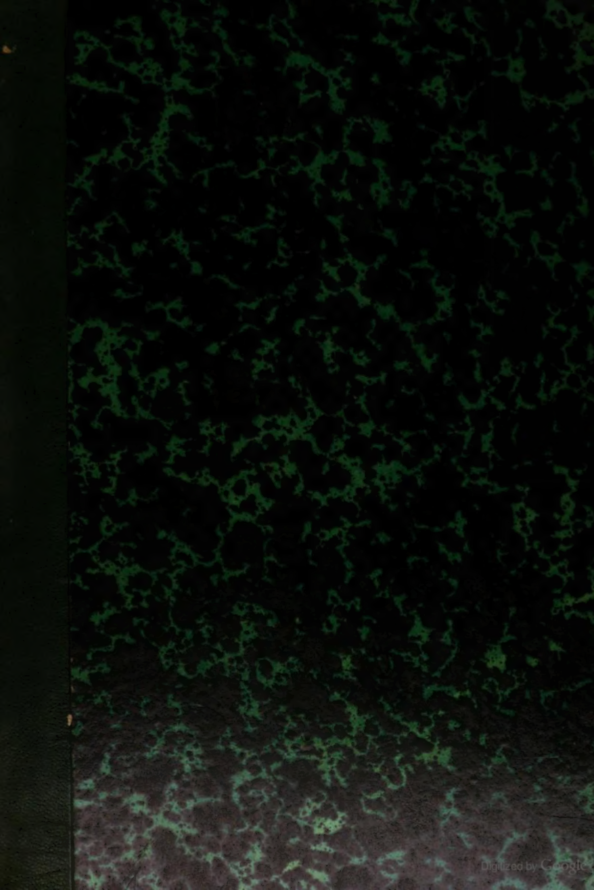

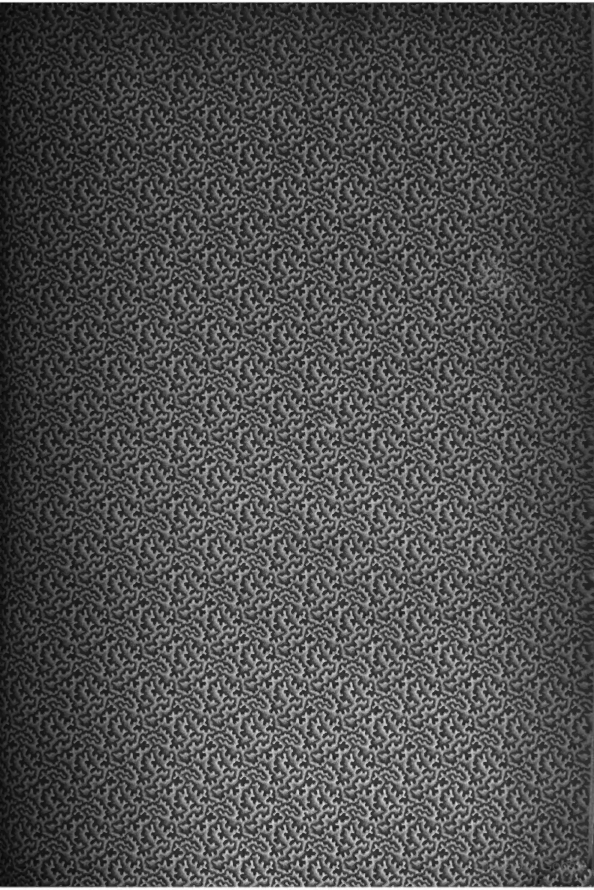

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE

OU

HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES;

NOUVELLE ÉDITION,

Publiée sous la direction de M. Michaud;

Revue, corrigée, continuée jusqu'à nos jours, et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux;

OUVRAGE RÉDIGÉ ET SIGNÉ PAR PLUS DE TROIS CENTS COLLABORATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET ENTRE AUTRES PAR

MM. Arago, Artaud, Auger, Balzac, Barante (de), Barthélemy Saint-Hilaire, Benjamin Constant, Beuchot, Biot, Boissonade, Bonald (de), Bouillet, Brongniart, Buchon, Campenon, Capefigue, Chaix-d'Est-Ange, Chateaubriand, Chaumeton, Chaussier, Clavier, Cousin, Cuvier, Dacier, Dassance, Daunou, Delambre, Depping, Desplaces (Ern.), Demersay (Alf.), Després, Dezos de la Roquette, Dubois, Dupetit-Thouars, Dupin (Ch.), Durivier (Amar), Durozoir, Dussault, Duval, Emeric-David, Esmenard, Esquirol, Eyriès, Faustin-Hélie, Feillet, Feuillet de Conches, Fétis, Fiévée, Fortia (de), Fourier, Geoffroy Saint-Hilaire, Gérando (de), Géruzez, Ginguené, Guigniaut, Guizot, Halevy, Humboldt (de), Janin (J.), Joly, Klaproth, Lacretelle, Lacroix, Lafage (J.-A. de), Lally-Tollendal, Laplace (de), Lasteyrie, Laurillard, Leclerc (J.-V.), Lefebvre, Leroy (O.), Lesseps (Ch.), Letronne, Liouville, Malte-Brun, Mathieu, Mérimée, Michaud, Michaud (Junior), Michelet, Millin, Monmerqué (de), Moquin-Tandon, Naudet, Nisard, Nodier (Ch.), Ozanam, Parisot, Patin, Pereira da Silva, Péricaud, Pichot (Amédée), Pillet, Piorry, Pongerville (de), Portalis, Prony (de), Quatrefages, Raoul-Rochette, Rémusat, Richerand, Salvandy, Sacy (Silv. de), Sacy (de), Simonde-Sismondi, Staël (madame de), Suard, Tailliandier (A.-H.), Tissot, Thierry, Villemain, Villenave, Visconti, Walckenaër, Weiss, etc., etc.

PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA 2e ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52,

Et chez M. MICHAUD, rue de la Plaine, 13, aux Ternes.

1857

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XXXVII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

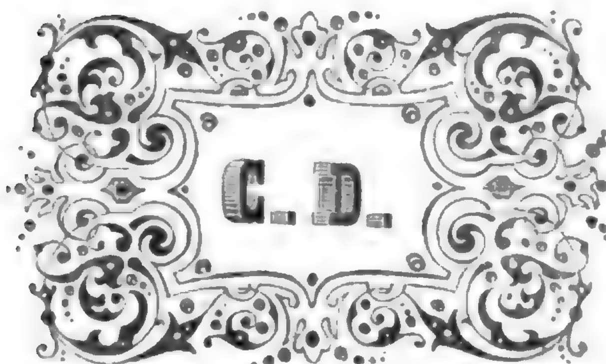

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE
RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 38,
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

R

RUAR (MARTIN), né en 1588 à Krempe, dans le Holstein, fit une étude particulière du latin et du grec, s'appliqua à l'hébreu, au thalmud, à l'arabe, voyagea dans la plupart des pays de l'Europe, en apprit les langues, étudia le droit naturel, le droit public, l'histoire et les dogmes de toutes les sectes; il fut d'abord luthérien, puis socinien. George Calixte tenta inutilement de le ramener à la confession d'Augsbourg. Ruar aima mieux perdre son patrimoine que de renoncer au parti qu'il avait pris; il occupa ensuite la place de recteur du collége de Racovie, enfin celle de ministre des sociniens de Dantzig, et mourut en 1657. Il dut sa réputation autant à ses mœurs douces et polies qu'à son savoir, lequel n'était pas accompagné d'un jugement bien solide. On a de lui des notes sur le catéchisme des églises sociniennes de Pologne dans les éditions de 1665 et 1680; et 2 volumes de *Lettres*, Amsterdam, 1677-1681, in-8°, réimprimées à la suite de l'*Histoire du crypto-socinianisme*, par Zeltner, avec des notes de l'éditeur, Leipsick, 1729, in-4°. Ces lettres sont curieuses, pleines d'anecdotes littéraires et de faits intéressants sur l'histoire de la secte de l'auteur. T—D.

RUAULT (JEAN), en latin *Rualdus*, érudit, né vers 1580 à Coutances, s'appliqua de bonne heure à l'étude des langues grecque et latine et s'y rendit fort habile, ainsi que dans l'histoire, la géographie et les antiquités. Après avoir professé quelques années à Rouen, il vint à Paris, où il enseigna les humanités avec succès dans différents colléges. Deux fois il fut revêtu de la dignité de recteur de l'université et, en 1629, il fut choisi pour succéder à Fréd. Morel dans l'une des chaires de belles-lettres du collége royal. Ruault mourut en 1636. C'était un écrivain prolixe et dénué de goût; mais il avait une immense lecture et beaucoup d'érudition. On en a la preuve dans la *Vie de Plutarque*, qu'il a placée à la tête des *Œuvres* du philosophe de Chéronée, Paris, 1624 (1), et dans les notes dont il a enrichi cette édition, que les curieux recherchent encore, quoiqu'elle ait été surpassée (*voy.* PLUTARQUE). On a aussi de Ruault : 1° un *Recueil* de poésies latines, Paris, 1610, in-12. Ce volume renferme deux livres d'épigrammes et un livre de vers pieux, suivis de quatre harangues latines dont les sujets sont : la Mort de Jésus-Christ, l'Annonciation de la Vierge et les Panégyriques de St-Jean-Baptiste et de Ste-Ursule. 2° *Controversia de duellis*, ibid., 1625, in-8°; 3° *Oraison funèbre* (*Laudatio funebris*) *d'Achille de Harlay*, ibid., 1616, in-4° de 58 pages; 4° *Preuves de l'histoire du royaume d'Yvetot*, Paris, 1631, in-4°, rare et recherché. C'est un recueil de titres et d'actes à l'aide desquels l'auteur prétend prouver que cette terre a réellement été érigée en royaume par Clotaire (*voy.* GAUTIER, sire d'Yvetot, et Rob. GAGUIN). La *Notice* que l'abbé Goujet a consacrée à Ruault dans son *Histoire du collége royale de France* est incomplète. W—S.

(1) Cette édition est connue sous le nom de *Maussac*, quoique Ruault en ait pris soin.

RUBBI (ANDRÉ), érudit italien, né à Venise en 1739, entra de bonne heure chez les jésuites et professa les belles-lettres au collége des nobles à Brescia. Après la dispersion de son ordre, il se retira dans sa patrie, où il fut occupé de travaux littéraires. Il y mourut en 1810. Ses ouvrages sont : 1° *Interpretatio et illustratio epitaphii græci Ravennæ reperti*, Rome, 1765, in-4°; 2° *Rodi presa*, Venise, 1773, in-8°. L'auteur écrivit cette tragédie à Brescia, où elle fut jouée par ses élèves. 3° *Elogi italiani*, ibid., 1781 et suiv., 12 vol. in-8°. C'est un choix d'éloges écrits par différents auteurs modernes; ils sont au nombre de trente-six, parmi lesquels il y en a six de Rubbi : ce sont ceux de *Pétrarque, Léonard de Vinci, Galilée, Castiglione, Métastase* et *Ginanni*. L'éditeur de ce recueil y a intercalé le catalogue des médailles italiennes du cabinet de l'abbé Angelo Bottari. 4° *Dissertazione cronologico-istorico-critica sopra il sepolcro d'Isaccio, esarca di Ravenna*, ibid., 1781; 5° *Ugolino*. Cette tragédie fut insérée, sans nom d'auteur, dans le tome 5 du *Teatro italiano del secolo* 18, Florence, 1784, in-8°. 6° *Parnaso italiano, ovvero raccolta di poeti classici italiani d'ogni genere, d'ogni età e d'ogni metro*, Venise, 1784-1791, 56 vol. in-8°; 7° *Parnaso de' poeti classici d'ogni nazione tradotti in italiano*, ibid., 1793 et suiv., 41 vol. in-8°. Rubbi a présidé à ces deux collections, qui sont d'ailleurs d'une mince valeur litté-

raire. Il a composé une *Notice* sur la vie et les ouvrages de chacun des auteurs compris dans ces recueils. Ces morceaux sont écrits d'un style tellement coupé que la lecture en est, si l'on ose dire, *asthmatique;* ce qui lui avait valu le sobriquet de *Stile a singhiozzo* (Style à hoquet). 8° *Giornale dell' antichità sacre e profane, giusta il metodo di Pitisco,* ibid., 1793, in-8°; 9° *I giorni dell' anno consecrati alla passione di Gesù-Cristo,* Parme, 1793, in-12; 10° *Epistolario, ossia scelta di lettere inedite,* Venise, 1795-1796, 2 vol. in-4°. C'est un recueil de lettres inédites de différents auteurs. 11° *Il genio nautico e militare, canti due,* ibid., in-4°. C'est un petit poëme à l'occasion de la mort d'Angelo Emo, célèbre amiral vénitien, qui avait bombardé Tunis dans la guerre de 1774. 12° *Genio letterario d'Europa,* ibid.; ouvrage périodique, fondé par Rubbi en 1793, en opposition à un autre journal intitulé *Memorie per servire alla storia letteraria e civile d'Europa,* dirigé par le docteur Aglietti; mais ce dernier l'emporta sur l'autre, qui cessa de paraître au bout de quelques mois. 13° *La Vainiglia* (la Vanille), *poemetto latino,* in-4°, dans la *Raccolta Ferrarese,* t. 6. Rubbi a surveillé les éditions des Œuvres de Muratori et de Maffei, publiées à Venise, les premières en 48 volumes in-8° et les autres en 21 in-8°. On trouve des renseignements épars sur la vie de Rubbi dans Caballero, supplément à la *Biblioth. script. soc. Jesu;* — dans Moschini, *Letteratura Veneziana del secolo* 18, et surtout dans le tome 56 et dernier du *Parnaso italiano,* où l'auteur a eu soin de les consigner lui-même. A—G—S.

RUBEIS. *Voyez* Rossi.

RUBEIS (Jean-Bernard-Marie de), théologien italien, né vers l'an 1686 d'une famille distinguée de Cividal del Friuli, prononça ses vœux à l'âge de dix-sept ans dans l'ordre des frères prêcheurs. Envoyé en Toscane, il y acheva d'étudier la philosophie dans le couvent de San-Miniato, d'où il revint la professer à celui des *Zattere* à Venise. Il s'en absenta quelque temps pour suivre, en qualité de théologien, une mission extraordinaire de la république auprès de la cour de France. De retour à Venise, il ne s'occupa que de ses études et de l'accroissement de la bibliothèque de son couvent, dont le soin lui était confié; elle devint une des plus considérables de la ville lorsque Apostolo Zeno lui légua, en 1750, tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'il avait rassemblés de son vivant (1). Dans la controverse relative à l'abolition du patriarchat d'Aquilée, le P. Rubeis fut désigné par le cardinal Delfino, revêtu alors de cette dignité, pour aller soutenir les droits de ce siége à Rome; mais Rubeis s'y refusa constamment, préférant à l'éclat de cette négociation le rigoureux genre de vie qu'il avait adopté, en partageant son temps entre l'étude et les pratiques de piété. Il mourut à Venise le 2 février 1775, âgé de 88 ans. Ses ouvrages sont : 1° *De fabula monachatus benedictini divi Thomæ Aquinatis,* Venise, 1724, in-8°, sans nom d'auteur. C'est une réponse à une dissertation historique dans laquelle on avait prétendu établir que St-Thomas d'Aquin, avant d'entrer dans l'ordre de St-Dominique, avait appartenu à celui de Mont-Cassin. Cet ouvrage fut augmenté et réimprimé à la tête du tome 5 des œuvres du même St-Thomas, édition de Venise, 1746 et suiv. Il fait aussi partie des trente dissertations critiques et apologétiques sur ce même saint, ibid., 1750. 2° *De una sententia damnationis in Acacium episcopum Constantinopolitanum,* ibid., 1729, in-8°. L'auteur, profitant de la découverte d'une lettre trouvée dans un ancien manuscrit à Vérone, jette quelque lumière sur la condamnation de cet évêque, sous le pontificat de Félix III. 3° *Synodus quæ acta est in civitate Mantua anno* 827, ibid., 1729, dans le tome 9 de la collection des conciles. Ce sont les actes d'un concile tenu à Mantoue pour des affaires relatives à l'église d'Aquilée. Ils furent publiés pour la première fois par le P. Rubeis, d'après un manuscrit de la bibliothèque *Vallicellana.* 4° *Animadversiones in concilium a Gregorio XII celebratum Fori-Julii, seu in civitate Austria,* ibid., 1731, dans le tome 15 du même recueil; 5° *De schismate ecclesiæ Aquilejensis, dissertatio historica,* ibid., 1732, in-8°. Cette dissertation est accompagnée des actes du concile de Mantoue, dont on a parlé plus haut, avec des notes et des corrections. Elle fait aussi partie de l'ouvrage suivant : 6° *Monumenta ecclesiæ Aquilejensis, commentarii historico-chronologico-critici, Argentinæ* (Venise), 1740, in-fol. On trouve à la fin de l'ouvrage une ancienne chronique des patriarches d'Aquilée. 7° *Divi Thomæ Aquinatis opera theologica,* Venise, 1745-1760, 28 vol. in-4°. Le P. de Rubeis, qui en a été l'éditeur, a joint à chaque traité un avertissement et des remarques. 8° *De nummis patriarcharum Aquilejensium dissertatio,* ibid., 1747, in-8°; 9° *De nummis patriarcharum Aquilejensium, dissertatio altera,* ibid., 1794, in-8°; 10° *Discorso istorico-cronologico-diplomatico sopra una pergamena antica veneziana,* ibid., 1749, in-8°; 11° *De gestis et scriptis ac doctrina sancti Thomæ Aquinatis, Dissertationes criticæ et apologeticæ,* ibid., 1750, in-fol. Ces dissertations sont au nombre de trente; une des plus importantes est la neuvième du recueil, intitulée *De fide auctoris operum quæ vulgo Areopagitica dicuntur; an orthodoxus fuerit, an hæreticus, vel apollinarista, vel eutychianus, seu monophysita.* Deux de ces dissertations avaient déjà paru dans l'édition des œuvres de St-Thomas, t. 24 et 25. 12° *De rebus congregationis sub titulo beati Jacobi Salomonii,* etc., *Commentarius historicus,* ibid., 1751, in-4°; 13° *Georgii, seu Gregorii Cyprii patriarchæ Constantinopolitani vita,* ibid., 1753, in-4°, publiée pour la première fois d'après un manuscrit

(1) Cette bibliothèque porte maintenant le nom de *Zeniana.*

grec de Leyde, avec une traduction latine et des notes. 14° *Dissertationes duæ, prima de Turanio, seu Tyrannio Rufino; altera de vetustis liturgiis*, etc., ibid., 1754, in-4°; 15° *De Theophylacti Bulgariæ archiepiscopi gestis et scriptis, ac doctrina*, ibid., 1754, in-fol., dans le tome 1er des œuvres de Théophylacte; 16° *Dissertatio in qua præsertim agitur de scholiis S. Maximi et Johannis Scythopolitani ac Germani Constantinop. patriarchæ*, ibid., 1755, in-fol., dans le tome 1er des œuvres de Denys l'Aréopagite; 17° *Dissertatio adversus Samuelem Crellium, aliosque*, ibid., 1755; 18° *De peccato originali, ejusque natura, et traduce et pœna, tractatus theologicus*, ibid., 1757, in-4°; 19° *Vita beatæ Benvenutæ Bojanæ*, ibid., 1757, in-4°, imprimée pour la première fois d'après le manuscrit original; 20° *De charitate, virtute theologica, ejusque natura*, etc., *tractatus theologicus*, ibid., 1758, in-4°; 21° *Dissertationes variæ eruditionis, sub una capitum serie collectæ*, ibid., 1762, in-4°; 22° *Lettera al P. Barberi, sopra il Sistema della grazia del P. Migliavacca*, dans le n° 48 des *Novelle letter. Fiorentine*, 1751. On trouve des renseignements plus étendus sur cet auteur dans les ouvrages suivants : 1° *Elogium J. Bern. Mariæ de Rubeis*, dans le tome 28 de la *Nuova raccolta Calogeriana;* 2° *Elogium de Rubeis*, dans le tome 2 des *Vitæ Italorum*, etc., de Fabroni; 3° *Elogio del P. de Rubeis*, dans le tome 9 du nouveau *Giornale de' letterati d'Italia*, Modène, 1776. A—G—S.

RUBENS (PETER-PAUL), le plus illustre peintre qu'ait produit l'école flamande, naquit à Siegen, le 29 juin 1577, d'une famille noble originaire de Styrie, qui vint s'établir à Anvers à l'époque du couronnement de Charles-Quint. Jean Rubens, son père, était catholique, et il exerça pendant plusieurs années dans cette ville les premières magistratures. Mais les troubles excités par les sectaires du 16e siècle l'ayant dégoûté du séjour d'Anvers, il se transporta à Cologne avec sa femme et y acheta une maison, devenue célèbre dans la suite par le séjour de la reine Marie de Médicis, qui y mourut en 1643. La mère de Rubens, nommée Marie Pipelingue, eut sept enfants, dont Peter-Paul fut le dernier. Destiné d'abord à la robe, il se faisait déjà remarquer par ses progrès, lorsqu'en 1587, son père mourut : sa mère revint habiter Anvers, sa ville natale. Rubens y continua ses études et fit sa rhétorique d'une manière si distinguée qu'il parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que sa langue maternelle. Il fut alors placé, en qualité de page, chez la comtesse de Lalaing, d'une des plus nobles familles de Flandre; mais, malgré les soins que l'on avait pour lui, cette vie lui déplut beaucoup, et il supplia sa mère de le laisser cultiver la peinture, ce qu'il n'obtint qu'à force d'instances. Il fut admis dans l'école d'Adam Van Noort. Le caractère brutal et la conduite crapuleuse de ce peintre inspirèrent bientôt à l'élève un dégoût invincible. Heureusement qu'il trouva dans Otto Van Veen, communément appelé Otto Vænius, qui brillait à cette époque sans rival, ce qu'il désirait sous le rapport des mœurs et des talents. Après quatre ans d'études, il se montra supérieur à ses deux maîtres, et, muni de lettres de recommandation des archiductes Albert et Isabelle, il partit pour l'Italie, le 19 mai 1600. Il se rendit d'abord à Venise, pour s'y former sur les ouvrages du Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret. Un gentilhomme du duc de Mantoue, logé dans la même maison que Rubens et frappé de la beauté de ses ouvrages, s'empressa d'en faire le plus grand éloge à son souverain, Vincent Ier, qui invita sur-le-champ le jeune artiste à venir à Mantoue, où il lui donna le titre de gentilhomme et de peintre de la cour. Il le choisit même pour aller à la cour d'Espagne offrir au roi Philippe III un carrosse magnifique et un superbe attelage de six chevaux napolitains, et au duc de Lerme, premier ministre, plusieurs objets de grand prix. Rubens s'acquitta de cette mission à l'entière satisfaction des deux cours. De retour à Mantoue, le duc lui permit de retourner à Rome, où il peignit les meilleurs tableaux de sa première époque. Arrivé à Rome, Rubens se livra tout entier à l'étude et ne tarda pas à s'y faire connaître. L'archiduc Albert lui commanda trois tableaux pour la chapelle de Ste-Hélène, qu'il faisait réparer dans l'église de Ste-Croix de Rome. De Rome, Rubens alla visiter Florence : il y reçut du grand-duc l'accueil le plus flatteur, et ce prince voulut avoir le portrait de l'artiste peint par lui-même, pour en orner la salle des peintres célèbres. Rubens mit à profit son séjour dans cette ville pour y étudier les chefs-d'œuvre de la sculpture antique que renfermait la galerie, ainsi que ceux qu'avait produits le ciseau de Michel-Ange, et il exécuta pour le grand-duc un *Héros entre Minerve et Vénus secouru par le Temps*, les *Trois Grâces* en grisaille et un *Silène*. De Florence, il se rendit à Bologne pour y voir les ouvrages des Carrache, et il retourna une seconde fois à Venise, guidé par la prédilection qu'il avait pour les grands coloristes de cette école. Ses études, pendant son second séjour dans cette ville, furent plus longues et plus assidues que durant le premier, et il acheva de s'y perfectionner dans la partie de l'art qu'il a possédée à un degré aussi éminent. A ses yeux cependant, l'école romaine devait l'emporter pour le dessin, et il se décida à revenir à Rome. A son arrivée, le pape lui demanda un tableau pour son oratoire de Monte-Cavallo : Rubens peignit, pour satisfaire à cette demande, la *Vierge et Ste-Anne adorant l'Enfant Jésus*. A l'exemple du saint-père, les cardinaux Chigi, Rospigliosi, le connétable Colonne, la princesse Scalamare, les PP. de l'Oratoire lui commandèrent plusieurs tableaux. Il fit pour le premier le

Triomphe du Tibre; pour le second, les *Douze apôtres;* pour le connétable Colonne, une *Orgie de militaires;* pour la princesse, *Protée et les dieux marins à table, servis par trois Néréides*, et *Vertumne et Pomone*. La grotte, les poissons, les fruits, les plantes, les animaux et le paysage ont été peints par Breughel de Velours. Pour la *Chiesa Nuova* ou l'église neuve des PP. de l'Oratoire, il fit trois pièces d'autel : l'une placée dans le grand chœur représente *la Vierge et l'Enfant Jésus adorés par les anges;* l'autre, qu'on voit au second autel, est une *Vierge martyre accompagnée de deux saintes et d'anges;* enfin la troisième a pour sujet *St-Grégoire le Grand, St-Maurice, St-Jean-Baptiste et autres saints*. Ce dernier tableau, rempli de noblesse et exécuté d'une manière hardie, rappelle, dans beaucoup de ses parties, l'étude que Rubens avait faite récemment des ouvrages de Paul Véronèse. Ce n'est pas cependant celui qu'il avait primitivement exécuté pour cette place : ayant d'abord mal pris ses mesures, ce tableau se trouva trop haut et trop large ; il le refit et garda pour lui le premier. Quoiqu'il fût en Italie depuis sept ans, il n'avait encore visité ni Milan ni Gênes. Il résolut de voir ces deux villes. A Milan, il dessina la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci, et c'est d'après ce dessin, rapporté par lui en Flandre, que Witdoock en exécuta la gravure au burin. Il fit, en outre, pour la bibliothèque Ambrosienne, un tableau représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus entourés d'un cercle de fleurs*, qui ont été peintes par Jean Breughel. Sa réputation l'avait devancé à Gênes, et il fut reçu avec les distinctions les plus flatteuses par la noblesse et les premiers négociants. Cet accueil, joint à la beauté de la ville et à la douceur du climat, qui lui convenait mieux que celui des autres villes d'Italie, y prolongea son séjour. Parmi les tableaux qu'il y exécuta, l'on cite la *Circoncision de Jésus-Christ* et *St-Ignace guérissant les malades et les estropiés*, qu'il fit pour l'église des jésuites. Il y a déployé tout son génie, et les Génois prétendent que ces deux compositions doivent être regardées comme le chef-d'œuvre de leur auteur. Pendant qu'il résidait dans cette ville, il entreprit de recueillir les plans des plus beaux palais qu'elle renferme, et, à son retour en Flandre, il fit graver et imprimer cette collection. Au milieu de ses travaux, il apprend tout à coup que sa mère est dangereusement malade. Tout cède à cette considération; il prend la poste. Mais pendant la route il reçoit la nouvelle que sa mère a cessé de vivre. Au lieu de se rendre à Bruxelles, il se retire dans l'abbaye de St-Michel, située près de cette ville, et, pendant un temps assez considérable, il se livre sans distraction à sa douleur, occupé uniquement du soin d'élever un tombeau à sa mère, dont il composa lui-même l'épitaphe et qu'il décora du tableau précédemment exécuté à Rome pour la *Chiesa Nuova* et qui s'était trouvé trop grand. Lorsque Rubens reparut à Anvers, il reçut l'accueil le plus distingué. Toutefois il se disposait à retourner en Italie, ce climat convenant mieux à sa santé et à ses goûts; mais l'archiduc Albert et son épouse Isabelle ne voulurent point laisser partir un artiste qui faisait la gloire de son pays; ils l'appelèrent à la cour de Bruxelles, lui donnèrent une pension considérable et la clef de chambellan. Rubens ne résista point à tant de faveurs; mais il obtint des deux princes la permission de continuer à résider à Anvers, où il pouvait se livrer à ses travaux favoris sans être distrait par le tourbillon de la cour. Arrivé à Anvers, en 1610, il acheta une maison spacieuse, qu'il fit rebâtir en grande partie à la romaine, et où il déploya la magnificence d'un prince; il orna d'une collection de belles peintures et de précieux morceaux de sculpture antique une rotonde qu'il avait fait élever exprès entre cour et jardin et qui était percée de grandes fenêtres cintrées et surmontée d'un dôme. L'atelier qu'il fit également construire n'était pas moins remarquable par son étendue que par la beauté de son escalier. C'est dans cette même année qu'il épousa Isabelle Brant, nièce de la femme de son frère aîné, Philippe Rubens, secrétaire de la ville d'Anvers. Le duc Albert voulut tenir sur les fonts de baptême le premier enfant de Rubens et lui donna son nom. Cependant la renommée de l'artiste éveilla bientôt l'envie. Abraham Jansens et Wenceslas Koeberger, qui, avant son retour, jouissaient du premier rang parmi les peintres de la Flandre, firent d'abord éclater leur jalousie, et le premier porta même à Rubens un défi pittoresque, que celui-ci eut la modestie de refuser. Les archiducs lui demandèrent alors une *Ste-Famille* pour la décoration de leur oratoire : c'était le premier ouvrage qu'on lui eût commandé depuis son retour d'Italie, et ce morceau enleva tous les suffrages. Rubens, en sa qualité de gentilhomme de l'archiduc, s'étant fait admettre dans la confrérie de St-Ildefonse, exécuta pour l'autel de la chapelle de l'ordre le célèbre tableau de la *Vierge sur un trône d'or, donnant la chasuble à St-Ildefonse, à genoux devant elle*. Ce tableau était accompagné de deux volets, sur lesquels étaient peints les portraits, de grandeur naturelle, de l'archiduc Albert et de la princesse Isabelle, en manteau ducal; ces personnages étaient sur un prie-Dieu et avaient à leurs côtés leurs saints patrons debout : sur les revers de ces volets, il avait peint une *Ste-Famille*, qui formait une composition particulière lorsqu'ils étaient fermés. Tout est admirable dans ces peintures, tout est nouveau et unique; la composition, la couleur, le dessin y sont d'une égale perfection : rien n'y ressent l'imitation des maîtres d'Italie, et quelques personnes même mettent ce chef-d'œuvre au-dessus de celui de la *Descente de croix*. Les volets en bois, sur lesquels

étaient peints les portraits des archiducs et la *Ste-Famille*, se trouvèrent assez épais pour que, par la suite, on entreprit de les scier en deux dans leur épaisseur : cette entreprise réussit parfaitement, et l'on en obtint un tableau qui a été placé dans la même chapelle, en face du premier. Quand on vint apporter à Rubens le prix de cet ouvrage, il le refusa, en disant qu'il était assez payé par l'honneur d'avoir été admis dans un corps aussi respectable. Le chancelier d'Amant voulut avoir un tableau pour le monument sépulcral de famille qu'il avait fait ériger dans l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles. Rubens y représenta *Jésus-Christ, accompagné de deux apôtres, donnant les clefs à St-Pierre*. Dans cette composition, il a déployé une finesse de dessin, une grâce dans les airs de tête et surtout dans la figure du Christ qu'il a rarement portées à un aussi haut degré dans ses autres ouvrages, et elle n'est pas moins remarquable par la distribution des lumières et la science du clair-obscur ; malheureusement ce tableau a beaucoup souffert dans une indiscrète restauration. C'est à la même époque que Rubens exécuta la plupart des tableaux qui faisaient l'ornement des principales églises de Bruxelles : aux Capucins, c'était le *Christ descendu de la croix et reposant sur les genoux de la Vierge, que St-François d'Assise semble consoler*, tableau qui n'a pas moins souffert que le précédent et par les mêmes causes; aux Annonciades, une *Adoration des mages;* aux Petits-Carmes, une *Assomption de la Vierge* et une *Ste-Thérèse en extase à l'apparition du Sauveur;* aux Jésuites, un *St-Ignace de Loyola* et un *St-François Xavier;* aux Chartreux, une *Assomption de la Vierge*, de petite dimension, mais remarquable par la finesse du pinceau, la richesse de la composition, la fraîcheur du coloris et la distribution des lumières; dans l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle, une *Assomption de la Vierge*, un *Martyre de St-Laurent* et un *Christ donnant les clefs à St-Pierre :* ce dernier avait été donné par Breughel de Velours pour orner le tombeau de son père et de sa mère. L'église dans laquelle se trouvaient ces trois tableaux ayant été fortement endommagée lors du bombardement de Bruxelles par le maréchal de Villeroi, en 1695, le chapitre vendit les deux premiers à l'électeur palatin, pour sa galerie de Dusseldorf, afin de subvenir aux réparations de l'église. Le troisième fut également cédé, en 1766, à un amateur d'Amsterdam, nommé Braamcamp. Une des plus belles productions de Rubens, qui se voyait dans l'église St-Thomas et qui représente *Job sur son fumier écoutant sans s'émouvoir les invectives de sa femme*, eut un sort plus funeste que les précédentes; elle fut consumée avec l'église dans le bombardement de la ville, et ce qui augmente le regret de cette perte, c'est la vue de la belle esquisse terminée de ce tableau, peinte par Rubens, qui existe dans la galerie de Manheim, et celle de la gravure rare et précieuse qu'en a faite Luc Wostermans. La ville d'Anvers, que Rubens avait choisie pour son séjour, ne tarda pas à s'enrichir des fruits de son génie. Le premier ouvrage qu'il exposa en public fut le *Christ mis en croix*, qu'il peignit pour l'autel du chœur de Ste-Walburge. Ce tableau, dans lequel il voulut déployer tout ce que lui avait appris l'étude des grands modèles d'Italie, est un de ceux où brillent avec le plus d'éclat la fierté de son génie et la hardiesse de son pinceau, et, malgré quelque exagération dans les formes, il en est peu où il ait mieux prouvé que la science du dessin ne lui était nullement étrangère. Cet admirable tableau était accompagné de deux volets représentant *Ste-Catherine* et *St-Eloy*. La transparence et l'éclat du coloris, la finesse du dessin, le ton harmonieux et suave de l'ensemble rendaient ces deux volets dignes du tableau principal. Au-dessous de cette vaste composition, Rubens avait peint trois autres petits tableaux divisés en trois compartiments et représentant : le premier, *Ste-Walburge abandonnée sur une barque au milieu d'une tempête;* le second, un *Crucifix*, et le troisième, *Ste-Catherine ensevelie par les anges*. Ces trois petites compositions furent vendues en 1739 pour subvenir à l'érection d'un grand autel en marbre sur lequel fut placé le grand tableau. Dans la même église, on voyait encore une autre de ses productions, représentant *Jésus-Christ ressuscité, assis sur son tombeau et foulant la Mort à ses pieds*. Il ornait le tombeau de la famille de Cockes. Les autres églises d'Anvers ne tardèrent pas à demander à Rubens quelques productions de son pinceau. Un des premiers tableaux qu'il fit pour elles et dans lequel on aperçoit encore les traces de ses études d'Italie, sous le double rapport du dessin et de la couleur, fut le *Père Eternel en chape tenant le Christ mort sur ses genoux*, qu'il exécuta pour les Grands-Carmes. Ce tableau, qui a fait partie du musée du Louvre, a été rendu en 1815. Il fit, pour l'abbaye de St-Michel, une *Adoration des mages* et le portrait de l'abbé, avec lequel il était lié. Dans la même église se trouvait le tombeau de Philippe Rubens, son frère aîné, dont il avait peint le portrait et dont il composa également en latin l'épitaphe que l'on y voit. Au milieu de ces travaux, il perdit Jean Breughel de Velours, qu'il aimait tendrement et dont il avait souvent employé le pinceau à peindre les fonds de ses tableaux. Il s'offrit volontairement pour être le tuteur des deux filles que laissait Breughel; il lui fit élever, dans l'église de St-Georges, un tombeau, qu'il orna du portrait de son ami et d'une épitaphe latine. Les Petits-Carmes lui demandèrent aussi pour leur église quelques-uns de ses ouvrages. Rubens fit pour eux une *Ste-Thérèse en extase, intercédant auprès de Jésus-Christ pour les âmes du purgatoire; — Ste-Anne enseignant à lire à la Vierge* (ce tableau a fait partie du

musée et a été rendu en 1815), — et une *Descente de croix*, en petit, remarquable, ainsi que les deux tableaux précédents, par le ton argentin du coloris, la profondeur et la vérité de l'expression et le beau choix des têtes. Les dominicains eurent bientôt leur tour : il fit pour ces religieux une *Institution de l'Eucharistie*, que l'on a vue au Louvre jusqu'en 1815, et où l'on admirait l'art avec lequel il avait su lier, sans blesser l'harmonie, les groupes nombreux de cardinaux, d'évêques et de docteurs qui formaient l'ensemble de sa composition; — une *Flagellation du Christ*, qu'on a vue également au musée et qui était remarquable par la couleur et l'expression; — une *Adoration des bergers*, effet de nuit remarquable par la manière dont la scène est éclairée par la lumière des flambeaux; — et enfin une vaste machine représentant *Jésus-Christ, la foudre en main, menaçant l'univers, pour lequel la Vierge, à genoux sur les nuages, intercède;* au bas du tableau, St-François d'Assise et une foule de cardinaux, d'évêques, de saints et de saintes implorent le Sauveur : St-Dominique, en couvrant le globe de son manteau, semble vouloir le dérober à la vengeance céleste. Ce tableau, pour l'originalité de la conception, la vigueur et la hardiesse de l'exécution, la fierté des poses, le grandiose du Christ, l'énergie de l'expression, est un des meilleurs de Rubens. Conquis par la France en 1794, il a fait pendant quelque temps partie du musée du Louvre, et il est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements de celui de Lyon. Rubens embellit ensuite de ses ouvrages l'église des récollets. Il exécuta pour ces religieux le *Christ en croix, agonisant entre les deux larrons.* La Vierge, la Madeleine, St-Jean et les autres disciples sont saisis d'horreur à la vue de Longin perçant d'un coup de lance le côté du divin Sauveur, tandis que l'un des bourreaux rompt les jambes du mauvais larron, toutes dégouttantes de sang. C'était une des plus étonnantes productions du peintre, autant par l'effet du relief et la vérité des chairs que par la vigueur et le pathétique de l'expression. Voyez les *Réflexions* de l'abbé Dubos sur cette composition. Elle a fait partie du musée du Louvre et a été rendue en 1815; avant d'arriver en France, elle avait souffert des restaurations d'un peintre maladroit. On voyait en outre, dans l'église des récollets d'Anvers, *St-François d'Assise qui, sentant sa fin approcher, se jette nu hors de son lit, et reçoit en cet état les derniers sacrements*, tableau que l'on a vu au Louvre jusqu'en 1815; — une esquisse originale de ce grand tableau que l'on conservait dans l'intérieur du couvent, et dans laquelle les artistes admiraient la légèreté du pinceau et la hardiesse de la touche; — la *Vierge, couronnée par la Trinité;* — un *Christ en croix*, que l'on regarde comme une excellente copie que Rubens avait seulement retouchée, et enfin le tombeau de Nicolas Rockox, son ami, orné d'un tableau représentant l'*Incrédulité de St-Thomas*, et de deux volets sur lesquels étaient peints les portraits du donataire et de sa femme. Quelque précieux que soit le tableau principal par la finesse de la peinture, la beauté du coloris et la délicatesse de l'exécution, il le cède cependant en perfection aux deux portraits, qui sont peut-être en ce genre le type de la perfection. Ces admirables tableaux, qui ont fait partie du musée du Louvre, ont été rendus en 1815. A cette époque, Rubens se fit connaître par un nouveau genre de talent. Les jésuites d'Anvers avaient acquis une certaine quantité de marbres noirs, blancs et jaspés, pris par les Espagnols sur un corsaire algérien, et qui étaient destinés à construire une mosquée. Ils voulurent mettre ces matériaux à profit en faisant bâtir une église magnifique, et Rubens fut chargé par eux d'en donner les plans. Tout fut exécuté sur ses dessins. Il trouva dans cette entreprise une nouvelle occasion de déployer l'étendue de son génie et de faire voir qu'il était aussi habile architecte que grand peintre. Pour achever d'embellir cet édifice, il y peignit trente-six plafonds qui ont été gravés deux fois, notamment par Preisler, sur les dessins originaux de Rubens. Ces gravures augmentent le regret que fait éprouver la perte de ces peintures, qui ont péri dans un incendie causé, en 1718, par le tonnerre, qui dévora tout l'édifice, à l'exception du grand chœur, de deux chapelles voûtées en pierre et du portail. Quatre tableaux de Rubens échappèrent aussi à l'incendie : les deux premiers destinés, ainsi que deux autres tableaux de Schut et de Seghers, à décorer alternativement le maître-autel, représentaient, l'un *St-Ignace exorcisant un possédé*, l'autre, *St-François Xavier ressuscitant un mort*. Ces deux ouvrages, de la plus belle manière du peintre, renferment toutes les qualités par lesquelles se distinguait son talent. Le coloris en est encore aussi frais et aussi brillant que le jour où il y mit la dernière main. Comme on ne les exposait que de temps en temps et jamais ensemble, on avait placé aux côtés de l'autel les esquisses originales, qui suffisaient pour faire apprécier les beautés supérieures des deux tableaux. On voyait dans la même église une *Assomption de la Vierge* faite pour la cathédrale d'Anvers, mais qui s'était trouvée trop petite; — plus, deux autres productions du même maître représentant une *Annonciation* et la *Vierge et St-Joseph conduisant l'Enfant Jésus par la main*. La bibliothèque du couvent renfermait un *Portrait à la plume de Rubens*, exécuté par lui-même avec une hardiesse et un fini que le plus habile burin ne saurait surpasser; les *Plans et dessins* des différentes parties de l'église; l'*Esquisse* du maître-autel et plusieurs *Dessins à la plume* des bas-reliefs des chapelles et de l'église. Le couvent des capucins occupa ensuite ses pinceaux. Il peignit pour leur église le *Christ*

en croix entre les deux larrons, composition différente de celle qu'il avait déjà faite pour les récollets; un *St-Pierre* et un *St-Paul* servant de volets pour fermer le chœur, et la *Vierge qui apparaît à St-François d'Assise et lui confie l'Enfant Jésus*. Ce tableau, qui a fait partie du musée du Louvre jusqu'en 1815, est plein de vie; et la figure de l'Enfant Jésus, qui tend les bras au saint, est remarquable surtout par la vérité du mouvement et la vigueur des carnations. Les annonciades furent moins heureuses, elles n'eurent du peintre qu'un petit tableau représentant le *Martyre de St-Just*, qu'il avait peint, dit-on, lorsqu'il fréquentait encore l'école d'Otto Vænius. C'est absolument le faire et le coloris de ce maître, quoique dans quelques parties on découvre déjà quelques-unes des qualités particulières à Rubens. Cependant l'académie de peinture d'Anvers s'était empressée de l'admettre dans son sein; et en 1631, après avoir rempli la charge annuelle de doyen, il remit en vigueur l'ancien usage de faire présent d'un fauteuil en maroquin à la salle d'assemblée. Celui qu'il donna, et que l'on conserve avec soin, porte, en lettres d'or, l'inscription *Petrus Paulus Rubens*, 1631. Il fit en outre, pour les salles de la société, une *Sainte Famille* remarquable dans plusieurs de ses parties, mais qui ne saurait faire connaître aux élèves toutes les qualités par lesquelles son talent s'est illustré. Sneyders ayant été chargé de peindre, pour l'hôtel de ville d'Anvers, un *Intérieur de cuisine*, sur la table de laquelle on voit une grande quantité de gibier, de volaille, de poissons et de fruits, Rubens peignit la *Figure de cuisinière* qui se voit derrière la table. Lorsqu'il se fut décidé à choisir Anvers pour son séjour, son premier soin fut de faire bâtir la maison dont il a été parlé précédemment. Pour en établir les fondements, il fallut creuser le terrain qui se trouvait au bout de son jardin, et qui était contigu à un autre jardin appartenant à la confrérie de l'Arquebuse; elle lui députa son doyen et quelques-uns de ses chefs pour se plaindre de ce qu'il avait empiété sur leur propriété et le sommer de faire combler les fouilles, qui étaient déjà fort avancées. On commençait à s'échauffer de part et d'autre lorsque Rockox, ami du peintre et doyen de la confrérie, proposa un moyen conciliatoire en demandant à Rubens, pour leur chapelle dans la cathédrale d'Anvers, un tableau qui représenterait *St-Christophe*, leur patron, assurant qu'à ce prix ses confrères se désisteraient de tous leurs droits, quoiqu'ils fussent parfaitement fondés. Rubens accepta, et c'est à cet arrangement que l'on doit le fameux tableau de la *Descente de croix*, que l'on regarde généralement comme un des chefs-d'œuvre de la peinture. Ce tableau est composé de trois compartiments : celui du milieu représente le *Christ que l'on descend de la croix*; les deux autres, qui lui servaient de volets, ont pour sujet la *Visitation* et la *Purification*. Ces différentes compositions étaient une allusion au mot *Christophe* (*Porte-Christ*). Les arquebusiers ne se contentèrent pas de cette explication; et Rubens, voulant les satisfaire, peignit sur les revers des volets un *St-Christophe colossal portant l'Enfant Jésus, et accompagné d'un ermite la lanterne à la main*, qui ne formait qu'un tableau lorsque les deux volets étaient fermés. Après la prise de Bruxelles, en 1695, le maréchal de Villeroi voulut à tout prix acquérir ces célèbres tableaux pour Louis XIV : il ne put en obtenir qu'une belle copie que Van Opstal exécuta en 1704. La conquête de la Belgique, en 1792, avait rendu la France maîtresse de ces chefs-d'œuvre et de la belle esquisse terminée de la *Descente de croix*. Après avoir orné pendant plus de vingt ans le musée du Louvre, ils ont été rendus en 1815. La cathédrale d'Anvers possédait un autre chef-d'œuvre de Rubens, c'était une *Assomption de la Vierge* qui, pour la conception, la beauté du coloris, les effets de lumière, l'expression des apôtres, étonnés du miracle dont ils sont témoins, était mis par beaucoup de connaisseurs au-dessus même de la *Descente de croix*. Le musée du Louvre l'a eu également en sa possession jusqu'en 1815. A la gauche du grand chœur se trouvait un petit tableau représentant la *Résurrection de Jésus-Christ* et qui ornait le tableau de Jean-Baptiste Moretus et de sa femme. Les figures de *St-Jean-Baptiste* et de *Ste-Martine* formaient les volets de ce tableau précieux, qu'on a vu aussi au musée du Louvre. On admirait encore, dans la même église, le monument d'Alexandre Goubau et de son épouse, dont les *Portraits à mi-corps* accompagnaient une *Vierge au milieu des nues*, et celui de la famille Michelsens, représentant le *Christ déposé de la croix, pleuré par la Vierge, St-Jean, la Madeleine et Joseph d'Arimathie*. La figure de *St-Jean* et la *Vierge* et l'*Enfant Jésus* se trouvaient sur les volets de ce tableau, que le musée du Louvre a aussi possédé. L'église des augustins n'avait qu'une seule production de Rubens, mais c'était une des plus belles; elle représente le *Mariage de Ste-Catherine*. Autour des personnages principaux sont groupés des anges, des saints, des saintes, dont l'enchaînement est entendu avec la plus rare intelligence; les têtes sont du plus beau choix, la couleur est forte et vigoureuse, et la touche, quoique d'une grande hardiesse, n'en brille pas moins par sa délicatesse. Enfin cette vaste composition est d'un effet général des plus piquants. La réputation de Rubens, répandue dans toute l'Europe, attira l'attention de la reine Marie de Médicis. Cette princesse résolut de lui confier l'embellissement de son palais du Luxembourg, qu'elle voulait désormais habiter depuis qu'elle s'était réconciliée avec son fils Louis XIII. En 1620, elle fit inviter Rubens à se rendre à Paris par l'intervention du baron de Vicq, ambassadeur de l'ar-

chiduc Albert à la cour de France. Il y reçut de la reine l'accueil le plus flatteur, et elle lui fit connaître ses intentions relativement aux travaux qu'elle désirait de lui. Rubens lui soumit ses idées, et demanda seulement la permission d'aller exécuter ces tableaux dans son atelier d'Anvers, le seul où il pût trouver toutes les facilités dont il avait besoin pour un travail aussi considérable. La reine se fit un plaisir d'accueillir sa prière. Pour témoigner sa reconnaissance au baron de Vicq, Rubens, de retour à Anvers, se hâta de lui envoyer un tableau fini avec le plus grand soin, et représentant la *Vierge et l'Enfant Jésus;* et lorsqu'il revint à Paris pour mettre en place les tableaux qu'il avait exécutés pour la reine, il ne fut satisfait que lorsqu'il fut parvenu à faire le portrait du baron et de sa femme. Pendant qu'il s'occupait à placer ses tableaux dans la galerie du Luxembourg, la reine venait souvent le visiter et le comblait des attentions les plus délicates; elle lui permit de faire son *Portrait sous les attributs de Bellone*, ainsi que ceux des *grand-duc et grande-duchesse de Toscane, François de Médicis et Jeanne d'Autriche,* ses père et mère, pour faire suite aux autres morceaux de cette galerie, et elle voulut avoir aussi le portrait de l'artiste pour le mettre dans son cabinet. Lorsque tout fut en place, la cour, admise à voir cette œuvre dont on parlait tant, ne put s'empêcher de témoigner l'admiration que lui faisaient éprouver la perfection de l'ouvrage, l'imagination que l'auteur y avait déployée et la promptitude avec laquelle il avait pu terminer une aussi vaste entreprise. Cette suite de tableaux, qui est un poëme tout entier, représente, en vingt-quatre morceaux différents, y compris les trois portraits précédents, l'histoire allégorique de la reine, depuis l'instant de sa naissance jusqu'à l'époque de sa réconciliation avec son fils. En voici les sujets : 1° la *Destinée de Marie de Médicis;* 2° sa *Naissance à Florence*, le 26 avril 1573; 3° *Son éducation;* 4° *Henri IV reçoit le portrait de Marie de Médicis;* 5° *Le grand-duc épouse, par procuration, la princesse, sa nièce, au nom du roi;* 6° *Débarquement de la reine au port de Marseille.* L'artiste a introduit dans cette magnifique composition les divinités de la mer qui ont protégé la navigation de la princesse. 7° *Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, accompli à Lyon le* 9 *décembre* 1600. La ville de Lyon, assise sur un char traîné par deux lions, lève les regards vers le ciel et contemple les nouveaux époux, qui sont représentés sous les traits de Jupiter et de Junon. Tout est admirable dans ce tableau, l'un des plus frappants de cette collection, et la tête de Henri IV est peut-être le portrait le plus parfait qui existe de ce grand roi. 8° *Naissance de Louis XIII à Fontainebleau, le* 27 *septembre* 1601. Ce tableau a toujours été admiré pour l'expression de douleur, mêlée de joie, qui éclate sur la figure de la reine, et que l'artiste a su rendre avec tant de vérité et de bonheur qu'elle ne laisse dans l'esprit aucune équivoque. 9° *Henri IV part pour la guerre d'Allemagne et confie à la reine le gouvernement du royaume;* 10° *Couronnement de Marie de Médicis.* Dans cette belle composition, l'artiste a déployé tous les prestiges de son art; elle est regardée comme la plus parfaite de cette suite historique, et on la met au nombre des chefs-d'œuvre de Rubens. 11° *Apothéose de Henri IV et régence de Marie de Médicis.* La figure du roi, enlevé par le Temps et reçu dans l'Olympe; Bellone et la Victoire exprimant leur douleur; de l'autre côté, la reine sur son trône, vêtue de deuil et les yeux baignés de larmes, sont des figures dont l'expression profonde est rendue avec une énergie à laquelle peu de peintres ont su atteindre. 12° *Gouvernement de la reine;* 13° *Voyage de Marie de Médicis au Pont-de-Cé;* 14° *Échange de la princesse Isabelle de Bourbon, qui doit épouser Philippe IV, et d'Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII;* 15° *Félicité de la régence;* 16° *Majorité de Louis XIII;* 17° *La reine s'enfuit du château de Blois, où son fils l'avait reléguée par le conseil des courtisans;* 18° *Réconciliation de la reine et de son fils:* 19° *Conclusion de la paix;* 20° *Entrevue de Marie de Médicis et de son fils;* 21° *Le Temps fait triompher la Vérité.* Si l'on peut blâmer dans des sujets historiques l'introduction de l'allégorie, si l'on ne craint pas de dire qu'il est absurde de voir, par exemple, une figure entièrement nue de Mercure entre deux cardinaux, il faut avouer d'un autre côté, pour être juste, que jamais allégories n'ont été plus claires et plus heureuses que celles que Rubens a introduites dans ces diverses compositions, et qu'elles prouvent tout à la fois l'étendue de ses connaissances et la fécondité de son imagination. Quant aux autres qualités qui lui sont particulières, on les y voit toutes réunies, sinon dans chaque morceau, du moins dans un grand nombre d'entre eux et à un assez haut degré pour avoir fait de cette galerie une des suites les plus précieuses qui existent en peinture. Ce qui rend cet ouvrage non moins admirable, c'est le peu de temps que l'artiste mit à l'exécuter, puisqu'il n'y employa que vingt mois au plus; il est vrai qu'il se fit aider par ses élèves, qui ébauchaient ordinairement ses tableaux, et il serait même aisé de désigner ceux où Jordaens a mis la main; mais cette promptitude n'en est pas moins extraordinaire, et c'est une qualité de plus quand elle ne nuit pas à la perfection. La reine, vivement frappée du talent de Rubens, de sa conversation spirituelle et de ses connaissances en tous genres, exigea de lui une pareille suite de tableaux destinée à consacrer les hauts faits de Henri IV, son époux, et qui devait être placée dans la galerie parallèle à celle qu'il venait de terminer. Il s'empressa de répondre aux désirs de la reine et commença les esquisses; mais,

avant qu'il les eût terminées, la reine, brouillée de nouveau avec son fils, vint chercher un refuge à la cour de Bruxelles, et l'entreprise de Rubens demeura interrompue; il n'en resta que six grandes esquisses imparfaites, qui furent vendues à la mort de l'artiste. Marie de Médicis, en se rendant à Bruxelles avec son second fils Gaston, duc d'Orléans, était venue réclamer la médiation de l'infante Isabelle et du roi d'Espagne entre elle et son fils. L'archiduchesse, qui connaissait la capacité de Rubens et qui savait le cas particulier qu'en faisait la reine mère, le choisit pour conduire cette négociation, qui ne put réussir; et la reine, quittant la Belgique, trouva un asile à Cologne, où elle mourut de misère en 1643, dans la maison même où Rubens était né. Pendant son séjour à Paris, il avait fait connaissance avec le favori du roi d'Angleterre Charles I[er], duc de Buckingham, qui était venu chercher la princesse Henriette de France, destinée à son souverain. Ce seigneur, instruit de la confiance dont Rubens jouissait auprès de l'archiduchesse Isabelle, lui témoigna le désir de voir cesser enfin la mésintelligence qui régnait depuis si longtemps entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre. Rubens, de retour à Bruxelles, rendit compte de cette ouverture à l'archiduchese, qui lui ordonna d'entretenir un commerce de lettres avec le duc, tandis que de son côté elle prendrait les ordres du roi d'Espagne. Ces diverses négociations avaient longtemps retenu Rubens à Bruxelles. Buckingham crut qu'il voulait renoncer à la peinture, et lui envoya un connaisseur éclairé, nommé Blondel, pour le déterminer à lui vendre son cabinet. Rubens résista longtemps; mais cédant à l'amitié du duc et à ses instances, il lui vendit sa collection de tableaux et d'antiques, à condition que l'acheteur lui fournirait, à ses frais, des plâtres des statues, bustes et bas-reliefs qui en faisaient partie et les ferait placer dans l'endroit qu'occupaient les originaux. Rubens, de son côté, remplaça les tableaux par d'autres tableaux, et en peu d'années il eut formé un nouveau cabinet aussi précieux que le premier. Il s'était remis d'ailleurs à la peinture, et le premier de ses nouveaux ouvrages fut une *Cène* pour la cathédrale de Malines. Ce tableau, il est vrai, fut ébauché par son élève Van Egmont; mais il le retoucha soigneusement, et l'on voit même, en l'examinant avec attention, que le peintre a substitué, dans la figure de Judas, un bras entier à celui que Van Egmont avait peint primitivement. On aperçoit aussi le cachet du maître dans la composition générale et dans l'art avec lequel il a rehaussé la vigueur du coloris par des touches qui n'appartiennent qu'à lui. L'église de St-Jean, dans la même ville, voulut avoir un de ses ouvrages pour décorer le maître-autel. Il s'empressa de se rendre à cette demande; et il paraît qu'il fut jaloux d'y déployer tout son talent. Le tableau principal représente l'*Adoration des mages*. Sur le volet à gauche, est la *Décollation de St-Jean-Baptiste;* sur celui à droite, le *Martyre de St-Jean l'Evangéliste*. Les revers de ces deux volets ont en outre pour sujet *St-Jean-Baptiste dans le désert* et *St-Jean l'Evangéliste dans l'île de Pathmos*. Au-dessous de l'autel se trouvait, à droite, la *Résurrection de Jésus-Christ;* au milieu, le *Christ en croix*, et à gauche, l'*Adoration des bergers*. Ces divers tableaux, tous ébauchés et peints de la main de Rubens, sont exécutés avec une telle finesse et un si grand soin qu'une miniature ne saurait être terminée avec plus de fini; et cependant il ne mit que dix-huit jours pour achever ces huit tableaux, ainsi que le prouvent la quittance originale et le compte que l'on conservait dans la sacristie de l'église. Ils ont fait partie du musée du Louvre jusqu'en 1815. L'église de Notre-Dame de Malines possédait un des chefs-d'œuvre de Rubens, la *Pêche miraculeuse*, qui ornait la chapelle du corps des marchands de poisson. Sur l'un des volets était *le Jeune Tobie et le poisson*, et sur l'autre la *Pêche du poisson portant le denier du tribut*. Au revers étaient les figures de *St-Pierre* et de *St-Paul*. Le musée du Louvre a aussi possédé ces trois tableaux jusqu'en 1815. Au-dessus du tabernacle étaient trois autres petits tableaux, représentant *Jonas jeté à la mer*, *St-Pierre s'enfonçant dans les eaux* et un *Christ en croix*. C'est dans son château de Steen, et en dix jours seulement, qu'il peignit ces beaux ouvrages, dans lesquels il a mis tout ce qu'il savait; il les peignit seul, parce qu'ordinairement il n'amenait à Steen aucun de ses élèves; il venait simplement s'y délasser de ses travaux et se livrer sans distraction à la promenade, à la lecture et à l'étude du paysage. Ce château, situé à peu de distance de Malines, dans un lieu ombragé de bois et dans un terrain moins uniforme que celui du reste de la Flandre, lui offrait des points de vue variés et tels qu'il pouvait les désirer pour ses études. Les augustins possédaient un de ses tableaux, représentant *le Mariage de Ste-Catherine*, qu'ils vendirent, en 1766, au chevalier Verhulst, de Bruxelles. Plusieurs parties de ce tableau ne démentent pas le talent du peintre; mais toute la figure de la sainte offre jusqu'à l'excès les défauts de forme et de goût que l'on reproche aux figures de femme dans un grand nombre de ses compositions. Ayant perdu son épouse en 1626, il la fit inhumer dans le tombeau qu'il avait élevé pour sa mère, dans l'église de l'abbaye de St-Michel; et, pour faire diversion à sa douleur, il résolut de parcourir la Hollande et d'aller visiter Corneille Poelembourg, qui demeurait à Utrecht, et avec lequel il s'était lié d'amitié pendant son séjour à Rome. Son projet était en même temps de faire connaissance avec les peintres qui, à cette époque, florissaient en Hollande, et d'acquérir de leurs ouvrages. A Gouda, il trouva

Sandrart qui était venu à sa rencontre, et qui lui offrit de l'accompagner dans son voyage. Rubens, qui l'avait pris en amitié pendant son séjour à Rome, accepta son offre avec empressement, et les deux amis se mirent en route pour Utrecht. Leur première visite fut pour Poelembourg, dont Rubens voulut avoir plusieurs paysages. Le lendemain, ils se rendirent chez Gérard Honthorst, qui ébauchait en ce moment un tableau de *Diogène sa lanterne à la main ;* Rubens fut si charmé de cet ouvrage qu'il l'acheta avant même que Honthorst l'eût terminé. C'est de cette manière qu'il continua son voyage jusqu'à la Haye, ne traversant aucune ville sans en visiter les artistes, et laissant dans chacune des preuves de son amour pour les arts, de son affection pour ses rivaux et de sa générosité. Cependant, cette tournée pittoresque n'était qu'un prétexte pour cacher le véritable but de son voyage : il avait été chargé, par l'infante Isabelle, de s'insinuer auprès des états généraux séant à la Haye, et de tâcher de dissiper quelques difficultés qui s'étaient élevées entre les deux cours. A son retour, il fit, pour la confrérie des arbalétriers de Lierre, son fameux tableau du *Martyre de St-Georges*, patron de la confrérie. Ce morceau, qui n'est pas d'une grande dimension, fut terminé en peu de jours ; mais peut-être Rubens n'a-t-il jamais produit une figure plus parfaite, sous le rapport du dessin et de la profondeur de l'expression, que celle du saint martyr. Ce tableau, d'ailleurs, n'est pas moins remarquable par l'heureux enchaînement des groupes, la beauté de la couleur et l'habile distribution des lumières. Rubens, par amitié pour celui qui le lui avait demandé, ne voulut en recevoir que soixante-quinze florins. En 1768, le chevalier Verhulst, de Bruxelles, en offrit cinq mille florins à la confrérie, qui accepta le marché ; mais le bourgmestre et le conseil de la ville, s'étant assemblés, défendirent à la confrérie de livrer ce chef-d'œuvre. Dans une chapelle de la même église, se trouve un autre tableau de Rubens, dont le sujet est *l'Apparition de la Vierge à St-François d'Assise;* sur les volets, on voit d'un côté *St-François recevant les stigmates*, et de l'autre *Ste-Claire en oraison*. Ce dernier l'emporte de beaucoup sur les deux autres. Ils avaient été vendus, en 1727, à quatre marchands d'Anvers ; le conseil de la ville empêcha la consommation du marché, comme il l'avait fait pour le *St-Georges*. On remarquait, dans l'église des capucins de la même ville, une *Descente de croix* de Rubens, dont plusieurs parties sont dignes de son talent, mais dont la composition est confuse et pèche par la lourdeur du dessin et le colossal des figures. La destinée de Rubens était de se voir quelquefois arraché aux arts par la politique. Le roi d'Espagne, Philippe IV, avait été informé de ses entretiens avec le duc de Buckingham, relativement aux moyens de rétablir la paix entre les deux couronnes ; il voulut y donner suite, et la princesse Isabelle crut ne pas pouvoir choisir un plus habile agent que Rubens lui-même. Elle le chargea donc de se rendre à Madrid, avec des instructions secrètes, pour continuer cette négociation. Il y arriva au mois de septembre 1627. Le roi le reçut dans son cabinet avec beaucoup de distinction. Rubens exposa l'objet de sa mission à Philippe IV, qui fut satisfait de sa manière de s'exprimer. Les entrevues subséquentes que le monarque eut avec l'artiste, et dans lesquelles il le consulta sur des affaires d'Etat étrangères à sa mission, ne firent que le confirmer dans la haute opinion qu'il avait de lui. Le duc d'Olivarès en porta le même jugement et détermina le roi à faire expédier à Rubens les patentes de secrétaire du conseil privé de l'archiduchesse Isabelle. Son séjour à Madrid ne fut pas sans fruit pour son art. Le roi le chargea de copier les deux tableaux du Titien représentant *l'Enlèvement d'Europe* et *le Bain de Diane*, dont il voulait donner les originaux au prince de Galles, qui en avait parut charmé lorsqu'il était venu en Espagne pour épouser l'infante; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, les originaux et les copies sont restés à Madrid. Dans l'intervalle, Rubens entretenait une correspondance avec son ami Gevaerts, secrétaire de la ville d'Anvers (*voy.* GEVARTIUS), auquel il avait confié le soin de diriger l'éducation de ses deux fils. Il lui disait : *Albertulum meum vobis commendo, non ut illum in oratorio, sed museo vestro colloces*. Tandis qu'il était à la cour de Madrid, le roi de Portugal, désirant connaître un artiste dont la renommée occupait toute l'Europe, lui fit dire de se trouver sur la frontière, à sa maison royale de chasse de Villa-Viciosa. Rubens se rendit à cette invitation. Une foule de seigneurs espagnols, curieux de voir la cour de Portugal, lui demandèrent la permission de l'accompagner. Lorsque cette troupe nombreuse et brillante approcha du lieu du rendez-vous, le roi de Portugal, qui craignait sans doute d'avoir à défrayer tant d'hôtes, envoya un de ses gentilshommes à Rubens pour l'informer que Sa Majeté avait été forcée de retourner en toute hâte à Lisbonne, et lui offrir de sa part une bourse de cinquante pistoles, pour les dépenses de son voyage. Tout le monde fut surpris de cette déclaration inattendue, et Rubens dit à l'envoyé : « Je vous prie, « monsieur, de présenter mes très-humbles res« pects à Sa Majesté ; je m'étais empressé d'obéir « à son invitation : je regrette de ne pouvoir « prendre moi-même les ordres dont elle aurait « voulu m'honorer. Quant au motif de mon « voyage, je la prie d'être convaincue que je n'y « ai point été déterminé par l'appât d'un présent « de cinquante pistoles, puisque j'en avais ap« porté mille avec moi pour ma dépense et celle « de ces messieurs qui m'accompagnent, pen« dant notre séjour à Villa-Viciosa. » Et il reprit aussitôt la route de Madrid. Enfin, après un sé-

jour de dix-huit mois dans cette ville, le roi lui fit remettre ses instructions et ses lettres de créance pour la cour de Londres et lui fit présent, à son départ, d'une bague enrichie de superbes diamants et de six magnifiques chevaux andalous. De retour à Bruxelles, Rubens communiqua ses instructions à l'archiduchesse; et, après avoir pris ses ordres, il s'embarqua pour l'Angleterre. Lorsqu'il arriva à Londres, le duc de Buckingham était mort depuis un an. Ne voulant pas faire connaître immédiatement le sujet de sa mission, Rubens tâcha sous un prétexte quelconque d'avoir une entrevue avec le chancelier Cottington; son art lui en fournit le moyen. Le ministre, frappé de ses manières, en parla au roi, qui voulut le voir. Le monarque lui donna audience dans son cabinet et l'interrogea sur son pays, sur son art, sur le motif de son voyage en Angleterre; Rubens satisfit à tout, sans toutefois se découvrir entièrement, et le roi, charmé des talents de ce peintre célèbre, désira être peint par lui. Pendant qu'il travaillait à ce portrait, le roi lui parla de nouveau des difficultés qui existaient entre les deux cours de Londres et de Madrid et des moyens de terminer la guerre. Alors Rubens, s'expliquant plus ouvertement, lui dit qu'il avait à ce sujet des instructions de Philippe IV, et qu'il serait très-honoré si Sa Majeté consentait à le reconnaître comme négociateur. Le monarque répondit que le roi d'Espagne ne pouvait envoyer quelqu'un qui lui fût plus agréable. Il le mit en rapport avec le chancelier, et, au bout de deux mois de conférences, les bases du traité de paix furent arrêtées à la satisfaction des deux parties. Charles I^er^, pour lui témoigner son estime, le créa chevalier en plein parlement, quoique l'usage fût de faire cette cérémonie dans une salle du palais de White-Hall. Il lui fit présent, en outre, de l'épée enrichie de diamants avec laquelle il l'avait reçu chevalier et ajouta à ses armes un canton chargé d'un lion d'or. Lorsque Rubens vint prendre congé de Sa Majesté, elle tira de son doigt une bague enrichie d'un superbe diamant, qu'elle lui donna, ainsi que le cordon de son chapeau, qui valait plus de dix mille écus, et lui mit au cou une riche chaîne en or, ornée de son portrait, que le peintre ne cessa de porter jusqu'à sa mort. Ces négociations n'avaient pas tellement absorbé ses moments, qu'il ne trouvât encore le temps de peindre. Il fit, à la demande du roi, neuf grandes pièces et un plafond pour la salle des ambassadeurs, au palais de White-Hall, et y représenta *les Actions principales du règne de Jacques I^er^, depuis son avénement au trône d'Angleterre*. Il fit en outre le *Portrait de Charles I^er^*, sous la figure de St-George à cheval. La femme que le saint délivre du dragon était le portrait de la reine. Il fit en outre une *Assomption de la Vierge*, pour le comte d'Arundel. Enfin il exécuta pour le roi une suite de huit tableaux, tirés de l'*Histoire d'Achille*, qui furent reproduits ensuite en tapisserie. Rubens, de retour à Bruxelles, rendit compte de sa mission à l'archiduchesse et se hâta de retourner à Madrid, où le roi le reçut avec les plus grands honneurs. Il lui donna la clef d'or, confirma le titre de chevalier que lui avait décerné le roi d'Angleterre et le congédia comblé de riches présents, avec de nouvelles instructions relatives à la mésintelligence qui régnait entre l'archiduchesse Isabelle et les Etats de Hollande. De retour dans les Pays-Bas, Rubens regagna promptement sa maison d'Anvers, pour se délasser de ses missions diplomatiques en reprenant ses travaux accoutumés. Ce fut alors qu'il épousa sa seconde femme, Hélène Froment (1630). Le supérieur de l'abbaye d'Affilghem lui demanda un tableau d'autel, que Rubens exécuta en seize jours, et qui représentait *le Christ succombant sous le poids de sa croix*. Cette vaste composition est une des plus belles qu'ait produites son pinceau; il n'a jamais porté plus loin que dans la tête du Christ le pathétique et la double expression des souffrances de l'homme et de la résignation du Sauveur. Lorsque ce tableau fut terminé, les religieux firent quelques difficultés sur le prix, prétendant que le peintre avait mis trop peu de temps à l'exécuter pour que le tableau valût ce qu'il en demandait. Rubens, afin de mettre un terme à leurs plaintes, promit de peindre un grand tableau pour leur réfectoire; il leur en donna même l'esquisse, qui représente *les Miracles de St-Benoît*. Le doyen et les chefs de la confrérie de St-Roch d'Alost désirèrent aussi un tableau pour leur chapelle. Ce tableau, qui représente *St-Roch guérissant les pestiférés*, passe pour un des plus parfaits qui soient sortis du pinceau de Rubens et pour un des plus beaux qu'ait produits l'école flamande. Il fut cependant achevé en huit jours; et Rubens fut si charmé de la facilité avec laquelle les membres de la confrérie lui payèrent le prix de ce bel ouvrage, que, voulant reconnaître leur procédé, il leur fit don pour leur autel de trois petits tableaux, représentant un *Ange qui guérit St-Roch de la peste, St-Roch en prison* et un *Christ en croix*. Il est à regretter que le tableau principal ait beaucoup souffert des restaurations d'un peintre ignorant qui lui a enlevé une partie de son éclat. Ce tableau, qu'on a vu au musée du Louvre, a été rendu en 1815. La ville de Gand s'enrichit également des ouvrages de Rubens. Dans l'église de St-Bavon, il peignit le *Saint titulaire distribuant ses aumônes aux pauvres*. Ce tableau a si cruellement souffert des outrages des restaurateurs qu'il est impossible aujourd'hui d'en apprécier la beauté. Un autre tableau plus célèbre, représentant *le Martyre de St-Liévin*, ornait l'église des jésuites. Cette composition, dont le sujet est horrible (il représente un saint dont on arrache les entrailles au moyen d'un cylindre), n'en offre

pas moins une des plus belles conceptions du peintre. Lorsque Joseph II supprima une partie des maisons religieuses des Pays-Bas, Louis XVI fit acheter ce tableau, qui fut longtemps un des ornements du cabinet du roi. Pendant que la France possédait les chefs-d'œuvre de Rubens, on voulut dédommager la Belgique des pertes qu'elle avait faites en ce genre, et l'on donna le *Martyre de St-Liévin* au musée de Bruxelles, dans lequel il est resté, quoique le musée du Louvre ait rendu tous les tableaux dont celui-ci était le dédommagement. L'idée que Rubens avait développée dans son tableau des dominicains d'Anvers, en peignant *Jésus-Christ, la foudre à la main, menaçant les pécheurs*, lui parut mériter d'être reproduite; et il répéta le même sujet pour les dominicains de Gand, avec quelques changements dans la composition (ce tableau vint en France après la conquête de la Belgique et fut donné, quelques années après, au musée de Bruxelles). Rubens fit pour la même église deux tableaux, dont l'un représentait *la Madeleine mourante assistée par des anges* et l'autre *St-François d'Assise recevant les stigmates*. Les villes de Bruges, de Tournai, de Namur, de Lille, de Berg St-Winoc et de St-Omer voulurent avoir de ses tableaux; et malgré les demandes multipliées qu'il recevait de toutes parts, sa facilité prodigieuse, son amour pour son art et son obligeance sans bornes lui rendaient tout possible. Il est vrai que, depuis un grand nombre d'années, il mettait à profit les talents des nombreux élèves qu'il formait, en les chargeant d'ébaucher ses ouvrages, auxquels il lui suffisait ensuite de donner le cachet du maître par quelques unes de ces touches qui révèlent un homme supérieur. Peu de mois s'étaient écoulés depuis que, de retour de la cour de Madrid, il se livrait à ses travaux favoris, lorsque l'archiduchesse Isabelle réclama ses services, et le chargea d'une commission secrète auprès des Etats de Hollande, qui lui faisaient la guerre, et dont les progrès commençaient à l'alarmer. Rubens se rendit à la Haye, sous prétexte d'acheter des tableaux, et eut en secret quelques conférences avec le prince Maurice de Nassau; sa négociation aurait réussi sans la mort inattendue du prince, arrivée le 23 avril 1625. Rubens avait cependant préparé les voies, et les nouveaux négociateurs que l'archiduchesse envoya quelque temps après en Hollande n'eurent qu'à suivre les conseils de leur prédécesseur; mais, jaloux de s'attribuer à eux seuls la gloire de cette paix, ils intriguèrent si bien auprès des ministres de la princesse que Rubens fut rappelé à Bruxelles. La mort d'Isabelle, qui survint quelque temps après, lui fut d'autant plus sensible que l'archiduchesse n'avait jamais cessé de l'honorer d'une estime et d'une affection particulières. Le roi d'Espagne, Philippe IV, devenu, par la mort de sa tante Isabelle, possesseur des Pays-Bas, en confia le gouvernement à son frère unique, le prince Ferdinand, au commencement de 1634. Mais avant de prendre possession de son gouvernement, Ferdinand fut envoyé par le roi à la tête d'une armée espagnole, pour appuyer les Autrichiens que menaçaient les Suédois et la ligue des princes d'Allemagne. Les ennemis furent complétement défaits à Nortlingue. Quand, après cette victoire, le prince Ferdinand vint enfin à Bruxelles, Rubens se rendit auprès de lui pour le complimenter et reçut de ce prince, qui déjà l'avait apprécié pendant ses deux voyages à Madrid, l'accueil le plus honorable. Au commencement de 1635, le conseil municipal d'Anvers, instruit que Ferdinand viendrait visiter la ville au mois de mai suivant, donna aussitôt les ordres nécessaires pour le recevoir de la manière la plus solennelle. Rubens fut chargé de toute la partie des décorations, et jamais peut-être son génie ne déploya tant de puissance que dans cette occasion : architecte, peintre, décorateur, poëte, il sembla se multiplier pour répondre aux vues de ses concitoyens. Onze arcs triomphaux, tous plus remarquables les uns que les autres par la richesse et la variété de l'ordonnance, la beauté de l'architecture, la profusion des ornements, l'heureux emploi de l'allégorie, l'esprit et l'à-propos des inscriptions, et surtout la magnificence des nombreux tableaux dont il enrichit ces monuments, que la gravure a heureusement préservés d'une entière destruction (1); tout prouve qu'il n'y avait rien que l'on ne dût attendre de son génie. On a conservé cinq des grandes esquisses qui ornaient ces arcs de triomphe; ce sont celles qui représentent : 1° *le Mariage de Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien, avec la princesse Jeanne d'Aragon;* 2° *la Bataille de Nortlingue*, gagnée par l'archiduc Ferdinand; 3° *les Trophées de la victoire de Calloo*, près d'Anvers, remportée par le même prince; 4° *Jason s'emparant de la Toison d'or;* 5° *Hercule vainqueur du dragon des Hespérides*. Les deux derniers ornaient l'arc triomphal érigé devant l'hôtel de la Monnaie. Ces cinq esquisses avaient été apportées à Paris après la conquête de la Belgique; elles ont été rendues en 1815. Rubens ne put jouir du triomphe que devaient lui procurer tant de conceptions brillantes. Lorsque Ferdinand fit son entrée dans Anvers, l'artiste se trouva retenu chez lui par un accès de goutte, qui ne lui permettait pas même de marcher; mais le prince vint lui rendre visite dans sa maison, l'entretint pendant plusieurs heures et ne voulut point le quitter sans avoir admiré tout ce que sa demeure renfermait de précieux pour les arts. Ce n'était pas le seul souverain qui lui eût donné de pareilles marques de considération. La reine mère, Marie de Médicis, pendant son séjour en Flandre, était venue voir

(1) Les monuments qui décorent cette pompe triomphale ont été gravés par Van Thulden et décrits par Gasp. Gevaerts, historiographe de la ville d'Anvers, 1641, in-fol. G—cs.

l'atelier de l'artiste dont le génie avait embelli son palais du Luxembourg. L'archiduc Albert, la princesse Isabelle, lui avaient témoigné les mêmes égards; et il n'était pas un personnage de quelque importance qui ne se fît un devoir de venir rendre hommage à ses talents. Cet empressement, d'ailleurs, était justifié par le caractère personnel de Rubens : magnifique, généreux, bienfaisant, étranger à l'envie, il faisait le plus noble usage des biens considérables que son pinceau lui avait procurés. Les nombreux élèves qu'il se plaisait à former trouvaient en lui un père plutôt qu'un maître. Jordaens, David Téniers, Van Tudlen, et une foule d'autres peintres fameux, qu'il eut pour élèves, et parmi lesquels Van Dyck doit tenir le premier rang, suffiraient pour la renommée de tout autre artiste. En vain l'a-t-on accusé d'avoir été jaloux de Van Dyck : le conseil qu'il lui donna d'aller se perfectionner en Italie, le présent qu'il lui fit d'un magnifique cheval à son départ, prouvent l'absurdité de ce reproche. Son esprit, toujours tourmenté du besoin de produire, n'avait pas un moment d'oisiveté. Lorsque Rubens ne peignait pas, il lisait, dans leur langue, qu'il parlait avec autant de facilité que la sienne, les poètes et les historiens latins. Le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien ne lui étaient pas moins familiers. En peignant, il avait encore auprès de lui une personne qui lui lisait des passages de Plutarque, de Tite-Live, de Tacite, d'Homère et de Virgile, ou les ouvrages qui avaient du rapport au sujet qu'il exécutait. Les seules distractions qu'il se permît étaient, dans les beaux jours, de faire le tour des remparts ou une promenade aux environs de la ville, sur un magnifique cheval d'Espagne. Il aimait passionnément les chevaux; et il en entretenait toujours quelques-uns fort beaux dans ses écuries, pour les monter ou pour s'en servir comme de modèles. Chaque année, il allait aussi passer une partie de la belle saison dans sa seigneurie de Steen, près de Malines, où il se livrait au plaisir de la chasse et de la pêche, sans négliger l'exercice de son art; il y trouvait au contraire une ressource pour l'étude des paysages qu'il devait introduire dans ses tableaux. Sa table, quoique servie avec délicatesse, l'était sans profusion; il aimait à y réunir des amis et à se livrer avec eux à une joie qui ne dégénérait jamais en excès. Enfin, l'éducation de ses enfants était une des occupations les plus importantes de sa vie. De sa première femme, il avait eu deux fils (Albert et Nicolas). Il eut cinq enfants de la seconde : François, qui fut membre du conseil souverain de Brabant; Claire-Eugénie, mariée à Philippe Van Paris, seigneur de Merxhem; Elisabeth, qui épousa N. Lunden; Constance-Albertine, qui embrassa l'état religieux, et Pierre-Paul, le plus jeune, qui se fit prêtre. Malgré une vie réglée et exempte d'excès, Rubens fut attaqué, vers l'année 1634, de violents accès de goutte qui le détournèrent de ses travaux et qui, redoublant pendant ses deux dernières années, ne lui permirent plus de tenir le pinceau. Enfin, il mourut par une goutte remontée, le 30 mai 1640. Sa veuve lui fit ériger un riche mausolée dans l'église de St-Jacques d'Anvers, et l'orna d'un tableau du défunt où sont figurés la *Vierge* et l'*Enfant Jésus*, auxquels *St-Jérôme*, *St-Georges*, etc., présentent les deux femmes de Rubens, qui s'est peint lui-même sous la figure de St-Georges. Apporté à Paris en 1794, ce tableau a été donné, par la suite, au musée de Bruxelles. La collection précieuse de tableaux, d'antiquités et d'objets d'art, à la formation de laquelle Rubens avait consacré une partie de sa fortune et de sa vie fut vendue après lui; et la plupart des souverains de l'Europe s'empressèrent d'en enrichir leurs cabinets. Il serait impossible de citer tous les ouvrages dus au pinceau de ce grand artiste. Toutefois, outre ceux que l'on a déjà cités, on ne saurait se dispenser de faire mention de l'*Histoire de Constantin*, en douze tableaux; de celle de *Décius*, en huit, et de onze *grandes chasses*, parmi lesquelles on admire les deux *Chasses aux lions*, notamment celle où l'on voit quatre hommes à cheval, dont un renversé, et trois hommes combattant à pied; la *Chasse au sanglier*, celle *au crocodile*, et enfin celle *aux lions et aux tigres*. Pour donner une idée de sa prodigieuse facilité, il suffira de dire que ses ouvrages connus par la gravure s'élèvent à treize cent dix morceaux; si l'on y ajoute ceux qui n'ont point été gravés, et qui se trouvent disséminés dans une multitude de cabinets particuliers, on peut, sans exagération, porter ce nombre à plus de quinze cents. Il peignit l'histoire, le portrait, le paysage, les fruits, les fleurs, les animaux; et il était habile dans tous les genres. Il inventait facilement et exécutait avec la même célérité. On l'a vu souvent faire, sans s'arrêter, plusieurs esquisses du même sujet, et toutes différentes. Il aimait les vastes compositions, dans lesquelles il pouvait se déployer tout entier. Il n'avait pas, comme Rapaël, la grâce qui respire dans toutes les productions de ce peintre divin; mais il possédait au suprême degré cette fougue qui se manifeste par les effets qui frappent d'étonnement. Il semblait que ses figures, que ses groupes sortissent tout formés de son cerveau pour se retracer sur la toile. Ce qui facilitait encore la rapidité de son exécution, c'est que, ne se laissant point ralentir par la recherche qu'exige la pureté du contour, que ne dessinant pas même, la plupart du temps, le trait de ses figures, il pouvait se livrer à toute l'impétuosité de sa pensée et la reproduire avec la même chaleur qu'il l'avait conçue; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il fût un dessinateur médiocre. Son dessin, qui a de la grandeur, est plein de facilité. Il connaissait l'anatomie; mais la science cédait, chez lui, à l'impétuosité de la conception; et il préférait l'éclat des effets à la beauté des formes.

Il sacrifiait l'exactitude du trait à la magie de la couleur; au surplus, quoiqu'on puisse lui reprocher de l'exagération dans le contour, le mouvement est toujours juste et vrai; et l'on voit qu'il ne lui aurait fallu qu'un peu plus d'attention et de travail pour arriver à la pureté de la forme. Quoiqu'il eût étudié l'antique, Michel-Ange et Raphaël, il s'est rarement élevé au beau idéal, content de l'imitation de la nature flamande. Ses muscles sont bien attachés, et leurs fonctions bien accusées; mais ils sont flasques et mollasses, défaut qui se fait particulièrement sentir dans ses figures de femme. L'expression forte et profonde des passions convenait à la nature de son talent; il a su les rendre avec vérité et énergie; mais la plupart de ses ouvrages, nous le répétons, paraissent étrangers à cette grâce qui fait le charme de ceux de Raphaël. C'est principalement comme coloriste qu'il a mérité sa gloire; et cependant, dans cette partie de l'art, il n'a peut-être point égalé le Titien. Son suprême mérite consiste dans le grandiose de l'effet, dans l'enthousiasme et la variété de sa composition. Il est le premier des peintres d'apparat; et jamais artiste n'a poussé aussi loin que lui, sous ce rapport, la puissance de l'art. Il a plus d'expression que le Titien : il est plus brillant et moins vrai, et il possède peut-être à un degré moins élevé que le Corrége la science du clair-obscur. Il étonne davantage; mais ses moyens sont moins simples, et par conséquent moins admirables. Sa manière de peindre consistait à poser chaque teinte à côté l'une de l'autre, et à ne les unir que par un léger maniement de brosse, dont le travail se laisse trop souvent apercevoir. Le Titien, au contraire, fondait si bien ses teintes, que (comme dans la nature) on ne peut marquer la place où elles commencent et celle où elles finissent. Les chairs de Rubens sont quelquefois brillantes comme du satin, et ses teintes sont si fortes et si séparées qu'elles forment pour ainsi dire des taches. Quelquefois encore ses reflets sont si outrés qu'ils font paraître les corps comme s'ils étaient diaphanes. « Quoiqu'on puisse lui « reprocher, dit Reynolds, la facilité avec la« quelle il inventait, la richesse de sa compo« sition, l'éclat séduisant et la beauté de son « coloris éblouissent à un tel point la vue qu'aus« sitôt qu'on a ses ouvrages devant les yeux, on « ne peut s'empêcher de croire que ses beautés ra« chètent amplement ses défauts. » En un mot, si l'on doit réserver dans la peinture le premier rang à Raphaël et à Michel-Ange, pour les qualités supérieures qui les distinguent, Rubens peut être mis en parallèle, pour celles dans lesquelles il brille, avec les peintres de génie qui se rapprochent le plus de ces deux lumières de l'art. Outre les vingt-quatre tableaux de la galerie du Luxembourg, qui font aujourd'hui partie du musée du Louvre, cet établissement possède du même maître : 1° la *Fuite de Loth et de ses filles*; 2° l'*Adoration des mages*; 3° la *Fuite en Egypte*, effet de clair de lune, tableau de chevalet; 4° *la Vierge et l'Enfant Jésus, sur des nuages, entourés de groupes d'enfants*, tableau connu sous le nom de *la Vierge aux Anges*; 5° le *Denier de César* (1); 6° *Jésus en croix, pleuré par la Vierge, St-Jean et la Madeleine*; 7° le *Triomphe de la Religion*, tableau dont les figures sont demi-colossales (2); 8° *Thomyris, reine des Scythes, faisant plonger la tête de Cyrus dans un vase plein de sang*; 9° *Diogène, la lanterne en main, cherchant un homme* (3); 10° *Portrait de Jean Richardot*, faussement attribué à Van Dyck; 11° *Portrait d'une dame de la famille de Boonen* : elle tient une cordelière en filigrane; 12° *Portrait d'Elisabeth de Bourbon*, fille de Henri IV et femme de Philippe IV, roi d'Espagne : elle est assise et tient un bouquet de roses; 13° *Portrait d'une femme avec deux enfants*. Ce morceau, que l'on dit représenter la seconde femme de Rubens et deux de ses enfants, n'est qu'en partie ébauché. 14° *Kermesse ou fête de village*. Ce tableau a été fait pour montrer à David Téniers l'enthousiasme et la verve avec lesquels devaient être exécutés les sujets de ce genre. 15° l'*Arc-en-ciel*, paysage; 16° *Paysage, effet de soleil* : à droite, un moulin à vent; dans le coin à gauche, un filet tendu pour prendre des oiseaux; 17° enfin, un *Tournoi près des fossés d'un château*. Ce dernier tableau a été sur le point d'être détruit dans les derniers jours du mois d'avril 1824. Un fou, car il est impossible de le qualifier autrement, croyant avoir à se venger d'une injustice, a trouvé le moyen de lancer de l'eau forte sur ce tableau; heureusement qu'il n'a pas réussi, et les restaurateurs du musée sont parvenus à réparer en partie le mal qu'avait souffert cet ouvrage, dont les artistes faisaient grand cas. Il représentait un tournoi où deux chevaliers luttent l'un contre l'autre. L'acharnement des deux combattants était rendu d'une manière aussi vraie qu'énergique; le paysage et le ciel offraient aussi une grande beauté. Dans la galerie d'Apollon, se remarquent les neufs dessins suivants, de Rubens : 1° l'*Adoration des bergers*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc; 2° l'*Adoration des mages*, dessin en largeur aux trois crayons, lavé et retouché à la gouache; 3° l'*Adoration des mages*, dessin en hauteur aux trois crayons, et retouché au lavis; 4° le *Christ mort, assis sur son tombeau et soutenu par sa mère*. La plaie de son côté attire l'attention de deux anges, et Madeleine

(1) Ce tableau n'est pas *de*, mais *d'après* Rubens, quoi qu'en aient dit les anciens catalogues du musée du Louvre. (*Voy.* la *Notice des tableaux du Louvre*, par M. Villot, 1860, p. 248.)

(2) Ce tableau fut acheté au général Sebastiani pour le prix de soixante mille francs, avec une autre production de Rubens qui figure également au Louvre : *le Prophète Elie dans le désert*.

(3) Il est douteux que ce tableau soit de Rubens, et les meilleurs connaisseurs se bornent à le regarder comme fait dans l'école du maître et peut-être retouché par lui. D'après l'inventaire de la collection de Louis XVI, cette composition, dont il existe un double dans la galerie de Munich, a été également attribuée à Jordaens.

examine avec douleur les clous qui attachaient son maître sur la croix ; dessin aux trois crayons, retouché à la gouache. 5° *St-François recevant les stigmates*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc ; 6° *St-Ignace de Loyola guérissant des possédés*, dessin aux crayons noir et blanc, retouché à la gouache ; 7° *St-François Xavier guérissant des malades au Japon*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc ; 8° *Pallas défend une femme et un enfant que Mars veut immoler à sa fureur*, esquisse peinte ; 9° la *Chasse aux lions*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc. Mais les richesses du musée, en tableaux de ce maître, ont été bien plus considérables. Il en a possédé cinquante et un autres, que l'on a indiqués, en grande partie, dans le cours de cet article, en désignant ceux qui ont été rendus en 1815. Parmi les ouvrages de Rubens que la France a également perdus à cette époque, et qui jouissent d'une grande réputation, on doit citer ceux qui provenaient de la galerie de Florence. Le premier, que l'on connaît sous le nom des *Quatre philosophes*, et qui offrait les *Portraits de Grotius*, de *Juste-Lipse* et de *Philippe* et de *Pierre-Paul Rubens ;* le second, qui est une *Allégorie des ravages de la guerre*, et les deux autres, des *Paysages*, dont l'un est une *Vue de Cadix*, où le peintre a représenté l'arrivée d'Ulysse chez les Phéaciens, et l'autre une *Vue des environs de Malines*. Les musées formés dans les départements possèdent de ce peintre les tableaux suivants : celui de Lyon, l'*Adoration des rois*, et le *Christ foudroyant le monde ;* celui de Nancy, *Jonas jeté à la mer, St-Pierre marchant sur les eaux* et la *Transfiguration ;* celui de Lille, la *Madeleine soutenue par les anges ;* celui de Toulouse, le *Christ entre les deux larrons ;* celui de Dijon, l'*Entrée dans Jérusalem*, la *Cène*, la *Vierge*, l'*Enfant Jésus* et *St-François ;* celui de Bordeaux, le *Martyre de St-Georges ;* celui de Marseille, la *Résurrection*, l'*Adoration des bergers*, et une *Généalogie* qui lui est simplement attribuée ; celui de Tours, l'*Epitaphe de la famille de Goubau*, et *Mars, Vénus et l'Amour au milieu d'un trophée d'armes ;* celui de Grenoble, *St-Ambroise*, *St-Georges* et *Ste-Scolastique ;* celui de Nantes, *St-François soutenu par des anges*. A l'exemple de beaucoup de grands peintres, Rubens s'est amusé à graver à l'eau-forte plusieurs pièces de sa composition, qui sont aujourd'hui de la plus grande rareté ; ce sont : 1° *St-François d'Assise recevant les stigmates*, avec le seul nom de Rubens, in-4° ; 2° la *Madeleine qui s'arrache les cheveux*, sans nom de graveur, in-4° ; 3° *Ste-Catherine, vierge et martyre; P.-P. Rubens fecit*, in-fol. ; belle pièce destinée pour être exécutée en plafond ; 4° une *Femme avec un panier pendu au bras, et tenant une chandelle à laquelle un jeune garçon veut allumer la sienne*, in-fol. Rubens, ayant gravé cette estampe à l'eau-forte, fit tirer un certain nombre d'épreuves, puis la fit terminer au burin par quelques-uns de ses graveurs ; 5° *Portrait d'un ministre anglais*, petit buste ovale, marqué *P.-P. Rubens fecit*. Les graveurs qui se sont exercés d'après ce maître sont : Wostermann, Witdouck, Bolswert, et surtout Paul Pontius, dont il se plut lui-même à diriger les talents. La *Galerie du Luxembourg*, gravée sous la direction de de Sève, et publiée en 1808, in-fol., est moins estimée que celle qui fut publiée en 1710, sur les dessins de Nattier, 27 pièces in-fol. — Les *Tableaux* (de Rubens) *de l'église des Jésuites d'Anvers* ont été gravés par Punt (*voy.* ce nom), Amsterdam, 1751, in-fol. — Enfin, Hodges a donné l'*OEuvre de Rubens* et de Van Dyck, ibid., 1804 à 1808, in-fol. de 96 planches, avec les portraits des deux artistes. Rubens a publié : 1° un opuscule sous le titre suivant : *Petri-Pauli Rubinii de imitatione statuarum græcarum schediasma ;* 2° un *Livre à dessiner*, contenant vingt morceaux, y compris le titre, le tout gravé par P. Pontius ; 3° *Théorie de la figure humaine*, considérée dans ses principes, traduite du latin, avec 44 planches gravées par P. Aveline ; Paris, 1773, grand in-4°. On y a joint une deuxième partie de *Principes de dessin*, avec 96 planches ; 4° *Palazzi antichi e moderni di Genova raccolti e designati da P.-P. Rubens*, Anvers, 1622, in-fol., avec 139 planches, en deux parties. Cet ouvrage a été réimprimé en 1652, 1653 et 1708. Le *Catalogue* des estampes gravées d'après lui a été publié par R. Hecquet, Paris, 1751, in-12. Une partie de ses cartons fut mise en vente à Rome, en 1799, par le peintre Bury (1). Sa vie a été écrite par J.-F.-M. Michel, Bruxelles, 1771, in-8°, avec un portrait (2). L'*OEuvre de Rubens*, photographié et acccompagné d'un texte par M. E. Fétis, forme vingt livraisons in-folio de 2 planches chacune, publiées à Bruxelles en 1858. En 1840, M. Gachet fit paraître à Bruxelles, en un volume in-8°, une collection de lettres de Rubens. Ce recueil offre d'autant plus d'intérêt que jusqu'alors on n'avait imprimé qu'un bien petit nombre de lettres de ce grand artiste. On en trouve une, moitié en latin, moitié en flamand, en tête du traité de Junius *De pictura veterum ;* une autre figure dans le tome 2 des *Mélanges* de Chardon de la Rochette (l'original est à la Bibliothèque

(1) *Magasin encyclop.*, 5e année, t. 1er, p. 393.

(2) On trouvera dans la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger (Bruxelles, 1854) l'indication d'un assez grand nombre de biographies et d'éloges de Rubens. Nous signalerons comme étant surtout dignes d'attention l'écrit (en allemand) de M. G.-F. Wangen, *Rubens, sa vie et son génie* (il en existe une traduction anglaise, Londres, 1840, in-12) et la *Vie de Rubens, ouvrage entièrement neuf, d'après les données les plus sûres et les plus authentiques par un homme de lettres* (par M. Gobert Alvin), Bruxelles, 1840, in-8° ; l'*Histoire de Rubens d'après des documents authentiques*, par P.-A. Gens (Bruxelles, 1840, in-12), est trop succincte, et la *Vie de Rubens*, par J.-J. Van Roy (Bruxelles, 1840, in-8°), n'apprend rien de neuf; le livre de M. Engelbert Gerridt, *Rubens, sa vie et ses contemporains*, Amsterdam, 1840, in-8°, offre des recherches utiles; malheureusement il est écrit en hollandais, langue à peu près ignorée hors des Pays-Bas. Il est bon aussi de consulter l'article Rubens dans l'*Abecedario* de Mariette, t. 5, 1858–1859, p. 39-145; et l'excellente *Notice* de M. Villot, dans le catalogue du Louvre (école flamande), 3e édition.

impériale); le *fac-simile* d'une troisième est inséré dans l'*Isographie française*, d'après un autographe faisant partie du même dépôt. Ce volume, mis au jour par M. Gachet, contient quatre-vingt-cinq lettres dont soixante-douze sont de Rubens. L'*Histoire de Rubens*, par M. André Van Hasselt, Bruxelles, 1840, in-8°, contient, pages 225 à 364, le catalogue le plus complet qui ait été publié de l'œuvre de ce maître. Les *Leçons de Rubens, ou Fragments épistolaires sur la religion, la peinture et la politique, extraits d'une correspondance inédite entre ce grand homme et Ch.-R. d'Ursel, abbé de Gembloux*, Bruxelles, 1838, grand in-8°, fut un livre supposé; M. Bonsard, qui s'en donne comme l'éditeur, en est l'auteur. L'ouvrage de M. Berthoud, *Pierre-Paul Rubens*, Paris, 1844, 2 vol. in-8°, est un roman historique qui offre quelque intérêt. P—s.

RUBENS (Albert), savant archéologue, l'un des fils du grand peintre, naquit en 1614, à Anvers. Il eut pour parrain l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. A l'exemple de Philippe Rubens, son oncle (*voy.* l'article suivant), il se passionna de bonne heure pour l'antiquité et la numismatique. Nommé secrétaire d'Etat à Bruxelles, il refusa tous les autres emplois qui lui furent offerts, pour se livrer plus tranquillement à son goût pour l'étude. Un événement déplorable interrompit le calme dont il jouissait et précipita la fin de ses jours : son fils unique fut mordu à la main par une petite chienne et mourut quelques jours après dans un accès d'hydrophobie. La mère ne put supporter un coup aussi terrible, et Rubens, miné par une fièvre lente, suivit au tombeau les deux êtres qui l'attachaient à la vie, le 1er octobre 1657. Il n'était âgé que de 43 ans. Prévoyant sa fin prochaine, il avait confié ses manuscrits à Gevartius, son ami le plus intime (*voy.* Gevartius), pour les mettre en ordre et les publier. Celui-ci crut devoir les communiquer à Gronovius et à Grævius, et ce dernier fut l'éditeur du recueil des dissertations d'Albert Rubens, qui parut à Anvers, 1665, in-4°, sous ce titre : *De re vestiaria veterum, præcipue de lato clavo libri duo*. Ce volume contient en outre : *Diatribe de gemma Tiberiana; — De gemma Augusta; — De urbibus Neocoris; — De nummo Augusti cui inscribitur : Aria recepta; — De natali die Cæsaris Augusti; — Ad Gothifrid. Wendelinum epistolæ tres.* Octave Ferrari (*voy.* ce nom), piqué de ce que Rubens avait travaillé sur un sujet qu'il se flattait d'avoir épuisé, critiqua vivement son traité *De re vestiaria;* mais Grævius a justifié Rubens de la plupart des reproches de Ferrari, dans la préface du tome 7 du *Thesaur. antiquitat. Romanar.*, où il a réuni les ouvrages des deux archéologues. Les autres dissertations de Rubens ont été recueillies dans le tome 11 du même recueil. Elles offrent toutes de l'intérêt pour les antiquaires; mais les deux plus curieuses sont celles qui ont pour objet les grandes agates-onyx conservées, l'une, en France, au cabinet des médailles, et l'autre, à Vienne, dans le cabinet de l'empereur. La première, suivant Rubens, représente l'apothéose d'Auguste, avec les princes et princesses de sa famille, et la seconde, la famille impériale sous Tibère. Celle-ci, donnée d'abord aux religieuses de Poissy, comme relique, par Philippe le Bel, qui l'avait eue des chevaliers de St-Jean de Jérusalem, fut achetée, dit-on, douze mille ducats d'or par l'empereur Rodolphe II (*voy.* la *Bibl. glyptograph.* de Murr, p. 254-270, et les différents auteurs qu'il a cités). Rubens avait composé dans sa jeunesse un nouveau commentaire sur les médailles des empereurs romains du cabinet du duc de Croy-Arschot, gravées par Jacq. Bie ou Bye (*voy.* Bye). Ce commentaire, attribué longtemps à Gevartius, quoiqu'il n'en soit que l'éditeur, fut imprimé à Anvers, 1654, in-fol., et Laurent Beger (*voy.* ce nom) en a donné une seconde édition, corrigée et augmentée, Berlin, 1700. En outre, on a de Rubens : *De vita Fl. Manlii Theodori V. C. liber*, Utrecht, 1694, in-12, publié par Grævius. Enfin on trouve dans le *Sylloge epistolarum* de Burmann (t. 2, p. 749-762) deux lettres d'Albert Rubens à Nicolas Heinsius, contenant des notes et un certain nombre de variantes sur les textes de Claudien et d'Ovide, dont celui-ci préparait les éditions. W—s.

RUBENS (Philippe), philologue, était frère aîné du peintre célèbre qui porte le même nom. Il naquit à Cologne, en 1574, et fit ses études au gymnase d'Anvers avec beaucoup de succès. A peine eut-il terminé ses cours que le président Richardot (*voy.* ce nom) le choisit pour son secrétaire et le chargea de surveiller l'éducation de ses enfants. Il suivit avec eux les leçons du célèbre Juste-Lipse et accompagna l'aîné (Guillaume) dans son voyage d'Italie. Pendant son séjour à Rome, il fut reçu docteur de la faculté de droit. De retour dans les Pays-Bas avec son élève, en 1604, il se rendit près de Juste-Lipse, qui le pressa d'embrasser la carrière de l'enseignement; mais il désirait visiter encore une fois l'Italie, et il retourna peu de temps après à Rome, où le cardinal Ascagne Colonne le fit son bibliothécaire. En 1609, il fut rappelé par le sénat d'Anvers pour succéder à Boschius dans la place de secrétaire d'Etat. Il mourut dans cette ville, le 28 août 1611, à l'âge de 38 ans, et il fut inhumé dans l'église St-Michel, où l'on voyait son épitaphe, rapportée par Foppens (*Bibl. Belgica*, t. 2, p. 1044). On a de lui *Electorum libri duo, in quibus antiqui ritus, emendationes, censuræ*, Anvers, 1608, petit in-fol., rare. Snakenburg a tiré de ce volume quelques notes, dont il a enrichi son édition de Quinte-Curce, en 1724. Rubens avait découvert, dans la bibliothèque du cardinal Colonne, un manuscrit contenant les homélies de St-Astère, évêque d'Amasée (*voy.* Astère), et il les traduisit en

latin. Cette version fut publiée par Jean Brants (*voy.* ce nom), sous ce titre : *S. Asterii, episcopi Amaseæ, homiliæ, gr. et lat. nunc primum editæ; accedunt carmina Phil. Rubenii, narrationes et epistolæ selectiores*, etc., Anvers, 1615, in-4°, p. 284, non compris les préliminaires. On trouvera la description de ce rare volume dans l'*Adparatus litterarius* de Freytag (t. 1er, p. 86-91). Il est précédé d'une vie de Rubens, par l'éditeur. Le *Sylloge epistolarum* de Burmann contient une seule lettre de Phil. Rubens, t. 2, p. 205; elle est adressée à Juste-Lipse, dont il fut constamment un des admirateurs, comme on le voit par les vers publiés à la suite des *Electa*. W—s.

RUBICHON (Maurice), économiste français, naquit à Grenoble le 14 décembre 1766. Il entrait dans la carrière commerciale, celle de son père, lorsque survinrent les orages de la révolution. Ne partageant nullement les principes nouveaux et dévoué à la famille royale avec toute l'ardeur de la jeunesse, il se retira en Angleterre, où il rendit de grands services aux royalistes émigrés et privés de ressources. Il devint l'ami du poëte Delille, qu'il aida de sa bourse. La tourmente politique s'étant un peu calmée, Rubichon entreprit de longs voyages : il parcourut le Mexique et l'Amérique du Sud; et, revenu à Londres, il prit la plume et écrivit un livre intitulé *De l'Angleterre*, dont le premier volume parut en 1811; le second ne vit le jour que quelques années plus tard, à la suite d'une réimpression faite à Paris. Cet ouvrage, où il y avait de la verve et des convictions qui sont restées inébranlables chez son auteur, a pour but d'établir que, s'il y a dans la Grande-Bretagne quelque liberté, elle le doit à ses anciennes institutions, qui remontent à l'époque où elle était catholique, et que les malheurs qu'elle éprouvait à l'époque où Rubichon écrivait étaient la suite de l'influence qu'avaient acquise les idées de la philosophie moderne. Le gouvernement crut voir dans ce livre une attaque contre la constitution; un long procès fut intenté à l'auteur; il finit par en sortir vainqueur, mais en y laissant sa fortune; les frais judiciaires qu'il eut à supporter dépassèrent cent cinquante mille francs. La restauration de 1814 décida Rubichon à revenir dans sa patrie, qu'il avait quittée depuis vingt-cinq ans; mais les cent-jours l'en éloignèrent promptement, et il accompagna en Espagne le duc de Bourbon, avec lequel il avait contracté des relations pleines de confiance. Extrêmement ferme dans ses idées, il ne voulut jamais solliciter aucun emploi; il n'entendait point servir le gouvernement constitutionnel, objet de ses antipathies les plus prononcées. Il jouissait d'un certain crédit aux Tuileries, et, sincèrement dévoué à Charles X, il le suivit en Ecosse d'abord, en Autriche ensuite après la révolution de juillet. Plus tard il se rendit à Rome, et M. de Metternich l'ayant chargé d'étudier les enquêtes faites par le gouvernement anglais sur la situation industrielle et économique de la Grande-Bretagne, il trouva dans ce travail les matériaux de six volumes in-8°, qu'il rédigea de concert avec son parent, M. L. Mounier, et qui parurent à Vienne, de 1840 à 1853, sous le titre d'*Extraits des enquêtes et des pièces officielles publiées en Angleterre par le parlement, depuis 1833 jusqu'à ce jour, accompagnés de quelques remarques*. Le gouvernement autrichien fit les frais de cette publication et voulut même qu'elle fût traduite en allemand. La situation de l'Angleterre amena Rubichon à vouloir se rendre compte de celle de la France. De concert avec son collaborateur habituel, il publia, en 1846, 2 vol. in-8° : *De l'agriculture en France*. La nécessité de la grande propriété, les conséquences funestes du morcellement, telle est la thèse soutenue dans cet écrit; et, selon l'expression d'un économiste instruit, trop tôt enlevé à la science (M. L. Leclerc), Rubichon se désespérait avec éloquence sur l'extinction du système féodal, du droit d'aînesse, des substitutions, des grands monastères; il attaquait avec indignation le jury, l'université, la bourgeoisie, le système parlementaire. S'éloignant de Paris, dont l'agitation fatiguait sa vieillesse et où tout choquait ses théories, Rubichon se retira dans une des provinces de la France les plus hostiles aux idées nouvelles, les plus fidèles aux vieilles traditions; il voulut finir ses jours en Bretagne; il s'établit à Vannes, et il y mourut le 25 octobre 1849 dans un âge avancé. Il avait fait imprimer dans cette ville, en 1848, un ouvrage qui passa inaperçu au milieu des agitations politiques : *De l'action de la noblesse et des classes supérieures dans les sociétés modernes, d'après les documents officiels*, 1 vol. in-8°. Le moment était mal choisi pour célébrer la société du moyen âge, pour insister sur la nécessité de l'action de la noblesse et du clergé, pour s'élever avec force contre toute nouveauté. Il faut d'ailleurs reconnaître, tout en n'admettant point les vues de l'auteur, que son livre renferme d'importants renseignements puisés dans ces enquêtes britanniques que Rubichon était peut-être le seul à avoir lues, la plume à la main, notant tout ce que renfermaient d'essentiel ces gros et fastidieux volumes. Deux autres écrits publiés précédemment : *De l'action du clergé dans les sociétés modernes*, Lyon, 1829; *Du mécanisme de la société en France et en Angleterre*, Paris, 1834, expriment des principes conformes à ceux dont Rubichon ne se départit jamais. Les thèses soutenues par cet économiste, si éloigné de l'école qui domine aujourd'hui, n'ont pas fait fortune; mais on ne saurait lui refuser une instruction étendue et le mérite, devenu assez rare, d'une inébranlable constance dans les opinions qu'il avait embrassées (1). Z.

(1) Le zèle avec lequel Rubichon défendait les institutions du

RUBINI (PIERRE), médecin italien, naquit à Parme, le 24 août 1760. Son père, simple forgeron et très-négligent dans ses affaires, ne se montra empressé que pour l'éducation de cet enfant, dont cependant il ne voulait faire qu'un forgeron comme lui. Mais le jeune Rubini, s'élevant au-dessus de son état et résistant à la volonté paternelle, se décida pour la médecine et s'appliqua aux études indispensables qu'exige l'exercice de cet art. Reçu docteur à l'université de Parme, il se forma au traitement des malades en fréquentant le grand hôpital de la ville et accepta la place de médecin pensionné d'un petit village nommé Compiano ; il y renonça quelque temps après, accueillant avec empressement l'occasion qui lui fut offerte d'entreprendre un voyage aux frais de son gouvernement pour visiter les principales universités de l'Europe et rapporter dans sa patrie le fruit de ses observations et de ses études. Rubini se rendit d'abord à Pavie, où il assista aux leçons du célèbre Frank ; il passa ensuite à Montpellier, à Lyon, à Paris, à Edimbourg, examinant partout l'état et les progrès des sciences médicales et se mettant en relation avec les plus célèbres professeurs de ce temps. De retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de clinique médicale à l'université de Parme, et c'est dans cette chaire, fondée pour lui, qu'il développa son système, qui est une modification de ceux de Brown et de Rasori. Rubini se rapprochait d'eux : 1° en considérant les altérations des humeurs comme un effet de l'altération des solides ou de l'excitation ; 2° en adoptant la doctrine de l'excitation ou de la vie ; 3° en admettant les deux diathèses (sthénique et asthénique) qui forment les bases principales de la doctrine moderne italienne ; 4° en reconnaissant l'état morbide d'irritation admis par les modernes, qu'il ne faut pas confondre avec les deux diathèses dont on vient de parler. Il s'éloignait des fauteurs du *contre-stimulus* en ce que : 1° dans ce troisième état morbide, appelé d'irritation, il reconnaissait les caractères d'une troisième diathèse, tandis que la plupart des browniens réduisent l'irritation à une simple *localité*, parce qu'en ôtant la cause locale irritante, tous les phénomènes morbides du trouble irritatif disparaissent ou du moins diminuent sans qu'il y ait à craindre aucune augmentation après la soustraction de la cause, ce qui n'a pas lieu dans les maladies de diathèse ; 2° plusieurs remèdes, reconnus par les modernes comme propres à dompter le *stimulus* morbide, à modérer ou à ôter la diathèse sthénique ou phlogistique, étaient regardés par Rubini comme de simples irritants, qui, par une contre-irritation, affaiblissaient les effets de l'irritation morbide. On voit par là que Rubini, se défiant également de l'esprit de système et de celui de routine, recherchait la vérité sans préjugés et sans passion. En 1804, Rubini contribua beaucoup à la fondation de la société de médecine et de chirurgie, instituée à Parme à l'instar de celle qu'il avait trouvée à Edimbourg, dont il était devenu membre. Il appartenait également à plusieurs autres académies, et en 1816, l'archiduchesse Marie-Louise le nomma son médecin consultant et *archiatre* de Parme. Attaqué d'une inflammation aux poumons, il mourut le 15 mai 1819. Ses ouvrages sont : 1° *Sull' attività della datisca cannabina di Linneo contra le febbri intermittenti*, dans le tome 7 des Mémoires de la société italienne, 1794 ; 2° *Sull' azione specifica della chinachina sulle vie urinarie*, ibid., t. 8, 1799 ; 3° *Dissertazione sopra la maniera meglio atta ad impedire la recidiva delle febbri periodiche già troncate col mezzo della chinachina*, Modène, 1805, in-4°. Dans cet ouvrage, couronné à l'unanimité par la société italienne, l'auteur ramène les fièvres à trois classes, *sthénique*, *asthénique* et d'*irritation ;* il fait une distinction entre cette dernière et les précédentes, tant par rapport aux causes qui la produisent que relativement aux remèdes employés pour la guérir. Ce mémoire, traduit en français par Lafont Gouzi, médecin de Toulouse, a été imprimé à Paris, en 1807, in-8°. 4° *Riflessioni sulle febbri chiamate gialle, e su' contagj in genere*, Parme, 1805, in-8°. C'est principalement dans cet ouvrage que l'auteur expose ses principes sur les fièvres d'irritation. Il y passe en revue tous les phénomènes de la fièvre jaune américaine, de la pétéchiale et du typhus, qui s'annoncent sous l'aspect d'une irritation produite et entretenue par une cause étrangère ou par le miasme général de ces espèces de fièvres. 5° Dix-neuf relations et dissertations générales, disséminées dans le *Giornale della società medico-chirurgica di Parma*, ibid., 1806-1816, 15 vol. in-8° ; 6° *Pensieri sulla varia origine e natura de' corpi calcolosi, che vengono talvolta espulsi dal tubo gastrico*, Vérone, 1808, in-4°, et dans le tome 14, part. 2, des Mémoires de la société italienne, 1809 ; 7° *Storia d'un diabete guarito coll' oppio, e riflessioni sulla forma e sull' indole di questa malattia*, ibid., t. 15, part. 2 ; 8° *Riflessioni sulla malattia communemente denominata crup*, Parme, 1813, in-8°. L'auteur croit que, dans cette maladie si extraordinaire, la membrane propre du croup (*crupiale*), qui se forme dans la troisième période, vient des progrès de l'inflammation, et que c'est à elle qu'on doit attribuer le plus grand nombre de morts, à cause de l'obstruction de la trachée-artère, c'est-à-dire par suffocation. 9° *Discours sur les progrès de la vaccine dans le département du*

passé lui attira parfois des attaques plus redoutables en France qu'une discussion sérieuse. Une pétition adressée à Louis XVIII, qu'il avait rédigée et qui avait pour objet de demander que les biens du clergé non aliénés sous l'empire ne fussent pas vendus, devint l'objet d'une parodie qui fut attribuée à un ministre de l'époque, et dont le refrain était :

Nous demandons au surplus
D'être à l'avenir pendus,
Ainsi que naguères
On pendait nos pères.

Taro, en 1812, inséré dans la *Notice sur les progrès de la vaccine*, etc., Parme, 1813, in-8°; 10° *Storia d'una singolare metastasi*, Milan, 1816, in-8°; 11° *Considerazioni sulla febbre petecchiale, che dominava in Parma nel 1817, ed Instruzione sul metodo curativo di questa febbre*, dans le tome 11 du *Giornale di medicina di Brera*; 12° *Storia di una pulsazione a' precordj prodotta da causa insolita*, Milan, in-8°; 13° *Storia d'uno strano sonno morboso*, dans la *Biblioteca italiana*, Milan, 1821. Il a laissé, en outre, divers écrits qui sont restés inédits. L'*Eloge historique de Rubini*, par M. Pezzana, bibliothécaire à Parme, 1822, in-8°, se trouve aussi dans le tome 19 des Mémoires de la société italienne des sciences. A—g—s.

RUBINI (Jean-Baptiste), l'un des plus célèbres chanteurs italiens de notre époque, né en mai 1793 ou le 7 avril 1795 à Romano, dans le Bergamasque, où il mourut le 2 mars 1854. Les commencements de la vie de ce remarquable virtuose sont fort peu connus. D'après les uns, Rubini aurait eu pour père un compositeur de musique un peu obscur qui se chargea de son éducation musicale dès les premières années. Dès l'âge de huit ans, le jeune enfant chanta dans les églises des environs de Bergame. Remis aux soins de don Santo, prêtre organiste à Adro, près de Brescia, il inspira si peu de confiance à ce mentor qu'il fut renvoyé comme un enfant sans espoir à son père, qui, cependant, continua lui-même son enseignement musical. Selon d'autres, Rubini aurait eu pour père un pauvre messager, chargé de famille, qui le destina d'abord à l'état de tailleur et le mit en apprentissage dans un atelier de Bergame. Le jeune homme était un jour accroupi sur un établi, chantant comme un bienheureux, lorsque passa dans la rue un dilettante qui écouta d'une oreille surprise cette voix d'adolescent déjà timbrée et pleine de charme. Le dilettante s'approcha du jeune ouvrier, le questionna sur sa famille, alla trouver son père et lui recommanda de mettre son fils dans une maîtrise de musique. Agé de près de treize ans, le jeune Rubini fut engagé au théâtre de Bergame pour jouer des solos de violon dans les entr'actes et pour chanter dans les chœurs. Son premier essai de chanter un solo eut lieu dans une comédie dans laquelle on avait intercalé un air de Lamberti; sa récompense pour ce premier succès fut une pièce de cinq francs. Plus tard, il joua des rôles de femmes appropriés à sa belle voix de ténor élevé. Vers 1812, nous le trouvons au théâtre de la Scala à Milan parmi les seconds ténors de chœurs à deux francs par soirée. Mais il n'y tint pas longtemps, et se voyant refusé pour jouer un rôle personnel, il s'engagea dans une société piémontaise de chanteurs ambulants. Il fit ses premiers débuts dans le rôle d'Argirio du *Tancrède* de Rossini. Il avait alors vingt ans. La cantatrice qui jouait Aménaïde était âgée de cinquante ans. C'était à Fossano ou à Saluces. Il s'associa ensuite avec un violoniste, Mardi, pour donner des concerts à Alessandria, Valenza et Novi, mais les deux pauvres musiciens ne récoltèrent que la misère et allèrent retrouver leur directeur à Verceil. L'impresario eut alors l'idée de transformer sa troupe de chanteurs en une société de danseurs. Il leur fit étudier tant bien que mal un ballet en vogue, *I Molinari* (les Meuniers), dont la représentation eut lieu sur un théâtre improvisé au bord d'un bosquet. Mais le public se souleva en masse contre les acteurs, et les ballerini, de peur d'être lapidés, restèrent enfermés plus d'un jour dans la baraque, sans manger ni boire. Après toutes ces entreprises malheureuses, Rubini revint à Milan, en 1814, où il eut un nouvel engagement comme second ténor pour les représentations d'hiver, tandis qu'il jouait à Pavie pendant la saison d'été. Ses honoraires étaient de quarante-cinq francs par mois. Lors du carnaval de 1815, il fut appelé à Brescia. C'est de cette année que datent ses premiers succès sérieux, qui ne firent que grandir au théâtre San Moïse à Venise, puis à Naples, où il débuta dans les *Fiorentini*. Dans cette dernière ville, il profita des conseils et de la direction intelligente de son compatriote Nozzari. Rubini commença alors à attirer l'attention de toute l'Italie. Mais déjà un spéculateur avait mis la main sur lui. Barbaja, qui, à Naples, l'avait engagé à quatre-vingt-quatre ducats par mois, le retint pour de longues années sous sa direction et ne céda Rubini que moyennant finance aux villes qui le voulaient posséder pour quelque temps. Après s'être fait entendre à Palerme, puis à Rome dans la *Gazza ladra* de Rossini, le chanteur vint, en 1824, à Vienne, où Beethoven fut si enthousiasmé de lui qu'il fit mettre des paroles italiennes à son élégie musicale d'*Adélaïde*, que Rubini a depuis rendue populaire dans toute l'Europe. L'année suivante, il vint pour la première fois à Paris, où, le 6 octobre, il débuta sur la scène du Théâtre-Italien par le rôle de Ramiro dans la *Cenerentola* de Rossini. Dans le courant de la même année, il chanta la *Donna del lago*, la *Gazza ladra* et *Otello*, du même maëstro, et obtint partout le même succès d'enthousiasme. Mais le spéculateur Barbaja le rappela, en 1826, à Naples, et Rubini partagea pendant cinq ans son temps entre les principales scènes de l'Italie et celles de Vienne. Ce fut encore un début au théâtre de la Scala à Milan qui marqua un nouveau jalon dans la carrière de Rubini. Il y joua, en 1827, le principal rôle dans le *Pirate* de Bellini, qui fonda la renommée de ce compositeur. Depuis cette époque, le chanteur s'attacha de préférence aux opéras de ce compositeur dont le talent avait plus d'une analogie avec le sien. Après avoir encore créé au théâtre de la Camoliea à Milan, en 1831, le rôle d'Elvino dans la *Sonnambula*, il quitta à la même époque pour

toujours les scènes de l'Italie, brisant ainsi du même coup ses engagements avec Barbaja, qui ne voulut plus monter au delà des honoraires de soixante mille francs par an. Rubini revint à Paris, qu'il n'a plus quitté jusqu'en 1842, réservant seulement ses représentations d'été pour le théâtre italien de Londres. Dans les automnes où il prenait ordinairement son congé, il se produisait sur les scènes de l'Allemagne, surtout des bains de la vallée du Rhin, à Bade, Francfort, Wiesbade, Hambourg, etc., excitant partout le même enthousiasme. De 1842 à 1845 enfin, il passa à St-Pétersbourg, où l'empereur Nicolas Ier lui attacha de sa propre main la décoration de Ste-Anne. Fatigué de travaux et de succès, Rubini se retira entièrement de la scène en 1845, et alla s'établir dans une villa qu'il avait achetée près du lieu de sa naissance. En 1819, il s'était marié à Milan avec une cantatrice de la Scala, mademoiselle Chomel, née à Paris le 31 mai 1794, et dont le talent s'était formé à l'école de deux maîtres célèbres, Gérard et Garat. N'en ayant pas d'enfant, Rubini laissa son immense fortune à deux de ses neveux. A l'époque de sa plus grande vogue, il avait gagné annuellement jusqu'à deux cent cinquante mille francs. Rubini s'est ressenti toute sa vie un peu de l'instruction musicale incomplète de sa jeunesse. Il lui fallait le secours d'un accompagnateur pour déchiffrer la moindre canzonetta, mais avec sa vive sensibilité et son instinct merveilleux, il était devenu comme un mélange d'improvisateur et d'imitateur. On reconnaissait, en outre, un peu d'effort dans son débit jusque dans un certain mouvement vicieux des lèvres, mouvement que des artistes assez renommés du théâtre français prétendent ériger en art. Chez notre artiste, c'était là le dernier vestige des efforts incessants qui lui avaient fait surmonter toutes les difficultés des divers styles musicaux. Rubini interpréta Mozart et Beethoven comme il avait interprété Rossini et Cimarosa, et comme il devait plus tard populariser les opéras de Donizetti et de Bellini. Entre le génie touchant et mélancolique de Bellini et la voix pleine de sensibilité pénétrante de Rubini, il y a du reste des rapports d'analogie très-nombreux. Ils se sentirent attirés l'un vers l'autre comme les deux moitiés d'un seul et même être, qui se retrouvent et se confondent dans la conception de l'art. Après avoir enfin donné la consécration de son talent au chant du cygne de Bellini dans le rôle d'Arthur des *Puritains*, en 1834, sur la scène du théâtre des Italiens de Paris, Rubini s'attacha de préférence à Donizetti, qui déjà, en 1831, avait écrit pour lui le rôle de Percy dans *Anna Bolena*, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Scala dans la même année, et qui lui réserva également un des plus beaux rôles dans *Lucie de Lammermoor*. La musique de Rossini, avec son infinie variété, offrait plus de difficultés à Rubini. Celui-ci se sentait attiré davantage vers les opéras où se produisent les trios les plus passionnés, tels que l'*Otello* et le *Barbier de Séville*, dans lequel il chantait le rôle d'Almaviva. Mais il était inimitable dans le magnifique duo de *Moïse*, débutant par ces mots : *Parlar, spiegar*, etc. Les autres airs, dans lesquels les contemporains ont le plus admiré le talent de Rubini sont : *Il mio tesoro* dans l'incomparable *Don Juan* de Mozart ; le chant : *Pria che giunte* dans le *Mariage secret* de Cimarosa ; ensuite dans la *Sonnambula* de Bellini le madrigal *Son geloso* et les paroles *Prendi l'an e ti dano*. Le *Pirate*, du même maëstro, est l'opéra qui offre les scènes les plus hardies et les plus puissantes. Rubini rendait supérieurement, en les accompagnant de gestes expressifs, les deux airs : *Nel furor della tempesta* et un *Angelo celeste*. — La voix de Rubini était un ténor élevé de plus de deux octaves, depuis le *mi* inférieur jusqu'au *fa* de dessus, qu'il atteignit par un *balzo* plein de vigueur. Avec cette flexibilité prodigieuse, elle n'était pas d'une sonorité homogène. La meilleure partie de cette échelle était la partie supérieure depuis le *mi* moyen jusqu'au *si* aigu, chanté encore avec la voix de poitrine. D'où il atteignait le reste avec un *falsetto* ou des notes de tête dont l'alternance avec les notes de poitrine produisait un effet magique. Rubini possédait en outre le talent des chanteurs de l'ancienne école italienne qui consistait à économiser les forces de la respiration. D'une excellente constitution et doué d'une large poitrine, Rubini évitait soigneusement tous les excès physiques et éloignait avec le même soin tous les sujets d'émotion : c'est ainsi qu'il ménagea sagement sa voix jusqu'à l'âge de soixante ans. Ses doubles gammes ascendantes et descendantes, ses arpéges, ses trilles vigoureusement frappés sur les notes les plus élevées de sa voix de poitrine, les *gruppettos* et les *apoggiature*, les plus riches et les plus ingénieuses combinaisons de la vocalisation, avec des inflexions et des *gorghetti* merveilleux, des vibrations pathétiques, des arabesques ou *ricami* mélodiques ajoutaient à la tendresse délicieuse et pénétrante de sa voix. C'était comme par une savante stratégie que, sans blesser l'oreille, il passait de l'émission large et puissante de la pleine voix au *smorzando* imperceptible. Le revers de ce système fut, il est vrai, que la pâte ou *tessatura* manquait souvent de consistance, les notes s'enfuyaient trop rapides et comme se pressant les unes les autres. Rubini est sur la limite de l'ancienne école de chant italienne et de l'école moderne ; ce n'est plus la première avec ses chants courts et simples ou de longue haleine et posés, mais ce n'est pas encore tout à fait le fracas de couleurs et de trilles de la seconde, avec son entassement d'effets tumultueux, ses péripéties et pénibles évolutions et ses rapprochements d'ombres et de lumières, qu'on a si bien comparés à l'abus du clair-obscur dans la peinture contemporaine. Du reste,

ce caractère d'originalité dans le mélange et de mélange dans l'originalité est cause que Rubini s'est fait admirer par l'Europe entière et qu'on ne lui conteste nulle part sa renommée de premier ténor de son époque. R—L—N.

RUBIS. *Voyez* RUBYS.

RUBRUQUIS (GUILLAUME DE RUYSBROECK, plus connu sous le nom de) était né dans le Brabant, selon Wadding (*Scriptor. ord. minorum*), vers 1230, et, ayant pris l'habit de St-François, il partit pour la terre sainte. Louis IX avait envoyé des députés au khan des Tartares pour l'engager à embrasser le christianisme. L'orgueilleux khan ne vit dans la démarche du roi des Francs qu'une marque de soumission à l'autorité qu'il s'attribuait sur tous les princes de la terre et renvoya les députés avec honneur, mais sans donner de réponse satisfaisante sur l'objet de leur mission (voy. *Mémoires sur les relations politiques des rois de France avec les princes mongols*, par Abel Remusat, dans le Nouveau Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 6). Malgré le mauvais résultat de cette première ambassade, St-Louis résolut de hasarder une nouvelle tentative pour introduire les lumières de l'Evangile dans la Tartarie et choisit dans cette vue Rubruquis, auquel il associa Barthélemy de Crémone, religieux du même ordre. Pour mettre à couvert l'honneur du roi, les deux missionnaires devaient être censés n'avoir reçu d'ordres que de leurs supérieurs. Ils se rendirent d'Acre à Constantinople, alors soumise aux Français, et Rubruquis, prêchant à Ste-Sophie, annonça, comme on en était convenu, qu'il allait dans la Tartarie travailler à y répandre la foi. Ils s'embarquèrent le 7 mai 1253, sur un bâtiment qui les conduisit à Soldaya. En arrivant dans cette ville, ils furent très-surpris de voir qu'on y savait déjà qu'ils étaient envoyés par St-Louis. Rubruquis répondit aux questions des curieux d'une manière évasive, et, s'étant procuré huit chariots couverts, dont deux devaient servir de lits, et cinq chevaux de selle pour la petite troupe, qui se composait de deux religieux, d'un interprète, d'un guide et d'un valet, il poursuivit sa route. Après deux mois de marche dans les steppes qui séparent le Dnieper du Tanaïs, les missionnaires arrivèrent au campement de Scacatay, pour lequel l'empereur de Constantinople leur avait donné des lettres de recommandation. Ils traversèrent ensuite le Tanaïs, pour se rendre près d'un autre khan, Sartak, fils de Batou, qui se trouvait à trois journées en deçà du Volga. Le bruit s'était accrédité dans l'Orient que Sartak professait le christianisme; mais les missionnaires ne tardèrent pas à reconnaître cette erreur. Dans l'audience qu'il leur accorda, ce prince témoigna la plus grande surprise à la vue d'un crucifix et l'examina curieusement. Il les reçut d'ailleurs avec beaucoup de bonté et les fit conduire au campement de Batou, son beau-père (*voy.* BATOU). Batou leur ayant donné l'ordre d'expliquer le but de leur voyage, Rubruquis se mit à genoux et fit à haute voix une prière pour demander à Dieu la conversion du khan, qui se contenta de sourire; mais les spectateurs battirent des mains et raillèrent cruellement les missionnaires. Batou leur déclara qu'ils ne pouvaient résider dans le pays qu'avec l'autorisation du khakhan ou grand khan Mangou, et qu'ils devaient en conséquence se tenir prêts à continuer leur route, pour laquelle d'ailleurs on leur fournirait des vivres et des moyens de transport. Les missionnaires suivirent pendant cinq semaines les bords du Volga, presque toujours à pied, manquant souvent de nourriture; le 16 septembre, ils s'éloignèrent de ce fleuve en se dirigeant sur le Jaïk. On leur donna des vêtements plus chauds que ceux qu'ils avaient, parce que le froid commençait à se faire sentir, et on leur fournit des chevaux, dont ils ne changeaient que deux ou trois fois par jour, quoiqu'ils fissent au moins trente lieues de France. Ils ne vécurent, pendant toute la route, que de millet cuit à l'eau et de lait aigre de jument, que les Tartares nommaient *koismos;* le soir on leur donnait un peu de viande. Ils arrivèrent, le 27 décembre, au campement de Mangou, et, le 1er janvier 1254, ils furent conduits à la tente du khakhan, dans laquelle ils entrèrent nu-pieds (*voy.* MANGOU). Rubruquis s'excusa de n'avoir point apporté de présents, et, après avoir déclaré qu'il n'avait entrepris le voyage que parce qu'il croyait que Sartak était chrétien, il demanda la permission de rester dans le pays jusqu'au retour d'une saison plus favorable. Mangou accueillit les missionnaires, leur accorda deux mois pour se reposer et donna l'ordre de pourvoir à tous leurs besoins. Ils suivirent ce prince à Karakoroum, où il se rendit vers le milieu de mars, et furent admis plusieurs fois à son audience. Le grand khan se plaisait à les questionner sur les usages et les mœurs des Francs, leurs richesses, leur religion, etc.; il voulut qu'ils disputassent en sa présence avec des prêtres nestoriens et des imams qui se trouvaient à sa cour; mais, faute d'un bon interprète, toutes ces conférences furent sans aucun résultat. Enfin, il leur fit expédier une lettre pour le roi de France, chargea ses officiers de subvenir aux besoins des missionnaires pendant leur voyage et les congédia. Le P. Barthélemy de Crémone n'ayant point voulu repasser par le désert pour retourner au campement de Batou, Rubruquis partit seul avec un guide et un valet. Il était en marche depuis deux mois quand il rencontra Sartak, qui se rendait à la cour de Mangou. Ce prince revit avec plaisir le missionnaire et lui fit présent de deux habits, l'un pour lui-même et l'autre pour le roi de France : Rubruquis les envoya tous les deux à St-Louis. Arrivé dans le camp de Batou, le 16 septembre, le même jour qu'il en était parti l'année précé-

dente, il s'empressa de lui communiquer la lettre de Mangou au roi de France, comme il en avait l'ordre, et, après avoir suivi ce prince pendant un mois, il obtint enfin la permission de s'éloigner. Il traversa le Caucase, l'Arménie, la Syrie, et arriva, le 15 août 1255, à Tripoli de Syrie. Rubruquis, n'ayant pas retrouvé St-Louis dans la terre sainte, comme il l'espérait, aurait bien voulu repasser en France et rendre compte à ce monarque de sa mission; mais son supérieur lui assigna le couvent d'Acre pour sa résidence. Avant de se rendre à sa destination, il adressa au roi une lettre qui contient tous les détails de son voyage. Cette lettre, écrite dans un latin grossier, fut traduite en partie en anglais et publiée par Hakluyt, dans sa *Collection*, t. 1er, p. 71-93 (*voy.* Hakluyt). Purchas en fit une nouvelle version et l'inséra tout entière dans son *Recueil*, t. 3, p. 1 (*voy.* Purchas); elle a été traduite de l'anglais en français par P. Bergeron, qui dit s'être aidé de deux manuscrits latins, Paris, 1629, in-8°. Cette version a été reproduite par Van der Aa, dans le *Recueil de voyages faits principalement en Tartarie*, etc. (*voy.* Aa et P. Bergeron), avec une carte et quatre estampes. L'abbé Prévost en a donné l'extrait dans l'*Histoire des voyages*, t. 26, édition in-12. La relation de Rubruquis a répandu beaucoup de jour sur la géographie des parties septentrionales de la Tartarie : elle renferme de curieux détails sur les usages des Mongols, et l'auteur mérite de la confiance, parce qu'il est exact et de bonne foi. Ce missionnaire, que J. Pits (*voy.* ce nom) croyait Anglais, vivait encore en 1293 (1). W—s.

RUBYS (2) (Claude de), historien français, né à Lyon en 1533 d'une ancienne famille municipale, fit ses études à Paris et à Toulouse et reçut, dans cette dernière ville, le grade de docteur en droit. Après avoir exercé la profession d'avocat dans sa patrie, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial et ensuite au parlement de Dombes. Appelé depuis à des fonctions municipales à Lyon, il fut élu, en 1565, procureur général de la communauté, place qu'il remplit trente ans et qui lui fournit les moyens de tirer des archives beaucoup de documents historiques. L'un des premiers, il se déclara pour le parti de la Ligue et contribua beaucoup à soulever Lyon contre l'autorité royale. Après la soumission de cette ville, il fut forcé de s'éloigner (3) et se retira dans Avignon, où il resta six ans. C'est ce qu'il appelle le temps de son ostracisme. Il reconnut enfin ses erreurs, et, sur la recommandation du chancelier Bellièvre, il obtint son rappel dans sa ville natale, où il mourut octogénaire au mois de septembre 1613. Parmi les ouvrages de Rubys, tous tombés dans l'oubli, on se contentera de citer : 1° *Commentaires et déclarations sur le texte des privilèges, franchises et immunités octroyés par les rois de France aux consuls, échevins et habitants de Lyon*, ibid., 1573, in-fol. Ce commentaire est plein de remarques inutiles et étrangères au sujet; il commence par une digression sur le nom de Charles VIII, qui occupe quatre pages. 2° *Discours sur la contagion de la peste qui a été en la ville de Lyon l'an 1577, contenant les causes d'icelle, l'ordre, moyen et police tenus pour en purger la ville*, ibid., 1577, in-8°; 3° *Sommaire, explication et commentaire des articles de la coutume du duché de Bourgogne*, ibid., 1580, in-4°; 4° *Réponse à l'Anti-Espagnol, semé ces jours passés dans la ville de Lyon de la part des conjurés qui avaient conspiré de livrer cette ville aux hérétiques*, ibid., 1590, in-8°. C'est un libelle des plus violents contre Henri IV, qui n'y est désigné que par le nom de *Béarnais*. 5° *Histoire véritable de la ville de Lyon, contenant ce qui a été obmis par Champier, Paradin et autres*, ibid., 1604, in-fol. Selon le P. Menestrier, le principal défaut de cet ouvrage est que Rubys l'a rempli de traits d'érudition, de questions de droit et d'histoires étrangères, qui sont si fort entrelacés aux faits et aux événements qu'il rapporte, que le lecteur en est fatigué (voy. *Caractères des ouvrages historiques*, p. 199). 6° *Histoire de l'ancienne extraction, source et origine de la maison royale de France*, ibid., 1613, in-8°; 7° *Conférence des prérogatives d'ancienneté et de noblesse de la France avec toutes les autres monarchies et maisons royales de l'Europe*, ibid., 1614, in-8°; 8° *Histoire des Dauphins du Viennois*, ibid., 1614, in-8°. On peut consulter pour les détails les *Lyonnois dignes de mémoire*, t. 1, p. 424; et surtout la *Notice sur Rubys*, par Boubier, dans l'*Histoire des commentateurs de la coutume de Bourgogne*, p. 17. W—s.

RUCELLAI (Bernard), en latin *Oricellarius*, historien italien, l'un des hommes qui ont le mieux écrit l'histoire dans une langue morte, était né à Florence en 1449 d'une famille que le commerce du Levant avait placée entre les premières dans cette cité opulente, et dont les membres s'étaient inscrits quatre-vingt-cinq fois sur la liste des prieurs de la république. Pallas Strozzi, aïeul maternel de Rucellaï, n'avait pas

(1) Une édition nouvelle et bien préférable à ses devancières a été mise au jour en 1839, in-4°, par les soins de MM. Francisque Michel et Thomas Wright. Elle fait partie du quatrième volume du *Recueil de voyages et mémoires de la société de géographie*, et il en a été tiré à part un petit nombre d'exemplaires; le texte a été revu sur des manuscrits conservés à Leyde, à Cambridge et à Londres. On trouve dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 19, p. 114, au sujet de Rubruquis, une notice assez étendue. Un autre mémoire sur le même sujet sorti de la plume de M. Jules de St-Genois, fait partie des *Bulletins de l'académie royale de Belgique*.

(2) C'est ainsi que son nom se trouve écrit à la tête de ses ouvrages.

(3) L'Estoile cite, dans le *Journal de Henri IV*, t. 1er, p. 468, les exilés de Lyon ; mais il désigne Rubys comme le plus coupable : « Rubys, dit-il, conseiller au présidial et procureur de la maison de ville, qu'on peut appeler le flambeau de Lyon, et qui, par son livre, imprimé en 1589 (c'est sa *Réponse à l'Anti-Espagnol*, datée de 1590), et par toutes ses paroles, a tellement blasphémé contre la mémoire du feu roi et contre Sa Majesté régnante, qu'il ne peut plus vivre au monde qu'à la honte de tous les François. »

attaché moins de gloire à son nom par le brillant patronage qu'il accordait aux lettres, patronage dont elles ont gardé la mémoire dans un siècle qui fut celui des Médicis. Voilà sous quels auspices Bernard entra, dès l'âge de dix-sept ans, dans cette noble famille, en épousant l'aînée des petites-filles de Cosme le Grand. A l'exemple de son aïeul, il resta fidèle aux lettres au milieu des affaires publiques ; et les fonctions de gonfalonier de justice, les ambassades de Gênes, de Naples et de France, les divers emplois qui lui furent confiés pendant les petites révolutions qui agitèrent Florence à la fin du 15e siècle, ne paraissent point avoir ralenti son ardeur pour l'étude, ni son active munificence pour les gens de lettres. Après la mort de Laurent de Médicis, il se déclara le protecteur des néoplatoniciens de Florence, leur fit bâtir un palais et décora magnifiquement de statues et d'antiques les jardins réservés à leurs conférences, qui, sous le nom d'*Orti Oricellarii*, sont restés célèbres en Italie. Bernard Rucellaï mourut à Florence le 7 octobre 1514 et fut enterré dans l'église de Ste-Marie-Nouvelle, dont la façade, commencée par son père, avait été finie par Bernard avec une singulière magnificence. — Son principal ouvrage est le livre *De urbe Roma*, où il a recueilli avec une sagacité d'érudition peu commune tout ce qui, chez les anciens, peut donner une magnifique idée de la splendeur de cette reine du monde : œuvre véritablement grande, dit Tiraboschi, écrite avec une élégance et une précision remarquables, et la meilleure de toutes les descriptions de Rome ancienne qui ont été publiées. Ce livre n'a vu le jour qu'au 18e siècle, dans un recueil imprimé à Florence : *Rerum italicarum scriptores Florentini*, t. 2, p. 755. — Tiraboschi ne donne pas moins de louanges à son histoire latine de la guerre de Pise et de la descente de Charles VIII en Italie (*De bello italico*, Londres, Brindley, 1724, in-4°). Érasme, qui les avait vus en manuscrit, compare ces deux morceaux historiques à Salluste (1). On a encore de Rucellaï d'autres histoires manuscrites, un petit traité anonyme des *Magistratures romaines*, qui a paru à Leipsick en 1752, et une pièce de vers intitulée *le Triomphe de la calomnie*, qui a été insérée parmi les *Canti carnascialeschi* imprimés à Florence en 1759. F—T j.

RUCELLAI (JEAN), quatrième fils du précédent, naquit à Florence en 1475. L'opulence et l'illustration de sa famille étaient anciennes. Sa mère était la sœur de Laurent le Magnifique, et le brillant cortége d'hommes de lettres qui se pressait autour du premier citoyen de Florence, l'Athènes du 15e siècle, éveilla de bonne heure dans l'âme de son neveu la noble ambition de ne pas se montrer indigne des souvenirs et des exemples de sa maison (*voy*. l'article qui précède). La philosophie néoplatonicienne avait, dans le palais du père de Jean Rucellaï, retrouvé les jardins d'Académus. Marsile Ficin, Landino, Politien, les trois Pulci, Pic de la Mirandole n'étaient pas des maîtres ou des modèles vulgaires. Des noms plus célèbres encore se rencontrent parmi les contemporains d'études de Rucellaï. Léon X et Bibbiena furent presque ses condisciples ; et Machiavel, à côté d'eux, demandait à l'antiquité classique ses premières leçons de politique et d'éloquence. Rucellaï devait bientôt connaître des rivalités moins innocentes. A peine échappé à l'enfance, il partagea l'exil des Médicis, et il venait d'être rappelé avec eux, en 1512, lorsque Léon X obtint la tiare. Le nouveau pape et son cousin germain étaient du même âge ; il devenait permis au dernier d'espérer la pourpre romaine. Il ne tarda pas à se démettre des charges que la dernière révolution de Florence avait réunies sur sa tête pour accepter, avec l'habit ecclésiastique, une place éminente dans la maison du pontife, qu'il suivit à Bologne lorsque Léon alla conclure le concordat avec François Ier. C'est dans ce voyage que Rucellaï, au milieu d'une fête qu'il offrit à la cour papale dans les pompeux jardins de sa famille, fit jouer deux tragédies, les premières que la scène moderne ait connues, la *Sophonisbe* du Trissin et *Rosmonde*, que nous retrouverons tout à l'heure à la tête des ouvrages de Rucellaï. La pièce du Trissin avait été jouée dès 1514 sur le théâtre olympique de Vicence, et c'est à tort qu'on lui a contesté une priorité que l'auteur de *Rosmonde* n'enviait point à son ami ; car peu d'hommes ont offert l'exemple d'une intimité plus touchante et plus vraie que celle qui unissait les deux poëtes. Peu après, Rucellaï fut nommé nonce en France ; c'était lui donner un titre de plus au chapeau qui lui était déféré par l'opinion générale à Rome. Rappelé par la politique inconstante de Léon X, il emporta l'estime d'une cour loyale et lettrée, dont il s'éloignait à regret. La nouvelle de la mort du pape le retint à Florence, qui le nomma chef de la députation chargée de porter à son successeur les félicitations de la république. Bientôt Adrien VI fit place à Clément VII (Jules de Médicis), et Rucellaï fut nommé protonotaire apostolique et gouverneur du château St-Ange, charge de confiance intime qui lui assurait la pourpre et qui ne se donnait qu'aux prélats d'un mérite supérieur et d'un dévouement éprouvé. Ces espérances devaient être vaines. Rucellaï attendait toujours, et le pape différait encore, lorsque le poëte fut emporté par une fièvre ardente en 1525. Il laissait un poëme, *les Abeilles*, et une nouvelle tragédie, *Oreste*, fruits de ses derniers loisirs. — Son poëme des *Abeilles* est une inspi-

(1) Comme Rucellaï était de la faction florentine opposée à Charles VIII, on n'est pas surpris de trouver dans ses ouvrages des imputations odieuses contre les Français. Il ne dissimule point les vices d'Alexandre VI, ni les défauts des princes alors régnants. On peut lui reprocher des phrases dont la construction n'est point régulière, d'autres qui sont obscures, des expressions toutes païennes employées pour exprimer des objets de la religion, par exemple, *Deorum immortalium templa*, pour les églises, il appelle Charlemagne, *Diis simillimus*. T—D.

ration toute *virgilienne*. La poésie vulgaire, comme parlent les Italiens, ignorait encore les beautés didactiques. Rucellaï, dans son admiration pour le quatrième livre des *Géorgiques*, ne désespéra point de le reproduire dans l'idiome toscan ; et, comme l'a dit Ginguené, dans tous les arts, l'honneur est à celui qui ose le premier. Ce n'est pas que le poëme des *Abeilles*, qui a un peu plus de mille vers, soit seulement une traduction de Virgile. Un grand nombre de détails, et ce ne sont pas les moins agréables, appartiennent au poëte de Florence ; on peut dire même qu'il n'est jamais plus poëte que dans les morceaux qui lui sont propres. Les *Abeilles* sont écrites en vers libres ; heureuse hardiesse dont Rucellaï s'excuse avec grâce par une fiction singulièrement ingénieuse. Il paraît qu'il n'avait pas mis la dernière main à son poëme ; tel qu'il est toutefois, il mérite le rang que lui assigne Tiraboschi parmi les meilleures productions de la muse italienne, et l'on ne doit point oublier que c'est peut-être aux *Abeilles* de Rucellaï qu'on doit la *Coltivazione* d'Alamanni, qui est un chef-d'œuvre. — *Rosmonde*, plus récente d'une année que la *Sophonisbe*, a mérité de partager, avec la tragédie du Trissin, la gloire d'avoir rendu à l'Europe l'un des plus beaux genres de composition qui puisse tenter l'âme d'un poëte. Le Trissin avait suivi Tite-Live d'un pas sûr et pour ainsi dire mesuré. Rucellaï transporta les formes grecques dans un sujet neuf ; il peignit des mœurs que l'antiquité n'avait pas connues ; ici encore, il osait le premier. Sa pièce est empruntée à l'histoire des Lombards ; elle peut être considérée comme l'avant-scène de la tragédie donnée sous le même titre par Alfiéri. Il y a de l'art dans l'exposition, qui respire d'ailleurs une simplicité de mœurs que les tragiques italiens devaient trop tôt méconnaître. L'enchaînement des scènes est remarquable : le poëte n'oublie jamais de motiver ses incidents, qui n'ont rien de compliqué, et l'on doit regretter que nos premières tragédies, loin d'être modelées sur de tels essais, aient imité la marche embarrassée des *imbroglio* du théâtre espagnol. Il est vrai que le premier et le dernier acte sont assez vides ; mais les trois autres sont pleins de mouvement, et le souvenir de l'époque où cette tragédie a été conçue la défend de reste contre les critiques. On a peine à s'expliquer celles de Tiraboschi, qui reproche à l'auteur d'avoir suivi les Grecs plus servilement que Trissin lui-même. Ginguené a réclamé contre ce jugement, qui présente la *Rosmonde* comme entièrement calquée sur l'*Hécube* d'Euripide ; il observe avec raison qu'elle rappelle davantage, au moins dans les premiers actes, l'Antigone de Sophocle ; et cependant l'imitation est si loin de la servilité qu'elle n'avait été jusqu'à lui signalée par personne. Le style tragique de Rucellaï a encouru de plus justes reproches. Surchargé d'ornements et de figures, il a plus de force, plus de poésie, mais aussi moins de sagesse que celui de la *Sophonisbe*. Ces défauts se font surtout sentir dans son *Oreste*, paraphrase un peu longue de l'*Iphigénie en Tauride* du troisième des tragiques grecs. Ce sujet antique et sévère se prête mal à tout ce luxe poétique. Cependant les Italiens préfèrent *Oreste* à *Rosmonde*, moins encore pour le choix du sujet et pour la touchante simplicité des scènes entre Oreste et Pylade que pour la supériorité lyrique de quelques-uns des chœurs de la pièce. On sait que Rucellaï, surpris par la mort, avait envoyé sa seconde tragédie au Trissin pour la corriger avec son poëme des *Abeilles*, dont il le rendit également dépositaire. Distrait par d'autres travaux, le Trissin ne put acquitter que la moitié du legs honorable qui lui était fait. Il publia le poëme des *Abeilles* ; l'*Oreste* ne parut qu'en 1723 dans le *Teatro italiano*, recueil d'anciennes tragédies imprimé à Vérone par les soins de Maffei, et réimprimé à Venise en 1746, 3 vol. in-8°. *Rosmonde* avait été publiée pour la première fois en 1525. — Les *Abeilles* le furent en 1539, in-8° ; elles ont été traduites en français par Pingeron, 1770, in-12, et par Crignon, 1786, in-12. — Une édition complète des œuvres de Rucellaï a été donnée à Padoue, 1772, in-8°. F—T j.

RUCHAT (ABRAHAM), théologien, historien et littérateur suisse, était né, vers 1680, dans un village du canton de Berne. Il étudia avec succès la théologie et les langues orientales. Ayant résolu d'embrasser la carrière de l'enseignement, il concourut, en 1701, pour la chaire de grec et d'hébreu à l'académie de Lausanne ; et, quoiqu'il ne fût pas reçu, il mérita l'estime de ses examinateurs. Peu de temps après, il fut pourvu de la cure d'Aubonne et remplit avec zèle les fonctions du pastorat, partageant ses loisirs entre la culture des lettres et les recherches sur l'histoire suisse. Quelques ouvrages sortis de sa plume l'avaient déjà fait connaître, lorsqu'en 1721 il fut nommé professeur de belles-lettres à Lausanne. Au bout de douze ans, il quitta cette chaire pour celle de théologie, qu'il occupa d'une manière distinguée. Ruchat mourut à Lausanne le 29 septembre 1750. C'était un homme aussi modeste que savant, laborieux, obligeant et communicatif. Le pasteur Lemoine lui adressa sa *Dissertation sur Woolston*, dont il a fait précéder sa traduction de l'ouvrage de Sherlock sur les *Témoins de la résurrection de Jésus-Christ* (*voy.* SHERLOCK). Il était l'ami de Bochat, de Bourguet, de Haller, etc. Outre un grand nombre de dissertations et d'articles dans la *Bibliothèque italique*, 1728-1738, 18 vol. in-8°, et dans le *Journal helvétique*, on a de Ruchat : 1° *Grammatica hebraica, novo methodo digesta*, Leyde, 1707, in-8° ; 2° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud*, Berne, 1707, in-8° de 148 pages ; livre plein d'invectives contre les catholiques, et qui d'ailleurs serait plus utile si l'auteur eût cité les

sources où il a puisé. (*Voy.* le *Journal des savants* de 1709, p. 605.) On y trouve (p. 119-141) une curieuse *Dissertation sur l'origine des noms des principaux lieux de la Suisse, et en particulier du pays de Vaux*. 3° Les *Délices de la Suisse*, Leyde, 1714, 4 vol. in-12, avec 75 planches. Cet ouvrage, publié par Ruchat sous le nom de *Gottlieb Kypseler*, a été réimprimé en 1730, Amsterdam, 4 vol., avec de grandes augmentations où l'on a fondu l'*Etat de la Suisse* par Stanyan, ambassadeur anglais près des cantons. L'article de la république de Genève a été revu par Jallabert. On recherche néanmoins la première édition, dont les planches sont beaucoup plus belles. Ce livre, fort inexact et incomplet, au rapport de Haller, mais dans lequel on trouve quelques détails curieux racontés souvent avec les préjugés de l'auteur, a reparu depuis. L'édition de Thurneisen, Bâle, 1765, 4 vol. in-12, est rectifiée sur plusieurs points. On en a retranché les relations apocryphes de dragons et de géants et adouci la virulence des invectives contre l'Eglise catholique, ce qui n'empêcha pas le nonce du pape à Lucerne d'en solliciter la condamnation, qu'il obtint à Rome. L'édition de Neufchâtel, 1778, 2 vol. in-4°, avec 81 planches, offre quelques améliorations; mais les cartes y sont aussi mauvaises que dans les éditions précédentes. La partie qui concerne le canton de Berne a été traduite en allemand, Zurich, 1732, in-12. 4° *Histoire de la réformation de la Suisse*, depuis l'an 1516 jusqu'en 1556, dans les églises des treize cantons, Genève, 1727, 6 vol. in-12; reproduits avec un nouveau frontispice en 1740. Cet ouvrage, qui lui avait coûté beaucoup de soins et de recherches, est fort estimé des protestants; mais il fut mis à l'index, en 1732, à Rome. Il ne traite avec détail, et d'après des sources jusqu'alors inédites, que l'histoire du canton de Berne, et surtout du pays de Vaud, de 1527 à 1557. La continuation jusqu'en 1566, qu'il laissa en manuscrit, existe en 2 volumes in-4° dans la bibliothèque de Berne (1). 5° *Lettres et monuments de trois Pères apostoliques*, St-Clément, St-Ignace et St-Polycarpe, ouvrage traduit en français, Leyde, 1738, 2 vol. in-12. Il rejette, comme apocryphes, la lettre de St-Barnabé et les trois livres d'Hermas. 6° *Traité des poids, des mesures et des monnoies dont il est parlé dans la sainte Ecriture, réduits aux poids, mesures et monnoies de Berne, Genève, Lausanne*, etc., Lausanne, 1743, in-8° de 72 pages; opuscule savant et recherché. Ruchat avait terminé, en 1744, la traduction de *Job*, accompagnée de notes, et il se proposait de traduire les *Livres hagiographes* (*voy.* la *Bibl. raisonnée*, t. 32, p. 233); mais on ignore si cet ouvrage a paru, de même que sa *Traduction hébraïque de l'Evangile de St-Matthieu*, qu'il avait faite pour les juifs. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on distingue 1. *Essai historique sur les monnaies du canton de Berne, et en particulier sur celle des anciens évêques de Lausanne*. Haller, qui avait une copie de ce curieux travail en 108 pages in-4°, en donne un précis dans sa *Bibliothèque de l'histoire suisse*, t. 4, p. 18. Les monnaies de Lausanne y remontent à l'an 1100, celles de Genève à 1300, et de Berne à 1477. 2. L'*Histoire générale de la Suisse, depuis l'origine de la nation helvétique jusqu'en* 1516, 5 vol. in-4°. Le manuscrit autographe est conservé dans la bibliothèque publique de Berne, et Haller en donne une notice fort détaillée dans sa *Bibliothèque d'histoire suisse*, t. 4, p. 485. Ruchat avait commencé ce travail en 1707, et il s'en occupait encore en 1748. C'est sans doute cet ouvrage que Barbier prétend que Bochat n'a presque fait que copier dans ses *Mémoires critiques sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*. (Voy. *Exam. des dictionn.*, t. 1, p. 119.) Le *Journal helvétique*, mai 1751, contient un éloge de Ruchat par Jean-Alphonse Rosset, recteur de l'académie de Lausanne, suivi d'une notice incomplète de ses ouvrages. W—s.

RUCHEL (Ernest-Frédéric-Guillaume-Philippe de), général prussien, naquit en 1754 dans un village de la Poméranie d'une famille noble, et fut dès sa naissance destiné à la carrière des armes. Il fit, en conséquence, ses premières études dans le corps des cadets à Berlin, et y montra d'heureuses dispositions. Nommé sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, il se rendit à Magdebourg où il compléta son éducation militaire à l'école du célèbre Saldern et devint adjudant. Ce fut en cette qualité qu'il prit part à la guerre que Frédéric II eut à soutenir en 1778 pour la succession de Bavière. Attaché au général Knobelsdorf, il fut particulièrement remarqué aux affaires de Grumbach et de Gabel. Cette guerre se termina promptement par la paix de Teschen, et Ruchel revint à sa garnison, où on le chargea de l'instruction des jeunes officiers de son régiment. Le roi, ayant alors entendu vanter son habileté, voulut qu'il vînt le voir à Potsdam, et après lui avoir fait subir lui-même un examen de quelques minutes, il l'employa dans l'état-major de l'armée, ce qui était une grande faveur. Le jeune lieutenant en fut transporté de joie, et il a toute sa vie professé pour le grand Frédéric autant de reconnaissance que d'admiration. La mort de ce prince fut pour lui un funeste événement. Son successeur le traita néanmoins avec beaucoup d'égards et le chargea de l'inspection des écoles militaires, où Ruchel introduisit d'excellentes méthodes. En 1790, il fut envoyé en Silésie pour y préparer la guerre près d'éclater alors avec l'Autriche, mais qu'empêcha définitivement le congrès de Reichenbach. Ruchel accompagna Frédéric-

(1) M. L. Vulliemin a publié, en 1838, 7 vol. in-8°, une nouvelle édition de l'*Histoire de la réformation de la Suisse*, par Ruchat, augmentée d'une notice, de la *Vie* de l'auteur et d'appendices. Z.

Guillaume à Anspach, et l'année suivante à Francfort-sur-le-Mein, où ce prince eut une entrevue avec l'empereur. La guerre ayant éclaté bientôt après entre la France et la Prusse, Ruchel fut attaché à l'état-major de l'armée qui dut envahir la France pour y rétablir la monarchie de Louis XVI. Ruchel fut employé dans cette campagne sur un des points les moins importants dans le corps des Hessois, sous le prince de Hohenlohe, qui ne fit pas le moindre effort pour s'emparer de la position décisive de Bienne, laquelle pendant plusieurs jours resta sans défense, et d'où il eût pu en une demi-journée pénétrer jusqu'à Châlons, dont Kellermann et Dumouriez étaient encore fort éloignés. Ruchel rejoignit le quartier général du roi dès que la retraite fut décidée, et ce prince lui confia aussitôt une mission importante, ce fut d'aller s'opposer vers Coblentz aux progrès que Custine faisait sur ce point, ignorant sans doute les arrangements qui venaient d'être pris au camp de la Lune. Après avoir éloigné les Français de Coblentz et d'Ehrenbreitstein, il conçut l'idée de les expulser de Francfort, où ils avaient pénétré, et fournit pour cela un plan merveilleux aux Hessois, qu'il aida encore dans l'exécution. Tout réussit selon ses vues, et le roi de Prusse lui envoya pour récompense un brevet de colonel, le landgrave de Hesse une décoration de ses ordres. Revenu auprès de son souverain, Ruchel eut à remplir différentes missions auprès de quelques princes d'Allemagne. Ayant rejoint l'armée prussienne devant Mayence, il eut le commandement d'une brigade, fut nommé général major et se distingua encore dans plusieurs occasions, notamment à Creutznach et à Kaiserslautern, où, le troisième jour de cette bataille meurtrière, il chargea le centre de l'armée française et acheva sa défaite. Vers la fin de 1794, il suivit l'armée prussienne dans sa retraite en Westphalie. Lors du traité de Bâle, il reçut pour récompense de ses services de beaux domaines en Silésie, qu'il ne tarda pas à échanger contre d'autres propriétés situées en Poméranie. Le roi Frédéric-Guillaume II étant mort en 1797, son successeur ne se montra pas moins bienveillant pour lui; mais, non moins que son prédécesseur, ce prince était ami de la paix, et Ruchel, dans la force de l'âge et de l'expérience, ne rêvait que batailles et opérations militaires. En 1805, lorsque la guerre eut encore une fois éclaté entre la France et l'Autriche, et que Napoléon, après avoir anéanti l'armée de Mack à Ulm, marcha au-devant des Russes en Moravie, le cabinet de Berlin sembla comprendre que le moment était venu de rendre à la Prusse l'influence qu'elle avait perdue. Un grand conseil fut tenu à Potsdam sous la présidence du duc de Brunswick, et tous les ministres, les principaux généraux, notamment Massenbach et Ruchel, y furent appelés. Ce dernier surtout s'y prononça pour la guerre, mais il ne fut pas secondé, et le parti du duc de Brunswick, d'Haugwitz et de Massenbach fit prévaloir les idées de faiblesse et d'ajournement. On sait quelles furent pour l'Allemagne, et surtout pour la monarchie prussienne, les suites de ces hésitations (*voy.* Haugwitz). Ruchel se contraignit d'abord et fit tous ses efforts pour dévorer son chagrin; mais quand il vit que, sans égard pour les engagements pris avec l'empereur Alexandre, on avait signé un traité d'alliance avec Napoléon, il ne lui fut plus possible de se contenir. Alors, accompagné de ses aides de camp, il se rendit auprès du roi et lui dit avec une incroyable hardiesse : « Je viens, au nom de mes compagnons d'armes, « dire à Votre Majesté toute la douleur qu'ils « éprouvent de voir manquer une occasion aussi « belle de relever la gloire de la Prusse! » Vivement offensé d'une aussi audacieuse apostrophe, Frédéric-Guillaume adressa à son général une sévère réprimande, et il lui tourna le dos; mais il ne lui infligea aucune peine, aucune privation, de sorte que, sans se décourager, Ruchel persista hautement dans sa belliqueuse opposition. Lorsque la guerre se ralluma, en 1806, Ruchel ne fut pas d'abord employé, comme il avait lieu de l'espérer; c'est dans le corps d'armée et sous les ordres du prince de Hohenlohe qu'il fut placé, et l'on sait qu'il n'aimait ni n'estimait ce général. On ne peut attribuer qu'à ces mauvaises dispositions le retard qu'il mit à paraître sur le champ de bataille d'Iéna. Déjà l'armée prussienne était en déroute quand il y arriva avec sa troupe, et sa lenteur causa peut-être tous les malheurs de la journée. Ce fut en vain que dans la retraite il s'efforça de cacher ou de réparer cette faute par des preuves d'intrépidité et en sacrifiant inutilement une grande partie de sa division. Dans ce moment une balle vint le frapper et le renversa de son cheval. Après être resté longtemps parmi les blessés et les morts, il fut reconnu, et les vainqueurs lui prodiguèrent les soins les plus généreux; le maréchal Soult lui envoya son chirurgien, et il fut bientôt rétabli. Ayant été échangé peu de jours après, il se rendit à Kœnigsberg, où on le chargea de l'organisation de nouvelles levées. En même temps, il concourait à la rédaction de la *Gazette de Kœnigsberg*, et y parlait sans ménagement de tous les événements, de toutes les personnes, notamment de Napoléon qu'il haïssait. Quand le roi de Prusse fut obligé de signer la paix, l'empereur força ce prince de priver Ruchel de tous ses emplois. Ce fut en secret que plus tard il lui accorda une retraite fort honorable. D'ailleurs comme ce général jouissait d'une fortune assez considérable par les bienfaits de plusieurs souverains, il vécut en paix et fort bien dans sa terre de Haseley en Poméranie, où il mourut le 14 janvier 1823. M-d j.

RUCHS (Frédéric), historien suédois, était né en 1780 à Greifswald, dans la Poméranie sué-

doise, où il devint professeur d'histoire. Étant allé à Berlin, il y fut très-bien accueilli et nommé historiographe du roi de Prusse. Cette place, plus avantageuse et plus honorable qu'elle n'exigeait de soins, lui laissa beaucoup de temps pour ses travaux littéraires, trop tôt interrompus par sa mort. Outre son *Histoire de Suède*, Halle, 1808-1810, 4 vol. in-8°, on lui doit : 1° *Essai d'une histoire de la religion, du gouvernement et de la civilisation de l'ancienne Scandinavie*, 1801, in-8°; 2° une statistique ayant pour titre : *De la Finlande et de ses habitants*, 1809, in-8°; 3° des *Lettres sur la Suède*, 1814; 4° l'article *Suède* dans la dernière édition de la *Géographie* de Busching. Ruchs mourut en février 1820 à Livourne, où il s'était rendu pour rétablir sa santé. Il a laissé plusieurs ouvrages incomplets et inédits, entre autres une *Histoire de Byzance*, d'après les anciens auteurs byzantins. L—M—X.

RUCKERT (FRÉDÉRIC DE), poëte allemand moderne de premier ordre, né à Schweinfurt-sur-le-Mein, le 16 mai 1789, mort en 1860, à Neusess, près de Cobourg. Il fit ses études de théologie à Iéna, où il prit ses grades en 1811. Après quelques années de stage comme privatdocent, époque pendant laquelle il avait publié ses *Sonnets cuirassés* (*Geharnischte Sonnette*) et autres poésies patriotiques contre les Français, il s'établit, en 1814, à Stuttgard, où il se chargea de la rédaction du *Morgenblatt*. En 1817, il se rendit en Italie, où il s'occupa principalement de recueillir les chants nationaux. De retour en Allemagne, il se fixa à Cobourg, où un mariage brillant le mit dans une position de fortune indépendante. Il s'adonna à l'étude de l'arabe et du persan. En 1826, il fut appelé à la chaire des langues orientales à l'université d'Erlangen. Son mérite était alors généralement reconnu. Depuis lors ses succès allèrent grandissant jusqu'en 1840. Appelé à cette date à Berlin, avec le titre de conseiller intime, par le nouveau roi, Frédéric-Guillaume, qui voulait réunir dans sa capitale toutes les célébrités allemandes, Rückert, doué d'une fécondité intarissable, ne cessa pas d'écrire, il est vrai; mais ses ouvrages n'étaient plus que l'ombre de ses brillantes productions d'autrefois. Rückert, auquel on laissait le libre emploi de ses étés, devait seulement faire des cours d'hiver à l'université. En 1849, il se démit de ses emplois et se retira à sa villa de Neusess, près de Cobourg, où il mourut. Durant la période de 1820 à 1840, Rückert a tenu incontestablement le sceptre de la poésie sur le Parnasse allemand. Il n'y avait qu'Uhland qui pût entrer en ligne de comparaison avec lui. Sous le rapport de la fécondité des matières et de l'infinie variété des formes poétiques, Rückert est très-certainement supérieur à Uhland. On a, dans le temps, essayé d'établir leur rapport mutuel en les comparant à Schiller et à Gœthe. Semblable au premier, Uhland, circonscrivant davantage sa sphère d'activité, a été en effet hors de ligne dans la ballade et la romance, comme Schiller a été infiniment supérieur à Gœthe dans le drame. Si Rückert n'égale pas ce dernier pour l'étendue des connaissances physiques et naturelles, dans lesquelles Gœthe s'est fait une place même d'inventeur, le poëte d'Erlangen a été, certes, dans la poésie lyrique et didactique, le meilleur imitateur du patriarche de Weimar, qu'il surpasse même quant à la richesse de la forme. Le vers antique grec de onze syllabes, l'hexamètre, l'allitération et l'assonance des langues scandinaves, la strophe des Nibelungen, l'alexandrin, la vieille mesure allemande de rimes masculines et féminines alternantes, les ghasèles persanes, les siciliennes, les madrigaux espagnols, les terzines et canzones, les strophes saphiques, les ritournelles, les strophes parallèles sans rime des Arabes et des Hébreux et autres vers blancs de toute sorte, les sonnets, Rückert a tout employé et souvent mêlé plusieurs de ces rhythmes hétérogènes. Il manie chacune de ces différentes strophes avec une distinction qui tient du prodige et se joue des plus grandes difficultés. Cet art suprême ressort encore davantage dans ses traductions des langues orientales, où Rückert reproduit en allemand, strophe pour strophe, assonance pour assonance, interjection pour interjection, du texte étranger. Quant à la matière de ses propres poésies, on a voulu le traiter de panthéiste ou de mystique, qui confondait toutes les choses dans le système de l'identité, avec cette indifférence qui caractérise ce système. Mais nous verrons plus loin que Rückert a bien des accents pour le monde moral et pour la grandeur de l'histoire. Seulement, en vrai poëte, s'abandonnant au courant de ses impressions momentanées, il confond dans un gracieux désordre les idées du monde moral et du monde physique, allant de l'un à l'autre et laissant le lecteur finalement dans l'incertitude sur la portée et le but de son poëme. Il y a nombre de ces petites chansons et *lieds* qui seraient purement intraduisibles en français ou qui, étant traduits, ne présenteraient que des mots sans aucun sens. — 1° Dans ses *Poésies allemandes* (*Deutsche Gedichte*), publiées sous le pseudonyme de Freimund Reimar, Heidelberg et Stuttgard, 1814, les *Sonnets cuirassés* (*Geharnischte Sonnette*) respirent une sourde haine patriotique contre les Français. Ils n'ont pourtant pas été trop remarqués lors de leur première apparition. Le rhythme en est trop long, et il y a trop de réflexions didactiques. Ces sonnets feront toujours impression à la lecture, mais ne se prêtent pas à la mélodie; ils n'ont pas dans leur temps remué les cœurs avec la puissance des chansons de Kœrner, Follen et Schenkendorf. Les plus beaux des *Sonnets cuirassés* sont ceux intitulés *l'Allemagne géante, le Manteau de fête de l'Allemagne* et *le Chant du Cosaque en hiver*. 2° Deux ans après, il publia, comme pendant, *Napoléon*, comédie poli-

tique en trois actes, Stuttgard, 1816. C'était comme la flèche du Parthe décochée contre la France et l'empereur. C'est un ensemble de chansons lyriques, bouffonnes, réunies dans le cadre fictif d'une comédie. Il s'y rencontre une veine plus populaire que dans les sonnets. On y remarque surtout les *Chansons des batailles de Rossbach et Katzbach*, où l'auteur joue sur ces deux mots signifiant, l'un, *rivière des chevaux;* l'autre, *rivière des chats;* puis la chanson anecdotique du *Perroquet*, répétant les mots *Belle alliance*. Après avoir ainsi payé son tribut aux passions du temps, le poëte retrancha de sa lyre la corde d'airain et publia sous son propre nom : 3° la *Couronne du temps*, Stuttgard, 1817. C'est une œuvre gracieuse, toute d'amour. On y sent plus de chaleur d'âme que dans ses productions suivantes, sur lesquelles les productions orientales ont déteint, avec leur imagination exubérante, leurs jeux de mots et leur clinquant de rimes, leur phraséologie recherchée, enfin leur loquacité interminable. 4° Les *Roses de l'Orient*, Leipsick, 1821, sont des imitations libres des ghasèles persanes de divers auteurs, ou des poésies originales de l'auteur reproduisant le caractère de cette forme. 5° L'idylle intitulée *Amaryllis*, Francfort, 1825; puis 6° le *Culte de Minerve* (*Dienst der Athene*), épopée romantique, Hildburghausen, 1829, furent enfin suivis de ses *Poésies lyriques complètes* (*Gesammelte Gedichte*), Erlangen, 1834 à 1838, 6 vol. in-8°. Le premier volume, le plus intéressant, eut une cinquième édition en 1840, et le deuxième, une troisième édition en 1839. Rückert a incorporé dans ces six volumes tous les recueils cités, excepté les *Roses d'Orient*. L'auteur en fit un choix (*Auswahl seiner Gedichte*), Francfort, 1841; 2° édit., ibid., 1842; 3° édit., 1847, en un volume. 9° Sous le titre : *Recueil de poésies*, il publia un autre choix en trois volumes, Stuttgard, 1843, auquel il ajouta de nouvelles poésies, composées dans l'intervalle, dans l'*Almanach des Muses d'Erlangen*, depuis 1838, et ailleurs; l'année suivante (1844), il y fit paraître un tirage à part du *Liebesfrühling*. Dans cette première période, Rückert a bien chanté les événements du christianisme positif; il y a des cantiques spirituels sur Bethléhem, sur Golgotha, sur l'omnipotence de Dieu, sur sa toute-présence, ainsi que des chansons d'avent, de Pâques, de Noël, etc. Mais à côté se lit une ode qui célèbre la *toute-puissance* (l'amour, mot féminin en allemand). Après un cantique spirituel sur la Pentecôte, le poëte chante la *Pentecôte du rossignol*, les *Nixes et leur amour* et l'*Amour du torrent*. On n'a donc pas tort de dire que toute la création physique, morale et intellectuelle est unie et même confondue par lui dans la gracieuse et naïve expansion de l'amour et de la beauté universels. Rückert s'absorbe, comme un brahme indien, dans la contemplation de la nature, dans sa grandeur, ainsi que dans sa petitesse; il est sans égal dans la manière de l'animer en la pénétrant tantôt du souffle humain, tantôt du souffle divin. Tour à tour anthropomorphiste, panthéiste, spiritualiste, idéaliste, il se présente souvent dans le même poëme sous diverses faces. Il y a dans ses œuvres un éternel printemps; tous les jours sont des dimanches. Dans le poëme *Flos et Blancflos*, où l'on s'attendrait à la reproduction de cet ancien poëme de la chevalerie du moyen âge, tout le monde des fleurs est anthropomorphié, tandis qu'à son tour l'humanité est ramenée à l'âge d'or, à la naissance de l'univers, où les premiers-nés de la création ont mené une existence végétale. On finit par ne plus savoir si l'auteur parle d'hommes ou de fleurs. Il en est à peu près de même du cycle de poésies intitulées *Pierre fine et perle*. Si cette dernière est le produit d'un être animé, Rückert, de son côté, a mis tout son art à donner la vie à la première, qu'il fait façonner au sein de la terre par les gnomes, elfes et nixes de la mythologie. Ceux-ci se substituent enfin à leur produit pour raconter leur vie, leur histoire, leurs amours, leurs migrations, etc. Cet autre cycle intitulé *Liebesfrühling* est encore un de ces amalgames sans nom. Son titre même peut se traduire, non pas grammaticalement, mais suivant le fil des idées de Rückert, par *Printemps de l'amour*, *Amour du printemps*, le *Printemps et ses amours*, etc. Aux idylles, où les personnes agissantes sont des hommes, Rückert a substitué des idylles où leur place est prise par les êtres inanimés, les éléments, les fleurs, les saisons, etc. Le *langage des fleurs* devient, dans les poëmes de Rückert, le *langage parlé par les fleurs*. Parmi les meilleurs poëmes où l'auteur ne sort pas trop de nos images habituelles, il faut citer : la *Fleur mourante*, les *Saisons grecques*, l'*Arbre de la vie*, l'*Arbre du monde*, le *Roi du monde*, *Colloque des feux follets*. Au genre des *lieds* de Gœthe se rapportent son *Chant à la belle meunière*, sa *Douce sépulture*, la *Fête de la mort d'Agnès* et le *But des désirs;* tandis qu'on peut rapprocher son *Chasseur des Alpes* de la ballade de Schiller qui porte le même titre. Les accents de l'école suisse de Salis et de l'école souabe se retrouvent dans son *Tableau de soir*, dans *Frédéric Barberousse*, dans *Maître Urian*, dans le *Village englouti*, etc. Rückert y manie la romance comme Uhland; mais il ne conserve pas longtemps leur caractère spécifique aux divers genres poétiques. Il donne le titre de romance à l'*Echevin absent*, espèce d'évolution des forces et éléments de la nature physique, évolution interrompue par l'absence d'un chaînon qui alors détruit toute l'harmonie des procédés physiques. Nous avons déjà remarqué que, pour les chansons guerrières, il s'est servi du genre insolite des sonnets. Dans le sonnet intitulé *Aprilwetter et Liebeswetter*, l'auteur compare les orages et les giboulées d'avril aux orages qui grondent dans le cœur de l'amoureux. Dans ses *Enfantines*, Rückert reproduit ce même carac-

tère du culte de la nature; il fait promener les arbres et les compare à des enfants entêtés, qui veulent qu'on les conduise partout avec soi; d'autres arbres qui, au lieu de feuilles, veulent des aiguilles et *vice versa*. On a donné à son genre le nom de *lyrisme subjectif de la nature*. Par contre, Rückert a composé quelques centaines de siciliennes inimitables, ainsi que des terzines inspirées par les beautés de l'Hespérie. — La seconde partie de l'activité intellectuelle de Rückert a trait à ses traductions. Il a traduit en poëte les œuvres poétiques de l'Orient, arabes, persanes, indiennes et chinoises. Ce sont : 1° *Makames d'Hariri, ou Métamorphoses d'Abou-Seïd de Séroug*, Stuttgard, 1828, 2 vol. in-8°; 2° édit., 1838; 3° édit., 1844. C'est une traduction hors ligne, qui suit pas à pas, en les imitant exactement, toutes les mesures, rimes, inversions et rhythmes de l'original. Quoique le texte arabe ait été revisé depuis, cette traduction conservera toujours sa valeur. 2° *Nal et Damayanti*, conte indien, tiré du *Mahabhâratha*, Francfort, 1828; 2° édit., 1838; 3° édit., 1845; 3° *Chiking, chansonnier chinois*, Altona, 1833; 4° sept volumes de *Récits et contes d'Orient*, Stuttgard, 1837, 2 vol. in-8°. Ce sont des traductions libres de diverses légendes tirées de plusieurs auteurs arabes et persans. 5° L'ouvrage suivant intitulé *Erbauliches und Beschauliches aus dem Orient*, Berlin, 1837, 2 vol. in-16; 2° édit., 1840, renferme toutes sortes de sentences, maximes contemplations des philosophes et moralistes, musulmans et indiens. La traduction du titre allemand par *Prières et méditations orientales* n'en épuise pas le sens. 6° *Rostem et Sourab*, épopée héroïque de l'Orient, d'après divers auteurs, Erlangen, 1838; 2° édit., Stuttgard, 1846; 7° la *Sagesse du brahme*, Leipsick, 1836 à 1839, 6 vol. in-12; 2° édit., ibid., 1840-1842, et en 1 volume, 1843, ouvrage suivi 8° des *Récits brahmaniques*, ibid., 1839. Ces deux ouvrages, délayage des sentences et idées renfermées dans les livres sacrés des Hindous, ont été très-mal reçus par la critique, dont Passow, dans son traité *Ueber Rückerts Lehrgedicht*, Mayence, 1840, s'est fait l'organe. 9° *Hamasa, ou les Anciennes chansons populaires arabes*, Stuttgard, 1846, 2 vol.; 10° *Amrilkaïs, le poëte et roi*, ibid., 1847. Par ces deux dernières traductions, Rückert a véritablement bien mérité de l'antique poésie antéislamique. Ses traductions sont du reste beaucoup plus lisibles que celles que l'on doit à la plume de Hammer Purgstall. Sauf ces deux recueils poétiques, notre poëte n'a plus rien produit de remarquable durant son séjour à Berlin. Il s'est essayé dans le drame, tant sacré que profane; mais il n'y a pas plus réussi que dans ses paraphrases bibliques. Voici les titres de ses dernières productions : 1° *Vie de Jésus-Christ*, paraphrase poétique des Evangiles, Stuttgard, 1839; 2° *Saül et David*, drame, Erlangen, 1843; 2° édit., Stuttgard, 1844; 3° *Hérode le Grand*, drame en deux parties, ibid., 1844; 4° l'*Empereur germanique Henri IV*, drame en deux parties, Francfort-sur-le-Mein, 1844; 5° *Christophe Colomb*, drame en trois parties, ibid., 1845, 2 vol. Il a terminé enfin sa carrière par la *Vie de Hadumand, abbesse du couvent de Gandersheim*, traduite du latin, Stuttgard, 1845, c'est un pendant assez curieux à la Vie de la célèbre Hroswitha. R—L—N.

RUDBECK (JEAN), prélat suédois, né en 1581, fit ses études à Upsal et à Wittenberg et devint professeur dans la première de ces deux villes au commencement du règne de Gustave-Adolphe. Une dispute violente s'étant élevée entre lui et son collègue Messenius, le roi les départagea en les éloignant l'un et l'autre de l'université. Il nomma Rudbeck son aumônier, et, ayant été satisfait de sa conduite et de ses talents, il l'éleva ensuite à l'évêché de Vesteras. Rudbeck serait même parvenu à l'archevêché d'Upsal, après la mort du roi, s'il n'eût indisposé le gouvernement contre lui en publiant, en 1636, un ouvrage intitulé *Privilegia quædam doctorum*, etc., qui fut regardé comme dangereux, et que le sénat fit défendre. On a de Rudbeck plusieurs autres ouvrages, écrits la plupart dans la langue du pays. Ce fut lui qui dirigea l'édition de la *Bible* en suédois qui parut en 1618, et qu'on appelle *Bible de Gustave-Adolphe*. Il mourut en 1646. C—AU.

RUDBECK (OLAUS), érudit suédois, fils du précédent, naquit, en 1630, à Vesteras ou Arosen, dans la province de Westmanie, d'une famille noble. Son père, évêque de cette ville, jouissait de l'estime de Gustave-Adolphe, qui, se trouvant alors à Vesteras, voulut donner au prélat une preuve de sa bienveillance en tenant l'enfant sur les fonts de baptême. Olaüs montra des dispositions extraordinaires pour les sciences, et il y fit, presque sans maître, d'étonnants progrès. Dans ses loisirs, il apprit le dessin et la musique, et, en même temps, il se rendit si habile dans la mécanique qu'il exécutait les machines les plus compliquées. Il n'avait que dix ans quand il fit une horloge en bois dont on parle comme d'un chef-d'œuvre de patience et d'adresse. Dès qu'il eut achevé ses humanités, il s'appliqua tout entier à l'étude de la médecine et surtout de l'anatomie. Il s'occupait déjà depuis quelque temps de dissection, et, suivant l'usage des anatomistes du 17° siècle, c'était sur des animaux vivants qu'il faisait ses utiles, mais cruelles expériences. En recherchant l'origine et l'insertion des vaisseaux lactés, il découvrit, de 1649 à 1650, les vaisseaux lymphatiques, qu'il nomma conduits hépatico-aqueux. Cette découverte, à laquelle il n'attacha pas d'abord toute l'importance qu'elle mérite, puisqu'il négligea de la publier, lui fut disputée par Thom. Bartholin (*voy.* ce nom); mais elle appartient incontestablement à Rudbeck. Il en avait fait la démonstration sur un animal injecté, dès le mois d'avril 1652, en pré-

sence de la reine Christine, par conséquent deux ans avant que Bartholin se la fût attribuée dans l'*Historia nova vasorum lymphaticorum* (*voy.* l'*Histoire de l'anatomie*, par Portal, t. 3, p. 28-42). Les recherches de Rudbeck l'avaient également conduit à la découverte du réservoir du chyle; mais, à cet égard, il avait été prévenu par Pecquet, qui a conservé la gloire de lui donner son nom (*voy.* PECQUET). La reine Christine, charmée des talents du jeune anatomiste, lui fit présent d'une somme considérable en l'engageant à voyager. Rudbeck visita les principales académies d'Allemagne et de Hollande, s'arrêtant cependant à Leyde pour perfectionner ses connaissances en histoire naturelle. De retour en Suède, il fixa sa résidence à Upsal, et, en 1657, il y établit à ses frais un jardin botanique, agrandi depuis par son fils, et ensuite par l'illustre Linné (*voy.* ce nom). Son zèle pour l'histoire naturelle lui mérita la bienveillance du comte de la Gardie (*voy.* ce nom), qui lui fit obtenir à l'université d'Upsal, dont il était chancelier, la double chaire de botanique et d'anatomie (1). Peu de temps après, Rudbec en fut élu recteur et, l'année suivante, curateur perpétuel. Ses devoirs ne pouvant suffire à son infatigable activité, il cultiva aussi l'architecture et la musique. Il étudia l'histoire de Suède avec ardeur et composa, sur l'origine et les antiquités de ce pays, un ouvrage immense, rempli d'idées paradoxales et singulières, mais qui n'en est pas moins un prodige d'érudition. Il avait établi dans sa maison un atelier typographique pour l'impression de cet ouvrage; et le quatrième volume était sous presse quand l'incendie, qui dévasta la ville d'Upsal au mois d'avril 1702, détruisit, avec son imprimerie et ses magasins, ses manuscrits et les nombreuses planches qu'il avait fait graver pour un grand *Traité de botanique*, auquel il travaillait avec son fils (*voy.* l'article suivant). Cette perte irréparable contribua sans doute à l'altération de sa santé. Il résigna sa place à son fils et mourut la même année, le 7 septembre. Son *Oraison funèbre*, prononcée par Jean Erberg, professeur en théologie à l'université d'Upsal, et insérée dans le recueil intitulé *Memoria viror. in Suecia eruditissimor. rediviva*, Rostock, 1730, in-8°, est la source où les divers biographes ont puisé. En 1753, la société des sciences d'Upsal fit frapper une médaille en l'honneur de Rudbeck; elle représente, d'un côté, la tête de ce savant, et au revers, la constellation de la petite ourse avec ces mots: *Tot fulgent in uno.* Indépendamment d'une édition du *Recueil des lois westro-gothiques*, avec la traduction latine de J. Loccenius et les notes de Ch. Lund, in-fol., et du *Lexique scytho-scandien* de Verelius (*voy.* ce nom), on a de Rudbeck: 1° *Dissertatio de circulatione sanguinis*, Arosen, 1652, in-4°; 2° *Exercitatio anatomica exhibens ductus novas hepaticos aquosos et vasa glandularum serosa*, ibid., 1653, in-4°, fig.; Leyde, 1654, in-12; inséré dans la *Messis aurea* de Sibald Hemsterhuys; dans la *Bibl. anatomica* de Jacq. Manget, et dans les *Disputat. selectæ anatomicæ* de Haller. Martin Bogdan, élève de Thom. Bartholin, s'empressa de publier une réclamation pour assurer à son maître la priorité de la découverte des vaisseaux lymphatiques. Rudbeck lui répondit, et cette querelle produisit cinq ou six opuscules, dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 31, p. 157 et suiv. 3° *De sero ejusque vasis dissertatio*, Upsal, 1661, in-4°; inséré dans le tome 7 des *Disputationes selectæ* de Haller; 4° *Catalogus plantarum horti academiæ Upsalensis*, ibid., 1658, in-8°, et avec des additions, 1686, in-8°; 5° *Deliciæ vallis Jacobeæ D. de la Gardie*, ibid., 1664, in-12. C'est une description du jardin du comte de la Gardie, son bienfaiteur, à Ulricsdal; elle est très-rare. Haller ne la cite que d'après Linné, qui en possédait un exemplaire (*voy.* Haller, *Bibl. botanica*, t. 1er, p. 529); 6° *De cometa visa anno* 1667 *dissertatio*, dans le *Theatrum cometicum* de Stanisl. Lubienietski, Amsterdam, 1668, in-fol., t. 1er, p. 349; 7° *Atlantica sive Manheim vera Japheti posterorum sedes ac patria*, etc., Upsal, 1675 et ann. suiv., 4 vol. in-fol. min., avec un atlas grand in-fol. de 41 feuillets, contenant des cartes, des estampes gravées en bois, et deux tables chronologiques. Le premier volume, daté de 1675, est de 891 pages, sans compter l'Epître dédicatoire et la Préface. Le frontispice en a été renouvelé en 1679 et 1684. Le tome deuxième, imprimé en 1689, est de 672 pages; et le troisième, en 1698, de 772 pages. Le quatrième, qui était sous presse lors de l'incendie de 1702, n'a point de frontispice et se compose de 200 pages. Le troisième volume, dont on n'avait distribué qu'un petit nombre d'exemplaires, est beaucoup plus rare que les deux premiers, le surplus de l'édition ayant été la proie des flammes. Quant au quatrième, il est si rare qu'il n'existe en France qu'en manuscrit (1). Cependant on en cite trois ou quatre exemplaires. Les curieux trouveront sur cet ouvrage d'amples détails bibliographiques dans la *Bibliographie instructive* de Debure, dans le *Mémoire* de M. Gust. Warmholtz, publié par M. Fortia de Piles (*Voyage de deux Français au nord*, t. 2, p. 91-109), et dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet. Le livre est écrit en suédois et en latin. Warmholtz attribue la traduction latine du premier volume au professeur André Noordenhielm, et celle des volumes suivants à

(1) Ses connaissances anatomiques ne se bornaient pas à la théorie, il pratiquait la chirurgie dans l'occasion et fit sur sa femme (Wendela Lohrman) l'opération césarienne avec tant de succès qu'il sauva la mère et l'enfant.

(1) En 1821, un exemplaire des trois premiers volumes, avec une copie manuscrite du quatrième, se paya mille quatre-vingt-un francs, à Paris, en vente publique; nous ne croyons pas que depuis il ait été exposé aux enchères d'autres exemplaires de cet ouvrage en France.

Pierre Salan, tous deux amis de Rudbeck. Le tome 1er de cette version a été réimprimé en Allemagne en 1675. Hofhout, libraire de Rotterdam, annonçait, en 1726, une nouvelle édition latine de l'*Atlantica*, 2 vol. in-fol.; mais ce projet est resté sans exécution. Une réimpression du second volume a encore été proposée par souscription en 1823. (*Voy.* le *Journal général de littérature étrangère*, novembre 1823, p. 335). Le but de Rudbeck, dans ce fameux ouvrage, est de prouver que la Suède est le pays le plus anciennement habité, et que toutes les nations en tirent leur origine. La Suède est, à l'en croire, la véritable Atlantide de Platon; les Grecs et les Romains lui doivent toute leur mythologie. Plusieurs savants d'Allemagne et de Danemarck ont combattu le système de Rudbeck, autant par des injures que par des raisons. En convenant qu'il est allé trop loin dans ses conjectures, Fréret dit qu'elles ne sont pas toutes à rejeter; qu'il s'en trouve de très-ingénieuses, et quelques-unes même d'assez probables. Banier trouve le système de Rudbeck si bien étayé que, si l'on n'admet pas son sentiment, on ne peut lui refuser du moins beaucoup d'esprit et une érudition immense (*voy.* les *Mélanges* de d'Argonne, t. 3, p. 5-10). W—s.

RUDBECK (Olaus), savant médecin et philologue, fils du précédent, naquit à Upsal vers 1670. Après avoir achevé ses cours à l'académie d'Upsal, il y reçut le doctorat en médecine. Il fut chargé, en 1695, par le roi de Suède Charles XI, de visiter la Laponie; et il recueillit dans ce voyage, outre des minéraux, cinquante espèces nouvelles de plantes, dont on trouvera l'indication dans les *Mémoires de l'académie de Stockholm pour l'année* 1820, p. 95, et 1722, p. 343. Il parcourut ensuite l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, recherchant partout la société des naturalistes et des savants. Associé par son père à ses travaux sur la botanique et les antiquités, il eut la douleur de perdre, dans l'incendie d'Upsal, une partie de ses manuscrits et les planches du grand ouvrage de botanique dont on parlera plus bas, et dont il n'avait encore paru que les deux premiers volumes. Cet événement, qui diminuait de beaucoup sa fortune, l'empêcha de donner suite à quelques-uns de ses projets et de publier le *Trésor polyglotte*, ouvrage qu'il avait entrepris pour démontrer l'analogie des langues et leur filiation. Les soins qu'Olaüs devait à sa nombreuse famille ne ralentirent point son ardeur pour l'étude, surtout de la botanique, devenue pour lui une passion. Il dessinait les plantes qu'il se proposait de décrire et savait leur conserver leur physionomie particulière. Un *Recueil*, en douze volumes in-fol., de plantes dessinées par Rudbeck, a dû passer du cabinet de Ch. de Geer dans le musée de l'académie de Stockholm (*voy.* Geer). Il jeta, en 1720, conjointement avec Eric Benzelius, les fondements de la société des sciences à Upsal. Il mourut, en 1740, laissant plusieurs enfants, entre autres Jean-Olaüs, habile médecin et botaniste. Outre quelques *Dissertations* peu importantes, citées par Haller (*Bibl. botanica*, t. 1er, p. 632-633), on a de Rudbeck : 1° *Dissertatio de propagatione plantarum experientia et rationibus stabilita et nostro climati accommodata*, Upsal, 1686, in-8°. C'est une thèse soutenue par l'auteur, alors très-jeune. 2° *Dissertatio de fundamentali plantarum notitia rite acquirenda*, Utrecht, 1690, in-4°; Augsbourg, 1591, in-12 de 57 pages; 3° *Nova Samoland, sive Laponia illustrata, et iter per Uplandiam, cum fasciculo vocum lapo-hebraicarum*, Upsal, 1701, in-4°, fig. Ce n'est que la première partie de l'ouvrage dont la suite a péri dans l'incendie d'Upsal. On y trouve des observations curieuses, échappées à Scheffer (*voy.* ce nom), sur les mœurs, les usages et la langue des Lapons. Le *Fasciculus vocum lapo-hebraicarum* a été publié par Wolf dans la *Biblioth. hebraica*, t. 2, p. 641, précédé d'une *Lettre* de Rudbeck à Jean Wallis, professeur à l'académie d'Oxford. 4° *Campi Elysii liber primus, graminum, juncorum, cyperorum*, etc., *figuras continens*, Upsal, 1702, in-fol. de 224 pages et 130 planches gravées en bois; — *liber secundus*, *nomina et figuras bulbosarum plantarum continens*, ibid., 1701, in-fol. de 239 pages. Dans cet ouvrage, que Rudbeck entreprit avec son père, il a suivi la méthode et adopté la nomenclature de Bauhin (*voy.* ce nom). Il publia le second livre avant le premier pour satisfaire à l'impatience des amateurs de fleurs. L'ouvrage entier devait former douze volumes et contenir les figures de douze à treize mille plantes. Le premier livre est tellement rare qu'on a cru longtemps que tous les exemplaires en avaient été détruits dans le funeste incendie dont on a parlé. Cependant quelques-uns avaient échappé. Jacques-Edw. Smith, ayant acquis le cabinet de Linné, y trouva trente-cinq planches (1) de ce livre et s'empressa de les publier sous ce titre : *Reliquiæ Rudbeckianæ, sive Camporum Elysiorum libri primi quæ supersunt*, Londres, 1789, in-fol. A ces trente-cinq plantes, presque toutes de la classe des graminées, et auxquelles l'éditeur a ajouté les noms de Linné, il a joint un appendix de plusieurs figures qui n'avaient point été publiées par Rudbeck. 5° *Ichtyologiæ biblicæ pars prima de ave selav* (*cujus mentio fit Numer.*, cap. 11, v. 31), ibid., 1705, petit in-4°; — *pars altera de Borith fullonum* (*ex Jeremia*, cap. 11, v. 22, et *Malach.*, cap. 3, v. 2), ibid., 1722, petit in-4°, très-rare. Dès la première partie, Rudbeck prétend prouver que les *Selavim*, dont les Israélites furent nourris dans le désert, étaient des harengs. Bochart, de même que la Vulgate, en avait fait des cailles, et Ludolf des sauterelles

(1) Les autres, ayant été trouvées couvertes de poussière, avaient été prises pour du vieux bois sans valeur, et l'on s'en servit pour allumer le feu.

(*voy.* Ludolf, note). Dans la seconde, il soutient que le borith n'est point une plante, mais le coquillage que produit la pourpre. 6° *Specimen usus linguæ gothicæ in eruendis atque illustrandis obscurissimis quibusvis S. Scripturæ locis : addita analogia linguæ gothicæ cum sinica*, Upsal, 1717, in-4°, très-rare ; 7° *Thesauri linguarum Asiæ et Europæ harmonici prodromus*, Upsal, sans date, in-4°. Cet opuscule, aussi rare que curieux, a été réimprimé, par Wolf, dans la *Bibl. hebraica*, t. 2, p. 1473. 8° *Dudaim Rubenis, quos non mandragoræ fructus fuisse... sed fraga vel mora rubi idæi spinosi*, ibid., 1733, in-4°. D'autres critiques pensent que ces mandragores, trouvées par Ruben et données à Jacob par Rachel (*Genes.*, cap. 30, v. 14), étaient des truffes. — Voyez l'*Oraison funèbre* de Rudbeck fils, par J. Ihre, Upsal, 1741, in-4°, et son *Eloge* dans les *Acta soc. reg. scient. Upsaliensis*, pour 1740, p. 124. Linné a consacré à la mémoire des deux Rudbeck, sous le nom de *Rudbeckia*, une plante vivace, de l'Amérique septentrionale, cultivée à cause de ses belles fleurs ; elle est de la famille des corymbifères. W—s.

RUDDIMAN (Thomas), grammairien et critique anglais, né, en 1674, dans le comté de Banff (en Ecosse), devint, au sortir de l'université d'Aberdeen, en 1695, maître de l'école publique de Lawrencekirk. Le savant docteur Pitcairn, ayant été à portée d'apprécier son mérite, l'attira à l'université d'Edinbourg ; Ruddiman y obtint, en 1702, la place de bibliothécaire de la faculté des avocats ; emploi qu'il ne résigna qu'en 1752 au célèbre Hume, lorsque l'affaiblissement de sa vue le condamnait à l'inaction. Il avait ouvert, en 1715, une imprimerie, conjointement avec son frère ; et il fut, en 1718, l'un des fondateurs de la première société littéraire d'Ecosse. Il mourut le 19 janvier 1757, âgé de 83 ans. Outre la publication de la paraphrase latine du Cantique des cantiques, par Johnston, 1709, et un excellent glossaire qui accompagne l'édition in-folio de la traduction anglaise de l'*Enéide*, par Gawin Douglas (*voy.* ce nom), on lui doit les ouvrages suivants : 1° *Rudiments de la langue latine*, 1714, livre devenu classique dans les écoles écossaises ; il s'en fit quinze éditions du vivant de l'auteur ; 2° *Buchanani opera omnia*, avec des notes critiques et justificatives, 1715, 2 vol. in-fol. ; 3° *Grammaticæ latinæ institutiones*, 1720-1721 ; 4° *Exercices grammaticaux*, 1725 ; 5° *Défense de la version des psaumes*, par Buchanan, contre les objections de M. Mann ; 6° *Observations critiques sur le Commentaire de la Pharsale de Lucain*, par Burman ; 7° des écrits polémiques sur quelques points obscurs de l'histoire d'Ecosse. Parmi les éditions sorties de ses presses, on cite le *Nouveau Testament grec*, un *Tite-Live* extrêmement correct (1751, 4 vol. in-12), et *Diplomata et numismata Scotiæ* d'Anderson. Il rédigeait un journal intitulé *le Mercure calédonien ;* feuille extrêmement sèche, dont il tira plus de profit que de réputation, dit Chalmers, et que sa famille vendit, en 1772, à un M. Robertson. *Voy.* sa *Vie* par Georges Chalmers, 1794, in-8°. L.

RUDE (François), statuaire, naquit à Dijon (Côte-d'Or) le 4 janvier 1784. Il était fils d'un forgeron dont le plus grand titre de gloire paraît être d'avoir rapporté de ses voyages en Allemagne la manière de fabriquer des cheminées à la prussienne. M. J. Rousseau, à la mort de Rude, a publié, dans l'*Emancipation belge*, un remarquable article sur l'illustre artiste, et nous y avons remarqué notamment cette phrase : « Rude, comme artiste, appartiendrait à Vasari ; « comme homme, il tenterait Plutarque. » Rien n'est plus juste que cette observation : Rude est une figure à part qui semble ne pas appartenir à notre époque, si la vie du plus grand nombre des artistes de ce siècle ressemble à celle du commun des martyrs ; si, pour tout dire, elle se résume dans leurs œuvres ; s'il n'y a aucun intérêt à s'enquérir de leur existence privée, si leur renommée a plus à souffrir souvent qu'à gagner à ce qu'on pénètre dans leur intérieur, à ce qu'on étudie leur caractère, leurs habitudes, leurs mœurs, il n'en est pas ainsi pour Rude. Il n'aurait pas été l'un des plus grands sculpteurs de notre temps peut-être, que sa physionomie tout exceptionnelle comme homme, comme citoyen, serait plus que suffisante pour lui conquérir une juste renommée. Mais n'anticipons pas. Rude père voyait son commerce prospérer à Dijon, et sa seule ambition était de le céder à son fils, dès qu'il serait en état de le continuer. Aussi, quand les forces du jeune François le permirent, lui ceignit-on les reins du tablier de cuir ; on lui mit le marteau en main, et il fut utilisé à la forge. En 1792, n'étant âgé que de huit ans, l'aide forgeron entra dans le régiment de *Royal-Bonbon*, nom que l'on donnait à la légion d'enfants qui faisait partie de la garde nationale et avait reçu la même organisation. Ce fut à cette école qu'il fit son éducation civique. Il continua jusqu'à l'âge de seize ans de travailler à la forge auprès de son père, jusqu'au moment où le *hasard* lui révéla sa vocation. N'en est-il pas toujours ainsi ? C'est ce que Rude a constaté en ces termes : « On s'en étonne, disait-il, mais ce « serait un bien plus grand hasard qu'il en fût « autrement. Les intelligences sont loin d'être « aussi inégales qu'on paraît le supposer, et les « aptitudes spéciales à chaque homme se valent « peut-être d'homme à homme, c'est-à-dire que « chacun de nous est probablement apte à faire « une certaine chose mieux que personne. Quand « il est assez heureux pour être appelé à faire « cette chose, quand ses aptitudes trouvent à « s'exercer, alors il devient infailliblement un « homme remarquable ou supérieur. Mais, avec « notre système d'éducation, ces aptitudes res- « tent ignorées : on ne pense pas même à s'en-

« quérir d'elles. Quel autre que le hasard pour-« rait mettre sur leur voie? et c'est encore un « hasard quand les indices qu'il fournit ne sont « ni méconnus ni rejetés. » Le jeune Rude avait été blessé au pied par la chute d'un morceau de fer rouge; cet accident lui créa des loisirs forcés, qu'il utilisa en promenades. Un jour, entre autres, il se rendit à la distribution des prix de l'école de dessin; il en rapporta une impression des plus profondes, et c'est bien ce jour-là que sa vocation lui fut révélée. Il supplia son père de lui laisser suivre les cours de dessin, et ce dernier y consentit, mais sous la condition qu'il ne se *ferait pas artiste*, qu'il utiliserait simplement ses études pour la *fabrication des cheminées à la prussienne*. Rude suivit donc, le soir ou le matin, les cours de l'académie, que dirigeait alors le célèbre François Devosge, tout en continuant dans la journée de travailler à la forge. Devosge eut bientôt compris tout ce que cette jeune, ardente et énergique organisation contenait d'avenir; il voua de suite à son nouvel élève une affection spéciale, et il l'aida de tout son pouvoir. Les succès à l'école du jeune Rude furent très-rapides, et, dès la fin de la première année, il obtenait la médaille d'or attachée au premier prix d'ornement; il ne tarda pas à sentir aussi qu'il n'y a pas de grand artiste sans instruction, et, grâce à la bibliothèque que son maître mit généreusement à sa disposition, il entreprit de s'instruire seul. Il se livra à l'étude avec une telle fureur, prenant sur son sommeil, se renfermant dans sa chambre pour lire, les fêtes et les dimanches, sans autrement se préoccuper des plaisirs recherchés d'ordinaire par la jeunesse, que sa santé aurait pu s'en ressentir; fort heureusement, il était doué d'une constitution physique des plus vigoureuses. Rude, sur ses vieux jours, quand il rappelait ces dimanches ainsi passés en compagnie d'un bon livre, avait l'habitude de dire : « Le plaisir que j'aurais éprouvé « en me laissant aller aux excitations du moment « n'aurait pas valu la satisfaction que je trouvais « à leur résister. Celle-ci est bien supérieure au « premier et de meilleur aloi, puisqu'elle dure « encore et que son souvenir seul est une jouis-« sance. » Devosge finit par triompher de l'opposition de Rude père, qui consentit à ce que son fils, dont les progrès devenaient de plus en plus caractéristiques, se livrât exclusivement au penchant qui le dominait. François Rude, toutefois, dont le père était devenu paralytique et qui ne possédait aucune ressource, fut obligé, pour vivre et pour pouvoir continuer ses études de prédilection, de se mettre au service d'un peintre en bâtiments. Il en était là, quand il fit la connaissance de M. Frémiet. Insistons sur cette phase importante de la vie du sculpteur. M. Frémiet était contrôleur des contributions directes à Dijon, grand amateur des beaux-arts et de plus littérateur distingué; il était lié d'amitié avec Devosge, dont il ne tarda pas à partager les sympathies pour le jeune artiste. Le 28 février 1804, M. Frémiet perdit son beau-père, le graveur Louis-Gabriel Monnier, et ce fut à Rude qu'échut le soin d'exécuter son *buste en plâtre*. Voici le premier ouvrage de François Rude. Une terrible épreuve attendait l'artiste : la conscription. Il tira au sort en 1805 et amena le numéro deux; heureusement M. Frémiet, qui le considérait déjà comme son fils, lui acheta un remplaçant. En 1807, Rude partit pour Paris avec quatre cents francs dans sa poche pour toute fortune, mais riche de résolution et d'ardeur. Il avait des lettres de recommandation pour Denon, auquel il présenta, comme spécimen de son savoir faire, une petite figure en plâtre, exécutée à Dijon : *Thésée ramassant un palet*, qui lui valut des éloges et le haut patronage de Vivant Denon. Sous de pareils auspices, il fut admis d'abord dans les ateliers de Gaules, chargé des travaux de la colonne Vendôme, et il prit part à l'exécution des bas-reliefs du piédestal; il entrait en même temps dans l'atelier de Cartelier. En 1809, il obtint le second grand prix de sculpture, dont le sujet était : *Marius sur les ruines de Carthage*, et, en 1812, le premier sur *Aristée déplorant la perte de ses abeilles*, qu'il devait détruire trente ans plus tard, au retour de son unique voyage en Italie; la vue de cette composition trop académique lui était devenue odieuse. Jusqu'à l'heure de sa mort, au surplus, Rude déplora la perte des sept plus belles années de sa jeunesse, perdues à se pénétrer de l'enseignement officiel, qu'il fit dans la suite les plus constants efforts pour oublier. Rude exécuta en outre la même année les *bustes de la famille Ternaux*. Les désastres de 1814 avaient profondément affecté ses convictions politiques; il ne cherchait plus qu'à quitter la France et sollicita dans ce but son ordre de départ pour l'Italie, qu'il obtint. Il se rendit à Dijon pour y faire auparavant ses adieux à ses amis, et ce fut durant son séjour qu'eut lieu le retour de l'île d'Elbe. M. Frémiet était un zélé bonapartiste; pendant les cent-jours il s'était si ouvertement manifesté, qu'au retour du roi il crut prudent de prendre au plus vite la route de la Belgique. Ce fut Rude qui, après avoir mis en ordre les affaires de son généreux ami, fut chargé de conduire à Bruxelles madame Frémiet avec ses deux filles, Sophie et Victorine, la sœur de M. Frémiet et leur vieille mère, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Arrivé là, l'artiste n'écouta plus que la voix de son cœur; il resta sourd à toutes les sollicitations, renonça résolûment au voyage d'Italie et à tous les avantages qu'il en pouvait retirer; il s'établit à Bruxelles auprès de la famille qui s'était imposé pour lui de si lourds sacrifices. Rude est resté douze années en Belgique; s'il y a beaucoup travaillé et gagné peu d'argent, il y a éprouvé par contre de nombreuses déceptions; il s'en consolait par ces pa-

roles pleines de justesse : « Qu'importe ? la « grande chose pour un artiste, c'est de *faire*. » Voici la nomenclature de ses divers travaux durant cette période : les *bustes* de *Bonnet*, le conventionnel ; de *M. Villaine;* de *'. Jacotot*, créateur de la méthode qui porte son nom ; de *Delille;* du roi *Guillaume Ier*, en marbre, pour la salle des états généraux ; de *Louis David*, marbre (propriété de madame Rude) ; le *médaillon du même*, à la demande de Gros, pour servir de modèle à la médaille gravée par Galle, fondue en bronze et en argent en 1820, avec cette inscription : *l'école française reconnaissante;* les *sculptures en bois* (cinq figures rondes bosses et un bas-relief), pour la chaire de l'église St-Etienne de Lille ; *deux cariatides colossales* pour les loges royales du grand théâtre ; *le fronton de l'hôtel des monnaies;* divers morceaux au palais du roi Guillaume Ier et au palais des états généraux ; pour le château de Tervueren (1), une *Chasse de Méléagre* (fronton en pierre), la frise, en plâtre, les huit bas-reliefs de la rotonde (*Hist. d'Achille*), etc. Rude a apporté en Belgique une véritable révolution dans la statuaire ; il y a formé de nombreux élèves. Le premier était un Belge, M. Feignaux, qui, malheureusement pour les arts, se lança en 1830 dans une autre voie. Mais M. Feignaux aime son pays, il a plus d'une fois exposé sa vie pour lui ; aussi son témoignage nous paraît-il d'un très-grand poids quand il apprécie en ces termes le départ de Rude de la Belgique : « Ceux qui connaissaient Rude étaient « d'autant plus révoltés de l'oubli où il était délaissé, qu'il rendait un immense service à la « Belgique, service qui n'a pas été apprécié ou « l'a été trop tard, au point de vue de l'art et « de ses progrès ; le pays a fait une perte *incal-« culable par le départ de Rude.* » Roman (*voy.* ce nom), étant venu voir Rude en 1827, fut indigné d'apprendre que son ami, malgré son activité et sa facilité d'exécution, avait gagné bien juste de quoi vivre, qu'il n'avait plus de travaux et qu'il n'en espérait guère pour l'avenir. « Je te donne « quatre mois pour mettre ordre à tes affaires, « lui dit Roman ; dans quatre mois, jour pour « jour, à telle heure, je viendrai te chercher ; « trouve-toi à la diligence, et sois prêt à partir. » Ce qui avait été convenu fut rigoureusement exécuté. Il est temps d'en finir avec une erreur propagée par les biographes, qui ont avancé à tort que le roi Guillaume s'était empressé de confier des travaux à Rude, sur la recommandation de David. Les commandes peu lucratives qu'a reçues Rude, il les a reçues de l'architecte Vanderstraeten, chargé de la construction du palais de Tervueren pour le prince d'Orange. C'est pendant son séjour en Belgique que M. Frémiet, voulant reconnaître le dévouement et l'affection inaltérables de François Rude, lui accorda la main de sa fille aînée, Sophie (25 juillet 1821). Mademoiselle Frémiet, peintre de mérite, avait d'abord été élève de Devosge, elle le devint, à Bruxelles, de David, qui ne dédaigna pas de signer de son nom la copie du tableau de *Télémaque et Eucharis*, dont il lui avait confié l'exécution. De cette union naquit un fils qui fut appelé Amédée, et rien ne semblait plus manquer au bonheur des deux artistes. Rude avait mis douze années à désapprendre l'enseignement qu'il avait reçu à l'école des beaux-arts ; puis, il rentrait à Paris, âgé de quarante-trois ans, aussi inconnu que lorsqu'il en était parti ; il y retrouva son ancien maître Cartelier, qui s'employa pour lui. Il obtint par son crédit la commande d'une *Vierge immaculée*, pour l'église St-Gervais ; il l'envoya au Salon de 1828, avec une figure en plâtre, grandeur nature, de *Mercure rattachant sa talonnière* (1). Il exécuta en marbre, la même année, les bustes de *Lapeyrouse* (au Louvre ; il en existe une répétition en plâtre dans les galeries de Versailles) et de *François Devosge* (musée de Dijon). En 1829, le ministère lui confia l'exécution de la frise de l'Arc de triomphe qui regarde Neuilly et représentant le retour de l'*Armée d'Egypte;* il avait en outre la direction de l'ornement entier. La révolution de 1830 survint et la lui enleva. C'est vers cette époque qu'il exécuta en marbre le buste de David, qui est au Louvre et qui fut exposé au Salon de 1831. Nous arrivons à une année bien importante à tous égards dans la vie de François Rude : à l'année 1833. On vit de lui, au Salon de cette année-là, une statue en marbre représentant *un jeune pêcheur napolitain jouant avec une tortue sur le bord de la mer*. Le succès de cette œuvre fut immense ; dans le *Journal des Débats*, M. Delécluze s'écriait : « Que « j'aime ces sujets nés dans l'âme, dans l'esprit, « dans les yeux d'un artiste !... Les artistes « anciens s'exerçaient souvent sur des motifs « comme celui qui est venu à M. Rude... Oh ! « je le redirai sans cesse, l'art est une passion ; « malheur à qui en fait un métier ! » Charles Lenormand, dans le journal *le Temps*, terminait son article au sujet de la même figure par ces paroles : « La statuaire n'a jamais su mieux « rencontrer l'animation sans charge et sans « exagération. » François Rude, le 1er mai 1833, reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il ne porta que dans les circonstances officielles, c'est-à-dire presque jamais. Si l'on y ajoute la grande médaille d'honneur qui lui fut décernée à la suite de l'exposition de 1855, on aura le total des récompenses que ses contemporains lui ont accordées. Il ne fut pas de l'Institut. Lorsqu'en 1835 ses amis l'engageaient à se mettre sur les rangs pour obtenir le fauteuil

(1) A trois lieues de Bruxelles, sur l'ancienne route de Louvain.

(1) Cette statue fut fondue en bronze ; elle reparut au Salon de 1834 ; le gouvernement en fit l'acquisition pour le musée du Luxembourg ; elle appartient actuellement au Louvre, elle a figuré en 1855 à l'Exposition universelle.

laissé vacant par la mort de Roman, Rude se borna à répondre : « Non, jamais je ne pourrais « m'asseoir à la place que ce pauvre Roman a « occupée pendant si longtemps ! » Avions-nous tort, au commencement de cet article, d'avancer que Rude n'appartient pas à notre époque ? Pendant que le sculpteur obtenait un si grand succès comme artiste, un coup affreux le frappait dans ses plus chères affections : son fils Amédée lui était enlevé, et cette blessure ne se ferma jamais. Comme les grandes afflictions sont silencieuses, jamais plus le nom de l'enfant ne fut prononcé, jamais il ne fut fait allusion à un malheur irréparable. Doué d'une énergie de caractère digne des temps antiques, Rude demanda au travail et à son art le seul soulagement possible à sa douleur. Il exécuta, en 1835, le bas-relief de droite de la façade du Palais législatif, du côté du pont de la Concorde. Enfin, M. Thiers confia au statuaire dijonnais toute la grande sculpture de l'Arc de triomphe de l'Etoile, dont le gouvernement poussait l'achèvement avec vigueur. Nous ne nous arrêterons pas à décrire les intrigues dont l'artiste fut victime, les déboires qu'il éprouva à cette occasion; toujours est-il qu'en fin de compte sa part se borna à l'exécution du seul trophée de droite de l'Arc de triomphe, quand on vient de Paris. Il suffit à sa gloire, après tout, et le *Départ* (commencé en 1834, achevé en 1836) immortalisera à jamais le nom de Rude. Voici la belle description qu'en a faite M. J. Rousseau : « Le bas-relief de l'Arc « de triomphe est tout simplement une chose « sublime. Qui n'a senti le frisson de l'admira- « tion, portée à son plus haut degré d'intensité, « vis-à-vis de cette page épique qui s'intitule le « *Départ*, et où l'on voit, au-dessus d'un groupe « de guerriers, la guerre planer les ailes dé- « ployées, le casque en tête, jetant dans l'air son « cri d'alarme et son glaive nu montrant l'en- « nemi ? A ce signal tout frémit et s'élance; les « vieillards stimulent les adolescents, les jeunes « gens jettent leur manteau et sautent sur leur « épée. Celui-ci est monté sur son cheval qui se « cabre; celui-là tend déjà son arc; cet autre en « courant sonne une fanfare; et, sur le devant « du tableau, décidés à combattre et à mourir « ensemble, un guerrier d'un âge mûr et un « soldat de vingt ans marchent ensemble et les « premiers à la rencontre du danger, avec la « même sérénité enthousiaste, du même pas, « comme deux frères, les bras entrelacés dans « une suprême étreinte !... Jamais l'enthousiasme « guerrier, l'amour brûlant de la patrie, n'ont « éclaté dans aucune page humaine avec cette « suprême éloquence. » Continuons à énumérer rapidement les autres principaux travaux de Rude : Le *Buste en marbre du maréchal Maurice de Saxe* (1838, aux galeries de Versailles); — *Jeune fille caressant un oiseau*, marbre (l'une des figures du tombeau de Cartelier au Père-Lachaise); — *Caton d'Utique lisant le Phédon avant de se percer de son épée*, marbre; cette statue avait été commandée à Roman, qui mourut après en avoir fait seulement l'esquisse; Rude exécuta la figure. On lit sur le socle cette inscription : *Roman inchoavit, Rude amicus superstes peragebat* (1840, au jardin des Tuileries). — *Baptême du Christ*, marbre (1841, dans la chapelle des fonts baptismaux de la Madeleine (le modèle en plâtre est dans l'église de Ville-d'Avray); — *Louis XIII enfant* (1842; cette statue, grandeur nature, fondue en argent par Richard, est placée au château de M. le duc de Luynes, à Dampierre); — le *Tombeau de Godefroy Cavaignac*, grandeur nature, en bronze (exécuté en 1847, placé en 1856 seulement au cimetière Montmartre). Voici les lignes que ce chef-d'œuvre inspira au *Charivari* : « L'artiste qui est loin des « coteries, des intrigues et des faveurs, qui a « vieilli dans sa probité et dans son art, qui s'est « enfermé dans son opinion et sa conscience « comme dans un fort imprenable, qui n'est ni « pensionné, ni décoré (1), ni académicien, ni « courtisan, qui n'a que l'honneur de ses œuvres « et de sa vie, l'artiste enfin qui a sculpté la Ré- « volution comme elle pouvait l'être, avec son « grand cri de guerre et son invincible essor, « devait être à coup sûr le sculpteur d'un des « plus nobles enfants de la démocratie, de Go- « defroy Cavaignac : l'artiste et le héros étaient « faits l'un pour l'autre. » Rude voulut constater la collaboration à ce monument de son jeune élève, et il fit apposer au bas cette inscription, qui honore autant le maître que l'élève : *Rude et Christophe son jeune élève*. — *Napoléon*, bronze de grandeur naturelle. Ce monument, élevé aux frais de deux amis, est à Fixin-lez-Dijon, dans la propriété de M. Noisot, et porte cette inscription : *A Napoléon, Noisot, grenadier de l'île d'Elbe, et Rude, statuaire*, 1847. — La statue de *Gaspard Monge faisant une leçon de sa géométrie descriptive*. Cette statue en bronze, qui parut au Salon de 1848, fut inaugurée à Beaune, ville natale du mathématicien, le 2 septembre 1842. Voici la description qu'en a faite le jour de l'inauguration le baron Charles Dupin, élève de Monge « M. Rude a fait couler en bronze une figure « colossale, à culotte courte et à souliers à bou- « cles, vêtue à la française et coiffée à l'oiseau « royal, mais peu de sculpteurs pourraient en « risquer autant. Le caractère ici sauve tout par « sa vivacité et sa profondeur... Ce geste par- « lant, cette tête petillante de clarté et d'idées, « toute cette figure démonstrative et tressaillante, « fascine; c'est le génie, c'est l'action magné- « tique de la personne qui relève l'étrangeté et « la familiarité de la forme et de la pose. » — *Statue de Jeanne d'Arc*, marbre (au jardin du Luxembourg); — *Calvaire en bronze* (au maître-

(1) Beaucoup de personnes le pensaient en effet, puisqu'il ne portait pas le ruban rouge.

autel de l'église St-Vincent de Paul); ces deux ouvrages parurent au Salon de 1852. Voici ce que M. C.-L. Chassin disait de la Jeanne d'Arc : « Comme métier, c'est parfait : jamais figure ne « fut mieux modelée. Les chairs sont palpitantes, « les draperies superbes, les mains d'une beauté « inouïe... Jeanne d'Arc, ordinairement repré- « sentée la hache en main, en amazone, en vi- « rago, a été comprise d'une tout autre manière « par M. Rude... » — *Le maréchal Bertrand*, statue en bronze (sur la place des Cordeliers à Châteauroux, 1853); — *le maréchal Ney*, statue en bronze (inaugurée le 7 décembre 1853 à Paris, allée de l'Observatoire, à l'endroit même où fut exécuté le duc d'Elchingen). — Enfin, Rude a fourni à la décoration extérieure du nouveau Louvre les statues de *Nicolas Poussin* et de *Houdon*. Ses derniers ouvrages, exposés après sa mort, en 1857, furent le groupe en marbre d'*Hébé et l'aigle de Jupiter* et une statue, également en marbre, représentant l'*Amour dominateur ;* ces deux ouvrages destinés au musée de Dijon. Au moment de sa mort, Rude achevait pour lui le marbre d'un nouvel exemplaire du buste de Devosge, son premier maître. Tel est à peu près l'œuvre de François Rude. Revenons un peu sur sa vie. A Paris, comme à Bruxelles, l'existence de Rude était partagée entre le travail et la vie de famille. Sa santé avait été sensiblement ébranlée à la mort de son fils, ce qui le détermina, en 1833, à louer une petite maison de campagne à Cachan, près Paris; il s'y rendait tous les samedis soir, avec madame Rude et la petite Martine Vanderhaërt (1), sa nièce, qu'il avait adoptée depuis la mort de son fils. Sa vie s'écoulait ainsi, quand, en 1842, il réalisa avec le peintre Camille Bouchet, son ami depuis vingt ans, le voyage d'Italie, bien souvent projeté et auquel il avait autrefois renoncé avec un si noble désintéressement. Il en revint au commencement de l'été de la même année, plein de grandes idées, et son premier acte fut de détruire, ainsi que nous l'avons dit précédemment, son *Aristée pleurant ses abeilles*, témoignage pourtant de ses glorieux débuts. David d'Angers venait de fermer son atelier; ses élèves, à plusieurs reprises, sollicitèrent Rude de leur continuer l'enseignement, et ce dernier finit par consentir à ce qu'ils vinssent s'établir auprès de lui, n° 74, rue d'Enfer, et à surveiller leurs travaux. Son enseignement alors commença comme autrefois à Bruxelles, et il l'a continué jusqu'à sa mort avec un zèle inaltérable. Ce n'est pas son moindre titre de gloire, car il a formé une école. En 1848, Rude fut nommé, à l'élection par les artistes, président de la section de sculpture, et la ville de Dijon le porta spontanément sur la liste des représentants à l'assemblée nationale; la préfecture, luttant contre le vœu d'une partie notable de la population, écarta sa candidature. Depuis 1848, le nom de Rude figura également sur la liste du jury d'examen, ce qui le mit en rapport, en 1855, avec les membres de l'Institut que le vote libre des exposants avait évincés les années précédentes. A ce contact, bien des préventions tombèrent, mais il était trop tard. On trouva dans les relations avec cet honnête artiste une aménité, une douceur inattendues, et il fallut bien avouer qu'on l'avait méconnu jusqu'alors. En 1855, l'accomplissement des fonctions de membre du jury avait considérablement fatigué Rude, car il s'en était acquitté avec ce zèle, cette activité qu'il apportait dans tous ses actes. Se fiant à sa robuste constitution, il négligea certains avertissements, sans conséquence en apparence, mais qui se renouvelèrent à des intervalles assez rapprochés. A la fin, c'était le 3 novembre 1855, il était dix heures du matin, Rude était à table; il se sentit pris d'un malaise subit, il n'eut que le temps de pousser une exclamation; c'en était fait, il était foudroyé. Ainsi mourut l'un des plus grands statuaires du siècle, qui, à la grâce de Pradier, a joint l'énergie et la vérité du modelé de David, d'Angers. Son corps fut inhumé au cimetière du boulevard du Mont-Parnasse, auprès de celui de son fils tant regretté, Amédée. — Nous terminerons cet article en reproduisant ces paroles éloquentes de M. J. Rousseau : « Parti « d'une des régions les plus obscures de la so- « ciété et parvenu à une des plus hautes célé- « brités contemporaines; n'ayant rempli la tra- « versée que de beaux ouvrages et de nobles « actions; admirable de courage, d'honnêteté, « de modestie dans les difficultés sans nombre « de sa carrière artistique et de sa vie privée; « caractère sans tache, digne de tous les res- « pects; immense talent, digne de tous les « éloges; existence glorieuse à tous les égards, « Rude est mort sans ennemis et sans critiques, « à l'ombre d'un dernier laurier. » On peut consulter sur l'illustre statuaire : Le *Siècle*, 6 et 11 novembre 1855; l'*Indépendance belge*, 17 novembre 1855 (signé, J. Lecomte); l'*Emancipation belge*, 12 novembre 1855 (signé, J. Rousseau); *Notice sur le sculpteur François Rude, lue le 26 novembre 1856, par Charles Poisot, extrait des Mémoires de l'académie de Dijon*, Dijon, 1857, in-8°; mais principalement : *Rude, sa vie, ses œuvres, son enseignement ; considérations sur la sculpture, avec un portrait gravé sur acier et deux figures explicatives gravées sur bois*, Paris, Dentu, 1856, 252 pages. Cet excellent volume, composé à l'aide de documents authentiques, fournis par la famille et les amis les plus intimes de Rude, a paru anonyme; nous pouvons affirmer toutefois qu'il est dû à la plume élégante du docteur Maximin Legrand, de Besançon. B. DE L.

(1) Vanderhaërt, élève et ami de Rude, devenu plus tard directeur de l'école des beaux-arts de Gand, avait épousé mademoiselle Victorine Frémiet, sœur de madame Rude.

RUDEL (GAUFFRE ou GODEFROY), prince de Blaye, troubadour du 12e siècle. Jeune encore, il

s'attacha à la suite de Geoffroy, comte de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre. Des pèlerins qui revenaient de la terre sainte lui racontèrent tant de merveilles d'une comtesse de Tripoli, célèbre dans l'Orient pour sa beauté, qu'il en devint éperdûment épris et qu'il lui adressa des vers où respirait la passion la plus exaltée. Il finit par se rendre en Syrie, afin de voir celle qu'il adorait. Durant la traversée, il fut atteint d'une maladie violente, et il semblait près de mourir lorsque le navire qui le portait aborda dans la rade de Tripoli. Prévenue de son arrivée et émue d'une semblable preuve d'affection, la comtesse se rendit à bord du navire; elle prit la main du troubadour et le remercia de ce qu'il avait fait pour elle. Le jeune homme se ranima un instant en entendant pour la première fois cette voix chérie; mais presque aussitôt ses forces l'abandonnèrent, et il expira au milieu de ses protestations de reconnaissance et de joie. La comtesse le fit inhumer avec pompe chez les templiers de Tripoli, et bientôt elle-même, dévorée de regret et voulant mourir au monde, elle entra dans un couvent « et se ren« dit monga, dit César de Nostradamus, *per la « dolor qu'elle ac de lui e de la son mort.* » Pétrarque a fait mention de Rudel :

Usa la vela e il remo
A cercar la sua morte.

Diverses pièces de vers de ce troubadour se trouvent encore dans les manuscrits de Paris, de Venise ou de Rome qui renferment les monuments de la littérature provençale; une seule a été publiée par Raynouard, dans son ouvrage intitulé *Choix des poésies originales des troubadours*, t. 3, p. 94-103. B—N—T.

RUDELBACH (André-Théophile), théologien dano-allemand, né à Copenhague en 1793, mort en 1862 à Slagelse. Après avoir été élevé dans un établissement philanthropique de sa ville natale, il y étudia la philologie et la théologie. En 1817, il eut un prix pour un mémoire *sur le vers dithyrambique*, parcourut ensuite l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et la France, et fit un séjour de quelques années à Paris. Diverses traductions et éditions d'ouvrages théologiques, qu'il avait entreprises déjà à l'étranger et qu'il continua depuis son retour à Copenhague, en 1825, lui acquirent promptement la réputation d'un des fermes soutiens de l'Eglise luthérienne orthodoxe. En 1829, il fut appelé en Saxe comme conseiller de consistoire et surintendant de Glauchau, faubourg de Leipsick. Bientôt après, il reçut aussi le titre de professeur de théologie à l'université. Par ses nombreux sermons, ses écrits systématiques et de circonstance, et par sa rédaction du *Journal pour la théologie et l'Eglise luthériennes*, il se posa comme un des plus fougueux défenseurs de l'ancienne orthodoxie, qui déclare rejeter l'union avec les calvinistes et ne rien vouloir de commun avec la confession de Genève. En 1845 éclatèrent les discussions à propos du catholicisme allemand de Ronge. Fidèle à ses convictions, Rudelbach, qui venait d'être nommé docteur en théologie de l'université d'Erlangen, donna sa démission et retourna en Danemarck. De 1847 à 1848, il remplit les fonctions de professeur de théologie à Copenhague. En 1848 enfin, il accepta le doyenné de Slagelse, ancienne métropole de l'île de Seeland. Dans les dernières années de sa vie, il pencha vers des idées plus libérales; il se prononça pour des concessions à faire aux baptistes et la séparation de l'Etat et de l'Eglise. Outre ses écrits théologiques en allemand et en danois, qui font de lui un des premiers théologiens contemporains, Rudelbach a joué un certain rôle dans les belles-lettres danoises. Il a publié successivement : 1° *De ethicæ principiis hucusque vulgo traditis*, Copenhague, 1822; 2° *Claudii Taurinensis ineditorum operum specimen*, ibid., 1824, in-4° (l'évêque Claude, de Turin, dans le 8e siècle de notre ère, est regardé souvent comme le fondateur de la communauté des vaudois et, par conséquent, du protestantisme); 3° *De typis ac symbolis sacræ Scripturæ*, ibid., 1824, in-8°; 4° *Livre des familles et des voyageurs* (en danois), ibid., 1826-1827, 2 vol. Le premier renferme la vie et les œuvres de Thomas Akempis; tandis que le second porte le titre de *Consolations chrétiennes*. 5° Le *Combat avec le monde et la paix dans le Seigneur*, recueil de sermons (en allemand, comme la plupart des ouvrages qui vont suivre, jusqu'en 1846), Leipsick, 1830; 6° la *Confession d'Augsbourg* (en allemand), ibid., 1830; 7° *Sur la nature du rationalisme et de ses rapports avec l'Eglise et l'Etat chrétien*, ibid., 1830; 8° quatorze thèses *sur l'introduction en Saxe de la constitution presbytérienne et synodale*, ibid., 1832; 9° *Sur la mission des Finnois et des Lapons, et sur Thomas de Western, leur premier apôtre*, Tubingue, 1833 (sans la *Christoterpe* de Knapp); 10° le *Seigneur vient*, sermons allemands, 1833-1834 (et les mêmes en danois, 1837-1840); 11° *Vie de Jérôme Savonarole et de son siècle*, Hambourg, 1835. Cette importante biographie a été traduite en français par le pasteur Recordon, à Vevey, et en danois par Clausen et Hogenberg. 12° Les *Paroles du sacrement au point de vue historique et critique*, Leipsick, 1837; 13° *Sur la langue et la littérature danoises*, ibid., 1837; 14° traduction allemande de l'*Aperçu de la chronique du monde, par Grundtvig*, avec une préface, Nuremberg, 1837 (c'est l'histoire universelle abrégée d'un des plus fougueux danomanes au point de vue ultrascandinave); 15° *Réforme, luthéranisme et union*, Leipsick, 1839; 16° les *Fondements de la doctrine luthérienne*, ibid., 1840; 17° *Guide biblique*, sermons, ibid., 1840-1844, 2 vol.; 18° *Introduction historique et critique à la confession d'Augsbourg*, Dresde, 1841; 19° *Autobiographie* (en latin), Leipsick, 1842, in-8°;

20° *Signification du symbole des apôtres et son importance pour la confirmation des catéchumènes*, ibid., 1844; 21° *Miroir de l'Eglise*, sermons, Erlangen, 1845-1846, 2 vol. (traduit aussi en danois); 22° *Adieux à l'étranger*, Leipsick, 1846; 23° la *Bible comme parole de Dieu* (en danois), Copenhague, 1846; 24° *Biographies chrétiennes* (en danois), ibid., 1846; traduites en allemand, Leipsick, 1850; 25° deux *Memorandums théologiques sur les baptistes et sur l'union religieuse* (en allemand), Magdebourg, 1846 (tout en conservant la pureté et l'intégrité des symboles historiques, il y veut la liberté pour tous, parce que ceux qui n'acceptent pas ces symboles déclarent leur retraite volontaire de l'Eglise); 26° *Religion d'Etat et liberté religieuse* (en allemand et danois), 1850; 27° *Sur le mariage civil* (en danois), 1851; 28° *Sur le système paroissial et l'ordination*, 1852; 29° *Eléments de la liberté religieuse*, 1854; 30° *Signes du temps* (en danois et en allemand), 1856. Rudelbach a ensuite fondé et rédigé, de 1825 à 1835, avec Grundtvig, la *Revue théologique mensuelle*, en danois, 13 vol. in-8°; ensuite avec Guericke, à Halle, en allemand, depuis 1840, le *Journal de l'Eglise et théologie luthérienne*, Leipsick, 1840-1853, 14 vol. Il a ensuite collaboré, dès 1827, à la *Revue de l'Eglise évangélique* de Hengstenberg, au *Magasin des prédicateurs* de Brandt, et aux revues ecclésiastiques danoises intitulées *Nordisk Kirkentidende* et *Dansk Kirkentidende*. Dans la *Galerie des témoins de la réforme*, il a donné la *Vie de Bugenhagen*, réformateur danois, tandis qu'il a inséré des notices littéraires sur les romanciers et auteurs danois dans les *Feuilles d'amusement littéraire* et dans le *Dictionnaire de conversation* de Brockhaus. En 1851, il avait encore pris la parole pour défendre le Danemarck contre l'Allemagne dans la question du Schlesswig-Holstein (*Die Sache von Schlesswig-Holstein*). R—L—N.

RUDENSCHŒLD (CHARLES, comte DE), diplomate suédois, naquit en 1698, à Abo, où son père, depuis évêque de Linkœping, était alors professeur en théologie. Il fit ses études à Upsal et entra dans la carrière diplomatique. Après avoir accompagné plusieurs ambassadeurs, il fut nommé ministre chargé des affaires de Suède en Pologne, vers l'année 1732. S'étant lié étroitement avec le marquis de Monti, ambassadeur de France, il travailla de concert avec lui pour faire élire Stanislas. Lorsque, à l'arrivée des Russes, Stanislas fut réduit à chercher un asile à Dantzig, Rudenschœld le suivit avec l'ambassadeur de France. Il se retira ensuite à Stralsund, d'où il fut rappelé en Suède. En 1739, il fut envoyé, comme ministre du roi de Suède, à Berlin; à l'avénement de Frédéric II, Rudenschœld accompagna ce prince à l'armée, eut avec lui plusieurs conférences sur des objets importants et gagna sa confiance au point qu'on l'appela le ministre favori. En 1744, ce ministre fut chargé par sa cour de négocier le mariage d'Adolphe-Frédéric, prince royal de Suède, avec Louise-Ulrique, sœur du roi de Prusse. Il conduisit cette négociation à la satisfaction des deux cours et signa le contrat avec le comte de Tessin, qui était arrivé à Berlin en qualité d'ambassadeur ordinaire. En 1745, Frédéric ayant recommencé la guerre, l'Autriche et la Saxe firent le plan d'une invasion dans ses Etats. Ce fut Rudenschœld qui en donna le premier avis au roi en l'engageant à mettre en mouvement ses troupes. Lorsque, après une campagne glorieuse, la paix eut été signée à Dresde, le roi fit présent au ministre de Suède d'une belle tabatière et d'un service de porcelaine de Saxe, en lui disant : « C'est pour vous prouver « que je pensais à vous quand j'étais en Saxe. » Quelques années après, Rudenschœld fut rappelé en Suède pour remplir la place de secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères; il devint ensuite chancelier de la cour et sénateur. Ayant été obligé de sortir du sénat, en 1765, à la suite d'une révolution dans le système du gouvernement, il supporta ce revers avec une noble fermeté. Frédéric lui offrit une retraite à Potsdam; mais il refusa de l'accepter, en disant qu'il croyait devoir rester dans sa patrie pour mettre son innocence à l'abri de tout soupçon. Il rentra dans le sénat en 1769; mais il en sortit de nouveau en 1771. Il vécut depuis loin des affaires politiques et se livra tout entier aux occupations littéraires. Nommé chancelier de l'université d'Upsal, il en remplit les fonctions avec le plus grand zèle et remit plusieurs mémoires à l'académie des sciences de Stockholm, qui le comptait parmi ses membres. Il mourut le 10 juin 1783. — Le comte de Rudenschœld eut un frère, *Ulric* RUDENSCHŒLD, conseiller de commerce, membre de l'académie des sciences de Stockholm, très-versé dans les sciences économiques. On a de lui plusieurs mémoires et un discours sur l'aménagement des bois. C—U.

RUDHARDT (IGNACE VON), homme d'Etat bavarois, né en 1790 à Weissmain, où son père était commissaire de police, étudia d'abord le droit à Landshut, et, en 1811, il vint, à la demande du grand-duc Ferdinand, professer l'histoire, la législation et l'économie politique à l'université qui venait d'être créée à Wurzbourg. En 1816, il publia sur l'histoire de Bavière (Heidelberg, 2 vol. in-8°) un ouvrage qui obtint une seconde édition, en 1819, et dans lequel on reconnut des recherches sérieuses. Il vint alors s'établir à Munich, où il fut appelé au conseil de la direction des finances; en 1820, il devint membre du conseil supérieur des finances; en 1823, directeur de la caisse des finances dans le gouvernement de Bayreuth, fonctions qu'en 1826 il alla remplir à Ratisbonne. Ce fut alors qu'il acheva un ouvrage en trois volumes *sur la situation de la Bavière*, qui parut en 1826 et 1827. Depuis 1825, il fut élu à diverses reprises membre de la chambre

des députés ; on trouva en lui un orateur habile, brillant parfois, mais souvent superficiel. Quoiqu'il votât habituellement avec le gouvernement, il lui arriva à diverses reprises de faire de l'opposition au ministère. En 1832, il fut anobli et nommé commissaire général et président de l'administration à Passau. Un prince bavarois ayant été appelé à exercer sur les Grecs une royauté qui ne devait pas être perpétuelle, Rudhardt fut, en 1836, envoyé à Athènes comme ministre de l'intérieur et président du conseil des ministres. Au lieu des bons et paisibles Allemands, il trouva une nation turbulente et indisciplinée ; des embarras de tout genre vinrent l'assaillir ; il déplut à tout le monde, et il finit par donner sa démission en 1837. Sa santé était fort affectée ; il fit un voyage en Orient afin de se rétablir, et il retournait à Munich lorsque, débarqué à Trieste, il mourut le 11 mai 1838. Z.

RUDING (ROGER), numismate anglais, naquit à Leicester, le 9 août 1751, et fut destiné de bonne heure à l'Eglise. Elevé au collége de Merton, à Oxford, il y prit ses grades et fut appelé, en 1793, à l'emploi de vicaire de Maldon, puis nommé l'un des membres de la société des antiquaires de Londres ; il s'adonna plus spécialement à la numismatique et y acquit des connaissances étendues. Il mourut en 1820. On a de lui : 1° *Plan pour la restauration de l'ancien système de monnayage, en ce qui concerne la dépense de fabrication, avec un projet pour le perfectionnement des monnaies*, 1799, in-8° ; 2° *Annales du monnayage en Angleterre*, etc. Cet ouvrage fut publié par souscription et avec les secours de la société des antiquaires de Londres, qui mit à la disposition de l'auteur les cuivres de l'ouvrage de Folkes (*voy.* ce nom) sur la monnaie. 3° *Essai sur l'épreuve du ciboire ;* 4° *sur l'emploi de monnayeur*, etc. Z.

RUDLOF (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), historien allemand, auteur d'un ouvrage sur les annales du Mecklembourg, très-estimé en Allemagne bien qu'il ait été écrit sous l'influence du souverain dont Rudlof était conseiller, naquit à Schwerin, en 1750, et mourut dans la même ville, en 1822, sans avoir pu achever son ouvrage, qui ne fut imprimé qu'après sa mort. Rudlof avait rédigé, depuis 1775, l'*Almanach politique de Mecklembourg-Schwerin*, devenu le modèle de beaucoup d'autres publications du même genre. Il est encore auteur de plusieurs écrits de circonstance sur l'administration et sur la politique. B—H—D.

RUDOLPHI (CHARLES-ARMAND), médecin et naturaliste suédois, né en 1771, à Stockholm, où son père était corecteur de l'école allemande, fit ses premières études au gymnase de Stralsund et se rendit, en 1790, à l'université de Greifswald pour y étudier l'art de guérir. Il y reçut, en 1793, le grade de docteur en philosophie, fit un voyage à Iéna (où il suivit les leçons du célèbre Hufeland), à Dresde, à Erlangen, à Gœttingue et revint à Greifswald, en 1794, afin d'y obtenir le doctorat en médecine. Il y soutint une thèse sur les vers intestinaux, sujet qu'il avait déjà choisi pour sa thèse de philosophie et sur lequel il devait un jour jeter de vives lumières par de savants écrits. En 1796, il fut nommé professeur adjoint à la faculté de médecine de Greifswald, où il faisait déjà depuis trois ans des cours particuliers. Il se livra en même temps avec un grand zèle à l'étude de la botanique, de l'anatomie, de l'histoire naturelle et de l'art vétérinaire, dont il suivit des cours à Berlin. Il obtint, en 1801, la chaire de médecine vétérinaire à Greifswald. Bientôt il entreprit un voyage scientifique en Allemagne, en Hollande, en France, y eut des rapports avec les hommes les plus distingués, tels que Cuvier, Renou, Richard, Gall, et publia, en 1804, une relation pleine d'intérêt sur ce qu'il y avait observé de plus remarquable. Revenu à Greifswald, il y fut nommé, en 1808, professeur ordinaire de médecine. A cette époque, il s'était déjà fait connaître par plusieurs savants ouvrages. Il ne tarda donc pas à être appelé sur un plus grand théâtre, et il occupa, en 1810, la chaire de professeur d'anatomie et de physiologie à l'université de Berlin. Peu après, il fut nommé membre de l'académie des sciences de la même ville et directeur du muséum et de l'amphithéâtre d'anatomie. Dès lors il se livra entièrement à l'étude de l'anatomie et de la physiologie ; ses leçons sur ces deux sciences furent très-suivies. Il augmenta considérablement le muséum anatomique de Berlin. Walther, qui le dirigeait avant lui, n'y avait guère réuni que trois mille deux cents pièces, presque toutes d'anatomie humaine : Rudolphi y ajouta trois mille neuf cent soixante-quatre pièces nouvelles et beaucoup d'autres qui n'ont pu être placées ; un grand nombre avaient pour objet l'anatomie comparée. Le docteur J. Muller dit que toutes les diverses préparations anatomiques faites par Rudolphi se montent à onze mille. Ce professeur était d'un abord facile pour les élèves, les excitait par ses encouragements et les guidait par ses conseils. Il a donné, dans l'université de Berlin, une grande impulsion à l'étude de l'anatomie comparée et de l'anatomie pathologique. Il eut de vifs démêlés avec le professeur Meckel, dont il ne partageait pas les opinions ; il se montra aussi très-opposé au système de la philosophie de la nature. Nommé, peu de temps après son arrivée à Berlin, membre de la commission scientifique des affaires médicales, il y acquit beaucoup d'influence et rendit de grands services. Rudolphi fut un des membres les plus laborieux de l'académie des sciences de Berlin. Les académies de St-Pétersbourg, de Stockholm et de Naples l'associèrent à leurs travaux ; il fut nommé successivement chevalier de l'Aigle rouge

et de l'Etoile polaire de Suède. Après avoir rempli les fonctions de professeur à l'université de Berlin pendant vingt-deux ans, il mourut le 29 novembre 1832. Les écrits de Rudolphi roulent sur les sciences naturelles, sur l'anatomie générale, pathologique et comparée, sur la physiologie; il a aussi publié des poésies. Voici l'indication de ses principales productions : *Observationes circa vermes intestinales*, Greifswald, 1793 et 1795, 2 part. in-4°; 2° *Poésies*, Greifswald, 1798, in-8°; 3° *Annales suédoises de médecine et d'histoire naturelle* (en allemand), Berlin et Stralsund, 1799 et 1800, in-8°; 4° *Mémoires anatomico-physiologiques* (en allemand), Berlin, 1802, in-8°; 5° *Remarques sur l'histoire naturelle, la médecine et l'art vétérinaire, faites pendant un voyage dans une partie de l'Allemagne, de la Hollande et de la France* (en allemand), 1804-1805, 2 vol. in-8°; 6° *Anatomie des plantes*, ouvrage couronné par la société des sciences de Gœttingue (allemand), Berlin, 1817, in-8°. fig.; 7° *Archives du Nord pour l'histoire naturelle, la médecine et la chirurgie*, Berlin, 1799-1801, 4 vol. in-8°. Rudolphi publia ce journal avec Pfaff et Scheel. Il parut aussi, en 1807, un volume de continuation sous le titre de *Nouvelles archives du Nord*. 8° *Entozoorum sive vermium intestinalium historia naturalis*, Amsterdam, 1808, 3 vol. in-8°; 9° *Entozoorum synopsis cui accedunt mantissa duplex et indices completissimi*, Berlin, 1819, in-8°. Ces deux ouvrages sur les entozoaires renferment des travaux de la plus haute importance; l'auteur a fait connaître beaucoup de choses dignes de remarque sur l'anatomie de ces animaux : ce qu'il dit sur leur génération équivoque et spontanée est encore ce qu'il y a de plus probant en faveur de cette doctrine. Son *synopsis*, publié en 1819, contient cinq cent cinquante-deux espèces bien déterminées et quatre cent quarante et une douteuses, en tout neuf cent quatre-vingt-treize espèces. 10° *Programma de solidorum corporis humani partibus similaribus*, Greifswald, 1809, in-4°; 11° *Observationes circa dentitionem*, Greifswald, 1809, in-4°; 12° *Observationes circa fabricam ranæ pipæ*, Berlin, 1810, in-4°; 13° *Mémoires sur l'anthropologie et l'histoire naturelle*, Berlin, 1812, in-8°; 14° *Principes de physiologie* (allemand), Berlin, 1821-1828, 3 vol. in-8°; traduits en anglais par Dunbar, Londres, 1825, in-8°. Il est à regretter que cette physiologie n'ait pas été achevée. Le tome 1er contient la physiologie générale; le 2e, les fonctions de la vie de relation; le 3e, la digestion, la circulation et la respiration. Rudolphi s'y montre grand adversaire de la doctrine de Gall. 15° *Index numismatum in virorum de rebus medicis aut physicis meritorum memoriam percussorum*, Berlin, 1823, in-8°; 16° *Index numismatum*, etc., Berlin, 1825, in-8°; 17° *Recentioris ævi numismata virorum de rebus medicis*, etc., Berlin, 1829, in-8°. Rudolphi est encore auteur de quelques programmes académiques; on trouve un grand nombre de mémoires de lui dans les Actes de l'académie des sciences de Berlin, de celle de St-Pétersbourg et dans quelques recueils périodiques. Il a aussi composé l'article *Anatomie* dans le tome 2 du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, publié par les professeurs de la faculté de médecine de Berlin. G—T—R.

RUE (Charles de la), poëte et prédicateur français, né à Paris en 1643, entra chez les jésuites et y professa d'une manière distinguée les humanités et la rhétorique. En 1667, il signala son goût pour la poésie par un chant, en vers latins, sur les conquêtes de Louis XIV, et que Corneille mit en vers français. Ce grand poëte, en présentant sa traduction au roi, fit l'éloge de l'original et du jeune auteur de manière à décider la bienveillance que dès lors ce prince, protecteur si éclairé des belles-lettres et des beaux-arts, témoigna en toute occasion au P. la Rue. Après s'être fait une réputation comme professeur, la Rue manifesta le désir d'aller prêcher l'Evangile dans les missions du Canada. Suivant les conseils de ses supérieurs, il s'appliqua à la prédication et prêcha avec succès dans les provinces, à Paris et à la cour. Il porta souvent la parole devant Louis XIV à l'époque de grandes infortunes, qui succéda pour ce monarque à quarante années de gloire et de bonheur. Le P. la Rue était, de tous les orateurs chrétiens de son siècle, celui qui débitait le mieux. Son imagination, fortement animée, laissait pour ainsi dire échapper, dans la vivacité de la déclamation, des traits du plus grand effet, qui ne se trouvent pas dans ses sermons imprimés. N'est-il pas très-remarquable qu'avec un semblable talent, il ait soutenu, ce qu'au surplus pensait aussi Massillon, qu'on devrait affranchir les prédicateurs de l'usage servile d'apprendre par cœur, d'où résulte, à la vérité, une perte de temps considérable? Il disait qu'il valait autant lire un sermon, comme c'est l'usage en Angleterre, que de le prêcher. Envoyé quelques années après au milieu des Cévennes pour y travailler à la conversion des calvinistes, il en ramena plusieurs à la foi catholique, et il la fit respecter par les autres. Le P. la Rue était le confesseur ordinaire de la duchesse de Bourgogne. Son assiduité à remplir les devoirs du saint ministère ne l'empêchait pas de se livrer à la poésie. Ses tragédies latines *Lysimachus*, *Cyrus*, et celle de *Sylla*, écrite en vers français, furent honorées, ainsi que ses premiers essais poétiques, du suffrage de Pierre Corneille. On dit que les comédiens de l'hôtel de Bourgogne se préparaient à jouer cette dernière pièce, lorsque l'auteur en fit interdire la représentation. Néanmoins, sa liaison avec le comédien Baron le fit soupçonner d'avoir pour les jeux du théâtre un goût plus décidé que sa profession ne lui permettait de l'avouer. On était persuadé de son

temps que l'*Andrienne*, imitée de Térence et donnée sur la scène française le 16 novembre 1703, était son œuvre. On est surtout disposé à croire que cette pièce est du P. la Rue pour peu que l'on prenne la peine d'en comparer le dialogue et le style avec les autres comédies de Baron, l'*Homme à bonnes fortunes*, la *Coquette*, etc.... Dans ces deux dernières, on reconnaît le ton de la société et un peu celui du monde. Dans l'*Andrienne*, au contraire, on voit le style d'un observateur pour ainsi dire solitaire. Les expressions sont françaises et même grammaticalement bonnes ; mais ce ne sont presque jamais celles que Baron a employées dans ses autres comédies. Au surplus, Collé a retouché l'*Andrienne*. Le P. la Rue mourut le 27 mai 1725 à Paris, au collége de Louis-le-Grand, âgé de 82 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Caroli Ruæi S. J. carminum libri* 4, Paris, 1668, et Anvers, 1693. Barbou en a donné, dans le siècle dernier, une édition magnifique. Ces poésies assurent à leur auteur un rang distingué sur le Parnasse latin moderne. 2° Une édition de Virgile, avec des notes estimées, *ad usum Delphini*, 1682, in-4°, souvent réimprimée, en 3 volumes in-12 ou in-8° ; Londres, 1804. Le même P. la Rue a publié une édition d'Horace, avec des notes et une interprétation très-commodes pour ceux qui ne sont pas de première force dans la langue latine. 3° *Panégyriques et oraisons funèbres*, 4 vol. in-8° ; 4° des *Sermons* de morale, qui forment un *Avent* et un *Carême*, en 4 volumes in-8° ; on les a réimprimés en 4 volumes in-12. « La Rue, dans son style « négligé (dit Thomas, *Essai sur les éloges*), tantôt « familier et tantôt noble, sera plutôt cité comme « orateur que comme écrivain. » Ce fut le P. la Rue qui prononça l'éloge du grand Dauphin en 1711. Un an après, il fit l'oraison funèbre du duc de Bourgogne, élève de Fénelon, et l'on remarqua beaucoup qu'il n'avait presque pas fait mention de ce dernier, qui était alors exilé. L'orateur avait à déplorer trois pertes au lieu d'une ; la duchesse de Bourgogne, moissonnée en même temps que son époux, sur les degrés du trône, était placée entre le duc et son fils, dans le même cercueil. Le texte du discours, tiré de Jérémie, paraissait être une prédiction et avoir été bien choisi pour annoncer le triste spectacle offert, en ce moment, à tous les yeux, d'un père, d'une mère et d'un enfant, nés pour le trône, qui venaient d'être frappés et ensevelis ensemble. La Rue fit couler des larmes abondantes, et il ne les dut pas seulement à la terrible force du sujet. Encore, de nos jours, on ne peut lire sans attendrissement quelques-uns des morceaux de cet éloge funèbre, et la fin surtout. Le P. la Rue célébra aussi, après leur mort, deux héros : le maréchal François-Henri de Luxembourg et le maréchal de Boufflers. Thomas cite cette dernière oraison comme le chef-d'œuvre de son auteur. On a encore de ce jésuite les oraisons funèbres du père du grand Condé (Henri de Bourbon), de Bossuet et du premier maréchal de Noailles. On a souvent vanté son sermon des *Calamités publiques* ; il ne vaut pas ceux du *Pécheur mourant* et du *Pécheur mort*. L—P—E.

RUE (dom CHARLES DE LA), bénédictin de la congrégation de St-Maur, était né à Corbie, en 1684. Après avoir terminé ses premières études, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de St-Faron, de Meaux, et se fit bientôt remarquer de ses supérieurs par son application au travail. Le savant dom Montfaucon le pressa de se charger de publier l'édition des *Œuvres d'Origène*, attendue depuis longtemps ; et la Rue en fit paraître, en 1733, les deux premiers volumes, qui justifièrent pleinement la haute idée qu'on avait de son savoir et de sa capacité (*voy.* ORIGÈNE). Mais tandis qu'il redoublait de zèle pour terminer ce grand ouvrage, une mort prématurée enleva dom Vincent Thuilier, son ami ; et il en éprouva un tel chagrin qu'il tomba malade très-dangereusement. A peine rétabli, il fit commencer l'impression du troisième volume et voulut en revoir lui-même les épreuves. Il soutint quelques jours ce travail pénible ; mais la fatigue lui occasionna une paralysie, dont il mourut à Paris le 5 octobre 1739. L'*Éloge* de ce savant religieux a été imprimé dans le *Mercure* du mois de décembre de la même année. — Son neveu, dom *Vincent* DE LA RUE, né à Corbie, en 1707, entra aussi dans l'ordre de St-Benoît et partagea ses travaux. Il publia le dernier volume de l'édition d'Origène, en 1759, et continua l'ouvrage que dom Charles avait commencé *sur les antiquités ecclésiastiques*. Il n'eut pas le loisir de le terminer et mourut à Paris, en l'abbaye de St-Germain des Prés, le 29 mars 1762. C'est cet estimable religieux qui a terminé l'édition, commencée par dom Pierre Sabathier, de l'ancienne version latine de la Bible connue sous le nom de *Versio vetus italica*, Reims, 1743-1749, 3 vol. in-fol. (*voy.* SABATHIER). W—S.

RUE (PIERRE DE LA), savant hollandais, naquit à Middelbourg en 1695. Il consacra ses veilles à des recherches sur les hommes de lettres, d'État et d'épée, qu'a produits la Zélande ; elles sont consignées dans deux ouvrages qu'il nous a laissés en langue hollandaise : 1° la *Zélande littéraire*, divisée en trois parties, savoir : écrivains, savants et artistes, Middelbourg, 1734, in-4°. Il en a donné une seconde édition, corrigée et augmentée, ibid., 1741. Il a réuni à cette dernière un petit recueil d'épigrammes ou d'inscriptions en vers, sur les villes et bourgs de la Zélande, qu'il avait fait tirer à un très-petit nombre d'exemplaires, en 1731. 2° La *Zélande politique et militaire*, Middelbourg, 1736, in-4°. La Rue cultivait aussi la poésie hollandaise ; et de Vries en fait mention dans son *Histoire des poëtes hollandais*, t. 2, p. 123. On a de lui un recueil contenant des amplifications rimées du symbole des apôtres et de l'oraison dominicale,

la traduction des *Sonnets* de Drelincourt, des poésies édifiantes, bibliques, etc. M—ON.

RUE (DE LA). *Voyez* LARUE.

RUEDA. *Voyez* LOPE DE RUEDA.

RUEDIGER (FEDOR WASSILJEWITSCH, comte), né en 1780, appartenait à une famille établie en Courlande. Il entra jeune au service, et, grâce à son mérite, à son zèle, il fit un avancement rapide. En 1812, il était colonel du régiment des hussards de Grodno, et il se distingua dans la rude campagne qui a rendu cette année célèbre dans les fastes militaires. A la bataille de Polock, il déploya une valeur remarquable, et il fut grièvement blessé. Nommé général, il commanda une brigade dans la première division de hussards attachée au corps de Wittgenstein, et il eut, dans les nombreux combats qui remplirent les campagnes de 1813 et de 1814, maintes occasions de se montrer et de rendre d'importants services. Une longue paix succéda aux agitations qui avaient bouleversé l'Europe, et Ruediger, réduit à la vie de garnison, consacra ses loisirs à de sérieuses études sur l'art militaire. En 1826, il avait été nommé lieutenant général, et lorsque la guerre avec la Turquie éclata en 1828, il prit le commandement de la troisième division de hussards. Formant l'avant-garde de l'armée d'invasion, il franchit hardiment le Danube, occupa, le 24 juin, la place forte de Kjustendschi et soutint à Jenibasw un combat très-vif. La grande armée se trouvant arrêtée au pied des monts Balkans, Ruediger reçut l'ordre de tenter une diversion avec sa cavalerie et avec la division d'infanterie du général Iwanow. Il battit, le 15 août, un corps turc à Kjœtesch; mais, attaqué bientôt par des forces supérieures, il fut obligé de se replier avec perte. La grande armée ayant opéré sa retraite vers le Danube, Ruediger resta à Basardschik, occupant ce poste important pour les communications avec Varna. Au printemps de 1829, les opérations recommencèrent; Ruediger, chargé par intérim du commandement du septième corps, forma la colonne de droite lorsque les Balkans furent franchis. Il battit, le 18 juillet, à Kjuprikoï, une division turque; il occupa Burgos et Iambol, et on lui dut en grande partie le succès obtenu à Selimno, le 12 août. Un traité signé rapidement à Andrinople arrêta la marche triomphante des Russes vers la capitale des Ottomans. L'insurrection de la Pologne vint, trois ans plus tard, offrir à Ruediger les occasions de rendre de brillants services à l'empereur Nicolas. Il obligea, par une série de manœuvres habiles, le général Dwernicki, qui opérait en Podolie, à se retirer sur le territoire autrichien. Marchant ensuite sur les Polonais, il battit, le 19 juin, à Lisobyki, les généraux Turno et Jaakowski; il franchit, le 7 août, la Vistule à Josefow, accabla, dans une suite de combats sanglants, les corps de Kamynski et de Rozycki, et le 27 septembre, il entra à Cracovie. Son souverain lui témoigna sa satisfaction par des distinctions honorables, et il l'éleva au commandement du troisième corps. En 1835, Ruediger commanda le camp russe établi à Kalisch; en 1846, il effectua derechef l'occupation de Cracovie, incident qui donna lieu à de vives discussions diplomatiques. Lorsqu'en 1849 le gouvernement russe se décida à intervenir en Hongrie, Ruediger se montra derechef, malgré ses soixante-neuf ans, sur les champs de bataille. Il prit part aux combats de Waizen et de Debreczin. Poursuivant ensuite Georgey, il conclut, le 13 août, avec ce général la convention de Vilayos, qui fit alors tant de bruit. Comblé de décorations russes et autrichiennes, Ruediger revint en Pologne, et, au mois de septembre 1850, il renonça au commandement du troisième corps. Appelé à St-Pétersbourg, il fut nommé membre du conseil de l'empire, et, au mois de mars 1854, en dépit de son grand âge, il fut envoyé à Varsovie, afin d'y remplacer provisoirement le maréchal Paskewitsch. Lorsque l'empereur Nicolas fut mort, Alexandre II donna à ce vétéran le commandement supérieur des corps de la garde et des grenadiers, habituellement réservé au prince héréditaire. L'existence du vieux guerrier approchait d'ailleurs de son terme: s'étant rendu, au printemps de 1856, aux eaux de Karlsbad, il y mourut le 22 juin. Il ne laissait pas d'enfant mâle; mais, d'après la volonté de l'empereur, son titre de comte passa à son neveu, capitaine dans la garde. Z.

RUEHLE VON LILIENSTERN (JEAN-JACQUES-OTHON-AUGUSTE), général prussien et écrivain distingué, né le 16 avril 1780, à Berlin, fut dès son enfance destiné à la carrière des armes. Il entra fort jeune dans le corps des cadets, et, après avoir obtenu le grade d'enseigne, il fut nommé lieutenant en 1806. L'année suivante, il fut attaché comme chambellan à la cour du duc de Saxe-Weimar. La Prusse, écrasée sous les coups de la France, était condamnée pour quelque temps à l'immobilité: Ruehle, n'ayant donc aucun service actif devant lui et cédant aux goûts littéraires qui dominaient à Weimar et qui avaient valu à cette petite ville le nom glorieux d'*Athènes de l'Allemagne*, se consacra à l'étude. Il s'occupa d'abord de travaux relatifs à sa profession; il publia les *Récits d'un témoin oculaire de la campagne de* 1806. Il donna ses soins à une très-bonne carte de la Saxe, et de 1808 à 1810, il prit une part active à la rédaction du journal *la Pallas*, feuille consacrée surtout aux sciences administratives et militaires. En 1809, il accompagna le prince de Weimar, obligé de se mettre à la tête d'un contingent qui faisait partie du corps saxon, réuni à la grande armée. Il puisa dans cette expédition les matériaux de trois volumes, qu'il fit paraître sous le titre de *Voyage avec l'armée en* 1809. Le prince ayant entrepris en 1811 un voyage en Italie et en France, Ruehle

qui avait été élevé au grade de colonel, se retira dans une campagne qu'il possédait en Saxe et se livra à l'étude. Lorsque, après la funeste campagne de Moscou, la Prusse se leva contre la France, il s'empressa de sortir de sa retraite et courut mettre son bras au service de son pays. Attaché à l'état-major de l'armée de Silésie, il se montra fort utile, prit une part distinguée à plusieurs combats et reçu de Blücher des missions importantes. Une grave maladie le retint loin des camps pendant une partie de cette année 1813, si féconde en grands événements; mais, après sa guérison, il fut chargé de l'organisation des forces militaires des petits Etats de l'Allemagne. La paix ayant été signée en 1814, il fit partie, au congrès de Vienne, de la commission qui, sous la présidence du prince de Wurtemberg, s'occupait d'arrêter des projets pour l'armement de la confédération germanique. Le retour de Napoléon, en 1815, l'enleva à ces travaux administratifs; on lui confia le soin d'armer, d'inspecter les landwehrs de la Westphalie et des provinces rhénanes. Revenu à Berlin après cette courte campagne, il fut attaché, comme colonel, au grand état-major général. En 1822, il fut nommé général, et, pendant un an, il exerça par intérim les fonctions de directeur du second département du ministère de la guerre. Depuis 1820, il présidait la commission d'inspection des écoles militaires; en 1826, la direction générale de ces écoles lui fut confiée. En 1835, il fut élevé au grade de lieutenant général. Après avoir rendu de grands services dans ces divers emplois, où il déploya beaucoup de zèle et d'habileté, il mourut à Salzbourg, le 1er juillet 1847. Parmi ses nombreux ouvrages, il en est qui se rapportent à la métaphysique (*De l'être et du néant*, Berlin, 1833), à l'archéologie (*De l'histoire des Pélasges et des Etrusques*, Berlin, 1831), aux sciences physiques (*Rudiments d'hydrognosie*, Berlin, 1839); mais la plupart appartiennent soit à l'art militaire, soit à l'histoire : *Manuel des officiers*, Berlin, 1817, 2 vol. ; — *Atlas historique universel*, tomes 1 et 2, Berlin, 1827-1831 ; — *Esquisse historique de la monarchie prussienne*, Berlin, 1827 ; — *Histoire de la patrie depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours*, Berlin, 1840. Il n'a paru que le premier volume de cet ouvrage, et il s'arrête à la fin du 13e siècle. Z.

RUEL (Jean), en latin *Ruellius*, médecin français, né à Soissons en 1479, s'occupa principalement à traduire ou à composer des ouvrages utiles à son art et à la botanique. Devenu veuf, il fut engagé, par Etienne Poncher, évêque de Paris, zélé protecteur des sciences, à entrer dans l'état ecclésiastique, afin de pouvoir les servir plus efficacement ; et il fut pourvu d'un canonicat à Notre-Dame. Ruel mourut à Paris, vers la fin de septembre 1539. C'est à ce peu de faits que se réduit l'article que Scévole de Ste-Marthe lui a consacré dans son *Elogia Gallorum*, liv. 1er. On doit à Ruel une version latine du *Traité de matières médicales* de Dioscoride, imprimée par Henri Estienne, en 1516 (*voy.* Dioscoride). Cette version, souvent réimprimée, fut accompagnée du texte grec, par Goupil, dans une édition in-8°, très-commode, de 1543. Ruel publia une autre version latine d'un recueil de *Traités sur l'art vétérinaire* qui nous sont restés des Grecs, sous ce titre : *Ex Apsyrto et aliis collecti veterinariæ medicinæ libri duo*, Paris, Sim. Colines, 1530, in-fol. (*voy.* Apsyrte). C'est sur ces traductions que sa réputation était fondée, et que Huet l'avait surnommé l'aigle des interprètes. Mais, malgré les éloges de ses contemporains, son nom n'eût pas tardé à s'ensevelir dans l'oubli avec tant d'autres, si l'ouvrage suivant ne l'eût soutenu : *De natura stirpium*, grand in-fol. de 900 pages, Paris, 1536, chez Simon Colines; Bâle, petit in-fol., 1537, 1543, 1573; Venise, in-8°, 1538. Ce livre fait honneur aux presses françaises par la beauté de son exécution. Les caractères sont de la plus grande netteté, et bien proportionnés au format; le papier est d'une excellente qualité. En tête, se trouve un frontispice gravé en bois, qui représente un berceau de vigne orné de différentes espèces de fleurs. Peut-être le goût lui reprochera-t-il de la confusion : elle est telle que les personnages qui occupent le bas sont comme éclipsés ; mais la délicatesse des traits prouve qu'à cette époque nous avions d'habiles artistes, qui auraient pu être employés utilement à figurer les plantes. Au fond, ce n'est autre chose que la réunion de tout ce que les anciens, tant Grecs que Latins, nous ont laissé sur cette matière. C'est donc une compilation ; mais elle est faite avec beaucoup de goût. Les textes se trouvent fondus ensemble par un style uniforme et soutenu. L'auteur fit des tentatives pour rattacher les connaissances botaniques des anciens avec celles des modernes, par le moyen le plus simple, en indiquant le nom vulgaire français qu'il regardait comme correspondant à l'ancien. Par là, il montra qu'il n'était pas tout à fait étranger à l'observation de la nature, et il procura une première esquisse de la langue botanique française, en présentant une liste d'environ trois cents noms vulgaires. Il fit aussi connaître, par ce moyen, un certain nombre des fruits qui étaient cultivés alors ; mais on s'aperçoit facilement que ce n'était que dans un canton très-borné, comme les environs de Soissons, sa patrie, qu'il avait fait ces deux genres de recherches. Ce n'était pas surtout dans un climat aussi septentrional qu'il pouvait rencontrer beaucoup de plantes de la Grèce. C'est donc dans ses lectures qu'il a puisé le plus grand nombre des matériaux qu'il a mis en œuvre : c'est presque au hasard qu'il s'en est rapporté pour les distribuer en trois livres. Le premier commence par exposer, dans vingt-deux chapitres, des généralités empruntées, le plus sou-

vent, de Théophraste. C'est là que la plupart des auteurs ont ensuite puisé les prétendus principes de botanique qu'ils ont mis en tête de leurs ouvrages. Puis vient l'énumération des arbres et arbustes, rangés alphabétiquement. Dans le second, se trouvent les herbes cultivées; et dans le troisième, toutes les autres, dispersées pêle-mêle. Cet ouvrage pourrait encore être utile si Ruel eût cité, dans ses belles marges, le texte des auteurs qu'il avait employés. On ne conçoit pas comment, dans le siècle de l'érudition, il a négligé cette précaution. Ce n'est pas, comme quelques-uns l'ont annoncé faussement, qu'il voulût cacher ses plagiats; car il avait déclaré dans son épître dédicatoire à François Ier que rien n'y était de son invention. Le P. Plumier a consacré à sa mémoire le genre *Ruellia*, de la famille des acanthacées, qui comprend les plantes aqueuses des pays équatoriaux. D—P—s.

RUETTE (LA). *Voyez* LARUETTE.

RUFFEY (GILLES-GERMAIN-RICHARD DE), président à la chambre des comptes de Bourgogne, membre de l'académie de Dijon, naquit dans cette ville, le 11 octobre 1706. Il cultiva de bonne heure la poésie et composa un grand nombre de pièces qui furent imprimées séparément ou insérées dans le *Mercure de France*. « Il s'est fait connaître dans la république des « lettres, dit l'abbé Papillon (1), par plusieurs « amusements qui ont mérité l'estime des con- « naisseurs. » Des titres plus sérieux le recommandent à la postérité. Il avait formé en 1752 une société littéraire dont les séances se tenaient dans sa bibliothèque, espèce d'institution rivale qui s'était élevée à côté de l'académie de Dijon. Comme plusieurs de ses membres appartenaient à l'une et à l'autre, on sentit la nécessité de les réunir, afin de concentrer dans un foyer commun des lumières dont la diffusion était moins favorable au progrès des sciences. La réunion désirée s'opéra en 1759 (2). Non-seulement le président de Ruffey prit une part active aux travaux de l'académie, mais il la dota d'un médailler considérable en 1764; et, l'année suivante, obtint de la comtesse de Rochechouart le don d'une très-grande quantité de médailles pour augmenter cette collection. Parmi les ouvrages dont il a enrichi les mémoires de cette société savante, on remarque : 1° une dissertation sur l'origine et la formation d'une mine de bois fossile découverte près de Lons-le-Saulnier ; 2° un essai historique sur le siége de Dijon fait par les Suisses en 1513 ; 3° un essai historique sur les académies de France, dont on trouve un extrait dans le *Mercure* (janvier 1763, page 53). Les ouvrages en vers du président de Ruffey se distinguent par la facilité de la versification; mais on y cherche vainement quelque trace de ce feu créateur qui seul peut faire vivre les compositions poétiques. Il a publié : 1° *Ode sur le camp de la Saône, commandé par M. le duc de Lévy*, Dijon, 1727, in-4°; 2° *Eloge funèbre de la Monnoie, traduit du latin du P. Oudin* (1), *en vers français*, Dijon, 1729, in-8°. Cet opuscule a été réimprimé à la suite des *Noëls bourguignons*, 1738, in-12 ; mais on ne le trouve plus dans les autres éditions qui ont suivi celle-ci ; 3° *Ode sur la naissance de monseigneur le Dauphin*, Dijon, 1729, in-4°; 4° *Réponse à la lettre de M. l'abbé Leblanc, sur l'élection de M. le comte de Clermont à l'Académie française*, 1753, in-4°. Les pièces principales de Ruffey insérées dans le *Mercure de France* sont : 1° *Antiochus*, poëme héroïque tiré de l'Ecriture sainte (juin 1729); 2° la *Beauté*, ode (juin 1730); 3° *Stances sur la fièvre* (1731); 4° *Epithalame* de mademoiselle de la Briffe, fille de M. l'intendant de Bourgogne, et de M. le comte de Morges, pièce monorime (août 1732), etc. Elu par le roi aux états de Bourgogne, il composa en leur nom les *devises* et les *inscriptions* de la pompe funèbre de S. A. S. Mgr le duc, faite à Dijon le 17 décembre 1740. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, parmi lesquels il faut citer l'*Histoire lyrique des eaux de Plombières, pour l'année* 1754, in-folio de 28 pages. Ruffey fut associé correspondant des académies de Lyon, de Nancy, Villefranche, etc., et ne cessa de cultiver les lettres jusqu'à la fin de sa carrière. Il mourut à Dijon le 19 septembre 1794. Les amours de Sophie Richard de Ruffey et de Mirabeau (*voy.* MONNIER) ont imprimé une plus grande célébrité au nom du président bourguignon que les services rendus par lui à la cause des sciences et des lettres. L—M—X.

RUFFI (ANTOINE DE), historien né à Marseille en 1607, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude du droit et des antiquités nationales. Pourvu d'une charge de conseiller à la sénéchaussée de sa ville natale, il la remplit avec un zèle et une intégrité qui sont bien remarquables : croyant n'avoir pas apporté toute l'attention nécessaire à l'examen d'un procès dont il était rapporteur, il dédommagea la partie qui avait succombé et remboursa les frais. Ses talents et sa probité furent récompensés, en 1654, par une place de conseiller d'Etat. Il mourut le 3 avril 1689. On a de lui : 1° *Histoire de la ville de Marseille, depuis sa fondation*, Marseille, 1642, in-fol. Louis-Antoine de Ruffi, son fils, dont l'article suit, en a donné une seconde édition, revue, augmentée, et enrichie de quantité d'inscriptions, sceaux et monnaies, ibid., 1696, 2 vol. in-fol. Cette histoire est très-estimée. Malgré quelques erreurs et omissions, dit Papon, c'est un fonds excellent pour quiconque voudra remanier le même sujet

(1) *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon, 1745, in-fol., p. 201 et 202.

(2) *Histoire de l'académie de Dijon* (en tête des mémoires), Dijon, 1769, in-4°, p. XXXI.

(1) *Bernardi Monetæ eximii poetæ et critici epicedium*, etc., Dijon, 1729, in-fol. et in-4°; réimprimé dans le tome 3 des *Poemata didascalica*.

Hist. gén. de Provence, t. 4, p. 781). 2° *Histoire des comtes de Provence*, depuis 934 jusqu'en 1480, Aix, 1655, in-fol. On y trouve beaucoup de recherches et d'érudition. 3° *Vie de Gaspard de Simiane, chevalier de la Coste*, ibid., 1655, in-12. 4° *Histoire des généraux des galères*. Le P. Anselme l'a insérée, en partie, dans l'*Histoire générale des grands officiers de la couronne*. On trouvera dans la seconde édition de l'*Histoire de Marseille* un *Eloge* d'Ant. de Ruffi, par Pierre Ant. de Pascal, son neveu, religieux de l'abbaye de Toronet. W—s.

RUFFI (Louis-Antoine de), fils du précédent, né à Marseille, le 31 décembre 1657, annonça de bonne heure un goût très-vif pour l'étude de l'histoire; et, secondé par son père, il acquit des connaissances étendues dans les antiquités de la Provence. Victime d'une dénonciation calomnieuse, il fut exilé, en 1695, à Castelnaudary; mais son innocence fut bientôt reconnue, et il se hâta de venir reprendre ses études. Pendant sa disgrâce, il avait publié la seconde édition de l'*Histoire de Marseille*, par son père (*voy.* l'article précédent). Il se proposait de donner également l'*Histoire des comtes de Provence*, augmentée d'un volume, mais le temps lui manqua pour exécuter ce dessein. La découverte de documents échappés jusqu'alors à toutes les recherches, et qui répandirent de nouvelles lumières sur l'origine des anciens souverains de la Provence, l'entraîna dans des discussions qui l'occupèrent plusieurs années. L'histoire ecclésiastique de Marseille vint ensuite exercer sa critique et son érudition. Il avait enfin terminé ses travaux, quand une attaque d'apoplexie le rendit impropre au travail. La peste qui désola Marseille, la même année, devint un obstacle à sa guérison; et, après avoir langui longtemps, il mourut le 26 mars 1724. Personne n'était plus habile à déchiffrer les vieux titres et les chartes, dont il faisait son étude habituelle. Il entretenait une correspondance suivie avec les savants, entre autres, les PP. Lelong et de Ste-Marthe, auxquels il fournit des notes et des renseignements, au premier pour la *Bibliothèque historique de la France*, et à l'autre, pour le *Gallia christiana*. On a de lui : 1° *Dissertations historiques et critiques sur l'origine des comtes de Provence, du Venaissin, de Forcalquier et des vicomtes de Marseille*, Marseille, 1712, in-4°. L'auteur y fait paraître beaucoup de sagacité dans le choix des preuves et dans la manière dont il s'en sert pour établir son système. 2° *Histoire de St-Louis, évêque de Toulouse, et de son culte*, Avignon, 1714, in-12; cet ouvrage est curieux; 3° *Histoire des évêques de Marseille*, 2 vol. in-4°, avec une préface, dans laquelle l'auteur relève les erreurs très-nombreuses du P. Guesnay (*voy.* Guesnay). Cet ouvrage est resté en manuscrit; et c'est à tort que le P. Nicéron et, après lui, Lenglet-Dufresnoy prétendent que la préface est imprimée sous ce titre : *Dissertation historique, chronologique et critique sur les évêques de Marseille*, suivie d'un Abrégé chronologique de leurs vies, Marseille, 1716, in-8°. L'auteur de l'*Antiquité de l'église de Marseille* (*voy.* Belzunce et le P. Maire) avait eu en communication le manuscrit de Ruffi; mais il ne le cite que pour le réfuter. On doit au P. Bougerel un *Eloge de Ruffi*, publié dans le tome 2 de la *Bibliothèque française* de du Sauzet; dans le tome 1er de la *Continuation des Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets, 170-177, et dans le tome 1er des *Mémoires* de Nicéron. W—s.

RUFFIN (Pierre-Jean-Marie), diplomate français, était petit-fils d'un agent de change. Il naquit le 17 août 1742 à Salonique, où son père, originaire de Paris, et dont il était le quatrième enfant, exerçait les fonctions de premier drogman de la nation française et mourut d'une blessure qu'il avait reçue d'un janissaire, dans une circonstance où il défendait les intérêts de ses compatriotes. Dès l'âge de six ans et demi, Pierre Ruffin fut envoyé dans une pension de Marseille pour y commencer son éducation; il en fut retiré un an après, par ordre du ministre de la marine, et placé à Paris, au collége Louis-le-Grand. Ange-Thomas Ruffin, son troisième frère, ayant présenté au roi Louis XV un poëme latin de sa composition, ce prince fut si satisfait de cette pièce de vers qu'il fit demander au jeune auteur (qui n'avait que quinze ans) le genre de récompense qu'il désirait obtenir. Cet enfant ne demanda rien pour lui-même, mais déclara qu'il serait au comble de ses vœux s'il pouvait soulager la vieillesse de son père, en obtenant, pour le dernier de ses enfants, une éducation gratuite dans l'école *des jeunes de langue*. Ses désirs furent satisfaits; et c'est ainsi que Pierre Ruffin fut initié, aux frais du roi, dans les langues orientales, par Pétis de la Croix, Legrand, Cardonne, etc. A peine ses études préliminaires étaient-elles terminées, qu'il fut envoyé à Constantinople, au mois d'août 1758, par M. de Massiac, ministre et secrétaire d'Etat de la marine, qui le recommanda vivement au comte de Vergennes, ambassadeur près la Porte Ottomane. Il avait déjà fini, depuis quelques années, ses cours de turc, d'arabe et de persan, lorsqu'en 1767 le comte de Vergennes, qui avait éprouvé plusieurs fois sa capacité (1), demanda pour lui le seul consulat politique dont l'ambassade pût disposer, celui de Crimée. Ce poste avait déjà été donné par le ministre au baron de Tott, gentilhomme de l'ambassade de France en Turquie, qui était chargé en outre d'une mission importante mais temporaire auprès du khan de Crimée. Ruffin reçut l'assurance formelle, qui fut insérée dans les

(1) Parmi les missions que M. de Vergennes lui avait confiées, nous ne citerons que celle qui avait pour but d'assurer l'exécution des capitulations en faveur des religieux établis dans l'empire ottoman sous la protection de la France.

instructions officielles, qu'aussitôt cette mission remplie il succéderait au baron de Tott. Il l'accompagna en qualité d'interprète du roi, se rendit avec lui à Kapucham, où Crym-Guéraï résidait, et ne quitta pas ce prince lors de son incursion dans la nouvelle Servie. Il supporta sans en être incommodé les dangers, les fatigues et les privations de toute espèce qu'eut à éprouver l'armée tartare dans cette campagne ; et il obtint la bienveillance du khan, qui le chargea de traduire en turc le *Tartuffe* de Molière ; mais les circonstances ne lui permirent pas de se livrer à ce travail. Après la mort de Crym-Guéraï, en 1770 (*voy.* ce nom), Tott quitta la Tartarie, pour aller attendre des ordres à Constantinople, et laissa la direction des affaires de France à Ruffin. Celui-ci suivit le nouveau khan dans la seconde campagne entreprise pour la défense de la liberté de la Pologne. Mais il tomba au pouvoir des Russes à Yassi. Conduit à la citadelle de St-Pétersbourg, il y fut gardé comme prisonnier de guerre et d'Etat pendant près d'un an, malgré sa double qualité de Français et de consul. Lorsqu'il recouvra sa liberté, sur les instances réitérées du duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères de France, on l'obligea d'entendre, aux frontières de l'empire russe, la lecture d'une sentence qui le condamnait à un bannissement perpétuel. A peine était-il arrivé à Paris, au mois de décembre 1770, qu'il fut renvoyé à Constantinople, avec le titre d'interprète du roi auprès de la Porte. Les circonstances de la guerre et celle de la détention qu'il avait subie le firent accueillir favorablement par le ministère ottoman, dont il était déjà connu, et M. de St-Priest, ambassadeur de France à Constantinople, profita habilement du crédit dont Ruffin jouissait pour terminer plusieurs négociations importantes. En 1774, au moment où nouvellement marié Ruffin était résolu de finir ses jours dans le Levant, il reçut du ministre de la marine l'ordre de se rendre à Paris, à l'effet d'y remplir les fonctions de secrétaire interprète du roi pour les langues orientales. Il fut chargé, jusqu'en 1779, de toute la correspondance orientale avec la Turquie, les régences de Barbarie et les puissances de l'Inde, et de la conduite des envoyés de Tripoli (1775), de Tunis (1776) et de l'ambassadeur de Maroc (1778) (1). En 1784, il fut nommé professeur de turc et de persan au collége royal, et, en 1788, le gouvernement le chargea de négocier avec les ambassadeurs de Tippou-Sultan. Il eut à remplir dans cette circonstance une tâche pénible et délicate, celle de traiter avec trois négociateurs à la fois, de diriger leur conduite à Paris, à Versailles et dans leur route jusqu'à Brest. Il parvint à écarter les difficultés que présentait une semblable négociation, et à la terminer à la satisfaction de toutes les parties. Pour récompenser les services rendus à l'Etat par Ruffin et par son père, depuis 1712 jusqu'en 1780, le roi lui donna des lettres d'anoblissement le 22 septembre 1788 ; en même temps, il lui accorda une gratification équivalente aux frais qu'elles devaient occasionner, et le décora, le 8 mai 1789, du cordon de St-Michel. Ruffin conserva quelque temps ses emplois après le renversement de la monarchie. En 1793, sur la demande de Marie Descorches (marquis de Ste-Croix), envoyé en Turquie par la république française, mais sans caractère public, le ministre des affaires étrangères Deforgues proposa à Ruffin de retourner à Constantinople, avec tel caractère et tel traitement qu'il désirerait. L'année suivante, cette proposition fut renouvelée, et, le 12 brumaire an 3 (2 novembre 1794), il fut nommé premier secrétaire d'ambassade et premier secrétaire interprète à Constantinople. Il se rendit immédiatement à son poste et partagea son temps entre ses devoirs politiques et l'étude des écrivains orientaux. Ruffin ne conserva que la place de premier secrétaire interprète, lorsque le général Aubert Dubayet fut nommé ambassadeur de France à Constantinople (8 février 1797), celle de premier secrétaire d'ambassade ayant été donnée au général Carra St-Cyr. A la mort de Dubayet (17 décembre 1797), Ruffin exerça provisoirement les fonctions de chargé d'affaires en l'absence de Carra St-Cyr, alors en mission dans la Valachie, et obtint officiellement ce titre par arrêté du directoire du 6 ventôse an 6 (24 février 1798). La nouvelle de l'invasion de l'Egypte par les Français répandit bientôt une grande froideur dans les relations de la république et de la Porte Ottomane. Connaissant à fond le caractère des Turcs, Ruffin s'occupa avant tout, et sans songer à lui-même, d'assurer, par tous les moyens en son pouvoir, la sûreté des Français qui résidaient dans l'empire turc. Le divan refusa pendant quelque temps de céder aux instigations de l'Angleterre, qui le pressait de se déclarer contre la France, et dissimula son ressentiment. Il attendit pour le faire éclater la confirmation de la défaite de la flotte française à Aboukir. Aussitôt qu'il l'eut reçue, il donna, le 2 septembre 1798, l'ordre de conduire aux Sept-Tours Ruffin, ainsi que toutes les personnes attachées à sa légation, et refusa de prêter l'oreille aux observations que celui-ci crut devoir faire contre cette violation du droit des gens. La perte de la liberté, l'incertitude de l'avenir qui lui était réservé, le défaut d'exercice et des chagrins de toute espèce affectèrent tellement Ruffin qu'il tomba dangereusement malade dans cette prison d'Etat. Madame Ruffin obtint sur sa demande un firman du Grand Seigneur qui lui permit d'aller s'enfermer aux Sept-Tours avec sa fille et M. de Lesseps son gendre ; et bien-

(1) Cet ambassadeur arrivait avec les instructions les plus inquiétantes de la part de son maître, le plus bizarre et le plus absolu de tous ceux qui avaient gouverné ces contrées ; Ruffin parvint à réduire ses prétentions accumulées et à obtenir le renouvellement d'un traité favorable aux Français.

tôt leur présence calma les souffrances morales de Ruffin, qui ne tarda pas à se rétablir. Il resta pendant trois ans aux Sept-Tours, livré à l'étude des écrivains orientaux. Il sortit de cette prison le 26 août 1801, par l'intervention des ministres des puissances neutres (1); le secrétaire interprète et le drogman de la légation obtinrent la même faveur. Ils furent transférés à Péra, sous l'escorte du zaïm (surveillant des prisonniers), de l'enseigne et des deux caporaux de la garde. Ruffin fut obligé de se retirer avec la légation dans une maison particulière qu'il avait louée, l'ambassadeur d'Angleterre occupant le palais de France et refusant d'en sortir (2). Quoique Ruffin fût à cette époque sans caractère public reconnu, et qu'on ne pût le considérer que comme un simple particulier, la vénération qu'il inspirait aux ministres ottomans (3) était telle que ceux-ci, peut-être pour lui témoigner leurs regrets du traitement rigoureux qu'ils avaient employé à son égard, lui firent donner une garde d'honneur, mesure tout à fait insolite et qui fit beaucoup de sensation à Constantinople. A peine Ruffin fut-il libre, qu'il s'occupa sans relâche du sort des nombreux Français établis en Turquie et détenus dans les diverses forteresses et dans les bagnes de cet empire. Bientôt, grâce à ses soins infatigables, plus de deux mille de ces infortunés, rendus à la liberté, reçurent les secours nécessaires pour revenir dans leur patrie (4). Ne bornant pas sa sollicitude à ses concitoyens, il étendit sa bienfaisante influence sur tous les chrétiens, sans distinction de nation, et reçut du consul et de l'Etat de Raguse des remerciments pour avoir fait sortir des bagnes un certain nombre de Ragusains, qu'il avait réclamés comme protégés par la France. Le 9 octobre 1801, des préliminaires de paix furent signés à Paris entre le ministre des relations extérieures de France et Ali-Effendi, ancien ministre plénipotentiaire de Turquie, qui était resté dans cette capitale. Le colonel Sébastiani les porta à Constantinople pour en exiger la ratification; mais toutes les démarches de Ruffin, que la Porte avait reconnu comme chargé d'affaires, furent inutiles: l'influence des ennemis de la France à Constantinople prévalut sur celle qu'il y exerçait lui-même. Il obtint cependant qu'un nouveau négociateur serait envoyé à Paris, avec des pleins pouvoirs pour régler difinitivement les différends qui existaient entre les deux Etats. Esseyd-Mohamed-Saïd-Ghalib-Effendi fut chargé de cette mission importante; et le traité de paix définitif, signé à Paris le 6 messidor an 10 (25 juin 1802), postérieur de trois mois à celui de la paix d'Amiens (25 mars), fut le résultat de son voyage: Sébastiani en était également le porteur. Ce diplomate, secondé par Ruffin, remporta cette fois un succès complet; et la Porte, après quelques difficultés qu'ils parvinrent à lever, y donna sa ratification. L'article 6 de ce traité portait que des commissaires, nommés par les deux puissances, régleraient à l'amiable les restitutions et les compensations que leurs sujets respectifs pourraient avoir à réclamer. Ruffin fut chargé spécialement de l'exécution de cet article, en ce qui concernait la France, mais il résista aux désirs qu'exprima le ministre à ce sujet, le 30 juillet 1802. Il s'excusa sur son âge, sur les infirmités qui l'accablaient, et il proposa de choisir une autre personne, en offrant de l'aider de ses lumières et de lui fournir tous les renseignements en son pouvoir: « Il y a plus de quarante « ans, écrivait-il au ministre, que j'ai pris pour « devise celle des hospitaliers de St-Jean de Jé« rusalem: *L'alte non temo, e l'umili non sdegno;* « mais dans cette circonstance, mon zèle mal« heureusement ne suffit pas, et je ne puis.... » Le général Brune, nommé ambassadeur à Constantinople, arriva dans cette résidence le 6 janvier 1803, et dès lors Ruffin se trouva sans fonctions. Le crédit dont il jouissait auprès des ministres turcs était néanmoins si grand que le nouvel ambassadeur en fut offusqué, et, pour éviter qu'on attribuât à l'ancien chargé d'affaires tout ce qu'il pourrait faire de bien, il demanda son éloignement, tout en le recommandant. « Ruffin, écrivait Brune au premier consul, at« tache par les dehors de cette vieille politesse « qui est toujours aimable, mais il reste, à son « âge, absorbé dans l'arabe, le turc, le persan et « les capucins du palais. » L'une des principales jouissances de Ruffin était en effet l'étude des ouvrages orientaux; du reste, sa piété, quoique simple, était cependant éclairée. Brune revint bientôt des préventions qu'il avait conçues contre lui; et il lui confia, au mois de mai 1803, une mission délicate en faveur des primats catholiques de Naxie, écrasés de contributions par le capitan pacha, et menacés de tout le poids de sa vengeance. La vive douleur que Ruffin manifesta en parlant de la situation déplorable des catholiques de Naxie attendrit le capitan pacha, qui accorda tout ce qu'on lui demandait. Brune fit, quelque temps après, de grands efforts pour décider Ruffin à accepter la présidence de la commission des indemnités. Craignant sans doute de rencontrer trop de difficultés de la part des Turcs, celui-ci refusa longtemps cette marque de

(1) Ce fut surtout aux démarches pressantes de M. Hubsch, chargé d'affaires de Danemarck, de M. de Tamara, ministre de Russie, et du chevalier de Bouligny, ministre d'Espagne, que Ruffin dut le bonheur d'être rendu à la liberté.

(2) Après bien des contestations, lord Elgin finit par restituer le palais de France, et Ruffin y rentra le 1er janvier 1802.

(3) La réputation de Ruffin était si bien établie en Turquie que, au mois de septembre 1802, Atif, qui, après avoir été reis-effendi, était devenu kiaïa-bey, disait, en parlant de lui, « qu'il devait « être considéré comme un ministre de la Porte ».

(4) Beauchamp, astronome distingué, ami et correspondant de Ruffin depuis plus de trente ans, se trouvait enfermé dans le château de Fanaraki, à l'embouchure de la mer Noire, et il y était dangereusement malade. Ruffin le fit transporter chez lui, lui prodigua tous les soins d'un frère et lui procura les moyens de se rendre en France. Beauchamp mourut à Paris au mois d'octobre 1801, peu après son arrivée.

confiance ; il consentit néanmoins à ouvrir des conférences à ce sujet avec Ali-Effendi, commissaire de la Porte. Il était déjà parvenu à faire restituer tous les biens des Français enlevés par le fait de la guerre, lorsque Brune le nomma, sans l'en prévenir, commissaire spécial pour terminer les négociations que Ruffin avait si bien commencées. Cette nomination était conçue en termes si flatteurs, et les instances de l'ambassadeur furent si pressantes qu'il fallut bien céder. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, cette dernière puissance négocia vainement à Constantinople pour déterminer la Turquie à se déclarer contre son adversaire : la Porte persista dans sa neutralité. Ce fut dans ces circonstances que Brune demanda que le titre de *Padischah* ou d'*Imperator* fût accordé à Bonaparte ; sur le refus de la Porte, l'ambassadeur français quitta Constantinople au mois de novembre 1803, laissant pour chargé d'affaires le premier secrétaire de la légation, Parendier. Ruffin, qui avait obtenu le 5 août 1804 le titre de conseiller d'ambassade, succéda à ce dernier au mois d'août 1805, et il obtint en janvier 1806, après plusieurs conférences avec le reis-effendi, que les titres de *Padischah* et d'*Imperator* fussent accordés à Napoléon, qui depuis plus d'un an avait pris en France le titre équivalent. Pendant la vie de Louis XVI, Ruffin avait été le traducteur inconnu et muet de la correspondance privée que ce souverain entretenait avec le prince Sélim, héritier présomptif de l'empire. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1806 que Sélim, assis à cette époque sur le trône des sultans, en comparant l'écriture et le style d'une note de Ruffin, crut voir en lui l'intermédiaire de sa correspondance avec le roi de France et désira s'en assurer par lui-même. Cette découverte, que lui confirma Ruffin, qui rompait le silence pour la première fois, ajouta encore à son estime et à son attachement pour ce diplomate. Sébastiani, ayant été nommé ambassadeur à Constantinople le 2 mai 1806, arriva dans cette résidence le 10 août suivant, et Ruffin, cessant de gérer les affaires de France, se livra de nouveau à ses études favorites et s'occupa surtout de la révision d'un dictionnaire turc dont s'occupait M. Kieffer, son élève et son ami, qui avait partagé sa captivité aux Sept-Tours et se trouvait alors employé à Paris. Lorsque le général Sébastiani quitta Constantinople, au mois de mars 1808, un an environ après que le sultan Sélim eut été déposé et remplacé par Mustapha IV (mai 1807) (1), le soin de diriger les affaires de France fut confié à M. de la Tour-Maubourg, deuxième secrétaire d'ambassade. Ruffin, voyant que ses services n'étaient point utiles, peu satisfait d'ailleurs de n'être, comme il le dit lui-même, que le *translateur* de la légation, demanda plusieurs fois un congé pour rentrer en France. Mais le ministre, qui appréciait l'importance de son séjour à Constantinople, s'y refusa sous des prétextes honorables. Au mois de juillet 1812, le général Andréossi arriva en qualité d'ambassadeur de France à Constantinople ; et, à la restauration des Bourbons, le marquis de Rivière fut nommé pour le remplacer. En attendant que celui-ci pût se rendre à son poste, Ruffin reçut encore le titre de chargé d'affaires. Il en remplissait les fonctions lorsque Napoléon revint en France, au mois de mars 1815, et s'empressa d'envoyer des agents dans les différentes cours, pour y faire reconnaître son autorité. Ruffin, dont les organes étaient affaissés par son grand âge et par une longue maladie, ne sut pas résister aux ordres qu'il recevait ; mais il prit bientôt le parti de se tenir tout à fait à l'écart et de ne se mêler en aucune manière des fonctions diplomatiques. A la seconde restauration, Ruffin reçut du ministre et du marquis de Rivière, qui ignoraient ce qui s'était passé à Constantinople, l'ordre de continuer à diriger les affaires. Mais cet ordre ne tarda pas à être révoqué, et il fut invité à revenir en France. M. Deval, premier secrétaire interprète, exerça les fonctions de chargé d'affaires, et Ruffin rentra dans la vie privée, sans quitter Constantinople. Le souvenir des services qu'il avait rendus lui fit obtenir néanmoins, et sur la demande expresse du marquis de Rivière, le 11 février 1818, le titre de premier secrétaire interprète pour les langues orientales, place devenue vacante par la mort de M. Deval, et, en même temps, il fut autorisé à reprendre le cordon de St-Michel et à continuer sa résidence à Constantinople. Le 26 octobre de l'année suivante, le roi lui rendit le titre de conseiller d'ambassade. Ruffin continua de s'occuper de l'étude des auteurs orientaux, étude qui avait fait le bonheur de sa vie, jusqu'au commencement de 1823, où l'on remarqua un grand affaiblissement dans ses facultés. Il fut obligé de renoncer à toute espèce de travail ; les grandes chaleurs du mois d'août aggravèrent encore son état. Depuis lors son esprit, dit un témoin oculaire, sembla se dégager davantage des affections terrestres pour se concentrer dans des sentiments pieux, qui ont fait de sa mort un touchant objet d'édification. Il s'endormit sans souffrir le 19 janvier 1824, laissant une grande réputation de vertu et de probité. Les obsèques de ce respectable vieillard, qui comptait soixante-six années de services, pendant lesquelles il avait été cinq fois chargé des affaires de France en Turquie, eurent lieu le 20 janvier dans la chapelle de St-Louis à Péra. Tout le corps diplomatique se fit un devoir d'y assister, et l'abbé Bricet, supérieur

(1) On sait que ce dernier fut déposé à son tour, au mois de juillet 1808, par les anciens partisans de Sélim, qui voulaient replacer ce prince sur le trône. Mustapha ne leur livra que son cadavre et fut remplacé par Mahmoud, son frère puîné. Mustapha éprouva lui-même, au mois de novembre 1808, le sort qu'il avait fait subir à son prédécesseur et fut mis à mort à la suite d'une révolte en sa faveur de la part des janissaires (voy. MUSTAPHA).

des lazaristes, qui n'avait eu que quelques heures pour se préparer, y prononça un discours qui émut vivement l'auditoire, par le résumé simple et rapide d'une vie pleine de bonnes actions et d'honorables services. Personne ne connut mieux que Ruffin la politique du cabinet turc, qu'il avait été à portée d'étudier pendant tant d'années, et nul ne sut employer plus à propos les moyens nécessaires pour réussir. Son long séjour à Constantinople et ses connaissances profondes et variées l'avaient mis en relation avec les membres les plus influents de cette cour, et avec tout ce que l'empire ottoman renfermait de gens éclairés. Il fut, vers la fin de sa carrière, considéré comme le patriarche de la diplomatie, et les sultans mêmes avaient pour lui une vénération profonde et lui donnaient le titre de *père*. Aussi exerça-t-il une extrême influence, dont il n'usa jamais que pour le bien de son pays et de la religion catholique, à laquelle il était sincèrement et profondément attaché. Pour donner une notice complète sur ce diplomate si distingué sous tant de rapports, il faudrait passer en revue toutes les affaires que la France eut à traiter avec la Turquie pendant plus d'un demi-siècle, car il eut plus ou moins de part à chacune. Ruffin possédait à fond le latin, le grec et la plupart des langues orientales, dont tous les auteurs lui étaient familiers. Il les lisait et les relisait sans cesse, et il parlait le turc, le persan, etc., aussi facilement que le français. Si nous ajoutons que sa première éducation avait été excellente, que pendant plus de cinquante ans aucune grande affaire ne lui était restée étrangère, et qu'il était doué d'une mémoire si heureuse et d'une tête si bien organisée qu'à la fin de sa carrière il n'avait, dit-on, pas oublié une seule des choses qu'il avait apprises depuis sa plus tendre enfance, et qu'à une grande facilité de travail il joignait beaucoup d'activité, on regrettera avec nous qu'il n'ait pas mis le monde savant à même de puiser dans son vaste répertoire, en publiant les faits curieux qu'il y avait réunis. Il existe cependant au dépôt des affaires étrangères plusieurs mémoires de Ruffin sur des sujets importants, mais ils ne paraissent pas destinés à voir le jour. On ne connaît de lui que la traduction en arabe d'une *Adresse de la convention au peuple français, du 18 vendémiaire an 3*, Paris, 1795, in-fol. de 24 pages. C'est un monument précieux pour l'histoire de la typographie orientale, parce que c'est le premier ouvrage imprimé avec les caractères arabes de l'imprimerie royale, retrouvés après avoir été oubliés ou perdus pendant plus d'un siècle (*voy.* BREVES). Ruffin avait épousé, en 1774, mademoiselle Stéphanelli, de parents vénitiens et née à Constantinople. Il eut cinq enfants de cette union. M. Bianchi a publié en 1825, Paris, in-8°, une *Notice biographique sur Ruffin*. D—z—s.

RUFFIN (FRANÇOIS), général français, né à Bolbec, en 1771, d'une famille de bourgeoisie. Il s'enrôla dans un des bataillons de volontaires nationaux que fournit, en 1791, le département de la Seine-Inférieure et y devint bientôt officier. Nommé, en 1793, aide de camp du général en chef Jourdan, il assista à la bataille de Fleurus et fit les campagnes qui suivirent dans l'armée de Sambre-et-Meuse. Devenu adjudant général avec le grade de colonel, il passa à l'armée du Rhin et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille de Hohenlinden, en 1802. Employé dans ce grade à la grande armée sous les ordres de Napoléon en 1805, il se signala particulièrement à la bataille d'Austerlitz et fut nommé commandant de la Légion d'honneur, puis comte de l'empire. Il se distingua encore en plusieurs occasions, dans les campagnes de 1806 et 1807, contre les Prussiens et les Russes, notamment à Eylau, à Friedland, et fut fait général de division après cette dernière bataille. Quand la paix de Tilsitt eut mis fin aux hostilités dans le Nord, Ruffin passa en Espagne, et il concourut à la première invasion de ce malheureux pays, sous les ordres de Murat, puis sous les maréchaux Ney et Soult. Il faisait partie du corps d'armée de ce dernier lorsqu'il fut atteint d'un biscaïen à la bataille de Chiclana près de Cadix, le 5 mars 1811. Blessé mortellement, il tomba dans les mains des Anglais, qui le recueillirent sur un de leurs vaisseaux, *le Gorgon*, à bord duquel il mourut le 15 mai suivant. Son corps, transporté à Portsmouth, y fut inhumé avec tous les honneurs de son grade. On a dit qu'à la nouvelle de cette perte tous les habitants de Bolbec prirent le deuil. Ce qu'il y a de sûr, c'est que lui et les siens étaient depuis longtemps aimés et considérés dans cette ville. Dès qu'ils connurent le lieu de son inhumation, ses compatriotes voulurent posséder ses restes, et pour cela ils mirent en usage tous les moyens de la diplomatie. Enfin le gouvernement anglais se rendit à leur prière, et le 29 octobre 1845, un paquebot anglais apporta ces restes vénérés dans le port du Havre, où ils furent solennellement reçus par les autorités et la population tout entière, puis transportés à Bolbec et déposés dans un monument élevé aux frais de cette ville. M—D j.

RUFFINI (PAUL), médecin et mathématicien italien, naquit en 1765 à Valentano, dans le duché de Castro, où son père exerçait la profession de médecin. Atteint à sa onzième année d'une maladie qui lui ôtait tout souvenir du passé, le jeune Ruffini dut se résigner à l'ennui de recommencer les études élémentaires qu'il avait faites à Reggio. Il les acheva ensuite à Modène, où sa famille s'était retirée, et il s'appliqua en même temps aux mathématiques, à la médecine et à la chirurgie. Devenu docteur, il s'adonna à la pratique de la médecine, sans négliger les sciences exactes, auxquelles est restée attachée la célébrité de son nom. Il s'y fit tellement remarquer

que le gouvernement de Modène le choisit pour remplacer le professeur Cassiani dans la chaire d'analyse, avec laquelle il cumula ensuite celle des éléments de mathématiques. A l'arrivée des Français en Italie, Ruffini refusa de siéger au conseil des *Juniori* du corps législatif, se déclarant incapable de remplir des fonctions qu'il prétendait n'avoir aucun rapport avec le genre de ses études, mais que, dans le fait, il trouvait incompatibles avec ses principes. Il se montra de même peu disposé à prêter le serment civique, qu'on exigeait alors de chaque citoyen; et ce double refus entraîna la perte de ses places, qu'il ne reprit qu'en 1799, lors du retour des Autrichiens. Il les garda même après leur départ et jusqu'à l'année 1806, époque à laquelle il fut appelé à l'école militaire de Modène en qualité de professeur de mathématiques appliquées. Le duc de Modène, en recouvrant ses États, plaça Ruffini à la tête de l'université, où il occupait à la fois les chaires de clinique médicale, de médecine pratique et de mathématiques appliquées. La société italienne le choisit pour son président, et les principales académies italiennes se l'associèrent. Au moment où le typhus, qui désolait toute l'Italie, faisait le plus de ravages à Modène, on vit le professeur Ruffini braver tous les dangers et prodiguer ses secours aux personnes attaquées de cette fatale maladie. Il en fut atteint lui-même et fut guéri; mais sa constitution, affaiblie déjà par de longs travaux, en resta profondément ébranlée. Malgré le dépérissement de sa santé, Ruffini ne cessa jamais de s'acquitter des devoirs de toutes les places qu'il occupait. Médecin de la cour, recteur et professeur de trois facultés à l'université de Modène, président de l'institut italien des sciences, correspondant actif de plusieurs autres corps savants auxquels il était agrégé, il mourut le 10 mai 1822. Ses ouvrages sont : 1° *Teoria generale dell' equazioni, in cui si dimostra impossibile la soluzione algebraica dell' equazioni generali di grado superiore al quarto*, Bologne, 1798, 2 vol. in-8°. Dans ce premier ouvrage, l'auteur appuie son raisonnement sur la méthode des permutations de Lagrange; mais quelques années plus tard, il traita de nouveau le même sujet en se servant d'une démonstration plus facile. 2° *Della soluzione dell' equazioni algebraiche determinate, particolari, d'un grado superiore al quarto;* 3° *Riflessioni intorno alla rettificazione ed alla quadratura del circolo*. Le premier de ces deux mémoires remporta le prix proposé par l'institut national de Milan; ils sont insérés dans le tome 9 des *Mémoires de la société italienne*, 1802. 4° *Dell' insolubilità dell' equazioni algebraiche generali di grado superiore al quarto*. C'est une réplique à quelques observations que le comte Abati avait adressées à l'auteur sur son premier ouvrage; elle parut dans le tome 10, part. 2, du même recueil, 1803. 5° *Memoria sopra la determinazione delle radici nell' equazioni numeriche di qualunque grado*, Modène, 1804, in-4°, couronné par l'institut de Milan; 6° *Riposta a dubbj proposti dal socio Malfatti sopra l'insolubilità algebraica dell' equazioni di grado superiore al quarto;* 7° *Riflessioni intorno al metodo proposto da Malfatti per la soluzione dell' equazioni di quinto grado*. Ces deux mémoires sont imprimés dans le tome 12 de ceux de la société italienne, 1805. 8° *Dell' immaterialità dell' anima*, Modène, 1806, in-8°. L'auteur adressa cet ouvrage à l'académie de la religion catholique, établie à Rome, et dont il était membre. Il y donne une démonstration *mathématique* de l'immatérialité de l'âme et y réfute le système métaphysique de Darwin. L'ouvrage fut dédié à Pie VII, qui fit remettre une médaille d'or à l'auteur. 9° *Dell' insolubilità dell' equazioni algebraiche generali di grado superiore al quarto, qualunque sia il metodo che si adoperi, algebraico, o trascendentale*. C'est une réponse à ceux qui soutenaient pouvoir résoudre par l'analyse les équations que, dans son premier ouvrage, l'auteur avait déclarées insolubles par l'algèbre (dans le tome 1er, part. 2, des Mémoires de l'institut national italien, 1806). 10° *Algebra e sua appendice*, Modène, 1807-1808, 2 vol. in-8°; 11° *Alcune proprietà generali delle funzioni*, dans le tome 13, part. 6, des Mémoires de la société italienne, 1807; 12° *D'un nuovo metodo generale di estrarre le radici numeriche, con un' appendice*, dans le tome 15 du même recueil, 1813; 13° *Riflessioni intorno alla soluzione dell' equazioni algebraiche generali*, Modène, 1813, in-4°. L'auteur veut prouver, par de nouvelles démonstrations, l'impossibilité de résoudre les équations au-dessus du quatrième degré. Il compare les différentes méthodes employées pour la solution des équations des troisième et quatrième degrés avec celle qu'on devrait suivre pour résoudre, d'une manière quelconque, les équations d'un degré plus élevé. 14° *Intorno al metodo generale proposto dal signor Wronski, onde risolvere l'equazioni di tutti i gradi*, dans le tome 18, partie mathématique, des Mémoires de la société italienne, 1816; 15° *Memoria sul tifo contagioso*. C'est le seul ouvrage de médecine publié par l'auteur à l'occasion du typhus dont l'Italie était affligée au commencement de 1817, ibid., partie physique. 16° *Due opuscoli sulla classificazione delle curve algebraiche a semplice curvatura*. Dans cet ouvrage, dont il devait paraître une troisième partie, l'auteur se proposait d'analyser les théories d'Euler et de Cramer sur ce sujet et d'en rectifier quelques erreurs (ibid., partie mathématique). 17° *Riflessioni critiche sopra il saggio filosofico intorno alle probabilità del signor Laplace*, Modène, 1821, in-8°. Ruffini, effrayé des conséquences que les ennemis de la religion auraient pu tirer de l'ouvrage de de Laplace, essaya de le combattre avec les mêmes armes que le géomètre français a employées pour soutenir ses hypo-

thèses, c'est-à-dire avec les principes de l'analyse. Ruffini a laissé aussi quelques écrits inédits. A-G-S.

RUFFO (Fabrice-Denis), surnommé en Italie le *général cardinal*, naquit à Naples le 16 septembre 1744 d'une famille ancienne et illustre, dont le chef porte le titre de duc de Baranello. Le jeune Fabrice, n'étant pas l'aîné, entra dans les ordres. Toutefois il arrêta au diaconat, suffisant au but qu'il se proposait, la riche carrière des prélatures qu'avaient suivie plusieurs de ses parents, entre autres Thomas Ruffo, un de ses oncles, mort cardinal en 1753. Il se rendit donc à Rome et plut à Pie VI, qui le nomma assesseur du gouverneur, puis trésorier général de la chambre pontificale. Il y introduisit plusieurs améliorations; et, d'abord, une loi accordant une prime aux propriétaires qui planteraient des oliviers, et cette prévoyance eut dans la suite les plus heureux résultats; mais il mécontenta le peuple par son goût pour les innovations; et, dans une caricature, on le représenta tenant d'une main le mot *ordre*, dans l'autre *contre-ordre*, et ayant le mot *désordre* écrit sur le front. Que cette accusation fût fondée ou non, Ruffo n'en perdit pas moins la faveur du saint-père, et fut obligé de résigner ses fonctions et de rentrer dans sa patrie, où il obtint de Ferdinand IV l'intendance du château royal de Caserta. Il avait été nommé cardinal-diacre *in petto* dès le 26 septembre 1791; mais il ne fut déclaré que le 21 février 1794, sous le titre de Ste-Marie *in Cosmedino*, qu'il échangea depuis contre celui de Ste-Marie *in Via Lata*. Rassuré ainsi sur les sentiments de Pie VI, Ruffo retourna à Rome et y resta jusqu'au moment de l'invasion française, qui s'étendit bientôt à toute la Péninsule et força la famille royale à se réfugier en Sicile. Le cardinal l'y suivit et devint l'un de ses conseillers les plus zélés et les plus écoutés. Les nouvelles reçues du continent rendirent quelque courage aux fugitifs. On apprit que le peuple se soulevait dans les Abruzzes, dans la terre de Labour, dans la Basilicate et surtout dans la Pouille. Le roi tint conseil, et Ruffo fut chargé d'aller se mettre à la tête du mouvement; ce choix fut vivement approuvé par le premier ministre Acton, enchanté de trouver une occasion de se débarrasser d'un homme dont le crédit commençait à lui porter ombrage. Le cardinal partit immédiatement. Il devait, d'après ses instructions, se rendre en Calabre dans les fiefs de sa maison, sonder les dispositions des provinces, et, selon les circonstances, s'avancer dans le royaume ou revenir en Sicile (1). Ce fut au mois de février 1799 qu'il débarqua à Bagnara, où il avait eu soin de se ménager de nombreuses intelligences. Les habitants de toutes les conditions l'accueillirent avec les plus grandes démonstrations de joie, de respect, et quand ses projets furent connus, des hommes armés accoururent des pays voisins, conduits par des nobles, des prêtres ou des moines qui, voyant à leur tête un prince de l'Eglise, n'hésitèrent point à participer à une guerre qu'ils considéraient comme sainte. Ruffo publia alors le décret qui le nommait lieutenant général du royaume, et sortit de Bagnara avec une petite armée qui augmenta rapidement dans sa route et s'éleva bientôt à 25,000 combattants, assez mal organisés, il est vrai, et fort peu disciplinés. Dans de pareilles circonstances on ne pouvait se montrer difficile sur le choix des soldats, et la nécessité d'ouvrir les rangs de l'armée à tous ceux qui se présentaient fit qu'elle se trouva composée en partie de gens sans aveu, de brigands même et de forçats déchaînés (1). Tout cela explique les excès qui se commirent, malgré les dispositions naturelles du chef pour la modération et la clémence. Après avoir soumis sans combat, et par le seul bruit de son arrivée, les villes et les campagnes jusqu'à Milto, Ruffo s'arrêta dans cette ville et convoqua tout ce qu'il put d'évêques, d'ecclésiastiques, d'anciens magistrats, de militaires, d'employés et de citoyens influents par leur nom ou par leur fortune (2). Il leur exposa la mission qui lui était confiée, la justice de la cause du trône, la sainteté de celle de la religion; il ordonna que les habitants dévoués à Dieu, fidèles au roi, s'unissent à lui et portassent à leur chapeau, pour emblème et pour signe de ralliement, la croix blanche et la cocarde rouge des Bourbons. Outre les récompenses célestes, il leur promit une exemption de contributions pendant six ans et une compensation de leurs sacrifices dans les biens des rebelles, confisqués dès ce jour au profit du trésor royal, et dans les impôts qu'on ferait peser sur les villes et les pays du parti contraire. Enfin il donna à son armée le nom de *la Sainte Foi*, pour désigner le but sacré de cette guerre. Puis, après être allé en procession à l'église et avoir bénit solennellement l'armée, il se remit en marche. On disait que Monteleone, ville assez forte, tenait pour la république; mais sommée de se rendre et menacée des dernières rigueurs, elle racheta sa mauvaise réputation en donnant de l'argent, des chevaux, des vivres et des armes. Cutro se soumit encore plus promptement. Il n'en fut pas de même de Cotrone. Quoiqu'elle n'eût pour toute garnison que 32 Français échappés à un naufrage en revenant d'Egypte, cette ville essaya de se défendre; mais, assaillie par une armée nombreuse, elle demanda bientôt à

(1) On a prétendu, dit la *Biographie des hommes vivants*, que Ruffo n'eut pas la première idée de l'expédition et que le plan en était dû à un curé nommé Rinaldi. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion, mais nous ferons remarquer que l'historien Colletta cite le *prêtre Rinaldi* parmi les principaux personnages qui se joignirent au cardinal lors de son arrivée à Bagnara. Cet ecclésiastique était peut-être un de ses agents sur le continent et lui avait fait passer en Sicile les avis qui le déterminèrent à conseiller et entreprendre l'expédition.

(1) *Memoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. 7, p. 327

(2) *Histoire de Naples, depuis Charles VI jusqu'à Ferdinand IV*, par le général Colletta, liv. 4, § 15 et suiv.

capituler. Le cardinal, qui avait besoin d'une proie pour satisfaire la cupidité de ses troupes, refusa cette offre ; et, après quelques heures d'un combat inégal, Cotrone fut pris d'assaut et livré pendant deux jours à tous les excès d'une soldatesque effrénée. Ayant repris sa marche triomphante, l'armée de *la Sainte Foi* arriva sous les murs de Catanzaro, inonda le pays voisin et envoya sommer les habitants de se rendre. Cette ville, située sur une haute colline, entourée de bonnes murailles, peuplée de seize mille âmes, bien pourvue d'armes et craignant les derniers malheurs depuis la nouvelle du sort de Cotrone, répondit qu'elle était prête à rentrer sous l'autorité du roi, à condition que les citoyens ne seraient ni punis ni inquiétés pour leurs opinions ou leurs actes, que les troupes royales n'entreraient point dans la ville, qu'on y admettrait seulement les principaux chefs, et que la garde urbaine resterait sous les armes. La paix était à ces conditions. Si le cardinal voulait la guerre, il devait savoir que 6,000 hommes mourraient en combattant avant de subir l'horrible traitement de Cotrone. Soit modération, soit prudence, Ruffo accepta les conditions qu'on lui proposait, et n'exigea qu'une somme de douze mille ducats pour les frais de la guerre. La bannière royale fut arborée dans la ville ; et après que toute cette partie de la Calabre eut été soumise, l'armée se dirigea vers Cosenza. Tandis que le cardinal marchait ainsi de succès en succès, d'autres chefs royalistes n'étaient guère moins heureux ; des vaisseaux anglais et siciliens parcouraient les côtes, excitant les populations à se soulever, combattant les villes maritimes fidèles au nouveau gouvernement, débarquant des soldats et distribuant des armes, des édits du roi et des gazettes remplies de faits favorables aux Français ; enfin, une flotte turco-russe se dirigeait aussi vers l'Italie. Dans toute la Calabre, deux villes seulement, Paola et Cosenza, tenaient encore pour la république. Le cardinal envoya contre la première le chef Licastro, qui s'en empara presque sans coup férir, et Mazza, autre chef, contre la seconde. Celle-ci était défendue par une armée de 3,000 hommes sous les ordres d'un Corse nommé de Chiaro, qui ouvrit aux troupes royales les portes de la ville et se joignit à elles. Voyant son armée renforcée par la nombreuse troupe de de Chiaro, Ruffo tourna ses regards vers la Pouille, où les Français avaient réussi à comprimer l'insurrection. Il y envoya de nombreux émissaires pour ranimer les courages et annoncer sa prochaine arrivée. Ces démarches eurent un plein succès, et les royalistes reprirent les armes de tous côtés. Toutefois le cardinal ne se hâta pas de sortir de la Calabre, il attendit pour pénétrer dans la Pouille que Macdonald eût été forcé de retirer les troupes françaises qui étaient encore dans cette province et que les événements de la guerre allaient rappeler vers la haute Italie. La première ville de cette province qu'il attaqua fut Altamura, où les républicains s'étaient réfugiés et se préparaient à une défense opiniâtre. Pendant plusieurs jours on se battit de part et d'autre avec un égal acharnement ; mais le nombre l'emporta enfin, et la malheureuse cité fut d'autant plus maltraitée que ses habitants avaient montré plus de courage. Un peu plus loin, la ville de Gravina ne fut guère mieux traitée. Toutes les places qui s'étaient déclarées ouvertement pour le nouveau gouvernement tombèrent l'une après l'autre au pouvoir des royalistes, commandés soit par Ruffo, soit par d'autres chefs (1), en sorte que le territoire de la république se trouva peu à peu restreint à la ville de Naples et à ses environs. Tandis que d'un côté les Français se disposaient à évacuer le royaume, de l'autre des corps d'Anglo-Siciliens, de Turcs et de Russes débarquaient, les uns à Castellamare, les autres à Tarente, et ils venaient renforcer l'armée du cardinal. A mesure que les ressources des républicains s'affaiblissaient, celles des royalistes augmentaient. L'issue de la lutte n'était donc plus douteuse. Déjà plusieurs bandes venues des provinces s'étaient avancées jusque sous les murs de Naples et avaient soutenu avec des succès divers plusieurs combats, lorsque Ruffo arriva avec toute son armée. C'était le 13 juin 1799. Il avait calculé sa marche de manière à se trouver en vue de la capitale le jour de la fête de St-Antoine, qui est particulièrement vénéré des Napolitains et qu'il voulait substituer à St-Janvier, décrédité dans l'esprit du peuple depuis que le miracle du sang s'était renouvelé pour Championnet, Macdonald et le directoire républicain. Ce jour-là même, au lever du soleil, il fit dresser un autel dans le camp, et après avoir fait célébrer l'office divin et invoqué St-Antoine, il dirigea contre la ville toute son armée, qui s'élevait alors à 40,000 hommes. Il était à cheval, vêtu de la pourpre, l'épée à la main, au milieu du principal corps près de passer le Sebeto sur le pont de la Madeleine. A cette vue, les républicains se mirent en mouvement, et pendant toute la journée du 13 les environs de Naples furent transformés en un vaste champ de bataille. Au déclin du jour, les royalistes triomphaient sur presque tous les points, et les républicains découragés rentraient dans la ville, où, trouvant les lazzaroni et les partisans du roi en pleine révolte (2), ils furent contraints de

(1) Les principaux chefs royalistes qui avaient soulevé les provinces étaient l'avocat Rodio, dans les Abruzzes ; Michel Pozza, dit Fra-Diavolo, autrefois chef de brigands, et un menuisier nommé Gaëtan Mammone, dans la terre de Labour ; Gérard Curci, dit Sciarpa, ancien chef des troupes de la police, dans la province de Salerne ; de Cesare, ancien domestique corse, dans la Pouille. Fra-Diavolo et Mammone se rendirent coupables des atrocités les plus inouïes et que l'on aurait peine à croire si le récit des historiens n'était d'accord, sur ce point, avec les traditions locales.

(2) Ruffo avait essayé, dès l'origine de cette guerre, de susciter un soulèvement dans la capitale et s'était mis en rapport avec les frères Baker, dont l'un était ancien officier suisse au service

se refugier dans les forts, dont quelques-uns tombèrent bientôt au pouvoir soit des soldats de Ruffo, soit de leurs alliés, Russes, Turcs et Anglais. Cependant, par de vives sorties et par un feu bien nourri d'artillerie, ils tinrent pendant quelques jours en échec les troupes royales et les empêchèrent de se maintenir au sein de la capitale. Voyant que la guerre traînait en longueur et voulant arrêter une effusion de sang inutile, Ruffo, dont un des frères était retenu en otage au Château-Neuf, ainsi que d'autres personnes importantes, envoya un messager à Méjean, commandant de la garnison que Macdonald, en se retirant, avait laissée dans le fort St-Elme. Le général français servit d'intermédiaire pour les négociations entre le cardinal et le directoire napolitain qui, rassuré par la garantie des commandants des troupes alliées, se décida à capituler. Une des clauses du traité portait que les partisans de la république pouvaient ou s'embarquer sur des vaisseaux parlementaires pour être transportés à Toulon, ou rester dans le royaume, sans avoir rien à craindre ni pour eux ni pour leurs familles. Le cardinal Ruffo et le général Micheroux pour le roi de Naples, le capitaine de vaisseau Foote pour l'Angleterre, le commandant de Ballie pour la Russie, Bonnieu pour la Porte Ottomane, Méjean pour le gouvernement français et le général Massa pour le directoire napolitain, signèrent la capitulation, et l'on se prépara de part et d'autre à en exécuter les conditions. Les forts furent remis aux troupes royales, excepté celui de St-Elme, dont l'évacuation ne fut arrêtée que plusieurs jours après par une convention spéciale. Les républicains les plus compromis s'embarquèrent sur des vaisseaux qui devaient les transporter en France, et la confiance commença à renaître dans les esprits. Tout à coup une flotte nombreuse se montra en vue de Naples. C'était Nelson, qui arrivait avec un édit de Ferdinand déclarant que les rois ne traitaient point avec leurs sujets ; que les actes de son lieutenant étaient des abus d'autorité, et qu'il voulait exercer sur les rebelles la plénitude de sa puissance. Justement effrayé de voir ainsi annuler un traité conclu de part et d'autre avec une entière bonne foi, et pour lequel il avait dû se croire suffisamment autorisé, le cardinal Ruffo demanda à l'amiral anglais de suspendre au moins la publication du décret. Mais ce fut en vain. Dès le jour même on transforma en prisons les vaisseaux destinés pour Toulon, et les malheureux républicains furent conduits, enchaînés deux à deux, dans les forts où ils allèrent attendre les juges envoyés de Sicile pour instruire leur procès, ou plutôt pour les condamner; car il n'est que trop vrai que ces magistrats se montrèrent les ministres non de la justice, mais de la vengeance. Une telle violation des droits les plus sacrés affecta vivement le cardinal, et nous regrettons pour sa gloire qu'il n'ait pas opposé une résistance plus efficace à cette réaction aussi déloyale qu'impolitique. Si, en sa qualité de vicaire général, il avait empêché Nelson de rendre l'édit public, si en même temps il avait chargé un homme influent d'aller représenter au roi combien la violation d'un traité qu'il avait signé librement et provoqué lui-même était préjudiciable à son honneur, enfin s'il avait offert sa démission dans le cas où ses vœux ne seraient point écoutés, il est probable que cette attitude ferme, jointe à la crainte d'une rupture éclatante avec un prince de l'Église, avec un homme qui venait de rendre de si éminents services à la cause de la religion et du trône, aurait arrêté Ferdinand dans ses mesures de rigueur et contre-balancé les excitations de la reine, d'Acton, et surtout de la trop fameuse lady Hamilton, qui s'était chargée de porter à l'amiral anglais le fatal décret et l'avait décidé à l'accepter. Malheureusement, Ruffo fit taire le cri de sa conscience, et le grand crime politique s'accomplit. Tandis qu'une première junte criminelle formée à la hâte instruisait le procès des personnes les plus compromises, les soldats de la *Sainte Foi*, que l'on avait eu beaucoup de peine à contenir et qui murmuraient contre la modération du cardinal, n'eurent pas plutôt connaissance de l'édit, qu'ils se crurent autorisés à poursuivre les républicains à outrance et se livrèrent aux plus affreux désordres. Chaque jour on eut à déplorer des scènes de pillage. Chaque jour des citoyens inoffensifs furent massacrés pour leurs opinions réelles ou supposées, et l'autorité, en présence de tels désordres, resta impassible ou impuissante. Cependant le roi n'avait pas quitté le vaisseau sur lequel il était venu, et il repartit le 4 août pour la Sicile sans s'être montré une seule fois dans sa capitale, où Ruffo était resté vicaire général, partageant ainsi, en quelque sorte, l'autorité royale avec le souverain, et par conséquent tout l'odieux des sanglantes exécutions qui avaient lieu chaque jour. En partant, Ferdinand IV laissa un édit contenant, entre autres

de Naples, et l'autre négociant. Ils organisèrent une vaste conspiration qui devait éclater à un jour fixe et devenir pour les républicains une espèce de vêpres siciliennes. Déjà l'on avait marqué d'un signe les maisons où les conjurés devaient exercer leurs vengeances quand le complot fut découvert. Comme on trouva quelques-uns de ces signes jusque sur les portes du palais épiscopal, le cardinal Zurlo, alors archevêque de Naples, ne douta pas qu'il n'eût été désigné au poignard des assassins par Ruffo même, dont il était l'ennemi personnel, et lança contre lui l'anathème en l'accusant de tous les malheurs publics. Ruffo, à son tour, excommunia Zurlo comme ennemi de Dieu, du souverain pontife et du roi. Ce fut le sujet d'un grand scandale et d'un schisme momentané dans le clergé et parmi les consciences timorées. Si Zurlo avait pour lui le caractère d'archevêque, Ruffo semblait défendre une cause meilleure et plus juste. Aussi eurent-ils chacun leurs partisans, et, s'il fallait en croire Colletta, le premier aurait été soutenu par les hommes probes, religieux, et le second par les hommes sans honneur et sans foi. Mais cet historien, qui paraît assez véridique quand il raconte les faits, se montre quelquefois partial à l'égard des personnes, et nous ne doutons pas qu'il n'ait été inspiré par une animosité personnelle dans le portrait qu'il a tracé du cardinal Ruffo dans son *Histoire de Naples* (liv. 4, § 16).

choses, l'ordre de continuer les poursuites criminelles. Ce ne fut que le 23 avril de l'année suivante qu'il accorda enfin une amnistie. Datée de Palerme, elle ne fut promulguée à Naples que le 30 mai suivant, et d'ailleurs cette amnistie était incomplète, car elle exceptait cinq cent trente et un individus (1) ainsi que leurs adhérents, sans compter ceux qui avaient fui ou que l'on se réservait d'en excepter encore. A cette époque, le cardinal Ruffo n'était plus à Naples; il l'avait quitté depuis plusieurs mois pour se rendre au conclave assemblé à Venise et y appuyer un candidat contraire au parti français. Il avait été remplacé par le prince de Cassero, qui n'eut toutefois que le titre de vice-roi. Bien que la cour dût être mécontente des sentiments de modération que Ruffo avait d'abord voulu faire prévaloir et qu'elle lui en gardât secrètement rancune, il n'en avait pas moins reçu de magnifiques récompenses. Le roi lui donna l'abbaye de Ste-Sophie, transmissible à perpétuité dans sa famille, et plusieurs terres rapportant ensemble plus de vingt mille ducats (2). Un traitement encore plus considérable avait été attaché à sa charge de lieutenant du royaume. Ces libéralités s'étendirent même à ses parents : un de ses frères, capitaine en retraite, obtint, avec le grade de colonel, une pension de trois mille ducats. Pendant quelque temps, Ruffo se vit l'objet de l'enthousiasme de l'Europe monarchique, et il reçut de plusieurs souverains les témoignages les plus flatteurs. L'empereur de Russie Paul Ier, entre autres, le nomma chevalier des ordres de St-André et de St-Alexandre, et lui adressa une lettre autographe dans laquelle il lui disait que son expédition des Calabres faisait l'admiration du monde entier. Ruffo accompagna à Rome le nouveau pape, qui le nomma, en 1801, surintendant général des subsistances; mais il n'exerça cette charge que peu de temps et revint à Naples, où il reprit sa place dans les conseils. En 1805, il s'opposa vivement à une nouvelle déclaration de guerre contre la France, comme il avait déjà blâmé celle de 1798, qui avait amené momentanément la perte de tous les Etats du continent. On ne l'écouta point, et Napoléon, vainqueur à Austerlitz, se hâta d'envoyer une puissante armée à la conquête de Naples. Dans cette conjoncture critique, ce fut encore Ruffo que la cour choisit pour conjurer l'orage. Il se rendit auprès de Joseph Bonaparte, qui l'accueillit assez mal, et il allait partir pour la France lorsque le roi Ferdinand, craignant que le nom de l'ambassadeur ne nuisît au succès de la mission, lui substitua le duc de Santa-Teodora, homme nouveau et étranger aux partis. Ruffo s'arrêta à Rome, et ne quitta cette ville qu'après l'enlèvement de Pie VII. Appelé alors à Paris par l'empereur, il assista à son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, et reçut le grand cordon de la Légion d'honneur. Dans la suite il tomba en disgrâce et fut exilé à Bagneux près de Sceaux. En 1814, il retourna à Rome et de là à Naples; mais il fut reçu assez froidement dans ces deux villes, à cause de la condescendance qu'il avait montrée pour Napoléon dans certaines circonstances. Ce ne fut même qu'en 1821, après le rétablissement du pouvoir absolu, que Ferdinand Ier lui rendit sa place dans le conseil et le chargea de nouveau d'une mission auprès du souverain pontife. En 1823, Ruffo assista au conclave qui élut Léon XII, puis il revint à Naples pour ne plus le quitter. Dans les dernières années de sa vie, il vécut loin des affaires publiques et tout occupé de travaux agricoles, pour lesquels il avait toujours eu beaucoup de goût. Il mourut le 13 décembre 1827. Il était le plus ancien des cardinaux et grand prieur de l'ordre de Malte pour les Etats romains. On a de lui, en italien, plusieurs écrits sur les manœuvres des troupes et les équipements de la cavalerie, sur les canaux, sur les fontaines, et même sur les mœurs des différentes sortes de pigeons. Des personnes qui l'ont connu de près assurent que sa conduite privée n'avait pas toute l'austérité d'un homme d'église, et qu'il conserva jusque dans un âge avancé des goûts peu compatibles avec les vœux sacerdotaux. Du reste, il avait un esprit naturel, était d'un commerce facile, et, malgré le rôle qu'il joua dans les événements de 1799, on s'accordait à lui reconnaître autant de modération dans les opinions que dans le caractère. — RUFFO (Louis), parent du précédent, naquit à St-Onuphre, fief de sa maison, le 25 août 1750. Il était de la branche de cette famille dont le chef porte le titre de prince de Scylla. Créé cardinal-prêtre du titre de Ste-Marie des Monts le 16 février 1803, il succéda l'année suivante au cardinal Zurlo dans l'archevêché de Naples; mais ayant refusé, en 1806, de prêter serment au nouveau roi, Joseph Bonaparte, il fut obligé de se retirer à Rome, et ne reprit possession de son siége qu'après le retour des Bourbons. Lors de la proclamation de la constitution, en 1820, il s'y montra d'abord favorable et publia un mandement dans ce sens. Toutefois il protesta dans deux adresses au parlement contre la liberté des cultes et la suppression de la censure ecclésiastique. Nommé, par Ferdinand Ier, chef de l'université et de l'instruction publique, il n'en remplit les fonctions que peu de temps, et y fut remplacé par l'évêque de Pouzzoles, Rosini (*voy.* ce nom). Il était atteint depuis longtemps d'une surdité presque complète lorsqu'il mourut, le 17 novembre 1832. A—Y.

RUFFO (FABRICE), diplomate napolitain, plus connu sous son titre de *prince de Castelcicala*, naquit à Naples, vers 1755, et entra assez tard

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. 7, p. 333.
(2) Le ducat de Naples vaut à peu près quatre francs trente centimes.

dans la carrière diplomatique. Il était ambassadeur à Londres lorsque la révolution française éclata et fut invité, en 1792, à venir représenter son gouvernement à Paris; mais les périls qu'il entrevoyait dans l'avenir le déterminèrent à refuser, et il continua de résider à Londres jusqu'en 1795, époque où il fut rappelé à Naples pour gérer le département des affaires étrangères et faire partie de la junte d'Etat chargée d'instruire le procès des détenus politiques. On l'a accusé de s'être montré dans ces dernières fonctions le partisan zélé des mesures les plus tyranniques. Lorsque le procureur fiscal Vanni proposa de faire subir la torture au chevalier de Medici (*voy.* ce nom), tous les membres de la junte s'opposèrent à cette rigueur; le prince de Castelcicala seul, dit l'historien Colletta (liv. III, § 28), appuya la demande du procureur fiscal, en déployant les raisons qui lui faisaient considérer l'emploi de la torture comme juste et nécessaire. Il accusa de faiblesse la résistance des autres membres de la junte et leur en fit presque un crime; essayant même d'agir sur eux par la crainte, il leur dit que le roi en tirerait vengeance. Il voulait faire appliquer Medici à la torture, dans l'espoir qu'il y mourrait de douleur et de honte ou que, s'il y survivait, la flétrissure de la peine le rendrait incapable d'occuper des emplois. Comme cette junte n'avait été instituée que pour informer le procès, une autre fut chargée de porter le jugement, et cette fois Ruffo n'en fit point partie. Lorsque Ferdinand IV fut obligé de fuir de Naples, ce fut le prince de Castelcicala qui présida à son embarquement, et il l'accompagna en Sicile. Deux ans après, il fut chargé d'une mission secrète auprès du prince régent d'Angleterre. Nommé, en 1815, ambassadeur à Paris, il retourna, en 1816, à Londres et n'y resta que le temps nécessaire pour conclure un traité de commerce, qui fut signé le 26 septembre. L'année suivante, il s'y rendit de nouveau pour présenter, au nom de sa cour, des compliments de condoléance au régent, qui venait de perdre sa fille Charlotte. Malgré ces deux missions, il n'avait pas cessé d'être titulaire de l'ambassade napolitaine à Paris. En 1820, il refusa de reconnaître la constitution proclamée à Naples, et destitué pour ce fait, il n'en continua pas moins de s'intituler ambassadeur de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles. Il eut bientôt à s'applaudir de sa fermeté ou de sa prévoyance; car on sait à quoi aboutit la révolution napolitaine et quel fut le sort de ses partisans. Ayant, en 1829, obtenu du gouvernement français l'extradition d'un réfugié politique nommé Galotti, il fut vivement attaqué par certains journaux de Paris, qui lui reprochèrent d'avoir été membre des juntes de 1795 et 1799. Or, à cette dernière époque, Ruffo était encore en Sicile et ne pouvait par conséquent prendre aucune part à la réaction. C'est ce qu'il fit ressortir dans un procès en diffamation qu'il intenta en police correctionnelle à ces journaux, qui, défendus par MM. Barthe et Mérilhou, furent acquittés (2 décembre 1829). La révolution de 1830 ne changea rien à la position de Ruffo. Il mourut à Paris, du choléra, le 16 avril 1832. — *Edouard* RUFFO, fils du précédent, avait pris du service en Angleterre et mourut à Paris, au commencement de 1821, dans un voyage qu'il avait fait pour voir sa famille. A—Y.

RUFFO (le commandeur, puis prince ALVAR), diplomate napolitain, était ministre du roi de Naples à Paris, en 1797 et 1798. Il déploya dans cette difficile position beaucoup de zèle et d'habileté. On sait, en effet, que, sous des apparences amicales, le directoire français nourrissait les projets les plus hostiles au roi de Naples et qu'il accréditait auprès de lui les hommes les plus connus par leurs principes révolutionnaires. Tel était, entre autres, Garat, qui alla jusqu'à demander impérieusement que tous les détenus politiques fussent élargis et réintégrés dans leurs droits. Ruffo se plaignit vivement au directoire d'une pareille conduite, et il obtint que l'envoyé français fût rappelé. Mais bientôt de nouveaux sujets de discorde renaissaient et se multipliaient. Dans une proclamation du corps législatif au peuple français, ouvrage du poëte J. Chénier, se trouva une allusion directe au roi de Naples, avec la menace d'une guerre implacable et prochaine. Le *Rédacteur*, journal officiel, fut encore plus explicite, et, dans un long article du 3 octobre 1798, il lança une violente diatribe contre la cour de Naples. Ruffo se plaignit encore et obtint des explications que les faits ne tardèrent pas à démentir. La conquête des Etats pontificaux et le langage hostile tenu par les vainqueurs dans leurs proclamations rendirent de plus en plus délicates les relations diplomatiques entre la France et Ferdinand IV. La guerre éclata bientôt, et Ruffo, obligé de quitter Paris, reçut encore en partant les assurances les plus pacifiques. Mais, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat* (t. 6, p. 479, note), il paraissait peu compter sur ces promesses. Arrivé à Rome dans les derniers jours de novembre, il ordonna de préparer un bon souper, un bon lit et d'inviter ses amis à venir le voir le lendemain. En même temps, il demanda des chevaux de poste pour un courrier qu'il voulait expédier à Naples. Les chevaux arrivent, Ruffo se jette dans la chaise de poste de son courrier et part à minuit. Survient un envoyé du directoire, qui avait fait grande diligence et qui portait l'ordre d'arrêter à Rome le diplomate napolitain, afin qu'il servît d'otage jusqu'au retour des agents français qui étaient à Naples. Championnet, sachant que Ruffo était déjà à Rome et qu'il avait demandé à partir seulement le lendemain, ne fit passer aucun ordre à l'hôtel où il croyait le commandeur. Quand

le lendemain on vint pour s'assurer de sa personne, on trouva sur son lit un courrier napolitain couché tout habillé et qui dit d'un air fâché que son maître était très-paresseux et qu'afin d'éviter d'écrire, il était parti lui-même pour Naples en courrier. Après avoir suivi la cour en Sicile, où il devint le favori de la reine Marie-Caroline, Ruffo fut chargé d'une mission en Portugal, puis nommé ambassadeur à Vienne. Il prit une part des plus actives au congrès de 1815, et, lorsque éclata, en 1820, la révolution napolitaine, il refusa d'y adhérer, à l'exemple de son parent qui était à Paris, et rejoignit Ferdinand Ier à Laybach, où il lui servit de secrétaire. Il le précéda à Naples, puis il retourna à Vienne avec son titre d'ambassadeur et mourut dans cette ville, le 1er août 1825, instituant pour exécuteur testamentaire le prince de Metternich, avec lequel il était uni par une étroite amitié. Ruffo passait pour un habile homme d'Etat. A—Y.

RUFIN, ministre de Théodose et d'Arcadius, naquit vers le milieu du 4e siècle, à Eluse, capitale de cette partie de l'Aquitaine qu'on nommait alors Novempopulanie (aujourd'hui Eause, dans l'Armagnac, Gascogne). Il était de basse extraction, mais doué, suivant les historiens, de ces avantages extérieurs qui, à une époque où tout n'était que caprice et dépravation, pouvaient servir à expliquer les commencements obscurs d'une fortune extraordinaire. Ils lui accordent aussi un esprit vif, étendu, pénétrant, une éloquence souple et insinuante, mais en même temps une ambition démesurée, une bassesse d'âme à qui la servilité ne coûtait rien dès qu'elle menait à la domination, et de plus, cette perversité qui se plaît au mal pour le plaisir du mal même. S'étant glissé à la cour de Théodose, il s'attira d'abord, par ses talents et surtout par son adresse, l'attention et bientôt l'estime et la confiance de l'empereur; il captiva la mutine imbécillité du jeune Arcadius, qui s'était révolté contre les vertus et la sagesse de son précepteur Arsène; il devint l'ami de Symmaque; il abusa même l'âme pure et élevée de St-Ambroise. Grâce à ses artifices, il parvint au poste éminent de grand maître du palais. Le comte Marcellin dit qu'il eut la dignité de patrice. Ce qui est certain, c'est qu'il s'empara du premier rang dans les conseils de Théodose. Son influence sur la conduite de l'empereur parut d'abord dans un de ces grands attentats qui effrayent le monde, et cet attentat devint l'occasion du plus beau trait peut-être que la vertu chrétienne ait jamais inspiré. En 390, une sédition éclata dans Thessalonique : Théodose était alors à Milan. Aveugle dans la colère, il fut saisi du même désir de vengeance qu'il avait eu tant de peine à réprimer après la révolte d'Antioche. Néanmoins St-Ambroise, par remontrances et par prières, était parvenu à l'apaiser, et l'empereur avait promis de ne point mettre ses fureurs à la place du cours régulier de la justice. Rufin, par des motifs peu connus, combattit la résolution due au zèle d'Ambroise et, par un langage insidieux, ralluma le courroux mal éteint de Théodose. On sait les désastres qui suivirent et comment ce prince se laissa arracher l'ordre d'un massacre, qui enveloppa en quelques heures sept mille victimes. On sait aussi avec quelle sublime piété St-Ambroise repoussa Théodose de l'Eglise et lui enjoignit de faire pénitence de tant d'homicides avant de prétendre à recevoir le corps du Sauveur des hommes (*voy.* AMBROISE). Aux approches de la fête de Noël, l'empereur fut accablé d'une profonde affliction en songeant que pour lui seul était fermé le temple du Seigneur, qui s'ouvrait au dernier de ses sujets. Rufin, confident du remords après avoir été le conseiller du crime, essaya d'ébranler la soumission du prince à la discipline de l'Eglise et à la défense de St-Ambroise. N'y pouvant réussir, il offrit d'aller trouver l'évêque de Milan et de négocier la réconciliation de Théodose avec Dieu. Il comptait apparemment sur l'amitié que lui avait marquée Ambroise. Mais il ne fut accueilli que par une sévère réprimande. En vain se jeta-t-il aux genoux du saint prélat; il fut obligé de se retirer avec la certitude qu'Ambroise ne se laissait plus prendre à l'appât de ses fausses vertus. Son crédit auprès de l'empereur ne fut pourtant pas compromis. Sa faveur augmentait chaque jour et avec elle ses vices et son insolence. Dans un conseil où Théodose n'assistait pas, Rufin osa insulter Promote, qui avait sauvé l'empire de l'invasion des Grotongues. Ce vaillant général ne répondit que comme Drusus avait répondu à Séjan, par un soufflet. Rufin ayant couru se plaindre à l'empereur, Théodose prit si fort à cœur l'injure faite à son favori qu'il menaça, pour confondre les ennemis qu'il avait, de l'élever à la dignité d'Auguste. Rufin fit artificieusement éloigner Promote, dont il se vengea à peu près comme Séjan s'était vengé de Drusus, par un assassinat. Il fit, en 391, massacrer Promote par un parti de Bastarnes qu'il avait soudoyés pour ce crime, et, malgré le cri public qui l'en déclara l'auteur, il parvint à se faire désigner consul par Théodose, pour l'année suivante, avec le jeune empereur Arcadius. Cependant le fameux Stilicon ayant voulu venger sur les Bastarnes le trépas de Promote, son ami, et tenant un parti de ces barbares enfermé dans un vallon sans issue, Rufin obtint de l'empereur un ordre pour épargner les ennemis de l'empire, et, en les arrachant aux armes de Stilicon, les récompensa du meurtre de Promote. Les grands attentats de Rufin semblent se succéder avec chaque année. En 392, revêtu alors du consulat, il voulut usurper la dignité de préfet du prétoire, dont Tatien était en possession depuis quatre

ans. Tatien et son fils Proculus, préfet de Constantinople, n'avaient pas été irréprochables dans l'exercice de leurs fonctions; mais Tatien était en faveur auprès de Théodose. Rufin n'oublie rien pour le perdre dans l'esprit de l'empereur; il y réussit en grossissant les malversations du père et du fils. Tatien est accusé, obligé de se démettre de sa charge, dont Rufin s'empare aussitôt, et c'est le nouveau préfet du prétoire qui nomme des commissaires pour juger avec lui son prédécesseur. Il était l'âme du tribunal, et sa volonté devait servir de sentence. Pendant que l'affaire s'instruit pour la forme, Proculus s'évade et se dérobe par la fuite à une condamnation qu'il voit inévitable. Rufin, irrité de perdre une victime, craignant d'ailleurs dans l'avenir la vengeance de Proculus et son activité féconde en ressources, court auprès de Tatien, le caresse, le séduit par ses serments et lui persuade de rappeler son fils. Aussitôt qu'il les tient tous deux en sa puissance, il presse le jugement ou, pour mieux dire, la condamnation, qu'il se hâte de faire exécuter. L'empereur envoya leur grâce; mais Rufin retarda le courrier, qui n'arriva qu'après la mort de Proculus. Le pouvoir de ce favori allait toujours croissant, lorsque Arbogaste fit périr Valentinien II et jeta sur Eugène la pourpre impériale, afin d'avoir un des maîtres du monde pour sa créature. Théodose, ayant entrepris de venger la mort déplorable de son jeune collègue, laissa dans Constantinople Arcadius arbitre de toutes les affaires, sous la direction de Rufin. On peut se faire une idée de la manière dont celui-ci exerça cette grande tutelle par l'énergique description qu'on en trouve dans Claudien. C'est dans ce même temps, c'est chargé des malédictions de tout l'empire que Rufin bâtissait une église et un monastère, et qu'il célébrait la pompe de son baptême. Il avait élevé de superbes édifices dans un faubourg de Chalcédoine nommé le Chêne, qui reçut de ses monuments le nom de Rufinien. Pour donner plus de solennité à la dédicace de sa nouvelle église et à la cérémonie de son baptême, qui devait avoir lieu dans le même temps, il convoqua les évêques de toutes les parties de l'Orient; il supplia même les plus fameux solitaires de l'Égypte de rehausser par leur présence l'éclat de sa piété sacrilége. Un grand nombre de prélats et trois patriarches, au nombre desquels on regrette de trouver le vertueux Flavien, évêque et sauveur d'Antioche, se rendirent à l'invitation du ministre. La cérémonie eut lieu avec une magnificence excessive, en 394. Un solitaire renommé, Evagre de Pont, reçut, au sortir des fonts baptismaux, ce ministre régénéré, qui, dit Fléchier, ne conserva pas longtemps son innocence. Loin de là, ce sacrement devint pour Rufin une source de crimes nouveaux. Comme la pompe profane qu'il avait voulu étaler avait dévoré des sommes immenses, Rufin s'appliqua à les regagner promptement sur les peuples par ses extorsions et ses injustices. On a déjà vu qu'il n'y réussit que trop bien. Il semble que Rufin avait dès lors atteint les dernières limites de la perversité humaine; mais pour lui ce n'était encore qu'un essai. A la mort de l'empereur, arrivée en 395, l'empire, abandonné à deux enfants, l'un de dix-huit ans, l'autre de onze, n'allait appartenir, sous leur nom, qu'au ministre assez habile pour saisir les rênes de l'Etat. Théodose avait, en mourant, confié Arcadius, son fils aîné, empereur d'Orient, à la surveillance de Rufin et remis l'empire d'Occident et son second fils Honorius entre les mains de Stilicon. Ces deux dépositaires de l'autorité souveraine ne tardèrent pas à être jaloux l'un de l'autre. Sans la valeur et l'habileté guerrière de Stilicon, on pourrait dire qu'ils étaient dignes d'être amis. Il ne faut pas juger Stilicon sur les flatteries de Claudien. Zosime nous le représente, aussi bien que Rufin, comme l'ardent spoliateur des richesses publiques et particulières. Mesurant d'un œil envieux la gloire de son rival, Rufin, qui lui reconnaissait la supériorité des talents, voulut faire pencher la balance de son côté par le poids d'un empire: il songeait à prendre la place de son pupille. Dans l'intention de se rapprocher du trône, il avait formé le projet de faire son gendre d'Arcadius, et l'empereur eût sans doute obéi; mais une imprudence du ministre ruina tous ses projets. Cette imprudence fut de s'éloigner de la cour. Le fils d'un ancien préfet des Gaules, Lucien, avait, en cédant ses plus belles terres à Rufin, acheté de lui la dignité de comte d'Orient. Il remplissait avec intégrité une charge acquise par ce trafic si peu honorable. Rufin, irrité qu'on osât rester irréprochable dans un poste qu'on tenait de lui, n'attendait que l'occasion de punir un tel abus de confiance (1). Eucherius, grand-oncle d'Arcadius, ayant fait à Lucien une demande injuste, essuya un refus, dont il se plaignit à l'empereur. L'empereur s'en plaignit à Rufin. Celui-ci, ravi de pouvoir couvrir son ressentiment d'une apparence de zèle pour son maître, part, vole à Antioche, y entre au milieu de la nuit et se fait amener le comte Lucien. Comme Verrès, il ordonne de déchirer à coups de fouet ce nouveau Gavius, qui expire au milieu du supplice. Rufin voulut que l'on crût que Lucien était mort subitement. Le peuple d'Antioche, qui chérissait le comte, ne se laissa pas abuser: il murmura hautement, et Rufin,

(1) Rufin, aussi bien que le terrible Caligula, punissait souvent les deux conduites contraires. Si le désintéressement d'autrui le blessait comme un reproche de son avidité, il s'irritait contre les concussionnaires qui lui semblaient empiéter sur ses droits. Euthalius de Laodicée avait épuisé la Lydie par ses concussions. Rufin le fit condamner à une amende de quinze livres d'or. Il est vrai que, Euthalius ayant trompé les officiers de la cour en leur comptant la somme dans un sac qu'il scella du sceau public, et auquel il en substitua un autre parfaitement semblable, cette fourberie désarma la cour, et par conséquent Rufin; on en rit, on voulut en voir l'auteur, et on le nomma, pour sa récompense, gouverneur de la Cyrénaïque.

pour apaiser les plaintes publiques, fit jeter les fondements d'un portique, qui surpassa en magnificence tous les autres monuments d'Antioche. Mais, pendant ce temps, Eutrope, un vil eunuque, avait profité de l'absence du ministre pour s'insinuer dans la confiance de l'empereur, auquel il avait persuadé d'épouser Eudoxie, pupille de ce Promote que Rufin avait fait assassiner. Le mariage était fixé au 25 avril 395. Rufin arrive quelques jours auparavant, et, témoin des préparatifs, il ne doute point qu'ils ne soient pour l'hymen du prince et de sa fille. La cour partageait son erreur : on ne fut détrompé que le jour même de la cérémonie. Rufin dévora son dépit ; mais, joignant à son ambition le désir de la vengeance, il conçut et exécuta le projet de livrer l'empire aux barbares. Il appela d'abord les Huns dans l'Orient, et, après eux, il invita le trop fameux roi des Goths, Alaric, à fondre sur la Grèce et à s'en emparer. Il avait l'espoir d'établir ainsi une barrière entre Stilicon et lui. Ce fut de cette manière et par les trahisons de Rufin que commença le démembrement de l'empire. Quinze ans plus tard, Alaric était dans Rome, et Rufin n'avait pas joui même une année d'un succès qui devait coûter tant de désastres.

Eheu ! quam brevibus pereunt ingentia causis !

s'écrie Claudien avec plus de vérité qu'il ne le prévoyait peut-être, en accusant Rufin. Alaric, ayant grossi son armée d'un grand nombre de Huns, d'Alains, de Sarmates, ravagea la Mésie, la Thrace, la Pannonie. Ses troupes coururent toute l'Illyrie, depuis la mer Adriatique jusqu'à Constantinople. Les Goths campaient à la vue de la cité impériale. Arcadius tremblait dans le fond de son palais. Rufin, tranquille lui seul au milieu de la consternation universelle, prit l'habillement des barbares et, sortant de la ville, pénétra jusque dans leur camp. Il parvint à prix d'or à les écarter de Constantinople, où il rentra triomphant de ce succès, qui prouvait sa collusion criminelle. Cependant Stilicon avait formé le dessein de rejeter Alaric dans le Nord. Il rassemble les troupes de l'Occident et de l'Orient et les conduit dans les plaines de la Thessalie, où s'était retranché Alaric. Stilicon était près d'attaquer et sans doute de vaincre le roi des Goths, et il aurait ajourné peut-être le fatal écroulement de l'empire. Les soldats n'aspiraient qu'à recevoir le signal du combat. Tout à coup on aperçoit des cavaliers qui accourent à toute bride : ils apportent un ordre d'Arcadius qui redemande à l'instant même les troupes de l'Orient et les rappelle à Constantinople. Cet ordre était le crime de Rufin ; ce fut le dernier. Les soldats partirent en frémissant de rage, sous la conduite de Gaïnas, avec qui Stilicon, indigné, était convenu des moyens de faire périr Rufin. Arrivé à Thessalonique, Gaïnas associa les officiers au complot. On dit même que les soldats en furent instruits et que toute l'armée garda le secret :

Et fuit arcanum populo. (Claudien.)

Rufin n'attendait que le retour de l'armée à Constantinople pour se faire proclamer par Arcadius, son collègue à l'empire. Déjà, dans son aveugle confiance, il avait voulu que l'on frappât à son effigie l'argent qui devait être distribué par lui aux soldats et au peuple. Son palais était décoré avec magnificence; un festin splendide fut préparé pour la fête de la proclamation. Le 27 novembre 395, Arcadius, dès le matin, se rend à l'Hebdome, où l'armée s'était réunie. A ses côtés s'avançait fièrement Rufin, ivre de sa prochaine grandeur. Il caresse, il flatte officiers et soldats, prodigue les louanges à leur dévouement et à leur courage, appelle chacun par son nom, lui annonce qu'il va retrouver un père, une mère, des enfants en bonne santé. Tout à coup l'armée, par un mouvement concerté, environne le prince et son ministre, agité de trop de soins, trop ébloui de sa gloire pour observer de sang-froid ce qui se passe autour de lui. Pendant qu'il presse Arcadius de monter sur le tribunal et de déclarer le choix qu'il fait d'un collègue, Gaïnas donne le signal; un soldat tire son épée et la plonge dans le corps de Rufin; tous les autres fondent en même temps sur lui. On le perce de coups, on le déchire ; son corps se disperse sous tant de glaives : on ne réserve que sa tête et sa main droite. La tête est plantée au bout d'une pique, avec une pierre dans la bouche pour la tenir ouverte ; et l'armée, faisant retentir des chants de victoire, entre dans Constantinople à la suite de cette horrible enseigne, que la populace insulte par ses cris. Une troupe de soldats présentait aux passants la main sanglante de Rufin, en disant : « Donnez à ce misérable qui n'eut jamais assez. » Rufin s'était fait construire un tombeau magnifique; il était loin de prévoir que le cadavre manquerait à la sépulture. Quelque affreuse que soit sa fin, elle n'offre rien qui soit au delà de ce qu'il avait mérité ; mais, expiant sa puissance par la main des soldats, sa punition devenait pour l'empire un symptôme encore plus menaçant que ses crimes mêmes. Claudien fut le plus terrible adversaire de Rufin mort. Ce poëte a composé deux livres, où sont épuisées toutes les formes de l'insulte et de l'invective. On assure que Rufin, si cruellement immortalisé, mais non calomnié par la poésie, était poëte lui-même, et plusieurs critiques lui attribuent la fable de Pasiphaë, composée de vers d'autant de différentes mesures qu'il s'en trouve dans les poésies d'Horace. Cette pièce se trouve dans le Recueil des épigrammes et petites poésies des anciens et à la fin de quelques éditions de Pétrone. Après la mort de Rufin, sa femme et sa fille se réfugièrent dans une église. Eutrope leur permit de se

retirer à Jérusalem, et, en gardant les immenses richesses de Rufin, il leur abandonna le bien qui leur appartenait en propre. Celui-ci laissa encore une sœur nommée Sylvie, qui, s'étant consacrée à Dieu, devint célèbre par sa sainteté et par la connaissance des divines Ecritures. On peut consulter sur Rufin les Lettres de Symmaque et de St-Ambroise; Suidas, Ῥουφῖνος; Zosime, lib. 5; Nicéphore, lib. 13; Théodoret, lib. 5, cap. 4; Paulin, *Vie d'Ambroise*, etc. P. D—T.

RUFIN (TYRANNIUS), prêtre d'Aquilée, naquit à Concordia (1), dans le Frioul, d'une des plus considérables familles de la ville. S'étant décidé pour la vie monastique, il se retira dans un couvent d'Aquilée, où il fit une partie de ses études avec St-Jérôme, qui fut d'abord son ami le plus intime, et dont il devint ensuite le plus ardent adversaire. Il alla (374) le rejoindre en Orient, où il visita les solitaires qui peuplaient les déserts d'Egypte et de Palestine; ce fut à l'école de Didyme, regardé comme l'oracle de son siècle, que Rufin s'attacha, par des liens spirituels, à Mélanie l'Ancienne, l'une des plus nobles dames romaines de ce temps, qui versait ses trésors au profit des catholiques exposés aux vexations des ariens. Rufin lui-même, enveloppé dans leurs persécutions, fut emprisonné, enchaîné et relégué dans les lieux les plus sauvages de la Palestine. Lorsque Théodose le Grand rendit la paix à l'Eglise, Rufin vint se fixer à Jérusalem, où il fonda un couvent sur le mont des Oliviers. Dans cette retraite, il entreprit ses premières traductions du grec, entre autres celle des Homélies d'Origène sur l'Ancien Testament. Il y avait plus de vingt-cinq ans que Rufin et St-Jérôme vivaient dans la meilleure intelligence; et cette amitié si étroite, si édifiante et si utile à l'Eglise n'avait jamais été troublée, lorsqu'un accident imprévu vint y jeter les premières semences de discorde. Un nommé Aterbe, dont on ne connaît plus que le nom, parut à Jérusalem et accusa publiquement d'origénisme l'évêque de la ville, Rufin et St-Jérôme; ce dernier fut le seul qui se crut obligé de répondre à cette calomnie; les deux autres dédaignèrent de se justifier. Affligés de la conduite de leur ami, ils le traitèrent avec froideur; et cette indifférence présageait une rupture, que l'arrivée de St-Epiphane à Jérusalem rendit plus éclatante. Ce saint évêque prononça contre les sectateurs d'Origène un discours violent, qui parut être adressé à Rufin et à l'évêque. Celui-ci s'exprima dans une autre occasion avec la même chaleur contre les anthropomorphites (2), qui, de toutes les sectes, était la plus opposée à celle d'Origène. Les esprits étaient trop aigris pour se renfermer dans le silence; on éclata en disputes, on se déclara pour l'un ou l'autre parti, et, tandis que Rufin s'attachait à celui de l'évêque de Jérusalem, St-Jérôme passa du côté de St-Epiphane. Le bruit de cette dissension se propagea dans tout le monde chrétien; tout ce qu'il y avait alors de plus éminent dans l'empire et dans l'Eglise s'y trouva engagé. L'irruption des Goths suspendit ces débats, que le patriarche d'Alexandrie ne put pas apaiser, et que Mélanie eut le mérite d'arrêter. Rufin et St-Jérôme se promirent l'oubli du passé et une amitié éternelle à l'avenir; mais cette réconciliation ne tarda pas à se rompre. Rufin quitta Jérusalem, et, en arrivant à Rome, où ses amis l'avaient pressé de se rendre, il fit paraître les traductions du *Periarchon* (1) d'Origène et de l'Apologie de ce docteur par St-Pamphile. St-Jérôme vit dans ces travaux un but secret de renouveler les attaques contre les ennemis de l'origénisme. Il ne cacha pas son ressentiment; dans la préface ajoutée à une nouvelle traduction qu'il donna du *Periarchon*, il relevait avec amertume les défauts de la version de Rufin. Les ennemis de ce dernier, profitant de son absence de Rome, firent condamner son ouvrage. Rufin écrivit son apologie et adressa au pape Anastase une profession de foi, dont St-Jérôme fit une analyse très-sévère. Après la mort de ce pontife, Rufin fit un dernier voyage à Rome pour y revoir Mélanie, qui était de retour de la Palestine. Il vécut quelque temps dans le couvent de *Pinetum* (2), où il composa la Vie des Pères du désert et traduisit quelques autres ouvrages d'Origène. Voulant se dérober aux malheurs qui menaçaient de nouveau Rome, déjà saccagée par Alaric (*voy.* ce nom), il passa en Sicile vers l'an 408 et y mourut septuagénaire, deux ans plus tard. Ses ouvrages sont : 1° *Statuta monachorum S. Basilii Cæsariensis*, traduction du grec, imprimée pour la première fois dans l'ouvrage intitulé *Quatuor primum approbatæ religiosis quibusque vivendi regulæ*, Venise, L.-A. Junte, 1500, in-4°; 2° *Basilii magni homiliæ octo*, idem, traduction du grec, imprimée pour la première fois dans le tome 2, p. 713 des *Œuvres* de St-Basile, par Julien Garnier, Paris, 1722, in-fol.; 3° *Gregorii Nazianzeni opuscula* 10, idem, édition de Strasbourg, 1508, in-4°; 4° *Sixti Pythagorici sententiæ, cum prologo Rufini*, idem, dans l'ouvrage de Symphor. Champier intitulé *De quadruplici vita*, Lyon, 1507, in-4°. Ces maximes, au nombre de quatre cent trente, ont été aussi insérées dans la *Biblioth. Patrum*. Cet ouvrage n'est pas de S. Sixte, pape et martyr, comme on

(1) On a disputé longtemps sur la patrie de Rufin; il suffisait de rapprocher deux passages des œuvres de St-Jérôme pour la déterminer. Dans l'épître 4 il dit : *Scripsit mihi et quidam de patria fratris Rufini, Paullus senex*; et dans le chapitre 53 du *Catal. script. eccles.* il ajoute : *Vidi quemdam Paullum senem, Concordiæ, quod oppidum Italiæ est.*

(2) Secte très-répandue en Orient, à laquelle appartenait Aterbe. Leur principale erreur était d'attribuer à Dieu une forme humaine. Origène les avait combattus dans ses ouvrages; c'est pourquoi ils la regardaient comme hérétique.

(1) C'est un mot grec qui signifie *principes*; parce que dans cet ouvrage Origène traite des points et des mystères principaux de la religion chrétienne.

(2) Aujourd'hui *Pigneto*, dans le territoire de Terracine, non loin de la mer.

le crut du temps de Rufin, mais d'un philosophe romain dont parle Sénèque dans ses épîtres 59 et 64. 5° *Evagrii Iboritæ* (1) *monachi C sententiæ; — Ad eos, qui in cænobiis et xenodochiis habitant* (*voy.* EVAGRE); — *Ad virgines Deo sacratas libellus*. Le manuscrit de ces trois opuscules, provenant de la bibliothèque de la reine de Suède, est conservé à celle du Vatican. 6° *Origenis homiliæ in Genesim, Exodum, Leviticum, Numeros, Jesum Nave et librum Judicum, divo Hieronymo interprete*, Venise, Alde, 1503, in-fol. Ce n'est pas St-Jérôme qui a traduit ces homélies en latin, comme l'éditeur l'a supposé, mais Rufin, dont le nom a été rétabli dans l'édition des *Œuvres* d'Origène donnée par Genebrard, à Paris, 1574, in-fol. Rufin a traduit aussi plusieurs autres homélies d'Origène sur les Psaumes, le Cantique des cantiques, l'Epître de St-Paul aux Romains, etc. Ces dernières ont été publiées, la première fois, à Venise, en 1506, sous le nom de St-Jérôme. Les deux amis s'étaient partagé la tâche de traduire en latin tout ce qu'Origène avait écrit sur l'Ancien Testament. Ces travaux furent confondus par les copistes, qui en attribuèrent le plus grand nombre à St-Jérôme, dont le nom leur paraissait plus illustre que celui de Rufin; il a fallu un critique éclairé et aussi équitable que Huet pour restituer à Rufin ce que la malice ou l'ignorance des hommes lui avaient enlevé (*voy.* Huet, *Origen.*, p. 246, etc.). 7° *Liber I apologiæ Pamphili pro Origene*, traduction du grec, à laquelle est jointe une dissertation de Rufin intitulée *De Origenis librorum adulteratione*, dans le tome 4 des *Œuvres* de St-Jérôme, Bâle, 1516, in-fol.; 8° *Origenis de principiis* (Periarchon), *sive de potestatibus, libri* 4, traduction du grec, publiée avec les *Œuvres* d'Origène, Venise, 1514, in-fol.; 9° *Benedictionum 12 patriarcharum explanatio*, dans le tome 2, p. 1423 des *Orthodoxographa theologiæ sacrosanctæ*, publiés par J. Herold, 1556, in-fol. Cet ouvrage de Rufin avait paru d'abord à Venise, en 1516, sous le nom et dans les ouvrages d'Origène. On lui avait donné le faux titre de *Homiliæ* XVII *in Genesim;* ce qui l'a laissé inconnu à tous les éditeurs suivants. 10° *Apologia, seu invectivarum libri* 2, *adversus Hieronymum*, et *Apologia pro fide sua ad Anastasium pontificem*. Fontanini, dans son *Histoire littéraire d'Aquilée*, donne des extraits très-étendus de ces deux écrits de Rufin et des réponses de St-Jérôme. 11° *Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica e grec. lat. reddita, interprete Rufino*, 1474, in-fol., *editio princeps*, et le premier livre imprimé dans les Pays-Bas, par de Leempt et Ketelaer, imprimeurs à Utrecht. L'édition de J.-Phil. de Lignamine, Rome, 1476, in-fol., souvent citée comme étant la première, n'est que la seconde (*voy.* le *Manuel du libraire*). C'est le travail le plus important de Rufin. On lui a reproché plusieurs libertés qu'un traducteur fidèle ne devrait pas se permettre, mais qu'un homme de goût pardonne facilement. Ayant vu, par exemple, que les deux derniers livres de l'ouvrage d'Eusèbe étaient pleins de digressions étrangères à l'histoire de l'Eglise, il les a fondus en un seul, et il les a remplacés par deux nouveaux livres (le 10ᵉ et le 11ᵉ), qui comprennent toute l'histoire ecclésiastique, depuis la vingtième année de Constantin, à laquelle Eusèbe s'était arrêté, jusqu'à la mort du grand Théodose; ce qui embrasse une période d'environ cinquante-quatre ans. 12° *De monachis, sive vitis Patrum*, dans l'*Historia eremitica*, publiée par Rosweyde, Anvers, Plantin, 1628. Cet ouvrage a été pendant longtemps imprimé sous le nom de St-Jérôme. 13° *Divi Clementis Recognitionum*, etc., dans un volume intitulé *Paradisus Heraclidis*, etc., Paris, 1504, petit in-fol., traduit du grec; édition très-rare, inconnue à Vossius, Fabricius et autres, qui ont cru que celle de Bâle, de 1526, in-fol., était la première. Cet ouvrage, où l'on rapporte les actions et les voyages de St-Pierre, ses entretiens avec Simon le magicien, et la manière dont St-Clément reconnut son père et ses frères (ce qui lui a fait donner le titre de *Recognitions* ou *Reconnaissances*), a été longtemps attribué au pape de ce nom, le troisième ou le quatrième après St-Pierre; mais il est prouvé maintenant qu'il n'a été écrit qu'au commencement du 3ᵉ siècle de l'Eglise, sous le règne de Caracalla. 14° *Expositio sancti Hieronymi in Symbolum apostolorum*, Oxford, 1468, in-4°. Ce livre n'est point de St-Jérôme. Dans l'édition exécutée à Rome, en 1470, chez Sweynheim et Pannartz, on trouve déjà rétabli le nom de Rufin, qui en est le véritable auteur. 15° *Anatolii Alexandrini Canon paschalis*, traduit du grec. Le P. Gilles Boucher, dans son Commentaire sur Victor d'Aquitaine, p. 439, a le premier publié cet ouvrage de l'évêque de Laodicée, dont Rufin passe généralement pour être le traducteur. Le commencement de ce Canon chronologique remonte à l'année 277, la seconde de l'empereur Probus. Après avoir parlé des ouvrages dont Rufin a été reconnu l'auteur, il nous reste à dire un mot de ceux qui lui ont été attribués. Le plus considérable est la traduction des *Œuvres* de Josèphe, qui a été plusieurs fois imprimée sous le nom de Rufin. A la bibliothèque Ambroisienne de Milan, on conserve des fragments d'un très-ancien manuscrit des *Antiquités judaïques* sur papyrus égyptien, qu'on a prétendu être l'autographe de la traduction de Rufin. Mabillon en parle dans le *Museum italicum*, t. 1ᵉʳ, p. 12; mais si on l'avait bien examiné, on aurait vu qu'au commencement du second livre il y a : *Ambrosius episcopus de græco transtulit in latinum*. Un autre manuscrit pareil est conservé à la bibliothèque de Turin.

(1) Et non pas *Hyperborita*, comme on l'a répété par erreur d'après l'autorité de St-Jérôme. Le nom d'Iborita lui venait de *Ibora*, ville placée sur l'Hellespont, dans l'Asie Mineure, où il était né.

Un troisième est rapporté par Fabricius, *Biblioth. græca*, t. 3; il appartenait au couvent de Cremsmunster, en Autriche, avec l'indication : *Tractatus Ambrosii episcopi de historia Josephi captivi, translatus ab ipso de græco in latinum*. Un quatrième était dans la bibliothèque *Gaddiana*, à Florence, portant les mêmes noms. Ceux qui seraient curieux d'approfondir cette discussion littéraire peuvent consulter Fontanini dans l'ouvrage déjà cité, liv. 5, chap. 16. Nous y renvoyons aussi nos lecteurs pour ce qui a rapport aux autres écrits attribués à Rufin, et qui lui appartiennent aussi peu que le précédent. On trouvera d'autres renseignements sur Rufin dans Liruti, *Notizie de' letterati del Friuli*, t. 1er; dans Gervaise, *Vie de Rufin* (elle est très-inexacte); dans Remi Ceillier, etc. — Il ne faut pas confondre ce Rufin avec un autre personnage du même nom, plus connu sous celui de RUFIN *le Syrien*, et qui fut aussi très-lié avec St-Jérôme. Disciple de Théodore de Mopsueste, il en adopta les erreurs et se déclara contre Origène, dont il avait été un ardent sectateur. Ne sachant pas éviter un écueil sans tomber dans un autre, tandis qu'Origène enseignait que les âmes expient dans leurs corps les péchés antérieurs, Rufin combattit cette doctrine en niant le péché originel. Il fit partager ses opinions à Pélage, qui se chargea de les répandre à Rome, et dont il a passé pour être le maître. On le croit aussi l'auteur des ouvrages suivants : 1° *Liber de fide, cum notis J. Sirmondi*, Paris, 1650, in-8°; 2° *Libellus fidei, continens* XII *anathematismos*, imprimé dans le livre 1er de l'*Historia Pelagiana*, Padoue, 1673, et parmi les *Œuvres* de Marius Mercator, qui parurent la même année, à Paris. Mercator lui-même en parle dans son *Commonitorium* II; et le P. Patouillet, dans la *Vie de Pélage*, 1751, in-12. A—G—S.

RUFUS ou RUFFUS, célèbre médecin grec, que l'on croit né à Ephèse, florissait, suivant Suidas, sous le règne de Trajan, c'est-à-dire vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne et peut-être encore au commencement du second. C'est à tort que Tzetzès le fait vivre plus tôt et dit qu'il a été médecin de la reine Cléopâtre. Les auteurs contemporains ne nous ont transmis aucun détail sur la vie privée de Rufus. Il n'est connu que par ses ouvrages, qui sont estimés et dont la forme est aussi intéressante que le fond. Malheureusement plusieurs ne sont point parvenus jusqu'à nous. Ce sont : 1° un traité de la diète, en cinq livres, cité par Suidas et par Oribase; 2° un traité sur la matière médicale, en vers hexamètres, mentionné par Galien, qui met Rufus au nombre des plus habiles médecins; on en a conservé quelques fragments; 3° des livres de thérapeutique, dont parle aussi le médecin de Pergame; 4° un traité sur la mélancolie ou atrabile, signalé par le même; 5° des traités sur les remèdes vulnéraires, sur le lait, le vin et le miel, sur la médecine ancienne, sur les tumeurs ou excroissances nommées fics. Rufus avait aussi fait quelques commentaires sur Hippocrate. Les ouvrages suivants sont les seuls qui nous restent de lui : 1° un traité d'anatomie intitulé *Des noms des parties du corps humain*; 2° un autre *sur les maladies des reins et de la vessie*; 3° un autre *sur les médicaments purgatifs*. Ces deux derniers sont incomplets. 4° Quelque chose *sur les os*, et un grand nombre de fragments dans les collections de médecine d'Oribase et d'Aétius. Le plus étendu des écrits de Rufus est son traité sur la dénomination des parties du corps humain (*De appellationibus partium corporis humani*); il est important pour la connaissance de l'état de l'anatomie dans l'école d'Alexandrie et dans les temps qui ont précédé Galien. C'est un résumé très-succinct d'anatomie. Il est divisé en quatre parties d'inégale étendue; la deuxième et la troisième semblent être un abrégé des deux autres, mais cependant avec de nombreux changements, ce qui a fait douter au professeur Choulant que le tout fût bien de Rufus. Voici comment s'exprime l'auteur de l'article consacré à Rufus dans la *Biographie médicale* (de Panckoucke) : « Il assure lui-même « que sa description des parties du corps de « l'homme repose sur l'étude qu'il avait faite de « l'organisation des singes. Ce qu'il y a de re- « marquable, c'est qu'il divisait les nerfs en deux « classes, ceux de la sensibilité et ceux du mou- « vement. Le premier, il a décrit le *chiasma* des « nerfs optiques. Il attribuait la cause du pouls « au cœur, et après dix-sept siècles de contro- « verses, on est enfin obligé d'en revenir à cette « idée (1). » M. Littré a publié, en 1845, dans le troisième cahier de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, une traduction latine d'un opuscule de Rufus sur la goutte. Il l'a tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de Paris, qui devait être du 7e ou 8e siècle; l'authenticité de ce petit écrit est prouvée, parce qu'on trouve deux fragments du texte grec dans le douzième livre d'Aétius, et ils s'accordent assez bien avec la version latine découverte par M. Littré (2). Il

(1) « On trouve dans le traité de Rufus une description de la « matrice, où il parle des tuyaux qui s'ouvrent dans la capacité « de ce viscère et qui sont connus sous le nom de *Trompes de* « *Fallope*. » (*Voy*. la *Biographie* qui fait partie de l'*Encyclopédie des sciences médicales*, t. 1er, p. 68.) Longtemps avant Rufus on avait déjà parlé de ces trompes. Il en est question dans les ouvrages attribués à Hippocrate. Si elles portent le nom du savant anatomiste Fallope, ce n'est donc point qu'il en ait fait la découverte, mais c'est parce que, le premier, il les a décrites avec exactitude.

(2) Il a paru, en 1846, une brochure intitulée Σύνοψις περὶ σφυγμῶν, *Traité sur le pouls*, attribué à Rufus d'Éphèse, publié pour la première fois en grec et en français, avec une introduction et des notes, par le docteur Ch. Daremberg, Paris, juin, 1846, in-8°. M. Daremberg a été amené à la connaissance de ce *synopsis* par le catalogue des papiers de Dietz, où il est mentionné sous le titre grec. Il avait d'abord regardé ce traité comme inconnu, lorsqu'il le trouva en latin parmi les œuvres de Galien (7e édition, imprimée à Venise par les Juntes). S'étant assuré néanmoins que le texte grec était inédit, il se détermina à le publier, avec d'autant plus de raison qu'il contient des documents nouveaux relatifs à l'histoire de la sphygmologie. Cet opuscule a été rapporté, dit M. Daremberg, à trois sources différentes, à Rufus et à Galien par des copistes, à un arabiste par Ackermann. Notre critique

n'est pas certain qu'il soit de Rufus. Nous possédions encore un petit poëme de deux cents vers sur la vertu des plantes, qu'on a voulu attribuer à Rufus et qu'on a cru faire partie de l'ouvrage cité par Galien ; mais le professeur Choulant a prouvé qu'il était plus moderne et que, ne contenant que des croyances populaires sur les propriétés des plantes, il est indigne d'un médecin aussi distingué que Rufus. Ses écrits n'ont d'abord été publiés qu'en latin, de la traduction de Jean-Paul Crasso, médecin de Padoue. Cette traduction parut à Venise en 1552, in-4°. Crasso la fit réimprimer dans la même ville en 1555 ; elle reparut à Bâle en 1581, également in-4°. Jacques Goupil, professeur au collége royal de France, en avait aussi donné une édition revue et corrigée, Paris, 1554, petit in-8°. La même année, il publia, dans ce format, l'édition originale du texte grec, à l'imprimerie royale, dirigée alors par Turnèbe pour les ouvrages en cette langue. Goupil l'enrichit du livre de Soranus *De utero et muliebri pudendo*. Cette édition est ordinairement réunie à celle d'Arétée, que l'on doit au même éditeur. En 1567, Henri Estienne inséra la traduction de Crasso dans sa précieuse collection des *Medicæ artis principes*. Guill. Clinch (1) édita de nouveau, à Londres, en 1726, in-4°, ce texte et cette version latine, en y joignant une dissertation sur l'auteur. Enfin, le savant hélléniste saxon Christian-Frédéric Matthæi fit paraître la troisième et dernière édition séparée des œuvres du médecin grec, sous ce titre : *Ruffi Ephesii opuscula et fragmenta græca*, etc., Moscou, imprimerie de l'université, 1806, in-8° (*voy.* le titre complet de cette édition et des précédentes dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet). La dernière édition, qui a péri en grande partie dans l'incendie de Moscou, est très-rare. Matthæi y a donné pour la première fois le texte grec des fragments de Rufus qui se trouvent dans Oribase et qui n'étaient connus que par la version latine de Rasario. En outre, les petits traités sur les maladies des reins et de la vessie et sur les médicaments purgatifs y sont plus complets que dans les éditions de Paris et de Londres : mais il est fâcheux que l'édition de Moscou soit remplie de fautes d'impression. Matthæi s'est d'ailleurs servi de manuscrits défectueux, et il a retranché des fragments anatomiques qui se trouvent dans celles de Paris et de Londres, lesquelles sont ainsi demeurées nécessaires. B-L-U et G-T-R.

RUFUS (PUBLIUS RUTILIUS), consul romain, naquit vers l'an 150 avant notre ère. Il se rendit très-habile dans la langue grecque, alors peu cultivée à Rome, et dans la science du droit, dont il reçut des leçons de Q. Mutius Scévola. L'éloquence et la philosophie l'occupèrent ensuite tour à tour. Disciple de Panætius (*voy.* ce nom), il embrassa les principes des stoïciens et en fit la règle invariable de sa conduite. Dès qu'il fut en âge de fréquenter le barreau, il y signala ses talents ; mais dédaignant les ressources ordinaires de l'éloquence, il s'attachait moins à captiver la bienveillance de ses auditeurs qu'à les convaincre par la clarté, l'ordre et la force des raisonnements. En désapprouvant le système que s'était fait Rutilius, Cicéron rend d'ailleurs justice à son érudition et convient qu'il avait une profonde connaissance des lois (*De claris oratoribus*, 30). Rutilius fit ses premières armes sous Scipion ; il le suivit au siége de Numance et mérita l'amitié de ce grand homme. A son retour de cette expédition, il fut élu tribun du peuple, quoiqu'il n'eût point encore passé par l'édilité. Dans l'exercice de cette charge, il montra beaucoup de zèle et de courage ; il accusa M. Aquilius de péculat, poursuivit Tib. Gracchus et son collègue C. Claudius comme ayant abusé de leur pouvoir dans les fonctions de censeurs, et fit exclure du sénat C. Mancinus, livré par le peuple aux Numantins, pour avoir signé avec eux un traité préjudiciable aux intérêts de Rome (*voy.* Cicéron, *De oratore*, 1, 40). En quittant le tribunat, Rutilius suivit Metellus en Asie (643, avant J.-C. 109) et fut son lieutenant dans la guerre contre les Numides ; il défit Bomilcar avec des forces inférieures et décida par ses mesures la ruine de Jugurtha (*voy.* ce nom). Il se présenta dans le même temps que M. Scaurus pour demander le consulat, et les deux compétiteurs s'accusèrent réciproquement de brigues, quoique ni l'un ni l'autre ne pût être soupçonné d'avoir eu recours à de honteux moyens. Rutilius dédaigna de se défendre ; mais ses amis prirent ce soin, et sa justification fut si complète que deux ans après (647, avant J.-C. 105), il fut élu consul tout d'une voix. Le sort chargea son collègue Cneius Mallius de la guerre contre les Cimbres, qui menaçaient l'Italie. Mallius, dépourvu de talents et d'ailleurs contrarié dans ses plans par Cépion (*voy.* ce nom), fut vaincu par les Cimbres et son armée taillée en pièces. La fermeté de Rutilius préserva Rome de sa ruine. Il se hâta de lever de nouvelles légions, donnant l'exemple des sacrifices qu'imposait le commun danger, il y incorpora son fils, âgé de dix-sept ans, quoique, suivant la coutume, il eût pu le garder près de lui. Il autorisa les généraux à nommer des tribuns extraordinaires, qui de son nom furent appelés *Rutili ;* et il forma, dans l'espace de quelques mois, une armée si bien disciplinée que Marius, arrivant au consulat, la choisit pour aller combattre les Cimbres, de préférence aux troupes victorieuses qu'il ramenait d'Asie (*voy.* MARIUS). Rutilius pouvait croire qu'il

détruit facilement, l'une après l'autre, ces diverses attributions ; mais il est lui-même embarrassé pour fixer l'époque où vivait l'auteur inconnu de ce *synopsis* ; il pense que c'était longtemps après Hérophile, et qu'il est antérieur à Galien. Il est aussi porté à croire, d'après certaines expressions anatomiques, que l'ouvrage a été écrit par un médecin de la secte méthodique. Peut-être découvrira-t-on avec le temps quelques autres documents qui pourront servir à dissiper nos incertitudes. R—D—N.

(1) Les deux biographies médicales citées dans cet article le nomment Rinch, sans doute d'après Chaudon, Feller et d'autres ; nous avons suivi Schœll et M. Brunet.

avait payé sa dette à la patrie, et, à l'exemple de plus d'un illustre Romain, achever ses jours dans la retraite, au milieu des études philosophiques; mais Q. Mutius Scévola, nommé proconsul d'Asie (654, avant J.-C. 98), le choisit pour son lieutenant, et il ne put refuser cette nouvelle charge. Sa probité s'indigna des concussions des chevaliers romains chargés de la levée des subsides dans les provinces conquises; et pendant sa gestion, les peuples de l'Asie ne furent pas dépouillés impunément. Il revint à Rome avec Scévola; mais bientôt Marius, redoutant les talents et l'ascendant de Rutilius, le fit accuser de spoliation. Apicius, si célèbre par sa gourmandise (*voy.* Apicius), fut son dénonciateur, et Rutilius eut pour juges ces mêmes chevaliers dont il venait de réprimer les rapines. Il présenta lui-même sa défense; mais C. Cotta, son neveu, et le savant jurisconsulte Scévola ajoutèrent, malgré lui, quelques mots en sa faveur. Un arrêt qu'a flétri la postérité condamna Rutilius à réparer les prétendus dommages qu'il avait causés. Ses biens furent séquestrés et vendus; mais le prix s'en trouva moindre que la somme qu'il devait restituer. Justement indigné, Rutilius abandonna Rome (662, avant J.-C. 92) pour se retirer dans la province qu'il avait naguère administrée. Ses amis le forcèrent d'accepter l'argent dont il pouvait avoir besoin pour son voyage, qui fut comme une marche triomphale. Toutes les villes, sur son passage, lui envoyèrent des députés, et les rois de l'Asie lui rendirent les mêmes honneurs qu'au représentant du peuple romain. Il s'arrêta quelque temps à Mitylène et choisit ensuite Smyrne pour résidence. Cette ville l'admit au nombre de ses citoyens et le combla de marques d'estime. Il échappa par un déguisement au massacre général des Romains ordonné par Mithridate (665, avant J.-C. 89), et Théophane de Lesbos s'est rendu coupable d'une infâme calomnie en accusant Rutilius d'avoir conseillé cette sanglante boucherie (*voy.* Plutarque, *Vie de Pompée*). Rutilius refusa de revenir à Rome quand il y fut rappelé par Sylla, mais il ne cessa pas de conserver pour sa patrie les sentiments d'un citoyen. Uniquement occupé de l'étude, il termina ses jours en paix à Smyrne, mais on ignore l'époque de sa mort. Outre des traités de jurisprudence, de philosophie et un grand nombre de harangues, Rutilius avait écrit en latin le *Journal de la guerre de Numance* et des *Mémoires de sa vie;* et, en grec, une *Histoire romaine*, dont Appien reconnaît qu'il a beaucoup profité. Tous ces ouvrages sont perdus, et il ne nous reste de lui que trois décisions dans le *Digeste*. Glatigny a composé la *Vie de Rutilius* des traits épars dans différents écrivains de l'antiquité, dans Cicéron, Valère Maxime, Suétone, Ovide, etc.; mais il n'a pas présenté les faits dans l'ordre chronologique, et le défaut de dates y répand de la confusion. Cette *Vie*, d'ailleurs curieuse, fait partie de ses *OEuvres posthumes*, p. 288-308 (*voy.* Glatigny). W—s.

RUFUS (Caius Musonius), philosophe stoïcien, était né sous le règne de Tibère à Volsinium (aujourd'hui Bolsena), dans l'Etrurie, d'une famille de l'ordre équestre. Après avoir étudié la philosophie, il entra dans la carrière des emplois publics, et, selon Suidas, fut chargé des fortifications. Il renonça bientôt à cette place et ouvrit à Rome une école qui fut très-fréquentée. Quoiqu'il n'eût jamais pris aucune part aux complots qui se succédaient, il fut relégué dans l'île de Gyare : c'était un rocher stérile et qui manquait d'eau. En examinant les diverses natures du terrain, Rufus finit par découvrir une fontaine, laquelle, dit Philostrate, n'a pas été moins célèbre que celle d'Hippocrène. Quelques-uns de ses disciples, qui l'avaient suivi dans l'exil, pourvurent à ses besoins, et il obtint son rappel, au plus tard, lorsque Vitellius parvint au trône des Césars. Comme il s'était mêlé parmi les députés que le prince envoyait à Primus pour négocier un accommodement (*voy.* Ant. Primus), il harangua chemin faisant les soldats sur les avantages de la paix et les malheurs de la guerre; mais ses discours intempestifs auraient fini par lui attirer de mauvais traitements, s'il n'eût pris le parti de s'éloigner (Tacite, *Histor.*, 3, 81). Dès que Rome fut tranquille, il entreprit de venger la mémoire de Soranus et vint à bout de faire punir P. Celer, son délateur, qu'il convainquit de faux témoignage (*ibid.*, 4, 10). Excepté de la mesure rigoureuse que Vespasien prit contre les philosophes en les chassant de Rome, Musonius Rufus fut exilé par Domitien. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. Il avait une fille, qui épousa ensuite Artémidore, l'un des amis de Pline le jeune. Pline était aussi l'ami de Rufus, autant que la différence d'âge avait pu le permettre (*Lettres*, 3, 9). Ce philosophe recommandait à ses disciples le travail des mains; il regardait le mariage comme une dette envers la société que chacun est tenu d'acquitter. Il avait un grand mépris pour l'argent; un jour qu'il venait de donner une somme assez considérable, on lui fit observer que c'était à un méchant homme. Il est donc digne, dit-il, de recevoir de l'argent. Trasias ayant dit qu'il préférerait la mort à l'exil, Rufus lui dit : Qui vous a permis de choisir? ne vaut-il pas mieux se contenter de ce qui doit arriver? Aulu-Gelle et Stobée ont recueilli plusieurs maximes de ce philosophe. Ses *Reliquiæ et apophthegmata* ont été publiés *cum annotatione*, par J. Venhuizen Peerlkamp, Harlem, 1822, in-8°. Pollion avait laissé des *Mémoires* sur Rufus, cités dans le *Dictionnaire* de Suidas, à l'article *Pollion*. Il est encore cité avec éloge par St-Justin. Burigny avait composé, d'après les traits épars dans les auteurs anciens, une *Vie de Rufus*, de laquelle on trouve l'extrait dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 31, *Hist.*, p. 131-138. W—s.

RUFUS FESTUS, appelé aussi Sextus Rufus, historien latin, qui florissait l'an 370 de l'ère vulgaire, est qualifié de *vir consularis;* mais on n'a aucun renseignement certain sur sa personne; il existe de lui : 1° *De historia romana libellus*, imprimé plusieurs fois dans le 15e siècle : on regarde comme la première édition un petit volume in-4° en douze feuillets, sans date ni nom de ville, mais portant le nom de Sixtus Ruesinger, Strasbourgeois, qui fut le premier imprimeur de Naples, d'où il passa à Rome : trois autres éditions sont sans date ; celle de Rome est de 1491 et n'a que dix feuillets. J. Cuspinien (*voy.* ce nom) donna une édition avec commentaire, et, d'après plusieurs manuscrits, corrigea très-souvent le texte. Rufus fait partie des différentes collections d'historiens romains ; il est même compris dans les *Historiæ Augustæ scriptores latini minores :* la dernière et la meilleure édition est celle que l'on doit à Guill. Muennich, Hanovre, 1815, in-8°, et qui forme aussi la première partie du tome 15 du *Corpus historicorum latinorum*, de Ruhkoff et Seebode. L'ouvrage de Rufus ne porte pas toujours le même titre ; celui qu'on lui conserve le plus souvent est : *Breviarum rerum gestarum populi romani ;* à vrai dire, c'est un sommaire ou dénombrement de l'agrandissement de l'empire romain ; l'auteur dit que, depuis l'origine de Rome jusqu'au règne des deux frères (Valens et Valentinien), on compte 1117 ans ; il explique que 243 se passèrent sous le gouvernement des rois, 467 sous les consuls, 407 sous les empereurs. Il donne ensuite le nombre des rois, puis la durée de chaque règne, le nombre des consuls (417, non compris les suppléants, et en observant que Rome fut gouvernée deux ans par les décemvirs, trois par des tribuns, et fut quatre ans sans magistrats); enfin, le nombre des empereurs, qui était de 43. Il indique jusqu'où s'étendit successivement l'empire sous chaque espèce de gouvernement ; puis désigne comment et à quelle époque chaque province fut ajoutée à l'empire, et la forme des gouvernements par lesquels on les régit. L'ouvrage très-court de Rufus ne va que jusqu'à Jovien ; et c'est, dit-on, une mauvaise imitation de Florus et d'Eutrope. Comme morceau historique, il a peu d'importance, à la vérité ; mais, comme résumé ou tableau, il est probablement tout ce qu'il pouvait être. François Robortel trouve son style élégant ; mais Sigonio et B. Bonifacio ne voient en Rufus qu'un mauvais écrivain. 2° *De regionibus urbis Romæ*, contenant la description de Rome, ou plutôt le catalogue de ses monuments et édifices. Cet opuscule, qui est peut-être d'un autre Rufus, fut imprimé d'abord dans les *Romanæ urbis topographia et antiquitates* (*voy.* Boissard), puis dans le tome 3 du Recueil de Grævius (*voy.* Grævius), et dans celui de Muratori. Il a eu plusieurs autres éditions. M. Guill. Muennich a fait imprimer ce traité avec un commentaire, Hanovre, 1815, in-8°, formant aussi la seconde partie du tome 15 du *Corpus historicorum*. L'éditeur moderne parle amplement de l'auteur, de ses écrits, des manuscrits qu'on en connaît, des éditions qui en ont été faites. Daniel-Guill. Moller avait publié *Dissertatio de Sexto Rufo*, Altdorf, 1687, in-4°. Les œuvres de Sextus Rufus ont été insérées avec la traduction dans la collection des auteurs latins publiée sous la direction de M. Nisard. A. B—t.

RUGENDAS (Georges-Philippe), peintre allemand, naquit à Augsbourg en 1666. Son père, qui était un horloger très-habile, voulait l'élever dans son art ; mais, voyant que son inclination s'était tournée vers le dessin et la gravure, loin de s'y opposer, il eut la sagesse de seconder cette inclination et de lui donner des maîtres. Rugendas, ayant été incommodé de la main droite, et se trouvant hors d'état de manier le burin, se mit à étudier la peinture. Cinq années de leçons prises d'Isaac Fischer, peintre estimé, suffirent au jeune élève pour être en état de composer. Il devint peintre de batailles ; les tableaux du Bourguignon, de Lembke et les estampes de Tempeste lui servirent de modèles. Il les copiait et dessinait sans relâche. Rugendas faisait des progrès sensibles, lorsque sa main droite lui manqua au point de ne pouvoir s'en servir. Cet accident ne l'empêcha pas de se livrer à son art ; il parvint à plier sa main gauche aux mêmes exercices que la droite. Il partit alors pour Vienne ; et ce fut dans cette ville que la plaie de sa main droite se guérit, et qu'il en recouvra l'usage. Rugendas se rendit à Venise en 1692. Le Molinaro le prit en affection et lui donna des conseils et des leçons ; il fit dans cette ville plusieurs tableaux estimés. Mais le désir de voir Rome l'emporta sur les distinctions flatteuses qu'il recevait sans cesse. Il s'y rendit, et se mit à dessiner tout ce qui pouvait contribuer à la perfection de son art. Revenu à Augsbourg, il y fut chargé d'un nombre considérable de tableaux. Il s'occupa également à graver, d'après ses propres compositions, des estampes représentant des escarmouches. On le chargea aussi de peindre la bataille de Narva, où Charles XII combattit contre Pierre le Grand. Le siége, le bombardement, la prise et le pillage d'Augsbourg, furent une leçon utile pour la gloire de Rugendas, quoique périlleuse pour sa personne : il osa voir de près ce qu'il n'avait vu qu'en idée ; il s'exposa plusieurs fois pour considérer à loisir les effets des boulets et des bombes, les attaques de l'infanterie, de la cavalerie, et toutes les horreurs d'un assaut. On le vit dessiner de sang-froid au milieu du carnage et en rapporter des dessins exécutés avec le même soin que s'ils avaient été faits dans un lieu tranquille. Il mourut le 10 mai 1742, laissant un grand nombre de tableaux répandus dans son pays, ainsi que dans la Flandre, la Hollande, l'Allemagne et la Suède. Ses deux enfants l'ont aidé

dans ses gravures. Son dessin est ferme et correct; il mérite un rang honorable parmi les peintres de batailles. Il avait un génie abondant. Ses compositions étaient pleines de feu, et l'on voyait néanmoins beaucoup d'ordre dans les plans; ses ouvrages sont d'un faire facile, et sa couleur est séduisante. Ce peintre a eu trois manières différentes : les tableaux de son premier temps plaisent par le charme de la couleur et la liberté du pinceau, mais le dessin en est négligé; ceux du second sont plus vrais et plus naturels, mais le coloris est moins agréable; enfin, ceux de son troisième et meilleur temps se font remarquer par l'expression, la disposition, l'esprit, la vérité des attitudes, et la couleur n'y est point inférieure au dessin. Ces ouvrages sont ceux qu'il a peints de 1709 à 1716. Il est facile de les reconnaître, parce qu'il tenait un registre exact des travaux qu'il faisait pendant l'année, des noms de ceux auxquels il les vendait, et du prix qu'il en recevait. Rugendas s'est également exercé dans les gravures à l'eau-forte et à la manière noire. Son œuvre à l'eau-forte se compose de trente-huit pièces; celui en manière noire, de quatre-vingts de différentes grandeurs. Friederick, Bondenehr, Engelbrecht et Corvinus, tous graveurs d'Augsbourg, ont exécuté d'après lui cinquante morceaux différents. La biographie de Rugendas, jointe à celle de Kupetzki, a été publiée par J.-C. Fuesseli, Zurich, 1758, in-4°. Z.

RUGENDAS (JEAN-MAURICE), artiste et voyageur allemand, né à Augsbourg en 1802, manifesta dès sa plus tendre jeunesse des dispositions extraordinaires pour dessiner d'après nature; les animaux et surtout les chevaux étaient l'objet de ses études. Il travailla dans les ateliers de deux peintres qui, en ce genre, s'étaient fait une réputation méritée, A. Adam et Quaglio. En 1821, un diplomate allemand, M. de Langsdorf, le choisit pour l'accompagner au Brésil. Le jeune dessinateur passa cinq ans dans ce pays, où la nature étale sa richesse avec tant d'éclat. Il s'enfonça hardiment dans les forêts vierges, et rapporta une multitude de matériaux précieux qu'il utilisa dans la publication de son *Voyage pittoresque au Brésil*, mis au jour à Paris de 1827 à 1835, et qui forme un volume in-folio contenant cent planches lithographiées; le texte, rédigé en allemand, est accompagné d'une traduction française par M. Golbery. Après avoir fait un voyage à Paris dans le but de surveiller l'impression de son livre, Rugendas se rendit en Italie, et il passa trois ans dans les États napolitains et en Sicile. Il cherchait à obtenir des appuis pour une nouvelle et grande exploration; et, quoique réduit à de faibles ressources, il repartit en 1831 pour l'Amérique du Sud, où il ne séjourna pas moins de quinze ans; il en rapporta, après des courses périlleuses poussées dans tous les sens, depuis le Rio de la Plata jusqu'à l'Orénoque, depuis Bahia jusqu'à Guayaquil et Lima, plus de trois mille dessins, aquarelles ou peintures à l'huile, représentant non-seulement des vues et des paysages, mais encore les types les plus remarquables des populations. Cette collection, très-précieuse sous tous les rapports, et spécialement au point de vue de l'ethnographie, fut acquise par le gouvernement bavarois au moyen d'une pension viagère accordée à l'intrépide artiste. A la demande du roi de Prusse, et sur la proposition du célèbre de Humboldt, Rugendas peignit deux séries de tableaux dans lesquels il retraça des vues prises en Amérique. Les fatigues qu'il avait éprouvées durant ses longues et pénibles pérégrinations avaient altéré sa santé, naturellement robuste. Il mourut à Munich le 29 mai 1858. Z.

RUGGIERI (CÔME), astrologue florentin, vint en France à la suite de Catherine de Médicis, toujours bienveillante pour les gens de cette espèce, et qui lui fit obtenir l'abbaye de St-Mahé, en basse Bretagne. Il acquit un grand renom à la cour par ses horoscopes, ses talismans, etc.; il fabriquait, dit-on, des images en cire destinées, au moyen de certaines cérémonies, à inspirer de l'amour aux femmes ou à faire mourir quelqu'un de langueur. Catherine le consultait aussi; et l'on rapporte qu'elle allait avec lui faire des observations astrologiques sur la colonne qui se voit encore à la halle au blé de Paris, et qui alors dépendait de l'hôtel de la reine, construit en cet endroit par l'architecte Bullant (*voy.* ce nom). Cette princesse plaça Ruggieri, comme professeur d'italien et pour lui servir d'espion, auprès de son quatrième fils, le duc d'Alençon, alors chef du parti des *politiques* ou *malcontents*; mais elle fut trompée dans son attente, car le Florentin exerça bientôt l'espionnage auprès de Catherine au profit de son maître. Impliqué en 1574 dans le procès de la Mole et de Coconas, favoris du duc d'Alençon et accusés d'avoir conspiré contre Charles IX (*voy.* COCONAS), Ruggieri subit la question et nia toute participation à ce complot; il n'en fut pas moins condamné aux galères, d'où il ne tarda pas d'être tiré, soit par le crédit de quelques seigneurs de la cour, suivant le Laboureur, soit, comme le disent de Thou et Mézerai, par la reine mère elle-même, qui croyait avoir encore besoin d'un tel homme. En 1598, Henri IV, étant à Nantes, fut informé que Ruggieri, qui avait obtenu au château une chambre où il s'amusait à peindre, perçait tous les jours avec une aiguille une figure de cire qu'il avait faite à la ressemblance du roi, dont il croyait que ce maléfice causerait la mort. Arrêté et interrogé par le président de Thou, qui lui rappela qu'en 1574 il avait déjà souffert la question pour une semblable accusation, il répondit qu'on l'avait alors calomnié, que ses juges reconnurent son innocence et l'acquittèrent honorablement; qu'à la vérité il possédait de grandes connaissances dans l'astrologie judiciaire et qu'il

avait prédit beaucoup d'événements, mais que c'était une science naturelle où l'intervention des mauvais esprits n'entrait pour rien; que d'ailleurs, depuis qu'il était ecclésiastique, il ne s'en occupait plus. Il ajouta qu'après la journée de la St-Barthélemy, la reine mère lui ayant demandé l'horoscope du prince de Condé et du roi de Navarre, il lui répondit que, suivant ses pronostics, aucun trouble ne serait excité par eux dans le royaume, et que cette réponse les préserva des dangers qui les menaçaient. Il chargea même, dit-il, François de la Noue de les informer secrètement que son affection pour eux, et non ses observations astrologiques, l'avait fait parler ainsi. Ruggieri conclut qu'un si grand service rendu à Sa Majesté démontrait la fausseté des accusations portées contre lui. De Thou raconta ces détails au roi, qui répondit qu'il s'en souvenait; qu'au surplus il se confiait en la Providence et ne craignait rien de ces sortes de charmes. Il ordonna de cesser les poursuites et d'élargir le prisonnier, dont il avait déjà, dit-on, promis la grâce aux sollicitations de plusieurs grandes dames. Ruggieri reparut à la cour et eut l'effronterie de soutenir que le *Côme*, Italien condamné en 1574 dans l'affaire de la Mole et de Coconas, était un jardinier florentin, et non pas lui. Il obtint même, par ses intrigues, une pension d'historiographe. Depuis 1604, il publia annuellement, sous les noms de *Querberus*, de *Vanerus* et du *Pèlerin pleureux de Savoye*, des almanachs où il insérait des vers et des maximes tirés des poëtes et des orateurs latins. Il mourut le 28 mars 1615. Ses amis, le voyant près de sa fin, le pressaient de remplir ses devoirs de religion; mais il repoussa les exhortations du curé de St-Médard et celles des capucins qui étaient venus le visiter. « Sortez, fous que vous êtes, « s'écria-t-il avec fureur : il n'y a point d'autres « diables que les ennemis qui nous tourmentent « en ce monde, ni d'autre Dieu que les rois et « princes qui seuls nous peuvent avancer et faire « du bien. » Cette profession d'athéisme, au moment suprême, excita l'indignation générale contre Ruggieri, dont le corps fut traîné à la voirie. On publia dans le même temps un petit livre intitulé *Histoire épouvantable de deux magiciens étranglés par le diable dans Paris, la semaine sainte*. L'un était Ruggieri; l'autre était aussi un prétendu sorcier, nommé *César*, alors détenu à la Bastille. P—RT.

RUGGIERI (CONSTANTIN), philologue italien, naquit en 1714, à Sant-Arcangelo, près de Ravenne. Après avoir étudié le droit à Pérouse, il se rendit auprès de son oncle, à Rome, pour y exercer la profession d'avocat, de laquelle il fut bientôt dégoûté. Il lui préféra l'étude des antiquités et s'occupa surtout de celles du moyen âge qui avaient rapport à l'histoire ecclésiastique. L'amitié de Fontanini, les bibliothèques Ottoboni et Imperiali, dont il fut successivement le conservateur, et ses innombrables recherches dans les archives de Rome, lui fournirent une collection importante de documents et d'anecdotes, dont il se servit pour répandre beaucoup d'érudition dans ses ouvrages. Un des plus importants est l'*Histoire sacrée et profane de Bologne*, écrite par ordre de Benoît XIV et dont l'institut de cette ville acheta le manuscrit après la mort de l'auteur. Appelé à diriger l'imprimerie de la *Propagande*, Ruggieri s'attacha par reconnaissance à la personne du cardinal Spinelli, qui était à la tête de cette congrégation. A la mort de son protecteur, il se crut sans appui, en butte à ses ennemis et victime de leurs persécutions : son esprit en fut dérangé à tel point qu'un jour, s'étant saisi d'un pistolet, il mit fin à son existence. Il mourut à Rome, le 11 novembre 1766. Ses ouvrages sont : 1° *De Portuensi sancti Hippolyti episcopi et martyris sede*, Rome. L'auteur composa cette dissertation pour témoigner sa reconnaissance au cardinal Ottoboni, évêque de Porto, qui venait de lui confier la direction de sa bibliothèque. L'édition fut interrompue, faute de moyens pécuniaires, à la page 80, et les cinq feuilles imprimées furent détruites presque en totalité : on n'en connaît que cinq exemplaires. 2° *Disquisitio de Albanensi sancti Innocentii I patria*, ibid.; 3° *De rebus gestis B. Gregorii X, pontificis*; 4° *Disquisitio de Arnaldo de Fangeriis, Petro Gomesii, Bertrando de Deucio, episcopis Sabin.*, dans le tome 20 de la *Racolta Calogeriana*; 5° *Testimonia de B. Nicolao Albergato, episcopo Bononiensi*, Rome, 1744; réimprimé parmi les œuvres de Benoît XIV, par ordre duquel l'auteur l'avait écrit; 6° *Dissertationes III de ecclesiastica hierarchia, et I de arcani disciplina*. Ces discours furent composés pour l'académie ecclésiastique, qui se rassemblait chaque semaine dans le palais du Quirinal, en présence du même pontife. 7° *Osservazioni critiche sopra il monistero di santa Maria* VALLIS JOSAPHAT, *nella diocesi di Cosenza*, écrites par ordre du cardinal Spinelli, ancien archevêque de Naples; 8° *Dissertazione intorno al monistero di Brusfeld, nello stato di Brunswich*, à la demande du même cardinal; 9° *Relazione dell' origine, regolamento e stato presente della stemperia di Propaganda*. L'auteur composa cet ouvrage d'après les décrets de la congrégation, les mémoires de Mgr Ingoli, qui en fut le fondateur, et d'autres monuments authentiques. 10° *De peculiari quodam Isidis sistro, deque Anubis sphæra*, ibid.; 11° *Memoria di fatto circa il corso de' Maltesi contro gl' infedeli*, ibid. Le but de cet ouvrage est de prouver qu'en aucun temps il n'a été permis aux Maltais d'attaquer les bâtiments chrétiens d'Orient, quoique appartenant aux Eglises schismatiques, ni d'arborer le drapeau de leur grand maître ou d'autres princes étrangers. 12° *Osservazioni sopra l'uso e la forma degli ombrelli, appresso gli antichi, tanto gentili che christiani*, ibid. On y répond à un autre ouvrage

sur le même sujet (*De umbellæ gestatione*) du P. Paciaudi, auquel ces remarques sont adressées. 13° *Dissertazione critica circa il numero e l'autenticità degli atti di santa Barbara*, etc. On y recherche la patrie de cette sainte, ainsi que le lieu et le temps de son martyre, d'après deux manuscrits des bibliothèques *Vallicella* et *Casanatense*. 14° *Regesti instrumentorum monasterii SS. Andreæ et Gregori in Clivo Scauri*, Rome, 1753. Mitarelli et Costadoni rapportent une partie de ces chartes dans leur grand ouvrage (*Camaldulensium Annalium*, t. 1er, liv. 2). 15° *Notizie antiche della cità d'Ancona*. L'auteur y donne l'explication de plusieurs anciens monuments. 16° *Dell' autorità e valore de' dialoghi di S. Gregorio magno ;* 17° *Metodo facile per fare utilmente le occorrenti ricerche negli archivj di Roma*. On trouvera le titre de quelques autres ouvrages du même auteur moins importants, et dont plusieurs ont été imprimés sous le faux nom de *Niceta Aletofilo*, dans Amaduzzi, *Commentarius in vitam Constantini Ruggerii*, au tome 20 de la *Nuova Raccolta Calogeriana*. A—G—S.

RUHL (Philippe-Jacques), homme politique français, était fils d'un ministre luthérien des environs de Strasbourg; ce fut dans cette ville qu'il étudia la théologie. Il se trouvait alors dans un état d'indigence complète; plus tard, il fut instituteur d'un comte de Grumbach; il se signala par quelques extravagances et n'en obtint pas moins une place de recteur à Durkheim. Pendant qu'il exerçait cet emploi, il fut proposé au comte régnant de Leiningen-Dachsbourg ou Linange pour mettre en ordre ses archives de famille et pour y chercher des pièces nécessaires dans un procès que le prince avait à soutenir contre les prétentions des Linange d'Italie, qui réclamaient une partie de la succession des Linange d'Allemagne. Ruhl fut en effet chargé de cette commission et s'en acquitta avec beaucoup de zèle. Il rédigea trois réfutations, en allemand, des prétentions des Linange-Dachsbourg de Guntersblum : elles parurent, la première, 1772; la seconde, à Carlsruhe, 1774, et la troisième, 1776, in-fol. Il publia aussi un mémoire latin sur ce procès, *Tractatio juridica de legitimis natalibus*, etc., Strasbourg, 1776, in-fol. (1). Ce travail avait donné au prince une haute idée des talents de Ruhl; il le fit conseiller aulique, lui confia l'administration de ses finances, le mit à la tête de sa chancellerie; en un mot, Ruhl fut un petit ministre dans le petit comté de Linange. Bahrdt, qui était conseiller au consistoire du comté, l'a représenté comme pétri d'orgueil et d'ambition. A cet orgueil, il aurait joint une extrême dureté, dont on cite un trait révoltant. Le conseiller aulique Michaëlis étant venu lui représenter la misère et le désespoir des paysans d'une commune qui, n'ayant pu payer ses impôts, avait été livrée à des garnisaires, et lui ayant demandé, les larmes aux yeux, grâce pour ces malheureux, Ruhl se moqua de sa sensibilité et lui enjoignit de faire vendre sans pitié les misérables effets des paysans jusqu'à ce qu'ils eussent tout acquitté. Dès que la révolution éclata en France, Ruhl imagina que ce pays était le théâtre qui convenait à son génie. Il quitta ses places auprès du comte de Linange et se rendit en France, se constituant l'agent du comté de Saarverden et des seigneuries de Dimeringen et Assweiler, dont il sollicita le séquestre et l'incorporation au territoire français. Il devint successivement administrateur du département du Bas-Rhin, député à l'assemblée législative, en 1791, à la convention, en 1792, et siégea dans ces deux assemblées à l'extrême gauche. Ce fut le 25 novembre 1791 qu'il parut pour la première fois à la tribune, pour dénoncer le cardinal de Rohan : « Ce prêtre, dit-il, a rassemblé autour de lui 700 brigands, commandés par un Mirabeau *cadet* : il est honteux « qu'un malheureux, un cardinal de Rohan, « couvert d'opprobre, d'indécence et de ridicule, « arme impunément contre sa patrie; il faut « qu'il soit mis en accusation. » L'assemblée s'étant séparée sans statuer sur sa motion, Ruhl la réitéra le surlendemain dans un long discours, où il attaqua, et toujours dans les termes les plus violents, le prince de Condé, qui, dit-il, enrôlait publiquement à Worms, formait des magasins de blé et se proposait de pénétrer en France et de s'emparer de Metz. Dans la suite de sa harangue, il parcourut toute la ligne du Rhin et y montra les émigrés excités à la rébellion par trois souverains ecclésiastiques, le cardinal de Rohan, l'archevêque de Mayence et celui de Trèves. Les deux derniers, s'il faut en croire Ruhl, devaient fournir 6,000 hommes à la coalition qui se préparait. Quant au cardinal, dont l'orateur continua de parler avec un souverain mépris, il n'avait, disait-il, comme prince d'Ettenheim, que 50 soldats, indépendamment des 700 brigands commandés par Mirabeau. Il prétendit que la France n'avait rien à craindre des grands princes séculiers de l'Empire, et que, depuis que l'acceptation de la nouvelle constitution leur avait été notifiée solennellement, ils dissipaient les rassemblements d'émigrés et les forçaient de se retirer dans l'intérieur de l'Allemagne : il cita l'électeur palatin. En conséquence, il conseillait de déclarer au magistrat de Worms et aux archevêques de Mayence et de Trèves que, si, dans quinze jours, ils n'avaient pas fait cesser les enrôlements, on entrerait militairement dans leurs Etats. D'Averhoult, un des députés les plus modérés de l'assemblée, appuya la motion de Ruhl. Celui-ci dénonça ensuite comme des contre-révolutionnaires et des rebelles les envoyés de France à Ratisbonne et à

(1) On a encore de Ruhl, en français, des *Recherches sur la maison de Linange-Dabo*, Strasbourg, 1789, in-4°. A. B—T.

Munich, qui, dit-il, ne cessaient de parler avec dérision de la constitution et de son acceptation par le roi et qui persistaient à bigarrer leurs valets de la livrée féodale et portaient eux-mêmes tous les *brimborions nobiliaires*. La motion du député du Bas-Rhin fut décrétée à l'unanimité, et le gouvernement du roi fit faire la déclaration dont on l'avait chargé; mais Ruhl prétendit que la réponse de Sa Majesté au message de l'assemblée n'avait pas tranquillisé l'Alsace; il demanda que les biens des princes possessionnés dans ce pays qui soutiendraient les rassemblements d'émigrés fussent confisqués au profit de la nation. Il dénonça plus tard les douaniers, qui laissaient exporter une quantité énorme d'argent. Le 4 février 1792, il se plaignit à la tribune de ce que Louis XVI ne faisait pas ouvrir les deux battants de son appartement lorsque les commissaires de l'assemblée venaient présenter leurs décrets à la sanction. Après la catastrophe du 10 août, il devint un des coryphées du parti qui l'avait provoquée. En sa qualité de citoyen de Strasbourg, il fit, le 17 août 1792, mander à la barre Dietrich, maire de cette ville, demanda ensuite qu'il fût assimilé aux émigrés et rédigea plus tard l'acte d'accusation qui conduisit ce magistrat à l'échafaud (*voy.* DIETRICH). Les 3, 5 et 7 décembre 1792, Ruhl fit le rapport des pièces enlevées de la fameuse armoire de fer au château des Tuileries, et il inséra ces mots dans l'acte d'accusation dressé contre Louis XVI : « La « nation vous accuse d'avoir manifesté le désir « et la volonté de recouvrer votre ancienne « puissance. » Le 16 décembre, il demanda que toutes les propriétés du prince des Deux-Ponts, depuis roi de Bavière, fussent séquestrées. Ruhl était en mission lorsque la convention prononça sur le sort de Louis XVI, et il ne participa point par le fait au jugement. De retour dans l'assemblée, il continua ses poursuites contre les princes étrangers, les émigrés et les royalistes de l'intérieur : « Les biens des princes étrangers, dit-il « le 28 février 1792, sont une riche mine d'or « que vous n'avez pas encore fouillée : je de-« mande qu'ils soient mis en vente. ». Cette motion cependant ne fut pas décrétée. Membre d'une commission chargée d'examiner les papiers du duc d'Orléans, il en fit le rapport et déclara qu'on n'y avait trouvé aucune trace d'un complot contre la république. Dans le cours de la session conventionnelle, il parla encore comme rapporteur dans des affaires de peu d'importance et finit par demander qu'on brûlât tous les châteaux à l'étranger et qu'on démolît tous ceux qui étaient en France. Sur la fin de 1793, il fut porté à la présidence et nommé, au mois de mars 1794, membre du comité de sûreté générale. Se trouvant à Reims dans une de ses missions, il fit, dit-on, assembler les vieillards de cette ville, se plaça au milieu d'eux en sa qualité de vieillard lui-même (il paraissait plus que sexagénaire), harangua le peuple qu'il avait réuni, prit la sainte ampoule qui servait au sacre des rois de France (*voy.* CLOVIS), et, après l'avoir fait voir au cortége ébahi qui l'entourait, il la lança violemment à ses pieds, la mit en morceaux et en expédia les débris à la convention par la voiture publique : cet envoi excita les plus vifs applaudissements dans cette assemblée. Avant le 9 thermidor, Ruhl s'était jeté sans réserve dans le parti de Robespierre, qui cependant n'approuvait pas ces sortes de manifestations. Il blâma la commune de n'être pas venue assez promptement féliciter Robespierre de sa victoire sur le parti d'Hébert, de Clootz et de Chaumette (*voy.* ces noms). Il faillit partager le sort de Collot-d'Herbois et autres après le 9 thermidor. S'étant joint, peu de temps après (le 20 mai 1795), à la multitude qui s'était introduite dans la convention, il fut arrêté dès que les amis de l'assemblée eurent chassé les assaillants. Mis en accusation le 29, il se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet, pour éviter l'échafaud. B—u et D—o.

RUHL (JEAN-CHRÉTIEN), sculpteur allemand, né en 1764, était fils d'un ébéniste du landgrave de Hesse-Cassel. Il apprit la sculpture dans l'école de Nahl, et, ayant remporté, en 1787, le prix de l'académie des beaux-arts de Cassel, il acquit le droit de voyager aux dépens de l'Etat. Il demeura un an à Paris, où il fréquenta l'atelier de Pajou; il visita ensuite Rome, où il fut rejoint par son ancien maître Nahl, et fréquenta le cercle des artistes étrangers qui s'y était formé. Dans la métropole du monde catholique, il copia beaucoup, fit en marbre une statue d'*Achille mourant*, que Gœthe loue dans son ouvrage sur Winckelmann, et s'adonna aussi à l'étude des ornements d'après l'antique. De retour à Cassel, en 1790, il ne tarda pas à devenir membre de l'académie; mais il eut peu d'occasions de se signaler par de grands travaux. On ne peut regarder comme tel le monument qu'il fut chargé par le roi de Prusse d'exécuter en l'honneur des Hessois qui avaient succombé lors de la prise de Francfort, le 2 décembre 1792. Il fit aussi le tombeau du baron de Hayn, Courlandais, et sculpta pour l'électeur de Hesse un bas-relief destiné au caveau funéraire du château de Lœvenbourg. On n'a que le modèle de deux statues de Mars et de Minerve qu'il devait faire pour le perron du château de Wilhelmshœhe, mais qui n'ont jamais été exécutées. Quand la ville de Cassel devint la capitale du royaume éphémère de Westphalie, Ruhl fut nommé sculpteur de la nouvelle cour, fit plusieurs fois le buste du roi Jérôme et une statue d'un fils que ce prince avait eu de son premier mariage avec miss Patterson. Ruhl était sur le point de se rendre à Carrare pour choisir un marbre qui devait servir à une statue de Jérôme, quand celui-ci fut obligé de s'enfuir de ses Etats. Il se borna dès lors aux

fonctions de professeur. Il avait organisé pour l'exécution des ornements une école qui a rendu service à l'art et à l'industrie. La Hesse a pu profiter pendant cinquante ans des leçons de ce maître, à qui l'académie de Gœttingue accorda, en 1829, un diplôme de docteur en philosophie, quoique Ruhl, tout adonné à son art, ne se fût jamais occupé de questions philosophiques. Il mourut le 29 septembre 1842. On a de lui deux jolies gravures à l'eau-forte qui sont très-rares, parce qu'il n'en a été tiré qu'un petit nombre d'épreuves; elles représentent, l'une deux amants séparés par l'arrivée de l'aurore, et l'autre deux enfants endormis et protégés par le génie tutélaire contre la morsure d'un serpent. Voyez le *Kunstblatt*, 1844, nº 20. — Un philologue, *C.-A.* RUHL, professeur à Leipsick, est mort vers 1840. Ses *Opuscula academica* ont été publiés dans cette ville, en 1842, par Clarus, avec une notice sur sa vie. D—G.

RUHNEKEN (DAVID), en latin *Ruhnkenius*, l'un des plus célèbres philologues et des meilleurs critiques du 18e siècle, était né le 2 janvier 1723 à Stolpe, dans la Poméranie prussienne. Ses parents, quoique peu favorisés de la fortune, ne négligèrent rien pour cultiver ses heureuses dispositions. Après avoir fait ses premières études à Schlaw, sous un habile instituteur, il alla les continuer au gymnase de Kœnigsberg, où il se lia d'une étroite amitié avec Kant, qui depuis abandonna la littérature pour la philosophie (*voy.* KANT). Destiné par sa mère à l'état ecclésiastique, on le pressait d'étudier la théologie; mais son goût l'entraînait vers les lettres, et ce ne fut qu'en persuadant à ses parents que la langue grecque était indispensable pour lire les textes sacrés qu'il obtint la permission d'aller à Gœttingue suivre les leçons du célèbre J.-M. Gesner. En passant à Wittemberg, il visita le professeur d'histoire J.-H. Berger, qu'il connaissait par la lecture de quelques-uns de ses ouvrages, et qui le présenta à Ritter, l'un de ses collègues. Ils se réunirent pour l'engager à leur accorder quelques jours; Ruhneken, charmé de cet accueil, finit par rester à Wittemberg, où deux ans plus tard il reçut le grade de docteur en philosophie, et, à cette occasion, il publia une thèse, *De Galla Placidia Augusta* (1743), qui donna la plus haute idée de ses talents. Le savant Ernesti se trouvait alors à Wittemberg; ayant vu Ruhneken, il lui conseilla d'aller à Leyde étudier le grec sous la direction d'Hemsterhuys. Il partit en effet pour cette ville, muni de lettres de recommandation pour tous les professeurs, excepté pour Hemsterhuys. A peine arrivé, sans prendre le temps de changer d'habit, il court chez l'illustre professeur et lui dit qu'attiré par sa réputation il vient à Leyde uniquement pour avoir l'avantage de l'entendre et de suivre ses leçons. Hemsterhuys l'embrassa et, après l'avoir interrogé, lui promit tous ses soins. Pendant six ans que Ruhneken suivit les leçons de ce grand maître, une seule pensée l'occupa, ce fut celle de se rapprocher le plus qu'il lui serait possible du modèle qu'il avait sous les yeux, et il eut le bonheur d'y parvenir. Convaincu que la langue grecque est la véritable base de l'érudition, il n'hésita pas à recommencer ses études sur un nouveau plan. Il lut successivement tous les auteurs grecs, poëtes et prosateurs, notant avec soin chaque passage, chaque mot qui pouvait donner lieu à quelques observations et sans cesse éclaircissant un auteur par un autre. C'est ainsi qu'en acquérant une profonde connaissance de la langue, il développa son goût pour la critique et se prépara d'immenses ressources pour les travaux qu'il devait entreprendre un jour. Malgré sa passion pour l'étude, Ruhneken n'était point ennemi des plaisirs; il fréquentait les sociétés, recherchait la conversation des femmes et assistait aux réunions musicales assez multipliées en Hollande, mais la chasse était son amusement de prédilection; dès que le temps était favorable, rien ne pouvait l'empêcher de courir la campagne, suivi d'une meute de chiens qu'il avait dressés lui-même; et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'après un exercice violent, il revenait à ses livres et étudiait souvent une partie de la nuit. Hemsterhuys, qui s'attachait de plus en plus à Ruhneken, songeait à le fixer à Leyde; mais ne prévoyant pas quand il pourrait lui procurer une chaire ou lui céder la sienne, il lui conseilla de reprendre l'étude du droit; et quoique Ruhneken l'eût quittée depuis bien longtemps, il s'y remit avec beaucoup de facilité et acquit promptement la réputation d'un savant jurisconsulte. Habitant depuis dix ans la Hollande, il s'y était fait connaître avantageusement par quelques morceaux de critique et par une édition du *Lexique* de Timée (*voy.* ce nom), et cependant il restait sans emploi. Ses amis d'Allemagne l'engageaient à venir prendre dans une université la place que lui assuraient ses talents, mais le séjour de Leyde lui plaisait, et d'ailleurs il ne voulait pas se séparer d'Hemsterhuys. En attendant qu'une chaire vînt à vaquer, il résolut de visiter les principales bibliothèques de l'Europe, pour en examiner et collationner les manuscrits. Il vint à Paris en 1755, et il employa une année à explorer les manuscrits grecs de la bibliothèque du roi et de celle de St-Germain des Prés. Il se disposait à passer en Espagne, pour continuer ses recherches à l'Escurial, mais, au moment de son départ, il reçut la nouvelle qu'Hemsterhuys venait de le faire nommer son adjoint à la chaire de grec, et il reprit le chemin de la Hollande. Ruhneken ouvrit son cours au mois d'octobre 1757 par une harangue, *De Græcia artium et doctrinarum inventrice*, pleine d'érudition, et il le continua quatre ans avec le plus grand succès. Après la mort d'Oudendorp (1761), il fut élu professeur d'éloquence et d'histoire. La

même année, les curateurs de l'académie de Gœttingne le pressèrent d'accepter la chaire que Gesner laissait vacante ; mais il leur répondit que l'Allemagne comptait plusieurs savants dignes de l'occuper, et il leur désigna Heyne, qui l'obtint en effet (*voy.* Heyne). Le désintéressement de Ruhneken ne demeura pas sans récompense : son traitement annuel fut augmenté de 600 florins. Il avait quarante ans quand il épousa une jeune personne d'un esprit cultivé, mais qui six ans plus tard eut une attaque d'apoplexie, qui la priva de l'organe de la parole et ensuite de la vue. Deux ans auparavant (1767), Ruhneken avait eu le malheur de perdre Hemsterhuys, qu'il regardait comme un second père. En qualité de recteur de l'académie, il prononça son éloge, considéré comme un chef-d'œuvre de style et de goût (*voy.* Hemsterhuys). Il chercha des consolations dans l'étude. C'est alors qu'il tourna ses recherches vers l'histoire littéraire et qu'il forma le projet de publier de nouvelles éditions, augmentées et corrigées, des *Bibliothèques* grecque et latine de Fabricius. Malheureusement ce projet est resté sans exécution. Dans le même temps, il préparait des éditions de Rutilius Lupus, de Paterculus, de Cornelius Nepos, et trouvait encore le loisir d'envoyer des observations aux savants d'Allemagne et d'Angleterre occupés de la révision de quelques auteurs grecs. En 1774, il remplaça Gronovius dans la charge de conservateur de la bibliothèque de l'académie ; il l'enrichit d'un grand nombre de livres et de manuscrits précieux, mais il ne put obtenir qu'elle fût transportée dans un local plus convenable. Sa vie s'écoulait au milieu d'utiles et paisibles occupations, lorsque éclatèrent, en 1787, des troubles qui firent déserter les écoles et lui firent perdre des élèves qu'il aimait tendrement. En avançant en âge, il ne perdait aucun des goûts de sa jeunesse, et sa passion même pour la chasse ne s'était point ralentie. Il continuait surtout à se livrer à l'étude avec une ardeur infatigable. Il projetait en même temps une édition du *Lexicon latino-belgicum* de Scheller et du *Scholiaste* de Platon, et il travaillait depuis longtemps à éclaircir *Cornelius Nepos* par les historiens grecs, quand il mourut le 14 mai 1798. La ville de Leyde s'empressa d'acquérir sa bibliothèque et ses manuscrits, en assurant à sa veuve et à ses enfants une pension de cinq cents florins. Ruhneken joignait à une mémoire prodigieuse beaucoup de sagacité, d'esprit et de jugement. Son érudition était immense. Depuis la renaissance des lettres, personne n'a mieux écrit en latin. Il fut généreux au delà de ce que ses moyens pouvaient le lui permettre. Il sortit de son école plusieurs élèves distingués, parmi lesquels on doit citer surtout Wyttenbach. Il nous reste maintenant à faire connaître les travaux de ce savant philologue. Outre des notes sur *Callimaque*, 1761 ; sur *Xénophon*, dans l'édition des *Memorabilia*, publiée par Ernesti, Leipsick, 1773 ; sur *Hésiode*, 1778, in-8° ; et sur *Appien* et *Polybe*, qu'il s'empressa de communiquer à Schweighæuser (1), on lui doit des éditions 1° des *Commentaires* des anciens jurisconsultes grecs sur les titres du Digeste et du Code, *De postulando sive de advocatis et procuratoribus*, la Haye, 1754, in-fol., et dans le tome 3 du *Novus Thesaur. juris* (*voy.* Meermann) ; 2° du *Lexique* de Timée, Leyde, 1754, in-8° ; nouvelle édition augmentée, ibid., 1789, in-8° (*voy.* Timée) ; 3° du *Supplément au Basilicon*, publié par Fabrot, contenant les livres 49-52 avec une version latine, ibid., 1765, in-fol. (*voy.* Fabrot) ; 4° du *premier Alcibiade de Platon*, traduit par Tannegui Lefèvre, avec des remarques sur la traduction française des livres de la *République* (par Grou), Amsterdam, 1766, in-8° ; 5° du second volume du *Lexique* d'Hésychius, avec des notes et des corrections, 1766, in-fol. (*voy.* Hesychius) ; 6° de Rutilius Lupus, *De figuris sententiarum*, 1768, in-8°, précédé de l'*Histoire critique des orateurs grecs ;* 7° de *Velleius Paterculus*, avec les notes des savants, 1779, 2 vol. in-8° ; 8° de l'*Hymne* d'Homère *à Cérès*, avec une version latine et un savant commentaire, 1780, in-8° ; cette pièce avait été récemment découverte dans les manuscrits de la bibliothèque de Moscou, par Christ.-Fréd. Matthæi ; s'étant aperçu qu'on avait omis vingt vers, Ruhneken en donna une seconde édition, 1782, in-8°, à laquelle il ajouta les lettres critiques indiquées ci-dessous n° 2, corrigées et augmentées ; 9° des œuvres de Muret, 1789, 4 vol. gr. in-8° (*voy.* Muret) ; 10° et enfin de l'ancien *Scholiaste* de Platon : *Scholia in Platonem ex codicibus Msc. multarum bibliothecarum primum collecta*, Leyde, 1800, in-8°. C'est Ruhneken qui a rédigé les *Préfaces* et pris soin de l'édition de *Celse*, par Léon, Targa, 1785, et de celle d'*Apulée*, par Oudendorp, dont le premier volume fut imprimé en 1786 ; la suite commença à paraître en juin 1824. Enfin il est auteur des opuscules suivants : 1° *Dissertationes prior et posterior de Galla Placidia Augusta*, Wittemberg, 1743, in-8° ; 2° *Epistolæ criticæ ; prima in Homeridarum hymnos et Hesiodum*, Leyde, 1749 ; — *Secunda in Callimachum et Apollonium Rhodium*, ibid., 1751, in-8° ; l'auteur les a réimprimées avec des augmentations à la suite de l'*Hymne à Cérès* (*voy.* plus haut) ; 3° *Oratio de Græca artium et doctrinarum inventrice*, ibid., 1757, in-4° ; 4° *Oratio de doctore umbratico*, ibid., 1763, in-4° ; c'est le discours qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la chaire d'Oudendorp ; 5° *Elogium Tiberii Hemsterhusii*, ibid., 1768, in-8° ; dans les *Vitæ philologorum* de Harles, t. 4, p. 214-266 ; dans les *Opuscula de ratione studii* d'Everard Scheid, t. 1, p. 171-210 ; et réimprimé avec l'*Eloge* de J.-M. Gesner,

(1) Indiquons aussi des notes sur Suétone, publiées par J. Geel, Leyde, 1828, in-8°, et qui forment un gros volume.

par Ernesti, Halle, 1788, in-8°. Ruhneken donna lui-même, en 1789, une seconde édition de cet éloge, augmentée de deux *Lettres* de R. Bentley à Hemsterhuys. 6° ***Dissertatio de vita et scriptis Longini***, Leyde, 1766, in-4°. Il avait envoyé cette pièce à Toup, qui la publia dans son édition du *Traité* de Longin, avec quelques notes de Ruhneken, mais qui n'eut pas l'attention de lui en adresser un exemplaire. Il a publié le recueil de ses opuscules sous ce titre : ***Opuscula oratoria, philologica, critica, nunc primum conjunctim edita***, Leyde, 1807, in-8°. Outre les diverses pièces citées précédemment, ce volume contient une ***Dissertation sur Antiphon***, orateur athénien, et une autre, ***De tutelis et insignibus navium***. Il en existe une seconde édition de Londres, 1807, in-8°, enrichie d'une préface et d'un index par Th. Kidd et augmentée de ***neuf Lettres*** de Ruhneken à P. d'Orville. Ces deux éditions sont incomplètes; celle de Leyde, 1823, 2 vol. in-8°, est fort augmentée (1). Voyez la *Vie de Ruhneken* par Dan. Wyttenbach, Leyde, 1799, in-8° de 295 pages. Elle est diffuse, mais intéressante. Voyez aussi le supplément à l'***Onomasticon*** de Sax, t. 7, p. 68-74. W—s.

RUHS (Frédéric), historien allemand, né en 1780, dans la Poméranie suédoise, étudia l'histoire et la théologie à l'université de Gœttingue, où Schlegel l'engagea surtout à s'occuper de l'histoire de la Scandinavie; ce qui fut d'autant plus facile à Rühs qu'il connaissait à fond la langue suédoise. Son premier essai dans ce genre fut un ***Essai d'une histoire de la religion, de la constitution et de la civilisation de l'ancienne Scandinavie***, Gœttingue, 1801. Appelé à une chaire de professeur à Greifswald, il eut l'occasion et le loisir de se livrer aux études qu'il s'était choisies, et il publia les quatre premiers volumes de son ***Histoire de Suède***, Halle, 1801-1810. Cet ouvrage est estimé: l'auteur a fait de grandes recherches et se montre versé dans la littérature suédoise, mais le fond en a plus de mérite que la forme; il y a aussi quelques erreurs de détail, quelques jugements hasardés et des récits pour lesquels l'auteur paraît avoir manqué de critique. Il donna séparément la ***Vie abrégée de Gustave-Adolphe***, 1806. L'invasion des Français dans la Poméranie et la révolution de Suède, qui mit sur le trône une autre dynastie, l'empêchèrent d'achever l'histoire de ce royaume. Il refit le volume de Büsching traitant de la Suède, Hambourg, 1807; et, à l'occasion de la conquête de la Finlande par les Russes, il publia une géographie de cette ancienne province suédoise : ***la Finlande et ses habitants***, Leipsick, 1809, qui contient, outre la topographie de ce pays, les extraits des mémoires du savant finlandais Porthan. En 1810 et 1811, il fit un voyage en Suède, peut-être pour chercher une place dans ce pays. En effet, les dotations des domaines de Poméranie distribués par Napoléon à ses généraux privaient cette province des moyens de soutenir plus longtemps l'université de Greifswald, où Rühs était professeur. Il sollicita alors une chaire à Leipsick et forma le projet d'écrire l'histoire de l'empire d'Orient, d'après les écrivains byzantins. Enfin il fut appelé à Berlin pour y professer l'histoire; l'académie le reçut au nombre de ses membres et le gouvernement le nomma son historiographe. Il avait préparé à Greifswald un cours d'histoire qui devait durer cinq ans; il en publia à Berlin la partie introductive sous le nom de ***Propædeutique***. A l'égard de l'histoire de la Prusse dont il avait à s'occuper comme historiographe, il mit au jour une brochure sur l'***Etude de l'histoire prussienne***, qui est un savant aperçu des sources où doit puiser l'historien. Après son retour de Suède, il avait fait paraître des ***Lettres sur la Suède et sur les nouveaux rapports de ce royaume***, Halle, 1814, afin de réfuter les assertions du voyageur Acerbi. Sa santé délabrée lui fit entreprendre un voyage en Italie : mais son mal était sans remède. Il mourut de phthisie à Livourne, le 1er février 1820. D—G.

RUINART (Thierry), savant bénédictin, né à Reims en 1657 d'une ancienne famille noble. Dès l'âge de neuf ans, il entra au collége des Bons-Enfants dans sa ville natale, et fut reçu maître ès arts en 1674. La même année, il prit l'habit de St-Benoît dans l'abbaye de St-Remy, et fit profession, l'année suivante, dans l'abbaye de St-Farron de Meaux. Après qu'il eut passé dans les exercices spirituels le temps prescrit aux jeunes profès par la règle de la congrégation de St-Maur, il fut envoyé à St-Pierre de Corbie pour étudier la philosophie et la théologie. Son application et ses heureuses qualités firent concevoir les plus grandes espérances; on le regarda comme un des sujets marquants de son ordre. Il joignit à ses études la lecture des livres saints, celle des ouvrages des Pères et des anciens monuments historiques, pour lesquels il avait une prédilection décidée. En 1682, dom Mabillon obtint des supérieurs que dom Ruinart serait appelé à St-Germain des Prés pour lui servir de collaborateur dans les immenses travaux qu'il avait entrepris. Il en fit son disciple et son ami, lui apprit le grec et le dirigea dans la carrière de l'érudition suivant le plan qu'il développa depuis dans son ***Traité des études monastiques***. Dom Ruinart répondit à tant de soins par l'attachement le plus tendre et par ses progrès dans les sciences; leurs noms se trouvent souvent mêlés dans les relations des voyages littéraires, dans la correspondance et dans les éditions des Pères. Cependant Ruinart visita seul, en 1696,

(1) M. Daunou a consacré à ce recueil un article intéressant inséré dans le *Journal des Savants*, juillet 1831. En 1831, M. Friedmann a fait paraître, à Brunswick, 2 volumes in-8°, contenant des *Dissertationes, orationes et epistolæ* de Ruhneken, en partie publiées déjà. M. Mahne a mis au jour, en 1840, la *Correspondance de Ruhneken et de Valckenaër*, et, en 1847, il a donné un volume de *Lettres* échangées avec Wyttenbach.

les monastères et les archives des églises d'Alsace et de Lorraine, où il recueillit une foule de pièces qui contribuèrent à la perfection des ouvrages dont il s'occupait avec dom Mabillon. La mort de ce maître chéri le plongea dans la consternation et la douleur. Dès ce moment, il ne fit plus que languir; il semblait ne vivre qu'à demi. Le dessein qu'il avait de continuer les *Annales bénédictines* lui fit entreprendre le voyage de Champagne pour amasser des mémoires. A son retour, il tomba malade dans l'abbaye de Hautvilliers, où il mourut le 27 septembre 1709. Nous avons de lui : 1° *Acta primorum martyrum sincera et selecta, ex libris cum editis tum manuscriptis collecta, eruta vel emendata, notisque et observationibus illustrata... His præmittitur Præfatio generalis, in qua refellitur Dissertatio undecima Cyprianica Henrici Dodwelli de paucitate martyrum*, Paris, 1689, in-4°; Amsterdam, 1713, in-fol., avec des additions et des corrections de la main de dom Ruinart; Vérone, 1731, in-fol., avec quelques additions. Les *Actes sincères des martyrs* ont été traduits en français par Drouet de Maupertuy, Paris, 1708, in-8°, 1739, in-12, 2 vol., et plusieurs autres fois. La préface contre Dodwell a été insérée dans l'édition du traité de Lactance, *De la mort des persécuteurs*, par Bauldri, Utrecht, 1692, in-8°. Le système de Dodwell, assez bien réfuté par dom Ruinart, a été adopté par la plupart des philosophes modernes, et surtout par Voltaire, qui l'a revêtu des apparences séduisantes qu'il savait si bien donner aux sophismes, mais qui n'a pu détruire les solides raisonnements de dom Ruinart et les autorités sur lesquelles ce savant les appuie. 2° *Historia persecutionis Vandalicæ in duas partes distincta. Prior complectitur libros quinque Victoris Vitensis episcopi, et alia antiqua monumenta, ad codices manuscriptos collata et emendata, cum notis et observationibus; posterior commentarium historicum de persecutionis Vandalicæ ortu, progressu et fine*, Paris, 1694, in-8°. L'ouvrage de Victor, évêque de Vite, dans lequel est décrite l'histoire de l'horrible persécution des Vandales contre tous ceux qui étaient opposés à l'hérésie d'Arius en France, en Espagne, en Italie et en Afrique, forme la principale partie de ce livre. Dom Ruinart y a joint : 1. une table chronologique où chaque événement est classé suivant sa date; 2. le martyre de sept moines qui souffrirent à Carthage sous le roi Hunéric. 3° Un éloge de St-Cyprien; 4° une chronique abrégée jusqu'à la fin du 5e siècle. Cet ouvrage est regardé comme une suite des *Actes sincères des martyrs*. 3° *Sancti Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonensis opera omnia, nec non Fredegarii scholastici Epitome et Chronicum cum suis continuatoribus et aliis antiquis monumentis*, Paris, 1699, in-fol. On y trouve une longue préface qui offre des notions exactes sur Grégoire de Tours, sur Frédégaire et ses continuateurs. Cette édition est une des plus rares et des plus estimées que les bénédictins aient données des ouvrages des Pères. Eccard a inséré dans son recueil sur la loi salique les *Annales des Français*, qui font partie du volume dont nous parlons. Dom Bouquet a pris pour base de son édition de Grégoire de Tours (*Recueil des historiens des Gaules et de la France*) celle de dom Ruinart, après l'avoir collationnée sur deux nouveaux manuscrits. 4° *Apologie de la mission de St-Maur, apôtre des bénédictins en France, avec une addition touchant St-Placide, premier martyr de l'ordre de St-Benoît*, Paris, 1702, in-8°. Chatelain, Baillet et quelques autres critiques avaient avancé que St-Maur, abbé de Glanfeuil, n'était point disciple de St-Benoît; les rédacteurs du bréviaire de Paris, sous le cardinal de Noailles, entraient assez dans cette opinion. Dom Ruinart se chargea de la combattre, et de réfuter en même temps les erreurs de Basnage sur le saint abbé et sur St-Placide. Cette apologie, traduite en latin, se trouve à la fin du premier tome des annales de St-Benoît. 5° *Ecclesia Parisiensis vindicata adversus R. P. Bartholomæi Germon duas disceptationes de antiquis regum francorum diplomatibus*, Paris, 1706, in-12. Pour faire tomber d'un seul coup tous les raisonnements du P. Germon contre la *Diplomatique* de Mabillon, dom Ruinart se borne à prouver l'authenticité de la charte de Vandemire et de sa femme Erchambute, qui était du plus haut intérêt pour l'église de Paris; il relève plusieurs méprises du jésuite, répond à toutes ses objections et réfute ses conjectures. 6° *Abrégé de la vie de dom Jean Mabillon*, Paris, 1709, in-12. Il a été traduit en latin avec des augmentations par dom Claude de Vic, Padoue, 1714, in-8°. 7° *Disquisitio historica de pallio archiepiscopali;* 8° *Beati Urbani papæ II vita;* 9° *Iter litterarium in Alsatiam* (1) *et Lotharingiam*. Ces trois derniers opuscules se trouvent à la suite des œuvres posthumes de dom Mabillon, Paris, 1724, 3 vol. in-4°. Dom Ruinart a contribué au tome 6 des *Actes des saints de l'ordre de St-Benoît*, et a préparé la seconde édition de la *Diplomatique* de Mabillon, dont il a défendu les sept règles générales contre la critique de l'Anglais George Hickes. Il a laissé en manuscrit un journal de tout ce qui s'est passé au sujet de l'édition de St-Augustin. Dom René Massuet a donné un abrégé de la vie de dom Ruinart en tête du cinquième volume des *Annales bénédictines* et dans la préface de la seconde édition des *Actes sincères des martyrs*. L-B-E.

RUINART DE BRIMONT (FRANÇOIS-JEAN-IRÉNÉE, vicomte DE), de la famille noble des Ruinart du Dauphiné, dont une branche était venue s'établir en Champagne et s'était illustrée par le savant

(1) M. Matter a publié, dans le *Journal de la société académique de Strasbourg*, en 1829, une traduction de cet écrit sous le titre de *Voyage littéraire en Alsace*, en y joignant un *Coup d'œil historique sur la littérature du moyen âge* et des notes; ce travail, tiré à part, forme un volume de 159 pages.

bénédictin dom Thierry, dont l'article précède, et par Tronsson du Coudray, défenseur de la reine de France Marie-Antoinette (*voy.* TRONSSON DU COUDRAY), né à Reims le 30 novembre 1770. Son père, Claude Ruinart de Brimont, conseiller secrétaire du roi, l'éleva dans des principes sévères. Ses débuts dans la carrière politique datent de 1815, qu'il fut nommé par le roi à la présidence du collége électoral du troisième arrondissement de la Marne. Nommé député en 1816, il soutint la politique du côté droit. En 1818, sur le projet relatif à l'appel pour le service militaire, il fit adopter un amendement par suite duquel les frères des écoles chétiennes furent, comme les élèves des écoles normales, exemptés du service. Il soumit à la même chambre des observations importantes sur la loi des patentes, et proposa qu'à la première session on présentât un nouveau projet de répartition de taxe sur l'industrie et un règlement sur le colportage. Il fut successivement nommé membre de la commission chargée du projet relatif à la banque de France et membre de la commission de comptabilité. Non réélu à la chambre des députés en en 1821, Ruinart de Brimont fut nommé par Louis XVIII maire de la ville de Reims. En cette qualité, il constitua une commission du cartulaire, établit un mont-de-piété, une caisse d'épargne et de prévoyance, fit construire de nouvelles prisons et terminer l'hôtel de ville, commencé en 1606. Appelé de nouveau à la chambre des députés en 1824, Ruinart de Brimont conserva en même temps ses fonctions de maire de Reims, et ce fut lui qui, cette même année, au nom du conseil municipal de la ville, présenta une adresse au roi pour demander le sacre à Reims et, l'année suivante, complimenta Charles X à son entrée dans la ville. Cependant ayant échoué de nouveau aux élections de 1827, il crut devoir donner sa démission des fonctions de maire. En 1829, il fut nommé gentilhomme de la chambre par Charles X. Dans les premiers mois de 1830, il fut rappelé à la chambre des députés, mais la révolution de juillet le fit rentrer dans la vie privée, et dès ce moment il resta éloigné des affaires. Sentant combien les progrès de l'agriculture étaient nécessaires à la prospérité publique, il y appliqua toutes les ressources de son intelligence, prenant à sa charge une foule d'essais et d'innovations qui ont certainement contribué à améliorer le sol de la Champagne. D'un autre côté, dévoué à tout ce qui pouvait soulager la classe indigente, il contribua à fonder à Reims l'etablissement des frères des écoles chrétiennes et des sœurs de St-Vincent de Paul, ainsi que l'hospice de Bethléhem; enfin il y établit une caisse de retraite pour les légionnaires rémois. Le vicomte Ruinart de Brimont est mort à Reims le 6 janvier 1850. M. Lacatte-Joltrois a publié une notice biographique sur Ruinart de Brimont, Châlons, 1850, in-12. Z.

RUISDAEL (JACQUES), célèbre peintre de paysage et de marine, naquit à Harlem, vers 1636 (1). Son père, qui était ébéniste, voulut lui donner un état plus relevé que le sien : il lui fit étudier les langues anciennes, la médecine et la chirurgie, et Ruisdael se serait distingué dans cette carrière si son goût pour la peinture ne l'en eût détourné. S'il faut en croire Houbraken, il avait déjà fait plusieurs opérations brillantes avant d'avoir commencé à peindre; mais il est difficile de concilier cette assertion avec la date de ses premiers ouvrages. On connaît de lui des tableaux qu'il peignit à l'âge de douze ans, avec une si grande perfection que des artistes consommés en furent étonnés, et ce n'est pas dans un âge aussi tendre que l'on peut être un habile opérateur. Quoi qu'il en soit, le talent de Berghem séduisit Ruisdael; il rechercha cet artiste, dont l'esprit d'imitation eut tant de rapports avec le sien : l'étude qu'il fit de ses ouvrages, de sa manière et de ses procédés lui fut extrêmement utile, et la nature acheva d'en faire le premier peintre de paysage local qui ait existé. Ses sites, ses arbres, ses ciels, ses eaux, ses gazons, tout était pris dans la nature, quel que fût le sujet qu'il traitât. Plusieurs écrivains ont avancé que lui et Berghem ont acquis ce goût exquis, cette variété de tons, cette vérité qui distingue leurs ouvrages, en parcourant l'Italie. Cependant il est certain que Ruisdael ne s'est jamais éloigné de la Hollande, et il n'est pas prouvé que Berghem l'ait quittée. On voit néanmoins percer dans les compositions de ce dernier maître un certain goût de composition où se fait sentir le séjour d'Italie, ainsi que la connaissance des maîtres de ce pays. Il existe dans la collection du musée du Louvre un tableau, représentant les environs de Nice, qui prouverait du moins qu'il a voyagé. Il n'en est pas de même de Ruisdael : rien ne sent l'imitation étrangère dans ses tableaux; ce sont les sites, les eaux, les campagnes, le ciel de son pays, ou, pour mieux dire, c'est la nature elle-même dans toute sa vérité et sa force et aussi variée qu'elle peut l'être sous un climat et des aspects monotones comme ceux de la Hollande. Les sujets que son pinceau reproduisait de préférence sont de vastes plaines traversées par une rivière, de légères collines avec quelques chutes d'eau, une cabane au bord d'un grand chemin, entourée d'arbres, des ciels obscurcis par des nuages que perce un rayon de soleil, un bois épais que coupe une route sur laquelle s'acheminent des bergers et leurs troupeaux, des voyageurs, des villageois; enfin des ports et des rivages de mer, où des digues, des jetées et le mouvement des flots rompent l'uniformité de l'horizon sous un ciel nébuleux. Comme Ruisdael ne dessinait pas la figure avec

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de la naissance de cet artiste; ils la fixent de 1635 à 1645. La date de 1636 a été indiquée comme plus vraisemblable. Z.

autant de perfection que le paysage, il empruntait la main de Wouwermans, de Van den Velde, de Van Ostade et surtout de Berghem pour exécuter celles qu'il introduisait dans ses compositions. Plusieurs de ses travaux jouissent d'une grande réputation. On cite entre autres sa *Chasse au cerf*, qui existe dans la galerie du roi de Saxe, à Dresde. Jamais peut-être ce sujet n'a été traité avec plus de vérité et d'énergie. On ne voit que la forêt et le cerf près d'être saisi par les chiens; les chasseurs, encore inaperçus, ne détournent point l'attention de l'objet principal de l'artiste, qui était de peindre un bois sous l'aspect le plus sauvage et le plus sombre. Le tableau que possède le musée du Louvre, et qui est connu sous le nom de *Coup de soleil*, jouit, dans son genre, d'une célébrité non moins grande. Un rayon de soleil, qui perce un ciel orageux, éclaire en partie une vaste plaine arrosée par une rivière que traverse un pont et animée par des moulins à vent. Les figures sont de P. Wouwermans. Jamais, dans ce genre de paysage, l'imitation de la nature n'a été poussée plus loin, et un tableau de ce mérite suffirait seul pour faire la réputation d'un cabinet. Le musée du Louvre possède cinq autres tableaux (1) du même maître, dont l'un représente une tempête de mer, non moins étonnante de vérité, où les mouvements produits par les vagues offrent des effets piquants et vigoureux, sans sortir de la nature locale et sans cesser d'être harmonieux. Les quatre autres représentent des paysages. L'un de ces derniers nous montre une *Forêt coupée par une rivière dans laquelle des bestiaux viennent s'abreuver;* les figures et les animaux sont peints par Berghem. C'est un des plus précieux tableaux de cette collection, qui en offrait quatre autres rendus en 1815, représentant : 1° des *Rochers couverts d'arbres et de masures baignés par un torrent, qui, en se précipitant, forme plusieurs cascades;* 2° et 3° deux tableaux où l'on voyait des *Chutes d'eau à travers des rochers dont la cime est couronnée par des châteaux forts; 4° Effet de soleil après la pluie.* Le musée possède aussi quelques dessins au lavis, entre autres un *Effet de soleil*, sujet que ce maître aimait à répéter. Ruisdael a gravé plusieurs eaux-fortes de sa composition. Il y règne une exécution facile et un effet très-pittoresque : en général, le travail n'en est pas flatteur pour l'œil; mais ce sont d'excellentes esquisses de la nature. Ces eaux-fortes sont au nombre de cinq. Ruisdael n'était pas moins estimable par ses qualités que par ses talents. Pour que rien ne l'empêchât de consacrer tout son talent à soutenir la vieillesse et les infirmités de son père, il ne voulut point se marier. Il mourut à Harlem peu de temps après lui, le 16 novembre 1681. — *Salomon* RUISDAEL, frère du précédent, naquit à Harlem, en 1616. Il peignit comme lui le paysage; mais il lui est inférieur dans toutes les parties, et c'est presque au nom qu'il porte qu'il doit sa réputation. Il fut l'élève et le froid imitateur de Schoeft et de Van Goyen. Il mourut en 1670, âgé de 54 ans. G—CE et P—S.

(1) Voyez la *Notice des tableaux exposés dans les galeries du Louvre*, par M. Frédéric Villot, 8e édition (1860), p. 249-252.

RUIZ (JUAN), que des fonctions ecclésiastiques ont fait généralement connaître sous le nom de l'*archiprêtre de Hita*, fut le plus célèbre poëte espagnol du 14e siècle. On ignore la date de sa naissance, et l'on ne sait pas positivement où il naquit; suivant les uns, ce fut à Alcala, suivant les autres ce fut à Guadalajara. L'époque de sa mort est également demeurée incertaine. Sanchez présume que l'archiprêtre de Hita dut cesser de vivre vers 1351. Sismondi n'en a fait qu'une mention empreinte d'un injuste dédain. Nicolas Antonio, qui a rassemblé dans sa *Bibliotheca* les noms de tant d'auteurs oubliés, a passé celui-ci sous silence. Ce n'est d'ailleurs que depuis soixante ans que les écrits de Ruiz, jusqu'alors cachés dans la poussière sous laquelle reposent les vieux manuscrits, ont vu le jour; T.-A. Sanchez les comprit dans sa *Coleccion de poesias Castellanas anteriores al siglo* 15, Madrid, 1779 et ann. suiv., recueil estimé, qui a reparu à Paris, en 1842. Tout ce qu'on sait de la vie de Ruiz, c'est lui-même qui nous l'apprend; il annonce, dans le titre d'une de ses pièces de vers, qu'elle fut composée tandis qu'il était en prison par l'ordre du cardinal archevêque de Tolède, don Gil d'Albornoz. Il se plaint souvent des rigueurs de sa captivité, qui dura treize ans et qu'il attribue à de faux témoignages et à des calomnies. L'esprit éminemment frondeur, la causticité, la hardiesse qui règnent dans les poésies de l'archiprêtre contribuèrent sans doute à la disgrâce qu'il éprouva. Ses productions n'ont pas subi l'influence du triste lieu où elles virent le jour; elles sont pour la plupart pleines d'enjouement, et, si l'on ne se rappelait quelle était la licence des écrivains du moyen âge, quelques-unes pourraient donner une fâcheuse idée des mœurs de Juan Ruiz. Une des œuvres principales de l'archiprêtre de Hita, œuvre qui n'est pas sans analogie avec l'*Art d'aimer* et notre *Roman de la Rose*, est le récit de ses amours vraies ou supposées avec doña Endrina. Les discours de don Amour, de Vénus, sa femme, et d'une vieille quelque peu parente de la vieille de Jean de Meung et de la Macette de Régnier, ne sont guère dignes des graves fonctions que remplissait Juan Ruiz. Du reste, l'archiprêtre de Hita ne néglige pas les correctifs des vers sur les péchés capitaux; des maximes philosophiques se mêlent singulièrement avec les morceaux dont nous venons de parler. Aux amours de doña Endrina succèdent des vers sur la passion de Jésus-Christ. Après avoir raconté comment il devint épris d'une dame qui faisait sa prière, après avoir parlé des exploits de la vieille Trotte-

Couvent (Trota-Conventos), l'archiprêtre termine son livre comme il l'a commencé, par les louanges de la Vierge. Peut-être Juan Ruiz était-il de bonne foi lorsqu'il disait avoir fait une œuvre morale, avoir eu pour but de montrer le danger de certaines amours. L'idée de celles des poésies que l'on pourrait intituler *Doña Endrina* n'appartient pas à Juan Ruiz; il a tiré son sujet d'un poëme intitulé *De vetula*, qui, à tort, fut longtemps attribué à Ovide. Mais Juan Ruiz a mis tant du sien dans cette imitation que l'on peut la considérer comme une œuvre nouvelle. Ainsi que l'auteur du *Comte Lucanor*, il a intercalé dans son récit principal une grande quantité de fables et d'historiettes qui, si elles n'offrent pas toujours une morale bien pure, sont écrites avec beaucoup d'esprit à la fois et de naïveté. Ces morceaux épisodiques sont ou de l'invention de Juan Ruiz, ou imités de quelques écrivains de l'antiquité, ou empruntés à nos vieux poëtes. Le passage intitulé *Du garçon qui voulait épouser trois femmes* fait souvenir de notre fabliau : *De l'écuyer qui voulait épouser douze femmes*. L'histoire que narre Rabelais au sujet de *l'Anglois qui arguoit par signes* est déjà dans les vers de l'archiprêtre. Il raconte, à l'égard *del pecado de la luxuria*, le tour que joua à Virgile une dame romaine et la façon peu délicate dont le poëte se vengea de sa perfide maîtresse, trait emprunté à la légende des *Faictz merveilleux* de Virgile, si répandue au moyen âge. Inépuisable dans ses plaisanteries sur le pouvoir de l'argent, Ruiz arrive parfois à des idées heureuses : « Beaucoup fait argent, dit-il, et beaucoup faut l'aimer; du plus grand des sots il fait un homme habile; il donne des jambes au boiteux et une langue au muet; celui même qui n'a pas de main cherche à prendre de l'argent. » Le *Combat du Carnaval et du Carême*, poëme que Sanchez regarde comme supérieur à *la Gatomaquia* de Lope de Vega, rappelle aussi notre conte *De la bataille de Charnage et de Carême*. L'archiprêtre de Hita s'approprie avec talent les matières des autres, tout en conservant les qualités propres aux jeunes littératures; il a d'heureuses réminiscences des anciens; ces réminiscences se fondent harmonieusement avec ce que son esprit a d'original; sous ce rapport et aussi par sa bonhomie et sa malice, il n'est pas sans quelque ressemblance avec notre la Fontaine. On se tromperait grandement d'ailleurs en ne voyant dans Ruiz qu'un bouffon beaucoup plus spirituel qu'on ne l'était d'ordinaire au 14e siècle : ainsi que l'a fort bien remarqué M. E. de Ochoa, l'archiprêtre s'élève parfois à un admirable lyrisme. Son imprécation contre la mort à propos de sa complainte sur Trota-Conventos, ses souvenirs de la passion du Christ, ses cantiques de louanges à la Vierge, ses chansons de la *Serrana* (montagnarde) offrent tour à tour les plus nobles qualités du style sérieux, l'austérité sombre du Dante, la grandeur de l'Ecriture, le charme des troubadours provençaux. B—N—T et P—M—E.

RUIZ (Ferdinand), né à Cordoue, dans le 16e siècle, fut le principal architecte de la cathédrale de Séville. Il s'est rendu célèbre par la restauration de la fameuse tour *la Giralda*. On attribue généralement la construction de ce magnifique édifice à l'architecte maure Geber, né à Séville, dans le commencement du 10e siècle, auquel on a voulu attribuer aussi l'invention de l'algèbre, et qui avait construit deux tours semblables, l'une à Maroc, l'autre à Rabat. Sa hauteur était primitivement de deux cent cinquante pieds et sa largeur de cinquante, tant à la base qu'au sommet. Au centre de cette tour s'en élève une seconde extrêmement solide, plus haute que l'extérieure et large seulement de vingt-cinq pieds. L'intervalle que l'on a ménagé entre les deux tours sert de rampe pour parvenir au sommet, et la montée en est si douce que l'on peut y aller à cheval. Les fenêtres suivent les divers étages de la montée et chacune est ornée de trois colonnes de marbre : ces colonnes sont au nombre de cent quarante. On voyait autrefois au sommet quatre globes de bronze doré, que l'on apercevait à huit lieues de distance. Quand les Maures de Séville, assiégés par St-Ferdinand, offrirent de se rendre, ils y mirent pour condition la démolition de la tour; mais don Alphonse, fils du roi, répondit que, s'ils en arrachaient une seule pierre, il ne laisserait en vie aucun des habitants. Lors du tremblement de terre de 1395, les globes furent renversés, et la tour demeura dans cet état jusqu'en 1568, où le chapitre chargea Ruiz de lui donner cent pieds de plus d'élévation. Il divisa ces cent pieds en trois corps, surmontés d'une petite coupole ou lanterne : le premier est de la même grosseur que la tour, et il s'élève sur un socle de trois pieds; il a six pilastres et cinq fenêtres sur chaque face, et il est orné d'une corniche et de balustrades; le second est plus mince et décoré de la même manière; le troisième est un octogone avec pilastres, sur lequel s'élève la lanterne, qui à son tour est surmontée d'une statue en bronze de la Foi, appelée vulgairement *la Giralda* (la Girouette). Ce bel ouvrage fait le plus grand honneur au talent de Ruiz, qui l'a construit avec habileté et surtout avec solidité; car, malgré les tremblements de terre qu'a éprouvés Séville, la Giralda est restée intacte. P—S.

RULHIÈRE (Claude-Carloman de), historien et poëte, naquit à Bondi, près Paris, en 1735. Son père était inspecteur de la maréchaussée de l'île de France et son grand-père avait rempli la même fonction. En sortant du collége de Louis-le-Grand, où ses talents littéraires s'étaient annoncés, il entra dans le corps des gendarmes de la garde et passa une partie des années 1758 et 1759 à Bordeaux en qualité d'aide de camp du maréchal de Richelieu, gouverneur de la Guienne

(*voy.* L.-F.-A. Richelieu). Les relations qu'il eut dès lors et qu'il a conservées depuis avec le maréchal et avec sa fille, la comtesse d'Egmont, lui ont fourni les occasions de composer la plupart de ses premiers écrits. Il avait recueilli des anecdotes pour servir à l'histoire de la vie privée du maréchal; il a dédié à la comtesse un récit d'une plus haute importance, et il a fait pour elle beaucoup de vers. Le jésuite Latour, qui, étant préfet du collége Louis-le-Grand, avait distingué Rulhière, l'indiquait aux hommes en place comme un sujet qu'ils pouvaient fort utilement employer. Cette recommandation et les succès brillants que le jeune Rulhière obtenait dans les sociétés fixèrent particulièrement l'attention du baron de Breteuil, qui le prit pour secrétaire, et dont il est resté trente ans l'ami. Breteuil (*voy.* ce nom), nommé en 1760 ministre plénipotentiaire auprès de la cour de St-Pétersbourg, y attira Rulhière, qui assista ainsi de près à la révolution de 1762, quand le détrônement et la mort de Pierre III laissèrent Catherine II veuve et toute-puissante. La vive impression qu'il reçut de cette catastrophe fit de lui un historien; il en avait observé tous les détails. De retour en France, en 1765, il se plaisait à les raconter; personne plus que lui n'était capable de les écrire et de les peindre, et la comtesse d'Egmont n'eut pas de peine à l'y déterminer. L'épître dédicatoire qui accompagnait le manuscrit qu'il remit à cette dame est datée du 10 février 1768. En cette même année, il quitta le service des gendarmes de la garde; il se retirait avec la commission de capitaine de cavalerie et la promesse d'une compagnie qu'il n'a jamais eue. On le destinait alors à remplir en Pologne une mission secrète, apparemment du genre de celle qui fut donnée à Dumouriez en 1770; mais, en 1768, au lieu d'envoyer Rulhière en Pologne, on le chargea seulement d'écrire, pour l'instruction du Dauphin (depuis Louis XVI), l'histoire des troubles qui agitaient cette république, et, en 1771, on attacha à ce travail une pension de six mille livres dont il a joui jusqu'à sa mort. Il la devait aux bons offices de Breteuil. Concentrée longtemps dans les grandes sociétés de Paris, la réputation littéraire de Rulhière commença de s'étendre, en 1771, par l'insertion de son discours en vers sur les disputes, dans un ouvrage de Voltaire (1). « Lisez les vers suivants, disait « Voltaire; voilà comme on en faisait dans le bon « temps. » C'est le plus grand succès poétique que Rulhière ait obtenu; mais son *Histoire de la révolution de Russie* était déjà fort vantée dans le monde; il en faisait et en laissait faire tant de lectures que ce manuscrit devenait plus connu que beaucoup d'imprimés de la même époque. Déjà même cet opuscule essuyait des critiques et presque des censures, auxquelles l'auteur répondit par une seconde épître à la comtesse d'Egmont, sous la date du 25 août 1773. Toutefois, cette épître demeura manuscrite comme la première et comme le livre qu'elles accompagnaient. Rulhière assurait que la copie qu'il en avait remise à la comtesse serait la seule qui sortirait de ses propres mains. La cour de Russie avait entendu parler de cette histoire, et il paraît qu'elle en avait pris quelque alarme. Grimm, émissaire de la czarine, employa, pour rassurer cette princesse, tous les moyens qui pouvaient séduire ou intimider son historien trop fidèle. On dit même que M. d'Aiguillon voulut bien seconder les efforts de Grimm et que le lieutenant de police Sartine manda Rulhière et le menaça de la Bastille s'il ne livrait pas son manuscrit. Ce sont là des particularités difficiles à vérifier; mais, de quelque lieu que vinssent les offres et les menaces, Rulhière avait résolu d'y résister. Il ne consentit jamais à la suppression de son livre; seulement il promit de ne l'imprimer qu'après le décès de l'impératrice. Il avait si peu encouru la disgrâce de la cour de France qu'en 1775 il fut fait chevalier de St-Louis, qu'il reçut ensuite le titre de secrétaire de Monsieur (depuis Louis XVIII) et que Breteuil lui fit obtenir la survivance du gouvernement de la Samaritaine (1). En 1776, de son propre mouvement, sans mission et sans autres appointements que les six mille livres dont nous avons parlé, Rulhière voyagea en Allemagne, visita les cours de Dresde, de Vienne, de Berlin; on ajoute qu'il parcourut aussi la Pologne : nous n'avons aucune preuve de cette dernière circonstance. Il était de retour à Paris avant la fin de 1776. Depuis ce temps jusqu'en 1787, on le voit principalement occupé de son *Histoire des troubles de la Pologne*. Il interrogeait les témoins, fouillait toutes les correspondances, rassemblait et appréciait des matériaux presque sans nombre, les disposait avec goût, se fixait sur chaque détail afin d'en sentir et d'en accroître l'intérêt, moins pressé d'arriver aux dernières pages que jaloux de n'en point laisser d'imparfaites. Homme du monde autant qu'homme de lettres, il continuait de fréquenter assidûment les maisons Montesquiou, Richelieu, Breteuil et plusieurs autres. Son intimité avec le baron de Breteuil ne fut point altérée par ses liaisons avec Necker et avec d'autres personnages dont les opinions semblaient assez discordantes. Il cultivait aussi l'amitié de quelques écrivains célèbres; il savait même supporter l'humeur bizarre et les méfiances de J.-J. Rousseau. On raconte qu'un jour celui-ci, voyant arriver chez lui Rulhière, s'empressa de lui montrer les préparatifs de son dîner et lui dit : « Vous voilà, pour le coup, « bien instruit des secrets de ma maison, et vous « aurez trouvé là quelque bon trait pour la co-

(1) Les *Questions sur l'Encyclopédie*.

(1) Fontaine publique avec une machine hydraulique, établie sur le pont Neuf, et dont l'administration formait un emploi d'une certaine importance ; elle fut détruite en 1792.

« médie que vous faites; allez donc finir votre « *Défiant*. — J'y vais, répondit Rulhière; mais « j'avais à vous demander si c'est défiant ou « méfiant qu'il faut dire? — Comme il vous « plaira, reprit Jean-Jacques; mais bonsoir. » Rulhière sortit en effet, en embrassant Rousseau, qui, par mégarde, lui serra la main. Ils restèrent amis, et, neuf ans après la mort de Rousseau, Rulhière rendit un hommage solennel au philosophe dont *la voix éloquente avait fait revivre les devoirs maternels et ramené le bonheur sur le premier âge de la vie*. Ainsi s'exprimait Rulhière dans son discours de réception à l'Académie française, le 4 juin 1787. Il était parvenu à se faire élire membre de cette compagnie, quoiqu'il n'eût encore, à l'âge de cinquante-deux ans, presque aucun autre titre public que ses deux cents vers sur les disputes. C'était surtout son histoire anecdotique et inédite de la révolution de Russie qui lui valait cet honneur; car peu de personnes avaient connaissance de l'ouvrage bien plus important qu'il avait entrepris sur la Pologne et qui était alors assez avancé. Il en fut distrait, en 1787 et durant les années suivantes, par d'autres travaux dont le plus considérable concernait l'état des protestants en France et lui avait été demandé par le baron de Breteuil. Cette discussion peut se compter au nombre des préludes de la révolution qui éclata en 1789, et contre laquelle Rulhière ne tarda point à se déclarer. Les opinions qu'il avait jusqu'alors professées, quoiqu'elles fussent du genre de celles qu'on appelait philosophiques, ne tendaient qu'à des réformes partielles ou du moins qu'au progrès lent et paisible de l'administration générale. Un vaste et soudain ébranlement lui parut menacer les destinées publiques autant que les intérêts de ses protecteurs et les siens propres. Cependant il n'avait encore essuyé presque aucun dommage personnel en 1790. Dans un mémoire qu'il adressait alors à Montmorin, il se qualifiait « employé, sur l'état du département des affaires étrangères, dans la classe « des écrivains politiques. » Jamais il n'a eu, quoi qu'on en ait dit, le titre d'historiographe (1). Cette année 1790 fut la dernière de sa vie; il la passa fort tristement, ne fréquentant plus guère à Paris que le club des échecs, et plus souvent retiré dans la maison de campagne qu'il possédait à St-Denis et qui porte le nom d'Ermitage.

(1) Rulhière n'a jamais eu en effet d'autre titre que celui d'homme de lettres, ou d'écrivain politique attaché aux affaires étrangères. Ce fut à la fin de 1768 qu'il fut chargé, par le ministre de ce département, d'un travail politique sur les cours du Nord, avec un traitement de six mille livres. En 1771, le duc d'Aiguillon, regardant ce travail comme terminé, fit supprimer le traitement de Rulhière à dater du 1er juillet. Le démembrement de la Pologne, qui fut consommé par le traité du 18 septembre 1773, détermina Rulhière à solliciter la faveur de reprendre son premier travail et de continuer le récit des nouveaux événements qui avaient amené ce partage. Cette grâce lui fut accordée par une décision du roi, du 19 septembre 1774, portant rétablissement de son ancien traitement, dont il a joui jusqu'à sa mort. Z.

Il occupait néanmoins encore à Paris un appartement voisin du manége, et il assistait quelquefois, dans une tribune particulière, aux séances de l'assemblée constituante. Ce spectacle entretenait ses chagrins, et il est probable que toutes ses habitudes nouvelles altérèrent sa santé et abrégèrent ses jours. Il mourut presque subitement, le 30 janvier 1791, âgé d'environ 56 ans. Ses ouvrages se divisent en deux genres, les vers et la prose. Entre ses essais poétiques, le discours sur les disputes est le seul qui ait obtenu un succès brillant et durable. Le poëme des *Jeux de mains* a perdu, depuis qu'il est imprimé, une grande partie de la réputation que lui avait faite la société au sein de laquelle il était né. Le surplus consiste en seize épîtres en vers, sept lettres mêlées de vers et de prose, dix-huit contes, trente et une épigrammes et quelques pièces d'espèces plus indéterminées. Nous pourrions louer, dans ces productions, cette élégance piquante et noble qu'un esprit distingué donne toujours, même à ce qu'il n'achève pas. Il est un degré d'insignifiance auquel, dans aucun genre, ni grave ni frivole, Rulhière ne pouvait jamais descendre. On assure que, dans les derniers mois de sa vie, lorsqu'il voulait dissiper ou tromper sa tristesse, il faisait encore des vers et se plaisait à rajeunir quelques vieux contes, dont la gaieté un peu libre prenait souvent sous sa plume de la finesse et de la grâce; mais le poëte ne se laisse assez voir que dans les disputes et quelquefois dans l'épître, d'ailleurs un peu longue, qu'il adressait à Chamfort, en 1775, et qui finit par ces deux vers :

Et lorsque j'ai perdu Mécène (1)
J'ai retrouvé Germanicus (2).

Il existe trois éditions de ses poésies diverses : l'une est sans date, mais de 1801 ou 1802 (Paris, Debray et Mongie), in-8° de 258 pages, outre une notice préliminaire sur l'auteur; on y a joint aux pièces de vers deux articles en prose, savoir : les *Anecdotes sur Richelieu* et le *Discours de réception à l'Académie française*. La deuxième édition est de 1808, in-8°, et comprend le poëme des *Jeux de mains*, qui paraissait alors pour la première fois. La troisième fait partie du tome second des œuvres de Rulhière, recueillies en 1819. Quant à deux comédies, *le Méfiant* et *le Fâcheux*, qui ont été comptées au nombre des productions du même écrivain, elles ne se sont retrouvées nulle part. Il en est de même de plusieurs compositions en prose qu'il avait, dit-on, commencées ou achevées : *Mémoires sur les progrès de la littérature française; Histoire de la diète de Ratisbonne; Extrait des archives de la Bastille; Récit des événements de 1789, spécialement des 5 et 6 octobre*. On prétend que les dépositaires de ce dernier ou-

(1) Choiseul.
(2) Monsieur, depuis Louis XVIII.

vrage n'ont pas osé le conserver au milieu des orages de 1792 et des deux années suivantes. Il a été dit aussi que Rulhière, possesseur d'un manuscrit de Mably contenant la seconde partie des *Observations sur l'histoire de France*, l'avait *non-seulement corrigée avec soin, mais terminée;* que certains chapitres étaient *entièrement* de lui, et qu'ils n'ont été imprimés, en 1789, que *sur une copie furtive qui lui avait été dérobée.* Il n'a pourtant point réclamé durant les dix-huit mois qu'il a survécu à cette publication, et nous ne connaissons aucun fait, même aucun indice, qui autorise à lui attribuer ces chapitres. Nous savons seulement que Mably, souvent cité dans les notes et les matériaux qui devaient servir à compléter l'histoire de Pologne, a été jusqu'à sa mort, en 1785, l'un des hommes de lettres avec qui Rulhière entretenait des relations intimes et habituelles. Voici donc les seuls ouvrages en prose auxquels nous croyons pouvoir attacher le nom de Rulhière : 1° *Anecdotes sur Richelieu.* C'est un récit de quelques-unes des aventures galantes du maréchal. 2° *Lettre au rédacteur du Mercure de France sur le Supplément à la Manière d'écrire l'histoire.* Ce prétendu supplément, publié en 1784 par Gudin (*voy.* ce nom), est une critique amère d'un ouvrage de Mably. La *Lettre* de Rulhière contient des observations délicates et judicieuses, qui tendent à montrer que Gudin n'a presque jamais raison contre Mably, qui pourtant a fort souvent tort. 3° *Discours de réception à l'Académie française, en* 1787 ; huit ou dix compliments personnels à autant d'académiciens; des remarques historiques sur l'origine de l'Académie ; des réflexions du récipiendaire sur ses propres travaux, sur leur nature et sur leur obscurité; l'éloge de l'abbé de Boismont, auquel il succédait; les éloges du cardinal de Richelieu, du roi Louis XVI et du Dauphin son père ; enfin une sorte d'adresse à l'assemblée des notables, tel est le tissu de cette composition. On y trouve de plus des observations philosophiques sur les révolutions de notre littérature depuis le milieu du 18ᵉ siècle, et c'est peut-être ce qui a donné lieu de supposer que Rulhière avait écrit des mémoires sur les progrès des lettres en France. Tel est, au surplus, dans ce discours académique, le bonheur des transitions, telles sont l'élégance du style et l'harmonie des couleurs qu'entraîné par l'intérêt des idées, par leurs charmes et même par leur enchaînement, on ne s'aperçoit presque point de leur incohérence naturelle. 4° *Réponse au président de Nicolaï, reçu à l'Académie française le 12 mars* 1789. Rulhière y a fait entrer un éloge des ouvrages de Mably et surtout des *Entretiens de Phocion.* 5° *De l'action de l'opinion sur les gouvernements*, opuscule composé en 1788 et dans lequel l'auteur considère particulièrement l'influence que l'opinion a exercée sur le gouvernement de Rome depuis l'établissement de la république jusqu'aux empereurs. 6° Le *Comte de Vergennes.* Ce morceau est précédé d'une introduction et suivi d'anecdotes pour servir de preuves justificatives. M. de Vergennes y est représenté comme la première cause de la convocation des états généraux, mais en même temps comme un ministre sage, laborieux, *passablement instruit*, ami de la paix et fort occupé de sa propre famille. 7° *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestants en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours* (1788), *tirés des différentes archives du gouvernement*, 2 vol. in-8°. Le tome premier est un exposé des causes de l'édit de 1685 et le second un tableau de ses effets. Le but de l'auteur était de prouver par les faits que la révocation de l'édit de Nantes avait été amenée par des intrigues tout à fait étrangères aux choses religieuses. Il expliquait comment madame de Maintenon, née calviniste et restée tolérante après son abjuration, avait eu besoin, pour soutenir son crédit, compromis par des imprudents, de se liguer avec Louvois et Lachaise ; comment Louvois, impatient d'arracher Louis XIV aux controverses théologiques et de le rappeler aux soins de l'administration militaire, n'avait sacrifié les protestants qu'afin qu'il ne fût plus parlé d'eux ni de leurs ennemis ; comment Lachaise lui-même n'avait adopté ces mesures violentes que pour ne pas laisser prévaloir les jansénistes qui en conseillaient de plus scrupuleuses ; comment enfin Louis XIV, naturellement équitable, ami de l'ordre autant que de la puissance, ambitieux de régner sur un peuple heureux et destiné à être félicité de tous les malheurs de ses sujets, trompé sur tous les détails qu'il lui importait de connaître ; persuadé qu'après des conversions innombrables, il ne s'agissait plus que de réprimer quelques séditieux, avait cru pacifier son royaume, lorsqu'on l'entraînait à le dépeupler et à l'appauvrir. C'est ainsi qu'au lieu d'une apologie des protestants, Rulhière fait celle de leurs adversaires, et que, sans montrer aucun zèle pour les victimes, il met leurs droits en évidence par la nature même des excuses qu'il allègue pour leurs oppresseurs. 8° *Histoire ou anecdotes sur la révolution de Russie en l'année* 1762. Cette relation ingénieuse et piquante a été imprimée pour la première fois en 1797, Paris, Desenne, in-8° de 186 pages, y compris les deux lettres à la comtesse d'Egmont et le discours en vers sur les disputes. Il en a paru une deuxième édition en la même année ; une troisième, en 1807, à la suite de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne;* une quatrième, en 1819, avec le même ouvrage, etc. Une page entière du manuscrit de la première épître à madame d'Egmont avait été omise dans les éditions de 1797 et a été rétablie dans l'errata de celle de 1807. 9° *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*, Paris, Desenne, 1807, 4 vol. in-8° et in-12 ; ibid., 1819,

4 vol. in-8°. Rulhière n'avait achevé, revu, corrigé que les onze premiers livres de cet ouvrage; mais il laissait aussi des parties considérables du 12° et du 13°, qui conduisent l'histoire des troubles de la Pologne jusqu'à la fin de 1770. On n'a pu donner, en 1807 et en 1819, que de simples précis des livres 14 et 15, qui devaient aboutir au démembrement consommé en 1772 et 1773. Quelques personnes prétendirent, en 1808, que l'ex-capucin Maubert de Gouvest, mort en 1767 (*voy.* MAUBERT), était le véritable auteur de cette histoire; et ce qui est plus étrange, le gouvernement ordonna un examen sérieux d'une telle réclamation. Ginguené fit, au nom d'une commission de l'Institut, un rapport où, d'après l'état des manuscrits, les dates des faits, la comparaison des styles, il était démontré que l'ouvrage ne pouvait appartenir qu'à Rulhière. Une autre discussion fut provoquée, en 1809 et 1810, par le projet non moins bizarre de prix décennaux à décerner aux meilleurs livres. Un jury, dont Suard fut le rapporteur, proposa d'adjuger le prix d'histoire au tableau des troubles de la Pologne; mais, afin d'exciter et de prolonger des querelles littéraires, un décret impérial chargea les différentes classes de l'Institut de revoir et de modifier le travail du jury; Delisle de Sales, Rayneval, surtout Lévesque et Dupont de Nemours, qui avaient été jadis attachés, l'un à la czarine, l'autre au roi de Pologne Stanislas Auguste Poniatowski, censurèrent amèrement un ouvrage où ces deux personnages sont jugés avec rigueur. Les discours de ces quatre académiciens et les réponses qu'y fit le rédacteur de cet article remplissent 139 pages du volume in-4° publié, en 1810, sous le titre de *Rapports et discussions de l'Institut sur les ouvrages admis au concours pour les prix décennaux*. On sait qu'aucun de ces prix ne fut en effet décerné. — Toutes les productions de Rulhière que nous avons indiquées sous les n° 1-6 sont réunies à ses poésies dans les deux volumes de ses *Œuvres diverses*, publiés, en 1819, par Auguis, qui a donné en même temps, sous le titre d'*Œuvres posthumes*, la dernière édition de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne* et des *Anecdotes sur la révolution de Russie*; on a ainsi, en 6 volumes in-8°, tout ce qui reste ou tout ce qui est connu des écrits de Rulhière. On prendrait une idée trop peu favorable du caractère moral de cet homme de lettres, si l'on s'en rapportait à ce qu'en ont dit ceux qui ont critiqué son ouvrage au sein de l'Institut. Auparavant même, quelqu'un avait écrit « qu'il cachait un « esprit très-délié sous un extérieur épais, très-« malicieux avec le ton de l'aménité, très-intri-« gant sous le masque de l'insouciance et du dés-« intéressement...; qu'il était souple et réservé, « adroit avec mesure, faux avec épanchement, « fourbe avec délices, haineux et jaloux, etc. ». Si ce portrait a été tracé par Chamfort, autrefois son ami, c'est un exemple de plus des égarements auxquels les rivalités littéraires et les dissentiments politiques peuvent entraîner les esprits les plus éclairés. Rulhière n'a point manqué d'ennemis; il a dû en trouver surtout parmi ceux de ses contemporains qui, à l'exemple de Voltaire, avaient embrassé contre les confédérés polonais et contre le cabinet de Versailles le parti de l'impératrice de Russie. Aucun d'eux pourtant, ni avant, ni après la mort de Rulhière, n'a pu citer un seul fait grave en preuve de la perversité qu'ils lui imputaient. Il se permettait, comme eux et contre eux, ces mots piquants, ces traits satiriques par lesquels on brillait dans les sociétés de ce temps. Voilà, selon toute apparence, à quoi se réduirait toute l'histoire de ses noirceurs, sans le soin qu'ont pris d'en généraliser le tableau les émules de son talent et de sa malignité. M. le Fèvre Deumier a donné, dans ses *Célébrités d'autrefois*, Paris, 1853, in-18, une intéressante étude sur Rulhière, p. 179-234. D—N—U.

RULMAN (ANNE), fils d'un Hessois qui avait été principal du collége de Montpellier, naquit à Nîmes en 1583, fit ses études pour le barreau, prit le bonnet de docteur, et après s'être longtemps distingué comme avocat par son éloquence et son habileté, fut pourvu d'un office d'assesseur criminel en la prévôté générale de Languedoc. Protestant, il prit une part active à la direction des affaires de son parti dans sa province. Il a laissé une relation des troubles religieux de cette époque sous le titre d'*Histoire secrète des affaires du temps, depuis le siége de Montpellier* (1622) *jusqu'à la paix dernière* (1626), *avec la suite jusqu'à l'année présente* (1627). Il paraît qu'il contribua beaucoup à la soumission de la ville de Nîmes et qu'il reçut de Louis XIII d'honorables témoignages de satisfaction et de confiance. On voit dans un *Manifeste* aux habitants de cette ville, placé à la tête d'un ouvrage resté inédit, mais qui devait être publié, et dont le roi avait daigné accepter la dédicace, qu'il conseillait à ses concitoyens de chercher dans l'étude des antiquités dont ils étaient entourés une distraction aux agitations politiques auxquelles ils s'étaient trop longtemps livrés. L'ouvrage dont il s'agit a été indûment attribué par le P. Lelong à Fléchier, parce qu'il était dans la bibliothèque de ce prélat; il a passé, depuis 1747, à celle de Paris; il se compose d'un volume in-folio, en trois parties, de dessins de la main de l'auteur, et de trois volumes in-4°, aussi autographes, de dissertations, d'explications et de discours, intitulés *Récits des anciens monuments qui paraissent encore dans les départements de la première et seconde Gaule narbonnaise, et la représentation des plans et perspectives des édifices sacrés et profanes, ensemble des palais, statues, figures et trophées, triomphes, thermes, bains, sacrifices, sépultures, médailles, gravures, épitaphes, inscriptions et autres pièces de marque que les Romains y ont laissés pour la perpétuité de la mémoire, et notamment dans Nîmes*,

où, de même qu'ailleurs, l'injure du temps et la négligence des hommes les avaient ensevelis; avec le narré des étranges révolutions du Languedoc, depuis les Volces, les Romains, les Vandales, les Visigoths, les Sarrasins, Eudon, duc de Guyenne, Charles Martel, Charlemagne, les comtes de Toulouse, et nos rois qui ont réuni cette belle province à leur domaine; terminé par un vocabulaire de la langue du pays, 1626. Ce titre raisonné fait assez connaître l'objet de cette production; elle est divisée en cent vingt-sept récits et renferme la représentation et la description d'un grand nombre de monuments, dont quelques-uns n'ont pas encore été publiés, et les changements successifs subis par les principaux lieux. Malgré ses nombreuses subdivisions, cet ouvrage n'est pas exempt d'incohérence et de confusion. L'auteur y cite rarement ses autorités; il y montre trop souvent une érudition dépourvue de critique; il s'y abandonne aux étymologies les plus bizarres et aux conjectures les plus hasardées; enfin, l'esprit de système y domine, du moins en ce qui concerne les plus grands et les plus beaux édifices antiques de Nîmes; il ne veut y voir que des monuments consacrés, par la reconnaissance de l'empereur Adrien, à la mémoire de l'impératrice Plotine; opinion qui n'avait pas besoin des découvertes postérieures pour être insoutenable. Le travail de Rulman mérite donc, en grande partie, les reproches que lui fait Ménard, juge très-compétent en ces matières; il offre cependant une mine de laquelle un archéologue judicieux pourrait encore extraire quelques richesses, et qui du moins conserve le souvenir de beaucoup de fragments précieux, aujourd'hui dispersés ou anéantis. Le savoir de l'auteur l'avait mis en relation avec les plus grands personnages de la cour, qui, ayant suivi le roi en Languedoc, se montraient curieux de se faire expliquer les antiquités qu'ils rencontraient à chaque pas. La collection des lettres écrites par Rulman à ces seigneurs et au roi lui-même sur des sujets d'archéologie était conservée au château d'Aubaïs; on ignore ce qu'elle est devenue. Les lumières de leur auteur furent aussi fort utiles à Th. Dempster, ainsi que celui-ci le reconnaît lui-même, pour son commentaire sur les *Antiquités romaines* de Rosini. Le seul ouvrage de Rulman qui ait été imprimé est un *Recueil de harangues et de plaidoyers*, 1612, in-8°, Paris, Huby, 1614, in-8°. Il mourut à Nîmes vers la fin de 1639. V. S. L.

RUMBOLDT (sir George), diplomate anglais. Il était consul d'Angleterre à Hambourg lorsque, sur un ordre du ministre de la police de Napoléon au maréchal Bernadotte, commandant l'armée française du Hanovre, il fut arrêté par surprise, conduit à Paris et enfermé au Temple. Nous croyons utile de donner ici un curieux document historique dont nous garantissons l'authenticité. Non-seulement il fait connaître le système politique de Bonaparte, mais encore, émané et signé de Fouché, il prouve que le ministre ne fut point étranger à cette violation du droit des gens, comme on a voulu l'insinuer dans les *Mémoires* publiés sous son nom, en lui faisant dire : « Je ne pouvais rien faire contre « les résolutions brusques et inopinées; et il ne « me restait alors aucun moyen d'éluder ou de « conjurer les actes ténébreux qui, foulant aux « pieds les formes de la justice, étaient exercés « par un ordre direct émané du cabinet et commis « à des subalternes hors de mes attributions spé- « ciales. » Voici cette lettre, datée du 10 octobre 1804 : « Monsieur le maréchal, l'agent anglais « Rumboldt, à Hambourg, suit les mêmes erre- « ments d'espionnage et de machination qui ont « déjà excité l'indignation de l'Europe contre les « Drake et les Spenser-Smith (1), et il est évi- « dent, par la circulaire de lord Hawkesbury, à « la suite des complots découverts de ces deux « misérables, que le gouvernement britannique « a osé avouer et réduire en système cette tac- « tique de complots, de la part de ses ministres « accrédités auprès des puissances alliées ou neu- « tres. En conséquence de ces principes nou- « veaux et subversifs, S. M. l'empereur a fait « déclarer ne plus reconnaître aucun carac- « tère diplomatique dans les agens anglais qui « ont été mis, par leur propre gouvernement, « hors du droit des gens et de la loi commune « des nations civilisées. Il entend donc que « M. Rumboldt soit considéré comme le serait « tout autre individu anglais qui se livrerait à « des menées criminelles, et soit saisi, s'il est « en votre pouvoir de le faire, et que l'on prenne « tous les moyens d'avoir ses papiers. Je vous « invite, monsieur le maréchal, à prendre toutes « les mesures nécessaires pour arriver à ce but. » Comme on le voit, l'ordre était formel; en conséquence, le général Frère (*voy.* ce nom) fut chargé par Bernadotte de remplir cette mission, à la tête d'un détachement de 250 hommes de troupes françaises. Il traversa l'Elbe, débarqua près d'Altrona, et, sans tenir compte de la neutralité du territoire de la ville libre de Hambourg, il marcha vers Grindel, où se trouvait la maison de campagne du ministre britannique. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, après avoir fait cerner sa demeure, le général Frère y pénétra et s'empara de sa personne. Amené aussitôt à Paris, Rumboldt fut étroitement détenu au Temple, pendant que ses papiers, saisis et envoyés au ministre de la police impériale, étaient l'objet d'un examen très-sévère. A la nouvelle de cette violence, le sénat de Hambourg s'assembla pour protester contre la violation de la neutralité de son territoire, et en même temps tous les

(1) Sir Francis Drake était ministre anglais à Munich, et Spencer Smith à Stuttgard, lorsque Bonaparte voulut les faire enlever l'un et l'autre sous prétexte qu'ils étaient mêlés à la conspiration de Georges et de Pichegru; prévenus à temps, ils se virent obligés de fuir des capitales où ils étaient accrédités.

ministres étrangers résidant dans cette ville en informèrent leurs cours. Le roi d'Angleterre, par une note du 5 novembre, dénonça aux cabinets européens ce nouvel attentat comme une agression sans exemple, « et d'autant plus insultante, « disait-il, qu'elle a été publiquement ordonnée, « qu'elle menace toutes les cours, détruit les « droits sacrés de tout territoire neutre et anéan« tit les priviléges des ministres diplomatiques ». Le gouvernement anglais, dans une protestation officielle, invita spécialement la Prusse, en sa qualité de garant de la constitution germanique, à poursuivre la réparation de cet enlèvement. Aussitôt le roi Frédéric-Guillaume écrivit de sa main une lettre à Napoléon pour lui demander la délivrance de sir George Rumboldt, et le cabinet de Berlin expédia un courrier à M. de Knobelsdorff, qui se rendait à Paris pour assister au couronnement du nouvel empereur. Ordre lui fut donné de suspendre sa marche s'il n'avait point encore pénétré en France, et, s'il y était déjà, de ne pas se présenter à la cour impériale jusqu'à la mise en liberté du ministre anglais. Cette mise en liberté s'effectua quelques jours après, sur la promesse de sir George Rumboldt de ne jamais retourner à Hambourg et de se tenir à cinquante lieues de distance du territoire français. Ce fut donc à l'intervention de la Prusse, très-caressée alors par Napoléon, que sir George dut sa délivrance, et voici en quels termes le *Moniteur* l'annonça (11 novembre 1804) : « M. Rumboldt, « agent anglais à Hambourg, arrêté à une portée « de canon des avant-postes de l'armée française « du Hanovre, et conduit à Paris, a été, par la « protection du roi de Prusse, relâché et envoyé « en Angleterre par Cherbourg. Si le procès de « ce digne confrère de Drake, de Spencer-Smith « et de Taylord avait été terminé, il eût offert « des pièces tout aussi curieuses que celles de « ses émules. » Cependant, dans les *Mémoires* que nous avons cités, on attribue particulièrement à Fouché et à Talleyrand la gloire d'avoir sauvé sir G. Rumboldt du danger qui le menaçait. « M. de Talleyrand et moi, fait-on dire à « Fouché, nous tremblions que le sort du duc « d'Enghien ne fût réservé à sir George ; nous « mîmes tout en œuvre pour le soustraire à une « condamnation prévôtale. Ses papiers m'étant « tombés dans les mains, j'eus soin de pallier « tout ce qui aurait pu le charger d'une manière « grave. L'intervention de la Prusse, que nous « excitâmes secrètement, acheva ce que nous « avions si bien commencé. Le ministre Rum« boldt fut mis en liberté. » Quelque peu de confiance qu'on doive accorder aux assertions des prétendus *Mémoires* de Fouché, il faut reconnaître qu'il y a ici quelque chose d'au moins vraisemblable ; mais on ne peut admettre l'opinion de l'auteur anglais Lewis Goldsmith, dans son *Histoire secrète du cabinet de Bonaparte*, qui prétend que la Prusse ne se mêla pas de cette affaire. Toutefois, cette arrestation brusque et violente du représentant accrédité d'une puissance indépendante près d'un Etat neutre fit le plus grand tort à Napoléon auprès des cabinets qui conservaient encore leur libre arbitre, surtout au moment où le premier consul prenait la couronne impériale. Pour en atténuer le mauvais effet, Talleyrand adressa aux résidents français près des cours étrangères une circulaire antidatée, et qu'il supposa avoir été signée à Aix-la-Chapelle ; l'enlèvement du ministre britannique y était justifié par des motifs imaginaires. Conduit à Boulogne, puis à Cherbourg, sir George Rumboldt s'y embarqua pour Portsmouth, où il arriva le 18 novembre. Depuis cette époque, on n'entendit plus parler de lui... On ignore l'époque de sa mort, et l'on a même dit qu'il avait disparu sans qu'on ait pu en découvrir de traces. Ce ne fut pas sans étonnement que, quatre ans plus tard, on lut dans le *Moniteur* qu'il venait de mourir à Memel. Sa veuve, après les cinq ans fixés par la loi anglaise, épousa l'amiral Sydney Smith. C—H—N.

RUMFORD (BENJAMIN THOMSON, plus connu sous le nom de comte DE), physicien et philanthrope non moins célèbre, naquit en 1753, dans un petit canton dépendant de l'Etat de New-Hampshire, autrefois nommé Rumford, et maintenant Concord. Sa famille, d'origine anglaise, s'était établie anciennement en Amérique, où elle subsistait du produit de quelques acres de terre. Il eut le malheur de perdre l'auteur de ses jours dans le moment où les soins paternels lui étaient le plus nécessaires ; et sa mère s'étant remariée, il se vit bientôt forcé de quitter le lieu de sa naissance et de songer à se créer des ressources pour l'avenir. Désirant embrasser le commerce, il prit des leçons de mathématiques d'un ecclésiastique instruit : son maître lui parlait en même temps d'astronomie et lui donnait par là, sans le vouloir, le goût de cette science. Un jour, le jeune Thomson lui présenta la carte d'une éclipse qu'il venait de dresser d'après une méthode qu'il avait imaginée ; elle se trouva d'une justesse singulière, et ce succès le fit renoncer au commerce pour se livrer aux sciences. La carrière dans laquelle il entrait était alors peu lucrative en Amérique ; mais heureusement il fit un mariage très-avantageux. Il devint, à dix-neuf ans, l'époux d'une riche veuve et l'un des personnages considérables de la colonie. Attaché au gouvernement anglais par les marques de confiance et les faveurs qu'il en avait reçues, il en embrassa la cause avec chaleur dans la guerre que termina la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis (*voy.* WASHINGTON). Thomson suivit, en 1775, les troupes royales obligées de se replier sur Boston, laissant à Concord sa femme enceinte, et qu'il ne devait plus revoir (1). Les

(1) Elle accoucha d'une fille, que Rumford ne revit qu'au bout de vingt ans à Munich.

Anglais ayant évacué Boston (24 mars 1776), il fut chargé de porter cette fatale nouvelle à Londres. La bonne mine du jeune officier, l'étendue et la netteté des renseignements qu'il donna sur la situation des colonies anglaises prévinrent en sa faveur lord Sackville, qui l'attacha d'abord à ses bureaux; puis lui fit obtenir, en 1780, la place importante de sous-secrétaire d'État. Le séjour de Thomson à Londres ne fut pas perdu pour les sciences, qu'il n'avait pas cessé de cultiver avec ardeur; et, en 1778, il avait été reçu membre de la société royale, à laquelle il avait communiqué des *expériences* sur la force de la poudre à canon. Ayant reconnu l'incapacité des ministres anglais, et ne voulant point partager leur disgrâce, il revint, en 1782, en Amérique, avec le grade de chef d'escadron. Il parvint à réorganiser la cavalerie, confinée alors à Charlestown, et trouva, dans le cours de la campagne, assez d'occasions de se distinguer pour mériter d'être chargé de concourir à la défense de la Jamaïque, menacée par les flottes de France et d'Espagne. La défaite du comte de Grasse (*voy.* ce nom) fit cesser le danger; et la paix vint bientôt rendre Thomson à la vie civile. Nommé colonel depuis peu, il forma le projet d'aller offrir ses services à l'empereur dans la guerre contre les Turcs. Malgré les pressantes invitations de ses compatriotes de se fixer aux États-Unis (1), il s'embarqua pour la France, qu'il traversa rapidement. Il eut l'occasion de voir, à Strasbourg, le prince Maximilien, qui, charmé de ses talents et sachant qu'il devait passer par Munich, lui donna des lettres de recommandation pour son oncle, l'électeur régnant. Charles-Théodore, dès la première entrevue, goûta Thomson et lui offrit un emploi que celui-ci aurait accepté sur-le-champ, s'il n'avait pas eu besoin de la permission de son souverain : elle lui fut accordée avec des marques flatteuses de satisfaction. Thomson reçut en même temps du roi d'Angleterre le titre de chevalier et la pension de la moitié du traitement de son grade. De retour à Munich, il mérita de plus en plus la confiance de l'électeur, qui l'éleva par degrés au rang de conseiller d'État et de lieutenant général de ses armées et finit par lui remettre l'administration de la guerre et la direction de la police. L'influence qu'exerçait Thomson sur toutes les parties du gouvernement eut bientôt d'heureux effets pour la Bavière. Il s'occupa d'abord de la réorganisation de l'armée et sut attacher le soldat à son état en améliorant son sort : il fit d'utiles changements à l'uniforme ainsi qu'à l'armure des troupes, simplifia l'exercice et les manœuvres, facilita l'avancement aux grades supérieurs et créa dans les corps des écoles où les enfants des soldats recevaient l'instruction nécessaire. Il perfectionna beaucoup le système d'artillerie et établit une maison d'industrie où se fabriquaient, avec ordre et économie, les draps et les autres objets dont la troupe a besoin. La mendicité désolait la Bavière plus qu'aucun autre État de l'Europe; il parvint à l'abolir, en fournissant aux pauvres, avec des moyens d'existence, un travail que leur zèle et leur activité pouvaient rendre lucratif. Faisant tourner à l'avantage des malheureux les connaissances qu'il avait acquises dans les sciences, il rechercha les moyens de leur fournir, avec le moins de frais possible, une nourriture saine, agréable et abondante; et, après avoir reconnu parmi les substances alimentaires celles qui sont le plus nutritives, il s'occupa de leur préparation et fit une foule d'expériences aussi neuves qu'intéressantes pour obtenir une plus grande chaleur en épargnant le combustible. C'est donc à Rumford que l'on doit le premier établissement des soupes économiques, ainsi que celui des foyers qui portent son nom. La sagesse de son administration accroissait sa faveur près de l'électeur de Bavière. Ce prince, en le créant comte, lui donna le nom du petit canton dans lequel il était né, le seul sous lequel il soit maintenant connu. En 1796, il eut la mission difficile de maintenir la neutralité de la Bavière, au milieu de l'Europe en armes. Pour dernière récompense de ses services, il obtint, en 1798, l'ambassade de Londres; mais d'anciens usages, dont le ministère anglais ne voulut pas s'écarter, le privèrent de l'avantage de remplir le poste qu'il avait le plus désiré. Pendant qu'il était en Angleterre avec l'espoir de s'y fixer, il contribua beaucoup à fonder l'institution royale de Londres, établissement dont le but est de hâter les progrès des sciences et l'application de leurs découvertes à l'utilité publique. Il fit aussi les fonds de deux prix, l'un en Angleterre et l'autre en Amérique, pour encourager de nouvelles recherches sur la chaleur, objet dont il ne cessait pas de s'occuper, avec la certitude de laisser beaucoup à faire à ses successeurs. Rumford, en apprenant la mort du prince son bienfaiteur (*voy.* CHARLES-THÉODORE), prévit que ses services en Bavière ne pouvaient plus être les mêmes. Il ne revint à Munich que pour régler ses affaires et rendre compte de son administration. Toutefois, dans le peu de temps qu'il y séjourna, il concourut au rétablissement de l'académie bavaroise sur un plan qui réunit l'utilité à la magnificence. Ce fut alors qu'après un voyage en Suisse et à Genève, il choisit la France pour s'y fixer; et, en 1804, il vint habiter une maison à Auteuil et épousa la veuve de l'illustre Lavoisier. « Rien, « dit son éloquent panégyriste, n'y aurait man- « qué à la douceur de son existence, si l'aménité « de son commerce avait égalé son ardeur pour « l'utilité publique. Regardant l'ordre en quelque « sorte comme la divinité régulatrice de ce bas « monde, il en était lui-même le modèle sur

(1) La société de Philadelphie lui écrivit, en 1793, une lettre, dans laquelle elle se félicitait de le compter au nombre de ses membres indigènes.

« tous les points et sous tous les rapports imaginables. Ses besoins, ses plaisirs, ses travaux, « étaient calculés comme ses expériences. » Il mourut presque subitement, dans sa maison d'Auteuil, le 21 août 1814, âgé de 61 ans. Le 9 janvier suivant, son éloge fut prononcé par Cuvier à l'Académie des sciences, dont il était associé, ainsi que des principales académies de l'Europe. Rumford a fait beaucoup de bien aux hommes ; mais ce fut sans les aimer et sans les estimer. Dirigé dans ses opérations plutôt par les calculs d'un administrateur que par les mouvements d'un philanthrope, il avouait cependant qu'il n'avait pu se défendre d'une véritable émotion en voyant la reconnaissance des pauvres de Munich qui lui devaient leur bien-être. Au surplus, il jugeait les hommes comme un planteur juge ses esclaves : il les croyait faits pour être conduits par une volonté absolue, et il regardait le gouvernement de la Chine comme le plus voisin de la perfection, parce que le peuple y est livré à l'autorité des seuls hommes instruits. On doit à Rumford deux instruments ingénieux : un calorimètre, qui fait connaître la quantité de chaleur produite par la combustion, et un thermoscope, qui sert à distinguer les plus légères différences dans la température des corps ou dans la transmission du calorique. Ses recherches sur la lumière ont aussi produit dans la construction des lampes d'importants perfectionnements (1). Ses expériences, ses travaux et ses découvertes, d'abord publiés en anglais, soit séparément, soit dans les *Transactions philosophiques*, ont été, pour la plupart, traduits en français par M. Pictet, dans la Bibliothèque britannique ; et les principaux ont été réunis sous le titre d'*Essais politiques, économiques et philosophiques*, Genève, Manget, 1798, 2 vol. in-8°, fig. Ce recueil contient neuf mémoires ou essais, sur le soulagement et la nourriture des pauvres, sur la chaleur, sur la lumière, sur la construction des cheminées publiques et particulières, etc. La principale amélioration de Rumford dans la construction des cheminées consiste à en rétrécir la gorge jusqu'à n'avoir que quatre pouces : il a observé que tout ce qui excède cette dimension ne fait que donner passage à une quantité de chaleur qui se dissipe en pure perte. De ses autres principes sur l'économie du calorique, l'un des plus féconds est la distinction des corps en bons et mauvais conducteurs de la chaleur. Ces derniers sont les plus avantageux pour la retenir ; et l'on y compte en première ligne le bois, le charbon pilé, et surtout l'air confiné. Quoique la plupart des inventions de l'auteur soient devenues d'un usage familier, et que plusieurs aient été perfectionnées depuis, la lecture de cet excellent ouvrage est aussi intéressante qu'instructive. On y ajoute le *Dixième Essai*, publié en 1799, et les cinq suivants en 1806, traduits, comme les précédents, par le marquis de Courtivron. Ils renferment de nouvelles expériences sur les mêmes sujets, notamment sur l'emploi de la vapeur de l'eau bouillante comme véhicule de chaleur. Nous citerons encore du comte de Rumford : 1° *Mémoires sur la chaleur*, Paris, F. Didot, 1804, in-8° de 166 pages, précédés d'une notice historique de diverses expériences faites par l'auteur sur cet objet dès 1778. Des trois mémoires que contient ce recueil, deux avaient déjà paru dans la Bibliothèque britannique, traduits par M. Pictet ; et l'autre, composé en français, avait été lu par l'auteur à l'Institut, le 25 juin 1804. 2° *Recherches sur les bois et le charbon*, Paris, 1812, in-4° de 60 pages (lues à l'Institut le 20 décembre 1811) ; 3° *Recherches sur la chaleur développée dans la combustion et dans la condensation des vapeurs*, ibid., 1812, in-8° de 104 pages (lues les 24 février et 30 novembre 1812). Ses autres ouvrages se trouvent dans la collection des mémoires de l'Institut et des autres sociétés savantes. Une des promenades de Munich est ornée d'un monument à la mémoire de Rumford. Son portrait a été gravé plusieurs fois dans différents formats. W—s.

RUMFORD (la comtesse DE) fut, par son esprit et sa position, l'une des femmes les plus remarquables de notre époque. Elle était fille de M. Paulze, d'abord receveur général, ensuite fermier général des finances, homme très-éclairé dans la science et très-habile dans la pratique de son état. Il avait épousé une nièce du fameux contrôleur général l'abbé Terray. Celui-ci faisait grand cas des lumières et de l'expérience de son neveu, qui donnait souvent à son oncle, sur l'administration des finances, d'excellents conseils fort bien compris ; car l'abbé Terray était homme de beaucoup d'esprit et assez mal servi, comme il devait arriver à un ministre qui ne voulait se brouiller avec personne à la cour, et ne recevait pas du pays de quoi suffire en même temps aux besoins de l'Etat et aux fantaisies de tout le monde. Une longue correspondance entre l'abbé Terray et M. Paulze a été conservée, en grande partie du moins, dans la famille du fermier général, et contient sur les mesures financières de ce temps des renseignements fort curieux. La maison de M. Paulze était l'un des foyers des utiles études, des salutaires réformes. Là se réunissaient Turgot, Malesherbes, Trudaine, Condorcet, Dupont de Nemours ; là des conversations à la fois sérieuses et faciles, sans préméditation savante, sans autre but que la vérité ; les questions étaient posées, les faits rap-

(1) Les lampes astrales, appelées *à la Rumford*, n'offrent qu'un perfectionnement aux lampes à double courant d'air, inventée par Ami Argand, en 1783, et successivement améliorées par Lange, Carcel, Bordier-Marcet, etc. Rumford, qui ne pensa jamais à faire de ses inventions une spéculation mercantile, voulut soutenir de son crédit les lampistes qui avaient exécuté sa lampe astrale, mais ils furent condamnés comme contrefacteurs. On trouve de curieux détails sur cet objet dans le *Mémoire*, de l'avocat Thilorier, *pour Bordier et Pallebot*, *contre Parquet*, etc., Paris, Hocquet, 1812, in-4°, fig.

portés, les idées débattues. M. Paulze n'y fournissait pas seulement le tribut de ses lumières personnelles; il avait institué à la ferme générale un bureau chargé de recueillir sur l'impôt et le commerce de la France, sur le mouvement des ports, sur tout ce qui intéresse la richesse nationale, tous les renseignements statistiques. Il entretenait dans le même dessein, avec un grand nombre de négociants et de banquiers étrangers, une correspondance assidue. Ces documents étaient libéralement communiqués aux hommes éclairés qui fréquentaient sa maison. L'abbé Raynal, entre autres, ami particulier de M. Paulze, y puisa la plupart des faits et des détails qu'il a consignés dans son *Histoire philosophique des deux Indes*, et qui en sont la seule partie encore importante aujourd'hui. Cette société, ces conversations n'avaient rien qui pût entrer dans l'éducation de mademoiselle Paulze ni influer directement sur elle; mais, à vivre et à se développer dans une telle atmosphère, elle apprit deux choses, le plus salutaire enseignement que l'enfance puisse recevoir et léguer à tous, l'estime des études sérieuses et le respect du mérite personnel. Elle avait à peine treize ans quand l'abbé Terray voulut la marier à la cour. Son père, peu touché de cette fantaisie, préféra un de ses collègues dans la ferme générale, M. Lavoisier, et l'abbé Terray n'en prit point d'humeur. Le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel du contrôleur général le 16 décembre 1771. En passant de la maison de son père dans celle de son mari, madame de Lavoisier changea d'horizon sans changer d'habitudes. Au mouvement des sciences économiques succéda celui des sciences physiques, et la société des savants à celle des administrateurs. Soit affection pour son mari, soit disposition naturelle, madame Lavoisier s'associa à ses travaux comme un compagnon ou un disciple. Ceux-là même qui ne l'ont connue que bien loin de la jeunesse ont pu démêler que, sous une apparence un peu frivole, et presque uniquement préoccupée de sa vie de société, c'était une personne capable d'être fortement saisie par un sentiment, par une idée, et de s'y adonner avec passion. Elle vivait dans le laboratoire de Lavoisier, l'aidait dans ses expériences, écrivait ses observations sous sa dictée, traduisait, dessinait pour lui. Elle apprit à graver pour qu'il fût sûr d'un ouvrier exact jusqu'au scrupule, et les planches du *Traité de chimie* furent bien réellement l'œuvre de ses mains. Elle publia, parce qu'il le désirait, la traduction d'un ouvrage du chimiste anglais Kirvan sur le *phlogistique* et sur la *constitution des acides* et la proportion des substances qui composent les sels neutres (Paris, 1787, in-8°). Elle avait acquis, de la science qu'ainsi ils cultivaient ensemble, une intelligence si complète que, lorsqu'en 1805, onze ans après la mort de Lavoisier, elle voulut réunir et publier ses mémoires scientifiques, elle put se charger seule de ce travail, et l'accomplit en effet en y joignant une préface parfaitement simple, où ne se laisse entrevoir aucune ombre de prétention. Un intérieur ainsi animé par une affection réciproque et des occupations favorites, une grande fortune, beaucoup de considération, une bonne maison à l'Arsenal, recherchée par les hommes les plus distingués, tous les plaisirs de l'esprit, de la richesse, de la jeunesse, c'était là, à coup sûr, une existence brillante et douce. Cette existence fut frappée, foudroyée par la révolution, comme toutes celles qui l'entouraient (*voy.* LAVOISIER). En 1794, madame Lavoisier vit monter le même jour sur l'échafaud son père et son mari et n'échappa elle-même, après un emprisonnement assez court, qu'en se plongeant, avec une patience persévérante, dans la plus complète et silencieuse obscurité. Dès le début de la révolution, Lavoisier, quelque favorables que fussent ses idées à la réforme de l'Etat, avait considéré l'avenir avec effroi. C'était un homme d'un esprit juste et calme, d'un caractère doux et modeste, qui poursuivait avec désintéressement, au sein d'une vie heureuse, de nobles et utiles travaux, et que les orages politiques dérangeaient beaucoup trop pour qu'il y plaçât ses espérances. En juin 1792, le roi lui fit offrir le ministère des contributions publiques. Lavoisier le refusa par cette lettre pleine d'élévation, de simplicité et de droiture : « Sire, ce n'est ni par « une crainte pusillanime bien éloignée de mon « caractère, ni par indifférence pour la chose « publique, ni, je l'avouerai même, par le senti- « ment de l'insuffisance de mes forces que je « suis contraint de me refuser à la marque de « confiance dont Votre Majesté veut bien m'ho- « norer en me faisant offrir le ministère des con- « tributions publiques. Témoin, pendant que j'ai « été attaché à la trésorerie nationale, des senti- « ments patriotiques de Votre Majesté, de ses « tendres sollicitudes pour le bonheur du peu- « ple, de son inflexible sévérité de principes, de « son inaltérable probité, je sens plus vivement « que je ne puis l'exprimer ce à quoi je renonce « en perdant l'occasion de devenir l'organe de « ses sentiments auprès de la nation. Mais, Sire, « il est du devoir d'un honnête homme et d'un « citoyen de n'accepter une place importante « qu'autant qu'il a l'espérance d'en remplir les « obligations dans toute leur étendue. Je ne suis « ni jacobin ni feuillant, je ne suis d'aucune « société, d'aucun club. Accoutumé à peser tout « au poids de ma conscience et de ma raison, « jamais je n'aurais pu consentir à aliéner mes « opinions à aucun parti. J'ai juré, dans la sin- « cérité de mon cœur, fidélité à la constitution « que vous avez acceptée, aux pouvoirs consti- « tués par le peuple, à vous, Sire, qui êtes le « roi constitutionnel des Français, à vous dont « les vertus et les malheurs ne sont pas assez

« sentis. Convaincu comme je le suis que le « corps législatif est sorti des limites que la con- « stitution lui avait tracées, que pourrait un « ministre constitutionnel? Incapable de compo- « ser avec ses principes et avec sa conscience, « il réclamerait en vain l'autorité de la loi à « laquelle tous les Français se sont liés par le « serment le plus imposant. La résistance qu'il « pourrait conseiller, par les moyens que la con- « stitution a donnés à Votre Majesté, serait pré- « sentée comme un crime; il périrait victime de « ses devoirs, et l'inflexibilité même de son ca- « ractère deviendrait la source de nouveaux mal- « heurs. Sire, permettez que je continue de con- « sacrer mes veilles et mon existence au service « de l'Etat dans des postes moins élevés, mais où « je pourrai rendre des services peut-être plus « utiles et probablement plus durables. Dévoué « à l'instruction publique, je chercherai à éclai- « rer le peuple sur ses devoirs; soldat citoyen, « je porterai les armes pour la défense de la « patrie, pour celle de la loi, pour la sûreté du « représentant inamovible du peuple français. Je « suis, avec un profond respect, de Votre Ma- « jesté, Sire, le très-humble, etc. » L'illustre savant prétendait trop quand il demandait la permission d'employer sa vie « à éclairer le peuple »; on l'envoya à la mort au nom du peuple ignorant et opprimé. Il légua à sa veuve toute sa fortune, et elle en dut en partie la conservation au dévouement habile d'un serviteur fidèle, à qui elle témoigna à son tour, jusqu'à son dernier moment, la plus fidèle reconnaissance. En 1797, lorsqu'une proscription, à la fois cruelle et honteuse d'elle-même, frappa quelques-uns de ses amis, entre autres l'un des plus intimes, M. de Marbois, une lettre de crédit de madame Lavoisier, sur son banquier à Londres, alla les chercher dans les déserts de Sinnamari. Quand les proscriptions cessèrent, quand l'ordre et la justice revinrent apaiser et ranimer en même temps la société, madame Lavoisier reprit sa place dans le monde, entourée de toute une génération de savants illustres, les amis, les disciples, les successeurs de Lavoisier : Lagrange, Laplace, Berthollet, Cuvier, Prony, Humboldt, Arago, charmés, en honorant sa veuve, de trouver dans sa maison, en retour de l'éclat qu'ils y répandaient, les agréments d'une hospitalité élégante. M. de Rumford arriva parmi eux; il était alors au service du roi de Bavière et jouissait dans le public d'une grande popularité scientifique. Son esprit était élevé, sa conversation pleine d'intérêt, ses manières empreintes de bonté. Il plut à madame Lavoisier; il s'accordait avec ses habitudes, ses goûts, on pourrait presque dire avec ses souvenirs; elle espéra recommencer en quelque sorte son bonheur. Elle l'épousa le 22 octobre 1805, heureuse d'offrir à un homme distingué une grande fortune et la plus agréable existence. Leurs caractères ne se convinrent point. A la jeunesse seule il est facile d'oublier, au sein d'un tendre bonheur, la perte de l'indépendance. Des questions délicates furent élevées, des susceptibilités s'éveillèrent. Madame de Rumford, en se remariant, avait formellement stipulé dans son contrat qu'elle se ferait appeler *madame* Lavoisier de Rumford. M. de Rumford, qui y avait consenti, le trouva mauvais. Elle persista. « J'ai regardé « comme un devoir, comme une religion, écri- « vait-elle en 1808, de ne point quitter le nom « de Lavoisier..... Comptant sur la parole de « M. de Rumford, je n'en aurais pas fait un ar- « ticle de mes engagements civils avec lui si je « n'avais voulu laisser un acte public de mon « respect pour M. Lavoisier et une preuve de la « générosité de M. de Rumford. C'est un devoir « pour moi de tenir à une détermination qui a « toujours été une des conditions de notre « union, et j'ai dans le fond de mon âme l'in- « time conviction que M. de Rumford ne me « désapprouvera pas, et qu'après avoir pris le « temps d'y réfléchir... il me permettra de con- « tinuer à remplir un devoir que je regarde « comme sacré. » Ce fut encore là une espérance trompée. Après des agitations domestiques que M. de Rumford, avec plus de tact, eût rendues moins bruyantes, la séparation devint nécessaire, et elle eut lieu à l'amiable le 30 juin 1809. Depuis cette époque, et pendant vingt-sept ans, aucun événement, on pourrait dire aucun incident, ne dérangea plus madame de Rumford dans sa noble et agréable façon de vivre. Elle n'appartint plus qu'à ses amis et à la société, tantôt étendue, tantôt resserrée, qu'elle recevait avec un mélange singulier de rudesse et de politesse, toujours de très-bonne compagnie et d'une grande intelligence du monde, même dans ses brusqueries de langage et ses fantaisies d'autorité. Tous les lundis elle donnait à dîner, rarement à plus de dix ou douze personnes, et c'était ce jour-là que les hommes distingués français ou étrangers, habitués de la maison ou invités en passant, se réunissaient chez elle dans une sorte d'intimité momentanée, promptement établie entre des esprits si cultivés par le plaisir d'une conversation sérieuse ou piquante, toujours variée et polie, dont madame de Rumford jouissait elle-même plus qu'elle n'en prenait soin. Le mardi elle recevait tous ceux qui venaient la voir. Pour le vendredi étaient les réunions nombreuses composées de personnes fort diverses, mais appartenant toutes à la meilleure compagnie de leur sorte, et venant toutes avec grand plaisir entendre l'excellente musique qu'y faisaient ensemble les artistes les plus célèbres et les plus habiles amateurs. Sous l'empire, outre son agrément général, la maison de madame de Rumford avait un mérite particulier; la pensée et la parole n'y étaient pas officielles; une certaine liberté d'esprit et de langage y régnait sans

hostilité, sans arrière-pensée politique, uniquement amenée par cette habitude de penser et de parler à l'aise sans s'inquiéter de ce qu'en saurait et dirait l'autorité. Précieux mérite alors, plus précieux qu'on ne peut le supposer aujourd'hui. Il faut avoir vécu sous la machine pneumatique pour sentir tout le charme de respirer. Quand la restauration fut venue, au milieu du mouvement des partis et des débats parlementaires, ce ne fut plus la liberté qui manqua aux hommes de sens et de goût; un autre mal pesa sur eux, le mal de l'esprit de parti, des préventions et des animosités de parti, mal incommode et funeste, qui rétrécit tous les horizons, répand sur toutes choses un faux jour, roidit l'intelligence, aigrit le cœur, fait perdre aux hommes les plus distingués cette étendue d'idées, cette générosité de sentiments qui leur conviendraient si bien, et enlève autant d'agrément à leur vie que de richesse à leur nature et de charme à leur caractère. Ce fléau de la société, dans les pays libres, pénétra peu, très-peu dans la maison de madame de Rumford; comme naguère, la liberté, l'équité ne s'en laissèrent point bannir. Non-seulement les hommes des partis les plus divers continuèrent de s'y rencontrer, mais l'urbanité y régnait entre eux; il semblait que, par une convention tacite, ils laissassent à la porte de ce salon leurs dissentiments, leurs antipathies, leurs rancunes, et qu'écoutant de concert les sujets de conversation qui les auraient contraints de se heurter, ils eussent d'ailleurs l'esprit aussi libre, le cœur aussi tolérant que s'ils ne se fussent jamais enrôlés sous le joug des partis. Ainsi se perpétuait dans la maison de madame de Rumford, et selon son désir, l'esprit social de son temps et du monde où elle s'était formée. Je ne sais si nos neveux reverront jamais une société semblable, des mœurs si nobles et si gracieuses, tant de mouvement dans les idées et de facilité dans la vie, un goût si vif pour le progrès de la civilisation, pour l'exercice de l'esprit, sans aucune de ces passions âpres, de ces habitudes inélégantes et dures qui l'accompagnent souvent et rendent pénibles ou impossibles les relations les plus désirables. Ce qui manquait au 18ᵉ siècle, ce qu'il y avait de superficiel dans ses idées et de caduc dans ses mœurs, d'insensé dans ses prétentions et de vain dans sa puissance créatrice, l'expérience l'a révélé avec éclat, nous l'avons appris à nos dépens. Nous savons, nous sentons le mal que nous a légué cette époque mémorable. Elle a prêché le doute, l'égoïsme, le matérialisme. Elle a touché d'une main impure et flétri pour quelque temps de nobles et beaux côtés de la nature humaine. Mais si le 18ᵉ siècle n'eût fait que cela, si tel eût été seulement son principal caractère, croit-on qu'il eût amené à sa suite tant et de si grandes choses, qu'il eût à ce point remué le monde? Il était bien supérieur à tous ses sceptiques, à tous ses cyniques. Que dis-je supérieur? Il leur était essentiellement contraire, et il leur donnait un continuel démenti. En dépit de la faiblesse de ses mœurs, de la frivolité de ses formes, de la sécheresse de telle ou telle de ses doctrines, en dépit de ses tendances critiques et destructives, c'était un siècle ardent et sincère, un siècle de foi et de désintéressement. Il avait foi dans la vérité; car il a réclamé pour elle le droit de régner en ce monde. Il avait foi dans l'humanité; car il lui a reconnu le pouvoir de perfectionner, et a voulu qu'elle l'exerçât sans entrave. Il s'est abusé, égaré dans cette double confiance; il a tenté bien au delà de son droit et de sa force. Il a mal jugé la nature morale de l'homme et les conditions de l'état social. Ses idées comme ses œuvres ont contracté la souillure de ses vices. Mais, cela convenu, la pensée originale dominante du 18ᵉ siècle, la croyance que l'homme, la vérité, la société sont faits l'un pour l'autre, dignes l'un de l'autre et appelés à s'unir, cette juste et salutaire croyance s'élève et surmonte toute son histoire. Le premier il l'a proclamée et réalisée. De là sa puissance et sa popularité sur toute la face de la terre. De là aussi, pour descendre des grandes choses aux petites et de la destinée des hommes à celle des salons, de là la séduction de cette époque et l'agrément qu'elle répandait sur la vie sociale. Jamais on n'avait vu toutes les conditions, toutes les classes qui forment l'élite d'un grand peuple, quelque diverses qu'elles aient été dans leur histoire et fussent encore par leurs intérêts, oublier ainsi leur passé, leur personnalité, se rapprocher, s'unir au sein des mœurs les plus douces et uniquement occupées de se plaire, de jouir et d'espérer ensemble pendant cinquante ans, qui devaient finir entre elles par les plus terribles combats. C'est là le fait rare, le fait charmant que j'ai vu survivre encore et s'éteindre dans les derniers salons du 18ᵉ siècle. Celui de madame de Rumford s'est fermé le dernier. Il s'est fermé avec une parfaite convenance, sans que le découragement y eût pénétré, sans avoir accepté aucune métamorphose, en demeurant constamment semblable à lui-même. Les hommes ont leur caractère original qu'ils tiennent à garder jusqu'au bout, leur brèche où ils veulent mourir. Le maréchal de Villars enviait au maréchal de Berwick le coup de canon qui l'avait tué. Le parlement britannique n'avait point d'orateur qui ne vît d'un œil jaloux lord Chatam tombant épuisé dans les bras de ses voisins, au milieu d'un sublime accès d'éloquence. Le président Molé eût tenu à grand honneur de finir ses jours sur son siége en rendant justice à l'Etat contre les factieux. Vespasien disait : « Il faut qu'un empereur meure debout! » Madame de Rumford avait passé sa vie dans le monde à rechercher pour elle-même et à offrir aux autres les plaisirs de la société; non que le monde l'absorbât tout entière et qu'elle n'eût,

dans l'occasion, les plus sensés et les plus sérieux conseils à donner à ses amis, les bienfaits les plus abondants et les plus soutenus à répandre sans bruit sur le malheur; mais enfin le monde, la société étaient ses principales affaires; elle vivait surtout dans son salon, elle y est morte en quelque sorte debout le 10 février 1836, entourée, la veille encore, de personnes qu'elle se plaisait à y réunir, et qui n'oublieront jamais ni l'agrément de sa maison, ni la solidité de ses amitiés. G—T.

RUMIGNY (MARIE-THÉODORE DE GUEULLUY, comte DE), général français, naquit en 1789. Il appartenait à une ancienne famille de la Picardie. A l'âge de seize ans, il entra à l'école militaire de Fontainebleau, et, après un court séjour, il prit une part active aux guerres qui agitaient alors l'Europe. La campagne d'Iéna fut la première où il vit le feu, et c'était débuter sous des auspices favorables. La guerre avec l'Autriche en 1809, l'expédition de Russie en 1812, offrirent au jeune officier des occasions de se signaler. Il se montra avec distinction à la bataille de Wagram, à la sanglante attaque de Smolensk. Le général Gérard, bon appréciateur en fait de mérite militaire, le prit pour aide de camp. Rumigny déploya beaucoup de dévouement et d'énergie pendant la glorieuse campagne de 1814; il rendit des services aux combats de Nangis et de Montereau, qui écartèrent un moment de Paris les masses de troupes alliées accourant vers la capitale; l'empereur le récompensa en le nommant colonel de cavalerie; mais la restauration ne lui reconnut pas ce grade. Mis à la demi-solde avec une foule d'autres officiers, Rumigny accueillit avec transport le retour de Napoléon en 1815, et courut se replacer sous les drapeaux. Attaché à l'état-major général, il fit la courte et désastreuse campagne de 1815; et le 16 juin, à la bataille de Ligny, il conduisit avec vigueur les attaques réitérées qui obligèrent les Prussiens à céder un terrain jonché de cadavres. Les Bourbons, rétablis une seconde fois sur le trône, laissèrent de côté l'officier qui leur avait été hostile; mais l'amitié du général Gérard lui fut utile, il lui dut d'être introduit auprès du duc d'Orléans, et il devint, en 1818, aide de camp de ce prince. Il avait alors le grade de lieutenant-colonel; en 1826, il fut mis en possession du rang qui lui avait été conféré douze ans auparavant. Survint la révolution de juillet, et Rumigny, jouissant de l'estime et de la confiance personnelle du nouveau roi, devint bien vite un personnage important. Nommé presque aussitôt maréchal de camp, il fut envoyé à la chambre des députés par le département de la Somme; et, en 1831, il se rendit, avec le titre de commissaire général, dans les départements de l'Ouest. Il parcourut la Vendée, organisa des gardes nationales et dispersa quelques faibles bandes qui avaient pris les armes. En 1832, il se transporta en Bretagne et arrêta, par des mesures énergiques, les troubles qui commençaient à se manifester du côté de Fougères et de Vitré. Il se trouva ensuite appelé à un service mieux en harmonie avec les goûts d'un militaire, il commanda au siége d'Anvers une brigade. De retour à Paris, il contribua à réprimer les émeutes que tenta le parti républicain. De 1831 à 1837, il siégea à la chambre des députés comme représentant le département de la Mayenne, et ce fut volontairement qu'il renonça à se présenter aux électeurs. Ses votes furent toujours, on peut le croire, tout dévoués à la politique personnelle du roi, dont il resta l'aide de camp jusqu'en 1848. Il suivit Louis-Philippe en Angleterre après les événements de février; et, mis à la retraite par le gouvernement provisoire, il revint en France quelques années plus tard, et ne sortit plus de la retraite profonde où il s'était confiné. Ne voulant rien demander au pouvoir nouveau, il ne chercha point, comme un grand nombre d'anciens officiers généraux, à profiter des dispositions du décret de 1852 pour être placé dans le cadre de réserve. Le général de Rumigny mourut à Paris en 1860. Il a laissé quelques petits écrits de circonstance, entre autres un *Essai sur la province d'Alger*, 1841, et un mémoire *sur la nécessité de construire promptement un chemin de fer dans l'ouest de la France*. Z.

RUMINAVI, curacas ou grand du Pérou, ministre des cruautés de l'usurpateur Atahualpa (*voy.* ce nom), fut chargé en 1532 du commandement d'un corps d'Indiens, pour s'opposer aux progrès de Pizarre; mais ayant abandonné son maître à la journée de Caxamarca (16 novembre), il se jeta dans Quito avec le dessein d'y établir sa propre domination. Après la mort d'Atahualpa, il rassembla au palais royal de Quito les enfants, les frères et les principaux officiers de ce prince, sous prétexte d'agir contre les Espagnols et de nommer un régent. Là, dans un festin préparé, il les fit tous égorger sous ses yeux et régna ensuite par la terreur; mais sa tyrannie fut de courte durée. Attaqué par Sebastien Benalcazar, qui espérait trouver à Quito les richesses d'Atahualpa, il fit d'abord étrangler toutes ses femmes, pour qu'elles ne tombassent pas au pouvoir des vainqueurs; et, après avoir mis le feu au palais des Incas, il prit la fuite emportant tous les trésors de Quito. Poursuivi sans relâche par les Espagnols et abhorré des Indiens, cet homme sanguinaire se réfugia sur des montagnes inhabitées, où il périt misérablement en 1534. B—P.

RUMKER (CHARLES-LOUIS-CHRÉTIEN), astronome allemand, né le 28 mai 1788 à Stargard, dans le Mecklembourg-Strelitz, mort à Lisbonne le 21 décembre 1862. Il étudia d'abord l'architecture à Berlin, et s'établit en 1806 à Hambourg. L'année suivante, il s'engagea au service de la compagnie des Indes, où il devint officier. Après s'être battu contre les Français, et plus tard con-

tre les Américains, il revint en Europe. A Gênes, attaché à la marine marchande anglaise, il fit la connaissance du baron de Zach, qui éveilla en lui le goût de l'astronomie. Rumker entra ensuite au service de l'amirauté comme professeur de navigation. De retour en Allemagne, il dirigea, de 1819 à 1822, l'école de navigation à Hambourg. En 1822, il se rendit en Australie, où il organisa et dirigea, jusqu'en 1831, l'observatoire astronomique privé fondé par Thomas Brisbone à Paramatte (dans la Nouvelle-Galles du Sud). Puis il retourna une troisième fois à Hambourg, où il dirigea l'observatoire astronomique jusqu'en 1857, année dans laquelle, à cause de sa mauvaise santé, il chercha le climat plus doux de Lisbonne. Rumker a été un des astronomes les plus distingués de l'époque contemporaine. Il a publié : 1° *Preliminary catalogue of fixed stars, intended for a prospectus of a catalogue of the southern hemisphere included within the tropic of capricorn new reducing from the observations made in Parmatta*, Hambourg, 1832, in-8°; 2° *Sur les liens des triangles sphériques*, ibid., 1834, in-4°; 3° *Propositions tendant à une meilleure évaluation des réfractions dans la détermination des longitudes au moyen des distances de la lune*, ibid., 1835, in-4°; 4° *Sur l'évaluation des éclipses du soleil*, ibid., 1837, in-4°; 5° *Manuel de la navigation, avec une collection des tables des navigateurs*, ibid., 4e édition, 1844, in-8°; 6° *Les lieux moyens de douze mille étoiles fixes, pour le commencement de* 1836, ibid., 1846-1853, 4 parties in-4°; 7° *Exposé élémentaire et analysé des abscenditions des étoiles fixes de M. Bessel*, ibid., 2 parties, 1846-1847, in-4°; 8° *Sur la détermination des longitudes par la lune*, ibid., 1849, in-8°; 9° Rumker a été encore collaborateur de l'*Astronomical journal* de Gold, des *Astronomische Nachrichter de* Schumacher, à Altona, ainsi que des *Memoirs of astronomical society*. Dans ces dernières, il a inséré (t. 3, 1829) un mémoire *sur la réduction au méridien*, et un autre *sur la longueur absolue du pendule à Parmatta*. Sa femme, *Marie*, née à Londres, dont nous ne connaissons pas le nom de famille, a découvert la comète numéro VI en 1847. (*Voy.* Schumacher, *Astronom. Nachrichter*, XXVI.) R—L—N.

RUMOFFSKY (ETIENNE-YAKOVLEWITCH), astronome et géographe russe, né le 29 octobre 1734 dans un village du gouvernement de Wladimir, mort à St-Pétersbourg le 7 juillet 1812, ou plus probablement le 25 septembre 1815. Envoyé à St-Pétersbourg avec une bourse, en 1748, il y étudia dans le gymnase académique sous Richmann, qu'il alla même remplacer momentanément en 1753. Deux ans après, il se rendit, avec le secours de l'académie, à Berlin, pour s'y perfectionner sous le célèbre Euler. De retour en Russie en 1757, il devint professeur de mathématiques au gymnase de St-Pétersbourg. Adjoint, en 1760, à l'astronome impérial Grischow, il fut, l'année suivante, envoyé à Seleginsk, près de Nertschinsk, en Sibérie, pour observer le passage de Vénus à travers le disque du soleil. En 1763, enfin, Rumoffsky fut nommé astronome impérial en titre, et quelques années après, lors de la réorganisation de l'académie des sciences, classé avec Euler dans la *section géographique*. Dans cette position, il a dressé les premières cartes géographiques exactes de la Russie, tant cartes générales que spéciales. En 1769, il fit à Kola, sur l'océan Arctique, l'observation d'un second passage de Vénus par le soleil. Vers 1774, il eut à défendre, dans plusieurs mémoires, à la fois l'académie des sciences elle-même et sa propre position. Fatigué des attaques réitérées, Rumoffsky se démit en 1777 de toutes ses fonctions officielles pour pouvoir se livrer entièrement à la science. Quelques années après, en 1780, il consentit cependant à prendre la direction des études dans un établissement formé par Catherine II pour deux cents jeunes Grecs, amenés en Russie par les Orloff sous Paul Ier. Il se chargea ensuite, en 1798 et 1799, d'enseigner l'astronomie aux officiers envoyés par l'empereur pour faire des observations et des relevés sur la mer Polaire et la mer Blanche. Vice-président de l'académie des sciences dès 1800, ce fut lors de la création de l'université de Kazan, en 1804, qu'il en devint le curateur. Il y joignit jusqu'à sa mort les fonctions de directeur de la dette publique. Rumoffsky a écrit en russe, en latin et en français. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *Manuel des mathématiques pures et appliquées*, St-Pétersbourg, 1760. Ce fut le premier traité de mathématiques dans la langue russe, dont la terminologie a été ainsi formée par Rumoffsky. 2° *Calendrier russe*, rédigé par lui de 1761 à 1794, en plus de trente volumes; 3° traduction russe d'Euler : *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie*, 3 parties; 4° traduction russe de Buffon : *Histoire naturelle* (avec Lepeschin); 5° traduction russe des *Annales* de Tacite, St-Pétersbourg, 4 vol. in-8°. Sa première observation du passage de Vénus donna lieu à deux mémoires latins intitulés : 1. *Brevis expositio observationis transitus Veneris per solem in urbe Seleginsk institutæ*, Petropoli, 1762; et 2. *Investigatio parallaxeos solis et observatio transitus Veneris, collecta cum observationibus alibi institutis*, ibid., 1764, in-4°. Une traduction française du premier de ces deux mémoires parut de lui dans le volume 15 des *Actes de l'académie de St-Pétersbourg*. La plupart de ses mémoires astronomiques s'y trouvent, ainsi que dans leur suite : *Nouveaux actes de l'académie de St-Pétersbourg*. On y remarque encore, entre autres, un mémoire intitulé *Methodus exactior declinationem acus magneticæ observandi*, 1781. Nous avons déjà nommé ses *Cartes spéciales de la Russie et dépendances*. R-L-N.

RUMOHR (CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS-FÉLIX DE),

historien, antiquaire et poëte allemand, issu d'une famille ancienne, naquit en 1785 dans la terre paternelle de Reinhardsgrimma, auprès de Dresde. Son éducation littéraire fut négligée; cependant on l'envoya à l'université de Gœttingue. Là les leçons de dessin de Fiorillo et la contemplation des objets d'art le déterminèrent à l'étude des beaux-arts, et dès lors il commença à former cette collection de gravures qui dans la suite est devenue très-considérable. Après avoir visité les principales collections de tableaux en Allemagne, il partit en 1804 avec un peintre pour l'Italie et s'établit quelque temps à Rome, puis à Naples et entreprit des excursions dans les environs. Chemin faisant, il recueillit des objets antiques. En compagnie du poëte Tieck, il revint par la Suisse, où il fit également des recherches en Allemagne. Il y trouva tout en mouvement, et, en bon Allemand, il ne parlait que d'armements contre Napoléon. On le trouva si téméraire qu'on le regarda comme un révolutionnaire, et que prudemment il se retira dans des terres qu'il possédait dans le Holstein. De là il se rendit en Bavière, où il fit paraître : *Explications de quelques assertions artistiques qui se trouvent dans la dissertation de M. Jacobs sur la richesse des Grecs en objets d'art plastique*, 1811; — *Sur le groupe antique de Castor et Pollux, ou de l'idéalité dans les objets d'art*, 1812; — et *Notices sur l'exposition des objets d'art de l'année* 1814, 1815. A ces ouvrages succéda un *Recueil pour l'art et pour l'histoire*, Hambourg, 1816, 2 vol. Il retourna ensuite en Italie et y passa plusieurs années, se livrant à des études profondes sur l'histoire de l'art. Il en a consigné les résultats dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Recherches italiennes* (*Italiænische Forschungen*), Berlin, 1826-1831, 3 vol. in-8°. L'auteur a été assez heureux pour rectifier plusieurs erreurs de Vasari et d'autres historiens de l'art; quant à la théorie qu'il y expose, elle n'a pas été du goût de tout le monde. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Rumohr doit être consulté par tous ceux qui veulent connaître l'histoire de l'art en Italie depuis les temps chrétiens. De retour en Allemagne, il y laissa, outre ses *Recherches*, un traité judiciaire *sur les colons sans possession territoriale dans la Toscane moderne, d'après les documents qui furent publiés à Hambourg en* 1830. Deux ans auparavant il était retourné en Italie, avait guidé le ministre plénipotentiaire de Prusse dans l'achat de tableaux pour le musée de Berlin et avait servi, à Florence, de cicerone au prince royal de Prusse. Il compromit un peu son goût ou ses connaissances d'artiste par les acquisitions faites pour le musée de Berlin; du moins on lui contesta l'authenticité de plusieurs tableaux revêtus de grands noms, et le professeur Hirt publia contre lui une brochure assez rude, à laquelle Rumohr répliqua d'une manière virulente; apparemment il oublia alors pour un moment les règles de la politesse, sur laquelle il écrivit plus tard un traité. Après son troisième voyage en Italie, l'auteur vécut quelque temps à Dresde et déploya une grande activité littéraire, écrivant sur les sujets les plus disparates, mais toujours avec assez d'esprit pour se faire lire. Ainsi on vit paraître de lui : *Esprit de l'art culinaire*, de Joseph Kœnig, Stuttgard, 1832; *Mémoires allemands tirés de vieux papiers*, Berlin, 1832, 4 vol. in-8°, espèce de roman historique un peu trop délayé, dont le héros appelé *Auctor* visite, du temps de Louis XV, l'Allemagne et la France, et y essuie diverses aventures qui ont si peu satisfait le poëte Gutzkow qu'il a entrepris de faire la contre-partie de ces mémoires dans une nouvelle intitulée *Confession d'une perruque*. Rumohr publia ensuite *Trois voyages en Italie*, Leipsick, 1832, où il est parlé agréablement des collections et des hommes que l'auteur a vus au delà des Alpes, mais où il développe aussi une longue théorie des arts, en prétendant que Winckelmann et d'autres théoriciens n'y ont rien entendu; *Recueil de nouvelles*, Munich, 1832-1835, 2 vol. En 1834, il fit paraître à Stuttgard son *Ecole de la politesse pour les vieux et les jeunes*, où il y a des règles pour tous les états et conditions, depuis le ministre jusqu'au postillon et au garçon de café, et où Rumohr n'oublie même pas les représentants de la nation dans les Etats constitutionnels, les exhortant à ne point parler de choses qu'ils n'entendent pas, à ne pas trop s'étendre sur les sujets qu'ils traitent et à ne pas être tranchants dans leurs assertions, défauts qui, selon lui, blessent les règles de la politesse. Dans cet ouvrage, l'auteur étend en général singulièrement la signification du mot *politesse*, et la moitié de la morale fait partie de son *Ecole*. L'année suivante, il publia à Lubeck un poëme prétendu satirique sur les affaires du temps, intitulé *Kynalopekomachie, ou Combat des chiens et des renards*, avec dessins de Speckter, poëme en vers burlesques dont on ne peut saisir les allusions; puis une *Histoire du cabinet royal des gravures à Copenhague*, travail dans lequel il avait été secondé par Thiele, inspecteur de ce cabinet; enfin *Mémoire pour servir à l'histoire de l'art et pour compléter les ouvrages de Bartsch et de Brulliot*, Leipsick. L'histoire de la gravure sur bois donna lieu encore à d'autres ouvrages de sa plume, dont deux parurent en 1836 à Leipsick : le principal est *Hans Holbein le jeune dans ses rapports avec l'art de la gravure sur bois en Allemagne*, et le second tend à réfuter les objections faites contre ce travail. Il y joignit, en 1837, un *Mémoire pour servir à l'histoire et à la théorie de l'art de la gravure sur bois*. Dans cette année, il visita la haute Italie et en écrivit la relation, qui parut en 1836 à Lubeck, sous le titre de *Voyage par les contrées orientales de la confédération dans la Lombardie et de son retour par la Suisse et le haut Rhin, sous le rapport particulier de l'ethnographie, de l'agriculture et de l'économie politique.*

En 1840, il alla encore à Venise, puis séjourna à Berlin et à Copenhague et se fit préparer une maison à Lubeck, où il transporta ses collections d'art. Pendant ce temps, il publia des *Recherches sur Maso di Finiguerra, inventeur de l'art d'imprimer sur papier mouillé des planches gravées en métal*, Leipsick, 1841; et un roman historique, *Les années d'apprentissage et les tournées de Raphaël*. Son dernier travail fut une introduction pour la traduction de l'ouvrage du professeur Meyer à Bruxelles, intitulé *Lutte des principes démocratiques et aristocratiques au commencement du 16e siècle*. Cette traduction parut à Lubeck en 1843. L'année suivante, le déclin de sa santé l'engagea à chercher du soulagement dans les eaux minérales de Bohême. Mais en route son état empira tellement qu'il fut obligé de s'arrêter à Dresde. Il y mourut d'apoplexie le 25 juillet 1844. Rumohr avait cette aisance de manières que donne l'habitude de vivre avec le grand monde; aussi était-il bien accueilli dans les villes où il résidait pour quelque temps; les souverains mêmes lui témoignaient une grande bienveillance. H.-W. Schütz a publié sur lui une notice biographique, Leipsick, 1844. D—G.

RUMPF (Georges-Everard), en latin *Rumphius*, médecin et botaniste allemand, naquit à Solm, en 1626. Après de bonnes études classiques faites à Hanau, où son père était fixé, se livrant à son goût pour la recherche des curiosités étrangères, il fit un voyage en Portugal, où il demeura trois ans, et, à peine de retour, il s'embarqua pour les Indes orientales, se trouvant ainsi, à vingt-huit ans (en 1654), dans les possessions hollandaises des îles de la Sonde. Il s'attacha au service de la compagnie des Indes, où son zèle et son intelligence l'élevèrent à des places importantes. Il fut nommé consul et premier marchand à Amboine. Tout en remplissant ses devoirs avec la plus grande exactitude, il ne négligea rien pour connaître ce qui l'entourait et le révéler à l'Europe. Soit par lui-même, dans ses voyages aux différentes îles que les devoirs de sa place le mettaient à même de parcourir, soit par ses subordonnés, il recueillait de tous côtés des notions très-étendues. Il se mit surtout en grand rapport avec les indigènes, en apprenant leurs divers dialectes. Le premier usage qu'il fit des matériaux qu'il avait rassemblés fut d'en tirer l'*Histoire civile de l'établissement des Hollandais à Amboine et îles adjacentes*. Il la présenta aux directeurs de la compagnie, qui l'accueillirent; mais, vraisemblablement par des considérations politiques, elle resta manuscrite, et deux copies se conservèrent, l'une dans le pays, l'autre à Amsterdam, dans les archives de la compagnie. Ce fut principalement à l'histoire naturelle qu'il s'appliqua, surtout à celle des plantes : n'ayant en ce genre, comme il le dit, que des connaissances très-bornées, il se mit à écrire des notes historiques en latin sur chaque objet curieux des trois règnes qui parvenait à sa connaissance, soit par ses propres recherches, soit par celles des hommes qu'il employait; il y ajoutait leurs propriétés autant qu'il pouvait les obtenir des naturels ou de sa propre expérience. Enfin, stimulé par la nécessité, il devint dessinateur et fit des figures telles quelles des productions les plus importantes. Ayant obtenu par ce moyen une collection précieuse, il songeait à la rapporter dans son pays : il avait déjà fixé le moment de son départ, et il voulut employer le temps qui lui restait à la perfectionner. Il entreprit dans ce dessein des courses pour revoir sur place les différents objets. La précipitation qu'il y mit ne lui permit pas de choisir les saisons favorables, précaution indispensable sous ce climat meurtrier, et il fut victime de son zèle. Par suite des fatigues et plus encore de l'intempérie, il fut attaqué d'une goutte sereine, qui le priva pour toujours de l'usage de la vue; il avait alors quarante-deux ans : ce devait être en 1669. Résigné à ne plus revoir l'Europe, peu lui importait le lieu où il devait passer le reste de sa vie. Il resta donc au fort de la Victoire, à Amboine. Au milieu de leurs spéculations mercantiles, les directeurs de la compagnie se souvinrent des travaux de Rumpf, qui allaient rester ensevelis. Ils vinrent à son secours, et on lui fournit, suivant l'occasion, un ou deux secrétaires pour l'aider à mettre en ordre ses matériaux. Ainsi qu'il le dit lui-même, ses descriptions étaient écrites sans ordre, ses figures petites et peu correctes. On sent que, dans un pays si éloigné, on n'avait pas à choisir : il dut donc se contenter de ceux qui se présentaient. D'abord il soumit à une sorte de régularité ses descriptions, et il les traduisit du latin en hollandais, afin qu'elles fussent d'un usage plus général. Il en profita aussi pour établir une correspondance assez étendue avec des savants qui se trouvaient alors dans les Indes; elle a été recueillie par Michel-Bernard Valentyn, sous le titre de *India litterata*. L'éditeur nous apprend que la compagnie hollandaise faisait prêter serment à tous ses commissaires qu'ils lui rendraient compte fidèlement de tout ce qu'ils auraient vu; ce qui s'étendit aux objets d'histoire qui s'y trouvaient traités, mais comme accessoires. La première lettre de Rumpf est adressée à Jæger (*voy.* ce nom); elle est datée d'Amboine, de mars 1683. Il demande quelques détails sur le bois de sandal. Dans la septième, il lui apprend qu'il a perdu les lettres qu'il a reçues de lui, ainsi que le plus grand nombre de ses manuscrits et les figures qui devaient faire partie de l'ouvrage qu'il avait composé sous le titre d'*Herbarium Amboinense*, dans un incendie qui avait consumé sa maison, le 11 janvier 1687. La huitième est adressée à Chrétien Mentzel (*voy.* ce nom), en réponse à celle que ce dernier lui avait écrite d'Europe. C'est là que l'on trouve les seules notices que l'on ait sur les

premières années de Rumpf. Il y donne quelques détails que Mentzel lui avait demandés sur les girofliers, mais en l'avertissant qu'il ne peut pas s'étendre sur ce sujet autant qu'il le désirerait, l'ordre des supérieurs de la compagnie défendant de révéler ce qui concerne leur culture; qu'au surplus il en apprendrait davantage dans le second livre de son *Herbier d'Amboine*, et il lui annonçait que, des dix livres que devait contenir l'histoire des plantes, sept étaient déjà prêts, et que, dans cinq autres, il comprendrait ce qu'il avait rassemblé de particulier sur les animaux, tant terrestres qu'aquatiques, les coquilles, les lithophyles et les minéraux. Vous pouvez prendre de là, dit-il, une idée des travaux de Rumpf l'Indien. Mentzel fit insérer cette lettre, datée de 1680, et le travail sur les girofliers, qui lui était réuni, dans le onzième volume des Mélanges de l'académie des curieux de la nature, qui parut en 1687. D'après l'invitation de Jæger, non-seulement Rumpf lui fit parvenir des objets d'histoire naturelle, mais de plus des objets d'art et surtout des livres chinois et mantchous. Ce fut le commencement de la riche collection qui existe dans la bibliothèque royale de Berlin. La dixième lettre de Rumpf est adressée à Guillaume Ten-Rhyne (*voy.* ce nom). Après quelques détails sur l'origine de l'ambre gris, il lui dit que déjà, depuis plusieurs années, il est admis dans la société des curieux de la nature, qui lui a donné le nom de *Pline indien*, et qu'on lui a envoyé les éphémérides qu'elle publiait, dans lesquelles son nom est attaché à quelques plantes. C'était en 1681 que cette société lui avait envoyé son acte d'admission : personne ne s'était montré plus digne que lui d'en faire partie, car il était à portée de satisfaire le goût qu'elle montrait pour le merveilleux, et Rumpf pouvait lui en fournir abondamment. C'était pour cela que, suivant son usage, cette compagnie savante l'a nommé Pline par antonomase; mais il y avait cette différence que Pline l'*Ancien* avait adopté souvent sans examen ce que ses prédécesseurs lui avaient transmis, tandis que le *Nouveau* avait vérifié par lui-même tout ce qu'il avait annoncé de plus extraordinaire. La treizième lettre est adressée à André Cleyer (*voy.* ce nom) : il lui fait passer plusieurs objets curieux, entre autres le *nautile* papyracé, avec la description de l'animal singulier qui habite cette coquille. Ce n'est que dans ce dernier temps qu'on a pu perfectionner les détails qu'avait donnés Rumpf et qu'on a prouvé que cet animal n'est pas le véritable constructeur de l'habitation, mais qu'il en profite comme le bernard l'ermite. Il lui annonce l'arrivée d'un soldat de marine, que Cleyer lui avait envoyé comme dessinateur, pour réparer la perte des figures des plantes qui avaient péri dans l'incendie ; mais il craignait que de longtemps il ne pût en disposer, parce qu'attendu que le négoce était l'affaire capitale de l'établissement, on avait disposé de cet homme pour quelques copies. Il était par la même cause privé du secours de son fils, parce qu'il est, dit-il, tellement « occupé par le président et directeur « de la compagnie, qui l'a pris pour son secré- « taire, qu'il ne lui reste pas un moment à lui ». Rumpf ne peut s'empêcher de témoigner le découragement où il se trouve, commençant à désespérer de pouvoir terminer son livre et de laisser un ouvrage digne du monde savant; « tant, dit-il, l'on a de peine à se procurer dans « ce pays quelques secours : l'amour de l'argent, « qui est la passion dominante, méprise les « études les plus élevées. » Il ajoute une réflexion qui prouve que, guidé par ses seules lumières, il avait médité profondément sur l'essence de la botanique : « J'ai toujours regardé comme trom- « peuse et ne servant qu'à produire de la confu- « sion la méthode qu'on a de rapporter à un seul « genre plusieurs plantes qui ont seulement quel- « ques points de ressemblance; c'est pourquoi je « ne peux approuver ceux qui réunissent sous « le nom de *sandal* tous les arbres qui ont le « bois rouge, et sous celui de *sang de dragon* « tous ceux qui produisent un suc de cette cou- « leur. Nos savants d'Europe, dit-il, sont tombés « dans le même inconvénient en rapportant les « plantes de l'Orient ou de l'Occident, qu'ils ne « connaissaient que par les descriptions ou les « figures données par les voyageurs à des genres « fondés dans leur patrie. Je pourrais faire voir « que l'*Hortus Malabaricus* n'est pas exempt de « ces défauts. » Comme il le témoigne ailleurs, Rumpf avait, dès 1683, commencé les deux premiers volumes de cet ouvrage : à travers toutes ces contrariétés, il parvint enfin à remplir une partie de ses intentions; il avait terminé son travail, et ce fut lorsqu'il fut privé de la vue qu'il le recomposa. Ce n'est pas sans étonnement qu'on a vu des savants distingués comme Saunderson et Euler, l'un privé de la vue dès son enfance, l'autre dans un âge mûr, se livrer aux plus sublimes abstractions des mathématiques. On conçoit que, par leurs profondes méditations, ils aient pu s'appliquer à des études purement spéculatives; mais il semble plus difficile de cultiver en cet état une science toute de faits et d'observations. Rumpf, ne vivant plus que de ses souvenirs, pouvait, il est vrai, les combiner plus avantageusement pour leur rédaction. Il acquit une supériorité de tact prodigieuse; il s'était mis en état de reconnaître rapidement, par ce seul moyen, toutes les substances des trois règnes. Il put ainsi continuer ses travaux. Les progrès qu'il fit dans la nouvelle éducation qu'il fut obligé de se donner devinrent des jouissances qui le dédommagèrent de la perte qu'il avait faite; mais les soins que son nouvel état exigeait, qui est-ce qui les lui a procurés? on l'ignore; car on nous a laissé peu de traits sur sa vie privée. Tout ce que nous savons de positif à ce

sujet, c'est que Rumpf perdit alors celle qui faisait le bonheur de sa vie. Son épouse, Susanne, périt en 1674, avec deux de ses enfants, victime d'un tremblement de terre qui bouleversa l'île d'Amboine; mais, comme on l'a vu, il lui restait encore un fils, qui montrait quelques talents; car on lit au bas du portrait qui se trouve en tête de l'*Herbarium* qu'il est fait par P.-A. Rumpf, son fils. Ainsi ce jeune homme devait avoir reçu une éducation soignée. Ces quatre vers, qui viennent ensuite, offrent le résumé de la vie de Rumpf :

Cæcus habens oculos tam gnavæ mentis acutos
Ut nemo melius detegat aut videat;
Rumphius hic vultu est, Germanus origine totus,
Belga fide et calamo : cætera dicet opus.

On lit plus bas ces mots : *Ex tempore posuit*, N.-V., *Gub. Amb.* C'était donc le gouverneur même d'Amboine qui avait rendu cet hommage impromptu à Rumpf. Il est à remarquer que le goût de l'érudition, fruit d'une éducation solide, se maintenait, malgré les intempéries du climat, parmi les agents supérieurs qu'employait la compagnie des Indes. On en a la preuve dans la correspondance de l'*India litterata*, que nous avons citée. Ce goût s'étendait jusqu'à la poésie latine : on voit que Rumpf la cultivait, par une épître en vers élégiaques, qu'il adresse à son ouvrage; mais cet ouvrage courait le risque de rentrer dans l'obscurité : son auteur avait terminé sa carrière en 1693 (1), sans pouvoir être sûr que son nom parviendrait à la postérité (2). Ce ne fut que quarante-huit ans après sa mort que son travail fut publié par Jean Burmann, qui le tira de l'oubli où il languissait dans le dépôt de la compagnie des Indes. Cet éditeur l'enrichit de notes qui le reportèrent au niveau des connaissances acquises. Il s'appliqua surtout à établir sa concordance avec l'*Hortus Malabaricus*, le digne pendant de cet ouvrage intitulé *Herbarium Amboinense* (*Herbier d'Amboine, renfermant un grand nombre d'arbres, arbustes, herbes et plantes, tant terrestres qu'aquatiques, qu'on trouve dans l'île d'Amboine, écrit en hollandais par G.-Ev. Rumpf et traduit en latin et accompagné d'observations, par J. Burmann*), Amsterdam, 1741-1755, 7 vol. in-fol., auxquels on a joint un *index* de 22 pages, imprimé en 1769. Comme Rheede, Rumpf débute par un palmier : c'est le cocotier; les autres suivent. Ensuite il passe en revue tous les arbres à fruit de l'Inde : les manguiers, les mangostans, les jaquiers. Parmi ces derniers, il signale celui qui, depuis le voyage de Cook, est devenu si célèbre, l'arbre à pain. Chacune des figures est accompagnée d'une description ou plutôt d'un traité méthodique sur chaque plante ou sur des réunions de plantes analogues entre elles. Le livre est imprimé sur deux colonnes, offrant le texte original hollandais en regard de la version latine. Toutes ces descriptions sont rédigées sur un plan uniforme, emprunté de Fuchs. Elles sont composées du même nombre d'articles, sous ces titres : 1° *Nomina*. Là se trouvent avec beaucoup d'exactitude toutes les dénominations qui étaient parvenues à la connaissance de Rumpf, le malai, entre autres. 2° *Forma*. C'est la description botanique ; le port est aussi bien saisi que possible, et en général on ne peut y désirer que plus de détail sur la structure de la fleur et du fruit. 3° *Tempus*, les époques de la végétation ; 4° *Locus ;* 5° *Usus*, les propriétés médicales et économiques ; 6° *Cultus*. Ce premier volume contient quatre-vingt-deux planches. Dans le second, on voit ces arbres à épiceries dont le commerce faisait connaître seulement le produit depuis une haute antiquité, comme le muscadier et le giroflier et beaucoup d'autres végétaux curieux. Ils sont représentés dans quatre-vingt-sept planches. Les arbres qui fournissent des bois plus ou moins estimés, comme l'ébénier et le sandal, sont dans le troisième volume : plusieurs autres, moins estimés, remplissent cent quatre-vingt-une planches. Le quatrième comprend des plantes singulières, qui causaient de l'embarras pour les rapporter même aux classes si vagues des arbres et des herbes : tels sont le bambou, dont Rumpf énumère trente espèces, et les *pandanus* ou vaquois, encore plus extraordinaires. Dans le cinquième sont les plantes grimpantes ou les lianes, qui marquent un des principaux points caractéristiques de la végétation des tropiques. Là on apprend à connaître une douzaine d'espèces de rotins, dont quelques-uns, par un seul jet gros comme une plume d'oie, enlacent à eux seuls toute une forêt. Parmi un grand nombre de plantes herbacées, il y en a plusieurs de tuberculeuses, fournissant une nourriture abondante et salubre, dont quelques espèces, cultivées depuis Madagascar jusqu'aux îles Sandwich, sous le nom d'*ouvi*, semblent une preuve de l'identité du peuple qui habite cette longue suite d'îles. Elles sont représentées sur cent quatre-vingt-quatorze planches. Dans le sixième volume paraissent des plantes plus communes, telles que des gramens, des fougères, des orchidées; mais, comme celles de l'Inde, elles sont épidendres pour la plupart : quatre-vingt-dix figures. Enfin, un supplément, sous le titre d'*Auctuarium*, offre une trentaine de plantes curieuses, représentées sur trente planches. On voit que Rumpf a suivi à peu près la même marche que Rheede : c'était celle qui leur était

(1) On ne sait sur quel fondement Linné a rapporté la date de la mort de Rumpf à 1706; c'est une erreur qui a été copiée par Dryander (*Biblioth. Banks*). Celui-ci ajoute qu'il avait 69 ans, ce qui porterait sa naissance à l'année 1637; mais dans la dédicace de son ouvrage, datée de 1690, Rumpf dit qu'il y avait vingt-trois ans qu'il avait perdu la vue; dans une autre occasion, il dit qu'il en avait quarante-trois lorsque cet accident lui arriva, ce qui lui donnait 66 ans; sa naissance tombe donc à l'an 1626. C'est par erreur typographique qu'il y a 1666 dans Valentyn.

(2) Une pierre couvrait sa cendre; mais elle restait ignorée, lorsqu'un siècle après les naturalistes de l'expédition d'Entrecasteaux, Riche, la Billardière, Ventenat et Deschamps, vinrent, par leurs sollicitudes, renouveler sa mémoire.

indiquée par l'ensemble de la végétation qu'ils essayaient de peindre. Tous les deux ont décrit ou figuré à peu près le même nombre d'objets (Rheede a sept cent quatre-vingt-quinze planches, et Rumpf n'en a que six cent quatre-vingt-quinze). L'un et l'autre n'avaient aucune connaissance de la botanique lorsqu'ils sont arrivés sur le théâtre de leur gloire; mais Rumpf était mieux disposé pour en acquérir, par une éducation classique qui manquait à l'autre. Aussi l'emporte-t-il de beaucoup sur son émule par les descriptions, tandis que, pour les figures, Rheede a quelques avantages, dus, il est vrai, à des mains empruntées. On pourrait croire, au premier aperçu, que Rumpf fut moins favorisé par les circonstances, surtout quand on fait attention au terrible fléau qui affligea les dernières années de sa vie; mais il avait pu, pendant quinze ans de sa jeunesse, recueillir des matériaux, au lieu que Rheede ne put y employer que quatre ou cinq ans. Dès que Linné connut l'*Herbarium Amboinense*, il se hâta de ramener les plantes qu'il contenait à son système : c'est le sujet d'une dissertation qu'il inséra dans ses *Amœnitates*, t. 3. Un autre ouvrage de Rumpf, moins important que l'*Herbarium Amboinense*, avait paru longtemps auparavant : c'est son *Cabinet des raretés d'Amboine*, écrit en hollandais, sous ce titre : *D'Amboinsche Rariteitkamer*, etc., Amsterdam, Halma, 1705, in-fol., orné de 60 planches, offrant principalement des coquillages et des crustacés; réimprimé en 1741. La version latine de Leyde, 1711 (*Thesaurus imaginum piscium, testaceorum et cochlearum*), a été reproduite à la Haye, en 1739. La traduction allemande, par Ph.-L.-Stat. Muller, Vienne, 1766, offre des additions considérables sur la conchyliologie, par J.-Jérôme Chemnitz; les figures y sont réduites et n'occupent que trente-trois planches. On y ajouta, en 1773, un supplément de Franz Valentyn sur les serpents, plantes marines, etc., d'Amboine et des îles voisines, et que le même Muller traduisit du hollandais; l'original avait paru en 1754, Amsterdam, in-fol., avec 18 planches et le portrait de l'auteur. D—P—s.

RUMPLER (Ange), chroniqueur allemand, né en 1462, près de Munich, fut, pour la poésie latine, l'élève de Conrad Celtes (*voy.* ce nom), écrivain dont les ouvrages sont encore recherchés des curieux. En 1480, Rumpler embrassa la vie monastique dans le couvent de Formbach, dont il fut nommé abbé en 1501, et où il mourut en 1513. Ses vers sont perdus où restés inédits; mais il a laissé une *Histoire du monastère de Formbach*, qu'on trouve dans le tome 1er du *Thesaurus anecd.* de dom Bernard Pez, et une chronique (*Chronicon de ducibus Bavariæ*, ab a. Chr. 557-1339), qu'Œfels a comprise dans son recueil des *Scriptores Boici*, t. 1er, p. 89, et qui peut fournir aux historiens désireux de débrouiller le chaos des annales de l'Allemagne méridionale quelques renseignements intéressants. B—n—t.

RUNCIMAN (Alexandre), peintre écossais, naquit en 1736, à Edimbourg, où il fut d'abord apprenti chez un peintre en voitures, et où il acquit la pratique de la brosse et une connaissance de la couleur avant de savoir ce que c'était que le dessin. En 1776, il accompagna un de ses frères, plus jeune que lui, qui s'était rendu à Rome pour y étudier la peinture et qui ne put résister au climat. Pour lui, animé de l'amour de son art et protégé par sir J. Clerk, baronnet écossais, il continua ses études avec beaucoup d'assiduité, et, avant de quitter Rome, il exécuta pour son protecteur un vaste tableau représentant *Ulysse se découvrant à la princesse Nausicaa*. Il joignit, dans cet ouvrage, à une heureuse imitation du style, du dessin, de l'expression de Jules Romain, un ton, un éclat et une chaleur de coloris qui se rapprochaient du Tintoret. A son retour en Ecosse (1771), Runciman fut chargé par son Mécène d'exécuter une suite de tableaux dont les sujets étaient tirés d'Ossian. Il fut ensuite choisi pour professer le dessin à l'académie; mais il mourut quelque temps après avoir reçu cette récompense de son talent. Il avait eu pour élève le peintre de paysage Jacob More et pour ami le célèbre dessinateur Jean Brown. Il mourut le 21 octobre 1785. P—s.

RUNEBERG (Ephraïm-Otto), ingénieur suédois, né près de Stockholm en 1722, fut chargé par le roi de Suède de faire lever les cartes de la Finlande, d'établir un cadastre dans ce pays d'après des mesures exactes et d'y créer des canaux de navigation. L'académie des sciences de Stockholm le reçut parmi ses membres, après lui avoir décerné une médaille en or pour une description d'une paroisse de Finlande qu'il avait faite dans la vue de diriger les ingénieurs. On a de lui des *Observations sur la manière de dresser les cadastres*, des *Dialogues sur l'âme et ses facultés*, et plusieurs mémoires dans le Recueil de l'académie des sciences. Il fut aussi un des membres les plus actifs et les plus zélés de la commission établie à Stockholm pour dresser les tableaux de population. Il mourut en 1770. C—au.

RUNG (Philippe), professeur d'anglais à Halle, était né en Angleterre en 1750 et s'adonna fort jeune à l'étude des langues, surtout de l'allemand. Venu en Allemagne pour s'y perfectionner, il fut nommé professeur en l'université de Halle, où il composa en même temps divers ouvrages, entre autres une traduction anglaise d'une comédie allemande de Hell et un *Dictionnaire biographique des Juifs et des Juives qui se sont distingués dans la carrière des lettres, en y comprenant les patriarches, les prophètes et les rabbins célèbres*, Leipsick, 1817, in-8°. Rung mourut à Halle le 11 février 1823. Z.

RUNIUS (Jean), poëte suédois, né dans la pro-

vince de Vestrogothie en 1769, mort à Stockholm en 1713, s'exerça dans plusieurs genres. Ses productions poétiques annoncent de la facilité et de l'imagination, mais elles sont dépourvues de goût et de pureté. On les a recueillies sous le titre de *Dudaim*, Stockholm, 1714, 2 vol. in-4°; elles ont été réimprimées dans la même ville, en 1733, avec plusieurs autres morceaux formant un troisième volume. Dans ce recueil, on trouve des vers suédois, latins, grecs, français et allemands. Runius a aussi laissé la traduction suédoise d'un roman allemand : *l'Illustre Génoise, ou Histoire de Poppa*, Stockholm, 1707, in-4°. (Voy. *Hist. poetarum Suecanorum* du professeur Liden, p. IV, p. 90, et le *Dictionn. biographique de Gezelius*, article *Runius*. C—AU.

RUNJEET-SINGH, ou, selon la prononciation française, RANDJIT-SING, maharadjah de Lahore, naquit, le 2 novembre 1782, dans le district de Soukar-Tchouk, occupé par la misoul, ou tribu sikhe, dont son père Maha-Singh était le chef. On sait que les Sikhs, ou sectateurs de Nanek, après avoir été amenés par les persécutions des Mongols à se poser en peuple à part pendant trois quarts de siècle, avaient fini par retomber sous le joug des souverains de Delhi, et que, décimés par d'épouvantables massacres, ils avaient à peu près cessé d'exister. Les plus braves et les plus heureux cependant s'étaient sauvés dans les montagnes du Pandjab, et de là, toujours au guet, vivant de la vie des bandits, ils répandaient au loin la terreur et le ravage par des excursions vengeresses. Survint ensuite l'invasion de Nadir; le bouleversement total de l'empire du Mongol en fut la suite, et Delhi ainsi que toutes les grandes villes sur la route de l'armée persane furent impitoyablement pillées. Les Sikhs, au milieu du désordre général, redescendirent dans les plaines; ils tombèrent sur les envahisseurs, et une forte portion des dépouilles resta en leur pouvoir. Alors ils s'installèrent en maîtres, ou du moins en peuplade indépendante, dans le pays où ils existaient depuis deux siècles, et, malgré les vicissitudes qui suivirent la retraite de Nadir, ils allèrent s'accroissant et se fortifiant. La cour de Delhi désormais était trop faible pour se faire respecter ou craindre si loin. L'afghan Ahmed-Schah-Abdali, lorsqu'il vint à son tour dévaster l'Inde en 1762 et 1763, était plus redoutable. Deux fois il les battit; mais ce n'était qu'un torrent débordé et qui passait. Les Sikhs, après son départ, se retrouvèrent dans le même état qu'auparavant, ne dépendant ni du souverain mongol ni du conquérant afghan. Dès ce temps probablement, ou du moins dès le règne de l'apathique Timour-Schah, ils se seraient élevés à une grande puissance s'ils eussent été régis par un seul homme; mais, divisés en douze tribus, n'ayant, il faut le dire, aucune vue d'avenir, ne comprenant que la vie matérielle et ne souhaitant que le butin, fanatiques, turbulents, du reste très-braves et endurcis aux fatigues, ils étaient aussi souvent aux prises les uns avec les autres qu'avec les musulmans pour des querelles misérables, et ne se réunissaient que dans des vues d'invasion et de pillage. En principe cependant, ils formaient une fédération. La tribu de Soukar-Tchouk était la moindre et la plus obscure des douze. Le grand-père de Randjit, Tcharat-Singh, d'abord voleur de grands chemins, ensuite sirdar de cette faible association, la rendit un peu plus puissante, mais sans parvenir à la faire sortir du rang où elle était relativement aux onze autres. Sa mort, assez prématurée, en fut sans doute la cause, et l'extrême jeunesse de Maha-Singh, son fils et son successeur, lequel n'avait alors (1774) que huit ans, ne dut pas en favoriser le développement. Sitôt pourtant que le nouveau sirdar fut en âge de porter les armes, il reprit avec ardeur les projets de son père, s'agrandit et s'enrichit aux dépens des Afghans, qui sommeillaient sous l'indolent successeur de l'énergique Ahmed; il s'unit étroitement avec Gy-Singh, sirdar de la misoul de Ghanneya, à la petite-fille duquel il fiança son fils Randjit, alors âgé de cinq ans (1787). Il porta les revenus de sa principauté à trois laks de roupies (750,000 francs), et il était décidément en voie de haute prospérité. On assure même qu'il jouissait d'une certaine suprématie sur tous les chefs sikhs quand la mort vint le frapper, n'ayant encore que 27 ans (1793). Cette fin subite remit en question toute la fortune de sa tribu. Randjit ne pouvait encore tenir les rênes de l'Etat, et sa mère, qui gouvernait pour lui, ne pouvait y réussir qu'en s'appuyant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ses favoris, d'où une perpétuelle variation de sytème et l'impossibilité de rien faire de solide. Pendant ce temps, Zéman-Schah était monté sur le trône de l'Afghanistan, après la mort de son père Timour et au préjudice de son frère Choudjah, et il se préparait à tomber sur ses voisins, notamment sur les Sikhs. En 1798, il s'empara de Lahore, où du reste il ne resta pas longtemps et où trois sirdars sikhs rentrèrent peu après qu'il eut repris la route de sa capitale. Randjit l'assista dans sa retraite. Il n'avait pas alors seize ans accomplis. Son éducation avait été plus que négligée par sa mère, qui, rêvant le rôle et l'existence indépendante de la bigame Somrou (1), tout occupée de varier ses plaisirs, d'accaparer des trésors et peut être de se perpétuer au pouvoir, se serait accommodée d'un fils incapable ou indigne de régner. Elle eut soin, du moins, qu'il n'apprît pas à lire et à écrire, et, adolescent à peine, elle le laissa se livrer à tous les désirs, à toutes les passions de son âge; elle l'entoura de plaisirs qui devaient l'énerver prématurément. Mais Randjit était doué d'un caractère énergique et

(1) Princesse (*begum*, selon l'orthographe anglaise).

d'une rare intelligence. Sa mémoire, sa pénétration suppléèrent à ce qu'on ne lui enseignait pas. La chasse, qu'il aimait avec ardeur, développa en lui le courage, la présence d'esprit. Il excellait au maniement des armes et aux exercices du corps; il parlait trois langues; il voyait, comprenait et se prémunissait en silence contre les intrigues et les piéges; on dit même que dès lors il tramait et mûrissait des plans de vengeance. Il voyait très-bien, d'ailleurs, que sa mère, tant qu'elle vivrait, serait un obstacle à son pouvoir. Jeune encore, cette mère mourut assassinée, et il y a lieu de croire qu'il favorisa ce meurtre, qu'au moins il sanctionna sous prétexte d'une liaison illicite avec le dervan. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce ne fut qu'alors (1799) qu'il régna véritablement. Quatre périodes bien distinctes, chacune composée d'à peu près dix ans, et se terminant, la première, au traité d'Amretsir (1809), la seconde, à la conquête du Cachemire (1819), la troisième, à celle du Péchaouer (1829), la quatrième, enfin, à la mort du maharadjah, au moment où il coopérait par ses troupes à l'intervention britannique dans l'Afghanistan (1839), se succèdent pendant ce règne, dont l'ensemble devient ainsi très-saisissable malgré sa longueur. On a vu que Lahore se trouvait, au commencement de 1799, occupé par trois sirdars sikhs. C'étaient des princes dissolus, inhabiles, sans autorité, et trop peu d'accord pour résister à un ennemi aussi adroit que brave et ambitieux. Ils commencèrent par mépriser la jeunesse de Randjit et la faiblesse numérique de la tribu des Soukar. Deux mois après, le jeune sirdar entrait victorieux à Lahore. Le coup frappé avec tant de promptitude et de vigueur par un prince de dix-sept ans produisit un grand effet sur tous les pays environnants. Randjit fut moins brillant, mais plus habile encore peut-être, quand, aussitôt après ce succès, il députa au souverain de l'Afghanistan pour lui demander l'investiture de la ville par lui conquise. Cette investiture impliquait la soumission, mais la soumission, dans l'état actuel des choses, n'était que de forme. La réalité, c'est que le possesseur de Lahore colorait ainsi sa prise d'armes d'un semblant de légitimité, et qu'il intéressait les Afghans à l'agrandissement de sa puissance; c'est qu'il se posait de manière à guerroyer désormais contre tous les autres sirdars sikhs en sûreté de conscience, puisque les attaques qu'il dirigerait contre eux auraient pour but en apparence de rétablir la suzeraineté du schah des Afghans sur des populations que celui-ci ne pouvait regarder comme rebelles. Toutefois, si cette politique fut habile relativement aux Afghans, elle ne pouvait être populaire parmi les Sikhs, ennemis de l'islamisme en général et des Afghans en particulier. Il envahit alors les terres des musulmans de Kaçour (ce n'était pas seulement s'agrandir, c'était aussi donner pâture au fanatisme et à la rapacité des Sikhs), et cette fois encore il fut vainqueur et revint chargé de butin (1800). Toutes les tribus avaient l'œil sur lui, et, plus ou moins impatientes de se ranger autour d'un chef habile, semblaient voir en lui le maître futur, lorsqu'un événement vint augmenter ses chances de succès en l'affranchissant d'une espèce de lien vassalitique. Victorieuse de Tippou-Saheb, la compagnie anglaise des Indes, l'année même de la prise de Seringapatnam (1799), avait, pour parer aux mauvaises intentions de Zéman-Schah, ou plutôt pour empêcher qu'un voisin de sa frontière occidentale pût lui devenir redoutable, envoyé à la cour de Téhéran le colonel Malcolm et conclu avec le schah Feth-Ali un traité secret, d'après lequel ce prince, en échange d'un subside annuel de trois laks de roupies, payé pendant trois ans, devait attaquer le Khoraçan, alors province afghane; et d'autre part elle avait soudoyé les partisans des deux frères de Zéman, et gagné à force d'argent jusqu'à quelques chefs de la puissante tribu des Bareckzaïs, à laquelle ce dernier devait le trône. Le résultat ne se fit pas attendre. Non-seulement le Khoraçan fut conquis par les Persans, mais Zéman se brouilla irremédiablement avec ses amis les Bareckzaïs; et, après avoir fait décapiter six de leurs chefs, il fut détrôné par Fatteh-Khan, un des fils de sa victime, et remplacé par son frère Mahmoud, qui commença son règne en lui faisant crever les yeux. Randjit-Singh put alors prétexter, pour refuser de reconnaître le nouveau maître de l'Afghanistan, la fidélité qu'il devait au monarque détrôné; et, comme s'il eût voulu le rétablir; il franchit les frontières de l'Afghanistan. Mais auparavant il augmenta encore ses forces dans le Pandjab, en attaquant, à la tête des trois ou quatre misouls qui désormais lui obéissaient celle qui s'était montrée l'irréconciliable ennemie de la sienne, et il la réduisit à reconnaître sa loi. Toutefois il ne lui enleva pas son sirdar, mais il en fit un tributaire, un sujet (1802). L'expédition qu'il dirigea ensuite contre l'Afghanistan fut productive de butin et remarquable par les ravages (1804); mais ce fut tout, et c'était tout ce que voulaient les suivants de Randjit. Peut-être le jeune chef des Sikhs rêvait-il davantage et songeait-il dès ce moment à une conquête totale, dont l'effet eût été de substituer sa race à celle des Afghans comme population dominante, et de reconstituer à son profit la monarchie d'Ahmed. Mais il s'en fallait de beaucoup que, même dans l'état d'affaissement où la guerre civile avait plongé et tenait encore les Afghans, il fût capable de mener à bien ce vaste projet; et, en eût-il été capable, l'Angleterre ne l'aurait pas souffert. D'ailleurs, tandis qu'il allait s'avançant sur les terres ennemies et s'éloignant des siennes, il reçut avis que les Mahrates, poursuivis par Lake, étaient entrés dans le Pandjab, et que sa présence y devenait nécessaire. Il se

hâta de revenir et reçut à la fois des ouvertures du chef mahrate et du général anglais. Il eut l'art d'éluder les unes et les autres, ce qui n'était pas facile au milieu de l'effervescence de guerriers fanatiques, qui ne demandaient qu'à tomber sur les chrétiens. Mais dès le premier instant il avait pris sa résolution avec sang-froid : c'était de ne pas s'engager dans une lutte contre ces Européens qu'il regardait avec quelque raison comme les égaux des Asiatiques en impitoyables perfidies et en crimes, comme leurs supérieurs en richesses et en tactique ; c'était ensuite de vendre le plus cher possible, non pas son concours, mais sa neutralité. De là le traité de Loudianah (1805), par lequel la compagnie se désista de toute prétention sur ce qu'il possédait, et lui promit de ne point appuyer les réclamations des Afghans, relativement à la rupture du lien vassalitique, et celles des sirdars dépossédés. C'était un grand pas de fait vers le but de Randjit, la réunion de tous les Sikhs sous une même loi. Il lui en restait pourtant beaucoup à soumettre, notamment au sud du Setledje. Il y procéda sur-le-champ ; et peu de temps lui suffit pour établir sa suprématie au nord de cette rivière, sinon sans résistance, du moins sans de grands obstacles. Le Gouroumata ne s'assembla plus à partir de 1805 ; c'était bien un signe irréfragable que la confédération sikhe était dissoute ou qu'elle faisait place à une monarchie véritable. La compagnie n'y trouva rien à redire. Quelque affaibli que fût désormais l'Afghanistan, il lui convenait d'avoir une barrière de quelque force entre ce royaume et ses possessions. Il n'en fut pas de même quand Randjit voulut passer le Setledje : ici la diplomatie anglaise l'arrêta promptement. Cependant, on ne saurait le nier, il s'y était pris avec une adresse consommée, pour tâter le terrain et pour se créer, en quelque sorte *incognito*, des droits qu'il pût ensuite opposer aux prétentions, aux susceptibilités britanniques. Les radjahs sikhs à l'est du Setledje, de cette rivière jusqu'à la Djemnah, avaient été reçus sous la protection anglaise, après la première guerre contre les Mahrates ; mais leur position, relativement à la compagnie, n'était pas fixée : il entrait même dans la politique du cabinet de Calcutta de ne point la fixer ; car on ne pouvait le faire qu'en enlevant certaine portion de souveraineté à des protégés, et l'Angleterre, bien déterminée à finir par leur destruction, non-seulement ne voulait pas paraître les enlever arbitrairement et injustement, mais elle voulait avoir l'air de rendre un service aux princes. Quand elle en viendrait là, elle voulait se le faire demander et s'en faire prier. Elle n'avait donc pas promis de les protéger les uns contre les autres, ni contre une invasion extérieure, et elle ne tenait point de troupes chez eux. Instruit de cet état de choses, Randjit chercha les occasions de s'immiscer dans les affaires de ses voisins. Ceux-ci, suivant l'usage, ne manquèrent pas de lui en fournir. Le plus puissant de tous, Saheb-Singh, radjah de Patiala, était depuis longtemps en querelle avec celui de Nabah, Djéçouant-Singh. La guerre suivit. Djéçouant, craignant avec raison de ne pas être le plus fort, implora le secours de Randjit. Celui-ci se hâta de voler à la défense de l'opprimé : il traversa le Setledje à la tête d'un corps de cavalerie et dicta bientôt un accord entre les deux partis. En même temps, pour prévenir toute interprétation défavorable de la part de l'Angleterre, il écrivit respectueusement au résident de Delhi et protesta de son amitié pour l'Angleterre, de son vif désir d'avoir toujours des relations pacifiques avec elle. Il appuya sans doute cette missive de quelques autres arguments, de ceux qui, dans l'Inde comme en Europe, ne manquent pas leur effet. Ce fut une sage précaution, car on n'était pas sans inquiétude à Delhi sur cette subite apparition du radjah de Lahore en un territoire qui ne lui appartenait pas, et qui avoisinait les possessions anglaises. Sa lettre, ses protestations rassurèrent : on ferma les yeux pour le moment, et Randjit, qui n'en demandait pas davantage, reprit le chemin de ses États. Cette médiation armée qu'il venait d'exercer dans le Doab, il comptait bien la présenter sous peu comme un acte de suzeraineté. Et en effet il ne resta pas longtemps dans le Lahore. Cette même année (1807), Daya-Kenouar, femme de Saheb, demanda son intervention contre les violences de son époux. Randjit reparut dans le Doab, et derechef se mit à poser les bases d'un arrangement entre la reine et le radjah, fit adjuger à la première le territoire d'Ambala et reçut en récompense de ses bons offices un riche collier de diamants et un canon de bronze très-vanté aux Indes. Mais les autres Sikhs s'étaient alarmés de cette persistance à se mêler de leurs affaires. Ils avaient député à Delhi pour dénoncer les allures envahissantes de leur compatriote, protestant, à ce que nous assurent les Anglais, qu'ils se regardaient comme les vassaux de l'Angleterre, et conséquemment comme ayant droit à sa protection ; et bientôt le bruit courut que la réclamation avait été accueillie à Calcutta, et que la compagnie allait réprimer Randjit. Ce bruit était prématuré, car lord Minto, le gouverneur général, quelque évident que fût pour lui le danger de laisser le radjah de Lahore trancher du souverain entre le Setledje et la Djemnah, et si résolu qu'il fût à mettre une digue à ses usurpations, était indécis sur les moyens. Comme les idées de Napoléon sur la destruction de la puissance britannique aux Indes ne semblaient pas tout à fait chimériques aux Anglais, alors au fort de leur lutte avec la France, et que d'ailleurs ils appréhendaient en réalité la formation d'une ligue hindoue à laquelle la présence d'une armée franco-

russe et d'un nombre suffisant de bons officiers pour diriger les indigènes aurait donné de grandes chances de succès, il eût été impolitique de jeter dans le parti des ennemis un prince dont, en ce cas, la capacité, l'activité ne pouvaient être indifférentes. C'est ce qui résulte clairement de la réponse de lord Minto à une lettre de Randjit, dont nous donnerons la substance. « J'ai appris avec surprise, écrivait à peu « près, mais plus longuement ce dernier, qu'il « se réunit des troupes anglaises sur la Djemnah. « Pourquoi cela ? Qui menacez-vous ? ou de qui « êtes-vous en défiance ? J'ai toujours été en « termes d'ami avec vous, je souhaite y rester. « Mais vous ne pouvez ignorer que tous les ter« ritoires de ce côté-ci de la Djemnah sont à « moi, sauf les stations occupées par les Anglais, « et que j'y ai de votre aveu même, ou sans « opposition de votre part, exercé la souverai« neté. » Minto répondit évasivement que le radjah aurait à s'entendre avec le capitaine Metcalfe qu'il lui députait, et qui, en effet, parti de Delhi au mois d'août 1808, arriva au camp devant Cassour le 11 septembre. Les relations entre l'envoyé britannique et le prince furent amicales d'abord, mais peu à peu elles se refroidirent. Metcalfe, à qui ses instructions recommandaient la circonspection, n'en voyait pas moins, avec un mécontentement dont il ne dissimulait pas l'expression, les actes dont Randjit essayait en quelque sorte de le rendre complice. En effet, il dévastait les territoires des petits radjahs, il levait des contributions, et prenait leurs places. Enfin, la présence de Metcalfe dans son camp semblait dire que la compagnie approuvait cette conduite et ne pensait point à protéger les princes. Chemin faisant, il lui répétait que tout le terrain entre le Setledje et la Djemnah était sous sa protection et y avait toujours été ; que les réclamations antérieures n'avaient trouvé ni succès ni encouragements à Delhi ; qu'il avait versé du sang, dépensé des trésors pour en venir à ce résultat ; qu'il ne pouvait à présent y renoncer sur les soudaines prétentions de la compagnie ; et tandis qu'il tenait ce langage, il augmentait et concentrait ses troupes. Malheureusement pour lui les causes qui avaient rendu lord Minto un peu perplexe et pacifique s'étaient évanouies ; les complications qui se multipliaient en Europe enlevaient toute probabilité à la gigantesque idée dont s'était bercé Napoléon d'une expédition franco-russe aux Indes. On apprenait que la guerre d'Espagne allait commencer : le ricochet s'en faisait sentir aux Indes, et une armée de réserve, sous le major général Saint-Léger, était là pour l'appuyer. Le représentant de sir Minto notifia au turbulent radjah qu'il allait l'attendre à Lahore. Cette déclaration produisit certain effet sur Randjit : une scène qui eut lieu dans Amretsir acheva de le rendre plus maniable. Amretsir est la ville sacrée des Sikhs, dont le fanatisme est porté au plus haut point. Des musulmans de la suite de Metcalfe célébraient la fête de deuil en l'honneur d'Ali et de ses deux fils. Les zélateurs hindous virent là une profanation et un outrage ; ils s'attroupèrent et vinrent, au nombre de plusieurs milliers, investir la demeure de l'envoyé, qui n'avait qu'une faible escorte (deux compagnies et seize Européens) ; mais il fit bonne contenance, et ses soldats tuèrent et blessèrent quantité d'insurgés. On pense que Randjit, malgré son absence, avait été l'âme de ce soulèvement. Voyant qu'il ne réussissait point, il accourut comme pour l'étouffer, et il acheva en effet de faire rentrer le torrent dans son lit. On a dit qu'il fut bien aise de cette aventure, parce qu'elle prouvait aux fanatiques Sikhs, qui blâmaient sa circonspection à l'égard des Anglais, que les vaincre n'était pas si facile. Nous croyons qu'elle lui fut profitable à lui-même, et qu'il ne laissa pas d'en avoir besoin, afin de ne pas se laisser aller un peu trop loin dans l'ivresse de ses succès. Il s'exécuta donc, et, par le traité d'Amretsir (25 avril 1809), il fut reconnu que l'Angleterre ne se mêlerait point des territoires et des sujets du radjah au nord du Setledje, mais qu'en revanche Randjit s'engageait à ne point porter ses armes au sud et à l'est de cette rivière, à respecter les possessions et les droits de tous les chefs du Doab, et à ne point entretenir de troupes sur sa frontière au delà de ce qu'il fallait pour maintenir l'ordre et assurer la perception des impôts. De plus, il était spécifié que, pour prévenir toute collision entre le radjah et ses voisins, la compagnie tiendrait un corps de troupes dans le Doab, qui, en fait, devenait dès lors ou devait être sous peu une possession britannique ; enfin, la moindre atteinte portée à un des articles remettrait au néant tous les autres. Ces conditions semblèrent humiliantes et dures au radjah, qui entretenait une correspondance secrète avec Sardji Rao Ghatka. Mais sa sagacité naturelle lui apprit dès lors combien peu il devait faire fond sur le concours des indigènes, et quelle était la faiblesse des Mahrattes. Il ne lui restait donc qu'à tirer le meilleur parti de ce qu'on ne lui interdisait pas. — La compagnie, en lui garantissant en quelque sorte le Pandjab, semblait lui permettre de continuer à chercher fortune au nord et à l'ouest, c'est-à-dire aux dépens des Afghans. Ceux-ci étaient toujours en proie à la discorde. Mahmoud, après avoir usurpé sur son frère, l'usurpateur Zéman, avait lui-même été précipité du trône par Schah-Choudjah, l'aîné de ses frères, et avait été contraint à venir chercher un asile dans les États de Lahore, où Randjit-Singh ne l'avait reçu qu'à regret et pour ainsi dire par les ordres de l'agent britannique (1803) ; puis, au bout de six ou sept ans, Choudjah lui-même, en dépit de sa légitimité, avait été obligé d'abandonner le trône à Mahmoud (1809). En vain Choudjah multiplia de

courageux et habiles efforts pour ressaisir le sceptre échappé de sa main. Toutes ses tentatives échouèrent, et il fut forcé de repasser le Sindh. Cependant, s'il n'avait plus de troupes ni d'États, il avait des pierreries et des objets de prix pour des sommes immenses ; il possédait ce célèbre diamant dit le *Koh-é-nour* (ou mont de lumière), qui du palais du Grand Mogol était passé à la tente de Nadir, qu'Ahmed avait ravi au schah en même temps que la couronne et la vie, et qui, transmis à Timour, était arrivé de ce prince à Choudjah, son fils et son héritier (1). Randjit était d'une cupidité non moins forte que son ambition : ses exactions étaient la terreur de tout ce qui n'était pas de son plus intime entourage, et déjà quantité de puissantes et riches familles avaient été ruinées par lui. Il ne pouvait manquer de convoiter le Koh-é-nour. Il proposa d'abord à Choudjah un djaghir (ou fief) et une place forte en échange de l'inestimable joyau. Bientôt, ne pouvant le déterminer ni par les prières ni par les offres, il en vint aux menaces, aux insultes, aux persécutions : le diamant était trop bien caché pour que les suppôts de Randjit le trouvassent. Alors Choudjah prisonnier eut à souffrir la faim, la soif, des tourments horribles ; nul doute que l'avide Sikh ne l'eût fait périr s'il n'eût craint, en se laissant aller à cet acte de férocité, de perdre avec le secret du diamant tout le fruit de son crime. Enfin il en vint à ce qui, dans les mœurs de l'Orient, est le comble de la violence, à la profanation, dont les exemples sont si rares qu'on ne les compte pas parmi les chances possibles. Des hommes armés envahirent le zenanah (2) et menacèrent d'attenter, par la violence, à la pudeur des bigames. Le Koh-é-nour alors se retrouva. Mais Randjit ne s'en tint pas là. Les bigames furent fouillées par des femmes, qui s'emparèrent de tout ce que Randjit jugea lui convenir, bijoux, objets d'art, armes de luxe, puis il confina l'ex-schah et tous les siens dans un étroit et obscur réduit où quelque temps ils eurent une ombre de liberté, puis enfin il les traita en prisonniers sans déguisement et les accabla d'indignités, sous prétexte que Choudjah tramait des desseins hostiles contre lui. Le véritable motif de tant de persécutions, c'était d'étouffer les plaintes de celui qu'il avait dépouillé. Il ne put y parvenir cependant ; les bigames s'échappèrent sous le costume de femmes du commun (novembre 1814), et vingt-deux mois après, Choudjah, par une évasion presque miraculeuse, trouva moyen d'aller les rejoindre à Loudianah (1816). Si quelque chose peut, nous ne disons pas excuser, mais expliquer cette inextinguible et cruelle férocité de Randjit, c'est la nécessité où il se trouvait de faire sans cesse face à d'énormes dépenses. De plus, Randjit avait été frappé encore plus que tant d'autres souverains asiatiques de la supériorité de l'organisation militaire de l'Europe ; il était résolu à l'introduire dans ses États, à donner pour base aux forces dont il disposait un corps de troupes régulières, bien exercé, bien commandé, selon les méthodes dont la soumission de l'Inde presque entière démontrait si péremptoirement l'excellence. Pour lui, tout était à créer dans cette voie. L'artillerie lui manquait ; il n'avait point d'instructeurs. Il commença par accueillir avec avantage le moindre cipaye que la désertion, l'esprit d'aventure ou d'autres motifs pouvaient lui amener, et il ne tarda point à en compter un certain nombre, dont il fit des instructeurs. Quelques officiers anglais lui vinrent ensuite, mais toujours en petite quantité. Nous l'avons vu recevoir en présent, lors de son intervention dans les démêlés de Patiala, à côté d'un collier de diamants, un canon de bronze. Quatre autres canons, après la chute du schah Zéman, étaient tombés par hasard entre ses mains ; ils devinrent pour lui le noyau et le modèle d'une artillerie qu'il s'appliqua sans relâche à grossir ; il établit une fonderie. Pendant ce temps les envahissements continuaient. En 1809 même, immédiatement après le traité d'Amretsir, il s'était emparé de Kangra (ou Nagar-Kot), près du Ravi, une des plus fortes places de l'Inde ; marchant ensuite au nord, il attaqua le Cachemire (1812), puis tout à coup il tomba sur Attok (1813), alors à peu près démantelée, mais si importante par sa position sur le Sindh qui la rend la clef de l'Afghanistan ; elle tomba en ses mains. A l'aide d'un pont de bateaux il franchit le fleuve, de 250 mètres en cet endroit ; et, dès qu'il fut maître de ce point, si follement négligé par les successeurs d'Aurengzeyb et même aussi par les Afghans, il répara la forteresse et releva les fortifications, qu'il rendit plus difficiles à emporter qu'elles ne l'avaient jamais été. Cette diversion ne l'avait que peu écarté du Cachemire ; il rentra dans cette province afghane sitôt qu'Attok fut prise et y établit son ascendant, sans toutefois pouvoir encore garder la province. Il enchevêtrait, il coupait toujours les unes par les autres ses diverses entreprises, pour dissimuler son vrai but, pour moins effrayer ; il se rejeta du côté du Moultan. L'or, l'intrigue, la crainte, les promesses amenèrent plusieurs des chefs sikhs de ce pays à reconnaître sa loi. Pour triompher des dernières résistances, il marcha en armes contre ceux qui prétendaient maintenir leur indépendance ; et, arrivé devant la grande ville de Moultan, dont l'importance le cédait à peine à celle de Lahore, il l'assiégea, l'emporta de vive force. On se soumit alors, et, tout en restant organisé par petites principautés

(1) Le Koh-é-nour est gros comme la moitié d'un œuf de poule et de la plus belle eau. On l'estime à quatre-vingts millions (Burnes, *Travels into Bokhara*, t. 3, p. 165) ; il est monté en brace et avec deux autres diamants gros comme des œufs de moineau.

(2) On connait le célèbre passage où Sheridan parle de cette inviolabilité du zenanah dans le discours sur la spoliation des princesses d'Aoude, un des épisodes les plus criants du gouvernement d'Hasting.

et féodalement, le pays le subit comme chef suprême (1818). L'année suivante le vit reprendre la route du Cachemire, où il éprouva quelques obstacles mais moins qu'en 1813, et il finit par le subjuguer tout entier. Cette conquête portait à plus de deux cent cinquante mille kilomètres carrés la surface des terres qui lui obéissaient : il prit le titre de maharadjah et fut réellement le plus puissant des princes hindous. Alors parurent au Pandjab les deux célèbres officiers français Allard et Ventura. D'autres s'y joignirent plus tard, parmi lesquels Court et Avitabile. Le maharadjah se hâta de les attacher à sa fortune. Il sentit tout ce qu'il pouvait en tirer de services, soit pour réaliser cette organisation militaire européenne dont il n'avait encore que l'ébauche, soit pour ouvrir des relations politiques avec la France. Ce dernier but ne semblait pas le plus prochain, et plus le radjah avança en âge moins il s'en préoccupa. Ce qu'il lui fallait d'abord, c'était d'accroître encore indéfiniment et ses troupes et sa puissance. Il y travaillait sans relâche, et le concours des deux généraux lui facilita singulièrement son œuvre. Allard se chargea de la cavalerie, qu'il organisa sur le pied des lanciers français et qui reçut pour armes, avec la lance polonaise, le sabre et les pistolets ; l'indigence d'officiers européens s'y faisait peut-être un peu sentir, mais au total c'était un beau corps, bien commandé, bien exercé, et que les Anglais eux-mêmes avouaient ne pas le céder beaucoup à leur meilleure cavalerie : on la reconnaissait aux uniformes bleus avec revers rouges. L'infanterie ne fut pas moins bien dressée par Ventura, qui l'arma de fusils à baïonnette et qui la ploya en peu de temps à toutes les manœuvres usitées en Europe. Une particularité curieuse, c'est que le commandement se faisait presque tout entier en français. Randjit avait autour de sa personne un corps superbe, sans contredit l'élite de ses soldats, et qui finit par monter à quinze cents hommes. L'artillerie fut particulièrement soignée, et une suite d'efforts bien entendus l'amena successivement à trois cents bouches à feu, en partie très-passablement établies et servies. Randjit était encore bien loin de ces derniers résultats que déjà il s'exagérait à lui-même l'importance de ses réformes et qu'il se croyait capable d'entrer en lice avec les Anglais. Une grande ligue se forma en 1825 contre la compagnie, qui venait d'exterminer les Pindaries et qui sortait à peine de la guerre d'Ava. Randjit eut bonne part à tout ce qui se tramait. Les coalisés avaient compté sur lui ; il était assez disposé à se déclarer pour eux. C'est le général Ventura qui l'en dissuada, lui montrant combien les forces avec lesquelles la ligue prétendait agir étaient inférieures en organisation, en habitude des armes, en unité de commandement. Randjit suivit ce conseil, évidemment le plus sage, et, en échange de sa neutralité, reçut des Anglais l'autorisation tacite d'étendre son empire vers l'ouest ou le nord, comme il l'entendrait. Les coalisés furent mécontents de cette espèce de désertion de la cause commune, et on lui envoya de Bhartpour des habits de femme. Mais tandis que Bhartpour résistait péniblement aux armes anglaises et finalement tombait en leurs mains, il envahissait la province afghane de Péchaouer, à l'ouest du Sindh, et malgré la bravoure qu'y déployèrent ses ennemis, malgré l'héroïque résistance de 3,000 fanatiques, qui tinrent tête à 24,000 des siens et qui lui tuèrent 2,000 de ses meilleurs soldats, il finit par y faire prévaloir sa suprématie. Toutefois il laissa un roi afghan, en l'assujettissant à un tribut en riz et en chevaux. Cette importante conquête coïncide avec l'année 1826. Bien que l'Angleterre ne souhaitât peut-être pas à Randjit une réussite si complète et si prompte, elle n'éleva pas une objection contre la nouvelle acquisition du conquérant. Les nœuds au contraire semblèrent se resserrer et une espèce d'entente cordiale s'établit entre le radjah et les Anglais, presque provisoirement résignés à tenir loyalement leur promesse de le laisser s'étendre dans l'ouest et dans le nord. Les deux cabinets en vinrent même à faire assaut de courtoisie. Une magnifique tente de cachemire fut expédiée à Delhi pour le roi de la Grande-Bretagne ; et le gouverneur général envoya de nombreux présents en son nom et de superbes chevaux de la part de Sa Majesté Britannique. Ceux-ci furent conduits jusqu'au palais de Randjit par une escorte que commandaient le lieutenant Burnes et quelques autres officiers, lesquels marchèrent au petit pas une fois arrivés dans les États du radjah, afin d'avoir le temps de tout examiner, de connaître les forces et la position de l'empire des Sikhs. On pense bien que Randjit, naturellement défiant, ne fut pas sans s'en apercevoir, mais il ne vit aucun moyen de s'opposer à cette déloyauté. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'il subissait l'espionnage diplomatique de ses puissants voisins. La compagnie entretenait un agent accrédité, non pas à sa cour, comme elle l'eût voulu, mais près de lui à Loudianah (car, malgré toutes les instances, il déclina constamment la proposition qu'on lui fit d'avoir au sein même de sa capitale ce premier instrument de l'asservissement d'une nation par l'Angleterre, un résident et sa suite). Puis assez souvent, lorsque des voyageurs anglais venaient au Pandjab, personnellement il semblait content de leurs pérégrinations et donnait des ordres pour que partout ils trouvassent bon accueil ; mais il voyait avec plaisir ses agents s'écarter de ses recommandations, et l'on croit que plus d'une fois il fomenta lui-même en secret les difficultés, les lenteurs qui entravaient les touristes. Il fallait décidément sacrifier ces répugnances après le voyage de Burnes et laisser établir sur les rivières du Pandjab un passage continu d'Européens. Et

ici va commencer la quatrième phase du règne de Randjit-Singh. Sans nul doute la politique anglaise convoitait les possessions de Randjit; mais Randjit n'était pas homme à se les laisser arracher sans une opiniâtre et sanglante résistance. Mais il prenait de l'âge, et, grâce à d'inconcevables excès de tout genre, il était plus vieux que son âge. De là moins d'élan, de rêves, de plans gigantesques. Si jadis il avait cru pouvoir figurer un jour à la tête d'une ligue qui émanciperait l'Inde du servage britannique, pour le moment il ne regardait plus cette idée comme réalisable, et il sentait bien qu'il n'était plus l'homme par qui devait s'opérer cette émancipation. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner des relations pacifiques, de plus en plus fréquentes, qui dès lors s'établirent entre le maharadjah et sir William Bentinck. Le nouveau gouverneur général eut une entrevue solennelle avec Randjit (23 avril 1831) : fêtes, grandes revues, rien n'y manqua. Le souverain de Lahore y déploya un faste tout oriental; les parentes de Bentinck et les dames de leur suite admirèrent à leur aise les diamants dont étincelait son costume et se passèrent de main en main le célèbre Koh-é-nour, conquis par tant d'iniquités et de barbarie. Il paraît que Randjit s'aperçut qu'on l'admirait un peu trop, et il comprit que celui de ses fils qui le posséderait pourrait bien subir le sort de Schah-Choudjah. Toutefois il tomba d'accord sur ce que souhaitait en ce moment la compagnie, principalement sur l'autorisation qu'elle demandait de pouvoir faire circuler sur le Setledje et le Sindh les bâtiments à vapeur, tant pour le service des dépêches que pour le transport des voyageurs, et en 1832 un traité fut rédigé en ce sens entre la compagnie d'une part, les amirs du Sindh, le naouab de Bhaoualpour, et le maharadjah de l'autre. On évitait ainsi l'énorme surcroît de traversée nécessaire pour arriver à Calcutta, en doublant le cap Comorin. De plus, on familiarisait encore plus les indigènes avec la vue des Européens, avec l'idée de leur puissance supérieure et presque magique. Randjit aurait voulu pouvoir, en échange de ses concessions, tomber sur les amirs du Sindh, sinon pour se mettre en possession de leur pays et le garder, du moins pour faire main basse sur le trésor de Firouzabad. Mais les Anglais en savaient le compte aussi bien que lui; et cette riche proie, évaluée par eux à une vingtaine de cropes (ou deux mille laks) de roupies (1), était trop belle pour qu'ils le laissassent ainsi manquer au traité de 1809 et céder aux influences du parti qui voulait la guerre. En revanche, il prit en 1834 quelque part à la nouvelle tentative du malheureux Choudjah sur l'Afghanistan; mais à Lahore, comme à Delhi et à Calcutta, on suivit avec certaine émotion les incidents de cette levée de boucliers, qu'il appuya trop mollement et qui semblait devoir être la dernière. Et cependant, au point de vue politique, il eût été au plus haut degré de l'intérêt de Randjit d'encourager, moyennant la renonciation de Choudjah au Péchaouer et au Cachemire et peut-être la promesse d'une autre province encore, un mouvement qui pouvait renverser Dost-Mohammed, mieux affermi sur le trône à cette époque que ne devait le souhaiter un ennemi. La compagnie même, au dire de quelques juges éclairés, eût dû prendre ce parti, auquel elle se résolut plus tard (1838) avec moins d'honneur et de profit. Choudjah, livré à ses propres forces, non-seulement échoua au bout de quelques moments de succès et après des traits de courage dignes d'un meilleur sort, mais tomba aux mains des ennemis et ne reparut à Loudianah qu'en 1835, après des dangers, des humiliations et des misères de toute sorte. La cour de Lahore pendant ce temps présentait, comme toutes les cours et ces royaumes viagers d'Asie élevés par un conquérant, le spectacle des jalousies et des rivalités. Il existait un parti de la guerre, fanatique, intrépide, très-convaincu que l'on pouvait chasser les Anglais et très-impatient d'entrer en lutte avec eux, et un parti de la paix, qui n'aimait peut-être pas plus la domination britannique, mais qui en comprenait mieux les forces et les procédés. Randjit était de ce dernier, ainsi que les quatre généraux européens et la plupart de ceux auxquels il accordait sa confiance. Tel était surtout Dhyan-Singh, son premier ministre, mais avec cette différence que les Européens ne croyaient point à la longévité de l'empire de Lahore une fois le maître mort, tandis que Dhyan-Singh pensait que, remis à des mains énergiques et habiles, le sceptre pourrait se maintenir longtemps encore et peut-être survivre au colosse de la puissance anglaise. Relativement à la succession aussi, plusieurs partis se dessinaient déjà en face même du radjah; c'était d'un côté Karrak-Singh, le fils aîné du maharadjah, dont l'incapacité touchait au crétinisme, et Rao-Nahal-Singh, qui passait auprès de quelques personnes pour gouverner l'Etat, mais qui au fond était bien moins puissant que Dhyan-Singh. On apercevait ensuite Chéré-Singh, fils adoptif d'une des ranis, qui se consolait par cette espèce de maternité du malheur d'être stérile et qui avait fait adopter cet objet de son amour par Randjit. Deux autres fils, Kouchal-Singh et Dhaoulip-Singh, étaient dans le même cas que Chéré-Singh; mais l'un, ex-cuisinier, était né hors de la secte des sikhs et, quoique converti, n'inspirait que peu de confiance; l'autre n'avait que deux ans encore en 1838, tandis que Chéré-Singh était un jeune homme. Enfin venait Adjit-Singh, d'une branche collatérale à la ligne de Randjit, mais qui, comme tous les princes dont les noms précèdent, avait espoir ou de la couronne ou d'un lambeau de

(1) A peu près cinq cents millions de francs.

couronne. Toutes ces prétentions, tous ces différends s'envenimèrent dans l'intervalle de 1831 à 1838, intervalle pendant lequel plus d'une fois le souverain de Lahore parut à la veille de mourir. En même temps, des bruits se répandaient qu'à la mort de Randjit beaucoup de sirdars et autres chefs déchus tenteraient de ressaisir leurs droits. C'était pour le maharadjah, malgré son profond égoïsme, une perspective désenchantante que celle de voir ainsi retomber dans le néant l'édifice qu'il en avait tiré. Cependant lord Auckland avait succédé à Bentinck, et les manœuvres de la Russie à la cour de Téhéran, ainsi que près de Dost-Mohammed, donnaient à l'Angleterre de justes appréhensions de voir son empire aux Indes tout à coup envahi par une coalition de Persans, d'Afghans et de Russes. L'occupation du Hérat et le siége de la ville de ce nom par les Persans rendirent plus vifs encore les soupçons, et lord Auckland, sans plus tarder, se résolut à la guerre contre les Afghans. La compagnie avait toujours là Choudjah, auquel la *Gazette de Delhi* (1er avril 1835) avait reproché délicatement d'avoir survécu à ses désastres, et que pourtant l'on fut bien aise de retrouver comme instrument en un moment décisif. Un long manifeste du gouverneur général annonça que l'usurpateur Dost-Mohammed s'étant uni avec les ennemis de la Grande-Bretagne, celle-ci allait rétablir l'héritier légitime sur le trône de ses pères. Il fallait à cet effet, pour abréger la route et pour assurer les mouvements, traverser le Pandjab. Lord Auckland entra en négociation avec Randjit, et l'autorisation de passer fut accordée; il y a plus, le maharadjah consentit à fournir pour l'expédition un corps de ses troupes, qui agirait sous les ordres du général anglais. En revanche, il fut posé en principe que son empire était garanti à sa postérité, c'est-à-dire que l'Angleterre ferait renoncer Choudjah à jamais redemander le Cachemire et le Péchaouer, et que si des vassaux du Lahore essayaient de se rendre indépendants, elle n'appuierait pas leurs efforts. La compagnie, parfaitement au fait et des hommes et des choses de Lahore, craignait que Dhyan-Singh, en qui un grand courage était accompagné d'une rare capacité, ne se saisît de l'empire des Sikhs, et sous Karrak, au contraire, elle espérait s'établir et s'ancrer sans grand bruit dans le Lahore (1). Pour Randjit, si nous ne lui reprochons pas d'avoir voulu transmettre son empire à ses fils, sous lesquels il devait se dissoudre, plutôt qu'à son ministre, sous lequel il avait chance de survivre, du moins est-il de fait qu'il n'avait besoin de faire aucun sacrifice pour amener là l'Angleterre; au contraire, il pouvait lui en demander. Une suite d'entrevues amicales eut lieu entre le maharadjah et lord Auckland, tant à Firozepour, sur le territoire anglais, que dans Lahore. Le potentat sikh y passa en revue l'armée anglaise d'expédition. Le gouverneur général et le général en chef anglais Fane y passèrent en revue 10,000 hommes d'élite des Sikhs. Randjit, il faut le dire, fut plus curieux cette fois d'exhiber ses troupes que ses diamants, bien qu'il se trouvât là autant de dames que lors de l'entrevue avec lord Bentinck. Toutefois un parfait accord régna en apparence dans toutes ces fêtes, et il y eut plus que jamais, entre les Anglais et les Sikhs, échange de politesses, de cadeaux, de protestations. Du reste, les habiles parmi les premiers eurent le bonheur de voir par leurs yeux que Randjit, depuis longtemps luttant contre une hydropisie accompagnée de fièvre, ne pouvait aller loin; ses jambes étaient infiltrées, son pouls battait plus de quatre-vingts pulsations par minute. Lord Auckland avait eu grand soin de commander un nombre de troupes plus considérable qu'il ne le fallait pour l'expédition (15,000 hommes venant du Bengale et 6,000 de Bombay); jointes au corps auxiliaire des Sikhs, dont Wade (naguère l'agent britannique à Lahore) prit le commandement, et aux fidèles de Choudjah, c'était une force de 25 à 30,000 hommes. On feignit de ne s'apercevoir de cette surabondance de ressources que lors de l'entrevue. Un ordre du jour déclara qu'un corps de réserve assez nombreux resterait en observation à Firozepour. La réalité, c'est que ce corps avait pour mission d'observer le royaume de Lahore et d'attendre les événements pour en profiter. Nous ne suivrons pas les détails de l'expédition britannique en Afghanistan. On sait quel succès la couronna d'abord et comment, en sept mois à peu près, Choudjah fut rétabli dans Candahar et dans Kaboul. Le corps sikh auxiliaire, avec Timour, fils de Choudjah, était resté dans le Péchaouer, appuyant en quelque sorte le mouvement sans encore y prendre part, quand le général Allard fut pris de vomissements répétés à la suite d'une revue et mourut le 23 janvier 1839. La mort d'Allard ôtait infiniment de force à ceux qui voulaient de bonne foi l'indépendance et la grandeur du royaume de Randjit; et à partir de ce moment il y eut à parier que la famille du maharadjah ne profiterait guère de l'héritage. Ces prévisions se réalisèrent promptement. Randjit, depuis longtemps en proie à des souffrances malgré lesquelles il se livrait encore à quelques exercices le matin, et prostré par une violente fièvre cérébrale, mourut, en dépit de la médecine homœopathique et du docteur Steele, malgré aussi les prières des myriades de mendiants accourus au bruit des énormes libéralités de son agonie (1), le 27 juin 1839, à peu près au moment où Schah-Choudjah, précédé des Anglais et des Lahoriens,

(1) « Nous soutiendrons la cause de Karrak-Singh, dont la nullité servira admirablement notre influence dans le Caboul » (*the Asiatic Journal*, octobre 1839).

(1) Le jour de sa mort il donna pour plus de vingt-cinq millions.

faisait son entrée triomphale dans Kaboul. Malgré les vives réclamations du radjah, il avait légué le Kho-é-nour au célèbre temple de Djaggernat. Son corps fut placé dans une bière de bois de sandal incrustée de fleurs d'or. Dhyan-Singh déclara qu'il voulait périr dans les flammes avec le cadavre du maharadjah, et il fallut le supplier plusieurs heures pour qu'il consentît à vivre. Encore fit-il quatre fois des mouvements pour s'y précipiter lors des funérailles, mais toujours la multitude l'arrêta. En revanche, elle eut le spectacle de quatre princesses, dites femmes légitimes (1), et sept esclaves, qui montèrent tout de bon sur le bûcher et tout de bon y furent réduites en cendres, qu'on porta ensuite avec une pompe extraordinaire aux eaux sacrées du Gange, à Delhi. Mais ce ne furent pas encore là ses funérailles les plus homicides. Dhyan-Singh aurait voulu se saisir immédiatement du sceptre, mais on redoutait à Calcutta son habileté, sa bravoure, et, grâce à l'Angleterre, ce fut l'idiot Karrak-Singh qui succéda, malgré son incapacité ou à cause de son incapacité. On devine que celui-ci laissait flotter les rênes du gouvernement entre son ministre (Dhyan-Singh) et son fils, Rao-Nahal-Singh. Bientôt un complot fut formé, dont Dhyan était l'âme et dont Chéré-Singh devait recueillir le premier fruit. Karrak expira le 5 novembre 1840, on n'a jamais su à la suite de quelle maladie; et le jour même de ses obsèques, Rao-Nahal, qui faisait triomphalement son entrée dans Lahore sur un éléphant, périt écrasé par la chute d'une poutre. Chéré-Singh fut proclamé, non sans opposition de la part du gouvernement de Calcutta, qui ne le trouvait pas assez incapable, quoique ses talents fussent médiocres. A la suggestion de lord Auckland, une des femmes de Karrak-Singh se déclara enceinte, et l'on prit les armes en faveur de l'enfant espéré. Ventura et les autres officiers européens se déclarèrent pour la princesse, et il y eut même un combat de livré. Il fut peu favorable à la cause de la princesse, mais ce qui acheva de ruiner ses espérances et la candidature du fils posthume, ce fut la brusque révolution de l'Afghanistan, où Dost-Mohammed avait reparu sans difficulté et détruit complétement par conséquent le résultat de la conquête anglaise. Lord Auckland, ne voulant pas avoir double ennemi sur les bras, abandonna pour le moment son projet sur le Pandjab. On répandit que la princesse avait mis au monde un enfant mort (1841), et Chéré-Singh régna sans compétiteur. Mais bientôt le joug de Dhyan, son bienfaiteur, lui pesa; et Dhyan, il faut le dire, était impatient de régner. Uni à ses deux frères, Goulab, gouverneur de Cachemire, et Soutcheit, commandant militaire de Lahore, il fit luire aux yeux d'Adjit la perspective de la couronne. On conspirait pour ainsi dire en plein jour; les amis de Chéré-Singh abandonnaient le Pandjab dans la prévision d'un orage; Court et Avitabile eux-mêmes partirent; seul, Ventura fit preuve d'intrépide dévouement, et restant pour sauver, s'il était possible, le prince contre lequel il avait combattu, il multiplia les avis utiles. Mais Chéré-Singh ayant eu l'imprudence de consentir à passer une revue le 15 septembre, Adjit le tua de sa main en lui offrant une carabine anglaise, égorgea ensuite Pertab-Singh, le jeune fils de Chéré, puis força l'entrée du Zénanah, où bientôt périrent toutes les femmes du prince assassiné, les unes tuées par les séides d'Adjit, les autres en se donnant la mort à elles-mêmes. Enfin Adjit, entendant de la bouche de Dhyan-Singh nommer Dhaoulip comme l'héritier légitime et incontestable du trône, furieux d'avoir commis tant de crimes en pure perte, tua de sa main Dhyan lui-même dans la voiture où il était côte à côte avec lui. Mais presque aussitôt une armée sikhe, sous les ordres de Goulab et de Soutcheit, les frères du mort, de Hira-Singh, son fils, et du général Ventura, vint assiéger Adjit dans la forteresse de Lahore, qui fut prise d'assaut le lendemain, et où Adjit perdit la vie. Dhaoulip alors fut mis sur le trône et Hira régna en son nom, avec le pouvoir de son père, dont il posséda les talents et que peut-être il surpassa. Dhyan-Singh disait souvent : « Après le « maharadjah, personne n'est digne et n'est ca- « pable de tenir les Sikhs ensemble que moi, et « après moi, Hira, mon fils. » Dhyan-Singh avait ceci de remarquable, qu'ami dévoué, utile et humble de Randjit, il n'avait cet attachement, ce dévouement que pour sa personne, et que la famille du monarque lui était non-seulement indifférente, mais odieuse. On le voit trop par ce qui précède. Tous les crimes dont nous venons de tracer le rapide tableau avaient été commis à l'instigation et par les manœuvres de Dhyan, qui, depuis l'avénement de Karrak, tendait à s'asseoir sur le trône, mais non sans transition, et qui ne voulait pas verser lui-même le sang royal. Une Vie de Randjit-Singh, par Prinsep, a paru à Calcutta en 1839, 1 vol. in-8°. On trouve divers détails sur ce prince dans l'*Histoire de l'Inde anglaise*, par Mill. P—OT.

RUNNINGTON (CHARLES), jurisconsulte anglais, né le 27 août 1761, appartenait à une bonne famille de l'Hertfordshire. Destiné au barreau, il fut placé, très-jeune encore, en qualité de secrétaire auprès d'un des légistes les plus renommés de l'époque, J. Morgan, qu'il aida à publier un recueil des dispositions confuses et si mal coordonnées faisant autorité devant les tribunaux anglais. A l'âge de vingt-trois ans, il entra dans la corporation du *Temple*, c'est-à-dire dans le corps des avocats, et il ne tarda point à se faire connaître d'une façon avantageuse. Appartenant au parti des whigs, il soutint avec

(1) Koundane ou Gouddane, fille du radjah Sansar-Tchand de Kattok, Radj-Kaouer, fille du sirdar Djé-Singh, Kindiri et Bant-Alli.

chaleur la cause libérale; et à l'occasion de l'élection de 1784, qui causa alors une vive agitation, il appuya devant les tribunaux la plainte portée par Fox contre le haut bailli de Westminster, accusé de manœuvres contraires à la liberté des votes et à l'indépendance du scrutin. Les tories ayant presque toujours été au pouvoir durant le règne fort long de George III, Runnington se trouva écarté des emplois auxquels l'appelaient ses talents. Fox eut bien, lorsqu'il parvint au ministère en 1806, le projet d'appeler son ami à des fonctions élevées, mais sa mort prématurée l'empêcha de réaliser ses intentions. Runnington continua de plaider aux assises, de porter la parole dans des affaires importantes, et il avait plus de soixante ans lorsqu'il fut nommé juge de paix du comté de Sussex, et plus tard commissaire royal pour l'assistance des débiteurs insolvables. En 1819, le fardeau de l'âge le décida à se démettre de ses fonctions, à s'éloigner des affaires. Il se retira à Brighton, où il mourut le 18 janvier 1821. On doit à Runnington des éditions revues et accompagnées de notes de divers ouvrages estimés, tels que le traité de Gilbert *sur la loi des expropriations*, et l'*Histoire de la jurisprudence* (the common law), par Matthieu Hale; il revit une collection de statuts qui va depuis la grande charte jusqu'au milieu du règne de George III et qui a été continuée depuis. Il a écrit aussi des livres sur quelques points particuliers de la jurisprudence britannique; mais leur intérêt est trop local pour que nous ayons besoin d'en transcrire ici les titres. Z.

RUOLZ (Charles-Joseph de), seigneur de Francheville, naquit à Lyon, le 14 novembre 1708, de Jean-Pierre-Marie de Ruolz, conseiller en la cour des monnaies, sénéchaussée et siége présidial de cette ville. En janvier 1736, il fut pourvu de la charge de son père et, en 1746, admis à l'académie des sciences et belles-lettres de Lyon. Il fut un des membres les plus laborieux de cette compagnie, qui conserve dans ses portefeuilles divers opuscules composés par lui, et dont quelques-uns ont été insérés ou analysés dans les *Mémoires de Trévoux* (années 1745 à 1749). La plus remarquable de ses dissertations est un *Discours sur la personne et les ouvrages de Louise Labé*, Lyon, 1750, in-12. Les éditeurs des œuvres de la belle Cordière, publiées à Lyon en 1762, ont profité des recherches de Ruolz sur leur célèbre compatriote pour la rédaction de la notice qui se lit en tête du livre. C'est à tort que quelques bibliographes, et M. Brunet lui-même, dans la troisième édition du *Manuel du libraire* (t. 2, p. 310), ont attribué cette notice à Ruolz. Ce savant bibliographe n'a pas tardé à reconnaître son erreur. Il s'est empressé de la rectifier dans ses *Nouvelles recherches bibliographiques* (t. 2, p. 269), en ajoutant que « l'ouvrage de Ruolz est devenu rare, « comme tant d'autres pièces académiques que « le temps n'a pas respectées ». Breghot du Lut, qui a publié, en 1824, une excellente édition des œuvres de Louise Labé, fait connaître dans ses *Nouveaux mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'histoire de Lyon*, 1829-1831, in-8°, p. 8, que l'antiquaire et bibliophile Adamoli fut le principal éditeur de la publication de 1762. Nous apprenons aussi de Breghot du Lut que M. Claret de la Tourette de Fleurieu est l'auteur des *Recherches sur la vie de Louise Labé*, qui furent mal à propos attribuées à Ruolz. Ce digne citoyen, qui avait gagné l'estime publique par la noblesse de ses sentiments et par son dévouement au service des pauvres et des malheureux, périt, à l'âge de 48 ans, le 8 juillet 1756. Accompagné de sa femme et de son frère, il naviguait sur la rivière d'Ain, lorsque la frêle embarcation qui les portait fit naufrage. Ruolz parvint à gagner la rive, où sa femme n'avait pu le suivre; mais il se jeta de nouveau dans le courant pour la sauver, et périt victime de son dévouement, ainsi que son frère. Pernetti rapporte, dans son *Nécrologe des académiciens* (ouvrage resté inédit), que, lorsque ce malheur fut connu à Lyon, la rue Neuve, qu'habitait Ruolz, retentit des cris du peuple, tant cet infortuné avait répandu de bienfaits autour de lui. Deux membres de cette famille se sont fait un nom de nos jours, l'un comme chimiste et l'autre comme statuaire. L—M—X.

RUPERT (le prince Robert de Bavière, plus connu sous le nom de), était le troisième enfant d'Elisabeth, fille aînée de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et de Frédéric V, électeur palatin, qui, après avoir été élu roi de Bohême en 1619, fut mis, l'année suivante, au ban de l'Empire et dépouillé de ses Etats héréditaires (1) (*voy.* Frédéric). Rupert naquit en 1619 et reçut, comme la plupart des princes allemands, une éducation toute militaire. Obligé dès le berceau d'abandonner sa patrie, il accompagna son père dans l'exil et vint offrir ses services à Charles Ier au commencement des guerres civiles qui désolèrent l'Angleterre. Ils furent agréés, et le roi lui confia le commandement d'un corps de cavalerie, avec lequel il fut envoyé à Worcester pour surveiller les mouvements du comte d'Essex, qui menaçait cette ville. A peine arrivé, Rupert aperçut la cavalerie parlementaire qui s'avançait. Fondre sur elle avec impétuosité et la mettre en pleine déroute fut pour lui l'affaire d'un instant. Il s'arrêta néanmoins en apprenant l'approche d'Essex, dont il battit l'aile gauche à la bataille de Kingston ou Edge-Hill (23 octobre 1642), laquelle resta toutefois indécise, malgré cet avantage, peut-être parce que l'impétueux Rupert s'était trop attaché à la poursuite des fuyards. Au mois de juillet 1643, il attaqua à Chalgrove-Field des corps dé-

(1) Son fils aîné ayant péri à bord d'un petit bâtiment, Charles-Louis, son second fils, fut réintégré dans le Palatinat à la paix de Westphalie (1648). La princesse Sophie, sœur de Charles-Louis et de Rupert, était mère de George Ier, roi d'Angleterre.

tachés de l'armée parlementaire, les surprit et leur fit un grand nombre de prisonniers, qu'il conduisit en sûreté à Oxford. Ce fut dans cette escarmouche que périt le célèbre républicain Hampden (*voy.* ce nom). Pour récompenser les services de son vaillant neveu, le roi le créa chevalier de l'ordre de la Jarretière et le nomma pair d'Angleterre sous les titres de comte d'Holderness et de duc de Cumberland. Après l'affaire de Chalgrove-Field, Rupert fut envoyé au-devant des troupes de Cornouailles. Lorsqu'il eut opéré sa jonction avec elles, il attaqua la ville importante de Bristol et s'en empara le 25 juillet. Il fit ensuite lever le siége de Newark, dissipa l'armée parlementaire qui la bloquait et marcha rapidement au secours d'York, vivement pressée par l'armée combinée de Manchester, de Leven et de Fairfax, et non moins vigoureusement défendue par Newcastle (*voy.* ce nom). Réuni à sir Charles Lucas, qui commandait la cavalerie royale, Rupert força les généraux anglais et écossais à lever le siége; mais, voulant pousser trop loin ses avantages, il dédaigna d'écouter les conseils prudents de Newcastle, et, prétendant avoir des ordres impératifs du roi pour livrer bataille, il attaqua impétueusement les ennemis postés à Marston-Moor. Il fut entièrement défait le 2 juillet 1644 et se retira précipitamment dans le comté de Lancastre avec les débris de son armée. Il était à la tête de l'aile gauche de l'armée royale à la bataille désastreuse et décisive de Naseby (14 juin 1645), où Charles I^er^, qui commandait en personne, éprouva une défaite complète. La prudence conseillait de différer un engagement, parce que 6,000 hommes, qui étaient dans le pays de Galles ou devant Taunton, pouvaient, en peu de temps, renforcer l'armée royale. Mais les conseils téméraires de Rupert, que sa bouillante ardeur poussait toujours aux combats, furent trop écoutés dans cette circonstance. Après cette déroute, il se renferma dans Bristol, en manifestant hautement l'intention de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité; mais, contre l'attente générale, il la rendit à Fairfax après avoir fait une courte résistance. L'indignation du roi fut à son comble. Il révoqua tous les pouvoirs qu'il avait donnés à Rupert et lui envoya un passe-port pour se retirer sur le continent. Quelques écrivains rapportent qu'en 1646, après la mort de Charles I^er^, Rupert quitta l'Angleterre avec un passe-port du parlement. Il y rentra bientôt, et lorsque la flotte se révolta en faveur de Charles II, il se rendit à son bord et se fit distinguer par la vigueur des conseils qu'il donna, et qui malheureusement ne furent pas écoutés. Le commandement de cette flotte lui ayant ensuite été remis, il fit voile pour l'Irlande afin d'y relever la cause royale expirante. Poursuivi par les forces supérieures du parlement, sous les ordres de Popham et de Blake, il se vit contraint de chercher un refuge dans le havre de Kinsale, où il fut étroitement bloqué. Parvenu à s'échapper, il se retira sur les côtes de Portugal. Blake ne le quitta pas, le chassa jusque dans le Tage et se disposait à l'y attaquer; mais la cour de Lisbonne s'y opposa et facilita l'évasion de Rupert (1), qui, ayant perdu une partie de ses bâtiments sur les côtes d'Espagne, fit voile pour les Indes occidentales. Il se soutint quelque temps en faisant des prises, tantôt sur les Anglais, tantôt sur les Espagnols, et se retira enfin en France avec sa flotte dans le plus mauvais état. Charles II, réfugié alors (1654) à Paris et réduit à la plus grande détresse, la vendit au cardinal Mazarin. A la restauration de 1660, le prince Rupert fut invité à se rendre en Angleterre, où Charles II le combla d'honneurs. Au mois d'avril 1662, il fut nommé membre du conseil privé, et, au mois de décembre suivant, la société royale de Londres l'admit dans son sein. Le 22 février 1665, Charles II, ayant déclaré la guerre aux Hollandais, envoya contre eux le duc d'York, son frère, avec une flotte formidable. Rupert, qui commandait sous ce prince, contribua puissamment au gain de la bataille navale qui se donna le 3 juin, et où les Hollandais perdirent 19 vaisseaux. L'année suivante, Rupert commanda la flotte anglaise conjointement avec le duc d'Albemarle. Détaché avec 20 vaisseaux de ligne, il n'assista pas aux sanglants combats des 1^er^ et 2 juin, où les Hollandais, sous les ordres de Ruyter et de Van Tromp, combattirent si vaillamment. Mais, le 3 juin, il rejoignit Albemarle et rétablit le combat. Il déploya dans cet engagement, dont l'issue resta indécise (2), la plus grande intrépidité et un talent remarquable. En 1673, il fut nommé amiral de la flotte que Charles II venait d'équiper (3). Après avoir été joint par une escadre française, commandée par d'Estrées, il fit voile pour les côtes de Hollande, à la tête des flottes combinées. Il eut avec les Hollandais, toujours commandés par Ruyter et Van Tromp, un engagement où l'avantage fut vivement disputé, quoique ces derniers fussent moins nombreux. Rupert, qui ne se montrait pas favorable aux desseins que paraissait avoir formés le roi d'Angleterre de subjuguer la Hollande, jouissait, à cette époque, de peu de crédit à la cour de ce prince; aussi la flotte manquait-elle de tout. Après un second engagement, il fut obligé de rentrer dans les ports pour se ravitailler. Il reprit immédiatement la mer, et, le 11 août, il livra bataille à l'embouchure du Texel. Dans aucune circonstance, suivant les historiens anglais, Rupert ne montra

(1) Irrité de cette partialité, Blake s'empara de vingt navires portugais richement chargés et menaça d'en tirer une vengeance encore plus éclatante. La crainte qu'inspirait un si dangereux ennemi obligea la cour de Lisbonne à s'humilier et à solliciter comme une grâce le renouvellement de son alliance avec ces insolents républicains.

(2) Hume reconnaît pourtant que les Anglais furent les premiers à quitter la mer et à regagner leurs ports.

(3) Le commandement en aurait été confié au duc d'York si l'acte du *Test* n'y eût mis obstacle.

plus de valeur et d'habileté ; la victoire resta cependant incertaine. En 1679, Rupert fut nommé membre du nouveau conseil privé (1) ; il mena depuis ce moment une vie tout à fait retirée, passant la plus grande partie de son temps au château de Windsor, dont il était gouverneur. Il s'occupait dans ce séjour d'expériences de chimie et de physique, ainsi que de la pratique des arts mécaniques, se plaisant surtout à fabriquer lui-même des platines pour les armes à feu. Il inventa une composition qu'on nomma d'après lui *métal du prince* (*prince's metal*) ; communiqua à la société royale les améliorations qu'il avait apportées dans la fabrication de la poudre à canon, soumit aussi à l'examen de la même société une machine qu'il avait inventée pour élever l'eau, et il lui envoya un instrument pour lever un plan en perspective. Rupert fut l'inventeur d'un canon qui pouvait décharger plusieurs boulets avec promptitude, facilité et sûreté, et la société royale reçut de lui l'avis d'une nouvelle méthode pour faire sauter les blocs de rochers dans les mines et autres endroits souterrains. Le docteur Hooke a conservé une autre invention de Rupert pour faire des balles de plomb de tout calibre. Il imagina un appareil pour observer en mer avec un quart de cercle, malgré les mouvements irréguliers de la main de l'observateur et l'agitation du vaisseau. On dit qu'il avait trouvé le secret de fondre ou de rendre liquide la mine de plomb dans un moule comme un métal et de la réduire de nouveau à sa forme primitive. Mais nous devons nous arrêter sur une invention qu'on lui a attribuée et que quelques personnes lui ont contestée. Des écrivains étrangers, outre les éloges qu'ils ont donnés à son talent pour la peinture, l'ont considéré comme l'inventeur de la gravure à *mezzo tinto* (2), et voici, suivant eux, à quelle circonstance fortuite il aurait dû cette découverte. Etant sorti de très-grand matin pendant le temps de sa retraite à Bruxelles, il remarqua une sentinelle qui paraissait très-occupée, à quelque distance de son poste, à faire quelque chose à son fusil. Le prince demanda au soldat ce qu'il faisait ; celui-ci répondit que la rosée qui était tombée pendant la nuit avait couvert son fusil de rouille, et qu'il travaillait à la faire disparaître et à rendre son arme brillante. Le prince, en l'examinant, fut frappé de voir une espèce de figure tracée par la rouille sur le canon, avec une multitude innombrable de petits trous liés ensemble comme un ouvrage glacé sur l'or ou sur l'argent et dont le soldat avait fait disparaître une partie. Le prince conçut immédiatement l'idée qu'il serait possible de trouver un moyen de couvrir une plaque de cuivre d'une certaine étendue de petits trous pressés les uns contre les autres qui donneraient indubitablement une impression toute noire, et qu'en ôtant convenablement certaines parties, la superficie qui resterait unie laisserait le reste du papier blanc. Ayant communiqué son idée à Wallerant-Vaillant, peintre de quelque réputation, qui habitait à cette époque les environs de Bruxelles, ils firent plusieurs expériences, et ils inventèrent à la fin un rouleau d'acier avec des pointes ou dents saillantes, à peu près comme une lime. Le cuivre pressé contre le rouleau recevait une empreinte qui produisait effectivement le fond noir, et étant raclé ou diminué à volonté, il laissait paraître toutes les gradations du blanc. Telle fut l'origine de la gravure en demi-teinte, suivant lord Oxford, M. Evelyn et M. Vertue (1). Le prince Rupert mourut dans son hôtel de Spring-Garden, le 29 novembre 1682, et fut enterré dans la chapelle de Henri VII ; on le regretta comme un homme dont toutes les actions et toutes les qualités avaient été consacrées au bien public. Rupert était un partisan très-zélé du commerce d'Afrique ; on peut citer, à l'appui de cette assertion, l'offre qu'il fit au roi, avant la première guerre contre les Hollandais, de se rendre avec une escadre sur la côte de Guinée pour venger l'honneur de la couronne, assurer les justes droits de la compagnie et redresser les torts faits à la nation. Sa Majesté accueillit avec plaisir sa proposition ; mais ne voulant pas hasarder la personne de ce prince et à une telle distance et dans un climat si meurtrier, elle se contenta d'envoyer un officier que Rupert lui désigna. Membre très-actif du conseil du commerce, ce fut à ses sollici-

(1) Ce nouveau conseil fut créé pour servir au trône de barrière contre la violence de la chambre des communes. En signant la nomination des membres qui le composaient, Charles II remarqua avec satisfaction qu'ils possédaient en terres ou en emplois environ trois cent mille livres sterling de revenu (7,500,000 fr.), somme presque égale à toutes les propriétés de la chambre basse.

(2) Hume appelle gravure à l'eau-forte (*etching*) ce que d'autres nomment gravure en demi-teinte (*mezzo tinto*), ou gravure *en manière noire*.

(1) Le baron d'Heinecke affirme « que cette invention n'appar- « tient pas au prince Rupert, ainsi que Vertue et quelques au- « teurs le supposent ; que ce fut le lieutenant-colonel de Siegen, « officier au service du landgrave de Hesse, qui, le premier, grava « ainsi en manière noire ; et la gravure qu'il fit était un portrait « de la princesse Emilie-Elisabeth de Hesse, qui porte la date de « 1643. Le prince Rupert, ajoute-il, apprit le secret de cet offi- « cier et l'apporta en Angleterre, lorsqu'il y revint la seconde fois « avec Charles II ». M. Strutt, qui fait cette citation, dit qu'il n'a pas vu la gravure dont parle le baron, et la date précise de la découverte du prince Rupert n'est mentionnée nulle part. Vertue cite comme la plus ancienne une tête ovale de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, gravée à la demi-teinte, sous la date de 1656, avec ces mots : *Theodorus Casparus a Furstemburg canonicus ad vivum pinxit et fecit*. L'auteur pouvait avoir appris le procédé du prince Rupert ou de Vaillant. La plus ancienne des gravures en demi-teinte du prince Rupert qu'on a maintenant porte la date de 1658 ; c'est une figure de demi-grandeur, d'après l'Espagnolet ; le sujet représente un bourreau tenant une épée dans une main et une tête dans l'autre : c'est probablement la décollation de St-Jean-Baptiste ; on voit sur l'épée les initiales R. P. F., surmontées d'une couronne. Elle est distinguée par l'inscription suivante, tracée sur une petite table qui est au-dessous : *SP in I RVP. P. fecit. Francofurti, anno* 1658, *M. A. P. M.* Jansen, dans son *Essai sur l'origine de la gravure*, ne fait que répéter ce que Heinecke avait déjà dit, sans faire mention de l'opinion de Vertue ; en quoi il a eu tort, puisqu'il n'a ainsi présenté qu'un côté de la question. Il paraît évident qu'il parle de l'ouvrage de Vertue sans l'avoir lu, ce qui, au surplus, lui est arrivé plus d'une fois. Les titres du prince Rupert à l'invention de la gravure en manière noire ont été discutés avec étendue et érudition dans le curieux ouvrage que M. Léon de Laborde a consacré à cette branche de l'art (Paris, 1839, grand in 8°).

tations pressantes que la compagnie de la baie d'Hudson dut sa création : il l'avait favorisée, non-seulement en faisant des recherches sur la valeur de ses produits, mais en dépensant beaucoup d'argent pour y envoyer des navires ; il en fut nommé premier gouverneur par la charte qui la constitua. On appela en son honneur rivière de Rupert une ouverture considérable de la partie orientale de cette baie dans la terre de Labrador. En général, ce prince avait une grande prédilection pour les marins et pour toutes les personnes instruites ou ingénieuses, ou animées d'un véritable esprit public ; il les assistait de sa bourse et de son influence. Il était intéressé dans une patente pour la fabrication des canons, dans une verrerie et dans d'autres entreprises pour augmenter ou améliorer les manufactures. L'évêque Sprat a rendu justice aux vertus et aux qualités aimables de Rupert dans le portrait qu'il en a tracé. Campbell fait remarquer que, de son temps, il a entendu souvent les vieillards du comté de Berk parler avec ravissement de ce prince. Après sa mort, sa collection de tableaux fut vendue à l'enchère ; ses bijoux, après avoir été évalués à vingt mille livres sterling (500,000 fr.) par trois joailliers, furent mis en loterie (1) et les billets tirés en présence du roi. Le prince Rupert ne fut jamais marié (2). Il laissa d'une fille de Henri Bard, vicomte Bellemont, un enfant naturel, qui porta habituellement le nom de Dudley Rupert, quoiqu'il soit désigné dans le testament de son père sous celui de Dudley-Bard. Il fut élevé à l'école d'Eton, fit, en 1682, un voyage en Allemagne et fut tué, en 1686, au siége de Bude. D—z—s.

RURIK. *Voyez* Rourik.

RUSBROCK (Jean), ainsi appelé du lieu de ce nom, où il naquit, entre Bruxelles et Halle, en 1294, fut le maître le plus célèbre des mystiques de son temps, quoiqu'il soit presque inconnu aujourd'hui. Il quitta dès l'âge de quinze ans l'étude des lettres humaines pour se livrer à un genre de méditation affective, mais élevée, dont il avait puisé le goût dans les livres allégoriques de l'Ecriture et plus encore dans les mémoires attribués à St-Denis l'Aréopagite. Ses pieuses spéculations ne lui firent pas néanmoins négliger les exercices pratiques de la religion. Après avoir reçu la prêtrise, il remplit longtemps les fonctions de vicaire de l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles. Dans ce modeste emploi, son zèle le faisait correspondre avec des chefs d'ordre, et il opéra ainsi la réforme de l'abbaye de St-Séverin, à Château-Landon, où l'on conservait précieusement plusieurs de ses lettres. Sa piété simple, mais exaltée, donnait à ses écrits un attrait que n'avaient point les productions scolastiques de son siècle. Elle lui acquit des sectateurs dévoués. Devenu sexagénaire, il embrassa lui-même la vie religieuse, en se retirant avec eux à Groendal (Vauvert), où il réforma, s'il ne fonda, un monastère de chanoines réguliers, dont il fut le premier prieur. La grande réputation de sainteté que lui avaient value ses écrits lui attira la visite de personnages distingués, entre autres de Gerard-Groot (*voy.* Gerard). Ce fut d'après ses entretiens que celui-ci, trop jeune encore pour avoir pu lui donner des avis, laissa au contraire le monde et forma une congrégation de frères clercs, la mère des chanoines réguliers de Windesheim, auxquels ceux de Vauvert, qui avaient été originairement leurs pères, furent par la suite réunis. Quoique Rusbrock fût peu lettré et eût acquis simplement, dit Poiret, par la voie de l'expérience, la connaissance de la théologie mystique, on le regardait d'autant plus comme un homme inspiré qu'il était moins instruit. Au rapport de Henri Pommier, son confrère, il avait coutume de noter sur ses tablettes, dans la solitude d'un bois voisin, les pensées qui lui étaient suggérées, et il les dictait à sa rentrée au monastère. Rusbrock inspirait à son tour ses lecteurs. Suivi de près (dit Bossuet) par Taulère, son disciple, il fut imité par Gerlac et copié par Harphius (*voy.* ces noms), et le maître n'eut que trop d'imitateurs, qui enchérirent sur lui en outrant leur modèle. Entouré de vénération et comblé d'années, Rusbrock, qualifié de contemplatif par excellence, d'illuminé et de divin, s'éteignit le 2 décembre 1381, à l'âge de 88 ans. Longtemps après, un de ses sectateurs, Thomas de Jésus, carme espagnol, recueillit les actes de sa doctrine et de sa vie, d'après ses biographes Henri Pommier et Marc Mastellin, auteur du nécrologe de Vauvert, à l'effet d'obtenir de Grégoire XV la béatification de Rusbrock. Mais l'un des écrits principaux de ce mystique, traduit par Gerard-Groot lui-même, avait été censuré par Gerson. Cependant sa doctrine, préconisée par Denys le Chartreux, louée par Aubert le Mire et déclarée hors de toute atteinte par le cardinal Bellarmin, aurait sans doute déterminé une décision favorable, si l'abus qui pouvait résulter des expressions du vénérable auteur, prises dans un sens différent du sien, n'eût sans doute fait craindre de l'autoriser en les consacrant. De ses ouvrages spirituels, écrits dans son propre idiome, dont plusieurs ont eu des versions particulières et dont la collection fut traduite par Surius en latin (Cologne, 1552, 1609 et 1692), nous citerons seulement celui *De nuptiis vel de ornatu nuptiarum spiritualium libri* 3, qui a été publié en flamand, en latin et en allemand, et qui a donné lieu également à des critiques et à des

(1) *Gazette* de 1683, nos 1824, 1873, etc. Les billets étaient de cinq livres sterling (125 francs) ; et le lot le plus considerable était un collier de perles évalué huit mille livres sterling (200,000 francs).

(2) Une biographie du prince Rupert fut publiée l'année qui suivit sa mort, et M. Eliot Warburton a fait paraître, en 1848-1849, à Londres, trois volumes in-8o intitulés *Mémoires du prince Rupert et des cavaliers, comprenant leur correspondance particulière* ; une traduction abrégée de cet ouvrage a vu le jour à Berlin en 1864.

éloges, suivant qu'il a été différemment interprété. Quoique la contemplation intérieure, selon l'auteur même, doive exclure les images, le titre seul de l'ouvrage annonce les allégories dont il est rempli : tels sont les *Joyaux donnés en présent*, la *Dot*, les *Fiançailles de l'épouse*, le *Mariage de l'âme unie au Verbe ou à l'époux*, ce qui, au reste, peut paraître motivé par les expressions mystérieuses du Cantique des cantiques. Mais un reproche plus sérieux fait par Gerson à Rusbrock dans une épître à un chartreux, c'est d'avoir, au troisième livre sur l'excellence de la vie contemplative, avancé que l'homme ici-bas, dans l'état de contemplation parfaite, non-seulement voit Dieu par une clarté divine, mais que l'âme elle-même est cette clarté, et qu'elle rentre, transformée et perdue, dans son essence originelle, en ne faisant plus qu'un avec Dieu. L'un des disciples de Rusbrock (Jean Schonove), ayant pris sa défense en expliquant ses intentions, Gerson répondit en lui opposant ces interprétations mêmes pour prouver que le zèle de l'auteur n'était pas *selon la science*, puisqu'il employait des expressions qui, entendues littéralement, ne pouvaient qu'égarer des mystiques moins bien intentionnés : c'est en effet ce qui est arrivé, comme Bossuet l'a remarqué en approuvant les observations du docte chancelier. Il rend d'ailleurs, avec Gerson, justice à Rusbrock, qui condamnait lui-même, dans une secte de contemplatifs de son temps connue sous le nom de *bégards* et de *béguines*, l'état passif de quiétude et d'abandon de l'âme ou de l'épouse unie à l'époux. Mais aussi, d'un autre côté, leur assimile-t-il les modernes quiétistes osant s'appuyer, pour justifier leur mysticisme, de l'autorité de ce Rusbrock, qui avait prononcé leur condamnation. G—CE.

RUSCA (LOTHAIRE ou LOTTIERE), chef du parti guelfe à Côme, fut le fondateur d'une petite souveraineté qui s'est conservée longtemps dans sa famille. Les Rusca étaient les rivaux des Vitani, et, dès qu'ils réussissaient à les écarter, leur autorité à Côme était sans limites. Lottiere Rusca consolida le pouvoir d'un chef de parti : en 1284, il se fit reconnaître pour souverain par sa patrie. Un Conrad, un Franceschino et un second Lottiere vinrent ensuite. Les Rusca, chassés de leur patrie par les Visconti, seigneurs de Milan, se réfugièrent à Bellinzona, dont ils avaient aussi acquis la souveraineté, qu'ils conservèrent jusqu'en 1422. Balthasar Rusca fit de nouveau soulever Côme, en 1402, contre les enfants de Jean-Galéas Visconti. Après lui, un troisième Lottiere Rusca, contraint par les armes de Carmagnole, rendit Côme, en 1418, au duc de Milan et se contenta de la seigneurie de Lugano, avec le titre de comte. S. S—I.

RUSCA (ANTOINE), théologal de Milan, fut un des savants que le cardinal Frédéric Borromée (*voy.* ce nom), archevêque de cette ville, attacha à la bibliothèque Ambrosienne qu'il avait fondée. Le prélat les chargea de composer différents ouvrages, connus sous le nom de livres ambrosiens, et dont il leur indiquait lui-même les sujets. Celui de l'enfer fut confié à Rusca, qui déploya dans ce travail une vaste érudition. Son traité, rempli de recherches curieuses, est intitulé *De inferno et statu dæmonum, ante mundi exitium, libri 5, in quibus tartarea cavitas, cruciamentorum genera, ethnicorum de his opiniones, dæmonumque conditio usque ad magnum judicii diem, varia eruditione describuntur*, Milan, de l'imprimerie du collége ambrosien, 1621, in-4°. Ce volume, devenu rare, était jadis fort cher; mais aujourd'hui les curiosités bibliographiques de ce genre sont bien moins recherchées. Rusca mourut en 1645. Collius, F.-B. Ferrari et Jos. Visconti ou Vicecomes (*voy.* ces noms) étaient ses collègues et travaillaient comme lui sur les plans du cardinal Borromée. — RUSCA (Jean-Alexandre), né à Turin, vers le commencement du 17e siècle, appartenait à une famille noble et ancienne. Il embrassa fort jeune la règle de St-Dominique et fut envoyé en Espagne pour étudier la théologie au monastère de St-Etienne, à Salamanque. Revenu dans sa patrie, il remplit plusieurs emplois de collége et acquit une grande réputation par son érudition et son éloquence. Après avoir été promu au grade de bachelier dans le chapitre général de son ordre, tenu à Rome en 1650, il professa publiquement l'Ecriture sainte à Turin et obtint le bonnet de docteur. Nommé inquisiteur à Verceil, il encourut la haine de personnes puissantes, qui parvinrent à le faire révoquer; mais il fut bientôt réintégré dans ses anciennes fonctions, auxquelles on adjoignit celles d'inquisiteur d'Ivrée et d'Aoste. Rusca mourut presque octogénaire, en 1680. Outre plusieurs écrits, qui n'ont pas été imprimés, on a de lui : 1° *Brevis Summa totius philosophiæ*, Turin et Milan, 1663, in-12; 2° *Discorsi morali sopra li evangeli della quaresima, ed alcuni sermoni de santi*, Pavie, 1668, in-4°; Turin, 1670, in-4°, avec un discours latin que l'auteur avait prononcé au couvent de Salamanque, la veille de Noël, 1643; 3° *Sermoni nelle festivita d'alcuni santi*, Turin, 1677, in-4°. — *Charles-François* RUSCA, peintre, né à Lugano, en 1701, s'est particulièrement distingué dans le portrait. Il mourut à Milan en 1769. P—RT.

RUSCA (F.-DOMINIQUE), général français, naquit en 1761, à Dolceacqua, marquisat enclavé dans le territoire génois et faisant partie du comté de Nice. Le jeune Rusca, dont le famille tenait à la bourgeoisie, fit d'assez bonnes études et alla s'étabir à Monaco, où il exerça la médecine, peu de temps avant la révolution française, dont il embrassa les principes avec ardeur. Rentré dans son pays après la prise de Nice par les Français, il y manifesta sans déguisement des sentiments révolutionnaires, et bientôt même, ayant été accusé d'avoir des relations avec les jacobins de

Nice et avec l'armée française, il fut banni de son pays, et ses biens furent confisqués. Il aurait été arrêté s'il ne s'était pas réfugié au quartier général français. Après la reprise de Toulon, l'armée se disposant à franchir les Apennins par l'Etat de Gênes, Rusca, dont les connaissances locales étaient précieuses, obtint un grade militaire et fut attaché à l'état-major par la protection des représentants du peuple Robespierre jeune, Ricord et Salicetti. Le 6 avril 1794, l'armée française parut pour la première fois sur le territoire d'Italie, après avoir violé la neutralité du pays de Gênes. Rusca guida la partie de cette armée qui, se dirigeant sur la gauche, s'empara du marquisat de Dolceacqua, après avoir culbuté un détachement piémontais, qui s'y tenait en observation. Il joignit ensuite une autre division, qui, franchissant des montagnes escarpées, chassa les Piémontais du col des Fourches et emporta les hauteurs de Dolceacqua qui conduisent à la forteresse de Saorgio par des chemins étroits et dangereux. C'était la clef des Apennins. Rusca, très au fait de la topographie de ces montagnes, fort actif d'ailleurs et montrant autant de bravoure que d'intelligence, ne fut pas étranger aux opérations qui firent tomber Saorgio au pouvoir de l'armée d'Italie, commandée alors par le général Dumerbion. Il fut fait adjudant général et continua de rendre des services à l'armée, qui s'empara du col de Tende et qui de là aurait pu immédiatement pénétrer en Piémont. Mais rien n'était prêt encore pour l'invasion de l'Italie. Rusca, ne voulant pas rester dans l'inaction, suivit la division Augereau, allant renforcer l'armée des Pyrénées orientales, qui venait de passer sous les ordres de Schérer. Il concourut aux opérations qui eurent lieu sur la Fluvia, dans les mois de mai et juin 1795. La paix de Bâle étant venue mettre fin aux hostilités entre la France et l'Espagne, Rusca reprit la route des Alpes et alla servir de nouveau sous les ordres du général Schérer, qui fut chargé du commandement en chef de l'armée alors cantonnée sur le territoire génois. Les hostilités contre les Austro-Sardes ayant pris une nouvelle activité, Rusca se distingua particulièrement à la bataille de Loano, livrée le 23 novembre. Il se porta d'abord au pas de charge, à la tête de 1,700 hommes, sur trois mamelons retranchés, qui formaient les avant-postes de l'ennemi, en avant de Loano; en emporta deux d'assaut en moins de vingt minutes et, secondant ensuite le chef de brigade Lannes, emporta successivement cinq positions retranchées, garnies de canons et placées les unes derrière les autres. Ses exploits dans cette bataille lui valurent le grade de général de brigade. L'armée étant passée sous les ordres du général Bonaparte, le combat de Dego fut le premier qui signala l'ouverture de la campagne de 1796. A la tête de sa brigade, Rusca, après une action valeureusement soutenue, fit 100 prisonniers, s'empara de deux canons et occupa les hauteurs de San-Giovanni, qui dominent la vallée du Tanaro et de la Bormida. Le 16 avril, il prit part à l'attaque du camp retranché de Ceva et opéra sa jonction avec la division Augereau. A la bataille de Lodi, de même qu'Augereau, il décida la victoire en se précipitant à la tête des bataillons. Dans le courant de mai, Bonaparte, pour faire croire au général Beaulieu qu'il voulait le tourner par le haut du lac de Garde, détacha Rusca à la tête d'une demi-brigade d'infanterie légère et lui ordonna de prendre position à Sale. Là, renforcé par la division Sauret, Rusca défendit Salo contre les efforts de la plus grande masse autrichienne et fut blessé dangereusement le 29 juillet. Elevé au grade de général de division, il eut divers commandements dans l'intérieur de l'Italie et ne figura de nouveau qu'à la fin de 1798, à l'armée de Championnet, où il eut le commandement d'une division dans les Etats romains. L'armée napolitaine, commandée par Mack, ayant pris l'offensive, au mois de novembre, Rusca rassembla sa division, dispersée dans les montagnes, se porta sur la droite de l'armée napolitaine, qu'il repoussa de concert avec les divisions Casabianca et Monnier. Mais Championnet, ayant 40,000 hommes sur les bras et des forces trop inférieures, évacua Rome et occupa les positions du Tibre. Rusca, de son côté, se plaça sur le Tronto et s'y fortifia. Championnet ayant repris l'offensive, Rusca fut un des premiers à venir attaquer les Napolitains à la tête de sa division : il les battit à Porto-Fermo, dispersa une de leurs colonnes et leur fit 300 prisonniers. Sa brigade, après avoir couru les plus grands dangers en traversant les torrents qui se trouvaient sur son passage, s'avança vers Capoue et ensuite sur Naples. A l'attaque de cette ville, Rusca, s'emparant de la portion d'investissement qui lui était indiquée, s'établit au poste de Campo di Chino, puis se rendit maître du fort *del Carmine*, le 22 janvier. A l'ouverture de la campagne de 1799, l'armée française sur l'Adige ayant été battue et le Piémont ayant été abandonné, le général Macdonald, qui commandait l'armée de Naples, reçut l'ordre de se diriger vers la haute Italie. Rusca se mit en marche avec sa division, occupa Florence dans les premiers jours de juin et, formant la droite de l'armée, arrêta un moment le corps autrichien commandé par Klenau. A la bataille de la Trébia, qui dura trois jours, il fit partie de l'aile droite avec sa division, et, le 19 juin, il soutint l'attaque avec beaucoup de fermeté. Le lendemain, il traversa la Trébia vers son embouchure, pour essayer de déborder la gauche des Austro-Russes et les priver de leur appui sur le Pô; mais l'ennemi, s'étant montré en forces, repoussa d'abord la division Olivier. Bientôt Rusca, prenant lui-même part à l'action, ne fut pas plus heureux : il fut blessé grièvе-

ment et transporté à Plaisance, où, après la bataille, il tomba au pouvoir de l'ennemi. Il ne fut en état de rentrer en France qu'après la bataille de Marengo. En 1802, Bonaparte, alors premier consul, l'envoya prendre possession de l'île d'Elbe, dont il lui donna le commandement militaire. Là il lui fut impossible de vivre en bonne intelligence avec l'ex-député Briot, commissaire du gouvernement. Rusca l'emporta d'abord sur son adversaire, qui fut révoqué; mais lui-même encourut la disgrâce de Bonaparte, et, rappelé en septembre 1803, ne fut remis en activité qu'en 1809, à l'ouverture de la campagne d'Italie, sous le vice-roi Eugène de Beauharnais. Il commanda une division momentanément détachée dans le Tyrol, et, après la perte de la bataille de Sacile, il rejoignit l'armée en position devant Vérone. Le vice-roi ayant repris l'offensive et suivi l'armée autrichienne dans sa retraite, Rusca fut laissé avec sa division sur le haut Adige. Il fut envoyé ensuite dans la Carniole pour observer le corps tyrolien du général Chateler, vers la Drave. Chargé spécialement de maintenir la sûreté des communications de l'armée, il concentra sa division autour de Klagenfurt, d'où il envoyait des colonnes contre les partis ennemis. Le 5 juin, au matin, étant informé que le marquis de Chateler, après avoir rassemblé des forces nombreuses, faisait des dispositions pour l'attaquer, il résolut de marcher lui-même au-devant de l'ennemi, dont il rencontra l'avant-garde du côté de Villach. Le lendemain, il trouva son adversaire en position sur la route, l'attaqua, le culbuta et lui fit 600 prisonniers. Une partie du corps autrichien passa la Drave, au pont de Stein. Sa retraite fut si précipitée que Rusca, ne pouvant atteindre l'arrière-garde, prit le parti de rentrer dans Klagenfurt, où il resta jusqu'à la conclusion de l'armistice de Znaim, le 17 juillet. Après la paix de Vienne, il cessa d'être employé et vécut dans la retraite, tantôt en Italie, tantôt en France. Il ne reprit l'activité qu'à la fin de 1813, au moment où les alliés passaient le Rhin pour entrer en France. Il fut nommé commandant de Soissons et des troupes qui s'y réunissaient. Cette place, importante par sa position sur l'Aisne et sur les routes de Compiègne et de Château-Thierry, n'était défendue par aucun ouvrage. Rusca n'y trouva que les cadres de 6 bataillons, un dépôt de 600 Italiens et une centaine de gendarmes. C'était dans les premiers jours de février 1814, au moment où le général russe Winzingerode, voulant rejoindre l'armée de Silésie, derrière Châlons, ne pouvait y parvenir que par un coup de main sur Soissons. Rusca repoussait l'idée qu'une troupe étrangère pût se présenter en force devant cette ville : il supposait tout au plus qu'un parti de Cosaques se hasarderait dans les plaines voisines. Ses dispositions se bornèrent donc à mettre la ville en état d'arrêter un corps de cavalerie. Instruit de l'approche des Russes, il fait rentrer dans Soissons les bacs et les bateaux à quelques lieues à la ronde. Ce sont là ses seules dispositions pour la défense; il ne cherche pas à mettre ses soldats à couvert; il n'ouvre pas même un fossé devant le rempart. En un mot, il ne fait aucune disposition pour défendre le pont sur l'Aisne. Le 13 février, 500 Cosaques paraissent, soutenus par 2 bataillons d'infanterie. Un parlementaire somme la ville de se rendre; mais Rusca, échauffé par ses instructions et par son zèle, rejette toutes les sommations et jure de se défendre jusqu'à la mort. Le feu de la place répond au feu de l'ennemi. Le lendemain, le général Winzingerode marche en personne pour attaquer Soissons. A neuf heures du matin, on voit descendre des hauteurs environ 12,000 hommes d'infanterie et 20 pièces de canon. Rusca prend position à la porte de Laon, au faubourg de St-Waast, qui était le point le plus menacé. Des deux côtés on ouvre les batteries; le feu des Russes redouble, et bientôt un biscaïen frappe mortellement le général français, qui ne survit qu'une heure à sa blessure. Sa mort abattit le courage de la garnison, et Soissons, pris d'assaut, fut pillé et dévasté par les Russes. Le lendemain, ils rendirent aux restes du général Rusca les honneurs funèbres. C'était un officier intrépide, robuste et bel homme de guerre. Entré dans la carrière des armes par un enthousiasme révolutionnaire, il s'était voué aux intérêts de Napoléon dès ses premières campagnes en Italie. Il avait bien fait la guerre; mais, dans ses commandements pendant la paix, il s'était attiré deux fois la disgrâce de son maître, qui l'avait laissé longtemps dans l'oubli. Rappelé sous les drapeaux dans ses derniers temps, son zèle s'était réveillé, et il était mort plein de confiance dans la fortune de Napoléon. B—P.

RUSCELLI (JÉRÔME) naquit à Viterbe, dans une humble condition, vers le commencement du 16e siècle. Il vécut quelque temps à Rome, sous le pontificat de Paul III, et y fonda l'académie *dello Sdegno;* il se transporta ensuite à Venise, où il corrigeait les épreuves chez Valgrisi, tandis que Dolce remplissait les mêmes fonctions chez Giolito. Soit par jalousie de métier, soit par rivalité littéraire, il s'engagea une vive dispute entre eux au sujet de deux éditions de Boccace, sorties des presses de ces imprimeurs à peu de distance l'une de l'autre. Il fallut tous les efforts de leurs amis pour mettre un terme à leurs querelles. Ruscelli est auteur de plusieurs ouvrages et éditeur d'un plus grand nombre. Dans tous ses travaux, il a montré plus de zèle que de critique. Il fut en correspondance avec plusieurs de ses illustres contemporains. Bernardo Tasso, en lui écrivant, lui témoignait beaucoup d'estime et d'amitié. Ruscelli avait essayé de l'excuser auprès de Philippe II d'avoir embrassé le parti de Ferdinand San-Severino, prince de Salerne.

Dans cette apologie, il parle avantageusement du poëme de l'*Amadigi* et du jeune Torquato, alors (en 1561) âgé de dix-sept ans. Celui-ci en fit l'un des interlocuteurs de son dialogue intitulé *Il Minturno, o della bellezza*. Ruscelli mourut à Venise, en 1556, après une longue et douloureuse maladie. Il fut enseveli dans l'église de St-Luc, à côté de Dolce et d'Atanagi, ses émules. Ses ouvrages peuvent se diviser en deux classes; nous parlerons d'abord de ceux qu'il a composés ou traduits, et ensuite des autres dont il n'a été que l'éditeur. Ouvrages originaux et traductions: 1° *Scholia in IV libros de venatione, Natalis Comitum*, Venise, Alde, 1551, in-8°, petit volume de 48 feuillets, devenu assez rare; 2° *Lettera al Muzio in difesa dell'uso delle signorie*, ibid., 1551, in-8°, à la suite de la *Lettera di Ciotolini in difesa della lingua volgare*. C'est plutôt un traité qu'une lettre, dans laquelle l'auteur prend à tâche de défendre la mode qui, vers la moitié du 16e siècle, commençait à prévaloir en Italie, d'écrire à la troisième personne et de prodiguer les titres de *votre seigneurie, excellence, altesse*, etc. Claude Tolomei, Bernardo Tasso, Annibal Caro, Muzio et autres firent des efforts inutiles pour soutenir l'usage contraire. 3° *Lettura sopra un sonetto del marchese della Terza*, ibid., 1552, in-4°; 4° *Lettura sopra un sonetto della marchesa del Vasto*, ibid., 1552, in-4°; 5° *Vocabolario generale di tutte le voci usate dal Boccaccio, bisognose di dichiarazione*, etc., ibid., 1552, in-4°; 6° *Tre discorsi a Lodovico Dolce, l' uno intorno al Decamerone, l' altro all' osservazioni della lingua volgare, ed il terzo alla traduzione d'Ovidio*, ibid., 1553, in-4°. Dolce, dans une longue lettre placée à la fin de son édition de Boccace, fait une critique amère de celle de Ruscelli, qui attaque à son tour les ouvrages de son adversaire. 7° *Capitolo delle lodi del fuso*, ibid., 1554, et réimprimé dans le 2e volume des œuvres burlesques de Berni; 8° *Discorso promesso al ragionamento dell' imprese, di Giovio*, 1556, in-8°; 9° *Del modo di comporre in versi nella lingua italiana, con un pieno ed ordinato rimario*, ibid., 1559, in-8°. On réimprime encore en Italie ce dictionnaire de rimes. 10° *Discorso sopra i motti ed i disegni d' arme e d' amore*, ibid., 1560, in-8°; 11° *Della perfezione delle donne*, ibid.; 12° *La vita di Jacopo Zane*. Elle se trouve dans un très-petit nombre d'exemplaires des *Rime* de ce poëte vénitien, publiées par Atanagi, ibid., 1561, et quelquefois 1562, in-8°. 13° *Geografia di Tolomeo, trad. dal greco*, ibid., 1561, in 4°. Elle est dédiée à l'empereur Ferdinand Ier. Il ne faut pas la confondre, comme on l'a déjà fait, avec la traduction de Mattioli, publiée à Venise en 1548, in-8°. Celle de Ruscelli, revue et corrigée par Rosaccio, fut réimprimée à Venise en 1599, in fol. 14° *De monti e fiumi*, ibid.; 15° *Le imprese illustri, con esposizioni e discorsi*, ibid., 1566, in-4°. Cet ouvrage, qui parut l'année même de la mort de l'auteur, fut dédié à Philippe II, roi d'Espagne; la troisième édition, imprimée en 1584, fut augmentée d'un quatrième livre, par Vincent Rucelli, neveu de l'auteur. 16° *Segreti nuovi*, ibid., 1567, in-8°. Ruscelli était un peu alchimiste et avait trouvé plusieurs secrets pour écrire avec des encres sympathiques. Paladino le cite dans son ouvrage de l'*Arte di bene scrivere*. 17° *Indice degli uomini illustri*, ibid., 1572, in-4°, ouvrage posthume, achevé peu avant la mort de l'auteur; 18° *Commentarj della lingua italiana, lib. 7*, ibid., 1576, in-4°; 19° *Vocabolario delle voci latine con l' italiane, scelte da' migliori scrittori*, ibid., 1588, in-4°; 20° *Precetti della milizia moderna*, ibid., 1572, in-4°. Il a été traduit en allemand. 21° *Supplimento alle Storie del suo tempo, del Giovio*, ibid., 1608, in-4°; 22° *Rime piacevoli*, ibid., 1627, in-12, publiées avec les *Poesie* de Borgogna. Ouvrages dont Ruscelli a été l'éditeur: 1° *Boccaccio, il Decamerone ridotto alla sua intiera perfezione*, Venise, Valgrisi, 1552, in-4°. Dans l'avis au lecteur, Ruscelli prétend avoir corrigé le Boccace en fait de langage, dans plus de soixante-dix endroits. 2° *Il sesto libro del rime di diversi eccellenti autori, con un discorso*, ibid., 1553, in-8°. C'est, comme le titre l'annonce, le sixième volume d'une collection poétique intitulée *Rime scelte di molti eccellentissimi autori* (9 vol. in-8°), à laquelle travaillèrent Domenichi, Bottrigaro et Dolce. C'est à la fin de ce volume que Ruscelli publia une diatribe contre Dolce, à l'occasion de leur controverse sur le Boccace. Ce discours, qui remplit cinquante-sept pages des premiers exemplaires, fut supprimé dans le reste de l'édition et remplacé par un nouveau qui n'en occupe que cinq. Dans le premier discours, Ruscelli parle de sa traduction d'Elien, *Del modo d' ordinar le squadre*, qui paraît n'avoir jamais été imprimée. Ce même volume reparut vingt ans plus tard, sous le titre de *Scelta nuova di rime de' più illustri e valenti poeti dell' età nostra*, ibid., 1573, in-8°; mais c'est la même édition sous un nouveau frontispice. 3° *Petrarca corretto, con annotazioni, un vocabolario*, etc., ibid., 1554, in-8°. Dans une longue préface, l'éditeur assure avoir suivi le texte d'Alde (1501), qui lui a paru le plus correct. Le fait est qu'à force de changements et de corrections il en a souvent obscurci le sens et a détruit l'harmonie des vers. 4° *Le lagrime del Sebeto, di Moles, in morte di Maria Colonna d'Aragona*, ibid., 1554, in-4°; 5° *Il tempio di donna Giovanna d'Aragona, fabricato da tutti i gentili spiriti*, ibid., 1554, et quelquefois 1555, in-8°. Il n'en a paru que la première partie. 6° *La bella donna di Luigini da Udine*, ibid., 1554, in-8°; 7° *Trattato di Bastiano Erizzo dell' instrumento e via inventrice degli antichi*, ibid., 1554, in-4°. Ce traité est fondé, en grande partie, sur la doctrine de Platon, dont Erizzo était sectateur. 8° *Delle commedie elette; libro primo nel quale si contengono : la Calandra del Bibbiena; il*

Sacrifizio e gl' ingannati degl' Intronati ; l' Alessandro e l' Amor costante del Piccolomini, ibid., 1554, in-8°. 9° *Rime di diversi eccellenti autori Bresciani*, ibid., 1554, in-8°; 10° *Ragionamento di Florimonte vescovo di Sessa, sopra l' Etica di Aristotile*, ibid., 1554, in-4°; 11° *Lettere di diversi autori eccellenti*, ibid., 1556, in-8°. Ce n'est que la réimpression d'un recueil de lettres publiées par Atanagi à Rome, en 1554. Ruscelli s'appropria ce travail, en substituant son nom à celui du premier éditeur ; mais le nom d'Atanagi fut rétabli dans une édition qu'on fit du même livre, en 1560. 12° *Del Timeo, o della natura del mondo, trad. dal greco da Erizzo*, ibid., 1557, in-4°; 13° *Dialogo dell' eloquenza di Daniele Barbaro*, ibid., 1557, in-4°; 14° *Rime di Vittoria Colonna*, Florence, 1558, in-8°; 15° *i Fiori delle rime de' poeti illustri*, Venise, 1558, in-8°. Zeno croit que ce livre, sous un autre titre, forme le huitième volume des *Rime scelte*, dont on a parlé n° 2. 16° *l' Amore innamorato, del Minturno*, ibid., 1559, in-8°; 17° *Discorso di Erizzo sopra le medaglie antiche*, ibid., 1559, in-8°, dédié à Sigismond-Auguste, roi de Pologne; 18° *Orlando furioso dell' Ariosto, con annotazioni, avvertimenti, dichiarazioni*, etc., ibid., Valgrisi, 1560, grand in-4°, fig. Ruscelli a traité l'Arioste comme il avait fait Pétrarque. Il promettait d'en donner les *Bellezze*, qu'on ne vit jamais paraître. 19° *La guerra di campagna di Roma, di Alessandro d' Andrea*, ibid., 1560, in-4°: 20° *Lettere de' principi, le quali o si scrivono da principi, o a' principi, o ragionano di principi*, ibid., 1562, in-4°. Le premier volume est dédié à St-Charles Borromée. Dans la réimpression de 1581, on disposa les lettres par ordre de date, ce qui avait été négligé dans les éditions précédentes. Ce recueil fut augmenté de deux volumes après la mort de Ruscelli, à qui en est due la première idée. Dans l'épître dédicatoire du tome 1er, l'auteur annonce le plan d'une *Géographie universelle* de toute la terre, qu'il se disposait à publier en quatre gros volumes, dont les trois premiers pour les trois parties connues et décrites par les anciens, et le dernier pour la partie *nouvellement* découverte par les Espagnols et les Portugais. Cet ouvrage, où chaque volume devait être accompagné de cent cartes générales et particulières, ne fut point publié, non plus que l'*Histoire de son temps*, dont il parle dans la même dédicace. C'est peut-être en retour de ce que Ruscelli avait fait pour Atanagi (*voy.* n° 10 ci-dessus), que dans la réimpression des *Lettere de' principi*, exécutée à Venise en 1581, son nom et la lettre au cardinal Borromée furent supprimés. Le premier volume a été traduit en français par Belleforest, Paris, 1574, in-8°. Colomiès regrette qu'il n'eût pas traduit les trois volumes. Comme ils sont extrêmement rares, nous nous consolerions, ne les ayant pas, d'en posséder la traduction. 21° *Appiano, delle guerre civili de' Romani, trad. da Braccio*, ibid., 1567, 2 vol. in-8°. Cette édition parut peu après la mort de Ruscelli, qui avait refait la traduction de quelques-uns des livres de cette histoire. On trouvera quelques renseignements incomplets ou inexacts sur Ruscelli dans Crescimbeni, *Volgar poesia*, vol. 3, liv. 1er; Zeltner, *Correctorum in typographiis erudit. centuria ;* Ghilini, *Teatro de gli uomini illustri*, etc. Voyez aussi Fontanini et Zeno, *Biblioteca italiana* (1). A—G—S.

RUSCONI (Jean-Antoine) n'est guère connu que par une traduction italienne de Vitruve. Ce travail, presque achevé en 1554, ne parut qu'en 1590, après la mort de l'auteur, qui probablement eut lieu après l'année 1587 ; car, dans son ouvrage (liv. 10, p. 134), il parle du transport de l'obélisque du Vatican, relevé du temple de Sixte V en 1586 (*voy.* Fontana). Le titre de cette traduction, que Rusconi a enrichie d'un grand nombre de figures gravées sur bois, d'après ses nouveaux dessins, est *Dell' architettura di Gio. Antonio Rusconi, con cento-sessanta* (il y en a même plus) *figure, disegnate dal medesimo, secondo i precetti di Vitruvio, e con chiarezza e brevita dichiarate, lib.* 5, Venise, Giolito, 1590, in-fol. On ne doit faire aucun cas de la seconde édition, exécutée à Venise en 1660, in-fol. Poleni donne quelques éclaircissements sur l'ouvrage et l'auteur, dans ses *Exercitationes Vitruvianæ*, Padoue, 1739, in-4°, p. 96. A—G—S.

RUSCONI (Camille), de la même famille que le précédent, naquit à Milan et s'adonna à la sculpture. Il suivit d'abord à Rome les leçons de son compatriote Hercule Ferrata, et passa ensuite dans l'école de Carlo Maratti, où il apprit les beaux airs de tête et l'heureux agencement des draperies. Ses travaux, tant publics que particuliers, sont très-nombreux, et plusieurs monarques et princes employèrent volontiers son ciseau. C'est à son talent que l'on doit le *mausolée de Grégoire XIII* à St-Pierre, les *anges* qui sont sous l'orgue de la chapelle de St-Ignace dans l'église de Jésus, le *tombeau du prince Sobieski* aux Capucins, etc. Clément XI l'honorait de son estime. Il se plaisait à venir le visiter et le combla des marques de sa magnificence. Rusconi se fit remarquer par la sévérité de ses mœurs, et laissa toute sa fortune, qui était considérable, à une sœur, et son atelier et tous ses ustensiles à Joseph Rusconi, son élève et son fils adoptif, qui se distingua aussi dans l'art de la sculpture. Camille mourut en 1723, et Joseph en 1758. Rusconi avait un grand goût de dessin, qu'il fortifia par une étude assidue de l'antique. Il savait exprimer les passions d'une manière heureuse; ses attitudes étaient bien choisies, et tous ses ou-

(1) Cet article [illegible] Rusce[illegible] le vœu [illegible] par Fonta[illegible] dans sa *B*[illegible] [illegible] t. 1er, p. 166), regrette qu'aucun Italien n'ait donné la liste de tous les travaux d'un écrivain qui a si bien mérité de la littérature italienne. C. M. P.

vrages se font remarquer par la délicatesse du travail. P—s.

RUSH (Benjamin), médecin américain, né en 1745 à Berbery, près de Philadelphie, était le descendant d'un capitaine anglais qui, après avoir servi avec distinction dans l'armée d'Olivier Cromwell, avait suivi Guillaume Penn dans le nouveau monde. Benjamin, ayant perdu son père à l'âge de six ans, fit ses études au collége de Prinston, et fut mis en apprentissage chez un médecin de Philadelphie. Il prit dès lors l'habitude de consigner dans un journal toutes les observations scientifiques qui se présentaient à son attention; habitude à laquelle il resta fidèle tout le reste sa vie. Voulant compléter ses connaissances, il s'embarqua en 1766 pour l'Europe, suivit les cours à l'école d'Edimbourg, s'y fit recevoir docteur, et soutint une thèse, *De coctione ciborum in ventriculo*, qui repose sur une erreur causée par l'état arriéré de la physiologie à cette époque. Après avoir visité les hôpitaux et autres institutions de Londres et de Paris, Rush revint à Philadelphie en 1769, et y acquit bientôt une clientèle considérable, grâce à ses talents et à son affabilité, avantage auquel il joignait encore un enseignement clair et méthodique de la médecine, qui le mit au rang des premiers professeurs de cette science en Amérique. Ce fut surtout durant l'épidémie qui, en 1793, ravagea la ville de Philadelphie, qu'il se signala par l'intrépidité et la persévérence de ses efforts pour rompre la violence du mal. Pendant des mois entiers il fut toujours sur pied; des milliers de malades affluaient autour de lui et le poursuivaient pour ainsi dire jusque dans son cabinet; ce qui n'empêcha pas les autres médecins et le peuple, frappés du choix et des doses inusitées des médicaments qu'il prescrivait, d'élever un cri général contre lui; on alla jusqu'à l'accuser, dans les feuilles publiques, d'assassinat, et le menacer de poursuites criminelles devant les tribunaux. Cependant on revint plus tard de ces préventions injustes, et plusieurs médecins adoptèrent la méthode qu'ils avaient décriée d'abord, et sur laquelle Rush insista, comme à son ordinaire, avec une constance inflexible. Aussi, dans les épidémies suivantes, il fut toujours consulté comme un oracle. Lorsqu'en 1793 les Etats-Unis furent dévastés par la fièvre jaune, et que le docteur Devèze eut osé proclamer que cette maladie n'était pas contagieuse, une vive controverse s'éleva entre les médecins américains; les écrits pour et contre se multiplièrent, et Rush fut longtemps regardé comme le chef du parti *contagioniste;* mais il reconnut enfin son erreur, la confessa hautement, et entraîna avec lui la plus grande partie des médecins et presque toute l'opinon publique (1). On lui a quelquefois reproché d'avoir adopté avec trop peu de discernement des parties détachées du système de Brown (voy. ce nom), et d'avoir établi des doctrines insoutenables sur les principes de la vie, sur la fièvre, sur les fonctions de la rate, du foie et de la glande thyroïde. Depuis son retour à Philadelphie, il avait été nommé professeur de chimie au collége de cette ville. Vingt ans après, il fut appelé à la chaire de médecine, et, en 1791, il passa à l'université pour y enseigner cette science. Il n'était pas resté étranger aux affaires publiques de sa patrie. Dès que l'insurrection des colonies eut éclaté, il se déclara pour la cause de l'indépendance; il fut, en 1776, membre du congrès, puis médecin des hôpitaux militaires, et fit partie, en 1788, de la convention qui adopta la constitution fédérale des Etats-Unis; enfin on le nomma caissier de l'hôtel des monnaies de la confédération. Il avait en outre plusieurs places honorifiques. Pendant longtemps il fut un des médecins de l'hôpital général de Pennsylvanie, auquel il voua gratuitement une partie de son temps. Il devint président de la société américaine pour l'abolition de l'esclavage, vice-président de la société biblique de Philadelphie, un des vice-présidents de la société philosophique américaine et membre d'autres institutions savantes et charitables. Il soignait un grand nombre de pauvres, et ceux qui dans des temps prospères l'avaient eu pour médecin le trouvaient dans le malheur toujours prêt à les servir. Aussi jouissait-il d'une estime générale. Rush mourut le 19 avril 1813. Il a déposé ses observations dans un ouvrage en 5 volumes in-8°, intitulé *Medical inquiries and observations*, auxquels il a joint un sixième volume de préliminaires. Les quatre premiers volumes se composent de traités et d'articles sur divers sujets de médecine; le cinquième, que l'auteur avait travaillé avec plus de soin, traite uniquement des maladies de l'esprit; ce volume est regardé précisément comme le plus faible de toute la collection, parce qu'il contient le plus de suppositions hasardées. En général, autant les œuvres de Rush sont estimables par les observations pratiques, autant la partie spéculative en est faible et insignifiante. Telle est du moins l'opinion de son biographe. (Voy. *Delaplaine's Repository of the lives and portraits of distinguished american characters*, Philadelphie, 1815, in-4°.) Dans son recueil de mélanges, peu estimé et rempli d'idées singulières, Rush cherche entre autres à prouver que les études du grec et du latin doivent être supprimées. Par une autre erreur, il se flattait toujours de former des médecins dans l'espace de trois ans; mais ces paradoxes sont tombés dans l'oubli; le monde savant ne se souvient que de ses observations utiles. On trouve la liste de ses nombreux ouvrages dans l'*Angleterre littéraire* de Reuss; nous citerons : 1° *Dissertatio physica inauguralis de coctione ciborum in ventriculo*, Edimbourg, 1768, in-8°; 2° *Recher-*

(1) *Biblioth. univ.*, t. 26, Sc., p. 314.

ches sur l'influence des causes physiques sur les facultés morales, 3e édition, Londres, 1768, in-8° (en anglais); 3° *Traité sur l'érable à sucre des États-Unis et sur la manière d'en extraire le sucre*, Londres, 1792, in-8° (idem); 4° *Recherches médicales et observations*, 2e édition, ibid., 1792, in-8°; idem, Philadelphie, 1794, 5 vol. in-8° (en anglais). D—G.

RUSHTON (Edouard), d'une ancienne famille de Blackburn, dans le Lancashire, fit ses études à Oxford, d'où il se rendit à Douai en 1573. Il y étudia en théologie, et alla recevoir la prêtrise à Rome en 1577. Ayant été envoyé, au bout de trois ans, en mission dans son pays, il fut arrêté, mis à la Tour de Londres et condamné à mort avec le P. Campian. Cette peine fut commuée en celle du bannissement; et, après quatre ans de détention, il put aller à Reims, puis à Pont-à-Mousson, où il mourut de la peste en 1586. Rushton était excellent latiniste et très-savant dans l'histoire ecclésiastique. C'est à lui que l'on doit la première édition de l'ouvrage de Sanders, intitulé *De schismate anglicano*, qu'il publia en 1585, Cologne, in-8°, après l'avoir corrigé et augmenté d'un troisième livre. Il en avait composé un quatrième en forme d'appendice, qui parut dans l'édition de 1628, avec une réponse aux arguments de Pickering contre la reine Marie Stuart, et la relation de la mort de cette malheureuse princesse. Ses ouvrages sont : 1° *Synopsis rerum ecclesiasticarum ad an. Christi* 1577. C'est une table chronologique en douze colonnes pour l'usage des étudiants du collége de Douai. 2° *Profession de foi* contenant vingt-quatre arguments; 3° *Rerum pro religione catholica in turri Londinensi gestarum, ab an.* 1580 *ad an.* 1585. On trouve cet ouvrage dans celui de Sanders. 4° *Religiosorum et sacerdotum nomina qui pro defensione primatus romanæ Ecclesiæ per martyrium consummati sunt sub Henrico Octavo*, dans l'édition de Sanders de 1628. T—D.

RUSHWORTH (Jean), compilateur anglais, naquit vers 1607 dans le comté de Northumberland. Après avoir commencé ses études à l'université d'Oxford et s'être livré à l'étude des lois, il abandonna cette carrière pour s'occuper des affaires publiques. Il commença par recueillir les discours les plus remarquables des orateurs du parlement, ceux que le roi prononçait dans les deux chambres, et il chercha tous les moyens d'être témoin des discussions les plus importantes. Il observa par lui-même tous les événements du temps; pendant les onze années qui s'écoulèrent entre le parlement de 1630 et celui de 1640, il assista aux séances de la chambre étoilée, de la cour d'honneur et de la chambre de l'échiquier lorsque les juges avaient à traiter des cas extraordinaires, et à celles du *Council-Table* lorsque de grandes causes étaient soumises au roi et à son conseil. Il fit des voyages fréquents et quelquefois assez longs pour obtenir des informations positives. C'est ainsi que, pendant la guerre civile, il se trouva au camp de Berwick, au combat de Newborn, au traité de Rippon et au grand conseil tenu à York. En 1640, il fut nommé adjoint de Henri Elsynge, secrétaire greffier de la chambre des communes (*voy.* Elsynge). Cet emploi lui facilita les moyens de satisfaire sa curiosité, en le mettant à portée d'entendre les débats de la chambre et d'être initié dans toutes les mesures qu'elle prenait. La chambre lui confia ses affaires les plus importantes; elle le chargea entre autres de remettre des messages et des adresses au roi pendant son séjour à York. On assure qu'il lui est arrivé fréquemment de faire, en vingt-quatre heures, plusieurs fois le voyage de Londres à cette dernière ville. La chambre récompensa ces services par des gratifications, et demanda même pour lui, dans l'accise, une place qu'il ne paraît cependant pas avoir obtenue. En 1643, il signa le *covenant*, et lorsque sir Thomas Fairfax, son proche parent, fut nommé général des forces parlementaires, il devint son secrétaire et lui rendit beaucoup de services. Il montra un grand désintéressement dans l'exercice de cet emploi. En 1649, il fut créé maître ès arts comme membre du collége de la reine, et nommé en même temps l'un des commissaires pour prononcer sur les discussions élevées entre les citoyens d'Oxford et les membres de l'université de cette ville. Quand Fairfax eut résigné sa commission de général, Rushworth se retira au collége de Lincoln's Inn; et comme les autorités de cette époque avaient beaucoup de considération pour lui, il fut nommé en janvier 1652 l'un des commissaires chargés de donner leur avis sur la réforme de la loi commune. En 1658, Berwick sur la Twede le choisit pour son représentant dans le parlement du protecteur Richard, et il fut désigné par la même ville pour occuper la même place dans ce qui a été appelé le parlement réparateur (*healing parliament*) qui se réunit le 25 avril 1660. Après la restauration, il présenta au roi plusieurs registres du conseil privé qu'il avait sauvés de la destruction pendant les derniers bouleversements; mais il semblerait qu'il reçut pour toute récompense des remercîments, que le secrétaire du conseil lui adressa au nom de Sa Majesté. Sir Orlando Bridgman, lord garde du grand sceau, le nomma son secrétaire en 1677 et le continua dans cet emploi aussi longtemps qu'il garda lui-même les sceaux. Rushworth fut, en 1678, élu une troisième fois au parlement par Berwick. Il le fut encore au parlement suivant, et enfin au parlement d'Oxford, à la dissolution duquel il se retira pour vivre dans une obscurité complète à Westminster. Rushworth avait eu de fréquentes occasions de s'enrichir ou du moins d'acquérir une certaine aisance; mais il resta toujours pauvre, soit par insouciance, soit par suite de son peu d'ordre. Ayant été à la fin

arrêté pour dettes, il fut enfermé à la prison du banc du roi dans Southwark, où il traîna les six dernières années de sa vie dans un état misérable, ayant perdu la mémoire et même la raison par suite de son grand âge et plus encore par l'excès des liqueurs fortes. Il mourut dans cette prison le 12 mai 1690, âgé de 83 ans, laissant plusieurs filles, dont l'une avait épousé sir Françis Vane. Le seul ouvrage de Rushworth est intitulé *Historical collections of private passages in state, weighty matters in law, and remarkable proceedings in parliament*. La première partie, qui s'étend de 1608 à 1629, a été publiée en 1659. Le manuscrit avait été présenté à Olivier Cromwell, alors protecteur, qui chargea Whitelock de l'examiner; celui-ci y fit quelques changements et des additions. La seconde partie parut en 1680; la troisième en 1692; et la quatrième et dernière, qui va jusqu'en 1648, parut en 1701. La collection entière forme 7 volumes in-folio, qui furent réimprimés en 1721 avec le procès (*trial*) du comte de Strafford, publié en 1680, qui comprend tout le huitième volume. Ce recueil a été extrêmement vanté par tous ceux qui étaient contraires à Charles Ier et à son gouvernement, tandis que les partisans de ce monarque l'ont beaucoup déprécié, en prétendant qu'il était tout à fait partial. Personne ne l'a combattu plus vivement que le docteur Jean Nalson de Cambridge dans sa *Collection impartiale des grandes affaires d'Etat, depuis le commencement de la rébellion d'Ecosse, en 1639, jusqu'au meurtre de Charles Ier, où l'on a raconté fidèlement l'origine et toute l'histoire des derniers troubles en Angleterre, Ecosse et Irlande, puisée dans des documents authentiques et classés méthodiquement*. Mais Nalson ne vécut pas assez longtemps pour terminer son ouvrage, dont il n'a paru que deux volumes in-folio, publiés en 1682 et 1683, et qui ne conduisent les événements que jusqu'au mois de janvier 1642. Il déclare, dans l'introduction, « que Rushworth a déguisé la vérité dans un esprit de parti, que son but évident était de décrier la conduite de la cour et d'exalter la cause du parlement, et que c'était ce qui l'avait guidé dans le choix de ses matérieux ». Les auteurs du *Parliamentary chronicle* ont aussi prouvé que Rushworth avait éliminé de son ouvrage beaucoup de choses qu'un compilateur impartial aurait dû y insérer. On ne peut pas supposer, il est vrai, qu'il eût pu montrer beaucoup d'impartialité dans le commencement de son travail, qui fut soumis à Cromwell ou à ses adhérents. Ses collections néanmoins peuvent être encore utiles, quoiqu'elles ne présentent les objets que sous une seule face. On a prétendu que Rushworth avait amplement puisé dans la vaste collection de pamphlets formée par le libraire Tomlinson, qui commençait à la fin de 1640 et s'étendait jusqu'à la restauration. Elle était composée de plus de deux mille volumes de différents formats, et comprenait plus de trente mille pièces. Tomlinson en avait refusé quatre mille livres sterling (cent mille francs). Guillaume Prynne était un de ceux qui avaient contribué le plus à créer cette collection. Il avait écrit lui-même cent soixante de ces pamphlets. Près de cent furent rédigés par John Lilburne sur des sujets qui le concernaient personnellement. Le catalogue de cette collection, rédigé par Marmaduke Foster, commissaire-priseur, consistait en douze volumes in-folio. Plusieurs de ces pamphlets étaient devenus si rares, même peu après leur publication, qu'on prétend que le roi Charles Ier donna dix livres sterling (deux cent cinquante francs) pour obtenir la faculté d'en lire un seul dans la maison de celui qui en était propriétaire; il n'avait pas pu se le procurer ailleurs. L'auteur qui nous a fourni ces particularités assure que Rushworth, tout en puisant abondamment dans cette source, chercha souvent à représenter les faits qui y sont racontés comme dénaturés par des fictions, ou même comme entièrement faux, afin de prouver sa grande sagacité. D—z—s.

RUSIECKI (JOSEPH), colonel polonais, né en 1770, débuta dans la carrière militaire en 1787, prit part à la guerre contre les Russes en 1792 et combattit sous les ordres de Kosciusko en 1794. Après le démembrement de la Pologne, il chercha, comme tant d'autres de ses compatriotes, la réalisation de ses espérances patriotiques sous les drapeaux de la république française. Il fit les campagnes d'Italie et prit part à l'expédition de St-Domingue sous Rochambeau. Sa bravoure lui valut le grade de lieutenant dans la 2e division de cuirassiers, commandée par le général d'Hautpoul, mort dans ses bras sur le champ de bataille d'Eylau. Pendant la réorganisation de cette division décimée par les boulets ennemis, quelqu'un de la suite de Napoléon ayant fait observer, en désignant le lieutenant Rusiecki, qu'il n'avait pas la taille de cuirassier, l'empereur le fit descendre de cheval et, se mettant dos à dos avec lui, s'écria : « Vous vous trompez, monsieur, ce n'est « pas un nain : il est de ma taille; » et, en même temps, il le promut au grade de capitaine dans le même corps. Nommé chef de bataillon en 1812, il fit la campagne de Russie et celle d'Allemagne en 1813. Enfin, dans la guerre de l'indépendance polonaise, en 1831, il commandait le 22e de ligne. Forcé, à la suite de ces événements, de quitter la Pologne, il se réfugia en France, et il est mort à Vierzon le 27 juillet 1851. Z.

RUSS (CHARLES), peintre allemand, né à Vienne en 1779, était fils d'un artisan. Celui-ci s'étant établi dans la suite à Wienerisch-Neustadt, le jeune Russ alla dès lors tous les jours jusqu'à la frontière de Hongrie pour prendre des leçons de peinture chez un receveur des douanes qui était aussi peintre. En 1793, étant revenu à Vienne, il put étudier les chefs-d'œuvre de l'art réunis dans la capitale de l'Autriche; mais il eut de la

peine à se fixer à un genre. D'abord il s'adonna, sous la direction de Drechsler, à la peinture des fleurs et des fruits; puis sous un autre maître, nommé Brand, il étudia le paysage; enfin sentant sa véritable vocation, il se familiarisa avec l'anatomie, il commença à copier des tableaux d'histoire de la galerie de tableaux. Comme il apprit aussi la gravure à l'eau-forte et dans le genre de l'aqua-tinta, il grava ainsi une quarantaine de ses compositions historiques. Pendant un séjour à Munich, en 1804, il dessina plus de cent tableaux de la galerie. Avec son portefeuille sous le bras, il revint en Autriche en profitant du départ d'un train de bois qui descendait le Danube. Par malheur le train sombra, et Russ, étant dans l'eau comme les autres passagers, ne sauva ses dessins qu'en tenant son portefeuille au-dessus de sa tête. S'étant enfin fixé à Vienne, sa ville natale, il se livra sérieusement à la peinture historique et débuta par *Tirésias prédisant à Alcmène les destinées d'Hercule*. Sur la commande de l'archiduc Jean, il exécuta avec Petter une suite d'esquisses d'après des sujets tirés du *Plutarque autrichien*, du baron de Hormayr. Après la guerre de 1809, pendant laquelle il reçut plusieurs commandes du général Andréossi que Napoléon avait nommé gouverneur général des pays conquis, il obtint le second prix à l'académie de Vienne pour son tableau d'*Hécube pleurant, sur la côte de la mer de Thrace, sa fille Polyxène et son fils Polydore*. Ce succès lui valut, en 1810, l'honneur d'être attaché au service de l'archiduc Jean en qualité de peintre de cabinet. Il composa dès lors un grand nombre d'esquisses sur des sujets puisés dans l'histoire de l'Autriche. Il n'en exposa pas moins de quarante au salon de l'académie de Vienne, en 1822; elles avaient en grande partie trait aux événements de la vie des empereurs Rodolphe de Habsbourg et Maximilien I^er^. Il avait obtenu, en 1818, la place de *custos* ou gardien de la galerie de tableaux du château impérial du Belvédère. Russ mourut le 19 septembre 1843. Cet artiste ne se distinguait pas par l'originalité; on lui reproche même d'avoir trop servilement imité l'antique et d'avoir attaché trop d'importance au costume et à d'autres accessoires; mais on voit par ses compositions qu'il avait profondément étudié son art. Le grand nombre de ses esquisses, dont une partie est restée en portefeuille et retrace soit des paysages, soit des suites de légendes, atteste à la fois l'application et l'habileté de cet artiste. *Voyez* le *Kunstblatt* de 1844, n° 27. D—G.

RUSSEL (GUILLAUME), cinquième comte et premier duc de Bedford, était fils de François, quatrième comte de Bedford (1), et de Catherine, fille de Gilles de Bridges lord Chandos. Il naquit en 1614, fut élevé à Oxford et fait chevalier de l'ordre du Bain au couronnement de Charles I^er^. Il était membre du long parlement, qui se réunit à Westminster le 3 novembre 1640. Au mois de juin 1642, ayant manifesté de l'opposition aux mesures de la cour, le parlement le nomma général de la cavalerie dans l'armée destinée à agir contre le roi. Mis peu de temps après à la tête de 7,000 hommes d'infanterie et d'un corps nombreux de cavalerie, pour s'opposer aux progrès du marquis d'Hertford, que Charles I^er^ avait envoyé dans l'Ouest afin d'y lever des troupes et de voler à la défense de Portsmouth, il déploya tant d'activité, qu'il força le général royaliste de sortir du comté de Sommerset sans avoir pu remplir sa mission. Réuni ensuite au comte d'Essex, il commanda la réserve de la cavalerie à la bataille d'Edge-Hill et sauva toute l'armée parlementaire, dont les ailes de cavalerie venaient d'être défaites par une charge qui rompit l'infanterie du roi. En 1643, lord Bedford, accompagné des comtes de Holland et de Clare, eut une conférence avec le comte d'Essex, qui était las de la guerre civile. Ils agirent si efficacement dans la chambre des pairs, que cette chambre demanda une conférence aux communes, en leur faisant connaître son intention d'envoyer des propositions de paix au roi et son espoir qu'elles se réuniraient à elle dans cette circonstance. Mais les menées artificieuses de Pennington, lord maire de Londres, qui présenta une pétition du conseil commun de cette ville contre la paix, produisirent un tel désordre que ces lords en furent effrayés et quittèrent la ville, après que la chambre des communes eut refusé d'écouter leur proposition. Le projet des comtes de Bedford et Holland d'aller à Oxford ayant été découvert ou soupçonné, on y apporta de tels obstacles qu'ils purent à peine parvenir à Wallingford. Après quelques négociations, ils entrèrent au service du monarque dans le Gloucestershire, accompagnèrent ce prince dans sa marche, et se comportèrent avec la plus grande bravoure à la bataille de Newbury. A son retour à Oxford, le roi leur parla de la manière la plus gracieuse; mais la conduite du reste de la cour à leur égard irrita tellement leur amour-propre, qu'ils abandonnèrent Charles I^er^ et allèrent joindre le comte d'Essex à St-Alban. Bientôt après, le comte de Bedford fut mis en prison par ordre du parlement, et ses biens furent séquestrés ainsi que ceux du comte de Clare. Le parlement, satisfait des avantages qu'il avait obtenus sur le roi en 1644, fit lever le séquestre; et, le 17 avril de l'année suivante, le comte de Bedford et quelques autres seigneurs, qui avaient quitté Oxford et rejoint le parlement à Londres, adoptèrent le *covenant* devant les commissaires du grand sceau. Russel ne prit cependant aucune part aux affaires publiques jusqu'à la réunion de la chambre haute, en 1660. A cette époque, le comte de Manchester, orateur de cette chambre, l'ayant invité à venir

(1) C'est à François Russel qu'on doit le dessèchement des marais appelés le *Great Level*, depuis *Bedford Level*, qui s'étendent dans les comtés de Northampton, Cambridge, Huntingdon, Norfolk et Lincoln.

siéger parmi ses collègues, il s'y rendit dès qu'il sut qu'ils avaient l'intention de rétablir Charles II sur le trône de ses pères. Le 27 avril, il fut nommé l'un des commissaires chargés de conférer avec la chambre des communes sur les moyens de rétablir la tranquillité dans le royaume. Le 5 mai, il fit partie du comité des pairs « pour discuter « la validité des ordonnances rendues depuis que « la chambre des lords avait été déclarée inutile ». Après la restauration de Charles II, ce fut le comte de Bedford qui porta le sceptre de St-Edouard à la cérémonie du couronnement, qui eut lieu le 23 avril 1661, et, en 1672, il fut élu chevalier de l'ordre de la Jarretière. Quand son fils eut été condamné à mort (1683) comme impliqué dans la conspiration de *Rye-House* (*voy.* l'article suivant), le comte de Bedford fit les démarches les plus pressantes auprès de Charles II et offrit même cent mille livres sterling pour obtenir sa grâce. Le prince d'Orange ayant débarqué en Angleterre (1688), Russel fut appelé au conseil privé par Jacques II, qui sollicita ses conseils et son appui en lui disant : « Milord, vous « êtes un honnête homme, vous avez du crédit « et vous pourriez me rendre un service signalé. « — Ah ! Sire, répondit le comte, je suis vieux « et faible et ne puis rendre à Votre Majesté que « bien peu de service. Il est vrai que j'avais un « fils ! » Jacques, qui avait été un des promoteurs les plus actifs du procès de Russel, fut si affecté de cette réponse, qu'il resta sans pouvoir proférer une parole. Après que le prince et la princesse d'Orange furent parvenus au trône, lord Bedford fut nommé membre du conseil privé ; et, au mois de mai 1689, lord lieutenant du comté de Middlesex, etc. En 1694, ces souverains le créèrent marquis de Tavistock et duc de Bedford. Il mourut dans sa 87e année, le 7 septembre 1700, et fut enterré à Cheneys, dans le tombeau de ses ancêtres. Sa statue et celle de sa femme, morte le 10 mai 1684, sont placées dans ce monument sous un dais soutenu par deux colonnes d'ordre corinthien. Consultez sur les Russel et sur toute cette période l'ouvrage de Macaulay, *History*, etc. D—z—s.

RUSSEL (WILLIAM lord), « dont tout Anglais, a « dit Charles Fox, portera toujours le nom gravé « dans son cœur à côté de celui d'Algernon Sidney », naquit le 29 septembre 1639 ; il était le troisième fils de William Russel, cinquième comte de Bedford (*voy.* l'article précédent). Après qu'il eut terminé avec son frère son cours d'études à l'université de Cambridge, le comte de Bedford, leur père, les fit voyager sur le continent. Pendant ce voyage, William Russel entretint, soit avec sa famille, soit avec M. Thornton, un de ses instituteurs resté auprès de ses frères puînés, des correspondances variées et qui, au milieu des frivolités naturelles à son âge, offraient des signes de cette gravité qui devait s'attacher à son caractère. On a beaucoup cité une de ses lettres, datée d'Augsbourg, le 27 décembre 1656, et dans laquelle il décrivait à un de ses amis son séjour à Lyon, à Grenoble, à Genève. Il était entré dans la première de ces villes presque en même temps que la fameuse reine de Suède Christine, qui, après avoir abdiqué sa couronne et abjuré sa religion, remplissait le vide de sa nouvelle existence par les plaisirs de la curiosité et l'agitation des voyages. « On ne pouvait arriver à Lyon, écrivait « Russel, dans un moment plus favorable à la « réunion de tout ce qu'on peut voir de plus cu-« rieux et de plus amusant. Tel était le concours « de Français et d'étrangers attirés par la pré-« sence de la reine de Suède, qu'à peine la ville « suffisait-elle à les contenir. Nous étions plus de « cent personnes dans la maison où j'étais logé, « personnes de qualité pour la plupart, et dans « ce nombre beaucoup de très-belles dames ; si « bien que nous passions à peu près toutes nos « soirées aux bains et toutes nos nuits au bal, ce « qui, comme vous voyez, était un genre de vie « très-récréatif. Ces dames, il est vrai, avaient « un masque sur le visage ; mais un œil fin pou-« vait saisir beaucoup d'aperçus et de ceux qui « ne sont pas les moins propres à donner du lus-« tre à la beauté. Que n'avez-vous pu jouir de « cette vue, surtout de celle de la reine de Suède, « qui sûrement mérite, autant que femme au « monde, d'exercer des yeux observateurs ! Je ne « parle pas précisément de la beauté de son vi-« sage, mais de l'air de majesté dont il est em-« preint, ainsi que toute sa personne, ses mou-« vements et sa démarche. Peut-être tout cela « est-il un peu plus masculin que féminin. Le « côté par lequel elle me paraît tenir le plus à « son sexe est l'inconstance. Il ne m'a pas fallu « beaucoup de temps pour juger qu'elle était « aussi ennuyée de sa nouvelle religion que de « l'ancienne. A voir son maintien, ses gestes, « tout ce qu'elle fait pendant l'office, il est clair « qu'elle préférera toujours une bonne comédie « à la messe, un beau et spirituel courtisan au « plus dévot des plus révérends pères. » On conçoit que le voyageur qui décrivait avec tant de complaisance la partie *récréative* de son séjour à Lyon n'eût pas été aussi enchanté de ce qu'il avait vu à la grande Chartreuse. Mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est que la haine de la communion catholique ait pu égarer un protestant, d'ailleurs sage et vraiment religieux, au point de lui faire voir dans ces austérités exagérées non pas seulement des superstitions désapprouvées par la raison, mais des crimes commis contre la Divinité. « Je pourrais, écrivait William Russel en termi-« nant cet article de sa narration, vous instruire « de beaucoup d'autres particularités sur ces « hommes les plus *phantasmatiques* de tous les « moines papistes. Les cérémonies nocturnes « qu'ils pratiquent dans leur église (car je me suis « levé une nuit pour les voir) demanderaient « seules un volume. En deux mots, je crois qu'ils

« se donnent beaucoup plus de peine pour aller « en enfer, qu'un bon chrétien ne s'en donne « pour aller au ciel. » Russel redevenait juste dans ses tributs d'admiration et de sensibilité pour l'hôpital de la Charité établi à Lyon. « Cet « hôpital, écrivait-il, nourrit journellement dans « l'intérieur mille personnes, à l'extérieur quinze « mille (sans compter les étrangers), auxquels « tous les dimanches on distribue trente-six mille « livres de pain. » Nous ne nous arrêterons pas, autant que nous le voudrions, sur cette correspondance itinéraire de William Russel, qui a été jugée en Angleterre trop digne de remarque pour qu'il nous fût permis de la passer sous silence. Nous ne résisterons cependant pas au plaisir de citer quelques phrases d'une des réponses adressées à l'illustre voyageur par son instituteur chéri, Jean Thornton. On y verra tout à la fois et le développement rapide des facultés du jeune Russel, et le respect conservé dans sa famille pour la mémoire de l'infortuné Charles Ier, et le jugement qu'on y portait sur le protectorat de Cromwell, et enfin l'esprit profondément religieux dont les derniers instituteurs de William avaient cherché à le pénétrer dans son adolescence. Dans une de ces réponses, Thornton se montrait non-seulement charmé, mais fier de la correspondance de son élève, de ses *descriptions*, de ses *observations*, de ce *style si mâle, si cohérent, si exact, que les plus grands maîtres d'éloquence s'en honoreraient*. Le maître encourageait le disciple *à se surpasser lui-même* et lui adressait cette exhortation vraiment originale : « Laissez-moi vous citer un pas« sage qui m'a frappé dans un ouvrage nouveau : « *La plume d'un écrivain*, dit l'auteur, *grandit*, « *comme les jambes d'un enfant, par l'exercice.* « *Quelques-uns se sont étonnés eux-mêmes de la* « *hauteur à laquelle ils se sont vus arrivés sans* « *l'avoir jamais mesurée et par le développement* « *habituel de leurs facultés toujours croissantes.* « *Ainsi, lorsque la plus impérieuse des destinées eut* « *reporté le malheureux roi Charles à l'école d'une* « *nécessité inévitable, sa plume atteignit un carac*« *tère de grandeur plus majestueux que la couronne* « *qu'il avait perdue.* » Une circonstance singulière rapprocha dans la lettre que nous citons les noms du roi Charles et de l'usurpateur Cromwell. Parmi les curiosités de la galerie du duc de Bavière, William Russel avait remarqué un emblème allégorique du pouvoir monarchique, et au-dessous de cet emblème une sentence qui indiquait énigmatiquement les *trois* moyens *d'acquérir*, de *conserver* et de *perdre* ce pouvoir (*acquirendi, retinendi, amittendi*). Russel n'avait pas manqué de consigner sa remarque en écrivant à Thornton, et Thornton lui répondait : « J'ai beaucoup aimé, « et milord votre père aussi, cette sentence pla« cée sous l'emblème de la monarchie. Elle serait « bonne à faire passer sous les yeux de *son altesse* « *protectorale*. Assurément elle connaît à fond le « premier des *trois moyens*, et elle sait ce qu'il « lui en a coûté pour *acquérir*. S'élèvera-t-elle « bientôt au moyen de *conserver* et se préservera« t-elle toujours du moyen de *perdre?* c'est ce que « le temps nous apprendra. On lui a offert la cou« ronne. On attendait aujourd'hui sa réponse défi« nitive ; il l'a remise à demain. Nous serons tous « bien trompés s'il n'accepte pas. » Tous furent trompés, comme on sait. Cromwell parodia César et, comme lui, repoussa par un geste dédaigneux cette couronne que tous deux, au fond du cœur, brûlaient de saisir. Nous ne citerons plus de la réponse de Thornton que les dernières lignes adressées par le vénérable instituteur à son brillant élève, lancé seul au milieu du monde à l'âge de dix-neuf ans : « Laissez-moi terminer cette « lettre en vous conjurant de chercher et de « craindre Dieu par-dessus tout, et en priant ce « Dieu de vous avouer, de vous diriger, de vous « sanctifier. C'est le vœu de tout mon cœur ; « c'est *la seule chose nécessaire;* et c'est en for« mant de tels vœux, c'est en vous disant *: Ne* « *sit mortale quod optes*, que je me sens en droit « de me souscrire le plus fidèle de vos serviteurs, « JOHN THORNTON. » On ne peut douter que ces derniers vœux, exprimés dans une lettre du 7 mai 1657, n'eussent fait une profonde impression sur le cœur de William Russel, quand on le voit écrire de Paris l'année suivante : « Je sors « d'une maladie qui m'a mis aux portes de la « mort, et je demande incessamment à Dieu la « grâce d'employer à son service la santé qu'il « m'a rendue. » De retour à Londres en 1659, après avoir essayé vainement de se faire employer dans l'armée du roi de Suède, le premier soin de William fut de s'entendre avec son frère aîné pour assurer à M. Thornton une pension honorable et aux vieux serviteurs de leur enfance des récompenses proportionnées. Ce frère aîné, François, était attaqué d'une maladie hypocondriaque, qui bientôt le rendit incapable de prendre un intérêt actif aux choses de la vie. William, s'occupant de le consoler et d'aider son père dans le soin des affaires de famille, se borna pendant deux ans aux devoirs et aux vertus domestiques, sans négliger cependant de se préparer, par des études suivies, pour les occasions qui pourraient lui ouvrir la carrière des services publics. Le jour de la restauration se leva sur l'Angleterre en 1661. Le comte de Bedford fut appelé aux conférences qui précédèrent ce grand événement. Il eut l'honneur de porter le sceptre de St-Édouard au couronnement de Charles II, et son fils William fut élu membre du parlement pour Tavistock. Le sénateur de vingt-deux ans, malgré son rigorisme religieux, ne fut pas à l'abri de toutes les tentations qui vinrent l'assaillir au milieu de la cour magnifique et galante du monarque rétabli sur son trône. Des rivalités entraînèrent des duels. En 1664, William Russel eut affaire, à ce qu'il paraît, à un redoutable adversaire ; on le jugea heureux d'en avoir été quitte pour une

blessure grave. Avant de partir pour Portsmouth, où devait se vider la querelle, William avait écrit à Londres deux lettres qui ne devaient être remises que dans le cas où il resterait sur le champ de bataille : elles étaient adressées à son père. Il le remerciait de ses bontés, qui avaient fait, disait-il, le bonheur de sa vie. Il lui demandait de concevoir que son fils n'avait pu transiger avec l'honneur, et de ne pas reprocher à sa mémoire ce malheur dont on ne pouvait accuser que la fatalité. Il lui recommandait avant tout l'ami intime qui allait lui servir de second dans ce combat aventureux, puis son serviteur de confiance, puis quelques créanciers en bien petit nombre. Ces lettres ont été conservées ; on ne peut les lire sans attendrissement et sans respect. Cependant les travers d'une cour désordonnée, de quelque éclat qu'ils fussent revêtus, et en raison même de cet éclat, ne pouvaient pas convenir longtemps à William Russel. Echappé de ce tourbillon, il sentit le besoin de se former un intérieur qui, le rendant à lui-même, pût répondre à ses goûts, remplir son cœur et satisfaire sa conscience. Il épousa, en 1669, Rachel Wriothesly, seconde fille du comte de Southampton ; elle était veuve de lord Vaughan, et, suivant l'usage anglais, qui ne permet pas à une veuve titrée de déchoir de son rang, elle continua de s'appeler lady Vaughan jusqu'au jour où William Russel devint lord Russel par la mort de son frère aîné. Une lettre écrite par elle à William quatre ans après leur mariage peint, mieux que toutes les descriptions auxquelles nous pourrions nous livrer, le bonheur de ces époux (1). C'était en 1673 que William Russel recevait de sa femme une telle lettre. Il était membre du parlement depuis douze ans. Si les dispositions de la cour l'avaient détourné d'abord de prendre une part active dans les transactions parlementaires, il en fut plus éloigné que jamais par les douceurs d'une conjugalité où le charme de l'esprit se joignait aux délices du cœur et à la pureté des vertus religieuses. Il fallut, pour le faire entrer dans la nouvelle carrière politique active, que des événements inattendus vinssent tout à la fois alarmer sa conscience, révolter son patriotisme et le remplir tout entier de l'idée qu'un Anglais, attachant quelque prix à l'indépendance, à la liberté et à la religion de son pays, ne pouvait plus se tenir à l'écart. « L'énergie naturelle de « son caractère s'éveilla, a dit un de ses biogra- « phes, et elle ne devait plus s'endormir que « sur l'échafaud. » Ici la biographie de W. Russel devient nécessairement l'histoire d'Angleterre. Charles II est un des exemples trop nombreux de l'influence funeste que des ministres corrupteurs exercent sur la destinée des princes auxquels leur caractère personnel semblait devoir garantir leur propre bonheur en même temps que celui de leurs sujets. Charles avait en lui tout ce qui pouvait le faire aimer universellement et lui faire sentir le prix en même temps que lui faire goûter la douceur d'une telle affection. Jamais roi sur le trône n'eut un extérieur plus affable, un abord plus facile et des manières plus séduisantes. Jamais homme dans la société ne réunit à un si haut degré ce que l'esprit a de plus piquant et la cordialité de plus aimable. Il s'était senti vivement ému par les acclamations qui l'avaient accueilli de toutes parts lors de son débarquement à Douvres et à son entrée dans la capitale. Toutes les bouches avaient répété le mot charmant sorti de la sienne, lorsqu'à la vue de l'enthousiasme général de son peuple, il avait dit aux serviteurs fidèles qui revenaient avec lui : « Je crois, en vérité, que « c'est notre faute si nous ne sommes pas reve- « nus plus tôt. » Monk, créé duc d'Albermale ; Hyde, non-seulement élevé à la dignité de pair, sous le titre de comte de Clarendon, mais nommé grand chancelier et premier ministre ; Southampton, mis à la tête de la trésorerie ; tout le conseil composé de membres respectables, parmi lesquels on voyait quelques presbytériens, même quelques républicains, assis à côté des anglicans et des royalistes ; l'armée congédiée, moins 5,000 hommes ; une amnistie générale proclamée par le roi, sans autres exceptions que celles qu'y voudrait mettre le parlement ; enfin la protestation réitérée de Charles aux deux chambres « que leurs conseils seraient l'unique « règle de sa conduite » ; cette réunion de faits,

(1) « Si mes expressions pouvaient répondre à mes sentiments, « écrivait lady Vaughan, qu'il me serait doux de donner à mon « cher Russel une juste idée de ce bonheur si véritable et si par- « fait que je dois à sa bonté ; à cette bonté dont chaque jour il « me prodigue de nouvelles marques, à cette bonté telle que, « même en reconnaissant tout ce qui manque à mon mérite, j'ai « la confiance que rien ne me manque dans son amour, et que je « ne fais pas en vain tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire « pour obtenir cette ineffable bénédiction ! Mais vous, l'âme de « ma vie, vous qui savez si bien comme on aime et comme on « oblige, mettez le comble à ma félicité, en vous montrant à moi « bien persuadé que mon cœur est pénétré pour vous de toutes « les affections honorables et passionnées dont aucune créature « humaine ait jamais pu éprouver le sentiment et chérir l'obli- « gation. Que cette faveur me soit accordée, et je n'aurai plus « rien à demander à Dieu que la prolongation de mes présentes « jouissances, s'il lui plaît d'en ordonner ainsi ; et, dans le cas « contraire, la grâce de me soumettre à ses sages dispensations « et à son infaillible providence, sans murmure, sans altération « de la reconnaissance que je lui dois pour les années que j'ai « déjà passées dans un si parfait contentement. Dieu juge mieux « que nous quand nous en avons assez de cette terre. Ce que je « sollicite ardemment de sa miséricorde, c'est que nous vivions « tous deux ici-bas de telle manière, qu'au premier départ d'une « de nos deux âmes, l'autre ne reste pas accablée sous la dou- « leur, comme s'il n'y avait plus pour nous d'autre espérance. « Ainsi attendons ensemble avec sérénité une bonne et heureuse « vieillesse, sûrs que Dieu soutiendra ses serviteurs sous le poids « des épreuves qu'il lui plaira de leur faire subir. Ce sont là de « ces méditations auxquelles il est nécessaire de se livrer quel- « quefois pour ne pas être surpris par un accident subit, qui, « nous trouvant sans préparation, nous trouverait sans force. « Pardonnez-moi mon insistance sur ce sujet ; elle vient de l'opi- « nion où je suis, que, en nous tenant préparés pour toutes les « éventualités de l'avenir, nous pouvons jouir avec plus de tran- « quillité du présent. Ce présent sera de longue durée, je l'espère, « bien sûre néanmoins que quand notre état actuel changera, ce « sera pour un état meilleur : j'ai cette ferme confiance dans les « mérites du Christ. Prions-le tous les jours pour qu'il en soit « ainsi, et n'admettons plus de terreurs..... » Le reste de la lettre ne roule plus que sur des nouvelles de cour et des affaires de famille.

tous incontestables, annonçait un prince reconnaissant, sage, clément, premier gardien de la liberté de ses sujets et des lois de son pays. « Je « ne vois pas comment on a pu le supposer clé« ment, » a dit un illustre auteur, et nous, nous ne voyons pas comment, à l'ouverture de son règne, on peut lui contester cette qualité. Après l'horrible régicide dont son malheureux père avait été victime, après tant de massacres et de proscriptions, dont ce grand crime avait été précédé, accompagné ou suivi, n'était-ce donc pas un acte, on peut dire un excès de clémence, dans le fils du monarque assassiné, dans le vengeur naturel de tant de milliers de familles immolées pour leur fidélité, que de publier une amnistie générale pour les auteurs ou exécuteurs de pareils attentats, que de renoncer à faire soi-même une seule exception à cette amnistie et de laisser à la décision du parlement national celles que ce corps jugerait nécessaires? Charles fit plus. Presque tous les pairs, emportés, les uns, par la haine juste, mais imprudente, de tant de crimes; les autres, par des ressentiments personnels qu'excusait la nature, mais que la politique devait réprimer; quelques-uns, par une basse flatterie pour le pouvoir renaissant, voulurent multiplier les exceptions au delà de toute mesure. Le roi se refusa persévéramment à les sanctionner, alléguant sa promesse de Breda, plus sacrée encore depuis son entrée en Angleterre et à laquelle même il se croyait redevable du bonheur dont il jouissait. Il fallut que les deux chambres entrassent dans les voies de la clémence royale. Il n'y eut d'exclus du pardon, outre les régicides, que deux hommes : ce chevalier Vane, dont les calomnies et les parjures avaient préludé à l'assassinat de Charles I[er] par celui de son fidèle Strafford, et le général Lambert, républicain furieux, qui avait déshonoré sa valeur par sa cruauté. De tous les régicides condamnés à mort, dix seulement furent exécutés. Le roi fit grâce de la vie aux autres, et il la fit aussi au général Lambert. A partir de cette époque, comment est-il arrivé qu'un règne dont le début avait été signalé par tant de clémence, ait été terni dans son cours par tant d'injustice, d'oppression et de cruauté? Comment ce William Russel, proclamé par tous les partis le plus honnête homme de l'Angleterre, a-t-il pu être amené, non pas à conspirer contre la vie de son souverain, l'idée seule lui en eût fait horreur et personne n'eût osé la lui présenter; non pas à vouloir renverser la dynastie de ses rois et altérer le gouvernement de son pays : il l'a nié positivement, et sa dénégation a fait foi; mais à délibérer si ce n'était pas un droit et un devoir que la *résistance*, *même armée*, à l'oppression sous laquelle gémissait toute la nation anglaise? En parlant de *ministres corrupteurs*, nous avons déjà indiqué la réponse à ces questions. les faits vont la développer. L'intègre Southampton, pourvu à la restauration du ministère de grand trésorier, mourut dans son emploi, en 1667. Peu de temps avant de mourir, il avait dit en plein conseil, parlant du grand chancelier : « Tant que le « comte de Clarendon conservera l'autorité, nos « lois, notre liberté et notre religion seront à « couvert : s'il est éloigné, je tremble pour les « suites. » Ces paroles retentissaient encore aux oreilles de ceux à qui elles avaient été adressées, lorsque le loyal trésorier qui les avait proférées disparaissait de la terre et lorsque le sage et vertueux chancelier qu'elles avaient si justement caractérisé était éloigné des conseils. Fidèle compagnon de son maître dans l'exil, Clarendon n'avait cessé pendant douze ans d'entretenir une correspondance efficace avec les principaux royalistes restés en Angleterre. Immédiatement après la mort de Cromwell, il avait démêlé que Monk devait être l'instrument de la restauration. Il avait écrit à lord Culpeper, son confident, que c'était là le point vers lequel devaient être tournés tous les efforts du parti royaliste; il les avait suivis et dirigés constamment. Premier ministre du roi rétabli sur son trône, Clarendon, pendant les sept années qu'il venait de passer à la tête des affaires, avait travaillé avec un égal succès à relever, sur les mêmes fondements, le pouvoir légitime de la royauté et les libertés non moins légitimes de la nation (*voy.* CLARENDON). Mais son austérité, son économie, sa loyauté patriotique étaient devenues importunes dans une cour où la galanterie dégénérait de plus en plus en dissolution, où l'incapacité n'en devenait que plus envieuse, où les hommes ambitieux l'étaient bien moins de gloire et de considération que de plaisirs et de richesses, où une favorite insolente et insatiable ruinait, par son exigence et ses prodigalités, le prince qu'elle tenait asservi, où, parmi les courtisans du vice et les candidats du pouvoir, c'était à qui tromperait ce prince, à qui le corromprait, à qui calomnierait et ridiculiserait devant lui les serviteurs qui avaient le plus de droit à sa reconnaissance, à son estime, même à ses respects. On rougit lorsqu'on voit, dans les mémoires du temps, les scènes bouffonnes que Buckingham et ses complices jouaient chez la duchesse de Cleveland et même chez le roi pour faire rire le prince et sa maîtresse; l'un d'eux (Buckingham) s'affublant d'une perruque énorme pour contrefaire le chancelier, imitant sa démarche et tenant en main le soufflet de la cheminée en guise du sac où étaient renfermés les sceaux; l'autre s'armant du *pocker* ou pincette et le portant en guise de *masse* devant le chancelier burlesque. L'homme vertueux qu'on avait ainsi cherché à rendre ridicule, on s'efforça bientôt de le rendre odieux. On ne se borna pas à lui imputer comme un crime d'offenser son maître dans les personnes qui étaient l'objet de ses affections : on l'accusa d'avoir trahi les intérêts du roi en repoussant l'offre qui avait été

faite de la part des communes (ou du moins par un membre de cette chambre) d'accorder à la couronne une imposition annuelle de deux millions sterling sur toutes les terres. Le changement de ministère une fois arrêté, ceux qui voulaient rendre le public favorable à cette mesure travaillèrent à corrompre le peuple, ainsi qu'ils avaient corrompu le roi. On s'arma contre Clarendon des services mêmes qu'il avait rendus. Il avait relevé la religion de l'Etat, renoué le lien de la monarchie et de l'Eglise anglicane : on souleva contre lui tour à tour les vengeances, les terreurs, les espérances des dissidents, tout le zèle des catholiques et toutes les fureurs des presbytériens. Plutôt que de charger les peuples de nouvelles taxes, il avait consenti à ce que le roi vendît à la France, pour quatre cent mille livres sterling, la possession de Dunkerque, qui en coûtait à l'Angleterre cent vingt par an et qui ne lui rapportait qu'une jouissance de vanité : c'était, disait-on, le marché le plus honteux et le plus funeste à l'Angleterre qu'aucun ministre eût jamais souscrit. Ce ministre s'était opposé de tout son pouvoir à la résolution d'entrer en guerre contre la Hollande; mais, cette guerre une fois déclarée, il avait dû chercher à la justifier et à la soutenir : on le dénonçait comme en ayant été le seul promoteur et comme devant seul répondre des suites d'abord humiliantes et finalement ruineuses qu'elle venait d'avoir. On disait au roi qu'il n'y avait qu'un cri dans toute la nation contre les désastres de cette guerre, et que le seul moyen d'apaiser les murmures était de sacrifier à l'opinion publique le ministre qu'elle accusait d'avoir produit tant de calamités (*voy.* CLARENDON). Dépouillé des sceaux (1668), accusé par la chambre des communes, banni d'Angleterre par un acte du parlement, le vertueux chancelier alla finir ses jours en France, triste et mémorable preuve de la perfidie des cours. Charles, délivré de Southampton, de Clarendon et de leurs dignes amis, vécut au milieu de ses maîtresses et de ses compagnons de plaisirs, abandonné à ce ministère, qui, sous le nom de *Cabale*, est resté voué au mépris, ainsi qu'à l'exécration des contemporains et de la postérité. Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale étaient les cinq ministres qui, par la réunion des cinq lettres initiales de leurs noms, donnèrent l'idée de les désigner tous par le surnom de *Cabal :* Clifford, fils d'un ministre protestant, mais devenu ouvertement catholique, violent, hardi, moins immoral peut-être que les quatre autres, s'il n'eût pas agi avec eux, mais oubliant tous ses principes dès que son ambition était en jeu; Arlington (*voy.* BENNET), catholique en secret, mais affectant au dehors un protestantisme outré, jusqu'à devenir le persécuteur de ses coreligionnaires dès qu'il les vit en butte à la haine du peuple, du reste versé dans les langues étrangères, doué de connaissances et d'agréments extérieurs, calomniateur persévérant et clandestin de Clarendon, vil serviteur des amours de son maître; Buckingham, charmant de figure et d'esprit, comblé de tous les dons de la nature et de la fortune, mais le plus ancien et le plus dissolu des corrupteurs de son roi, enfin se glorifiant d'être athée (*voy.* BUCKINGHAM); Ashley, fait comte de Shaftesbury, d'un génie vaste, d'une perversité plus profonde encore, capable des entreprises les plus audacieuses et de la persévérance la plus tenace, passant et repassant d'une religion à une autre, n'en ayant aucune, sans honneur comme sans conscience et d'autant plus dangereux que, selon le portrait qui nous a été tracé de lui par la plume du P. Dorléans, sous la dictée du roi Jacques II, Shaftesbury « n'était « effrayé ni de la grandeur, ni de la multitude « des crimes, quand il les croyait nécessaires ou « pour se conserver ou pour perdre ceux qui « s'étaient attiré sa haine »; enfin Lauderdale, savant en hébreu, en grec, en latin, en théologie, mais profondément ignorant dans l'art de gouverner, de presbytérien fanatique devenu promoteur sanguinaire de l'épiscopat en Ecosse et de ce double fanatisme arrivé à ne conserver aucune trace d'un sentiment religieux, ennemi par principe et suppôt par intérêt du gouvernement arbitraire, esclave abject du prince, tyran impitoyable des sujets, toujours prompt à s'offrir pour exécuter les résolutions les plus désespérées et si violemment passionné, dit Burnet, que sa passion ressemblait à des accès de folie. Tels étaient les cinq hommes auxquels Charles venait de livrer sa destinée ainsi que celle de ses trois royaumes, et, entre ces cinq hommes, Clifford devait remplir la place de Southampton et Shaftesbury celle de Clarendon. Enchaîner les libertés anglaises, rendre le parlement nul, le roi absolu et l'Angleterre catholique, opérer ce grand changement par l'alliance, l'argent et les troupes de la France, tel fut le projet que, dès le premier jour de sa puissance, présenta au roi la *cabale*. Quant au roi, plus qu'indifférent par sa conscience à toute secte religieuse, il avait plutôt de l'aversion pour l'Eglise presbytérienne, dont les ministres l'avaient tant tourmenté en Ecosse, et un certain penchant pour l'Eglise romaine, parce que son frère, le duc d'York, en était devenu le zélé prosélyte et parce qu'on la lui présentait comme plus favorable à la monarchie absolue. Heureusement pour l'Angleterre, l'union manqua dans cette junte si dépravée. Tantôt une partie de ces ministres trompait l'autre, tantôt ils trompaient le roi et tantôt le roi se faisait un jeu de les tromper à son tour. Ainsi, pendant que les perfides ministres du cabinet travaillaient à liguer la France et l'Angleterre contre la Hollande, le monarque, voulant plaire à son peuple et cédant encore cette fois aux vues d'une prudence qui lui était naturelle, en-

voyait un de ses négociateurs les plus respectables, le chevalier Temple, conclure à la Haye une triple alliance de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suède contre la France. L'Europe applaudit à cette barrière qui s'élevait contre les conquêtes menaçantes de Louis XIV. L'Angleterre triompha d'avoir ressaisi la considération qui lui appartenait. Charles fut embarrassé vis-à-vis de ses ministres du succès qui lui attirait les bénédictions de son peuple. L'impétueux Clifford, en voyant les transports d'allégresse de toute la nation, eut l'impudence de dire : « Malgré toute cette joie, « il nous faudra faire une seconde guerre contre « la Hollande. » Après deux ans de manœuvres, les ministres anglais, qui s'étaient vendus les premiers à l'or de la France, persuadèrent enfin à leur roi de se vendre comme eux. Dans le but que se proposaient les deux cours et dans les moyens dont chacune se servait pour obtenir de l'autre ce qu'elle lui demandait, il y avait un mélange incohérent de grandeur et de bassesse, d'ambition et d'avarice, de religion et de volupté, sur lequel on ne peut arrêter son attention sans surprise et sans dégoût. Le parallèle entre Louis XIV et Charles II n'était pas à l'avantage du second. Tout ce qu'on pouvait dire à Louis au nom de Charles se réduisait toujours à ce peu de mots : « Faites-moi despote, et je vous « laisserai être conquérant. » Quant à Louis XIV, il pouvait trouver de la grandeur à relever la royauté opprimée dans un grand empire, et il devait regarder comme une action méritoire de rendre la vraie religion à tout un peuple qui, après l'avoir professée pendant des siècles, en avait été privé tout à coup par l'hérésie. Mais, pour consommer cette œuvre pieuse, n'était-ce pas assez de joindre les moyens terrestres aux secours d'en haut, en envoyant à Charles cette sœur qu'il aimait tant, cette séduisante *Henriette d'Angleterre*, devenue, par son mariage avec *Monsieur*, l'ornement de la cour, ainsi que la conquête de l'Eglise de France ? Le roi de France devait-il, pour engager le roi d'Angleterre à se convertir, *lui faire présent d'une maîtresse*, selon l'expression de Hume ? Ce fut cependant ce qui arriva. Charles, ébranlé, ne cédait pas encore à la *Cabale*. Louis, sous prétexte de visiter ses côtes, emmena la reine, la duchesse d'Orléans, toute sa cour à Dunkerque. Madame s'échappa, franchit le détroit et vint à Douvres, où elle avait donné rendez-vous au roi son frère. Là, ils passèrent ensemble dix jours, partagés entre des conseils secrets et des fêtes bruyantes. Henriette déploya tous ses charmes de persuasion. Charles put moins que jamais résister à l'ascendant de sa sœur. Elle avait débarqué en Angleterre le 16 mai 1670 ; le 22, elle avait obtenu la signature du traité qu'elle était venue chercher : elle l'emporta le 26, à Dunkerque, laissant à Douvres, pour garant de son exécution, la plus belle de ses filles d'honneur, mademoiselle de Quérouale, que Charles se trouva heureux de conduire à sa cour. Bientôt, invitée par Arlington à venir passer quelques jours dans sa terre d'Eaton, elle y rencontra son royal amant et en revint avec les droits qui devaient la faire créer duchesse de Portsmouth. C'est quelque chose de curieux à lire aujourd'hui que le second article du traité dont mademoiselle de Quérouale se trouvait alors le lien et le garant (1). Hume, en écrivant son histoire, croyait seulement à l'existence, mais ignorait l'étendue et le texte de ce traité, dont la minute originale a été découverte postérieurement dans les papiers de Clifford. Ce que Hume n'a pas su davantage, c'est que Charles n'avait admis à la délibération sur ce premier traité, appelé le *traité secret*, que deux des cinq ministres de la *cabale*, Clifford et Arlington, catholiques romains ; c'est que, pendant le cours même de cette délibération, les trois autres ministres non catholiques, Buckingham, Ashley et Lauderdale, négociaient aussi à l'insu de leurs collègues avec l'ambassadeur français un second traité appelé le *traité postiche*, où il n'était question que de la guerre contre la Hollande, et où le premier don de deux millions accordé à Charles pour sa *déclaration de catholicisme* était déguisé sous le titre de *premier subside pour la première année de la guerre*. L'envoi de Buckingham à Paris, le rappel du cheva-

(1) « Le roi de la Grande-Bretagne, convaincu de la vérité de « la religion catholique, a résolu de le déclarer publiquement et « de se reconcilier avec l'Eglise romaine aussitôt que les affaires « de son royaume auront pris assez de consistance pour le lui « permettre. Il a toutes les raisons d'être persuadé, d'après « l'affection et la fidélité de ses sujets, que parmi ceux-là mêmes « à qui Dieu ne fera pas la grâce d'être convertis par l'auguste « exemple de leur roi, aucun ne manquera à l'obéissance inviolable que des sujets doivent à leur souverain, même quand sa « religion est différente de la leur. Cependant, comme il peut se « rencontrer quelquefois de ces esprits turbulents qui entreprennent de troubler la tranquillité publique, en cachant leurs mauvais desseins sous le pretexte plausible de la religion, Sa Majesté Britannique, qui n'a rien plus à cœur, après le repos de « sa propre conscience, que d'assurer celui qu'a procuré à ses « sujets la douceur de son gouvernement, croit que le meilleur « moyen d'empêcher que ce repos ne soit troublé est de pouvoir « avec certitude, en cas de réquisition, compter sur l'assistance « de Sa Majesté Très-Chrétienne, laquelle voulant, dans cette « occasion, donner au roi de la Grande-Bretagne des preuves « incontestables de son amitié sincère et contribuer au plein « succès d'un projet si glorieux, si utile à Sa Majesté et à toute « la religion catholique, a promis et promet de donner audit roi « de la Grande-Bretagne une somme de deux millions de livres « tournois, payables, la première moitié, trois mois après « l'échange des ratifications du présent traité, et l'autre moitié, « trois autres mois après ; et, de plus, ledit roi très chrétien s'engage à secourir Sa Majesté Britannique d'un corps de troupes « de 6,000 hommes, s'il est nécessaire, même à les lever et les « entretenir à ses frais, tant que Sa Majesté Britannique les « jugera nécessaires à l'exécution de son dessein. Lesdites troupes « seront transportées de France, sur les vaisseaux du roi de la « Grande-Bretagne, aux ports et lieux d'Angleterre où il les « jugera le mieux placées pour le bien de son service ; et, du jour « de leur embarquement, elles seront payées, comme est dit ci-dessus, par Sa Majesté Très Chrétienne et obéiront aux ordres « de Sa Majesté Britannique. L'époque de la déclaration de catholicisme promise par le roi de la Grande-Bretagne était laissée « entièrement à son choix. » Les autres articles de ce traité religieux et politique, conclu entre le roi d'Angleterre, l'ambassadeur français, la duchesse d'Orléans et la duchesse de Portsmouth, stipulaient « que le roi d'Angleterre serait auxiliaire du roi de « France dans la guerre qui serait entreprise contre la Hollande, « et que, pour prix de ce secours, Sa Majesté Britannique recevrait de Sa Majesté Très-Chrétienne, une autre somme de trois « millions de livres tournois ».

lier Temple de la Haye, la levée d'une nouvelle garde, donnèrent l'éveil. On demanda aux communes une taxe sur les théâtres; dans le conseil, Clifford proposa une banqueroute et Buckingham une piraterie; l'Echiquier fut fermé, et l'amiral Holmes eut ordre d'enlever une flotte hollandaise. Enfin parut la déclaration de guerre contre la Hollande (17 mars 1672). Alors il fallut bien songer à mériter les subsides promis par la France. Ce fut en vain qu'à l'ouverture de la session le roi dit qu'il était résolu de maintenir son acte de tolérance religieuse; les communes votèrent une adresse, portant que *les lois pénales en matière ecclésiastique ne pouvaient être suspendues que par un acte du parlement*. Alors se montra une opposition compacte, qui s'était organisée pendant la vacance des chambres, et à la tête de laquelle était WILLIAM RUSSEL, « homme « d'une candeur extrême, dit Burnet, et jouis« sant de la confiance ainsi que de l'affection générales ». Le faible Charles II, à la vue du vote des communes, protesta n'avoir jamais eu l'intention d'altérer aucune loi. Shaftesbury était le promoteur originaire de la déclaration. Il avait cru pouvoir compter sur la promesse du roi; le voyant chanceler, il calcula que, si la déclaration était révoquée, le chancelier qui l'avait scellée serait l'objet d'une accusation; il changea de principes, se montra ouvertement opposé à ses collègues et résigna les sceaux (*voy.* SHAFTESBURY). Clifford ne voulut pas prêter le serment du *Test* et se démit. Arlington, accusé de malversations, ne put se soustraire à une condamnation capitale que par l'apostasie. Buckingham, dénoncé comme auteur de la seconde alliance avec la France, ne vit de salut qu'en se jetant avec Shaftesbury dans le sein de l'opposition, qu'il compromit et corrompit comme lui. Ainsi la *Cabal* fut dissoute; et l'opposition, dans la joie de son premier triomphe, vota un subside de douze cent mille livres sterling, se contentant d'émettre un vœu pour la paix et pour le licenciement de l'armée. Le roi promit et prorogea le parlement. Trois mois après, il se vit obligé de le rappeler pour de nouveaux subsides, sans autre satisfaction à lui présenter qu'une affiche *interdisant à tout papiste l'entrée du palais et du parc St-James*. Alors un cri général pour le *redressement des griefs* et sur les *dangers que courait la religion protestante* retentit dans les communes; elles décrétèrent le refus de tout nouveau subside; enfin, au milieu d'une délibération contre les restes de la *Cabal*, elles furent subitement prorogées. L'urgence des besoins les rappela encore au bout de trois mois; et ce fut à l'ouverture de cette session que Russel, parlant en chef de l'opposition, prononça son fameux discours sur l'état de la nation. Les ministres furent cités à la barre; et ce fut alors que Buckingham et Arlington offrirent le hideux tableau de deux ministres s'accusant l'un l'autre de malversations dont ils étaient solidaires. Après des débats prolongés, auxquels Russel continua de prendre la part la plus active, la chambre supplia le roi d'écarter de pareils conseillers. Ne pouvant obtenir de subsides pour continuer la guerre, Charles résolut de vendre sa paix séparée à la Hollande et sa médiation à la France. La Hollande lui donna trois cent mille livres sterling, la France trois millions; et il prorogea le parlement. Dégagé alors pour quatorze mois de tout débat parlementaire, réconcilié avec ses peuples par la cessation d'une guerre qu'ils détestaient, seul en paix avec les grandes puissances dont il pouvait se croire l'arbitre, ce prince eut de nobles et bons mouvements; mais bientôt, revenant aux idées de la *Cabal*, il se lia plus que jamais avec la France. Le comte de Danby, l'un des persécuteurs de Clarendon, était devenu premier ministre. Il avait apporté dans cette place des principes anglais; mais voyant que les ministres de Charles ne devaient jamais perdre de vue l'argent et le régime de la France, il entra dans ce système au point de dire en plein conseil: « Une « proclamation nouvelle a plus de valeur qu'une « loi ancienne. » Russel le dénonça aux communes et conclut à une accusation en forme. La majorité repoussa cette conclusion: elle repoussa de même un bill pour annuler l'élection de tout député qui recevrait un emploi du gouvernement; mais elle allait rejeter aussi le fameux bill de *non-résistance*, adopté par la chambre des pairs, lorsqu'une querelle de privilége entre les deux chambres imposa au roi la nécessité ou lui fournit l'occasion de proroger le parlement. Lorsqu'il fut réuni de nouveau, après quatorze mois de séparation, Shaftesbury et Buckingham soutinrent dans la chambre des pairs que l'assemblée actuelle n'avait plus rien de légal, puisqu'il s'était écoulé plus d'une année sans qu'elle fût réunie; et qu'en ce cas, d'après le statut d'Edouard III, de nouvelles élections devaient avoir lieu. Ce misérable sophisme ne pouvait soutenir un long examen; mais ne suffisait-il pas de le réfuter, sans emprisonner les deux lords qui l'avaient mis en avant? Russel prit un parti moyen dans les communes: il leur proposa de supplier le roi de dissoudre le parlement et d'en convoquer un nouveau. Mais la chambre des communes n'était pas d'humeur à se dessaisir du pouvoir. La motion de Russel fut repoussée, et l'on vota une continuation de l'accise avec un subside nécessaire à la construction de 30 vaisseaux. La session paraissait devoir s'écouler paisiblement; et l'on en était si convaincu que les principaux députés avaient quitté Londres. Mais, après leur départ, arriva la nouvelle de la défaite du prince d'Orange et de la prise de Cambrai et de St-Omer par le roi de France, qui avait encore 10,000 Anglais dans ses armées. Les chambres alarmées demandèrent au roi de préserver à tout prix la Flandre de l'invasion

française, de retirer ses 10,000 auxiliaires et de les tourner, s'il le fallait, contre Louis XIV. Après douze jours de silence, le monarque répondit qu'il avait besoin d'argent pour mettre le royaume en état de défense. Les communes votèrent deux cent mille livres sterling; le roi leur fit dire qu'il en fallait six cent mille. Cette somme leur ayant paru trop forte pour être votée en l'absence d'un si grand nombre de députés, elles demandèrent un ajournement, que Charles se hâta d'accorder; mais après cinq semaines d'attente, elles répondirent par la demande d'une alliance avec la Hollande. Le roi, courroucé, leur reprocha d'empiéter sur sa prérogative et mit fin à la session. Deux mois après, la France consentit à lui payer deux millions, puis encore deux cent mille francs. Ce ne fut qu'après avoir éprouvé un refus à une troisième demande que Charles se décida à une nouvelle session (15 janvier 1678). Il annonça en l'ouvrant son traité d'alliance avec la Hollande, le mariage de sa nièce avec le prince d'Orange, son intention de déclarer la guerre à la France, enfin la nécessité d'un large subside. Malgré la méfiance qui était partout, malgré l'assertion d'Algernon Sidney, qui, revenant de Paris, déclara que l'intelligence secrète des deux cours continuait et que les démonstrations contraires n'étaient qu'un leurre, le subside fut voté, et l'opposition se borna à demander que la guerre contre la France ne fût pas dirigée par des ministres que pensionnait le gouvernement français. Russel, devenu lord par la mort de son frère aîné, appuya fortement la motion; et il obtint que la chambre se formât en comité pour prendre en considération les dangers résultant du papisme et d'une armée permanente. Le roi, alarmé, prorogea de nouveau le parlement, puis le rappela; voulut la guerre, ne la voulut plus, la voulut encore et ne la fit jamais. Enfin il reprit son rôle de médiateur et communiqua aux chambres des traités préliminaires. Les communes déclarèrent que ces traités ne répondaient point aux adresses présentées; elles demandèrent la communication de toutes les mesures et l'éloignement des mauvais conseillers. Charles dit à ceux qui lui apportèrent cette adresse qu'elle était « si extravagante qu'il n'y « ferait pas de réponse ». La chambre décida qu'aucun subside ne serait accordé tant que le roi n'aurait pas satisfait ses sujets sur l'extirpation du papisme. Peu de jours avant cette résolution, Charles, compromis dans l'esprit des puissances alliées par une déclaration de Louis XIV, s'était senti entraîné vers la guerre. Rebuté par cette adresse, il se rejeta dans les bras du monarque français, qui lui offrait de grosses sommes si sa médiation était partiale pour la France. Temple ayant refusé d'aller négocier à Paris, le roi conclut lui-même ce traité à Londres, avec l'ambassadeur français Barillon (27 mai 1678). Par un des articles, Louis XIV s'engageait à payer au roi d'Angleterre six millions pendant six ans, à condition que Charles prorogerait son parlement, licencierait son armée et n'entretiendrait pas plus de huit mille hommes de troupes. Tel était l'état des choses, lorsque survint l'un des événements les plus incroyables de ces temps de révolution, la *conjuration papiste*, ainsi qu'on l'a nommée, fable la plus atroce et la plus absurde qu'ait jamais inventée la scélératesse en délire (*voy.* OATES). Si Shaftesbury n'avait pas dicté lui-même, comme on l'en a soupçonné, ce tissu d'impostures, on ne peut douter au moins qu'il n'en connût la fausseté. Mettant toute sa sévérité à porter au dernier degré les ombrages religieux de Russel, à lui persuader que le complot *papiste* était vrai, et qu'on ne pouvait plus voir dans l'héritier de la couronne que l'ennemi de la religion et de la liberté, il ne réussit que trop à égarer son esprit prévenu et à enflammer son ardente dévotion. Le 2 novembre, il obtint de la chambre des pairs d'exprimer le vœu « que le « duc d'York fût éloigné de tous les conseils et « de toutes les affaires publiques ». Le roi signifia à son frère qu'il eût à s'abstenir de toute affaire publique; mais, deux jours après, une motion plus violente fut faite par lord Russel pour que « le duc fût écarté non seulement des « conseils du roi, mais de sa présence ». Les ministres avouèrent les dangers de l'influence du duc; mais ils firent observer que lui-même offrait de se retirer des conseils. Le monarque vint assurer les chambres qu'il passerait les bills qu'elles voudraient pour la sécurité de leurs droits sous le règne de son successeur, pourvu qu'ils ne tendissent pas à altérer la succession au trône; et cette affaire parut assoupie. Mais, peu à peu, Monmouth assembla chez lui les chefs des différentes oppositions, pour aviser aux moyens d'écarter à la fois le duc d'York et Danby; et, vers le même temps, on parla à la chambre des communes de faire le procès aux cinq lords dénoncés par Oatès; enfin, l'on dit à la même chambre qu'il était temps de discuter le droit de succession. Le roi, effrayé, se hâta de proroger les chambres; et, quelques semaines après, il prononça (25 janvier 1679) la dissolution de ce long parlement, qui durait depuis dix-huit ans. Les nouvelles élections furent en général contraires à la cour. Le Bedfordshire et le Hampshire élurent lord Russel. La chambre des communes choisit pour orateur Seymour, qui, dans le dernier parlement, avait rempli les mêmes fonctions et s'était montré l'un des plus ardents ennemis de la cour. Le roi refusa d'approuver ce choix; et les communes décidèrent qu'à elles seules appartenait le droit d'élire leur orateur. Charles répondit avec dureté, la chambre insista avec humeur; et la prorogation suivit. Mais Danby n'en fut que plus en butte aux ressentiments de ses ennemis. Vainement le roi lui expédia un pardon qu'il scella de ses propres mains, et dont, à

l'examen, il ne se trouva aucune trace dans la chancellerie. Cette dernière circonstance porta l'exaspération des communes à son comble; elles décidèrent que ce pardon était nul; que Danby serait exclu du parlement; que le complot papiste était véritable; enfin, que la couronne serait requise de faire payer cinq cents livres sterling à un certain Beldoë, complice d'Oatès dans sa dénonciation. Tous ces procédés respiraient la violence bien plus que la justice; et Russel a depuis confessé lui-même qu'il avait été induit en erreur dans les poursuites si ardentes dont Danby fut l'objet. Temple, voyant que tout marchait au renversement du ministère et à l'usurpation de Monmouth, persuada au roi de dissoudre l'ancien conseil privé et de s'en créer un nouveau, composé de trente membres, tous grands propriétaires, et dont une moitié serait choisie dans l'opposition. Du nombre de ces conseillers étaient lord Russel, Cavendish, Capel et autres députés qui, déterminés à mettre leur religion et leurs libertés à l'abri des invasions d'un successeur papiste, ne voulaient cependant pas altérer le gouvernement monarchique. Mais, encore fasciné par cette *Cabal* qu'il avait dispersée à regret, Charles voulut en placer trois membres dans le nouveau conseil, Lauderdale, Arlington et Shaftesbury, qui en fut le président, malgré l'opposition et les prédictions trop tôt réalisées du chevalier Temple. Russel croyait que les esprits pouvaient être tranquillisés par un statut qui apporterait quelques restrictions à l'exercice de certaines fonctions royales, si la royauté était dévolue à un successeur catholique; il insista sur cette proposition. Shaftesbury déclara qu'on ne pouvait espérer de sécurité qu'en excluant le duc d'York. Tous les débats de la session se partagèrent entre un bill de *limitation* et un bill d'*exclusion*. Russel, Cavendish, s'étaient déclarés pour la première mesure; Shaftesbury avait juré d'emporter la seconde; et bientôt il la fit prévaloir. Déjà les communes avaient ordonné la seconde lecture d'un bill qui non-seulement déclarait le duc incapable d'hériter du trône, mais le soumettait à la peine de haute trahison pour tout acte de souveraineté qu'il oserait se permettre et autorisait toute personne à lui courir sus, s'il mettait le pied dans un des trois royaumes, lorsque le roi entra inopinément à la chambre des pairs, manda les communes à la barre et prorogea le parlement (27 mai 1679). Les deux chambres en conçurent un vif ressentiment; et Russel demanda comment, au mépris des engagements du roi, la prorogation avait pu être délibérée uniquement par le conseil des quatre ministres du cabinet. Plus tard, lorsque les quatre membres qui composaient le conseil privé vinrent proposer au conseil des Trente de dissoudre, le 20 juillet 1679, le parlement qui avait été prorogé le 17 juin et assemblé le 6 mars, tous les membres du grand conseil votèrent contre la dissolution. Le roi ayant déclaré qu'il persistait dans la résolution arrêtée entre lui et ses conseillers secrets, tout le conseil leva la séance, avec les signes d'un mécontentement extrême; et il paraît, par les *Mémoires* de Temple, que l'indignation de Russel ne se manifesta pas avec sa réserve ordinaire. Pressé entre les alarmes qu'il concevait pour sa religion et l'obsession où le tenait le fanatisme hypocrite de Shaftesbury, il perdait insensiblement de sa modération naturelle; et ce fut alors qu'on le vit solliciter avec ardeur le procès de ce qu'il appelait le *complot papiste*. Le roi avait repris ses négociations secrètes avec la France. Il lui demandait neuf millions, s'engageant à ne point assembler son parlement pendant trois ans; mais Barillon ne consentit qu'à un million par an pendant six ans. Une des clauses du traité portait qu'il serait muni du grand sceau de France, mais seulement du sceau privé d'Angleterre, aucun des ministres ne voulant prendre sur lui la responsabilité du contre-seing. Charles, comptant déjà sur le marché, fit revenir le duc d'York de Bruxelles, assembla son conseil des Trente et leur déclara, le 15 octobre, que, quoiqu'il eût fixé l'ouverture du parlement au 29 de ce mois, il était résolu de le proroger pour une année. Russel s'indigna; la patience de Temple lui-même n'y tint pas, et il adressa au roi de sévères observations. Charles restreignit la prorogation à trois mois. Dans l'intervalle, Essex, Halifax, se démirent; et ils entrèrent dans les rangs de l'opposition. Temple se hâta de retourner dans ses jardins académiques; et Russel resta au conseil, toujours plus prononcé contre la *succession papiste*. Le roi, ayant alors échoué dans une demande d'argent à la France, se tourna vers l'Espagne, et l'on annonça une proclamation qui devait reculer la prorogation du parlement. Dix-sept pairs, du nombre desquels était le duc de Bedfort, père de Russel, supplièrent le roi de permettre que le conseil de la nation s'assemblât à l'époque indiquée. Toutes les grandes communes adressèrent de pareilles pétitions, qui sollicitaient la convocation du parlement et la punition des papistes. Les légistes du gouvernement furent chargés de rédiger une proclamation qui constituât les pétitionnaires dans une prévention de *délit approchant de la trahison et de la félonie*. Les menaces de la cour empêchèrent d'envoyer d'autres pétitions des comtés éloignés; et les ministres firent arriver de toutes parts des adresses dans lesquelles on exprimait un sentiment d'*horreur* pour tout ce qui concernait ces pétitions. Le parlement ne fut point assemblé; et toute la nation se trouva partagée entre les *pétitionnaires* et les *abhorrants*, entre les *wighs* et les *torys*. Ce ne fut que le 26 janvier 1680, c'est-à-dire le jour même où le parlement devait se réunir, qu'il fut prorogé en forme jusqu'au 11 novembre suivant. Russel, Cavendish, Littleton et nombre de leurs collè-

gues, « dégoûtés, dit le chevalier Temple, de « cette dernière prorogation et de sa forme non « moins que de sa tendance, exposèrent au roi « qu'ils désespéraient de pouvoir le servir utile- « ment, et qu'ils le suppliaient de leur permettre « de se retirer du conseil. — De tout mon cœur, » répondit Charles ; et le mur de séparation fut élevé entre le gouvernement et l'opposition. Peu de jours après, l'audacieux Shaftesbury se présenta devant le grand jury de Westminster pour y dénoncer le duc d'York comme *papiste récusant*, et parmi les membres des deux chambres qu'il entraîna devant ce jury pour y soutenir son accusation, nous trouvons les deux amis inséparables, Cavendish et Russel. Pour détourner les suites de cette accusation, le lord chef-justice ne connut d'autre moyen que de dissoudre le grand jury au milieu de ses travaux non terminés. Les esprits furent tellement enflammés d'une part, et de l'autre tellement effrayés, que non-seulement les anciens ministres Essex et Halifax, mais les ministres actuels, Sunderland et Godolphin, pensèrent qu'il fallait absolument que le duc quittât de nouveau l'Angleterre. Le roi fit débattre la question dans le conseil privé. La majorité voulait la décider en faveur du duc ; mais les ministres persistèrent. Godolphin dit en propres termes : « Si le duc ne part pas aujourd'hui, « il partira dans quinze jours, et le roi avec « lui. » Charles, à son grand regret, fut de l'avis de ses ministres ; et le duc partit pour l'Ecosse la veille du jour où le parlement devait se rassembler. Le roi ouvrit la session par un discours où les caresses n'excluaient pas la fermeté, et il déclara qu'il souscrivait d'avance à tout ce que les chambres lui proposeraient pour la sûreté de la religion protestante, pourvu que la succession au trône ne fût point intervertie. Il les exhorta même à de nouvelles recherches pour que le complot papiste fût approfondi et les coupables punis. L'impétuosité des chambres, trop naturelle après une si longue interruption de leurs séances, fut moins contenue qu'irritée par ce discours. Un nouveau délateur, Dangerfield, parut à la barre des communes, et il y débita la fable du *complot des farines*, qui fut accueillie avec autant de crédulité et de fermentation que celle des *poudres* : « Je propose avant « tout, dit Russel, d'aviser aux moyens d'é- « teindre le papisme, et de préserver la couronne « d'un successeur papiste. » La chambre adopta unanimement cette proposition, et avec la même unanimité elle décréta que c'était le droit de tout Anglais de présenter des pétitions au roi pour la convocation du parlement et le redressement des griefs ; que travestir ce droit en infraction, c'était trahir la liberté des sujets, renverser la constitution ; et qu'il serait établi un comité pour rechercher toutes personnes coupables de ce délit. Un membre convaincu de s'être déclaré *abhorrant* fut expulsé de la chambre. Enfin, le colonel Titus proposa un bill pour déclarer le duc d'York incapable d'hériter de la couronne ; et cette motion, appuyée par Russel, fut envoyée à un comité, qui présenta presque aussitôt le fameux *bill d'exclusion* que la chambre adopta, dans la même séance, à une grande majorité. Russel le porta aux pairs, suivi de deux cents de ses collègues, qui firent retentir la salle de leurs applaudissements. Mais il fut rejeté à une majorité de soixante-trois voix contre trente. On peut juger quelle fut la colère des communes par ce mot échappé à Russel. « Si mon père avait « été un des soixante-trois, j'aurais voté qu'il fût « déclaré ennemi du roi et du royaume. » Il n'y eut plus dès lors une proposition royale qui ne fût repoussée par les communes. Temple les conjura vainement de se réconcilier : pour réponse elles votèrent une remontrance où la cause de tous les maux était attribuée au projet suivi d'introduire le papisme, se lavant les mains de tout le sang que ce projet pourrait faire répandre. Le premier qui coula fut cependant versé par ces mêmes mains (*voy.* STAFFORD). Hume et d'autres historiens ont dit que quand ce malheureux vieillard eut été condamné à mort par les pairs, Russel s'associa aux réclamations barbares des shérifs contre une commutation de peine, dans la crainte que le roi ne la remît tout entière. Si cette circonstance était vraie, ce serait une grande tache dans la vie de Russel et la preuve la plus effrayante de ce que peut le fanatisme politique et religieux ; mais elle est contestée. Le 15 décembre, le roi pressa les chambres de prendre en considération les alliances de Sa Majesté, et d'exposer ce qu'elles désiraient. Toute la discussion, à laquelle Hampden et Russel prirent la part la plus active, se réduisit encore à répéter qu'aussitôt que le *bill d'exclusion* serait passé, le roi aurait tout l'argent qu'il pouvait désirer. Enfin une nouvelle adresse et plusieurs résolutions prises par les communes ne permirent plus de laisser durer la session ; le roi vint prononcer la prorogation le 10 janvier 1681 ; mais bientôt, pressé entre les sollicitations de son frère exilé, le besoin de nouveaux subsides et l'agitation des partis, il lui fallut encore essayer de gouverner avec un parlement. Alors ce fut dans la cité d'Oxford, et non dans celle de Londres qu'il le convoqua, et il ne bannit pas seulement de son conseil Shaftesbury, mais encore Sunderland, qui avait voté pour le bill d'exclusion, et jusqu'à ce chevalier Temple, dont la loyauté avait été tant de fois son refuge. De leur côté, les wighs se préparaient à la lutte. Les électeurs, en nommant les mêmes députés, les avaient remerciés solennellement de leurs efforts pour *sonder les profondeurs de l'infernale conspiration papiste*, et pour exclure le duc d'York. Quinze pairs, du nombre desquels étaient Monmouth, Essex, Bedford, joints à une soixantaine de grands propriétaires, présentèrent une

pétition au monarque pour lui demander de tenir le parlement à Londres. Il la reçut en fronçant le sourcil et tourna le dos sans répondre. Les wighs des deux chambres délibérèrent s'ils obéiraient en se rendant à Oxford ; puis craignant ou affectant de craindre qu'on ne s'y emparât violemment de leurs personnes, ils y entrèrent escortés d'un grand nombre de cavaliers portant à leurs chapeaux un ruban bleu sur lequel on lisait : *Point de papisme, point d'esclavage!* Le 21 mars, le roi ouvrit la session par un discours remarquable. Après avoir déclaré que, déterminé à ne pas se permettre un gouvernement arbitraire, il l'était aussi à ne pas le supporter ; il pressa les chambres d'approfondir le complot papiste, mais sans négliger des dangers non moins grands. « Proposez-moi, dit-il, des « expédients pour qu'en cas d'un successeur pa« piste l'administration reste entre des mains « protestantes ; je donnerai mon assentiment à « tout ce qui conservera la religion sans détruire « la monarchie. » Après un tel discours, la chambre des communes voulut d'abord se montrer modérée ; mais bientôt Clayton y fit la motion de renouveler le *bill d'exclusion;* et le secrétaire d'État Jenkins, ayant proposé de rejeter cette motion, ne trouva pas une seule voix qui se joignît à la sienne. On allait entendre la seconde lecture du bill, lorsque le roi vint prononcer la dissolution. Suivit un manifeste où Charles reprochait aux communes de bouleverser les lois fondamentales de la monarchie, d'usurper le pouvoir législatif ; et ce manifeste fut lu en chaire dans les églises qui retentirent de la doctrine du droit divin et de l'obéissance passive. Les journaux wighs furent supprimés, et un nouvel écrit périodique, par Lestrange et Dryden, ne cessa de diffamer l'opposition. Shaftesbury, dénoncé par les mêmes délateurs dont il s'était servi pour dénoncer les autres, fut conduit à la Tour, et sur un plan d'association trouvé dans son cabinet, on voulut lui faire son procès. Ce fut à cette époque que le duc d'York revint à Londres. Dès le lendemain, une proclamation royale défendit à tous les Anglais de fréquenter Monmouth, et d'entretenir avec lui aucune correspondance. Le lord-maire et le corps de ville vinrent complimenter le monarque et son frère. Des illuminations et des feux de joie furent ordonnés. Le duc d'York persuada au roi qu'il fallait ne pas laisser respirer les wighs. Un charpentier accusé de trahison pour un propos, absous par un premier jury, fut condamné à mort par un second. Un libraire fut *pilorié* pour une publication *suspecte*. L'époque approchait du renouvellement des shérifs ; ils devaient être élus par la bourgeoisie. Le maire, gagné, falsifia le scrutin, dispersa les électeurs et, à force de fraudes et de violences, établit deux shérifs vendus au ministère. Ceux de l'année expirante, qui avaient soutenu les droits de la cité, furent mis en prison et l'un d'eux fut accusé pour un propos offensant contre le duc d'York. Un jury, formé par les nouveaux shérifs, le déclara coupable, et il fut condamné à cent mille livres sterling de dommages envers le duc. Il restait à frapper un dernier coup : les légistes de la couronne imaginèrent d'établir que la ville de Londres était déchue de ses priviléges, parce qu'en 1666, après le grand incendie, ses magistrats lui avaient imposé une taxe pour rebâtir ses maisons, et parce qu'en 1679 son conseil commun, en présentant une adresse au roi contre la prorogation du parlement, avait condamné scandaleusement la conduite de Sa Majesté. La question déférée au banc du roi, les procureurs et avocats généraux conclurent à ce que ces priviléges fussent déclarés acquis à la couronne. Les juges, alors amovibles, prononcèrent comme les gens du roi avaient conclu. Londres, obligée de livrer sa charte, en reçut une nouvelle qu'on lui fit acheter par une forte contribution, et qui mit ses élections et ses magistrats à la merci de la couronne. Toutes les communautés du royaume, ne songeant pas à essayer une résistance qu'avait inutilement tentée la capitale, livrèrent leurs chartes. Shaftesbury vit avec joie tous ces événements, et il ne douta pas que, parmi tant de cœurs ulcérés, il n'y en eût qui s'ouvrissent à la vengeance. Il alla se cacher dans une habitation obscure de la cité, d'où il envoyait ses émissaires susciter des ligues et des conjurés, aiguillonner les uns, diriger les autres, mêler ensemble les vues les plus opposées et faire concourir à leur insu les patriotes les plus respectables avec les forcenés instruments de ses projets criminels. Une troupe de conspirateurs subalternes, qu'on appela *les hommes de Shaftesbury*, tinrent des assemblées chez un nommé West, où l'on agita le plan d'un soulèvement général et le projet de tuer le roi et son frère. Un colonel Rumsey, ancien officier de Cromwell, un Fergusson, ministre presbytérien, un lord Howard, toujours prêt à déshonorer son beau nom, tels étaient les émissaires que Shaftesbury députait vers les grands personnages, comme Monmouth, Essex et Russel. Il fit dire au premier qu'il ne lui demandait, ainsi qu'à ses amis, que de seconder par un mouvement dans les provinces l'insurrection qu'il allait susciter à Londres. Un jour que Russel avait été amené dans la capitale par des affaires privées, Monmouth l'entraîna à une réunion chez un marchand de vin de la cité, nommé Sheppard. Là ils trouvèrent lord Gray, le chevalier Armstrong, Rumsey et Fergusson. Russel, voulut d'abord s'en aller ; retenu par Monmouth, il resta muet auditeur et n'assista même qu'à une partie de la conférence. On y parla d'une insurrection, et Rumsey demanda si les lords pouvaient la seconder, si un certain *Trenchard*, qui avait promis de lever un corps d'insurgents, était prêt. Fergusson com-

muniqua un projet de déclaration sur les griefs de la nation, et il fut question de s'assurer si les gardes du roi pourraient déconcerter un mouvement populaire. Le résultat de cette réunion fut si peu satisfaisant pour Shaftesbury que, sur le rapport qui lui en fut fait par Rumsey, il vit qu'il ne lui restait plus qu'à sortir d'Angleterre, et qu'il s'embarqua pour Amsterdam, où il mourut. Après son départ, sa bande, dirigée par Godenough, Rumsey et Halloway, continua de s'assembler dans une taverne, où l'on décida un jour que « le seul moyen de reconquérir la li« berté était de tuer le roi, le duc d'Yorck, les « ministres et le lord-maire ». De tels attentats voulaient pour instruments des hommes audacieux. On fit revenir de Hollande Fergusson et un capitaine Walcott, qui avait accompagné Shaftesbury. A leur retour, on forma une bande de quarante des plus déterminés, chargés d'attendre le roi sur la route de Newmarkett. Un conjuré nommé Rumbold avait sur cette route une maison de campagne, appelée *Raye-House;* il proposa d'y embusquer les assassins. Charles ne fut préservé que par un incident qui avança son départ de deux jours. Les conjurés songèrent alors à l'attendre sur la route de Windsor ou sur celle de Hamptoncourt; mais l'un d'eux, cabaretier en banqueroute, pressé par la détresse et n'ayant obtenu de ses camarades qu'une centaine de livres sterling, jugea qu'il en gagnerait davantage en les dénonçant et se fit conduire chez le secrétaire d'Etat, où, sous la promesse du pardon et d'une récompense, il révéla tout ce qu'il savait et ne savait pas. Le secrétaire ayant dit qu'il ne pouvait procéder sur la foi d'un seul témoin, le cabaretier alla chercher son frère, le fit rencontrer avec Godenough, fit causer ce dernier, qui se livra sans réserve, et les deux frères allèrent à White-Hall faire leur révélation. Ils *dirent* que Godenough leur avait dit que lord Russel avait promis de s'engager dans la conspiration et d'employer tous ses moyens pour l'assassinat du roi et du duc d'York. Le roi était absent; les ministres lui écrivirent que deux grands personnages étant dénoncés, ils ne pouvaient aller plus loin sans sa présence. Charles se hâta d'arriver. Le 28 juin une proclamation fut publiée, ordonnant à tous les Anglais d'arrêter les conjurés qui tous étaient en fuite, à l'exception de West et de Rumsey. Une nouvelle proclamation promit cinq cents guinées à celui qui arrêterait Monmouth, Gray et Fergusson. Russel restait encore intact. En apprenant que son nom avait été prononcé par Rumsey, il s'était dit qu'il ne pouvait avoir rien à craindre d'un homme en qui jamais il n'avait eu la moindre confiance. Il oubliait que cet homme avait été un quart d'heure avec lui dans la maison de Sheppard. Un messager d'Etat fut posé en sentinelle devant sa porte; mais soit ignorance, soit désir secret de le favoriser, les issues que cette maison avait sur ses derrières restèrent libres: il ne tenait qu'à Russel de fuir. Il envoya sa femme consulter ses amis; tous pensèrent que sa fuite paraîtrait l'aveu d'un crime. Sur ces entrefaites, Charles reçut une lettre anonyme, dans laquelle l'auteur s'accusait lui-même d'avoir conspiré avec Russel, non pour assassiner le roi et le duc, attentat qui, au dire même du dénonciateur, n'eût pu exciter que l'horreur d'un homme aussi vertueux, mais pour obtenir par une apparence d'insurrection le retour des parlements. Dès le lendemain de l'arrivée du roi, un messager vint prendre Russel et l'amena devant Sa Majesté. « Lord Russel, lui dit le roi, il n'y a « pas un seul homme qui vous ait soupçonné de « dessein contre ma personne, mais des témoi« gnages positifs vous accusent d'être entré dans « des projets contre mon gouvernement. » Russel fut interrogé sur la révélation de Rumsey et sur l'assemblée tenue chez Sheppard, il y avait neuf mois. Il nia tout et fut envoyé à la Tour. Essex, pressé par sa famille de quitter sa maison, voulut y rester, craignant s'il se cachait de donner plus de poids aux témoignages contre Russel. Monmouth, qui se souvenait de l'avoir entraîné presque malgré lui à cette assemblée de Sheppard, lui fit dire, de la retraite où il se tenait aussi caché, que s'il pouvait lui rendre le moindre service, il était prêt à reparaître. Russel répondit qu'il ne trouvait aucun avantage à voir ses amis mourir avec lui. Interrogé de nouveau, il repoussa tout par les mêmes dénégations et nia l'imputation nouvelle d'avoir tramé personnellement une insurrection en Ecosse. Ce fut alors qu'une autre révélation vint encore fournir de nouvelles armes à ses ennemis. Lord Howard, plus que soupçonné d'avoir écrit au roi la lettre anonyme contre Russel, fut arrêté et admis à obtenir son salut aux dépens de ceux qui avaient eu le malheur de lui parler ou de l'entendre. Pour identifier Shaftesbury et Fergusson avec Russel et Sidney, on commença le procès par Walcott, Rouse et Hone. Le 12 juillet 1683, ils furent déclarés *coupables;* et le 13, dix jours après son arrestation, Russel fut amené à la barre de l'Old Baily (1). Le clerc lut l'*indictment* du grand jury, qui « accusait William Russel d'avoir avec « divers autres traîtres conspiré, comploté, ima« giné et résolu de renverser et tuer le roi, de « saisir et détruire ses gardes, d'exciter partout « l'insurrection et le massacre ». L'accusé demanda s'il ne pouvait pas requérir une copie des faits allégués contre lui. Sur la réplique du juge, que rien ne pouvait lui être accordé avant qu'il eût déclaré s'il entendait plaider comme *coupable* ou comme *non-coupable*, Russel prononça d'un ton calme: *Non-coupable*. Il observa ensuite que *jamais prisonnier n'avait été accusé et jugé le même*

(1) Avant de sortir de sa prison, il apprit que lord Essex, prisonnier dans la chambre voisine de la sienne, s'était ôté la vie avec un rasoir.

jour; qu'il attendait des témoins nécessaires à sa défense et que ce serait une étrange dureté de ne pas lui donner un jour. Le président penchait à l'accorder; le procureur général s'y opposa. Par la méprise d'un huissier, la liste des jurés n'avait pas été signifiée à l'accusé; il la demanda et requit au moins un renvoi à l'après-midi. Le président en fit la proposition; les accusateurs soutinrent et les juges prononcèrent que rien ne devait arrêter la marche du procès. Le clerc avertit alors l'accusé qu'on allait lui lire le *pannel* des jurés, qu'il eût à proposer ses objections. « Puis-je avoir quelqu'un à côté de moi, dit-il, « pour écrire et aider ma mémoire? — Celui de « vos serviteurs qui vous plaira, dit le président. « — Ma femme est ici, dit Russel, pour remplir « cet emploi; » et l'on vit cette vertueuse épouse sortir de la foule et s'asseoir à côté de Russel. Des deux premiers jurés qu'on nomma, l'un avait été choisi hors de la liste, l'autre n'était pas franc-tenancier et ne possédait pas un bien libre de quarante shellings de revenu; or, le statut de Henri V s'opposait positivement à leur admission (1); mais ce fut en vain que Russel invoqua cette loi. La récusation fut rejetée; et le procureur général développa le système de l'accusation, qui consistait tout entier à confondre ensemble les temps, les faits et les personnages les plus étrangers les uns aux autres. Suivant ce système, il y avait eu une communauté de projets entre un « comité secret de personnages no« bles, prudents, chargés de préparer une insur« rection générale, et un grand conseil d'agents « subalternes, chargé de faire les dispositions « pour l'assassinat du roi ». Le premier de ces conseils, que le procureur général appelait *le conseil d'État*, composé du duc de Monmouth, des lords Russel et Gray, d'Armstrong et de Fergusson, avait tenu de fréquentes assemblées. On y avait délibéré sur les moyens de soulever le royaume et de saisir la personne du roi. Plus tard, ce *conseil d'État* s'était purgé de lord Gray et du chevalier Armstrong, hommes trop immoraux, et qui avaient été remplacés par lord Howard, lord Essex, Algernon Sidney et Hampdem, auxquels Monmouth et Russel étaient restés unis. Ainsi, dans sa formation nouvelle, le *conseil de l'insurrection* avait été porté à six membres et le *conseil de l'assassinat* réduit à sept, que le procureur général ne nommait pas. Trois témoins furent interrogés par les avocats de l'accusation, armés de toutes leurs subtilités contre l'accusé laissé à lui seul et dépourvu du secours d'un conseil. Ces trois témoins étaient Rumsey, Sheppard et lord Howard. Les deux premiers déclarèrent qu'ils avaient vu Russel une fois dans la maison de Sheppard, sans pouvoir citer un seul mot de lui. Le troisième, Howard, témoin unique, se donnant pour membre des *six élus*, déposa qu'ils avaient tenu deux assemblées deux mois après le départ de Shaftesbury; que dans la première, chez Hampdem, on avait agité la possibilité d'exciter une insurrection; mais *qu'il n'y avait eu rien de fait;* que dans la seconde, chez Russel, on avait décidé l'*impossibilité de rien entreprendre sans l'Écosse;* qu'on avait parlé d'une levée d'argent et indiqué *en plaisantant un caissier*, mais *qu'aucune mesure n'avait été prise* et *qu'il n'y avait pas eu une troisième assemblée*. Howard, interpellé par lord Russel, tomba dans des contradictions; et l'accusé, avec tout l'ascendant de sa probité, déclara que dans les deux assemblées il n'y avait pas eu un seul débat du genre de ceux racontés par le témoin unique. Le procureur général appela ensuite West, l'un des complices de Shaftesbury, qui déclara qu'il n'avait point eu de rapports avec Russel, mais qu'il avait *entendu dire* que ce lord était un des chefs du complot. Ce témoignage de *ouï dire* donna lieu à une réclamation de l'accusé, qui se plaignit aussi que deux témoignages fussent admis pour preuve sur des faits différents. Il réclama encore contre le peu de temps qui lui était accordé, contre la privation d'un conseil, et il se défendit de toute participation aux complots de Shaftesbury. Il ne nia point s'être trouvé, par hasard et pendant un quart d'heure, chez Sheppard, en invoquant sur cette réunion, quelle qu'elle fût, la prescription légale de six mois. Il soutint que, dans les deux autres, il n'y avait eu que des conversations vagues sur la politique. Plusieurs témoins à décharge parlèrent non-seulement des vertus de l'accusé, mais de son aversion constante pour tout moyen violent d'obtenir le redressement des griefs. Le jury déclara Russel *coupable de haute trahison*, et le lendemain, 14 juillet, il fut amené à la barre pour entendre sa sentence. Le président lui ayant demandé, selon l'usage, s'il avait quelque motif à alléguer pour empêcher que l'arrêt ne fût passé contre lui, il demanda la lecture de l'acte d'accusation. A ces mots: « Accusé d'avoir comploté la mort du roi, » Russel interrompit le greffier et dit d'une voix élevée: « Je croyais que l'acte d'accusation ne « m'avait pas imputé d'avoir comploté la mort « du roi. — Pardonnez-moi, milord, dit le pro« cureur général. — Mais, monsieur le *recorder*, « répliqua le lord, même en supposant vrai ce « que vos témoins ont juré contre moi, j'en « appelle à vous et à la cour pour juger si je « suis coupable aux termes du statut de la vingt« cinquième année d'Édouard III. Ils ont juré « qu'il y avait eu conspiration pour faire des « levées de guerre, mais non qu'il y avait eu « intention de tuer le roi. » Le *recorder* répondit que c'était une exception qui eût dû être présentée avant la déclaration du *verdict;* mais que désormais la cour n'était pas moins liée que l'accusé. Soit que le président répugnât à pro-

(1) Hume a écrit que ce jury était composé d'hommes probes et honnêtes, cependant deux d'entre eux n'ignoraient pas qu'ils siégeaient illégalement.

noncer lui-même la sentence, soit par toute autre cause, cette sentence, avec le détail dégoûtant de tous les supplices accumulés en Angleterre dans ces sortes de jugements, fut lue par un simple juge, qui, dans le parlement, avait voté avec lord Russel. Le roi commua la peine en une simple décapitation. Huit jours s'écoulèrent entre la condamnation et l'exécution. Lady Russel se livra d'abord au désir le plus naturel, celui d'obtenir la grâce de son époux et de le déterminer lui-même à la seconder dans les tentatives qu'elle allait faire. Vaincu par ses supplications, il consentit à signer des pétitions au roi et même au duc d'York. Il laissa ses amis maîtres de les rédiger, pourvu qu'il n'y confessât pas des crimes dont il était innocent, et qu'il se bornât à des actes de soumission. Lord Ranelag écrivit à lady Russel qu'elle cherchât à surprendre le roi, soit dans la galerie, soit dans le parc, et que là elle lui demandât sinon la grâce, au moins un sursis. « Le roi, « ajoutait ce lord, évite de vous voir et de vous « entendre, parce qu'il sent qu'il ne pourrait « vous refuser. » Lady Russel surprit le roi, se jeta à ses pieds et demanda au milieu d'un torrent de larmes que les services de son père fissent oublier les erreurs de son mari; le roi la releva et se tut. Le comte de Bedford offrit à la duchesse de Portsmouth jusqu'à cent mille livres sterling pour la vie de son fils. Enfin ce malheureux père adressa lui-même au roi une pétition extrêmement touchante, qui n'eut pas plus de succès. Charles II, laissé à lui-même, eût encore pardonné : réconcilié par la suite avec Monmouth, il lui avoua qu'il avait été au moment de faire grâce, mais qu'il avait été obligé de laisser exécuter l'arrêt pour ne pas se brouiller avec le duc d'York. Les docteurs Burnet et Tillotson, qui tous deux avaient déposé en faveur de Russel, lui prodiguèrent tous les secours de la religion pour le préparer au coup fatal, s'il devait le recevoir, et tous les efforts de l'amitié pour détourner ce coup, si cela était possible. La veille de l'exécution, après avoir reçu la communion des mains du doyen, Russel lui montra un paragraphe du discours qu'il devait remettre aux shérifs sur l'échafaud et dans lequel il s'exprimait ainsi sur la question du *droit de résistance* : « Je ne puis nier que mon opinion a été qu'une « nation libre peut défendre sa religion et ses « libertés, lorsqu'elles sont envahies et lorsqu'on « veut les lui ravir. » Tillotson se montra fort affligé de ce paragraphe, et il composa une lettre réfléchie pour persuader au lord que « la religion « chrétienne défendait positivement la résistance « à l'autorité ». Lorsque Russel eut lu cette lettre, il dit : « Je désirerais être convaincu, « mais je ne puis pas dire que je le sois. » Repassant ensuite les dépositions d'Howard et de Rumsey, il dit : « Je ne leur ferais pas de mal quand « même je le pourrais; mais je sens que je ne « puis m'empêcher d'avoir pour eux un profond « mépris. Ce mépris est-il compatible avec un « pardon absolu de leur injure? » Le ministre calma les scrupules du patient généreux en lui faisant lire, dans les versets du psaume quatorzième, que « le mépris des hommes vils était un « des caractères exigés dans celui qui voulait « être digne de demeurer sur la montagne sainte ». Russel raconta alors au docteur que c'était Essex qui l'avait forcé à recevoir Howard dans la seule conférence tenue chez lui, et il ne doutait pas que ce souvenir eût porté Essex à se donner la mort. La veille du jour fatal, il vint à la pensée de sa vertueuse épouse que, si le roi connaissait la lettre qui ne devait être remise à Sa Majesté qu'après la mort de Russel, le prince en serait peut-être ému. Elle écrivit à Burnet pour le consulter, et le docteur ayant approuvé cette résolution, on envoya la lettre au roi; mais ce fut encore sans succès, et il fallut se préparer au cruel sacrifice. Le doyen de Canterbury vint de grand matin célébrer l'office divin, et il administra le sacrement, que lord Russel reçut avec la dévotion la plus fervente. Il ne put se défendre d'un léger sourire quand les shérifs vinrent lui faire lecture du *warrant* qui ordonnait l'exécution de sa sentence. L'un des deux était Rich, qui, dans la chambre des communes, avait été des plus ardents promoteurs du bill d'*exclusion*. Lorsqu'ils furent partis, Russel dit au docteur : « Je me suis réprimé, parce qu'il n'eût pas été « décent de plaisanter en pareille matière; mais « j'ai été tout près de dire à Rich que *nous ne* « *voterions plus ensemble le bill d'exclusion.* » Selon Dalrymple, lord Russel adressa ce propos à Rich lui-même; puis, craignant de l'avoir affligé, lui tendit la main et serra la sienne. La veille de sa mort, il fit venir ses enfants pour recevoir leurs derniers adieux et leur donner sa bénédiction. Arrivé à l'heure du souper, il dit à sa femme : « Restez encore et faisons ensemble « le dernier repas que je prendrai sur la terre. » Pendant ce repas, il parla de divers objets avec une sérénité qui approchait de la gaieté. Lady Russel reçut à table un billet dans lequel on proposait un nouveau moyen pour sauver son mari. Ce moyen lui parut ridicule, et il en plaisanta. Il aimait mieux, disait-il, songer à ces grands caractères qui avaient quitté la vie avec toute la liberté de leur esprit, et il se plut à en rappeler les exemples. Dix heures sonnèrent, et il fallut se séparer. Sa main prit celle de lady Russel : « Cette chair, dit-il, que vous sentez « encore, dans peu d'heures sera glacée. » Il l'embrassa quatre ou cinq fois, et ils s'arrachèrent l'un d'avec l'autre, non pas au milieu des sanglots et des larmes, mais avec un silence composé, la femme voulant épargner la sensibilité de son mari, le mari celle de la femme, tous deux renfermant l'expression d'une douleur trop grande pour pouvoir être soulagée par des éclats.

Lorsque Russel eut cessé de la voir, il prononça ce mot fameux : « Maintenant l'amertume de la « mort est passée; » et il entonna pour ainsi dire un cantique de bénédictions sur cette compagne angélique, qui avait fait le bonheur de sa vie et la consolation de sa mort. Il dormit d'un profond sommeil, se leva à l'heure ordinaire, fit sa toilette avec le même soin et remercia Dieu de ce qu'il ne sentait son esprit ni effrayé ni troublé. Prenant sa montre, il la fit sonner pour la dernière fois en disant : « Le temps a fini pour « moi, et l'éternité commence. » Alors il voulut encore faire une dernière lecture de l'écrit qu'il devait déposer entre les mains des shérifs, sur l'échafaud, et il dit à Burnet : « Je voudrais y « ajouter quelques mots sur les dangers de la « servitude et du papisme. » Le docteur lui fit observer que cette addition paraîtrait inspirée par un mouvement de vengeance. « A la bonne « heure, dit Russel, laissons ce papier comme il « est. » Descendu dans la salle basse, il y trouva son plus cher ami, Cavendish, qui avait demandé vainement à le faire évader en se substituant à sa place et qui venait lui faire ses derniers adieux. Les embrassements des deux lords firent couler les larmes de tous ceux qui en furent témoins. Russel monta dans son carrosse avec le visage serein. Les docteurs Tillotson et Burnet y entrèrent avec lui. Le long du chemin, il distingua dans la foule beaucoup de personnes de sa connaissance. Les unes le regardaient fixement, avec l'insolente férocité d'une faction qui triomphe; le plus grand nombre le saluaient avec des marques de respect et de douleur. « Il y a là des « joies qui ne m'offensent pas, dit-il; mais il y a « des pleurs qui me touchent bien vivement. » Le carrosse, entrant dans la rue de la Reine, laissa sur la gauche le côté de cette rue où était sa demeure; il porta ses regards de ce côté, et Tillotson vit une larme tomber de ses yeux. Pouvait-il oublier cette épouse qui maintenant s'y trouvait solitaire et ne pas penser à quel désespoir elle y était en proie? Monté sur l'échafaud, avant de remettre aux shérifs son discours, qu'il tenait à la main, il dit, en s'adressant au peuple : « Dieu sait combien j'ai été loin de former au- « cune espèce de projet ni contre la personne « du roi, ni pour changer le gouvernement; je « prie encore pour la conservation de l'un et de « l'autre.... Je pardonne à tout le monde; je « prie Dieu de maintenir la religion protestante « et de la faire fleurir aussi longtemps que le « soleil et la lune brilleront. Me voilà plus rési- « gné, me voilà plus content de mourir que je « ne l'ai jamais été. » Alors il demanda au doyen de prier avec lui. Il donna dix guinées à l'exécuteur, son anneau à Tillotson et sa montre à Burnet, en lui recommandant ses commissions pour sa femme et pour son père. Il pria encore quelques minutes à genoux. Relevé, il se déshabilla, couvrit sa tête d'un bonnet, la posa sur le billot et reçut le coup mortel, le 21 juillet 1683, dans la 44e année de son âge. Une heure après, son écrit imprimé courait dans toutes les rues. Il produisit un tel effet que les deux ecclésiastiques qui avaient assisté l'infortuné lord furent mandés devant le conseil. Tillotson fut promptement renvoyé; mais Burnet fut retenu et subit un long interrogatoire, où on lui reprocha d'avoir composé lui-même le dernier écrit de Russel. Il offrit d'affirmer sous serment que ce discours avait été écrit tout entier par lord Russel, qui en avait remis quatre copies à sa femme. Lady Russel écrivit au roi qu'il ne manquait plus à ses ennemis que de supposer que celui qui, toute sa vie, avait été un modèle de candeur et de vérité eût pu, à l'article de sa mort, publier l'écrit d'un autre comme son ouvrage. Peu de jours après, le roi lui fit dire qu'il ne comptait pas se prévaloir des confiscations qui avaient été prononcées, et qu'il lui remettait pour elle et pour ses enfants les biens de leur père. Le second acte du parlement, après le couronnement de Guillaume III, fut de casser la condamnation de Russel. La chambre des pairs revit le procès et passa un bill qui proclama l'innocence du condamné et signala son exécution comme un *assassinat*. Le vieux comte de Bedford fut alors nommé membre du conseil privé et duc, et le nouveau roi s'exprima ainsi dans la patente qui lui fut délivrée : « ... Ce « n'est pas le moindre de ses titres que d'avoir « été le père de lord Russel, l'ornement de son « siècle, dont il ne nous suffit pas que les grands « mérites soient transmis à la postérité par l'his- « toire; mais nous voulons les consigner dans « cette royale patente, pour qu'elle reste dans « sa famille comme un monument consacré à la « vertu sublime de ce lord Russel, dont le nom « ne sera jamais oublié tant que les hommes « conserveront quelque estime pour la sainteté « de mœurs, pour la grandeur d'âme et pour « l'amour de la patrie constant jusqu'à la mort. « Voulant donc adoucir pour cet excellent père « l'amertume d'une si grande perte, célébrer la « mémoire d'un si noble fils et exciter son digne « petit-fils, héritier de si puissantes espérances, « à suivre encore avec plus d'ardeur l'exemple « de son illustre père, nous avons résolu de con- « férer ce haut degré d'honneur audit comte de « Bedford et à sa postérité, » etc. Parmi les écrits publiés sur William Russel, les plus remarquables sont : *Véritable relation de la vie et de la mort de Guillaume lord Russel et origine des comtes de Bedford*, par A. L., Londres, 1684, in-8° (en anglais); — *Procès du feu lord Russel*, par Henri, lord Delamere, Londres, 1689; — *Défense de l'innocence de lord Russel*, par sir R. Atkins, juge de la cour des communs-plaids, Londres, 1694; — enfin la *Vie de William Russel*, Londres, 1819, in-4°, et plusieurs fois réimprimé, notamment en 1820, 1823, 1852, 1853, Londres, 2 vol.

in-8°, par son petit-fils, et que nous avons consultée et plusieurs fois copiée dans cet article. On a publié à Londres des *Lettres de lady Russel* avec des observations par miss Berry. Voyez aussi Macaulay, *History of England*. L. T—L.

RUSSEL (Édouard), comte d'Orford, amiral anglais, petit-fils de François Russel, quatrième comte de Bedford, naquit en 1651. Il occupait auprès du duc d'York (depuis Jacques II), le poste de gentilhomme de la chambre, lorsque William Russel, son cousin germain, fut décapité (*voy.* l'article précédent). Comme il attribuait cette mort à la haine que ce prince avait vouée à son parent, il donna sa démission et se retira de la cour. La conduite de Jacques II, après son avénement, ajouta encore au mécontentement d'Édouard Russel et le rendit l'un des promoteurs les plus actifs de la révolution de 1688, qui plaça le prince d'Orange sur le trône. Il fut récompensé de son zèle par une place dans le conseil privé et justifia la confiance du nouveau gouvernement, qui lui donna le commandement d'une flotte considérable. En 1692, Louis XIV, qui n'avait pas encore désespéré de replacer Jacques II sur son trône, prépara un débarquement de 20.000 hommes, qui devait être protégé par une flotte de 60 vaisseaux de ligne. Les mouvements qui s'opéraient dans les ports de France et les camps formés sur les côtes, excitèrent les alarmes de la cour d'Angleterre, qui donna ordre à Russel de mettre en mer avec le plus de promptitude possible. Le 11 mai, il fit voile de Rye et se réunit à l'escadre commandée par Delaval et Carter. Renforcé par la flotte hollandaise, sous les ordres d'Almonde, Callemberg et Vander Goes, il s'approcha le 18 mai des côtes de France, avec 99 vaisseaux de ligne, outre plusieurs frégates et des brûlots, et ne tarda pas à découvrir l'ennemi. Le vent et les tempêtes avaient empêché l'escadre française de la Méditerranée de joindre à temps celle de la Manche ; et la protection que la France s'était promis de donner aux troupes irlandaises réunies dans le Cotentin se réduisit à 44 vaisseaux, commandés, à la vérité, par Tourville, qui reçut l'ordre mal conçu de sortir de Brest en toute hâte et d'attaquer l'ennemi, quelle que fût sa force (1), et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion de la flotte anglaise à celle des Hollandais. Tourville eût pu facilement éviter un combat aussi inégal, où il avait même le désavantage du vent ; mais le contre-ordre qui lui fut envoyé à ce sujet n'étant pas parvenu, il obéit sans hésiter aux instructions absolues qu'il avait reçues et attaqua les Anglais, auprès du cap de la Hogue, avec une résolution qui les étonna. Ce combat, extrêmement violent, commença le 29 mai à dix heures du matin et ne cessa que le soir à pareille heure, où les Français songèrent à la retraite. Il avait été indécis jusqu'à ce moment, mais l'avantage réel des Anglais ne tarda pas à se déceler. Les vaisseaux français, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Treize furent brûlés par l'amiral anglais, dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg, tandis que Delaval, son vice-amiral, en détruisait six autres. Quelques historiens ont reproché à Russel de n'avoir pas su profiter de sa victoire et de la consternation qu'elle avait inspirée aux Français, et d'avoir agi ainsi en haine du comte de Nottingham, qui lui transmettait les ordres de l'amirauté. La reine Anne-Marie et les communes d'Angleterre, dont Russel était membre, portèrent de sa conduite un jugement bien différent : la première fit frapper, en mémoire du combat de la Hogue, trente mille médailles pour être distribuées aux matelots de l'expédition ; et les secondes, tout en lui votant des remercîments, demandèrent une enquête, qui tourna cependant à son avantage. La chambre des pairs, influencée par Nottingham, résolut de censurer l'amiral ; mais, après quelques discussions à son sujet entre les deux chambres, l'affaire fut abandonnée. En 1693, Russel, Marlborough et plusieurs autres personnages, mécontents de Guillaume, entretinrent avec Jacques II une correspondance suivie, qui ne produisit cependant aucun résultat. Il paraîtrait que, l'année suivante, Russel fut placé à la tête de l'amirauté. Chargé d'empêcher la réunion des flottes de Brest et de Toulon, il arriva trop tard pour y mettre obstacle. Nommé ensuite amiral commandant en chef et capitaine général des vaisseaux de Sa Majesté Britannique dans les mers fermées et dans la Méditerranée, il se rendit sur les côtes de Catalogne avec une flotte de 88 vaisseaux de ligne, qui transportait dans cette province environ 12.000 hommes de troupes, partie anglaises et partie autrichiennes ou espagnoles. Son arrivée, en forçant Tourville à s'éloigner, empêcha les Français, déjà maîtres de Palamos et d'Ostalrich, de s'emparer de Barcelone. Les discussions de Russel avec le vice-roi de Catalogne firent manquer cette expédition, qui se borna à la délivrance de Barcelone et au bombardement sans résultat de Palamos. Russel, trompé par une ruse de Vendôme, nouveau commandant des troupes françaises en Catalogne, quitta ces parages dans l'espoir de rencontrer et de combattre Tourville ; mais, ne l'ayant pas trouvé, il rentra dans les ports d'Angleterre. Un nouveau projet d'invasion ayant été formé, en 1695, par Jacques II, qui devait s'embarquer avec une armée française, le gouvernement anglais, sur le premier avis qu'il en reçut, envoya Russel sur les côtes de France avec 50 vaisseaux de ligne, et l'ennemi n'osa rien entreprendre. Guillaume III le créa,

(1) Le roi Jacques avait ou croyait avoir sur la flotte anglaise des intelligences qui lui conseillaient de la faire attaquer avant sa jonction avec les Hollandais. C'est ce qui motiva l'ordre donné à Tourville.

le 7 mai 1697, pair de la Grande-Bretagne et lui donna les titres de baron de Shingey, de vicomte Barfleur et de comte d'Orford. Lorsque le traité de partage de l'Espagne, conclu en 1708 entre la France, l'Angleterre et les Etats généraux, fut connu à Londres, les communes en témoignèrent un vif mécontentement. Ce fut surtout contre les comtes de Portland (*voy.* ce nom), d'Orford (Edouard Russel), et les lords Somers et Halifax, considérés comme les signataires ou conseillers de ce traité, qu'elles dirigèrent leur ressentiment. La chambre des communes les mit en état d'accusation, les traduisit à la barre de la chambre haute et présenta en même temps une adresse au roi, pour le prier d'éloigner de ses conseils tous ceux qui avaient conseillé un traité aussi désavantageux au commerce et au bien-être de l'Angleterre. Lord Orford était en outre accusé d'avoir reçu des dons exorbitants de la couronne et de s'être rendu coupable de divers abus dans l'approvisionnement de la flotte sous ses ordres. Il se défendit sur tous les points d'accusation ; mais il dut surtout son acquittement aux discussions intérieures qui s'élevèrent entre les deux chambres, et qui le firent renvoyer de toute accusation par celle des pairs. Sous le règne de la reine Anne, le parti des whigs, auquel appartenait le comte d'Orford, le porta de nouveau à la tête de l'amirauté ; mais à l'époque de la disgrâce des amis de Marlborough et du triomphe des tories, il offrit lui-même sa démission, qu'on lui aurait sans doute donnée comme aux autres membres de l'administration, qui fut entièrement renouvelée en 1710. On ne voit pas que Russel, comte d'Orford, ait depuis lors rien fait de remarquable jusqu'à sa mort, arrivée le 26 novembre 1727. Il ne laissa pas de postérité. Z.

RUSSEL (Alexandre), médecin et voyageur écossais. Nommé en 1740 médecin du comptoir anglais d'Alep, il fréquenta les plus habiles praticiens du pays, acquit une grande réputation et sut inspirer au pacha une confiance qui fut très-utile à ses compatriotes et même aux gens du pays, car plusieurs fois il parvint par son crédit à sauver des malheureux condamnés à mort. On rapporte que le pacha poussa son estime pour Russel jusqu'à le charger d'envoyer un présent à son vieux père, en Ecosse, en disant : « Je « lui suis redevable de ton amitié et de ton assis- « tance. » Russel parlait très-bien l'arabe, ce qui facilita beaucoup les recherches auxquelles il se livra. Revenu en Angleterre, il eut la direction de l'hôpital de St-Thomas de Londres et fut admis dans la société royale. Il mourut en 1770. On a de lui : *Histoire naturelle d'Alep et du pays voisin*, Londres, 1755, in-4°. Cet ouvrage offre une description détaillée d'Alep et de la contrée qui l'environne, des observations sur le climat et les productions, sur les mœurs et les usages des habitants, enfin des remarques sur les maladies et plus particulièrement sur la peste. Le livre de Russel renferme une multitude de renseignements utiles. Ce qu'il a écrit sur la peste est très-précieux et n'a pas peu servi à faire prendre des mesures efficaces contre ce terrible fléau. Une nouvelle édition parut en 1794 (2 vol. in-4°, avec 16 planches), par les soins du frère de l'auteur ; elle contient plusieurs augmentations. L'*Histoire naturelle d'Alep* a été traduite dans la plupart des langues de l'Europe ; on en trouve un extrait dans les *Voyageurs modernes* (par Puisieux), Paris, 1760, 4 vol. in-12. La société royale et la société médicale furent redevables à Russel de plusieurs mémoires importants. — Russel (Patrice), frère du précédent, fut son successeur dans ses fonctions près du comptoir d'Alep. De 1760 à 1762, il eut de nombreuses occasions de faire des observations sur la peste. Après un séjour de plusieurs années dans l'Orient, où il acquit, comme son frère, une grande facilité de parler l'arabe, il revint en Angleterre, où il mourut octogénaire, le 2 juillet 1805. On a de lui : 1° *Traité de la peste*, 1791, in-4°. Indépendamment de la marche de la maladie et de son histoire médicale, ce livre offre une notice complète des lazarets et autres établissements de quarantaine, et de la police adoptée dans les temps de contagion. 2° *Notice sur les serpents de l'Inde*, Londres, 1796, in-fol., avec 46 planches coloriées et un supplément publié en 1800 ; 3° *Descriptions et figures de deux cents poissons recueillis sur la côte de Coromandel*, 1802, 2 vol. in-fol. — Russel (Guillaume), né en 1746 dans le comté de Midlothian, en Ecosse, fut mis en apprentissage chez un imprimeur ; ce qui lui fut utile par la suite, lorsque des espérances qu'il avait conçues ne s'étant pas réalisées, il devint correcteur, puis prote d'imprimerie. La fortune lui donna plus tard les moyens de se passer de cette ressource. Il fit un voyage à la Jamaïque en 1780, fut reçu docteur ès lois à Cambridge, en 1792, et mourut le 1er janvier 1794. Il a publié : 1° *Nouvelles sentimentales*, Londres, 1770, in-8° ; 2° *Recueil de fables morales et sentimentales*, ibid., 1772, in-8° ; 3° *Julia*, roman poétique, ibid., 1774, in-8°. Ces productions sont médiocres. 4° *Histoire d'Amérique*, ibid., 1779, in-8° ; 5° *Histoire de l'Europe moderne*, 1779-1784, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui finissait d'abord à la paix de 1763, a depuis été continué jusqu'au traité d'Amiens, par Coote : il est estimé. 6° *Histoire de l'Europe ancienne*, ibid., 1793, 2 vol. in-8°. On a aussi de G. Russel une traduction de l'*Essai sur les femmes*, de Thomas ; des poésies et des essais insérés dans des journaux. E—s.

RUSSEL (François), duc de Bedford, homme d'État et agronome anglais, né le 22 juillet 1765, était petit-fils de Jean Russel, quatrième duc de Bedford (1) et fils aîné du marquis de Tavistock

(1) Ce duc de Bedford était lord lieutenant d'Irlande. Il fut nommé, le 4 septembre 1762, ministre plénipotentiaire près la

et d'Elisabeth Keppel, fille du second comte d'Albemarle. Il n'avait que deux ans lorsqu'il perdit et son père, mort des suites d'une chute de cheval, et la marquise de Tavistock, sa mère, qui succomba à la douleur de cette fin prématurée. A sept ans, la mort de son grand-père, dont il était héritier, lui laissa le titre de duc de Bedford. Il reçut sa première éducation à Loughborough-House, d'où il fut envoyé à l'école de Westminster, où il fit peu de progrès. Il se présenta ensuite à l'université et y répara le temps perdu et se fit même distinguer. Toutefois sa jeunesse fut assez dissipée. Il aimait surtout passionnément les courses de chevaux ; sa prédilection pour ce genre d'amusement lui fit étudier avec soin la nature et les qualités du noble animal dont il se servait ; et c'est probablement à cette passion qu'on doit attribuer l'émulation si louable qu'il montra dans la suite pour étudier et améliorer la race des bestiaux. Le duc de Bedford sentit bientôt que les habitudes d'un jockey et les plaisirs de la course ne devaient pas uniquement occuper son esprit. Son rang, sa fortune et son influence fixèrent l'attention du ministère, qui voulait s'en faire un appui. Mais quoique les ducs de Marlborough et de Dorset, lord Strafford et d'autres membres de sa famille se fussent rangés du côté de l'administration, le duc de Bedford embrassa la cause de l'opposition. Dès son entrée dans la vie publique, il se lia particulièrement avec Fox, et défendit, avec autant de fermeté que de désintéressement, les principes des whigs qui avaient toujours été professés par les Russel. Il se passa beaucoup de temps avant qu'il pût vaincre sa défiance naturelle pour parler en public, quoiqu'il montrât en particulier autant de clarté dans le jugement que de force dans les expressions. Ses amis avaient beau l'exciter à rompre le silence, il hésitait toujours ; mais ce que n'avaient pu faire leurs conseils, un élan d'indignation le produisit ; et il est remarquable que son début comme orateur fut ce que l'on considère généralement comme l'effort le plus difficile, une réplique. Dans un débat de la chambre des pairs, se croyant personnellement attaqué par un orateur, il se leva, et se défendit lui-même et son parti avec autant d'éloquence que de vigueur et de logique. Depuis cette époque, il parla sur presque toutes les questions importantes qui divisèrent la chambre haute et fut toujours entendu avec la plus grande attention, même par ses adversaires. Il s'opposa, en 1791, à la guerre contre la France, et s'éleva contre le projet de lever un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre. Croyant céder à une conviction intime, il attaqua dans différentes circonstances le ministère, qu'il accusait d'incapacité et même d'extravagance, avec peu de raison, ce nous semble, puisque c'était l'illustre Pitt qui le dirigeait. En 1796, il se retira du parlement, avec le reste du parti whig, et parut rarement dans la chambre jusqu'après le changement de l'administration en 1801. Il y était rentré cependant en 1797, pour soumettre à la chambre quelques observations sur un pamphlet de Burke et en 1798 pour demander le renvoi des ministres, la paix avec la France et la réconciliation avec l'Irlande. Le 18 janvier 1800, il attaqua encore l'administration, qu'il présenta comme indigne de la confiance de la nation. Ce fut dans cette séance que, supposant, quoique assurément sans fondement, que les différents ennemis de la France avaient l'intention de lui donner un roi, il leur reprocha le partage de la Pologne, qu'il serait en effet difficile de justifier, signala l'ambition de l'Autriche et la tyrannie que les Anglais eux-mêmes exerçaient dans l'Inde. Le duc de Bedford s'opposa, en 1801, à la prolongation de la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, et du bill sur les séditions, et combattit vivement le bill d'indemnité en faveur des agents de l'autorité, comme tendant à assurer l'impunité aux ministres prévaricateurs. Lorsqu'il fut question de traiter de la paix avec la France, le duc de Bedford s'en montra le sincère partisan ; mais il ne vécut point assez pour assister à la conclusion de cette paix. Une hernie occasionnée par un coup qu'il avait reçu à l'école de Westminster augmenta en gravité, le 16 février 1802, pendant qu'il jouait à la paume : son état alla toujours en empirant jusqu'au 2 mars suivant qu'il expira dans les bras de son frère, n'ayant pas encore terminé sa 37e année. Le duc de Bedford doit moins à son importance politique qu'aux progrès qu'il a fait faire à l'agriculture de son pays la place qui lui est due dans l'histoire. Il chercha constamment à faire tourner son immense fortune au profit de ses nombreux vassaux et de ses concitoyens, en employant une partie de ses richesses à des expériences utiles. Il résolut de diriger lui-même, en s'entourant des conseils de gens habiles, une ferme d'environ trois cents acres de terre, auprès de laquelle il possédait un parc d'une vaste étendue (près de vingt milles de circonférence). Ce parc servit de retraite à de nombreux moutons, au jeune bétail, à un troupeau considérable de jolies bêtes fauves ; dans l'intérieur était placée la basse-cour de sa nouvelle ferme, où se trouvait tout ce qui pouvait être nécessaire et même commode, et toutes les inventions et machines modernes. On voyait à côté une pièce où l'on brassait la bière, des étables, des granges et des hangars, avec des ateliers pour des charpentiers, des menuisiers, des forgerons, des charrons, etc. Tout dans cette ferme était admirable, d'une commodité et d'une propreté recherchées. Il serait trop long de dé-

cour de Versailles ; et ce fut en cette qualité qu'il signa, le 3 novembre suivant, à Fontainebleau, les préliminaires de paix avec la France et l'Espagne, et, le 10 février 1763, la ratification du traité de paix définitive entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et le Portugal. Il fit ensuite partie du ministère Grenville, fut sévèrement attaqué dans les lettres de Junius et mourut le 14 janvier 1771.

tailler ce qu'elle renfermait, ainsi que les plans et les procédés adoptés par le duc de Bedford, et de le suivre dans les différentes sociétés consacrées à l'utilité publique, qu'il dirigeait ou dont il était le protecteur. Il s'attacha particulièrement, avec autant de jugement que de persévérance, à l'amélioration des deux races distinctes de moutons, celle de *South Down*, spécialement élevée autrefois dans le Sussex, et qui est maintenant répandue dans les différentes parties du royaume uni, et celle du nouveau comté de Leicester, ou race de Bakewell, presque aussi estimée que la première. Ces deux races furent tenues entièrement séparées sur les vastes domaines du duc de Bedford, sous l'inspection de bergers et de régisseurs différents. Il fit pour le gros bétail ce qu'il avait fait pour les moutons : il choisit, avec discernement les individus les mieux conformés et qui paraissaient les plus forts, dans les troupeaux des comtés d'Hereford, de Devon et de Sussex; encouragea l'emploi des bœufs, et se rendit dans différents marchés et dans les foires voisines pour examiner le bétail qui s'y vendait : il entrait aussi fort souvent chez les bouchers pour y inspecter la qualité de la viande. Le duc de Bedford ne se bornait pas à améliorer les races; par un bon système d'irrigations, et d'autres travaux analogues qu'il employa, il mit dans un excellent état de culture plusieurs milliers d'acres de terres qui jusque-là étaient demeurées en friche. On ne peut terminer cette notice sans parler de la grande réunion (*sheep-shearing*) qui avait lieu annuellement à sa résidence de Wolburn pour la tonte des troupeaux : elle durait plusieurs jours au milieu des fêtes; et il s'y trouvait souvent jusqu'à deux cents seigneurs et fermiers propriétaires, qui pendant tout le temps qu'ils y restaient étaient honorablement entretenus et amusés utilement. L'examen des races et des diverses améliorations, l'adjudication des prix pour les bestiaux et les moutons, et pour la manière de cultiver la terre, des conversations sur l'agriculture occupaient les loisirs de ses convives. Chaque jour, chaque heure, avait son travail fixé : à neuf heures, la cloche annonçait le déjeuner; des excursions remplissaient le temps jusqu'à trois, où le dîner était servi dans la grande salle; à six heures commençait une autre excursion, qui ne se terminait qu'à la chute du jour, où la compagnie rentrait pour souper. A la réunion de 1799, cent à cent quatre-vingt-dix personnes s'assirent pour dîner chez le noble duc, et pendant cinq jours consécutifs, le duc de Manchester, le marquis de Bath, les comtes d'Egremont, de Lauderdale, etc., le président et le secrétaire du bureau d'agriculture, le président de la société royale, et un grand nombre de propriétaires, de riches fermiers, de nourrisseurs de bestiaux, etc., venus de toutes les parties du royaume, reçurent l'hospitalité. Ces convives purent admirer la magnifique résidence du duc de Bedford, sa ferme si habilement cultivée, sa noble générosité. Tous rendirent un éclatant hommage à la manière dont il employait ses moments. Quoique son revenu fût prodigieux, suivant Fox, « sa munificence, s'il eût vécu plus longtemps, » l'aurait entraîné à des dépenses que la fortune » d'un prince n'aurait pu couvrir ». Nous dirons en terminant que ses fermes expérimentales ont imprimé à l'agriculture anglaise une tendance plus rapide vers la perfection, et qu'il a mérité justement la reconnaissance de ses concitoyens, et les honneurs que presque toutes les sociétés économiques d'Angleterre ont rendus à sa mémoire. La société de Lough a institué en son honneur un prix annuel, qui est décerné à l'amélioration de quelque partie de l'économie rurale, et qui consiste en une médaille portant son image. D'autres sociétés lui ont consacré des médailles et des statues. Il a laissé, dans son testament, des fonds suffisants pour perpétuer la réunion, qu'on peut appeler la fête de l'agriculture, qu'il avait établie dans sa terre de Woburn-Abbey. Le duc de Bedford n'avait jamais été marié. A sa mort, ses titres et sa fortune passèrent à son frère cadet. D—z—s.

RUSSELL (THOMAS MACNAMARA), amiral anglais, né en Irlande vers 1743, appartenait à ce pays par sa mère et à l'Angleterre par son père, qu'il perdit avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Son tuteur ayant dissipé sa fortune, le jeune Russell entra de très-bonne heure dans la marine militaire. Après avoir passé par tous les grades inférieurs et servi activement à bord de différents navires, il obtint en 1781 le poste de capitaine au moment où la France et l'Angleterre se disputaient l'empire de la mer. Russell commandait le *Hussar*, de 20 canons et de 116 hommes d'équipage, et il venait, dit son biographe anglais, de s'emparer d'une grande frégate chargée de mâts et de provisions navales pour la flotte française, et de deux corsaires de la même nation, lorsque, le 22 janvier 1783, il eut avec la frégate *la Sibylle*, commandée par le comte de Kergariou-Locmaria, un engagement dont les circonstances ont été diversement représentées. Russell raconte que, voyant un navire sous pavillon anglais avec le signal de détresse, il le laissa approcher sans prendre aucune précaution. Quels furent son étonnement et son indignation en recevant une bordée qui lui brisa deux pièces sur l'avant et tua deux de ses hommes! Quoique de moitié moins fort que son adversaire, le commandant du *Hussar* n'hésita pas un instant (1) : il riposta avec vigueur, et, manœuvrant avec habileté, après une heure de combat, il força son déloyal adversaire à se rendre. A son retour en France, le comte de

(1) Russell prétendait que le capitaine français avait employé un stratagème condamné par la loi des nations, et il citait à l'appui Vattel, *Sur la loi des nations*, liv. 3, chap. 10, p. 69, art. *Stratagème*.

Kergariou, que Russell avait traité avec une excessive rigueur, pour ne pas dire avec ignominie, si l'on s'en rapporte au récit de l'*Annual biography and obituary for the year* 1820, présenta les faits sous un tout autre aspect, et les dépositions faites le 14 avril de la même année (1783) au greffe de l'amirauté de Tréguier, par l'état-major et l'équipage de la *Sibylle*, et dont nous avons lu l'original, vinrent confirmer sa propre déposition. L'examen de cette affaire, ordonné par le ministre de la marine, démontra la fausseté des allégations du commandant du *Hussar*, et une dépêche de ce ministre au comte de Vergennes, portant la date du 14 septembre suivant, rendit hommage à la conduite du comte de Kergariou, qui s'était rendu, non pas au *Hussar*, ainsi que le prétendait le commandant de ce navire, mais au *Centurion*, autre bâtiment anglais de 50 canons, venu au secours du premier. Russell, étant supérieur en grade et en ancienneté, fit amariner la prise et s'attribua tout le mérite de l'action. Après beaucoup de fanfaronnades sur le mérite des officiers et des équipages anglais, et de diatribes contre le commandant de la *Sibylle*, qu'il semble presque accuser de lâcheté, et l'on sait si les officiers de notre ancienne marine pouvaient avoir à redouter une semblable accusation (1), eux auxquels on reprochait quelquefois avec raison leur trop grande témérité, Russel, qui, suivant son biographe, serait venu en France pour se battre avec le comte de Kergariou, retourna en Angleterre sur les instantes prières de l'amiral Arbuthnot. Il avait, dit-on, refusé précédemment la dignité de chevalier en récompense de ses services. En 1791, il obtint le commandement de la *Diana* et fut attaché à la station de la Jamaïque. Il servit ensuite dans les Indes occidentales sous les ordres du contre-amiral Hervey, et dans la flotte du canal sous le comte de Saint-Vincent. En 1800, il fut nommé contre-amiral. Il devint vice-amiral en 1805 et amiral en 1812. Russell, qui commanda la flotte de la mer du Nord en 1807, fut sans doute un marin brave et habile; cependant ses panégyristes ne citent de lui aucun trait bien saillant : ils disent seulement que lorsqu'il fut chargé du blocus du Texel, son système d'ancrage pendant les vents les plus violents, quelquefois avec trois câbles, épissés bout à bout, obtint le succès le plus complet. Il joignait, suivant eux, toutes les qualités d'un habile tacticien aux sentiments les plus délicats d'un homme d'honneur et à l'urbanité d'un courtisan. On ne s'en douterait guère, néanmoins, en se rappelant sa conduite brutale à l'égard du comte de Kergariou, ennemi vaincu, et par un autre que par lui, après s'être vaillamment défendu. Russell mourut subitement dans sa voiture le 22 juillet 1824. On ne dit pas s'il laissa de postérité de mistress Russell, qu'il avait épousée en 1798, et qui cessa de vivre le 9 mars 1818. D-z-s.

RUSSILLON (François-Louis de), conspirateur français, surnommé le *gros major*, connu seulement par le rôle qu'il a joué dans la conspiration de Georges et de Pichegru, était né en Suisse, à Yverdun, vers 1752. Après avoir quitté le service militaire avec le grade de major, il devint commissaire aux salines; et, lorsque la révolution française éclata, ses principes politiques et surtout ses relations avec une grande partie de la noblesse de France le portèrent à en repousser les doctrines. Dès ce moment, il rendit de nombreux services aux royalistes, et la position de sa terre des Rochats le mit à même de favoriser la sortie des émigrés, comme plus tard de faciliter leur rentrée. Pendant toute l'époque révolutionnaire, ils trouvèrent toujours chez lui une bienveillante hospitalité. Sous le directoire, il fut un intermédiaire sûr entre les comités légitimistes de Paris, les Bourbons, le comte d'Artois spécialement, et les agents de l'Angleterre. Dénoncé à la police française, elle le surveilla, et, lors de l'expédition du général Brune à Berne (1798), il fut arrêté, conduit à Paris et enfermé au Temple comme recruteur *anglo-bernois*, accusé de soutenir les émigrés et de protéger la correspondance des agents du prétendant. Après une détention de quelques mois, Russillon fut mis en liberté sur la réclamation de M. Stapfer, plénipotentiaire suisse à Paris. Russillon retourna à Yverdun et passa ensuite à Londres, où Pichegru s'était rendu après son évasion de Cayenne. Lors des négociations du vainqueur de la Hollande avec Fauche-Borel, il avait eu occasion de le voir, et, ayant renoué connaissance, il accompagna le général en Allemagne, puis revint avec lui à Londres. Ce fut là que se forma la conspiration contre Napoléon, et Russillon, en relations journalières avec Pichegru et Georges, y prit une part active; il vit même le comte d'Artois, qui lui témoigna sa satisfaction. A la fin d'août 1803, Georges, accompagné de ses Bretons, arriva à Paris pour tout préparer et, au commencement de 1804, sur son invitation pressante, Pichegru, les frères Polignac, le marquis de Rivière, Lajolais, Russillon, quittèrent Londres, montant un cutter anglais commandé par le capitaine Wright, et, le 16 janvier, ils touchèrent la falaise de Béville, entre Dieppe et le Tréport, point de la côte où déjà s'était effectué le débarquement de Georges. A son arrivée dans la capitale, Russillon logea avec Pichegru à Chaillot, chez Georges,

(1) Il n'est pas inutile de faire observer que le comte Thibault, ou Théobald René, comte de Kergariou, né au château de Coatillon le 17 septembre 1739, passait pour l'un des plus braves officiers de l'époque. Chargé, pendant la guerre d'Amérique, de protéger un convoi considérable, et se voyant attaqué par des forces infiniment supérieures, il fit d'abord mettre en sûreté les navires qu'il convoyait et se sacrifia pour ainsi dire ensuite, comme c'était son devoir, en restant seul exposé aux attaques des navires de guerre ennemis. Son vaisseau, très-maltraité dans l'action, soutint encore, quelques jours avant son engagement avec le *Hussar* et le *Centurion*, un violent combat contre la frégate anglaise *la Magicienne*, pendant lequel il perdit ses deux mâts et fut blessé. Après avoir émigré, le comte de Kergariou rentra en France; mais il fut pris et fusillé à Quiberon.

puis rue du Mûrier-St-Victor, n° 12, et c'est là qu'il fut arrêté le 6 mars 1804. Les principaux conjurés étant déjà sous la main de la justice, il crut devoir ne rien cacher et déclara « que « Georges, Pichegru et Moreau étaient les chefs « du complot ; que ce dernier avait vu les deux « autres ; que Moreau avait toujours été consi- « déré, même avant le départ de Londres, comme « l'homme sur lequel on devait compter ; que « Lajolais avait assuré que ce général, mécontent, « désirait et voulait aider de toute sa force le « renversement de Bonaparte ». Cette déclaration si explicite était-elle inspirée à Russillon par l'espoir d'un acquittement ou seulement par la sincérité de son caractère ? Aux débats, il garda dans son attitude comme dans ses réponses une fermeté froide ; l'accusateur public près le tribunal criminel avait dit dans son rapport « que ses « interrogatoires ne présentaient pour défense « que la franchise de ses aveux » ; néanmoins le procureur général requit contre lui la peine de mort, et il y fut condamné avec dix-neuf de ses coaccusés ; mais le banquier Schérer ayant supplié le général Rapp pour qu'il sollicitât de Napoléon la grâce de Russillon, son beau-frère, elle lui fut accordée. Une remarque assez curieuse, c'est que la clémence impériale ne s'étendit qu'aux gentilshommes ; quant aux Bretons en particulier, onze montèrent sur l'échafaud avec Georges. Russillon demeura détenu au château d'If jusqu'à la restauration, qui lui rendit la liberté. Il retourna alors dans son pays, où il mourut oublié, après avoir fait plusieurs voyages à Paris, sans que l'on sache si son ancien dévouement à la cause des Bourbons trouva une récompense. C—H—N.

RUSTAN. *Voyez* Roustam et Roustem.

RUSTICI (Jean-François), sculpteur florentin du 16e siècle, manifesta presque au sortir de l'enfance son inclination pour la sculpture en s'amusant à faire de lui-même de petites figures de terre. Andrea del Verrochio, frappé des dispositions qu'il montrait, lui donna ses soins et ses leçons. L'exemple de Léonard de Vinci, qui était son condisciple, ne contribuait pas moins à lui faire connaître la route qu'il devait suivre, et l'émulation qui existait entre les deux artistes ne fit que perfectionner les talents de Rustici. Il ne tarda pas à en donner des preuves irrécusables en exécutant plusieurs statues en bronze, parmi lesquelles on cite une *Léda*, un *Neptune*, une *Europe*, un *homme à cheval* de grandeur colossale, et *une figure de femme*, également d'une dimension extraordinaire. Les désordres qui à cette époque déchiraient Florence l'empêchèrent de cultiver son art avec cette liberté d'esprit qu'exige l'étude. Il vint, en 1528, chercher auprès de François Ier une tranquillité qu'il ne trouvait plus dans sa patrie. Le roi l'employa aux travaux du château de Fontainebleau. Rustici sut répondre à la confiance du monarque et mourut en France, pays qu'il avait adopté pour sa seconde patrie. — *François* Rustici, surnommé le *Rustichino*, fut le dernier et le plus célèbre d'une famille de peintres distingués par leurs talents. Il naquit à Sienne vers la fin du 16e siècle. Son grand-père, connu sous le nom de *Rustico*, son père, nommé Christophe, et son oncle Vincent lui inspirèrent de bonne heure le goût de la peinture. Son père surtout, qui égala presque Balthasar Peruzzi dans les grotesques, se plut à cultiver ses dispositions. Rustici cependant alla se perfectionner à Rome et reçut des leçons des Carrache et du Guide ; mais séduit par la manière du Caravage, il l'imita avec bonheur, sans en être le copiste servile. Les compositions dans lesquelles il s'est particulièrement distingué sont celles qui représentent des scènes de nuit éclairées par la lumière artificielle des flambeaux. Il égale en ce genre Gherardo delle Notte, et l'on peut même dire qu'il est plus choisi dans ses sujets. La *Madeleine mourante*, que renferme la galerie de Florence, le *St-Sébastien pansé par St-Irénée*, que l'on voit dans la collection du prince Borghèse, sont dans ce dernier goût. Dans ses autres tableaux, on aperçoit quelque chose de la manière de ses différents maîtres ; mais dans tous il montre un caractère qui lui est propre et qui est original. Parmi les ouvrages qu'il a exécutés, celui auquel on donne la palme est l'*Annonciation*, qu'il peignit à Sienne et dans laquelle Ste-Catherine et des anges sont en adoration devant la Vierge. Si dans ses autres ouvrages le Rustichino plaît, il ravit dans celui-ci. Il mourut en 1625, laissant inachevés plusieurs tableaux de l'histoire de Sienne, qu'il avait été chargé de peindre dans le palais du gouvernement, et auxquels son père avait aussi mis la main. Sa mort prématurée fut peut-être utile à sa gloire ; tout ce qui reste de lui est parfait, et peut-être qu'en vieillissant il se fût négligé et eût, comme un trop grand nombre d'artistes, abandonné l'étude de la nature pour adopter une manière plus expéditive. P—s.

RUSTICUS (Pierre-Antoine), né à Plaisance vers 1470, exerça l'art de guérir et a laissé deux écrits qui ne sont bons aujourd'hui, tout au plus, qu'à donner une idée de l'état de la science à cette époque. On n'ouvre plus guère à présent son *Expositio in Avicennam* (Pavie, 1521, in-fol.), ni son *Memoriale medicorum canonice prædicantium* (Pavie, 1517, in-8°) ; et nous conviendrons volontiers que l'on n'a pas tout à fait tort. B—N—T.

RUTEBEUF, célèbre trouvère du 13e siècle, dont M. Jubinal a publié, en 1839, une bonne édition, avait été jusque-là complétement oublié par les biographes et la plupart des historiens. Malgré la grande réputation dont il a joui de son vivant, dit à cette occasion un critique judicieux, malgré son talent incontestable, malgré le nombre assez considérable encore de celles de ses poésies qui nous ont été conservées, enfin, malgré les justes éloges que dans ces derniers temps

on a prodigués à son nom, Rutebeuf était à peine connu dans l'histoire de la langue et de la littérature du moyen âge. Par une circonstance singulière, les poëtes et les chroniqueurs ses contemporains ne l'ont pas nommé une seule fois, et lui-même garde sur ses rivaux le silence le plus absolu, à moins qu'on ne veuille tenir quelque compte d'un certain Charlot, qu'il appelle *le Juif*, dont il fait le héros d'un fabliau fort ordurier, et qu'il traite avec beaucoup de mépris dans la *Desputoizon de Charlot et du barbier*. Rutebeuf est compris dans la liste du président Fauchet, ce premier historien des jongleurs et des trouvères. Plusieurs de ses poésies ont été traduites et annotées par Legrand d'Aussy, qui n'est pas plus exact que Fauchet, ou publiées par Barbazan et Méon, qui ne disent rien de l'auteur. Roquefort parle de lui; mais aux erreurs déjà commises, il en ajoute de nouvelles. Ainsi M. Jubinal n'avait que très-peu de choses à prendre dans les travaux de ses devanciers, qui ne savaient à peu près rien de la vie de Rutebeuf, sinon qu'il avait été poëte. Les œuvres du vieux trouvère lui ont fourni quelques traits généraux dont il a tiré un heureux parti. Rutebeuf ne nous apprend pas précisément dans quelle province il est né. On peut croire qu'il était de Paris; au moins est-il certain qu'il a habité cette ville; on en trouve la preuve en maint endroit de ses écrits. Il était poëte de profession, c'est-à-dire jongleur ou trouvère. Ses vers avaient un succès immense, qu'il atteste lui-même avec un naïf et légitime orgueil. « On dirait, s'écrie-t-il, que je suis « prêtre, car je fais plus signer de têtes que si je « chantais évangile. Mes merveilles arrachent des « signes de croix dans la ville; et on doit bien « les conter aux veillées, car elles sont sans ri« vales. » Il comptait parmi ses protecteurs St-Louis, le comte de Poitiers, Thibaut V, roi de Navarre, le comte de Nevers et la reine Isabelle de Navarre, qui lui commanda la vie de Ste-Elisabeth. Il prit trop vivement le parti de l'université contre les jacobins pour croire qu'il ne lui en revint pas quelque profit, car il dit expressément dans la pièce intitulée *la Mort de Rutebeuf* :

J'ai fet rimes et j'ai chanté
Sur les uns por aus autres plère.

Or, il est à remarquer que, dans ce qui nous reste de ses poésies, il n'est raisonnablement possible d'appliquer ces deux vers qu'à celles où il fait une satire des jacobins et des cordeliers. Recherché pour son talent, qu'on admire encore aujourd'hui, il contribuait à l'éclat et aux joies des festins par l'harmonie de ses chants, qui lui étaient, sans aucun doute, payés par les présents d'usage. Malgré tout cela, il fut constamment pauvre. On pense qu'il s'était marié deux fois; du moins, lorsque dans la *Complainte Rutebeuf* il parle de sa femme, il la désigne en disant qu'elle est sa dernière, *ma fame darrenière*. Il était si misérable lors de ce second mariage qu'il s'écrie douloureusement dans la même pièce : *Diex m'a fet compaignon à Job;* puis il ajoute :

De l'euil destre dont miex véoie,
Ne vois-je pas aler la voie
Ne moi conduire.

On comprend que, dans une pareille situation, il ne dut épouser qu'une femme pauvre comme lui. M. Jubinal pense qu'elle était enceinte. Il se fonde sur ce que Rutebeuf dit qu'elle était « povre « et *entreprise* », et que « sa paine commença *en « lune plaine* ». Mais d'abord Rutebeuf s'applique à lui-même, deux vers plus bas, ces mots *povre et entrepris*, qui doivent nécessairement avoir dans l'un et l'autre cas la même acception; et puis, quand il se sert de cette expression : *en lune plaine*, c'est pour faire allusion, non pas à l'état de sa femme, mais à l'influence de conservation et de durée qu'on attribuait, qu'on attribue encore au moins dans quelques pays, à la pleine lune. Il veut dire que son malheur se *conserva* bien, qu'il fut très-long; et, en effet, il en trace deux ou trois fois le plus triste tableau. Il dit, dans la *Povreté Rutebeuf*, que « le chier tems « et sa mainie qui n'est malade ne fainie, ne lui « ont laissié deniers ni gage. » Ailleurs il se plaint de ce que son lit n'a que la paille, et que la nourrice, à qui il ne peut donner de l'argent, le menace de renvoyer son enfant *braire* à la maison. Enfin, pour donner une idée plus complète de sa misère, il dit que la destruction de Troie n'a pas été plus entière que la sienne. M. Jubinal explique cette profonde détresse par une première cause que Rutebeuf indique lui-même très-nettement, quand il dit à St-Louis :

Et vas, boun roi, en deux voiages,
M'avez bone gent esloignié;

ce qui signifie que les croisades avaient éloigné ses protecteurs, ceux de qui il avait coutume de recevoir des présents. Paresseux, ivrogne et joueur, il perdait au jeu ou dissipait dans l'oisiveté et la débauche tout ce qu'il gagnait par son talent. Ne nous apprend-il pas, en effet, qu'il ne se levait point matin, à moins que ce ne fût pour jouer? N'est-ce pas de lui-même qu'il dit :

Or, sachiez que guère ne pensse
Où sera prise sa despensse!

Dans la *Lection d'ypocrisie et d'umilité*, il raconte qu'il avait tant bu d'un vin « dont Dieu avait planté la vigne », qu'il en roula par terre et s'endormit aussitôt. Quand il rencontra *Charlot et le barbier*, il allait jouer *devers l'auçoirrois St-Germain*. Le jeu était sa passion la plus ardente. Dans la *Grierche d'yver*, il s'écrie avec douleur :

Li dé que li détier ont fet
M'ont de ma robe tout desfet
Li dé m'ocient;
Li dé m'aguètent et épient;
Li dé m'assaillent et défient.

Ainsi, quand Rutebeuf dit que Dieu lui a enlevé d'un seul coup tout ce qu'il avait, on peut croire que ce fut d'un coup de dé. On ne sait pas d'une manière précise la date de sa naissance ni celle de sa mort; mais ce que M. Jubinal a parfaitement établi par un examen attentif de ses poésies, c'est qu'il vivait dans la seconde moitié du 13e siècle, et que le plus grand nombre de celles de ses poésies qui nous sont parvenues ont été écrites de 1255 à 1270. Les œuvres de Rutebeuf se composent : 1° de poésies qu'aujourd'hui nous appellerions intimes, car elles ne traitent que de lui, de ses pensées et de ses malheurs; 2° de complaintes sur la mort de quelques grands personnages de l'époque; 3° de dits ou dictiez sur les croisades; 4° de satires contre les moines et contre les mœurs du siècle; 5° de contes ou fabliaux; 6° enfin de poésies religieuses, parmi lesquelles il faut distinguer le *Miracle de Théophile* et la *Vie de Ste-Elisabeth*. Elles ne présentent pas un grand intérêt historique. Cependant on y trouve quelques détails nouveaux sur le comte de Poitiers, sur Thibaut V, roi de Navarre, sur Geoffroy de Sargines, sur Guillaume de St-Amour et aussi sur les mœurs et les usages de son époque. Rutebeuf, dit très-bien M. Jubinal, a plus de conformité avec les poëtes de la première moitié du 13e siècle qu'avec ceux de la seconde. Il ressemble plus aux chansonniers du *Romancero français* qu'aux écrivains du règne de Philippe le Hardi. « Sa pensée, en effet, presque toujours juste, souvent heureuse, est rendue avec netteté; son style est abondant, mais ferme; son vers se distingue par une élégance naïve et une facile harmonie. Quelques-unes de ses pièces ne manquent pas d'un certain art dans la combinaison des rhythmes. Il a plus d'esprit que d'imagination, plus de causticité que de force. Plein de malice et de gaieté, il ne laisse jamais passer l'occasion de placer un trait piquant ou une ingénieuse saillie, même quand il trace le tableau douloureux de sa pauvreté, qu'il raconte les tristesses de son second mariage. Mais il abuse aisément des dons qu'il a reçus de la nature, et un défaut apparaît à côté de chacune de ses qualités. S'il écrit avec facilité, il se répète avec étourderie; pour être spirituel, il lui arrive quelquefois de tomber dans la niaiserie ou dans l'impiété, et sa gaieté s'épanche souvent en absurdité. Rien n'est plus fatigant que ses insipides jeux de mots sur son nom :

Qui est dit de rudes et de bœuf.

L'allégorie commence à paraître dans ses vers religieux, et c'est par là surtout qu'il se rapproche des poëtes du 14e siècle. Mais ses personnages allégoriques ne sont pas empruntés aux froides subtilités d'une galanterie prétentieuse; ce sont les vices et les vertus; c'est *sire orguez*, c'est dame avarice, c'est luxure *qui les fols dérobe*, c'est humilité, *la courtoise*, débonnaireté et largesse, *nièce de pitié*. Ses caractères, tracés avec vérité, sont semés de traits fins et spirituels où le bonheur de l'expression s'allie à la justesse de la pensée. Les œuvres de Rutebeuf méritaient qu'on les arrachât à la poussière de nos bibliothèques, et l'on doit des remercîments à M. Jubinal, qui ne s'est point laissé effrayer par les difficultés. Il avait foi en ses propres forces; il savait qu'il trouverait en lui-même tout ce qu'il faut de sagacité et d'érudition pour rassembler les poésies éparses d'un jongleur du 13e siècle, pour faire choix des textes les plus corrects et les plus complets, pour en éclaircir les obscurités et en tirer d'utiles notions pour l'histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge. Cette édition a paru sous ce titre : *Œuvres complètes de Rutebeuf*, recueillies et publiées par Achille Jubinal, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. Plusieurs publications périodiques ont rendu compte de ce travail; on peut consulter la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. 42; la *Revue de Paris*, 3e série, t. 5, et 4e série, t. 10; le *Journal des savants*, janvier et mai 1839 (deux articles de M. Chabaille). L'*Histoire littéraire de la France*, t. 20, p. 719-783, a consacré à Rutebeuf une notice fort détaillée. Z.

RUTGERS (JEAN), en latin JANUS RUTGERSIUS, poëte et philologue, mérite une place parmi les érudits précoces. (*Voy.* la *Bibl.* de Klefeker, p. 324.) Il naquit à Dordrecht, en 1589, de parents nobles. Son premier maître fut le célèbre Vossius, qui cultiva ses dispositions avec le plus grand soin. En 1605, il fut envoyé par ses parents à l'académie de Leyde, où il suivit tour à tour les leçons de J. Scaliger, de Dan. Heinsius, qui devint, peu de temps après, son beau-frère, et de Dominique Baudius. Six ans après, il vint en France pour se perfectionner dans la connaissance de la langue grecque et achever son cours de droit. Il demeura deux ans tant à Paris, logé chez Fréd. Morel, savant helléniste (*voy.* MOREL), qu'à Orléans, où, pour obéir à ses parents, il prit sa licence. Rutgers ajouta quelques notes à l'édition d'Horace publiée par Robert Estienne en 1613; mais quoiqu'elles lui eussent mérité de grands éloges, il se repentit dans la suite d'avoir cédé trop facilement au plaisir d'étaler son érudition. Il ne revint à Dordrecht que pour assister aux obsèques de sa mère, qu'il aimait tendrement. Ses amis lui conseillèrent de chercher dans le travail une distraction à sa douleur; et il se rendit à la Haye, où il se fit recevoir avocat. Peu de temps après, l'ambassadeur de Gustave-Adolphe lui proposa la place de conseiller d'État en Suède. Rutgers, à peine âgé de vingt-trois ans, et presque inconnu, ne se flattait pas d'obtenir une charge qui est d'ordinaire la récompense de longs services; mais le voyage de Suède devait l'arracher à ses chagrins, et il consentit à suivre l'ambassadeur à Stockholm. Le roi, occupé par la guerre contre les Russes, était alors en Livo-

nie, et Rutgers s'y rendit à la suite du chancelier Oxenstierna, qui conçut une idée très-avantageuse de ses talents et le présenta lui-même à Gustave. Enchanté de l'accueil qu'il reçut de ce prince, il accepta la place de conseiller d'Etat et se dévoua tout entier à son service. La connaissance qu'il avait de la Hollande le fit juger propre à terminer les négociations que la Suède avait entamées avec ce pays; et il fut revêtu du titre d'ambassadeur près des Etats-Généraux. A son retour à Stockholm, en 1619, le roi lui témoigna sa satisfaction en le faisant inscrire sur le livre de la noblesse, et en même temps il lui donna un collier d'or d'une valeur considérable. Rutgers, occupé continuellement par des missions en Allemagne, en Bohême et en Danemarck, trouvait encore le loisir de cultiver les lettres. Il était revenu pour la cinquième fois en Hollande, quand il mourut à la Haye le 26 octobre 1625, à l'âge de 36 ans. Cette mort prématurée nous a privés d'ouvrages qui l'auraient placé sans doute au rang des poëtes et des critiques les plus estimables dont s'honore la Hollande. Outre une édition des *Orationes* de D. Baudius, Leyde, 1625, in-8°, et des notes sur Horace, Martial, Apulée, Quinte-Curce, ainsi que sur le *Glossaire grec* (1), on a de Rutgers : 1° *Variarum lectionum libri sex, quibus utriusque linguæ scriptores, qua emendantur, qua illustrantur*, Leyde, 1618, in-4°. Ce recueil d'observations et de remarques philologiques est estimé. 2° *Poemata*, Leyde, 1653, in-12, à la suite des poésies de Nicol. Heinsius, son neveu; il n'y a qu'un petit nombre de pièces précédées de la vie de l'auteur, écrite par lui-même jusqu'à l'année 1623. Cette vie avait déjà paru par les soins de Guill. de Goës, un autre de ses neveux, Leyde, 1646, in-4° de 14 pages, et on l'a insérée dans les *Vitæ selectæ eruditissimorum virorum*, Breslau, 1711, in-8°. Nicéron en a donné l'extrait dans ses *Mémoires*, t. 32. 3° *Lectiones Venusinæ*; ce sont de nouvelles remarques sur Horace, né, comme l'on sait, à Venuse; elles ont été publiées par Burmann, dans son édition de ce poëte, Utrecht, 1699, in-12. Rutgers se proposait de recueillir en quatre livres les observations que lui fournissait une lecture assidue d'Horace; mais à peine a-t-il achevé le premier livre. 4° *Glossarium græcum nunc penitus restitutum, origini suæ vindicatum atque annotationibus illustratum*, Wittemberg, 1729, in-8° de 88 pages. Fréd. Strum est l'éditeur de ce petit glossaire, destiné principalement à éclaircir les *Halieutiques* d'Oppien (*voy.* ce nom). W—s.

RUTH, suivant les talmudistes, était fille d'Eglon, roi de Moab. Quand la famine, qui désolait le pays d'Ephrata, eut contraint Elimelech et Noémi de passer avec leurs deux fils dans la Moabitide, Ruth épousa le plus jeune, qui se nommait Mahalon. La loi défendait aux Hébreux de se marier à des femmes étrangères; aussi Aben-Ezra prétend-il que Ruth était prosélyte à l'époque de son mariage; mais l'écrivain sacré semble dire le contraire. Quoi qu'il en soit, Elimelech, Chélion et Mahalon ne tardèrent pas à mourir. Ruth resta veuve sans enfant; Noémi prit la résolution de retourner dans sa patrie. Elle n'épargna rien pour engager ses deux belles-filles à ne pas la suivre. La veuve de Chélion se rendit à ses instances; mais Ruth déclara formellement qu'elle ne se séparerait jamais de sa belle-mère, que *son peuple serait son peuple, et que son Dieu deviendrait son Dieu*. Le commentateur Salomon Jarchi (Raschi) établit entre Ruth et Noémi le dialogue suivant : « Il nous est dé« fendu, lui dit Noémi, d'aller plus loin, le « septième jour de la semaine, que le chemin « d'un sabbat. — Ruth répondit : J'irai partout « où vous irez. — Noémi ajouta : Il nous est « défendu d'avoir commerce avec d'autres qu'a« vec nos maris. — Ruth répliqua : Je passerai « la nuit où vous la passerez. — Noémi conti« nua : Six cent treize préceptes séparent notre « peuple d'avec tous les autres peuples de la « terre. — Ruth répondit : Votre peuple sera « mon peuple. — Noémi poursuivit : Le culte « des idoles nous est interdit. — Ruth répondit : « Votre Dieu sera mon Dieu (1). » Noémi ne résista plus à la volonté de Ruth. Elles partirent ensemble de Moab, et arrivèrent à Bethléhem dans le temps qu'on allait faire la moisson des orges. Ruth profita de la saison pour amasser de quoi pourvoir à sa subsistance et à celle de sa belle-mère. Elle alla glaner dans les champs; la Providence la conduisit dans celui de Booz, homme opulent de la tribu de Juda et proche parent de Mahalon. L'intendant des moissonneurs, ayant appris de Ruth qui elle était, en fit part à son maître. Booz, ému de compassion, la pria de ne glaner que dans son champ et de se rafraîchir avec l'eau que ses gens avaient puisée; il ordonna en même temps à ses domestiques de lui témoigner une considération particulière. Touchée de reconnaissance de tous ces procédés, elle en demanda le motif, et Booz lui répondit : « Je sais tout ce que vous avez fait pour votre « belle-mère, Que Dieu vous bénisse, puisque « vous êtes venue pour *être protégée sous l'om« bre de la Schekinah* (de l'habitation de sa gloire, suivant la paraphrase chaldaïque) (2). » Après cette explication, Booz redoubla d'attention envers Ruth; il l'invita à manger avec les moissonneurs. Elle s'assit à côté d'eux, trempa son pain dans le vinaigre et mangea de la bouillie avec du grain rôti. Booz porta plus loin sa charité : il voulut que les moissonneurs laissassent

(1) Les *Notes* de Rutgers sur le *Glossaire grec* se trouvent dans les *Observationes miscellaneæ*, vol. 9, part. 2, p. 140-149.

(1) Si ce dialogue est vraisemblable, il n'est cependant pas authentique. Z.

(2) L'expression de *Schekinah* signifie *Divinité* dans l'idiome rabbinique. Z.

tomber comme par mégarde des épis, afin que Ruth les ramassât. En se retirant, il se trouva qu'elle avait recueilli un *epha* d'orge; elle le donna à sa belle-mère et lui raconta tout ce qui s'était passé. Alors Noémi lui conseilla de retourner le soir dans l'aire de Booz, de se coucher dans son lit du côté des pieds, et de se couvrir de son manteau. Ruth exécuta ponctuellement tout ce que lui avait recommandé Noémi. Booz, en se réveillant, fut étonnée de voir une femme dans sa couche; mais il comprit bientôt qu'elle exigeait de lui l'accomplissement de la loi du lévirat. C'est ce qu'il lui promit, après toutefois qu'un autre plus proche parent aurait renoncé à ses droits. Le lendemain, il donna six mesures d'orge à Ruth, lui conseilla de ne dévoiler à personne le stratagème dont elle s'était servie, et se mit en mesure d'acquitter sa promesse. Le proche parent déclara légalement qu'il ne voulait point user du droit de retrait lignager, ni épouser la veuve de Mahalon. Booz, qui lui succédait naturellement, épousa Ruth, dont il eut un fils nommé Obed, qui fut aïeul de David. Le livre qui renferme tous ces détails est la peinture la plus fidèle des mœurs champêtres dans ces temps reculés. Ce qui nous choquerait actuellement dans la conduite de Ruth était si éloigné de paraître indécent, qu'il obtint l'approbation et les éloges de Booz. Abravanel prétend que ce livre fut composé par Samuel en faveur de la famille de David, mais nous pensons qu'il est bien difficile d'en déterminer l'auteur. On peut voir dans Jahn (*Introduct. ad lib. sacr. vet. fœd.*, p. 238) les raisons qui le portent à placer sous les derniers rois de Juda la composition de l'histoire de Ruth. Parmi les commentateurs de ce livre, on distingue Aben-Ezra, Abravanel et Raschi, le poëte Emmanuel et Isaac Arama; St-Jérôme, Serrarius, Bonfrère, G. Postel, L. Lavater, Abr. Ecchellensis, Grotius, dom Calmet et Saurin. Richard Bernard a composé sur les événements qui y sont racontés un traité curieux intitulé *la Récompense de Ruth*, Londres, 1628, in-12; et Jean-Benoît II Carpzov, dans son *Collegium rabbinico-biblicum*, publié en 1703 par son fils, Jean-Benoît III, a donné sur le livre de Ruth un commentaire fort étendu avec le texte polyglotte, la grande et la petite massore, etc. (*Voy.* le *Journal des savants* de 1704, p. 48.) On trouve dans la *Grammaire celtique* de Legonidec une traduction du livre de Ruth en bas breton, et dans les mémoires de la société royale des antiquaires de France, une traduction du même livre, par l'auteur de cet article, en idiome parlé à Chalinargues, une des plus fortes bourgades du Cantal, et qui est à peu près l'idiome de tout le département. Cette dernière traduction est également imprimée séparément, avec le texte hébreu en regard, Paris, 1824, in-8°. L—B—E.

RUTILIUS LUPUS est un rhéteur latin antérieur à Quintilien, qui le cite avec éloge. L'époque précise de sa naissance et celle de sa mort ne nous sont pas plus connues que les circonstances de sa vie. Nous savons seulement que, dans sa jeunesse, il a pu voir et connaître Cicéron à la fin de sa carrière, qu'il était lié avec Gorgias d'Athènes, le maître d'éloquence du fils de ce grand homme, et qu'il a traduit en latin le traité des figures de pensées et de mots, *De figuris sententiarum et elocutionis*, que ce même Gorgias avait composé en grec et qui s'est perdu. Cette traduction est d'une latinité exquise. Ruhnkenius en a donné une excellente édition, Leyde, 1768, in-8°, avec les livres de deux autres rhéteurs cités par Vossius et qui avaient traité le même sujet (*Aquila Romanus* et *Galius Rufinianus*), édition reproduite et augmentée par Frotscher, Leipsick, 1841, in-8°; et néanmoins ce traité est encore loin d'obtenir l'attention et l'étude qu'il mérite comme un des monuments de l'âge d'or de la littérature latine. Schœffer a publié à Quedlinbourg, en 1837, quelques fragments de Rutilius d'après d'anciens manuscrits. D—H—E.

RUTILIUS (BERNARDIN), né à Cologna, entre Vérone et Vicence, vivait au commencement du 16° siècle. Le cardinal Nicolas Ridolfi fut son protecteur et en fit son commensal. Rutilius, dont Paul Jove parle avec éloge, avait entrepris divers ouvrages. Il mourut à Venise vers 1537. Il avait publié : 1° *Decuria in qua varii auctorum veterum loci emendantur, habenturque annotationes in Ciceronis epistolas familiares*, Venise, 1528, in-4°. C'est sans doute cet ouvrage que Lipenius, dans sa *Bibl. juridica*, désigne sous le titre de *Lecturæ matutinæ et vespertinæ*, et comme ayant été imprimé à Venise, mais dont il n'indique ni le format ni la date. La *Decuria*, qui n'est mentionnée ni par Kœnig ni par Moréri, a été réimprimée à Bâle en 1537, à la suite de l'autre ouvrage du même auteur. 2° *Veterum jureconsultorum vitæ*, Rome, 1535, in-8°; Lyon, 1538, in-8°; Strasbourg, 1538, in-8°; Bâle, 1537, in-4°. Dans cette dernière édition se trouve l'ouvrage de Fichard (*voy.* FICHARD). Le livre de Rutilius, qui a été réimprimé plusieurs autres fois dans des recueils, et même qui fait partie de la collection intitulée *Tractatus magni universi juris* (Venise, 1584, 28 vol. in-fol.), a quelque mérite à cause de « la difficulté du travail et des « recherches qu'il a fallu faire pour rappeler la « mémoire de tant de personnes que le temps « avait presque effacée; car, ajoute Baillet, pour « ce qui est de l'exactitude de la critique et de la « connaissance de l'histoire, on ferait fort bien « de la chercher ailleurs ». Baillet, qui n'a pas connu l'édition de 1535, dit que la première est de 1537; il n'a pas été rectifié par la Monnoie et a été copié par le Moréri. Si, comme le disent quelques biographes, Rutilius était fort jeune lorsqu'il mourut, en 1537, il aurait dû, pour son premier écrit, avoir place dans le traité de

Baillet des *Enfants célèbres* ou tout au moins dans celui de Klefeker sur les *Erudits précoces*. Voyez la dissertation de J.-B. Sabbioni intitulée *De' letterati Cognesi*, insérée dans la *Raccolta* de Calogera, t. 14. A. B—T.

RUTILIUS NUMATIANUS (CLAUDIUS) était Gaulois de naissance. Les critiques lui donnent pour patrie ou Toulouse ou Poitiers. Il vivait sous Honorius et fut maître des offices et préfet de Rome. Quelques-uns ont même cru qu'il était parvenu au consulat, mais ce fait est mal appuyé. Sa véritable gloire, celle qu'on ne lui peut contester, c'est d'avoir été homme d'esprit et de talent; d'avoir, à une époque de décadence, écrit avec goût et suivi les bons modèles. Il nous reste de lui un poëme en vers élégiaques où, sous le titre d'*Itinerarium*, il décrit le voyage qu'il fit, vers 417 ou 420, de Rome dans les Gaules. Ce poëme, plein de détails agréables, est malheureusement incomplet. Rutilius était païen et s'est échappé en dures invectives contre les juifs et les moines, ce qui lui a beaucoup nui dans l'esprit de quelques rigoristes; mais il faut lui accorder un peu d'indulgence : plus d'un chrétien a eu pareil tort. La première édition du poëme de Rutilius fut, dit-on, donnée à Naples par Summontius, mais personne ne l'a jamais vue; la seconde (ou la première, si celle de Summontius n'existe pas) parut en 1520, à Bologne, par les soins de J.-B. Pio. Nous passons quelques autres éditions plus rares qu'utiles pour arriver à celle d'Almeloveen (Amsterdam, 1687), dont l'exécution est agréable, et que les notes réunies de Simler, de Castaglione, de Pithou, de Sitzmann, de Barth et de Grævius, doivent faire rechercher. La plupart de ces notes ont reparu dans l'édition de Burmann, qui a placé Rutilius dans sa collection des *Poetæ minores*. Les éditions de Damm (Brandebourg, 1760) et de Kapp (Erlang., 1786) ont été louées par de bons juges. Nous citerons encore celle de J.-G. Gruber, Nuremberg, 1804, in-8°. Il faut mettre au nombre des meilleures celle que Wernsdorff a donnée dans le tome cinquième des *Poetæ minores*, qu'il a recueillis à l'imitation de Burmann, mais sur un autre plan (1). Lefranc de Pompignan a traduit Rutilius en prose française. Sa traduction, qu'il avait d'abord insérée dans un des recueils de l'académie de Montauban, a reparu dans le volume de *Mélanges* qu'il fit imprimer à Paris en 1799, in-8°. On la retrouve dans le tome 1er du *Recueil amusant des voyages*. B—SS.

RUTILIUS. *Voyez* RUFUS.

(1) L'édition revue par Zumpt, Berlin, 1840, in-8°, est estimée, elle offre d'ailleurs un commentaire huit fois plus long que le texte; elle a servi de base à la traduction française publiée, avec des notes, par M. J.-Z. Collombet, Paris, 1842, in-8°. Un bon texte du poëme de Rutilius se trouve dans le tome 4 des *Poetæ latini minores*, publiés par Lemaire dans sa *Bibliotheca*. Une autre version, faite par M. Desprez, a été insérée dans la *Bibliothèque* publiée par la maison Panckoucke. On trouvera des détails sur les éditions et traductions de l'*Itinerarium* dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 20, notes, p. 6. Z.

RUTINFELD (SAMUEL BUTSCHKY DE), gentilhomme, natif d'Ilnisch, en Silésie, se crut appelé à rectifier et à perfectionner la langue et l'orthographe allemandes. Tous les libraires auxquels il s'adressa étant rebutés par les changements bizarres qu'il introduisait dans l'écriture et la typographie, il prit le parti d'établir lui-même un atelier à Schweidnitz, où il imprima ses différents ouvrages : 1° *Venus-Kentzeley*, c'est-à-dire la chancellerie de Vénus, 1644, in-12; c'est un recueil de lettres d'amour; 2° *Der hochdeutsche Schlussel*, c'est-à-dire la clef allemande pour l'écriture et l'orthographe, 1648, in-12; 3° *Wohlgebauter Rosenthal*, Nuremberg, 1679, in-8°; c'est un recueil de six cents pensées ou réflexions ingénieuses. On peut voir dans Adelung (supplément au dictionnaire de Jöcher) les titres de neuf autres ouvrages moins importants. C. M. P.

RUTSTROM (CHARLES-BIRGER), médecin suédois, de l'académie des sciences et de celle des belles-lettres, d'histoire et des antiquités suédoises et de plusieurs sociétés savantes, naquit le 22 novembre 1758 à Stockholm. Son père était docteur en théologie et pasteur. Après avoir fait ses premières études sous la direction d'un précepteur, Rutstrom se rendit à l'université d'Upsal et s'y prépara à subir, en 1786, les examens de docteur en philosophie. Il se livra ensuite, avec le plus grand succès, à l'étude des langues modernes; puis il s'appliqua avec ardeur à la philosophie, aux mathématiques et à la physique. Il consacra aussi une partie de son temps à l'histoire naturelle, et, en 1780 et 1788, il entreprit, avec quelques autres jeunes naturalistes, deux voyages en Laponie pour y faire des recherches scientifiques. La littérature ne fut nullement négligée, et il y fit tant de progrès que l'académie des belles-lettres, d'histoire et des antiquités lui décerna, en 1789 et 1790, les premiers prix pour des inscriptions et des projets d'emblèmes; enfin l'académie des sciences de Stockholm lui accorda, en 1791, une bourse pour faire un voyage dans les pays étrangers. Il profita de ce voyage pour étudier la médecine et l'histoire naturelle. Il visita successivement le Danemarck, l'Allemagne, la Hollande et séjourna dans ce dernier pays à Harderwyck, où il reçut, en 1793, le grade de docteur en médecine. Il se rendit en Angleterre, où il passa un an. De retour dans sa patrie, il fut nommé, en 1794, démonstrateur de botanique à l'université d'Abo; mais, choisi comme secrétaire de la société patriotique, il revint bientôt à Stockholm. Frappé des beautés qui éclataient dans tous les ouvrages poétiques de Rutstrom, et principalement dans la traduction de la fable de *Phaéton*, des *Métamorphoses* d'Ovide, l'académie suédoise le nomma un de ses membres en 1812. Dans le courant de la même année, il fut appelé aux fonctions de secrétaire de l'académie d'agriculture; deux ans après il obtint le titre de conseiller de médecine,

et, en 1818, Rutstrom reçut la décoration de l'ordre de l'Etoile polaire. En 1820, il fut nommé secrétaire de l'académie des belles-lettres, d'histoire, des antiquités, et chargé des fonctions d'antiquaire et de garde des médailles du royaume. Le collége de santé l'admit dans son sein, en 1821, comme membre honoraire. Rutstrom mourut le 13 avril 1826, âgé de 68 ans, laissant plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires dont les principaux sont : 1° *Positiones nonnullæ physiologicæ, medici et botanici argumenti*, Harderwyk, 1793; 2° *Spicilegium plantarum cryptogamarum Sueciæ*, Abo, 1794; 3° observations sur un ouvrage intitulé *Minutes and cases of cancer and cancerous tendency, succesfully treated by M. Sam. Joring*, Stockholm; 4° *Projet de médailles à la mémoire des rois de Suède de la famille de Birges Jarl, et des événements remarquables qui se sont passés pendant le règne de ces rois; 5° Projet d'une inscription sur le tombeau d'Eric XIV*, pour lequel l'académie des belles-lettres, d'histoire et des antiquités lui accorda le prix en 1789; 6° *Projet de médailles à la mémoire des hommes célèbres pendant l'âge de Charles XI*, qui lui valut aussi une distinction flatteuse de la même académie. Il a publié en outre une foule de brochures et d'écrits périodiques qui portent tous l'empreinte de son génie observateur. B—L—M.

RUTY (le comte CHARLES-ETIENNE-FRANÇOIS), général d'artillerie, naquit en 1774 à Besançon, où son aïeul était trésorier du roi pour la province de Franche-Comté, sous Louis XIV. Il fit ses premières études dans cette ville et les acheva à l'école d'artillerie de Châlons, où il entra, premier de promotion, en 1792. Il en sortit dès l'année suivante avec le grade de lieutenant et fit en cette qualité les premières campagnes de la révolution dans le 2e régiment d'artillerie à pied. Il était capitaine lorsqu'il suivit Bonaparte en Egypte, où il fut nommé chef de bataillon et reçut un sabre d'honneur après la bataille des Pyramides, dans laquelle il s'était distingué. Il prit part ensuite à toutes les opérations de cette mémorable expédition. Revenu en France après la capitulation, il obtint le grade de colonel et fut successivement commandant d'un régiment, chef d'une direction dans l'intérieur, ou dirigeant les parcs d'artillerie à la grande armée. Employé en 1807 dans la pénible et sanglante guerre de Pologne, à Eylau, à Friedland, il se fit partout remarquer par sa valeur, sa haute capacité, et reçut en récompense le grade de général de brigade. Appelé en Espagne aussitôt après la paix de Tilsitt, ayant à lutter contre une nation tout entière, dans un pays difficile, il eut besoin de toute son habileté, de toute son expérience pour suppléer au defaut de moyens matériels et créer des munitions et des approvisionnements qui manquaient partout. C'est alors qu'il inventa un excellent obusier qui conserve son nom. Tous ces perfectionnements, ces importants services le firent remarquer encore davantage, et il reçut le grade de général de division, qui lui fut donné en 1813, lorsque Napoléon, refoulé sur la France, se vit contraint d'évacuer la Péninsule et de rappeler auprès de lui tous les débris de tant de forces qu'il y avait envoyées. Ruty remplit alors les fonctions de chef d'état-major, puis celles de commandant de l'artillerie de la grande armée et reçut le titre de comte. C'est dans cette position que le trouva la restauration. Avec un esprit et des connaissances également propres à toutes les fonctions, la situation de la France lui offrit une nouvelle carrière. Homme de cabinet aussi bien qu'homme de guerre, il embrassait avec la même facilité les sujets militaires, les intérêts politiques, les affaires les plus compliquées du gouvernement. La haute opinion qu'on s'était formée de sa capacité et de son caractère le fit choisir pour essayer, de concert avec les chefs de la Vendée, Suzannet, la Rochejaquelein et d'Autichamp, de réunir sous le même drapeau les guerriers qui étaient restés attachés à la cause de la monarchie et ceux qui avaient servi la révolution. Dans une mission aussi difficile, il justifia tout ce qu'on s'était promis de son habileté, de son excellent esprit, et le succès qu'il obtint le signala dès lors à la confiance du roi. Revenu dans la capitale, il concourut aux longs travaux d'une commission chargée d'asseoir les bases de notre système de défense, que vingt ans d'abandon et deux invasions avaient légué à la restauration dans l'état le plus déplorable. Ces travaux spéciaux et quelques autres plus particuliers au service de son arme ne pouvaient suffire à son activité. Admis au conseil d'Etat et successivement placé à la tête de la direction des poudres et salpêtres, il prit une grande part aux affaires de l'administration publique et sut apporter d'utiles perfectionnements aux diverses branches du service qui lui fut confié. Conseiller d'Etat, il imprima au comité de la guerre, dont il était le président, cette fixité de principes et cette régularité d'action que commandent si rigoureusement les matières de législation. Tous ces utiles travaux fixèrent de plus en plus l'attention sur le comte Ruty. Le ministère adopta en 1821, sur sa proposition, une méthode extrêmement simple et facile pour le contrôle et l'inspection des finances du royaume. Une commission fut établie pour surveiller cette opération, et le comte de Ruty, qui en fut le président, a conservé jusqu'à la fin de sa vie ces hautes fonctions. Sa méthode est encore suivie au ministère des finances, et les Anglais, qui l'ont adoptée, en recueillent aussi de grands avantages. Toutes ces améliorations, ces perfectionnements placèrent ce général dans une position très-élevée. Il fut nommé pair de France, et plusieurs fois on parla de lui confier le portefeuille de la guerre; mais, d'une abnégation, d'un désintéressement véritablement

antique, il repoussa toujours les honneurs que tant d'autres recherchent. Dans les derniers temps de sa vie, il faisait partie d'une espèce de conseil aulique créé, pour la direction des affaires militaires, sous le nom de *conseil supérieur de la guerre*, sous la présidence du Dauphin; mais ses forces épuisées par tant de guerres et de pénibles travaux abrégèrent ses jours. Il succomba le 24 avril 1828. C'était, dans la véritable acception du mot, un homme de bien et de haute capacité. Un éloge fut prononcé sur sa tombe par le général Vallée et à la chambre des pairs par Dode de la Brunerie. Son buste, coulé en bronze, a été donné par sa famille aux bibliothèques de Dôle et de Besançon. — Un frère du comte Ruty, conseiller à la cour royale de Besançon, mourut en 1826. M—d j.

RUVIGNY. *Voyez* Galloway.

RUY-DIAS de GUZMAN, commandant en chef de la province de Guayra, né au Paraguay en 1554, ayant refusé, dans l'exercice de ses fonctions, de reconnaître la suprématie de la ville de l'Assomption, capitale de tout le pays, fut exposé à beaucoup d'intrigues, de procès, et forcé de se sauver dans la province de Los-Charcas, pour se justifier devant l'audience royale. C'est là qu'il écrivit, presque entièrement de mémoire, son *Argentina* ou *Histoire de la découverte et de la conquête de la rivière de la Plata, jusqu'en* 1573. Cet ouvrage, qui est au-dessous de sa réputation, a servi de base à tout ce qu'on a écrit depuis sur ce sujet. En 1602, l'auteur envoya son manuscrit au duc de Medina-Sidonia; il en donna aussi un extrait à la municipalité de la ville de l'Assomption, qui le garda dans ses archives jusqu'à ce qu'il lui fût enlevé (en 1647) par le gouverneur Larazabal. Heureusement qu'on en avait fait quelques copies qui ont été répandues dans le Paraguay. B—p.

RUYSCH (Frédéric), l'un des plus habiles anatomistes qu'ait produits la Hollande, naquit à la Haye le 23 mars 1638. Son père, qui était secrétaire des Etats-Généraux, descendait d'une famille qui avait occupé, à Amsterdam, les emplois les plus honorables de la magistrature. Le jeune Ruysch, envoyé à l'université de Leyde pour y compléter ses études, se sentit entraîné de bonne heure vers celle de l'histoire naturelle, de la médecine et de l'anatomie. C'est surtout à cette dernière science qu'il s'appliqua avec une ardeur infatigable; aussi ne tarda-t-il pas à y faire de grands progrès et des découvertes importantes. Reçu docteur en médecine à Leyde, en 1664, il fut presque aussitôt appelé à la Haye pour concourir à arrêter les progrès d'une peste qui sévissait avec fureur sur les habitants de cette ville. L'année suivante, l'anatomiste Bils (*Bilsius*), envoyé par le roi d'Espagne comme professeur à Louvain, étant venu à passer à Leyde, y afficha des prétentions extraordinaires, en rabaissant le mérite des autres anatomistes. Les professeurs Deleboé (*voy.* Dubois) et Van Horne, pour réprimer la vanité de cet étranger, empruntèrent le secours de Ruysch. De la Haye, où celui-ci demeurait, il venait à Leyde leur apporter ses préparations, qui étaient soumises aux regards étonnés de Bils; puis il retournait à la Haye préparer de nouvelles pièces destinées au même usage; et c'est ainsi que furent réduites à leur juste valeur les prétentions de ce gentilhomme charlatan, qui se vantait de conserver pendant des siècles aux pièces anatomiques toute la fraîcheur d'une dissection récente. Promu, en 1665, à la chaire d'anatomie d'Amsterdam, Ruysch ne cessa, pendant plus de soixante ans, de consacrer la plus grande partie de son temps au perfectionnement de la science anatomique, dans laquelle, en effet, il s'est immortalisé pour en avoir reculé les bornes. Swammerdam, qui avait découvert la méthode d'injecter les cadavres avec des cires colorées, ayant renoncé à la culture de l'anatomie pour se jeter dans l'illuminisme de la Bourignon, et ne voulant cependant pas que son secret fût perdu, en donna connaissance à Ruysch, avec lequel il était lié, et qui ne croyait pas, comme son ami, que l'étude anatomique de la créature fût une offense envers le créateur. Ruysch se servit habilement de cette découverte qu'il perfectionna; et il en obtint des succès qui surpassèrent ses espérances et qui firent l'admiration de tous les savants. Ses injections furent si heureuses qu'elles parvenaient jusqu'aux dernières ramifications des vaisseaux capillaires les plus déliés, et que chaque partie injectée conservait un degré de consistance, de souplesse, de couleur, de délicatesse, presque voisin de l'état naturel. Aussi les sujets qu'il préparait avaient plutôt l'apparence de personnes vivantes que de cadavres. De plus, ses préparations avaient ce grand avantage que, loin de se corrompre et d'exhaler une odeur désagréable, elles n'éprouvaient pas la moindre altération et n'affectaient nullement l'odorat le plus susceptible, quoique souvent l'anatomiste eût opéré sur des sujets déjà avancés et voisins de la putréfaction. C'est ainsi, par exemple, qu'il entreprit, en 1666, par ordre des Etats-Généraux, d'injecter le corps du vice-amiral anglais Berkley, tué dans une action entre les flottes anglaise et hollandaise, et que ce corps, déjà corrompu, sortit des mains de Ruysch et fut renvoyé en Angleterre aussi habilement préparé que si c'eût été le cadavre frais d'un enfant, ce qui lui valut, de la part des Etats-Généraux, une récompense digne tout à la fois de leur grandeur et du mérite de l'anatomiste. A l'éclat et à la fraîcheur, les préparations de Ruysch joignaient un degré de solidité tel que, durant le cours de sa vie, qui fut fort long, il eut la satisfaction de les voir résister à l'injure du temps et se conserver dans la plus parfaite intégrité; il put ainsi jouir d'un triomphe que la médiocrité jalouse lui avait plu-

sieurs fois si injustement contesté, et qui devint encore plus éclatant lorsqu'il fut remporté sur de vrais savants, entre autres sur Bidloo, son émule, avec lequel il avait eu d'assez vives altercations. Lorsque l'on considère à quel point de perfection Ruysch porta l'art d'injecter, on n'est plus étonné de ses découvertes anatomiques, dont nous exposons ici les principales. Dès 1691, il donne une description très-exacte de l'artère bronchiale, qui à peine avait été entrevue, et il découvre ses fréquentes anastomoses avec l'artère pulmonaire. Quelques années après, il détermine avec la même exactitude la structure des valvules qui garnissent les vaisseaux lymphatiques, publie de ces valvules des figures très-bien exécutées, démontre jusqu'à l'évidence le véritable cours de la lymphe et raconte, à ce sujet, comment il réduisit au silence Louis de Bils, en lui faisant apercevoir plus de deux mille de ces valvules, dont le charlatan s'obstinait à nier l'existence avec des termes de mépris pour ceux qui les jugeaient seulement possibles. Toujours à l'aide de ses inimitables injections, Ruysch parvient à démontrer la structure toute vasculaire du cerveau, que les médecins italiens prétendaient être glanduleuse; il publie une excellente description de la membrane arachnoïde et de ses vaisseaux. Puis, s'occupant de la structure des diverses parties de l'œil, il découvre la lame interne de la choroïde, qui depuis a reçu le nom de *membrane ruyschienne*, et fait voir la texture admirable des vaisseaux qui s'y ramifient; il aperçoit le premier les nerfs ciliaires, et donne une description plus complète et plus exacte des procès ciliaires et des vaisseaux de la rétine. L'anatomie de l'oreille lui doit aussi la connaissance du périoste des osselets qui entrent dans sa composition, ainsi que des ligaments qui servent à les articuler, etc. A mesure qu'il avançait en âge, Ruysch voyait ses occupations se multiplier; c'est ainsi que, tout en remplissant sa chaire d'anatomie, il exerçait les fonctions de médecin légiste près des tribunaux, était chargé de l'instruction des sages-femmes, se livrait à la pratique de la médecine et enfin professait la botanique. Appliqué à cette dernière science, son génie y prit le même essor que dans celle de l'anatomie. Il mit la même adresse à disséquer et à conserver un grand nombre de végétaux exotiques, que le commerce étendu des Hollandais lui fournissait de toutes les régions du globe; et il sut ainsi éterniser les plantes comme les animaux. Son cabinet était fort curieux et très-riche : ses préparations anatomiques, rangées dans trois salles assez vastes, étaient entremêlées de divers objets d'histoire naturelle disposés avec beaucoup d'ordre; et le tout était, en quelque sorte, animé par des inscriptions ou des vers tirés des meilleurs poëtes latins. Ce cabinet, qui faisait l'admiration de tous les étrangers, était journellement visité par les personnages de la plus haute distinction. Lorsque le czar Pierre voyagea en Hollande pour la première fois, en 1698, il fut frappé, transporté à cette vue, et ne put s'empêcher de baiser avec une sorte de tendresse un petit enfant qui semblait lui sourire. Il ne se lassait point d'admirer toutes les raretés que ce lieu renfermait : il y passait des journées entières; et, afin de mieux satisfaire son goût pour l'instruction, il acceptait le modeste repas du docteur et profitait ainsi plus longtemps de ses entretiens. A son second voyage, en 1717, il acheta cette collection et la fit passer à Pétersbourg, où l'on en conserve encore une grande partie, quoiqu'un grand nombre d'objets aient péri dans la traversée. L'infatigable anatomiste, quoique octogénaire, eut le courage d'en recommencer une autre, qui ne devint pas moins précieuse que la première, ce qui paraîtrait incroyable, si l'on ne savait qu'avec une santé robuste il donnait peu de temps au sommeil et ne trouvait de plaisir que dans le travail. Ruysch était associé de l'Académie des sciences de Paris et de celle de Pétersbourg, de la société royale de Londres et de l'académie des curieux de la nature. Il était nonagénaire, lorsqu'il eut le malheur de se casser la cuisse en tombant; depuis lors, il ne pouvait plus marcher sans être soutenu; mais il n'en resta pas moins sain de corps et d'esprit jusqu'en 1731, qu'il perdit assez promptement toute sa vigueur, et mourut le 22 février, dans sa 93e année presque accomplie. Peu de temps auparavant, il avait terminé le catalogue de son second cabinet. Si l'on ne peut refuser à Ruysch un vrai génie anatomique, la prospérité lui fera toujours le reproche d'avoir enseveli avec lui le secret de ses belles injections; et ce reproche est d'autant plus fondé que toutes les recherches tentées depuis pour obtenir la même perfection ont été infructueuses. Ruysch a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici la notice : 1° *Dilucidatio valvularum in vasis lymphaticis et lacteis, cui accesserunt observationes anatomicæ rariores*, fig., la Haye, 1665, in-8°; Leyde, 1687, in-12; 1720, in-4°; traduit en hollandais par Bidloo. Cet ouvrage, l'un des plus remarquables que Ruysch ait composés, enseigne l'art de découvrir et de préparer les valvules des vaisseaux lactés et lymphatiques; il contient en outre vingt-six observations de variétés anatomiques. 2° *Observationum anatomico-chirurgicarum centuria; accedit Catalogus rariorum quæ in Musæo Ruyschiano asservantur*, Amsterdam, 1691, in-4°, fig.; 1771, in-4°; traduit en français par Boudon, avec l'anatomie de Palfyn, Paris, 1734, in-8°; recueil rempli de faits curieux; 3° *Responsio ad Godofredi Bidloo libellum, cui nomen vindiciarum inscripsit*, Amsterdam, 1694, 1721, in-4°. Jaloux de la gloire que Ruysch s'était acquise par ses injections et ses découvertes, Bidloo l'attaqua vivement sur plusieurs points douteux d'anatomie. Cette querelle, dans laquelle Ruysch triompha,

fut malheureusement semée d'aigreur et d'invectives réciproques, qui devraient être bannies du langage des vrais savants ; mais elle eut l'avantage de donner naissance à une série de lettres, au nombre de seize, adressées à Ruysch par plusieurs de ses élèves distingués, tels que J. Gaubius, A.-O. Gœlicke, Ettmuller, Wedel, Vater, etc., et destinées à signaler les erreurs de Bidloo ; à chacune de ces lettres est jointe une réponse de Ruysch, pleine de détails instructifs ; le tout a été publié avec de belles planches, sous ce titre : 4° *Epistolæ anatomicæ problematicæ*. Les sept premières épîtres parurent à Amsterdam en 1696, in-4° ; les trois suivantes en 1697, une en 1698, une en 1699, une en 1700, une autre en 1701, une en 1704, et la seizième en 1708 : toutes ces épîtres ont été publiées séparément ; plusieurs ont eu une seconde édition. 5° Les *Trésors anatomiques* de Ruysch, au nombre de neuf, qui tous renferment des recherches très-approfondies sur la structure des différents organes, furent successivement mis au jour, soit en latin, soit en hollandais, depuis l'année 1701 jusqu'en 1714, Amsterdam, 9 vol. in-4° ; 6° *Thesaurus animalium*, Amsterdam, 1710, in-4°, fig. : 7° *Thesaurus magnus et regius, qui est decimus thesaurorum anatomicorum*, Amsterdam, 1715, in-4° ; 8° *Adversaria anatomico-chirurgico-medica*. Cet ouvrage est divisé en trois décades, dont la première fut imprimée en 1717, la seconde en 1720, et la troisième en 1723, Amsterdam, in-4°. 9° *De fabrica glandularum in corpore humano, Epistola responsoria ad H. Boerhaave*, Leyde, 1722, in-4° ; 10° *Curæ posteriores, seu Thesaurus anatomicus omnium maximus*, Amsterdam, 1724, in-4° ; 11° *Tractatus de musculo in fundo uteri observato, antea a nemine detecto*, Amsterdam, 1726, in-4°. Dans ce traité, qui avait d'abord paru en hollandais en 1725, et que J.-C. Bohlius traduisit en latin, Ruysch annonce la découverte d'un muscle utérin destiné à expulser le placenta ; mais l'existence de ce muscle n'a été reconnue depuis par aucun anatomiste. 12° *Responsio ad epistolam Abr. Vater de musculo orbiculari novo in fundo uteri detecto*, Amsterdam, 1727, in-4° ; 13° *Responsio ad dissertationem epistolicam Bohlii de usu novarum venæ cavæ propaginum in systemate chylopœo, necnon de cortice cerebri*, Amsterdam, 1727, in-4° ; 14° *Curæ renovatæ, seu Thesaurus anatomicus post curas posteriores novus*, Amsterdam, 1728, in-4°. Ce livre, que Ruysch fit imprimer à quatre-vingt-dix ans, et qui fut son dernier ouvrage, a principalement pour objet l'anatomie des végétaux. Une édition complète des diverses productions de ce grand anatomiste a été publiée sous ce titre : *Opera omnia anatomico-medico chirurgica*, Amsterdam, 1737, in-4°, que l'on relie en trois, quatre ou cinq volumes, avec figures. Après la mort de Ruysch, son cabinet fut vendu publiquement ; le roi de Pologne consacra vingt mille florins de Hollande à en racheter une partie, qui était encore conservée à Wittenberg du temps de Haller. Le peintre Jean Admiraal grava et fit paraître, en 1738, à Amsterdam, des dessins posthumes de Ruysch, représentant divers sujets anatomiques sous leurs couleurs naturelles. Le docteur J.-F. Schreiber, dans un écrit intitulé *Historia vitæ et meritorum Frederici Ruysch*, Amsterdam, 1732, in-4°, a fait une exposition méthodique des découvertes de Ruysch, en s'éclairant du flambeau de la critique. Son éloge a aussi été prononcé, par notre Fontenelle, à l'Académie des sciences.—Son fils, *Henri* RUYSCH, habile médecin et botaniste distingué, auquel il avait confié le secret de ses procédés d'injection, mourut avant lui, en 1727, à Amsterdam : il n'est guère connu, d'ailleurs, que pour avoir été l'éditeur du *Theatrum animalium*, 1718, 2 vol. in-fol. (*voy.* JONSTON). R—D—N.

RUYR (JEAN), antiquaire de la Lorraine, fut successivement secrétaire, chanoine et chantre du chapitre de St-Dié. Il naquit, en 1560, suivant Chevrier (1), à Charmes-sur-Moselle, dans la dernière moitié du 16e siècle, et ne méritait pas l'oubli dans lequel l'ont laissé nos principaux dictionnaires historiques. Il appartenait à une famille respectable, dont quelques membres ont comme lui cultivé les lettres (2). Son père, Didier Ruyr, qui paraît avoir joui d'une aisance suffisante pour satisfaire son penchant à la bienfaisance, lui donna pour précepteur Jean Wiriot, qui fut aussi chanoine de St-Dié. Ce maître dirigea avec succès l'éducation de son disciple, qui, très-jeune encore, s'appliqua à la poésie et composa, outre des vers profanes, qu'il abjura plus tard, une pastorale ou bergerie sacrée, qui fut imprimée, nous dit-il lui-même, mais qu'aucun bibliographe, à notre connaissance, n'a mentionnée. Ces essais poétiques restés inconnus, et d'autres, dont nous citerons le recueil, ne lui auraient pas fait une grande réputation. Il ne doit celle qu'il a obtenue qu'à un travail sur les antiquités du pays, travail précieux qui ne se recommande point, il est vrai, par un style élégant et une critique rigoureuse, mais fort intéressant sous d'autres rapports. Jean Ruyr, qui vécut toujours en parfaite intelligence avec ses confrères du chapitre, dont il fut dignitaire, et dont il mourut doyen, se fit aussi beaucoup d'amis tant en Lorraine que dans diverses parties de la France. Plusieurs d'entre eux le célébrèrent dans des pièces latines et françaises insérées dans ses ouvrages. Quand il pu-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* (t. 1er, p. 166).

(2) On pourrait dire : *et les arts*, d'après le passage suivant de l'intéressante et curieuse *Statistique du département de la Meurthe*, publiée par M. Henri Lepage, Nancy, Peiffer, 1843, 2 vol. grand in-8°, art. *Flavigny* : « La chapelle, ou plutôt l'église du « couvent possédait des vitraux coloriés remontant à une époque « reculée : l'un d'eux portait encore le nom de l'artiste qui les « avait peints ; il s'appelait Ruyr et était sans doute parent de « l'auteur des *Antiquités des Vosges*. On admire encore deux « vitraux subsistant à une fenêtre du chœur : l'un d'eux représente l'effigie du duc Antoine. »

blia le dernier, en 1625, il se disait *dans le décours de l'âge;* mais nous ne savons pas au juste jusqu'où il poussa son honorable carrière. Chevrier le fait mourir en 1645 ; cette date ne nous paraît pas certaine. On a de Ruyr : 1° les *Triomphes de Pétrarque, mis en vers français par forme de dialogues, avec autres meslanges de diverses inventions*, Troyes, Cl. Garnier, 1588, petit in-8°, volume peu commun. « Ruyr, dit l'abbé Goujet, « entendait bien la langue italienne, mais sa « version n'est nullement littérale, et il y a « beaucoup ajouté du sien. Sa versification est « moins mauvaise que celle du baron d'Oppède « (qui avait traduit les *Triomphes* avant lui), son « style est plus aisé et son expression moins bar« bare. » Nous renvoyons à la *Bibliothèque* de dom Calmet et à la *Bibliothèque française* de Goujet pour le détail des différentes pièces qui composent les *Mélanges* (1). Nous dirons seulement qu'on y trouve la traduction ou plutôt une imitation de l'élégie d'Ovide, *De nuce*, et que, dans une espèce d'ode ayant pour titre : *Palinodie des premiers escrits de l'auteur,* le bon Ruyr invoque toutes les divinités du paganisme, pour les solliciter d'anéantir les vers profanes de sa jeunesse, et finit par ce vœu dont les expressions sont assez singulières :

> Jésus soit mon art studieux,
> Le clou de sa dextre ma plume,
> Mon ancre son sang prétieux,
> Et sa sainte croix mon volume, etc.

2° la *Vie et histoire de St-Dié, evesque de Nevers*, etc., traduite du latin, Troyes, J. Oudot, 1594, petit in-8°. Cette histoire du fondateur de l'insigne église collégiale de St-Dié a été écrite dans le 11e siècle par un religieux dont le nom est ignoré. Le grand prévôt de Riguet en a réfuté quelques passages dans ses *Mémoires historiques pour la vie de St-Dié,* imprimés à Nancy, chez les Charlot, en 1680, et réimprimés à la fin de son *Système chronologique des évêques de Toul*, première édition, Nancy, P. Barbier, 1701, in-8°. 3° *Première partie* (*seconde et troisième*) *de la Recherche des sainctes antiquités de la Vosge, province de Lorraine*, St-Dié, Jacques Marlier, 1625, les trois parties en 1 volume in-8°, orné de 5 fig., dont 3 sont généralement attribuées à Callot. Le nom de ce célèbre graveur donne du prix à cette édition, qui est rare, mais du reste extrêmement mal exécutée et remplie de fautes; aussi, Ruyr en fut très-mécontent et en supprima, dit-on, autant qu'il put les exemplaires. Il en donna une nouvelle, revue, corrigée et augmentée, sous le titre de *Recherches des sainctes antiquités de la Vosge*, etc., Espinal, Ambroise et Cardinet, 1633, trois parties in-4° ; Cardinet seul, sans date, Ambroise seul, avec un titre gravé daté de 1634 ; enfin, sous la rubrique de Troyes, Jacques Febvre (1633). Ces quatre sortes d'exemplaires ne diffèrent que par le titre. On paraît préférer ceux qui ont ce titre gravé. Cette seconde édition, sans être exempte de fautes, vaut infiniment mieux que la première et n'est pas moins difficile à trouver (1). Nous pensons avec dom Calmet qu'il s'en faut beaucoup que l'ouvrage de Ruyr soit parfait, mais qu'il est utile et nous apprend une foule de particularités sur les temps anciens des églises et des monastères de la Lorraine, et particulièrement des Vosges. On jugera de sa valeur historique par les lignes suivantes que nous empruntons à un livre très-curieux (2) publié par un savant magistrat nancéien. « Aujourd'hui que « les archives de St-Dié, de Senones, d'Etival et « de Moyenmoutier ont été, pour quelques écus, « livrées à la dispersion par des vandales qui « n'ont pas, comme ceux de 1794, le fanatisme « politique pour excuse, et que des mains igno« rantes en ont détruit la majeure partie, on « comprend combien l'histoire de notre pays est « redevable à celui qui le premier a puisé à ces « sources et donné en Lorraine le premier exem« ple d'explorations que plus tard les Riguet, les « Benoît Picart, les Hugo et les Calmet ont utile« ment poursuivies dans les chartes monastiques « de la contrée. Mais ce qui surtout fait le mérite « de l'ouvrage dont il est question, c'est l'emploi « et l'indication de documents que dom Calmet « a vainement recherchés, et dont il ne nous « resterait rien si Ruyr les avait ignorés ou né« gligés. » B—L—U.

RUYSDAL. *Voyez* RUISDAEL.

RUYTER (MICHEL, fils d'ADRIEN), célèbre amiral hollandais, naquit à Flessingue en 1607. Son père, bourgeois de cette ville, lui trouvant des dispositions pour la marine, le fit embarquer comme mousse dès l'âge de onze ans. Ruyter fut ensuite matelot, puis contre-maître, et ne tarda pas à devenir pilote. Les connaissances et l'acti-

(1) Parmi les autres poésies de Ruyr, on remarque un sonnet au cardinal de Vaudemond (p. 105), *Sur le succès de la sainte Ligue*, et des vers latins adressés à Lacroix du Maine, *De industriosa ejus bibliotheca gallica*. Jean Ruyr ne figure cependant pas dans cette bibliothèque, ni dans celle de Duverdier. Le même Lacroix du Maine, sacrifiant au goût puéril de son temps, avait trouvé dans les noms de Jean Ruyr l'anagramme de *Ry Uranie*. Chacune de ces lettres termine les vers latins que le poëte *charmésien* lui adresse. L—M—X.

(1) Comme on peut bien le présumer, les pieuses légendes du moyen âge occupent une grande place dans les *Sainctes Antiquités;* mais, à côté des monuments multipliés, des croyances naïves de nos pères, on y trouve des renseignements très-curieux sur l'origine et les progrès des institutions cléricales qui contribuèrent à la civilisation d'un pays presque sauvage. Dom Calmet (*Catalogue des écrivains de Lorraine*, p. XCVIII, à la tête de son Histoire) observe « que l'auteur était diligent et de bonne foi, « et qu'il avait en main bon nombre de manuscrits et de pièces « qui ont été perdues depuis ce temps-là, pendant le malheur « des guerres. » Ruyr a donné lui-même, à la fin de son ouvrage, l'indication des livres imprimés et des manuscrits qu'il a consultés, et l'on remarque parmi ces derniers un certain nombre de poésies qui ont été anéanties ou dispersées depuis l'époque où dom Calmet écrivait, sans parler des archives des plus célèbres abbayes, telles que St-Arnould, Gorze, St-Denis, etc., que l'auteur avait aussi interrogées. L—M—X.

(2) *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine et sur ses progrès jusqu'à la fin du 17e siècle*, par M. Beaupré, vice-président du tribunal civil de Nancy, membre de la société des sciences, lettres et arts de cette ville, correspondant de la société des antiquaires de France et de plusieurs académies, St-Nicolas-de-Port, P. Trenel, 1845, in-8° de VIII et 542 pages.

vité singulière qu'il déploya dans ces divers emplois le firent bientôt élever au grade d'officier, et, en 1635, il fut nommé capitaine de vaisseau. Il fit successivement huit campagnes dans les Indes occidentales, et, en 1645, on le voit commander, en qualité de contre-amiral, l'escadre envoyée par la Hollande au secours des Portugais contre les Espagnols. Deux ans après, il attaqua devant Salé 5 grands corsaires algériens, qu'il coula bas. Les Maures, témoins de ce combat donné sous leurs murs, voulurent que Ruyter entrât en triomphe dans la ville, monté sur un cheval richement harnaché et menant à sa suite les capitaines vaincus. La guerre ayant été déclarée entre la Hollande et l'Angleterre au commencement de 1652, Ruyter fut nommé commandant de l'escadre envoyée contre cette puissance. Le 16 août de cette année, escortant un convoi de 50 voiles, il rencontra près de Plymouth l'escadre aux ordres de sir George Ayscue : l'engagement qui eut lieu fut sanglant, mais indécis; Ruyter sauva son convoi, les Anglais ayant été si maltraités qu'ils ne purent le poursuivre. En 1653, il commandait une des divisions de l'armée navale de Hollande sous les ordres de Tromp, et il le seconda puissamment dans les trois combats que cet amiral soutint contre l'armée anglaise, commandée par Blake, particulièrement dans celui du 29 novembre 1652, qui eut lieu près de Goodwins. Ruyter, qui, réuni à de Witt, avait été battu un mois auparavant par ce même amiral, prit sa revanche dans ce dernier engagement. Ce fut après ce combat que Tromp fit mettre un balai à son grand mât, forfanterie un peu déplacée toutefois, car les Anglais tinrent encore longtemps la mer après cet échec. Les Barbaresques ayant, en 1655, donné de nouveaux sujets de plainte à la Hollande, Ruyter fut chargé de les châtier; il entra dans la Méditerranée avec 3 vaisseaux, détruisit un grand nombre de corsaires d'Alger et de Tunis et fit pendre le renégat Armand de Dias, qui depuis longtemps s'était rendu fameux par ses cruautés. En 1659, il fut envoyé au secours du roi de Danemarck, qui avait imploré l'assistance des Etats-Généraux contre la Suède; il livra deux combats à l'armée navale suédoise, et, chaque fois, il fut victorieux. Le monarque danois, en récompense de ce service, l'anoblit, lui et sa famille, et lui accorda une pension. A son retour dans sa patrie, Ruyter fut nommé vice-amiral. En 1664, l'Angleterre et la Hollande ayant résolu de châtier les Barbaresques, Ruyter fut nommé au commandement de l'escadre qui, conjointement avec celle de sir John Lawson, fut chargée de cette expédition. Les Etats-Généraux lui donnèrent ensuite l'ordre d'aller reprendre ceux des établissements hollandais de la côte d'Afrique dont les Anglais s'étaient emparés en pleine paix. Après s'être approvisionné de vivres et de munitions à Cadix, il fit route pour cette côte; il surprit les Anglais, reprit toutes les anciennes possessions hollandaises et s'empara même, par forme de dédommagement, de quelques-uns des établissements anglais et d'une grande quantité de leurs bâtiments. Après cette expédition, il fit route pour l'Amérique occidentale; informé que la Barbade était mal approvisionnée, il tenta de s'en emparer; mais il échoua complétement dans cette entreprise. Au mois de février 1665, Charles II déclara la guerre à la Hollande. Ruyter prit le commandement de l'armée, qui fut envoyée contre celle du prince Rupert; et dans les deux engagements qu'il eut avec cette armée, il ne démentit point son ancienne bravoure (*voy.* Rupert). Au commencement de l'année 1666, l'amiral Tromp vint se joindre à Ruyter; le 25 juillet, ils attaquèrent l'armée anglaise; mais, cette fois, la fortune trompa leur courage, ils furent battus; Ruyter déploya dans cette action sa valeur ordinaire, mais elle ne put rien contre la supériorité des Anglais, et ce ne fut que par de savantes manœuvres qu'il parvint, après avoir éprouvé des pertes considérables, à sauver une partie de son armée. L'année 1667 vit conclure la paix entre la Hollande et l'Angleterre. Pendant que les envoyés des deux puissances négociaient à Breda, Ruyter paraît avec son escadre à l'embouchure de la Medway et de la Tamise (16 juin 1667); il rompt la chaîne placée en travers de la première de ces deux rivières, s'empare du port de Shereness et brûle tous les bâtiments qu'il y trouve. Il fait ensuite voile pour la Tamise, détruit un grand nombre de navires et répand la terreur jusque dans la capitale de l'Angleterre. Au mois d'avril 1671, la France ayant déclaré la guerre à la Hollande, les Etats-Généraux ordonnèrent l'armement de 72 vaisseaux. Ruyter fut élevé au grade de lieutenant-amiral-général, et on lui confia le commandement de cette flotte. L'armée navale de France, commandée par le comte d'Estrées (1), se composait de 30 vaisseaux; et celle de l'Angleterre, qui était aussi entrée dans cette ligue, était forte de 53, sous les ordres du duc d'York. Au mois de juin de l'année suivante, les deux flottes alliées, s'étant jointes à l'île de Wight, mirent à la voile pour aller chercher l'armée hollandaise. Elles la trouvèrent quelques jours après sur les côtes de la Hollande. Les Anglais manœuvrèrent pour attirer Ruyter au combat; mais celui-ci, calculant l'infériorité de ses forces et le désavantage de sa position, sut l'éviter habilement. L'armée combinée, voyant l'inutilité de ses efforts, retourna à la côte d'Angleterre pour faire de l'eau. Ruyter, informé qu'elle était mouillée à Soults-Bay, résolut de l'y surprendre. Le vent étant favorable, il appareilla, et le 6 juin au matin il se présenta devant la baie. Il y aperçut effectivement les deux escadres réunies; elles étaient à

(1) *Voy.* Estrées.

l'ancre, mais à une grande distance l'une de l'autre et mouillées trop près de la côte. Ruyter, voyant aussitôt le parti qu'il peut tirer de cette mauvaise disposition, attaque vivement l'armée anglaise, qui se trouvait la plus proche de lui, et s'attache particulièrement au vaisseau que montait le duc d'York. On fit de part et d'autre des prodiges de valeur, mais l'avantage fut du côté des Hollandais. La nuit seule put séparer les combattants. Le lendemain, au point du jour, le comte d'Estrées voulut recommencer le combat; mais le vent, qui avait changé, étant devenu favorable à l'armée combinée, Ruyter ne jugea pas à propos de s'exposer à un second engagement, et il fit route pour la Zélande. Par cette manœuvre, le champ de bataille demeura à l'armée combinée; mais il résulta de cette action que les côtes de la Hollande furent désormais en sûreté. Au mois de mai de l'année 1673, les Etats-Généraux furent instruits que le comte d'Estrées, avec une escadre de 30 vaisseaux, devait se réunir dans la Manche à celle des Anglais, commandée par le prince Rupert. Ils résolurent de s'opposer à cette jonction. On arma immédiatement 50 vaisseaux, et Ruyter en prit le commandement. Cet amiral, dans les trois combats qu'il soutint, les 7, 14 et 23 juin, ne démentit point son ancienne gloire, et la bravoure qu'il y montra fut telle que le comte d'Estrées, écrivant à Colbert, lui disait « qu'il voudrait avoir payé de « sa vie la gloire que Ruyter venait d'acquérir ». D'Estrées, ajoute Voltaire, méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. Toutefois la valeur et la conduite furent tellement égales de tous les côtés que la victoire resta toujours indécise. La guerre continuant entre la France et la Hollande, Ruyter fut chargé, au mois de juillet 1674, d'une expédition contre la Martinique; elle ne réussit point, et il rentra, quelques mois après, dans le port, ayant perdu environ 1,200 hommes dans cette attaque infructueuse. Au commencement de l'année 1675, les habitants de Messine, s'étant révoltés contre l'autorité espagnole, implorèrent la protection de la France, qui leur envoya des vaisseaux et des troupes. L'Espagne, de son côté, eut recours aux Hollandais, ses anciens ennemis, mais qu'elle regardait comme les maîtres de la mer. Ruyter fut envoyé, avec 24 vaisseaux, au secours de Messine, déjà occupée par les Français. Il y trouva un adversaire digne de lui. Duquesne (1) commandait l'armée navale, composée de 30 vaisseaux; Ruyter n'en avait que 29, en comptant les vaisseaux espagnols qui s'étaient réunis à lui. Les deux armées s'étant rencontrées à trois lieues d'Agousta, par le travers du golfe de Catane, le combat s'engagea entre les deux avant-gardes. Il fut si terrible qu'en peu d'heures un grand nombre de vaisseaux étaient hors de combat de part et d'autre. Celui que montait Ruyter fut de ce nombre. Lui-même eut, dès le commencement de l'action, le dessus du pied gauche emporté par un éclat de bois, et peu d'instants après, la jambe droite fracassée par un boulet. Il continua cependant de donner ses ordres jusqu'à la fin du combat; mais voyant cinq de ses vaisseaux près de tomber, avec le sien, au pouvoir des Français, et la plus grande partie des autres hors d'état de combattre, il fit donner le signal de la retraite, et, favorisé par la nuit, il parvint à entrer à Syracuse, où il mourut de ses blessures, le 29 avril 1676. Son cœur fut porté à Amsterdam, et les Etats-Généraux lui firent élever un superbe mausolée. Sa mémoire est encore aujourd'hui dans la plus grande vénération en Hollande. Le conseil d'Espagne lui donna le titre de duc; mais les patentes qui lui en furent expédiées n'arrivèrent qu'après sa mort. Ses enfants les refusèrent, plus glorieux de porter le nom de Ruyter que d'hériter d'un titre inutile à des républicains. Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour témoigner publiquement des regrets de la perte de cet illustre marin. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit (1) « qu'on ne « pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort « d'un grand homme » (2). Ruyter a trouvé de nos jours des biographes empressés de lui rendre justice. Sa vie a été écrite en hollandais par Engelberts Gerrits, 1824; par J. Brand, 1827; par C.-A. Last, 1842. M. Otto Klopp a publié, en 1852, un volume allemand : *Vie et hauts faits de l'amiral de Ruyter*. H—Q—N.

RUYVEN (PIERRE VAN), peintre, naquit en 1650. Il avait déjà donné quelques marques de son talent, lorsque Jacques Jordaens se chargea de l'initier dans tous les secrets de l'art. Sous cet habile maître, Ruyven ne tarda pas d'acquérir une facilité prodigieuse pour la composition et l'exécution. Doué d'une imagination des plus fécondes, il a obtenu un rang très-distingué parmi

(1) *Voy.* ce nom.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(2) La Hollande abondait alors en hommes capables de faire de grandes choses et en hommes dignes de les célébrer. Un de ses meilleurs écrivains, Gaspar Brandt, a écrit avec beaucoup de soin, mais d'une manière un peu prolixe, la *Vie de Ruyter*, traduite en français par Aubin, Amsterdam, 1690, 1 vol. in-fol. Les muses hollandaises et les muses latines chantèrent à l'envi l'illustre marin, non moins respectable par ses sentiments patriotiques que par ses talents et sa bravoure. Le lendemain des obsèques de Ruyter, Pierre Francius prononça, à l'Eglise-Neuve d'Amsterdam, son oraison funèbre; et, quoique ce fût en vers latins, la foule se porta à l'église avec une telle impétuosité que la milice bourgeoise eut une peine infinie à maintenir l'ordre. Cette milice était commandée par Jean Broukhusius, lui-même poëte latin du premier ordre (*voy.* BROCKHUIZEN). On raconte que Broukhusius questionnait en latin beaucoup de curieux empressés, et qu'il prêta de préférence des facilités pour entrer à ceux qui lui répondaient dans cet idiome. Sax (*Onomast.*, t. 5, p. 247) se trompe en disant que le panégyrique de Francius fut en hollandais. Bon puriste dans sa langue maternelle, Francius en eût été capable, et il l'a prouvé en se traduisant lui-même. *Voy.* Hofman-Peerlkamp, *Vita Belgarum qui latina carmina scripserunt* (Bruxelles, 1822, in-8°), p. 410 et suiv. Le portrait de Ruyter a souvent été gravé; on a proposé, pour mettre au bas, un distique assez singulier par l'espèce d'harmonie imitative qu'il présente :

*Ter*ruit Hispanos Ruy*ter*, *ter ter*ruit Anglos,
Ter ruit in Gallos, *territus* ipse ruit. M—on.

les peintres d'histoire de son pays. Les plafonds qu'il a exécutés dans le château du Loo, près d'Amsterdam, sont un des plus beaux ornements de cette résidence, ainsi que les tableaux dont il a décoré plusieurs des appartements qu'elle renferme. On voit aussi à Leyde un plafond de sa composition, rempli de chaleur, et traité d'une manière grande et facile. Lorsque le roi d'Angleterre Guillaume III fit son entrée à la Haye, Ruyven fut chargé de faire exécuter les arcs de triomphe et les autres embellissements qui servirent dans les fêtes célébrées à cette occasion. Il y déploya une grande variété d'invention, et beaucoup de goût, et mérita les suffrages universels. Ce peintre tenait de son maître un coloris ferme, brillant et chaud et une grande liberté de main; mais il avait, de plus que lui, cette noblesse que l'on cherche en vain dans les tableaux de Jordaens. Ses compositions sont variées et abondantes; enfin il est un des artistes qui ont le mieux soutenu la gloire de l'école hollandaise. Il mourut en 1718. P—s.

RUZÉ (ARNOULT), d'une famille si ancienne qu'on l'a fait remonter au temps de Saint-Martin (1), était petit-fils, ou, suivant d'autres, petit-neveu de Jean, second maire connu de Tours, et naquit en cette ville vers 1480. Il étudia le droit, entra dans l'état ecclésiastique et fut successivement conseiller au parlement de Paris en 1518, et abbé de Notre-Dame de la Victoire en 1520; puis il se fixa à Orléans, où il devint chanoine et écolâtre de la cathédrale. Docteur et chancelier de l'université de cette ville, il y professa le droit, et particulièrement le droit canonique, dans lequel il était très-fort. On croit qu'il y mourut vers 1541. Il avait composé, en latin, un *Traité du droit de régale*, un *Traité des mandats apostoliques;* et un autre *sur la prééminence et la juridiction des archevêques;* mais, quoiqu'on l'en eût prié à plusieurs reprises, il s'était toujours refusé à les publier. Philippe Prudhomme (en latin *Probus*), jurisconsulte et official d'Amiens, qui les avait lus et les appréciait, les enleva du cabinet de l'auteur, les fit imprimer et adressa à Ruzé une lettre remplie d'éloges, dans laquelle il s'excuse de son indiscrétion. Voici le titre qu'il donna à cette publication : *Opera egregii et eminentis viri, utriusque censuræ professoris, domini Arnulphi Ruzei, etc. Tractatus juris regaliorum; Tractatus de mandatis apostolicis; Tractatus de sublimi archipræsulum statu et conditione, deque singulari in suffraganeos jurisdictione, et metropoliticæ sedis prærogativa*, Paris, 1534, in-4°. Le *Traité de la régale* de Ruzé fut réimprimé avec un supplément de Probus, Paris, 1542, in-4°; ibid., 1551, in-8°, avec deux autres traités sur le même sujet, par P. Bertrand, cardinal et jurisconsulte du 14° siècle (voy. BERTRAND). Il a depuis été inséré dans le *Tractatus tractatuum juris*, publié par Ziletti, Venise, 1584-1586, et dans la *Praxis beneficiorum* de Rebuffi, Paris, 1664, in-fol. (voy. REBUFFI et F. ZILETTI). F—T—E.

RUZÉ (GUILLAUME), parent du précédent, était fils de Guillaume Ruzé, seigneur de Beaulieu, et receveur général des finances en Touraine. Né à Paris vers 1520, il y fit ses études, entra dans l'état ecclésiastique, fut reçu docteur de la faculté de théologie et de la maison de Navarre, puis recteur de l'université le 6 mai 1551. Il assista, en 1566, à la conférence tenue avec les ministres protestants et obtint, en 1569, l'abbaye de l'Esterp au diocèse de Limoges. Nommé à l'évêché de Saint-Malo, il n'était pas encore sacré lorsqu'il fut transféré à celui d'Angers, devenu vacant, et dont il prit possession par procureur, le 29 août 1572. Dès la même année, il se trouva à l'assemblée du clergé qui eut lieu à Blois, et où il prononça le discours d'ouverture; puis il fut député aux états généraux réunis dans la même ville en 1576. Successivement aumônier et confesseur de Charles IX et de Henri III, Ruzé se démit, vers 1580, de ces fonctions, qui le retenaient trop longtemps à la cour, et dès lors il s'appliqua uniquement aux soins de son diocèse, qu'il gouverna avec sagesse, s'attirant également la vénération des fidèles et du clergé. Les *Statuts* qu'il donna ont été insérés dans le recueil in-4° de ceux d'Angers. En 1583, il assista au concile de sa province, assemblé à Tours sous la présidence de l'archevêque Simon de Maillé. On y dressa, à l'usage des protestants convertis, une profession de foi que Ruzé publia en français sous ce titre : *Manière de profession de foi que doivent tenir ceux du diocèse d'Angers qui se voudront remettre au giron de notre mère sainte Église catholique, apostolique et romaine*, Paris, 1584, in-8°; réimprimée dans les *Mémoires de la Ligue*. Ce prélat, étant allé à Paris pour les affaires de son diocèse, y mourut le 28 septembre 1587, et fut inhumé dans l'église de Saint-Paul. C'est à lui que Scévole de Sainte-Marthe a dédié ses *Cantiques de piété;* voici quelques vers de la dédicace :

Cui donem potius sacras, RUZEE, Camœnas,
Quam tibi Sacrorum Pieridumque decus?
Nec mea quod paucis niteant variata figuris
Carmina, et externa sermo sit arte carens,
Credideris idcirco minus ista futura legenti
Grata tibi, istorum si modo lector eris.

On a de Guillaume Ruzé une traduction française du *Commonitorium* de Vincent de Lerins (voy. VINCENT), intitulée *Petit traité de Vincent Lirinense, François de nation, pour la vérité et antiquité de la foi catholique, contre les prophanes nouveautés de toutes hérésies, composé par l'auteur en latin, du temps du concile d'Ephèse, environ l'an de grâce CCCCXXX, et de nouveau mis en notre langue vulgaire, et adressé à Messeigneurs les frères du roi, par G. Ruzé, théologien, leur aumosnier et confesseur;* à Paris, de l'imprimerie de M. de Vasco-

(1) Les amis de la famille *Ruzé* la faisaient descendre d'un habitant de Tours, que Sulpice Sevère, dans la *Vie de St Martin*, nomme *Ruricius*, d'où, suivant eux, dériverait *Ruzeus*, mais il est permis d'en douter.

san, 1561, in-8°; réimprimé à Lyon, en 1570, et à Paris, en 1580, chez Morel, in-8°. Cette version de Vincent de Lerins est remarquable pour l'époque; elle a surtout le mérite d'une grande fidélité. On s'aperçoit que le translateur a vécu dans l'intimité de son modèle, et qu'il l'entend parfaitement; il lui arrive une ou deux fois tout au plus de ne pas saisir le véritable sens de Vincent de Lerins. Il existe plusieurs autres versions du *Commonitoire :* le première, par le sieur de la Brosse, Paris, 1615; la deuxième, par Barthélemy d'Astroy, 1663; la troisième, par Frontignières, Paris, 1684, réimprimée en 1686, in-12; la quatrième, par le P. Bonnet, de l'Oratoire, en 1700. Il y a une version espagnole par frère Juan de la Cruz, Salamanque, 1555, in-4°. Enfin, l'auteur de cet article a publié: *Œuvres de saint Vincent de Lerins et de saint Eucher de Lyon*, traduction nouvelle, avec le texte, notes et préfaces, par J.-F. Grégoire et F.-Z. Collombet, Lyon et Paris, 1834, in-8°. «Ruzé, dit la Croix « du Maine, dans sa *Bibliothèque*, édit. de 1584, « a composé de son invention et traduit d'autres « livres desquels je ne sais pas les titres. » Voyez *Gallia christ.*, ancienne édition, t. 2, p. 47. C—L—T.

RUZZANTE. *Voyez* BEOLCO.

RUZZINI (CHARLES) succéda, le 21 mai 1732, sur le trône ducal de Venise, à Sébastien Mocenigo. Il avait auparavant été chargé de plusieurs ambassades et avait exercé les emplois les plus importants de sa république; mais les Vénitiens n'avaient plus dans leur politique d'autre but que de se faire oublier. Ruzzini demeura tranquille spectateur de la guerre qui, pendant son règne, ravageait l'Italie. Il mourut en 1735; et Louis Pisani fut son successeur. S. S—I.

RYCKAERT (MARTIN), peintre de paysage, naquit à Anvers en 1591. Quoique sa manière tienne beaucoup de celle de Joseph du Momper, il avait eu pour maître Tobie Verhaert. L'étude qu'il avait faite, dans les riches cabinets d'Anvers, des tableaux des maîtres d'Italie, lui inspira le désir de visiter Rome. Pendant un séjour de plusieurs années dans cette ville, il dessina assidûment les restes de l'architecture antique, et lorsqu'il revint dans sa patrie, avec tout ce qu'il avait recueilli en Italie, il peignit des tableaux qui furent avidement recherchés des connaisseurs et qui se distinguaient par l'élégance du choix autant que par une parfaite exécution. Il avait un talent particulier pour représenter des ruines couvertes de mousse et de broussailles, des sites montagneux ou hérissés de rochers, des chutes d'eau, des vallées qui se perdent à l'horizon, et surtout des places fortes auxquelles il savait donner une apparence de grandeur qui sauvait l'uniformité des lignes. Ce genre de talent mit un jour sa vie en danger. Il voulait représenter dans un de ses tableaux la citadelle de Namur. Tandis qu'il ébauchait un dessin de cette forteresse, on le prit pour un espion; des soldats le saisirent et le traînèrent en tumulte devant le gouverneur, qui, d'après les lois militaires, l'eût fait condamner à mort, si sa réputation, sa candeur et son talent n'avaient appuyé fortement son innocence. Il faisait souvent peindre les figures de ses tableaux par Breughel de Velours. Van Dyck avait pour lui une estime particulière. Ses ouvrages, en petit nombre, l'ont placé au premier rang des paysagistes et sont vendus à des prix exorbitants. Il mourut en 1636, âgé seulement de 45 ans. P—S.

RYCKAERT (DAVID) naquit à Anvers en 1615 et fut surnommé *le jeune*, pour le distinguer de son père, artiste habile nommé également David, et dont il fut l'élève. Il peignit d'abord le paysage et déploya dans ce genre un véritable talent; mais excité par les succès qu'obtenaient les ouvrages de Téniers, de Brawer, de Van Ostade, il résolut de les imiter, et le succès surpassa bientôt son attente. L'archiduc Léopold, protecteur éclairé des arts, encouragea son talent, et la réputation de Ryckaert se répandit promptement dans toute la Belgique. Pour atteindre à la perfection, il se persuada que l'étude de la nature, quoique la base la plus solide et la première de la peinture, ne suffisait pas, et il se forma un cabinet des meilleures productions des grands maîtres; il étudia assidûment leurs différentes manières et sut s'en former une à lui, qui le place au rang des plus habiles artistes de son temps. En 1651, il fut choisi pour directeur de l'académie d'Anvers. Les sujets qu'il aimait à représenter étaient des *assemblées*, des *tabagies*, des *chimistes*, etc. La composition en est toujours gaie, piquante et pleine d'esprit, quelquefois même elle a de l'élévation. Il réussissait parfaitement dans ces sujets, lorsqu'à l'âge de cinquante ans il se mit à peindre exclusivement des *tentations* et des *sujets de diablerie*, dans lesquels il a déployé toute la bizarrerie d'une imagination malade. Mais l'exécution sauve avec tant d'adresse ce que le sujet peut avoir de repoussant et de hideux en lui-même, que ces derniers tableaux ne sont pas moins recherchés que ceux qu'il avait exécutés dans sa première manière. La *Tentation de saint Antoine* a surtout exercé plusieurs fois son pinceau, et toujours d'une manière neuve et originale. Ses premiers tableaux sont un peu gris de ton; mais à mesure qu'il peignit, sa couleur s'améliora, et bientôt il coloria avec une chaleur surprenante. Ses plus beaux tableaux n'ont presque pas d'épaisseur de couleur. On voit partout la toile ou le panneau. Ses têtes, ses étoffes sont peintes avec une adresse, une précision et une vérité qui charment l'œil; ses mains sont négligées, et l'on voit qu'il les dessinait de pratique. Une simple touche lui suffisait pour indiquer la forme et les détails de ses accessoires. Les tableaux de ce peintre sont assez rares. Son chef-d'œuvre est une

Ferme mise au pillage par des troupes. Toutes les horreurs de la guerre y sont représentées. Des paysans sont pendus, la tête en bas, dans la cheminée; on brûle les pieds à d'autres; le maître de la ferme, traîné par les cheveux, est menacé d'être sabré, tandis que des courtisanes, assises à table et se livrant à la joie, paraissent considérer ce spectacle avec plaisir; une vieille femme avec sa fille et ses petits-enfants implorent leur pitié en leur offrant leur bourse et leurs bijoux. Ce tableau est parfaitement composé, d'une excellente couleur et d'un style plus élevé que tous les autres sujets d'histoire de ce maître. P—s.

RYCKEL. *Voyez* DENYS LE CHARTREUX.

RYCKIUS (THÉODORE), philologue hollandais, naquit, en 1640, à Arnheim, ville capitale de la Gueldre. Après avoir terminé ses études académiques, il visita l'Angleterre, la France, l'Italie, et sut mériter partout l'estime et la bienveillance des savants. Il revint en Hollande en 1671 et fut nommé, l'année suivante, professeur d'histoire à l'université de Leyde, où ses talents attirèrent un grand concours d'auditeurs. Quelques intrigues le firent suspendre de ses fonctions; mais il ne tarda pas d'être rétabli dans sa chaire (*voy.* la *Lettre* de Grævius, dans le *Sylloge* de Burmann, t. 4, p. 336). Il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée à Leyde, dans les premiers mois de l'année 1690. Heinsius nous apprend que Ryckius projetait une édition de *Servius* (*voy.* le *Sylloge*, t. 5, p. 223); mais il paraît qu'il n'a jamais achevé son travail sur ce grammairien. Pendant qu'il était à Rome, en 1669, Ryckius avait obtenu du cardinal Barberini la copie des *Notes* et *Corrections* de Lucas Holstenius sur le livre *De urbibus*, d'Etienne de Byzance. Il les mit en ordre et les publia, Leyde, 1679, 1684 ou 1692, in-fol. (1) (*voy.* ETIENNE et HOLSTENIUS), avec une docte préface et les *Fragments* de Scymnus de Chio, accompagnés de la version latine d'Holstenius. Le savant éditeur inséra dans le même volume une curieuse dissertation : *De primis Italiæ colonis et Æneæ adventu;* et une harangue : *De gigantibus*. Dans la dissertation, Ryckius combat le sentiment de Bochart (*voy.* ce nom), qui regardait l'arrivée d'Enée en Italie comme une fable imaginée par les Romains pour relever l'éclat de leur origine. Il y donne des détails intéressants sur l'état de l'Italie et les peuples qui l'habitaient à l'époque du débarquement des Troyens. Il se propose, dans sa harangue sur les géants, de montrer que les anciens et les modernes ont exagéré tout ce qu'ils en ont dit, et que la taille de l'homme n'a jamais surpassé six à sept pieds. On doit encore à Ryckius une bonne édition de *Tacite*, Leyde, 1687, 2 vol. in-12, dont les curieux recherchent surtout les exemplaires en grand papier. Elle est enrichie de notes; et l'on trouve à la suite une harangue de Ryckius, prononcée à l'académie de Leyde, le 3 mai 1679, intitulée *Sejanus, sive de vita et morte C. Ælii Sejani*, dans laquelle il a recueilli tout ce que les historiens rapportent de ce digne favori de Tibère (*voy.* SEJAN). Une autre harangue de Ryckius : *De palingenesia litterarum in terris nostris*, a été réimprimée, Iéna, 1703, in-4°. Enfin on trouve de lui six lettres parmi les *Epistolæ illustrium viror.*, dans les *Opera posthuma* de Pierre Frantz (*voy.* FRANCIUS). W—s.

(1) La dédicace est datée de 1679, mais il est douteux que l'ouvrage ait été mis en vente cette année; du moins on ne connaît aucun exemplaire qui porte cette date. Les éditions de 1684 et 1692 ne diffèrent que par le changement de frontispice.

RYCKX (NICOLAS) naquit à Bruges vers l'an 1637. Il s'adonna de bonne heure à la peinture, et, pour sortir de la route suivie par la plupart des peintres, il parcourut une partie de l'Orient, afin de trouver une nouvelle nature et des objets moins connus. Il résida longtemps en Palestine et à Jérusalem; il dessina les lieux les plus célèbres de ce pays; il observa avec soin les mœurs et les costumes des habitants, suivit les caravanes et parvint à recueillir ainsi les sujets dont il enrichit ses tableaux. A son retour en Europe, revenu dans sa ville natale en 1667, la société de peinture qu'elle possède s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres. Ses ouvrages ne tardèrent pas à obtenir une grande vogue. Sa manière se rapproche de celle de Van der Kabel; mais il est plus clair; son dessin est moins découpé et moins sec, et son paysage est de bon goût. Il peignait avec beaucoup de facilité. Ses compositions représentent en général des *caravanes* et des *vues de la Palestine;* elles sont abondantes et animées par des figures d'Arabes, de chameaux, de chevaux, touchées et dessinées d'une manière spirituelle et piquante; sa couleur est excellente, et dans le genre qu'il a adopté il tient le premier rang dans son pays. P—s.

RYCQUIUS ou DE RICKE (JUST), littérateur et antiquaire flamand, né à Gand en 1587, aurait mérité une place parmi les enfants célèbres. Ses parents cultivèrent ses dispositions avec le plus grand soin et l'envoyèrent de bonne heure à Douai faire son cours de droit; mais il préférait à la jurisprudence les lettres et la poésie, et à l'âge de dix-neuf ans il publia, sous le titre de *Præludia poetica*, le recueil des amusements de sa jeunesse. Il visita l'Italie, s'arrêta quelque temps à Rome pour examiner en détail les restes d'antiquités, et sut profiter de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour accroître ses connaissances par la fréquentation des savants et des littérateurs. Ses talents et la douceur de son caractère lui méritèrent l'amitié du comte Louis Sarego, noble véronais, qui le choisit pour secrétaire et lui confia la garde de sa bibliothèque. Au bout de quelques années, Rycquius revint en Flandre, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de St-Bavon à Gand. Malgré les témoignages d'estime

qu'il recevait de ses compatriotes, il regrettait toujours l'Italie; et, cédant au désir de revoir encore une fois cette belle contrée, il repassa les Alpes vers la fin de 1624. Accueilli par les amis qu'il avait laissés à Rome, il fut nommé, sur leur recommandation, professeur à l'académie de Bologne. Il prit possession de sa chaire, en 1627, par un discours qui fut très-applaudi; mais il tomba malade peu de jours après, et mourut le 8 décembre de la même année, à l'âge de 40 ans. On a de Rycquius des vers, des harangues, des panégyriques, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. Belgic.* de Foppens, p. 788, et dans les *Mémoires* de Paquot, t. 3, p. 188; mais les seuls ouvrages qu'on recherche de lui sont : 1° *Primitiæ epistolicæ ad Italos et Belgos centuria prima*, Cologne, 1610; — *Centuria secunda*, Louvain, 1615, 2 vol. in-8°; 2° *Syntagma de anno sæculari jubilæo et annis solemnibus diversarum nationum*, Anvers, 1615, in-8°; 3° *De Capitolio Romano veteri commentarius*, Gand, 1617, in-4°; Leyde, 1669, in-12, figures; cette jolie édition est due à Jacq. Gronovius. L'ouvrage est plein de recherches curieuses, et l'abbé Lenglet-Dufresnoy témoigne sa surprise qu'on ne l'ait pas inséré dans le *Thesaur. antiquit. Romanarum*. W—s.

RYDELIUS (André), prélat suédois, naquit à Linkoeping en 1671, et fit ses études sous la direction du savant évêque de Strengnaes, Jean Billberg. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie à Lund, il fut élevé au siége épiscopal de cette ville. Il mourut en 1738, en se rendant à Stockholm pour assister à la diète. Rydelius est surtout connu par ses *Exercices de la raison* ou son *Cours de philosophie*, publié en suédois en 1718, et réimprimé en 1737. Il a fait de plus : *Grammatista philosophans; — Sententiæ philos. fundamentales; — Orationes academicæ;* des mandements, des sermons. — Rydelius (Magnus), frère du précédent, était né en 1676 et mourut en 1742. Il professa l'histoire, l'éloquence et la théologie à Lund avec un grand succès, et publia plusieurs dissertations latines. Celle qui a pour titre *De fine studii historici* fut le sujet d'un acte académique auquel assista Charles XII avec son beau-frère, le landgrave de Hesse-Cassel, qui devint ensuite roi de Suède. Voyez, sur les deux Rydelius, Dœbeln, *Historia academiæ Lundensis*. C—au.

RYE (Ferdinand de Longwy, dit de), prélat français, descendait d'une des plus anciennes maisons du comté de Bourgogne, qui a donné des évêques aux églises de Genève et de Lausanne, et plusieurs chevaliers à l'ordre de la Toison d'or. (*Voy.* sa généalogie dans Dunod, *Mémoires du comté*, p. 79-86, et abrégée dans Moréri.) Né en 1550, il fit ses études à l'université de Dole, et servit quelque temps dans les Pays-Bas. Il abandonna la carrière des armes pour embrasser l'état ecclésiastique et se rendit à Rome, où il se perfectionna dans la connaissance des saintes Lettres et du droit canon. En 1586, le pape Sixte-Quint le pourvut de l'archevêché de Besançon, vacant par la mort de Granvelle (*voy.* ce nom). Le chapitre de cette ville, usant de ses droits, avait élu François de Grammont, déjà revêtu de la dignité de haut doyen, et d'ailleurs présenté par le roi d'Espagne; mais Ferdinand vint à bout d'aplanir tous les obstacles et prit possession de son siége, de l'agrément même de son compétiteur. S'appliquant tout entier à l'administration de son vaste diocèse, il ne négligea rien pour donner au culte la pompe convenable. Il favorisa de tout son pouvoir l'établissement à Besançon d'une imprimerie, dont cette ville était privée depuis un siècle (*voy.* Laire et Morelot); et, en 1589, il s'empressa de publier de nouvelles éditions du missel et des autres livres à l'usage du diocèse avec de légers changements. Il assembla plusieurs synodes, dans lesquels furent réglés les points les plus importants de la discipline, et dont les décisions, imprimées séparément, sont fort rares, parce qu'elles n'ont point été recueillies. Ce sage prélat contribua beaucoup à multiplier dans la province les colléges, dont il confia la direction aux jésuites, aux pères de l'oratoire et aux minimes, etc. Sous son épiscopat, on vit s'élever plus de quarante nouveaux couvents de différents instituts, et plusieurs furent fondés et dotés sur ses propres revenus. (*Voy.* l'*Hist. de l'église de Besançon*, t. 1er, p. 325.) Ferdinand de Rye, en 1596, fut nommé maître des requêtes, et en 1630, après la mort de Cleriadus de Vergy, il resta chargé, de concert avec le parlement, du gouvernement du comté de Bourgogne. En 1636, instruit que les Français menaçaient la province d'un envahissement, il résolut de s'enfermer dans Dole et de s'exposer, s'il était nécessaire, aux dangers d'un siége pour sauver cette ville. On voulut le détourner de ce dessein à raison de son grand âge; mais il répondit qu'il choisirait toujours plutôt un péril honorable et utile au service du roi qu'une retraite honteuse. (*Voy.* le *Siége de Dole*, p. 64.) La ville, presque aussitôt investie par le prince de Condé, manquait de vivres et de munitions; mais le courage de l'archevêque ranima celui des habitants, qui firent une défense glorieuse (*voy.* J. Boyvin et Petrey). De Rye ne put résister à tant de fatigues : sentant ses forces épuisées, il fit ses dernières dispositions, et reçut le viatique le 15 août, le jour même où les Français commencèrent leur retraite. Dès que les communications furent libres, il voulut se faire transporter dans son château de Vuillafans; mais il mourut dans le trajet, au village de Courtefontaine, le 20 août, à l'âge de 80 ans. Ce prélat avait administré son diocèse pendant un demi-siècle avec tant de sagesse et de bonheur, qu'on ne pourrait, dit Boyvin, souhaiter une vie plus douce, plus longue, plus heureuse et terminée d'une plus glorieuse fin. (*Siége de Dole*, p. 306.)

D'après ses intentions, ses restes furent inhumés dans le tombeau de sa mère à Vuillafans. On a le portrait de ce prélat in-12; mais la gravure en est très-grossièrement exécutée. Ce fut sous l'épiscopat de Ferdinand de Rye, en 1608, qu'arriva dans l'église de l'abbaye de Faverney le miracle de la double hostie conservée au milieu des flammes qui la respectèrent. (*Voy.* l'*Histoire de l'église de Besançon*, déjà citée). L'une des hosties fut apportée à Dole, alors capitale de la province, où l'on en célèbre la fête chaque année le mardi de la Pentecôte. W—s.

RYER. *Voyez* DURYER.

RYLAND (GUILLAUME-WYNNE), graveur anglais et fils d'un imprimeur en taille-douce, naquit à Londres en 1729 (ou, selon Chalmers, en 1732). Ravenet fut son maître pour la gravure et Roubilliac pour le dessin. Il gagna une médaille à Paris pour une figure académique dessinée d'après nature, et fut reçu ensuite membre de l'académie de peinture à Rome. Ce qui lui ouvrit le chemin de la fortune et de la faveur de la cour, ce fut le refus du graveur Straing de graver, d'après Ramsay, le portrait en pied du roi d'Angleterre. Ryland s'en chargea ; il réussit complétement, ainsi que pour les portraits de la reine et du comte de Bute; obtint du roi, pour huit ans, une pension de deux cents livres sterling, une gratification annuelle de cent livres sterling et le titre de graveur du roi. D'heureuses spéculations, secondées par la fortune, le mirent dans une grande aisance. En société avec un homme entreprenant, il avait ouvert à Londres un magasin de gravures qui fut très-achalandé. Un ami lui légua le dixième de l'entreprise des canaux de Liverpool, évalué à dix mille livres sterling; en sorte que Ryland pouvait compter sur un revenu annuel de trois mille guinées. Ses gravures étaient recherchées non-seulement en Angleterre, mais aussi en France et en Allemagne; il en avait un débit considérable, et aucun graveur de son temps ne se trouvait peut-être en aussi belle position pour s'enrichir. Malheureusement ses vices lui préparèrent une fin déplorable. La fureur du jeu dérangea sa fortune; pour réparer ses pertes, il fit deux fausses lettres de change au nom de la compagnie des Indes, du montant de sept mille livres sterling. La contrefaçon ne tarda pas à être découverte : Ryland disparut, et la compagnie promit trois cents livres sterling à quiconque le mettrait entre les mains de la justice. S'étant réfugié dans la petite ville de Stepney, il s'y crut caché ; mais ayant envoyé à un cordonnier ses souliers à raccommoder, sans faire attention que son nom y était marqué, il fut dénoncé par cet artisan. Au moment où la police entra dans sa chambre pour le saisir, il quitta un livre qu'il lisait, saisit un rasoir et se coupa la gorge. On se hâta de fermer la plaie par une suture, et on l'écroua dans une prison de Londres pour lui faire son procès. Jusque-là, il fut nourri de thé et de jus d'orange. Traduit devant la cour du vieux bailliage, il fut condamné à mort et pendu le 29 août 1783. Jusqu'au dernier moment, il s'était flatté d'obtenir sa grâce du roi. La liste des gravures de Ryland est considérable. En voici les principales : *Jupiter et Leda*, et trois autres sujets d'après Boucher, 1757. *Portrait du roi George III*, en pied et en grand costume, 1762; portrait très-ressemblant et exécuté supérieurement. *Portrait du comte de Bute*, d'après Ramsay ; la *Reine d'Angleterre souriant à son enfant endormi sur ses genoux*, d'après François Cats. *Antiochus et Stratonice*, d'après Piètre de Cortone. *Buste d'une jeune femme penchant la tête sur une urne*, au crayon rouge, d'après Angélique Kaufmann. *Intérieur d'une taverne de campagne*, d'après Brakenberg. La *Duchesse de Richmond*, au crayon rouge, travaillé très-délicatement, d'après Angélique. *La Foi et l'Espérance*, et une *Dame en costume turc*. *Pan et deux bacchantes;* l'*Amour endormi;* deux feuilles charmantes en médaillons et douze autres sujets d'après le même. *Omphale, reine de Lydie;* la *Charité;* une *Mère avec ses trois enfants*, d'après Van Dyck. Le *Sceau emblématique de l'académie royale des arts*, d'après le dessin de Cipriani. *Première entrevue d'Edgar et d'Elfrida*, au burin, d'après Angélique Kauffman, et le *Roi Jean ratifiant la grande charte*, au pointillé, d'après Mortimer. Ces deux pièces capitales, restées imparfaites par la mort de l'auteur, ont été terminées au profit de sa veuve, la première par G. Sharp, et l'autre par Bartolozzi. D—G.

RYMER (THOMAS), historien, né vers 1650 dans le nord de l'Angleterre, mourut à Londres le 14 décembre 1713. Elevé dans l'université de Cambridge, il avait d'abord cultivé la littérature et publié sous ce titre : *The tragedies of the last age considered and examined*, 1678, in-8°, des remarques critiques sur le théâtre anglais dans le 17ᵉ siècle. Il succéda, en 1692, à Shadwell, dans la charge d'historiographe de la couronne, et s'occupa dès lors sans relâche d'examiner et de classer les archives de la Tour de Londres. Il fit, par l'ordre de la reine Anne, un choix des pièces que renferme ce dépôt et les publia dans l'ordre chronologique. Ce précieux recueil, connu sous le nom d'*Actes de Rymer*, et qui suffit pour lui assurer une réputation durable, est intitulé *Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes vel communitates, ab anno 1101 ad nostra usque tempora, habita et tractata* (1), Londres, 1704 et années suivantes, 20 vol. in-fol. Rymer étant mort pendant l'impression du quinzième volume, Robert Sanderson, qui travaillait depuis longtemps sous ses ordres, se chargea de publier les deux volumes préparés par Rymer, et dont le dix-

(1) L'ouvrage s'arrête à l'an 1654, il est du plus grand prix pour les recherches historiques.

septième contient la table générale. Les trois volumes suivants n'ont paru que de 1726 à 1735, et forment une suite qui conduit l'ouvrage à l'année 1654, la sixième du règne de Cromwell. Cette édition, imprimée en plus grande partie aux frais de lord Ch. d'Halifax, et tirée seulement à deux cents exemplaires, qui ne furent point mis dans le commerce, est très-rare en France. Guill. Holmes en donna une seconde qui passe pour plus correcte, tirée seulement à cent cinquante exemplaires, et à laquelle il joignit le supplément de Sanderson, Londres, 1727-1735, 20 vol. Enfin le libraire Néaulme en publia une troisième, la Haye, 1739-1745, 20 tomes ou 10 vol. in-fol. Quoique moins belle que les deux précédentes, cette édition est la plus estimée, parce qu'elle est la plus complète; les pièces écrites en anglais y sont accompagnées d'une version française. Elle est d'ailleurs augmentée d'un recueil de lettres latines de la reine Marie, adressées à des princes étrangers, tiré du cabinet du duc de Kent; d'un *Traité de l'Etat et gouvernement du royaume d'Angleterre*, composé, dans l'année 1565, par un gentilhomme de la reine Elisabeth, depuis ambassadeur en France près de Henri III; de la table de 60 volumes d'actes inédits recueillis par Rymer et conservés dans la bibliothèque Cottonienne; enfin de l'*Abrégé des Actes* de Rymer, par Rapin Thoyras (*voy.* Rapin), avec l'abrégé des trois volumes de Sanderson par un anonyme. Une quatrième édition du *Fœdera* a été entreprise en 1816 par A. Clark et J. Holbrooke; elle est exécutée avec un véritable luxe typographique; mais elle marche avec lenteur et elle n'est pas encore terminée. W—s.

RYSBRAECK ou RYSBRECHTS (Pierre), peintre, naquit à Anvers, en 1657, et suivit les leçons de Francisque Milé, qui, admirateur de la manière du Poussin, inspira le même goût à son élève. Rysbraeck accompagna son maître à Paris et ne tarda pas à se faire une grande réputation dans cette ville, où on l'engageait à fixer son séjour. Mais il préféra retourner à Anvers, où il fut nommé, en 1713, directeur de l'académie de peinture. Il peignait tantôt dans le style de Guaspre, tantôt dans celui de son maître, et plusieurs de ses compositions ont été vendues plus d'une fois comme des tableaux du premier de ces peintres; mais, dans tous ses ouvrages, outre les imitations de ces deux habiles artistes, on découvre une étude de la nature qui ajoute encore à leur prix. Il peignait avec beaucoup de facilité, d'un pinceau ferme et libre; son coloris était vrai et naturel, ses figures et ses arbres très-bien dessinés, et le soin avec lequel il les terminait n'ôtait rien à leur piquant. Son principal défaut est le manque de génie et d'invention, qu'il faut attribuer au grand nombre d'ouvrages qu'il a exécutés; mais ses paysages n'ont point cet agrément qui frappe au premier aspect, quoiqu'on reconnaisse dans tous un artiste du plus grand mérite. Il ne faut pas confondre les ouvrages de Pierre avec ceux d'un autre peintre du même nom qui vivait à Bruxelles, et dont les tableaux jouissent de peu d'estime auprès des amateurs. Pierre Rysbraeck a gravé plusieurs sujets de sa composition, qui se font remarquer par une pointe facile et spirituelle. On fait particulièrement cas des deux morceaux suivants : 1° *Diane au bain surprise par Actéon*, in-4° en travers; 2° *Paysage avec un château sur le bord d'une rivière et enrichi de plusieurs figures*, in-4° en travers. P—s.

RYSINSKI ou RYSINIUS (Salomon), poëte polonais du commencement du 17e siècle, est auteur des *Centuries de proverbes*, dont plusieurs sont en forme de distiques et ont été imprimés plusieurs fois. Gaspard Scioppius, dans son *Art critique*, le désigne par le nom de *Pantherus* et donne de grands éloges à son talent; Grégoire Cnapius a fait passer la plus grande partie des proverbes de Rysinius dans son *Thesaurus*, t. 3, mais sans indiquer le nom de l'auteur. Voyez *Bibliotheca poetarum Polonorum* de Zaluski. C—au.

RYSSEN (Léonard Van), théologien hollandais, né à Utrecht, étudia la théologie dans cette ville, sous Gisbert Voet, dont il adopta toutes les opinions et dont il épousa même toutes les querelles. Il fut successivement prédicateur à Deventer, à Heusden, et mourut vers la fin du 17e siècle. On a de lui divers traités de théologie et de philosophie, dont la plupart sont des écrits polémiques. Nous citerons entre autres : 1° *De lusu aleæ*, Utrecht, 1660, in-12. C'est une réfutation de l'ouvrage de Gataker (*voy.* ce nom) sur les loteries. Cet écrivain anglais prétendait que le gain produit par les jeux de hasard n'est pas illicite en lui-même. Voet publia aussi une dissertation dans le même but et sous le même titre que celle de Ryssen : le maître déploie plus d'érudition, mais le disciple montre plus de méthode. 2° *Justa detestatio libelli sceleratissimi Adr. Beverlandi de peccato originali*, Gorcum, 1680, in-8°. Beverland (*voy.* ce nom), renouvelant l'opinion de H.-C. Agrippa, enseignait que le péché originel fut, à l'égard d'Adam et d'Ève, le commerce charnel qu'ils eurent ensemble et n'est pour leurs descendants que le penchant d'un sexe vers l'autre. Ryssen réfuta cette doctrine avec beaucoup de logique, mais surtout avec une grande véhémence, car il prodigue à Beverland les épithètes de fanatique, de fourbe, de corrupteur et même d'athée, lui reprochant en outre plus de six cents barbarismes, solécismes, etc. 3° La *Convulsion de l'agonie des cartésiens et des coccéiens* (en hollandais), Utrecht, 1686, 2 vol. in-4°. Le titre seul de cet ouvrage indique assez que Ryssen partageait l'animadversion de Voet contre le système philosophique de Descartes et la doctrine théologique de Coccéius (*voy.* Gisbert Voet). P—rt.

RYVES (Elisa), Anglaise que des talents littéraires et une vie laborieuse ne purent soustraire à l'indigence, naquit vers le milieu du 18e siècle. Issue de parents distingués, d'origine irlandaise, elle fut, par l'habileté coupable de quelques hommes de loi (si l'on s'en rapporte à ses plaintes), privée de son état dans la société, et celle qui n'avait d'abord cultivé la poésie que par goût se vit réduite à mendier, pour ainsi dire, sa subsistance, la plume à la main. Le propriétaire d'un journal la chargea de traiter pour sa feuille des matières politiques : elle en recueillit des éloges, mais rien de plus. Elle exécuta également une tâche assez surprenante pour une femme : ce fut la partie historique et politique de l'excellent ouvrage qui paraît chaque année sous le titre d'*Annual register*, travail dont Burke n'avait pas dédaigné de se charger dans un temps. Ces travaux ne rapportèrent pas même, dit-on, à leur auteur le pain de chaque jour. Se flattant de trouver plus de profit à traduire, elle apprit la langue française, s'enferma dans un humble logement à Islington et mit en anglais le *Contrat social* de Rousseau, puis la *Lettre* de Raynal *à l'assemblée nationale* et enfin l'*Examen des constitutions des principaux États de l'Europe*, par Delacroix, accompagné de notes judicieuses, 2 forts volumes in-8°. Le besoin d'exister lui avait seul imposé ce genre d'occupation : elle n'abandonnait pas la poésie, qui avait eu ses premiers hommages. Des odes, des pièces fugitives, fruits de ses loisirs, remplissaient les feuilles périodiques : elle avait même composé une tragédie et plusieurs comédies, dont une, intitulée *la Dette de l'honneur*, fut reçue aux deux grands théâtres de Londres et pour laquelle l'un des directeurs lui donna cent louis en attendant la représentation, qui n'eut pas lieu. Dans les derniers temps de sa vie, elle s'occupait d'une traduction nouvelle des *Chroniques* de Froissart, en vieux anglais ; mais elle n'a pas exécuté ce projet. Des travaux prolongés, les ravages produits dans une âme sensible à l'excès par des espérances toujours renaissantes et toujours déçues, avaient irréparablement détruit sa santé. Elle mourut dans la misère et l'obscurité. D'Israéli, qui eut occasion de la connaître et qui lui a consacré quelques pages de son livre sur les infortunes littéraires (*Calamities of authors*, t. 1er, p. 297), fait encore moins d'éloges de ses talents et de son goût que de la bonté et de l'élévation de son âme. Elle-même a esquissé son caractère et sa vie dans un petit volume intitulé *l'Ermite de Snowden*. L.

RZEWUSKI (Wenceslas), hetman ou grand général de Pologne, descendait d'une famille féconde en héros et dont l'origine remonte à celle de la monarchie (1). Il naquit en 1705, le jour que les Polonais remportèrent, à Kalisch, une victoire mémorable, qui fut attribuée aux conseils de son père. Élevé dans une terre appartenant à sa famille, sur les frontières de la Turquie, il y reçut une éducation sévère et qui dut contribuer à lui faire supporter dans la suite avec patience les privations auxquelles il fut exposé. De ce lieu sauvage, il fut conduit au collége de Beltz, où il fit d'excellentes études, qu'il perfectionna, suivant l'usage des seigneurs polonais, par des voyages dans les principales contrées de l'Europe. A son retour, il fut mis à la tête de la chancellerie et profita des loisirs que lui laissait cette place pour étudier le droit public et l'histoire. Il acquit bientôt par une lecture assidue, avec la connaissance des lois et des usages qui régissaient son pays, une extrême facilité de parler en public. Après la mort d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne (1733), il n'hésita pas à se prononcer pour Stanislas Leczinski, dont la France appuyait les droits au trône. N'ayant pu, malgré ses efforts, empêcher l'élection du rival de Leczinski, Wenceslas s'exila volontairement et ne revint en Pologne que lorsque Stanislas l'eut relevé de ses serments. Auguste III s'empressa d'accueillir un sujet qu'honorait sa fidélité pour un prince malheureux et le nomma grand maréchal de la diète. Ce choix contribua beaucoup à calmer les esprits et à faciliter les opérations d'une assemblée trop souvent tumultueuse. Les services que Rzewusky avait rendus dans cette occasion furent récompensés par le palatinat de Podolie, et, peu de temps après, il fut nommé maréchal du tribunal de Lublin. En 1739, les Tartares menaçaient de désoler la Pologne ; déjà leurs hordes avaient atteint les frontières ; mais Wenceslas acheta la retraite de l'ennemi par un sacrifice de six cent mille francs, pris sur sa fortune privée. Il apaisa ensuite l'agitation qui avait éclaté dans le district de Chelm et qui menaçait de produire une insurrection générale. Le roi Stanislas-Auguste récompensa ses services en le nommant second hetman ou général de la couronne (1752), puis vaïvode de Podolie et de Cracovie, et en lui donnant plusieurs starosties à gouverner. Wenceslas rétablit la discipline dans l'armée, améliora, par de sages règlements, le sort du soldat, et fit disparaître le vain luxe qu'étalaient les officiers.

(1) La tradition veut que cette famille illustre doive son nom à Rzew, dernier roi des Jedzwing, peuplade slave qui habitait la Polésie au 10e siècle. Quoi qu'il en soit, un Rzewuski était évêque de Plock au 12e siècle. Stanislas Rzewuski, en 1612, défendit le Kremlin de Moscou contre les Moscovites qui avaient chassé de cette ville les Polonais, et il fut réduit par famine à capituler. Michel-Florian Rzewuski, grand trésorier de la couronne, commandait l'aile droite de l'armée de Sobieski sous les murs de Vienne, et il eut le bonheur de sauver la vie de son roi en combattant auprès de lui. Il tailla en pièces les Tartares à Boristeczko et fut surnommé par ses compatriotes *Terror Tartarorum*. Son fils Stanislas-Matthieu, père de Wenceslas, dont il est question dans l'article ci-dessus, était grand connétable de Pologne. Il soutint le parti du roi Auguste contre Charles XII et défit devant Kalicz les Suédois qui combattaient sous les ordres du général Levenhaupt. La puissante famille de Rzewuski, alliée aux plus illustres familles de la Pologne, a joué un rôle important dans l'histoire de ce pays. Son chef a droit au titre de prince que Jean-Casimir lui avait octroyé en 1516, ses autres membres portent le titre de comte. P. L—y.

Sans cesse occupé des intérêts de son pays, il employait ses courts loisirs à l'étude des sciences : il cultivait la littérature et les arts et embellissait son château de Podhorcé, dans lequel il avait réuni des collections précieuses de livres et de tableaux. Il composa deux tragédies tirées de l'histoire de Pologne (*Wladislas* et *Zotkewischi*) et les fit représenter sous le nom d'un de ses fils, sur son théâtre particulier. Son titre de général de la couronne l'empêcha d'assister à la diète qui plaça Stanislas Poniatowski sur le trône de Pologne. Ce choix, dicté par la cour de Russie, ne pouvait plaire à Wenceslas, qui adhéra par écrit aux protestations de l'assemblée de Radom. Il se rendit à Varsovie (octobre 1767) pour délibérer avec ses amis sur les moyens de sauver la religion et la patrie. La présence des soldats russes ne put l'intimider, et, dès la première séance de la diète, il fit entendre une voix non moins éloquente que courageuse. « Il évoqua, « raconte Rulhière dans l'*Histoire de l'anarchie* « *de Pologne* (livre 8), les mânes des anciens Po« lonais qui d'âge en âge avaient, au prix de « leur sang, transmis à leur postérité une patrie « toujours libre. Il souhaita que Dieu pût les « ressusciter tout à coup au milieu de cette « assemblée, pour y voir la religion menacée, « les lois renversées, la liberté expirante : « O « honte! ô calamités! s'écriraient-ils, sont-ce là « ces deux nations réunies pour la défense de « leurs lois mutuelles? » Mais s'ils ne vivent « plus, leurs exemples vivent au milieu de nous, « leurs exemples nous parlent, comme ils le « feraient eux-mêmes. Ne nous exposons pas à « ce que l'univers entier nous désavoue pour les « enfants de ces hommes généreux et s'écrie en « nous voyant baisser la tête sous le joug : *Non,* « *ce ne sont plus des Polonais!* » Le plénipotentiaire russe Repnin, craignant l'influence de Wenceslas sur l'esprit des magnats, le fit arrêter, la nuit suivante, avec son troisième fils, le comte Séverin, Gaetan Soltik, évêque de Cracovie, et Zaluski, évêque de Kiovie, qui avaient protesté en faveur des anciennes lois de la Pologne. Les quatre prisonniers, dont le roi Stanislas avait approuvé, sinon demandé l'arrestation, eurent à subir de mauvais traitements et furent conduits sous escorte à Smolensk, d'où on les transféra à Kalouga. Pour charmer l'ennui de sa prison, Wenceslas mit en vers polonais les psaumes de David qui se rapportaient à la situation de son âme et traduisit les odes d'Horace. Après cinq ans d'une rigoureuse captivité, il obtint enfin la permission de revoir sa patrie, où il fut accueilli par des transports de joie. Malgré les instances du roi Stanislas pour le retenir à sa cour, il voulut habiter la petite terre de Siedliska, résolu d'y passer ses derniers jours dans la retraite la plus absolue. Le pape Clément XIV, pénétré d'estime pour ce grand cœur et ce beau caractère, lui adressa une lettre autographe en félicitation de son heureux retour. Wenceslas, nommé, peu de temps après, hetman ou grand général de la couronne, ne tarda pas à se démettre d'une charge qu'il jugeait au-dessus de ses forces. Elle fut conférée au fils qui l'avait suivi dans l'exil, et Wenceslas, à qui le roi venait de donner la terre de Kowel, fut obligé d'accepter la dignité de castellan de Cracovie, qui lui donnait le premier rang au sénat. Ni les témoignages d'affection qu'il recevait de son souverain, ni les instances de ses amis ne purent le déterminer à quitter le séjour de Siedliska. L'étude et la méditation y partageaient ses loisirs, que troublait seule la pensée de l'avenir de son pays. Sentant sa fin approcher, il s'y prépara par la prière et par les bonnes œuvres et mourut en héros chrétien, au mois de novembre 1779. Ses restes furent inhumés sans pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église des récollets, à Chelm. L'histoire confirme le bel éloge que Rulhière a fait de son caractère : « C'était un « homme droit, aimant bien sa patrie, attaché à « tous les usages de l'ancien gouvernement, « toujours ferme dans ses résolutions, mais sans « faste et sans éclat; ses vertus étaient sans « ostentation, sa modestie nuisait à sa gloire, et « ce fut après ses malheurs qu'en se rappelant « toute la suite de sa vie, ses concitoyens dirent « de lui que c'était l'homme le plus sage de la « république. » (*Histoire de l'anarchie de Pologne,* livre 8.) Rzewuski possédait des connaissances très-étendues dans la physique, la botanique et la médecine. Il cultivait avec un égal succès la littérature, la musique et l'architecture. C'est à lui qu'est dû le plan de l'église de Podhorcé, dont s'honorerait un architecte consommé. Il parlait avec la même facilité que sa langue maternelle le latin et la plupart des langues de l'Europe. Sa bibliothèque était une des plus riches qu'aucun particulier possédât en Pologne. Outre un assez grand nombre de pièces latines, des discours, des lettres, des dissertations sur le droit public de la Pologne, le *Liberum veto*, etc., on a de Wenceslas, en polonais : sept discours sur la religion, dans lesquels on trouve une éloquence nerveuse; un *Cours de rhétorique*; des *Tablettes chronologiques*, etc.; et en vers, une *Oraison funèbre du roi Auguste II* (Varsovie, 1733, in-fol.); un *Nouvel art poétique;* deux tragédies remarquables, *Zotkewischi* et *Wladislas à Varna* (la seconde surtout, dit un critique, laisse voir un beau talent); deux comédies, le *Fâcheux* et le *Capricieux;* les traductions des *Odes* d'Horace et des Psaumes, etc. Son *Oraison funèbre de Michel Wisniowiecki* et sa *Lettre à Clément XII* sont insérées dans la *Suada polona*, t. 2. On trouve une *Notice sur Rzewuski*, ornée de son portrait, dans la 7e livraison de la *Galerie universelle*, par le comte de la Platière. Sa Vie (Liége, 1782, in-12) fut écrite en français par le marquis Louis-Antoine Caraccioli, qui avait été

le précepteur de ses fils et qui resta l'ami de sa famille. — De son mariage avec la princesse Anne Lubomirska, il a eu trois fils et deux filles. Son fils aîné, Stanislas, grand étendard de Lithuanie, feld-maréchal au service de l'Autriche, épousa Catherine Radziwill, qui lui donna trois filles et deux fils. Le second fils de Wenceslas, nommé Joseph, savant passionné pour les livres rares et précieux, rassembla une des plus belles bibliothèques de son temps; le troisième, Séverin, dont l'article suit, a sa place marquée dans l'histoire à côté de son père. — Adam Rzewuski, fils aîné de Stanislas, se fit connaître comme orateur aux diètes de Varsovie et fut envoyé à l'âge de vingt-quatre ans, en qualité de ministre, à Copenhague. Après le partage de la Pologne, il refusa tous les emplois que Catherine II lui fit offrir et se retira dans ses terres avec sa nombreuse famille; il s'occupait de littérature, et il a publié quelques ouvrages. Ses trois fils, encore vivants, sont : Henri, un des écrivains les plus ingénieux et les plus populaires de la Pologne, poëte, romancier et critique; Adam, général, aide de camp de l'empereur de Russie, et Ernest, colonel en retraite. Deux de ses filles habitent la France : l'une a épousé Honoré de Balzac, une autre M. Jules Lacroix. W—s et P. L—x.

RZEWUSKI (Séverin), fils du précédent, naquit au château de Podhorcé en 1743. Il reçut une éducation à la fois brillante et solide. Après avoir suivi les cours de l'école des théatins, à Varsovie, il voyagea en Allemagne, en Italie, en France et en Hollande, avec son précepteur le marquis Louis-Antoine Caraccioli. De retour dans sa patrie, il fut nommé nonce par le suffrage de ses concitoyens, et bientôt après le roi de Pologne le créa général-major, en lui accordant la grand'croix de l'Aigle blanc. Ses convictions politiques le rangèrent parmi les défenseurs de l'ancienne constitution polonaise, que les princes Czartoryski cherchaient à modifier dans le sens de la monarchie héréditaire. Son opposition à ce parti, que soutenait ouvertement la Russie, se manifesta au sein de la diète confédérée de 1764. Il agissait de concert avec son père, alors second hetman de Pologne, Malachowski, maréchal de la diète précédente, le prince Charles Radziwill et les chefs les plus illustres de la noblesse. Cependant le parti contraire l'emporta, et Stanislas Poniatowski, neveu du prince Auguste Czartoryski, fut élu roi, avec l'appui de la Russie. Dès ce moment, Séverin Rzewuski et le parti conservateur ne cessèrent de lutter contre le nouveau roi et ses adhérents, dont les efforts tendaient à substituer le pouvoir royal héréditaire aux anciennes formes de la souveraineté nationale. La question religieuse vint aggraver la scission. La Russie exigeait l'égalité des droits politiques pour ses coreligionnaires et pour les protestants en Pologne. Le parti du roi secondait ces prétentions, auxquelles le sentiment du pays était tout à fait antipathique. Le débat fut porté devant la diète de 1767, où les deux partis se trouvèrent en présence. Dans une séance mémorable que l'évêque de Kiovie, Zaluski, avait ouverte en protestant au nom du pape contre les usurpations de la religion grecque, Séverin Rzewuski prit la parole et déplora les malheurs de sa patrie en disant qu'il était étonné que les pleurs et les gémissements du peuple ne parvinssent pas aux oreilles du roi; il exhorta les nonces à s'unir pour repousser l'oppression russe, et il déclara solennellement que, quant à lui, il était prêt à souffrir et la ruine et la captivité et la mort, plutôt que de se rendre coupable d'une lâcheté ou d'une trahison. Le lendemain, il fut enlevé, par ordre du général russe Repnine, avec son père et les évêques Soltyk et Zaluski. Le roi Stanislas n'avait pas été étranger à cette arrestation attentatoire au droit des gens. Le parti conservateur, se voyant privé de ses principaux chefs, forma, peu de temps après leur enlèvement, la confédération de Bar; mais cette confédération ne put résister longtemps à l'attaque simultanée des troupes russes et de l'armée du roi Stanislas. Quand elle eut été dispersée, Séverin Rzewuski et ses compagnons de captivité, qui étaient internés à Kalouga depuis près de cinq ans, furent mis en liberté et rentrèrent en Pologne : on les accueillit comme des victimes héroïques de leur patriotisme. L'auréole de popularité qui s'attachait au nom de Rzewuski força le roi Stanislas d'élever Séverin à la dignité de second hetman, et de lui donner en même temps le ministère de la guerre. Séverin Rzewuski n'en continua pas moins son opposition contre le parti monarchique, et il persista dans la ligne de conduite qu'il avait suivie en veillant à la conservation des lois fondamentales de la république polonaise. Il était plus que jamais résolu à soutenir la libre élection des rois par la noblesse, sous la garantie des hetmans ou chefs de l'aristocratie militaire. Mais les idées et les événements avaient marché. Tandis que Séverin et les autres hetmans, avec une partie des nobles, n'avaient en vue que le maintien de l'ancien état de choses, la réforme monarchique avait gagné du terrain, et de nombreux partisans de cette réforme se groupaient autour du trône. La grande diète de 1788 prépara le triomphe de la royauté héréditaire, qui s'établit sur les bases de la constitution du 3 mai 1791. Destitué de la dignité d'hetman, qui fut supprimée, et forcé de sortir du royaume pour éviter d'être arrêté comme rebelle, Séverin Rzewuski crut trouver du côté de la Russie un appui désintéressé pour défendre les vieilles lois de la Pologne. Catherine II, mécontente du roi Stanislas, qui non-seulement poursuivait ses projets d'alliance avec la France, mais encore refusait de s'associer à la guerre des Russes contre les Turcs, offrit des secours à la confédération de Targowiça, qui

s'était réunie, le 14 mai 1792, sous l'inspiration et la direction du grand hetman François Branicki, de son collègue le second hetman Séverin Rzewuski et de Félix Potocki. L'acte de confédération avait été signé par Antoine Czetwertynski, Georges Wielhorski, Zlotoricki, Adam Moszczenski, Zagorski, Jean Suchorzewski, Kobylanski, Jean Szwykowski, Benoît Hulewicz et Karwiski. Les confédérés avaient proclamé l'intégrité du sol national, et Séverin Rzewuski, en réclamant la coopération du gouvernement russe pour le maintien de la royauté élective, ne prévoyait pas que la Pologne eût à craindre un danger, qu'il essaya de conjurer trop tard. La Russie, qui avait pris sous sa sauvegarde les anciennes lois polonaises, lors de la diète de 1764, combattit et renversa la nouvelle constitution au nom de ces lois mêmes qu'elle disait avoir garanties. Catherine II n'avait pas songé d'abord à un nouveau partage de la Pologne, en laissant au malheureux Stanislas son vain titre de roi; mais dès que Séverin Rzewuski eut vu poindre chez les agents de la politique russe l'intention de ce partage, il fut le premier à protester hautement contre les desseins de Catherine. Les correspondances du comte Sievers, ambassadeur de Russie à cette époque, prouvent que Séverin ne cessa de s'opposer avec énergie à toute idée de démembrement ou de diminution du territoire national. Les confédérés de Targowiça s'empressèrent de signer une protestation solennelle, que Séverin leur conseilla d'adresser aux Polonais; mais l'ambassadeur russe les somma de se dissoudre et répondit à la protestation personnelle que Séverin avait publiée par la confiscation des terres de ce généreux patriote. « C'est en tremblant ma plume dans les larmes, disait Séverin « Rzewuski au commencement de cette pièce, « datée du 22 avril 1793, que je veux laisser un « souvenir des malheurs de ma patrie et du mien « propre. Ma protestation n'empêchera pas l'in- « fortune commune, mais je la dois à mes ser- « ments et à ma patrie : si je suis malheureux, « du moins je ne dois pas être coupable. » La carrière politique de Séverin était finie. Il s'exila volontairement pour ne pas être témoin de l'occupation de son pays par les Russes, et il se retira en Autriche. L'année suivante, quand la Pologne essaya de reconquérir son indépendance, un tribunal criminel fut institué, par Kosciusko, pour juger les nobles signataires de la confédération de Targowiça. On ne se souvint pas que Séverin Rzewuski, alors exilé et dépouillé de ses biens par les Russes, avait protesté en face de l'Europe contre le partage de la Pologne. Il fut condamné par contumace comme traître à la patrie! Séverin Rzewuski, justifié d'ailleurs par ses actes et par ses écrits, ne daigna pas demander compte de cette injustice à ses ennemis; il espérait en silence la résurrection de sa patrie et il attendait pour lui-même le jour de la réparation. Il s'abstint désormais de se mêler aux affaires publiques, mais il s'occupait dans ses loisirs à écrire quelques ouvrages politiques qui n'ont pas vu le jour, notamment un traité sur le droit electif de la noblesse polonaise. Il resta fixé à Vienne jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1811, pendant un voyage qu'il avait fait en Wolhynie. Il eut de sa femme Constance Lubomirska un fils, Wenceslas, qui suit, et deux filles, Isabelle, comtesse Waldsteen, et Marie, comtesse Potocka. P. L—x.

RZEWUSKI (Wenceslas), fils du précédent, né à Léopol en 1788. Il fut élevé à Vienne, où son père s'était retiré en 1793, et il s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales. Il avait pris du service dans l'armée autrichienne. Il se distingua dans plusieurs affaires sous les ordres de l'archiduc Charles, et particulièrement à la bataille d'Aspern, où il fut blessé. Lorsque les Polonais se prononcèrent pour la France et confièrent à l'empereur Napoléon le sort de leur nationalité, Rzewuski cessa de servir sous les drapeaux de l'Autriche. C'est en 1809 qu'il entreprit de publier à ses frais, avec le concours de l'illustre Joseph de Hammer et d'autres orientalistes allemands, un recueil périodique intitulé *Fundgruben des Orients* (Mines d'Orient exploitées par une société d'amateurs). Ce recueil estimé, qui forme six volumes in-folio, paraissait encore à Vienne en 1818. Wenceslas Rzewuski fit un voyage en Syrie, où il passa deux années entières parmi les tribus nomades, qui le nommaient l'émir. Il ramena en Europe de magnifiques chevaux arabes, dont une partie fut la souche du haras du roi de Wurtemberg. La notice qu'il écrivit sur cette race de chevaux (*voy.* la *Bibliothèque universelle* de Genève, 1819, t. 10, p. 172) est la meilleure qu'on possède à ce sujet. Son propre haras fit l'admiration de la Podolie jusqu'en 1831. A cette époque, il se joignit à l'insurrection polonaise avec un escadron de Cosaques, supérieurement montés, qu'il commandait au combat de Daczow. Il périt dans ce combat, ou du moins on ignore absolument ce qu'il est devenu depuis. Son nom, entouré de souvenirs qui tiennent de la légende, est consacré dans les chants populaires. Wenceslas a laissé un grand nombre de savants travaux inédits. Il était membre de plusieurs académies. Il a eu trois fils de son mariage avec sa cousine Rosalie Lubomirska : Stanislas, qui fut un des candidats au trône de Belgique en 1831; Léonce, encore vivant à Cracovie, et Vitald, tué au Caucase dans les rangs de l'armée russe. P. L—x.

S

SA ou SAA (Emmanuel), théologien portugais, né en 1530, à Villa de Condè, dans la province entre Douro et Minho, fit ses études à l'université de Coïmbre avec un tel succès que Klefeker l'a placé parmi les savants précoces (voy. *Bibl. erudit. præcoc.*, p. 326). A quinze ans, il embrassa la règle de St-Ignace, et, après avoir enseigné la philosophie à Coïmbre, il vint à Gandie, où le duc de Borgia avait fondé un collége, le premier qu'aient eu les jésuites (*voy.* St-François de Borgia). Appelé par ses supérieurs en Italie, Sa devint, en 1557, l'un des professeurs du collége Romain, et, pendant deux ans, il fit des leçons sur les prophéties d'Osée et sur la théologie de St-Thomas. L'excès du travail ayant affaibli sa santé, il se vit obligé de suspendre ses cours, et il employa le temps de sa convalescence à visiter les maisons que la société possédait en Toscane. A son retour à Rome, il prononça ses vœux solennels et fut chargé d'expliquer les saintes Ecritures. Il trouvait encore le loisir de prêcher fréquemment, et il obtint dans la carrière évangélique des succès dus moins aux moyens oratoires qu'à une profonde conviction. Le pape Pie V choisit le P. Sa pour travailler à l'édition de la Vulgate, dont le concile de Trente avait ordonné la révision; mais ses autres occupations le détournèrent de ce travail, qui ne fut achevé que sous le pontificat de Sixte V (*voy.* ce nom). Dans ses missions, il ne perdait pas de vue l'agrandissement de la société; elle lui dut l'établissement du séminaire de Milan et d'un grand nombre de maisons dans la haute Italie. Revenu à Rome, il y remplit divers emplois; mais, au bout de quelque temps, il se rendit à Lorette et ensuite à Gênes pour s'y occuper de la direction des âmes. Enfin, épuisé de fatigues, il se retira dans la maison professe d'Arone, au diocèse de Milan, où il mourut le 30 décembre 1596. On a de lui : 1° *Scholia in quatuor Evangelia*, Anvers, 1596, in-4°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. 2° *Notationes in totam sacram Scripturam*, ibid., 1598, in-4°; souvent réimprimé. Les notes du P. Sa sont courtes, mais claires et érudites. On y trouve cependant quelques erreurs, que les protestants ont relevées durement (voy. *Crenii animadvers. philologicæ*, t. 11, p. 84 et suiv.). 3° *Aphorismi confessariorum ex doctorum sententiis collecti*, Douai, 1627, in-24. Cette édition, citée par les PP. Alegambe et Southwell (*Bibl. soc. Jesu*), passe pour la plus correcte. Quoique l'auteur eût employé quarante années à former ce recueil de maximes, il en avait laissé passer un certain nombre qui ont été retranchées par le maître du sacré palais comme s'éloignant des opinions reçues par les théologiens. Le P. Sa est encore auteur d'une *Vie du P. Texeda*, capucin, confesseur de St-François de Borgia, général de la société. Elle est restée manuscrite. W—s.

SAA DE MIRANDA (François), l'un des poëtes portugais les plus distingués, naquit en 1495, à Coïmbre, d'une famille noble. Il professa le droit pendant quelques années; mais, devenu libre de suivre son goût pour les lettres, il renonça à sa chaire, visita l'Espagne et l'Italie et acquit une connaissance approfondie de la langue et de la poésie de ces deux pays. De retour à Lisbonne, il y fut accueilli par le roi Jean II, qui le retint à sa cour en lui donnant une place honorable et le créa chevalier de l'ordre du Christ. Miranda se vit bientôt l'objet de toutes les attentions; mais, d'un caractère mélancolique, rêveur et distrait, il ne pouvait se plaire au milieu des sociétés brillantes, et c'est dans son cabinet qu'il passait les moments les plus heureux. Il s'était rendu familiers les meilleurs auteurs grecs et latins : Horace et Théocrite étaient ses auteurs favoris, et il relisait fréquemment les poëtes qui se sont attachés à peindre les beautés de la nature. Au goût des lettres il joignait celui de la philosophie; il aimait les arts, surtout la musique, et excellait à jouer du violon. Une querelle, qu'il eut avec un grand seigneur, lui fournit un prétexte pour quitter la cour. Il se retira dans une belle campagne, à Tapada, dans la province entre Douro et Minho. Libre de tout soin, il put enfin s'y livrer entièrement à la culture des lettres. La mort de son fils chéri, tué dans une bataille, en Afrique, troubla le repos dont il jouissait et qu'il savait si bien apprécier. Au surplus, il fut heureux et mourut regretté, admiré de ses compatriotes, le 15 mars 1558. Les ouvrages de Saa de Miranda consistent dans des sonnets, des pastorales, des épîtres et des chansons. Le caractère distinctif de ses productions est une douce mélancolie, dont on trouve bien peu d'exemples dans les auteurs du midi de l'Europe. Tour à tour gracieux et naïf, il est original lors même qu'il imite, parce qu'il n'écrit jamais que d'après les inspirations de son cœur; mais il oublie trop que chaque genre a son style particulier et des règles qui lui sont propres. Dans ses pastorales, Miranda se rapproche, par le ton et par le rhythme, tantôt de la *canzone* italienne, tantôt de l'ode latine et même de

l'épopée. malgré ce défaut, l'on y trouve des tableaux pleins de grâce et de naturel et des descriptions ravissantes. Les églogues de Miranda sont écrites en castillan, excepté deux, qu'il a composées en portugais et qui sont, dit Sismondi, extrêmement obscures, par l'emploi des locutions populaires et par les allusions aux usages de la campagne. Il est le premier poëte portugais qui se soit exercé dans le genre de l'épître. Il ramène fréquemment dans les siennes la description des bois, des champs, et l'éloge de la vie pastorale; on y trouve aussi des morceaux pleins de philosophie et de raison. Enfin Saa de Miranda voulut donner à sa patrie un théâtre classique. Il a composé deux comédies imitées des anciens et dont la scène est en Italie : l'une est intitulée *les Etrangers*, l'autre, *Dos villalpandios*, à cause de deux soldats espagnols qu'il y introduit. Elles sont écrites en prose, et le dialogue ne manque pas de vivacité (*voy.* l'*Histoire de la littérature du Midi*, par Sismondi, t. 4, p. 292-304). Ces deux comédies ont été imprimées séparément en 1550 et en 1622, et avec les poésies de Miranda, Lisbonne, 1595. On cite trois autres éditions du recueil des poésies de Miranda, Lisbonne, 1614, 1677 et 1784, 2 vol. in-8°. Cette dernière est la plus complète, et elle renferme une vie de ce poëte, à l'égard duquel on peut consulter un mémoire d'Antonio das Nevas Pereira (dans le 8e volume des Mémoires de l'académie royale portugaise, 1793) et le tome 3 de l'*Histoire de la littérature espagnole*, par Ticknor. W—s.

SAA DE MENEZÈS (Francisco de), poëte, neveu du précédent, naquit à Porto. Après avoir vécu plusieurs années dans le monde, il embrassa, en 1642, la vie religieuse et mourut en 1664. Il s'est illustré par une épopée ayant pour titre *la Conquête de Malaca*, poëme qui, sous le rapport de la conception, est placé par quelques littérateurs immédiatement après celui de Camoëns. Ce fut une grande et noble pensée qui inspira ce poëme, car elle fut conçue à une époque où le Portugal, déchu de sa vieille gloire, languissait sous le joug de l'étranger. Lorsque la *Conquête de Malaca* parut, elle réveilla des souvenirs amers et ranima l'espoir d'un meilleur avenir. On devine que le héros de ce poëme doit être l'immortel vainqueur de Malaca, ce grand Alphonse Albuquerque, qui soumit tant de peuples dans l'Asie. Averti par la puissance d'une haute raison et d'un goût sûr, Menezès a emprunté son merveilleux à la religion chrétienne. Ce ne fut pas une médiocre hardiesse de sa part que de tenter une pareille innovation, quand la plupart des poëtes de sa nation ne savaient pas s'affranchir des fictions mythologiques. Il y a bien une teinte de ces fictions dans Menezès, mais elle est très-faible. Dans le sixième livre, il peint le maître des démons avec une énergie sauvage et terrible, qui ressemble assez à Milton. Sa description de l'enfer rappelle celle du Dante. Il y montre une foule d'hommes rejetés par le christianisme ou flétris par l'humanité; mais il s'est bien gardé d'y introduire, à l'exemple du poëte italien, des personnages modernes. Il a répandu dans son poëme un vif intérêt chevaleresque. Toutes les descriptions qu'il fait sont si fidèles et si exactes, qu'on croirait qu'il a visité les endroits dont il parle. C'est là sans doute un grand mérite. On doit convenir qu'en général il soutient bien l'intérêt, qu'il peint fidèlement le caractère national et que partout il fait preuve d'une imagination brillante. Il est fâcheux que son style présente des incorrections graves, qu'il interrompe souvent la marche de l'action principale par des épisodes qu'il n'achève point, et qu'il prodigue à l'excès les descriptions de batailles. Dans les notes qui accompagnent son ode onzième à la langue portugaise, Francisco Dias-Gomes (*voy.* ce nom), critique estimé chez ses compatriotes, place la *Conquête de Malaca* au-dessous de beaucoup d'autres épopées portugaises. Ce jugement est fondé quant au style, mais il ne l'est point sans doute quant à la conception. Voyez Ticknor, *History of spanish literature*. F—a.

SAAD-EDDYN MOHAMMED, ben Haçan, le plus célèbre et le plus élégant des historiens turcs, est plus connu sous le nom de Khodjah Efendy. Il avait été précepteur du sultan Mourad ou Amurat III, et fut depuis élevé à la dignité de moufty, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an de l'hégire 1008 (de J.-C. 1600). Il est auteur d'un ouvrage intitulé *Tadj-al Tawarikh* (*la Couronne des histoires*), qui comprend les règnes de tous les sultans jusqu'au douzième (Mourad III), par ordre duquel il le composa. Mais suivant l'usage des historiens orientaux, il y fit entrer plusieurs chroniques plus anciennes, telles que celle de Yahia, arrière-petit-fils d'Aschik-Pacha, celle de Schams-eddyn Ahmed ben Soléiman, ben Kemal-Pacha, le *Djihan nameh* de Neschri, le *Hescht Behischt* de Mewlana Edris, qu'il traduisit du persan, et peut-être le *Merat al-adouar u Merat al-akhbar* de Moslah eddyn Mohammed, qu'il traduisit aussi du persan. L'histoire de Saad-eddyn a été abrégée par Saadi-Efendy, de Larisse, qui vivait un siècle après, et que l'on a jusqu'ici confondu avec lui. C'est cet abrégé, et non point l'ouvrage du moufty Saad-eddyn, qui a servi au prince Démétrius Cantemir pour la composition de son *Histoire ottomane*. Sir W. Jones avait confondu ces deux historiens turcs. J. de Hammer, dans le n° 19 de l'*Asiatic journal*, les a distingués l'un de l'autre en relevant plusieurs erreurs de Cantemir. Mais ce savant orientaliste s'est trompé lui-même dans une note de sa dissertation, où il accuse d'ignorance Petit (il aurait dû dire Pétis) de la Croix, au sujet d'une histoire ottomane qu'il lui attribue. On peut voir (article Pétis) qu'aucun des trois orientalistes de ce nom (et

dont les deux derniers seulement ont pris celui de *la Croix*) n'a publié d'histoire de l'empire ottoman. Le troisième était mort depuis dix-sept ans, lorsqu'en 1768 parut l'*Abrégé chronologique de l'Histoire ottomane*, par un M. de la Croix, qui n'appartenait pas à la famille des Pétis et qui probablement n'était pas même orientaliste. S'il faut en croire l'auteur de cette dernière histoire (que M. de Hammer, nous ignorons pourquoi, regarde comme la meilleure qu'il y ait en France), celle de Saad eddyn a trouvé un autre abréviateur dans le mollah Ishak-Tcheleby ben Ibrahim al-Uscouby, dont l'ouvrage porte le titre d'*Ishak-Nameh*. On trouve sept exemplaires, plus ou moins complets, du livre du moufty Saad-eddyn, au dépôt des manuscrits de la bibliothèque de Paris (1). A—T.

SAAD IBN ABOU WAKKAS, capitaine arabe, l'un de ceux qui, par ses exploits, contribua le plus à la propagation de l'islamisme, était de la tribu de Koraïsch et naquit à la Mecque. Il fut un des premiers prosélytes de Mahomet, le reconnut pour prophète dès l'an 609 ou 610 après Jésus-Christ et le précéda à Médine l'an 622 (1er de l'hégire). L'année suivante, il fit partie de la première expédition que les musulmans entreprirent contre les Koraïschites, sous le commandement d'Obeidah, fils d'Alharet; et quoique les deux partis se fussent séparés sans combattre, Saad décocha une flèche qui perça un homme dans les rangs ennemis, et il fut ainsi le premier qui répandit du sang pour l'établissement de l'islamisme. L'an 15 de l'hégire (636 de J.-C.), le calife Omar lui donna le commandement d'une armée contre la Perse. Saad gagna la fameuse bataille de Kadesiah, près de l'Euphrate, dans laquelle Roustem, un des généraux du roi Iezdedjerd, fut tué (*voy.* ROUSTEM). Quelques mois après, il remporta une seconde victoire près de Bohair-Adjan. Alors il s'avança vers la rive occidentale du Tigre; et ayant vaincu les Persans dans une troisième bataille, à Djaloula, il s'empara, le deuxième mois de l'année suivante (637 de J.-C.), de Nahr-Schyr, ville importante située en face de Madaïn, dont elle était la clef et le boulevard. Les Arabes y firent un butin prodigieux; mais ne pouvant traverser le Tigre, ils furent obligés de s'arrêter vingt-huit mois à Nahr-Schyr. Comme ils y étaient fort incommodés par la poussière, la chaleur et les mouches, Omar ordonna à Saad de bâtir une ville sur un terrain moins aride, abondant en pâturages et plus à proximité de l'Arabie et de l'Euphrate. Telle fut l'origine de Koufha, qui, fondée l'an 17 (638), trois ans après Bassorah, ne fut d'abord qu'un camp retranché, habité seulement en temps de paix, et où l'on établit le bureau de recrutement et la caisse militaire. Enfin Saad, ayant traversé le Tigre, se rendit maître de Madaïn, alors capitale de la Perse, au milieu de l'an 18 (639). Ce fut alors que les Arabes se répandirent, sous le commandement de plusieurs généraux, dans les diverses provinces de cet empire, dont ils achevèrent en peu d'années la conquête (*voy.* IEZDEDJERD III). Saad, qui leur en avait ouvert la principale porte, ne commanda plus aucune armée. Il est probable que quelque blessure ou quelque infirmité le força de renoncer au métier des armes, car il ne fut point disgracié. L'an 24 (644), le calife Omar, avant de mourir, lui donna une grande preuve d'estime et de confiance, en le nommant un des six commissaires qu'il chargea de l'élection de son successeur, et parmi lesquels Othman fut choisi par ses cinq collègues (*voy.* OTHMAN IBN AFFAN). De ce moment on ne voit plus figurer Saad ibn Abou Wakkas. On sait seulement qu'il refusa de reconnaître Aly pour calife, après la mort d'Othman; qu'il se rangea du parti de Moawiah, son compétiteur, et qu'il mourut l'an 55 de l'hégire (675), dans un âge très-avancé, sous le règne de ce dernier prince (*voy.* ALY et MOAWIAH Ier). A—T.

SAADI, surnommé Moslih-eddin, célèbre poëte persan, naquit à Schiraz, et le nom de Saadi lui fut donné, dit-on, parce que son père était attaché au service de l'atabec Aboubecr Saad, fils de Zenghi, qui mourut en l'année 667 et qui appartient à la dynastie des Salgouriens. Cette dynastie régna cent vingt ans sur la province de Fars, dont Schiraz est la capitale, et n'en fut dépouillée que sous le règne du prince mogol Gazan-Khan. On assure que Saadi était âgé de 102 ans lorsqu'il mourut, en l'année 691 de l'hégire, ce qui porte sa naissance à l'an 589 (1194 de J.-C.). Il étudia d'abord à Bagdad, dans le collége fondé par Nizam-Almoulc; ensuite il embrassa la vie spirituelle, sous la conduite d'un célèbre sofi, Abd-Alkadir Ghilani, en compagnie duquel il fit le pèlerinage de la Mecque. On dit que, dans la suite, il réitéra quatorze fois cet acte de religion et qu'il le fit toujours à pied. L'auteur de l'*Histoire des poëtes persans* nous apprend que Saadi passa trente ans de sa vie à étudier, que trente autres années furent employées à des voyages, et qu'il passa encore trente années dans la retraite et les exercices de piété. Il était d'une humeur enjouée, et il lui échappait à tout propos des saillies très-spiri-

(1) L'histoire turque de Saad-eddyn a été traduite en italien par Vincent Brattuti, savant ragusain, interprète de langues orientales à la cour de Vienne, puis à celle de Madrid, où il mourut vers 1680. Cette version, dont la première partie fut publiée à Vienne, Riccio, 1646, et la deuxième à Madrid, Morras, 1652, est intitulée *Cronica dell' origine e progressi degli Ottomani, composta da Saidino Turco in lingua turca e tradotta in italiano*, in-4° (*voy.* Freytag, *Analecta*, p. 153, et Ienisch, *De fatis ling. or.*, p. 106). Kollar (*voy.* ce nom) avait traduit cette chronique en latin; cette version fut mise sous presse en 1756, avec le texte, mais l'entreprise fut arrêtée, on ne sait pourquoi, à la 77e feuille (Ienisch, *ibid.*, p. 142, 161). M. Grangeret de la Grange a donné, dans le *Journal asiatique*, l'*Histoire de la prise d'Abydos*, traduite de Saad-eddyn. Aug.-L. Schloezer, dans ses *Loisirs critico-historiques* (Gœttingue, 1797, in-8°, en allemand), donne de grands détails sur cette chronique écrite par Saad eddyn, jusqu'à l'an 1610, et continuée jusqu'à 1751 par cinq autres historiographes nommés à cet effet par les sultans (Meusel, *Biblioth. histor.*, t. 10, p. 2, 162). C. M. P.

tuelles. Saadi nous dit lui-même qu'il composa son *Gulistan*, le plus répandu de ses ouvrages, en l'année 656. Il voulut aussi s'acquitter du devoir, imposé aux musulmans, de combattre les infidèles, et il fit des campagnes dans l'Inde et dans l'Asie Mineure. Etant tombé, en Syrie, entre les mains des croisés, il fut employé à creuser des tranchées devant Tripoli. Un riche habitant d'Alep le racheta, moyennant dix pièces d'or, et lui donna sa fille en mariage; mais, s'il faut en croire Saadi, cette alliance lui donna quelquefois lieu de regretter sa captivité. Il y avait peu de contrées musulmanes qu'il n'eût visitées, et il dit lui-même, dans son *Bostan*, qu'il avait voyagé jusqu'aux contrées les plus éloignées et vécu avec toutes sortes de personnes. Sur la fin de sa carrière, il s'était bâti, près des murs de Schiraz, un ermitage où il vivait dans la contemplation de la Divinité. Il recevait les visites et les dons des personnages les plus distingués par leur rang, et, après avoir pris ce qui était nécessaire à sa subsistance, il abandonnait le reste aux pauvres. Le corps de Saadi repose dans le lieu même où il passa ses dernières années, et les voyageurs vont visiter son tombeau. A en juger par ses écrits, ce n'était point un de ces sofis hypocrites qui embrassent la vie spirituelle pour vivre dans la volupté et la fainéantise aux dépens de la crédulité des pieux musulmans; car il traite sans ménagement ceux qui déshonorent par une semblable conduite la profession religieuse. Sa morale est en général pure et ne peut être accusée ni de relâchement ni de rigorisme; il sait tenir le milieu entre le fatalisme qui réduit l'homme à l'état d'un être entièrement passif, et l'indépendance qui le livre tout à fait à lui-même et semble le soustraire au pouvoir de la Divinité. Tous les ouvrages de Saadi ne sont pas cependant exempts de reproches, et le recueil de ses œuvres contient quelques poésies dont rien ne saurait excuser l'obscénité. Le *Gulistan* même offre certains passages dont les idées comme les expressions font pour nous un contraste choquant avec la morale et la sagesse du reste de ce livre; mais ceci tient à la différence de mœurs et ne prouve rien contre la pureté des intentions de l'écrivain. Un caractère qui se fait remarquer dans les écrits de Saadi, surtout dans le *Gulistan*, c'est qu'il use de l'hyperbole, et en général du style figuré, avec bien plus de sobriété que la plupart des écrivains de l'Orient, et qu'il tombe rarement dans l'amphigouri et l'obscurité. Le recueil de ses œuvres est appelé par les Persans *la Salière des poëtes* et a été imprimé en 1791 à Calcultta, 2 vol. in-fol. Il se compose principalement de poésies et contient quelques ouvrages en prose ou en prose mêlée de vers. Parmi ces derniers, le *Gulistan* tient le premier rang, tant par son importance que par la réputation dont il jouit à juste titre. C'est un recueil de préceptes de morale et de politique, de règles de conduite et de savoir-vivre, de traits d'esprit et de sentences philosophiques ou épigrammatiques, presque toujours amenés par des anecdotes piquantes et racontées d'un style élégant et enchanteur, mais dont on ne peut se former qu'une idée très-imparfaite par les traductions. Il a été commenté en turc par plusieurs auteurs. Nous possédons des traductions du *Gulistan* en diverses langues de l'Europe, et le texte a été imprimé plusieurs fois, tant dans cette partie du monde qu'en Asie. La première édition a été donnée à Amsterdam par Gentius, avec une traduction latine et des notes, en 1651, in-fol. Le même Gentius a fait réimprimer la traduction et les notes à Amsterdam en 1655; du moins avons-nous lieu de le penser, l'épître dédicatoire et la préface étant de cette année. Mais alors il faut supposer qu'il y en a eu plusieurs éditions; car les exemplaires que nous avons vus portent la date de 1688 et le frontispice gravé celle de 1680. Cette petite édition est ornée de gravures (*voy.* GENTIUS). Avant Gentius, André du Ryer avait publié à Paris, en 1634, une traduction de ce livre sous le titre suivant : *Gulistan, ou l'Empire des roses, composé par Sadi*, etc.; mais quoique du Ryer n'en dise mot, ce n'est dans le fait qu'un extrait fort imparfait de l'ouvrage de Saadi, comme l'a observé avec raison Oléarius dans la préface de la deuxième édition de sa traduction allemande dont nous allons parler. Cette traduction incomplète de du Ryer a été mise en allemand par Jean-Frédéric Ochsenbach et publiée avec une préface de Schickhard. La traduction allemande d'Oléarius parut pour la première fois en 1654, et l'auteur en donna une seconde édition corrigée et plus complète en 1660, à Sleswig, avec figures. L'épître dédicatoire de la première édition, répétée dans la seconde, est de 1653. Dans la préface, Oléarius dit qu'il a traduit le *Gulistan* en allemand et non en latin pour plusieurs raisons, et l'une de ces raisons est qu'il savait que son ami Gentius en préparait une traduction latine; mais il ne dit point avoir vu cette traduction ni les notes de Gentius, et cependant il est très-vraisemblable qu'il a profité du travail de celui-ci, du moins pour la deuxième édition de la traduction allemande. Les fautes assez graves qu'on observe dans les mots et les textes arabes et persans qui se trouvent dans les notes d'Oléarius donnent lieu de penser qu'il n'avait pas une connaissance parfaite de la langue de l'original. Il avoue avoir eu souvent recours aux lumières d'un Persan converti au christianisme nommé *Hakwirdi*, qu'il avait logé chez lui cinq ans et qui était mort neuf ans avant la date de la deuxième édition. Il avait d'abord traduit le *Gulistan* en latin, avec l'assistance de *Hakwirdi*, et cette traduction avait été déposée dans la bibliothèque du duc de Holstein. Le *Gulistan* a été publié de nouveau à Calcutta en 1806,

in-4°, avec une traduction anglaise, par M. Francis Gladwin, et cette édition a été réimprimée à Londres en 1808 et 1809, 2 vol. in-8°, dont l'un contient le texte et l'autre la traduction. Il est fâcheux que, dans cette édition, le texte soit rempli de fautes et imprimé avec un caractère extrêmement défectueux. A peine l'édition de Calcutta, de 1806, avait-elle paru que le texte du *Gulistan* fut encore publié en 1807, in-4°, dans la même ville, avec une traduction anglaise, par M. James Dumoulin. Le texte est imprimé en caractère *taalik* ou plutôt *nestaalik*, agréable à l'œil; le traducteur observe qu'il ne répond pas de l'exactitude de la traduction à l'égard des passages arabes qui se rencontrent dans l'original, ayant dû, faute de connaître lui-même la langue arabe, s'en rapporter à l'explication que lui en ont donnée des *monchis* ou des docteurs indigènes. Il a paru depuis à Tauris ou Tébriz une édition du texte du *Gulistan* sans date; c'est, à ce que nous croyons, le premier fruit de la typographie persane. Une traduction du *Gulistan* en langue hindoustani, dont l'auteur est Mir Schir Ali Afsous, a été imprimée à Calcutta en 1802, 2 vol. in-8°, sous la direction de M. Gilchrist. Nous croyons inutile de parler ici des autres traductions. — Le *Bostan* a été composé par Saadi en 655 et par conséquent un an avant le *Gulistan;* c'est un ouvrage en vers, divisé en dix livres, et dont l'objet et le plan diffèrent peu de ceux du *Gulistan*, mais qui porte davantage l'empreinte des idées religieuses et mystiques de l'auteur. Le style de Saadi me paraît moins attachant dans le *Bostan* que dans le *Gulistan;* peut-être cela tient-il à l'uniformité de la versification du *Bostan*, tandis que dans le *Gulistan* la prose est mêlée de vers de toute sorte de mesures, ce qui jette dans l'ouvrage une agréable variété. Le texte du *Bostan* n'a jamais été imprimé en entier; il s'en trouve de nombreux fragments dans le troisième volume du recueil intitulé *Selections for the use of the students of the persian class*, publié à Calcutta par M. Lumsdem. Ce volume, qui se compose de morceaux extraits du *Gulistan* et du *Bostan*, a paru en 1809. Il en a été donné aussi divers passages en persan et en français dans les notes jointes à la traduction française du *Pend-namèh*, ou livre des conseils de Férid-eddin Attar, par de Sacy, Paris, 1819, in-8°. Le *Bostan* entier a été traduit en hollandais et du hollandais en allemand, et cette traduction allemande a été publiée à Hambourg en 1696, in-fol., à la suite de la quatrième édition des voyages d'Oléarius, que l'on dit auteur de cette traduction; elle n'est pas toujours conforme à l'original. Un troisième ouvrage de Saadi intitulé *Pend-namèh*, composé, à ce qu'il paraît, à l'imitation du *Pend-namèh* de Férid-eddin Attar, a été donné avec une traduction anglaise à Calcutta, en 1788, in-8°, et a reparu dans l'ouvrage de M. Francis Gladwin intitulé *The persian moonshi*, ouvrage dont il y a deux éditions, la première de Calcutta, la seconde de Londres, en 1801, in-4°. Il est nécessaire d'observer que le *Pend-namèh* ne se trouve pas toujours dans le recueil des œuvres de Saadi. De Hammer, qui, dans son grand ouvrage intitulé *Geschichte der schœnen Redekunste Persiens*, a traduit des morceaux choisis des divers ouvrages ou recueils particuliers dont se forme la collection des œuvres de Saadi, n'a pas dit un mot du *Pend-namèh;* cependant ce petit poëme moral fait partie de l'édition de Calcutta. Chardin a donné dans ses voyages la traduction d'un autre ouvrage de Saadi écrit en prose et intitulé *Conseils au roi*. On peut voir ce qu'en dit Langlès dans son édition des voyages de Chardin, Paris, 1811, t. 5, p. 57. Le même savant éditeur de Chardin a donné aussi une notice historique sur Saadi et sur ses œuvres dans le *Magasin encyclopédique*, 2e année (1796), t. 2, p. 473; mais il n'a pas toujours bien entendu l'auteur persan duquel il a emprunté quelques traits de la vie de Saadi (1). S. DE S—Y.

SAADIAS-GAON BEN JOSEPH, fameux rabbin, naquit en 892, dans le Faïoum, en Egypte. Le nom de Gaon était un titre d'honneur affecté dans ce temps-là aux chefs des académies, et qui s'éteignit à la fin du 11e siècle, avec l'académie de Babylone. Cependant ce titre est accordé à Saadias, par Aben-Ezra et d'autres savants, d'une manière toute particulière et à cause de son rare mérite. Il eut pour maîtres les hommes les plus célèbres; parmi eux, on distingue un Caraïte, nommé Salomon Ben Jerucham, dont il reçut des leçons littéraires, sans en adopter les opinions religieuses. En 927, sa réputation de savoir et de bonne conduite était si bien établie et si étendue que David Ben Zaccaï, nassi ou chef de la synagogue, jeta les yeux sur lui et l'appela d'Egypte pour le mettre à la tête de l'académie de Sora (près de Babylone), quand il voulut lui rendre son antique splendeur qu'elle avait perdue en traversant les siècles. Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'il s'éleva une vive dispute entre David et Saadias. Celui-ci, menacé de la mort, prit la fuite et se cacha pendant sept ans. C'est dans son asile et durant cet intervalle qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Il ne sortit de sa retraite que pour se réconcilier avec le chef de la synagogue; et il mourut bientôt

(1) Une édition persane du *Gulistan*, dite autographique, a été publiée à Paris par M. Semelet, in-4°, 1828 et 1834. On peut aussi signaler le travail d'un orientaliste anglais, M. Eastwick, Erfurt, 1849, in-8°; la traduction n'est guère qu'une élégante paraphrase; l'exécution typographique est très-belle. Une traduction française a été publiée par M. Defremery (Paris, 1858, in-12); les notes sont succinctes et intéressantes. L'ancienne traduction de Gaudin a été reproduite dans les *Mille et un jours*, édition de M. Loiseleur Deslongchamps, p. 648-621. Il a été exécuté dans l'Inde et en Perse plusieurs éditions du *Bostan*, très-peu connues en Europe. M. Graff a fait paraître à Vienne, en 1858, le texte persan avec un commentaire en persan, qu'il a composé, c'est là un tour de force dont il y a peu d'exemples. Cet orientaliste ne paraît pas avoir eu connaissance d'un commentaire lithographié à Cawnpore, en 1852, et préférable à celui de l'édition lithographiée à Calcutta en 1828. B—N—T.

après, à l'âge de 50 ans. On n'est pas d'accord sur l'époque de cet événement. Les uns disent que Saadias mourut en 941, et c'est l'opinion la plus probable; les autres renvoient sa mort à 942 : la presque totalité des écrivains juifs a adopté ce sentiment. Si l'on en croit Rabbi Pétachias, le corps de Saadias fut enterré sur le mont Sinaï, avec celui de Haï-Gaon. Nous avons de ce docte rabbin : 1° une *Traduction en langue arabe des livres de l'Ancien Testament* (1). Le Pentateuque, imprimé d'abord à Constantinople, en 1546, a été inséré dans les Polyglottes de Paris et de Londres, mais avec quelques intercalations dans cette dernière. Les prophéties d'Isaïe ont été publiées par le professeur Paulus; d'après les manuscrits de la bibliothèque Bodléienne et de Pococke, avec des préfaces et des notes, Iéna, 1790-1791, 2 vol. in-8°. Quelques philologues, entre autres Paulus, Pococke et Schnurrer, ont cru avoir découvert différents livres de l'Ancien Testament traduits par Saadias, comme les Psaumes, les petits Prophètes et Job; mais il est à craindre qu'ils n'aient attribué à ce rabbin l'ouvrage de quelque autre traducteur de sa nation. 2° *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, en hébreu, Constantinople, avec deux autres commentaires sans date, Prague, 1609, in-4°; 3° *Commentaire sur Daniel*, en hébreu, dans les Bibles rabbiniques de Venise, de Bâle et d'Amsterdam. Ce n'étaient pas les seuls ouvrages de ce genre qui fussent sortis de la plume de Saadias; Petachias, dans son *Itinéraire*, assure que ce rabbin avait commenté toute la Bible, et que ses commentaires étaient très-estimés dans tout l'Orient. 4° *Sepher Emunoth* (Livre des articles de foi), composé en arabe vers 933, traduit en hébreu par Juda Ben Saül aben Tibbon, en 1186, et imprimé à Constantinople en 1562, et à Amsterdam en 1628, in-8°. Gagnier en avait préparé une traduction latine, qu'il se proposait de publier avec le texte arabe et l'hébreu; mais il n'en a donné qu'un spécimen, en 1717. Cet ouvrage, un des plus violents qui aient été écrits contre la religion chrétienne, se divise en dix traités; le huitième a été publié séparément, sous le titre de *Sepher appedud veappurkan* (livre de la rédemption et de la délivrance), Mantoue, 1556; Amsterdam, 1658, in-8°; Prague, sans date. Il en existe une version allemande, Dantzig, 1676 et 1681, in-8°. La même année, il en parut une réfutation également en allemand, composée par l'éditeur. Rabbi Berachia Ben Nitronai a fait un abrégé très-exact du *Sepher Emunoth;* il est encore inédit. L'abbé de Rossi parle longuement de Saadias-Gaon et de son livre (*Bibl. judaïc. antichrist.*, p. 98; *Mss. cod. hebr.*, n^os^ 83, 417 *et* 1283; *Dizionario storico*, t. 2). 5° *Quæsita ac responsa de resurrectione mortuorum*. Ce livre a beaucoup de rapport avec le septième traité du *Sepher Emunoth*, qui porte à peu près le même titre; il a été imprimé à la suite du *Medras*, ch. 1, *Samuel*, Constantinople, 1517. 6° *Sepher Jetzira* (le Livre de la création). C'est un commentaire en langue arabe, traduit depuis en hébreu et imprimé avec l'original, Mantoue, 1592, in-4°. 7° *Meditationes contra Caraïtas*. Quoique Saïdas eût été l'élève d'un Caraïte, il ne laissa pas de défendre les traditions rabbiniques et d'attaquer leurs ennemis. Son maître, Salomon Ben Jerucham, écrivit contre lui une lettre très-vive; et Joseph le Sage, son *Sepher Hammaor*. (Voy. *Notit. Karæorum*, p. 115, 128, 131.) 8° *Sepher Goraloth* (Livre des sorts), Amsterdam, 1701; Giessen, 1714, in-8°. Wolf semble douter que cet ouvrage soit de Saadias-Gaon. 9° *Odioth* (Lettres), poëme dans lequel l'auteur exprime combien de fois chaque lettre de l'alphabet hébraïque se trouve dans les livres de l'Ancien Testament. Elias Levita l'a publié à la suite de son *Masoreth Hammasoreth*. Saadias-Gaon a composé des prières, des hymnes, etc., dans les *Machazorim* (Livres de prières) des juifs, et d'autres livres de peu d'intérêt. L—D—E.

(1) Cette version, quoique faite sur l'hébreu, est peu estimée. L'interprète s'éloigne souvent sans raison de son original. Il ne s'est appliqué ni à éclaircir ce qui était obscur, ni à corriger ce qui était vicieux; et il paraît n'avoir connu aucune règle de critique. T—D.

SAARAVIUS (AL). *Voyez* ALBUCASIS.

SAARSFIELD, général espagnol, né vers 1780, descendait du célèbre comte de Lucan, qui, par dévouement pour Jacques II, avait émigré avec ce prince après la bataille de Limmerick, sacrifiant une fortune considérable. Destiné dès l'enfance à la carrière militaire, le jeune Saarsfield fit ses premières armes dans les guerres de l'indépendance, contre Bonaparte, et fut dès lors remarqué du duc de Wellington. Devenu général, il fut aussi distingué par le roi Ferdinand VII, revenu dans ses Etats, qui le nomma, en 1827 et 1832, commandant de l'armée d'observation sur les frontières de Portugal. A la mort de ce prince, Saarsfield se trouvait à la tête de cette armée; et l'on pense qu'il se serait déclaré pour don Carlos, s'il eût reçu les dépêches que ce monarque exilé lui écrivit de Portugal; mais le courrier qui en était porteur n'ayant pas rempli sa mission, Saarsfield pensa que don Carlos, ainsi qu'on cherchait alors à le répandre, avait renoncé à ses droits; et il se rangea sous les drapeaux de la reine. Chargé ensuite par le nouveau gouvernement de comprimer une insurrection qui venait d'éclater à Bilbao et à Vittoria, il réussit dans cette double expédition; et cependant, par suite d'une intrigue de cour, il fut presque immédiatement éloigné du commandement. Outré d'une disgrâce si peu méritée, il se retira à Pampelune, où il fut assassiné en 1837, dans une de ces insurrections militaires si communes en Espagne. Du reste, on n'a jamais connu les auteurs de ce crime, et le meurtre de l'un des plus braves de l'armée est resté impuni. M—D j.

SAAS (Jean), savant bibliographe, né le 4 février 1703 à St-Pierre de Franqueville, fit ses études au collége de Rouen, où il se distingua par son talent pour la poésie latine. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint l'un des secrétaires de l'archevêché de Rouen et profita des loisirs que lui laissait ce modeste emploi pour se familiariser avec la lecture des chartes et étudier à fond l'histoire de la Normandie. Pourvu de la cure de St-Jacques sur Dernetal, il résigna bientôt ce bénéfice et accepta la place de bibliothécaire du chapitre métropolitain, ce qui devait lui faciliter les moyens de se livrer à son goût pour les recherches historiques et littéraires. Dans le procès qu'eut à soutenir le chapitre contre les bénédictins de l'abbaye de St-Ouen, l'abbé Saas montra beaucoup de zèle pour le maintien des priviléges de son église, et il en fut récompensé par un canonicat, en 1751. Il s'était fait connaître depuis longtemps d'une manière avantageuse comme bibliographe. La lecture assidue des dictionnaires historiques lui prouva que ceux qu'on estimait le plus n'étaient pas exempts d'erreurs, et il s'empressait de signaler, dans de petits écrits pleins d'une érudition curieuse, celles qu'il avait remarquées. Il allait mettre sous presse un volume de notes, formant un utile supplément à la dernière édition du *Dictionnaire* de Moréri (*voy.* ce nom), quand l'affaiblissement subit de ses forces l'obligea de renoncer à toute espèce de travail. Après avoir langui quelques années, il mourut subitement, le 20 avril 1774. L'abbé Saas était membre de l'académie de Rouen depuis son origine, et il en avait partagé les travaux avec zèle; mais on ignore le sort des mémoires qu'il avait communiqués à cette compagnie (1). Haillet de Couronne y lut son *Eloge*, dont on trouve l'extrait dans le Recueil de l'académie, par M. Gosseaume, t. 4, p. 286. Un autre éloge de l'abbé Saas, par Cotton Deshoussayes, a été imprimé, Paris, Berton, 1776, in-8° de 35 pages. On doit à l'abbé Saas une édition des *Fables choisies* de la Fontaine, traduites en vers latins (par les PP. Vinot et Tissard), Anvers (Rouen), 1738, in-12 de 288 pages. Ce volume contient diverses pièces, telles que le *Combat des rats et des grenouilles*, par Calenzio (*voy.* ce nom); la *Solitude*, par St-Amant; l'*Horloge de sable*, par Gilles de Caux, avec des traductions latines (*voy.* Caux et St-Amant). Il a aussi publié une édition du *Nouveau Dictionnaire historique portatif*, corrigée et augmentée de plusieurs articles, Avignon (Rouen), 1769, 4 vol. in-8°. Parmi les autres opuscules que l'on connaît de l'abbé Saas, nous citerons : 1° *Nouveau pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen*, ibid., 1738, in-4°; 2° *Lettres à l'auteur du Supplément au Dictionnaire de Moréri* (l'abbé Goujet), (1742), in-12 de 117 pages. Goujet avoua franchement ses erreurs, et loin de se fâcher contre son critique, il en devint l'ami, malgré leur différence d'opinion, car Saas était tout dévoué aux jésuites. 3° *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen*, ibid., 1746, in-12 de XXIII, 116 pages. La préface contient l'histoire de cette bibliothèque dispersée pendant les guerres et renouvelée, en 1636, par le chanoine Acarie, dont l'exemple fut suivi par plusieurs de ses confrères. Dom Tassin critiqua vivement l'opuscule de l'abbé Saas, qui lui répondit par un pamphlet intitulé *Réfutation de l'écrit du P. Tassin*, etc., 1747, in-12 de 49 pages. 4° *Lettre sur le troisième volume du Dictionnaire de Chaufepié*, dans les *Mémoires* de Trévoux, 1754, p. 2918-2940; 5° *Elogia in obitum D. de Fontenelle, lecta*, etc., Rouen, 1757, in-8°; ce sont des élégies; 6° *Lettres d'un professeur de Douai à un professeur de Louvain sur le Dictionnaire historique portatif de l'abbé Ladvocat et sur l'Encyclopédie*, Douai (Rouen), 1762, in-8° de 119 pages; rare et curieux (1). Il y relève aussi plusieurs fautes du Moréri de 1759 (2). 7° *Lettres* (au nombre de sept) *sur l'Encyclopédie pour servir de supplément aux sept volumes de ce dictionnaire*, Amsterdam (Rouen), 1764, in-8°; il n'y relève que les erreurs de géographie, d'histoire et de chronologie. 8° *Lettre* à l'abbé Goujet, *contenant de nouvelles remarques sur Isotta*, femme savante d'Italie (*voy.* Nogarola), dans le tome 5 des *Mémoires* d'Artigny. On croit que l'abbé Saas a eu part aux *deux lettres* de (Pierre-Nicolas) Midy, de l'académie de Rouen, *à Panckoucke*, imprimeur du *Grand Vocabulaire français*, Amsterdam (Rouen), 1767, in-8°. Saas fit réimprimer l'*Hippolytus redivivus;* il fournit des notes à Fontette pour la *Bibliothèque historique de la France;* on lui doit en grande partie le projet des *Affiches et annonces de la haute et basse Normandie*, où il inséra plusieurs articles. Parmi ses ouvrages inédits, on peut regretter une *Chronologie en vers latins hexamètres*, ouvrage de sa jeunesse, mais que le P. Tournemine met-

(1) On trouve la liste de ces divers morceaux, au nombre de seize, dans l'*Eloge* de Saas, par Cotton, p. 22. Le premier est une *Lettre sur les poëtes de Normandie*, lue le 21 décembre 1746, et insérée par Goujet dans sa *Bibliothèque française*, t. 6.

(1) Saas, qui donna depuis (sous la rubrique d'Avignon) l'édition de 1769 du *Dictionnaire historique* (de D. Chaudon), avait peut-être eu quelque part au *Dictionnaire anonyme*, en 6 volumes in-8°, dont Ladvocat fit une critique divisée en *Fautes de géographie*, *Fautes et bevues de toute espèce*, *Fautes de dates et de chronologie*. Le chanoine de Rouen emploie la même forme, avec un plus grand nombre de divisions, pour critiquer le *Dictionnaire historique* de Ladvocat, édition de 1760; et ce dernier à son tour, dans une lettre de Mercier-St-Léger, qui ne fut publiée qu'en février 1766, critiqua les premiers volumes du *Nouveau Dictionnaire historique*, auquel il supposait que Saas n'était pas étranger, et dont il avait lu les deux premiers volumes avant sa mort: ces deux volumes, publiés à Avignon sous la rubrique d'Amsterdam, ayant été imprimés dès 1765, bien qu'ils n'aient paru qu'en 1766, la lettre de Ladvocat (sous le pseudonyme de Font-de-Ri) est datée de Cavaillon, 10 décembre 1765, c'est-à-dire dix-neuf jours avant sa mort (*voy.* Ladvocat).

(2) Saas avait commencé, sous le nom d'*Anti-Moréri*, un travail bien plus considérable. Le manuscrit, formant 626 pages in-fol., ne s'étendait que sur les cinq premières lettres de l'alphabet, principalement sur l'A. Il passa entre les mains de Drouet, qui se proposait d'en faire usage pour un supplément (*Eloge de Saas*, par Cotton, p. 30).

tait beaucoup au-dessus du travail du P. Labbe sur le même sujet. W—s.

SAAVEDRA (ALVARE DE), voyageur espagnol, parent et ami de Fernand Cortez, gouverneur du Mexique, fut envoyé par lui, le 30 octobre 1526, de Socanuse, port de cette province, pour aller chercher de nouvelles terres dans la mer du Sud. On prétend qu'il découvrit non-seulement des îles inconnues, mais une terre australe, que l'on conjecture être la Nouvelle-Guinée, ou du moins la côte de la Nouvelle-Galles, mais dont il n'a point donné la position juste. Arrivé aux Moluques, il essaya de revenir au Mexique, mais ce fut inutilement ; les vents contraires reportèrent son bâtiment aux lieux qu'il venait de quitter, et il mourut en essayant de nouveau de faire cette route. M—LE.

SAAVEDRA-FAXARDO (DIEGO DE), dont ses compatriotes ont exagéré le mérite en le surnommant le Tacite espagnol, naquit, en 1584, dans Algezarès, bourg du royaume de Murcie, d'une famille d'ancienne noblesse. Après avoir étudié à l'université de Salamanque, il suivit à Naples, puis à Rome, en qualité de secrétaire de chiffres, le cardinal Gaspard Borgia, nommé vice-roi de Naples, puis il succéda à ce prélat dans la place d'ambassadeur d'Espagne près du saint-siége. Les talents et l'habileté que Saavedra déploya dans les différentes négociations dont il fut chargé lui méritèrent la faveur de son souverain, et, pendant trente-quatre ans, il fut continuellement employé, tant en Italie qu'en Suisse et en Allemagne, aux affaires les plus importantes. Il trouvait cependant le loisir de cultiver la littérature espagnole, et le recueil de maximes politiques qu'il publia obtint une vogue prodigieuse. Le comte Saavedra, décoré du collier de St-Jacques et nommé membre du conseil des Indes, fut député, avec Antoine Brun, au congrès de Munster. Extrêmement prévenu, dit Bougeant (*Histoire du traité de Westphalie*, t. 2, p. 17, édition in-4°), en faveur de sa nation et de son prince, il mit dans sa manière de négocier beaucoup de hauteur et de fierté. Il avait d'ailleurs de l'adresse et savait dissimuler ; mais il paraît qu'il ne fut envoyé à Munster que pour y attendre l'arrivée de Brun, ministre bien plus habile et plus expérimenté (*voy.* BRUN). Il revint, en 1646, à Madrid, où il obtint une place au conseil et à la chambre des Indes ; mais il se retira peu de temps après dans le couvent des augustins et y mourut le 24 août 1648. Saavedra devina le génie de la langue espagnole, qu'il a perfectionnée et enrichie, et ses compatriotes le regardent encore aujourd'hui comme un de leurs meilleurs écrivains en prose. On a de lui : 1° *Idea de un principe politico christiano*, Munster, 1640, in-4°, fig. ; c'est la première édition et la seule recherchée, parce que les suivantes ont été mutilées. L'ouvrage a été traduit en latin par l'auteur ; en italien, par le docteur Paris Cerchiari, Venise, 1648, in-4° ; et en français par Jean Rou, Paris, 1668, 2 vol. in-12. Ce recueil de maximes politiques qui fit la réputation de Saavedra n'est plus guère consulté hors de l'Espagne. Chacun des cent chapitres qui le composent est précédé d'un emblème dont le discours contient l'explication. Réal a jugé sévèrement cet ouvrage (*Science du gouvernement*, t. 8, p. 434). Sempère y Guarinos en donne plusieurs extraits dans sa *Biblioteca española económico-politica* (Madrid, 1814, in-8°), t. 3, p. 70-109. 2° *Corona gotica, castillana, y austriaca politicamente illustrada*, Munster, 1646, in-4° de 514 pages, chiffr. ; ouvrage écrit sans critique et peu estimé actuellement, même en Espagne. La fin prématurée de l'auteur priva le public de la suite de cette histoire, qui se termine en 716, à la mort de don Rodrigue. Elle a été continuée depuis par Nuñez de Castro, mais avec moins de succès. 3° *Juizia de artes y sienzias*, etc., c'est-à-dire *Jugement sur les arts et sur les sciences*, Madrid, 1655. Cet ouvrage, réimprimé sous le titre de *Republica litteraria*, Alcalà, 1670, porte dans les premières éditions le nom de don Cl. Ant. de Cabrera ; mais Pineda (connu par un dictionnaire espagnol et anglais) le fit réimprimer, en 1744, in-8°, avec une préface dans laquelle il démontre que le véritable auteur ne peut être que Saavedra. La belle réimpression de 1788 est précédée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur. Ce livre est une critique ingénieuse des ridicules des gens de lettres. Il en existe une traduction française, 1770, in-12, qu'on attribue à François Grasset, libraire de Lausanne. Les *Œuvres* de Saavedra ont été recueillies, Anvers, 1677-1678, 4 parties en 1 volume in-fol., 1708 et 1739, 3 vol. in-fol., fig. ; Madrid, 1789-1790, 11 vol. in-8°. Ces éditions contiennent la continuation de la *Corona gotica*, etc., par de Castro, jusqu'en 1379, à la mort de Henri II. Le savant Gregorio Mayans (*voy.* ce nom) a publié une ingénieuse critique de notre auteur sous ce titre : *Oratio en alabanza de las eloquentissimas obras de don Diego Saavedra*, Valence, 1725, in-4° (1). W—s.

SAAVEDRA (don FRANCISCO DE), de la même famille que le précédent, homme d'État espagnol. Nommé ministre des finances en 1798, dans le moment où ce malheureux pays, opprimé par la France, gémissait encore sous le joug honteux de Godoy, prince de la Paix, il eut avec ce personnage de vives altercations et parvint un instant à le renverser ; mais le favori ne tarda pas à recouvrer son crédit, et Saavedra, peu soutenu par le roi et combattu en outre par le ministre de la république française, Truguet, ne

(1) Les *Obras* de Saavedra font partie de la *Biblioteca española*, publiée à Madrid par l'éditeur Ribadeneira. Observons que le judicieux historien de la littérature espagnole, Ticknor, signale l'*Idea de un principe* comme un recueil pédantesque de lieux communs, énoncés en style emphatique, mêlés de beaucoup d'historiettes peu authentiques ; une érudition étendue, mais dénuée de goût et de critique, s'y étale avec ampleur.

tarda pas à succomber. Atteint d'une violente maladie, on crut d'abord qu'il était empoisonné, et il mourut en effet peu de temps après. — Don *Miguel* DE SAAVEDRA, de la même famille, était, en 1808, à l'époque de l'invasion des Français dans la Péninsule, capitaine général du royaume de Valence. Ayant voulu s'opposer, dans le premier moment, au soulèvement qui éclata dans toutes les parties de l'Espagne aussitôt après le massacre du 2 mai à Madrid, il fut obligé de s'éloigner et se réfugia à Requena, où les insurgés se portèrent en foule, se saisirent de sa personne, le ramenèrent à Valence et l'égorgèrent près de l'hôtel du comte de Carbellon, en qui ils paraissaient avoir plus de confiance, et qui cependant fit de vains efforts pour le sauver. Z.

SAAVEDRA. *Voyez* CERVANTES.

SABADINO DEGLI ARIENTI (JEAN), conteur italien, naquit à Bologne, avant le milieu du 15e siècle (1). Ami et secrétaire d'André Bentivoglio, il le suivit, en 1475, aux bains de la *Porretta* (dans le Bolognèse), où, pour le désennuyer, il écrivit soixante et onze nouvelles, appelées *Porretane*, du nom de l'endroit dans lequel il les avait composées. Il se proposa pour modèle le Boccace, dont il est loin d'imiter la correction et qu'il a surpassé en licence. Ce recueil parut pour la première fois sous le titre de *Settanta novelle dette le Porretane, con moralissimi documenti*, Bologne, 1483, in-fol., très-rare; réimprimé à Venise et à Vérone. Ces différentes éditions contiennent moins de nouvelles que le titre n'en annonce. Le comte Borromeo (*Notizie di novellieri italiani*) n'en a vu que soixante et une dans l'édition de Vérone, 1540; nous en avons compté une de plus dans celle de 1531, imprimée par Sessa, à Venise. Peut-être ne furent-elles pas toutes achevées; peut-être aussi Sabadino supprima-t-il les plus obscènes (2). Dans la bibliothèque de Modène, on conserve un ouvrage inédit du même auteur, intitulé *Trattato di consolazione, ad Egano Lambertini, lontan dalla patria*. Tiraboschi en signale un autre dont le manuscrit appartenait au couvent des carmes à Parme et qui a pour titre : *Opera nominata Ginevra, delle chiare donne, a l'illustre Madonna Ginevra Sforza de' Bentivogli*. Il pourrait être passé à la bibliothèque royale de la même ville. Fantuzzi donne des renseignements étendus sur cet auteur dans les *Notizie degli scrittori Bolognesi*. A—G—S.

SABAR-JESU était un nom fort commun parmi les chrétiens syriens attachés à la secte nestorienne, très-répandue autrefois dans la Perse et dans les contrées plus orientales, en allant vers la Chine. Il fut porté par plusieurs personnages distingués, parmi lesquels on remarque : SABAR-JESU Ier, trente-deuxième patriarche nestorien, né à Firouzabad, dans le pays de Garm, à l'orient du Tigre. Fils d'un simple berger, il était évêque de Laschoum ou Dakouka, dans l'Assyrie, lorsqu'il succéda, en 596, à Iesuïab. Son pontificat fut de huit années seulement. Il mourut en l'an 604. Il était alors auprès du roi de Perse, Khosrou-Parwiz, qui assiégeait Dara, en Mésopotamie. Ce prince avait une grande estime pour ce pontife, fort révéré parmi les siens, qui célèbrent encore actuellement sa mémoire, le premier dimanche d'octobre. Il n'était pas moins illustre par sa science que par ses vertus. Il avait composé une *Histoire ecclésiastique*, dont il n'existe plus qu'un fragment relatif à l'empereur Maurice. Ce fragment se trouve dans la bibliothèque Vaticane. Plusieurs auteurs syriens ont composé des éloges de ce patriarche, qui existent encore. On distingue ceux de Jean, surnommé Hermès, qui vivait en Perse, dans le 7e siècle, et de Gabriel, métropolitain de Mossoul, qui écrivait au 13e siècle. — SABAR-JESU II, cinquantième patriarche nestorien, surnommé le *Damasquin*, était appelé aussi *Anan-Jesu*. Il naquit dans la Chaldée, à Nouhadra, devint évêque de Harran, dans la Mésopotamie, ensuite métropolitain de Damas et enfin patriarche, après la mort de Georges, en l'an 832. Il est célèbre parmi les Syriens pour avoir, par ses sévères ordonnances, rétabli les études, qui étaient extrêmement relâchées dans la Syrie, la Mesène, la Susiane, la Perse et le Khorasan. Il mourut en l'an 836, après un sacerdoce de quatre ans et un mois. — SABAR-JESU III, surnommé *Zanbour*, soixante-huitième patriarche des nestoriens, en l'an 1063, était né dans le pays de Garm. Il était alors métropolitain de Djondischapour. Il mourut en l'an 1072. On le compte parmi les plus illustres disciples de St-Maris, évêque de Nischapour, dans le Khorasan. — SABAR-JESU IV, soixante-quinzième patriarche, neveu de Iaballaha, son prédécesseur, était né à Moussoul. Son oncle l'avait fait évêque de Nouhadra, puis métropolite de Haza et de l'Adiabène. Enfin il devint patriarche le 31 juillet 1222. Il mourut en l'an 1225. — SABAR-JESU V succéda au précédent, après une vacance de trois cent quarante jours, le 26 avril de l'an 1226. On le surnommait *Ibn-almesihy*. Il était de Bagdad et frère d'un médecin célèbre, qui jouissait de la faveur du calife Naser : ce médecin était Saed, fils de Hebatallah. Sabar-Jesu était métropolite de Garm et de Dakouka quand il monta sur le siége patriarcal, qu'il occupa pendant trente ans, jusqu'en l'an 1256. — SABAR-JESU, écrivain qui est fort souvent cité dans les auteurs syriens, était surnommé *Roustam*. Il naquit à Herem, dans l'Adiabène, province de l'Assyrie, et vécut vers le milieu du 7e siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était moine

(1) On s'est trompé en le croyant contemporain de Boccace, qui mourut en 1375.

(2) Les nouvelles de Sabadino, en général peu intéressantes, sont écrites d'un style incorrect. Les trois premières sont reproduites dans le volume des *Novellieri* italiens, publiés, en 1847, par le libraire Baudry. Cinq de ces nouvelles sont analysées dans la *Bibliothèque des romans*, avril 1778, etc. Dunlop, dans son *History of fiction*, a indiqué les sujets de trois autres.

et disciple de Narsès, abbé du monastère d'Izala, auprès de Nisibe. Outre plusieurs ouvrages théologiques, il avait composé une *Histoire monastique de l'Orient* et les vies de Iesuzacha, Iesuïab, Kamjesu, du patriarche Sabar-Jesu et de plusieurs autres personnages illustres. Tous ces ouvrages sont perdus. S. M—N.

SABATAI-SÉVI, faux Messie des juifs, né à Smyrne, en 1625, était fils de Mardochée-Sévi, courtier d'un marchand anglais de cette ville. S'étant, dès son enfance, appliqué à l'étude avec beaucoup d'ardeur, il fit de grands progrès dans les langues arabe et hébraïque, dans la métaphysique et la théologie. Il était si fort dans la dialectique que, quelque doctrine qu'il soutînt, il se créait des sectateurs et la faisait adopter. Mais ces succès mêmes et le nombre considérable de ses partisans commencèrent à donner de l'ombrage et lui attirèrent une disgrâce. Il excita un jour quelque tumulte dans la synagogue : les docteurs de la loi en prirent occasion de le retrancher de leur corps et de le bannir de la ville. Pendant son exil, il fit un voyage à Salonique et s'y maria avec une très-belle femme, qu'il ne tarda pas à répudier. Il en épousa une autre, qui était encore plus belle, et qu'il répudia de même. Débarrassé des soins du ménage, il voyagea en Grèce et en Italie. Dans le trajet, il enleva une dame de Livourne et en fit sa troisième femme. Il passa ensuite en Asie, se rendit à Tripoli de Syrie, de là à Gaza et enfin à Jérusalem. A peine arrivé dans la ville sainte, il s'érigea en réformateur de la loi et abolit le jeûne de Tamuz. Il se lia bientôt après avec un juif nommé Nathan, dont le génie ressemblait beaucoup au sien, lui dévoila ce qu'il était et le projet qu'il avait formé de se donner pour le Messie promis. Ce dessein fut extrêmement du goût de Nathan, et dès ce moment, ils résolurent d'agir de concert. Comme le rôle de Messie était dévolu à Sabataï-Sévi, celui de précurseur échut à Nathan, qui s'empressa d'annoncer à ses coreligionnaires que, puisque l'*époux* était au milieu d'eux, ils devaient s'affranchir des observances pénibles de la loi et se livrer sans réserve aux réjouissances. Il n'eut pas de peine à gagner des prosélytes parmi des ignorants fanatiques et dans un siècle où tous les esprits étaient persuadés des approches d'une révolution morale et religieuse, qui mettrait fin à tout ce qui existait alors et donnerait naissance à un culte plus parfait (1). Sabataï, de son côté, prêchait à Gaza la délivrance du peuple juif et la rédemption d'Israël. L'enthousiasme se communiqua de proche en proche et embrasa bientôt la multitude tout entière. Les juifs des environs de Gaza abandonnèrent leurs occupations ordinaires et se livrèrent à des actes de piété et de charité. Ils écrivirent à leurs frères, disséminés dans toutes les contrées, pour annoncer la venue du Messie et tous les biens qui en seraient la suite; mais ils avaient déjà été prévenus par ceux qui avaient appris cette importante nouvelle de la bouche du faux *précurseur*. Des lettres circulaient de tous côtés pour se communiquer les uns aux autres ce que l'on venait de découvrir ou pour se féliciter sur ce que l'on savait déjà. La satisfaction générale était à son comble. Cependant on mêlait à ces motifs de joie quelques sujets d'inquiétude. Les prophéties portaient que le Messie disparaîtrait pendant neuf mois; que, durant cette disparition, les juifs seraient persécutés et que plusieurs d'entre eux souffriraient le martyre. Mais elles ajoutaient aussi que, ce ce terme expiré, le Messie reviendrait, monté sur un lion céleste, dont la bride serait de serpents à sept têtes; qu'il serait accompagné de ses frères, qui demeuraient de l'autre côté de la rivière Sabation; qu'il serait reconnu pour le seul monarque de l'univers; qu'alors on verrait descendre du ciel le saint temple, tout bâti, tout orné, et que, dans ce temple, ils offriraient des sacrifices éternels. Sabataï-Sévi, enchanté de la tournure que prenaient ses affaires, résolut de s'avancer vers Smyrne, pour de là se rendre à Constantinople, qui devait être le théâtre de ses prédications et des plus glorieux événements. Nathan partit pour Damas, d'où il écrivit à Sabataï-Sévi une lettre ostensible, par laquelle il le reconnaissait pour le « Seigneur des seigneurs et « le Messie du Dieu de Jacob ». Il écrivit aussi aux juifs d'Alep, afin qu'ils publiassent sa doctrine et celle de son Messie. Dans toutes les villes de l'empire ottoman, les juifs se portèrent à des extravagances incroyables pour manifester leur joie de l'arrivée du Messie ou pour se rendre dignes de le recevoir. Nous avons vu un assez grand nombre de relations de faits particuliers arrivés dans quelques-unes de ces villes (1) : nous nous contenterons de rapporter ce qui se passa dans Salonique, sous les yeux du chevalier Ricaut. « Les juifs ne s'occupèrent que du soin de « purifier leurs consciences, de peur que les « yeux pénétrants de celui qui était venu examiner jusqu'aux moindres pensées ne découvrissent leurs crimes et leurs impuretés. Pour « s'acquitter d'un si grand devoir, on nomma « des cockhams, qui étaient chargés de donner « au peuple des formules sur lesquelles il pût « régler ses prières, ses dévotions et ses jeûnes; « mais l'impatience où il était d'expier par la « pénitence les péchés qu'il avait commis ne lui « permit pas d'attendre la décision ou les règles « du cockham. Il y en eut plusieurs qui les anticipèrent par leurs jeûnes, et leurs abstinences « furent si outrées que la faim fit périr des

(1) Une tradition populaire avait signalé l'année 1666 comme devant être très-fertile en miracles; quelques fanatiques prétendaient même avoir découvert dans l'Apocalypse que le retour des Juifs à la vérité était fixé à cette époque. S—Y.

(1) *Théâtre de la Turquie*, par Mich. Lefèvre, p. 394; *Histoire de l'empire ottoman*, par l'abbé Mignot, t. 3, p. 200, etc.

« hommes qui avaient été sept jours entiers « sans prendre de nourriture. Il s'en trouva « d'autres qui s'enterrèrent tout vifs et tout nus, « ne laissant paraître que la tête, et qui demeu- « rèrent si longtemps en cet état que l'humidité « et le froid rendirent leurs corps roides et « insensibles. Quelques-uns souffrirent par mor- « tification que l'on fît dégoutter sur leurs épaules « de la cire brûlante. Enfin la rigueur de la « saison n'empêcha pas les uns de se rouler « dans la neige et les autres de s'aller baigner « dans la mer ou de se jeter dans des eaux cou- « vertes de glace. La discipline la plus ordinaire « était de se déchirer les épaules et les côtés « avec des épines et ensuite de se donner trente- « neuf coups de fouet. » Ce tableau du délire de la nation juive à Salonique convient à peu près à toutes les villes de l'Orient. La contagion avait pénétré dans l'Occident. « Les juifs d'Italie, de « Hollande, d'Allemagne, de Metz se préparaient « à tout vendre, dit Bossuet, et à tout quitter pour « suivre leur Messie. Ils s'imaginaient déjà qu'ils « allaient devenir les maîtres du monde. » Partout on avait interrompu le commerce et le travail des mains : les riches nourrissaient les pauvres et abandonnaient leurs possessions, dans l'espérance d'en obtenir de plus considérables. Partout les uns et les autres montraient une arrogance insupportable et menaçaient les gentils de les traiter en esclaves. Dans quelques endroits, pour n'être pas châtiés d'avoir négligé le précepte : *Croissez et multipliez*, on maria des enfants de dix ans et au-dessous sans aucun égard aux biens et à la condition. Cependant Sabataï-Sévi arriva dans sa patrie. A son apparition, tous les juifs furent dans la plus vive agitation. Le vulgaire l'accueillit avec enthousiasme; les cockhams craignirent, en le reconnaissant pour le Messie, d'être en butte à la risée et aux persécutions des musulmans. D'ailleurs, ils n'étaient pas sans quelques doutes sur la divinité de sa mission. Leur chef voulut entrer en dispute avec lui : pendant qu'ils étaient ensemble, le peuple, dans l'incertitude du succès, se porta chez le cadi pour défendre son Messie et donna par cette indiscrétion le premier éveil aux magistrats. Le cadi tira de l'argent des deux partis et finit par les renvoyer devant leurs juges naturels. Le peuple s'en mêla : le chef des cockhams fut destitué et remplacé par un autre, qui se montrait plus favorable à Sabataï. Le crédit de cet imposteur allait toujours croissant : il ne se donnait aucun banquet où la place d'honneur ne lui fût réservée; on tapissait les rues par lesquelles il devait passer. Tous ceux qui osaient lui résister étaient réputés frappés d'un mal intérieur dont ils ne pouvaient être guéris qu'en devenant ses disciples. Tous les esprits étant ainsi disposés, il manifesta solennellement son autorité par une déclaration. Le chef des cockhams destitué pour sa répugnance à reconnaître Sabataï-Sévi ne fut pas le seul à lui résister : Samuel Pennia, homme riche et accrédité, entreprit de prouver, au milieu de la synagogue de Smyrne, que les caractères du Messie, spécifiés dans l'Écriture et dans la tradition, ne se rencontraient point dans la personne de Sabataï, et sa hardiesse lui aurait coûté cher s'il ne se fût évadé. Quelque temps après, il se convertit, et toute sa maison suivit son exemple, à la grande satisfaction de la secte. Sabataï organisa une espèce de gouvernement, qui devait guider les Hébreux dans leur marche vers la Palestine et leur administrer la justice après leur rétablissement. Il semblait qu'il ne manquait plus rien à la gloire du nouveau Messie que de confirmer sa mission par l'autorité des miracles. Ce n'était pas le plus aisé; mais qui en cherche l'occasion, aux yeux d'un peuple abusé, la trouve tôt ou tard. Elle se présenta d'elle-même : les juifs étaient écrasés sous le poids des exactions; Sabataï, escorté de ses plus fidèles disciples, va faire des représentations au cadi et lui demander l'allégement des impôts. L'air de confiance et de gravité avec lequel il aborde le magistrat étonne ses adhérents : ils croient y découvrir quelque chose de divin, et ils réalisent en quelque sorte le rêve de leur imagination. Une colonne de feu avait paru entre lui et le juge; c'était incontestable : des hommes de poids l'avaient vue; ils l'avaient déclaré hautement dans le moment même où elle apparaissait : le moyen que tant de gens si bien préparés ne la vissent pas! Personne n'en doutait, et malheur à quiconque eût osé élever le moindre soupçon sur la certitude d'un miracle si éclatant! on l'aurait impitoyablement placé au rang des *kophrim*, c'est-à-dire des infidèles. Dans le mois de janvier 1666, après avoir déclaré à ses sectateurs de Smyrne la nécessité où il se trouvait de s'éloigner, il s'embarqua secrètement sur une saïque turque, avec un petit nombre d'affidés, et vogua vers Constantinople. Les vents du nord, qui règnent communément dans l'Hellespont et la Propontide, ne lui permirent pas d'y arriver de sitôt, et au bout de trente-neuf jours, il en était encore éloigné. Malheureusement pour lui, le grand vizir Kiuperli était instruit du mouvement que Sabataï-Sévi avait excité parmi les juifs et avait conçu quelque ombrage de tant d'agitation et de si hauts projets de leur part. Avant de partir pour l'île de Candie, il résolut d'en prévenir les suites et de s'emparer du faux Messie. Il envoya deux chaloupes pour l'arrêter et le conduire à Constantinople. Aussitôt que Sabataï-Sévi fut arrivé, le vizir le fit jeter dans le cachot le plus noir et le plus infect. Ce mauvais traitement, bien loin de dessiller les yeux des juifs, qui étaient accourus de toutes les provinces, ne servit qu'à les confirmer dans leurs égarements. On les vit se porter à des extravagances sans nombre, afin de témoigner à leur prétendu Messie le profond

respect dont ils étaient pénétrés pour sa personne. Comme ils avaient cessé tout commerce, ils avaient par suite interrompu les payements. Quelques négociants anglais jugèrent à propos d'aller trouver Sabataï et de se plaindre à lui d'un pareil désordre. Le faux Messie prit gravement la plume et écrivit à ceux de la nation juive « qui attendaient l'apparition du Messie et « le salut d'Israël », pour leur ordonner de payer leurs dettes légitimes, sous peine de ne point « entrer avec lui dans sa joie et dans ses Etats ». Cette lettre produisit son effet, et les Anglais furent payés. Après deux mois de détention à Constantinople, Sabataï-Sévi fut transféré au château d'Abydos par ordre du grand vizir, qui craignait que, pendant son absence, la présence de l'imposteur ne causât du trouble dans la capitale. Cette translation de Sabataï, d'une prison infecte dans une autre plus salubre et plus commode, releva le courage des juifs et les confirma de plus en plus dans l'espérance de voir bientôt s'accomplir tout ce qu'on leur avait promis en son nom. Ils se firent un devoir d'aller lui rendre leurs hommages et de lui offrir leurs biens. La foule des pèlerins était immense; c'était une excellente aubaine pour les Turcs, qui se faisaient payer largement la permission de visiter le faux Messie. Cet imposteur paraissait triomphant : il avait à ses pieds tout un peuple dévoué, prêt à exécuter ses ordonnances à tout prix. Il pouvait disposer de riches trésors; mais il n'avait garde d'y toucher. Il était trop rusé pour s'exposer à compromettre sa popularité en acceptant les offres qu'on lui faisait avec tant d'abandon et d'empressement. La restauration de son peuple semblait l'absorber entièrement. Il traça le plan d'un nouveau cérémonial et d'un nouveau culte. Il régla le mode de célébrer la fête de sa naissance. Il détermina l'ordre du pèlerinage au tombeau de sa mère et y attacha des priviléges. D'après cette impulsion du prétendu Messie, la dévotion des grands et du peuple n'eut plus de bornes. On lui appliqua toutes les prophéties, toutes les figures de l'Ancien Testament. Les murailles des synagogues furent décorées de son *anagramme*. On y peignit des couronnes, autour desquelles on écrivit le psaume 91 en caractères magnifiques. Un cockham, qui s'avisa de le trouver mauvais et de protester hautement contre un si grand abus, uniquement dans l'intérêt de sa nation, fut dégradé d'une manière ignominieuse et condamné aux galères par le cadi, à la sollicitation des juifs. Cette vénération pour le Messie s'étendait nécessairement à son précurseur. Elie avait paru : plusieurs personnes l'avaient vu; il ne tarderait pas à se montrer en public; déjà il assistait à tous les festins sous une forme invisible et s'y nourrissait sans aucune diminution apparente des mets qui y étaient servis. Sabataï, pour qui il était toujours visible, entretenait cette opinion et la propageait de tout son pouvoir, comme essentiellement liée à la vérité de sa mission. Jusque-là tout allait bien : un événement funeste renversa l'édifice construit avec tant de peine. Néhémie Cohen, juif polonais, homme très-instruit dans les doctrines rabbiniques, très-habile dans les langues hébraïque, syriaque et chaldaïque, et d'ailleurs d'un esprit délié, se mit dans la tête de partager l'empire du Messie et d'y occuper le second rang, ne pouvant plus prétendre au premier. Il obtint de Sabataï une conférence, dans laquelle il s'efforça de lui prouver, par les Ecritures, qu'il devait y avoir deux Messies, dont l'un s'appellerait *Ben David* et l'autre *Ben Ephraïm*. Il consentit à reconnaître Sabataï pour fils de David, mais à condition qu'il en serait reconnu pour fils d'Ephraïm. Sabataï ne voulut rien accorder. Il demeura inflexible à toutes les sollicitations de Néhémie et parvint à le faire regarder comme un schismatique et un ennemi de la religion. Néhémie, la rage dans le cœur, conçut le dessein de se venger de son rival. Il commença par mettre dans ses intérêts les docteurs, qui ne voyaient pas sans envie l'élévation et le crédit de Sabataï. Il se rendit ensuite à Andrinople et révéla aux officiers du Grand Seigneur tout ce qui se passait à Abydos au sujet du prétendu Messie. Les cockhams de sa faction appuyèrent son récit auprès du caïmacan et réussirent à persuader à ce lieutenant du vizir que, si l'on ne se défaisait pas de l'imposteur, il pourrait devenir très-dangereux. Le caïmacan instruisit le sultan des particularités de cette affaire. Mahomet IV, qui occupait alors le trône des Ottomans, n'eut pas plutôt entendu le rapport du caïmacan qu'il dépêcha un chiaoux à Abydos, avec l'ordre d'amener sur-le-champ le faux Messie et de le faire comparaître devant lui. Sabataï, abattu par la crainte, ne put soutenir son rôle en présence du sultan. Ce prince lui adressa différentes questions en langue turque. Sabataï, qui ne la savait pas assez pour répondre, garda le silence. On appela des interprètes : alors le sultan déclara que le prétendu Messie serait dépouillé de ses vêtements et servirait de but aux plus habiles tireurs d'arc qui fussent à la Porte; que, si son corps résistait aux flèches sans être blessé, il serait reconnu par Sa Hautesse comme le Messie que Dieu destinait à l'empire des vastes Etats dont il se disait le maître. Sabataï n'eut pas assez de courage pour tenter une si rude épreuve : le miracle était au-dessus de ses forces. Il aima mieux avouer son imposture. Le sultan ne se contenta pas de cet aveu; il exigea que, pour réparer le scandale qu'il avait donné et pour n'être pas empalé, Sabataï embrassât la loi de Mahomet. Sabataï répondit d'un air satisfait que depuis longtemps il souhaitait d'embrasser l'islamisme et que, dans ce dessein, il ne pouvait faire sa profession de foi plus à propos qu'en présence de son souverain. Ses partisans

furent plongés dans la consternation. Quelques-uns cependant refusèrent de croire à l'abjuration de Sabataï et prétendirent que son corps et son âme avaient été enlevés dans le ciel et que son ombre seule marchait sur la terre sous le costume des Turcs. Il fallut que les cockhams publiassent des décisions doctrinales pour les arracher aux malheureux prestiges qui les avaient séduits et les ramener à la saine raison (1). Nathan persista dans ses fourberies autant qu'on daigna l'écouter; mais il finit par être oublié. Quant à Sabataï-Sévi, après avoir donné des marques d'une véritable conversion à l'islamisme et fait des progrès dans le mysticisme musulman, sous la direction du fameux Vanni-Effendi, regardé comme l'oracle du Coran, il mourut en 1676. L—B—E.

SABATIER (André-Hyacinte), littérateur, né en 1726, à Cavaillon, vint perfectionner ses études à Paris, où il demeura près de vingt ans, cultivant l'amitié des savants et des gens de lettres. Il fut chargé de l'éducation du fils du prince de Soubise. Des formes aimables le firent admettre dans les meilleures sociétés. Sa chanson de la *Mouche* courut tous les salons. Nommé professeur d'éloquence au collége de Tournon, après la suppression des jésuites, il remplit cette place avec distinction et la quitta pour retourner à Paris, où il obtint une pension du roi. Il était déjà connu par quelques morceaux publiés dans les journaux, et surtout par des odes, qui semblaient promettre à la France un poëte lyrique : mais il ne justifia pas ces espérances et ne s'éleva jamais au-dessus du médiocre. En 1789, il se laissa entraîner par les opinions du jour; il accepta alors l'emploi de professeur de belles-lettres à l'école centrale du département du Var. Après la réunion d'Avignon et du Comtat à la France, il fut nommé professeur de l'école centrale de Carpentras; mais il ne put conserver cette place au milieu des orages révolutionnaires. Il se retira dans sa famille, à Avignon, où il mourut octogénaire, le 14 août 1806. Il était membre de l'académie de Marseille. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Sabatier est celle d'Avignon, Chambaud, 1779, 2 vol. in-12. Le premier volume contient les *Odes* (2), précédées d'un discours sur le genre lyrique, rempli d'excellentes observations, des chansons, des épîtres, et une tragédie intitulée *Humbert II* ou *la Réunion du Dauphiné à la France*, représentée sur le théâtre de Grenoble en 1773; on n'en a retenu que ce vers :

Règne sur des rochers plutôt que de servir.

Le second renferme des discours académiques; une lettre à Huber (Michel), sur les poëtes lyriques de l'Allemagne; des réflexions sur l'Héroïde; des lettres sur Pétrarque; un éloge de madame de Sévigné; l'oraison funèbre de Louis XV, etc. Parmi les odes de Sabatier, ses amis citaient celles sur l'*Enthousiasme*, publiée en 1763, sur la *Beauté*, sur la *Population*, et celle que l'auteur a intitulée *Tyrtée aux Français*. On trouve dans toutes de belles images, des pensées et de la chaleur; mais la versification en est pénible. Ses épîtres, beaucoup moins vantées que ses odes, sont plus agréables. On voit, par le sujet de ses discours, qu'il aurait bien désiré faire quelque bruit comme orateur : dans l'un, il examine les avantages et les désavantages des belles-lettres relativement aux provinces, et il soutient qu'il est dangereux d'y favoriser le luxe de l'esprit; que les académies de province sont un fléau pour la littérature, et qu'il n'est pas d'argent plus mal employé que celui qu'elles distribuent en prix. Dans un autre il s'élève contre la *fureur* des provinciaux d'aller visiter Paris et de s'y établir. Son *Discours sur l'ode*, sa *Lettre sur le style poétique*, ses *Conseils à un jeune auteur*, sont remplis de préceptes solides, de réflexions nouvelles, d'observations pleines de goût : on y reconnaît partout le professeur éclairé. Le meilleur de ses discours est celui dans lequel il combat le préjugé qui notait d'infamie les parents des condamnés. Outre les pièces renfermées dans les deux volumes dont on vient de présenter l'analyse, on a de Sabatier : Le *Couronnement de Pétrarque*, opéra en un acte, 1782; — des *Odes*, à la ville de Marseille, sur l'érection de la statue équestre du roi; et au pape Pie VI, sur la ligue des princes chrétiens contre les puissances barbaresques; — des *Discours* prononcés à l'école centrale du Var, etc. Les amateurs de détails bibliographiques peuvent consulter les *Siècles littéraires* de Desesarts, t. 6 et 7, et la *France littéraire* d'Ersch. W—s.

SABATIER (Raphael-Bienvenu), chirurgien, né à Paris, le 11 octobre 1732, d'un père qui exerçait la même profession, fit avec succès ses premières études au collége des Quatre-Nations. A dix-sept ans, il fut reçu maître ès arts; et il devint membre de l'académie de chirurgie avant sa vingtième année. Son père, peu de temps au-

(1) Sa secte ne fut pourtant pas entièrement anéantie, et, pendant plus d'un siècle, on a encore vu de ses partisans à Salonique et en Pologne; Grégoire donne, à cet égard, de curieux détails dans son *Histoire des sectes religieuses*, t. 2, p. 309-310.

(2) Sabatier avait déjà publié : *Odes nouvelles et autres poésies*, 1766, in-12. En annonçant ce recueil, les auteurs de la *Bibliothèque d'un homme de goût* (t. 2, p. 299) s'expriment ainsi : « Sabatier a bien connu l'esprit du genre lyrique. La magnificence du style et l'audace des figures brillent dans ses odes. Son style vif, pressé et impétueux respire ce beau désordre, qui est un effet de l'art. Depuis Rousseau, aucun poëte n'avait touché la lyre avec plus de succès. L'auteur réunit la sagesse des plans et la chaleur de l'exécution, l'enthousiasme et la philosophie. » Certes, il est impossible d'imaginer un éloge plus complet; mais il est curieux de comparer ce jugement, tiré de l'*Année littéraire* et du *Mercure*, à celui que porte sur les mêmes odes l'auteur des *Trois siècles* : « Rien de plus froid, de plus sec, de plus décharné, de plus amphigourique que la muse de M. Sabatier de Cavaillon.... Ses odes ne sont, pour la plupart, qu'un amas de grands mots, vides de pensées et de raison.... Qu'on lise son ode sur l'*Enthousiasme*, qui passe pour son chef-d'œuvre; on verra que ce n'est qu'une déclamation vague, un tissu de phrases détachées, d'expressions boursouflées qui ne disent rien. » Ce jugement est assez conforme à celui que porte Laharpe dans son *Lycée*.

paravant, avait été attaqué d'une hémiplégie qu'il conserva pendant dix ans, jusqu'à la fin de ses jours. Il était sans fortune ; et le jeune Sabatier fut seul chargé de pourvoir à ses besoins, à ceux de sa mère et de deux frères en bas âge. Il se livra donc avec ardeur à l'étude et à l'exercice de tout ce qui avait trait à sa profession. Frappé de son zèle et de l'étendue de ses connaissances, le célèbre Morand se l'attacha, le fit nommer à l'âge de vingt-cinq ans son adjoint à la place de chirurgien en chef des Invalides, conseiller-adjoint de l'académie de chirurgie, et lui donna sa nièce en mariage. En 1757, Sabatier publia, dans le tome 3 des Mémoires de ce corps savant, des *Recherches sur les déplacements de l'utérus et du vagin*. Peu de temps après, il fut nommé démonstrateur royal de chirurgie ; et il publia, dans le quatrième volume des Mémoires de l'académie de chirurgie, une observation sur les hernies de l'estomac et un mémoire sur les fractures du col du fémur. Les travaux de Sabatier et son érudition peu commune le firent nommer, en 1773, à l'académie royale des sciences, puis censeur royal ; et il fut le successeur de Morand dans la place de chirurgien en chef des Invalides, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. L'académie de chirurgie le nomma commissaire pour la correspondance, place vacante par la mort de Bordenave. Tant de fonctions ne l'empêchèrent pas de trouver du temps pour la composition de divers ouvrages. Il inséra, en 1774, dans le cinquième volume des Mémoires de l'académie de chirurgie, des dissertations sur l'anus contre nature, sur la cure radicale de l'hydrocèle, sur les luxations consécutives du col du fémur. Il donna aussi une édition (avec notes et commentaires) du *Traité de chirurgie* de la Motte (*voy.* ce nom), et de l'*Abrégé d'anatomie* de Verdier, ouvrage que quelques amis indiscrets lui ont faussement attribué en entier. En 1794, lors de la restauration de la faculté de médecine, d'abord sous la dénomination d'école de santé, Sabatier en devint un des professeurs. Il fut membre de l'Institut dès l'époque de sa création. Il avait publié, en 1775, un traité complet d'anatomie, qui fut, pendant plusieurs années, le seul ouvrage classique sur cette science. En 1796, il réunit à quelques dissertations inédites celles qu'il avait insérées dans les recueils de l'académie de chirurgie et de l'académie des sciences, et il en forma un corps d'ouvrage sous le titre de *Médecine opératoire*. Ce traité des opérations de chirurgie s'est fait remarquer par une grande érudition ; et il présentait l'histoire et la description la plus complète que l'on eût des divers procédés et méthodes opératoires pour les parties molles. Il péchait seulement en ce que l'auteur ne se déterminait pas sur le choix de ces divers procédés, et n'indiquait pas avec assez de franchise ceux que l'usage avait consacrés et qui devaient être regardés comme les meilleurs. Dans une édition que MM. Sanson et Bégin ont donnée, en 1824, de cet ouvrage, cette lacune a été réparée. Ils ont, en outre, indiqué les progrès que l'art a faits depuis la perte de ce savant. Sabatier, jusque dans l'âge avancé, mit toujours le même zèle à remplir ses devoirs comme professeur de la faculté. Il avait été chirurgien consultant de Napoléon. Il est mort le 19 juillet 1811. Son éloge funèbre, prononcé par Pelletan sur sa tombe, a été publié la même année, ainsi qu'une notice nécrologique par Suard, insérée au *Moniteur* sous le n° 221. Le baron Percy a donné aussi, avec beaucoup de détails, un éloge historique de Sabatier, Paris, Didot, 1812, in-4° et in-8°. N—H.

SABATIER (ANTOINE), né à Castres en 1742, et connu sous le nom d'abbé, ne fut jamais que clerc tonsuré. Il était fils d'un perruquier, si l'on en croit Voltaire. Sabatier prétendait au contraire être sorti en droite ligne d'une très-ancienne famille de robe, dont les aînés, depuis le règne de Henri IV, ont porté le simple prénom d'Antoine. Attaché au comte de Lautrec, il fut chassé de sa maison d'une manière un peu rude ; ce dont il se ressentit longtemps. Il n'avait vu dans l'état ecclésiastique qu'un métier ; ce fut encore par métier qu'il se fit auteur. Le parti philosophique était alors à la mode ; et Sabatier, protégé d'Helvétius, se lia avec les coryphées de ce parti. Il les abandonna ensuite, jugeant que les attaquer était un bon moyen pour se faire remarquer et gagner quelques protecteurs (*voy.* GUYETAND). Le comte de Vergennes, pour l'attirer de Paris à Versailles, en 1775, lui donna une gratification de douze mille francs et le logea chez lui, non à l'hôtel qu'il avait dans la ville, mais dans l'appartement même qu'il occupait au château. Sa chambre était la pièce la plus voisine du cabinet du ministre. Sabatier obtint successivement quatre pensions, dont une du roi, une de l'économat, une sur le *Mercure de France*, une sur la caisse des papiers-nouvelles du département des affaires étrangères. Défenseur ardent de la religion et des mœurs, il donna lui-même fortement prise à la censure. Méprisé des personnes qui le payaient et de toutes celles qui le connaissaient, il n'hésita pas sur le parti qu'il avait à prendre lors de la révolution. Il était question de réformer les abus, et Sabatier en vivait. Il émigra dès le mois de juillet 1789, et, dans son émigration, ne s'acquit ni fortune ni considération. Il fit quelques brochures, des dettes et des dupes. Pendant son séjour en France, il avait aliéné la propriété de son ouvrage intitulé les *Trois siècles ;* durant son séjour en pays étranger il fit tout ce qu'il put pour le vendre encore. Ayant çà et là mis quelques notes sur un exemplaire de ce livre, il annonça par la voie des journaux qu'il en préparait une nouvelle édition. Sabatier, après avoir épuisé tout son crédit, tous

ses expédients pour vivre, sollicita du gouvernement impérial la permission de revenir en France. Cependant l'abbé ne rentra en France qu'en 1814, à la suite de la restauration, qui lui accorda un secours annuel de trois mille cinq cents francs. Sabatier était dans la misère lorsqu'il tomba malade en 1817. Les sœurs de la charité du quartier qu'il habitait, instruites de sa position, le firent transporter dans leur maison, rue Neuve-St-Etienne; et c'est là qu'il est mort, le 15 juin 1817. Les turpitudes de la vie privée de Sabatier doivent se passer sous silence. Voici la liste de ses écrits : 1° les *Eaux de Bagnères*, comédie en prose, 1763, in-8°; 2° le *Temple de la volupté ;* 3° *Lettre d'une dame de province à une dame de la cour ;* 4° *l'Ecole des pères et des mères, ou les Trois infortunés*, 1767, 2 vol. in-12; 1769, 2 vol. in-12; 5° les *Quarts d'heure d'un joyeux solitaire, ou Contes de M****, la Haye, 1766, in-12 de 52 pages, sans compter la table. C'est un recueil de vingt pièces de vers, la plupart obscènes : il est anonyme. 6° *La Ratomanie, ou le Songe moral et critique d'un jeune philosophe*, par madame ***, 1767, in-8°; 7° *Betsi, ou les Bizarreries du destin*, 2 vol. in-12, 1769, 1788, 1809; 8° *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices, ou Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux*, 1769, 2 vol. in-12; 9° *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres*, 1770, 3 vol. in-8°; 10° *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, 1771, in-8° et in-12; réimprimé sous le titre de *Vie polémique de Voltaire, ou Histoire de ses proscriptions, par G.....y*, Paris, Dentu, 1802, in-8°. Lors de cette réimpression, quelques personnes attribuèrent l'ouvrage à Geoffroy. 11° *Les Trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1772*, 1772, 3 vol. in-8°. Ce livre attira beaucoup d'ennemis à l'auteur. Plusieurs écrivains prirent la plume pour répondre à l'abbé Sabatier. Laus de Boissy publia : *Addition à l'ouvrage intitulé les Trois siècles de notre littérature, ou Lettre critique adressée à M. l'abbé Sabatier, de Castres, soi-disant auteur de ce dictionnaire*, Amsterdam et Paris, chez J.-F. Bastien, 1773, in-8° de 67 pages. Le titre de cette brochure indique que déjà l'on disputait les *Trois siècles* à l'abbé Sabatier, qui donna sa seconde édition en 1774. Cette nouvelle édition fit naître la *Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles*, Berlin, 1774, in-8° (on sait que cette lettre est de Condorcet), et les *Observations sur les Trois siècles de la littérature française, à M. S****, 1774, in-12 de xlj et 324 pages. Cette dernière critique est de Jacques Lenoir-Duparc, qui avance que le véritable auteur des *Trois siècles* est un abbé Martin, vicaire de St-André des Arts. La troisième édition des *Trois siècles* est de 1775, 4 vol. in-12. La quatrième parut en 1779, 4 vol.; et alors encore on répéta que l'abbé Martin (devenu fou et mort en 1776) était l'auteur des *Trois siècles*. Un abbé Beaudouin, grand maître du collége du cardinal Lemoine, le fit dire de nouveau dans l'opuscule intitulé *Problème littéraire* (dont l'abbé Léger avait été le rédacteur). L'abbé Sabatier publia une réponse et traduisit en outre Beaudouin en la chambre criminelle du Châtelet de Paris. Le 4 juillet 1780, intervint une sentence, par laquelle il est enjoint aux sieurs Sabatier et Beaudouin *de se reconnaître l'un et l'autre pour gens d'honneur*. Le jugement n'était pas obligatoire pour le public; et quelques personnes se sont toujours obstinées à voir dans Martin le véritable auteur de l'ouvrage publié par Sabatier. C'est ainsi qu'Hermann-Frédéric Kœcher, dans les *Supplementa et emendationes ad bibliothecam litterariam Struvio-Juglerianam*, qu'il a publiés à Iéna, 1785, in-8°, appelle (p. 230) Martin *præcipuus auctor*. Beaunoir, dans ses *Masques arrachés*, 1791, 2 vol. in-18, souvent réimprimés, semble aussi (t. 1, p. 24) avoir la même opinion. La cinquième édition des *Trois siècles* n'en parut pas moins en 1781, 4 vol. in-12. On trouve à la suite du quatrième volume douze lettres relatives à l'ouvrage. Cette cinquième édition avait fait éclore la *Correspondance littéraire, critique et secrète, ou Supplément aux Trois siècles*, etc., Londres, 1782, in-12 de xxiv et 244 pages. La sixième édition est de 1801, 4 vol. in-12. L'auteur avait depuis longtemps annoncé et promis une septième édition qui n'a pas vu le jour. M. Collin de Plancy, sous le titre de : *Un ancien professeur au collége de France*, a publié un *Abrégé des Trois siècles*, etc., *débarrassé des lenteurs*, 1821, 1 vol. in-12. Le cessionnaire de l'acquéreur de Sabatier, ayant fait saisir cet *Abrégé* comme une contrefaçon, ses titres ont été déclarés caducs. Les *Trois siècles*, le plus célèbre des ouvrages de l'auteur, contiennent trop d'articles dictés par la passion; mais hors ces cas-là, les jugements littéraires sont en général dictés par le goût. Palissot et Sabatier se sont réciproquement accusés de plagiat. La première édition des *Mémoires* de Palissot, ayant paru en 1769, à la suite de la *Dunciade*, est antérieure aux *Trois siècles*. Palissot, dont on ne peut guère louer la personne, n'a pas, dit Laharpe, la ridicule impudence ni l'hypocrisie odieuse de Sabatier. Les *Mémoires* et les *Trois siècles* ne valent pas le *Catalogue substantiel des écrivains du siècle de Louis XIV*, rédigé par Voltaire, dont tous les deux ne sont que des imitateurs. 12° *Le Cri de la Justice, ou Remontrance à Apollon sur la partialité, la jalousie et les mauvaises critiques des ouvrages de nos meilleurs auteurs*, 1773, in-8°, publié sous le nom de *Reitabas de Sertsac*, anagramme de *Sabatier de Castres*; 13° *Abrégé historique de la vie de Marie-Thérèse, impératrice, reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*,

tiré de la galerie universelle des hommes célèbres, 1774, in-8°. On a encore imprimé à part l'*Abrégé historique de la vie de Charles-Emmanuel III*, in-8°. 14° *Lettre à un journaliste*, 1779, in-8°. C'est la réponse à la brochure intitulée *Problème littéraire*, pour laquelle il intenta un procès à l'abbé Beaudouin. La *Lettre à un journaliste* fait partie des douze lettres que l'on trouve à la suite de la cinquième édition des *Trois siècles*. 15° *Lettre à l'abbé Fontenay, rédacteur des Annonces et affiches pour la province, sur feu M. de Voltaire*, 1779, in-12; réimprimée aussi à la suite de la cinquième édition des *Trois siècles;* 16° *Contes de J. Boccace, traduits de l'italien*, 1779, 10 vol. in-18. Il a l'air (page 613 du tome 4 de la cinquième édition des *Trois siècles*) de désavouer cette traduction, qui cependant, sans réclamation de sa part, a depuis été réimprimée avec son aveu et sous ce titre : *le Décameron, ou les Cent nouvelles de J. Boccace Florentin, traduit de l'italien en français, nouvelle édition, augmentée de tous les contes, nouvelles et fabliaux imités de ce poëte célèbre par la Fontaine, Passerat, Vergier, Perrault, Dorat, Imbert et autres, enrichie de recherches historiques sur l'origine de ces contes et des fabliaux, sur les principaux personnages que Boccace a mis sur la scène, et sur les usages civils, politiques et religieux observés dans le siècle où il vivait*, 1802, 2 vol. in-8°. Sabatier n'a fait que revoir la vieille traduction d'Antoine le Maçon. Dans les derniers temps de sa vie, il disait avoir désavoué la première édition de sa traduction, ce désaveu lui étant commandé par la position qu'il avait prise de *défenseur de la religion*. 17° *Les Siècles païens, ou Dictionnaire mythologique, héroïque, politique, littéraire et géographique de l'antiquité païenne*, 1784, 9 vol. in-12; 18° *Journal politique national*, 1789, dix-neuf numéros, auxquels Rivarol a coopéré, et, de l'aveu de Sabatier, ce qu'il y a de mieux écrit est de son collaborateur. Il y eut cinq autres numéros, qui furent publiés par Rivarol aîné sous le nom de *Salomon*. Les vingt-quatre numéros ont été réimprimés sous le titre de *Tableau historique et politique des travaux de l'assemblée constituante, depuis l'ouverture des états généraux jusque après la journée du 6 octobre* 1789, Paris, 1797, in-8°. 19° *Lettre sur les causes de la corruption du goût et des mœurs, et sur le charlatanisme du 18e siècle*, Aix-la-Chapelle, 1790, in-12 de 80 pages; l'auteur la cite quelquefois sous le titre de *Lettre à M. le duc de* ***. Cet opuscule a été réimprimé, mais tronqué, dans la *Valise décousue*, 1792, 2 parties in-12; dans un recueil intitulé *Tableau de l'esprit français;* et encore dans le n° 24 ci-après. 20° Le *Tocsin des politiques*, 1791, in-18, deux éditions. L'empereur Léopold, charmé de cet opuscule, engagea l'auteur à s'établir à Vienne, où il resta quatre ans. 21° *Pensées et observations morales et politiques*, tome 1er, Vienne, 1794, in-8°; 22° *Lettre d'un observateur sur Bonaparte et Louis XVIII*, Erfurt, 1801, in-8°; réimprimée dans le n° 24 ci-après; 23° *Lettre sur le rétablissement de la monarchie française et sur l'ignorance des hommes d'État, principale cause du retardement de l'ordre en Europe*, imprimée à petit nombre, mais non publiée, en mai 1801, si l'on s'en rapporte à l'auteur; reproduite par lui dans le recueil suivant; 24° *Lettres critiques, morales et politiques sur l'esprit, les erreurs et les travers de notre temps*, Erfurt, 1802, in-12, de vj et 182 pages. Outre les nos 19, 22 et 23, ce receuil contient cinq lettres. 25° *Le Véritable esprit de J.-J. Rousseau, ou Choix d'observations, de maximes et de principes sur la morale, la religion, la politique et la littérature, tirés des œuvres de cet écrivain et accompagnés de notes de l'éditeur*, 1804, 3 vol. in-8°. C'est le recueil de ce que Jean-Jacques a écrit en faveur de la religion, de la morale, du gouvernement monarchique, avec des notes; le tout précédé d'une introduction en 93 pages. Geoffroy a donné de grands éloges à cette compilation. 26° *Considérations politiques sur les gens d'esprit et de talent, tirées d'un ouvrage inédit de M. l'abbé Sabatier de Castres et publiées par L. Bonumvelle*, 1804, in-8°; 27° *Traité de la souveraineté, ou Connaissance des vrais principes du gouvernement des peuples*, Altona, 1806, 2 vol. in-8°; 28° *Apologie de Spinosa et du spinosisme, contre les athées, les incrédules et contre les théologiens scolastiques platoniciens*, Altona, 1806, in-8° de 120 pages; Paris, 1810, in-12; 29° les *Caprices de la fortune, par M. l'abbé Sabatier de Castres, précédés d'une notice sur la vie de ce critique célèbre*, 1805, 3 vol. in-12; 30° *Articles inédits de la septième édition des Trois siècles littéraires*, in-12 de deux feuilles, sans date, mais imprimé en 1810 ou 1811, hors de France. Cet opuscule ne contient que trois articles, ceux de Fontanes, Lacépède et Sabatier de Castres. 31° *Citations curieuses dignes de l'attention des penseurs et des riches propriétaires, tirées du Traité de la souveraineté et de différents autres ouvrages du même auteur*, troisième édition, revue, corrigée et augmentée de moitié, 1815, in-8° de trois feuilles et demie. La première édition, imprimée à Metz chez Colignon, et formant 18 pages in-8°, est terminée par une *Lettre à un journaliste*, datée de Francfort, septembre 1814. On a attribué à l'abbé Sabatier d'autres ouvrages; voici ce qu'il dit à ce sujet, page 20 de ses *Articles inédits*, cités sous le n° 30 ci-dessus : « Le rédacteur « de la *France littéraire* s'est trompé en l'asso- « ciant à la confection du *Dictionnaire historique* « publié par Chaudon, auquel il n'a contribué « que par les morceaux multipliés dérobés en « silence aux *Trois siècles;* en lui attribuant « d'avoir eu part aux *Antilogies et fragments phi-* « *losophiques* de l'abbé de Verteuil, à qui ils ap- « partiennent en entier; aux *Derniers sentiments* « *des plus illustres personnages condamnés à mort*, « par l'abbé Préfort; au *Tableau de l'esprit des*

« *Français*, par Dantzemberg. » D'après ces paroles, on doit laisser sur le compte de l'abbé tous les autres ouvrages que lui attribue le rédacteur de la *France littéraire*. Dans les premiers mois de son séjour à Vienne, le prince Alexandre Murusi, alors hospodar de Moldavie, depuis de Valachie, fit proposer à Sabatier un traitement de soixante ducats par mois, s'il voulait lui écrire tous les huit jours sur les affaires du temps. Au troisième mois, le traitement fut augmenté de vingt ducats par mois; et trois mois après, de cinquante autres ducats. Il ne paraît pas que la correspondance avec l'hospodar ait été imprimée. On ignore l'époque et la cause de la suppression du traitement. A. B—T.

SABATIER (ANDRÉ), économiste français, était au commencement de la révolution, en 1789, un des administrateurs des hôpitaux de Paris. S'étant dès lors déclaré l'un des partisans des innovations, il fut nommé, en 1790, administrateur du département de Paris, emploi qu'il perdit après la révolution du 10 août 1792 et qu'il recouvra après la chute de Robespierre. Ayant favorisé de tout son pouvoir la révolution du 18 brumaire, qui assura le triomphe de Bonaparte, il fut nommé préfet de la Nièvre dès la création et administrateur de ce département jusqu'en 1802, où il fut remplacé par Adet. Depuis cette époque il ne remplit plus de fonctions publiques et parut ne s'occuper que de la composition de différents écrits sur les finances et sur l'administration publique. Il mourut à Paris le 14 septembre 1820. On a de lui : 1° *Adresse à l'assemblée constituante sur les dépenses générales de l'État*, 1790, in-8°; 2° *Du crédit public et particulier. Des moyens d'acquitter indistinctement la dépense de tous les services et d'opérer des améliorations dans les diverses branches de l'économie politique*, 1798, in-4°. Une partie de cet ouvrage a été traduite en allemand, Hambourg, 1799, in-8°. 3° *Tableaux comparatifs des dépenses et des contributions de la France et de l'Angleterre, suivis de considérations sur les ressources des deux États, et servant en même temps de réfutation à l'ouvrage de M. Gentz*, 1805, in-8°; 4° *Observations sur les dépenses et les recettes à venir de la France et sur les finances*, 1814, in-8°; 5° *Indication des mesures proposées pour la perception des droits réunis*, 1814, in-8°; 6° *Réflexions sur l'Aperçu des recettes et dépenses de l'an 1814, présenté à la chambre des députés le 22 juillet 1814*, in-8°; 7° *Des recettes et des dépenses publiques de la France*, 1816, in-8°; 8° *Comparaison des revenus présumés proposés par le ministère pour acquitter les dettes de l'année* 1816, *avec les recettes que l'auteur a proposées dans son ouvrage sur les recettes publiques*, 1816, in-8°; 9° *Des banques, de leur influence pour faciliter la circulation des capitaux, faire baisser le haut prix de l'intérêt*, etc., 1817, in-8°; 10° *Du crédit, de la dette publique de la France et du payement de l'arriéré*, 1817, in-12; 11° *Considérations sur les contributions et sur les taxes indirectes*, 1818, in-4°; 12° *De la répartition de la contribution foncière*, 1819, in-8°; 13° *De la dette publique et de la nécessité de réduire les fonds d'amortissement de* 1820, in-8°; 14° *Supplément de l'ouvrage que j'ai eu l'honneur de présenter à MM. les députés*, 1820, in-8° (c'était de l'ouvrage intitulé *Réflexions*, etc., qu'il s'agissait; *voy*. le n° 6). M—D j.

SABATIER DE CABRE (HONORÉ-AUGUSTE) était conseiller-clerc au parlement de Paris, et, avec Robert de St-Vincent, Huguet de Sémonville et Duval d'Epréménil, fut l'un des plus ardents de l'opposition parlementaire. Dans la fameuse séance du 19 novembre 1787, il fut un de ceux qui appuyèrent avec le plus de force l'insolent discours de Robert de St-Vincent, prononcé en présence de Louis XVI lui-même, et il fut en conséquence compris dans l'ordonnance d'exil contre le duc d'Orléans et ces magistrats, au moins imprudents (*voy*. SAINT-VINCENT). Mais leur exil dura peu, et Sabatier de Cabre revint dans la capitale, où il prit part à toutes les intrigues, à tous les complots qui préparèrent la chute du trône. Cependant il recula bientôt devant les excès qu'il n'avait pas prévus, et la manifestation de cette répulsion le fit arrêter sous le régime de la terreur, en 1794. La chute de Robespierre put seule le sauver. Depuis ce temps il vécut à Paris sans remplir aucune fonction publique et dans un état de fortune assez médiocre, mais s'affichant en quelque façon par des mœurs peu dignes d'un magistrat et moins encore d'un ecclésiastique. Il y mourut en 1816. On a de lui une traduction en vers de la *Première nuit d'Young*. Z.

SABATINI (FRANCISCO), architecte espagnol, naquit à Palerme en 1722. Après avoir, dans sa ville natale, fait de bonnes études, il choisit l'architecture pour sa profession, et il se rendit à Rome afin de se perfectionner dans l'étude de cet art. Il se rendit ensuite à Naples, et Luigi Vanvitelli, dont il avait épousé la fille, le chargea de diriger les travaux de construction de l'immense palais de Caserta. Le roi lui confia le soin d'élever les casernes de cavalerie qui sont auprès du pont *della Maddalena*, et plus tard ce monarque étant monté sur le trône d'Espagne sous le nom de Charles III, après la mort de son frère Ferdinand, amena Sabatini à Madrid; tout en travaillant comme architecte, l'artiste s'éleva à de hautes fonctions militaires; en 1790, il fut créé lieutenant général; en 1792, inspecteur général du génie. Il fit quelques additions et quelques modifications au palais royal à Madrid et aux palais du Pardo et d'Aranjuez. Ce fut d'après ses plans que s'élevèrent la porte d'Alcala, dont l'aspect est imposant, celle de San-Vincente, la Douane, la manufacture de porcelaine du Buen-Retiro. Il fournit les dessins du mausolée érigé à Ferdinand VI dans la chapelle de *las*

Saleas et ceux de la chapelle élevée dans la cathédrale d'Osma en l'honneur de l'évêque Palafox. Le grand autel de la cathédrale de Ségovie fut édifié d'après les plans qu'il fournit, et le gouvernement eut également recours à lui pour des constructions civiles et militaires en Andalousie et dans l'Amérique. Un jugement sain, un goût très-correct caractérisent les travaux de Sabatini. Il mourut à Madrid le 19 décembre 1798. Z.

SABBATHIER (dom PIERRE), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit à Poitiers en 1682. Après avoir fait ses études au collége des Quatre-Nations, il entra dans l'abbaye de St-Faron de Meaux, et y prononça ses vœux le 30 juin 1700. Ses supérieurs l'envoyèrent à St-Germain des Prés, où il étudia la philosophie et la théologie. Quand il eut fini son cours, dom Ruinart l'associa à ses travaux littéraires. Ils achevaient ensemble le 5e volume des *Annales bénédictines* lorsque la mort enleva dom Ruinart. Le P. Sabbathier devint alors le compagnon d'études du P. Massuet; mais la différence de caractères ne tarda pas à les séparer. Dom Sabbathier s'appliqua alors tout entier à recueillir l'ancienne version de l'Ecriture sainte appelée *italique*, ou commune, que St-Augustin préférait à toutes les autres. Il compulsa les auteurs ecclésiastiques, les missels et les autres anciens monuments dans lesquels il pouvait trouver des fragments; il examina les manuscrits et surtout les psautiers de St-Germain et de Vérone; il consulta tous les écrivains qui s'étaient occupés de la même matière; et de tous les lambeaux qu'il recouvra de part et d'autre, il forma un tout complet qu'il promit au public en 1724. L'ouvrage touchait à sa fin; mais les querelles du jansénisme, dont il se mêla plus qu'il ne devait, le firent exiler à Reims et ralentirent un peu son travail. Il le termina cependant au milieu des occupations d'un autre genre qu'il faisait aller de front. Il ne s'agissait plus que de livrer ce travail à l'impression. Dans l'impossibilité où il était de retourner à Paris, il obtint, de la protection et de la munificence du duc d'Orléans, qu'il le ferait imprimer à Reims. On en était presque à la fin du second volume quand la mort enleva dom Sabbathier, le 24 mars 1742. Dom Ballard et dom de la Rue furent chargés de surveiller l'impression de sa Bible, qui parut en 1743, 3 vol. in-fol., sous ce titre : *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ seu vetus italica, et cætera quæcumque in Codicibus Mss. et antiquorum libris reperiri potuerunt : quæ cum Vulgata latina et cum textu græco comparantur : accedunt præfationes, observationes ac notæ, indexque novus ad Vulgatam e regione editam, idemque locupletissimus; opera et studio*, etc. Cet ouvrage, qui avait coûté plus de vingt ans de travail à dom Sabbathier, est orné d'une savante préface générale, d'une autre préface et d'une dédicace au duc d'Orléans par dom Clémencet. Pendant son séjour à St-Nicaise de Reims, dom Sabbathier fit un catalogue de la bibliothèque de cette abbaye, et en classa les livres d'une manière très-commode pour les lecteurs et pour le bibliothécaire. L—B—E.

SABBATHIER (FRANÇOIS), compilateur, naquit, en 1735, à Condom, de parents pauvres, mais qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il fit d'excellentes études au collége de sa ville natale et entra dans la carrière de l'enseignement. Nommé professeur, en 1762, au collége de Châlons, il y remplit pendant seize ans la chaire de troisième avec autant de zèle que de succès. Un prix qu'il obtint, en 1763, à l'académie de Berlin pour un mémoire sur l'origine de la puissance temporelle des papes, lui valut des lettres flatteuses du roi de Prusse et du roi de Suède; et il mérita, par d'utiles travaux, l'estime du savant abbé Barthélemy, qui lui ménagea la protection du duc de Choiseul. Admis à l'académie de Châlons, il en devint le secrétaire perpétuel; et, sans interrompre ses travaux, il entretint une correspondance suivie avec la plupart des savants de la France et de l'Italie. Désirant affranchir son pays du tribut qu'il payait à la Hollande pour les papiers, il employa malheureusement sans succès toutes ses économies à l'établissement d'une papeterie. Complétement ruiné, il se retira dans un petit bourg près de Châlons et y chercha dans l'étude un adoucissement à ses maux. Quoiqu'il dût se croire oublié, il reçut en 1795, de la convention, un secours de trois mille francs, et il fut compris dans la liste des associés de l'Institut lors de sa création. Sabbathier mourut dans sa retraite le 11 mars 1807. Il était membre de l'académie de Berlin et de la société étrusque de Cortone. On a de lui : 1° *Essai historique et critique sur l'origine de la puissance temporelle des papes*, la Haye (Châlons), 1764; 2° édition augmentée, 1765, in-12. Il y a des recherches et de l'érudition dans cet ouvrage, qui est d'ailleurs écrit dans l'esprit de celui que Daunou a donné depuis sur le même sujet. 2° *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes*, Paris, 1766-1815, 37 vol. in-8°. Le 36e volume, le dernier qu'ait publié Sabbathier, finit à la lettre S; et, d'après son plan, l'ouvrage devait en avoir encore sept ou huit. Le libraire Crapart acheta, en 1810, les manuscrits de Sabbathier et les remit à Sérieys, qui n'en tira qu'un seul volume; le dictionnaire devait être accompagné de seize livraisons de gravures contenant chacune vingt-cinq planches; mais il n'en a paru que huit. Cette immense compilation, qui est à la fois un dictionnaire historique, géographique, mythologique et archéologique, présente une analyse assez complète des historiens grecs et latins, des recueils d'antiquités publiés par Grævius, Gronovius, Sallangre, etc., et des mémoires de l'Aca-

démie des inscriptions; l'auteur cite exactement les sources où il a puisé chaque article, mais sans préciser ce qui, dans le cours de l'article, est tiré de tel ou tel auteur; ce qui rend les vérifications assez difficiles. On lui a reproché de la diffusion; mais son continuateur ou son abréviateur est tombé dans le défaut contraire en réduisant ses articles à des dimensions si exiguës qu'il est impossible de les consulter utilement. Un autre défaut, qui contribue à y rendre les recherches pénibles, tient à ce que l'imprimeur n'a mis que deux lettres pour le titre courant; ce qui serait sans inconvénient si les articles avaient moins d'une page; mais ils en ont quelquefois plus de cinquante. 3° *Le Manuel des enfants, ou les Maximes des vies des hommes illustres de Plutarque*, ibid., 1769, in-12; 4° *Dictionnaire portatif des règles de la latinité*, ibid., 1770, in-8°; 5° *Recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France*, Châlons, 1770, in-12. Ce volume contient des mémoires sur les limites de l'empire de Charlemagne; — sur le lieu où Attila fut défait (Sabbathier le place près de Châlons); — sur l'origine et le caractère des Tectosages; — sur l'origine du comte palatin, son emploi sous nos rois, etc.; — sur les différentes positions de la ville de Besançon. Ce sont autant de dissertations que l'auteur avait adressées à diverses académies, mais sans succès. 6° Les *Mœurs, coutumes et usages des anciens peuples*, Châlons, 1770, in-4°; 1771, 3 vol. in-12; traduit en allemand, Prague, 1777, 2 vol. in-8°. Cette compilation fait passer en revue quatre-vingt-quinze peuples de l'antiquité, sans aucune précison historique, chronologique ou géographique; ils sont rangés alphabétiquement depuis les Abiens jusqu'aux Zabèces et aux Zygantes. Quelques articles, tels que ceux des Athéniens, des Carthaginois, des Egyptiens, des Francs, des Gaulois, et surtout des Germains, sont fort étendus; mais la plupart des autres n'ont qu'une ou deux pages, et l'on en trouve qui n'ont que quatre lignes. L'auteur a extrait les premiers articles, presque sans aucun changement, de son grand dictionnaire; mais, pour la fin de l'alphabet, il y a des différences assez considérables. Il donne, par exemple, un article aux Rhizophages, qui manquent dans le dictionnaire; mais il oublie les Rhodiens et même les Romains. Le volume ne se trouvant pas d'une assez honnête épaisseur, Sabbathier y joignit un extrait du dixième livre de Platon, de la traduction de l'abbé Sallier. 7° Les *Exercices du corps chez les anciens*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. Cette compilation est assez recherchée. W—s.

SABBATI (Liberato), botaniste italien, né vers le commencement du 18e siècle, exerçait la chirurgie à Rome, lorsqu'il fut nommé conservateur du jardin de botanique de cette ville. Voulant suppléer par son zèle aux connaissances qui lui manquaient, il parcourut les contrées voisines et en rapporta un assez grand nombre de plantes pour enrichir le dépôt qui lui était confié; il voulut les faire connaître par un catalogue qu'il publia sous se titre : *Synopsis plantarum quæ in agro Romano luxuriantur*, in-4° de 50 pages, imprimé à Ferrare en 1745; il reparut à Rome, en 1754, avec le seul changement du frontispice, sous ce nouveau titre : *Collectio plantarum quæ luxuriantur in agro Romano*. Ce catalogue est rangé d'après la méthode de Tournefort, avec quelques légers changements; et pour faire connaître cette méthode, il emprunta de son auteur les figures des fleurs qui caractérisent les classes et les présenta sur deux planches : deux autres retracent des plantes communes. Parmi beaucoup de noms vulgaires, il s'en trouve d'inconnus; et il y a un assez grand nombre d'espèces étrangères au sol de Rome. Sabbati reconnut depuis les défauts de cette production; et il témoigna plus d'une fois le regret qu'il avait de ne pouvoir les faire disparaître. De concert avec Georges Bonelli, médecin, il entreprit un ouvrage beaucoup plus considérable, dont le premier volume parut en 1772, sous ce titre : *Hortus Romanus juxta systema Tournefortianum, paulo priscius distributum a Georgio Bonelli specierum nomina suppeditante, præstantiorum quas ipse selegit adumbrationem dirigente Liberato Sabbati*, grand in-folio de 30 pages de texte et de 100 planches. En jugeant cette entreprise sur son extérieur, on dut la regarder comme une des plus magnifiques qu'on eût encore exécutée; mais quand on considéra l'intérieur, elle ne parut que gigantesque. Son format est à peu près pareil à celui de l'*Hortus Eystettensis* de Besler, ou aux plantes de Robert; mais l'intérieur fut loin de répondre à cette apparence, le papier et l'impression du texte étant des plus communs; les planches sont d'une médiocre exécution, sans aucun détail de fructification, et d'un format beaucoup plus petit que celui du volume : le texte est encore plus imparfait. Cependant on y trouve quelques remarques de Bonelli sur la classification de Tournefort qui sont assez justes; et dans le discours préliminaire, il a placé une notice abrégée du jardin de Rome qui est curieuse. Le second volume parut en 1774; il est exécuté comme le premier, contenant de même cent planches; mais le nom de Nicolas Martelli a remplacé celui de Bonelli, sans indication de la cause de ce changement. Ce nouveau rédacteur annonce qu'il a ajouté les caractères de Linné aux plantes, toujours décrites par Liberato Sabbati. Ils continuèrent ensemble ce travail jusqu'au cinquième volume, qui parut en 1778; mais dans le sixième, publié en 1784, Constantin Sabbati a remplacé Liberato; mais on n'indique point non plus la raison du changement, ni quel était le degré de parenté des deux Sabbati. Le nom de Constantin parut encore dans le septième volume, en 1784; mais là s'arrêta l'ouvrage, quoiqu'il ne fût pas

terminé; car il n'était arrivé qu'aux deux tiers de la méthode de Tournefort. Il en résulta donc sept cents figures de plantes, décrites dans cent trente-huit pages de texte, grand in-folio, mais qui aurait pu être renfermé dans un volume in-8°. Comme elles ne présentent rien de nouveau, sous aucun rapport, on peut regarder l'ouvrage qui les contient comme un des plus médiocres qui aient été composés. Adanson donna le nom de *Sabbatia* à un genre de plantes formé d'une gentiane; mais comme il n'a pas été adopté généralement, Moench l'a reporté à un autre tiré des labiées; mais il n'a pas été plus heureux que lui pour tirer ce nom de l'oubli. D—P—s

SABBATINI (André), peintre napolitain, naquit à Salerne, vers l'an 1480. Ayant vu l'*Assomption* que le Pérugin avait peinte dans l'église de Santa-Reparata, à Naples, il fut tellement frappé de la beauté de ce tableau qu'il se mit sur-le-champ en chemin pour aller à Pérouse, afin d'y suivre les leçons de cet habile maître. En route, il entendit dans une auberge plusieurs peintres qui s'entretenaient des ouvrages merveilleux que Raphaël venait d'exécuter à Rome pour le pape Jules II. Il change aussitôt de projet, se rend à Rome et se met au nombre des disciples de Raphaël. Il ne profita que peu de temps des leçons de ce grand maître, la mort de son père, arrivée en 1513, l'ayant forcé de retourner dans sa patrie. Il aida Raphaël dans les peintures de la Paix et du Vatican, se montra un excellent copiste de ses compositions et fut un des plus habiles imitateurs de sa manière. Si on le compare à ses condisciples, il ne s'est pas élevé aussi haut que Jules Romain; mais il surpassa Raffaello del Colle et les autres artistes de ce rang. Il est bon dessinateur, il a du choix dans l'expression et les attitudes, il charge un peu ses ombres et indique un peu trop ses muscles; ses draperies sont bien disposées et son coloris, malgré le temps, a conservé toute sa fraîcheur. Sabbatini a beaucoup travaillé à Naples; et le catalogue de ses peintures est fort étendu. Parmi ses meilleurs ouvrages, on compte quelques-uns des tableaux qu'il a peints dans l'église de Ste-Marie des Grâces. Les fresques qu'il avait exécutées dans cette même église et ailleurs, et que le temps n'a pas épargnées, ont été célébrées par ses contemporains comme des miracles de l'art. Ses travaux dans sa patrie, à Gaëte et dans la plupart des églises du royaume et pour des collections particulières sont nombreux. Ses *Madones* surtout sont d'une beauté rare. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux représentant la *Visitation*. Sous la figure de la Vierge, le peintre a peint la dernière princesse de Salerne, de la famille della Marina; sous celle de Ste-Elisabeth, un personnage de la maison; enfin le St-Zacharie est le portrait de Bernardo Tasso, père de l'immortel auteur de la *Jérusalem délivrée*. Il fut lié d'amitié avec le Caravage, dont il était condisciple; il lui donna même un asile dans sa maison et le produisit auprès des premières familles de Naples. Il mourut en 1545. — *Lorenzo* Sabbatini, appelé aussi Lorenzino de Bologne, du lieu de sa naissance, né vers 1533, fut un des peintres les plus aimables et les plus délicats de son siècle. Beaucoup de gardiens de galerie, trompés par la beauté de ses *Saintes Familles*, composées et dessinées dans le meilleur goût de l'école romaine, quoique peintes un peu plus faiblement, le donnent pour un élève de Raphaël. Il était trop jeune pour avoir pu recevoir des leçons de cet illustre maître; d'ailleurs, par sa manière, il se rapproche davantage du Parmesan : ses Vierges et ses anges ont tout le caractère de ce dernier peintre. Ses grandes compositions d'autel ont le même caractère. La plus célèbre est le *St-Michel* qui orne l'église de St-Jacques le Majeur à Bologne. Augustin Carrache a gravé ce tableau; et il le citait sans cesse à ses élèves comme un modèle de grâce et de beauté. Lorenzino fut aussi un peintre à fresque distingué, correct dans le dessin, fécond dans l'invention et, ce qui est plus étonnant, d'une exécution extrêmement rapide. Il fut appelé à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII; et ses succès dans cette ville ne furent pas moins grands que dans sa patrie. La manière dont il rendait le nu, quoiqu'il s'y fût peu exercé, lui attira des louanges universelles. Il peignit, dans la chapelle Pauline, l'*Histoire de St-Paul;* dans la salle royale, la *Foi qui triomphe de l'Infidélité*. On le choisit pour présider aux travaux du Vatican. Il mourut jeune, en 1577. Le musée du Louvre possède de ce peintre un tableau représentant *Jésus debout sur son berceau et soutenu par la Vierge, qui montre le ciel au jeune St-Jean-Baptiste qui lui offre une croix de roseau*. P—s.

SABBATINI (le P. Louis-Antoine), musicographe italien, connu sous le nom de Sabbatini de Padoue, fut élève du P. Martini pour le contrepoint, et successeur de Vallotti dans la place de maître de chapelle de St-Antoine à Padoue. Sa musique sacrée, dont il reste une très-grande quantité en manuscrit, a un caractère noble et sublime; il aimait à employer l'harmonie pleine et à faire entendre à la fois les dissonances avec la note de résolution, amenée en neuvième, par mouvement contraire. Ses ouvrages sur la théorie de la musique sont très-estimés, quoiqu'ils n'aient pas manqué de contradicteurs; mais ceux qui ont déclaré ses principes erronés n'ont pas prouvé en quoi ils l'étaient, ce qui est une présomption de plus en leur faveur. 1° *Vera idea delle musicali numeriche segnature*, Venise, 1799, in-4°. C'est un traité des accords, considérés dans l'ordre direct et renversé, et selon la classification de la basse fondamentale. 2° *Elementi teorici e pratici di musica*, Rome, 1790, in-4°. C'est un solfége dont les préceptes et les leçons sont en canons. 3° *Trattato delle fughe musicali*, Venise, 1802,

2 vol. in-4°, fig. L'auteur paraît avoir pris pour base de ce traité les œuvres de Vallotti, dans lesquelles il puise la plupart de ses exemples. Le P. Sabbatini a dirigé l'édition des Psaumes de Marcello que le P. Valle a donnée en 1801 : c'est la plus belle et la plus exacte. Sabbatini mourut à Rome, le 29 janvier 1809. A—G—S.

SABELLICUS (Marc-Antoine), historien italien, naquit en 1436, à Vicovaro, dans la campagne de Rome, sur les confins de l'ancien pays des Sabins, ce qui lui fit substituer à son nom de Coccio selui de *Coccius Sabellicus*. Il était élève de Pomponius Lætus et fut appelé, en 1475, à Udine, comme professeur d'éloquence. Il le fut, en la même qualité, à Venise, en 1484. La peste l'obligea, peu de temps après, de se retirer à Vérone; et ce fut là que, dans l'espace de quinze mois, il écrivit en latin les trente-trois livres de son *Histoire vénitienne;* il les publia en 1487; et la république en fut si contente qu'elle lui assigna, par décret, une pension annuelle de deux cents sequins et le nomma en même temps conservateur de la célèbre bibliothèque de St-Marc, place qui jusqu'alors n'avait été confiée qu'aux plus grands dignitaires de l'Etat. Sabellicus, par reconnaissance, ajouta à son histoire quatre livres qui n'ont jamais vu le jour. Il publia, de plus, une description de Venise en trois livres, un dialogue sur les magistrats vénitiens et deux poëmes en l'honneur de la république. Ces travaux et les distinctions qu'ils lui procurèrent ne l'empêchèrent point de composer beaucoup d'autres ouvrages. Le plus considérable est celui qu'il intitula *Rapsodie des histoires*, et qui est une histoire générale depuis la création du monde jusqu'en 1503. Cette histoire est écrite avec la critique de ce temps-là et d'un style assez dépourvu d'élégance; elle eut cependant un grand succès et valut à son auteur des éloges et des récompenses. Ses autres productions sont des discours, des opuscules moraux, philosophiques et historiques, et beaucoup de poésies latines; le tout remplit quatre forts volumes in-folio. Sabellicus a encore donné des notes et des commentaires sur plusieurs anciens auteurs, tels que Pline le naturaliste, Valère Maxime, Tite-Live, Horace, Justin, Florus et quelques autres. Malgré le succès de son histoire de Venise, il faut avouer, et il avoue lui-même qu'il a trop suivi des annales qui n'étaient pas toujours d'une grande autorité; il ne connut point celles de l'illustre doge André Dandolo, dépôt le plus authentique et le plus ancien de l'histoire des premiers temps de la république. Cette négligence, à quelque cause qu'on veuille l'attribuer, et le peu de temps qui fut accordé à Sabellicus pour la rédaction de son ouvrage sont les principales causes du peu de confiance qu'il mérite, à raison des nombreuses erreurs qui y ont été relevées. Il mourut à Venise, après une maladie longue et douloureuse, en 1508. Ses ouvrages sont : 1° *Historia rerum Venetarum, ab urbe condita ad obitum ducis Marci Barbadici*, Venise, 1487, in-fol. Il en existe deux traductions en italien : l'une de Matthieu Visconti de San-Canciano, imprimée vers l'année 1507, in-fol., très-rare, ne contenant que les trente premiers livres; l'autre, par Dolce, publiée la première fois à Venise, en 1534. 2° *Rhapsodiæ historiarum, enneades*, ibid., 1498 et 1504, in-fol. Chacune de ces ennéades contient neuf livres. Sabellicus en publia sept, ou soixante-trois livres, en 1498, et trois autres ennéades, et deux livres de plus en 1504, en tout quatre-vingt-douze livres. 3° *Epistolæ familiares, necnon orationes et poëmata*, Venise, 1502, in-fol.; 4° *De Venetis magistratibus*, ibid., 1488, in-4°. Le recueil complet de ses ouvrages fut imprimé à Venise, 1560, 4 vol. in-fol. Dans le recueil des *Storici Veneziani*, publié par Apostolo Zeno, on trouvera une *Vie de Sabellicus* à la tête de son histoire. Voyez aussi Daru, *Histoire de la république de Venise.* A—G—S.

SABELLIUS, prêtre de Ptolémaïs, vivait vers le milieu du 3e siècle de notre ère. Il émit des opinions nouvelles qui l'ont fait ranger parmi les nombreux hérésiarques qui affligèrent l'Eglise naissante. Il ne reconnaissait point de personnes ou d'*hypostases* dans la Trinité; d'après lui, le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'étaient que des manifestations diverses du même être, et Jésus-Christ n'était plus qu'un homme pourvu d'une force divine. St-Athanase, St-Basile, Eusèbe, Théodoret, St-Denis d'Alexandrie réfutèrent ces doctrines; elles ne recrutèrent pas de bien nombreux prosélytes; le sabellianisme s'éteignit promptement. Worm en a écrit l'histoire (*Historia sabellianismi*, Francfort, 1696, in-8°), et L. Lange en a fait l'objet d'une dissertation spéciale insérée dans le *Journal de théologie historique* d'Ilgen, t. 3, p. 178-227. On peut consulter aussi l'ouvrage du même auteur intitulé *Histoire des unitaires avant le concile de Nicée* (en allemand), Leipsick, 1831, in-8°. B—N—T.

SABEO (Fausto), *Faustus Sabæus Brixianus*, poëte latin, naquit à Chiari, non loin de Brescia, de parents peu connus. Il paraît qu'il fit de très-bonnes études, puisque la réputation de son savoir s'étendit jusqu'à Rome et le fit appeler dans cette ville par Léon X, qui le nomma, on ne sait pas précisément à quelle époque, custode ou garde de la bibliothèque du Vatican, emploi qu'il ne faut pas confondre avec celui de bibliothécaire. On ne sait pas non plus exactement si ce fut avant ou après cette nomination que le pontife envoya Sabeo en Angleterre, en Irlande et dans d'autres contrées éloignées, à la recherche des anciens manuscrits dont il voulait enrichir la bibliothèque. Ce qu'il y a de certain, c'est que Sabeo fit pour cela différents voyages longs et pénibles. Il se plaint dans plusieurs de ses épigrammes de n'avoir pas été récompensé de ses services; à l'entendre, ses frais mêmes ne lui au-

raient pas été remboursés. On serait plus disposé à le croire, dit Roscoe, s'il n'avait pas porté de semblables plaintes contre tous les souverains pontifes sous le règne desquels il a conservé l'office qui lui avait été conféré par Léon X, c'est-à-dire sous Adrien VI, Clément VII, Paul III, Jules III, Marcel II et Paul IV. Sabeo mourut âgé de 80 ans, sous le pontificat de ce dernier, vers 1558. On lui doit, suivant Moréri, une édition, la première sans doute, de la *Cosmographie d'Ethicus*, qu'il dédia à Léon X. Nous n'en connaissons pas la date, à moins que ce ne soit l'édition de Venise, 1513, mentionnée dans cette *Biographie* à l'article d'Ethicus. Roscoe dit seulement que Sabeo présenta au pape le manuscrit de la *Cosmographie*, en l'accompagnant de quatre vers latins de sa composition. S'il y a quelque incertitude à l'égard de la publication d'Ethicus, il n'y en a aucune sur celle d'Arnobe; c'est par les soins de Sabeo que parut l'édition originale de ce célèbre apologiste du christianisme. Elle est intitulée *Arnobii disputationum adversus gentes libri VIII*, etc., Rome, 1542, in-fol. Les *Disputationes* n'ont que sept livres; l'*Octavius* de Minucius Felix forme le huitième (*voy.* ARNOBE). Cette édition est fort belle, et on la recherchait beaucoup avant celle de Thysius, faite sur un manuscrit plus correct que celui dont s'était servi le premier éditeur. J.-C. Orellius en a donné, en 1816, une meilleure encore que cette dernière (*voy.* le *Manuel* de M. Brunet). Sabeo a publié ses poésies latines, consistant surtout en épigrammes, sous ce titre : *Fausti Sabæi Briziani, custodis bibliothecæ Vaticanæ libri V, ad Henricum Galliæ regem : primus de Diis; secundus de Heroibus; tertius de Amicis; quartus de Amoribus; quintus de Miscellaneis*, Rome, 1556, in-8°. L'auteur fut bien payé de sa dédicace au roi de France; il reçut *da quella maesta*, dit Leonardo Cozzando, cité par Bayle, *una collana d'oro, duecento scudi del sole, e una giubba di velluto pavonazzo* (une veste ou manteau de velours violet). Dans le tome 2 de son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, le cardinal Quirini a donné des renseignements sur la personne de Sabeo et un ample extrait de ses épigrammes et autres poésies. Gruter avait déjà inséré un assez grand nombre de ces pièces dans la seconde partie des *Delitiæ cc Italorum poetarum;* elles occupent trente pages de ce recueil. Enfin, on trouve quelques particularités intéressantes sur Sabeo et ses écrits dans la *Vie et pontificat de Léon X*, par William Roscoe, t. 4, p. 148 et suivantes de la traduction française de cet excellent ouvrage (2e édit.), par P.-F. Henry (*voy.* ROSCOE). B—L—U.

SABINA (JULIA), femme de l'empereur Adrien, était petite-nièce de Trajan et fille de Matidie. L'impératrice Plotine lui fit obtenir la main d'Adrien, qu'elle protégeait, ce qui le conduisit à l'empire. Ce mariage avait néanmoins déplu à Trajan, et il ne fut pas heureux pour Sabina, qui, bien que douée d'une rare beauté, d'un esprit très-cultivé et de mœurs irréprochables, ne fut point aimée de son époux. Dès qu'il fut empereur, Adrien la traita comme une esclave, lui reprochant des manières dures et hautaines; mais ce qui sans doute l'éloignait d'elle, c'était son goût infâme pour Antinoüs (*voy.* ADRIEN). Vivement blessée de ces dédains, Sabina à son tour traitait Adrien avec beaucoup de hauteur, lui reprochant son élévation à l'empire, dont elle était la première cause. Elle se vantait même de n'avoir pas voulu lui donner d'enfants, dans la crainte qu'ils ne fussent aussi détestables que leur père. La haine entre les deux époux devint telle qu'Adrien, se voyant près de mourir, contraignit Sabina de s'ôter elle-même la vie. D'autres disent qu'il l'empoisonna (an 138 de J.-C.), après trente-huit ans de mariage; et, par une bizarrerie digne de ce cruel tyran, il lui fit rendre les honneurs divins après sa mort. M—D j.

SABINIEN, pape, succéda à St-Grégoire le 30 août 604; il était Toscan et de naissance obscure. On lui crut des talents parce qu'il avait été nonce de son prédécesseur. On ne sait rien de ses actions principales; on dit seulement que, dans un moment de disette, il fit ouvrir les greniers de l'Eglise; mais il en vendit le blé au peuple, qui fut mécontent. On assure qu'il était jaloux de la gloire de son prédécesseur et qu'il eut quelque dessein de faire brûler ses écrits. Platine en convient, et cette opinion est fâcheuse pour la mémoire de ce pape. Il mourut le 2 février 606, après un pontificat d'un an et quatre mois. Il eut pour successeur Boniface III (*voy.* Artaud, *Hist. des papes.* — *Art de vérifier les dates*). D-s.

SABINO (ANGIOLO), littérateur et philologue distingué de la seconde moitié du 15e siècle, eut l'honneur de recevoir à Rome la couronne poétique (*voy.* Lancetti, *Memorie ai poeti laureati*, p. 179). Il donna des éditions de Lactance, de Térence et d'Ammien Marcellin; il publia en 1474, à Rome, un in-folio intitulé *Paradoxa in Juvenalem.* Son *Art poétique* (*Ars metrica*) eut deux éditions, l'une sans lieu ni date, l'autre à Rome en 1483. Ses compositions poétiques sont demeurées inédites; elles dorment dans les recoins poudreux de quelques bibliothèques d'Italie; une seule d'entre elles a vu le jour, grâce aux soins du P. Martène, qui l'a insérée dans son *Amplissima collectio veterum scriptorum*, t. 4, p. 1379. C'est une épopée sur la chute de la ville de Liége (*Carmen epicum de excidio civitatis Leodiensis*). Sabino mourut à Rome vers l'an 1510. On possède fort peu de détails sur son histoire, et ses écrits sont complétement oubliés. B—N—T.

SABINUS, gouverneur de la Syrie pour les Romains sous le règne d'Auguste, se fit remarquer dans cette contrée par sa cupidité et ses exactions. Il s'y trouvait à la mort d'Hérode le Grand, qui avait amassé dans son palais des trésors considérables. La première pensée du délé-

gué de Rome fut de s'en emparer, et, pour cela, il voulut être maître de la citadelle de Jérusalem et vint se loger dans le palais du roi. Il ordonna alors aux gardiens du trésor de lui en faire la remise, et en même temps il exigea que les commandants de toutes les places reçussent des garnisons romaines. Les uns et les autres ayant refusé d'obéir à de tels ordres, et le peuple ayant été informé de ce qui se passait, il en résulta une violente insurrection où beaucoup de monde périt dans les deux partis. Le peuple juif se réunit en très-grand nombre à Jérusalem, sous prétexte de la solennité de la Pentecôte, et il s'ensuivit une lutte sanglante dans laquelle les Romains triomphèrent, après quoi ils pillèrent le trésor et mirent le feu au bâtiment où on le conservait. Comme on le pense bien, Sabinus en eut la plus grande partie, et le reste devint la proie de la soldatesque. Le peuple, irrité au plus haut degré, revint à la charge et assiégea le gouverneur dans le palais; il allait y être forcé et probablement mis en pièces lorsque Varus, gouverneur général de ces contrées, vint à son secours et lui donna les moyens de se sauver vers la mer. Alors les Juifs mirent bas les armes, rejetant tous les torts sur Sabinus, qui, dès ce moment, disparut de la scène politique. M—D j.

SABINUS (AULUS), poëte et orateur sous le règne d'Auguste, fut l'ami d'Ovide et marcha sur ses traces dans le genre de l'héroïde. Il avait composé celles d'Ulysse à Pénélope, d'Hippolyte à Phèdre, d'Enée à Didon, de Démophoon à Phyllis, de Jason à Hypsipile, de Phaon à Sapho. C'étaient précisément des réponses aux épîtres qu'Ovide avait composées sous le nom de ces héroïnes de la mythologie, et c'est Ovide lui-même qui nous apprend ce fait dans l'élégie 28 du 3e livre des *Amours*. De ces pièces de Sabinus, il ne nous reste que l'épître d'Ulysse à Pénélope, celle de Démophoon à Phyllis et celle de Pâris à Œnone. L'on n'y trouve pas l'imagination, le langage ingénieux de son ami et de son modèle. La sécheresse du fond et le peu d'élégance de la versification les ont fait négliger aux traducteurs partiels d'Ovide; le seul abbé de Marolles les a jugées dignes de sa plume infatigable, et les trois héroïdes n'y ont pas gagné. Elles font partie de l'édition d'Ovide dans la *Bibliothèque des classiques latins*, et accompagnent ordinairement les héroïdes de ce poëte dans les collections complètes de ses œuvres. Il ne fut point le seul imitateur d'Ovide. L'élégie 3 du quatrième livre de Properce est une épître d'Aréthuse à Lycothas; et l'élégie 11 du même livre une missive de Cornelia à Paulus-Æmilius Lépidus, qui ne diffère en rien de l'héroïde. Julius Titianus, contemporain de Commode et auteur de plusieurs ouvrages dont les titres seuls sont venus jusqu'à nous, avait écrit aussi un volume d'héroïdes; mais elles devaient être en prose, à en juger par les expressions de Sidoine Apollinaire, qui en compare le style à celui des *Lettres* de Pline et de Symmaque. Un philologue allemand, J.-C. Jahn, a publié, en 1826, une dissertation *De Ovidii et Sabini epistolis*. F—T.

SABINUS (MASURIUS), célèbre jurisconsulte romain, florissait sous le règne de Tibère. Disciple d'Ateius Capito (*voy.* ce nom), il lui succéda vers l'an 23 dans l'enseignement du droit et eut un grand nombre d'élèves, qui reçurent le nom de *sabiniens*. Il fut obligé le premier à donner des consultations écrites, et, quoiqu'il eût une clientèle considérable, son désintéressement était tel qu'il n'amassa point de richesses. Il avait cinquante ans quand il fut créé chevalier, mais on ignore l'époque de sa mort. Sabinus est cité par Pline, Athénée, Aulu-Gelle, Macrobe, etc. C'est à lui que s'applique ce vers de Perse :

Si quid Masuri Rubrica vetavit, V, 90.

Il avait composé divers ouvrages, entre autres un *Traité du droit civil*, en trois livres; un *Commentaire sur l'édit du préteur;* des traités *De indigenis*, *De furtis*, etc.; plusieurs ouvrages historiques : *De fastis; De triumphis; Libri memorabilium*, etc. Il ne nous en reste que des fragments recueillis par Ant. Riccoboni (*voy.* ce nom) à la suite de son livre *De historia*, Venise, 1568, in-8°. Guillaume Moller et Pierre-Nicolas Arntzenius ont publié des dissertations sur Masurius et ses écrits; la première, Altdorf, 1693, et la seconde, Utrecht, 1768, in-4°. On peut aussi consulter les ouvrages de Bach et de Zimmern sur l'histoire de l'ancien droit romain. — SABINUS (Cælius), jurisconsulte, cité souvent par Ulpien, enseigna le droit à Rome avec beaucoup de distinction. On dit qu'il avait été désigné consul par l'empereur Othon, et qu'il jouissait d'un grand crédit au temps de Vespasien. On l'a confondu quelquefois avec SABINUS, ami de Pline le jeune, qui lui soumettait ses ouvrages avant de les rendre publics (*voy.* les *Lettres* de Pline). Celui-ci s'était distingué dans la carrière des armes et habitait la ville de *Firmum*, aujourd'hui Fermo, dans la marche d'Ancône (*voy.* Smith, *Dictionary*. W—S.

SABINUS (JULIUS). *Voyez* CIVILIS et EPPONINE.

SABIO, nom que prit une famille d'imprimeurs établie à Venise au commencement du 16e siècle et qui se distingua par son intelligente activité. Laissant aux Alde le soin de répandre les classiques de la Grèce et leur abandonnant les commentateurs d'Aristote et les écrits de Cicéron, les Sabio s'attachèrent surtout aux compositions des beaux esprits italiens de l'époque; ils mirent sous presse des comédies, des nouvelles, des livres de géographie et d'histoire. Quelques-unes de ces éditions sont devenues rarissimes; nous citerons seulement celle de la *Cecaria* de Caracciolo (*Vinegia, Giovanni Antonio e fratelli da Sabio*, 1526). Demeurée inconnue aux bibliographes italiens, il s'en est trouvé un exemplaire dans la riche bi-

bliothèque dramatique de M. de Soleinne. Une traduction en vers et en grec moderne de l'*Iliade, stampata in Venitia per Stefano da Sabio*, 1526, fait l'objet des vœux les plus chers des bibliophiles; elle a été payée cent quarante francs à la vente Mac-Carthy en 1816, et deux cent trois francs à celle de Charles Nodier en 1844. Etienne de Sabio ne se borna point à imprimer des livres; il composa, sous le titre de *Corona preciosa*, un vocabulaire *per imparare, legere, scrivere, parlare et intendere la lingua greca, volgare et literale, la lingua latina et il volgare italico*, et il fit paraître cet écrit en 1527. On trouve durant plus d'un demi-siècle des ouvrages imprimés par divers membres de cette docte famille; ils se recommandent aux amateurs par leur rareté, leur exécution signée. En ce temps-là, les imprimeurs faisaient choix d'un papier ferme et solide; ils croyaient devoir veiller à la correction des textes qui sortaient de dessous leurs presses. B—N—T.

SABLE (GUILLAUME DU) était gentilhomme ordinaire de la vénerie du roi. C'est en cette qualité qu'il donna le titre de *Muse chasseresse* à ses poésies, imprimées en 1611, in-12. Elevé à la cour de François Ier, il avait *servi domestiquement sept rois, François Ier*, etc. Parmi ses pièces fort insipides, on en trouve quelques-unes d'intéressantes; son *Coq à l'âne de la truye au foin* est une satire de la Ligue. Il était huguenot, et il parle quelquefois de la religion catholique et du pape sur le ton des ministres protestants les plus emportés. M. Viollet le Duc, dans sa *Bibliothèque poétique*, t. 1, p. 367, a donné quelques extraits de ses poésies. Z.

SABLÉ (MADELEINE DE SOUVRÉ, marquise DE), fille du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII et de Gaston d'Orléans, naquit en 1598. Elle avait à peine douze ans quand, en 1610, elle fut nommée fille d'honneur de la reine Marie de Médicis. Elle épousa le marquis de Sablé, fils du maréchal de Bois-Dauphin; mais cette union ne fut pas heureuse, et elle devint veuve en 1640. La marquise, n'éprouvant aucune sympathie pour son mari, se livra à la galanterie, et les collecteurs d'anecdotes ont beaucoup parlé d'elle et du maréchal de Montmorency, même de quelques autres, particulièrement d'un chevalier d'Armentières, dont elle eut une fille qui se fit religieuse à Port-Royal. Si madame de Sablé dissimula l'existence de cette fille jusqu'à la mort de son mari, c'est qu'elle craignait que l'on pût croire à un rapprochement rendu peu vraisemblable par le mépris dont elle ne cessa d'accabler le marquis. Devenue vieille, elle se fit dévote, « mais quelle dévote, bon Dieu! s'écrie Tallemant des Réaux, que l'on n'accusera pas d'excès de rigorisme. Il n'y a point d'intrigue à la cour dont elle ne se soit mêlée, et elle n'avait garde de manquer d'être janséniste, quand ce ne serait que cette secte a grand besoin de cabale pour se maintenir. » On voit en effet madame de Sablé se mêler des intrigues de Vautier, médecin du roi, et de Bellingan; attirer chez elle madame d'Hautefort et chercher à la faire entrer dans des intérêts opposés à ceux du ministre tout-puissant (1). Si le roi, sous l'influence de Richelieu, montrait de la défiance à la marquise de Sablé, celle-ci en était dédommagée par les bontés de Monsieur, et jamais ce prince n'a cessé de témoigner à la fille de M. de Souvré la reconnaissance qu'il portait à son ancien gouverneur; il lui faisait remettre chaque année et lui remettait quelquefois lui-même deux mille écus d'or (2). Elle comptait parmi ses amis le duc de la Rochefoucauld, l'abbé Esprit, Voiture, la marquise de Rambouillet, la duchesse de Montausier, mademoiselle Paulet, la duchesse de Longueville, Arnauld d'Andilly et bien d'autres. Elle écrivait agréablement des lettres, et elle ne négligeait pas d'en garder les copies que lui faisait ordinairement mademoiselle de Chalais, sa demoiselle de compagnie (3). Elle paraît avoir eu part à la composition des célèbres *Maximes*. La pensée était proposée comme un diamant brut chez madame de Sablé, dans une réunion très-restreinte, et chacun la polissait, l'élucidait, la retouchait, puis la maxime se trouvait produite (4). Madame de Sablé travailla aussi pour son propre compte, ou plutôt on a mis son nom à un recueil de maximes qui pourraient bien avoir une origine semblable à celles du duc de la Rochefoucauld. Si la marquise de Sablé a mérité par son esprit et les agréments de sa conversation de vivre dans la mémoire des hommes, il faut convenir aussi que ses singularités devaient la sauver de l'oubli. Elle avait peur à peu près de tout, mais principalement du mauvais air, des maladies qui peuvent se gagner, mettant de ce nombre jusqu'aux rhumes; elle craignait le tonnerre, le vent, l'orage, et surtout la mort. Ce terrible mot ne devait jamais être prononcé devant elle. Elle avait si peur de mourir, que, pour ne pas paraître vieille et rapprochée de la mort, elle cachait son âge à l'astrologue qu'elle appelait pour tirer son horoscope et n'ajoutait que très-difficilement six mois à l'âge visiblement menteur que d'abord elle avait énoncé. Dans un temps où l'on craignait la peste, ayant appelé des médecins pour les consulter, il fallut qu'ils changeassent de vêtements et qu'ils se tinssent à l'extrémité d'une

(1) *Journal du cardinal de Richelieu*, Paris, 1665, in-12, 1re partie, p. 106.

(2) *Ecrit de la main de madame de Sablé*, publié par l'auteur de cet article dans une *Note sur les Mémoires de Tallemant des Réaux*, Paris, 1840, t. 4, p. 75.

(3) Le rédacteur de cette notice possédait un recueil manuscrit contenant des lettres de la marquise à diverses personnes, dont il serait difficile d'expliquer autrement la conservation.

(4) M. Ste-Beuve, dans le volume qu'il a consacré à la Bruyère et à la Rochefoucauld (Paris, 1842, in-12), a peint madame de Sablé avec cette finesse de traits qui lui est propre; les éditeurs des *Maximes* consulteront ce livre avec beaucoup d'avantage, et M. Cousin lui a consacré une belle étude dans ses *Etudes sur les femmes illustres et la société du 17e siècle*, Paris, 1854, in-8°.

galerie, sans approcher d'elle ; les paroles étaient portées et rapportées par mademoiselle de Chalais, fille d'esprit, à laquelle Voiture n'a pas dédaigné d'écrire quelquefois. Une des plus plaisantes aventures de madame de Sablé a été le voyage de Ruel, quand, pour se venger de n'être pas invitée, elle tenta d'aller surprendre Julie d'Angennes qui, après sept ans de recherche, venait enfin d'épouser le duc de Montausier. Un orage vint à se déclarer, et madame de Sablé ne vit d'autre moyen de se préserver du tonnerre que d'aller se cacher, elle, sa voiture et ses gens, dans les carrières de Chaillot (1). Madame de Sablé a longtemps habité la place Royale, dans le même hôtel que la comtesse de Maure, son amie la plus intime, qu'elle perdit en 1663 ; alors elle se retira à Port-Royal de la rue St-Jacques, où elle fit bâtir un corps de logis. Elle y mourut le 16 janvier 1678, à l'âge de 79 ans, et fut enterrée dans le cimetière de la paroisse St-Jacques (2). On a de la marquise l'ouvrage intitulé *Maximes de madame la marquise de Sablé*, à la suite desquelles sont imprimées des *Pensées diverses de L. M. L. D.* (l'abbé d'Ailly, chanoine de Lisieux), Paris, Sébastien Cramoisy, 1678, in-12. Il y a des exemplaires de ce petit livre dont le frontispice porte seulement *Maximes et pensées diverses*, sans aucune autre différence. Ces maximes et ces pensées ont été réimprimées à la suite des *Maximes du duc de la Rochefoucauld*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1705, petit in-12 ; et pour qu'il ne manque rien à la gloire de madame de Sablé, comme écrivain et comme moraliste, ses *Maximes* ont été traduites et commentées en italien sous ce titre : *Massime della marchesa di Sablé, tradotte dal francese, colle note di A. M. F.* (Angelo Maria Fabbroni), 1756, in-12. On a de madame de Sablé le recueil manuscrit de ses lettres indiqué plus haut et quelques lettres copiées par Conrart et éparses dans ses manuscrits. M—É.

SABLIER (CHARLES), littérateur, naquit à Paris en 1693. Son père exerçait la charge de contrôleur des trésoriers de la maison du roi et jouissait d'une honnête aisance. Après avoir achevé ses études avec succès, le jeune Sablier fut placé chez un procureur ; mais, entraîné par son goût pour les lettres, il passait son temps à lire ou à faire des vers. Il avait pour ami la Chaussée, et ils publièrent ensemble, en 1719, une critique des fables de la Motte sous le titre de *Lettres de madame la marquise de ..., avec la réponse*. Les parents de Sablier furent ruinés par le système de Law (*voy.* ce nom), et, forcé de prendre un emploi, il entra dans les bureaux de la compagnie des Indes, où il s'instruisit à fond sur la géographie et la marine. Ses services lui donnaient droit à un avancement qu'il ne put obtenir, et il profita d'une circonstance favorable pour offrir sa démission. Devenu libre, il cultiva les lettres avec une nouvelle ardeur. Deux pièces qu'il fit jouer, en 1728, au Théâtre-Italien (1), n'eurent qu'un succès éphémère ; mais il détermina la Chaussée à travailler pour le théâtre, et celui-ci donna, sous le nom de Sablier, le *Préjugé à la mode* (*voy.* LA CHAUSSÉE), pour lui procurer ses entrées à la Comédie française. A cinquante ans, Sablier se chargea de l'éducation du fils aîné du duc d'Aumont, et la reconnaissance de ce seigneur le mit pour toujours à l'abri du besoin. Il s'exerça alors successivement dans presque tous les genres. La vieillesse ne ralentit point son ardeur pour le travail, et il était plus qu'octogénaire quand il publia son *Essai sur les langues*, ouvrage écrit d'un style léger et gracieux. Sablier mourut à Paris, le 10 mars 1786, à l'âge de 93 ans. Outre l'édition des *Œuvres* de la Chaussée, 1763, 5 vol. in-12, précédée de la *Vie* de l'auteur, on a de lui : 1° *Œuvres de M****, Londres (Paris), 1761, in-12 ; reproduit sous le titre de *Théâtre d'un inconnu*, ibid., 1765, in-12. Ce volume contient : la *Suivante généreuse*, imitation en vers d'une comédie de Goldoni ; elle fut jouée, en 1759, à l'insu de l'auteur, mais avec peu de succès ; — la *Domestique généreuse*, traduction en prose de la même pièce, et les *Mécontents*, autre traduction de Goldoni. 2° *Variétés sérieuses et amusantes*, Paris, 1764, 2 vol. in-12 ; nouvelle édition, augmentée et refondue entièrement, ibid., 1769, 4 vol. in-12. C'est une compilation intéressante. On y trouve des extraits d'ouvrages rares, des jugements sur les auteurs, des bons mots, des anecdotes, des épigrammes de l'*Anthologie*, traduites ou imitées en vers, etc. 3° *Traduction libre d'un choix de lettres de Sénèque*, Paris, Saillant, 1770, in-12 ; 4° *Essai sur les langues en général, sur la langue française en particulier, et sa progression depuis Charlemagne jusqu'à présent*, ibid., 1777 ou 1781, in-8°. Le but de l'auteur n'est pas de rechercher l'origine des langues et leur filiation : il se contente d'indiquer sommairement celles des peuples actuels et les changements qu'elles ont éprouvés. Il s'étend davantage sur la langue française, dont il indique la marche et les progrès par des extraits des principaux ouvrages qu'elle a produits dans chaque siècle. Il traite ensuite des étymologies et de leur abus, de l'origine de quelques locutions proverbiales et de certains mots omis par Ménage et par les auteurs du *Dictionnaire* de Trévoux ; des mots vieillis et qui ne lui semblent pas avoir été remplacés, et il termine par l'analyse du fameux *Roman de la Rose* (*voy.* Guill. DE LORRIS et J. DE MEUNG). Cet ouvrage, d'une érudition légère et agréable, se

(1) *Mémoires de Tallemant*, historien de madame de Montausier, et *Poésies de la Mesnardière*, Paris, 1656, in-fol., p. 86. Ce poëte accompagnait la marquise ; il raconte ce qu'il a vu et entendu.

(2) *Nécrologe de Port-Royal*, Amsterdam, 1723, p. 34.

(1) La *Jalousie sans amour*, comédie en trois actes et en prose, et les *Effets de l'amour et du jeu*. Les comédiens ayant voulu reprendre ces deux pièces plus tard, Sablier refusa d'y consentir, et, pour se débarrasser de leur poursuite, il brûla ses manuscrits.

fait lire avec plaisir. 5° Un *Poëme* (d'environ cinquante vers) *sur la mort de Voltaire*. Sablier était, par sa mère, parent éloigné de ce grand poëte. Outre beaucoup de pièces fugitives, il a laissé en manuscrit trois opéras, une comédie et deux tragédies, l'une intitulée *Ilione* et l'autre *Démétrius*. Parmi ses ouvrages en prose, on cite un *Abrégé de l'histoire des Juifs*, depuis la destruction de Jérusalem. Sablier, à la prière de Cochu, son médecin, avait rédigé une courte notice sur sa vie et ses ouvrages; on la trouve dans le *Journal encyclopédique*, 1786, t. 8, p. 330-335. W—s.

SABLIÈRE (Antoine Rambouillet de la), auteur d'un petit volume de madrigaux, fut le mari de cette madame de la Sablière que les vers de la Fontaine et son amitié pour ce poëte ont rendue célèbre. Voilà tout ce que nous apprennent sur ce personnage les livres imprimés jusqu'à ce jour; ou, quand ils contiennent quelques lignes de plus, ce sont des doutes ou des erreurs. Nous puiserons ce que nous en dirons principalement dans les mémoires manuscrits de Gédéon Tallemant des Réaux, proche parent de la Sablière. Dans le faubourg St-Antoine, à peu près au carrefour formé par la rue de Charenton et la petite rue de Reuilli, on apercevait, il y a encore peu d'années, à peu de distance sur la droite, une porte en pierre de taille et à plein cintre contrastant, par son antique et massive architecture, avec les murs de terre et de moellons du vaste enclos dont cette porte était la principale entrée. Cet enclos, depuis partagé entre bien des propriétaires, se nommait l'*enclos de Rambouillet*. Un des côtés de cet enclos était bordé par une rue depuis longtemps connue sous le nom de *rue de Rambouillet*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Tout ce terrain, ainsi que celui qui s'étend jusqu'à la Seine, au midi, et au nord jusqu'à la rue Picpus, dépendait, au commencement du siècle de Louis XIV, d'un petit hameau depuis réuni au faubourg St-Antoine, mais qui alors était assez loin des remparts de Paris. Ce hameau portait le nom de Ruilli ou Reuilli, parce qu'il avait pris la place du *Romilliacum villa*, maison de plaisance de nos anciens rois, dont il est fait mention dans les historiens de la première race. Un financier, nommé Rambouillet, qui avait acquis une fortune considérable dans l'administration des impôts, dont il était un des fermiers, acheta, dans ce hameau de Reuilli, un terrain de trente arpents : il y construisit un magnifique jardin, orné de jets d'eau, de quinconces, de bosquets, d'un petit bois, d'un labyrinthe, et de plusieurs allées fort longues, dont la principale conduisait à une terrasse élevée sur les bords de la Seine (1). Les potagers de ce jardin produisaient de si excellents fruits qu'on les recherchait pour les meilleures tables et que même on en envoyait quelquefois acheter pour la table du roi. Aux quatre coins de ce lieu de plaisance, on avait construit quatre pavillons; et le logis du maître, maison simple et peu considérable, se nommait, par cette raison, la *Maison des quatre pavillons*. Les ambassadeurs des puissances non catholiques avaient coutume de s'y rendre et de la prendre pour point de départ le jour de leur entrée solennelle. Toutes ces circonstances donnèrent de la célébrité à ce beau domaine. On l'appelait le *jardin de Reuilli* ou la *Folie-Rambouillet*. Depuis, et en 1720, cette propriété fut acquise par une personne qui, préférant l'utile à l'agréable, ne laissa subsister que le logement du jardinier, changea les bocages en vergers, et les parterres en marais potagers. La porte voûtée à plein cintre dont nous avons parlé, quelques débris des quatre pavillons, le nom de *Rambouillet* que porte la rue, voilà tout ce qui resta de ce lieu de délices et de la magnificence d'un financier du 17e siècle. Ce financier était le père d'Antoine Rambouillet de la Sablière. On voit, d'après cet exposé, que c'est bien vainement qu'on a cherché à établir une parenté entre ce poëte et l'ancienne et noble famille des d'Angennes de Rambouillet, avec laquelle la sienne n'avait rien de commun (1). Rambouillet était beau-frère du père des Tallemant de l'Académie française. Cette famille des Tallemant, qui occupait de hauts emplois dans la robe et dans la finance, était originaire de la Rochelle et protestante, bien qu'elle ait fourni deux abbés à la religion catholique. Gédéon Tallemant des Réaux, dont les mémoires manuscrits nous ont fourni ces détails, avait épousé une demoiselle Rambouillet, sa cousine, fille du financier Rambouillet, par conséquent sœur de Rambouillet de la Sablière. Celui-ci reçut la plus brillante éducation et se distingua dans ses études. Il inspira une passion très-vive à une certaine madame le Taneur, dont le mari, dit Tallemant, était aussi ridicule par le corps que par l'esprit. La Sablière fut pour elle un amant très-exigeant, et ne voulut pas même permettre qu'elle partageât ses faveurs entre lui et son époux. Il la força de feindre une maladie et de s'en séparer entièrement : mais étant devenue enceinte, elle fut obligée de cesser ce stratagème pour empêcher son intrigue d'être découverte. Elle eut ensuite d'autres enfants de son mari; puis elle résolut de rompre

(1) D'après la description de Sauval (*Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. 2, p. 287), il est évident que la rue de Bercy a été percée à travers le jardin de Rambouillet, et que ce jardin renfermait non-seulement l'enclos de Rambouillet, mais la portion de la rue de Bercy qui le borde et le terrain qui, dans cette largeur, se trouve situé entre la rue de Bercy et la rivière.

(1) Le dernier historien de la ville de Paris, Dulaure, a, dans un plan de Paris sous Louis XIII, figuré un hôtel de Rambouillet sur l'emplacement du clos de Rambouillet. Le célèbre hôtel de Rambouillet, qui appartenait à la famille d'Angennes de Rambouillet, ce théâtre des *précieuses*, de la politesse et du bel esprit, était situé dans la rue St-Thomas du Louvre, au centre du plus beau quartier de la capitale; et il faut se garder de le confondre avec la maison de campagne du financier Rambouillet, isolée au milieu des champs, et plus rapprochée alors de Vincennes que de Paris.

entièrement avec la Sablière. Elle voulait même faire à son mari l'aveu de tous ses torts. La Sablière eut beaucoup de peine à l'empêcher d'exécuter une résolution qui ne pouvait amener que de fâcheuses conséquences. Il n'y parvint qu'en promettant de renoncer pour jamais à elle ; et voulant donner un gage certain de la sûreté de ses promesses, il consentit à se marier. C'est alors qu'il acheta une charge de secrétaire du roi, qu'il obtint une part dans l'administration des domaines royaux et qu'il épousa mademoiselle Hessein ou Hesselin (1). La beauté, les grâces, l'esprit, le savoir, et toutes les qualités de madame de la Sablière, qui lui acquirent dans le monde une si grande célébrité, ne purent fixer entièrement le cœur inconstant de son mari. Madame de la Sablière, de son côté, ne crut pas lui devoir garder une fidélité inviolable. Cette conduite des deux époux était l'objet des justes réprimandes d'un grave magistrat, parent de madame de la Sablière, qui lui dit un jour avec humeur : « Eh ! madame, toujours des amou« rettes ; on n'entend parler que de cela dans « cette maison : mettez donc au moins quelque « intervalle. Les bêtes mêmes n'ont qu'une sai« son pour cela. — C'est que ce sont des bêtes, » dit aussitôt madame de la Sablière. M. de la Sablière et sa femme, jouissant d'une grande fortune, tous deux aimables et spirituels, savaient attirer chez eux la société la mieux choisie. Personne n'ignore la généreuse hospitalité qu'ils accordèrent à la Fontaine. Les savants et les hommes de lettres trouvaient en eux de justes appréciateurs et des protecteurs éclairés. M. de la Sablière joignait à une figure agréable une politesse exquise, les manières les plus élégantes et le talent de tourner un madrigal mieux qu'aucun homme de son temps. Aussi Conrart l'avait-il surnommé le grand *Madrigalier français* (2). A une époque où les vers étaient moins communs et les femmes plus sensibles aux louanges délicates et spirituelles, ce genre de talent dut contribuer aux succès de la Sablière : ils furent d'autant plus nombreux qu'il perdait peu de temps à faire la cour à celles qui se montraient rebelles à ses désirs. Dans une de ses plus jolies pièces de vers que nous avons trouvée dans un recueil où elle était ensevelie (3), il dit :

J'aime bien quand je suis aimé;
Mais je ne puis être enflammé
Des belles qui sont inhumaines.
. . . .
Et si l'on veut me posséder,
Il faut des charmes pour me prendre,
Et des faveurs pour me garder.

Toutefois, dans le déclin de son âge, la Sablière conçut un attachement aussi fort que durable pour une jeune personne qu'il a célébrée sous le nom d'*Iris*, et pour laquelle il a composé la plupart des madrigaux qui nous restent de lui. C'était la fille d'un Hollandais nommé Vanghangel, auquel M. de la Sablière donna une part dans la régie des domaines du roi, probablement afin de le fixer à Paris avec sa fille. Elle se nommait Marie ; sa sœur cadette, qui portait le nom de Charlotte, épousa le fils de M. de Niert, premier valet de chambre du roi. Quant à Marie, la constance de ses sentiments pour M. de la Sablière ne lui permit d'écouter aucune des propositions qui lui furent faites. Pour elle, à la vérité, son amant avait quitté une maîtresse qui avait plus d'esprit et de beauté, si l'on en croit Richelet. Ce dernier a imprimé, comme des modèles, seize billets, qu'elle avait écrits à son amant. La Sablière, après avoir joui pendant plusieurs années des douceurs d'une tendre et mutuelle affection, fut cruellement frappé dans l'objet chéri si essentiel à son bonheur. Marie Vanghangel mourut à la fleur de l'âge et après quelques jours seulement de maladie. La Sablière s'était alors absenté pour un voyage de courte durée. Il ignorait encore cet événement, lorsqu'à son retour, et en descendant de voiture, une de ses filles, ignorant le coup qu'elle allait lui porter, lui dit sans préparation : « Eh ! vous ne « savez donc pas, mon père, que mademoiselle « Manon Vanghangel est morte. » Depuis ce jour il ne fit que languir et mourut un an après de tristesse et de regret (1). La Sablière avait, selon Titon du Tillet, 65 ans, lorsqu'en 1680 il cessa d'exister (2). Il s'ensuit qu'il a dû naître en l'année 1615. Il avait eu plusieurs enfants de madame de la Sablière. Une de ses filles, celle-là même qui lui annonça la mort de mademoiselle Vanghangel, épousa depuis Misson, conseiller au parlement, bien connu par les voyages qu'il a publiés et par son attachement à la religion réformée (*voy.* MISSON). Une autre fille de la Sablière épousa le marquis de la Mesangère ; et c'est à elle que Fontenelle a dédié ses dialogues sur la pluralité des mondes, et la Fontaine une de ses fables. Madame de la Mesangère se maria en secondes noces au comte de Nocé (3). La Sablière ne paraît avoir eu qu'un seul fils, Nicolas Rambouillet de la Sablière (4), qui fournissait des remarques critiques à Bayle et que celui-ci consultait sur des matières littéraires (5). Il publia une

(1) Il y a de l'incertitude sur ce nom ; dans les *Lettres* de Racine on lit *Hessein* quand il est question du frère de madame de la Sablière ; mais les auteurs qui ont parlé de la Sablière disent que le nom de famille de sa femme était Hesselin. Voyez à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 1re édit., in-8°, p. 403.

(2) P. Richelet. — *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs de ce temps*, 1689, in-12, t. 4. — Ancillon, *Mémoires concernant la vie et les ouvrages de plusieurs modernes*, p. 48.

(3) *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant*, chez Charles de Sercy, t. 1er, p. 236.

(1) Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 1re édit., 1820, in-8°, p. 438.

(2) Titon du Tillet, *Parnasse français*, in-fol., p. 359.

(3) Titon du Tillet, *Parnasse français*, p. 360.

(4) M. de Trudaine, qui, en 1794, périt sur l'échafaud, se nommait Trudaine de la Sablière, et comme c'est de sa succession que provient le manuscrit des *Mémoires* de Gédéon Tallemant de Réaux, cousin de la Sablière, il est présumable que les Trudaine étaient parents ou alliés des la Sablière et des Tallemant.

(5) Voyez *Lettre de M. de la Sablière le fils à Bayle*, dans la

partie des madrigaux de son père l'année même de sa mort. Richelet nous apprend que ce volume fut reçu avec assez d'indifférence par le public (1); et il en donne une raison judicieuse : « Il y a, dit-il, dans ce petit livre, des madrigaux « très-jolis et très-bien tournés ; mais il n'a pas « assez de variété, et la variété est l'âme de tout « ce qui n'est fait que pour plaire (2). » Cette édition des madrigaux de la Sablière fut cependant réimprimée en Hollande, la même année, par les Elzevir (3). Titon du Tillet (4) prétend que Richelet, dans son dictionnaire, a attribué à madame de la Sablière les madrigaux qu'avait composés son mari. Ce que nous avons cité de Richelet prouve qu'il ne peut avoir commis cette erreur : elle est probablement due à quelque ignorant éditeur de son dictionnaire. Titon du Tillet fait mention d'une édition des madrigaux de la Sablière qui aurait été imprimée chez Christophe Ballard ; mais il n'en donne pas la date. Il dit encore qu'il s'en fit une nouvelle édition en 1687. Nous n'avons rencontré aucune de ces deux éditions. L'édition de ces madrigaux, publiée en 1758, in-16, avec toutes les pages encadrées en rouge, est précédée d'un avertissement qu'on a attribué à l'abbé Sepher (5) : elle fourmille d'erreurs et de fautes d'impression (6). Comme celle des Elzevir, cette édition n'est qu'une réimpression de la première, qui ellemême fut donnée avec tant de négligence que le madrigal du livre 3, commençant par ces mots :

Belle Iris, quand l'heure est venue.....

se trouve encore répété dans le livre 5 (7). Dans le nouveau recueil des *Epigrammatistes françois* (8) de Bruzen de la Martinière, et dans le *Recueil des plus belles pièces des poëtes françois, depuis Villon jusqu'à Benserade* (9), on a admis un assez grand nombre de madrigaux de la Sablière, et l'on n'a pas choisi les meilleurs. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, a inscrit la Sablière parmi les hommes illustres; et il dit que dans ses madrigaux la finesse n'exclut pas le naturel (10). Cet éloge est vrai pour un grand nombre. — Madame de LA SABLIÈRE, par l'étendue de ses connaissances, par ses qualités à la fois solides et brillantes, jouissait encore dans le monde d'une réputation supérieure à celle de son mari. Sauveur et Roberval, tous deux de l'académie des sciences, lui avaient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie; et le célèbre Bernier, qu'elle avait, comme la Fontaine, retiré chez elle, composa pour son instruction l'abrégé des ouvrages de Gassendi. Boileau, dans un de ses vers, où il faisait mention de l'astrolabe, ayant commis une faute, non-seulement contre la science, mais même contre la langue, madame de la Sablière en fit l'observation. Cette critique fit plus de bruit qu'elle ne l'eût désiré; et le satirique, pour s'en venger, traça dans la satire sur les femmes le portrait d'une pédante, de manière qu'on pût y reconnaître madame de la Sablière. Mais Bayle nous apprend qu'elle était connue partout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs. Ce sont ses expressions. Louis XIV l'honora plusieurs fois de ses dons. Les lettres de madame de Sévigné et tous les écrits du temps attestent que madame de la Sablière avait ce genre d'amabilité qui ne peut s'allier avec le ridicule du pédantisme. Mademoiselle de Montpensier, si orgueilleuse et si fière, se plaint amèrement dans ses mémoires de ce que cette petite bourgeoise lui enlevait la société du duc de Lauzun, et que les réunions qui avaient lieu chez elle privaient souvent la cour des seigneurs les plus aimables. Madame de la Sablière inspira au marquis de la Fare une passion vive et constante dont la cessation la ramena à la dévotion. Elle consacra les dernières années de sa vie à soulager les pauvres et à soigner les malades. Elle s'était retirée pour cet effet aux Incurables, et elle y mourut le 8 janvier 1693. Elle n'a jamais rien écrit que quelques *Pensées chrétiennes*, qui, après sa mort, ont été plusieurs fois réimprimées à la suite des éditions des pensées de la Rochefoucauld, données par Amelot de la Houssaye et quelques autres éditeurs. On a avec raison retranché ces pensées des éditions de l'ouvrage de la Rochefoucauld; mais c'est par négligence ou par ignorance qu'elles n'ont encore trouvé place dans aucun des nombreux recueils de livres pieux qu'on a publiés depuis un siècle. W—R.

SABLON (VINCENT), écrivain du 17e siècle, né à Chartres, a laissé une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* (Paris, 1671, 2 vol. in-12), traduction souvent peu fidèle, toujours complétement dépourvue de grâce et d'élégance; elle est tout aussi oubliée que si jamais elle n'avait

Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe, t. 6, 1re part., p. 334.

(1) Le titre est : *Madrigaux de M. D. L. S.*, Paris, chez Claude Barbin, 1680, mais le nom de l'auteur est tout au long dans le privilege.

(2) Richelet, *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français*, 1689, p. 4.

(3) Dans cette réimpression, l'ouvrage n'a que 78 pages, tandis que l'édition de France en a 157.

(4) Titon du Tillet, *Parnasse français*, p. 359.

(5) Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 1823, in-8°, t. 2, p. 318.

(6) Il est dit, p. 2, que la Sablière mourut en 1631 ; p. 4, on écrit Lesselin pour Hesselin, et, p. 6, Mocé pour Nocé. L'éditeur Duchesne avait voulu donner un joli volume, mais il n'y a pas reussi, en multipliant des encadrements sans goût et de lourds fleurons. Une réimpression soignée et bien exécutée des poésies en question fait partie de la *Collection des petits classiques français*, 1828, in-16, publiée sous la direction de Charles Nodier.

(7) *Voy.* p. 55 et 101 de l'édition de 1680; p. 48 et 88 de l'édition d'Elzevir, même année, p. 40 et 131 de l'édition de 1758.

(8) 1720, in-12, t. 1er, p. 195 à 205.

(9) 1752, in-12, t. 5, p. 69 à 80.

(10) Le *Siècle de Louis XIV*, publié par Francheville, Berlin, 1751, t. 2, p. 411. On cite cette édition du *Siècle de Louis XIV* pour prouver que celle de Dresde, de 1752, n'est pas la première de toutes, comme on l'a dit. Cependant Voltaire a lui-même (t. 12, p. 249) imprimé que le *Siècle de Louis XIV* parut pour la première fois en 1752. Sa mémoire le trompait, ou bien il ne voulait pas reconnaître cette première édition parce qu'il la trouvait trop défectueuse.

existé. Un autre ouvrage de Sablon, d'un genre différent, a repris quelque valeur, grâce à sa rareté et à l'empressement avec lequel les hommes studieux recherchent aujourd'hui les livres relatifs à l'histoire particulière des provinces et des villes de France. Il s'agit de son *Histoire de l'église de Chartres*, abrégé de celle de Roulliard (*voy.* ce nom), et qui fut imprimée à Paris en 1677, en 1 volume in-12. Les bibliographes indiquent d'autres éditions de 1671, 1673, 1677, 1707, 1714 et 1715. Il est à croire que plusieurs d'entre elles n'ont d'autre motif d'existence qu'un simple rajeunissement de frontispice; mais la chose vaut-elle la peine d'être vérifiée? (1). B-N-T.

SABOLY (NICOLAS), poëte provençal, maître de chapelle à St-Pierre d'Avignon, né à Monteux, près de Carpentras (département de Vaucluse), en 1614 (et non en 1660, comme on l'a dit dans plusieurs notices). — Ses parents étaient protestants. Il commença ses études au collége des jésuites d'Avignon, qui l'élevèrent dans la religion catholique, et les continua chez ceux de Carpentras. — Il montra de bonne heure un goût décidé, une véritable passion pour la poésie et la musique. — Son éducation terminée, il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut d'abord recteur d'une chapellenie, fondée au maître-autel de la cathédrale de Carpentras. Il devint ensuite bénéficier, maître de musique et organiste de l'église St-Pierre d'Avignon. Malgré le vif désir qu'il en avait, il ne put jamais obtenir le titre de chanoine. Son chapitre, avec lequel, du reste, il vivait en bonne intelligence, resta constamment sourd à ses sollicitations. — En 1658, l'université d'Avignon lui conféra le grade de bachelier ès lettres. A cette époque, c'était sans doute un grand honneur. — Saboly s'est acquis une grande réputation comme poëte et comme musicien. Il doit cette réputation à ses noëls. Il en a composé quatre-vingt-un. Ce sont autant de petits drames naïfs et variés, pleins d'originalité et de grâce, où se révèlent tantôt le gros rire de nos aïeux, tantôt les plus tendres délicatesses du sentiment (Boudin). On y remarque des aperçus piquants, des mots heureux, une touchante simplicité et, le plus souvent, une grande connaissance du cœur humain. Ces noëls sont accompagnés d'une musique qui mérite des éloges et qui n'a pas été sans influence sur leur popularité. — Chantées d'abord dans le comtat Venaissin, les poésies de Saboly se répandirent bientôt dans la Provence, le Languedoc, et même dans le reste de la France (Achard). Ces hymnes font encore les délices de nos contrées méridionales et même des gens de goût. Il y a de l'élévation dans le noël intitulé *N'autrei siàn très Boumian;* du sentiment dans celui qui a pour titre : *Per nous langui long dou camin;* de la philosophie dans celui de : *Dieou vous gard, noste meste.* — Si notre poëte avait pu chanter l'amour, les belles et les exploits de l'ancienne chevalerie, il aurait certainement obtenu une place distinguée parmi les anciens troubadours. — Saboly était modeste, désintéressé, charitable. Il réunissait souvent chez lui les littérateurs et les artistes d'Avignon. Notre poëte-musicien se passionnait pour les grandes choses; il aimait à chanter les actes de vertu. Il a publié sous l'anonyme, en l'honneur du marquis de St-Auban, une pièce intitulée *les Acclamations publiques de la ville de Montélimart sur la protection et les services qu'il leur a rendus durant l'oppression des gens de guerre.* D'un autre côté, il saisissait admirablement les ridicules et savait tonner contre les vices. Boudin rapporte plusieurs couplets de sa chanson du *Revireminagé*, longue satire en trente-cinq couplets relative à la révolution avignonaise de 1662, qui précéda l'occupation de cette ville par Louis XIV, à la suite de ses démêlés avec le pape. C'est le cri d'une âme honnête contre les abus de tous genres dont le pays souffrait sous le vice-légat, Gaspard de Lascaris, homme cupide et dur. — Un certain Cadeniere, qui avait les doigts contrefaits, voulant plaire à une demoiselle noble, s'était avisé d'ajouter une particule à son nom. Saboly fit à ce sujet le couplet suivant :

Noste pauré ca,
Cadenièro, *qu'a dé nièro*,
Nostre pauré ca, *qu'a dé nièro*,
Su lou na,
Se grato, se freto, et né poou g.s avé,
Parçoqué n'a gis de *dé!*

Pour bien comprendre la malice de ces vers, il faut savoir que *ca* signifie *chat*, que *qu'a dé nièro* veut dire *qui a des puces*, et que *dé* se traduit à la fois par *doigts* et par la particule *de*. On cite plusieurs poésies françaises de Saboly; mais elles sont fort au-dessous de ses compositions patoises. Les principales sont une *Elégie sur la profession de madame de Clermont*, l'*Epithalame de mademoiselle de Bouquenau*, l'*Epitaphe de M. Chrétien*.... Saboly mourut à Avignon en 1675 (et non en 1724, comme on le voit dans plusieurs ouvrages). Il fut inhumé avec honneur dans l'église de St-Pierre. La ville d'Avignon a donné son nom à la rue où il demeurait. Sa maison porte aujourd'hui le n° 6. — L'édition originale des noëls est devenue excessivement rare; elle est intitulée *Lei noué dé san Pierré, en Avignoun* (sans nom d'auteur), Avignon, chez Pierre Orfray, in-12. Elle est composée de six recueils publiés en 1669, 1670, 1671, 1672, 1673 et 1674. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque de l'arsenal à Paris provenant de la bibliothèque la Vallière. Cet ouvrage a été réimprimé un grand nombre de fois. Nous connaissons onze éditions publiées à Avignon (1699, 1704, 1724, 1737, 1763, 1774, 1820, 1824, 1829, 1839 et 1845) et deux édi-

(1) Dans l'*Histoire de la cité des Carnutes et du pays chartrain, vulgairement appelé la Beauce*, qui a paru en 1831 et 1836, par M. Ozeray, en société avec M. Hérisson, l'un des collaborateurs de cette *Biographie*, on cite deux éditions modernes de l'*Histoire de l'église de Chartres*, par Sablon, l'une de 1808, in-12, et l'autre de 1836, in-18. L—P—E.

tions publiées à Carpentras (1803 et 1839). La plupart de ces éditions portent pour titre : *Recueil de noëls provençaux, composés par*.... Dans les dernières, on a ajouté le noël fait à la louange de Saboly et le noël des Rois, par Domergue, doyen d'Arençon. Voyez aussi *Li noué de Saboly, Peyrol et J. Roumanille, emé de vers de J. Reboul*, Avignon, 1852, in-12 (p. 5 à 65). Requien se proposait, il y a quelques années, de donner une édition de luxe avec un portrait de l'auteur. Boudin a publié un petit poëme intitulé *Lou soupa de Saboly* (Avignon, 1848, in-8°), précédé d'une notice sur ce poëte. F—A et A. M.

SABOUREUX DE LA BONNETERIE (CHARLES-FRANÇOIS) (1), traducteur, né vers 1725, se fit recevoir avocat au parlement, et, en 1755, fut agrégé à la faculté de droit de Paris. Il traduisit, en 1762, par ordre de M. le Dauphin, les *Constitutions des jésuites* (3 vol. in-8°); ce travail lui mérita la confiance de ce prince, dont la mort prématurée fut le terme de la fortune de cet auteur. Saboureux est principalement connu par sa *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture et à la médecine vétérinaire*, avec des notes, Paris, 1771-1775, 6 vol. in-8°. Il y a des exemplaires avec la date de 1783. Ce recueil, qui renferme les ouvrages d'économie rurale attribués à Caton, Varron, Columelle, Palladius et Végèce (*voy.* ces noms), est assez estimé. Saboureux mourut à Paris au mois de juillet 1781. C'est par erreur que quelques biographes lui attribuent le *Manuel des inquisiteurs;* cet ouvrage est de l'abbé Morellet (*voy.* ce nom). W—s.

SABOURIN, fils d'un riche propriétaire de St-Domingue, naquit en 1776 sur l'habitation de son père, située dans la paroisse de l'Arcahaye. Elevé en France au collége de Sorrèze, il revint dans la colonie quelque temps avant la révolution. Il n'ignorait pas que son père avait épousé une femme de couleur, et que cette mésalliance le plaçait sous le coup d'un préjugé qui l'exposait au dédain des blancs. En conséquence, il en voyait peu et vivait dans l'isolement sur la propriété de son père, lorsque, en 1791, se présenta pour lui l'occasion de prendre un parti. Les hommes de couleur réclamaient, à main armée, leurs droits politiques; leurs premiers succès dans les plaines et dans les montagnes déterminèrent Sabourin à se ranger de leur côté. L'insurrection prenait chaque jour de nouveaux développements; les massacres, les incendies, la dévastation, désolaient tous les plus beaux quartiers de la colonie, lorsque, en 1794, les Anglais vinrent s'emparer de diverses positions qu'ils étendirent bientôt, et où leur domination parut devoir s'affermir. Ils avaient organisé plusieurs régiments de nègres pour combattre les insurgés. Sabourin prit du service dans l'un de ces régiments, qui faisaient une guerre à outrance aux hommes de sa prédilection. Mais après quatre ans d'occupation, les Anglais capitulèrent avec Toussaint-Louverture, qui devint le chef suprême de la colonie sous le titre de lieutenant général. Ce despote, ayant juré l'extermination des gens de couleur, inspira des craintes à Sabourin, que ses inclinations naturelles avaient toujours porté vers cette caste. Il vit les dangers qu'il courait et se rallia à la couleur blanche, à laquelle il tenait par son père. Ainsi placé sous la protection de Toussaint-Louverture, Sabourin put se soustraire au sort qui le menaçait. Mais les événements se pressaient. En 1802 parut à St-Domingue l'expédition commandée par le général Leclerc. Ses débuts firent bientôt connaître quels en furent les résultats. Sabourin les prévit et se rattacha aux hommes de couleur, dont il devint l'agent secret. Il joua ce rôle avec d'autant plus de bonheur qu'il n'excitait point la méfiance des blancs. L'état incertain dans lequel ceux-ci se trouvaient lui permit de manœuvrer de manière à se mettre à l'abri de leurs soupçons. Mais les Français évacuèrent la colonie en 1804, et le nègre Dessalines, le premier des lieutenants de Toussaint-Louverture, se fit proclamer gouverneur d'Haïti. Dans un conseil tenu à l'Arcahaye et présidé par ce chef sanguinaire, fut arrêté le massacre de tous les blancs qui avaient eu l'imprudence de rester dans la colonie. Sabourin se présenta, se déclara homme de couleur et offrit ses services, qui furent acceptés. Cependant Dessalines, méfiant par sa nature et qui connaissait la conduite équivoque de Sabourin, voulut avoir des garanties. « Je veux, lui « dit-il en patois créole, une obéissance aveugle; « te sens-tu capable d'exécuter mes ordres? Il « faut me le prouver à l'instant en frappant toi-« même les blancs dont j'ai juré l'extermina-« tion. » Sabourin protesta de son entière soumission; nouveau séide, il se mit à la tête de plusieurs détachements qui traquaient les blancs de tout âge et de tout sexe et les massacraient sans pitié (*voy.* DESSALINES). Mais Dessalines devenu empereur, ayant succombé lui-même dans une embuscade, le commandement fut décerné au mulâtre Pétion (*voy.* ce nom), qui prit le titre de président de la république d'Haïti. Cette révolution permit à Sabourin de se montrer ce qu'il était réellement, c'est-à-dire homme de couleur. Il se fit naturaliser Haïtien, et bientôt après il fut nommé grand juge de la colonie. Son élévation à ce poste éminent lui donna de faciles moyens de compléter sa fortune, et il n'en négligea aucun. Les biens des absents ayant été mis sous le séquestre, il se fit adjuger à vil prix la ferme d'une très-belle sucrerie située à une demi-lieue de la ville du Port-au-Prince. Il mourut en 1821 dans l'exercice de ses fonctions, auxquelles son éducation l'avait rendu fort étranger. C—L—N.

(1) Ou Charles-Louis, suivant la *Bibliothèque historique de la France*.

SABRAN (GUILLAUME, seigneur DE) était fils d'Emenon, le premier auteur connu de la maison de Sabran, dont le nom se trouve mêlé à la fondation du monastère de St-Pierre de Sauve, en 1029. Cette famille, qui existe encore, est une des plus anciennes et des plus nobles du midi de la France. Originaire du Languedoc, elle tirait son nom d'un ancien château situé à quatre lieues d'Uzès, ville dont elle possédait une partie en franc-alleu, et au 12e siècle une de ses branches devint par alliance titulaire du comté de Forcalquier. Les seigneurs de Sabran se qualifiaient, *par la grâce de Dieu, connétables des comtes de Toulouse*, charge qu'ils tinrent héréditaire jusqu'à la réunion du Toulousain à la couronne (1). Guillaume, premier du nom, fut un des chevaliers qui accompagnèrent Raymond de St-Gilles, son seigneur suzerain, à la première croisade prêchée au concile de Clermont. Déjà, en 1080, nous le voyons au nombre des otages d'une convention que le comte de Toulouse avait conclue avec Ermengarde, vicomtesse de Béziers. La gloire qu'il s'acquit en terre sainte mérite d'être consacrée, et l'on trouve le récit de ses valeureuses actions dans les chroniqueurs des croisades, Guillaume de Tyr, Albert d'Aix et Raymond d'Agiles. A l'assaut d'Antioche (3 juin 1098), « Guillaume, compagnon d'armes et compatriote du comte Raimond », pénétra un des premiers dans la place et fit prisonniers la femme de Dacien, gouverneur de cette ville, et ses deux petits-fils, encore enfants; il reçut pour la rançon de ces puissants captifs trois mille besants d'or. Pendant le siége de Jérusalem (juin 1099), Guillaume de Sabran et Raymond Pelet, suivis de quelques chevaliers, taillèrent en pièces une multitude d'infidèles qui voulaient s'opposer au débarquement de neuf vaisseaux génois au port de Joppé, lesquels apportaient des secours aux croisés. Le 14 juillet suivant, il fut encore l'un des premiers chrétiens qui montèrent sur les remparts de Jérusalem et qui pénétrèrent dans la cité sainte. On ignore si Guillaume de Sabran revint en France avec le comte de Toulouse ou s'il mourut en Orient. — SABRAN (St-Eléazar de) descendait en ligne directe du précédent. Son père, Ermangaud de Sabran, baron d'Ansouis, avait suivi Charles, duc d'Anjou, dernier frère de St-Louis, lorsqu'il vint prendre possession de la couronne de Sicile. Ce prince avait épousé Béatrix, comtesse de Provence, fille de Raymond-Bérenger IV, lequel était issu de Garsinde de Sabran (2), dont l'article suit. Ermangaud se fixa auprès du nouveau roi, qui le fit comte d'Ariano et de Pozzuolo, puis grand justicier du royaume de Naples. Elzéar suivit d'abord la carrière des armes et épousa Delphine de Signe, des comtes de Marseille, dame de Puymichel. Envoyé en ambassade à Paris, il y mourut le 27 septembre 1323, et fut inhumé dans l'église des frères mineurs à Apt, ainsi que sa femme, en 1369. Il avait donné à cette abbaye une antique relique venant du reliquaire des rois de Sicile, la seule chose que Frédéric eût pu lui faire accepter en récompense de ses services; et, à ce sujet, on peut consulter un petit livre du P. Borely, cordelier du couvent d'Apt, intitulé *la Dévotion du saint Enfant Jésus au berceau, pratiquée par St-Elzéar et Ste-Dauphine*, Paris, 1664. La renommée des sublimes vertus d'Elzéar se répandit tellement dans le Midi, après sa mort, que sa canonisation fut sollicitée en 1362 auprès du pape Urbain V par Raymond Bot, évêque d'Apt, et celle de Delphine par Raymond III d'Agoult, en 1382, auprès de Clément VII (Robert de Genève), à la demande des états du Languedoc. L'Eglise honore la mémoire de St-Elzéar le 27 septembre. Les Bollandistes ont publié sa vie dans les *Acta sanctorum*, t. 7. C'est en souvenir de ce pieux aïeul que les Sabran ont porté le nom d'Elzéar. C—H—N.

SABRAN (GARSINDE DE), femme célèbre par sa beauté et par un talent rare pour l'époque, naquit dans la seconde moitié du 12e siècle. Elle épousa, en 1193, Alphonse II, comte de Provence, et, devenue veuve en 1209, elle gouverna comme régente pendant la minorité de son fils, depuis 1213 (époque de la mort de Pierre II, roi d'Aragon, tuteur de ce jeune prince) jusqu'en 1217, année où Raymond-Bérenger IV prit en main la direction de son comté de Provence. Garsinde de Sabran se plut à réunir à sa cour les beaux esprits du temps. Elle inspira de vives passions qu'elle semble avoir partagées, à moins qu'il ne faille regarder comme un simple jeu d'esprit les accents amoureux qui se manifestent dans ses vers. Divers troubadours ont célébré ses talents poétiques; malheureusement ses écrits sont perdus ou relégués dans des manuscrits peu accessibles, mal déchiffrables; Raynouard (*Choix de poésies des troubadours*, t. 5, p. 123) n'a publié de cette princesse qu'une courte composition. Il y règne une chaleur et une grâce qui se rencontrent bien rarement chez les poëtes de cette époque, et qui ne se trouvent pas toujours dans les écrits de nos contemporains. Après une existence un peu mondaine, la comtesse Garsinde de Sabran embrassa la vie religieuse; elle entra en 1242 au couvent de la Celle; on ignore l'époque de sa mort. — La comtesse de SABRAN, l'une des femmes les plus belles et les plus spirituelles de son temps, fut une des maîtresses du duc d'Orléans, régent de France. On raconte que ce prince, qui n'aimait pas que les femmes se mêlassent des affaires de l'Etat, la conduisit, un jour qu'elle lui en avait

(1) Dom Vaissète, *Hist. du Lang.*, t. 1er et 2. — La généalogie de la maison de Sabran est insérée dans l'*Histoire de la noblesse*, par d'Artefeuil, t. 2, p. 352.

(2) On sait que le roi St-Louis s'était marié avec Marguerite, fille aînée de Raimond-Bérenger IV. Ce fut pour ne pas voir passer la Provence dans les mains du comte de Toulouse que Louis IX unit son plus jeune frère à Béatrix, seule heritière du comté par le testament de son père. Cette double alliance établissait donc une parenté entre la famille royale et les Sabran.

parlé, devant une glace, et lui dit : « Regardez, « est-ce à une aussi jolie figure qu'on doit parler « d'affaires sérieuses? » Cette dame, qui avait à la fin conçu pour le régent un très-profond mépris, lui dit dans un de ces soupers où les convives ne gardaient plus de mesure : « Dieu, « après avoir créé l'homme, prit un reste de « boue dont il fit l'âme des princes et des la« quais... » Le duc, loin de s'offenser d'une telle insulte, trouva le mot juste et spirituel. B—N—T.

SABRAN (le comte ELZÉAR-LOUIS-MARIE DE), naquit le 18 mai 1774, fils de l'un de nos marins les plus distingués, mais qui avait cinquante ans de plus que sa mère lorsqu'il l'épousa. On croit que ce fut à cause de cette extrême différence d'âge de ses parents qu'il vint au monde bègue, boiteux et presque mourant. Pour corriger son défaut de prononciation, on lui fit réciter des vers dès sa première enfance, ce qui lui donna de bonne heure le goût de la poésie. La faiblesse de sa santé autant que ses goûts et son caractère ne permirent pas de le faire entrer dans la carrière des armes, à laquelle sa naissance semblait l'appeler. Elevé par un de ses oncles, qui était aumônier de la reine, il commença par jouer en famille la comédie, même les grands rôles de la tragédie, tels qu'Oreste et Egiste, dans lesquels il réussit tellement, a-t-on dit, que la cour et la ville accoururent chez sa mère pour voir un tel prodige. A quinze ans, Elzéar composa une tragédie d'*Annibal*, qu'il lut lui-même dans plusieurs sociétés, où elle eut beaucoup de succès; mais elle ne fut ni imprimée ni jouée en France. On a dit que le prince Henri de Prusse la fit représenter sur son théâtre de Rheinsberg, et qu'il y joua lui-même le premier rôle. Nous voyons à la même source que le roi de Suède Gustave III voulut aussi la faire jouer à Stockholm; mais que pour cela il compta sur la présence de madame de Sabran, qui ne s'y rendit pas. Comme la plupart des beaux esprits du 18^e siècle, le comte de Sabran adopta les principes de la révolution, témoin une brochure intitulée *Aux Français*. Toutefois l'auteur émigra bientôt, en compagnie du chevalier de Boufflers, qui finit par épouser madame de Sabran à Berlin, où tous furent parfaitement accueillis par le prince Henri, frère du grand Frédéric, qui avait connu le chevalier dans ses voyages à Paris. Le jeune Sabran, sa mère et son beau-père restèrent dans ce pays jusqu'à ce que la tolérance du gouvernement consulaire permit à la plus grande partie des émigrés de revoir leur patrie. Alors toute la famille revint à Paris (1800), et le jeune Elzéar, sous les auspices de son beau-père (*voy.* BOUFFLERS), se lia avec la plupart des célébrités de l'époque, notamment avec madame de Staël, ce qui fut loin de le recommander au nouveau maître de la France. M. de Sabran ne craignit pas de s'associer à la défaveur de madame de Staël, et il la suivit à Coppet, à Auxerre, à Chaumont et à Fossé, près Blois, etc. Compromis par une lettre qui tomba dans les mains de la police impériale, il fut enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que pour être exilé à cinquante lieues de Paris. Il ne revint dans cette ville qu'en 1814, avec madame de Staël, après la chute de Napoléon. Alors il parut avoir adopté sincèrement les principes de la restauration, et il publia, en 1820, un *Dithyrambe sur la mort de M. le duc de Berry et les dangers de l'Europe*. Du reste, il se fit peu remarquer et vécut souvent retiré à la campagne, surtout depuis la mort de madame de Staël et celle de sa mère. Il mourut lui-même le 3 septembre 1846. Sa sœur avait été mariée au jeune marquis de Custine, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 3 janvier 1794. On a encore de lui : 1° *Notes critiques, remarques et réflexions sur le* Génie du christianisme, Paris, 1803, in-8°; 2° le *Repentir*, poëme en sept chants, Paris, 1817. On a dit que c'était un sujet mal choisi et dans lequel domine trop la mysticité; ce qui est sûr, c'est qu'il eut peu de succès. 3° Quelques notes accompagnent la première édition du poëme de l'*Imagination*, par Delille. Il a laissé le manuscrit d'une tragédie sur la prise de Troie. M—D j.

SABUNDE, SEBEYDE, SEBON, SABONDE ou DE SEBONDE (RAYMOND), philosophe, médecin, théologien, né à Barcelone dans le 14^e siècle, professait vers l'an 1430, à l'université de Toulouse, les sciences que l'on enseignait dans ces siècles de ténèbres. On ignore les actes de sa vie; il mourut à Toulouse en 1432. Il avait composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, qui sont ensevelis dans la poussière des bibliothèques. Il nous reste de lui : 1° *Theologia naturalis, sive liber creaturarum*, Deventer, 1487; Strasbourg, 1496, in-fol.; Nuremberg, 1502; Paris, 1509; Lyon, 1526, 1540; Venise, 1581; Francfort, 1635; Paris, 1647; Lyon, 1648, in-8°. Dans cette dernière édition, publiée avec privilége du roi, de même que dans celle de Venise, 1581, on a retranché le prologue, qui est très-curieux, et qui avait été mis à l'*index*. La *Théologie naturelle*, traitée d'après la méthode de Raymond Lulle (*voy.* ce nom), est généralement estimée et mérite de l'être, quoiqu'on y trouve quelques arguments faibles en faveur de la révélation, et des explications un peu subtiles des dogmes catholiques; elle a été traduite en français par Michel de Montaigne, Paris, 1569, 1581, 1611; Rouen, 1603, 1641; Tournon, 1605, in-8°. 2° *De natura hominis dialogi, sive viola animæ*, Cologne, 1501, in-4°; Lyon, 1568, in-16. Ce livre n'est qu'un abrégé du précédent, et, comme dit Bayle, *un plat réchauffé*. Nous en avons deux traductions françaises : l'une par dom Charles Blendecq, religieux de Marchiennes, Arras, 1600, in-16; l'autre par Jean Martin, secrétaire du cardinal de Lenoncourt, Paris, 1566, in-8°, chez

Vascosan. (La plupart des écrivains la confondent avec la traduction de la *Théologie naturelle* par Montaigne, parce qu'elle porte le même titre, 1651, in-4°.) Outre cet abrégé de la *Théologie naturelle*, composé par Sabonde lui-même, il en existe un autre, écrit en latin, par Jean-Amos Coménius, portant pour titre : *Oculus fidei, theologia naturalis, sive liber creaturarum*, etc., Amsterdam, 1661, in-8°. Coménius, dans la préface, s'excuse d'avoir abrégé le livre de Sebonde, sur ce que les protestants avaient de la répugnance à lire la condamnation de leur doctrine. Il ajoute qu'il y trouvait quelques longueurs et répétitions qu'il convenait de retrancher; mais la grande raison qu'il allègue, c'est le désir de rendre plus agréable la lecture de la *Théologie naturelle*, dont le style barbare était repoussant, et de la faire goûter aux amateurs de la belle latinité (1). L-B-E.

SACCHETTI (FRANCO), conteur italien, naquit à Florence, vers l'année 1335, d'une ancienne famille illustrée par les charges les plus éminentes de la république. Très-jeune encore, il composa des vers qui le firent remarquer parmi les meilleurs imitateurs de Pétrarque. Elevé aux premières magistratures de Florence, il s'acquit la réputation d'honnête homme, jouissant déjà de celle d'esprit éclairé. Nommé, en 1385, ambassadeur de la république de Gènes et podestat à Bibbienna, il préféra les modestes fonctions municipales à l'éclat d'une mission diplomatique, et l'on croit que ce fut dans cette petite ville du *Casentino* qu'il composa ses contes, regardés comme les meilleurs après ceux du *Décaméron*, quoique bien loin encore de les égaler. Moins diffus que Boccace et presque aussi libre que lui, Sacchetti narre avec le ton et la légèreté d'un homme qui, pour amuser les autres, commence par s'amuser lui-même. Ses contes, dont les sujets sont pris dans l'histoire contemporaine de l'Italie, surtout de Florence, ont conservé plusieurs traits qui servent à faire apprécier les mœurs de ce temps. Il en est qui sont empruntés à des personnages connus dans l'histoire littéraire et politique, et l'on y a eu quelquefois recours pour éclaircir et rectifier les récits des historiens. Pogge, Ammirato, Vasari, Baldinucci et d'autres n'ont pas dédaigné de puiser à cette source. Sacchetti se repentit vers la fin de sa vie d'avoir écrit cet ouvrage, qu'il commençait à refuser à ceux qui se montraient empressés de le lire. Ce livre n'en est pas moins resté un monument de style, et, sous ce rapport, il est cité par les académiciens de la Crusca comme un bon modèle à suivre. Ceux mêmes qui s'étaient chargés de préparer une édition plus correcte de Boccace travaillèrent aussi à épurer le texte de ces nouvelles et en choisirent cent trente-cinq, qu'ils se proposaient de livrer à l'impression. Leur projet n'eut pas de suite; mais un recueil plus complet, contenant deux cent cinquante-huit contes, au lieu des cent trente-cinq choisis par la commission de l'académie et des trois cents laissés par l'auteur, parut à Naples, sous la fausse rubrique de Florence (1724, 2 vol. in-8°), avec une longue préface de Bottari, qui en soigna l'impression. Il existe deux contrefaçons de cet ouvrage. Dans sa carrière politique, Sacchetti eut souvent occasion de s'éloigner de Florence et de visiter plusieurs villes de l'Italie : ces voyages et son instruction lui procurèrent l'estime et l'amitié de plusieurs célèbres personnages, entre autres de Boccace, dont il déplora la mort dans une touchante élégie. Les académiciens de la Crusca citent un autre recueil du même auteur, qui, sous le titre d'*Opere diverse*, contient différents morceaux de poésie et même quelques sermons. Ce manuscrit, dont l'autographe était dans la famille Giraldi, à Florence, n'a pas été imprimé. Il n'en est pas de même de *la Battaglia delle vecchie e delle fanciule*, autre ouvrage du même auteur, dont Bottari semblait contester l'existence et qui a été imprimé à Bologne, in-8°. Plusieurs auteurs, et Negri entre autres, dans son *Istoria degli scrittori Fiorentini*, ont assuré que Sacchetti parut à la cour d'Alphonse, roi de Naples, en qualité d'ambassadeur de la république de Florence. Cette mission, que Negri fixe à l'année 1334 et qui n'eut lieu qu'en 1450, fut effectivement confiée à un Franco Sacchetti, gonfalonier de justice à Florence; mais c'était le petit-fils de l'auteur des contes, dont il portait le nom. L'époque de la mort de Sacchetti n'est pas bien déterminée : on croit généralement qu'il mourut vers l'année 1410. On trouvera d'autres renseignements sur cet écrivain en consultant Negri et Bottari dans les ouvrages que nous venons de citer. Voyez aussi Ginguené, *Histoire de la littérature italienne*. A—G—S.

SACCHI (ANDRÉ), peintre, né à Rome, en 1598 (suivant son épitaphe, qui existe dans l'église de St-Jean de Latran), fut le dernier élève de l'Albane, un des meilleurs coloristes et des plus savants dessinateurs de l'école romaine. De petits tableaux, qu'il exécuta sous les yeux de son maître, commencèrent sa réputation, et il ne put bientôt plus suffire aux demandes qui lui furent faites. Contemporain de Pierre de Cortone et du Bernini, il ne put voir sans jalousie les succès de

(1) Un Allemand, J. Holberg, a publié, en 1846, une dissertation : *De theologia naturali Raimondi de Sebonde*, in-8°. Les historiens de la philosophie, Buhle, Tiedemann, de Gérando, Caraman et bien d'autres, se sont occupés de ce théologien qui avait conçu l'idée peu commune et hardie, au commencement du 15e siècle, d'expliquer, de faire comprendre par des raisons naturelles les mystères du christianisme. Voyez aussi M. St-Beuve, *Port-Royal*, t. 2, p. 423. Voici en quels termes Aimé Martin apprécie l'auteur de la *Théologie naturelle* : « J'ai placé « Sebonde parmi les écrivains inconnus; j'en demande pardon à « sa mémoire; j'aurais dû le placer parmi les hommes de génie. « Si on laisse de côté les folies théologiques qui appartiennent à « l'époque, il reste un ouvrage admirable de pensées, d'éloquence « et de philosophie. Il a enrichi de ses pensées les plus beaux « génies de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Pascal « lui doit quelques-unes de ses plus belles inspirations, Leibnitz, « l'idée de la chaîne des êtres; Linné, les divisions caractéristi- « ques qui séparent les règnes de la nature. » B—N—T.

ces deux artistes, surtout du dernier. Il cherchait sans cesse à l'éviter : le Bernini, au contraire, voulait toujours être à côté de lui lorsqu'il dessinait, afin de s'approprier sa manière correcte et suave, ses contours aisés et coulants. Sacchi était déjà assez avancé en âge lorsqu'il entreprit le voyage de Venise et de Lombardie, afin d'étudier les coloristes vénitiens et les ouvrages du Corrége; mais son style était déjà trop formé pour qu'il pût imiter celui de cet habile maître. De retour à Rome, il craignit de ne plus goûter autant le coloris de Raphaël : cependant, ayant revu, dans les salles du Vatican, le *Miracle de la messe* et le tableau d'*Attila*, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Je retrouve ici le Titien, le Corrége et de plus « Raphaël. » Profond dans la théorie, il était lent dans l'exécution et difficile à contenter. Il avait coutume de dire que le mérite d'un peintre ne consiste pas à produire beaucoup d'ouvrages médiocres, mais peu et d'excellents. Aussi n'a-t-il fait qu'un petit nombre de tableaux. Ses compositions ne sont point chargées de figures; mais chacune d'elles semble nécessaire à l'endroit qu'elle occupe, et son action est si naturelle qu'elle ne paraît pas avoir été choisie par l'artiste, mais prise sur le fait. Sans éviter les sujets gracieux, il était plutôt né pour le grandiose : caractères de tête graves, costume majestueux, draperies aisées et pliées largement, coloris sérieux, ton général qui donne de l'harmonie à chaque objet et qui repose l'œil agréablement, telles sont les qualités qui distinguent ses compositions. Il semble dédaigner en tout le minutieux et, à l'exemple des statuaires de l'antiquité, laisser quelques parties indécises pour faire valoir le reste. Le tableau de *St-Romuald assis au milieu de ses religieux*, que l'on a vu au musée du Louvre jusqu'en 1815, époque à laquelle il a été rendu, passe pour un des plus beaux qui se trouvent à Rome. C'était un sujet difficile à traiter, à cause de la blancheur des vêtements de tous les religieux. L'artiste a su triompher ingénieusement de cette difficulté. Il a placé sur le premier plan du tableau un vaste palmier, dont l'ombre projetée sur la plupart des personnages, adoucit les teintes trop éclatantes et rompt la monotonie du ton général par une admirable variété. Le même établissement possédait encore un autre tableau de Sacchi, qui a été également rendu en 1815. Il représentait *St-Grégoire donnant des reliques à des ambassadeurs*. Au nombre de ses chefs-d'œuvre, on compte encore la *Mort de Ste-Anne*, à St Charles de' Catinari; le *St-André*, au Quirinal; le *St-Joseph*, à Capo alle case. On voit dans le palais Barberini plusieurs grandes compositions et particulièrement une allégorie représentant la *Sagesse divine*. Sacchi était savant dans l'architecture et la perspective. Parmi ses tableaux de ce dernier genre, on cite la représentation d'un tournoi que le pape avait fait célébrer avec la plus grande magnificence pour la jeune noblesse de Rome. Pérouse, Foligno, Camerino possèdent de cet artiste des tableaux d'autel dont ces villes tirent vanité. On peut lire dans la *Vie de François Lauri*, son élève, écrite par Pascoli, une leçon qu'il lui donna et qui, si elle n'est pas telle que Sacchi l'a effectivement prononcée, est digne de lui par la beauté des préceptes et l'amour pour le vrai, le beau et le grandiose qu'il y manifeste. Les élèves qu'il forma répondirent aux grandes idées qu'il avait de son art. Il suffit de nommer parmi eux François Lauri, Joseph Sacchi, son fils, qui embrassa la vie religieuse et peignit le tableau de la sacristie des Sts-Apôtres, et surtout Carlo Maratta. Il mourut à Rome en 1661. — *Charles* Sacchi, peintre, né à Pavie, en 1616, mort en 1706, fut élève de Charles-Antoine Rossi de Milan. Il se perfectionna par la suite à Rome et à Venise. Il est bon coloriste, riche d'ornements, plein d'attitudes spirituelles, quoique dans cette partie il tombe souvent dans l'exagération et qu'il soit un peu affecté. Il a gravé à l'eau-forte quelques estampes qui ont du mérite, et parmi lesquelles on cite : 1° la *Naissance de Jésus-Christ*, d'après le Tintoret, grand in-fol.; 2° l'*Adoration des mages*, d'après Paul Véronèse, grand in-fol. — *Pierre-François* Sacchi, peintre, né à Pavie, exerçait à Milan son art avec succès, dès 1460. Il vint à Gênes à l'époque où Mantègne s'y était rendu lui-même et y peignit jusqu'en 1526. Une si longue carrière parcourue par un seul peintre a paru peu vraisemblable à l'abbé Lanzi, qui a cru devoir distinguer deux artistes du même nom. Quoi qu'il en soit, ce peintre était très-versé dans la perspective; il peignait le paysage de la manière la plus agréable et dessinait avec soin et délicatesse. Son style, à en juger par ses ouvrages qui existent encore à Milan, a beaucoup de rapport avec celui de Mantègne. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux, représentant un *Portique ouvert, soutenu par des pilastres richement décorés, sous lequel on voit les quatre docteurs de l'Eglise latine, assis autour d'une table de marbre blanc*. Ce tableau est un des plus précieux de cette époque et de l'école milanaise. — Le Sacchi, peintre, élève et compatriote du Moncalvo, naquit à Casal, vers la fin du 16e siècle, et se distingua par un pinceau plus exercé et plus savant peut-être que celui de son maître même. Il a peint, dans l'église de St-François de Casal, un *Tirage de dots*, où il a introduit un concours immense de pères de famille, de mères, de jeunes filles. Dans l'église de St-Augustin, on conserve une bannière sur laquelle il a peint la *Vierge et plusieurs saints* et différents portraits des princes de Gonzague, qu'on attribue communément à Moncalvo, mais qui sont indubitablemant de Sacchi. P—s.

SACCHI (Juvénal), musicien italien, naquit à Milan, en 1726. Placé chez les barnabites de

cette ville, il y acheva son éducation et embrassa leur institut. La musique, qui ne fut d'abord pour lui qu'une occupation frivole, devint ensuite une étude sérieuse, dans laquelle il porta le flambeau de la critique et de l'érudition. Admirateur passionné du système musical des anciens, il s'efforça de le recomposer à l'aide du peu de débris qui nous en restent, pour rappeler cet art à sa destination primitive, qui était d'épurer le cœur en l'élevant à des sentiments généreux. Lié avec les professeurs les plus célèbres de son temps, il le fut surtout avec le P. Martini, dont il recevait des encouragements et des éloges. Il trouva encore dans le comte de Firmian un protecteur éclairé qui l'aida à triompher de ses détracteurs. Ne pouvant contester le mérite de ses ouvrages, ils lui reprochèrent son goût pour la musique, dont l'étude leur paraissait inconvenante pour un religieux. Sacchi repoussa le blâme par un dialogue, où il prouve que la musique a été de tout temps employée à chanter les louanges des dieux et des héros, et que le plus grand roi d'Israël ne crut pas se rendre désagréable à Dieu en lui adressant des prières accompagnées par les accords de son luth. Le P. Sacchi mourut à Milan, le 27 septembre 1789. Ses ouvrages sont : 1° *Del numero e delle misure delle corde musiche e loro corrispondenze*, Milan, 1761, in-8°; 2° *Della divisione del tempo nella musica, nel ballo e nella poesia, dissertazioni tre*, ibid., 1770, in-8°. Forkel, dans sa *Bibliothèque musicale*, t. 1er, a donné l'analyse de cet ouvrage. 3° *Della natura e perfezione dell' antica musica de' Greci, e dell' utilità che ci potremmo promettere della nostra, applicandola all' educazione de' giovanni*, ibid., 1778, in-8°. L'auteur soutient que le système du contrepoint était inconnu aux anciens, qui n'ont jamais fait chanter plusieurs voix à la fois. 4° *Delle quinte successive nel contrappunto, e delle regole degli accompagnamenti*, ibid., 1780, in-8°; 5° *Vita di Farinelli*, Venise, 1784, in-8°; 6° *Dialogo, ove cercasi se lo studio della musica al religioso convenga, o disconvenga*, Pise, 1786, in-8°; 7° *Dell' antica lezione degli Ebrei, e dell' origine de' punti*, Milan, 1786, in-8°; 8° *Vita di Benedetto Marcello*, Venise, 1789. Ce n'est que la traduction de la vie de ce compositeur, écrite en latin par le P. Fontana et publiée par Fabroni dans le tome 10 des *Vitæ Italorum*, etc. Sacchi l'a enrichie de quelques observations. 9° *Continuazione del Salterio Marcelliano parte con istrumenti, e parte senza*, Paris, 1792, 4 vol. in-fol. Voyez, pour plus de détails, le tome 42 du *Giornale de Modena*. A—G—S.

SACCHINI (FRANÇOIS), jésuite italien, était né en 1570 à Paciono, près de Pérouse. A dix-huit ans, il embrassa la règle de St-Ignace et professa la rhétorique à Rome avec beaucoup de distinction. Chargé de continuer l'histoire de la société, dont le P. Orlandini n'avait publié que le premier volume, il y travailla pendant dix-neuf ans sans aucune interruption ; et il aurait terminé ce grand ouvrage si le P. Vitteleschi, son général, ne l'eût choisi pour secrétaire. Il remplit sept ans ce nouvel emploi et mourut à Rome le 16 décembre 1625. Indépendamment de la continuation de l'histoire de l'institut de St-Ignace, depuis la mort du pieux fondateur (*voy.* ORLANDINI) jusqu'aux premières années du gouvernement du P. Cl. Aquaviva (*voy.* POUSSINES), on a de lui : 1° *Oratio in funere J.-Fr. Aldobrandini ducis Ecclesiæ*, Rome, 1602, in-4°. Sacchini prononça cette oraison funèbre en 1601, devant le pape et le collége des cardinaux. 2° *Vita B. Stanislaï Kostkæ e soc. Jesu*, ibid., 1612, in-16; 3° *Libellus de ratione libros cum profectu legendi; et Oratio de vitanda moribus noxia lectione*, Ingolstadt, 1614, in-16. Cet ouvrage, qui contient des préceptes très-utiles, a été souvent réimprimé; l'édition la plus récente que nous connaissions est celle de Leipsick, 1711, in-8°; il a été traduit en français (par Durey de Morsan) sous ce titre : *Moyen de lire avec fruit*, la Haye et Paris, 1785, in-12. On en trouve une excellente analyse dans le *Nova librorum conlectio*, Halle, 1708, première partie. 4° *De vita et rebus gestis P. Petri Canisii, libri tres*, Ingolstadt, 1614 ou 1616, in-4° (*voy.* CANISIUS); 5° *Protrepticon ad magistros scholarum inferiorum soc. Jesu; et Parænesis ad eosdem*, Dillingen, 1626, in-12. On y trouve de bonnes vues pour l'instruction de la jeunesse. 6° *Epistola de utilitate bene legendi ad mensam*, Milan, 1621, in-12. Le P. Sacchini a traduit en italien la *Vie de St-Paulin*, par Rosweyde (*voy.* ce nom). Il avait prêché la Passion, en 1603, devant le pape Clément VIII, et en 1612 et 1617, devant le pape Paul V; ces trois sermons on été publiés dans un recueil de pièces du même genre, Rome, 1641, in-12. W—S.

SACCHINI (ANTOINE-MARIE-GASPAR), célèbre compositeur italien, naquit à Naples en 1735, de parents pauvres, qui se félicitèrent de le voir admis au conservatoire de *Santa-Maria di Loreto*, où il pouvait s'ouvrir une carrière en cultivant ses talents. Ils ne furent pas trompés dans leur attente. Echauffé par le génie de Durante, aspirant à surpasser ses émules, le jeune Sacchini fit des progrès étonnants sur le violon, instrument qu'il dédaigna ensuite comme trop borné pour son ambition. Plus en état de dicter des lois que d'en recevoir, il s'adonna entièrement à la composition, dont il ne tarda pas à deviner tous les ressorts. Ses premiers essais, trop vigoureux pour un écolier, lui procurèrent un engagement fixe avec les théâtres de Rome, où chaque année ajoutait à sa célébrité en multipliant ses triomphes. Appelé à diriger le conservatoire de l'*Ospedaletto* à Venise, il y devint le rival de Galuppi et le maître de la Gabrielli. Ce fut dans cette ville que, se transportant du théâtre à l'église, il sut imprimer aux chants religieux ce caractère sublime qui entraîne l'âme sans l'éga-

rer, en la disposant à une douce rêverie favorable à la méditation et à la prière. Burney, qui avait eu occasion de l'entendre en Italie, rendit à son génie un éclatant témoignage. Déterminés par ces suffrages, les directeurs du théâtre italien de Londres offrirent à Sacchini des conditions avantageuses pour l'attirer en Angleterre. En les acceptant, ce grand compositeur se ménagea le temps de visiter l'Allemagne et la Hollande, qui préludèrent par leurs applaudissements à l'enthousiasme qu'il devait exciter sur les bords de la Tamise. Peu après son arrivée, il y donna *Montezuma*, qui fut suivi de *Persée* et du *Cid*, pièces lyriques, dans lesquelles la richesse des accompagnements ne nuit jamais à l'effet de la voix et où tout paraît facile, parce que rien n'y est forcé. Les transitions même les plus dures y sont si bien amenées, qu'au lieu de choquer l'oreille, elles la surprennent et la charment. Au milieu de ses triomphes, Sacchini calculait les atteintes que sa santé recevait du climat de Londres. Les attaques de goutte auxquelles il était sujet, et qui devenaient chaque année plus menaçantes, le décidèrent à quitter l'Angleterre, dont il s'éloignait presque sans fortune. Des dépenses excessives auxquelles il s'était livré avaient absorbé tous ses bénéfices et jeté même du désordre dans ses affaires. Il se rendit à Paris, où le succès brillant d'une de ses pièces avait fait naître l'envie de le posséder. Quelque grande que fût la difficulté de détourner l'attention publique de la lutte alors engagée entre les admirateurs de Gluck et de Piccini, les beautés dont brillait la *Colonie* n'échappèrent pas aux vrais connaisseurs; et cette musique sortit victorieuse des efforts qu'on fit longtemps pour l'empêcher de réussir. Mais les partisans de Sacchini n'auraient peut-être pas suffi pour le soutenir contre les prôneurs de ses rivaux, si la cour n'eût témoigné le désir de le retenir quelque temps en France. L'empereur Joseph II, qui se trouvait alors à Paris et qui l'accueillit avec bienveillance, contribua puissamment à faire ouvrir à Sacchini les portes de l'Opéra. *Renaud*, *Chimène* et *Dardanus*, qu'il y donna successivement, ne purent vaincre l'indifférence que le public opposait à tout ce qui ne venait pas de Piccini ou de Gluck; et cette aveugle prévention empêcha de saisir une foule de traits délicats, que la richesse et l'élégance de l'orchestre entouraient d'un charme nouveau. Il n'en fut pas de même d'*OEdipe à Colone*, composé pour le théâtre de Versailles, et qui, de tous les ouvrages de Sacchini, est le plus estimé. L'intérêt du poëme, en remuant les spectateurs, les rendit juges du grand mérite de la musique, dont le chant et même le récitatif ont un charme, une expression qui semblent faire oublier les paroles. Le succès de cette pièce fut aussi complet qu'extraordinaire; mais ses ennemis veillaient. Ils employèrent mille détours pour entraver les représentations de l'*OEdipe;* ils parvinrent même à le faire exclure du répertoire de la cour. Sacchini ne fut pas insensible à cet affront. Il aurait voulu s'y soustraire en repassant en Angleterre, où les vœux de ses amis l'appelaient; mais une mort prématurée vint le frapper au moment où son génie avait déployé toutes ses forces. Il succomba le 7 octobre 1786 à Paris, à l'âge de 51 ans. On trouvera l'indication de ses principaux ouvrages dans l'éloge que son ami Framery fit insérer dans le *Journal encyclopédique* de Bouillon, du 15 décembre 1786 (1). A—G—S.

SACCONAI (GABRIEL DE). *Voyez* SACONAY.

SACCONE (PIERRE) dit Tarlati. *Voyez* TARLATI.

SACCUS (CATON), célèbre jurisconsulte du 15ᵉ siècle, professa avec éclat à Pavie, ensuite à Bologne, puis revint à Pavie, où il eut pour rivaux Paul de Castro et Jason; il balança la gloire de ces docteurs si renommés de leur temps. Il fut l'ami intime de Philelphe, qui durant une période de douze années (1439-1451) lui adressa un grand nombre de lettres, contenant quelques renseignements curieux pour l'histoire littéraire du 15ᵉ siècle. Saccus mourut en 1467, laissant beaucoup de *Repetitiones* dont une portion a été intercalée dans les recueils de jurisprudence de l'époque, *amas de gothique écriture* qu'a débrouillés la patiente érudition de Savigny et de quelques infatigables travailleurs d'outre-Rhin. B—N—T.

SACHEVERELL (HENRI), théologien anglais, fameux par l'éclat que donna l'esprit de parti à ses prédications, était fils d'un recteur de St-Pierre à Marlborough, qui en mourant laissa une nombreuse famille et très-peu de fortune. Il naquit vers 1672 et fut élevé par les soins d'Edouard Hearst, apothicaire et son parrain. A la mort de celui-ci, sa veuve plaça Sacheverell au collége de la Madeleine, à Oxford, où il se distingua et fut admis comme agrégé. Il fut bientôt chargé de l'éducation de la plupart des jeunes gens de qualité ou de ceux dont les parents avaient beaucoup de fortune, et plusieurs de ses élèves se sont fait remarquer par leur talent et leur habileté. Addison, qui avait été son contemporain et son camarade de chambre au collége de la Madeleine, dans son *Account of the greatest english poets*, qui porte la date du 4 avril 1694, lui dédia un poëme d'adieu aux Muses, qu'il avait composé lorsqu'il prit la résolution d'entrer dans les ordres. Il appelle Sacheverell son ami le plus cher et son collègue. Les ennemis de celui-ci lui ont reproché calomnieusement son ingratitude envers ses parents et sa conduite turbulente à Oxford. Il écrivit, dans sa jeunesse, quelques petits poëmes latins et en fit insérer dans les second et troisième volumes des *Musæ anglicanæ* plusieurs autres qui furent attribués à ses élèves. L'un des poëmes, qui se trouve dans

(1) Son portrait, gravé par St-Aubin d'après Cochin, est en tête de l'*Eloge* de Sacchini, par Hesmart, lu à la société des enfants d'Apollon, 1787, in-8° de 20 pages. C. M. P.

le second volume de ce recueil et qui est extrait de la collection d'Oxford, porte son nom ; il l'écrivit à l'occasion de la mort de la reine Marie, 1695. En 1696, Sacheverell prit le degré de maître ès arts. Il devint bachelier en 1707 et fut nommé, l'année suivante, docteur en théologie. Le premier bénéfice qu'il occupa fut celui de Cannock ou Cank, dans le comté de Strafford. En 1705, il fut nommé recteur de *St-Saviour*, à Southwark. Il en remplissait les fonctions lorsqu'il prêcha les sermons qui ont rendu son nom historique, non pas tant à cause du talent qu'il y développa que par les opinions hardies qu'il osa émettre et les résultats politiques qu'ils produisirent. Ces sermons furent prononcés devant les juges des assises de Derby, le 14 août 1709, et dans l'église de St-Paul de Londres, le 9 novembre de la même année. Sacheverell y défendit la doctrine de l'obéissance passive (*non-resistance*); prétendant qu'accuser la révolution d'avoir enseigné la désobéissance était une calomnie aussi noire qu'odieuse ; que le feu roi (Guillaume) l'avait justifié par sa déclaration, en se justifiant lui-même de tout projet de conquête. Il s'éleva contre la tolérance et les dissidents (*non-conformistes*) et déclara que l'Eglise était dangereusement attaquée par ses ennemis et faiblement soutenue par ses prétendus amis. Il sonnait la trompette et exhortait le peuple à revêtir l'armure de Dieu pour la défense de l'Eglise. Ces sermons, dans lesquels Sacheverell tournait en ridicule Burnet et d'autres prélats, et surtout le lord trésorier (Godolphin), désigné sous le nom de *Volpone* (1), furent exaltés par le parti de l'opposition. On les imprima au nombre de plus de quarante mille exemplaires, et ils circulèrent dans tout le royaume. Les whigs, pour se venger de Sacheverell, qu'ils appelaient un persécuteur papiste, un ennemi de la révolution et un partisan du prétendant, mirent tout en œuvre pour châtier dans sa personne tout son parti. Le 13 décembre, M. Dolben, fils du dernier archevêque de Canterbury, dénonça les sermons de Sacheverell à la chambre des communes. Après une vive discussion, la chambre le fit arrêter et traduire devant la chambre des pairs. A cette nouvelle, le haut clergé se livra au plus violent ressentiment : toutes les chaires retentirent des louanges de Sacheverell. Les émissaires des deux partis attisaient le feu ; les alarmes augmentaient tous les jours ; les affaires publiques et les intérêts particuliers étaient également négligés, comme si le sort de la nation entière eût dépendu de l'issue de ce fameux procès. Ce fut dans ces circonstances que la chambre des communes demanda de l'avancement pour M. Benjamin Hoadly, recteur de St-Pierre le Pauvre, qui avait professé publiquement des principes entièrement opposés à ceux de Sacheverell ; mais la reine n'eut aucun égard à cette recommandation. Devant la chambre des pairs, Sacheverell demanda en vain d'être mis en liberté sous caution. Les communes se firent, par leur sévérité excessive à son égard, beaucoup de tort auprès des gens modérés. La chambre haute lui accorda peu après la faveur que les communes lui avaient déniée, et il fit paraître sa défense. Son procès dura trois semaines ; les plus grands personnages et la reine elle-même furent présents aux débats. Sir Simon Harcourt et M. Philips, assistés par les docteurs Atterbury, Smallridge et Friend, prirent la défense de Sacheverell. Une multitude immense l'attendait chaque jour, lorsqu'il se rendait à Westminster-Hall ou qu'il en sortait ; chacun s'efforçait de lui baiser les mains et priait pour la délivrance d'un homme qu'on regardait comme un martyr. Lorsqu'il passait dans sa voiture pour se rendre au Temple où il logeait, on était forcé de se découvrir, et plusieurs membres du parlement furent maltraités et insultés à cette occasion. La populace se porta aux excès les plus violents : elle démolit plusieurs maisons, pilla celles de quelques-uns des non-conformistes les plus distingués et menaça de détruire les habitations du lord chancelier, du comte de Wharton, de l'évêque de Salisbury, et d'attaquer même la Banque. On fut obligé de mettre sur pied beaucoup de troupes pour arrêter les désordres qui ne faisaient que s'accroître de jour en jour. Après que les conseils eurent parlé, Sacheverell prononça un discours dans lequel il justifia ses intentions à l'égard de la reine et de son gouvernement. Il s'exprima en termes respectueux sur la révolution et la succession protestante ; mais il continua de défendre le principe de l'obéissance passive, comme une maxime de l'Eglise dans laquelle il avait été élevé, et s'efforça par des expressions pathétiques d'exciter l'intérêt de ses auditeurs. A peine eut-il fini que les chapelains de la reine l'entourèrent, l'encouragèrent et le comblèrent d'éloges comme le champion de l'Eglise. Après une longue discussion et les altercations les plus violentes, la chambre haute le déclara coupable à la majorité de dix-sept voix, tandis que trente-quatre pairs protestèrent contre cette décision. Il lui fut défendu de prêcher pendant trois ans et ses deux sermons furent brûlés par la main du bourreau, en présence du lord maire et des deux shérifs de Londres et de Middlesex. Ce fut à la crainte des excès auxquels le peuple aurait pu se porter qu'on dut en grande partie la douceur de cette sentence, que les amis de Sacheverell considérèrent comme une victoire remportée sur le parti des whigs, et qu'ils célébrèrent par des feux de joie et des illuminations. La manière avec laquelle Sacheverell fut ac-

(1) C'est le titre et le principal caractère d'une pièce de Ben-Johnson. Ce mot signifie un vieux renard, un fin matois. Dans la discussion extrêmement vive qui eut lieu à la chambre haute, un pair ecclésiastique ayant dit que l'allusion était évidente, que tout le monde reconnaissait un de leurs nobles collègues, un grand nombre de jeunes pairs s'écrièrent : « Nommez-le, nommez-le. » L'orateur eût satisfait à leur demande si le lord chancelier lui-même ne s'y fût opposé.

cueilli après sa condamnation, les clameurs du haut clergé et les manœuvres secrètes de Harley et de ses partisans, les adresses qui arrivaient de toutes parts à la reine en faveur de son pouvoir absolu, de l'obéissance passive et de son droit héréditaire, déterminèrent cette princesse à se débarrasser de son ministère whig et à choisir une nouvelle administration composée de torys. Pendant sa suspension, Sacheverell avait été promu à un bénéfice dans la principauté de Galles : il alla en prendre possession avec toute la pompe et la magnificence d'un prince souverain. L'université d'Oxford le traita somptueusement ; les magistrats des villes par où il passait allaient au-devant de lui ; souvent il était escorté par des corps de plus de 1,000 cavaliers. A Bridgenorth, M. Cresvell le reçut à la tête de 4,000 cavaliers et d'un nombre égal de gens à pied, portant tous des nœuds blancs brodés en or et trois feuilles de laurier dorées à leurs chapeaux. Pendant l'espace de deux milles, les haies étaient ornées de guirlandes de fleurs et les cloches étaient couvertes de banderoles et de drapeaux. La foule se pressait sur son passage et faisait entendre les cris de « Vive l'Eglise et le « docteur Sacheverell ! » L'enthousiasme et le délire étaient enfin à leur comble. Lorsque le terme de sa suspension fut expiré, on fit dans tout le royaume des réjouissances extraordinaires pour célébrer cet événement. La reine lui donna, le 13 avril 1713, le rectorat lucratif de St-Andrew's Holborn, et la chambre des communes désira qu'il voulût bien prêcher devant elle ; et lorsqu'il eut fini, elle lui vota des remercîments pour son sermon. Cette cérémonie eut lieu le 9 juin 1713. Sacheverell avait pris pour texte le seizième verset du second chapitre de St-Pierre : *Ut liberi, ac non veluti malitiæ velamen habentes libertatem, sed ut servi Dei*. Il releva les avantages de la paix et surtout l'utilité du commerce, établit le dogme de l'obéissance passive aux termes de l'Ecriture, exalta le ministère actuel et invoqua la bénédiction du ciel sur la reine et ses véritables successeurs, en laissant assez clairement entrevoir que ce n'était pas à la maison de Hanovre qu'il faisait allusion. Aussi lorsqu'en octobre 1714 il se rendit à Londres, avec le clergé anglican pour saluer le roi George Ier, il fut tellement hué par les whigs dans les chambres du palais qu'il fut obligé de se retirer. Il jouissait à cette époque d'une grande aisance. George Sacheverell, son cousin, lui ayant légué une succession considérable dans le comté de Derby. En 1716, il fit imprimer une préface en tête de quinze discours prononcés devant l'université d'Oxford par W. Adams. Depuis on n'entendit plus parler de lui jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juin 1724. On sait seulement qu'il eut de fréquentes querelles avec ses paroissiens. Il légua par son testament cinq cents livres sterling à Atterbury, évêque de Rochester, alors exilé, et qu'on suppose avoir travaillé au discours qu'il prononça devant la chambre des pairs. La duchesse de Marlborough représente Sacheverell « comme un incen« diaire impudent et ignorant, comme un homme « méprisé même de ceux auxquels il servait « d'instrument. » Swift dit, dans son journal à Stella, « qu'il jouissait d'un grand crédit auprès « des ministres, mais qu'il était en même temps « détesté et qu'on affectait de le mépriser.... » L'évêque Burnet le peint « comme un homme « audacieux et insolent, avec très-peu de reli« gion, de vertu, de savoir ou de bon sens. » Suivant ce prélat, « Sacheverell entreprit d'obte« nir une grande popularité par les plus insul« tantes railleries contre les non-conformistes et « la petite Eglise, dans des sermons et des libelles « écrits d'un style bas et sans vigueur d'expres« sion ». Quel que fût son caractère, dit un biographe anglais, il est évident qu'il ne dut sa célébrité qu'aux poursuites peu judicieuses et aux violences qu'on exerça contre lui. D—z—s.

SACHIT (IBN) *Abou-Iousef-Iacoub*, célèbre grammairien arabe, à qui l'on donna le surnom de *Taciturne*, est regardé par les mahométans comme l'un des écrivains les plus versés dans la connaissance de la langue et de la littérature des Arabes. C'est le jugement qu'en porte d'Herbelot (*Bibliothèque orientale*, p. 469), d'après Rhona ; mais ce même d'Herbelot ne fait mention, p. 739 et 834, que d'un seul des ouvrages de Sachit, sa *Logique*. Ce grammairien était tellement estimé que ses écrits ont été commentés par Fabrizzi. Il était précepteur des fils du calife Montavakel, qui, pour une réplique franche, mais qu'il trouva injurieuse, lui fit indignement couper la langue ; ce qui fut la cause de sa mort, arrivée en 244 de l'hégire (858 de l'ère chrétienne). J—N.

SACHSE (HANS). *Voyez* HANS-SACHSE.

SACI (1) (LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE), l'un des solitaires de Port-Royal, était le frère cadet d'Antoine le Maistre (*voy.* ce nom), fameux avocat, et naquit à Paris le 29 mars 1613. Sa première éducation fut telle qu'on devait l'attendre de parents éminemment religieux. Il fit de bonnes études au collége de Beauvais avec le fameux Antoine Arnauld, son oncle, et prit pour guide dans la vie spirituelle l'abbé de St-Cyran, dont il adopta les principes sans examen. Il s'était consacré de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il refusa de recevoir la prêtrise avant l'âge de trente-cinq ans. Choisi quelque temps après pour directeur des religieuses de Port-Royal, il se fixa dans le monastère, auquel il donna tout son bien, ne se réservant qu'une modique pension, dont il distribuait aux pauvres la plus grande partie. La prière, l'étude et les exercices de piété partageaient ses loisirs. Poursuivi comme janséniste, en 1661, il fut obligé de quitter Port-Royal et

(1) C'est l'anagramme d'Isaac ou *Isac*, l'un de ses noms de baptême ; ainsi l'on doit écrire *Saci*, comme il l'a toujours écrit lui-même, et non *Sacy*.

vint se cacher avec Nicolas Fontaine et Thomas du Fossé dans le faubourg St-Antoine. Il ne sortait que pour ses affaires ou pour des conférences relatives à ses ouvrages ; mais, comme il entretenait une correspondance avec les religieuses de Port-Royal, on finit par découvrir sa retraite. Il fut arrêté le 13 mai 1666 et conduit à la Bastille avec ses deux amis. Pendant sa détention, il entreprit de traduire la Bible ; cet ouvrage important l'occupa presque constamment le reste de sa vie, mais il n'eut pas la satisfaction de le voir achevé. Il recouvra la liberté le 31 octobre 1669, et, ayant été présenté au ministre, il lui demanda pour toute grâce d'adoucir le sort des prisonniers. Saci ne se sépara plus de Nicolas Fontaine (*voy.* ce nom) ; associés dans leurs travaux, ils firent ensemble de fréquents voyages jusqu'en 1675, qu'ils retournèrent à Port-Royal. Ils reçurent l'ordre d'en sortir en 1679, et Saci se retira près du marquis de Pomponne, son cousin, que Louvois et Colbert venaient d'éloigner du ministère (*voy.* POMPONNE). Ce fut dans cet asile qu'il termina ses jours, le 4 janvier 1684. Il ne prit presque aucune part aux disputes de son temps et ne se permit, dit-on, qu'une seule fois de répondre à des attaques où il voyait des personnalités. Avec beaucoup de douceur et de modestie, il était fort entier dans ses opinions, même sur des choses purement de goût ; il n'avait, dit Racine, de déférence au monde que pour M. Singlin, homme, en effet, merveilleux pour le droit sens et pour l'esprit (*voy.* les *Fragments sur Port-Royal*). Doué de beaucoup d'esprit et de facilité, Saci cultiva dans sa jeunesse la poésie avec succès, et l'on ne peut guère douter qu'il n'y eût réussi s'il eût continué de s'y appliquer. L'*Histoire de Port-Royal*, par Jérôme Besoigne, et le *Nécrologe* de cette abbaye (*voy.* dom RIVET et ST-MARC), renferment la vie de Saci, sur lequel on trouve aussi des détails dans les *Mémoires* de Nicolas Fontaine. Son portrait a été gravé dix fois dans divers formats d'après Nanteuil et Champagne. On lui a longtemps attribué l'*Histoire* du Vieux et du Nouveau Testament, connue sous le nom de *Royaumont*, et la *Vie de D. Barthélemi des Martyrs ;* mais on sait que le premier ouvrage est de Fontaine et le second de Thomas du Fossé (*voy.* ce nom). Il est cependant présumable que Saci y eut quelque part, ainsi qu'aux *Instructions chrétiennes* de Singlin et au *Journal* de Gorin de St-Amour. Il eut aussi beaucoup de part au *Jardin des racines grecques* (*voy.* LANCELOT). On a de Saci : 1° le *Poëme de St-Prosper contre les ingrats*, traduit en vers français, Paris, 1646, et en prose, ibid., 1650 ; cette double version est réunie dans les éditions suivantes. Dupin la trouve supérieure à l'original (voy. *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*) (1). 2° Sous le nom de St-Aubin : les *Fables de Phèdre*, traduites en français, ibid., 1647, in-12. Une note de Barbier, insérée dans le *Dictionnaire des anonymes*, deuxième édition, n° 6565, contient sur cette version des détails bibliographiques très-curieux. 3° Les *Comédies de Térence*, traduites en français et rendues très-honnêtes en y changeant fort peu de chose, ibid., 1647, in-12. Saci n'a traduit que trois comédies, l'*Andrienne*, les *Adelphes* et le *Phormion*. 4° Sous le nom de Jean Dumont : l'*Office de l'Eglise*, traduit en français, ibid., 1650, in-12 (1). Le P. Phil. Labbe en publia la critique sous ce titre : *le Calendrier des heures surnommées à la janséniste, revu et corrigé*, 1650, in-8°. L'abbé Guill. le Roy se chargea de répondre au P. Labbe, mais cette dispute n'eut pas de suite. 5° Les *Enluminures du fameux almanach des jésuites intitulé la Déroute et la confusion des jansénistes*, 1654, in-8°. C'est un poëme en vers libres ; il s'en fit deux éditions dans un mois ; la seconde est corrigée. Il a été réimprimé avec l'*Onguent pour la brûlure* (*voy.* BARBIER D'AUCOURT), 1683, in-8° ; 1733, in-12. 6° Sous le nom de Beuil, prieur de St-Val : l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduite en français, 1662, in-8° et in-12. Le P. Bouhours, non content d'avoir censuré amèrement cette version dans le second des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, en publia la critique en 1688 ; mais Saci se roidit sur les remarques du P. Bouhours, dont il ne voulut jamais suivre aucune (voy. *Fragments historiques* de Racine *sur Port-Royal*). Quoique plus élégante que fidèle, cette traduction a eu cent cinquante éditions (*voy.* la *Dissertation* de Barbier *sur la traduction française de l'Imitation*. Voyez aussi la préface de la nouvelle traduction de ce livre par Gence, où se trouve un précis historique comparé de la version de Saci avec celles qui l'ont précédée ou suivie (2). 7° Sous le nom de Bonlieu : *Traduction des 4e et 6e livres de l'Enéide de Virgile*, 1666, in-4° ; 8° le *Nouveau Testament*, traduit en français, 1677, 2 vol. in-8° ; cette version, connue sous le nom du *Nouveau Testament de Mons*, parce que les premières éditions parurent sous la rubrique de cette ville, quoique imprimées par les Elzevir à Amsterdam, fut condamnée par plusieurs évêques et par le pape Clément IX, le 20 avril 1668 (*voy.* le *Dictionnaire* de Peignot,

(1) On ne doit pas omettre un *Poëme sur l'Eucharistie*, en dix chants, qui, quoique posthume et publié en 1695, avec une preface d'Ant. Arnauld, fut composé avant le précédent. G—CE.

(1) Le talent de Saci pour la poésie française se manifesta par une lettre de remerciment en vers et en prose, qu'il écrivit, tant en son nom qu'en celui de ses trois frères, à sa mère, qui leur avait envoyé quatre bourses travaillées de sa main, au sortir de leur cours de rhétorique. Cette pièce, qui se conserve en manuscrit dans quelques bibliothèques, plut tellement à madame le Maistre qu'elle engagea son fils à mettre, pour elle, en vers français quelques-unes des hymnes de l'Eglise ; il finit par les traduire toutes, et ce sont celles qu'on a dans les *Heures* dites *de Port-Royal*. C. M. P.

(2) Il faut compter dans le nombre des éditions de cette version les réimpressions faites depuis le siècle où elle a obtenu un succès prodigieux, causé tant par l'influence des écrivains de Port-Royal et du célèbre traducteur de la Bible, que par le mérite d'une élocution facile et abondante, favorable à l'effusion de la piété et au goût de la paraphrase qu'on a vu régner dans les ouvrages de dévotion et dans les maisons religieuses pendant tout le siècle de Louis XIV. G—CE.

t. 2, p. 5 et suiv.). On sait qu'Arnauld et Nicole en prirent la défense, et que cette dispute, à laquelle Saci resta constamment étranger, dura plus de vingt ans. Une note de Racine nous apprend que la traduction fut l'ouvrage de cinq personnes : Saci, Arnauld, le Maistre, Nicole et le duc de Luynes. Saci faisait le canevas et ne le remportait presque jamais tel qu'il l'avait fait ; mais il avait lui-même la principale part aux changements, étant assez fertile en expressions. En effet, on dit qu'il avait refait trois fois cette version, parce qu'à la première le style lui parut trop recherché et à la deuxième trop simple. 9° La *Sainte Bible*, en latin et en français, avec des explications du sens littéral et du sens spirituel, Paris, 1672 et ann. suiv., 32 vol. in-8°. Cette version, qui fut terminée par Thomas du Fossé (*voy*. ce nom), a eu beaucoup de vogue et a été réimprimée dans tous les formats. La Concorde des quatre évangélistes, qui s'y trouve ordinairement, est d'Antoine Arnauld ; la traduction des livres apocryphes, à la suite de l'Apocalypse, forme un volume séparé dans les grandes éditions in-8°. La plus belle édition est celle de Paris, 1789-1804, 12 vol. grand in-8°, grav., et dont il a été tiré des exemplaires in-4°, papier ordinaire et papier vélin (*voy*. le *Manuel du libraire* de Brunet au mot *Bible*). 10°. *Lettres chrétiennes et spirituelles*, Paris, 1690, 2 vol. in-8°. 11° Les *Psaumes de David*, traduits en français suivant l'hébreu et la Vulgate, avec une explication tirée des saints Pères, ibid., 1696, 3 vol. in-12 ; la traduction des Psaumes avait paru dès 1666, in-12. Saci trouvant la Vulgate obscure en quelques endroits et jugeant le texte hébreu aussi très-bon, donna les deux traductions séparées, afin que l'on pût les comparer et éclaircir l'une par l'autre. M. Languet, archevêque de Sens, trouve la version de Saci un peu languissante et ajoute qu'elle passe pour exacte (*Journal des savants*, 1666, p. 413). Rondet a publié, sous le titre de *Manuel du chrétien*, les traductions de Saci des Psaumes, du Nouveau Testament et de l'Imitation. Consultez aussi *Port-Royal*, par M. Ste-Beuve. W—s.

SACK (Jean-Auguste), l'un des hommes politiques les plus renommés de la Prusse, naquit à Clèves en 1764, fit ses études aux universités de Duisbourg, de Halle, et entra comme référendaire, puis comme conseiller, dans l'espèce de gouvernement qui existait alors à Clèves. Après l'invasion des Français en 1794, il fut un des membres de la commission des subsistances militaires et fit pour les approvisionnements de l'armée plusieurs voyages à Browe et à Hambourg. Après la paix de Bâle en 1795, Sack fut chargé de quelques négociations avec le général Hoche relativement aux possessions prussiennes de la rive gauche que le cabinet de Berlin avait abandonnées, mais qu'il espérait bien recouvrer un jour. Dans cette espérance, il voulut encore les faire administrer par des autorités prussiennes et selon les anciennes lois du pays. Mais les succès des armées françaises, allant toujours croissant, détruisirent bientôt cet espoir, et l'administration comme la législation française fut définitivement introduite dans le pays de Clèves et la Gueldre prussienne, qui furent créés en départements. Alors Sack fut nommé conseiller privé des finances à la direction générale de Berlin, et il eut une grande part aux améliorations qui furent opérées dans l'administration des finances. Son crédit et son influence augmentèrent beaucoup, et c'est dans cette position qu'il se trouvait lorsque les Français envahirent la Prusse en 1806. Il ne quitta point son poste et continua d'administrer dans des circonstances aussi difficiles avec autant de courage que d'habileté. Quand le roi Frédéric-Guillaume revint dans sa capitale après la paix de Tilsitt, Sack fut nommé conseiller privé, ayant la direction de la police et des affaires ecclésiastiques. Sack s'en acquitta avec une grande capacité. Ce fut surtout dans les derniers temps de l'occupation française qu'il eut occasion de déployer son zèle et son activité. Travaillant avec le célèbre Stein et les généraux Scharnhost et Gneisenau, il les seconda parfaitement dans la propagation du tugendbund et l'organisation des landwehrs qui devaient soustraire l'Allemagne au joug de Napoléon. Par ses soins, tout fut secrètement préparé ; et quand la guerre éclata en 1813, il fut nommé gouverneur civil de tous les pays entre l'Elbe et l'Oder qui allaient être traversés et ravagés par tant de passages de troupes et d'invasions d'armées. Par ses soins, plus de 10.000 volontaires sortirent de la capitale seulement. Lorsque les armées de la coalition pénétrèrent au delà du Rhin, Sack fut jusqu'en 1815 administrateur général des départements de la rive gauche. Alors il fut créé chevalier de l'Aigle rouge et passa en Poméranie avec le titre d'excellence et de conseiller privé. L'université de Halle lui déféra celui de *docteur honoraire*, et il resta dans cette position jusqu'à sa mort, en 1830. — Le baron *Albert* Sack, chambellan du roi de Prusse et probablement de la même famille que le précédent, ayant été forcé, par des motifs de santé, de se rendre aux îles Madère, puis à Surinam, y fit des recherches sur l'histoire naturelle et publia à son retour, en 1810, un ouvrage intitulé *Détails d'un voyage à Surinam*, vol. in-4°. — Un autre Sack, ministre protestant, a publié des *Sermons* prononcés devant le roi de Prusse, et qui ont été traduits en français par la reine Elisabeth, Berlin, 1777, in-8°. M—d j.

SACKEN (le baron Osten von der), général russe, né en Livonie, d'une famille noble, en 1750, entra de bonne heure au service dans un régiment de cavalerie et se distingua dans la guerre contre les Turcs et les Polonais, sous les ordres de Romanzoff et de Souwarow. Reconnu bientôt pour un des meilleurs officiers de cavale-

rie, il parvint au grade de général major et fut employé dans l'armée que Korsakoff commanda contre la France en 1799. On sait ce qu'il advint de cette entreprise que Masséna fit échouer complétement à Zurich. Sacken y fut fait prisonnier et conduit à Nancy, où il resta jusqu'à ce que Bonaparte réussit a gagner Paul I^{er} en lui renvoyant ses prisonniers de guerre. Sacken fut de ce nombre, et après avoir passé deux ans en France, il retourna dans sa patrie, où il reprit son rang dans l'armée. Cependant il ne fut employé activement qu'en 1806 pour combattre encore une fois les Français, quand Alexandre vint au secours des Prussiens. Il commandait un corps de cavalerie à Eylau, à Friedland, et il s'y distingua par sa valeur, comme aussi dans la célèbre expédition de Moscou, en 1812, où il commandait à l'aile gauche de l'armée russe sous le prince Bagration. Dans la retraite du mois de décembre, il se fit encore remarquer à Malojoradowitz, à Krasnoï, etc. En 1813, dans la campagne de Saxe, il était sous les ordres de Blücher, et il eut beaucoup de part à la victoire de la Katzbach contre le maréchal Macdonald. Ce fut lui qui força le général Puthod à capituler; mais le 20 août, à son tour, il fut attaqué et battu à Works, sur les lignes de la Bober, par le brave des braves, le maréchal Ney. Après la bataille de Bautzen, Sacken se porta, à marches forcées, sur l'Elster, pour y passer l'Elbe avec les corps des généraux York et Langeron, et servit de réserve au premier pendant qu'il attaquait les Français près de Wartenbourg. Il concourut encore aux opérations qui suivirent la bataille de Leipsick, notamment à l'affaire d'Hanau qui termina cette campagne. L'année suivante, il passa le Rhin, le 1er janvier, avec un corps de l'armée de Silésie, et se dirigea sur Pont-à-Mousson. Le 29, il prit une part très-active au combat de Brienne; mais il éprouva ensuite un échec près de Montmirail, lorsqu'il voulut marcher sur Paris. Il attaqua, le 1er février, le village de la Rothière, dont il s'empara, et combattit encore à Craonne et à Laon, les 7 et 9 mars suivants. Aussitôt après la capitulation de Paris, Sacken en fut nommé gouverneur. Il s'est acquis pendant l'exercice de ces fonctions l'estime des Parisiens par sa modération et par la loyauté de son caractère. Ayant reçu de l'empereur Alexandre les instructions les plus précises pour le maintien de l'ordre, il montra dans toutes les occasions le désir de diminuer le poids de la guerre et fit observer la plus exacte discipline. En quittant Paris au mois de juin, il emporta les témoignages les plus honorables de la satisfaction des habitants, et particulièrement des autorités, qui consignèrent dans une délibération l'expression de leur estime. La garde nationale lui offrit une épée comme gage de la reconnaissance publique. Le roi Louis XVIII lui écrivit, en lui envoyant son portrait sur une superbe boîte enrichie de diamants : « M. le général, sachant apprécier la conduite que vous « avez tenue envers ma bonne ville de Paris et « le soin que vous avez pris d'alléger autant que « possible les fardeaux qu'avaient à supporter « mes sujets, je désire vous transmettre ici les « témoignages de ma haute estime, de ma satis- « faction, et l'assurance de tous mes sentiments « pour vous. » Le général Sacken répondit à tous ces témoignages de reconnaissance par une lettre fort polie qu'il adressa au préfet de Paris et qui fut publiée par tous les journaux. Il fut créé grand'croix du Mérite militaire de France le 4 octobre 1815. Son souverain le nomma ensuite commandant en chef du premier corps d'armée en remplacement du feld-maréchal Barclay de Tolly, mort en 1818, et un peu plus tard, il lui donna le grade de feld-maréchal. Son âge ne lui permettant plus de prendre part aux opérations de la guerre, il vécut dans la retraite et y mourut dans le mois d'avril 1837, à l'âge de 87 ans. De grands honneurs lui furent rendus, et l'empereur Nicolas ordonna à cette occasion un deuil de trois jours pour toute l'armée. *Voyez* Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire;* — Rabbe, *Biographie des contemporains;* — de Vaulabelle, *Histoire de la restauration.* — Un fils du baron Sacken a été tué en duel à Paris quelques années après 1830.

M—D j.

SACKVILLE (lord GEORGE GERMAIN ou GERMAINE, vicomte), homme d'État anglais, né le 26 janvier 1716, était le cinquième enfant de Lionel Cranfield, premier duc de Dorset, et d'Élisabeth, fille du lieutenant général Colyear. Il suivit la carrière militaire, où il entra, en 1740, comme lieutenant-colonel, fut un des adjudants du roi George II à la bataille de Dettingen, en 1743, reçut deux ans après une blessure à Fontenoy et fit les campagnes suivantes sous le duc de Cumberland, qui l'envoya, en 1748, au quartier général de l'armée française pour conclure avec le maréchal de Saxe la suspension d'armes qui précéda le traité d'Aix-la-Chapelle. Nommé membre de la chambre des communes, il s'y fit remarquer dans plusieurs circonstances et montra, au mois de février 1751, une vive opposition au *mutiny-bill* proposé par le duc de Cumberland. L'année suivante, le duc de Dorset, son père, ayant été nommé lord-lieutenant d'Irlande, Sackville l'accompagna dans ce gouvernement et exerça une grande influence sur son esprit. Plein de bravoure et d'éloquence, il était, suivant Walpole, hautain, ambitieux et obstiné. Aussi contribua-t-il à augmenter les difficultés que présentait ordinairement l'administration de l'Irlande, où il éprouva toutes sortes de désagréments. Au mois de mars 1755, le duc de Dorset fut remplacé par lord Harrington dans le poste important qui lui avait été confié; et Sackville revint avec lui en Angleterre, où il se rangea du côté de l'opposition, dont il ne tarda pas à devenir l'un des chefs. Dans le courant de janvier 1757,

il abandonna le parti de Fox (lord Holland) pour se réunir à celui de Pitt (lord Chatam) (1), qu'il chercha vainement à réconcilier avec Newcastle. Après la retraite de Pitt, Sackville, à cette époque major général, fut proposé pour le département de la guerre; mais le roi, qui ne l'aimait pas, s'y opposa formellement. Le mois suivant (juillet), le ministère offrit à Sackville de le mettre à la tête d'une expédition contre Rochefort; mais le plan arrêté lui paraissant impraticable, il s'y refusa. L'expédition, confiée à sir John Mordaunt et à Conway, ayant totalement échoué, ces deux généraux furent traduits, en novembre 1757, devant une commission d'enquête composée du duc de Malborough, de lord George Sackville et du général Waldegrave; dans la décision qu'elle rendit, cette commission évita de se prononcer d'une manière positive. L'habileté que Sackville avait déployée dans la chambre des communes et ses liaisons avec Pitt lui assuraient un grand poids dans le gouvernement; depuis la retraite de Conway, il se trouvait sans rival dans l'armée, où tout semblait lui promettre le premier rang. Choisi pour commander en second, sous le duc de Marlborough, une expédition dirigée contre les côtes de France, et en particulier contre St-Malo, il fit son devoir, mais n'obtint aucun succès. En 1758, Pitt lui ayant offert le commandement d'une nouvelle expédition contre St-Cast, il refusa et, faisant allusion à celles qui avaient été entreprises précédemment et qui n'avaient pas réussi, il répondit « qu'il était las de « faire le métier de flibustier ». Ce fut afin d'éviter ce service qu'il insista pour aller en Allemagne, et qu'il parvint, malgré la volonté du roi, à y être envoyé; il y eut même le commandement en chef, sous le prince Ferdinand. Ces deux généraux aimaient peu à recevoir des ordres et même de légères observations; aussi la mésintelligence la plus complète ne tarda pas à régner entre eux. Le prince Ferdinand saisissait toutes les occasions de mortifier Sackville; et celui-ci s'opposa, dans plusieurs circonstances, à l'exécution des mesures adoptées par le prince. Le 31 juillet 1759 se donna la bataille de Minden, où les Français, sous les ordres de Contades, furent battus par le prince Ferdinand : Sackville commandait la cavalerie de l'aile droite, composée d'Anglais et de Hanovriens, divisée en deux lignes : les Anglais à l'extrémité de la droite s'étendant jusqu'au village d'Hartum, et la cavalerie hanovrienne formant la gauche. Il paraît que Ferdinand donna deux fois l'ordre au général anglais de se porter en avant, et que celui-ci n'obéit pas, soit qu'il n'eût pas compris l'ordre du prince, soit qu'il eût reçu à peu de distance l'un de l'autre des ordres contradictoires, soit enfin que, mécontent du silence que Ferdinand avait gardé à son égard sur le plan de la bataille dont il prétendait que la communication aurait dû lui être faite, il eût formé le projet de diminuer la gloire du prince allemand; soit enfin *par lâcheté*, ainsi que le prétend Walpole, qui paraît au surplus très-mal disposé pour Sackville. Quoi qu'il en soit, après le gain de la bataille, comme il s'était mêlé aux autres généraux réunis à la table de Ferdinand, ce prince dit à ceux qui l'entouraient, en parlant de Sackville : « Voilà cet homme aussi à son aise que « s'il avait fait des merveilles. » Ferdinand ne s'en tint pas là; dans son ordre du jour qu'il publia le lendemain de sa victoire, il manifesta hautement le regret de ce que le marquis de Granby n'eût pas commandé la veille la cavalerie de l'aile droite (1), pour rendre la journée plus brillante encore et plus décisive. Cette accusation indirecte, quoique fort claire, et d'autres mortifications que Sackville eut à essuyer le déterminèrent à demander son retour en Angleterre, ce qui lui fut accordé. Mais une multitude de pamphlets attaquèrent sa réputation et l'accusèrent positivement d'insubordination et de lâcheté. A peine arrivé à Londres, il écrivit à lord Holderness pour demander de se justifier devant une cour martiale; mais ce ministre fit une réponse évasive, en lui disant que les officiers nécessaires étaient employés au dehors. Lord Ligonier, commandant en chef, et lord Barrington, secrétaire de la guerre, s'expliquèrent plus clairement et lui mandèrent que s'il désirait une cour martiale il la trouverait en Allemagne. Ce dernier accompagna cette réponse d'un message pour informer Sackville que non-seulement le roi lui retirait le commandement de son régiment, mais qu'il lui ôtait son grade de général et le poste de lieutenant général de l'artillerie; il lui demanda en même temps avec politesse s'il était satisfait de cette notification verbale, ou bien s'il désirait la recevoir par écrit. Lord Sackville ayant annoncé qu'il préférait le dernier mode : « Cela sera aisé, « répliqua Barrington; je connais un précédent, « celui de feu lord Cobham; je vous enverrai la « même qui fut faite pour lui. » — « Vous m'en- « verrez, j'espère, en même temps, la copie de « la réponse de lord Cobham, » dit Sackville en souriant (2). Cette conduite sévère de la cour étonna et fut diversement interprétée : on prétendit assez généralement qu'on avait agi ainsi afin de sauver Sackville, dont le père était extrêmement aimé du roi. Le général anglais publia d'abord un mémoire pour prier la nation de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il eût été mis à portée de se justifier; et il renouvela ses in-

(1) Walpole attribue cette défection à la jalousie de Sackville contre Conway, dont Fox s'était montré le partisan, et avec lequel sa famille était sur le point de contracter une alliance.

(1) On a vu que Sackville la commandait.

(2) Lord Cobham s'étant prononcé contre les opérations du ministère, en 1733, fut privé du commandement de son régiment. Cette mesure fut vivement attaquée, quoique sans succès, dans la chambre des communes, dont il était membre; et il paraît, qu'en recevant sa démission, il fit une réponse extrêmement mordante, à laquelle Sackville faisait allusion.

stances pour obtenir une cour martiale. Le procureur général et l'avocat général ayant déclaré qu'il pouvait avoir une cour martiale, cette décision lui fut transmise par le secrétaire d'Etat de la guerre, le 18 janvier 1760; et ce ministre lui fit connaître en même temps que Sa Majesté désirait savoir comment lord Sackville voulait qu'il fût procédé, attendu « qu'il n'existait aucune charge spécifique contre lui ». Cette phrase semblait ajoutée pour donner à l'accusé la faculté de ne pas pousser les choses plus loin. Mais il ne profita pas de ce moyen évasif et demanda avec plus d'instance encore à être jugé, dût-il avoir pour juge lord Tyrawley, son plus violent ennemi. Il ajouta que ce n'était pas à lui à s'accuser, puisqu'il n'avait commis aucune faute; mais qu'il fallait bien que le prince Ferdinand eût présenté quelque charge contre lui, puisque Sa Majesté l'avait traité d'une manière aussi ignominieuse. On lui répondit qu'il y réfléchît encore, parce que le roi était bien décidé à laisser la justice suivre son cours une fois que la cour martiale aurait prononcé. Sackville ne tint compte de cette menace; et, le 23 du même mois, la cour martiale fut nommée et eut d'abord pour président le général Onslow, et ensuite sir Charles Howard, sur le refus du général Pulteney. Sackville faisant partie de la chambre des communes, les ministres notifièrent cette détermination à la chambre, en la priant de décider si le jugement par une cour martiale d'un de ses membres, qui ne faisait plus partie de l'armée, pouvait avoir lieu. Après de longs débats, dans lesquels les amis et les parents de Sackville se prononcèrent pour l'affirmative, cette question ne fut pas positivement résolue. Pendant tout le temps du procès, Sackville montra beaucoup de fermeté et même de la hauteur. Il traita les témoins qui déposaient contre lui avec mépris et répliqua à ses adversaires d'une manière aussi éloquente que vive et animée. Ce fut le 3 avril que les débats furent clos, et qu'il fut déclaré coupable d'avoir désobéi aux ordres du prince Ferdinand et incapable de servir Sa Majesté dans aucun emploi militaire quelconque (1). Cette sentence fut immédiatement confirmée par le roi; mais, comme ce prince pensait que les juges avaient été trop indulgents, il chercha à abreuver Sackville d'humiliations; et en faisant insérer la sentence dans les ordres publics de l'armée, il fit ajouter qu'elle était *pire qu'une condamnation à mort*. Elle fut signifiée aussi au prince de Galles et à la princesse douairière, avec défense de recevoir le coupable. George II ne borna pas là les témoignages de son mécontentement. Il se fit apporter au conseil le livre du conseil privé et raya lui-même le nom de Sackville de la liste de ses membres. Lorsque George III parvint à la couronne, Sackville obtint non-seulement la permission de reparaître à la cour, mais on lui donna, en 1765, un poste lucratif, quoique subordonné, dans la première administration de Rockingham. Ce ministère ne dura qu'un an; et Sackville tomba avec lui. En 1770, Elisabeth Germain l'ayant fait son héritier, il prit, conformément à une clause du testament, le nom de la testatrice; et c'est sous ce nom qu'il fut depuis connu. A l'élection générale de 1774, lord Germain fut réélu membre de la chambre des communes, et se fit distinguer, par son éloquence, au premier rang des défenseurs de l'administration de lord North. L'année suivante, il entra dans le cabinet en qualité de secrétaire d'Etat pour les colonies; et il eut ainsi à diriger la première guerre contre les Américains. Ce fut lui qui fit placer le général Burgoyne à la tête de l'expédition du Canada, dont ils avaient ensemble concerté le plan. On sait l'issue de cette entreprise, qui se termina par la défaite de Burgoyne à Saratoga, où il fut contraint de se rendre aux Américains avec toute son armée. Lord Germain eut à soutenir les apostrophes les plus amères sur sa conduite passée pendant tout le temps qu'il fut à la tête de l'administration de la guerre, où il ne paraît pas qu'il ait montré ni vigueur, ni talents transcendants. Il suivit le sort de lord North, qui fut obligé, au mois de mars 1782, d'abandonner le timon des affaires. Peu de temps avant sa chute (février 1782), George III, qui avait pour lord Germain le même attachement que son prédécesseur avait eu pour le duc de Dorset, l'éleva à la pairie, sous les titres de baron de Bolebrook et de vicomte Sackville. Sa nomination, motivée sur l'approbation que le roi donnait à la conduite qu'il avait tenue pendant son ministère, excita les clameurs de l'opposition, qui soutint que cette nomination était incompatible avec l'honneur de la chambre haute. Une motion faite dans ce sens (1) fut immédiatement repoussée comme un empiétement sur la prérogative royale. Quelques jours après, Sackville ayant pris place à la chambre haute, la même motion fut reproduite; et il fut réduit à entendre la lecture de la sentence qui l'avait condamné, et à défendre lui-même le droit qu'avait eu la couronne en lui accordant un semblable honneur et son propre caractère, lavé, par la longue confiance de son souverain, de la tache qu'avait pu lui imprimer un jugement rendu vingt-deux ans auparavant, dans des circonstances où l'impartialité et l'équité pouvaient au moins être contestées. Lord Sackville vécut encore trois ans, sans prendre une part active aux affaires publiques, et mourut le 26 août 1785. Il avait eu plusieurs enfants de son mariage avec Diane Sambrooke, qu'il avait

(1) Les débats du procès de Sackville et la sentence qui le condamne ont été imprimés séparément.

(1) Cette motion venait du marquis de Caermarthen (Francis Osborn, fils unique du duc de Leeds).

épousée en septembre 1754. Son fils aîné devint par la suite cinquième duc de Dorset. D—z—s.

SACKVILLE (THOMAS, RICHARD et EDOUARD). *Voyez* DORSET.

SACOMBE (JEAN-FRANÇOIS), médecin-accoucheur, né à Carcassonne vers 1760, fit ses études chez les doctrinaires; et il professait les belles-lettres dans leur maison de Toulouse en 1776, lors du tumulte excité par une représentation de la *Métromanie*. Il publia une élégie, qui fit beaucoup de sensation, relativement à la mort d'un jeune homme et de son amante qui furent tués de l'une des décharges que les capitouls ordonnèrent de faire sur le parterre. Sacombe se livra ensuite à l'étude de la médecine et fut reçu docteur dans la faculté de Montpellier. Peu après, il s'appliqua spécialement à la théorie et à la pratique des accouchements. Etant venu se fixer à Paris, il y ouvrit en 1790 un cours d'accouchement, et prétendit démontrer le mécanisme de l'accouchement naturel, ignoré, disait-il, de tous les physiologistes. Avide de renommée, il s'éleva avec véhémence contre l'opération césarienne, et eut des querelles fort vives avec tous les hommes de quelque célébrité qui couraient la même carrière que lui. Baudelocque le traduisit en police correctionnelle pour venger son honneur outragé. Condamné, comme calomniateur, à des dommages-intérêts fort au-dessus de sa fortune, Sacombe s'enfuit à l'étranger; il parcourut, pendant dix-huit mois, la Suisse et les contrées voisines, revint en France, devint en 1807 professeur d'humanités et principal du collége de Paray-le-Monial (sous le nom de Lacombe), reçut, en 1812 sa destitution motivée sur son changement de nom, revint à Paris en 1813, et y continua (dit-il) ses expériences sur une maladie dont il prétendit avoir découvert l'origine, la cause et le remède (1). Poursuivi en 1815, comme débitant des remèdes secrets, il se déguisa et s'enfuit à St-Gilles, où il fut incarcéré comme auteur de propos et de pamphlets contre Napoléon. Délivré lors de la restauration, qu'il avait servie dans le Midi, il publia encore des opuscules, et mourut dans l'obscurité à Paris, le 3 octobre 1822. On a de lui : 1° le *Médecin-accoucheur*, *ouvrage utile aux mères de famille*, Paris, 1791, in-12; traduit en allemand, Manheim, 1794, in-8°; 2° *Avis aux sages-femmes*, Paris, 1792, in-8°; 3° la *Luciniade, ou l'art des accouchements*, *poëme didactique*, en huit chants, Paris, 1792, in-8°. Cet ouvrage a eu quatre éditions; la deuxième, en dix chants, in-12 de 163 pages, imprimée chez Michelet, à mille exemplaires, fut achetée en totalité à condition que l'auteur supprimerait dans les éditions suivantes dix vers qui déplaisaient à l'acheteur. La quatrième, considérablement augmentée, avec un épisode historique *sur les deux restaurations*, forme un volume in-8° de 320 pages. 4° *Observations médico-chirurgicales sur la grossesse*, etc., Paris, 1793, in-8°; traduites en allemand, Francfort-sur-le-Mein, 1796, in-8°.; 5° *Encore une victime de l'opération césarienne, ou le cri de l'humanité*, Paris, 1796, in-8°. (Dénonciation contre M. Dubois.) 6° *Appel à l'Institut national*, etc., Paris, 1797, in-12 (contre M. Hallé); 7° *Plan d'organisation de l'Ecole d'accouchement* (*voy.* le *Magasin encyclopédique*, 3° année, t. 6, p. 25); 8° les *Douze Mois de l'école anti-césarienne*, Paris, 1798, in-8° de 256 pages; ouvrage périodique; 9° *Plus d'opération césarienne*, Paris, 1798, in-8° de 196 pages; 10° *Hommage au premier consul*, Paris, 1801, in-8; 11° *Eléments de la science des accouchements, et Traité des maladies des femmes et des enfants*, Paris, 1802, in-8°. Le premier ouvrage avait déjà paru en 1798, Paris, Courcier, in-8° de 456 pages; 12° *Lucine française, ou Recueil d'observations relatives à la science des accouchements, aux maladies des femmes et des enfants*, Paris, 1802, in-8°; ouvrage périodique, dont il a paru pendant trois années un numéro par mois de trois feuilles; 13° *Instruction aux pères et mères sur les convulsions des enfants*, Paris, 1804, in-8°; 14° *Plaidoyer de Sacombe, défendeur, contre Baudelocque, demandeur*, Paris, 1804, in-8°; 15° *Panégyrique de saint François de Sales* (en vers), par le principal du collége de Paray, Lyon, 1811, in-8° de 42 pages; 16° *Education physique des enfants*, ibid., 1806, in-12; 17° *Réclamation présentée à S. M. Louis le Désiré*, ibid., 1814, in-8°; 18° la *Venusalgie, ou Maladie de Vénus*, ibid., 1814, in-8° de 270 pages, imprimée en 1816, avec augmentation d'un chant, sous le titre de *Vénus et Adonis*, poëme didactique en vers français, et en quatre chants, ibid., in-18 de 180 pages; 19° *Résurrection du docteur Sacombe, étrennes aux dames*, ibid., 1818, in-8° de 156 pages. Il y donne quelques détails sur sa vie et ses ouvrages. On y voit (page 16) qu'il avait présenté au Théâtre-Français une tragédie de *Térée*, et (page 153) qu'il fut l'éditeur de l'*Art de la teinture*, par Homassel, Paris, Courcier, 1799, auquel il ajouta ses propres expériences sur les végétaux colorants. Le docteur Demangeon a publié : *Examen critique de la doctrine et des procédés du citoyen Sacombe, en contradiction avec les autres accoucheurs, avec la physique, avec la géométrie et avec lui-même*, Paris, 1799, in-8°, de 224 pages. D—G—S.

SACONAY (GABRIEL DE), théologien français, était né vers le commencement du 16° siècle, sur le territoire de Lyon, d'une famille noble originaire du pays de Gex, et dont une branche s'est établie dans le canton de Berne (*voy.* Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. 1, p. 383-386). Il embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu chanoine de St-Jean et parvint aux premières dignités de son chapitre, dont il avait fait confirmer les priviléges par le roi Henri II. Il exerça, de concert

(1) La syphilis, qu'il nomme *venusalgie*. Le remède, dit-il, est la diane, végétal saturé d'oxygène fondant, éminemment dépuratif du sang et des humeurs (*Résurrection*, etc., p. 91).

avec le procureur du roi, les fonctions de censeur à Lyon et s'opposa de tout son pouvoir à l'impression des ouvrages qui pouvaient porter quelque atteinte aux dogmes de l'Eglise catholique. Ayant publié une édition de l'ouvrage du roi d'Angleterre Henri VIII (*voy.* ce nom) contre Luther, avec une préface pleine de traits piquants sur les réformateurs, Calvin lui répondit par un petit écrit non moins satirique intitulé *Congratulation à vénérable prêtre messire Gabriel de Saconay, touchant la belle et mignone préface dont il a remparé le livre du roi d'Angleterre.* Saconay ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les hérétiques. Les vingt dernières années de sa vie furent une lutte continuelle contre eux, et il mourut dans un âge avancé, au mois de décembre 1580. Outre la traduction de trois sermons du P. Louis de Grenade et quelques traités de controverse dont on trouvera les titres dans la bibliothèque de Duverdier, ainsi que dans l'ouvrage de Pernetti déjà cité, on a de lui : 1° *De la providence de Dieu sur les rois de France très-chrétiens, par laquelle sa sainte religion ne défaudra dans leur royaume*, Lyon, 1568, in-4°. Dans cet ouvrage, dicté par un zèle irréfléchi, l'auteur représente à Charles IX qu'il ne peut tolérer deux religions dans son royaume, et qu'il ne doit pas hésiter d'exterminer les hérétiques qui persisteront dans leurs erreurs. 2° *Traité de la vraie idolâtrie de notre temps*, ibid., 1568, in-8°; 3° *Discours des premiers troubles advenus à Lyon* (en 1562), avec l'apologie pour la ville de Lyon contre le libelle intitulé *la Juste et sainte défense de la ville de Lyon*, ibid., 1569, in-8°, rare; 4° la *Généalogie et la fin des huguenaux, et découverte du calvinisme*, etc., ibid., 1572, in-8°. Les curieux recherchent ce livre, ainsi que le précédent, à cause des estampes singulières dont ils sont ornés (1). L'auteur s'y montre grand partisan des moyens de rigueur contre les hérétiques. W—s.

SACROBOSCO (JEAN DE), astronome, ainsi appelé du nom latin de son lieu de naissance, en anglais Holywood (2), dans l'Yorkshire, naquit vers le commencement du 13° siècle. Après avoir achevé ses études à l'université d'Oxford, il vint à Paris, où il se fit une grande réputation par ses talents pour les mathématiques. Il mourut dans cette ville en 1256 et fut enterré dans le cloître des Mathurins. L'ouvrage auquel Sacrobosco dut sa célébrité est un opuscule, *De sphæra mundi*, divisé en quatre parties, dont la première traite de la sphère et de la forme de la terre; la deuxième des cercles; la troisième du mouvement annuel de la terre, du lever et du coucher des astres, de l'accroissement et de la diminution des jours et des nuits et de la division par climats; et enfin, la quatrième, du mouvement diurne de la terre et de la cause des éclipses. C'est un abrégé de l'*Almageste* de Ptolémée (*voy.* ce nom) et des commentaires des Arabes. Il a joui de la plus grande réputation dans les écoles pendant plus de quatre cents ans, mais il est entièrement oublié (*voy.* Weidler, *Histoire astronomique*, p. 277; Bailly, *Histoire de l'astronomie moderne*, t. 1, p. 298, et l'*Astronomie* de Lalande, art. 395). Le traité de Sacrobosco est, après le poëme de Manilius (*voy.* ce nom), le premier ouvrage d'astronomie que l'on ait imprimé. La première édition, Ferrare, 1472, in-4° de 24 feuillets, est très-rare. On en compte au moins quatorze éditions dans le siècle qui vit naître l'imprimerie, vingt-deux dans le 16° et onze dans le 17°. L'édition la plus récente citée par Lalande est de 1699 (*voy.* la *Bibliographie astronomique*). Les plus savants astronomes, tels que George Purbach, J. Muller (Regiomontanus), Elie Vinet, etc., l'ont éclairci par des notes ou des commentaires, et il a été traduit dans presque toutes les langues. Nos anciens bibliothécaires la Croix du Maine et Duverdier en citent deux traductions françaises, l'une par Martin Perer, Béarnais, Paris, 1546, et l'autre par Guillaume Desbordes, gentilhomme bourdelais, ibid., 1570. Le premier astronome qui paraît avoir osé critiquer Sacrobosco est François Barocci, patricien de Venise, dans la préface de son *Traité de cosmographie*, 1570, in-4°; il indique ou relève quatre-vingt-quatre erreurs échappées au mathématicien anglais. Outre le traité dont on vient de parler, on a de Sacrobosco : *De anni ratione, sive de computo ecclesiastico*. On n'en connaît pas d'édition antérieure à celle qu'a donnée Mélanchthon à la suite du *Traité de la sphère*, Wittemberg, 1538, in-8°. Leland (*Commentar. de scriptorib. Britannis*) cite encore de Sacrobosco un opuscule, *De algorismo*, resté manuscrit (1). W—s.

SACROVIR (JULIUS), jeune Eduen d'une naissance illustre, fut le principal auteur de la révolte des Gaules sous Tibère. Ses ancêtres avaient été décorés du titre de citoyen romain dans le temps que ce titre ne s'accordait qu'à la vertu. Il ne put voir sans indignation le sort de ses compatriotes, et il osa concevoir l'espérance d'affranchir les Gaules de la domination romaine. Il fit part de son projet à Julius Florus, qui jouissait d'une grande influence dans la Belgique, et s'entendit avec lui sur les moyens de l'exécuter. Tandis que Florus cherche à soulever les Trévirois, Sacrovir s'occupe d'augmenter le nombre de ses partisans. Aux uns il annonce que les Romains viennent d'éprouver des revers; à

(1) Une de ces figures représente des singes, dont l'un est placé dans une chaire. Le *Musée de la caricature* a reproduit deux de ces estampes en 1844. Les ouvrages de Saconay, de même que les écrits de controverse de l'époque, sont remplis d'injures, de plaisanteries grossières et d'invectives du plus mauvais ton. On peut s'en assurer en consultant les extraits qu'a publiés le *Bulletin du bibliophile*, 1860, p. 1153. *Voy.* aussi *Bibliothèque sacrée*.

(2) Holywalde ou Halifax, suivant Leland.

(1) Sacrobosco a un article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 19

d'autres que plusieurs provinces sont prêtes à s'armer contre eux. Il inspire à tous le désir de secouer un joug odieux. Les habitants de Tours et ceux d'Angers donnèrent le signal de la révolte avant que Sacrovir fût en état de les appuyer, et cette précipitation, ce défaut d'ensemble rendit inutile son noble dévouement. Acilius Ariola, l'un des généraux romains, comprima facilement une révolte partielle avec le secours qu'il reçut des chefs de la Gaule, forcés de montrer du zèle pour éloigner les soupçons. Sacrovir affecta d'aller au combat la tête découverte; mais c'était moins par bravade que pour se faire reconnaître des siens. Cependant Florus se disposait à gagner les Ardennes avec ses clients (1); les Romains, instruits de ses mouvements, lui fermèrent le passage, et, après s'être dérobé quelque temps à leurs recherches, il finit par se donner la mort. Sacrovir, par sa position et par ses ressources, pouvait offrir plus de résistance. Il s'était rendu maître, avec quelques cohortes, d'Autun, ville célèbre par ses écoles et regardée comme la capitale des Gaules; et de jour en jour son parti se grossissait des mécontents des provinces voisines. Tacite dit que Sacrovir avait réuni 40,000 hommes; mais il manquait d'armes, à peine put-il s'en procurer pour un cinquième de ses soldats. Les autres se partagèrent les instruments qu'ils purent découvrir. C'est pourtant avec cette multitude inaguerrie qu'il se flattait de triompher des légions romaines. Cependant C. Silius accourait des bords du Rhin. En passant, il ravagea le pays des Séquanais, alliés des Eduens, et, fier d'un succès si facile, il hâta sa marche. Sacrovir, impatient de combattre, marchait à sa rencontre. Les deux armées se joignirent à douze milles d'Autun (dans la plaine de St-Emiland). Le général éduen, monté sur un cheval superbe, fait ranger ses soldats en les exhortant à remplir leur devoir; mais ils ne purent soutenir le premier choc. Les deux ailes, débordées par la cavalerie romaine, se replièrent en désordre et le centre fut enfoncé dans le même moment par les légionnaires, qui firent un horrible carnage de cette multitude sans armes. Sacrovir, craignant, s'il s'arrêtait à Autun, d'être livré par des traîtres, se retira dans sa maison de campagne voisine avec ses amis les plus dévoués. Ils s'y donnèrent tous la mort et restèrent ensevelis sous les débris de la maison à laquelle ils avaient mis le feu (*voy*. Tacite, *Annal.*, t. 3, p. 40-47). Cet événement eut lieu l'an 21 de notre ère. Quelques savants pensent que c'est en mémoire de cette défaite des Eduens que les Romains élevèrent la colonne de Cussi (*voy*. PASUMOT); mais le docteur Prunelle a établi par des arguments très-plausibles que ce monument est plus moderne, et il le rapporte à la victoire sur les Bagaudes, du temps de Dioclétien (*Magasin encyclopédique*, 1805, t. 4, p. 304, t. 5, p. 289). *Sacrovir* est le héros d'un poëme en prose de Jos. Rosny (*voy*. ce nom; *voy*. aussi Smith, *Dictionary*). W—s.

(1) Il est impossible d'admettre avec Tacite que l'armée de Florus ne se composât que d'hommes abjects, criblés de dettes ou avides de butin. Ce grand historien n'est pas toujours impartial quand il parle des Gaulois.

SACY (LOUIS DE), littérateur, né à Paris, en 1654, embrassa la profession d'avocat et se fit connaître au barreau par ses talents et sa noble délicatesse. Quoiqu'il suivît avec beaucoup de zèle les intérêts de ses clients, il trouvait le temps de cultiver les lettres, auxquelles il consacrait tous ses loisirs. Sa traduction de Pline le jeune lui ouvrit les portes de l'Académie française, où il fut admis en 1701, à la place vacante par la mort du président Rose (*voy*. ce nom). Les démarches qu'il dut faire dans cette circonstance furent appuyées vivement par l'abbé de Choisy, bien qu'il eût plaidé contre lui dans une affaire importante. La traduction des *Lettres* de Pline fut suivie de celle du *Panégyrique de Trajan*, qui n'obtint pas moins de succès. Sacy faisait l'un des ornements de la société de madame de Lambert (*voy*. ce nom), société qui se composait de l'élite des littérateurs et des hommes les plus éminents par leur rang et par leur naissance. C'est à cette dame qu'il dédia son *Traité de l'amitié*, ouvrage dans lequel il s'était proposé Cicéron pour modèle. On y trouve une morale douce et pure; mais l'amitié n'y est pas représentée avec le même charme, la même sensibilité que dans le chapitre qui lui a été consacré par Montaigne (voy. *Essais*, t. 1er, p. 27). Sacy profita de l'ouvrage d'Osorio *De gloria* pour composer son *Traité de la gloire*, lequel, dit d'Alembert, ne nous a pas dédommagés de la perte de celui que Cicéron avait écrit sur le même sujet. Quoiqu'il eût été constamment occupé dans les causes les plus brillantes, Sacy mettait un si grand désintéressement dans l'exercice de sa profession qu'il diminuait sa fortune chaque année, au lieu de l'augmenter. Sa vieillesse fut heureuse et paisible; il mourut le 26 octobre 1727, ne laissant presque à ses enfants que l'honneur d'avoir eu un si illustre père. Ce trait termine l'éloge que fit de Sacy Montesquieu, qui lui succédait à l'Académie française. Madame de Lambert trouvait dans cet auteur toutes les vertus et tous les agréments, et voici comment elle juge ses ouvrages : « Il écrit parfaitement bien; il ne touche à rien qu'il ne l'orne : les grâces vives et « légères sont répandues partout, même dans « les matières les plus sèches, et le procès, « par ses mains, change de forme. » (*Voy*. le *Portrait de Sacy* dans les œuvres de madame de Lambert.) Sacy était un littérateur estimable et un traducteur habile; mais son mérite a été exagéré. Il publia d'abord les quatre premiers livres des *Lettres* de Pline, Paris, 1699, in-12. Le succès qu'obtint cet essai lui fit achever cette traduction, qui parut en 1701, avec la *Vie de Pline*. Celle du *Panégyrique de Trajan* ne

parut qu'en 1709. Elles ont été réimprimées un grand nombre de fois, in-8° et in-12. L'édition de Paris, 1808, 3 vol. in-8° et in-12, est précédée d'une bonne notice sur la vie et les ouvrages du traducteur par Adry (*voy.* ce nom). Peu de traductions ont eu autant de succès que celle des *Lettres* de Pline; elle est élégante, fidèle et rend les beautés comme les défauts de l'original (*voy.* PLINE LE JEUNE). — Le *Traité de l'amitié*, publié en 1703 et souvent réimprimé, est divisé en trois livres, dans lesquels l'auteur disserte successivement sur la nature de l'amitié, les devoirs qu'elle impose et les moyens de prévenir les ruptures. Ce livre fut critiqué par Dupuy dans ses *Réflexions sur l'amitié*, 1728, in-12, contre lesquelles on vit paraître la même année une *Défense du* Traité de l'amitié, écrite d'un style un peu trop vif. Le *Traité de la gloire*, 1714, n'eut pas le même succès que les autres ouvrages de Sacy (1) : il respecta le jugement du public en n'admettant pas ce traité dans le recueil de ses œuvres, Paris, 1722, in-4°. Deux ans après (1724), Sacy publia le recueil de ses *Mémoires, factums et harangues*, 2 vol. in-4°. Quoique la plupart de ces pièces n'aient que peu d'intérêt aujourd'hui, les jeunes jurisconsultes peuvent encore les lire avec fruit. On trouve dans le second volume son discours de réception et deux autres discours qu'il avait prononcés en qualité de chancelier de l'Académie. Le catalogue de la bibliothèque de Paris attribue à Sacy l'*Histoire du marquis de Clemes et du chevalier de Pervannes*, Paris, 1716, in-12; mais ce roman est de son fils (2). Le portrait du traducteur de Pline a été gravé par Ogier et par Desrochers. W—s.

SACY (LE MAISTRE DE). *Voyez* SACI.

SACY (CLAUDE-LOUIS-MICHEL DE), littérateur du 18e siècle, naquit en 1746, à Fécamp, et mourut vers 1790, à Paris, où il était venu de bonne heure. Il exerça les fonctions de censeur royal ou du moins il en porta le titre, ce qui ne l'empêcha pas de composer en même temps beaucoup d'écrits dans différents genres, savoir : 1° les *Amis rivaux*, Amsterdam, 1767, in-12; Paris, 1768, in-8°; 1772, in-12; 2° les *Jeux de la fortune*, Amsterdam (Lille), 1768, in-12; 3° l'*Honneur français, ou Histoire des vertus et des exploits de notre nation depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, 1770-1784, 12 vol. in-12. Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont eu une seconde édition en 1771. 4° Les *Amours de Sapho et de Phaon*, Amsterdam, 1775, in-8°; 5° l'*Esclavage des Américains et des nègres*, poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie française, 1775, in-8°; 6° *Eloge de Georges d'Amboise, cardinal archevêque de Rouen, principal ministre de Louis XII*, couronné à Rouen, Londres et Paris, 1776, in-8°; 7° *Histoire générale de la Hongrie depuis les premières invasions des Huns jusqu'à nos jours*, Paris, 1778, 2 vol. in-12; Yverdun, 1780, 3 vol. in-12; 8° *Opuscules dramatiques, ou Nouveaux amusements de campagne*, Paris, 1778, 2 vol. in-8°. On a encore de Claude de Sacy un grand nombre d'articles dans le supplément de l'*Encyclopédie* et dans la *Bibliothèque de l'homme d'Etat et du citoyen*, 1777-1780, 30 vol. in-4°, et plusieurs pièces de vers médiocres dans l'*Almanach des Muses*. Z.

SACY (ANTOINE-ISAAC SILVESTRE DE), célèbre orientaliste, naquit le 21 septembre 1758, à Paris, où son père, Jacques-Abraham Silvestre exerçait les fonctions de notaire. Il avait deux frères, et, conformément à un usage suivi dans la bourgeoisie de la capitale, l'aîné conserva le nom tout court de Silvestre. Antoine-Isaac, qui était le second, reçut celui de Silvestre de Sacy, et le troisième s'appela Silvestre de Chanteloup. Dès l'âge de sept ans, Sacy eut le malheur de perdre son père. Sa mère, qui était une femme sage et pleine de tendresse pour ses enfants, suppléa autant qu'il était en elle à une si cruelle absence. Comme il paraissait d'une santé délicate, il travailla dans la maison maternelle sous la direction d'un précepteur. Ses études classiques furent extrêmement brillantes. On en peut juger par la connaissance parfaite qu'il acquit des littératures latine et grecque. Dès l'âge de douze ans, Sacy était dans l'usage, à ses heures de récréation, d'aller se promener avec son précepteur dans le jardin de l'abbaye St-Germain des Prés. On sait qu'à cette époque ce monastère était occupé par les bénédictins de la congrégation de St-Maur. Parmi les religieux de l'abbaye se trouvait dom Berthereau (*voy.* ce nom), travaillant alors à préparer un recueil des historiens arabes qui ont parlé des guerres des croisades. Déjà Sacy se faisait remarquer par le caractère à la fois prudent et décidé qu'on lui a connu depuis. Dom Berthereau le prit en amitié et lui inspira le goût des langues orientales. Sacy, ayant terminé le cours de ses études classiques, embrassa immédiatement la carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire. Il commença par l'étude de la langue hébraïque appliquée à une connaissance plus intime de nos Livres saints. De l'hébreu, il passa au syriaque, au chaldéen, au samaritain, puis à l'arabe et à l'éthiopien. Pour l'hébreu et l'arabe, il reçut des leçons d'un juif très-instruit, qui se trouvait alors à Paris. On raconte que, pour se rendre l'hébreu familier, il adopta l'usage de lire dans le texte hébraïque les prières de l'Eglise qui sont empruntées à l'Ancien Testament. A une étude aussi difficile par elle-même, il joignait celle de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais et de l'alle-

(1) L'abbé Sabatier reproche à Montesquieu de n'avoir pas loué le *Traité de la gloire*, qui méritait certainement des éloges, quoique l'élocution en soit fatigante, parce qu'elle est trop maniérée, et quoiqu'il y règne un choc presque continuel de contrastes et d'antithèses..... *Voy.* l'art. *Sacy*, dans les *Trois siècles littéraires*.

(2) Sacy le fils fut l'éditeur de l'*Histoire de la poésie*, par Massieu, son maître (*voy.* MASSIEU).

mand. Ce qui prolongeait pour lui le temps, qui est si court pour le commun des hommes, c'était le genre de vie qu'il menait. Sa mère, qui ne s'était pas remariée et qui concentrait toutes ses affections sur ses enfants, les avait habitués à ne pas sortir de la maison maternelle. On rapporte que Sacy, pour se créer une espèce de société, avait élevé un serin auquel il avait appris à prononcer quelques mots italiens. Cependant il était impossible qu'un homme aussi heureusement doué restât longtemps inconnu au monde savant. A cette époque, les études bibliques occupaient en Europe une place plus grande qu'aujourd'hui. C'était le temps où s'acccomplissaient les travaux des Kennicott, des Rossi (*voy.* ces noms). De toutes parts on soumettait à un examen critique les manuscrits qui renferment nos Livres saints. Plusieurs recueils périodiques étaient consacrés à ce genre de recherches; dès qu'un orientaliste avait découvert un manuscrit important, il envoyait une notice du volume à l'un de ces recueils, et le monde savant en était sur-le-champ instruit. Le principal recueil de cette espèce se publiait en Allemagne et était dirigé par le célèbre Eichhorn (*voy.* ce nom); il portait le titre de *Repertorium fur biblische und morgenlandische litteratur*. Un orientaliste allemand, passant à Paris, avait remarqué, dans un manuscrit syriaque de la bibliothèque de Paris, ancien fonds, n° 5, une version syriaque du quatrième livre des Rois; or la traduction paraissait avoir été faite sur la version grecque des Septante, publiée par Origène, et elle était accompagnée des variantes de plusieurs autres versions. Il devenait important de fixer le caractère de cette traduction, non-seulement à cause des différences qu'elle pouvait offrir, mais parce que ce serait le moyen de s'assurer si le texte grec de l'édition d'Origène, qui a cours maintenant, est bien le même que celui qui existait au moment où la traduction syriaque eut lieu. Sacy, alors dans sa vingt-troisième année, mit par écrit quelques notes, qu'il envoya à Eichhorn, et d'après lesquelles celui-ci publia une notice du manuscrit, dans le tome 7^e du *Repertorium;* plus tard même, Sacy copia le quatrième livre des Rois tout entier, et c'est en partie d'après cette copie qu'il a été donné, en 1835, une édition de ce livre en Allemagne (1). En 1783, Sacy fixa son attention sur le texte hébreu de deux lettres qui avaient été adressées, vers la fin du 16^e siècle, par les Samaritains à Joseph Scaliger. Les Samaritains, qui maintenant sont bornés à un petit nombre de familles et qui alors formaient encore plusieurs communautés à Naplouse et ailleurs, ont conservé les croyances et les préceptes de Moïse tels qu'ils sont exposés dans le Pentateuque; mais ils rejettent tous les livres qui sont venus après Moïse. Scaliger eut l'idée d'écrire aux Samaritains de Naplouse et à ceux d'Egypte, pour connaître au juste les rites de leur culte et pour demander une copie de leurs livres tels qu'ils avaient cours chez eux. Les Samaritains répondirent chacun de leur côté; mais la réponse n'arriva qu'après la mort de Scaliger. Plus tard, le P. Morin, de l'Oratoire (*voy.* MORIN), fit une traduction latine des deux lettres, et cette traduction fut publiée par Richard Simon (*voy.* ce nom); mais la traduction manquait d'exactitude. Sacy fit une copie du texte hébreu, qu'il accompagna d'une nouvelle version latine et de notes, et le tout fut publié par Eichhorn dans le tome 13 du *Repertorium*. Indépendamment de ses études bibliques, qu'il continua toute sa vie, Sacy avait commencé à considérer l'Orient sous ses diverses faces, sous son aspect profane comme sous son aspect sacré, sous le rapport de sa géographie et de son histoire comme sous celui des nombreuses croyances qui y sont nées. La connaissance de la langue arabe lui fut d'un grand secours à cet égard. Il ne tarda pas à joindre à l'étude de l'arabe celle du persan et du turc, deux langues qui s'éloignent du génie des langues sémitiques et qui exigeaient de sa part des investigations nouvelles. Il ne poussa jamais bien loin l'étude du turc; pour l'arabe et le persan, il ne cessa plus de s'en occuper le reste de sa vie, et avec le temps il acquit de ces deux langues une connaissance jusque-là sans exemple en Europe. Pour le persan, les élèves manquaient de textes corrects un peu étendus sur lesquels ils pussent s'exercer. Sacy eut recours aux conseils de quelques personnes qui avaient longtemps séjourné dans le Levant. La personne dont il se louait le plus dans la suite était un secrétaire-interprète du roi nommé Legrand (*voy.* ce nom). Rien ne prouve mieux la pénurie de secours dont il eut à se plaindre que la grande différence qui, sous le rapport philologique, existe entre les premiers ouvrages publiés par lui et ceux qui ont marqué la fin de sa carrière. Ce n'est pas que Sacy fût absorbé par ses travaux scientifiques; dès cette époque, comme plus tard, il était parvenu à allier l'esprit des affaires à la culture des lettres. En 1784, il avait été pourvu d'une charge de conseiller en la cour des monnaies; le roi, en 1785, ayant créé une classe de huit associés libres dans le sein de l'Académie des inscriptions, Sacy fut compris au nombre des associés. Aussitôt il s'occupa de la composition de ses deux mémoires sur l'histoire ancienne des Arabes et sur l'origine de leur littérature. Dans le premier de ces mémoires, qui ne fut imprimé qu'en 1806, avec des additions et des corrections, et inséré dans le tome 48 de l'ancien Recueil de l'Académie des inscriptions, il cherche à fixer l'époque précise d'un événement qui tient une grande place dans les traditions de la presqu'île : c'est la rup-

(1) *Voy.* le *Codex Syriaco Hexaplaris; liber quartus Regum, e codice parisiensi; Isaïas, duodecim prophetæ minores*, etc., par M. Middeldorpf, Berlin, in-4°.

ture de la digue d'Irem, dans l'Arabie Heureuse. Cette rupture, qui entraîna les plus affreux désastres, obligea un grand nombre de familles de s'expatrier à la Mecque, sur les bords du golfe Persique et jusqu'en Syrie et en Mésopotamie. Sacy place cet événement, qu'il considère comme le point de départ des traditions historiques du peuple de Mahomet, au 2e siècle de notre ère, et il donne ensuite un tableau des dynasties arabes qui se formèrent à la suite de l'émigration. Le deuxième mémoire, qui a été inséré dans le tome 50 du même Recueil, est consacré aux origines de la littérature arabe. L'auteur commence par indiquer les différents genres d'écritures qui paraissent jadis avoir eu cours dans la presqu'île, particulièrement l'écriture dont toutes les nations musulmanes se servent encore de nos jours; il fait voir par combien d'essais cette dernière écriture a passé avant d'arriver au point où elle est aujourd'hui; ensuite il donne un résumé des plus anciens monuments de la littérature arabe, monuments qui consistent en poésies. Ces deux mémoires ont jeté beaucoup de jour sur un sujet qui, en général, n'avait été qu'effleuré. Néanmoins, tel est le champ de la littérature arabe, champ qui semble s'étendre chaque jour, que Sacy, en 1830, fut obligé de donner un mémoire supplémentaire dans le tome 10 du nouveau Recueil de l'Académie des inscriptions et qu'il y aurait maintenant des matériaux suffisants pour en publier un second. L'année où Sacy rédigea ses mémoires sur l'ancienne Arabie, il se maria. La même année, il fut nommé membre d'un comité qui avait été formé dans le sein de l'Académie des inscriptions et qui était chargé de faire connaître, par une analyse et des extraits plus ou moins étendus, les ouvrages inédits de la bibliothèque royale et des autres bibliothèques du royaume. Ces analyses et ces extraits sont la matière du recueil devenu célèbre sous le titre de *Notices et extraits des manuscrits*, etc.; Sacy était un des membres les plus actifs du comité. Parmi les notices qu'il fournit à cette époque, il suffira de citer trois morceaux qui se trouvent dans le tome 4 du Recueil, à savoir un extrait de quelques biographies des poëtes persans; une traduction abrégée de l'*Histoire des princes gaznevides Sebektekin et Mahmoud*, par Otby (*voy.* ce nom), et l'analyse de quatre ouvrages arabes relatifs à la conquête du Yémen par les Ottomans, au 16e siècle de notre ère. La traduction de l'*Histoire des princes gaznevides* fut faite d'après une version persane, et ce ne fut que longtemps après que la bibliothèque de Paris acquit le texte arabe original; d'ailleurs on manquait à cette époque, sur la Perse orientale et sur la vallée de l'Indus, des secours dont on dispose à présent. Il est arrivé de là que, en certains endroits, Sacy n'a pas bien saisi le cours des événements (1).

Ce fut peu de temps après qu'il entreprit la composition de ses beaux *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*. Outre les monuments gigantesques qui décoraient la ville de Persépolis et d'autres cités de l'ancienne Perse, il en existe quelques-uns qui sont postérieurs à notre ère : ce sont les bas-reliefs situés à quelque distance de Persépolis, au lieu appelé vulgairement Nacschi-Rostem. Ces bas-reliefs, outre deux genres d'inscriptions en caractères inconnus, ont l'avantage d'offrir des inscriptions grecques. Sacy, s'aidant des dessins qui avaient été levés en dernier lieu par Carsten Niebuhr (*voy.* ce nom), rétablit les inscriptions grecques et reconnut sur l'une d'elles le nom d'Artaxerxès, fondateur de la dynastie persane des Sassanides, au 3e siècle de notre ère. Le nom du roi était accompagné de celui de son père et de diverses épithètes empruntées en partie au culte de Zoroastre, culte qui avait d'abord perdu une grande partie de son lustre par suite des conquêtes du grand Alexandre, et auquel les princes sassanides se flattaient d'avoir rendu son ancienne splendeur. Ensuite Sacy aborda la partie de l'inscription qui était en caractères inconnus. Tout portait à croire que cette partie était l'équivalent de l'autre; mais comment parvenir au déchiffrement d'une écriture dont il n'existait pas d'alphabet? Il commença par chercher le nom d'Artaxerxès et celui de son père, et les trouva. Il releva chacune des lettres qui entraient dans la composition de ces noms et leur donna une valeur correspondante dans notre alphabet. Il fit de même pour les termes relatifs au culte de Zoroastre, qui avaient été reproduits d'une manière presque intacte dans la version grecque. Ayant ainsi dans les mains une grande partie de l'alphabet qu'il cherchait, il passa aux mots dont le grec donnait un équivalent. Le hasard fit qu'une partie des inscriptions en caractères inconnus était dans la langue pehlvie, qui, à certains mots particuliers à la Perse, joignait beaucoup de termes sémitiques, c'est-à-dire chaldéens, syriaques, etc. Il n'eut pas de peine à reconnaître cette classe de mots et s'aida pour le reste des vocabulaires qui avaient été recueillis dans l'Inde par Anquetil-Duperron (*voy.* ce nom). Il devint alors facile de se rendre compte des sujets représentés sur les bas-reliefs, sujets qui offrent des figures de princes, les unes dans l'attitude du combat, les autres dans celle de la victoire. Bientôt après, Sacy passa à l'examen d'un bas-relief analogue situé aux environs de Kirmanschah, sur les frontières du Kurdistan. L'une des deux inscriptions qui accompagnent le bas-relief est également en langue et en écriture pehlvies. Sacy y lut les noms et les titres de Sapor II, si célèbre par ses guerres contre les Romains, et de son fils Bahram ou Vararanès.

(1) *Voy.* le *Mémoire géographique et historique sur l'Inde*, antérieurement au milieu du 11e siècle de l'ère chrétienne, par M. Reinaud, t. 17 du nouveau *Recueil de l'Académie des inscriptions*.

Enfin son attention se porta sur une classe assez nombreuse de médailles qui se trouvent dans nos cabinets. On avait présumé, d'après le type général de ces médailles, qu'elles appartenaient à la dynastie des Sassanides; mais cette opinion avait besoin d'être confirmée par le contenu des légendes. A la première vue, Sacy eut le plaisir de reconnaître les caractères et la langue pehlvis. Il lut les noms des princes qui avaient fait frapper chaque pièce, et une classe entière de monuments fut ainsi rendue à la science (1). Tels sont les principaux résultats des mémoires de Sacy sur les antiquités de la Perse. Ces mémoires, au nombre de quatre, furent lus à l'Académie en 1787, 1788, 1790 et 1791. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage de l'étendue des recherches, de la sagacité des aperçus et de l'importance des conclusions. Il est bon de relever l'esprit de réserve dont Sacy fut animé dans toute la suite de son travail. Cette réserve, écueil dangereux pour certains savants, fut telle que, quelques mots n'étant pas marqués d'une manière suffisamment distincte sur les dessins qui étaient sous ses yeux, il eut soin, pour cette partie de ses recherches, de se borner à émettre de simples conjectures; or, ces conjectures se sont plus tard presque toutes vérifiées. Les mémoires de Sacy furent publiés en 1793, au plus fort de la tourmente révolutionnaire. Ils firent d'abord, ainsi qu'on devait s'y attendre, fort peu de sensation; mais à mesure que les idées se calmèrent et que les esprits revinrent à des occupations si intéressantes, on fut partout frappé du mérite d'un pareil ouvrage, et on le plaça, d'un commun accord, parmi les plus beaux monuments de l'érudition française (2). Pendant ce temps, Sacy poursuivait ses travaux bibliques, qui lui avaient été si utiles pour l'explication des mots sémitiques des inscriptions pehlvies. Il composa un mémoire sur la version arabe des livres de Moïse, à l'usage des Samaritains, et sur les manuscrits connus de cette traduction. Ce mémoire fut originairement écrit en latin et inséré dans le tome 10 d'un recueil intitulé *Allgemeine Biblioteck fur biblische Litteratur*, lequel avait succédé au *Repertorium*, et était aussi dirigé par Eichhorn. Plus tard, l'auteur le reproduisit en français, avec des corrections et des additions dans le tome 49 de l'ancien *Recueil de l'Académie des inscriptions*. Sacy, à l'âge de trente-deux ans, pouvait être considéré comme un savant du premier ordre. De plus, il jouissait d'une position sociale fort honorable. En 1791, il fut nommé par le roi l'un des commissaires généraux des monnaies. L'année suivante, une place de membre titulaire étant venue à vaquer à l'Académie des inscriptions, il fut élu à la pluralité des suffrages; mais déjà la révolution française avait pris une direction menaçante. Sacy, qui voyait avec douleur la tournure des affaires, voulut protester autant qu'il était en lui contre les changements qui s'étaient opérés, et contre les changements encore plus grands qui se préparaient. Bien que père de famille et réduit à une fortune médiocre, il n'hésita pas à renoncer à toute fonction publique. Au mois de juin 1792, il donna sa démission de commissaire général des monnaies, et comme l'Académie des inscriptions, ainsi que les autres corps savants et littéraires, ne tarda pas à tomber sous le niveau révolutionnaire, il se trouva condamné à vivre dans la retraite la plus absolue. Sacy se retira avec sa famille dans une petite maison de campagne, à quelques lieues de la capitale. Là il partagea son temps entre ses travaux scientifiques et la culture de son jardin. Cependant ses recherches l'obligeaient à venir toutes les semaines à Paris; c'était en effet dans ces tristes circonstances qu'il faisait imprimer ses mémoires sur les antiquités de la Perse. Ces mémoires avaient été destinés au Recueil de l'Académie des inscriptions; mais l'Académie n'existait plus, et il était à craindre que le monde savant ne fût à jamais privé des fruits d'un travail qui avait coûté tant de peines. Dans ses moments de loisir, il s'occupa principalement de son grand travail sur le système religieux des Druses. On sait que les Druses forment encore une population assez nombreuse dans les chaînes du Liban; cette population professe des doctrines particulières, et ces doctrines, qui se rattachent aux croyances répandues en Perse et dans le reste de l'Orient pendant les premiers siècles de notre ère, n'ont commencé à faire un corps régulier qu'à la fin du 10e siècle de notre ère, sous le règne du calife d'Egypte Hakem (*voy.* ce nom). Déjà il avait été fait une traduction française des livres sacrés des Druses, par Petis de Lacroix (*voy.* ce nom); mais cette traduction était restée manuscrite, et à cette époque on avait perdu toute trace du manuscrit. Sacy fit une nouvelle traduction française, et il accompagna sa version de divers passages d'auteurs arabes qui pouvaient jeter du jour sur la matière. Malgré cette masse de documents, il était à craindre qu'il n'eût pas encore réuni toutes les notions indispensables. Des traités arabes analogues, qui n'avaient jamais été traduits, se trouvaient à Oxford et dans d'autres bibliothèques de l'Europe. On en annonçait d'autres de Syrie, pays où les doctrines druses ont continué, du moins en partie, à être professées. Sacy crut devoir remettre à un autre temps la publication d'un ouvrage qui lui avait servi de distraction dans des jours bien mauvais. Cependant l'esprit de violence qui avait signalé le régime de la terreur avait commencé à se calmer, et les idées semblaient vouloir revenir vers les

(1) L'attention de Sacy ne se porta que sur quelques médailles; mais, à l'aide de l'alphabet qu'il avait établi, M. Adrien de Longperier a publié, en 1840, une suite presque complète de ces médailles sous le titre d'*Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide*, in-4°.

(2) Plus tard, Sacy publia un mémoire supplémentaire dans le tome 2 du nouveau *Recueil de l'Académie des inscriptions*.

travaux qui ont tant contribué à relever l'éclat de la France. Le 2 avril 1795, un décret de la convention établit auprès de la bibliothèque de Paris une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce. Sacy, dès l'origine, fut chargé de l'enseignement de l'arabe. Comme tous les orientalistes de son temps, il s'était contenté d'une connaissance superficielle de l'arabe; quand il eut été nommé professeur, il sentit le besoin de se rendre un compte exact du génie de la langue et de ses idiotismes. D'ailleurs, un article du décret de la Convention portait que les professeurs composeraient en français une grammaire de la langue qu'ils étaient chargés d'enseigner, et dès ce moment Sacy recueillit des notes pour la rédaction d'une nouvelle grammaire arabe. A cette occasion, il se livra d'une manière suivie à l'étude de la grammaire générale. Cette étude lui était devenue indispensable pour reconnaître dans les écrits des grammairiens arabes ce qui se rattachait d'une manière quelconque à la théorie du langage, et ce qui était uniquement fondé sur l'esprit de système; avec sa manière de concevoir prompte et lucide, il ne pouvait qu'y faire de grands progrès. En 1799, il publia la première édition de ses *Principes de grammaire générale*. Cette édition était un simple extrait de ce qu'il avait trouvé de plus clair et de plus satisfaisant dans la *Grammaire générale de Port-Royal*, dans la *Grammaire générale* de Beauzée (*voy.* ce nom), dans l'*Histoire naturelle de la parole* et dans la *Grammaire universelle* de Court de Gebelin (*voy.* ce nom). Mais dans la deuxième édition, qui parut en 1804, Sacy, qui avait eu le temps de mûrir ses idées, remonta davantage aux principes. On trouve dans les chapitres qui traitent des cas, des noms, des temps et des modes des verbes, des observations qui lui sont propres. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, et il en existe des traductions en danois, en allemand et en anglais. Sur ces entrefaites une loi du 25 octobre 1795 avait rétabli les anciennes académies sur des bases nouvelles. Le corps unique qui devait les représenter toutes était divisé en trois classes et portait le nom d'Institut national; Sacy fut admis, dès l'origine, dans la classe appelée *classe de la littérature et des beaux-arts*. Mais, à cette époque, le gouvernement exigeait de toute personne qui était revêtue d'un titre quelconque ce qu'on appelait *le serment de haine à la royauté*. Sacy, qui pensait que la royauté, ou, ce qui revient à peu près au même, le gouvernement d'un seul, rendrait à la France sa gloire et sa prospérité, refusa le serment, et dès avant l'installation du nouveau corps, il envoya sa démission. Or, il était en même temps professeur d'arabe, et on ne tarda pas à lui demander le serment à ce second titre : il déclara verbalement qu'il ne le prêterait pas, mais qu'il continuerait à donner ses leçons jusqu'à ce qu'on lui eût nommé un successeur. Il n'était pas facile de le remplacer, et on le laissa tranquille. Enfin, l'Institut ayant été réorganisé au mois de janvier 1803, et l'Académie des inscriptions ayant été rétablie sous le titre de classe d'histoire et de littérature anciennes, Sacy reprit son ancienne place. En 1805, il fit un voyage à Gènes. Quelques savants avaient, à diverses époques, émis l'opinion qu'il existait dans les archives de Gènes des ouvrages orientaux de la plus haute importance. On supposait qu'au temps où le pavillon génois flottait sur toutes les côtes de la mer Noire et de la Méditerranée, une foule de manuscrits précieux avaient été recueillis par la république, et que là peut-être se trouvait la solution de plusieurs questions intéressantes pour l'histoire du moyen âge. Ce qui donnait un nouveau crédit à ce bruit, c'est que jusque-là le gouvernement génois avait refusé l'entrée de ses archives à tout savant étranger. Gènes étant alors sous la dépendance directe de la France, l'Institut pensa que le temps était venu d'éclaircir ce doute, et il désigna Sacy au gouvernement impérial comme l'homme le plus capable de donner une idée exacte des richesses littéraires de l'ancienne république. C'était la première fois que celui-ci se séparait de sa famille, et ce fut la dernière; avec ses goûts de cabinet et sa vie intérieure, il n'aimait pas à se déplacer. Pendant tout le reste de sa vie, ses voyages se bornèrent à aller dans la belle saison, avec sa famille, à la campagne, à quelques lieues de la capitale, et cela le plus souvent, non pour se reposer, mais pour travailler avec plus de suite. Sacy ne trouva pas à Gènes les manuscrits dont on avait parlé. Ou ces manuscrits n'avaient jamais existé, ou bien ils avaient péri au milieu des déchirements auxquels la république fut plus d'une fois en proie. Néanmoins il prit note d'un grand nombre de pièces importantes pour l'histoire du gouvernement et du commerce de la république au moyen âge; il copia même les pièces qui lui parurent les plus intéressantes. A son retour à Paris en 1806, il fit à l'Académie, sur ces diverses pièces, un rapport qui a été inséré dans le tome 3 du *Recueil de l'Académie;* plus tard il publia en entier quelques-unes de ces pièces dans le tome 11 du *Recueil des notices et extraits*. Pendant qu'il se trouvait encore à Gènes, la chaire de persan et de turc au collége de France vint à vaquer. Chose singulière! la même personne, jusque-là, avait été chargée d'enseigner deux langues si différentes. Le gouvernement impérial jugea avec raison que chaque langue devait avoir son professeur. La chaire fut partagée en deux, et le 4 avril 1806, Sacy reçut la chaire de persan. Il eût été impossible de faire un meilleur choix. Ce n'est pas que Sacy n'eût à acquérir lui-même avant de donner à cette chaire tout le lustre dont elle était susceptible; mais, avec son esprit ardent et éclairé, il ne tarda pas à faire pour le persan ce qu'il avait commencé à

faire pour l'arabe, et les deux cours devinrent bientôt également remarquables. La même année, parut, sous le titre de *Chrestomathie arabe*, un choix d'extraits de divers écrivains arabes, tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes. Cet ouvrage, composé de trois volumes in-8°, était le premier fruit des travaux entrepris par Sacy en sa qualité de professeur d'arabe. Les morceaux qui composent la *Chrestomathie arabe* étaient inédits et sont en général tirés des manuscrits de la bibliothèque de Paris. Tous ont un grand intérêt philologique; la plupart peuvent, de plus, intéresser les gens du monde. Quant aux notes, les unes ont pour but de fixer le texte, d'éclaircir le sens de certains mots, de dissiper les difficultés que présente la construction grammaticale, enfin de rendre raison de la traduction; les autres sont historiques, géographiques et bibliographiques. Ces notes, qui occupent une grande place dans le recueil, peuvent servir à mettre les étudiants, pour qui la littérature orientale offre un champ tout à fait nouveau, en état de se livrer plus tard aux recherches que comporte cette littérature. Nous ajouterons qu'une partie des notes, surtout en ce qui concerne les poésies, consistent dans des passages textuels des principaux dictionnaires arabes, ou dans des extraits empruntés aux scoliastes. En effet la poésie arabe, comme les autres poésies orientales, s'éloigne encore plus que la prose de notre manière d'exprimer nos idées, et souvent, sans le secours des scoliastes, il serait impossible de reconnaître le sens. Les élèves, à l'aide de ces notes, peuvent se familiariser avec le langage des grammairiens. Du reste, il convient de dire que si, dans sa *Chrestomathie*, Sacy aborda franchement tous les genres de difficultés, il n'était pas encore en état de les lever toutes, et qu'il ne tarda pas lui-même à découvrir dans son travail un assez grand nombre de fautes. On a vu que, tant que dura le gouvernement républicain, il s'était fait scrupule de remplir aucune fonction politique et administrative. Il s'était borné aux devoirs du professorat et aux travaux académiques; encore même il y aurait renoncé, si l'on avait exigé de lui le moindre acte contraire à ses principes. Mais il avait une activité d'esprit qui lui permettait d'allier les occupations en apparence les plus disparates. Il semble, de plus, à en juger par les travaux de toute sa vie, que son esprit avait besoin de changer souvent de sujet. En 1808, Sacy fut élu par le département de la Seine membre du corps législatif. Il est vrai que tout le temps que dura le gouvernement impérial il prit rarement la parole. En 1810 parut la première édition de la *Grammaire arabe*. Cet ouvrage, qui forme deux gros volumes in-8°, était le fruit de quinze années de recherches et de méditations. L'auteur s'exprime ainsi dans sa préface : « C'est en profitant des écrits de tous « ceux qui m'ont précédé, et en y joignant la « lecture des grammairiens et des scoliastes « arabes les plus célèbres, que j'ai pu espérer « d'offrir aux étudiants, et même aux savants, « un ouvrage plus complet et plus méthodique. » Le premier volume est consacré à la partie étymologique; le second renferme la syntaxe. Dans la plupart des cas, Sacy rapporte les dénominations particulières aux grammairiens arabes. Ces dénominations sont fort utiles à connaître, afin de se guider dans la lecture des traités originaux. La même année où parut la grammaire, Sacy publia la traduction française d'une *Relation arabe sur l'Egypte*, par Abd-Allatif (*voy.* ce nom). La traduction est accompagnée de notes qui se rapportent à la géographie, à l'histoire naturelle et aux autres matières traitées dans l'ouvrage. Pour ce qui concerne les sciences naturelles, Sacy prit la précaution de s'aider des conseils de Desfontaines, de Cuvier (*voy.* ces noms) et d'autres savants. La relation est complétée par une biographie en partie inédite de l'auteur, biographie qui jette beaucoup de jour sur la manière dont se faisaient alors les études dans les universités musulmanes. Le volume entier, qui était le fruit d'environ dix années de travail, est exécuté avec un soin extrême; et, malgré les progrès qu'ont faits depuis les sciences orientales, il serait maintenant impossible de faire mieux. Pendant qu'il composait les ouvrages dont on vient de parler, et dont un seul aurait servi pour absorber les loisirs d'un savant ordinaire, de Sacy prenait une part très-active aux travaux de l'Académie des inscriptions; il fournissait des notices au *Recueil des notices et extraits*, et il était un des collaborateurs les plus zélés du *Magasin encyclopédique*, des *Mines de l'Orient*, etc. Parmi les mémoires qu'il composa vers cette époque pour l'Académie des inscriptions, nous nous bornerons à citer ses trois *Mémoires sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Egypte, depuis la conquête du pays par les musulmans au 7e siècle de notre ère, jusqu'à l'expédition des Français vers la fin du dernier siècle*. Le premier de ces mémoires fut lu en 1805 et a été inséré dans le tome 1er du nouveau recueil de l'Académie; le deuxième fut lu en 1815 et parut dans le tome 5; pour le troisième, il fut lu en 1818 et il se trouve dans le tome 7. Ces mémoires, qui, réunis ensemble, formeraient un gros volume in-8°, sont d'une très-haute importance. Il est à regretter que la lecture n'en ait pas été rendue plus attrayante. L'auteur a commencé son travail par la fin, c'est-à-dire par l'état de l'Egypte tel qu'il existait au moment de l'invasion française, et, suivant un ordre inverse des événements, il finit à la première invasion musulmane. Le long intervalle qui s'est écoulé entre la rédaction des mémoires a empêché l'auteur de se maintenir toujours au même point de vue. D'ailleurs, on ne peut se le dissimuler, en entreprenant ce travail, il n'avait pas fait une étude suivie de la

législation musulmane, et quelques-uns des faits qui se sont successivement révélés à la suite de l'établissement de l'autorité française en Algérie semblent n'être pas entièrement d'accord avec ses conclusions. Parmi les notices que Sacy rédigea à l'époque dont il est question ici, on peut citer celle de plusieurs ouvrages arabes qui traitent de la manière d'orthographier et de lire à haute voix l'Alcoran. (*Voy.* le *Recueil des notices*, t. 8 et 9.) On sait que Mahomet (*voy.* ce nom) n'a pas publié l'Alcoran tel qu'il nous est parvenu. Ce furent les premiers califes qui firent rédiger ce livre en corps d'ouvrage (*voy.* ABOU-BEKR). Mais déjà certaines expressions n'étaient plus intelligibles. D'ailleurs la copie qui en fut faite ne contenait que les consonnes; les consonnes elles-mêmes étaient privées des points qui en fixent la valeur. Les musulmans ne tardèrent pas à se diviser sur la manière de lire certains passages. On compte sept systèmes de lecture qui sont orthodoxes, sans compter ceux qui ne le sont pas. Or, ces différents systèmes forment une science à part, qui est d'une grande importance pour les musulmans. Le *Magasin encyclopédique* est le nom d'un recueil qui fut fondé par Millin (*voy.* ce nom). Venu à une époque où le *Journal des savants* et la plupart des recueils littéraires et scientifiques de l'ancien régime avaient disparu, il contribua puissamment à rétablir le goût des études sérieuses. Sacy s'était chargé de la partie orientale. Peu de cahiers paraissaient sans quelque article de lui. Tantôt c'était l'analyse d'un ouvrage qui venait d'être publié, tantôt c'était une nouvelle qu'il avait reçue à l'aide d'une correspondance aussi vaste que bien entretenue. On a fait le compte de tous les articles qu'il a fournis au *Magasin encyclopédique*, et l'on a calculé que ces articles occupaient seize cent cinquante-huit pages. Tous ne sont pas également importants; quelques-uns sont surannés; mais combien de faits qui, encore aujourd'hui, ne se trouvent que là? Ce que nous avons dit du *Magasin encyclopédique* s'applique aux *Mines de l'Orient*, recueil publié à Vienne sous la direction de de Hammer (*voy.* PURGSTALL DE HAMMER), et qui forme six volumes in-folio; aux *Annales des voyages*, publiées à Paris par Malte-Brun (*voy.* BRUN). En 1814, les Bourbons rentrèrent en France, Sacy salua leur retour avec enthousiasme; on ne peut pas dire qu'il entrât dans sa conduite aucun calcul personnel. Si l'ancien régime lui rappelait des souvenirs agréables, ces souvenirs étaient balancés par ceux que lui laissait le régime impérial. Il était de ces hommes qui, sous tous les gouvernements, nous voulons dire les gouvernements réguliers et non pas l'anarchie, sont sûrs de se créer une position avantageuse. On remarqua au corps législatif que depuis ce moment il prenait une part plus active à la discussion des projets de loi qui étaient soumis aux chambres. Il avait reçu du gouvernement impérial, en 1813, le titre de baron, qu'il avait si noblement acquis; au mois de février 1815, le gouvernement royal le nomma à la place de recteur de l'université de Paris. Cette place avait été occupée par Rollin et d'autres personnages célèbres; Sacy n'était pas au-dessous de ces noms illustres. Mais bientôt vinrent les cent-jours, et pendant cet intervalle il vécut dans la retraite. Les Bourbons n'ayant pas tardé à rentrer, il fut nommé, au mois d'août, membre de la commission de l'instruction publique, qui prit plus tard le nom de conseil royal de l'instruction publique. Chose singulière, aucun des membres du conseil ne se sentant en état de suivre les détails de la comptabilité, ce fut Sacy qui s'en chargea. Il n'était étranger à aucun détail de l'administration, et, sous sa direction, la comptabilité du ministère de l'instruction publique acquit un caractère de régularité qu'elle n'avait pas eu jusque-là. Au milieu des préoccupations politiques et administratives, la science poursuivait son cours accoutumé; c'est même à cette époque qu'il faut placer un genre de recherches qui a été une ère nouvelle pour les études orientales : c'est l'étude du système prosodique et métrique des langues arabe et persane. Il existe une prosodie et un système de versification chez les Arabes comme chez tous les peuples qui ont une poésie. Ce système fut rédigé, dans l'état où il est maintenant, vers la fin du 8e siècle de notre ère, près de deux siècles après Mahomet (*voy.* KHALIL); mais depuis longtemps il était mis en pratique, puisqu'on le retrouve dans les poésies antérieures à l'islamisme. Quelles étaient les règles de ce système et en quoi consistait le caractère prosodique de la langue? On sait de quel secours la connaissance de la métrique des Latins et des Grecs a été pour la littérature classique. Cette connaissance était encore plus nécessaire pour la poésie arabe et persane, poésie où l'on n'écrit ordinairement que les consonnes. En effet, comment se fixer sur la manière de lire? Dans la prose on est guidé par le sens et par les règles de la construction; mais dans la poésie, où se pressent les idées les plus opposées, où abondent les tournures elliptiques, ce moyen est insuffisant. En pareil cas, la connaissance du mètre est le guide le plus sûr. Une fois qu'on sait quel doit être le nombre des syllabes et des pieds, on voit quelle lettre doit être redoublée, quelle autre doit être supprimée. Sacy commença par la métrique arabe, après quoi il passa à la métrique persane. Il était facile de voir que la métrique des Persans était imitée de celle des Arabes; et néanmoins, dans un grand nombre de cas, les deux métriques ne s'accordaient pas. A la fin, Sacy reconnut qu'il existe en persan deux ou trois lettres qui, placées au bout d'une syllabe, n'ont qu'une valeur orthographique, et dont on ne tient aucun compte en poésie. En pa-

reil cas, des syllabes qui en arabe seraient nécessairement longues restent douteuses, c'est-à-dire qu'elles sont longues ou brèves à volonté. De plus, il s'assura que certains mots étaient susceptibles de s'allonger ou de se contracter, suivant le besoin du rhythme. Dès ce moment, la métrique persane se trouva fixée; et comme cette métrique a été adoptée, à peu d'exceptions près, par les Turcs et les peuples de l'Inde qui écrivent en indoustani, on se trouva en possession du système de versification de toutes les nations musulmanes qui ont une littérature. Les observations de Sacy furent aussitôt accueillies par les principaux orientalistes de l'Europe. On reconnut que toutes les poésies arabes et persanes qui avaient été publiées jusqu'alors avaient plus ou moins besoin d'être réformées. C'est dans le cours des années 1814, 1815, 1816 et 1817 que les idées de Sacy achevèrent de se fixer et qu'il devint, non pas le premier des orientalistes, car il l'était depuis longtemps, mais de beaucoup supérieur à ce qu'il avait été jusque-là; en un mot, tel que ses admirateurs aiment aujourd'hui à se le représenter. C'est ici le lieu de le dépeindre comme professeur. Réunissant des talents si divers et si brillants, il était peut-être plus distingué comme professeur que sous tout autre rapport. Il faut avoir assisté à ses leçons pour se faire une idée de la manière dont il s'en acquittait. Doué d'une parfaite lucidité d'esprit, ayant eu le temps de méditer sur tous les mystères de la théorie du langage, et possédant les deux langues qu'il était chargé d'enseigner mieux que ne les avait possédées personne avant lui, il joignait à ces précieux avantages beaucoup de sang-froid et une présence d'esprit imperturbable. S'élevait-il quelque difficulté, il prenait la parole et allait droit au fait, disant tout ce qu'il fallait et rien que ce qu'il fallait. Aussi ses cours étaient devenus des cours par excellence, non-seulement pour la France, mais pour toute l'Europe. On voyait constamment à ses leçons des hommes qui avaient parcouru le cercle entier de leurs études, qui quelquefois s'étaient signalés par des ouvrages estimés, et qui venaient soumettre leur savoir au sien. Sacy sentait que là était une partie de sa gloire; aussi il mettait une importance extrême à remplir tous les devoirs du professorat. Il était dans l'usage de graduer ses leçons de manière à les faire profiter aux élèves avancés et à ceux qui ne l'étaient pas. Aux premiers, il donnait à expliquer des ouvrages extrêmement difficiles; et quand il s'agissait d'un livre qu'il n'avait pas encore étudié à fond, il préparait d'avance sa leçon chez lui. Il revoyait le texte sur les manuscrits qui étaient à sa disposition. Il éclaircissait les points qui étaient restés obscurs. Quand le moment de la leçon venait, il était prêt à rendre raison de tout. Quelquefois, cependant, il se présentait des difficultés qu'il n'avait pas prévues; alors il avouait son embarras, car il n'était pas de ces hommes qui voudraient faire croire qu'ils savent tout; mais, rentré chez lui, il examinait la question, et ordinairement à la leçon suivante il donnait la solution désirée. En 1816, le *Magasin encyclopédique* cessa de paraître, et le gouvernement rétablit le *Journal des savants*. Sacy, dès le principe, fit partie du comité de rédaction, et, suivant son habitude, il se distingua entre tous les rédacteurs par sa fécondité; jusqu'à sa mort il a paru peu de cahiers sans quelque article de lui. Les morceaux fournis par Sacy prirent alors un caractère qu'ils n'avaient pas au même degré dans le *Magasin encyclopédique:* ce fut là grande place qu'y occupèrent les discussions philologiques. Le journal s'imprimant à l'imprimerie royale, dans un établissement unique en son genre par le nombre et la variété de ses caractères d'impression, c'était pour Sacy une occasion toute naturelle de faire part au public du trésor d'observations de tout genre que sa longue expérience avait mis en sa possession. Quelques personnes ont trouvé certaines de ses observations un peu minutieuses; d'autres ont dit que plus d'un de ses articles ne s'élevait pas au-dessus du simple extrait. Il convient de juger ces articles non dans leurs détails, mais dans leur ensemble. Combien n'y a-t-il pas de ces notices qui sont très-importantes, non pas seulement par leur étendue, mais par les faits qui y sont contenus et qu'on chercherait vainement ailleurs! Nous nous bornerons à citer les articles consacrés à l'exposition des doctrines mystiques des moines contemplatifs de l'Orient appelés du nom de soufis, à l'analyse des livres sabéens, autrement appelés chrétiens de St-Jean, etc. Il y a tels de ces articles qui ont exercé une très-grande influence. Qu'on se rappelle les obstacles que Champollion le jeune (*voy.* ce nom) rencontra d'abord dans ses études sur la vieille Egypte; sans le compte rendu de ses travaux, rédigé par Sacy, serait-il venu à bout de faire admettre ses premiers résultats? En 1816, Sacy publia, sous le titre de *Calila et Dimna,* le texte arabe des fables de Pilpaï (*voy.* ce nom). Tout le monde connaît ces récits naïfs, mis dans la bouche de certains animaux, et où se trouve le tableau le plus vrai des avantages et des inconvénients de la puissance et de la faiblesse, de la gloire et de l'obscurité. Ces contes, nés dans la presqu'île de l'Inde aux environs du 5e siècle de notre ère, pénétrèrent en Perse dans le 6e siècle, puis furent traduits en arabe et en grec, enfin se répandirent dans tout l'Occident. L'original, qui est rédigé en sanscrit, porte le titre de *Pantchatantra*, et ce n'est qu'après les travaux exécutés par Sacy qu'on en a acquis une connaissance un peu étendue. Sacy fit imprimer la version arabe. Le volume est précédé d'un mémoire sur l'origine de ce livre et sur les diverses traductions qui en ont été faites; ce mé-

moire est le résumé de plusieurs mémoires très-considérables que Sacy avait insérés dans les tomes 9 et 10 du *Recueil des notices et extraits*. Le volume est terminé par la *Moallakah* de Lebyd (*voy*. ce nom). A la même époque, Sacy publia dans le *Recueil des notices* un extrait d'un ouvrage arabe intitulé *Tarifa*, ou *Définitions*. Les dictionnaires arabes les plus célèbres, tels que le *Sehah* et le *Camous* (*voy*. Djeyhery et Firouzabadi), ne renferment que les termes de la littérature classique et les mots courants; on n'y trouve pas les mots d'arts et métiers, les termes de métaphysique et de sciences naturelles. Ils sont à cet égard comme était naguère notre dictionnaire de l'Académie française. On est donc embarrassé quand on rencontre un mot technique, et ce cas se présente souvent dans la langue arabe, dans la langue d'un peuple qui au moyen âge était aussi raisonneur et aussi porté aux subtilités que nos pères, et qui n'a pas d'autre littérature que celle qu'il avait alors. Le traité intitulé *Tarifat* est destiné à suppléer en partie à cette lacune; Sacy crut devoir publier comme spécimen tous les mots appartenant à la première lettre de l'alphabet, accompagnés d'une traduction française. L'entreprise était difficile, et lui seul pouvait s'en charger. Plus tard il parut une édition du texte entier à Constantinople, et une autre édition fort soignée a été imprimée en 1845 à Leipsick (1). L'année 1819 vit paraître le *Pend-Nameh*, ou *Livre des conseils*, en persan, en français et avec des notes. Le *Pend-Nameh* est un petit traité de morale en vers, qui fut composé par un scheikh ou chef des sofis de Perse, appelé Ferid-Eddin-Attar. Ce scheikh vivait dans les 12e et 13e siècles de notre ère. Sacy avait déjà publié une édition de ce traité dans les *Mines de l'Orient;* il profita des progrès qu'il avait faits dans la connaissance du persan pour rendre sa traduction plus correcte, et il l'accompagna du texte; il y joignit des extraits de divers poëtes persans, notamment de ceux qui avaient excellé dans la peinture des doctrines des sofis; ce volume est un des meilleurs qu'on puisse placer entre les mains des élèves; de plus, certains passages intéresseront vivement les personnes qui s'adonnent à l'étude des doctrines philosophiques de l'Orient. Il est bon d'ajouter qu'en tête du volume est une préface en persan rédigée par Sacy lui-même. Cependant la littérature orientale, prise dans son extension la plus grande, avait fait depuis quelques années en Europe des progrès qu'on n'aurait pas osé espérer : l'hébreu, le syriaque et les autres langues bibliques continuaient à être cultivés, surtout en Allemagne; l'enseignement de l'arabe et du persan, grâce aux travaux de Sacy, avait reçu une vie nouvelle. Bientôt la paix dont jouissait alors l'Europe, faisant refluer vers le vieil Orient les pensées de quelques esprits actifs, on avait joint à l'étude de l'hébreu, de l'arabe, du persan et du turc, celle de l'arménien, du sanscrit, du chinois, du géorgien et de toutes les langues un peu célèbres de l'Asie ancienne et moderne. Dans ces circonstances, quelques personnes eurent l'heureuse idée de réunir en corps, à Paris, tous les amateurs de la littérature orientale, n'importe la branche qu'ils avaient prise pour l'objet de leurs recherches, et de rassembler autour de ce centre les personnes des départements et des pays étrangers qui partageaient les mêmes goûts. Telle fut l'origine de la société asiatique. On était alors en 1822. Sacy prit une grande part à un événement qui devait exercer une influence favorable sur les lettres orientales. On peut dire que lui et un homme qui déjà était célèbre par ses travaux sur la langue et la littérature chinoises, Abel Remusat (*voy*. ce nom), furent les principaux fondateurs de la société. Aussi, lorsqu'il fut question de constituer la société, Sacy fut nommé président et Abel Remusat secrétaire. Sacy avait publié sur ces entrefaites son édition des *Séances de Hariri* (*voy*. ce nom) en arabe, avec un commentaire également en arabe, un vol. in-fol. Les *Séances de Hariri* sont des espèces de drames, au nombre de cinquante, où le même personnage est constamment mis en scène, mais où on le fait passer par les diverses situations de la vie. L'auteur a profité de ce cadre pour faire apparaître tour à tour les expressions les plus élégantes de la langue, les tournures les plus recherchées, les locutions proverbiales les plus usitées. Le style habituel de Hariri et ses jeux de mots ont rendu la lecture du livre très-pénible, et les Arabes eux-mêmes ont besoin de s'aider d'un commentaire; à plus forte raison un commentaire était-il nécessaire pour les Européens. Plusieurs commentaires de ce genre existent à la bibliothèque de Paris. C'est à l'aide de ces écrits et des traités analogues, qu'il était parvenu à se procurer d'ailleurs, que Sacy composa le sien. Son but était de faire servir son édition à la fois aux Orientaux et aux Européens; voilà pourquoi il s'abstint de toute remarque en français et se borna à extraire ce qu'il avait trouvé de meilleur dans les ouvrages nationaux. Quelquefois seulement les scoliastes arabes ne répondant pas tout à fait à sa pensée, il rédigea lui-même des notes en arabe; mais, ainsi qu'il le dit dans sa préface, ces cas sont fort rares. L'édition des *Séances de Hariri* fut accueillie en Europe comme une publication utile aux progrès de la littérature arabe, et quelques exemplaires étant allés en Egypte et en Syrie, les hommes les plus instruits du pays se prosternèrent devant le savoir de l'orientaliste français. En 1826 et 1827, Sacy donna une deuxième édition de sa *Chrestomathie arabe;* cette édition fut purgée des fautes de détail qui

(1) Le titre est : *Definitiones viri meritissimi sejjid Scherif Dschordschani*, 1 vol. in-8°. L'éditeur est M. Gustave Flügel.

la déparaient et reçut des additions considérables. En 1829, il accompagna les trois volumes de l'édition originale d'un volume supplémentaire intitulé *Anthologie grammaticale arabe*. Il savait par expérience combien le système grammatical des Arabes est vaste et obscur. Arrivé vers la fin de sa carrière, il voulut épargner aux personnes qui viendraient après lui une partie des difficultés qu'il avait eu tant de peine à vaincre. Dans ce volume, les textes, qui tous se rapportent à des questions de grammaire, sont, comme dans les trois autres, accompagnés d'une traduction française et de notes. La *Chrestomathie* et l'*Anthologie* forment un tout inséparable. On ne saurait trop en recommander la lecture aux élèves ; les maîtres eux-mêmes les reliront avec profit. Quiconque a étudié ces quatre volumes avec l'attention qu'ils méritent est en état d'aborder toute sorte de livres. Immédiatement après, Sacy mit sous presse une deuxième édition de sa *Grammaire arabe*, laquelle parut en 1831. Il s'exprime ainsi dans sa préface : « Pendant les vingt années qui séparent les deux « éditions, l'étude de la langue arabe a pris en « France, en Allemagne et dans tout le nord de « l'Europe, un développement plus grand qu'on « n'aurait osé l'espérer. Une multitude d'ouvrages ont été publiés, par le secours desquels « la littérature ancienne et moderne des Arabes « a été rendue accessible à beaucoup de jeunes « gens que la rareté des manuscrits et la difficulté de se les procurer auraient détournés de « cette carrière. L'Inde anglaise a pris une part « active à ce mouvement, et l'introduction de « l'imprimerie en Egypte doit faire concevoir les « plus heureuses espérances. La faveur dont « jouit aujourd'hui en Europe cette branche des « études orientales m'imposait l'obligation de ne « rien négliger pour perfectionner un ouvrage « qui a pu contribuer à répandre ce goût parmi « nous et chez les nations voisines. Aussi puis-je « me rendre ce témoignage que dans le cours « tant de mes études personnelles que de mon « enseignement, je n'ai laissé échapper aucune « occasion soit de perfectionner, soit de rectifier « mon premier travail. C'est surtout en ce qui « concerne l'emploi des formes temporelles des « verbes et les divers usages des particules, « qu'on peut regarder cette seconde édition « comme un ouvrage tout nouveau. La syntaxe « aussi a été enrichie d'un grand nombre d'observations importantes et a reçu des développements qui n'échapperont pas aux lecteurs « attentifs. » Sacy fait observer qu'il a cru devoir placer à la suite de l'ouvrage un traité élémentaire de la prosodie et de la métrique des Arabes, science qu'il avait contribué plus que personne à répandre dans l'Europe savante. « Je me suis, « dit-il, attaché à présenter sous les formes les « plus simples le système métrique des Arabes, « et à faire disparaître les difficultés plus apparentes que réelles qui jusqu'ici avaient éloigné « plusieurs savants très-estimables d'une étude « que je regarde comme indispensable. » Parmi les morceaux que Sacy fournit au *Recueil des notices et extraits*, est la collection des pièces originales de la correspondance entretenue par les Samaritains de Syrie avec quelques savants d'Europe. On a vu que, au début de sa carrière scientifique, il avait fait connaître les deux lettres les plus anciennes en date, celles qui avaient été adressées à Scaliger. Celles-ci sont postérieures et se prolongent jusqu'à ces dernières années. La nation des Samaritains est sur le point de s'éteindre. Sacy pensa avec raison qu'il était bon de sauver de l'oubli des documents qui, peut-être dans quelques siècles, seront les seuls à attester la longue durée de ce peuple. Les lettres sont accompagnées d'une traduction française et de notes. Un autre morceau, fourni au même recueil, est un extrait de la vie des principaux sofis, par Djami, en persan et en français, avec des notes : nous avons déjà dit que les sofis étaient des espèces de religieux musulmans adonnés en général à la vie contemplative. Les doctrines des sofis sont obscures; mais telles étaient la lucidité d'esprit de Sacy et sa connaissance de la langue persane, que rien ne restait caché pour lui. Sur ces entrefaites s'opéra en France un mouvement qui aurait pu réagir sur le monde entier ; nous voulons parler de la révolution de juillet 1830. Depuis longtemps Sacy avait quitté la sphère politique. Dès 1823, il avait donné sa démission de membre du conseil royal de l'instruction publique. Il est vrai que, presque immédiatement après, il fut nommé administrateur du collége de France et de l'école spéciale des langues orientales; mais ces deux places, qu'il conserva jusqu'à sa mort, et qu'il remplit du reste avec beaucoup de sagesse, n'avaient rien que de scientifique. Néanmoins, au mois de décembre 1827, au moment où les dissensions politiques s'aigrissaient plus que jamais, il essaya de faire entendre sa voix aux personnes qui, tout en différant d'opinion, désiraient la conservation du gouvernement. L'écrit qu'il publia portait ce titre : *Où allons-nous et que voulons-nous? ou la vérité à tous les partis;* il était signé *par un ancien membre de la chambre des députés*. Dans cet écrit il cherchait à faire voir qu'au fond de toutes les querelles de l'époque s'agitait la question de l'ordre social, et que si les gens de bien ne se faisaient pas des concessions réciproques, la France et une grande partie du reste de l'univers étaient menacées d'une subversion totale. La révolution de juillet trouva Sacy occupé de ses travaux scientifiques. Sincèrement attaché à l'ordre et à la paix, il craignait le retour d'excès dont il avait eu à souffrir autant que personne. Quand il vit les droits de la morale et de la sécurité publique suffisamment garantis, il se rallia franchement au nouveau

gouvernement. En 1832, le roi ayant fait une nouvelle promotion de pairs, lui et l'illustre Cuvier furent du nombre des pairs nouveaux. Peu de temps après, par suite de nombreux décès occasionnés en partie par le choléra, Sacy fut nommé presque simultanément inspecteur des types orientaux de l'imprimerie royale, conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque royale et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions. A ne considérer que les titres acquis, personne ne méritait mieux que lui ces distinctions accumulées ; mais ses amis s'étonnaient de cette ardeur dévorante et se demandaient comment, à son âge, il supporterait un tel fardeau. Il est vrai que la bibliothèque royale eut rarement l'avantage de profiter de la collaboration de Sacy. Pour tout le reste, il sembla se multiplier, et il suffit à sa tâche. Toutes les fois que sa présence à la chambre des pairs pouvait être de quelque utilité, il ne manquait aucune séance ; il parlait même quelquefois. Il faisait régulièrement ses cours d'arabe et de persan ; on eût dit que sans cela sa journée n'aurait pas été complète. Il s'acquittait de tous ses devoirs de secrétaire perpétuel de l'Académie, et certes ces devoirs n'étaient pas légers ; il s'agissait de dresser le procès-verbal des séances, de tenir la correspondance au courant, de suivre les intérêts de l'Académie auprès du gouvernement et des particuliers, de stimuler le travail des diverses commissions choisies dans le sein de l'Académie, de composer l'éloge des membres morts, de surveiller l'impression des mémoires. Quand Sacy fut investi des fonctions de secrétaire perpétuel, une partie de ces travaux était arriérée ; quand il mourut, tout se trouvait au courant. Il mit le même esprit de conscience dans sa manière de remplir les fonctions d'inspecteur des types orientaux de l'imprimerie royale. Indépendamment de l'inspection proprement dite, qui ne lui demandait pas beaucoup de temps, il lisait les épreuves des ouvrages arabes et persans qui s'exécutaient dans ce magnifique établissement ; et l'on peut dire sans indiscrétion que tous les ouvrages de ce genre qui sortirent à cette époque des presses de l'imprimerie royale ont plus ou moins gagné à cette savante révision. Sacy était arrivé au degré le plus élevé auquel un homme de sa profession pût prétendre. Au mois de février 1835, de Sacy eut la douleur de perdre sa femme. Quarante-huit ans s'étaient écoulés depuis qu'ils étaient unis ensemble, et cette union avait toujours été heureuse. Ce fut dans le travail qu'il chercha un refuge. Mais quel était le nouvel ouvrage qui fut pour Sacy d'un intérêt assez vif pour le distraire de sa douleur ? ce fut le tableau des doctrines religieuses des Druses. On a vu que plus de quarante ans auparavant, au plus fort des orages révolutionnaires, il avait recueilli des matériaux fort considérables sur un sujet aussi important pour l'histoire des croyances que pour celle de la philosophie. Craignant de manquer de documents suffisants pour tracer ce tableau dans tout son ensemble, il avait fini par y renoncer. Cependant il lui restait seulement à soumettre le manuscrit à une révision sévère ; il restait à l'enrichir des faits qui, dans l'intervalle, avaient été mis en lumière. L'*Exposé de la religion des Druses* parut en 2 volumes in-8°, au commencement de l'année 1838. Voici comment l'auteur s'exprime dans la préface, qui porte la date du 25 décembre 1837 : « Je ne puis me dissimuler que « si cet ouvrage eût paru après moi tel qu'il « avait été rédigé primitivement, et sans que les « traductions fussent revues sur les textes origi- « naux, il aurait laissé beaucoup à désirer. Je ne « veux point dire que, dans l'état où je le livre « aujourd'hui au public, il soit entièrement « exempt de fautes. Dans une matière aussi « obscure, et où les auteurs originaux emploient « souvent des expressions détournées de leur « sens ordinaire et pour ainsi dire énigmatiques, « ce n'est que par la comparaison d'un grand « nombre de passages qu'on peut espérer d'en- « trer complétement dans leur pensée et de pé- « nétrer dans le fond de leur doctrine. Je n'ai « rien négligé pour y parvenir. » Il poursuit ainsi : « Lorsque je parle du système religieux « des Druses, j'entends par là le système de « religion établi par Hamzah, du vivant du calife « Hakem, et enseigné après lui, sans aucun « changement notable, par son disciple Moktana. « C'est l'objet spécial et presque unique des deux « volumes que je publie. Mon intention est de « réunir dans un troisième volume divers docu- « ments relatifs à la croyance actuelle des Druses, « et dont quelques-uns ont été déjà publiés ail- « leurs (1). Peut-être même y joindrai-je, en ori- « ginal et avec des traductions, quelques-uns des « écrits d'après lequels j'ai composé mon *Exposé « de la religion des Druses ;* mais quand même « je ne pourrais point réaliser ce projet, l'ou- « vrage que je publie aujourd'hui n'en devrait « pas moins être regardé comme complet. » La préface se termine ainsi : « Il me reste un de- « voir à remplir, c'est de remercier la Provi- « dence, qui m'a permis de terminer ce travail « à un âge où l'on peut à peine compter sur le « lendemain, et de souhaiter qu'elle fasse servir « ce tableau de l'une des plus insignes folies de « l'esprit humain à apprendre aux hommes qui « se glorifient de la supériorité de leurs lumières « de quelles aberrations est capable la raison « humaine laissée à elle-même. » Hélas ! ces deux volumes sont tout ce qu'on avait à recevoir de Sacy. Le troisième volume de l'*Exposé de la religion des Druses* et d'autres ouvrages

(1) Sacy, dans le 2e volume de son *Exposé*, renvoie à un mémoire sur le culte que les Druses rendent aujourd'hui à la figure d'un veau, mémoire intéressant qu'il avait publié dans le tome 3 du *Recueil de l'Académie des inscriptions*.

projetés descendirent avec lui dans la tombe. Il était entré dans sa quatre-vingtième année, et depuis quelque temps on remarquait un affaiblissement dans ses forces physiques. En 1837, se trouvant à la chambre des pairs, il fit une chute, qui probablement était l'effet d'une attaque d'apoplexie. Le hasard fit qu'en tombant il donna de la tête contre une marche; la tête saigna beaucoup; ce fut vraisemblablement ce qui le sauva. Le lundi 19 février 1838, il avait fait le matin son cours de persan au collége de France; à midi il vint à la bibliothèque de Paris, où il passa avec M. Reinaud environ une heure, occupé à examiner des manuscrits orientaux dont on proposait l'acquisition à la bibliothèque. En sortant de la bibliothèque, Sacy se rendit à l'Institut; de là il s'achemina vers la chambre des pairs, où il avait à prononcer un discours. Après la séance, il retournait à pied chez lui, lorsqu'il sentit ses jambes défaillir. Il eut à peine le temps de faire signe de la main au cocher d'un fiacre qui était dans le voisinage. On le releva, et on le mit dans la voiture; une personne qui passait et qui le reconnut donna son adresse, et on le transporta chez lui. En vain l'on recourut aux divers moyens que fournit l'art de guérir: il expira le mercredi 21 février, à quatre heures et demie de l'après-midi. Ainsi s'éteignit cette puissante intelligence qui, pendant soixante ans, avait remué tant de faits et tant d'idées, qui s'était mêlée à tant d'affaires diverses. Il avait demandé à être enterré auprès de sa femme au cimetière du Père-Lachaise. Les funérailles eurent lieu le vendredi 23 février. Jomard, au nom de l'Académie des inscriptions, et Burnouf, au nom du collége de France, prononcèrent des discours sur la tombe de leur célèbre confrère. Son gendre, M. de Joantho, rappela en quelques paroles touchantes les sentiments religieux, les vertus morales et domestiques du défunt, et le tendre attachement que lui portait sa famille. L'Académie des inscriptions, dont les séances se tiennent le vendredi, voulant consacrer, par un témoignage public et extraordinaire, la mémoire d'un de ses membres les plus illustres, vota ce même jour une médaille en son honneur. D'un autre côté, le gouvernement commanda un buste de M. de Sacy, en marbre, et ce buste a été placé dans la bibliothèque de l'Institut. Le 10 août 1838, l'éloge de Sacy fut prononcé dans une séance publique de l'Académie des inscriptions par Daunou, qui l'avait remplacé dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Cet éloge, qui eut beaucoup de succès, a été inséré dans le tome 12 du *Recueil de l'Académie*. Le 25 juin précédent, M. Reinaud avait lu, à la séance générale de la société asiatique, une notice qui fut insérée dans le *Journal asiatique*, et qui a été publiée à part. Le présent article est en général un extrait de cette notice. Un éloge fut aussi prononcé à la chambre des pairs par M. le duc de Broglie. Silvestre de Sacy fut remplacé à l'Académie des inscriptions par M. Magnin, et dans la chaire d'arabe par M. Reinaud, son élève. Nous avons essayé de retracer les diverses qualités d'un homme célèbre à plusieurs titres. Voici quelques nouveaux traits. Sacy était petit de taille, mais d'une taille bien prise; il avait la vue courte et paraissait délicat; néanmoins sa constitution était excellente, et, grâce à une vie régulière, il se maintint presque constamment en bonne santé. Sa physionomie n'avait rien que d'ordinaire; ses préoccupations habituelles lui donnaient quelquefois une apparence de sévérité; mais quand il voulait se rendre agréable, sa figure s'épanouissait, et il prenait un air charmant. L'influence qu'il a exercée non-seulement sur les études de l'arabe et du persan, mais sur toutes les branches de la littérature orientale, a été fort considérable. Ses relations directes avec le gouvernement lui permettaient de dire son avis sur tout ce qui tenait de près ou de loin à ces études; d'un autre côté, ses ouvrages, son enseignement oral, sa vaste correspondance, ses élèves, qui successivement étaient admis à occuper les principales chaires de l'Europe, et peut-être, non moins que tout cela, son active collaboration dans les principaux recueils scientifiques du temps, mettaient le public dans la confidence de ses idées. Ce fut lui qui, au commencement de la restauration, profita du crédit dont il jouissait pour faire créer les chaires des langues chinoise et sanscrite au collége de France; ce fut lui aussi qui fit créer la chaire d'hindoustani à l'école spéciale des langues orientales. Son crédit auprès des gouvernements étrangers n'était pas moindre. On connaît l'essor que les diverses branches des études orientales ont pris dans le courant de ce siècle en Prusse et en Russie. Les gouvernements russe et prussien consultaient Sacy sur les chaires qui étaient à fonder et les professeurs qui devaient les remplir. Il aimait les livres par goût; les orientalistes de tous les pays qui publiaient quelque ouvrage avaient ordinairement l'attention de lui en offrir un exemplaire; mais il achetait tout écrit important qui paraissait et qu'on ne lui donnait pas. La collection qu'il laissa en livres imprimés et en manuscrits était fort riche; on en peut juger par le catalogue que M. Merlin publia sous le titre de *Bibliothèque de M. le baron Silvestre de Sacy*, et qui peut être regardé lui-même comme un livre à part (1). Du reste, Sacy n'était pas avare

(1) L'ouvrage forme trois volumes in 8°. La première livraison, qui porte le millésime de 1842, renferme les livres relatifs à la philosophie, à la théologie et aux sciences naturelles, ainsi que tous les manuscrits. La deuxième livraison, qui parut au commencement de l'année 1846, se rapporte aux sciences médicales et arts utiles, à la psychologie, aux sciences morales, à la linguistique, à la littérature, aux beaux-arts et à l'histoire littéraire. La troisième et dernière livraison, publiée en 1847, est consacrée à la géographie, à la chronologie et à l'histoire. Ce vaste répertoire forme une véritable bibliographie de la littérature orientale, et particulièrement des langues hébraïque, arabe et persane. Des notes intéressantes accompagnent souvent des titres relevés avec beaucoup d'exactitude. Cette vente, ainsi que

de ses livres, il les prêtait à tous ceux qui en avaient besoin. Il y avait constamment certains ouvrages rares de sa bibliothèque qui circulaient dans diverses parties de l'Europe. Nous avons dit que pour les ouvrages d'un style difficile qui étaient expliqués dans ses cours, il était dans l'usage de les lire d'avance. Ordinairement il faisait placer des feuillets blancs entre les feuillets imprimés, et c'était sur ces feuillets blancs, en regard du passage en question, qu'il écrivait ses observations. Ces remarques étaient rédigées en latin, et dans un latin qui ne manquait pas d'élégance. Les volumes qui renferment des annotations de Sacy ont été acquis par la bibliothèque de Paris et déposés au département des manuscrits. Ainsi ces notes se trouveront à côté même des livres qu'elles ont pour objet d'éclaircir, et serviront à l'instruction des élèves pour lesquels surtout elles avaient été rédigées. Il est bon, cependant, que le public soit averti de la différence qui existe entre ce que Sacy a écrit dans la première période de sa carrière scientifique et ce qui n'est venu que plus tard (1). — Outre les ouvrages mentionnés dans le cours de cette notice, on a encore de Silvestre de Sacy une foule de mémoires et d'articles insérés dans les recueils scientifiques, tels que les Mémoires de l'Académie des inscriptions, les Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Paris, le *Magasin encyclopédique*, le *Journal des savants*, le *Journal asiatique*, etc., et dont on peut voir la nomenclature dans la *France littéraire* de M. Quérard. Il a fourni aussi à cette *Biographie universelle* un grand nombre d'articles, entre autres ceux de *Firouzabadi*, *Hariri*, *Ibn-Khaldoun*, *Ibn-Khilcan*, *Mahomet* (avec Audiffret), *Malec-Ben-Anas*, *Ste-Croix*, *Assemani*, etc. Parmi les écrits qu'il a publiés séparément, nous citerons encore : 1° *Mémoires d'histoire et de littérature orientales*, Paris, 1818, in-4°, avec deux planches. L'auteur a réuni dans ce volume les différents mémoires qu'il avait lus à l'Académie des inscriptions, depuis sa réorganisation jusqu'à cette époque, et qui sont imprimés aussi dans les recueils de cette compagnie. 2° *Discours, opinions et rapports* sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature, Paris, 1824, in-8°. C'est le recueil des allocutions qu'il avait prononcées jusque-là, tant au corps législatif et aux deux chambres que dans les sociétés savantes dont il était membre. On y trouve les Eloges funèbres d'Anquetil-Duperron, de Brière, de Mondétour, etc.; les Notices sur la vie et les ouvrages de Ste-Croix, de Laporte du Theil, etc. 3° Deux Notices lues à l'Académie des inscriptions : l'une sur Champollion le jeune, Paris, 1833, in-8° ; l'autre sur Chezy, ibid., 1835, in-8°. Aux traductions faites par Silvestre de Sacy et déjà mentionnées, nous ajouterons : 1° *Extrait de la grande Histoire des animaux d'El-Demiri*, imprimé à la suite de la traduction française du poëme de la *Chasse* d'Oppien, par Belin de Ballu, Strasbourg, 1787, in-8° (*voy.* DOMAÏRY, OPPIEN et BELIN DE BALLU) ; 2° *Lettre du divan du Caire au général Bonaparte*, en arabe et en français (traduite avec M. Jaubert), Paris, imprimerie de la république, an 11 (1803), in-fol. ; 3° la *Colombe messagère*, de Mich. Sabbagh, traduite en français, Paris, 1805, in-8° (*voy.* SABBAGH) ; 4° *Histoire des Arabes avant Mahomet*, par Aboul-Feda, traduite en latin et imprimée à la suite du *Specimen historiæ Arabum* de Pococke, Oxford, 1806, in-4° (*voy.* ABOUL-FEDA) ; 5° *Testament de Louis XVI*, traduit en arabe avec le texte français, Paris, 1820, in-12 ; 6° le *Borda*, poëme à la louange de Mahomet, traduit de l'arabe en français et imprimé à la suite de l'*Exposition de la foi musulmane*, traduit du turc par M. Garcin de Tassy, Paris, 1822, in-8°. Silvestre de Sacy a donné, comme éditeur, le *Traité de la chronologie chinoise*, du P. Gaubil, Paris, 1814, in-4°, extrait du 15e volume des Mémoires concernant les sciences et les arts des Chinois, par les missionnaires de Pékin, ouvrage dont Sacy a publié aussi le tome 16e (*voy.* GAUBIL) ; la troisième édition, revue, corrigée et augmentée de l'*Essai sur les mystères d'Eleusis*, par M. Ouvaroff, Paris, imprimerie royale, 1816, in-8° ; la seconde édition, entièrement refondue, des *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, par Ste-Croix (*voy.* ce nom), Paris, 1817, 2 vol. in-8° ; le *Nouveau Testament*, en arabe, puis en syriaque et en arabe, caractères syriaques, Paris, imprimerie royale, 1828, in-4°, aux frais de la société biblique de Londres ; *Alfiyya, ou Quintessence de la grammaire arabe*, ouvrage de Djemal-Eddin-Mohammed, connu sous le nom d'Ibn-Malek (*voy.* MALEK), publié en original avec un commentaire, imprimerie royale de Paris, aux frais du comité anglais des traductions orientales, Londres, 1833, in-8°. Enfin, Silvestre de Sacy a enrichi de notes fort utiles le *Voyage au Sénégal* de J.-B.-L. Durand (*voy.* ce nom), Paris, 1802, in-4°, ou 2 vol. in-8° ; le *Voyage aux Indes orientales* du P. Paulin de St-Barthélemi (*voy.* ce nom), traduit de l'italien en français par Marchena, Paris, 1808, 3 vol. in-8°, et d'autres ouvrages encore. R—D.

SADE (HUGUES DE), dit le *Vieux*, épousa, l'an 1325, la belle Laure de Noves (*voy.* NOVES). Il était très-opulent et donna, en 1355, deux cents florins d'or, somme très-considérable alors, pour la réparation du pont que St-Benezet avait bâti sur le Rhône, à Avignon, l'an 1177. C'est probablement à cette occasion que les armes de la maison de Sade furent mises sur la première

l'observe M. Brunet dans le *Manuel du libraire*, « offrit plus d'un « exemple de la bizarrerie des chances de ces sortes d'enchères. « Tel livre, sans aucune importance, a été porté à dix fois sa « véritable valeur, tandis que tel autre, d'un mérite réel, fut « adjugé pour un prix assez médiocre. »

(1) Tout ce qui précède est l'ouvrage de M. Reinaud ; ce qui suit appartient à M. Philbert.

arche de ce pont, dont la fondation, peut-être en raison de cela, a été faussement attribuée à cette famille. Après la mort de Laure, Hugues eut plusieurs enfants d'un second mariage, entre autres : — *Paul* DE SADE, qui fut conseiller de Martin, roi d'Aragon, en 1397, obtint la confiance de la reine Yolande d'Aragon, veuve de Louis II, roi de Naples et comte de Provence, et fut, à la cour du pape, le ministre de cette princesse, par la protection de laquelle il devint évêque de Marseille. Il assista au concile de Pise, en 1409, et mourut en 1433, laissant tous ses biens à la cathédrale de Marseille. (*Voy.* le *Gallia christiana* et les historiens de Provence.) — Hugues III ou *Hugonin* DE SADE, troisième fils de Hugues II et de la belle Laure, est la souche des trois branches existantes de la maison de Sade, dites de Mazan, d'Eiguières et de Tarascon. — *Jean* DE SADE, fils aîné de Hugues III, fut un habile jurisconsulte et un magistrat célèbre. Ayant épousé, en 1403, une fille de Pons de Cays, juge-mage et chancelier de Provence, il succéda à son beau-père dans cette première charge de la judicature. Lorsque Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, établit un parlement dans ses États, Jean de Sade en fut le premier président, en 1415. Ce prince le chargea de plusieurs négociations importantes : en 1410, il l'envoya pour faire valoir les droits de sa femme, Yolande, au trône d'Aragon, vacant par la mort du roi Martin, son oncle. En récompense de ses services, Jean de Sade obtint plusieurs terres, entre autres celle d'Eiguières, qui est encore dans sa famille. — *Elzéar* DE SADE, frère du précédent, fut écuyer et échanson de l'antipape Benoît XIII. Pour récompenser les services rendus à l'empire par lui et ses ancêtres, l'empereur Sigismond lui permit d'ajouter à ses armes l'aigle impériale, que la maison de Sade a conservée depuis. — *Pierre* DE SADE, de la branche d'Eiguières ou de celle de Tarascon, fut le premier viguier triennal de Marseille, en 1565 jusqu'en 1568. Des crimes de toute espèce ayant été commis impunément dans cette ville, Charles IX destitua tous les juges qui n'avaient pas fait leur devoir, attribua au viguier le soin de poursuivre les malfaiteurs; et, voulant donner à ce magistrat plus de pouvoir et de considération, il ordonna qu'il marcherait toujours escorté de vingt archers, et que ses fonctions, au lieu d'être annuelles, dureraient trois ans. La taille imposante et l'austère probité de Pierre de Sade lui méritèrent l'honneur d'être revêtu le premier de cette charge éminente, qu'il remplit, malgré son âge avancé, avec autant de succès que de désintéressement. Il purgea Marseille d'un grand nombre de gens de mauvaise vie. — *Jean-Baptiste* DE SADE MAZAN fut évêque de Cavaillon, en 1665, et mourut le 21 décembre 1707, à 75 ans. Ce vertueux et savant prélat est auteur de quelques ouvrages de piété dont nous ne citerons que celui-ci : *Réflexions chrétiennes sur les psaumes pénitentiaux*, trouvés dans la cassette d'Antoine I^er^, roi de Portugal, après sa mort, Avignon, 1698, un vol. in-8°, dédié au cardinal Albano.—*Joseph-David*, comte DE SADE et seigneur d'Eiguières, où il était né en 1684, entra au régiment du roi, infanterie, au sortir des pages de la grande écurie, servit en qualité de lieutenant aux siéges de Landau et de Fribourg, en 1713, et fut reçu chevalier de Malte en 1716. Capitaine des grenadiers de son régiment en 1735, il fut choisi par le maréchal de Noailles pour commander une compagnie de cent grenadiers d'élite, embarqués sur le lac de Gardo. Colonel d'infanterie en 1736, et commandant du 4^e^ bataillon du régiment du roi en 1741, il servit en Bohême, sur le Rhin et en Flandre, depuis 1742 jusqu'en 1745, et fut fait alors brigadier. La mort de son frère aîné l'ayant déterminé à se marier et à quitter le service, en 1746, le roi lui donna le commandement d'Antibes, au mois de janvier. Il y fut assiégé au mois de décembre par les Austro-Sardes et par une flotte anglaise. Sa vigoureuse défense sauva cette clef de la France et lui mérita le grade de maréchal de camp, en 1747. Il mourut à Antibes le 29 janvier 1761, laissant deux fils. — *Hippolyte*, comte DE SADE, de la branche de Tarascon, entra de bonne heure dans la marine. Il était lieutenant de vaisseau en 1746 et fut nommé chef d'escadre en 1776. Il se distingua au combat d'Ouessant, en 1778; conduisit, l'année suivante, une escadre de Toulon à Cadix, dans les commencements du blocus de Gibraltar; servit ensuite en Amérique, sous Guichen, et prit part à tous les combats que ce général soutint contre l'amiral Rodney. Il revint avec lui en Europe et mourut sur mer, vers la fin d'octobre 1780, à la vue de Cadix, où il ne put être enterré. Il était près de devenir lieutenant général, se trouvant le troisième chef d'escadre, par rang d'ancienneté. A—T.

SADE (JACQUES-FRANÇOIS-PAUL-ALPHONSE DE), né en 1705, troisième fils de Gaspar-François, marquis de Sade, embrassa l'état ecclésiastique, devint vicaire général de l'archevêque de Toulouse et ensuite de celui de Narbonne, en 1735. Chargé par les états de Languedoc d'une mission à la cour, il résida plusieurs années à Paris et fut nommé, en 1744, à l'abbaye d'Ebreuil, en Auvergne. Mais il abandonna de bonne heure le monde et les affaires. L'auteur de la *Vie du maréchal de Richelieu* dit que l'abbé de Sade consolait madame la Pouplinière de l'inconstance de ce seigneur, après qu'elle fut séparée de son mari, en 1748 (*voy.* LA POUPLINIÈRE). Si le fait est vrai, il peut expliquer les motifs de la retraite de l'abbé de Sade, qui eut lieu vers l'année 1752, époque de la mort de cette dame. Retiré à Saumane, à une lieue de Vaucluse, il s'y livra entièrement à son goût pour les lettres, et principalement à la composition de l'ouvrage qui a fait sa réputa-

tion. Après un dernier voyage dans la capitale pour y puiser des matériaux dans les vastes dépôts littéraires qu'elle renferme, il retourna dans sa solitude. N'ayant pu réussir à embellir l'antique château de ses pères, à Saumane, il bâtit une maison à un quart de lieue de là. Ce fut dans cet asile qu'il mourut le 31 décembre 1778. On a de l'abbé de Sade : 1° *Remarques sur les premiers poëtes français et les troubadours ;* 2° *Mémoires sur la vie de François Pétrarque*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-4°, et anonyme ; le titre porte : *Œuvres choisies de François Pétrarque*, traduites de l'italien et du latin en français, avec des mémoires sur sa vie, etc. Cet ouvrage est purement écrit et contient des recherches aussi curieuses que remplies d'érudition. L'auteur ne s'y borne pas à faire connaître le poëte italien, à entrer dans les plus petits détails de sa vie privée, à mettre en scène tous les amis de cet homme célèbre, à analyser ses écrits, à en traduire des fragments, il offre un tableau intéressant et animé de l'histoire politique, ecclésiastique et littéraire du 14e siècle, où Pétrarque a joué un rôle *si* important. Il n'est aucun personnage un peu considérable de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, que l'abbé de Sade n'y ait passé en revue; aucun événement remarquable qu'il n'ait rapporté, éclairci ou développé, par le moyen d'une critique judicieuse. Il cite tous les biographes et commentateurs de Pétrarque, discute leurs opinions et rectifie un grand nombre d'erreurs. Il établit la réalité et l'état de Laure, la nature de l'amour que Pétrarque ressentit pour elle ; et son système à cet égard est aujourd'hui généralement adopté. On lui a reproché d'avoir interrompu sa narration par des traductions, en vers médiocres, de plusieurs poésies de Pétrarque ; mais il y aurait de l'injustice à insister sur ce défaut, puisque l'auteur lui-même n'attache aucune prétention à ses vers. Cet ouvrage est rare, la plupart des exemplaires ayant passé en Italie et en Angleterre. Tiraboschi et Ginguené y ont puisé d'abondants matériaux. — *Jean-Baptiste-François-Joseph*, comte DE SADE, seigneur de Saumane, de la Coste, et coseigneur de Mazan, frère aîné du précédent, fut, après son père, gouverneur héréditaire des ville et château de Vaison, pour le pape, et commandant des chevau-légers du comtat Venaissin, ce qui ne l'empêcha pas de servir en France comme capitaine de dragons au régiment de Condé. En 1730, il fut nommé ambassadeur en Russie ; mais la mort du jeune czar Pierre II et les liaisons de la nouvelle impératrice Anne Iwanowna avec l'Autriche ayant empêché l'effet de cette ambassade, le cardinal de Fleury chargea le comte de Sade d'une négociation secrète à la cour de Londres, et lui confia d'autres missions diplomatiques. En 1733, le comte de Sade avait épousé Marie-Eléonore de Maillé, dame de compagnie de la dernière princesse de Condé, alors duchesse de Bourbon. Ce mariage, moins riche que brillant (1), l'ayant déterminé à renoncer aux charges qui l'attachaient au service du pape, il acheta en 1738 celle de lieutenant général des provinces de Bresse, Bugey, Gex et Valromey, et acquit, près de Versailles, la terre de Glatigni. Retiré des affaires, dans ses dernières années, il fréquentait l'abbaye de St-Victor et mourut à Montreuil, près Versailles, le 24 janvier 1767, à l'âge de 66 ans. Il a laissé manuscrits plusieurs recueils d'anecdotes et de pensées morales et religieuses. Sa famille conserve aussi sa correspondance, qui pourrait être consultée avec fruit sur les événements de la guerre de 1741 à 1746. A—T.

SADE (DONATIEN-ALFONSE-FRANÇOIS, marquis, ou plutôt (2) comte DE), fils du précédent, naquit à Paris, le 2 juin 1740, dans l'hôtel de Condé, où sa mère était dame d'honneur de la princesse. Lorsque son père partit, en 1744, comme ministre de France à Cologne, il fut envoyé chez son aïeule à Avignon, puis à l'abbaye d'Ebreuil, en Auvergne, auprès de son oncle, l'abbé de Sade, et enfin à Paris au collége de Louis-le-Grand, où il fit ses études jusqu'à la troisième seulement. Il avait à peine quatorze ans lorsqu'il entra dans les chevau-légers, d'où il passa comme sous-lieutenant au régiment du roi, puis comme lieutenant dans les carabiniers, et enfin capitaine dans un régiment de cavalerie. Il fit avec ces différents corps toute la guerre de sept ans en Allemagne et revint, en 1766, à Paris, où il épousa mademoiselle de Montreuil, fille d'un président à la cour des aides. Cette union, à laquelle l'amour n'eut aucune part, sembla marquer l'époque où le marquis donna sans pudeur l'essor à toutes ses passions. Madame de Sade, douce, aimable, vertueuse et jolie, possédait toutes les qualités propres à charmer un homme de bien ; mais aucun attrait, aucune vertu n'étaient capables de fixer un tel époux. Cependant, il faut le dire, si le marquis offensa madame de Sade par ses fréquents et scandaleux désordres, du moins il ne fut jamais coupable envers elle de procédés violents et barbares. Dans l'année même de son mariage, il eut une aventure à la suite de laquelle il fut emprisonné, puis exilé. Après cette punition, il revint à Paris, où il se lia avec la Beauvoisin, actrice du Théâtre-Français, qu'il mena dans son château de la Coste en Provence, où il la fit passer pour sa femme. Il y donna des fêtes, joua la comédie avec elle et mystifia ainsi une grande partie de la noblesse du pays. Il alla en-

(1) Le grand Condé, comme l'on sait, avait épousé, à la vérité malgré lui, Claire-Clemence de Maillé, nièce du cardinal de Richelieu. La maison de Sade avait l'honneur, par conséquent, d'être alliée à la branche de Bourbon-Condé.

(2) Dans la famille de Sade, le père portait le titre de comte et le fils celui de marquis. Mais, comme la malheureuse celebrité de celui-ci n'a commencé qu'après la mort de son père, et qu'il avait dû prendre alors le titre de comte, nous ne concevons pas pourquoi celui de marquis a prévalu et se trouve même dans l'*Almanach royal*.

suite prendre possession de la charge de lieutenant général de Bresse, Bugey et Valromey, vacante par la mort de son père. Revenu à Paris, il eut à Arcueil une maison de campagne qui lui servait pour ses parties de débauche. Le jour de Pâques, 3 avril 1768, il donna ordre à son valet de chambre d'y conduire deux filles publiques. Ayant rencontré lui-même, sur la place des Victoires, une femme assez mal vêtue, nommée Rose Keller, veuve de Valentin, garçon pâtissier, il lui fit des propositions qu'elle accepta, et il la mena aussitôt à Arcueil dans un fiacre. Nous achèverons ce récit par l'extrait d'une lettre que madame du Deffand écrivit alors à Walpole : « Il (de Sade) la conduisit d'abord dans toutes les « chambres de la maison, puis il la mena dans le « grenier. Arrivé là, il s'enferma avec elle, lui « ordonna, le pistolet sur la gorge, de se mettre « toute nue, lui lia les mains et la fustigea cruel« lement. Quand elle fut tout en sang, il tira un « pot d'onguent de sa poche, en pansa ses plaies « et la laissa. Je ne sais s'il la fit boire et man« ger ; mais il ne la revit que le lendemain.... » Nous trouvons dans d'autres relations qu'il passa tranquillement le reste de la soirée avec les deux filles que lui avait amenées son valet de chambre. Madame du Deffand ajoute à son récit quelques circonstances qui furent répandues le même jour dans Paris, mais dont les pièces du procès démentent une partie, et qu'elle-même révoque par une autre lettre du lendemain ; puis elle ajoute : « Cette femme désespérée se démena tellement « qu'elle rompit ses liens et se jeta par la fenêtre « qui donnait sur la rue.... Tout le peuple s'at« troupa autour d'elle. Le lieutenant de police a « été informé de ce fait. On a arrêté M. de Sade ; « il est, dit-on, dans le château de Saumur. On « ne sait ce que deviendra cette affaire, et si l'on « se bornera à cette punition ; ce qui pourrait « être, parce qu'il appartient à des gens assez « considérables et en crédit. » Les conjectures de madame du Deffand se réalisèrent ; tandis que la chambre de la Tournelle entreprenait de faire justice d'un tel crime et que l'auteur était décrété de prise de corps par ce tribunal, un ordre du roi l'avait soustrait à ses poursuites en le faisant renfermer dans le château de Saumur, puis dans celui de Pierre-Encise, où il ne resta que six semaines. Dès les premiers jours de juin, sa famille obtint pour lui des lettres d'abolition, portant que le délit dont il « s'était rendu coupable était d'un « genre non prévu par les lois, et que l'ensemble « en présentait un tableau si obscène et si hon« teux, qu'il fallait en éteindre jusqu'au souve« nir ». La Valentin reçut cent louis pour se désister (1), et le marquis put recommencer sa scandaleuse vie. Il habita successivement la capitale et sa terre de la Coste. Il fit aussi un voyage en Italie, où il emmena sa belle-sœur qu'il avait séduite. Il était à Marseille dans le mois de juin 1772, et ce fut là que, s'étant rendu chez des filles publiques avec son valet de chambre dont il avait fait le compagnon de toutes ses débauches, il fit prendre à ces filles des liqueurs fortes et leur distribua des pastilles dans lesquelles il avait introduit des mouches cantharides et d'autres excitatifs tels que bientôt ces malheureuses renouvelèrent en sa présence une de ces scènes licencieuses renommées chez les Romains. Nous trouvons encore dans les mémoires du temps que deux de ces filles moururent des suites de cette orgie. D'autres prétendent, et avec plus juste raison, croyons-nous, qu'elles ne furent que légèrement incommodées. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le parlement d'Aix informa contre les coupables, et que, par une sentence du 11 septembre 1772, il condamna à mort de Sade et son domestique comme *coupables de sodomie et d'empoisonnement*. Le marquis se sauva à Gênes, puis à Chambéry, où une lettre de cachet du roi de Sardaigne le fit enfermer au château de Miolans. Il ne resta que six mois dans cette forteresse et réussit à s'en échapper par le secours de sa femme, qui était venue le rejoindre, et par celui d'un certain baron de l'Allée, son compagnon de prison. Il erra ensuite longtemps en France et en Italie, n'osant pas, malgré le désir de sa famille, se constituer prisonnier pour faire casser le jugement infamant qui le condamnait à mort. Mais il fut arrêté à Paris, où il se tenait caché chez sa femme, dans le commencement de 1777, et conduit au donjon de Vincennes. On voulut alors poursuivre la révision du jugement ; mais elle fut reconnue impossible. Comme on perdit du temps à délibérer, à consulter, le délai de cinq ans pour purger la contumace étant expiré, Louis XVI accorda au marquis des lettres d'*ester à droit* en juin 1778. Le 14 de ce mois, le prisonnier fut conduit à Aix, où sa cause fut défendue par un avocat qui, devenu bientôt l'un des membres les plus distingués du barreau de Provence, a été élevé, plus tard, aux fonctions les plus éminentes (1). L'affaire fut plaidée à huis clos, et un arrêt du 30 juin cassa le jugement de 1772 *pour défaut absolu d'existence du délit présupposé d'empoisonnement*. Mais le procureur général ayant aussitôt rendu plainte des faits de *débauche outrée* imputés au marquis, on instruisit une nouvelle procédure ; les témoins furent réentendus, et le parlement rendit un second arrêt par lequel Sade fut condamné à être admonesté par le premier président, derrière le bureau, présent le procureur général, de mettre à l'avenir plus de décence dans sa conduite ; à ne pas fréquenter Marseille pendant trois ans, et à payer une amende de cinquante francs au profit de l'œuvre des prisons. Ainsi fut terminé ce fameux

(1) Avec cette dot elle se remaria le 7 mai suivant à la paroisse de St-Eustache.

(1) M. Siméon.

procès. L'honneur de la famille était à couvert ; mais il fallait empêcher le marquis de recommencer ses honteuses débauches. On laissa subsister la lettre de cachet. Le prisonnier était reconduit à Vincennes au mois d'août 1778, lorsque sa femme brisa ses fers pour la seconde fois, à Lambesc, en gagnant une servante d'auberge, qui aida le marquis à se sauver par une fenêtre, après avoir mis dans un état d'ivresse complet l'exempt de police préposé à sa garde. Il alla se cacher à la Coste ; mais il y fut bientôt découvert, et on le ramena à Vincennes le 7 septembre. Il y avait été détenu seize mois ; il y passa encore cinq ans et demi. On le traita d'abord assez rigoureusement en le tenant renfermé deux ans dans une chambre humide, sans livres, sans meubles, sans domestique, et réduit à faire lui-même son lit. Il était regardé comme un fou, et on ne lui donnait à manger que par un guichet. Madame de Sade, retirée au couvent de Ste-Aure, fut quatre ans et demi sans le voir. Le 13 juillet 1781, elle parut pour la première fois dans cette prison, et depuis, elle lui fit encore beaucoup de visites, soit à Vincennes, soit à la Bastille, où il fut transféré en 1784. Il paraît que madame de Sade commença dans ce temps à éprouver quelques regrets de son attachement pour un pareil homme. Elle cessa de le voir, mais continua de pourvoir à ses besoins et surtout de lui faire parvenir des livres ; c'était le seul adoucissement raisonnable que l'on pût apporter aux rigueurs de sa captivité. Cette intention, si louable en apparence, devint cependant pour lui une cause de nouveaux travers. Il chercha partout, dans l'antiquité et dans les temps modernes, des exemples et des excuses pour ses désordres ; et quand il crut avoir établi sur des faits une sorte de doctrine ou de système, il composa des livres pour le répandre. Ce fut ainsi qu'il écrivit *Aline et Valcourt*, puis *Justine, ou les Malheurs de la vertu*. Ces deux infâmes productions ne parurent pas alors ; mais il est sûr qu'elles furent composées dans les cachots de la Bastille et de Vincennes (1). Sade y composa aussi des comédies et d'autres romans plus ou moins pervers. Il les fit proposer à des libraires et à divers théâtres ; mais sa famille, et surtout sa belle-mère, femme de beaucoup de sens et de raison, sut empêcher que ces ouvrages vissent le jour. La révolution s'approchait alors de plus en plus, et ses premières scènes devaient se passer près de la prison du marquis, dont les verrous n'étaient pas tellement resserrés qu'il ne pût lire les gazettes et se mettre au courant de ce qui se passait. Dès les premiers symptômes, il manifesta hautement son approbation, et il eut à cette occasion quelques démêlés avec le gouverneur. Voici comment l'auteur de la *Bastille dévoilée* en raconte les détails : « Les troubles de Paris avaient « alors obligé le gouverneur à redoubler de pré« cautions et par suite à interdire la promenade « des tours à tous les prisonniers. Sade fut très« mécontent de ces mesures ; il s'emporta et jura « de faire un tapage affreux si on ne lui rappor« tait pas une réponse favorable à une requête « qu'il fit porter au gouverneur. M. de Launey « persista dans son refus ; Sade alors prend un « long tuyau de fer-blanc, à l'une des extré« mités duquel était un entonnoir qu'on lui avait « fait faire pour vider ses eaux dans le fossé ; à « l'aide de cette espèce de porte-voix qu'il adapta « à sa croisée donnant sur la rue St-Antoine, il « crie, il assemble beaucoup de monde, se répand « en invectives contre le gouverneur, invite les « citoyens à venir à son secours ; qu'on veut l'é« gorger, etc. Le gouverneur, furieux, dépêche « un courrier à Versailles, en obtient un ordre (1), « et le lendemain dans la nuit, Sade fut trans« féré à l'hôpital des fous de Charenton, qui était « alors dirigé par des religieux. » N'étant plus soumis dans cette maison à la discipline d'un régime militaire, il prit sur les moines une sorte d'ascendant, que les décrets de l'assemblée constituante favorisaient de jour en jour. Ce fut le 17 mars 1790 qu'il eut connaissance de celui qui rendait la liberté à tous les prisonniers par lettres de cachet. Le lendemain, ses deux fils, qu'il n'avait pas vus depuis dix-huit ans et qu'il connaissait à peine, vinrent le voir. Il dîna et se promena deux heures avec eux sans surveillants. Ils revinrent le 23 et lui apportèrent le décret. Ils étaient partis sans autorisation de leur mère, mais non pas à l'insu de madame de Montreuil, qui leur avait dit : « Je souhaite qu'il soit heureux, « mais je doute fort qu'il sache l'être ; » phrase prophétique, rapportée par le marquis de Sade lui-même, qui aurait dû en faire son profit. Livrée désormais tout entière à des pensées religieuses, madame de Sade n'était pas venue visiter son mari depuis qu'il habitait Charenton ; elle ne répondait plus à ses lettres et se contentait de pourvoir à ses besoins par l'intermédiaire du prieur. Enfin elle lui fit dire de ne plus s'adresser à elle pour quoi que ce fût et rompit tout commerce avec lui. La détention de Sade, qui avait duré treize ans, finit le 29 mars 1790. Il se présenta d'abord au couvent de Ste-Aure, mais sa femme refusa de le voir ; et, deux mois après, leur séparation de corps et de biens fut prononcée par sentence du Châtelet. Bientôt ses fils émigrèrent ; sa fille continua de demeurer à Ste-Aure, et il se serait trouvé isolé à Paris s'il n'eût connu alors le comte de Clermont-Tonnerre, qui se lia intimement avec lui. A cette époque, Sade, obligé de faire ressource de sa plume, fit recevoir à di-

(1) Le titre de l'édition d'*Aline et Valcourt* (Paris, 1795) porte ces mots : *écrits à la Bastille un an avant la révolution de France.*

(1) Le ministère de ce temps-là, qu'on n'accusera pas d'avoir été sévère et cruel, répondit au message de M. de Launey qu'il le laissait libre de faire ce qu'il jugerait à propos, et qu'il pouvait même, si les circonstances l'exigeaient, disposer de la vie du prisonnier. Il l'envoya dans une prison moins étroite....

vers théâtres quelques-unes de ses pièces, dont une seule fut jouée avec succès sur celui de Molière dans les premiers jours de novembre 1791. Ce fut vers le même temps qu'il publia la première édition de *Justine*, et il ne justifia que trop les craintes de ceux qui l'avaient retenu si longtemps en prison afin qu'il ne souillât pas son nom par de nouvelles infamies. Ce livre, où les mœurs, les lois, la nature, la religion, l'humanité sont outragées et violées de la manière la plus infâme, où les crimes les plus monstrueux sont érigés en préceptes et mis en action, ne pouvait manquer d'avoir un prodigieux débit dans ces temps d'effervescence. L'auteur lui-même n'eut pas alors l'impudence de se nommer. De Sade, d'ailleurs, ne se montra pas d'abord partisan de la révolution. De plus, les révolutionnaires eux-mêmes n'étaient point disposés à le recevoir dans leurs rangs, comme le démontre un article très-violent dirigé contre lui par Dulaure, dans sa *Liste des noms des ci-devant nobles*, etc. Cependant Sade parvint à se faire nommer secrétaire de la société populaire de la section des *Piques*. Cette place lui fournit l'occasion de rendre plusieurs services, entre autres à M. de Montreuil, son beau-père. Il fit plus : à une époque où les vengeances particulières étaient si faciles et si fréquentes, il oublia sa belle-mère, dont il croyait avoir tant à se plaindre, et cette générosité est au moins de quelque poids dans la balance de tant de criminels égarements. Par une des bizarreries assez ordinaires de ce temps-là, le marquis de Sade, devenu enfin très-ouvertement révolutionnaire, fut dénoncé comme *modéré*. Suspect d'ailleurs comme noble, il fut arrêté par ordre du comité de sûreté générale, le 6 décembre 1793. Traîné successivement dans les maisons d'arrêt des Madelonnettes, des Carmes et de Picpus, il ne recouvra sa liberté qu'au mois d'octobre 1794 et la dut probablement à Rovère, auquel il vendit depuis sa terre de la Coste. Sade fut tranquille sous le directoire. Ce fut alors qu'il publia une nouvelle édition de sa *Justine*, augmentée d'épisodes nouveaux et plus dégoûtants encore que les premiers, avec des gravures et un luxe typographique que l'on ne donnait pas alors aux ouvrages les plus utiles. L'auteur mit le comble au scandale en adressant lui-même un très-bel exemplaire de ce livre infâme sur papier vélin à chacun des cinq directeurs. Un peu plus tard (1798), il publia avec le même luxe typographique un roman plus horrible encore, s'il est possible; ce fut celui de *Juliette* (6 vol. in-18). Dans le premier, il avait montré, pour la désespérer, la vertu malheureuse et persécutée ; dans le second, il montra, pour l'encourager, le crime triomphant. Ces deux ouvrages se vendirent publiquement, et ils trouvèrent un imprimeur et deux libraires, déshonorés dans leur commerce, qui les inscrivirent sans pudeur sur leur catalogue ; un capitaliste fit les avances et recueillit les profits de cette odieuse spéculation. A la honte de notre siècle, ce scandaleux trafic resta impuni pendant plusieurs années, et ce ne fut qu'après le triomphe de Napoléon et lorsque ce nouveau maître de la France voulut montrer un peu de respect pour les mœurs et la religion que Sade fut poursuivi dans sa personne et dans ses écrits. Une édition presque tout entière de *Justine* et de *Juliette* (en 10 volumes et avec 100 figures) fut saisie par la police, et l'auteur fut arrêté lui-même, le 5 mars 1801, et conduit à la prison de Ste-Pélagie. On s'empara alors de ses papiers, dont plusieurs étaient avoués et signés par lui. Il continuait d'écrire, lorsqu'on vint, le 9 mars 1803, enlever ses derniers manuscrits et le transférer dans ce même hospice de Charenton, d'où il était sorti treize ans auparavant. Il essuya encore deux saisies de papiers dans cette maison, le 1er mai 1804 et le 5 juin 1807 ; mais d'ailleurs sa détention y fut très-douce, grâce aux soins du docteur Gastaldy, médecin en chef, et de l'ex-abbé Coulmier, qui était le directeur de cet hospice. La police voulut à plusieurs reprises le faire transférer dans une prison plus étroite ; mais il avait toujours de puissants protecteurs, et l'on fut obligé de le laisser à Charenton, où il conserva ses horribles goûts et ses infâmes habitudes jusqu'à son extrême vieillesse. Sade est mort dans cette maison, le 2 décembre 1814, après deux jours de maladie. Il était dans sa 75e année, et il avait passé vingt-neuf ans, à diverses époques, dans onze prisons différentes. Pendant sa dernière détention, qui avait duré quatorze ans, comme Napoléon l'avait fait maintenir sur la liste des émigrés et que ses biens étaient sous le séquestre, il ne vécut que des secours que lui fournit son fils puîné, qui, respectant les torts d'un père malheureux, n'a pas cessé de remplir jusqu'à ses derniers moments et depuis sa mort tous les devoirs de la piété filiale. Voici la liste des ouvrages de Sade : 1° *Justine, ou les Malheurs de la vertu*. Ce livre, dont nous n'avons déjà que trop parlé, fut publié d'abord en 2 volumes in-18 et in-8°, Londres (Paris), sans gravures et sans nom d'auteur. Il fut réimprimé en 1797, 4 forts vol. in-18. Heureusement il est devenu fort rare en France, la plupart des exemplaires qui ont échappé aux recherches de la police ayant passé dans les pays étrangers. 2° *Aline et Valcourt, ou le Roman philosophique*, Paris, 1793, in-18. Ce livre, moins immoral que *Justine*, est peut-être plus dangereux, en ce qu'il n'offre pas des tableaux aussi dégoûtants d'obscénité. L'auteur s'y peint sous le nom de Valcourt et y raconte parfois sa propre histoire. 3° *Oxtiern, ou les Malheurs du libertinage*, drame en trois actes, en prose, joué à Versailles le 13 décembre 1799 et imprimé la même année, in-8°. C'est le même qui avait été joué au théâtre de Molière, en 1791, sous le titre d'*Oxtiern, ou les Effets du libertinage*. Le manuscrit de l'auteur

porte pour second titre : *les Dangers du libertinage*. Suivant le *Moniteur* du 6 novembre 1791, il y a de l'intérêt et de l'énergie dans cette pièce; mais le principal rôle est d'une atrocité révoltante. L'auteur y a mis en action une des douze nouvelles historiques qui composent l'ouvrage suivant : 4° *les Crimes de l'amour, ou le Délire des passions*, Paris, 1800, 4 vol. in-12. Villeterque ayant fait de cet ouvrage, dans le *Journal de Paris*, une critique fondée et très-judicieuse, Sade y répondit par un véritable libelle, signé de lui et intitulé *l'Auteur des Crimes de l'amour à Villeterque, folliculaire* (an 9, 1800). Cette brochure est faite pour exciter l'indignation, autant par la violence et la grossièreté du style et des injures que par l'impudence avec laquelle l'auteur désavoue ses autres écrits. 5° La *Marquise de Ganges*, Paris, 1813, 2 vol. in-12. On peut reprocher à de Sade d'avoir altéré un fait historique (*voy.* GANGES) en avilissant la marquise pour la rendre le jouet et la victime de ses indignes beaux-frères et de son époux. Les ouvrages manuscrits sont en bien plus grand nombre. Ceux qui restèrent entre les mains de sa famille sont : 1° cinq comédies, dont trois de caractère, en cinq actes et en vers : *le Prévaricateur, ou le Magistrat du temps passé; le Misanthrope par amour, ou Sophie et Desfranes*, reçue d'une voix unanime au Théâtre-Français, en septembre 1790, et qui valut à l'auteur ses entrées pendant cinq ans; *le Capricieux, ou l'Homme inégal*, reçue au théâtre Louvois et retirée par l'auteur. Il semble ignorer que J.-B. Rousseau avait déjà traité ce sujet, dont il se regarde comme le créateur. Il ne compare sa pièce qu'à l'*Irrésolu* de Destouches; il ne pouvait citer l'*Inconstant*, que Collin d'Harleville n'avait pas encore donné. Les *Jumelles*, en deux actes, en vers; les *Antiquaires*, en un acte, en prose. 2° Quatre drames, dont un en cinq actes et trois en trois actes : *Henriette et St-Clair, ou la Force du sang*; l'*Egarement de l'infortune; Franchise et trahison; Fanny, ou les Effets du désespoir*; 3° *Jeanne Laisné, ou le Siége de Beauvais*, tragédie en cinq actes, refusée au Théâtre-Français, en 1791, par huit voix contre trois, parce qu'on y faisait l'éloge de Louis XI; 4° L'*Union des arts*, ambigu dans le genre de celui que d'Aigueberre donna en 1726 et de celui qui est imprimé dans les œuvres de Morand. La pièce du marquis de Sade en comprend cinq, dont la première sert de prologue ou de liaison aux autres : les *Ruses d'amour*, comédie épisodique, en un acte, en prose; *Euphémie de Melun, ou le Siége d'Alger*, tragédie en un acte, en vers; *l'Homme dangereux, ou le Suborneur*, comédie en un acte, en vers de dix syllabes, reçue au théâtre Favart en 1790 ou 1791; *Azelis, ou la Coquette punie*, comédie féerie en un acte, en vers libres, reçue au théâtre de la rue de Bondi en 1790. Le tout se termine par un divertissement. 5° *Tancrède*, scène lyrique, en vers; la *Tour mystérieuse*, opéra-comique en un acte; la *Fête de l'amitié*, prologue, et l'*Hommage de la reconnaissance*, vaudeville en un acte. Cette dernière pièce a été faite pour être jouée à Charenton. Toutes les autres, ainsi qu'*Oxtiern*, ont été composées à Vincennes et à la Bastille. 6° Un devis raisonné sur le projet d'un *Spectacle de gladiateurs*, à l'instar des Romains, dans lequel il devait être intéressé. 7° Deux romans historiques, qui paraissent avoir été les derniers ouvrages du marquis de Sade : *Isabelle de Bavière, reine de France*, 3 vol., et *Adélaïde de Brunswick, princesse de Saxe*, 2 vol. Les sujets en sont noirs et terribles; mais, ainsi que dans les manuscrits que nous venons de citer, on n'y trouve rien de répréhensible sous le rapport des mœurs et de la religion. 8° Onze cahiers du journal de la détention de l'auteur à Vincennes et à la Bastille, depuis 1777 jusqu'à sa sortie de Charenton, en 1790 (il manque le premier, qui contenait les années 1777 à 1781, et le douzième, qui comprenait l'année entière 1789). Tout ce que le marquis de Sade a dit, fait ou entendu, lu, écrit, senti et pensé pendant treize ans, se trouve dans ce recueil; mais les choses les plus remarquables sont écrites en chiffres dont lui seul avait la clef. 9° Cinq cahiers de notes, pensées, extraits, chansons et mélanges de vers et de prose, composés ou recueillis pendant sa dernière détention. Ce recueil a été fait dans la vieillesse de l'auteur; au milieu des fadeurs et des pièces médiocres qu'il renferme, on voit percer les remords du marquis sur celles de ses fautes qui ont le plus nui à sa réputation et le plus empoisonné ses vieux jours. On y trouve l'extrait fort étendu d'un roman intitulé *Conrad*, tiré de l'histoire des Albigeois, qui lui fut saisi lorsqu'on le conduisit à Charenton en 1803. On y voit aussi qu'il avait composé un autre roman, *Marcel*, et des *Mémoires* ou *Confessions*, qu'il paraît avoir écrits dans l'intention de se justifier, et dont il fait connaître la division, l'épigraphe et divers fragments. Les autres productions de Sade, qui ont été perdues ou saisies, sont des *Contes* (au nombre de trente) formant quatre volumes (nous ignorons s'ils étaient en vers ou en prose); le *Portefeuille d'un homme de lettres*, 4 vol.; ces deux ouvrages avaient été écrits à la Bastille en 1788; *Cléontine, ou la Fille malheureuse*, drame en trois actes; et trois comédies : l'*Epreuve*, en un acte, en vers, saisie en 1782 par le lieutenant de police Lenoir, et non rendue, parce qu'elle renfermait quelques passages obscènes; le *Boudoir*, reçue au théâtre Favart en 1791; et l'*Ecole des jaloux*. Quelques-uns de ces ouvrages se trouvent peut-être, ainsi que beaucoup d'autres, dans les cartons de la police et du ministère de l'intérieur, s'ils n'étaient pas du nombre de ceux que M. de Sade le fils fit brûler en sa présence, n'ayant pu obtenir qu'ils lui fussent remis (1). De Sade avait composé lui-

(1) On peut consulter, au sujet de la détention du marquis de

même son épitaphe, et il s'y représentait comme une victime de ses contemporains, destinée à être vengée par la postérité. Nous ne citerons pas ce monument d'impudence, et nous nous bornerons à dire que, si un pareil homme doit vivre dans la postérité, ce ne sera sans doute que pour y être remarqué comme un de ces êtres à part et dont la nature se montre heureusement avare. Aucun personnage des temps modernes ne peut lui être comparé, à moins qu'on ne le présente à côté du maréchal de Retz, qui poussa bien plus loin ses cruelles expériences, peut-être parce qu'il eut plus de moyens de satisfaire ses goûts monstrueux, mais qui n'en consacra pas les principes dans des livres infâmes (*voy.* RETZ). — *Louis-Marie* DE SADE, fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1767 et eut pour parrain et marraine le prince de Condé et la princesse de Conti. Il entra sous-lieutenant au régiment de Soubise, en 1783, et donna des preuves de courage et d'humanité, étant en garnison à Belle-Isle, en se jetant dans la mer pour secourir un malheureux qui lui dut la vie. Il quitta le service en août 1791, émigra et servit dans le corps de Condé. Rentré en France à la fin de 1794, il exerça l'état de graveur à Paris pour y vivre avec sécurité. Il cultiva la littérature et publia, sous le voile de l'anonyme, une histoire de France, dont il n'a donné que le premier volume, sous ce titre : *Histoire de la nation française*, qui comprend la première race, Paris, 1805, in-8°, orné du portrait de Charles-Martel. Cet ouvrage, plein de recherches neuves et curieuses, ouvrit à l'auteur l'entrée de l'académie celtique et donne lieu de regretter qu'une mort prématurée l'ait empêché d'en publier la continuation. Il rentra au service en 1806, fit la campagne d'Iéna, fut nommé capitaine au second régiment d'infanterie polonais, puis aide de camp du général Marcognet à la bataille de Friedland, où il fut blessé. Nommé lieutenant au régiment d'Isembourg, il allait s'embarquer à Otrante pour rejoindre son corps à Corfou, lorsqu'il fut assassiné par des brigands sur la grande route, le 9 juin 1809. M—D j.

SADE (le chevalier LOUIS DE) était de la même famille que les précédents, mais d'une branche collatérale. Il naquit à Antibes, en 1753, et entra de bonne heure dans l'artillerie de la marine, où il était capitaine lorsque la révolution éclata. Il émigra dès le commencement et se rendit en Angleterre, où il fut reconnu dans son grade sans être employé activement. Résidant le plus souvent à Londres, il y publia plusieurs brochures politiques, toutes dirigées contre la révolution, et concourut à la rédaction de l'*Ambigu* et autres journaux faits par Peltier (*voy.* ce nom). Revenu en France en 1815, il se remit à écrire et publia plusieurs brochures contre le système adopté par le gouvernement de la restauration. Il mourut à Paris, en 1832. On a de lui : 1° *De la tydologie, ou De la science des marées*, dédiée à lord Minto, Londres, 1810-1813, in-8° ; 2° *Dialogues politiques sur les principales opérations du gouvernement français depuis la restauration et sur leurs conséquences nécessaires*, Londres, 1815, in-8° ; 3° l'*Art de faire des lois*, Paris, 1820, in-8° ; 4° *Préceptes politiques à l'usage d'une monarchie*, Paris, 1822, in-8° ; 5° *Des orateurs et des écrivains politiques dans un gouvernement représentatif*, Paris, 1823, in-8° ; 6° *De la démocratie, à l'occasion des élections populaires*, avec cette épigraphe : « Fais ce que dois, advienne que « pourra, » Paris, 1831, in-8°. Le chevalier de Sade laissa inédit un ouvrage intitulé *Lexicon politique*, dont quelques fragments avaient déjà paru en 1831, savoir : *Attroupements et réveillon*, *Corps politiques et mouvements*, *Corps représentatif à Bourges*, *Origine des constitutions politiques*, *Présages* et autres articles, *Royalistes*, etc. — SADE (le vicomte François-Xavier-Joseph-David DE), de la même famille que le précédent, naquit à Aix, en 1777, fut entraîné fort jeune dans l'émigration avec ses parents, revint en France dès que cela fut possible et s'établit dans le département de l'Aisne, où il fut nommé, en 1816, un des membres du conseil général et membre de la chambre des députés en 1828, puis réélu en 1830 et 1831. Il y siégea toujours avec le parti libéral et mourut en 1845. On a de lui : 1° *Réflexions sur les moyens propres à consolider l'ordre constitutionnel en France*, Paris, 1822, in-8° ; 2° *Rapport présenté à la chambre des députés dans la séance du 21 juin 1828*, *au nom de la commission des pétitions, sur diverses pétitions relatives à l'existence des jésuites en France*, Paris, 1828, in-8°. M—D j.

SADEK-KHAN (MOHAMMED), quatrième prince de la dynastie zend, qui a régné en Perse dans la seconde partie du 18° siècle, était le frère aîné du célèbre Kerim-Khan (*voy.* ce nom). Son éducation n'avait pas été plus soignée que celle de Kerim, et, quoique pendant une partie du règne de ce prince Sadek eût gouverné le Farsistan et dirigé la police de Chyraz, ce ne fut qu'alors et dans un âge très-avancé qu'il apprit à lire. Lorsque Kerim-Khan déclara la guerre à la Porte Ottomane, Sadek-Khan, par ordre de son frère, vint, avec une armée de 60,000 hommes et une flotte de 30 petits vaisseaux, assiéger Bassora, qu'il prit au mois d'avril 1776, après

Sade, les documents réunis dans la *Revue rétrospective*, t. 1er, et une notice de M. Paul Lacroix intitulée *la Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade*, notice qui fait partie des *Dissertations curieuses sur plusieurs points d'histoire*, publiées par ce littérateur. Il existe plusieurs ouvrages attribués avec raison à Sade et devenus heureusement fort rares. Il est incontestablement l'auteur de *Zoloe*, livre dirigé contre madame de Beauharnais, devenue l'épouse du premier consul, et contre MM. Tallien et Visconti ; les personnages ne sont pas nommés, mais personne ne s'y trompa. Cet écrit, à l'égard duquel on trouve quelques détails dans le *Journal de l'amateur de livres* (1849, t. 3, p. 3-6), ne fut probablement pas étranger aux sévérités, très-justes d'ailleurs, que la police impériale exerça contre l'imprudent auteur. *Voy.* sur de Sade l'article de M. J. Janin, inséré dans la *Revue de Paris*, 1834, p. 321-360.

un blocus de treize mois. Il usa de sa victoire avec modération ; mais son neveu Aly-Mohammed-Khan, auquel il laissa le commandement de cette ville, ayant mécontenté les habitants par ses vexations et ayant péri dans un combat contre les Arabes Mountefiks, Sadek revint à Bassora, parvint à y rétablir le calme par sa conduite sage et conciliante et la gouverna paisiblement jusqu'à la mort de Kerim-Khan, arrivée à la fin de mars 1779. Alors le soin de sa propre sûreté le détermina à évacuer sa conquête, qui retomba au pouvoir des Turcs. Il marcha vers Chyraz, où Zeki-Khan, son demi-frère, avait usurpé la souveraineté sur les enfants de Kerim. Il campa près de la ville, et, ayant appris de son fils Djafar, qu'il avait envoyé auprès de Zeki-Khan, la perfidie et les cruautés de ce tyran, il fit ses dispositions pour l'assiéger dans Chyraz ; mais l'usurpateur fit arrêter trois des fils de Sadek et menaça de livrer au déshonneur et à la mort les familles entières de tous les officiers et soldats qui servaient dans l'armée de ce prince. Le vainqueur de Bassora se vit à l'instant abandonné : il ne lui resta que 300 cavaliers. Il prit avec eux la route du Kerman, où il arriva après avoir vaincu et tué le chef d'un détachement qui s'était mis à sa poursuite. Du fond de sa retraite, il écrivit à son beau-fils Aly-Mourad, qui commandait à Tehran pour l'usurpateur un corps de troupes destiné à surveiller l'eunuque Agha-Mohammed (*voy.* ce nom), et le pressa de se révolter contre Zeki-Khan. Après que celui-ci eut été assassiné par ses propres troupes, à Yezdekhast, et qu'Abou'l-Fethah-Khan, deuxième fils de Kerim, eut été proclamé roi, Sadek-Khan revint à Chyraz, où il capta la confiance de son neveu, qui se dirigea quelque temps par ses conseils ; mais la mésintelligence éclata bientôt entre eux. L'ambitieux vieillard ne pouvait se contenter du second rang, sous un jeune prince sans expérience, et celui-ci, démêlant peut-être les projets de son oncle, se montrait jaloux de conserver son autorité. Soit qu'Abou'l-Fethah, bon mais faible, eût trop de penchant pour le vin et les femmes, soit que son oncle l'eût à dessein fait passer pour un prince corrompu et sans capacité, Abou'l-Fethah fut arrêté et eut les yeux crevés par l'ordre de Sadek-Khan, qui s'empara du trône. Le nouvel usurpateur trouva bientôt un rival dangereux dans Aly-Mourad, son neveu et son beau-fils. Il perdit deux fois Ispahan, et, quoiqu'il eût d'abord remporté quelques avantages, il finit par n'éprouver que des revers. On attribue ses malheurs à l'affaiblissement de ses organes, à l'impéritie, à la mauvaise conduite de ses fils. Bloqué dans Chyraz pendant huit mois, il ne put empêcher les habitants de cette ville, poussés à la révolte par le défaut de vivres, d'en ouvrir les portes aux troupes d'Aly-Mourad, vers la fin de 1781 (1). Sadek-Khan s'était retiré avec sa famille dans la citadelle. Forcé de se rendre au bout de quelques jours, il fut mis à mort avec tous ceux de ses fils qui avaient atteint l'âge viril. On prétend qu'il fut d'abord aveuglé et ensuite empoisonné. Suivant d'autres, il se brûla la cervelle après qu'on lui eut crevé les yeux. Akbar-Khan, aussi cruel que son père Zeki-Khan, fut, dit-on, le bourreau de son oncle Sadek et de ses cousins (*voy.* MOURAD-KHAN). A—T.

SADELER (HANS ou JEAN), graveur au burin et dessinateur, naquit à Bruxelles, en 1550, et fut le chef d'une famille qui s'est rendue célèbre dans l'art de la gravure. Il commença, sous la direction de son père, à exercer le métier de damasquineur sur métaux. A l'âge de vingt ans, il résolut de se livrer à la gravure au burin, se rendit à Anvers et y publia quelques estampes d'après Vanden Broeck, qui le firent connaître. Encouragé par ces succès, il visita les principales villes d'Allemagne et d'Italie et laissa dans Cologne, Francfort, Munich, Vérone, Venise, Rome, etc., des preuves incontestables de son habileté. Son séjour en Italie contribua à lui faire perdre la sécheresse qu'il tenait de ses maîtres et qu'on remarque dans ses premiers ouvrages. A l'exemple de Corneille Cort, il opéra dès lors avec un instrument plus large, et les estampes qu'il a exécutées de cette manière se font aisément remarquer. Ce sont celles qu'il a gravées d'après Théodore Bernard et quelques maîtres italiens. Il montrait une égale habileté dans le portrait, l'histoire et le paysage. Son œuvre se compose de douze portraits ; de huit *suites* différentes, parmi lesquelles celle des *Ermites* est très-recherchée pour la variété des paysages (*voy.* le *Manuel du libraire*) ; de quarante-huit morceaux, d'après différents maîtres : parmi ces derniers, on regarde comme les chefs-d'œuvre de cet artiste le *Jugement dernier*, d'après Schwartz ; les *Hommes surpris dans leurs dérèglements par le déluge* et les *Hommes surpris dans leurs dérèglements par le jugement dernier*, deux pendants, d'après Th. Bernard. Le *Festin du mauvais riche* et le *Repas chez Marthe et Marie*, joints aux *Pèlerins d'Emmaüs*, gravés par Raphaël Sadeler, sont connus sous le nom des *Cuisines de Sadeler*. On peut voir le détail de son œuvre dans le *Manuel des amateurs de l'art* d'Huber et Rost. Jean mourut à Venise, en 1610, laissant un fils nommé Juste, qui grava dans la manière de son père. — *Raphaël* SADELER, frère de Jean, naquit à Bruxelles en 1555. Comme son frère, il abandonna le métier de damasquineur pour se livrer à la gravure. Jean lui servit tout à la fois et de maître et de père, et il s'en

(1) Malgré l'autorité des voyageurs Olivier et Malcolm, qui placent la prise de Chyraz et la chute de Sadek-Khan, l'un à la fin de février et l'autre au 13 mars 1781, quoiqu'il ait dit par erreur *février*, nous préférons suivre la date approximative que donnent les journaux du temps, parce qu'elle est appuyée par la relation de Sestini, qui, en septembre et octobre 1781, était à Bagdad et Bassora, où l'on parlait encore du siége de Chyraz, dont Sestini n'apprit la réduction qu'à la fin de mars 1782, à son arrivée à Constantinople.

fit accompagner dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Ils ont plus d'une fois travaillé en commun; mais la grande quantité de travaux auxquels le second s'est livré a nui quelquefois à leur perfection. Cependant, dans ses beaux ouvrages, son travail offre de la propreté sans sécheresse, et c'est surtout dans les figures qu'il a montré le plus d'habileté; en général, les extrémités sont dessinées avec précision et d'une manière correcte. Le travail de la gravure lui ayant affaibli les yeux, il se mit à peindre; mais sa vue s'étant rétablie, il quitta les pinceaux pour reprendre le burin. C'est d'après les peintres flamands, tels que Van Achen, Matthieu Kager, etc., qu'il a principalement travaillé. Son œuvre, plus nombreux encore que celui de son frère, comprend douze portraits et soixante-seize morceaux d'histoire ou de paysage, d'après différents maîtres. Ceux qu'on estime le plus sont : *Jésus-Christ porté au tombeau; Jésus-Christ dans le tombeau, pleuré par deux anges;* la *Résurrection du Christ*, tous trois d'après Van Achen; et la *Bataille de Prague*, en huit planches in-folio, pièce extrêmement rare. Cet artiste mourut à Venise, en 1616. — Il eut un fils nommé comme lui *Raphaël* et comme lui graveur, mais d'un talent bien inférieur au sien. — *Egidius* ou *Gilles* SADELER, neveu des précédents, naquit à Anvers, en 1570, et apprit la gravure de ses oncles Jean et Raphaël, qu'il eut bientôt égalés. Il les accompagna en Allemagne et en Italie et grava dans ce dernier pays un nombre assez considérable d'estampes, d'après les maîtres les plus célèbres de l'école italienne. Son affection pour ses oncles, qui le traitaient comme un fils, dut céder aux instances de l'empereur Rodolphe, qui l'appela à sa cour, alors à Prague, et qui, à son arrivée, lui accorda une pension. Il jouit de la même faveur auprès des empereurs Mathias et Ferdinand II, et ce fut pendant son séjour à Prague qu'il grava le plus grand nombre de ses estampes. Il surpassa ses oncles par la beauté de son burin et par un goût de gravure plus analogue à celui de ses originaux. Lorsque le sujet l'exigeait, il gravait du burin le plus fin; mais il savait en même temps se servir de son outil de la manière la plus large et la plus savante, lorsqu'il avait à traiter certains portraits ou des morceaux d'histoire. Sa gravure était pleine de force et de vigueur, et il obtenait les plus grands effets sans jamais pousser au noir. Il jouit de son vivant de toute sa réputation et reçut le titre de *phénix de la gravure*. On pourrait accorder les mêmes éloges à son dessin, s'il n'avait gravé généralement d'après Spranger : les figures mythologiques qui se trouvent dans ses estampes d'après ce maître ont des formes si bizarres et si contournées qu'elles tombent presque dans la caricature; mais une partie dans laquelle Sadeler est d'autant plus admirable que c'est lui, pour ainsi dire, qui l'a créée et conduite à sa perfection, c'est la gravure du portrait. On peut donner le même éloge à ses paysages, genre dans lequel il n'a peut-être pas de rivaux. Son œuvre est très-considérable : on y compte trente portraits; soixante-dix-neuf pièces d'après ses propres compositions, parmi lesquelles la *Salle de Prague*, grande pièce en deux feuilles, passe pour l'estampe capitale de cet artiste; trente-deux sujets historiques d'après différents maîtres, et quatre-vingts paysages, dont quinze d'après Breughel de Velours, seize d'après Paul Bril, vingt-cinq d'après Rol. Savery et vingt-quatre d'après Pierre Stevens. On peut en voir le détail dans le *Manuel de l'amateur* d'Huber et Rost. Ses *Antiquités de Rome*, *Tivoli*, *Pouzzole*, etc., forment cinquante pièces in-folio. Sadeler avait cultivé la peinture, et c'est sans doute à cette étude qu'il doit le sentiment de la couleur qu'il a montré dans ses gravures; mais sa réputation comme graveur a absorbé entièrement celle qu'il a pu avoir comme peintre. Il mourut à Prague, en 1629. — *Philippe* SADELER, fils du précédent et son élève, ne s'éleva jamais à la hauteur de son père et de ses grands-oncles. A l'exemple de ses cousins Juste et Raphaël, il a gravé des portraits, des paysages et une infinité de sujets de dévotion. — *Marc* SADELER, second fils de Gilles, n'a été que l'éditeur de la plupart des ouvrages que son père a gravés à Prague. Laurent Cars a publié, à Paris, en 1748, un recueil en 2 volumes in-folio, contenant plus de cinq cents estampes d'après Raphaël, Titien, Carrache, Martin Devos, etc., gravées par les frères Sadeler. Voir sur les Sadeler : Nagler, *Allgemein. Künster Lexikon*. P—s.

SADI. *Voyez* SAADI.

SADOC, fondateur de la secte des sadducéens, vivait, suivant le Talmud, vers l'an 248 de l'ère chrétienne. Il était condisciple de Baïthus ou Baïthosus : l'un et l'autre tenaient leur doctrine d'Antigone de Socho, successeur de Simon le Juste dans la chaire du sanhédrin. Ce maître leur répétait souvent qu'il fallait honorer Dieu comme des serviteurs généreux qui remplissent leurs devoirs sans aucun motif de récompense. Sadoc et Baïthosus en conclurent qu'il n'existe, après cette vie, ni paradis ni enfer. Telle est, suivant quelques docteurs talmudistes et quelques modernes, l'origine du sadducéisme; mais, quand on lit les auteurs qui ont écrit sur cette secte, on est frappé de la divergence de leurs sentiments. Il serait difficile d'en trouver deux qui fussent du même avis. Essayons-nous de remonter à la naissance de l'hérésie des sadducéens, nous ne savons si elle vient du Sadoc dont nous venons de parler ou d'un autre plus ancien qui était revêtu de la souveraine sacrificature, ou bien si elle tire son étymologie du mot hébreu *tzedek*, *sadic*, qui signifie *justice* (1) : toutes ces

(1) Ce qui est beaucoup plus probable. Z.

opinions ont leurs partisans. S'agit-il de l'orthographe du mot *sadducéen*, elle a donné lieu à des dissertations nombreuses, et encore les difficultés ne sont point aplanies. C'est bien autre chose quand on vient à examiner les erreurs que les sadducéens ont professées ou dont on les a accusés. Josèphe, qui devait les connaître, s'est montré si passionné contre eux, en qualité de pharisien, que la plupart des critiques ne balancent point à rejeter ses assertions et à lui donner un démenti formel sur certains griefs dont il les charge. On peut voir ce qu'il en dit dans le second livre de la *Guerre des Juifs*, ch. 12. On convient assez généralement avec Josèphe que les sadducéens étaient les pélagiens ou les molinistes de l'ancienne loi, comme les pharisiens en étaient les jansénistes; mais on conteste la dureté de leurs mœurs, et l'on dit, avec quelque apparence de raison, que ces sectaires, composant la haute classe de la société, devaient avoir la politesse que donnent ordinairement le rang et la fortune; on ajoute à cela que notre divin maître a condamné leur doctrine sans condamner leur morale. D'ailleurs Josèphe ne dit pas tout sur le compte des sadducéens; il est certain qu'ils rejetaient la résurrection des morts et l'existence des anges, puisque cela leur est formellement reproché dans le Nouveau Testament. Il peut se faire aussi qu'ils rejetassent les traditions, comme les caraïtes, avec lesquels on les a quelquefois confondus, et qu'ils ne reçussent que les cinq livres de Moïse, à l'exemple des Samaritains. On peut voir, sur tout cela, Prideaux, *Histoire des Juifs*, liv. 13; Nicolas Serarius, *Trihæresium*, lib. 2, c. 18, etc.; Drusius, *De tribus sectis Judæorum*, lib. 3; Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, et la plupart des commentateurs du Nouveau Testament. Le judicieux abbé Fleury paraît avoir jugé trop sévèrement les sadducéens, dans son livre des *Mœurs des Israélites*. L—B—E.

SADOLET (JACQUES), cardinal et l'un des écrivains les plus distingués du 16e siècle, naquit à Modène en 1477. Son père (1), savant jurisconsulte et successivement professeur de droit aux académies de Pise et de Ferrare, prit soin de sa première éducation. Doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une mémoire fort heureuse, il fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine, la poésie, l'éloquence et la philosophie. Il suivit les leçons que Nicolas Léonicène (*voy.* ce nom), l'un des collègues de son père, faisait sur Aristote, et se lia dès lors d'une amitié durable avec le Bembe. Le père de Sadolet aurait désiré lui voir embrasser la profession d'avocat; mais il lui permit enfin d'aller à Rome se perfectionner par la fréquentation des artistes et des savants. Il y trouva moins un protecteur qu'un ami dans le cardinal Olivier Caraffe, qui le prit pour secrétaire et lui fit obtenir un canonicat du chapitre St-Laurent *in Damaso*, que Sadolet résigna dans la suite à son frère (*voy.* ci-dessous). Cependant il se livrait avec ardeur à la culture des lettres. Les leçons de Scipion Carteromaco (*voy.* FORTÉGUERRI) le familiarisaient avec les beautés de la langue grecque, et il se montrait assidu aux assemblées de l'académie romaine, qui réunissaient les hommes les plus éminents par leur naissance et leur érudition. Après la mort du cardinal Caraffe, Sadolet accepta les offres de Fréd. Frégose, archevêque de Salerne; mais Léon X, appréciateur de ses talents, parvenu au trône pontifical, le choisit avec le Bembe pour ses secrétaires. Cet emploi brillant ne détourna point Sadolet de l'étude, et il continua d'assister aux réunions littéraires (1), dont il était l'un des ornements. Les savants se ressentirent de son crédit, et plusieurs lui durent des pensions ou des bénéfices; mais il ne sollicita jamais aucune faveur pour lui-même. Il fit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, en 1517, pour satisfaire sa dévotion. Pendant son absence, le pape le nomma évêque de Carpentras, et il fallut user de violence pour lui faire accepter cette dignité. Adrien VI ne partageait pas le goût de son prédécesseur pour la littérature. Nourri dans la sévérité des anciennes méthodes scolastiques, l'élégance et la pureté du style n'avaient aucun mérite à ses yeux. Quand on lui montra des lettres de Sadolet : « Ce sont, dit-il, des lettres « d'un poëte. » Retiré dans une campagne voisine de Rome, Sadolet attendait les ordres du pontife. On profita de son absence pour le desservir, et il eut la douleur de se voir faussement accusé d'avoir falsifié un bref. Il se rendit à Carpentras au mois d'avril 1523; mais Clément VII, en arrivant au pontificat, se hâta de le rappeler et de le rétablir dans son emploi. Il n'accepta qu'avec la réserve qu'il retournerait au bout de trois ans dans son diocèse, dont il abandonnait à regret l'administration à des vicaires. La bienveillance que lui témoignait le nouveau pontife l'autorisait à lui donner des avis. Il voulut détourner Clément d'accéder à la ligue qui se formait contre Charles-Quint, et il l'avertit vainement des dangers auxquels l'exposerait cette imprudence. Sadolet quitta Rome en 1527, vingt jours avant le sac de cette ville par les troupes impériales (*voy.* CLÉMENT VII et BOURBON). Son palais et ses meubles furent pillés par les soldats allemands; mais sa bibliothèque, riche en manuscrits et en livres précieux, venait d'être embarquée sur un vaisseau qui faisait voile pour la France. La peste se déclara dans le bâtiment,

(1) *Jean* SADOLET, père du cardinal, mourut à Ferrare, le 22 novembre 1512, à 68 ans. Il a laissé des *Repetitiones legales*. Tiraboschi lui a donné une Notice très-étendue dans la *Biblioth. Modenese*, t. 4, p. 416; et il en a fait l'éloge dans la *Storia della letterat. ital.*, t. 6, p. 680 et suiv.

(1) Il a décrit le charme de ces réunions de la manière la plus séduisante dans deux *Lettres*, t. 1er, ep. 106; t. 2, ep. 246, édit. de Rome, 1760.

auquel tous les ports furent fermés, et cette collection, qu'il avait mis tant de soin à rassembler, disparut sans qu'on ait jamais su ce qu'elle était devenue. Sadolet sut trouver un adoucissement à cette double catastrophe dans la culture des lettres et dans l'affection qu'il portait à son troupeau. Son zèle pastoral s'étendit à tout ce qui pouvait intéresser les peuples que la Providence lui avait confiés. En même temps qu'il les instruisit, il s'occupa de leurs besoins, les délivra des usuriers juifs et les défendit contre les mesures fiscales du légat d'Avignon. Quoiqu'il n'eût d'autre fortune que les revenus de son évêché (1), il fonda plusieurs écoles pour les enfants et trouva dans ses économies les moyens de soulager toutes les infortunes qu'il parvenait à découvrir. La bonté de son cœur était si connue que les malheureux habitants de Merindol et de Cabrières n'hésitèrent pas à lui communiquer leur réponse aux accusations dont ils étaient l'objet. En plaignant leurs erreurs, il leur promit sa protection, empêcha le légat de les inquiéter, et retarda tant qu'il vécut l'exécution des mesures de rigueur que l'on méditait contre eux (*voy.* OPPÈDE). Paul III rappela Sadolet à Rome en 1536 (2) et l'adjoignit à la congrégation chargée de préparer les objets qui devaient être soumis au concile indiqué à Modène, puis à Vicence, et qui s'ouvrit enfin à Trente. Dès que ce travail fut terminé, Sadolet se disposait à revenir dans son diocèse; mais le pape le retint et le créa cardinal au mois de décembre 1536. Cette nouvelle dignité ne changea rien à ses mœurs. Plein de modestie et de désintéressement, il ne songea qu'à servir ses amis, et surtout Bembo (3), qui dut à ses seules instances la pourpre, dont, il est vrai, sa conduite passée le rendait assez peu digne (*voy.* BEMBO). A peine rétabli d'une maladie grave, Sadolet suivit le pape en 1538, à Nice, où Charles-Quint devait avoir une entrevue avec François I^er, et il contribua beaucoup à la trêve que jurèrent ces deux princes (*voy.* PAUL III). Il était trop rapproché de son diocèse pour ne pas désirer de le visiter. Le pape ne crut pas devoir lui refuser sa demande; mais il limita la permission qu'il lui accordait à quelques mois. L'état de sa santé servit de prétexte à Sadolet pour prolonger son séjour au milieu d'un peuple qu'il chérissait autant qu'il en était aimé. Ce fut de Carpentras qu'il écrivit, en 1539, aux Genevois qui venaient d'embrasser le protestantisme, cette lettre si belle et si touchante qu'on a comparée aux exhortations de St-Chrysostome. Rappelé à Rome en 1542, Sadolet fut envoyé près de François I^er pour l'engager à la paix. Ce prince connaissait les vertus et les talents du légat; il avait essayé de se l'attacher par les offres les plus brillantes. Il lui promit tout ce qu'il demanda; mais les ruses de Charles-Quint firent échouer les projets du saint-siége et l'habileté de ses négociateurs. Après s'être acquitté de sa mission, Sadolet revint à Carpentras; mais le pape avait besoin de ses conseils dans les réunions préparatoires du concile. Le prélat retourna donc à Rome en 1543; il assista, l'année suivante, à la conférence du pape avec Charles-Quint, à Busseto (près de Parme), dans laquelle furent discutés les moyens d'amener la paix avec la France. Tranquille désormais sur l'administration de son diocèse, qu'il avait remise à son neveu, il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et la culture des lettres, et mourut à Rome le 18 octobre 1547. Il fut enterré, comme il l'avait demandé, sans aucune pompe, dans l'église de St-Pierre ès Liens, où ses neveux consacrèrent à sa mémoire une épitaphe rapportée par Nicéron, Tiraboschi, etc. L'éloge de ce prélat se retrouve dans toutes les histoires de son siècle. Comme écrivain, Sadolet avait pris Cicéron pour modèle; mais il ne poussait pas le *purisme* aussi loin que Bembe. Son style, élégant et naturel, manque quelquefois de précision. L'édition la plus complète et la seule recherchée de ses œuvres est celle de Vérone, 1737 et années suivantes, 4 vol. in-4°; elle contient seize ouvrages de Sadolet, dont Tiraboschi rapporte les titres dans la *Bibl. modenese*, t. 4, p. 437-455. On se contentera de citer les plus importantes, en suivant l'ordre de leur publication : 1° *De liberis recte instituendis liber*, Venise, 1533, in-8°; Paris, Colines, même année, et Lyon, Seb. Gryphe, 1535, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en italien, Venise, 1745. C'est un traité complet de tout ce qui tient aux mœurs et à l'éducation littéraire des enfants, et, malgré les méthodes publiées depuis, il peut encore être consulté avec fruit. Bembe avait noté dans cet ouvrage quelques expressions qu'il ne croyait pas avoir été employées par des auteurs de la bonne latinité; mais Sadolet les justifia toutes dans une lettre qu'a publiée Tiraboschi d'après l'autographe, conservée dans la bibliothèque Barberini. 2° *Commentarius in epistolam S. Pauli ad Romanos*, Lyon, 1535, in-fol. Cet ouvrage fut supprimé, à Rome, comme renfermant sur la grâce des sentiments conformes à ceux des semi-pélagiens. Sadolet se soumit à cette décision et retrancha les passages censurés; mais la suppression de son livre lui causa l'un des plus grands chagrins qu'il ait éprouvés. Il le fit réimprimer avec des corrections, en 1536 et en 1537, in-fol. Les amateurs ne recherchent la première édition qu'à cause de sa grande rareté. Ernesti cite avec éloge, dans la *Novissim. biblioth. theologica*, t. 2, p. 923-925, une édition de Mo-

(1) On sait qu'il ne retirait de l'évêché de Carpentras que mille six cents écus d'or. *Voy.* le *Clergé de France*, par Dutems, t. 2, p. 30.

(2) On dit que, s'étant embarqué sur le Pô pour achever plus commodément son voyage, il fut arrêté par des soldats espagnols qui le dépouillèrent entièrement.

(3) Tiraboschi nous apprend que Sadolet fit également admettre au sacré collége Cortese et Aléandre, deux prélats d'un grand mérite.

dène, 1771, in-4°, que Tiraboschi ne paraît pas avoir connue. 3° *Phædrus sive de laudibus philosophiæ libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538, in-4°; 4° *Poemata*, Leipsick, 1548, in-8°. On n'a qu'un petit nombre de pièces de Sadolet, parmi lesquelles on vante surtout le poëme sur le dévouement de Curtius, et un autre dans lequel l'auteur décrit le groupe fameux du *Laocoon*. Coupé a donné, dans les *Soirées littéraires*, t. 3, p. 71, la traduction du début et de quelques fragments du *Curtius* et celle d'une *Sylve* adressée par Sadolet à Octave et Frédéric Fregose. 5° *Orationes*. Les harangues de notre auteur appartiennent toutes à l'histoire civile ou religieuse de son siècle; il n'en existe pas de recueils séparés. 6° *Philosophicæ consolationes et meditationes in adversis*. Cet opuscule est l'une des premières productions de l'auteur, puisqu'il est daté de Rome, le 26 octobre 1502. Il a été imprimé avec un ouvrage de Joach. Camerarius sur le même sujet, Francfort, 1577, in-8°. 7° *Epistolarum libri* XVI; *ad Paulum Sadoletum liber unus; vita ejusd. per Anton. Florebellum*, Lyon, 1550, in-8°. Ce recueil de lettres de Sadolet, publié par Paul, son neveu, eut un très-grand succès. L'édition la plus complète est celle qu'a donnée l'abbé Costanzi, Rome, 1759, 1760 et 1767, 5 vol. in-8°. 8° *Ad principes populosque Germaniæ exhortatio gravissima, ut desertis et abjectis pestilentissimis hæresium insaniis, in gremium catholicæ et apostolicæ Christi ecclesiæ redeant*, Dillingen, Sebald Mayer, 1560, in-12. Il existe de cet ouvrage des exemplaires sur vélin; la bibliothèque de Paris en possède un (*voy.* le *Catalogue* publié par Van Praet, t. 4, p. 42). L'*Adparat. litterar.* de Freytag., t. 3, p. 219-231, contient des détails intéressants sur Sadolet et les éditions les plus rares de ses différents opuscules. On peut encore consulter l'*Onomasticon litterar.* de Sax, t. 3, p. 127, et les différents auteurs qui s'y trouvent cités; mais surtout sa *Vie*, qu'a publiée à Rome (1828, in-8°) l'infatigable abbé Cancellieri. On peut recourir également à l'ouvrage de M. A. Péricaud, *Fragments biographiques sur J. Sadolet*, Lyon, 1849, in-8°. — *Jules* SADOLET, frère du cardinal, né vers 1494, cultiva les lettres à son exemple et se rendit très-habile dans les langues grecque et latine. Son frère, qui s'était empressé de l'appeler à Rome pour soigner son éducation, lui transmit, en 1517, son canonicat de St-Laurent. Ses talents faisaient concevoir les plus grandes espérances quand il fut enlevé par une mort prématurée, en 1521, à l'âge de 27 ans. W-s.

SADOLET (PAUL), évêque de Carpentras, n'était pas le neveu, comme on le croit communément, mais le cousin germain de l'illustre cardinal dont l'article précède. Il naquit en 1508 à Modène, fut envoyé de bonne heure à Ferrare et fit, sous la direction du célèbre Giraldi (*voy.* ce nom), de très-grands progrès dans les langues et la littérature anciennes. Il trouva dans Jacques Sadolet la tendresse d'un père et se perfectionna, par ses leçons, dans les lettres, ainsi que dans la pratique des vertus chrétiennes. Devenu son coadjuteur à l'évêché de Carpentras en octobre 1533, il fut nommé, en mai 1541, recteur (gouverneur) du comtat Venaissin, entra en pleine possession de son siége par la mort de son oncle, en 1547, et sut se concilier par sa bonté l'affection des peuples soumis à son autorité, tandis que son érudition et sa politesse lui méritaient l'estime des savants. Il fut rappelé à Rome en 1552, par le pape Jules III, pour remplir l'emploi de secrétaire des brefs adressés aux princes. Après la mort de ce pontife (1555), il retourna dans son diocèse et fut, pour la deuxième fois, recteur du comtat Venaissin vers le milieu de 1560. Il le fut encore une fois par lettre du pape du 15 novembre 1567; ce troisième rectorat ne finit qu'avec sa vie, le 26 février 1572. Les lettres de Paul Sadolet, au nombre de vingt-sept, et ses poésies latines, dispersées dans différents recueils, ont été rassemblées par l'abbé Costanzi dans l'Appendice du tome 5 des lettres du cardinal Sadolet, précédées de la vie de l'auteur. Tiraboschi a publié une nouvelle lettre de ce prélat, à la suite de sa notice, dans la *Bibl. modenese*, t. 4, p. 464. W—s.

SADUDDIN, historien turc. *Voyez* SAAD-EDDYN.

SAFADI (SALAH-EDDIN-ABOU-ABDALLAH-KHALIL), fils d'Abik, très-versé dans la poésie, l'éloquence et les sciences, était natif de Safet en Palestine et mourut à Damas en 764 de l'hégire (1362). Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Commentaire du poëme de Tograi*, qu'on trouve manuscrit avec le poëme lui-même, en six parties, à la bibliothèque d'Oxford. L'auteur y montre beaucoup d'élégance, suivant l'observation d'Uri, page 250, manuscrit 250, où Safadi est aussi appelé Mahomet. 2° L'*Anneau enrichi de perles*, recueil de poésies académiques rares, très-estimé des mahométans, contenant des pièces de vers faites dans le style et suivant la méthode des poëtes modernes. La bibliothèque de l'Escurial en possède deux exemplaires, n°s 427 et 428. L'un d'eux appartenait à la bibliothèque royale de Maroc; c'est le manuscrit autographe et original. 3° Les *Pleurs d'une amante malheureuse et impatiente*, ouvrage moitié en prose, moitié en vers, qu'on trouve à la même bibliothèque, n° 429; 4° les *Combats poétiques*, comprenant huit cents épigrammes; c'est une lutte littéraire entre Salah-eddin et Tag-eddin de Mosul, son contemporain, qui mourut un an avant lui. Ils habitaient tous deux Damas et furent comblés d'honneurs de la part du sultan. La bibliothèque possède les *Combats*, n° 430. 5° Diverses lettres en vers, manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, n° 380; 6° les *Morts des hommes illustres*, grand ouvrage en plusieurs tomes, dont quelques-uns se trouvent manuscrits à la bibliothèque de Paris et à celle d'Oxford; 7° *Histoire littéraire, ou Bi-*

bliothèque des aveugles illustres qui se sont distingués dans la poésie ou dans d'autres sciences; elle est aussi à l'Escurial (*Bibl.* de Casiri, t. 2, p. 333); 8° *Tadkerat alsafadi*, recueil de poésies arabes que Safadi a tiré des meilleurs ouvrages des poëtes, en y insérant beaucoup de morceaux d'éloquence en prose. Cet ouvrage est en plus de 30 volumes. D'Herbelot en parle, *Bibliothèque orientale*, p. 840. — SAFADI *Abdal-Kader*, fils d'Omar, de Safet, ville de Galilée, fleurit au commencement du 9ᵉ siècle de l'hégire et se rendit célèbre par son poëme intitulé *Tajiah*, ainsi appelé parce que les dernières syllabes de tous ses vers finissent en *ta;* son sujet concerne la religion et l'histoire sainte; il a été commenté. On le conserve manuscrit à la bibliothèque de Paris, n° 1457. Cet auteur était inconnu; ce fut le shérif Ali-ben-Maimon-Almagrebi qui découvrit son poëme et le publia l'an de l'hégire 905 (1499 de J.-C.). J—N.

SAGACIO, chroniqueur italien, est auteur d'une chronique de Reggio, qu'il mena jusqu'à l'année 1303. Un de ses parents, Sagacio de Levalosi, la continua jusqu'à l'an 1353, et son neveu, Pietro da Gazzata, qui était entré dans l'ordre de St-Benoît, la conduisit jusqu'à l'an 1388. Cette composition a été insérée dans le grand recueil de Muratori (*Rerum italicar. script.*, t. 18, p. 1 et suivantes). B—N—T.

SAGARD-THÉODAT (GABRIEL), religieux récollet et missionnaire français, partit de Paris, le 18 mars 1624, avec le P. Nicolas Viel, pour aller prêcher la foi aux sauvages du Canada. Ils s'embarquèrent à Dieppe et arrivèrent à Québec après une traversée de trois mois six jours. Ayant pris quelque repos, ils se hâtèrent de gagner le pays des Hurons. Sagard y resta deux ans, puis revint en France, laissant à son confrère le soin de la mission. Celui-ci se noya, peu de temps après, à un rapide nommé depuis *Saut du récollet*, qui est dans le voisinage de Montréal. On a de Sagard : le *Grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique, vers la mer Douce, et derniers confins de la Nouvelle-France, dite Canada, où il est traicté de tout ce qui est du pays, des mœurs et naturel des sauvages, de leur gouvernement et façons de faire, tant dans leur pays qu'allant en voyage, de leur foi et croyance, avec un dictionnaire de la langue huronne*, Paris, 1632, in-12. L'auteur a soigneusement décrit les mœurs des sauvages parmi lesquels il avait vécu; il raconte naïvement tout ce qu'il a vu et ouï dire. On reconnaît qu'il n'était ni très-instruit, ni observateur profond : sa crédulité est extrême. Les renseignements donnés par Sagard, de même que tous ceux que contiennent les relations des missions, sont intéressants en ce qu'ils font connaître l'état social de peuples aujourd'hui détruits ou réduits à un petit nombre d'hommes. La relation de Sagard fut bien accueillie; il en publia une nouvelle édition et y donna l'histoire du Canada, depuis quinze ans que les récollets étaient allés y établir des missions. Il voulait joindre à ce volume des pièces touchant les missions, avec les dictionnaires et les dialogues en langue canadaise, algoumequine et huronne. « Mais, dit-il, « l'ayant vu grossir suffisamment sous ma plume, « j'ai cru au conseil de mes amis, qu'il valoit « mieux laisser toutes ces pièces et ces diction« naires pour un tome à part. » Ce tome n'a point paru. Le livre est intitulé *Histoire du Canada et voyage que les frères mineurs récollets y ont faicts pour la conversion des infidelles, où est amplement traicté des choses principales arrivées dans le pays, depuis l'an 1615 jusqu'à la prise qui en a été faicte par les Anglois*, etc., Paris, 1636, in-12. Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les travaux des récollets au Canada avant l'arrivée de l'auteur; le second, le voyage de Sagard : il offre quelques particularités nouvelles sur les mœurs des sauvages; le troisième traite de l'histoire naturelle et renferme aussi le retour de l'auteur en France; le quatrième apprend comment les jésuites succédèrent aux récollets dans la mission du Canada et comment les Anglais s'emparèrent de Québec, en 1629. Tous les religieux qui étaient au Canada furent amenés en Angleterre (1). E—s.

SAGE (LE). *Voyez* LE SAGE.

SAGE (BALTHAZAR-GEORGES), chimiste célèbre, né à Paris en 1740, fils d'un apothicaire, fit ses études au collége des Quatre-Nations, et les acheva sous le physicien Nollet et le chimiste Rouelle, qui le mirent en état, après beaucoup d'expériences et de manipulations pratiquées dans l'officine paternelle, d'ouvrir des cours publics et gratuits, ce qui donna beaucoup d'impulsion à la science. Sage n'avait alors que dix-neuf ans; les succès qu'il obtint lui valurent de puissants protecteurs. Il fut apothicaire-major à l'hôtel des Invalides, censeur royal, et en même temps il établit un beau cabinet de minéralogie et un laboratoire de chimie, qui furent d'une grande utilité pour les travaux scientifiques. Dès l'âge de vingt-deux ans, il fixa les regards de l'Académie des sciences en lui soumettant une suite d'expériences très-remarquables dans ce genre, et, six ans plus tard, il fut appelé à remplacer son maître Rouelle dans ce corps savant. En 1778, une chaire de minéralogie expérimentale fut créée pour lui à l'hôtel des Monnaies de Paris. Particulièrement protégé par le ministre Calonne et par le roi Louis XVI lui-même, Sage vit avec peine le renversement du pouvoir royal. Il en témoigna très-haut son mécontentement, et

(1) Depuis quelques années, l'ouvrage du P. Sagard, devenu fort rare et très-recherché, s'est élevé à un prix excessif. On l'a payé cinq et huit guinées dans des ventes publiques, à Londres (voy. le *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet); en France, il s'est adjugé deux cent deux francs en 1847 et deux cent dix francs en 1851. La faveur dont jouissent les études ethnographiques et l'empressement des bibliophiles américains à se procurer ce qui concerne leur pays expliquent cette brillante fortune d'un livre assez longtemps oublié. B—N—T.

sa franchise lui attira des persécutions. En même temps, sa répulsion pour les innovations politiques s'étendit aux progrès de la science chimique, et voyant ses confrères Guyton de Morvau, Fourcroy et d'autres encore adopter toutes les réformes politiques de cette époque, il refusa de reconnaître le progrès que ces illustres savants faisaient faire aux sciences naturelles, et à leur tour ils le repoussèrent de partout et lui suscitèrent des persécutions qu'assurément il ne méritait pas. C'est ainsi que Sage fut écarté de beaucoup d'emplois et de fonctions auxquels l'appelaient naturellement son savoir et son ancienneté. Ayant perdu sa place à l'hôtel des Monnaies, il n'y fut rétabli que sous le directoire, qui l'admit en même temps à l'Institut, dans la classe des sciences physiques, comme ancien académicien. Sa réintégration à l'hôtel des Monnaies lui fut surtout extrêmement agréable, mais la chimie et la minéralogie n'étant pas adoptées par le maître qui repoussait également la théorie d'Haüy et celle de Lavoisier, on ne pouvait qu'admirer des échantillons au cabinet de la Monnaie, et si l'on voulait se mettre véritablement au courant de la science, il fallait aller l'étudier au muséum d'histoire naturelle et à l'école des mines ; car Sage avait même été écarté de cet établissement, dont il devait être considéré comme le fondateur. Il vit avec joie la restauration ; cependant il y éprouva quelques déceptions. Loin de lui rendre tous les avantages que lui avait prodigués l'ancien gouvernement, les ministres de Louis XVIII lui firent subir de nouvelles réductions, et toute la faveur royale se borna pour lui au cordon de St-Michel, qu'il reçut en 1817, dans une promotion assez nombreuse de cet ordre qui fut alors accordée aux amis du ministère pour la plus grande partie. Sage se plaignit de tout cela très-amèrement dans une notice biographique qu'il publia sur lui-même peu de temps avant sa mort, qui eut lieu le 9 septembre 1824. M. Cordier, son confrère à l'Académie, prononça sur sa tombe un discours où il était dignement apprécié. On a de lui : 1° *Examen chimique de différentes substances minérales ; essai sur le vin, les pierres, les bézoards et d'autres parties d'histoire naturelle et de chimie ; traduction d'une lettre de M. Lehmann sur la mine de plomb rouge*, 1769, in-12 ; 2° *Éléments de minéralogie docimastique*, 1772, in-8° ; 1777, 2 vol. in-8° (voy. Catalogue Fourcroy, n°s 464 et 465) ; 3° *Mémoires de chimie*, 1773, in-8° ; 4° *Analyse des blés et expériences propres à faire connaître la qualité du froment et principalement celle du son de ce grain*, 1776, in-8° ; 5° *Expériences propres à faire connaître que l'alcali volatil fluor est le remède le plus efficace dans les asphyxies, avec des remarques sur les effets avantageux qu'il produit dans la morsure de la vipère, dans la rage*, etc., 1777, in-8° ; 2° édition, 1778 ; 3° édition, 1778, 6° (avec Perthuis de Laillevault) l'*Art de fabriquer le salin et la potasse, suivi des expériences sur les moyens de multiplier la potasse*, 1777, in-8° ; 1794, in-8° ; 7° *Art d'imiter les pierres précieuses*, 1778 ; 8° l'*Art d'essayer l'or et l'argent*, 1780, in-8° ; 9° *Description méthodique du cabinet de l'école royale des mines*, 1784, in-8° ; 10° *Analyse chimique de concordance des trois règnes de la nature*, 1786, 3 vol. in-8° ; 11° *Précis historique sur les différents genres de peintures, suivi de l'examen physique des couleurs et de la manière de les préparer*, in-8° ; 12° *Examen de la nature de diverses espèces de poisons, avec la manière de les préparer*, in-8° ; 13° *Supplément à la description du cabinet de l'école royale des mines*, 1787, in-8° ; 14° *De la terre végétale et de ses engrais*, 1802 ; 15° *Recherches et conjectures sur la formation de l'électricité métallique nommée galvanisme*, 1807, in-8° ; 16° *Description de la collection d'objets d'arts de B.-G. Sage*, 1807, in-8° ; 17° *Observations sur les paratonnerres*, 1808 ; 18° *Recherches et conjectures sur le galvanisme*, 1808 ; 19° *Des mortiers ou cuisents*, 1808 ; nouvelle édition avec additions, 1809 ; 20° *Expérience sur la chaux vive dans son emploi pour le mortier*, 1809 ; 21° *Observations sur l'emploi du zinc*, 1809 ; 22° *Nature et propriété de trois espèces d'électricité*, 1809 ; 23° *Théorie de l'origine des montagnes*, 1809, in-8° ; 24° *Expériences qui font connaître que la chaux éteinte par immersion peut être régénérée en pierre calcaire par le seul concours de l'eau de Marmorillo*, 1810 ; 25° *Exposé des effets de la contagion nomenclative*, 1810, in-8° ; 26° *Moyens de remédier aux poisons végétaux*, 1811, in-8°, deux éditions ; 27° *Institutions de physique et de minéralogie*, 1811, 3 vol. in-8° ; 28° *Supplément aux Institutions de physique*, 1812, in-8° ; 29° *Opuscules de physique*, 1813, in-4° ; 30° *Exposé sommaire des principales découvertes faites dans l'espace de cinquante-quatre années*, 1813, in-8° ; 31° *Traité des pierres précieuses*, 1814, in-8° ; 32° *Tableau comparatif de la conduite qu'ont tenue envers moi les ministres de l'ancien régime avec celle des ministres du nouveau régime*, 1814, in-8° ; 33° *Description des colonnes électrifères et de leurs effets*, 1814, in-8° ; 34° *De l'origine et de la nature des globes de feu météoriques*, 1815, in-8° de 19 pages ; 35° *De la nature et de la production du gaz électrifiable*, 1815, in-8° ; 36° *Opuscules de physique*, 1815 ; 37° *Formation de l'air*, 1815 ; 38° *Vérités physiques fondamentales*, 1816, in-8° ; 39° *De la formation de la terre végétale nommée* humus *et de l'effet des engrais*, 1816, in-8° ; 40° *Probabilités physiques*, 1816, in-8° ; 41° *Opuscules historiques et physiques*, 1816 ; 42° *Description de mon cabinet particulier d'objets d'arts*, 1816, in-8° ; 43° *Mémoires historiques et physiques*, 1817, in-8°, avec une planche ; 44° *Précis historique des mémoires sur l'eau de mer*, 1817, in-8° de 12 pages ; 45° *Analyse de l'eau de mer*, 1817, in-8° ; 46° *Expériences sur la non-innocuité de l'eau de mer ;* 47° *Exposé des propriétés de l'eau*

de mer distillée, 1817, in-8°; 48° *Phénomène que présente la destruction des animaux après leur mort*, 1817; 49° *Fondation de l'école royale des mines à la Monnaie*, 1817, in-8°; 50° *Formation des monts ignivomes, nommés volcans par allusion à Vulcain, dont on a supposé que c'étaient les forges*, 1817, in-8°; 51° *Exposé des tentatives qui ont été faites dans le dessein de rendre potable et salubre l'eau de mer distillée*, 1817, in-8°; 52° *But de la nature dans la formation quotidienne du sel dans l'eau de mer*, 1818; 53° *Opuscules physico-chimiques*, 1818, in-8°; 54° *Pétition à S. Exc. le ministre de l'intérieur*, 1818, in-8°; 55° *Notice biographique*, 1818, in-8°; 56° *Enumération des découvertes minérales faites pendant l'espace de soixante années*, 1819, in-8°; 57° *Mélanges historiques et physiques*, 1819; 58° *Supplément à la notice biographique*, 1820, in-8°; 59° *Analyse du lait de vache, suivie de la liste chronologique des ouvrages publiés dans l'espace de cinquante et un ans*, 1820, in-8°; 60° *Lettre de B.-G. Sage à son ami M. Robert Fergusson, écuyer*, 1820, in-8° de 12 pages; 61° *Propriétés du tabac*, 1822, in 8°; 62° *Probabilités physiques sur la cause des contagions pestilentielles*, 1822, in-8°; 63° *Probabilités physiques sur la cause de l'intermittence de l'électroscope*, 1822, in-8°; 64° *Epoque de la fondation de l'école royale des mines*, 1822, in-8°; 65° *Annotation de B.-G. Sage sur les personnages qui l'ont dépouillé de sa fortune*, 1822, in-8°; 66° *Recueil historique d'effets fulminaires*, 1822, in-8°; 67° *Analyse comparée de la marcassite et de la pyrite; origine du ver blanc nommé asticot*, 1822, in-8°; 68° *Théorie de la vitalité; décomposition de la dépouille mortelle de l'homme; itératives annotations*, 1823, in-8°; 69° *Examen analytique des œufs de poule; pétition au roi*, 1823, in-8°; 70° *Lettre de B.-G. Sage à S. Exc. Monseigneur le comte de Corbières, ministre de l'intérieur*, 1823, in-8°; 71° *Pétition adressée à Sa Majesté le 6 mai 1824*; 72° *Notice biographique*, 1824, in-8°; 73° des *Observations* dans le volume intitulé *Des pierres tombées du ciel*, lithologie physique, etc., Paris, 1810, in-8°. Des articles dans le *Journal de physique;* des *Mémoires* dans les Recueils de l'Académie des sciences et de l'Institut. Voir aussi la *Bibliothèque médicale*. M—D j.

SAGERET (AUGUSTIN), agronome français, né le 27 juillet 1763, membre de la société royale d'agriculture et de plusieurs sociétés savantes, publia divers mémoires épars dans les actes des sociétés d'agriculture ou dans les journaux consacrés à cette science; on distingue parmi ces travaux une *Statistique agricole du canton de Lorris*. Nous n'énumérerons pas divers opuscules sortis de la plume de Sageret, mais nous signalerons comme ayant de l'étendue deux *Mémoires sur les cucurbitacées, principalement le melon, contenant la culture de celui-ci et les perfectionnements dont elle serait susceptible*, Paris, 1826-1827, 2 part. in-8°; — *Pomologie physiologique, ou Traité du perfectionnement de la fructification*, Paris, 1830, in-8°. Sageret a écrit en outre : sur la pomme de terre, la patate, les fécondations artificielles, les hybrides, les arbres à fruit, etc. M. Brongniart a donné le nom de *Sageretia* à une plante de la famille des Rhamnées qui croît dans les deux Amériques, à Java, en Chine et aux pieds de l'Hymalaya. Cet agronome est mort en 1852 dans un âge très-avancé. Z.

SAGHANY (AHMED BEN MOHAMMED AL), astronome arabe, vivait à Bagdad au 4e siècle de l'hégire, sous le règne de Chéref-ed-Daulah, fils de Adhad-ed-Daulah. Ce prince, ayant fait élever un observatoire dans son jardin, en confia la direction à Saghany, qui fut chargé d'en construire tous les instruments. Saghany justifia le choix du prince; car peu d'artistes étaient parvenus au degré de perfection où il avait porté son art. Le temps, loin de diminuer sa réputation, ne fit que l'augmenter. On recherchait avec empressement, longtemps après sa mort, des instruments de sa façon. Non-seulement il avait perfectionné les anciens en leur donnant plus de justesse et de solidité, mais il en avait même inventé de nouveaux. Il excellait particulièrement dans la construction de l'astrolabe, ainsi que l'indique le surnom d'Asterlâby, que lui donnent les biographes arabes. Il mourut à Bagdad, l'an 379 de l'hégire, 989 de J.-C. J-N.

SAGITTARIUS (GASPAR), historien saxon, naquit en 1643 à Lunebourg, où son père, nommé aussi Gaspar (1), était pasteur. Après avoir fréquenté les principales universités du nord de l'Allemagne, et exercé quelques fonctions ecclésiastiques, il fut nommé, en 1674, professeur d'histoire à Iéna, obtint le titre d'historiographe des ducs de Saxe et se dévoua dès lors aux recherches historiques jusqu'à sa mort, arrivée le 9 mars 1694. Il légua sa riche bibliothèque à l'université de Iéna, ainsi que ses médailles et autres curiosités. Ses ouvrages de théologie sont oubliés aujourd'hui; ceux d'archéologie sont peu estimés; mais tous ceux qu'il a donnés sur l'histoire d'Allemagne sont encore utiles et bons à consulter, quoique un grand nombre d'entre eux ne soient que des thèses ou dissertations académiques traitées d'une manière exacte, mais minutieuse. Ses écrits sont en très-grands nombre : Nicéron (t. 4), copié par les éditeurs de Moréri, en compte soixante-sept; nous n'indiquerons que les plus importants et ceux qui ont échappé aux recherches de ce bibliographe : 1° *De januis veterum*, Altenburg, 1672, in-8°; Iéna, 1694, in-8° de plus de 400 pages, ibid., 1704, in-4°, inséré par Grævius au tome 2 du *Thesaur. antiq. Roman.*; 2° *De præcipuis scriptoribus historiæ germa-*

(1) *Gaspar* SAGITTARIUS le père, né en 1597, à Osterbourg, où son père était pasteur, mort le 27 avril 1667, est aussi connu par quelques ouvrages (voy. Ludovici, *Historia rectorum*, etc., t. 1er, p. 56). Il paraît que le nom de la famille était *Schütze*, qui, suivant l'usage des érudits de ce temps-là, a été latinisé en *Sagittarius*.

nicæ, Iéna, 1675, in-4° (*voy.* Koeler); 3° *Nucleus historiæ germanicæ*, in-12, Iéna, 1675, 1682; traduit en français par Rocoles (*voy.* ce nom); 4° *Antiquitates regni Thuringici* (1685);... *gentilismi et christianismi Thuringici* (1685);... *ducatus Thuringici* (1688), 3 vol. in-4°, en allemand, quoique avec un titre latin. Ce sujet avait déjà été ébauché par l'auteur dans sa dissertation *De antiquo statu Turingiæ, usque ad ortum langraviorum*, ibid., 1675, in-4°; et l'ouvrage a été réimprimé à Chemnitz, 1772, in-8°; 5° *Historia Lubecencis*, Iéna, 1677, 1678 et 1679, 4 part. in-4°; 6° *Historia antiqua Noribergæ*, ibid., 1679, in-4°; Altdorf, 1745, in-4° de 32 pages; 7° *Historia Eccardi II marchionis Misniæ*, etc., Iéna, 1680, in-4°; réimprimé en 1683 avec une *Histoire des évêques de Naumburg* (*voy.* le *Journal des savants* de 1720, p. 90); cette dernière a reparu à Leipsick, 1735, in-4°; 8° *Antiquitates archiepiscopatus Magdeburgensis*, Iéna, 1684, in-4°; dissertation fort curieuse, dit Lenglet-Dufresnoy; 9° *Historia vitæ Georgii Spalatini*, ibid., 1684, in-4° de près de 600 pages; 10° *Historia Marchiæ Soltwedelensis*, ibid., 1685, in-4°; traduit en allemand avec des notes d'Hoppius, Salzwedel, 1732, in-4°; 11° *Monumenta historica templi Ienensis academici*, Iéna, 1685, 1690, 1720, in-4°; 12° *Memorabilia historiæ Luneburgicæ*, Halle, 1714, in-4°. Dans la première édition (Iéna, 1688, in-8°), cette histoire n'allait que jusqu'à l'an 1235; mais la continuation manuscrite s'est trouvée dans les papiers de l'auteur. 13° *Historia Gothana*, Iéna, 1700, in-4°. Cette histoire de la ville et du duché de Gotha, dont l'auteur n'avait publié de son vivant qu'un précis sous le titre de *Memorabilia* (ibid., 1688, in-8°), fut mise au jour par G.-E. Tentzel, qui y joignit un volume de supplément, auquel il en ajouta successivement deux autres (1702 et 1716). L'éditeur enrichit ce livre des lettres de C. Mucianus Rufus, chanoine de Gotha (*voy.* les *Mémoires de Trévoux*, mars 1702, p. 96). 14° *Antiquitates lacus Bodamici*, Iéna, 1693, in-4° de 162 pages. Cette histoire du lac de Constance et de la ville de Lindau a été réimprimée dans le *Thesaurus rerum Suevicarum* de Wegelin (t. 1, p. 296-395) et dans d'autres collections. 15° *Dissertatio epistolica qua ratio redditur genealogiæ Sagittarianæ*, ibid., 1694, in-4°; 16° *Introductio in historiam ecclesiasticam, sive Notitia scriptorum veterum atque recentium*, etc., Iéna, 1694, in-4° de plus de 1,200 pages, ouvrage important, curieux, et qui, bien que suranné, peut encore être consulté avec fruit. Quoique nous ayons un grand nombre de bibliographies des historiens ecclésiastiques, celle-ci offre l'avantage d'être distribuée méthodiquement par matières et accompagnée de tables qui facilitent les recherches : sur chaque objet, on indique séparément les écrivains luthériens, les calvinistes et les catholiques. Sagittarius descendit dans la tombe avant d'avoir terminé ce livre; et, le jour même de sa mort, il avait encore dicté à son secrétaire le chapitre *De manichæis*. Le livre fut publié par l'abbé J.-A. Schmidt, dépositaire de ses manuscrits, qui en donna, en 1718, une nouvelle édition augmentée d'un volume de supplément, formant près de 1,700 pages. Ce travail eût été plus commode si l'éditeur eût refondu ses additions avec le texte; mais il ne voulut sans doute pas réimprimer le tome 1er, dont l'édition n'était pas épuisée. Indépendamment des suppléments qui répondent à chaque chapitre, Schmidt a inséré dans le tome 2 une bibliographie des conciles (par ordre alphabétique), formant près de 800 pages, et une notice des colloques (ou disputes publiques sur des matières religieuses), au nombre de plus de cent, par ordre chronologique, depuis celui de Heidelberg, en 1518, jusqu'à celui de Cassel, en 1661. On a reproché à ce livre des omissions, des singularités et même des fables (*voy.* le *Journal des savants* de 1718, p. 540). Quelques protestants l'ont aussi critiqué assez durement (voy. *Bibliotheca Riemmann.*, p. 108) et l'ont accusé de plagiat. L'ouvrage est d'ailleurs incomplet, l'éditeur étant mort avant d'avoir pu terminer un troisième volume qu'il se proposait d'y joindre, sur l'histoire des rites et autres antiquités ecclésiastiques. 17° *Oratio de bibliotheca Ienensi*, publiée par J.-A. Schmidt, dans son premier supplément au recueil de Mader, *De bibliothecis* (*voy.* Mader); 18° *Commentariolus quo modus excerpendi omnium ordinum studiosis summa cum cura monstratur*, Helmstadt, 1703, in-8° de 96 pages. Ce sujet avait déjà été traité, d'une manière un peu différente, par Locke (*voy.* ce nom), par G. Marcel (*voy.* Noblot), etc. 19° *Histoire du comté de Gleichen*, Francfort, 1732, in-4°, fig. (en allemand); 20° *Historia Francofurtensis*, ibid., 1764, in-8°; 21° *Dissertatio de nomine Westphaliæ*, publiée en 1716 dans le *Nova variorum scriptorum collectio*, t. 1, Halle, in-8°. Parmi les nombreux manuscrits de Gaspar Sagittarius demeurés inédits, et dont Schmidt publia le catalogue, Iéna, 1695, in-4°, on regrette une *Histoire des quarante-trois villes libres et impériales*.—*Thomas* Sagittarius, oncle du précédent, né à Stendal, en 1577, recteur du gymnase de Ste-Elisabeth, à Breslau, mort le 21 avril 1621, publia plusieurs ouvrages, maintenant oubliés, et quelques dissertations sur des sujets bizarres : *Qui fiat quod multi abhorreant ab esu casei*;—*De barbigenio*, etc. — Son fils, *Jean-Christfried* Sagittarius, né en 1617, professeur d'histoire et de poésie à Iéna, surintendant général et prédicateur de cour à Altenbourg, où il mourut le 19 février 1689, est aussi l'auteur d'un grand nombre de dissertations, dont les plus importantes ont été recueillies sous le titre d'*Otium Ienense*, 1671, in-4°. Ce fut lui qui donna l'édition des œuvres de Luther, Altenbourg, 1661-1664, 9 vol. in-fol.; et il traduisit en allemand les ouvrages latins de

ce réformateur. — Son fils, *Paul-Martin* Sagittarius, né en 1645, mort le 31 juillet 1694, parcourut la même carrière et se distingua par son goût pour la numismatique et les recherches historiques. On a de lui six dessertations *De numis Saxoniæ ducum*, Altenbourg, 1769 et suivantes, in-4°, et un *Syllabus monetæ cupreæ saxoniæ*, inséré par Mencke dans ses *Scriptores rerum Germanicarum*, t. 2, p. 786. — *Dideric* Sagittarius, né en 1642, professeur de poésie et bibliothécaire à Brême, mort le 1er juin 1707, n'est connu que par quelques programmes académiques. — Enfin *Jean-Helfrich* Sagittarius, publia en 1745, à Francfort, en allemand, un livre pour prouver qu'un malade chrétien ne peut pas en conscience consulter un médecin juif, et qu'il n'est pas permis de conférer le doctorat en médecine à un israélite. On est devenu plus tolérant depuis ce temps-là. Consultez Ersch et Gruber, *Allgemein. encyclopædia*. C. M. P.

SAGON (François de), écrivain français, né à Rouen, dans les premières années du 16e siècle, ne doit le peu de célébrité dont il jouit qu'à ses démêlés avec Marot. Ce poëte, un peu hardi parfois, s'était retiré à Ferrare, lorsque Sagon, dont les opinions orthodoxes étaient froissées des licences que se permettait maître Clément, lança son *Coup d'essay, contenant la responce à deux épistres*. Marot ne voulut pas faire à pareil adversaire l'honneur d'entrer en lice avec lui ; il lui répliqua sous le nom de son valet *Frippelippes*. Sagon répondit et s'attira de nouvelles et plus vives reparties. Quelques amis descendirent de part et d'autre dans l'arène. On vit paraître successivement, en 1537, le *Rabais du caquet de Frippelippes et de Marot, dict Rat-pelé. Apologie faicte par le grant abbé des Conardz, sur les invectives Sagon, Marot, la Hueterie, pages, valets, braquetz. De Marot et Sagon les treues, donnez jusqua la fleur des febues par lauctorité de labbé des Conardz. — Epistre à Marot pour luy monstrer que Frippelippes avoit faict sotte comparaison des quatre raisons de Sagon à quatre oysons. — Le Frotte-groing du Sagouyn avec scholies exposantz lartifice*, etc. — Ces diverses pièces sont en vers. Leur rareté est extrême ; mais elles ont été réunies dans un recueil imprimé à Paris, en 1539, sous le titre de *Plusieurs traictez par aucuns nouveaulx poetes du different de Marot, Sagon et la Hueterie*. Ce volume lui-même est loin d'être commun : à la vente Nodier, en 1844, un bel exemplaire fut payé cent francs et une collection de dix des opuscules en question, éditions originales, trouva amateur jusqu'à trois cents francs. B—n—t.

SAGOSKIN (Michel-Nicolaïewitch), le Walter Scott russe, né en 1789, dans le gouvernement de Penza, mort à Moscou, le 5 juillet 1852. Après avoir été élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de quatorze ans, il entra à St-Pétersbourg dans le service civil. Appelé en 1812 à la défense de la patrie, Sagoskin devint officier de la landwehr de St-Pétersbourg. Blessé au combat de Polotsk, il se retrouva après sa guérison, comme adjudant du général Léwis, au siége de Dantzig. Après la paix, il suivit la carrière littéraire. Il commença, en 1815, par la comédie *les Etourdis*, qui sent tout à fait l'école française et qui le fit mettre en rapport avec le prince Schachoffskoï, directeur du théâtre de la cour et auteur dramatique lui-même. En 1817, Sagoskin devint membre de la direction des spectacles de St-Pétersbourg et bibliothécaire honoraire. Après avoir encore rédigé avec Korsakow, pendant quelques années, le journal littéraire *Siewerny Nabludatel*, il passa, en 1830, à Moscou, où il travailla de même pour le théâtre de cette ville, dont la direction lui fut ensuite confiée en 1831. Dans l'intervalle, il avait publié son premier roman historique, intitulé *Fouryi Miloslawski, ou les Russes en* 1612, Moscou, 1829, 3 vol.; 8e édit., ibid., 1851. Une traduction allemande en fut publiée l'année suivante, par Erhard Goering, Kœnigsberg, 1830, et une autre par Schulze, Leipsick, 1839. Ce roman traite d'une des époques les plus intéressantes de l'histoire de Russie, la guerre de délivrance nationale contre les Polonais, et de l'élévation au trône de la dynastie actuelle des Romanoff. Encouragé par le succès universel de sa publication, qui fit de lui le créateur d'un nouveau genre de littérature en Russie, Sagoskin se hâta d'exploiter la mine féconde du roman historique national. Bientôt après, il publia : 2° *Roslawlew, ou les Russes en* 1812, Moscou, 1831, 4 vol.; traduit en allemand par Gœring, Leipsick, 1832. C'est le seul roman de Sagoskin qui ait été traduit en français, par Jean Cohen, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. L'intérêt seul qui s'attache à tout ce qu'on publie sur cette remarquable époque peut expliquer cette traduction; car *Roslawlew* n'est que l'ombre du premier roman de Sagoskin. Cet auteur publia encore les romans suivants : 3° le *Tombeau d'Askold* (un des premiers Varègues, fondateurs de la monarchie russe), Moscou, 1834, 3 vol.; 4° le *Tentateur*, ibid., 1838, 2 vol.; 5° *Kosma Petro Miroschew, récit du temps de Catherine II*, ibid., 1842, 4 vol.; 6° la *Forêt de Brynsk*, ibid., 1846, 2 vol.; 7° *Moscou et les Moscovites*, ibid., 1845-1850, 4 vol. Partout où Sagoskin a pris pour thème des épisodes de l'histoire ancienne de Russie, il est agréable à lire, il sait bien établir des situations, amener des péripéties et préparer le dénoûment, quoiqu'il ne se soutienne pas toujours jusqu'à la fin à la même hauteur. Il a fait école pendant une quinzaine d'années, où il a eu pour acolytes Bulgarin, Massaski, Zotow, etc. L'école de Sagoskin, après avoir fait son temps, est remplacée aujourd'hui par celle de Kukolnik et de Laszesnieff. Dans la comédie populaire par laquelle l'auteur avait commencé et par laquelle il allait finir, il est

resté toujours lui-même; il sait partout semer des traits vifs; son style est très-animé. Dans la comédie russe, il tient une position intérimaire entre l'école idéaliste de Poushkin et Rosen, et entre les réalistes, tels que Gogol. C'est Marivaux et Regnard, avec l'animation de la comédie française contemporaine. En voici les titres : 1° les *Etourdis*, 1815; 2° la *Soirée des savants*, 1817; 3° *Bogatonow, ou le Provincial dans la résidence*, 1819; 4° *Bogatonow II, ou l'Habitant de la résidence en province*, 1821; 5° *Un roman sur la grande route*, 1822; 6° l'*Ecole des célibataires*, 1824; 7° le *Philosophe campagnard*, 1825 (qui a joui longtemps d'une grande faveur auprès de toutes les classes de la société); 8° le *Théâtre des dilettantes*, 1830; 9° le *Mécontent;* 10° l'*Ecole des mères;* 11° le *Voyage à l'étranger;* 12° la *Ville de province;* 13° le *Fiancé marié*, etc. Conseiller d'Etat en service actif et chevalier de l'ordre de St-Stanislas, Sagoskin, qui, en dernier lieu, avait reçu la sinécure de directeur de l'arsenal du Kreml, a pu travailler pour la scène jusqu'à la fin de sa vie. R—L—N.

SAGREDO (JEAN), historien italien, né vers 1616, à Venise, d'une ancienne et noble famille qui a produit plusieurs hommes distingués, signala d'abord ses talents dans les conseils et au sénat. Envoyé par la république, en 1650, près de Cromwell, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, il remplissait, en 1656, le même poste à la cour de Louis XIV; et en 1665, il fut chargé d'une nouvelle négociation en Allemagne. Le zèle qu'il avait montré fut récompensé par l'importante dignité de procurateur de St-Marc. Il osa seul prendre la défense de Morosini, accusé d'avoir livré Candie aux Turcs sans autorisation, et fit suspendre la décision du sénat (*voy.* MOROSINI). En 1674, Nicolas Sagredo, son frère, succéda dans la place de doge à Dominique Contarini : deux ans après, Nicolas étant mort, Jean fut choisi pour le remplacer; mais ses ennemis parvinrent à faire annuler son élection, sous le prétexte qu'il était dangereux de voir le trône ducal occupé successivement par deux frères. Les électeurs annonçaient déjà du haut du balcon du palais public cette nomination, lorsque le peuple, faisant tout à coup usage d'un droit tombé en désuétude depuis longtemps, s'écria tout d'une voix qu'il ne le voulait pas. L'histoire avoue que Jean Sagredo n'était pas à l'abri de tout reproche et que sa conduite privée pouvait motiver en partie une exclusion jusqu'alors sans exemple (*voy.* l'*Hist. de Venise*, par Daru, liv. 34, chap. 1). Il éprouva, dit-on, un tel ressentiment de cet affront qu'il quitta Venise en jurant de n'y jamais rentrer. Retiré dans une campagne sur les bords de l'Adriatique, il publia une histoire des Turcs, dont le succès dut le consoler de sa disgrâce. Morosini, devenu le chef de la république, tira Jean Sagredo de la retraite et le fit, en 1691, provéditeur général des mers du Levant. Sagredo, déjà vieux, n'exerça pas longtemps un emploi qui demande de l'activité; et l'on peut conjecturer qu'il suivit de près ou peut-être même qu'il précéda Morosini dans le tombeau (1). L'histoire de Sagredo dont on a parlé est intitulée *Memorie istoriche de' monarchi Ottomani*, Venise, 1677, in-4°. Cette édition, ornée du portrait de l'auteur, est la plus estimée. Dans cette histoire, qui s'étend de 1300 à 1646, l'auteur se montre judicieux, sauf son emportement contre les Turcs. L'histoire des temps modernes, depuis le règne de Soliman II, y est surtout fort détaillée. Il en existe une traduction française, Paris, 1724-1732, in-12 (*voy.* LAMBERT). Sagredo écrivit aussi un *Traité de l'état et du gouvernement de Venise;* mais il y rapportait les choses trop sincèrement et avec trop de particularités pour que le gouvernement en autorisât l'impression. W—S.

SAHEB IBN-ABAD (ABOU'L CACEM ISMAEL), célèbre et savant vizir, naquit à Reïh ou à Ispahan, l'an 336 de l'hégire, suivant les historiens persans extraits par d'Herbelot, ou plutôt à Istakhare ou à Talecan, près de Cazwin, l'an 326 (938 de J.-C.), suivant Aboul-Féda. Il était fils d'Abad, qui avait été vizir de Rokn-ed Daulah, souverain d'une partie de la Perse (*voy.* ROKN-ED DAULAH), et qui mourut en 334 ou 335, c'est-à-dire un an ou deux avant l'époque où les autres auteurs placent la naissance de son fils. Celui-ci s'attacha au vizir Ibn-Amid, qui avait remplacé son père, et lui devint tellement cher que le nom de Sahëb (ami, compagnon) en resta au jeune Abou'l Cacem Ismael. Poussé dans la carrière des emplois par ce ministre, qui mourut en 360 (671), Sahëb devint la même année vizir de Mowaied-ed Daulah, fils de Rokn-ed Daulah; et, six ans plus tard, il remplaça le successeur que ce dernier prince avait donné à Ibn-Amid. Rokhn-ed Daulah étant mort peu de temps après, Sahëb conserva sa charge à la cour d'Ispahan, où régna Mowaïed-ed Daulah, qui depuis dépouilla son frère Fakhr-ed Daulah des Etats de Reïh et d'Hamadan. A la mort de Mowaïed-ed Daulah, qui ne laissait point d'enfants, l'an 373 (984), la plupart des grands de l'Etat voulaient appeler au trône un des fils d'Adhah-ed Daulah, son frère aîné : mais Sahëb, par son éloquence et la force de ses raisons, fondées sur la justice et l'amour du bien public, leur persuada de rappeler Fakhr-ed Daulah, qui s'était retiré dans une cour étrangère (*voy.* FAKHR-ED DAULAH). Ce prince accourut à Ispahan, y fut reconnu souverain de toutes les provinces qui avaient appartenu à son père et se montra reconnaissant envers un ministre si digne de sa confiance et si zélé pour ses intérêts. Sahëb jouit d'un pouvoir sans bornes, dont il ne se servit que pour augmenter la gloire de son maître et la prospérité de ses sujets. Tous les historiens

(1) Morosini mourut, en 1694, à 76 ans (*voy.* son article).

orientaux font l'éloge le plus pompeux de ce vizir. Ils ajoutent que l'élévation de son âme le porta toujours aux plus belles actions; et cependant aucun d'eux ne lui a reproché d'avoir laissé commettre à Fakhr-ed Daulah un grand acte d'injustice et d'ingratitude envers Kabous, roi du Deylem, qui, dépouillé de sa couronne pour avoir donné asile et secours à ce prince chassé et dépossédé par ses frères, ne put recouvrer ses États, que Fakhr-ed Daulah retint parce qu'il les trouva réunis à ceux dont il avait hérité de son frère Mowaïed-ed Daulah (*voy.* KABOUS). Des sujets de Kabous ayant même fait quelques mouvements en faveur de leur souverain légitime, Sahëb marcha contre eux, l'an 377 (987), et appesantit sur eux le joug des Bowaïdes. Ce vizir mourut à Reïh l'an 383, ou plutôt 385 de l'hégire (995 de J.-C.), âgé de 59 ans et non pas de 49. Quelques jours avant sa mort, il reçut la visite de son souverain, qui, à la veille de perdre cet habile ministre, voulut au moins recevoir ses derniers conseils : « Seigneur, lui dit Sahëb, j'ai « mis vos finances dans le meilleur état; j'ai fait « régner la paix et la tranquillité dans toutes « vos provinces. Tâchez de maintenir mon ou« vrage, et vous en aurez toute la gloire. Mais si, « par votre négligence, le désordre s'introduit « dans votre gouvernement, vos peuples mur« mureront; et ils attribueront à moi seul tout « ce qui s'est fait de bon pendant mon minis« tère. » Ces conseils étaient dictés par le dévouement le plus sincère; mais Fakhr-ed Daulah ne sut pas en profiter et prépara les malheurs du règne suivant (*voy.* MEDJD-ED DAULAH). Lorsque le corps de Sahëb fut porté hors de sa maison, les grands se prosternèrent devant son cercueil, qui demeura exposé à la vénération publique dans la grande mosquée du Reïh, jusqu'à ce qu'on le conduisit à Ispahan, pour y être enterré, suivant ses intentions. La bibliothèque de ce célèbre vizir était, dit-on, de cent dix-sept mille volumes, qu'il faisait porter par quatre cents chameaux lorsqu'il était en voyage. Il cultivait les lettres dans ses moments de loisir; et l'on cite de lui divers ouvrages, entre autres un *Traité de l'art poétique*, une *Histoire des vizirs* et quelques pièces de vers conservées par Aboul-Féda et par Elmakin. A—T.

SAHIM-GHERAI. *Voyez* CHAHYN.

SAHOUDJY ou SAHOU-RADJAH, troisième souverain des Mahrates, était petit-fils du fondateur de la puissance de ces peuples dans l'Hindoustan (*voy.* SEWADJY). Il était fort jeune lorsqu'il succéda, l'an 1689, à Sambadjy son père, qui, après avoir soutenu la guerre avec avantage contre l'empereur mogol Aureng-zeyb, tomba par trahison entre les mains de ce monarque et fut condamné à subir un horrible supplice (*voy.* AURENG-ZEYB), parce qu'il refusa d'embrasser l'islamisme. Héritier des talents et du courage de ses ancêtres, Sahoudjy résista aux forces de l'empereur, qui, croyant les Mahrates abattus par la catastrophe de Sambadjy, fit, dès l'année 1690, investir Sattarah, leur capitale. Les Mogols firent une seconde tentative en 1694; ils furent vaincus et perdirent leur général Cacem-Khan; mais les Mahrates furent battus à leur tour la même année par Tarbief-Khan. Dans les années 1697 et 1698, le prince Azem-Schah, fils d'Aureng-zeyb, prit aux Mahrates Sattarah et dix-sept autres forteresses. Pendant les guerres civiles des fils et des petits-fils de ce monarque, ils réparèrent leurs pertes; mais il paraît qu'ils ne recouvrèrent leur capitale qu'en 1718, pour prix des secours qu'ils fournirent à Houcein-Aly-Khan révolté contre l'empereur Mohammed Ferakh-Syr. L'histoire parle peu de Sahoudjy, quoique sous son règne les Mahrates soient parvenus au plus haut degré de force et de puissance. Ses sujets le regardaient comme l'égal et le collègue du Grand Mogol. Profitant des troubles de l'Hindoustan, ils s'étaient affranchis du tribut qu'ils payaient au souverain de cet empire. En 1735, ils mirent à contribution plusieurs provinces et forcèrent Mohammed XIV de leur payer le *tchout*, c'est-à-dire le quart du revenu des provinces envahies, qu'ils n'évacuèrent que pour venir bientôt s'en emparer. Vers l'an 1736, ils prirent parti dans les différends entre les nababs d'Arcate, dans le Carnate, et furent alors en contact avec les compagnies française et anglaise des Indes orientales. L'an 1739, tandis que Nizam al Moulk était à Dehli auprès de Nadir Schah, qui venait de conquérir l'Hindoustan, les Mahrates ravagèrent le Dekhan. Des motifs d'intérêt, peut-être même la vieillesse ou la mort de Sahoudjy, les empêchèrent de secourir l'empereur mogol et de se mesurer avec les Persans. Sahoudjy mourut en effet en 1739 ou 1740. Sous son règne, l'empire mahrate s'étendait de l'océan Occidental jusqu'à Orissa, et depuis Agra jusqu'au Carnate; et, à l'exception du Bengale, ils avaient pillé presque tout l'Hindoustan. Ce prince, se voyant avancé en âge et sans enfants, avait appelé ses chefs; et, les ayant tous entretenus en particulier pour connaître leur mérite et leurs talents, il donna un ceinturon d'or à l'un d'eux, Bissounat Baladjy, son parent, et le nomma *peischwah* ou généralissime. Ce grand officier s'étant concerté avec le *bukschi* ou premier ministre après la mort de Sahoudjy, ils reléguèrent le successeur de ce prince dans Sattarah et partagèrent entre eux l'empire mahrate. A—T.

SAHUC (LOUIS-MICHEL-ANTOINE), général français né en 1755, entra au service dès l'âge de dix-sept ans comme simple cavalier dans le régiment de Royal-Lorraine, et monta ensuite rapidement en grade. S'étant prononcé pour la révolution en 1790, il fut remarqué par le général de Noailles, qui le choisit pour son aide de camp et lui fit obtenir le grade de chef d'esca-

dron dans le 1er régiment de chasseurs à cheval, dont il avait été colonel. Sahuc se trouvait avec cette troupe à la malheureuse affaire de Courtray, le 17 juin 1792, et il y fut blessé en s'efforçant d'arrêter les fuyards. Devenu colonel de ce même régiment l'année suivante, il le commanda successivement aux avant-gardes des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Il fut nommé général de brigade en 1801. Elu, en 1803, membre du tribunat, après l'élimination des opposants tels que Chénier, Ginguené, etc., il fit plusieurs rapports sur des questions militaires et vota pour la création de l'empire en faveur de Napoléon, devint questeur et conserva ces fonctions jusqu'à la suppression. Envoyé en Allemagne en 1805, il fut nommé général de division et concourut à la victoire d'Austerlitz. En 1809, il passa à l'armée d'Italie, sous les ordres du vice-roi Beauharnais. Il commandait l'avant-garde à Sacile le 16 juin 1809, lorsque l'archiduc Jean, après lui avoir signifié la reprise des hostilités, l'ayant attaqué le jour même avec des forces supérieures, lui fit éprouver un échec dont il fut ainsi rendu compte dans le journal officiel : « ... Notre perte n'eût été qu'égale à celle « de l'ennemi si le général Sahuc ne s'était laissé « surprendre, les chevaux dessellés et débridés, « et n'avait laissé entourer de tous les côtés le « régiment d'infanterie qu'il avait avec lui. « L'empereur a ordonné que cette négligence « fût l'objet d'un examen particulier. Un général « d'avant-garde qui se couche dans un lit au « lieu de se coucher sur de la paille dans son « bivouac est coupable. Nous avons eu la dou- « leur de perdre trois bataillons du 35e régiment, « qui ont été presque entièrement faits prison- « niers. L'armée se plaint des hussards du 6e et « des chasseurs du 8e, qui, amollis par les dé- « lices de l'Italie, ne savent plus faire le service « des avant-postes.... » Il est facile de reconnaître dans cette note le style et la manière de Napoléon lui-même, ce qui rendait l'affaire de Sahuc beaucoup plus grave. Cependant l'enquête ordonnée par l'empereur n'eut sans doute pas lieu ou elle tourna à la justification du général, car il continua de commander sa division, qu'il conduisit à Raab et à Wagram, où il fut blessé. Depuis ce temps il cessa d'être employé aux armées actives. Nommé membre du corps législatif par suite de la suppression du tribunat, il fit partie de cette assemblée jusqu'à sa mort, en 1813. Il eut peu de part aux faveurs de Napoléon, sous les ordres duquel il ne servit point. Toutefois il eut le titre de baron. M—D j.

SAHUGUET D'AMARSIT-LAROCHE (JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-LÉONARD DE), général français, né le 12 octobre 1756. Mousquetaire à l'âge de dix-sept ans, il fut nommé trois ans après sous-lieutenant au régiment de Conti, puis capitaine en 1784. Lorsque la révolution de 1789 éclata, il fut du petit nombre des officiers qui s'en montrèrent partisans; ce fut toutefois avec modération. En 1791, il fut nommé lieutenant-colonel au 14e régiment de dragons, dont il eut le commandement l'année suivante. Employé à l'armée des Pyrénées dès le commencement de la guerre avec l'Espagne, il s'empara, avec un seul bataillon, d'Estery (20 septembre 1793), d'Escala et d'Uabsory, petites villes de Catalogne. Créé général de brigade dès le mois de septembre 1792, ce dernier exploit lui valut le grade de général de division. Suspendu à cause de sa noblesse peu de temps après, il resta sans fonctions jusqu'en avril 1796, où le directoire l'envoya à Bonaparte, qui venait de débuter dans sa belle campagne d'Italie. Ce fut Sahuguet qui régla les conditions de l'armistice accordé au duc de Modène. Chargé par le général en chef du second blocus de Mantoue, il attaqua Governales, et fit attaquer Borgo par Dallemagne, se rendit maître de tout le Soraglio, rejeta l'ennemi dans la place et resserra étroitement le blocus. Le général autrichien vainqueur, par une circonstance imprévue, au combat de Céréa, s'avançait sur Mantoue pour s'y enfermer; Sahuguet et Kilmaine l'attendaient avec des réserves à la Molinella; mais Wurmser arriva par des chemins de traverse à Villa-Impenta, où se trouvait un pont faiblement gardé et que sa cavalerie surprit. Le général Charton, envoyé par Sahuguet avec 500 hommes pour défendre ce pont, ne put venir à temps; il fut sabré par les cuirassiers autrichiens et resta mort sur le champ de bataille. Sahuguet se distingua encore au combat de la Favorite et s'empara du fort St-Georges. Envoyé l'année suivante contre les rebelles, il déploya une excessive rigueur à Tavoletto, qu'il fit incendier. Voulant éviter d'autres malheurs, il écrivit une lettre fort convenable à l'archevêque d'Urbin, pour qu'il invitât les curés de son diocèse à prêcher la paix au peuple. Sahuguet avait à cette époque le gouvernement du Ferrarais, du Bolonais et de la Romagne. Bonaparte l'envoya ensuite prendre le commandement de Marseille, en remplacement de Villot, qui venait d'être nommé membre du corps législatif. Après le 18 brumaire, il se rendit dans la Vendée avec une mission du premier consul. En 1801, il alla commander dans l'Etat de Gênes, et fut ensuite destiné à conduire un corps de troupes que Napoléon voulut faire transporter en Egypte par la flotte de Ganteaume (*voy.* ce nom); mais par différents obstacles cette escadre ne put arriver à sa destination. En 1802, après la paix d'Amiens, Sahuguet fut chargé d'aller prendre possession de l'île de Tabago que les Anglais lui remirent, et il en fut nommé gouverneur général. Il se fit aussitôt chérir et estimer des habitants; mais il ne put supporter ce climat homicide, et mourut de la fièvre jaune dans cette colonie vers la fin de 1803, au moment où la rupture entre l'Angleterre allait encore une fois la séparer de la

mère patrie. Sahuguet avait une instruction variée; il parlait même l'arabe. M—D j.

SAIBOUYA. *Voyez* SIBOUYAH.

SAID ou SAIDI (EBN) ALI, historien espagnol, était fils de Mousa, fils de Mahomet. Parmi les ouvrages dont Aboul-Féda s'est servi pour la compilation de ses *Annales*, il en cite deux de cet auteur, dont l'un est intitulé *Livre de récréation ou Soulagement de l'esprit dans l'histoire des nations barbares*, en 2 volumes; et l'autre, qui est intitulé *Histoire des choses mémorables concernant les Occidentaux ou les Espagnols*, en 15 volumes. C'est le même qu'Ebn-Saïd-Almagrebi dont parle d'Herbelot (*Biblioth. orient.*, p. 772), qui a composé une *Histoire d'Afrique et d'Espagne* en plusieurs tomes, le même qu'Ebn-Saïd-Aboul-Khassan-Ali, dont Reiske fait mention dans ses *Suppléments*, p. 754. Il dit que ce fut un historien célèbre, Africain de naissance, mort en 673 de l'hégire (1274 de J.-C.), et qu'il écrivit, sous le titre d'*Almagrebi*, un grand ouvrage d'histoire naturelle et politique d'Occident, souvent cité par Aboul-Féda. Un autre Saïd ou Seïd Alcofti, ou Egyptien, est auteur d'une *Histoire des plus célèbres médecins*, composée vers l'an 695 de l'hégire (1265 de J.-C.) J—N.

SAID IBN BATRIK. *Voyez* EUTYCHIUS.

SAID-PACHA (MOHAMMED), vice-roi d'Egypte, né en 1822, était le quatrième fils de Mohammed-Ali (*voy.* ce nom) par une de ses femmes légitimes, Circassienne de naissance, d'un caractère supérieur, qui se dévoua tout entière à la première éducation de son unique enfant. Mohammed Saïd, après avoir reçu l'instruction que comporte l'éducation turque, fut confié aux soins d'un Français, Kœnig-Bey, depuis plusieurs années professeur au collége de Djiliad-Abad, au Caire. Kœnig-Bey, homme d'un mérite réel et incontesté, qui fut plus tard secrétaire des commandements du vice-roi, initia son jeune élève à la connaissance de la langue française, de l'histoire et des sciences mathématiques, principalement dans leur application à la tactique militaire. Quand il eut atteint sa dix-huitième année, Saïd-Pacha, par la volonté expresse de son père, entra dans la marine. A bord des frégates égyptiennes, soit au port d'Alexandrie, soit dans des croisières sur l'Archipel et le long des côtes de Syrie, il fit, par lui-même, le rude apprentissage de la discipline militaire, qu'il sut plus tard maintenir avec fermeté dans ses troupes de terre et de mer. En 1854, il était grand amiral de la flotte, quand, le 13 juillet, il fut appelé au trône par la mort d'Abbas-Pacha, dont le règne de peu de durée venait de peser d'une façon désastreuse sur les destinées de l'Egypte. Mohammed Saïd succédait à son neveu Abbas-Pacha, qui lui-même avait succédé à Ibrahim-Pacha (*voy.* ce nom), en qualité de fils survivant le plus âgé de Mohammed-Ali et en vertu des traités de 1841, déclarant le gouvernement de l'Egypte héréditaire dans la famille de Mohammed-Ali, par ordre de primogéniture. Quelques tentatives de révolte, inspirées par le parti fanatique et rétrograde, dirigées par le vieux Kiaiah, Elfy-Bey, se produisirent dans les premiers jours de son règne; mais elles furent promptement et facilement étouffées, et le nouveau vice-roi, souverain du pays sans contestation, se rendit à Constantinople pour y rendre ses hommages au sultan. Saïd-Pacha reçut de la Porte un accueil très-empressé. Il sut gagner la confiance de tous les membres influents du divan. Les sentiments dont il venait témoigner furent, au surplus, mis de suite à l'épreuve. La guerre qui avait éclaté, l'année précédente, entre la Turquie et la Russie paraissait loin d'être près de se terminer. Abbas-Pacha avait prêté au sultan le concours de ses soldats et de ses marins. Les navires égyptiens avaient partagé le sort de la flotte ottomane détruite à Sinope par l'amiral Nachimow (*voy.* ce nom), et les bataillons du vice-roi s'étaient distingués à la défense de Silistrie. La position de la Turquie était critique; de nouveaux renforts étaient nécessaires : Saïd-Pacha, dès son retour à Alexandrie, se hâta d'équiper et d'expédier un nouveau contingent armé de 10,000 hommes, qui, pendant toute la campagne de Crimée et particulièrement à Eupatoria, figurèrent avec honneur à côté des troupes françaises et anglaises. Les soins de la guerre toutefois furent loin de préoccuper exclusivement les débuts du nouveau souverain. En même temps qu'il donnait une preuve de concorde et de conciliation en accordant amnistie pleine et entière à toutes les personnes compromises dans la tentative d'Elfy-Bey, Saïd-Pacha s'occupait d'apporter dans l'administration du pays d'utiles réformes. A la fin de 1854, il interdit l'introduction des esclaves dans toutes les provinces placées sous ses ordres. Dès ce moment, il avait résolu d'abolir complétement et définitivement l'esclavage des noirs au lieu même de son origine. Un premier pas était fait. Deux ans après (1856), il compléta son projet en libérant tout ce qui restait d'esclaves et en prenant les mesures nécessaires pour empêcher la servitude de renaître, sous quelque forme que ce fût. La paix rendue à l'Orient en 1856 lui permit bientôt d'introduire de nouvelles et réelles améliorations dans le gouvernemeut de l'Egypte. L'un de ses premiers soins fut d'abolir les monopoles, d'affranchir les fellahs de l'obligation où ils étaient de résider dans leurs villages, ce qui, en quelque sorte, les attachait à la glèbe, et de leur rendre la pleine liberté de la culture et du commerce. Il distribua aux cultivateurs tous les terrains disponibles, les partageant entre les cheiks de village et les chefs de famille. L'impôt en nature fut transformé en impôt en argent. Cette transformation heureuse, en même temps qu'elle allégea les populations, donna au trésor une sensible augmentation de revenu : aussi

l'agriculture égyptienne est-elle parvenue sous son règne à un degré d'aisance et même de richesse qui lui était inconnu depuis des siècles. L'historien doit rappeler surtout les grands travaux d'utilité publique que Mohammed-Saïd fit entreprendre, qu'il a protégés ou patronnés. C'est sous son administration qu'on a continué les travaux du barrage du Nil, commencés par Mohammed-Ali, et que se sont exécutés l'achèvement du chemin de fer d'Alexandrie au Caire et sa prolongation du Caire à Suez, le chemin de Tantah à Samanoud, l'embranchement de Benha à Zagarig. L'Egypte lui doit le balisage et l'éclairage du port d'Alexandrie, le curage du canal Mahmoudiéh avec route latérale, l'établissement du télégraphe électrique sous-marin qui relie l'Egypte à l'Europe, la création de la compagnie maritime de la Medjidieh, etc., etc. Dans un autre ordre d'idées, nous rappellerons les efforts que Saïd-Pacha n'a cessé de faire pour améliorer l'instruction, qui est la base de toute civilisation. Par ses soins, un conseil, composé des personnages les plus éclairés du pays, fut chargé de diriger les écoles primaires, où furent librement enseignées la lecture et l'écriture arabes, ainsi que l'arithmétique. Dans les écoles secondaires, on enseigna le turc, la géographie, l'histoire, les mathématiques et le dessin. L'école de médecine instituée par Mohammed-Ali fut réorganisée. Enfin il ne cessa d'encourager les expéditions aux sources du Nil, et l'Egypte a été dotée par ses soins d'un musée, où sont venus s'entasser, sous la direction d'un savant français, M. Mariette, les trésors de l'antiquité égyptienne, encore si peu explorés. Mais ce qui fera la gloire du règne de Saïd-Pacha, ce qui rappellera certainement son nom à la postérité, à côté de ceux des Ptolémées, ce sera l'œuvre du percement de l'isthme de Suez. En 1854, le vice-roi d'Egypte, à peine monté sur le trône, accordait à un Français, M. Ferdinand de Lesseps, une concession ayant pour but d'établir de la ville de Suez à la baie de Péluse un canal maritime, destiné à la grande navigation, lequel devait se relier au centre de l'Egypte, au moyen d'un canal d'eau douce prenant sa prise d'eau au Nil et irriguant et fertilisant les terres qu'il était appelé à traverser. Saïd-Pacha mettait en même temps à la disposition du concessionnaire toutes les sommes nécessaires aux études et travaux préliminaires et passait divers traités ayant pour but d'assurer le concours des ouvriers égyptiens à la compagnie qui devait être formée par les soins de M. Ferdinand de Lesseps. Le projet de percement de l'isthme de Suez fut universellement applaudi par le monde. L'Angleterre seule crut devoir lui faire, par la voie de sa diplomatie et de sa presse, une opposition systématique. Il ne peut entrer dans notre cadre de retracer les diverses phases de l'entreprise du canal de Suez. Nous dirons seulement qu'à la fin de 1858, elle entrait du domaine des idées dans le domaine des faits. Une société par actions fut formée au capital de deux cents millions. Le gouvernement de Saïd-Pacha souscrivit pour une somme de quatre-vingt-sept millions environ. En 1859, les travaux furent commencés. Ils se poursuivirent sous la protection du vice-roi en 1860, 1861 et 1862. A la fin de cette année, les eaux de la Méditerranée se déversaient dans le lac Timsah, au centre de l'isthme, qu'arrosaient déjà depuis plusieurs mois les eaux du Nil. Un port sur la Méditerranée, à l'embouchure du canal, s'exécutait; une ville s'y élevait déjà sous le nom de Port-Saïd. En 1862, Saïd-Pacha quitta momentanément l'Egypte pour visiter la France et l'Angleterre. Il recueillit dans ces deux pays les témoignages de la plus respectueuse et de la plus vive sympathie. La France acclama surtout en lui le promoteur du canal maritime de Suez, amené dès ce moment à un point qui ne permettait plus de douter de son achèvement. De retour en Egypte, Mohammed Saïd se disposait à imprimer une impulsion nouvelle à l'entreprise quand il fut subitement enlevé par la mort, dans la nuit du 17 au 18 janvier 1863, à Alexandrie. Devant les grands services que Saïd-Pacha a rendus à l'Egypte, la postérité, impartiale, oubliera certainement les légers reproches qui lui ont été adressés de son vivant. Si, en présence de l'opposition acharnée que lui faisait le gouvernement anglais, il a parfois conservé envers lui certains ménagements, il a, en définitive, déployé une persévérance constante à défendre et favoriser le projet d'union des deux mers; si quelquefois il s'est peut-être trop abandonné à sa munificence naturelle, il n'en a pas moins laissé l'Egypte dans un état de prospérité inconnue avant lui, et qui, grâce à l'exécution du canal de Suez, non moins soutenu et protégé par son successeur Ismaïl-Pacha, ne peut encore qu'augmenter dans des conditions dont l'avenir seul est appelé à dire le dernier mot. E. D—s.

SAIFFERT. *Voyez* SEIFFERT.

SAINCTES (CLAUDE DE), l'un des plus célèbres controversistes du 16e siècle, né dans le Perche, en 1525, prit, à quinze ans, l'habit des chanoines réguliers de St-Augustin, dans le monastère de St-Cheron, près de Chartres. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite au collége de Navarre, où il fit de rapides progrès dans les langues et la littérature sacrée. Reçu docteur en théologie, il fut d'abord chargé de la direction d'une paroisse ; mais on le rappela bientôt à Paris pour le mettre à la tête du collége de Boissi. Son érudition et le talent qu'il montrait pour la controverse le firent employer au fameux colloque de Poissy; et, peu de temps après, il fut député par l'université de Paris, avec Simon Vigor, au concile de Trente, où il se fit remarquer dans différentes circonstances. A son retour, il publia quelques écrits pour la défense de la foi catho-

lique et engagea avec succès contre les disciples de Calvin plusieurs luttes. La protection du cardinal de Lorraine lui fit obtenir, en 1575, l'évêché d'Evreux : il assista, l'année suivante, aux Etats de Blois, et y donna des preuves de sa capacité. Sans cesse occupé de préserver son diocèse des nouvelles erreurs, il tint de fréquentes assemblées dans ce but et publia des éditions corrigées des livres d'église, parce que les fables pieuses qui les défiguraient servaient de prétexte aux railleries des protestants. Dans son zèle contre les novateurs, il alla jusqu'à soutenir qu'on devait rebaptiser ceux qui rentraient dans le sein de l'Eglise ; mais le pape Pie V lui défendit de professer cette opinion, et il s'empressa de la rétracter. Il se trouvait, en 1581, au concile de Rouen ; et il en fit imprimer les actes en latin et en français. Ayant embrassé le parti de la ligue, il vendit l'hôtel des évêques d'Evreux, au faubourg St-Antoine, pour en donner le prix aux factieux (1). Il contribua beaucoup à soulever son diocèse contre l'autorité royale. La ville d'Evreux ayant été prise, en 1591, par le maréchal de Biron, Cl. de Sainctes s'enfuit à Louviers ; mais il y fut arrêté par ordre de Henri IV et conduit à Caen, où siégeait le parlement de Normandie. Son procès y fut instruit solennellement : convaincu d'avoir approuvé le meurtre de Henri III et d'avoir enseigné qu'il était permis de tuer son successeur, il fut condamné à mort; mais, à la prière du cardinal de Bourbon, le roi commua cette peine en une prison perpétuelle. Transféré dans le château de Crèvecœur, il y mourut au bout de deux mois, de misère suivant les uns, empoisonné selon d'autres. Ses restes furent transportés, longtemps après, à Evreux, et inhumés, au mois de septembre 1596, dans le chœur de la cathédrale, sous une tombe décorée d'une épitaphe rapportée dans le *Gallia christiana*, t. 11, p. 612. Parmi les ouvrages de Claude de Sainctes, on se contentera de citer : 1° *Liturgiæ sive missæ SS. Patrum, Jacobi apostoli, Basilii magni, Joann. Chrysostomi; de ritu Missæ et Eucharistiæ*, Paris, 1560, in-fol. Ce recueil d'anciennes liturgies est en grec et en latin ; il fut publié en latin, Anvers, Plantin, 1560, in-8° de 211 feuillets. Ces deux éditions sont rares, sans être recherchées. 2° *Déclaration d'aucuns athéismes de la doctrine de Calvin et Bèze, contre les premiers fondements de la chrétienté*, Paris, 1567, in-8°, rare ; 3° *Discours sur le saccagement des églises catholiques par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes, en* 1562, réimprimé dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. 4, p. 357 ; *Traité de l'ancien naturel des François en la religion chrétienne*, ibid., 1567, in-8° ; 4° *Traité de l'eucharistie* (en latin) (2), ibid., 1575, in-fol. ; 5° *Bref avertissement de M. l'évêque d'Evreux à ses diocésains, contre un prétendu arrêt donné à Caen, le 28 mars dernier, par lequel il appert de l'introduction et établissement en France du schisme, hérésie et tyrannie d'Angleterre*, etc., Paris, Bichon, 1591, in-8° de 30 pages. On lit dans cet avertissement que c'est hérésie de juger loisible à un curé d'admettre aux sacrements les adhérents du Navarrois, etc. (voy. la *Bibl. hist. de France*, t. 5, p. 15). Outre le *Dictionnaire* de Bayle, on peut consulter l'*Histoire du comté d'Evreux*, par Ph. le Brasseur, chap. 39 et 40. W—s.

(1) L'historien d'Evreux annonce que Claude de Sainctes ne vendit cet hôtel que pour subvenir à la misère des pauvres et aux besoins de son diocèse, mais le *Gallia christiana* dit positivement : *Ad subveniendum factiosis.*

(2) *De rebus Eucharistiæ controversis libri decem.* Cet ouvrage savant et curieux n'est plus guère consulté, parce qu'on en possède de meilleurs.

SAINT-AIGNAN (François de Beauvillier (1), comte, puis duc de) naquit le 30 octobre 1610. La famille de Beauvillier (2), originaire du pays chartrain, acquit par mariage, en 1496, la terre de Saint-Aignan, qui avait le titre de baronnie de temps immémorial. Erigée en comté en 1537 (3) et plus tard en duché-pairie en faveur de François de Beauvillier, qui fait l'objet de cet article, elle avait appartenu successivement aux maisons de Donzy, de Chastillon, de Bourbon, de Bourgogne, de Tonnerre, et le mariage qui la mit dans la famille des Beauvillier leur donnait des alliances avec ces maisons illustres et avec les Courtenay, les la Trémoille, les d'Estouteville. Plus tard, ils en contractèrent d'autres avec les d'Estampes, les Rohan, les Beauvau, les Rochechouart-Mortemart, les Béthune, les Berenger, en un mot, avec tout ce que la noblesse de France offrait de plus distingué. Ses parents lui donnèrent le prénom de François, du nom du fondateur des capucins, dont il porta l'habit. Il n'entra pas moins de bonne heure dans la carrière militaire et s'y distingua bientôt par une valeur digne de sa naissance. Au combat de Vaudrevanges (1635), il reçut au visage une blessure grave dont il porta toute sa vie l'honorable cicatrice. A la retraite de Mayence (1636), attaqué par 4,500 hommes, il échappa avec 400 chevaux, resta seul de tous les commandants à la tête de son escadron et conserva, par sa valeur et sa prudence, et les troupes qu'il commandait et l'honneur de nos armes (4). Blessé la même année au siége de Dole, trois mois après il se signala à la reprise de Corbie, et, en 1637, au siége de Landrecies. En 1639, le comte de St-Aignan partagea le sort du comte de Grancey et du marquis de Praslin, que le cardinal de Richelieu fit mettre à la Bastille, leur attribuant la défaite de Feuquières devant Thionville; ils en sortirent en 1640. Elevé au grade de maré-

(1) Et non Beauvilliers, comme on le trouve écrit communément.

(2) Elle devait son nom ou l'avait donné à la terre de Beauvillier, située à cinq lieues de Chartres. Les plus anciens titres qu'on ait retrouvés sont de l'an 1900; ils attestent l'existence d'un Beauvillier vivant vers 1100. La terre n'était plus dans la famille en 1400.

(3) Par lettres de François Ier, données à Crémieu.

(4) Ce sont les termes des lettres patentes d'élévation à la pairie.

chal de camp et peu après à celui de lieutenant général, ce fut en cette qualité que, dans le commencement des troubles de la Fronde, on l'envoya en Guienne contre le duc de Bouillon, l'âme du parti révolté, et contre le prince de Marsillac. La même année, il réduisit les rebelles du Berry, ayant réuni 400 gentilshommes, qui le suivirent volontairement. En 1653, il assista au siége de Château-Porcien et reçut à l'épaule une dangereuse blessure. Les dissensions intérieures cessèrent, et, constamment fidèle au roi, le comte de St-Aignan, qui avait combattu pendant quatorze campagnes et reçu vingt blessures, obtint la récompense de ses services. Au mois de décembre 1663, la terre de St-Aignan fut érigée en duché-pairie (1). St-Aignan était déjà chevalier des ordres du roi; après avoir été attaché à Gaston, duc d'Orléans, en qualité de capitaine des gardes, il était devenu premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, conseiller du roi en tous conseils. Il eut en outre les gouvernements de Touraine, de la ville et du château de Loches, qu'il échangea plus tard contre celui du Havre de Grâce. Dans les loisirs de la paix, il protégea les lettres et les cultiva avec succès. On n'oubliera pas que ce fut lui qui donna à Louis XIV l'idée d'encourager les savants par des libéralités. Scarron, Corneille, Molière, Racine se glorifièrent de sa bienveillance. En 1667, il remporta le prix fondé à Caen pour l'Immaculée Conception. Quelques pièces de vers du duc de St-Aignan nous ont été conservées dans les œuvres de Scarron, dans celles de madame Deshoulières, dans le recueil des pièces académiques de Vertron (2). On y trouve de la facilité, de la grâce, mais aussi des négligences et quelques traces du mauvais goût d'un temps où les plaisanteries de Scarron étaient en faveur (3). Au milieu de la cour la plus galante, le duc de St-Aignan se fit remarquer par son exquise politesse. Fidèle imitateur des anciens preux, ses manières nobles, son caractère chevaleresque lui avaient valu le surnom du *Paladin* (4). Aimé et estimé de Louis XIV, il fut presque toujours chargé par lui de présider à ces fêtes pompeuses, à ces carrousels magnifiques empreints de la grandeur du siècle et que pour cela l'histoire a sauvés de l'oubli où tombent ces vains amusements. Le duc de St-Aignan en traçait les plans, en dirigeait l'exécution, remplissait les rôles les plus difficiles et n'était point étranger aux récits et aux morceaux de poésie dont étaient ornés ces brillants exercices. A l'âge de soixante-quinze ans, il fut l'un des commandants du carrousel à la tête duquel était le Dauphin, en 1685. Le duc de St-Aignan eut plusieurs enfants de deux mariages : l'aîné de ses fils mourut à la fleur de l'âge; le cadet, le chevalier de St-Aignan, malheureusement engagé dans le duel de ses parents, MM. de la Frette, contre Chalais, Noirmoutiers et autres (1), fut banni de France, porta les armes contre les Turcs et périt, à 20 ans, au passage du Raab, enveloppé dans son drapeau. Le troisième fut le duc de Beauvillier qui suit. De son second mariage, contracté en 1680, il eut deux fils : l'un évêque de Beauvais, et le second, Paul-Hippolyte (*voy.* ci-après). Le duc de St-Aignan mourut le 16 juin 1687. Z.

(1) Les lettres patentes furent enregistrées au parlement le 15 du même mois.

(2) L'abbé de Marolles, dans le dénombrement des auteurs dont il a connu les ouvrages ou les personnes, lui attribue une tragi-comédie, ou opéra, intitulé *Bradamante*.

(3) Une description d'un voyage de Louis XIV à Nantes, en 1661, en donne la preuve. Cette relation était cependant écrite, par ordre du roi, aux deux reines, sa mère et sa femme.

(4) Lettres de madame de Sévigné.

SAINT-AIGNAN (Paul de Beauvillier, duc de), plus connu sous le titre de duc de Beauvillier, qu'il porta jusqu'à la fin de sa vie, naquit à St-Aignan le 24 octobre 1648. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il fut pourvu successivement de deux bénéfices. Dès l'année 1666, il eut la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, par la démission du duc de St-Aignan. A la fin de 1671, Louis XIV l'envoya complimenter le roi d'Angleterre sur la mort de la duchesse d'Orléans. Vers le même temps, il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, et brigadier des armées du roi, en 1677 : là finit sa carrière militaire. Son frère s'étant démis en sa faveur de la pairie, deux ans après, il prit alors le titre de duc de Beauvillier. Louis XIV, même au milieu des séductions de la grandeur et des erreurs de la jeunesse, apprécia les vertus sévères du duc de Beauvillier. Il conçut de bonne heure pour lui une estime que, par la suite, l'envie ne put altérer que bien passagèrement; il ne cessa de lui témoigner pendant de longues années une confiance, une affection qui en eussent fait un favori « si, comme l'a dit un auteur (2) « qu'on pourrait appeler l'historien de Beauvil- « lier, un pareil titre pouvait convenir à un sen- « timent fondé sur la vertu. » Attaché à la personne du roi par son rang, le duc de Beauvillier vivait néanmoins beaucoup au sein de sa famille. Il remplissait assidûment les devoirs de sa charge et demeurait étranger à toutes les agitations, à toutes les intrigues de la cour. Jeune encore, il ne demandait rien et n'avait pour ainsi dire rien à désirer, lorsque le choix seul du roi vint lui ouvrir la carrière des plus hautes fonctions publiques. Le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XIV, venait de mourir (novembre 1685); il laissait vacante une charge presque entièrement honorifique, mais qui excitait néanmoins l'ambition de tous les courtisans, celle de président du conseil royal des finances. Six jours après, le roi mande le duc de Beauvillier et lui annonce qu'il le choisit pour remplacer le ma-

(1) En 1663.

(2) M. le cardinal de Bausset, *Histoire de Fénelon*, 4 vol.

réchal ; le duc s'en défend respectueusement, alléguant qu'il manque des connaissances nécessaires, que Sa Majesté pourrait se repentir de son choix. Le roi insiste et donne à M. de Beauvillier la nuit pour y réfléchir. Le duc, ayant cru de son devoir de répondre à la confiance du prince en acceptant, alla l'annoncer à Louis XIV et reçut cette flatteuse réponse : « Vous me faites plaisir « d'accepter de bonne volonté ; car, si vous vous « y fussiez opposé, j'aurais usé de mon auto- « rité (1). » Ce choix que n'avait préparé aucune sollicitation, et qui tombait sur un seigneur de trente-sept ans, frappa la cour. Il est juste de reconnaître qu'aucune des faveurs dont le duc fut comblé n'excita l'envie ; son caractère était connu et apprécié. Une femme célèbre, dont les écrits sont l'expression la plus exacte des opinions du temps, disait du duc de Beauvillier, nommé président du conseil des finances : « C'est un mérite « et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a « bien *de l'esprit* (2), et la capacité *n'attend pas « le nombre des années ;* en un mot, tous les gens « désintéressés sont contents de ce choix (3). » Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, Beauvillier apporta ce zèle consciencieux, cette scrupuleuse exactitude dont il devait toujours donner l'exemple. Avant lui, la charge de président du conseil des finances n'était qu'un titre ; il jugea qu'elle lui imposait des obligations; et il sut les remplir. Il porta ses études sur des matières qui jusque-là lui avaient été inconnues : une des branches les plus importantes de l'administration publique lui devint bientôt familière ; et nous avons vu des comptes généraux de l'Etat, longs et compliqués, vérifiés, annotés et corrigés de la main même du duc de Beauvillier. En 1688, le Dauphin quitta la cour pour faire sa première campagne ; Louis XIV donna le duc de Beauvillier pour conseil à son fils, que Vauban accompagnait également afin de diriger les opérations du siége de Philisbourg. C'était, comme on l'a dit, donner le génie de la guerre et le génie de la vertu pour guides à un jeune prince qui, pour la première fois, allait être exposé à tous les regards. A son retour, le duc de Beauvillier reçut le collier des ordres du roi (décembre 1688). Louis XIV, que la nature seule avait fait un grand roi, connut néanmoins tout le prix, pour un prince, d'une bonne éducation. Plus d'une fois il avait amèrement regretté qu'une négligence coupable et le malheur des temps eussent privé sa jeunesse des soins prodigués à tant de ses sujets. Il voulut choisir entre tout ce que l'Eglise, la cour et le monde offraient de plus distingué par les talents et les vertus, les hommes que la voix publique élevait encore au-dessus des autres, pour leur confier le soin de former des princes dignes de lui et de la France. Il avait désigné Bossuet et Montausier pour élever son fils unique, l'héritier de sa couronne. L'éducation du duc de Bourgogne réclamait les mêmes soins : on sait si le choix fut moins habile et moins heureux. Le roi, par les faveurs qu'il avait accordées au duc de Beauvillier, et par la mission qu'il venait de lui confier, celle de servir de tuteur au Dauphin envoyé à la tête des armées, avait fait pressentir ses intentions ; il les déclara le 16 août 1689. Le duc fut nommé gouverneur de la personne et surintendant de la maison de M. le duc de Bourgogne. Le roi lui confia successivement, avec les mêmes titres, le duc d'Anjou, depuis Philippe V, et le duc de Berry. On doit le répéter ici, c'est à Louis XIV lui-même qu'appartient le mérite d'un pareil choix. Toutes les circonstances qui accompagnèrent la nomination du duc de Beauvillier le prouvent, la suite des événements le démontre plus évidemment encore. Le roi laissa le duc maître absolu d'appeler autour de lui toutes les personnes qui devaient le seconder, celles qui devaient occuper tous les emplois créés auprès du jeune prince (1). Chargé de la plus belle mission que puisse recevoir un homme, celle de préparer un bon roi pour une grande nation, le duc de Beauvillier n'en ignora pas toutes les difficultés. Aucune considération ne l'eût engagé à l'accepter, s'il n'avait pas connu à l'avance tous ceux qui, par le concours de leurs travaux et de leurs lumières, devaient l'aider à supporter ce fardeau. Si le choix du roi fut bientôt arrêté, ceux du duc de Beauvillier ne tardèrent pas davantage à être connus. Le 17 août, il avait présenté au roi et fait agréer Fénelon pour précepteur. Les autres suivirent de très-près : ils furent dignes des deux hommes auxquels on les devait (2). L'ambition, l'intrigue, ne furent pour rien dans cette affaire. On était allé chercher le duc de Beauvillier ; il alla chercher lui-même Fénelon, peu connu alors, mais que des circonstances particulières l'avaient mis à même d'apprécier. Fénelon était nommé précepteur qu'il ignorait encore le choix d'un gouverneur. Il en fut ainsi des autres hommes appelés à concourir à l'éducation du prince. Le temps prouva que trop de talents, trop de vertus n'avaient pu être réunis pour vaincre les obstacles qui leur furent opposés. Le succès surpassa peut-être encore ce que l'on avait jamais pu espérer. Tout le monde connaît les prodiges de cette éducation (*voy.* BOURGOGNE). Un homme d'un

(1) *Mémoires de Dangeau.*

(2) C'était l'opinion de St-Simon, peu prodigue de louanges, et qui accorde à Beauvillier *de l'esprit et beaucoup d'esprit*, dans l'acception ordinaire de ce mot. L'extrême modestie du duc ne permettait pas toujours de le reconnaître.

(3) Lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin, 19 décembre 1685.

(1) Le roi ne disposa que d'une seule place de valet de chambre pour un serviteur fidèle qui avait soigné l'enfance du duc de Bourgogne.

(2) Madame de Sévigné dit, en parlant de la nomination de M. de Beauvillier : « Le roi fait ainsi trois messieurs de Beau- « villier d'un seul. C'est justement ce qu'il y avait à faire. « St-Louis n'aurait pas mieux choisi. » (Lettre à sa fille, 21 août 1689.) Elle entendait parler sans doute de Fénelon et du duc de Chevreuse, beau-frère et ami intime du duc de Beauvillier.

caractère sévère, mais d'un esprit profond, qui avait vu de près cette éducation et ceux qui en furent chargés, a dit que l'art et les efforts des hommes qui travaillèrent sous la direction du gouverneur, déployés dans un récit, formeraient un ouvrage curieux et instructif (1). Ces instituteurs continuaient leurs travaux, lorsque la nomination de Fénelon à l'archevêché de Cambrai et les déplorables discussions théologiques dans lesquelles il fut en même temps entraîné vinrent rompre leur uniformité. Le duc de Beauvillier gémit de ces fâcheux éclats; ennemi du jansénisme, mais sans avoir jamais embrassé les erreurs de doctrine qui furent condamnées dans les ouvrages de son ami, il le connaissait trop pour ne pas rendre justice à ses sentiments; il lui était trop attaché pour ne pas désapprouver la violence avec laquelle il fut poursuivi. Quelque profonde que fût la disgrâce où tomba Fénelon après une grande faveur, l'affection et l'estime de Beauvillier ne devaient point changer : il ne les cacha jamais, sans penser au danger qui pouvait en résulter pour sa propre fortune. Alors, pour la première fois, des courtisans avides trouvèrent une occasion d'attaquer un homme dont jusqu'alors ils avaient été contraints de reconnaître le mérite justement récompensé. Une femme qui avait de grandes obligations à M. de Beauvillier et à sa famille, madame de Maintenon, qui lui avait montré pendant de longues années une grande confiance et la plus parfaite estime, qui même n'était pas étrangère à sa haute fortune, s'était tournée contre lui et ne cachait guère le dessein de le faire renvoyer de la cour ; elle appuyait de son crédit tout-puissant ce bruit ridicule, soigneusement entretenu par la jalousie, « qu'il était terrible de voir les princes « entre les mains de gens d'une religion nou- « velle (2). » Beauvillier ne craignit point de prêter constamment à Fénelon l'appui de son crédit durant toute sa défense ; et lorsque le prélat fut exilé (août 1697), on vit la vertu méconnue et proscrite défendue jusqu'au pied du trône par l'amitié fidèle et courageuse. Mandé par Louis XIV, qui lui témoigna des inquiétudes sur les liaisons qu'il conservait avec un évêque dont la doctrine avait été condamnée, Beauvillier assura le roi qu'il ne devait avoir aucune crainte pour la foi de l'héritier du trône, qui ignorait jusqu'au nom des quiétistes ; que pour lui, il se souvenait d'avoir appelé le choix du roi sur Fénelon, qu'il ne pouvait s'en repentir; qu'il avait toujours été son ami et qu'il resterait tel. Louis XIV n'insista plus : l'estime profonde qu'il avait conçue pour Beauvillier reprit son empire ; et le gouverneur ne reçut point un traitement qui eût été pour la gloire de son maître une tache ineffaçable. Beauvillier ne cessa jamais de défendre Fénelon par tous les moyens; il y mit même un zèle si ardent que l'archevêque de Cambrai tremblait toujours que le meilleur et le plus vertueux de ses amis ne donnât trop de prise à la calomnie, qui tentait constamment de réveiller les préventions du monarque. Ces craintes étaient fondées : en 1698, Beauvillier se trouva de nouveau exposé à un orage secret, qui fut conjuré par des gens sages et prudents (1). Rien ne put altérer la liaison des deux amis vertueux qui, séparés par les distances et l'exil, ne cessèrent pas de réunir leurs efforts pour achever leur ouvrage. Le duc de Beauvillier avait été nommé ministre d'État en 1691 (2). Il fut dès lors appelé à donner son avis sur toutes les grandes mesures du gouvernement. Louis XIV trouva dans ce seigneur un conseiller fidèle, dévoué, jaloux de la gloire de son maître, mais en même temps prudent, sévère, ami du peuple, et tel qu'il en fallait au prince dans les circonstances difficiles où se trouvèrent la France et son roi à cette époque. La France était épuisée par de longues guerres que ne couronnaient plus les mêmes succès. Toute l'Europe s'était tournée contre elle. Une politique profonde prévoyait la crise nouvelle que devait amener bientôt la vacance du trône d'Espagne, et pour laquelle il importait de se préparer. Louis XIV assembla son conseil ; le duc de Beauvillier y traça la peinture énergique et touchante de la misère du peuple. Le roi la connaissait : son cœur fut ému et la paix décidée. Le traité de Ryswick fut signé peu après (septembre 1697). Le calme ne devait pas durer : l'immense monarchie espagnole allait rester sans maître ; son roi, privé de postérité, sentait sa fin prochaine ; et, de son vivant, on se disputait son héritage. Trois années se passèrent en négociations, en intrigues ; et Charles II mourut (3), laissant le duc d'Anjou héritier de toutes ses couronnes. Louis XIV convoqua un conseil extraordinaire (4) et lui soumit le testament. Beauvillier voyait le second de ses élèves appelé à l'un des plus beaux trônes du monde ; cette pensée dut flatter et sa tendresse pour les princes confiés à ses soins, et son ardent désir de voir s'accroître la gloire de la famille de ses rois. Mais il ne pensait pas que tant d'avantages dussent être achetés par les nouveaux sacrifices d'une nation déjà épuisée ; il ne prévoyait pas sans terreur l'orage qui s'élevait contre Louis XIV.

(1) Le duc de St-Simon, *Mémoires*.

(2) Lettre de Beauvillier à M. Tronson, supérieur à St-Sulpice 15 avril 1697).

(1) Le cardinal de Noailles et le père du chancelier d'Aguesseau. Ils donnèrent à madame de Maintenon des conseils qui arrêtèrent les effets de sa passion. (*Mémoires du chancelier*, t. 13.)

(2) Le 24 juillet, en même temps que le roi y faisait entrer monseigneur le Dauphin et y rappelait M. de Pomponne. Sur cette nouvelle dignité accordée à M. de Beauvillier : « Voilà en- « core un *étrange* homme dont le roi augmente son conseil : cela « est parfait comme tout ce que fait le roi. » (Lettre de madame de Sevigné à l'abbé de Coulanges, 14 août 1691.)

(3) 1er novembre 1700.

(4) Il était composé du Dauphin, du chancelier de Pontchartrain, du duc de Beauvillier et du marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères.

Il opina pour qu'on n'acceptât point le testament et qu'on se bornât au partage antérieur, qui donnait à la France le royaume des Deux-Siciles et la Lorraine. L'avis contraire prévalut. Le duc d'Anjou monta sur le trône : il s'y maintint ; mais avec des sacrifices immenses et par l'effet de circonstances imprévues, et dont le défaut eût peut-être justifié, pour le malheur de la France, les craintes du duc de Beauvillier (1). Il accompagna le duc d'Anjou et les princes ses frères jusqu'aux Pyrénées. Un des premiers actes de Philippe V fut de donner à son ancien gouverneur une marque de reconnaissance ; il lui conféra, en 1701, la grandesse d'Espagne. Peu après, le duc tomba dangereusement malade à St-Aignan ; Fagon (2) l'avait condamné ; le duc de Chevreuse osa lui mener Helvétius (3), regardé jusqu'alors comme un charlatan, et dont les remèdes, encore inusités, sauvèrent le malade (4). Lorsque Jacques II mourut (septembre 1701), Louis XIV, par un premier mouvement de générosité, voulut reconnaître son fils pour roi d'Angleterre. Beauvillier, dans le conseil, se prononça fortement contre une démarche précipitée, dangereuse, que contredisait un acte antérieur de Louis XIV, la reconnaissance de Guillaume par le traité de Ryswick. Tous les ministres appuyèrent une opinion dictée par une conviction profonde ; et le roi abandonna sa résolution : il y revint plus tard par une influence particulière. Beauvillier eut plus d'une occasion, dans les années suivantes, de donner de nouvelles preuves de la sagesse de ses vues. Le duc de Bourgogne devint Dauphin (11 août 1711) ; et Louis XIV l'associa bientôt au gouvernement. Ce fut pour le duc de Beauvillier l'aurore de la plus grande puissance ; il vit à l'instant toute la cour s'empresser autour de lui. Presque disgracié pendant quelques années, il se trouva tout à coup au plus haut degré du crédit et de la faveur : il était le conseil, le tuteur, l'ami d'un prince que rien ne séparait plus du trône qu'un roi de soixante-treize ans. Des querelles religieuses se renouvelèrent ; et le Dauphin se trouva chargé par le roi d'une importante médiation entre le cardinal de Noailles et les évêques de France. Il choisit Beauvillier pour conseil ; et celui-ci ne contribua pas peu à faire rendre au prince, dans des matières aussi graves et aussi difficiles, une décision arbitrale que les deux parties reçurent avec une égale reconnaissance. Beauvillier ignorait alors le service que lui avait rendu, quelques années auparavant, le cardinal, consulté par madame de Maintenon sur le projet d'ôter au duc son emploi. Il aurait pu se souvenir des procédés peu honorables de l'archevêque de Paris à l'égard de Fénelon ; mais un sentiment haineux ne devait jamais entrer dans son âme : il employa toute son influence pour apaiser des discussions fâcheuses élevées entre des hommes auxquels leurs vertus et leurs dignités devaient également assurer une haute considération. Beauvillier continuait de partager avec son auguste pupille les difficiles travaux qu'offrait alors l'administration de l'Etat ; il étudiait avec lui ces vastes plans de gouvernement (1) tracés dans la solitude de Cambrai, et qu'inspirait au génie brillant de leur auteur son ardent amour du prince et des peuples ; il préparait enfin, par tant de nobles travaux, ce règne de bonheur qu'attendait la nation après un règne de gloire, lorsque la mort, « qui « trompe aussi souvent, dans cette vie passagère, « les espérances de la vertu que les folles pen- « sées de l'ambition », frappa le duc de Bourgogne (18 février 1712) (2). En apprenant cet événement à jamais déplorable, Fénelon laissa échapper ces seules paroles : « Tous mes liens sont « rompus ; rien ne m'attache plus à la terre. » Le même coup fut porté au duc de Beauvillier. Ces deux hommes, si intimement unis pendant tant d'années, devaient être également abattus par le malheur qui les frappait : la perte d'un prince, d'un élève, d'un fils, rouvrit dans le cœur du duc de Beauvillier des plaies qui saignaient encore. Il avait vu mourir avant le temps, et contre l'ordre de la nature, plusieurs héritiers de son nom et de ses vertus. Ces chagrins et des infirmités prématurées avaient porté à sa santé une atteinte grave : elle ne put résister au dernier coup qui lui était réservé ; depuis le mois de février 1712, il languit dans les souffrances de l'âme et du corps, jusqu'au 31 août 1714, qu'il cessa de vivre, à l'âge de 66 ans (3). Il ne nous reste qu'à citer quelques actes du duc de Beauvillier comme homme privé. La ville de St-Aignan lui dut un établissement, témoignage durable de sa piété et de sa bienfaisance. Il fit bâtir, sur les plans de Mansard, et dota richement un hôpital, dont les ressources sont infiniment supérieures aux besoins du lieu. Cette fondation, achevée en 1706, lui coûta près de deux cent mille livres à cette époque. Un établissement presque aussi vaste fut créé par le duc de Beauvillier dans une autre ville dont il était le seigneur (4). Il avait épousé, en 1671, Henriette-Louise Colbert, fille du célèbre ministre de ce nom, qui fut dame du palais de la reine et mourut en 1733. Treize enfants naquirent de

(1) *Mémoires de Torcy.*

(2) Premier médecin de Louis XIV.

(3) Grand-père de l'auteur de l'*Esprit*. On sait que son remède n'était autre que l'ipécacuanha.

(4) *Mémoires de Dangeau.*

(1) *Voy.* l'art. FÉNELON et l'*Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset (notes).

(2) On sait que Louis XIV se fit remettre tous les papiers de son petit-fils ; il s'en trouvait beaucoup du duc de Beauvillier, qui les redemanda à madame de Maintenon. Elle ne put que lui en envoyer les copies ; le roi brûla lui-même les originaux. Madame de Maintenon manifesta de grands regrets et parut alors rendre une justice tardive à Fénelon.

(3) Dans son château de Vaucresson, près de Versailles. Son corps fut porté et inhumé dans l'église du couvent des bénédictines de Montargis, où il avait plusieurs filles religieuses.

(4) Buzançois en Berry, département de l'Indre.

cette union, dont neuf filles; une vocation assurée porta sept d'entre elles à se consacrer à Dieu : elles donnèrent dans le cloître l'exemple de la plus rare piété. Une autre épousa le duc de Mortemart, son cousin germain ; l'aînée était morte au berceau. C'était pour ces enfants que Fénelon, encore jeune, avait tracé, à la demande de la duchesse de Beauvillier, son admirable traité de l'éducation des filles, ouvrage parfait, que rien n'a surpassé ni peut-être égalé, et qui révéla au duc de Beauvillier tout le génie de son auteur. Les quatre fils du duc de Beauvillier moururent au berceau ou dans leur jeunesse. Il eut la douleur de survivre à tous. Z.

SAINT-AIGNAN (Paul-Hippolyte de Beauvillier, duc de), pair de France, frère du précédent, naquit à Paris, en 1684. Entré au service en 1706, comme mestre de camp, il fut fait prisonnier au combat d'Audenarde, en 1708, et blessé à la bataille de Malplaquet. Nommé ambassadeur auprès du roi d'Espagne, il tint sur les fonts l'infant don Philippe au nom du roi de France, en 1716. Revenu à Paris, en 1719, il prit place au conseil de régence, fut gouverneur du Havre, se rendit à Rome, en 1731, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et alla négocier à Naples, en 1741, l'accommodement de cette cour avec le roi de Sardaigne (1). Il mourut le 22 janvier 1776. Reçu à l'Académie française en 1727, à la place de Boivin (2), il était aussi, depuis 1732, membre honoraire de l'Académie des inscriptions, où son éloge fut prononcé par Dupuy et inséré au tome 42 du Recueil de cette société; on y trouve, au tome 17 (Mém., p. 572-578), le texte de la cession de l'empire de Constantinople, faite à Charles VIII, en 1494, par André Paléologue, acte dont la minute originale, découverte au Capitole par le duc de St-Aignan, fut apportée à Louis XV de la part du pape et se conserve encore à la bibliothèque de Paris. C. M. P.

SAINT-ALBAN (Richard de Burgho, comte de), l'un des plus illustres seigneurs irlandais du 17e siècle (3), naquit en 1565. Il était le quatrième comte de Clanricard et fut nommé par la reine Elisabeth, en 1599, gouverneur de la Conacie; mais, trouvant l'exercice de son pouvoir trop gêné par les restrictions qu'on y avait mises, il donna promptement sa démission. Ayant appris, au commencement de l'année 1600, que son père (Ulick IV) délibérait s'il ne prendrait point parti dans la terrible insurrection du fameux O'Neill, comte de Tyrone (voy. O'Neill), et avait renvoyé sa décision au mois de mai, il alla à Londres, se remit entre les mains de la reine comme otage de la fidélité de son père, et celui-ci resta sujet fidèle parce qu'il était père tendre. L'année suivante, Ulick mourut : héritier de ses titres et de ses biens, Richard fut nommé commandant en chef des forces de la reine dans la Conacie. Il alla bientôt joindre le lord député Mountjoy et combattre avec lui, dans la Momonie, les troupes combinées de l'Irlandais Tyrone et de l'Espagnol don Juan d'Aquila. Ils remportèrent ensemble, le 24 décembre 1601, la victoire de Kingsale, qui terrassa l'insurrection et mit fin à la guerre. Le comte de Clanricard tua de sa main jusqu'à vingt cavaliers irlandais, fut fait chevalier par Mountjoy sur le champ de bataille et contribua tellement au succès de cette journée qu'il en retint le surnom de Kingsale. Nommé par Jacques Ier gouverneur général de la Conacie, en 1603, président en 1604, gouverneur particulier de la ville et du comté de Gallway en 1616, réunissant ainsi tous les pouvoirs civils et militaires, il continua de servir la couronne de toutes ses facultés. Jacques Ier l'avait créé, en 1624, pair anglais, avec les titres de baron de Somerhill et de vicomte de Tunbridge : Charles Ier y joignit, en 1625, ceux de baron d'Hy-Maine, de vicomte de Gallway et de comte de St-Alban. Par la réunion imposante de tant de services, de tant d'honneurs et de richesses, le comte de St-Alban eut en Irlande une considération personnelle qui le faisait presque aller de pair avec le vice-roi. Aussi noble par son caractère que par sa naissance, il devint le protecteur, l'ami, l'allié de ses voisins, de ses vassaux, des familles surtout dont ses ancêtres avaient conquis les domaines, des O'Kelly, des O'Lally. Lorsque Charles Ier voulut établir en Conacie des plantations comme celles qu'avait fondées son père en Ultonie, et lorsque son vice-roi Wenworth fut chargé de découvrir dans la province occidentale toutes les terres que pouvait réclamer la couronne, sans que les possesseurs actuels pussent invoquer ni le laps de temps, ni la prescription, ni même une possession fondée en titre, si l'on pouvait y trouver un seul défaut de forme, les jurys des comtés de Roscommon, de Mayo, de Slego reconnurent docilement le droit de la couronne à tout ce que revendiquerait pour elle le lord député Wentworth. Les jurys du comté de Gallway, soutenus par le comte de St-Alban, plus intéressé lui-même que personne à repousser les prétentions du fisc, eurent le courage de déclarer ces prétentions mal fondées. L'impérieux Wentworth les accusa de prévarication et de parjure. La chambre du conseil, présidée par le vice-roi, prononça contre eux la double peine d'une forte amende et de l'emprisonnement jusqu'à ce qu'ils

(1) *Journal de Verdun*, juillet 1741, p. 55.

(2) Il y eut pour successeur Colardeau, qui mourut avant sa réception. Laharpe, qui le remplaça, fit l'éloge de ses deux prédécesseurs, et Marmontel, qui lui répondit, fit l'éloge le plus honorable du duc de St-Aignan. Ce duc avait aussi hérité du titre de protecteur de l'académie d'Arles, fondée par son père en 1668, et qui cessa d'exister vers 1710 ou 1715 : on n'y admettait que des gentilshommes.

(3) Son bisaïeul Ulick ou Hugues, mort en 1544, était le chef de l'illustre famille anglo-irlandaise de Burgho et de la branche qui avait pris, au 14e siècle, le nom de Mac-William (voy. ce nom). Peu avant sa mort, il avait remis les derniers vestiges de sa souveraineté à Henri VIII, qui le nomma premier comte de Clanricard.

eussent reconnu et confessé non-seulement leur erreur, mais leur infidélité, espèce de procédé dont Wentworth eût eu horreur en Angleterre, mais qui était familier à tous les gouverneurs anglais en Irlande. Le comte de St-Alban plaidait à la cour de Londres sa cause et celle de cent soixante-quinze propriétaires, dont il avait accepté la procuration, lorsque la mort le frappa, au milieu d'un voyage qu'il était allé faire à sa terre de Sommer-Hill, dans le comté de Kent, vers la fin de 1635. Le 5 décembre, Wentworth écrivait à Charles I^{er} : « Le dernier paquebot m'a « instruit que le comte de St-Alban était mort et « que l'on m'imputait de l'avoir fait mourir de « chagrin. On pouvait tout aussi raisonnable- « ment s'en prendre à moi de ce qu'il avait « soixante-dix ans. Toutes ces calomnies ne « m'empêcheront pas de recommander humble- « ment à la sagesse de Votre Majesté la conve- « nance de faire finir avec le comte ce gou- « vernement cantonné de Galway, qui avait « commencé avec lui. » Le comte de St-Alban laissa un fils, plus connu sous le nom de Clanricard (*voy.* ce nom). L—T—L.

SAINT-ALBERT. *Voyez* BALLYET.

SAINT-ALBIN (ALEXANDRE-CHARLES-OMER ROUSSELIN, comte de CORBEAU DE), naquit, en 1773, d'une ancienne famille du Dauphiné. Il était fils d'Antoine-Pierre-Laurent de Corbeau (*voy.* ce nom), colonel d'artillerie. Il venait à peine d'achever de brillantes études à Paris, au collége d'Harcourt, lorsque éclata la révolution française. Il en adopta avec ardeur les passions et les principes et se lia plus particulièrement avec le parti de Danton et de Camille Desmoulins. Tout jeune encore, il n'avait pas vingt et un ans, il fut appelé à occuper au ministère de l'intérieur, dirigé alors par Paré, les fonctions importantes de premier commis (aujourd'hui chef de division). Dans le cours de ses fonctions, l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, ayant été emprisonné sous un de ces prétextes qui ne manquaient pas à cette époque, il parvint à obtenir son élargissement avec sa réintégration au poste de bibliothécaire à la bibliothèque nationale. Sur sa proposition, il fut même nommé garde (directeur) de ce grand établissement; mais le célèbre écrivain déclina cette nomination, en se fondant sur l'état de sa santé et en demandant à conserver l'emploi plus modeste qu'il avait précédemment. St-Albin, qui portait alors le nom de Rousselin, ne resta pas longtemps au ministère de l'intérieur; il fut nommé commissaire du gouvernement conventionnel à Troyes, où sa conduite fut plus tard l'objet de diverses imputations, dont il se justifia, ainsi qu'il résulte des rétractations publiées par Quérard dans sa *France littéraire*, comme cela résulte encore des explications qu'on trouve dans l'*Histoire parlementaire de la révolution*, de Buchez et Roux. On l'accusait d'avoir porté la terreur dans cette ville. Il répondit, et son assertion n'a point été contredite, qu'il ne versa pas une goutte de sang. Après le procès de Danton et de Camille Desmoulins, Rousselin de St-Albin fut, par les ordres de Robespierre, mis en état d'arrestation et traduit devant le tribunal révolutionnaire comme appartenant à la faction des *orléanistes* et des *indulgents*. Il fut acquitté avec ses vingt-sept coaccusés, et cette circonstance, si rare devant le tribunal révolutionnaire, fut regardée alors comme un symptôme de la décadence de la puissance de Robespierre. Toutefois, il fut de nouveau arrêté deux jours après, par ordre d'Amar, et le 9 thermidor le trouva dans la prison de la Conciergerie, d'où il fut délivré par le député Legendre, ami de Danton. Rentré dans la vie privée, il resta hors des fonctions publiques jusqu'en 1796, époque à laquelle son ancien ministre Paré ayant été nommé commissaire au département de la Seine, il le suivit à ce poste comme secrétaire général, pour le suivre également dans sa retraite. Envoyé bientôt à l'armée comme réquisitionnaire, il fut successivement attaché aux états-majors de Hoche, de Chérin et de Bernadotte; et lorsque ce dernier devint ministre de la guerre en 1798, il choisit Rousselin de St-Albin comme secrétaire général du ministère. Il y rédigea des proclamations aux armées et contribua à la réorganisation de ce département. Au 18 brumaire, il s'associa à l'opposition de Bernadotte contre le nouveau gouvernement, et néanmoins, sans l'avoir sollicité, quelques années après, en 1804, il fut nommé consul en Égypte. Il alla jusqu'à Toulon pour se rendre à son poste; mais les croisières anglaises interceptèrent son passage, et il renonça sans trop de peine à échapper à leur surveillance. De retour à Paris, il continua ses relations intimes avec Bernadotte et rendit à Joséphine des services personnels qui lui valurent l'invariable attachement de l'impératrice, attachement auquel il ne cessa de se montrer fidèle avant comme après le divorce. Son opposition, malgré cela, l'exposa à des dangers. Menacé d'arrestation et d'embarquement forcé, il se réfugia en Provence, où il trouva un asile auprès de la mère de sa première femme, la marquise de Montpezat, qui elle-même avait été arrêtée lors de l'affaire de Georges et de Moreau, pour avoir reçu de Varsovie une correspondance de Louis XVIII. Le 20 mars 1815 lui fournit l'occasion de revenir à la vie politique. Après la rentrée de l'empereur Napoléon à Paris, Carnot, nommé ministre de l'intérieur, offrit à St-Albin des fonctions dans son département. Spécialement chargé de l'instruction publique, il contribua à fonder l'enseignement mutuel et écrivit sur cette matière des rapports qui, composés en ce temps de tourmente, furent néanmoins remarqués. Ce fut aussi alors qu'il composa un chant national, la *Lyonnaise*, dont Chavès fit la musique, et qui fut, par ordre de

l'empereur, exécuté aux Tuileries, puis adapté à la musique de l'armée. La *Lyonnaise* reparut en 1830 sur les théâtres de Paris, concurremment avec la *Parisienne* de Casimir Delavigne. — Nous voici arrivé à la période la plus active de la vie de St-Albin; car c'est de cette époque que date son rôle comme journaliste et comme fondateur d'un des principaux journaux de France, le *Constitutionnel*. Nous croyons qu'il n'est pas inutile de conserver ici l'histoire de cette fondation, puisée dans des documents authentiques. En mai 1815, étant au ministère de l'intérieur avec Carnot, St-Albin créa le journal *l'Indépendant*, dont le premier numéro parut le 7 mai, et qui, après les cent-jours, ne put pas prolonger son existence au delà du 7 août. Alors il le transforma et en fit l'*Echo du soir*, qui, vingt-six jours après, fut obligé de se transformer de nouveau par suite d'une ordonnance modifiant les conditions d'existence de la presse, et l'*Echo du soir* fut remplacé par le *Courrier*. Celui-ci ne fut cependant pas plus heureux que ses devanciers; il cessa de paraître par suite d'une mesure administrative, pour ressusciter six jours après, le 29 du même mois, sous le titre qui devait faire la réputation du journal et la fortune de ses fondateurs. C'est à l'intervention de M. de Montesquiou, du marquis de Boisgelin, gentilhomme de la chambre, ami personnel de St-Albin, et même de la duchesse de Coigny, que M. de Richelieu consentit à lui accorder l'autorisation de continuer son journal sous ce nouveau titre, qui, malgré bien des vicissitudes, est resté le titre d'une de nos feuilles les plus répandues. Le fondateur du *Constitutionnel* ne se contenta point de ce rôle, il publia dans ce journal de nombreux articles, et notamment en 1818 et en 1837, il proposa d'élever un monument à Molière, projet qui finit par se réaliser quelques années plus tard; mais il se consacra plus spécialement à la direction du *Constitutionnel*, auquel il eut l'intelligence et le bonheur de rallier de jeunes talents alors inconnus, MM. Thiers, Mignet, etc. L'influence de St-Albin se rattacha dès ce moment à celle du *Constitutionnel* lui-même; c'est assez dire qu'elle fut considérable. En plus d'une circonstance elle agit même sur les ministres de la restauration. Entre autres faits de cette nature, nous pouvons citer celui-ci, qui ne manque pas d'intérêt. Un jour, aux Champs-Elysées, il arrêtait brusquement M. Pasquier, alors ministre de la justice : « A « l'heure où vous vous promenez, lui dit-il, un « homme se meurt tout près de vous, dans « toutes les extrémités du dénûment et de la « misère. Cet homme, c'est Tallien, qui a fait le « 9 thermidor et a sauvé par là la vie de tant de « victimes. Le laisserez-vous mourir sans se- « cours? — Non, » répondit M. Pasquier. Et une pension de deux mille francs sur la cassette royale fut immédiatement accordée à Tallien. La révolution de juillet devait augmenter l'importance du *Constitutionnel* et de St-Albin, qui, certes, y avait fortement contribué. St-Albin était en outre lié d'une ancienne amitié avec le duc d'Orléans, qui allait devenir le roi Louis-Philippe. Ils avaient appartenu tous les deux à la société des jacobins, dont ils avaient été ensemble appariteurs. Il essaya, par ses conseils, d'entraîner le roi dans une politique qu'il jugeait la seule conforme à la révolution à laquelle la branche d'Orléans devait la couronne, et il eut même l'originalité de conseiller à Louis-Philippe de renoncer à la liste civile. Ces conseils, comme on le sait, ne furent pas écoutés; ce qui toutefois n'empêcha point St-Albin de conserver de fréquentes relations avec le roi. Nous devons rappeler qu'il publia, en 1836, de nombreux articles dans le *Constitutionnel* en faveur de l'amnistie. Deux ans après, il quitta ce journal en vendant sa part de propriété au docteur Véron. Rentré dans la vie privée, il ne s'occupa plus que de mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il possédait sur la révolution et l'histoire de son temps. St-Albin, retiré au sein d'une famille nombreuse, ayant épousé en secondes noces la fille du docteur Marc, premier médecin de Louis-Philippe, ne resta cependant pas étranger à la politique. Il se signala encore par son opposition contre le projet des fortifications de Paris et eut même à ce sujet un procès qui excita l'attention publique. Il est mort le 15 juin 1847. On a de lui : *Vie de Lazare Hoche*, 1797. Cette biographie, citée avec éloge par Marie-Joseph Chénier, a eu quatre éditions. — Une notice sur Chérin, chef d'état-major à l'armée d'Helvétie, tué devant Zurich; — une notice sur le général Marbot; — d'autres et nombreux articles nécrologiques publiés dans le *Constitutionnel* et souvent cités dans le *Nécrologue;* — des œuvres musicales et dramatiques. St-Albin a laissé plusieurs enfants : M. Hortensius de St-Albin, conseiller à la cour impériale de Paris, ancien député et membre du conseil général de la Sarthe, auteur de plusieurs ouvrages de droit et d'histoire et d'un recueil de poésies; M. Philippe de St-Albin, bibliothécaire de S. M. l'impératrice Eugénie, et mademoiselle Hortense de St-Albin, qui a épousé M. Achille Jubinal, député des Hautes-Pyrénées, lauréat de l'Institut et savant archéologue. Outre les manuscrits qu'il recueillit lui-même sur la révolution et les personnages les plus considérables de cette époque, St-Albin était aussi dépositaire des mémoires du directeur Barras, qui, par son testament, l'avait chargé de les publier. C'est à son fils aîné, M. Hortensius de St-Albin, qu'est échue cette mission, dont il a commencé de s'acquitter en publiant, d'après les documents laissés par son père, la *Vie du général Championnet*. E. D—s.

SAINT-ALLAIS (NICOLAS VITON DE), généalogiste et polygraphe français, né à Langres, le 6 avril 1773, fils d'un épicier qu'il disait issu d'une

famille noble, fit dans cette ville d'assez bonnes études et se rendit à Paris dès le commencement de la révolution, dont il se déclara partisan avec toute l'ardeur de son âge. S'étant enrôlé sous le drapeau national, il fut adjoint du fameux Brune, alors adjudant général. D'un caractère doux, modéré, nous ne pensons pas, quoi qu'on en ait dit, qu'il prit part aux actes de violence et de cruauté qu'on a reprochés à son général. Il quitta le service peu de temps après le règne de la terreur et vint s'établir à Paris, où il ne fut d'abord connu que sous le nom de Viton, et où il ne s'occupa plus que de recherches historiques, généalogiques et de la composition de beaucoup d'ouvrages consacrés à la science héraldique. En 1803, il publia une apologie du gouvernement de Napoléon, dont il eut du moins le mérite de prévoir la haute fortune. Cet ouvrage était intitulé *la Vérité rendue sensible au peuple français par l'administration du premier consul*. St-Allais se créa alors en peu de temps un très-riche cabinet de manuscrits et de livres, dont il sut tirer bon parti. D'un caractère gai et spirituel, il s'amusait, tout en la faisant payer, de la vanité des gens qui lui apportaient des titres de noblesse plus ou moins fondés. On lui a quelquefois reproché d'en avoir admis de fort équivoques dans des volumes qu'il revendait à ceux qu'il anoblissait. Il amassa une assez jolie fortune; mais ses habitudes et ses goûts altérèrent sa santé et sa bourse. Après avoir vendu son cabinet en 1820, ainsi que le fonds de son édition de l'*Art de vérifier les dates avant et après Jésus-Christ*, in-4° et 8°, à M. de Courcelles (*voy.* ce nom), qui le céda lui-même au marquis de Fortia, St-Allais continua de se livrer à des travaux historiques et généalogiques de même nature, ce qui lui attira quelques réclamations de la part de ses acquéreurs. Il soutint aussi, en 1836, une querelle assez vive avec Flassan, à qui il répondit avec mesure et dignité par une brochure intitulée *Ma première au Corynthien, ou Réponse au Grec Raxis, se disant comte de Flassan*. St-Allais mourut à Paris, en 1842. Ses ouvrages imprimés sont : 1° l'*Etat actuel des maisons souveraines des princes et princesses de l'Europe*, 1805, in-18; 2° *Histoire chronologique, généalogique et politique de la maison de Bade*, 1807, 2 vol. in-8°; 3° *Histoire chronologique, généalogique, politique et militaire de la maison royale de Wurtemberg*, 1808, 2 vol. in-18; 4° *Histoire générale des ordres de chevalerie civile et militaire existant en Europe*, 1811, in-4°; 5° *Tablettes chronologiques, généalogiques et historiques des maisons souveraines de l'Europe*, 1812, in-18; 6° *Histoire généalogique des maisons souveraines de l'Europe*, 1812, 2 vol. in-8°, et atlas (comprenant seulement la maison d'Autriche); 7° la *France militaire sous les quatre dynasties*, 1812, 2 vol. in-18; 8° la *France législative, ministérielle, judiciaire et administrative sous les quatre dynasties*, 1813, 4 vol. in-18; 9° le *Correcteur de l'*Atlas généalogique *de Lesage*, 1813, 4 vol. in-18; 10° *Nobiliaire universel de France*, 1814-1820, 18 vol. in-8°; 11° l'*Almanach administratif, ou Chronologie historique des maîtres des requêtes, des auditeurs au conseil d'Etat, des intendants, des préfets*, par M. S. A., 1814, in-18; 12° les *Siéges, batailles et combats mémorables de l'histoire ancienne et romaine*, 1815, in-8°; 13° *Etat actuel de la noblesse en France*, 1816, in-18; 14° *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, 1816, 3 vol. in-8°; 15° *Armorial des familles nobles de France*, 1817, in-8° et in-4°; 16° *Martyrologe universel, traduit en français du Martyrologe romain, offrant pour chaque jour de l'année la série des saints martyrs*, etc., 1823, in-8°; 17° *Album historique des gens du monde*, 1824, 3 vol. in-18; 18° *De l'ancienne France, contenant l'origine de la royauté et de ses attributions*, 1833-1834, 2 vol. in-8°; 19° *Annuaire historique, critique, généalogique et héraldique de l'ancienne noblesse de France, contenant l'exposé des services que les familles nobles ont rendus à l'Etat, le détail de leurs armoiries*, etc., 1835-1836, 2 vol. in-8°. Les premiers ouvrages de cet auteur ont été publiés sous le nom de *Viton* ou sous son initiale. Sa plus belle entreprise devait être la réimpression et la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, et il avait pour cela réuni de précieux matériaux; mais une maladie le força de vendre cette entreprise, ce dont plus tard il éprouva de vifs et inutiles regrets. C'est par erreur que la *Biographie des contemporains* lui attribue une édition du *Dictionnaire historique des siéges et batailles*, 1809, 6 vol. in-8°. M—D j.

SAINT-AMAND (JEAN DE), chanoine de Tournay, vers l'an 1200 de notre ère, était un des premiers médecins de la faculté de Paris. Dans le moyen âge, la médecine fut longtemps exercée par des clercs et des prêtres : pour s'en conserver le privilége, ils avaient fait interdire dans un concile le mariage aux médecins, de sorte que ceux-ci, condamnés au célibat, étaient portés par leur intérêt même à entrer dans les ordres et à associer ainsi la direction des âmes à celle du corps. Cela dura jusqu'à la réforme que fit le cardinal d'Estouteville dans le 15e siècle. D'ailleurs, du temps de Jean de St-Amand, toutes les écoles de France étaient monastiques. Quoi qu'il en soit, ce chanoine fut un laborieux compilateur et commentateur d'Hippocrate et de Galien : il est prouvé par son manuscrit sur *les Pronostics, aphorismes d'Hippocrate, et le Traité des maladies aiguës de Galien*, que les médecins de son temps, ainsi que lui, étaient déjà beaucoup plus attachés à la doctrine des Grecs qu'à celle des Arabes, ce qui ne s'applique cependant qu'à l'université de Paris. Jean de St-Amand a aussi écrit un commentaire fort ample sur l'antidotaire de Nicolas : *Expositio sive additio super*

antidotarium Nicolai, Venise, 1527, 1589, in-fol., et deux traités sur la matière médicale. Il paraît qu'il fut un des principaux professeurs de son temps; car en 1395 on conservait encore dans les archives de la faculté de Paris un de ses ouvrages intitulé *Concordantiæ Joannis de Sancto Amando*, et ce livre se donnait en garde au doyen, qui devait le transmettre à son successeur. C. et A.

SAINT-AMANS (JEAN-FLORIMOND-BOUDON DE), naturaliste et archéologue français, né à Agen le 24 juin 1748, entra fort jeune dans le régiment de Vermandois, infanterie, attaché à la marine, avec lequel il passa en Amérique où il séjourna longtemps. De retour en France en 1773, il quitta le service pour aller vivre dans son pays, au sein de sa famille, et se livra dès lors à l'étude et aux soins agricoles. En 1790, il fut nommé commissaire du roi afin de former et organiser le département de Lot-et-Garonne, dont il présida ensuite l'administration supérieure. Mais sa qualité de noble et son opposition à la journée du 31 mai 1793 le firent destituer. Il eut cependant le bonheur d'échapper aux proscriptions de la terreur, et il devint membre du jury de l'instruction publique et de la commission d'agriculture près le ministère de l'intérieur, puis professeur d'histoire naturelle à l'école centrale d'Agen, et rentra dans l'administration départementale. Appelé dès la création, en 1800, au conseil général de Lot-et-Garonne, il en fut nommé président, et pendant plus de trente ans, à l'exception des cent-jours de 1815, où il avait donné sa démission, il remplit constamment ces honorables fonctions; ce qui prouve la haute estime dont il jouissait dans son département. Il mourut à Agen le 28 octobre 1831, âgé de près de 83 ans, et une souscription fut ouverte pour élever un monument à sa mémoire. St-Amans fut un des fondateurs de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, dont il devint le secrétaire perpétuel. Plus de vingt académies, tant françaises qu'étrangères, le comptaient au nombre de leurs membres, entre autres la société patriotique de Hesse-Hombourg, celle des antiquaires d'Edimbourg, etc. On a de ce laborieux savant : 1° le *Spectateur champêtre*, Agen, 1785; 2° *Cours élémentaire de botanique*, Agen, 1785, in-8°; 3° *Lettres d'un voyageur en Amérique sur l'histoire naturelle des petites Antilles*, 1786; 4° *Fragments d'un voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, ou Lettres écrites de ces montagnes*, suivis du *Bouquet des Pyrénées, ou Plantes observées dans ces montagnes pendant les mois de juillet et d'août* 1788, Metz, 1789, in-8°, livre aussi agréable qu'instructif. L'auteur, dans cette excursion, avait pour compagnon de voyage Dussaulx, le traducteur de Juvénal. 5° *Mémoire sur les causes et les remèdes de la maladie qui attaque les arbres des promenades d'Agen*, Agen, 1789, in-4°. Il avait déjà été inséré dans le *Journal d'histoire naturelle*. 6° *Rapport sur les marais de Brax et de Monbusq*, Agen, 1790; 7° *Mémoire sur les racines des plantes*, Agen, 1790; 8° *Eloge de Linné*, Agen, 1791, in-8°, inséré d'abord dans le *Journal des sciences utiles*, de Bertholon, en 1790; 9° *Rapport fait au conseil du département de Lot-et-Garonne sur la liberté du commerce des grains*, Agen, 1792, in-4°; 10° *Rapport* fait au même conseil *sur les maladies carbunculaires auxquelles les bestiaux sont sujets, principalement dans les années pluvieuses*, Agen, 1792, in-8°; autre *Rapport* sur le même sujet, 1794; 11° *Mémoire sur l'usage d'un savon naturel qui peut être substitué au savon ordinaire*, 1794, in-8°; 12° *Traité élémentaire sur les plantes les plus propres à la formation des prairies artificielles*, Agen, 1797, in-8°, imprimé aux frais de l'administration centrale de Lot-et-Garonne; 13° *Philosophie entomologique*, ouvrage qui renferme les généralités nécessaires pour s'initier dans l'étude des insectes, suivi de l'exposition des méthodes de Geoffroy et de celle de Linné, combinées avec le système de Fabricius, etc., Agen et Paris, 1799, in-8°. L'idée de cet ouvrage fut suggérée à St-Amans par la *Philosophie chimique* de Fourcroy (*voy.* ce nom). 14° *Précis d'un voyage agricole, botanique et pittoresque dans les Landes*, 1799, in-8°, inséré d'abord dans plusieurs journaux scientifiques; 15° *Description abrégée du département de Lot-et-Garonne*, Agen et Paris, 1800, in-8°, imprimée aux frais du département; 16° *Recherches sur les anciennes monnaies*, 1801; 17° *Précis historique des émigrations des Boyens*, Agen, 1802; 18° *Mémoire sur l'olivier*, Paris, 1807, grand in-fol. avec une planche coloriée. Ce mémoire se trouve aussi dans la nouvelle édition du *Traité des arbres fruitiers*, de Duhamel. 19° *Mémoire sur le rouleau ou cylindre à battre les grains*, Agen, 1807, in-4°; 20° *Mémoires académiques*, Agen, 1812, in-8°. Les pièces contenues dans ce recueil sont : 1. une *Notice sur la vie et les ouvrages de Justin Duburgua*, correspondant de la société d'Agen, professeur de chimie au Cap-Français, mort en 1803; 2. deux *Notices* sur quelques productions naturelles rares ou peu connues et observées dans les environs d'Agen; 3. un *Rapport* à la société d'Agen, sur le manuscrit de feu Beaumesnil intitulé *Antiquités d'Agen* (*voy.* BEAUMESNIL); 4. un autre *Rapport* sur une chute d'uranolithes dans le département. Ces différents écrits avaient déjà été imprimés dans les *Mémoires* de la société d'Agen. St-Amans est le premier qui ait nommé *uranolithes* les pierres tombées du ciel, que les physiciens appellent généralement *aérolithes*; il a encore publié sur ce sujet des lettres et des rapports dans la *Bibliothèque britannique* de Pictet, dans la *Lithologie atmosphérique* d'Izarn (1803), dans les *Annales de chimie* (1814), et dans les *Mémoires* de la société d'Agen. 21° *Voyage agricole, botanique et pittoresque dans une partie des Landes, de Lot-et-*

Garonne et de celles de la Gironde, Agen et Paris, 1818, in-8°, avec une planche. Cet opuscule, intéressant et agréablement écrit, avait déjà paru dans le tome 18 des *Annales des voyages*. L'auteur, en le publiant séparément, l'a enrichi de nombreuses additions et y a refondu son *Précis d'un voyage agricole*, etc., que nous avons mentionné plus haut (n° 14). 22° *Flore agenaise, ou Description méthodique des plantes observées dans le département de Lot-et-Garonne et dans quelques départements voisins, accompagnée du Bouquet du département de Lot-et-Garonne*, Agen et Paris, 1820, in-8°, avec planches. Cet ouvrage, fruit de trente années de travail, de recherches, et dans la rédaction duquel l'auteur fut puissamment secondé par deux de ses élèves, MM. Chaubard et Graulhie, est l'œuvre capitale de St-Amans et lui assigne un rang distingué parmi les botanistes. Il ne cherche pas, comme beaucoup d'entre eux, à multiplier abusivement le nombre des espèces pour quelques légères différences individuelles ; il s'applique, au contraire, à le réduire par une classification plus resserrée et en donnant plus d'extension aux caractères spécifiques. On lui reproche néanmoins d'avoir négligé la méthode naturelle pour suivre trop strictement le système de Linné, et de n'avoir pas rendu assez de justice aux importants travaux de Candolle, de Jussieu et de Richard. 23° *Essai sur les antiquités du département du Lot*. Première notice, Paris, 1821, in-8°. Quatrième notice, Agen, 1826, in-8°. Ces deux notices, les seules qui aient été publiées, ont paru d'abord dans le tome 3 et le tome 7 des *Mémoires* de la société des antiquaires de France. Le manuscrit de l'ouvrage entier, composé de dix notices, avec un atlas de dessins, est déposé au secrétariat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'auteur obtint pour ce travail la grande médaille d'or destinée à encourager la recherche des antiquités nationales. 24° *Observations critiques sur le prétendu riz sec de la Cochinchine*, Agen, 1823, in-8° (extrait des *Annales de l'agriculture française*) ; 25° *Coup d'œil sur le département de Lot-et-Garonne, ou Rapide aperçu de l'état de son agriculture, de sa population et de son industrie en* 1828, Agen, 1828, in-18 ; 26° *Notice biographique sur feu M. le chevalier François de Vivens*, Agen, 1829, in-8°. La société centrale d'agriculture de Paris avait décerné, en 1819, une médaille d'or à l'auteur de cette notice (*voy.* VIVENS). Outre les écrits déjà mentionnés, St-Amans a inséré un grand nombre d'articles dans différents recueils scientifiques et dans les mémoires académiques des sociétés auxquelles il appartenait. Nous citerons entre autres : Précis et analyse de l'ouvrage du docteur Schæffer, de Ratisbonne, intitulé *Botanica expeditior*, avec la traduction d'une lettre du même auteur aux académiciens de Roveredo (dans le *Journal de physique* de Rozier, t. 15, ann. 1789) ; trois notices sur différentes monnaies anciennes (dans les Mémoires de la société d'Agen, 1804 et 1812) ; deux *Lettres sur l'Angleterre* (dans les mêmes mémoires et dans les *Annales des voyages*, de Malte-Brun, t. 23). St-Amans s'occupait aussi de littérature ; il a traduit de l'anglais en prose française, avec les chœurs des entr'actes traduits en vers, *Médée*, tragédie de Rich. Glover (*voy.* ce nom). Cette pièce, précédée d'une préface et accompagnée de notes, se trouve dans le tome 8 de la traduction du Théâtre anglais, publiée par la baronne de Wasse, Paris, 1788, in-8°. Au moment de sa mort, il avait terminé un *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne et moderne du département de Lot-et-Garonne*, dont l'impression déjà commencée a été continuée par son second fils, M. Casimir, qui a parcouru honorablement la carrière militaire, et auquel il légua son cabinet et ses manuscrits ; l'aîné s'est appliqué à la minéralogie. M. Chaudruc de Crazannes a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de St-Amans*, Agen, 1832, in-8°, avec portrait, vendue au profit de la souscription du monument élevé à sa mémoire. P—RT.

SAINT-AMANT (MARC-ANTOINE GERARD, sieur DE), poëte français, naquit à Rouen en 1594 (1). Il était fils, non d'un gentilhomme verrier, comme l'ont faussement avancé Ménage, Brossette et leurs copistes, mais d'un officier de marine distingué, qui fut vingt-deux ans au service de la reine Elisabeth. C'est St-Amant qui nous l'apprend dans l'épître dédicatoire de la troisième partie de ses œuvres, où il prend le titre d'écuyer (2), et il ajoute que son père fut trois années prisonnier dans la tour *Noire* de Constantinople ; que ses deux frères, dont l'un servit sous le grand Gustave, roi de Suède, avaient été tués en combattant contre les Turcs. Son éducation fut fort négligée, et, comme il le dit lui-même, *ni son grec ni son latin* ne le firent jamais passer pour pédant (3) ; mais il apprit dans ses voyages l'anglais, l'espagnol, l'italien, et il connaissait fort bien le caractère des passions, l'usage du monde et la fable (4). C'est encore ce que St-Amant dit de lui-même dans l'avertissement déjà cité. Les mémoires littéraires du temps ne nous ont transmis presque aucune particularité de sa vie, qui dut être fort remplie d'aventures, puisqu'il vécut toujours dans la société des grands, fit la guerre sur terre et sur mer, voyagea dans les quatre parties du monde et visita presque toutes les cours de l'Europe. C'est seulement en lisant attentivement ses œuvres qu'on trouve çà et là quelques détails sur la personne de ce poëte. S'étant attaché à la fortune du comte d'Harcourt, cadet de la maison de Lorraine (*voy.* HARCOURT),

(1) *Voy.* Nicéron, t. 14, p. 352.

(2) Il est ainsi qualifié dans les archives de l'Académie, avec le titre de gentilhomme ordinaire de la reine de Pologne et de Suède.

(3) *Avertissement au lecteur*, 1re partie des *Œuvres* de St-Amant.

(4) *Chevræana*, p. 34.

il suivit ce prince valeureux dans ses glorieuses expéditions devant la Rochelle, en Savoie, en Sardaigne, sur la Méditerranée, etc. St-Amant chanta des exploits auxquels il avait pris part (1). Ce fut dans la maison d'Harcourt qu'il forma avec Faret cette étroite amitié qui a donné occasion au sévère Despréaux de les accabler tous deux d'un de ses traits les plus mordants. St-Amant dut à la recommandation de son ami l'honneur d'être un des premiers membres de l'Académie française, où il eut pour successeur l'abbé Cassaigne, autre victime de Boileau. Chaque nouvel académicien avait à faire un discours : St-Amant obtint d'en être exempté, à la charge de rédiger la partie comique du dictionnaire et de recueillir les mots *burlesques et grotesques* (2). Plus occupé de ses plaisirs que de ses affaires, il était peu propre à faire sa fortune. Cependant ses amis y songèrent pour lui. L'abbé de Marolles lui procura, en 1649, avec une pension de trois mille livres, une place de gentilhomme ordinaire de la chambre auprès de Marie-Louise de Gonzague, devenue reine de Pologne par son mariage avec Ladislas Sigismond. St-Amant partit aussitôt pour Varsovie ; mais il fut pris en chemin par la garnison de St-Omer et retenu quelque temps prisonnier, ainsi qu'on le voit dans sa dédicace du *Moïse sauvé* à la reine de Pologne. « Sans doute, dit-il, que si je n'eusse dit aussitôt « que j'avais l'honneur d'être un des gentils- « hommes de la chambre de Votre Majesté et que « je ne me fusse comme revêtu de si belles et si « fortes armes, je n'aurais jamais pu parer ce « coup d'infortune; je courais risque de perdre « la vie, et le Moïse sauvé eût été le Moïse perdu. » St-Amant, arrivé en Pologne, n'y fit pas un long séjour. Il revint en France l'année suivante, où il refit sur un nouveau plan son *Moïse sauvé*, qu'il publia sous le titre d'*Idylle héroïque;* ce poëme, malgré ses défauts, fut accueilli avec cette faveur que jusqu'alors le public n'avait cessé de montrer pour les œuvres de St-Amant. Il avait rapporté de Pologne quelque argent et de riches espérances; mais comme les affaires de ce royaume changèrent de face et que sa pension ne fut plus payée, il vint se loger dans un modeste hôtel de la rue de Seine (3). Renonçant désormais à la débauche, il tint une conduite sage et réglée. La crainte d'épuiser ses modiques ressources le corrigea d'autant plus facilement qu'il avait un fonds de piété sincère. On peut en juger par quelques poésies sacrées qui sont dans la dernière partie de ses œuvres. Son hôte, qui l'aimait et le connaissait depuis longtemps, ne le pressait nullement de payer ses dépenses. St-Amant fondait son avenir sur un poëme à la louange du roi, auquel il travaillait alors, et qui a pour titre *la Lune parlante*. Entre autres traits ridicules, l'auteur vantait Louis XIV sur son adresse à bien nager. Ce monarque ne put endurer la lecture du poëme, et le public n'en porta pas un jugement plus favorable. Cette disgrâce, jointe à la mort de son hôte généreux, plongea St-Amant dans un accès de mélancolie qui, en peu de jours, le conduisit au tombeau, l'année 1660. On peut juger par cette notice à quel point Boileau s'est écarté de la vérité dans les vers trop fameux, où sa gaieté cruelle a exagéré l'infortune de ce poëte. St-Amant, né de parents honorables, commensal des plus grands seigneurs, admis dans l'intimité d'un prince aussi illustre que le comte d'Harcourt, ne pouvait avoir connu la misère, quoiqu'il ne fût pas riche, à la vérité. Il n'avait non plus attendu son dernier voyage à Paris pour se produire à la cour et surtout pour publier ses œuvres qui, depuis l'an 1627, c'est-à-dire depuis trente-quatre ans, étaient imprimées. Boileau pouvait-il ignorer que St-Amant avait vécu dans plusieurs cours de l'Europe, considéré et honoré de la bienveillance de plusieurs souverains, entre autres de la reine de Pologne et de la fameuse Christine de Suède? Quand cette princesse vint à Paris et que l'Académie française lui fut présentée, elle reconnut avec plaisir St-Amant parmi ses membres. Cette anecdote est de l'année 1656, c'est-à-dire cinq ans avant la mort de ce poëte, qui ne commença réellement à sentir l'indigence que pendant les derniers mois de sa vie. Ceux qui se sont donné la peine d'examiner ce point d'histoire littéraire ont reconnu depuis longtemps que Boileau avait ici sacrifié la vérité (1) au plaisir d'imiter un passage d'Horace sur un pauvre poëte romain. La pauvreté de St-Amant, eût-elle été réelle, n'était point du ressort de la satire. Quant au mérite poétique de l'auteur de *Moïse*, Boileau l'a fort bien apprécié. C'est avec raison qu'il recommande dans son *Art poétique* de ne pas imiter les détails plats et rampants où St-Amant était tombé. Chacun a retenu ce passage :

N'imitez pas ce fou qui, décrivant les mers
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met pour les voir passer les poissons aux fenêtres.

En vain Desmarets de St-Sorlin et Perrault voulurent-ils infirmer ce jugement; et quand ce dernier, particulièrement, proclama St-Amant *un des plus aimables poetes que nous ayons* (2), il fournit à Boileau une occasion nouvelle de motiver ses censures en leur ôtant toute leur amertume. Les poésies diverses de St-Amant ont été

(1) Lui-même, dans ses stances sur le *Passage du détroit de Gibraltar*, parle de sa valeur en ces termes naïfs :

Là le rebec (violon) je quitteray
Pour mettre la main à la serpe,
Là laissant pour Bellone Euterpe,
Les plus mauvais je frotteray.

(2) Pellisson, *Histoire de l'Academie*.
(3) *Chevræana*, ibid.

(1) On lit dans l'*Histoire de l'Académie* que tout ce qui concerne St-Amant, dans cette satire, *pourrait bien n'avoir d'autre fondement que l'imagination de M. Despreaux*.
(2) *Parallèle des anciens et des modernes*, t. 3, p. 262.

imprimées plusieurs fois par parties et toujours avec des augmentations, dans le format in-12 et in-4°, depuis l'an 1627 jusqu'à l'année 1649, sous le titre d'*Œuvres du sieur de St-Amant*, avec une préface, *par son fidèle ami Faret*. Parmi la foule de poésies graves, bouffonnes, galantes et même licencieuses qui composent ce recueil, on ne peut guère en citer que cinq ou six qui offrent quelques tirades vraiment belles, entre autres la *Solitude*, l'*Eté de Rome*, le *Contemplateur*, le *Soleil levant*, le *Melon*. Le *Poëte crotté*, la *Débauche* et plusieurs autres pièces de ce genre sont écrits de verve; les mots les plus obscènes y sont prodigués; seulement on a pris le soin de les déguiser sous des caractères grecs. Dans la troisième partie des *Œuvres* de St-Amant se trouve un placet en vers qu'il présenta, vers l'an 1638, au chancelier Séguier, afin d'obtenir un privilége pour établir une verrerie. C'est à ce sujet que Maynard adressa l'épigramme suivante à ce poëte :

Votre noblesse est mince;
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez :
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu les qualités.

Cette épigramme a induit en erreur plusieurs écrivains sur la famille de St-Amant. Il était bon musicien et récitait ses vers avec tant d'agrément qu'il leur prêtait des beautés qui s'évanouissaient à l'impression. On a encore de St-Amant, outre les ouvrages dont il a été parlé ci-dessus : 1° *Stances sur la grossesse de la reine de Pologne*, 1650; 2° *Stances à M. Corneille sur son Imitation de Jésus-Christ*, 1656, in-4° (à la tête de cette traduction); 3° *Rome ridicule*, satire imprimée tantôt séparément, tantôt dans le recueil de ses *Œuvres;* elle a été traduite en italien. Les stances sur la *Solitude* ont également été mises en vers latins par Etienne Bachot, médecin du roi (1). Personne plus que St-Amant n'a abusé de l'exagération des sentiments, des effets de la nature ou des rêves de la fantasmagorie. Ses vers offrent partout l'incohérence des figures et des comparaisons les plus outrées. D—R—R.

SAINT-AMARANTHE (J.-F.-L. DEMIER, femme de) doit à sa fin tragique la notoriété qui s'est attachée à son nom. Toute jeune, elle avait épousé un officier de cavalerie avec lequel elle vécut en mauvaise intelligence, et dont elle se sépara au bout de quelques années. On n'a jamais su au juste ce qu'est devenu son mari. Suivant les uns, il serait allé mourir en Espagne; suivant les autres, il aurait longtemps vécu à Paris d'une profession manuelle. Quoi qu'il en soit, veuve de fait, madame de St-Amaranthe trouva facilement des consolations. Jolie, mais complétement ruinée, elle eut des amants riches, et trouva dans sa beauté les moyens de réparer les torts de la fortune et de mener une existence fastueuse. Ce n'était plus une jeune femme au moment où éclata la révolution; mais elle avait une fille charmante qu'un almanach du temps, très-légèrement peut-être, met au rang des jeunes filles très-émancipées, et qui faisait les honneurs du salon maternel. La *Chronique scandaleuse*, rédigée par Rivarol, et le *Journal général de la cour et de la ville*, publications royalistes, s'occupent également, en termes assez peu retenus, de la mère et de la fille; à coup sûr, ce ne pouvait être ni pour l'une ni pour l'autre un brevet de moralité et de vertu. C'est cette jeune personne qu'épousa un homme dont les mœurs étaient fort décriées déjà dans les dernières années de la monarchie, M. de Sartine, fils de l'ancien lieutenant de police. En 1790, madame de St-Amaranthe tenait au Palais-Royal une splendide maison de jeux et de plaisirs où ses opinions royalistes, qu'elle affichait hautement, attiraient un grand concours de gens attachés à l'ancien régime. Dès cette époque, nous voyons cette maison signalée par des rapports de police comme un foyer d'intrigues et de scandales (1). Plus tard, quand l'émigration eut fait perdre à madame de St-Amaranthe sa clientèle habituelle, elle ne fit aucune difficulté d'ouvrir ses salons, dont le jeu était l'attrait principal, à des hommes de la révolution qui s'y rencontrèrent avec des membres du parti royaliste, tels que le baron de Batz, lequel étant au mieux avec la dame du logis, trouvait dans ce lieu de plaisir un quartier général très-commode pour se concerter avec ceux qui partageaient ses opinions, sans trop craindre d'exciter les soupçons du gouvernement. Mirabeau y était venu; Danton, Proly, Desfieux, le banquier Junius Frey y vinrent aussi. On sait avec quelle âpre sévérité St-Just (*voy.* ce nom), dans son rapport sur les dantonistes, parla des trop fameux soupers de madame de St-Amaranthe. Robespierre jeune, lui-même, une fois se laissa conduire par l'acteur Michot dans cette maison pleine de séductions pour des jeunes gens. De là sans doute la fable dans laquelle on a présenté Maximilien Robespierre comme ayant été un jour le commensal de madame de St-Amaranthe, fable dont les dates et les faits cités à l'article Robespierre (*voy.* ROBESPIERRE) ont démontré toute l'invraisemblance. Toujours est-il que les menées dont la maison de madame de St-Amaranthe était le théâtre avaient éveillé les soup-

(1) Une édition nouvelle des *Œuvres* de St-Amant (Paris, 1856, 2 vol. in-18) fait partie de la *Bibliothèque elzévirienne* qu'avait entreprise M. Jannet. Les textes ont été revus sur des manuscrits ou des éditions anciennes; une notice de 41 pages et des notes instructives fournissent les éclaircissements desirables; ce travail est dû à M. Ch.-L. Livet, lequel avait déjà inséré dans le *Bulletin du bibliophile* (septembre 1852) des *Recherches sur les manuscrits inédits de St-Amant*. Signalons aussi une notice de M. Philarète Chasles, *Revue des Deux-Mondes*, t. 2, de 1839; et ajoutons que M. Théophile Gautier a, dans ses *Grotesques*, donné une large place à un portrait de St-Amant, tracé avec une verve pittoresque. B—N—T.

(1) Ces rapports très-étendus se trouvent aux archives générales de la France.

çons du comité de salut public, et bientôt il eut les preuves des intrigues royalistes qui s'y tramaient. Au printemps de l'année 1794, pour déjouer les soupçons, madame de St-Amaranthe avait loué une petite campagne sur la route de Maisons, et c'était là que se tenaient ses conciliabules quand elle fut arrêtée, le 12 germinal, à Paris, rue Vivienne, n° 7, dans son appartement, où elle ne faisait plus que de courtes apparitions, sur la proposition et par les soins du comité révolutionnaire de la section de la Halle au blé (1). Elle était depuis plus de deux mois enfermée à Ste-Pélagie, quand le 26 prairial, sur le rapport d'Elie Lacoste, qui la signala comme une des plus actives complices du baron de Batz, elle fut livrée au tribunal révolutionnaire ainsi que sa fille, son jeune fils, âgé de dix-sept ans, et son gendre Sartine. Impliqués tous quatre dans la conspiration dite de l'étranger, ils furent condamnés à mort avec cinquante autres accusés, et conduits en chemise rouge à l'échafaud. Madame de St-Amaranthe avait alors 42 ans. E. H—L.

SAINT-AMOUR. *Voyez* AMOUR.

SAINT-AMOUR (LOUIS GORIN DE), docteur en Sorbonne, fils d'un cocher du roi et filleul de Louis XIII, naquit à Paris en 1619, fit de brillantes études dans l'université de cette ville, dont il devint recteur et dont il défendit vigoureusement les droits contre les entreprises des jésuites. Docteur en Sorbonne en 1644, il se signala six ans après dans la querelle du jansénisme. La chaleur avec laquelle il s'éleva dans les assemblées de la faculté de théologie contre la condamnation des cinq fameuses propositions attribuées au livre de Jansénius lui mérita la confiance des évêques opposés à cette condamnation; ils le chargèrent pendant qu'il était à Rome, à l'occasion du jubilé, d'obtenir d'Innocent X que, dans le jugement qui interviendrait, il distinguât d'une manière claire et précise le sens dans lequel les propositions seraient condamnées de celui dans lequel elles pourraient être soutenues; mais tous les efforts de St-Amour échouèrent contre le crédit de ses adversaires, les jésuites. N'ayant pu gagner sa cause, il revint en France soutenir celle de M. Arnauld, refusa de souscrire à la condamnation de ce docteur et fut, pour cette raison, exclu des assemblées de Sorbonne. Il mourut dans un âge avancé, le 14 novembre 1687, à St-Denis. On a de lui plusieurs écrits sur les affaires de l'Eglise, un journal de ce qui s'était passé à Rome touchant les *cinq propositions*, depuis 1646 jusqu'en 1653, imprimé en 1662, in-fol., estimé, malgré la partialité qu'on doit s'attendre à y trouver. L'auteur n'y parle que de ce qui s'est passé sous ses yeux et où il a eu souvent la principale part. Les faits importants y sont appuyés par des pièces authentiques qui rendent l'ouvrage aussi curieux qu'intéressant. Un arrêt du conseil d'Etat de 1684, sollicité par le parti opposé et rendu sur les mémoires de plusieurs prélats et docteurs qui y avaient trouvé les cinq propositions de Jansénius, le condamna à être brûlé par la main du bourreau. N—L.

SAINT-ANDRÉ (JACQUES D'ALBON, maréchal DE), l'un des plus vaillants capitaines du 16e siècle, descendait d'une ancienne famille du Lyonnais. Il s'attacha de bonne heure à gagner la confiance du Dauphin, depuis Henri II. Il fit ses premières armes devant Boulogne et tenta de se jeter dans cette place, assiégée par les Espagnols. A la bataille de Cerisoles (1544), il fit très-bien, dit Brantôme, allant des plus avant à la charge; mais le comte d'Enghien, que son rang empêchait de le suivre, enjoignit à ses officiers de le faire retirer. Henri II, en arrivant au trône, le nomma premier gentilhomme de sa chambre, et, en 1547, lui donna le bâton de maréchal. St-André profita de sa faveur pour amasser des sommes immenses, qu'il dépensait en prodigalités et en objets de luxe; rien n'égalait la recherche de sa table; « et pour les superbetés et belles parures, « les beaux meubles très-rares et très-exquis, il « en surpassait même le roi. » Il fut l'un des tenants au tournoi célébré à Paris en 1549, et, l'année suivante, il fut désigné pour porter au roi d'Angleterre le collier de l'ordre de St-Michel. Il étala dans Londres un luxe inconnu et revint avec la décoration de l'ordre de la Jarretière. En 1552, il fut chargé de couvrir la Champagne, et, s'étant enfermé dans Verdun, il inquiéta constamment l'armée impériale. Il eut part, en 1554, à la prise de Marienbourg, ruina Cateau-Cambrésis et se couvrit de gloire à la retraite du Quesnoi, où il commandait l'arrière-garde. Il se distingua depuis à la bataille de Renti; mais, en 1557, à celle de St-Quentin, il fut fait prisonnier « l'épée sanglante à la main ». Echangé peu de temps après, il fut employé comme négociateur aux conférences de Cercamps (1558), dont le résultat fut une suspension d'armes. Après la mort de Henri II, St-André, craignant d'être recherché pour les dilapidations énormes qu'il avait commises (1), s'unit au duc de Guise, dont il présageait la haute faveur, et lui proposa de confondre leurs intérêts par le mariage de leurs enfants. St-André n'avait qu'une fille, placée au monastère de Longchamps, où elle mourut dans sa première jeunesse. Le duc de Guise, le connétable de Montmorency et St-André formèrent ce fameux *triumvirat* qui se proposa d'éteindre l'hérésie en France. La reine Catherine de Médecis, effrayée de l'autorité que prenaient les triumvirs, donna l'ordre à St-André de se rendre dans le Lyonnais, dont il était le gouverneur;

(1) Archives de la préfecture de police.

(1) Il redoutait aussi ses créanciers; car ses prodigalités épuisaient ses revenus, et toujours il était obligé de recourir aux emprunts.

mais il refusa d'obéir, prétextant que le devoir de sa charge l'obligeait de veiller plus particulièrement sur le roi. Cependant il s'éloigna de la cour avec la certitude d'y être promptement rappelé. Le massacre de Vassi (*voy.* Guise) ralluma bientôt la guerre civile. Après avoir battu les protestants en Champagne, le maréchal empêcha le prince de Condé de s'emparer de Corbeil et le suivit jusque dans les plaines de Dreux. « Je tiens de bon lieu, dit Brantôme, que ce fut « lui qui régla l'ordre de la bataille. — Le matin « il vint trouver M. de Guise, et, entrant dans « sa chambre, demanda ce qu'il faisait; on lui « répondit qu'il venait d'ouïr la messe et de faire « ses Pâques, et qu'il voulait déjeuner pour « monter à cheval. — Ah Dieu! reprit St-André, « je suis bien malheureux que je n'en aie fait « autant et ne me sois mieux préparé, car le « cœur me dit que j'aurai je ne sais quoi. » Après l'action, s'étant mis avec trop d'ardeur à la poursuite des fuyards, son cheval s'abattit, et il fut pris par un gentilhomme huguenot qui le mit en croupe; mais arriva dans l'instant un nommé Bobigny qui, l'ayant reconnu, lui cassa la tête d'un coup de pistolet (19 décembre 1562), et se déroba par la fuite à ceux qu'il privait d'une riche rançon (1). « St-André fut fort re-« gretté d'aucuns, et d'autres nullement, et « même de la reyne, lui qu'on disoit avoir dé-« battu au conseil étroit du triumvirat qu'il la « falloit jeter en un sac dans l'eau; laquelle « opinion, ajoute naïvement Brantôme, fut trou-« vée fort noire plus qu'estrange, d'opiner ainsi « la mort de la reyne, femme de son roy, et qui « l'avoit tant aimé et favorisé, et elle et tout… » Il avait pris pour devise le bras et l'épée d'Alexandre coupant le nœud gordien, avec ces mots : *Nodos virtute resolvo*. On vit vendre ses meubles à Paris « aux encans, desquels on n'en « put jamais guère voir la fin, tant ils durèrent ». Outre Brantôme, *Vies des grands capitaines français*, t. 4, p. 1re, édition de 1740, on trouvera des détails sur St-André dans les additions de le Laboureur aux *Mémoires* de Castelnau, t. 2, p. 66, et dans Chaufepié au mot *Alban*. W—s.

SAINT-ANDRÉ (Charles-François, marquis Thaon de Revel de), né à Nice le 28 juin 1725 de l'une des plus anciennes et illustres familles du comté, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, parvint au grade de colonel du régiment de Nice, puis à celui de major général en 1780. Alors il fut nommé commandant de la ville et du comté de Nice, et déploya dans ce poste élevé autant de fermeté que de sagesse. Devenu lieutenant général en 1787, il fut envoyé dans l'île de Sardaigne en qualité de vice-roi. Revenu sur le continent en 1790, il fut nommé gouverneur de Tortose et grand-croix de St-Maurice. Il commandait en 1792 un corps d'armée dans les Alpes maritimes lorsque son fils aîné vint y servir sous ses ordres (*voy.* Revel). Par son courage et son énergie il releva complétement le moral des troupes, et sa présence excita un grand enthousiasme parmi les habitants d'un pays où il était si honorablement connu. Pendant dix-huit mois qu'il fut à la tête de cette armée, les Français ne firent point de progrès de ce côté et furent repoussés dans toutes leurs attaques; mais au commencement de 1794, ayant été blessé par un éclat d'obus et déjà septuagénaire, il ne put résister plus longtemps aux fatigues de cette guerre des Alpes si pénible. Un congé lui fut accordé pour rétablir sa santé, et il reçut le grade de général d'infanterie (8 avril 1796). Devenu gouverneur de Turin (1797), il eut à lutter contre toutes les entreprises du gouvernement directorial (*voy.* Charles-Emmanuel). Ce fut surtout à l'occasion du mouvement que fit éclater la garnison française sous les ordres du général Collin qu'il déploya autant de fermeté que de prudence, et sauva en même temps la ville et la garnison d'un danger imminent. Les Français s'étant emparés de toutes les places et ayant forcé le roi de renoncer à ses États de terre ferme, en 1798, le général St-André se trouva dans une position extrêmement difficile pendant qu'on emmenait en France ses deux fils comme otages; mais dans le mois de mai 1799 il parvint à s'échapper et se rendit au quartier général de Souwarow, qui le chargea de l'organisation et du commandement général des troupes dans le Piémont. Ce choix fut approuvé par le roi, qui le nomma ensuite (1799) son lieutenant général dans ses États de terre ferme, avec plein exercice de l'autorité royale. Ces fonctions éminentes et sans exemple furent remplies avec une ferme loyauté. L'amitié que Souwarow lui portait l'environna d'un grand crédit dans le conseil des alliés, et il fit habilement tourner ce crédit au profit de son souverain et du pays. Il reçut ensuite le collier de l'ordre de l'Annonciade. Après la bataille de Marengo, qui mit fin à cette première restauration, le marquis de St-André suivit la cour en Sardaigne, où il fut nommé grand maître de l'artillerie (14 septembre 1806). Il mourut en décembre 1807. M—d j.

SAINT-ANDRÉ (Jean-Bon), né à Montauban en 1749. Fils d'un simple ouvrier, il s'était d'abord destiné au commerce; mais trois naufrages qu'il essuya dans cette carrière la lui firent abandonner, et il préféra la modeste profession de ministre protestant à l'aventureuse fortune qu'il voulait tenter en Amérique. Député à la convention par le département du Lot, il se plaça de prime abord à l'extrême gauche. La commune avait établi une correspondance avec les municipalités des départements; ses commissaires

(1) Sa mort est rapportée d'une manière un peu différente et plus circonstanciée dans les *Mémoires* de Vieilleville. Il paraît que ce fut Bobigny même qui le fit prisonnier et qui le tua par vengeance; le maréchal l'ayant autrefois fait pendre en effigie, avec confiscation de ses biens.

mêmes parcouraient les provinces les plus éloignées et y donnaient l'ordre d'imiter ce qui se faisait à Paris. Quelques-unes de ces autorités réclamèrent auprès de leurs députés à la convention ; la commune réclama de son côté par des pétitions insultantes contre les menées des royalistes (c'est ainsi qu'on qualifiait alors ceux qui ne voulaient pas être auteurs ou complices des assassinats). St-André se déclara pour la commune et devint un des ennemis les plus prononcés du parti de la Gironde. Le 6 novembre 1792, il combattit l'établissement d'une garde départementale, que les girondins appelaient à leur secours contre les insurrections excitées chaque jour par les clubs et les autorités parisiennes. Quoiqu'il fût encore nominalement en majorité, le parti girondin ne put obtenir cette garde. Les 20 et 22 novembre, St-André attaqua les fournisseurs des armées et demanda un décret d'accusation contre plusieurs d'entre eux, notamment contre Malus et d'Espagnac (*voy.* ESPAGNAC). A cette époque, Dumouriez était au faîte de la gloire : la bataille de Jemmapes et l'occupation de la Belgique avaient éloigné la crainte d'une invasion, et les républicains modérés voulaient le féliciter sur d'aussi importants succès ; St-André réclama l'ajournement et voulut qu'on attendît l'avenir. On disait alors que Dumouriez avait le projet de sauver le roi et qu'il s'entendait à cet égard avec les girondins ; c'est ce qui explique la motion de l'ajournement des félicitations proposées. Le 17 décembre, Buzot avait demandé qu'avant de statuer sur le sort de Louis XVI, tous les Bourbons fussent forcés de sortir de France, ce qui ne pouvait s'appliquer qu'au duc d'Orléans ; St-André soutint que cette mesure était prématurée et la fit rejeter. Quant au jugement de Louis XVI, voici de quelles réflexions St-André fit précéder son vote : « Je pose en fait « que Louis est jugé ; que son jugement pro« noncé par le peuple, le 10 août, a été con« firmé par les assemblées primaires lorsqu'elles « nommèrent les députés à la convention. Je « demande qu'on ne s'occupe plus que de la « punition ; » et il ajouta que remettre ce jugement en question était se révolter contre la souveraineté du peuple ; en conséquence, il rejeta l'appel au peuple, vota la mort et contre le sursis. Le 2 janvier, il soutint que la convention avait reçu un mandat pour juger le roi. Le jour de l'exécution, il dénonça son collègue Valady, pour avoir fait afficher la veille son opinion en faveur de l'auguste condamné ; et cependant cet homme implacable défendait en même temps la liberté de la presse : il faisait mettre en liberté M. Nicolle, journaliste, poursuivi par le conventionnel la Source (*voy.* SOURCE), pour avoir dans une de ses feuilles peint le déplorable état de la France à l'époque du jugement du roi. Le 8 février, St-André combattit ceux qui voulaient faire punir les assassins de septembre. Il soutint qu'une révolution entreprise pour renverser un despotisme de quatorze siècles ne pouvait s'opérer que par des événements de toute nature, et que ceux dont il était question ne devaient ni ne pouvaient être l'objet d'une poursuite judiciaire. Le 9 mars, il appuya la motion de Danton, qui réclamait la mise en liberté des détenus pour dettes, et il demanda l'abolition de la contrainte par corps contre les débiteurs : ces deux motions furent décrétées à l'unanimité. Le 31 mai devait décider du sort des girondins. St-André se montra, pendant la crise, un de leurs proscripteurs les plus acharnés ; il attaqua aussi le ministre Roland, qu'on avait résolu d'immoler avec eux, et demanda qu'on l'empêchât de sortir de la capitale. Il fit ensuite autoriser les représentants du peuple envoyés à Lyon à employer toutes les mesures qu'ils jugeraient convenables pour soumettre cette ville rebelle. Le 9 juillet, il prit la défense de Rossignol, dénoncé par les envoyés de la convention pour ses brigandages dans la Vendée ; il en parla comme d'un militaire instruit et sans reproche. St-André présidait la convention lorsque Marat fut poignardé par Charlotte Corday ; et ses réponses, conformes aux vœux des pétitionnaires qui criaient vengeance à la barre contre les assassins de l'ami du peuple, furent un véritable appel aux proscriptions et aux massacres qui se succédèrent sans interruption, pendant plus d'une année, avec une fureur inouïe. Durant toute la séance du 14 juillet, on n'entendit que des éloges de Marat, des gémissements sur sa mort et des cris contre ses meurtriers, dont Charlotte Corday n'avait été que l'instrument. Le 27 juillet, il désigna et fit nommer Robespierre membre du comité du salut public en remplacement de Gasparin, que sa mauvaise santé forçait d'en sortir. Le 29, il fit décréter, de concert avec Billaud-Varennes, que ceux qui se rendraient sans motif légitime dans les départements insurgés seraient considérés comme émigrés. Le 31, il fit mettre en accusation le général Lamarlière ; puis il se plaignit de l'inertie qu'il apercevait partout et demanda que le comité de salut public fût chargé de diriger autrement l'énergie nationale. Comme il avait fait quelques voyages sur mer, on l'avait particulièrement désigné pour l'administration de la marine : il insista pour qu'elle fût épurée, ou en d'autres termes bouleversée. Le 5 septembre, il demanda et obtint le rapport du décret qui interdisait les visites domiciliaires pendant la nuit ; et il se plaignit des filles publiques, qui corrompaient les jeunes gens et les empêchaient *de devenir des Spartiates*. Le 7 du même mois, il fit mettre en arrestation son collègue Antiboul, pour sa conduite à Marseille et particulièrement pour avoir été en correspondance avec les sections de cette ville pendant son insurrection. Le 9, il fit mettre hors la loi le contre-amiral Trogoff et Poissard, ordonnateur de la marine à Toulon, et

décréter que les Anglais mis en arrestation seraient soigneusement gardés comme otages et répondraient de la conduite de leur amiral, à l'égard des deux représentants du peuple qui se trouvaient à Toulon lorsqu'ils s'étaient emparés de cette ville. Le 15, il fit la déclaration suivante, en parlant des Anglais et des insurgés : « Je crois « qu'il faut, pour un temps, renoncer à nos idées « philosophiques envers ces anthropophages. » Le 20 septembre, il fit décréter que tous les objets employés à la construction et à l'armement des vaisseaux seraient mis à la disposition du ministère de la marine ; que tous les marchands possesseurs de ces objets seraient tenus d'en faire la déclaration, sous peine d'être traités comme accapareurs. Il fit accorder cent millions pour le service de la marine et fut envoyé lui-même en Bretagne, avec son collègue Bréard, pour surveiller les travaux qu'il avait fait ordonner. Arrivé à Brest, l'épurement projeté fut le premier objet de ses soins. Une proclamation affichée partout annonça que l'opération allait commencer. Toutes les autorités furent composées de jacobins ; toutes les prisons furent remplies et deux guillotines mises en permanence sur la place publique (1). Les galériens furent mis en liberté et servirent de témoins dans les procédures du tribunal révolutionnaire. Les églises furent érigées en temples de la Raison. Enfin, Jean-Bon St-André poussa les choses à tel point que ses maîtres Danton et Robespierre se virent obligés de l'arrêter. On a dit que, par ces mesures, ce conventionnel était parvenu en peu de temps à créer une armée navale assez puissante. Au mois de mai 1794, il s'embarqua sur cette flotte, sortie de Brest pour protéger l'arrivage d'un convoi de farines achetées en Amérique et attendues à Paris avec l'impatience de la faim. La flotte fut attaquée le 1er juin par les Anglais. St-André était sur le vaisseau appelé *la Montagne* ; et au milieu des feux terribles qui l'entouraient, on l'entendait crier de tous ses poumons : « Mes amis, mes amis, sauvez la *Montagne*, « sauvez la *Montagne*. » Le représentant montagnard fut effectivement sauvé ; mais sept vaisseaux de ligne furent pris. C'est en faisant un rapport sur cet événement à la convention que Barère commença son discours par ces mots : *Victoire, victoire !* En effet, la plus grande partie des farines entrèrent dans les ports de France pendant le combat, et c'est ce que Barère appelait une victoire. Après le 9 thermidor (24 juillet 1794), l'exaltation de Jean-Bon St-André commença à se calmer. Il se montra plus modéré dans quelques nouvelles missions, et, dans la convention, il s'occupa de finances. Il fut cependant décrété d'arrestation, le 28 mai 1795, pour sa conduite dans ses missions ; mais comme la plupart de ceux qui le poursuivaient n'étaient guère moins coupables que lui, le décret ne fut que comminatoire, et Jean-Bon fut bientôt amnistié. Il ne fit point partie des conseils législatifs qui succédèrent à la convention ; le directoire en fit un consul de commerce et l'envoya à Smyrne, où il fut arrêté par les Turcs lors de l'expédition d'Egypte. A la paix, la Porte lui rendit la liberté, et il revint en France, où il ne se fit plus remarquer que par les actes les plus louables. Bonaparte, alors premier consul, le chargea d'organiser les quatre départements du Rhin. Il s'acquitta de cette mission avec intelligence, devint baron, chevalier de la Légion d'honneur et préfet à Mayence, où l'on n'eut qu'à se louer de son administration. Il y est mort, le 10 décembre 1813, d'une maladie contagieuse qu'il avait contractée en donnant ses soins aux nombreux prisonniers et aux blessés que les événements de la guerre avaient entassés dans cette ville. Outre ses discours, rapports, etc., insérés dans le *Moniteur* et autres collections, on a imprimé de lui séparément : *Arrêtés concernant la marine de la république française*, suivis du *Rapport des mouvements qui ont eu lieu sur l'escadre commandée par Morard de Galles*, Brest, 1794, in-8° de 116 et 48 pages ; 2° *Journal sommaire de la croisière de la flotte de la république commandée par le contre-amiral Villaret*, ibid., in-8° de 66 pages ; c'est la relation du combat du 1er juin. On trouve sur St-André, dans le *Journal de Mont-Tonnerre*, une notice fort étendue, dont la *Gazette de France* du 4 janvier 1814 donne l'extrait. On peut consulter d'ailleurs l'ouvrage de M. Nicolas : *Jean-Bon St-André, sa vie et ses écrits*, Montauban, 1848, in-12. B—U.

SAINT-ANGE (ANGE-FRANÇOIS FARIAU DE), fils de Fariau de Coulomiers, conseiller du roi, ancien officier de l'élection de Blois, naquit dans cette ville le 13 octobre 1747 et y commença ses études au collége des jésuites. A la suppression de cet ordre, il obtint une bourse au collége de Ste-Barbe à Paris et montra de bonne heure son penchant pour la poésie. Pendant le séjour du roi de Danemarck dans la capitale (1768), il présenta à ce prince une ode en vers français, qui annonçait d'heureuses dispositions ; mais l'université ne souffrait que des vers latins et des vers grecs, quand on en pouvait faire. Aussi bien l'impression de cette pièce causa-t-elle au poëte quelques désagréments, qui ne firent qu'irriter son goût pour la poésie française. Ovide fut le premier auteur sur lequel il s'exerça au sortir du collége : il traduisit *Vertumne et Pomone* avec les *Amours de Biblis*. Laharpe loue cet heureux essai dans le *Mercure* du mois de décembre 1771.

(1) Nous consignerons ici un fait que nous croyons peu connu. Au commencement de la révolution, on avait habillé en gardes nationaux des enfants qu'on appelait par sobriquet les compagnies *Bonbons*, et on leur faisait faire l'exercice. Ceux qui avaient imaginé ce travestissement étaient de bonnes gens qui voulaient rendre hommage au Dauphin de France, à qui le roi, pour contenter les Parisiens, faisait souvent porter l'uniforme de garde national. De pareilles compagnies furent formées en Bretagne, et l'on s'en servit pour fusiller les malheureux que les deux guillotines ne pouvaient expédier en assez grand nombre.

De bons vers étaient un événement pour la société de ce temps-là ; Turgot voulut voir le jeune poëte et devint son protecteur. St-Ange obtint bientôt au contrôle général une place, qui fut ensuite changée en pension sur l'almanach royal. Le poëte a témoigné sa reconnaissance en dédiant la grande édition des *Métamorphoses* aux mânes de son bienfaiteur. A l'époque de la révolution, St-Ange resta fidèle au gouvernement auquel il devait sa modique aisance ; mais, lorsque la monarchie eut succombé, le poëte se trouva sans ressource et sans appui. Dépouillé de tout, il obtint cependant, après le 9 thermidor, un emploi de deux mille francs dans l'agence de l'habillement des troupes, place qui devait peu convenir à un véritable ami des Muses. On ne tarda pas à relever quelques écoles : les fonctions de l'enseignement étaient plus conformes à ses goûts ; il fut nommé professeur de grammaire générale, puis de belles-lettres à l'école centrale de la rue St-Antoine (aujourd'hui lycée Charlemagne). Mais ses forces ne lui permirent pas d'occuper longtemps une chaire qu'il remplissait trop bien pour sa santé. Il obtint un suppléant et conserva ses honoraires. A l'établissement de l'université impériale, Fontanes s'empressa de joindre le nom de St-Ange à ceux de Delille, Larcher et autres, sur le tableau des professeurs de l'Académie de Paris. Il manquait une récompense au traducteur des *Métamorphoses*. Il s'était déjà présenté plusieurs fois à l'Académie française ; mais son éloignement pour toute espèce d'intrigue et, peut-être aussi, les expressions peu mesurées d'un amour-propre trop naïf l'avaient empêché d'être élu. Enfin, l'Académie l'admit à la place de Domergue. Il était mourant lorsqu'il prononça son discours de réception (5 septembre 1810) ; tous les auditeurs furent vivement attendris lorsque, d'une voix faible et languissante, il fit entendre ces paroles : « Je fais violence en « ce moment aux souffrances continuelles et in« tolérables qui m'avertissent que l'ombre de l'aca« démicien que je remplace attend la mienne. » Cette triste prédiction fut bientôt vérifiée. Quelques mois après, il fit une chute en se rendant à l'Institut. L'équilibre dérangé dans un corps aussi frêle ne put se rétablir ; il mourut à Paris le 8 décembre 1810. St-Ange a traduit les *Métamorphoses*, les *Fastes*, l'*Art d'aimer*, le *Remède d'amour*, quelques élégies et quelques héroïdes d'Ovide ; il a aussi publié un volume de *Poésies fugitives*. Son véritable titre à la gloire, comme celui du poëte latin qu'il a fait revivre dans notre langue, est le poëme des *Métamorphoses*. Le traducteur n'a pas laissé à Ovide tout son esprit, mais une élégance simple et naturelle remplace dans les vers français l'éclat de l'original. La traduction des *Fastes* est aussi un ouvrage estimable et qui présentait beaucoup de difficultés dans notre langue. Dussault, juge habituellement très-sévère, a apprécié cette traduction avec beaucoup de rigueur (*voy.* les *Annales littéraires*, t. 3, p. 104). Celle des *Métamorphoses* a eu plusieurs éditions ; la première complète est de 1800, en 2 volumes in-8°. Les *Fastes* parurent en 1804, 2 vol. in-8°, latin-français. L'*Art d'aimer*, publié en 1808, et le *Remède d'amour*, en 1811, forment chacun un volume in-12. Le dernier est terminé par un choix d'héroïdes et d'élégies de ce poëte, traduites en vers par St-Ange. Ses longues infirmités ne lui permirent pas toujours de perfectionner son travail ; quelquefois il a emprunté à ses devanciers (1) des morceaux tout entiers, qu'il aurait pu faire beaucoup mieux lui-même. Outre ses traductions d'Ovide, on lui doit encore : 1° l'*Homme sensible*, traduit de l'anglais de Brook, 1776, 1 vol. in-12 ; c'est un roman moral. On croit qu'il en a donné encore deux autres qui ne portent pas son nom. 2° *L'Ecole des pères, ou l'Heureux échange*, comédie en cinq actes, en vers, non représentée, 1782, in-8° ; 3° St-Ange est éditeur des mémoires de Chabanon, dont il avait été l'ami ; ils furent publiés en 1795 sous ce titre : *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, ouvrage posthume de Chabanon, revu et publié par St-Ange, in-8° ; 4° *Mélange de poésies*, par F. de St-Ange, an 10 (1802), in-12. Ce volume a été réimprimé en 1823, sous le titre de *Poésies diverses*. Il est précédé d'une notice détaillée sur la vie et les ouvrages de l'auteur (2), dans laquelle on trouve des particularités et des anecdotes assez curieuses. M—D.

SAINT-ANGE (Fariau de), publiciste français, naquit en 1787. Il fit de bonnes études au prytanée et entra, vers 1806, à l'école militaire, d'où il passa en qualité de sous-lieutenant dans un régiment en garnison à Raguse, en Dalmatie. Il traversa ainsi toute l'Italie du nord, mais sans avoir affaire à l'ennemi. Il n'en fut pas de même quand il fut envoyé en Espagne. Il s'y signala tout d'abord par une action d'éclat. Il était de garde de tranchée devant Lerida, assiégée par les troupes françaises. Par une nuit obscure, St-Ange, encore simple sous-lieutenant, reconnaît que les assiégés font une sortie en masse. Jugeant que la plus grande partie de la garnison doit prendre part à l'opération, il la laisse tranquillement filer sur la ligne des assiégeants ; puis, prenant son élan, il se jette, avec ce qu'il peut entraîner, sur la porte par où les Espagnols viennent de passer, et il se trouve que la ville est prise : « Ce n'était pas plus difficile, « racontait-il plus tard ; j'y suis entré avec mon « sabre sous le bras, avec mes souliers en pan-

(1) Thomas Corneille surtout, dont il a pris plus de quinze cents vers. Il a de même largement puisé dans Malfilâtre.

(2) On a publié, en 1823, une édition des *Œuvres de St-Ange*, corrigée sur les manuscrits de l'auteur, 9 vol. in-12. Afin d'offrir en même temps une traduction poétique complète des ouvrages d'Ovide, on a imprimé, pour faire suite aux poëmes traduits par St-Ange, et dans le même format, avec le texte latin en regard, et les *Héroïdes*, traduites en vers par le cardinal de Boisgelin, les *Amours*, traduits en vers par Pirault des Chaumes.

« toufles, et enveloppé dans une espèce de capote « qui ressemblait à une robe de chambre plutôt « qu'à autre chose; car je venais de faire mes « dispositions pour la nuit, n'imaginant pas que « l'ennemi allait nous fournir une si belle occa- « sion. » Ce trait d'heureuse audace lui valut la croix de la Légion d'honneur et le grade de lieutenant. Après avoir servi ensuite jusqu'en 1813 dans l'armée du maréchal Suchet, St-Ange fit la campagne de France. Il était capitaine à la restauration. Ses opinions politiques d'alors ne pouvant que porter obstacle à son avancement, il renonça à la carrière militaire pour se vouer aux lettres, qu'il avait toujours aimées. Après la révolution de juillet, il entra, pour n'en plus sortir, dans le *Journal des Débats*, où il écrivit particulièrement sur les questions de stratégie. Quelques-uns de ses travaux sur ces matières furent remarqués et souvent même firent sensation au point de donner lieu à des articulations fort inattendues. C'est ainsi que l'on fit remonter à une source officielle, au duc de Broglie, alors président du conseil des ministres, les articles qu'il écrivit sur les faits militaires qui suivirent, en Espagne, la mort de Ferdinand VII. Ces conjectures, évidemment controuvées et qui émanaient surtout d'un certain colonel X., qui ne craignait point de s'attribuer les plumes du paon, en vinrent à ce point que les tribunaux durent enfin s'occuper de cette affaire. A cette époque, les articles, dans les journaux, portaient rarement des signatures. Appelé en témoignage, l'écrivain des *Débats* n'eut plus qu'à faire connaître le véritable auteur des études militaires en question. Depuis, les hommes compétents ne l'appelèrent plus que le général St-Ange, un surnom qu'il ne repoussa point, puisque, disait-il, il ne cachait que mieux son individualité. Un succès du même genre l'attendait lors de la dernière guerre avec la Russie. Il fit, lui aussi, mais mieux que Vertot et en plus ample connaissance de cause, un siége, celui de Cronstadt. Rien qu'avec ses cartes, avec ses livres, il traça à l'avance et presque mathématiquement le plan de campagne qui était à l'étude. Grande rumeur : on croit à une révélation coupable émanée des régions officielles. Le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, fait venir St-Ange. Mais, dès qu'il l'a entendu, ses préventions se dissipent et font place à la sympathie : « Il renvoie, dit un « de ses collaborateurs (M. Raymond, *Débats*, « 12 janvier 1861), le vieux soldat heureux et « comblé des témoignages de sa bonne volonté. » Le ministre avait reconnu en St-Ange un homme plus dévoué qu'il ne semblait à l'établissement de l'empire. Seulement il lui eût répugné, sur la fin de sa carrière, de se séparer, en raison de ses opinions, de ceux qui l'avaient accueilli en un temps où elles pouvaient ne pas être une occasion de succès. St-Ange mourut dans les derniers jours de décembre 1860. Z.

SAINT-ARNAUD (Jacques-Achille Leroy de), maréchal de France, naquit à Paris le 20 août 1801. Il était fils d'un avocat au parlement de Paris, depuis membre du tribunat, et enfin préfet. A cinq ans, il perdit son père; mais sa mère ne négligea rien pour son éducation. Il fit ses études au lycée Napoléon, au sortir duquel, le 19 décembre 1816, il entra dans la compagnie des gardes du corps, qui avait pour capitaine le duc de Grammont. Devenu ensuite sous-lieutenant, il servit dans deux légions, puis dans le 49e de ligne. En 1822, il alla combattre en volontaire pour l'indépendance des Hellènes; et, au retour de plusieurs voyages, il rentra dans l'armée française, le 22 février 1831. Nommé lieutenant le 9 décembre de la même année, il combattit en Vendée. Attaché alors au général Bugeaud en qualité d'officier d'ordonnance, il le suivit à Blaye. Chargé d'accompagner la duchesse de Berry à Palerme, il remplit consciencieusement cette mission, tout en se conciliant l'estime de cette princesse. Il entra ensuite dans la légion étrangère, devint capitaine en août 1837; et, depuis, se fit remarquer dans les phases les plus mémorables de la lutte des Français contre les Arabes. La bravoure qu'il déploya à l'assaut de Constantine (1837) lui valut la croix de la Légion d'honneur. Il se distingua de même à Djigelli (1839), fut blessé à l'attaque du col de Mouzaïa en 1840, et se fit remarquer lors de la prise de Tegedempt et de Mascara en 1841. Chef de bataillon depuis le 25 août 1840, et entré avec ce grade dans le régiment des zouaves, il déploya une grande bravoure lors du blocus de Milianah, qu'il commandait. Promu au grade de colonel en octobre 1844, il eut aussi le commandement de la subdivision d'Orléansville. C'était à l'époque où apparaissait en Afrique un nouveau chef, un libérateur réputé invulnérable, et dans lequel les tribus avaient une aveugle confiance : nous voulons parler de Bou-Maza. A sa voix, le soulèvement fut général. Trois colonnes françaises, commandées par les colonels Pélissier, l'Admirault et St-Arnaud, reçoivent l'ordre de marcher contre les bandes ennemies. La lutte se prolonge près d'une année. Courant de montagne en montagne, de ravin en ravin, sans cesse harcelé par les soldats de la colonie, abandonné enfin par les siens, le chef indigène finit par rendre ses armes au colonel de St-Arnaud, qui, à la suite de cette brillante campagne, fut élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur, et, le 3 novembre 1847, à celui de général de brigade. Il commanda les subdivisions de Mostaganem et d'Alger (1849). En 1850, il fut chargé du commandement supérieur de la province de Constantine. L'année suivante présenta les talents militaires de St-Arnaud sous un aspect plus haut que les circonstances ne l'avaient permis jusqu'alors. Il s'agissait de réduire les tribus de la petite Kaby-

lie. Il les poursuivit dans leurs montagnes, réputées inaccessibles. Plus de vingt combats firent ressortir la valeur des Français et de leur chef, qui soumit enfin un ennemi dont les agitations étaient une source d'inquiétudes et de dangers pour la colonie. Le grade de général de division fut sa récompense (10 juillet 1851), et le 26 du même mois il fut appelé sur un autre et plus vaste théâtre par le commandement de la 2e division de l'armée de Paris. Quelques mois plus tard (26 octobre), il devenait ministre de la guerre. Placé à la tête de ce département, il s'appliqua à rétablir au sein de l'armée la discipline, compromise en 1848. Vint le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ce fut le général St-Arnaud qui se chargea de l'exécution des mesures militaires qui devaient assurer le succès de cet acte politique; et le 2 décembre de l'année suivante il était nommé maréchal de France, et quelques jours plus tard (31 décembre) grand écuyer. Les affaires extérieures lui fournirent bientôt l'occasion de déployer de nouveau au dehors ses qualités guerrières. Lorsque l'empereur Nicolas se décida enfin à traduire en fait ses prétentions sur Constantinople, et que la France et la Grande-Bretagne combinèrent leurs forces pour maintenir moins encore l'empire ottoman que l'équilibre européen, le maréchal St-Arnaud fut nommé commandant en chef de l'armée d'Orient. Il data de Marseille son premier ordre du jour. « Vous « combattrez, disait-il à ses soldats, côte à côte « avec les Anglais, les Turcs, les Egyptiens; « vous savez ce que l'on doit à des compagnons « d'armes : union et cordialité dans la vie des « camps, dévouement à la cause commune dans « l'action. La France et l'Angleterre, autrefois « rivales, sont aujourd'hui amies et alliées; elles « ont appris à s'estimer en se combattant; en- « semble elles sont maîtresses des mers; les « flottes approvisionneront l'armée pendant que « la disette sera dans le camp ennemi. Les Turcs, « les Egyptiens ont su tenir tête aux Russes de- « puis le commencement de la guerre; seuls, ils « les ont battus dans plusieurs rencontres; que « ne feront-ils point secondés par vos batail- « lons!... » On mit à la voile les 24 et 29 avril 1854. Le 7 mai, le maréchal touchait à Gallipoli qui, aux termes des instructions données par l'empereur Napoléon III au commandant en chef des troupes françaises, devait être « le principal lieu de débarquement ». Mais l'expédition avait un but fatal, celui de frapper le gouvernement moscovite au cœur de sa puissance en Orient, c'est-à-dire en Crimée, et dans l'arsenal de sa puissance maritime dans la mer Noire, c'est-à-dire à Sébastopol. Le maréchal s'en expliquait dans sa correspondance : « Frère, écrivait-il à M. Le- « roy de St-Arnaud, à Paris, je dépose dans le « creux de ton oreille que, vers le 10 août, « nous débarquerons en Crimée. » Cela eut lieu en effet, mais un peu plus tard, le 14 septembre. « Cher frère, écrivait encore le maréchal, le « 14 septembre 1812 la grande armée entrait à « Moscou; le 14 septembre 1854 l'armée fran- « çaise débarquait en Crimée et foulait le sol de « la Russie. » Les troupes anglaises prirent terre le même jour. « Vous recherchez l'ennemi de- « puis cinq mois, portait un ordre général lu « aux troupes françaises, il est enfin devant « vous et nous allons lui montrer nos aigles. « Préparez-vous à subir les fatigues d'une cam- « pagne qui sera difficile, mais courte, et qui « élèvera devant l'Europe la réputation de l'ar- « mée d'Orient au niveau des plus hautes gloires « militaires de l'histoire. » Plus de 60,000 combattants (Anglais et Français réunis) descendaient ainsi en Crimée. Quant à l'armée russe, elle occupait le 20 septembre, sous le commandement du prince Menschikoff, la position sur la rive gauche de l'Alma, avec 42 bataillons, 16 escadrons et 84 pièces d'artillerie. Le même jour, l'armée anglo-française s'approcha de cette position près du village de Bourliouk. La bataille s'engage. Pendant plusieurs heures, de part et d'autre on s'attaque et l'on se repousse avec une extrême bravoure. Toutefois, menacées sur les deux ailes par les forces nombreuses des alliés et par les vaisseaux, les troupes russes se retirèrent vers le soir au delà de la rivière la Katcha, et le lendemain prirent position en avant de Sébastopol. Les habiles dispositions du maréchal avaient sans nul doute préparé le succès de cette grande journée. Depuis douze heures il était à cheval, courant sur tous les points où sa présence était nécessaire. « Belle journée, écrit- « il dans son journal. La dynastie napoléonienne « a vieilli de vingt ans; nos soldats sont toujours « les Français d'Austerlitz et d'Iéna. » — « C'est « une grande journée de plus, portait son « compte rendu à l'empereur, à ajouter aux « fastes militaires de la France, et Votre Majesté « aura un nom de plus à joindre aux victoires « qui ornent le drapeau de l'armée française. » Son journal consignait en outre un de ces détails ou de ces rapprochements que l'on aime à rencontrer dans l'histoire des vicissitudes humaines. « Ma tête est sur l'emplacement de celle du « prince Menschikoff, qui croyait être si sûr de « nous arrêter qu'il avait gardé sa voiture. Je « l'ai prise avec sa correspondance, fort curieuse, « qui me servira. » Naturellement, l'enthousiasme fut grand. C'était le retour habituel des choses et St-Arnaud ne s'y trompait point. « Au- « jourd'hui (c'est encore lui qui parle), tout le « monde est de mon avis dans les armées et « dans les flottes. Le revirement a été prompt; « il commençait le 14, il a éclaté le 20 avec « acclamation, et aujourd'hui je suis un grand « homme : voilà le monde! » Rien de plus vrai; c'est l'histoire de tous les succès. A quoi il devait songer tout d'abord, c'était de profiter de la victoire et de poursuivre les Russes; mais ce

n'était guère facile : les morts, les blessés, la fatigue d'une longue traversée et d'une bataille si chaudement disputée, enfin les derniers ravages d'une épidémie (le choléra), et avec cela peu ou plutôt point de cavalerie. Que d'obstacles! Ajoutez la difficulté de combiner ses mouvements avec ceux d'une armée étrangère, solide mais peu mobile. Cependant on se dirigea dès le 23 septembre vers Sébastopol; mais la santé du maréchal était à bout. En proie depuis longtemps à une cruelle maladie, il éprouva de plus (26 septembre) les atteintes du choléra. « Je suis « arrivé, écrivit-il à cette date au ministre de la « guerre, à un état de faiblesse tel, que le com« mandement m'est, je le sens, devenu impos« sible. Dans cette situation, je me fais un de« voir d'honneur et de conscience de le remettre « entre les mains du général Canrobert, que des « ordres spéciaux de Sa Majesté désignent pour « mon successeur. » Il mourut le 29 septembre 1854. Parti sur le *Berthollet*, affecté à son service personnel, le maréchal St-Arnaud fut ramené en France sur le même bâtiment. Il rentra mort à Paris le 16 octobre. Ses restes mortels furent déposés dans le caveau des Invalides. L'empereur écrivit de St-Cloud à cette occasion et le même jour, à la maréchale de St-Arnaud, une lettre de condoléance. « Personne plus que « moi, disait Napoléon III, ne partage, vous le « savez, la douleur qui vous oppresse. Le ma« réchal s'était associé à ma cause le jour où, « quittant l'Afrique pour prendre le portefeuille « de la guerre, il concourait à rétablir l'ordre et « l'autorité dans ce pays. Il a associé son nom « aux gloires militaires de la France le jour où, « se décidant à mettre le pied en Crimée malgré « de timides avis, il gagnait avec lord Raglan la « bataille de l'Alma, et frayait à notre armée le « chemin de Sébastopol. J'ai donc perdu en lui « un ami dévoué dans les épreuves difficiles, « comme la France a perdu en lui un soldat tou« jours prêt à la servir au moment du danger. » Immédiatement après, le conseil d'État était saisi d'un projet de loi accordant à titre de récompense nationale, à la maréchale de St-Arnaud, une pension de vingt mille francs. Le maréchal a laissé un recueil de lettres commencé en 1855, et portant en général sur les événements auxquels il avait pris part. On peut consulter aussi, sur le vainqueur de l'Alma, l'*Expédition de Crimée* par de Bazancourt, Paris, Amyot, 1857. Z.

SAINT-AUBAN. *Voyez* AUBAN.

SAINT-AUBIN (GILBERT-CHARLES DE). *Voyez* LEGENDRE.

SAINT-AUBIN (JACQUES DE), et non *Jean*, comme l'a écrit dom Calmet, médecin, naquit à Metz, dans les premières années du 16e siècle. Après avoir suivi les cours de la faculté de Paris sous les meilleurs maîtres du temps, il vint se fixer dans sa ville natale, où il fut, avec son compatriote Anuce Foës (*voy.* ce nom), l'un des plus ardents propagateurs de la méthode hippocratique, que les rêveries des médecins arabes avaient fait négliger trop longtemps. Cette sympathie commune pour les doctrines du vieillard de Cos resserra les liens qui unissaient les deux compatriotes. Non-seulement Foës associa St-Aubin à ses travaux sur les œuvres du père de la médecine, mais il obtint des magistrats de la ville de Metz d'exercer conjointement avec lui, en qualité de collègue, les fonctions alors fort actives de médecin de la cité. St-Aubin, qui était très-versé dans la langue grecque, aida puissamment Foës dans la tâche que celui-ci avait entreprise de donner une version latine des œuvres d'Hippocrate. Cette traduction parut à Francfort, chez les héritiers Wechel, en 1595, in-fol. Dans la préface, Foës se plaît à reconnaître que la traduction du commentaire de Palladius sur le *Livre des fractures*, qui paraissait pour la première fois et qui lui avait été communiqué par Pierre Laphilé, médecin de la faculté de Paris, était l'ouvrage de St-Aubin. Il n'était donc point coupable de plagiat, comme le prétendaient certains de ses confrères. Ils assuraient qu'à la mort de St-Aubin, Foës avait enlevé ses manuscrits, et qu'il s'en était servi pour la publication de ses ouvrages. Témoin des ravages que la peste ou la maladie endémique, à laquelle, malgré ses symptômes divers, on continuait de donner ce nom, avait de nouveau exercés dans la cité de Metz, St-Aubin avait recueilli des observations sur la nature et le traitement de cette affection, qu'il destinait à être publiées. Il ne put en terminer que la première partie avant sa mort, arrivée en 1597. Un de ses confrères, le docteur Bucelot, ayant eu communication du manuscrit, le fit imprimer l'année suivante, sous le titre de *Nouveau conseil et advis pour la préservation et la guérison de la peste*, par Abraham Fabert, imprimeur juré de ladite ville, Metz, 1598, in-8°. « Cette première partie, dit dom Calmet (1), fera « regretter la suivante à ceux qui la liront. » En portant ce jugement, dom Calmet n'avait fait que se rendre l'interprète des hommes réputés les plus capables en cette matière. On cherche vainement l'indication du *Nouveau conseil* dans la *Bibliotheca Loimica P. Adami*, Vienne, 1784, in-8°, ouvrage d'ailleurs fort rare en France et que Peignot n'a pas connu, puisqu'il n'est pas mentionné dans son *Répertoire de bibliographies spéciales*. — Un autre SAINT-AUBIN, né également à Metz et qui probablement était de la même famille que le précédent, fut maître de la poste de cette ville pendant la première moitié du 17e siècle. On conservait dans la bibliothèque de M. Bouthillier, ancien évêque de Troyes, un recueil de lettres relatives aux affaires du temps, qui avaient été écrites par St-Aubin, depuis le

(1) *Bibliothèque lorraine*, in-fol., p. 860.

8 décembre 1643 jusqu'au 29 avril 1657. Les deux St-Aubin n'ont point d'article dans la *Biographie de la Moselle* de M. E. Begin, Metz, 1829-1832, 4 vol. in-8°. L—m—x.

SAINT-AUBIN (Jean de), jésuite, né dans le Bourbonnais, en 1587, entra dans la société en 1606, enseigna la rhétorique et les belles-lettres pendant dix ans, dans le collége de la Trinité à Lyon, prêcha pendant huit ans et fut recteur de la maison du noviciat, dans la même ville, où il mourut le 18 octobre 1660. On a de lui : 1° *Histoire de la ville de Lyon, ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-fol. ; 2° *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon, ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-fol. Ce fut le P. Menestrier qui publia ces deux ouvrages de St-Aubin. Alegambe et Colonia les mettent sous la date de 1658 ; c'est une erreur manifeste. Le 9 mars 1661, Guy Patin écrivait à Ch. Spon : « Votre *Histoire de la ville* « *de Lyon* est-elle sous la presse, in-folio? On dit « que deux jésuites en sont les auteurs, savoir « le P. du Lieu et le P. de St-Aubin, qui sont « tous deux morts (1). » Dans une lettre du 8 mai 1665, Guy demande encore « si l'*Histoire* « *de Lyon* ne viendra jamais (2) ». Toutefois il ne met plus le P. du Lieu en communauté de travail. « Cette histoire, dit Spon, semble un « sermon ou un panégyrique perpétuel, tant « l'auteur a eu soin d'accabler le lecteur de « fleurs de rhétorique (3). » Le P. de Colonia en a porté le même jugement : « L'édification des « fidèles fut, dit-il, l'unique but que le P. de « St-Aubin envisagea dans son travail ; aussi, à la « bien prendre, cette histoire est un éloge historique plutôt qu'une histoire particulière (4). » Cependant cet ouvrage jouit encore de quelque estime, soit à cause des figures dont il est orné et qui ont été gravées par Israël Silvestre, soit parce qu'il contient un certain nombre de faits qu'on chercherait vainement ailleurs. Le P. de St-Aubin, qui s'était signalé par son zèle pour le service des pestiférés pendant la contagion de 1623, composa à cette occasion une ode latine qui a été insérée parmi les pièces liminaires du traité de Théophile Raynaud (*De martyrio per pestem*, Lyon, 1630). Cette pièce est l'œuvre d'un bon humaniste. On a encore de lui une *Paraphrase de l'Ecclésiaste de Salomon*, en vers français, Lyon, 1658, in-12, très-rare. — Le P. de St-Aubin avait un frère qui était comte et précenteur de l'Eglise de Lyon (voy. *Bibliothèque de la France*, t. 3, n° 37,355). A. P. et C—l—t.

SAINT-AUBIN (Augustin), graveur, naquit à Paris le 3 janvier 1736. Son goût pour les arts s'étant manifesté de bonne heure, son père, brodeur du roi, le fit entrer dans une carrière où déjà trois de ses frères obtenaient des succès.

(1) *Lettres choisies*, t. 2, p. 326.
(2) *Ibid.*, t. 3, p. 67, édit. de la Haye, 1707.
(3) *Recherches des antiquités de Lyon*, préface, *ad init.*
(4) *Hist. litt. de Lyon*, t. 2, p. 729.

Ayant fait d'assez rapides progrès dans le dessin, sous la direction de Gabriel-Jacques de St-Aubin, son frère aîné, qui commençait à se distinguer dans la peinture, il fut placé chez Etienne Fessard, où il apprit les premiers éléments de la gravure. Ne perdant pas de vue l'étude du dessin, la base de cet art, bientôt il remporta la première médaille de l'école de peinture. Jaloux de parvenir à la célébrité, le jeune St-Aubin entra dans l'école de Laurent Cars, alors la meilleure école de gravure dans le genre de l'histoire. Ses succès furent si rapides qu'en 1771 l'académie de peinture l'admit à l'unanimité au nombre de ses agréés. Une santé très-faible empêcha cet artiste d'entreprendre de grands travaux. Cependant on remarque dans son estampe de Vénus Anadyomène, d'après le Titien, ainsi que dans celle de Jupiter et Léda, d'après Paul Véronèse, une marche savante et vraiment historique. St-Aubin a gravé d'après ses dessins, ou d'après différents maîtres, plus de trois cents portraits des hommes les plus célèbres, la plus grande partie ses contemporains. On en trouve le catalogue dans celui de sa vente, faite par Regnault. Les portraits d'Helvétius, de Necker, celui de Lekain lui ont acquis dans ce genre des droits à la célébrité. On compte aussi un grand nombre de vignettes émanées de son burin, dans lesquelles on trouve du goût, de l'esprit et un faire aimable, qualités difficiles à réunir. Sa collection des pierres gravées du cabinet d'Orléans (*voy.* Lachau et Leblond), dont il a fait tous les dessins, pourrait seule fixer sa réputation. Malgré l'extrême délicatesse de sa santé, il a poussé sa carrière jusqu'à l'âge de 72 ans, étant mort à Paris le 9 novembre 1807. On distingue parmi ses élèves Blot, Anselin, Duclos et Macret (1). P—e.

SAINT-AUBIN (Gabriel-Jacques de), peintre français, frère du précédent, naquit à Paris en 1724. C'est à la notice de MM. de Goncourt qu'on

(1) Deux écrivains ingénieux, fort au fait des choses du 18e siècle, mais chez lesquels on rencontre à regret une affectation systématique de style, MM. Edmond et Jules de Goncourt, ont publié, en 1859, une *Notice* sur les St-Aubin, accompagnée de quatre portraits gravés à l'eau-forte. On y lit des détails curieux sur Augustin, qui fut avant tout un peintre du pastel et de l'aquarelle, en dépit de ses douze cents pièces gravées. Nul de ses contemporains n'a si bien reproduit l'homme et la femme du 18e siècle. La haute compagnie, le grand monde, les gens du bon ton revivent admirablement sous son crayon. La *Promenade des remparts de Paris*, les *Portraits à la mode* sont des pièces charmantes, pleines de vie et de fidélité ; le *Concert* et le *Bal paré* (admirablement gravés par Duclos) sont des chefs-d'œuvre. Homme de travail et d'esprit, aimant le monde, très-joli garçon dans sa jeunesse, époux d'une femme charmante, Augustin St-Aubin fut heureux jusqu'aux jours cruels de la révolution. Il connut alors le besoin et la détresse dans ses dernières années, malade, confiné dans son triste logis. Il travailla surtout pour Renouard, éditeur intelligent et bibliographe zélé (voy. ce nom), qui lui commanda de nombreux portraits, labeur ingrat dans lequel son talent s'éteignit. Son œuvre, annoté par lui, fut légué au cabinet des estampes de la bibliothèque de Paris. Renouard avait conservé soigneusement les dessins de St-Aubin pour les portraits de Pascal, de la Bruyère, de Mably, de Buffon, de Fontenelle, de Boileau et d'une foule d'autres personnages, portraits que cet infatigable libraire plaçait dans les éditions qu'il multipliait et qui trouvaient auprès du public un très-bon accueil, fort mérité d'ailleurs. Une planche rare de St-Aubin est un témoignage de sa reconnaissance, la *Famille Renouard*, cinq têtes travaillées du plus fin de la pointe fatiguée de l'artiste. B—n—t.

doit des renseignements précis sur cet artiste un peu oublié par les biographes. Après avoir pris des leçons de Jeaurat et de Boucher, il concourut, en 1751, pour le grand prix de peinture et ne fut placé qu'en seconde ligne. De dépit, il renonça à l'Académie et à l'histoire et s'affilia à l'académie de St-Luc, « pauvre académie, un peu « mendiante, un peu errante ». De 1751 à 1774, il ne manqua à aucune des expositions de cette compagnie; il y envoya une multitude de portraits et quelques grandes compositions (le *Triomphe de l'Amour sur tous les dieux*, l'*Ecole de Zeuxis*, etc.). « Il étudiait sans cesse à sa façon; dessinant partout, toujours et tout au monde, églises, amphithéâtres, promenades, cours publics; toute occasion et tout endroit de réunion faisaient sa joie et sa proie. Crayon en main, il allait à toute heure et sans trêve. Il prend Paris par le bas, par le naturel et le populaire; il représente à merveille la guinguette et les danses du dimanche, le pont Neuf et ses charlatans, la promenade du bœuf gras, les fêtes, les distributions de vivres aux jours de réjouissance. Ses dessins vivaient et remuaient; sa plume courait et galopait sur le papier. Ses eaux-fortes portent le cachet de son talent; spirituel et hardi, il va droit à l'effet, aux oppositions d'ombres, à la masse des groupes. Sa gravure du *Spectacle des Tuileries*, la seule fois peut-être qu'il ait reproduit le beau monde, le monde de son frère Augustin, montre la haute société vivante et remuante sous les massifs d'arbres sabrés à grands coups; les personnages, hauts comme l'ongle, sont admirablement rendus. » Insouciant et se laissant vivre à l'aventure, Gabriel de St-Aubin tomba malade à l'âge de cinquante-neuf ans, négligea de se soigner et mourut en 1783. Ses dessins et ses gravures, délaissés pendant longtemps, sont aujourd'hui l'objet des recherches ferventes des amateurs. — Un frère aîné des deux St-Aubin dont nous venons de parler, *Charles-Germain*, né en 1721, fut dessinateur du roi; il a laissé, sous le titre de *Petits bouquets* et de *Fleurettes*, des cahiers de dessins de fleurs et d'ornements curieux à consulter pour les modes de l'époque, pour le luxe des branchages courants et des entrelacements rubannés. Ces travaux ne suffiraient pas d'ailleurs à préserver de l'oubli le nom de Germain de St-Aubin, mais un jour il eut, lui aussi, une inspiration heureuse; le dessinateur technique de l'art du brodeur fit un *Essai de papilloneries humaines*. Dans deux suites de compositions, l'une en largeur, l'autre en hauteur, on retrouve une idée que d'autres artistes ont de nos jours reproduite dans d'autres formes. Des papillons à têtes humaines vont au bal, font de la musique, se battent en duel. C'est plein de mouvement et de grâce. Au frontispice, ce père et parrain de Grandville, se moquant de la gloire humaine, a signé son nom dans une toile d'araignée. B—N—T.

SAINT-AUBIN (CAMILLE), publiciste, né vers 1755 dans le duché de Deux-Ponts, professa le droit public en Allemagne et vint en France lorsque la révolution y attira un si grand nombre d'étrangers. Il établit à Sens une école de langues vivantes, qui fut bientôt fréquentée par un grand nombre d'élèves. Cependant la révolution s'avançait, frappant ceux-là mêmes qui l'avaient appelée de leurs vœux. Inscrit le premier lors de la révolution sur la liste des suspects dans le département de l'Yonne, St-Aubin fut traduit dans les prisons de Paris. La journée du 9 thermidor le rendit à la liberté; peu de temps après, il fut nommé professeur de législation dans une des écoles centrales de Paris. Frappé des abus et des lacunes que présentait le système de finances, il écrivit sur cet objet d'une si grande importance dans les gouvernements modernes et se plaça bientôt au rang des plus habiles économistes et des plus ingénieux pamphlétaires. Il se fit affilier, en 1797, au club de l'hôtel de Salm et se mit en correspondance avec les principaux publicistes de France, d'Angleterre et d'Allemagne. L'année suivante, il ouvrit un cours public sur les finances. Appelé, en 1800, au tribunat par le gouvernement consulaire, il s'y fit remarquer dans les rangs de l'opposition, combattit plusieurs parties du projet de code civil et demanda surtout avec instance l'abolition du droit d'aubaine. Il fut éliminé du tribunat en mars 1802 avec quelques-uns de ses collègues, et il se livra dès lors tout entier à des cours de finances et à la rédaction de diverses brochures. Depuis la restauration, il fit encore paraître dans les journaux beaucoup d'articles sur les divers projets soumis à la discussion des chambres législatives. Il mourut pauvre à Paris le 8 décembre 1820. St-Aubin était un homme de beaucoup d'esprit, mais systématique; personne ne savait mieux répandre de l'intérêt dans des discussions naturellement arides. Il possédait à fond les divers systèmes de finances et les langues des principaux Etats de l'Europe. D'un caractère loyal et franc, il a fait preuve dans plusieurs occasions de courage, de probité politique et de désintéressement. Les nombreuses brochures qu'il a publiées sur des questions financières n'ont plus aujourd'hui que peu d'importance; on en trouvera la liste à la suite de sa notice dans l'*Annuaire nécrologique* de 1820, p. 197. On lui doit en outre la traduction des *Lois pénales* par Bentham, imprimée à la suite du *Traité des délits et des peines* par Beccaria, traduit de Morellet, 1797, in-8°, la partie *Finances* formant les 3e et 4e cahiers des *Annales de la session de* 1817 *à* 1818 (par Benjamin Constant); et enfin le *Siége de Dantzig*, rédigé sur le journal du siége tenu par le maréchal Lefebvre, Paris, 1818, in-8° (*voy.* LEFEBVRE). St-Aubin publia cet ouvrage sous le nom anagrammatisé de *Nibuatnias*. On lui attribue : *Glicère, ou la Philosophie de l'amour*, poëme champêtre, Zurich,

1796, in-8°, tiré à cent exemplaires sur papier vélin. W—s.

SAINT-AUBIN (Jeanne-Charlotte Schrœder), artiste dramatique française, née à Paris le 9 décembre 1764 d'une famille vouée au théâtre, figura bien jeune encore, à huit ou neuf ans, sur la scène de la cour, et joua devant Louis XV le rôle de la fée Ninette dans l'opéra d'*Acajou*. Puis elle parut, et sut même se faire remarquer, sous le nom de mademoiselle Frédéric, dans le rôle de Crispin du *Soldat magicien*. Au sortir de la troupe de Montansier, la jeune artiste se rendit en 1778 à Bordeaux, où elle tint avec beaucoup de succès le rôle des jeunes amoureuses, les rôles à corset et les travestissements. Engagée en 1781 au théâtre de Lyon, elle y commença une réputation qui devait aller en croissant. En novembre 1782, elle épousa l'acteur dont elle devait porter le nom; puis, à la recommandation d'une célèbre actrice, madame St-Huberty, elle obtint un engagement et un ordre de début à l'Académie de musique de Paris. Elle y débuta avec succès, le 26 janvier 1786, dans *Colinette à la cour*. Mais elle sentit bientôt que ses moyens physiques convenaient mieux à l'opéra-comique et à la comédie qu'au drame lyrique. Sur un ordre du ministre, qui avait fait rompre son engagement avec l'Opéra, l'artiste, déjà recherchée, débuta le 24 juin 1786 à la Comédie italienne, dans les rôles de marine, de la pièce intitulée *la Colonie*, et de Denise de l'*Epreuve villageoise*. Sa physionomie expressive, la vérité de son débit, enfin son jeu spirituel, la firent complétement réussir; et, depuis, elle continua de se faire remarquer dans tous les rôles qu'elle aborda. Inutile d'ajouter qu'elle excita la jalousie de bon nombre de ses camarades, cette passion étant endémique au théâtre. On se ligua contre elle; mais le public et les écrivains prirent parti pour l'excellente artiste. Elle créa plus de deux cents rôles, en vingt-deux ans qu'elle joua à Favart et à Feydeau. Personne ne la surpassait dans l'art si difficile de nuancer les caractères suivant l'âge, le rang et la condition des personnages. Sa taille seule, un peu exiguë, put l'empêcher de s'élever aux plus grands rôles dramatiques. Aussi parfaite que la Dugazon, à laquelle elle mérita d'être comparée, elle eut sur cette artiste l'avantage de rester toujours égale à elle-même. Elle déploya moins de supériorité comme cantatrice, peut-être à cause de la faiblesse de sa voix, dont elle savait cependant tirer parti à force de goût et de finesse. Elle fut reçue sociétaire à quart de part en 1788; en 1798, elle obtint part entière par suite de l'excellence de son jeu dans le *Prisonnier*. La faillite du théâtre Favart, en 1800, lui fit perdre ses économies de plusieurs années. L'année suivante, lors de la réunion des deux troupes d'opéra-comique, elle conserva le rang de sociétaire; mais de nouvelles contrariétés, de nouvelles jalousies de la part de plusieurs de ses camarades, la déterminèrent à quitter la scène. C'était le 1er avril 1808. Elle partagea le produit de sa représentation de retraite avec la veuve de Dazainville. Elle parut une fois encore sur la scène, le 7 novembre 1818; elle joua alors dans *Une heure de mariage*. C'étaient ses adieux définitifs au public. Dans la vie privée, elle se fit remarquer par sa rare bienfaisance. Outre qu'elle éleva avec soin une nombreuse famille, elle fit encore des pensions à son père, à deux de ses sœurs, enfin à ses deux frères. Cette estimable artiste mourut dans un âge fort avancé, le 15 décembre 1850. — Saint-Aubin (Augustin-Alexandre d'Herbez, dit), mari de la précédente, naquit à Paris en 1754. Il exerça d'abord, et n'abandonna même jamais, la profession de graveur en taille douce; mais doué d'un organe qui pouvait le faire réussir au théâtre, il se fit comédien. Il débuta à Lyon, joua à Bruxelles, et parut pour la première fois à Paris dans le rôle d'Atys, où il remplaçait Legros. Le 11 septembre 1785, il joua le rôle de Pylade d'*Iphygénie en Tauride* de Gluck. Depuis, il joua tantôt à Lyon, tantôt à Paris, où il se fixa définitivement. Devenu sociétaire de l'Opéra-Comique de la rue Favart, il y resta jusqu'en 1801. A cette époque, il passa avec ses camarades au théâtre Feydeau, où il resta jusqu'en 1817. Il mourut le 1er décembre 1818. Comme acteur, il avait de la tenue, de l'intelligence; il se grimait surtout parfaitement et était fort plaisant dans plusieurs rôles, entre autres ceux de Marsyas dans le *Jugement de Mydas*, du chef des eunuques dans *Aline*, et du bailli du *Nouveau seigneur du village*. Comme graveur, il a laissé d'excellentes estampes. Il a exécuté aussi des cartes pour l'atlas de Mentelle, son parent. — Saint-Aubin (Cécile, plus connue sous le nom de madame Duret, fille des précédents, cantatrice française, naquit à Lyon en octobre 1785. Elle reçut les leçons de Tarchi, et passa de la direction de ce maître sous celle d'un autre plus célèbre encore, c'est nommer Garat. C'est en 1804 qu'elle débuta au théâtre Favart, et l'on admira tout d'abord chez elle un beau timbre, de la justesse et de la flexibilité dans la voix. Plus tard, on remarqua sa méthode presque parfaite, mais elle réussit moins comme actrice. Ce n'est point qu'elle manquât de moyens; seulement elle avait une timidité qui en paralysait les effets. Toutefois elle marqua d'un cachet particulier certains rôles, celui de Zémire entre autres. Devenue l'épouse de Duret, violon de l'Opéra et de la chapelle, puis reçue sociétaire en 1811, elle eût pu réussir longtemps encore dans une carrière qu'elle n'avait cependant embrassée que pour obéir à ses parents, quand la mort prématurée d'un fils unique la décida, en septembre 1820, à donner sa démission de sociétaire. Elle renonça même à l'emploi de cantatrice dans la chapelle, et obtint enfin sa pension de retraite. Cette remarquable artiste

transmit à de nombreuses élèves une excellente méthode. Z.

SAINT-AULAIRE. *Voyez* SAINTE-AULAIRE.

SAINT-BONET (JEAN DE), jésuite et astronome, né à Lyon vers 1643, contribua puissamment à l'érection d'un observatoire dans sa patrie, établissement utile qui a subsisté jusqu'en 1794. Lié avec le célèbre astronome Dominique Cassini et passionné pour les mathématiques, qu'il enseignait avec distinction, le P. de St-Bonet conçut l'idée de faire élever un observatoire au collége de la Trinité. Il en dressa lui-même le plan, le fit approuver des magistrats, et joignant à la somme accordée par la ville pour cette construction tout l'argent dont sa fortune lui permettait de disposer, il eut enfin la satisfaction de voir s'exécuter un projet dont il attendait de grands avantages pour la science. Mais étant allé visiter les travaux des ouvriers, il fut renversé par une corde qui se détacha d'une grue avec beaucoup de violence. Dans sa chute il se cassa une cuisse et mourut peu de jours après des suites de cet accident, à l'âge d'environ 60 ans, en 1703. Le P. St-Bonet avait adopté les principes de la philosophie de Descartes; mais il convenait que la docilité et l'intelligence du chien de la maison de campagne des jésuites étaient des arguments qu'il n'avait jamais pu résoudre. Il a laissé plusieurs ouvrages conservés dans les registres de l'académie de Lyon, dont il avait été l'un des fondateurs. W-s.

SAINT-CASTOR. *Voyez* FAVRE (l'abbé).

SAINT-CHAMOND (CLAIRE-MARIE, née MAZARELLI, marquise DE LA VIEUVILLE DE), l'une des femmes auteurs les plus remarquables du 18e siècle, naquit à Paris en 1731, et passa la plus grande partie de sa vie dans cette ville, où Grimm prétend qu'elle avait été une fille entretenue. (*Correspondance*, t. 7, p. 308.) Elle y mourut dans les premières années de la révolution. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Eloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, Paris, 1764, in-8°; 2° *Camédris*, conte, 1765, in-12; 3° *Eloge de René Descartes, avec des notes, par l'auteur de Camédris*, Paris, 1765, in-8°; 4° les *Amants sans le savoir*, comédie en trois actes et en prose, qui eut peu de succès, quoique bien écrite, 1771, in-8°; 5° *Jean-Jacques à M. S.* (Servan) *sur des réflexions contre ses derniers écrits* (lettre pseudonyme), Genève, 1784, in-12. Madame de St-Chamond avait composé son propre portrait, production très-ingénieuse, qui fut insérée dans le *Mercure* de 1751. — SAINT-CHAMOND (le marquis de la VIEUVILLE de), époux de la précédente, a publié : *Ah! que c'est bête! Quand Jean Bête est mort il a laissé bien des héritiers, Berne, de l'imprimerie des frères Calembourdins, à la Barbe-Bleue*, 10007006016 (1774), in-8°, avec une gravure *par Timbré*. On a dit sans autre preuve que madame de Riccoboni avait eu part à cette mauvaise plaisanterie. D—R—R.

SAINT-CHER (HUGUES DE). *Voyez* HUGUES.

SAINT-CLOST (PERROS DE), ou PIERRE DE SAINT-CLOUD, est le premier auteur du *Roman du Renard*, ouvrage célèbre que la conformité du titre et du sujet a dû faire confondre souvent avec celui de Jacquemars Giélée, qui n'en est que la suite ou l'imitation (*voy.* GIÉLÉE). Pierre vivait au commencement du 13e siècle; doué d'une imagination enjouée, il conçut l'idée d'un poëme burlesque dont le renard serait le héros, et fit part de son plan à ses amis, qui le pressèrent de l'exécuter. Son poëme, composé d'environ deux mille vers, n'est autre chose que le récit des divers tours plaisants joués par le renard au loup, son oncle et son compère. Ce badinage ayant eu beaucoup de vogue, d'autres rimeurs s'exercèrent sur le même sujet, et ajoutèrent au poëme de Pierre de St-Cloud de nouvelles aventures qu'ils appelèrent *branches*. Ces différentes pièces, dont quelques-unes sont très-licencieuses, furent réunies par les copistes sous le nom général du *Roman du Renard*. On conserve à la bibliothèque de Paris plusieurs manuscrits de cet ouvrage, qui diffèrent entre eux par le nombre et l'ordre des *branches*. Celui d'après lequel Legrand d'Aussy a donné l'analyse de ce roman, dans la *Notice des manuscrits*, t. 5, p. 294-320, contient vingt *branches*, sans compter le poëme de Pierre. Les manuscrits de St-Germain des Prés et du Vatican en offrent chacun deux nouvelles, ce qui fait en tout vingt-cinq, et Legrand n'en a pas connu davantage. Mais Méon, en collationnant huit manuscrits des 13e et 14e siècles, a vu qu'ils contenaient en tout trente-trois *branches*, qu'il a publiées à Paris en 1826 en 4 volumes in-8°, en y comprenant le *Renard nouvel* en deux parties, par Giélée, avec la musique, et le *Couronnement du renard*, par Marie de France, dont Legrand d'Aussy paraît n'avoir pas eu connaissance. Il faut joindre à ces quatre volumes un cinquième tome, mis au jour en 1835 par M. Chabaille, sous le titre de *Roman du renard, supplément, variantes et corrections*. Ce roman et celui de Giélée eurent dès leur naissance une vogue qu'ils conservèrent pendant les siècles suivants; et, ajoute Legrand, ils la méritaient en partie par le burlesque de leur invention, par les caractères bien soutenus et par une critique assez fine des abus de leur temps. Le roman de Pierre de St-Cloud fut mis en vers bas saxons (*voy.* ALKMAR) et traduit ou imité, au 15e siècle, en flamand, en anglais et en allemand. Dans le 16e siècle, il en parut une nouvelle traduction allemande, une version en vers latins et une en prose française (1). La traduction française, accompagnée

(1) Suivant Legrand d'Aussy, le *Nouveau renard* de Giélée n'a pas joui, comme celui de Pierre de St-Clost, de l'honneur de la traduction dans des langues étrangères. Barbier, au contraire, rapporte au roman de Giélée toutes les traductions ou imitations allemandes, latines et françaises indiquées dans le corps de l'article (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, 1re édit., no 10677). Mais n'est-il pas probable que les imitateurs étrangers ont puisé indifféremment dans les deux romans français?

d'une autre en bas allemand ou flamand, fut imprimée à Anvers par Plantin, 1566, in-8°. Un anonyme en a donné une nouvelle traduction sous ce titre : *le Renard, ou le procès des bêtes*, Bruxelles, 1739, in-8°, figures ; et cette imitation a été reproduite à Paris en 1788 sous celui des *Intrigues du cabinet des rats*, apologue national, in-8°, avec 22 planches. Tous les traducteurs du *Roman du renard* ont substitué aux détails licencieux des moralités, pour en faire un livre d'éducation. Outre la notice de Legrand d'Aussy déjà citée, on peut consulter sur cet ouvrage l'*Histoire littéraire de la France* (1). On doit encore à Pierre de St-Cloud le *Testament d'Alexandre*, qu'on trouve à la suite du poëme de ce nom (*voy.* ALEXANDRE). W—s.

SAINT-CONTEST (DOMINIQUE-CLAUDE BARBERIE DE) naquit en 1668 d'une famille de Normandie qui avait contribué à maintenir la ville de Caen dans le devoir sous Louis XIII, en 1620. Il débuta, en 1687, dans la magistrature, par une charge de conseiller au Châtelet de Paris. Deux ans après, il fut reçu conseiller au parlement de Paris, et fait maître des requêtes ordinaires de l'hôtel en 1696. Il fut nommé intendant de Metz et des Trois-Evêchés en 1700, intendant de l'armée de la Moselle en 1705, de l'armée d'Allemagne en 1708 ; et il redevint intendant de celle de la Moselle sous les ordres des maréchaux de Villars et de Bezons, en 1713. Nommé, en 1715, conseiller au conseil de la guerre, il passa au conseil d'Etat en 1716, à la mort de d'Aguesseau. Ce fut la récompense de la part qu'il avait prise, en 1714, aux travaux du congrès de Bade, où il avait été envoyé en qualité de second plénipotentiaire, au refus du conseiller d'Etat la Houssaye, intendant de Strasbourg, qui n'avait pas voulu accepter, pour n'être pas obligé de céder le pas au comte du Luc, premier plénipotentaire (2). St-Contest dut à sa réputation de prudence et d'habileté la confiance particulière du régent, et cette confiance le fit nommer rapporteur dans l'affaire des princes du sang et des princes légitimés. On sait que, par un édit de juillet 1714, Louis XIV avait accordé au duc du Maine et au comte de Toulouse, ses fils naturels, qu'il avait légitimés en 1673 et 1681, le droit de succéder à la couronne après les princes du sang, et qu'une déclaration du 23 mai 1715 leur avait conféré le titre et les honneurs de princes du sang. Dès le 22 août 1716, les princes du sang avaient demandé au régent la révocation de l'édit de 1714, et les pairs s'étaient joints aux princes par une requête présentée le 22 février 1717. Le 28 du même mois, les princes légitimés avaient présenté une requête afin que le jugement fût ajourné et renvoyé après la majorité de Louis XV, ou, s'il devait avoir lieu durant sa minorité, qu'il fût rendu par les états généraux du royaume. Un arrêt préparatoire du conseil d'Etat, du 14 mai 1717, renvoya les parties devant le parlement pour remettre leurs mémoires ; mais les gens du roi de cette cour ayant refusé de s'en charger, il fut résolu, le 6 juin, d'attribuer la connaissance et l'instruction de cette affaire à six commissaires pris dans le sein du conseil d'Etat. Ces commissaires étaient Peletier de Sousi, Amelot, Nointel, d'Argenson, la Bourdonnaye et St-Contest. Tous les mémoires et papiers respectifs devaient, dans la quinzaine, être remis à ce dernier pour être examinés par les six commissaires, en présence desquels le rapport serait fait à un conseil extraordinaire spécialement composé pour juger le procès. Le régent se réservait d'appeler à ce conseil qui bon lui semblerait pour remplir les places des princes du sang et des princes légitimés, intéressés dans cette affaire, et même celles des ducs et pairs. Trente-neuf seigneurs et gentilshommes, prétendant à eux seuls représenter l'ordre de la noblesse, et jugeant cette manière de procéder insolite et contraire aux règles du droit public intérieur, signèrent, le 11 juin 1717, une protestation contre l'attribution donnée à une commission du conseil et au conseil lui-même, et contre le jugement qui interviendrait sur cette matière de la part de toute autorité quelconque, autre que les états généraux, auxquels ils persistaient à demander que la décision en fût déférée. Cette protestation fut signifiée le 17 juin à St-Contest et au procureur général ; le premier président et les gens du roi l'ayant présentée au régent, le prince donna ordre de faire arrêter six des signataires, qui furent enfermés les uns à la Bastille et les autres à Vincennes. Le duc du Maine et le comte de Toulouse firent aussi, le 15 juin, leur protestation. Un arrêt du parlement, rendu le 18 de ce mois, défendit les assemblées des membres de la noblesse, et l'huissier qui avait signifié leurs protestations à St-Contest fut interdit. Au milieu de ce bruit, St-Contest préparait son rapport, et avait, ainsi que les autres commissaires, de fréquentes conférences avec le duc d'Orléans. Le 1er juillet, il lut en plein conseil ce rapport, dont les conclusions étaient en entier pour les princes du sang. Le régent en fit néanmoins adoucir les effets dans l'édit de juillet 1717, qui termina cette affaire, et où l'on se contenta d'exclure les princes légitimés de la succession à la couronne. L'article 28 du traité de Ryswick (30 octobre 1697) et l'article 12 de celui de Bade, ayant

(1) Le *Roman du renard*, traduit en une foule de langues et multiplié sous toutes les formes, pourrait donner lieu à des développements très-étendus qui ne seraient pas ici à leur place. Nous nous bornons à renvoyer, pour la question bibliographique, au *Manuel du libraire* de M. Brunet, et pour l'appréciation littéraire à un article de M. Ste-Beuve (*Causeries du lundi*, t. 8). *Voy.* aussi un article de M. Michiels, dans la *Revue de Paris*, juillet 1857. — Gœthe a publié, en allemand, un poëme, le *Reineke Fuchs*, qui est encore le *Roman du renard*, dont il a fait un chef-d'œuvre à sa façon. Z.

(2) Le maréchal de Villars fut aussi ambassadeur extraordinaire à Bade ; mais il n'arriva, ainsi que le prince Eugène de Savoie, que pour la signature du traité. Le comte du Luc et St-Contest conduisirent seuls la négociation pour la France.

laissé beaucoup de points litigieux entre la France et la Lorraine, le duc Léopold profita de la circonstance qui avait appelé son beau-frère, le duc d'Orléans, à la tête du gouvernement des affaires de ce royaume, pour accélérer la conclusion d'un arrangement et pour obtenir des avantages réels et honorifiques, qui jusque-là avaient été refusés. Les négociations, commencées dès l'année 1716, avaient traîné en longueur tant par la nature des demandes que par la crainte qu'avait le régent de rencontrer de l'opposition dans le maréchal d'Uxelles, président du conseil des affaires étrangères. A la fin, vaincu par la volonté impérieuse de MADAME, qui prétendait emporter de vive force une négociation dont l'objet était de fonder la grandeur de son gendre, le régent s'était déterminé à accorder au duc de Lorraine le titre d'*altesse royale* et les divers avantages territoriaux qu'il sollicitait. Il avait insinué au maréchal d'Uxelles qu'il y avait beaucoup d'affaires locales de peu d'importance à régler et de prétentions à discuter; et que, comme il fallait quelqu'un qui fût au fait de ces choses, il avait jeté les yeux sur St-Contest, qui, ayant été longtemps intendant de Metz, et ayant été en outre ambassadeur au congrès de Bade, connaissait à fond le local et les prétentions de la cour de Lorraine. St-Contest et d'Ormesson reçurent donc les pouvoirs nécessaires. Les négociations continuèrent pendant toute la durée de l'année 1717, et le traité fut signé le 21 janvier 1718. St-Contest fut nommé, le 30 novembre 1720, conseiller au conseil du commerce, et, peu après, plénipotentiaire, avec le comte de Morville, auprès des états généraux des Provinces-Unies. Il fut envoyé avec le comte de Rottenbourg, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès de Cambrai, à ce congrès où, suivant St-Simon, *il y eut plus à faire pour les cuisiniers que pour les maîtres*, et d'où, après quinze mois de conférences, il ne sortit d'autre résolution que le règlement du cérémonial. Ce fut la fin de la carrière de St-Contest. Nommé conseiller d'Etat ordinaire en 1724, il rentra dans le sein du conseil après la clôture du congrès, et mourut le 22 juin 1730. « Il avait, dit St-Simon, de la « capacité et de l'esprit, infiniment de liant, et, « sous un extérieur lourd, épais, grossier, sim- « ple, beaucoup de finesse et d'adresse, une « oreille qui entendait à demi-mot, un désir de « plaire au-dessus de tout, qui ne laissait rien à « souhaiter au régent. » G—R—D.

SAINT-CONTEST (FRANÇOIS-DOMINIQUE BARBERIE, marquis DE), fils du précédent, né le 26 janvier 1701, fut nommé avocat du roi au Châtelet de Paris avec dispense d'âge (27 novembre 1721), conseiller au parlement (1724), conseiller maître des requêtes ordinaire de l'hôtel (1728), intendant de Béarn (1737), de Caen, de Bourgogne (1740). Ce fut pendant son intendance que les administrateurs de cette province, connus sous la dénomination d'*élus généraux*, ouvrirent, entre Paris et Dijon, la route qui passe par Auxerre, Vermanton, Avalon et Semur en Auxois, pour la substituer à celle qui, d'Auxerre, se dirigeait par Noyers et Montbard. Le 15 juillet 1749, il fut chargé par plein pouvoir du roi, commun à M. de Champeaux, résident de France à Genève, de discuter avec les commissaires de cette république les points litigieux au sujet des territoires genevois situés dans le pays de Gex. Nommé, vers la fin de 1749, ambassadeur en Hollande, le marquis de St-Contest ne se rendit à la Haye qu'en septembre 1750. Il avait reçu, quelques mois avant (le 24 avril), le brevet de conseiller maître des requêtes honoraire du roi. Il avait à peine passé un an dans son ambassade qu'il fut, grâce à la faveur de madame de Pompadour, appelé, le 11 septembre 1751, au ministère des affaires étrangères sur la démission du marquis de Puisieux. Peu après son arrivée à ce département, il forma un plan de politique qui tendait à établir entre la France, l'Espagne, la Suède, le Danemarck, la Prusse et la Turquie, un système fédératif dirigé contre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre. Mais, depuis, il changea de système, ce qui lui attira le reproche de n'avoir point eu de principes bien fixes en politique. Dans le fait, c'était le maréchal de Noailles, le comte de St-Séverin et madame de Pompadour qui conduisaient les affaires sous son nom. St-Contest avait peu d'élévation et d'étendue dans les vues, des conceptions médiocres; mais il portait très-loin l'amour de la paix. Il mourut le 24 juillet 1754; le 12 mai précédent, il avait été nommé prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi. G—R—D.

SAINT-CRICQ (JACQUES), marin français, né à Lescar vers 1775, d'une famille noble et des plus anciennes du Béarn, était le frère du pair de France de ce nom. Il entra fort jeune dans la marine et parvint à trente et un ans au grade de capitaine de vaisseau. En 1811 il commandait la frégate *la Clorinde*, dans les parages de l'île de France, et faisait partie de la division destinée à la défense de cette colonie contre les entreprises des Anglais. Le 20 mai de cette même année, il était dans le canal de Madagascar avec son vaisseau et la frégate *la Renommée*, montée par le commandant de la division. Rencontrée par l'escadre anglaise, elle soutint un combat opiniâtre, dans lequel deux frégates françaises, *la Renommée* et *la Néréide*, dont les capitaines avaient été tués pendant l'action, furent obligées d'amener. *La Clorinde*, après avoir faiblement combattu s'échappa et revint en France. A son arrivée, le capitaine St-Cricq fut mis en jugement, par ordre de l'empereur, devant un conseil de guerre convoqué à Paris. Il était accusé : 1° de n'avoir pas pris toute la part qu'il devait au combat du 20 mai 1811, et notamment de n'en avoir pris

aucune à l'action dans laquelle succomba la *Renommée ;* 2° de s'être séparé de son commandant presque à l'instant même de cette action, lorsqu'il devait le côtoyer de très-près et ne se permettre aucune manœuvre qui pût l'en éloigner ; 3° de n'avoir pas attaqué l'ennemi lorsqu'il pouvait, en faisant une diversion utile, forcer celui-ci d'abandonner la *Renommée,* si elle n'était pas rendue, ou, dans le cas contraire, la reprendre sur lui ; 4° d'avoir manqué à ses instructions qui lui prescrivaient de se rendre à l'île de Java dans le cas où il ne pourrait rentrer à l'île de France. Le rapporteur conclut contre lui à la peine de mort pour avoir désobéi à son chef en présence de l'ennemi. Le conseil, écartant cette dernière accusation, le déclara coupable sur tous les autres chefs, et le condamna à trois ans de prison et à la dégradation du titre de chevalier de la Légion d'honneur. On dit que Napoléon trouva ce jugement trop doux et qu'il voulait la mort du capitaine St-Cricq. Rendu à la liberté à la première restauration, il fut réintégré dans son grade par le roi ; mais il ne fut pas employé dans la marine. Il entra comme colonel dans la gendarmerie et mourut vers 1828. H—Q—N.

SAINT-CYR (l'abbé DE). *Voyez* GIRY.

SAINT-CYR (REVERONY DE). *Voyez* REVERONY.

SAINT-CYR-NUGUES (baron DE), lieutenant général, naquit à Romans (Drôme), le 18 octobre 1774. Elevé au collége de Navarre, il y fit d'excellentes études qu'il couronna par un brillant triomphe, dont il associait peut-être le souvenir, comme un de ses compagnons d'armes, un célèbre maréchal de France, à celui de sa première victoire ; il remporta le prix d'honneur au concours général. En 1791, il sortait du collége : on formait les premiers bataillons des départements ; son frère aîné, tué plus tard à Aboukir, était capitaine de grenadiers au 8e bataillon de la Drôme ; il lui offrait le grade de sergent dans sa compagnie ; mais la faiblesse de sa vue, qui se fortifia dans la suite, l'éloignait des rangs de l'armée ; il accepta une place d'aide commissaire des guerres et fut envoyé à l'armée des Pyrénées, puis attaché à l'état-major de l'armée d'Italie. Moreau, qui avait deviné son avenir, sollicita pour lui un brevet de sous-lieutenant. Dès 1799, Saint-Cyr-Nugues était l'aide de camp du général Suchet. Il fit avec lui les campagnes de 1799, 1800, en Italie ; de 1805, 1806, en Allemagne ; de 1807 en Pologne. Austerlitz, Iéna, Pultusk marquaient les glorieux degrés de son élévation militaire, et il atteignait bientôt le grade d'adjudant commandant auquel l'appelaient son courage, son activité et son intelligence lucide et forte. Saint-Cyr quitta la grande armée pour suivre en Espagne le maréchal Suchet, dont il fut le chef d'état-major. Il appartenait au fils du maréchal, au duc d'Albufera, de rendre un loyal et éclatant témoignage à l'écrivain modeste qui n'a publié après la mort du maréchal ses mémoires qu'avec le scrupule délicat d'effacer sa personnalité, se montrant toujours prêt à signaler, dans cet important ouvrage qui fait autorité et révèle un grand historien militaire, le mérite de chacun et à taire le sien propre. Le soin que d'autres prennent pour répandre leur nom, ce véritable Phocion le mettait à se faire oublier. Il était heureux d'appeler la gloire, les récompenses sur une belle action ou sur un beau caractère : il lui suffisait d'avoir rempli son devoir. St-Cyr donna dans le cours de son existence plus d'une preuve de cette sorte de désintéressement si difficile et si rare, plus rare dans notre pays que partout ailleurs. C'est le *trait original* de cette noble figure militaire. C'est à lui que M. Thiers demanda les noms illustres dont notre Arc de l'Etoile se pare et qu'il doit porter à la plus lointaine postérité,

Monceau de pierre assis sur un monceau de gloire !

Le ministre ne pouvait s'adresser à un juge plus éclairé, plus austère. Dans la liste qu'il lui remit St-Cyr n'avait oublié qu'un nom, le sien. Revenons en Espagne. « Son jugement sûr, dit le duc « d'Albufera, son exactitude, son dévouement ab- « solu lui avaient acquis la confiance entière du « chef de l'armée, et, de ces rapports si intimes « dans des moments quelquefois critiques, il na- « quit entre eux une amitié vive et durable. » St-Cyr ne déploya pas seulement ses talents dans des expéditions, des combats, des siéges, mais encore dans la pacification et l'administration des provinces conquises. Il réclama toujours l'honneur d'être, à son tour, commandant de tranchée. Lorsqu'on attaqua Taragone (22 mai-28 juin 1811), d'où l'insurrection rayonnait sur la Catalogne, l'Aragon, Valence, et que défendaient 18,000 hommes de bonnes troupes et 400 pièces d'artillerie, une population énergique et fanatisée, St-Cyr-Nugues battit et prit d'assaut le fort de Francoli, situé sur le bord de la mer. Ce n'est pas aux mémoires du maréchal qu'il faut demander la part qu'il se réserva dans cette lutte héroïque : à peine se nomme-t-il lui-même en passant. « Il fallut d'habiles dispositions, raconte « le duc d'Albufera, une grande persévérance « d'efforts et de courage, sous les feux multi- « pliés de la place et de la flotte anglaise, pour « se rendre maître de ce fort ; il fallut de la téna- « cité pour s'y établir et s'y maintenir. Le géné- « ral St-Cyr-Nugues, avec un calme et une pré- « sence d'esprit imperturbables, à la tête de ses « colonnes, les dirigeant dans l'attaque, ou accé- « lérant les travaux d'établissement en y prési- « dant lui-même, se plaça très-haut dans l'estime « de l'armée. » On sait que la prise de Taragone, après cinq assauts, les plus furieux qu'on ait jamais vus, eut un résultat matériel de la plus haute importance et coupa l'insurrection de la Catalogne de l'insurrection de Valence. St-Cyr ne tire pas plus de vanité du rôle considérable

qu'il joua à l'assaut de Lerida (29 avril-13 mai 1810). La capitulation de Lerida, au bas de laquelle St-Cyr écrivit son nom, fit tomber au pouvoir des Français 7,000 hommes, 133 bouches à feu, etc. Lerida avait résisté aux armes du vainqueur de Rocroy, et une fête fameuse rappelait chaque année ce triomphe, que le succès de St-Cyr a effacé. Valence, qui, après les septembrisades de l'atroce chanoine Calvo et sous la dictature du moine Rico, avait opposé aux 8,000 hommes de Moncey (28 juillet 1808) 100,000 volontaires, qui avait bravé avec le même bonheur une seconde tentative dirigée par Suchet (1810) en ne perdant que le Grao, revit le maréchal après la prise de Taragone. Suchet culbuta Blake à Sagonte, le força à mettre bas les armes avec 18,000 hommes, et lui arracha le boulevard de l'Espagne (13 janvier 1812). Les Français restèrent jusqu'au 5 juin 1813 à Valence, où, par le bras de St-Cyr, le maréchal introduisit dans l'administration du pays les réformes qu'il avait opérées en Aragon, et dont on a conservé jusqu'à cette heure dans le pays de Palafox un souvenir reconnaissant. C'est à ce siége mémorable que deux bombes tombèrent sur la bibliothèque archiépiscopale; l'incendie dévora de précieux manuscrits à jamais regrettables. St-Cyr, en 1814, est encore aux côtés de Suchet. Il est, en 1815, son chef d'état-major à l'armée des Alpes. Lors du licenciement de l'armée de la Loire, il se retira à Romans, après vingt années de glorieux travaux. « Jaloux « de l'indépendance de la patrie, dit le duc d'Al- « bufera, autant que de sa liberté intérieure, il « avait combattu pour l'une avec ardeur; il « souffrit pour l'autre avec patience. La simpli- « cité de ses goûts, son amour pour l'étude, les « vertus de famille dont il était un si parfait « modèle, et par-dessus tout la ferme confiance « qu'il avait dans l'avenir de la France, l'aidè- « rent à supporter ce complet repos, succédant « à une vie si active. » Le gouvernement ne tarda pas à l'appeler dans une commission chargée de pourvoir à la défense de nos frontières démantelées par la diplomatie européenne; et M. d'Albufera a retrouvé dans les rapports émanés de lui la netteté de ses vues, la profondeur de ses idées, un noble sentiment de patriotisme. Dès 1818, il propose les bases du système de défense qui ont été adoptées en 1830. La guerre d'Espagne, en 1823, ramène St-Cyr sur la scène militaire. Le maréchal de Lauriston lui demande d'être son chef d'état-major. Il ne l'appelait que le *chef d'état-major modèle*. Après le siége de Pampelune, que le général d'Armagnac avait naguère si plaisamment occupé, grâce à l'ingénieux et hardi stratagème d'une bataille à coups de boules de neige, mais dont Lauriston avait dû faire le siége en règle, l'état-major venait présenter ses félicitations au vainqueur. « Voilà l'homme qui a tout fait, » dit avec une modestie de bon goût Lauriston en désignant son chef d'état-major qui s'effaçait dans les rangs, l'air un peu plus honteux qu'il n'avait accoutumé de l'être, avec la pudeur de Turenne après un triomphe. St-Cyr fut fait lieutenant général. Lauriston voulait solliciter pour lui le titre de gentilhomme de la chambre; St-Cyr déclina cet honneur. « Je suis peu propre aux charges de « cour. — Eh bien, que voulez-vous? j'ai une « dette à acquitter. — Monsieur le maréchal, « vous avez, en qualité de ministre de la maison « du roi, votre loge aux Bouffes; j'aime beau- « coup la musique italienne; je serai heureux de « pouvoir parfois m'y présenter sans indiscré- « tion. » La révolution de 1830 trouva St-Cyr en disponibilité. On l'appela au ministère de la guerre pour organiser la défense nationale; il devint directeur du personnel. Toutes ses mesures étaient si bien prises qu'en un instant l'armée du Nord put entrer en campagne lorsque la guerre éclata. Le maréchal Gérard pria St-Cyr de l'accompagner à Anvers et de prendre la conduite des opérations. C'est là, presque sur le champ de bataille, au moment où un éclat d'obus venait de le frapper à l'épaule, que le titre de pair de France lui fut donné. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. St-Cyr-Nugues porta dans les délibérations de la chambre sa haute raison et le même savoir, la même élévation que dans les camps ou à la tranchée; il s'y montrait toujours avec ses vertus, le calme, la modération, la réserve; il y rencontrait la même considération. Dans sa vie privée, il charmait ses amis par l'égalité de son âme, la droiture et la sûreté de son caractère, la sérénité et l'enjouement d'une âme bienveillante. Il consacrait l'esprit le plus libre et le plus réfléchi à des études approfondies et à des recherches sagaces qu'il a semées dans divers recueils, le *spectateur militaire*, le Bulletin de la société de géographie (vol. 1, 11, 13, 14), etc. On estime beaucoup sa dissertation *sur le passage des Alpes par Annibal*; le souvenir de ces travaux consciencieux n'est point éteint. On cite encore le dernier discours qu'il écrivit pour la chambre. Il venait soutenir de son opinion le projet de fortifier Paris. Trahi par ses forces, il dut prier un de ses collègues de lire son travail, et en quelque sorte de le soutenir dans ses bras lorsqu'il paraissait une dernière fois sur la brèche pour servir la cause de la patrie, à laquelle il avait consacré toute son existence depuis ses jeunes années. Il succomba à Vichy, le 25 juillet 1842, à de cruelles souffrances, dans les bras de son parent Prosper Enfantin. St-Cyr-Nugues était d'une taille élevée; il avait la tête forte, les traits empreints d'énergie et de bonté; ses manières étaient simples; sa parole froide dérobait au vulgaire la douceur exquise de son commerce, comme sa modestie lui dérobait l'éclat de ses talents. Son éloge a été prononcé à la chambre des pairs par le duc d'Albufera dans la séance du 17 mai 1843;

il a recueilli de la bouche de ses collègues d'unanimes suffrages; St-Cyr avait emporté les regrets de tous. Nous avons emprunté à ce morceau éloquent une partie des éléments de cette notice; nous avons été à même d'en vérifier l'exactitude. E. M—n.

SAINT-CYRAN (Jean du Verger de Hauranne, abbé de), théologien français, naquit à Bayonne d'une famille noble, en 1581. Se destinant à l'état ecclésiastique, après avoir fini en France ses humanités et sa philosophie, il alla faire sa théologie à Louvain. Jansénius y étudiait alors. Il s'établit entre les deux jeunes théologiens une liaison intime; et tous deux se firent remarquer à cette université célèbre par des succès. Jansénius y obtint le titre glorieux de *premier docteur de Louvain*, auquel on rendait de grands honneurs; et du Verger revint avec les attestations les plus honorables du fameux Juste Lipse, l'un des professeurs de cette université. Peu de temps après, Jansénius se rendit à Paris, où du Verger lui procura une place; et dans la suite tous deux allèrent à Bayonne. L'évêque venait d'y fonder un collége à la tête duquel il mit Jansénius. Les occupations que cet emploi donnait au théologien belge ne prenant pas tout son temps, il se livra, de concert avec du Verger, à une étude profonde des Pères, et surtout à celle de St-Augustin. C'est alors qu'ils se formèrent sur la grâce le système qui depuis a donné lieu à tant de disputes et causé tant de troubles dans l'Eglise. Jansénius retourna, en 1617, à Louvain, et s'y occupa de la composition de son *Augustinus*, dans lequel il introduisit la doctrine convenue entre son ami et lui, persuadés qu'ils étaient que jusque-là les scolastiques avaient mal compris ce Père. Cependant du Verger, de retour à Paris, s'était voué à une retraite profonde et continuait son travail sur les Pères, dont il faisait de nombreux extraits. La Rocheposay, évêque de Poitiers, crut faire une bonne acquisition en s'attachant un ecclésiastique si studieux. Il emmena du Verger dans son diocèse et lui donna un canonicat de sa cathédrale, que du Verger garda peu, trouvant que la vie des chanoines n'y était pas aussi régulière qu'elle aurait dû l'être. L'évêque, qui lui voulait du bien, lui résigna, en 1620, l'abbaye de St-Cyran (1), dont il était titulaire; et depuis lors ce n'est plus que sous ce nom que du Verger est désigné. C'est aussi vers ce temps qu'il connut Arnauld-d'Andilly, personnage alors d'un grand crédit et d'une haute réputation, et le cardinal de Richelieu, qui n'était encore qu'évêque de Luçon. Ceux qui croient à la réalité du projet de Bourg-Fontaine font assister St-Cyran à la conférence qu'ils prétendent s'être tenue la même année dans cette chartreuse (*voy.* Filleau). Après avoir passé quelques années à Poitiers, St-Cyran revint à Paris; et, sans quitter ses études et sa retraite, il se livra à la direction des consciences. Evêques, ministres d'Etat, magistrats, monastères de religieuses, personnages de la plus éminente piété, tous le consultaient et recevaient ses décisions avec respect, confiance et docilité. Il paraît même qu'il n'eût tenu qu'à lui de parvenir aux plus hautes dignités de l'Eglise. Zamet, évêque de Langres, lui proposa de le faire nommer son coadjuteur; et il refusa, dit-on, l'évêché de Bayonne, que lui offrit le cardinal de Richelieu. Mais s'il avait de chauds amis, il avait aussi de redoutables et de puissants ennemis. Il avait attaqué les jésuites dans la personne du P. Garasse. Ces religieux ne doutaient pas qu'il ne fût aussi l'auteur du *Petrus Aurelius*, où ils étaient poursuivis à outrance. Ils ne manquaient pas pour les défendre de plumes qui bientôt prirent l'offensive : de virulents écrits parurent contre l'abbé de St-Cyran. Il fut peint comme un homme dangereux; et des plaintes contre lui furent portées au cardinal de Richelieu. Ce ministre n'était que trop disposé à les écouter, ayant lui-même contre St-Cyran des sujets de mécontentement. Outre le refus de l'évêché de Bayonne, le cardinal n'ignorait pas que St-Cyran désapprouvait l'article du catéchisme de Luçon sur l'attrition, dressé par Richelieu même; et il lui savait plus mauvais gré encore de soutenir la validité du mariage du duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, que Richelieu voulait faire casser. St-Cyran fut arrêté et conduit au donjon de Vincennes le 14 mars 1638. On saisit ses papiers, où l'on ne trouva que des extraits des Saints-Pères et quelques matériaux pour un traité sur l'Eucharistie, contre les protestants. On prétend que le tout n'aurait pas fait moins de trente à quarante volumes in-fol. Ces papiers lui furent aussitôt rendus. Cependant on commença une procédure. Laubardemont, conseiller d'Etat, le même qui avait figuré dans l'affaire d'Urbain Grandier (*voy.* ce nom), fut nommé pour prendre des informations, et des témoins furent entendus. Le 14 mai 1639, l'abbé de St-Cyran fut interrogé par Lescot, docteur de Sorbonne. Voilà ce qu'on sait de plus positif sur cette procédure, à laquelle il ne fut donné aucune suite. On n'avait rien trouvé dans les papiers de l'abbé qui pût donner lieu à une accusation sérieuse; mais il s'était ouvert, dit-on, à des affidés qui le trahirent. Quoi qu'il en soit, la mort du cardinal de Richelieu, survenue le 4 décembre 1642, mit fin à cette affaire, et l'abbé de St-Cyran sortit de prison. Son premier soin fut d'aller voir ses amis de Port-Royal. Il vint ensuite se renfermer dans sa maison, vis-à-vis les Chartreux, où il ne jouit pas longtemps de sa liberté, étant mort le 11 octobre 1643. Il fut enterré à St-Jacques du Haut-Pas, dans le sanctuaire, où l'on voyait son épitaphe à côté du maître-autel. Beaucoup de prélats assistèrent à ses funérailles et l'évêque

(1) C'est l'orthographe qui a prévalu; mais le vrai nom de cette abbaye est *St-Siran*, en latin *S. Sigirannus*. *Voy.* Vigneul-Marville, t. 1er, p. 168, d'après l'abbé Chastelain.

d'Amiens y officia. L'*Augustinus* avait paru en 1640, pendant que St-Cyran était en prison. Dès lors des disputes s'élevèrent à son sujet et des démarches se firent à Rome de la part des deux partis, les unes pour en maintenir la doctrine, les autres pour la faire proscrire. Ce ne fut qu'en 1642, le 6 mars, qu'Urbain VIII fit expédier une bulle qui défendait l'ouvrage comme renouvelant des propositions déjà condamnées par Pie V et Grégoire XIII : encore cette bulle ne fut-elle publiée que le 11 décembre 1643, et St-Cyran était mort deux mois auparavant. Ses ouvrages sont : 1° *Question royale et sa décision*, où il est montré en quelle extrémité le sujet est obligé de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne propre, Paris, 1609, petit in-12 ; 2° *Apologie pour M. de la Rocheposay, évêque de Poitiers*, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité, 1615, in-8°. A la fin se trouve une liste des prélats qui ont pris les armes. Ces deux ouvrages firent grand bruit, et les ennemis de l'auteur en tirèrent des conséquences qu'il désavoua. On a voulu inférer du premier ouvrage que St-Cyran faisait l'apologie du suicide. On ne peut nier qu'il ne s'y trouve des choses fort singulières ; mais il est évident qu'il n'avait intention que de prouver qu'il est des occasions où l'on peut, et même où l'on doit sacrifier sa vie à de puissants intérêts. 3° La *Somme des fautes et faussetés contenues en la Somme théologique du P. Garasse, sous le faux nom d'Alexandre de Lexclusse*, Paris, Bouillerot, 1626, in-4°. Il devait y avoir quatre tomes : il n'en parut que les deux premiers et le quatrième, avec un abrégé du troisième. La même année l'auteur publia les deux écrits suivants : *Avis de tous les savants et amateurs de la vérité, touchant la réfutation de la Somme du P. Garasse* et *Réfutation de l'abus prétendu et découvert de la véritable ignorance du P. Garasse*. 4° *Petrus Aurelius*, composé par St-Cyran avec son neveu de Barcos, pour la défense de la hiérarchie ecclésiastique, gros vol. in-fol., imprimé pour la première fois, en 1631, sans nom d'auteur (*voy.* BARCOS). Le clergé de France en adopta la doctrine et l'assemblée générale de 1641 le fit réimprimer à ses frais. Il en parut une troisième édition en 1646, publiée aussi aux frais du clergé. A la tête de cette édition se trouve un éloge magnifique de l'auteur, par Godeau, évêque de Grasse et de Vence. Cet éloge avait été ordonné par le clergé et il fut supprimé par ordonnance du roi. Il paraît même qu'à cet égard le clergé revint sur ses pas, ayant fait dire aux auteurs du *Gallia christiana* de s'abstenir de tout éloge en parlant de St-Cyran (1). 5° *Lettres touchant les dispositions à la prêtrise*, 1647, in-12, écrites pour M. Duhamel, curé de St-Méderic, souvent réimprimées ; 6° *l'Aumône chrétienne et l'Aumône ecclésiastique*, ou *Tradition de l'Eglise touchant la charité envers les pauvres*, Paris, 1651, 2 vol. in-12 ; composé à l'occasion d'une grande famine qui affligea la France ; 7° la *Vie de la Sainte-Vierge* ou *Considérations sur ses fêtes et ses mystères*, sous le nom de Granval, 1664, in-12 ; Lyon, 1688, in-8° ; 8° *Considérations sur la mort chrétienne*, Paris, in-12 ; 9° *Théologie familière* ou *Brèves explications* et quelques *Traités de dévotion*, avec l'explication des cérémonies de la messe et la raison de la suspension du St-Sacrement dans les églises ; 10° *In infandum Henrici IV funus*, pièce en vers latins, parmi les pièces composées sur la mort de ce prince ; 11° *Lettres spirituelles*, écrites de sa prison, et plusieurs fois réimprimées ; 12° *Recueil de maximes* extraites de ces lettres, par Vallon de Beaupuis, Paris, in-18. Arnauld l'a augmenté et fait imprimer sous le titre d'*Instructions tirées des lettres de M. l'abbé de St-Cyran*, avec l'approbation de dix-huit évêques, Paris, in-8° et in-12. On a encore attribué à St-Cyran : 1° la *Traduction du traité de St-Augustin sur la virginité*, qui est du P. Seguenot, de l'Oratoire ; 2° le *Chapelet du St-Sacrement*, petit écrit de quatre pages ; la mère Agnès de St-Paul (Arnauld) en est l'auteur ; 3° le livre de la *Fréquente Communion* que tout le monde sait être d'Ant. Arnauld. Il résulte, ce semble, d'un examen impartial des écrits principaux où il est question de l'abbé St-Cyran, que, s'il a été trop exalté par ses amis, il a été trop déprécié par ses ennemis. C'était un homme simple dans ses mœurs et dans ses pratiques. Il avait à un degré éminent le don de la persuasion ; cependant ses ouvrages n'ont rien de remarquable. Son style est diffus, sans agrément, sans correction, quelquefois sans clarté. On ne peut toutefois refuser du talent, du savoir et même des vertus, à celui que les hommes de son temps les plus distingués ont honoré de leur estime et pour lequel ils professaient la plus haute vénération. Il n'a pas eu le temps de prendre part à la résistance que ses disciples ont opposée à l'autorité de l'Eglise. Lancelot a écrit des *Mémoires touchant l'abbé de St-Cyran*, Cologne (Utrecht), 1738, 2 vol. in-12 (1). L—Y.

SAINT-DIDIER. *Voyez* LIMOJON.

SAINTE-AMARANTHE. *Voyez* SAINT-AMARANTHE.

SAINTE-AULAIRE (2) (BEAUPOIL DE). C'est le nom de l'une des plus anciennes familles de la noblesse de France. Quelques-uns la font remonter

(1) *Voy.* la note à la marge du *Gallia christiana*, édition de Paris, 1666, t. 4, col. 831.

(1) La figure de St-Cyran occupe une grande place dans les premiers volumes de l'ouvrage de M. Ste-Beuve sur Port-Royal. Nous y renvoyons pour bien des détails trop étendus pour trouver place ici.

(2) Plusieurs biographes écrivent *Saint-Aulaire*. Le *Nobiliaire de France*, par St-Allais (t. 4, p. 273), écrit *Saint-Aulaire*, nom d'un bourg du Limousin que cette famille possédait à titre de seigneurie, et qui se trouve aussi orthographié de la sorte dans le *Dictionnaire des postes*, publié par l'administration ; mais l'orthographe *Sainte-Aulaire* a prévalu (*voy.* les catalogues des saints).

au 13e siècle, d'autres seulement au 15e. D'abord établie en Bretagne, elle passa dans le Limousin, où elle tint un des premiers rangs à la cour des vicomtes de Limoges et s'allia aux maisons les plus considérables de ce pays. Elle donna dans le même temps à la France deux échansons, quatre généraux, beaucoup d'officiers supérieurs, des prélats et aussi quelques littérateurs. — SAINTE-AULAIRE (François-Joseph *de Beaupoil*, marquis de), poëte français, né dans le Limousin en 1643, y passa sa première jeunesse. La lecture assidue de Virgile et d'Horace développa son talent pour la poésie ; mais longtemps il cacha ses vers avec autant de soin que d'autres en mettent à produire les leurs. Destiné par sa naissance à la profession des armes, il eut des succès qui justifièrent son avancement rapide et se signala par la valeur dont il donna souvent depuis des marques aux dépens de sa soumission aux lois ; mais il est juste d'ajouter que c'est la seule infidélité qu'il leur ait jamais faite (1). A la paix, il vint se fixer à Paris et vécut au milieu des hommes les plus célèbres du grand siècle de notre littérature. Une pièce de vers, qu'il hasarda sous le voile de l'anonyme et qui fut attribuée à la Fare (*voy.* ce nom), fit enfin connaître le talent de Ste-Aulaire pour la poésie. Il avait alors plus de soixante ans, et le phénomène d'un poëte qui paraissait pour la première fois dans la lice à l'âge où les autres s'en retirent dut contribuer au succès de ce morceau, du genre anacréontique. Ste-Aulaire fut admis, en 1706, à l'Académie française malgré Boileau, qui vint exprès d'Auteuil protester contre un choix qu'il regardait comme l'effet d'une molle complaisance. D'Alembert loue son discours de réception, et plusieurs fois Ste-Aulaire remplit les fonctions de directeur de l'Académie avec autant d'élégance que de dignité. Il partageait ses loisirs entre la société de madame la marquise de Lambert (2), si célèbre par son esprit et par sa politesse (*voy.* LAMBERT), et celle que réunissait la duchesse du Maine à sa campagne de Sceaux. Présidant aux fêtes que donnait la princesse, il en augmentait l'agrément par d'heureuses saillies et par des vers pleins de grâce. Un jour que la duchesse du Maine, qui venait de le nommer son Apollon, le pressait de lui dire un secret, Ste-Aulaire répondit par ce madrigal si connu :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse.
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon, moins vieux, dit Voltaire, fit de bien moins jolies choses. Aimé, respecté de tous ceux qui le connaissaient, Ste-Aulaire parvint à l'âge le plus avancé sans en connaître les infirmités. Il mourut avec le titre de lieutenant général pour le Limousin, le 17 décembre 1742, âgé de 100 ans moins quelques mois. Il eut pour successeur à l'Académie Mairan (*voy.* ce nom), son ami depuis plus de vingt ans. D'Alembert rapporte plusieurs fragments de la réponse que fit Ste-Aulaire à l'ode de la Motte sur ce sujet : *Que l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions*, un sonnet au cardinal de Fleury, avec lequel Ste-Aulaire était lié d'une étroite amitié, et quelques autres petites pièces pleines d'esprit et de naturel. Les vers de Ste-Aulaire, épars dans différentes collections du temps, n'ont jamais été recueillis. Voyez l'*Histoire des membres de l'Académie française*, par d'Alembert, t. 5, p. 109-165. W—s.

SAINTE-AULAIRE (MARTIAL-LOUIS DE BEAUPOIL DE), de la même famille que le précédent, né en 1720, fut sacré évêque de Poitiers en 1759 et député du clergé de la sénéchaussée du Poitou aux états généraux de 1789. Dès le commencement il s'y montra fort opposé aux innovations et signa toutes les protestations de la minorité. Il ne parut à la tribune qu'une seule fois, le 4 janvier 1791, pour protester hautement contre le serment à la constitution civile du clergé, que l'on exigea alors de tous les ecclésiastiques. « Je « ne déshonorerai pas mes vieux jours, dit-il, en « reniant mon Dieu. » Il sortit de France aussitôt après la session et se réfugia en Angleterre, où il mourut dans les dernières années du siècle précédent. — Le comte *Côme-Joseph* DE BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE, né en 1741, était de la même famille, mais d'une autre branche. Il entra au service fort jeune, fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans, fut lieutenant et major des gardes du corps. Il était de service auprès du Dauphin le 6 octobre 1789, lorsque le château de Versailles fut assailli par la populace, et parvint à sauver ce prince en le conduisant dans le cabinet du roi, où la famille royale était réunie. Après avoir fait tous ses efforts pour que Louis XVI ne vînt pas à Paris, il l'y accompagna au moyen d'un déguisement, en bravant les plus grands périls, et ne quitta pas les côtés de la voiture royale. Après le licenciement de la maison du roi, il émigra et fit toutes les campagnes dans les armées des princes. Revenu en France en 1814, il y fut nommé chef d'escadron des gardes du corps, lieutenant général, grand-croix de St-Louis. Il mourut en 1822. — Le marquis *Jean-Irien* DE BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE, né en 1745, était capitaine et chevalier de St-Louis avant la révolution. Il émigra en 1791 et se rendit auprès des princes frères de Louis XVI, qui le chargèrent de plusieurs missions diplomatiques. En 1795 il fit partie de l'expédition de Quiberon et n'échappa au massacre qu'en se jetant à la mer pour gagner une embarcation anglaise. Ayant ensuite passé au service de Russie, il y fut nommé, en 1806, colonel attaché à la personne de l'empereur Alexandre. Chargé d'o-

(1) *Voy.* le portrait de Ste-Aulaire, par madame de Lambert, dans le recueil des *Œuvres* de cette dame.

(2) Le fils unique de Ste-Aulaire avait épousé la fille de madame de Lambert.

pérations importantes, il mérita la confiance de ce prince, qui lui donna la croix de St-Wladimir. Lorsqu'il quitta le service de Russie pour revenir dans sa patrie, en 1817, le marquis de Ste-Aulaire reçut une pension de quinze cents roubles avec une lettre de recommandation pour le roi de France, qui le créa maréchal de camp le 15 août 1818. Il mourut dans la retraite vers 1830 sans s'être marié. M—D j.

SAINTE-AULAIRE (LOUIS DE BEAUPOIL, comte DE), homme d'Etat français, de la même famille que les précédents, naquit le 6 juillet 1778 au château de la Mancellière, en Bretagne, où il passa ses premières années. Comme la plupart des jeunes seigneurs de sa condition, le père du jeune Louis se ruina au service de la cour. Une séparation de biens en fut la suite. Madame de Ste-Aulaire, née Ranconnet de Noyan, se fixa à Montpellier, dont le séjour était nécessaire à sa santé, pendant que le comte Joseph de Beaupoil de Ste-Aulaire, marquis de Fonteille, vivait en garnison avec son régiment. — Le jeune Louis reçut donc de sa mère les premières impressions; il fut élevé par ses soins, et elle prit sur son esprit et ses sentiments une influence qui a duré pendant toute leur vie; car il ne lui a survécu que de quelques semaines. On le connaîtrait mal si on ne la connaissait pas. — Son père, le comte de Noyan, blessé à la bataille de Lawfeld, avait aussitôt après quitté le service et épousé sa cousine, mademoiselle d'Aydie, nièce de M. de Rioms. Ce mariage n'avait pas eu l'assentiment de sa mère, veuve d'un des gentilshommes bretons qui avaient conspiré contre le régent et avaient été l'objet des poursuites du gouvernement. Cependant elle se chargea de l'éducation de sa petite-fille, Egidie de Noyan, qui fut élevée au château de la Mancellière. Ajoutons que M. de la Chalotais était oncle de M. de Noyan, que sa mère et lui étaient dévoués à cet illustre magistrat. Ils s'associèrent à tout ce qui fut tenté pour le défendre; ils vinrent même à Paris pour concourir à sa délivrance. Mademoiselle de Noyan fut ainsi élevée dans la tradition et l'exemple de l'indépendance bretonne. Quelque temps après le mariage de mademoiselle de Noyan avec M. de Ste-Aulaire, les relations du père avec la fille devinrent difficiles : ils se séparèrent. Après un court séjour à Montpellier, elle vint s'établir à Paris, surtout dans l'intérêt de son fils, dont elle voulait surveiller l'éducation. Il fut placé d'abord au collége Louis-le-Grand, puis fut externe au collége Mazarin. Sa mère attirait chez elle des hommes distingués dans les sciences et les lettres; M. de Villoison, l'abbé Brotier, M. Bouvard, se plaisaient à exciter dans le jeune écolier le goût de l'instruction et de l'étude, et l'amour-propre de l'esprit. Mais il recevait en même temps d'autres influences qui avaient encore plus d'action sur ses idées, sur son imagination, sur son caractère. La France était en pleine révolution; aux tumultes populaires avaient succédé les discussions de l'assemblée constituante. Madame de Ste-Aulaire voyait habituellement des membres du côté droit. Les royalistes de l'assemblée ne combattaient pas pour la défense du despotisme. La plupart d'entre eux avaient hautement professé des opinions libérales avant la convocation des états généraux. Maintenant ils avaient souvent occasion de parler au nom de la justice, de déplorer les désordres qui troublaient la paix publique, de porter des accusations raisonnables contre une tyrannie exercée au nom du peuple, et de prédire qu'elle deviendrait de plus en plus inique et violente. — Tel était le thème des conversations qu'un écolier de treize ans écoutait dans le salon de sa mère. Ainsi se formaient en lui l'aversion des iniquités et des séditions populaires, le culte de l'ordre et de la justice; mais, en même temps, le goût d'une forme de gouvernement où les droits de tous et la conduite des affaires publiques pourraient être discutés en liberté, où se développeraient noblement le caractère et le talent. — Le père de M. de Ste-Aulaire avait émigré. L'embarras de fortune où il laissait sa femme et son fils était presque devenu une gêne. Elle retourna en Périgord pour sauver quelques débris ou les dérober au séquestre prononcé contre les émigrés; puis elle revint à Paris, toujours avec son fils. Elle s'y trouvait, après le 10 août, logée ou plutôt cachée dans un modeste appartement, rue des Marais, d'où elle pouvait entendre les cris des prisonniers qu'on égorgeait dans la prison de l'Abbaye. Parmi ces victimes, madame de Ste-Aulaire comptait des parents, des amis, entre autres l'abbé de Ste-Aulaire et l'abbé de Rastignac, dont la nièce, madame de Fars, fut sauvée par un artisan et conduite par lui chez madame de Ste-Aulaire, qui peu de jours après retourna en Bretagne, chez son père. Impliqué dans la conspiration de la Rouarie, M. de Noyan, arrêté d'abord à Dol, avait été conduit ensuite à Rennes, d'où Carrier le fit transférer à Paris, où il fut enfermé à la Conciergerie. L'actif et infatigable dévouement de sa fille obtint, en versant six mille francs à un ami de Fouquier-Tinville, qui se chargeait de les lui remettre, que son père serait détenu dans une maison de santé. Sa condamnation n'en était pas moins imminente, si l'on ne retirait du dossier qui le concernait, au comité de sûreté générale, la pièce unique et accusatrice portant sa signature. On demandait cent mille francs pour payer cette soustraction. Madame de Ste-Aulaire avait trente mille francs, son père en possédait quarante mille, plus son argenterie. Madame de Ste-Aulaire signa un engagement de payer plus tard la somme qui manquait au prix exigé. Après la cessation du régime de la terreur, madame de Ste-Aulaire fut fidèle à sa signature, se souvenant combien elle avait été heureuse de rencontrer

cette infâme vénalité. — Après avoir payé la rançon de son père, elle était demeurée sans ressources. De là des privations qu'elle cachait à la fois à son père et à son fils. « Un jour, comme « il le raconte dans des notes qu'il a laissées, « je montais la rue de Charonne, quand je ren- « contrai ma mère chargée d'un énorme paquet « de linge sale qu'elle emportait de la prison. Je « ne pus m'empêcher de fondre en larmes en la « voyant plier sous ce fardeau. » Un décret du mois de mai 1794 ayant enjoint à tous les nobles de sortir de Paris, madame de Ste-Aulaire alla se loger à Vaugirard. Son fils, s'étant fait admettre au nombre des élèves des ponts et chaussées, échappait par cela même aux dispositions du décret comme attaché à un service public. Il logeait rue St-Jacques; l'école des ponts et chaussées était rue St-Lazare; la maison de santé où l'on retenait son grand-père était au bout du faubourg St-Antoine, et sa mère était à Vaugirard. « Je « m'épuisais, disent ses notes, à parcourir de « telles distances, et les angoisses de l'esprit s'a- « joutaient aux souffrances du corps. La perte de « mes parents me semblait certaine.... Chaque « matin, en m'éveillant, je regardais la catastro- « phe comme infaillible ; il me paraissait probable « que ma mère serait mise en prison, et le seul « bon moment de ma journée était celui où, « vers le soir, quand je venais passer quelques « moments avec elle, je l'apercevais de loin à « sa fenêtre, guettant mon arrivée. » Enfin arriva le 9 thermidor. M. de Ste-Aulaire servait dans la garde nationale; il se trouvait à l'hôtel de ville au moment où Méda et Léonard Bourdon s'en emparèrent. Robespierre et Couthon furent emportés blessés, et St-Just fut emmené, à travers les rues, de l'hôtel de ville aux Tuileries. Le jeune Ste-Aulaire faisait partie de l'escorte qui le conduisait, résigné et silencieux. — M. de Noyan fut bientôt après remis en liberté, et madame de Ste-Aulaire put rentrer à Paris. La convention ayant créé alors l'école centrale des travaux publics, depuis école polytechnique, et les examens étant loin de ce qu'ils sont devenus depuis, l'élève des ponts et chaussées avait, et au delà, les connaissances exigées. Il fut reçu. « Jamais, « disait-il souvent, jamais promotion à la pré- « fecture, à la pairie, aux ambassades, ne m'a « donné la joie de mon admission à l'école poly- « technique. » Il y voyait l'espérance d'une carrière, une possibilité de venir en aide à sa mère; déjà même il ne lui serait plus à charge, puisqu'un traitement de douze cents francs était accordé aux élèves de l'école. Il y entra le 30 novembre 1794. L'école devait être divisée par brigades de vingt ou vingt-cinq élèves, ayant chacune un chef chargé de surveiller et aider ses camarades dans ses travaux. Cet enseignement, donné et reçu avec une précipitation qui ne nuisait pas à sa solidité, contribua puissamment à l'élan que prirent alors les sciences mathématiques. L'élève Ste-Aulaire s'y trouva en communauté d'études avec des hommes qui allaient devenir des savants distingués. Les élèves de l'école n'étaient point alors casernés et se mêlaient souvent à cette jeunesse dorée qui poursuivait les jacobins, faisait fermer leur salle, brisait le buste de Marat et chantait le *Réveil du peuple*. Ils furent des premiers qui accoururent au secours de la convention menacée par l'émeute du 12 germinal. Revenu à l'école polytechnique après un voyage en Périgord pour y visiter sa mère, le jeune Ste-Aulaire fut admis, après examen, dans le corps des ingénieurs géographes. Etant ensuite allé retrouver sa mère, il se vit en présence d'un nouvel ordre social. On était en pleine réaction. Les parents, les amis de sa famille reprenaient leur ancienne attitude. La carrière d'ingénieur ne lui paraissait plus aussi belle. « J'apercevais, dit-il, que le jeune Ste-Aulaire « jouait en Périgord un tout autre rôle que le « petit Beaupoil à l'école polytechnique. » Sa mère le dissuadait de suivre une carrière où il n'était pas appelé par une véritable vocation. Il revint à Paris avec elle en 1797. En juillet 1798 il épousa mademoiselle de Soyecourt, héritière d'un des noms les plus anciens de la Picardie et d'une très-grande fortune. Elle était petite-fille du prince de Nassau-Saarbrück. Cette union fut heureuse, mais de peu de durée. Madame de Ste-Aulaire mourut en 1806, laissant deux filles, l'une morte jeune, l'autre devenue depuis madame la duchesse Decazes. — Spectateur des grandes choses du régime impérial, M. de Ste-Aulaire avait souvent éprouvé quelque regret de ne point servir son pays. Nul préjugé ne l'éloignait du gouvernement nouveau. La société où il vivait n'était pas unanime dans l'appréciation qu'elle faisait du gouvernement impérial. Toutefois, malgré la différence d'opinion, il ne perdait pas un ami. Impliqué dans la conspiration de Georges et condamné à mort, le marquis de Rivière vit commuer sa peine en une détention perpétuelle, à la condition que quatre personnes considérables garantiraient que le prisonnier ne ferait aucune tentative d'évasion. M. de Ste-Aulaire ne le connaissait pas, mais il avait foi en sa loyauté, et il donna sa signature. M. de Rivière y fit honneur en résistant à toutes les instances des amis qui pouvaient le faire évader. Plus tard, lorsqu'il mourut, il légua à M. de Ste-Aulaire sa croix de la Légion d'honneur. — Le 3 juin 1809, M. de Ste-Aulaire épousa mademoiselle du Roure. Il figura comme chambellan de l'empereur dans le décret du 21 décembre de la même année. Après avoir refusé le poste de ministre près la cour de Wurtemberg, qui lui avait été offert en 1812, il fut nommé (12 mars 1813) préfet de la Meuse. On ne pouvait être appelé à cette fonction dans un plus triste moment. La grande armée française était détruite; il était nécessaire, pour en former

une nouvelle, de joindre à ses débris des masses que l'on avait à peine le temps de discipliner et d'exercer avant de les mener au feu; 430,000 jeunes hommes que les levées précédentes avaient laissés dans leurs foyers étaient appelés; 10,000 autres, qui avaient fourni des remplaçants, étaient contraints, sous le nom de garde d'honneur, à entrer au service militaire; 80,000 hommes étaient demandés aux gardes nationales pour former la garnison des places fortes. Les administrateurs chargés d'accomplir de si rudes mesures pouvaient sinon en alléger le poids, du moins agir avec justice et douceur en se montrant sympathiques aux souffrances des familles. Dans les derniers mois de 1813, la tâche du préfet de la Meuse devint plus affligeante encore, la retraite de l'armée, après Leipsick, ayant rempli de malades et de blessés les hôpitaux de l'Alsace et de la Lorraine. Lorsque Bar-le-Duc, chef-lieu du département de la Meuse, fut occupé par les alliés, en janvier 1814, M. de Ste-Aulaire revint à Paris. Il suivit ensuite l'impératrice à Blois. Après l'entrée des ennemis à Paris et au moment de l'abdication de Napoléon, elle le chargea de remettre une lettre à M. de Metternich, avec qui il avait eu des rapports de société. — Fidèle à son devoir jusqu'au dernier moment, de Ste-Aulaire se rallia cependant à la restauration; il y voyait la paix et le repos intérieur. Le roi le nomma préfet à Toulouse. C'était le 13 octobre 1814. Cinq mois après, Napoléon revenait de l'île d'Elbe, et le roi quittait la France. Toulouse avait été choisi comme un des points destinés à opposer la plus énergique résistance au nouveau gouvernement impérial. Quoiqu'il ne partageât point les illusions et l'espoir de M. de Vitrolles, commissaire extraordinaire, le préfet seconda ses efforts. Mais, le 5 avril, il donna sa démission. En même temps, il adressa aux habitants de la Haute-Garonne une proclamation où, en parlant avec respect et tristesse de la maison des Bourbons, il reconnaissait que leur cause était perdue, que tenter de la défendre avait été juste et loyal, mais que maintenant toute résistance serait vaine, troublerait la paix publique et compromettrait la sûreté des habitants. — Au second retour du roi, cette démission et la proclamation furent aux yeux des royalistes exaltés autant d'actes coupables et un manque de fidélité au roi. Ces injustes attaques rendirent plus intime la liaison de M. de Ste-Aulaire avec ceux de ses amis qui défendaient la cause de la modération et luttaient pour empêcher la monarchie constitutionnelle de devenir le despotisme d'un parti. — Élu député de la Meuse en 1815, il n'eut pas l'occasion de monter souvent à la tribune, mais ses votes et ses conversations témoignaient qu'il appartenait à la minorité. L'ordonnance du 5 septembre ayant rétabli les conditions d'éligibilité prescrites par la charte, M. de Ste-Aulaire, qui n'avait que trente-huit ans, ne redevint éligible qu'en 1818. Dans cet intervalle, un événement de famille avait modifié sa position politique. Le roi Louis XVIII avait eu la pensée de marier mademoiselle de Ste-Aulaire, fille du premier lit du comte, à M. Decazes. Le maréchal Oudinot, qui avait eu occasion de voir habituellement M. et madame de Ste-Aulaire pendant leur séjour dans la Meuse, fut chargé de cette négociation. Le roi écrivit au maréchal une lettre qu'il devait communiquer à M. de Ste-Aulaire; elle témoignait de la satisfaction que lui donnerait ce mariage. Ce ne fut pas l'ambition qui détermina M. de Ste-Aulaire à accueillir cette proposition. Il était préoccupé du désir de marier sa fille; M. Decazes avait une grande position politique; son rôle dans le gouvernement lui donnait, outre l'amitié du roi, la faveur d'un parti auquel appartenait M. de Ste-Aulaire; ce qui le touchait davantage, c'est que le caractère de M. Decazes lui inspirait toute confiance. Il sut en outre que le roi, après avoir lu la proclamation de Toulouse, ne conservait plus les préventions qu'il avait pu concevoir. — A l'époque du renouvellement par cinquième de la chambre des députés, M. de Ste-Aulaire, redevenu éligible, fut nommé président du collége électoral du Gard. Ce département, qui avait été le théâtre des plus sanglantes réactions et alors encore si agité, avait pour préfet le comte d'Argout, administrateur habile et énergique. L'élection pouvait ranimer des feux mal éteints, et la présidence du collége électoral présentait quelque danger. Lorsque M. de Villèle attaqua la validité des opérations de ce collége et la sincérité de la liste électorale, M. de Ste-Aulaire lui répondit que, en 1815, treize protestants avaient été égorgés dans les rues de Nîmes la veille de l'élection, tandis qu'en 1818, les électeurs de cette religion avaient pu voter sans courir risque de la vie. En ce moment, le ministère du duc de Richelieu venait de se retirer. Les élections de cette année étaient loin de donner la majorité à une opposition hostile; le plus grand nombre des élus émanait de l'opinion modérée; mais quelques noms connus et marquants (MM. Benjamin Constant, de Lafayette) avaient effrayé M. de Richelieu, ainsi que plusieurs membres du cabinet, et avec eux une portion assez nombreuse de royalistes modérés qui concouraient à la majorité ministérielle. Ainsi fut inspirée à cette fraction du parti monarchique la pensée de modifier sans retard la loi électorale de manière à enlever aux révolutionnaires leur action sur les colléges. Mais la formation d'un cabinet, dont le général Dessoles fut président et M. Decazes ministre de l'intérieur, écarta le projet de changer la loi d'élection. Le parti ultraroyaliste n'avait cependant point la majorité dans la chambre élective, M. Decazes y jouissait de la confiance des libéraux monarchiques, et M. de Ste-Aulaire avait été élu

secrétaire. En même temps, son père, le marquis de Ste-Aulaire, fut compris dans la promotion de soixante pairs, jugée nécessaire en présence de l'esprit qui animait la chambre haute, du sein de laquelle venait de surgir le vote d'une résolution portant que le roi serait supplié de proposer une loi qui amenderait et modifierait l'organisation des colléges électoraux. — M. de Ste-Aulaire, dans la session de 1819, prit une part active aux plus importantes discussions. Un de ses premiers discours, prononcé pour appuyer la proposition faite par M. Delessert de donner à titre de récompense nationale une dotation à M. le duc de Richelieu, le fit compter dès lors parmi les orateurs distingués de la chambre élective. Sa parole avait un caractère de facilité, sa diction quelque chose d'élégant et de bonne grâce; c'était l'esprit et le ton de la conversation; nulle emphase, nulle pédanterie, jamais de déclamation. Il joignait à sa politesse et aux égards pour ses adversaires une fermeté accentuée, dès que l'occasion la rendait nécessaire. De nouvelles élections, marquées par la nomination de l'abbé Grégoire comme député de Grenoble, puis une réorganisation du cabinet sous la présidence de M. Decazes, avaient rappelé l'idée de refaire la loi électorale, quand l'assassinat du duc de Berry vint changer complétement la situation. Un député, M. Clausel de Coussergues, osa déposer la proposition de mettre M. Decazes en accusation, comme complice de l'assassinat du prince. « Un mouvement violent « d'improbation se manifesta sur tous les points « de la salle. » Ainsi s'exprimait le procès-verbal. Le lendemain, quelques membres de la droite demandèrent que cette phrase fût retranchée. Il y eut discussion sur ce point. — « Puisque « M. de Coussergues ne veut pas, dit M. de « Ste-Aulaire, qu'on attribue à sa douleur les « mots qui lui sont échappés hier; puisqu'il ne « veut pas accepter cette excuse de sa démence, « je lui dirai, et je demande que ma réponse « soit consignée au procès-verbal; je lui dirai « seulement : Vous êtes un calomniateur. » Cependant le ministère fut renouvelé : le duc de Richelieu fut appelé à la présidence du conseil des ministres; M. Decazes, créé duc, fut nommé ambassadeur à Londres. Un nouveau projet, divisant le corps électoral en colléges d'arrondissement et en colléges de département, fut présenté. M. de Ste-Aulaire croyait à la nécessité de modifier la loi électorale, mais ne voulait pas que cette loi nouvelle rendît la majorité au parti qui avait dominé le gouvernement pendant la session de 1815. — Un magistrat de la cour de Nîmes ayant, par une pétition adressée à la chambre, dénoncé des correspondances et des intrigues qui tendaient à ranimer l'esprit de discorde et de réaction, et le ministre de l'intérieur ayant blâmé ce magistrat d'avoir entretenu la chambre des députés et le public de faits qui, s'ils étaient constatés, devaient donner lieu à une poursuite judiciaire, le comte de Ste-Aulaire, tout en rendant grâces aux ministres qui avaient réussi à pacifier ce malheureux pays, exprima le regret que la sécurité n'y fût pas encore établie, et que l'avenir donnât de tristes inquiétudes. « C'est parce que je suis convaincu de « cet état de choses, disait-il, que je pousse un « cri d'alarme; oui, l'avenir est imminemment « menacé; je le dis dans l'intérêt de l'héritier « légitime et constitutionnel du trône, dont je « serai toujours le dévoué et fidèle sujet. » — M. de Ste-Aulaire ne montra pas moins d'énergie dans la longue et vive discussion de la loi électorale. Le projet proposé par le ministère était destiné évidemment à procurer la majorité au parti qui avait dominé pendant la session de 1815. — « Il devait établir l'alliance du gouver« nement avec une vigoureuse aristocratie. » — Ce fut pour prévenir cette contre-révolution que M. de Ste-Aulaire et ses amis combattirent contre le projet que le ministère, peut-être avec quelque regret, avait eu la faiblesse d'accorder aux ultraroyalistes. Après une lutte acharnée, un amendement proposé par Camille Jordan fut bien près d'être adopté. Un collége électoral de chaque arrondissement aurait élu un député. Cinq suffrages, péniblement obtenus, rejetèrent ce projet, ou plutôt il fut accepté par le ministère en y ajoutant un collége électoral des plus imposés, siégeant au chef-lieu du département. Cette institution nouvelle, l'union du ministère avec le parti ultraroyaliste et la naissance du duc de Bordeaux eurent une influence décisive sur les élections. — MM. de Villèle, Corbière et Lainé entrèrent dans le cabinet comme ministres sans portefeuille. Les royalistes constitutionnels ne contractèrent aucune liaison avec le parti qui n'avait pas cessé d'être hostile et agressif contre la royauté, et n'avaient garde de s'associer à leurs mouvements. Ils prenaient peu de part à des discussions suscitées par un parti dont les opinions et les espérances leur étaient si peu acceptables. — La session de 1821 fut suivie de nouvelles élections et de la composition d'un cabinet (de Villèle, Corbière, Peyronnet, etc.) qui assurait le pouvoir au parti qui ne voulait rien accepter ni rien reconnaître des résultats de la révolution : ni la forme du gouvernement, ni les lois, ni l'ordre social, ni les mœurs, ni les intérêts nouveaux. Cependant les habitudes parlementaires avaient commencé à s'établir. Des hommes honorés de la considération publique, éprouvés dans la conduite des affaires, distingués par leur caractère et leurs talents, allaient être à la tête de l'opposition et serviraient d'organe à une opinion publique qui pouvait devenir puissante en recevant leur influence. Cette nouvelle phase fut caractérisée avec justesse par de Ste-Aulaire dans une discussion sur une nouvelle loi de la presse, où le

jugement des délits était attribué aux cours royales, en leur donnant en même temps le pouvoir de soumettre les journaux à la censure sur la simple prévention. « Les ministres, disait-« il, vont travailler à ce qu'ils appellent la ré-« génération morale et politique de la France. « Une telle œuvre présente des difficultés que « MM. les ministres sont trop éclairés pour ne « pas reconnaître; ils savent bien que le pouvoir « royal se briserait entre leurs mains le jour où « ils l'emploieraient à faire subir une organisa-« tion nouvelle à la nation; ce jour-là elle se « soulèverait tout entière. » — Le procès du général Berton et les insinuations du procureur général de la cour de Poitiers contre certains députés de l'opposition donnèrent lieu à une proposition de de Ste-Aulaire, qui témoignait de son tact et de son sens parlementaire. Il demanda, en vertu d'une loi qui avait réglé le mode de poursuite des offenses envers les chambres, que le procureur général fût traduit à la barre pour y répondre à l'accusation d'offenses graves contre la chambre. — Il appuyait sa proposition sur la distinction entre l'instruction et l'accusation. « Tout ce qui se rapporte aux per-« sonnes contre lesquelles on n'a trouvé aucune « preuve doit être scrupuleusement écarté. L'acte « d'accusation ne doit pas être l'écho de témoi-« gnages reconnus pour calomnieux par l'accu-« sateur lui-même, puisqu'ils ne l'ont pas déter-« miné à accuser les personnes à qui on les « impute..... » La discussion fut longue. Royer-Collard appuya la proposition; elle fut repoussée par deux cent vingt-six suffrages et adoptée par cent vingt-sept. En aucune autre délibération, la minorité n'avait été aussi nombreuse. Ce même ferme discernement du vrai dans les discussions les plus difficiles fut manifesté par de Ste-Aulaire lorsqu'il s'agit de l'exclusion de Manuel. « On vous demande, disait-il, d'appliquer « à M. Manuel la peine la plus sévère que vous « ayez non pas le droit mais la puissance de pro-« noncer, l'exclusion de la chambre, c'est-à-dire « l'interdiction des droits civils, peine classée « parmi les peines infamantes..... Si votre juge-« ment n'obtient pas l'approbation de la France, le « sentiment d'indignation et d'horreur que vous « prétendez attacher à sa personne retombera « sur vous. On vous accusera avec raison d'avoir « violé les droits du département qui l'a élu et « les principes consacrés par la charte pour sa-« tisfaire votre haine..... » L'honorable député avait placé la question sur son véritable terrain; mais les passions politiques ne pardonnent guère : de Ste-Aulaire ne fut point réélu dans le Gard. Même avant la guerre d'Espagne (qui venait d'assurer le triomphe du ministère), il regarda sa vie politique comme finie, ou du moins interrompue pour longtemps. On était alors assez préoccupé de la littérature dramatique : la guerre entre le classique et le romantique, entre le théâtre français et les théâtres étrangers agitait les esprits alors pleins d'activité. Une collection des théâtres étrangers fut entreprise; de Ste-Aulaire y donna la traduction de l'*Expiation* (die Schuld) de Müllner, d'*Emilia Galotti* de Lessing, de *Faust* de Gœthe. Il aimait la littérature et l'esprit allemands; il y trouvait un caractère ingénieux qui, même lorsqu'on pouvait le juger trop subtil et un peu paradoxal, ne lui déplaisait pas. Quelques pages intitulées modestement *Remarques du traducteur* expliquent d'une manière fine et spirituelle pourquoi le système dramatique et la peinture des passions et des caractères ne peuvent plus avoir les couleurs et les procédés du théâtre antique et même du théâtre français. Même justesse dans les réflexions sur le mode de traduction : « En « essayant, disait de St-Aulaire, de conserver à « la traduction la couleur de l'original, le tra-« ducteur arrive à un effet tout différent, car il « donne un air étranger à ce qui, en allemand, « était naturel et facile. » — Les travaux historiques intéressaient aussi beaucoup le public. De Ste-Aulaire s'associa à ce mouvement. « La pas-« sion m'a pris d'écrire l'histoire (lettre à un « ami). Si je me laisse aller à cette séduction, je « prendrai un cadre restreint, une époque dont « les faits sont connus, sans être pourtant bien « connus; car l'expérience du présent est sou-« vent nécessaire pour comprendre le passé.... « Je voudrais analyser les faits et mettre en lu-« mière les causes, et surtout celles que l'expé-« rience nous a appris à reconnaître comme puis-« santes et efficaces dans les événements du « jour. » Ce n'était pas le moyen, de Ste-Aulaire le reconnaissait, d'avoir « la couleur locale; la « vérité ne serait point dans la force, mais elle « serait plus substantielle ». C'est dans cet esprit que devait être écrite l'*Histoire de la Fronde*. Les récits ont le mouvement et la vie; le langage est d'une facilité élégante, sans la moindre recherche; tout est clair et vif; aucune partie de la composition n'est sacrifiée à une autre : c'est une histoire écrite avec unité et proportion. L'idée générale du livre est qu'à cette époque la nation éprouvait le besoin d'être bien gouvernée, d'obtenir des garanties de justice et de bonne administration. L'*Histoire de la Fronde* fut publiée en 1827 et eut beaucoup de succès. On prévoyait alors la ruine prochaine du ministère de Villèle, ainsi que la fin de la domination ultraroyaliste. Une double élection ramena de Ste-Aulaire à la chambre des députés. Lorsque le cours des choses amena la formation du ministère dont de Martignac était le chef, de Ste-Aulaire et ses amis ne voulurent être ni un obstacle ni un embarras; ils restèrent en dehors des affaires; toutefois, souvent consultés sur les projets de loi, leurs avis n'étaient point repoussés. A la session de 1829, de Ste-Aulaire fut élu vice-président au premier tour de scrutin. La

grande affaire de la session, c'était la loi des administrations communales et départementales. Le comte de Ste-Aulaire faisait partie de la commission d'examen de la dernière de ces lois; mais avant que le rapport fût fait, il entra, par la mort de son père, à la chambre haute. Le refus du roi de laisser introduire un amendement dans la loi départementale et la suppression proposée des conseils d'arrondissement amenèrent le retrait des lois sur lesquelles la chambre élective était appelée à délibérer. Un changement de ministère était prochain. Arrêter l'autorité royale sur la pente où elle se précipitait, telle était l'intention sincère des libéraux raisonnables. Ce fut la profession de foi de Ste-Aulaire lorsqu'il présida le conseil d'arrondissement de Verdun, qui avait à lui choisir un successeur, puisqu'il entrait à la chambre des pairs. « Il comprendrait bien mal, di-« sait-il, les intérêts de la couronne et les inté-« rêts de la liberté celui qui les séparerait dans sa « pensée et qui voudrait servir les uns au préju-« dice des autres. » — Malheureusement c'est ce qui se réalisa. Ste-Aulaire venait de faire un voyage sur le Rhin; il était à Amsterdam quand il apprit que le roi avait signé les funestes ordonnances qui violaient la charte et abrogeaient les lois organiques, garanties des libertés publiques; il partit aussitôt. Sur sa route, il sut ce qui s'était passé à Paris. Plus il apprenait de détails, plus il se sentait consterné et effrayé. M. Decazes, qui arrivait à ce moment même, se trouva dans les mêmes sentiments que lui : ni l'un ni l'autre ne se résignaient à une révolution qui renversait la dynastie. Rentré à Paris, Ste-Aulaire reconnut qu'il n'y avait rien à tenter pour revenir sur le fait accompli. Le point de départ du règne de M. le duc d'Orléans lui paraissait fatal. Toutefois, il avait confiance en ce prince; il le savait habile, prudent et courageux, dévoué à la France : il finit par croire à la durée du règne. Même après avoir vu se réaliser ses anciens présages, il écrivait : « Ce sera « la gloire éternelle du roi Louis-Philippe d'avoir « opposé une digue au torrent révolutionnaire et « d'en avoir interrompu le cours pendant dix-« huit ans. » Le comte de Ste-Aulaire avait appris du roi lui-même qu'il était destiné à une ambassade : on lui offrit celle de Rome. Le général Sebastiani, alors ministre des affaires étrangères, lui dit nettement en lui donnant ses instructions : « Vous aurez à défendre l'autorité « spirituelle et temporelle du pape; » et M. Laffitte lui parla dans le même sens : « Ne vous préoccupez « pas des apparences belliqueuses, et tenez pour « certain, quoi qu'il arrive, que tant que le roi « sera roi et aura pour ministres Sebastiani et « moi, la paix de l'Europe ne sera point troublée. » Cette assurance ne fut une vérité que lorsque la conduite des affaires passa à Casimir Périer. Cependant les Etats romains étaient le théâtre de graves insurrections; le pape Pie VIII mourait, et l'interrègne de deux mois qui précéda l'élection de Grégoire XVI n'était pas de nature à fortifier le gouvernement. Bologne se déclara indépendante, et, quatre jours plus tard, le pouvoir du pape cessa d'exister au nord de l'Apennin. Telle était la situation lorsque, le 20 mars, de Ste-Aulaire arriva à Rome. Les Autrichiens eurent bientôt rétabli l'autorité pontificale à Rome; mais ils n'occupèrent pas les Légations et la Romagne. Maintenir la dignité de la France et le rôle qu'elle devait avoir dans les affaires de l'Italie et du saint-siége, sans se précipiter dans la guerre, telle était la conduite à tenir. Ce fut en ce sens que Ste-Aulaire passa une note pour engager le gouvernement pontifical à ne point permettre aux Autrichiens d'entrer plus avant dans les Etats de l'Eglise et à rendre la soumission des insurgés plus facile, en promettant des réformes dans l'administration et une amnistie. L'opposition avancée, dont le général Lamarque était en particulier l'organe, lui prêtait une conduite diamétralement contraire. A entendre le général, Ste-Aulaire, ayant rencontré un corps d'insurgés, leur aurait dit : « La « France ne vous soutiendra point; mes instruc-« tions sont conformes à la conduite des Autri-« chiens. » Il n'y avait rien de vrai dans ce récit. — « Je me félicite, écrivait Ste-Aulaire, de la « mystification de Lamarque. Vous savez que je « n'ai pas rencontré un seul insurgé sur ma route « et que je n'ai pas eu l'occasion de faire de la « diplomatie de grands chemins; il est probable « que, le cas échéant, j'y aurais procédé diffé-« remment. » L'occupation d'Ancône par les Français, simultanément avec l'entrée des Autrichiens à Bologne, fut proposée par Ste-Aulaire à Casimir Périer, qui le chargea de s'entendre à ce sujet avec le gouvernement pontifical. Il éprouva un refus absolu. « Si vous nous refusez votre « consentement, disait de Ste-Aulaire au car-« dinal Bernetti, vous nous obligerez à nous « en passer; qu'arrivera-t-il alors? — La vertu « des papes est la résignation, répondit le cardi-« nal. — M'autorisez-vous à écrire cette réponse? « — Sans doute », ajouta le cardinal en souriant. Il ne supposait pas que le gouvernement français se déciderait à braver l'Autriche. On sait ce qui arriva. La prise d'Ancône par les Français fut à la fois le résultat de la force et de la ruse. La situation de de Ste-Aulaire à Rome fut, en ce premier moment, pénible et cruelle. Désavouer les commandants français était chose impossible, car ils étaient peut-être autorisés. L'ambassadeur envoya sa démission à Périer, qui la refusa. Plus tard il dut suivre la négociation qui donnait à l'occupation d'Ancône une forme acceptable. L'Autriche reconnut que c'était une contre-partie nécessitée par la présence de son armée dans les Légations; le pape ajouta foi aux assurances qui lui étaient données contre les

insurrections. — Le calme rétabli, de Ste-Aulaire comptait rester longtemps encore à Rome; il y avait même acheté un jardin; mais le gouvernement du roi Louis-Philippe disposa autrement de lui; au mois de janvier 1833, il fut nommé ambassadeur à Vienne. La cour d'Autriche avait, dès le lendemain de la révolution de juillet, reconnu hautement que l'avénement du roi Louis-Philippe était le moyen le plus efficace pour contenir dans de justes bornes la révolution, et pour l'empêcher de déborder sur l'Europe. Ainsi elle voulait sincèrement maintenir la paix; en même temps, elle était résolue à se garder soigneusement contre l'esprit libéral, et à ne pas lui laisser envahir les gouvernements qui n'avaient pas de constitution. Telle était la politique de M. de Metternich. Une conformité de vues et d'opinions pouvait s'établir entre de Ste-Aulaire et M. de Metternich; leurs dissentiments ne comportaient pas une différence essentielle, et les questions qu'ils avaient à traiter devaient donner lieu seulement à des discussions sur le plus ou le moins, ou sur la date de la solution. — Au moment où Ste-Aulaire arriva à Vienne, une même préoccupation rendait presque nécessaire l'accord entre les deux cabinets. — Le pacha d'Égypte avait envahi la Syrie et demandait à la Porte Ottomane l'investiture de ce pachalik. La France appuyait Mehemet-Ali de sa protection; en même temps l'empereur de Russie conseillait au sultan de ne point faire de concession à un vassal révolté, et lui offrait comme auxiliaires une flotte et une armée. — La guerre s'était rallumée, et l'armée égyptienne, après une victoire, pouvait marcher sur Constantinople. Mais le sultan avait accepté les propositions de l'empereur Nicolas, et une armée russe allait débarquer à Constantinople. Le pacha ordonna à son fils de suspendre les hostilités. — Voilà où en était la question d'Orient lorsque M. de Ste-Aulaire arrivait à Vienne. L'empereur Alexandre avait été le chef de la coalition contre la France, il semblait que son frère voulait plus encore que lui exercer sur l'Europe une sorte de souveraineté. — Pendant le congrès de Vienne, une alliance confidentielle entre la France, l'Angleterre et l'Autriche avait été conclue. Mais le retour de l'île d'Elbe et la seconde invasion de la France avaient annulé ce traité, qui n'était plus en rapport avec le nouvel état de l'Europe. — M. de Metternich était loin de penser à une guerre contre la Russie et n'aurait pas voulu renoncer à ses bonnes relations avec cette puissance; il pensait donc qu'une déclaration de la France, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse serait une précaution efficace pour le présent et pour l'avenir. — Le traité d'Urkiar-Skelessi stipulait, pour huit années, que la Russie, en cas d'attaque extérieure ou intérieure, fournirait à la Turquie toute l'assurance qui lui serait nécessaire. Le pacha n'en demeurait pas moins puissant et menaçant; la Grèce était devenue indépendante, la Servie se soulevait, les principautés danubiennes étaient occupées par la Russie. — La ruine de l'empire ottoman paraissait donc imminente. Mais M. de Metternich ne s'associait point aux protestations de la France et de l'Angleterre contre la Russie. Plus que jamais il pensait à resserrer les liens de la Ste-Alliance. Le progrès des opinions libérales et révolutionnaires l'inquiétait bien davantage; d'ailleurs la France et l'Angleterre suffiraient pour protéger l'empire ottoman. — De sorte qu'il imagina que la circonstance était favorable pour prendre aussi des précautions contre les idées libérales. Il conçut le projet d'une démarche commune de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, qui déclareraient qu'elles étaient unies dans les mêmes sentiments et les mêmes volontés pour réprimer dans leurs Etats et, au besoin par voie d'intervention, dans les Etats de leurs voisins, toute insurrection ou révolte. — Le résultat ne répondit pas aux espérances de M. de Metternich. Le roi de Prusse ne voulut pas se trouver à l'entrevue des deux empereurs; ils ne signèrent aucune déclaration. Leurs ministres des affaires étrangères écrivirent une lettre non pas signée de tous, mais de chacun séparément. Elle n'était pas dans les mêmes termes, et la rédaction semblait embarrassée : celle de M. de Metternich s'étendait en considérations générales, en formules doctorales, en principes abstraits; il s'y répandait en louanges du roi Louis-Philippe. — Cette communication fut reçue par le duc de Broglie avec hauteur, et l'on sut peu de gré à M. de Metternich des louanges adressées au roi. — Les relations de la France et de l'Autriche ne furent nullement changées par cet incident, et M. de Ste-Aulaire conserva l'excellente position qu'il avait à Vienne. Il trouvait naturellement sa place dans cette aristocratie exclusive, qui ne forme pas une cour, tant la simplicité de mœurs de la maison de Lorraine comporte peu le faste de la représentation. Les opinions politiques auraient pu diminuer la bienveillance pour l'ambassadeur du roi Louis-Philippe, mais l'empereur François, le prince de Metternich et les principaux conseillers du gouvernement impérial avaient dès le premier moment témoigné leur pensée sur la révolution de juillet. L'ambassadeur de France était donc entouré de considération, et l'opinion était de plus en plus favorablement disposée pour le souverain et la nation dont il était le représentant. — Toutefois M. de Ste-Aulaire savait bien que ces apparences n'étaient pas une preuve assurée des sentiments réels de la cour impériale. Le roi Louis-Philippe se faisait illusion, il supposa qu'un mariage pouvait resserrer les liens de deux maisons royales, déjà rapprochées par beaucoup d'alliances et une parenté très-proche. — Rien ne devait être traité officiellement, le roi y voyait un intérêt de famille plutôt qu'une négociation politique. M. le duc d'Orléans et M. le duc de

Nemours arrivèrent à Berlin au mois de mai 1836; ils y furent reçus avec une bienveillance empressée, et le roi de Prusse leur montra une amitié paternelle. — De là ils se rendirent à Vienne, où les attendait un semblable accueil. L'empereur et sa famille traitèrent les jeunes princes comme parents et comme fils d'un grand souverain, ami de l'Autriche. — L'ambassadeur n'avait rien à négocier, nulle proposition, nulle demande à faire. C'était M. le duc d'Orléans qui devait lui-même s'occuper de réaliser les espérances de son père; il dut croire d'abord que le succès était acquis. L'archiduc Charles l'accueillit comme un fils, se félicita de le voir souhaiter la main de sa fille. L'archiduchesse se montra docile et contente de la volonté de son père. — Le moment semblait venu de procéder officiellement; M. de Ste-Aulaire parla à M. de Metternich, qui répondit que c'était une affaire de famille, et qu'il n'avait pas à y intervenir. C'était un signe assuré que l'empereur cédait à une influence de famille, que M. de Metternich ne voulait ou ne pouvait pas combattre. L'archiduc Charles annonça, les larmes aux yeux, à M. le duc d'Orléans, que le mariage était impossible. — Les relations de l'Autriche avec la France restèrent les mêmes. L'Orient n'avait pas cessé d'être une cause de perturbation pour l'Europe. Le pacha d'Egypte continuait à menacer la Turquie, la Porte Ottomane recherchait l'appui de l'Angleterre, et la France se montrait de plus en plus favorable à Mehemet-Ali, qui voulait obtenir le pachalik héréditaire de l'Egypte et de la Syrie. La guerre recommença au mois de juin 1839. Ibrahim le fils du pacha remporta une victoire complète, rien ne pouvait l'arrêter dans sa marche vers Constantinople, mais la France ne voulait pas la destruction de l'empire ottoman; elle intervint pour qu'Ibrahim n'avançât point davantage. — La guerre et les prétentions du pacha devinrent une question européenne. — La France et l'Angleterre furent d'accord pour empêcher une intervention de la Russie, et demandèrent que le traité par lequel elle s'était engagée à envoyer une armée au secours de la Turquie restât sans exécution. En même temps M. de Metternich insistait auprès de l'empereur Nicolas pour qu'il envoyât un plénipotentiaire au congrès qui s'assemblerait à Vienne afin de décider du sort de l'empire ottoman. — Au moment où il consentait à cette proposition, on apprit la mort du sultan Mahmoud. — Il n'y eut pas de conférence à Vienne, mais les grandes puissances européennes continuèrent à négocier pour régler quelles concessions la Porte feraient au pacha d'Egypte. — Ce fut sur ces conditions, débattues pendant six mois à Londres, que le cabinet des Tuileries ne réussit pas à se mettre d'accord avec lord Palmerston, qui était assuré d'avoir toujours l'approbation de l'empereur de Russie, qui ne désirait rien tant que de faire cesser l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre. La Prusse et l'Autriche n'étaient pas portées non plus à céder aux exigences d'un pacha révolté. Mais terminer les affaires d'Orient sans la France et contre son gré lui semblait une périlleuse extrémité; ce fut donc à regret que les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Prusse signèrent le traité. — Le gouvernement français ne pouvait se laisser braver. Toutefois le roi et ses ministres, sans s'épouvanter de la guerre, ne la voulaient pas; ils s'étaient fait une illusion, qui avait aussi trompé l'opinion publique. Le pacha n'était pas aussi puissant qu'on le croyait. Une escadre anglaise s'empara presque sans résistance de Beyrouth et de St-Jean d'Acre; et le pacha s'était engagé à évacuer la Syrie, dès qu'il aurait reçu l'investiture héréditaire de l'Egypte. M. de Ste-Aulaire était en congé lorsque fut signé le traité où la France n'avait point participé; il retourna aussitôt à son poste. M. de Metternich, inquiet de ce qui pouvait advenir d'une rupture entre la France et l'Angleterre, était d'avis qu'on ne fît pas des conditions trop dures au pacha. Ce fut dans ce sens que l'Autriche et même lord Palmerston agirent sur la Porte Ottomane. Le 13 février 1841, un hatti-scherif du sultan assura l'hérédité du pachalik d'Egypte à Mehemet-Ali (*voy.* MOHAMMED-ALI). Lorsque tout parut terminé, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre jugèrent qu'une convention portant garantie à l'intégrité de l'empire ottoman devait être l'œuvre commune des cinq grandes puissances. C'était constater que la France n'avait pas cessé de tenir sa place dans les délibérations européennes. — De Ste-Aulaire avait représenté dignement le gouvernement français dans les négociations qui se terminèrent par le traité du 15 juillet 1841. Il manifesta alors le désir de quitter la carrière diplomatique, à moins qu'il ne convînt au roi de le nommer ambassadeur à Londres. — Dans son désir de se retrouver en France et d'y vivre en repos et en loisir, il avait souhaité d'être de l'Académie française. « Cette « espérance me convient parfaitement, écrivait-il « à un ami, et me sourit à l'horizon. Dans un « avenir qui n'est peut-être pas loin, je discu- « terai les articles du dictionnaire plus volon- « tiers que des notes diplomatiques. » Elu le 7 janvier 1841, comme successeur du marquis de Pastoret, il fut reçu le 8 juillet. Après avoir honoré, dans son discours, la mémoire de son prédécesseur, il fut naturellement conduit à dire quel rôle les lettres avaient eu pendant la révolution et quels dangers pouvaient les menacer si elles se portaient trop vivement vers la politique. « Les nobles joies, disait-il, que l'échange des « idées promet aux intelligences ont beaucoup « perdu de leur douceur depuis qu'aux luttes « courtoises des salons ont succédé les combats à « outrance de la tribune et de la presse. Sans se « décourager de la vérité, quelques-uns trouvent « que c'est la payer bien cher que de lui sacrifier

« la paix de l'âme et le charme des relations inof-« fensives. » — Peu de mois après, de Ste-Aulaire fut nommé ambassadeur à Londres. Il occupa cinq années ce poste éminent avec le même succès que ses ambassades précédentes. Il a représenté la France au delà du détroit avec la dignité de son caractère et la distinction de son esprit. Il s'était toujours proposé de passer ses dernières années dans son pays, dans son intérieur domestique, parmi ses enfants, auprès de sa mère, qui, malgré son grand âge, conservait toutes les facultés de son âme. Le changement de ministère et l'injuste irritation excitée en Angleterre par les mariages espagnols décidèrent peut-être le moment de sa retraite. Il quitta son ambassade en 1847. Six mois après survenait la révolution de 1848. « Je ne crois pas, écrivait-il peu de se-« maines après, à la durée de la république; sans « doute, après de longs orages, le vaisseau sera « poussé dans un port, peut-être en des terres in-« connues; en attendant, il faut se résigner au « mal de mer. » — Son esprit n'avait rien perdu de son activité. « Il me semble, disait-il, que mes « mémoires pourraient former une histoire de la « diplomatie sous le dernier règne. » De Ste-Aulaire était assidu aux séances de l'Académie. Dans les commissions chargées d'examiner les ouvrages présentés au concours, il en prenait scrupuleusement connaissance, et il les analysait avec finesse et clarté. En 1849, il fut chargé, comme directeur, de faire les rapports sur les prix de vertu. Après avoir rappelé que M. de Montyon avait voulu que ces prix fussent réservés aux Français pauvres qui se signaleraient par des actes charitables, le directeur de l'Académie faisait remarquer que cela ne voulait pas dire que la charité n'existe pas dans le cœur des riches. « Cette vertu, disait l'illustre académi-« cien, fleurit dans tous les rangs de la société « civile. Dieu a voulu qu'aucune des conditions « de la vie ne fût exempte d'épreuves et de souf-« frances; mais, à côté de chaque infortune, il a « marqué la place de la bienfaisance. Les plus « augustes exemples nous enseignaient la bien-« faisance; pendant près de vingt ans nous avons « vu un ange de charité sur le trône ne cher-« cher d'autres distractions au soucis du rang « suprême que le bien qu'elle pouvait faire; « ceci n'est pas une digression; je crois être dans « le cœur de mon sujet quand, ayant à parler de « malheur et de bienfaisance, je rappelle Marie-« Amélie. » Cependant le comte de Ste-Aulaire continuait de travailler à ses mémoires, qu'il ne destinait pas à une publicité actuelle. Ceux de ses confrères qui ont entendu la lecture de quelques fragments de ces mémoires en parlent comme d'une œuvre qui ne serait pas sans quelque rapport avec la manière du 17e siècle. C'est au milieu du calme d'une honorable retraite qu'il eut le malheur de perdre sa mère, âgée alors de 98 ans. Trois mois après, il perdait sa fille, madame de Langsdorff. Il se sentait frappé. L'hiver approchait : c'était le 10 novembre. Suivant le conseil des médecins, le comte quitta Etioles pour venir à Paris, où il serait plus à portée de leurs soins. Le voyage se fit si bien qu'il put lire tout haut, dans le chemin de fer, quelques pages du discours de son ami Mgr l'évêque d'Orléans; il arriva chez lui sans trop de fatigue. Le 12, il vit son plus intime ami, le duc de Broglie, qui le quitta sans concevoir la moindre inquiétude. A la fin de cette journée, avant minuit, une crise inattendue l'enleva à tous ceux qui l'aimaient si chèrement et si justement. — Ainsi se termina la vie d'un des hommes les plus honorables, les plus distingués et les plus aimables de son temps. Il désira que sa mort fût solennisée seulement par les prières de l'Eglise. Aucun discours n'interrompit les pleurs de sa famille et des pauvres réunis autour de la tombe où il repose dans le cimetière d'Etioles (1). A.

SAINTE-BEUVE (JACQUES DE), célèbre casuiste, naquit à Paris en 1613. Après avoir achevé ses cours en Sorbonne, il soutint une *expectative* si brillante qu'elle lui valut une dispense d'âge pour le grade de bachelier. En licence, il soutint avec éclat toutes les thèses qui étaient d'usage et fut reçu docteur en 1638. L'assemblée du clergé qui se tint à Mantes en 1641 le choisit, tout jeune qu'il était, pour un des docteurs qu'elle chargea de composer une théologie morale. En même temps, il prêcha dans la cathédrale de Rouen d'une manière distinguée. En 1643, à trente ans, il fut pourvu d'une des chaires royales de théologie en Sorbonne. Pendant onze ans, ses leçons publiques furent suivies par un grand nombre d'auditeurs et lui acquirent de la célébrité. Il avait adopté sur la grâce et la prédestination les sentiments de St-Augustin, et il les expliquait comme le faisaient plusieurs corps religieux agrégés à la faculté de théologie de Paris, et comme il était permis de les soutenir dans cette célèbre école, c'est-à-dire sans les outrer, en évitant les expressions dures et le rigorisme désespérant dont les novateurs ont entaché la doctrine de ce Père, et en marquant la différence qu'il y a entre les opinions du saint docteur et celles des hérétiques. Aussi le vit-on combattre, dans ses écrits et ses explications, les cinq propositions extraites de l'*Augustinus*, même avant qu'Innocent X les eût condamnées. Il était en liaison avec ce que l'école de Port-Royal renfermait d'hommes les plus méritants; mais, si ceux-ci eurent des torts, on ne voit pas que Ste-Beuve les ait partagés. Par suite des mêmes sentiments, il se trouva engagé dans l'affaire de la censure du docteur Arnauld, à laquelle il refusa de souscrire (*voy.* ARNAULD). Il fut exclu de la Sorbonne, et un

(1) L'auteur de cet article a consacré au comte de Ste-Aulaire une notice beaucoup plus étendue, et dont celle-ci n'est que le résumé, dans ses *Etudes historiques et biographiques*, Paris, 1858, in-12, t. 2, p. 19-154.

ordre du roi du 18 février 1658 l'obligea de se défaire de sa chaire, dans laquelle il eut pour successeur Lestoc, l'un de ses adversaires. Soixante-douze docteurs et plusieurs licenciés et bacheliers, qui refusèrent de prendre part à cette censure, furent enveloppés dans la même disgrâce. Ste-Beuve signa par la suite le formulaire et ne perdit point l'estime du clergé de France, qui le prit pour son théologien et lui fit une pension. Au reste, il vivait dans Paris aussi retiré que s'il eût été dans un désert, partageant son temps entre la prière et la direction des consciences, ou livré à d'utiles travaux. Il avait ouvert chez lui une sorte de cabinet de consultations, auquel pouvait s'adresser quiconque en avait besoin. On y affluait de toutes parts. Des évêques, des chapitres, des communautés religieuses, des magistrats, les personnages les plus distingués, des princes même y avaient recours. Ste-Beuve, frappé d'apoplexie, mourut à Paris le 15 décembre 1677. De ses nombreuses consultations, rien n'avait été mis au jour pendant sa vie. Son frère, connu sous le nom de *Prieur de Ste-Beuve*, publia un recueil de ces décisions à Paris, en trois volumes in-4°, dont le premier parut en 1689, le deuxième en 1692, et le troisième en 1704. Depuis elles ont été imprimées plusieurs fois. Elles offrent un des répertoires les plus complets et les plus utiles que l'on connaisse en ce genre. Les matières y sont tellement variées qu'il n'est presque aucun sujet qui ne s'y rattache, et quelque chose qu'on ait à y chercher, on y trouve plus ou moins à se satisfaire. Les cas les plus importants, les questions les plus délicates y sont traités avec tant de sagesse et de prudence, avec une telle droiture de jugement qu'on ne peut s'empêcher d'y donner son assentiment. L'auteur embrasse tout ce qui a rapport à la religion et à la morale. Il traite du dogme, de la discipline, de l'administration des sacrements, des anciennes cérémonies, des donations, des contrats, etc.; et ses décisions, suivant les circonstances, sont appuyées de l'autorité des livres saints, de celle de la tradition, des Pères, des théologiens les mieux famés, et même de celle des lois civiles, des coutumes, des ordonnances, etc., tant son érudition était étendue. On a, en outre, de Ste-Beuve deux traités latins, l'un de la confirmation et l'autre de l'extrême-onction, en réponse à ceux du ministre Daillé, sous les mêmes titres (1). Ste-Beuve y prouve contre ce ministre que ce sont de véritables sacrements, et quant au traité de l'extrême-onction, l'auteur y a réuni tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus intéressant sur l'administration de ce sacrement. Il y avait dans la bibliothèque de la Sorbonne plusieurs ouvrages de Ste-Beuve restés manuscrits. Dans tous brillaient l'érudition, une discussion sage, une critique judicieuse et éclairée. L—Y.

(1) *De Confirmatione* et *De Extrema Unctione*, Genève, 1669, in-4° (*voy.* DAILLÉ).

SAINTE-BEUVE (P.), homme politique français, naquit à Pailly (Oise) en 1819; il étudia le droit, se fit recevoir avocat, mais il ne plaida guère, et il s'occupa surtout des intérêts agricoles et industriels qui se rattachaient à l'exploitation de ses importantes propriétés. En 1848, lors de la secousse qui bouleversa toute la France, il fut du nombre de ces hommes nouveaux qui parurent sur la scène politique, et les électeurs de l'Oise, lui donnant 48,332 suffrages sur 99,000 votants, l'envoyèrent à l'assemblée constituante. Il fit partie du comité des finances, et il figura parmi les travailleurs sérieux que comptait l'assemblée. Adversaire décidé du socialisme, il vota habituellement avec les conservateurs, et, après l'élection du 10 décembre, il soutint le président de la république attaqué par l'opposition avancée. La constituante s'étant séparée, Ste-Beuve fut renommé par une grande majorité membre de la législative; il s'y montra partisan dévoué des doctrines du libre échange, et il fit à cet égard des propositions qui n'obtinrent pas l'assentiment d'une assemblée où les théories de la protection dominaient encore. Son attachement pour le régime parlementaire le plaça parmi les conservateurs qui désapprouvaient la politique du président, et il fut un de ceux qui, par des propositions plus ou moins habiles, provoquèrent la lutte que termina le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ste-Beuve se retira alors sur ses propriétés et demeura étranger à la politique; les débats auxquels il avait pris part, et qui avaient un instant attiré toute l'attention du pays, furent promptement oubliés en présence d'événements nouveaux se succédant avec rapidité, et lorsque l'ancien représentant de l'Oise mourut, en 1855, encore à la fleur de l'âge, il était rentré dans une profonde obscurité. Il n'a laissé qu'un ou deux opuscules de circonstance. Z.

SAINTE-CROIX (don ALVAREZ DE BASSANO, marquis DE), amiral espagnol, d'une des plus illustres maisons des Asturies, embrassa tout jeune la profession des armes et se signala dans plusieurs campagnes de mer autant par son courage que par son habileté. L'empereur Charles-Quint opposa don Alvarez à Barberousse (Khaïr-eddyn) qui, devenu maître de Tunis, inquiétait le commerce de l'Espagne. Don Alvarez, avec 14 galères, descend en Afrique, s'empare d'Oran, défendu par 2,000 hommes aguerris, disperse la flotte des Barbaresques, auxquels il enlève plusieurs bâtiments, et rentre triomphant dans Barcelone. Il suivit, en 1535, Charles-Quint dans son expédition d'Afrique, eut part au combat brillant qui força Barberousse d'abandonner Tunis (*voy.* BARBEROUSSE) et revint avec sa flotte couvrir les côtes d'Italie, menacées par les Turcs. Ayant essuyé quelques désagréments, il envoya sa démission en 1537; mais Charles-Quint refusa de l'ac-

cepter, et l'impératrice elle-même lui dépêcha dans Gibraltar, où il s'était retiré, un de ses gentilshommes pour le presser de garder une charge qu'il remplissait si bien. La guerre s'étant rallumée avec la France, don Alvarez reprit le commandement des galères et sut maintenir l'honneur du pavillon espagnol dans la Méditerranée. Il accompagna Philippe II à Londres lorsque ce prince s'y rendit pour épouser Marie d'Angleterre (*voy.* PHILIPPE II). Chargé de la défense d'Oran en 1564, les Algériens n'osèrent rien tenter contre cette place; mais don Alvarez, pour indemniser la couronne des frais d'un armement inutile, s'empara de Pignon de Velez, dont la possession fut confirmée à l'Espagne par les traités subséquents. Il fit ensuite la guerre aux pirates de Tétouan et arrêta, du moins quelque temps, leurs excursions, en faisant échouer, à l'entrée de leur rivière, des bâtiments remplis de pierres et de chaux. Doué d'une activité prodigieuse, il renouvela les garnisons d'Afrique, transporta des troupes en Sicile et vola au secours de Malte attaquée par les Turcs (1565). Il se signala dans la fameuse journée de Lépante (*voy.* JUAN) et y reçut trois blessures. Après la mort de Henri, roi de Portugal, Philippe II s'étant emparé de ses Etats, don Antoine (*voy.* ce nom), reconnu souverain légitime de Portugal, obtint de la France une flotte pour l'aider à reconquérir son trône. Philippe Strozzi, qui en avait le commandement, tenta de s'emparer des îles Açores; mais don Alvarez, ayant joint la flotte française près de l'île St-Michel, lui livra bataille, le 22 juillet 1582, et la détruisit complétement. Il déshonora sa victoire par une cruauté dont l'histoire des peuples les plus barbares offre à peine un autre exemple. Il fit jeter vivant dans la mer le malheureux Strozzi, que le sort du combat avait mis entre ses mains, et donna l'ordre de massacrer tous les autres prisonniers. Don Alvarez remporta, en 1586, plusieurs avantages sur Drake, l'un des meilleurs marins que l'Angleterre eût eus jusqu'alors (*voy.* DRAKE). Quoique fort âgé, il fut nommé commandant de l'*Armada* destinée contre les Anglais; mais Philippe lui ayant fait quelques reproches injustes, il en conçut un tel chagrin qu'il mourut peu de jours après, en 1587. Après la défaite de sa flotte, Philippe lui donna de tardifs regrets : « Ah! s'é« cria-t-il, si le marquis de Ste-Croix eût vécu, « les choses se seraient passées autrement. » Don Alvarez avait toutes les qualités d'un grand capitaine; mais sa cruauté est une tache ineffaçable. Brantôme ne lui a consacré que quelques lignes dans ses *Vies des grands capitaines étrangers* (t. 5, p. 96, édition de 1740). « Je ne m'é« tendrai pas, dit-il, sur ses louanges, encore « qu'il en mérite de plus hautes que les miennes; « mais il me siérait mal de dire tant de bien de « celui qui a fait mourir le plus grand de mes « amis et qui a fait mourir et trancher la tête à « tant d'honnêtes gentilshommes françois comme « il fit. » W—s.

SAINTE-CROIX (PROSPER DE) fut successivement avocat consistorial, auditeur de rote, évêque de Chisame, dans l'île de Candie, nonce en Allemagne, en Portugal, en Espagne et en France. Catherine de Médicis le fit entrer au conseil du roi et lui procura l'archevêché d'Arles, où il opposa une digue insurmontable à la nouvelle réforme. Sous le pontificat de Pie V, il revint à Rome, fut évêque d'Albe et cardinal. Il mourut en 1589, à 76 ans. C'est ce prélat qui, à son retour de la nonciature de Portugal, apporta le premier tabac qu'on ait vu en Italie, et qu'on appela d'abord l'herbe de *Santa Croce*. On a de ce cardinal : 1° *Epistolæ;* 2° *Decisiones rotæ rom.;* 3° *Constitutiones laneæ artis a Sixto V in Urbe erectæ;* 4° *De civilibus Galliæ dissensionibus commentarior. lib.* 3, depuis 1547 jusqu'en 1567, dans le tome 5 de la grande collection de dom Martène; 5° cinquante *Lettres*, en italien et en français, sur les affaires de France, publiées par Aymon dans son *Recueil des synodes des églises réformées.* T—D.

SAINTE-CROIX (GAÉTAN-XAVIER GUILHELM DE CLERMONT-LODÈVE, chevalier DE), naquit à Mourmoiron, dans le comtat Venaissin, le 21 décembre 1708. Après avoir fait ses études au collége de Grenoble, il entra dans le régiment de Bourbon (infanterie) en qualité de lieutenant en second. Huit ans après, il se rendit à Malte pour se faire recevoir chevalier. A son retour, le roi le nomma capitaine au régiment de Bourbon, et, en 1744, il fut fait capitaine des grenadiers. A cette époque, le chevalier de Ste-Croix comptait vingt-trois ans de service; il avait déjà fait les campagnes d'Italie, de Bohême et d'Alsace, ce qui prouve qu'on a quelquefois exagéré la facilité de l'avancement militaire, dans l'ancienne monarchie, pour les gentilshommes. En 1748, il reçut le brevet de lieutenant-colonel dans son régiment, commandé par le vicomte de la Tour du Pin, qui, jaloux du chevalier, chercha plus d'une fois à lui nuire dans l'esprit de ses chefs, qui heureusement repoussèrent toutes ces insinuations. Ste-Croix fit, en qualité de lieutenant-colonel, la campagne de Flandre de 1748, et il acquit la réputation d'un militaire brave et distingué. Bientôt il parut sur un théâtre plus brillant. Les Anglais faisaient, en 1758, la guerre à la France et menaçaient les côtes de la Bretagne, où commandait le maréchal de Belle-Isle. Louis XV confia au chevalier de Ste-Croix le commandement de toutes les côtes depuis Morlaix jusqu'à St-Brieuc, bien persuadé, dit le brevet, de son zèle et de sa capacité. Il mérita par sa conduite, pendant le cours de la campagne, une gratification que le roi lui accorda dans les termes les plus flatteurs. Peu de temps après, les Anglais qui étaient descendus à St-Cast furent attaqués avec impétuosité et obligés de se rembarquer après avoir perdu beaucoup de monde. Le che-

valier de Ste-Croix contribua à leur défaite par sa valeur, et il reçut le grade de brigadier que le duc d'Aiguillon avait demandé pour lui. Peu de temps après, de la Brosse, commandant de l'île Belle-Isle, étant mort, Ste-Croix fut nommé pour lui succéder. Cette place était devenue l'objet de la convoitise des Anglais ; ils voulaient s'en emparer et faire de ce point un centre d'opérations qui leur aurait permis de se porter sur les îles de Ré, d'Oleron et les côtes de la Bretagne. Le 7 avril 1761, on vit apparaître, à l'ouest de l'île, une flotte qui couvrait l'horizon. On y comptait 120 voiles et, dans ce nombre, 8 vaisseaux de ligne et 12 frégates ou galiotes à bombes. Bientôt l'attaque commença ; Ste-Croix opposa la résistance la plus héroïque. Dans la première affaire, les Anglais, d'après leur propre rapport, perdirent 500 hommes. On leur fit 400 prisonniers. Ce succès fut dû surtout aux bonnes dispositions du général, à la vigueur et à la précision de ses mouvements. Malheureusement il se trouvait inférieur en nombre à ses ennemis, qui attendaient encore de nouvelles troupes. Le duc d'Aiguillon lui fit annoncer plusieurs fois des renforts qui n'arrivèrent pas. Les forces de l'ennemi augmentaient au contraire à chaque instant ; 4 vaisseaux de guerre et 21 bâtiments de transport lui vinrent d'Angleterre. La citadelle de Belle-Isle était sans ouvrage extérieur du côté du village, qu'il importait de conserver, pour garder la communication avec la mer et recevoir du secours. Ste-Croix fit travailler à des redoutes qui mirent ce côté et la forteresse hors de toute insulte. Il disputa toujours le terrain vivement, pied à pied, livra plusieurs combats, et quand, accablé par le nombre, il fut forcé de se borner à la défense des redoutes et de la citadelle, il tenta de vigoureuses sorties qui firent perdre à l'ennemi beaucoup de monde. Il paraît que ce fut par la lâcheté d'un officier, qui commandait dans une redoute, que la place fut obligée de se rendre. Cet officier, voyant les ennemis marcher à lui, se contenta de dire à ses soldats : « Enfants, défilons ! » et il ordonna à son lieutenant de conduire sa troupe à la citadelle. Comme il redoutait avec raison la suite d'une action aussi honteuse, il se mit au pouvoir des Anglais ; ceux-ci, maîtres de cet ouvrage, obligèrent les Français d'abandonner les autres redoutes. Malgré les retranchements que le chevalier de Ste-Croix fit construire dans l'intérieur de la place et derrière les brèches, la citadelle ne fut bientôt plus qu'un monceau de décombres ; et l'on ne put pas même y mettre en sûreté les prisonniers anglais, dont plusieurs furent blessés grièvement. Cependant le danger devenait plus pressant de jour en jour. En vain le commandant faisait des sorties fréquentes pour retarder les travaux des assiégeants ; leur grand nombre rendait inutiles tous les efforts d'une vaillante garnison. Le mineur avançait et les brèches se multipliaient. La garnison diminuait chaque jour par les morts ou les blessés, tandis que l'ennemi recevait des renforts, et, ne voyant pas arriver les secours que le duc d'Aiguillon avait promis, elle parlait de se rendre. Ste-Croix fut inflexible ; il répondit qu'il ferait assembler, lorsqu'il serait temps, le conseil de guerre et qu'il prendrait son avis. Le 6 juin 1761, Bouchet, ingénieur de la place, exposa sa triste situation dans un conseil de guerre, qui déclara unanimement qu'il était temps de capituler et pria le commandant de différer cette capitulation le moins qu'il serait possible. Malgré cette délibération, Ste-Croix, espérant toujours être secouru, résolut d'attendre, et il prit toutes les précautions nécessaires pour soutenir l'attaque des brèches. Enfin les négociations de la capitulation furent entamées, et, après quelques débats, on signa les articles. Le premier portait que la garnison sortirait avec tous les honneurs de la guerre par la brèche, tambour battant et drapeaux déployés : « Accordé, ajouta en marge le « général Hodgson, en faveur de la belle défense « que la citadelle a faite sous les ordres de M. le « chevalier de Ste-Croix. » Cet éloge d'un ennemi fut ratifié par toute l'Europe. Peu d'événements militaires eurent plus de retentissement. Le duc de Choiseul lui écrivait de Marly : « Le « roi rend justice à votre bravoure, ainsi qu'à « votre zèle et à votre expérience, et vous pou- « vez être assuré que son intention est de vous « donner des témoignages de sa satisfaction. Sa « Majesté désire que vous veniez lui rendre « compte dans le plus grand détail de tout ce qui « s'est passé au sujet de la défense de Belle-Isle ; « ainsi ne perdez point de temps pour venir à « Versailles. » Le duc de Choiseul réalisa bientôt les espérances qu'il lui avait données, il lui fit accorder le grade de maréchal de camp et lui promit au nom du roi le gouvernement de Belle-Isle dès que les Anglais auraient rendu cette place. Ste-Croix n'oublia pas les braves officiers et les soldats qui avaient partagé ses périls avec tant de courage et de constance ; il demanda pour eux une foule de grâces que le roi s'empressa d'accorder sans y rien retrancher. Les Anglais, traversés dans leurs desseins sur nos côtes, avaient réuni leurs efforts contre nos colonies. Une des plus riches, la Martinique, étant menacée d'une attaque, Louis XV jeta les yeux sur Ste-Croix pour la défendre, et il le nomma commandant général des troupes françaises aux îles du Vent. Il partit, au mois du janvier 1762, de Brest sur l'escadre du comte de Blenac. Arrivé au Vent de la Martinique, il apprit avec la plus vive douleur que cette île venait de se rendre. L'escadre fit voile pour St-Domingue, où Ste-Croix concerta avec le vicomte de Belsunce les moyens de mettre cette dernière possession de la France à couvert des entreprises des Anglais ; et pour exercer l'activité des troupes, il proposa dans un conseil de guerre d'employer la flotte à quelque expédition, d'attaquer la Jamaïque ou de secourir la Havane.

Son avis ne prévalut point, et ce fut un malheur; le climat et les maladies décimèrent nos troupes, l'escadre perdit 800 hommes, et lorsqu'on voulut revenir au projet refusé d'abord, il n'était plus temps; les moyens d'exécution n'étaient plus les mêmes. Le chevalier de Ste-Croix mourut, le 18 août 1762, au cap Français, où il commandait, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à l'attaque des lignes de Weissembourg. L'envie et la jalousie, qui l'avaient respecté de son vivant, se donnèrent libre carrière après sa mort. L'affaire la Chalotais avait fait grand bruit, et la cour des pairs avait appelé devant elle le duc d'Aiguillon, qui, au sujet du gouvernement de la Bretagne, était sous le poids des plus graves accusations. Parmi les reproches qu'on lui faisait figurait celui de n'avoir pas secouru Belle-Isle. L'avocat du duc d'Aiguillon trouva commode de le défendre en récriminant et en accumulant des insinuations plus aveugles encore que perfides sur la conduite du chevalier de Ste-Croix. La défense de sa mémoire fut prise avec beaucoup de feu, quoique avec dignité, par son neveu (*voy.* l'article suivant). On a retrouvé parmi ses papiers un imprimé sur ce sujet; c'est le seul exemplaire qui soit resté de cette défense, que le baron de Ste-Croix fit imprimer dans le plus grand secret à Grenoble, en 1770. Elle n'est que de trois feuilles d'impression. Le manuscrit original renferme de plus des pièces justificatives, entre autres les lettres du duc d'Aiguillon au chevalier de Ste-Croix. La famille n'osa point mettre au jour ce mémoire dans le temps où le duc d'Aiguillon jouissait de toute la faveur, et le neveu fut lui-même de l'avis de supprimer l'écrit qu'il avait composé (*voy.* Voltaire, *Siècle de Louis XV*). D—s—e.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de Clermont-Lodève, baron de) naquit à Mormoiron, dans le comtat Venaissin, le 5 janvier 1746. Il avait à peine terminé ses études, au collége des jésuites à Grenoble, qu'il obtint un brevet de capitaine de cavalerie et s'embarqua avec son oncle, le chevalier de Ste-Croix (*voy.* l'article précédent), nommé commandant général des troupes françaises aux îles du Vent. La mort de ce parent, arrivée à St-Domingue, le 18 août 1762, le força de revenir en France, et il fut attaché, avec son grade de capitaine, au corps de grenadiers de France. Après un petit nombre d'années passées au service, le goût ou plutôt la passion pour l'étude, qui ne l'avait jamais quitté depuis sa sortie du collége, détermina Ste-Croix à renoncer à la carrière militaire et à tous les avantages qu'elle lui promettait. Libre alors de consacrer tout son temps aux lettres, il justifia le parti qu'il avait pris par le succès qu'obtint le premier fruit de ses études. L'*Examen critique des historiens d'Alexandre* avait été proposé par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres pour sujet du prix qu'elle devait décerner en 1772. Ce prix fut remporté par Ste-Croix, qui était à peine âgé de vingt-six ans. Pareilles couronnes lui furent décernées par la même compagnie en 1775 et 1777, à deux concours, dont le premier avait pour sujet la « recherche des noms et des attributs de Minerve », et le second, la « recherche des noms et des attributs divers de Cérès et de Proserpine, chez les différents peuples de la Grèce et de l'Italie ». Ces sujets fournirent à Ste-Croix l'occasion de rechercher dans les traditions mythologiques les événements de l'histoire ancienne du culte et de la civilisation, et particulièrement l'origine, les doctrines et le but des mystères du paganisme. Son mémoire sur les historiens d'Alexandre a été le germe d'un travail beaucoup plus étendu, qui a occupé les dernières années de sa vie, et ses recherches sur les noms et les attributs de Cérès et de Proserpine, qui n'ont point été imprimées, sont devenues la base de l'ouvrage intitulé *Mémoire pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples*, publié d'abord en 1784, et qui, depuis cette première édition jusqu'à la mort de l'auteur, n'a cessé de recevoir de sa main des corrections et des additions. Comme Ste-Croix n'habitait point Paris, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui ne pouvait pas se l'attacher comme académicien ordinaire, l'élut associé libre étranger en 1777, et lorsque l'Institut de France, qui avait remplacé les académies, reçut, en 1802, une nouvelle organisation plus conforme à son objet et à son but, Ste-Croix prit la place due à ses travaux dans la classe d'histoire et de littérature ancienne. Peu de temps avant la révolution française, dont un des premiers effets fut la réunion du comtat Venaissin à la France, Ste-Croix, en plaidant dans les états de sa province, peut-être avec trop de chaleur, la cause de quelques malheureux qui avaient éprouvé des vexations de la part d'un agent subalterne du gouvernement pontifical, s'attira la disgrâce du souverain. Informé que l'ordre était arrivé de l'arrêter et de le transférer au château St-Ange, il se retira sur les terres de France. Les biens qu'il possédait dans le Comtat furent confisqués, et ils ne lui furent rendus, après des négociations longues et difficiles, qu'à la condition qu'il s'abstiendrait dorénavant de paraître à l'assemblée des états. Cet événement, qui troubla le repos de sa vie, sembla être le prélude des malheurs de tout genre qui devaient empoisonner le reste de ses jours. Habitant d'une province qui entra l'une des plus actives dans le mouvement de la révolution, Ste-Croix, dès le mois d'avril 1791, fut obligé de fuir avec toute sa famille et de quitter la maison paternelle; il n'y revint que pour être témoin des dégâts que les soldats de Jourdan y avaient commis et y attendre de nouveaux malheurs. Jeté dans une prison en 1792, il eut le bonheur de s'échapper au

moment où se faisaient déjà les apprêts de son supplice, et il se rendit à Paris à la faveur d'un déguisement. Il y fut rejoint, en 1794, par madame de Ste-Croix, obligée à son tour de mettre en sûreté sa liberté et sa vie. Enfin, attaqué d'une maladie cruelle, il mourut, après plusieurs mois de souffrances, le 11 mars 1809. Nous allons indiquer avec quelque détail ses principaux ouvrages : 1° *Examen critique des historiens d'Alexandre.* La première édition de cet ouvrage, publiée en 1775, ne doit être considérée que comme un essai, depuis celle que l'auteur en a donnée à Paris, en 1804, et qu'on peut appeler le principal monument de son érudition. Nous transcrirons ici le jugement qu'en a porté le célèbre Wyttenbach, dans la *Bibliotheca critica :* « L'auteur, dit-il, a parfaitement rempli « toutes les conditions requises pour bien écrire « l'histoire. La richesse des matériaux mis en « œuvre est telle qu'il paraît impossible d'y rien « ajouter et qu'on peut regarder cet ouvrage « comme le trésor de l'histoire d'Alexandre. Rien « de ce qui était relatif à ce héros n'y est oublié : « lieux, temps, personnages, faits, monuments « des arts, événements, circonstances, écrivains, « tout y est rappelé. Ce n'est pas tout : dans « cette immense galerie d'auteurs de tous les « siècles, qui passent comme en revue, on a eu « soin de faire remarquer les genres de mérite « et les défauts qui caractérisent chaque siècle, « chaque époque. Toute cette masse est pour « ainsi dire animée par un esprit qui la vivifie et « qui porte dans toutes ses parties l'ordre, la « critique, l'ensemble, le sentiment du grand et « du beau, le respect religieux des devoirs de « l'historien, une noblesse de style et une élo« quence dignes des pensées et des sentiments. » 2° L'EZOUR-VEDAM, *ou Ancien commentaire du* VEDAM..., *revu et publié avec des observations préliminaires, des notes et des éclaircissements,* Yverdun, 1778, 2 vol. in-12. Ste-Croix, dans les observations préliminaires dont il est auteur, s'est proposé de jeter du doute sur l'antiquité, peut-être trop vantée, du système religieux et des livres sacrés de l'Inde. Aujourd'hui que l'on connaît l'auteur de l'*Ezour-Vedam* (*voy.* Abr. ROGER, note) et que l'authenticité de ce livre ne saurait plus avoir de défenseurs, il ne peut être d'aucun poids dans cette question. 3° *De l'état et du sort des colonies des anciens peuples*, Philadelphie (Paris), 1779. On a remarqué, et avec raison, que cet ouvrage, qui semble, à en juger par son titre, être uniquement du ressort de l'érudition, fut cependant inspiré à l'auteur par les débats qui existaient alors entre l'Angleterre et les colonies de l'Amérique septentrionale. L'auteur paraît avoir jugé dans la suite ce travail avec beaucoup de sévérité, ce qui n'empêche point qu'il n'ait obtenu les suffrages des hommes les plus propres à bien l'apprécier. 4° *Observations sur le traité de paix conclu à Paris, le 10 février* 1763, *entre la France, l'Espagne et l'Angleterre,* Amsterdam, 1780, in-12. Son objet était d'éclairer le ministère sur les véritables intérêts de la France, au moment où se terminait la guerre dont l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique avait été la cause, et où un nouveau traité allait régler les relations commerciales des puissances belligérantes. Un extrait de ces observations a été réimprimé dans la seconde édition de l'ouvrage dont il va être question. 5° *Histoire des progrès de la puissance navale d'Angleterre,* Yverdun, 1782, 2 vol. in-12; 2° édit., Paris, 1786. Ste-Croix avait eu dès l'enfance un goût décidé pour la marine, et, quoique les circonstances l'eussent détourné de cette sorte de vocation, c'est à ce penchant naturel que nous devons cet ouvrage, où respire, comme l'a dit le spirituel auteur de son éloge, Dacier, « ce patriotisme « vertueux qui ne sépare point l'intérêt de la « vérité de l'intérêt national et qui sait allier et « fondre, pour ainsi dire, ensemble l'amour de « l'humanité avec celui de la patrie ». 6° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques sur les mystères du paganisme,* Paris, 1784, in-8°. Nous avons déjà dit quelle fut l'occasion de la composition de cet ouvrage. M. Dansse de Villoison, qui s'était chargé de corriger les épreuves de ce volume, y inséra, sans l'aveu de l'auteur, plusieurs notes assez ridicules et, ce qui est encore moins pardonnable, une dissertation latine de 120 pages environ : *De triplici theologia mysteriisque veterum,* dans laquelle il exposait une manière d'envisager ce sujet fort éloignée, sur plusieurs points, de celle du baron de Ste-Croix. Ce dernier, qui n'eut connaissance de ce manque total d'égards et de convenances que par la publication même de son ouvrage, en fut vivement affecté, et son indignation fut partagée par tous les hommes de lettres. Il forma, dès ce moment, le projet de donner une seconde édition de ses *Recherches sur les mystères;* mais les circonstances pénibles qui interrompirent souvent ses travaux et les autres ouvrages qui occupèrent tout son temps ne lui ayant pas permis de réaliser ce projet, il chargea de ce soin, par son testament, l'auteur de cet article. Cette seconde édition a vu le jour à Paris, en 1817, 2 vol. in-8°, sous le nouveau titre qu'avait adopté Ste-Croix lui-même, de *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme.* Elle aurait sans doute été beaucoup plus riche en améliorations et en additions si les matériaux que l'auteur avait amassés dans les années qui suivirent la publication de la première édition n'eussent pas péri, avec beaucoup d'autres papiers, en 1793, lors du pillage de sa maison. 7° *Des anciens gouvernements fédératifs et de la législation de Crète,* Paris, an 7 (1798), in-8°. Cet ouvrage est formé de la réunion de deux mémoires lus à l'Académie des belles-lettres, peu de temps avant la suppression

de cette compagnie. Le premier a pour objet de prouver que la Grèce n'eut jamais de constitution fédérative avant la ligue des Achéens et que les réunions amphicthyoniques n'étaient qu'un lien de fraternité religieuse entre les villes qu'associait un même culte et que rassemblaient périodiquement des fêtes célébrées à frais communs. Le second fait connaître l'origine des Crétois, leur législation et le rapport des institutions de Sparte avec celles de Crète. L'un et l'autre sont accompagnés de divers éclaircissements, où l'auteur traite plusieurs points de critique et d'histoire, avec l'érudition et la sagesse qui lui sont ordinaires. 8° On doit encore au baron de Ste-Croix la publication des *Œuvres diverses* de J.-J. Barthélemy, Paris, an 6 (1798), 2 vol. in-8°. Il est auteur de l'éloge de l'abbé Barthélemy, qui se trouve en tête du premier volume. 9° Enfin, c'est principalement à ses soins et à son zèle pour la gloire de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres qu'on est redevable de la publication des quatre derniers volumes du Recueil de cette académie. Il a lui-même enrichi ces volumes d'un grand nombre de mémoires. Le tome 2 des Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut contient aussi un mémoire de lui sur la chronologie des dynastes de Carie et sur le tombeau de Mausole (1). Il est également auteur d'un *Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus*, qui a été publié à Paris, en l'an 5 (1797), dans le volume in-4° intitulé *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*. Outre les mémoires de Ste-Croix que contient le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, on lui doit un grand nombre d'éloges, de dissertations et de critiques, insérés au *Journal des savants* (2), aux *Archives littéraires* et au *Magasin encyclopédique*. Son éloge, fait par Dacier, se trouve dans le tome 4 des Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne. Une notice sur sa vie et ses ouvrages, dont nous avons emprunté quelques passages, se trouve aussi dans le volume publié à Paris, en 1823, par l'auteur de cet article, sous le titre de *Discours, opinions et rapports sur divers sujets*. On peut aussi consulter la notice que lui a consacrée Boissonade, au *Journal de l'empire* du 6 avril 1809. S. DE S—Y.

SAINTE-CROIX. *Voyez* CHARPY.

SAINT-EDME (EDME-THÉODORE BOURG, connu sous le nom de), littérateur, naquit à Paris le 31 octobre 1785. Il fut secrétaire du maréchal Berthier et remplit les fonctions de commissaire des guerres. Rentré dans la vie privée, il ne prit pas une part précisément marquante aux événements contemporains, mais il écrivit seul ou en collaboration de nombreux et souvent importants ouvrages, dont la plupart avaient trait aux circonstances. Par des motifs qu'il ne serait pas aisé d'éclaircir entièrement, mais dont une gêne devenue extrême fut, sans nul doute, le principal, comme il en témoigna lui-même dans un écrit de sa main trouvé chez lui, Bourg St-Edme se pendit le 26 mars 1852. « Si je n'avais « pas été délaissé, trompé, abandonné, écrivait-« il à ce moment suprême, je n'en serais pas « certainement où j'en suis ; mais seul, entraîné, « abusé, dans un chagrin cuisant depuis la mort « de Maria, sans consolation, sans espoir, pour-« suivi par le besoin, par la misère, humilié, « calomnié, outragé, je n'ai vu qu'un moyen de « sortir de cette situation extrême, et ce moyen « c'est le suicide. » Et un peu plus loin dans le même écrit : « J'ai vendu ce matin quelques « livres afin d'être à même de déjeuner, de « dîner et d'acheter des bougies qui serviront à « éclairer le corps suivant l'usage. » Triste fin, et qui devait être inattendue après une vie si laborieuse. Les principaux des nombreux ouvrages de St-Edme sont : 1° *Recueil de poésies*, Milan, 1809, in-4° ; 2° *Constitution et organisation des carbonari*, Paris, Corby, 1821, in-8° ; 3° *Relation historique de la révolution du royaume d'Italie en* 1814, traduit de l'italien de Guicciardi ; 3° *Adonide*, nouvelle historique, Paris, 1825, in-12 ; 5° *Amours et galanteries des rois de France jusqu'au règne de Charles X*, 2 vol. in-8° ; 6° *Législation historique du sacrilége chez tous les peuples*, 1825, in-8° ; 7° *Dictionnaire de la pénalité dans toutes les parties du monde*, Paris, 1825-1828, 5 vol. in-12 ; 8° *Biographie des hommes du jour*, en collaboration avec G. Sarrut, Paris, 1835-1842, 12 parties, 6 vol. in-8°. Ce recueil fut nécessairement le plus remarqué parmi ceux que publièrent ces deux écrivains. 9° *Paris et ses environs, dictionnaire historique, anecdotique*, etc., Paris, 1828-1838, 2 vol. in-8°, et Paris, 1842, 2e édition, 2 vol., même format. Ouvrage dont le titre a été modifié de la manière suivante : *Paris pittoresque*, par une société de gens de lettres sous la direction de MM. Sarrut et St-Edme. 10° *Répertoire général des causes célèbres*, sous la direction de St-Edme, Paris, 1834-1835, 15 vol. ; et nouvelle série, Paris, 1835-1836 ; 11° *Procès d'Armand Laity*, auteur de l'écrit intitulé *le Prince Napoléon à Strasbourg*, Paris, Landois, 1838, in-8° ; 12° *Procès du prince Napoléon-Louis et de ses coaccusés devant la cour des pairs*, Paris, Levavasseur, 1840, in-8° ; 13° *Vraie histoire; Collection de lettres et documents autographes, accompagnés de notes et notices biographiques*, Paris, Lender, 1844, 2 vol. in-4°. St-Edme a rédigé en outre, sur les notes du prétendu baron de Richemont, les *Mémoires du duc de Normandie, fils de Louis XVI*. On lui doit une introduction à l'*Origine de tous les cultes* par

(1) Il y fait voir que le fameux tombeau de Mausole n'a été détruit totalement qu'en 1652.

(2) Nous citerons surtout un mémoire sur une nouvelle édition projetée) des *Petits géographes* (avril 1789).

Dupuis, 1835, in-8°. Il a été rédacteur en chef de l'*Assemblée constituante*, 1848, 1er numéro in-folio, et du *Journal de tout le monde*, 1er numéro, 1849, in-fol. Z.

SAINTE-FOI (Eloi Jourdain, dit Charles), écrivain religieux français, naquit en 1806 à Beaufort, dans l'Anjou ; sa vie, qu'aucun événement remarquable ne paraît avoir signalée, s'écoula dans la retraite ; il avait plus de trente ans lorsque, choisissant le nom sous lequel il s'est fait connaître et qui avait de l'analogie avec les opinions qu'il développait, il se livra avec zèle à la composition de divers ouvrages qui eurent de la vogue parmi une classe spéciale et assez nombreuse de lecteurs. On vit paraître successivement le *Livre des peuples et des rois*, 1839 ; — *le Livre des âmes, ou la Vie du chrétien sanctifiée*, 1840 ; — les *Heures sérieuses d'un jeune homme*, 1840, nouv. édit., 1847 ; — la *Théologie à l'usage des gens du monde*, 1843 ; — le *Chrétien dans le monde*, 1848 ; — *Des devoirs envers les pauvres*, 1848, etc. La presse périodique fut aussi l'objet des préoccupations de Ch. Ste-Foi ; il fournit des articles à l'*Avenir*, au *Correspondant*, à la *Revue européenne*. S'étant appliqué à l'étude de l'allemand, langue assez peu répandue en France, il se trouva en mesure de faire connaître au public divers ouvrages qui n'étaient feuilletés que de l'autre côté du Rhin, entre autres la *Mystique divine, naturelle et diabolique*, 1854-1855, 5 vol. in-8° (savant et parfois étrange composition de Gœrres) ; — la *Vie de Jésus-Christ*, par le docteur Sepp. 1854 (2 vol. in-8°), et les *Sermons de Jean Tauler* (1855, 2 vol. in-8°). Le vieil idiome de ce prédicateur célèbre au 15e siècle offrait des difficultés réelles. Les *Vies des premières ursulines de France*, 1856, répondirent mieux que ces productions germaniques aux goûts des lecteurs que Ste-Foi travaillait à édifier. Il préparait des travaux d'une étendue considérable sur divers points de controverse religieuse et de l'histoire ecclésiastique, lorsque la mort l'atteignit, en 1861, dans un âge encore peu avancé. Z.

SAINT-ELME (Elzelina Tolstoy, Van Aylde, Jonghe, Ida), femme auteur, appelée communément la *Contemporaine*, nom qu'elle se donna, entre beaucoup d'autres. Elle a fixé elle-même à 1778 la date de sa naissance. Mais rien de certain à ce sujet. A l'en croire, elle aurait passé ses premières années en Toscane, et, selon ses mémoires, son père était un grand seigneur russe qui avait épousé un riche Hollandaise et qui habitait une magnifique terre aux environs d'Amsterdam. Dès l'âge de onze ans, elle était musicienne, dansait fort bien, parlait plusieurs langues, montait à cheval comme un hussard et parcourait au galop les plaines de la Hollande. Ce fut dans une de ces courses qu'elle rencontra un jeune homme « d'une figure charmante, qui « rougit en la voyant » pour la première fois ; à qui, dès le lendemain, elle donna un rendez-vous ; par qui, trois jours après, elle se fit enlever, et qui, dans le même mois, fut son époux. Voilà, ce nous semble, un début tout romanesque. L'auteur ajoute que cet époux, dont elle ne donne que les initiales (Van M***), était le fils unique d'une des plus opulentes familles de la Hollande. On a lieu d'être surpris que le jeune époux de madame Van M***, comblé de tous les dons de la fortune et qui devait se trouver fort heureux de posséder une femme aussi accomplie, appelât de tous ses vœux la guerre et les révolutions qui pouvaient lui enlever tout cela, et que, dans son impatience, ne voulant pas attendre les Français, qui devaient réaliser ses espérances, il soit allé au-devant d'eux jusqu'à Lille, dès la fin de 1792, pour y entendre prêcher, dans les clubs et sur les places publiques, les doctrines de la liberté, de l'égalité. Afin de se livrer plus librement aux élans de son patriotisme, il laissa sa jeune épouse à Bruxelles, où se trouvait l'état-major de l'armée française et dont le séjour lui convint d'autant mieux qu'elle y rencontra de « charmants officiers » et surtout le capitaine Marescot, qui, en peu de jours, devint le « confident de toutes ses pensées », mais que cependant elle quitta bientôt pour aller en Champagne courir d'autres aventures, et où elle fut témoin de la « grande bataille de Valmy », où elle vit exécuter « des charges à la baïonnette », et où elle traita comme un petit garçon le grand Beurnonville, ce héros de six pieds, que Dumouriez appelait son Ajax, mais qui voulut prendre avec elle des libertés qui lui déplurent. Aussitôt après la défaite des Prussiens, madame Van M*** se hâta de revenir dans sa patrie, où sa mère était mourante et où elle se trouva au milieu de l'armée anglaise, commandée par le duc d'York, qui, ayant voulu prendre avec elle les mêmes libertés que Beurnonville, fut fort maltraité. On s'étonnera peut-être que ce soit avant d'aller à Valmy que madame Van M*** ait vu les Français à Bruxelles, où cependant leur armée n'arriva que deux mois après cette bataille, et plus encore que le fils de George III ait paru à la même époque en Hollande, où il ne vint réellement que deux ans plus tard. Il y a donc à cet endroit des *Mémoires de la Contemporaine* un anachronisme. Mais ces mémoires eux-mêmes n'étaient qu'une spéculation de libraire, éclose à une époque (1820) où ce genre de publication était dans toute sa floraison. Personne ne savait et l'on ne sait point encore précisément d'où cette femme venait, ni ce qu'elle avait été jusqu'alors. Dépourvue de culture et tout à fait incapable d'écrire, elle n'avait dans ses souvenirs que des aventures équivoques et surtout d'une authenticité fort douteuse. Il se trouva des hommes de lettres ou se disant tels qui lui prêtèrent leur plume (1). Voilà comment furent conçus et

(1) L'un de ces hommes de lettres fut enfermé, dit-on, dans

successivement publiés huit énormes volumes, où cette femme ne craint pas de dire qu'elle a passé successivement des bras de Pichegru dans ceux de Moreau, de ceux de Ney dans ceux de Duroc, de Napoléon, de Reynaud de St-Jean d'Angély, de Talleyrand, de beaucoup d'autres encore, et, ce qui est plus bizarre, dans ceux du duc de Kent, du général espagnol Castaños, du roi Ferdinand VII à Madrid et même d'un cardinal à Rome, car on lui fait visiter toutes les capitales; on la fait voyager dans tous les pays et surtout on ne la met en scène qu'avec des hommes morts depuis longtemps, ce qui est un bon moyen de ne pas recevoir de démentis. Talleyrand est le seul de ces grands personnages qui ait pu lire, avant de fermer les yeux, toutes les sottises, toutes les folies qu'on lui attribue dans ces contes absurdes. Sans doute que ces messieurs étaient persuadés que le vieux diplomate, selon sa coutume, ne daignerait pas repousser de pareils mensonges, et en effet on n'a vu de sa part aucune plainte, aucune réclamation à cet égard; seulement on sait que, dans son intérieur, il a dit cent fois qu'il ne connaissait pas *cette femme*, qu'il ne l'avait jamais vue, et sur cela, du moins, les hommes de quelque sens ont cru aux paroles du vieux diplomate. Le moyen d'admettre que l'ancien évêque d'Autun était assez fou pour lui mettre des papillotes avec des billets de banque! alors surtout que la banque n'existait pas. Un écrivain, Sevelinges, a fait justice de ces contes dans un écrit publié en 1838, sous ce titre : *la Contemporaine en miniature, ou Abrégé des critiques de ses Mémoires*. Le journaliste Colnet fit aussi, à cette époque, dans la *Gazette de France*, de fort jolis articles sur le même sujet, et ce fut lui qui donna à cette femme le titre de *veuve de la grande armée*, que l'histoire lui a conservé. Les auteurs de ce roman, car nous ne pouvons pas en vérité lui donner d'autre nom, sont restés longtemps inconnus. Il y a tout lieu de supposer qu'une partie de ce travail était due à la plume de Nodier. Le reste serait l'œuvre d'Oudet. Il y a cependant, on doit le dire, dans les derniers temps de la vie de cette femme, qui s'est fait appeler St-Elme, quelque chose d'un peu plus positif et de moins romanesque que ses voyages politiques et ses aventures galantes, c'est le séjour qu'elle fit, vers 1841, à Londres, où elle était allée en compagnie de M. Bohain, ancien rédacteur du *Figaro*, qui était alors en Angleterre un des rédacteurs du *Courrier*. Il paraît que d'abord ils vécurent en assez bonne intelligence; mais qu'ensuite il y eut entre eux des démêlés assez vifs relativement à des lettres autographes d'un illustre personnage, que la Contemporaine s'était procurées on ne sait comment, mais dont on a dit qu'elle tira bon parti. Ces lettres, qui furent réimprimées à Paris par la *France* et la *Gazette de France*, donnèrent lieu à un procès dont ces deux journaux sortirent triomphants et qui fit alors beaucoup de bruit par l'importance des lettres et de leur auteur prétendu. La Contemporaine y gagna peut-être. Cependant on a dit qu'elle n'était alors ni opulente ni belle, ce qui ne doit pas étonner à l'âge de soixante-cinq ans, où elle était parvenue. Elle mourut en 1845, à Bruxelles, où elle était probablement allée pour soustraire ses écrits à la cupidité des contrefacteurs, ce qui n'était pas facile, car ils y ont été contrefaits plus d'une fois. Nous terminerons sa notice par l'article bibliographique de M. Quérard, à qui nous demandons la permission de le copier littéralement; c'est ce qu'il y a jusqu'à présent de plus complet et de plus vrai sur ce grand sujet : 1° *Mémoires d'une contemporaine, ou Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la république, du consulat, de l'empire*, etc. (1), à Paris, chez Lavocat, 1827 et années suivantes, 8 vol. in-8°; 3° édit., 1828; 2° les *Soirées d'automne*, par l'auteur des *Mémoires d'une contemporaine*, Paris, 1827, 2 vol. in-12; 3° la *Contemporaine aux nombreux lecteurs de ses Mémoires*, Marseille, 1829, in-8° de 8 pages; 4° *Lettres de la Contemporaine, avec deux épisodes*, dédiés à M. Méry, Marseille, 1829, in-32; 5° *Portrait de Napoléon et des libéraux, par M. de Chateaubriand. Mot d'un militaire et de deux hommes du peuple sur la brochure* De la monarchie élective *du même écrivain, publié par la Contemporaine*, Paris, 1831, in-8° de 32 pages. Le faux titre porte : *Sur la brochure de M. de Chateaubriand*, et sur la couverture on lit : *Quelques mots de la Contemporaine sur M. le vicomte de Chateaubriand*. 6° *Mon appel, par la Contemporaine*, Paris, 1832, in-8° de 64 pages. Cet écrit est relatif au procès en diffamation qui fut intenté à l'auteur par M. de Touchebœuf et pour lequel il y eut un jugement en première instance. 7° La *Contemporaine en Egypte*, pour faire suite aux *Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la république, du consulat, de l'empire et de la restauration*, Paris, 1833, 6 vol. in-8°, 2° édit. Cet ouvrage est tout entier de la Contemporaine, sauf le style, qui a été retouché par M. de Villemarest. 8° *Mille et une causeries*, par la Contemporaine, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. C'est contre ce dernier ouvrage qu'est dirigé l'opuscule intitulé *Mille et unième calomnie de la Contemporaine*, par M. le vicomte de Touchebœuf-Clermont, Paris, 1834, in-8° de 112 pages. 9° *Mes dernières indiscrétions*, Paris, 1834, 2 vol. in-8°, avec

une chambre où on lui apportait à manger, et d'où il ne lui était pas permis de sortir jusqu'à ce que le volume fût achevé.

(1) Les deux premiers volumes de ces *Mémoires* ont été rédigés par M. Lesourd, qui rédigeait alors les comptes rendus des spectacles dans le *Journal des Débats*, et qui depuis a été nommé sous-préfet de Sceaux. Ces deux premiers volumes, sauf le style, sont presque entièrement de la Contemporaine. Les six derniers ont été écrits presque en totalité par M. Malitourne. — M. Amédée Pichot a donné le *Voyage en Angleterre;* — M. Nodier, quelques fragments détachés; — M. de Villemarest s'est trouvé avoir fourni, sans le savoir, une soixantaine de pages prises dans son *Ermite en Italie* (*Dictionnaire bibliographique*).

portrait. Tous les ouvrages semi-historiques de la Contemporaine que nous venons de citer, ajoute M. Quérard, ont été retouchés quant au style (1). Voyez aussi Louis Blanc, *Histoire de dix ans*. M—D j.

SAINTE-MARIE. *Voyez* HONORÉ.

SAINTE-MARIE (ÉTIENNE), médecin, naquit le 4 août 1777, à Ste-Foy, près Lyon, où son père exerçait la chirurgie. Il prit pendant sa jeunesse des leçons du grammairien Domergue. En 1795, il fut secrétaire du district de Ste-Foy ; et, l'année suivante, il se rendit à Montpellier pour y étudier l'art de guérir. Il y assista aux leçons de clinique des professeurs Petiet, Fouquet et Dumas, reçut le grade de docteur en 1803 et revint exercer la médecine à Ste-Foy. Vers 1806, il alla se fixer à Lyon, où il acquit bientôt une clientèle nombreuse et distinguée et se fit estimer par son savoir et l'aménité de son caractère. Il fut nommé membre de l'académie de Lyon en 1812 et y prononça un discours de réception *sur la littérature du médecin* (imprimé dans la *France provinciale*, cahier de juillet 1827). En 1824, Ste-Marie fut appelé à faire partie du conseil de salubrité du département du Rhône. Cette nomination le décida à s'occuper d'une manière spéciale de l'hygiène publique et de la police médicale, sur lesquelles il a laissé des travaux remarquables. Ce médecin mourut le 3 mars 1829, et en quelques heures, d'un vomissement de sang : il avait alors 52 ans. Les ouvrages qu'il a publiés se distinguent par une grande pureté de style, qu'on remarque déjà dans ses premières productions. En voici l'indication : 1° *Des effets de la musique sur le corps humain*, ouvrage traduit du latin, de Joseph-Louis Roger, augmenté d'un discours préliminaire et de notes, Lyon, 1803, in-8°. Ste-Marie publia cette traduction avant d'être reçu docteur en médecine. 2° *De morbis ex imitatione dissertatio inauguralis*, Montpellier, 1803, in-8° et in-4° ; 3° *Observations pratiques sur les maladies chroniques*, par Quarin, ouvrage traduit du latin et augmenté de notes, Paris, 1807, in-8° ; 4° *Observations sur un fait relatif à la vaccine*, Lyon, 1808, in-8° ; 5° *Remarques grammaticales*, Lyon, 1810, in-8°, opuscule sans nom d'auteur ; 6° *Éloge historique de Jean-Emanuel Gilibert*, Lyon, 1814, in-4° ; 7° *Dissertation sur la pollution diurne involontaire*, par Ernest Wichmann, traduite du latin et augmentée d'une préface et d'un grand nombre de notes, Lyon, 1817, in-8° ; 8° *Méthode pour guérir les maladies vénériennes invétérées qui ont résisté aux traitements ordinaires*, Paris, 1818, in-8° ; 2ᵉ édition, Paris, 1821, in-8° ; traduite en allemand par Renard, Leipsick, 1822, in-8°. La méthode de Ste-Marie consiste à boire le matin, à jeun, par grandes verrées très-rapprochées, à la manière des eaux minérales, une quantité considérable d'une forte décoction de salsepareille. 9° *Une séance de l'école d'enseignement mutuel de Lyon*, Lyon, 1819, in-8° ; 10° *Nouveau formulaire médical et pharmaceutique*, Paris et Lyon, 1820, in-8°. La lecture de ce formulaire peut encore être utile aux praticiens. Il est précédé d'une introduction très-bien faite qui contient de bonnes vues sur la thérapeutique. 11° *Remarques sur l'Almanach des muses de Lyon et du midi de la France*, Lyon, 1822, in-8° ; 12° *Précis élémentaire de police médicale*, 1ᵉʳ cahier : introduction, Paris et Lyon, 1824, in-8° ; 13° *Dissertation sur les médecins poëtes*, Paris, 1825, in-8°. Quoique Ste-Marie ne manquât pas d'érudition, il a cependant omis dans cette dissertation beaucoup de médecins poëtes. 14° *De l'huître et de son usage comme aliment et comme remède*, Lyon, 1827, in-8°. L'auteur conseille surtout les huîtres dans les maladies de l'estomac et des intestins et dans la phthisie pulmonaire. 15° *Lectures relatives à la police médicale*, faites au conseil de salubrité de Lyon et du département du Rhône, pendant les années 1826, 1827 et 1828, Paris, 1829, in-8°. Cet ouvrage parut peu de jours avant la mort de l'auteur. Il contient dix mémoires sur des sujets importants d'hygiène publique et de police médicale. On y trouve, entre autres, une édition augmentée de la dissertation sur l'usage de l'huître, mentionnée ci-dessus. La plupart des mémoires contenus dans ce volume devaient faire partie du *Précis élémentaire de police médicale*, dont il n'a paru que l'introduction. (Voyez *Biographie médicale*.) G—T—R.

SAINTE-MARTHE (CHARLES DE), né à Fontevrault, était le deuxième des douze enfants de Gaucher de Ste-Marthe, médecin ordinaire de François Iᵉʳ. Reçu docteur en droit à Poitiers, il y donna des leçons publiques de théologie, vers 1537, et fut soupçonné de partager les nouvelles opinions. Retiré à Grenoble, il y fut accusé de luthéranisme, poursuivi et mis en prison, où il resta deux ans et demi. Dépouillé de tous ses biens, il n'échappa au bûcher qu'en simulant la folie, et par la protection de deux conseillers au parlement de Grenoble. Il s'était retiré à Lyon, où il donnait des leçons de grec, d'hébreu et de français, lorsque Marguerite de Valois, reine de Navarre, l'appela auprès d'elle à Alençon, dont elle était duchesse, et dont elle le fit lieutenant criminel, place qu'il y exerçait encore en 1562. Il mourut à Alençon, âgé d'au moins 45 ans. Il composa, tant en prose qu'en vers, plusieurs ouvrages qui ne lui ont pas survécu. Toutefois, on lit encore avec intérêt son *Oraison funèbre* de Marguerite de Valois, qu'il publia d'abord en latin, Paris, 1550, in-4° de plus de

(1) La Contemporaine, habitant Marseille en 1829, fit imprimer dans cette ville le prospectus d'un ouvrage intitulé *Épisodes, fragments contemporains, correspondances, pensées et maximes*, faisant suite aux *Mémoires d'une contemporaine*. Cet ouvrage, qui devait former deux volumes in-8°, n'a point paru, sous ce titre du moins ; mais nous avons tout lieu de croire que c'est ce livre qui, en 1833, a été publié sous celui de *Mille et une causeries*.

cent pages, et qu'il donna en français l'année suivante. Elle offre des détails curieux et intéressants relatifs à la reine de Navarre, sur laquelle, admis dans son intimité, l'auteur avait recueilli des particularités qu'on ne trouve point ailleurs, et qui font chérir la mémoire de cette princesse, sœur de François I^{er} et aïeule de Henri IV. D—B—S.

SAINTE-MARTHE (GAUCHER II DE), neveu du précédent, naquit à Loudun, en 1536. Ce nom de *Gaucher* n'étant pas de son goût, il le changea en celui de Scévole, suivant la manie des savants d'alors de s'attribuer des noms grecs ou romains. Ste-Marthe étudia sous les habiles maîtres Turnèbe, Muret, Ramus, etc. Dès l'âge de dix-sept ans, il se mit au rang des auteurs, par une traduction latine de trois psaumes sur la paraphrase grecque d'Apollinaire et par des vers latins et français adressés à différents personnages illustres. Il acheva même la *Médée* de la Péruse, regardée alors comme un chef-d'œuvre, et que l'on connaît à peine aujourd'hui. Une charge de contrôleur des finances, en Poitou, le fixa, en 1571, dans la capitale de cette province. Il fut deux fois maire et devint président des trésoriers de France. Cette compagnie le députa à Henri III pour obtenir la révocation d'un édit de suppression des offices. Ce prince, après l'avoir entendu, dit : « Il n'y a point d'édits qui « tiennent contre une langue si éloquente. » Il résista aux offres des ligueurs et aima mieux s'exiler pendant cinq ans, lui et toute sa famille, de Poitiers et de Paris, que de tremper dans les desseins des factieux. Il soutint avec le plus grand zèle les droits de Henri III, aux états de Blois, en 1538 ; et, à son retour, il résista courageusement aux efforts des ligueurs. Leur parti ayant prévalu, il sortit de Poitiers pour s'attacher à la personne de son souverain, qui se disposait à le nommer secrétaire d'Etat, lorsque ce monarque fut assassiné. Henri IV l'employa utilement dans l'armée du prince de Condé, en Berry. Il le fit, en 1593, intendant des finances de celle du duc de Montpensier en Bretagne; et il dut en grande partie à lui et à son frère Louis, lieutenant général au présidial de Poitiers, la soumission de cette ville. Son zèle pour le service du roi et ses talents reconnus lui méritèrent d'être appelé par ce prince à l'assemblée des notables, tenue à Rouen, en 1597. Ste-Marthe alla passer les cinq dernières années de sa vie à Loudun, où il avait été proclamé *père de la patrie*, pour avoir sauvé cette ville du pillage, en 1587. Il y mourut le 29 mars 1623, dans les bras du fameux Urbain Grandier, qui prononça son oraison funèbre. Scévole de Ste-Marthe jouissait d'une haute réputation parmi tous les savants de France, qui lui donnèrent des preuves de leur attachement, en honorant son tombeau de leurs regrets et de leurs éloges en prose et en vers. Les ouvrages qu'il a laissés sont : 1° *Gallorum doctrina illustrium qui nostra patrumque memoria floruerunt elogia*, 1598, in-8°, réimprimé plusieurs fois, ouvrage très-bien écrit, mais peu exact pour les dates, et qui renferme peu de faits. Il est divisé en cinq livres, contenant cent trente-sept éloges sur cent cinquante personnages rangés sans aucun ordre. Le tout est suivi d'un éloge de la famille Schomberg. L'édition donnée par Heumann, en 1722, est augmentée de notes et de l'éloge de Thomas Stanley, par Wotton. La traduction, par G. Colletet père, 1644, in-4°, contient des additions du traducteur. 2° *Poëmata*, 1587, in-8°, souvent réimprimé. De toutes les pièces que renferme ce recueil, on estime surtout la *Pædotrophie*, poëme didactique sur la manière d'élever les enfants à la mamelle. L'abbé d'Olivet l'a inséré, en 1749, dans les *Poëmata didascalica* : il contient environ quinze cents vers. L'auteur l'écrivit à l'occasion d'un de ses enfants, qu'il guérit lui-même d'une maladie qui avait résisté à toutes les ressources de la médecine. Il le dédia, en 1584, à Henri III, qui désirait ardemment d'avoir un enfant, et qui, autant pour récompenser les talents de Ste-Marthe que pour reconnaître ses services, lui fit présent de trente mille écus. 3° Des *Poésies françaises*, en général un peu faibles, mais où l'on trouve quelques pièces assez bonnes, entre autres les *Larmes sur la mémoire du très-chrétien roi Henri III;* 4° des *Œuvres mêlées*, en latin et en français, Poitiers, 1573, in-4°. Plusieurs des pièces que contient ce recueil n'ayant pas reparu dans les éditions postérieures, d'autres ayant subi des changements, on a cru devoir indiquer celle-ci. En général, cet auteur est regardé comme un des poëtes latins modernes qui ont le plus approché des anciens. T—D.

SAINTE-MARTHE (ABEL DE), fils aîné du précédent, auteur de poésies latines, naquit à Loudun en 1566. Passerat et Dorat furent ses maîtres. Il parut sur le Parnasse latin dès l'âge de quatorze ans et commença de se distinguer au barreau de la capitale à dix-neuf. Henri III l'envoya, en 1586, à Poitiers, pour y soutenir ses intérêts contre les ligueurs et contre les réformés. Louis XIII le fit conseiller d'Etat et garde de la bibliothèque de Fontainebleau. Ce prince ordonna, en 1638, aux magistrats de Poitiers de se conduire par ses avis dans toutes les affaires où Sa Majesté serait intéressée. Ste-Marthe mourut dans cette ville en 1652, avec la réputation d'un homme non moins recommandable par ses vertus que par ses talents. Ses ouvrages latins et français, en prose et en vers, consistent en plaidoyers, imprimés avec ceux de Corberon, Paris, 1693, in-4° ; en discours écrits d'un style pur et grave ; en éloges de plusieurs maisons illustres. Il y a encore de lui une bonne consultation latine sur l'inaliénabilité des domaines de la couronne, dans l'édition des œuvres de son père, 1632. C'est aussi dans ce recueil qu'on trouve ses poésies latines,

qui, sans avoir le mérite de celles de Scévole, se distinguent par un tour facile et une expression pure. On fait cas surtout de ses *Sylves*. Il a composé beaucoup d'autres poésies, dans quelques-unes desquelles on sent la langueur de l'âge avancé qu'il avait atteint lorsqu'il les écrivait.—Son fils, *Abel II* DE SAINTE-MARTHE, mort en 1706, à 80 ans, doyen de la cour des aides et garde de la bibliothèque de Fontainebleau, est auteur d'un bon discours plein de recherches sur le rétablissement de cette bibliothèque, in-4°; de quelques pièces latines, dans le recueil des opuscules de son père, 1645; d'une assez faible traduction de la *Pædotrophie*, Paris, 1698, in-8°, et de quelques autres ouvrages. T—D.

SAINTE-MARTHE (SCÉVOLE III et LOUIS DE), frères jumeaux, étaient fils de l'auteur de la *Pædotrophie*, dont l'article précède, et naquirent à Loudun le 20 décembre 1571. Ils cultivèrent avec succès les lettres et les sciences et vinrent continuer leurs cours à Paris. Les troubles de la Ligue les ayant obligés de quitter cette ville, ils étudièrent le droit à l'université d'Angers et ne retournèrent à Paris qu'après la pacification du royaume. Le nom des deux frères se trouve inscrit, en 1599, au tableau des avocats; et l'on peut en conclure qu'ils fréquentèrent quelque temps le barreau. Mais ils ne tardèrent pas de s'appliquer entièrement à l'histoire, d'après les conseils du président de Thou, dont ils avaient mérité la bienveillance, et qui, dans son testament, s'est plu à reconnaître qu'il leur était redevable d'une foule d'utiles documents. Les deux frères se marièrent à peu d'intervalle l'un de l'autre; mais Louis, n'ayant pas d'enfants, engagea sa femme à prendre le voile dans l'abbaye de Notre-Dame de Poitiers, dont elle devint supérieure; il embrassa lui-même l'état ecclésiastique. Créés, en 1620, conseillers et historiographes du roi Louis XIII, ils continuèrent de vivre dans l'union la plus intime et s'entr'aidèrent dans leurs travaux. Scévole mourut le 7 septembre 1650; Louis survécut à son frère jusqu'au 29 avril 1656. Leurs corps furent réunis dans le même tombeau à St-Séverin, où l'on voyait leur épitaphe, rapportée par différents auteurs. Outre une édition des Lettres de Rabelais, avec des remarques historiques, on a des deux frères : 1° *Histoire généalogique de la maison de France*, Paris, 1619, in-4°; ibid., 1627 ou 1628, 2 vol. in-fol.; cette édition est augmentée de l'histoire des deux premières races. L'édition de 1647, 2 vol. in-fol., est plus ample et plus exacte, mais elle n'a point été terminée; de sorte que, selon Lenglet-Dufresnoy, il faut les réunir pour avoir l'ouvrage complet. 2° *Histoire généalogique de la maison de Beauvau*, Paris, 1626, in-fol.; 3° *Gallia christiana*, ibid., 1656, 4 vol. in-fol. Jean Chenu, de Bourges (*voy.* CHENU), et Claude Robert, prêtre du diocèse de Langres, mort en 1637, s'étaient occupés de faire connaître les archevêques et évêques qui ont gouverné les églises de France depuis l'établissement du christianisme. L'ouvrage de Robert, imprimé en 1626, in-fol., quoique plus étendu que celui de son devancier, laissait encore beaucoup à désirer; et ce fut lui qui détermina les frères Ste-Marthe à se charger d'un travail au-dessus de ses forces. Les fils de Scévole dirigèrent l'impression de l'ouvrage, dont l'importance garantissait le succès. La nouvelle édition du *Gallia christiana*, commencée en 1715 par le P. Denis de Ste-Marthe, n'ayant point été terminée (1), on doit encore recourir à celle de 1656 pour les métropoles de Tours, Besançon (*Vesuntio*), Vienne et Utrecht (2). On conservait dans la bibliothèque de St-Magloire dix volumes in-folio des généalogies dressées par les frères de Ste-Marthe. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliothèque de Poitou* par Dreux de Radier, t. 5, p. 300-323. W—S.

SAINTE-MARTHE (PIERRE-SCÉVOLE Ier ou GAUCHER DE), fils de Scévole III, l'aîné des deux jumeaux dont l'article précède, naquit à Paris en 1618. Son père lui fit obtenir, en 1643, la survivance de sa place d'historiographe du roi. Il se livra dès lors tout entier avec Nicolas-Charles, son frère, à l'*Histoire généalogique de la maison de France* et au *Gallia christiana*, que l'âge avancé de leur père et de leur oncle ne leur permettait pas de continuer. Ils s'associèrent, pour ce dernier ouvrage, Abel-Louis de Ste-Marthe, leur troisième frère, prêtre de l'Oratoire. Ce grand ouvrage parut en 1650 et valut cinq cents livres de pension à chacun des trois auteurs. On les avait obligés, sur les représentations du docteur le Moine, l'un des censeurs, de supprimer l'éloge de l'abbé de St-Cyran, auteur du *Petrus Aurelius* (*voy.* ST-CYRAN). Le *Gallia christiana* fut admiré par les uns et critiqué par les autres; les observations qu'y fit le fameux Launoy ont beaucoup servi aux nouveaux éditeurs de ce grand ouvrage. Cette entreprise et celle de l'*Histoire généalogique* mirent les deux frères dans le cas de faire des voyages longs et dispendieux dans les différentes provinces du royaume et même dans les pays étrangers. Ce fut à son retour d'Angleterre que Nicolas-Charles mourut, le 3 février 1662. On a de lui une traduction d'un poëme de George Critton, professeur royal, et divers manuscrits. Victoire-Amédée, duc de Savoie, avait fait proposer à Scévole de venir à Turin travailler à l'histoire généalogique de la maison de Savoie; mais ce savant n'ayant pas voulu se prêter à soutenir le système

(1) Un érudit laborieux, M. Hauréau, a entrepris de nos jours d'achever ce grand ouvrage, si utile pour les recherches historiques.

(2) On trouve dans le *Clergé de France*, par Dutems (*voy.* ce nom), t. 2, la *Notice* de la métropole de Besançon, qui peut être consultée avec confiance, l'auteur ayant eu la facilité de s'instruire de tout ce qui concerne cette église par l'examen des archives de la cathédrale et des abbayes.

qui fait descendre cette maison de Berold de Saxe, il fut remplacé par Guichenon. La *Table généalogique de la maison de France*, publiée en 1649, lui avait valu la charge de maître d'hôtel du roi, et les deux frères avaient reçu, en 1659, le brevet de conseillers d'État. Scévole n'était pas aimé de Colbert, qui lui fit manquer la charge de bibliothécaire du roi. Un legs de douze mille livres, que lui laissa un oncle de sa femme, qui avait manié les deniers du roi, l'engagea dans un procès qui dura vingt-cinq ans, et dont il ne put même se tirer que par la perte de sa pension d'historiographe. Cet homme, qui avait sacrifié plus de dix mille écus de son bien, exposé sa vie, dérangé sa santé et ses affaires pour des recherches immenses, et si mal récompensées par ceux qui les lui avaient commandées, se dégoûta de l'étude sur la fin de ses jours, au point de vendre tous ses livres et la curieuse collection de manuscrits qu'il avait rassemblée. Il mourut le 9 août 1690. Ses principaux écrits sont : 1° *Remarques sur l'Histoire de France du P. Jourdan et sur l'Origine de la maison de France du duc d'Epernon*, 1684, in-12 ; 2° *Traité historique des armes de France et de Navarre*, 1673, in-12, où il soutient que les fleurs de lis n'ont eu place sur les écussons que depuis Louis le Jeune et sur les vêtements royaux que depuis Philippe-Auguste ; 3° l'*État de la cour des rois de l'Europe*, 1670, 3 vol. in-12 ; 1680, 4 vol. ; peu exact ; 4° l'*Europe vivante*, ibid., 1685, in-12 ; c'est un abrégé de l'ouvrage précédent ; 5° *Abrégé historique et généalogique de la maison de la Trémoille*, 1688, in-12, composé sur les mémoires manuscrits de son père et de son oncle ; 6° la *Disgrâce du comte-duc d'Olivarez*, traduit de l'espagnol ; 7° la *Juste balance des cardinaux vivants*, 1652, traduit de l'italien. Mazarin, qui y est traité peu favorablement, fit des recherches infructueuses pour savoir le nom du traducteur. Outre ces ouvrages imprimés, Ste-Marthe a laissé des manuscrits immenses, qui se trouvaient dans la bibliothèque de St-Magloire. Dreux-Duradier (*Bibliothèque du Poitou*) en indique sept, dans le nombre desquels est une *Bibliothèque historique-géographique*, où tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière sont rangés sous chaque royaume et province, avec des subdivisions pour chaque ville, abbaye, etc. T—D.

SAINTE-MARTHE (ABEL-LOUIS DE), frère du précédent et cinquième général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Paris en 1621. Après avoir fréquenté le barreau, il entra dans l'Oratoire en 1642. Pendant qu'il professait les humanités à Nantes, il publia : *Sanctorum Galliæ regum et principum sylva historica ad Ludovicum XIV*. Ce petit poëme latin, qui se trouve à la tête de la troisième édition de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, annonçait un talent digne de la réputation que plusieurs de ses ancêtres s'étaient faite dans ce genre de littérature ; mais les devoirs de son état l'ayant appelé à de plus sérieuses occupations, il fut chargé d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères, d'abord à Paris, puis à Saumur, où les professeurs et les élèves se trouvaient continuellement obligés d'entrer en controverse avec les ministres de l'académie protestante, qui possédait d'habiles maîtres. Les deux frères jumeaux, Scévole son père et Louis son oncle, étant morts avant d'avoir terminé le *Gallia christiana*, Abel-Louis fut appelé à St-Magloire pour y mettre la dernière main, conjointement avec ses deux frères, Pierre-Scévole et Nicolas-Charles. Ce fut surtout Abel-Louis qui revit tout l'ouvrage, en polit le style et composa l'épître dédicatoire et la préface. Les trois frères, encouragés par une pension de cinq cents francs que l'assemblée du clergé avait assignée à chacun d'eux, firent de nouvelles recherches pour porter l'ouvrage à sa perfection dans une nouvelle édition. Le P. de Ste-Marthe et son frère Nicolas recueillirent, dans les archives des principales églises du royaume, un grand nombre de pièces propres à augmenter d'un quart le travail des deux premiers auteurs. L'entreprise fut arrêtée par la mort de Nicolas et par les soins d'un autre genre qu'exigèrent d'Abel-Louis les emplois auxquels ses supérieurs l'appelèrent. Le P. Maximilien de Ste-Marthe, son parent et son confrère, ayant voulu la reprendre, la jugea au-dessus des forces d'un seul homme ; et tous les recueils en furent remis à dom Denis de Ste-Marthe, qui, s'étant associé plusieurs religieux de la congrégation de St-Maur, donna en 1717 les premiers volumes du nouveau *Gallia christiana*. Abel-Louis et Pierre-Scévole avaient entrepris un ouvrage qui devait embrasser l'histoire de toutes les églises du monde chrétien ; ils en publièrent le plan, en 1664, dans un programme in-folio intitulé *Orbis christianus*, etc. Le premier s'était particulièrement chargé de tout ce qui concernait les églises d'Orient. Les recherches des deux frères, faites à très-grands frais, formaient neuf volumes in-folio. Celles du P. de Ste-Marthe étaient destinées à composer le sixième volume de l'*Orbis christianus*. Elles ont été d'une grande ressource au P. Lequien pour son *Oriens christianus*. Les matériaux rassemblés par les deux frères furent déposés dans la bibliothèque de St-Magloire, dont le P. de Ste-Marthe était supérieur, ainsi qu'un grand nombre d'autres concernant l'histoire civile, parmi lesquels il y en avait de très-curieux sur les généalogies des plus illustres maisons du royaume. Le P. de Ste-Marthe, devenu général de sa congrégation en 1672, fut nommé l'année suivante par Louis XIV l'un des commissaires chargés de rétablir le bon ordre dans le collége des dominicains de la rue St-Jacques. A cet effet, il dressa, en qualité de rapporteur de la commission, un corps de statuts qui produisit l'effet désiré. Chargé seul, en 1678, par le même prince, d'une semblable commis-

sion pour les augustins de Paris, il ne s'en acquitta pas avec moins de succès. Il déploya aussi, pour faire fleurir la discipline ecclésiastique dans sa congrégation, le même zèle qu'il avait manifesté pour rétablir la discipline régulière dans les ordres monastiques. Les disputes qui s'élevèrent de son temps entre les réguliers et le clergé séculier, au sujet des droits de la hiérarchie, l'engagèrent à établir dans plusieurs maisons de l'Oratoire des conférences publiques sur les conciles et sur toutes les institutions ecclésiastiques. Cela lui valut la confiance des évêques les plus respectables ; et cette confiance valut à sa congrégation l'acquisition de douze séminaires, dans les dix premières années de son généralat. Louis XIV lui ayant fait demander, en 1685, des missionnaires pour travailler à la conversion des protestants, il lui présenta une liste de plus de cent de ses confrères, qui, sur son appel, se consacrèrent à ce pénible ministère ; et il dressa lui-même un mémoire pour les diriger dans la conduite qu'ils devaient tenir pendant les missions. Malheureusement le P. de Ste-Marthe avait été élevé au généralat de l'Oratoire contre le gré de M. de Harlay, archevêque de Paris, qui aurait désiré voir à la tête du corps un homme d'un caractère plus flexible et plus disposé à se prêter à l'influence qu'il voulait exercer dans le gouvernement de la congrégation. Ce prélat le desservait dans l'esprit du monarque, et les tristes querelles du jansénisme ne lui en fournirent que trop de prétextes. On lui donna d'autorité des assistants destinés à contrarier son administration ; on l'obligea de proposer un formulaire de doctrine qui ne satisfit aucun des partis ; on obtint des ordres rigoureux contre ceux qui passaient pour lui être personnellement attachés. Tout accès lui fut interdit auprès du prince pour lui faire parvenir sa justification ; et il ne recueillit de toutes ses démarches que l'ordre de se retirer dans la solitude de St-Paul aux Bois, près de Soissons, puis à Effiat, ensuite à Notre-Dame de Grâces en Forez. Toutes ces rigueurs avaient pour motif de l'obliger à donner la démission de sa place. Il y était disposé, pourvu que ce fût dans une assemblée libre, à laquelle on laisserait le choix d'un successeur qui fût au gré de la congrégation. Ce n'était pas là le projet de M. de Harlay, qui voulait un sujet dévoué à ses volontés. Ce prélat étant mort en 1696, le cardinal de Noailles, le Tellier, archevêque de Reims, Bossuet, le chancelier de Pont-Chartrain, amis du P. Ste-Marthe, lui garantirent, de la part de Louis XIV, une pleine et entière liberté pour l'assemblée qui devait élire son successeur. Dès lors il n'hésita point à envoyer au premier de ces prélats, qui était le principal agent de la négociation, l'engagement le plus formel de sa démission. Le roi, satisfait de ce sacrifice, leva la lettre de cachet, et il eut la permission de venir à Paris présider l'assemblée où le P. de Latour fut élu d'une voix unanime. Le P. de Ste-Marthe se retira, deux jours après, à St-Paul aux Bois, où il termina sa pénible carrière le 8 avril 1697. On peut voir, dans le cinquième tome de la *Bibliothèque de Poitou*, la notice de ses poésies latines, tant imprimées que manuscrites. T—D.

SAINTE-MARTHE (CLAUDE DE), de la même famille que les précédents, mais d'une branche différente, naquit à Paris en 1620 de François de Ste-Marthe, chef du conseil du cardinal de Richelieu, lequel était petit-fils de Gaucher Ier et fils de Jacques de Ste-Marthe, sieur de Chamdoiseau, médecin des rois Henri II, François II et Henri III, et auteur d'une traduction latine des *Oracles magiques* de Zoroastre, avec les commentaires de Pléthon, publié dans le recueil de Jean Opsopeus, 1599. Claude embrassa l'état ecclésiastique, renonça à toutes les dignités de l'Eglise, refusa même un bénéfice considérable qui lui était offert par Louis XIII, et vécut dans la retraite, l'étude et la prière. Il prit cependant la modeste cure de Mondeville, dans la dépendance de Port-Royal. Des raisons de santé l'ayant obligé de la quitter, il se renferma dans Port-Royal pour diriger les religieuses en qualité de confesseur. Après onze ans passés dans ce pénible emploi, des ordres de la cour l'en ayant arraché, il vécut cinq ans ignoré, le plus souvent dans le faubourg St-Antoine à Paris. Il retourna ensuite à ses fonctions ; mais de nouvelles plaintes s'étant élevées contre Port-Royal, il fut obligé de se retirer à Courbeville en 1679, et il mourut dans cette retraite en 1690. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont : 1° *Lettre d'un théologien sur le livre de M. Chamillart*, 1665 ; 2° *Défense de Port-Royal et de leurs directeurs*, 1667 ; 3° *Traités de piété*, Paris, 1702, 2 vol. in-12, écrits avec ce ton de simplicité évangélique qui convient à ce genre d'ouvrage ; 4° *Lettres sur divers sujets de piété*, 1709, 2 vol. in-12, où l'on trouve assez de variété et quelques anecdotes intéressantes ; 5° *Traité de la foi humaine ;* 6° mémoire sur l'utilité des petites écoles. Il composa encore la préface de l'apologie de Port-Royal. Il eut part à la *Morale pratique des jésuites*, et il travailla à la traduction du Nouveau Testament de Mons, dont il revit aussi et corrigea la seconde édition. (*Voy.* Ste-Beuve, *Port-Royal.*) T-D.

SAINTE-MARTHE (DENIS DE) naquit à Paris en 1650 de François II de Ste-Marthe, sieur de Chamdoiseau. Il entra, en 1667, dans la congrégation de St-Maur, se distingua par ses succès dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie à St-Remy de Reims, à St-Germain de Paris et à St-Denis en France. En même temps, il parcourut les dignités de son ordre, et fut élu général en 1720. Il termina sa carrière dans cette charge, où il s'était fait aimer et estimer par sa modestie et son affabilité, par la douceur et la sagesse de son gouvernement. Ce savant religieux

mourut à Paris le 30 mars 1725. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages : 1° *Traité de la confession auriculaire*, Paris, 1685, in-8°, où il y a plus de recherches que de bonne critique; 2° *Réponse aux plaintes des protestants touchant la prétendue persécution de France*, 1688, in-12; 3° *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange*, 1689 et 1691, in-12. On s'aperçoit que l'auteur y traite une matière qui n'était pas de son ressort. 4° Quatre lettres à l'abbé de Rancé, 1692, in-12, sur la fameuse dispute des études monastiques. Le P. de Ste-Marthe est celui qui s'est le plus éloigné de l'esprit de paix qui devait présider à cette discussion. M. Thiers y répondit par l'apologie de l'abbé de la Trappe, 1693, in-12. Le peu de ménagement que Ste-Marthe eut pour l'illustre adversaire obligea ses supérieurs majeurs de le déposer de la priorature de St-Solier de Tours. 5° *Vie de Cassiodore*, avec une notice instructive des ouvrages de cet ancien, 1694, in-12. Cet ouvrage est le mieux fait de tous ceux qui sont sortis de la plume de l'auteur. 6° *Histoire de St-Grégoire le Grand*, 1697, in-4°. Il la traduisit dans la suite en latin pour la mettre dans le quatrième tome de l'édition des œuvres de ce saint docteur, dont il fut le rédacteur principal. Cette édition, fort inférieure aux autres entreprises du même genre faites par ses savants confrères, n'eut qu'un succès médiocre. Le P. Ste-Marthe s'était mêlé de la dispute élevée à l'occasion de l'excellente édition de St-Augustin, donnée par ses confrères. Il publia sur cette querelle : *Réflexions sur la lettre d'un abbé d'Allemagne*, et *Lettre à un docteur de Sorbonne*, 1699. En 1710, l'assemblée du clergé le chargea de refondre le *Gallia christiana*. Cette entreprise lui appartenait de droit, comme un apanage de famille. Il s'associa quelques-uns de ses confrères. Le premier volume parut en 1715, et les trois autres, auxquels il a eu la principale part, successivement en 1720, 1725 et 1728. C'est un ouvrage tout différent de l'ancien, et pour le fond et pour la forme. L'abbé Prevôt traite fort mal ce savant religieux dans son roman de *Pomponius Atticus*, et souvent avec peu de justice. Barbier lui attribue l'*Histoire abrégée de la paix de l'Eglise*, Mons, 1698, in-12 de 151 pages. (*Dictionnaire des anonymes*, 2° édition, n° 7266.) Il est peu de maisons patriciennes dans la république des lettres qui puisse compter un aussi grand nombre de savants et de littérateurs que celle des Ste-Marthe. Nous n'avons présenté ici que les plus remarquables. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement les autres gens de lettres d'un rang inférieur sortis de cette savante famille peuvent consulter le cinquième tome de la *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux Duradier (p. 82-440), qui en mentionne quarante-cinq, dont dix-neuf sont connus par leurs écrits. Le dernier rejeton de cette maison était, dit-il, Abel-Scévole-Louis, né le 28 mai 1753. T—D.

SAINTE-PALAYE (JEAN-BAPTISTE DE LA CURNE DE), savant littérateur, naquit en 1697 à Auxerre d'une famille qui a produit un grand nombre de magistrats et de militaires distingués. Son père était gentilhomme du duc d'Orléans. On lui donna le nom de Ste-Palaye pour le distinguer de son frère jumeau qui prit celui de la Curne. D'un tempérament délicat, il commença tard ses études. Il avait quinze ans quand il apprit les langues grecque et latine. L'Académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1724; et peu s'en fallut qu'il ne se vît presque aussitôt forcé de renoncer à la carrière qu'il avait embrassée. L'année suivante, il fut chargé de la correspondance de la cour de France avec le roi Stanislas, alors à Weissembourg; ce prince, ayant conçu pour lui beaucoup d'estime, voulut le faire attacher à la diplomatie; mais le jeune savant ne balança point à sacrifier aux lettres l'espoir d'une brillante fortune. Il entreprit d'abord de continuer le travail que Secousse avait commencé sur les vies de Plutarque (*voy.* SECOUSSE); mais il prit ensuite la résolution de se livrer à l'histoire de France. Il fit une lecture suivie des historiens de la troisième race, et communiqua ses observations à l'Académie par des mémoires pleins d'intérêt. Dans les uns, il apprécie les historiens de cette époque, Rigord, Guillaume le Breton, Glaber, Guillaume de Nangis et ses continuateurs, les auteurs de la Chronique de Morigny, Helgaud, etc. Dans les autres, il présente l'analyse de manuscrits importants, tels que : la Vie de Charlemagne, conservée dans l'abbaye de St-Ives de Braine; l'Histoire et les gestes de Louis VII; l'Histoire des trois Maries, par Jean de Venette; les Chroniques de St-Denis, etc. En comparant les premières éditions de nos historiens avec les manuscrits, il découvrait l'infidélité des imprimeurs et la coupable hardiesse avec laquelle ils se sont écartés du texte original, qu'ils devaient se borner à reproduire. Un examen attentif de la *Chronique* de Froissart lui fournit l'occasion de montrer l'importance d'une édition plus fidèle de cet historien (*voy.* FROISSART); mais d'autres occupations le détournèrent de ce projet. La lecture qu'il faisait des productions de nos vieux romanciers pour y chercher des traces des mœurs de nos ancêtres et des variations de notre langue le conduisit à rechercher l'origine de la chevalerie; et, dans une suite de mémoires où l'intérêt l'emporte sur l'érudition, il décrit cet établissement à la fois politique et militaire, l'une des institutions les plus remarquables du moyen âge, à laquelle se rattachent, avec les souvenirs précieux de l'antique honneur, les idées de force, de courage et de galanterie. Le désir d'accroître la collection d'ouvrages qu'il avait formée pour l'objet de ses travaux lui fit visiter les plus riches dépôts littéraires de la France; et il entreprit dans le même but, en 1739 et 1749, deux voyages en Italie, d'où il

eut le bonheur de rapporter un grand nombre de notices et de manuscrits. Les savants avec lesquels Ste-Palaye était en correspondance s'empressaient de lui faire parvenir le résultat de leurs recherches; il n'en continuait pas moins les siennes avec le même zèle, la même activité. Il avait recueilli quatre mille notices de manuscrits français et des copies exactes des plus anciens monuments de notre langue. Il se proposait de publier une *Histoire des troubadours;* mais il remit ses matériaux à l'abbé Millot, qui se chargea de la rédaction de cet ouvrage (*voy.* MILLOT). Deux autres projets, dont l'idée seule aurait suffi pour effrayer un savant moins laborieux que Ste-Palaye, devaient l'occuper entièrement : l'un était un *Dictionnaire des antiquités françaises*, dans le genre de celui de Pitiscus (*voy.* ce nom) pour les antiquités romaines, et l'autre un *Glossaire de l'ancienne langue française*, dont il publia le prospectus en 1756, (in-4° de 32 pages). Brequigny, son ami, lui fit observer que le plan qu'il avait adopté n'était point complet, et que son ouvrage ne serait point exempt d'un défaut commun à tous les lexiques, celui de donner les diverses acceptions d'un mot au hasard, sans en indiquer la filiation. Ste-Palaye sentit la justesse de cette remarque et n'hésita point à recommencer son travail, pour lequel il s'adjoignit un collaborateur qu'il forma lui-même et qui n'eut pas non plus la satisfaction de voir terminer cette importante entreprise (*voy.* Georges-Jean MOUCHET). L'étude occupait seule tous les instants de Ste-Palaye; la tendresse attentive de la Curne, son frère, le garantissait de tous les embarras ordinaires de la vie. Jamais amitié ne fut plus vive que celle qui les unissait : tout était commun entre eux; pendant leur longue carrière, ils habitèrent la même demeure, la même chambre, sans excepter les temps de maladie, et la Curne renonça sans peine à un mariage honorable et avantageux pour ne point se séparer de son frère. Le travail auquel Ste-Palaye se livrait sur la langue le fit admettre, en 1758, à l'Académie française, où il remplaça Louis Boissy (*voy.* ce nom). Les académies de la *Crusca*, de Florence, de Dijon; celle de Nancy, à l'établissement de laquelle il avait concouru, s'empressèrent de l'adopter. Entouré de l'estime publique, il ne souhaitait qu'une seule chose, c'était de finir sa carrière en même temps que son frère, comme il l'avait commencée; mais ce vœu ne fut point exaucé. La Curne mourut le premier (1). Dès cet instant, Ste-Palaye ne fit plus que languir jusqu'au moment où la mort le rejoignit à son frère, le 1er mars 1781. Plein de candeur et de désintéressement, il avait toutes les vertus des siècles dont il s'était fait le contemporain pour mieux les peindre. Son éloge fut prononcé à l'Académie française par Chamfort, qui lui succédait, et par Dupuy à l'Académie des inscriptions (t. 45). On a beaucoup profité de ce dernier morceau pour la rédaction de cet article. Les principaux mémoires de Ste-Palaye ont été indiqués; ceux qu'il a donnés sur la chevalerie ont été publiés séparément sous ce titre : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire*, Paris, 1759-1781, 3 vol. in-12; le troisième volume, dont Ameilhon fut l'éditeur, contient différentes pièces peu connues : le *Vœu du héron*, poëme composé en 1338; la *Vie de Gaultier de Maulni*, gentilhomme qui s'acquit beaucoup de gloire dans la guerre d'Edouard III, roi d'Angleterre, contre Philippe de Valois; la traduction du poëme des trois chevaliers et de la chemise par Jacques Basin, et diverses pièces sur la chasse. Ces mémoires ont été traduits en polonais, 1772, in-8°; en anglais par Marie Dobson, 1784, in-8°; et en allemand, avec des notes, par J.-L. Kluber, Nuremberg, 1781-1791, 2 vol. in-8°. On a en outre de Ste-Palaye : *Lettre sur le projet d'une place pour la statue du roi* (Louis XV); *Lettre à Bachaumont sur le bon goût dans les arts et les lettres*, 1751, in-12. Il est l'éditeur des *Amours du bon vieux temps*, Paris, 1760, in-8°. C'est l'ancien fabliau d'Aucassin et Nicolette, dans lequel Sedaine a puisé le sujet d'un de ses opéras. Les manuscrits de Ste-Palaye forment plus de cent volumes in-folio, dont quarante, pour le *Dictionnaire d'antiquités*, ont été acquis pour le roi par l'historiographe Moreau. (*Voy.* les *Mémoires secrets*, t. 18, p. 21.) Quatre volumes in-folio des manuscrits des poëtes français avant 1300, copiés de sa main, sont à la bibliothèque de l'Arsenal, ainsi que onze volumes in-folio des poésies des troubadours, et plusieurs volumes de copies de pièces anciennes, de notices et d'extraits. Les travaux de St-Palaye sont utiles par la multitude des matériaux qu'il a rassemblés; mais pour ce qui concerne la langue des troubadours, il a plus souvent deviné qu'entendu son texte, faute d'en avoir saisi la grammaire. Il savait le vieux français, mais non l'occitanien, comme le dit Raynouard dans le *Journal des savants* (1820, p. 293). On trouve une notice sur cet estimable académicien dans le *Nécrologe*, mars 1782. W—s.

SAINTE-SUZANNE (GILLES-JOSEPH-MARTIN BRUNETEAU DE), général français, né à Poivre, près d'Arcis-sur-Aube, le 7 mars 1760, d'une famille noble, fut d'abord page de Madame, femme du comte de Provence, depuis Louis XVIII, et passa, en 1779, comme sous-lieutenant dans le régiment d'Anjou (infanterie), où il servit jusqu'en 1789. Ayant à cette époque embrassé la cause de la révolution, il n'émigra point comme la plupart de

(1) Laverdy, dans ses *Tables* de l'Académie des inscriptions, p. 395, semble attribuer à la Curne dix-sept mémoires insérés dans le recueil de cette société savante; c'est une inadvertance, ces mémoires appartiennent tous à Ste-Palaye. La Curne n'était pas de l'Académie, mais il est étonnant que son nom soit omis dans tous les dictionnaires biographiques, et que l'on ignore même l'époque de sa mort.

ses camarades et obtint par là un avancement rapide. D'abord capitaine de grenadiers, il commandait, à la fin de cette année, un bataillon sous Custine, puis sous Kléber, et il concourut, sous les ordres de celui-ci, à la défense de Mayence contre les Prussiens. Devenu adjudant général, il le suivit dans la Vendée et se distingua particulièrement à la bataille de Cholet. Nommé général de brigade, il fit en cette qualité les campagnes de 1794 et 1795 aux armées du Rhin et de la Moselle, sous Hoche et Moreau. Il se signala surtout, en 1796, au passage du Rhin, puis aux batailles de Renchen, de Neresheim, de Biberach et enfin à la défense de Kehl, qui termina glorieusement cette campagne. Devenu général de division, il commanda l'aile gauche de l'armée de Moreau dans la campagne de 1797, où cette armée resta d'autant plus immobile que c'était l'époque où Bonaparte obtenait d'un autre côté ses plus grands succès. En 1801 et 1802, Ste-Suzanne conserva le même commandement, et il eut part à la victoire de Hohenlinden; mais, après la paix de Lunéville, des infirmités précoces le forcèrent de quitter le service actif. Il fut alors nommé conseiller d'Etat, puis sénateur (21 avril 1804) et grand officier de la Légion d'honneur. Pour comble de faveur, l'empereur lui donna, deux ans après, l'excellente sénatorerie de Pau, et enfin le titre de comte. Ce fut dans cette position que le trouva la restauration. Comme les autres sénateurs, il vota la déchéance et fut nommé pair de France et chevalier de St-Louis par Louis XVIII. Il ne remplit aucune fonction pendant les cent-jours du gouvernement de Napoléon en 1815 et, en conséquence, resta pair de France après le retour du roi. Seul avec trois de ses collègues, il refusa de voter dans le procès du maréchal Ney, attendu, dit-il, que la défense n'avait été ni libre ni entière, par le refus qu'avait fait la chambre de reconnaître, en faveur de l'accusé, un des articles de la capitulation de Paris. Dans tout le reste de sa carrière législative sous la restauration, le général Ste-Suzanne fit partie de l'opposition libérale. En 1819, il publia un écrit remarquable sous ce titre : *Projet de changements à opérer dans le système des places fortes pour les rendre véritablement utiles à la défense de la France*, sur lequel le maréchal St-Cyr, alors ministre de la guerre, lui écrivit qu'il « partageait une grande partie des idées et des vues « développées dans cet important travail ». En 1830, il donna son adhésion aux changements qui survinrent avec le même empressement qu'il l'avait donnée à ceux de 1814. Il mourut vers 1833. Voir sur Ste-Suzanne, Rabbe, *Biographie des contemporains* et les *Victoires et conquêtes*. — On a quelquefois confondu ce général avec son fils *Jean-Chrysostome*, né le 4 mars 1783, qui suivit aussi la carrière des armes et fut employé aux colonies. Revenu en France, il servit comme colonel dans la campagne de Russie, en 1812, et fut fait prisonnier à la Bérésina. Après la chute de Napoléon, il fut nommé maréchal de camp le 6 septembre 1814. Cependant il commanda à Schelestadt en juin 1815, et, plus tard, il fut commandant du département de la Corrèze. M—D j.

SAINT-EVE (JEAN-MARIE), graveur, naquit à Lyon (Rhône) le 9 juin 1810. Entré, en 1828, à l'école des beaux-arts de cette ville, il y obtint bientôt tous les prix dont elle pouvait disposer. Il fut un des premiers élèves de Victor Vibert, qui venait d'être appelé, en 1844, à occuper la chaire de gravure. M. Bourgeois, oncle du jeune St-Eve, frappé des progrès rapides de son neveu, se décida à l'envoyer à Paris, et bien lui en prit. L'artiste lyonnais fut admis, en 1836, à l'école des beaux-arts de Paris, puis entra bientôt dans l'atelier de Richomme (*voy.* ce nom), pour lequel il travailla durant les années 1838 et 1839. En 1840, il obtint le grand prix de Rome sur *une académie gracée*, et la pièce qui lui valut cette haute distinction est encore considérée comme un morceau remarquable. St-Eve partit pour l'Italie plein d'enthousiasme, et ce fut dans la galerie des offices de Florence qu'il choisit ses premiers modèles. Son frère Emmanuel, qui l'avait accompagné, mourut à Bologne en 1842; il fut très-affecté de ce malheur et interrompit ses travaux pendant quelque temps. Durant son séjour à la villa Médicis St-Eve produisit *la Madone*, d'après Andrea del Sarto; le *Portrait de ce maître*, d'après lui-même; la *Ste-Cécile*, d'après le tableau de Raphaël que possède le musée de Bologne; la *Poésie*, la *Théologie*, la *Justice*, la *Philosophie*, d'après les fresques de Raphaël au Vatican; la *Ste-Famille*, d'après le tableau de Raphaël, du musée des études de Naples; l'enfant qui porte le cartouche dans la *Madone de Foligno*, d'après le tableau de Raphaël; la *Vierge de Capo di Monte*. La plupart de ces ouvrages, qui lui avaient d'ailleurs mérité les éloges de l'Institut, figurèrent au salon de 1847. St-Eve venait de terminer ses cinq années de séjour en Italie; il avait visité les musées de Florence, de Bologne et de Naples, et il rapportait de nombreuses études et un certificat des plus flatteurs délivré par M. Schnetz, directeur de notre école à Rome. A son retour à Paris, il obtint le prix Leprince à l'Institut et un tirage à trois cents exemplaires de son portrait gravé d'après André del Sarte. Au salon de 1848, il reçut la médaille de première classe pour sa planche de la *Poésie*. Il a pris également part aux expositions de 1850 et de 1852. Laborieux et modeste, St-Eve s'était tracé une voie d'où il ne voulut jamais sortir; il refusa la commande que lui avait faite le gouvernement de reproduire par le burin les *Romains de la décadence* de M. Couture, demandant comme une grâce de revenir à ses chères études de Raphaël. En 1853, le ministère lui confia la reproduction de la *Charité*, d'après le tableau qui est au Louvre; il y travaillait avec ardeur, quand la

mort le surprit à Montmartre, le 4 septembre 1856. Il laissa cette planche inachevée, et la réalisation en a été confiée au savant burin de M. A. Salmon; elle figura en 1863 à l'exposition des Champs-Elysées. Nous devons, au nombre des dernières productions de Jean-Marie St-Eve, citer aussi la *Vierge au donataire,* qui fait partie de la collection des Vierges de Raphaël, publiée par MM. Furne et Perrotin. Voici ce qu'en disait le *Moniteur* du 30 août 1856 : « Cette « gravure, très-fine, l'une des meilleures du re« cueil, est tout à fait digne de l'importance du « tableau. » L'œuvre de St-Eve se compose d'une vingtaine de pièces environ, dont le mérite est incontestable et incontesté; il a laissé des dessins remarquables, notamment son propre portrait, exécuté en 1849. La mort a enlevé cet artiste dans toute la force de l'âge et du talent, et l'on doit ajouter que, ne s'étant pas assez ménagé, il a assurément abrégé sa carrière en déployant une activité outrée. Il n'est pas sans intérêt de reproduire une appréciation de St-Eve, par son habile maître Victor Vibert : « En étudiant les « travaux de St-Eve dans l'ordre où il les a pro« duits, on sent une marche ascendante, fruit de « sérieuses recherches. Le *Portrait d'Andrea del* « *Sarto* est plein de verve et d'expression, mais « le burin en est encore un peu rude. La *Poésie* « se fait remarquer, au contraire, par un burin « très-doux et très-agréable, ainsi que les deux « autres figures d'après Raphaël. La *Vierge de* « *Foligno* est gravée avec une finesse extrême « dans le rendu de chaque forme et de chaque « partie. Après cet effort, St-Eve devient maître « de son burin et des ressources de la gravure. « Solide sur ce terrain, il cherche, dans les ou« vrages qui suivent, à augmenter les qualités « plus importantes du caractère et du dessin. Son « dernier ouvrage en gravure, le *Portrait de Fo-* « *gelberg,* sculpteur suédois, atteste un remar« quable progrès dans ce sens. » On peut consulter sur St-Eve : *Notice sur Jean-Marie St-Eve, graveur, ancien pensionnaire de l'académie de France à Rome* (signé J.-I. Bourgeois), Lyon, L. Perrin, 1860, in-18 de 18 pages; — *Notice sur Jean-Marie St-Eve, graveur, ancien pensionnaire de l'académie de France à Rome,* par le docteur Charles Fraisse, bibliothécaire du palais des arts, secrétaire de l'académie de Lyon, Lyon, A. Vingtrinier, 1862, in-4° de 16 pages (extrait de la *Revue du Lyonnais,* avril 1862). B. DE L.

SAINT-ÉVREMOND (CHARLES MARGUETEL DE SAINT-DENIS, seigneur DE), naquit à St-Denis le Guast, à trois lieues de Coutances, le 1er avril 1613. Destiné à la magistrature, il fit à Paris d'excellentes études chez les jésuites, où il eut pour professeur de rhétorique le P. Canaye; mais son goût le portait vers la profession militaire, et, tandis qu'il faisait son droit, on ne parlait dans les salles d'armes que de la *botte de St-Evremond*. Il entra au service comme enseigne à l'âge de seize ans et se fit bientôt remarquer par sa bravoure dans les actions générales et dans quelques affaires d'honneur. Le tumulte des camps ne l'empêchait pas de cultiver la philosophie et les belles-lettres. Cette réunion de qualités et d'agréments valut à St-Evremond l'estime des généraux les plus illustres de son temps. Le duc d'Enghien lui donna la lieutenance de ses gardes afin de jouir à toute heure des charmes de son entretien. St-Evremond se distingua sous les ordres de ce grand capitaine à Rocroy, Fribourg, Nortlingue et fut dangereusement blessé dans cette dernière bataille. La manière fine et délicate avec laquelle il maniait la plaisanterie divertissait beaucoup le prince; mais St-Evremond eut l'imprudence de ne pas l'épargner lui-même, et le duc d'Enghien, aussi peu endurant pour la raillerie qui pouvait l'atteindre que disposé à s'égayer aux dépens des autres, lui demanda la démission de sa lieutenance (1648). Pendant la Fronde, ce courtisan se montra fidèle au roi, malgré les sollicitations des mécontents, qui voulaient l'entraîner dans leur parti. Il les combattit avec son épée et par quelques satires ingénieuses, qui coururent manuscrites, entre autres la *Retraite de M. de Longueville en Normandie,* qu'on a mal à propos attribuée à Charleval, et qui plut tellement au cardinal Mazarin que, dans sa dernière maladie, il engagea St-Evremond à lui en faire la lecture. Cette conduite valut à celui-ci le grade de maréchal de camp et une pension de trois mille livres (1652); mais son humeur caustique lui attira bientôt une nouvelle disgrâce. Servant en Guyenne sous les ordres du duc de Candale, il lui donna des conseils contraires aux vues du ministre. Il se permit même quelques sarcasmes contre Mazarin dans un repas auquel il assistait avec plusieurs seigneurs. Tous avaient dit leur mot; mais le moins puissant paya pour les autres, et St-Evremond fut enfermé à la Bastille, où il demeura trois mois. Rendu à la liberté, il sut regagner les bonnes grâces de Mazarin, qui ne pardonnait pas à demi, et qui le choisit dans la foule des courtisans pour s'en faire accompagner lors de la conclusion du traité des Pyrénées, en 1659. Cette paix déplaisait aux hommes de guerre. St-Evremond s'en expliqua fort librement dans une lettre qu'il adressa au maréchal de Créqui, son ami, et qui est un modèle de fine plaisanterie, même aux yeux de ceux qui ne partagent pas l'opinion de son auteur sur la question politique. Mazarin mourut sans que cet écrit, bien pardonnable dans l'intimité d'une correspondance, fût sorti du cercle de quelques amis. St-Evremond paraissait même très-bien vu de Louis XIV, qui l'avait désigné pour le suivre dans le voyage de la cour en Bretagne, lorsque les recherches occasionnées par la disgrâce de Fouquet firent tomber entre les mains des ministres la lettre en question, dont St-Evremond avait confié la minute à madame Duplessis-Bellièvre.

On lut au roi ce badinage que l'on fit passer pour un crime d'Etat. Colbert saisit une si bonne occasion de l'animer contre un courtisan frondeur que les ministres craignaient, et qui toutefois avait été l'ami de Fouquet. L'ordre fut donné de le conduire à la Bastille. Prévenu à temps, St-Evremond se retira en Normandie, puis en Hollande (1661), enfin en Angleterre (1662), où il était venu, l'année précédente, à la suite du comte de Soissons, et où il s'était fait des amis parmi les premiers personnages de l'Etat. Son exil dura toute sa vie. Pendant près de trente ans, le roi fut sourd aux sollicitations des puissants protecteurs qui intercédèrent pour lui, et parmi lesquels on peut citer Turenne, Lauzun, le comte de Grammont, Créqui, le comte de Lionne, et même le marquis de Croissi, neveu de Colbert (1), etc. On n'a jamais su le motif d'une sévérité aussi persévérante et en apparence si extrême pour une plaisanterie innocente contre un ministre mort depuis longtemps. Voltaire s'en est exprimé ainsi dans le *Siècle de Louis XIV* : « Le marquis de Miremont, son ami (l'ami de St-« Evremond), m'a dit autrefois, à Londres, qu'il « y avait une autre cause de sa disgrâce, et que « St-Evremond n'avait jamais voulu s'en expli-« quer. » Au reste, ce courtisan supporta son exil avec résignation et sans vouloir se donner le mérite d'une constance philosophique. « Je me « contente de l'indolence, écrivait-il à un de ses « protecteurs. J'avais encore cinq ou six années « à aimer la comédie, la musique, la bonne « chère ; et il faut se repaître de police, d'ordre « et d'économie, etc. » L'intimité des premiers personnages de l'Angleterre, entre autres du duc de Buckingham, de d'Aubigny, d'Hamilton, etc., l'amitié du célèbre Waller et la faveur du roi Charles II lui procurèrent d'ailleurs une existence digne d'envie. Toute la cour recherchait son commerce (2). Une maladie de langueur l'ayant obligé de repasser la mer pour séjourner en Hollande (1664), il se lia également avec tout ce qu'il y avait de plus distingué dans ce pays. « Après avoir vécu dans la contrainte des cours, « écrivait-il au maréchal de Créqui, je me con-« sole d'achever ma vie dans une république, où, « s'il n'y a rien à espérer, il n'y a du moins rien à « craindre. » Il goûtait singulièrement les entretiens du fameux Spinoza ; particularité qui a pu faire soupçonner St-Evremond d'indifférence en matière de religion. Ce fut alors qu'il forma aussi une liaison durable avec Vossius, qu'il appelait son *ami de lettres*. Il connut également en Hollande le prince d'Orange, depuis Guillaume III, qui devait par la suite devenir son bienfaiteur. Les entretiens qu'il eut avec Vossius lui donnèrent l'idée de ses *Observations sur Salluste et sur Tacite*, qui sont, avec ses *Observations sur les divers génies du peuple romain*, ce qu'il a fait de mieux. On peut mettre sur la même ligne son *Jugement sur Sénèque, Plutarque et Pétrone*. En un mot, tout ce qu'il a écrit concernant la politique et la littérature romaine est marqué au coin du goût, de la raison et du vrai talent. Rappelé en Angleterre par Charles II, qui voulut le fixer à sa cour (1670) avec une pension de trois cents livres sterling, il ne quitta plus Londres, dont il regardait les habitants « comme un milieu entre « les courtisans françois et les bourgmestres « d'Amsterdam ». Il y menait la vie d'un courtisan voluptueux, sans ambition, toujours attaché à sa patrie, et surtout fidèle au culte de la reconnaissance, de l'amitié et des belles-lettres. Toutefois il ne demeura point étranger aux intrigues qui firent passer mademoiselle de Quéroualle, depuis duchesse de Portsmouth, dans les bras de Charles II (1671). Quand la duchesse Mazarin (*voy.* MANCINI) vint se fixer en Angleterre, St-Evremond, montrant en cette occasion l'inconstance d'un homme de cour, devint son ami, son confident ; et, peut-être, si la belle Mancini eût suivi ses conseils, fût-elle parvenue à l'emporter sur la duchesse de Portsmouth auprès de l'indolent monarque (1676). La société qu'elle réunissait chez elle devint la plus agréable de Londres. St-Evremond était l'âme de ces réunions, où brillait aussi St-Réal. On y agitait sans pédantisme des questions de philosophie et d'histoire ; on y raisonnait sur les ouvrages d'esprit. Ces entretiens fournirent à St-Evremond plus d'une heureuse inspiration. C'est là qu'il conçut l'idée de plusieurs de ses écrits, tels que la *Défense de quelques pieces de théâtre de M. Corneille ;* — les *Réflexions sur les tragédies et sur les comédies française, espagnole, italienne et anglaise ; sur les opéras ;* la *Comédie des opéras ;* la *Dissertation sur le mot* VASTE, etc. Dans la première de ces productions, il apprécie Corneille et Molière en homme de goût ; et s'il ne juge pas sainement du mérite de Racine, du moins la plupart de ses critiques sur le défaut essentiel de notre théâtre sont d'une grande justesse. Il dit « que nos pièces ne font « pas une impression assez forte ; que ce qui doit « former la pitié fait tout au plus de la tendresse, « que l'émotion tient lieu du saisissement, l'éton-« nement de l'horreur ; qu'il manque à nos sen-« timents quelque chose d'assez profond », etc. Voltaire observe à cette occasion que St-Evremond *a seul mis le doigt sur la plaie secrète du théâtre français* (1). Mais celui-ci montre bien peu de discernement lorsque, donnant la préférence à la comédie anglaise sur la nôtre, il avance « qu'il n'y en a pas de plus conforme au goût « des anciens ». Certes, ceux qui aujourd'hui

(1) On lit dans la *Vie de St-Evremond*, par Desmaiseaux, l'extrait d'une lettre de Colbert, dans laquelle ce ministre *avoue avoir contribué à la disgrâce* de St-Evremond et s'être *toujours opposé à son retour*.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(1) Voltaire, *Des divers changements arrivés à l'art tragique*, morceau qui, dans les éditions de Kehl des *Œuvres de Voltaire* et leurs réimpressions, fait partie des *Melanges littéraires*.

prônent le théâtre anglais ont au moins la bonne foi de ne pas le donner pour *classique*. St-Evremond avait fait, au reste, un essai bien pitoyable en ce genre en composant (avec d'Aubigny et le duc de Buckingham) la comédie de *Sir Politick would be*. Rien de plus plat et de plus froid que cette suite de scènes sans intrigue et sans liaison (1662). Cependant tel était l'engouement qui s'attachait à toutes ses productions qu'un libraire lui offrit cinq cents louis de cette pièce détestable; mais comme St-Evremond ne tira jamais aucun profit de ses ouvrages, il refusa la proposition. Dans sa *Dissertation sur l'opéra*, il appelle ce genre « un travail bizarre de poésie et de musique, où le poëte et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent beaucoup de peine pour faire un mauvais ouvrage ». Dans sa *Comédie des opéras*, digne en tous points d'être comparée à celle de *Sir Politick*, il s'épuise en froides railleries sur ce genre de spectacle; il veut trouver du ridicule à mettre en chant des passions et des dialogues; aussi Voltaire prétend qu'en blâmant l'opéra, St-Evremond *a prouvé qu'il avait l'oreille dure*. L'amitié, aussi bien que des à-propos de société, lui fit souvent prendre la plume pour la duchesse de Mazarin. Il lui consacrait, pour ainsi dire, tout son talent; et elle disposait, autant que lui-même, de ce que possédait ce fidèle ami. Elle mourut sa débitrice d'une somme considérable. Il composa pour elle une réponse au plaidoyer du sieur Erard, avocat du duc de Mazarin (1696). Cette réponse est écrite d'un style piquant, et l'on s'étonnerait d'y trouver les connaissances et même les formes d'un homme de loi, si l'on ne savait que St-Evremond s'était fort appliqué à l'étude du droit et qu'il jugeait cette science nécessaire à un honnête homme, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son *Discours des belles-lettres et de la jurisprudence*, adressé au maréchal de Créqui (1). La mort de Charles II, arrivée en 1685, priva St-Evremond de la pension qu'il recevait de ce monarque, et que le roi Jacques II ne rétablit pas. Cependant on lui offrit de créer en sa faveur une place de secrétaire de cabinet pour écrire les lettres particulières de ce prince aux souverains étrangers (1686). Il refusa une charge qui l'aurait arraché, dans sa vieillesse, au repos et à l'indépendance, et que, d'ailleurs, il regardait comme au-dessous de lui. La révolution de 1688, qui éleva sur le trône d'Angleterre Guillaume III, loin de nuire aux intérêts de St-Evremond, lui rendit les avantages dont il avait joui sous Charles II. Guillaume, en lui donnant de très-nobles marques de sa munificence, l'admit dans son intimité; il se plaisait à sa conversation étincelante d'esprit, riche de souvenirs, et remplie d'anecdotes curieuses sur les grands capitaines que St-Evremond avait connus en France, entre autres Turenne et Condé, dont il avait écrit le *Parallèle*. Il ne songeait plus qu'à finir paisiblement ses jours en Angleterre, lorsqu'en 1689 Louis XIV lui fit dire qu'il pouvait revenir en France, qu'il y serait bien reçu. S'il ne profita pas de cette grâce, ce ne fut point par un dédain philosophique, comme Voltaire l'avance dans le *Siècle de Louis XIV*, mais parce qu'il se croyait trop âgé pour changer de séjour et de genre de vie. Il était alors dans sa soixante-seizième année; il y en avait vingt-huit qu'il avait quitté son pays. « J'aime mieux, disait-il, rester avec des gens accoutumés à ma loupe. » En effet, une fort grosse loupe lui était venue entre les deux yeux depuis quelques années. Rien n'était plus éloigné de son caractère que ce mépris pour la bienveillance des rois, lui qui s'honorait de vivre de leurs bienfaits et qui, malgré le calme avec lequel il supportait son exil, avait, jusqu'en 1685, fait des tentatives réitérées pour obtenir son retour en France. Malgré son âge avancé, il jouissait de toutes ses facultés; son esprit n'avait rien perdu de sa vivacité, et il prenait le même intérêt aux démêlés littéraires qui occupaient alors les heureux loisirs du grand monde. La fameuse querelle des anciens et des modernes fut décidée en faveur des écrivains nouveaux dans la société de la duchesse de Mazarin. St-Evremond ne manqua pas d'écrire sur cette question (1692); mais, en soutenant la thèse embrassée par Perrault, il conservait assez d'impartialité pour reconnaître que ce critique « avait mieux prouvé les défauts des anciens qu'il n'avait prouvé l'avantage des modernes ». Au lieu d'opposer aux génies de l'antiquité des esprits médiocres tels que les Chapelain, les Desmarest, les St-Amant, etc., St-Evremond eut le bon esprit de mettre en avant les Corneille, les Racine, les Despréaux, les Bossuet, les la Fontaine. Les affections du cœur ne vieillissaient pas plus chez lui que les grâces de l'esprit; il entretenait toujours une correspondance suivie avec le comte de Gramont, le maréchal de Créqui et la fameuse Ninon de l'Enclos, dont il avait été l'amant favorisé, comme il avait été celui de Marion Delorme. Il célébra la mort de cette dernière dans des stances fort médiocres (*voy.* son article). St-Evremond paraît avoir été mieux inspiré dans quelques-uns des vers qu'il fit pour Ninon. Ce sont à peu près les seuls de lui qui méritent d'être conservés. On en a déjà

(1) Laharpe, qui, dans son *Cours de littérature*, traite St-Evremond avec tant d'injustice, commet plusieurs erreurs au sujet de la *Réponse au plaidoyer de M. Erard*; il dit : « Si les *Mémoires* pour la duchesse de Mazarin, imprimés dans les *Œuvres de St-Evremond*, étaient de lui, il y aurait de quoi s'étonner que cet homme, qui professait la galanterie, écrivît mieux comme avocat que comme galant. Mais il est avéré qu'ils sont d'Erard, célèbre avocat de ce temps, et qui méritait sa réputation à n'en juger que par ces mémoires ». Que de fautes dans ce peu de lignes! 1° Laharpe parle de plusieurs mémoires : il n'y a eu que la *Réponse* en question. Les *Mémoires* de madame de Mazarin n'ont jamais été attribués à St-Evremond; ils sont de St-Real. 2° Laharpe, ignorant qu'Erard fût l'avocat du duc de Mazarin, le fait se répondre à lui-même. 3° S'il avait lu la vie et les ouvrages de St-Evremond, il n'aurait pas été surpris que cet écrivain fût fort entendu en jurisprudence. Le *Cours de littérature*, trop vanté, offre bien d'autres erreurs de cette force.

cité dans la notice sur cette femme extraordinaire. Si les nombreux opuscules de St-Evremond n'offrent pas tous par eux-mêmes un intérêt bien vif, les circonstances qui les firent éclore présentent souvent des anecdotes curieuses. La mort de la duchesse de Mazarin, arrivée en 1699, fut peut-être le chagrin le plus cruel qu'il eût ressenti pendant sa longue carrière : il fut inconsolable. Il mourut quatre ans après à la suite d'une maladie courte et peu douloureuse, le 20 septembre 1703, à l'âge de 90 ans, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster parmi les rois et les plus illustres personnages de l'Angleterre. Voici comment Bayle raconte sa mort dans sa deux cent trente-quatrième lettre : « Il est de « notoriété publique que M. de St-Evremond n'a « été préparé à la mort ni par aucun ministre, « ni par aucun prêtre. J'ai ouï assurer que l'en« voyé de Florence offrit de lui envoyer un ecclé« siastique. Lui ayant demandé s'il ne voulait « pas se réconcilier : *De tout mon cœur*, répondit « le malade, *je voudrais me réconcilier avec l'ap« pétit; car mon estomac ne fait plus ses fonctions « accoutumées*. J'ai vu des vers qu'il composa « quinze jours avant sa mort, et il ne regrette « que d'être réduit aux bouillons et de n'avoir « plus la force de digérer les perdrix et les fai« sandeaux. » C'est sur cette lettre que plusieurs écrivains, entre autres Voltaire, se sont fondés pour mettre St-Evremond au rang des incrédules. Que St-Evremond ait fait, quinze jours avant sa mort, des vers sur son manque d'appétit, cela ne prouve rien contre sa croyance, puisque, dans cette pièce, il ne se trouve pas un mot qui ait quelque rapport avec la religion. C'est, d'ailleurs, attacher beaucoup trop d'importance à une saillie échappée à l'impatience d'un voluptueux condamné à la diète. Bien que fort mondain dans sa morale, il avait toujours eu pour principe de respecter la religion et fait profession extérieure de la foi catholique. Il ne souffrait point qu'on en fît un sujet de plaisanterie. « La seule bienséance, « disait-il, et le respect qu'on doit à ses conci« toyens ne le permettent pas. » Si l'on pouvait avoir quelques doutes à cet égard, son testament seul les dissiperait; il commence par ces mots : « J'implore la miséricorde de Dieu et remets mon « âme entre ses mains. » Vient ensuite un legs pieux en faveur des *pauvres catholiques*. Ce n'est pas que les écrits philosophiques de cet auteur n'offrent quelques traits de scepticisme; mais jamais ils ne vont jusqu'au dogme. Le seul endroit de ses ouvrages qui soit réellement répréhensible sous ce rapport est la lettre qu'il écrivit au comte de Gramont pour le féliciter d'un bon mot passablement impie qui était échappé à ce courtisan facétieux dans une maladie que l'on croyait mortelle. Le marquis de Dangeau était venu de la part du roi pour l'engager à songer à Dieu. Gramont, se tournant alors vers sa femme, qui était très-pieuse, lui dit : « Com« tesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous « escamotera ma conversion. » Gramont se rétablit, et voici ce que lui écrivit St-Evremond à ce sujet : « Jusqu'ici vous avez été *mon héros* et moi « *votre philosophe*. Nous partagions l'un et l'autre « ces rares qualités; présentement tout est pour « vous, vous m'avez enlevé ma philosophie. Je « voudrais être mort et avoir dit en mourant ce « que vous avez dit dans l'agonie.... On parle « de ce beau dit dans toutes les cours de l'Eu« rope. » Mais à cette épître peu séante, si l'on oppose la lettre qu'il adressa, quelque temps après, à Ninon de l'Enclos, sur la conversion réelle du même personnage, on verra que, quand il écrivait sérieusement sur ces matières, St-Evremond savait prendre le ton convenable : « J'ai « appris avec beaucoup de plaisir que M. le « comte de Gramont a recouvré sa première « santé et acquis une dévotion nouvelle. Jus« qu'ici, je me suis contenté grossièrement d'être « homme de bien; il faut faire quelque chose de « plus, et je n'attends que votre exemple pour « être dévot. Vous vivez dans un pays où l'on a « de merveilleux avantages pour se sauver. Le « vice n'y est guère moins opposé à la mode « qu'à la vertu. Pécher c'est ne savoir pas vivre « et choquer la bienséance autant que la religion. « Ceux qui n'ont pas assez de considération pour « l'autre vie sont conduits au salut par les égards « et les devoirs de celle-ci. C'en est assez sur la « matière où la conversion de M. le comte de « Gramont m'a engagé : je la crois sincère et « honnête. Il sied bien à un homme qui n'est pas « jeune d'oublier qu'il l'a été. » D'après cet exposé, on voit que c'est assez mal à propos que les philosophes du 18e siècle réclamèrent St-Evremond comme un des apôtres de leur secte, et qu'ils se servirent de son nom pour publier, plus de soixante ans après sa mort, des libelles contre le christianisme, entre autres celui qui a pour titre : *l'Analyse de la religion* (1). Voltaire, qui mit une grande ferveur à propager cette production ténébreuse, fut le premier à laver la mémoire de St-Evremond de cette imputation mensongère. « On a donné, dit-il, quelques ouvrages « contre le christianisme sous le nom de St-Evre« mond; mais aucun n'est de lui.... Nous avons « surtout une *Analyse de la religion chrétienne* qui « lui est attribuée. C'est un ouvrage qui tend à « renverser toute la chronologie et presque tous « les faits de la sainte Ecriture.... St-Evremond « était incapable de ces recherches savantes. C'é« tait un esprit agréable et assez juste; mais il « avait peu de science, nul génie, etc. Ceux qui

(1) Avant l'*Analyse*, on avait publié un *Examen de la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, attribué à M. de *St-Evremond*, 1746, in-12, puis imprimé en 1767 sous ce titre : *la Vraie religion démontrée par l'Ecriture sainte*, *traduite de l'anglais de G. Burnet*, petit in-8°. L'auteur de cet ouvrage n'est point St-Evremond, mais un nommé Lasserre, lieutenant de la compagnie franche du chevalier de Vial, pendu comme espion à Maëstricht en 1748. Le parlement de Paris avait condamné ce livre à être brûlé. A. B—T.

« l'ont appelé *athéiste* sont d'infâmes calomnia-« teurs (1). » Dans plusieurs endroits de sa correspondance, Voltaire fait allusion à cet ouvrage en ayant toujours soin de dire : le *livre de Dumarsais*, ou *en partie de Dumarsais, attribué à St-Evremond* (2). St-Evremond a fait lui-même son portrait avec tant de naturel qu'il a dispensé ses biographes de prendre ce soin après lui. « C'est, « dit-il, un philosophe également éloigné du su-« perstitieux et de l'impie ; un voluptueux, qui « n'a pas moins d'aversion pour la débauche que « d'inclination pour les plaisirs ; un homme qui « n'a jamais senti la nécessité, qui n'a jamais « connu l'abondance. Il vit dans une condition « méprisée de ceux qui ont tout, enviée de ceux « qui n'ont rien, goûtée de ceux qui font consis-« ter leur bonheur dans leur raison. Jeune, il a « haï la dissipation, persuadé qu'il fallait du bien « pour les commodités d'une longue vie ; vieux, « il a de la peine à souffrir l'économie, croyant « que la nécessité est peu à craindre quand on a « peu de temps à pouvoir être misérable. Il se « loue de la nature ; il ne se plaint point de la « fortune. Il hait le crime, il souffre les fautes, « il plaint le malheur.... La vie est trop courte, « à son avis, pour lire toute sorte de livres et « charger sa mémoire d'une infinité de choses « aux dépens de son jugement. Il ne s'attache « point aux écrits les plus savants pour acquérir « la science, mais aux plus sensés pour fortifier « sa raison. » Avant son exil, St-Evremond donnait en France le ton aux hommes de plaisir. D'Olonne, Boisdauphin et lui furent surnommés les *Coteaux*, parce que, disait-on, dans leur sensualité, ils ne pouvaient boire que du vin des trois fameux coteaux d'Aï, d'Avenay et d'Haut-Villiers (3). La politesse de ses mœurs ne put vaincre chez St-Evremond l'habitude de la malpropreté ; ce qui n'y contribuait pas peu, c'est qu'il avait toujours chez lui des chiens, des chats et toutes sortes d'animaux. Il disait que, pour dissiper les ennuis de la vieillesse, il fallait avoir devant les yeux quelque chose de vif et d'animé. Vieillard aimable et gai, il n'était jamais plus heureux que dans la compagnie des jeunes gens. Adorateur du beau sexe jusqu'à la fin de ses jours, il le fut sans être ridicule, parce qu'il n'avait plus la prétention de plaire. « Pour moi, « disait-il lui-même, j'aime le commerce des « belles personnes autant que jamais ; mais je « les trouve aimables, sans dessein de m'en faire « aimer. Je ne compte que sur mes sentiments « et cherche moins avec elles la tendresse de « leur cœur que celle du mien » (*Discours sur la vieillesse*). Le penchant pour la satire, qui lui avait attiré toutes les disgrâces de sa jeunesse,

(1) *Lettre sur les Français accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.*

(2) Lettres à d'Alembert, des 13 décembre 1763, 8 janvier 1764 ; à Damilaville, 11 mars 1764, etc.

(3) *Vie de St-Evremond*, par Desmaiseaux, p. 39 et 40, édition d'Amsterdam, 1739, in-12.

s'était changé chez lui en une politesse flatteuse et circonspecte. Sur ses vieux jours, il affectait de louer toutes choses et même d'applaudir avec trop de complaisance aux favoris des rois et aux hommes en place. Lui-même a exprimé cette disposition dans quatre vers qu'on va citer, ne fût-ce que pour donner une idée de la platitude inconcevable de ses plus mauvaises poésies (1) :

« Je perds le goût de la satire :
« L'art de louer malignement
« Cède au secret de pouvoir dire
« Les vérités obligeamment. »

Il y a longtemps que les poésies de St-Evremond sont oubliées et méritent de l'être. On ne conçoit pas comment un homme aussi spirituel pouvait se contenter d'aussi plates rimes. On conçoit encore moins qu'elles aient pu avoir quelque vogue dans le siècle des Boileau et des Racine. Ce n'est pas que les pensées ingénieuses manquassent au chantre suranné de la belle Hortense ; mais, sans le style, il n'y a point de poésie. On pourrait cependant excepter de cette réprobation une satire qu'il écrivit dans sa jeunesse sur l'Académie française, alors toute nouvelle ; la pièce a pour titre : *Comédie des académistes pour la réformation de la langue françoise ;* elle courut longtemps manuscrite (2). « Cette pièce, dit Pellisson dans l'*His-« toire de l'Académie*, quoique sans art et sans « règle, et plutôt digne du nom de farce que de « celui de comédie, n'est pas sans esprit et a des « des endroits fort plaisants (3). » On l'attribua d'abord à St-Amant (*voy.* ce nom), parce que, dit le même auteur, « cet ouvrage ne se rappor-« tait pas mal à son esprit et à son humeur ». Cette conjecture paraît assez bizarre, puisque St-Amant lui-même joue dans cette pièce un rôle passablement ridicule. C'est la première en date de toutes les œuvres de St-Evremond. Quant à ses écrits en prose, la plupart seront toujours lus avec plaisir. Les expressions en sont vives, justes, pittoresques ; les pensées fines et délicates, souvent neuves, quelquefois profondes. Ce qu'il a écrit sur la cour, sur le monde, sur la vieillesse, sur les femmes, sur la dévotion, qu'il appelle le *dernier de nos amours*, annonce un esprit cultivé, un homme consommé dans la connaissance du cœur humain, un auteur initié au génie de la langue française. Personne avant lui n'avait mieux parlé des Romains, et quelques-unes de ses pages sur ce peuple peuvent encore se lire à côté de

(1) Lemontey, dans une *Notice* sur Chaulieu, insérée dans la *Galerie française*, met St-Evremond au rang de ces « gens de « cour et gens d'esprit qui daignaient faire des vers détestables. « Qu'on ne s'y trompe pas, ajoute-il, les bons vers sont enfants du « travail et de la méditation. »

(2) La première édition fut imprimée l'*an de la réforme* (1643) ; l'auteur s'était caché sous le pseudonyme de des Cavenets. Ce livre est rare. St-Evremond reprit ensuite cette production, réduisit les cinq actes en trois, introduisit des changements nombreux et inséra ce nouvel écrit dans ses *Œuvres* sous un titre nouveau : *les Académiciens.*

(3) Voltaire n'y voit qu'un simple dialogue sans intrigue et sans sel. Charles Nodier qualifie cette pièce de composition assez insignifiante, où « l'on remarque cependant çà et là des traits « de satire assez amusants ».

celles de Montesquieu (1). On voit qu'il avait étudié les Latins en homme judicieux, impartial, et qui n'admire pas sur parole. Ses jugements sur les généraux anciens et modernes prouvent qu'il entendait la guerre. Ses lettres, avec plus de naturel que celles de Balzac et de Voiture, fourmillent de pensées ingénieuses et d'anecdotes piquantes. Les défauts que l'on a justement reprochés à la prose de cet écrivain et que la critique a beaucoup exagérés sont une recherche trop fréquente d'effets de style et d'antithèse; ses observations en matière de goût offrent ce qu'on appelle des hérésies littéraires et montrent qu'il n'avait pas toujours le jugement très-sûr. Malgré ces défauts, ses productions avaient un succès si prodigieux que le libraire Barbin payait des auteurs *pour lui faire du St-Evremond*. Ce qui contribua beaucoup, indépendamment de son mérite, à la réputation de cet auteur, c'est le bonheur qu'il eut de toujours traiter dans de courts opuscules des sujets qui avaient le charme de l'à-propos. D'ailleurs, il n'imprimait jamais rien; ses ouvrages, circulant d'abord dans les sociétés qui donnaient le ton, y acquéraient cette renommée d'autant plus facile qu'elle naît de la curiosité d'avoir ce que tout le monde n'a pas et de la disposition à juger favorablement un homme qui n'annonce pas la prétention d'être auteur. De là cet enthousiasme qui alla jusqu'à mettre St-Evremond sur la même ligne que Montaigne et qui le proclamait *un auteur incomparable*, comme l'a fait Bayle. Après avoir rappelé ces exagérations, on peut dire qu'il n'a pas été gâté par la critique. Boileau, qui vante trop Voiture, fut injuste envers St-Evremond. Dans la préface de ses satires, faite pour l'édition de 1665, il qualifie sans raison de « prose fade et insipide » le *Jugement sur les sciences*, qui est de cet écrivain. La préférence que St-Evremond accordait aux modernes sur les anciens explique suffisamment cette partialité. Austère dans sa morale, notre satirique ne pouvait aimer l'épicuréisme de ce bel esprit; aussi, dans sa onzième satire, l'attaque-t-il encore pour avoir donné la préférence à Pétrone sur Sénèque :

> Quoique en ses beaux discours, St-Evremond nous prône,
> Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone.

St-Evremond ne s'est jamais plaint de ces cruelles censures; au contraire, il loue Despréaux en vingt endroits de ses ouvrages. « Il n'y a point, « dit-il, d'auteur qui fasse plus d'honneur à notre « siècle. » Si personne n'a montré moins de ressentiment que St-Evremond contre ses critiques, il n'aimait pas qu'on prît la plume pour le défendre, surtout quand on le faisait maladroitement. C'est ce qui advint à l'abbé Boyer de la Rivière, qui avait, sans le consulter, publié une réponse aux critiques de Cotolendi (*voy.* ce nom). St-Evremond parut moins satisfait de son apologiste que de son aristarque. « L'auteur écrit bien, dit-il « au sujet de l'abbé Boyer, mais je ne me recon- « nais pas dans le portrait qu'il fait de moi; à « m'honorer moins, il m'aurait moins défiguré. » Les diverses éditions de St-Evremond qui parurent de son vivant furent toujours imprimées sans sa participation et sur des copies que l'indiscrétion ou la cupidité communiquait à des libraires. La première de ces publications subreptices fut faite en 1668, 2 volumes, chez Barbin. Le débit en fut si prompt que d'autres libraires n'épargnèrent rien pour se procurer de nouvelles pièces, ce qui se fit avec si peu de choix qu'on ajouta aux écrits de St-Evremond plusieurs productions qui n'étaient pas de lui. Ce désordre alla si loin dans les éditions suivantes qu'on imprima sous son nom des volumes entiers auxquels il n'avait aucune part. Tel est le *St-Evremontiana*, par Cotolendi; le *Recueil d'ouvrages de monsieur de St-Evremond*, imprimé chez Anisson, 1701; les *Mémoires de la vie du comte D... avant sa retraite, rédigés par monsieur de St-Evremond*, etc. Il témoignait à cet égard une indifférence que ses amis combattaient vainement. « J'ai un grand désavantage, écrivait-il à Ninon « de l'Enclos, en ces petits traités qu'on imprime « sous mon nom; il y en a de bien faits que je « n'avoue point parce qu'ils ne m'appartiennent « pas; et, parmi les choses que j'ai faites, on a « mêlé beaucoup de sottises que je ne prends pas « la peine de désavouer. A l'âge où je suis, une « heure de vie bien ménagée m'est plus considé- « rable que l'intérêt d'une médiocre réputation. « Qu'on se défait de l'amour-propre difficilement! « je le quitte comme auteur, je le reprends « comme philosophe, sentant une volupté secrète « à négliger ce qui fait le soin de tous les au- « teurs. » Cependant quelques mois avant sa mort, il consentit à revoir ses manuscrits avec Desmaiseaux et Silvestre; et, deux ans après la perte de cet illustre écrivain, ces deux littérateurs donnèrent, en 3 volumes in-4° (Londres, 1705), la première édition complète et authentique de ses œuvres. Elle était précédée de la vie de St-Evremond, écrite par Desmaiseaux. Voltaire a parlé avec un injuste dédain du travail de ce biographe minutieux et prolixe sans doute, mais exact et judicieux. Cette édition, dans laquelle on trouvait plusieurs lettres de Ninon de l'Enclos et de Chaulieu, publiées pour la première fois, fut suivie de quatre autres dans l'espace de peu d'années. La plus estimée de toutes est celle d'Amsterdam, 1726, 7 vol. in-12, avec les figures de Bernard Picart. Les deux derniers volumes contiennent, sous le titre de *Mélanges curieux*, les meilleures pièces attribuées à St-Evremond. Une autre édition de cet auteur a été faite à Paris, 1753, 12 vol. in-18. On a encore l'*Esprit de*

(1) Renouard a publié séparément les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les divers temps de la république*, 1796, in-8°, et, en même temps, les *Considérations* de Montesquiou, en 2 volumes in-8°.

St-Evremond (par Deleyre), 1761, 1 vol. in-12; ce recueil, fait avec goût, est précédé d'une notice fort bien écrite. Enfin les *Œuvres choisies de St-Evremond* ont été publiées, en 1804, par N.-L.-M. Desessarts, 1 vol. in-12. Si l'on a attribué à cet écrivain célèbre bien des ouvrages qui ne sont pas de lui, on lui a mal à propos contesté les siens, entre autres la fameuse *Conversation du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt*. Voltaire, presque toujours injuste envers St-Evremond, auquel, de l'aveu même de Laharpe, il a fait quelques emprunts, attribue à Charleval ce chef-d'œuvre de bonne plaisanterie; sa principale raison est une copie écrite par ce dernier de la partie la plus intéressante de ce morceau; ce qui n'est pas une preuve contre un auteur dont les ouvrages se répandaient manuscrits dans la société. Il allègue en outre le témoignage de personnes de la *vieille cour*. Ces assertions seraient de quelque valeur si St-Evremond, à qui l'on ne contesta jamais d'avoir été un homme d'honneur, n'avait reconnu cette pièce comme de lui, en en rejetant beaucoup d'autres qu'on mettait sur son compte, lorsqu'il permit à Desmaiseaux et à Silvestre de préparer sous ses yeux une édition complète de ses œuvres. S'il y avait eu dès lors quelques doutes sur le véritable auteur de cette pièce importante, comment les deux éditeurs de St-Evremond, si bien instruits des moindres particularités touchant sa vie et ses ouvrages, si attentifs à ne rien omettre de ce qu'ils savaient (1), auraient-ils pu garder un silence absolu sur cette question? Au reste, qu'on lui conteste ou non la *Conversation du P. Canaye*, il lui restera encore assez de pages ingénieuses et brillantes; et si l'on ne peut le mettre au rang des génies du premier ordre, on le placera du moins, malgré les injustes censures de Boileau, de Voltaire et de Laharpe, parmi les hommes d'un talent supérieur, immédiatement après Fontenelle, avec lequel il eut plus d'un trait de ressemblance (2). D—R—R.

SAINTES (CLAUDE DE). *Voyez* SAINCTES.

(1) C'est ainsi qu'à propos de la *Réponse au plaidoyer de M. Brard*, ils ont soin d'avertir que la courte préface qui précède cet écrit est de Dubourdieu. On peut au reste, sur la question relative à la *Conversation du P. Canaye*, voir l'*Avertissement* qui se trouve en tête de l'édition des *Poésies de St-Pavin et de Charleval*, donnée par St-Marc. Cet éditeur, qui avait sans doute intérêt à enrichir son recueil d'une aussi excellente pièce, n'hésita pas, après avoir démontré l'erreur de Voltaire, à la restituer à St-Evremond.

(2) St-Evremond a été récemment l'objet des travaux de divers critiques, tels que MM. Sayous (*Bibliothèque universelle de Genève*, 1849 et 1850) et Hippeau (*Mémoires de l'académie de Caen*). M. Tissot lui a consacré une *Notice* dans la *Revue indépendante* (n° du 10 mai 1846), et M. Nisard l'a apprécié dans son *Histoire de la littérature française*, t. 2, p. 306. On peut aussi consulter un article de M. G. Merlet dans la *Revue européenne*, 1er mai 1860. M. Ste-Beuve apprécie dans ces termes l'écrivain qui nous occupe (*Port-Royal*, t. 3, p. 495) : « Depuis quelques « soirs je me suis mis à lire St-Evremond. Je ne lis pas tout in- « distinctement, mais je fais un choix. De cette manière il me « paraît délicieux; c'est une conversation agréable et fine, d'une « parfaite justesse. Cet homme n'est pas mis à son rang.... On « ferait un volume charmant de St-Evremond. On élaguerait « presque tous ses méchants vers, et on ne ferait entrer que ses « plus jolis essais de moraliste. » Z.

SAINT-FAL ou SAINT-PHAL (ÉTIENNE MEYNIER), comédien français, naquit à Paris en 1752, de parents pauvres, mais estimés, qui tenaient dans la rue St-André-des-Arts un modeste hôtel garni. S'étant livré de très-bonne heure au plaisir de la lecture, il se prit d'une telle passion pour les chefs-d'œuvre de Corneille et de Molière qu'à peine âgé de dix-sept ans il quitta la boutique de perruquier où son père l'avait mis en apprentissage, et s'exerça dans l'art du comédien sur les mêmes théâtres de société où s'étaient formés longtemps avant lui les Lekain et les Molé. Les applaudissements qu'il y reçut lui valurent, en 1776, un engagement au théâtre de Versailles, puis à celui de Lyon, et enfin au théâtre de Bruxelles, qu'il abandonna peu de temps après pour débuter à Paris, le 8 juillet 1782, dans les seconds rôles de la tragédie et de la comédie. Bien que sorti avec honneur de cette redoutable épreuve, il ne fut définitivement admis au nombre des comédiens du roi que dans l'année 1784. On connaît les dangers que coururent la plupart de ces acteurs à l'époque de la révolution, et surtout après la sanglante journée du 10 août. Le 4 septembre 1793, au milieu de la nuit, ils furent jetés dans la maison d'arrêt des Madelonnettes, d'où ils ne sortirent qu'après la journée du 9 thermidor (27 juillet 1794). Quoique rendus à la liberté, les comédiens français éprouvèrent encore de pénibles vicissitudes. La division se mit parmi eux, et ils se séparèrent en plusieurs troupes : l'une avec Gaillard et Dorfeuille, à la salle dite de la République (rue de Richelieu); l'autre successivement établie dans les salles de Louvois et de l'Odéon; et la troisième engagée au théâtre de Feydeau, par le directeur Sageret, qui, n'ayant pas su calculer l'énormité de ses dépenses, dut à son excessif amour de l'art théâtral le malheur de faire faillite. Aucune de ces troupes ne prospéra; et quand leur malheur fut au comble, il fallut bien qu'elles acceptassent un projet de conciliation. Enfin, grâce au zèle de François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, les trois sociétés se réunirent en une seule, le 11 prairial an 7 (30 mai 1799); et, depuis ce jour jusqu'au 1er avril 1818, c'est-à-dire durant un espace de dix-neuf ans, St-Fal ne cessa de donner à ses camarades l'exemple d'un zèle infatigable. Retiré alors du théâtre avec la double pension du roi et de la comédie, et jouissant d'ailleurs d'un honnête revenu, fruit de ses longues économies, il prolongea paisiblement sa carrière jusqu'au 21 novembre 1835, laissant après lui une veuve et plusieurs enfants, notamment une fille, qui débuta au Théâtre-Français, mais dont le succès ne répondit pas tout à fait à l'attente des amateurs. St-Fal ne doit pas être compté au nombre des acteurs qui brillèrent au premier rang sur la scène française; on l'aimait, on l'applaudissait, mais rarement avec ces transports d'admiration que savaient exciter, dans

leur temps, les Lekain et les Duméuil. D'une taille avantageuse, les traits de son visage étaient agréables; mais sa démarche manquait de grâce et de légèreté. Il avait adopté un genre de déclamation qui consistait à débiter rapidement, et d'une voix gutturale, la première moitié d'une période, afin de se ménager pour les dernières phrases l'*effet* d'une transition brusque et inattendue. Adoucissant tout à coup sa voix, il lui donnait alors un accent de familiarité sentimentale qui manquait rarement d'exciter les applaudissements; mais cet artifice, trop répété, était justement blâmé par les connaisseurs. Dans la comédie, son débit était plus simple, plus naturel; aussi, quoiqu'il eût longtemps joué avec succès les rôles tragiques d'Hippolyte, de Gaston de Foix, d'Egyste, de Polyeucte et de Nérestan, et surtout du jeune Brahmine dans la *Veuve du Malabar*, se montra-t-il ensuite avec plus d'avantage dans ceux du *Distrait*, du *Philosophe marié*, de l'*Amant bourru* et autres; il fut même assez heureux pour jouer à la satisfaction générale plusieurs rôles dans lesquels Molé avait été jugé inimitable, entre autres le *Misanthrope*, l'*Alceste* du *Philinte* de Molière, le *Bourru bienfaisant* et le *Vieux célibataire*. C'en était assez pour prouver qu'il étudiait en acteur habile les caractères de ses personnages, et surtout qu'il ne croyait pas devoir, comme la plupart de ses successeurs, négliger les bonnes traditions. Dans la vie privée, St-Fal se faisait aimer par beaucoup de douceur, de bonhomie; et l'on cite de lui plusieurs traits qui honorent son cœur (*voy.* MEYNIER (Charles), son frère). Il fut vivement regretté de ses camarades, avec lesquels il avait constamment vécu en bonne intelligence; et il ne le fut pas moins des auteurs dramatiques, qui avaient toujours eu à se louer de son zèle et de ses conseils. F. P—T.

SAINT-FARGEAU. *Voyez* LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.

SAINT-FÉLIX (GUILLAUME DE), d'une famille ancienne, d'origine normande, et qui avait des biens considérables dans la vicomté de Béziers, où elle donna son nom au château de St-Julien, et dans le comté de Caraman, où elle fit hommage d'un autre château de son nom à Bernard, vicomte d'Alby, en 1070. Guillaume était viguier de Carcassonne et fut un des arbitres ou juges que, en 1158, on adjoignit à Raymond Trencarvel, vicomte de Béziers, pour vider plusieurs contestations féodales. Il fut un des plus paisibles de cette maison, très-redoutée dans la province, surtout depuis que Guillaume, défendant les droits du vicomte de Béziers, son suzerain, contre Raymond VI, comte de Toulouse, obligea ce prince de se rendre à Nîmes pour y calmer des troubles, tandis que Jeanne d'Angleterre, son épouse, marchait contre un neveu, qui soutenait son autre suzerain, le vicomte d'Alby, et qu'elle l'assiégeait dans le château de Caser ou des Casses, en 1199. Ce siége fut vaillamment soutenu, et cette princesse éprouva une vive résistance; les troupes de la comtesse ayant sous main secouru les assiégés, ceux-ci la forcèrent de renoncer à son entreprise, mirent le feu à son camp, la poursuivirent; et elle eut peine à se sauver pour aller demander des secours à son vaillant frère, le roi Richard, qui lui-même guerroyait en Guyenne. Elle apprit sa mort en chemin. Il venait d'être tué au château de Chalus, en Limousin. Lorsque les vicomtés de Béziers et de Carcassonne furent réunies sous la domination du vicomte Raymond Roger (1191), Guillaume lui prêta serment et lui fut constamment fidèle; il l'aida en 1201 à recouvrer l'héritage de son père. — Un fils puîné de Guillaume, et du même prénom, suivit en 1265 le comte d'Anjou, frère de St-Louis, que ce prince lui fit prendre comme otage; et il l'aida dans la conquête de Naples, où il s'établit et où sa descendance y est encore connue sous le nom de *San-Felice*. M—GE.

SAINT-FÉLIX (GERMAIN DE), de la même famille, fut chevalier des ordres du roi en 1573 et assista aux états de la province en 1579. Soit qu'il eût du penchant pour la réforme, soit plutôt que, comme Claude son frère (*voy.* l'article suivant), il eût soupçonné les desseins ambitieux des Guises, il demeura lié avec l'amiral de Coligny, qui, dans sa campagne du Languedoc, ménagea beaucoup les terres des deux frères; plus tard, il se rangea du parti nommé des *politiques* et s'opposa à la Ligue de tout son pouvoir. Germain fut chargé, en 1579, par le duc de Montmorency, de faire exécuter à Béziers l'édit de pacification, et il accompagna la même année le gouverneur de Belpech, dans sa conférence avec le roi de Navarre, depuis Henri IV. Il mourut en 1586. — Ses deux fils, *Raymond* et *Jean*, tous deux militaires distingués, mais protestants l'un et l'autre, participèrent malheureusement aux guerres des calvinistes, sous la minorité de Louis XIII. Raymond fut pour eux gouverneur de Mazères et commandant du pays de Foix; il fut tué en 1622 au siége du Mas-d'Azil, après avoir fait d'incroyables efforts pour sauver son artillerie. Par suite des vengeances du cardinal de Richelieu, Jean, son successeur, fut dépouillé de ses domaines : la plus grande partie fut confisquée; toutes leurs mouvances, qui étaient nombreuses, furent réunies à la couronne; et la fortune immense de cette famille fut à jamais anéantie. Pour compléter le désastre, les épouses de ces deux frères, Marie de Mauléon et Louise de Loupiac, voulant effacer la trace du parti que leurs maris avaient embrassé malgré elles, brûlèrent une grande quantité de titres très-précieux. Cependant *Philippe*, fils de Jean, fut ramené dans le sein de la religion catholique par l'influence de son épouse, Jeanne de St-Jean, et remis en possession du peu qui restait invendu des biens de sa maison. Il mourut en 1669. — *François*

de Saint-Félix, fils de Philippe, eut vingt-huit enfants, dont l'aîné fut page de Louis XIV, puis chanoine de St-Sernin, à Toulouse. Le second, officier supérieur d'artillerie; le troisième, Armand, comte de Cajarc, eut aussi une nombreuse postérité et fut le père du vice-amiral (*voy.* ci-après). M—ge.

SAINT-FÉLIX (Claude de), baron de Varennes, frère puîné de Germain, fut la tige de la seconde branche actuelle de cette maison. Il était conseiller au parlement de Toulouse, lorsqu'en 1570, par le crédit de son ami le maréchal de Damville, il fut nommé procureur général près cette cour et céda sa charge de conseiller à son frère Raimond. Claude est célèbre dans les fastes de la province par ses talents, son patriotisme et son dévouement à l'autorité royale. Sa promotion ne pouvait être agréable à une cité qu'animait un catholicisme ardent et une haine profonde pour les politiques. On le soupçonnait de favoriser les religionnaires, parce qu'il voulait que l'on gardât les édits. « Mesme (dit le président « de Latomy dans ses mémoires), on a dit qu'il « alloit volontiers aux prêches et cènes des dits « réformés huguenaulx, ce qui n'est pas tout « asseuré; car l'ay toujours veu attentif aux of- « fices qui se font ès églises, particulièrement en « celles de St-Etienne, de la Trinité, Dalbade et « St-Barthélemy; soy confesser et recepvoir en « toute dévotion et révérence le sacrement de « l'Eucharistie; mais il ne voloit point et même « ne veult point encores que l'on brûle, à grand « ou à petit feu, les hérétiques et leurs adhérens « ou complices, et voloit la conservation simple « des édits, a esté colloqué parmi ceux de cette « damnée secte et opinion, bien que feust, au « moins en ce que j'ai peu connoître, très-bon « catholique, et comme estoit, comme est en- « cores, aussi grand magistrat, facond orateur, « résolu jurisconsulte. » Ce témoignage alors secret d'un catholique ardent ne permet pas de douter qu'il n'avait pas imité ses neveux dans leurs égarements; mais, à cette époque d'exaltation, la multitude était facilement trompée. Aussi les capitouls, ayant appris sa nomination, ordonnèrent au syndic de la ville de se rendre opposant; et le syndic de la province suivit la même marche. L'affaire fut portée au parlement. St-Félix voulut plaider lui-même sa cause. Malheureusement il injuria ses adversaires et ne craignit point de traiter les capitouls et le corps de la ville de *monopoleurs* et de *séditieux*. Ceux-ci portèrent des plaintes contre de telles allégations; mais le parlement les renvoya devant le roi, qui débouta les syndics de leur opposition, ordonnant sagement que St-Félix les reconnaîtrait comme gens d'honneur. Ainsi se termina cette première querelle; mais les haines subsistèrent; le temps les envenima, et elles se réveillèrent plus tard. Cependant il fut chargé par la cour de présenter au roi des remontrances, qui furent apostillées par le conseil le 13 septembre 1572; mais, en 1574, de faux bruits ayant répandu la terreur dans Toulouse, la malveillance les avait propagés et amplifiés; et on parut croire que les huguenots, habituellement turbulents, chassés en 1562, et si maltraités en 1572, essayeraient de s'emparer de la ville, soutenus des *damvillistes* ou partisans exclusifs du roi. Le conseil s'assembla au Capitole; on résolut d'aller au parlement lui faire part des craintes qu'on éprouvait. Le capitoul Lacoste s'y rendit et, portant la parole, dénonça plusieurs citoyens, même des membres de la cour, désignant le procureur général comme un de ceux qu'il fallait surveiller. Le parlement, qui partageait les appréhensions du capitoulat, autorisa ces magistrats à prendre des précautions de sûreté publique, à faire arrêter les personnes suspectes et même des membres de la compagnie. Après cet arrêt, plusieurs individus, même des magistrats, furent enfermés à la Conciergerie; d'autres furent mis aux arrêts dans leurs propres maisons. L'indignation de St-Félix, comprimée par sa prudence, fut comprise par le corps de ville; et celui-ci délibéra que le roi serait prié de contraindre ce magistrat à se défaire de sa charge. En réponse à ce nouveau défi, il obtint de nouvelles lettres du conseil, d'après lesquelles il fit assigner devant ce conseil les capitouls et les plus nobles bourgeois de ceux qui avaient pris part à cette délibération outrageante. Il se rendit à Avignon, où se trouvait la cour, et le chancelier Réné de Birague obtint d'abord un arrêt du conseil qui lui donnait gain de cause; mais les capitouls, qui le suivirent à Romans, firent jouer des intrigues auprès des catholiques, et l'exécution de cet arrêt fut ajournée. Le roi fit alors intervenir la reine mère, qui manda Claude et lui demanda les provisions de sa charge. Le procureur général du roi, sujet fidèle et dévoué, refusa de se soumettre à une décision qui lui ôtait la confiance du monarque. Cette singulière résolution eut-elle pour cause l'obstination déjà si connue de St-Félix, ou fut-elle produite par la suggestion de Catherine de Médicis, laquelle, intérieurement courroucée de l'audace des catholiques, qui se préparaient à former l'union célèbre appelée la *Sainte-Ligue*, voulait, dans ce Languedoc si ardent, conserver un magistrat puissant, catholique lui-même, mais qui pouvait contenir, par son énergie, les partis opposés et demeurer dans la ligne exclusive d'obéissance à la couronne? Tel fut en effet le résultat constant de la marche de St-Félix; et on peut le reconnaître comme le premier exemple de ce parti mixte, mais éminemment monarchique, que depuis on appela *politique*. Quoi qu'il en soit, il refusa de remettre ses lettres de service et continua ses fonctions jusqu'à sa mort. Lors de la crise qui, le 10 février 1589, se termina par l'assassinat de Duranti, premier président, et de Daffis, avocat général, St-Félix devait être

absent, puisqu'il n'est pas fait mention de lui; et cette absence fut peut-être un des motifs qui précipitèrent la catastrophe. La saine partie du parlement ayant, avec le premier président Dufaur de St-Jory, quitté la ville de Toulouse, dominée par les ligueurs, le procureur général la suivit à Castelsarrasin, en 1595. Il ne rentra qu'avec eux, après la pacification de Folembray, en 1596; il fut, la même année, membre de l'assemblée des notables du royaume que convoqua Henri IV à Rouen, et, en 1598, chargé par ce prince de l'exécution en Languedoc de l'édit de Nantes. Mais sa santé, épuisée par de longs travaux et beaucoup de vicissitudes, ne put résister aux fatigues de ces nouvelles missions : il mourut la même année. Son successeur dans sa charge de procureur général fut d'Aussargues, son neveu, qui assista à l'assemblée des notables de 1617 et fut nommé, en 1628, membre du conseil d'Etat. M—GE.

SAINT-FÉLIX (ARMAND-PHILIPPE-GERMAIN, marquis DE), vice-amiral, fut le quinzième enfant d'Armand, comte de Cajarc (*voy.* ci-dessus), et naquit dans le château de ce nom, en Albigeois, le 20 septembre 1737. Son père, que le jeu avait ruiné, comptait pour lui sur la protection du cardinal Fleury. Mais le prélat malade ne s'occupa que de l'aîné. Germain, âgé de douze ans, mécontent de se voir oublié, résolut de sortir de lui-même de cet abandon. Ayant mis sa mère dans sa confidence, il en reçut douze francs pour ses dépenses de voyage. C'est avec cette faible somme qu'il osa entreprendre à pied le voyage de Paris pour rejoindre ses frères. Lorsque son père connut cette évasion, qu'il attribua d'abord à une visite chez des parents, il en écrivit à ses aînés, lesquels, par le moyen du lieutenant de police, firent donner des ordres à toutes les barrières de Paris pour arrêter tous les jeunes piétons qui se présenteraient. Mais, tandis que les suppôts de police exerçaient leur surveillance, Germain, qui, sur la route d'Orléans, avait été reconnu, à cause de sa ressemblance, par des chevau-légers camarades de son frère, entrait avec eux à cheval dans la capitale et embrassait ses frères, leur déclarant énergiquement que bien certainement il ne retournerait jamais sur ses pas. Cette aventure assez extraordinaire produisit une certaine sensation, et elle a fourni à M. de Perrodil le sujet d'un épisode dramatique (*Gazette de France*, 11 janvier 1842). Les salons s'en occupèrent, et mademoiselle de Charolais prit pour page le jeune aventurier. Après quelques années de service, où le jeune St-Félix s'efforça de résister à la prépondérance tyrannique que les pages du roi voulaient exercer sur ceux des princes, son esprit ardent et opiniâtre lui fit désirer d'entrer dans la marine; il fut nommé garde le 11 décembre 1755. Dénué de ressources, abandonné de ses frères, il se résolut à vivre de sa faible paye et souvent de pain et d'eau; mais dès lors il se fit remarquer par une exactitude scrupuleuse, une fermeté inébranlable. D'abord embarqué sur l'*Hermione*, gardecôte, dès la seconde campagne, il commanda un détachement dans la croisière du Canada, sur le *Célèbre*, et il remplit, en 1757, les fonctions d'enseigne sur la *Pomone*, sur le *Zéphyre*, puis sur la *Calypso*, qui inspecta les côtes de Bretagne et, se réunissant à l'escadre de Conflans, prit part au combat de Belle-Ile, dans lequel, par une erreur des bureaux, on crut que St-Félix avait perdu la vie, de façon qu'ayant obtenu un congé pour voir sa famille, il la trouva portant son deuil. Retourné bientôt à son poste, il continua son service sur l'*Aigrette* et le *Northumberland*. Enseigne en 1762, il servit en cette qualité sur la *Normande*, sur la *Balance* avec le baron d'Arros. Il fut employé pour relever les vaisseaux coulés au port royal de la Martinique; mais ce bâtiment, que cette opération avait extrêmement fatigué, coula lui-même dans la traversée : l'équipage fut sauvé par le navire *l'Union*, qui transportait le régiment de Vermandois. St-Félix suivit encore le baron d'Arros et fit une traversée à l'île de France, où, par des circonstances singulièrement contraires, il n'arriva qu'au bout de quinze mois, le 15 avril 1770. Mis à la disposition des gouverneurs généraux de l'île de France et de Bourbon, les chevaliers Desroches et de Ternay, il mérita et sut conserver leur confiance. Une grande question préoccupait alors la marine française. Depuis que Hugues de Linschot avait, en 1638, placé par le 26e de latitude une île à laquelle il donnait le nom de *San-Juan de Lisboa* ou de *St-Jean de Lisbonne*, on la croyait momentanément perdue; cependant Pieter Goss l'avait, en 1680, placée dans sa carte à 26° 30′. Danville, qui, en 1727, l'avait fait aussi figurer sur sa carte, l'en avait retirée en 1749. Mais la tradition continuant à la considérer comme seulement oubliée et infréquentée, l'île de France était inondée de notes, d'extraits de journaux contradictoires, auxquels les géographes européens, par leurs commentaires, donnaient une certaine valeur. Un mémoire sur l'île de Bourbon, présenté au bureau général de la compagnie des Indes, le 11 février 1771, établit comme principe que l'île de St-Jean de Lisbonne ne paraît imaginaire qu'aux navigateurs qui ne l'ont point reconnue. On disait que cette île avait été évacuée par les Portugais et ses habitants transportés à Patte, sur la côte de Zanguebar; qu'en 1767 un flibustier y était descendu, et qu'il y avait tué douze ou quinze bœufs en moins de deux heures. Plus tard, on dit que Boynot affirmait l'avoir vue en 1707, quoiqu'il n'eût pas eu connaissance des cartes de Van Keulen et de Pieter Goss; qu'il en avait laissé une description assez détaillée, que l'on commentait avec affectation et qui paraissait avoir tous les caractères de la vérité; enfin un

capitaine venait de la voir le 1er mai 1772, par 26° 30′ de latitude sud et 63° 50′ de longitude est de Paris, au milieu d'une affreuse tourmente, qui l'avait empêché d'y aborder. L'opinion publique s'exalta tellement que le chevalier Desroches, gouverneur, crut nécessaire de s'assurer lui-même de la vérité, et il chargea le lieutenant St-Félix d'un voyage de découverte à cet effet. Cet officier partit du Port-Louis le 26 juin 1772, avec la corvette *l'Heure-du-Berger*, ayant pour conserve le brick *la Curieuse*. Il ne revint à l'île de France que le 19 octobre, après cent quinze jours de mer, sur lesquels il fut obligé de passer du 7 septembre au 2 octobre au fort Dauphin de Madagascar pour se ravitailler. Pendant les quatre-vingt-dix jours qu'il employa à sa recherche, il fit soixante-dix-sept observations astronomiques de longitude, depuis 51° 41′ jusqu'à 72° 21′, et quatre-vingts observations de latitude, depuis 20° 16′ jusqu'à 28° 5′; il vit souvent des oiseaux; on cria *terre* plusieurs fois; on vira toujours sur cette terre fantastique, et l'on ne trouva jamais qu'un nuage trompeur ou quelques algues flottantes et détachées. On mouilla sur tous les points indiqués par les cartes ou les mémoires comme gisement de l'île, et il fut démontré à tous qu'elle n'existait pas. Malgré la confiance dans l'exactitude méticuleuse que St-Félix avait mise à cette exploration, le désir obstiné, quoique reconnu plus chanceux, de retrouver cette île fit encore faire de nouvelles tentatives à Forval en 1780, à Corval de Grenville en 1782 et 1783, à Adrisse des Ruisseaux en 1787, à Kerguelen et Marion dans leurs voyages de découvertes; enfin, depuis les voyages de St-Félix, la science et la navigation y ont définitivement renoncé; l'île a disparu de toutes les cartes et ne paraît que sur celle d'Afrique, jointe à la traduction de Guthrie en 1802. Pour consoler ceux qui y croyaient encore, M. Collin, secrétaire de la société d'émulation de l'île de France, émit, le 13 janvier 1806, l'opinion que cette prétendue île de St-Jean de Lisbonne n'était autre que l'île de France elle-même. Cette hypothèse a été vivement combattue; mais elle est elle-même une nouvelle preuve de la confiance qu'inspire la recherche de St-Félix. Lieutenant de vaisseau en 1772 et toujours à la disposition du gouverneur général, cet officier fut, en 1773, chargé avec la corvette *le Desforges* de transporter à Madagascar le fameux Beniowski; cet entreprenant baron polonais, qui, par suite de ses folles aventures en Hongrie, en Pologne, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Russie, se trouvant exilé dans les mines de houille du Kamtchatka en 1770, avait su, avec cent cinquante condamnés comme lui, s'emparer de la forteresse russe; puis, monté sur une corvette qu'il avait enlevée, aborder au Japon, à l'île de Formose, à la Chine. Recueilli ensuite par un bâtiment français, il avait obtenu du ministère l'autorisation de former à Madagascar un établissement sous la protection de la France. Parti de Lorient avec une troupe de 4 ou 500 aventuriers comme lui-même, il avait pris de force le commandement du bâtiment qui le portait et comptait bien en faire autant du *Desforges*; mais St-Félix était un autre homme. Malgré le dévouement fanatique des compagnons de Beniowski, le lieutenant sut, par un mélange de condescendance et de fermeté, arrêter ce héros de roman, le contenir dans les bornes de sa position. Il ne craignit pas de se former une garde de ses compagnons de hasard, se servit d'eux pour obliger le chef à se désister de sa folle entreprise et enfin l'amena à une conduite régulière et même amicale. Il le débarqua dans la baie d'Antongil et passa avec lui quarante-cinq jours pour l'aider à commencer son établissement (*voy.* BENIOWSKI). De retour à l'île de France le 30 juin 1774, St-Félix prit le commandement de la flûte *le Coromandel*, destinée à servir des relations de surveillance et de rapports entre l'île de France et Pondichéry, et de Pondichéry avec les différents comptoirs de l'Inde; et il se montra en tous points digne de cette mission de confiance. Parti de l'île de France et rendu à Pondichéry par ordre de Lauriston, il hiverna à Chandernagor, pour aller ensuite visiter les comptoirs et les établissements français sur le Gange et la côte de Coromandel. En remontant la rivière, il eut des démêlés avec les Anglais, qui harcelaient le commerce français et ne voulaient pas que le *Coromandel* se permît de mouiller devant leur fort de Bousbougia, sur les bords du fleuve, menaçant cette flûte de leurs batteries. Mais une manœuvre hardie de St-Félix fit rentrer en lui-même le commandant anglais; il lui laissa le passage libre, et la reconnaissance de tous les Français se montra avec énergie dans ces parages. Bientôt une autre occasion se présenta de soustraire notre commerce à des vexations britanniques. En passant à Masulipatnam, St-Félix fit restituer des droits injustement perçus et qu'on lui promit de ne plus exiger par la suite. Le *Coromandel* revint à l'île de France, où St-Félix prit le commandement de la corvette *l'Atalante*, destinée à se rendre de nouveau à Pondichéry aux ordres de Lauriston. Celui-ci avait le dessein de former un établissement sur la mer Rouge; mais, ayant été forcé d'y renoncer, il se contenta de renforcer la garnison de Mahé et renvoya la corvette à l'île de France. Ce fut alors que se fit le mariage de St-Félix avec Marie-Anne du Guermeur, fille de du Guermeur, comte de Penhoet, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes, riche héritière qui n'avait que douze ans. Aussitôt après, il s'embarqua sur la *Belle-Poule*, commandée par le comte de Sillard, et il revint en France (1777). Il fit ensuite partie de l'escadre du comte d'Orvilliers, comme lieutenant sur le *Solitaire*, et se trouvait à la bataille d'Ouessant, le 27 juillet

1778. Enfin, embarqué sur le *Protée* avec le vicomte du Chilleau, il fut pris par l'escadre de l'amiral Digby. Bientôt échangé, il fut chargé, commandant l'*Astrée*, de croiser dans le golfe de Gascogne, et, en 1781, il inspecta avec l'*Amazone* les bâtiments du commerce mouillés dans les ports de la Manche et de l'Océan, depuis St-Brieuc jusqu'à Bordeaux. Fait capitaine de vaisseau le 5 mars 1781, il partit de Brest avec la frégate *la Fine*, chargé de conduire à l'île de France l'intendant de cette colonie, l'agent français au cap de Bonne-Espérance, plusieurs passagers secrètement embarqués pour servir dans l'armée d'Hyder-Ali, de porter plusieurs paquets et des ordres importants, avec quinze cent mille francs en espèces. A son arrivée, le 26 octobre, il prit le commandement du *Brillant*, de 64 canons, faisant partie de l'escadre du comte d'Orves, destinée pour l'Inde. Ce général succomba le 9 février 1782 et fut remplacé par Suffren, marin hardi, énergique, plein de talent, mais envieux, jaloux et détesté de ses camarades. Il se forma contre lui une coalition pour le perdre et faire tomber le commandement en d'autres mains, même au risque de perdre le *Héros*, de 74, vaisseau qu'il montait (1). L'escadre française mouilla devant Madras, le 15 février, à deux portées de canon de l'escadre anglaise. Pendant que le général français tenait conseil avec ses capitaines, les Anglais se rapprochèrent des batteries de la place, et, persuadés de leur supériorité, ils donnèrent la chasse aux Français, qui, arrivés devant Madras, se disposèrent à les attaquer. Mais les vaisseaux français n'obéissaient que difficilement aux signaux et laissaient le général exposé seul au feu de l'ennemi, peut-être par suite de la combinaison peu loyale qu'avaient faite entre eux les capitaines. St-Félix alla seul au secours de son général : le *Brillant* vint joindre le *Héros* et força l'*Ester* à amener son pavillon; toutefois ce vaisseau ne put être amariné, Suffren ayant fait signal absolu de ralliement. On perdit là une occasion de battre les Anglais : ils n'avaient que 9 vaisseaux, nous en avions 12, et, malgré la fausse opinion britannique, ces vaisseaux étaient convenablement armés. Le 12 avril, Suffren joignit, devant l'île de Provedien, l'escadre anglaise, qui avait constamment évité un engagement sérieux. Ce général, dont le vaisseau marchait toujours beaucoup mieux qu'aucun de ceux de son escadre, la devança de quelques minutes pour arriver sur l'ennemi et, avant d'être rejoint par elle, reçut de fortes avaries et fut obligé de s'éloigner. Le *Brillant*, que commandait St-Félix, mit un instant en panne pour protéger le *Héros;* mais l'*Orient* ayant fait signal d'incommodité, le *Brillant*, destiné en ce jour à être le bouclier des autres, força de voiles pour lui servir de rempart; l'*Orient* avait le feu à son bord, son gouvernail engagé et des coups de canon dans ses œuvres vives. Le *Brillant* le garantit et lui donna le temps de se rétablir et de se remettre en ligne, puis reprit son poste et celui de plusieurs autres vaisseaux tombés en dérive. Le général, toute l'escadre vantèrent publiquement la conduite de St-Félix; le capitaine de l'*Orient* vint lui-même à bord du *Brillant* pour le remercier d'avoir sauvé un vaisseau au roi. Le 26 juillet, un nouvel engagement eut lieu devant Tranquebar. Suffren, comptant sur le dévouement de St-Félix, fit embarquer sur le *Brillant* 100 hommes tirés des autres vaisseaux pour réparer les pertes que les combats précédents lui avaient occasionnées. Il eut à combattre un vaisseau de 74, formant la tête du corps de bataille anglais; mais le *Héros* ayant culé, le *Brillant*, outre son antagoniste, eut à combattre aussi l'amiral britannique; désemparé et ne pouvant manœuvrer, ce vaisseau fut canonné à la portée de pistolet par les trois vaisseaux du corps de bataille ennemi, tous de 74, lorsqu'il n'était lui-même que de 64, et pendant plus de deux heures. L'énergie de sa défense contint les ennemis : il les empêcha de couper la ligne française; mais il ne pouvait se retirer pour rejoindre sa ligne, ayant été démâté de son grand mât, de son perroquet de fougue, dont les débris l'encombraient et entravaient sa manœuvre. Une dernière bordée de ses trois adversaires abattit instantanément tout ce qui était sur son pont; il ne resta debout que St-Félix et son capitaine d'armes. Alors, faisant monter tout le reste de son équipage, il parvint à se débarrasser de ses agrès traînants et à rejoindre l'escadre. Pour qu'il pût mouiller, on fut obligé de le faire remorquer par la frégate *la Bellone;* mais il était indispensable de serrer la voile du petit hunier, et aucun marin de cet équipage, si héroïquement intrépide, n'osait se hasarder sur la vergue. Par l'ordre de son capitaine, un officier de vaisseau, le chevalier de Corneillan, ne balança pas à aller au bout de cette vergue, et l'équipage suivit son exemple. Le *Brillant*, dans ce combat homérique, eut 184 hommes hors de combat. St-Félix fut accueilli avec les témoignages de la plus vive reconnaissance par Suffren; mais cet amiral ne vit pas sans une secrète jalousie les applaudissements qui furent prodigués à un de ses subordonnés. L'activité de Suffren avait éloigné l'escadre anglaise de la côte de Coromandel; dans les premiers jours d'août 1782, elle s'était réunie à Madras pour embarquer des troupes, on ne savait pour quelle destination. Deux vaisseaux de ligne et une frégate avaient rallié l'amiral français, qui avait déjà fait recon-

(1) Nous croyons devoir prévenir le lecteur que, ne voulant pas nous mettre en contradiction avec toutes les traditions de l'histoire, et surtout avec notre collaborateur Hennequin, auteur de la *Notice sur le Bailli de Suffren*, insérée dans notre recueil, nous n'adoptons pas tout ce qui se trouve sur cet illustre amiral dans cet article *St-Félix*, qui est d'ailleurs si plein d'intérêt et si précieux pour l'histoire de la marine française, que nous n'avons pas cru devoir en retrancher des accusations qui nous ont étonné, mais qui cependant viennent d'une source respectable et digne de foi. (*Note de l'éditeur.*)

naître la baie de Trinquemalé, dans l'île de Ceylan, et le 27 août, il descendit à terre malgré l'opposition des Anglais. Persuadé avec raison que cette attaque ne pouvait être qu'un coup de main, il déploya la plus grande vigueur; ses batteries jouèrent pendant deux jours, et la place capitula. Il était encore à terre lorsqu'on signala l'escadre anglaise qui accourait en hâte. Malheureusement Suffren ne pensa pas à laisser le drapeau de cette nation flotter sur les remparts; car la flotte serait allée se placer sous la protection de ses batteries. La vue du pavillon blanc et une bourrasque qui suivit mit le désordre dans l'escadre de Hughes. Alors, malgré l'opinion de son conseil, Suffren voulut combattre. L'*Artésien*, que montait St-Félix, et le *St-Michel* furent les premiers à joindre les Anglais; le signal d'arriver fut pris pour celui d'une attaque, qui se fit confusément. Après l'*Artésien* et le *St-Michel*, le corps de bataille, composé du *Héros*, de l'*Illustre* et de l'*Ajax*, approcha l'escadre ennemie, aussi bien en ligne que l'escadre française l'était peu. Ces trois vaisseaux étaient écrasés par les Anglais, que favorisait une brise très-fraîche, et ils se trouvaient en danger lorsque le terrible *Artésien* se porta rapidement par le travers de cette avant-garde, combattit lui seul les trois vaisseaux ennemis, les tint en respect, en força même deux à laisser arriver, et par cette belle et intrépide manœuvre, sauva encore une fois l'amiral. Dans ce temps, le feu se manifestait à bord du *Vengeur;* la confusion qui régnait dans l'escadre s'en augmentait; chacun combattait à l'aventure, et le *Héros*, toujours le plus exposé, était démâté de son grand mât; celui de perroquet et le petit hunier venaient de tomber. Suffren ne songeait qu'à périr glorieusement, quand enfin les vaisseaux français parvinrent isolément à le rejoindre. La nuit fit cesser le combat. Les Anglais allèrent relâcher à Madras, et les Français mouillèrent sur le champ de bataille. Le lendemain, ils firent route pour Trinquemalé. Mais leurs infortunes n'étaient pas épuisées; l'*Orient* échoua à la *Pointe-Sale*, vers l'entrée de la baie, sur des rochers cachés sous l'eau, et la vétusté de ce bâtiment ne permit pas de le conserver. Dès que l'escadre fut en état de reprendre la mer, Suffren la mena à Goudelour, sérieusement menacé. Un combat sans résultat eut lieu le 20 juin 1783, et le 29, sur la nouvelle de la paix signée le 9 février, les hostilités cessèrent. Depuis le combat de Trinquemalé, St-Félix avait été obligé, à cause du fâcheux état de sa santé, de demander la permission d'aller à l'île de France pour la rétablir. Suffren ne put pas la refuser; mais il insinua, dans sa correspondance avec les autres chefs, que St-Félix l'abandonnait au moment où son escadre en mauvais état avait le plus besoin d'un capitaine tel que lui. Par surcroît d'infortune pour celui-ci, le bâtiment qui le portait à l'île de France recevait aussi les capitaines que l'amiral avait démontés, et cette coïncidence fortuite ne put que douloureusement affecter St-Félix et peut-être lui nuire auprès du gouverneur général. Cependant, dès le 10 décembre 1782, quoique encore souffrant, il s'embarqua comme second sur le *Fendant*, monté par le chevalier de Peynier, et se trouva au combat du 20 juin 1783, où il reçut la seule blessure qui l'ait jamais frappé. Le lendemain, il prit le commandement du *Flamand*. Ainsi on ne tira pas dans toute la campagne un seul coup de canon sans qu'il fût présent. Quoique ce dernier vaisseau fût en si mauvais état qu'on le réforma en arrivant, il osa prendre avec lui sa femme enceinte et sa famille et fit avec elles son retour, relâcha à Ste-Hélène et entra à Rochefort, le 25 mai 1784. En arrivant en France, St-Félix fit tous les sacrifices nécessaires pour relever et assurer l'existence de sa maison. Le 26 avril 1786, il fut nommé au commandement de la frégate *la Flèche*, faisant partie de l'escadre d'évolution sous les ordres du comte d'Albert de Rions. Après un voyage et une relâche en Norvége, cette escadre se rendit à Cherbourg pour y recevoir le roi Louis XVI. Dès l'année suivante, le besoin de protéger notre commerce du Levant fit établir dans les diverses échelles, surtout dans celles de l'Archipel et de la Morée, une surveillance et des croisières suivies, et St-Félix fut choisi pour y diriger une division. Parti de Brest le 10 octobre 1787, sur la *Pomone*, frégate de 40 canons, avec la corvette *la Sardine* et le brick *le Rossignol*, il rallia à Toulon d'autres bâtiments et commença une suite de croisières dans l'Archipel, sur les côtes de Morée, de Syrie et d'Egypte. Dès lors le commerce français respira; les corsaires furent surveillés et arrêtés. Cependant les Turcs continuaient à soupçonner nos intentions : un événement, glorieux il est vrai, mais malheureux par lui-même, leur rendit toute confiance. Le 1er juillet 1788, le consul de France à l'Argentière prévient le chef de division qu'un bâtiment de Marseille, la *Clairon*, chargé de savon et ayant des Turcs à bord, avait été enlevé par l'*Alexandre*, malgré les ordres patents, mais probablement peu sincères de Lambro, et que ce corsaire, vrai forban, et portant le pavillon russe, Magnote lui-même, avait conduit ce bâtiment dans les bras du Magne. St-Félix comprit la nécessité de faire rendre cette prise, surtout les Turcs prisonniers, que la Russie voudrait sans doute considérer comme de bonne prise. La *Pomone*, s'étant mise en recherche, trouva le corsaire, qui employa tout, mensonges, promesses, pour qu'on attendît une restitution qu'il n'osait refuser; mais St-Félix exigea la représentation effective du bâtiment, des Turcs prisonniers et du chargement en nature. La frégate serra la côte, de manière cependant à ne pas exposer les marins de la *Clairon* à être maltraités par les Magnotes, poursuivit le forban à

Ginova, près du port de Vitulo, puis dans une baie, où St-Félix fit armer sa grande chaloupe, son canot, et cette flottille se rendit maîtresse du forban; mais, assaillie par l'équipage descendu à terre et par les habitants qui s'y réunirent, elle essuya un feu très-vif, parce que la frégate ne put entrer dans l'anse que lorsque tout fut terminé. Qu'on juge de la douleur du capitaine, qui entendait le combat et ne pouvait y prendre part. Il y eut vingt hommes blessés et un tué; mais les Turcs furent délivrés, la *Clairon* restituée, le chargement recouvré et le forban enlevé. Ce fait d'armes énergique et décisif rassura nos commerçants, comprima la mauvaise volonté de l'amiral Emo, rendit plus franche et plus décidée la direction du major Lambro, enfin donna plus de sécurité à cette mer couverte de bâtiments turcs, hollandais, vénitiens, espagnols et anglais. Les Turcs repris sur la *Clairon* furent débarqués à la Canée avec leurs effets retrouvés et restitués. Le forban, après avoir été promené à la suite de la *Pomone*, fut brûlé publiquement dans la rade de Smyrne. Peu après cette brillante campagne, St-Félix fut nommé au commandement du *Tourville*, chef d'une des divisions du comte d'Albert de Rions, armée à l'occasion de la campagne des Prussiens en Hollande, à laquelle la France avait semblé vouloir s'opposer. Le 12 août 1790, les troubles qui désolaient la France et qui commençaient à pénétrer dans les colonies décidèrent le roi à lui conférer le commandement des forces navales au delà du cap de Bonne-Espérance. Parti de Brest le 26 avril 1791, sur la frégate *la Cybèle*, avec les frégates *l'Atalante* et *la Cléopâtre*, devant rallier à l'île de France la *Résolue*, la *Méduse* et la flûte *la Bienvenue*, il arriva à l'île de France le 31 juillet, pour succéder au comte de Macnémara, massacré par les habitants du Port-Louis dans une émeute. Le gouverneur général était Cossigny, qui fut ensuite relevé par Malartic, bon militaire, honnête et dévoué, mais d'un caractère faible. Avec lui arrivèrent les commissaires civils Leboucher, Tirol, du Morier, l'Escallier, nouvelle superfétation introduite dans l'administration et dont les attributions mal définies ne pouvaient qu'augmenter la confusion et le désordre dans la marche des affaires. Une assemblée coloniale imitait l'assemblée nationale de la métropole, rendait comme en France l'administration incertaine et la subordination incomplète et démocratique; des sociétés populaires, dites de la *chaumière* ou de la *liberté* et de l'*égalité*, comme en France, n'étaient que des clubs d'individus exaltés, qui interposaient partout, sans règle ni mesure, leur influence illégale. Ce fut dans le commencement de ce chaos que St-Félix arriva à l'île de France, où il rallia la *Résolue* et la *Méduse*, et se rendit à la côte du Malabar, où la guerre que faisaient les Anglais à Tippou leur rendait nécessaire une visite des bâtiments de toutes les nations qui commerçaient dans ces parages. La haine nationale allait jusqu'à faire excepter, dans les clubs établis au camp même du prince hindou, le *citoyen sultan* de la proscription professée contre les rois. La croisière anglaise, commandée par Cornwallis, se permettait, contre les traités, de visiter les bâtiments français, même en présence d'un bâtiment de guerre. La division française s'était dispersée pour exercer la surveillance qui lui était prescrite, lorsque la *Cybèle* trouva, en arrivant à Mahé, le 5 janvier 1792, la *Résolue* mouillée sans précaution, sans pavillon et pour ainsi dire à l'abandon. Les rapports qui furent faits à St-Félix par Callamand, capitaine de cette frégate, lui apprirent qu'ayant voulu s'opposer à une visite illégale, il avait été contraint de combattre le *Sphinx* et la *Persévérance*. Après une heure et demie de combat et une perte de 82 hommes tués ou blessés, la *Résolue* amena son pavillon et ne voulut plus manœuvrer, mais fut abandonnée par les Anglais. St-Félix ne voulut se remettre en possession de cette frégate que d'après les formes prescrites par les lois maritimes. Il en fit ensuite réparer les avaries; mais, ayant réuni l'équipage, il put être convaincu que la terreur dont il était frappé et l'insubordination que l'esprit du temps avait propagée le porteraient à refuser tout combat ultérieur. Et il ne tarda pas à reconnaître que cette lâcheté et cette insubordination étaient partagées par son équipage. Rien ne put réveiller en ces hommes, qu'avait gagnés l'esprit révolutionnaire, le sentiment national, ni la nécessité de faire respecter le nouveau pavillon; ils ne savaient qu'accuser stupidement leurs officiers d'être des *aristocrates*. Après que la *Résolue* eut été expédiée pour l'île de France, une nouvelle insurrection éclata à bord de la *Cybèle*. La proclamation du chef de division ne produisit aucun effet. Les Anglais triomphaient trop du désordre qui régnait sur nos vaisseaux pour ne pas en profiter, et les murmures éclatèrent de nouveau lorsqu'on ordonna le branle-bas de combat pour s'opposer à une nouvelle entreprise des ennemis, qui voulurent visiter nos bâtiments. En vain St-Félix chercha à réchauffer leur patriotisme, à piquer leur amour-propre, tout fut inutile. Il s'éloigna pour reprendre sa croisière vers le nord, balancé entre le désir d'accomplir sa tâche et la crainte de n'être pas secondé. Il apprit à l'île de Bombay, le 1er février, qu'un bâtiment de commerce français, la *Jeune-Créole*, capitaine Margaro, avait été, le 5 janvier précédent, et par un temps de calme, entouré par une flottille considérable de palmes et de schelingues mahrattes, qui, sous le prétexte du changement de pavillon, qu'ils ne voulaient pas reconnaître, l'avaient amariné et conduit dans le port de Coulado, appartenant au prince mahratte Ragiagi Angria, sans doute excité sous main par nos ennemis naturels. Heureusement l'équipage de la *Cybèle*, toujours insu-

bordonné, laissa pourtant tomber sa fièvre révolutionnaire et rendit praticable la mission de St-Félix. Le bâtiment fut enlevé de vive force, et, après de longs pourparlers, souvent interrompus par des mouvements insurrectionnels, la querelle se termina par la restitution de la cargaison. Voyant alors les Mahrattes tout à fait soulevés contre nous, observé par les frégates anglaises, St-Félix, malade, se fit débarquer à Mahé, laissant le commandement de la frégate à Tessan, son second. Le 18 avril, il reprit son commandement et se dirigea sur l'île de France, où il apprit sa nomination de contre-amiral, qui datait du 1er juillet précédent. Le délabrement de sa santé augmentant, dès le 20 novembre 1792, il fut obligé de se retirer sur son habitation et de laisser son commandement entre les mains de Magon, le plus ancien officier de son escadre, et celui de la division elle-même fut remis par le gouverneur au contre-amiral Rosily. On reçut, le 3 juin 1793, la nouvelle de la guerre avec les Anglais et les Hollandais, et St-Félix celle de sa nomination au grade le plus élevé, celui de vice-amiral (1er janvier 1793). Aussitôt après, quoique encore souffrant, il reprit son commandement, au grand déplaisir de Rosily, qui espérait en demeurer investi et qui, voyant la tournure que prenaient les choses en France, désirait être dispensé d'y conduire la flotte marchande réunie au Port-Louis, ainsi que le prescrivaient ses instructions et celles qui étaient adressées à St-Félix. Ces dernières, en date du 4 février 1793, et qui lui furent apportées par la frégate *la Prudente*, après l'avoir confirmé dans le commandement de la station, lui prescrivaient pour premier devoir de veiller à la défense de la colonie; pour second, de courir sus aux bâtiments ennemis; pour troisième, de faire partir le plus tôt possible le convoi que devait escorter, avec la *Fidèle*, le contre-amiral Rosily. Aussitôt après qu'il eut repris le commandement, le vice-amiral convoqua un conseil secret. Après avoir pris connaissance des instructions du ministre Monge, ce conseil ajourna la demande faite par Rosily d'une seconde frégate pour le convoi, dont le départ fut fixé au 15 juillet. Il conclut à l'établissement d'une croisière légère au vent de l'île pour en surveiller les approches et à l'envoi d'une frégate sur la côte de Coromandel pour avoir des nouvelles de l'Inde. Cette marche fut suivie par le vice-amiral, et les frégates étant ainsi dispersées ou conservées pour garder l'île de France, on ne pouvait en détacher une pour seconder la *Fidèle* dans l'escorte d'un convoi; le commerce demanda une suspension du départ jusqu'au 1er août, ce qui lui fut accordé; mais ses appréhensions, quoique calmées par l'avis officiel d'armements de guerre qui devaient assurer l'atterrage du convoi en France, étaient grossies par les manœuvres et les discours de Rosily et jetaient dans l'esprit des habitants de l'assemblée coloniale, des *chaumières* et du conseil de sûreté des germes de mécontentement et de méfiance sur les projets du vice-amiral : il était si facile dans ces temps ombrageux de déguiser la vérité aux populations! L'assemblée coloniale, réunie en comité secret, renouvela au vice-amiral la demande d'un supplément d'escorte; le général offrit une corvette jusqu'en France ou une frégate de renfort jusqu'à l'ouest du cap de Bonne-Espérance, où les croiseurs ennemis sont moins dangereux. Cette concession ne suffit pas aux agitateurs; ils circonvinrent le commissaire civil Leboucher et en obtinrent la réquisition en forme d'une seconde frégate jusqu'en France. Le vice-amiral, ne pouvant connaître le décret du 20 juillet 1793, qui arrêtait les empiétements des autorités civiles sur les entreprises militaires, se crut obligé d'acquiescer à cette réquisition. Sur ces entrefaites, la *Cybèle* revint, le 12 août, de sa croisière de l'Inde et, entrant à l'île de France, captura un brick toscan, richement chargé pour le compte de l'Angleterre. Cette prise ne fit que raviver les idées cupides des armateurs, qui préféraient la course au voyage commercial, surtout lorsqu'on eut appris que les forces anglaises ne consistaient dans ce moment qu'en une frégate et trois bâtiments de la compagnie armés en guerre. L'assemblée coloniale avait déclaré la patrie en danger, et la société populaire demanda, le 15, que la division se préparât à courir sus au commerce ennemi. Une séance publique, où St-Félix et Malartic furent invités à assister, avait eu lieu le 14 août 1793. Là, cette importante question fut agitée avec tout l'emportement de la passion la plus effrénée. En vain le vice-amiral, réprimant son ardeur guerrière et son ressentiment personnel contre Cornwallis, répéta jusqu'à satiété le motif des instructions formelles qu'il avait reçues pour se borner à la défense de l'île, les vociférations, les cris des tribunes coupèrent sa voix, ainsi que celle de Decrès, son major (depuis ministre de la marine). Le général, étourdi, n'ayant aucune habitude des assemblées politiques, laissa entendre dans un moment d'élan qu'il partirait. Alors chacun promit d'employer tous ses moyens à mettre les frégates en état de partir. Revenu à son bord et plus calme, St-Félix réfléchit de nouveau à sa situation et se convainquit que son devoir impérieux exigeait de ne pas quitter les atterrages de l'île; il convoqua et consulta ses capitaines, qui furent unanimes sur ce point. Puis il convoqua une assemblée des députations nommées par les équipages et à laquelle assistèrent des députés de la société populaire. Là St-Félix exposa les raisons impérieuses qui le portaient à révoquer la promesse inconsidérée que l'élan populaire et son propre élan lui avaient arrachée. Les commissaires du club combattirent de nouveau ces motifs, mais les équipages se rangèrent à l'avis de leur chef. Celui-ci cependant appareilla pour une croisière

sur les abords de l'île. A sa rentrée, au bout de huit jours, pour faire partir le convoi, l'assemblée coloniale, outre-passant tous ses pouvoirs, osa décréter que le vice-amiral avait perdu sa confiance. Le désordre toujours croissant avait causé des désertions, tant dans les équipages des frégates que dans ceux des bâtiments du convoi; cependant une frégate fut envoyée, le 30 septembre, à l'île Bourbon, point de ralliement du convoi; une seconde y conduisit les traînards, et le convoi, avec les deux frégates, partit de St-Paul, le 13 octobre, emportant les adresses et les plaintes contradictoires de l'assemblée coloniale et de St-Félix. Les deux frégates qui restaient devaient croiser autour de l'île de France, pour la garantir de toute insulte; mais, malgré ses efforts, le vice-amiral ne put ni compléter ses équipages, ni se pourvoir de vivres. Il se rendit à Bourbon, le 10 novembre, laissant à l'officier que les lois maritimes désignaient pour le remplacer les instructions nécessaires pour établir une croisière perpétuelle de quinze en quinze jours, afin que les ordres de la métropole fussent scrupuleusement accomplis, et avec l'injonction de l'envoyer chercher si des événements imprévus réclamaient sa présence. Cette absence augmenta l'incandescence des têtes révolutionnaires; l'exaltation populaire fut telle que, dans la nuit du 28 novembre, sur la place du Gouvernement, sous les yeux de 40 hommes de la force militaire, une potence fut élevée, et que cet appareil épouvantable existait encore du 3 au 4 décembre. L'assemblée coloniale osa ensuite suspendre le vice-amiral de ses fonctions. Malgré sa timide prudence, le gouverneur général Malartic, qui connaissait la conduite de St-Félix et qui l'approuvait, était stupéfait de l'audace de cette assemblée, et il refusa sa sanction à ce décret absurde et illégal. Alors le commissaire civil Leboucher, perdant la tête et outre-passant tous ses droits, alla plus loin et osa, le 30 décembre, prendre un arrêté de déchéance. Le 15, cet inexplicable arrêté fut signifié aux équipages et leur révolte consommée. Les élèves Villèle et Dagotte furent aussitôt débarqués. Dès ce moment, la fureur révolutionnaire ne connut plus de frein; on envoya des commissaires insurrecteurs. Ces commissaires instituèrent à l'île Bourbon, jusqu'alors paisible, des *chaumières*, calquées sur celles de la colonie principale. On supposa une contre-révolution dans cette île; on prétendit que St-Félix en était le chef, on le décréta d'accusation, on se porta au gouvernement, où logeait le vice-amiral, qui fut obligé de se sauver pour se soustraire à la rage factice, mais terrible du peuple. Ses papiers, ses meubles, ses effets furent pillés et saisis. Le général Duplessis, gouverneur de l'île Bourbon, accusé de complicité, fut enlevé par ses subordonnés fanatisés, le 21 avril 1794. Un colon, nommé Desorchères, cacha St-Félix et, pendant un mois, le mit d'abord chez lui, puis dans les bois, à l'abri des recherches. Furieux de ne pouvoir le découvrir, les clubs menacèrent de mort ceux qui lui donneraient asile et proposèrent trente mille francs de récompense à celui qui le livrerait. Dénoncé par un nommé Catogan, St-Félix, se laissant glisser dans un ravin de deux cents pieds de hauteur, mit cette barrière entre lui et ses persécuteurs. Mais enfin le malheureux vice-amiral, épuisé, se décida à se livrer à ses ennemis, et le premier poste auquel il se présenta, le 21 mai, n'osa le saisir que lorsque lui-même, en se nommant, déclara qu'il était sans armes. Transféré tumultueusement à St-Denis le 23, il est embarqué le 24 pour l'île de France, où il arrive dans les derniers jours du mois; là il est jeté dans un cachot à la tour, les fers aux pieds; mais ses ennemis, honteux de leur propre bassesse, les lui ôtèrent au bout de vingt-quatre heures. L'ivresse de la *chaumière* grandit; elle joint à St-Félix les autorités qui blâmaient ses emportements, et elle décrète d'accusation et fait incarcérer deux membres de la haute commission civile. Nouveaux jacobins, ils font aussi leur 31 mai contre leurs anciens alliés les girondins; les commissaires Tirol et Lescallier, le capitaine de vaisseau Tessan, le commandant des volontaires de Bourbon Fayolle sont réunis à St-Félix; on séquestre leurs biens, on les dénonce à la convention, sans vouloir transmettre leurs réponses. Cependant, lorsque cette nouvelle proscription fut connue en France, le comité de salut public renouvelé était revenu à des pensées plus sages, et le 1er juin 1795, il ordonna la levée des séquestres, l'élargissement des accusés et les appela à Paris pour rendre compte de leur conduite, les arrachant ainsi à leurs ennemis. Mais l'excès du désordre qui avait amené en France la réaction du 9 thermidor avait aussi, dans la colonie, produit des modifications dans les pensées et les actes de la population; la *chaumière* elle-même et l'assemblée coloniale avaient été en partie renouvelées, et le 4 juillet 1795, c'est-à-dire deux mois avant la connaissance de l'arrêté du 1er juin, la liberté avait été rendue aux prisonniers et le séquestre apposé sur leurs biens levé. Cependant le vice-amiral, dont la santé déjà si mauvaise avait miraculeusement jusque-là résisté à ses souffrances, se trouvait tellement affaibli qu'il ne lui restait qu'un souffle de vie, et il ne put que solliciter la faveur de résider dans son habitation, ce qui lui fut accordé. Villèle, aide-major de division malgré sa jeunesse, accourut près de lui et y demeura jusqu'en septembre 1796, où MM. Martin, qui admiraient comme tant d'autres sa conduite dans les deux colonies, achetèrent avec lui une habitation à Bourbon. Dans ce temps, l'affaiblissement de St-Félix, les chagrins que l'état de sa famille en France augmentait encore ne le rendaient pas insensible aux maux de son pays et au désir de

le servir. Lorsqu'en 1796, on eut à l'île de France des craintes sur une descente des Anglais, il écrivit au gouverneur général pour lui offrir de concourir à la défense sous ses ordres. Cette offre fut acceptée; mais la tentative annoncée ne se réalisa point. St-Félix espérait jouir de quelque calme, quand il perdit sa fortune. Des traites, représentant les sommes qu'il avait versées dans le trésor colonial, furent refusées dans la métropole. En outre, St-Félix fit plusieurs envois de marchandises, dont aucun n'arriva à bon port. Dès ce jour, l'existence financière du vice-amiral fut réduite à une extrême médiocrité. Aussi, lorsqu'au 1er janvier 1809, il voulut terminer ses affaires, il fut obligé d'abandonner à ses quatre enfants toutes ses propriétés, tant en France qu'à l'île de France, et il ne lui resta qu'une pension de quatre mille francs, qui lui avait été accordée le 23 septembre 1800. Sa santé lui permit enfin de se rendre dans son pays natal. Parti sur un bâtiment de commerce, il fut pris par les Anglais; mais, mis à terre à Vannes, le 2 mai 1810, il vint à Paris, où, sur ses réclamations, sa pension de retraite fut portée, selon son grade, à six mille francs. A la restauration, on se rappela la promesse du cordon rouge qui lui avait été annoncée le 25 août 1789, et le 3 mai 1816, il reçut cette décoration si laborieusement conquise. Il mourut âgé de 82 ans, le 10 août 1819, au château de Cajac, en Albigeois, où il était né. — Son fils aîné, *Armand*, le septième de son prénom, a aussi constamment été victime des mouvements politiques. Nommé sous-préfet de Villefranche-de-Lauraugais en 1815, il fut destitué par le ministère Decazes en 1819; fait préfet du Lot par le ministère Villèle en 1823, destitué par le ministère Martignac en 1828, il fut nommé préfet de la Vienne par le ministère Polignac, et à la révolution de 1830, ne voulut ni trahir ses serments ni violer ses antécédents. Dans sa retraite forcée, il a composé un *Précis de l'histoire des peuples anciens*, un *Traité historique et descriptif, critique et raisonné des ordres d'architecture*, etc. M—GE.

SAINT-FLORENTIN (LOUIS-PHELYPEAUX, troisième du nom, comte DE), était fils du marquis de la Vrillière, ministre d'Etat, mort en 1725 (*voy.* VRILLIÈRE). Il naquit le 18 août 1705 et succéda, en 1725, à son père, dans le département des affaires générales de la religion réformée. Il était le sixième de sa branche investi de la charge de secrétaire d'Etat. En 1744, Louis XV, partant pour aller se mettre à la tête de ses armées de Flandre, chargea le comte de St-Florentin, pour le temps de son absence, non-seulement de sa correspondance, mais aussi de la direction de toutes les affaires instantes dans l'intérieur du royaume. St-Florentin passa, en 1749, au département de la maison du roi, auquel celui des affaires générales de la religion réformée était réuni. C'est à ce ministre qu'on a fait le reproche d'avoir signé une quantité prodigieuse de lettres de cachet. Ayant eu le malheur de perdre la main gauche à la chasse, en 1765, il reçut une lettre de Louis XV, qui lui écrivit : « Vous n'avez perdu qu'une « main; et vous en trouverez toujours deux « chez moi à votre service. » Cependant il craignait un jour d'être renvoyé; le roi le rassura, en lui disant : « Il ne faut pas que vous me « quittiez; vous avez trop besoin de moi et moi « de vous. » Créé, en 1770, duc de la Vrillière, il administra par intérim le département des affaires étrangères, depuis le 24 décembre de cette année, époque de la disgrâce et de l'exil du duc de Choiseul, jusqu'au mois de juin 1771, époque où il remit le portefeuille au duc d'Aiguillon. Sous le règne de Louis XVI, n'ayant que fort peu de considération comme ministre, et signalé surtout par ses galanteries et ses prodigalités, il fut obligé (juillet 1775) de se démettre de tous ses emplois, après cinquante-deux ans de service : ce fut Malesherbes qui le remplaça dans le ministère de la maison du roi. Il avait été reçu membre honoraire de l'Académie des sciences, en 1740, et de celle des inscriptions et belles-lettres, en 1757. Il mourut dans sa 73e année, le 27 février 1777, ne laissant point d'enfants de son mariage avec Amélie-Ernestine, comtesse de Platen. Par son testament, il institua pour légataire universelle sa sœur, la comtesse de Maurepas. On ne lui avait pas épargné les épigrammes de son vivant. Il en parut encore contre lui au moment de sa mort (1). Son nom est demeuré à une rue de Paris, où il avait fait construire, en 1767, un hôtel qui s'est appelé depuis hôtel de l'Infantado, et qui a appartenu au prince de Talleyrand. L—P—E.

SAINT-FOIX (GERMAIN-FRANÇOIS POULLAIN DE), littérateur, naquit à Rennes, le 5 février 1698 (2), d'une famille noble et illustrée dans la robe (*voy.* POULAIN-DUPARC). Après avoir achevé ses études au collége de sa ville natale, sous les jésuites, il embrassa la profession des armes, fut admis dans les mousquetaires, et, peu de temps après, obtint le brevet de lieutenant dans un régiment de cavalerie. Malgré le caractère irascible et violent dont il donna bientôt des preuves, il cultivait dans ses loisirs la littérature et fréquentait assidûment le théâtre. Le désir d'avoir ses entrées, ou plutôt la passion que lui avait inspirée une jeune actrice, le rendit auteur. Il n'avait que vingt-trois ans quand il fit représenter un petit acte intitulé *Pandore*. Cette pièce fut suivie de la *Veuve à la mode* et du *Contraste de l'hymen*

(1) En voici une :

Ci-gît un petit homme à l'air assez commun,
Ayant porté trois noms, et n'en laissant aucun.

(2) C'est la date qu'indique Ducoudray, ami particulier de St-Foix; mais l'auteur de l'*Éloge historique*, qu'on trouve dans la collection de ses *Œuvres*, le fait naître en 1699; d'autres biographes fixent sa naissance au 25 février 1703.

et de l'amour, dont l'auteur n'a cru devoir conserver que l'analyse et des fragments. La guerre avec l'Autriche vint l'arracher à ses amusements littéraires. Il suivit son corps en Italie, devint aide de camp du maréchal de Broglie et se fit remarquer par son sang-froid à la bataille de Guastalla (1734). St-Foix ne put obtenir le brevet de capitaine qu'il demandait pour prix de ses services; et il profita de la réforme de son régiment pour donner sa démission (1). Il revint à Rennes, où il acheta la charge de maître particulier des eaux et forêts; mais le goût des lettres le rappela bientôt à Paris, où ses duels fréquents l'avaient bien plus fait connaître que ses premières productions dramatiques. Passionné pour le théâtre, il fit représenter, de 1740 à 1761, une vingtaine de pièces, dont la plupart eurent un succès qu'il est difficile d'expliquer aujourd'hui. St-Foix se flattait d'être le créateur d'un genre nouveau ; mais, comme Laharpe l'observe judicieusement, ses pièces ne sont pas des comédies et devraient avoir un autre titre. Ce sont de petits tableaux de féerie ou de mythologie qui n'ont rien de dramatique et surtout rien de comique. Il avait débuté par l'*Oracle* (1740), dont la vogue doit être attribuée au jeu de Grandval et de la belle Gaussin, qui remplissaient les principaux rôles (2). C'est la première pièce où sur un théâtre régulier l'on se soit permis d'arranger des tableaux de volupté, apparemment parce qu'il est plus aisé de parler aux sens qu'à l'esprit et au cœur (*Cours de littérature*, t. 11, p. 420) (3). Le petit acte du *Sylphe*, joué en 1743 ; celui des *Grâces*, en 1744, sont, avec l'*Oracle*, les seules pièces de St-Foix qui se soient soutenues assez longtemps au théâtre, où l'*Oracle* seul est resté. Il a été traduit en anglais (*voy.* Cibber). Les *Lettres turques*, faible imitation des Lettres persanes de Montesquieu, furent pour St-Foix le sujet d'un nouveau triomphe. La réputation qu'il s'était faite d'un spadassin déterminé retenait les journalistes. Aucun n'osait se permettre de porter un jugement défavorable sur des ouvrages dont l'auteur avait menacé plusieurs fois de couper les oreilles au premier qui l'attaquerait; et l'on était convaincu qu'il ne s'en tiendrait pas à la menace (*voy.* la *Correspondance* de Grimm, t. 3, p. 60). Quelques passages des *Lettres turques* firent mal à propos soupçonner St-Foix de partager les principes des philosophes : un homme de son caractère ne pouvait appartenir à aucune secte. Il disait franchement sa pen-

(1) Suivant Fiévée, il se fit tant de querelles dans son régiment qu'il fut obligé de quitter le service.

(2) A l'une des premières représentations de cette pièce, il s'élança sur le théâtre et arracha la baguette des mains de l'actrice qui jouait le rôle de la Fée, en lui disant : « Je n'ai pas voulu « peindre une sorcière, c'est une fée dont j'ai besoin. »

(3) Palissot porte un jugement plus favorable de St-Foix dans ses *Mémoires de littérature*. « Le genre qu'il avait choisi, dit-il, « n'est point celui de la véritable comédie; mais il avait perfec« tionné ce genre, dont il avait trouvé des modèles dans quelques « pièces de Lafont et d'Autreau : l'*Oracle*, les *Grâces*, etc., offrent « des tableaux gracieux dans le goût de l'Albane. »

sée sur les personnes et sur les choses : mais il était beaucoup plus circonspect en écrivant ; et s'il se permettait de critiquer les abus dont la réforme lui paraissait indispensable, c'était sans affecter le ton tranchant et doctoral qu'avaient adopté les écrivains de la même époque. Ses *Essais sur Paris* offrent un tableau varié de nos mœurs et de nos usages depuis l'origine de la monarchie, et sont une lecture moins instructive qu'amusante. On y trouve beaucoup de choses fausses ou hasardées qui souvent n'ont pas de rapport au sujet. En rendant compte des premiers volumes, le rédacteur du *Journal chrétien* (*voy.* Dinouart) jeta quelques doutes offensants sur les opinions religieuses de l'auteur. St-Foix, au lieu de se justifier, rendit plainte au Châtelet contre les journalistes ; mais il voulut bien se contenter d'une lettre d'excuse, et l'affaire n'eut pas de suite (1). Ses querelles fréquentes et son humeur insociable ne l'empêchaient pas de jouir d'une certaine considération. Il obtint une pension sur le *Mercure* et fut décoré du titre d'historiographe de l'ordre du St-Esprit. Dans la retraite qu'il s'était choisie à l'une des extrémités de Paris (rue des Fossés-St-Victor), il recevait la visite de quelques gens de lettres qui lui pardonnaient ses brusqueries en faveur de son esprit et consentaient à ne le contredire jamais sur rien ; mais Sabatier et la Dixmerie sont les seuls avec lesquels il n'ait pas fini par se brouiller. On assure que dans les derniers temps de sa vie il s'était beaucoup adouci. Il vit approcher sa fin avec calme et mourut le 25 août 1776. Il avait institué l'abbé de Véry son exécuteur testamentaire et réglé tranquillement avec lui tout le détail de ses obsèques. Parmi les duels qu'eut St-Foix, il en est un qui fit trop de bruit dans le temps pour qu'on puisse se dispenser d'en dire quelques mots. Un jour qu'il se trouvait au café Procope, il vit entrer un garde du roi qui demanda du café au lait avec un petit pain, en ajoutant : « Cela me servira de dîner. — Vous « faites là, lui dit St-Foix, un f.... dîner (2). » Il répéta si souvent ce propos que le garde offensé lui fit signe de sortir et le blessa d'un coup d'épée au bras : « Qu'importe, dit alors St-Foix, « cela n'empêche pas qu'un petit pain et une « tasse de café ne fassent un f.... dîner ». Au reste, St-Foix a toujours nié la vérité de cette anecdote ; et la plupart de celles du même genre qu'on lui attribue paraissent évidemment fausses. Comme écrivain, St-Foix a de l'esprit et de l'imagination, et son style ne manque pas d'un certain éclat ; mais ses jugements en matière de goût sont loin d'être irréprochables. Malgré la rudesse de ses manières, St-Foix avait des qualités

(1) Le *Factum de St-Foix* fait partie du *Recueil des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'an* 1760, in-8°.

(2) Cette aventure a été mise sur la scène dans l'opéra-comique intitulé *Une Aventure de St-Foix, ou le Coup d'épée* (joué au théâtre Feydeau le 28 janvier 1802), dont les paroles sont de M. Alex. Duval et d'un anonyme (M. de St-Chamans).

estimables. Ami loyal et sincère, il était généreux et désintéressé. On a de lui : 1° *Théâtre*, imprimé séparément, in-12. Outre les pièces qu'on a déjà citées, il contient *Deucalion; l'Ile sauvage; Julie ou l'Heureuse épreuve; Egérie;* le *Double déguisement; Zéloïde*, tragédie en un acte et en prose; *Arlequin au sérail;* le *Rival supposé;* la *Colonie;* la *Cabale; Alceste;* les *Veuves turques;* les *Parfaits amants* (1); les *Hommes* (2); le *Derviche* et le *Financier*. 2° *Lettres de Nedim Coggia*, secrétaire de l'ambassade de Méhémet-Effendi à la cour de France, Amsterdam, 1733, in-12; réimprimées sous le titre de *Lettres turques*, 1750, in-12; 3° *Essais historiques sur Paris*, 1754, 5 parties, in-12, 4e édition, 1766; traduit en danois. L'auteur de la *Géographie parisienne*, 1754, in-12, ayant copié plusieurs articles des *Essais* sans nommer St-Foix, celui-ci dénonça ce plagiat par une lettre insérée dans les journaux et qu'on retrouve dans le recueil de ses œuvres. Le chevalier Ducoudray a donné de *Nouveaux essais sur Paris* en 1781, 2 vol. in-12. Cette suite n'est point estimée. M. Auguste de St-Foix, neveu du premier auteur, a publié d'autres *Nouveaux essais sur Paris*, 1805, 2 vol. in-8° et in-12. 4° *Histoire de l'ordre du St-Esprit*, 1667 et années suivantes, 3 parties in-12, 2e édit., 1774, 2 vol. in-12. St-Foix s'attache moins que ses prédécesseurs aux généalogies; mais il fait mieux connaître les services des chevaliers. Il explique plusieurs statuts et relève en passant les erreurs où nos historiens étaient tombés à cet égard. 5° *Lettre au sujet de l'homme au masque de fer*, 1768, in-12. Il prétend que c'est le duc de Monmouth (*voy.* MASQUE DE FER). Les œuvres de St-Foix ont été recueillies, Paris, 1778, 6 vol. in-8°, précédés de l'éloge historique de l'auteur. On peut encore consulter sur cet écrivain le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. 12, p. 213-240; l'*Eloge de St-Foix*, par le chevalier Ducoudray (Paris, 1777), suivi d'un recueil de ses maximes et de ses (prétendus) bons mots, et enfin la notice de Fiévée sur cet écrivain, à la tête de l'*Oracle*, dans le 16e volume du *Répertoire du Théâtre-Français*. Son portrait a été gravé plusieurs fois. W—s.

SAINT-GELAIS (OCTAVIEN DE), poëte français, né à Cognac, vers 1466, d'une famille qui prétendait descendre de l'ancienne maison de Lusignan, en Poitou, fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, se livra néanmoins à la poésie, à la galanterie, et épuisa de bonne heure sa santé par des plaisirs immodérés. Sa naissance et ses talents l'introduisirent à la cour de Charles VIII. Ce prince le goûta et le fit nommer, en 1494, à l'évêché d'Angoulême par le pape Alexandre VI, à qui le chapitre avait remis son droit de nomination. St-Gelais renonça dès lors aux frivolités de la jeunesse; et deux ans après, il alla remplir les fonctions épiscopales, avec édification, dans son diocèse, où il mourut en 1502. Il avait passé pour un des plus grands poëtes de son temps : c'était au moins un des plus féconds. Outre plusieurs traductions en vers de l'*Enéide* de Virgile, Paris, 1509, in-fol., des vingt et une *Epistres* d'Ovide, ibid., in-4°, etc., on a de lui : 1° La *Chasse d'amours*, imprimée en 1509, in-fol., avec le *Départ d'amours* (*voy.* AURIOL). C'est le recueil des pièces qu'il avait faites dans sa jeunesse. 2° Le *Séjour d'honneur*, Paris, 1519, in-4°, gothique, et 1526, in-4°. Le but de l'auteur, dans cette allégorie mêlée de prose et de vers, est d'instruire les jeunes gens des piéges auxquels ils sont exposés (1). 3° Le *Trésor de la noblesse*, Paris, in-4°, volume sans date, mais sorti des presses d'Antoine Verard (*voy.* André de la VIGNE et GRINGORE). — *Jean de* SAINT-GELAIS, son frère, est auteur d'une *Histoire de France*, depuis 1270 jusqu'en 1510, publiée par Théodore Godefroy, Paris, 1622, in-4°. Elle est écrite d'une manière exacte, libre et sincère. T—D.

SAINT-GELAIS (MELLIN DE), le poëte français qui s'est le plus approché de Marot dans l'épigramme, naquit en 1491 à Angoulême. Suivant la plupart des biographes, il était fils naturel d'Octavien, dont l'article précède; mais Symphorien Champier, dans l'épître dédicatoire de la *Vie du chevalier Bayard*, adressée à St-Gelais, lui parle des épîtres d'Ovide translatées par *feu son oncle*. A l'âge de vingt ans, et après d'excellentes études, il se rendit à Padoue pour y apprendre le droit; mais rebuté d'une science qui ne lui présentait que des contradictions, il revint à la poésie et fit ses délices de la lecture de Boccace et de l'Arioste. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu par François Ier de l'abbaye de Reclus, diocèse de Troyes. Ce prince le nomma bientôt aumônier du Dauphin. St-Gelais, poëte et musicien, devint l'âme des fêtes qui se succédaient dans une cour galante et spirituelle. La faveur du roi lui promettait l'avenir le plus brillant; mais, d'un caractère insouciant et léger, il dédaigna la fortune et passait sa vie au milieu d'un cercle d'amis qui partageaient son goût pour les plaisirs et pour

(1) St-Foix composa cette comédie, dans le genre des imbroglios italiens, sur des décorations singulières, faites pour une pièce qui n'avait pu être représentée. C'est ainsi que Duclos fit le roman d'*Acajou*, sur des estampes dont personne ne devinait le sujet (*voy.* DUCLOS).

(2) Il se félicitait beaucoup de l'idée de cette pièce qu'il avait imaginée pour amener des danses plus naturellement; mais les plaisants ne la désignaient que sous le nom de *Manche à balais*.

(1) On trouve une analyse étendue de cet ouvrage dans la *Bibliothèque poétique* de M. Viollet Leduc, t. 1er, p. 103 à 128. En parlant des écrits d'Octavien de St-Gelais, on ne saurait oublier le *Vergier d'honneur, nouvellement imprimé à Paris. De l'entreprise et voyage de Naples* est un recueil fort curieux de pièces presque toutes en vers; la partie qui relate les faits de Charles VII, depuis son départ de Rome jusqu'à son arrivée en France, a été insérée dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. 1er, p. 321-136. Le nom de St-Gelais figure sur la liste à côté de celui d'Audry de la Vigne, mais il n'y a dans tout le volume qu'une seule pièce due à l'évêque d'Angoulême, c'est une complainte d'environ huit cents vers sur la mort de Charles VIII. On connaît cinq éditions diverses, toutes rares et précieuses, publiées vers la fin du 15e siècle; elles sont décrites au *Manuel du libraire*. B—N—T.

les vers. Cependant on l'a représenté comme un homme jaloux de tous les talents qui pouvaient lui porter ombrage ; on appuie cette grave accusation de quelques vers de Ronsard, dont St-Gelais avait raillé la manie de parler grec et latin en français (*voy.* Ronsard). Pour le justifier, il suffit de rappeler qu'il fut constamment l'ami de Marot, d'Habert et d'une foule d'autres poëtes supérieurs à Ronsard par le naturel et la facilité du style, deux qualités que St-Gelais devait mettre au-dessus de toutes les autres. En 1544, il fut chargé de faire transporter à Fontainebleau les livres de l'ancienne bibliothèque de Blois, et il resta depuis adjoint à Duchatel, maître ou conservateur de la bibliothèque royale (*voy. Essai sur la bibliothèque du roi*, par le Prince, p. 23). Thevet raconte que, dans sa dernière maladie, St-Gelais se fit apporter son luth et chanta des vers latins (1) qu'il venait de composer dans un accès de fièvre. Voyant les médecins embarrassés de porter un jugement sur son état, il leur dit en souriant qu'il allait les tirer de peine ; et, ayant détourné la tête, il mourut, au mois d'octobre 1558. Il fut inhumé dans l'église St-Thomas du Louvre. On a surnommé St-Gelais l'*Ovide français :* jamais deux poëtes n'ont eu moins de ressemblance. Quelques épigrammes et des contes pleins de grâce et de naïveté, c'est tout ce qu'on a retenu de St-Gelais. On prétend qu'il a le premier introduit dans la poésie française le sonnet et le madrigal, deux genres qu'il imita des Italiens. Il a corrigé la traduction que Jacques Colin avait faite du *Courtisan* de Balt. Castiglione (*voy.* Jacques Colin). Il revit les *Voyages aventureux du capitaine Jean-Alphonse Saintongeois ;* mais il n'en fut pas l'éditeur, comme le disent quelques biographes, puisque ces voyages ne parurent qu'en 1559, Poitiers, de Marnef, in-4°. Boucher de la Richarderie, qui n'a point connu cette édition, en cite une de Paris, 1598, in-8° (*voy.* la *Bibliothèque des voyages*, t. 1, p. 2). St-Gelais laissait une traduction en prose de la *Sophonisbe* du Trissin, avec les chœurs en vers ; cette pièce fut représentée à Blois en 1559, par les soins de Fr. Habert, et imprimée la même année à Paris chez Phil. Danfrie, in-8°, très-rare. L'*Histoire de Genièvre*, qu'il avait imitée de l'Arioste, fut terminée par Baïf et imprimée en 1572. Ses poésies latines et françaises, dispersées dans les recueils, furent enfin réunies par Antoine de Harsy, Lyon, 1574, in-8° (2). Il existe deux autres éditions des œuvres de St-Gelais, Lyon, 1582, in-12, et Paris, 1665 (1). La plus récente est celle de Paris (Coustelier), 1719, in-12 ; elle est augmentée de diverses pièces tirées d'un manuscrit sorti de la bibliothèque de Desportes, mais elle est d'ailleurs très-défectueuse. Thevet dit que St-Gelais avait écrit un traité *De fato*, qui fut imprimé malgré lui. Cet ouvrage n'est pas connu. L'abbé Goujet conjecture que c'est l'*Avertissement sur les jugements d'astrologie*, que St-Gelais a fait précéder d'un sonnet. On peut consulter sur ce poëte sa *Vie* ornée de son portrait, dans les *Hommes illustres* de Thevet, t. 2, p. 557 ; les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier ; les *Mémoires* de Nicéron, t. 5 et 10, deuxième partie ; et enfin la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 10. W—s.

SAINT-GENIS (Auguste-Nicolas de), auditeur des comptes, né le 2 février 1741 à Vitry-le-François, montra dès son enfance autant d'aptitude pour les sciences que d'ardeur de s'instruire ; ce qu'il dut peut-être à un commencement de surdité, qui l'empêchait de prendre part aux jeux de son âge. Après avoir achevé ses études avec succès au collége de sa ville natale, il alla suivre à Reims les mathématiques et remporta le premier prix à dix-sept ans. En 1761, il fut chargé par le duc de Choiseul d'une mission importante et reçut du ministre le brevet de commissaire des guerres. Ses fonctions cessèrent à la paix ; et, en 1766, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il fut pourvu ensuite d'une charge d'auditeur à la chambre des comptes, en 1769, et se fit remarquer par ses talents. A la culture des lettres, il joignit celle des arts et des sciences, dont il connaissait tous les procédés. Il continua aussi d'étudier la physique, l'agriculture, la botanique, la chimie, etc., et de faire des expériences. Il parvint à former de petits blocs d'une matière plus dure que le stuc, et que l'ouvrier qu'il chargea de les diviser en tablettes prit pour du marbre naturel (*voy.* Racle). St-Genis acquit des héritiers de Pierre Gillet, échevin de Paris, en 1754, la collection des ordonnances de nos rois depuis le commencement de la monarchie ; et pendant vingt ans il s'occupa de la mettre en ordre et de la compléter. Elle se compose maintenant de cent cinquante volumes, tant in-folio qu'in-4°. Il devait y puiser les matériaux d'un *Dictionnaire des lois, ou Nouvelle conférence des ordonnances*, par ordre alphabétique ; et il avait traité pour l'impression de cet ouvrage, en 1787, avec le libraire Nyon, mais les événements l'empêchèrent de donner suite à ce grand projet. La convocation des états généraux et l'examen des objets qui devaient leur être soumis furent pour St-Genis le sujet de

(1) Cette pièce est la plus jolie que St-Gelais ait composée en latin, si l'on en croit Dreux-Duradier, qui l'a insérée dans les *Récréations historiques*, t. 1er, p. 290. On la trouve aussi dans les *Mémoires* de Nicéron.

(2) Un bibliophile parisien, M. Parison, possédait un exemplaire des *Poésies* de St-Gelais, édition de 1574, avec un commentaire perpétuel de la Monnoye ; cet exemplaire avait appartenu au chansonnier Lanjou, et M. Parison l'avait payé cinq francs quarante cinq centimes. A sa vente, en 1856, ce précieux volume fut acquis au prix de quatre cent soixante francs et passa dans les mains d'un libraire qui voulait comprendre St-Gelais dans une *Bibliothèque elzévirienne*, qui n'a pas été continuée.

(1) Une autre édition, longtemps inconnue aux bibliographes, fut mise au jour à Lyon, par Pierre de Tours, en 1547 ; elle forme un petit volume de 79 pages. Bien moins complète que celle de 1574, elle a cependant une grande valeur à cause de son extrême rareté. Un exemplaire s'est élevé, en 1863, à Paris, en vente publique, au prix excessif de 1,253 francs. B—n—t.

recherches et de travaux importants. Retiré dans sa maison de campagne à Pantin, il fut assez heureux pour s'y faire oublier. Il continua de s'occuper d'expériences et d'essais agricoles; et il se proposait d'en publier les résultats quand il mourut, le 1er octobre 1808, à la suite d'une opération douloureuse nécessitée par la crainte de la pierre. St-Genis était membre de la société d'agriculture du département de la Seine; et l'on trouve son éloge par M. Silvestre dans le tome 12 des Mémoires de cette société. Une *Notice sur la vie et les travaux de St-Genis*, publiée en 1808 par M***, a été reproduite avec des notes de Barbier dans les *Annales encyclopédiques*, 1817, t. 3, p. 59-85. Cet estimable magistrat est auteur d'un écrit intitulé *Défense des droits du roi contre les prétentions du clergé de France* sur cette question : *Les ecclésiastiques doivent-ils à Sa Majesté les foi et hommages, l'aveu et dénombrement, ou des déclarations du temporel, pour les biens qu'ils possèdent dans le royaume?* 1785, in-fol. de 124 pages ou in-4° de 206 pages. On trouve de lui plusieurs bons mémoires dans les *Annales de l'agriculture française*, par M. Tessier. W—s.

SAINT-GEORGE (Le chevalier DE), né à la Guadeloupe le 25 décembre 1745, vint de bonne heure en France et s'y fit bientôt remarquer par des qualités physiques peu ordinaires et par son aptitude pour les exercices corporels. Son père, qui n'avait négligé aucune dépense pour le bien élever, le fit entrer dans les mousquetaires; il devint ensuite écuyer de madame de Montesson, l'épouse secrète de l'avant-dernier duc d'Orléans, puis capitaine des gardes du duc de Chartres. Il ne tarda pas à devenir l'ami intime de ce jeune prince, qui corrompait ses confidents plutôt qu'il n'était corrompu par eux. Aussi, lorsque la révolution commença, St-George dut-il à cette dangereuse intimité le triste honneur de jouer un rôle fort actif dans les manœuvres politiques dont le foyer était au Palais-Royal. Avant de se livrer à ces intrigues, St-George s'était fait connaître au théâtre par un talent particulier pour la composition. Il avait composé la partition de plusieurs opéras-comiques. Le premier fut *Ernestine*, paroles de Laclos, représentée au mois de juin 1777, mais qui ne survécut pas à la première représentation; il en fut de même de la *Chasse*, dont St-George composa aussi la partition. Au mois d'août 1787, il donna encore avec Desmaillot, auteur des paroles, la *Fille garçon*, comédie mêlée d'ariettes, qui eut un peu plus de succès. La musique parut néanmoins dépourvue d'invention. Les concertos composés par St-George et surtout le menuet qui porte son nom eurent plus de succès que ses œuvres dramatiques et obtinrent pendant longtemps une très-grande vogue. Quelques années auparavant (1776), lorsqu'il fut question de confier à une régie l'académie royale de musique, qui était sous la surveillance de la ville de Paris, le chevalier de St-George était à la tête d'une compagnie de capitalistes qui se présentèrent pour régir ce théâtre; mais mesdemoiselles Arnould, Guimard, Rosalie et autres actrices, adressèrent un placet à la reine, pour représenter à Sa Majesté que leur *honneur* et leurs privilèges ne leur permettaient pas d'être soumises à la direction d'un mulâtre. Les propositions de St-George ne furent pas accueillies. Il ne serait pas impossible qu'une pareille disgrâce eût rendu celui qui en était l'objet plus accessible aux opinions révolutionnaires, qui au reste devinrent celles de presque tous les hommes de couleur. Le duc d'Orléans ne se contenta pas de l'employer dans les intrigues du Palais-Royal; par ses ordres secrets, St-George se rendit au mois de juin 1791 à Tournay, sous prétexte d'y donner un concert aux amateurs, mais, en effet, pour tenter de rattacher à la cause d'Orléans quelques-uns des émigrés qui se trouvaient alors dans cette ville. St-George ne recueillit que de la confusion de ce voyage; les émigrés lui témoignèrent un mépris général : ils refusèrent de l'admettre à leur table d'hôte, et le commandant de la place lui enjoignit de ne pas se montrer en public. St-George eut le bon esprit de ne témoigner aucune humeur pour ces procédés, et il s'empressa de rentrer en France. On le vit, en 1792, lever un corps de chasseurs à cheval, dont il fut le colonel et qu'il conduisit à l'armée du Nord, lors de l'invasion des Prussiens en France. Il montra beaucoup d'enthousiasme et de valeur devant l'ennemi, et, à la défection de Dumouriez, St-George, qui servait sous ses ordres, se mit au nombre de ses dénonciateurs. Il revint ensuite à Paris et y fut arrêté comme suspect. La journée du 9 thermidor (27 juillet 1794) le rendit à la liberté. St-George ressentit alors les atteintes d'une maladie de vessie qui le conduisit au tombeau le 12 juin 1799, à l'âge de 54 ans. On a regretté que St-George n'eût pas donné une direction plus solide aux talents qu'il avait reçus de la nature. Toutefois, il était désintéressé et bienfaisant; il s'imposait des privations pour soulager les malheureux, et plusieurs vieillards indigents furent ses pensionnaires, tant que ses facultés le lui permirent. On peut consulter sur St-George la correspondance de Grimm, années 1776, 1777, 1778, et la *Notice historique sur St-George*, qui se trouve en tête du *Traité de l'art des armes*, par la Boëssière le fils. M. Roger de Beauvoir a fait du chevalier de St-George le héros d'un roman qui a eu quelque succès. D—R—R.

SAINT-GEORGE (DAVID DE). *Voyez* DAVID.

SAINT-GEORGES (JACQUES-FRANÇOIS GROUT, chevalier DE) naquit à St-Malo le 27 septembre 1704. Vers l'an 1455, si l'on devait en croire quelques traditions suspectes, le Hollandais de Groot, grand-oncle du célèbre Grotius, banni de son pays à la suite d'une rébellion contre le

comte de Charolais, alors stathouder, aurait trouvé un asile dans la ville de St-Malo et y serait devenu la souche de la famille Grout, qui a fourni aux armées françaises plusieurs capitaines distingués. L'un d'eux, *François* Grout de *Closneuf*, qui servit avec bonheur sur mer, naquit le jour où François Ier, visitant le riche apanage de sa noble compagne, madame Claude de France, duchesse de Bretagne, faisait son entrée à St-Malo. Sollicité de laisser à ses hôtes quelque témoignage de son affection, le monarque ne crut pouvoir mieux faire que d'accepter le titre de parrain de l'enfant de l'un des principaux habitants, et Galéaz de St-Séverin, son grand écuyer, eut ordre de tenir en son nom Grout de Closneuf sur les fonts baptismaux. — Le fils ou le petit-fils du filleul de François Ier, fait capitaine de vaisseau le 15 mai 1597, reçut, le 21 octobre 1600, les provisions de connétable de St-Malo, « en recognoissance, y est-il dit, « des agréables et fidelles services qu'il avait faicts « à Henri IV, tant à la réduction de ladicte ville « que ès prinses de l'isle *de la Roche au Vay*, « *Dinan et aultres lieux* ». Il mourut sans postérité le 10 juin 1603. — *Bernard* Grout de Campaneux, d'une branche collatérale, naquit à St-Malo le 5 septembre 1702. Successivement capitaine au régiment du roi, commandant des grenadiers royaux, brigadier des armées, gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Louis XIV et Louis XV, chevalier de St-Louis, commandeur des ordres de St-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, il mourut à St-Germain en Laye vers la fin du 18e siècle. — Le chevalier de St-Georges ajouta par ses exploits à l'éclat du nom que lui avaient transmis ses ancêtres. Entré à l'âge de seize ans au service de la compagnie des Indes, il navigua en sous-ordre sur les vaisseaux de cette compagnie depuis 1720 jusqu'en 1734, époque où il fut appelé à les commander en chef. Il revenait, en 1744, de son huitième voyage aux Indes ou à la Chine, lorsqu'il reçut en route la nouvelle de la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France. Ayant relâché à Louisbourg, suivant ses instructions, il y trouva de nouveaux ordres lui prescrivant d'armer son vaisseau tout à fait en guerre et d'escorter en France la flotte du Canada et des Indes, avec 3 vaisseaux du roi et un de la compagnie, aussi armé en guerre. Séparé par une tempête des vaisseaux de guerre deux jours seulement après son départ, St-Georges parvint le premier de tous en France sans que les flottes ou escadres anglaises qu'il lui avait fallu traverser lui eussent fait éprouver aucun dommage. Vers la fin de 1746, le roi ayant accordé à la compagnie 3 vaisseaux de guerre pour escorter ceux qu'elle armait et pour soutenir ses établissements dans l'Inde, Maurepas lui en donna le commandement en chef avec la commission de capitaine de vaisseau pour la campagne. Ces vaisseaux étaient l'*Invincible*, de 74 canons, le *Lys*, de 64, et le *Jason*, de 50. Son armement terminé, non sans peine, il appareilla le 27 mars 1747 de la rade de Graix, bien qu'à sa connaissance 5 vaisseaux de guerre anglais croisassent entre Penmarch et l'île de Sein. Nonobstant toutes les précautions qu'il avait prises depuis la veille pour les éviter, la première chose qu'il aperçut au jour ce fut ces cinq vaisseaux au vent et venant droit à lui. Ayant promptement rallié son convoi, il serra le vent un moment vers l'ennemi et mit en panne pour l'attendre, sur une ligne formée par les 3 vaisseaux de guerre et les vaisseaux de la compagnie dans leurs intervalles. Les Anglais, déconcertés par les manœuvres de St-Georges, arrivèrent sur-le-champ vent arrière, non pour l'attaquer, comme il s'y attendait, mais pour prendre à toutes voiles, dans l'autre bord, la route de l'Angleterre. Délivré de ce premier péril, St-Georges n'était pourtant pas hors de tout danger. Un jour de vent favorable lui était nécessaire pour s'y soustraire entièrement; mais assailli dès le lendemain par une tempête qui dura jusqu'au 9 avril, il perdit la frégate *la Légère*, qui fut engloutie. Bravant tous les dangers, il se jeta de sa personne dans un canot et parvint à recueillir ceux des matelots de la *Légère* qui tentaient de se soustraire à ce désastre, soit en nageant, soit en se soutenant sur des débris. Malgré tous ses efforts, de 120 hommes qui composaient l'équipage de la *Légère*, il ne réussit à en sauver que treize, dont deux succombèrent en arrivant à son bord. C'était le 29 mars. St-Georges eut encore à lutter non-seulement contre la tempête, mais contre l'insubordination de ses capitaines, qui voulaient relâcher. Le 5 avril, pendant qu'il profitait d'un moment de calme pour réparer ses vaisseaux et ôter à ses capitaines tout prétexte de relâche, les vigies signalèrent quelques vaisseaux ennemis qui semblaient observer la flotte, et dont plusieurs même passèrent au milieu d'elle la nuit suivante. Ce surcroît de danger fit à St-Georges redoubler de soins et d'attention pour ne pas perdre de vue un seul de ses vaisseaux et veiller à ce qu'ils ne s'écartassent pas les uns des autres. Pour comble d'infortune, au moment où il croyait, après huit jours de tempête, trouver des vents un peu favorables qui lui eussent permis de profiter des légères réparations faites en grande hâte et bien imparfaitement à quelques-uns de ses vaisseaux, la brise recommença à souffler avec force et fut accompagnée, le 6 et le 7 avril, d'un brouillard épais qui ne permettait de rien distinguer. Il dut alors se résoudre à tenir la même bordée, de peur de perdre sa flotte dans l'obscurité, et avec la seule perspective de relâcher à l'île d'Aix, si le même temps continuait. Il manœuvrait ainsi, lorsque le 8 avril, à la pointe du jour, il entendit un grand bruit de canon sous le vent, sans toute-

fois pouvoir rien découvrir, tant la brume et le brouillard étaient épais. Il arriva aussitôt au bruit, et, en approchant, il reconnut une frégate anglaise, laquelle, à la faveur de l'obscurité, s'était glissée au milieu de la flotte et avait attaqué à l'improviste l'*Auguste*, vaisseau de la compagnie, chargé d'une cargaison de près de deux millions. L'*Auguste*, prenant cette frégate pour un des navires du convoi français, s'était laissé surprendre; il allait infailliblement tomber au pouvoir de l'ennemi si St-Georges, forçant de voiles, n'avait contraint son adversaire à lâcher prise et à s'enfuir à toutes voiles. Pendant la chasse d'une lieue qu'il lui appuya, l'*Auguste* alla, escorté par un autre vaisseau, s'échouer dans la rivière de Nantes. Réduit à 8 vaisseaux, et la brume ayant encore continué tout le jour et la nuit suivante, St-Georges se trouva fort embarrassé, toutes ses manœuvres l'ayant entraîné près d'une côte dont il redoutait l'approche et dont la sonde ne révélait que trop la dangereuse proximité. Effectivement, le 9 avril, à sept heures du matin, il se trouva tout à coup à un quart de lieue des rochers de Belle-Ile, et il n'eût pas échappé au naufrage sans un rayon de lumière qui, venant à propos, lui permit de découvrir le danger. Il n'eut que le temps d'éviter les écueils, après quoi il alla mouiller sur la rade, sans pour ainsi dire la voir, grâce à l'adresse de son pilote côtier, homme très-expérimenté. Il n'avait plus que 4 vaisseaux, dont 2 étaient très-endommagés, les autres ayant pris leur parti dans la nuit, sans doute par la crainte de se perdre. Ayant acquis la certitude qu'aucun de ses vaisseaux n'avait relâché à Lorient, il se mit en devoir d'aller les chercher à l'île d'Aix, et, chemin faisant, il rencontra le *Petit-Chasseur*, vaisseau de la compagnie, entièrement abandonné, voguant tout seul, et qui, en l'absence de son équipage, n'avait littéralement à bord autre chose qu'un chat. St-Georges n'avait été devancé sur la rade de l'île d'Aix que par le *Jason* et 3 autres vaisseaux de la compagnie, tous fort avariés. A son arrivée, il trouva M. de la Jonquière, chef d'escadre, qui allait, avec 2 vaisseaux de guerre et 2 frégates, escorter au Canada un convoi de 40 vaisseaux marchands, et qui lui proposa de l'attendre quelques jours pour qu'ils pussent faire voile de conserve jusqu'au cap Finistère, et se renforcer ainsi mutuellement. St-Georges accepta cette proposition. Retenus par les vents contraires, ils ne purent appareiller que le 10 mai. Malheureusement pour eux, ils firent une route différente de celle dont ils étaient convenus, et cela par crainte des vents contraires. Parvenus, le 12, en vue de la côte d'Espagne, ils naviguèrent tout le long, à douze ou quinze lieues au large, pour doubler le cap d'Ortegal. Les vents s'étant rangés au nord, assez frais pendant la nuit, ils furent obligés de prendre de ce côté un peu plus qu'ils ne s'y étaient attendus. Le 14, à sept heures du matin, les vigies signalèrent de 8 à 10 vaisseaux qui restaient du N.-E. à l'E.-N.-E., et au vent de la flotte française. En moins d'une heure, on en compta 17. Suivant l'estime de la Jonquière, le cap d'Ortegal lui restait alors à l'E.-S.-E., par quatorze lieues environ de distance. Après divers incidents, l'escadre anglaise prit position. C'était celle qui, sous les ordres du contre-amiral Anson et du contre-amiral Warren, croisait à la hauteur du cap Finistère dans le triple but d'intercepter le convoi escorté par la Jonquière, celui de St-Georges et celui que Dubois de la Mothe ramenait de St-Domingue. Les forces réunies des Anglais se composaient de 14 vaisseaux de ligne, une frégate, un senau et un brûlot. La Jonquière, voyant l'engagement inévitable, passa aussi promptement que purent le faire les vaisseaux de la ligne française de l'ordre de retraite à celui de bataille, et attendit audacieusement, tribord amures, ses nombreux et formidables adversaires. L'amiral anglais ouvrit le feu. Après quelques bordées que tirèrent, tant en retraite que par le travers, ceux des vaisseaux français qui étaient à portée, l'*Apollon* et la *Thétis*, amenèrent leur pavillon. Déjà réduits à 7, les vaisseaux français avaient ainsi à lutter chacun contre plus de deux adversaires d'une force double. Cette inégalité s'accrut encore bientôt. Le *Jason* partagea sans tarder le sort de l'*Apollon* et de la *Thétis*. Le *Rubis*, bien qu'attaqué par 2 vaisseaux, ne se rendit pas si promptement. 40 hommes de son équipage avaient été tués et 30 blessés; deux boulets avaient atteint son mât de misaine, qui menaçait de tomber, d'autres l'avaient percé à sa ligne de flottaison, et son entrepont était entièrement noyé. La *Gloire* résista plus longtemps. Vigoureusement attaquée par 2 vaisseaux, elle prolongea sa défense jusqu'à sept heures du soir, et ne se rendit que quand la majeure partie de son équipage fut tuée ou blessée, que ses mâts et ses vergues furent coupés, ses manœuvres hachées et sa cale remplie d'eau. Aux prises avec 3 vaisseaux, dont il démâta un de son grand mât de hune, le *Sérieux*, couvert par une pluie de mitraille, avait, à six heures et demie, toutes ses manœuvres hachées et ses voiles en lambeaux; son grand mât était percé de part en part en trois endroits, celui de misaine en deux, le beaupré en trois, l'artimon en deux; son grand mât de hune chancelait et sa grande vergue était abattue. Malgré ces avaries, et quoiqu'un boulet eût enlevé la Clocheterie, capitaine en second du *Sérieux*, quoique la Jonquière lui-même fût atteint d'une balle au cou, il ne voulut entendre parler de se rendre que quand on vint lui annoncer que le *Sérieux*, dont l'entrepont était plein d'eau, avait reçu trois coups de canon du côté où la batterie était engagée et qu'il allait couler bas. Il fait aussitôt sonder la cale, et il apprend qu'elle a

cinq pieds et demi d'eau et que ses canonniers sont noyés dans la batterie. Réduit à la moitié de son équipage, il ne croit pas devoir sacrifier le reste en pure perte, et il se résigne à amener. Le *Diamant*, qui dès le commencement de l'action avait tenu tête à 2 vaisseaux, et qui, criblé de boulets, avait été démâté de son mât de misaine, combat encore; mais succombant enfin sous le feu du grand nombre de ses adversaires, il se rend aussi, alors que, ras comme un ponton et troué sur tous les points de sa carène, il n'est plus pour les Anglais qu'une capture si embarrassante qu'ils délibèrent pendant la nuit s'ils ne l'abandonneront pas. L'*Invincible* lutte seul désormais contre toute l'escadre britannique. Debout sur ses ponts couverts de sang, l'intrépide St-Georges voit tomber à ses côtés ses officiers et la majeure partie de son équipage; rien ne l'ébranle. Cependant l'eau pénètre dans la cale; elle monte rapidement; dans peu d'instants le vaisseau sera englouti. Un bruit épouvantable se fait entendre; le grand mât tombe, entraînant dans sa chute le perroquet de fougue, et n'offre plus à la vue qu'un tronçon de six pieds au-dessus des étambraies. Les équipages anglais font retentir l'air de *hourra* répétés. Les Français y répondent par les cris de *Vive le roi!* Assailli en ce moment par 3 vaisseaux, criblé de boulets, l'*Invincible* ne peut plus riposter, ses munitions sont épuisées. « Qu'on charge avec mon argenterie! » s'écrie St-Georges. Dernière, mais inutile ressource; l'*Invincible* a sept pieds d'eau dans la cale, sa première batterie noyée, ses mâts rompus, ses voiles emportées, force lui est de céder au nombre et d'amener les lambeaux de son pavillon. Tel fut le combat du 14 mai 1747, l'un des plus glorieux sans doute de la marine française, si l'on considère l'énorme infériorité de nos forces, mais non moins glorieux par le but que se proposèrent les deux commandants. La Jonquière et St-Georges se dévouèrent pour sauver les deux convois confiés à leur garde et pour assurer la rentrée de 163 vaisseaux marchands que Dubois de la Mothe ramenait de St-Domingue sous l'escorte de 3 vaisseaux et une frégate. Ce noble but fut atteint. Le dernier convoi mouilla sur la rade de Brest le 7 juillet, et deux jours auparavant la Jonquière-Taffanel jeta l'ancre, avec la meilleure partie du sien, devant Québec, où le reste de son convoi le joignit le 8 du même mois. Bien que les Anglais eussent chèrement acheté le succès du 14 mai, qu'ils eussent eu environ 800 hommes tués ou blessés (nombre à peu près égal à celui des Français); quoique sept de leurs vaisseaux, totalement dégréés, eussent été contraints de rentrer dans leurs ports pour s'y dérober, et que les amiraux eussent été forcés de lever leur croisière, Anson et Warren ne furent pas moins récompensés que s'ils avaient triomphé d'un ennemi bien supérieur. Quant à St-Georges et à la Jonquière, conduits à bord du vaisseau amiral anglais, ils y reçurent l'accueil que méritait leur bravoure. Ravi d'une juste admiration à la vue d'une si héroïque défense, Anson offrit à St-Georges, comme souvenir de son estime particulière, une magnifique montre d'or à répétition. L'intrépidité de la Jonquière lui valut aussi, de la part de son heureux antagoniste, des éloges qui allégèrent le poids de son infortune. Le roi George II, à son tour, ne fut pas moins courtois envers le commandant de l'*Invincible* que ne l'avait été Anson. Lorsque le brave Malouin lui fut présenté à Kingstown, il lui exprima chaleureusement toute son admiration de sa belle conduite dans le combat si inégal du 14 mai, et il lui dit, en présence de toute sa cour, qu'on ne pouvait donner d'assez grands éloges à la bravoure que la marine française avait déployée dans cette journée, ni assez féliciter le roi de France d'avoir des serviteurs tels que lui. Devenu chef d'escadre et chargé, en 1761, de protéger les îles de France et de Bourbon avec ce qui nous restait dans ces parages de vaisseaux échappés à la défaite du comte d'Aché, St-Georges força les ennemis, vainqueurs dans presque toute l'Inde, à respecter nos deux colonies. Ayant secouru, en 1762, l'imam de Mascate, notre allié, il remporta une grande victoire sur les Arabes, au moyen d'une manœuvre qui, depuis l'expédition d'Égypte jusqu'à la bataille d'Isly, a toujours été couronnée d'un plein succès dans nos engagements avec les peuplades musulmanes; n'ayant à opposer à ses adversaires que des forces d'une immense infériorité, il réussit pourtant à en triompher en leur présentant, par la disposition de ses troupes en bataillon carré, un mur d'airain contre lequel ils vinrent se briser. Il survécut peu à ce nouveau triomphe, et mourut le 24 janvier 1763 à bord de son vaisseau *le Fortuné*, dans le canal de Mozambique. Il avait été associé, le 1er mai 1747, à l'ordre de St-Louis, avec autorisation, quoiqu'il n'eût pas le temps de service nécessaire, d'en porter la croix avant qu'il fût reçu chevalier. Cette récompense, déjà justifiée par de grands services, le fut de nouveau, comme nous l'avons vu, par l'intrépidité avec laquelle il soutint, quatorze jours après, l'honneur du pavillon français. En considération de ces services, Louis XV accorda à M. Arout de la Gassinais son frère, capitaine général des côtes de Bretagne, une pension de mille livres, réversible sur ses enfants. Dans son testament, daté de Paris le 17 février 1761, St-Georges légua à M. de la Rochefoucauld, et en cas de décès de celui-ci à M. de Maurepas, la montre que lui avait donnée Anson. Il fit en outre d'autres dispositions bienfaisantes parmi lesquelles le legs d'une rente viagère au profit de la veuve d'un valet de chambre tué à ses côtés un jour de bataille. Le courage de St-Georges n'avait pas besoin d'être excité par l'ardeur des combats;

d'autres dangers moins glorieux provoquèrent souvent son intervention. C'est ainsi que se trouvant dans sa première jeunesse à Canton, en Chine, avec M. Danycan, un de ses compatriotes, lorsqu'un violent incendie éclata dans cette ville, les deux Malouins accoururent avec leurs équipages. Leur secours actif et intelligent aida à sauver d'un désastre presque certain cette cité populeuse, et, pour leur témoigner sa gratitude, l'empereur leur envoya deux pains, l'un d'or, l'autre d'argent, avec une certaine quantité de cette espèce de thé appelé *impérial*, parce qu'alors on le réservait pour l'usage particulier de la cour du Céleste Empire. Aux qualités si diverses et si brillantes que nous avons signalées, St-Georges joignait un jugement droit et une instruction variée. Il en donna bien souvent des preuves quand, appelé dans les conseils du roi, il y révéla l'étendue et la solidité de ses connaissances. Aussi Louis XV fut-il juste lorsqu'à la nouvelle de sa mort il s'écria : « C'est un vrai malheur pour le « royaume. Je perds en lui un de mes meilleurs « officiers. » P. L—T.

SAINT-GERAN. *Voyez* GUICHE.

SAINT-GERMAIN (CLAUDE-LOUIS, comte DE), ministre français, était né le 15 avril 1707, au château de Vertamboz, près de Lons-le-Saulnier, d'une famille d'ancienne noblesse, quoique pauvre. Il se trompa d'abord sur sa vocation, en entrant chez les jésuites; mais bientôt il quitta la carrière de l'enseignement et obtint, dans le régiment de milice dont son père était colonel, une sous-lieutenance, qu'il échangea contre un brevet d'officier de dragons. Le désir de se perfectionner dans l'art de la guerre et l'espoir d'un avancement plus rapide le conduisirent en Allemagne (1). Le ministre de France, M. de Blondel lui procura de l'emploi dans les troupes de l'électeur palatin et le fit connaître au prince Eugène, qui, devinant les talents de St-Germain, lui donna une compagnie et l'attacha comme gouverneur à son neveu. Le mariage de St-Germain, en 1737, avec une demoiselle d'Osten, lui ménagea des protections puissantes dans l'Empire. L'année suivante, il signala sa valeur en Hongrie contre les Turcs; et, à la fin de la campagne, il fut nommé major de dragons. Mais la France s'étant déclarée contre Marie-Thérèse, il donna sa démission et passa colonel au service de l'électeur de Bavière, qui devint empereur, sous le nom de Charles VII, et le nomma feld-maréchal-lieutenant. Après la mort du prince son protecteur, il résolut d'aller offrir ses services au grand Frédéric; mais, effrayé de la rigueur des nouveaux règlements, il quitta brusquement Berlin et écrivit au maréchal de Saxe, qui lui procura sa rentrée en France avec le grade de maréchal de camp. Mais le ministre d'Argenson ne voulut point accorder celui de lieutenant général qu'il sollicitait. Ce refus plaçait St-Germain sous les ordres d'officiers qui n'avaient ni ses talents ni son expérience; et il en résulta de graves inconvénients (1). Sa réputation militaire s'accrut dans la guerre de Flandre (de 1746 à 1748), quoique aucune circonstance ne lui eût fourni l'occasion de se signaler. Il fut créé lieutenant général en 1748; et le maréchal de Saxe lui fit obtenir, à la paix, le commandement de la basse Alsace. Bientôt il fut appelé sur la Meuse; et, en 1756, on le chargea de la défense de Dunkerque, qui paraissait menacée par les Anglais. La guerre s'étant rallumée avec la Prusse, il revint sur le Rhin, traversa ce fleuve à la tête de l'avant-garde, chassa l'ennemi de ses positions et rejoignit l'armée du maréchal de Soubise, dont il avait prédit toutes les fautes avant l'ouverture de la campagne. Il sauva les débris de l'armée française après la funeste bataille de Rosbach (1757). Le corps qu'il commandait, et qui protégeait la retraite, ne fut point entamé. Ce fut très-injustement qu'on lui reprocha d'avoir vu de sang-froid battre le prince de Soubise dans cette journée; mais il fut abandonné lui-même à Crevelt (1748) par les généraux qui devaient le soutenir; et, après des prodiges de valeur, il fut forcé de renoncer à la victoire, qu'il croyait assurée. Il couvrit encore la retraite à Minden (1759); et, en se repliant, il remporta sur le prince de Brunswick un avantage considérable, dans les gorges de Dramfeld. La franchise avec laquelle il s'expliquait sur les fautes des généraux et sa causticité naturelle ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis; il s'en exagéra le nombre, devint défiant, soupçonneux et finit par se persuader que tout le monde s'était ligué contre lui. Dans un accès d'humeur, il déclara qu'il ne voulait point servir sous les ordres du duc de Broglie, quoiqu'il eût été le premier à rendre justice aux talents que ce général avait montrés dans la dernière campagne. Louis XV lui proposa de l'attacher comme conseil au prince de Condé, qui devait avoir un commandement. « Sire, lui répondit-il, je ne connais que deux « choses à la guerre, commander et obéir; s'il « s'agit de conseiller, je n'y entends rien. » Le roi lui tourna le dos. Cependant St-Germain fut envoyé sur le bas Rhin, à la tête d'un corps qui devait appuyer les opérations du duc de Broglie. Il rejoignit assez tôt la grande armée pour assister au combat de Corbach (10 juin 1760), et il contribua beaucoup au succès de cette journée. Le rapport qu'adressa le major général au mi-

(1) Grimoard, Besenval et les autres auteurs qui ont parlé de St-Germain disent qu'un duel le força de passer en Allemagne, où il chercha du service. Mais M. d'Arcier prétend qu'on a confondu le comte de St Germain avec un de ses parents du même nom, capitaine dans le régiment de Monaco, qui tua un officier sur la place de Lons-le-Saulnier, en plein jour, et s'enfuit pour se dérober aux poursuites. *Voy.* sa *Notice*, p. 64.

(1) On prétend que, lorsque St-Germain se trouvait dans une position difficile par suite de l'impéritie des officiers généraux, il s'écriait : *M. d'Argenson m'a coupé la gorge!*

nistre faisait à peine mention du comte. Il vit dans cet oubli la preuve de l'existence d'un complot contre lui ; et, après une explication très-vive avec le duc de Broglie, il partit brusquement pour Aix-la-Chapelle, d'où il écrivit au ministre qu'on l'avait chassé de l'armée, le priant de nommer un conseil de guerre afin de le juger. Dans le premier moment, l'opinion publique s'était déclarée en sa faveur; et le ministre lui promit de réparer l'injustice commise à son égard. Mais des dispositions si favorables ne durèrent pas longtemps ; et St-Germain, averti qu'on avait donné l'ordre de l'arrêter, renvoya son cordon rouge, qu'il crut qu'on était dans l'intention de lui redemander, et partit pour la Hollande, d'où il sollicita du service en Danemarck. Placé par Frédéric V, en 1762, à la tête de l'armée danoise, il fut sur le point de soutenir la guerre contre les Russes, avec une poignée de soldats mal équipés, encore plus mal disciplinés, et commandés par des officiers sans expérience. Il prit dans le Mecklembourg une position avantageuse et qu'il se flattait de défendre ; mais la mort de Pierre III, en anéantissant les prétentions de la Russie sur le Holstein, tira le comte d'embarras. A son retour à Copenhague, il fut accueilli comme un libérateur. Le roi le créa feld-maréchal général, lui remit la décoration de l'ordre de l'Eléphant et lui laissa la liberté de réorganiser l'armée sur un nouveau plan. Peu familier avec la langue et les habitudes des Danois, St-Germain dut commettre des fautes dans une opération qui ne peut être que l'ouvrage du temps ; mais elle a été jugée avec une excessive sévérité. La mort de Frédéric mit fin à la faveur du ministre, dont les projets de réforme furent aussitôt abandonnés. Jugeant dès lors ses services inutiles, il demanda sa retraite, qui fut réglée à sept mille écus; et il prit congé du nouveau roi, qui lui fit promettre de *revenir aussitôt qu'il serait mandé*. Le comte désirait revoir sa province, dont il était éloigné depuis quarante ans. Il revint en 1768 habiter le château de Courlans, près de Lons-le-Saulnier, appartenant à sa famille ; et il s'occupait de le réparer et de l'embellir quand il reçut l'ordre de retourner en Danemarck. Il n'arriva à Copenhague que pour être le témoin de la révolution qui condamna la reine Mathilde à l'exil et fit périr son favori sur l'échafaud (*voy.* STRUENSÉE). Après cette catastrophe, il ne pouvait plus rester en Danemarck : il obtint que sa pension de retraite fût convertie en une somme de cent mille écus, qu'il plaça chez un banquier de Hambourg, et il vint, en 1773, habiter un petit domaine qu'il acheta près de Lauterbach, en Alsace. Il y vivait depuis deux ans, partageant son temps entre l'étude de la botanique, la culture de son jardin et l'exercice d'une bienfaisance éclairée, lorsqu'il apprit la nouvelle de la banqueroute de son banquier. St-Germain supporta ce revers avec un admirable courage; il congédia tous ses domestiques, dont plusieurs refusaient de le quitter, et il se soumit sans peine à toutes les privations. Informés du sort auquel était réduit St-Germain, les officiers des régiments allemands au service de France se cotisèrent pour lui faire une pension de seize mille livres, dont la moitié serait réversible sur sa femme. Cet acte de générosité fut blâmé par le ministre de la guerre, à qui c'était reprocher le dénûment dans lequel il laissait un ancien général ; mais forcé de céder au cri public, il le fit comprendre pour dix mille livres dans l'état des pensions assignées sur la cassette du roi. Un tel bienfait suffisait pour assurer à St-Germain une existence commode dans sa vieillesse. Il remercia donc les officiers allemands d'un secours qu'ils lui avaient offert avec tant d'empressement. Le baron de Wurmser, qui n'avait point approuvé la cotisation parce qu'elle pesait sur des officiers peu aisés, avait fait mettre chez un banquier de Strasbourg deux mille écus à la disposition de St-Germain, en l'avertissant par un billet anonyme qu'il pourrait compter chaque année sur la même somme. Il ne la toucha qu'une seule fois et s'empressa de la rembourser; mais il ne put jamais soupçonner le nom de son bienfaiteur, puisqu'il regardait Wurmser comme un de ses ennemis. Voulant donner au roi une preuve de sa reconnaissance, le comte rédigea des mémoires sur les moyens de perfectionner le système militaire de la France et les fit parvenir au ministre. Ils se trouvèrent dans les bureaux après la mort du maréchal du Muy (*voy.* ce nom); et Turgot, en ayant pris connaissance, ne balança pas à le proposer pour remplir la place de secrétaire d'Etat au ministère de la guerre (1). Le courrier qui lui fut expédié le trouva labourant, comme Cincinnatus. En apprenant sa nomination : « La « cour, dit-il, pense donc encore à moi ; » et il fit aussitôt les préparatifs de son départ. Comme il n'avait point de domestique, il prit un paysan pour soigner son cheval. Il fut présenté au roi à Fontainebleau, le 26 octobre 1775, et parut à l'audience avec le cordon bleu de Danemarck ; mais le roi détacha de sa boutonnière la croix de St-Louis et la lui remit. Le nouveau ministre joignait à des intentions droites des connaissances étendues, un esprit vif et lumineux, un grand talent de discussion et un rare désintéressement; mais il était étranger aux intrigues de la cour, et il n'avait pas la fermeté nécessaire pour triompher de la résistance que ne pouvaient manquer d'éprouver ses projets d'économie. La faveur publique, qui l'avait accueilli à son entrée au ministère, ne tarda pas à l'abandonner. Il corrigea quelques abus, réprima quelques injustices, fit supprimer la peine de mort que la loi prononçait contre les déserteurs et améliora le sort des of-

(1) Suivant Besenval et Lacretelle, ce fut le comte de Maurepas qui suggéra le choix de St-Germain, tout en se proposant bien de le faire échouer dans ses projets.

ficiers et des soldats, sans augmenter la dépense. Mais il avait débuté par réformer une partie de la maison du roi, comme trop coûteuse ; et cette opération lui avait suscité beaucoup d'ennemis parmi les privilégiés. Après la retraite de Turgot et de Malesherbes, il ne lui resta plus contre les courtisans d'autre appui que le monarque. Il songea alors à introduire dans les régiments la discipline allemande ; mais l'usage des coups de plat de sabre le rendit odieux aux soldats. Ses plans pour une nouvelle organisation de l'hôtel des Invalides et de l'école militaire furent désapprouvés généralement et accrurent les plaintes. Sentant que la tâche qu'on lui avait imposée était au-dessus de ses forces, il distribua le travail entre plusieurs officiers distingués. Le baron de Wimpfen et Grimoard étaient consultés par St-Germain. Gribeauval fut chargé de l'organisation de l'artillerie ; et le prince de Montbarrey (*voy.* ce nom), qu'on lui avait donné pour adjoint malgré lui, eut le choix des colonels ; mais, aux yeux du public, le ministre restait responsable de toutes les ordonnances qui paraissaient sous son nom. Parce qu'il remplissait avec exactitude ses devoirs religieux, on lui reprocha d'avoir conservé des goûts monastiques ; et on alla jusqu'à l'accuser de n'avoir désorganisé l'école militaire que pour trouver le moyen de donner des places à ses anciens confrères les jésuites. Abreuvé de dégoût, il offrit sa démission dans les premiers jours de septembre 1777. Elle fut acceptée ; et le prince de Montbarrey, que Maurepas appelait plaisamment le *prince héréditaire*, prit le portefeuille. Le comte sortit du ministère comme il y était entré, sans fortune. Le roi lui accorda quarante mille livres de pension, avec un logement à l'Arsenal. Mécontent de lui-même et des hommes, le vieux guerrier ne fit plus que languir et mourut le 15 janvier 1778, avec le regret de n'avoir pu réaliser les plans qu'il avait conçus pour le bien public. On a, sous son nom, des mémoires, Amsterdam, 1779, in-8°. Cet ouvrage, qui contient des observations intéressantes, des particularités curieuses et des plans dont quelques-uns ont été réalisés dans les derniers temps, a été rédigé par l'abbé de la Montagne (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, seconde édition, n° 11517). Grimm les attribuait au baron de Wimpfen, de qui l'on a *Commentaires des Mémoires de St-Germain*, Londres, 1780, in-8° ; 1781, 2 vol. in-12. Grimoard a publié la *Correspondance particulière du comte de St-Germain avec M. Pâris Duverney*, Londres, 1789, 2 vol. in-8° ; le premier volume est précédé de la vie de ce ministre, écrite avec impartialité. Les *Mémoires* de la société d'émulation du Jura, année 1822, contiennent une notice sur St-Germain, par M. d'Arcier. Son portrait a été gravé in-8°. W—s.

SAINT-GERMAIN (le comte DE), aventurier du 18e siècle, et dont on n'a jamais su le véritable nom ni la famille. Une érudition immense, une mémoire imperturbable, jointes à un grand usage du monde et à un extérieur avantageux, l'aidèrent à tromper le vulgaire. C'est en Allemagne, pays de l'illuminisme, qu'il se fit connaître du maréchal de Belle-Isle, lequel était très-porté à se laisser duper par les charlatans de son espèce. Belle-Isle l'amena en France ; et St-Germain, selon l'expression du duc de Choiseul, devint l'*âme damnée* de ce ministre, auquel il avait fourni l'idée de ces fameux bateaux plats qui devaient servir à faire une descente en Angleterre. Bientôt il gagna l'amitié de madame de Pompadour, qui le présenta au roi. Louis XV lui donna un appartement à Chambord ; et se plaisait tellement à sa conversation qu'il passait des soirées entières avec lui, chez madame de Pompadour. St-Germain ne paraissait pas plus embarrassé de jouer son rôle devant les rois ou les ministres qu'en présence des hommes les plus vulgaires. Les *Mémoires* de madame Duhausset, femme de chambre de madame de Pompadour (1), et surtout ceux du baron de Gleichen (2) (*voy.* ce nom), offrent à ce sujet quelques anecdotes curieuses. Il dit un jour à Louis XV que, pour estimer les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. Louis XV lui dit : « Et roi ? — Ah ! sire, dit-il, vous avez « vu le brouillard qu'il faisait il y a quelques « jours ; on ne voyait pas à quatre pas. Les rois « (je parle en général) sont entourés de brouil- « lards encore plus épais, que font naître autour « d'eux les intrigants, les ministres infidèles ; et « tous s'accordent, dans toutes les classes, pour « leur présenter les objets sous un aspect diffé- « rent du véritable. » Un autre jour St-Germain fit voir à madame de Pompadour une petite boîte qui contenait des topazes, des rubis, des émeraudes, pour une valeur immense. Il affectait pour ces richesses le plus grand dédain, tout en les étalant avec une sorte d'appareil. Il donna à madame Duhausset, qui raconte l'anecdote, « une petite croix de pierres blanches et vertes, qui valait plus de quinze cents francs. Madame de Pompadour, charmée des manières généreuses du comte, lui fit présent, quelques jours après, d'une boîte émaillée, sur laquelle était le portrait de je ne sais plus quel sage de la Grèce, pour faire comparaison avec lui. » C'est ce jour-là qu'il raconta à madame de Pompadour l'histoire du marquis de Moncade, dont il avait été témoin, disait-il, il y avait soixante ans. La marquise, charmée de cette anecdote piquante, en fit faire une comédie. Le comte lui envoya l'histoire par écrit, telle que madame Duhausset l'a copiée dans ses mémoires. On peut juger par cette pièce qu'il écrivait avec autant d'esprit que de grâce. Le comte de Glei-

(1) Imprimés pour la première fois dans les *Mélanges d'histoire et de littérature, tirés d'un portefeuille* (par Craufurd), Paris, 1809, in-4°.

(2) Ces mémoires sont inédits, mais il en existe un extrait assez étendu dans le *Mercure étranger*, 1813, t. 1er, p. 253.

chen, qui, pendant son séjour à Paris, suivit St-Germain avec une grande curiosité, atteste dans ses mémoires inédits que cet homme singulier lui montra une quantité de pierreries et de diamants si prodigieuse qu'il crut voir les trésors de la *Lampe merveilleuse*. « J'ose me vanter, continue-t-il, de me connaître en bijoux ; « et je puis assurer que l'œil ne pouvait rien découvrir qui fît même douter de la fausseté de « ces pierres. » Il possédait une douzaine de tableaux, entre autres une *Sainte-Famille* de Morillos, lesquels frappaient les amateurs par un air de singularité qui les rendaient plus intéressants que bien des morceaux du premier ordre. Il ne les faisait voir qu'avec une sorte de mystère, et seulement à des personnes auxquelles il daignait reconnaître le droit de parler de peinture. Il se piquait d'être grand connaisseur en cet art et prétendait avoir tellement approfondi la musique qu'il lui avait fallu l'abandonner, ne pouvant aller au delà. Jamais charlatan ne posséda mieux le talent de se faire des adeptes. Il affectait avec les personnages les plus considérables et les plus instruits un ton de supériorité dédaigneuse qui lui réussissait presque toujours. Le baron de Gleichen nous le montre dans une maison où ce charlatan était reçu avec familiarité : il jetait, en entrant, son chapeau et son épée sur le lit de la maîtresse du logis, se plaçait dans un fauteuil près du feu et interrompait la conversation en disant à la personne qui parlait : « Vous ne savez ce que vous dites. Il n'y a que moi qui « puisse parler sur cette matière. » Il faisait avec la même impudence la cour à l'une des filles de la maison. Nul ne savait mieux que lui proportionner le merveilleux de ses contes au degré d'esprit ou de simplicité de ses auditeurs. Quand il racontait devant un homme disposé à tout croire un fait du temps de Charles-Quint, il lui confiait tout crûment qu'il en avait été témoin ; mais quand il parlait à quelqu'un de moins crédule, il se contentait de peindre toutes les circonstances, les mines des interlocuteurs, jusqu'à la chambre et la place qu'ils occupaient, avec des détails et une vivacité tels que l'on s'imaginait entendre un homme qui avait été présent à tout cela. Quelquefois, en rapportant un discours de François I^er^ ou de Henri VIII, il feignait une distraction et disait : « Le roi se tourna vers « moi ; » mais soudain il se reprenait et continuait avec la précipitation d'un homme qui se trompe : « vers le duc un tel. » Voltaire, dans sa correspondance avec le roi de Prusse, dit que le comte de St-Germain, qu'il appelle un *conte pour rire*, prétendait avoir soupé avec les Pères du concile de Trente. « Ces bêtes de Parisiens, « disait-il un jour au baron de Gleichen, croient « que j'ai cinq cents ans ; et je les confirme dans « cette idée, puisque je vois que cela leur fait « tant de plaisir : ce n'est pas que je ne sois infiniment plus âgé que je ne parais. » Mais la crédulité des Parisiens alla jusqu'à en faire un contemporain de Jésus-Christ, un des convives des noces de Cana, enfin un homme qui avait plus de deux mille ans. Voici l'origine de ce conte. Il y avait à Paris un individu qu'on appelait lord Gower, à cause de son talent pour contrefaire les Anglais. Des plaisants le menèrent dans plusieurs sociétés du Marais, où il se donna sans façon pour le comte de St-Germain. Trouvant dans ses auditeurs une crédulité à toute épreuve, il parlait de Jésus-Christ avec la plus grande familiarité, comme s'il avait été son ami. « Je l'ai connu intimement, disait-il ; c'était le « meilleur homme du monde, mais il était romanesque et inconsidéré. Je lui ai souvent « prédit qu'il finirait mal. » C'est cette absurde facétie qui valut à St-Germain le renom de posséder un élixir qui rendait immortel (*voy.* CAGLIOSTRO). Il était d'une taille moyenne, très-robuste, vêtu avec une simplicité magnifique et recherchée. Il affectait une grande sobriété, ne buvait jamais en mangeant, se purgeait avec des follicules de séné qu'il arrangeait lui-même ; et c'était le régime qu'il conseillait à ses amis quand ils le consultaient sur le moyen de vivre longtemps. Gleichen, qui suivit cette manière de vivre, ne put cependant s'empêcher de mourir à soixante-treize ans. Le même, dans ses mémoires, raconte que St-Germain fréquentait la maison du duc de Choiseul et y était bien reçu. Cependant ce ministre fit contre lui une violente sortie, parce que sa femme pratiquait son régime. « Je « vous défends, lui dit-il, de suivre les folies « d'un homme aussi équivoque. » Un des assistants demandait à Choiseul s'il était vrai que le gouvernement ignorât l'origine d'un homme qui vivait en France sur un pied aussi distingué. — « Sans doute nous la savons, répliqua le duc ; « c'est le fils d'un juif portugais (1), qui trompe « la crédulité de la ville et de la cour. Il est « étrange qu'on permette que le roi soit souvent « presque seul avec cet homme, tandis qu'il ne « sort jamais qu'environné de gardes, comme « si tout était rempli d'assassins. » Voilà ce que jusqu'ici on a imprimé de plus positif sur ce comte de St-Germain, qui fut le précurseur du fameux Cagliostro ; mais comme il ne s'est pas, à l'exemple de ce dernier, trouvé mêlé à quelque

(1) Vers 1780, le bruit public, en Hollande, faisait St-Germain fils d'un juif de Bordeaux et d'une princesse étrangère. C'est ce que rapporte Grosley, qui n'avait pas vu cet aventurier, mais qui recueillit sur son compte d'autres particularités, d'après un M. de l'Épine Danican, qui avait tiré du prétendu comte de St-Germain de bonnes instructions métallurgiques pour connaître et mettre en valeur les mines de Bretagne. Ce Danican identifiait St-Germain avec un inconnu de bonne mine enfermé à temps (en 1757) au bagne de Brest, où Grosley le vit encore en 1776. Grosley, qui ne paraît pas croire à cette identité, rapporte qu'en 1761, St-Germain menait le plus grand train en Hollande, où il se donnait soixante-quatorze ans, quoiqu'il parût n'en avoir qu'environ cinquante (ce qui reporterait sa naissance vers 1710) : il donne sur ce singulier personnage d'autres détails beaucoup plus étranges, d'après un article de *London Chronicle*, du 3 juin 1760, article qu'il croit avoir été fourni au gazetier par St-Germain lui même. (*Œuvres inédites de Grosley*, 1813, in-8°, t. 3, p. 324-333.)

grande aventure scandaleuse, il commence à être presque oublié ; et l'on s'est peu occupé de faire des recherches sur son compte. Il paraît assez probable que ce qui fit la fortune de St-Germain et ce qui lui procura des ressources pécuniaires assez considérables pour en imposer au vulgaire, c'est qu'il fut employé comme espion par différents ministres. En effet, Voltaire le représente comme initié aux secrets des Choiseul, des Kaunitz, des Pitt. « C'est, dit-il, un homme « qui ne meurt point et qui sait tout (1). » Cet imposteur, après avoir résidé pendant quelques années à Hambourg, passa le reste de sa vie auprès du prince de Hesse-Cassel. Il mourut dans l'obscurité, à Sleswig, en l'année 1784. Un fécond polygraphe, M. Œttinger, a fait paraître en allemand, sous le titre de *le Comte de St-Germain*, un roman historique qui a vu le jour à Leipsick, en 1844. D—R—R.

SAINT-GERMAIN (l'abbé DE). *Voyez* MORGUES.

SAINT-GERY (JOSEPH DE), né en 1590 au château de Magnas dans l'Armagnac, appartenait à une ancienne et illustre famille du Languedoc. A l'exemple de ses ancêtres, il entra dans la carrière des armes et accompagna le duc Henri de Candale (*voy.* ce nom), qui avait pris du service sur la flotte du grand-duc de Toscane, destinée à combattre les Ottomans. En 1637, le duc d'Epernon, père de Candale et gouverneur de Guyenne, donna le commandement du régiment de ce nom à St-Gery, dont il était parent, le nomma son lieutenant pour le gouvernement de Lectoure et le chargea de plusieurs missions pendant les troubles de sa province. Mais la disgrâce de d'Epernon devint nuisible à St-Gery, qui, après la mort du duc, en 1642, fut obligé de quitter le service. Il se retira dans son château de Magnas, où il consacra ses loisirs à l'étude des sciences naturelles, spécialement à celle de la physique, et il a décrit le charme qu'il y trouvait dans une longue pièce de vers français intitulée *Ma félicité*, Paris, 1662, in-4°. L'année suivante, Louis XIV l'appela à son conseil d'Etat, à son conseil privé, à celui des finances, etc., et St-Gery rentra ainsi dans les affaires. Il mourut en 1674, à l'âge de 84 ans. On a encore de lui : 1° l'*Iris*, dédié au roi, Paris, 1662, in-4° ; 2° *Disquisitiones physicæ de motu cordis et cerebri*, Paris, 1663, in-4° ; 3° *Disquisitio physica de finibus corporis et spiritus*, Paris, 1663, in-4°. Ces différents écrits, dans lesquels la science est alliée à la religion, ont été réunis sous ce titre : *les Essais de messire Joseph de St-Gery, seigneur de Magnas*, Paris, 1663, in-4°. P—RT.

SAINT-GILLES (JEAN DE), savant anglais, connu aussi sous les noms de *Jean de St-Alban* ou de *Joannes Anglicus*, naquit vers l'an 1168. Il étudia et enseigna les arts libéraux à Oxford, puis à Paris, avec un grand concours d'écoliers. Il alla ensuite à Montpellier, étudia la médecine et la professa depuis avec tant d'éclat qu'il devint, en 1198, premier médecin de Philippe-Auguste. Ce prince l'ayant fait doyen de St-Quentin, il embrassa peu après l'état ecclésiastique, prit le degré de docteur dans la faculté de théologie, enseigna publiquement cette science et se livra même avec succès à la prédication. L'estime qu'il conçut pour les frères prêcheurs, établis depuis peu à Paris, le porta à leur donner, en 1218, l'hôpital St-Jacques, où il logeait et qui a été depuis la maison de ces religieux : ce qui leur fit attribuer généralement le nom de *jacobins*. Son affection pour leur ordre continuant d'augmenter, il en prit l'habit en 1222. Son mérite et son crédit contribuèrent beaucoup à faire obtenir à ces religieux deux écoles dans l'université de Paris : l'une de philosophie et l'autre de théologie ; et il leur facilita les moyens de s'introduire en Angleterre, où il alla finir ses jours. Matthieu Pâris dit qu'il vivait encore en 1253. St-Gilles a laissé des ouvrages sur la philosophie péripatéticienne et sur la théologie, mais sur la médecine on ne lui attribue qu'un traité *De formatione corporis* et des *Prognosticæ et practicæ medicinales*. C. T—Y.

SAINT-GILLES (le chevalier LENFANT DE), poëte français, né en 1680, fut d'abord sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du roi. Il se trouva, en 1706, à la funeste bataille de Ramillies, après laquelle il abandonna la profession des armes, et, au grand étonnement de ses amis, se retira dans un couvent de capucins, où il termina sa carrière en 1736. Avant son entrée dans le cloître, il avait composé différentes pièces de poésie où l'on trouve de l'esprit et de la gaieté, mais aussi beaucoup de négligence et peu de goût. On a de lui : l'*Origine des oiseaux*, poëme ; — la *Feinte heureuse*, pastorale en quatre scènes ; — la *Fièvre de Palmerin*, pastorale en un acte ; — *Gilotin, précepteur des Muses*, comédie en un acte et en vers ; — des vaudevilles et autres poésies légères ; des contes et des chansons, dont les sujets son souvent obscènes, et c'était même dans les productions de ce genre que l'auteur réussissait le mieux. La plupart des poésies du chevalier de St-Gilles ont été réunies sous le titre de *la Muse mousquetaire*, Paris, 1709, in-12. — SAINT-GILLES, frère aîné du précédent, était lieutenant de cavalerie dans le régiment de Bissy et mourut en 1745, à l'âge de 86 ans, écrasé sous les roues d'un carrosse. Il cultivait aussi la poésie et fit représenter, le 30 octobre 1699, une tragédie intitulée *Ariarathe*, qui n'eut pas de succès et qui n'a pas été imprimée. — SAINT-GILLES (mademoiselle DE) a publié : *Histoire de madame d'Orvigny*, conte moral, 1765, in-16. — SAINT-GILLES (*Auguste-Gilles*, dit DE) membre de diverses sociétés lyriques, est auteur d'un grand nombre de chansons qui lui firent de la réputation dans ce genre de poésie. Sous le

(1) Lettre au roi de Prusse, du 15 avril 1758.

gouvernement impérial, il avait épousé la sœur de l'archichancelier Cambacérès et fut quelque temps receveur général à Versailles. Il mourut en janvier 1846. P—RT.

SAINT-HAOUEN (YVES-MARIE-GABRIEL-PIERRE LECOAT, baron DE), contre-amiral, né en 1756 dans la province de Bretagne d'une famille noble, fit ses études au collége de Quimper et entra dans la marine aussitôt après comme simple volontaire, au moment où éclata la guerre de l'indépendance américaine, que la France soutint avec tant de zèle. Le jeune St-Haouen en fit toutes les campagnes dans les mers de l'Inde, des deux Amériques, et devint lieutenant de vaisseau en 1792. Envoyé alors sur la corvette *la Gracieuse* dans les mers des Antilles, il dirigea le service des convois sur les côtes de St-Domingue et reçut trois blessures en repoussant une attaque des noirs révoltés, contre un camp qu'il avait établi pour protéger les intérêts français. A son retour en France, il remplit l'emploi de chef militaire à Nantes et eut le bonheur, en ravitaillant Belle-Ile, d'empêcher ce point important du littoral de tomber au pouvoir des Anglais qui le bloquaient. Le grade de capitaine de vaisseau, auquel il fut promu en 1795, fut la récompense de ce service. Après s'être acquitté avec le même zèle des fonctions de chef militaire à Ancône en 1799, il prit le commandement de la frégate *la Guerrière*, qu'il quitta pour aller occuper l'emploi d'adjudant et de chef d'état-major de Latouche-Tréville, commandant en chef d'une armée navale réunie à Toulon. Nommé en 1801 chef d'état-major de la première flottille formée dans la Manche, il se trouvait une seconde fois sous les ordres de cet amiral, lorsqu'il eut la gloire de repousser une attaque formidable dirigée par Nelson, pendant les journées des 14, 15 et 16 août de la même année. De 1801 à 1803, St-Haouen fut chargé d'une inspection maritime en Belgique, puis nommé commandant du port et de la rade de Calais. Ayant pris le commandement de la première division de la flottille, il parvint à la conduire de Dunkerque à Boulogne, en livrant un très-vif combat à l'escadre anglaise aux ordres de l'amiral Jackson. St-Haouen reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur en 1804. De plus, il fut nommé chef militaire des mouvements maritimes à Boulogne, devenu le centre de l'immense flottille destinée à opérer une descente en Angleterre, tandis que les armées navales combinées de France et d'Espagne barreraient l'entrée du détroit. Il parvint à préserver cette flottille des tentatives incendiaires des Anglais, en formant une estacade en avant du port. Blessé pendant qu'il dirigeait cette périlleuse opération, il ne tarda pas à soutenir deux nouveaux combats devant Calais et Boulogne, en conduisant des divisions de la flottille. Préfet maritime à Boulogne depuis 1812, il occupait encore ce poste important lorsqu'en avril 1814 il fut envoyé à Hartwell pour présenter au roi Louis XVIII les hommages de la marine française. Revenu en France avec ce monarque, il fut nommé par lui baron, chevalier de St-Louis et préfet maritime à Dunkerque. A la seconde restauration, après avoir rempli les fonctions de major général à Brest, il fut promu au grade de contre-amiral, puis admis à la retraite en 1817, lors de la réduction générale des cadres de la marine. Alors le contre-amiral St-Haouen, profitant de ses loisirs, s'appliqua à perfectionner un système de télégraphie nautique qui, par ordre du ministre de la marine et du directeur général des ponts et chaussées, fut l'objet d'expériences suivies au Havre du 23 mai au 13 juin 1820. En reconnaissant l'utilité de ce système en principe et particulièrement pour la navigation marchande, la commission indiqua divers perfectionnements que réclamait l'application. St-Haouen s'occupait de les réaliser lorsqu'il mourut presque subitement à Calais, le 5 septembre 1826. CH-U.

SAINT-HILAIRE (LOUIS-JOSEPH-VINCENT LEBLOND DE), général français, né à Ribemont en Picardie le 4 septembre 1766, s'engagea fort jeune dans un régiment d'infanterie, où il était sous-officier quand la révolution commença. Parvenu bientôt au grade de capitaine, puis à celui de lieutenant-colonel, il fut employé dans ce grade comme adjudant général, en 1793, à l'armée de siége devant Toulon, où Bonaparte le vit pour la première fois. Il en conçut une très-haute idée, et l'ayant retrouvé à l'armée d'Italie, lorsqu'il vint en prendre le commandement en 1796, il l'employa avec beaucoup de succès dans plusieurs occasions, surtout à Castiglione. Après cette bataille, St-Hilaire fut nommé général de brigade. « C'était, a dit Napoléon dans ses *Mémoires de* « *Ste-Hélène*, un homme aimable, bon camarade, « bon parent et remarqué pour son caractère « chevaleresque, ce qui le fit appeler *le chevalier* « *sans peur et sans reproches*. Il était couvert de « blessures. » St-Hilaire se distingua encore dans plusieurs affaires de ces brillantes campagnes de 1796 et 1797, notamment à celle de St-Georges et de la Favorite, où il fut blessé. Il ne suivit pas Bonaparte en Egypte et continua d'être employé à l'armée d'Italie, où il fit sous Schérer et Moreau la malheureuse campagne de 1799. Après le 18 brumaire, Bonaparte nomma St-Hilaire commandant de la huitième division à Marseille, où ce général montra beaucoup de zèle pour le nouveau gouvernement, ce qui lui fit obtenir aussitôt le grade de général de division, auquel d'ailleurs ses services et sa valeur lui donnaient des droits incontestables. L'armée autrichienne sous Mélas s'étant alors avancée sur le Var et menaçant la Provence d'une invasion, St-Hilaire alla au secours de Suchet qui défendait cette frontière, et il lui amena tout ce qu'il put réunir de troupes dans la huitième division. Il passa depuis au commandement de la quinzième

dans les départements de l'ouest et plusieurs fois, dans ses rapports au gouvernement, il annonça l'arrestation et la destruction des bandes de chouans qui continuaient à s'y montrer. Il se rendit ensuite au camp de Boulogne et de là à la grande armée, qui allait faire sous les ordres du nouvel empereur la brillante campagne d'Austerlitz. Dans cette mémorable bataille, St-Hilaire commandait une division du centre sous le maréchal Soult, et il contribua beaucoup à la victoire en s'emparant des hauteurs de Prazen qui dominaient la position. Ayant conservé un commandement en Allemagne, il se trouvait à Braunau lorsque le libraire Palm y fut amené par ordre de Napoléon, pour être traduit devant une commission militaire. Chargé par ses fonctions de faire exécuter le jugement qui condamnait à mort ce malheureux, St-Hilaire fit tout ce qui dépendait de lui pour le retarder et même l'empêcher. Mais Napoléon fut inexorable; l'ordre définitif arriva de Paris, et il fallut s'y soumettre. St-Hilaire en éprouva un profond chagrin. Il fit ensuite la guerre de Prusse, toujours sous les ordres du maréchal Soult, et se distingua à Iéna, à Lubeck et surtout à Eylau. Il reçut le titre de comte peu de jours après cette sanglante bataille et se signala encore à Friedland. Après la paix de Tilsitt, St-Hilaire resta en Allemagne et, lorsque la guerre contre l'Autriche recommença en 1809, il parut encore au premier rang dans les batailles de Ratisbonne, d'Abensberg, d'Eckmuhl, où sa division se couvrit de gloire, selon l'expression du bulletin. Cette division fut une des premières à passer le Danube devant Vienne en présence de l'armée autrichienne, et St-Hilaire fut chargé d'attaquer la redoutable position d'Essling, qui fut enlevée, puis abandonnée à plusieurs reprises. Blessé grièvement dans l'une des dernières attaques, le général St-Hilaire fut transporté dans l'île de Lobau, puis à Vienne, et il mourut dans cette ville le 22 mai 1809. M-d j.

SAINT-HILAIRE. *Voyez* GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

SAINT-HILAIRE (JEAN-HENRI). *Voyez* JAUME SAINT-HILAIRE.

SAINT-HILAIRE (AUGUSTE PROUVENÇAL DE), savant botaniste et célèbre naturaliste voyageur, membre de l'Institut et professeur à la faculté des sciences de Paris, né à Orléans le 4 octobre 1779, appartenait à une ancienne famille de l'Orléanais qui possédait plusieurs fiefs importants et jouissait d'une fortune assez considérable. Presque tous ses ancêtres avaient servi dans la marine. Son père était dans l'artillerie quand la révolution éclata; n'ayant pas voulu émigrer, il fut jeté en prison et ne dut la vie qu'au dévouement de sa femme. — Le jeune Auguste de St-Hilaire fit son éducation chez les bénédictins de Solesmes, au collége de Pontlevez; il fut ensuite envoyé en Hollande pour y étudier le commerce, en vue de diriger une raffinerie de sucre, propriété de sa famille. Son extrême répugnance pour ce genre d'occupation, la gêne dans laquelle il était forcé de vivre, comme tous les Français de cette époque à l'étranger, rendirent particulièrement pénible cette période de sa jeunesse. Elle ne fut pourtant pas tout à fait perdue pour son éducation morale. Saisi d'une vive admiration pour madame de Genlis, il eut l'idée de lui écrire. Une correspondance s'établit entre eux. L'entretien de cette femme supérieure, les excellents conseils qu'elle lui donnait avec une grâce charmante encouragèrent son penchant décidé pour les travaux les plus élevés de l'intelligence. — Dès son retour en France, il abandonna l'industrie. Il se mit à étudier la botanique, d'abord seul, plus tard avec son beau-frère, M. Dutour de Salvert, et avec le docteur Pelletier-Sautelet. Il n'avait à sa disposition qu'un exemplaire de la *Flore française*, ouvrage remarquable, bien fait pour développer le goût de l'aimable science et pour donner des idées nettes, justes et fécondes à ceux auxquels il sert de guide. — Auguste de St-Hilaire partit pour le Brésil le 1er avril 1816. Il quitta son pays accompagnant le duc de Luxembourg, ambassadeur de France auprès de la cour de Rio de Janeiro. Ce voyage a duré six années entières. — Auguste de St-Hilaire a visité les provinces de Rio de Janeiro, de Minas-Geraës, de Espirito-Santo, Goyaz, St-Paul, Ste-Catherine et les anciennes missions du Paraguay sur la rive gauche de l'Uruguay. — Il parcourut d'abord les environs de la capitale du Brésil et fit une excursion sur les bords du Parahiba, à une trentaine de lieues de cette ville. — Il voyagea pendant quinze mois dans la province de Minas-Geraës et en visita la partie appelée *Sertao* (le désert), ainsi que le rio de San-Francisco et le district des Diamants; il resta un mois au chef-lieu Tijuco et revint à Rio de Janeiro en mars 1817, par Sabara, Villa-Rica et San-Joaò del Rey. — Il fit ensuite deux autres voyages : l'un de Rio de Janeiro à la province de Espirito-Santo et au Rio-Doce; l'autre dans la province de Goyaz, visitant la serra Negra (l'un des points du Brésil méridional où l'on trouve le plus grand nombre de plantes), Paracatu, Os-Arependidos, Villa-Boa, capitale de Goyaz, la serra Dorado et le rio Claro. — De là, Auguste de St-Hilaire revint par la province de St-Paul, Sorocaba et Curitiba. Il descendit la serra de Paranagua et entra dans la province de Ste-Catherine. Il explora l'île de ce nom, Garupava, Laguna, Torres et la rivière d'Ararangua, limite de la province de Grande-do-Sul, vers la ville de Rio-Grande, qu'il quitta le 19 septembre pour visiter les possessions espagnoles, dans lesquelles il entra bientôt. — Il arriva à Montevideo et partit de cette ville pour se rendre à l'embouchure du Rio-Negro. Dans ce dernier voyage, notre infatigable botaniste recueillit environ cinq cents espèces de plantes. Arrivé à Belem, ses excursions devinrent plus

pénibles. Il passa treize jours dans un désert, où il ne trouva ni habitations, ni chemins, ni traces d'hommes; désert peuplé par de nombreux jaguars et d'immenses troupeaux de cerfs, de chevaux sauvages et d'autruches. La pluie tombait en abondance. St-Hilaire n'avait d'autre abri que sa charrette. Ce fut dans ce désert, sur les bords du ruisseau de Santa-Anna, qu'il faillit périr avec deux hommes, ses compagnons, pour avoir mangé du miel empoisonné, produit par la guêpe *Lecheguana* (*Polistes Lecheguana*). Quelques cuillerées de ce miel lui occasionnèrent une sorte de délire, avec toutes les angoisses de la mort. — St-Hilaire passa de ce désert dans la province des Missions, qu'il parcourut sur divers points. Il traversa la serra de San-Xavier et se retrouva bientôt dans la province de Rio-Grande. — Arrivé dans la ville de Rio-Pardo, il s'embarqua sur le Jacuy, et, après quelques jours de navigation, il était à Porto-Allegro. Il s'embarqua ensuite pour Rio-Grande, et de là pour Rio de Janeiro. — Obligé d'aller chercher à St-Paul les collections qu'il y avait laissées, il traversa la province des Mines, visitant sur la route le pic de Tapagayo, sur lequel personne, même du pays, n'était monté depuis un grand nombre d'années, et en herborisant sur la grande chaîne horizontale ou la Mantiqueïra. — En juin 1822, Auguste de St-Hilaire s'embarqua pour la France, chargé de collections nombreuses de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, de mollusques, d'insectes, mais surtout de plantes. Il rapporta aussi une certaine quantité de minéraux. Le nombre de ses plantes s'élève à sept mille espèces environ. La plupart ont été analysées sur les lieux mêmes, et tout ce qui concerne leur port, leurs couleurs, leurs odeurs, a été noté avec beaucoup de soin. Les principaux ouvrages d'Auguste de St-Hilaire sont les suivants : 1° *Mémoire sur les plantes auxquelles on attribue un placenta central et revue des familles auxquelles ces plantes appartiennent* (mém. muséum, t. 2, p. 40, 102, 195, 261, 277, et t. 4, p. 381, 1815, 1818, 1837) ; 2° *Mémoire sur le sauragesia, les Violacées et les Frankéniées* (mém. mus., t. 3, p. 215, 1817) ; 3° *Mémoire sur la nouvelle famille des Vochysiées* (mém. mus., t. 6, p. 253, 269, 1820) ; 4° *Aperçu d'un voyage dans l'intérieur du Brésil, la province Cisplatine et les missions du Paraguay* (mém. mus., t. 9, p. 307, 1823) ; 5° *Mémoire sur le gynobase considéré dans les plantes polypétales* (mém. mus., t. 1, p. 89, 1824) ; 6° *Mémoire sur le genre tozzia* (mém. mus., t. 14, p. 34, 1827) ; 7° *Mémoire sur la série linéaire des plantes polypétales* (64 familles) (mém. mus., t. 14, p. 120, 1827) ; 8° *Mémoire sur le système d'agriculture adopté par les Brésiliens et les résultats qu'il a eus dans la province de Minas-Geraës* (mém. mus., t. 14, p. 86, 1827) ; 9° *Voyage dans la province de Rio de Janeiro et Minas-Geraës*, 2 vol. in-8°, Paris, 1830 ; 10° *Voyage dans le district des Diamants et sur le littoral du Brésil*, 2 vol. in-8°, Paris, 1833 ; 11° *Mémoires sur la famille des Résédacées* (Ann. soc. Orléans, t. 13, p. 157, 1834) ; 12° *Histoire de l'indigo, depuis l'origine des temps historiques jusqu'à l'année 1833* (Mém. soc. Orléans, t. 1, p. 41, 1837) ; 13° *Leçons de botanique, comprenant principalement la morphologie végétale*..., 1 vol. in-8°, Paris ; 14° *Voyage aux sources de San-Francisco et dans la province de Goyaz*, 2 vol. in-8°, Paris, 1847-1848. — Plusieurs autres mémoires de notre laborieux botaniste, des rapports, des observations, des analyses, des notes..., ont été insérés dans différents recueils, particulièrement dans les *Mémoires du muséum*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Comptes rendus de l'Institut*, les *Bulletins de la société philomatique*, les *Annales de la société d'Orléans*... — Son grand ouvrage sur la flore du Brésil (*Flora Brasiliæ meridionalis*, 3 vol. in-fol. et in-4°, Paris, 1820 à 183*) a été publié en commun avec A. de Jussieu et J. Cambessèdes. — Auguste de St-Hilaire a composé aussi plusieurs dissertations avec l'auteur de cet article. Qu'on nous permette de les citer : 1° *Mémoire sur la famille des Polygalées* (mém. mus., t. 17, p. 313, 1829) ; 2° *Second mémoire sur la même famille* (mém. mus., t. 19, p. 305, 1832) 3° *Conspectus Polygalæarum Floræ Brasiliæ meridionalis* (Ann. soc. Orléans, 1829, vol. 9, p. 44) ; 4° *Mémoire sur la famille des Capparidées* (Ann. sc. nat., t. 20, p. 318, 1830) ; 5° *Mémoire sur les Cucurbitacées du Brésil*, 1831 ; 6° *Mémoire sur les Fougères du Brésil*, 1832 ; 7° *Réflexions sur la symétrie des fleurs*, 1833 (ces trois derniers ouvrages restés inédits). — Auguste de St-Hilaire avait un coup d'œil sûr et une grande finesse d'observation. Sans microscope et même sans lentille montée, avec une simple et méchante loupe, il a découvert plusieurs faits importants d'organographie délicate ou d'organogénie. Par exemple, la direction de la radicule dans le sac embryonnaire, le double point d'attache de certains ovules, la différence de l'arille et de l'arillode... — La botanique lui doit deux familles naturelles nouvelles, les *Paronychiées* et les *Tamariscinées*, un grand nombre de genres et plus de mille espèces... — Une maladie organique, dont il portait le germe avant son voyage, et les fatigues sans nombre qu'il éprouva dans le Brésil, le rendirent souffrant et malheureux pendant les trente dernières années de sa vie. Il avait les nerfs singulièrement ébranlés et irrités. La lumière un peu vive, les cris les plus faibles, les odeurs les plus légères étaient pour lui des sources d'angoisse et de douleur. Cependant, chose extraordinaire ! c'est pendant les intervalles de repos que lui a laissés cette cruelle infirmité qu'il a composé presque tous ses ouvrages importants, ceux surtout de longue haleine. Il semblait que son intelligence, stimulée par l'état de ses organes, avait acquis plus de vigueur et plus de

sagacité. Cette bizarre maladie, intermittente dans le principe, devint continue avec le temps. Elle ralentit d'abord ses travaux ; elle les arrêta enfin tout à fait. Dès lors, aucune occupation sérieuse et, vers la fin de son existence, aucun raisonnement suivi ! — Les personnes qui n'ont connu Auguste de St-Hilaire que superficiellement ont pu croire qu'il avait un caractère peu bienveillant et un commerce peu facile. On a été jusqu'à lui reprocher des insinuations malignes ou des attaques détournées, dans ses mémoires ou dans ses cours, contre plusieurs botanistes distingués qui avaient abordé les mêmes sujets que lui. On aurait repoussé cette appréciation et ce reproche, si l'on avait tenu compte de la susceptibilité nerveuse qui empêchait notre savant professeur de rester lui-même dans des moments donnés, moments terribles qui le rendaient inquiet, morose, défiant et lui montraient parfois des détracteurs ou des persécuteurs dans ses confrères les plus dévoués ou dans ses amis les plus fidèles. — Auguste de St-Hilaire avait beaucoup de politesse et d'affabilité. Il aimait la science pour la science et savait la faire aimer. Les étudiants lui étaient sincèrement attachés et tous ses élèves ont gardé de ses leçons, de ses conseils et de sa personne le plus reconnaissant et le plus tendre souvenir. C'était au fond un homme très-juste et très-honnête. Nous avons souvent admiré sa modestie, sa douceur, sa résignation et surtout son indulgence. Nous insistons sur cette dernière qualité. — Notre célèbre botaniste était correct dans ses écrits, peut-être un peu prolixe, mais toujours logique, ingénieux et clair ; il avait souvent de l'élégance. L'introduction placée en tête de sa *Morphologie* peut être regardée comme un modèle presque achevé. — Dans sa *Flore du Brésil* et dans ses autres ouvrages de phytographie, on reconnaît sans peine l'influence de son ami Charles-Sigismond Kunth, le digne collaborateur de Humboldt et de Bonpland. Comme lui, il brille par les détails et par l'exactitude, mais il est moins net et moins concis ; il insiste trop sur les points d'une valeur secondaire, de telle sorte que souvent les caractères essentiels sont comme perdus au milieu des accessoires. Toutefois, nous devons dire qu'un dessinateur botaniste essaya un jour de représenter au crayon, d'après une description longue et minutieuse de la *Flore du Brésil*, une Frankéniée, qu'il ne connaissait pas. — Il réussit parfaitement dans son expérience. — Dans ses ouvrages d'organographie, Auguste de St-Hilaire a été souvent inspiré, nous allions dire dirigé, par ses amis Pelletier, d'Orléans, et Dunal, de Montpellier. Pendant plusieurs années, notre savant malade allait passer l'hiver dans cette dernière ville, où il trouvait un climat convenable, des médecins habiles, des éléments d'observation, des livres de sciences, des savants, des amis et même des collaborateurs. L'esprit philosophique qui domine dans ses derniers mémoires, et en particulier dans ses *Éléments de botanique*, est dû très-certainement à ses rapports intimes avec les professeurs éminents qui se trouvaient alors à Montpellier. — Auguste de St-Hilaire fut nommé correspondant de l'Institut le 27 décembre 1819, pendant qu'il herborisait dans le Brésil. Il remplaça Gérard. Il devint titulaire de cette illustre compagnie après la mort de Lamarck, le 8 février 1830. — Il était chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Christ de Portugal. — Auguste de St-Hilaire est mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 30 septembre 1853, en revenant d'une promenade. Il a eu pour successeur à l'Institut son plus ancien élève. — Il a légué au Muséum d'histoire naturelle de Paris son herbier brésilien, les manuscrits qui s'y rapportent et les lingots d'or natif qu'il avait recueillis dans cette contrée ; à la ville d'Orléans, son herbier de France et de Suisse, les dessins originaux de sa *Flore du Brésil*, ses tableaux et ses objets d'art ; à la ville de Montpellier, tous ses livres scientifiques ; et à l'abbé de Solesmes, tous ses livres d'histoire et de littérature (1). A. M.

SAINT-HIPPOLYTE (JACQUES-PHILIPPE PRADIN DE BIARGES, comte DE), marin français, naquit le 13 octobre 1762, à St-Hippolyte de Caton (Gard), entra au service comme garde de la marine, le 11 avril 1777, et fit la guerre d'Amérique avec distinction dans les escadres successivement commandées par les comtes d'Estaing, de la Motte-Picquet et de Grasse. Il fut blessé au combat naval de la Grenade, puis sous la Dominique (1779-1782). Simple lieutenant de vaisseau en 1786, il quitta la marine aux approches de la révolution, obtint le grade de capitaine de vaisseau à la première restauration, et le titre de contre-amiral honoraire le 29 octobre 1826. Pendant douze ans il siégea au conseil général de l'Hérault, au conseil municipal de la ville de Montpellier, et s'acquitta avec la charité la plus éclairée des fonctions d'administrateur des hospices. Né dans la communion protestante, il avait vu, dès 1817, sa femme et ses deux filles abjurer sans se décider à suivre leur exemple. La tolérance qu'il pratiqua toute sa vie ne lui manqua point à sa mort. Frappé subitement à Montpellier dans les premiers mois de l'année 1830, le comte de St-Hippolyte fut inhumé avec les prières et les pompes de l'Église catholique, par ordre de l'évêque alors placé à la tête du diocèse. CH—U.

SAINT-HUBERTI (ANTOINETTE-CÉCILE CLAVEL,

(1) C'est M. Moquin-Tandon, membre de l'Institut, sitôt enlevé à la science, qui a écrit pour notre recueil l'article Auguste St-Hilaire qu'on vient de lire. Le matin même de sa mort, M. Moquin-Tandon, que la seconde édition de la *Biographie universelle* s'honore d'avoir compté parmi ses collaborateurs les plus actifs, revoyait encore son manuscrit et y apportait ses corrections dernières. M. Moquin-Tandon avait préparé et écrit quelques autres notices qui complètent le travail d'ensemble qu'il a bien voulu faire pour la *Biographie* sur nos poëtes romans. Nous nous ferons un pieux devoir d'insérer successivement ces notices dans nos volumes suivants. E. D—s.

plus connue sous le nom DE), la plus célèbre actrice qui ait paru sur le théâtre de l'Opéra, naquit à Toul, vers 1756 (1). Fille d'un ancien militaire qui ne lui laissa d'autres moyens d'existence qu'une belle voix et des dispositions naturelles pour l'art dramatique, elle fit ses premiers essais en Allemagne, en Pologne et en Prusse. Elle reçut à Varsovie des leçons de musique de Lemoyne (*voy.* ce nom); à Berlin elle épousa, dit-on, un certain chevalier de Croisy, revint en France avec lui et joua néanmoins pendant trois ans à Strasbourg, sous le nom de mademoiselle Clavel. Appelée à Paris, elle débuta, le 23 septembre 1777, à l'Opéra, par le rôle accessoire de Melisse dans l'*Armide* de Gluck, qu'on représentait ce jour-là pour la première fois. Elle fit d'abord peu de sensation; et quoiqu'elle eût été reçue l'année suivante, son talent, comprimé par les prétentions des actrices qui tenaient les emplois en chef, fut longtemps ignoré; mais Gluck avait su le deviner. St-Huberti était alors dans une situation voisine de l'indigence : ses modiques appointements suffisaient à peine pour l'entretien d'un mari sans état. Elle occupait, dans la rue du Mail, une mansarde, dont un grabat et une malle, servant de chaise, formaient tout le mobilier. Un jour qu'elle arrivait à la répétition, vêtue d'une robe noire fort mesquine : « Ah! voici madame la Ressource », s'écrièrent ses rivales d'un ton railleur. « Oui, mesdames, « dit l'auteur d'*Orphée*, car elle sera un jour la « ressource de l'Opéra. » Madame St-Huberti n'était pas belle ; assez grande, blonde et maigre, elle avait des traits expressifs, mais peu prononcés. Elle apportait d'ailleurs de la province des habitudes dont elle eut peine à se défaire. On lui reprochait, avec raison, des gestes trop multipliés, des cris forcés, des mouvements convulsifs, et surtout un accent allemand, une prononciation vicieuse, qui ne rendait souvent que des sons inarticulés. A force de travail et d'étude, elle parvint à se corriger de ces défauts. La retraite de Sophie Arnould et de la Beaumesnil, ayant laissé deux places vacantes, elle put figurer dans des rôles plus importants. Elle joua celui d'Angélique dans *Roland*, en novembre 1780; et le succès qu'elle y obtint lui prouva que le public lui savait gré de ses efforts. Le mois suivant, elle créa le rôle de Lise dans le *Seigneur bienfaisant*, et mit tant d'âme dans la scène du désespoir qu'elle donna des inquiétudes pour sa santé. En mars 1782, elle se montra également actrice, cantatrice et pantomime dans *Thésée*, où elle créa le rôle d'Eglé, qui ajouta beaucoup à sa réputation. Dans celui d'*Ariane*, son chant plein d'expression, son jeu touchant et passionné, vérifièrent la prédiction de Gluck. Dans celui de Rosette de l'*Embarras des richesses*, elle prouva que son talent et sa voix savaient se plier à tous les genres. La longue maladie et la mort de mademoiselle Laguerre, au commencement de 1783, ne laissèrent à St-Huberti d'autre rivale que Rosalie Levasseur, à qui les opéras de Gluck avaient valu une certaine réputation ; mais la voix aigre de cette actrice n'ayant pas été goûtée dans le *Renaud* de Sacchini, elle y abandonna, dès la quatrième représentation, son rôle d'Armide ; et St-Huberti, qui en fut chargée, y excita des transports extraordinaires. Loin d'être jalouse des talents naissants, elle donna des conseils et des leçons à la jeune Maillard, qui jusqu'alors n'avait joué que des rôles accessoires ; la fit débuter, le 15 mai, dans celui d'Ariane, qui avait fixé sur ses propres talents l'opinion publique, et forma ainsi l'actrice qui devait un jour la remplacer, sans la faire oublier (1). Au concert spirituel, où mesdames Todi et Mara passaient alors pour les deux plus célèbres cantatrices de l'Europe, St-Huberti chanta un duo d'Anfossi avec la seconde et obtint de nombreux applaudissements. Pendant un voyage qu'elle fit dans les provinces méridionales, on répétait l'opéra de *Didon*, où le principal rôle lui était destiné. Cet ouvrage produisit peu d'effet aux répétitions; et l'on en tirait un mauvais augure pour sa réussite. « Messieurs, « dit Piccini, avant de juger Didon, attendez que « Didon soit arrivée. » En effet, St-Huberti arriva, et la pièce eut un succès complet, tant aux dernières répétitions qu'à Fontainebleau, où elle fut jouée deux fois devant la cour, ce qui était sans exemple, et à Paris le 1er décembre 1783. Le roi accorda une pension de quinze cents francs à cette excellente actrice, et en ajouta une de cinq cents francs sur sa cassette, comme un témoignage du plaisir qu'il avait éprouvé. Cet auguste suffrage n'était pas suspect, car Louis XVI, jusqu'alors, n'avait pu souffrir l'opéra. « Il est im- « possible, dit Grimm, de réunir à un plus haut « degré la sensibilité la plus exquise, un goût de « chant plus soigné, une attention à la scène « plus profonde et plus réfléchie, un abandon « plus noble et plus vrai, un jeu plus attachant « et plus digne de ce superbe rôle.... C'est la « voix de Todi, c'est le jeu de Clairon ; c'est un « modèle qu'on n'a point eu sur ce théâtre et qui « en servira longtemps. » — « Le talent de cette « actrice, dit Ginguené dans sa notice sur Pic- « cini, prenait sa source dans son extrême sen- « sibilité. On peut mieux chanter un air; mais « on ne peut donner ni aux airs, ni aux récita- « tifs, un accent plus vrai, plus passionné. On ne « peut avoir une action plus dramatique, un si-

(1) Le *Dictionnaire des musiciens* la fait naître à Manheim; d'autres à Strasbourg, à Thionville. Quant à la date approximative de sa naissance que nous avons adoptée, elle est plus vraisemblable que l'opinion qui, la disant morte à 52 ans, la suppose née par conséquent en 1760. Est-il probable en effet qu'après de longs voyages en Allemagne et dans le Nord, après un premier mariage et un séjour de trois ans à Strasbourg, elle n'ait eu que dix-sept ans lors de son début à l'Opéra?

(1) Marie-Thérèse Davoux, dite Maillard, née le 6 janvier 1766, débuta à l'Opéra en 1782, se retira en 1813 et mourut au milieu d'octobre 1818.

« lence plus éloquent. On n'a point oublié son « terrible jeu muet, son immobilité tragique et « l'effrayante expression de son visage pendant « la longue ritournelle du chœur des prêtres, à la « fin du troisième acte de *Didon* et pendant la du- « rée de ce chœur. Quelqu'un lui parlant de l'im- « pression qu'elle avait paru éprouver et qu'elle « avait communiquée à tous les spectateurs: *Je l'ai « réellement éprouvée*, répondit-elle, *dès la dixième « mesure je me suis sentie morte.* » Elle était en effet sublime, lorsque, après avoir offert le recueillement calme du désespoir résigné, elle semblait, par son trouble et son agitation, repousser l'espérance du repos que les prêtres imploraient pour elle. St-Huberti avait acquis dans *Didon* la réputation de la plus grande actrice lyrique de l'Europe. Elle la soutint, en 1784, dans *Chimène*, de Sacchini, dans Délie de l'acte de *Tibulle*, dont la musique était de la Beaumesnil ; dans les *Danaïdes*, où elle créa aussi le rôle d'Hypermnestre; dans l'*Armide* de Gluck, dont elle rajeunit le principal rôle par des intentions et des nuances qui avaient échappé à Rosalie Levasseur ; et elle acheva d'éclipser sa dernière rivale, qui quitta le théâtre en 1785. Cette année, St-Huberti se montra comedienne dans le rôle de Climène de *Panurge;* elle y mit tout l'esprit, toute la finesse dont il est susceptible, et le chanta avec cette aisance, cette sûreté qui caractérisent un grand talent. Elle se montra encore tragédienne consommée dans *Pénélope*, ainsi qu'à la reprise d'*Alceste*, en 1786. Mais elle se surpassa dans le rôle difficile de *Phèdre*. Dans *Thémistocle*, la nature du rôle de Mandane ne lui permit de briller que par son chant. Là se borne la carrière que madame St-Huberti avait parcourue avec tant de succès depuis six ans. Elle parut encore sur la scène lyrique pendant quatre années; mais elle ne put que conserver sa réputation, aucune des dernières pièces ne lui ayant fourni l'occasion de l'augmenter. Chaque fois qu'elle jouait un même rôle elle y faisait apercevoir des beautés nouvelles. Aussi reçut-elle des distinctions sans exemple. Un jour qu'elle assistait à la première représentation du *Faux lord*, au Théâtre-Italien, le parterre et les loges, comme s'ils eussent vu la reine de France, l'applaudirent spontanément en la désignant par les noms de *Didon* et de *Reine de Carthage*. Ce jour-là même, elle avait acquis de justes droits à l'estime et à la reconnaissance des amateurs, en réconciliant Gluck et Piccini. A l'une des représentations de *Didon*, elle fut couronnée sur la scène, honneur jusqu'alors inouï et dont on a si souvent abusé depuis; mais rien n'égale l'enthousiasme qu'elle excita, en 1785, dans un second voyage à Marseille. On peut voir les pompeux récits des ovations dont elle a été l'objet dans Grimm et dans Bachaumont. En quittant la Provence elle remporta, sur l'impériale de sa voiture, plus de cent couronnes, dont plusieurs étaient d'un très-grand prix. St-Huberti avait éprouvé quelques désagréments à Paris. Le rôle de Clytemnestre, dans *Iphigénie en Aulide*, avait paru au-dessus de ses forces : la Maillard, son élève, s'était montrée ingrate; on lui avait opposé une débutante (mademoiselle Dozon, depuis madame Cheron), dont le talent n'avait aucun rapport avec le sien. D'autres tracasseries de coulisse achevèrent de la dégoûter du théâtre. Elle vivait d'ailleurs depuis quelques années dans une liaison intime avec le comte d'Entraigues, et elle avait adopté avec chaleur les opinions politiques de ce membre de l'assemblée constituante. L'émigration de son amant acheva de la déterminer. Elle quitta l'Opéra pour aller le rejoindre à Lausanne, en avril 1790. Il l'épousa le 29 décembre suivant, mais il ne déclara son mariage qu'en 1797, à l'époque de son arrestation à Trieste (*voy.* ENTRAIGUES). On a prétendu que pour récompenser les talents de madame d'Entraigues, son dévouement à la cause royale et les efforts heureux qui rendirent la liberté à son mari et sauvèrent une partie de ses papiers en 1797, S. M. Louis XVIII lui donna la décoration de l'ordre de St-Michel, qu'elle porta toujours au nombre de ses ajustements; mais les registres du ministère de la maison du roi n'offrent aucune preuve de cette distinction. Elle fut assassinée en Angleterre avec son mari, en 1812. On croit savoir aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la cause de ce tragique événement. La police de Bonaparte, informée des liaisons du comte d'Entraigues avec le ministre anglais Canning, envoya, dit-on, en Angleterre deux émissaires qui parvinrent à corrompre le domestique Lorenzo, afin d'avoir la facilité de prendre lecture et même copie des dépêches et des notes que ce Piémontais portait fréquemment à M. Canning, de la part de son maître. Le 22 juillet 1812, d'Entraigues ayant donné ordre d'atteler les chevaux à sa voiture, et déclaré son intention d'aller chez M. Canning pour avoir son avis sur un mémoire important qu'il lui avait fait remettre la veille par Lorenzo, celui-ci comprit que son infidélité allait être découverte. Il perdit la tête, et, dans son désespoir, il assassina M. et madame d'Entraigues et se tua lui-même après. Il ne faut pas oublier que c'est à madame St-Huberti que l'Opéra doit la réforme des habillements ridicules si longtemps en usage. Depuis la retraite de mademoiselle Clairon, qui avait fait de vains efforts pour établir cette réforme au Théâtre-Français, nulle actrice ne se montra plus zélée pour la sévérité du costume que St-Huberti : elle sacrifiait à l'amour de la vérité jusqu'aux avantages de la coquetterie. Son costume de Didon fut fait d'après un dessin envoyé de Rome par Moreau le jeune, dessinateur du cabinet du roi. C'est sous cet habit, et sous ceux de Pénélope et d'Alceste, qu'elle est représentée dans les *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, par de Charnois. Elle y fait une singulière disparate avec les grotesques

accoutrements de la plupart des acteurs de ce temps. A—T.

SAINT-HURUGE (le marquis DE) fut un des agents les plus actifs et les plus méprisables de la révolution, depuis l'année 1789 jusqu'en 1793. A cette dernière époque, il fut peu remarqué et resta confondu dans la tourbe des sans-culottes du dernier ordre. On ne sait de sa conduite, avant la révolution, que ce qui en a été dit dans le public ou dans quelques écrits. A peu près nul par lui-même, il eut une assez grande influence dans les premières émeutes populaires, qui devinrent bientôt des insurrections funestes. Né dans le Mâconnais, St-Huruge entra au service dès l'âge de treize ans, voyagea en France et dans les diverses cours de l'Europe, dissipa la plus grande partie de sa fortune, se fit des ennemis par l'insolence de son caractère et fut enfermé au château de Dijon, par décision du tribunal des maréchaux de France, pour une affaire d'honneur (1). Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (2) racontent que, s'étant épris, en 1778, d'une actrice nommée Lemercier, qui jouait les rôles de reine à Lyon, il l'épousa, la conduisit à Paris, où ils ne tardèrent pas à se brouiller; elle obtint contre lui une lettre de cachet, en vertu de laquelle il fut arrêté à Mâcon en janvier 1781 et enfermé à Charenton, d'où il ne sortit qu'en 1784. Il se rendit en Angleterre. Il reparut dans la capitale en 1789 et se mit à la tête des groupes qui se formaient sur les places publiques et surtout au Palais-Royal. Sa structure, qui annonçait une grande force, et sa voix retentissante, qui couvrait les voix les plus élevées, le firent bientôt remarquer et suivre par la populace. Après avoir péroré dans les rues, il parcourait les cafés et les boutiques des libraires et il invitait les personnes qu'il y rencontrait à venir avec lui visiter les maisons des aristocrates et assommer leurs propriétaires. A la fin de juillet 1789, on agitait à l'assemblée constituante la question de savoir quelle serait la nature du *veto* à accorder au roi sur les actes législatifs. Les révolutionnaires modérés insistaient pour qu'il fût absolu; ceux qui siégeaient à l'extrême gauche n'en voulaient d'aucune espèce, et ils excitaient les factieux, habituellement réunis au Palais, à intervenir dans cette délibération par leurs menaces et par leurs cris; tous les moyens leur paraissaient légitimes s'ils pouvaient faire triompher leur cause. Le 30 août 1789, St-Huruge, à la tête d'une troupe de séditieux, entra dans le café de Foi, monta sur une banquette et invita les assistants à le suivre à Versailles pour y demander justice des partisans du *veto*. Sa harangue (nous l'avons entendue) était un ramas d'horreurs contre les prêtres et les nobles. Un grand nombre de personnes applaudirent, d'autres furent épouvantées d'un pareil langage. Une de ces dernières parla dans un sens tout différent, et une partie de la foule se sépara du démagogue; le reste le suivit jusqu'à la barrière dite des *Bons-Hommes*, où quelques gens armés lui disputèrent le passage. Toute cette bande, alors peu considérable, se dispersa, et son chef rentra docilement dans l'intérieur de Paris. Cependant la municipalité le fit arrêter, et il fut question de le faire punir judiciairement; mais ce ne fut qu'une menace : on le mit en liberté. Cette petite insurrection répandit l'alarme dans l'assemblée constituante, intimida une grande partie de ses membres et fut le sujet des délibérations les plus graves et les plus animées. Le conseil du roi fléchit et ne demanda plus que le *veto* suspensif. St-Huruge a été accusé de s'être mis à la tête des incendiaires qui brûlèrent, par ordre, les châteaux dans une partie de la Bourgogne; mais, à l'époque même de ces incendies, on l'a pu voir au Palais-Royal. C'étaient ses galeries, qu'il ne quittait que pour aller quelquefois faire du bruit à Versailles. St-Huruge prit aussi part, mais en sous-ordre, aux événements des 5 et 6 octobre. Il fut d'ailleurs un de ceux qui, le 31 mai 1791, contribuèrent le plus à faire brûler l'effigie du pape au Palais-Royal. Jusqu'après le 10 août 1792, St-Huruge continua ses déclamations révolutionnaires au milieu des rues, se jetant à corps perdu dans toutes les émeutes et voulant absolument y jouer un rôle. Ce fut ainsi qu'il prit place près de Santerre dans les journées du 20 juin et du 10 août 1792. Comme il avait beaucoup de commisération pour ceux qui recevaient des coups de bâton, il vint, quelques jours avant le 10 août, à la barre de l'assemblée législative, déposer contre le député Joneau, qui avait traité de cette manière son collègue Grangeneuve (*voy.* ce nom). Plus tard, il retourna en Angleterre, où on parla de lui comme d'un personnage d'une haute importance. St-Huruge appartenait au parti de Danton; après la chute de son chef, il fut renfermé au Luxembourg, puis relâché après le 9 thermidor. Depuis nous n'avons rien entendu dire de St-Huruge qui mérite d'être rappelé. Il ne fut employé ni sous le directoire ni sous le règne de Napoléon : on le voyait encore chez les libraires et dans les cafés; mais il sentait que son ancien métier n'offrait plus que des dangers sans aucun profit. Il y avait renoncé, et le vieux St-Huruge, sous l'empire, ne ressemblait nullement au St-Huruge sous Louis XVI. Il est mort à Paris vers 1810. B—U.

SAINT-HYACINTHE (HYACINTHE CORDONNIER, plus généralement connu sous le nom de THÉMISEUL DE), littérateur, né le 24 septembre 1684 à Or-

(1) Nous nous servons ici d'une expression équivoque, parce qu'il nous paraît fort douteux que St-Huruge se soit jamais fait distinguer pour sa bravoure : nous l'avons vu recevoir des coups de cravache et de bâton, dans le jardin du Palais-Royal, sans répondre à ceux qui le traitaient ainsi autrement qu'en criant au secours et en fuyant à toutes jambes. On l'entendait quelquefois dans les disputes populaires mugir comme un taureau, mais un geste tant soit peu expressif le faisait taire.

(2) T. 35, p. 263, date du 1er juillet 1787.

léans, était fils de J.-J. Cordonnier, écuyer, porte-manteau de Monsieur, frère de Louis XIV. Un bruit, qui prit sa source dans la bienveillance dont l'honora le neveu de Bossuet, avait fait regarder St-Hyacinthe comme le fruit d'un mariage secret de ce grand prélat avec mademoiselle de Mauléon (voy. BOSSUET); mais le temps a fait justice de cette calomnie, répétée par différents auteurs (1). Le père de St-Hyacinthe mourut en 1701. La mère, à laquelle il ne restait d'autre ressource qu'une pension de six cents livres et un talent assez remarquable pour la musique, vint demeurer à Troyes, où elle trouva dans les bontés de l'évêque, M. Bouthilier de Chavigny, les moyens d'élever son fils. Il acheva ses études au collége de l'Oratoire d'une manière si brillante que M. Chevalier, chanoine de la collégiale de St-Etienne, voulut perfectionner son éducation. La mère de St-Hyacinthe, enorgueillie des talents précoces de son fils, se persuada bientôt et finit par lui persuader à lui-même qu'il ne pouvait manquer d'atteindre à tous les genres de gloire et de fortune. Elle lui fit prendre le nom de chevalier de Thémiseuil et lui obtint, à dix-neuf ans, un brevet d'officier de cavalerie. Dans les illusions dont il se repaissait, St-Hyacinthe ne doutait pas d'un avancement rapide; mais il fut fait prisonnier à la malheureuse bataille d'Hochstett (1704) et conduit en Hollande. Renvoyé sur parole, il revint à Troyes, où il passa dans le calme plusieurs années. Les idées de gloire dont sa mère ne cessait de le nourrir le déterminèrent à rentrer dans la carrière des armes; mais, n'ayant pu être employé en France, il résolut d'aller offrir ses services à Charles XII. La nouvelle de la défaite de Pultawa, qu'il apprit en débarquant à Stockholm, dissipa pour la seconde fois ses espérances chimériques, et il revint en Hollande, où il avait cultivé la connaissance de quelques hommes de lettres distingués. D'après leurs conseils, il renonça pour jamais à la gloire des armes. Avec les secours qu'il recevait du chanoine de Troyes, son bienfaiteur, il passa trois ans tantôt à la Haye, tantôt à Utrecht, et employa ce temps à se perfectionner dans les langues anciennes et à étudier l'italien, l'anglais et l'espagnol. La modique pension qu'il touchait ne suffisait pas à ses dépenses : il contracta des dettes, et quand il eut épuisé toutes ces ressources, il mit ses effets en gage. Une courtière à qui le hasard l'avait adressé fut touchée de son embarras; elle parla de l'infortuné chevalier à la duchesse d'Ossone, femme de l'ambassadeur d'Espagne au congrès d'Utrecht. Le récit de ses malheurs, l'agrément de sa conversation et son air romanesque intéressèrent vivement la duchesse; elle lui fit présent d'une écritoire dont le tiroir contenait cinquante louis. Il crut qu'on les avait oubliés par mégarde et les reporta; la duchesse doubla la somme et obtint à son protégé la table et un logement dans l'hôtel de l'ambassadeur. Le duc d'Ossone conçut bientôt des soupçons sur la nature de la liaison de St-Hyacinthe avec son épouse et lui fit signifier de quitter la Hollande. Il revint à Troyes voir sa mère, se chargea de donner des leçons d'italien à la nièce d'une abbesse, et fut pour son écolière ce qu'Abailard avait été pour Héloïse. Un décret de prise de corps le força de retourner précipitamment en Hollande. Il s'adjoignit à Sallengre, s'Gravesande, Prosper Marchand, etc., pour la rédaction du *Journal littéraire*, dont ils avaient précédemment arrêté le plan. Le premier cahier parut au mois de mai 1713 et justifia l'attente du public. La traduction de l'*Iliade*, par madame Dacier, renouvela la querelle des anciens et des modernes; St-Hyacinthe y prit part et se prononça fortement pour les derniers. Mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur, et auquel il doit toute sa réputation, est le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, qu'il mit au jour en 1714. On sait que ce chef-d'œuvre est une chanson populaire qu'il orna d'un commentaire ironique et de tous les prolégomènes dont les savants hollandais accompagnaient les éditions des auteurs classiques. C'était la critique la plus ingénieuse et la plus piquante de l'abus de l'érudition; elle frappa le pédantisme d'un coup dont il ne s'est pas relevé. Le succès de cet ouvrage fut extraordinaire; trois éditions imprimées presque en même temps purent à peine suffire à l'impatience des lecteurs. St-Hyacinthe, qui n'avait pas cru devoir se nommer, goûta le plaisir de voir attribuer son ouvrage à Fontenelle et à la Monnoye, et, quand il fut connu pour en être l'auteur, il ne put résister à l'invitation qu'il reçut de se rendre à Paris, où il fut accueilli par l'élite des littérateurs. Malheureusement, le décret lancé contre lui quelques années auparavant subsistait encore, et il dut retourner promptement à la Haye. Les soins qu'il continua de donner au journal ne l'empêchèrent pas de travailler à quelques autres ouvrages et de publier une édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, plus correcte, et augmentée d'une lettre au professeur *Burmandolius*, c'est-à-dire Pierre Burmann, savant très-distingué, mais si grossier, qu'on l'avait surnommé le portefaix de la république des lettres. Il revint en 1718 à Paris, où il fut accueilli comme la première fois; il n'y prolongea pourtant pas davantage son séjour. En 1722, ayant eu l'occasion de voir mademoiselle de Marconay, fille d'un gentilhomme poitevin réfugié pour cause de religion en Hollande, il lui fit partager ses sentiments et réussit à lui persuader de l'enlever

(1) Palissot (*Mém. de littérature*) dit que St-Hyacinthe ne chercha point à detruire le soupçon répandu sur sa naissance. Grosley va plus loin, il affirme qu'il s'en prévalait dans les pays étrangers (*Notice sur St-Hyacinthe*, dans le *Journal encyclopédique*, 1780, t. 8, p. 128). Mais Leschevin, moins biographe que panégyriste de St-Hyacinthe, dit qu'il n'apprit que vers la fin de sa vie tous les bruits semés par la calomnie, et que son étonnement égala sa douleur. *Notice*, p. 16.

publiquement, pour prévenir la rigueur de la loi qui punissait de mort le ravisseur. Les deux amants s'enfuirent à Londres et y firent bénir leur mariage, que M. de Marconay ne tarda pas de ratifier. St-Hyacinthe obtint par le crédit de ses amis la pension dont jouissaient alors les protestants réfugiés en Angleterre. Il fut admis, dans le même temps, à la société royale, et, flatté de ce témoignage d'estime, il résolut de se fixer à Londres. Dans la nouvelle édition qu'il y donna, en 1732, du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, il y ajouta la *Déification d'Aristarchus Masso*, pièce satirique dirigée principalement contre l'auteur de l'*Histoire critique de la république des lettres* (*voy.* J. Masson). Un passage de cette pièce, d'ailleurs très-médiocre, fait allusion à l'odieux traitement que Voltaire avait essuyé quelques années auparavant. Cet oubli de toute convenance de la part d'un homme qu'il n'avait jamais offensé indigna justement l'auteur d'*Œdipe* et de la *Henriade;* il s'en vengea par le mépris dont il ne cessa d'accabler St-Hyacinthe, qui, de son côté, ne le ménageait pas (1). St-Hyacinthe, d'un caractère inquiet et aventureux, quitta Londres en 1734 pour s'établir à Paris; mais il s'ennuya bientôt du séjour de cette ville et finit par se retirer à Genecken, près de Breda; c'était la patrie de son épouse. Il y mourut en 1746, laissant une fille, qui vint, après la mort de sa mère, s'établir à Troyes sous le nom de mademoiselle de Marconay, avec une pension à titre de nouvelle catholique. Outre la part qu'il eut au *Journal littéraire*, la Haye, 1713 et années suivantes, 24 vol. in-12, à l'*Europe savante*, ibid., 1718-1720, 12 vol., des éditions du *Traité du poëme épique*, par le P. le Bossu, et des *Réflexions nouvelles sur les femmes*, par madame Lambert, on a de lui : 1° *le Chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour par le docteur Chrysostome Mathanasius*, la Haye, 1714, in-12. Cet ouvrage, comme on l'a dit, fut souvent réimprimé avec des augmentations. L'édition la plus complète est celle qu'a publiée P.-X. Leschevin, Paris, 1807, 2 forts vol. in-8°, précédés d'une notice de 103 pages sur la vie et les ouvrages de St-Hyacinthe. L'éditeur y a réuni la *Dissertation* sur Homère et Chapelain, plaisanterie dans laquelle St-Hyacinthe se propose d'établir la supériorité de l'auteur de la *Pucelle* sur celui de l'*Iliade;* la traduction de la préface de *Don Quichotte;* la *Déification* d'Aristarchus Masso et l'*Anti-Mathanase*, critique ironique du *Chef-d'œuvre;* enfin une si grande quantité de notes, qu'il est réellement tombé dans l'excès que St-Hyacinthe a voulu ridiculiser. Palissot prétend (*Mémoires littéraires*) que le *Chef-d'œuvre* est une imitation du *Commentaire* latin de Titelman sur le Cantique des cantiques; mais rien ne prouve la vérité de cette assertion. 2° *Lettres à madame Dacier* sur son livre des Causes de la corruption du goût, la Haye, 1715, in-12; la première a 22 et l'autre 24 pages; elles sont très-rares; 3° *Mémoires littéraires*, ibid., 1716, in-8°. C'est un recueil de dissertations et d'extraits de livres curieux et peu connus. Ce volume, le seul qui ait paru, a été reproduit, en 1740, sous le titre de *Mathanasiana*. 4° *Entretiens*, dans lesquels on traite des entreprises de l'Espagne, des prétentions du chevalier de St-Georges et de la renonciation de Sa Majesté Catholique, 1719, in-12. Cet ouvrage est relatif à la conspiration du marquis de Cellamare (*voy.* ce nom). 5° *Lettres écrites de la campagne*, ibid., 1721, in-8°; elles roulent sur des objets de philosophie et de morale; 6° *Lettre critique sur la Henriade*, Londres, 1728, in-8°. L'auteur, qui n'était point encore brouillé avec Voltaire, rend justice à son poëme. 7° *Mémoires concernant la théologie et la morale*, Amsterdam, 1732, in-8°; les pièces que renferme ce volume sont traduites de l'anglais; 8° *Histoire du prince Titi*, Paris, 1735, 3 vol. in-12. Ce roman, oublié maintenant, eut beaucoup de succès dans la nouveauté. 9° La *Conformité des destinées* et *Axiamire, ou la Princesse infortunée*, ibid., 1736, in-12. Ce sont deux nouvelles. Leschevin doute que la seconde soit de St-Hyacinthe. 10° *Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentiments agréables, l'esprit et le cœur*, ibid., 1736, in-12. St-Hyacinthe en fut l'éditeur et y fournit une pièce sur la volupté (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier). 11° *Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connaissances et la nature des êtres*, Rotterdam et Londres, 1743, in-8°; ouvrage estimable dans lequel les matières les plus abstraites sont traitées avec beaucoup d'ordre et de clarté. Indépendamment des ouvrages cités dans le cours de cet article, et surtout de la *Notice sur la vie et les ouvrages de St-Hyacinthe*, par Leschevin, on trouvera de curieux détails sur cet écrivain dans la *Lettre de M. de Burigny à l'abbé Mercier de St-Léger..... sur les démêlés de Voltaire avec St-Hyacinthe*, Paris, 1780, in-8° de 33 pages. Cette lettre, datée du 9 janvier 1780, étant rare et peu connue, nous croyons devoir en donner un extrait un peu détaillé. L'auteur, ami intime de St-Hyacinthe, ne dissimule pas que, dans ce triste démêlé, celui-ci fut le provocateur, et que sa haine contre Voltaire commença dès le temps où ils se trouvèrent ensemble en Angleterre. Sans indiquer précisément ce qui y avait donné lieu, il s'exprime en ces termes (p. 4) : « M. de St-Hyacinthe m'a dit et répété plusieurs fois que M. de « Voltaire se conduisit très-irrégulièrement en « Angleterre; qu'il s'y fit beaucoup d'ennemis « par des procédés qui ne s'accordaient pas avec « les principes d'une morale exacte; il est même

(1) On trouvera des détails sur les suites de cette querelle dans la *Notice sur St-Hyacinthe*, par Leschevin, p. 47-58.

« entré avec moi dans des détails que je ne rap- « porterai point, parce qu'ils peuvent avoir été « exagérés. » On voit par la suite de cette lettre que St-Hyacinthe, aussi peu mesuré dans ses propos que dans ses écrits, ne tarda pas à se montrer ennemi acharné de Voltaire, et sa haine l'aveugla au point que, lorsque ce dernier se présenta pour être nommé à l'Académie française, St-Hyacinthe fut le seul (dit Burigny) qui désapprouva ce choix. « Il m'écrivait de St-Jorry, « le 17 février 1743 : A l'égard de Voltaire, « l'Académie sera bien honorée de recevoir dans « le nombre des quarante un homme sans mœurs, « sans principes, qui ne sait pas sa langue, à « moins qu'il ne l'ait étudiée depuis quelques « années (p. 35). » Il est vraiment plaisant de voir un réfugié reprocher à Voltaire de ne pas savoir le français. W—s.

SAINT-JACQUES DE SYLVABELLE (GUILLAUME DE), astronome et mathématicien français, directeur de l'observatoire de Marseille, né dans cette ville le 18 janvier 1722, fut élevé avec beaucoup de soins, d'abord par un précepteur, ensuite au collége de l'Oratoire. Le professeur de philosophie, lui ayant trouvé un talent naturel et particulier pour les sciences, lui conseilla de s'attacher à l'étude des mathématiques dès qu'il serait sorti du collége. On lui indiqua les livres par lesquels il pourrait commencer : ce furent les *Eléments* d'Euclide et de Challes, la *Science du calcul* du P. Reyneau, l'*Application de l'algèbre à la géométrie* de Guisnée, les *Sections coniques* de Lahire, l'*Analyse démontrée* du P. Reyneau, les *Infiniment petits* du marquis de l'Hôpital. Il se fit une loi, dès le commencement, de ne jamais lire la démonstration d'une proposition ou la solution d'un problème qu'il ne l'eût trouvée auparavant lui-même, ce qui lui réussit tellement que, comparant ensuite ce qu'il avait fait avec la manière rapportée par l'auteur, il arrivait souvent que sa propre démonstration ou sa solution de problème était plus simple et plus claire que celle de l'auteur; et au bout de dix-huit mois de travail, il fut en état de résoudre les problèmes les plus difficiles. A l'âge de dix-huit ans, il fut associé à une assemblée de savants qui se tenait chez M. de Valabre, parmi lesquels étaient M. Bertrand, directeur des fortifications de Provence, et M. de Boniface, ingénieur en chef à Marseille, auxquels il communiqua même quelques nouvelles idées sur les fortifications des places et la solution de plusieurs problèmes utiles pour la mécanique. Le P. Pézénas, qui était chargé de l'observatoire, l'avait fait prier aussi par plusieurs personnes de l'aller voir, et, à la première visite, il lui dit qu'il pouvait disposer de ses livres et de tous les instruments qu'il avait. Non-seulement il ne faisait rien sans le consulter, mais encore il adhérait sur-le-champ à son avis, sans élever la moindre objection. Le P. Jacquier ayant passé à Marseille en 1744, St-Jacques eut avec lui une longue conférence et lui témoigna le regret que dans son commentaire il se fût plus attaché à suivre les propres idées de Newton qu'à les développer d'après les ouvrages des autres auteurs; il lui cita plusieurs exemples, notamment le problème du solide de la moindre résistance, où Jacquier s'était contenté de rapporter la méthode de Bernoulli ou du marquis de l'Hôpital, dans laquelle St-Jacques avait découvert beaucoup de fautes, surtout une bien grave, celle d'avoir pris la partie de la courbe converse vers son axe, comme ayant la propriété de la moindre résistance. Il en démontra la fausseté et promit de rédiger incessamment un assez long mémoire qu'il avait projeté là-dessus et dans lequel tout se trouvait clairement développé; ce qu'il exécuta. Quelques jours après, le P. Jacquier lui proposa divers problèmes que St-Jacques montra n'être pas difficiles, entre autres celui de la surface du cône oblique, celui du problème du solide de la plus grande attraction, que Jacquier lui conseilla d'envoyer à l'Académie des sciences de Paris. Ce mémoire se trouve imprimé dans le premier volume des *Mémoires des savants étrangers* et devait être suivi immédiatement de celui de la courbe de moindre résistance ; mais n'ayant reçu aucune réponse de l'Académie, et ayant même ignoré pendant quatre ans qu'il était question de le faire imprimer, St-Jacques ne jugea pas convenable d'envoyer le second, qui donna lieu à bien des anecdotes assez particulières. Avant la fin de 1749, il reçut le premier exemplaire du *Traité de la précession des équinoxes* par d'Alembert, où il découvrit plusieurs fautes singulières dont il donna avis à l'auteur. Ayant cherché, selon son usage, à résoudre lui-même le problème, il imagina une règle fort simple et auprès de laquelle celle de d'Alembert lui parut si compliquée qu'il l'en informa et ne s'occupa pas de la discuter. D'Alembert fut obligé de convenir que la sienne avait ce défaut, mais que c'était à la nature et à la difficulté du problème qu'il fallait l'attribuer, et que Euler l'avait abandonné par cette raison. D'Alembert, ne pouvant se persuader que l'on pût résoudre ce problème par une méthode aussi simple que celle qu'on lui annonçait par lettre et sans aucun détail, proposa de l'envoyer d'une manière plus développée et promit de se soumettre au jugement de l'Académie ; mais quand il eut reçu le mémoire, il le garda soigneusement sans faire aucune réponse. Trois mois après, St-Jacques ayant envoyé à M. de Fouchy un second mémoire contenant les explications des formules du premier axe, observations astronomiques qui avaient été faites, d'Alembert proposa à celui-ci de renvoyer à Marseille les deux mémoires, ce qui donna lieu à des disputes qui durèrent fort longtemps. Pour empêcher que le public eût connaissance de ces mémoires, on fit enlever les manuscrits originaux dont on savait qu'il n'existait aucune copie ; enfin, il n'y eut que l'autorité

qui parvint à les faire rendre, et le P. Pézénas les fit imprimer dans le recueil des mémoires rédigés à l'observatoire de Marseille en 1756. Mais St-Jacques n'ayant pas voulu se donner la peine de les copier, les mémoires se trouvèrent tellement remplis de fautes d'impression qu'on n'osa en mettre qu'une partie dans l'errata, pour ne pas décourager les lecteurs. Le P. Pézénas ayant été obligé de sortir de l'observatoire par suite des arrêts du parlement de Provence contre les jésuites, M. de Choiseul donna ordre d'en charger provisoirement St-Jacques, ce qui fut exécuté, et par suite le roi lui accorda le brevet de directeur de cet observatoire (1764). D'abord il fit tous ses plans pour bien monter cet établissement; et l'on ne peut pas douter que s'ils eussent été exactement suivis, l'observatoire ne fût devenu le plus parfait, soit pour la position, soit pour la solidité, soit pour la commodité; mais trop de circonstances s'y opposèrent pendant trente-sept ans. Les matériaux qu'il avait amassés lui donnèrent occasion de former le plan d'un ouvrage qui, en un volume in-4° ou deux tout au plus, eût renfermé tout ce qu'il y avait de plus intéressant dans les sciences mathématiques; mais la manière dont furent reçus ses mémoires le dégoûta tellement qu'il préféra s'arrêter entièrement. Ayant beaucoup travaillé pour l'horlogerie, il avait donné, en 1745, un mémoire sur l'échappement, qui est vraisemblablement le premier où cette partie ait été traitée suivant les vrais principes. Aussi a-t-on été obligé d'y revenir, même après en avoir trouvé de plus parfaits. St-Jacques a encore indiqué plusieurs constructions pour corriger les irrégularités des vibrations de pendules, causées par le chaud et le froid, ainsi que plusieurs moyens de diviser les instruments avec la plus grande précision, et des explications de phénomènes de physique qui sont les plus naturelles que l'on puisse imaginer. Enfin, il a relevé quantité de fautes dans les ouvrages des savants les plus distingués, et donné des méthodes sûres pour découvrir la vérité et parvenir à la solution de toutes sortes de problèmes. Il a aussi traité l'hydraulique d'une manière presque neuve et a démontré clairement qu'on n'avait jamais bien connu cette science. La décomposition de la colonne du fluide en deux parties, dont l'une supporte le poids d'équilibre, l'autre le mouvement, et l'application qu'il en a faite à toutes les machines hydrauliques est un principe aussi lumineux que fécond. Le mémoire qu'il a donné sur l'écoulement de l'eau par un orifice pratiqué au fond ou au côté d'un vase, d'après l'idée de la cataracte de Newton, répand le plus grand jour sur cet article, et le défaut qu'il a trouvé dans cette cataracte, qui consiste en ce que les couches supérieures de l'eau ne sont point horizontales, mais concaves au-dessus et convexes en-dessous, fournit le moyen le plus simple pour que l'eau s'écoule uniformément par l'orifice. La manière avec laquelle il a expliqué la force répulsive dont avait parlé Bernoulli n'avait été bien connue d'aucun auteur avant que St-Jacques eût donné sa méthode. On ne saurait indiquer ici toutes les machines qu'il imagina en différents temps. Ce savant mourut le 10 février 1801. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoire sur le solide de la plus grande attraction*, envoyé à l'Académie des sciences en 1748, imprimé dans le premier volume des *Mémoires des savants étrangers;* 2° un *Mémoire sur le solide de la moindre résistance relatif à la figure le plus avantageuse des vaisseaux*, imprimé dans le troisième volume des *Mémoires des savants étrangers:* 3° un *Mémoire sur la précession des équinoxes et en général sur tous les mouvements des axes de la terre et sur la variation des plans des orbites dans toutes les planètes*, envoyé à la société royale de Londres, qui l'a fait traduire en anglais et imprimer dans ses Mémoires de 1752; 4° un *Traité général des variations célestes, des inégalités des mouvements des planètes, dans lequel on a développé tous les grands principes de Newton, soit pour les mathématiques, soit pour l'astronomie*, imprimé dans le volume des Mémoires de l'observatoire de Marseille; 5° un *Traité abrégé de perspective*, renfermé en huit problèmes, imprimé à la fin de la préface de la traduction de la *Perspective* du docteur Taylor, en 1759; 6° plusieurs mémoires dans divers recueils, sur différents sujets, entre autres sur la navigation, la mécanique, la richesse d'un Etat, l'origine des idées, et le rapport de l'âme à Dieu, de l'âme au corps; observations météorologiques; sur la comète de 1770; sur les sources; sur la vis d'Archimède; sur l'infini mathématique; sur les sections coniques; sur les principes hydrauliques; sur les équinoxes; sur la musique; sur la défense des places, principalement de Marseille; sur les fièvres d'accès; le bonheur est-il plus commun chez les grands que chez les petits? etc. L-B-S.

SAINT-JEAN (SIMON), peintre de fleurs et de fruits, et l'un des plus habiles artistes en ce genre de notre époque, naquit à Lyon (Rhône) le 14 octobre 1808. Elève de l'école des beaux-arts de sa ville natale, il apprit les secrets de son art d'Augustin Thierriat. Il débuta au salon de 1834 avec des *fleurs* et des *fruits*, des *fleurs tombant d'un chapeau suspendu à une branche de chêne, à l'entrée d'une grotte* (aujourd'hui au musée de Rouen), qui lui valurent une médaille de troisième classe. Nous rappellerons ses principaux travaux : *Bouquet sur une tombe* (1835); sur la pierre sépulcrale est gravée une inscription tirée des *Harmonies* de M. de Lamartine; le *Premier regret; Une jeune fille portant des fleurs* (1837, au musée de Lyon); — *groupe de fleurs* (1840, au musée de Lyon); un vase de bronze, dans la forme de ceux de Médicis, contient des roses thé, pavots, roses trémières, tulipes, roses moussues, etc.; des raisins rouges

déposés sur une table de pierre terminent cette composition; ce tableau, qui figura au salon de 1841, mérita à son auteur une médaille de deuxième classe, qui fut rappelée en 1855. En 1843, il exposa un de ses meilleurs ouvrages représentant une *guirlande de fleurs suspendue autour d'une niche gothique de la sainte Vierge*. Le musée de Lyon en a fait l'acquisition. St-Jean obtint cette même année, le 6 juin, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Sa *Notre-Dame des Roses*, peinte en 1850, achetée par l'Etat, figure au Luxembourg; enfin son dernier ouvrage fut la *Vierge à la chaise*. Chacun peut se rappeler encore avoir vu cette œuvre au salon de 1859. C'était un médaillon sculpté en bois, entouré de fleurs. Comme les roses, notamment, étaient ravissantes! Il ne leur manquait en vérité, pour être réelles, que le parfum. C'est qu'en effet St-Jean possédait une touche large et savante; personne mieux que lui n'a su rendre le velouté des fruits, leur degré de maturité. Comme il sait bien distribuer la lumière, grouper les fleurs, tirer parti des clairs-obscurs! comme ses tons sont riches et diaphanes! Toutefois nous reprocherons à l'éminent artiste d'avoir peut-être abusé du jaune de chrome; cette couleur, quand elle n'est pas rompue par des tons voisins, devient désagréable; de plus elle offre le grave inconvénient de pousser au noir en vieillissant. Il est donc à craindre que toutes ces belles fleurs qu'on est tout prêt à cueillir, que tous ces fruits tentateurs perdent avec le temps de leur transparence et de leur délicatesse, et, franchement, ce serait dommage. St-Jean ne présente pas dans son faire toute la légèreté, toute la finesse de Van Huysum, par exemple, qui apportait tant de soins dans la pratique de son art; mais nous reconnaissons sans hésiter que la distance qui sépare l'artiste lyonnais des maîtres anciens est faible et qu'il lui restait bien peu à faire pour atteindre leur perfection. Au surplus, St-Jean est mort à Lyon, le 5 juillet 1860, âgé de 52 ans, quand il pouvait progresser encore assurément. Une *Tête de Christ dans un médaillon, entouré des emblèmes eucharistiques*, et que possède le musée de Lyon, prouve clairement qu'il aurait pu faire un bon peintre de portraits s'il se fût adonné à ce genre. St-Jean était membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, et il prononça pour sa réception un discours plein d'excellentes idées : *De l'influence des beaux-arts sur l'industrie lyonnaise*, Lyon, 1856, in-8°. L'*Illustration*, dans son numéro du 3 novembre, a consacré un article à St-Jean, et il est accompagné d'un portrait de cet artiste. B. DE L.

SAINT-JEAN DE CRÈVECŒUR. *Voyez* CRÈVECŒUR (J.-Hector St-John de).

SAINT-JEAN (HENRI). *Voyez* BOLINGBROKE.

SAINT-JOHN (BAYLE), littérateur anglais, naquit à Londres vers 1820. Il seconda son père, James-Auguste, littérateur d'un certain mérite, dans ses nombreux travaux, et laissa lui-même des productions estimables parmi lesquelles des récits de voyages aujourd'hui encore fort recherchés. Nous citerons les suivants : 1° *Two years residence in a Levantine family* (*Deux ans de séjour dans une famille du Levant*); 2° *Village life in Egypt* (la *Vie de village en Egypte*); 3° *The Turks in Europe* (les *Turcs en Europe*, 1853, in-8°); 4° *Purple tints of Paris* (les *Teintes brillantes de Paris*); 5° *Maretimo* (*Scènes maritimes*, 1854); 6° *Travels of an Arab merchant in the Soudan* (*Voyages d'un marchand arabe dans le Soudan*, 1854), traduit du français; 7° *The Louvre* (le *Louvre*), 1855; 8° *The christian east* (l'*Orient chrétien*), 1857, in-8°; ouvrage auquel les événements de 1860 donnèrent un intérêt particulier. On y trouve sous forme de causeries de curieux détails sur les peuplades de la Palestine. 9° *Montaigne the essayist* (*Montaigne, l'auteur des Essais*), Londres, 1857, 2 vol. in-8°. St-John tire la biographie de Montaigne des *Essais* du conseiller de Bordeaux et range ensuite par ordre de matières ses idées sur les différentes questions de la vie et de la littérature. On consultera avec fruit cette étude anglaise sur Montaigne, même à côté des nombreux et excellents ouvrages publiés déjà sur le même sujet (*voy.* MONTAIGNE). Presque tous les écrits de St-John sont encore recherchés. Il est mort en Angleterre le 1er août 1859. Voir le *Gentleman's Magazine*, 1859, 2e volume. Z.

SAINT-JORRI (PIERRE DU FAUR DE), en latin *Petrus Faber*, jurisconsulte, né à Toulouse en 1540, était très-proche parent du célèbre Pibrac, qui lui témoigna toujours beaucoup d'affection. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit à Bourges, où il suivit les leçons de Cujas pendant plusieurs années. L'illustre professeur fut étonné de la facilité avec laquelle son élève démêlait le sens des passages les plus obscurs; il l'encouragea à se livrer au travail en lui prédisant de grands succès et le cita même honorablement dans le second livre de ses *Observations*. Du Faur était appelé par sa naissance aux premières charges de la magistrature, et il en était digne par ses talents. Il fut nommé maître des requêtes et ensuite conseiller au parlement de Toulouse. Pendant les troubles qui désolèrent la France, il resta constamment attaché à la cause du roi. L'exercice de la justice ayant été interrompu par la mort de Duranti (*voy.* ce nom), il se retira dans sa terre de St-Jorri, où il chercha une distraction à ses chagrins dans l'étude et dans la rédaction de son *Traité des jeux des anciens*. Député par sa compagnie aux états de Rouen, il fit voir tant de prudence dans les discours qu'il prononça devant cette assemblée; il montra tant de fermeté dans sa conduite, que Henri IV le nomma premier président du parlement de Toulouse. Il remplit cette place avec une

grande distinction et mourut subitement, étant au palais, le 12 mai 1600, à l'âge de 60 ans. St-Jorri était très-versé dans la connaissance des antiquités grecques et latines, et les ouvrages qu'il a publiés lui ont mérité les éloges de Scaliger, de Juste-Lipse et des autres savants de son siècle. De Thou lui rend ce témoignage, qu'il joignait à une vaste érudition un jugement exquis et une probité singulière. On citera de lui : 1° *Commentarius de regulis juris antiqui*, Lyon, 1566, in-fol. Ste-Marthe dit que ce commentaire est excellent. Taisand répète la même chose dans les *Vies des jurisconsultes*. 2° *Semestrium liber primus*, Paris, 1570 ; *liber secundus*, 1575 ; *liber tertius*, 1595, 3 vol. in-4° ; troisième édition, Lyon, 1598, 3 vol. in-4°. Il y a des recherches intéressantes dans ce recueil, auquel du Faur a réuni différents traités qu'il avait publiés séparément, tels que celui *De justitia et jure*, et un autre *De origine juris*. 3° *Dodecamenon sive de Dei nomine et attributis*, Paris, 1588, in-8°. Il y corrige et explique un grand nombre de passages des saints Pères. 4° *Agonosticon sive de re athletica ludisque veterum*, Lyon, 1590 ; seconde édition revue et augmentée, ibid., 1595, in-4° ; réimprimé dans le tome 8 du *Thesaur. antiquit. Græcar.* de Gronovius ; ouvrage estimé et recherché des curieux. On accuse Juste-Lipse d'en avoir inséré plusieurs chapitres, avec de très-légers changements, dans ses *Variæ lectiones* et dans son *Electorum liber*. 5° *Commentarii in libros academicos Ciceronis*, Lyon, 1601 ; Paris, 1611, in-8°. L'abbé de la Roche attribue mal à propos à du Faur les *Quatrains moraux* qu'on trouve ordinairement réunis à ceux de Pibrac et de Pierre Matthieu (*voy.* Ant. FAVRE et ROCHE). W—s.

SAINT-JOSEPH (PIERRE FOGLIA, devenu depuis le P. MATTHIEU DE), naquit à Macianisio, gros bourg voisin de Capoue, en 1617 ; il étudia la médecine et fut reçu docteur à vingt et un ans. Mais il renonça à la médecine pour embrasser l'état monastique dans l'ordre des Carmes déchaussés, dont il prit l'habit à Naples en 1639. Dès qu'il fut ordonné prêtre, ses supérieurs, le jugeant propre à la carrière des missions, le firent partir pour l'Orient ; il débarqua en Syrie, d'où il gagna le célèbre monastère du mont Carmel, regardé comme le berceau de cet ordre, et passa en qualité de vicaire général à celui de Mar-Elia, qui, depuis quelques années, avait été fondé sur le mont Liban. Il y trouva comme supérieur le P. Célestin de Ste-Liduine ou Pierre Golius, frère aîné de Jacques Golius, le célèbre orientaliste ; c'était lui qui avait déterminé l'établissement de cette maison. Une grande conformité de goût lia intimement ces deux religieux, et ils se communiquèrent réciproquement les connaissances qu'ils possédaient. Ainsi, le P. St-Joseph se perfectionna près de Golius dans les langues orientales, et celui-ci mit à contribution la connaissance que son confrère avait de la botanique, comme médecin, et de l'art du dessin, pour satisfaire au désir que lui avait témoigné, par ses lettres, son frère Jacques, de profiter de la position où il se trouvait pour lui faire connaître toutes les plantes qui croissent dans les environs, en les lui envoyant, soit en nature, soit figurées, pour pouvoir par leur moyen fixer leur nomenclature arabe. Les deux amis donnèrent de concert à ce travail tout le temps que leurs devoirs sacrés leur laissaient de libre ; mais ils ne l'avaient point achevé lorsque, au bout de cinq ans, ils furent obligés de se séparer. Le P. Célestin fut appelé à Rome pour surveiller les traductions orientales de plusieurs ouvrages de piété ; le P. St-Joseph reçut l'ordre de se rendre dans l'Inde, ce qu'il fit en traversant la Mésopotamie et la Perse. Comme il avait obtenu du pape la permission d'exercer la médecine, attendu que la pratique de cet art pouvait lui donner accès auprès des peuples auxquels il devait prêcher l'Evangile, il profitait de toutes les occasions qui se présentaient pour acquérir de nouvelles connaissances médicales, et il les fixait, tant par les notes qu'il en prenait que par les figures qu'il esquissait, ou même par des feuilles isolées qu'il conservait. Lorsqu'il se trouvait forcé de garder le logis, soit par les inondations, soit par les fatigues du voyage, il employait ces matériaux pour tracer à la plume des dessins plus grands et plus corrects ; et, grâce à l'excellence de sa mémoire, il pouvait, à l'aide d'une seule partie conservée, recréer une plante entière. C'est par ce moyen qu'il voulait satisfaire aux désirs des amis qu'il avait en Europe, notamment à ceux de Pierre Golius. Profitant du retour de quelques-uns de ses confrères, en 1667, il lui en adressa en Hollande un recueil de six cents dessins ; mais Golius se trouvant mort à leur arrivée, on transmit ce recueil à Rome au P. Célestin, son frère ; celui-ci chercha tout de suite à l'employer, et il en forma le fond d'une histoire des plantes de l'Inde, qui devait porter le titre de *Viridarium orientale*. Le P. St-Joseph donna une copie de cette collection à son confrère le P. Michel de St-Elisée, qui exerçait la pharmacie dans la maison de son ordre à Milan ; mais cette copie était fort inférieure aux originaux, ayant été faite par une main étrangère. Ce religieux, étant très-lié avec Jacq. Zanoni, professeur de botanique à Bologne, lui envoya ce recueil comme propre à entrer dans l'histoire des plantes rares qu'il avait entreprise ; mais le P. Célestin, ayant eu connaissance de ce nouvel envoi, jugea qu'il pouvait être utile pour perfectionner l'ouvrage dont il s'occupait, et, passant à Bologne, par ses instances, il obtint de Zanoni qu'il lui serait remis ; mais il ne put en profiter, étant mort à Rome en 1675. Ce ne fut que trois ans après que Zanoni rentra dans la possession du manuscrit ; mais il avait déjà fait usage des gravures, les ayant fait exécuter avant qu'on le lui eût demandé. On peut voir à l'article Rheede les rapports qu'eut le

P. St-Joseph avec lui pour la composition de l'*Hortus Malabaricus*, et comment ils se séparèrent pleins d'estime l'un pour l'autre, quoique son genre de travail ne convînt pas au plan de l'ouvrage. Il est certain que, si on peut le juger par les soixante et quelques figures publiées par Zanoni, il était fort imparfait sous le rapport de la botanique et du dessin; la plupart paraissent monstrueuses ou exagérées. Que penser par exemple du tronc d'un jaquier (*artocarpus*) qui offre une plate-forme assez spacieuse pour qu'on puisse y placer un canon sur son affût avec un canonnier? Il est clair que c'est le plus petit nombre qu'on puisse reconnaître; mais il faut songer que ce n'était qu'un délassement pour ce digne religieux, qui passa quarante-six ans dans l'Orient pour y remplir les fonctions de missionnaire et n'interrompit ses travaux apostoliques que lorsque l'âge lui en eut ôté les moyens. Il mourut à Taffa, près de l'embouchure de l'Indus, en 1691. Cajetan a donné une notice de sa vie dans l'ouvrage de Zanoni. D—P—s.

SAINT-JOSEPH (le P. ANGE DE). *Voyez* ANGE DE LA BROSSE.

SAINT-JULIEN (PIERRE DE), historien, né vers 1520 dans le château de Balleure, au diocèse de Chalon, d'une famille noble. Elevé dans l'abbaye de Tournus, où deux de ses parents remplissaient des charges honorables, la facilité qu'il eut de compulser les titres et les chroniques de l'abbaye développa de bonne heure son goût pour l'histoire, et, quoique l'aîné de seize enfants, il embrassa l'état ecclésiastique, qui devait lui permettre de se livrer entièrement à l'étude. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il fut nommé protonotaire apostolique et pourvu de riches bénéfices, dont il employa les revenus à satisfaire son ardeur d'apprendre. Dans un voyage à Fontainebleau en 1540, il assista un vendredi de carême au dîner de François I[er] et fut témoin des entretiens de ce prince avec Lazare de Baïf et les autres savants qu'il admettait à son intimité. Rien ne pouvait être plus capable d'augmenter son émulation (voy. *Mélanges paradoxales*, p. 17). St-Julien parcourut ensuite la France et l'Italie; ayant obtenu, pendant qu'il était à Rome, la sécularisation du prieuré de St-Pierre de Mâcon, il en fut nommé premier chanoine en 1557. Les différentes charges dont il fut revêtu ne ralentirent point son zèle pour les recherches historiques. Il visita plusieurs fois les bibliothèques et les archives des maisons religieuses de la Bourgogne, ainsi que les cabinets des curieux; et quand il apprenait la découverte de quelques vestiges d'antiquités, il se hâtait d'aller les examiner et les décrire. Mais son penchant pour le paradoxe et son entêtement ne pouvaient manquer de l'égarer dans ses conjectures. Le mépris avec lequel il traitait ceux qui ne partageaient pas ses opinions lui fit des ennemis qui n'épargnèrent ni ses ouvrages ni ses mœurs. Sa conduite était peu régulière (*voy.* Papillon, *Bibl. de Bourgogne*, add. et correct., 13); cependant il se montra l'un des plus grands adversaires du protestantisme, et il embrassa le parti de la Ligue avec chaleur. St-Julien, doyen du chapitre de Chalon (1), mourut en cette ville le 20 mars 1593, dans un âge avancé. On a de lui : 1° *Deux opuscules* de Plutarque, *l'un de non se courroucer, et l'autre de curiosité, ensemble un autre opuscule auquel est disputé, à savoir si les maladies de l'âme tourmentent plus fort que celles du corps*, Lyon et Paris, 1546, in-8°; 2° *De l'origine des Bourguignons et antiquités des Etats de Bourgogne*, 2 livres; plus des antiquités d'Autun, de Chalon, de Mâcon et de Tournus, Paris, 1581, in-fol. Outre les plans des villes qu'on vient de nommer, on doit y trouver ceux de Dijon et de Beaune. L'auteur avait d'abord écrit cet ouvrage en latin; mais il le traduisit en français pour le mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. St-Julien prétend que les Bourguignons sont d'origine gauloise et qu'ils tirent leur nom du prétendu *Bourg d'Ogne* que Dijon a remplacé. Il s'applaudit beaucoup de cette découverte et montre d'avance un grand mépris pour ceux qui voudraient le contredire. Son système et son ouvrage sont tombés dans l'oubli. 3° *Gemelles ou Pareilles, recueillies de divers auteurs, tant grecs, latins, que françois*, Lyon, 1584, in-8°, rare et recherché. C'est un recueil de cent histoires singulières qu'il a intitulé *Gemelles*, n'ayant pas osé se servir après Plutarque du titre de *Parallèles*. 4° *Discours et paradoxe de l'origine de Capet*; extrait du différend entre Louis II, roi de France, et Marguerite de Bourgogne, Paris, 1585, in-8°; son but est de prouver que Hugues Capet descend en ligne directe de Charlemagne. Un anonyme que l'on croit être Nicol. Vignier (*voy.* ce nom) s'étant permis de contredire St-Julien, il lui répondit avec beaucoup de vivacité sous ce titre : 5° *Apologie et plus que juste défense d'honneur et de réputation de Pierre de St-Julien, assaillie par un anonyme indiscret et plus lettré que sage*, ibid., 1588, in-8°. Cette pièce et la précédente font partie du volume suivant : 6° *Mélanges historiques, ou Recueil de diverses matières, la plupart paradoxales et néanmoins vraies*, Lyon, 1589, in-8°. On trouve l'indication des chapitres dans la *Bibliothèque historique de France*, n° 15588. Au travers de beaucoup d'erreurs et de fatras, il y a cependant des choses curieuses. On attribue à St-Julien : 7° *Discours par lequel il apparoîtra que le royaume de France est électif et non héréditaire*, 1591, in-8° de 61 pages. Cet écrit est d'un ligueur outré (*voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, n° 28512). St-Julien a laissé quelques ouvrages manuscrits, cités par Nicéron, t. 27, et par Pa-

(1) Nicéron et les auteurs qui l'ont suivi disent que St-Julien se démit, en 1583, du doyenné de Chalon. Cependant il prend encore le titre de doyen à la tête de ses *Mélanges paradoxales*, imprimés six ans après.

pillon, dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. Ils sont conservés à la bibliothèque de Paris. W—s.

SAINT-JULIEN (LOUIS-GUILLAUME BAILLET, baron DE), polygraphe français, né à Paris d'une famille originaire de Bourgogne. On a peu de détails sur sa vie. Il a cependant laissé un assez grand nombre d'opuscules, savoir : 1° *Réflexions sur quelques circonstances présentes, contenant deux lettres sur l'exposition des tableaux au Louvre, cette année*, 1748, in-12 ; 2° *Discours en vers et autres poésies*, 1749, 1751, in-12 ; 3° *Epître nouvelle sur l'amour du plaisir et de la gloire*, 1750, in-12 ; 4° *Lettre sur la peinture, par un amateur*, 1750, in-12 ; 5° *Lettre à M. Ch*... (Chardin) *sur les caractères en peinture*, 1753, in-12, publiée par Desroches, secrétaire de Baillet ; 6° la *Peinture*, ode, traduite de l'anglais de milord Telliab (anagramme de Baillet), 1753, in-8° ; réimprimé sous le titre de *Caractères de quelques peintres français;* 7° La *Peinture*, poëme, 1755, in-12 ; 1756, in-8° ; 8° *Satires nouvelles et autres pièces de littérature*, 1754, in-8° ; 9° *OEuvres mêlées*, 1758, in-12 ; 10° *Manière d'enluminer l'estampe posée sur la toile*, 1773, in-8° ; 11° l'*Art de composer et faire des fusées volantes et non volantes*, 1775, in-8°. A. B—T.

SAINT-JULLIEN (BARTHÉLEMY EMÉ, baron DE), seigneur de Mollines, Vizille, Révrel, etc., né dans le commencement du 16e siècle, et l'un des personnages éminents de la famille illustre de Marcien, était fils de Guillaume Emé de St-Jullien, que Louis XII décora de l'ordre du Camail ou Porc-épic. Les sires de Mollines et des Crottes, ses aïeux paternels, s'étaient signalés aux croisades; plusieurs avaient porté les armes avec gloire contre les Anglais sous les règnes de Charles V et de Charles VI. Très-jeune encore, il se fit remarquer par la noblesse de son caractère, une instruction vaste, une éloquence brillante, enfin par la pénétration de son jugement. Les circonstances, autant que son goût pour l'étude, l'engagèrent à embrasser la carrière de la magistrature, dans laquelle il se fit remarquer par son intégrité autant que par ses lumières. François Ier reconnut bientôt le mérite supérieur du baron de St-Jullien et lui confia des emplois élevés, tels que la présidence au parlement de Turin, érigé en cour suprême de justice pour les pays au delà des Alpes. Les guerres dont le Piémont fut alors le théâtre lui fournirent des occasions fréquentes de révéler sa haute capacité. L'autorité dont il était revêtu en Piémont lui créa des relations intimes et officielles avec plusieurs souverains d'Italie et un grand nombre de personnages historiques de cette époque brillante. Antoine de Montpezat, maréchal de France, à la date du 20 août 1536, l'informa de la tentative infructueuse que l'empereur Charles-Quint venait de faire sur la ville de Marseille. François Ier, voulant donner une organisation complète et régulière à l'administration de la justice dans ses provinces au delà des Alpes, consulta le baron de St-Jullien, qui en traça le plan dans des mémoires remarquables, honorés de l'approbation du roi, ainsi que le lui apprit Briçonnet. Il fut en effet chargé d'une mission particulière auprès de la seigneurie de Venise, où Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, était ambassadeur. François Ier lui donna ensuite une mission en Angleterre, où il fut bien accueilli par la cour, et, de plus en plus satisfait des services de St-Jullien, ce prince lui renouvela, par lettres patentes du 12 janvier 1540, le don de la terre de la Chapelle, près de Briançon, que Charles VII avait fait, en 1448, à un de ses ancêtres, et l'érigea en fief mouvant de la couronne. La mort de François Ier ne suspendit point la faveur dont jouissait St-Jullien. Son zèle pour le service public était partagé par tous les membres de sa famille, qui se prodiguaient sur les champs de bataille, pendant que ses laborieuses veilles étaient consacrées aux affaires d'Etat. Une lettre du maréchal de Brissac, en date du 22 juin 1552, en offre la preuve en ce qui concerne Guillaume Emé de St-Jullien, frère du baron (*voy.* ci-après). L'esprit de sédition produit par les guerres religieuses nées de la réforme se maintenait avec plus de ténacité parmi les habitants de Gap que dans les autres parties du Dauphiné. Cette ville persistait à refuser d'admettre dans ses murs une garnison royale. Charles IX jugea qu'il ne pouvait employer un pacificateur plus révéré pour son caractère et sa loyauté que le baron de St-Jullien, afin de ramener au devoir cette population égarée. Après avoir reçu ses dernières instructions de la bouche du roi, il quitta Paris et se rendit à Gap, le 17 août 1568. Par le seul crédit de ses paroles, il réussit, à la grande satisfaction du roi, à pacifier ce pays et acquit ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance publique. Le chevalier de Birague, premier président du sénat de Turin et garde des sceaux pour la France au delà des monts, ayant été revêtu de la charge de garde des sceaux du royaume, le baron de St-Jullien lui succéda dans tous les emplois qu'il quittait en Piémont et y joignit la présidence du conseil souverain de Pignerol. Il les exerça pendant plusieurs années, puis résigna ces fonctions à son fils, dont l'article suit. Le baron de St-Jullien mourut en 1597, plus qu'octogénaire. G—R—D.

SAINT-JULLIEN (OCTAVIEN EMÉ, baron DE MARCIEN et DE), fils du précédent, naquit en 1550. Après avoir achevé des études fortes et variées, Octavien se décida pour la haute magistrature, par la perspective assurée de succéder à son père dans ses éminentes dignités. Dès ses premiers pas dans cette carrière difficile, il attira sur lui l'attention et la bienveillance royales. Pendant plusieurs années, il exerça avec distinction les fonctions de président du conseil souverain de Pignerol et de garde des sceaux en

Piémont, jusqu'à l'époque de la restitution définitive par la France de cette conquête au duc de Savoie. Par lettres patentes de février 1578 et décembre 1585, Henri II le pourvut des charges de maître des requêtes et de président au parlement du Dauphiné. Le royaume était encore plongé dans l'anarchie que les querelles religieuses y avaient suscitée. Le baron de St-Jullien contribua puissamment à rétablir l'ordre et la confiance dans cette province, par sa fermeté et son esprit conciliant. Ses lumières, sa droiture et son courage lui méritèrent les suffrages et la reconnaissance de tous les partis. Le roi Henri IV, dont le règne a tiré autant d'éclat de l'heureux choix des hommes que de la force de son génie, honora de sa confiance particulière et de plusieurs commissions délicates le baron de St-Jullien, qui, par ses ordres, se rendit à Venise. Octavien de St-Jullien mourut en 1624, âgé de 74 ans. G—R—D.

SAINT-JULLIEN (GUILLAUME EMÉ, seigneur DE ROCHEMOLLE et DE), frère de Barthélemy, fit des progrès rapides dans les études et les exercices qui le préparèrent à la carrière militaire. En même temps, son esprit vif et délié le rendit propre aux missions délicates et difficiles, dont il s'acquitta avec succès. Il parvint par sa valeur et son mérite au commandement d'une compagnie de 90 hommes de pied. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, l'agrégea au corps de la noblesse de ses Etats, le 23 février 1563, par un acte solennel de réception qui eut lieu à Chambéry, en présence du duc de Ferrare, des ambassadeurs de Venise et des personnages les plus qualifiés du pays. Antoine d'Acquin, marquis de Caraffa, et J. de Gondy servirent de témoins au récipiendaire, affirmèrent l'ancienneté de sa famille et déclarèrent que plusieurs de ses ancêtres avaient contracté des alliances dans leurs maisons. Henri IV, qui estimait particulièrement Guillaume, le rapprocha de sa personne en le nommant son gentilhomme de la chambre. Plusieurs fois il le chargea de missions confidentielles de nature à prouver le cas que ce prince faisait de ses talents et de son habileté pour les affaires; le seigneur de Rochemolle justifia lui-même la faveur du roi par les services qu'il rendit pendant toute sa longue carrière. G—R—D.

SAINT-JULLIEN (RAIMOND EMÉ, seigneur DE NEUVAQUES et DE), frère du précédent, fut destiné dès son bas âge à la carrière militaire et entra au service comme enfant d'honneur, c'est-à-dire comme page de François Ier. A la sortie des pages, il devint homme d'armes dans la compagnie du célèbre chevalier Bayard, qui guerroyait alors en Picardie. Il servit successivement sous les ordres du marquis de Saluces et du sieur d'Este, qui prirent le commandement de cette compagnie après le *chevalier sans peur et sans reproches*. Neuvaques, employé en Italie, en 1528, sous les ordres du comte de St-Pol, reçut à l'assaut de Pavie plusieurs coups d'arquebuse qui l'obligèrent à se retirer dans ses terres pour s'y rétablir. Dès que ses forces lui permirent de reprendre les armes, il retourna en Italie et y servit en qualité de capitaine de 20 hommes d'armes de la compagnie de Robert Stuart, maréchal d'Aubigny. Il signala encore sa vaillance et ses talents en plusieurs occasions, notamment aux siéges de Milan et de Fossan, où il tenait garnison avec le grand écuyer de France Galeaz de San-Sevérino. Le maréchal de Montejean, sous les ordres duquel il servait, ayant été témoin d'un combat où, assailli par huit Espagnols, il en avait tué trois de sa main avant de se rendre, consigna dans une attestation scellée de ses armes le glorieux souvenir d'une action aussi mémorable. Plusieurs autres exploits marquèrent le cours de ses campagnes en Italie. François Ier le nomma gouverneur du château de Succinio, ainsi que du parc et des jardins qui dépendaient de cette résidence royale. St-Jullien conserva les fonctions et honneurs de cette charge jusqu'à la fin de sa vie. G—R—D.

SAINT-JURÉ (JEAN-BAPTISTE DE), écrivain ascétique, né à Metz en 1588, fut admis à seize ans dans l'institut des jésuites et se consacra particulièrement à la direction des âmes. Placé par ses supérieurs à la tête des maisons professes d'Amiens, d'Alençon, d'Orléans et de Paris, il forma par ses leçons et son exemple un grand nombre de dignes religieux, et il fut du nombre des jésuites qui passèrent en Angleterre sous le règne de Charles Ier. Sa vie s'écoula dans ces utiles travaux, et il mourut à Paris le 30 avril 1657. On a de lui plusieurs ouvrages estimables, mais qu'on ne lit plus parce que le style en a vieilli : *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*, 1634; — l'*Homme spirituel*, 1646; — l'*Homme religieux*, 1657; — *Méthode pour bien mourir*, 1640; — *Exercices de piété*, etc.; enfin il est auteur de la *Vie de M. de Renty* (*voy.* ce nom), imprimée en 1651, in-4°, dont il se fit un grand nombre d'éditions in-12 à Paris et à Rouen, et qui a été traduite en italien et en anglais. Pierre Poiret, pasteur protestant, en a donné une édition sous ce titre : *le Chrétien réel*, Cologne, 1701, in-12. Le nouveau *Dictionnaire historique, critique et bibliographique* a consacré assez ridiculement à ce jésuite un article sous le nom de *Sangiure*. W—S.

SAINT-JUST (LOUIS-ANTOINE DE RICHEBOURG DE) naquit à Decize, petite ville du Nivernais, le 25 août 1767, d'un ancien capitaine qui, après avoir longtemps végété dans les grades inférieurs, avait été décoré de la croix de St-Louis, distinction qu'on n'accordait qu'en récompense d'une importante action d'éclat, ou qu'après vingt-huit ans de service comme officier. St-Just avait à peine six ans quand son père était venu s'établir dans les environs de Noyon, au bourg de Blérancourt, où il avait acheté quelques biens et

où il était mort quelques années après, en 1777, laissant une femme jeune encore, deux filles en bas âge et Louis-Antoine, âgé alors de dix ans. — Placé au collége de Soissons, dirigé par les oratoriens, le jeune St-Just fit des études sérieuses et solides, et de bonne heure acquit une forte somme de connaissances sur toutes les matières. Platon, Montesquieu et Rousseau étaient ses auteurs favoris, et le souvenir de ses lectures est resté profondément gravé dans ses discours et dans ses écrits. Cependant ses premiers essais littéraires semblent indiquer un penchant pour une littérature plus frivole. En effet, après avoir étudié le droit à Reims, il publia un poëme assez insignifiant intitulé *Organt*, qu'il fit précéder de cette courte préface : « J'ai vingt ans, j'ai « mal fait, je pourrai faire mieux. » Dans les quelques milliers de vers dont se compose ce poëme, on reconnaît bien un écolier du 18e siècle; il y a çà et là quelques pages dont la morale peut s'effaroucher et qu'on voudrait effacer, mais ce n'est point, comme on l'a dit, une œuvre obscène dans toute l'acception du mot. On y sent de temps en temps tressaillir l'âme d'un poëte qui débute, mais qui, en des jours plus calmes et sous un ciel moins orageux, eût pu devenir un poëte de mérite, ainsi que le prouvent les vers suivants :

Je veux bâtir une belle chimère;
Cela m'amuse et remplit mon loisir.
Pour un moment je suis roi de la terre,
Tremble, méchant, ton bonheur va finir!
Humbles vertus, approchez de mon trône,
Le front levé, marchez auprès de moi;
Faible orphelin, partage ma couronne;
Mais à ce mot mon erreur m'abandonne,
L'orphelin pleure!... Ah! je ne suis point roi.

La révolution donna aux idées du jeune homme un tout autre cours. Il adopta avec enthousiasme les principes proclamés par l'assemblée nationale, et s'en fit, dans son pays, le propagateur passionné. Il ne tarda pas, quoique bien jeune, à y exercer une influence très-grande. La nature l'avait d'ailleurs admirablement favorisé pour charmer et séduire les masses. La régularité de ses traits sculptés à l'antique le faisait ressembler à l'Antinoüs; ses yeux bleus, au regard profond, et jusqu'à sa tournure un peu roide lui donnaient un air de gravité imposante et attractive. Il était toujours vêtu avec une certaine recherche et n'eut garde, comme tant d'autres le firent par calcul ou par indifférence, de négliger le soin de sa personne et de sa toilette. Nommé par ses concitoyens lieutenant-colonel de la garde nationale, il conduisit à Paris les gardes nationaux de son pays pour assister avec eux à la fédération du 14 juillet 1790. Lors de la fixation du chef-lieu de son département, il plaida la cause de la ville de Soissons au sein de l'assemblée électorale convoquée à Chauny; mais, malgré son discours très-bien fait, très-habile et très-modéré, Soissons ne perdit pas moins son procès. Quelque temps après, plusieurs membres de l'assemblée nationale ayant cru devoir protester par une lettre rendue publique contre le décret qui avait sanctionné la liberté de conscience, St-Just dénonça cette protestation, dont un exemplaire lui avait été adressé, à la municipalité de Blérancourt. L'assemblée municipale arrêta que la déclaration incivique serait lacérée et brûlée sur-le-champ, et St-Just, la main sur la flamme consumant ce libelle, jura, avec quelque peu d'emphase, de mourir pour la patrie, l'assemblée nationale, et de périr par le feu, comme l'écrit qu'il avait reçu, plutôt que d'oublier son serment. — C'est vers ce même temps que, après avoir fait offre de son patrimoine à son pays, il écrivait à Robespierre : « Je ne vous connais pas, « mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes « pas seulement député d'une province, vous « êtes celui de l'humanité et de la république. » De là datent des relations qui ne devaient cesser qu'à la mort. On touchait à la fin de l'assemblée constituante. St-Just, qui dès lors avait conçu la légitime ambition de représenter ses concitoyens dans les assemblées législatives, publia sous ce titre : *Esprit de la révolution et de la constitution de France*, un livre dans lequel il essaya de définir l'esprit de la révolution, de lui assigner ses limites et d'établir les rapports qui doivent exister entre l'opinion, les mœurs et la constitution. C'est dans cette œuvre, remarquable à plus d'un titre, que, combattant la peine de mort, il s'écrie : « O entrailles de la nature, « nous ne vous connaissons plus.... Malheur au « gouvernement qui ne peut se passer de l'idée « des tortures et de l'infamie.... Bienheureuse, « mille fois, la contrée où la peine serait le « pardon.... L'arbre du crime est dur, la racine « en est tendre, rendez-les hommes meilleurs « et ne les étranglez pas. » Ce livre à la main, il se présenta aux suffrages de ses concitoyens quand furent convoqués les colléges électoraux pour la nomination des députés à l'assemblée législative. Mais il n'avait pas encore l'âge requis, et son élection dut être ajournée. Déjà il pressentait, en la souhaitant, la fin prochaine de la monarchie. « Je suis tourmenté d'une fièvre « républicaine qui me dévore et me consume, » écrivait-il à un de ses amis, au mois de juillet 1792. « Il est malheureux que je ne puisse rester « à Paris, poursuivait-il, je me sens de quoi « surnager dans le siècle. » Ses pressentiments ne devaient pas être trompés. Le mois suivant, le trône huit fois séculaire des Capétiens s'écroulait dans le sang, et les électeurs étaient appelés à élire une convention nationale. St-Just avait alors vingt-cinq ans, et il fut nommé député par l'assemblée électorale du département de l'Aisne. Avant de quitter Soissons, il voulut présider en personne au recrutement des volontaires qui allaient courir aux frontières défendre le pays entamé, et à la tête desquels nous le verrons bientôt marcher lui-même à l'ennemi. Jusqu'à

l'heure où s'ouvrirent les débats sur le procès de Louis XVI, St-Just resta muet dans les discussions de la convention, mais il prit une part passionnée au jugement du roi. On sait dans quelle exaspération le manifeste du duc de Brunswick avait jeté les esprits des révolutionnaires; il était dans la logique fatale des choses que le malheureux monarque en portât la responsabilité. St-Just, du reste, n'hésita pas à se poser moins en juge qu'en ennemi; dans le roi, c'était la royauté qu'il poursuivait. « On ne peut « régner innocemment. » Son discours, empreint d'une sorte de fanatisme républicain, produisit un immense effet, il obtint même les éloges des girondins. Quelques jours après, répondant aux défenseurs de Louis XVI, il disait : « Les rois « persécutaient les peuples dans les ténèbres; « nous, nous jugeons les rois à la lumière... O « vous, qui paraissez des ennemis de l'anarchie, « vous ne ferez pas dire que vous gardez votre « rigueur pour le peuple et votre sensibilité « pour les rois. » Et, après avoir combattu l'appel au peuple, il concluait à ce que chacun montât à la tribune et prononçât simplement : « Louis est ou n'est pas convaincu. » Sur l'application de la peine, St-Just motiva ainsi son vote : « Puisque Louis XVI fut l'ennemi du peu- « ple, de sa liberté et de son bonheur, je con- « clus à la mort. » Dans le même temps, il parlait sur les subsistances avec une hauteur de vues, une netteté et une précision remarquables. Grand partisan de la liberté du commerce, qui était à ses yeux la mère de l'abondance, il blâmait les émissions exagérées, selon lui, des assignats, parce que l'excès d'abondance du signe devait en amener la dépréciation et causer par la suite un tort irréparable au commerce et à l'industrie. Puis, s'irritant contre l'égoïsme général, il énumérait rapidement les moyens propres à remédier à tous les maux, à tous les abus, et à rétablir la confiance. « Ce qu'il « y a d'étonnant dans cette révolution, disait-il, « c'est qu'on a fait une république avec des « vices; consolidez-la sur les vertus si vous « voulez qu'elle puisse subsister longtemps; la « chose n'est pas impossible. Un peuple est con- « duit facilement aux idées vraies. Je crois qu'on « a plus tôt fait un sage peuple qu'un homme « de bien. » On l'entendit traiter, avec la même supériorité, les questions les plus difficiles de l'administration et de la politique; et, en maintes occasions, il prouva qu'il possédait la science du gouvernement. Dans le mois de janvier, il prononça sur le ministère et l'administration de la guerre un de ses plus remarquables discours. La guerre, rarement utile au peuple, n'était bonne, suivant lui, qu'à l'accroissement du pouvoir exécutif, qui savait toujours en tirer parti dans son intérêt propre. Il fallait donc en détacher l'administration militaire et la subordonner immédiatement à la puissance législative. Quant au chef de l'Etat, il devait être investi d'une magistrature purement civile, afin de ne jamais être tenté de confisquer la liberté du peuple. Le mois suivant (février 1793), il remonta à la tribune afin d'appuyer le plan proposé par Dubois-Crancé sur l'organisation de l'armée, plan dans lequel il trouvait tous les éléments nécessaires pour inspirer à l'armée l'esprit républicain qui doit enthousiasmer le soldat et le forcer à la victoire. Ennemi des anciennes corporations privilégiées, lesquelles pouvaient, à un moment donné, favoriser l'usurpation et conduire au gouvernement militaire, il approuvait le mélange des régiments de ligne et des bataillons de volontaires, parce que cette fusion lui paraissait propre à vivifier parmi les troupes le sentiment démocratique. Versé dans la science des rapports politiques qui doivent exister entre les citoyens et leur gouvernement, il avait résumé toutes ses idées à ce sujet dans un projet de constitution, dont il lui fut permis de donner lecture à la convention nationale, dans la séance du 24 avril 1793, après une vive critique du projet proposé par Condorcet, et qu'on discutait alors. La constitution de St-Just, toute théorique il est vrai, fut fort applaudie de l'assemblée, et une partie de son esprit passa dans celle que, après la chute des girondins, la convention adopta. Nous ne parlerons ici que pour mémoire de ses *Institutions républicaines*, fragments épars publiés en 1800 par M. Briot, ancien député au conseil des Cinq-Cents, réédités plus tard par Charles Nodier, et qui sont évidemment les notes qui lui servirent à composer son projet de constitution. Le 15 mai, parlant sur la division politique de la république, il insista très-énergiquement sur la nécessité de fortifier l'unité française. Il voulait que la division reposât sur le peuple lui-même, fractionné par tribus d'électeurs, et non sur le territoire, parce que, selon lui, le gouvernement pouvait trouver dans ce dernier mode un moyen plus facile d'oppression. Montrant les Etats-Unis d'Amérique comme un exemple du danger perpétuellement suspendu sur la tête des nations où l'unité est sacrifiée à la fédération, il prononçait ces paroles trop prophétiques : « Cet « Etat confédéré n'est point en effet une répu- « blique; aussi les législateurs du nouveau monde « ont-ils laissé dans leur ouvrage un principe de « dissolution. Un jour (et puisse cette époque être « éloignée) un Etat s'armera contre l'autre, on « verra se diviser les représentants, et l'Améri- « que finira par la confédération de la Grèce. » Quelques jours plus tard, toujours préoccupé du danger du fédéralisme, il reprenait la parole pour éclairer l'assemblée sur le péril qu'il y aurait pour l'unité républicaine à multiplier les administrations séparées et puissantes. C'est ce jour-là que, après une éloquente défense de Paris, il disait en terminant : « On a voulu diviser « Paris pour tranquilliser le gouvernement, et

« je pense qu'il faut un gouvernement équitable « pour tranquilliser toute la France et réunir « toutes les volontés à la loi, comme les étin- « celles de la terre s'unissent pour former la « foudre. Il ne faut point diviser Paris, ni nous « en prendre à lui de nos propres erreurs, et le « rendre le prétexte de ces cris éternels. » On était alors au plus fort des agitations causées dans la capitale par les continuelles déclamations des membres de la Gironde contre Paris. La veille du jour où l'insurrection formidable éclata St-Just, ainsi que Hérault-Séchelles, Ramel, Couthon et Mathieu, fut adjoint au comité de salut public pour présenter à la convention de nouvelles bases constitutionnelles. Cependant, à la nouvelle du 31 mai, une partie des départements de l'ouest se soulevaient, excités par ceux des girondins qui avaient quitté Paris. St-Just, à qui le comité de salut public allait bientôt confier le soin de rédiger un rapport sur les menées de la Gironde, s'offrit de se rendre en otage à Caen, au foyer même de la révolte. Mais les tentatives de conciliation n'aboutirent pas, et le général Wimpfen, mis à la tête de l'insurrection girondine, ayant été mandé à la barre de la convention, répondit : « Si je me rends à Paris, « ce ne sera qu'à la tête de 60.000 hommes. » Le 8 juillet 1793, St-Just monta à la tribune, et, d'une voix lente, grave, il lut un rapport concernant trente-deux membres de la Gironde, arrêtés à la suite des événements du 31 mai, en exécution du décret du 2 juin. Ce ne fut pas sur ce rapport, relativement modéré, que les girondins furent traduits au tribunal révolutionnaire, mais bien sur celui d'Amar, autrement violent, et qui fut présenté quelques semaines plus tard. « La liberté, disait St-Just, ne sera pas terrible « envers ceux qu'elle a désarmés et qui se sont « soumis aux lois. Proscrivez ceux qui ont fui « pour prendre les armes; leur fuite atteste le « peu de rigueur de leur détention; proscrivez-« les, non pour ce qu'ils ont dit, mais pour ce « qu'ils ont fait; jugez les autres et pardonnez « au plus grand nombre; l'erreur ne doit pas « être confondue avec le crime, et vous n'aimez « point à être sévères. » Mais le temps des sévérités inexorables approchait. Au mois de septembre, la convention, en étendant la juridiction du tribunal révolutionnaire et en décrétant la loi des suspects sur la proposition de Merlin (de Douai), compléta le système de terreur qu'elle avait résolu d'opposer aux ennemis de la révolution. Dans la séance du 19 vendémiaire an 2 (10 octobre 1793), St-Just, au nom du comité de salut public, où il était définitivement entré au mois de juillet précédent, lut un rapport sur l'organisation d'un gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, dont les conclusions furent à l'unanimité adoptées par la convention nationale. Le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués étaient placés sous la surveillance immédiate du comité de salut public, qui, tous les huit jours, était tenu de rendre compte à la convention de la situation de la république. En même temps étaient établis un tribunal et un juré de comptabilité, chargés de poursuivre tous ceux qui avaient manié les deniers publics depuis la révolution, et de leur demander compte de leur fortune. Six jours après, St-Just faisait décréter que les étrangers sujets d'une puissance en guerre avec la république, seraient détenus jusqu'à la paix, moins les femmes mariées à des Français et les étrangers ayant formé des établissements en France, afin que la loi ne fût point dommageable à l'industrie. Vers la fin de vendémiaire, il était envoyé à Strasbourg avec son collègue Philippe Lebas pour rétablir l'ordre dans le département du Bas-Rhin, en proie à l'invasion ennemie, aux intrigues royalistes et aux folies démagogiques d'Euloge Schneider. A leur arrivée, les lignes de Wissembourg étaient forcées, Landau bloqué par les Autrichiens, l'armée dans une désorganisation complète. En quelques jours, l'attitude énergique des nouveaux commissaires rétablit la discipline parmi les troupes et releva les courages abattus. « Déployez dans ce moment-ci « toute l'énergie dont vous êtes capables, écri-« vait St-Just à ses collègues du comité de salut « public, il n'y aura pas de seconde campagne « si l'Alsace est sauvée. » L'ennemi lui-même ne tarda pas à éprouver le contre-coup des nouvelles mesures prises par les envoyés extraordinaires de la convention et à connaître que le temps des victoires faciles était passé. Le lendemain d'un engagement dans lequel les troupes prussiennes avaient été vaincues, un parlementaire ayant été envoyé à Strasbourg, auprès de St-Just, pour demander une suspension d'armes, il n'obtint que cette brève et fière réponse : « La république française ne reçoit de « ses ennemis et ne leur envoie que du plomb. » Non moins grande était à l'intérieur l'activité déployée par St-Just pour déjouer les intrigues sans cesse renouvelées sur cette partie de nos frontières. Nous devons ajouter que, malgré sa rigueur, il arriva à son but sans effusion de sang et que, durant son proconsulat, pas une tête ne tomba à Strasbourg sous le couteau de la guillotine, tandis qu'à Lyon, à Bordeaux, à Nantes, les hommes dont il devait être plus tard la victime ne gouvernaient que par la mitraille et l'échafaud. Il condamna à être exposé pendant trois heures sur la principale place de Strasbourg l'accusateur public Euloge Schneider, ancien prêtre défroqué, qui avait jeté l'épouvante dans toutes les communes du département, en les parcourant en dominateur, suivi d'une troupe d'énergumènes et traînant à sa suite son tribunal et sa guillotine. Un écriteau, mis au-dessus de sa tête, portait cette inscription : « Pour avoir « déshonoré la révolution. » Renvoyé à Paris et

livré au tribunal révolutionnaire quelques mois après, Schneider fut condamné à mort. En même temps, St-Just pressait activement les mesures propres à éloigner de nos frontières les Prussiens et les Autrichiens. De Bitche, il écrivait au général Hoche, qui venait d'être battu dans une rencontre : « Tu as pris à Kayserslautern « un nouvel engagement; au lieu d'une victoire, « il nous en faut deux. L'ennemi, à ce qu'il « paraît, s'était retranché jusqu'aux dents : « rends-lui la pareille.... Ne t'arrête point aux « difficultés d'établir des batteries; il n'est point « de fardeau que ne soulève l'audace d'un « homme réfléchi.... Nous te conseillons, si « l'ennemi s'avance contre Deux-Ponts, de l'y « attendre, mais de l'attaquer toujours sans « souffrir qu'il te prévienne; c'est le moyen « d'entretenir le courage et l'espérance parmi « les soldats. Tu as tout à craindre si l'on t'attaque.... Mets la plus grande rapidité dans la « marche sur Landau; le Français ne peut s'ar- « rêter un moment sans s'abattre. » A quelque temps de là, toutes les espérances de St-Just se réalisaient : les lignes de Wissembourg étaient reprises, et le 8 nivôse, il entrait lui-même dans Landau débloqué, après avoir, au dire de son collègue Baudot, chargé l'ennemi à la tête des escadrons républicains, avec la fougue et l'insouciance d'un jeune hussard. Il était à peine de retour à Paris qu'il fut chargé d'une nouvelle mission dans le Nord, où il arriva avec Lebas dans les premiers jours de pluviôse. Là, comme dans le Bas-Rhin, il obtint tous les effets de la terreur sans verser le sang. Avec une rapidité prodigieuse, il parcourut en quelques jours les différentes places du Nord et du Pas-de-Calais. Rappelé au bout de trois semaines, il était nommé, trois jours après son arrivée, président de la convention nationale. Le 8 ventôse, il descendait du fauteuil pour présenter, au nom des comités de salut public et de sûreté générale, un rapport sur les moyens les plus rapides de reconnaître et de délivrer l'innocence et le patriotisme opprimés, comme de punir les coupables. C'est dans ce discours, sombre et plein de lumière à la fois, qu'il conjure l'assemblée d'établir les institutions qui manquent à la république et sans lesquelles elle ne saurait exister. En même temps, il avertissait ceux qu'on appelait alors les enragés et les indulgents, et dont les menées en sens contraire semblaient également funestes aux membres du gouvernement. « La première « de toutes les lois, disait-il, est la conservation « de la république.... Il est une secte politique « en France qui joue tous les partis; elle mar- « che à pas lents. Parlez-vous de la terreur? « elle vous parle de clémence; devenez-vous « clément? elle vous vante la terreur.... Ainsi, « dans un gouvernement où la morale n'est point « rendue pratique par des institutions fortes, « qui rendent le vice difforme, la destinée pu- « blique change au gré du bel esprit et des pas- « sions dissimulées.... et tandis que le souvenir « de tout ce qu'il y a de grand et de généreux « parmi nous semble obscurci, les principes de « la liberté publique peu à peu s'effacent, ceux « du gouvernement se relâchent, et c'est ce que « l'on veut pour accélérer notre perte.... » Puis, après avoir peint toutes les intrigues qui avaient mis le pays en feu, la Vendée triomphante, Toulon, Valenciennes, le Quesnoy livrés à l'ennemi, l'étranger maître de nos banques et de notre industrie, nos vaisseaux incendiés, nos monnaies avilies; après avoir insisté sur la nécessité de réprimer tous les abus et surtout ceux commis par les fonctionnaires qui bravent leurs devoirs et que la justice épargne trop souvent, il s'écriait en terminant : « Osez! ce mot renferme toute « la politique de notre révolution. L'étranger « veut régner chez nous par la discorde, étouf- « fons-la en séquestrant nos ennemis et leurs « partisans; rendons guerre pour guerre; nos « ennemis ne peuvent plus nous résister long- « temps. Ils nous font la guerre pour s'entre- « détruire. Pitt veut détruire la maison d'Au- « triche et celle-ci la Prusse, tous ensemble « l'Espagne. Pour vous, détruisez le parti re- « belle; bronzez la liberté; vengez les patriotes « victimes de l'intrigue; mettez le bon sens et « la modestie à l'ordre du jour; ne souffrez « point qu'il y ait un malheureux ni un pauvre « dans l'État. Eh! qui nous saurait gré du mal- « heur des bons et du bonheur des méchants? » C'était l'époque où les hébertistes, du nom du rédacteur du *Père Duchêne*, lançaient dans le public leurs déclamations furibondes. C'est d'eux que Robespierre disait : « Ils aimeraient mieux « user cent bonnets rouges que de faire une « bonne action. » Dans son rapport du 23 ventôse, St-Just attaque violemment l'hébertisme. Mais le coup sanglant porté aux ultrarévolutionnaires eut cela de funeste qu'en encourageant la réaction, il disposa le comité de salut public à frapper ceux qu'on appelait les *indulgents*. Et ces indulgents, ce n'étaient rien moins que Danton, Camille Desmoulins. Organe des comités de salut public et de sûreté générale pour demander leur mise en accusation, St-Just s'acquitta de sa tâche avec une sorte d'énergie farouche : « Que tout « ce qui fut criminel périsse! dit-il dans son « impitoyable rapport. On ne fait point de répu- « blique avec des ménagements, mais avec la « rigueur farouche, la rigueur inflexible envers « tous ceux qui ont trahi.... Ce que nous avons « dit ne sera jamais perdu sur la terre. On peut « arracher à la vie les hommes qui, comme « nous, ont tout osé pour la vérité; on ne peut « point leur arracher le cœur ni le tombeau « hospitalier sous lequel ils se dérobent à l'es- « clavage et à la honte de voir triompher les « méchants. » Il semblait se douter, en s'exprimant ainsi, qu'à quelques mois de là les ré-

volutionnaires, dans le sens du crime, comme il les appelait, triompheraient complétement. Le 27 germinal, à la suite d'un immense rapport sur la police générale de la république, il faisait rendre une loi par laquelle tous les ex-nobles et étrangers étaient bannis de Paris et des places fortes, et les prévenus de conspiration traduits au tribunal révolutionnaire à Paris. Cette loi fut évidemment le contre-coup du procès des hébertistes et de celui des dantonistes. Car le comité de salut public ne se méprit point sur la joie que causait aux contre-révolutionnaires la mort de tant de républicains, et, voyant la réaction en tirer des espérances et s'agiter de toutes parts, il voulut prendre contre elle de plus redoutables mesures. Ce fut la dernière fois que St-Just parla à la tribune jusqu'à la journée du 9 thermidor. Depuis lors, il fut presque toujours absent de Paris. Quelques jours après avoir présenté son dernier rapport, il fut de nouveau envoyé comme commissaire général près l'armée du Nord, vers laquelle se tournaient avec anxiété les regards de la France, et où il restera presque constamment désormais. Il partit le 10 floréal de l'an 2, avec Lebas, son fidèle ami, jurant de ramener la victoire sous nos drapeaux ou de périr. Il prit, en effet, à la campagne de 1794 dans le Nord la part la plus active. Une lettre de ses collègues du comité de salut public le rappela à Paris dans les premiers jours de prairial. On lui disait que la république était menacée par de nouveaux dangers. Il accourut; mais, au bout de cinq jours, il repartit pour le Nord, car le but de sa mission n'était pas atteint encore. Ce but, c'était surtout la prise de Charleroi. Cette ville était depuis assez longtemps investie par nos troupes; mais elle tenait bon, et le gouverneur, sommé plusieurs fois par Jourdan de se rendre, avait répondu qu'il la défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Cependant, dans la matinée du 7 messidor, après un terrible bombardement, il s'était décidé à envoyer en parlementaire un officier supérieur, porteur d'une lettre pour le général en chef. St-Just se trouvait alors avec le général Jourdan, qui prit la lettre et la lui présenta; St-Just refusa de l'ouvrir et la rendit à l'officier autrichien en lui disant : « Ce n'est pas du « papier, mais la place que je vous demande. — « Mais, si la garnison se rend à discrétion, « objecta l'envoyé, elle se déshonore. — Nous « ne pouvons ici vous honorer ni vous désho- « norer, répondit St-Just, comme il n'est pas en « votre pouvoir de déshonorer ni d'honorer la « nation française. Il n'y a rien de commun entre « vous et nous. » Et comme l'officier autrichien insistait pour obtenir une capitulation quelconque, St-Just ajouta pour le congédier : « Hier « on aurait pu vous écouter, aujourd'hui il faut « vous rendre à discrétion; j'ai parlé. J'ai fait « usage des pouvoirs qui me sont confiés, il ne « m'en reste plus pour me rétracter; je compte « sur le courage de l'armée et sur le mien (1). » Le jour même, la garnison se rendait à discrétion, en se confiant à la générosité du peuple français. Le lendemain, sous les murs mêmes de Charleroi, nos troupes, commandées par Jourdan, Kleber, Championnet, Lefebvre, Marceau, et soutenues par la présence de St-Just, remportaient dans les plaines de Fleurus une victoire complète sur l'armée autrichienne. Deux jours après cette glorieuse bataille, St-Just quittait l'armée du Nord, qu'il ne devait plus revoir, et repartait pour Paris. Il y arriva dans la nuit du 10 au 11 messidor et non pas un mois plus tard, la veille du 9 thermidor, comme MM. Thiers, de Lamartine et quelques autres historiens l'ont écrit, par une impardonnable erreur. Tout était bien changé à son retour. Robespierre ne venait plus aux séances du soir du comité de salut public, où régnait sans rivale l'influence de Billaud-Varenne, de Barère et de Collot-d'Herbois. La présence de St-Just les gêna beaucoup, s'il faut en croire l'aveu ingénu qu'en fit Billaud à la convention, témoignant par là combien ils supportaient impatiemment le contrôle de son jeune collègue. Aussi, dans son discours du 9 thermidor, St-Just disait-il : « Je regarderais comme un principe « salutaire et conservateur de la liberté publique « que le tapis du comité fût entouré de tous ses « membres. Vous avez confié le gouvernement « à douze personnes; il s'est trouvé en effet le « dernier mois entre les mains de deux ou trois. « Avec cette imprudence, on s'expose à inspirer « aux hommes le goût de l'indépendance et de « l'autorité.... » Nous avons raconté à l'article Robespierre les événements qui amenèrent la chute de son parti. St-Just, qui était son plus fidèle allié, devait succomber avec lui. Il est avéré aujourd'hui que St-Just et Robespierre furent abattus comme modérés, comme contre-révolutionnaires, comme ayant voulu, suivant l'expression de Barère, « arrêter le cours ma- « jestueux, terrible de la révolution ». Il y a, dans une des notes faisant suite au *Mémoire des anciens membres des comités*, un aveu que l'histoire doit recueillir : « Lorsqu'on faisait le ta- « bleau des circonstances malheureuses où se « trouvait la chose publique, y est-il dit, St-Just « nous arrêtait, jouait l'étonnement de ne pas « être dans la confidence de ces dangers, disant « qu'il ne connaissait rien, qu'il ne concevait « pas cette manière prompte d'improviser la « foudre à chaque instant, et il nous conjurait, « au nom de la république, de revenir à des « idées plus justes, à des mesures plus sages. » Dans la nuit du 8 au 9 thermidor, il écrivit à la hâte un discours, qui eût probablement produit un grand effet sur la convention nationale s'il

(1) Tous ces détails sont extraits de la *Relation du siége de Charleroi*, par le commandant du génie Marescot, fait général de brigade après la prise de la ville (Archives de la guerre).

lui avait été permis de le prononcer. Mais, dès les premiers mots, il fut arrêté par Tallien, qui, d'accord avec une masse assez compacte d'autres membres de la convention, parvint à étouffer sa parole. « Je ne suis d'aucune faction, avait dit « St-Just en commençant; je les combattrai « toutes. Elles ne s'éteindront jamais que par les « institutions qui produiront les garanties, qui « poseront la borne de l'autorité et feront ployer « sans retour l'orgueil humain sous le joug de « la liberté publique. Le cours des choses a « voulu que cette tribune aux harangues fût « peut-être la roche Tarpéienne pour celui qui « viendrait vous dire que les membres du gou- « vernement ont quitté la route de la sagesse.... » Ses pressentiments du danger qu'il courait ne le trompaient pas. Décrété d'accusation en même temps que ses amis, il fut conduit à la prison des Ecossais. Dans la soirée, délivré par les ordres de la commune, il était au sein du conseil général, quand la mort de Robespierre assura la victoire aux thermidoriens. St-Just se laissa arrêter sans opposer la moindre résistance. Amené dans la salle d'audience du comité de sûreté générale, ses regards se portèrent sur le tableau des droits de l'homme placé dans cette salle, et il ne put retenir cette exclamation amère: « C'est pourtant moi qui ai fait cela. » Le lendemain, vers quatre heures, il fut conduit avec ses amis sur la place de la Révolution, où, ce jour-là, avait été rétabli l'échafaud. Comme toujours, quelques gens sans aveu et sans foi, mêlés à la multitude silencieuse, insultèrent aux vaincus. St-Just, debout, la tête découverte, contemplait d'un œil stoïque ce spectacle. Pas une plainte, pas un mot de reproche ne sortit de sa bouche; la pitié et le dédain furent sa seule réponse aux anathèmes dont ses amis et lui étaient l'objet. Il mourut gravement, sans forfanterie et sans faiblesse, fort de sa conscience et ne doutant pas de la bonté de la cause pour laquelle il périssait. Il avait 27 ans moins un mois. — On a de St-Just : 1° *Organt*, poëme en vingt chants, 1789, au Vatican, 2 vol. in-12. Quelques exemplaires contiennent une clef imprimée. En 1792, ce poëme fut remis en lumière par un éditeur, qui enleva le premier titre et lui substitua celui-ci : *Mes passe-temps, ou le Nouvel Organt*, par un député à la convention nationale. Mais c'est absolument la même édition; il n'y en a point eu deux, comme on le pense généralement. 2° *Esprit de la révolution et de la constitution de France*, Paris, Beuvin, 1791, in-8° de 182 pages; 3° *Fragments d'institutions républicaines*, ouvrage posthume, publié par Briot, 1800, in-12; réédité par Charles Nodier, Paris, Techner, 1831, in-8° de 80 pages; 4° *Discours dans le procès de Louis XVI; — sur l'organisation du ministère de la guerre; — sur celle de l'armée; — Plan de constitution; — Discours sur la division politique de la république; — sur la formation des municipalités; — Rapport au nom du comité de salut public sur les trente-deux députés détenus ou en fuite; — Rapport sur le gouvernement révolutionnaire; — Discours sur le droit des neutres*, prononcé au sein du comité de salut public; — *Rapport sur les étrangers; — Rapport sur les détentions; — sur les moyens de secourir les patriotes indigents; — sur la conspiration de l'étranger; — Rapport au nom des comités de salut public et de sûreté générale sur la conjuration ourdie par les factions criminelles pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie, et contre Fabre-d'Eglantine, Danton, etc., prévenus de complicité dans ces factions; — Rapport sur la police générale de la république; — Discours du 9 thermidor*. E. H—L.

SAINT-JUST. *Voyez* FRETEAU DE SAINT-JUST.

SAINT-JUST (C. GODARD D'AUCOUR, baron DE), né à Paris en 1769, était fils du fermier général Godard d'Aucour (*voy.* ce nom). Destiné à la magistrature, il allait être reçu conseiller au parlement quand la révolution éclata. Il n'y prit aucune part, et réussit à se soustraire aux dangers de cette époque. En revanche, il consacra à l'étude le temps qu'il enlevait à la politique. Lorsqu'il fut atteint de la maladie à laquelle il succomba le 17 mars 1826, il s'occupait de faire imprimer ses œuvres poétiques, qui ne furent publiées qu'après sa mort. Ses productions dramatiques sont les plus remarquables. Longtemps elles eurent à l'Opéra-Comique un succès qu'elles durent surtout à la musique de Boïeldieu. Voici comment s'exprimait à son sujet son ami Népomucène Lemercier dans ses *Essais littéraires* : « Ce recueil, dit-il en parlant des œuvres de St-Just, se compose d'une tragédie et de comédies en vers qu'il ne présente que comme des esquisses de sa jeunesse, et de drames lyriques dont, par modestie, il attribue le succès aux seuls talents du compositeur qui le seconda de sa musique expressive et touchante. Quelques élégies, un poëme imité d'Young et des romances enrichissent cette agréable collection. Elle est posthume, et l'on éprouve en la parcourant le chagrin de ne pouvoir plus faire entendre à son auteur les éloges dont on voudrait flatter son oreille. La réussite des opéras-comiques de St-Just a bien prouvé qu'il connaissait l'art de la scène. Avec plus de goût et de choix dans l'expression que Sedaine, il possédait comme lui le talent de passer du grave au doux, du sérieux au gai, du noble au familier gracieux. Il était initié aux secrets de compliquer une intrigue sans l'embrouiller ni l'obscurcir, et d'en dénouer la trame bien ourdie par le jeu de personnages variés à la fois et tour à tour attendrissants ou plaisants. Voilà les qualités qu'ont signalées dans ses aimables ouvrages les applaudissements réitérés du parterre. Son orphée Boïeldieu est devenu le Grétry de ce disciple de Sedaine, à qui nous n'avons à reprocher qu'une paresse trop

insouciante qui l'a rendu moins fécond que son maître.... La tragédie de *Mirza*, sujet asiatique et un peu romanesque, est pleine de situations neuves et de scènes passionnées. On remarque aussi dans ses comédies des aperçus fins et justes, un style purgé de toute affectation, une ordonnance correcte et toujours bien proportionnée et l'étude des beaux modèles. Le sentiment du mieux l'a, dit-il, écarté de Thalie, parce qu'il mesurait les difficultés de suivre les pas de Molière. Ce motif de découragement décèle en lui des lumières qui deviennent rares. La nature plus que l'instruction, et l'habitude des mœurs de la haute société, l'avaient doué d'un tact sûr et subtil dont les hommes d'érudition et de cabinet sont quelquefois privés. Il jugeait d'avance du relief théâtral que prêteraient à tel ou tel tableau les nuances les plus déliées et les couleurs les plus fortes. Je composai chez lui, dans le vieux château dont il était propriétaire en Champagne, ma tragédie d'*Agamemnon* et une partie de celle d'*Ophis*. Rien n'est plus agréable à ma mémoire que les fréquents séjours que j'ai faits amicalement dans ses diverses habitations champêtres. J'avais su deviner et goûter la secrète mélancolie de son caractère; il en adoucissait la teinte au milieu des conversations égayées par des littérateurs et des artistes qu'il se plaisait à réunir. Le bien qu'il estimait le plus était son indépendance personnelle. Le désir de garder sa liberté, ses loisirs et son repos, lui faisait dédaigner la manie de briller par le luxe et même par le talent. De là ces dehors de nonchalance qui n'étaient que le résultat de sa douce philosophie. Né riche et bienfaisant, ses mœurs faciles participaient de ces deux avantages. » Voici la liste des ouvrages de St-Just, joués sur différents théâtres : au théâtre National, *Sélico*, opéra en trois actes, 1793; au théâtre Favart, *Zoraime et Zulnar*, opéra-comique en trois actes, 1798; au théâtre Feydeau, la *Famille suisse*, opéra-comique en un acte, 1797; l'*Heureuse nouvelle* (en société), opéra impromptu en un acte, 1797; les *Méprises espagnoles*, opéra-comique en un acte, 1798; le *Calife de Bagdad*, opéra-comique en un acte, 1800, qui eut un immense succès; l'*Heureux malgré lui*, opéra-comique en deux actes, 1802; *Gabriel d'Estrées*, opéra-comique en trois actes, 1806; le *Nègre par amour*, opéra-comique en un acte, 1809; *Jean de Paris*, opéra-comique en deux actes, 1812, qui est resté au répertoire; au théâtre Montansier (en société), la *Prisonnière*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, 1799; au théâtre Louvois, l'*Avare fastueux*, comédie en trois actes et en vers, 1805. Les *Essais littéraires* parurent en 1826, 2 vol. in-8°. (*Voy.* Quérard, *France littéraire*.) M—D j.

SAINT-LAMBERT (Charles-François, marquis de), poëte français, naquit en 1717, à Vézelise (1), d'une famille noble, mais sans fortune. Voué à la carrière militaire, il servit dans le corps des gardes lorraines; mais, après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, il s'attacha au roi Stanislas, dont la cour offrait une réunion de femmes spirituelles et de littérateurs aimables. C'est là que St-Lambert connut la marquise du Châtelet, qui, malgré son intimité avec Voltaire, ne dédaigna pas les vœux d'un officier beaucoup plus jeune que ce grand poëte. Lorsque Voltaire vint s'établir à la cour de Lunéville, il reconnut les dispositions poétiques de St-Lambert et mit une sorte d'enthousiasme à louer le goût et l'élégance qui brillaient dans les premiers essais de ce jeune militaire (1). « Je lis vos vers, j'en suis « jaloux, » disait-il dans une épître qu'il lui adressa à cette époque (1736). Une autre fois (1749), il fit pour lui les vers suivants :

Les fleurs dont Horace autrefois
Faisait des bouquets pour Glycère,
St-Lambert, ce n'est que pour toi
Que ces belles fleurs sont écloses ;
C'est ta main qui cueille les roses,
Et les épines sont pour moi.

Voltaire faisait ainsi gaiement allusion à la belle passion dont madame du Châtelet s'était éprise pour St-Lambert. De leur intimité survint un enfant dont la naissance donna la mort à sa mère (2). Peu de temps après, St-Lambert vint à Paris. L'éclat de sa première aventure fut pour lui, à cette époque, une recommandation plus puissante dans la haute société que ses pièces fugitives. La plupart sont adressées à la marquise de Boufflers, sous le nom de Doris et de Thémire, ou au prince de Beauvau, son protecteur et son ami, dans la maison duquel il avait un appartement chaque fois qu'il venait à Paris. Dès cette époque, il se lia particulièrement avec Duclos, Diderot, Grimm, J.-J. Rousseau, etc. C'est à ce dernier qu'il adressa un jour ce propos : « Voulez-vous savoir la différence d'amitié qui nous « unit l'un à l'autre : c'est que je chéris le « besoin que mon cœur a de vous et que vous « êtes quelquefois embarrassé du besoin que « vous auriez de moi (3). » Tant que le roi Stanislas vécut, St-Lambert partageait son année entre Paris et la Lorraine, où il avait une place d'exempt des gardes du corps de ce monarque. Il vendit ensuite cette charge, après avoir obtenu

(1) A Nancy, selon le *Journal de la société d'archéologie et du musée lorrain* (avril 1861), qui ajoute qu'il se serait appelé Jean-François. Z.

(1) *Vie de Voltaire* par Condorcet.

(2) Cet événement fit connaître pour la première fois à Paris le nom de St-Lambert et donna lieu à de nombreuses satires, entre autres à celle-ci :

Ci gît qui perdit la vie
Dans le double accouchement
D'un traité de philosophie
Et d'un malheureux enfant.
Lequel des deux nous l'a ravie?
Sur ce funeste événement
Quelle opinion devons-nous suivre!
St-Lambert s'en prend au livre,
Voltaire dit que c'est l'enfant.

(3) *Mém.* de madame d'Épinay, t. 2, p. 285.

la commission de colonel au service de France, et fit en cette qualité les campagnes de Hanovre (1756-1757). Peu de temps auparavant, il avait inspiré à madame d'Houdetot une passion qui allait jusqu'au délire et qui bientôt ne fut un mystère pour personne (1). Il est hors de doute, d'après le témoignage de Diderot, Marmontel, madame d'Epinay et de tous les mémoires contemporains, que Rousseau tenta de supplanter St-Lambert dans le cœur de madame d'Houdetot, ce qui ne l'empêcha point d'écrire à St-Lambert pour le régenter sur sa liaison avec madame d'Houdetot, promettant de ne jamais « lui laisser « la sécurité de son innocence dans un pareil « état ». C'est de cette lettre que St-Lambert dit à Diderot « qu'on n'y répond qu'avec des coups « de bâton (2) ». Dans une autre lettre, écrite vers la même époque (1757), Rousseau tenait un langage bien différent. La liaison de St-Lambert et de madame d'Houdetot dura jusqu'à la mort de celui-ci. Dans sa vieillesse, il fut envers cette constante amie ce qu'il s'était montré toujours, soupçonneux, exigeant et ridiculement susceptible. En effet, le héros d'un roman qui dura plus de cinquante ans était loin d'être un homme véritablement aimable. Ses prétentions au génie et à la philosophie ne l'empêchaient pas d'être très-fier de sa figure et de sa naissance. Son maintien dédaigneux, sa politesse froide tenaient toujours à une distance respectueuse ses confrères les académiciens philosophes, lesquels étaient trop politiques pour y regarder de bien près avec un gentilhomme qui avait épousé franchement leurs principes et qui était l'ami du prince de Beauvau, le protecteur déclaré de leur secte. Il reste à le suivre au milieu de sa carrière littéraire. Après les campagnes de Hanovre, il renonça pour jamais au service, dans lequel il s'était peu distingué, pour se consacrer exclusivement aux lettres et aux plaisirs du grand monde. Il réalisa toute sa fortune, qui était peu considérable, et vécut désormais à Paris dans une heureuse indépendance. Ne paraissant rechercher d'abord que les succès de société, il se contentait d'y lire ses poésies fugitives et les fragments du poëme des *Saisons*, auquel il travaillait depuis longtemps. Ces lectures le mirent bientôt au nombre des poëtes les plus à la mode (3). Si quelques-uns de ses vers furent dès lors imprimés, c'était sans son aveu, en apparence du moins. C'est ainsi qu'en 1764, ses deux charmantes pièces qui ont pour titre : *le Matin* et *le Soir* parurent dans un recueil où se trouvaient les *Quatre parties du jour* du cardinal de Bernis et trois *Saisons* de Bernard. Plus tard, une infidélité semblable fit connaître au public l'*Essai sur le luxe*, brochure de 79 pages, que St-Lambert destinait à l'*Encyclopédie*. Cet essai ne réussit point : on le trouva superficiel, écrit sèchement, sans chaleur, rempli d'idées fausses et de citations historiques mal appliquées. Dans l'intervalle, il avait donné, en 1756, les *Fêtes de l'amour et de l'hymen*, comédie-ballet qui eut peu de représentations. Le conte intitulé *Sara Th****, qu'il fit paraître l'année suivante (septembre 1765), dans la *Gazette littéraire*, obtint un succès peu mérité. L'héroïne de ce conte, annoncé comme une traduction de l'anglais, est une fille de qualité qui épouse son laquais. Ce roman est aussi froid qu'ennuyeux : les sentiments en sont forcés, le style plein de prétention, et les réflexions dont il est rempli ne sont pas assez neuves pour dédommager du défaut général d'intérêt. Le ridicule d'une pareille conception n'a point échappé à la malignité ingénieuse de Grimm. Il raconte, dans sa *Correspondance*, qu'après avoir fait quelques perquisitions sur l'histoire véritable qui avait fourni à St-Lambert l'idée de son roman, il avait appris que cette Sara, si jeune et si charmante, était une vieille folle de qualité, qui, depuis son honteux mariage, vivait non à la campagne, mais à Londres, méprisée des honnêtes gens et victime des mauvais traitements de son époux (1). St-Lambert était alors un des plus zélés collaborateurs de l'*Encyclopédie*, à laquelle il donna, outre l'article *Luxe*, ceux-ci : *Génie*, *Intérêt de l'argent*, *Législateurs*, *Manières*, etc. Dès l'année 1753, il s'occupait des *Mémoires sur la vie de Bolingbroke*, ouvrage qui ne parut qu'en 1796, au milieu de la tourmente révolutionnaire. Voilà sans doute pourquoi cette production est si peu connue. Toutefois, en ne promettant qu'une biographie, l'auteur y présente un tableau, tracé avec autant de vérité que d'intérêt, du règne de la reine Anne. Quelques pages de ce tableau rappellent la manière de Voltaire. St-Lambert puisa ses matériaux dans lord Hyde et dans Mallet, auteur des vies de Bacon et de Marlborough; mais son ouvrage, soumis longtemps et à plusieurs reprises à l'examen de Suard, son ami, dut à ce littérateur cette connaissance parfaite de l'Angleterre, de ses mœurs et de ses lois (2) dont il est empreint et qui en fait le mérite particulier. Très-assidu aux réunions qui avaient lieu chez madame Necker, chez le baron d'Holbach, etc., St-Lambert est toujours cité dans les occasions où les encyclopédistes se mettaient en avant pour l'intérêt du parti. Chez madame Necker, il fut un des auteurs du projet de souscription pour la statue de Voltaire (3). Il fut aussi des premiers

(1) On la vit, pendant l'hiver de 1758, écrire lettres sur lettres au prince de Soubise, qu'elle ne connaissait pas personnellement et qui était ami de St-Lambert, pour le supplier d'engager ce dernier à revenir à Paris. (*Mem*. de madame d'Epinay, Paris, 1818, t. 2, p. 153.)

(2) *Mém*. de madame d'Epinay, t. 3, p. 181.

(3) Voy. la *Correspondance de Grimm*, août 1753 et juin 1764.

(1) Ce roman a fourni le sujet d'un mauvais opéra-comique, par Collet de Messine et Vachon, donné en 1773 ou 1774.

(2) Voy. les *Memoires historiques sur le 18e siècle et sur M. Suard*, par dom J. Garat (Paris, 1821).

(3) Voy. les *Mémoires de l'abbé Morellet.*

à conseiller au patriarche de Ferney de refuser l'offrande du citoyen de Genève pour ce monument. En 1769, St-Lambert publia son poëme des *Saisons*, qui fut accueilli avec un véritable enthousiasme par le parti philosophique. Les encyclopédistes ne se lassaient point de vanter un auteur qui avait transporté des maximes de leur secte dans un poëme descriptif. Voltaire surtout se fit remarquer en cette occasion par l'excès et la persévérance de ses éloges. Dans sa correspondance de l'année 1769, il ne parle que du poëme des *Saisons*, qu'il appelle « une réparation d'honneur que le siècle présent fait au « grand siècle passé (1) ». Il se dit l'*admirateur*, le *vieil écolier* de St-Lambert, qu'il proclame ailleurs son *cher successeur*, et qu'il élève au niveau des grands poëtes du siècle de Louis XIV. Mais Voltaire ne s'en tint pas à ces éloges, dont il était d'ailleurs si prodigue envers la médiocrité. Dès la première édition (fin de 1768) du *Précis du siècle de Louis XIV*, il avait dit à la fin du dernier chapitre : « La France serait aujour« d'hui sans gloire dans ce genre (les lettres), « sans un petit nombre d'ouvrages de génie, « tels que le poëme des *Quatre saisons* et le cin« quième chapitre de *Bélisaire*, s'il est permis de « mettre la prose à côté de la plus élégante « poésie. » Il est facile de concevoir le motif de ces louanges. A une époque où l'on tâchait d'élever Crébillon au-dessus de Voltaire, St-Lambert n'avait pas craint de proclamer l'auteur de *Zaïre* le

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

Voltaire, reconnaissant, ne pouvait faire moins pour St-Lambert que de le proclamer de son côté :

Chantre des vrais plaisirs, harmonieux émule
Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle.

Un pareil commerce d'éloges donna lieu à ce trait de Gilbert :

St-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante
Fait des vers trop vantés par Voltaire qu'il vante.

Toutefois, dès son apparition, le poëme de St-Lambert fut l'objet de critiques aussi méritées que les éloges de ses prôneurs étaient exagérés. Palissot, Fréron, Clément en relevèrent les défauts avec une sincérité courageuse. St-Lambert, oubliant la modération que devaient lui imposer les principes philanthropiques qu'il affichait dans son poëme, fut assez peu maître de lui-même pour provoquer contre Clément les rigueurs de l'autorité, et il eut le fâcheux crédit de le faire enfermer au fort l'Evêque (*voy.* CLÉMENT). Clément s'en vengea par des épigrammes. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les meilleurs amis de St-Lambert s'exprimaient sur son poëme, dans leurs correspondances privées, à peu près comme l'avaient fait Palissot et Clément dans leurs brochures. Défaut de verve et d'invention, froideur et monotonie de style, retour fréquent d'épithètes et d'exclamations parasites, tels sont les reproches que Grimm et Diderot font à St-Lambert, et si ces reproches sont fondés, on ne sera pas étonné de l'ennui que l'on éprouve à la lecture d'un poëme qui offre d'ailleurs une élégance continue dans la diction, une foule de pensées ingénieuses, versifiées avec beaucoup d'art, souvent même des morceaux entiers dignes d'être retenus et de trouver place dans un vrai chef-d'œuvre (1). Le discours préliminaire et les notes du poëme des *Saisons* contribuèrent d'abord à son succès. Le discours offrait, selon l'usage, une poétique tout exprès pour le poëme. St-Lambert y exposait ainsi le but qu'il s'était proposé : « J'ai fait des *Géorgiques*, disait-il, « pour les hommes chargés de protéger la cam« pagne et non pour ceux qui la cultivent. Ce « n'est point aux cultivateurs que j'ai parlé; ils « ne m'auraient pas entendu : les charmantes « *Géorgiques* de Virgile et les *Géorgiques* plus « détaillées de Vanière ne peuvent être d'aucun « usage aux paysans, » etc. C'était sans doute une idée très-louable que de chercher à inspirer aux seigneurs et aux riches le désir d'habiter leurs terres pour y répandre la prospérité par leur présence; mais un pareil ordre d'idées était peu poétique. Il valait mieux ou faire un traité de morale, ou peindre, comme Thompson, la nature pour la nature et la vie champêtre dans ses détails les plus simples et les plus aimables. Quant aux notes à la suite du poëme, elles sont, comme l'observe Grimm, *tristes et maussades :* ce sont des idées communes ou fausses, présentées avec toute la morgue philosophique. Mais, parmi ces notes, celle qui attira sur l'auteur les plus violentes et en même temps les plus justes critiques a pour objet de développer le fameux vers déjà cité en faveur de la prétendue suprématie dramatique de Voltaire. On ne conçoit pas qu'un poëte dont tous les écrits supposent un goût irréprochable ait pu accumuler en deux pages autant d'hérésies littéraires que l'a fait St-Lambert en cette occasion. Il va jusqu'à dire que

(1) Lettre à M. Dupont, auteur des *Ephémérides du citoyen*, 7 juin 1769.

(1) On peut lire encore dans la *Correspondance de madame du Deffand* ce que cette femme spirituelle et Walpole pensaient de St-Lambert et de son poëme. « Ce St-Lambert, écrivait-elle, est « un esprit froid, fade et faux; il croit regorger d'idées, et c'est « la stérilité même : sans les oiseaux, les ruisseaux, les ormeaux « et leurs rameaux il aurait bien peu de chose à dire. En un mot, « je ne vous l'enverrai point : c'est assez de l'ennui de mes lettres « sans y ajouter les œuvres des encyclopédistes. Quelqu'un qu'on « ne m'a point nommé disait d'eux qu'ils poussaient leur or« gueil jusqu'à croire qu'ils avaient inventé l'athéisme. » Walpole répondit à madame du Deffand : « Ah! que vous en parlez « avec justesse; le plat ouvrage! Point de suite, point d'imagi« nation; une philosophie froide et déplacée; un berger et une « bergère qui reviennent à tous moments; des apostrophes sans « cesse, tantôt au bon Dieu, tantôt à Bacchus ... En un mot, « c'est l'Arcadie encyclopédique. On voit des pasteurs, le dic« tionnaire à la main, qui cherchent l'article *Tonnerre*, pour en« tendre ce qu'ils disent eux-mêmes d'une tempête. Peut-on « aimer les éléments de la physique rimés? »

Racine n'a su peindre que les Juifs. A la suite de son poëme, imprimé avec un grand luxe de caractères et de gravures, St-Lambert publia ses contes de l'*Abenaki*, de *Sara Th**** et de *Ziméo;* ses *Poésies fugitives* et des *Fables orientales*. L'*Abenaki* offre le développement de cette théorie erronée que l'homme sauvage est meilleur que l'homme civilisé. Dans le conte de *Ziméo*, dont on a taxé St-Lambert d'avoir emprunté l'idée aux *Incas* de Marmontel, l'auteur exalte les vertus des esclaves, qui égorgent les blancs : c'est toujours, comme dans *Sara Th****, une morale fausse fondée sur une nature d'imagination. Les *Fables orientales* sont fort ingénieuses : les unes sont imitées de Saadi; on a dit que les autres mériteraient d'être de cet auteur. Quant aux *Poésies fugitives*, c'est, selon l'opinion la plus générale, ce que St-Lambert a fait de mieux. Grâce, élégance de style et quelquefois même de la verve, tout s'y trouve; elles ont avec celles de Voltaire un air de famille. Ce grand poëte les a comparées avec raison à des myrtes bien arrondis, dont une feuille ne dépasse pas l'autre. Le poëme des *Saisons* ouvrit à son auteur les portes de l'Académie, où il fut reçu le 23 juin 1770, à la place de l'abbé Trublet, qu'il affecta de louer fort peu; mais il n'usa pas de la même réserve dans les éloges dont il combla Voltaire, Montesquieu, d'Alembert, Thomas, Condillac, n'oubliant, dans cette liste de littérateurs en crédit, que le seul Buffon, ce qui fut remarqué comme une grave inconvenance. Grimm, dans sa *Correspondance*, plaisante beaucoup St-Lambert à cette occasion. « Le nouvel académicien, dit-il, a fait « son service d'encensoir à merveille, et il n'y a « point d'habitué de paroisse qui sache mieux « lancer le sien vers le porteur du saint-sacre- « ment. » St-Lambert terminait son discours par une faible apologie de la philosophie contre les reproches d'irreligion. Dans la même séance, il lut le second chant d'un poëme sur le *Génie*, qu'il avait, dit-on, depuis vingt ans en portefeuille, et qu'il n'acheva jamais. Le public, qui avait assez bien accueilli le discours, reçut assez froidement ses vers, et depuis lors St-Lambert parut avoir entièrement renoncé à ce poëme (1). Quelques jours après sa réception, il fit paraître un petit roman intitulé *les Deux amis, conte iroquois*, où, comme dans toutes ses productions du même genre, il y a plus de prétention que d'effet. St-Lambert, malgré l'influence ordinaire du fauteuil académique, ne parut jamais travailler avec plus d'activité. Tout en rassemblant les matériaux d'un grand ouvrage de philosophie morale, dont il sera parlé ci-après, il donnait de nouveaux articles à l'*Encyclopédie* et une seconde édition du poëme des *Saisons*, avec des changements et des additions considérables (1771), qui le rendirent sans doute meilleur; mais toutes ces corrections ne parvinrent pas à faire disparaître le défaut de verve et d'intérêt qui, comme on l'a dit avec raison, est le *vice originel* de cette production. Il ajouta quatre contes nouveaux à son recueil de *Fables orientales*, savoir : l'*Esprit des différents Etats*, les *Lumières*, le *Besoin d'aimer* et la *Visite*. Il a toujours réussi dans ce genre, qui ne demande que du trait et de la précision. L'année suivante, le poëme du *Bonheur*, ouvrage posthume d'Helvétius, parut avec une préface de St-Lambert, contenant un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*. Ce morceau, beaucoup trop étendu, renferme des pages écrites d'une manière vive et piquante et encore plus de passages hardis et faits pour en assurer le succès. St-Lambert, soutenu du crédit du prince de Beauvau, obtint la plus grande influence à l'Académie, où il contribua puissamment à faire entrer les protégés du parti philosophique et particulièrement Laharpe et Suard : il fut toujours l'ami le plus utile et le plus dévoué pour ce dernier, qu'il institua son légataire. Les discours qu'il prononça au nom de la compagnie furent toujours remarqués, même quand ils pouvaient exciter des réclamations. Le 25 août 1785, il lut, en qualité de directeur, des *Réflexions sur le véritable objet des éloges proposés par l'Académie*, et, comme le sujet du concours dont on décernait les prix était l'éloge de Louis XII, il crut devoir tracer une esquisse du règne et du caractère de ce roi. Il avança que Louis XII avait détruit l'abus honteux qui s'était introduit dans les grands corps et les tribunaux de se partager les dépouilles des condamnés. Cette assertion révolta M. Séguier, avocat général au parlement et l'un des quarante, qui, à la fin du discours de St-Lambert, se leva pour dire tout haut « que, pour l'honneur de la magistra- « ture, il croyait devoir observer que, sous le « nom de grands corps et de tribunaux de jus- « tice, il n'avait sûrement entendu que des com- « missions et non des parlements, qui jamais, « dans aucun cas, ne s'étaient partagé les con- « fiscations ». St-Lambert ne répondit rien à cette réclamation, que justifiait l'histoire et que le public applaudit, quoiqu'il fût sans exemple à l'Académie que le directeur eût jamais été publiquement contredit. L'archevêque d'Aix (Boisgelin) parut mieux observer les égards académiques, en se contentant de se plaindre à l'oreille des confrères ses voisins d'une sortie fort déplacée contre le clergé que St-Lambert s'était permise dans le même discours. Le 11 février 1786, lorsqu'il répondit, en qualité de directeur, au discours de réception de Guibert, il indisposa encore beaucoup de monde : la modicité de ses éloges mécontenta le nouvel académicien; le maréchal de Broglie trouva encore plus mauvais que St-Lambert eût pris la liberté de décider contre lui en faveur du système de Guibert sur

(1) C'est à l'occasion du poëme du *Génie* que madame du Deffand disait : *Il faut en avoir beaucoup pour rendre ce sujet piquant.*

l'ordre profond et l'ordre mince, et le passage du discours fut entièrement supprimé à l'impression. Il n'en fut pas de même de sa réponse au discours de réception de Vicq d'Azir, prononcée le 11 décembre 1788 : elle lui concilia tous les suffrages. On y remarquait surtout un bel éloge de Buffon. Quelques jours après, répondant en la même qualité à Boufflers, St-Lambert sut louer avec autant de grâce que de justesse le mérite particulier de ce poëte aimable. Le charme du débit n'entrait pour rien dans les succès académiques de St-Lambert : il serait difficile d'imaginer un organe plus pénible et plus ingrat (1). En offrant quelquefois, dans ses discours, des exemples de convenance et de goût, il mettait aussi beaucoup de zèle à défendre, au sein de l'Académie, les grands hommes du siècle de Louis XIV contre les attaques de quelques novateurs. On en trouve la preuve dans une lettre que Voltaire adressait à Laharpe (10 décembre 1777) : « Je sais bien bon gré, disait-il, à St-Lam« bert d'avoir soutenu Racine et Boileau en pleine « Académie. » Parvenu à l'âge de soixante et onze ans, St-Lambert vit sa vieillesse troublée par les malheurs de la révolution, qui amenèrent la dispersion, la ruine ou la mort fatale de ses amis et la destruction de l'Académie française. L'abbé Morellet, dans ses mémoires, met St-Lambert au nombre des académiciens ennemis de la révolution, avec Marmontel, Maury, Gaillard, le maréchal de Beauvau, Barthélemy, Rulhière, Suard, Delille, etc. Jusqu'à l'année 1793, époque de la destruction de l'Académie, St-Lambert se montra fort assidu aux séances de ce corps. Après sa dissolution, il se retira dans la vallée de Montmorenci, au sein de sa délicieuse résidence d'Eaubonne, où il eut le bonheur de vivre oublié des révolutionnaires et environné des soins assidus de madame d'Houdetot. Il ne sortit de sa retraite que pour montrer combien il était fidèle à ses anciennes affections littéraires. Le 1er juillet 1800, lorsque les académiciens qui se trouvaient à Paris, rassurés par le retour de l'ordre, tentèrent de reconstituer l'Académie française, St-Lambert assista aux réunions qui eurent lieu pour cet objet. Il s'opposa, avec Morellet et Suard, à ce qu'Arnauld, Bernardin de St-Pierre et Garat fussent admis parmi eux, le premier parce qu'il était trop jeune, le second parce qu'il parlait de l'Académie avec trop d'amertume, le troisième à cause de « la couleur qu'il avait prise dans la révolu« tion (2) ». Ce projet resta sans exécution jusqu'au 28 janvier 1803. Alors l'Académie française, constituée sur de nouvelles bases, fut comprise, comme classe de littérature française, dans les quatre sections de l'Institut. St-Lambert fut appelé à en faire partie ; mais il mourut douze jours après, le 9 février 1803, dans sa 86e année. On a remarqué qu'il précéda de deux jours Laharpe au tombeau ; il eut pour successeur Maret (depuis duc de Bassano), qui se crut, en sa qualité de ministre d'État, dispensé de prononcer l'éloge de son prédécesseur. Depuis quelque temps, St-Lambert n'était plus qu'un vieillard maussade et presque en enfance. Toutefois, avant de perdre une partie de ses facultés intellectuelles, il avait encore ajouté à ses titres littéraires, dans un âge où bien d'autres hommes vivent sur la réputation de leurs anciens ouvrages. Il publiait encore de temps à autre, dans les journaux et recueils du temps, des pièces fugitives, qui, par la grâce et l'élégance, faisaient oublier l'âge de l'auteur. De ce nombre, nous citerons les *Consolations de la vieillesse*, petit poëme qui porte l'empreinte d'une sensibilité douce et d'une aimable philosophie. Pendant plus de quarante ans, il avait travaillé à un grand ouvrage philosophique, qui devait offrir un code complet de morale universelle, sous ce titre : *les Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*. Ce livre, composé à l'instar du livre de l'*Esprit* par Helvétius, était achevé depuis 1788 ; mais les orages révolutionnaires en arrêtèrent l'impression, et St-Lambert n'en publia la première partie qu'en l'année 1797 et le reste trois ans après (1). Cet ouvrage est divisé en six parties. La première comprend l'*Analyse de l'homme*. L'auteur y développe plutôt un système d'idéologie que de morale proprement dite et ne présente d'ailleurs que des idées assez communes. Mais, grâce à des emprunts fréquents faits à Rousseau, qu'il ne cite jamais et même qu'il critique durement (2), St-Lambert se montre beaucoup plus piquant dans la seconde partie, qui est l'*Analyse de la femme*. Elle est en forme de dialogue, entre le philosophe Bernier et Ninon de l'Enclos, qui a donné rendez-vous à son amant Candale, mais qui, en attendant, veut bien s'amuser d'une conversation philosophique. On annonce Candale : la conver-

(1) Grimm, *Correspond.*, février 1786, t. 2, p. 440, dernière partie.

(2) Voyez, sur ces particularités, les *Mémoires* de l'abbé Morellet.

(1) Voici l'ordre de ces publications : au mois de floréal an 6 (1798), St-Lambert fit imprimer les deux premiers volumes de cet ouvrage et la première partie du troisième, contenant l'*Analyse de l'homme*, l'*Analyse de la femme ; De la raison, ou Ponthiamas*, et *les Principes des mœurs chez toutes les nations, ou le Catéchisme universel*, avec le *Commentaire*. Le reste de l'ouvrage comprenant la seconde partie du troisième ; et les volumes 4 et 5 parurent au mois de germinal an 9 (1801). Ils contenaient : l'*Analyse historique de la société ;* un *Essai sur la vie de Bolingbroke*, composé en 1753 ; un *Essai sur la vie d'Helvétius*, et les *Deux amis, conte iroquois*, ces deux derniers ouvrages avaient été déjà publiés. L'éditeur a donné à cet ensemble, formant 5 volumes, le titre d'*Œuvres philosophiques de St-Lambert*. Cependant toutes les œuvres philosophiques de cet auteur ne sont pas imprimées. Suard avait entre les mains une suite du *Catéchisme universel*, qu'il se proposait de mettre au jour avec l'édition entière des œuvres de St-Lambert. On a même pu soupçonner que ce n'était que pour donner du prix à cette réimpression qu'il préconisa si étrangement le *Catéchisme universel* dans la partie du *Rapport* pour les prix décennaux qu'il fut chargé de rédiger. Le triste résultat de cette tentative l'engagea sans doute à renoncer à cette entreprise.

(2) Dans son ouvrage, il fait de Rousseau un portrait odieux au chapitre de l'*Ingratitude*, sous le nom de Cléon.

sation finit, et Bernier, qui a de l'usage, se retire discrètement. Dans la partie suivante, intitulée *la Raison, ou Ponthiamas*, trois mandarins chinois, supposés fondateurs de la colonie de Ponthiamas, enseignent aux citoyens de leur république les éléments de la philosophie rationnelle et font l'éducation d'un peuple de sages. La quatrième partie est consacrée au *Catéchisme universel*, et la cinquième à son *Commentaire*. Enfin la sixième comprend l'*Analyse historique de la société*. Cette dernière section du livre, presque toute en citations, décèle l'extrême légèreté des recherches et le défaut de connaissances suffisantes. La main défaillante d'un vieillard s'y fait sentir partout. Le vice principal de cette grande composition est l'absence de plan et le manque de liaison. Les idées les plus communes viennent s'y placer à côté des paradoxes les plus bizarres. Si l'on s'attache à la partie morale de ce travail, combien l'on plaindra son auteur d'avoir souillé sa vieillesse par la publication d'une œuvre qui, sous le voile de la philosophie, n'est capable que de corrompre le cœur et de fausser l'esprit ! A l'exemple d'Helvétius, c'est sur l'intérêt personnel que St-Lambert appuie sa morale. Son système exclut toute religion et suppose le matérialisme le plus effronté. D'ailleurs, que penser d'un moraliste qui se sert des expressions les plus libres et qui met ses maximes dans la bouche d'une courtisane (1) ? Laharpe, revenu à des sentiments religieux, ne pouvait se consoler en voyant St-Lambert, pour lequel il avait conservé la plus tendre amitié, persévérer sur les bords de la tombe dans les erreurs d'une fausse philosophie. Le *Catéchisme universel* n'eut aucun succès, et il était confondu dans un même oubli avec les plus méprisables productions du club d'Holbach, lorsque, au grand scandale des hommes de goût et des honnêtes gens, le jury, nommé, en 1806, par Napoléon pour adjuger les prix décennaux, exhuma cet ouvrage pour lui décerner le grand prix de morale. Le motif principal de ce jugement était que la doctrine de l'auteur se montrait indépendante de toute religion. Une telle décision, contre laquelle l'opinion publique se souleva, fit peu d'honneur à Suard, rédacteur de cette partie du rapport, et contribua puissamment à jeter du ridicule sur les prix décennaux, à la distribution desquels Napoléon renonça. St-Lambert fut toujours peu aimé de ses contemporains : ils nous le représentent comme un personnage triste, froid et dont le commerce était d'une aridité singulière. En cela Grimm, qui ne flatte personne, se trouve d'accord avec un homme qui fut toujours fort enclin à peindre St-Lambert à son avantage (*voy.* SUARD) : « Il ne plaisait dans la société, dit madame Suard « dans ses *Essais de mémoires*, qu'à ceux qui lui « plaisaient à lui-même. Il avait pour tout ce « qui lui était indifférent une froideur qu'on « pouvait quelquefois confondre avec le dédain. » Il paraît cependant que, dans l'intimité et surtout dans la joie d'un festin, il se dépouillait volontiers de cette réserve hautaine qu'on pouvait prendre pour de la profondeur. Alors il montrait, selon l'expression de Gaillard, « tout « ce que l'usage du monde peut ajouter au mé- « rite de l'homme de lettres ». La sécheresse habituelle de son entretien faisait place à l'enthousiasme, et il mettait à découvert toute la licence de ses principes. Les *Mémoires* de madame d'Epinay nous ont conservé plusieurs de ses conversations. Dans l'une, il cherche à prouver que la pudeur n'est qu'un préjugé, et, tout en sablant le vin de Champagne, il entre, à cet égard, dans des détails tellement expressifs que la plume peu scrupuleuse de la marquise laisse « une lacune dans le manuscrit ». Une autre fois, elle nous le montre s'insurgeant contre toutes les religions et convenant de bonne foi qu'il était athée, au grand scandale de J.-J. Rousseau, l'un des convives. St-Lambert se conduisit, au reste, d'une manière conforme à ses principes. Epicurien prononcé, il portait la plus grande recherche dans les plaisirs des sens. Madame Suard, dans ses *Mémoires*, parle des dîners « aussi délicats qu'excellents » que le chantre des *Saisons* donnait à Eaubonne, et « où l'on « respirait le parfum des fleurs dont sa table « était ornée ». Les écrivains les moins favorables à St-Lambert rendent justice à sa probité, à son désintéressement. Grimm le loue d'avoir triomphé du penchant décidé qu'il avait à la satire. Tels sont les principaux traits du caractère d'un homme qui, après avoir tenu un rang distingué parmi les beaux esprits de son temps, n'a obtenu qu'une place médiocre dans les souvenirs de la génération suivante. Il est sans cesse question de lui dans les mémoires et les correspondances littéraires de l'époque. Outre ceux que nous avons cités, on peut lire : 1° les *Mémoires littéraires* de Palissot, où le mérite de St-Lambert est bien apprécié ; 2° le *Cours de littérature* de Laharpe, dans lequel le poëme des *Saisons* est loué avec toute la partialité de l'amitié ; 3° le *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*, par M. J. Chénier, où le *Catéchisme universel* est exalté avec tout le fanatisme philosophique ; 4° dans le *Moniteur* (1er septembre 1804), on lit une notice littéraire sur St-Lambert, par Fayolle, et 5° M. T. de Puymaigre en a publié une autre en 1840, Metz, in-8°. Consultez aussi le *Journal de la société d'archéologie de Metz*, numéro d'avril 1861. Enfin, dans les *Encouragements de la jeunesse*, M. Bouilly raconte avec la plus ridicule emphase une querelle d'amoureux entre ce poëte octogénaire et madame d'Houdetot. D—R—R.

(1) Outre les écrits de St-Lambert dont on a rapporté la liste dans cet article, on trouve de lui, dans les *Variétés littéraires* : 1° *Lettre à M. le baron d'H... sur l'Opéra*, 2° *Lettre sur une tragédie anglaise (la Belle-mère ambitieuse)*.

SAINT-LAURENT (NOMBRET), auteur dramatique, fut un des plus spirituels vaudevillistes de notre époque. Employé supérieur de l'administration des ponts et chaussées, il trouva le temps de composer de très-agréables pièces. Une mort prématurée l'enleva à ses divers travaux, en 1833, à Boulogne, où il était allé pour rétablir sa santé. On a de lui : 1° *le Séducteur champenois, ou les Rémois*, comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le théâtre des Variétés le 16 décembre 1819 ; Paris, 1820, in-8°, avec MM. Dartois et Saintine ; 2° *les Couturières, ou le Cinquième au-dessus de l'entresol*, tableau-vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre des Variétés le 11 novembre 1823 ; 1re et 2e édition, Paris, Barba, 1823, in-8°, avec MM. Désaugiers et *** ; 3° *le Coiffeur et le perruquier*, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre du Gymnase le 15 janvier 1824 ; 1re, 2e et 3e éditions, Paris, 1824 ; 4e et 5e édition, dans le répertoire du théâtre de Madame, 1828, in-18, avec MM. Scribe et Mazères ; 4° *Pinson, père de famille*, ou la suite de *Je fais mes farces*, folie-vaudeville en un acte, représentée sur le théâtre des Variétés le 6 novembre 1824, Paris, 1824, in-8° ; avec Désaugiers et *** ; 5° *le Mari par intérim*, comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le théâtre du Vaudeville le 8 janvier 1827, Paris, 1827, in-8°, avec MM. Fulgence et Tully ; 6° *les Cartes de visite, ou une Fête de famille*, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre du Vaudeville le 1er janvier 1827 ; Paris, 1827, in-8°, avec M. Xavier ; 7° *John Bull au Louvre*, vaudeville en trois tableaux, représenté sur le théâtre des Variétés le 13 septembre 1827, Paris, Quoy, 1827, in-8°, avec MM. Théaulon et *** ; 8° *la Halle au blé, ou l'Amour et la morale*, tableau en un acte, représenté sur le théâtre des Variétés le 15 novembre 1827, Paris, 1827, in-8°, avec MM. Francis (baron Allarde) et Dartois ; 9° *les Dames peintres, ou l'Atelier à la mode*, tableau en un acte mêlé de couplets, représenté sur le théâtre des Variétés le 29 décembre 1827, Paris, 1828, in-8°, avec M. Gabriel ; 10° *le Bandit*, pièce en deux actes, mêlée de chants, représentée sur le théâtre des Nouveautés le 12 septembre 1829 ; Paris, 1829, in-8°, avec MM. Théaulon et Théodore ; 11° *le Mardi gras et le lendemain, ou Vivent la joie et les pommes de terre !* esquisse en un acte et demi, représentée sur le théâtre des Variétés le 3 février 1830 ; Paris, 1830, in-8°, avec MM. Durand et Florentin ; 12° *Bonaparte lieutenant d'artillerie, ou 1789 et 1800*, comédie historique en deux actes, mêlée de couplets, représentée sur le théâtre du Vaudeville le 2 octobre 1830 ; Paris, 1830, in-8°, avec MM. Duvert et Xavier. Z.

SAINT-LÉGIER (JEAN-GEORGES-LAURENT DE), militaire et homme de lettres, né dans la dernière moitié du 18e siècle, d'une famille honorable de Saintes, était cousin germain de l'amiral Latouche-Tréville. Son éducation fut très-soignée et plus tard les voyages ajoutèrent à l'instruction qu'il devait à l'étude. Il fut à l'école militaire le condisciple de Bonaparte, ainsi que du spirituel journaliste Colnet, avec lequel il resta toujours en relations d'amitié. St-Légier servit dans le régiment de Provence-infanterie et parvint au grade de capitaine. Il se trouvait à St-Domingue au moment de l'insurrection des noirs. Rentré en France et retiré du service, il continua de s'adonner à la littérature. Le titre qu'il a mis au recueil de ses poésies : la *Muse créole*, 1 vol. in-12, s'explique par le séjour qu'il avait fait dans les îles Antilles. On peut le regarder comme principal auteur d'un roman attachant et bien écrit : *Albert et Ernestine, ou le Pouvoir de la maternité*, 1809, 2 volumes in-12, bien que ce livre ait paru sous le seul nom de sa sœur, madame de St-Légier, *ex-chanoinesse*. Il était à cette époque secrétaire d'un écrivain célèbre qui, ayant la direction politique du *Publiciste*, l'avait chargé de la rédaction de cette feuille quotidiennne. Les appointements qu'il recevait, joints à son revenu, pouvaient le faire vivre dans une modeste aisance, et la fortune semblait lui sourire, lorsqu'un coup affreux vint assombrir son existence. L'écrivain politique auprès duquel on l'avait placé ayant vu disparaître du tiroir d'un de ses meubles une montre en or ainsi qu'une somme de cinq cents francs, le malheureux secrétaire fut accusé de ce larcin, poursuivi et condamné en première instance. Il est vrai qu'un jugement ultérieur annula le précédent et obligea l'accusateur à faire à l'homme reconnu innocent une réparation d'honneur qui ne pouvait pas empêcher qu'il n'eût passé près de deux mois dans les cachots et n'eût été longtemps en proie au désespoir. Il eut dans cette triste affaire pour défenseur Me Falconnet, et lui-même se défendit devant la justice par la parole et par la plume. Quelques-uns des mémoires qui ont été alors publiés sont dans nos mains. Le coup terrible qui le frappa fit à son âme une plaie cruelle. Nous avons été témoin de ses peines comme nous avions pu apprécier son caractère aimable, son esprit enjoué, son désintéressement. St-Légier a beaucoup écrit, mais il a mis au jour très-peu de ses productions. Il coopérait à divers ouvrages périodiques. L.

SAINT-LEU (DE) fut pendant quarante-huit ans avocat du roi au présidial de Senlis. Il joignait à une étude profonde du droit coutumier une grande expérience. On a de lui un commentaire sur la coutume de Senlis, imprimé en 1703 avec ceux de Bochel et de Vicard, in-4°, sous ce titre : *Coutume du bailliage de Senlis et son ressort, avec des remarques*. Pihan de la Forest en a donné en 1771 une nouvelle édition. T—D.

SAINT-LIEN (CLAUDE DE), grammairien français, né à Moulins, professait à Londres les langues latine et anglaise vers la fin du 16e siècle.

Il dédia à la reine Elisabeth un traité, écrit en latin, sur la prononciation française ; c'est l'ouvrage le plus ancien qui ait trait à cette matière : *De pronunciatione linguæ gallicæ libri duo.* L'hommage fait à la reine est basé sur la parfaite connaissance qu'avait cette souveraine de la langue française. L'auteur se tient entre le système des grammairiens qui acceptent l'orthographe usuelle et la doctrine de ceux qui la rejettent ; il conserve les traditions orthographiques, et il indique la prononciation par des signes particuliers indépendants des lettres. M. Livet est entré, au sujet de l'ouvrage de Claude de St-Lien, dans d'assez longs détails (*la Grammaire française et les grammairiens du 16e siècle*, Paris, 1859, p. 500-509). Z.

SAINT-LO (ALEXIS DE), né en Normandie, de parents calvinistes, embrassa la foi catholique, et, peu de temps après, entra dans l'ordre des Capucins, où il se distingua comme prédicateur. Il fit trois voyages en Afrique et en Amérique, comme missionnaire, et mourut à Rouen en 1638. Il a écrit : *Relation du voyage du cap Vert*, Paris et Rouen, 1637, in-12. Le P. Alexis partit de Dieppe le 11 octobre 1635 avec le P. Bernardin de Renouard ; le 3 novembre on mouilla sur la rade de Rufisque ; en janvier 1636 on fit voile pour Portudal ; ensuite les missionnaires allèrent à Joual. Leur séjour sur cette côte fut marqué par le baptême d'un grand nombre de nègres. La géographie ne peut tirer un grand fruit de l'ouvrage du P. Alexis, qui ne parle que de ses travaux apostoliques. Malgré le titre, on n'y trouve pas la description du cap Vert. C'est la première relation écrite en français où l'on trouve des détails sur les nègres qui habitent entre le Sénégal et la Gambie. Il est fait mention de cet écrit dans Wadding, *Script. ordinis Min.* : il l'appelle *Alexius Lopez*. E—s.

SAINT-LUC (FRANÇOIS D'ESPINAY DE), l'un des plus braves capitaines du 16e siècle, descendait d'une ancienne famille de Normandie. Doué d'un esprit agréable et cultivé, il était en outre adroit à tous les exercices du corps. Chéri de Henri III, qui le nomma gouverneur de Brouage et de la Saintonge, il fut seul confident de l'amour du roi pour la duchesse d'Aumale ; mais il en parla à sa femme, et bientôt toute la cour en fut instruite. Cette faute devait entraîner sa disgrâce ; il s'enfuit à Brouage (1580), où il chercha des consolations dans l'étude. Ce fut alors qu'il composa des discours militaires (1) et des vers que Scévole de Ste-Marthe trouvait très-ingénieux. St-Luc suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Un jour, dans la chambre de ce prince, il s'emporta contre un gentilhomme au point de lui donner un soufflet. Le prince d'Orange, présent à cette scène, dit tout haut que l'empereur Charles-Quint n'aurait pas laissé une telle action impunie : « A quel propos, lui dit St-Luc, nous « parlez-vous de Charles-Quint, vous qui, s'il « vivait, n'auriez ni vie, ni biens? » Il sortit, laissant tout le monde étonné de son audace, et revint à Brouage, qu'il défendit en 1585 contre les protestants. Prisonnier à la bataille de Coutras, où il avait signalé sa bravoure, il resta fidèle à Henri IV et le servit avec beaucoup de zèle. Chargé de négocier avec Cossé, son beau-frère, pour la reddition de Paris (*voy.* COSSÉ), il entra dans cette ville à la tête des premiers détachements. Nommé commandant, avec le maréchal d'Aumont, des troupes royales dans la Bretagne, il entreprit, pour plaire à la veuve du comte de Laval, le siége du château de Comper, près Rennes ; le maréchal y fut tué (*voy.* D'AUMONT), et St-Luc fut obligé de se retirer. En 1595, Henri IV lui donna le collier du St-Esprit, et l'année suivante, sur la démission de Philibert de la Guiche (*voy.* GUICHE), il fut nommé grand maître de l'artillerie. Au siége d'Amiens, comme il regardait, dit Sully (*Mémoires*, livre 9), entre deux gabions où à peine y avait-il passage pour un boulet, il en vint un qui le renversa mort le 8 septembre 1597. « St-Luc, très-gentil et accompli cavalier « en tout s'il en fut un à la cour, dit Brantôme, « est mort très-regretté, en réputation d'un très-« brave, vaillant et bon capitaine. » Son corps fut rapporté à Paris et inhumé dans l'église des Célestins. W—s.

SAINT-LUC (TIMOLÉON D'ESPINAY DE), maréchal de France, fils du précédent, était né vers 1580 et avait hérité de l'humeur irritable de son père. Un jour, ayant été poussé un peu rudement contre une muraille par le fils du duc de Mayenne, il lui demanda si c'était par jeu ou pour l'offenser. Le jeune Mayenne lui dit qu'il pouvait le prendre comme il le voudrait et ajouta : « Ne me reconnaissez-vous pas ? — Oui, « répondit Timoléon, je vous reconnais pour le « fils du duc de Mayenne ; mais je veux que vous « me reconnaissiez pour le fils de St-Luc, gentil-« homme qui a toujours fait service à son prince « et n'a jamais levé les armes contre son roi. » Cette querelle pouvait avoir des suites fâcheuses, mais le roi s'empressa de l'apaiser (*Journal de Henri IV*, année 1596). Timoléon accompagna Sully dans son ambassade en Angleterre. Il se distingua depuis dans la guerre contre les Rochellois révoltés. Nommé vice-amiral, il contribua beaucoup aux avantages remportés sur la flotte des protestants, et obligea Soubise à quitter l'île de Ré. Après la prise de la Rochelle, il se démit de son gouvernement de Brouage que désirait le cardinal de Richelieu, et obtint en échange le titre de lieutenant général de la Guienne. Il reçut, en 1628, le bâton de maréchal, et mourut à Bordeaux le 12 septembre 1644. Son corps, rapporté à Paris, fut déposé dans le tombeau de son père, aux Célestins. W-s.

(1) Les *Observations militaires* de St-Luc sont conservées parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris, n° 7112.

SAINT-MARC (Barthélemi de). *Voyez* Baccio.

SAINT-MARC (Charles-Hugues Lefebvre de), polygraphe français, naquit à Paris, en 1698, de parents originaires de Picardie, qui possédaient, dans les environs de Moreuil, la terre de St-Marc, dont il conserva le nom. Son père était le secrétaire du marquis de Lionne et il eut pour parrain ce seigneur. Placé de bonne heure au collége du Plessis, St-Marc y fit ses études d'une manière brillante. Il entra sous-lieutenant dans le régiment d'Aunis, quitta bientôt l'épée pour le petit collet, et, ayant vu s'évanouir successivement toutes ses espérances de fortune, fut obligé pour vivre de se charger de quelques éducations particulières. La conformité de goût et d'opinion l'avait lié de bonne heure avec l'abbé Goujet, qui lui facilita les moyens d'étudier. Il faisait aussi de la poésie, et, en 1735, il fit représenter le *Pouvoir de l'amour*, pièce lyrique, qui dut une espèce de succès aux ballets dont elle était ornée. Mais la carrière du théâtre ne pouvait pas convenir à l'ami de Goujet et des disciples de Port-Royal. St-Marc publia le supplément au *Nécrologe* de cette abbaye célèbre (*voy.* D. Rivet). Une pension que lui assura le marquis de Sennectère, son élève, le mit à l'abri du besoin. Il enrichit les éditions de plusieurs poëtes français de notes abondantes, mais quelquefois futiles et minutieuses. L'étude le consolait de ses infirmités et de ses ennuis, comme il nous l'apprend dans les vers suivants :

Privé d'un œil, sans cesse en proie
A de trop constantes douleurs ;
Chargé d'ans, en butte aux malheurs,
D'un long travail je fais ma joie.

Le long travail dont il parle était l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie;* il en avait déjà publié cinq volumes quand il mourut d'un coup de sang, dans la rue du Mail, le 20 novembre 1769, à l'âge de 71 ans. St-Marc était membre de l'académie de la Rochelle. Il avait des connaissances étendues et variées, mais son style est sec, et ses remarques sur Boileau ne donnent pas une opinion avantageuse de son goût en poésie. Outre les ouvrages dont on a parlé, on a de St-Marc des notices sur Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, Philippe Hecquet et Claude Capperonnier (*voy.* ces noms); une lettre sur la tragédie de *Mahomet II* (*voy.* Lanoue) et un *Mémoire sur la dignité de Patrice*, dans le tome 3 du recueil de l'académie de la Rochelle; il a traité le même sujet dans le tome 1er de son *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie*, p. 379. Il a rédigé les tomes 17, 18 et partie du 19 de l'ouvrage périodique intitulé *le Pour et le Contre;* mais il n'a ni la variété, ni les agréments de l'abbé Prevost (*voy.* ce nom). On doit à St-Marc des éditions des mémoires de Feuquières, 1736, de la *Médecine des pauvres*, par Phil. Hecquet, 1745, de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, 1745-1749, 16 vol. in-4°, des œuvres de Boileau, 1747, 5 vol. in-8°, avec des notes dans lesquelles, dit Daunou, il est toujours sévère et souvent injuste à l'égard de ce grand poëte ; des additions au *Bolæana* et des *Essais philologiques*, ou suppléments aux remarques critiques sur les œuvres de Boileau (1) ; des œuvres d'Etienne Pavillon, 1750 ; de Chaulieu, 1751 ; du voyage de Chapelle et Bachaumont, 1755 ; des poésies de Malherbe, 1757, in-8° ; il a joint à cette édition un discours sur les obligations que la langue et la poésie françaises ont à Malherbe, des remarques historiques et critiques, et une table raisonnée ; des poésies de Lalanne et du marquis de Montplaisir ; de St-Pavin et de Charleval, 1759, 4 parties, ordinairement reliées en 2 volumes in-12 (2). Toutes les éditions publiées par St-Marc offrent des avantages sur celles qui les avaient précédées, et il en est quelques-unes qui n'ont point été surpassées. Son ouvrage le plus important est l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie, depuis la chute de l'empire d'Occident*, c'est-à-dire depuis l'an 476 de l'ère chrétienne, Paris, 1761-1770, 6 vol. in-8°. Il est rédigé sur le plan de l'*Abrégé de l'histoire de France* par le président Henault ; mais la nouveauté du sujet exigeait plus de développements et de détails. L'ouvrage, d'ailleurs prolixe, est en même temps d'une orthographe singulière ; l'on y voit d'ailleurs percer les efforts de l'auteur pour contourner les faits en faveur de la petite église. St-Marc s'est beaucoup aidé des annales de Sigonius et de Muratori, dont il traduit souvent des passages en les abrégeant ; mais ses recherches lui avaient procuré des faits en grand nombre, dont il a enrichi cet ouvrage, qu'il se proposait de continuer jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748 ; les six volumes que nous avons ne s'étendent pas au delà de l'année 1229. Tiraboschi a relevé quelques-unes des erreurs de St-Marc dans le tome 3 de la *Storia della letterat. ital.* Le 6e volume, publié par Lefèvre de Beauvray, est précédé de l'éloge de l'auteur. On en trouve un autre dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, année 1770, p. 391. W—s.

SAINT-MARC (l'abbé de). *Voyez* Guénin.

SAINT-MARC (Jean-Paul-André des Rasins, marquis de), poëte lyrique, était né dans la province de Guyenne, en 1728, d'une famille noble, originaire de Venise et alliée à celle de Montesquieu. Il fut admis en 1744 dans les gardes françaises ; mais un accident l'ayant obligé de quitter le service en 1762, il chercha dans la culture

(1) Une partie des réflexions dont se composent ces *Essais philologiques* sont tirés d'un ouvrage périodique, publié depuis le mois de novembre 1731 jusqu'au mois de septembre 1733, sous le titre : *Réflexions sur différents sujets de physique, de guerre, de morale, de critique, d'histoire, de mathématiques*, etc. L'auteur, dit St-Marc, qui ne s'est pas fait connaître, a de l'esprit, du sens et du goût, et son style est ingénieux dans sa simplicité. (*Voy.* t. 5, p. 281.)

(2) Quelques personnes attribuent encore à St-Marc l'édition des *Poésies* de Lainez, 1753, in-8°, mais on la doit à Titon du Tillet (*voy.* Lainez).

des lettres une ressource contre l'ennemi. St-Marc raconte lui-même assez gaiement sa métamorphose. « Une nuit, dit-il, je rêve que je suis « poëte : je me lève, j'écris ; et bientôt je me « trouve auteur de quelques pièces fugitives. » Encouragé par les suffrages de Dorat, il s'essaya dans le genre lyrique et fit représenter, en 1770, la *Fête de Flore*, pastorale que le public accueillit avec indulgence. Cette pièce fut suivie d'*Adèle de Ponthieu*, opéra dans lequel il voulut donner une idée des usages et des tournois de l'ancienne chevalerie. La nouveauté du spectacle, la beauté des décorations et quelques coups de théâtre assez heureux firent le succès de cette pièce. Elle fut reprise en 1781, avec une nouvelle musique de Piccinni (*voy.* ce nom); et, bien qu'on ne l'ait pas représentée depuis, elle est restée au répertoire. St-Marc composa les vers qui furent récités sur le Théâtre-Français, en 1778, lorsque le buste de Voltaire y fut couronné (*voy.* VOLTAIRE); et, suivant sa coutume, le philosophe de Ferney ne manqua pas de lui rendre tous les compliments qu'il en avait reçus. Loué par tous les journalistes et par l'abbé Sabatier (*voy.* les *Trois Siècles*), St-Marc ne put échapper aux railleries de Rivarol, qui le persifle « sur le beau quatrain qu'il « s'est fait lui-même, au bas de son portrait, « couronné de lauriers, de roses et de trom- « pettes » (*voy.* le *Petit Alman. des grands hommes*). St-Marc fut du petit nombre des gens de lettres qui traversèrent la révolution sans être aperçus; il est mort à Bordeaux, le 11 octobre 1818, à l'âge de 90 ans. Le recueil de ses œuvres a eu plusieurs éditions (1). La plus belle et la plus complète est celle de Paris, 1789, 3 vol. in-8°, ornés de vignettes et du portrait de l'auteur. Le premier volume contient les pièces fugitives, parmi lesquelles on distingua dans le temps une épître aux Français détracteurs de la France, et des réflexions sur l'opéra ; le second les pièces lyriques *Adèle de Ponthieu*, la *Fête de Flore*, *Fatmé ou le langage des fleurs*, *Glicère*, *Lindor*, *Roger, comte de Foix ;* et l'*Alceste* de Quinault, retouché. Dans le troisième, on trouve de petites pièces que l'auteur intitule *Demi-Drames*, et qu'il avait composées pour l'éducation des enfants. W—s.

SAINT-MARCELLIN (JEAN-VICTOR FONTANES, connu sous le nom de), était fils naturel de Fontanes, bien qu'il passât pour n'être que son neveu. Né le 11 mai 1791, il fut admis, après de bonnes études, à l'école militaire de Fontainebleau, d'où il sortit en 1812 comme sous-lieutenant. L'expédition de Russie se préparait, et on l'incorpora dans un régiment d'infanterie faisant partie du 4e corps, celui d'Eugène Beauharnais. Appelé à faire ses premières armes dans cette mémorable campagne, il y déploya la plus grande bravoure. A la bataille de la Moskowa, il pénétra un des premiers dans la terrible redoute qui couvrait le centre de l'armée russe, où périt Bagration. Atteint de plusieurs coups de sabre à la tête, il se traîna vers une ambulance, mais ne put pas être pansé, encombrée qu'elle était de 4.000 blessés. Il croyait toucher à sa dernière heure, lorsque Napoléon vint à passer. Couvert de sang, ne pouvant plus se soutenir, il s'élança au-devant de lui en s'écriant : « Sire, je vais « mourir ; accordez-moi la croix, non pour me « récompenser, mais pour consoler ma famille. » L'empereur détacha celle qu'il portait et la lui donna. Jeté sur un fourgon, il arriva à Moscou dans un état désespéré; et, après un court séjour dans cette ville, il trouva le moyen de revenir en France, comme incapable de reprendre de longtemps son service. C'est ainsi qu'il échappa à la désastreuse retraite. Complétement rétabli, il reçut, en 1813, l'ordre de rejoindre l'armée à Dresde; et, depuis ce moment jusqu'à la chute de l'empire, il ne cessa pas de combattre. Il prit parti pour la restauration à l'époque du 20 mars. Aide de camp du général Dupont, on le vit à Orléans garder la cocarde blanche et faire de vains efforts pour maintenir la garnison dans le devoir. Il vint ensuite à Paris; et un soir, au théâtre Feydeau, il eut une querelle avec un officier qui demandait que l'orchestre exécutât la *Marseillaise*. Un duel s'ensuivit, et son adversaire fut blessé. Alors St-Marcellin se rendit à Gand, où il rencontra le général Donnadieu, qui lui proposa de le prendre comme aide de camp; St-Marcellin n'hésita pas. Quelques jours après, il partit pour Bordeaux. Cette ville, que venait de quitter la duchesse d'Angoulême, était, comme on sait, le centre de la résistance royaliste ; St-Marcellin n'y conserva peut-être pas assez de retenue; et, signalé à la police, il fut arrêté. On le fit partir sous l'escorte de deux gendarmes, sans qu'il connût le lieu de sa destination ; mais en passant à Angoulême, un mouvement royaliste qu'il excita lui permit d'échapper à ses gardes. Il arriva à Paris le jour même de la rentrée de Louis XVIII. Fait capitaine à Gand, le grade de chef de bataillon fut la récompense de sa fidélité. Il tenait garnison à Orléans lorsque, blessé dans un duel, il fut transporté à Paris. On le nomma alors chef d'escadron d'état-major ; et cette nouvelle position lui permit de se livrer assidûment à son goût pour la littérature. Le 24 mars 1817, il fit représenter un opéra-comique, *Wallace ou le Ménestrel écossais*, dont la musique était de Catel : le succès couronna ce premier essai ; néanmoins St-Marcellin garda l'anonyme. Ensuite il donna une petite comédie à l'Odéon, *le Bal à la mode ;* puis, au même théâtre, le 12 mai 1818, *Fiesque et Doria*, qui ne réussit pas aussi bien (cette pièce n'a pas été imprimée). Il écrivait dans quelques feuilles publiques ; et, fort aimé de M. de Chateaubriand, il faisait paraître dans le *Conservateur* des articles

(1) La première est de 1776, 1 vol. in-8° ; la deuxième, 1781, a 3 volumes in-8°, la troisième, 1785, n'en a que deux; la dernière, Paris (Bordeaux), 1809, n'a qu'un volume.

très-spirituels, lorsqu'une affaire d'honneur, dont la cause était assez futile, vint mettre fin à ses jours. Ce fut le 2 février 1819 qu'il se battit en duel avec M. Fayau, hors la barrière de Clichy. Blessé d'une balle dans le bas-ventre, il fut rapporté sans connaissance à l'hôtel de Fontanes, où tout se préparait pour une fête ; quand il eut repris ses sens et qu'on lui demanda le nom de son adversaire, il répondit : « Cela ne se dit pas ; « seulement c'est un homme qui tire bien. » Malgré les soins de Dupuytren, il expira le lendemain soir « avec le sang-froid d'un vieux soldat « et la facilité d'un jeune homme », selon les expressions de M. de Chateaubriand, qui lui a consacré quelques pages dans le *Conservateur* (t. 2, p. 272). Les productions de St-Marcellin ne manquent ni de verve ni d'esprit. En voici la liste : 1° les *Arrêts*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1818, in-8° ; 2° le *Bal à la mode*, à-propos épisodique en un acte et en prose, 1818, in-8° ; 3° *Wallace ou le Ménestrel écossais*, opéra-comique en trois actes, 1818 ; 4° *Relation d'un voyage de Paris à Gand en 1815*, précédée d'une notice de M. de Chateaubriand et suivie de quelques poésies de Fontanes, 1823, in-8° de 114 pages. St-Marcellin a laissé en portefeuille une comédie en trois actes et en vers, intitulée la *Mouche du coche*, et deux opéras-comiques. C—H—N.

SAINT-MARD. *Voyez* RÉMOND.

SAINT-MARSAN (ANTOINE-MARIE-PHILIPPE ASINARI, marquis DE), ancien ambassadeur de Napoléon à Berlin, puis premier ministre du roi de Sardaigne, naquit le 10 décembre 1761, à Turin, d'une ancienne famille, originaire du Languedoc. Son père était gouverneur de la capitale du Piémont. Après avoir reçu sa première éducation sous la direction de son aïeul, qui avait lui-même occupé de hauts emplois tant à l'armée qu'à la cour, le jeune St-Marsan fut envoyé à l'université de Pise, où il remporta, à dix-sept ans, le grand prix d'éloquence latine. Son cours d'études terminé, il revint à Turin et entra dans les bureaux des affaires étrangères, où il obtint un avancement rapide. Il était adjudant général lorsque la guerre éclata entre la Sardaigne et la France ; mais il ne paraît pas qu'il ait eu occasion de se servir de son épée, ayant été dès le commencement envoyé à Vienne pour concerter avec l'empereur le plan de la campagne qui allait s'ouvrir. Il n'eut guère à se louer du ministère autrichien, dont la politique tortueuse tendait sans cesse à compromettre ses meilleurs alliés ; et il revint à Turin bien résolu d'engager son souverain à un arrangement avec les Français, qui avaient déjà remporté plusieurs victoires dont le résultat devait surtout être fatal au monarque sarde. Des négociations ne tardèrent pas à se former entre le roi de Sardaigne et le général républicain. Un premier armistice ayant été conclu à Cherasco, le 28 avril 1796, le duc d'Aoste (qui régna depuis sous le nom de Victor-Emmanuel V), second fils du roi de Sardaigne, envoya à Bonaparte le marquis de St-Marsan, pour régler la ligne de démarcation et tout ce qui avait rapport au maintien de la trêve. Il le chargea en même temps de la mission délicate de faire accepter au vainqueur un subside dont celui-ci avait le plus grand besoin, malgré ses victoires. Ce fut le 4 mai, à Tortone, qu'eut lieu la première entrevue. Bonaparte goûta le négociateur piémontais ; et en remerciant le duc d'Aoste de l'avoir choisi, il en fit les plus grands éloges. Voici comment il s'est exprimé depuis à son égard : « Le roi envoyait souvent au quartier « général M. de St-Marsan, soit pour donner des « explications particulières, soit pour demander « l'assistance nécessaire au maintien de la tran- « quillité dans le pays. Ses affaires ne pouvaient « pas être en meilleures mains. Homme froid, « doux, éclairé, il ne se laissait dominer par aucun « préjugé et voyait, par conséquent, les « choses telles qu'elles étaient. Il était personnellement « prévenu contre la politique autri- « chienne, sentiment qu'il tenait de ses ancêtres « et de sa propre expérience. » Les instances du négociateur et du duc d'Aoste avaient surtout pour objet de porter le général républicain à ne donner aucune protection aux révolutionnaires piémontais. Bonaparte obtempéra d'abord à ce désir et engagea le directoire à signer avec le roi de Sardaigne un traité d'alliance dont celui-ci semblait disposé à exécuter les clauses de bonne foi, et qui aurait apporté un contingent de 10,000 hommes de bonnes troupes dans la lutte qui allait se continuer avec l'Autriche. Le traité avait été dressé et accepté de part et d'autre ; mais le directoire, qui ne partageait pas pour la maison de Savoie les dispositions pacifiques de son général, et qui dans ce moment était peu d'accord avec lui, refusa sa ratification sous différents prétextes et chargea Clarke d'entamer de nouvelles négociations. Le roi de Sardaigne chargea St-Marsan d'en écrire à Bonaparte. Le Piémont, cependant, fut livré à sa malheureuse destinée. Nommé à cette époque ministre de la guerre et de la marine, St-Marsan dut signer, le 28 juin 1798, la convention par laquelle la ville et la citadelle de Turin furent rendues aux troupes commandées par le général Brune. Pourtant il ne suivit pas en Sardaigne Charles-Emmanuel, qui, dès le 16 octobre 1796, avait succédé à son père, Victor-Amédée III ; et plus tard il accepta même des emplois dans le nouveau gouvernement ; mais ce ne fut qu'après avoir reçu l'assentiment de son ancien souverain. En 1809, il fut nommé par Napoléon ministre plénipotentiaire à Berlin et gagna, dans ces délicates fonctions, l'estime du roi de Prusse, qui lui sut gré de ce qu'en parlant au nom du vainqueur superbe, il fit entendre le langage de la justice et non celui de l'oppression. Egalement aimé des deux souverains, il reçut d'eux de fréquents témoignages de satisfaction, et

obtint en 1813 le titre d'ambassadeur. Fidèle à son rôle de conciliation, il ne voulut point s'associer aux mesures extrêmes que Napoléon prenait parfois. Après la défection d'York, il ne s'opposa pas à l'évasion de Frédéric-Guillaume. Ce mot d'*évasion* n'est pas trop fort, car l'empereur des Français avait positivement ordonné à son ambassadeur d'empêcher le départ du roi. On voit à quel point en étaient venues les relations diplomatiques entre les deux puissances. St-Marsan avait cependant usé de toute son influence personnelle pour retenir le roi de Prusse dans l'alliance française. Lors de la retraite de Russie, il avait proposé au maréchal Augereau, qui gouvernait à Berlin et qui goûta son projet, de former un cordon sur l'Oder afin d'empêcher les fuyards de jeter l'alarme et de semer l'esprit de révolte parmi les Prussiens. Il obtint aussi que la conduite d'York fût publiquement désavouée, et que ce général fût arrêté et mis en jugement. En même temps, il songeait à former de nouveaux liens entre les deux cours et entamait les premières négociations pour un mariage entre le prince royal et une princesse de la maison impériale. Mais bientôt les événements furent plus forts que la sagesse diplomatique, et le roi de Prusse, après quelques hésitations et de vaines protestations, se joignit à la coalition. St-Marsan vint alors à Paris, où il fut nommé conseiller d'Etat, puis sénateur, et enfin membre de la commission des Cinq. Après l'entrée en France des armées étrangères, il fut chargé par les souverains alliés d'aller présider le gouvernement provisoire que l'on venait d'établir à Turin, en attendant l'arrivée du roi Victor-Emmanuel. Ce prince, satisfait du zèle qu'il avait déployé dans l'exercice de ces fonctions, le nomma ministre de la guerre et l'envoya au congrès de Vienne pour y réclamer cette partie de la Savoie qui, en 1814, avait été laissée à la France. Le marquis de St-Marsan conclut dans cette capitale deux traités, dont l'un avait pour objet la fixation des limites du Piémont et l'incorporation de l'Etat de Gênes au royaume de Sardaigne, et l'autre les futures relations politiques entre celui-ci et le canton de Genève. De retour à Turin, il reçut le portefeuille des affaires étrangères, qu'il quitta en 1817 pour celui de la guerre, et qu'il reprit l'année suivante avec la présidence du conseil. A la fin de 1820, il fut envoyé au congrès de Laybach par le roi de Sardaigne, dont le choix fut dicté par l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, qui n'avaient pas oublié la conduite généreuse de l'ambassadeur de Napoléon. De retour à Turin le 11 mars 1821, il trouva le Piémont en pleine révolution ; et, bien que son fils fût un des conspirateurs, il n'en conseilla pas moins à son souverain de se conformer à la volonté des grandes puissances et de rejeter la constitution. Victor-Emmanuel, placé entre les exigences de la sainte alliance et ce qu'il croyait être le vœu d'une partie de ses sujets, n'eut pas la force de regarder en face cette position, et il abdiqua en faveur de son frère. St-Marsan donna sa démission et se retira dans une de ses propriétés, située près d'Asti, où il fut visité par le prince de Metternich, lors du dernier voyage que ce ministre fit en France. C'est là qu'il mourut le 15 juillet 1828. — SAINT-MARSAN (Charles DE), fils aîné du précédent, né à Turin vers 1790, entra de bonne heure au service de France, fit en qualité de lieutenant la campagne de Russie et y perdit deux doigts. Lors du retour de la maison de Savoie dans ses Etats du continent, il suivit son père à Turin et obtint le grade de capitaine dans un des corps d'élite de l'armée sarde. En 1821, il était colonel en second du régiment des dragons de la reine et aide de camp du roi, ce qui ne l'empêcha pas de se lier avec les partisans du gouvernement constitutionnel et de contribuer à la révolution piémontaise avec Santa-Rosa, Collegno, Ansaldi, Lisio, etc. Le jour même où son père arrivait de Laybach, porteur des résolutions prises dans le congrès, il se rendait à Verceil pour soulever son régiment qui y tenait garnison. Mais il fut prévenu par le comte de Sambuy, colonel en premier, qui le devança de quelques heures et prit des mesures telles que St-Marsan, averti en toute hâte par un de ses amis, rétrograda vers Alexandrie, où les menées révolutionnaires avaient obtenu un plein succès. Plus tard, il réussit à faire soulever ce régiment de dragons ; et ce fut à la tête de ce corps et de quelques autres qu'il commanda la cavalerie dans l'échauffourée de Novare, où les troupes constitutionnelles furent mises en déroute presque aussitôt qu'attaquées. Obligé de fuir, St-Marsan s'embarqua à Gênes avec le comte de Santa-Rosa, le chevalier de Collegno et plusieurs autres, qui tous furent jugés par contumace et exécutés en effigie. Arrivé en France, on lui assigna Lille pour résidence ; mais, dans la crainte d'être tôt ou tard livré au gouvernement sarde, il passa furtivement en Angleterre. Il ne revint en France qu'après la révolution de 1830 et profita ensuite d'une amnistie accordée aux conspirateurs de 1821, par le roi de Sardaigne, pour rentrer en Piémont, où il vécut fort retiré jusqu'à sa mort, en 1842. A—Y.

SAINT-MARTIN (MICHEL DE), personnage qui n'est guère connu que par ses singularités, naquit à St-Lô le 1er mars 1614. Il était le fils d'un marchand qui, s'étant enrichi dans le commerce de l'Amérique, acheta des lettres de noblesse et se faisait appeler sieur de la Mare du Désert, marquis de Miskon (1), etc. Seul héritier de la fortune de son père, le jeune St-Martin le surpassait par la vanité. Quoiqu'il fût d'une laideur repoussante et qu'il n'eût qu'une dose d'intelligence très-médiocre, il était aussi fier de sa

(1) Ce marquisat était situé, selon St-Martin, dans le Canada.

figure et de son esprit que de sa noblesse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il visita l'Italie et reçut à Rome le double titre de docteur en théologie et de protonotaire apostolique. A son retour, il s'établit à Caen et se fit agréger en 1650 à l'université, dont il fut élu recteur trois ans après. Beaucoup de poëtes célébrèrent son élection par des pièces grecques, latines et françaises, dont il fit imprimer le recueil in-4°. St-Lô dut à St-Martin plusieurs établissements charitables, et il orna de statues et de bas-reliefs les églises et les principales places de Caen. Il avait fondé une nouvelle chaire de théologie, qui devait être occupée par un professeur de l'Oratoire ; mais ce premier traité fut rompu du consentement des parties, et il en signa un second avec les jésuites. Ambitionnant le titre de protecteur des lettres et des arts, il remit une somme à l'académie dite le Palinod, pour un prix annuel de poésie latine, et une autre à la confrérie de Ste-Cécile, pour un prix de musique. Le costume grotesque qu'avait adopté l'abbé de St-Martin ajoutait encore à sa laideur. Se plaignant sans cesse du froid, il portait sept chemises, sept paires de bas et autant de calottes, qu'il recouvrait d'une perruque. Vêtu de cette sorte, il se faisait traîner par un laquais dans une de ces voitures nommées vinaigrettes, dont il se prétendait l'inventeur. Il couchait dans un lit de briques, sous lequel était un fourneau pour entretenir la chaleur. La curiosité, le désœuvrement et l'espoir d'être témoin de quelques aventures divertissantes attiraient chez l'abbé de St-Martin une foule de personnes qu'il recevait avec une importance comique. Quelquefois cependant il s'apercevait que la société s'amusait à ses dépens ; et alors il entrait dans une violente colère et intentait aux rieurs des procès qui le rendirent le jouet du public et même de ses parents (*voy.* Gonfret). On peut voir, dans les ouvrages cités à la fin de l'article, quelques-uns des tours que jouèrent à l'abbé de St-Martin ses prétendus admirateurs. On sait qu'en 1686 le chevalier de Chaumont (*voy.* ce nom) ramena en France des ambassadeurs du roi de Siam. Quelques plaisants persuadèrent à l'abbé de St-Martin qu'ils étaient députés par ce prince pour lui offrir le poste éminent de grand mandarin. L'abbé traita magnifiquement les ambassadeurs et fut reçu mandarin avec les cérémonies bouffonnes imaginées par Molière dans le *Bourgeois gentilhomme*. St-Martin était alors dans un âge avancé, et il mourut persuadé de sa dignité le 14 novembre 1687. On l'enterra dans une chapelle magnifique, qu'il avait fait construire dans l'église des cordeliers. Huet, qui le traite avec beaucoup de ménagement dans les *Origines de Caen*, en a fait un portrait fort comique dans la première de ses *Epigrammes*, toute tissue de mots burlesquement composés. Il juge que les opuscules de cet abbé sont indignes d'être connus. Dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, on en cite vingt et un, mais il se trouve dans le nombre plusieurs *factums*. Les principaux sont : 1° *Du gouvernement de Rome*, Caen, 1652, in-12 ; 1659, in-8° ; 2° *le Bon et libéral officier, ou la Vie et la mort de Jean Dubois, conseiller de la cour des monnaies de St-Lô* (parrain de l'auteur), ibid., 1655, 1658, in-12 ; 3° *Relation d'un voyage fait en Flandre en* 1661, ibid., 1667, in-12 ; 4° *Moyens faciles et assurés dont M. Delorme s'est servi pour vivre près de cent ans*, 1682-1683, in-12 (1). On a inséré dans le même volume : *Portrait en petit de M. Delorme* (*voy.* ce nom). Les curieux trouveront des détails sur l'abbé de St-Martin dans le *Menagiana*, le *Fureteriana*, les *Mélanges de Vigneul-Marville* (d'Argonne) et l'*Histoire de la Bastille* par Renneville, t. 2, p. 196 et 213 ; le *Sammartiniana* de Foucault est demeuré inédit (*voy.* Foucault) ; mais ils doivent lire surtout la *Mandarinade, ou l'Histoire du mandarinat de l'abbé de St-Martin*, in-12, précédée de son portrait en caricature (*voy.* Porée). W—s.

SAINT-MARTIN (Le P. Jean-Baptiste Pasinato, plus connu sous le nom de), physicien et agronome italien, naquit en 1739 à St-Martin de Lupari, dans la province de Trévise, d'une famille pauvre et obscure. Frappé de ses heureuses dispositions, le curé de son village lui enseigna lui-même les premiers éléments des lettres et des sciences et lui inspira le goût de la vie religieuse. Il eut à peine atteint l'âge requis qu'il alla frapper à la porte du couvent des capucins de Bassano, où il prononça les vœux solennels qui le lièrent pour toujours à la sévère discipline de St-François. Comme tous les religieux de cet ordre, le P. St-Martin dut se vouer à la prédication ; mais, malgré tous ses efforts, il ne réussit point à devenir un prédicateur pathétique ni écouté. Ce que voyant, ses supérieurs le traitèrent en pauvre sujet et le reléguèrent en qualité d'aumônier à l'hospice de Vicence. D'ordinaire ces fonctions étaient le partage des religieux que l'on ne voulait pas élever aux dignités de l'ordre. Le P. Jean-Baptiste dut à cette injuste opinion de trouver sa véritable vocation. Ses rapports avec les médecins de l'hospice lui firent prendre du goût pour les sciences naturelles, il s'y livra avec ardeur, et bientôt non-seulement aucune des parties de la physique ne lui fut

(1) A la page 405 de ce volume, St-Martin donne la liste des livres qu'il a fait imprimer à ses frais et donnés à ses amis et autres, depuis trente-quatre ans qu'il s'est retiré à Caen. Ils sont au nombre de vingt-quatre ; outre ceux que mentionne le *Dictionnaire* de Moréri, on y cite une *Histoire des Pays-Bas* (depuis César jusqu'à François Ier) ; un livre des *noms de quelques habitants de Caen* qui ont voyagé en pays étranger, et une *Lettre de M. de Lorme*, « où il exhorte le sieur de St-Martin à « souffrir quelques mépris, si l'on en fait de sa personne, disant « qu'en son particulier il traite ses gens-là *silentio, risu ac contemptu* ». St-Martin annonce de plus (p. 420) son *Voyage en Angleterre*, qui sera, dit-il, imprimé dans quelque temps. Nous sommes entrés dans ces détails parce que la collection complète des ouvrages de l'abbé St-Martin serait au moins aussi précieuse pour un amateur que celle des *OEuvres* de Catherino ou de Bluet d'Arbères (*voy.* Permission).

étrangère, mais il se trouva encore à même de faire faire à la science de véritables progrès. La liste des ouvrages du P. Jean-Baptiste, qu'on lira à la fin de cette notice, donnera une idée assez exacte de ses travaux. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre au dehors même de Vicence, et le gouvernement le chargea d'inspecter la manufacture des tabacs de Nona, puis il obtint des prix de plusieurs sociétés savantes de l'Italie. L'université de Catane lui avait fait offrir la chaire de physique, mais il ne l'accepta point. Au moment de l'invasion française, il n'imita pas l'exemple de plusieurs de ses confrères qui profitèrent du bouleversement général pour s'affranchir de leurs vœux : il y fut fidèle jusqu'à la fin, et aussi humble après ses succès scientifiques qu'il l'avait été au début de sa carrière, il ne dédaigna pas de se faire maître d'école pour obéir à ses supérieurs, et c'est dans l'exercice de ces modestes fonctions qu'il mourut en 1800. Il avait publié en italien : 1° *Réflexions sur la manière de préserver les arbres des tristes effets de la glace*, dans le *Journal encyclopédique* de septembre 1788 ; 2° *Article sur la manière de corriger le baromètre par le moyen du thermomètre de Réaumur*, ibid., 1790 ; 3° *Mémoire sur la manière de connaître et de corriger le méphitisme de l'air*, ibid. ; 4° *Description d'une plume à écrire propre aux voyageurs*, dans le *Nouveau journal d'Italie*, 1791 ; 5° *Œuvres*, Venise, 1791, 3 vol. in-8°. On y a inséré les mémoires qui avaient été imprimés précédemment dans le *Journal encyclopédique*. 6° *Essai sur la manière de rendre plus économique l'usage de l'huile dans les lampes* (*Nouveau journal encyclopédique*, décembre 1791). Appendice au précédent *Essai*, ibid., août, 1793. 7° *Méthode pour substituer le miel au sucre, confirmée par de nouvelles expériences*, ibid., août 1792 ; 8° *Lettre à S. Exc. M. Aloise Monosini*, qui contient un rapport succinct sur l'établissement des tabacs à Nona, Venise, 1792, in-8° ; 9° *Nouvelles recherches pour trouver la cause du mouvement du camphre à la superficie de l'eau et de la cessation de ce mouvement* (*Nouveau journal encyclopédique*, 1793) ; 10° *Lettre sur les effets provenant de la différence de grosseur dans les disques électriques de cristal*, ibid., novembre, 1793 ; 11° *Abrégé des observations météorologiques faites à Zara dans les années 1793-1794* ; 12° *Lettre sur l'usage de sonner les cloches pendant les orages* (*Nouveau journal encyclopédique*, avril 1794). L'auteur ne croit pas que cet usage puisse être dangereux, ainsi que d'autres physiciens le prétendent. 13° *Lettre sur un phénomène magnétique*, ibid. ; 14° *Lettre à l'abbé Paul Spadoni*, où l'on examine quel est le meilleur moyen parmi ceux qu'on emploie pour se procurer instantanément de la lumière, ibid., juin 1794 ; 15° *De la construction d'un thermomètre*, dans le tome 6 des *Actes de la société italienne ;* 16° *Réflexions sur la cause d'un phénomène électrique*, ibid. ; 17° *Essai sur la rectification de l'aréomètre et sur ses différents usages*, ibid., t. 7 ; 18° *De l'origine du carbone qui entre dans les plantes*, ibid., t. 8 ; 19° *Lettre à M. Pierre Miloscovich sur la construction d'une balance (stadera) portative, universelle, propre à nous faire connaître le poids de toutes sortes de livres*, dans le *Nouveau journal d'Italie*, 1797 ; 20° *Essai sur le moment où commence le jour, ou Des vingt-quatre heures italiennes*, ibid. ; 21° *Lettre à M. P. Z... sur le traitement de l'épizootie qui règne dans les provinces de Bergame et de Vérone*, ibid. ; 22° *Essai sur un nouvel eudiomètre*, ibid. ; 23° *la Théorie de l'éventail, ou Lettre à madame L. Q...*, ibid. ; 24° *Lettre à M. Q. M... sur la pesanteur que l'air exerce sur le corps humain*, ibid. ; 25° *Des causes qui rendent l'huile rance et des moyens de les neutraliser*, article traduit de la *Bibliothèque physico-économique* de Paris, avec des notes, ibid. A—T.

SAINT-MARTIN (JEAN-DIDIER DE), missionnaire, né à Paris le 18 janvier 1743, se forma au service des autels parmi les clercs de St-Médéric, fut maître de conférence, puis directeur du séminaire de St-Louis, devint, en 1772, docteur en théologie, et se sentant poussé du plus vif attrait vers les missions étrangères, partit la même année pour la Chine sans prendre congé de ses parents. Il séjourna quelque temps à Macao pour se mettre au fait du cérémonial et arriva, en 1774, dans la province de Sse-tchouan, où l'envoyèrent ses supérieurs. En peu d'années, il sut assez bien l'idiome du pays pour prêcher en chinois et publier en cette langue une traduction du livre de l'Imitation. En 1784, il fut nommé coadjuteur du vicaire apostolique du Sse-tchouan (*voy.* POTTIER) et sacré évêque de Caradre *in partibus.* Il fut arrêté dans la persécution de 1785, qui enleva aux missions de la Chine trois évêques et quinze autres prêtres européens. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, avec l'alternative de rester à Pékin ou de sortir de l'empire, l'évêque de Caradre prit ce dernier parti et passa quelque temps à Manille, épiant l'occasion de rentrer secrètement dans le Sse-tchouan, où il n'arriva qu'en 1789. Il devint, trois ans après, vicaire apostolique de cette province, y établit en 1793 des écoles de filles, échappa aux persécutions partielles qui se renouvelèrent par intervalles et termina sa laborieuse carrière le 15 novembre 1801. Dans les neuf années qui précédèrent sa mort, la chrétienté du Sse-tchouan augmenta de près de moitié et le nombre des fidèles y fut porté de vingt-cinq mille à quarante mille malgré les persécutions. Il était d'ailleurs infatigable au travail : il avait composé ou traduit en chinois plus de trente ouvrages, dont l'*Imitation de Jésus-Christ* et le *Catéchisme de Montpellier*. Sa correspondance soit avec les autres missionnaires, soit avec ses confrères ou amis d'Europe était immense. Dix-huit de ses lettres ont été insérées dans les trois premiers volumes des *Nouvelles lettres édifiantes*. L'abbé

Labouderie en a publié vingt-trois autres sous ce titre : *Lettres de M. de St-Martin, évêque de Caradre, à ses père et mère et à son frère, religieux bénédictin*, précédées d'une notice biographique et suivies de notes, Paris, Th. Leclerc, 1822, in-8°, avec *fac-simile* (1). On y a joint un *Essai sur la législation chinoise* par M. Dellac, avocat. Ce dernier morceau, qui n'occupe que quarante-trois pages, est principalement tiré du *Voyageur français* (voy. LAPORTE), du P. Duhalde, et surtout du *Ta-tsing-leu-li*, traduit en français, d'après la version anglaise de G.-T. Staunton, par Renouard de Ste-Croix, sous le titre de *Code pénal de la Chine*. Les lettres donnent des détails curieux et édifiants, mais souvent très-minutieux ; les notes de l'éditeur, bien plus étendues que les lettres, peuvent offrir une lecture intéressante (2) ; il semble néanmoins que l'on y déprécie trop les sciences et les connaissances des Chinois, et l'on y trouve un peu trop souvent cités des auteurs dont on ne voit pas que l'autorité s'étende aux matières contenues dans le corps de l'ouvrage. C. M. P.

SAINT-MARTIN (LOUIS-CLAUDE DE), dit le *Philosophe inconnu*, né à Amboise d'une famille noble le 18 janvier 1743, dut à une belle-mère les premiers éléments de cette éducation qui le fit, disait-il, aimer pendant toute sa vie de Dieu et des hommes. Au collége du Pont-Levoy, où il avait été mis de bonne heure, le livre qu'il goûta le plus et qui eut sur lui la plus grande influence, fut celui d'Abadie, intitulé *l'Art de se connaître soi-même*. Destiné par ses parents à la magistrature, il s'attacha dans son cours de droit plutôt aux bases naturelles de la justice qu'aux règles de la jurisprudence. Aux fonctions de magistrat, il préféra la profession des armes, qui, durant la paix, lui laissait des loisirs pour s'occuper de méditations. Il entra comme lieutenant, à vingt-deux ans, au régiment de Foix, en garnison à Bordeaux. Initié par des formules, des rites, des pratiques, à des opérations qu'on appelait *théurgiques*, et que dirigeait Martinez Pasqualis (voy. ce nom), chef de la secte des martinistes, il lui demandait souvent : « Maître, eh « quoi ! faut-il donc tout cela pour connaître « Dieu ? » Cette voie, qui était celle des *manifestations sensibles*, n'avait point séduit notre philosophe. Ce fut toutefois par là qu'il entra dans la voie du *spiritualisme*. La doctrine de cette école, dont les membres prenaient le titre hébreu de *cohen* (prêtre), et que Martinez présentait comme un enseignement biblique secret dont il aurait reçu la tradition, se trouve exposée d'une manière mystérieuse dans les premiers ouvrages de St-Martin, et surtout dans son *Tableau naturel des rapports entre Dieu, l'homme*, etc. Après la mort de Martinez, l'école fut transférée à Lyon ; et lorsque ses opérations cessèrent en 1778, elle vint se fondre à Paris dans la société des G. P. (grands profès) ou dans celle des philalèthes, professant en apparence la doctrine de Martinez et celle de Swedenborg, mais cherchant moins la vérité que le *grand œuvre*. St-Martin fut invité, en 1784, à cette dernière réunion ; mais il refusa de participer aux opérations de ses membres, qu'il jugeait ne parler et n'agir qu'en purs francs-maçons et non en véritables initiés. St-Martin suivait les réunions où l'on s'occupait d'exercices qui annonçaient des *vertus actives ;* les manifestations d'*un ordre intellectuel, obtenues par la voie sensible*, lui décelaient, dans les séances de Martinez, une science des *esprits :* les visions de Swedenborg, d'*un ordre sentimental*, une *science des âmes*. Quant aux phénomènes du magnétisme somnambulique qu'il suivit à Lyon, il les regardait comme étant d'un *ordre sensible inférieur ;* mais il y croyait. Dans une conférence qu'il eut avec Bailly, l'un des commissaires rapporteurs, pour lui persuader l'existence d'un pouvoir magnétique sans soupçon d'intelligence de la part des malades, il raconte qu'il lui cita des opérations faites sur des chevaux que l'on traitait alors par ce procédé. Bailly lui répondit : *Que savez-vous si les chevaux ne pensent pas ?* L'étude des mathématiques, dont St-Martin s'occupait, occasionna sa liaison avec Lalande ; mais leur opinion différait trop, cette liaison dura peu. St-Martin croyait avoir plus de rapports avec J.-J. Rousseau, qu'il avait étudié. Il pensait, comme lui, que les hommes sont naturellement bons ; mais il entendait par la nature celle qu'ils avaient originairement perdue et qu'ils pouvaient recouvrer par leur bonne volonté ; car il les jugeait, dans le monde, plutôt entraînés par l'habitude vicieuse que par la méchanceté. A cet égard il ressemblait peu à Rousseau, qu'il regardait comme misanthrope par excès de sensibilité et voyant les hommes non tels qu'ils étaient, mais tels qu'il voulait qu'ils fussent. Pour lui, au contraire, il aima toujours les hommes comme meilleurs au fond qu'ils ne paraissaient être ; et la bonne société lui faisait imaginer ce que pouvait valoir une réunion plus parfaite *dans ses rapports intimes avec son principe*. Ses occupations, comme ses plaisirs, furent toujours conformes à cette disposition. La musique instru-

(1) Les deux planches que l'abbé Labouderie a jointes à son recueil offrent les titres de cinq ouvrages chinois. Dans la première, ces titres sont écrits en latin, de la main de l'évêque de Caradre, et l'on s'est attaché à représenter exactement son écriture. Sur la seconde, les titres sont reproduits en chinois, avec correction et même avec élégance. L'auteur remarque que le troisième de ces ouvrages, intitulé *Pi-wang*, a, dans les *Nouvelles lettres édifiantes* (t. 1er, p. 280), été attribué à un prêtre des Missions étrangères. Le passage auquel il renvoie est tiré d'une lettre de St-Martin, d'octobre 1778. Le missionnaire y parle d'un livre des chrétiens de la Chine, qui jetait un grand ridicule sur les anciens Chinois. L'éditeur, qui peut avoir eu quelque renseignement particulier, ajoute en note que ce livre, qui *réfute les superstitions du pays*, a été composé autrefois par un missionnaire des Missions étrangères, mais il ne peut être question du livre intitulé *Pi-wang* (*Manifestatio superstitionum*), qui est bien certainement de ce Siu, ou, plus exactement, Siu-kouang-ki, kolao ou ministre d'Etat, baptisé sous le nom de Paul, dont il a été parlé à l'article Ricci. A. R—T.

(2) Voyez, à cet égard, le curieux article inséré dans l'*Ami de la religion et du roi*, du 11 mai 1823, n° 809, t. 31, p. 401.

mentale, des promenades champêtres, des conversations amicales étaient les délassements de son esprit; et des actes de bienfaisance ceux de son âme. C'est à ses liaisons avec des personnages des plus distingués par leur rang (tels que le duc d'Orléans, la duchesse de Bourbon, le marquis de Lusignan, le maréchal de Richelieu, le chevalier de Boufflers, etc.), qui trouvaient avec raison son *spiritualisme* trop élevé pour l'esprit du siècle, qu'il dit avoir dû la confirmation et le développement de ses idées sur les grands objets dont il cherchait le principe. Il voyagea dans cette vue, comme Pythagore, pour étudier l'homme et la nature, et pour confronter le témoignage des autres avec le sien. Enfin il quitta le service militaire pour se livrer tout entier à ses rêveries. Ce fut à Strasbourg que, par l'organe d'une amie (madame de Bœclin), il eut la connaissance des ouvrages du philosophe allemand Jacob Bœhm, regardé en France comme un visionnaire (*voy.* ce nom); et il étudia, dans un âge déjà avancé, la langue de Bœhm, afin de traduire pour son usage, en français, les ouvrages de cet illuminé, qui lui découvrirent, dit-il, ce que dans les documents de son premier maître il n'avait fait qu'entrevoir. Il le regarda toujours depuis comme *la plus grande lumière humaine* qui eût paru. St-Martin visita ensuite l'Angleterre, où il se lia, en 1787, avec Barthélemy, et connut William Law, éditeur d'une version anglaise du livre de J. Bœhm et d'un précis de sa doctrine. Il fit, l'année suivante, le voyage d'Italie avec le prince Alexis Galitzin, qui adopta complétement ses idées et qui dit alors à Fortia d'Urban qu'il vit à Rome : « Je ne suis un homme « que depuis que j'ai connu M. St-Martin. » De retour de ses excursions en Allemagne et en Angleterre, St-Martin reçut la croix de St-Louis pour ses anciens services militaires. La révolution qui survint ensuite le détourna peu de ses habitudes méditatives. N'ayant point de préjugés de naissance, il n'émigra pas; il reconnut les desseins terribles de la Providence dans les événements de cette période, et crut voir un *grand instrument temporel* dans l'homme qui vint plus tard arrêter la tourmente révolutionnaire. Compris bientôt dans le décret d'expulsion du 27 germinal an 2 (1794) contre les nobles, il quitta Paris. Dans le moment des plus vives agitations politiques, il correspondait, sur des objets de sa doctrine, avec le Suisse Kirchberger, membre du conseil souverain de Berne (*voy.* KIRCHBERGER). Vivant solitaire, séparé de ses connaissances, il se regardait dans son isolement comme le *Robinson Crusoé* de la *spiritualité*. Cependant la conspiration prétendue, connue sous le nom de la *Mère de Dieu* (*voy.* THÉOS), ayant donné lieu à plusieurs arrestations, le *philosophe inconnu* ne fut point à l'abri d'un mandat d'arrêt. Mais le 9 thermidor vint le délivrer d'autant plus à propos que sa correspondance avec Kirchberger aurait pu le compromettre aux yeux de gens fort étrangers au *spiritualisme*. Les deux philosophes se lièrent intimement sans jamais se voir, et ils échangèrent leurs portraits. Durant le discrédit des assignats, le Français accepta du Suisse, mais seulement en dépôt, l'offre d'une somme en numéraire dont sa philosophie lui avait appris à se passer. St-Martin nous apprend lui-même qu'après être sorti de prison il monta la garde au Temple, où était détenu le fils de Louis XVI. On l'avait compris, trois ans auparavant, sur la liste des candidats pour le choix d'un gouverneur du Dauphin. En mai 1794, chargé de dresser l'état de la partie donnée à sa commune des livres provenant des dépôts nationaux, ce qui l'intéressa surtout c'est qu'il y trouva des *richesses spirituelles* dans une vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Vers la fin de la même année, quoique sa qualité de noble lui interdît le séjour de Paris, il fut désigné par le district d'Amboise comme un des élèves aux écoles normales destinées à former des instituteurs pour propager l'instruction; il accepta cette mission dans l'espérance qu'il pourrait, en présence de deux mille auditeurs animés de ce qu'il appelait le *Spiritus mundi*, déployer son caractère de *spiritualité religieuse, et combattre le philosophisme matériel et antisocial*. Requis de rentrer dans la capitale, il y vint tout à propos pour défendre et développer la cause du *sens moral* contre le professeur de la doctrine du *sens physique* ou de l'analyse de l'entendement humain. La pierre qu'il jeta, ce sont ses termes, au front de *l'analyste philosophe* (Garat) retentit encore dans les débats dont le souvenir est resté aux adeptes (*Correspondance inédite de St-Martin*, 19 mars 1795). La paix entre la France et la Suisse rendit plus active avec Berne sa relation, qui lui servit d'intermédiaire pour une autre correspondance de prédilection à Strasbourg, suspendue par les circonstances. C'était aussi, plus que jamais, entre les deux amis, un commerce d'explications pour l'un sur le texte de Jacob Bœhm, et d'éclaircissements pour l'autre sur la doctrine de St-Martin. Les écrits de celui-ci en avaient besoin, même ceux où il paraît le moins obscur. Au milieu d'une révolution au sujet de laquelle il disait, dans son langage *spiritualiste*, que la France avait été *visitée* la première et très-sévèrement parce qu'elle avait été la plus coupable, il émit des principes différents de ceux qui étaient alors professés, quoiqu'il donnât l'exemple de la soumission à l'ordre établi. Dans son *Eclair*, entre autres, *sur l'association humaine*, il montre la base de l'ordre social dans le régime *théocratique*, comme le seul vraiment légitime. Cependant il ne paraît pas avoir eu le projet de fonder une secte. Ses écrits anonymes étaient toujours ceux du *Philosophe inconnu;* il les distribuait à quelques *amis*, et leur recommandait le secret, qui était d'autant plus

sûrement gardé que personne ne s'occupait de tels objets. St-Martin avait beaucoup lu les *Méditations* de Descartes et les ouvrages de Rabelais, et il aimait d'autant plus à visiter les lieux où ces deux auteurs avaient pris naissance que leur contrée était aussi la sienne. Cela peut expliquer comment le même homme avait pu composer le *Ministère de l'homme-esprit*, ouvrage des plus sérieux comme des plus obscurs, et le *Crocodile*, poëme grotesque des plus bizarres, même après Rabelais : c'est une fiction allégorique qui met aux prises le bien et le mal, et qui couvre sous une enveloppe de féerie des instructions et une critique dont la vérité trop nue aurait pu blesser des corps scientifiques et littéraires. Au milieu de ce roman énigmatique se trouvent 80 pages de métaphysique, la question de l'*Influence des signes sur la formation des idées*, proposée par l'Institut. La discussion de cette question amène des résultats singuliers par les notions tirées de l'*ordre spirituel* auxquelles elle touche, telles que le *Désir, antérieur ou supérieur à l'idée*, etc. Malgré l'originalité de son esprit, qui lui faisait tout ramener à son *spiritualisme*, on admirait quelquefois dans St-Martin un sens droit et une modestie simple et aimable. Son caractère liant et communicatif eût pu lui acquérir beaucoup de partisans, mais il ne cherchait point à faire des prosélytes. Ne voulant que des amis pour disciples, il tenait un journal de ses liaisons, et, de même que ses traductions de son *cher philosophe* étaient des *provisions* pour ses vieux jours, il regardait ses nouveaux amis comme des acquisitions et il se jugeait très-riche en *rentes d'âmes*. Un autre philosophe, de Gerando, nous a fait part d'une conversation qu'il eut avec lui sur les spectacles (*Archives littéraires*, t. 1, p. 337). St-Martin les avait beaucoup aimés. Souvent, pendant les quinze dernières années de sa vie, il s'était mis en route pour jouir de l'émotion que lui promettait la vue d'une action vertueuse mise en scène par Corneille ou Racine. Mais en chemin, la pensée lui venait qu'avec le même argent il pouvait réaliser quelque bienfait. Jamais il n'avait pu, disait-il, résister à cette idée; il montait chez un malheureux, y laissait la valeur de son billet de parterre et rentrait chez lui satisfait. En 1803, il disait qu'entré dans sa soixantaine, il avançait vers les *grandes jouissances* qui lui étaient annoncées depuis longtemps. Il fit, l'été de cette année, des voyages à Amboise, à Orléans, etc., pour revoir quelques amis. A son retour, un entretien qu'il avait désiré avoir avec un mathématicien profond sur la science des nombres, dont le sens caché l'occupait toujours, eut lieu avec de Rossel. Il dit en finissant : « Je sens que je m'en vais; la Providence « peut m'appeler, je suis prêt. Les germes que « j'ai tâché de semer fructifieront; je rends « grâce au ciel de m'avoir accordé la dernière « faveur que je demandais. » Le lendemain, l'un de ses disciples zélés le vit monter dans la voiture qui le transporta chez le sénateur Lenoir la Roche, au village d'Aunay. Après un léger repas, s'étant retiré dans sa chambre, il eut une attaque d'apoplexie. Quoique sa langue fût embarrassée, il put cependant se faire entendre de ses amis accourus et réunis auprès de lui. Sentant que tout secours humain devenait inutile, il exhorta ceux qui l'entouraient à mettre leur confiance dans la Providence et à vivre entre eux en frères dans les sentiments évangéliques. Ensuite il pria Dieu en silence, et il expira sans agonie le 13 octobre 1803. Quoique St-Martin fût encore alors assez répandu, il était si peu connu dans le monde que les feuilles publiques annonçant son décès le confondirent avec Martinez Pasqualis, son maître, mort en 1779 à St-Domingue. St-Martin a beaucoup écrit, et ses livres ont été commentés et traduits en partie, mais principalement dans les langues du nord de l'Europe. Suivant ses disciples, le but de ses écrits est non-seulement d'expliquer la nature par l'homme, mais de ramener toutes nos connaissances au principe dont l'esprit humain peut être le centre. La nature actuelle, déchue et divisée d'avec elle-même et d'avec l'homme, disent-ils, conserve néanmoins dans ses lois, comme l'homme dans plusieurs de ses facultés, une disposition à rentrer dans l'unité originelle. Par ce double rapport, la nature se met en harmonie avec l'homme, de même que l'homme se coordonne à son principe. Suivant la même doctrine, le *spiritualisme*, dont la voie lui avait été d'abord ouverte par Pasqualis, et ensuite par Jacob Bœhm, n'était pas simplement la *science des esprits*, mais celle de Dieu. Les mystiques du moyen âge et ceux des derniers temps, en s'unissant par la contemplation à leur principe, suivant la doctrine de leur maître Rusbrock (*voy.* ce nom), étaient *absorbés en Dieu par l'affection*. Ici, disent les martinistes, c'est une porte plus élevée : ce n'est pas seulement la *faculté affective*, c'est la faculté intellectuelle qui connaît en elle son principe divin, et par lui le modèle de cette nature que Malebranche voyait, non activement en lui-même, mais spéculativement en Dieu, et dont St-Martin voit le type dans son *être intérieur par une opération active et spirituelle, qui est le germe de la connaissance*. C'est vers ce but que tous ses ouvrages sont dirigés. 1° *Des erreurs et de la vérité, ou les hommes rappelés au principe universel de la science*, par un Ph.... inc...., Edimbourg (Lyon), 1775, in-8°. Un court aperçu de cet ouvrage, le plus remarquable de ceux qu'a publiés St-Martin, suffira pour faire apprécier ses autres productions. Autrefois, selon lui, l'homme avait une armure impénétrable, et il était muni d'une lance composée de quatre métaux et qui frappait toujours en deux endroits à la fois; il devait combattre dans une forêt formée de sept arbres, dont chacun avait seize

racines et quatre cent quatre-vingt-dix branches; il devait occuper le centre de ce pays; mais s'en étant éloigné, il perdit sa bonne armure pour une autre qui ne valait rien; il s'était égaré en allant de quatre à neuf, et il ne pouvait se retrouver qu'en revenant de neuf à quatre. Il ajoute que cette loi terrible était imposée à tous ceux qui habitaient la région des pères et des mères; mais qu'elle n'était point comparable à l'effrayante et épouvantable loi du nombre de cinquante-six, et que ceux qui s'exposaient à celle-ci ne pouvaient arriver à soixante-quatre qu'après l'avoir subie dans toute sa rigueur, etc., etc. Voilà sous quelles énigmes est cachée, ou plutôt voilà par quelles ridicules aberrations s'annonce une doctrine qui compte encore des sectaires; qui au 15e siècle eût fait élever des bûchers, mais qui dans le 18e est restée tellement inaperçue, que le titre le plus exact et le plus mérité qu'ait obtenu son chef est celui de *Philosophe inconnu*, qu'il s'était donné lui-même. La suite des *Erreurs et de la vérité*, etc. (Salomonopolis (Paris), 1784, in-8°), a été signalée par St-Martin comme frauduleuse et entachée du vice des faux systèmes qu'il combattait (*voy.* HOLBACH). 2° *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, avec l'épigraphe (tirée de l'ouvrage précédent suivant l'usage : *Expliquer les choses par l'homme et non l'homme par les choses*, 2 parties, Edimbourg (Lyon), 1782, in-8°. Ces deux ouvrages ont paru en allemand, avec commentaires par un anonyme, 2 tomes in-8°, 1784. 3° L'*Homme de désir*, Lyon, 1790, in-8°, revu et plusieurs fois réimprimé; nouvelle édition, Metz, an 10 (1802), in-12. St-Martin composa cet ouvrage à l'instigation du philosophe Thieman durant ses voyages à Strasbourg et à Londres. Lavater, dans son journal allemand de décembre 1790, en fait l'éloge comme de l'un des livres qu'il avait le plus goûtés, quoiqu'il avoue ingénument, quant au fond de la doctrine, l'avoir peu entendu. Kirchberger le regarde comme le plus riche en *pensées lumineuses*, et l'auteur dit qu'en effet il s'y trouve *des germes épars çà et là, dont il ignorait les propriétés en les semant*, et qui se développaient chaque jour pour lui depuis qu'il avait connu Jacob Bœhm. 4° *Ecce homo*, imprim. du cercle social, an 4 (1796), in-12. Ce fut à Paris qu'il écrivit cet opuscule, d'après une *notion vive* (dit-il) qu'il avait eue à Strasbourg. Son objet est de montrer à quel degré d'abaissement l'homme infirme est déchu, et de le guérir du penchant au merveilleux d'*un ordre inférieur*, tels que le somnambulisme, les prophéties du jour, etc. Il avait plus particulièrement en vue la duchesse de Bourbon, son amie de cœur, modèle de vertus et de piété, mais livré à ce même entraînement pour le merveilleux. 5° Le *Nouvel homme*, Paris, ibid., an 4, (1792), 1 vol. in-8°. C'est plutôt une exhortation qu'un enseignement. Il l'écrivit à Strasbourg en 1790, par le conseil du chevalier Silverhielm, ancien aumônier du roi de Suède et neveu de Swedenborg. L'idée fondamentale de cet ouvrage est que l'homme porte en lui une espèce de *texte* dont sa vie entière devrait être le développement, parce que l'âme de l'homme, dit-il, est primitivement *une pensée de Dieu*. Il a dit plus tard qu'il n'aurait pas écrit ce livre ou qu'il l'aurait écrit autrememt, si alors il avait eu la connaissance des ouvrages de Bœhm. 6° *De l'esprit des choses, ou Coup d'œil philosophique sur la nature des êtres et sur l'objet de leur existence*, avec l'épigraphe : *Mens hominis rerum universalitatis speculum est*, Paris, an 8 (1800), 2 vol. in-8°. St-Martin pensait qu'il devait y avoir une raison à tout ce qui existait, et que l'*œil interne* de l'observateur en était le juge. Il considère ainsi l'homme comme ayant en lui un miroir vivant qui lui réfléchit tous les objets et qui le porte à tout voir et à tout connaître; mais ce miroir vivant étant lui-même un reflet de la Divinité, c'est par cette lumière que l'homme acquiert des idées saines et qu'il découvre l'*éternelle nature* (voyez n° 10) dont parle Jacob Bœhm. Cet ouvrage est celui des *Révélations naturelles*, dont l'auteur annonçait le projet en 1797 à Kirchberger, et au sujet duquel celui-ci conseillait à St-Martin de supprimer tout ce qui pouvait *sentir le mystère*. Les adeptes pensent que si l'*Anthropologie*, dont s'occupe un de ses disciples, secondé de tout ce que les connaissances modernes ont pu découvrir, embrassait les principes applicables aux diverses branches de la science de l'homme physique, moral et intellectuel, on aurait un véritable *Esprit des choses*. 7° *Lettre à un ami, ou Considérations politiques philosophiques et religieuses sur la révolution française*, Paris, an 3 (1795). St-Martin regardait la révolution française comme celle du genre humain et comme *une image en miniature du jugement dernier, mais où les choses devaient se passer successivement, à commencer par la France*. Il serait difficile, d'après ce galimatias, de deviner ce que furent à cette époque les opinions du *philosophe inconnu;* mais on a dit qu'il était lié avec des illuminés étrangers, et que plusieurs de ceux qu'il appelait ses *amis* étaient de ce parti. 8° *Eclair sur l'association humaine*, Paris, an 5 (1797), in-8°. L'auteur découvre dans le principe de l'ordre social le foyer d'où émanent la sagesse, la justice et la puissance, sans lesquelles il n'existe point d'association durable, etc. 9° *Réflexions d'un observateur* sur la question proposée par l'Institut : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple*, an 6 (1798). Après avoir passé en revue les divers moyens qui peuvent tendre à ce but en liant la morale à la politique, il montre l'insuffisance de ces moyens si le législateur n'assoit lui-même sur les bases intimes de notre nature cette morale dont un gouvernement ne doit être que le résultat mis

en action. Il avait traité, quinze ans auparavant, un sujet analogue proposé par l'académie de Berlin, sur *la meilleure manière de rappeler à la raison les peuples livrés à l'erreur ou aux superstitions*, question qu'il croit insoluble par les seuls moyens humains (mémoire inséré dans ses œuvres posthumes). 10° *Discours en réponse au citoyen Garat, professeur d'entendement humain aux écoles normales, sur l'existence d'un sens moral et sur la distinction entre les sensations et la connaissance.* Ce discours, prononcé à la suite d'une conférence publique (27 février 1795), se trouve imprimé dans la collection des écoles normales (tome 3 des Débats), publiée en 1801. 11° *Essai relatif à la question proposée par l'Institut : Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*, avec l'épigraphe : *Nascuntur ideæ, fiunt signa*, an 7 (1799), 80 pages in-8°. Un passage où le professeur soutenait l'antériorité des signes sur les idées paraît avoir donné naissance à la question de l'Institut, qui suppose cette antériorité, et à laquelle l'auteur répond en traitant la question suivant des formes moitié théosophiques, moitié académiques. Dans l'allégorie facétieuse dont nous avons parlé, cet essai, qui s'y trouve intercalé, quoique d'un ton bien différent, est censé l'ouvrage d'un petit-cousin de madame *Jof* (la Foi), tracé par un psychographe dans le cabinet de *Sedir* (le Désir). Ce sont les deux personnages allégoriques principaux du livre qui a pour titre : 12° *le Crocodile ou la Guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV*, poëme épico-magique en 102 chants, etc., en prose mêlée de vers ; ouvrage posthume d'un amateur de choses cachées, Paris, an 7 (1799), in-8° de 460 pages ; 13° le *Ministère de l'homme-esprit*, Paris, Migneret, an 11 (1802), in-8°, 3 parties : *De l'homme, — De la nature, — De la parole.* L'objet de ce livre est de montrer comment l'*homme-esprit* (ou exerçant un ministère spirituel) peut s'améliorer et régénérer lui-même et les autres, en *rendant la parole* ou le *logos* (le verbe) à l'homme et à la nature. 14° *Traductions* d'ouvrages de Jacob Bœhm, savoir : 1. l'*Aurore naissante ou la Racine de la philosophie*, etc., contenant une description de la nature dans son origine, etc., traduit sur l'édition allemande de Gichtel (*voy.* ce nom). 1682, par le *Philosophe inconnu*, Paris, an 9 (1800), in-8°. Cette nature originelle, que Jacob Bœhm appelle l'*éternelle nature*, et dont la nôtre serait une altération, n'est point une nature sans *engendrement*, puisqu'elle est l'émanation d'un principe un et indivisible, que Bœhm considère comme *trinaire* dans son essence et *septénaire* dans ses formes ou modes. Un précis de l'origine et des suites de l'altération de cette nature, suivant Jacob Bœhm, donné dans le *Ministère de l'homme-esprit* (p. 28-31), montre comment, en voulant dominer par le *feu*, dans le premier principe, au lieu de régner par l'*amour*, dans le second, l'esprit prévaricateur entraîna dans sa chute l'homme, qui lui avait été opposé ; comment, l'homme ayant été *absorbé* dans sa forme grossière, l'amour divin voulut lui présenter son modèle pour lui faire recouvrer sa ressemblance, etc. St-Martin dit au reste, avec Poiret, que l'auteur est à la fois sublime et obscur, et qu'en particulier son *Aurore* est un chaos, mais qu'elle contient les germes qui sont développés dans ses trois principes et dans ses productions subséquentes. — 2. Les *Trois principes de l'essence divine*, Paris, an 10 (1802), 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, composé sept ans après l'*Aurore naissante*, est un peu moins informe ; et l'on peut le regarder comme un tableau de la doctrine de l'auteur, sauf les éclaircissements et les nouvelles explications que présentent les ouvrages suivants, quoiqu'ils ne forment qu'une portion de ses œuvres : — 3. *De la triple vie de l'homme*, revue par l'éditeur, Paris, Migneret, 1809, in-8°. C'est sur la manifestation de l'*origine de l'essence et de la fin des choses*, suivant les *Trois principes*, qu'est établie cette *triple vie*, comprenant la *vie extérieure et corporelle*, la *vie propre et interne* et la *vie divine*, où l'âme entre par une nouvelle naissance et pénètre dans l'esprit du Christ. — 4. *Quarante questions sur l'âme*, etc., suivies des six points et des neuf textes, revus par le même, Paris, 1807, in-8°. Ces questions avaient été proposées à l'auteur par un amateur de théosophie, le docteur Balthasar Walter. Ces traductions forment à peu près le tiers des œuvres de Bœhm, dont il n'y avait que deux ouvrages traduits jusqu'alors en vieux langage : la *Signatura rerum*, imprimée à Francfort en 1664, sous le nom du *Miroir temporel de l'éternité*, et le second à Berlin, 1722, in-12, intitulé le *Chemin pour aller à Christ.* 15° *Œuvres posthumes* de St-Martin, 2 vol. in-8°, Tours, 1807. On distingue dans ce recueil : 1. un choix des pensées de St-Martin, par M. Tournier ; 2. un journal, depuis 1782, de ses relations, de ses entretiens, etc., sous le titre de *Portrait de St-Martin fait par lui-même ;* 3. plusieurs questions et fragments de littérature, de morale et de philosophie, entre autres un fragment sur l'admiration et un parallèle entre Voltaire et J.-J. Rousseau, et un autre entre Rousseau et Buffon (par Hérault de Séchelles) ; 4. des poésies où, comme on le pense bien, l'auteur s'attache plus au fond qu'à la forme ; 5. des méditations et des prières où se peint l'*homme de désir*, qui forme de nouveau le vœu si souvent énoncé par l'auteur, pour que ses semblables recherchent les vraies connaissances, les jouissances pures de l'esprit, en les puisant dans *leur propre centre, dans la source de la lumière et de l'amour pour laquelle il avait soupiré toute sa vie* (1). Z.

(1) On a publié, en 1813, un ouvrage posthume de St-Martin : *Des nombres.* M. Caro a fait paraître un *Essai sur la vie et les ouvrages de St-Martin* (1852, in-8°) ; il a eu l'avantage de pouvoir consulter sa longue correspondance inédite avec Kirchberger, où les questions les plus délicates de la métaphysique sont

SAINT-MARTIN (le Père Léandre de). *Voyez* John Jones.

SAINT-MARTIN (Antoine-Jean), un de nos habiles orientalistes, naquit à Paris le 17 janvier 1791. Ses parents étaient d'honnêtes marchands établis aux environs de l'hôtel de ville, et que révoltaient les spectacles de désordre et de violence dont trop souvent ils étaient les témoins forcés. Cette impression, transmise dès l'enfance à St-Martin, fut sans doute pour beaucoup dans cette aversion instinctive avec laquelle il repoussa non-seulement les manifestations populaires, mais toute participation du peuple aux affaires publiques. Son enfance, sa jeunesse se passèrent dans la maison ou plutôt dans les maisons paternelles, car son père avait trois établissements divers et voulait lui faire suivre la carrière commerciale, dans laquelle il déployait déjà beaucoup d'intelligence et d'activité. Heureusement un banquier, ami de la maison, fut frappé de sa facilité de conception et engagea la famille à ne pas laisser enfouir dans un magasin de commerce des dispositions si heureuses. Ces conseils furent peu du goût d'un père à qui les services de son fils économisaient un commis et du temps. Mais le jeune St-Martin leva la difficulté; il promit de trouver moyen de rendre les mêmes services qu'auparavant au commerce de son père et de suivre les cours du collége. Il ne s'agissait pour cela que de prendre deux ou trois heures sur la nuit et d'abréger les repas, les récréations, auxquelles personne ne tenait moins que lui. Il le fit comme il le disait, et pendant sept ans à peu près (1802-1809) qu'il fréquenta le collége des Quatre-Nations, rouvert par le gouvernement consulaire, il se signala par des succès brillants et plus encore peut-être par une vigueur de conception, par une logique, par une perspicacité rares à cet âge. Déjà l'on pouvait prévoir en lui l'érudit, l'homme positif; l'imagination, l'éloquence n'étaient pas là. Ce qui ne l'empêcha pas de présenter à Delille les deux ou trois premiers actes d'une tragédie de *Don Carlos* ou, selon d'autres, les premiers chants d'un poëme épique qui aurait été intitulé *Chosroès*. Probablement c'étaient les lauriers de Dorion et *Palmyre conquise* qui empêchaient le jeune savant de dormir. Delille, tout en reconnaissant ce qu'il pouvait y avoir de louable dans cette hardie tentative, le dissuada de poursuivre. St-Martin écouta ce conseil : il renonça complétement à la poésie. Il se mit dès ce moment à l'étude des langues et fréquenta surtout l'école des langues orientales vivantes, fondée en 1795 près de la bibliothèque de Paris. L'arabe était dès lors assez accessible, grâce à Erpenius, à Golius et à bon nombre de textes imprimés et traduits que les bibliothèques de Paris mettaient à la disposition des amateurs. Mais pour l'arménien, bien qu'il en eût été récemment créé une chaire à l'école ci-dessus nommée, et bien que les galeries de l'abbé de Tersan lui fussent ouvertes ainsi qu'à Rémusat, la capitale de la France n'offrait vraiment encore que peu de secours. St-Martin triompha de tous les obstacles, et, à vingt et un ans, il était déjà de certaine force dans la connaissance d'un idiome riche, à nombreuses flexions, et dont la syntaxe, comme la lexicologie, présente nombre de phénomènes grammaticaux remarquables. Il aborda ensuite, tout en continuant de travailler son arménien, qui devait former la base de sa réputation, le persan, le syriaque, le turc, il effleura le géorgien; ses amis ont même dit qu'il s'occupa du zend, mais nous penchons à croire qu'il y a là un anachronisme. Il doit en être de même de l'assertion qui nous le montre ayant terminé à vingt et un ans, c'est-à-dire en 1811 (ou 1812 au plus tard), ses *Mémoires sur l'Arménie*. Cet ouvrage ne parut qu'en 1819, et à la maturité des jugements, au style, il est assez évident qu'une grande partie au moins de ces deux volumes dut être écrite un peu plus tard qu'on ne nous le raconte. Il n'avait encore rien fait paraître d'important à cette époque; car on ne peut mentionner que pour mémoire un article dans le *Magasin encyclopédique* de septembre 1811 pour annoncer l'*Essai sur la langue et la littérature chinoises*, le court *Éloge funèbre* qu'il fit de son ami Bourgeat de Grenoble, mort en 1814, rédacteur du *Mercure de France*, et les *Motifs du vote négatif*, etc., qu'il osa faire imprimer lorsque Napoléon, en 1815, demanda l'adhésion des Français à son acte additionnel, aux uns sur le champ de mai, aux autres par serment isolé. Il n'eût tenu qu'à St-Martin de se tenir tranquille chez lui entre les Mamigoniens et les Orpélians. Il fit paraître alors un écrit hardi et d'une certaine âpreté. Est-il vrai que Napoléon lut ou parcourut ces pages? Est-il vrai encore qu'il en fut frappé et qu'il voulait en voir l'auteur, qu'il chargea une des dames de l'impératrice mère de le lui présenter; mais que la rapidité avec laquelle se précipitèrent les événements empêcha cette présentation? Quoi qu'il en soit, lorsque les Bourbons furent pour la seconde fois remontés sur le trône, St-Martin sollicita une chaire d'arménien, à l'instar de Chézy et de Rémusat, qui avaient obtenu en leur faveur l'établissement de deux chaires, l'une de sanscrit, l'autre de chinois. Mais il fut moins heureux, bien que Rémusat lui eût prêté pour l'inspirer le mémoire qu'il avait composé dans ce but, et bien qu'il n'eût sans doute pas manqué de faire apostiller sa demande et mentionner sa hardiesse pendant les cent-jours. En effet, il devenait urgent pour lui qu'il trouvât une position; car il ne regardait pas comme telle le poste si médiocre que lui avait confié, en 1814,

abordées. On a dit avec raison que le vaste et étrange système de St-Martin était un mélange incompréhensible de pensées sublimes et d'excentricités grossières, d'éloquence et de déclamation, de lueurs divines et de rêves ténébreux, où se révèle une hardiesse incomparable d'imagination. Le panthéisme en est le dernier mot.

la société des antiquaires de France lorsque, en s'installant à la place de l'académie celtique, dont il était membre depuis 1810, elle le nomma son secrétaire. Peu de temps après, il faisait lire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (car alors on ne pouvait faire de lectures dans cette assemblée sans en être membre) un mémoire sur le royaume de Mésène ou de Characène (1817), et, presque à la même époque, il obtenait pour ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* les honneurs de l'impression gratuite à l'imprimerie royale. En 1818, en effet, parut son premier volume, bientôt suivi du second (1819). Ce travail, où St-Martin se montrait en même temps linguiste, historien, critique, et où le premier en quelque sorte il traçait un sillon lumineux dans les ténèbres d'un pays sur lequel on n'avait guère en France que des notions superficielles ou sommaires, et qu'on ne croyait pas valoir la peine d'être connu plus à fond, causa une sensation peu commune parmi les érudits. Le *Journal des savants* applaudit à la publication d'un livre qui agrandissait le domaine de la science. Les autres journaux et recueils suivirent; et dès ce moment la prophétie de Rémusat se trouva plus que réalisée : St-Martin fut un des coryphées des lettres orientales. Il y eut bien quelques réclamants, qui virent plus de clinquant que de vrai dans ce qu'ils appelaient son étalage de persan, de turc, de syriaque, et qui prétendirent que ses notions dans chacune de ces langues étaient au moins superficielles. Il y avait de la justesse dans cette opinion, mais la nature des choses le voulait ainsi. Chacune des langues en question exige, pour être vraiment approfondie et entendue, sinon la vie d'un homme, du moins dix ans de la vie uniquement voués à cette étude. St-Martin pouvait donc rester en deçà de la perfection ; mais il n'en était pas moins au delà de ce qu'on pouvait attendre d'un savant de son âge et qui n'avait point eu de secours extraordinaires à sa disposition. Quelques érudits contestèrent qu'il sût bien l'arabe et l'arménien. Ici vraiment l'exagération devient trop forte. Cirbied, pour clore la préface de sa *Grammaire arménienne* (1823), a beau montrer dans quelques-unes de ses traductions des légèretés, des imperfections et même des fautes, réelles assez souvent et graves quelquefois, elles ne démontrent nullement que l'auteur ne sût pas l'arménien ; elles font voir seulement qu'il avait encore à apprendre pour se familiariser complétement avec les finesses, les caprices et les anomalies de l'idiome qu'il étudiait. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire. Il se perfectionna, en effet, beaucoup encore dans l'intelligence des auteurs et la théorie de la langue. La même année 1819 voyait paraître le bel ouvrage de Champollion-Figeac qui, couronné par l'Académie des inscriptions lorsque ce n'était encore qu'un mémoire, avait été retouché depuis et s'était étendu de manière à former deux volumes. La chronologie des Ptolémées, telle que la donne ce savant, a pour point de départ et pour base la détermination de la date de la mort d'Alexandre. St-Martin n'hésita point à s'engager dans une assez vive polémique contre le lauréat, tant sur Alexandre même que sur diverses dates des Lagides. Nous ne dirons pas que tout le monde se rangea de son avis, nous ne dirons pas surtout qu'on prit à la lettre ce qu'il allait répétant à qui voulait l'entendre, qu'il avait en portefeuille une *Chronologie depuis les temps les plus reculés de l'antiquité jusqu'à notre ère*. Mais l'idée qu'on avait de son érudition et de la solidité de sa critique historique était telle que, ses amis et protecteurs aidant, il fut nommé, sous l'influence de Silvestre de Sacy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2 septembre 1820), en remplacement de Tochon d'Annecy, avant le rival qu'il combattait, et aussi avant plusieurs hommes d'un mérite reconnu qui s'étaient mis sur les rangs. Il n'avait pas encore trente ans révolus. Considéré en même temps des ministres Corbière, Frayssinous et Damas, n'ayant aucune envie d'en rester aux six cents francs et au grenier qu'un de ces hommes d'Etat déclarait suffisants pour un savant, il se glissa rapidement à divers postes aussi enviés que commodes. Dès 1820, son nom se trouva parmi les rédacteurs du *Journal des savants*, dont toutefois il ne devint rédacteur ordinaire qu'en 1828. Le ministère des affaires étrangères, se débarrassant de Montlosier, qui lui coûtait six mille francs par an, donna la moitié de cette pension à St-Martin, soit comme savant pouvant fournir des renseignements utiles, soit comme chargé de classer les pièces orientales (que classaient déjà trois autres savants). Une ordonnance de 1824 le mit à la tête de la bibliothèque de l'Arsenal, avec le titre de sous-conservateur, qu'il échangea un peu plus tard contre celui de conservateur-administrateur. Très-peu de temps après, il obtint du ministre Peyronnet une sinécure, l'inspection de la gravure et de la fonte des types orientaux. Les émoluments de toutes ces places ensemble et les jetons à l'Académie lui composaient un revenu de onze à douze mille francs, auquel il faut joindre le produit de ses ouvrages, des articles qu'il fournissait à différents recueils, et de sa nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, édition qu'il commença en 1824, et dont les huit premiers volumes se succédèrent en quatre ans. Membre du conseil de la société asiatique depuis 1822, peu à peu uni à Klaproth et à Rémusat, il parvint à y prendre la haute main ; et, là encore, le vénérable Sacy, leur maître à tous, dut en fait céder la place au jeune triumvirat. Monopoliser en quelque sorte ou assujettir à leur domination tout ce qui s'occupait à Paris de littérature orientale, tel était le but des trois savants ; et quelque temps ils purent se croire à la veille de le réali-

ser. L'équité, l'urbanité n'étaient pas à l'ordre du jour dans leur revue, à cette époque. On se souvient entre autres des divers articles fulminés contre la grammaire arménienne de Cirbied et du refus que fit le journal d'insérer la réponse. Mais St-Martin voulait primer aussi dans le champ de la politique, qui sans doute lui présentait une perspective plus large d'honneurs et de richesses; et, pour arriver là, il se précipita dans le journalisme. Ayant ses entrées dans tous les ministères, et sachant bien s'y introduire quand on ne les lui donnait pas, ne se posant pas à moitié comme champion d'un absolutisme dont son Orient lui montrait partout le type, il parvint à convaincre des personnages haut placés qu'il fallait, pour assurer et accélérer le triomphe des idées légitimistes, un nouveau journal plus fort, plus savant et plus logique que la *Quotidienne* et la *Gazette de France*. De là la fondation de l'*Universel*, dont St-Martin fut sinon le rédacteur principal, du moins le meneur et la pensée. Il se défendit plus tard d'y avoir jamais écrit d'articles politiques (lettre au *Temps* du 19 septembre 1830). Mais alors on ne saurait se dissimuler que les articles étaient en quelque sorte écrits sous sa dictée, qu'il les commandait, qu'il les inspirait. On pense bien que ses travaux scientifiques en étaient négligés d'autant et qu'ils marchaient bien lentement. Toutes ses publications vraiment savantes se bornaient à des articles dans le *Nouveau Journal asiatique*. Son *Histoire* même *du Bas-Empire* se ralentit, et il n'en parut que deux volumes (le 9e et le 10e) de 1827 à 1830. C'est sur ces entrefaites que survinrent les trois journées de juillet. L'*Universel*, dont la polémique avait été irritante pendant l'année qui avait précédé les ordonnances, ne parut plus. Quant à St-Martin, il ne parla point contre sa pensée, il ne s'empressa pas non plus, à l'exemple de ses amis, de faire prendre la cocarde tricolore à tout ce qui était autour de lui, et surtout il ne l'arbora point lui-même. Toutefois il ne pouvait plus être question pour lui de rien toucher au ministère des affaires étrangères; mais ce qui dut lui être plus cruel, ce fut d'être destitué de ses fonctions à la bibliothèque de l'Arsenal. De toutes ses places il ne garda, outre son fauteuil à l'Institut, que son inspection à l'imprimerie royale. Il ne put se défendre de laisser échapper quelques plaintes publiques dans le premier étourdissement de sa chute; et de là cette lettre au *Temps* où, en niant qu'il eût jamais eu part à la rédaction politique de l'*Universel* et en retraçant sa vie littéraire, il s'étonna des mesures qui étaient venues le frapper et diminuer son existence. Il comprenait à son tour ce qu'il y a souvent d'inique dans les réactions. Une mort prématurée devait le ravir à la littérature orientale avant que les jours de la réconciliation fussent arrivés pour lui. Présenté par l'Institut et par le collége de France pour une chaire d'histoire en 1831, il se la vit refuser par le ministère, moins peut-être par mauvais vouloir que parce qu'on ne se croyait pas encore assez fort pour s'associer l'impopularité de son nom. Il n'eut pas plus de succès quand quelques mois après il demanda (1832) la place laissée vacante au département des manuscrits de la bibliothèque de Paris par le décès d'Abel Rémusat. Au reste, la mort de ce savant, son ami depuis l'enfance, lui avait inspiré non-seulement une affliction profonde, mais de sinistres pressentiments. « Il m'emmènera, » disait-il. Effectivement, il ne survécut à Rémusat que six semaines. Le 16 juillet, il succomba aux violentes atteintes du choléra. On écrivit dans la *Gazette de France* du 19 juillet qu'il était mort dans le dénûment, que le linge avait manqué pour ses pansements; mais il y avait de l'exagération dans ces assertions. Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'on lui avait laissé une place de trois mille francs, à laquelle il joignait les avantages de l'Institut et le produit de ses ouvrages. C'était bien peu comparativement à ce dont il avait joui, mais ce n'était pas la misère, comme on l'a dit. Sacy, dans la *Notice historique* pleine de bon goût et d'égard qu'il lui consacra, atteste qu'il avait été chargé par le ministère de l'assurer que sous peu des jours meilleurs allaient briller pour lui. Il avait souvent usé de façons blessantes, acerbes, en même temps que fait du mal autour de lui; les événements, si mal prévus par lui, firent qu'il subit la peine du talion, dans ses intérêts matériels comme dans son orgueil; on eût dit qu'on voulait lui donner une leçon. Quoi qu'il en soit du plus ou moins de temps qu'avait à durer cette expiation, ce fut, on ne saurait le nier, une perte grave pour les lettres orientales en France, surtout si l'on pense qu'il était dans toute la force de l'âge. St-Martin et Rémusat s'étaient poussés l'un l'autre. Nous avons vu St-Martin, à vingt ans, en 1810, emboucher la trompette pour faire résonner du nom d'Abel Rémusat les échos du *Magasin encyclopédique;* et Rémusat, en 1813, lorsqu'il imprimait sa thèse médicale sur les signes des maladies de la langue, en envoyer le premier exemplaire à St-Martin, avec cette inscription : *J. St-Martin, alteri orientalium litterarum spe*. Mais leur talent, leur science étaient réels : St-Martin, en particulier, était sans contredit l'homme qui connaissait le mieux tout ce qui tient à l'ensemble des régions comprises du Caucase au golfe Persique et de la mer Noire à la mer d'Aral. L'Arménie à elle seule lui eût semblé trop peu; mais, dans la manière dont il avait conçu et organisé ses travaux, tout ce qu'il savait, tout ce qu'il signalait, du reste, venait rayonner autour de l'Arménie, langues, mœurs, histoire, géographie, simple exposition de faits, polémique ou démonstration. D'ailleurs, il n'était pas linguiste pour être linguiste; mais les langues étaient pour lui un moyen d'arriver aux faits, au réel, à l'histoire. Joignez à cela qu'il avait cer-

taine hauteur de vues, beaucoup de suite dans les idées, un coup d'œil net, qui distinguait vite où était le nœud des difficultés, quel était, dans un vaste pêle-mêle de faits, le point culminant, et enfin une grande décision d'esprit. Presque toujours, grâce à ce tranchant avec lequel prononce St-Martin et aux prétendues preuves dont il appuie son dire, on fait route dans la voie du vrai, et il aide soit à découvrir sa propre erreur, soit à trouver d'autres résultats. Quant à son style, il est parfois lourd et peu gracieux, comme l'est trop souvent celui des savants. Il professait un mépris profond, exagéré même, pour ce qu'il appelait *phraser*, proclamant que la science devait être aride, même ennuyeuse. Il s'en faut cependant que sa diction soit toujours dépourvue de mouvement et de vie. Très-souvent la puissance des faits qu'il cite, la plénitude des détails qu'on voit surgir de sa science, le sentiment profond qu'il a des événements ou des caractères lui donnent une vigueur, un intérêt que n'offrent pas même les jolies pages de son élégant ami Rémusat. On doit à St-Martin : 1° *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, etc., Paris, 1818 et 1819, 2 vol. in-8°. C'est, sans contredit, le plus important de ses ouvrages. Le premier volume contient l'histoire générale et la géographie du pays ; et cette histoire, cette géographie, étaient presque totalement inconnues aux savants de l'Europe. On avait même sur elles les idées les plus fausses. Dans la seconde partie s'offrent, avec les textes arméniens de l'*Histoire des princes Orpélians*, par l'archevêque de Siounie, Étienne Orpélian, de la Géographie attribuée à Moïse de Khoren, et de celle du docteur Vartan, des traductions françaises en regard, plus des notes explicatives. La Géographie de Vartan avait déjà été publiée à Constantinople en 1728, et celle de Moïse de Khoren à Marseille, 1683 ; mais il n'en existait pas de traductions françaises, et bien moins encore de notes explicatives en français ou même en langue européenne. Pour l'*Histoire des Orpélians*, complétement inédite, elle a été écrite, comme on le sait, au 13ᵉ siècle seulement et se compose de neuf chapitres. Pris dans son ensemble, le travail de St-Martin est ce qui a paru de plus savant et de plus complet tant sur la géographie que sur les éléments de l'histoire de l'Arménie. Beaucoup des idées, des conclusions de l'auteur, peuvent servir à jeter un jour éclatant sur divers points historiques longtemps controversés, ou qui sont restés dans l'ombre. Tout pourtant n'est pas également exact, ou bien l'auteur ne s'est pas assez donné de peine pour restreindre la portée de l'expression en exposant son système. 2° *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolémées*, etc., Paris, 1820, in-8° (125 pages), et *Observations sur un opuscule de M. Champollion-Figeac, intitulé* Annales des Lagides, Supplément contenant la défense, etc. Contrairement à l'opinion vulgaire, adoptée par Ste-Croix, qui fait mourir le héros macédonien en 324, au commencement de l'archontat d'Hégésias, Champollion avait cru pouvoir placer ce grand événement en 323, et même, pour être plus précis, au 30 mai 323. St-Martin, entre autres considérations qui rendent suspecte cette idée, a fait ressortir cette circonstance qu'Alexandre mourut le même jour que Diogène ; que Diogène, lorsqu'il expira, était en train de se rendre aux jeux Olympiques, lesquels n'avaient lieu qu'au commencement d'une olympiade et non au bout de la première année de cette olympiade, que la 114ᵉ olympiade commença en juin 324 avant notre ère, et non en 323, et qu'enfin, comme le décès de Diogène précéda l'ouverture de la nouvelle olympiade, c'est dans la 113ᵉ (quelques jours avant son terme) qu'il faut la placer. Il arrive ensuite, au moyen de diverses inductions, à donner le 22 juin comme le jour de ce double décès. M. Ideler a émis plus tard un avis différent de l'un et de l'autre ; nous préférons celui de St-Martin. 3° *Notice historique sur le zodiaque de Denderah*, Paris, 1822. Il s'en faut que cet opuscule ait été le dernier mot de la science sur le zodiaque de Denderah ; c'est à la sagacité de Letronne qu'il était réservé d'établir définitivement ce qu'il faut penser de l'âge et de la destination de ce monument. Quant à St-Martin, il a eu le mérite de baisser (après Visconti cependant) l'âge prodigieux que les Bailli, les Fourier donnaient ou tendaient à donner aux zodiaques égyptiens, et de proclamer que ces monuments pourraient bien être des thèmes généalogiques, sans toutefois qu'on doive cesser d'y voir des productions de la science égyptienne. Mais cette assertion, si victorieusement démontrée depuis, il ne l'a que jetée en passant et comme par hasard. Quant au temps où il place la confection du zodiaque, c'est entre 900 et 569 avant J.-C. ; car, dit-il, les zodiaques sont étrangers à la sphère gréco-romaine, et la présence de la Balance (au lieu des Serres du Scorpion), loin d'infirmer leur antiquité, les ferait plutôt remonter à douze siècles avant notre ère, attendu, dit-il, que c'est au 12ᵉ ou 13ᵉ siècle avant notre ère qu'eut lieu le remplacement des Serres par le Scorpion. Bien qu'il y ait de la lucidité, de l'originalité dans cette partie, qui est la portion essentielle de l'ouvrage, les preuves n'en sont rien moins que concluantes. On peut regretter aussi que parfois St-Martin trahisse une ignorance astronomique trop évidente. 4° *Choix de fables de Vartan*, texte arménien et traduction française, Paris, 1825, in-8° ; 5° *Relation d'un voyage de l'évêque d'Arzendjan en Europe et dans l'océan Atlantique*, traduction française avec le texte arménien en regard, Paris, 1827, in-8° ; 6° *Élégie sur la prise d'Edesse par les musulmans*, traduite en français de l'arménien du patriarche Nersès Klaïetsi, avec le texte en regard, édité par le docteur Zohrab, et une notice sur ce savant,

Paris, 1828, grand in-8°; 7° *Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Charasène* (posthume, édité par Lajard), Paris, 1838, in-8°. C'est un remaniement du premier mémoire qu'il lut à l'Institut. Il a encore de l'intérêt et de l'importance, quoique actuellement dépassé sous plusieurs rapports, et il assure la priorité à son auteur sur plus d'un point grave. De onze rois, plus ou moins vaguement indiqués par les historiens anciens, l'auteur en caractérise huit de manière à les bien reconnaître; il indique l'origine des deux petites souverainetés en 129 avant J.-C., et fixe le terme de l'existence de la dernière à 189 de notre ère; il signale les diverses phases de l'existence des places principales. 8° *Histoire d'Arménie*, par Jean Catholicos, traduite en français de l'arménien, Paris, 1840; 9° la nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, Paris, 1824-1836, 21 vol. in-8°. Les douze premiers volumes seulement sont de lui; le reste est dû à un autre orientaliste, son élève et son ami, M. Brosset. Cette continuation est inférieure aux premiers volumes. A partir du troisième surtout, St-Martin a enrichi prodigieusement Lebeau. Il est là de toutes manières sur son terrain. 10° Sept *Mémoires* ou fragments de mémoires, lus en temps divers à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et insérés tous ensemble dans la seconde partie du tome 12 (nouvelle série) des mémoires de ce corps savant (1836), et non plus tôt, parce qu'il avait négligé de laisser des copies de son vivant au secrétariat de l'Académie. Tous ont de l'importance ou de l'intérêt, même ceux qui roulent sur des points un peu minutieux, ou dont on peut révoquer en doute les conclusions; en voici les titres : 1. *Mémoire sur l'éclipse de Thalès et sur l'époque de la prise de Sardes par Cyrus* (lu le 16 février 1821), et *Supplément à ce mémoire* (1er février 1822). St-Martin recule cette éclipse jusqu'au 30 septembre 610 avant notre ère, vingt-sept ans, par conséquent, avant la date admise, et il fait résulter l'erreur vulgaire de deux méprises : l'une, sur le texte d'Hérodote relatif à la prise de Sardes, qu'on a placée douze ans trop bas; l'autre, sur la fausse méthode qu'on a suivie en faisant partir le calcul de la prise de Sardes, et non de l'avénement de Crésus. 2. *Considérations sur l'histoire d'Egypte en général, et sur les systèmes d'Hérodote et de Diodore de Sicile en particulier* (lu le 15 novembre 1822). Il s'y élève avec raison contre la leçon ἀπὸ μυριάδος de Diodore, 1, 44, mais il a le tort de croire que personne avant lui n'avait remarqué la difficulté de ce passage et senti l'absurdité tant grammaticale qu'arithmétique de μυριάδος; il a tort aussi de penser que Mœris et Ménès ne sont pas un même personnage (voy. *Observations sur un passage de Diodore de Sicile*, etc., par Letronne, même recueil, t. 12, 2, p. 84). Mais nous le croyons très-voisin de la vérité dans son interprétation du passage d'Hérodote, t. 2, p. 142, sur les quatre levers du soleil ἐξ ἠθέων, et, dans les conclusions qu'il en tire, son essai de conciliation de Manéthon avec Hérodote et Diodore nous semble mettre sur la voie des solutions vraies. L'explication tentée par M. Ideler, *Handl. d. math. u. techn. Chronologie*, t. 1, p. 138, est bien loin de satisfaire autant et d'être aussi réservée, aussi rationnelle. 3. *Nouvelles observations sur les inscriptions de Persépolis* (20 décembre 1822). Ces observations ne portent que sur deux des six inscriptions persépolitaines de la planche 24, tome 2 du *Voyage* de Niebuhr (celles qui sont désignées par les lettres G et B). Déjà Grotefend, entre autres, s'était exercé sur ces inscriptions, et il en avait déchiffré quelques mots avec assez de bonheur; mais, comme il ne savait aucun des idiomes orientaux, il n'avait pas également réussi partout. St-Martin déchiffre les deux inscriptions complétement, d'une manière à peu près irrépréhensible, et il en conclut un alphabet cubiforme (qui du reste, on le sait, n'est pas le seul qui ait existé). Il fait remarquer en passant diverses particularités grammaticales, supposant avec vraisemblance que la langue des deux inscriptions persépolitaines dut être un dialecte zend. Il en conclut enfin que les monuments de Persépolis ont été élevés par Darius et par Xerxès, dont les noms se lisent, ainsi que celui de Vichtasp, dans les inscriptions déchiffrées. 4. *Recherches sur la vie et les aventures de Léon, dernier roi des Arméniens* (lu le 18 mars 1825). Le Léon dont il est ici question est Léon ou Livon VI, roi de la petite Arménie, mort à Paris en 1393. Les promesses du titre sont loin d'être remplies par l'auteur, qui se borne à indiquer les divergences des historiens, soit arméniens, soit latins, sur les règnes de la dynastie de Lusignan en Arménie, et à dire de quelle manière cette maison parvint au trône de Cilicie. On ne peut que regretter de voir que St-Martin ait abandonné ou ajourné une question que personne n'était capable de traiter aussi à fond que lui. 5. *Observations sur l'époque du règne d'Osymandyas* (14 février 1823). Ce n'est pas une note assez courte. L'auteur y pose en fait l'existence d'Osymandyas. Il identifie ce prince avec l'Ismandès de Strabon et avec le Smendès de Manéthon, chef de la 21e dynastie, ou 2e des Tanites; il le fait régner de 1102 à 1077 avant J.-C. Sa date peut se contester, le reste nous semble indubitable. 6. *Mémoire sur Psammétique, roi de Corinthe* (18 novembre 1825). De ce nom égyptien, intercalé au milieu des noms d'une famille grecque, et de plusieurs autres circonstances habilement rapprochées, St-Martin conclut, avec beaucoup de probabilité, que Gorgus, père du dernier Cypsélide de Corinthe et frère de Périandre, avait épousé une fille du roi d'Egypte Psammétique, et, par conséquent, était petit-fils de ce prince. 7. *Observations sur un passage de Salluste relatif à l'origine persane des Maures et de plusieurs au-*

tres peuples de l'Asie septentrionale (février 1828). Sans administrer précisément la démonstration des assertions si curieuses de Salluste (*Jug.*, 13) sur l'origine des Numides et des Maures, l'auteur s'attache du moins à en faire saisir la vraisemblance ; il écarte toute idée de légende mythologique ; il réfute l'opinion de ceux qui seraient tentés de voir là une expédition phénicienne ; enfin il appelle l'attention sur le rapport de son des mots *Perse* et *Pharusii*. 11° (Dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale*, t. 11) *Notice du décret ou privilège de Léon II, roi d'Arménie, en faveur des Génois, en* 1288 ; 12° onze articles dans le *Journal des savants* : 1. *Sur la Chronique d'Eusèbe* (février 1820) ; 2. *Sur les inscriptions lyciennes découvertes par M. Cockerell* (avril 1821) ; 3. *Sur un papyrus égyptien expliqué par M. Bœcker* (septembre 1821) ; 4. *Sur l'inscription hiéroglyphique de l'obélisque de Philé* (avril 1822) ; 5. *Extrait d'un mémoire sur l'histoire d'Egypte* (septembre 1823) ; 6. *Sur la Johannide de Fl. Cresc. Corippus* (avril 1828) ; 7. *Sur les synchronismes des temps héroïques, de M. Petit-Radel* (juin 1828) ; 8. *Sur le voyage de M. Schulz en Orient* (août 1828) ; 9. *Sur la description de l'ancienne Arménie, par Luc Indjiidjian* (septembre 1828) ; 10. *Sur une collection des auteurs classiques de l'Arménie* (juillet 1829) ; 11. *Sur la Chronique géorgienne de M. Brosset jeune* (février 1830). 13° Une vingtaine d'articles dans le *Journal asiatique*, entre autres ceux : *Sur une tragédie arménienne ; Sur les fables arméniennes de Vartan ; Sur des manuscrits orientaux offerts par lord Kingsborough ; Sur les révolutions de l'Arménie sous Arsace II, au 4e siècle ; Sur les inscriptions arméniennes de Bolghari*. 14° Un très-grand nombre d'articles dans cette *Biographie universelle*, parmi lesquels il faut placer en première ligne *Mithridate le Grand* et les quatorze *Ptolémée*, puis les trois *Mithridate*, roi des Parthes, les quatre *Hormisdas*, les trois *Iezdedjerd*, les deux *Khosrou*, les huit *Sauromate*, les quatre *Phrahate*, rois des Parthes, les deux *Pharnace*, rois de Pont, les sept *Pharasmane*, rois d'Ibérie, les six *Seleucus*, rois de Syrie, les deux *Roustem*, guerriers persans, les deux *Hayton* et les six *Léon*, rois d'Arménie, les cinq *Grégoire*, patriarches de cette contrée, *St-Ephrem*, le philosophe *David*, les trois historiens *Moïse de Khoren*, *Maribas Cathina* et *Mekhithar*, *Mas'oudy*, Edouard *Pocock*, etc. 15° Divers morceaux séparés, tels que *Motif de mon vote négatif sur l'acte additionnel aux constitutions de l'empire*, Paris, 1815, in-8° ; *Notice sur la vie et les travaux numismatiques de Tochon d'Annecy*, en tête des *Recherches* de cet académicien *sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Egypte*, Paris, 1822, in-4° ; une *Notice sur l'Egypte sous les Pharaons*, de Champollion, Paris, 1811, in-8° (dans le *Moniteur*) ; *Notice* (dans le *Magasin encyclopédique*) *sur l'Essai* de Rémusat *sur la langue et la littérature chinoises*, Paris, 1811, in-8°. Outre ces ouvrages, St-Martin laissait, dit-on, en manuscrit plusieurs travaux de grande importance, la plupart consistant en traductions (M. Brosset en nomme cinq, non compris ceux qu'on a publiés), savoir : 1° un *Abrégé d'histoire universelle ;* 2° l'*Histoire de Lazare de Farbe ;* 3° l'*Histoire de Moïse de Khoren ;* 4° plusieurs portions considérables d'une *Histoire d'Arménie*, différente de cette dernière ; 5° l'*Histoire des Vartaniens*, par Elisé ; 6° l'*Histoire du pays de Taron* et celle de *Nersès le Grand*, plus ou moins complètes ; 7° la *Vie de Thamour*, par Thomas Mesrob ; 8° des fragments de mémoires sur les *Antiquités de l'Egypte*, sur *Sanchoniathon*, sur *Manéthon ;* 9° d'autres sur la *Dynastie des Arsacides ;* 10° d'autres encore sur l'*Histoire des Sassanides* (ceux-ci, on l'assure, étaient très-nombreux et plusieurs étaient fort longs) ; 11° sur l'*Année de la naissance de Jésus-Christ*. Il existe à l'imprimerie impériale les cent cinquante premières pages d'une *Histoire du royaume de Palmyre*, qu'il n'a pas eu le loisir d'achever. Il promettait, dès 1820, lors de son débat avec Champollion-Figeac, une *Chronologie de l'histoire ancienne*, dont même il annonçait le premier volume comme étant ou devant être sous peu de mois en état d'être imprimé. Cet ouvrage, probablement, n'a jamais été qu'à l'état de notes plus ou moins informes, mais, à notre avis, était fort avancé dans sa tête ; ce dont il est permis de juger par tous les détails chronologiques qu'il se plaît souvent à donner et qui semblent, chez lui, jaillir de source et d'un système unique. C'est à tort, du reste, qu'on a imaginé que ce travail projeté était devenu la *Chronologie de tous les peuples depuis le déluge universel*, Paris, 1820 et 1824, 4 vol. in-8° ; compilation sans grande valeur et qui n'a rien de commun avec notre habile orientaliste que le second nom de son auteur, Baillot de St-Martin. Il faut ajouter, pour achever de faire connaître et apprécier les services rendus à la science par St-Martin, que c'est lui qui patrona Schulz et rédigea les instructions dont il fut chargé ; qu'il avait de même fait adopter en principe par le gouvernement de la restauration le projet d'une exploration dans le Caucase par M. Brosset, qu'il en avait déjà rédigé les principales dispositions, et enfin qu'en 1829 et 1830, lorsqu'on préparait l'expédition d'Alger, il composa pour le ministère de la guerre sur cet objet plusieurs mémoires qui firent l'étonnement des hommes de l'art et dont les données semblent ne pas avoir été inutiles au succès de nos armes sur ces plages éloignées. C'est du moins ce que donne comme présumable et comme étant son opinion Silvestre de Sacy, dans la notice qu'il lui a consacrée (t. 12 de la nouvelle série des Mémoires de l'Académie des inscriptions, 1re partie). — Assez jeune encore (en 1818), St-Martin avait épousé la veuve du général Casteix. P—OT.

SAINT-MARTIN DE LA MOTTE (le comte Félix de), savant piémontais, né à Turin, d'une famille distinguée, se fit recevoir docteur en droit et membre du collége de droit à l'université de cette ville, où il devint aussi membre de l'académie des sciences et s'occupa beaucoup de littérature et de botanique. Il fit insérer dans la *Bibliotheca ultramontana* (t. 12, p. 260) des *Osservazioni botaniche*, où il relevait quelques inexactitudes de la *Topographie médicale de Chambéry*. Le docteur Daquin, auteur de cet ouvrage, y répondit par une *Défense de la topographie médicale* et par une *Réponse à la lettre du comte Félix de St-Martin*, Chambéry, 1788, in-8°. St-Martin fit partie du gouvernement provisoire qui fut établi sous l'influence du gouvernement de la république française, en l'an 7 (1799), et de la municipalité, en 1800 et 1801. Bonaparte le nomma préfet du département de la Sésia en 1802, et, peu de temps après, sénateur et comte. Le 1er avril 1814, le comte de St-Martin vota en cette qualité la création d'un gouvernement provisoire, puis l'expulsion de Napoléon du trône de France. Il ne fut point appelé à la chambre des pairs que créa Louis XVIII, et, étant retourné à Turin, il y mourut en 1818. Son éloge, par Caréna, fut inséré dans les Mémoires de l'académie de Turin de 1822, t. 25. C. M. P.

SAINT-MAURIS (1) (Jean de), jurisconsulte, né à Dole vers la fin du 15e siècle, se fit recevoir avocat et obtint, à l'université de sa ville natale, une chaire de droit qu'il remplit d'une manière brillante. Par son mariage avec Etiennette Bonvalot, il devint le beau-frère de N. Perrenot de Granvelle, chancelier de l'empereur Charles-Quint; et ce ministre ne tarda pas à lui procurer un emploi digne de ses talents. Nommé conseiller au parlement de Dole, il fut, peu de temps après, appelé au conseil d'Etat à Bruxelles. En 1544, il fut envoyé en France pour surveiller l'exécution du traité de Crespy (20 septembre); et il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de prudence et d'habileté. Simon Renard, son compatriote, lui succéda dans l'ambassade de France (*voy.* Renard); et il revint, en 1548, à Bruxelles remplir la place de président du conseil d'Etat et des finances. L'affaiblissement de sa santé l'obligea de se démettre de ses emplois, en 1554. Les médecins lui persuadèrent que l'air natal le rétablirait; mais il fut trompé dans cette attente et mourut à Dole vers la fin de l'année 1555. On a de lui : 1° *Utilissima simul ac doctissima repetitio legis unicæ Cod., quo loco mulieres munera subire soleant*, Lyon, Seb. Gryphe, 1538, in-4° de 301 pages, édité par P. Vauchard, l'un de ses élèves; 2° *Tractatus de restitutione in integrum*, Paris, 1548, in-4° de 300 feuillets; Francfort, 1575, in-fol., à la tête d'un recueil de traités sur le même sujet; et dans le tome 5 des *Tractatus universi juris*, Venise, 1584. Cet ouvrage de St-Mauris peut encore être utilement consulté. Voyez l'éloge de l'auteur par Dunod, dans la préface du *Traité des prescriptions*. On conserve à la bibliothèque de Besançon les *Mémoires de l'ambassade de Jean de St-Mauris*, in-fol.— *Jean-Baptiste* de Saint-Mauris, arrière-petit-fils du précédent, colonel d'un régiment de son nom, contribua beaucoup au succès de la bataille de Prague, en 1620. En récompense de la valeur qu'il avait montrée dans cette journée, l'empereur Ferdinand II lui permit d'ajouter à ses armes l'aigle d'or éployée, supportée par deux lions. Depuis, la famille de St-Mauris n'a pas cessé de jouir de la faveur de la maison d'Autriche. En 1774, le comte de Montbarrey, l'un des descendants en ligne directe du vainqueur de Prague, reçut de l'empereur le titre de prince, qu'il transmit à son fils, mort sans postérité masculine (*voy.* Montbarrey). On trouve la généalogie des diverses branches de la maison de St-Mauris dans l'*Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, de Labbey de Billy. — Saint-Mauris (Prudent de), jurisconsulte, né dans le 16e siècle, à Dole, n'était pas de la même famille que les précédents. Il s'acquit une grande réputation au barreau, fut député plusieurs fois en Flandre et en Allemagne pour soutenir les intérêts de sa province et mourut à Dole le 8 octobre 1584. Il a publié la *Pratique et le style judiciaire observés au comté de Bourgogne*, Lyon, 1577, in-4°. Cet ouvrage, qui a servi de code de procédure à la province jusqu'à sa réunion à la France, a été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Dole, 1627, in-4°, fut revue et corrigée par Jean Boyvin (*voy.* ce nom). W—s.

SAINT-MAURIS (Jacques de), homme d'Etat franc-comtois, est plus connu dans l'histoire de cette province, au 16e siècle, sous le nom de prieur de Bellefontaine, bénéfice qu'il occupa avant l'âge canonique. Il était fils de Jean de St-Mauris (*voy.* l'article précédent). Né vers 1530, à Dôle, il achevait ses études à l'académie de Padoue, lorsqu'il eut le malheur de perdre son père; mais le jeune St-Mauris trouva dans le cardinal de Granvelle, son proche parent, un guide et un protecteur dont les conseils et l'appui ne lui manquèrent jamais. Le prieur de Bellefontaine, en avançant en âge, sentait s'affaiblir son goût pour l'état ecclésiastique; il fallut que Granvelle lui rappelât qu'il était temps de prendre les ordres pour le décider à ce sacrifice. Sa docilité fut récompensée par un canonicat au chapitre de St-Jean de Besançon, dont il devint bientôt l'un des premiers dignitaires. Ce diocèse avait alors pour archevêque Claude de la Baume (*voy.* ce nom), prélat à douze ans, et qui, comme St-Mauris, aurait bien désiré conserver son titre sans prononcer un engagement indissoluble. Nommé par le crédit de Granvelle conseiller clerc, puis maître des requêtes au parlement de Dole, le

(1) Dunod, Moréri, dom Payen écrivent *Saint-Maurice*, mais c'est une erreur; les actes et les lettres autographes que nous avons consultées portent *Saint-Mauris*.

zèle que St-Mauris apporta dans ses fonctions lui mérita la confiance de la cour d'Espagne, qui l'employa dans diverses circonstances importantes. Il fut aussi député plusieurs fois à Bruxelles par les états de la province, et il s'acquitta toujours de ses commissions avec autant de prudence que d'habileté. Le cardinal de Granvelle, élu archevêque de Besançon, mais ne pouvant pas se rendre dans son diocèse, désigna l'un des membres du conseil auquel il en remit l'administration. L'esprit tracassier de St-Mauris et les prétentions exagérées qu'il ne craignait pas d'afficher lui avaient fait de nombreux ennemis, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour l'humilier. Sa conduite donnant prise à la critique, elle fut dénoncée à la cour de Rome; mais Granvelle, instruit à temps de cette accusation, en arrêta les suites. Déjà pourvu de nombreux bénéfices, St-Mauris obtint, en 1596, l'abbaye de Montbenoît. C'est à tort que, dans son *Histoire de l'administration de la justice au comté de Bourgogne*, Durand fixe sa mort à l'année 1570. St-Mauris mourut au plus tôt en 1602 et fut inhumé dans le tombeau de sa famille, à St-Etienne, où l'on voyait son épitaphe avant la démolition de cette église, qui eut lieu après 1674, pour agrandir la citadelle de Besançon. On conserve à la bibliothèque de cette ville la correspondance de Granvelle avec le prieur de Bellefontaine, 3 vol. in-fol. Elle est très-intéressante, surtout par les détails qu'on y trouve sur les diverses tentatives des protestants pour s'établir dans la Franche-Comté. D. Berthod (*voy.* ce nom), l'un des derniers savants de la congrégation de St-Maur, en avait extrait les lettres les plus importantes, qu'il se proposait de publier avec des notes et des éclaircissements. Son travail inédit fait aussi partie des manuscrits de la même bibliothèque. W—s.

SAINT-MAURIS (CHARLES-EMMANUEL-POLYCARPE, marquis DE), pair de France et savant généalogiste, naquit en Franche-Comté, d'une ancienne et illustre famille, le 27 mai 1754, et fut sous-lieutenant au régiment de St-Mauris en 1764, capitaine de dragons au régiment de Beauffremont, son cousin, en 1768, et colonel du même corps en 1787. Il émigra avec ses deux frères et ses deux fils pour rejoindre les armées royales à leur formation, en 1791; fit, sous les ordres des princes frères du roi, la campagne de 1792, à l'avant-garde; et après le licenciement, servit avec tous les siens dans l'armée du prince de Condé, où il perdit un de ses fils. Il rentra en France après le 18 brumaire (1800) et ne reprit les armes avec ses fils que lorsqu'ils surent que le comte d'Artois était à Bâle. Ils s'empressèrent alors de lui offrir leurs services, que ce prince accepta dès le 21 février 1814. Le marquis de St-Mauris fut nommé la même année inspecteur et commandant des gardes nationales de la Haute-Saône, puis maréchal de camp en 1815. Elevé à la dignité de pair de France par ordonnance du 5 novembre 1827, sa nomination fut annulée par la charte de 1830. Rentré dans la vie privée, il mit en ordre les matériaux qu'il avait amassés depuis longtemps pour un grand ouvrage sur la généalogie de sa famille. Après avoir recouvré, déchiffré ou transcrit près de sept cents chartres ou titres, depuis le 11^{e} siècle, pour cette grande composition, il la fit paraître à Vesoul en 1832, sous ce titre : *Généalogie historique de la maison de St-Mauris, du comté de Bourgogne depuis le commencement du 11^{e} siècle, accompagnée de notices sur la plupart des degrés, ainsi que sur l'origine et l'illustration des maisons avec lesquelles elle a contracté des alliances directes* (Vesoul, 1832), in-folio de XL et 282 pages avec figures et blasons, ouvrage curieux. De St-Mauris fut nommé l'année suivante (1833) membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Besançon. Il mourut peu de temps après. Il avait épousé, en 1777, la marquise de Raigecourt, chanoinesse de Remiremont, issue d'une des plus illustres maisons de l'ancienne chevalerie de Lorraine. L—M—X.

SAINT-MAURIS. *Voyez* MONTBARREY (DE).

SAINT-MICHEL (ALEXIS DE), poëte français, né à Lorient le 14 décembre 1795, débuta dans la carrière des lettres par une pièce de vers qui fut couronnée à l'académie d'Orléans en 1811. Enhardi par ce premier succès, il se livra presque uniquement à la lecture des poëtes étrangers; et l'élégante imitation des poésies d'Ossian, par Baour-Lormian, l'enflamma pour le barde écossais, qu'il voulut étudier et connaître dans sa langue originale. Il se procura les traductions même les plus inexactes, les fragments originaux, les dissertations, les commentaires de sir John Sinclair, avec lequel il entretint une correspondance active, et qui l'aida de ses lumières. Enfin, joignant à la verve du poëte la patience de l'antiquaire, il parvint, après un travail de douze années, à compléter une traduction en vers français de toutes les poésies d'Ossian, la plus complète et peut-être la plus exacte que l'on ait faite; mais cet ouvrage est resté jusqu'à présent inédit. Au milieu des nombreux détails de cette grande entreprise, St-Michel publia quelques pièces de vers qui se rapportaient presque toutes à son étude favorite. En 1813, il fit paraître un petit poëme intitulé *la Guerre de Thura;* et, en 1819, un autre poëme intitulé *Fingal*, dont quelques fragments furent insérés dans l'*Almanach des muses*. *Fingal* fut suivi, en 1821, d'un autre poëme, *la Vierge de Groa*. C'était une tradition populaire que le chantre de *Fingal* était allé recueillir dans une île située non loin des côtes de la Bretagne. St-Michel avait appris l'anglais, les dialectes écossais et gallique; il voyageait souvent à pied pour s'instruire par des conversations avec les pasteurs et les paysans, dont il lui importait de connaître les traditions

et le langage. Il suspendit son grand ouvrage pour traduire, en société avec Loève-Veimar, les ballades anglaises et écossaises dont ce littérateur a publié une collection. La modestie de St-Michel ne permit pas à son ami de le citer et de faire connaître la part qui lui appartenait dans ce travail. Cet hommage au génie national du Nord fut le chant du cygne. St-Michel mourut dans le commencement de l'année 1827. Z.

SAINT-MORYS (ÉTIENNE BOURGEVIN VIALART, comte DE), fils d'un conseiller à la grand'chambre du parlement de Paris (1), naquit dans cette ville, en 1772, et fut élevé avec le plus grand soin sous les yeux de son père, qu'il suivit dans l'émigration, en 1790. Il épousa, en 1791, à Coblentz, la nièce du ministre Calonne; et il servit à la même époque comme simple volontaire dans la légion de Mirabeau. Il fit en qualité d'aide de camp du maréchal de Broglie la campagne de 1792 et continua, pendant les années suivantes, à servir dans l'armée de Condé. Après le licenciement, il voyagea en Suède et en Russie; et il recueillit dans ces contrées des observations précieuses pour les arts et l'histoire naturelle, qu'il alla publier en Angleterre, sous le titre de *Voyage pittoresque de Scandinavie*, Londres, 1802, in-4°, fig. Il revint en 1803 à Paris, où sa mère n'avait pu conserver d'une fortune considérable que de faibles débris échappés à la tourmente révolutionnaire. Compromis dans l'affaire de Georges Cadoudal, en 1804, par suite de ses liaisons avec MM. de Polignac, il fut emprisonné à la Force, puis mis en surveillance à Hondainville, près de Beauvais, où son père avait bâti un très-beau château, dont il ne restait que des ruines. Il obtint alors la restitution d'une faible partie du terrain que son père avait possédé. L'autre partie était vendue; et l'acquéreur lui disputa bientôt ce que les autorités de ce temps-là elles-mêmes avaient restitué. Il en résulta pour lui une discussion qui dura des années. Le 31 mars 1814, le comte de St-Morys fut du petit nombre des habitants de Paris qui contribuèrent au rétablissement du trône des Bourbons. Le roi le nomma, dans la même année, sous-lieutenant de ses gardes, puis lieutenant et maréchal de camp. Cependant il ne recouvra rien de l'immense fortune de son père. Admirateur de la constitution anglaise, il publia, en 1815, un petit écrit contre la traite des nègres, et, peu de jours après, ses *Aperçus sur la politique de l'Europe et l'administration intérieure de la France*, in-8°. Cette dernière brochure venait de paraître, lorsque l'auteur fut obligé de suivre le roi à Gand. Il commanda dans la retraite un détachement des gardes du corps et montra beaucoup de fermeté. Lors du retour, il fut un des premiers officiers de la maison du roi qui rentrèrent dans Paris; et il vint lui-même, dès le 8 juillet, faire placer le drapeau blanc sur le château des Tuileries. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui prononça la dissolution de la chambre des députés, St-Morys se rendit au collége électoral de son département, à Beauvais, avec l'intention, qu'il ne cacha point, d'y voter pour M. de Kergorlay, que repoussait le ministère. De là ses malheurs. Le prince de Poix, son capitaine, le menaça par écrit de destitution s'il ne votait pas pour le candidat ministériel; et bientôt après l'acquéreur de ses biens, avec lequel il avait eu des démêlés qui paraissaient assoupis, recommença des attaques et des insultes auxquelles le comte de St-Morys répondit comme devait le faire un militaire homme d'honneur. Poussé à un combat inégal, il succomba le 21 juillet 1817. C'est dans le mémoire de sa veuve qu'il faut lire tous les détails de cet inexplicable et cruel événement. Cet écrit, intitulé *Mémoire et consultation, par madame la comtesse de St-Morys et madame veuve de Gaudechart, sa fille, plaignantes, contre le sieur Barbier dit Dufay, M. le duc de Mouchy, capitaine des gardes du corps, et M. le comte de Poix, lieutenant*, 1 vol. in-8° de 416 pages, Paris, 1818, fut composé pour le procès que ces dames intentèrent à ceux qu'elles regardaient comme les causes de la mort du comte de St-Morys. Ce procès, auquel les tribunaux ne voulurent donner aucune suite, fut renvoyé à la chambre des pairs à cause de la qualité de l'une des personnes impliquées; mais cette chambre rendit une sentence pareille à celle des tribunaux. Outre les écrits dont nous avons fait mention, le comte de St-Morys a publié : 1° *Tableau littéraire de la France au 18e siècle*, 1809, in-8°, où l'auteur professe une grande admiration pour les philosophes du 18e siècle; 2° *Description d'un monument romain trouvé à Paris* (rue Vivienne), en 1806, et d'autres morceaux, dans le tome 2 des Mémoires de l'académie celtique; 3° *Réflexions d'un sujet de Louis XVIII, fonctionnaire public dans le département de l'Oise*, 1814, in-8°; 4° *Proposition d'une seule mesure pour dégrever la dette de l'État et réduire les impôts en 1817*, 1816, in-8°; 5° *Mémoire sur les moyens de rendre utiles les friches et côtes incultes, en les plantant*, Paris, 1810, in-8°. De St-Morys a fourni quelques articles d'artistes anglais à la *Biographie universelle*, entre autres la notice sur le sculpteur John Bacon. M—D j.

SAINT-NON (JEAN-CLAUDE RICHARD, abbé DE), amateur zélé des beaux-arts, naquit à Paris, en 1727. Il était fils d'un receveur général des finances, et par sa mère il descendait des Boullongne, peintres du roi (*voy.* BOULLONGNE). Dès son enfance, il annonça le goût le plus vif pour les

(1) Le père de Vialart St-Morys était un des hommes les plus éclairés de sa compagnie, et il y jouissait d'une grande considération. C'est dans son cabinet que furent rédigées, en 1789, les courageuses protestations qui attirèrent aux signataires de si terribles persécutions. Obligé de s'expatrier en 1790, il consuma le reste de sa fortune pour le rétablissement de la monarchie, et s'exposa dans le même but aux plus grands dangers. Il périt, en 1795, à Quiberon, où il était intendant général de l'armée royale.

arts ; mais, obligé de choisir un état, il étudia la théologie et la jurisprudence, prit le sous-diaconat et acquit une charge de conseiller clerc. Malgré sa répugnance pour les procès, il remplit avec exactitude ses devoirs de magistrat ; mais il cultivait dans ses loisirs la musique, le dessin, la peinture et l'art de graver. Les discussions fâcheuses causées par la *bulle* amenèrent l'exil du parlement. L'abbé de St-Non fut envoyé, par une lettre de cachet, à Poitiers. Il passa dans cette ville une année, qu'il compta depuis parmi les plus agréables de sa vie, parce qu'il l'avait employée tout entière à dessiner. Le parlement n'avait point appris dans l'exil à se plier aux volontés de la cour : fatigué des débats auxquels il ne pouvait rester étranger, l'abbé de St-Non profita d'une circonstance favorable pour envoyer la démission de sa place de conseiller. Il avait déjà fait un voyage en Angleterre. Devenu libre, il partit, en 1759, pour l'Italie, qu'il ambitionnait depuis longtemps de pouvoir visiter. Il se lia, pendant son séjour à Rome, d'une étroite amitié avec Robert et Fragonard, tous deux jeunes et passionnés pour les arts. Il les emmena dans le royaume de Naples, gravit avec eux le sommet du Vésuve, visita les ruines d'Herculanum et le musée de Portici, dessinant, esquissant tous les objets qui lui paraissaient dignes d'attention. De retour à Rome, il habita plusieurs mois Tivoli même et la ville d'Este, ne laissant pas s'écouler un seul jour sans enrichir son portefeuille de quelques nouveaux dessins. Après une absence de trois années, il revint en France, mit en ordre ses dessins et s'occupa de les graver par un moyen plus expéditif que l'eau-forte, et dont il dut la connaissance à Lafosse, son ami. C'était le procédé qu'avait employé le Prince, mais dont il faisait un secret (*voy.* LE PRINCE). Bientôt St-Non publia la suite des vues de Rome, en soixante planches, et cette première collection fut suivie de plusieurs autres. Le succès qu'elles obtenaient encouragea St-Non dans le projet de publier le *Voyage pittoresque de l'Italie*. Cette entreprise, alors sans exemple, était au-dessus des moyens d'un particulier; mais de riches amateurs s'engagèrent à le seconder, et de nouveaux peintres partirent pour l'Italie, sous la direction de Denon (1), pour compléter la galerie des vues et des monuments de cette belle contrée. St-Non se chargea de diriger les artistes de Paris qui devaient coopérer à ce bel ouvrage, et il y mit une telle activité que le *Voyage de Naples et de Sicile* fut achevé de 1777 à 1786. Dans l'intervalle, les capitalistes, qui ne partageaient pas son enthousiasme, refusèrent de donner les sommes qu'ils avaient promises, et l'abbé de St-Non, pour tenir ses engagements avec le public, fut obligé de sacrifier toute sa fortune et celle de son frère. C'est ainsi qu'il parvint à terminer un ouvrage qui sera toujours regardé comme l'un des plus beaux monuments qu'un particulier ait élevés jamais à la gloire des arts dans aucun pays. Il venait d'être admis à l'académie de peinture, sous le titre modeste d'amateur honoraire (le 6 décembre 1777). L'abbé de St-Non ne possédait pas d'autre bénéfice que l'abbaye de Poultières, diocèse de Langres, dont les revenus étaient de huit mille livres. Il s'empressa d'en offrir la moitié à l'assemblée nationale pour aider à combler le déficit. Il mourut le 25 novembre 1791. Ami de tous les artistes, l'abbé de St-Non a contribué beaucoup aux progrès que le dessin et la gravure ont faits en France dans ces derniers temps. Il comptait au nombre de ses amis les gens de lettres les plus distingués, et plusieurs voulurent coopérer au succès de l'ouvrage auquel il devra, selon toute apparence, une réputation durable (1). Le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, Paris, 1781-1786, forme 5 volumes grand in-folio. Il est orné de quatre cent dix-sept estampes et de cent vingt-cinq vignettes, fleurons, etc., gravés par les meilleurs artistes. M. Brunet a donné, dans le *Manuel du libraire*, une description bibliographique très-détaillée de cet ouvrage. L'analyse du *Voyage pittoresque*, publiée par Brizard, dans le *Mercure* de février 1787, a été réimprimée séparément, in-8° de 79 pages. Les amateurs recherchent un *Recueil de griffonis*, etc., gravé par l'abbé de St-Non, grand in-fol., contenant 294 planches. On trouve, dans le *Manuel des curieux*, par Huber et Rost, t. 8, p. 219-223, le catalogue des eaux-fortes gravées par St-Non, d'après le Prince, Robert, Fragonard et différents autres maîtres, ainsi que de ses estampes, d'après Robert, au lavis, en noir et en brun. On doit à Brizard une *Notice sur St-Non*, Paris, 1792, in-8° de 36 pages. Elle est assez rare, tous les exemplaires en ayant été distribués en présent. W—s.

SAINT-OLON. *Voyez* PIDOU.

SAINTONGE (LOUISE-GENEVIÈVE GILLOT, femme) était fille de madame Gillot de Beaucour, appelée aussi madame de Gomez (*voy.* GOMEZ DE VASCONCELLE). Madame Saintonge ou plutôt Sainctonge (2) naquit en 1650. Elle épousa un avocat du nom de Sainctonge ; c'est tout ce que l'on sait de sa vie. Elle mourut à Paris, le 24 mars 1718. Voici

(1) On a confondu quelquefois Denon avec l'abbé de St-Non. C'est ainsi que dans le *Dictionnaire universel* on attribue à l'auteur du *Voyage pittoresque* une comédie en trois actes et en prose intitulée *Julie, ou le Bon père*, représentée en 1769, et qui est de Denon.

(1) Grimm faisait assez peu de cas du *Voyage pittoresque*, mais il confond partout St-Non avec l'abbé Richard, auquel on doit des *Lettres sur l'Italie*, une *Histoire de l'air*, et d'autres ouvrages. (*Voy.* la *Correspondance*, t. 6, p. 412.) Parmi les gens de lettres qui s'intéressèrent assez aux succès du voyage de St-Non, pour lui fournir des descriptions, des vers ou des observations, on se contentera de citer Chamfort, l'abbé Delille, le duc de Nivernais, Barthe, Pâris, architecte du roi (*voy.* PARIS), Piccinni, Dolomieu, Romé Delisle, etc.

(2) On lit *Sainctonge* soit au frontispice de ses livres, soit au bas de leurs dédicaces.

la liste de ses ouvrages : 1° *Didon*, tragédie-opéra, jouée en 1693, imprimée la même année, in-4°; 2° *Circé*, opéra joué et imprimé en 1694, in-4°. Ces deux pièces, dont la musique est de Desmarets, ont été réimprimées dans le *Recueil général des opéras*, 1703 et suivantes, 17 vol. in-12. 3° *Poésies galantes*, 1696, in-12, contenant le *Charme des saisons*, ballet, trois idylles dialoguées, quelques épîtres, élégies, énigmes, épigrammes et beaucoup de chansons à boire et parodies bachiques. Le ballet des *Saisons* ne fut pas représenté, parce que l'abbé Picque (que, dans ses épigrammes, Rousseau nomme Pic) donna son ballet des *Saisons* en 1695. La seconde édition des *Poésies* de madame de Sainctonge parut à Dijon, en 1714, 2 vol. in-12. Elle contient de plus que la première l'*Intrigue des concerts*, comédie; *Diane et Endymion*, pastorale héroïque; *Griseldes, ou la Princesse de Saluces*, comédie en vers et en cinq actes, et des *Poésies*. Dans l'*Intrigue des concerts* figure un poëte Picotin, gueux et impertinent. Il nous semble que c'est l'abbé Picque que madame Sainctonge a voulu immoler à sa vengeance. De toutes les poésies de cette dame, on n'a guère cité jusqu'ici que la ballade qui a pour refrain *Qu'on est sotte de n'aimer pas!* et *Ah! que l'on est sotte d'aimer!* et ces quatre vers, traduction d'un distique latin :

Tu ne viens, bel enfant, que de paraître au jour :
Tu ne sais pas encor le prix de ta lumière,
Fais présent de ton œil à ta charmante mère,
Elle sera Vénus, et tu seras l'Amour.

4° La *Diane de Montemayor, mise en nouveau langage*, 1696, in-12; réimprimée en 1699 et 1735 (1); 5° *Histoire secrète de dom Antoine, roi de Portugal, tirée des Mémoires de dom Gomès Vasconcellos de Figueredo*, Paris, 1696, in-12; réimprimée la même année, en Hollande. Figueredo était l'aïeul maternel de madame de Sainctonge. C'est une histoire souvent contredite par les écrivains espagnols et portugais. Mais on ne peut rigoureusement rien en conclure contre le récit de madame de Sainctonge : la vérité peut avoir été connue de son aïeul et ne pas l'avoir été des historiens; le nombre des témoins n'est pas toujours ce qui la constitue. A. B—T.

SAINT-OURS (JEAN-PIERRE), peintre, né à Genève, le 4 avril 1752, fut envoyé à Paris à l'âge de seize ans. Il entra dans l'école de Vien, obtint divers prix en 1772 et 1774 et le second prix de Rome en 1778, dont le sujet était : *David condamnant à mort l'Amalécite qui lui apporte le diadème de Saül*; en 1780, le grand prix de peinture, dont le sujet était l'*Enlèvement des Sabines* (au musée du Louvre), que David a traité plus tard avec tant de succès. L'ouvrage de St-Ours était véritablement très-remarquable. Ayant ensuite fait le voyage de Rome comme pensionnaire du roi, il y étudia soigneusement les monuments de cette patrie des arts et donna successivement plusieurs ouvrages, dont le plus important est le tableau d'une *Lutte aux jeux Olympiques*, aussi recommandable par la beauté des détails que par la richesse du plan. En 1792, les troubles de la révolution et le mauvais état de sa santé le forcèrent de retourner dans sa patrie, où il se fixa pour s'occuper exclusivement de son art. Il y fit beaucoup de portraits et quelques tableaux historiques, entre autres un *Tremblement de terre*, distingué par une belle conception et une grande vigueur de pinceau. En 1803, le gouvernement français ayant mis au concours le sujet du *Concordat*, il envoya un dessin à Paris, et seul, des soixante-douze concurrents, obtint un accessit. C'est alors qu'il fut nommé membre correspondant de l'Institut. St-Ours mourut à Genève, le 6 avril 1809, lorsque la maturité de son talent lui promettait de plus grands succès. P—s.

SAINT-PARD (PIERRE-NICOLAS VAN BLOTAQUE, plus connu sous le nom de), naquit le 9 février 1734, à Givet-St-Hilaire, dans le pays de Liége. Il étudia au collége de Dinant, tenu par les jésuites, et, après avoir fait son noviciat à Paris, il entra dans leur institut et professa dans plusieurs de leurs colléges. Lors de la suppression de la société, il était à Vannes, d'où il vint à Paris; mais un arrêt du parlement défendant aux jésuites d'exercer le ministère ecclésiastique, le P. Van Blotaque, d'après le conseil de l'archevêque Christophe de Beaumont, changea de nom, prit celui de St-Pard et fut placé par le prélat dans la paroisse de St-Germain en Laye. Revenu à Paris, vers 1775, et nommé directeur des religieuses de la Visitation, il remplit ces fonctions jusqu'à l'époque de la révolution, où toutes les communautés furent supprimées. L'abbé de St-Pard n'émigra point; il resta caché et montra néanmoins du courage et du zèle. Profitant d'un peu de calme sous le gouvernement du directoire, il desservit quelque temps la cure de Sannois; mais, à la suite d'un sermon qu'il avait prêché à Poissy le jour des Rois, il fut arrêté et détenu à Versailles pendant six mois; plus tard, il subit encore un emprisonnement dans la capitale. Enfin, après le concordat de 1801, l'archevêque de Paris, de Belloy, le nomma chanoine honoraire de la métropole. L'abbé de St-Pard s'attacha dès lors à la paroisse de St-Jacques du Haut-Pas et se livra avec ardeur à la prédication et à la direction des consciences. Il mourut nona-

(1) Cet ouvrage, abrégé et rajeuni, pèche encore par le style et par le goût. Cependant l'auteur a placé dans son extrait très-court quelques couplets qui ne seraient pas indignes de son contemporain Quinault. En lisant la plupart des petites pièces de madame Sainctonge, on serait tenté de croire qu'elle fut malheureuse en amour. Ce sentiment domine dans ses élégies et même dans ses chansons. L'idée de celle-ci est neuve et délicate.

Lorsque vous me changez pour une autre bergère,
Je voudrais me venger de votre humeur légère
Et suivre mes transports jaloux ;
Mais, hélas! mon amour desarme ma colère,
Et quand je cesse de vous plaire,
Je me trouve cent fois plus coupable que vous. L—P—E.

génaire, le 1er décembre 1824. Il a publié, soit comme auteur, soit comme éditeur, différents ouvrages de piété, dont plusieurs ont paru sous le voile de l'anonyme et qui, pour la plupart, ont été souvent réimprimés : 1° le *Livre des élus, ou Jésus crucifié*, par le P. de St-Jure, revu et corrigé, avec l'éloge du P. de St-Jure et la liste de ses ouvrages, Paris, 1771, in-12. Il y en a eu d'autres éditions : celles de Paris, 1825 et 1832, in-12, contiennent une notice sur l'abbé de St-Pard, extraite de l'*Ami de la religion*, t. 42, 198. 2° *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*, Paris, 1773, in-12. C'est encore un ouvrage du P. de St-Jure (*voy.* ce nom), in-folio que l'abbé de St-Pard a revu et réduit à un volume in-12, souvent réimprimé. 3° *Retraite de dix jours, à l'usage des ecclésiastiques et des religieux*, Paris, 1773, in-12; nouvelle édition, 1805, in-12; 4° l'*Ame chrétienne formée sur les maximes de l'Evangile*, Paris, 1774, in-12; suivi de l'*Oratoire du cœur*, ouvrage de Querlu-le-Gall, docteur en théologie, qui avait paru en 1677 et dont l'abbé de St-Pard a retouché le style; 5° *la Vie et la doctrine de Jésus-Christ, rédigées en méditations pour tous les jours de l'année*, Paris, 1775, 2 vol. in-12. C'est une nouvelle traduction de l'ouvrage latin du P. Avancinus (*voy.* ce nom). 6° Le *Jour de la communion, ou Jésus-Christ considéré sous les différents rapports qu'il a avec l'âme fidèle dans l'Eucharistie*, Paris, 1776, 1778, in-12; ibid., 1819, in-12; 7° *Conduite intérieure du chrétien*, petit ouvrage de piété revu et mis dans un nouvel ordre, Paris, 1778, in-24; ibid., 1819, in-12; Besançon, 1825, in-32; 8° *Exercices de l'amour pénitent*, suivi d'un *Essai sur l'ordre considéré comme vertu*, 1819, in-16. L'abbé de St-Pard a laissé manuscrites des *Lettres spirituelles* et des *Lectures pieuses tirées des Psaumes*. P—RT.

SAINT-PAUL (François-Paul Barletti de), né à Paris en 1734, d'une famille originaire de Naples, était neveu de l'abbé Antonini (*voy.* ce nom). Il fit ses études sous Pluche, Dumarsais et le P. Vinet de l'Oratoire et fit de rapides progrès. Il sortait cependant de l'école mécontent de ses maîtres; et frappé du peu d'accord qu'il avait remarqué entre leurs différentes méthodes d'enseignement, il entreprit de rédiger une collection de traités élémentaires sur les sciences et les arts, avec de nouveaux systèmes pour l'étude des langues. Cet ouvrage, qui devait être une véritable encyclopédie, l'occupa toute sa vie. Après une jeunesse orageuse, pendant laquelle il passa tour à tour au noviciat de plusieurs maisons religieuses, il fut nommé, en 1756, sous-instituteur des enfants de France; et trois ans plus tard, il fut obligé de quitter le royaume à l'occasion d'une rixe dans laquelle il se trouva compromis. Ayant séjourné six ans à Naples, où d'autres malheurs l'attendaient, il se rendit à Rome pour une mission diplomatique dont le Dauphin, fils de Louis XV, l'avait chargé avec le titre de secrétaire du protectorat, revint en France et perdit, par ses prétentions exagérées, l'unique occasion qu'il ait jamais eue de traiter avec deux libraires pour l'impression de son grand ouvrage. L'étendue et la variété de ses connaissances le firent choisir pour mettre en ordre trois vastes bibliothèques, entre autres celle du marquis de Paulmy (qui fut depuis transférée à l'Arsenal). Cependant son encyclopédie, dont dix-huit volumes étaient achevés, ne put triompher des obstacles qui l'attendaient à l'impression, car les frais n'auraient pas été de moins de cent mille écus. Une société nombreuse de protecteurs et d'amis parut disposée à faire des avances pour la publication des premiers volumes. On devait en traiter dans une assemblée générale dont le jour était fixé, et pour laquelle on avait fait circuler des invitations et des prospectus, lorsque l'université, qui craignait de se voir enlever le droit de former des instituteurs, adressa des représentations au parlement, qui empêcha que l'assemblée eût lieu. L'ouvrage fut renvoyé à l'examen de quatre commissaires, dont le rapport ne laissait aucun espoir que ce travail fût adopté. Barletti attaqua ce jugement dans une brochure imprimée à Bruxelles sous le titre de *Secret révélé*. Sartine, qui n'y était pas ménagé, fit supprimer le livre et envoya l'auteur à la Bastille. Ce ne fut qu'après trois mois de détention qu'il fut élargi, à la sollicitation du cardinal de Rohan. Ces contrariétés le dégoûtèrent du séjour de Paris et lui firent accepter une place de professeur de belles-lettres à Ségovie, où il resta trois ans. Barletti avait trop de mobilité dans l'esprit pour s'assujettir à des travaux ordinaires. En 1776, il fit paraître un ouvrage intitulé *Nouveau système typographique, ou Moyen de diminuer de moitié le travail et les frais de composition, de correction et de distribution*, Paris, in-4°. Ce perfectionnement, qui mérita l'approbation d'un célèbre imprimeur du temps (Barbou), consistait à fondre en un seul caractère les diphtongues, les triphtongues et toutes les combinaisons de lettres qui reviennent le plus fréquemment dans une série de mots; ce qui remplaçait les vingt-cinq lettres de chaque corps par deux cent soixante-cinq caractères. Le gouvernement récompensa cette utile découverte par une gratification de vingt mille francs et par l'impression de cinq cents exemplaires, au Louvre. Barletti continua de composer et de publier différents travaux jusqu'au moment de la révolution; mais il revenait toujours à son ouvrage favori, qui lui avait coûté tant de peines et de contrariétés, et dont il fit paraître deux cahiers en 1788. Devenu successivement sous-chef dans les bureaux du département de Paris, membre du jury d'instruction publique, en 1793, et professeur de grammaire générale, d'abord au collége des Quatre-Nations et ensuite à l'école centrale de Fontainebleau, il parvint à obtenir que

l'Institut national nommât une commission de trois membres pour examiner son *Encyclopédie élémentaire*. Sicard, qui était du nombre, dans un rapport très-détaillé, en loua le plan sans se montrer trop satisfait de l'exécution. Il avouait pourtant que cet ouvrage, dégagé de quelques inexactitudes et de quelques longueurs, aurait pu être très-avantageux aux pères de famille et que, sous ce point de vue, l'auteur était digne d'éloges et d'encouragements. Ces suffrages ranimèrent les espérances de Barletti. Après de nouveaux voyages, il revint habiter Paris vers 1808 et y mourut le 3 octobre 1809, sans avoir pu exécuter le vaste plan qu'il avait conçu dès sa jeunesse. Il était membre de la société littéraire des *Rosati*. Ses autres écrits sont : 1° *Essai sur une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues, et particulièrement des langues française et italienne*, Paris, 1756, in-12 ; ouvrage composé pour l'instruction des enfants de France ; 2° *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage dans l'instruction de la jeunesse*, Paris (Bruxelles), 1780, in-4° de 136 pages. C'est un des meilleurs écrits de Barletti. Il y indique un procédé au moyen duquel deux écoliers peuvent facilement se donner des leçons tour à tour. 3° *Description d'un cabinet littéraire*, etc., Paris, 1777, in-4° ; imprimé à Paris aux frais du comte d'Artois. On y donne l'explication d'une machine littéraire propre à faciliter les études, et dont on s'était servi pour l'instruction de l'infant d'Espagne don Carlos-Clemente-Antonio. Cette machine est une vaste armoire, contenant huit bibliothèques, deux tables, neuf tiroirs et une multitude de cassetins. 4° Les *Dons de Minerve aux pères de famille et aux instituteurs*, Paris, 1782 ; 5° *Plan d'une maison d'éducation nationale*, ibid., 1784. Cet ouvrage fut cartonné à Rome parce qu'il tendait à introduire dans les écoles une administration un peu républicaine. 6° *Nouveaux principes de grammaire et d'orthographe*, tome premier d'une *Encyclopédie élémentaire*, ibid., 1788, in-4°. C'est le titre donné aux deux cahiers dont on a parlé plus haut. 7° *Nouveaux principes de lecture*, Lyon, 1790, in-8° ; 8° *Adresse aux quatre-vingt-trois départements*, 1791, in-8° ; 9° *Vues relatives au but et au moyen de l'instruction du peuple*, brochure in-4°, 1793, imprimée par ordre du gouvernement. Le *Journal d'éducation*, de septembre 1816, renferme une notice sur Barletti St-Paul (t. 2, p. 376-381). A—G—S.

SAINT-PAUL (CHARLES DE). *Voyez* CHARLES.

SAINT-PAVIN (DENIS SANGUIN DE), poëte français, né à Paris vers le commencement du 17e siècle, était fils d'un président aux enquêtes qui fut aussi prévôt des marchands. Sa mère, Isabelle Séguier, était cousine du chancelier de ce nom. St-Pavin fut pourvu de l'abbaye de Livri (1). N'ayant d'autre ambition que celle d'être homme de plaisir et de bonne compagnie, il fit de cette abbaye une retraite voluptueuse, où, entouré de quelques amis distingués comme lui par un esprit gracieux et facile, il se livrait à tous ses goûts et s'exprimait avec liberté sur toutes choses. Ce libertinage de mœurs et d'esprit, inexcusable surtout dans un ecclésiastique, lui valut d'être dénoncé à l'opinion publique comme un de ces débauchés qui cherchent dans l'incrédulité un abri contre leurs remords. Le sage Boileau ne l'épargna point et mit la conversion de St-Pavin au nombre des choses impossibles :

> Avant qu'un tel dessein entre dans ma pensée,
> On pourra voir la Seine à la St-Jean glacée....
> St-Sorlin janséniste, et St-Pavin bigot.

Celui-ci s'en vengea dans un sonnet dont on peut louer la tournure vive et ingénieuse. Il commence par ce vers :

> Boileau grimpé sur le Parnasse,

et finit par ceux-ci :

> En vérité je lui pardonne ;
> S'il n'eût mal parlé de personne,
> Personne n'eût parlé de lui.

St-Pavin, dit un critique, aurait mieux fait de penser et d'agir plus sagement que de se défendre par des satires (1). Boileau répondit par cette épigramme, plus connue que le sonnet de St-Pavin, quoiqu'elle ne le vaille pas :

> Alidor, assis dans sa chaise,
> Médisant du ciel à son aise, etc.

Le premier de ces vers fait allusion à la goutte qui avait totalement privé St-Pavin de l'usage de ses jambes. Ce dernier fut assez heureux pour faire mentir le satirique en revenant à la religion. Il se mit, dans les derniers temps de sa vie, sous la direction du curé Claude Joly, depuis évêque d'Agen, qui le pressa d'employer le reste de son bien en legs pieux, pour réparer le mauvais usage qu'il avait fait de ses revenus ecclésiastiques. Ce poëte mourut le 8 avril 1670. Sa conversion est attestée par Adrien de Valois, qui a recueilli à ce sujet une anecdote des plus ridicules. Les poésies qui nous restent de St-Pavin sont des sonnets, des épigrammes, des épîtres, des rondeaux. Elles annoncent un goût délicat sans aucun mélange d'affectation. Seulement la versification en est parfois un peu négligée. On lira toujours avec plaisir le portrait qu'il a fait de lui-même dans une de ses épîtres. On y voit que, pour l'extérieur, il avait beaucoup de rapport avec Scarron, malade et jovial comme lui :

> Soit par hasard, soit par dépit,
> La nature injuste me fit
> Court, entassé, la panse grosse ;
> Au milieu de mon dos se hausse

(1) Cette abbaye passa ensuite à l'abbé de Coulanges ; c'est ce qui fait qu'il en est beaucoup question dans les *Lettres* de madame de Sévigné, où l'on trouve aussi quelques lettres et petites poésies de St-Pavin.

(1) Les *Trois siècles de notre littérature*, t. 3, art. *St-Pavin*.

Certain amas d'os et de chair
Fait en pointe comme un clocher :
Mes bras, d'une longueur extrême,
Et mes jambes presque de même,
Me font prendre le plus souvent
Pour un petit moulin à vent.

Les poésies de St-Pavin avaient d'abord été imprimées en partie par de Sercy, libraire, dans le recueil intitulé *Poésies choisies de MM. Corneille, Boisrobert*, etc., Paris, 1655, 5 vol. in-12; puis par Barbin, dans le *Recueil des plus belles pièces des poëtes français depuis Villon jusqu'à Benserade*, Paris, 1692, 5 vol. in-12. Lefebvre de St-Marc (*voy.* ce nom) en a donné une dernière édition, Amsterdam (Paris), 1759, 1 vol. in-12, qui renferme aussi les poésies de Charleval, avec deux notices assez détaillées sur ces deux poëtes. Ce n'est pas d'après ce recueil qu'on pourrait taxer St-Pavin d'impiété : ses vers offrent quelques maximes voluptueuses, comme on en rencontre dans tous les poëtes badins, mais on n'y trouve pas une seule attaque contre la morale et la religion. Il est vrai qu'après sa mort l'abbé Sanguin, son frère, fit un examen de toutes ses compositions et supprima celles qu'il trouva condamnables. St-Pavin eut d'illustres amis, parmi lesquels on compte le grand Condé, qui, tous les ans, au retour de ses campagnes, allait passer un jour ou deux chez l'abbé de Livri. Fieubet (*voy.* ce nom) a fait l'épitaphe de St-Pavin. D—R—R.

SAINT-PERAVI (JEAN-NICOLAS-MARCELLIN GUERINEAU DE) naquit à Janvillle (Beauce), patrie de Colardeau, en 1732, d'une famille anoblie par une charge de secrétaire du roi. Après avoir fait ses études en province, il vint à Paris avec le projet d'y suivre la carrière des emplois ; mais des efforts infructueux et son penchant naturel à la paresse ne tardèrent pas à l'en détourner. Privé des ressources de la fortune, il chercha dans ses talents des moyens d'existence. Ses premiers écrits roulèrent sur la politique et sur l'agriculture. Ce sont des compilations oubliées aujourd'hui, mais qui, dans le temps, lui valurent d'honorables suffrages. Les poésies fugitives qui s'échappèrent de son portefeuille furent très-recherchées du public, qui distingua particulièrement l'*Idylle de Philène et Laure*, les *Stances sur une infidélité*, la *Romance de Lucrèce* et l'*Epître sur la consomption*. Il quitta la France à la suite d'une affaire d'honneur et se rendit à Liége, où le prince évêque Velbruck le gratifia d'une pension de huit cents livres, avec le brevet de membre orateur de sa société d'émulation. C'est en cette qualité que St-Peravi prononça le *Discours d'ouverture* le 2 juin 1779, brochure in-8°. Il rédigeait un journal littéraire, rempli de fatras, et qui cessa bientôt de paraître faute d'abonnés (1). Il fit jouer, sur le théâtre de Liége, une comédie intitulée *les Deux femmes* ; elle n'eut aucun succès. Les vers, en assez grand nombre, qu'il publia chez l'étranger sont peu connus et ne méritent guère de l'être : ils rappellent trop souvent le reproche que Voltaire fait à J.-B. Rousseau dans le *Temple du goût*. St-Peravi mourut presque indigent à Liége, en 1789. — Ses plus jolies pièces ont été réunies, avec les morceaux choisis de la Condamine et de Pézai, dans un volume in-18, Paris, 1810 (1). ST—T.

SAINT-PÉRÈS (J. DE), poëte français fort peu connu, dont il ne reste qu'un seul ouvrage intitulé *le Vray trésor de l'histoire saincte sur le transport miraculeux de l'image de Nostre-Dame de Liesse*, Paris, A. Estienne, 1647, in-4°. Après avoir raconté le transport miraculeux de cette image, depuis l'Egypte jusqu'à la ville de Laon en 1113, l'auteur fait le récit du pèlerinage qu'entreprit en 1644 une famille entière, le père, la mère et deux enfants. Il fallait alors trois jours entiers pour aller, par le coche, de Paris à Laon. Cette relation est racontée en vers fort plats, mais parfois naïfs. Le livre est dédié à la princesse de Condé, et il doit quelque prix à huit belles gravures de Poilly, d'après les dessins de Stella. Il a été mentionné par Brunet (*Manuel du libraire*) et est encore recherché dans les ventes publiques. B—N—T.

SAINT-PERN (BERTRAND DE), seigneur de Ligouyer, naquit à Dinan, en Bretagne, vers la fin du 13e siècle, de l'une des familles de l'ancienne France qui eurent le plus de part à la gloire de nos armes. Bertrand de St-Pern, qui peut être considéré comme la souche de cette illustre famille, était allié à celle de Duguesclin et servit de parrain au connétable de ce nom. L'assemblée des grands de la province de Bretagne, réunie à Dinan en 1351, le nomma avec Duguesclin et Beaumanoir pour faire partie de l'ambassade chargée de conduire en Angleterre les princes Jean et Gui de Bretagne, enfants du duc Charles de Blois, qui s'y rendaient pour otages de leur père, détenu à la Tour de Londres depuis la bataille de la Roche-Derrien (1347), et pour sûreté du payement de sa rançon, taxée à cent mille florins d'or. Au retour de cette mission, St-Pern continua avec Duguesclin de se dévouer à la cause de Charles de Blois, que la politique anglaise retint captif jusqu'en 1356. Il fut du nombre de ceux qui, au mois d'avril 1354, attaquèrent et défirent une division anglaise qui voulait cerner le château de Montmuran pour faire prisonniers les Bretons de distinction qui

(1) Ce journal était intitulé *le Poëte voyageur et impartial*, ou *Journal en vers, accompagné de notes en prose*, Liége, 1783 et 1784, in-12.

(1) Outre ses poésies, on a de St-Peravi : 1° l'*Optique, ou le Chinois à Memphis*, 1763, 2 part. in-12, petit roman satirique et allégorique, fait à l'imitation de *Zadig, Babouc, Memnon, Candide*, etc.; 2° *Traité de la culture de différentes fleurs*, 1766, in-12; 3° *Mémoire sur les effets de l'impôt indirect sur le revenu des propriétaires des biens-fonds*, 1769, in-12; 4° *Plan d'organisation sociale divisée dans ses trois parties essentielles*, 1789, 1 vol. in-8°; 5° *Essai sur les principes à adopter par les états généraux, sur leurs premières observations qui n'en sont que les conséquences*, 1789, in-8°. Il avait aussi travaillé au *Journal de l'agriculture et du commerce*, par Quesnay, Dupont, Mirabeau et autres économistes dont il partageait les principes. A. B—T.

s'y trouvaient réunis à l'occasion des fêtes que donnait alors Isabeau de Bavière. Les Anglais, taillés en pièces, laissèrent au pouvoir des vainqueurs dix pennons d'armes et Cowerley, leur général. Lorsqu'au mois d'octobre 1356 le duc de Lancastre vint assiéger Rennes, Bertrand de St-Pern fut spécialement chargé de veiller à la sûreté de la ville. Par un moyen ingénieux, il découvrit l'endroit où l'ennemi faisait creuser une galerie souterraine pour s'introduire dans la place. Ayant fait contre-miner et s'étant mis à la tête de ses hommes d'élite, dès que la mine fut suffisamment déblayée il s'y précipita, repoussa les Anglais qui s'y étaient introduits jusqu'au fond de la galerie, où il mit le feu aux merrains qui la soutenaient. Tout se combla, et la ville fut sauvée. En mémoire de cette action hardie, les habitants de Rennes firent fondre une petite pièce d'artillerie à laquelle ils donnèrent le nom de *Pétard de Ligouyer*, « qu'on ne tire, « dit une vieille chronique, qu'aux feux de joie « des naissances de nos princes et aux jours de « leurs plus grandes conquêtes ». En 1338, Bertrand de St-Pern, Rohan, Chateaubriand et Beaumanoir avaient été les quatre juges du tournoi dans lequel Duguesclin commença à se distinguer. St-Pern se rendit aussi avec Olivier de Mauny et le maréchal de Beaumanoir pour assister Duguesclin dans le combat que celui-ci livra à Guillaume Troussel (*voy.* DUGUESCLIN). — SAINT-PERN (*Bertrand* DE), fils du précédent, était filleul de Duguesclin et fit ses premières armes sous ce héros, qui, en 1362, l'appela au commandement en second de sa compagnie de cent lances. Sa valeur et les services qu'il rendit à son chef lui acquirent toute sa confiance. Duguesclin ayant été fait prisonnier par les Anglais, à la bataille d'Auray (1364), St-Pern se livra, avec les sires de Matignon et de Montbourcher, pour sûreté de rançon, fixée à cent mille livres. Charles de Blois, qui trouva le terme de ses jours et de sa longue querelle avec Jean de Montfort dans cette fatale journée, avait récompensé la valeur de Duguesclin, en 1357, par le don en toute propriété des ville, château et territoire de la Roche-Derrien. Le connétable avait besoin d'un chef intrépide et qui lui fût personnellement dévoué pour la défense de cette place, alors une des plus fortes de la Bretagne ; il en confia le commandement à St-Pern avec les pouvoirs les plus étendus. Son autorité y était telle « qu'aucuns droits ni sub-« ventions ne pouvaient s'y percevoir sans qu'il « en donnât ses lettres de permission ». (*Voy.* Ogée, *Dictionnaire de la Bretagne*, t. 2, p. 358, qui dit par erreur que St-Pern tenait cette place pour le duc Arthur.) On peut consulter dans don Morice les montres des 1er avril 1370, 1er mai, 1er juin et 1er juillet 1371, où Bertrand de St-Pern figure comme le troisième chevalier de la compagnie du connétable Duguesclin. Jean et Olivier de St-Pern, qui vivaient alors, se signalèrent comme lui dans la fameuse association qui se fit à Rennes, en avril 1379, par la noblesse bretonne, pour assurer le duché au prince Jean IV, qu'on avait d'abord chassé. Bertrand de St-Pern mourut vers 1380, dans le même temps que son illustre parrain. M—D j.

SAINT PERN (JUDES DE), connétable de Rennes, qualifié *noble et puissant seigneur*, comme tous les aînés de ses descendants, fut nommé par Charles IX, en 1574, chevalier de l'ordre du roi, en *récompense de ses vertus, mérites et vaillance*. Durant les troubles qui agitèrent si longtemps le royaume, il soutint constamment le parti du roi et eut ses biens saisis par le duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne. C'est ce que rappellent des procès-verbaux et des baux à ferme énonçant que les terres des St-Pern avaient été saisies, leurs maisons brûlées et saccagées, leurs meubles et papiers pillés, parce qu'ils étaient du parti du roi contre la Ligue. Judes de St-Pern mourut à Rennes, le 17 mars 1595. — *Jacques* DE SAINT-PERN, son fils, fut tué en 1588, devant St-Marcellin, où il commandait un corps de troupes. — *Charles* DE SAINT-PERN DU LATAY, qui fit ses preuves pour l'ordre de St-Jean de Jérusalem le 19 mai 1662, remporta de nombreux avantages sur les Barbaresques et se distingua tellement dans les combats qu'il leur livra et par les pertes qu'il leur fit éprouver que le bey de Tunis envoya une flotte à sa poursuite. Enveloppé par des forces supérieures, il fut pris, après avoir soutenu un mémorable combat. Conduit à Tunis, il fut réduit en esclavage. Dans leur session de la même année, les états de Bretagne, « prenant en considération la valeur dont le « chevalier de St-Pern du Latay avait donné « tant de preuves, les glorieux combats qu'il « avait soutenus contre les infidèles et sa belle « défense lorsque, accablé par le nombre, il « fut forcé de se rendre », votèrent un fonds pour payer sa rançon. Il mourut à Dinan, en 1675. M—D j.

SAINT-PERN (JUDES-VINCENT, marquis DE), lieutenant général et commandeur de St-Louis, né en 1694, entra au service comme officier dans le régiment du roi, le 18 février 1713, fit ses premières armes au siége de Landau et assista à la défaite de Vaubonne, ainsi qu'au siége et à la prise de Fribourg. Les campagnes d'Italie lui offrirent ensuite de fréquentes occasions de signaler son courage. Il combattit aux siéges de Guerra, de Pizzighitone et du château de Milan, en 1733 ; l'année suivante, à ceux de Sarravale, de Novare, de Tortone, et aux batailles de Parme et de Guastalla. Nommé, en 1735, aide-major général de l'armée d'Italie, il contribua à la prise de Gonzague, de Reggiolo et de Revéré. Le rang de colonel lui fut donné le 26 novembre, même année, et le commandement du régiment de la Marche en 1741. Il passa alors à l'armée de Bavière, sous les ordres

du duc d'Harcourt, puis sous ceux du comte de Saxe. Ayant contribué à chasser les Autrichiens de ce pays, il fut cité dans plusieurs actions fort vives qui eurent lieu sur les frontières de la Bohême. Créé brigadier à son retour en France, il alla servir à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles, et combattit à Dettingen. A l'armée de Flandre, où il fut employé en 1744 et où il fit plusieurs campagnes sous le maréchal de Saxe, St-Pern commanda une brigade aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. A son retour en Bretagne, cette même année, les états lui envoyèrent une députation pour le féliciter sur la manière dont il s'était distingué dans les campagnes qu'il venait de faire. Ayant rejoint l'armée de Flandre en 1745, il fut employé au siége de Tournay et déclaré maréchal de camp à la suite de la bataille de Fontenoy. Dans ce nouveau grade, il commanda un corps de troupes aux siéges de Tournay, d'Audenarde, de Dendermonde et d'Ath, et l'année suivante, il couvrit les siéges de Mons, Charleroy et Namur. Lors de ce dernier, il importait au succès des opérations que les ennemis fussent rejetés de l'autre côté de la Meuse, dans un pays stérile, où le défaut de vivres les éloignerait de Namur. Mais pour cela il fallait d'abord que l'armée française reçût elle-même des approvisionnements. Le maréchal de Saxe choisit St-Pern pour escorter le principal convoi, à la tête de 4,000 hommes. Il s'acquitta de cette mission avec tant d'intelligence qu'il fut chargé de la conduite de trois autres convois qu'on fit venir de Louvain. Il combattit encore à Raucoux, le 11 octobre 1746. On apprit à Tongres que les Anglais venaient de faire une descente en Bretagne, et le marquis de St-Pern reçut des ordres pour se rendre en poste dans cette province, où commandait le duc de Penthièvre, et où il fut employé jusqu'au mois d'août 1748. Le grade de lieutenant général lui avait été conféré le 10 mai de cette année. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XV, ayant formé le régiment des grenadiers de France, plaça à la tête de ce corps d'élite le marquis de St-Pern, sous le titre de colonel-commandant et d'inspecteur général. Il conserva ces honorables fonctions jusqu'à sa mort. En 1750, il commanda le camp d'Alsace et fut créé inspecteur général de l'infanterie. En 1755, il fut employé sur les côtes et commanda le camp de Dieppe; puis il passa à l'armée d'Allemagne, combattit à Hastembeck et entra, le 9 août, dans la ville de Hanovre, où il commanda sous le duc de Chevreuse jusqu'au mois de février 1758. Après avoir combattu à Crewelt, au mois de juin, il eut le commandement d'un corps de troupes campé à Luynen. Chargé, au mois de septembre, d'attaquer le camp de Borck, commandé par le prince de Holstein-Gottorp et composé d'un corps considérable d'infanterie et de 2,000 dragons, le marquis de St-Pern, à la tête des troupes françaises, déboucha de Luynen dans la nuit, à la droite de la Lippe, attaqua avec impétuosité et battit le prince de Holstein et, après l'avoir forcé de se retirer, ramena ses troupes à Borck, enleva les tentes et les blessés des ennemis, repassa la Lippe et rentra dans son camp de Luynen. Lorsqu'en 1759, l'armée d'Allemagne se rassembla pour entrer en campagne, St-Pern fut mis à la tête de la division d'avant-garde. Le 1er août, il se signala par son sang-froid et son courage à la bataille de Minden (perdue par le maréchal de Contades). Le corps des grenadiers de France qu'il commandait essuyait depuis longtemps le feu très-vif d'une batterie ennemie. Les rangs s'éclaircissaient d'une manière effrayante. Pour maintenir la bonne contenance de ses troupes, le marquis de St-Pern se promenait devant la ligne au petit pas de son cheval, sa tabatière à la main : « Eh bien, mes enfants, leur disait-il en « les voyant émus, qu'est-ce que c'est? du canon. « Eh bien, ça tue, ça tue, voilà tout; mais ça ne « fait pas de mal. » A la fin de cette campagne, il fut chargé particulièrement de l'inspection et de la nouvelle organisation des troupes légères. Il continua de commander une forte division, à la tête de laquelle il marcha pour enlever le camp de Sachsenhausen, lequel fut abandonné par l'ennemi. Le 2 août 1760, il soutint le prince de Condé dans sa marche contre un corps qui avait passé la Dymel et qui se retira sous la protection des hauteurs de Warbourg. St-Pern commandait à Minden, lorsqu'au mois de février 1761, les Hanovriens tentèrent d'enlever les quartiers français. Il rassembla aussitôt ses troupes, prit une position, et là, attaqué par le général Sporcken, il soutint contre des forces supérieures une canonnade de cinq heures, fit échouer toutes les tentatives de l'ennemi et le contraignit à la retraite. Le manque absolu de cavalerie ne lui permit pas de changer en une victoire complète le succès de cette glorieuse défense. Tombé malade à Fulde de l'excès de ses fatigues, il fut transporté à Francfort-sur-le-Mein, où la mort l'enleva le 8 mai 1761. La perte de ce général excita d'unanimes regrets. Il avait la promesse de Louis XV d'être nommé maréchal de France, et aucun général de l'armée française, on doit en convenir, ne méritait ce titre mieux que lui. — Son neveu, le chevalier *Bonaventure* DE SAINT-PERN, entra au service en 1735, à l'armée d'Italie, où il fut d'abord sous les ordres de son oncle. Il passa ensuite en Allemagne, où il se trouva à la prise et à la défense de Prague, sous le maréchal de Belle-Isle, puis dans la retraite célèbre qui en fut la suite. Revenu en France, il rejoignit l'armée de Flandre et se trouva à la bataille de Fontenoy, puis à celle de Raucoux. Ayant passé à l'armée d'Italie, il concourut à la prise de Nice, de Villefranche, etc. Parvenu au grade de maréchal de camp, il fut employé en Bretagne, puis en Corse, et devint lieutenant général

en 1780. Il mourut peu de temps avant la révolution. — Son fils, capitaine au régiment de Languedoc, émigra en 1792 et fit les campagnes de l'armée des princes, passa au service d'Angleterre et fut tué à la défense de St-Jean d'Acre, en 1799. M—d j.

SAINT-PERN (René-Célestin-Bertrand, marquis de), né au château de Brondineuf, le 4 septembre 1716, fut élevé à Paris, au collége Louis-le-Grand. Encore enfant lorsqu'il perdit ses parents, il eut pour tuteur son oncle, le marquis de St-Pern, lieutenant général (*voy.* l'article qui précède). Quand ses études furent terminées, il entra dans le régiment du roi et quitta le service aussitôt qu'il eut atteint sa vingt-cinquième année. Son frère et ses sœurs étant parvenus à leur majorité, il fit avec eux les partages de la succession le 28 février 1751 et donna au premier la terre de Ligouyer, dont il cessa depuis lors de porter le nom. En 1758, les Anglais ayant fait une descente en Bretagne, St-Pern se réunit à la noblesse de l'évêché de St-Malo, et il eut l'honneur de commander une des divisions qui marchèrent contre l'ennemi. Il avait épousé, le 13 février 1741, Marie-Philippe de Lolivier de St-Maur. Au moment où la révolution éclata, le marquis de St-Pern possédait une fortune considérable. Il comptait cinq fils au service de l'Etat, jouissait d'une grande considération et s'occupait avec ardeur de l'amélioration de ses terres. Obligé en 1792, comme toute la noblesse, de quitter la campagne, il se rendit à Dinan, où il fut mis en surveillance, et de là à St-Malo. Il y fut incarcéré avec son épouse, le 12 octobre 1793, puis envoyé à Paris. Un jugement du tribunal révolutionnaire, du 2 messidor an 2 (20 juin 1794), prononçant en masse sur un grand nombre d'accusés, condamna la marquise de St-Pern, avec plusieurs de ses parents et amis, à la peine de mort. Elle était âgée de soixante-dix ans. Son mari n'avait pas encore été jugé; il était tellement aimé dans le pays, où il avait si longtemps répandu des bienfaits, que tous les habitants se réunirent pour le réclamer. Il fut mis en liberté, mais peu de jours après il succomba à ses chagrins. — *Jean-Louis-Marie-Bertrand*, chevalier de Saint-Pern, né à Rennes, le 27 février 1757, quatrième fils de René-Bertrand-Célestin, marquis de St-Pern, entra aux pages de la grande écurie le 14 juillet 1774. Sous-lieutenant dans le régiment de Berry, cavalerie, le 8 mai 1779, il devint capitaine au même corps le 19 juin 1785, émigra en septembre 1791, servit dans l'armée du prince de Condé, puis dans les uhlans autrichiens, enfin dans les partisans royaux en Bretagne, sous M. de Puisaye. Il avait épousé, en juin 1806, Charlotte-Félicité du Han, chanoinesse d'Epinal. En 1815, St-Pern fit partie des royalistes qui prirent les armes dans le Morbihan et fut tué près le bourg de la Trinité, arrondissement de Ploërmel, dans une affaire contre une colonne mobile. — *Anastase-Joseph* de Saint-Pern, né à Rennes, le 15 mars 1760, cinquième fils de René-Bertrand-Célestin, entra dans la marine royale le 1er juin 1776, fit la guerre de l'indépendance d'Amérique comme lieutenant de vaisseau et mourut à St-Domingue, en 1794. Il avait épousé à la Martinique, en 1792, mademoiselle de Longvilliers de Poincy. — Son fils, le comte de Saint-Pern Couellan, né à l'île de la Trinité, en 1793, fut maire de la ville de Dinan, membre du conseil général des Côtes-du-Nord, puis élu par ce département, en 1835, à la chambre des députés. Il mourut en 1839. M—d j.

SAINT-PHILIPPE (don Vincent Bacallar y Sanna, marquis de), homme d'Etat et littérateur, né dans l'île de Sardaigne, vers 1660, d'une ancienne famille espagnole, joignait à l'étude des langues et de l'histoire celle de la jurisprudence et du droit public, et perfectionna ses connaissances par des voyages dans les différentes cours de l'Europe. Ses talents lui méritèrent la confiance du roi Charles II, qui l'honora de divers emplois en Sardaigne, et, après la mort de ce prince, il se soumit à l'autorité de Philippe V, qu'il contribua beaucoup à faire reconnaître dans cette île. Cependant l'Autriche y conservait des partisans, et en 1708 des troubles éclatèrent sur différents points. Don Vincent, nommé gouverneur de Cagliari, força les révoltés à s'embarquer pour la Corse. L'instruction de leur procès fit connaître les noms de tous les seigneurs qui se trouvaient à la tête du mouvement, et il demanda leur expulsion momentanée. Soit faiblesse, soit perfidie, le vice-roi négligea de prendre aucune mesure, et peu de temps après les Anglais, appelés par les rebelles, parurent à la vue de Cagliari. Don Vincent posta ses troupes de manière à prévenir la jonction des révoltés avec les Anglais; mais la ville, pendant ce temps, leur ouvrit ses portes, et la soumission de cette place entraîna celle de toute la Sardaigne. Ne pouvant opposer aucune résistance, don Vincent s'embarqua pour la Corse et se rendit à Madrid, où il fut accueilli par le roi, qui le nomma son grand écuyer et le décora du titre de marquis de St-Philippe. En 1710, le conseil d'Espagne ayant résolu de recouvrer la Sardaigne, don Vincent partit pour Gênes avec la commission de seconder de tous ses moyens le duc d'Uzeda, chargé de reprendre l'île. Cette expédition échoua, comme l'avait prévu don Vincent, par la trahison du duc d'Uzeda, partisan secret de l'Autriche, lequel ne mit à la voile qu'après s'être assuré que les Anglais étaient en mesure de s'opposer à son débarquement. Don Vincent revint à Gênes remplir le poste d'ambassadeur et employa ses loisirs à la culture des lettres, qu'au milieu de ses fonctions il n'avait jamais négligées. Le cardinal Alberoni ayant, en 1717, voulu tenter de réunir la Sardaigne à la couronne d'Espagne, don Vin-

cent reçut l'ordre d'en faciliter la conquête par tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir. Débarqué dans l'île avec l'armée espagnole, il ne fit aucun usage de son autorité pour ne pas causer de jalousie à ses compatriotes; il profita néanmoins de son ascendant pour faire déclarer plusieurs seigneurs en faveur du roi Philippe, et, dans quelques jours, tout le plat pays fut soumis, à l'exception des villes occupées par des garnisons autrichiennes. La conquête de la Sardaigne fut suivie d'une expédition sur la Sicile; mais la France, l'Autriche et l'Angleterre s'opposèrent au projet ambitieux d'Alberoni (*voy.* ce nom), et, par le traité de Londres du 20 janvier 1720, la Sardaigne fut cédée au duc de Savoie. Don Vincent revint alors à Madrid, où il mourut subitement le 11 juin 1726. On a de lui, comme historien : 1° *Monarchia hebrea*, la Haye, 1727, in-4° ou 2 vol. in-8°; trad. en français par la Barre de Beaumarchais, 1727, 4 vol. in-12; ouvrage écrit avec prétention pour les gens du monde plutôt que pour les savants; 2° *Memorias*, etc., *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous le règne de Philippe V, depuis* 1699 *jusqu'en* 1725. Cet ouvrage a été traduit en français par le chevalier de Maudave, Amsterdam (Paris), 1756, 4 vol. in-12. Il est écrit avec assez d'exactitude et de fidélité, montrant néanmoins une grande partialité pour les Castillans contre les Aragonais et les Catalans; mais les militaires y trouveront plus encore à profiter que les hommes d'État. « Il avait fait, dit Lenglet-Dufresnoy, une *Histoire du règne de Philippe V*, dont le premier volume a été imprimé « format in-folio; mais Sa Majesté Catholique, « par égard pour quelques maisons d'Espagne, « a retiré tous les exemplaires de ce volume, *que* « *j'ai vu*, et s'est fait remettre le manuscrit du « reste par le fils du marquis de St-Philippe; « ainsi c'est autant de perdu pour la littérature « historique » (*Méthode pour étudier l'histoire*, édit. in-12, t. 10, p. 204). Ces expressions donneraient à penser qu'il est question d'un ouvrage différent du précédent; mais on voit, par la préface du chevalier de Maudave, page XVII, qu'il s'agit bien du même livre. Ce traducteur ne dit point comment il a eu communication du volume supprimé et du reste du manuscrit; mais il avoue avoir élagué ou abrégé une partie des détails militaires. Il a parfois rectifié les faits par des notes et par un carton de quatre pages ajouté, après l'impression, en tête du discours préliminaire. Enfin, il a mis à la fin du tome 4 quelques pièces justificatives, dont la plus étendue est la renonciation de Philippe V à la couronne de France, avec le texte espagnol. Ces changements l'ont déterminé à donner à l'ouvrage le titre de *Mémoires*, au lieu de celui de *Commentaires sur la guerre de la succession d'Espagne, et histoire de son roi Philippe V, le Courageux*, que portait l'original. Une ample table alphabétique, à la fin de chaque volume, facilite les recherches; mais ces tables seraient plus commodes si on les eût refondues en une seule. W—s.

SAINT-PIERRE (EUSTACHE DE), bourgeois de Calais, est un de ces personnages historiques dont la critique a droit de contester, sinon l'existence, du moins la glorieuse renommée. On a, dans l'article d'Edouard III, fait connaître d'une manière générale l'acte héroïque de dévouement qui lui est attribué. Voici ce que raconte le chroniqueur Froissart, qui, le premier, a rapporté les faits. Lorsque Edouard eut exigé, pour prix de sa clémence envers les habitants de Calais, que six notables de cette ville vinssent, la corde au cou, se mettre à sa discrétion, le gouverneur, Jean de Vienne, se rendit au marché, fit sonner la cloche et fit part aux habitants rassemblés de la dure condition imposée par le vainqueur. « Lors, ajoute Froissart (1), commen« cèrent à plorer toutes manières de gens et à « démener tel dueil qu'il n'est si dur cueur qui « les veist qu'il n'en eust pitié, et mesmement « messire Jehan (de Vienne) lermoioit tendre« ment. » Alors le plus riche bourgeois de la ville, nommé Eustache de St-Pierre, se leva et dit : « Seigneurs grans et petits, grant meschief « seroit de laisser mourir un tel peuple quy icy « est par famine ou autrement quant on peut « trouver aucun moyen, et feroit grant aulmosne « et grace envers nostre Seigneur qui de tel « meschief les pourroit garder. » Après avoir dit ces mots, il ajouta qu'il se dévouait le premier, avec l'espoir que Dieu lui accorderait le pardon de ses péchés pour prix de cette action. Lorsqu'il eut achevé de parler, « chascun se laissa odorer « de pitié et plusieurs se getoient à ses pieds en « pleurs et en profonds soupirs ». Son exemple trouve des imitateurs. Jean d'Aire, autre bourgeois considérable, dit qu'il « ferait compagnie à « son compère sire Eustache ». Les deux frères Wissant, leurs cousins, se joignent à eux, ainsi que deux autres bourgeois dont Froissart n'a pas donné les noms. « Ils s'atournèrent, ajoute « cet historien, ainsi que le roy avoit dit, » c'est-à-dire qu'ils se mirent nu-pieds, en chemise et la corde au cou; puis, en cet état, ils furent conduits par le gouverneur à la porte de la ville et remis à Gautier de Mauni, officier du roi d'Angleterre. « Lors, dit Froissart, fut grant « dueil des hommes, des femmes et des enfants, « des larmes et soupirs. » En effectuant la remise de ces six victimes, le gouverneur jura qu'elles étaient « les plus honorables et notables « de corps, de chevance et de bourgeoisie de la « ville de Calais ». Présentés au roi par Gautier de Mauni, « ils s'agenouillèrent et dirent à joinctes « mains : Gentil sire roy, veez nous icy six « qu'avons esté bourgeois de Calais et grans mar-

(1) Froissart, t. 1er, § intitulé *Comment la ville de Calais fut rendue au roy d'Angleterre.*

« chans; si vous apportons les clefz de la ville et « du chastel et nous mettons en vostre pure vou- « lenté pour sauver le remanant du peuple de « Calais quy a souffert moult de griefz; si « veuillez avoir pitié et mercy de nous par vostre « haulte noblesse ». Le chroniqueur poursuit : « Lors plorèrent de pitié les contes, barons, che- « valiers et autres qu'illec estoient assemblés à « grant nombre. » Le roi, loin de se laisser tou- cher, les regarda d'un air menaçant; car, ob- serve Froissart, il haïssait fort les habitants de Calais, à cause des grands dommages qu'ils avaient fait souffrir sur mer aux Anglais, et il commanda « qu'on leur trenchast les testes ». Tous les assistants implorent sa clémence, mais il ne veut les entendre; Mauni ose lui représen- ter qu'il va souiller sa gloire et se faire une ré- putation de cruauté : « Soit fait venir le *couppe- « teste*, » fut la seule réponse du roi. La reine, enceinte, était auprès de lui; elle se jette tout en larmes aux genoux d'Edouard et le conjure, pour l'amour d'elle et « du filz de saincte Marie, « qu'il veuille avoir de ces six hommes mercy. » Le roi, après avoir gardé quelque temps le silence, dit : « Ha dame, je aymasse mieulx que vous « fussiez autre part que cy. Vous me priez si « acertes que je ne vous puis escondulre. Si vous « les done à vostre plaisir. » Alors la reine amena ces six bourgeois dans sa chambre, leur fit ôter la corde qui entourait leur col, les fit habiller « et disner tout à leur aise », puis leur donna à chacun six nobles (écus d'or) et les fit conduire sains et saufs hors du camp. Tel est le récit de Froissart. Mais comment se fait-il que, seul de tous les écrivains du temps, il raconte ce fait? L'action des six bourgeois se dévouant pour leurs concitoyens est assez belle pour être publiée dans toute la France par les cent voix de la renommée; cependant cette action si éclatante, dont les malheureux chassés de Calais devaient faire entendre partout le récit, fut ignorée même de la capitale. Si elle eût été connue, l'auteur de la Chronique de St-Denis et d'autres historiens contemporains n'auraient pas manqué d'en faire mention. Ils n'en disent pourtant pas un mot. Avesbury, chroniqueur anglais de ce temps, qui s'est étendu sur les moindres circonstances du siége de Calais, garde le même silence. Villani, qui donne à Edouard un caractère encore plus farouche que celui que lui attribue Froissart, ne fait nulle mention d'Eustache de St-Pierre; il dit seulement que le roi d'Angleterre voulait pendre tous les bourgeois de Calais, parce que leur ville n'était, selon lui, « qu'un azyle de pirates et une « caverne de voleurs : *Spilonca di ladroni* (1). » Un critique judicieux, Bréquigny (2), a porté la lumière sur ce fait historique, sur lequel Hume (1) et Voltaire (2) avaient déjà jeté quelques doutes. Appuyé de l'autorité de Knighton et de Th. de la Moore, cité par Jean Stow (*General chronicle of England*), il a rétabli la vérité étrangement altérée par Froissart. Selon Bréquigny, les Calaisiens, sans ressource, songeaient à faire une dernière sortie contre l'ennemi, afin de donner en même temps et recevoir la mort. Eustache de St-Pierre, soit prudence, soit qu'il fût vendu à Edouard, s'oppose à cette résolution désespérée. Son avis l'emporte. La ville est reçue à capitulation, et Jean de Vienne, gouverneur, en sortit accompagné de ses guerriers, qui tenaient leurs épées inclinées vers la terre, et suivi de plusieurs bourgeois qui marchent la corde au cou et les pieds nus. Edouard retint prisonniers le gouverneur, quinze chevaliers et quelques bourgeois; mais il ne les fit passer en Angleterre qu'après les avoir comblés de présents. Quant à la reine d'Angleterre, au lieu de jouer un rôle aussi touchant que celui que lui donne Froissart, quinze jours après la capitulation de Calais, elle obtint à son profit la confiscation des biens de Jean d'Aire, à qui l'on veut qu'elle ait sauvé la vie. Ce même Edouard, que Froissart peint s'obstinant à faire trancher la tête au vénérable St-Pierre, comble bientôt après ce bourgeois de ses bienfaits; il lui donne des maisons, lui fait des pensions considérables et daigne même exprimer, dans une lettre du 8 octobre 1347 qui a été conservée, qu'il ne lui accorde cette première grâce qu'en attendant qu'il ait pourvu plus amplement à sa fortune, et cela pour les services que ce bourgeois pourra lui rendre, soit en maintenant le bon ordre dans Calais, soit en veillant à la garde de cette place (3). D'autres lettres du même jour, fondées sur les mêmes motifs, lui accordent, et à ses hoirs, la plupart des maisons et emplacements qu'il avait possédés dans cette ville et en ajoutent encore quelques autres. « Voilà donc, s'écrie un histo- « rien (4), St-Pierre aujourd'hui le héros de sa « patrie et demain complaisant transfuge; au- « jourd'hui l'objet de la cruauté, de la ven- « geance d'Edouard, et demain de sa confiance et « de sa faveur. » Lorsque le vainqueur de Calais

(1) Libro 11, cap. 96.

(2) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 37, p. 537 et suiv.

(1) Hume, dans une note, a dit : « L'histoire des six bourgeois « de Calais, comme toutes les histoires extraordinaires, est « suspecte d'autant plus qu'Avesbury, qui rapporte la reddition « de cette place avec beaucoup de détails, ne dit rien de ce fait, « et qu'au contraire il loue en général la générosité du roi et sa « clémence à l'égard des habitants. » (*Hist. d'Angleterre*, règne d'Edouard III, année 1347.)

(2) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. 76, dit : « Des histo- « riens et des poëtes se sont efforcés de célébrer les six bourgeois « qui vinrent demander pardon comme des Codrus qui se dé- « vouaient pour la patrie; mais il est faux qu'Edouard demandât « ces pauvres gens pour les faire pendre. La capitulation portait « que six bourgeois pieds nus et tête nue, viendraient, hart au « col, lui apporter les clefs de la ville, et que d'iceux le roi d'An- « gleterre et de France en ferait à sa volonté. »

(3) « *Pro bono effectu nobis per Eustachium de S. Petro, ex « custodia et bona dispositione villæ nostræ Calesii impen- « dendo, quousque de statu ejusdem Eustachii aliter duxerimus « providendum.* »

(4) Levesque, *la France sous les Valois*, t. 1er, p. 524.

en expulsa les habitants, qui refusaient de lui prêter serment de fidélité, pour y établir une colonie anglaise, comment se fait-il que St-Pierre ait été, par une exception personnelle, renvoyé dans sa patrie et chargé par Edouard de veiller sur ses compatriotes? On expliquera difficilement cette contradiction d'une manière honorable pour le prétendu Décius de Calais (1). Bréquigny, après avoir détruit la gloire d'Eustache de St-Pierre, n'a pas laissé de rendre à sa famille une pleine justice. « Ses héritiers, dit-il, n'imitèrent point « sa conduite : ils sacrifièrent les avantages qu'il « en avait tirés aux devoirs de sujets fidèles. « Eustache mourut en 1371. Des lettres du « 29 juillet de la même année nous apprennent « que les biens qu'il avait à Calais furent confis- « qués, parce que ses héritiers étaient demeurés « attachés à leur maître légitime. Edouard, en « les privant de ses dons, fit plus pour eux que « s'il les eût comblés; il rendit à leur nom tout « l'éclat que ces mêmes dons, acceptés par Eus- « tache, avaient pu ternir. » Une preuve évidente de la légèreté avec laquelle notre histoire a été écrite, c'est que Froissart a été suivi par la plupart des historiens, savoir : Rapin Thoiras, Mézerai, Châlons, Daniel, Villaret, Anquetil. Ces écrivains se sont montrés plus amoureux de la gloire de leur patrie que soigneux de porter un œil critique sur un fait dénué de preuves. Leur témoignage n'a été contredit que par Lévesque, qui a profité des recherches de Bréquigny. Le président Hénault a gardé sur les bourgeois de Calais un silence qui, de la part d'un historien aussi exact, équivaut presque à une dénégation, mais que son nouvel éditeur, Walckenaer, a réparé. On sent facilement pourquoi la *dissertation* de Belloy sur le dévouement des bourgeois, qui précède sa tragédie du *Siége de Calais*, doit être suspectée de partialité (2). En 1819, le roi Louis XVIII a fait présent à la ville de Calais du buste d'Eustache de St-Pierre, fait par Cortot. D—R—R.

SAINT-PIERRE (CHARLES-IRÉNÉE CASTEL DE), l'un des plus ardents apôtres de l'humanité, naquit le 18 février 1658 au château de St-Pierre-Eglise, près Barfleur, en basse Normandie, d'une famille alliée à celle du maréchal de Villars (3). Charles Castel, son père, était bailli du Cotentin et gouverneur de Valogne. Il fit ses études au collége de Caen, où il se lia avec Varignon, qui depuis s'acquit une réputation comme géomètre. D'après le vœu de ses parents, il embrassa l'état ecclésiastique. Il s'était même cru appelé à la profession religieuse; mais le supérieur auquel il s'adressa ne voulut point l'admettre, à raison de la délicatesse de sa santé. Maître de suivre son goût pour l'étude, il vint à Paris avec Varignon, dont il ne pouvait se séparer, et loua dans le faubourg St-Jacques une petite maison où ils logèrent ensemble. Le revenu de l'abbé de St-Pierre ne s'élevait qu'à dix-huit cents livres. Pour assurer à Varignon, qui ne possédait rien, une existence indépendante, il en détacha trois cents livres. « Je ne vous donne pas, lui dit-il, une « pension, mais un contrat, afin que vous ne « soyez pas dans ma dépendance et que vous « puissiez me quitter pour aller vivre ailleurs « quand vous commencerez à vous ennuyer de « moi. » Varignon continua de s'appliquer aux mathématiques; mais l'abbé de St-Pierre abandonna les sciences abstraites pour s'attacher à la morale et à la politique. Les deux amis se retrouvaient tous les soirs, et ils admettaient à leurs conférences Fontenelle (1) et Vertot, qui partageaient leurs goûts studieux. L'étude approfondie que l'abbé de St-Pierre avait faite de notre langue lui ouvrit, en 1695, l'entrée de l'Académie française, où il remplaça Bergeret, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Son discours de réception ne lui coûta que quatre heures de travail. Fontenelle, auquel il venait de le lire, lui conseilla de le retoucher. « Mon « discours, lui dit-il, vous paraît donc bien mé- « diocre? tant mieux, il m'en ressemblera da- « vantage. » Ce n'est pas que l'abbé de St-Pierre ne connût et n'appréciât le mérite d'un style pur et élégant; mais il ne se jugeait pas capable de bien écrire, et d'ailleurs il ne voulait pas perdre à polir des phrases un temps qu'il employait à des spéculations politiques dont l'utilité lui semblait incontestable. Il quitta le faubourg St-Jacques, vers 1697, pour aller habiter Versailles. Son but, en se rapprochant des grands, était de s'en faire aimer pour les rendre favorables aux réformes qu'il méditait. En 1702, il acheta la charge de premier aumônier de madame la duchesse d'Orléans, et cette princesse le fit pourvoir de l'abbaye de Tiron, qu'avait autrefois possédée le poëte Desportes (*voy.* ce nom). L'abbé de St-Pierre aimait beaucoup la société, surtout celle des femmes, qu'il trouvait plus indulgentes que les hommes. On le voyait fréquemment dans les cercles les plus brillants, quoiqu'il y fût assez déplacé, ne disant rien dans la crainte de fatiguer ses auditeurs. Ses talents et ses qualités trouvaient cependant de justes apprécia-

(1) « Eustache de St-Pierre, dans la suite, devint l'homme de « confiance et le pensionnaire d'Edouard; ce qui a fait une tache « à sa mémoire. » (*Art de vérifier les dates*, rois de France, p. 644.)

(2) En 1836, la société des antiquaires de la Morinie mit au concours cette question intéressante pour la gloire de la contrée : *le Dévouement d'Eustache de St-Pierre et de ses compagnons au siége de Calais*. Le prix fut décerné à un mémoire de M. Clovis Bolard, un Calaisien, lequel prouve que le trait d'héroïsme dont il s'agit n'était nullement authentique. *Voy.* l'ouvrage de M. E. Fournier : *l'Esprit dans l'histoire*. Z.

(3) L'abbé de St-Pierre était cousin germain du maréchal de Villars; aussi, comme on l'a remarqué, l'a-t-il loué presque uniquement dans les *Annales politiques*.

(1) Fontenelle, dans l'*Eloge de Varignon*, a peint lui-même, quarante ans après, les douceurs qu'il goûtait dans ces réunions. « Nous nous rassemblions, dit-il, avec un extrême plaisir, « jeunes, pleins de la première ardeur du savoir, fort unis, et, « ce que nous ne comptions peut-être pas alors pour un assez « grand bien, peu connus. »

teurs. L'abbé de Polignac l'emmena avec lui au congrès d'Utrecht (1712). Témoin des difficultés qu'éprouvait la conclusion de la paix, St-Pierre forma le projet de la rendre *perpétuelle* et dressa sur-le-champ les articles du traité qui devait amener ce résultat important. L'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, auquel il communiqua son plan, lui répondit : « Vous avez « oublié un article essentiel, celui d'envoyer des « missionnaires pour toucher le cœur des princes « et leur persuader d'entrer dans vos vues. » Indifférent à toutes les objections, l'abbé resta constamment persuadé de la possibilité d'exécuter son système, qu'il attribuait à Henri IV par une fiction qu'on doit lui pardonner, puisqu'il ne se l'était permise que dans l'espoir d'amener plus facilement les souverains à ses vues (1). Dans un discours sur la *Polysynodie*, où il faisait l'éloge des conseils établis par le régent, l'abbé de St-Pierre jugea le gouvernement de Louis XIV avec beaucoup de sévérité. Cette hardiesse déplut au cardinal de Polignac, qui n'avait pas eu cependant à se louer de Louis XIV (*voy.* POLIGNAC). Il apporta le livre à l'Académie, en lut les passages répréhensibles, et insista pour que l'auteur fût sévèrement puni. L'abbé demanda d'être admis à se justifier, mais on lui refusa cette grâce (2), et, dans la séance du 5 mai 1718, son exclusion fut prononcée par vingt-trois de ses confrères (3). Le régent ne permit pas qu'on poussât la chose plus loin, et la place resta vacante. Quoiqu'il eût lieu de se plaindre du peu de zèle que ses confrères avaient mis à le défendre, St-Pierre n'en vécut pas moins bien avec eux, et il n'oublia pas l'Académie dans ses projets d'utilité publique. La mesure rigoureuse prise contre lui ne l'empêcha pas d'écrire avec la même liberté sur toutes sortes de sujets, et il ne fut jamais inquiété. L'indulgence dont on usait à son égard peut s'expliquer par le peu de succès qu'obtenaient ses ouvrages et par la bonne foi de l'auteur, qui s'adressait aux magistrats, aux ministres, aux princes, pour leur indiquer les abus à réformer et les améliorations qu'il croyait nécessaires. Il n'est presque aucune branche d'économie politique qui n'ait été le sujet de ses méditations et sur laquelle il n'ait publié quelques écrits. L'inutilité de ses efforts ne le rebutait point et ne ralentissait pas son zèle, parce qu'en voyant les progrès de la raison humaine depuis quelques siècles, il se flattait qu'elle devait arriver un jour à la perfection. Toute sa crainte était que nous ne fussions prévenus par les Anglais. « Je meurs de peur, écrivait-il, que « la raison humaine ne croisse davantage et plus « tôt à Londres qu'à Paris, où la communica- « tion des vérités démontrées est, quant à pré- « sent (1740), moins facile. » On voit que s'il embrassait tous les peuples dans son affection, il conservait cependant un attachement particulier pour la France. Jamais personne ne remplit mieux le précepte de charité, qu'il regardait comme l'essentiel de la religion : *Donner et pardonner;* c'était, à son avis, la devise de l'homme vertueux et la base de toute la morale. Il enrichit la langue du mot *bienfaisance* (1), et, comme le dit d'Alembert, il était juste qu'il en fût l'inventeur, tant il avait pratiqué la vertu que ce mot exprime. Il était persuadé qu'on peut l'exercer dans tous les états, dans toutes les positions de la vie, et, pour en relever l'excellence, il répétait souvent dans sa conversation comme dans ses ouvrages : « Le paradis est aux « bienfaisants. » Il serait impossible d'énumérer tous les traits de l'inépuisable charité de l'abbé de St-Pierre. Riche avec une fortune médiocre, parce qu'il n'avait pas de besoins, il employait presque tous ses revenus à soulager les malheureux et à faire apprendre d'utiles métiers aux orphelins. Il ne connaissait d'autre passion que celle du bien public; c'était le but où tendaient toutes ses actions, comme ses nombreux écrits, qu'il distribuait gratuitement aux personnes qui pouvaient en profiter. Il ne trouvait de mal réel que la douleur physique; les autres maux n'en avaient pour lui que l'apparence. Ceux-ci, pour parler son langage, n'avaient qu'une valeur purement *numéraire*, tandis que la douleur physique avait une valeur *intrinsèque;* aussi ne négligeait-il rien pour l'éviter et l'épargner aux autres. Ayant entendu dire au médecin Chirac (*voy.* ce nom) que le remède le plus efficace contre les obstructions était de faire courir la poste aux malades, il imagina et fit exécuter un fauteuil à ressort, dont le mouvement imitait celui d'une voiture, et auquel il donna le nom de *trémoussoir;* ce fauteuil fut reconnu fort utile (2). Dans le courant de 1736, un docteur de Sorbonne fit imprimer, sous le nom de l'abbé de St-Pierre, deux lettres contre les jansénistes. Un religieux, homme d'esprit mais d'un zèle outré, lui fit compliment sur la manière éloquente et savante dont ces lettres étaient écrites. « Mon père, lui répondit-il, je suis, à la vérité, « de l'opinion de Molina sur la liberté, mais non « pas moliniste. C'est un terme de parti persécu-

(1) L'abbé de St-Pierre respectait toujours la vérité; il se serait fait un scrupule de l'altérer pour ajouter plus d'agrément ou d'intérêt à ses écrits. « On n'est pas, disait-il, obligé d'amuser, « mais on l'est de ne jamais tromper personne. »

(2) Sur vingt-quatre académiciens présents, quatre seulement furent d'avis d'admettre leur confrère à se défendre. C'étaient Sacy (le traducteur de Pline), la Motte, Fontenelle et l'abbé Fleury (l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*).

(3) Il n'y eut qu'une seule boule pour son absolution. On accusa Sacy de l'avoir donnée, et Fontenelle se vit par là dans la nécessité d'avouer qu'il était le coupable.

(1) On dit que ce mot *bienfaisance* se trouve dans les écrivains plus anciens, notamment dans Balzac, mais il était, ajoute d'Alembert, enseveli chez eux, et l'abbé de St-Pierre en est le véritable créateur, puisqu'il l'a ressuscité et naturalisé. On lui attribue aussi le mot *gloriole*, qui trouve si souvent son application.

(2) *Voy.* le *Mercure de France*, décembre 1734 et avril 1736, et la *Notice* de l'abbé Mercier de St-Léger sur les ouvrages de Gaspard Schott, p. 63.

« tant ; or la bienfaisance ne permet jamais d'être « d'aucun parti persécutant, elle qui ne vise au « contraire qu'à l'union et à la concorde. — « Mais, reprit le religieux, vous ne vous souciez « donc pas de sauver la vérité des artifices de « l'erreur ? — Non, mon révérend père, répon- « dit l'abbé, quand, pour soutenir la vérité, on « est forcé de perdre la charité bienfaisante en- « vers ceux qui prennent l'erreur pour la vérité. « C'est que la vérité ne se noie jamais : on a beau « la plonger, elle surnage, elle revient toujours « sur l'eau. L'homme qui ne la connaît point « aujourd'hui la connaîtra demain ; au lieu que la « charité bienfaisante se perd toujours par les mar- « ques de mépris et de haine qu'inspire l'esprit de « parti, surtout à ceux qui se piquent de pa- « raître fort zélés pour leur parti (1). » Content des autres, parce qu'il l'était de lui-même, l'abbé de St-Pierre parvint à un âge avancé sans en connaître les infirmités. « Si la vie, écrivait-il le « 13 février 1738, est une loterie pour le bon- « heur, il se trouvera qu'à tout prendre il m'est « échu un des meilleurs lots, que je ne change- « rais pas contre un autre, et il me reste une « grande espérance de bonheur éternel. » C'est dans ces sentiments qu'il mourut à Paris, le 29 avril 1743, à 85 ans. Maupertuis, son successeur à l'Académie française, n'eut pas la permission d'y faire son éloge. Ce fut seulement trente-deux ans après sa mort que le tribut dû par ce corps à la mémoire d'un de ses membres les plus respectables fut acquitté par d'Alembert (1775). J.-J. Rousseau conservait une profonde vénération pour cet abbé, qu'il avait vu dans la société de madame Dupin. « C'était, « dit-il, un homme rare, l'honneur de son siècle « et de son espèce, et le seul peut-être, depuis « l'existence du genre humain, qui n'eût d'autre « parti que celui de la raison (*Confess.*, liv. 9). » Rousseau juge cependant les projets de l'abbé de St-Pierre impraticables, « pour avoir voulu « rendre les hommes semblables à lui, au lieu « de les prendre tels qu'ils sont et tels qu'ils con- « tinueront d'être. » Le cardinal Dubois appelait les idées de l'abbé de St-Pierre les rêves d'un homme de bien. Ce mot, d'une grande justesse, a fait fortune. De tous ces rêves, celui qui fit le plus de bruit dans le temps et qui l'occupa le plus, car il y revient encore dans son dernier ouvrage, est le *Projet de paix perpétuelle*. Le moyen qu'il avait imaginé pour y parvenir était l'établissement d'une espèce de sénat, composé de membres de toutes les nations, qu'il appelle *diète européenne*, devant lequel les princes auraient été tenus d'exposer leurs griefs et d'en demander le redressement. Dans un autre de ses écrits intitulé *Nouveau plan de gouvernement des Etats souverains*, il fait sentir les inconvénients de la vénalité des charges et propose de ne donner les emplois publics qu'à des hommes d'un mérite reconnu. Présumant qu'une idée si raisonnable ne peut éprouver de contradiction, il développe son système, qui consiste à former une académie politique partagée en deux classes (1). La seconde classe, composée des intendants de province, se recruterait parmi les maîtres des requêtes et désignerait au scrutin les membres de la classe supérieure, dans laquelle le roi choisirait les ministres sur une liste triple de candidats présentés par l'académie. C'est encore là, comme on voit, un véritable rêve ; mais pendant plus de trente ans que l'abbé de St-Pierre n'a pas cessé de s'occuper de matières politiques, il n'a pas marché constamment d'erreur en erreur, et quand il est entré dans les détails de l'administration, ses vues ont été quelquefois celles d'un véritable homme d'Etat. C'est ainsi qu'on lui dut la première idée de la *taille tarifée*, qui substituait à des taxes arbitraires un impôt dont le recouvrement était plus facile, parce que la répartition en était plus juste. Ce moyen était plus praticable que la *dixme* de Vauban (*voy.* ce nom) ; aussi l'auteur goûta-t-il le plaisir, très-vif sans doute pour lui, de le voir adopter par plusieurs intendants. S'il ne put voir aussi, comme il l'avait demandé, les prix d'éloquence de l'Académie française consacrés aux éloges des grands hommes de la nation, il fut témoin d'améliorations importantes qu'il avait signalées dans les règlements concernant les ordres religieux, l'entretien et la sûreté des chemins publics, la police de Paris et celle du royaume. On ne peut qu'indiquer sommairement les autres objets qu'il avait embrassés, et sur lesquels il ne cessa d'appeler l'attention de l'autorité, tels que : les moyens de diminuer le nombre des procès, d'éteindre la mendicité, d'améliorer le sort des soldats, de rembourser les charges sans accroître l'impôt, de donner plus d'extension au commerce intérieur, de favoriser les progrès des sciences physiques et de la médecine, pour laquelle il demandait une académie spéciale. Il a publié des écrits sur la refonte des monnaies, sur les moyens d'utiliser les emprunts publics, contre le duel, le jeu, le luxe, etc. Il avait proposé une manière de conserver le blé pendant longtemps, en le garantissant du contact de l'air. D'après ses calculs, il avait pressenti la nécessité d'agrandir Paris, et il y trouvait la preuve de la prospérité du royaume. Il désirait qu'on dispensât les prêtres du célibat, qu'on anéantît les pirates de

(1) On peut voir cette conversation, que nous avons cru devoir abréger, dans les *Annales politiques*, année 1737.

(1) Il ne faut pas confondre ce projet d'*Académie politique* imaginaire avec les deux académies qui se formèrent réellement sous ce nom : l'une, présidée par les jésuites Tournemine et Chamillard, se réunissait dans la bibliothèque du cardinal de Rohan, l'autre, fondée en 1710, au ministère des affaires étrangères (*voy.* St-Prest), est probablement la même qui prit, en 1724, le nom de société de l'*Entresol*, lorsque l'abbé Alary la tenait dans l'appartement qu'il occupait à l'hôtel du président Hénault, place Vendôme. L'abbé de St-Pierre était de toutes les deux. (*Dict. des anonymes*, 1re édit., t. 4, p. 363.)

Barbarie et la religion mahométane, dont il regardait l'existence comme une insulte à la raison humaine. L'éducation est une chose trop importante pour qu'elle pût échapper à l'abbé de St-Pierre; il sollicitait l'augmentation des écoles de jeunes filles et le perfectionnement du système suivi dans l'enseignement des colléges. En reconnaissant l'utilité de l'Académie française, il la trouvait fondée sur des bases trop étroites, et proposait d'y réunir l'académie des belles-lettres et de la diviser en trois classes, dont l'une s'occuperait de la grammaire, la seconde des inscriptions et médailles, et la troisième de l'éloquence, de l'histoire, de la critique des meilleurs ouvrages, et surtout des vies des grands hommes. La lecture qu'il avait faite dans sa jeunesse des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, en lui inspirant le désir d'imiter leurs belles actions, lui avait donné l'idée la plus haute de l'importance dont un pareil livre serait pour l'éducation. De tous les ouvrages des anciens, c'était celui qu'il estimait le plus, et il avait formé le projet d'ajouter à la fin de chaque vie des observations morales et politiques; mais il ne put l'exécuter que sur les vies de Socrate, de Pomponius Atticus, de Thémistocle et d'Aristide. Ses manuscrits furent remis par son neveu, sur la demande de St-Lambert, à J.-J. Rousseau, qui se chargea de les examiner et d'en tirer le parti qui lui paraîtrait le meilleur pour la réputation de l'auteur. « Je vis, dit-il, que ce n'était « presque que le recueil imprimé des ouvrages « de son oncle, annotés et corrigés de sa main, « avec quelques autres petites pièces qui n'a« vaient pas vu le jour. Il ne s'agissait rien « moins que de lire, d'extraire, de méditer vingt« trois volumes diffus, confus, pleins de lon« gueurs, de redites, de petites vues courtes et « fausses, parmi lesquelles il en fallait pêcher « quelques-unes de grandes, de belles, et qui « donnaient le courage de supporter ce pénible « travail. » En lisant ses traités de morale, Rousseau se confirma dans l'idée que l'abbé de St-Pierre avait beaucoup plus d'esprit qu'on ne l'avait cru. Il se borna cependant à faire des extraits du *Projet de paix perpétuelle* et de la *Polysynodie*, auxquels il joignit son jugement sur ces deux pièces. « Je m'en tins là, dit-il, ne « voulant pas m'exposer, en répétant les cen« sures de l'abbé de St-Pierre, à me faire de« mander de quoi je me mêlais (*Confessions*, « liv. 9). » Grimm, dans sa correspondance, juge l'abbé de St-Pierre, comme écrivain, plus favorablement que Rousseau. « S'il eût, dit-il, « évité les longueurs et les répétitions fasti« dieuses (1) et s'il n'eût pas affecté une ortho« graphe qui rend ses livres presque indéchif« frables à des yeux non exercés, il serait de« venu, je crois, auteur classique (*Corresponμ« dance*, 1re partie, t. 2, p. 290 (1). » Nous devons maintenant faire connaître les principaux ouvrages de l'abbé de St-Pierre : 1° le *Projet de paix perpétuelle*, Utrecht, 1713, 3 vol. in-12. L'auteur en donna depuis un extrait in-12, réimprimé plusieurs fois. Dans son jugement sur ce projet, Rousseau dit que s'il était praticable, il ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'il n'en préviendrait pour des siècles. 2° *Discours sur le sujet des conférences futures de l'Académie française* (1714), in-4° de 99 pages, inséré dans le tome 12 de l'*Histoire de la république des lettres*, par Masson. 3° *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels*, 1715, in-4°; 4° *Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle*, 1717, in-12 et in-4°; réimprimé sous le titre de *Projet d'une taille tarifée*, in-4°, 1718, 1723; in-12, 1737, 1739. 5° *Discours sur la Polysynodie*, où l'on démontre que la pluralité des conseils est la forme de ministère la plus avantageuse pour un roi et son royaume, Amsterdam, 1718, in-4°; 1719, in-12. Rousseau la regarde comme la pire de toutes. On a vu que cet ouvrage avait motivé l'exclusion de l'auteur de l'Académie française. La seconde édition est augmentée des lettres de l'abbé de St-Pierre à Sacy et du mémoire qu'il se proposait de lire à l'Académie pour sa justification. 6° *Mémoire sur les pauvres mendiants et sur les moyens de les faire subsister* (1724), in-8°; 7° *Mémoire pour diminuer le nombre des procès*, Paris, 1725, in-8°. Il y démontre la nécessité d'abroger les lois contradictoires et de donner un code uniforme à tout le royaume. 8° *Mémoire pour augmenter le revenu des bénéfices et pour faire valoir davantage, au profit de l'Etat, les terres et autres fonds des bénéfices*, 1725, in-8°; 9° *Projet pour perfectionner l'éducation*, avec un discours sur la grandeur et la sainteté des hommes, Paris, 1728, in-12. Il veut qu'on s'applique surtout à faire contracter de bonne heure aux enfants l'habitude de la justice, de la bienfaisance, de la prudence; qu'on leur apprenne à discerner la vérité et qu'on exerce leur mémoire à retenir les faits, les maximes et les démonstrations dont la connaissance est importante au bonheur. On peut conjecturer que c'est dans cet ouvrage qu'il a pour la première fois employé le mot *bienfaisance*, puisqu'il se justifie, dans l'avertissement, de se servir d'un mot ou nouveau ou renouvelé. 10° *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe*, ibid., 1730, in-8°, rare.

(1) C'est un défaut dont l'abbé de St-Pierre n'aurait pas voulu se corriger. Quelqu'un lui disait : « Je trouve d'excellentes choses « dans vos écrits; mais elles y sont trop répétées. — Vous les « avez donc retenues, répondit-il : voilà pourquoi je les ai répé« tées, et j'ai bien fait, sans cela vous ne vous en souviendriez « plus. »

(1) Le jugement de l'abbé Sabatier sur l'abbé de St-Pierre est si singulier qu'on pourrait le soupçonner de n'avoir jamais lu aucun de ses ouvrages. Ils ont, dit-il, le mérite d'une diction pure, nette et précise. Il compare d'ailleurs l'auteur à Platon et loue tous ses rêves presque sans restriction. Il y a pourtant tel de ces rêves qui se trouve réalisé dans l'histoire de nos jours, celui par exemple qui évoque devant un tribunal international les litiges des peuples. L'intervention des grandes puissances est quelque chose d'analogue.

Dans cet ouvrage, qui renferme des idées utiles, il propose de suivre dans l'écriture les changements survenus dans la prononciation, d'adopter autant de signes qu'il y a de sons et d'articulations, de distinguer dans chaque mot les lettres qui ne se prononcent pas, et enfin de marquer la quantité des syllabes (voy. la *Bibl. franc.* de l'abbé Goujet, t. 1, p. 104, et l'*Histoire de la langue française*, par Henry, t. 2, p. 200). 11° *Discours sur la différence du grand homme et de l'homme illustre*, dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1736, et à la tête de l'*Histoire d'Epaminondas*, par l'abbé Seran de la Tour. Un homme illustre est celui qui n'a fait que des actions éclatantes, et un grand homme celui qui n'a fait que de grandes actions de vertu. Les trois héros de l'abbé de St-Pierre étaient Epaminondas, Scipion et Descartes. Il préférait Epaminondas à Scipion; mais il mettait Descartes au-dessus des deux autres. 12° *Ouvrages de politique et de morale*, Rotterdam, 1738-1741, 18 vol. in-12. C'est le recueil de la plus grande partie des opuscules qu'il avait publiés séparément et dont on a indiqué les sujets. La liste des divers écrits qui s'y trouvent forme un in-12 de 24 pages, Paris, 1744. 13° *Annales politiques*. Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-8°, édition originale, plus complète que celles qui l'ont suivie; c'est, pour ainsi dire, l'extrait et le résumé des écrits de cet abbé. Il y range par date, depuis 1658, année de sa naissance, jusqu'en 1739, ses observations sur les événements dont il a été le témoin, et revient sans cesse sur son projet de paix perpétuelle, sur les moyens de rendre utiles à l'Etat les ducs et pairs, les sermons, les académies, etc. Il s'exprime avec beaucoup de liberté sur Louis XIV, auquel il refuse le titre de *grand*, parce qu'il n'a pas connu la vraie gloire, et auquel il reproche des guerres injustes avec ses voisins, l'augmentation des impôts sans utilité pour le public, la vénalité des charges et la révocation de l'édit de Nantes. Voltaire a réfuté les imputations de l'abbé de St-Pierre; ce qui n'a pas empêché Sabatier d'accuser Voltaire d'avoir pris dans les *Annales politiques* l'idée *si mal* remplie du *Siècle de Louis XIV* et même de l'*Essai sur l'histoire générale des nations* (voy. les *Trois Siècles*, article St-Pierre). Alletz a publié les *Rêves d'un homme de bien, qui peuvent se réaliser, ou les Vues utiles et praticables de l'abbé de St-Pierre*, Paris, 1775, in-12. Cette compilation est par ordre alphabétique. On a le portrait de l'abbé de St-Pierre dans plusieurs formats. W—s.

SAINT-PIERRE (Jacques-Henri-Bernardin de), célèbre écrivain, naquit au Havre, le 19 janvier 1737, d'une famille qui avait quelque prétention à la noblesse et qui se disait issue d'Eustache de St-Pierre, bourgeois de Calais, circonstance dont il serait inutile de parler, si, à son début dans le monde, St-Pierre ne s'était donné le titre de chevalier, et si, dans un de ses opuscules intitulé *le Voyage de Codrus*, il n'avait fait allusion à cette descendance. Dès son enfance, il annonça ces goûts solitaires et ce caractère impétueux, défiant, insoumis, qui fut tout à la fois pour lui une source de malheurs et de fautes, de plaisirs et de gloire. La lecture des voyages était sa passion; à douze ans il ne rêvait que la destinée de Robinson dans son île. Ses parents croyant démêler, à travers ces dispositions romanesques, un penchant pour la marine, lui firent entreprendre, sur le vaisseau d'un de ses oncles, nommé Godebout, un voyage à la Martinique; mais le premier devoir de l'homme de mer, la subordination, à laquelle se vit condamné le jeune voyageur, était incompatible avec son caractère; après avoir vu l'Amérique, il fut ramené en France pour continuer ses études. Placé chez les jésuites de Caen, il fit des progrès rapides; mais il ne sut pas plus se façonner à la discipline du collége qu'à celle du vaisseau, et conçut dès lors pour les établissements d'éducation publique une aversion qu'il devait souvent manifester dans ses écrits. Trop fidèle à sa passion pour les lectures extraordinaires, il s'emparait parfois sans façon des livres de voyages appartenant à ses maîtres et à ses condisciples. Il voulait alors devenir jésuite, missionnaire et martyr; mais sa famille parvint à ébranler sa vocation et l'envoya au collége de Rouen, où il termina ses études d'une manière brillante, en 1757. Admis à l'école des ponts et chaussées, il dut au hasard de paraître recommandé, alors qu'il n'avait pour lui que son mérite, un brevet dans le corps des ingénieurs, avec cent louis d'appointements. Il fut sur-le-champ envoyé en cette qualité à Dusseldorf, sous les ordres du comte de St-Germain (1760); c'était débuter heureusement dans une carrière qui eût pu conduire St-Pierre à une existence plus calme; mais son naturel frondeur à l'égard de ses chefs, susceptible et insociable envers ses égaux, lui fit bientôt autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers dans son corps. Malgré les talents qu'il annonçait et le sang-froid qu'il avait montré dans plusieurs actions périlleuses, entre autres à la bataille de Warburg, il fut suspendu de ses fonctions et renvoyé en France, où, comme il devait s'y attendre, il fut fort mal reçu par ses supérieurs et par sa famille. Dès ce moment commença pour St-Pierre cette vie aventureuse qui, en montrant chez lui l'homme sous des dehors assez heurtés, contribua puissamment aussi à développer son génie comme écrivain et à lui donner cette teinte de mélancolie sauvage et tendre, ces idées romanesques et pourtant ce ton caustique qui devaient imprimer à ses écrits un caractère si original. Un billet de loterie venait de doubler ses modiques ressources, qui ne se montaient qu'à six louis, lorsqu'il obtint d'être envoyé, en qualité d'ingénieur géographe, à Malte, au secours de l'ordre, qui semblait sur le point d'être attaqué par les Turcs. Mais il eut l'imprudence, im-

pardonnable dans un homme qui avait déjà servi, de s'embarquer avant que son brevet lui eût été délivré, de sorte que pendant la traversée, ainsi qu'à Malte, il eut à essuyer, de la part des officiers qui ne voulaient pas le reconnaître, les désagréments les plus cruels. Un pareil traitement dut vivement l'affecter. Enfin, après avoir reçu une chétive indemnité pour les frais de son voyage, il retourna en France où l'attendaient de nouveaux malheurs. Logé dans un hôtel, rue des Maçons-Sorbonne, St-Pierre, après avoir vainement sollicité le ministère et sa famille, prit le parti de donner quelques leçons de mathématiques ; mais peu porté à se plier aux exigences de ce genre de ressource, il tomba dans la plus affreuse misère ; et, résolu de chercher fortune hors de sa patrie, il vendit tous ses effets, emprunta quelques louis aux amis qu'il conservait encore, et partit pour la Hollande. Arrivé à Amsterdam, il eut recours à la bienveillance d'un réfugié français, Mustel, qui rédigeait un journal avec quelque succès. Ce dernier lui trouvant sans doute un talent particulier pour ce genre de travail, l'attacha à son entreprise avec des émoluments considérables, et lui offrit même la main de sa belle-sœur ; mais le bonheur sous une forme aussi simple ne pouvait satisfaire St-Pierre. Renonçant à une existence tranquille et assurée, il fit de nouveaux emprunts pour se rendre à St-Pétersbourg, où il espérait profiter pour sa fortune de l'accueil que l'impératrice Catherine faisait aux étrangers. Arrivé dans la ville des czars, il n'y avait encore trouvé que l'isolement et la misère, lorsque le hasard lui procura la protection du maréchal de Munnich et l'amitié d'un Genevois nommé Duval, qui lui ouvrit généreusement sa bourse. Ce fut sous les auspices du maréchal qu'il se rendit à Moscou, où se trouvait alors Catherine. Placé auprès du général Dubosquet, Français de nation, en qualité de sous-lieutenant dans le corps du génie, il fut bientôt connu du grand maître de l'artillerie, Villebois, qui le présenta à l'impératrice. En voyant la bonne mine du jeune St-Pierre, son nouveau protecteur avait conçu l'espoir d'en faire un favori qui eût renversé le crédit d'Orlof auprès de la nouvelle Sémiramis ; mais des illusions plus honorables occupaient Bernardin tout entier. Loin de songer à captiver les yeux et le cœur de l'impératrice, il ne rêvait que l'établissement, sur les bords du lac Aral, d'une république dont il prétendait être le législateur, à la manière de Platon ou de J.-J. Rousseau. Préoccupé de ces rêveries, le prétendu réformateur du despotisme moscovite ne songeait pas à réformer des travers qui lui avaient déjà suscité tant d'ennemis. Mécontent des autres et de lui-même, il repoussait avec une sorte d'ingratitude les conseils et les services de ses supérieurs et de ses amis, qu'il fatiguait de ses plaintes. Une faveur imprévue de l'impératrice, qui lui accorda une gratification de quinze cents francs avec le brevet de capitaine, ne put guérir sa tête malade ; il ne songeait qu'à revenir en France, lorsque le général Dubosquet lui proposa de l'emmener en Finlande, pour en examiner les positions militaires et y établir un système de défense. St-Pierre était chargé de dessiner les plans et de rédiger le voyage. « Nous avons « sous les yeux les notes qu'il écrivit alors, dit « M. A. Martin, son biographe ; elles offrent un « si parfait contraste avec ce qu'il écrivit dans « la suite, qu'il est impossible de les lire sans « étonnement. Obligé de remplir une mission et « d'observer en ingénieur ces contrées sauvages, « il rassemble toutes les forces de son esprit pour « y créer des moyens d'attaque et de défense. « Friderikshamn, Wilmanstrand, Wiborg, le vieux « château de Nyslot, le lac Ladoga, le lac Saïma, « les sombres forêts qui commencent à Yervenkile et qui se prolongent dans un espace de « plus de quatre-vingts milles, ne lui offrent « qu'un vaste théâtre de guerre où il promène « les armées russes et suédoises. En entrant dans « ces forêts, où règne un silence formidable, où « les rayons du soleil n'ont jamais pénétré, il « semble étouffer son émotion et s'occupe froidement à calculer l'effet du canon sur ces arbres « prodigieux, que leur élasticité et leur forme « cylindrique ne permet de toucher que par la « tangente. Il compare ensuite la force du bois « vert et celle du bois sec pour les opposer au « boulet. Qui aurait pu prévoir alors que celui « dont toutes les pensées, à l'aspect de ces forêts « majestueuses, tendaient à inventer des machines de guerre, à perfectionner les moyens « de détruire, devait un jour peindre la nature « dans ses plus ravissantes émotions ? » De retour à St-Pétersbourg, St-Pierre trouva Villebois, son protecteur, disgracié. Le comte Orlof lui offrit en vain de l'attacher à sa personne, et l'on prétend que cette disgrâce ne fut pas étrangère à ce refus. Il n'accepta pas non plus la main de la nièce du général Dubosquet, que lui proposait cet homme généreux, et il partit pour Varsovie, résolu d'embrasser la cause des Polonais, qui défendaient l'indépendance de leur patrie contre l'ambition de la Russie et de la Prusse. Ses ressources étaient assez faibles alors ; mais dans la dernière soirée qu'il passa à St-Pétersbourg, St-Pierre y put ajouter, dit-on, deux cents louis gagnés au jeu contre son ami Duval, coup de fortune qu'il aima mieux attribuer à l'amitié qu'au hasard. Arrivé en Pologne, St-Pierre y porta la réputation d'un homme qui avait refusé les faveurs d'une cour despotique pour servir les intérêts d'un État républicain. Son séjour en Pologne ne fut marqué que par une passion romanesque pour une grande dame du pays, mais à laquelle la famille de la personne aimée porta obstacle. Il alla porter à Vienne ses regrets et ses vagues espérances ; mais les croyant par-

tagés par son amie, il saisit une occasion que lui offrit le hasard pour revenir à Varsovie et surprit, dans les plaisirs d'un bal, l'objet de cet amour moins disposé à la constance que le futur auteur de *Paul et Virginie*. Cette leçon, qui aurait dû guérir St-Pierre de la manie des aventures extraordinaires, ne le corrigea point; il forma le projet de partir pour Dresde, résolu de prendre du service contre la Pologne, avec laquelle la Saxe était alors en guerre. Il se trouva sans ressources; mais il eut le bonheur d'obtenir de M. d'Hénin, résident de France à Varsovie, un prêt de deux mille livres. Arrivé à Dresde, on lui promit du service; mais il y fut l'objet d'une nouvelle aventure mystérieuse. Une inconnue, l'ancienne maîtresse du comte de Brühl, à ce que l'on conjecture, le fit un jour enlever pour le combler de plaisirs fabuleux et le remettre ensuite comme devant sur la place où elle l'avait pris. A Berlin, où il alla ensuite porter sa destinée errante, il demanda à échanger son grade de capitaine dans le génie contre celui de major dans l'armée de Frédéric le Grand. Cette faveur lui fut refusée; mais on lui offrit une place dans le génie, avec une pension considérable. Il refusa à son tour. C'est ainsi qu'il se montrait partout impatient de prendre du service et n'en acceptant nulle part. Il revit la France au mois de novembre 1766 et se rendit au Havre, où il trouva ses parents morts ou dispersés. Après un exil de six années, il se voyait dans la même situation qu'à son départ, sans ressources, sans emploi, obligé de solliciter les commis du ministère. Enfin le baron de Breteuil lui fit obtenir un brevet d'ingénieur pour l'île de France. Sa destination véritable était Madagascar, où il s'agissait, pour lui, de relever les murs du fort Dauphin et de civiliser cette île immense. Plein de cette idée, qui l'enthousiasmait, il vendit les faibles débris de son héritage pour acheter les livres et les instruments nécessaires à ses projets de philanthropie et de législation. Arrivé à l'île de France après une traversée pénible, il s'y brouilla avec tous les officiers et même avec Poivre, l'intendant, qui lui avait d'abord témoigné beaucoup d'intérêt. Il est impossible de démêler aujourd'hui de quel côté vinrent les premiers torts; car si Bernardin de St-Pierre, dans ses divers écrits et principalement dans son *Voyage à l'île de France*, a peint ses compagnons de voyage comme des hommes cupides et inhumains, ceux-ci ne l'ont pas ménagé non plus. Ils ont été jusqu'à prétendre que le seul ouvrage qu'il avait fait comme ingénieur était un four, qui, la première fois qu'on s'en servit, s'écroula et tua un homme. Ils assuraient aussi que St-Pierre, qui a toujours peint sous des couleurs si odieuses la barbarie des colons français envers leurs esclaves, avait lui-même donné l'exemple de la dureté envers les siens (1). Il nous est impossible de vérifier la première de ces assertions; quant à la seconde, on peut voir dans ce que St-Pierre raconte lui-même ce qui a pu y donner lieu. On lit, en effet, dans le Voyage déjà cité qu'il ne se fit pas scrupule de charger outre mesure les deux noirs qui le suivirent pendant l'excursion pédestre qu'il fit autour de l'île. L'un d'eux, qui portait un fardeau de quatre-vingts livres (1), se fait au pied une blessure grave, et bien qu'aucune affaire ne le forçât de se presser, St-Pierre n'arrête point sa marche; cependant il ne nous cache pas que la blessure saignait continuellement (2). Il convient d'ajouter aussi, à titre d'atténuation, que le fardeau de Duval, composé des comestibles, devait par cela même, comme les pains d'Esope, bientôt diminuer. Après avoir passé trois années, soit en traversée, soit à l'île de France, St-Pierre se retrouva à Paris, au mois de juin 1771, sans argent, mais riche d'observations et de curiosités naturelles, revenu en partie des illusions philanthropiques, et résolu de trouver des consolations et des ressources dans la culture des lettres. Recommandé à d'Alembert par le baron de Breteuil, il fut admis dans le salon de mademoiselle de Lespinasse et affilié à la société philosophique. Mais il ne tarda pas à s'y trouver déplacé, comme partout ailleurs. Cette société était au plus haut degré de sa puissance; elle dominait chez les ministres comme à l'Académie; elle donnait ou détruisait les réputations littéraires; mais, pour agir avec tant d'accord et de puissance, les hommes qui la composaient s'étaient soumis à une sorte de discipline. St-Pierre, qui, même sous l'uniforme, n'avait jamais voulu en subir aucune, parut encore plus indépendant sous le manteau philosophique. Un grand moyen de considération et d'influence pour les philosophes consistait dans les succès de société. Malgré la beauté de sa figure, personne n'était moins propre à briller dans un salon que Bernardin de St-Pierre. Il y paraissait timide et embarrassé. Il n'avait d'assurance et ne paraissait même avoir quelque esprit que dans l'intimité. Aussi renonça-t-il bientôt aux coteries brillantes pour se livrer à la solitude. C'est là qu'il se créa un monde imaginaire, afin de se soustraire au monde réel : c'est là qu'il retrempait, en quelque sorte, son âme, et qu'il trouvait des inspirations nobles et touchantes, qu'on cherchait vainement dans sa conversation et même dans sa conduite privée. D'Alembert lui avait procuré un libraire, qui lui offrit mille francs pour le manuscrit du *Voyage à l'île de France*. Lorsque St-Pierre vint réclamer cette somme, le libraire

(1) C'est ainsi qu'on accuse Raynal, qui écrivit des pages éloquentes contre la traite des noirs, de s'être enrichi lui-même par ce commerce (voy. RAYNAL).

(1) *Voyage à l'île de France*, p. 209 : « Je partageai ma cargaison en quatre paniers, deux de soixante livres et deux de « quarante; je les fis attacher au bout de deux forts roseaux. Côte « se chargea du poids le plus fort; Duval prit l'autre. Pour moi, « j'étais en reste, et je portais un fusil à deux coups. »

(2) Ibid., p. 214, 215, 216, 217, 219.

le paya en injures grossières, dont l'auteur dédaigna de tirer vengeance. Mais cette longanimité lui fit tort dans quelques esprits superficiels. Deux duels, dans lesquels St-Pierre blessa grièvement ses adversaires, prouvèrent qu'il ne manquait point de bravoure; mais tant de contrariétés et d'humiliations altérèrent profondément sa santé. Lui-même décrit, dans le préambule de l'*Arcadie* (1), l'état déplorable où il se trouvait alors réduit. Depuis l'année 1772, il s'était lié avec Jean-Jacques Rousseau. Ces deux hommes, qui avaient dans le caractère plus d'une analogie, se convinrent d'abord parfaitement. Ils se voyaient souvent et faisaient des promenades solitaires. Cette liaison, à laquelle St-Pierre se livrait avec enthousiasme, se prolongea jusqu'au moment où Rousseau partit pour Ermenonville : St-Pierre ne devait plus le revoir. Des malheurs de famille, la perte d'une gratification annuelle de mille francs, son unique ressource (1778), ajoutèrent alors à toute l'horreur de sa destinée. Retiré dans les quartiers les plus éloignés de Paris (dans la rue de la Madeleine d'abord, puis dans la rue Neuve-St-Etienne-du-Mont, où il habitait une demeure solitaire), il travailla sans interruption pendant six années aux *Etudes de la nature*, dont il avait depuis longtemps conçu le plan. Lui-même raconte, dans la suite des *Vœux d'un solitaire*, quelles difficultés il eut à surmonter pour trouver un imprimeur qui voulût se charger de son ouvrage. La chose était d'autant moins facile que l'impression exigeait des avances considérables, dont l'auteur ne pouvait faire qu'une faible partie, et que son *Voyage à l'île de France* avait eu peu de succès. Enfin un typographe en renom, Didot (*voy.* ce nom), consentit à imprimer, en 1784, un manuscrit déjà refusé par plusieurs de ses confrères. Le succès des *Etudes de la nature* surpassa l'attente de l'auteur lui-même. Dès lors sa fortune changea de face. Comme, après avoir payé sur la vente les frais d'impression, il s'était réservé la propriété, il fit un bénéfice considérable; mais, par un effet nécessaire de la modicité insolite des remises qu'il accordait aux libraires, les contrefaçons des *Etudes* ne tardèrent pas à se multiplier. Dès ce moment commença entre Bernardin de St-Pierre et les contrefacteurs cette guerre dont il paya toujours les frais et qui, tout en attestant le mérite de l'écrivain, témoignait, ce qui était assez naturel, que, pour être sensible à la gloire, il n'était pas moins touché du dommage pécuniaire que lui causaient quelques fripons (2). St-Pierre ne se montra pas plus endurant avec les journalistes qui firent la critique de son livre, et cependant lui-même devait d'autant plus s'attendre aux

(1) Tome 7 de ses *Œuvres complètes*, p. 8.
(2) Lorsqu'il publia la 4e édition des *Etudes*, St-Pierre, pour déjouer les contrefacteurs, fit fabriquer du papier sur lequel son nom était en lettres transparentes dans les feuillets du titre.

attaques, que, dans les *Etudes de la nature*, il frondait sans ménagement maintes institutions qui prétendaient avoir droit au respect, par exemple les universités et les académies, dont alors il ne faisait point partie. Quatre ans après, en 1788, St-Pierre donna *Paul et Virginie*, qui était depuis longtemps dans son portefeuille. Quelques mois après, il fit paraître le premier livre de l'*Arcadie* (1). Le succès de ces nouvelles productions fut encore plus éclatant que celui des *Etudes*. Dans l'espace d'un an, on publia plus de cinquante contrefaçons de *Paul et Virginie*. Les éditions avouées par l'auteur furent moins nombreuses; mais elles suffirent pour le mettre en état d'acheter une petite maison, avec un jardin, dans la rue de la Reine-Blanche, à l'extrémité du faubourg St-Marceau. La révolution, qui commençait à éclater dès lors, le trouva préoccupé de toutes les doctrines philosophiques qui avaient cours dans le monde européen. Il devint membre de l'assemblée populaire de son district et publia, en 1789, les *Vœux d'un solitaire*, ouvrage écrit avec un vrai talent et empreint de toutes les idées nouvelles, quoique l'auteur fût alors assez inexpérimenté en politique. Après la défense du *veto* du monarque et une sorte de désapprobation des proscriptions populaires, il n'improuve cependant pas la prise de la Bastille, ni, suivant son expression, l'insurrection « du peuple français, qui a recouvré sa liberté par « son courage ». Au reste, toutes les maximes révolutionnaires y sont adoptées par l'auteur, qui, dans la suite des *Vœux d'un solitaire*, se vante de les avoir, pour la première fois, émises dans ses *Etudes de la nature*, en 1784. Les journaux du temps louèrent ces deux écrits. Dans le *Moniteur*, on mettait les *Vœux d'un solitaire* sur le même rang que la fameuse brochure de Sieyès : *Qu'est-ce que le tiers état?* On louait surtout St-Pierre des conseils qu'il osait donner au monarque. L'auteur des *Vœux* se prononçait en faveur des noirs en des termes parfois un peu juvéniles et même assez bizarres. Il publia aussi, en 1791, la *Chaumière indienne*, espèce de conte moral, qui est un chef-d'œuvre de style, mais en même temps une satire dirigée contre les académies et contre le clergé. A la fin de juillet 1792, environ treize jours avant le 10 août, Louis XVI, qui ne pouvait choisir ses fonctionnaires que parmi les hommes qui avaient pris une couleur plus ou moins prononcée dans la révolution, nomma Bernardin de St-Pierre intendant du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle, à la place de la Billardière, qui venait d'émigrer. Ce n'était pas la première faveur que St-Pierre avait reçue de ce prince depuis la publication des *Etudes*. Sa pension lui avait été rendue et quelques gratifications lui avaient été accordées. Le

(1) Des fragments du 2e et du 3e livre ont été publiés depuis par Aimé Martin.

roi lui dit en le voyant : « J'ai lu vos ouvrages, « ils sont d'un honnête homme, et j'ai cru nom- « mer en vous un digne successeur de Buffon. » Le 27 juillet 1792, le nouvel intendant prêta serment entre les mains de la commune de Paris (1). La voix publique l'avait désigné antérieurement à de plus hautes destinées. Il fut, avec Berquin, Sieyès, Condorcet, St-Martin et d'autres, mis sur la liste des instituteurs qu'on se proposait de donner au *prince royal*. C'est ainsi qu'on appelait alors le Dauphin, fils de Louis XVI. On laisse ici l'historien du muséum d'histoire naturelle retracer l'administration de St-Pierre : « Il manquait, dit M. De- « leuze (2), de notions exactes dans les sciences, « et son caractère timide et mélancolique le « rendait étranger à cette connaissance des hom- « mes et des affaires, à cette énergie qui mettent « à même d'exercer l'autorité. C'était précisé- « ment l'homme qui convenait à l'établissement « dans cette époque d'un bouleversement géné- « ral. Sa simplicité, sa vie retirée contribuèrent « peut-être à le garantir des persécutions dont « étaient menacés tous les hommes qui occu- « paient un poste éminent, et sa sagesse fut « très-utile. » La construction d'une serre, qui porte aujourd'hui son nom, et la création de la ménagerie, au moyen du transport à Paris de celle de Versailles, qui était abandonnée, tels furent les résultats de son administration (3). Vers cette époque, il épousa la fille de Didot, l'imprimeur des *Etudes*. Il était dans sa cinquante-septième année, et elle en avait à peine vingt. La suppression de sa place l'ayant forcé de quitter le jardin des plantes, il alla s'établir à Essone, dans une île délicieuse, où il fit bâtir une petite maison. Il y vivait oublié et s'occupait à composer les *Harmonies de la nature*, lorsqu'un décret de la convention, du 19 brumaire an 3 (1794), le nomma instituteur dans l'école normale. Chargé de faire le cours de morale, il y réussit faiblement. Il était privé du talent d'improviser, et ses idées en fait de morale et de science furent peu goûtées ou mal comprises. Cependant il eut un jour un succès bien mérité. Il démontra avec éloquence l'existence de Dieu : l'enthousiasme qui se manifesta dans son auditoire fut sa récompense. Appelé, en 1795, à l'Institut national, il s'empressa d'accepter cet honneur, et il n'écrivit plus contre les sociétés littéraires. On lui doit la justice de dire que souvent il prit la parole avec énergie contre ceux de ses collègues qui ne craignaient pas alors de professer l'athéisme. Un rapport, qu'il lut le 3 juillet 1798, sur les mémoires qui avaient concouru sur cette question : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple?* et qu'il terminait par la déclaration solennelle de ses principes religieux (1), excita contre lui un violent orage. Il y répondit noblement, trois mois après (23 septembre 1798), en lisant encore à la tribune de l'Institut son dialogue de la *Mort de Socrate*, où le sage se console de l'injustice des hommes par la certitude de son immortalité. Mais dans aucun des nombreux écrits de St-Pierre on ne trouve une déclaration expresse en faveur de la religion catholique, dans laquelle il était né. Il figura parmi les adeptes des théophilanthropes, si l'on en croit Grégoire, qui, dans son *Histoire des sectes religieuses* (t. 2, p. 101), raconte que l'auteur de *Paul et Virginie* consentit à être, à St-Thomas d'Aquin, parrain théophilanthrope d'un nouveau-né. Cependant la prompte suppression de l'école normale et une banqueroute qu'il essuya avaient de nouveau dérangé sa fortune. Il eut recours à l'intérêt du public, en proposant un projet de souscription pour les *Harmonies de la nature*, ouvrage qu'il n'avait pas encore achevé (2). « Je m'étais retiré « à la campagne, disait-il, pour m'occuper de « rédiger mes observations, lorsque le comité « d'instruction publique me nomma professeur « à l'école normale et me chargea de faire un « traité d'éléments de morale à l'usage des « écoles primaires.... Après sa dissolution, je « fus invité à continuer mon traité d'éléments « de morale, dont j'avais lu les préliminaires « dans ses dernières séances. C'était me priver de « mon plaisir. Je songeai alors à rétablir mon « ancien plan avec tous ses développements, « afin que les instituteurs des écoles primaires « pussent y voir au moins un aperçu des con- « naissances que la république a voulu donner « à ses enfants, » etc., etc. Il fait lui-même, dans son prospectus, le récit de sa nomination comme professeur à l'école normale. « Pendant « que je m'occupais de ces *Harmonies*, la fortune « est venue en interrompre le cours. Je me suis « vu forcé de suspendre ma lyre aux saules de « ma rivière et de chercher un travail utile à la « fois à ma patrie et à ma famille. J'étais affligé « d'abandonner un ouvrage qui avait fait jus- « qu'alors mon bonheur ; l'idée m'est venue de « publier par souscription ce que j'en avais déjà « écrit. » Ainsi Bernardin de St-Pierre avait contracté la singulière habitude, qui depuis dut avoir des imitateurs, de mettre le public dans la confidence de ses affaires domestiques. Dans le même prospectus, il dit que son *impéritie* l'obligeait à « recommencer jusqu'à six fois le « même manuscrit. » C'est un trait de ressemblance de plus avec J.-J. Rousseau, dont il eût exactement rappelé le caractère et le talent s'il eût eu plus de force dans le style et plus d'abnégation dans ses relations sociales. A cet égard, les préfaces et les préambules de ses divers

(1) *Moniteur*.
(2) *Histoire du muséum*, 1re partie, p. 71.
(3) *Histoire du muséum*, ibid.

(1) Voyez les fragments de ce rapport dans le tome 7 de ses *OEuvres complètes*.
(2) Voyez le *Moniteur* du 26 septembre 1796.

écrits offrent des preuves assez multipliées. Un autre témoignage, dont au reste nous ne garantissons pas l'authenticité, se trouve dans le *Mémorial de Ste-Hélène*, où l'on fait parler ainsi Bonaparte (1) : « La sensibilité, la délicatesse « de Bernardin de St-Pierre ressemblaient peu « au charmant tableau de *Paul et Virginie*.... « A mon retour de l'armée d'Italie, Bernardin « vint me trouver et me parla presque aussitôt « de ses misères. Moi qui, dans mes premières « années, n'avais rêvé que *Paul et Virginie*, « flatté d'ailleurs d'une confiance que je croyais « exclusive et que j'attribuais à ma grande célé- « brité, je m'empressai de lui rendre sa visite « et laissai sur un coin de la cheminée, sans « qu'on eût pu s'en apercevoir, un petit rouleau « de vingt-cinq louis. Mais quelle fut ma honte « quand je vis chacun rire de la délicatesse que « j'y avais mise et qu'on m'apprit que de pa- « reilles formes étaient inutiles avec M. Bernar- « din, qui faisait métier de demander à tout « venant et de recevoir de toutes mains! Je lui « ai toujours conservé un peu de rancune de « m'avoir mystifié. Il n'en a pas été de même de « ma famille : Joseph lui faisait une forte pen- « sion et Louis lui donnait sans cesse. » Ce jugement, sans doute sévère, n'a point été réimprimé dans la nouvelle édition de l'ouvrage du comte de Las-Cases, ce qui peut faire supposer que cet écrivain n'avait peut-être pas exactement consulté ses souvenirs en cette occasion. Membre de l'Institut, jouissant d'un logement au Louvre, de la pension que lui faisait Joseph et qui était de plus de six mille francs, sans compter une gratification de deux mille francs qu'il recevait du gouvernement, St-Pierre possédait enfin cette aisance qu'il avait tant désirée. Mais, toujours habile à exploiter le prix de ses ouvrages, il proposa, en 1803, par souscription, une nouvelle édition de son roman de *Paul et Virginie*. Cette édition ne se fit pas moins remarquer par la beauté de l'impression et des gravures que par le prix très-élevé du volume, qui, selon le caractère des ornements, allait depuis soixante-douze francs jusqu'à quatre cent trente-deux francs (2). Le portrait de l'auteur devait être en tête de l'ouvrage, et lui-même consentait à recevoir les souscriptions en son domicile, qui était alors rue de Varenne, hôtel de Broglie. Le style de son prospectus, publié en 1803, est assez curieux et témoigne d'un vif désir de vendre son œuvre (3). St-Pierre eut l'honneur, alors fort envié, de présenter son ouvrage à Napoléon, au mois de février 1806. L'empereur avait fait dire à l'auteur qu'il tenait à recevoir de sa main cette production. On ajoute qu'il aurait dit un jour à Bernardin : « Quand « nous donnerez-vous des *Paul et Virginie* ou des « *Chaumière indienne?* Vous devriez nous en « fournir tous les six mois. » L'auteur des *Etudes de la nature* avait passé sa vie à écrire des pages éloquentes contre les établissements d'éducation publique : ce fut dans un pensionnat de jeunes demoiselles qu'il choisit mademoiselle de Pelleport, sa seconde épouse; plus tard, il sollicita et obtint pour son fils Paul une bourse dans un lycée, et pour sa fille Virginie une place dans la maison impériale d'Ecouen; mais ces contradictions n'étonnaient plus personne : la vie de St-Pierre en était pleine. Dans ses ouvrages, nul n'avait mieux su faire entendre le langage d'une noble indépendance, et toutefois aucun orateur académique ne montra plus d'enthousiasme pour Napoléon et ses frères, témoin le discours qu'il prononça, le 24 novembre 1807, comme président de l'Académie, en réponse à ceux de Laujon, Raynouard et Picard, nouveaux récipiendaires; il termina par un morceau dans lequel, rappelant les funestes effets de la révolution sur la littérature : « Où étiez-vous alors, s'écriait-il, filles « chéries de la philosophie, muses françaises? « quelle sombre forêt, quelle grotte caverneuse « vous tenait cachées? Calomniées et proscrites « par des hommes sans lettres, sans foi et sans « frein, nulle chaumière en France, nul palais « en Europe n'a osé vous offrir un asile. Ah! « vous en eussiez trouvé sans doute loin des « cours, à l'ombre des lauriers de Virgile; « mais ils ne fleurissaient pas encore sous les « lois de Joseph Bonaparte.... » L'orateur passait ensuite à l'éloge de Napoléon, qu'il comparait, avec assez de justesse d'ailleurs, à un aigle « s'avançant dans l'axe même de la « tempête », et qu'il appelait un « héros philo- « sophe organisé pour l'empire ». Il terminait ainsi : « Sans doute une grande renommée t'est « déjà acquise ; toutes les classes de l'Institut te « célébreront à l'envi : la géographie décrira les « régions que tu as parcourues; l'histoire célé- « brera tes conquêtes, tes victoires, tes traités « au dehors, ton administration; les arts diront « les monuments que tu as élevés à Apollon, à « Minerve, au redoutable dieu de la guerre (1). » Ducis, qui était de bonne foi et désintéressé dans ses illusions républicaines, ne put s'empêcher de témoigner quelque froideur à St-Pierre, qu'il avait entendu s'exprimer tout autrement. Toute-

(1) Première édition, in-12, p. 172. L'impartialité nous fait une loi de faire observer que ce passage n'a plus figuré non plus dans aucune des éditions subséquentes du *Mémorial*.

(2) Les premiers artistes de la capitale, Girodet, Gérard, Prudhon, Moreau, avaient fait les dessins de cette édition, et plusieurs sans exiger aucune rétribution.

(3) Voici comment le *Moniteur* rendait compte de cette pièce. « Dans une lettre qu'il vient de rendre publique dans les jour- « naux, le citoyen Bernardin de St-Pierre annonce que des pertes « récentes et imprévues viennent de le déterminer à ouvrir une « souscription pour une nouvelle édition de celui de ses ouvrages « qui lui a, dit-il, donné plus d'amis, *Paul et Virginie*, dont « ses enfants portent le nom, dont la tendre affection, souvent « proposée pour exemple, a été le lien d'une foule de familles « respectables; ouvrage dont les traductions se sont multipliées « dans toute l'Europe, et dont, malgré la juste sévérité des lois, « les contrefaçons se sont aussi beaucoup multipliées pour enri- « chir les faussaires et pour la ruine de l'auteur. »

(1) Ce discours, consigné dans le *Moniteur*, n'est pas imprimé dans l'édition des *Œuvres complètes* de St-Pierre, Paris, 1818.

fois St-Pierre devait passer pour heureux; car il était enfin parvenu à cette sorte d'opulence qui, avec la gloire, avait été le but de tous ses travaux. Sa belle et verte vieillesse était exempte d'infirmités; son esprit avait encore tout son ressort, toute son activité. Il s'occupait à rédiger l'*Amazone* et à mettre en ordre la *Théorie de l'univers*, lorsque plusieurs attaques d'apoplexie lui annoncèrent que sa fin approchait. Il se hâta d'abandonner Paris (novembre 1813), pour jouir encore une fois de l'aspect de la campagne. Il se rendit à Eragny, dans une petite maison que lui avait cédée, quelques années auparavant, le débiteur qui avait pensé lui faire perdre toutes ses économies. Il cessa de vivre le 21 janvier 1814. Le 3 février suivant, l'Institut lui rendit les honneurs dus à ses membres. Parceval-Grandmaison prononça sur sa tombe quelques paroles, dans lesquelles le talent de Bernardin est très-heureusement caractérisé. Plus tard (19 mai 1815), Aignan, successeur de St-Pierre à l'Académie, lui consacra l'éloge voulu par l'usage. Le burin a souvent reproduit les traits de Bernardin de St-Pierre; mais la meilleure gravure est celle de Couché; celle que Girodet a dessinée, en 1818, pour être placée en tête de l'édition de ses œuvres complètes, est peut-être moins ressemblante. Son buste a été fait, en 1818, par Valois. Dans ses dernières années, Bernardin de St-Pierre, vu à quelque distance, offrait l'aspect du vieillard le plus vénérable. Sa longue chevelure blanche lui donnait quelque chose de patriarcal. Mais, vue de près, cette physionomie si noble perdait de son effet; son regard offrait quelque chose d'inquiet, et ses traits avaient une mobilité qui décelait l'agitation d'une humeur chagrine. Personne n'a mieux dépeint le charme d'une vie innocente et connu le secret d'arracher de douces larmes à la sensibilité. Toutefois, de son vivant, la publique renommée ne ménageait pas son caractère : ces rumeurs avaient acquis une telle publicité que l'éditeur des œuvres de Bernardin de St-Pierre n'a pas cru devoir garder le silence à cet égard dans sa notice sur cet écrivain, où il a cherché à le défendre contre des critiques qui pouvaient n'être pas méritées. Quelques passages de cette notice ont donné lieu à un procès intenté, en 1821, par un des beaux-frères de Bernardin de St-Pierre (M. Léger Didot), et à une brochure, imprimée vers la même époque, par un autre membre de cette famille, Aimé Martin, et qui a pour titre: ***la Vérité, en réponse aux calomnies répandues dans un écrit intitulé*** Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de St-Pierre (1). Nous devons nous abstenir de consigner ici des détails trop particuliers et que les tribunaux eux-mêmes ont cru devoir condamner à l'oubli. Il nous reste une tâche plus agréable à remplir : c'est de considérer les

(1) Paris, in-8°, 1821, imprimerie de Didot le jeune.

ouvrages de Bernardin de St-Pierre sous leur point de vue purement littéraire. Dans son *Voyage à l'île de France*, on découvre quelquefois sans doute le germe de son talent; mais il est encore loin d'être développé. On y trouve quelques aperçus ingénieux; mais, sous l'apparence d'idées philosophiques, cet ouvrage présente, relativement à l'administration des colonies, des vues dont les événements ont démontré la fausseté. L'auteur n'avait pas besoin d'avouer, comme il l'a fait dans sa préface, qu'il avait parlé sur les plantes et les animaux sans être naturaliste. Les *Etudes de la nature*, publiées onze ans après son premier ouvrage, annoncèrent en lui une force de talent et de génie qu'on ne lui aurait pas soupçonnée. C'était, sous le rapport moral et littéraire, une conception neuve, qui rappelait et les principes et l'éloquence de Rousseau : même indépendance d'opinion, même goût du paradoxe, même entraînement de style, même force de persuasion. Les *Etudes de la nature* embrassaient une foule d'objets différents : on y trouvait des idées nouvelles sur la religion, la philosophie, la morale, les sciences, l'agriculture, l'administration, la politique. Tant d'objets divers étaient liés entre eux par une sorte d'unité et rattachés, comme preuves et comme développements, à quelques principes généraux. Ces principes sont en petit nombre : un Dieu, une Providence, les attraits de la vertu, les plaisirs de la solitude, le charme des biens naturels et des affections domestiques, voilà la philosophie, la morale qui respirent dans cet ouvrage et qui concilièrent tant de suffrages à l'auteur. Sous le rapport scientifique, rien ne paraît prouvé dans les *Etudes;* mais tout y est supposé d'une manière si séduisante que le lecteur charmé ne songe pas à contredire l'auteur. Il est vrai qu'en ne faisant que substituer de brillantes conjectures aux systèmes établis, St-Pierre contrarie ouvertement les opinions reçues et même ce qui passe pour démontré dans les sciences exactes (1). Il est fâcheux aussi qu'il ait prétendu donner ses rêveries pour des découvertes (2). On peut voir, dans ses préfaces et dans ses notes, avec

(1) « C'en était assez, sans doute, pour une imagination qui ne « cherchait dans le spectacle de l'univers que des sujets toujours « nouveaux d'admiration et d'étonnement. Bernardin de St-Pierre « ne pouvait se soumettre à nos méthodes; il reprochait aux ana- « lyses et aux abstractions de la science de rétrécir et de défigu- « rer la nature. Nos livres et nos systèmes ne lui en offraient que « le roman; nos cabinets et collections que le tombeau. Il eût « volontiers réclamé contre les travaux de l'agriculture, parce « qu'ils altèrent en quelque sorte l'ouvrage de la création; du « moins ne peut-il cacher sa joie lorsqu'il voit nos plans contra- « riés par ceux de la nature, et tous *nos petits nivellements con-* « *fondus*, comme il le dit, *sous le grand niveau des continents.* « Comme il se plaît à décrire ces sites agrestes et sauvages, où « rien ne rappelle la main de l'homme! Comme il cherche à re- « trouver dans son imagination les grâces primitives de notre « univers! Avec quel ravissement il s'égare sur les pas de ces an- « ciens voyageurs qui visitèrent les premiers ces antiques forêts « dont le feuillage n'avait encore ombragé que les amours des « oiseaux, et qu'aucun poëte n'avait chanté. » (*Eloge de Bernardin de St-Pierre*, par M. Patin.)

(2) Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature*, par Palissot.

quelle amertume il s'élève contre ceux qui l'ont critiqué ou qui même se sont contentés de garder le silence sur ces systèmes (1). Heureux s'il se fût toujours rappelé cette aimable et modeste profession de foi : « Je ne suis, par rapport à la « nature, ni un grand peintre ni un grand phy-« sicien, mais un petit ruisseau souvent troublé, « qui, dans ses moments de calme, la réfléchit « le long de ses rivages. » On a prétendu que Lagrange répondait à ce sujet, en parlant de l'Institut : « Si Bernardin était de notre classe, « s'il parlait notre langue, nous le rappellerions « à l'ordre; mais il est de l'Académie, et son « style n'est pas de notre ressort. » On raconte encore que St-Pierre se plaignant un jour au premier consul du silence des savants à son égard, celui-ci lui dit : « Savez-vous le calcul « différentiel, monsieur Bernardin? — Non. — « Eh bien, allez l'apprendre, et vous vous répon-« drez à vous-même. » L'auteur des *Etudes* ne profita pas de cette leçon, et pendant plus de quinze ans il ne cessa de soutenir jusque dans les journaux son système de la théorie des marées, qu'il attribue à la fonte des glaces polaires. Il le soutient toujours d'une manière méthodique et serrée. On ne saurait avoir moins raison avec plus de logique. Ses formes de discussion sont faciles et brillantes et rappellent souvent la manière de Buffon et de Voltaire. Les *Etudes de la nature* ont d'ailleurs un attrait bien puissant : St-Pierre fait aimer Dieu et la Providence; mais, comme J.-J. Rousseau, il ne fait porter ses opinions à cet égard que sur des fondements purement humains. Il parle en déiste avec le style de Fénelon; mais on ne saurait voir en lui un chrétien soumis à l'autorité du dogme. Du reste, on doit reconnaître que tout ce que la prose peut répandre de charmes sur les images de la nature paraît être assemblé sous sa plume, et dans les *Etudes* et dans le roman de *Paul et Virginie*. Cette production est non-seulement le chef-d'œuvre de l'auteur, elle est encore un des chefs-d'œuvre de notre langue : « C'est une « création neuve, qu'aucun ouvrage n'a inspi-« rée (2) et qui en a inspiré tant d'autres (3). » La *Chaumière indienne* fut proclamée dans le temps « le « meilleur, le plus moral et le plus court des « romans (1) ». « Comme dans ses autres ou-« vrages, St-Pierre y réunit l'art de peindre par « l'expression, l'art de plaire à l'oreille par la « musique du langage et l'art suprême d'orner « la philosophie par la grâce (2). » Dans un autre écrit, le *Café de Surate*, St-Pierre semble avoir eu en vue d'imiter le style caustique de Voltaire. L'*Eloge philosophique de mon ami* est une satire ingénieuse ou plutôt une parodie des discours académiques. Le héros de cet éloge est *Favori*, le chien de l'auteur. Le *Discours d'un paysan polonais*, imprimé en 1818, mais écrit en Pologne, avait pour objet, dit Aimé Martin, d'appeler la pitié de la terrible Catherine sur le peuple qu'elle venait d'asservir. A la suite des *Etudes de la nature* il faut placer l'*Arcadie*, ouvrage à la manière du *Télémaque*, mais qui, portant sur un monde étranger à la Grèce, est véritablement une création neuve; il est fâcheux que l'auteur ne l'ait pas achevé. Le livre des *Gaules*, le seul auquel il ait mis la dernière main, fait voir chez St-Pierre un digne rival de Fénelon dans l'art de donner à la prose des couleurs poétiques, sans dépasser la limite étroite qui sépare les deux genres. On peut faire sur les *Harmonies de la nature* les mêmes observations que sur les *Etudes :* mêmes erreurs scientifiques, mêmes paradoxes en religion et en morale; le style s'y ressent de la vieillesse de l'auteur. Il passe en revue tout l'univers pour montrer partout l'œuvre de la Providence. L'ordre du monde créé se manifeste à lui par une foule de relations qu'il aperçoit entre les divers ouvrages de Dieu, et qu'il appelle *harmonies*. Mais souvent il voit des analogies où il est impossible d'en apercevoir, à moins d'être sous l'empire de la plus étrange préoccupation. On a prétendu avec raison que dans ses *Harmonies* St-Pierre avait fait plus d'un emprunt au respectable Pluche, auteur du *Spectacle de la nature*, sans jamais le citer. Parmi les opuscules assez nombreux qui prouvent la flexibilité de son style, il faut citer son *Essai sur J.-J. Rousseau*. C'est un morceau biographique à la manière de Plutarque. On a

(1) « Un journal qui par son titre paraît destiné à l'Europe « entière, ainsi que celui qui par le sien semble réservé aux seuls « savants, ont jugé à propos de garder un profond silence, non-« seulement sur des vérités naturelles, et neuves, mais sur tout « mon ouvrage, etc. » (*Avis de l'auteur sur les Etudes de la nature.*)

(2) Discours de M. Parceval-Grandmaison, déjà cité.

(3) Le roman de *Paul et Virginie* a fourni le sujet de six pièces de théâtre : 1° *Paul et Virginie*, paroles de Favières, musique de Kreutzer, joué au Théâtre-Italien le 16 janvier 1791 ; 2° *Paulin et Virginie*, opéra en trois actes, paroles de Dubreuil, musique de Lesueur, joué au théâtre Monsieur en 1792; 3° *Paul et Virginie*, ballet-pantomime, de M. Gardel, musique de Kreutzer, joué à St-Cloud le 12 juin 1806, et à l'Opéra le 26 suivant; 4° les *Deux Créoles*, ballet-pantomime de M. Aumer, joué au théâtre de la Porte-St-Martin le 28 juin 1806; 5° et 6° deux mélodrames, l'un par M. Turmeau, l'autre par M. Gournay. Dumoustier avait fait représenter au théâtre Feydeau, en 1792, le *Paria*, opéra en un acte, et la *Chaumière indienne*, opéra en un acte, pièces qui sont toutes les deux tirées de la *Chaumière indienne*, mais qui ne sont point imprimées. Nous ne parlons pas du *Paria* de Casimir Delavigne. A. B—T.

(1) Ces paroles sont extraites d'un discours prononcé, le 27 février 1808, par M. J. Chénier, orateur d'une députation de l'Institut, chargée d'aller à la barre du conseil d'État rendre compte à Napoléon des travaux pour les prix décennaux. Bernardin de St-Pierre faisait partie de cette députation (voy. ST-LAMBERT). Nous croyons devoir ajouter ici, qu'outre les cinq volumes du *Catéchisme universel*, cités pour les prix décennaux, il existe de cet ouvrage un tome 6 (Paris, Agasse, 1797, in-8° de 388 pages, avec le faux titre : *Œuvres philosophiques de St-Lambert*. Ce volume contient : 1° les treize articles que cet écrivain avait fournis à l'*Encyclopédie* (le premier est *Fantaisie* et le dernier *Transfuge*); 2° son discours de réception à l'Académie française, avec la réponse de l'évêque de Limoges, et celle de St-Lambert au discours de réception de Vicq-d'Azyr; 3° ses *Mémoires pour servir à la vie du maréchal de Beauvau* (p. 233-386). Madame de Beauvau ne voulant pas, en 1797, que l'on parlât d'elle ni en bien ni en mal, acheta et détruisit la totalité de l'édition de ce 6° volume; on croit qu'il n'existe que trois ou quatre exemplaires de cette rareté bibliographique.

(2) Ibid.

beaucoup écrit sur le philosophe de Genève; mais de tous ses partisans, aucun n'a mieux que l'auteur des *Etudes* fait valoir son désintéressement et la simplicité de son intérieur. Il est probable qu'en exposant au jour le plus brillant les qualités et les talents de son héros, St-Pierre faisait un retour sur lui-même. Lui qui a tant de traits de ressemblance avec Rousseau n'a pas, il est vrai, écrit *ex professo* des *Confessions;* mais il parle de sa personne dans tous ses ouvrages. Ses préfaces, entre autres celles de *Paul et Virginie*, de l'*Arcadie* et de l'*Amazone*, sans compter les *Voyages de Codrus*, offrent diverses anecdotes de sa vie. Mais il y a cette différence entre Rousseau et St-Pierre que le premier a fait souvent avec franchise l'aveu de ses fautes les plus secrètes, tandis que son imitateur s'est fait une étude de se peindre presque toujours en beau. Quelquefois cependant il a trop découvert des intérêts en souffrance, par exemple dans la préface des *Etudes de la nature*. Dans le préambule de la *Chaumière indienne*, il se félicite moins du succès de son ouvrage qu'il ne se plaint du tort que lui font les contrefaçons, et, ce qui se comprend du reste, de la dépense que lui occasionnent les ports des lettres qui lui sont adressées par les approbateurs de son livre : « Ma fortune, « dit-il, est un obstacle à ces correspondances; car « beaucoup de lettres m'arrivent sans être affran« chies. » Seulement il convient d'observer que, jusqu'à Bernardin de St-Pierre, aucun écrivain n'avait mis le public dans des confidences de ce genre. De telles vérités sont pénibles à exprimer sur un auteur dont les écrits honoreront éternellement la France; mais St-Pierre les a provoquées lui-même en imprimant : « Lecteur, quel que soit « le rôle que vous remplissiez dans le monde, je « serai content si vous me jugez comme homme. » De grands honneurs ont été rendus à la mémoire de Bernardin de St-Pierre. L'académie de Rouen a mis, en 1816, son éloge au concours, et le prix a été remporté par M. Patin, qui l'a fort bien apprécié comme écrivain. Enfin St-Pierre a trouvé dans Aimé Martin un éditeur habile (1), un biographe enthousiaste, éloquent, et qui a publié sur lui des anecdotes du plus haut intérêt et des pages que cet écrivain lui-même n'aurait pas désavouées. On doit à l'auteur des *Etudes* l'introduction d'un procédé qui peut devenir fort utile pour l'observation du mouvement des marées, c'est la poste marine. Ce moyen consiste à abandonner aux flots une bouteille bien bouchée, qui renferme des lettres, et que la mer va porter vers des rivages lointains. L'idée n'était pas neuve, bien que St-Pierre l'ait donnée comme de lui : Christophe Colomb, près de faire naufrage au retour de son premier voyage à l'île d'Haïti, eut recours à une invention analogue. D—r—r et R—ld.

SAINT-POL (François II, de *Bourbon-Vendôme*, comte de), tige des ducs d'Estouteville, était né à Ham, en Picardie, le 6 octobre 1491, de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg (1). Il hérita, en 1495, à la mort de son père, du comté de St-Pol, son frère aîné, Charles de Bourbon, succédant à celui de Vendôme. Compagnon d'enfance du comte d'Angoulême, depuis François Ier, il resta toute sa vie dans l'intimité de ce prince. A l'avénement du jeune roi, en 1515, il l'accompagna dans l'expédition d'Italie et se distingua à la bataille de Marignan. On lit dans la lettre de François Ier à la reine mère sur cette victoire : « Et vous veux « assurer que M. de St-Pol a aussi bien rompu « bois que gentilshommes de la compagnie quels « qu'ils soient, et de ce j'en parle comme celui « qui l'a vu; car il ne s'épargnait non plus que « sanglier échauffé. » Nous voyons dans le *Journal* de Louise de Savoie, que l'an 1521, où la cour était à Romorantin, le sort fit roi de la fève M. de St-Pol. François Ier envoya défier le nouveau monarque, et la maison du comte fut assiégée. On attaqua et on se défendit avec des boules de neige, des pommes et des œufs. Le jeu s'échauffant, l'un des assiégés lança par la fenêtre un tison enflammé qui vint tomber sur la tête du roi et le renversa sans connaissance. On voulut rechercher l'auteur de cette imprudence; François Ier s'y opposa : « C'est moi, dit-il, qui ai fait « la folie, il est juste que je la boive. » Le roi n'en témoigna aucun ressentiment au comte de St-Pol. C'est à la suite de cet accident qu'il se fit raser la tête, et à partir de cette époque les gentilshommes portèrent les cheveux courts; jusqu'alors la coutume de les laisser croître était, comme on sait, une marque de noblesse. En 1522, St-Pol força le comte de Nassau de lever le siége de Mézières, puis reprit Mouzon et Bapaume; l'année suivante, il défit l'arrière-garde

(1) L'édition des *OEuvres complètes de Bernardin de St-Pierre*, donnée par Aimé Martin, 1818-1820, en 12 volumes in-8°, se distingue par la beauté de l'impression et des gravures, autant que par le mérite particulier du travail de l'éditeur, qui a publié une foule de pièces inédites, mis en ordre des morceaux entiers et fait plusieurs très-belles préfaces, entre autres le prologue des *Harmonies*. Il existe plusieurs éditions des *Œuvres complètes de Bernardin de St-Pierre*, mais, pour la plupart, elles ne sont que la reproduction de celle d'Aimé Martin. Nous citerons celles de 1820-1821, 18 vol. in-18; 1825-1826, 12 vol. in-8°; 1830-1831, 12 vol. in-8°, 1835, 9 vol. in-18; 1833, grand in-8°, auquel il faut joindre un volume comprenant les *OEuvres posthumes*, 1836; 1840, grand in 8°, etc. — *Paul et Virginie* et la *Chaumière indienne* ont été publiés un très-grand nombre de fois. Nous renvoyons pour les détails à la *France littéraire* de Quérard, t. 8, p. 363 et suiv., et au *Supplément* à cet ouvrage de M. Bourquelot, t. 6, p. 286; mais l'édition de *Paul et Virginie* publiée par le libraire Curmer, à Paris, en 1837, mérite d'être signalée; plus de cinq cents vignettes, gravures, portraits, etc., dus au crayon élégant de Tony Johannot, la décorent; et, ainsi que l'a dit l'auteur du *Manuel du libraire*, « le texte n'est guère qu'un « accessoire, car les pages les moins remplies ont autant de « dessins que de lignes, et il y a même telle page de ce grand « in-8° qui ne contient que trois lignes composées chacune de « trois mots. Un pareil livre semble donc fait tout exprès pour « les personnes qui ne lisent pas; aussi le succès en a-t-il été « fort grand. »

(1) Le comté de St-Pol appartenait à la maison de Luxembourg (voy. ce nom); Marie en avait hérité de son père, Pierre II de Luxembourg, et en épousant le comte de Vendôme, en 1487, elle le lui apporta en dot.

anglaise au combat du Pas, en Artois. En 1524, il suivit le roi en Italie, et à la retraite de Rebec où fut tué Bayard, il sauva les débris de l'armée et les ramena en France. Il fit encore partie de la malheureuse expédition de 1525 au delà des Alpes. A la bataille de Pavie, il combattit en désespéré et y fut néanmoins fait prisonnier. Mais, plus heureux que François Ier, il parvint à s'échapper; un coup de pique l'ayant renversé, il perdait tout son sang et paraissait mort. Un Espagnol voulut lui couper le doigt pour avoir son anneau : la douleur réveilla ses sens et le fit crier. L'ennemi le chargea sur son cheval, le conduisit à Pavie, où on le traita si bien qu'il en revint. N'ayant point engagé sa parole, une fois guéri, il s'évada. En 1527, il reçut le gouvernement du Dauphiné, puis, l'année suivante, le commandement de l'armée d'Italie. Le 19 septembre, il prit d'assaut Pavie, qu'il saccagea en souvenir de la captivité du roi. Le 2 mai 1529, il se rendit maître de Mortare, mais le 23 juin suivant, surpris à Landriano par Antoine de Lèves, il fut obligé de se rendre. Il recouvra sa liberté deux mois après par le traité de Cambrai. En 1534, il s'unit à Adrienne, fille unique et héritière de Jean III, sire d'Estouteville. Le roi, en considération de cette alliance, érigea la seigneurie d'Estouteville en duché. Le comte de St-Pol en prit alors le nom et en écartela les armes dans son écu avec celles de Bourbon. En 1536, après une courte campagne contre le duc de Savoie, il soumit presque tout ce pays à la domination de la France. Le comté de St-Pol était alors aux mains de l'Empereur, qui s'en était saisi comme d'un fief mouvant du comté de Boulogne, dont il était possesseur; François de Bourbon, au mois de février 1537, le céda au roi contre le comté de Montfort-l'Amaury. En 1542 et 1543, il accompagna le Dauphin, chargé du commandement de l'armée de Picardie et de Luxembourg; malgré ses efforts, il ne put empêcher Landrecies de tomber au pouvoir de l'ennemi. Lorsque le comte d'Enghien, commandant en Italie, députa en 1544 Montluc, alors officier subalterne, près de François Ier, pour savoir s'il fallait tenter une grande bataille, le comte François de Bourbon assista au conseil que le roi tint à ce sujet, et sa vive opposition ne put l'emporter sur les bonnes raisons de Montluc; il dit à celui-ci : « Fou enragé que tu es, tu vas être cause du plus grand bien ou du plus grand mal qui puisse arriver au roi. » Et Montluc de lui répondre : « Monsieur, soyez en repos et assurez-vous que la première nouvelle que vous recevrez, c'est que nous les aurons fricassés et en mangerons si nous voulons. » La victoire de Cérisolles confirma cette prédiction. Par la paix de Crépy, le comté de St-Pol fut rendu à François de Bourbon. Une année après, le 1er septembre 1545, il expira à Cotignan, près de Reims, et fut inhumé à l'abbaye de Vallemont, en Normandie. François Ier regretta en lui autant un ami dévoué qu'un fidèle serviteur qui, pendant plus de quarante ans, s'était mêlé à ses plaisirs comme à sa gloire. Le comte de St-Pol était meilleur homme d'armes que capitaine d'expérience; son courage impétueux tenait de la témérité, « car de cette race de Bourbon, dit Brantôme, il n'y en a point de poltrons; ils sont tous braves et vaillants. » — *François III*, son fils, qui lui succéda, mourut en 1546, âgé de 10 ans, laissant le comté de St-Pol à sa sœur, Marie de Bourbon, laquelle épousa : 1° en 1557, Jean de Bourbon, comte de Soissons, son cousin germain, tué deux mois après à la journée de St-Quentin; 2° en 1560, François de Clèves, duc de Nevers, mort en 1563; 3° enfin, Léonor d'Orléans, duc de Longueville. Ces trois époux joignirent le titre de duc d'Estouteville à celui de comte de St-Pol. Marie mourut elle-même en 1601. François d'Orléans, le second fils qu'elle avait eu du duc de Longueville, lui succéda au comté de St-Pol, qui resta dans cette maison jusqu'en 1705, époque où Marie d'Orléans-Longueville le vendit à Elisabeth de Lorraine-Lillebonne, veuve de Louis Ier de Melun, prince d'Epinoy dans l'Artois. C—H—N.

SAINT-POL (ANTOINE MONTBETON DE), l'un des chefs de la Ligue au 16e siècle, est resté jusqu'à présent oublié des biographes et même de la plupart des historiens. C'était cependant un des hommes les plus remarquables de cette époque. Né vers 1550 pauvre gentilhomme, il fut d'abord page d'Antoine de Beauvais, seigneur de Nangis. D'un courage extraordinaire et plein d'ambition, il entra fort jeune dans la carrière des armes, embrassa avec beaucoup d'ardeur la cause de la Ligue et se dévoua tout entier à la maison de Guise. Le duc Henri étant venu à Reims en 1583, l'y établit son lieutenant général et fut très-efficacement secondé par lui dans le combat d'Anneau, où il battit les Allemands le 14 septembre 1587. Le crédit dont Montbeton (c'était alors le seul nom qu'il portât) jouissait sous la protection de la puissante maison de Guise lui fit obtenir la main d'une très-riche veuve. Il se trouvait à Paris lors de la fameuse journée des barricades, et il contribua beaucoup à sauver le duc Henri de Guise d'un très-grand péril. Revenu bientôt en Champagne, il se rendit à peu près le maître de cette province au nom de son protecteur. Après la mort du duc Henri, assassiné aux états de Blois en 1588, St-Pol prit ouvertement possession de Reims et y bâtit une citadelle, malgré les habitants fort dévoués à la Ligue, mais qui redoutaient avec raison les conséquences de la guerre pour une ville fortifiée. Il s'empara ensuite de Vitry-le-Français, puis de Mézières, où il fit aussi construire, mais aux frais du roi d'Espagne, qui soutenait ouvertement la Ligue, une citadelle qui existe encore. C'est dans le même temps (1593) qu'il fut un des quatre maréchaux de France créés par le duc de Mayenne. Il était

depuis trois ans colonel général des lansquenets. Ainsi placé à la tête de cette puissante ligue, il soutint, avec des alternatives de succès et de revers, différents combats contre les seigneurs du voisinage qui s'étaient déclarés pour le roi, entre autres le comte de Grandpré et Louis de Gonzague, comte de Rethel. Ayant osé demander à celui-ci la main de sa fille pour son fils, il essuya un refus dont il fut très-piqué. Pour se venger, il garda plusieurs places dont il s'était emparé et s'en fit déclarer duc en vertu d'une prétendue donation du pape Innocent IX, qui, disait-il, l'avait reconnu pour tel dans une harangue où le légat du saint-siége l'avait désigné ainsi : *Campaniæ et Rethelix ducem*. On prétend même que l'ambitieux ligueur forma alors le projet de se créer dans ce pays, sous la protection de l'Espagne qui le favorisait secrètement, une petite souveraineté indépendante. On conçoit toutes les haines, toutes les jalousies que durent exciter de pareilles prétentions. Le duc de Nevers surtout s'en montra fort irrité. Il lui tendit plusieurs embuscades et déclara hautement que s'il tombait dans ses mains, il le ferait pendre au premier arbre avec une couronne ducale sur la tête. St-Pol réussit néanmoins vers cette époque à s'emparer d'Epernay ; mais cette place importante fut bientôt reprise par les troupes du roi Henri IV, qui, devenu maître de la capitale, contraignit successivement à se soumettre tous les partis de ligueurs. Les habitants de Reims même y parurent fort disposés ; ce qui mit St-Pol dans la nécessité d'occuper le château. Les Rémois ayant tenté de le reprendre par surprise sur la garnison espagnole qui le tenait pour la Ligue, il s'y rendit de sa personne, prit possession des postes et réduisit la ville à son obéissance. C'est dans cet état de choses qu'il se trouvait, lorsque le duc de Guise, fils de Henri assassiné à Blois, après s'être échappé de la prison de Tours, vint à Reims, dont il était gouverneur, avec l'intention secrète de s'emparer de toute l'autorité, pour remettre la place au roi et obtenir par là de meilleures conditions. St-Pol, s'en défiant, se tint d'abord sur ses gardes et laissa à peine les apparences du commandement au duc, qui aurait bien voulu se défaire de lui, mais n'osait pas même le tenter au milieu d'une ville où il était tout-puissant. Dissimulant alors, il feignit de vouloir se rendre à Soissons et accepta un déjeuner chez le maréchal, qui offrit de l'accompagner jusqu'à la moitié du chemin. Au jour fixé pour le départ, celui-ci alla, dès le matin, chercher le duc au monastère de St-Pierre où il logeait. Ils y entendirent la messe et sortirent ensemble dans la rue. Le duc, s'appuyant familièrement sur l'épaule du maréchal, qui s'était fait accompagner de ses gardes à pied, l'engagea à les éloigner sous le vain prétexte d'aller chercher leurs chevaux, et, dès qu'ils furent seuls, il lui plongea traîtreusement son épée dans le corps. St-Pol expira sur-le-champ, et son cadavre, aussitôt dépouillé, fut laissé tout nu dans la rue jusqu'à midi. Ses gardes, épouvantés, se retirèrent dans le château pour s'y défendre ainsi que la garnison ; mais le duc, ayant gagné les chefs, ne tarda pas à être le maître absolu de tout le pays, dont il proposa la soumission au roi Henri IV à des conditions très-avantageuses pour lui. Le jour même de cet assassinat, madame de St-Pol quitta Reims avec ses deux filles pour se rendre à Mézières, où elle parut vouloir résister. Mais elle finit par entrer en capitulation avec le roi, qui consentit à rembourser quatre-vingt mille écus dépensés aux fortifications de cette place et à en reconnaître le fils de St-Pol pour gouverneur La veuve du maréchal continua de résider à Mézières, où elle fit transporter le corps de son mari, qui, par ses soins, fut inhumé dans l'église de St-Pierre. C'était sans nul doute un excellent guerrier, de beaucoup d'énergie et de courage, qui se montra fidèle à son parti jusqu'au dernier moment et qui, s'il eût vécu plus longtemps et si ce parti eût eu des éléments de succès et de durée plus certains, aurait continué d'y jouer un grand rôle. M—d j.

SAINT-POL (le comte DE). *Voyez* LUXEMBOURG.

SAINT-POL (JULES DE), général français, né à Reims, le 14 décembre 1810, appartenait à une ancienne famille des provinces de l'ouest ; destiné dès son enfance à la carrière des armes, il entra à l'école de St-Cyr, et, en 1831, il fit la campagne que termina la prise de la citadelle d'Anvers. Le ministre de la guerre en Belgique ayant eu l'occasion de distinguer le jeune officier, désira qu'il restât attaché à la nouvelle armée qu'il s'agissait de créer ; et St-Pol obtint du gouvernement français l'autorisation de demeurer ainsi à l'étranger jusqu'en 1839. Fatigué de cette existence monotone et jaloux de se distinguer, il sollicita d'être envoyé en Afrique, et il entra comme capitaine dans le corps des zouaves, qui venaient d'être créés et qui se montrèrent de prime abord dignes d'être regardés comme les premiers soldats du monde. Après avoir déployé autant de courage que d'intelligence dans de nombreux et rudes combats livrés aux Arabes, St-Pol, nommé chef de bataillon en 1847, revint en France en 1848. En 1851, il fit partie de la division qui occupait Rome et fut élevé au grade de colonel. Il prit le commandement d'un des régiments de la légion étrangère, retourna en Afrique et fut employé à la pénible expédition contre les Kabyles ; une balle l'atteignit à la tête et fit craindre pour ses jours. Comme récompense de ses services, il demanda à être envoyé en Crimée ; et, pendant le rude hiver de 1854 à 1855, ayant sous ses ordres le 3e régiment de zouaves, il prit part aux nombreux combats que provoquait la résistance acharnée des Russes. Le 3 mars, il fut nommé général de brigade, et il continua de se montrer au premier

rang des assaillants de Sébastopol. Lors de l'assaut du 8 septembre, qui fit tomber la place au pouvoir des Français, le général St-Pol reçut la mission d'enlever le petit Redan : c'était une des parties les plus fortes de l'enceinte ; des prodiges de courage et d'audace vinrent se briser contre d'insurmontables obstacles, et St Pol tomba criblé de coups, au moment où une attaque plus heureuse expulsait les Russes de la tour de Malakoff. S'il eût vécu, il était certainement destiné aux plus hautes dignités militaires. M. Debay père a exécuté sa statue en bronze qui a été, en 1857, inaugurée à Nogent-le-Rotrou. Z.

SAINT-PREST ou SAINT-PRÊT (JEAN-YVES DE), publiciste français, né dans le 17[e] siècle, fut directeur du dépôt des archives des affaires étrangères et de l'académie politique établie dans ce ministère sous M. de Torcy, en 1710. Il est le véritable auteur de l'*Histoire des traités faits entre les diverses puissances de l'Europe depuis le regne de Henri IV jusqu'à la paix de Nimègue, en* 1679. Une copie de cet ouvrage, qui n'avait été composé que pour l'instruction des élèves de l'académie politique, fut vendue après la mort de St-Prest par l'un d'eux, l'abbé Leroy, fils du baron Jacques Leroy (*voy.* ce nom), à un libraire d'Amsterdam. Celui-ci le publia, en 2 volumes petit in-folio, vers l'année 1726, sans en nommer l'auteur. Le marquis de Fénelon, qui était ambassadeur en Hollande, s'étant empressé d'en envoyer un exemplaire au comte de Morville, son ami, alors secrétaire d'Etat des affaires étrangères, ce ministre crut que c'était l'ouvrage de quelque membre de la savante société de Jésus, à laquelle le marquis de Fénelon et lui étaient fort attachés. Il ne pouvait imaginer qu'un travail aussi utile et aussi complet sur cette matière fût d'un autre que d'un jésuite très-versé dans l'histoire politique des derniers temps. Mais, à l'examen des premières pages, Ledran, qui était devenu garde des archives des affaires étrangères, ne tarda pas à reconnaître l'erreur ; et pour désabuser entièrement le comte de Morville, il lui apporta l'original du premier volume, écrit par St-Prest, qui ne lui avait donné que le titre de *Projet d'histoire*. Le libraire avait supprimé le mot *Projet*. Depuis 1682 jusqu'en 1715, St-Prest enrichit le dépôt des affaires étrangères, qu'il avait en quelque sorte formé par ordre du marquis de Croissy, de plusieurs autres ouvrages demeurés inédits, par la raison qu'ils étaient destinés à l'instruction des jeunes diplomates, et particulièrement des élèves de l'académie dont il fut le chef et M. de Torcy le fondateur. La première idée de cet établissement était bien due au marquis de Croissy, qui chargea St-Prest de lui en dresser le plan ; mais ce fut le fils qui le mit à exécution en 1710. Six jeunes gens appartenant à des familles honorables et dans l'aisance et doués de l'aptitude nécessaire furent choisis pour étudier, sous la direction de St-Prest, l'histoire, les langues vivantes, la géographie, le droit public du royaume et des Etats voisins, et pour se former à la rédaction des dépêches, en composant des extraits, des analyses et des précis historiques des anciennes correspondances politiques. Le nombre de ces académiciens fut porté, en juin 1713, à douze, dont six pensionnaires et six surnuméraires. Il s'assemblaient au Louvre, où était le dépôt des affaires étrangères ; et souvent le maréchal d'Uxelles, le marquis de Torcy, le comte de Cheverny, l'abbé Renaudot assistaient à leurs conférences (1). Cette institution ne se maintint guère qu'une quinzaine d'années ; elle avait déjà commencé de languir et de décliner après la mort de St-Prest. Par une cause peu connue, les jeunes membres de l'académie politique cessèrent de fréquenter les cours et les conférences peu après la mort de St-Prest, arrivée le 1[er] janvier 1720. On trouve dans le *Spectateur* d'Addison une critique ingénieuse et piquante de cet établissement. St-Prest était secrétaire des commandements de Marie-Françoise de Bourbon, duchesse d'Orléans. G—R—D.

SAINT-PREUIL (FRANÇOIS JUSSAC D'EMBLEVILLE DE), connu dans l'histoire par ses aventures et sa fin tragique, était le fils d'un lieutenant général issu de l'une des familles les plus considérables de la Saintonge. Suivant le portrait qu'en fait Bussy-Rabutin, il était brun, avait les cheveux naturellement frisés, le visage agréable et surtout « la mine haute et fière, autant que le « courage ». Né dans la première année du 17[e] siècle, il entra fort jeune dans la carrière des armes. D'abord capitaine au régiment des gardes, il alla ensuite combattre en Languedoc sous le maréchal de Schomberg, et ce fut lui qui fit prisonnier le duc de Montmorency à la fameuse journée de Castelnaudary (1[er] septembre 1632), ce qui lui valut une grande faveur à la cour, surtout auprès de Richelieu. Cependant, aussi généreux que brave, ayant voulu implorer pour son prisonnier la clémence du cardinal, il en fut rudement repoussé. « St-Preuil, lui dit « celui-ci, songez à vous-même ; si le roi vous « eût rendu justice, vous auriez la tête où vous « avez les pieds. » Cette réponse si effrayante de la part d'un tel homme avait trait à plusieurs intrigues où St-Preuil s'était trouvé compromis, notamment avec une dame auprès de laquelle la Meilleraie était son rival. Jamais celui-ci ne le lui pardonna ; et plus tard, devenu maréchal, il saisit toutes les occasions de se venger. St-Preuil, méprisant toutes ces haines et ces menaces, continua de vivre en brave et galant chevalier. S'étant battu contre un officier nommé Flexelles, il le tua et fut obligé de sortir du royaume pour se soustraire aux ordonnances récemment rendues contre les duels. Il demeura

(1) C'est par erreur que l'on a confondu cet établissement d'éducation diplomatique avec la société de l'*entre-sol*, qui fut aussi connue sous le nom d'*académie politique*.

à Bruxelles jusqu'à ce que, ayant vu, en 1636, les Espagnols assiéger Corbie, il passa la Somme à la nage pour se jeter dans la place afin de concourir à sa défense, ce qu'il fit d'une manière très-courageuse. Ce trait de valeur, rapporté au cardinal de Richelieu, excita au plus haut degré son enthousiasme. Il en parla au roi, et une ordonnance où le duel de St-Preuil fut considéré comme une rencontre fortuite fit cesser son exil. Il obtint même de l'avancement, fut nommé gouverneur d'Ardres, puis de Doullens et fait maréchal de camp. Il servit en cette qualité avec une grande distinction. La ville d'Arras ayant été assiégée en 1640 par l'armée française, il en assura la reddition par les convois de vivres et de munitions qu'il fit passer aux assiégeants. Pour récompense il fut nommé gouverneur de cette place, et le cardinal de Richelieu lui fit présent d'un diamant de grand prix, en lui disant que s'il n'était pas Richelieu il voudrait être St-Preuil. Encouragé par d'aussi flatteuses distinctions, ce général continua de servir avec autant de courage que d'activité. « Toujours en « marche ou en bataille, disent les historiens, « il fatiguait tellement les ennemis qu'ils l'ap- « pelaient *la tête de fer*. » Mais dans une de ses expéditions, il eut le malheur de tomber sur une troupe qu'il ne connaissait pas et qui n'était autre que la garnison espagnole de Bapaume, laquelle venait de se rendre par capitulation, et, contre l'usage, n'était escortée que par un trompette. Cette funeste méprise, dont on fit grand bruit à la cour, réveilla toutes les haines contre St-Preuil. Le maréchal de la Meilleraie, qui se trouvait là, en fit un rapport fort envenimé, et sur lequel enchérit encore Sublet des Noyers, secrétaire d'Etat au département de la guerre, qui conservait aussi dans son cœur le souvenir des coups de bâton donnés par St-Preuil à un de ses parents, commis des vivres à Arras. Le malheureux fut arrêté et conduit prisonnier à la citadelle d'Amiens, où on lui fit son procès. Alors il se vit abandonné de tout le monde, même de Richelieu, qui, déjà malade et approchant de sa fin, ne s'occupait plus d'affaires. Des accusations, des plaintes de toute espèce tombèrent sur St-Preuil. Accusé en particulier de concussions, il produisit des pièces très-remarquables et qui prouvaient combien, alors comme toujours, on avait à souffrir de la rapacité des gens de guerre, souvent autorisée par la cour. C'étaient des lettres écrites par des hommes puissants, par des Noyers et par le roi lui-même. « Brave et généreux St-Preuil, lui disait-on dans « une de ces singulières épîtres, vivez d'indus- « trie, plumez la poule sans la faire crier; faites « ce que font beaucoup d'autres dans leur gou- « vernement. Tranchez, coupez, tout vous est « permis. » Toutes ces pièces, toutes ces déclarations ne servirent à rien; des ennemis implacables avaient juré sa perte. Ils allèrent jusqu'à faire comparaître un meunier qui lui reprocha d'avoir autrefois enlevé sa femme; enfin on l'accusa sans preuve de meurtre, d'empoisonnement, et il fut décapité à Amiens le 9 novembre 1641, après avoir été condamné, suivant l'inique usage de ce temps, par des commissaires nommés *en cour*. Courtilz de Sandras, dans ses *Mémoires de d'Artagnan*, veut faire considérer St-Preuil comme une victime de la vengeance du cardinal de Richelieu; mais Bayle (*Dictionnaire historique et critique*, article Louis XIII) combat cette assertion, et il pense, comme nous l'avons dit, que ce fut plutôt par suite du ressentiment de la Meilleraie que périt le malheureux St-Preuil. Voyez aussi sur St-Preuil et cette époque Bazin, *Histoire de Louis XIII*. M—d j.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel Guignard, comte de), naquit à Grenoble, le 12 mars 1735, et mourut dans ses terres, aux environs de Lyon, le 26 février 1821. Sa famille, l'une des plus anciennes du Dauphiné, avait honorablement figuré dans la carrière des armes et dans la magistrature; elle avait, depuis plusieurs générations, siégé dans le parlement de Grenoble. Son père, Jean-Emmanuel Guignard, vicomte de St-Priest, avait été conseiller, puis maître des requêtes, conseiller d'Etat; jusqu'à la fin de sa vie, il fut intendant de Languedoc. François-Emmanuel n'était pas son fils aîné. Il fut reçu chevalier de Malte à l'âge de quatre ans, fit ses études chez les jésuites, d'abord en province, puis à Paris; à quinze ans, il avait terminé ses classes et entrait exempt aux gardes du corps. Les études étaient alors très-superficielles, mais l'usage du monde, l'autorité si puissante de la société, le goût de l'esprit qui y régnait, le mouvement de la conversation venaient ajouter leurs enseignements au fonds commun de l'instruction classique. Fort jeune, livré presque complétement à lui-même, n'ayant d'autre surveillance que celle de parents éloignés qui s'occupaient peu de lui, St-Priest sut se créer dans la société de la cour une fort bonne position; il se fit l'habitué des nombreuses maisons où l'on recevait à Versailles; il était partout, malgré ses seize ans, aimé et apprécié. Présenté à madame de Pompadour par le duc de Luxembourg, il recevait d'elle un gracieux accueil et assistait parfois à sa toilette avec le duc d'Orléans, le prince de Condé, les princes étrangers qui voyageaient en France; personne n'était assez grand pour omettre ce devoir.—Quelque charme qu'eût pour lui la vie de plaisirs qu'il menait à Versailles, le jeune officier n'hésita cependant pas à la quitter pour aller, avec son oncle, le bailli de Tencin, passer quelque temps à Malte et faire ses caravanes. Le jeune St-Priest s'y trouvait dans une excellente position; neveu d'un homme important qui tenait un grand état de maison, réunissait autour de lui les chevaliers les plus distingués par leur rang et par leur esprit. Il fit quelques beaux voyages et

passa les hivers à Malte, menant une vie oisive et molle qui, si elle le séduisit quelque temps, ne pouvait lui convenir. Les pensées d'émulation et d'activité ne tardèrent pas à lui revenir; et, en 1754, il repartit pour la France. Après quelques jours passés dans sa famille à Lyon, chez son oncle le cardinal de Tencin, il reprit son service aux gardes du corps. « Vous n'êtes « guère embelli, » lui dit le roi, en passant en revue sa maison : c'était lui dire qu'après deux années d'absence il l'avait encore reconnu. — La guerre de sept ans vint donner à St-Priest l'occasion de se distinguer. Par la protection de M. le Dauphin, il obtint d'être envoyé à l'armée du maréchal de Broglie comme aide maréchal des logis, et fit avec honneur les deux campagnes de 1760 et 1761. Il fut témoin, pendant ces deux années passées à l'armée, de toutes les discordes entre les généraux, de toutes les opérations manquées par leur mutuelle jalousie, des intrigues de Versailles se continuant à l'armée, des mauvais choix imposés par la faveur de la cour, de la mollesse et de la négligence de tous, de l'incapacité du plus grand nombre. Paraître à l'armée était une formalité nécessaire pour obtenir des grades; on y venait le plus tard et le plus rarement possible. Lorsque « les grands « étaient chargés de quelque commission, dit de « St-Priest, ils ne manquaient pas de prétextes « pour ne rien entreprendre, dans la crainte d'é« chouer, tant ils se sentaient incapables ». — Le pacte de famille conclu par M. de Choiseul eut pour effet d'envoyer un corps français pour aider les Espagnols à conquérir le Portugal. M. de Beauvau en eut le commandement; et St-Priest, qui avait su, en Allemagne, acquérir son estime et son amitié, l'accompagna : il avait alors le grade de colonel. Il fit la campagne dans la même voiture que M. de Beauvau. Ce ne fut guère qu'un voyage; après deux séjours à Madrid, où il reçut du roi Charles III le plus gracieux accueil, il revint en France. La paix avait été signée le 2 novembre 1762, à Fontainebleau. La guerre finie, la carrière militaire ne promettait plus à de St-Priest un avancement rapide; il avait dans le monde une bonne position, en relation avec des hommes importants; il avait donné bonne idée de son jugement et de sa prudence de conduite, il tourna ses vues vers la carrière diplomatique et sollicita la place de ministre à Lisbonne, qui n'était pas encore donnée. Grâce à l'appui du prince et de la princesse de Beauvau, qui étaient en grand crédit auprès de M. de Choiseul, sa demande fut accueillie; à l'âge vingt-huit ans, il devint ministre plénipotentiaire. — Cette position nouvelle, cette entrée dans une carrière à laquelle il ne s'était point destiné ne l'intimidèrent point. Il lui semblait que l'art de la politique consiste moins en connaissances acquises et en études préliminaires que dans le don de discernement, l'appréciation juste des circonstances et des personnes, le calme du caractère, la sage combinaison de la franchise et de la réserve, l'usage du monde et la considération dont on sait s'entourer. — St-Priest arriva parmi les ruines de Lisbonne, encore bouleversée du tremblement de terre de 1755. Le roi Joseph régnait, laissant absolument toute action et tout pouvoir au marquis de Pombal; la reine était cette infante d'Espagne destinée autrefois à épouser Louis XV, élevée plusieurs années au Louvre, puis renvoyée en 1725. Elle avait gardé une rancune obstinée contre la France; elle n'avait pas d'influence directe sur les affaires, mais ses sentiments se manifestaient par l'accueil malveillant qu'elle faisait au ministre de France. En outre, la dernière guerre entreprise de concert avec l'Espagne avait placé plus que jamais le Portugal sous le patronage de l'Angleterre. — La tâche de St-Priest se bornait donc à protéger les intérêts commerciaux et à maintenir son gouvernement en rapports de convenance avec le Portugal, par une grande courtoisie pour le marquis de Pombal. Son prédécesseur, M. le comte de Merle, avait dû être rappelé pour avoir eu le malheur de déplaire à ce puissant ministre. Durant les trois années que M. de St-Priest passa en Portugal, il n'eut du reste aucune affaire importante à traiter; la seule fois qu'il eut à tenir tête à M. de Pombal, ce fut pour obtenir la liberté de jésuites français enlevés à Macao pêle-mêle avec des jésuites portugais, et que l'on menait en prison sans même leur rien imputer. Il leur fit rendre justice. — En 1769, il revint en France avec un congé; il s'était fait précéder d'un long et remarquable rapport sur sa mission en Portugal : rapport qui attira sur lui l'attention du roi et des ministres, et le fit désigner pour l'ambassade de Copenhague; bientôt après il reçut l'ordre de ne pas s'y rendre et fut appelé à l'ambassade de Constantinople, en remplacement de M. de Vergennes, qui avait eu le malheur d'être trop franc et de déplaire ainsi à M. de Choiseul, qui qualifiait ses dépêches d'amplifications de rhétorique. — Le traité de Fontainebleau avait laissé la France dans une mauvaise situation. Elle n'avait plus d'alliés que l'Espagne, qui ne pouvait être d'un grand secours; la Russie prenait chaque jour davantage possession de la Pologne; l'Autriche et la Prusse étaient en connivence; l'Angleterre ne s'opposait à rien et ses dispositions étaient hostiles à la France. M. de Choiseul faisait de vains efforts pour nous concilier l'amitié de l'Autriche et pour opposer la Porte à la Russie; mais, tant à Vienne qu'à Constantinople, ces conseils étaient peu écoutés. La mission de M. de Vergennes à Constantinople avait eu spécialement pour but d'entraîner la Porte dans une guerre contre la Russie. C'est à quoi l'ambassadeur voyait de grandes difficultés. La lutte eût été par trop inégale et l'issue trop peu douteuse, puisque l'Autriche ne s'opposait en rien aux pro-

grès de la Russie en Turquie. C'étaient là toutes les difficultés que signalait M. de Vergennes; et voilà pourquoi ses dépêches paraissaient au ministre des amplifications de rhétorique. — St-Priest reçut les mêmes instructions, plus positives encore; avant son départ, il fut mandé chez le comte de Broglie, qui lui ordonna, de la part du roi, de lui communiquer ses instructions et de lui envoyer copie de toutes les dépêches qu'il adresserait au ministre. C'était une sorte de diplomatie secrète que le roi voulait entretenir en dehors et à l'insu de ses ministres; mais c'était plutôt par curiosité que par intérêt politique, car le roi ne savait jamais rien qu'après ses ministres, et ses instructions, quand il en envoyait, arrivaient le plus souvent trop tard pour qu'elles pussent être exécutées. St-Priest se rendit à Constantinople par terre, passa quelques jours à Vienne, où il fut présenté à l'infante Marie-Thérèse et à l'empereur Joseph II. Il apprit bientôt que la guerre entre la Porte et la Russie était déclarée. La mission qui lui avait été confiée était donc sans son concours parvenue à plein succès; mais il le regretta peu; il avait trop de sens pour ne pas comprendre combien peu une pareille guerre était souhaitable; il se réjouissait de n'avoir pas eu à la conseiller. Il passa, avec M. de Vergennes, quelques jours à Constantinople; mais un sentiment peu bienveillant se glissa entre le prédécesseur et le successeur; l'omission faite par de St-Priest, dans sa dépêche au ministre, de quelques paroles flatteuses pour M. de Vergennes prononcées par le grand vizir dans l'audience accordée au nouvel ambassadeur, excita entre eux une inimitié qui ne s'effaça jamais. — La guerre une fois engagée, le rôle de de St-Priest se trouvait fort simplifié. Spectateur d'une guerre qu'il désapprouvait, puisque avec son esprit si juste et si pratique il comprenait que les progrès que la Russie ferait au détriment de la Porte ne pourraient être que nuisibles à l'influence française en Orient, il assistait avec tristesse aux revers sans cesse répétés des armées ottomanes. Il se contentait de protéger avec la plus grande énergie les intérêts commerciaux. Quelques bâtiments français avaient été saisis par l'amiral russe sous prétexte de blocus; St-Priest lui envoya son premier secrétaire et parla un langage si ferme, que les vaisseaux furent rendus sur-le-champ, et notre drapeau fut dès lors respecté. — Bientôt après survint la disgrâce de M. de Choiseul, qui s'opposait à l'installation de madame du Barry comme favorite en titre. Le portefeuille des affaires étrangères fut donné d'abord à M. de la Vrillière, puis à M. d'Aiguillon. Le nouveau ministre n'avait aucune des qualités nécessaires pour bien remplir les fonctions auxquelles il avait été appelé. Il avait un caractère entier, des façons dures et tranchantes; il était surtout mal placé aux affaires étrangères, où il faut non pas commander, mais traiter. — En outre, il était peu discret. St-Priest découvrit que la Porte, voyant que la France tardait à lui venir en aide, avait eu recours à l'Autriche et que le traité d'alliance était conclu. Il en informa le duc d'Aiguillon. Le ministre, ne comprenant point combien il était important de laisser l'Autriche s'engager de manière qu'elle ne pût reculer, ne garda pas le secret, et l'ambassadeur d'Autriche en informa le prince de Kaunitz. La négociation fut désavouée. La Porte essuya de nouveaux échecs, et une entrevue eut lieu entre le roi de Prusse et l'empereur Joseph, entrevue où sans doute fut convenu le premier partage de la Pologne. Le duc d'Aiguillon commit alors une deuxième faute qui, sans la prudence et la sagesse de St-Priest, eût eu des suites fort graves. Il fit annoncer par St-Priest à la Porte que la France armait à Toulon 12 vaisseaux pour les envoyer dans la Méditerranée, et aussitôt après il fut obligé d'ordonner le désarmement, sous peine de voir une flotte anglaise envoyée dans l'archipel. — Le gouvernement ottoman était déjà si abaissé qu'il ne se plaignit même pas de ce manquement aux promesses qui venaient de lui être faites. La guerre se continua cependant pendant quatre ans encore et se termina par la paix de Kainardji. Le prince Nicolas Repnin, vainqueur, put dicter impérieusement ses conditions. — A ce moment, St-Priest apprit la mort de Louis XV. Il devait beaucoup à ses bontés; il avait été dès sa jeunesse encouragé par le bon accueil de ce prince. Cette nouvelle lui fut triste. — Le nouveau roi s'entoura de nouveaux conseillers, et M. de Vergennes fut appelé au ministère des affaires étrangères. St-Priest ne pouvait compter sur sa bienveillance; c'est ce qui fut évident dès que commencèrent leurs rapports officiels. — Un ambassadeur extraordinaire, le prince Nicolas Repnin, fut envoyé à Constantinople par la cour de Russie. Un conflit de préséance pouvant s'élever, St-Priest demanda, pour éviter toute discussion, un congé qu'il avait d'ailleurs tout droit d'obtenir. M. de Vergennes le lui refusa fort sèchement. L'ambassadeur demanda des instructions sur la question des préséances, il ne reçut aucune réponse. Heureusement, lorsque le prince Pierre Repnin, frère de l'ambassadeur, avait été fait prisonnier et envoyé aux Sept-Tours, St-Priest avait obtenu sa mise en liberté et lui avait offert l'hospitalité à l'ambassade. Son frère s'en souvint, témoigna sa reconnaissance à St-Priest, lia amitié avec lui, et ils évitèrent toute occasion de conflit au sujet de la préséance. — L'année précédente, en 1774, St-Priest avait épousé Constance-Wilhelmine de Ludolph, fille du comte de Ludolph, ministre de Naples à Constantinople, d'une noble et ancienne famille de l'Empire. Il vivait depuis plusieurs années en intimité avec ses parents. Elle était belle et il savait ce qu'elle avait de charme et de mérite; elle a fait

le bonheur de sa vie pendant trente-trois ans, et ce souvenir remplissait encore son cœur, ainsi qu'il l'écrivait avec attendrissement, bien peu de temps avant sa mort. — En octobre 1776, St-Priest obtint un congé et partit pour la France, emmenant avec lui madame de St-Priest et son fils aîné; le second resta confié aux soins de sa grand'mère, la comtesse de Ludolph. Après quelques jours passés à Malte auprès de son frère, il se rembarqua et fit voile sur Marseille. Il y reçut un grand accueil; le corps municipal vint au-devant de lui le remercier des services qu'il avait rendus aux armateurs et aux commerçants pendant la guerre. Après six semaines passées à Montpellier dans sa famille, il partit pour Paris. Le roi et M. de Vergennes lui firent un accueil glacial; la reine, prévenue par la correspondance de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, témoigna, tant à lui qu'à madame de St-Priest, une grande bienveillance. Comme la jeune femme était étrangère, sa présentation fut un sujet de curiosité : « Je l'ai trouvée jolie et bien mise », disait la reine. — Bientôt il sembla à St-Priest que sa présence à Paris inquiétait M. de Vergennes; les bonnes grâces de la reine donnaient peut-être au ministre l'idée qu'une fois encore St-Priest pourrait lui succéder. Cependant l'empereur Joseph II était attendu à la cour, et St-Priest ne voulait pas quitter Paris avant de lui avoir présenté ses hommages. Ce fut la reine elle-même qui fut son introductrice auprès de lui. St-Priest causa longuement avec lui et lui démontra tous les dangers qu'il y aurait pour l'Autriche à démembrer l'empire ottoman de concert avec la Russie. — L'empereur Joseph écoutait ces raisonnements sans les contredire et paraissait même les trouver justes, mais ses intentions étaient fixées. Il voulait agir de concert avec l'impératrice Catherine. Il y était surtout décidé par le désir de rompre l'union du roi de Prusse avec la Russie. Rien ne le gênait plus que cette alliance intime. « Tant que ce diable d'homme vivra, disait-il « en parlant de Frédéric, il n'y aura moyen de « rien faire. » Son génie lui imposait beaucoup. — St-Priest partit pour ses terres. Il était venu en France avec le désir bien arrêté de ne plus retourner à Constantinople. M. de Vergennes devait nécessairement lui être hostile; mais une intrigue de cour faillit le faire réussir. Le comte d'Adhémar, ministre de France à Bruxelles, eut envie de l'ambassade de Constantinople. Il était fort ami de M. le comte de Vaudreuil et de la duchesse de Polignac, sûr par conséquent de l'appui de la reine. Il s'informa auprès de St-Priest s'il lui convenait de quitter cette ambassade et à quelles conditions. St-Priest fit une note dans laquelle il demandait la promesse de la première grande ambassade qui viendrait à vaquer, Rome, Madrid, Londres ou Vienne, et en attendant une place de conseiller d'État d'épée. Malgré la promesse faite de ne montrer la note à personne, madame de Polignac commit la faute de la laisser voir à M. de Vergennes, qui en parla au roi. Il commençait à être plus bienveillant; cet incident lui rendit toute sa froideur, et il conserva longtemps une prévention injuste contre St-Priest, qui se décida à retourner à son ambassade. — Cette fois il eut à y jouer un rôle plus important. Une collision faillit avoir lieu entre la Russie et la Porte au sujet de la Crimée. Les deux puissances demandèrent la médiation de la France, et cette médiation avait été confiée à St-Priest. Pendant ce temps, le cabinet de Vienne, qui craignait de voir l'impératrice Catherine intervenir dans les affaires d'Allemagne par l'envoi d'un corps de troupes auxiliaires au roi de Prusse, considérait une guerre qui eût embarrassé la Russie comme une circonstance heureuse. St-Priest reçut donc l'ordre d'arrêter toute négociation. Avec son habituelle finesse, il comprit qu'une collision n'aurait sûrement pas lieu entre la Prusse et l'Autriche; un arrangement fut signé entre les deux puissances et amena ainsi la conclusion de la convention d'Aïnah-Cavac entre la Porte et la Russie. — L'impératrice Catherine témoigna à St-Priest sa satisfaction avec munificence; elle lui fit remettre le grand cordon de St-André avec la plaque en diamants et une boîte de trente mille roubles. — L'invasion de la Crimée n'était du reste que retardée. Quand l'impératrice se vit en paix avec tous ses voisins et qu'elle n'eut plus la moindre inquiétude, elle résolut de réunir la Crimée à son empire; et, aux offres de médiation faites par la France, elle répondit qu'elle acceptait les bons offices du roi s'il pouvait décider le gouvernement ottoman à céder volontairemant cette province. La réponse était dérisoire; mais St-Priest dut décider la Porte à ce sacrifice, parce qu'elle était hors d'état de résister. « C'est ma mort que je signe », dit le vizir. Il fut en effet étranglé quelques mois après. — Les rapports entre Vergennes et St-Priest s'étaient singulièrement aigris. L'ambassadeur avait été froissé de voir une promotion dans l'ordre de trois ambassadeurs moins anciens que lui, et il avait éprouvé un sensible regret, en recevant l'ordre de Russie, de n'être point décoré de l'ordre de France. Une autre circonstance contribuait au mécontentement de St Priest. M. d'Adhémar, à qui on avait refusé l'ambassade de Turquie, venait, sans avoir acquis un titre de plus, sans avoir donné une preuve de capacité, d'être appelé à celle de Londres. St-Priest avait plusieurs fois demandé son changement. Après l'affaire de Crimée, M. de Vergennes le desservit auprès du roi, disant qu'il avait pris à cœur les intérêts de la Russie, qu'il était tout dévoué à l'impératrice : « Ce n'est pas un ambassadeur « de France que nous avons à Constantinople, « mais un ambassadeur de Russie. » M. de Choi-

seul-Gouffier fut donné pour successeur à St-Priest. Il avait pour instructions de témoigner à la Porte la plus profonde sympathie et de laisser croire que St-Priest avait manqué sa mission et accompli mollement ses instructions. Malgré toute la malveillance de M. de Vergennes, St-Priest, en quittant l'ambassade, y laissa un bon souvenir. Sa conduite et sa correspondance sont restées traditionnellement en grande recommandation au département des affaires étrangères. — St-Priest revint à Paris en janvier 1785; il ne trouva qu'un accueil glacial. Il essaya de demander justice contre cette disgrâce; mais, n'ayant pu l'obtenir, il comprit qu'il n'y avait qu'à attendre. Il quitta Paris pour ses terres. Bientôt il fut appelé à Montpellier par une maladie grave de son père. Les adieux que le vieillard mourant fit à sa famille réunie, les témoignages de reconnaissance et de vénération d'une province dont il était administrateur depuis trente-trois ans, l'accomplissement calme et pieux des derniers devoirs de la religion furent des scènes touchantes et douloureuses. Toutefois une amélioration imprévue sembla promettre un retour complet à la santé. Sur la foi des médecins, St-Priest s'éloigna; une rechute se déclara, et il ne put assister aux derniers moments de son père. — La mémoire de ce digne magistrat n'a point été conservée au delà de sa génération. Modeste et sans ambition, il n'avait point à s'élever ni à mettre à profit la réputation de sage et habile administrateur dont il jouissait. Plusieurs fois, et peut-être à son insu, il fut question de l'appeler au ministère. Le duc de Choiseul, dans un mémoire qu'il adressa au roi en 1765, à la suite d'une intrigue dirigée contre lui, parle de M. de St-Priest comme d'un successeur qu'on avait voulu lui donner. Après la mort du Dauphin, on trouva dans ses papiers une note qui montre que ce prince avait une opinion favorable de MM. de St-Priest et les classait au nombre des hommes à qui il destinait sa confiance : « MM. de « St-Priest se sont avancés par madame de Pom- « padour, écrivait-il (en cela il se trompait); « ils ont de la capacité et le désir de s'avancer. « Le père doit être distingué du fils et du cheva- « lier; celui-ci peut devenir un jour très-utile. » — Après cette perte douloureuse, St-Priest voulut essayer si la retraite et la vie de la campagne lui conviendraient; mais, habitué à une existence active et occupée, au commerce des gens d'esprit, à la fréquentation d'une société distinguée, il ne put rester longtemps dans la solitude de son château de St-Priest et revint à Paris, convaincu que ce serait encore là qu'il attendrait le plus patiemment le moment où il pourrait rentrer dans la carrière politique. — Il n'eut pas longtemps à attendre : M. de Vergennes mourut au mois de février 1787. Le moment de sa mort vint à propos pour sa renommée. Il venait, de concert avec M. de Calonne, de décider le roi à convoquer une assemblée des notables. L'un pas plus que l'autre n'eût réussi à diriger les événements dont cette convocation ouvrit la formidable série. M. de Calonne était ridiculement inégal à une semblable tâche. Bientôt ses amis allaient l'abandonner, et lui-même demanda son renvoi. — Avant le départ de M. de Calonne, le roi avait pourvu au ministère des affaires étrangères : St-Priest était désigné par l'opinion de la cour; mais le roi avait conservé des préventions contre lui, et, quoique la reine lui fût favorable, on lui préféra M. de Montmorin. St-Priest était un ami de M. de Montmorin, et il lui fit demander à rentrer dans la carrière diplomatique; le ministre demanda pour lui au roi l'ambassade de Hollande : « Vous « verrez, lui dit le roi, qu'il travaillera à vous « supplanter. » M. de Montmorin connaissait assez le caractère de St-Priest pour être assuré du contraire. Il insista, et le roi signa cette nomination, malgré l'opposition de l'archevêque de Toulouse, qui avait beaucoup de mauvais vouloir pour St-Priest, à cause de certains différends que ce prélat avait eus autrefois en Languedoc avec son père, intendant de la province. — De St-Priest trouva les Provinces-Unies agitées de troubles antérieurs. Le parti patriote, encouragé par la France, qui lui avait promis d'envoyer à son secours une armée de 10,000 hommes, avait renversé le stathouder, à qui L'Angleterre et la Prusse donnaient un appui manifeste. De cette situation pouvait pour nous sortir la guerre avec l'Angleterre et la Prusse. Le ministère se refusa donc à envoyer ce corps d'armée sur la frontière, et le duc de Brunswick, avec une armée prussienne, envahit les Provinces-Unies. Ce fut dans ces circonstances que St-Priest partit pour la Haye. Arrivé à Anvers, il lui fallut détromper les patriotes hollandais, qui attendaient toujours des secours de la France. Tous les Français étaient exposés aux insultes et aux fureurs d'une populace déchaînée et obligés de se mettre à l'abri sous la cocarde orange. St-Priest ne pouvait rester dans une pareille situation; il demanda et obtint son rappel. — L'Angleterre avait armé en même temps que la Prusse, et il semblait impossible de ne point armer aussi une escadre à Brest. La crainte de la dépense et la crainte plus grande encore de la guerre déterminèrent le ministère à demander à l'Angleterre un désarmement réciproque. Pitt y consentit. L'affaire de Hollande se trouva ainsi terminée sans que la France eût osé intervenir. Quelques mois après, St-Priest retourna à la Haye, sentant bien que sa position n'y serait point tenable. Un chasseur à sa livrée fut insulté dans la rue; en se défendant, il blessa deux hommes; il se réfugia à l'ambassade, qui fut bientôt assiégée par une foule furieuse; la garde vint et dissipa l'émeute, mais se com-

porta mollement. St-Priest envoya son chasseur à Versailles porter le récit de cette aventure. Les instructions que donna M. de Montmorin n'étaient pas énergiques. La France demanda réparation, mais très-faiblement. St-Priest était forcé de vivre à la Haye d'une manière humiliante pour la dignité de la France, obligé même de faire quitter la livrée à ses gens; il demanda un congé pour aller aux eaux de Spa. — Au mois d'août de la même année, St-Priest reçut une lettre de M. de Montmorin qui lui annonçait que le roi l'appelait dans son conseil. — Les fautes commises par l'archevêque de Sens, que la faveur de la reine avait porté au ministère après M. de Calonne, avaient déterminé une horrible crise, dont M. Necker seul pouvait tirer l'Etat. Il fut donc rappelé; le ministère se composait de MM. Necker, de Montmorin, de la Luzerne, de Barentin, de Puységur et Villedeuil; puis de MM. le duc de Nivernais, de Fourgneux et de St-Priest, qui n'avaient pas de portefeuilles. — La condition de la rentrée de Necker avait été la convocation des états généraux; mais ces états généraux, demandés de tous côtés, il fallait les diriger, et c'était en cela que la tâche du roi et du ministère était difficile. La première question qui se présenta fut celle de savoir si le tiers état élirait à lui seul autant de députés que les deux ordres réunis. Necker, toujours porté aux ménagements, imagina de consulter sur cette question l'assemblée des notables; il lui sembla qu'elle pourrait être de son avis et que ce lui serait un grand appui. Il n'en fut rien : six bureaux sur sept votèrent contre le doublement des députés du tiers. Il fallut que Necker, après de grandes hésitations, se décidât à passer outre, malgré l'opposition des notables. St-Priest fut d'un avis opposé. Il voyait des inconvénients à se mettre en contradiction avec les avis donnés par le parlement et les notables. Necker lui dit que c'était une résolution prise et irrévocable. St-Priest a quelquefois regretté de n'avoir pas consigné sa modeste et sincère opposition. — Dans une autre circonstance, St-Priest fut d'un avis opposé à celui de Necker. Un traité de commerce avait été conclu, l'année précédente, entre la France et la Russie. L'impératrice Catherine semblait disposée à contracter une alliance avec le roi. M. de Montmorin soumit cette question au conseil. St-Priest pensa que cette alliance donnerait plus de force au gouvernement du roi. Sa pensée alla même jusqu'à la possibilité d'une guerre civile, où un auxiliaire étranger pourrait être utile. Le duc de Nivernais et M. de la Luzerne partagèrent cette opinion. Necker s'y opposa fortement, et son avis décida le roi. — Les états généraux s'ouvrirent, et aussitôt la lutte commença entre les divers ordres sur la vérification des pouvoirs. Les partis extrêmes étaient également exigeants; déjà les esprits s'animaient; la chambre du tiers état se déclara assemblée nationale. Necker sentit alors la nécessité de faire intervenir l'autorité royale dans la solution des questions débattues entre la noblesse et le tiers état. Il se résolut même à poser les bases d'une constitution. Les princes et la noblesse circonvinrent le roi et la reine, retardèrent la rédaction de cette constitution. On combattit chaudement le projet de Necker. Les ministres furent unanimes à le soutenir. St-Priest échangea même quelques paroles très-vives avec M. le duc d'Artois. Le prince voulait qu'aux nobles seuls appartinssent les grades militaires donnés par le roi, sans aucun droit à l'avancement : « Le roi est maître des grâces, disait le prince. — Les emplois ne sont pas des grâces, » répondait de St-Priest; « on les mérite en s'acquittant bien « de ses devoirs, et ils doivent être confiés « aux plus capables sans distinction de naissance. » — Pendant ce temps, les événements marchaient : le serment du jeu de paume, la réunion du clergé au tiers état, le refus de la noblesse qui ne voulait pas céder aux conseils de Necker, tout rendait indispensable de prendre un parti. Le roi se laissa dominer par l'influence des princes; Necker quitta le ministère, et St-Priest le suivit dans sa retraite. Des troupes furent appelées autour de Paris, et M. de Broglie fut destiné à les commander. — Bientôt la journée du 14 juillet rendit nécessaire le rappel de Necker, et St-Priest fut désigné pour le portefeuille de l'intérieur. C'était un poste important, surtout dans de pareilles circonstances, puisque le ministre de l'intérieur avait dans ses attributions la police de Paris. St-Priest était à la hauteur de sa mission. Il était du reste, en ce moment, populaire parmi les masses; lorsqu'il accompagna Necker à l'hôtel de ville, il eut sa petite part dans les éloges qui furent donnés; on parla du ministre patriote qui avait partagé sa disgrâce. St-Priest n'appartenait cependant point au parti patriote; mais il voulait une bonne administration et la réforme des abus, se trouvant ainsi conduit à une position peu conforme à ses amitiés; il avait marché devant lui dans la ligne du devoir et de la raison, et elle l'avait amené dans les rangs opposés à son véritable parti. — Les mois d'août et de septembre se passèrent sans sécurité. Les discussions de l'assemblée étaient vives, les passions populaires excitées contre l'autorité royale. Vers le milieu de septembre, St-Priest reçut une lettre du général Lafayette qui lui annonçait qu'on avait mis dans la tête des grenadiers de la garde nationale d'aller à Versailles. Leur velléité avait été, disait-il, arrêtée par deux mots de lui; pour plus de précautions, Lafayette avait placé un poste au pont de Sèvres. — A la demande de St-Priest, la municipalité de Versailles requit du pouvoir exécutif un renfort de troupes pour veiller à la sûreté publique, et l'ordre fut donné au régiment de Flandre de

venir tenir garnison à Versailles. L'arrivée du régiment de Flandre et le repas que lui offrirent les gardes du corps servirent de prétexte aux meneurs pour déterminer le peuple de Paris à marcher sur Versailles. — Le 5 octobre, à dix heures du matin, St-Priest apprit que le peuple était en marche ; il écrivit au roi à Meudon où il chassait, à la reine qui était à Trianon, et prévint ses collègues. Son avis était de faire garder les ponts de Sèvres et de St-Cloud par le régiment de Flandre, celui de Neuilly par les Suisses, et de faire partir la famille royale pour Rambouillet. Le roi se serait porté en avant du pont de Sèvres, aurait intimé l'ordre à la garde nationale de retourner à Paris ; en cas de refus d'obéissance, la cavalerie aurait chargé, et, en tout cas, le roi avait sa retraite sur Rambouillet. Necker fut d'un avis contraire, et le projet de St-Priest ne fut pas adopté. — Cependant les bandes commençaient à arriver. St-Priest alla dans l'œil de bœuf recevoir une députation de femmes qui les précédaient ; elles voulurent voir le roi, qui en embrassa une, et toutes, touchées de sa bonté, se retirèrent en criant : *Vive le roi !* — Dans la cour de marbre, le tumulte était à son comble, plusieurs coups de fusil avaient été tirés. M. d'Estaing tenait ses troupes dans l'inaction. « Quand le roi ne donne pas d'ordre, lui dit de « St-Priest, un général ne doit prendre conseil « que de la situation. » — St-Priest n'espérait pas beaucoup de l'arrivée du général Lafayette que l'on attendait d'heure en heure. « Sire, disait-« il, si vous êtes conduit à Paris, votre couronne « est perdue, » et il insistait pour le départ immédiat de toute la famille royale pour Rambouillet. Necker, qui n'avait pas d'abord partagé cette opinion, dut cependant céder quand il vit que le roi se rendait à cet avis. « Vous don-« nez là un conseil qui pourrait bien vous coûter « la tête, » dit-il. « A la bonne heure, » répliqua St-Priest, et il se mit à tout disposer pour le départ. Quand tout fut prêt, il prit les devants afin de précéder de quelques heures la famille royale à Rambouillet ; mais il fut rejoint en route par madame de St-Priest, qui lui annonça que tous les projets étaient changés et que le roi restait à Versailles. St-Priest fit continuer à sa famille sa route sur Rambouillet et revint en toute hâte trouver le roi. Il était trop tard pour prendre un parti quelconque ; il fallait aller à Paris sous peine de courir les plus grands dangers. St-Priest insista auprès du roi pour qu'il s'y résignât. « Ah ! « monsieur de St-Priest, dit la reine, pourquoi ne « sommes-nous partis hier au soir ? — Ce n'est pas « ma faute, » répondit-il. « Je le sais bien, » ajouta-t-elle. Dès que le départ fut décidé, St-Priest partit en avant pour préparer les logements et précéder le roi aux Tuileries. — Le 5 octobre et le séjour à Paris furent comme une ère nouvelle dans la rapide histoire de la révolution. Dès ce moment, il n'y eut plus de gouvernement royal, plus même d'administration. Les deux hommes importants, Mirabeau et Lafayette, pour des motifs différents, ne trouvèrent pas le moment venu de prendre ostensiblement le pouvoir en composant un ministère ; on laissa donc au roi ses ministres, mais une pareille situation ne donnait aux ministres ni autorité ni influence. Ils n'avaient d'autres fonctions que de transmettre aux autorités locales les décrets rendus par l'assemblée et sanctionnés par le roi ; St-Priest fut le seul qui essayât parfois de montrer un peu d'énergie, ou du moins de faire preuve de quelque initiative. Il poussait le roi à se montrer au peuple, le menait visiter les manufactures, les établissements publics. Cette sorte de supériorité que St-Priest prenait sur ses collègues ne servit qu'à attirer sur lui la haine publique : c'était surtout à lui que l'on s'attaquait. Mirabeau, qui avait pour lui une aversion particulière, le dénonça à l'assemblée pour avoir, dans la soirée du 5 octobre, répondu aux femmes qui demandaient du pain : « Quand vous aviez un roi vous « aviez du pain, aujourd'hui que vous en avez « douze cents, allez leur en demander. » — « Je « ne dispute pas, répondit St-Priest dans une « lettre qu'il fit insérer dans les journaux, à « M. le comte de Mirabeau son talent et son élo-« quence, mais je ne le crois pas meilleur citoyen « que moi. » Une attaque plus grave fut dirigée contre lui. Le comité des recherches de Paris fit saisir les papiers du comte de Maillebois ; on y trouva des lettres d'un M. Bonne de Savardin que St-Priest avait autrefois connu à Constantinople, puis retrouvé en Hollande. Il avait tenté une sorte d'intrigue en faveur de M. de Maillebois et avait parlé à de St-Priest afin qu'il le proposât au roi comme ministre de la guerre. M. de Savardin n'avait pas été écouté. C'était là toute l'affaire. St-Priest écrivit au président de l'assemblée pour s'en expliquer et la justification parut complète. « Je ne conçois pas, dit un « jour Necker à M. de Montmorin, comment « M. de St-Priest ne quitte pas le ministère au « point de défaveur où il se trouve. » — « Mais « vous en avez aussi votre bonne part, » lui répondit M. de Montmorin. En effet bientôt Necker dut, non pas se retirer, mais s'enfuir devant la foule menaçante qui avait par deux fois investi sa maison. Ses collègues suivirent et remirent leur démission. Le roi retint quelque temps encore St-Priest auprès de lui ; jamais il ne lui avait témoigné autant de confiance. Mais bientôt il dut quitter Paris. Il était en butte à la haine vulgaire de toutes les opinions révolutionnaires ; on criait dans les rues des pamphlets contre lui. Il alla passer trois mois chez son ami le duc du Chatelet, puis rejoignit en Angleterre madame de St-Priest, qui l'y avait précédé avec ses enfants. — St-Priest resta peu de temps en Angleterre ; il avait hâte de gagner la Suède, où son beau-frère, M. de Ludolph, représentait la

cour d'Autriche. C'était auprès de lui que St-Priest comptait établir son séjour pendant cet exil indéfini. Le roi de Suède était aux eaux d'Aix-la-Chapelle, mais il avait donné des ordres pour que le ministre français fût reçu avec distinction. M. d'Armfeld, son ministre et son favori, parla à St-Priest du désir qu'avait son maître de former une coalition de tous les souverains de l'Europe pour rétablir en France le pouvoir royal. Un corps de troupes de 16,000 hommes était prêt à s'embarquer ; ce qui importait le plus, c'était l'adhésion de l'impératrice Catherine à ce projet. St-Priest se proposait de partir incessamment pour la Russie. Ce lui fut un motif de hâter son voyage. — L'impératrice Catherine n'avait point oublié les services que St-Priest lui avait rendus à Constantinople. Elle lui fit donc le plus aimable et le plus bienveillant accueil. Elle aimait les gens d'esprit et se plaisait au milieu d'eux ; ce fut à ce titre que de St-Priest fut admis dans sa société familière ; mais les bontés de l'impératrice ne pouvaient lui faire oublier le but de son voyage. Malgré la mauvaise volonté qu'elle avait hautement manifestée contre la révolution française, il la trouva froide aux projets du roi de Suède. Elle était occupée d'une guerre avec les Turcs, méditait le dernier partage de la Pologne et ne voulait pas se mettre une nouvelle guerre sur les bras. « D'ailleurs, disait-elle, je « n'ai nul droit de me mêler des affaires intérieures de la France. » Cependant l'impératrice était de jour en jour plus bienveillante pour St-Priest, elle lui fit offrir par le comte Schouvalov une haute position qui lui assurerait en Russie une grande et riche existence. Il répondit qu'après avoir eu la confiance d'un souverain, il ne pouvait en servir aucun autre. — Le comte Esterhazy arriva quelque temps après, chargé d'une mission des princes émigrés. St-Priest, ne voulant ni concourir à des projets qu'il ignorait, ni les contrarier en rien, songea à revenir en Suède. Avant son départ, il reçut de l'impératrice une lettre dans laquelle, après lui avoir prodigué les compliments les plus bienveillants sur son ambassade de Constantinople, elle déplorait que les malheurs de la France le privassent momentanément du revenu nécessaire pour tenir un rang en rapport avec sa position et le priait d'accepter une pension annuelle ; elle ajoutait qu'aucune publicité ne serait donnée à cette décision. — En quittant la Russie, St-Priest se rendit à Varsovie. Son arrivée y était attendue avec impatience et curiosité. On savait quelles bontés avait eues pour lui l'impératrice, et chacun pensait qu'elle lui avait confié quelles étaient ses intentions sur la Pologne. — De Varsovie, il partit pour Berlin, en s'arrêtant quelques jours à Dresde pour voir M. le comte de Montesquiou, son ami, qui était ministre de France dans cette ville. Il y apprit ce qui s'était passé à la conférence de Pilnitz ; il vit à Berlin le roi Frédéric-Guillaume, causa avec lui longtemps et en détail de la situation de la France, le trouva bienveillant, mais décidé à ne pas agir. Il se rendit ensuite à Copenhague. Le roi était en démence. St-Priest essaya de parler avec son fils des affaires de France, mais le trouva fort indifférent. M. de Bernstorff, principal ministre, lui sembla résolu à maintenir la neutralité du Danemarck. — St-Priest avait ainsi, par précaution et par curiosité, sondé les divers souverains de l'Europe et vu ce que chacun d'eux était disposé à faire pour la cause royale. Le motif principal de ce calme des grandes puissances était la détermination prise par Louis XVI depuis l'arrestation de Varennes d'essayer de bonne foi le gouvernement tel qu'on le lui avait fait. St-Priest était, après son voyage, retourné en Suède, et il passa toute l'année 1792 sans s'associer par aucune démarche aux intrigues des princes, dont il n'approuvait pas la conduite. Il se borna seulement à maintenir la cour de Suède dans une disposition favorable à la cause royale. — La mort du roi ne changea rien à la position de St-Priest. Monsieur prit le titre de régent. Il fit écrire par le maréchal de Castres à St-Priest de se rendre auprès de lui, jugeant que sa situation de régent n'était pas nettement établie. Prévoyant une phase nouvelle de la révolution qui pourrait replacer la couronne sur la tête de Louis XVII, alors même que ses oncles resteraient complétement étrangers au gouvernement de la France, il refusa de s'y rendre. Il avait du reste un excellent motif à donner pour différer son départ. Son frère aîné était alors retenu en prison à Paris et près de passer devant le tribunal révolutionnaire : c'était plus qu'il n'en fallait pour le faire monter sur l'échafaud. Mais le vicomte de St-Priest ne devait point échapper à la mort ; il fut exécuté le 27 juin 1794, un mois avant le 9 thermidor. — En 1795, après la mort de Louis XVII, Louis XVIII prit le titre de roi et voulut bien écrire de sa main à St-Priest, pour l'appeler à Vérone auprès de sa personne. Le devoir n'était plus douteux pour lui. Il quitta la Suède, où il avait trouvé une bonne et douce hospitalité, pour rentrer dans une vie active et se mettre à courir l'Europe, sollicitant partout pour son roi le secours de l'étranger. — Au moment où St-Priest était appelé par Louis XVIII, la cour d'Autriche avait désiré que ce fût lui qui résidât à Vienne comme chargé d'affaires de ce prince. Ce désir avait été communiqué à l'impératrice Catherine, et c'était elle qui pressait de St-Priest de se charger de cette mission. Cette circonstance le décida à se rendre d'abord en Russie. Il y trouva un accueil bien différent de celui qu'il avait reçu quatre ans auparavant. L'impératrice était mécontente de ce que, à Stockholm, il ne s'était pas employé à empêcher le mariage du jeune roi de Suède avec la princesse de Meckembourg. St-Priest n'avait pas cru avoir assez de

crédit pour se mêler de cette affaire, et il ne croyait pas possible de la mener à bien. Il essaya de parler à l'impératrice de la position de Louis XVIII et d'obtenir la promesse d'une intervention armée en sa faveur; mais chaque fois qu'il tenta d'aborder ce sujet, elle lui répondit avec une telle sécheresse qu'il comprit que son séjour à St-Pétersbourg était inutile, et, malgré les instructions qui lui commandaient de rester encore, il prit congé de l'impératrice, non toutefois sans avoir obtenu d'elle qu'elle consentît à reconnaître Louis XVIII comme roi en accréditant auprès de lui un envoyé. — De St-Pétersbourg il partit pour Vienne, en passant par Moscou, l'Ukraine et la Gallicie. Il vit l'empereur François et ne le trouva point tel qu'il l'aurait désiré. La paix conclue par la Prusse avec la république française agissait évidemment sur son esprit et changeait ses intentions. Mais il fut personnellement fort gracieux pour St-Priest et exigea que ce fût lui qui fût accrédité à Vienne; il assura qu'il ne recevrait aucun autre envoyé. La destination de St-Priest se trouva ainsi fixée. — Pendant ce temps, les événements s'étaient succédés en France. La reine et madame Elisabeth avaient péri sur l'échafaud, et madame Royale était demeurée seule prisonnière au Temple. En 1795, l'empereur François la réclama; au mois de décembre, elle fut remise aux commissaires autrichiens et conduite à Vienne. Mais la cour d'Autriche, loin de vouloir la remettre à son oncle, son protecteur naturel, semblait vouloir la conserver; on parla même d'un projet de mariage avec un archiduc. Le cabinet de Vienne avait peut-être de pareilles intentions, mais il était loin d'en convenir, et Louis XVIII se gardait bien de réclamer la princesse avec une hauteur exigeante. — Cependant le roi était obligé de quitter Vérone devant les armées victorieuses du général Bonaparte, et la république de Venise refusait de lui donner asile. Louis XVIII songea alors que sa place était dans l'armée de Condé, au milieu de ses défenseurs St-Priest fut chargé d'en informer la cour de Vienne. M. de Thugut, ministre des affaires étrangères à Vienne, témoigna son mécontentement de ce que Louis XVIII était au milieu de l'armée autrichienne. St-Priest n'en tint pas compte, mais il se hâta d'en écrire au comte Esterhazy, à St-Pétersbourg, afin de recourir à l'impératrice Catherine. Du reste, Louis XVIII ne devait pas demeurer longtemps à l'armée de Condé. L'empereur lui fit signifier par l'archiduc Charles que sa position y était fausse et qu'il n'y pouvait rester. Louis XVIII s'éloigna et vint s'établir à Blankenbourg, dans les Etats du duc de Brunswick. — Ce fut alors que de St-Priest fut chargé de demander formellement à la cour de Vienne quelles étaient ses dispositions à l'égard de madame Royale. M. de Thugut nia absolument qu'il eût été jamais question d'un projet de mariage avec l'archiduc Charles et assura que la princesse serait remise à son oncle, dès qu'il la réclamerait. Le mariage de madame Royale avec le duc d'Angoulême fut dès lors décidé. Ce ne fut plus qu'une question de temps. — St-Priest fut dès lors mandé à Blankenbourg. Il sentait bien que la position qu'il y occuperait ne pourrait lui convenir, et il demanda à être envoyé en Russie au couronnement de l'empereur Paul, qui venait de succéder à l'impératrice Catherine; mais il ne l'obtint pas. Il dut donc séjourner quelque temps à Blankenbourg, jouant dans cette petite cour le rôle de ministre et ayant à ménager en toutes choses M. d'Avaray, l'ami et le favori du roi, homme dévoué, mais incapable de travail sérieux et de fort mauvais conseil. Après trois mois de séjour à Blankenbourg, il obtint d'être envoyé en Russie. — Paul Ier l'accueillit avec une extrême bonté et se prit même d'une sorte d'engouement, à quoi il était fort sujet. Aussi St-Priest réussit-il à mener à bien deux négociations dont il fut chargé et sur lesquelles auraient pu s'élever quelques difficultés. L'Autriche venait de faire la paix avec la France et avait dû par conséquent licencier l'armée de Condé. La dislocation de ce corps d'armée était un grand échec pour la cause royale; d'autre part, le prendre à sa solde était une grande dépense pour la Russie et en même temps une source d'embarras sans nombre. Cependant, Paul Ier se laissa persuader qu'il était flatteur pour lui d'avoir à sa solde un corps de gentilshommes français commandés par le petit-fils du grand Condé, et il consentit. — St-Priest dut lui demander aussi de donner asile à Louis XVIII dans la principauté de Jevers, en Westphalie; sa résidence de Blankenbourg n'était pas convenable, et, en tout cas, elle était insuffisante pour que le roi pût y loger avec le duc et la duchesse d'Angoulême, après leur mariage. — L'empereur Paul se montra plein de courtoisie. Il fit réparer le château de Gevers, constitua pour Louis XVIII un revenu suffisant et solda pour lui une compagnie de gardes du corps. Mais quand St-Priest lui parla de la question d'une intervention armée dans les affaires de France, il le trouva inébranlable dans la résolution de ne pas faire la guerre pour rétablir les princes émigrés. — La mission de St-Priest était terminée. Il quitta la Russie et regagna la Suède, où madame de St-Priest était restée pendant ses voyages; elle s'était attachée à cette paisible contrée, elle y était aimée et considérée de tous. St-Priest n'y put rester longtemps. Le roi le redemandait impérieusement. L'armée française occupait la Hollande, qui est limitrophe de la principauté de Jevers. Cette résidence n'était donc plus sûre; l'empereur Paul avait offert Mittau et l'ancien château des ducs de Courlande. St-Priest dut donc presque aussitôt repartir pour St-Pétersbourg, afin de régler tout ce qui concernait le séjour du roi à Mittau. Il avait aussi pour mission

de demander à l'empereur sa médiation pour obtenir la remise de madame Royale par l'Autriche à son oncle. Paul I^{er} était de jour en jour moins bienveillant. Il ne reconnaissait pas à Louis XVIII le titre de roi ; cependant dans cette circonstance il se montra encore fort courtois. La médiation fut accordée et la remise de madame Royale ne souffrit aucune difficulté. Le mariage fut célébré le 10 juin 1799 ; ce fut St-Priest qui rédigea le contrat. — Il se retrouva dès lors à Mittau dans la même position qu'auparavant à Blankenbourg. M. d'Avaray était toujours tout-puissant, et, malgré tous les ménagements que Louis XVIII mettait à ne pas blesser un fidèle serviteur, le dévouement de de St-Priest était mis à une rude épreuve. — Cependant l'empereur Paul I^{er} devenait de jour en jour plus hostile aux princes émigrés. Les succès du premier consul changèrent tout à fait ses idées ; il se brouilla avec ses alliés, et il devint évident qu'avant peu il faudrait quitter la résidence de Mittau. Sur ces entrefaites, St-Priest insista beaucoup pour que l'on se retournât vers l'Autriche et que l'émigration sollicitât son appui. — Vers le commencement de juin 1800, il fut envoyé à Vienne pour entamer des négociations dans ce but. Il était chargé d'instructions longues et détaillées, dont il était toutefois loin de partager l'esprit. Ces pièces sont curieuses. Louis XVIII s'y montre fort préoccupé de sa dignité royale et de l'honneur de la France, mais ces sentiments sont exprimés de telle façon que l'on s'étonne d'y reconnaître si peu de connaissance de la France et de l'Europe, une confiance si inerte dans la force du droit divin, une dépendance si triste des puissances étrangères. Il y avait du reste longtemps que de St-Priest désapprouvait et combattait une pareille manière de penser et qu'il conseillait à l'émigration la modération et la prudence. Mais il avait sous ce rapport si peu d'influence sur le roi que, lorsque le général Dumouriez était venu à Mittau, il avait été impossible d'obtenir de Louis XVIII qu'il l'invitât à sa table. St-Priest seul l'avait vu. Du reste, il était trop tard pour entamer avec l'Autriche aucune négociation. St-Priest n'arriva à Vienne que la veille de la bataille de Marengo : l'Autriche n'était plus en état de rien tenter pour la cause royale. — Déjà depuis quelque temps, St-Priest avait annoncé au roi que son âge et sa santé ne lui permettaient plus un travail assidu et que désormais il était condamné à devenir un serviteur inutile. Le roi insista beaucoup pour que de St-Priest ne le quittât pas, M. d'Avaray joignit ses instances à celles du roi ; St-Priest s'excusa respectueusement en protestant de son dévouement. — Tout s'adoucissait en France ; les émigrés y rentraient en foule. St-Priest eut un instant la pensée de revoir son pays ; mais madame de St-Priest était étrangère ; la Suède était son séjour de prédilection ; elle avait acheté une maisonnette au bord du lac Meler et n'avait goût à aucune autre habitation. Puis St-Priest lui-même, conseiller sage et modéré de l'émigration, ennemi de toute contre-révolution qu'il sentait impossible, n'avait cependant aucune sympathie pour cette société nouvelle élevée sur les ruines de celle dont il avait fait partie. Il regrettait un passé dont il ne pouvait souhaiter le retour. On appartient à une époque comme à une patrie, et celle-là on ne la retrouve jamais. Ses deux fils, officiers au service de la Russie, obtinrent la permission d'aller en France voir leur famille et lui ramenèrent leur frère Louis qu'il avait laissé au berceau en quittant la France. L'année suivante, en 1804, un nouveau motif vint s'ajouter à ceux qui le retenaient hors de son pays. Son second fils, Armand, épousa la princesse Sophie Galitzin, d'une des plus nobles familles de l'empire, qui tire, comme les Jagellons, son origine des anciens souverains de Lithuanie. Il quitta la carrière militaire, fut gentilhomme de la chambre, et quelques années plus tard gouverneur civil d'Odessa. — St-Priest conservait avec Louis XVIII des rapports de fidélité et de respect ; il lui écrivait lorsque l'occasion s'en présentait, et il recevait de lui des lettres pleines de confiance et de bonté. En 1803, ce prince fut empressé à lui faire connaître la négociation qui venait d'être tentée par l'intermédiaire de la Prusse, pour obtenir, moyennant une indemnité, sa renonciation à la couronne de France, et sa réponse au premier consul. Ce fut lui qu'il chargea de communiquer cette affaire au roi de Suède. Plus tard, ce fut aussi St-Priest qui obtint de ce souverain qu'il permît à Louis XVIII et à Monsieur de prendre rendez-vous pour une entrevue dans la ville de Calmar. — Dans le cours de l'année 1806, St-Priest continua à habiter tranquillement la Suède avec madame de St-Priest, dont la santé, depuis longtemps atteinte, déclinait chaque jour ; au mois de janvier 1809, il perdit cette douce compagne de sa vie, après trente-trois ans d'union sans nuage. Peu de mois après, il éprouva de cruelles anxiétés. Ses deux fils, Emmanuel et Louis, servaient dans l'armée russe ; à l'attaque du pont de Lomitten, ils furent tous deux blessés ; on les emporta du champ de bataille à l'insu l'un de l'autre. On ne sut ce qu'ils étaient devenus. On les crut tués ; et l'impératrice fit annoncer à St-Priest cette affreuse nouvelle. Pendant qu'il était plongé dans une accablante affliction, il reçut un billet : l'adresse était écrite de la main de son fils Louis, et la lettre datée de Mittau ; ses deux fils, échappés comme par miracle, s'étaient retrouvés et avaient été par les soins du duc d'Angoulême portés au château, où le roi les faisait soigner par ses médecins. Ils furent longtemps à se rétablir et donnèrent à St-Priest beaucoup d'inquiétude. — Depuis la mort de madame de Saint-Priest rien ne le retenait plus

en Suède. La Russie, où ses fils étaient au service, lui était fermée par la paix de Tilsitt; il y eût paru un agent de Louis XVIII, ce qui n'était pas compatible avec les intentions de l'empereur Alexandre. La France, où était toute sa famille, lui était interdite. Napoléon avait pour lui une malveillance particulière pour la part qu'il avait prise au mariage de la duchesse d'Angoulême. Quoi qu'il en fût, grâce à l'intervention de l'empereur Alexandre, on obtint que de St-Priest pourrait séjourner à Genève. — Le préfet de Genève était alors M. de Barante. Ainsi que les hommes modérés de l'assemblée constituante, parmi lesquels il comptait plusieurs amis, il avait souhaité des réformes et des garanties; comme eux il avait déploré que la fondation d'un gouvernement libre et régulier eût été rendue impossible par de sanglants désordres et par l'abolition de toute autorité légale, de toute justice; après avoir souffert sous les tyrannies révolutionnaires, il s'était attaché au pouvoir qui rétablissait l'ordre public. Il admirait avec reconnaissance le grand homme qui réglait la société nouvelle et glorifiait la France. Mais quel que fût son dévouement scrupuleux aux fonctions qu'il exerçait, il se connaissait d'autres devoirs qu'une obéissance empressée et servile. Il était estimé et aimé des Genevois. Plusieurs exilés avaient eu souvent, comme St-Priest, permission de séjourner sur cette frontière, sans avancer plus loin vers Paris. Necker y avait longtemps vécu; madame de Staël y était habituellement; ses amis venaient de Paris ou de l'étranger passer quelque temps auprès d'elle; les voyageurs distingués par leur renommée, leur esprit ou leur rang, ne traversaient point Genève sans s'y arrêter. Le préfet, en observant les obligations et les convenances de sa place, avait pour une telle société plus d'égards et plus de goût que sans doute le maître ne l'eût voulu; il vivait beaucoup avec les exilés et ne songeait nullement à les tracasser, ni à les faire espionner. Il accueillit St-Priest avec les sentiments dus à son âge et à une vie longue et honorable. — En revenant d'Espagne, Napoléon sut que St-Priest était rentré en France et prononça qu'il ne donnait point cette permission tant que ses deux fils resteraient au service de Russie. Cette volonté fut connue de de St-Priest qui alla demander au préfet s'il ne devait pas s'éloigner; M. de Barante n'avait aucun ordre du ministre et n'eut garde de le consulter; les choses en restèrent là dans le provisoire; mais St-Priest put passer deux années avec ses filles, madame de St-Victor, madame d'Axat et madame de Calvière, qui vinrent entourer leur père de soins et de tendresse; ses fils arrivèrent aussi pour le voir. Il vivait dans une société agréable et distinguée, ce qui avait toujours eu un grand charme pour lui; il était environné d'une haute considération; son esprit grave, fin et doux plaisait à tous. — A la fin de 1811, la guerre de Russie allait commencer. L'empereur Napoléon n'avait plus de ménagements à garder avec l'empereur Alexandre, il ordonna que de St-Priest quittât le territoire de l'empire. Genève n'avait plus le même préfet; l'ordre fut exécuté à la lettre et sans délai. St-Priest, malade, fut obligé de partir au milieu de janvier 1812. Des instructions rigoureuses avaient aussi été envoyées au ministre de France en Suisse; il ne permit pas que de St-Priest s'arrêtât à Lausanne; à Constance, où une de ses filles devait venir le retrouver, il lui fut encore interdit de séjourner; à Ulm, un employé wurtembergeois lui enjoignit de s'embarquer sur le Danube pour se rendre à Vienne. — Emmanuel de St-Priest avait continué brillamment sa carrière dans les armées russes. En 1812, il était chef d'état-major du prince Bagration, qui amena son corps d'armée de Turquie au centre de la Russie en passant presque sur le front de l'armée française. En 1814, quand les alliés eurent pénétré en France, il commandait, sous les ordres de Blücher, le huitième corps de l'armée russe. Le 12 mars, il entra de vive force dans la ville de Reims. Le lendemain, Napoléon arriva avec le corps du duc de Raguse et reprit la ville après un combat assez animé. Un obus fracassa l'épaule d'Emmanuel de St-Priest. Il tomba. Ses soldats l'emportèrent sous le feu de la batterie; il fut transporté à Laon, où il mourut quinze jours après. — Cette nouvelle mêla une amertume cruelle à la joie que pouvait donner à de St-Priest la restauration, si longtemps attendue. Il ne se pressa point d'accourir et ne revit le roi Louis XVIII que trois mois après son retour aux Tuileries. Le roi le reçut en ami plutôt qu'en souverain et lui dit des paroles de consolation. Toutefois, rien ne témoigna qu'on gardait souvenir de tant de services dévoués rendus pendant les plus mauvais jours. Nulle récompense, nulle distinction ne fut accordée; l'exil était fini, voilà tout. St-Priest ne demanda rien, ne se plaignit point; peut-être même n'était-il plus capable d'un désir ambitieux. Les cent-jours arrivèrent: St-Priest fut laissé tranquille à Evreux, où il s'était retiré. Au retour du roi, il fut porté sur la nombreuse liste de pairs que le cabinet, présidé par M. de Talleyrand, proposa à la signature royale. St-Priest avait quatre-vingts ans; il était devenu très-sourd; il lui semblait n'être plus de ce monde; il se retira dans sa terre auprès de Lyon; il y vécut encore six ans et s'éteignit le 26 février 1821 avec le calme et la fermeté que lui donnaient la raison et la piété. — Dans les derniers temps de sa vie, St-Priest avait voulu écrire ses mémoires; il n'a pu les terminer ni revoir ce qu'il en avait déjà rédigé. Sa famille n'a point pensé que ces fragments fussent en état d'être publiés. St-Priest est auteur d'un *Examen des assemblées provinciales* faisant partie d'observations présentées à l'as-

semblée des notables, Paris, 1787, in-8°(1). Son éloge, prononcé par le comte de Sèze à la chambre des pairs, le 2 mai 1821, est imprimé dans le *Moniteur* du 14 juin suivant. On trouve dans les *Etudes historiques et biographiques*, par l'auteur de cet article, Paris, 1858, in-12, t. 2, p. 163-301, une étude biographique du comte de St-Priest, dont le présent article est en partie le résumé. A.

SAINT-PRIEST (Guillaume-Emmanuel, comte de), fils du précédent, né à Constantinople le 6 mai 1776, apprit le grec et le turc des femmes chargées de son enfance, et l'allemand de son aïeul maternel, le comte de Ludolf, qui était Saxon d'origine. Venu à Paris à l'âge de sept ans, il fut confié, en 1788, à un précepteur qui lui enseigna les mathématiques, et il fut destiné à l'arme du génie. Lors de l'émigration de son père, il fut envoyé à Heidelberg. Après deux années employées à suivre les cours de droit public, de physique, de chimie et de sciences analogues, il subit un brillant examen sur la mécanique, le calcul différentiel et intégral, etc. Ses progrès dans les sciences eurent une influence puissante sur ceux qu'il fit dans l'art militaire et sur son avancement : il y débuta par la campagne de 1792 à l'armée de Condé; en 1793, il alla en Russie, fut fait officier dans le corps des cadets d'artillerie, deux ans après lieutenant dans le régiment des gardes de Semeneiowski, et en 1797, lors du couronnement de Paul I^er^, capitaine dans le même corps. Les bontés du grand-duc Alexandre, chef de ce régiment, lui ayant valu la disgrâce de l'empereur en 1799, il vint à Mittau et suivit, comme aide de camp, le duc d'Angoulême à l'armée de Condé pendant la campagne de 1800. Retourné à St-Pétersbourg à l'avénement d'Alexandre, il fut nommé colonel de ce même régiment de Semeneiowski, dont il avait été congédié par Paul. On forma, en 1804, un bataillon de chasseurs des trois régiments qui composaient la garde, et ce bataillon fut mis sous ses ordres. L'armée russe marcha comme auxiliaire vers l'Autriche dans la campagne de 1805, et arriva pour prendre part à la bataille d'Austerlitz. Le bataillon de chasseurs d'Emmanuel, posté en avant d'Austerlitz, y fut oublié quand l'armée russe opéra sa retraite. Heureusement, se voyant déborder par les Français, il prit à temps, de lui-même, le parti de se replier sous leur feu, il eut dans cette occasion un cheval tué sous lui. Dans la guerre de 1806 à 1807, son bataillon, renforcé de deux autres, prit le nom de régiment des chasseurs de la garde. A l'affaire de Glucksstadt, il fut détaché pour soutenir une attaque qui languissait; et quoique inférieur en nombre, ce bataillon emporta la tête du pont de Lomilten, défendue par 2,000 hommes; mais St-Priest y eut la jambe cassée. Transporté à Riga, le duc d'Angoulême alla l'y chercher pour l'amener avec lui à Mittau, où il fut logé dans le château qu'habitait Louis XVIII et soigné par le chirurgien de ce prince. Lors de la guerre contre la Turquie, en 1810, il se distingua tellement dans trois actions où il commandait en chef qu'il fut fait général major, chevalier de Ste-Anne première classe et de St-George troisième classe, et reçut directement des éloges de l'empereur, et pour sa valeur et pour son humanité envers les prisonniers turcs. Après ces deux campagnes, il devint chef d'état-major du corps d'armée commandé par le prince Bagration, en 1812. On attribue au comte de St-Priest la savante manœuvre militaire par laquelle le corps de Bagration, dérobant sa marche au maréchal Davout, fit, en présence de ce maréchal, sa jonction avec le corps d'armée aux ordres du général Barclay de Tolly. A la bataille de la Moskowa, St-Priest reçut sur la poitrine un coup de fusil qui ne pénétra pas; après s'être fait panser, il revint au champ de bataille. Lors de la retraite désastreuse des Français, un nombre prodigieux de prisonniers ayant été accumulés à Wilna, l'empereur Alexandre le chargea, ainsi que son frère Louis, d'y établir des hôpitaux. Ils s'acquittèrent de cette mission avec un zèle et des soins touchants. Un assez grand nombre de Français reconnaissent devoir la vie à leur humanité. Emmanuel se trouva en 1813 à Lutzen et à toutes les affaires qui précédèrent l'armistice. Les Russes ayant été repoussés jusqu'en Lusace, il commanda toujours un corps détaché et fut attaqué jusqu'à dix-huit fois sans être entamé. Le roi de Prusse, dont les troupes faisaient partie de ce corps, fut si satisfait qu'il lui envoya la décoration de son second ordre. Sa brillante conduite à Leipsick lui valut, de la part de l'empereur Alexandre, le don d'une épée enrichie de diamants. Enfin, après avoir traversé l'Allemagne, occupé les places sur la route et remonté le Rhin de Dusseldorf à Mayence, il fut employé au blocus de cette place. De là, il fut appelé pour se joindre au corps de Blücher et prit part à toutes les actions de cette armée. En ayant ensuite été détaché, il emporta, l'épée à la main, la ville de Reims, le 12 mars. Le lendemain, Napoléon étant revenu avec des forces supérieures, St-Priest évacua la ville et fut, en se retirant, blessé à mort d'un obus à l'épaule gauche. Emporté du champ de bataille, sous le feu de l'armée française, par le courage du régiment russe dont il avait été colonel, le comte de St-Priest fut transporté à Laon; il y termina, le 29 mars 1814, ses jours, après avoir reçu les secours de la religion, qu'il avait toujours respectée et pratiquée, même au milieu du tumulte des camps. Z.

(1) C'est à tort que l'*Annuaire nécrologique* attribue au comte François-Emmanuel de St-Priest les paroles de l'opéra de *Daphnis et Hortense*, joué à Marseille en 1789, musique d'Arquier ; cette composition est d'un autre St-Priest. Z.

SAINT-PRIEST (Alexis, comte de), membre de l'Académie française, naquit à St-Pétersbourg. Il était petit-fils du comte François-Emmanuel de St-Priest, qui fut ministre de Louis XVI. Son fils, Armand de St-Priest, père d'Alexis, était entré dans l'armée de Russie; c'était alors plus encore qu'à présent le noviciat de toutes les carrières. En 1814, il épousa la princesse Sophie Galitzin, de cette grande et antique famille russe des souverains de Lithuanie. Elle avait pour mère une princesse de Géorgie, dont la race, naguère souveraine, était, depuis la conquête, devenue sujette de l'empire russe. — Le comte Armand de St-Priest, alors dans la haute administration, fut gouverneur civil d'Odessa. C'est dans cette ville que vécut pendant toute son enfance Alexis de St-Priest, et qu'il fut élevé. Le duc de Richelieu (*voy.* ce nom) était gouverneur de la Nouvelle-Russie; il fut le fondateur d'Odessa et porta la civilisation sur cette côte devenue déserte ou tartare, encore toute parsemée des ruines des colonies grecques, du royaume de Mithridate et des établissements génois et vénitiens du moyen âge. Sous l'administration juste, douce et libérale de M. de Richelieu, Odessa devenait une échelle du Levant. Grecs, Italiens, négociants de toutes nations s'y établissaient; des émigrés français étaient venus y chercher asile. Un collége y était fondé par l'abbé Nicolle, homme distingué par son caractère, son esprit, son savoir, riche des traditions de l'instruction publique et de l'université de Paris. — St-Priest fit ainsi ses études au milieu des souvenirs français. A cette époque, la jeunesse des grandes familles russes recevait, par l'éducation privée ou dans les universités étrangères, et même dans quelques écoles récemment fondées par le gouvernement, une éducation européenne ou même française, plutôt que nationale. Le règne de Catherine avait mis son empire en communication avec l'Europe par l'esprit et les lettres. Elle acheva ainsi l'œuvre de Pierre le Grand, qui n'avait cherché dans la civilisation occidentale que le perfectionnement de la guerre, de la marine et du commerce. — Lors donc qu'Alexis de St-Priest arriva en France, il n'était nullement dépaysé. Son éducation avait même plus d'étendue et de variété que s'il eût été élevé sous la discipline militaire de nos lycées impériaux. Il tenait, soit de l'enseignement qu'il avait reçu, soit de son origine slave et de son contact avec la société russe et polonaise, une merveilleuse facilité à savoir toutes les langues, une mémoire étonnante, l'habitude du travail, le besoin d'augmenter sans cesse son instruction par la lecture, une rédaction correcte, claire et vive. Tels étaient les avantages qui distinguaient St-Priest lorsqu'il débuta dans le monde à seize ou dix-sept ans. Mais ce qui le faisait surtout remarquer parmi les hommes de la génération et dans la société parisienne, où il se trouvait tout à coup transporté, c'était le goût, le culte de l'esprit, le désir de plaire et de réussir par la conversation. Ce jeune homme, arrivant des bords de la mer Noire, avait plus que ses contemporains le ton et les habitudes des salons que nos révolutions avaient fermés ou changés. Dès 1789, une femme de beaucoup d'esprit se plaignait que la révolution gâtait la conversation. A cet esprit dégagé, à cette indépendance de parole, à ce mélange de verve plus ou moins sérieuse et de plaisanterie piquante, sans trop de malveillance, avaient succédé la discussion des intérêts les plus graves, la controverse passionnée, l'âpreté des opinions de partis, la contrainte imposée par la position politique et une certaine hypocrisie de conviction. Le commerce de la société était devenu difficile, épineux, tantôt aigre et emporté, tantôt réservé et plein de précautions. L'esprit était regardé comme une arme dangereuse; il excitait la méfiance; il n'était plus cette jouisance commune; il ne se trouvait plus encouragé par la bienveillance et le succès; il n'était plus admis que dans la société intime ou dans les rares salons qui conservaient les anciennes habitudes. — La haute société russe avait peut-être mieux conservé le ton et les formes de la conversation française d'autrefois. La liberté politique n'était pas venue gêner la liberté facile de la parole familière. L'esprit pouvait toucher à tout, parce qu'il ne voulait rien détruire. — Cette influence avait agi sur St-Priest; il était resté étranger aux événements et aux situations qui nous avaient rendus, sinon plus sages, du moins plus sérieux. Il chercha donc le même genre de succès auxquels il eût prétendu s'il fût entré dans le monde en 1780. — Dans ce temps-là, l'esprit tenait de près à la littérature; on avait beau être homme du monde, on vivait plus ou moins rapproché des gens de lettres; on était au courant de tout ce qui s'imprimait; on gardait le goût des études classiques; on restait familier avec les grands écrivains; on les savait par cœur, assez du moins pour les citer ou pour y faire souvent allusion; on était soi-même un peu écrivain ou prêt à le devenir par occasion. — Alexis était tout décidé à l'être; son émulation se dirigeait à la fois vers les succès littéraires et vers les succès de société. Il se hâta d'être en relation avec les hommes qui avaient ou qui allaient avoir une réputation. A peine avait-il dix-sept ans qu'il fournit à la collection des théâtres étrangers le volume du théâtre russe. Il y avait en France peu de juges du mérite de la traduction; mais le style était facile, vif et naturel. Les notices et les préfaces ne semblaient pas d'un écolier qui vient de finir ses classes; c'était déjà la critique d'un homme de goût. — La vie du monde et les plaisirs de la conversation ne changèrent en rien ses habitudes studieuses. Il lisait prodigieusement et sans rien publier; il écrivait, s'essayait, cherchant quelle direction il

donnerait à son activité littéraire. Il voyagea en Italie et y recueillit une foule de souvenirs : ce fut surtout comme théâtre de tant de révolutions et de renouvellements, de tant de guerres, d'invasions, de passages des peuples, de formes diverses de gouvernement qu'il observait cette antique contrée. Il la parcourait en étudiant les historiens anciens et les chroniques du moyen âge. Rome était grande à ses yeux par la vaste domination qu'elle a exercée sur la civilisation antique, puis sur la civilisation chrétienne et moderne. Ces études, faites sur les lieux, devaient plus tard trouver place dans ses deux principaux ouvrages. — En 1829, il voyagea en Espagne et fit imprimer dans la *Revue française* une lettre sur l'état de la Péninsule à cette époque. Ce morceau fut remarqué ; il prouvait une grande sagacité d'observation. Le récit du voyage était plein de mouvement, sans nulle trace d'affectation. — Pendant la restauration, St-Priest n'avait pas semblé s'occuper de politique et ne s'était point mêlé aux luttes des opinions ; mais sa vocation littéraire, mais ses relations avec des écrivains distingués et la tournure de son esprit l'inclinaient du côté libéral. Il prit donc en bonne part la révolution de juillet. A peu près contemporain de M. le duc d'Orléans, admis dans l'intimité de ce jeune prince, il y reçut un accueil encourageant et songea à entrer dans la carrière diplomatique ; c'était pour lui un héritage de famille. Il était marié depuis quelques années ; il avait épousé mademoiselle de la Guiche, s'alliant ainsi à une des maisons dont les titres de noblesse sont écrits dans l'histoire de France. Il regarda comme un devoir de maintenir ses enfants dans la situation que leur nom et leur parenté les appelleraient à occuper personnellement. Il n'avait point d'ambition ni un véritable désir de se mêler aux affaires publiques : sa fortune et sa position dans le monde lui donnaient satisfaction et indépendance ; mais voyager comme représentant de son pays, connaître les cours étrangères et les hommes politiques, observer les gouvernements, les institutions, les mœurs et les intérêts des diverses nations, c'était une occasion d'étude, de réflexion, un moyen d'augmenter la somme de ses connaissances et de ses pensées. — Il fut d'abord ministre au Brésil, puis en Portugal et plus tard à Copenhague. Hormis quelques transactions importantes, la politique, sous le règne du roi Louis-Philippe, n'imposait aux agents diplomatiques d'autre habileté que de bien observer les dispositions des gouvernements, les projets qu'ils pouvaient concevoir, si la paix, que tous voulaient sincèrement maintenir, venait à être troublée. Il fallait montrer que la France était forte, mais point agressive ; qu'elle n'avait point d'autre prétention que de tenir son rang et de ne rester jamais étrangère au règlement des intérêts généraux. Quoi qu'on ait pu dire, cette position ne lui était pas disputée. Ainsi le mérite des envoyés français consistait dans leur discernement, dans le tact des convenances et le sentiment de la dignité nationale. St-Priest remplissait toutes ces conditions ; il fut accueilli avec distinction dans les cours où il représenta son pays ; ses qualités personnelles, comme son caractère officiel, lui concilièrent partout une honorable considération. — Après avoir suivi pendant dix ans la carrière diplomatique, il n'y trouva plus le même intérêt ; son esprit était plus actif que ses fonctions. Il revint en France et fut bientôt nommé à la chambre des pairs, où le comte Armand de St-Priest, son père, siégeait depuis vingt ans à titre héréditaire. — Ses missions lui avaient laissé du loisir, et il avait continué à consacrer une grande part de ses journées à l'étude. Il apporta du Danemarck un livre presque entièrement achevé, qu'il publia en 1842 (1). Peut-être avait-il conçu au Brésil la première pensée de l'*Histoire de la royauté*. Il avait remarqué comment, placé dans les mêmes conditions que les possessions espagnoles, ce vaste pays était préservé des révolutions qui tourmentaient sans relâche les nouvelles républiques américaines. Ce n'était pas, disait-il, par la volonté d'un souverain enfant, par l'habileté de ses ministres, par les bienfaits d'une bonne administration, que le Brésil conservait son repos, l'ordre et la stabilité. Il lui sembla que cette situation calme et heureuse, comparativement aux colonies de race espagnole, pouvait être attribuée à l'institution monarchique. Le respect et l'idée de durée qui s'attachent à une autorité garantie contre les renouvellements et les interruptions, et renfermant en elle-même un principe de droit, inspirèrent à St-Priest le projet de rechercher les origines et les variations de la royauté. Il reconnut dans l'antique Orient la première notion de la monarchie, à la fois consacrée par le prestige religieux et par l'attribution de la souveraineté conférée immuablement à une race. Le principe de cette royauté primitive ne se retrouvait plus chez les Hébreux, où le sacerdoce élisait et sacrait les rois. La civilisation grecque et romaine avait complétement ignoré le sens que le monde moderne a attaché depuis au mot monarchie. L'histoire des rois de l'époque héroïque se mêle à la mythologie. Les empereurs ne purent jamais exercer le pouvoir que comme un commandement usurpé. St-Priest ne retrouve la royauté telle qu'il la définit que chez les peuples germains, et il suit les vicissitudes et les modifications qu'elle a subies depuis l'invasion des barbares jusqu'au moyen âge et à la période féodale. — Ce genre de recherches exige beaucoup d'érudition et de sagacité. Ce livre abonde de l'une et de l'autre. Lorsqu'on écrit

(1) *Histoire de la royauté, considérée dans ses origines jusqu'à la formation des principales monarchies de l'Europe*, Paris, 1842, 2 vol. in-8°.

l'histoire d'une idée abstraite, lorsqu'on cherche dans les faits la preuve d'un système conçu d'après un premier aperçu, on court le risque de regarder les événements sous un seul point de vue, de porter son attention sur un seul ordre de témoignages et de changer une première vue, ingénieuse et vraie sous un certain rapport, en un résumé total, en une déduction trop générale et trop absolue. — L'auteur pouvait mieux que tout autre échapper à cet inconvénient; son esprit avait une indépendance qui ne portait pas le joug de son propre système. D'ailleurs, chemin faisant, il rencontrait telle époque ou tel grand événement qui s'emparait de son attention, et il en développait les causes, les circonstances et les résultats, sans les rattacher forcément à l'histoire de la royauté. C'est ainsi que la moitié du second volume est employée à raconter ce que furent Rome et la papauté depuis la chute de l'empire romain jusqu'à l'établissement de la puissance territoriale et temporelle des papes. Ce morceau d'histoire est le fruit de patientes et de scrupuleuses recherches; il est aussi intéressant qu'instructif. — Deux ans après, un long article, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, obtint un très-grand succès. Il a depuis été reproduit par plusieurs éditions et restera un des principaux titres littéraires de St-Priest. Alors commençait, à l'occasion d'une loi sur l'instruction publique, la vive controverse du clergé en France avec la philosophie universitaire; encore une fois, les jésuites se retrouvaient en cause. St-Priest eut tout le mérite de l'à-propos en publiant l'histoire de la suppression de l'ordre des Jésuites (1). Tout récent qu'était cet événement, les détails et les vraies circonstances en étaient oubliés ou ignorés. Lorsque l'esprit de parti, lorsque la polémique des opinions se passionnent à l'occasion d'un fait, il advient que le public n'en a connaissance qu'à travers des récits défigurés, des suppositions hasardées, des mensonges intéressés; alors une espèce de légende ou de roman historique prend la place de l'histoire et passe pour la vérité dans l'esprit du vulgaire. — St-Priest apporta un soin minutieux à ce travail et en même temps une parfaite impartialité, qui ne lui coûtait aucun effort, tant elle était conforme à sa disposition habituelle. Au lieu de voir dans la suppression de l'ordre une œuvre de la philosophie du 18e siècle, une action de jansénisme parlementaire, une attaque contre les plus forts et les plus habiles défenseurs de la religion, il raconta et expliqua comment tout s'était passé dans la région politique; comment les intérêts de corporation, les habitudes impérieuses du général des jésuites, habitudes inhérentes à la constitution de l'ordre, surtout l'inconvénient fondamental du caractère monacal porté dans les affaires du monde, avaient mis les jésuites en lutte avec les gouvernements de plusieurs puissances catholiques: le Portugal d'abord, puis l'Espagne et la France, qui fut moins vive et moins obstinée. Il montra comment les jésuites témoignèrent, dans ce long conflit, peu d'habileté et peu de connaissance des hommes et des affaires. Sur certains points, leur résistance fut honorable et pieuse; sur d'autres, ils auraient pu et dû céder. La célèbre et altière réponse: « *Sint ut sunt, aut non sint* », prouva qu'ils ne se rendaient pas compte de la différence des temps ni des changements qui, depuis la fondation de l'ordre, s'étaient opérés dans le gouvernement des États et l'esprit des peuples. Ils ne voulurent pas d'une réforme qui aurait laissé à l'ordre tout ce que son influence et son activité avaient d'utile à la religion. Lorsque, quarante ans après, ils ont été rétablis, il leur a été manifeste que maintenant « non sunt ut « erant ». Les procédés despotiques, les persécutions, les menaces dont on usa contre eux, la violence employée contre le saint-siége pour obtenir la bulle de suppression, ne sont nullement déguisés ni excusés par l'historien. — On suit avec un extrême intérêt les progrès de cette longue négociation; les faits sont mis hors de doute avec un soin minutieux; les preuves, puisées aux archives diplomatiques de Portugal, d'Espagne et de France, sont encadrées dans le récit. Les conversations et les anecdotes, prises dans les dépêches des ministres et des ambassadeurs, donnent à cette œuvre historique un caractère vivant et souvent dramatique. Les personnages sont peints avec une vérité et une finesse de nuances qui n'ont rien de recherché ni de subtil. La tyrannie de Pombal, l'insouciance tranchante du duc de Choiseul, l'indifférence et l'incertitude de Louis XV, l'esprit dédaigneux et sarcastique de Joseph II, la frivolité du cardinal de Bernis, les scènes du conclave, le caractère des trois papes Benoît XIV, Clément XIII et Clément XIV (Ganganelli), qu'on a si facétieusement travesti, sont représentés avec un esprit qui rappelle le cardinal de Retz, sans aucune trace d'imitation. — Quelque temps après, parut un nouveau travail exécuté avec le même soin, la même recherche du vrai. Le sujet était encore emprunté à l'histoire politique du règne de Louis XV (1). La perte de la puissance française dans l'Inde est un des épisodes honteux de ce gouvernement. Les détails en étaient ignorés du public; on ne savait pas assez avec quelle faiblesse, avec quelle intention, avec quelle incurie avait été abandonné un si grand intérêt, avec quelle dure injustice avait été traité Dupleix et comment il avait été puni de son habileté, de son courage, de son dévouement. St-Priest a rempli un devoir patriotique en honorant sa mémoire. La chambre des

(1) *Histoire de la chute des jésuites au 18e siècle* (1750-1782), Paris, 1844, in-8°; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de pièces justificatives, Paris, 1844, in-18.

(1) *La Perte de l'Inde sous Louis XV*. (*Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mai 1845.)

pairs ne tenait pas dans la vie de de St-Priest autant de place que peut-être il l'avait pensé. Ses opinions politiques avaient peu de vivacité; il n'appartenait à aucun parti, il pouvait être plus ou moins content, plus ou moins porté au blâme ou à l'opposition, mais il ne se passionnait point à défaire ou à refaire des ministères. Ainsi, il ne trouvait pas en lui les inspirations qui peuvent faire espérer des succès de tribune, il suivait son goût et sa vocation pour les lettres et ne songeait pas à s'en détourner. — A la fin de 1847, il fit paraître l'ouvrage le plus considérable qu'il eût encore publié, l'*Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou* (1). Ce n'était plus un épisode détaché de la série des événements généraux pour être étudié et raconté dans ses détails, mais le récit varié et successif d'une invasion dont les résultats immédiats furent grands et les conséquences longtemps prolongées. En même temps, c'était la peinture d'une époque remarquable, d'un siècle où le moyen âge prit un nouvel aspect. De St-Priest, en choisissant cette tâche, jugea tout l'intérêt qu'elle devait avoir; il y apporta le travail et l'exactitude qu'il mettait toujours dans les recherches historiques et dans le dépouillement des informations et des témoignages. La composition de son ouvrage, son unité, l'art du récit, l'enchaînement des faits, la peinture des mœurs de ce siècle, l'exposé de la situation des grands Etats européens, le caractère des principaux personnages, la diversité des armées et des peuples qui se heurtaient les uns contre les autres : tels sont les mérites de cet ouvrage; ils lui valurent un véritable succès. — L'auteur avait souhaité que ce livre lui ouvrît les portes de l'Académie; son espérance ne fut point trompée : il fut élu en 1849. Autrefois le titre d'homme du grand monde et d'homme d'esprit suffisait pour prendre place dans cette compagnie, dont le caractère traditionnel était d'appartenir à la fois aux lettres et à la société qui les aime et les apprécie. Maintenant, il semble que l'opinion publique exige qu'un académicien ait fait ses preuves littéraires et montre qu'il sait bien écrire ou bien parler. St-Priest aurait été de l'Académie du temps passé, il était encore plus flatté d'en être aux conditions actuelles. — Il succédait à M. Vatout, qui était mort avant sa réception. Ainsi le récipiendaire avait à honorer la mémoire de ses deux prédécesseurs. Son discours fut très-applaudi; le public y retrouva toute la finesse et le mouvement de sa conversation et de son style. On était curieux de savoir comment cet esprit si net, si précis, si rempli de trait, saurait louer et apprécier la rêveuse et poétique philosophie de M. Ballanche et ses systèmes historiques où d'ingénieuses considérations remplacent les faits. St-Priest en parla avec naturel et montra que lui aussi savait sentir le charme d'un talent si différent du sien. — M. Vatout était mort dans un exil volontaire; il avait suivi sur la terre étrangère le vieux roi à qui la France devait dix-huit années de calme, de bien-être et de liberté. « Le malheur l'avait rendu « plus dévoué à la noble famille qu'il avait aimée, « plus attaché à la cause qu'il avait servie. » C'était en ces termes que de St-Priest s'exprimait sur son prédécesseur. Lui-même était loin de renier les opinions qu'il avait professées, non plus que sa respectueuse affection pour le prince qui l'avait honoré de son amitié. Des récits inexacts, de calomnieuses suppositions avaient outragé madame la duchesse d'Orléans : St-Priest en fut irrité : la *Revue des Deux-Mondes* imprima une relation des tristes scènes du 24 février et des actes de violence qui anéantirent tous les pouvoirs et les lois de l'Etat. Il rétablit la vérité des faits, il rappela le courage de cette noble mère et les dangers qui menacèrent elle et ses enfants. En même temps, il raconta ce qu'était le duc d'Orléans, son patriotisme, son discernement, la sagesse de sa conduite, sa connaissance des difficultés du gouvernement, ses idées sur un avenir dont il était l'espérance. — Ce fut une des dernières publications de St-Priest; il donna quelque temps après un morceau sur le partage de la Pologne, où était exposée la politique de tous les cabinets de l'Europe, dans ce premier exemple de révolution et d'attentat à une souveraineté. Cet écrit présente le même genre de mérite qui distingue la *Suppression des jésuites* et la *Perte de l'Inde* : le sujet a plus de grandeur et d'intérêt. Les mœurs et le caractère de la noblesse polonaise, la tradition anarchique qui pesait fatalement sur cette vaillante et malheureuse nation, ressortent du récit que l'auteur a tiré des correspondances et des pièces diplomatiques. — La politique du 18ᵉ siècle était devenue l'objet principal des études et des réflexions de St-Priest. Toutefois, il n'avait pas l'intention d'en faire un tableau total; il était porté à traiter ce sujet par des mémoires séparés. Il doit avoir laissé beaucoup de notes réunies pour écrire le ministère de M. de Choiseul. La vie de Voltaire, dont il s'occupait assidûment depuis deux ans, devait entrer dans cette série de travaux sur le dernier siècle. Il ne voulait pas en faire un livre de critique littéraire, ni un examen philosophique des opinions et des idées que Voltaire a répandues dans ses écrits. Il recherchait quelle influence directe, et pour ainsi dire personnelle, il avait pu avoir sur la politique par ses relations ou ses correspondances avec des souverains; par ses liaisons avec des hommes de la cour, des ministres ou des gens importants dans les affaires, par les missions dont il fut chargé, par son contact avec les discordes intérieures de la république de Genève. On a traité sans cesse de l'action que la philosophie et la littérature françaises ont exercée sur les opinions et les peuples; St-Priest vou-

(1) Paris, 1847-1848, 4 vol, in-8°.

lait constater comment elles avaient agi aussi sur le gouvernement et l'administration des Etats. — Nous avons parlé jusqu'ici de St-Priest dans ses rapports avec le public. On pourrait croire qu'il a été seulement ambassadeur et académicien. Ses amis et la société où il vivait savent qu'il était avant tout un homme aimable, spirituel, d'un commerce bienveillant et facile : de tous les succès, celui qu'il ambitionnait le plus, c'était celui-là. A le rencontrer dans le monde, a deviser avec lui dans son cabinet, on aurait dit qu'il n'avait d'autre goût, d'autre emploi de son temps que la conversation : la sienne était animée, brillante, mais parfaitement naturelle, sans nul apprêt ni prétention. Tout l'intéressait ; son esprit était ouvert à toutes les pensées, à toutes les connaissances ; il aimait à écouter autant qu'à parler ; il ne lui fallait pas un auditoire pour l'applaudir : converser tête à tête avec un ami était un plaisir aussi grand pour lui que d'être écouté par un cercle d'approbateurs ; il était aussi aimable, aussi en train avec ses enfants au coin du feu que dans un salon. « Autour de lui « tout était joie et intelligence, » disait une de ses filles. Il ne s'ennuyait jamais ; le travail n'était point pour lui un assujettissement ; il se laissait interrompre et distraire tant qu'on voulait. — Sa vie était heureuse ; il ne la demandait pas autre qu'elle n'était. Il avait marié ses deux filles ; elles portaient des nobles noms : Clermont-Tonnerre et d'Harcourt. Il était vers la moitié de la vie, dans toute la force de l'âge ; c'est alors qu'il a été fappé. — Depuis longtemps il avait le projet de faire un voyage en Russie ; son père s'y était presque fixé depuis quelques années. Sa sœur, la princesse Dolgorouki, y tenait un rang distingué ; il lui était attaché non-seulement par les liens du sang, mais par des rapports d'esprit et de sympathie. Après deux mois de séjour en Russie, il se trouvait à Moscou, lorsqu'il se sentit grièvement malade ; c'était une souffrance locale et qui semblait accidentelle ; mais un pressentiment, une conscience intime de la gravité de son état s'emparèrent de son esprit sans le troubler. — Son mal exigeait quelques opérations ; elles ne le soulagèrent que momentanément. Ce fut précisément dans ce court intervalle qu'il réclama les secours de la religion. Il avait déjà témoigné cette intention ; maintenant, il pria son père de hâter la visite du curé catholique de Moscou. Cette première conversation fut suivie de plusieurs autres, et cinq jours après, il reçut la communion. Son père avait assisté à la sainte cérémonie, et, le voyant en disposition meilleure, il lui demanda s'il se trouvait plus tranquille. « Oui, dit le malade, je suis plus tranquille sous « tous les rapports. » — Dans le cours de cette journée, les symptômes de la fièvre typhoïde se manifestèrent ; le délire commença, et la parole se troubla ; mais il reconnaissait les personnes qui l'entouraient ; parfois des lueurs de raison apparaissaient, et il disait : « Mes enfants ! » La pensée de mourir si loin d'eux semblait lui être douloureuse. — Cette agonie dura six jours. Le 25 septembre, il reçut le dernier sacrement. S'affaiblissant par degrés, il s'éteignit le surlendemain à dix heures et demie du soir. Ses obsèques furent célébrées dans l'église catholique de St-Louis. Son père et plusieurs des parents de sa mère qui se trouvaient à Moscou suivirent son convoi jusqu'au lieu où il repose en terre étrangère. La Russie était son pays natal, mais sa patrie fut toujours la France. — Nous avons indiqué dans le courant de l'article les principaux écrits d'Alexis de St-Priest ; on lui doit encore : 1° les *Ruines françaises*, suivies du *Voyageur à la Trappe*, essais poétiques, Paris, 1823, in-8° ; 2° *De l'influence de la philosophie du 18e siècle sur la politique extérieure*, dans la *Revue française* (1837) ; 3° *Histoire de la société de Jésus en Portugal, en France, en Espagne et à Rome*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 1er mai 1845. L'auteur de cet article a consacré dans ses *Etudes historiques et biographiques*, Paris, 1858, in-12, tome 1er, p. 449-462, une notice à Alexis de St-Priest, d'où le présent travail a été en grande partie extrait. A.

SAINT-PRIEST (Félix de), homme politique français, né en 1801, fut peu connu jusqu'en 1848 ; il s'était occupé de l'étude des questions politiques et administratives ; il avait écrit dans divers journaux et publié, en 1843, un écrit intitulé *Des rentes et de leur conversion dans ses rapports avec la propriété foncière et les grands travaux publics. Lettres à un contribuable*. Quoique de circonstance, ce travail passa inaperçu. St Priest écrivit aussi sur d'autres questions politiques ou d'économie politique. Dans le nombre de ces productions, nous citerons : *Note sur la taxe des lettres et au tarif sur les envois d'argent*, 1844, in-4°. Après la révolution de février, les électeurs du département du Lot l'envoyèrent à l'assemblée constituante ; et, satisfaits de leur representant, ils le choisirent derechef en 1849, lorsque l'assemblée législative fut nommée. Il se fit peu remarquer dans les débats souvent orageux qui remplirent ces diverses sessions. St-Priest mourut en 1851. Il avait fait imprimer, en 1848, une brochure dont le titre, *De la question des deux chambres*, indique l'objet, alors tout de circonstance. Z.

SAINT-PRIX (Jean-Amable Foucault), acteur du Théâtre-Français, naquit à Paris en 1759. Son père, qui avait acquis dans le commerce une honnête aisance, voulut qu'il étudiât les arts du dessin, notamment la sculpture et l'architecture ; mais, à peine âgé de dix-huit ans, le jeune Foucault abandonna l'atelier de ses maîtres pour la carrière théâtrale. Les applaudissements qu'il reçut d'abord comme simple amateur, dans plusieurs comédies de société, facilitèrent ses débuts à la Comédie française. Il les fit avec succès

le 9 novembre 1782 et les prolongea jusqu'à la fin de cette année; mais sa réception définitive ne date que de 1784. Il commença par doubler Larive dans ce que les comédiens appellent les premiers rôles tragiques; et tant que son *chef d'emploi*, dont le talent avait beaucoup d'éclat, conserva la faveur du public, le malheureux double fit de vains efforts pour la partager. On voulait bien lui reconnaître de l'intelligence, des attitudes nobles, une voix imposante, et, pour parler encore le langage des comédiens, une belle diction; mais n'ayant pas le droit de choisir ses rôles, il trouvait rarement l'occasion de déployer les ressources de son talent, et le parterre ne l'accueillait souvent qu'avec une froideur décourageante. Par bonheur pour lui, Larive quitta momentanément le théâtre en 1788, et, à partir de cette époque, St-Prix, devenu à son tour chef d'emploi, parvint non-seulement à désarmer l'injuste rigueur de ses juges, mais encore à obtenir leurs suffrages. Ce fut surtout dans le *Marius à Minturnes* de V. Arnault, et dans la *Mort d'Abel* de G. Legouvé, qu'il mérita et obtint de nombreux applaudissements. St-Prix, disent Etienne et Martainville dans leur *Histoire du Théâtre-Français*, a *créé* le rôle de Caïn, et il est impossible d'y montrer plus de force et d'énergie. Quant au rôle de Marius, les mêmes écrivains disent que St-Prix y reproduisit avec le plus grand succès les belles attitudes qu'on avait admirées peu de temps auparavant dans le tableau si remarquable de J.-G. Drouais (*voy.* ce nom). Enfermé à l'époque de la terreur, avec la plupart de ses camarades, dans la prison des Madelonnettes, St-Prix leur donna l'exemple du plus ferme courage. « Cet homme si habi« tuellement sérieux, dit un de ses codétenus, « se permettait néanmoins quelques plaisanteries. « Un jour qu'il balayait sa chambre nous l'en« tendîmes s'écrier : « O malheureux empereur, « qui eût jamais pensé que tu serais un jour « réduit à faire ce pénible métier! » Du reste, il s'attachait sans cesse à remonter le moral des autres prisonniers, en leur faisant une foule de contes dont la gaieté contrastait plaisamment avec son maintien grave et flegmatique. Lorsqu'après la fameuse journée du 9 thermidor St-Prix reparut sur la scène, il sentit la nécessité d'abandonner successivement les premiers rôles pour l'emploi des rois, auquel ses formes herculéennes, sa voix tonnante et le caractère imposant de sa tête convenaient infiniment mieux qu'à de jeunes héros, tels qu'Achille, Tancrède, Ninias et autres. Aussi joua-t-il de la manière la plus distinguée les rôles de Joad, d'Agamemnon, de Thésée, de Pharasmane, d'Artaban et de Jacques Molay. Après trente-six ans de services, cet acteur se retira prématurément du théâtre le 1er avril 1818, n'ayant alors que cinquante-neuf ans, et il prolongea paisiblement sa carrière jusqu'au 28 octobre 1834. Un mariage avantageux et le produit de ses économies, avec sa double pension de retraite, lui avaient assuré une existence honorable. Sa perte causa de profonds regrets à toutes les personnes qui l'avaient connu, parce qu'il joignait à des mœurs régulières les qualités de cœur les plus dignes d'estime. On avait longtemps reproché à cet acteur de la pesanteur et un jeu froid, c'est-à-dire deux défauts qu'on ne saurait tolérer dans l'expression de l'amour et des autres passions du cœur. Il n'avait pas les manières brillantes et chevaleresques de Larive; il ne possédait pas cette riche variété d'inflexions qui donne tant de charme au débit tragique, et sa robuste complexion était plus majestueuse qu'élégante. Mais si sa voix pleine, grave, élégante et mordante se prêtait difficilement aux nuances délicates, elle ne manquait jamais de produire un grand effet dans les rôles où le personnage doit faire entendre le ton du commandement et de l'autorité despotique; en un mot, comme cet acteur avait dans son talent plus de vigueur que de souplesse, et plus de noblesse que de sensibilité, il lui fallait des rôles tracés à grands traits, des personnages plus grands que nature, comme le sont les héros d'Homère. St-Prix était professeur de déclamation au conservatoire. — Son fils, MAILLE-SAINT-PRIX, peintre de paysage, a plusieurs fois exposé aux salons du Louvre des tableaux remarqués par les connaisseurs. C'est à tort que des biographes ont parlé des débuts de St-Prix comme s'ils avaient eu lieu peu de temps après la *retraite* de Lekain, et comme s'il avait partagé l'héritage de ce grand acteur avec Mauduit-Larive. D'abord Lekain ne se *retira* point; il était encore au nombre des comédiens français quand il succomba à une fièvre inflammatoire, quatorze jours après avoir admirablement joué le rôle du duc de Vendôme. Il est en outre certain que St-Prix ne débuta au Théâtre-Français que quatre ans et dix mois après la mort de ce grand tragédien, et que ce fut seulement en 1790 que, devenu depuis deux ans chef d'emploi, il consentit à entrer en partage avec Larive, toutes les fois que celui-ci jugeait convenable de remonter sur le théâtre, dont il n'était plus sociétaire. F. P—T.

SAINT-PROSPER (ANTOINE-JEAN CASSÉ DE), écrivain politique et journaliste, naquit à Paris le 16 novembre 1790 et fit dans cette ville des études que la révolution rendit incomplètes. Il suivit ensuite un cours de droit que la conscription le força aussi d'interrompre. D'abord simple soldat, il entra dans un état-major comme secrétaire et quitta définitivement le service en 1814, à l'époque de la restauration, dont il embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Dès lors, ne s'occupant plus que de littérature et de politique, il travailla à la rédaction de plusieurs journaux, entre autres *la Gazette de France*, *le Drapeau blanc*, *la Quotidienne*, etc. Dans les derniers temps de sa vie, il était allé à Grenoble

pour y rédiger la *Gazette du Dauphiné*. Ce fut dans cette ville qu'il mourut en février 1841. On a de lui : 1° *Essai sur la comédie, suivi d'analyses du* Misanthrope *et du* Tartuffe, *extraites d'un commentaire sur Molière que l'auteur se propose de publier*, Paris, 1812, in-8°; 2° *Almanach des cumulards, avec la note de leurs divers appointements, traitements, pensions, etc., le tout mis en lumière par un homme qui sait compter*, Paris, 1820, in-18; 3° *Berryana, ou Recueil des traits de bonté les plus remarquables de S. A. R. feu monseigneur le duc de Berry*, Paris, 1820, in-18; 4° la *Famille Liliers, ou Scènes de la vie*, t. 1er (et unique), Paris, 1820, in-12; 5° la *France royaliste aux mânes de monseigneur le duc de Berry*, Paris, 1820, in-8°; 6° *Hommage de la France royaliste et littéraire à monseigneur le duc de Bordeaux, ou Recueil de pièces de poésie, discours et morceaux de prose publiés à l'occasion de l'heureuse naissance de H.-C.-F.-Marie-Dieudonné de Berry, et mis en ordre par M. de St-Prosper*, 1820-1821, in-8°. Il a paru de cet ouvrage douze numéros de 32 pages. 7° *Martyrologe royal; Vie de Louis XVI*, Paris, 1821, in-18. Cette biographie devait faire partie d'un ouvrage très-étendu, mais qui n'a pas été publié. 8° *Oraison funèbre de Napoléon Bonaparte, où l'on trouve établi, d'après le* Moniteur, *ce que les vertus du ci-devant empereur ont coûté d'hommes et d'argent à la France, suivi du testament dudit Napoléon Bonaparte, le tout recueilli par un conscrit jambe de bois*, Paris, 1821, in-8°; 9° *Vie de J.-B. Bossuet*, Paris, 1822, in-12. Cette biographie devait faire partie d'une collection qui n'a pas eu de suite. 10° *Le Cri du cœur, ou les Trois premières semaines du règne de Charles X*, Paris, 1824, in-8°; 11° *Examen des œuvres complètes de M. de Chateaubriand* : n° 1 de *l'Essai sur les révolutions*; n° 2, du *Génie du christianisme*, 1826 et 1827, in-8°. La suite n'a pas paru. 12° *Mélanges politiques, littéraires et biographiques*, 1re livraison (unique), Paris, 1828, in-8°; 13° *Lettre adressée au public par A.-J.-C. St-Prosper, auteur des* Aventures d'un promeneur, *sur la seconde édition de cet ouvrage*, 1830, in-8°; 14° *Du monopole de l'imprimerie*, Paris, 1831, in-8°; 15° *l'Observateur au 19e siècle, ou De l'homme dans ses rapports moraux et de la société dans ses institutions politiques*, 5e édition, Paris, 1832-1833, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage parut d'abord en 1819, 1 vol. in-18, et fut successivement augmenté par l'auteur. 16° *Notice sur Frédéric Ancillon, ministre des affaires étrangères en Prusse*, Paris, 1835, in-8°; 17° *les Aventures d'un promeneur, ou le Drame de la vie*, 3e édition, t. 1er (unique). La première édition est de 1827-1828. Beaucoup d'ouvrages ainsi commencés par St-Prosper n'ont pas été achevés. Il a encore donné un grand nombre d'articles dans divers recueils. — Son frère, *André-Augustin*, né à Paris en octobre 1791, a publié : 1° *Louis XVIII et Napoléon*, dialogue suivi de plusieurs autres, Paris, 1828, in-8°; 2° *Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1838*. Paris, 1839, 1846, 1848, in-8°; 3° *Histoire d'Espagne, de Portugal, de Hollande et de Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1838*, Paris, 1839, 1846, in-8°. M—D j.

SAINTRAILLES. *Voyez* XAINTRAILLES.

SAINT-RAMBERT (GABRIEL DE), philosophe cartésien, était né dans le 17e siècle, à Pontarlier, d'une famille noble, originaire du Bugey. Admis au nombre des pages du marquis de Léganès, gouverneur du Milanais, il le suivit en Italie, où il acheva ses études sous d'habiles maîtres et fit de grand progrès dans les mathématiques. Il obtint ensuite un emploi dans les troupes espagnoles et fit plusieurs campagnes tant en Italie qu'en Flandre et en Allemagne. Le prince d'Aremberg conçut une estime particulière pour lui et le nomma intendant de ses domaines dans les Pays-Bas. Il y mourut vers 1720. On a de St-Rambert : *Nouveaux essais d'explications physiques du premier chapitre de la Genèse*, Utrecht, 1713, in-8° de 344 pages. Son but est de montrer que les principes de Descartes s'accordent avec les Livres saints en ce qui concerne la création. Si ce n'est pas, dit un critique, la première tentative faite sur ce sujet, c'est certainement la plus ingénieuse, la plus étudiée et la mieux pensée. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, mai 1715, p. 830-838. Consultez aussi Franck, *Dictionnaire des sciences philosophiques*. W—s.

SAINTRÉ (JEAN Ier DE), ou autrement *Jehan de Xaintré*, chevalier, naquit à Vendôme, en 1320, d'une ancienne famille du Vendômois, depuis longtemps éteinte, dont les armoiries étaient de gueules à la bande d'or, avec lambel d'or de quatre pièces, et avaient pour cimier un bois de cerf. Il fut sénéchal d'Anjou et du Maine, charge à laquelle il joignit celle de lieutenant de Pierre de Craon, sire de la Suze, sous qui, en 1355, il commandait une compagnie de 30 hommes d'armes. Cette même année, de concert avec Pierre de Craon, qui associa à leur projet ses deux frères, Amaury, sire de Craon, et Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun, ils entreprirent de dévaliser un capitaine nommé Rennequin, de Blain, en Bretagne, porteur de fonds pour le sire de Clisson, l'un des principaux chefs des Bretons rebelles, qui voulaient s'emparer de Chantocé et qui, pour y réussir, voulaient acheter la coopération de trois capitaines, Lambert de Guérard, Gérardin de la Fontaine et Jean de Saintonge. Le prix de leur défection aurait été de dix mille florins à l'écu, dont six mille devaient être payés au moment de la prise de possession de la place. Le complot fut dévoilé aux quatre seigneurs susnommés par ces trois capitaines, avec lesquels ils firent un traité confirmé ensuite par le roi Jean. Ce traité portait la promesse que, « dans le cas où la détrousse s'effec-« tuerait, ils recevraient sur-le-champ six mille

« écus; que chacun d'eux recevrait aussi du roi « mille écus dans carême prenant prochain, et « qu'en outre Lambert de Guérard obtiendrait « cent livres de rente en fonds de terres; en- « fin on leur abandonnait tout ce que pourrait « produire la rançon des prisonniers qu'ils au- « raient faits auparavant, plus les quatre meil- « leurs prisonniers et le tiers de la dépense de la « chevauchée par eux faite pour l'expédition. » Nous avons cru devoir entrer dans ces détails, qui caractérisent l'époque. Saintré, de bonne heure orphelin, fut élevé par le seigneur de Pouillé, son oncle, qui le mena dès l'âge de treize à quatorze ans à la cour de Philippe de Valois. Ce monarque le donna pour page à son fils Jean, duc de Normandie, depuis roi de France. Doué de beaucoup d'esprit et d'adresse, il se montra dans tous les exercices avec tant de supériorité qu'on le compta bientôt parmi les cavaliers les plus accomplis de la cour. C'est là que se forma sa liaison intime avec Boucicaut Ier, liaison qui, nonobstant une émulation de talent et de gloire, ne s'éteignit que par la mort de Saintré, arrivée quatre ans avant celle de Boucicaut. Ils étaient réputés les plus braves chevaliers de leur temps, et c'est sous cet aspect que nous est représenté Saintré par Froissart, l'historien le plus exact de cette époque. Il se trouvait, en 1356, à la triste et fameuse bataille de Poitiers, accompagnant les deux fils du roi, Louis, depuis duc d'Anjou, et Jean, qui fut comte de Poitiers. On fit retirer ces jeunes princes dès le commencement de la mêlée ; mais Saintré s'y précipita, y fit des prodiges de valeur et y fut fait prisonnier, couvert de blessures graves, dont il resta incommodé le reste de sa vie. Le roi l'avait nommé, en 1351, lieutenant général au gouvernement de la Touraine, charge qu'il ne conserva que trois ans. L'historien de Bertrand Duguesclin rapporte que Saintré, ayant reçu ordre de chasser l'Anglais du Poitou, invita ce grand capitaine à venir le joindre avec ses troupes, et qu'ils formèrent ensemble le siége du château de Dinan ; que, pour faire honneur à Duguesclin, il voulut lui déférer le commandement général de l'armée, ce que celui-ci refusa ; qu'une généreuse lutte s'établit entre ces deux guerriers ; que, cédant à l'avis de leurs compagnons d'armes, ils agirent de concert ; que chacun commanda ses propres troupes, et qu'ils ne tardèrent pas à emporter la place. Nous ne ferons pas ici mention de ses pas d'armes et des autres exploits de même nature que lui attribue l'auteur de sa chronique, dont le témoignage seul ne peut faire autorité. Mais il paraît que Saintré porta les armes dans d'autres contrées, puisqu'il mourut, le 25 octobre 1368, au Pont-St-Esprit. Il avait épousé Jeanne de Chaudrié et en eut un fils, dont l'article suit. L—s—d.

SAINTRÉ (Jean II de), chevalier, était fils du précédent ; on ignore les dates précises de sa naissance et de sa mort. Marié à Jeanne de Thouars, il fut chambellan du roi Charles VI, se distingua par de nombreux faits d'armes, alla en Hongrie, ainsi que Boucicaut II, combattre les Turcs et les Sarrasins et fut armé chevalier par le roi de Bohême. De retour en France, il se battit en champ clos, à Paris, avec le seigneur de Loiselench, baron de Pologne, en présence du roi, de la reine, de madame, et demeura vainqueur. Bien fait de sa personne, doué de beaucoup d'esprit et d'amabilité, il eut de grands succès à la cour de Charles VI. Il nous paraît hors de doute que c'est lui et non son père qu'Antoine de la Salle (voy. Salle) a fait le héros de son roman intitulé *Hystoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines, sans autre nom nommer*. Mais l'auteur a tellement défiguré ce qui le concerne qu'il est presque impossible de discerner, à travers tous les faits romanesques, ce qui appartient véritablement à l'histoire. On soupçonne seulement, mais assez vaguement, que la dame des Belles-Cousines était Marie, petite-fille du roi Jean, par sa mère, Jeanne, reine de Navarre, qui, en 1394, épousa Alphonse d'Aragon, duc de Gandie. Elle était cousine de Charles VI, et il est probable que c'est elle qui, désignée sous le nom de madame, assistait au combat en champ clos dont nous venons de parler. L—s—d.

SAINT-RÉAL (César Vichard, plus connu sous le nom d'abbé de), historien, un de ces hommes que la France doit adopter comme ayant contribué par leurs écrits à former la langue française, naquit à Chambéry, l'an 1639, d'une famille assez distinguée dans la magistrature. Son père était juge-mage de Savoie et son aïeul sénateur et juge-mage de la province de Tarentaise. Envoyé à Paris à l'âge de seize ans, il fit ses études chez les jésuites, qui ont formé tant d'illustres élèves. Son goût pour l'étude lui inspira de bonne heure cet amour de la retraite qui seule peut rendre l'homme de lettres capable de travailler pour la postérité. Grâce à ce genre de vie, dont St-Réal ne s'écarta que bien rarement, sa personne demeura presque inconnue, tandis que ses écrits répandaient son nom dans tous les cercles où l'on s'occupait de littérature. C'est un trait de resemblance qu'il eut avec la Bruyère. Il s'était lié d'une étroite amitié avec Varillas, qui l'appelait son disciple. Cette liaison décida sans doute St-Réal pour le genre historique, auquel il se sentait appelé par la disposition d'un esprit curieux et réfléchi. Malheureusement, trop fidèle à la méthode du romancier Varillas, il ne sut point se défendre contre la tentation de jeter des incidents romanesques dans le tissu de ses histoires. Les deux amis ne tardèrent pas à se brouiller. Varillas, jaloux peut-être en secret de la supériorité de son disciple, l'accusa de lui avoir soustrait des papiers précieux ; mais la probité connue de l'abbé de

St-Réal ne permit à personne d'ajouter foi à cette accusation odieuse. La considération dont, malgré son existence modeste, il jouissait à Paris, ne put le détacher de sa patrie. Il revint à Chambéry, l'an 1676, et y reçut l'accueil le plus distingué du duc Charles-Emmanuel II, son souverain; mais c'est à tort que des biographes ont avancé qu'il fut chargé par ce prince d'écrire l'histoire de Charles-Emmanuel I[er]. Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin (*voy.* MANCINI), résidait alors en cette ville, chez un parent de St-Réal. Un homme d'un esprit aussi délicat, aussi supérieur ne pouvait manquer de plaire à la belle duchesse. « M. l'abbé de St-Réal, dit Desmai« seaux dans la *Vie de St-Evremond*, avait l'hon« neur de l'entretenir tous les jours et de lui lire « les meilleurs livres français et italiens. Cet « abbé ne fut pas insensible à ses charmes. « Pour s'insinuer dans ses bonnes grâces, il lui « suggéra l'idée d'écrire l'histoire de sa vie et « se chargea de la composer sur les particula« rités qu'elle lui fournirait. » Il consentit à la suivre en Angleterre, et il fit, avec St-Evremond et d'autres gens de lettres, l'ornement de la société brillante qu'elle réunissait à Londres. Ce fut alors qu'il écrivit les *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, qu'il accompagna d'une lettre où il faisait l'éloge de cette dame. On a dit avec raison que cet ouvrage de St-Réal fut plutôt composé pour la gloire de son héroïne que pour la sienne propre. Il s'aperçut bientôt que la vie dissipée qu'il menait dans la maison de la duchesse nuisait à ses travaux, et il quitta Londres pour retourner à Paris et y reprendre ses habitudes de studieuse retraite. Il y vivait sans titre ni degrés, tirant une modique pension de la bibliothèque du roi et occupé uniquement de ses études. En 1679, il fit un nouveau voyage dans sa patrie, où il fut nommé membre de l'académie de Turin, fondée l'an 1678, par la duchesse douairière de Savoie, Marie-Jeanne-Baptiste. Pour son discours de réception, il prononça, le 13 mai 1680, le panégyrique de la régence de cette princesse, qui lui avait donné la place d'historiographe de Savoie (1). De retour à Paris, en 1690, il fut chargé par le duc de Savoie, Victor-Amé II, de différentes négociations importantes et secrètes auprès du duc d'Orléans. Dans l'intervalle, il publia divers ouvrages, dont quelques-uns lui attirèrent des disputes littéraires : une, entre autres, avec le fameux docteur Arnauld, dont les disciples accusèrent St-Réal de socinianisme; une seconde avec Amelot de la Houssaye, au sujet de la traduction faite par ce dernier de l'*Histoire du concile de Trente;* puis une troisième avec Andry de Bois-Regard, auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue française,* dans lesquelles le style de St-Réal était fortement critiqué. Il vécut

(1) Voyez-en l'extrait dans le *Journal des Savants* de 1731, p. 606 et suiv.

ainsi à Paris, en philosophe ami des hommes et de la religion, jusqu'en 1692, qu'étant retourné à Chambéry, il y mourut au mois de septembre de la même année. Il était à peine âgé de 53 ans (1). Ses biographes le représentent comme « peu accommodé des biens de la fortune (2) ». Ils n'ont pas réfléchi qu'au produit de ses ouvrages, cet abbé réunissait d'abord le revenu de la petite terre de St-Réal, dont il portait le nom et d'où même il paraît avoir daté un de ses écrits (3): puis deux pensions, dont il tenait l'une du roi de France et l'autre du duc de Savoie. Toutes ces ressources, prises séparément, étaient modiques sans doute; mais leur réunion composait une fortune suffisante pour un homme aussi sage. Il fut au nombre des écrivains véritablement distingués que l'Académie française ne compta point parmi ses membres, bien que son compatriote Vaugelas en eût fait partie. D'après le peu de renseignements que les contemporains nous ont transmis sur le caractère de St-Réal, il paraît qu'il portait dans la société, comme dans ses ouvrages, beaucoup d'esprit et de pénétration; que le désintéressement et la modération des désirs formaient le fond de son caractère; mais qu'il était vif et impétueux dans la dispute et d'une sensibilité puérile à la critique. Quant à ses ouvrages, tous les journalistes du temps, entre autres Leclerc, Basnage, les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, enfin Bayle, en ont parlé avec beaucoup de détail et, ce qui vaut mieux encore, avec une grande estime. Ce dernier le cite souvent, dans son *Dictionnaire historique*, comme une grave autorité, et il disait « qu'il « lisait toujours avec beaucoup de promptitude « et de joie tout ce qui pouvait lui tomber entre « les mains des œuvres de St-Réal ». St-Réal a pour lui un suffrage encore plus imposant, c'est celui de Voltaire, qui met la *Conjuration de Venise* au nombre des chefs-d'œuvre de notre langue. « Le style, dit-il (4), en est comparable à « celui de Salluste. On voit que l'abbé de St-Réal « l'avait pris pour modèle, et peut-être l'a-t-il « surpassé. » Voltaire dit autre part : « Ne con« damnez pas avec dureté... tout ce qui ne sera « pas aussi parfait que la *Conspiration de Ve« nise* (5). » Enfin, dans une lettre à l'abbé d'Olivet, il place St-Réal, comme historien, immédiatement après Bossuet : « Je ne connais « après lui, dit-il, aucun historien où je trouve « du sublime que la *Conjuration* de St-Réal (6). » Les principaux ouvrages de cet écrivain ou qui

(1) « Il travaillait alors, dit Bayle, à la *Vie* du grand-père du « duc de Savoie d'à présent, ce petit bossu qui a été si fin et si « ambitieux » (Charles-Emmanuel I[er]). *Lettres choisies de Bayle*, t. 1[er], lettre 14, p. 77, Amsterdam, 1729.

(2) Nicéron, t. 2, p. 135.

(3) *Voy.* l'*Avertissement* en tête des *Œuvres de St-Réal*, p. 3, 3e édit., Amsterdam, 1740. Le petit manoir de *St-Réal* existe encore sous ce nom dans la commune de St-Jean de la Porte, près de St-Pierre d'Albigni.

(4) *Siècle de Louis XIV*.

(5) *Conseils à un journaliste*.

(6) Lettre du 6 janvier 1736.

lui sont attribués sont : 1° *De l'usage de l'histoire*, Paris, 1671. Ce livre fut son début ; il contient sept discours, précédés d'une introduction, dans laquelle l'auteur s'élève contre la méthode ordinaire d'étudier l'histoire, en chargeant sa mémoire de dates, de noms et d'événements. Il veut qu'on l'apprenne pour connaître les hommes, les causes morales des événements et les motifs des actions. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire* (1), dit peu de bien de cet ouvrage, auquel pourtant il n'a pas dédaigné de faire plus d'un emprunt. 2° *Don Carlos, nouvelle historique*, 1672, in-12, morceau très-bien écrit ; mais, comme l'a si judicieusement dit Laharpe (2), « c'est une corruption de l'histoire inconnue aux « anciens et qui caractérise la légèreté des mo- « dernes, que de défigurer par un vernis roma- « nesque des faits importants et des noms célè- « bres et de mêler la fiction à la réalité ». On peut en dire autant de la *Vie d'Octavie, sœur d'Auguste*, et de la *Conjuration de Pison et d'Epicharis contre Néron*, que lui attribuent Laharpe et l'abbé de Mably, mais qui ne sont pas de lui (3). Ce dernier auteur, qui juge très-sévèrement St-Réal, dit de lui : « Le romancier se « révèle à chaque page, et peut-être que cette « idée me suit malgré moi quand je lis les ou- « vrages où il n'est qu'historien. » 3° *Histoire de la conjuration des Espagnols contre la république de Venise, en* 1618, 1674. C'est encore un roman historique (*voy.* Grosley), dont le fond seul a quelque chose de vrai (*voy.* Ossone) (4). C'est de la *Conjuration de Venise* qu'Otway a tiré le sujet de sa tragédie de *Venise sauvée*, représentée à Londres, en 1682. La Place composa sur le même sujet et sous le même titre une tragédie, qui fut représentée au Théâtre-Français, en 1736. Le *Manlius Capitolinus* de Lafosse vient aussi de cette source. 4° La *Conjuration des Gracques*, avec moins d'éclat dans le style, est également écrite avec intérêt : l'auteur entre parfaitement dans le caractère de ses personnages. La critique que Laharpe a faite de ce morceau est peu fondée. Il va jusqu'à reprocher à St-Réal le titre de *Conspiration* donné à son écrit (5). « Les Gracques, « dit-il, n'étaient que des *séditieux* et non pas des « *conspirateurs*. » Au reste, il paraît que cet opuscule n'est pas de St-Réal, mais qu'il appartient au marquis de la Bastie. 5° *Vie de Jésus-Christ*, dédiée à Louis XIV, Paris, 1678. Ce livre ne fut point goûté du public, bien que son auteur l'affectionnât comme son chef-d'œuvre (1). On y remarque peu de connaissance des écrivains sacrés et nulle inspiration de leur esprit. On a encore observé « qu'il n'a pas donné à Jésus- « Christ une seule fois le nom de Dieu : peut-être « n'y a-t-il eu en cela aucun dessein (2). » Les principes religieux qu'a toujours professés l'auteur empêchent d'en douter. 6° *Eclaircissement sur le discours de Zachée à Jésus-Christ*, Paris, 1682. Cet ouvrage avait pour but de défendre, contre Arnauld, l'explication que St-Réal avait donnée de ces paroles de Zachée : « Je donne la « moitié de mon bien aux pauvres. » 7° *Césarion, ou Entretiens sur divers sujets, particulièrement sur l'histoire romaine*, Paris, 1684, in-12. Ces entretiens, divisés en quatre journées, présentent des considérations neuves et souvent piquantes sur Titus Pomponius Atticus, Ptolémée Aulétès et sur divers points de morale. 8° Les opuscules intitulés *Affaires de Marius et de Sylla, Considérations sur Lucullus, Réflexions sur le meurtre de César, sur Lépide, Marc-Antoine* et *Auguste*, etc., qui paraissent appartenir encore au marquis de la Bastie, décèlent une connaissance profonde des intérêts et des grands personnages de Rome à cette époque. Toutefois ce n'est pas sans raison que l'on a observé que l'auteur s'efforce de rabaisser Auguste au-dessous de son mérite réel, tandis qu'il veut relever Antoine et Lépide contre le témoignage de tous les historiens. 9° *Discours sur la valeur*, dédié à l'électeur de Bavière, Cologne, 1688, in-12. C'est un chef-d'œuvre de raison et de bon goût ; il eut un débit si rapide et devint si rare qu'on fut obligé d'en faire des copies manuscrites (3). « Le fran- « çais, disait Ménage, n'en est pas des plus cor- « rects, mais on y voit partout *eloquentiam verborum* (4). » 10° *De la critique*, Paris, 1691, traité dont Bayle faisait grand cas et qui a moins pour objet de donner des règles de critique en général que de censurer en particulier Andry de Bois-Regard, auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*. St-Réal le fait intervenir à tout moment comme exemple d'une mauvaise critique, et il ne garde pas toujours dans ses attaques la réserve qu'il recommande lui-même. En effet, il veut que l'honnêteté ne permette de critiquer les ouvrages d'un homme qu'après sa mort, parce qu'alors on est éloigné de toute haine. Ménage a demandé si ce ne serait pas là *vellere barbam leoni mortuo*, et s'il n'y aurait pas plus de générosité à ne point attaquer les hommes qui ne peuvent se défendre (5). 11° *Lettres de Cicéron à Atticus, traduites*

(1) Dans la Préface, p. VI. On l'a même inséré tout entier dans l'édition in-12 de cette *Méthode*.

(2) *Cours de littérature*, t. 7, section *Histoire*.

(3) On sait que ce dernier ouvrage est de Lenoble (*voy.* ce nom). Il se trouve, sans observation, parmi les œuvres de St-Réal, dans l'édition de 1740 et dans celle de 1757, t. 5. La *Vie d'Octavie* est de Villefore, selon l'abbé Granet (*Recueil de pièces*, t. 1er, p. XIV.).

(4) Cet ouvrage est le plus connu de tous ceux de St-Réal ; le récit est fait avec beaucoup d'art, mais il est fort douteux que la vérité historique s'y trouve. Daru, dans son *Histoire de Venise*, a douté de l'existence de la conjuration, mais il a été combattu par le comte Tiepolo, par M. de Jonghe, archiviste de Hollande, et par l'illustre historien Ranke, qui a consacré à cet épisode important de l'histoire du 17e siècle un livre spécial publié à Berlin en 1831. Z.

(5) *Cours de littérature*, loc. cit.

(1) « C'est le seul de mes livres que j'aime, écrivait-il ; je « l'aime avec toute la tendresse d'un père. »

(2) Nicéron, t. 2, p. 165.

(3) Sallengre, *Mémoires de littérature*, t. 2, p. 106.

(4) *Menagiana*, t. 3, p. 197, Paris, 1729.

(5) Ibid., p. 198.

en français, avec le latin à côté et les remarques, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Cette traduction ne contient que les deux premiers livres de ces lettres. Le style en est lourd et embarrassé : il s'y trouve même quelques expressions bizarres : on y traduit *Tulliolam meam* par *ma Tulliette*. Le parti janséniste, mal disposé pour St-Réal, se déchaîna contre sa traduction, qui se trouvait en concurrence avec celles dont s'occupait Goibaud-Dubois, un des disciples d'Arnauld (*voy.* Dubois). Mais il restera toujours à St-Réal la gloire d'avoir commencé à dissiper l'obscurité qui couvrait les *Lettres à Atticus* et d'avoir facilité le beau travail de l'abbé Mongault (*voy.* ce nom). Les deux traductions ont été réunies dans l'édition de la Haye, 1709, 3 vol. in-12 (1). 12° *Relation de l'apostasie de Genève*, Paris, 1782, in-12. Cet ouvrage curieux est une nouvelle édition du livre intitulé *Levain du calvinisme, ou Commencement de l'hérésie de Genève*, composé par la sœur Jeanne de Jussie, religieuse de Ste-Claire, à Genève. St-Réal retoucha le style de ce livre, qui avait été imprimé pour la première fois à Chambéry, en 1540, et qui contient tout ce qui s'est passé à Genève depuis 1526 jusqu'en 1535. On lui attribue encore plusieurs autres écrits de controverse, parmi lesquels la *Méthode courte et aisée pour combattre les déistes*. La collection la plus recherchée des œuvres de St-Réal est celle d'Amsterdam, 1740, 6 vol. in-12, figures de Bernard Picart, ou celle de Paris, 1745, 3 vol. in-4° (2). En 1755 et 1757, l'abbé Pérau donna, à Paris, deux nouvelles éditions des œuvres de cet auteur, 8 vol. in-18. Ceux qui ont dit qu'on pourrait réduire ses œuvres à un seul volume ont été trop sévères; mais quand on ne les réduirait que de moitié, on laisserait encore à St-Réal tout ce qui est digne de passer à la postérité. Ses œuvres posthumes surtout, qu'on a mêlées à la collection de ses autres écrits, sans faire aucune attention à la date de leur composition, renferment beaucoup de pièces faibles et ennuyeuses. On peut même douter que la plupart soient de lui. Neuville a publié l'*Esprit de St-Réal*, 1768, 1 vol. in-12. Desessarts a donné, en 1804, les *Œuvres choisies* de St-Réal, 2 vol. in-12, avec une notice de 13 pages sur la vie et les écrits de l'auteur. L'édition des *Œuvres choisies* de l'abbé de St-Réal, précédées d'une notice sur sa vie (par Charles Malo), Paris, L. Janet, 1819, 1 vol. in-8°, contient la *Conjuration des Espagnols*, la *Conjuration des Gracques*, l'*Epicharis*, *Affaires de Marius et Sylla*, *Navigation des Romains*. La conduite de St-Réal fut toujours en harmonie avec les principes de sagesse qu'il professait dans ses livres. Fortement attaché aux vérités de la foi, il y voyait la seule philosophie qui pût être utile à l'homme. Il semble au reste avoir fait sa profession à cet égard en disant, dans le *Césarion* : « Je pourrais « vous faire la réponse d'un ancien, à qui quel- « qu'un reprochait que, pour un philosophe, il « faisait bien peu de cas de la philosophie : *Et « c'est cela même*, répliqua-t-on, *qui s'appelle phi- « losopher*. » C'est avec la même franchise, la même netteté que, dans ses œuvres posthumes, il a donné une idée de sa manière d'envisager l'histoire : « Les incertitudes de la philosophie, « dit-il, ne sont guère plus grandes que celles « de l'histoire, et ceux qui l'ont beaucoup lue « disent que l'on accommode l'histoire à peu « près comme les viandes dans une cuisine : « chaque nation les apprête à sa manière. Il « faut être fort simple pour étudier l'histoire « avec l'espérance d'y découvrir ce qui s'est « passé ; c'est bien assez qu'on sache ce qu'en « croient tels et tels auteurs, et ce n'est pas tant « l'histoire des faits qu'on doit chercher que « l'histoire des opinions des hommes. » D'après cet aveu, il ne faut pas s'étonner que St-Réal ait si souvent arrangé l'histoire au gré de son imagination. Laharpe le met bien au-dessus de St-Evremond. « C'était, dit-il, ainsi que St-Evre- « mond, un esprit qui se pliait aisément à diffé- « rents genres, mais bien plus solide et plus « instruit. » On peut lire sur St-Réal : 1° la notice qu'en a donnée M. J.-L. Grillet, dans son *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman* (Chambéry, 1807); 2° son éloge, par M. de Barol, dans les *Piemontesi illustri*, t. 5, p. 321, Turin, 1787 ; 3° l'article que lui a consacré Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire*, t. 2, p. 164-181. — Le goût des belles-lettres s'est perpétué dans la famille de St-Réal. Un de ses arrière-neveux, chimiste très-distingué, portant le même nom, les cultiva avec succès. Il fut membre de l'académie royale de Turin et intendant général de la marine à Gênes. D—r—r.

SAINT-REJANT (Pierre-Robinault), dit *St-Martin*, et alternativement *Pierrot*, *Soyer* ou *Sollier*, fut le chef de l'une des conspirations les plus

(1) *Dictionnaire des anonymes*, 2e édit., n° 10224. St-Réal avait aussi traduit les livres 3 et 4 des mêmes *Lettres*, mais cette version, citée par Morabin, n'a jamais été imprimée. *Voy.* Prosp. Marchand, t. 2, p. 180 (R).

(2) Il avait déjà paru six éditions plus ou moins complètes de ces *Œuvres*, la Haye, Vaillant, 1722, 6 vol. in-12. — Paris, 1724, 5 vol. in-12 ; — la Haye, Rogissart, 1726, 3 ou 4 vol. in-12; — Amsterdam, Mortier, 1730, 5 vol. in 12. — ibid., l'Honoré, 1740, 6 vol. in-12. — Paris, 1745, 6 vol. in-12. Le dernier volume des éditions de 1730 et 1740 comprend les *Mémoires de la duchesse Mazarin*, suivis de neuf pièces qui, selon Prosper Marchand (t. 2, p. 181 (S)), ne sont pas de St Réal, savoir : 1° *Caractère de madame de Mazarin*. 2° *Discours de Xenophon*, sur la manière d'augmenter les revenus d'Athènes, traduit du grec, avec des remarques ; 3° *Discours sur la république de Lacedemone*, traduit du grec (de Xenophon) ; 4° *Préface historique des Memoires de la minorité de Louis XIV* (elle est d'Amelot de la Houssaye); 5° *Vie d'Octavie, sœur d'Auguste*; 6° *Reconciliation du merite et de la fortune* ; 7° *Methode courte et aisée pour combattre les deistes*, 8° *Remarques sur les esseniens, les saduceens, les pharisiens et les thérapeutes* ; 9° *De la navigation des Romains*. — On a encore attribué à St-Real *Epicharis* et une traduction de la *Satire* de Petrone, restée inédite Les prétendues *Œuvres posthumes* de St-Réal (Paris, Barbin, 1693, 3 vol. in-12) ne sont réellement que les opuscules du marquis de la Bastie, gentilhomme d'Avignon. On en trouve la liste en tête du tome 1er du *Recueil de pièces de littérature et d'histoire* (par l'abbé Granet).

horribles, mais les mieux ourdies, les plus courageusement exécutées dont l'histoire fasse mention. Il était né gentilhomme, mais sans fortune, d'une famille obscure, au fond de la Bretagne, en 1768. Après avoir fait dans ce pays d'assez bonnes études, il entra fort jeune comme officier dans l'artillerie de la marine, où il ne servait que depuis peu de temps quand la révolution éclata. Il s'en déclara dès le commencement un des adversaires les plus prononcés; et, ainsi que la plupart de ses camarades, il fut obligé d'émigrer. S'étant rendu en Angleterre, il y passa quelques mois dans un grand dénûment. Dès qu'il vit, en 1793, les départements de l'ouest arborer le drapeau blanc, il se hâta d'y revenir. Placé d'abord sous les ordres de Puisaye, puis sous ceux de Georges Cadoudal, il prit part à un grand nombre d'expéditions plus ou moins honorables, mais toujours fort périlleuses. Bien que d'une constitution faible en apparence, il montra dans toutes les occasions un courage indomptable, et surtout cette force de vouloir, cette ténacité de résolution qui semblent appartenir plus spécialement aux habitants de la Bretagne. Ce fut par là sans doute qu'il se fit remarquer de ses chefs, notamment de Georges Cadoudal, qui, vers la fin de l'année 1801, le chargea de se rendre secrètement à Paris pour y tenter de faire périr le consul Bonaparte, dont les succès et les projets, dès lors compris par le ministère britannique, l'inquiétaient vivement sur l'avenir de la puissance anglaise. Cette étonnante prévision de Pitt fut surtout ce qui décida la terrible entreprise de la machine infernale. Il n'est que trop vrai que, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, les royalistes français, croyant servir leur cause, ne furent que les aveugles instruments des vengeances et de la cupidité britanniques. Au mois d'octobre 1801, St-Rejant partit de Londres avec Georges Cadoudal et son ami Limolan. Ce dernier le suivit dans la capitale, en s'y faisant accompagner de quelques soldats vendéens ou chouans, sur lesquels il croyait pouvoir compter, entre autres Carbon, qui passait pour son domestique et qui, en effet, le servait depuis plusieurs mois. Georges resta en Bretagne, où il fut l'intermédiaire des conjurés avec l'Angleterre. Arrivés à Paris dans les premiers jours d'octobre, St-Rejant et Limolan, aidés par Carbon, travaillèrent en secret avec la plus étonnante activité aux préparatifs de cet effroyable instrument de destruction que l'on a si bien nommé la *machine infernale*. C'était un tonneau de la forme et de la grosseur de ceux avec lesquels on transporte l'eau dans les rues. Ce fut Carbon qui acheta le cheval et la charrette destinés à le transporter. St-Rejant, en sa qualité d'artilleur, prépara la poudre et les mèches, dont il calcula les effets avec une incroyable précision; et il se chargea d'y mettre le feu... Sachant que, dans la soirée du 3 nivôse an 9 (24 décembre 1801), le premier consul devait sortir des Tuileries pour aller à l'Opéra, situé alors rue Richelieu, les trois conjurés, Limolan, St Rejant et Carbon, déguisés en charretiers, conduisirent sur son passage l'épouvantable machine. L'ayant placé dans l'angle des rues St-Nicaise et de Malte (Chartres), tandis que ses deux camarades restent à quelque distance, St-Rejant fait tenir le cheval par une enfant de douze ans, à qui il donne dix sous, et qu'ainsi il voue à une mort inévitable; il se tient à côté de la charrette avec la fatale mèche. Mais, à l'approche du cortége, qui était composé de deux voitures, un cavalier qui précède le force brusquement à se ranger. Cette circonstance lui fit perdre deux secondes et sauva Bonaparte, qui se trouvait dans la première voiture, avec ses lieutenants, Lannes et Bessières. Sans se déconcerter, St-Rejant revient à son tonneau, et, par un mouvement aussi prompt que la pensée, détermine l'explosion, qui se fait avec le plus horrible fracas. Les maisons voisines en sont ébranlées, renversées, et le retentissement porte l'effroi dans tout Paris. Mais cette explosion n'eut lieu qu'à l'instant où la voiture du consul, entrant dans la seconde rue, était déjà garantie par la maison qui en formait l'angle. La secousse fut néanmoins si forte qu'elle le souleva violemment, lui et ses deux amis, et que le cocher, qui était ivre et qui, à cause de cela, avait fait marcher ses chevaux plus vite, pensa être renversé de son siége. La seconde voiture, où madame Bonaparte se trouvait avec sa belle-sœur Murat, fut sauvée par un retard de deux minutes. Beaucoup de passants, qui s'étaient arrêtés pour voir le cortége, furent atteints. Il y en eut douze de tués sur place et une trentaine de grièvement blessés. La charrette, le cheval et la petite fille qui le tenait furent mis en pièces; on en trouva à peine quelques vestiges. St-Rejant, qui n'avait pas eu le temps de s'éloigner autant qu'il l'eût fallu, tomba la face contre terre et ne se releva qu'avec peine, tout meurtri, suffoqué, ne pouvant respirer. Il se traîna cependant ainsi dans la rue des Prouvaires, où il avait trouvé un asile. Il y arriva dans un état de faiblesse tel que ses hôtes, effrayés, crurent devoir envoyer chercher un médecin et un confesseur. Limolan et Carbon, placés plus loin de la machine, n'avaient eu aucun mal; ils s'étaient mis en sûreté. Le premier réussit à sortir de Paris et se sauva en Bretagne, puis en Amérique. Carbon, dont la sœur tenait un cabaret dans la capitale, s'y réfugia pendant quelques jours; mais bientôt, poursuivi par la police, il alla se cacher dans une maison de religieuses, où mademoiselle de Cicé, sœur de l'archevêque de Bordeaux, l'avait recommandé. Poursuivi de nouveau dans cette retraite, il y fut arrêté et fit des révélations qui obligèrent encore plusieurs fois St-Rejant à changer de demeure. Enfin, pourchassé et traqué lui-même par de nombreux espions, il

tomba dans leurs mains, et avec lui plusieurs pièces qui, jointes aux déclarations de Carbon, rendirent toute dénégation impossible. Pendant ce temps, Bonaparte, qui, dans le premier moment, avait pensé que le complot venait des jacobins, par la raison que des gens de ce parti avaient été surpris tout récemment dans une conspiration du même genre, en fit aussitôt déporter une centaine, qui furent envoyés aux îles Séchelles, lors même que l'on sut positivement qu'ils étaient étrangers à cette dernière entreprise (*voy.* Napoléon) et que St-Rejant et Carbon, traduits au tribunal criminel, furent condamnés à mort après une longue et solennelle procédure qui ne laissa aucun doute. Quelques-uns de ceux qui les avaient assistés ou recueillis dans leur fuite furent condamnés à des peines correctionnelles. Tous avaient été défendus par des hommes de talent et de zèle, tels que Bellart, Gairal et Roussiale; mais rien ne pouvait les sauver; les preuves étaient nombreuses et irrésistibles, surtout la lettre de Georges Cadoudal. Cependant St-Rejant ne fit pas un aveu; et, dans tout le procès, qui dura plusieurs jours, il ne montra pas un moment de faiblesse, et surtout il évita tout ce qui pouvait compromettre d'autres personnes. Lorsqu'il entendit son arrêt, il en demanda l'exécution dans les vingt-quatre heures; mais l'avis de Carbon et de ses conseils en décida autrement. Forcé d'attendre l'arrêt de cassation, il ne fut exécuté que quinze jours plus tard, le 30 germinal an 9 (20 avril 1802). Son courage ne se démentit pas un seul instant; et il remplit, avant de mourir, tous ses devoirs de religion. Carbon, homme grossier et dépourvu de toute éducation, donna des preuves de faiblesse. Limolan, qui avait échappé aux recherches, passa dans les États-Unis d'Amérique, où il se fit prêtre et vécut encore plusieurs années. On a imprimé, en 1802, à l'imprimerie de la république, *Procès instruit par le tribunal criminel du département de la Seine, contre les nommés St-Rejant, Carbon et autres prévenus de conspiration contre la personne du premier consul, suivi du jugement du tribunal de cassation, qui a rejeté le pourvoi des condamnés*, 2 vol. in-8°. Voyez aussi Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire;* Norvins, *Histoire de Napoléon*. M—d j.

SAINT-REMY (Pierre Surirey de), général français, était né vers 1650, suivant quelques biographes, à St-Remy, dans la généralité d'Alençon; et, selon d'autres, dans le village d'Acqueville, peu distant du premier. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire, passa dans le corps de l'artillerie et acquit des connaissances très-étendues dans cette partie si importante de la tactique moderne. Ses talents lui méritèrent l'estime des généraux sous lesquels il fut employé, entre autres le maréchal d'Humières; et, après avoir parcouru tous les grades, il parvint à celui de lieutenant du grand maître de l'artillerie de France, auquel il fut nommé en 1703. Cet officier mourut à Paris en 1716, dans un âge avancé. On a de lui *Mémoires d'artillerie*, Paris, 1697; ibid., 1707, 2 vol. in-4°, et 1745, 3 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage a été contrefait plusieurs fois en Hollande; et Barbet de Villeneuve en a tiré toute la partie consacrée à l'artillerie dans sa *Science militaire* (la Haye, 1741, t. 6, 7 et 8). L'édition de 1745, que l'on doit à Guillaume le Blond (*voy.* ce nom), est la meilleure et la plus complète. St-Remy n'a guère à réclamer dans cette compilation que le choix et la distribution des matériaux; mais il cite exactement ses sources et ses autorités. Après avoir tracé l'histoire des changements qu'a éprouvés l'artillerie en France depuis son origine jusqu'au commencement du 18e siècle, il traite des pièces d'artillerie ainsi que des différentes espèces de projectiles; des moulins et de la fabrique de la poudre, et de la fonte des pièces; des équipages et des parcs d'artillerie. Il donne ensuite le recueil chronologique des ordonnances de nos rois concernant cette arme, et termine son ouvrage par le dictionnaire des termes qui lui sont particuliers. L'ouvrage de St-Remy n'est point exempt d'erreurs (*voy.* l'*Artillerie raisonnée*, par G. le Blond); il a d'ailleurs vieilli; cependant on peut encore le consulter utilement, surtout pour l'histoire de l'art. On trouve quelquefois, sous le titre de *Mémoires de St-Remy*, la collection des planches, vignettes et fleurons, etc., gravés pour cet ouvrage : ce recueil est fort rare. On a le portrait de cet officier, par Edelinck, d'après Rigaud, 1697, grand format. W—s.

SAINT-ROMUALD (Pierre de). *Voyez* Guillebaud.

SAINT-SAMSON (Jean de), homme extraordinaire qu'on peut comparer au savant Denys que visita saint Antoine. Fils de Pierre Dumoulin et de Marie d'Aiz, personnages riches, nobles et fort pieux, Jean naquit à Sens le 29 décembre 1571. Il était encore au berceau lorsqu'il fut attaqué de la petite vérole, qui lui fit perdre entièrement la vue. Mineur à l'âge de dix ans, il demeura sous la tutelle d'un oncle maternel qui lui fit faire son éducation, autant qu'il était possible à un enfant aveugle. Il s'appliqua surtout à le rendre habile dans la musique et à lui faire apprendre à toucher de l'orgue, à jouer de quelques autres instruments. Plusieurs années après, cet enfant vraiment extraordinaire quitta la maison de son oncle et se retira dans un lieu écarté où il eut plus de liberté de se faire lire des livres spirituels et de s'exercer à la piété et à la mortification. A vingt-cinq ans, il alla demeurer à Paris chez un de ses frères qui était trésorier et payeur de la gendarmerie, et là il eut la liberté entière de suivre ses aspirations religieuses. La mort lui ayant enlevé son frère et sa belle-sœur, soumis aux ordres de la Providence, il en adora les décrets et eut même la générosité d'abandonner

tous ses biens en se réduisant, tout aveugle qu'il était, à une pauvreté absolue. Zélé pour la gloire de Dieu, il voulut concourir à la réforme des carmes. Sa profession d'organiste l'avait mis en rapport avec un jeune religieux de cet ordre. Pendant deux ans, il ne cessa pas de lui faire faire de pieuses lectures et il le rendit capable d'être un des principaux instruments de la réforme qui eut lieu peu de temps après dans le couvent de Rennes, et qui s'est répandue depuis dans plusieurs autres provinces. Ce fut lui encore qui inspira le même dessein au P. Philippe Thibaut, qui fut le chef de cette pieuse entreprise. Jean Dumoulin demanda à entrer aussi au couvent de Dol, en Bretagne, qui n'était point réformé, et, malgré sa cécité, ses grandes vertus le firent admettre. On l'éprouva dans son noviciat; Dieu lui envoya des peines et des maladies: il souffrit avec une patience héroïque et fit sa profession en 1607. Déjà si pieux dans le monde, on juge bien de ce qu'il devint en religion; sa vertu favorite était le secours des malades, et ses historiens citent plusieurs cures miraculeuses qu'il opéra. Il employait dans ses guérisons l'oraison qui se dit à St-Pierre de Rome pour le même sujet. Ayant ainsi guéri un domestique de l'évêque de Dol, Antoine de Revol, ce prélat examina en présence de quelques docteurs les pratiques du saint aveugle, et il les approuva. Il conçut même pour lui une telle estime qu'il le visitait jusqu'à trois fois dans un jour. Le pieux religieux répandit l'esprit de piété dans tout le pays. On l'appela à Rennes au couvent réformé, où on lui fit commencer un second noviciat encore plus rigoureux, dont il supporta les épreuves avec une constance admirable. L'éclat de ses vertus se propagea bientôt au dehors, car sans compter les évêques de Rennes, de Nantes, de Dol et de St-Brieuc, les premiers présidents du parlement et les personnes les plus illustres de Bretagne, qui avaient une estime infinie pour ce saint aveugle, la reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII, lui marqua, en plus d'une rencontre, la vénération qu'elle avait pour lui. Il avait pour la Ste-Vierge une grande dévotion dont ses ouvrages portent la trace. Ce pieux aveugle, quoique patient sur la terre, soupirait après le ciel comme vers sa patrie et son lieu de repos. Dieu l'exauça. Malade depuis le 3 septembre 1636, il mourut le 14 du même mois en prononçant ces paroles de l'apôtre : *Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ.* Un concours extraordinaire de peuple assista à ses funérailles et s'empressa d'avoir quelque partie de ses vêtements, de ses cheveux, et de faire toucher des chapelets à son corps. L'année suivante, le président Desloges, guéri miraculeusement, fit mettre une tombe de marbre sur sa sépulture, avec une épitaphe en latin, où les vertus du saint aveugle sont retracées. Le frère Jean de St-Samson est auteur d'un grand nombre de traités pieux dont les titres indiquent les sujets et l'esprit. 1° *Le vrai esprit du Carmel*; 2° le *Cabinet mystique ;* 3° *Règles de conscience et de conversation ;* 4° le *Miroir et les flammes de l'amour divin*, composé à la prière de Revol, évêque de Dol; 5° les *Soliloques;* 6° les *Contemplations;* 7° *Méditations pour les retraites, ou Exercices de dix jours;* 8° *Lumières et règles de discrétion pour les supérieurs;* 9° *Recueil de ses lettres spirituelles;* 10° *De la simplicité divine ;* 11° *De l'effusion de l'homme hors de Dieu et de sa réfusion en Dieu;* 12° et 13° la *Mort des saints précieuse devant Dieu, ou l'Art de pâtir et de mourir saintement;* 14° *Observations sur la règle des carmes;* 15° la *Conduite des novices ;* 16° *Divers traités* (ils sont au nombre de sept); 17° *Poésies mystiques*, qui contiennent des cantiques spirituels. A une telle époque, et chez un aveugle, quelques-unes de ces poésies pourraient étonner. Tous les ouvrages de ce religieux ont été composés et dictés par la volonté de ses supérieurs. Aucun n'a été accusé de quiétisme, malgré le genre entièrement mystique dans lequel ils ont été faits. Il est vrai que ces disputes alors n'étaient pas connues. Publiées d'abord dans de petits volumes séparés, les œuvres du frère Jean de St-Samson ont été recueillies en deux volumes in-folio. Sa vie a été composée en français par le P. Donatien de St-Nicolas, et traduite en latin par le P. Mathurin de Ste-Anne, tous deux religieux carmes. Elle se trouve abrégée dans le recueil de D. Lobineau, bénédictin de la congrégation de St-Maur, et plus intéressante dans celui du P. Albert Legrand (*voy.* ce nom), ainsi que dans l'édition récente des *Vies des saints de Bretagne,* donnée par M. l'abbé Tresvaux. B-D-E.

SAINT-SAUVEUR. *Voyez* GRASSET.

SAINT-SAPHORIN (ARMAND-FRANÇOIS-LOUIS DE MESTRAL DE), petit-fils de François-Louis de Pesme (*voy.* ce nom), diplomate danois, né au pays de Vaud en 1738. Après avoir fait de bonnes études à Genève et à Gœttingue, où il s'était mis en relation particulière avec le comte de Bernstorff, il se rendit à Copenhague, où le roi Frédéric V le nomma gentilhomme de la chambre, et ensuite chambellan. Après avoir été chargé d'affaires à la cour de Dresde, il fut nommé envoyé extraordinaire à celle de Varsovie, où il rendit des services importants dans l'affaire des dissidents. De là il fut envoyé, en 1774, en Espagne, dans la même qualité, et successivement à la Haye, à St-Pétersbourg et à Vienne, où il remplit avec distinction les fonctions de son ministère, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1805. Il avait reçu en Pologne l'ordre de l'Aigle blanc et celui de St-Stanislas. Le roi de Danemarck l'avait nommé son conseiller privé et son conseiller d'Etat de conférence, et l'avait décoré de l'ordre de Danebrog. A tous les talents de son état et à un esprit de droiture qui lui avait concilié la considération générale, il joignait un goût exquis pour la peinture, et sa collection de tableaux et de

gravures fut souvent admirée par les connaisseurs. Z.

SAINT-SAPHORIN (FRANÇOIS-LOUIS DE). *Voyez* PESME.

SAINT-SAUVEUR. *Voyez* GRASSET.

SAINT-SILVESTRE (JUSTE-LOUIS DU FAURE, marquis DE), d'une ancienne famille du Vivarais, dont était sorti le président du Faure de Pibrac, auteur des *Quatrains moraux*, naquit à Paris le 9 janvier 1627. Il fut page des rois Louis XIII et Louis XIV, obtint ensuite une compagnie de chevau-légers, signala sa bravoure en diverses rencontres et reçut, le même jour, sept blessures avant d'être mis hors de combat. Il suivit le duc de Beaufort dans l'expédition de Candie contre les Turcs, en 1669, et fit la campagne de 1672 sous les ordres de Turenne, dont il mérita le suffrage. A la tête de deux cents chevaux, il parvint à ravitailler la ville de Bonn, assiégée par le prince d'Orange, ce qui lui valut le titre de mestre de cavalerie d'un régiment de son nom. Brigadier de la cavalerie française en 1681, il donna de nouvelles preuves de courage et d'activité dans les armées de Flandre. Maréchal de camp sous Catinat, en 1690, il se fit remarquer au pont de Carignan, à Briqueras, et surtout à la bataille de Staffarde, au succès de laquelle il contribua puissamment. Les services qu'il avait rendus pendant cette campagne furent récompensés par une pension de quatre mille livres; il ne se distingua pas moins à la prise de Carmagnole, en 1691. Après la levée du siége de Coni, sa présence d'esprit rétablit l'ordre dans l'armée, qu'il ramena, sans presque avoir essuyé de pertes, au camp de Catinat. Le grade de lieutenant général fit briller ses talents avec plus d'éclat : la Catalogne devint le théâtre de ses exploits, en 1693; il dirigea les travaux du siége de Roses, dont il s'empara le 9 juin. On le vit, à la tête des carabiniers, effectuer le passage de la rivière du Ter, à la vue et malgré les efforts de l'armée espagnole, qui s'était rangée en bataille sur l'autre rive : il marche contre elle, l'enfonce et ne tarde pas à la mettre en pleine déroute. Le cordon rouge devint le prix de cette brillante action, en 1694. Le marquis de St-Silvestre, âgé de soixante-huit ans et couvert de blessures, se retira la même année, à Valence en Dauphiné. Il y mourut le 6 février 1719, doyen des officiers généraux de France, gouverneur de Briançon, commandeur de plusieurs ordres, etc. Sa famille conserve avec soin sa correspondance avec Louis XIV, Turenne, Catinat et la plupart des grands hommes de cette belle époque dont il partagea la gloire (*voy.* Voltaire, *Histoire du siècle de Louis XIV*). — Un de ses descendants, Charles-François du Faure, marquis de St-Silvestre, et de Satilleu, lieutenant-colonel du génie, né le 1^er^ octobre 1752, au château de Satilleu en Vivarais, et mort le 1^er^ novembre 1818, dans cette antique demeure de ses aïeux, fut député par la noblesse de sa province aux états généraux, en 1789 : il y siégea constamment au côté droit. Néanmoins, objet de vénération pour les montagnards du Vivarais, dont il avait fait longtemps le bonheur, il échappa comme par enchantement à tous les orages de la révolution. L'étude absorba presque tous les instants de sa vie. Il a légué, par son testament, au dernier rejeton de sa famille, mais d'une branche fixée depuis plus d'un siècle aux Pays-Bas, cinquante-huit ouvrages manuscrits : ils roulent presque tous sur des matières historiques. Ses laborieuses recherches ont embrassé les provinces dont se compose le royaume de France, l'Helvétie, la Pologne, l'ancien royaume des Lombards, l'Espagne, le Portugal, les royaumes de Danemarck, de Suède et de Norvége, l'empire d'Occident, l'Afrique, etc. Il avait aussi tenu note, en y joignant ses remarques critiques, des décisions qu'avait prises jour par jour l'assemblée constituante. — Le président *Nicolas-Hubert-Maurice* DU FAURE, auteur d'un volume in-8°, publié sous ce titre : *la Religion et la politique rappelées à leur centre commun de l'unité constitutive des lois de l'ordre universel*, Namur, 1804, et de plusieurs brochures assez piquantes sur la révolution brabançonne, était de la branche belge. Il est mort en 1811, président du tribunal de Dinant sur Meuse. ST—T.

SAINT-SIMON (LOUIS DE ROUVROY, duc DE), fils de Claude de St-Simon, élevé au rang de duc par la faveur de Louis XIII, naquit le 16 janvier 1675. Sa mère était la nièce du garde des sceaux Châteauneuf, et il eut pour parrain Louis XIV, qu'il devait un jour si bien peindre, et pour marraine Marie-Thérèse d'Autriche. Elevé ensuite dans la maison paternelle et sous les yeux d'une mère attentive, il ne manifesta pas d'abord un goût bien vif pour l'étude en général; mais bientôt il témoigna une sorte de passion pour l'histoire, dans laquelle « il aurait pu, di- « sait-il, devenir quelque chose », si on lui en eût fait faire une étude sérieuse. — Il lut surtout avec avidité les mémoires historiques. Un autre indice de sa vocation, c'est que dès lors et encore adolescent il eut l'idée de consigner par écrit et de faire revivre après lui tout ce qui se passerait sous ses yeux, avec la résolution bien ferme d'en garder sa vie durant le secret « à lui « tout seul », suivant son expression, et de laisser dormir son manuscrit, encore comme il le dit lui-même, « sous les plus sûres serrures ». Et il tint parole. Après avoir terminé ses études classiques, il entra dans une compagnie de mousquetaires, et à partir de ce jour, sa vie fut, pendant quelques années, celle des jeunes nobles de l'époque, un mélange des devoirs du guerrier et des préoccupations du courtisan, le tout traversé en même temps par les émotions du champ de bataille et, dans les intervalles, par des plaisirs ruineux. Le jeune St-Simon fit ses

premières armes sous le maréchal de Luxembourg; il assista à la bataille de Fleurus, en 1690, au siége de Namur, conduit par le roi en personne, en 1692, et fit à Nerwinde trois charges brillantes, dont il fut fort complimenté et qui lui valurent, en 1693, une compagnie de cavalerie. — Mais son avancement ne fut plus ensuite en proportion avec son mérite et son ambition. Peu connu du roi et de ses ministres, *esseulé* (ainsi disait-il), n'ayant aucun accès possible chez madame de Maintenon, il n'avait rien à espérer de la cour. Il ne lui restait que le plaisir secret, qui devait être bien vif chez lui, d'écrire ses impressions de chaque jour. Il rapporte lui-même qu'il commença ses *Mémoires* en 1694, à l'armée et lorsqu'il n'avait encore que dix-neuf ans. Et si l'on peut conjecturer avec l'auteur de l'*Histoire de madame de Maintenon* (le duc de Noailles) qu'il ne les rédigea, dans le sens habituel du mot, qu'après la mort de Louis XIV, il ne consigna pas moins ses observations sur le vif et en quelque sorte sous les yeux du modèle. Le naturel et même le décousu et l'incorrection du style en témoignent. — La mort de son père, survenue en 1693, l'avait mis en possession des titres de duc et pair, qu'il fit toujours sonner si haut, et du gouvernement de Blaye, et si l'on ajoute le grade de colonel d'un régiment que lui donna Louis XIV, on aura à peu près la mesure de l'avancement de St-Simon sous ce règne. Ce contraste entre son rang comme duc et pair et sa position personnelle décida de son tour d'esprit. Il ne s'appliqua plus qu'à rehausser l'importance de la dignité dont il était revêtu et à laquelle il eût voulu tout ramener dans la monarchie. Disposé à l'observation comme il l'était et à en tirer parti en vue de ses prétentions, il s'attacha à lier des relations utiles avec les principaux personnages qui se mouvaient devant lui, sur le vaste théâtre de la cour. Le procès de Montmorency, créé duc de Piney-Luxembourg, et qui prétendit à un droit de préséance, qu'il obtint en faisant remonter sa pairie à Henri III, fournit à St-Simon une occasion qu'il recherchait avidement. Il conféra avec ses collègues les ducs et pairs, et se livra à des recherches généalogiques et à des artifices de procédure qui les émerveillèrent. Le parlement, entraîné par le président de Harlay, donna gain de cause à Luxembourg, qui, du dernier rang parmi les dix-huit pairs laïques, remonta au second. St-Simon vengea sur le président l'échec subi en commun par la duché-pairie. Jamais plaideur n'usa avec un si cruel emportement du droit de maudire le juge auteur de la perte de son procès : « Ce magistrat (il s'agit bien de « Harlay, et c'est St-Simon qui parle), d'une au« torité pharisaïque, soutenu en tout par la « cour, dont il était l'esclave; homme sans hon« neur effectif, sans mœurs dans le secret, sans « probité qu'extérieure; hypocrite parfait, sans « foi, sans loi, sans Dieu et sans âme; cruel mari, « père barbare, frère tyran, ami uniquement de « soi-même, méchant par nature, se plaisant à « insulter, à outrager, à accabler et n'en ayant « de sa vie perdu une occasion. » Ce n'était pas, comme on voit, un simple portrait, mais une exécution en effigie. Ainsi commença la guerre de l'auteur des *Mémoires* contre la magistrature, guerre qui devait durer autant que sa vie. Cependant il lui importait de donner suite à ses alliances. S'il ne réussit pas d'abord, comme il l'ambitionnait, à entrer dans le cercle dont le brillant précepteur du duc de Bourgogne, Fénelon, était l'âme, Fénelon, qu'il appela « cet « esprit coquet, qui cherche à être goûté et à « plaire depuis les personnes les plus puissantes « jusqu'aux laquais », il fut plus heureux avec le duc de Beauvilliers, gouverneur des fils du Dauphin et chef du conseil des finances. Les *Mémoires* attestent toute l'amitié de St-Simon pour le duc, dont il espéra longtemps devenir le gendre. Mais la vocation religieuse des demoiselles de Beauvilliers empêcha ce projet de se réaliser. Une alliance non moins haute lui était réservée. — En épousant la fille aînée du maréchal de Lorges, il entrait à la fois dans la famille des Duras et des Turenne. Ce mariage fut heureux pour lui. L'influence conciliante de madame de St-Simon se fit souvent sentir dans la vie du duc, et bien souvent aussi elle le tira avec à-propos des mauvais pas où l'avait pu engager son humeur frondeuse et chagrine. Son mariage et d'assez justes sujets de mécontentement, ce que l'on pourrait appeler des passe-droit, le déterminèrent à abandonner définitivement la carrière militaire. Après quatre campagnes, qu'il décrivit d'ailleurs avec l'entente d'un tacticien, et après la paix de 1697, St-Simon vit réformer son régiment, et peut-être fut-il un de ceux qui se récrièrent parce que le ministre de la guerre, Barbezieux, voulut que les colonels fissent deux mois par an de présence à la suite d'un autre corps : « Cela « fut trouvé sauvage, » dit-il en son style fougueux, quoique ce fût cependant assez juste. Mais il se jugea surtout méconnu, lésé, en ne se voyant point compris dans une promotion de brigadiers, où figuraient (ce qui à ses yeux était excessif) des cadets « et quatre gentilshommes « particuliers ». Dans ces circonstances, il se démit de son grade de colonel, « malgré la ré« flexion d'abandonner toutes les espérances du « métier, l'ennui de l'oisiveté et la douleur des « étés à ouïr parler de guerre, de départ et « d'avancement ». Ce n'était pas le moyen de se faire bienvenir du roi, qui estimait plus que tout le reste le service militaire. L'abandonner, disait-il, c'était « le quitter » lui-même. En effet, St-Simon retombait forcément dans la vie stérile de cour. N'eût été l'observation dont il était doué, et qu'excité parfois par un intérêt personnel il était obligé de se donner quelque mouve-

ment, il allait devenir étranger à toute préoccupation en dehors des agitations souterraines où tous, clergé et noblesse, cherchaient un aliment à leur activité, tant le grand roi avait attiré à lui les forces et l'initiative de la nation. En dehors des manœuvres pour s'assurer des chances en cas d'avénement du Dauphin, ou du souci de pénétrer jusqu'à la dispensatrice de toutes les grâces, madame de Maintenon, à travers *l'escadron des dames familières*, placé à l'entrée, il n'y avait plus de préoccupation sérieuse. A peine si St-Simon lui-même s'informe de quelque œuvre littéraire étrangère aux matières religieuses, qui, sous Louis XIV, se sont incorporées au règne. Rarement parle-t-il des grands esprits qui en sont devenus la gloire et l'ornement. Et quant aux questions de religion elles-mêmes, St-Simon est janséniste, parce qu'il voit dans le jansénisme un élément d'opposition qui lui convient. Il est assidu à la cour, autant sans doute pour y assouvir sa soif d'observer, que pour avoir sa part des faveurs du maître. Ce serait mal le connaître que de supposer qu'il y était insensible. Lui-même, tout en appréciant les choses à leur valeur, rappelle qu'il eut deux ou trois fois l'honneur de tenir le *bougeoir* au coucher, « tant, disait-il, le roi avait l'art de donner « l'être à des riens ». Et avec quelle complaisance ne raconte-t-il pas la promotion de la duchesse de St-Simon au rang de dame d'honneur de la duchesse de Berry! Il fut de la plupart des voyages de Marly, une faveur si recherchée alors, et c'est parce qu'un jour il n'y avait pas été appelé qu'il se crut en disgrâce. Il voulut en avoir le cœur net, et le 4 janvier 1710, il s'arrangea de manière à avoir une audience du roi. Il avait déjà eu cet honneur; mais cette fois on voit trop apparaître le caractère respectif du roi et du sujet, l'indifférence ou la froideur décidée du premier, et la fougue à peine contenue du duc, pour qu'il n'y ait pas quelque intérêt à reproduire en partie ce récit : « J'entrai aussi« tôt dans le cabinet, dit-il; j'y trouvai le roi « seul et assis sur le bas bout de la table du « conseil, ce qui était sa façon de faire quand il « voulait parler à quelqu'un et à loisir. Je le « remerciai en l'abordant de la grâce qu'il vou« lait bien me faire, et je prolongeai un peu « mon compliment pour *observer mieux son air* « *et son attention*, qui parurent l'un sévère, « l'autre entière. De là, sans qu'il me répondît « un mot, j'entrai en matière.... » N'est-il pas évident que tout se meut et revit ici? Puis St-Simon entre dans maints détails au sujet des mauvais offices qu'on lui aurait rendus auprès du roi, de l'envie et de la jalousie dont il aurait été l'objet, et il nomme d'Antin comme ayant été au nombre de ses persécuteurs : « D'Antin, « interrompt le roi, jamais il ne m'a nommé « votre nom. » Sur ce St-Simon insiste. Mais « en cet endroit (c'est lui qui parle) le roi, qui « avait déjà commencé à se rasséréner, prenant « un visage encore plus ouvert et montrant une « sorte de bonté et presque de satisfaction à m'en« tendre, me coupa la parole comme je commen« çais un autre discours par ces mots : « Il y a « encore un autre homme... » et me dit : « Mais « aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que « vous blâmez; voilà ce qui fait qu'on parle « contre vous. » Je répondis que j'avais grand « soin de ne parler mal de personne; que, pour « parler mal de Sa Majesté, j'aimerais mieux « être mort, *en le regardant avec feu entre les* « *deux yeux*; qu'à l'égard des autres, encore « que je me mesurasse beaucoup, il était difficile « que des occasions ne donnassent pas lieu à par« ler quelquefois un peu naturellement. « Mais, « me dit le roi, vous parlez sur tout, sur les « affaires, je dis sur les méchantes affaires, « avec aigreur.... » Alors, à mon tour, j'inter« rompis le roi, observant qu'il me parlait de « plus en plus avec bonté; je lui dis que des « affaires j'en parlais fort peu et avec de grandes « mesures; mais qu'il était vrai que, piqué quel« quefois par de fâcheux succès, il m'échappait « d'abondance de cœur des raisonnements et des « blâmes.... » Le roi et St-Simon posent ici dans toute la vérité : le roi qui s'étonne que, sous son règne, on se permette de parler sur tout, sur les affaires, et St-Simon qui ne parle que parce que, chez lui comme chez Alceste, le cœur déborde. C'est une scène achevée. Le terrible frondeur entre encore avec le roi dans le détail de tout ce qui le révolte à la cour, non sans que le roi interrompe derechef « avec l'air et à la « façon d'un homme qui veut instruire, qu'aussi « je passais pour être vif sur les rangs, que je « m'y étais mêlé de beaucoup de choses, que je « poussais les autres et me mettais à leur tête ». St-Simon, continuant alors de narrer toutes ses querelles au sujet des rangs : « Cela vous fait « voir, me dit le roi en prenant un vrai air de « père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et « il faut que vous conveniez que cette réputation « vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais « eu d'affaires de rangs, au moins si vous n'y « eussiez pas paru si vif sur celles qui sont arri« vées et sur les rangs mêmes, on n'aurait pas « cela à dire. Cela vous doit montrer aussi com« bien vous devez éviter tout cela pour laisser « tomber ce qu'on en peut dire et faire tomber « cette réputation par une conduite sage là-des« sus et suivie, pour ne point donner prise sur « vous. » Enfin l'audience touche à son terme : « Comme il vit qu'il n'y avait plus de point à « traiter, il se leva de dessus sa table, et avec « une demi-révérence riante et gracieuse s'ache« mina vers ses autres cabinets, et moi, après « une profonde révérence, je sortis en même « temps par où j'étais entré.... » On peut parfaitement conjecturer que ce duc et pair, si fanatique du rang et que le roi reçut assis sur le

bout d'une table, écrivit, au sortir de cette curieuse audience, l'impression qu'elle lui avait produite, tant il y a de chaleur et d'impétuosité dans ce récit. Le ton même de l'audience, bienveillant en la forme, prouve que St-Simon ne devait pas espérer de rompre cette glace d'indifférence qui le séparait du monarque, qu'il y avait parti pris et jugement arrêté à son égard chez le roi. Remarqué enfin du duc de Bourgogne, il pouvait espérer de ce côté, si la mort de ce prince, justement regretté, n'avait encore imprimé aux choses une autre direction. Lié avec le duc d'Orléans, depuis régent, il le conseilla en honnête homme et en serviteur d'un inébranlable dévouement. Quand de noires calomnies tentèrent de flétrir ce prince devant son temps et la postérité, St-Simon le jugea avec la lucidité d'un grand cœur et le défendit avec une constance que rien ne put troubler. Et cependant, cette fois encore, il ne prit pas une part saillante aux affaires. Il fut chargé, à la vérité, de négocier le mariage de la fille du régent avec le prince des Asturies et d'aller demander à la cour d'Espagne la main d'une infante pour le jeune roi Louis XV. Atteint de la petite vérole au moment d'arriver à l'Escurial, il reçut dans un village les soins du médecin de Philippe V. Aussitôt rétabli, il remplit sa mission et revint en France avec le titre de grand d'Espagne et avec la Toison d'or pour son fils aîné. Tout son rôle politique sous la régence se borna pour ainsi dire à se mêler à certaines agitations parlementaires, qui paraîtraient puériles aujourd'hui, et à la lutte des princes proprement dits contre les princes légitimés. Ici sa passion personnelle était en jeu. Déjà violemment irrité en voyant Louis XIV placer ses enfants naturels entre les pairs et les princes du sang, il eût dû, ce semble, crier bien plus haut quand ils furent purement et simplement déclarés aptes à succéder au trône. Il n'en fut rien, et il parut prendre son parti de l'introduction de ce droit insolite. C'est qu'il n'avait plus devant lui le fantôme d'un pouvoir intermédiaire supérieur à la pairie. Il ne jouit pas longtemps de ce triomphe, le duc d'Orléans lui-même ayant retiré aux légitimés le droit éventuel à la couronne, en même temps qu'il leur rendait les honneurs dont ils jouissaient à la suite des princes du sang. On sait qu'une intrigue amena ensuite une révolution plus radicale, que le duc de Bourbon y impliqua St-Simon, après que celui-ci eut fait mine de s'en défendre. Quand enfin il y eut consenti, il exigea un projet de déclaration sur le rang des légitimés pour être lu et imposé en lit de justice. Ce fut un agent du duc qui le lui porta, tout rédigé par la Vrillère, en lui annonçant que la déclaration passerait le lendemain. St-Simon fut si transporté qu'il embrassa le porteur : « Jamais baiser « donné à une belle maîtresse ne fut plus doux « que celui que j'appliquai sur le gros et vieux « visage de ce charmant messager. » On jugera mieux encore de l'excès de cette passion vindicative en l'entendant raconter lui-même ce qu'il éprouva quand il entendit le régent imposer au parlement l'enregistrement d'une déclaration royale qui attribuait au duc de Bourbon la surintendance de l'éducation du jeune roi et dépouillait le duc du Maine de tous ses honneurs comme prince pour le replacer au dernier rang de la pairie. « Je gouvernai mes yeux avec « lenteur, dit-il, et ne regardai qu'horizontale« ment pour le plus haut. M. le duc m'avait « jeté un regard triomphant qui pensa démonter « tout mon sérieux, qui m'avertit de le redou« bler et de ne m'exposer plus à trouver ses « yeux sur les miens. Contenu de la sorte, « attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout « et à moi-même, compassé de mon corps, pé« nétré de tout ce que la joie peut imprimer de « plus sensible et de plus vif, du trouble le plus « charmant, d'une jouissance la plus démesuré« ment et la plus persévéramment souhaitée, je « suais d'angoisse de la captivité de mon trans« port, et cette angoisse même était d'une vo« lupté que je n'ai jamais ressentie ni devant ni « depuis ce beau jour.... » Il est évident que la passion obstruait le jugement de l'homme politique, et c'est sans doute ce qui explique le faible rôle que joua l'homme d'État dans la vie de St-Simon. Il ne comprit rien aux grands principes sur lesquels, avant la fin du siècle, devait se fonder l'existence des gouvernements; il ne les pressentit même point. On eût dit que ses prétentions à une hiérarchie qui n'était qu'un anachronisme lui mettaient sur les yeux un bandeau, et l'on comprend par la même raison qu'il devait avoir en économie politique des idées assez peu nettes pour ne point reculer, par exemple, devant le projet de faire proposer à des états généraux *ad hoc* une banqueroute qui eût détruit d'un coup l'hydre des embarras financiers qui menaçait d'engloutir le royaume. Le noble duc voyait naïvement dans la banqueroute un moyen d'éviter de nouveaux impôts : « La plus grande pluralité des ordres, dit-il, « aura un intérêt personnel et pour leurs com« mettants à préférer la banqueroute à la durée « et à toute augmentation possible des im« pôts, et comptera pour peu les ruines et les « cris que causera la banqueroute, en comparai« son de la délivrance de toute sorte d'impôts, « qui ruinent les familles avec les particuliers. « L'aise de se voir au courant leur fera voir une « nouvelle terre et de nouveaux cieux et ne les « laissera pas balancer entre leur propre bon« heur et le malheur des créanciers.... » Des plans aventureux n'étaient pas faits pour être agréés par un ministre prudent comme le cardinal de Fleury. St-Simon déversa sur lui sa bile, comme il avait fait avec trop de justice sur un autre, mais moins digne ministre, le cardinal

Dubois, comme il avait dépeint avec ces mêmes traits brûlants les la Chaise et les Tellier. Souvent un seul coup de pinceau y suffisait. Il dit, par exemple, du premier que, les fêtes de Pâques, alors qu'il s'agissait de donner l'absolution à Louis XIV, il eut souvent des maladies de *politique;* il dit de l'autre que son objet était le règne despotique de sa société (les jésuites), de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale non-seulement de tout ce qui y était contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon le plus aveugle : « Le « prodigieux de cette fureur, ajoute-t-il, c'est « qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, « qu'il n'avait ni parents ni amis.... » Voilà pour le moral; quant au physique : « Son extérieur... eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible, ses « yeux ardents, méchants, *extrêmement de travers;* « on était frappé en le voyant. » Rien de plus complet : le P. Tellier est vivant dans ce portrait, et ainsi des autres, partout et toujours. St-Simon eut sans doute son jour de scrupule, mais il se ravisa : « La charité chrétienne ne saurait imposer, écrit-il, de ne pas voir les choses et les « gens comme ils sont. » Et c'est ainsi en effet qu'il les représente : « Les groupes se détachent, « les personnages se lèvent en pied et marchent « devant nous. » Cette appréciation de l'auteur des *Causeries du lundi* (M. Ste-Beuve) montre St-Simon tout entier. « Il avait un tour à lui, « dit de son côté Chateaubriand (*Vie de Rancé*); « il écrivait à la diable pour l'immortalité. » Retiré à la fin dans sa terre de la Ferté et occupé sans doute à revoir et à finir ces *Mémoires* qui devaient le ressusciter, lui et son siècle, il mourut le 2 mars 1755, à l'âge de 80 ans. Son fils aîné (Jacques-Louis) lui succéda dans la pairie. Plusieurs copies de ses *Mémoires* restèrent longtemps manuscrites dans les mains de l'évêque de Metz, son frère. La censure et l'intérêt de beaucoup de familles en empêchaient la publication. Ce n'est qu'en 1788 qu'il en parut un abrégé, 3 vol. in-8°, et quatre volumes de supplément, l'année suivante. Une édition plus complète (13 vol. in-8°) en fut donnée à Strasbourg, en 1791, par Soulavie. En 1818, nouvelle édition (6 vol. in-8°), mieux ordonnée que les précédentes, par les soins de M. F. Laurent. L'édition de Sautelet (Paris, 1829-1831, 21 vol. in-8°), reproduite, en 1840, par l'éditeur Delloye, 40 vol. in-18, offre des erreurs et des omissions. Celle qu'a entreprise l'éditeur Hachette, revue par M. Chéruel, est préférable. Une édition illustrée, entreprise par le libraire Barba, a été interrompue à la suite d'un procès sur une question de propriété littéraire. M. Feuillet de Conches s'occupe depuis fort longtemps de réunir les matériaux d'une édition de St-Simon, et il est très à désirer qu'il fasse enfin profiter le public des résultats de ses recherches. L'attention avec laquelle on envisage aujourd'hui l'histoire du règne de Louis XIV a provoqué à l'égard de St-Simon des études nombreuses. Outre un excellent travail de M. de Carné, dans la *Monarchie française au 18e siècle* (Paris, Didier, 1859), nous citerons les notices de MM. de Montalembert (*Correspondant*, n° du 25 janvier 1857) et L. Monty (*Revue contemporaine,* 15 novembre 1857). En 1855, l'Académie française mit au concours l'éloge de St-Simon; le prix, décerné à M. Poitou, fut partagé avec un discours de M. Lefebvre-Pontalis; l'une et l'autre de ces compositions ont été imprimées et ont eu un légitime succès. R—LD.

SAINT-SIMON (CLAUDE DE ROUVROY DE) baron de Jouy-Trouville, pair de France, issu de la branche aînée de la maison ducale, né à Paris le 20 septembre 1695, était le sixième fils du marquis de St-Simon, et parent de l'auteur des *Mémoires* (*voy.* l'article précédent). Destiné à l'état ecclésiastique, il n'avait pas encore quinze ans quand il reçut la tonsure cléricale; et, en 1716, il fut pourvu de l'abbaye de Jumiéges, au diocèse de Rouen, dont les revenus étaient de vingt-trois mille livres. Au mois de juillet 1731, il fut nommé évêque et comte de Noyon, et transféré le 28 août 1733 à l'évêché de Metz, dont il ne prit possession que le 16 juin 1734. Il succédait à un prélat (M. de Coislin) dont la mémoire est encore en vénération dans cette importante cité, qu'il avait remplie de ses immenses bienfaits (1). Sans prétendre égaler son prédécesseur en générosité, de St-Simon essaya de marcher sur ses traces; mais il trouva peut-être dans les regrets de ses nombreux diocésains les premiers obstacles qui rendirent sa marche pénible. Dès l'année 1737, il était constitué en état d'hostilité avec le parlement, qui lui interdit, par arrêt, de prendre la qualité de prince de Metz. Continuant l'œuvre de M. de Coislin, il jeta, en 1743, les fondements d'un nouveau séminaire qui a conservé son nom; mais les frais de construction et d'entretien furent en partie acquittés par la suppression de plusieurs anciens chapitres dont les revenus furent affectés au nouvel établissement. L'évêque de Metz éprouva encore, sous ce rapport, des résistances qui parurent bien fondées. Il échoua notamment dans la tentative qu'il fit pour obtenir la suppression de la collégiale de St-Thiébaut, dont l'ancienneté remontait au 12e siècle. Dans cette circonstance, il trouva un nouvel adversaire dans le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de la province. C'est à de St-Simon que Metz est redevable de l'introduction des frères des écoles

(1) On peut dire sans hyperbole que M. de Coislin fut prodigue même dans la dispensation de ses bienfaits. Après avoir fait construire un corps de casernes, une maison de refuge, un séminaire, le château de Frescati (aujourd'hui démoli), il distribua aux pauvres la plus grande partie de sa fortune, qui était considérable. De tels actes de munificence ont été célébrés avec une éloquence digne du sujet par Surian, évêque de Vence, dans son discours de réception à l'Académie française, où il remplaçait M. de Coislin.

de charité. Il mourut dans cette ville le 29 février 1760. Il avait eu pour grand vicaire son parent, qui fut ensuite évêque d'Agde (*voy.* SAINT-SIMON). L—M—X.

SAINT-SIMON (CHARLES-FRANÇOIS VERMANDOIS DE ROUVROY SANDRICOURT DE), prélat français, de la même famille que les précédents, naquit à Paris en 1727. Il fit ses études avec succès au collége d'Harcourt et entra dans la maison de Navarre pour y prendre ses degrés en théologie. A la culture des sciences ecclésiastiques, il joignit celle des langues savantes et prit des leçons d'hébreu de l'abbé de Villefroy (*voy.* ce nom), auquel il resta constamment attaché. L'évêque de Metz, son parent, le nomma l'un de ses grands vicaires. Il parcourut l'Italie, en 1754, pour perfectionner son goût et ses connaissances par la fréquentation des savants et l'examen des monuments que renferme cette terre classique. De Rome, où il avait assisté à l'élection du pape Clément XIII, il se rendit à Naples, visita le Vésuve et les fouilles d'Herculanum et reçut en présent, du roi, un magnifique exemplaire de la description des antiquités de cette ville. A son retour d'Italie, en 1759, il fut pourvu de l'évêché d'Agde. Ce savant prélat s'occupa aussitôt de procurer à son diocèse un nouveau bréviaire et un nouveau missel, qu'il fit précéder de mandements pleins de recherches liturgiques. Tourmenté depuis sa jeunesse par un asthme qui ne lui permettait de dormir que dans un fauteuil, il passait la plus grande partie de la nuit dans sa bibliothèque, où il avait rassemblé la collection la plus complète de livres ecclésiastiques, les meilleures éditions des auteurs grecs et latins et une suite nombreuse d'ouvrages d'antiquités, principalement sur les peuples du Nord. Il eut, en 1764, l'honneur de haranguer le roi à la tête de la députation des états de Languedoc; et le discours qu'il prononça dans cette circonstance produisit une vive impression à Versailles. Son goût pour les lettres et la noble protection qu'il accordait aux savants le firent recevoir, en 1785, à l'Académie des inscriptions; et il ne cessa pas dès lors d'entretenir une correspondance suivie avec ses nouveaux collègues. Averti de l'orage qui menaçait les ministres de la religion, il s'imposa la loi de ne quitter son diocèse que lorsqu'il y serait contraint par la violence. Au mois de juin 1791, des séditieux entourèrent son palais et lui signifièrent de s'éloigner. Il vint chercher un asile à Paris, où il se flattait de rester inconnu. Quoiqu'il ne sortit que pour assister aux assemblées de l'académie, dont il était membre, passant ses journées près d'un petit-neveu infirme, auquel il s'était dévoué, le pieux évêque ne put échapper aux proscriptions. Plongé dans les cachots comme suspect, il y resta plusieurs mois et fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 25 juillet 1794, la veille même du 9 thermidor, qui marqua la fin de la terreur. Sa précieuse bibliothèque, restituée à sa famille, fut acquise par Barthez (*voy.* ce nom), qui l'a léguée à l'école de médecine de Montpellier. L'exemplaire qu'il possédait de l'*Horace* de Sanadon, in-4°, contient une traduction des odes de ce poëte, écrite sur les marges; il avait également enrichi de notes la comédie des *Nuées*, dans son exemplaire de la traduction d'*Aristophane*, par Poinsinet de Sivry (*voy.* ce nom). Le premier volume du *Voyage littéraire en Grèce*, par Guys, renferme de l'évêque d'Agde une lettre pleine d'érudition, et dans laquelle il donne de nouvelles étymologies, entre autres du nom de Marseille, qu'il tire de deux mots celtiques, *mas Salyetæ*, habitation des Salyens. On trouve dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, t. 3, p. 377-384, une notice sur M. de St-Simon, signée T. J. A. M. W—s.

SAINT-SIMON (CLAUDE-ANNE, marquis DE), général espagnol, né en France, au château de la Faye, en 1743, de la même famille que les précédents, entra comme cadet à l'école d'artillerie de Strasbourg et passa lieutenant au régiment d'Auvergne, avec lequel il fit les campagnes de Flandre et se distingua. En 1758, il fut nommé chef de brigade des gardes du corps du roi de Pologne. Le 25 mars, il reçut le brevet de colonel de cavalerie; le 3 janvier 1770, celui de brigadier, et le 12 septembre de la même année, il fut nommé chevalier de St-Louis. Le 4 août 1771, il devint colonel du régiment provincial de Poitiers, et de celui de Touraine le 29 juin 1775. Désigné à la fin de 1779 pour faire partie des troupes envoyées à la Martinique, le marquis de St-Simon s'embarqua à Brest avec le régiment de Touraine. Pendant la traversée, le vaisseau qu'il montait soutint trois combats contre l'amiral Rodney. Le 1er mars 1780, il passa au service d'Espagne en qualité de maréchal de camp et fut envoyé en Amérique avec un corps de 2,000 hommes qu'il commanda dans toutes les campagnes, où il reçut plusieurs blessures. Rentré au service de France, il fut créé commandeur de St-Louis et nommé gouverneur de St-Jean-Pied-de-Port. En avril 1789, il fut élu par la noblesse de l'Angoumois son premier député aux états généraux, où, dans la séance du 4 décembre, il se plaignit de ce qu'un comité d'Angoulême avait intercepté des lettres qui lui étaient adressées. Le 8 février 1790, il prêta le serment civique à la tribune; mais il se fit peu remarquer dans cette assemblée, où il vota avec la minorité. Après la session, il signa toutes les protestations contre les innovations révolutionnaires et se rendit en Espagne. Le 16 mai 1793, le roi Charles IV le nomma maréchal de camp. Il fut employé sous les ordres du général Caro, et, à l'affaire d'Irun, il reçut une balle qui lui traversa le cou. Le 29 septembre, il obtint le brevet de colonel de la légion royale des Pyrénées et, onze jours après, le grade de lieutenant général des armées d'Espagne. En défendant la position d'Argensu, il fut

encore atteint d'une balle qui lui traversa la poitrine. En 1795, il fut nommé commandant en second de l'armée de Navarre, et le 20 avril 1796 colonel commandant du régiment d'infanterie de Bourbon, qu'il eut ordre de former. Au mois de mai suivant, le roi d'Espagne l'éleva au grade de capitaine général de la Vieille-Castille. En mars 1801, il eut le commandement de la division qui agissait contre le Portugal, et, au mois d'avril même année, celui de l'armée de Galice. Le 4 octobre 1802, il reçut la grand'croix de Charles III. Le 15 septembre 1803, il fut confirmé dans la succession à la grandesse d'Espagne. En 1808, lorsque les Français attaquèrent Madrid sous les ordres de Napoléon, le général St-Simon était dans cette place, et il la défendit courageusement. Fait prisonnier et condamné à mort par une commission comme émigré français, il obtint un sursis, puis la commutation de peine, à la prière de sa fille, qui vint implorer la clémence de l'empereur. Amené en France, à la citadelle de Besançon, il y resta jusqu'en 1814, ne vivant que par les soins les plus touchants de sa fille, son unique enfant, et qui ne le quitta pas un instant. Après le rétablissement de Ferdinand VII, en 1814, le marquis de St-Simon retourna en Espagne, et ce monarque lui donna le grade de capitaine général, équivalant à celui de maréchal de France, puis le nomma colonel de son régiment des gardes wallones. Il conserva ces hautes fonctions jusqu'à sa mort, vers 1820. M—D j.

SAINT-SIMON (Claude-Henri, comte de), le fondateur d'une secte qui a porté son nom, né à Paris le 17 octobre 1760, de la même famille que les précédents et comme eux parent de l'auteur des *Mémoires*, se prétendait au même titre issu des comtes de Vermandois et en conséquence de l'empereur Charlemagne. Son père était l'aîné de la famille, et on ignore par suite de quelle déchéance il perdit, avec le titre de duc, la jouissance d'une grande fortune. Le jeune Claude-Henri suivit le sort de ses auteurs : il dut se contenter du titre de comte, et d'un assez mince patrimoine. Quoique de grande naissance, il fut élevé dans l'esprit du siècle, et il paraît qu'il eut parmi ses maîtres d'Alembert. Dès le premier âge, on remarqua chez lui un fond d'originalité mêlée à la vanité héréditaire ; déjà il ne prenait, ne voyait rien comme les autres et se croyait appelé à jouer un rôle. On raconte qu'à dix-sept ans il avait donné à un de ses domestiques la consigne de l'éveiller chaque jour avec ces mots : « Levez-vous, monsieur « le comte, vous avez de grandes choses à faire. » Ses débuts, comme pour la plupart des gentilshommes, furent dans la carrière des armes. En 1779, il commandait une compagnie et la conduisit en Amérique, sous les ordres de Bouillé, pour appuyer les insurgés des colonies anglaises. Ce fut un apprentissage qui dura jusqu'à la paix et valut au jeune officier la croix de Cincinnatus. La guerre n'absorbait pas pourtant St-Simon au point de lui faire oublier d'autres études, et c'est ainsi que, dès ce temps, il proposait au vice-roi du Mexique, dans un voyage qu'il fit dans cet Etat, un projet de coupement de l'isthme qui devait mettre en communication les eaux du Pacifique et de l'Atlantique. L'imagination du rêveur se donnait déjà carrière. De retour en France, dans le cours de 1783, St-Simon passa colonel et prit, à vingt-trois ans, le commandement du régiment d'Aquitaine, infanterie. Il ne se sentait pourtant pas de vocation pour la guerre ; il était porté, disait-il, à un genre d'activité différent et pour ainsi dire contraire ; son goût était l'étude des civilisations humaines, en vue d'y introduire la plus grande somme possible d'améliorations. Aussi n'est-il plus question dans sa vie de faits militaires. En 1785, il part pour la Hollande, où le duc de la Vauguyon, notre ambassadeur, avait préparé un arrangement secret entre la France et les Etats-Généraux pour attaquer de concert l'Angleterre dans ses possessions de l'Inde. Le projet avorta, et St-Simon en fut pour son déplacement. En 1786, il se rend en Espagne, où il fait connaissance avec le comte de Redern, alors ambassadeur de Saxe à Madrid et qui, plus tard, devait être son associé dans des spéculations financières. L'homme à projets avait dans la Péninsule un terrain de choix ; il multiplia ses efforts et assaillit le gouvernement de propositions. Ce fut d'abord le plan d'un canal qui devait mettre Madrid en communication avec la mer. Comme l'argent et les ouvriers étaient le pivot de l'entreprise, St-Simon y avait pourvu. De concert avec Cabarrus, alors directeur de la banque St-Charles, plus tard ministre des finances, il avait joint à ses devis le détail des voies et moyens. Cabarrus se chargeait de fournir les fonds, moyennant une concession de droits de péage, et, de son côté, St-Simon offrait de lever une légion de six mille hommes en pays étrangers, et qui alternativement exécuteraient les travaux du canal ou tiendraient garnison dans une place forte. Comme on le pense, ce beau projet resta sur le papier. St-Simon fut plus heureux dans une entreprise de messageries, qu'il parvint à établir en Andalousie, à l'instar de celles qui depuis quelque temps existaient en France. Pour tout autre c'eût été une occasion de fortune ; lui abandonna l'affaire dès qu'il la vit en train, et, incapable de se fixer ni à un lieu ni à une idée, il revint à Paris. On était en 1789, à la veille de la grande tourmente : St-Simon en fut témoin plutôt qu'acteur. Au fond, quoique pour le rang il n'eût qu'à y perdre, le régime nouveau lui agréait ; du moins lui donna-t-il des gages. Etait-ce le penchant vers les aventures qui l'entraînait, ou bien, comme on l'a dit, un calcul personnel et une spéculation peu

avouable? Toujours est-il qu'on vit alors un descendant d'une grande maison, porteur d'un nom historique, s'associer avec un comte prussien pour acheter les dépouilles de la noblesse et du clergé de France. Une maison de banque, sous les noms de St-Simon et de Redern, eût pour objet le trafic des biens d'émigrés. Elle se rendit adjudicataire d'un grand nombre de terres en Normandie et à Paris de divers immeubles, notamment du grand hôtel des Fermes, dans la rue du Bouloy. Toutes facilités étaient données dans ces marchés, d'où s'éloignaient les acquéreurs scrupuleux; St-Simon et son associé eurent ainsi peu à débourser pour devenir propriétaires nominaux de vastes domaines. Cette opération était loin d'être achevée quand la terreur arriva. Comme on ne respectait alors ni les intérêts ni les personnes, M. de Redern comme étranger et St-Simon comme noble furent inscrits sur les listes de proscription; le premier se sauva en Prusse, le second fut incarcéré et ne dut sa tête qu'au 9 thermidor. La liquidation interrompue reprit alors son cours, et, quoique la déchéance fût dans beaucoup de cas encourue, les deux associés parvinrent à tirer de ce naufrage financier un assez beau débris. Meilleur administrateur de sa fortune, le Prussien garda le plus beau lot; St-Simon eut bientôt entamé le sien dans des expériences coûteuses et des prodigalités insensées. Il y eut alors récriminations et même procès; on se sépara dans les plus mauvais termes. Ici se termine, pour St-Simon, sa seconde période d'activité, comme il la qualifie lui-même. Depuis 1789, le gentilhomme s'est effacé; en 1797, l'homme d'affaires à son tour s'efface. Nous allons nous trouver en face d'un autre personnage, dont on a sans doute exagéré l'importance, mais qui n'en garde pas moins une certaine originalité. St-Simon, nanti d'un capital disponible, se demande à quoi il l'emploiera. Peu lui importe que ce capital dure ou non, pourvu que l'objet auquel il l'affecte soit rempli. Cet objet sera une suite d'expériences embrassant toutes les variétés de situation comme savant, comme philosophe, comme homme du monde. C'est comme savant que St-Simon prélude. Il se fait écolier à la manière des grands seigneurs, en attirant les professeurs chez lui au lieu d'aller chez eux, tient table ouverte et apprend ainsi, non sans quelques frais, mais avec toutes ses aises, la science des corps bruts et la science des corps animés. Ensuite vinrent les voyages : St-Simon visita l'Angleterre et l'Allemagne, puis la Suisse, où, passant près de Coppet, il demanda comme faveur d'être reçu par madame de Staël. Une anecdote qui passe pour vraie se rattache à cette entrevue. A peine introduit devant la femme illustre, notre philosophe ne trouva rien de mieux à lui débiter que le singulier compliment que voici : « Madame la baronne, lui dit-il, « vous êtes la femme la plus extraordinaire du « monde, comme j'en suis l'homme le plus « extraordinaire, à nous deux nous ferions sans « doute un enfant encore plus extraordinaire. » Madame de Staël eut l'esprit assez bien fait pour prendre la proposition en bonne part : elle en rit. A quelque temps de là, St-Simon traita la chose plus sérieusement, il se maria. « Je voulais user du mariage, dit-il lui-même, comme « d'un moyen pour étudier les savants, chose « qui me paraissait nécessaire pour l'exécution « de mon entreprise, car, pour améliorer l'organisation du système scientifique, il ne suffit « pas de bien connaître la situation du savoir « humain, il faut encore saisir l'effet que la « culture de la science produit en ceux qui s'y « livrent, il faut apprécier l'influence que cette « occupation exerce sur les passions, sur leur « esprit, sur l'ensemble de leur moral et sur ses « différentes parties. » C'était donc à titre d'expérience que St-Simon cherchait une femme. Son choix tomba sur mademoiselle Champgrand, fille d'un de ses anciens frères d'armes, et qui a depuis acquis une certaine célébrité dans les lettres sous le nom de madame de Bawr. Quelle que fût l'intention de cet engagement, l'issue n'en fut pas heureuse. Une année était à peine révolue que les nouveaux époux demandaient d'un commun accord un divorce qui fut prononcé. Redevenu libre, St-Simon passa à d'autres expériences, qui devaient en peu de temps le conduire à sa ruine, les réceptions fastueuses, les bals, les festins, le jeu, les femmes galantes, le luxe des chevaux et des équipages, tout ce qui constitue un train de grand seigneur. Il savait qu'une pareille vie ne pouvait durer. Il n'en essayait que par système, et rien n'est plus curieux que les motifs qui le déterminaient : « Si je vois un homme, écrivait-il, qui n'est pas « lancé dans la carrière de la science générale « fréquenter les maisons de jeu et de débauche, « ne pas fuir avec scrupule la société des per« sonnes d'une immoralité reconnue, je dirai : « Voilà un homme qui se perd, il n'est pas heu« reusement né, les habitudes qu'il contracte « l'aviliront à ses propres yeux et le rendront « par conséquent souverainement méprisable. « Mais si cet homme est dans la direction de la « philosophie théorique, si le but de ses recher« ches est de rectifier la ligne de démarcation « qui doit séparer les actions et les classer en « bonnes et mauvaises, s'il s'efforce de trouver « les moyens de guérir ces maladies de l'intelli« gence humaine, qui nous portent à suivre des « routes qui nous éloignent du bonheur, je di« rai : Cet homme parcourt la carrière du vice « dans une direction qui le conduira nécessaire« ment à la plus haute vertu. » Vertu ou vice, le dénoûment n'en était pas moins prévu : St-Simon y dévora ce qui pouvait lui rester de plus liquide. Il y était préparé et semblait désormais

compter sur la science comme sur son dernier gagne-pain. Ce sentiment se fit jour dans un opuscule, publié en 1803, et qui semble être son œuvre de début. Il pressentait que la carrière où il s'engageait ne serait pas toujours riante et voulait s'y ménager, pour lui comme pour les autres savants, quelques compensations. Les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* trahissent cette disposition d'esprit. St-Simon y demande qu'on ouvre une souscription devant le tombeau de Newton, et que, le fonds une fois fait, un scrutin décide entre quels noms ce fonds sera partagé, en en désignant trois dans chaque branche de l'ordre des sciences, des lettres et des arts. Cette précaution prise, notre créateur de mondes établit les bases du sien. En premier lieu, il distribue les pouvoirs; le pouvoir spirituel entre les mains des savants, le pouvoir temporel entre les mains des propriétaires, le pouvoir électif entre les mains de tout le monde; pour salaire aux gouvernements, la considération. L'écrit se termine par une prosopopée foudroyante, où le pape est destitué de ses fonctions et Rome de son titre de capitale du catholicisme. Dans un temps où toutes les croyances avaient été ébranlées, ces hardiesses passèrent inaperçues; Volney et Dupuis étaient de tout autres jouteurs. St-Simon en fut donc pour ses frais d'impression; il ne se découragea pas. Napoléon avait proposé à l'Institut un sujet qui ne manquait pas de grandeur : « Rendez-« moi compte, avait-il dit, des progrès de la « science depuis 1789. » St-Simon était prêt que l'Institut réfléchissait encore; il répondit au programme de Napoléon par un écrit intitulé *Introduction aux travaux scientifiques du 19e siècle*, titre modifié plus tard en celui-ci : *Lettres au bureau des longitudes*. C'est un appel aux savants mêlé de beaucoup de divagations. St-Simon les adjure de se mêler des affaires politiques plus qu'ils ne le font; il leur montre la guerre à l'œuvre (c'était sous le premier empire que cela se passait), une guerre à outrance, qui durait déjà depuis vingt ans et avait dévoré quinze millions d'âmes. Comment mettre fin à ces excès, où tant de vies et de biens avaient été anéantis? En constituant une magistrature intellectuelle, qui serait pour les temps modernes ce que le conseil des Amphictyons avait été pour les âges anciens. « Hâtez-vous, ajoutait l'auteur, « le sang coule, le temps presse, il est urgent « de se prononcer. » Cette série de travaux date d'une période où la censure imposait quelque réserve aux écrivains les plus résolus; aussi, sauf une ou deux sorties, n'ont-ils qu'un caractère scientifique. Ce caractère se retrouve dans les *Lettres sur l'encyclopédie*, les *Mémoires sur la gravitation et sur la science de l'homme*. C'est une science étrange, originale, bizarre; ce n'est que de la science avec un accent de déclamation. Ce ton resta le même jusqu'au moment où la restauration eut remplacé l'empire. Pour St-Simon l'événement semblait être un coup de fortune : il appartenait à la classe qui revenait au pouvoir et aux honneurs. Malheureusement il en était un membre déchu et n'avait ni assez de souplesse, ni assez de crédit pour faire excuser ses écarts passés. On vit alors, sous les rois légitimes, un grand nom historique porté par un homme vivant de secours et obligé de suffire à ses besoins avec mille francs par an, qu'il gagnait comme copiste au mont-de-piété. Longtemps il souffrit en silence; un jour, enfin, sa colère s'exhala. Sous le titre de *Parabole* il publia, en 1819, le pamphlet dont voici le début : « Nous supposons, « y est-il dit, que la France perde subitement « ses cinquante premiers physiciens, peintres, « poëtes, etc. (suit la nomenclature), en tout les « trois mille premiers savants, artistes et arti-« sans de la France. Comme ces hommes sont « les Français le plus essentiellement produc-« teurs, ceux qui donnent les travaux les plus « importants, etc., etc.,.. ils sont réellement la « fleur de la société française, ils sont de tous « les Français les plus utiles à leur pays, ceux « qui lui procurent le plus de gloire, qui hâtent « le plus sa civilisation et sa prospérité. Il fau-« drait une génération entière pour réparer ce « malheur.... Passons à une autre supposition. « Admettons que la France conserve tous les « hommes de génie qu'elle possède, mais qu'elle « ait le malheur de perdre le même jour Mon-« sieur frère du roi, Mgr le duc de Berry, etc.... « (suit la liste des princes et princesses du sang); « qu'elle perde en même temps tous les grands « officiers de la couronne, ministres d'Etat, maî-« tres des requêtes, maréchaux, cardinaux, ar-« chevêques, évêques, fonctionnaires, juges, plus « les dix mille propriétaires les plus riches parmi « ceux qui vivent noblement. Cette perte affli-« gerait certainement les Français, parce qu'ils « sont bons, parce qu'ils ne sauraient voir avec « indifférence la disparition subite d'un si grand « nombre de compatriotes. Mais il n'en résulte-« rait qu'un mal passager pour l'Etat, par la « raison qu'il serait facile de remplir les places « vacantes. Il existe un grand nombre de Fran-« çais en état d'exercer les fonctions de frère du « roi aussi bien que Monsieur, etc.... Les anti-« chambres du château sont pleines de courtisans « prêts à occuper les places de grands officiers « de la couronne. L'armée possède une quantité « de militaires qui seraient aussi bons capitaines « que nos maréchaux actuels. Que de commis « qui valent nos ministres d'Etat! que d'admi-« nistrateurs plus capables que nos préfets! que « d'avocats aussi bons jurisconsultes que nos « juges! que de curés qui suppléeraient nos car-« dinaux! Quant aux dix mille propriétaires, « leurs héritiers n'auraient besoin d'aucun ap-« prentissage pour faire les honneurs de leur « salon aussi bien qu'eux.... » On voit ce qu'est

ce pamphlet, une ironie, un coup de boutoir du gentilhomme laissé à l'écart. Mieux eût valu dédaigner cette moquerie; le gouvernement la releva, des poursuites judiciaires furent commencées, et l'auteur de la *Parabole* dut s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle. Ce fut un curieux spectacle de voir un comte de St-Simon, un prétendu descendant de Charlemagne, le petit-fils à coup sûr du grand seigneur de la cour de Louis XIV, venir se défendre devant des juges d'avoir avancé que la mort du comte d'Artois et celle du duc d'Angoulême feraient moins de vide en France que la mort d'un manufacturier. Singulier procès, dont un acquittement ne fit qu'accroître le scandale! Du scandale, c'était là d'ailleurs tout ce que St-Simon s'était proposé; il n'attachait d'importance qu'à des travaux plus mûris, entre autres la *Réorganisation de la société européenne*, où près de son nom figure celui d'Augustin Thierry, se qualifiant son élève, l'*Industrie*, l'*Organisateur*, la *Politique*, le *Système industriel*, le *Catéchisme des industriels*. Dans ces diverses publications on voit se succéder les idées qui plus tard feront le fondement de la doctrine saint-simonienne. Rien n'y ressemble aux notions acceptées; les vues étranges dominent. Cependant, malgré tout, le succès ne vient pas, et St-Simon ne continue à produire qu'à ses dépens. En vain va-t-il de porte en porte quêter un éditeur; il n'en trouve qu'à des conditions onéreuses et souvent se voit obligé de prélever sur ses besoins les frais d'une ingrate publicité. En 1818, il en était arrivé aux dernières privations, se passant de feu l'hiver, exténué, crachant le sang, quand le hasard lui fit rencontrer un ami. C'était un nommé Diard, qui avait été sept ans son employé. St-Simon était alors commis au mont-de-piété. « Monsieur, lui dit l'honnête Diard, la « place que vous occupez est indigne de votre « nom comme de votre capacité; je vous prie « de venir chez moi. Vous disposerez de tout ce « qui m'appartient; vous travaillerez à l'aise, et « vous vous ferez rendre justice. » La proposition partait du cœur, St-Simon l'accepta. Pendant deux ans, Diard pourvut à ses besoins et aux frais d'impression de ses ouvrages. L'amitié de ce brave homme ne se démentit pas jusqu'au jour où la mort l'enleva, laissant de nouveau St-Simon dénué. Cette seconde crise fut plus cruelle encore; voici quel récit il en fait : « Depuis quinze jours je mange du pain et bois de « l'eau; j'ai vendu jusqu'à mes habits pour « fournir aux frais des copies de mon travail. « C'est la passion de la science et du bonheur « public, c'est le désir de trouver un moyen « pour sauver les sociétés européennes, qui « m'ont fait tomber dans cet état de détresse. « Aussi c'est sans rougir que je peux faire l'aveu « de ma misère et demander les secours néces- « saires pour me mettre à même de continuer « mon œuvre. » Ainsi dix-huit années d'efforts n'avaient abouti pour St-Simon qu'à une impuissance démontrée, accompagnée d'une misère profonde. Le grand signe du succès, l'assentiment public, ne lui était point échu; il n'avait pas même obtenu la vogue qui s'attache quelquefois à des paradoxes ingénieux. Il n'avait ni lecteurs ni libraire; il n'était pas coté sur le marché de la publicité. Tout au plus avait-il réussi à rassembler autour de lui un petit noyau d'adeptes, qui devaient plus tard continuer à grand bruit un mouvement qu'il avait discrètement commencé. Bien des défaillances marquèrent cette suite d'efforts. Un jour entre autres, l'extrême dénûment et la vanité blessée vainquirent son courage; il ne se sentit pas la force de supporter plus longtemps une existence pleine de tant d'amertumes et se déchargea un pistolet dans la tête. La balle, heureusement, n'atteignit aucune des parties organiques; il en fut quitte pour la perte d'un œil et survécut valétudinaire et défiguré (le 9 mars 1823). S'il était mort alors de son fait, il n'eût pas laissé son œuvre capitale : *le Nouveau christianisme*. Voici ce qu'il disait à l'un de ses disciples, Olinde Rodriguez, au sujet de cette nouvelle évolution de son cerveau : « En attaquant le « système religieux du moyen âge on n'a prouvé « qu'une chose, c'est qu'il n'est plus en har- « monie avec les progrès des sciences positives; « mais on a eu tort d'en conclure que le système « religieux doit disparaître tout entier : il doit « seulement se mettre d'accord avec les progrès « des sciences. » Puis il ajoutait par un retour sur les réalités : « La dernière partie de nos « travaux sera peut-être mal comprise. » Voici en quelques traits ce *Nouveau christianisme*, au sujet duquel St-Simon n'était pas, et avec raison, sans défiance. Il consiste à dire d'abord, comme dans toutes les hérésies, que le christianisme a été détourné de ses voies et qu'au lieu de rester immobile, il aurait dû s'adapter aux temps, aux lieux et aux personnes, en ne conservant d'éternel que cet adage divin : « Aimez-vous les uns « les autres »; ou bien la formule suivante, qui plus tard fut adoptée par son école : « La reli- « gion doit diriger la société vers le grand but « de l'amélioration la plus rapide possible du « sort de la classe la plus nombreuse et la plus « pauvre. » Tout est là, résumé en peu de mots; théorie et pratique. Les cultes existants, prétend St-Simon, en ont dévié; ils sont tous plus ou moins suspects d'hérésie. Le catholicisme pèche, ajoute-t-il, sur trois chefs : 1° l'enseignement vicieux des laïques; 2° la mauvaise direction donnée aux études dans les séminaires, qui sont des écoles d'ignorance; 3° l'autorisation accordée à deux institutions opposées à l'esprit du christianisme, l'inquisition et les jésuites. Voilà pour les hérésies de l'Eglise orthodoxe; quant à Luther, St-Simon ne le ménage pas davan-

tage. Luther, à ses yeux, est hérétique au premier chef, pour avoir, quand il était maître de ses dogmes, proclamé une morale très-inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation ; il est hérétique au second chef pour avoir adopté un mauvais culte, pour n'avoir pas appelé à l'aide de sa réforme tous les arts qui charment la vie, pour s'être privé de l'illusion sensuelle, de l'émotion scénique ; Luther est enfin hérétique au troisième chef parce qu'il ordonne de lire et de ne lire que sa Bible, lecture exclusive, immorale souvent, nommant de ces vices dont l'existence même devrait être ignorée, lecture trop métaphysique d'ailleurs et qui n'a pas peu contribué à égarer les cerveaux des thaumaturges allemands. Le pape et Luther étant ainsi mis dos à dos, pour employer une expression familière, que restait-il à faire en matière de réforme? Restituer, disait St-Simon, au christianisme une action plus grande dans la vie matérielle. Le mot de Jésus-Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » avait été mal compris, détourné de son vrai sens. Il avait servi à instituer une lutte funeste entre la matière et l'intelligence, le corps et l'esprit. Cette lutte devait cesser : le culte nouveau devait être à la fois social et religieux. Pour en établir largement les bases, il fallait appeler toutes les capacités à y concourir, remplacer la force militaire par l'union pacifique, dissoudre l'armée et enrégimenter les populations en vue du travail. C'est là le fond de ce qu'on a nommé le saint-simonisme, tel qu'il est sorti plus tard des commentaires de l'école. Jésus-Christ avait préparé la fraternité humaine, dirent les disciples; Saint-Simon la réalise. L'Eglise vraiment universelle va paraître; le règne de César cesse. L'Eglise universelle gouverne le temporel comme le spirituel, le for extérieur comme le for intérieur. La science est sainte, l'industrie est sainte. Des prêtres, des savants, des industriels, voilà toute la société. Les chefs des prêtres, les chefs des savants, les chefs des industriels, voilà tout le gouvernement. Et tout bien est bien d'Eglise; et toute profession est une fonction religieuse, un grade dans la hiérarchie sociale. « A chacun « selon sa capacité, à chaque capacité selon ses « œuvres. » A côté du texte de St-Simon, voilà la glose saint-simonienne. Restait à savoir comment se détermineraient les capacités, obstacle où vint tristement échouer cet échafaudage de sophismes aussi vides que pompeux. St-Simon n'assista pas à cette période d'épreuves, mêlée de bruit et de sifflets; il avait mis dans son dernier ouvrage tout ce qui lui restait de forces physiques. Depuis deux ans, il ne vivait que par artifice ; le corps s'en allait tandis que la tête gardait son activité. En 1825, le mal redoubla; l'estomac ne supportait plus qu'un peu de bouillon. Malgré ses souffrances, St-Simon s'occupait encore du succès de ses rêves; il songeait à la fondation d'un journal qui devait s'appeler *le Producteur* et parut en effet après lui. Il en agitait le plan avec cinq ou six confidents, dont plusieurs ont marqué dans les sciences ou les lettres. C'était M. Augustin Thierry, l'éminent historien, M. Auguste Comte, qui, plus tard, eut son propre schisme philosophique, M. Olinde Rodrigue, qui devint, avec MM. Enfantin et Bazard, l'un des chefs de la nouvelle secte, d'autres enfin qui s'y rallièrent successivement. Plusieurs d'entre ces adhérents se trouvaient au lit de mort de St-Simon et recueillirent ses dernières paroles. « Depuis douze jours, leur dit-il, je « m'occupe de la combinaison la plus capable de « faire réussir notre entreprise (*le Producteur*). « Depuis trois heures, malgré mes souffrances, « je cherche à vous faire le résumé de ma pen« sée. Vous arrivez à une époque où des efforts « bien combinés parviendront à un immense ré« sultat.... La poire est mûre, vous pouvez la « cueillir.... On a cru que la religion devait dis« paraître; on s'est trompé; la religion ne fait « que se transformer. Rodrigues, ne l'oubliez pas « et souvenez-vous que pour faire de grandes « choses, il faut être passionné.... Toute ma vie « se résume dans une seule pensée : assurer à « tous les hommes le plus libre développement « de leurs facultés. » Il se fit alors quelques minutes de silence, après lesquelles l'agonisant ajouta : « Quarante-huit heures après notre « première publication, le parti des travailleurs « sera constitué : l'avenir est à nous. » Ces mots dits, il porta la main à sa tête et mourut. Outre le corps de ses doctrines, il laissait à ses élèves des règles de conduite. Voici comment il leur conseillait de se gouverner eux-mêmes : 1° Mener pendant la vigueur de l'âge la vie la plus originale et la plus active possible; 2° Prendre connaissance avec soin de toutes les théories et de toutes les pratiques ; 3° Parcourir toutes les classes de la société, se placer personnellement dans les positions sociales les plus différentes et même créer des relations qui n'aient point existé; 4° enfin employer sa vieillesse à résumer les observations sur les effets de ses actions pour les autres et pour soi, à établir des principes sur ces résumés. Dans ses prétentions comme dans ses projets, St-Simon semble avoir été de bonne foi; il croyait à son génie au point de s'écrier : « Moi « aussi j'ai une mission divine. » Et comme preuve à l'appui, il racontait une vision qu'il avait eue pendant la terreur, quand on le détenait dans la prison du Luxembourg. « Charle« magne, dit-il avec beaucoup de sérieux, m'est « apparu et m'a dit : Depuis que le monde existe, « aucune famille n'a eu le privilége de produire « un héros et un philosophe de première ligne ; « cet honneur était réservé à ma maison. Mon « fils, tes succès comme philosophe égaleront « ceux que j'ai obtenus comme militaire et « comme politique. » S'il crut en lui, il eut la

chance de rencontrer des hommes qui partagèrent cette croyance et s'en firent après sa mort les ardents défenseurs. Au fond, il n'y avait dans les idées de St-Simon rien qui n'eût déjà défrayé des rêveries et des hérésies. Ce n'était pas davantage une nouveauté comme instrument politique; l'antiquité avait connu ce mélange de deux pouvoirs spirituel et temporel combinés pour une même obéissance, et de nos jours l'empire russe en offre un exemple vivant. Rien de bien original non plus dans ce classement arbitraire imposé par les uns sans autre loi que e caprice, subi par les autres sans murmure, et accompagné du plus complet anéantissement de volonté auquel ait jamais été assujettie la conscience humaine. Il y a lieu, à voir ces énormités de sang-froid et à distance, de se demander comment elles ont pu s'introduire dans des cerveaux aussi positifs que ceux dont s'est composé le premier groupe de saints-simoniens, M. Emile Pereire, par exemple, M. Michel Chevalier, M. Augustin Thierry, M. Carnot, M. Fournel, M. Stéphane Flachat, pour ne citer que des noms connus. La jeunesse et les ivresses qu'elle cause ne suffisent même pas pour justifier l'adhésion persistante d'esprits aussi distingués. Quelle illusion se faire sur ces plans de société chimérique quand on les juge de sang-froid et qu'on voit à quoi ils se réduisent? Au lieu d'un pape et d'un empereur, proclamer un *Père* qui réunirait les deux titres et les deux pouvoirs, et partageant ensuite la société en trois classes, les savants, les artistes, les industriels, en donner la direction aux plus grands savants, aux plus grands artistes, aux plus grands industriels, était-ce une combinaison qui soutînt l'examen le plus superficiel? Les moyens d'exécution ne rachetaient pas le vide du plan fondamental. Ces détenteurs de l'autorité n'auraient pas eu besoin d'investiture; ils devaient sentir eux-mêmes leur force et s'assigner leur propre rang. La famille humaine les reconnaîtrait à leurs œuvres. D'ailleurs le lien nouveau n'était plus la crainte, mais l'affection; les plus aimants seraient naturellement les premiers et les mieux obéis. Chacun prendrait son rang suivant sa capacité, et chaque capacité serait rétribuée suivant ses œuvres. Voilà les bases de cette communauté imaginaire : ce n'était guère qu'un mélange de chimères et de puérilités; à l'essai on le vit bien. L'histoire de l'école fut une comédie qui se termina par des persécutions. Les derniers de ses adhérents en vinrent à professer une morale si relâchée que la magistrature crut devoir s'en mêler; il y eut des poursuites correctionnelles suivies de condamnation. Le grand rêve alors, le grand mot de la secte était la recherche de la femme libre. Persécutée en France, elle se dispersa dans les pays levantins pour y découvrir ce phénomène sans lequel elle ne pouvait pas se constituer. Avec les années, les derniers vestiges en disparurent; les rues de Paris perdirent le spectacle du costume un peu théâtral qui avait été consacré dans des jours de notoriété. Peu à peu les hommes qui un instant avaient tranché de l'apôtre se résignèrent à ne plus être que de très-habiles hommes d'affaires, financiers, ingénieurs, économistes, écrivains, auteurs de drames : il y en eut qui se jetèrent dans les emplois publics, d'autres dans les chemins de fer. Rendus à leur bon sens, ils n'ont pu sans sourire songer plus tard à cette période de leur vie où ils se promenaient sur les boulevards en habits de templiers et chantaient les hymnes au travail composées par l'un d'eux, M. Félicien David. Cette mise en scène n'était d'ailleurs qu'une interprétation assez libre des plans de St-Simon; vivant, il l'eût probablement désavouée. Il ne connut dans sa carrière douloureuse ni cet éclat ni ce bruit, n'eut pas un membre de sa famille à ses funérailles et ne fut accompagné au champ du repos que par un petit nombre d'amis. Quant à ses livres, ils sont dignes du délaissement où ils sont à peu près tombés; le style ne les relevait pas et leur bizarrerie manquait de charme. Voici la liste des principaux : 1° *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains*, 1803; 2° *Lettres adressées au bureau des longitudes et à la première classe de l'Institut*. — Introduction aux travaux scientifiques du 19e siècle, 1807 et 1808. On a vu ce qu'étaient ces ouvrages et à quelle occasion ils furent écrits. Ce qui y domine, c'est l'admiration pour Napoléon, dont plus tard St-Simon devait se déclarer l'adversaire. 3° *Nouvelle encyclopédie*, 1810, dont il n'a paru que le prospectus et la première livraison, continués en 1812 sous le titre de *Mémoires sur l'encyclopédie*, publication qui ne concluait pas. 4° *Réorganisation de la société européenne, ou De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun sa nationalité*, par Henri St-Simon et Augustin Thierry, son élève, Paris, 1814, broch. in-8° de 112 pages, ouvrage inspiré par les événements qui amenèrent la chute de l'empire. St-Simon demande qu'un accord s'établisse entre les grandes puissances européennes afin d'empêcher le retour de guerres comme celles qui venaient d'ensanglanter le continent. Il s'y déclare, en fait d'institutions, pour les formes anglaises et voudrait que le jeu des pouvoirs, tel qu'il existe dans le Royaume-Uni, s'introduisît dans tous les Etats du globe civilisé pour y assurer la paix, en même temps que la liberté et la dignité des peuples. 5° Diverses brochures, également de circonstance, sur les biens des émigrés, l'occupation de la France par les troupes alliées, le mode de libération du territoire, les mesures à prendre contre la coalition de 1815, enfin une profession de foi au sujet de l'invasion du territoire français par Napoléon Bonaparte. 6° *Quelques idées soumises par M. de St-Simon à l'assemblée générale de*

l'instruction primaire, Paris, 1815, 4 pages in-4°; 7° l'*Industrie, ou Discussions politiques, morales et philosophiques dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*, Paris, 1817 et 1818, tomes 1 et 2. Dans cet ouvrage, nous retrouvons pour collaborateur Augustin Thierry, qui prend la qualification de fils adoptif de St-Simon; les autres collaborateurs sont St-Aubin et Auguste Comte. Le premier volume se compose des trois opuscules suivants, réimprimés et réunis sous une nouvelle couverture. Ce sont : 1. l'*Industrie littéraire et scientifique liguée avec l'industrie commerciale et manufacturière, ou Opinions sur les finances, la politique, la morale et la philosophie*, tome 1er, première partie, *Finances*, par St-Aubin; 2. deuxième partie, *Politique*, par Augustin Thierry; 3. troisième partie, *Finances*, par St-Aubin; le reste porte le nom de St-Simon seul. Il paraîtrait que l'ouvrage avait été mis sous les auspices des premiers banquiers de Paris, et qu'un certain nombre d'entre eux, en accordant à l'auteur des encouragements d'argent, l'avaient autorisé à s'appuyer de leurs noms. Quand l'ouvrage eut été publié, ces banquiers se sentirent compromis par la hardiesse des vues qui y étaient développées, et ne voulurent pas rester sous le coup de la responsabilité que l'indiscrétion de St-Simon faisait peser sur eux. Par une lettre rendue publique, MM. Cottier, Vassal, Hentsch Blanc, Hottinguer, Gros-Davilliers, Delessert, Casimir Périer, Guérin de Foncin déclarèrent qu'on avait abusé de leurs noms et qu'ils n'avaient pas entendu les mettre au service d'idées aussi insensées; ils ajoutaient que s'ils avaient fait quelques largesses à l'auteur, c'était acte d'aumône de leur part et non de sympathie. Quelques banquiers pourtant, Jacques Laffitte entre autres, refusèrent de s'associer à ce désaveu public. L'écrit, du reste, ne méritait pas tant de bruit; il renferme peu de vues neuves et encore moins d'acceptables. 8° Le *Politique*, par une société de gens de lettres; mélanges, tomes 1 et 2, Paris; publication périodique qui devait être divisée en quatre parties : 1. politique pure; 2. politique litttéraire; 3. politique scientifique; 4. mélanges. Cette dernière partie a seule été publiée; St-Simon y eut pour collaborateur Lachevardière, ancien consul. 9° Le *Producteur*, l'*Organisateur*, deux recueils périodiques, repris et interrompus à diverses fois; c'est dans ce dernier que parut la *Parabole*, pour laquelle St-Simon eut à comparaître devant la cour d'assises. 10° *Lettre de St-Simon à MM. les jurés qui doivent prononcer dans l'accusation intentée contre lui*, Paris, 1820, 4 pages in-8°; 11° *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la révolution*, présentées au roi ainsi qu'à MM. les agriculteurs, négociants, manufacturiers et autres industriels qui sont membres de la chambre des députés. Ces *Considérations* ont été reproduites à diverses fois et sous divers titres, entre autres celui de *Système industriel*, 1re partie, 1821, 1 vol. in-8° de 311 pages; 2e partie, Paris, l'auteur, 1821, 1 vol. in-8° de 220 pages; 3e partie, Paris, Moreau, 1822, in-8°, composé de trois brochures dont la pagination ne se suit pas. La première partie a pour épigraphe : « Aimez-vous et secourez-vous les uns les autres. » C'est la réimpression de diverses lettres adressées aux cultivateurs, fabricants, négociants, etc.; une autre est adressée au roi, trois aux députés qui sont industriels, le tout avec une préface et un épilogue, sous le titre : *Adresses aux philanthropes*. On lit sur la couverture de la troisième livraison de la seconde partie : « J'écris pour les « industriels contre les courtisans et contre les « nobles; c'est-à-dire j'écris pour les abeilles « contre les frelons. » Il a été imprimé séparément : *Deux lettres à MM. les électeurs du département de la Seine qui sont producteurs*, Paris, 1822; — *Première opinion politique des industriels*, 1821, in-8°; — *Henri St-Simon à MM. les ouvriers*, 1821, in-8°; — *Travaux philosophiques ayant pour objet de faciliter la réorganisation de la société européenne*, 1821, in-8°; — *Suite des travaux ayant pour objet de fonder le système industriel du contrat social*, 1822, in-8° de 192 pages. 12° *Six lettres sur les Bourbons*, Paris, 1820; 13° *Des Bourbons et des Stuarts*, Paris, 1822; 14° *Catéchisme des industriels*, 1822-1823, avec Auguste Comte pour collaborateur, 4 cahiers de 422 pages (non terminé); 15° *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, collaborateurs, MM. Léon Halévy, Olinde Rodrigue, J.-B. Duvergier, avocat, et le docteur Bailly de Blois, avec cette épigraphe : « L'âge d'or qu'une « aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le « passé est devant nous. » 16° *Nouveau christianisme*, dialogue entre un conservateur et un novateur. C'est le dernier écrit de St-Simon; il porte pour épigraphe : « Celui qui aime les au« tres a accompli la loi. Tout est compris en « abrégé dans cette parole : Tu aimeras ton pro« chain comme toi-même. » St-Simon avait en outre fourni quelques articles au *Censeur européen*, et il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres des *Mémoires sur l'encyclopédie* et *sur la science de l'homme*, qui n'ont pas été publiés. Ses œuvres ont été réunies en 2 volumes in-8°, Paris, 1832. Il ne reste plus qu'à citer les principaux ouvrages dans lesquels St-Simon et sa doctrine ont été examinés. Ce sont : 1° *Etudes sur les réformateurs ou socialistes modernes*, 2 vol. in-8°, par M. Louis Reybaud, membre de l'Institut, livre auquel l'Académie française a décerné, en 1841, le grand prix Montyon; 2° *Piéges et charlatanisme des deux sectes de St-Simon et Owen*, par Charles Fourier. Enfin Béranger, dans sa chanson intitulée *les Fous*, lui a consacré un couplet :

J'ai vu Saint-Simon le prophète,
Riche d'abord, puis endetté,

Qui, du fondement jusqu'au faîte,
Refaisait la société;
Plein de son œuvre commencée,
Vieux, pour elle, il tendait la main,
Sûr qu'il embrassait la pensée
Qui doit sauver le genre humain.

S'il y a de l'ironie dans ces vers, elle est trop savamment déguisée; si c'est sérieusement que le chansonnier a entendu parler, il a monté sa lyre sur un ton trop haut pour le sujet. St-Simon n'était ni un fou ni un prophète; c'était simplement un esprit mal fait et qui dans ses hardiesses ne sortait pas de la médiocrité. Malgré le tapage effervescent qu'on a fait à propos de sa mémoire, il est déjà entré dans l'oubli et n'est pas de ceux qui peuvent s'en relever. L. R—D.

SAINT-SIMON (MAXIMILIEN-HENRI, marquis DE), de la même famille que les précédents, écrivain peu connu, mais qui mérite de l'être, naquit vers 1720. Destiné par sa naissance à la profession des armes, il servit, comme aide de camp du prince de Conti, dans les guerres d'Italie, et se trouvait, en 1744, à la bataille de Coni. La paix lui permit enfin de se livrer à son goût pour les lettres. Il perfectionna par les voyages les connaissances qu'il avait acquises et se retira, vers 1758, dans une campagne près d'Utrecht. Passionné pour les fleurs, et particulièrement pour les jacinthes, il en réunit plus de deux mille variétés dans un jardin qu'il possédait à Harlem. La société des savants et la culture des lettres embellirent ses loisirs, et il mourut dans sa retraite, près d'Utrecht, en 1799 (1). Le *Magasin encyclopédique*, en annonçant la vente de la bibliothèque de St-Simon, promettait sur cet écrivain une notice qui n'a point paru. On connaît de lui : 1° *Des jacinthes, de leur anatomie, reproduction et culture*, Amsterdam, 1768, in-4° de 164 pages, chiff., avec dix planches. Ce traité est divisé en huit chapitres. Le septième, qui traite de la génération de la jacinthe et des plantes en général, offre des observations neuves et intéressantes (2). 2° *Histoire de la guerre des Alpes*, ou Campagne de 1744, par les armées combinées d'Espagne et de France, commandées par l'infant don Philippe et le prince de Conti, Amsterdam, 1769, in-folio de 232 pages; ibid., 1770, in-4° de 290 pages. Cet ouvrage est estimé des militaires. Il est accompagné de cinq cartes de géographie et d'un tableau qui offre parallèlement les détails du passage des Alpes par Annibal, selon les récits de Polybe, de Tite-Live, l'interprétation de l'auteur et celle de Folard. Dans une longue préface, il discute avec beaucoup d'érudition cette question historico-géographique et s'efforce de prouver que la route du héros carthaginois dut être par Barcelonette et le mont Viso. M. Fortia d'Urban a, dans une dissertation particulière, successivement améliorée dans trois éditions, établi un système un peu différent, fortifié de preuves qui semblent ne rien laisser à désirer; il prouve que le passage dut avoir lieu par le mont Genèvre. L'ouvrage du marquis de St-Simon est suivi d'une *Histoire de Coni*, depuis sa fondation, en 1200, jusqu'en 1744. Denina (1) lui reproche assez durement, comme un plagiat, de n'avoir pas dit que ce morceau était tiré ou traduit des *Secoli di Cuneo*. 3° *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, d'après César, Tacite, etc., ibid., 1770, grand in-folio, avec les figures d'Otto Vénius, gravées par Tempesta (*voy.* CIVILIS); 4° *Essai de traduction littérale et énergique*, Harlem, 1771, in-8°. C'est la traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, et d'une partie du deuxième livre de la *Pharsale*. St-Simon trouvait la traduction de Lucain, par Marmontel, faible et languissante, et il se proposait de montrer qu'il était possible de faire mieux. Son fragment de traduction reparut à Amsterdam, 1793, in-8°. 5° *Témora*, poëme épique d'Ossian, traduit d'après l'édition anglaise de Macpherson, Amsterdam, 1774, in-8°; 6° les *Nyctologues de Platon*, Utrecht, 1784, 2 parties in-4°. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires distribués à des amis. Il est divisé en sept dialogues ou nuits, dans lesquels l'auteur examine autant de questions de haute philosophie. 7° *Absurdités spéculatives*, sans date, grand in-4°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. L'auteur l'a enrichi d'une carte de l'*Atlantide* de Platon. 8° *Mémoire, ou l'Observateur véridique sur les troubles actuels de la France*, Londres, 1788, in-8°; 9° *Essai sur le despotisme et les révolutions de la Russie*, 1794, in-4°. On assure que le marquis de St-Simon a laissé plusieurs autres ouvrages en manuscrit. W—s.

SAINT-SIRAN. *Voyez* SAINT-CYRAN.

SAINT-SORLIN. *Voyez* DESMARETS.

SAINT-URBAIN. *Voyez* URBAIN (SAINT-).

SAINT-URSIN (MARIE DE), médecin français, né à Chartres en 1763, y fit de bonnes études et se livra avec quelque succès à la littérature et à la musique. Le goût pour la médecine lui étant survenu tout à coup, il suivit les cours relatifs à cette science et fut reçu, peut-être un peu trop promptement, médecin à l'université de Caen. Il partit, en 1793, pour l'armée, et devint en peu de temps premier médecin de celle du Nord et inspecteur général au conseil de santé. Il revint, en 1800, à Paris, où il épousa une jeune personne aimable et spirituelle, mais sans fortune. Ce fut probablement pour elle qu'il publia l'*Ami des femmes*, ou lettres d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé, Paris, 1802. Cet ouvrage, dans lequel la science est traitée, quoique super-

(1) Et non pas en 1794, comme le disent tous les biographes qui nous ont précédé.

(2) L'auteur de la *Bibliographie agronomique* attribue au marquis de St-Simon le *Gouvernement admirable des abeilles*, la Haye, P. de Hondt, in-12. Cet ouvrage est de Jean-Baptiste Simon, avocat.

(1) *Bibliopea*, p. 272.

ficiellement, d'une manière agréable, fit connaître l'auteur, qui en donna une deuxième édition en 1804. La *Gazette de santé,* journal médical, rédigée anciennement par Gardanne et Pinel, était suspendue depuis plusieurs années. St-Ursin voulut la faire revivre; il s'associa divers collaborateurs; mais il en resta ensuite seul chargé. Entre ses mains, ce journal reprit une nouvelle vie et eut un succès marqué. En 1808, St-Ursin donna un *Manuel populaire de santé*, in-8°; quoique écrit dans le même sens et dans le même style que l'*Ami des femmes*, cet ouvrage ne fut pas reçu avec la même faveur. L'auteur fit paraître aussi une facétie, non médicale, intitulée *Job*, qui ne fut guère mieux accueillie. Admis, en 1806, à la société académique des sciences, il en devint le secrétaire général en 1811. Les occupations littéraires de St-Ursin et son attrait pour cette société, qu'il amusait souvent par sa bonne humeur et par ses saillies, le disposaient peu à cette abnégation si nécessaire au médecin praticien et le rendaient peu propre à suivre les malades et à se faire une clientèle. Ayant éprouvé, en outre, quelques dérangements dans sa fortune, il reprit du service comme médecin lors de la campagne de Russie et s'y distingua par son zèle et son urbanité. Resté prisonnier avec les malades d'un hôpital, à la tête duquel il se trouvait, on l'avait cru mort à Wilna (1); loin de là, il reçut de la part des Russes le meilleur accueil; il fut fêté et consulté par un grand nombre de leurs officiers généraux. Revenu en France, en 1715, il y réussit moins. Il quitta alors la capitale pour aller à Calais remplir la place de premier médecin de l'hôpital militaire, à laquelle il avait été nommé, et publia, au moment de son départ, un traité sur la goutte, ayant pour titre *Etiologie et thérapeutique de l'arthritis et du calcul, ou Opinion nouvelle sur la cause, la nature et le traitement de la goutte et de la pierre*, suivi d'un petit traité d'*Uromancie hygiénique*, 1816, in-8°. Cet ouvrage présente quelques pages bien écrites et bien pensées. L'auteur a mis à profit des expériences de Berthollet, ainsi que quelques-unes qui sont propres à l'auteur de cet article sur l'acidité et l'alcalinité de l'urine dans la goutte. Il crut pouvoir les faire servir de base à une nouvelle théorie de cette maladie et indiquer même la nature de son principe; il la divisa en goutte acide, goutte alcaline et en goutte sous-acide et sous-alcaline. Une telle division était évidemment fausse, parce que les variations d'acidité et d'alcalinité se remarquent dans le même accès de goutte. Cette prétention d'avoir expliqué le principe de cette maladie, prétention qui ne pouvait que tourner au détriment de la science, ne parut qu'une présomption ridicule (2). Mais l'éloignement pour les idées fondamentales de l'ouvrage en fit négliger les vérités de détail. Aussi n'eut-il point le succès auquel l'auteur s'attendait et qu'il méritait à certains égards. St-Ursin remplit avec honneur, pendant deux ans, ses fonctions de médecin militaire à Calais; et il y mourut le 5 août 1818. Avec de la science, des qualités aimables et beaucoup d'esprit, cet homme n'eut en France qu'un succès médiocre. C'est que ces qualités étaient obscurcies par une trop grande mobilité dans les idées, qui ne lui permettait d'en avoir de bien fixes sur aucun point, ce qui lui donnait parfois l'apparence d'un manque de solidité et de justesse dans le raisonnement. Outre les ouvrages mentionnés, on connaît de lui des notes jointes à la traduction du livre de Giannini, *De la goutte et du rhumatisme*, 1810, in-12, et des *Stances sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°. Il était le grand dégustateur de la société dite du *Caveau moderne*. Il a fourni des articles à l'*Epicurien français*, publié par cette société sous le titre de *Journal des gourmands et des belles*. On lui a aussi attribué la *Lettre du docteur Aplopharmaque à son ami le docteur Botanophile*, 1810, in-8°. On a publié un recueil de lettres adressées à Marie de St-Ursin par M. Frier (*voyez* le *Magasin encyclopédique* de mai 1811, t. 3, p. 161). On trouve une notice sur St-Ursin dans les *Annales encyclopédiques*, t. 5, p. 138. N—H.

SAINT-VALLIER (JEAN DE POITIERS, seigneur DE), d'une des plus anciennes familles du Dauphiné (1), était né dans cette province vers 1475. Destiné dès l'enfance au métier des armes, il en fit l'apprentissage dans l'expédition de Charles VIII au royaume de Naples. Sous Louis XII, il combattit encore en Italie dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre Ludovic Sforza, Ferdinand le Catholique, la république de Venise et le pape Jules II. A l'avénement de François I^er^, il était déjà chevalier des ordres et fut choisi par le nouveau roi pour capitaine de la compagnie des cent gentilshommes (2) en remplacement du duc de Longueville. On le vit, à la tête de ce corps d'élite, prendre une part glorieuse à la bataille de Marignan. En 1521, il fut chargé de conduire dans le Milanais un renfort de 500 lances et de 4,000 hommes d'infanterie au maréchal de Lautrec, près duquel il assista, l'année suivante, à la triste défaite de la Bicoque, qui força les Français à repasser les Alpes. En ce moment, le connétable de Bourbon, plein de haine contre le roi et la reine mère, méditait de quitter la France, et il venait d'entrer en né-

(1) *Gazette de France* du 3 décembre 1812.

(2) Voyez, sur ce livre, un article fort piquant, de Hoffmann, dans le *Journal des Débats* du 17 avril 1817, et un autre de Colnet, dans la *Gazette de France* des 11 et 19 mai suivant.

(1) Charles de Poitiers, frère de Guillaume de Poitiers, évêque et duc de Langres, et de Henri, évêque de Troyes, fut la tige des seigneurs de St-Vallier, et le bisaïeul de Jean de Poitiers.

(2) C'étaient les gardes du corps. Il existe un curieux petit livre imprimé en 1614, sous ce titre : *Origine des deux compagnies des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roy*. Nous y voyons que le comte de Maulévrier-Brézé, gendre de St-Vallier, était capitaine de la seconde compagnie.

gociations avec Charles-Quint. St-Vallier, son parent et son ami, de retour d'Italie, alla le voir à Montbrison et lui manifesta quelque mécontentement contre François Ier, qui imputait aux chefs de l'armée la perte du Milanais. Le connétable, profitant de cette disposition d'esprit, lui révéla, sur un serment solennel, les offres qu'il recevait de l'Empereur. Malgré sa disgrâce, St-Vallier essaya de détourner le duc d'une si mauvaise pensée; néanmoins il avait juré d'en garder le secret; il était décidé à tenir sa parole. Lorsque la défection du connétable s'accomplit, il fut un des premiers que l'on soupçonna d'y avoir participé; en conséquence, on l'arrêta à Lyon le 5 septembre 1523, puis on le conduisit à Tarare. Interrogé par le président Brinon, il ne voulut pas répondre. On le transféra au château de Loches, où déjà se trouvaient Aymar de Prie, l'évêque d'Autun, l'évêque du Puy, la Vauguyon, Bonnet et quelques autres, accusés d'avoir trempé dans l'affaire du connétable. Leur procès dut être fait en commun devant le parlement de Paris; l'instruction en fut confiée à une commission dirigée par Jean de Selve, premier président. Après de vives instances et confronté avec Bonnet, il fit une curieuse déclaration portant en substance « que l'été dernier, étant à « Montbrison, le connétable l'avait appelé seul « en son cabinet, où, après lui avoir donné « quelques bagues, il lui avait dit qu'il l'aimait « et se fiait en lui, qu'il voulait lui confier quel- « que chose, mais qu'il fallait qu'il jurât, sur un « reliquaire où il y avait de la vraie croix, qu'il « en garderait le secret, ce qu'il promit. Alors « le connétable lui fit connaître que l'Empereur « offrait de lui donner en mariage Eléonore, sa « sœur, veuve du roi de Portugal, avec deux « cent mille écus de dot, six cent mille écus « de diamants et la promesse qu'après sa mort « madame Eléonore serait héritière de tous ses « royaumes; et il ajouta : « Tu verras le sei- « gneur de Beaurain, chambellan de l'Empe- « reur, qui viendra ce soir devers moy, tu oi- « ras ce qu'il me dira. » Sur les onze heures de nuit, le connétable le mena à un cabinet où il vit en effet ledit Beaurain que le connétable combla de caresses, et auquel il le présenta en lui disant que c'était un de ses meilleurs amis. Alors Beaurain montra au connétable les lettres de l'Empereur, puis le pouvoir pour traiter le mariage avec madame Eléonore, ou à son défaut madame Catherine son autre sœur. En outre, Beaurain fit voir le traité de l'Empereur avec le roi d'Angleterre, auquel il promettait de faire participer le connétable. Ce traité portait que Charles-Quint devait entrer en France du côté de Narbonne avec une armée; que le roi d'Angleterre ferait une descente sur les côtes; que madame Marguerite, qui était en France, commencerait la guerre sur la frontière de Picardie. Toutes ces invasions devaient s'effectuer en même temps, c'est-à-dire lorsque le roi aurait passé les monts pour se rendre à Milan. Le connétable ne devait se déclarer que dix jours après que l'Empereur et le roi d'Angleterre auraient attaqué une des villes de France. Ce dernier ne fit point serment d'observer ces traités, mais il donna à Beaurain sa réponse à l'Empereur, et désigna Bonnet pour aller en Espagne avec lui. Cette dépêche fut faite en présence de St-Vallier, et le lendemain celui-ci remontra au connétable la faute qu'il commettait, les maux qui suivraient; si bien que ce prince en fut touché et promit de n'y plus penser en lui recommandant le secret. Beaurain avait laissé un chiffre au connétable, et St-Vallier en était dépositaire. Amené à Paris, celui-ci persista dans la déposition qu'on vient de lire; bien qu'elle ne lui inculpât que le tort de n'avoir pas dénoncé les menées du connétable, et qu'on ne pût lui en reconnaître d'autre, il fut condamné à mort; l'arrêt du 16 janvier 1724 dit : « Que, pour rai- « son de plusieurs séditions, conspirations et « machinations commises par lui contre le roi « et son royaume, il est déclaré criminel de « lèse-majesté, et comme tel condamné à avoir la « tête tranchée, ses biens acquis et confisqués « au roi, et, avant l'exécution, ledit St-Vallier « aura la question extraordinaire, pour savoir « ses complices de la conspiration. » De plus, cet arrêt le dégradait de tout honneur. De tous les accusés, il était le seul jugé avec tant de rigueur. Cependant, malade et alité, il obtint un sursis; mais au bout d'un mois la sentence dut être exécutée. La cérémonie humiliante par laquelle on arracha de son cou le collier de l'ordre lui fit la plus vive impression. Le médecin du parlement avait déclaré qu'il ne supporterait pas la question; le chancelier voulait qu'on la lui donnât, dût-il y succomber; mais le parlement l'en exempta; on se contenta de lui en étaler l'effrayant spectacle pour le forcer à des aveux. Il déclara n'avoir rien à dire et autorisa son confesseur à rendre sa confession publique. Enfin, conduit sur la place de Grève, où l'échafaud se trouvait dressé, il était déjà aux mains du bourreau lorsqu'un archer de la garde du roi arriva avec des lettres patentes portant commutation de la peine de mort en une détention perpétuelle « entre quatre murailles de pierres massonnées « dessus et dessous, esquelles il n'y devait avoir « qu'une petite fenêtre par laquelle on luy ad- « ministreroit son boire et son manger.... » Il fut, en conséquence, réintégré à la Conciergerie, puis on le transféra dans une autre prison. On voit dans une ancienne relation du procès « que « le dernier mars 1524, après Pasques, Sa Ma- « jesté fit, par le sieur de Vaux, capitaine de « ses gardes, tirer St-Vallier de la tour car- « rée pour le mener au lieu que Sa Majesté « avait ordonné, et à quelque temps il fut dé- « livré. » Le traité de Madrid prouve qu'il était

encore prisonnier au mois de janvier 1525; l'article 28 stipule « que M. de St-Vallier sera « promptement et librement relâché et absous ». Il est incontestable que cette clause fut exécutée; le roi lui donna même (juillet 1526) des lettres de restitution, abolition, grâce et rappel. Toutefois, il ne reparut point à la cour et n'y remplit plus aucune fonction. On ignore l'année de sa mort. L'*Histoire généalogique* dit que, s'étant échappé de sa prison, il se retira en Allemagne, où il vivait en 1532, et qu'il fit son testament dans son château de Pisançon le 26 août 1539. On voit dans quelques historiens qu'en entendant son arrêt, St-Vallier fut saisi d'une frayeur si violente que ses cheveux blanchirent en une nuit, et de Thou ajoute à cela que lorsqu'on le menait au supplice la frayeur lui donna une fièvre qui depuis est passée en proverbe sous le nom de *fièvre de St-Vallier*. Pasquier dit même qu'il en mourut peu de temps après. Mais ces historiens semblent oublier que, déjà avant sa condamnation, il était atteint d'une maladie qui fit surseoir à l'exécution, laquelle allait avoir lieu, quoiqu'il fût encore assez souffrant pour qu'on l'eût exempté de la question. Enfin, on a donné comme une tradition véridique que le roi ne fit grâce de la vie à St-Vallier qu'au prix du déshonneur de sa fille, Diane de Poitiers (depuis maîtresse de Henri II), et qu'elle se dévoua au salut de son père. Ce fait a été accueilli par de graves historiens tels que Mézeray et Bayle. Voltaire ne l'a pas contesté; mais il dit qu'il serait plus probable si Diane n'eût pas alors été une enfant de quatorze ans, qui n'avait point encore paru à la cour. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* commet ici une grave erreur, car il est très-sûr que la belle Diane avait alors près de vingt-cinq ans, et que depuis 1514 elle était mariée au comte de Maulévrier-Brézé. Nous sommes loin d'adopter la cause à laquelle on a attribué la grâce de St-Vallier, nous pensons même qu'on doit en chercher le motif dans des considérations d'une tout autre nature, ainsi que M. Capefigue l'a parfaitement établi (*Histoire de François Ier*, t. 2, ch. 7). Ce fut Maulévrier-Brézé qui sollicita et obtint du roi la grâce de son beau-père, les lettres patentes datées de Blois (février 1524) en font foi. « Comme puis « naguère notre cher et féal cousin, y est-il dit, « conseiller et chambellan, le comte de Maulé- « vrier-Brézé, grand sénéchal de Normandie, et « les parents et amis charnels de Jean de Poic- « tiers, sieur de St-Vallier, nous ayant en très- « grande humilité supplié et requis avoir com- « passion dudit de Poictiers; et nous, ayant « considération auxdits services, et principale- « ment à celui que ledit grand sénéchal nous a « fait en découvrant les machinations et conspi- « rations, etc. » En effet, le comte de Maulévrier, le premier, avait indirectement donné avis des trames du connétable dans une lettre adressée au roi le 10 août 1523. D'après ces témoignages historiques, nous croyons que l'épisode de la grâce de St-Vallier, qui a fait la base d'un drame moderne, le *Roi s'amuse*, est fort contestable, et qu'il n'est guère plus vrai que l'action même de cette pièce. On peut consulter au sujet de St-Vallier : 1° *Procès criminel de Charles, duc de Bourbon, et de ses complices*, imprimé à la suite des *Divers traités concernant l'histoire de France*, par Dupuy; 2° *Pocès criminel fait contre messire Charles de Bourbon, chevalier de l'ordre du roy, prince et connestable de France, et messire Jean de Poitiers, aussi chevalier de l'ordre, sieur de St-Vallier*, mss de la bibliothèque de Paris, recueil de pièces in-4°, volume coté L, 647, p. 20. — Le comte de SAINT-VALLIER, sénateur sous l'empire, pair de France le 4 juin 1814, mort en 1824, ne descendait pas du précédent; il appartenait à la famille de la Croix de Chevrières, qui, en 1584, avait acquis de la maison de Poitiers le comté de St-Vallier. C-H-N.

SAINT-VENANT (madame DE), l'une des romancières les plus fécondes de notre époque, peut être comptée parmi les auteurs qui écrivirent moins pour la renommée que pour satisfaire aux exigences de leur position. Pour preuve, nous citerons quelques détails donnés par son éditeur (Pigoreau). « Sénèque, mollement assis « dans ses vastes appartements, faisait, sur des « tablettes d'or, l'éloge de la pauvreté; madame « de St-Venant, dans un réduit obscur, entourée « de toutes les livrées de l'indigence et placée « sur un escabaut mal assuré, prodiguait à ses « héros des richesses qu'elle était loin de possé- « der. Mère de famille, elle travaillait plutôt « pour ses enfants que pour sa gloire; elle eût « échangé un de ses manuscrits contre les ob- « jets de première nécessité. Ses ouvrages an- « noncent beaucoup d'imagination et respirent « la morale la plus pure; mais il ne faut pas y « chercher les grâces du style. On aimait néan- « moins ses romans », continuait l'éditeur, en même temps qu'il faisait suivre cet éloge d'une liste de vingt-six romans, parmi lesquels nous citerons : 1° *Olympia, ou les Brigands des Pyrénées*, Paris, 1801, in-12; 1820, 2 vol.; 2° *Derville et Natalie, ou les Effets de la malédiction maternelle*, 1802, 2 vol. in-12; 3° *Laurette, ou la Grange St-Louis*, 1802, 2 vol. in-12; 4° *Robert et Blanche, ou les Effets de l'orgueil*, 1803, 2 vol. in-12; 5° la *Chaumière de Vincennes*, 1806, 2 vol. in-12; 6° *Zirza, histoire orientale tirée des annales de la Perse, suivie du* Malheureux imaginaire, *histoire récente*, Paris, 1807, in-12; 7° *Thérèse vertueuse, ou le Bon curé*, Paris, 1807, 2 vol. in-12; 8° *Catherine de Bourbon*, *Elzina*, les *Amants du Marais et Marguerite de Valois*, nouvelles historiques, Paris, 1807, 2 vol. in-12; 9° *Rose de Valdeuil, ou les Ecueils de l'inexpérience*, Paris, 1808, 3 vol. in-12; 10° *Marie de Bourgogne*, roman historique, 1808, 2 vol. in-12, etc. Madame de

St-Venant mourut à Paris en 1815. On a publié après sa mort deux ou trois volumes dont elle avait terminé le manuscrit. Beaucoup d'autres n'étaient qu'ébauchés et sans doute ne verront jamais le jour. M—D j.

SAINT-VICTOR (JACQUES-BENJAMIN-MAXIMILIEN BINSSE, comte DE), littérateur français, né à St-Domingue (1), le 14 janvier 1772. Ayant perdu dans ses premières années son père, il vint en France avec sa mère, qui se fixa à Paris. Il fit ses études à la Flèche. Témoin ensuite des scènes qui marquèrent la révolution française, il n'y prit pas (sans doute par cette raison même) une part active. Catholique sincère et royaliste, il ne dévia point de cette double foi politique et religieuse. Sous le premier empire, il conspira pour le triomphe de ses principes. Il subit alors la prison, et peu s'en fallut qu'il ne payât de sa tête ce dévouement extrême et sincère, s'il n'était pas légitime. L'auteur des *Campagnes de 1814 et de 1815*, M. de Beauchamp, a raconté cet épisode de la vie de St-Victor. C'est encore sous l'empire qu'il travailla au *Journal des Débats*, qui ne portait pas alors ce nom. Il y faisait insérer des articles de critique littéraire. Des offres brillantes lui furent faites sous la restauration. Il les déclina parce que ce régime ne réalisait pas non plus l'idéal politique et religieux qu'il avait rêvé. Et c'est assez indiquer ses tendances que de rappeler qu'il écrivit avec Martinville (*voy.* ce nom), dans le *Drapeau blanc*. Le même ordre d'idées ou de convictions porta St-Victor à fonder, en 1820, avec Lamennais, une librairie ayant pour objet l'exploitation des livres élémentaires. Cette opération ne réussit point, et la maison fut vendue. Vers la même époque, St-Victor fut chargé de la rédaction principale du *Défenseur religieux*, dont la publication continua jusqu'en 1821 et forma ensuite un recueil, 6 vol. in-8°. Après la révolution de juillet, St-Victor partit pour l'Amérique, d'où il rapporta ses *Lettres sur les Etats-Unis*, écrites en 1832 et 1833; Paris, 1835, 2 vol. in-8°. A son retour en Europe, il collabora au journal *la France* et à l'*Invariable, mémorial catholique*, qui se publiait à Fribourg, en Suisse. Il fut lié avec la plupart des célébrités contemporaines, en particulier celles dont les principes se rapprochaient des siens. La politique et la littérature ne l'occupèrent pas uniquement; il était connaisseur en peinture et posséda des tableaux célèbres. Il mourut dans un âge avancé, le 8 août 1858. Il avait eu de son mariage avec mademoiselle de Tourmont trois enfants : deux filles, mesdames Alix de St-Victor, dame du Sacré-Cœur, et Eudoxie, devenue la femme du docteur Gavarret; enfin un fils, M. Paul de St-Victor, attaché à la rédaction du journal *la Presse*. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Binsse de St-Victor les écrits suivants : 1° l'*Habit du chevalier de Grammont*, opéra-comique, 1800. Cette pièce eut du succès; 2° Le *Chevalier d'industrie*, musique de Badher et Gustave Dugazon, 1804; 3° *Uthal*, opéra imité d'Ossian, musique de Méhul, 1806; 4° *Amour et galanterie*, Paris, Barba, 1801, 2 vol. in-12, avec gravures; 5° l'*Espérance*, Paris, 1802 et 1804, 4° édit., in-12. On trouve des fragments de ce poëme, d'une belle versification, dans les *Leçons de littérature* de Noël et Laplace. 6° Les *Grands poëtes malheureux*, Paris, an 10 (1802), in-12, avec le portrait (assez inattendu) d'Homère; 7° le *Musée des antiques*, dessiné et gravé par Bouillon, avec des notes explicatives, Paris, 1818, 3 vol. in-fol. Visconti considérait cet ouvrage comme un monument d'érudition; il est encore cité dans tous les livrets des musées européens. 8° *Odes d'Anacréon*, traduites en vers sur le texte de Brunck et illustrées par Girodet, 1810. Cette version a du mérite et a obtenu le suffrage de Boissonnade. 9° *Ode sur la révolution française et sur la chute du tyran*, 2° édit., imprimerie de Didot l'aîné; 10° *Ode sur la première et la seconde restauration du trône*, Paris, même imprimerie, 1815, in-8°; 11° le *Voyage du poëte*, Paris, 1806 et 1814, 2° édit.; 12° *Quelques réflexions sur le passé et quelques considérations sur l'avenir*, Paris, 20 mai 1815; 13° *Œuvres poétiques*, Paris, Gosselin, 1822, in-18, faisant partie de la *Collection des poëtes français du 19° siècle*. On y trouve tous les poëmes précédemment mentionnés. 14° *Quelques observations sur la lettre de Fouché au duc de Wellington, suivies du texte de cette lettre*, etc., Paris, Nicolle, 1817, in-8°; 15° *Réponse de M. de St-Victor à la signification de Levêque*, Rouen, 1817, in-4°. C'est un mémoire sur un procès. 16° *Tableau historique et pittoresque de Paris depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, Paris, 1808-1812, 3 vol. in-4°, 1re édit., et Paris, Nicolle et Gosselin, 1822-1827, 4 vol. in-8°, et atlas. La *Biographie portative universelle* de Rabbe et Boisjolin et la *France littéraire* de Quérard prétendent que Tourlet collabora à cet ouvrage, dont St-Victor eut cependant la plus grande part. 17° *Abrégé de l'histoire d'Angleterre depuis la première invasion des Romains*, d'après Lingard, Paris, 1827, 4 vol. in-12; 18° *Documents historiques, critiques et apologétiques concernant la compagnie de Jésus*, Paris, 1827-1829, 3 vol. in-8°; 19° *Etudes sur l'histoire universelle, expliquant l'origine et la nature du pouvoir*, ouvrage dédié au duc de Bordeaux, Paris, 1840, 6 vol. in-8°; 20° les *Fleurs des saints martyrs, avec un abrégé de l'histoire romaine pour la période des persécutions*, Paris, 1845, 1 vol. in-8°; 21° *Olinde et Sophronie*, épisode de la *Jérusalem délivrée*, en trois actes et en vers, composé vers 1814, mais imprimé beaucoup plus tard. Cette pièce n'a pas été représentée. On attribue encore à St-Victor : 1° *Des révolutionnaires et du ministère*, par M....,

(1) Et non à Nantes, en 1776, comme on l'a dit à tort dans la *Biographie des hommes vivants*, suivie en cela par la *Biographie portative* de Rabbe et Boisjolin.

Paris, Nicolle, 1815; 2° *Réflexions d'un amateur sur l'opéra de la* Vestale, Rouen, juin 1809; 3° le *Combat spirituel*, traduit de Scupoli, 1820;—*Discours de St-Bernard à sa sœur la religieuse*, 1820; 4° les *Confessions* de St-Augustin, 1821. Ces trois derniers ouvrages ont été publiés dans la *Bibliothèque des dames chrétiennes*. Enfin on doit à ce laborieux et savant écrivain une édition des *Soirées de St-Pétersbourg* de Joseph de Maistre. R—LD.

SAINT-VIDAL (ANTOINE DE), baron de la Tour et de Senaret, capitaine de 50 hommes d'armes et gouverneur pour le roi au pays de Velay, fit, en 1572, avec le seigneur de la Barge, gouverneur du Vivarais, de vains efforts pour reprendre le château de Beaudiné en Velay, dont s'était emparé par stratagème le capitaine protestant Lavacheresse, qui l'avait fortifié et faisait contribuer les environs. Deux mois après, il fit le siége et s'empara du bourg et du château d'Espaly, à un quart de lieue du Puy, occupés par les protestants, où il fut blessé. Ces succès lui méritèrent la confiance des habitants de cette ville, et il en fut nommé gouverneur par l'évêque et le corps municipal. La même année, les châteaux de St-Quentin, d'Adiac, de Bessamorel, de Chapteuil et de Bellecombe, occupés aussi par les protestants et tous situés dans le Velay, tombèrent en son pouvoir. Il assiégea ensuite et prit la ville de Tence au même pays, qu'il mit au pillage, en fit pendre les ministres comme auteurs des troubles et passer les habitants au fil de l'épée. En 1577, il fit le siége d'Ambert en Auvergne, qu'il fut obligé de lever. D'après l'ordre du roi, il assiégea, en 1580, avec le seigneur de Tournoir, gouverneur du Vivarais, St-Agrève, tenu par les protestants, où il fut blessé et perdit un œil. Après avoir pris diverses mesures de sûreté pour la défense du Puy, dont il était gouverneur, contre le vicomte de Polignac, qui était en guerre avec cette ville, il accourut, en 1581, sans succès, au secours de Bedoueze en Gévaudan, assiégée par les capitaines le Merle et Gondin, envoyés par le prince de Condé. Quelques années après, en 1586, il se rendit, amenant six canons du Puy, auprès du duc de Joyeuse, avec lequel il fit le siége du Malzieu en Gévaudan, qui fut soumis, et dont ce duc lui donna le gouvernement. Il obtint aussi de lui le gouvernement de Marvejols, qui capitula après huit jours de siége. En 1587, le gouvernement du Puy et le conseil de ville firent jeter en fonte deux canons de gros calibre pour la défense de la place. L'année suivante, il fit le second siége de St-Agrève, dont il fit raser les murs et ruiner les fortifications. Dévoué au parti de la Ligue, et continuant de commander au Puy, en 1589, le sénéchal de Chattes, qui avait été nommé par le roi gouverneur du pays de Velay, lui disputa le gouvernement de cette ville et le somma de se rendre à l'obéissance du roi. D'une autre part, le corps municipal du Puy, qui était ligueur, déclara vacante la charge de sénéchal et y nomma le baron de St-Vidal. Ces conjonctures l'engagèrent à se rendre auprès des chefs de la Ligue. Après dix mois d'absence, il revint au Puy avec 3 à 4,000 hommes, à la fin de mai 1590. Il fit le second siége d'Espaly, s'empara du bourg qui fut brûlé, et le château capitula. Il en fit sauter par la mine toutes les voûtes. De nouvelles hostilités entre les royalistes du Velay et les ligueurs du Puy ayant donné lieu à des négociations en vue de la paix, cette ville s'obstina, même contre son avis, à ne pas reconnaître le lieutenant du roi en Languedoc, le duc de Montmorency. Ces négociations, qui avaient lieu au delà du pont de d'Estrolhas, près du faubourg St-Laurent, amenèrent de vives discussions entre les négociateurs royalistes et ligueurs et un duel où étaient présents, d'une part, le sénéchal de Chattes et Pierre de la Rodde, frère puîné du seigneur de Senenjols, et de l'autre, le lieutenant du capitaine général de la ville du Puy et le baron de St-Vidal, qui y fut tué par le sieur de la Rodde, le 25 janvier 1591. B—P.

SAINT-VINCENS (JULES-FRANÇOIS-PAUL FAURIS DE), antiquaire provençal, naquit en 1718, à Aix, d'une famille de robe. Dès sa première jeunesse, il cultiva la littérature, l'histoire et l'archéologie. Il s'était lié d'une étroite amitié avec Vauvenargues et Thomassin de Mazaugues, dont l'exemple et les conseils eurent une grande influence sur la direction de ses études. Destiné à la carrière de la magistrature, il se pénétra de bonne heure de l'étendue de ses devoirs et ne négligea rien pour se mettre en mesure de les remplir. Il fut nommé président au parlement, et, dans l'exercice de cette charge, il se concilia l'estime publique par son intégrité, son esprit conciliant et sa fermeté. Portant dans ses goûts la modération de son caractère, il employa cinquante ans à former une bibliothèque de dix mille volumes et un cabinet d'antiquités et de médailles. Dès qu'il avait acquis quelque objet intéressant, il s'empressait d'en donner avis aux savants; c'est ainsi qu'il se mit en correspondance avec l'abbé Barthélemy, Cary, Foncemagne, Ste-Palaye et Ste-Croix, Alex. Recupero, Fabricy, d'Agincourt, etc. Il fit don de ses médailles de Marseille à l'académie de cette ville, dont il était membre, et il charmait ses loisirs en rédigeant le catalogue raisonné de sa collection numismatique, dans laquelle on remarquait une suite précieuse des monnaies de Provence. Plein de vénération pour Peiresc, il fit élever, en 1778, un monument à sa mémoire (*voy*. PEIRESC). Il fut admis comme associé libre régnicole à l'Académie des inscriptions en 1786, et la même année il paya son tribut à cette compagnie par un mémoire sur une tour antique qui se trouvait incorporée dans l'enceinte du palais du parlement d'Aix, et démontra que c'était un tombeau romain, comme l'avait déjà

présumé Peiresc. En 1790, il fit parvenir à la même académie ses *Observations* sur des mosaïques récemment découvertes à Aix. Lors de la suppression des parlements, le président St-Vincens se livra tout entier à ses études numismatiques, qu'il n'avait jamais interrompues. L'ascendant de sa vertu le sauva des excès révolutionnaires. Cependant, il fut mis deux fois en arrestation pendant la terreur; mais il dut sa liberté au respect qu'il inspirait aux agents mêmes de la tyrannie. Ce digne magistrat mourut octogénaire à Aix, le 22 octobre 1798. En 1770, il avait publié les *Tables des monnaies de Provence*, in-4°. Il rédigea depuis un mémoire sur les monnaies qui eurent cours en Provence depuis la fin de l'empire d'Occident jusqu'au 16e siècle et le remit avec les planches à Papon, qui l'inséra dans les tomes 2 et 3 de son *Histoire* de cette province (*voy.* PAPON). En outre, on a de lui un *Mémoire sur les monnaies et les monuments des anciens Marseillais*, 1771, in-4°, avec trois planches. De nouvelles découvertes l'obligèrent d'en faire rédiger un autre par son fils; cette édition est ornée de cinq planches; il en a laissé de très-étendus en manuscrit *Sur l'état du commerce, des sciences et des arts en Provence pendant les 13e, 14e et 15e siècles; sur les peintures attribuées au roi René d'Anjou* (*voy.* RENÉ), etc. On doit consulter pour plus de détails la *Notice sur la vie et les ouvrages du président de St-Vincens*, insérée par son fils, dont l'article suit, dans le *Magasin encyclopédique*, 1798, t. 4, p. 461, et publiée séparément, 1800, in-4° de 68 pages. Cette édition, dans laquelle l'auteur a donné plus de développements à l'analyse des ouvrages de son père, est enrichie de douze planches représentant des médailles et d'anciens monuments découverts en Provence; de l'inscription grecque trouvée par le président de St-Vincens dans la maison de Peiresc et expliquée par Chardon la Rochette (*voy.* le tome 1er des *Mélanges de critique et de littérature*), et de quelques pièces dont on trouvera le détail dans le *Magasin encyclopédique*, 1800, t. 2, p. 282. W—s.

SAINT-VINCENS (ALEXANDRE-JULES-ANTOINE FAURIS DE), fils du précédent, naquit en 1750 à Aix, en Provence. Elevé au collége de Juilly, il y puisa des principes religieux dont il ne s'écarta jamais. La riche collection de livres, de médailles et d'antiques qu'il avait eue sous les yeux dans la maison paternelle lui inspira de bonne heure le goût de l'archéologie, et il n'eut d'autre ambition que de se faire un nom dans les lettres et dans la magistrature, en suivant les traces de son père. Reçu à la sénéchaussée d'Aix en 1775, il ne discontinua pas ses études favorites. En 1781, il épousa mademoiselle de Trimond, petite-nièce du président de Mazaugues, descendant de l'illustre Peiresc (*voy.* ce nom). Les richesses littéraires dont elle était héritière furent appréciées par St-Vincens et développèrent en lui un goût décidé pour l'histoire de la Provence. Devenu, en 1789, président à mortier au parlement d'Aix, il partagea son temps entre le palais et son cabinet. Après avoir aidé son père à sauver de l'oubli, en les faisant dessiner, un grand nombre de monuments du moyen âge, peintures, inscriptions, bas-reliefs, etc., dont ils prévoyaient avec raison que la plupart seraient détruits par la révolution, St-Vincens perdit sa charge et fut incarcéré en 1793. Libre après le 9 thermidor, il commença sa réputation littéraire en publiant une notice sur la vie et les travaux de son père (*voy.* l'article précédent). Non content d'augmenter son riche cabinet par l'acquisition des livres, des médailles qui lui manquaient, il recueillit des tableaux, des monuments échappés aux ravages du vandalisme et les déposa dans les églises lorsqu'elles furent rendues au culte. Il fit rétablir dans la cathédrale d'Aix le monument que son père avait élevé à Peiresc et en publia la notice. Les tombeaux de l'église souterraine de l'abbaye St-Victor à Marseille avaient été profanés et dispersés; St-Vincens, de concert avec les autorités de cette ville, les fit retirer de la cour du lycée, où ils étaient entassés et oubliés, et les plaça dans un musée qui se forma sous ses auspices, et dont il rédigea le catalogue. En 1799, il refusa la place de premier président de la cour d'appel des Bouches-du-Rhône, sans cesser de répondre à la confiance de ses concitoyens, dont il arbitrait les procès. Il accepta seulement les fonctions d'administrateur des hospices d'Aix, puis celles de maire de cette ville, en 1808. Les taxes révolutionnaires, les dépenses où l'entraînaient sa bienfaisance et sa passion pour les arts et l'antiquité l'obligèrent de vendre son patrimoine, et il se trouva réduit à la fortune de sa femme. En 1809, il fut nommé membre du corps législatif. Le nom de son père, son mérite personnel et ses liaisons avec Millin, qu'il avait accueilli en Provence, l'avaient fait élire, en 1807, associé correspondant de la troisième classe de l'Institut. Recherché à Paris par les amis de sa famille et par les personnes avec lesquelles il était en relation comme érudit et comme fonctionnaire public, St-Vincens visitait les musées, les bibliothèques publiques, les collections d'amateurs, et en satisfaisant ses goûts de prédilection, il fortifiait sa santé, que sa vie sédentaire et studieuse avait affaiblie. Nommé, en 1811, second président de la cour impériale des Bouches-du-Rhône, il en remplit les devoirs avec autant de zèle et d'assiduité que s'il y eût été porté par inclination. Les événements de la restauration et le rappel du corps législatif sous le nom de chambre des députés l'ayant ramené à Paris en 1814, il fit vers la fin de cette session un rapport très-étendu pour l'adoption d'un projet de loi sur la franchise du port de Marseille et sut y rattacher des détails historiques fort intéressants. Il se trouvait encore à Paris en mars 1815 et y vécut très-retiré pendant les cent-

jours, s'occupant du travail sur les sculptures extérieures de l'église Notre-Dame de Paris. N'ayant pas été réélu pour la session de 1815, il quitta la capitale, en 1816, et revint à Aix exercer sa charge de président, dont les honoraires étaient son unique revenu. Le 3 août de cette année, il fut nommé associé libre de l'Académie des inscriptions. Le travail opiniâtre et constant auquel se livrait St-Vincens détruisit entièrement sa santé, en 1818. Il ne changea rien à sa manière de vivre, ne négligeant même point le palais dans les moments de relâche que ses souffrances lui laissaient. Lorsque sa maladie empira, les livres de piété, les ouvrages de littérature et d'histoire couvraient et entouraient son lit. Il mourut le 15 novembre 1819. Sa collection de médailles a été acquise par la ville de Marseille. Fauris de St-Vincens n'avait pas la morgue pédante trop commune parmi les savants. Son esprit était aussi vif qu'enjoué, et la douceur de son caractère se peignait sur sa physionomie. Sa mémoire était prodigieuse. Il possédait dans le plus grand détail l'histoire de chaque ville, village, église, famille et château de Provence. Il a composé un grand nombre de notices, mémoires et dissertations, insérés dans le *Magasin encyclopédique*, dans les *Annales encyclopédiques*, etc. Nous nous bornerons à donner la liste de ceux de ses ouvrages qui ont été réimprimés ou publiés dans le recueil des Mémoires de la société académique d'Aix, dont il était un des membres fondateurs : 1° *Notice sur Jules-François-Pierre Fauris de St-Vincens*, Aix, ans 8 et 9, in-4°, contenant en outre : *Interprétation d'une inscription grecque tirée de la maison qu'avait habitée Peiresc ; — Médailles de Marseille ; — Mémoire sur une urne sépulcrale et sur une inscription en vers grecs trouvée à Marseille ; — Inscription grecque sur un cippe trouvé dans les fondements de St-Victor à Marseille ; — Notice sur quelques médailles du cabinet de J.-Fr.-P.-F. de St-Vincens ; — Inscription grecque* du même cabinet ; 2° *Médailles et jetons frappés en Provence ; — Monnaies qui ont eu cours en Provence sous les comtes*, Aix, an 9, in-4° ; 3° *Notice des monuments antiques conservés dans le muséum de Marseille*, Marseille, 1805 ; 4° *Mémoire sur la position de l'ancienne cité d'Aix*, Paris, 1812, in-8°, et Aix, 1816 ; 5° *Mémoire sur une tapisserie du chœur de l'église cathédrale d'Aix, qui était autrefois à St-Paul de Londres*, Paris, 1812, in-8° ; 6° *Notice sur les lieux où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons ont été défaits par Marius, et sur le séjour et la domination des Goths en Provence*, Paris, 1814, in-8°. Ce mémoire, que St-Vincens composa sur la demande qui lui en avait été faite par M. Munter, évêque de Sélande, fut traduit en danois par le comité royal des antiquités de Copenhague et valut à l'auteur le titre d'associé correspondant de l'académie de cette ville. 7° *Mémoire sur l'état des lettres et des arts et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le 15e siècle*, Paris, 1814, in-8° ; 8° *Mémoire sur les bas-reliefs des murs et des portes extérieures de Notre-Dame de Paris et sur les bas-reliefs extérieurs du chœur de la même église*, Paris, 1815, in-8°, et Aix, 1816, avec deux gravures ; 9° *Notice sur un manuscrit contenant les sermons de Pierre de Marini, confesseur du roi René*, Aix, 1816 ; 10° *Mémoires et notices relatifs à la Provence*, Aix, 1817 ; 11° *Mémoire sur les antiquités et curiosités de l'église cathédrale de St-Sauveur à Aix, avec l'explication d'une curieuse inscription du 16e siècle*, Aix, 1818 ; 12° *Mémoire sur les antiquités et curiosités de la ville d'Aix*, Aix, 1818 ; 13° *Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités, faites auprès d'Aix en 1817* ; 14° *Mémoire sur un marbre qui sert de banquette dans le cloître de St-Sauveur et qui porte une inscription du 10e ou 11e siècle*, 1818. Cette dissertation, la dernière que St-Vincens ait composée, l'occupa pendant la maladie dont il mourut. Elle contient de curieux détails sur le chant, la musique d'église et l'instruction du clergé dans les 10e et 11e siècles. Il a publié, en outre, dans le *Magasin encyclopédique* et dans les *Annales encyclopédiques*, un grand nombre de *Lettres inédites de Peiresc*, qui ont été depuis réimprimées à Paris, 1815, et à Aix, 1816 (*voy.* PEIRESC). St-Vincens était officier de la Légion d'honneur et correspondant des académies de Marseille, de Grenoble, du Var et de Vaucluse (1). Son éloge, par M. Dacier, a été lu à l'Académie des inscriptions. Sa notice, par M. de Fonscolombe, 1820, in-8°, est imprimée dans le tome 2 du recueil des Mémoires de la société académique d'Aix. A—T.

SAINT-VINCENT (GRÉGOIRE DE), célèbre géomètre, naquit à Bruges en 1584. Il alla continuer ses études en Italie, et, ayant embrassé la règle de St-Ignace à Rome à l'âge de vingt ans, il devint l'un des disciples du P. Clavius (*voy.* ce nom) et lui succéda dans la chaire de mathématiques. Parmi ses découvertes, on doit remarquer la symbolisation de la parabole avec la spirale, qu'il reconnut et enseigna vingt-cinq ans avant que Cavalieri publiât la *Géométrie des indivisibles*, qui ne parut qu'en 1635 (*voy.* CAVALIERI). Sa réputation comme géomètre s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Il fut appelé par l'empereur Ferdinand II à Prague, et il se trouvait dans cette ville lorsqu'elle fut attaquée par les Suédois. Le P. St-Vincent reçut une blessure grave en allant porter les secours de la religion aux soldats jusque sur les champs de bataille, et il perdit au sac de Prague tous ses manuscrits, entre autres un gros volume sur la quadrature du cercle, qui fut la proie des flammes. Il s'était beaucoup occupé de la recherche de cette quadrature, et c'est en travaillant sur ce fameux problème qu'il recueillit une foule de vérités neuves qui lui assurent, parmi les géomètres,

(1) Il avait laissé en manuscrit une *Histoire d'Aix* et une *Histoire* très-étendue *du bon roi René*, mort en 1480. A. B—T.

un rang très-distingué. L'ouvrage qu'il publia sur cette matière, et dont nous parlerons plus bas, contient des aperçus d'une haute importance; mais les raisons dont il appuyait sa prétendue découverte ne pouvaient pas soutenir l'examen. Descartes en fit voir la fausseté dans une lettre qu'il écrivit au P. Mersenne. Ce religieux attaqua le premier la nouvelle solution du problème de la quadrature, dans son livre : *Cogitata physico-mathematica*, 1648. Trois ans après, Huygens, alors fort jeune, réfuta St-Vincent dans un livre resté, dit Montucla, comme un modèle de précision et de netteté. Le P. Léotaud, jésuite et bon mathématicien, se joignit aux adversaires de son confrère, qui ne trouva de défenseurs que parmi ses disciples. Dans le nombre se distinguaient les PP. Sarana et Aynscom. Le premier répliqua très-vivement au P. Mersenne; le second répondit à Huygens et au P. Léotaud, qu'il accusa de n'avoir point compris les raisonnements de son maître. Le P. Léotaud reprit la plume, et si, par la *Cyclomathia* (*voy.* Léotaud), il ne réduisit point au silence les défenseurs imprudents de St-Vincent, c'est que la passion finit par se mêler de la querelle. Le roi Philippe IV avait appelé le P. St-Vincent en Espagne pour donner des leçons de mathématiques au prince don Juan d'Autriche. Il revint sur la fin de sa vie dans les Pays-Bas et mourut à Gand, où il remplissait les fonctions de bibliothécaire, le 27 janvier 1667. On a de lui : 1° *Theses de cometis*, 1619, in-4°. Elles sont citées par Lalande dans la *Bibliographie astronomique*, p. 174. 2° *Theoremata mathematica scientiæ staticæ de ductu ponderum per planitiem recta et obliqua horizontem decussantem*, Louvain, 1624, in-4°, fig.; 3° *Opus geometricum quadraturæ circuli et sectionum coni*, Anvers, 1647, in-fol. Nous avons déjà dit plus haut quelques mots sur cet ouvrage. Suivant Montucla, c'est un vrai trésor, une mine riche de vérités géométriques et de découvertes importantes et curieuses. On y trouve une multitude de théorèmes nouveaux sur les propriétés du cercle et de chacune des sections coniques; des moyens sans nombre de carrer la parabole; la mesure absolue de quantité de corps; la formation d'une multitude de nouveaux corps susceptibles de considération géométrique et qu'il mesure par la méthode *Ductus plani in planum;* la symbolisation de la parabole avec la spirale, et enfin plusieurs nouvelles propriétés de l'hyperbole. Cependant Montucla trouve exagérés les éloges dont le P. Castel a comblé St-Vincent dans la préface du *Calcul intégral* de Stone. 4° *Opus geometricum ad mesolabum per rationum, proportionalitatumque novas proprietates*, Gand, 1668, in-4°. Cet ouvrage, que l'auteur n'a point terminé, a pour objet le problème de l'invention des deux moyennes proportionnelles continues. On peut consulter sur le P. St-Vincent l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 2, p. 79-84, et la *Notice biographique* que M. Quetelet lui a consacrée dans les *Annales belgiques* d'avril 1821, t. 7, p. 253. W—s.

SAINT-VINCENT (Robert de), conseiller à la grand'chambre du parlement de Paris, où il prit séance le 12 janvier 1748, fut un des chefs de l'opposition parlementaire sous le règne de Louis XVI. Son caractère le rendait bien propre à un tel rôle. On voyait en lui, selon un écrivain qui l'a connu (1), « un de ces naturels en quelque sorte sauvages, auxquels des mœurs sévères et l'habitude de l'étude et de la retraite ont laissé toute leur rudesse; dont les expressions, par conséquent, toujours éloignées de la flatterie, conservent quelquefois à peine la politesse, mais trouvent grâce devant les souverains, non-seulement à cause de leur nouveauté, mais parce qu'elles sont dictées par une bonne foi qui n'est jamais douteuse ». Un tel homme se mit, avec Duval d'Espréménil, à la tête des magistrats qui donnèrent le signal d'une révolution dont plusieurs d'entre eux devaient être victimes. Zélé janséniste, il portait jusqu'au fanatisme les préjugés de cette secte. Dans la fameuse affaire du collier, il fut, avec Fréteau de St-Just, au nombre des conseillers qui prirent le plus vivement les intérêts du cardinal de Rohan (*voy.* Rohan). Aussi l'abbé Georgel, dans ses Mémoires, fait-il honneur à ce magistrat d'une « rigidité de principes et d'une inflexibilité de caractère qui ne plie que devant la justice et la loi. (2) ». St-Vincent, non content de conclure à ce que le cardinal fût déchargé de l'accusation intentée contre lui, « osa hautement blâmer la publicité donnée à ce procès et la scène si peu réfléchie du 15 août, dans la galerie de Versailles. Il plaignit la jeunesse du roi et de la reine de n'avoir pas eu auprès d'eux un ministre assez sage et assez courageux pour leur représenter qu'un pareil éclat était fait pour affliger la religion, compromettre la majesté du trône et blesser les lois protectrices de la liberté individuelle (3) ». On sait que l'opinion de St-Vincent fut adoptée. Le 19 octobre 1786, il dénonça aux chambres assemblées le *Nouveau rituel* de M. de Juigné, archevêque de Paris. Il fut un des principaux moteurs de l'arrêté pris, le 15 août 1787, par le parlement contre l'édit sur l'impôt territorial et du timbre, enregistré forcément dans le lit de justice du 6 du même mois. Le 15 août suivant, jour de l'Assomption, chaque conseiller reçut une lettre de cachet qui lui ordonnait de quitter Paris dans le jour et de se rendre en exil à Troyes. « Plusieurs de *Messieurs*, dit un autre écrivain du temps (4), eurent un redoublement de dévotion et assistèrent toute la journée aux offices

(1) Sallier, auteur des *Annales françaises*.
(2) *Mémoires de l'abbé Georgel*, t. 2, p. 191, 2e édition.
(3) Ibid., p. 200.
(4) *Anecdotes du règne de Louis XVI* (par Nougaret), t. 2, p. 294.

« de leurs paroisses. » Robert de St-Vincent dit à l'officier porteur de la lettre de cachet qui lui était destinée : « Monsieur, apparemment, on a « oublié que c'était fête solennelle, et que j'avais « à servir aujourd'hui un plus grand maître que « le roi ; ainsi je vous déclare que je vais à l'é- « glise. » C'est à cette occasion que, dans une brochure intitulée *Observations d'un avocat*, l'auteur anonyme s'exprime ainsi : « Je croyais que « le lit de justice avait terminé tous les débats « parlementaires, et que M. Robert de S.... V......, « qui joint une âme droite à une tête ardente, « ne s'occuperait plus que de la bulle *Unige- « nitus* (1). » Durant l'exil du parlement, la majorité de cette compagnie et la cour ne tardèrent pas à se rapprocher. L'ennui d'être relégués en province fatigua la constance des magistrats. Ce fut en vain que St-Vincent, qu'on voyait dans toutes les occasions marcher, malgré son grand âge, sur la même ligne que d'Espréménil, s'efforça de s'opposer à toute négociation, en vain il insista pour qu'on fît le procès au ministre Calonne, l'accommodement fut conclu avec la cour, et le parlement, rappelé à Paris, rentra dans ses fonctions le 10 novembre 1787 ; mais cette compagnie ne tarda pas à reprendre son attitude hostile. Le roi s'étant rendu à l'improviste au parlement, le 19 du même mois, pour faire enregistrer un édit portant création d'emprunts pour quatre cent vingt millions, plusieurs conseillers, entre autres Fréteau et Sabatier, sans respect pour la majesté royale, firent entendre les observations les plus violentes ; mais personne ne parla avec plus d'audace que Robert de St-Vincent, dont le discours nous a été conservé tout entier (2). Robert de St-Vincent partagea pour quelque temps l'exil de Fréteau et de Sabatier de Cabre, ses confrères. S'il avait témoigné une forte opposition à l'édit d'emprunt, il applaudit à l'édit en faveur des protestants. Il le fit encadrer avec luxe et le montrait complaisamment à ceux qui entraient dans son cabinet. On a accusé ce magistrat d'assister, avec les conseillers le Coigneux, Huguet de Semonville, Sabatier, Fréteau de St-Just, aux conciliabules qui se tenaient dans le palais du duc d'Orléans vers le 15 août 1787 (3). Le 5 mai 1788, lors des troubles parlementaires qui eurent lieu au sujet de l'arrestation des conseillers d'Espréménil et Montsabert, St-Vincent fut nommé membre de la députation chargée de se transporter auprès du roi pour lui faire des représentations « sur l'excès des malheurs qui « menaçaient la nation et le supplier d'écouter, « dans sa sagesse, d'autres conseils que ceux qui « sont près d'entraîner l'autorité légitime et la « liberté dans un abîme ». Cet irrespectueux message ne fut pas reçu. Après la convocation des états généraux, Robert de St-Vincent reconnut franchement ses erreurs, comme d'Espréménil, dont il avait partagé les torts. Il émigra, et, par décret du conseil des anciens (du 26 août 1796), la maison qu'il avait habitée rue Hautefeuille fut adjugée, comme bien d'émigré, au mécanicien Droz, en payement de ses découvertes et travaux pour la fabrication des monnaies. Robert de St-Vincent mourut en Allemagne en 1799. D—R—R.

(1) *Voy.* l'*Avertissement*, p. 3.
(2) *Voy.* Sallier, *Annales françaises*, p. 125 et suiv.
(3) *Voy.* l'ouvrage intitulé *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart, t. 3, p. 202.

SAINT-VINCENT (JEAN-JERVIS, comte de). *Voyez* JERVIS.

SAINT-YON (PHILIPPE DE), de la famille des bouchers de Paris qui furent si célèbres sous le malheureux règne de Charles VI, se prétendait issu des anciens barons de St-Yon, près de Châtres sous Montlhéry, ce que ne dit point Juvénal des Ursins, qui en a parlé fort longuement dans sa chronique. Cet historien rapporte que cette famille, jointe à celle des Gois et des Tibert, fit de *grands ravages* dans Paris à l'occasion de la lutte des Bourguignons avec les Armagnacs, dans laquelle ils figurèrent au premier rang, dirigeant, sous les ordres du comte de St-Pol, une troupe de garçons bouchers, qu'on appelait *les écorcheurs*, et qui causèrent de *grands malheurs, pillant et tuant ceux qu'on soupçonnait de favoriser les Armagnacs*. Mais, en 1416, lorsque ce parti ou celui du duc d'Orléans triompha à son tour, le roi fit abattre la grande boucherie qu'il leur avait permis d'établir près l'apport de Paris et qui fut de nouveau rétablie en 1418, attendu, portait l'ordonnance de réhabilitation, qu'elle avait été *haineusement, damnablement, injustement et déraisonnablement détruite par les Armagnacs*. La famille de St-Yon fut, par la même ordonnance, réintégrée dans ses droits et priviléges, qui étaient considérables et d'abord fondés sur un échange que Philippe avait fait, avec les religieuses de Montmartre, du fief de Torfou et de plusieurs terres qui lui appartenaient, proche le village de St-Yon, pour une maison de ces religieuses située près l'apport, vulgairement nommé *la Porte de Paris*, où il fit construire la grande boucherie dont nous venons de parler. Les St-Yon furent d'abord chargés seuls de fournir Paris de *grosses chairs*, qui se débitaient à *juste prix* par les étaliers. Ils s'associèrent ensuite avec les Tibert, les Ladehors, les Dauvergne, et ils eurent tous ensemble la police *sur le fait de la viande, vente et débit de toutes sortes de bestiaux*. Ils avaient même une chambre du conseil, des prisons, un scel et une juridiction avec maire, procureur fiscal, greffier et sergents. Il était défendu d'établir de nouvelles boucheries sans leur consentement, et les choses durèrent ainsi pendant plusieurs siècles, jusqu'à l'extinction de ces différentes familles. Celle des St-Yon resta la dernière. On prétend même qu'elle existe encore et que l'auteur dramatique de ce nom, qui concourut avec Dancourt à la comédie des *Bourgeois*

à la mode et du *Chevalier à la mode*, en descendait, ce qui est peu probable. Celui-là fut le secrétaire de M. de la Falnère, grand maître des eaux et forêts. Il descendait vraisemblablement d'Antoine de St-Yon, lieutenant général des eaux et forêts au siége de la table de marbre de Paris et maître des requêtes, qui a publié en 1610 un *Recueil des édits et ordonnances sur les eaux et forêts*, in-fol., ouvrage estimé, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir altéré le texte des ordonnances. M—D j.

SAINT-YVES (CHARLES), célèbre oculiste, né à Maubert-Fontaine, près de Rocroi, le 10 novembre 1667, peut être regardé comme le créateur de la science ophthalmologique. Né sans fortune dans un village ignoré, il ne dut les soins de sa première éducation qu'à mademoiselle de Guise, qui le fit venir à Paris, pourvut aux frais de son éducation et l'attacha à son service en qualité de page. Ayant perdu sa protectrice, il entra, en 1686, dans le couvent des lazaristes, où quelques-uns de ces religieux étaient chargés de pratiquer la médecine. Après quinze ans d'études générales, il s'adonna au traitement des maladies des yeux, et il y obtint une telle supériorité qu'on venait le consulter de tous les pays. Il avait surtout acquis une extrême habileté dans l'opération de la cataracte, et l'on a raconté qu'il en leva jusqu'à cinq cent soixante et onze dans l'année 1708. Voulant exercer ses talents avec plus de liberté et s'affranchir des exercices de la règle qui lui dérobaient des moments utiles à la pratique de son art et au soulagement de l'humanité, il quitta en 1711 la maison de St-Lazare et vint demeurer dans la rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle avec son frère aîné et son neveu Paulmier. Charitable et fort désintéressé, il était resté jusqu'alors sans fortune au milieu d'une innombrable clientèle, et souvent on le vit non-seulement traiter gratuitement ses malades, mais les aider de sa bourse. Ne pouvant suffire aux besoins du public, qui augmentait avec sa réputation, il s'adjoignit en 1715 un élève en chirurgie nommé Léoffroy, dont l'adresse et le caractère soumis et studieux lui plurent tellement qu'il le maria avec sa gouvernante, mademoiselle Manon, qui était devenue à peu près la maîtresse de sa maison. Il l'autorisa même à prendre son nom après sa mort et lui laissa par son testament toute sa fortune, qui ne se montait pas à moins de cinq cent mille francs, somme considérable à cette époque. St-Yves mourut, le 3 août 1733, à Maubert-Fontaine, qu'il allait visiter au moins une fois chaque année. Conformément à ses dispositions testamentaires, son corps fut transporté à Paris et inhumé dans la maison de St-Lazare, à laquelle il était resté très-attaché. Il ne parlait jamais de St-Vincent de Paul sans admiration, et au milieu des soins innombrables de sa profession, il n'avait pas cessé de s'acquitter avec une exactitude véritablement religieuse de tous ses devoirs de piété. Il a laissé sur son art un ouvrage élémentaire sous le titre de *Nouveau traité des maladies des yeux*, Paris, 1722, in-12; Amsterdam, 1736, in-8°; ibid., 1767, in-12, avec quelques augmentations par Cantwel; traduit en anglais par Stokton, Londres, 1736, in-8°, et en allemand, Berlin, 1744, in-8°. « Cet ouvrage, « dit Portal, est divisé en deux livres, et on « trouve à la tête une description succincte et « exacte des parties de l'œil, principalement du « ganglion ophthalmique. St-Yves croit à tort, « avec Mariotte, que la choroïde est l'organe « immédiat de la vue. Il traite dans le premier « livre des maladies extérieures au globe et pro- « pose une nouvelle méthode de guérir la fistule « lacrymale, recommandant l'usage de la pierre « infernale contre plusieurs affections qu'il avait « dissipées par ce secours. Le second livre con- « cerne les maladies de l'œil. St-Yves y établit « plusieurs espèces nouvelles d'ophthalmies. Il « s'est convaincu par sa propre observation que « la cataracte est tantôt membraneuse, tantôt « cristalline. Il faisait l'opération de la cataracte « membraneuse par extraction. Cet habile ocu- « liste est un des premiers qui ait déduit, d'après « l'observation, les prolongements de la cata- « racte. La première est le détachement de quel- « qu'une de ses parties de la choroïde, d'où, dit « St-Yves, il se forme dans l'endroit de cette sé- « paration une élévation ou repli qui arrête la « lumière et ne lui permet pas de passer jusque « sur l'endroit de la choroïde que ce pli re- « couvre, ce qui forme comme une ombre que « les malades voient en l'air. La seconde maladie « que St-Yves a décrite est l'atrophie de cette « membrane qui lui ôte la faculté de modifier les « rayons lumineux, qui, suivant notre oculiste, « blessent la choroïde, d'où il arrive une confu- « sion dans la vision. On trouvera dans cet ou- « vrage des remarques intéressantes sur la goutte « sereine et une méthode pour panser les yeux. « St-Yves a omis de traiter un grand nombre « d'affections des yeux; c'est ce que Mauchard, « médecin allemand, lui a reproché dans le sup- « plément du *Mercure* du mois de mai 1722. « St-Yves répondit par un petit livre intitulé *Ré- « ponse à une lettre critique insérée dans le Mercure « sous le nom de Mauchard*, 1723, in-12. St-Yves « s'y justifie de plusieurs fautes dont Mauchard « l'accusait, et il y donne quelques observations « pour servir de supplément à son livre. Cette « réponse fut encore attaquée par le même Mau- « chard dans le *Journal des Savants* de février et « juin 1724. » — SAINT-YVES, frère aîné du précédent, né comme lui à Maubert-Fontaine, fut aussi élevé par les soins de mademoiselle de Guise et devint également un de ses pages. S'étant livré de bonne heure à la peinture, il fit le voyage de Rome comme pensionnaire du roi et fut nommé à son retour membre de l'Académie de peinture à Paris, où il mourut en 1730. Du

reste, on ne connaît de lui aucune production remarquable. R—D—N.

SAISSEVAL (CLAUDE-LOUIS, marquis DE), né le 12 janvier 1754, d'une branche cadette de l'ancienne famille de Pecquigny, à laquelle était échue la terre de Saisseval, qu'elle possédait en 1023, fut nommé sous-lieutenant dans le régiment d'Orléans-cavalerie le 24 mars 1769, capitaine dans celui de Chartres en 1770, colonel en second du régiment de Normandie en 1780, chevalier de St-Louis en 1787, et maréchal de camp en 1791. Il avait été élu par le bailliage de Montfort député suppléant de la noblesse aux états généraux; mais il n'eut pas occasion d'y siéger. Il fut successivement à Paris commandant de bataillon de la garde nationale et représentant de la commune de 1789 (1). Depuis que le roi était dans la capitale, la garde nationale avait exclusivement l'honneur de le garder, et les gardes du corps en étaient éloignés; Louis XVI fit connaître à Saisseval qu'il désirait les voir reprendre leur service auprès de sa personne, mais qu'il lui serait agréable d'y être invité par la ville de Paris. Saisseval réussit à faire adopter par la commune un arrêté conforme au désir du roi; et ce prince reçut cet arrêté avec une grande satisfaction; mais des conseils pusillanimes, s'ils n'étaient pas perfides, l'empêchèrent de le mettre à exécution sur-le-champ, et bientôt il ne fut plus à même de le faire. Cette circonstance n'est pas une de celles qui ont le moins contribué à ses malheurs. Saisseval, lié dès l'enfance avec l'abbé de Périgord (Talleyrand), ne partageait pas toutes ses opinions, et il profita peu de sa faveur; il n'occupa aucune place pendant la révolution et fut seulement compris comme l'un des plus imposés sur la liste des électeurs du département de la Seine. Cependant, à l'arrivée des alliés, en 1814, il alla trouver son ancien ami, alors président du gouvernement provisoire, et obtint de lui la convocation du collége électoral, dont il fut nommé président. Le discours qu'il adressa aux électeurs dans la séance du 11 avril fut le premier où l'on vit professer publiquement les principes de la légitimité. « La génération actuelle, dit-il, est composée en grande partie « de Français qui n'ont pas vu la famille des « Bourbons; c'est à nous de les instruire de tous « les bienfaits dont cette race auguste a comblé « leurs ancêtres; c'est à nous de leur apprendre « que l'événement dont ils sont témoins *n'est « point une révolution;* que c'est le rétablissement « de l'ordre naturel des choses, la réintégration « sur le trône de la dynastie qui règne sur la « France depuis tant de siècles, et qui a fait « constamment son bonheur et sa gloire. » Saisseval, nommé dans cette même séance pour aller à la tête d'une députation présenter les hommages des électeurs au comte d'Artois, saisit cette occasion pour combattre l'acte par lequel le sénat avait prétendu déférer volontairement le trône au roi légitime, comme il aurait pu le faire à un autre, en déclarant qu'il *appelait Louis-Stanislas-Xavier...* « Lorsque les Français, dit-il « à ce prince, désignent sous le nom de Louis XVIII « le monarque qu'ils *rappellent* aujourd'hui sur « le trône où ses aïeux se sont assis depuis neuf « cents ans, c'est qu'ils comptent le fils de « Louis XVI au nombre de leurs rois, et qu'ils « consacrent, sous le nom de Louis XVII, ce « règne d'un moment écoulé dans la douleur et « dans les fers. Ils indiquent ainsi que si l'exer« cice du pouvoir royal a pu être suspendu pen« dant quelques années, les titres successifs des « héritiers de Henri IV sont restés gravés dans le « cœur des Français. » Le marquis de Saisseval mourut à Paris vers 1820. Il a écrit plusieurs mémoires sur les finances : 1° *Des bases du crédit public, du budget de 1815, et plus particulièrement du mode adopté pour le payement de l'arriéré*, Paris, 1815, in-8°; 2° *Du pouvoir royal avec la charte ou Réponse à trois chapitres de l'ouvrage de M. de Chateaubriand*, 1816, in-8°; 3° *Sur la négociation de trente millions de rente*, 1817, in-8°. Dans ce petit ouvrage de huit pages, Saisseval a donné un traité de l'amortissement fort clair et fort exact. 4° *De la publication des emprunts du gouvernement*, 1818, in-8°; 5° *Réponse du marquis de Saisseval à l'écrit du sieur Haller*, intitulé *Précis de l'emprunt d'un million fait à Gênes par M. de St-Morys et relevé des erreurs volontaires de M. de Saisseval;* Paris, 1821, in-4° de 12 pages; 6° *Sur le livre de M. de Pradt*, intitulé *De la France, de l'émigration et des colonies*, Paris, 1825, in-8°. M—D j.

SAISSY (JEAN-ANTOINE), né à Mougins, près de Grasse en Provence, le 2 février 1756, était fils d'un cultivateur aisé, qui le destinait à la même profession que lui. A vingt-deux ans, il ne possédait encore aucune instruction; des livres de médecine lui étant tombés entre les mains, il se sentit un penchant irrésistible pour l'étude de l'art de guérir et se rendit, en 1777, à Paris, où, pendant cinq années, il apprit les langues anciennes et les principes de la médecine et de la chirurgie. En 1782, il fut reçu, au concours, chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Trois ans après, il accepta les propositions qui lui furent faites par la compagnie royale d'Afrique, et partit en qualité de chirurgien-major des Etats barbaresques. Il y fut appelé par le dey de Constantine pour donner des soins à son fils, qui était très-grièvement malade. Saissy eut le bonheur de guérir cet enfant. Le dey voulut le fixer auprès de lui, mais il refusa et revint en France en 1789. La même année, il fut agrégé au collége de chirurgie de Lyon et reçut le titre de doc-

(1) Un pamphlet devenu fort rare et qui a pour titre : *Etrennes à la vérité, ou Almanach des aristocrates pour* 1790, à Spa, in-8°, apprécie en ces termes les opinions de Saisseval : « Son « district, en le députant à l'assemblée de la commune, a mis le « loup dans la bergerie; s'il n'y cause pas de grands dégâts, c'est « qu'il ne se sent pas assez fort » (p. 12).

teur en médecine à l'université de Valence. Il se fixa alors à Lyon pour y exercer son art, et il y épousa la fille de Rhenance, accoucheur renommé, connu par d'importantes modifications au forceps. A son tour, Saissy s'adonna surtout à la pratique des accouchements, puis à l'étude des maladies de l'oreille. Il fut reçu membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, et d'un grand nombre de sociétés savantes. Il obtint aussi plusieurs palmes académiques. Il mourut le 5 mars 1822. Ses écrits annoncent un homme éclairé et un bon observateur. En voici l'indication : 1° *Recherches expérimentales, anatomiques, chimiques, etc., sur la physiologie des animaux mammifères hybernants, notamment des marmottes, des loirs*, etc., Lyon, 1808, in-8°, très-bon mémoire qui remporta, le 4 janvier 1808, le prix proposé par la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut; 2° *Essai sur les maladies de l'oreille interne*, ouvrage couronné par la société de médecine de Bordeaux et considérablement augmenté par l'auteur, Lyon, 1827, in-8°. Ce livre parut cinq ans après la mort de Saissy. Le docteur Théodore Perrin y ajouta des notes, et Montain y joignit une notice sur la vie de l'auteur. Cet ouvrage présente quelques procédés opératoires nouveaux. Saissy a, entre autres, perfectionné le cathétérisme de la trompe d'Eustache ; il est encore auteur de la partie pathologique de l'article *oreille* du *Dictionnaire des sciences médicales*. Il existe aussi, dans les Mémoires de l'académie de Turin, un travail de lui intitulé *Observations sur quelques mammifères hybernants*. Enfin, il a laissé plusieurs manuscrits dont on peut voir l'indication dans l'*Histoire de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon* de Dumas, t. 2, p. 610. G—T—R.

SAITER (DANIEL) ou SEITER, peintre autrichien, naquit à Vienne en 1674. Il apprit les principes de son art à Venise, sous la direction de Charles Loth, qui, pendant douze ans, lui enseigna tous les mystères de la couleur. Lorsqu'il se crut assez habile pour se livrer sans guide à son talent, il se rendit à Rome, sous le pontificat d'Innocent X, et fut employé, avec les plus habiles artistes de cette époque, à l'embellissement du palais Quirinal. Les travaux qu'il exécuta et l'étude des chefs-d'œuvre des grands maîtres des diverses écoles d'Italie perfectionnèrent sa manière; et il était dans toute la force de son talent lorsqu'il fut appelé à la cour de Turin. Il orna de ses ouvrages le palais du roi et les maisons royales, et il soutint le voisinage de Miel lui-même. S'il le cède à ce dernier peintre pour la grâce et l'amabilité, il l'emporte sur lui et sur les autres pour la force et la magie de la couleur. Ses peintures à l'huile sont étudiées avec un soin extrême; et il existe de lui, dans la galerie de la cour, une *Notre-Dame de Douleur* qui semble sortie des mains des Carrache. Il peignit aussi la coupole du grand hôpital; et c'est une des plus belles fresques que possède la ville de Turin. On voit encore de ses productions dans plusieurs autres villes du Piémont; et, comme il a beaucoup peint à Rome et à Venise, il n'est pas rare de rencontrer de ses tableaux dans un grand nombre de galeries dont ils ne sont pas un des moindres ornements. Cet artiste mourut en 1705. P—s.

SAIX (ANTOINE DU), en latin *Saxanus*, né à Bourg en 1515, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de bénéfices considérables. Il avait été précepteur du duc de Savoie, qui le nomma ensuite son aumônier et le chargea d'une ambassade à la cour de François Ier. Son goût pour les lettres l'avait mis en rapport avec les plus beaux esprits de son temps ; et sa protection ne leur fut pas inutile. Il mourut vers 1579. Il a laissé plusieurs ouvrages très-recherchés des curieux, à raison de leur rareté. 1° L'*Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres* (Paris), 1532, petit in-4°, goth.; Paris, 1538, in-16. Cet ouvrage, écrit en vers de dix syllabes, est divisé en deux parties. L'auteur traite de l'utilité de la lecture, des bons et des mauvais livres, de la théologie, de la philosophie, du droit, de l'éducation, etc. On y trouve quelques préceptes utiles, mais noyés dans un grand nombre de lieux communs et défigurés par un style barbare. 2° *Petit fatras d'un apprentif surnommé l'Esperonier de discipline*, Paris, 1537, in-4°; Lyon, 1538, in-8°; et Paris, 1545, in-12. C'est un mélange de vers dévots et de pièces historiques peu utiles. 3° Le *Blason de l'église de Brou*, Lyon, sans date, in-8°. On renvoie pour la description de cette église, l'une des plus belles de France, à l'article du P. Pacifique Rousselet, qui en a publié l'histoire. 4° *Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et comtesse de Bourgogne*. Elle a été traduite en latin et imprimée à la suite de l'ouvrage de Paradin *De antiquo statu Burgundiæ*, 1549. Le nom latin de du Saix n'a point été expliqué par les continuateurs de la Bibliothèque historique de France ; et c'est mal à propos qu'ils distinguent dans les tables *Saxanus* de *Saxonus*. 5° La *Touche naïne pour éprouver l'ami et le flatteur, inventée par Plutarque, taillée par Erasme et mise à l'usage françois par Antoine du Saix*, Lyon, 1537, in-8°; 6° *Traité singulier de Plutarque, de l'utilité qu'on peut tirer des ennemis*, traduit sur la version latine d'Erasme. Cet ouvrage est joint au précédent. 7° L'*Opiate de sobriété, composée en carême pour conserver au cloître la santé des religieux*, Lyon, 1553, in-8°. Cet ouvrage est écrit en vers. 8° *Marquetis de pièces diverses, contenant plusieurs épigrammes et emblèmes*, Lyon, 1559, in-4°. W-s.

SAKAVI (SCHAMS-EDDIN ABOUL-KAÏR MAHOMET) est auteur d'une *Histoire des grands hommes*, depuis l'an 741 de l'hégire jusqu'à l'an 785 (1340-1383 de J.-C.). Elle se trouve à la Bibliothèque de Paris. D'Herbelot rapporte, p. 739 de sa *Bi-*

bliothèque orientale, que cet écrivain a fait un supplément à l'*Histoire des cadis d'Egypte* d'Ebn-Haggiar, qui existe également à la Bibliothèque de Paris. Mais quant à ce qu'il ajoute, que Sakavi a continué cette histoire jusqu'à l'an 89 de l'hégire, il se trompe. J—N.

SAKOSKIN. *Voyez* SAGOSKIN.

SAKYAMOUNI, ou plus correctement ÇAKYAMOUNI, autre nom du Bouddha (*voy.* cet article). Çakyamouni signifie le solitaire des Çakyas, parce que le Bouddha né de la race des Çakyas abandonna le monde pour aller vivre dans la solitude et y pratiquer les plus rudes austérités. D'après les documents découverts, il y a trente ans environ, dans le Népâl, par M. Brian Houghton Hodgson, résident politique à Kathmandou, la science européenne peut se faire aujourd'hui une juste idée du fondateur de la religion bouddhique. On connaît sa vie d'une manière assez exacte, et l'on peut voir clairement le rôle qu'il a joué dans le pays où il a paru, et ensuite l'influence qu'il a exercée sur ceux où sa religion, proscrite de l'Inde, s'est propagée. On connaît surtout ses doctrines, déposées dans une foule d'ouvrages orthodoxes ou soûtras qui nous ont été conservés, et que nos philologues ont interprétés avec la sagacité qui les caractérise. Le Bouddha est né, d'après les suppositions les plus probables, celle des annales de Ceylan entre autres, l'an 622 avant J.-C., à Kapilavastou, capitale d'un petit royaume de ce nom situé au nord du Gange, au pied de l'Himalaya, dans une des provinces qui confinent à l'Oude actuel. Son père, roi de Kapilavastou, se nommait Çouddhodana, et sa mère, d'une beauté ravissante, se nommait Mâyâdévî. Il la perdit quelques jours après sa naissance, et il fut élevé par une de ses tantes, qui fut plus tard une de ses plus ferventes adeptes, Pradjâpati-Gaoutamî. Il donna dès son enfance les signes d'un esprit méditatif, et souvent on le voyait, loin des compagnons de son âge, livré déjà aux réflexions les plus sérieuses et les plus constantes. Marié de fort bonne heure à une jeune fille douée des plus rares vertus, la belle Gopâ, il résolut, malgré la douceur de cette union, de renoncer à la cour et au monde pour se faire religieux et pour aller désormais errer en mendiant. Le jeune prince, qui avait alors vingt-neuf ans à peine, avait conçu une grande et noble pensée. Plein de miséricorde pour les maux dont est accablée l'humanité: la naissance, la douleur, la maladie, la vieillesse et la mort, il voulait découvrir un moyen de soustraire l'homme à ces nécessités fatales et de lui assurer le salut éternel. Les doctrines du brahmanisme sur ces grands sujets lui semblaient insuffisantes, et il prétendait en trouver d'autres plus efficaces et plus simples. Il s'enfuit donc de la cour paternelle, où on voulait le retenir malgré lui, et il se mit à fréquenter les écoles des brahmanes à Vaiçâlî et à Râdjagriha, capitale du Magadha. Après quelques années d'études, il se convainquit de plus en plus de la faiblesse de l'enseignement brahmanique, et, pour fonder plus à l'aise l'enseignement qu'il prétendait y substituer, il se retira dans un lieu écarté appelé Ourouvilva, sur le bord de la Nairandjanâ. Ourouvilva est un lieu illustre dans les croyances bouddhiques, parce que c'est dans cette retraite que le Bouddha élabora le dogme nouveau après six années des plus profondes réflexions. Ce dogme devait sauver le genre humain en lui montrant la véritable voie de la délivrance. Surmontant de longues hésitations, le Bouddha, sûr enfin de lui-même et convaincu d'avoir découvert la vérité, sortit de sa solitude; et, pendant près de cinquante années consécutives, il prêcha la foi nouvelle dans les provinces qui avoisinent le Gange, et spécialement dans le Magadha, le Bihar de nos jours, et dans le Koçala, dont Bénarès faisait alors partie. Il mourut à 80 ans, 543 ans avant notre ère, près de Koucinagara, dans le royaume de ce nom, honoré des peuples et des rois qu'il avait convertis, et regardé comme le révélateur d'une religion qui n'a pu s'établir dans le pays qui l'avait vue naître, mais qui règne aujourd'hui sur le tiers à peu près de l'humanité en Chine, dans la Mongolie, dans la Cochinchine, au Birman, au Laos, au Tibet, au Cachemire, au Népâl, à Ceylan, etc., c'est-à-dire sur plus de trois cents millions de fidèles. Voilà les traits principaux de la vie du Bouddha, tels qu'on peut les extraire des ouvrages canoniques, et principalement du Lalita-Vistâra, un des soûtras les plus intéressants et les plus fameux. Cette vie si vraisemblable et si simple a été défigurée par les plus étranges légendes, aliment ordinaire de la superstition; mais c'est le malheur inévitable des religions, et le bouddhisme n'y a pas plus échappé que tant d'autres. Mais quelle est cette doctrine, une des plus vieilles et des plus répandues de toutes celles qui ont régné sur l'humanité? Les points essentiels en sont au nombre de quatre, et c'est ce que les bouddhistes appellent les quatre vérités sublimes (*Aryani satyâni*). D'abord, l'homme est sujet à la douleur, fait malheureusement incontestable et auquel il ne peut se soustraire, quels que soient ses efforts, durant sa vie entière. En second lieu, la douleur ne vient pour l'homme que de ses passions, de ses désirs et de ses fautes. La troisième vérité sublime, propre à nous consoler de la funeste réalité des deux autres, c'est que la douleur peut cesser pour l'homme par le nirvâna, ce but suprême et cette récompense de toutes les vertus. Enfin la quatrième et dernière vérité, qui tient plus étroitement aux croyances particulières du bouddhisme, c'est que le moyen d'arriver à cette cessation de la douleur, c'est la méthode de salut (*marga*) enseignée par le bouddha Çakyamouni. Les quatre vérités sublimes sont donc:

l'existence de la douleur, la cause de la douleur, la destruction de la douleur, et la méthode qui conduit à ce dernier et enviable résultat. On les a réduites pour l'édification des fidèles en une stance de deux vers qu'ils répètent sans cesse et qui est pour eux comme un acte de foi. A la suite des quatre vérités sublimes, et immédiatement après elles, viennent les préceptes moraux au nombre de dix, qui forment une sorte de décalogue : Ne point tuer, ne point voler, ne point commettre d'adultère, ne point mentir, ne point s'enivrer, s'abstenir de repas pris hors des moments fixés de la journée, s'abstenir des danses et des représentations théâtrales, s'abstenir de parures et de parfums, s'abstenir d'avoir un lit trop doux, enfin s'abstenir de recevoir de l'or et de l'argent. Ce sont là les dix aversions ou répugnances (*Véramanis*). Les dernières de ces règles regardent sans doute spécialement les religieux ; mais ils en ont en outre de plus rigides encore qui leur sont exclusivement propres. Celles-là sont au nombre de douze et les voici : Ne se vêtir que de haillons ramassés dans les cimetières et sur les routes; n'avoir tout au plus que trois de ces misérables vêtements qu'on doit coudre de ses mains, comme le fit toujours le Bouddha; avoir un manteau jaune qui recouvre ces haillons; ne subsister que des aumônes reçues de la charité publique, sans qu'on puisse jamais les demander sous quelque prétexte que ce soit; ne faire qu'un seul repas par jour; le faire toujours avant midi; vivre dans la forêt; ne s'abriter que sous le feuillage; s'asseoir le dos appuyé contre un tronc d'arbre; dormir dans cette position; ne jamais changer son tapis de place une fois qu'on l'a étendu; enfin aller au moins une fois par mois passer la nuit dans un cimetière pour y méditer seul sur la fragilité des choses humaines. Le Bouddha imposait de plus à ses adeptes la pratique de six vertus, qu'il appelait transcendantes (*Paramitas*), qui sont : la charité, la pureté, la patience, le courage, la contemplation et la science. Il leur recommandait encore la douceur et la politesse du langage, la sincère humilité, la confession publique de leurs fautes deux fois par mois, à la nouvelle et à la pleine lune. Le Bouddha lui-même pratiquait toutes ces vertus, et il en donnait l'incomparable exemple, ne se fiant qu'à la persuasion pour établir l'empire de ses doctrines, et ne demandant jamais aux rois qui le suivaient de les protéger par l'emploi de la force et par un prosélytisme persécuteur. Toute cette morale sans doute est bien triste et bien sombre; mais elle n'est pas sans grandeur et sans vérité, et à certains égards elle paraît assez belle pour avoir fait illusion à bien des esprits qui l'ont souvent opposée à celle du christianisme, avec une exagération plus aveugle encore que coupable. Sous cette morale et ces doctrines pratiques, il y a certaines théories qu'on peut regarder comme la métaphysique du bouddhisme. Elles sont au nombre de trois : d'abord la croyance à la transmigration, que le brahmanisme avait adoptée longtemps avant le bouddhisme, et qui suppose que tous les êtres quels qu'ils soient, depuis les éléments les plus informes jusqu'à l'homme et aux dieux, sont composés d'une seule et même matière qui peut subir les transformations les plus diverses sans changer jamais de nature. Il est de dogme parmi les bouddhistes que le Bouddha, avant de devenir parfaitement accompli, a parcouru toutes les existences de l'univers, de la terre, de la mer et des cieux; tout homme est condamné à cette série perpétuelle des renaissances, à moins qu'il ne sache s'y soustraire par la pratique des vertus que le Bouddha est venu enseigner. La seconde théorie métaphysique du bouddhisme est celle qu'il appelle l'*Enchaînement connexe des causes*, et par laquelle il essaye d'expliquer le destin de l'homme depuis sa naissance, précédée d'une multitude incalculable d'existences antérieures jusqu'à sa dissolution suivie d'existences non moins nombreuses. Enfin la troisième et principale théorie qui couronne toutes les autres, c'est celle du nirvana ou de la délivrance éternelle, qui est le fond même de le religion bouddhinique. Qu'est-ce au juste que le nirvana? On a beaucoup discuté sur ce point, et l'auteur du présent article a essayé de prouver que le nirvana n'était autre chose que le néant. Le Bouddha promet à ceux qui auront eu foi en lui l'anéantissement pour prix de leur piété, et comme le seul moyen de ne plus rentrer dans le cercle odieux des existences. Une fois anéanti, l'homme n'a plus à craindre de reparaître sous quelque forme que ce soit, et il trouve dans le néant un asile inviolable aussi bien qu'éternel. Cette croyance fait certainement horreur à tous les instincts de notre nature, à toutes les lumières de notre raison; mais le Bouddha n'est pas le seul à l'avoir professée; et quand on lit attentivement les ouvrages bouddhiques, il est impossible de douter que ce ne soit là le sens véritable du nirvana. Les arguments abondent pour le prouver; et toute désolante qu'est cette foi, on ne peut nier qu'elle ne soit en parfait accord avec tout le reste du système; elle peut nous répugner, mais elle est parfaitement conséquente; et puisqu'il faut avant tout soustraire l'homme à la douleur, c'est-à-dire à l'existence, il est plus sûr de l'anéantir que de lui laisser encore une portion d'être qui l'exposerait toujours à revenir dans la vie. Quelque jugement que l'on porte sur cette doctrine, on doit reconnaître qu'elle atteste dans celui qui l'a fondée un très-noble cœur et une générosité d'âme admirable. C'est une pensée digne de tout éloge que celle qui recherche avant tout le salut du genre humain, et qui croit qu'on y peut parvenir par la pratique de toutes les vertus et l'ascétisme le plus rigoureux. On a dit avec raison que la figure du

Bouddha Çakyamouni est, après celle du Christ, la plus belle et la plus accomplie que nous offre l'histoire des religions. Il n'y a pas une tache dans cette existence, telle que nous la montrent les ouvrages orthodoxes du bouddhisme, et le Bouddha est une sorte d'idéal à peu près aussi parfait que l'imagination des hommes puisse le concevoir. Il faut avouer cependant que le bouddhisme a très-peu contribué au bonheur des peuples qui l'ont adopté; et la civilisation a fait parmi eux bien peu de progrès que notre raison puisse estimer. Consacré d'abord par trois conciles qui ont arrêté successivement le canon des écritures sacrées, il a fleuri dans l'Inde sans la réformer pendant de longs siècles, comme le prouvent les édits du fameux Piyadasi ou Açoka, qui régnait deux cent cinquante ans environ avant l'ère chrétienne. Chassé de l'Inde vers le 7e siècle de notre ère, il s'est étendu au nord et à l'est sur des populations innombrables qui y sont fort attachées, sans peut-être le bien comprendre, et chez lesquelles il a souvent dégénéré en grossières superstitions. C'est surtout au Birman et à Ceylan qu'il fleurit et qu'il a conservé une pureté relative. Il subsiste depuis le Cachemire jusqu'aux confins de la Chine; et, tout altéré qu'il est, il ne semble pas près de disparaître. Toutefois il perd à Ceylan beaucoup de terrain devant le christianisme, qui finira peut-être par l'y remplacer. Pour connaître la vie du Bouddha Çakyamouni, il faut lire le *Foë-koué-ki* d'Abel Rémusat, les deux ouvrages admirables d'Eugène Burnouf, l'*Introduction à l'histoire du bouddhisme indien* et le *Lotus de la bonne loi;* le *R'gya-tcher-rol-pa, ou Lalistavistâra,* traduit du tibétain par M. Th.-Ed. Foucaux, les mémoires et la biographie de Hiouen-thsang, traduits du chinois par M. Stanislas Julien, notre grand sinologue, et enfin le *Bouddhisme* de M. Wassilief, traduit du russe en allemand. L'auteur du présent article a résumé tout ce que l'on sait aujourd'hui sur ce sujet si curieux dans un ouvrage intitulé *le Bouddha et sa religion,* nouvelle édition, avec une dissertation spéciale sur le nirvana, Paris, 1862. B. S. H.

SALA (Nicolas), compositeur italien, l'un des plus savants élèves de Leo, était maître de chapelle et professeur au conservatoire de la *Pietà*, à Naples. Il avait consacré le cours d'une vie longue et laborieuse à la formation d'une suite méthodique de modèles sur toutes les parties de la composition. En 1794, ce travail précieux fut publié aux frais du roi de Naples, et avec une extrême magnificence, sous le titre de *Regole del contrappunto pratico,* in-fol. Déjà l'Europe accueillait ce nouveau code de la composition musicale, lorsqu'un événement malheureux vint le ravir à l'empressement général. Au milieu des désordres qui éclatèrent à Naples en 1799, les planches de l'ouvrage de Sala, déposées à l'imprmerie royale, furent volées et dispersées. Les exemplaires en devinrent très-rares; et le fruit de tant de travaux n'aboutit qu'à le faire regretter. On doit savoir gré aux éditeurs des *Principes de composition des écoles d'Italie* (Paris, 1809, 3 vol. in-fol.) de l'idée qu'ils ont eue de reproduire la plus grande partie des modèles de Sala dans leur ouvrage, qui n'est que la réunion de ceux des plus célèbres compositeurs italiens. Sala mourut en 1800, presque centenaire. A-G-S.

SALA (Vitale), peintre italien, naquit en 1803 à Cernusco, près de la ville de Cano. Doué de dispositions extraordinaires, dès l'âge de quatorze ans il fut envoyé à Milan pour étudier sous les professeurs de l'académie de Brescia et particulièrement sous Mazzola qui, après avoir perdu, à l'âge de cinquante ans, la main droite, peignit avec la gauche d'une manière admirable. En 1822, Sala obtint la grande médaille d'or au concours de dessin, et, l'année suivante, celle du concours pour la figure. Parmi les tableaux de sa composition, on admire: 1° l'*Arrestation de Bernabo Visconti;* 2° le *Départ d'Attilius Regulus;* 3° la *Bataille de Landviano;* 4° plusieurs *tableaux d'église*. Son maître Pallaggi, ayant été appelé à Turin, en qualité d'architecte, employa le jeune peintre aux ornements du château de Roconiggi. Sala mourut de la petite vérole à Milan, en juin 1835, âgé seulement de 32 ans. Z.

SALA Y BERART (Gaspar), prédicateur et écrivain espagnol, naquit à Saragosse dans les premières années du 17e siècle. Il termina ses cours de philosophie et de théologie à Barcelone, fut nommé, en 1628, lecteur, et, en 1635, adopté dans un couvent de l'ordre des Augustins de cette ville. Le frère Sala, qui s'était fait distinguer par ses talents pour la prédication, était, en 1636, recteur du collége de San-Guillermos; il devint, en 1635, docteur en théologie à l'université de Barcelone et fut nommé, deux ans après, docteur régent (*catedratico perpetuo*) de la même faculté. Dès l'entrée des Français en Catalogne, Sala se déclara hautement leur partisan; aussi, lorsqu'en 1642 cette province eut été conquise en grande partie par eux, Louis XIII, sans doute par les conseils du comte d'Harcourt qu'il en avait nommé gouverneur, le choisit pour son prédicateur et son historiographe (*cronista*); il lui donna l'année suivante l'abbaye de San-Cugat del Valles. Lorsque la Catalogne rentra dans les mains des Espagnols, Sala, proscrit par leur gouvernement, fut obligé d'abandonner son abbaye; il se retira, en 1652, à Perpignan. L'abbaye de San-Cugat lui fut rendue après la paix dite *des Pyrénées*, et il en conserva la paisible possession jusqu'à sa mort, arrivée le 7 janvier 1670. On a de cet ecclésiastique plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont paru en idiome catalan: 1° *Govern politich de la ciutat de Barcelona pera sustentar los pobres y evitar vagamundos,* Barcelone, 1636; 2° *Noticia universal de Cataluna en amor, servicios y finezas admirables,* Barcelone, 1639;

3° *Epitome dels principis y progresos de las guerras de Cataluna de los anos 1640 y 1641*, Barcelone, 1641. Cet ouvrage fut mis à l'index par le saint office. 4° *Proclamacion catholica*, Barcelone, 1640, 1 vol. in-fol. Sala avait publié cet ouvrage, qui ne parut cependant pas sous son nom, pour justifier la conduite des nombreux Espagnols qui s'étaient prononcés comme lui en faveur du roi de France. 5° *Llagrimas catalanas al enterro y esequias del ilustre diputat eclesiastich de Cataluna Pere Claris*, 1641, 1 vol. in-4°. Sala dédia au cardinal de Richelieu cet ouvrage, publié par ordre des députés et auditeurs de la principauté de Catalogne. Parmi les écrits de Sala restés manuscrits, on cite : 1° *De la division géographique des royaumes de France et d'Espagne*, opuscule qu'il rédigea en espagnol par ordre de Jacinto Serronio, évêque d'Orange, envoyé par Louis XIII pour déterminer les limites entre la France et l'Espagne ; 2° *Armonia*, etc. (*Harmonie géographique d'Espagne*). Sala se proposait, dans cette dissertation, de concilier les récits des quatre princes de la géographie, Pomponius Mela, Strabon, Ptolémée, Pline et autres, en ce qui concerne les villes, montagnes et cours d'eau de la Péninsule, et les choses les plus remarquables de chacune de ces régions. Elle fut perdue, ainsi que plusieurs autres écrits théologiques et historiques qu'il n'avait pas eu le temps de faire imprimer, lorsqu'il fut obligé de s'évader pour échapper aux persécutions que lui avait attirées son attachement au parti de la France. On lui doit aussi un sermon prêché devant les députés de Catalogne, le 23 avril 1641. Don Nicolas Antonio lui attribue la traduction, en langue française, d'un opuscule de Cevizieri, intitulée *el Heroe frances*, etc., etc. (*le Héros français, ou Idée d'un grand capitaine, éloge de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, gouverneur de la Catalogne pour le roi de France*), 1646, 1 vol. in-4°. D—z—s.

SALABERRY (Charles-Marie d'Yrumberry, comte de), homme politique français, naquit à Paris en 1766, d'une famille originaire de Navarre. Son père, président à la chambre des comptes, était mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Lui-même émigra en 1790 et voyagea d'abord en Allemagne, en Turquie et en Italie ; puis se rendit à l'armée du prince de Condé, qu'il quitta avant qu'elle fût envoyée en Russie. Alors le comte de Salaberry, rentré secrètement en France, alla combattre avec les royalistes du Maine, sous les ordres de Bourmont. Revenu dans sa famille, qui habitait Blois, après la pacification du 2 février 1800, il s'occupa d'agriculture et cultiva les lettres avec succès. Il dut sa tranquillité à la loyauté de sa conduite politique, et s'attira l'estime du préfet de Loir-et-Cher (Corbigny), qui, pendant dix années d'une administration éclairée, acquit des droits à la reconnaissance des gens de bien. Le comte de Salaberry resta en surveillance jusqu'en 1814. Au retour du roi et de sa famille, il partagea la joie et les espérances de tous les amis de la monarchie, et, dans le mois de mars 1815, lors du débarquement de Napoléon, il fut nommé colonel de la première légion des gardes nationales de l'arrondissement de Blois et l'un des commandants des volontaires royaux que le département de Loir-et-Cher fournit à cette époque, où, comme a dit depuis le comte de Salaberry lui-même (Opinion sur l'amnistie, prononcée en 1815), ce n'étaient pas les bras qui manquaient aux ordres, mais les ordres qui manquaient aux bras. Pendant les cent-jours, il abandonna sa famille et ses propriétés pour se réunir à l'armée royale de la Vendée. Le roi le maintint dans son grade de chef de bataillon et lui accorda la croix de St-Louis. Nommé, en 1815, député de Loir-et-Cher, il continua de professer les mêmes principes de fidélité à la monarchie. Le 28 octobre 1815, dans la discussion sur les cris séditieux, il fit un long discours : « Les méchants, dit-il, ne « craignent que les lois sévères. Indignes du nom « de Français, ennemis nés du bon ordre, nous « les verrions toujours prêts à se rallier au principe le plus antisocial, l'horreur de la monarchie légitime. Indifférents sur le nom de leur « chef, ils ne tiendraient point à la couleur de la « cocarde, de la bannière, pourvu que ce chef « fût aussi coupable qu'eux, pourvu qu'il n'eût « pas de reproches à leur faire, pourvu qu'ils « n'eussent pas à rougir devant lui. A ces conditions, le premier factieux pourrait compter sur « de pareils complices et lever l'étendard de la « révolte sous la pourpre d'un prince du hasard, « ou sous les haillons de Masaniello.... Je demande que vous prononciez la peine de mort si « l'attentat est commis par vingt hommes armés « ou non armés.... » Il parla aussi dans le mois de novembre contre l'inamovibilité à conférer aux juges sans examen. C'est d'après ce système qu'il lut, le 18 mars 1816, en comité secret, sa proposition sur les épurations à faire dans plus d'un ministère et dans les grandes administrations. Lorsque l'ordonnance du 5 septembre 1816 commanda de nouvelles élections, on vit deux conseils d'arrondissement, sur les trois du département de Loir-et-Cher, le nommer candidat ; et le collége électoral, consacrant ces suffrages, le réélut au mois d'octobre suivant. Dans cette session, ses opinions sur la liberté individuelle, contre l'arbitraire exercé sur les journaux, contre la vente des biens ecclésiastiques, l'ont fait voir suivant toujours la même ligne. Le 15 janvier 1818, il exprima son opinion sur la loi de recrutement. S'attachant à combattre l'esprit de cette loi, il chercha à en démontrer les dangers, et s'éleva avec force contre un mode qui, par sa ressemblance avec la conscription, devait alarmer les amis du trône. En 1819, il se prononça pour l'expulsion de l'abbé Grégoire. Il parla encore avec force (mai 1824) contre l'admission de Benjamin Constant, et, le 21 fé-

vrier 1825, en faveur de l'indemnité des émigrés. « Fils d'un condamné, dit-il, je n'ai rien à « réclamer de la révolution que ce que la mo- « narchie ne peut me rendre, la tête de mon « père... » Le 20 février 1826, Salaberry provoqua une condamnation du *Journal du Commerce*, qui avait insulté la chambre; et, par suite des mêmes principes, un peu plus tard, il parla avec beaucoup d'énergie en faveur de la censure. Réélu par le grand collége de son département, aux élections de 1827, il vit avec effroi la chute du ministère Villèle. De 1818 à 1820, il concourut avec Chateaubriand à la rédaction du *Conservateur*, où il déploya encore les mêmes talents et le même zèle monarchique. Après la révolution de 1830 il se retira dans son château de Fossé, où il ne s'occupa plus que du bien à faire dans sa terre et dans son pays, ainsi que de littérature; c'est là qu'il mourut le 7 janvier 1847, s'honorant encore de la flétrissure dont il avait été frappé dans la personne de son fils, à l'occasion du voyage de plusieurs personnages à Belgrave-Square. Ses adversaires politiques eux-mêmes ont apprécié son caractère de loyauté et d'honneur; il n'y avait peut-être pas dans la chambre un député qui ne l'écoutât, sinon avec faveur, du moins avec intérêt et plaisir, rendant justice à sa bonne foi, à l'élévation de ses vues et au piquant de son esprit. Madame de Staël, à qui il avait donné l'hospitalité dans le temps de ses persécutions napoléoniennes, en parle d'une manière très-honorable dans ses *Dix années d'exil*. Outre ses discours prononcés à la chambre des députés, on a du comte de Salaberry : 1° *Voyage à Constantinople par l'Allemagne, la Hongrie, les îles de l'Archipel*, sans nom d'auteur, Paris, 1799, in-8°; 2° *Mon voyage au mont d'Or*, Paris, 1802, in-8°; nouvelle édition, 1805; 3° *Corisandre de Beauvilliers*, roman historique, Blois et Paris, 1806, 2 vol. in-12; 4° *Lord Wiseby, ou le Célibataire*, Paris, 1808, 2 vol. in-12; 5° *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1813, 4 vol. in-8°; 6° *Développement des principes royalistes*, Paris, 1819-1820, in-8°; plusieurs cahiers extraits du *Conservateur;* 7° *Essais sur la Valachie et la Moldavie, théâtre de l'insurrection dite Ypsilanti*, Paris, 1821, brochure in-8°; 8° *la Première.... la Dixième aux hommes de bien*, Paris, 1828, in-8°. Ce sont dix lettres sur des matières politiques et religieuses. 9° *Loisirs d'un ménage en* 1806, Paris, 1828, in-12. Ce volume contient deux nouvelles : *le Mariage de convenance* et *le Projet de mariage, ou Robertine et son cousin*. Le comte de Salaberry fut un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, à laquelle il donna les notices de beaucoup de personnages des histoires de France et de Turquie. Il avait aussi travaillé aux *Archives littéraires* de Vanderbourg. On n'a pas oublié les couplets satiriques très-gais et très-spirituels qu'il composa dans les différentes phases politiques que la France a eu à traverser pendant quarante ans et plus. Voir de Vaulabelle, *Histoire de la restauration;* Capefigue, *Histoire* de la même période. L—P—E.

SALADIN (MALEK-NASSER YOUSSOUF SALAH-EDDYN, plus célèbre sous le nom de), sultan d'Égypte et de Syrie, était d'origine kurde et naquit à Tekrit, sur le Tigre, en 532 de l'hégire (1137 de J.-C.). Son père, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, avait quitté les montagnes du Kurdistan pour se mettre au service de quelque petit prince de la Mésopotamie; il avait alors le gouvernement de Tekrit. On le nommait Aïoub (*voy.* ce nom). C'est de là que les princes de la famille de Saladin qui régnèrent après lui en Égypte, en Arabie, en Syrie et en Mésopotamie, furent appelés du nom général d'Aïoubides. On rapporte que le jour même de la naissance de Saladin, un frère d'Aïoub, nommé Chyrkouh (*voy.* ce nom), lequel devint fameux dans la suite, ayant commis un meurtre, Aïoub fut forcé de s'enfuir avec sa famille. Les deux frères se rendirent en Syrie, auprès de Zenghy, prince d'Alep et de Moussoul, qui remplissait l'Orient du bruit de ses exploits (*voy.* ZENGHY). C'était le temps des guerres les plus vives entre les musulmans et les chrétiens d'Occident établis en Palestine. Aïoub et Chyrkouh s'y distinguèrent et se signalèrent par leur courage. En récompense, Aïoub reçut la ville de Baalbec en fief. Mais après la mort de Zenghy, le désordre s'étant mis dans ses États, Aïoub fut obligé de quitter Baalbec et vint s'établir à Damas, auprès du prince de cette ville. Cependant le bruit des succès de Zenghy avait retenti jusqu'en Occident, et une nouvelle croisade s'était formée. Dans le cours de cette guerre, Louis VII, roi de France, et Conrad, empereur d'Allemagne, étant venus mettre le siége devant Damas, en 543 (1148) Aïoub y montra son zèle accoutumé et perdit dans un assaut son fils aîné (1). Tel était, à cette époque, l'enthousiasme religieux des musulmans que, six ans après, le prince de Damas, menacé par les armes de Noureddyn, fils de Zenghy, devenu prince d'Alep, ayant cherché son appui dans les forces des chrétiens, fut abandonné de ses émirs et de ses sujets, et la ville fut remise à Noureddyn. Aïoub eut beaucoup de part à cet événement et reçut en récompense le gouvernement de Damas. Pour son frère Chyrkouh, il était resté au service de Noureddyn, dont il commandait les armées. Pendant ce temps, le jeune Saladin était auprès de son père et se livrait aux amusements de son âge. Rien n'annonçait encore ce qu'il devait être un jour. On le voyait ne s'occuper que de plaisirs, et il aurait probablement passé sa vie dans l'obscurité, sans un événement qui développa son caractère et

(1) Quelques auteurs chrétiens ont dit que Saladin eut occasion dans cette croisade d'être remarqué de la reine Éléonore, qui avait accompagné le roi Louis VII, et qu'il en fut aimé; mais il n'avait alors que dix ans et vivait dans la maison paternelle.

changea la face de l'Orient (1164). L'Egypte, alors au pouvoir des califes fatimides, était en proie à la plus horrible anarchie. Les califes vivaient retirés au fond de leur palais et laissaient l'autorité à leurs vizirs. La seule prérogative qu'ils eussent conservée, c'était le droit de consacrer les usurpations de leurs ministres, d'être inscrits sur les monnaies et nommés dans les prières publiques. Les vizirs disposaient seuls du commandement des armées, de l'emploi des finances et du gouvernement des provinces. Mais l'esprit de rivalité s'était emparé des émirs, et ils voulaient aussi s'arroger le pouvoir. Chawer, l'un des vizirs, étant allé implorer contre eux l'assistance de Noureddyn, ce prince hésita un moment, parce qu'il était à craindre que les Francs, à l'aide du désordre, ne s'emparassent de l'Egypte. Voulant les prévenir, il chargea Chyrkouh, le plus habile de ses généraux, de diriger contre eux une expédition. Ce guerrier envahit sans peine l'Egypte, et Chawer fut rétabli dans sa dignité. Mais la discorde n'ayant pas tardé à éclater, le vizir appela les Francs à son secours, et Chyrkouh fut obligé d'évacuer l'Egypte. Il voulut y rentrer un peu plus tard; mais son entreprise échoua par l'arrivée subite des Francs. Ce que cette dernière expédition eut de plus remarquable, ce fut la réputation qu'y acquit tout à coup Saladin. Il avait alors trente ans. A la bataille de Babeïn, où son oncle avait à combattre les Francs et les Egyptiens, il commanda le centre de l'armée et eut beaucoup de part au succès de la journée. Il fit aussi preuve d'une grande habileté au siége d'Alexandrie. Les habitants de cette ville, après l'avoir appelé dans leurs murs, menaçaient, à l'approche du danger, de l'abandonner. Déjà les environs étaient au pouvoir de l'ennemi, la ville manquait de provisions et la garnison était faible. Saladin releva et entretint les courages abattus, repoussa toutes les attaques et donna le temps à son oncle de venir le secourir. L'un et l'autre retournèrent en Syrie. Mais le temps n'était pas loin où les obstacles devaient s'aplanir. Jusque-là, c'était Amauri, roi de Jérusalem, qui avait su arrêter leurs efforts. Ce prince artificieux et sans foi, voyant l'Egypte paisible et ses forces épuisées, forma le dessein de la subjuguer (1168). Déjà il était arrivé jusque sous les murs du Caire, lorsque Chyrkouh, appelé à son tour par le vizir, le mit en fuite. Alors, de concert avec Saladin, il fit couper la tête à Chawer et prit sa place, et, comme il mourut deux mois après, Saladin lui succéda. Tout cela se fit du consentement du calife. On le nommait Aded-Lidin-Allah, et il était à peine sorti de l'adolescence. Ce malheureux prince, dans l'espoir de rétablir, sous un si jeune ministre, l'ancienne puissance du califat, le choisit de préférence aux autres émirs. Noureddyn lui-même, qui devait avoir tant à souffrir de cette élévation, en avait été la première cause, en exigeant que Saladin accompagnât son oncle en Egypte. Le jeune prince était en effet d'abord parti pour cette guerre malgré lui, et, ainsi qu'il le disait dans la suite, « comme un homme « qu'on mène à la mort »; mais, une fois parvenu au pouvoir, il ne songea plus qu'à s'en montrer digne. Il commença par s'attacher les troupes en les comblant de largesses, et sut imposer à la multitude par une grande dévotion. D'une vie licencieuse, il passa au régime le plus austère et s'abstint du vin et de tout ce que réprouve la religion musulmane. Cependant sa position était fort difficile. D'un côté, il avait à ménager Noureddyn, dont il dépendait et qui était fort jaloux de son autorité; de l'autre, il devait se tenir en garde contre le calife, qui agissait déjà secrètement contre lui. Il avait aussi à se défendre contre les préjugés religieux des Egyptiens. Un grand schisme divisait les peuples mahométans (*voy.* MOEZ-ED-DAULAH). Quelques-uns étaient pour le calife abbasside de Bagdad, d'autres pour celui du Caire. Les deux partis s'anathématisaient mutuellement et se traitaient d'hérétiques. Saladin, dévoué comme Noureddyn aux intérêts du calife de Bagdad, devait donc user des plus grands ménagements. Déjà les Egyptiens, qui d'abord avaient applaudi à son élévation, dans la crainte d'être subjugués par les Francs, commençaient à montrer de la résistance. D'ailleurs Saladin, en s'emparant du pouvoir, n'avait pu s'empêcher de satisfaire ses émirs et les compagnons de ses victoires : suivant l'usage de ce temps, il leur avait distribué des terres et des bénéfices militaires, et il leur avait donné part aux honneurs et aux emplois. Tout cela n'avait pu se faire qu'au détriment de beaucoup d'Egyptiens. Bientôt les mécontents jurèrent sa perte et cherchèrent des auxiliaires jusque chez les Francs de Jérusalem et les Grecs de Constantinople. Mais Saladin découvrit la conspiration et punit les coupables. Il déjoua avec le même bonheur les efforts des chrétiens qui étaient venus assiéger Damiette. Cependant le danger pouvait renaître à tout moment. Noureddyn fut d'avis de ne pas dissimuler plus longtemps et de renverser le calife fatimide, qui était l'âme de tous ces troubles. Saladin, plus prudent, prépara peu à peu les esprits. Il fit enseigner la doctrine des pontifes de Bagdad dans les colléges et les écoles, resserra plus étroitement le calife, et lorsqu'il en fut temps, il abolit le califat d'Egypte. Les mesures avaient été si bien prises qu'il ne s'éleva pas le moindre tumulte, et, comme le calife vint à mourir sur ces entrefaites, le feu de la sédition s'éteignit peu à peu. Cette mort du calife, arrivée dans un moment si opportun, a fait dire à quelques auteurs chrétiens que ce fut Saladin qui le tua. Au reste, ce prince reçut en cette occasion, du calife de Bagdad, le glorieux titre de *restaurateur de l'autorité du commandeur des croyants* (*voy.* MOSTADY). Mais

bientôt la division éclata entre Saladin, lui et Noureddyn. Ce dernier, heureux dans ses entreprises, et dont toutes les vues avaient été tournées contre les chrétiens, aurait voulu couronner sa carrière par la ruine entière des colonies chrétiennes. Saladin, qui, plus tard, mit tant d'ardeur à l'exécution de ce dessein, craignit alors que Noureddyn, après avoir abattu les chrétiens, ne voulût l'abattre lui-même, et il ménagea les ennemis de l'islamisme. Cette conduite indigna Noureddyn, et, dans sa colère, il manifesta l'intention d'aller renverser son lieutenant. Saladin, de l'avis de son père, redoubla extérieurement de soumission et offrit de se faire traîner aux pieds de Noureddyn, la *corde au cou*, comme un vil criminel; mais, au fond, il se préparait à repousser la force par la force, et son père lui-même l'exhorta en particulier à ne pas céder, ajoutant que, voulût-on seulement exiger de lui une *canne à sucre*, son devoir était de mourir plutôt que de fléchir. Saladin, sentant que cette division ne pouvait se terminer que par une catastrophe, envoya, vers ce temps-là, un de ses frères conquérir la Nubie et l'Arabie heureuse, afin d'y trouver un refuge au besoin (*voy.* Melik-el-Moadham). Pour Noureddyn, il se calma d'abord et forma d'autres desseins. Enfin il mourut au moment où il se disposait à entrer en Egypte à main armée (1173) (*voy.* Noureddyn). Dès lors la face des choses changea. Saladin se hâta d'étouffer une nouvelle conspiration qui avait éclaté contre lui, et, après avoir repoussé une flotte sicilienne qui avait fait une descente devant Alexandrie, il résolut de s'emparer de la Syrie. Cette contrée était dans la plus grande confusion. Noureddyn n'avait laissé qu'un fils âgé de onze ans, et sous cet enfant les émirs se disputaient le pouvoir. Sur ces entrefaites, les chrétiens étant venus faire une invasion sur la terre de Damas, les émirs, au grand scandale des musulmans, avaient acheté leur retraite. Saladin affecta de paraître révolté de cette conduite : en qualité de vassal du fils de Noureddyn, il protesta de son dévouement; mais il réclama hautement contre la faiblesse des émirs et eut l'art de se présenter aux peuples comme le vengeur de la religion offensée. « Vous avez, écrivait-il aux « émirs, fait la paix avec les chrétiens. Cependant « dant les chrétiens sont nos ennemis communs. « Vous avez fait tourner au profit des infidèles « l'argent destiné à protéger les vrais croyants. « C'est un crime contre Dieu, contre son pro- « phète, contre tous les hommes de bien. » Ces reproches n'ayant pas corrigé les émirs, il en mit quelques-uns dans ses intérêts, et, sous prétexte de rétablir la tranquillité, il se fit livrer Damas, prit aussi Hamah, Emesse et enfin alla assiéger le fils de Noureddyn même dans Alep. Dès lors il ne fut plus possible de se méprendre sur ses intentions. Les habitants se hâtèrent de prendre les armes, et plusieurs princes de la Mésopotamie, parents de Noureddyn, accoururent; mais leurs efforts furent inutiles : le fils de Noureddyn, pour conserver Alep, fut obligé de céder Damas, avec la Syrie méridionale, et de reconnaître l'indépendance de Saladin, qui obtint même du calife de Bagdad un diplôme par lequel il fut déclaré sultan d'Egypte et de Syrie. Et comme ce diplôme ne fixait aucune limite à ces nouveaux Etats, on peut bien croire que dès lors Saladin se proposa de les étendre à volonté. En attendant, il se tourna contre les chrétiens (1177). Son armée fut d'abord surprise et mise en déroute par les Francs dans les campagnes de Ramla. Il revint presque seul en Egypte, sur un dromadaire. Mais les années suivantes il vengea l'honneur de ses armes et vainquit plusieurs fois les chrétiens, près de Panéas, sur les bords du Jourdain. Son ardeur était extraordinaire. Comme la terre avait été frappée de stérilité, quelqu'un lui conseillant de ne pas tenter Dieu et de laisser prendre haleine à ses peuples, il répondit : « Faisons notre devoir, et « Dieu fera le sien. Aidons-le, et il nous aidera. » Ensuite il attaqua le sultan d'Iconium, qui demanda la paix; puis se dirigea contre les chrétiens de la Petite-Arménie, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes. La guerre finie, Saladin reprit le chemin de l'Egypte et s'occupa d'objets d'utilité publique. Il entoura la ville du Caire d'une enceinte, bâtit des colléges, des hospices, ainsi que le château qui domine cette capitale et où résidèrent ses successeurs. C'est là qu'est le fameux puits de Joseph, ainsi appelé d'un prénom de Saladin, qui le fit construire. Malheureusement ces instants de repos ne furent pas longs, et la guerre reprit bientôt avec toutes ses fureurs (1182). Le fils de Noureddyn venait de mourir sans enfants, et il s'agissait de savoir qui aurait son héritage. C'était en vain que ce malheureux prince avait laissé sa principauté d'Alep à son cousin Azz-Eddyn, prince de Moussoul, le plus puissant de ses parents et le seul qui parût capable de mettre un frein à l'ambition de Saladin (*voy.* Mas'oud Azz-Eddyn). Un frère d'Azz-Eddyn, nommé Emad-Eddyn, prince de Sindjar, s'était fait céder Alep et avait donné Sindjar en échange. A cette nouvelle, Saladin ne balança plus : il fit valoir son diplôme du calife, qui l'établissait maître de l'Egypte et de la Syrie, et se prétendit investi d'Alep jusqu'aux rives de l'Euphrate. Cependant il n'osait encore lever l'étendard de la guerre et craignait de soulever contre lui les musulmans. Tout à coup, pendant qu'il avait envahi les provinces chrétiennes, où il éprouvait une vive ésistance, il apprit qu'Azz-Eddyn et Emad-Eddyn, excités par le péril commun, avaient fait un traité d'alliance avec les Francs. Ces deux princes lui parurent par là même déchus de leur autorité; du moins, c'est ce qu'il affecta d'écrire au calife de Bagdad (*voy.* Nasser Ledin-

Allah). Dans sa lettre, il commençait par flatter l'orgueil du pontife, en lui prodiguant les titres les plus pompeux, et le représentait comme le maître absolu de toute la terre, comme celui qui pouvait seul disposer des couronnes et des royaumes. Ensuite il peignait Azz-Eddyn et Emad-Eddyn sous les couleurs les plus noires et leur opposait sa propre conduite, ses guerres et ses succès contre les chrétiens, ses services personnels envers le calife, la ruine des pontifes du Caire, ses ennemis, et finissait par conclure que nul n'avait plus de droits que lui à la possession d'Alep, protestant d'ailleurs de son désintéressement et assurant qu'il n'avait d'autre but que le bien de la religion. Non content de ces menées, il corrompit la fidélité de plusieurs des petits princes de la Mésopotamie qui dépendaient de Moussoul: ensuite il passa l'Euphrate et attaqua Azz-Eddyn. La conquête de Sindjar, Haran, Edesse, Amide, etc., fut l'ouvrage de peu de temps. Moussoul seul opposa de la résistance. Aussi, renonçant d'abord à son dessein, il se porta contre Alep. Dès qu'il eut occupé cette ville et donné en échange à Emad-Eddyn son ancienne principauté de Sindjar, il retourna contre Moussoul et renouvela ses attaques. Azz-Eddyn, pour obtenir la paix, fut contraint de se reconnaître son tributaire et de lui faire hommage de sa principauté. Pendant ce temps, les chrétiens avaient essayé de faire diversion; mais aucune de leurs entreprises ne réussit. La plus singulière de toutes et celle qui fut le plus sensible à Saladin, ce fut une invasion que Renaud de Châtillon, seigneur de Karak, tenta du côté de la Mecque et de Médine, voulant abolir la loi de Mahomet au lieu même où elle avait pris naissance. Quand Saladin en reçut la nouvelle, il ordonna le massacre de tous les chrétiens que l'on pourrait prendre. On lit ce qui suit dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à son frère Mélik-Adel, qui avait le gouvernement de l'Egypte : « Les infidèles ont violé l'asile et le berceau de « l'islamisme; ils ont profané notre sanctuaire. « Si, Dieu nous en préserve! si nous ne prévenions une insulte semblable, nous nous rendrions coupables aux yeux de Dieu et aux « yeux des hommes. Toute la terre s'élèverait « contre nous, en Orient et en Occident. Purgeons donc la terre de ces hommes qui la « déshonorent. C'est un devoir sacré pour nous. « Purgeons l'air de l'air qu'ils respirent, et qu'ils « soient voués à la mort! » En conséquence, tous les chrétiens qui survécurent au désastre furent conduits, les uns à la Mecque, où les pèlerins musulmans les immolèrent en place des brebis et des agneaux qu'ils ont coutume de sacrifier chaque année; les autres menés en Egypte, où ils périrent de la main des sofis et de tous ceux qui voulurent signaler leur zèle pour l'islamisme. A la fin cependant, la paix fut faite, et Saladin garda ce qu'il avait pris. Ce fut alors que, libre de tout soin, il se livra tout entier à son ancien projet d'expulser tous les Francs de la Palestine. Leur présence au milieu des provinces musulmanes lui paraissait un outrage à la religion de Mahomet. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables. A la vérité les rois francs de Jérusalem dominaient encore sur une vaste étendue de pays : leur autorité s'exerçait sans partage sur la Palestine, la Phénicie et le littoral de la Syrie jusqu'aux confins de la Cilicie. Sur les côtes ou dans les environs brillaient avec éclat Antioche, Tripoli, Béryte, Sidon, Tyr, St-Jean d'Acre, Ascalon et d'autres cités. L'intérieur était hérissé de châteaux et de places de guerre. Tout, en un mot, présentait encore l'apparence de la force, et cependant l'empire était miné de toutes parts. Au dehors, les provinces chrétiennes venaient d'être enfermées dans les vastes conquêtes de Saladin : la mer était libre, mais les secours étaient éloignés. Au dedans, le pays était morcelé entre une foule de princes et de seigneurs, qui tous avaient leurs intérêts particuliers. A l'autorité royale seule eût été donné de maintenir l'ordre dans cette anarchie; mais le roi de Jérusalem (*voy.* Baudouin IV) venait de mourir sans enfants. Son neveu, âgé de cinq ans, l'avait bientôt suivi dans la tombe, et sa sœur, à qui le sceptre était échu, au lieu de le déposer entre des mains fermes, avait fait choix pour époux d'un simple chevalier, nommé Guy de Lusignan, trop faible pour soutenir un trône chancelant (*voy.* Guy). Saladin n'attendait qu'un prétexte pour reprendre les armes. On ne tarda pas à le lui fournir. Renaud de Châtillon, seigneur de Karak, ayant vu passer sur ses terres une riche caravane musulmane, l'enleva en pleine paix. Telle était la confusion générale, que personne ne se mit en devoir de réprimer un tel brigandage. Ce fut en vain que Saladin invoqua la sainteté des serments; ce fut en vain qu'il eut recours aux menaces : tout fut inutile. Alors, décidé à se faire justice lui-même, il fit un appel général aux guerriers de la Syrie, de l'Egypte et de la Mésopotamie. Tous répondirent à sa voix. Un engagement eut lieu du côté de Nazareth, entre une partie de l'armée musulmane et les templiers et les hospitaliers, qui furent taillés en pièces. Cependant les chrétiens se rassemblaient à Seforié, non loin de Nazareth. Tous les hommes en état de marcher avaient pris les armes. Saladin, impatient d'en venir à une action générale, faisait tout pour y attirer les chrétiens; mais ceux-ci, malgré ses provocations, ne quittant point leurs fortes positions de Seforié, il alla se jeter sur les faubourgs de Tibériade, qu'il réduisit en cendres. A cette nouvelle, ainsi qu'il l'avait prévu, l'armée chrétienne s'ébranla pour marcher au secours de Tibériade. Saladin s'avança aussitôt à sa rencontre et la surprit dans des lieux étroits, secs et arides, où elle se trouva enfermée sans aucune ressource.

L'armée musulmane était enflammée d'ardeur ; sa vue seule jetait l'effroi. Un auteur arabe, témoin oculaire, la compare, quant au nombre, au « genre « humain assemblé pour le jugement dernier ». Les chrétiens n'étaient pas moins formidables. Leur nombre s'élevait au-dessus de 50,000, et à aucune époque le royaume de Jérusalem n'avait mis sur pied d'armée aussi forte. Les auteurs arabes comparent leur marche à des « monta« gnes en mouvement » ou aux « flots d'une « mer agitée ». Saladin avait derrière lui le lac de Tibériade. Son infanterie était au centre et sa cavalerie sur les ailes. Dans leur position, engagés comme ils étaient, les chrétiens n'avaient plus qu'un espoir, c'était de s'ouvrir un passage à travers l'armée musulmane. Un combat eut lieu le vendredi 24 de rebi second (3 juillet) et dura jusqu'à la nuit. Comme il fut sans résultat, on recommença le lendemain. Le premier choc fut terrible; mais déjà les chrétiens étaient épuisés par la soif et pouvaient à peine soutenir leurs armes. Pour comble de maux, Saladin fit mettre le feu au sol couvert de bruyères et d'herbes sèches sur lequel ils combattaient. Dès lors ce fut moins un combat qu'un carnage. Les chrétiens, pressés, accablés de toute part, tombèrent sous le glaive ou furent faits prisonniers. Tout fut perdu. Le bois de la vraie croix, qui ne paraissait que dans les grandes occasions et qui avait toujours passé pour le gage assuré de la victoire, tomba au pouvoir des infidèles. Le roi, le grand maître des templiers, Renaud de Châtillon et beaucoup d'autres seigneurs furent pris : un petit nombre seulement parvint à s'échapper. Les auteurs orientaux, pour donner une idée de ce désastre, rapportent qu'en voyant les morts, on ne croyait pas qu'il y eût de prisonniers, et qu'en voyant les prisonniers, on ne croyait pas qu'il y eût des morts. Les cordes des tentes ne suffirent pas pour lier les captifs. On en voyait 30 ou 40 attachés à la même chaîne; 100 ou 200 étaient conduits par un seul homme. Tous ceux qui furent pris devinrent, suivant l'usage des Asiatiques, la proie des vainqueurs. Il s'établit dans le voisinage des marchés publics, où on les vendait par bandes. Il y eut un pauvre musulman qui en échangea un contre une paire de sandales, afin, disait-il, qu'on sût dans la suite que le nombre des prisonniers avait été si grand qu'on les vendait pour une chaussure. Cette bataille est appelée *bataille de Tibériade* par les chrétiens, et par les Arabes *bataille de Hittin*, du nom de la colline où le roi fut pris. Quand le carnage eut cessé, Saladin reçut dans sa tente le roi et les principaux chefs. Tous furent traités avec égard, excepté Renaud, qu'il tua de sa main, en expiation de son entreprise *sacrilège* contre la Mecque. Il fit aussi impitoyablement mettre à mort tous les templiers et les hospitaliers qui tombèrent en son pouvoir, afin de laver dans leur sang la guerre que ces religieux faisaient par état à l'islamisme. Il voulut même que ces horribles exécutions eussent lieu par la main des dévots de son armée et des docteurs de la loi, comme s'il se fût agi d'une action agréable à Dieu. Tout cela eut lieu le jour même de la bataille. Le lendemain, dimanche, il retourna contre la citadelle de Tibériade, qui se rendit. St-Jean d'Acre, Béryte, Sidon, etc., ne firent aucune résistance. Au même instant, de nombreux partis musulmans se répandirent dans les campagnes et y mirent tout à feu et à sang. En moins de deux mois, toute la Palestine fut envahie. Ascalon, qui avait coûté aux chrétiens plus de cinquante ans de guerre et de travaux, ne tint que quatorze jours ; mais la conquête qui flatta le plus Saladin, et qu'il regarda comme la plus glorieuse de son règne, ce fut la prise de Jérusalem. Cette ville, berceau du christianisme, illustrée par les exploits des héros de la première croisade, ne résista que cinq jours (1). Saladin s'arrêta près d'un mois dans ses murs pour y rétablir l'exercice de la religion musulmane. Les mosquées, qui, sous les Francs, avaient été converties en églises, furent purifiées avec de l'eau de rose et rendues à leur ancienne destination. Deux fils de Saladin, son frère, son neveu prirent part en personne à cette cérémonie. On établit dans la ville des colléges et des communautés religieuses à l'usage des mahométans ; mais l'église du St-Sépulcre fut respectée. D'après la capitulation, tous les chrétiens du rite latin établis à Jérusalem avaient été considérés comme captifs, et ceux-là seuls devaient sortir en liberté qui auraient payé un tribut : tous les autres devaient être esclaves. Saladin se montra en cette occasion humain et généreux. Il fournit à tous ceux qui sortirent des vivres avec une escorte pour les préserver de toute insulte et n'épargna rien pour adoucir leur sort. Il aurait séjourné plus longtemps dans la ville sainte sans les événements qui l'appelèrent à Tyr. Cette ville, depuis les malheurs des chrétiens, était devenue leur principal boulevard et le seul port en état de recevoir les secours qu'ils attendaient d'Occident. Son enceinte avait servi de refuge aux habitants de la plupart des villes tombées au pouvoir de Saladin. C'était Conrad, fils du marquis de Montferrat, qui présidait à sa défense. Saladin déploya les plus grands efforts pour s'en emparer. Il l'attaqua par mer et par terre. Mais le brave Conrad repoussa toutes ses attaques, et l'hiver étant survenu, les troupes musulmanes reçurent congé. Ainsi se termina l'année 1187 de J.-C., si féconde en grands événements. L'année suivante, Saladin conquit les villes chrétiennes de la Phénicie et la principauté d'Antioche. Cette ville elle-même aurait subi le joug sans l'hiver.

(1) Jérusalem rentra sous le joug un vendredi, 2 octobre 1187, même jour de la semaine où elle avait été conquise par les chrétiens, qui en étaient demeurés possesseurs quatre-vingt-huit ans deux mois et dix-huit jours. A—T

qui obligea Saladin à licencier de nouveau son armée. Cependant on commençait de parler des immenses armements qui se préparaient en Occident. On savait qu'à la nouvelle de la bataille de Tibériade et de la perte de la ville sainte, l'Europe tout entière avait couru aux armes. Ce mouvement s'était communiqué rapidement à l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne. A l'intérêt religieux s'étaient joints les intérêts de la politique et du commerce. Sous les rois francs de Jérusalem, les villes de la Palestine et de la Phénicie étaient devenues le centre du commerce de l'Orient et de l'Occident. C'est là que les épiceries et les productions de l'Inde s'échangeaient avec les draps de Venise et les productions de l'Europe. Ainsi la perte de la terre sainte n'avait pas seulement été une injure à la religion chrétienne; c'était alors une calamité générale. De peur d'être prévenu, Saladin se hâta d'achever avec ses mameluks la conquête des places chrétiennes de l'intérieur. Ensuite il visita les villes qu'il avait soumises sur la côte et les mit en état de défense. Son intention était de signaler la campagne suivante par la conquête de Tyr, Antioche, Tripoli, et de tout ce qui restait aux chrétiens. Il avait si peu l'idée des forces qu'il allait avoir à combattre, qu'un amiral sicilien qui, à la première nouvelle des malheurs de la Palestine, était accouru avec sa flotte, lui conseillant de ne pas s'exposer à une telle lutte et d'accorder la paix, il répondit qu'il s'inquiétait peu des guerriers d'Occident : « Qu'ils viennent, « ajouta-t-il, qu'ils viennent, et ils subiront ce « qu'ont subi leurs frères, la mort et la captivité. » Mais, au printemps suivant (1189), l'innombrable quantité de croisés qui abordaient à Tyr le fit renoncer à ses desseins. Les chrétiens, prenant bientôt l'offensive, allèrent former le siége de St-Jean d'Acre. Saladin y avait élevé de nouvelles fortifications, et depuis deux ans on ne cessait d'y travailler. Les croisés se déployèrent devant ses murailles et furent à leur tour assiégés par Saladin. En même temps leur flotte occupa la rade. Le siége dura plus de deux ans. L'armée et la flotte chrétiennes formaient l'élite des guerriers de tous les pays de l'Europe. La flotte n'y demeurait que l'été. L'hiver, à l'approche des orages, elle levait l'ancre et se réfugiait à Tyr ou dans les ports de l'Occident. La flotte égyptienne arrivait alors avec des provisions et secourait la ville. Un grand nombre de femmes chrétiennes, portant le harnois et la cuirasse, combattirent à ce siége. Dans les premiers mois, les croisés ne firent aucun progrès; ils ne parvinrent pas même à cerner entièrement la ville. Chaque jour, ils avaient à se défendre contre les sorties de la garnison et contre les attaques de Saladin. C'était le sultan qui dirigeait ordinairement ces attaques. La veille, dit un de ses historiens, il se préparait pour le lendemain. Telle était son ardeur qu'il passait quelquefois plusieurs jours de suite sans manger. Ses émirs étaient sans cesse obligés de le modérer. Les auteurs arabes le comparent à ce sujet à une mère qui cherche en vain son fils unique, à une lionne qui a perdu ses petits. L'ardeur des chrétiens n'était pas moindre. Les auteurs arabes, dans leur langage exagéré, comparent leur impétuosité au débordement d'un déluge ou d'une mer en furie. A la fin, le sultan tomba malade, et, comme les cadavres qui couvraient la plaine répandaient une odeur pestilentielle, il se retira avec son armée sur le mont Kharouba, à quelques lieues de la ville. Son cœur était alors en proie aux plus vives angoisses. Instruit des armements terribles qui se poursuivaient en Occident, effrayé du découragement de ses émirs, il recourut au calife de Bagdad : « Espérons, lui écrivait-il, de la « bonté de Dieu que le danger où nous sommes « rallumera le zèle des vrais croyants. Qu'est « donc devenue l'ardeur des musulmans, le zèle « des gens pieux? Ce qui nous étonne, c'est de « voir l'union des infidèles et la division des « vrais croyants. Voyez les chrétiens, comme ils « viennent en foule! comme ils se pressent à « l'envi! Ils le font dans l'idée que par là ils « sauveront leur religion. Les musulmans, au « contraire, sont mous, découragés, sans zèle « pour l'islamisme. » Pendant ce temps, les chrétiens achevaient de fermer les issues de la place. Ils se fortifiaient dans leur camp, et ils en faisaient une espèce de ville, où l'on voyait des églises, des marchés, etc. Au printemps suivant (1190), lorsque Saladin revint dans ses anciennes positions, il trouva toutes ses communications fermées et ne put plus correspondre avec la garnison qu'au moyen de pigeons ou d'intrépides nageurs, qui, la nuit, traversaient la flotte chrétienne. Alors les croisés tournèrent tous leurs efforts contre la ville. Tantôt ils minaient les remparts, tantôt ils montaient à l'escalade, tantôt ils faisaient jouer leurs machines. Mais la garnison faisait face à tout : elle repoussait les assauts ou faisait des sorties, et avec le feu grégeois brûlait les machines de guerre. Elle était vivement secondée par Saladin. Ce prince, à chaque attaque des chrétiens contre la place, attaquait leur propre camp. Ce fut sur ces entrefaites que l'empereur Frédéric Barberousse arriva près des confins de la Syrie. Parti du fond de l'Allemagne, ce monarque avait traversé en vainqueur les contrées baignées par le Danube, ainsi que l'empire grec et les Etats du sultan d'Iconium. A son approche, les musulmans furent saisis d'effroi; tout annonçait qu'il allait faire pencher la balance, lorsqu'il périt au passage d'un fleuve. Aussitôt son armée se dispersa; les chrétiens, accablés de douleur, désespérèrent de leur fortune; ils souffraient alors de la disette et de diverses maladies épidémiques. Heureusement, quelques jours après, ils reçurent par mer de grands secours d'Occident. Vers le même temps,

ils apprirent que les rois de France et d'Angleterre s'étaient croisés et se disposaient à venir les seconder. Le bruit courut même que le pape voulait prendre part en personne à la croisade et marcher à la tête de la chrétienté. A cette nouvelle, Saladin ne se crut plus en sûreté dans son camp, et il retourna à Kharouba. On lit ces paroles dans une lettre qu'il écrivit alors au calife pour réclamer son appui : « Les chrétiens « reçoivent sans cesse de nouveaux secours, plus « nombreux que les flots de la mer, plus amers « pour nous que ses eaux saumâtres. Quand il « en périt un sur la terre, il en arrive mille par « mer. La semence se trouve plus abondante « que la moisson; l'arbre pousse plus de bran- « ches que le fer n'en peut couper. Ces enne- « mis de Dieu se sont fait de leur camp une « forteresse inexpugnable. Ce n'est pas qu'il « n'en ait déjà péri un grand nombre, à tel « point que le fer de nos épées en est émoussé; « mais nos compagnons commencent à se lasser « d'une guerre si longue. Hâtons-nous donc « d'implorer le secours du Seigneur. Dieu sans « doute nous exaucera par considération pour « notre maître, le commandeur des croyants. « Voilà que le pape des Francs impose aux « chrétiens des pénitences et des dîmes. Il les « fait revêtir de deuil jusqu'à l'entière délivrance « du tombeau de leur Dieu. Mais vous, qui êtes « du sang de notre prophète Mahomet, c'est à « vous de faire en cette circonstance ce qu'il « ferait lui-même s'il était au milieu de son « peuple, car il nous a remis, nous et tous les « musulmans, à votre garde. Ah! plût à Dieu « que votre serviteur fût délivré des inquiétudes « qui le tourmentent : il volerait à votre seuil, il « exposerait au médecin de l'islamisme, à celui « qui est comme son Messie, le mal qui le ronge. « Hélas! il voudrait bien avoir d'autres nouvelles « à vous donner; mais, au contraire, il craint « de vous faire un tableau trop véridique de « notre situation, vu que ce serait vous affliger « plus qu'il ne convient. Sans cela, votre servi- « teur vous dirait des choses qui vous feraient « fondre en larmes, des choses qui vous fen- « draient le cœur. Cependant il tient ferme; il a « toujours confiance en Dieu; il attend son salut « de lui. O mon Dieu! je me résigne d'avance à « ce qui m'afflige et afflige les miens, pourvu qu'il « doive t'être agréable. Oui, nous serons fermes « dans ce danger. » Cette lettre peint très-bien l'état d'anxiété où était Saladin. L'agitation de son âme avait altéré sa santé, et lorsque les chrétiens vinrent l'attaquer, son plus grand regret fut de ne pouvoir, à cause de sa maladie, prendre part à l'action. Il fondait en larmes, et peu de temps après, quelqu'un lui conseillant de se retirer dans les terres à cause de l'odeur mortelle que les cadavres avaient répandue dans les environs, il répondit par un vers dont l'équivalent est ceci : « Eh! que m'importe de mourir pourvu « que les ennemis de Dieu périssent avec moi. » Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'en cette occasion, au milieu des attaques les plus vives, il se montra constamment humain envers les prisonniers chrétiens, et qu'il adoucit de tout son pouvoir les maux de la guerre. Cependant l'hiver ne tarda pas à venir. Saladin était toujours à Kharouba, où il recevait des vivres des provinces voisines. Pour les chrétiens, ils se trouvèrent dans l'état le plus déplorable. Enfermés dans un lieu très-resserré, exposés aux pluies de la saison, en proie aux maladies épidémiques, privés de tout secours depuis que la mer n'était plus praticable, affaiblis par de nombreuses désertions, ils souffrirent tous les genres de misères. Saladin profita de ce moment pour renouveler la garnison de St-Jean d'Acre. Il commençait alors à se rassurer. La fin tragique de l'empereur Frédéric avait vivement frappé son imagination, et il croyait y voir la main de Dieu, qui se déclarait pour lui. Dans son pieux enthousiasme, il comparait le sort de Frédéric à celui de Pharaon, englouti dans la mer en poursuivant le peuple de Dieu. Mais au printemps de l'année suivante (1191), ses espérances furent encore déçues. Philippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, arrivèrent avec de grandes forces. Dès lors, le siége d'Acre reprit avec une nouvelle fureur : on passait les jours et les nuits à se battre, et la garnison ne suffisait plus contre tant d'attaques. En vain Saladin cherchait à faire diversion. Les chrétiens défendaient leurs retranchements, et dans le même temps ils harcelaient la ville. Ce fut alors que le sultan écrivit de divers côtés pour intéresser les musulmans à sa cause. Il hésitait à s'adresser au calife, vu le peu de secours qu'il en avait tiré. Cependant le péril ne cessant de s'accroître, il lui écrivit : « Votre ser- « viteur a toujours pour vous le même respect; « mais il se lasse et s'ennuie d'avoir sans cesse « à vous écrire sur nos ennemis, dont la puis- « sance et la méchanceté deviennent de plus en « plus redoutables. Non, jamais les hommes « n'avaient vu ni entendu un peuple qui assiége « et est assiégé, qui resserre et est resserré. « Vouloir déterminer le nombre des Francs, cela « serait impossible : l'imagination elle-même « ne saurait se le représenter. On dirait que « c'est pour eux qu'a été fait ce vers : « Là sont « rassemblés tous les peuples avec leurs langues « diverses. » C'est au point que nous manquons « d'interprètes pour les entendre (1). Ces enne- « mis de Dieu imaginent tous les jours quelque « nouvelle malice. » Le reste de la lettre était sur le même ton. A la fin, St-Jean d'Acre se rendit. Philippe-Auguste remit à la voile pour re-

(1) Il s'agit ici des Anglais et des croisés allemands et scandinaves; car les musulmans comprenaient et parlaient sans doute la langue franque, qui s'était formée en Syrie depuis l'établissement des premiers croisés, la plupart Français d'origine, ainsi que ceux qui arrivèrent successivement dans la Palestine. A-T.

tourner dans ses Etats, et Richard prit le commandement de l'armée (*voy.* PHILIPPE). L'intention des croisés était de profiter de la terreur qu'inspiraient leurs succès pour marcher à la délivrance de la ville sainte : ils suivirent les bords de la mer. Telle était leur ardeur qu'ils renversèrent d'abord tous les obstacles. En vain Saladin ne cessa de les harceler. Au combat d'Arsouf, ses soldats, s'étant trop avancés, furent mis en déroute ; et plus de vingt mille d'entre eux, suivant l'expression de Boha-Eddyn, *souffrirent le martyre;* la frayeur devint telle qu'ils n'osèrent attendre les chrétiens dans Ascalon. Ce qui les épouvantait le plus, c'est qu'après la capitulation de St-Jean d'Acre, Richard, n'ayant pu s'accorder avec Saladin sur l'exécution du traité, avait cruellement massacré les soldats de la garnison, au nombre de trois mille. Les musulmans craignaient d'éprouver le même sort. Il fallut que Saladin, qui avait déjà démantelé Jaffa, Césarée, Arsouf et d'autres places du second ordre, pour empêcher les chrétiens de s'y établir, détruisît aussi Ascalon. La ruine de cette grande cité lui fut très-sensible. Son historien, Boha-Eddyn, qui était alors auprès de lui, rapporte que, lorsqu'il arriva devant Ascalon, il ne put retenir ses larmes, et qu'il dit : « J'aime beaucoup mes en« fants ; mais il m'en coûterait moins de les « sacrifier que d'ôter une seule pierre de ces « murailles. » Dès lors, ses efforts se bornèrent à sauver Jérusalem. Non content d'en réparer les fortifications, il fit dévaster les environs et occupa, avec son armée, les hauteurs voisines (1192). Cependant, au seul nom de Richard, l'alarme devint générale. Boha-Eddyn rapporte, comme témoin oculaire, qu'à l'approche du roi, Saladin assembla son conseil. Le sultan était en proie à une vive agitation, et il n'eut pas d'abord la force de parler. Enfin il dit aux émirs : « Vous « savez que vous êtes en ce moment le boule« vard de l'islamisme et son unique défense ; « vous savez que vous avez dans vos mains le « sang des musulmans, leurs biens, leurs fa« milles ; sans vous, l'ennemi ne rencontrerait « plus d'obstacle. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, « vous veniez à perdre courage, c'en serait fait « de nous tous ; les chrétiens bouleverseraient le « pays et le mettraient sens dessus dessous, « comme l'ange Sigil pliera, au jour du juge« ment, le livre des actions humaines (1). Vous « en êtes responsables : c'est pour cela que vous « avez été choisis entre tous les musulmans et « que vous êtes entretenus à leurs frais ; l'isla« misme tout entier attend son salut de vous. « C'est tout ce que j'ai à vous dire. » A ces mots, les émirs s'écrièrent : « O notre maître ! « nous sommes tes esclaves et tes serviteurs ; « ce que nous possédons c'est de toi que nous le « tenons. Nous n'avons à nous que nos têtes, et « elles sont à ton service. Par Dieu ! aucun de « nous n'hésitera à te soutenir jusqu'à la mort. » Mais après le conseil, les mamlouks et les soldats s'assemblèrent en tumulte, menaçant de se soulever : « C'est imprudent, dirent-ils, c'est vou« loir compromettre inutilement l'islamisme. Que « ne tentons-nous plutôt le sort des combats ! si « Dieu nous accorde la victoire, l'ennemi est « perdu, et nous lui enlevons ce qui lui reste. Si « nous sommes vaincus, nous renoncerons à Jé« rusalem. Après tout, l'islamisme en était-il « moins glorieux lorsque nous n'avions pas cette « ville ? » Ces paroles causèrent à Saladin la douleur la plus vive. Son historien rapporte que le soir, lorsque les émirs, suivant l'usage, s'assemblèrent autour de lui, il parut fort abattu. Après la prière, quand les émirs commencèrent à se retirer, Boha-Eddyn resta avec lui, et ils passèrent ensemble la nuit en prières. Le lendemain, l'armée chrétienne se retira tout à coup. Saladin ne douta pas que Dieu n'eût voulu faire un miracle en sa faveur. La vérité est que les chrétiens étaient divisés. Malheureusement, une fois le but principal de la croisade manqué, il ne fut plus possible de retenir les soldats : la plupart abandonnèrent leurs drapeaux. Richard, resté avec peu de forces, apprit vers le même temps que des troubles s'étaient élevés en Angleterre ; il dut songer à s'en retourner. Une seule chose le retenait ; c'était l'intérêt de sa gloire et le désir d'obtenir une paix honorable ; mais plus il se montrait impatient, plus Saladin concevait d'espérances et opposait de difficultés. Il craignait d'ailleurs que si l'armée musulmane était une fois licenciée, il ne fût plus possible de la réunir de nouveau. Aussi les négociations durèrent plus de six mois, pendant lesquels on ne cessa presque pas de se battre. Les deux princes se traitèrent constamment avec politesse et générosité. Richard fut souvent malade ; et Saladin lui envoya des fruits, de la neige et tout ce qui lui était nécessaire. Mais le sultan était toujours inflexible. Il ne fut vaincu que par les instances de ses émirs et la mauvaise volonté de ses soldats. Au combat de Jaffa, Richard, n'ayant qu'environ 400 hommes, brava tous ses efforts, sans que les musulmans voulussent se mesurer avec lui. Saladin fut si sensible à cet échec que, quelque temps après, le roi d'Angleterre étant tombé malade dans Jaffa, il n'osa pas, malgré sa faiblesse, aller l'attaquer. Enfin la paix se fit pour trois ans et quelques mois (août 1192). Aussitôt les deux peuples se mêlèrent ; et, suivant un auteur arabe, on eût dit qu'ils avaient toujours été comme frères. Les chefs se firent des présents. Saladin donna des chevaux arabes, et les chrétiens des casques, des cuirasses, des épées d'Allemagne. Les émirs musulmans et les seigneurs chrétiens jurèrent le traité. Pour Richard et Saladin, ils se contentèrent réciproque-

(1) L'ange Sigil est celui qui est chargé d'écrire jour par jour les actions des hommes. Il en est parlé dans le Coran, sourate 21, v. 104.

ment de leur parole. Chacun garda ce qu'il avait. Il n'y eut d'exception que pour Ascalon, dont Richard avait relevé les ruines, et qu'il fut obligé d'abattre. Saladin lui laissa en indemnité la moitié de Lidda et de Ramla. Par le traité, il était permis aux pèlerins chrétiens de visiter Jérusalem, mais sans armes. A l'instant les soldats chrétiens se précipitèrent vers la ville sainte pour s'acquitter de leur pèlerinage. Saladin s'y rendit lui-même pour veiller à leur sûreté. Il leur fit fournir des vivres et reçut les chefs à sa table. Les auteurs chrétiens se sont plu à rapporter les bons traitements dont il usa envers eux : dans le nombre étaient des évêques, des prêtres, des seigneurs ; et sa politique consistait à les contenter pour qu'ils ne fussent plus tentés de revenir. Il n'aurait pas tenu à lui que l'Occident tout entier fît le pèlerinage, pourvu qu'ensuite on laissât ses Etats en repos. Enfin Richard se mit en mer ; et Saladin licencia son armée. Il comptait, à l'expiration du traité, reprendre les armes et subjuguer les débris des colonies chrétiennes. C'est par là qu'il se justifia auprès du calife de Bagdad, qui sans doute avait été mécontent de la paix (1). Il commençait cependant à se ressentir des fatigues de cette longue guerre. Pour le moment, si l'on en croit Boha-Eddyn, il se serait borné à faire le pèlerinage de la Mecque et à jeûner pour tout le temps qu'il n'avait pu le faire pendant les hostilités. En attendant, il se rendit à Damas pour y rétablir sa santé. Son entrée dans cette ville fut des plus touchantes : les habitants, qui ne l'avaient pas vu depuis plusieurs années, se portèrent au-devant de lui et firent éclater la joie la plus vive. Il s'occupa aussitôt des affaires de l'Etat et réforma divers abus. Sa famille et la plupart de ses enfants étaient auprès de lui ; il se délassait avec eux des soins de l'empire. Boha-Eddyn rapporte que des ambassadeurs chrétiens étant venus à Damas pour lui demander audience, le trouvèrent avec un de ses plus jeunes fils, prenant part à ses jeux. Cet enfant fut si effrayé de voir des hommes habillés à la franque, sans barbe et les cheveux courts, qu'il se mit à pleurer, et que Saladin fut obligé de remettre l'audience à un autre jour. Cependant sa santé paraissait se rétablir. Il fut pendant quinze jours absent de Damas pour se livrer au plaisir de la chasse. Mais ses idées de conquête ne tardèrent pas à se renouveler. Il avait remarqué que les musulmans le regardaient comme le défenseur de l'islamisme : dans le cours de la guerre précédente, il avait vu accourir sous ses drapeaux des guerriers de tous les pays. Il en était venu de l'Asie Mineure et du fond de la Perse. Avec la gloire dont il jouissait, il ne douta pas qu'à son approche tous les peuples ne se soumissent à lui. Il résolut donc d'envahir à la fois l'Asie Mineure, la grande Arménie et l'Aderbaïdjan. Son frère Melik-el-Adel et son fils Afdhal devaient être de l'expédition. Adel avait d'abord été d'avis de commencer par la grande Arménie, car il avait la promesse d'en devenir souverain. Afdhal, au contraire, eût voulu envahir d'abord l'Asie Mineure. « Petits esprits, « vues étroites, leur dit Saladin, je me charge à « moi seul de réduire l'Asie Mineure. Pour vous, « vous irez conquérir la grande Arménie. Quand « j'aurai fini, j'irai vous trouver, et nous en- « vahirons l'empire des anciens sultans de Perse. » Les préparatifs ne furent pas longs. Déjà le rendez-vous était donné, lorsque Saladin mourut à Damas, après quelques jours de maladie, le 4 mars 1193. Sa mort causa un deuil général dans la ville. Au rapport de Boha-Eddyn, ses sujets le pleurèrent sincèrement : tous auraient sacrifié leur vie pour sauver la sienne. Il laissait dix-sept fils et une fille. Les trois aînés, auxquels il avait partagé ses Etats de son vivant, les conservèrent après sa mort. Les autres vécurent en simples particuliers. Afdhal, l'aîné de tous, eut Damas et la Syrie méridionale, avec le titre de sultan, ce qui lui donnait une espèce de suprématie sur tous les autres (*voy.* MÉLIK-EL-AFDHAL). Aziz eut l'Egypte, et Daher Alep. Ceux de ses neveux qui avaient des principautés s'y maintinrent également. Quant à son frère Mélik-el-Adel, qui l'avait puissamment aidé dans ses conquêtes, il avait compté sur un royaume, et il fut très-fâché de n'avoir que ce qu'il possédait auparavant, c'est-à-dire Karak et quelques villes de Mésopotamie. Mais comme la discorde éclata bientôt entre ses neveux, il profita de leurs divisions pour les dépouiller et réunit sous ses lois l'Egypte et la Syrie (*voy.* MÉLIK-EL-ADEL). Daher seul parvint à conserver Alep et la transmit à ses enfants. Mais, soixante ans après, sa postérité fut éteinte par les Tartares. Un si triste résultat d'une si longue suite de travaux et d'usurpations a donné lieu à l'auteur arabe Ibn-Alatsir de remarquer que rarement les chefs de dynastie et ceux qui se frayent les premiers le chemin du trône, transmettent le pouvoir à leurs enfants ; qu'il vient ordinairement un frère ou un autre qui s'empare de tout, et qu'ainsi justice est faite, même dès cette vie, des crimes de l'ambition (1). Deux passions agitèrent le règne de Saladin, l'ambition et la haine contre les chrétiens. Il fut

(1) Saladin eut quelques démêlés avec le calife Nasser à cause de son neveu le brave Taki-eddyn-Omar, qui avait envahi les Etats d'un vassal du calife en Mésopotamie. Mais, malgré sa déférence et son respect pour le chef de la religion musulmane, il refusa de céder à des prétentions qu'il regardait comme des entreprises sur les droits du trône, et se fit longtemps prier pour lui envoyer un ambassadeur. A—T.

(1) Outre les royaumes d'Alep, de Damas et d'Egypte que possédèrent les descendants de Saladin et de son frère, il y avait alors trois autres branches de la dynastie des Aïoubides, dont deux, issues de deux frères de Saladin, régnaient l'une dans l'Yémen (*voy.* MÉLIK-EL-MOADHAM) ; la seconde à Hamah, en Syrie ; la troisième, qui descendait du fameux Asad-eddyn-Chyrkouh, son oncle, gouvernait Emesse. Il s'en forma d'autres en Mésopotamie, mais elles se fondirent toutes dans la branche de l'Egypte, à l'exception de celle de Hisn-Kaïfah, qui ne finit que 276 ans après Saladin. A—T.

cruel pour être vizir. Il fut ingrat envers Noureddyn, son maître et son bienfaiteur, pour être indépendant. Il fut horriblement injuste envers le fils et la famille de ce prince pour s'agrandir. Et qu'on ne croie pas qu'il fût de bonne foi, lorsqu'il flattait l'orgueil du calife de Bagdad, en étendant outre mesure son autorité temporelle. Il n'étendit cette autorité que pour l'exploiter à son profit; et il changea de langage lorsqu'il crut n'en avoir plus besoin. La guerre acharnée qu'il fit ensuite aux chrétiens dérivait du même principe. Il voulait surtout être maître de leur pays. Il est vrai qu'une fois cette guerre commencée, il y mit une ardeur inconcevable. Dans l'exaltation de son zèle fanatique, il ne se serait pas borné aux colonies chrétiennes; il aurait voulu couronner ses exploits par la conquête de l'Italie, de la France, et y faire triompher les lois de Mahomet. Sa réponse à une lettre de l'empereur Frédéric Barberousse et une conversation qu'il eut avec Boha-Eddyn ne laissent aucun doute à cet égard. Il appelait la guerre contre les chrétiens la *guerre sacrée;* et, en parlant d'eux, il les qualifiait d'*ennemis de Dieu*. Cette passion furieuse le rendit quelquefois barbare. Son historien assure que le plus sûr moyen de lui plaire était de flatter ses idées; et il avoue que ce moyen lui réussit à lui-même. Mais, chose remarquable, cette haine ne se rapportait aux chrétiens que comme formant un corps de nation. Du moment qu'ils étaient abattus, il les voyait d'un autre œil. Non-seulement il toléra les chrétiens cophtes d'Egypte, alors en assez grand nombre, mais il respecta leurs privilèges et en prit quelques-uns à son service. Il se montra même plus d'une fois doux et humain envers les chrétiens ses ennemis. Nous avons cité sa belle conduite lors de la prise de Jérusalem. Comme on lui reprochait cette clémence, il répondit : « Laissez-moi faire; j'aime « mieux qu'ils s'en aillent contents. » C'est ce qui explique les éloges magnifiques et même exagérés que quelques auteurs chrétiens du temps, particulièrement les Italiens, ont faits de lui. Ces éloges sont tels qu'il n'existe peut-être rien dans les auteurs arabes qui soit au-dessus. Le caractère de Saladin était, au fond, bon et généreux, et l'ambition ne l'avait pas entièrement perverti. Il professait une morale pure. On en jugera par le discours suivant qu'il tint, peu de temps avant sa mort, à son fils Daher, en le renvoyant dans son gouvernement. « Mon fils, « lui dit-il, je te recommande la crainte de Dieu, « source de tout bien. Fais ce que Dieu com« mande, et tu y trouveras ton bonheur. Aie « toujours le sang en horreur; car le sang ne « dort jamais. Veille aux intérêts de tes sujets et « tiens-toi au courant de leur état. Tu es pour « eux mon ministre, comme tu l'es de Dieu. Aie « soin de contenter les émirs, les grands de l'Etat « et les gens en place. C'est par de bonnes ma« nières que je suis parvenu à ce degré de puis« sance. Ne garde de rancune contre personne; « car nous sommes tous mortels. » Une des choses qui contribuèrent le plus à la grandeur de Saladin, ce fut son extrême libéralité. Dans toutes ses conquêtes, il ne se réserva jamais rien pour lui, et il abandonna tout le butin aux soldats. En parvenant à la dignité de vizir, il commença par distribuer aux émirs et au peuple les trésors de son oncle Chyrkouh. Il fit de même à la prise de Damas, lorsqu'il devint maître des richesses amoncelées par Noureddyn. On rapporte, à ce sujet, qu'il chargea de la distribution un des anciens émirs de Noureddyn, lequel avait contribué à le rendre maître de la ville. L'émir commença par se servir lui-même; mais il n'osait remplir toute la capacité de sa main. Saladin s'en étant aperçu lui en demanda la raison. « C'est répondit l'émir, qu'un jour, dans une « distribution de raisins secs, Noureddyn m'ayant « vu puiser par grandes poignées, me dit qu'il « n'en resterait pas pour tout le monde. » Ces paroles firent rire Saladin; et il dit que l'avarice était faite pour les marchands et non pour les rois; qu'il ne tenait qu'à lui de puiser à pleine main, et que si une main ne suffisait pas, il pouvait les y mettre toutes deux. Cette libéralité n'était pas seulement un moyen politique de gagner les cœurs; elle provenait d'une facilité de caractère poussée à l'excès. Plus d'une fois il lui arriva de manquer du nécessaire; et, à la fin, son trésorier crut devoir tenir de l'argent en réserve pour les cas imprévus. Saladin était naturellement si porté à la douceur que son autorité en souffrit. Il imposait peu à ses émirs et à ses serviteurs; cependant, cette facilité de caractère ne s'étendait pas jusqu'aux choses de religion : apprenant qu'un jeune homme d'Alep professait des opinions impies, il le fit mettre à mort. Son attachement pour l'islamisme était sans bornes. Il en observait le jeûne et les pratiques. Peu de temps avant sa mort, son médecin lui adressant des représentations, il répondit : « On ne sait pas « ce qui peut arriver; le plus sûr est de se mettre « en règle. » Un de ses goûts les plus vifs était la lecture du Coran. Il le lisait et le donnait à lire à ses gens. Un jour qu'il vit un pauvre musulman se le faire lire par son fils, il fut si touché de ce trait qu'il leur donna de l'argent et des terres. Il aimait l'ordre dans l'administration et maintint une justice sévère. En s'élevant au pouvoir, il diminua les impôts; et, malgré ses guerres continuelles, il ne les rétablit plus. Cependant il ne sut pas se mettre au-dessus de son siècle et de son pays, ni donner à son gouvernement la solidité qui lui manquait. On est surpris de lire dans Boha-Eddyn, témoin oculaire, qu'au premier bruit de sa maladie les marchands de Damas fermèrent leurs boutiques; que l'on évacua les marchés, et que chacun mit ses biens en sûreté. Le même historien rapporte, d'un ton d'admiration et comme une preuve de la dou-

leur que les habitants eurent en perdant Saladin, qu'à sa mort aucun d'eux ne songea à piller la ville. Ce prince était très-exact à rendre la justice, et quand ses affaires le lui permettaient, il la rendait lui-même. Dans ces sortes de cas, il allait au tribunal et siégeait, assisté de cadis et de gens de loi. Qu'on fût grand ou petit, tous étaient égaux devant lui. Un jour qu'un marchand arménien le cita injustement, non-seulement il comparut en personne, mais, après le jugement, il fit don au marchand d'une somme d'argent, comme récompense de la bonne opinion qu'il avait eue de lui et de ses juges. On ne peut s'arrêter, sans en être étonné, à l'étrange contraste qui régna dans le même homme, et l'on ne peut expliquer les inconséquences de notre nature. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Saladin ayant commis tant d'injustices, la postérité s'est plus occupée de ses vertus que de ses vices; car, hors les cas où l'intérêt le dirigea, il fut habituellement généreux; et rien n'est puissant comme la générosité sur le cœur des hommes (1). La vie et la personne de Saladin ont exercé la plume d'un grand nombre d'écrivains. Boha-Eddyn, parmi les auteurs arabes, est un de ceux qui en ont le plus parlé. Il est partial et ne laisse voir qu'un côté des choses. A l'en croire, Saladin eût été un homme entièrement voué aux plus minutieuses pratiques de dévotion et ne soutenant la guerre que pour l'honneur de sa religion ou sa défense personnelle. Marin est celui d'entre les chrétiens qui a le mieux traité le même sujet (*voy.* Marin). Cependant il n'a pas eu à sa disposition tous les matériaux nécessaires et a trop flatté son héros. Il existe à la bibliothèque de Paris deux vies manuscrites de Saladin : l'une par l'abbé Renaudot, l'autre par Galland, traducteur des *Mille et une nuits*. Cette dernière n'est qu'une ébauche. Jusqu'ici, on ne pouvait se faire une juste idée du caractère et de la politique de Saladin, faute de connaître les auteurs qui l'ont le mieux dépeint. Pour la composition de cet article, on a fait usage de pièces nouvelles, et publiées pour la fois par M. Reinaud, qui a donné une *Notice sur la vie de Saladin*, Paris, 1824, in-8°. Elle se trouve dans la seconde édition des *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, insérés au second volume de la *Bibliothèque des croisades*, ouvrage qui fait suite à l'*Histoire des croisades* de M. Michaud. M—d et R—d.

SALADIN II ou Melik el-Nasser Salah-Eddyn Yousouf, arrière-petit-fils du précédent, n'avait que sept ans lorsqu'il fut proclamé sultan d'Alep, à la mort de son père Melik-el-Aziz Mohammed, l'an 634 (1236). Son aïeul, Daïfa Khatoun, gouverna l'Etat pendant sa minorité. L'année suivante, il s'allia par un double mariage au sultan d'Iconium, Gaïath-Eddyn Kaï-Khosrou, en épousant sa sœur et en lui donnant la sienne. L'an 638 (1240), les troupes d'Alep, commandées par Melik-el-Moadham Touran-Chah, grand-oncle du sultan, furent taillées en pièces par les Khowaresmiens, qui, depuis la mort de leur souverain (*voy.* Djelal-Eddyn Mankberny), qui avait été chassé de ses Etats par les Tartares, ravageaient l'Asie occidentale et se montraient plus barbares que leurs vainqueurs. Deux ans après, ceux-ci furent vaincus à leur tour par le prince d'Emesse, qui commandait l'armée du sultan d'Alep. A la mort de la régente, qui s'était montrée la digne fille du célèbre Mélik-el-Adel (*voy.* ce nom), Saladin II prit, à treize ans, les rênes du gouvernement. Les secours qu'il envoya, en 641 (1243), au sultan d'Iconium, son beau-frère, ne purent empêcher celui-ci d'être vaincu et dépouillé de ses Etats par les Tartares. Mais, loin de profiter de cette leçon, prélude d'une autre bien plus terrible qu'il devait lui-même recevoir d'eux, il forma des projets ambitieux. Il força son parent, le prince d'Emesse, à lui céder cette place en échange de Tell-Bascher. Cette usurpation allait lui attirer une guerre fâcheuse avec le sultan d'Egypte et de Damas Nedjm-Eddyn Aïoub, qui déjà assiégeait Emesse en 646 (1258), lorsque la nouvelle de l'apparition des Français sur les côtes d'Egypte rappela Nedjm-Eddyn dans ses Etats (*voy.* Nedjm-Eddyn et Louis IX). Délivré de ce puissant ennemi, Saladin attaqua Bedr-Eddyn Loulou, roi de Moussoul, mit ses troupes en fuite et lui enleva Nisibin, Dara et Kerkisiah, qu'il abandonna après les avoir pillées. La destruction de la branche des Aïoubides, qui régnait en Egypte (*voy.* Melik-el-Moadham Touran-Chah), augmenta la puissance de la branche d'Alep. Les Damascéniens n'ayant pas voulu se soumettre aux mamlouks, qui s'étaient rendus maîtres de l'Egypte, appelèrent Saladin dans leur ville et le reconnurent souverain, en 648 (1250). Fier d'un tel succès, il crut pouvoir conquérir l'Egypte, et se mit en marche la même année, accompagné de plusieurs princes de sa famille; mais la mésintelligence les ayant désunis, ils furent vaincus par les mamlouks (*voy.* Aibek). Quelques-uns demeurèrent prisonniers; et Saladin retourna précipitamment en Syrie, sans oser profiter d'un avantage que ses troupes alépiennes avaient remporté. Trois ans après, il conclut la paix avec les mamlouks, qui gardèrent l'Egypte et lui laissèrent toute la Syrie jusqu'au Jourdain. La jonction d'une troupe de mamlouks mécontents l'ayant mis en état de prendre une attitude menaçante, il obtint que ses frontières

(1) Plusieurs traits de clémence, de bonté et de justice, qu'on a négligé de rapporter, achèveraient de peindre Saladin et justifient les éloges que lui ont prodigués à l'envi les chrétiens et les musulmans, honneur que ce prince ne partage qu'avec St-Louis. Ces éloges n'étaient point achetés, car il favorisa peu les poëtes et les gens de lettres. Saladin avait les vertus, l'héroïsme de la chevalerie; il paraît qu'il en connut les lois, les priviléges, et qu'il s'en fit conférer la dignité par Honfroy de Thoron, suivant les uns, ou par Hugues de Tibériade, selon l'opinion la plus commune. *Voy.* l'*Ordène de chevalerie*, publié par Barbazan, Paris, 1759, in-12. A—t.

seraient reculées jusqu'à El-Arisch. L'an 655 (1257), le sultan de Syrie reçut du calife de Bagdad le diplôme, le collier et le manteau qui lui donnaient l'investiture de ses Etats. Ce fut la dernière faveur que la fortune accorda au premier, et peut-être le dernier acte de souveraineté du second. L'année suivante, les Tartares, commandés par Houlagou, prirent Bagdad et firent périr le calife (*voy.* MOSTASEM et HOULAGOU). Le vainqueur ayant sommé Saladin de venir lui prêter hommage, le sultan députa vers lui son fils Aziz, avec de riches présents. Le jeune prince implora vainement la clémence du khan. « Allez dire à votre père, lui répondit « durement ce dernier, que je lui ai ordonné de « venir lui-même, et non de m'envoyer son « fils. » Les vainqueurs se répandirent dans la Mésopotamie et pénétrèrent bientôt en Syrie ; ils prirent Alep, qu'ils saccagèrent, en 658 (1260), pendant cinq jours. Saladin s'avançait pour secourir cette ville : tous les princes de Syrie étaient venus le joindre avec leurs troupes. La discorde se mit dans une armée composée de tant d'éléments divers. Le sultan craignit quelque trahison, rebroussa chemin et se renferma dans la citadelle de Damas, tandis qu'une partie de ses troupes, pleines de mépris pour sa faiblesse, allaient à Gaza joindre son frère Mélik ed-Daher Ghazy et le proclamaient sultan. La nouvelle de la prise d'Alep et d'Hamath détermina Saladin à se réfugier en Egypte. Arrivé à Gaza, il se réconcilia avec son frère, qui devint le compagnon de ses fatigues et de ses dangers. Informé que Naplouse, qu'il venait de quitter, était tombée au pouvoir des Tartares, il gagna El-Arisch, d'où il implora le secours du sultan d'Egypte (*voy.* KOTHOUZ). Quand il fut parvenu sur la frontière, une querelle s'étant élevée entre ses soldats kourdes et turcomans, il revint sur ses pas, soit par crainte des Egyptiens, soit par suite d'un échec qu'il aurait reçu d'eux. Réduit, par la désertion de ses troupes, à une suite peu nombreuse, il s'enfuit dans le désert et y demeura quelque temps indécis. Son dessein était de se retirer en Arabie ; mais un de ses officiers lui donna le conseil perfide de se soumettre aux Tartares, qui étaient déjà maîtres de toute la Syrie jusqu'à Gaza. Saladin le crut et le chargea d'aller sonder les dispositions de Ketboga, lieutenant de Houlagou en Syrie. Le général tartare ayant su par ce traître l'endroit où le sultan était caché, envoya des gens pour l'arrêter. Saladin fut amené à Ketboga, qui, après l'avoir fait servir à la reddition d'une place en état de se défendre, ordonna qu'on le conduisît à Houlagou. Le malheureux sultan traversa la Syrie, où il eut le douloureux spectacle des dévastations commises par les Tartares. Le prince mongol le reçut assez bien et le flatta de l'espoir que ses Etats lui seraient rendus. Mais lorsqu'il eut appris les deux défaites que ses troupes avaient essuyées en Syrie et la mort de Ketboga, il manda Saladin et son frère et leur reprocha la perfidie de leurs sujets envers les Tartares. Le sultan s'excusa sur ce qu'étant éloigné de la Syrie il n'avait pu empêcher les musulmans de prendre les armes contre leurs vainqueurs ; mais Houlagou, irrité, lui décocha un javelot. Saladin, blessé et tremblant, implorait la miséricorde du barbare, lorsque son frère lui reprocha de se déshonorer par de honteuses supplications, et l'exhorta à subir les coups du sort en homme et en roi. Aussitôt une nouvelle flèche, lancée par Houlagou, perça le cœur du sultan. Ainsi périt, au commencement de l'année 659 (1261), à l'âge de 32 ans, Melik el-Nasser Salah-Eddyn Yousouf, après en avoir régné vingt-quatre. Quoiqu'il portât les mêmes noms et prénoms que son illustre bisaïeul, il n'avait hérité que de la bonté du grand Saladin ; encore cette bonté avait-elle dégénéré en lui au point de n'être qu'une faiblesse. Sous son règne, les brigands, les voleurs infestaient impunément les chemins. Leur nombre et leur audace s'étaient tellement accrus qu'ils attaquaient même les maisons. Le sultan faisait toujours grâce à ceux que l'on arrêtait : il disait qu'un homme vivant méritait plus d'égards qu'un mort, et que pour punir un meurtre il ne fallait pas en commettre un autre. Saladin était aussi fastueux que son bisaïeul avait été simple. Il avait de l'esprit, et cultivait avec succès les lettres et la poésie. Il fonda et dota un collége à Damas. Il s'était fait ériger un magnifique tombeau dans cette ville ; mais il fut enterré sans pompe dans les environs de Tauris ; et son tombeau servit à un émir tartare. La dynastie des Aïoubides, déjà éteinte dans l'Yémen et en Egypte, s'anéantit en Syrie avec Saladin II. Son frère et plusieurs autres princes de sa famille furent mis à mort par ordre de Houlagou, qui n'épargna que son fils Mélik-el-Aziz, à cause de son extrême jeunesse. Les deux branches qui subsistèrent encore longtemps, l'une à Hamah, en Syrie, l'autre à Hisn-Kaïfa, en Mésopotamie, n'offrent pas même l'ombre de leur ancienne puissance. A peine voit-on leurs petits dynastes cités de temps en temps dans l'histoire comme modestes vassaux des sultans mamlouks et des souverains de la Perse. La seule illustration qu'ait reçue la première de ces branches, c'est d'avoir produit le célèbre historien Abou'l-Feda A—T.

SALADIN (JEAN-BAPTISTE-MICHEL), avocat à Amiens avant la révolution, devint juge dans cette ville lors de l'établissement des nouvelles autorités, et fut député, en 1791, à l'assemblée législative, et, en 1792, à la convention. Il se montra dans ces deux assemblées révolutionnaire prononcé, travailla constamment, dans l'assemblée législative, au renversement du trône, et, dans la convention, vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Saladin s'éleva surtout, dans la législative, contre les ministres de

Louis XVI, alors tellement contrariés dans les opérations les plus simples qu'il leur était absolument impossible d'administrer, même de faire agir la police la plus vulgaire. Quand on ne pouvait pas les poursuivre comme conspirateurs, on les accusait d'ineptie, et les comités de l'assemblée s'emparaient de leurs attributions. Saladin fut un des agents de ce système de destruction et d'anarchie. Le 12 novembre 1791, il poursuivit à outrance Varnier, receveur des finances, comme servant les émigrés, obtint contre lui un décret d'accusation et fit saisir ses papiers. Il provoqua des mesures pareilles contre un professeur en droit nommé Delatre, pour quelques lettres qu'il avait écrites à l'ex-ministre Calonne et à l'ancien président Gilbert de Voisins, auxquels il devait de la reconnaissance. Le 16 décembre 1791, il attaqua vivement les princes français et le cardinal de Rohan, demandant qu'ils fussent mis en accusation. Le décret fut porté dans les premiers jours du mois suivant et appelé une étrenne au peuple (*voy.* Guadet). Les municipalités de Stenay et de Neuville ayant fait arrêter sur la frontière les frères Pelleport et Lemblay, qui se rendaient à Vienne, avec des dépêches du gouvernement, le comité diplomatique avait, par l'organe du député Koch, homme sage et instruit, fait un rapport sur cette affaire. De son côté, le ministre avait été invité à donner des explications, et il ne s'était rien trouvé de répréhensible. Tout paraissait parfaitement clair; mais Saladin y trouva du mystère et accusa le comité de s'entendre avec le ministre Delessart, que l'on désirait perdre. A son tour, le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Vienne, avait été décrété d'accusation pour sa correspondance peu mesurée avec Dumouriez, devenu ministre des affaires étrangères. Il réclama, fit quelques excuses; le comité diplomatique les jugea suffisantes et proposa de rapporter le décret. Le 15 avril 1792, Saladin s'y opposa et parvint à faire différer la décision. Le décret ne fut rapporté que le 19. Le 2 juin, le député d'Amiens fit, au nom du comité de législation, un long rapport contre un autre ministre, Duport-Dutertre, et conclut à ce qu'il fût mis en accusation. Toutes ces attaques, évidemment préméditées, avaient pour but d'isoler le roi et de préparer facilement la journée du 10 août. Cependant Duport fut énergiquement défendu par Beugnot et Quatremère de Quincy, et les conclusions de Saladin furent rejetées. Après le 10 août, il n'y eut plus ni défenseurs ni contradicteurs; on ne se donnait même pas la peine de discuter. Le 17, Saladin dénonça les administrateurs de son département, qui, dit-il, ne reconnaissaient plus de légalité dans les décrets de l'assemblée et ne négligeaient rien de ce qui pouvait nuire à la chose publique. A peine le dénonciateur eut-il cessé de parler que, sur la motion de Lacroix, l'administration du département de la Somme fut cassée, et le président, le procureur syndic et le secrétaire général furent traduits au tribunal criminel. Le 22 novembre 1792, Saladin, devenu conventionnel, demanda que les personnes sorties de France pour leur éducation ne fussent pas considérées comme émigrées. Cette exception avait été sollicitée par le duc d'Orléans, en faveur de la princesse sa fille et des dames de Genlis, Pamela (depuis lady Fitz-Gerald) et Henriette Sercey. Comme à cette époque les révolutionnaires avaient encore besoin du duc, l'exception fut accordée. Les visites domiciliaires avaient fait découvrir l'archidiacre de la cathédrale d'Amiens disant paisiblement la messe dans sa maison. Cet ecclésiastique avait été traduit pour ce fait au tribunal du district, qui, ne voyant rien de répréhensible dans sa conduite, l'avait déchargé de l'accusation. Le 25 février 1793, Saladin, en rendant compte de ce jugement, applaudit aux visites domiciliaires, qui produisaient d'aussi importantes découvertes, fit casser le jugement qui avait absous l'archidiacre et mander à la barre les magistrats qui l'avaient rendu. Cependant la convention se contenta d'improuver leur conduite, après les avoir entendus, et les renvoya chez eux. La révolution du 31 mai arrivait à pas précipités, et ses approches inquiétaient Saladin. Sa fougue révolutionnaire se ralentit, et il prit parti pour les girondins. Néanmoins, comme il n'avait point paru dans les premiers rangs de ce parti, il fut oublié le 2 juin, et il eût échappé sans la protestation du 6, à laquelle il prit part. Le 22 août, il fut attaqué par Tallien, qui lui reprocha d'avoir médit de la convention et traité de scélérats les électeurs qui l'avaient formée. Gaston reprit les dénonciations de Tallien et fit mettre Saladin en accusation; échappé à cette proscription, ce dernier rentra dans l'assemblée avec le parti dit des soixante-treize, et poursuivit à son tour, mais avec plus de succès, ceux qui l'avaient proscrit. Il fit partie de la commission des vingt et un, chargée de faire connaître la conduite des comités et de leurs agents pendant le règne de la terreur. Saladin fut un des rapporteurs de cette commission et traita sans aucune espèce de ménagement ces hommes terribles qui avaient si longtemps épouvanté la France. Il les attaqua en face, spécifiant la nature des crimes dont ils s'étaient couverts, indiquant leur nombre et leur date avec une désespérante exactitude. Ce fut alors une chose curieuse à observer que les modestes réponses de ces hommes, dont chaque mot naguère était un arrêt sans appel. Le principal rapport de Saladin sur cette matière fut fait le 3 mars 1795 et particulièrement dirigé contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barère et Vadier, qui furent décrétés d'accusation sans que personne prît leur défense. Par cette conduite, Saladin se trouva porté bien loin de son

premier système : aussi ne cessa-t-il de poursuivre les terroristes et de réparer, autant qu'il lui fut possible, les maux qu'ils avaient causés. Une infinité de personnes, et surtout dans les départements de la Franche-Comté, où il fut envoyé pendant l'été de la même année, lui durent la fin des persécutions dont elles avaient été l'objet, le retour dans leurs familles et leur réintégration dans leurs biens. Avant son départ, il avait fait annuler un grand nombre de décrets de proscription rendus contre les girondins et les fédéralistes. Il était naturel de croire que, pour sa sûreté personnelle, Saladin serait le partisan des décrets des 5 et 13 fructidor an 3, par lesquels la convention déclara que les deux tiers de ses membres feraient nécessairement partie des conseils législatifs créés par la constitution de l'an 3 (1795). Mais il improuva ces décrets. Cette opposition souleva contre lui la plus grande partie de la convention et les girondins même qui s'y trouvaient encore, tels que Louvet, Chénier et autres, qui le firent décréter d'accusation comme complice de la révolte des sections de Paris; mais ce décret n'eut pas de suite, et Saladin devint membre du conseil des Cinq-Cents, fit partie de la réunion dite de Clichy, et fut condamné à la déportation, le 18 fructidor (4 septembre 1797), moins pour ses attaques contre le directoire, car il parla très-peu dans le conseil, que pour sa conduite au 13 vendémiaire. Saladin évita la déportation et fut rappelé par les consuls, comme tous les proscrits de cette époque. Il exerça depuis la profession d'avocat à Paris, où il ne fréquentait guère que les royalistes; il est mort en cette ville vers 1810. B—U.

SALADIN (Nicolas-Joseph), né à la Bassée (département du Nord) en 1743, fit ses premières études à Lille, où son père exerçait la médecine avec distinction. Il suivit d'abord cette profession et reçut le titre de docteur-médecin de la faculté qui existait alors à Douai. Après avoir exercé, pendant plusieurs années, sous les auspices de son père, il lui succéda comme médecin attaché à l'un des hôpitaux civils de Lille. Mais il négligea bientôt sa profession et se livra aux mathématiques, pour lesquelles il avait un goût prononcé. Instruit par un homme profondément versé dans cette science, il y fit de tels progrès qu'il obtint la chaire de professeur à l'académie de Lille. A cette époque, il composa des éléments d'arithmétique et de géométrie dont la clarté et la concision lui méritèrent l'impression aux frais de la ville. Il composa ensuite des traités élémentaires de la sphère, de statique, de dynamique et de géométrie pratique qui pouvaient rivaliser avec les œuvres des plus savants professeurs de ce temps; mais ces dernières productions sont restées inédites. Au commencement de la révolution, il fut choisi par ses concitoyens pour exercer les fonctions d'officier municipal. Cette carrière ne convenant pas du tout à son humeur et à son caractère, il quitta Lille en 1792 et alla occuper la chaire de professeur de mathématiques et de physique au collége d'Auchin à Douai. Il y resta peu de temps et se rendit à Paris à l'école normale, d'où il revint à Lille, dont on lui confia la bibliothèque publique. Ayant été nommé, en 1803, professeur de mathématiques au lycée de Strasbourg, il y donna des leçons jusqu'en 1813, époque à laquelle il obtint sa retraite. Saladin était correspondant associé de l'ancienne académie de médecine, membre correspondant des sociétés des sciences et arts de Lille, de Douai, etc., et membre honoraire de la société d'agriculture de Strasbourg. Il fut, en 1771, l'un des collaborateurs de la *Pharmacopée* de Lille, que le collége de médecine de cette ville fit imprimer avec ce titre : *Pharmacopœa jussu senatus Insulensis*, Lille, 1772, in-4°. Les ouvrages publiés par Saladin sont : 1° *Traité d'algèbre, d'arithmétique et de géométrie pratique*, Lille, 1775, in-4°; 2° *Grammaire française*, Douai, 1794-1796, in-8°. C-L-N.

SALAGNY (Geoffroi de), jurisconsulte, né en 1316, appartenait à une noble et ancienne famille de Bourgogne, et probablement était neveu de Jean de Salagny, évêque de Mâcon. Ayant terminé ses humanités, il se rendit à l'université d'Orléans, où il étudia la jurisprudence et reçut le doctorat. Il visita ensuite les universités d'Angers et de Montpellier. S'étant retiré à Mâcon, il y fut nommé chanoine, puis devint doyen de l'église de St-Vincent. Ce fut dans cette ville qu'il commença, en 1342, son commentaire sur l'*Infortiat*. Plus tard, il fut vicaire général de l'archevêché d'Arles et entreprit différents voyages. Il alla successivement à Milan, à Rome, où il se trouva en 1350, à l'époque du grand jubilé; à Naples, où il assista en 1356 au couronnement de Jeanne Ire et de Louis de Tarente, son mari. Enfin il traversa l'Espagne pour se rendre en Portugal, chargé, dit-on, d'une mission secrète de la part du saint-siége. Il était en 1364 à Avignon, alors résidence des papes; c'est là qu'il termina son grand ouvrage de jurisprudence, qui lui avait coûté plus de vingt ans de travail et qu'il présenta à Urbain V. On croit même qu'il le suivit à Rome, où ce pontife passa quelques années, et lui donna l'emploi d'*auditor contradictarum*. Son livre, dont le manuscrit était déposé à la bibliothèque de l'université d'Avignon, fut publié par Jacques Novarini, professeur en droit dans la même université, sous ce titre : *Goffredi Salignaci* (lisez *Salaniaci*) *celeberrimi nec non perspicacissimi legum professoris*, etc., *commentarii in Infortiatum*, Lyon, 1552, 9 vol. in-fol. L'éditeur dit que Salagny fut d'abord évêque de Bayeux; c'est une erreur. Il succéda, avant 1372, à Jean de Salornay, son parent, sur le siége épiscopal de Châlon-sur-Saône, et mourut en 1374. P—RT.

SALAI ou SALAINO (ANDRÉ), peintre du 16e siècle, naquit à Milan. La beauté de sa figure et la douceur de son caractère captivèrent tellement l'amitié de Léonard de Vinci, qu'il le prit avec lui, le traita comme son fils, et s'en servit comme de modèle toutes les fois qu'il voulut peindre dans toute leur beauté des figures d'hommes ou d'anges. Selon Vasari, Léonard apprit au jeune Salai tous les secrets de son art; il retouchait les tableaux du maître, et c'est ce qui est cause que beaucoup de compositions du disciple passent pour être celles de Léonard, quoique le premier n'ait jamais atteint à la perfection du second. Le *St-Jean-Baptiste* que l'on voit à l'archevêché de Milan porte le nom de Salai. L'expression en est très-gracieuse, mais le faire présente un peu de sécheresse. Il n'en est pas de même d'un *Portrait d'homme* qui se trouve dans le palais Aresi; il est plein de vie et de la plus belle manière. Mais son tableau le plus célèbre est celui de la sacristie de St-Celse. Il est tiré du carton que Léonard de Vinci exécuta à Florence, et qui excita une si grande admiration que toute la ville courut le voir. Vasari le désigne sous le nom *Ste-Anne*. Cette sainte et la Vierge regardent tendrement l'Enfant Jésus qui s'amuse avec le petit St-Jean. Ce carton acquit tant de célébrité que lorsque François Ier eut attiré Léonard de Vinci en France, il lui témoigna le désir de le lui voir peindre; mais l'artiste, suivant son usage, dit Vasari, amusa le roi par de belles paroles. Du reste, on sait, par une lettre du P. Resta, insérée dans le tome 3 des *Lettres des peintres*, que le Vinci a fait trois cartons différents de cette *Ste-Anne*, et que c'est l'un d'eux que le Salai a peint. Cet artiste y répondit d'une manière admirable au génie de l'inventeur, par la douceur et l'harmonie du coloris, la beauté du paysage et le grandiose de l'effet général. Ce tableau eut longtemps en regard une des plus belles *Sainte Famille* de Raphaël, et il soutenait avantageusement la comparaison. Une autre copie du même carton, attribuée également à Salai, a été placée dans la galerie du palais de Florence par l'archiduc Ferdinand III. P—s.

SALAMI (ABDAL-MALECH), fils d'Habid, polygraphe de la ville d'Hoservath, près de Grenade, fut un homme très-versé dans tous les genres de sciences et doué d'une facilité telle qu'il écrivit, à ce qu'on rapporte, mille cinquante livres sur différentes matières, parmi lesquels sept sur la morale, quinze sur la généalogie et l'histoire des Coraïschites, soixante sur la médecine, quatre-vingt-dix sur l'art militaire et l'équitation, etc. Il mourut à Cordoue en 289 de l'hégire, ou 901 de J.-C. (*voy.* la *Bibliothèque arabe* d'Ibn-Alkhathib dans Casiri, t. 2, p. 107). — SALAMI (Aboul-Hassan-Mahomet), fils d'Obéidallah, un des poëtes arabes les plus distingués de son temps, naquit à Bagdad en 303 de l'hégire (915 de J.-C.), et y mourut en 393 (1002). Il composa, entre autres ouvrages, un poëme intitulé *Majtach almamul* (la *Clef des espérances*), et le dédia au sultan Adaddaulat, qui aimait beaucoup sa conversation et le retint près de lui jusqu'à sa mort. J—N.

SALAMON (LOUIS-SIFREIN-JOSEPH FONCROSÉ DE), ecclésiastique français. Né à Carpentras le 22 octobre 1759, il vint très-jeune à Paris et y acheta une charge de conseiller-clerc au parlement. En 1790, au départ de Dugnani, dernier nonce du pape en France, et depuis cardinal, il fut nommé par Pie VI son internonce auprès de Louis XVI, et il exerça ces fonctions jusqu'au 10 août 1792. En mars 1791, il avait reçu du pape, par le cardinal Zelada, les brefs contre la constitution civile du clergé. Ces brefs étaient en original, dans la forme légale et accoutumée, avec une petite lettre en parchemin très-fin pour chacun des métropolitains. Salamon les expédia sur-le-champ au cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, et aux archevêques de Cambrai, de Toulouse et d'Arles qui étaient encore en France, et même au cardinal de Loménie. Ces prélats lui en accusèrent la réception, à l'exception des archevêques de Toulouse et de Sens. Quelques jours après, il fut arrêté, conduit à l'abbaye, et dut à son courage et à sa présence d'esprit le bonheur d'échapper aux massacres de septembre. Un nouveau décret d'accusation l'ayant obligé de fuir, il vécut longtemps aux environs de Paris, se cachant dans les hautes futaies du bois de Boulogne, où il couchait sur un lit de feuilles, ne rentrant dans Paris que pour y dîner chez un restaurateur, royaliste comme lui, qui le connaissait et l'aidait à se soustraire aux recherches de la police révolutionnaire. Il retournait tous les soirs dans son asile de la forêt et vécut ainsi pendant plus de six mois, jusqu'à la chute de Robespierre. Traduit en justice et menacé de la déportation sous le gouvernement directorial, en 1798, il eut le bonheur d'être acquitté. En 1801, le cardinal Caprara, qui était déjà arrivé en France comme légat *a latere*, mais qui n'avait pas encore été reconnu, l'envoya à Rouen pour contribuer à faire adopter les mesures les plus propres au rétablissement de la paix. Cette mission n'eut pas tout le succès qu'on s'en était promis. Bientôt les obstacles s'aplanirent devant l'abbé Cambacérès, nommé archevêque de Rouen. Pie VII nomma, en 1806, Salamon évêque d'Orthosia en Carie, pour le récompenser de ses courageux services. En 1814, le nouveau prélat fut désigné auditeur de rote à Rome par le roi Louis XVIII; mais il ne fut pas agréé par le pape, qui soutenait que Mgr Isoard, nommé précédemment par Napoléon, ne pouvait pas être destitué. Salamon revint à Paris en 1817, après trois ans de séjour à Rome, et fut nommé évêque de Belley en remplacement de M. de

Cordon. On publia, dans l'interrègne de 1815, une lettre fort curieuse relative aux négociations avec Rome, attribuée à l'évêque d'Orthosia, et qui était adressée à M. de Talleyrand-Périgord, grand aumônier. Plusieurs traits de cette lettre ont lieu de surprendre de la part d'un évêque. Il voulait qu'on fît *trembler* le chef de l'Eglise et disait qu'on avait *tort de négocier*. Cortois de Pressigny, évêque de St-Malo, eut souvent à se plaindre de ses procédés, quoiqu'il le traitât avec une extrême bienveillance. Nommé, le 13 janvier 1823, évêque de St-Flour, Salamon mourut dans cette ville le 11 juin 1829. Il légua tout ce qu'il possédait aux pauvres et aux établissements publics de la ville et du diocèse. C'était un homme d'un caractère vif et ardent; il passait pour être affilié à la société des Templiers, qui lui firent un service funèbre, où l'on vit le catafalque d'un évêque couvert des insignes et des emblèmes de cet ordre équivoque et proscrit. D—s—e.

SALANDRI (l'abbé Pellegrino), poëte italien, né à Reggio le 30 avril 1723, d'une famille pauvre et obscure, dut le bienfait d'une éducation libérale à la générosité d'une personne qui se chargea de son entretien et de celui de son frère. Il fit ses études au séminaire de sa ville natale et fut reçu docteur en théologie. Mais il abandonna presque aussitôt la carrière ecclésiastique et ne s'occupa que de littérature, surtout de la poésie, pour laquelle il avait montré de bonne heure les plus heureuses dispositions. Une circonstance particulière que les biographes ne précisent pas lui ayant rendu désagréable le séjour de Reggio, il se rendit à Modène, où il se vit obligé d'entrer, comme précepteur, dans la maison du comte Cristiani, administrateur général du duché, pendant son occupation, en 1742, par les troupes combinées de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne. Bien que cet emploi fût peu en harmonie avec les goûts et le caractère de Salandri, il dut s'applaudir de l'avoir accepté et de s'être fait par ce moyen un puissant protecteur. Il devint le secrétaire particulier du comte, et il le suivit dans ses différentes missions à Milan, à Vienne, à Turin et à Parme. Ayant été nommé, par le crédit de ce diplomate, premier officier de la secrétairerie royale de Mantoue, Salandri alla se fixer dans cette ville, où l'on s'empressa de l'appeler aux académies des *Timides* et de la *Colonie de Virgile*; et quand, par un décret impérial de 1767, ces deux sociétés furent fondues en une seule, il fut chargé d'en rédiger les statuts et nommé secrétaire perpétuel. Plus tard, il devint aussi secrétaire du tribunal héraldique établi à Mantoue. Le 17 août 1771, il était parti de cette ville pour aller passer quelques jours à la campagne, lorsqu'il périt écrasé sous sa voiture, que les chevaux en s'emportant avaient renversée. Pendant un voyage à Rome, il avait été nommé membre de l'académie des Arcades, sous le nom d'*Alceste Priamideo*. On a de Salandri : 1° *Poésies pour une religieuse*, Milan, 1749, in-4°; 2° *Cinq oratorios* pour musique, destinés à être chantés les vendredis de carême ; 3° les *Invectives contre l'Ibis*, etc., *d'Ovide*, traduites en tercets et en vers libres, Milan, 1753, in-4°, et dans le tome 30 du recueil des anciens poëtes, publié à Milan par Argelati ; 4° Plusieurs pièces de vers dans le recueil de poésies publié à Milan, en 1754, à l'occasion du mariage d'une fille du comte Cristiani avec le marquis Castiglione. Les principales ont pour titre : *Galerie de vingt et une femmes illustres* (12 sonnets); *les Noces selon les rites antiques* (20 sonnets); *les Noces suivant les rites de l'Eglise romaine* (sonnets et tercets); 5° *Louanges à Marie*, Milan, 1759, in-4°, avec des notes historiques, théologiques et morales. Ce recueil se compose de quatre-vingt-un sonnets, dont cinquante-neuf répondent aux litanies de la Vierge et célèbrent les attributs qui y sont énumérés. L'auteur a traité ce difficile sujet avec beaucoup de talent, et il n'y a pas été surpassé depuis. 6° *Canzone* à l'occasion du passage par Mantoue de l'infante Isabelle d'Espagne, épouse de l'archiduc Joseph; Mantoue, 1760, in-4°; 7° *Cinquante sonnets* à l'impératrice Marie-Thérèse, à l'occasion des noces de l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, avec l'infante Louise de Bourbon, Mantoue, 1765, in-folio ; 8° la *Vision*, poëme, à l'occasion de la maladie et guérison de l'impératrice Marie-Thérèse, Mantoue, 1767, in-4°; 9° Eloge de l'abbé Charles-Innocent Frugoni, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts de Parme, Mantoue, 1769, in-4°; 10° Compositions lues le jour de l'inauguration de l'amphithéâtre de l'académie de Mantoue, Mantoue, 1769, in-4°. Elles se composent d'une cantate, d'un discours pour la distribution des prix et d'une ode intitulée *la Nuit*. 11° *Canzone*, à l'occasion du mariage de Ferdinand de Bourbon avec l'archiduchesse Marie-Amélie, Mantoue, 1769, in-4°; 12° six sonnets adressés au comte Achille Crispi, dont la fille venait de se faire religieuse, Mantoue, 1770, in-4°; 13° le *Combat*, action lyrico-dramatique, Mantoue, 1771, in-8°. Salandri a inséré un grand nombre de pièces dans divers recueils, surtout dans celui des *Poésies des Arcades*, et en a fait imprimer d'autres sur de simples feuilles volantes. Il a laissé en manuscrit des *Leçons sur l'usage de la mythologie dans la poésie*, un éloge du P. Alexandre Cialli, moine célestin, et différents discours prononcés à l'académie de Mantoue. Ses œuvres ont été publiées, en 1783, à Mantoue et à Nice, et réimprimées plusieurs fois depuis ; l'édition la plus complète est celle de Reggio, 1824, in-16. Comme poëte, il jouit encore de quelque réputation en Italie, et il le mérite à plus d'un titre. Son style est constamment pur, élégant, et ses pensées ne manquent ni d'élévation ni de grandeur. C'est surtout dans la poésie

sacrée qu'il excelle, et les vers qu'il a laissés dans ce genre peuvent être lus avec plaisir, même après ceux du comte Manzoni et du chanoine Borghi. Salandri était aussi improvisateur. L'abbé Quadri assure l'avoir entendu plusieurs fois, et il en parle avec éloge dans le tome 7 de son *Histoire de la poésie*. On trouve des notices sur ce poëte dans l'*Europa letteraria* de novembre 1771, dans la *Biblioteca modenese* de Tiraboschi, t. 5, et en tête des éditions de ses œuvres. A-y.

SALAS (GRÉGOIRE-FRANÇOIS DE), célèbre poëte espagnol, naquit dans l'Estrémadure en 1740. Après avoir fait à Madrid de bonnes études, qu'il dirigea principalement vers le goût passionné qu'il avait dès lors conçu pour la poésie, il se retira à la campagne, où il passa plusieurs années uniquement occupé de la composition de poésies pastorales, dans lesquelles il représenta la nature avec tant de vérité, que d'injustes critiques lui en ont fait un reproche. Salas mourut à Madrid en 1808; ainsi il ne fut pas témoin des malheurs de sa patrie. Ses ouvrages publiés sont : 1° *Observatoire rustique, où l'on fait une description de la vie de la campagne et de ses avantages*, Madrid et Valence, 1772 et 1779; 2° *Eglogue en faveur de la vie de la campagne*, Madrid, 1780, in-8°; 3° *Songes poétiques adressés aux académies royales et à celle des beaux-arts*, Madrid, 1778, in-8°; 4° *Poésies nouvelles, renfermant les éloges des grands hommes espagnols morts dans le siècle présent*, Madrid, 1776 et 1778; 5° *Hymne à la paix*, Madrid, 1785, in-8°. Salas n'a publié qu'un seul ouvrage en prose. C'est une espèce d'avis aux prédicateurs. Il était associé correspondant de plusieurs académies. B—s.

SALAT (don JOSÉ), avocat et écrivain espagnol, né à Cervera le 7 juin 1762 et mort vers 1828, fit de très-bonnes études et n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il fut nommé docteur en droit. On lui doit quelques ouvrages remarquables : 1° *Traité des monnaies fabriquées* (labradas) *dans la principauté de Catalogne*, appuyé de pièces justificatives. Le premier et le second volume in-folio de cette œuvre importante furent imprimés à Barcelone en 1818. Salat en avait préparé un troisième dont toutes les planches étaient déjà gravées, mais la mort l'empêcha de le publier. 2° *Catalogue de tous les ouvrages écrits en langue catalane depuis le règne de don Jayme* (Jacques) *le Conquérant* (el Conquistador). Cet opuscule a été imprimé et publié à la suite de la *Grammaire et apologie de la langue catalane* du docteur Joseph Pau Ballot y Torrès, publiée en 1827. Salat a laissé en manuscrit des *Mémoires pour l'histoire de la Catalogne pendant l'invasion des troupes françaises en 1808*. D—z—s.

SALAT (JACQUES), philosophe allemand, né le 24 août 1766, à Abtsgmünd, dans l'ancienne prévôté princière d'Eutwangen, mort à Landshut, en Bavière, le 11 février 1851. Ses études de théologie catholique terminées, il fut ordonné prêtre en 1790. Curé à Zusamzell en 1793 et à Haberkirchen en 1801, il fut, en 1802, transféré au lycée académique de Munich, comme professeur de philosophie, de morale, charge avec laquelle il cumula la cure d'Arnbach. De 1807 à 1826, il enseigna la philosophie de la morale et de la religion à l'université de Landshut. Lors de la translation de cette université à Munich, Salat prit sa retraite et resta à Landshut. Salat a été un écrivain excessivement fécond, qui a traité toutes les matières de philosophie et toutes les questions publicistes à l'ordre du jour. Il appartient, d'un côté, à l'école dite *joséphine*, c'est-à-dire à l'école libérale catholique, qui alla jusqu'à réclamer l'abolition du célibat des prêtres. Dans les questions spécialement philosophiques, il s'est posé comme adversaire de Schelling, sans cependant prendre parti ni pour Jacobi ni pour Kant. Il était adhérent d'un système mixte de Leibniz et Wolf. Voici le titre de ses principaux écrits : 1° *Philosophie de la morale*, Landshut, 1809; 3° édit., ibid., 1821; 2° *Philosophie de la religion*, ibid., 1811, et contrefait à Ulm; 3° *Explication de quelques points importants de la philosophie*, ibid., 1812; 4° *Rapports entre la philosophie, d'un côté, et l'histoire et la science du droit, de l'autre*, Sulzbach, 1817; 5° *Esquisses de la philosophie de la religion* (système un peu modifié sur celui du n° 2), ibid., 1819; 6° *Principes de la philosophie générale*, Munich, 1820; 7° le *Socrate chrétien*, Sulzbach, 1820; 8° *Manuel de la psychologie supérieure*, Munich, 1822; 9° *Sur le supra-naturalisme et le mysticisme*, Sulzbach, 1823; 10° *Manuel des sciences morales*, Munich, 1824; 11° *Sur le rationalisme*, Landshut, 1828; 12° *Sur l'affinité entre le rationalisme et la philosophie de la nature*, ibid., 1829 (cet ouvrage résume tous les traités de controverse contre Schelling : mais Salat ne semble pas s'apercevoir qu'il est rationaliste aussi, seulement d'une autre façon). Son traité *sur le célibat des prêtres*, 1820, a encore été réimprimé une quatrième fois en 1848 et a servi de point de départ aux membres libéraux du parlement de Francfort pour demander le mariage des prêtres. R—L—N.

SALAVILLE (JEAN-BAPTISTE), écrivain politique et journaliste français, né le 20 août 1755 dans le village de St-Léger, fit ses études à Paris et habita cette ville dès sa jeunesse. S'y trouvant au commencement de la révolution, il en adopta la cause avec empressement et fut un des compilateurs ou copistes que Mirabeau employait à lui préparer ses écrits et ses discours. Il composa ensuite différentes brochures dans le sens révolutionnaire modéré; travailla à plusieurs journaux, notamment à celui de Perlet, dont on doit toutefois reconnaître qu'il ne partagea pas les excès (*voy.* PERLET), et concourut ensuite à la rédaction du *Citoyen français*. Il mourut du choléra en 1832. Ses ouvrages publiés sont : 1° le *Moraliste mesmérien, ou Lettres philosophi-*

ques sur l'influence du magnétisme, Londres et Paris, 1785, in-12; 2° *De l'organisation d'un Etat monarchique, ou Considérations sur les vices de la monarchie française et sur la nécessité de lui donner une constitution*, 1789, in-8°. Cet ouvrage a eu deux éditions au moins. On assure qu'une troisième est due aux soins de l'abbé Rive. 3° *L'Homme et la société, ou Nouvelle théorie de la nature humaine et de l'état social*, Paris, 1799, in-8°; 4° *De la révolution française comparée à celle d'Angleterre, ou Lettre au représentant du peuple Boulay de la Meurthe, sur la différence de ces deux révolutions*, Paris, 1790, in-8°; 5° *De la perfectibilité*, Paris, 1801, in-8; 6° *De l'homme et des animaux, ou Essai sur cette question proposée par l'Institut :* Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique, et ne conviendrait-il pas de faire des lois à cet égard? 1804, in-8°; 7° *Essai sur le duel, sur la nécessité et sur les moyens d'en abolir l'usage*, 1819, in-8°; 8° *De la peine de mort et du système pénal dans ses rapports avec la morale et la politique*, 1827, in-8°; 9° une traduction des *Lettres d'Yorick à Elisa*, imprimée dans les œuvres de Sterne, Paris, 1818, 6 vol. in-18. Plusieurs bibliographes attribuent à Salaville la *Théorie de la royauté d'après la doctrine de Milton*, traduite de l'anglais, 1789, in-8°; et les *Lettres du comte de Mirabeau à ses commettants*, 1791, in-8°. C'est Barbier qui, le premier, a enlevé à Mirabeau la paternité de ces deux ouvrages pour les attribuer à Salaville, mais sans donner aucun motif à l'appui de cette opinion. Il est possible que Salaville ait aidé Mirabeau, mais très-certainement la pensée première et la charpente de ces deux écrits appartiennent en propre à l'orateur. On sait d'ailleurs que les premières *Lettres à ses commettants* faisaient partie du *Courrier de Provence* (*voy.* MIRABEAU). L—M—X.

SALAZA (CASTRO-LOUIS DE), gouverneur de Zurita, fiscal de l'ordre de Calatrava, historiographe de Charles II, gentilhomme de la chambre, l'un des historiens les plus judicieux qu'ait eus l'Espagne dans le 17° siècle, est avantageusement connu par les ouvrages suivants : 1° *Catalogo historial genealogico de los señores y condes de Fernan Nunez, de la Conquista de Cordova, anno de* 1236, *hasta este de* 1682, Madrid, 1682, in-fol.; 2° *Historia genealogica de la gran casa de Silva*, Madrid, 1685, in-fol.; bon ouvrage d'un excellent auteur, dit Lenglet-Dufresnoy; 3° *Historia genealogica de la casa de Lara*, Madrid, 1697, in-fol., dont Lenglet dit encore que c'est un excellent écrit. Consulter aussi Ticknor, *Hist. of span. liter.* V—VE.

SALAZAR Y MARDONES (DON PEDRO DE), historien espagnol, sur lequel on n'a que des renseignements très-incomplets, était né, suivant quelques biographes, dans le royaume de Grenade. D'autres placent sa naissance à Madrid, où il passa la plus grande partie de sa vie, partageant son temps entre ses travaux littéraires et l'exercice d'emplois honorables. Il mourut vers 1570. On a de lui : 1° *Coronica del emperador don Carlos Quinto en laqual se trata la guerra que tuvo contra los Rebeldes del imperio*, Séville, 1552, in-fol., goth. C'est l'histoire de la guerre qu'eut à soutenir Charles-Quint contre la ligue de Smalkalde. 2° *Historia en que se cuentan muchas guerras succedidas entre christianos y infideles desde el anno 1545; con las guerras acontecidas en Barbaria*, Naples, 1552, in-fol.; nouvelle édition, continuée jusqu'à l'année 1565, Medina del Campo, 1570, in-fol. Ces deux ouvrages sont rares et recherchés. — On a confondu quelquefois cet historien avec *Pedro* DE SALAZAR Y MENDOZA, écrivain qui florissait dans le 17° siècle. Celui-ci possédait un canonicat du chapitre de Tolède. Outre les *Vies* du duc Jean Tavera, archevêque de cette ville, et du cardinal d'Espagne (*voy.* MENDOZA), on cite de lui : 1° *Origen de las dignidades*, etc., de l'origine des dignités séculières des royaumes de Castille et de Léon, Tolède, 1618; deuxième édition, augmentée, Madrid, 1657, in-fol.; 2° *Coronica de la casa de los Ponces de Leon*, Tolède, 1620, in-4°; 3° *Monarquia de España*, Madrid, Ibarra, 1770-1771, 3 vol. petit in-fol. Cet ouvrage, important pour l'histoire d'Espagne, a été publié par D. Barth. Ulloa; il est très-rare en France (*voy.* le *Manuel du libraire*). — Un autre *Pedro* DE SALAZAR, franciscain, provincial de son ordre dans le royaume de Castille et inquisiteur de la foi en 1612, a publié : *Coronica de la fundacion y progreso de la provincia de Castilla de la orden de san Francisco*, Madrid, in-fol. W—s.

SALAZAR Y TORRÈS (AUGUSTIN DE), poëte espagnol, qui sans prétendre au premier rang, occupe cependant une place assez distinguée dans l'histoire littéraire de la Péninsule, naquit en 1642 à Soria. Sa famille appartenait à la meilleure noblesse. A l'âge de cinq ans, un de ses oncles, qui s'était chargé de lui, l'emmena en Amérique et le fit élever au collége des jésuites à Mexico. De retour en Espagne, il fut fort bien accueilli à la cour de Philippe IV, et pendant quelque temps, s'étant rendu en Sicile à la suite du duc d'Albuquerque, il remplit les fonctions de *capitan das armas* de la province de Girgenti. Il mourut à Madrid, en 1675, à la fleur de l'âge, et fut universellement regretté. Il s'était exercé dans divers genres, et après sa mort, un de ses amis, don Juan de Vera Tarris y Villaroel, recueillit la majeure partie de ses écrits et les publia sous le titre de *Cythara de Apolo, varias poesias divinas y humanas*, Madrid, 1681, 2 tomes in-4°; une édition de 1694, signalée par divers bibliographes, ne doit probablement son existence qu'à un procédé fréquemment employé depuis longtemps, celui du rafraîchissement du frontispice. Comme versificateur, Salazar appartient à

l'école de Gongora, et dans ses poésies lyriques on remarque trop souvent une bouffissure déplaisante. Ses comédies, qu'il entreprit en cédant aux exigences de Calderon, avec lequel il fut fort lié, sont ce qu'il a laissé de mieux; l'*estilo culto* s'y montre parfois, mais pas toujours. L'invention se donne carrière en traitant des sujets fantastiques, où le merveilleux n'est pas épargné; la versification est facile et souvent élevée, et un mérite réel se révélera aux yeux de quiconque prendra la peine de lire *El merito es la corona*, *Santa Rosalia*, *Tambien se ama en el abismo*, et *Elegir al enemigo*, pièce que Bouterweck a signalée avec éloge dans sa très-imparfaite histoire de la littérature espagnole. Salazar a fait quelques incursions, mais avec peu de succès, sur le terrain de l'antiquité : les *Juegos olimpicos* et *Cefalo y Procris* sont oubliés. Mais son chef-d'œuvre, et il est demeuré au répertoire, est la *Segunda Celestina*, tableau de mœurs d'une vérité frappante, satire mordante inspirée par une véritable force comique. L'héroïne est une vieille entremetteuse qui s'est fait passer pour sorcière, mais qui, traduite devant le tribunal de l'Inquisition et justement épouvantée, s'efforce de prouver que sa science magique n'est qu'imposture. On ne peut se résigner à la croire, et les juges eux-mêmes, qui la tiennent dans leurs cachots, redoutent sa vengeance. Cette donnée a été traitée par Salazar avec beaucoup de verve et de gaieté; et sa comédie reste une des meilleures productions du théâtre espagnol à son époque la plus brillante, au milieu du 17e siècle. Z.

SALCHLI (Emmanuel), poëte français de la Suisse, né à Lausanne vers 1749 et mort à Stettlen, près de Berne, vers 1820. Il fut d'abord professeur de littérature grecque et romaine et de statistique à l'institut politique de Berne, jusqu'en 1791, puis pasteur de l'église allemande de Stettlen, où il mourut aveugle. Salchli s'est fait remarquer par plusieurs poëmes philosophiques, ainsi que par des odes politiques. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *les Causes finales et la direction du mal*, en 4 chants, Berne, 1760; 12e édit. en 1784, in-8°; 2° le *Mal*, poëme philosophique en 4 chants, Berne et Paris, 1789, in-8°; dernière édition, Lausanne, 1823, in-8°; 3° *Hymnes aux Français*, Berne, 1798, in-8°; 4° *l'Optique de l'univers, ou la Philosophie des voyages autour du monde*, poëme en 6 parties, ibid., 1799, in-12; Paris, 1801, in-12; 5° *Ode sur la paix*, ibid., 1801, in-4°; 6° *Ode sur l'Angleterre*, ibid., 1811, in-8°. R—L—N.

SALCHOW (Jean-Chrétien), romancier et jurisconsulte allemand, né le 19 août 1762 à Gustrow dans le Mecklenbourg, mort à Halle, en Saxe, le 23 novembre 1829. Il étudia le droit à Iéna, où il prit successivement tous ses grades et où il s'établit en 1802 *privatdocent* pour l'enseignement du droit criminel. En 1810, il fut appelé à Halle pour cette branche, qu'il a enseignée à cette université jusqu'à sa mort. Il s'est fait en outre une certaine renommée par ses romans et contes poétiques sous le nom de *Gustave Stello*. Voici le titre de ses divers écrits : 1° les *Jésuites*, arabesque par Gustave Stello, Iéna, 1802; 2° *Rudolphine, roman pour un petit nombre de lecteurs*, ibid., 1803; 3° *Contes*, 3 vol., ibid., 1803; 4° *Magasin pour le droit positif*, 1 vol., ibid., 1803; 5° *Doctrine des peines et crimes d'après le droit usuel, leurs conditions, etc., manuel pour l'exercice du droit*, ibid., 1803; 6° *Contributions pour la critique du projet d'un code de droit pénal par Kleinschrod*, ibid., 1804; 7° *Archives pour les amis de la philosophie, du droit et de la jurisprudence positive*, 1 vol. ibid., 1805; 8° *Développement systématique du crime de la soustraction d'après les procédures communément usitées en Allemagne*, Erfurt, 1806; 9° *Manuel du droit positif commun de l'Allemagne*, Leipsick, 1807; 2e édit., Halle, 1818; 3e édit., entièrement refondue en vue du droit prussien, Halle, 1823; 10° *Exposé de la procédure judiciaire dans les procès civils, surtout d'après le droit français*, Leipsick, 1808. R—L—N.

SALDANHA OLIVEIRA E DAUN (Joao-Carlos), homme d'Etat portugais, né en 1791 à Lisbonne, appartenait à une ancienne famille. Après avoir commencé ses études à l'école des nobles à Lisbonne et les avoir terminées à l'université de Coimbre, il entra dans l'administration, et il fit partie du conseil des colonies jusqu'au moment où l'invasion française obligea la cour à se réfugier au Brésil. Il resta en Europe, mais après la convention de Cintra, lorsque Lisbonne eut été occupée par les Anglais, il devint suspect à Wellington, qui, en 1810, le fit transporter à Londres. Il passa au Brésil, revint en Portugal lorsque la paix eut été rendue au continent, et, après avoir durant quelques années exercé des fonctions militaires, il remplit diverses missions diplomatiques. En 1825, il reçut le portefeuille du ministère des affaires étrangères. En 1826, l'infante Isabelle ayant pris les rênes de la régence après la mort du vieux roi, Saldanha fut chargé du gouvernement d'Oporto, la seconde ville du royaume. Quand dom Pedro eut introduit le régime constitutionnel, Saldanha devint ministre de la guerre et déploya en cette qualité beaucoup de vigueur pour réprimer les soulèvements qui éclataient de divers côtés. Il lutta énergiquement contre le parti absolutiste dirigé par la reine douairière et par l'infant dom Miguel, mais l'ascendant de ses adversaires le força de quitter le ministère au mois de juin 1827; il jugea même prudent de passer en Angleterre. Il en revint en 1828 pour se joindre au mouvement qui avait lieu à Oporto contre dom Miguel; puis, le 28 juin, il se mit à la tête de l'armée constitutionnelle qui avait été battue le 24; mais reconnaissant bientôt qu'il n'y avait pas moyen d'organiser une résistance sérieuse, il prit le parti de

se rembarquer pour Londres. En 1829, il passa en France et travailla à réunir les réfugiés portugais, pour qu'ils se tinssent prêts pour tout événement. En février 1832, dom Pedro entreprit une expédition qui eut pour résultat de renverser le gouvernement absolutiste ; Saldanha se joignit aux troupes constitutionnelles ; il fut chargé du commandement d'Oporto et mis à la tête de l'état-major général. Commandant l'armée pédriste de concert avec Villaflor, qui fut depuis duc de Terceira, il força les retranchements des miguélistes devant Lisbonne. En 1834, des contestations s'élevèrent entre Villaflor et Saldanha ; ce dernier resta seul chargé du commandement supérieur, et il fut nommé maréchal. Lorsque la session des cortès fut ouverte, il se rangea parmi les opposants du ministère qui finit par être renversé, et, le 27 mai 1835, Saldanha fut nommé ministre de la guerre et président du conseil, tandis que Palmella (*voy.* ce nom) n'obtint que le portefeuille des affaires étrangères. Il ne réussit pas d'ailleurs à conquérir une majorité à la chambre, et il trouva des antagonistes à la cour, de sorte qu'il fut bientôt réduit à donner sa démission. En septembre 1836, le parti progressiste s'empara du pouvoir ; Saldanha voulut se mettre à la tête d'un mouvement contre-révolutionnaire, mais toutes les diverses fractions de l'opinion publique se défiaient de lui ; on le regardait comme un homme ambitieux et peu sûr. Pendant une dizaine d'années, il ne prit qu'une faible part aux affaires publiques. Il se trouvait à Paris, en 1846, lorsque éclata le mouvement contre les frères Cabral. Il revint promptement à Lisbonne. La reine dona Maria le plaça à la tête du ministère et le chargea de réprimer les tentatives des démocrates, qui avaient Oporto pour centre de leurs opérations. La résistance vigoureuse que rencontrèrent les troupes royales provoqua l'intervention des puissances qui avaient formé la quadruple alliance. Au milieu de ces crises, Saldanha se maintint au pouvoir, et il forma, au mois de décembre 1847, un nouveau ministère dont il fut le chef. Mais, lorsque après le premier ébranlement causé par la révolution de février les tendances conservatrices reprirent l'ascendant en Europe, cette administration, regardée comme trop avancée, fut forcée en juin 1849 de se retirer pour faire place au ministère de Costa Cabral. La tranquillité ne fut point rendue au Portugal ; les discordes civiles recommencèrent de plus belle. Une insurrection militaire éclata au printemps de 1851 contre l'administration de Cabral ; Saldanha se mit à la tête des mécontents, et la reine dut le rappeler et lui rendre le pouvoir. Il se maintint à ce poste au milieu d'une foule de tiraillements et d'intrigues. La mort de dona Maria, l'avénement de Pedro II ne le renversèrent pas d'abord, mais l'opposition croissante dans les cortès l'obligea, en juin 1856, à se retirer. Il donna sa démission de commandant en chef de l'armée portugaise ; et il travaillait encore à contrecarrer ses remplaçants, qu'il se flattait de culbuter à leur tour, lorsque sa longue existence se termina au mois de novembre 1861. Il laissa la réputation d'un homme habile, actif, fort ambitieux, arrogant, avide de pouvoir, et les services qu'il rendit à son pays, déchiré par des factions alternativement triomphantes et vaincues, ont été fort contestés. Z.

SALDEN (GUILLAUME), savant hollandais du 17e siècle, né à Utrecht (nous ignorons en quelle année), fit de très-bonnes études en cette ville et se distingua tellement dans la théologie, sous les professeurs Gisbert Voet et Jean Hoornbeeck, qu'il obtint sans examen le grade de docteur. S'étant consacré au ministère pastoral, il l'exerça avec zèle pendant quarante-cinq ans, dans plusieurs villes dont Moréri rapporte les noms, et dont la dernière fut la Haye, où il avait été appelé en 1677, et où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1694. Dans l'histoire littéraire d'Utrecht (*Trajectum eruditum*, etc.), Gaspard Burmann donne la liste des productions de Salden. Les unes sont en hollandais, les autres en latin. Nous ne citerons de celles-ci que les suivantes : 1° *Concionator sacer*, la Haye, 1678, in-12 ; 2° *Otia theologica, sive exercitationum subcesivarum varii argumenti libri quatuor*, Amsterdam, 1684, in-4°. Ce sont des dissertations sur différents sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament. 3° *De libris, varioque eorum usu et abusu*, ibid., 1688, petit in-8°. On trouve dans le tome 3, p. 481 et suiv., du *Dictionnaire bibliographique* attribué à Cailleau (mais qui est de l'abbé Duclos), une analyse détaillée de cet ouvrage curieux et intéressant, dans lequel l'auteur montre autant de jugement que de savoir et de goût. Dès 1681, Salden en avait publié un essai à Utrecht, dans le format in-16, sous le nom de *Christianus Liberius, Germanus*, avec ce titre : Βιβλιοφιλία, *sive de scribendis, legendis et æstimandis libris exercitatio parænetica*. Denina n'a connu que cet essai, qu'il désigne par ces mots : *Certo libricciuolo*, et il n'a point su quel en était le véritable auteur. Voyez la préface de sa *Bibliopæa*, livre qui a quelques rapports avec celui du savant hollandais. B—L—U.

SALDERN (FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE VON), général prussien et auteur d'ouvrages importants sur la tactique, naquit le 2 janvier 1719, à Priegnitz. Son père, qui était lieutenant-colonel, le destina à la carrière des armes ; c'était celle de toute la noblesse prussienne. Enseigne à seize ans, il fut, à cause de sa très-haute taille, remarqué un jour de revue par le roi Frédéric II ; on sait la manie de ce prince pour avoir autour de lui des colosses ; il plaça Saldern dans les gardes du corps. Devenu capitaine, le jeune officier assista à presque tous les combats de la guerre de sept ans ; il se distingua à la bataille de Leuthen et à la prise de Breslau ; le grade de lieutenant-colonel fut la

récompense de ses services. Placé à l'arrière-garde lors de la retraite des Prussiens, après la levée du siége d'Olmutz, il fit preuve de beaucoup de fermeté, et il se montra non moins avantageusement à Hochkirchen. Le grand Frédéric fut tellement satisfait de lui qu'il l'éleva au rang de général-major, lui faisant franchir le grade de colonel. Les journées de Liegnitz et de Torgau lui offrirent de nouvelles occasions de se signaler. Après la paix, il employa ses loisirs à écrire sur l'art militaire. Comme manœuvrier, il était supérieur à tous ses émules; c'est une justice que Frédéric se plut à lui rendre. On lui doit deux ouvrages, imprimés sans qu'il y mît son nom : *Tactique de l'infanterie* (Dresde, 1784) et *Principes de tactique* (Dresde, 1786). Il mourut à Magdebourg, en 1785. Z.

SALE (GEORGE), savant anglais, né vers 1680, acquit des connaissances très-étendues dans les langues de l'Orient et devint l'un des principaux membres de la société qui s'établit à Londres pour la rédaction de l'*Histoire universelle*. Il en avait dressé le plan dans un esprit contraire à la tradition et au texte des saintes Ecritures et publia, suivant son système, *la Cosmogonie, ou l'Histoire de la création du monde ;* mais le peu de succès des premiers volumes détermina les actionnaires à donner une autre direction à l'ouvrage, qu'ils confièrent à l'écrivain connu sous le nom de *Psalmanasar* (*voy.* ce nom). Sale mourut à Londres, le 14 novembre 1736, laissant la réputation d'un homme savant et paradoxal. Outre la part qu'il eut à l'*Histoire universelle* et qui consiste principalement dans les articles relatifs aux Orientaux, on lui doit une excellente traduction anglaise du Coran, Londres, 1734, in-4°; réimprimée en 1764 et 1801, 2 vol. in-8°. Elle est précédée d'*Observations historiques sur le mahométisme,* traduites en français par un anonyme et publiées à la tête d'une nouvelle édition du Coran, de la version d'André Duryer, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-8° (*voy.* A. DURYER et MAHOMET). C'est un abrégé assez bien fait des ouvrages des Orientaux concernant l'origine et les progrès de l'islamisme; mais Sale a mérité le reproche que lui adresse Porter, de montrer trop d'empressement à faire l'apologie du Coran et de chercher plutôt à pallier ses extravagances qu'à les exposer dans leur véritable jour (*voy.* les *Observations sur la religion et les mœurs des Turcs*, par Porter, traduit par Bergier, 1772, t. 2, p. 22 et suiv.). Un extrait des *Observations* de Sale a été inséré par Banier dans son édition de l'*Histoire générale des cérémonies religieuses* (*voy.* BANIER). Sale était aussi l'un des rédacteurs du *General Dictionary*, en 10 volumes in-folio, vaste compilation dans laquelle on a fondu en entier le *Dictionnaire* de Bayle. W—s.

SALE (ANTOINE DE LA), l'un des romanciers les plus célèbres du 15e siècle, était né en 1398 et probablement dans le comté de Bourgogne; du moins Gollut en parle comme de son compatriote (*Mémoires historiques*, p. 890). Il visita l'Italie dans sa jeunesse, et l'on sait qu'il se trouvait à Rome en l'année 1422; à son retour en France, il fut nommé viguier de la ville d'Arles. La Sale fut attaché comme secrétaire à Louis III, comte d'Anjou et de Provence et roi de Sicile; il entra ensuite au service de René son frère, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Ses talents lui méritèrent l'affection du comte de St-Pol, qu'il suivit en Flandre et par lequel il fut présenté à la cour du duc de Bourgogne (Philippe le Bon). La Sale fut un des ornement de cette cour polie et spirituelle; le Dauphin (Louis XI) l'admit à sa familiarité, et il est probable qu'il eut part au recueil des *Cent nouvelles* (1), composées pour l'amusement de ce prince. La cinquantième porte son nom, et, au rapport d'un écrivain contemporain (Rasse de Brinchamel), auteur des *Aventures de Floridan*, la Sale n'avait alors rien perdu de son ardeur pour l'étude. La Sale mourut après l'année 1461. On a de lui : 1° l'*Hystoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré, de la jeune dame des Belles-Cousines, sans autre nom nommer, avec l'histoire de Floridan et de la belle Ellinde et l'extrait des chroniques de Flandres*, Paris, Michel le Noir, 1517, petit in-fol., gothique, rare et recherchée; ibid., 1523, in-4°, gothique; 1528, 1553, in-4°; Paris, J. Trepperel, sans date, in-4°, gothique. Ces différentes éditions sont toutes estimées. *Jehan de Saintré* est, avec *Gérard de Nevers*, le meilleur sans contredit de tous les anciens romans français (Chénier, *Fragments de littérature*, p. 83), et on l'a cité comme un des plus anciens livres où il soit question de cartes à jouer (2). Gueulette en a donné une édition, Paris, 1724, 3 vol. in-12, avec une préface et des notes curieuses; mais ses explications sont quelquefois hasardées. Duchat a relevé quelques-unes des fautes commises par ce commentateur (*voy.* le *Ducatiana*, p. 38, où, par une faute d'impression, on lit Gueudeville au lieu de Gueulette). Le comte de Tressan a rajeuni ce roman dans un extrait fort intéressant, réimprimé plusieurs fois séparément et dans les œuvres de cet aima-

(1) On nous saura peut-être gré d'indiquer ici les meilleures éditions de ce recueil : les *Cent nouvelles Nouvelles, composees et recitées par nouvel es gens*, Paris, Ant. Verard, 23 déc. 1486, petit in-fol. goth., fig. en bois, 1re édit. très-rare; ibid., sans date, in-fol. goth.; ibid., Nicol. Després, 1505, petit in-fol., goth.; Lyon, Olivier Arnoulet, sans date, in-4°, goth.; Cologne (Amsterdam), 1701, 2 vol. in-8°, fig., de R. de Hooge. (*Voy.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, t. 1er, p. 289.)

(2) Quoique la Sale ait vécu sous Louis XI, la scène de son petit *Jehan de Saintré* est fixée à l'époque du roi Jean, et peint d'ailleurs assez fidèlement les mœurs du temps. Le texte de ce roman prouve au moins qu'Antoine de la Sale a cru les jeux de cartes bien antérieurs au règne de Charles VI, pour qui Gringonneur peignit ces belles cartes enluminées, dont quelques-unes sont encore au cabinet des estampes de la bibliothèque de Paris. M. Willemin en a fait graver deux dans ses *Monuments français inédits* (28e livraison). On y voit que ces cartes de Gringonneur étaient des *images* beaucoup plus grandes que nos tarots : l'une offre le soleil et l'autre un varlet ou damoiseau.

ble écrivain (1). L'*Histoire de Floridan et de la belle Ellinde* est de Rasse de Brinchamel, qui l'a dédiée à la Sale; quelques critiques croient qu'il n'avait fait que la traduire du latin de Nicol. de Clamenges ou Clemangis (*voy.* CLAMENGES). L'extrait des *Chroniques de Flandres* roule sur la paix conclue en 1340, entre le roi de France Philippe de Valois et Edouard, roi d'Angleterre. 2° *La Chronique et la généalogie des comtes d'Anjou de la maison de France, qui furent roys et roynes de Sicile, depuis Charles, frère du roi St-Louis, comte d'Anjou, de Provence et du Maine*, Paris (1517), in-4°. Ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage suivant, où il a été réimprimé, p. 32 et suiv. 3° La *Salade, laquelle fait mention de tous les pays du monde*, etc., Paris, Phil. le Noir, 1521, in-fol., fig. C'est, dit Legrand-d'Aussy, un mélange de morale, d'histoire, de géographie et de politique, ou une espèce de manuel des princes et seigneurs. Le privilége pour l'impression porte que Mich. le Noir l'a fait écrire et translater de vieil et ancien langage en bon style commun et bon français; mais on conserve une copie de l'original parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris. 4° La *Sale*. C'est, dit encore Legrand, un traité de morale, divisé en chapitres, sous les titres de *Dévotion*, *Humilité*, *Pitié*, *Justice*, *Discipline*, *Amour* et *Mariage*, ou plutôt c'est un fatras indigeste, dans lequel l'auteur a compilé, sans goût, des traits de l'histoire et de la fable, des exemples tirés de l'antiquité, des maximes, de la morale triviale, et, selon l'esprit de son siècle, beaucoup de citations latines. Il en existe deux copies à la bibliothèque de Paris, l'une in-folio, sur vélin, et l'autre in-4°, sur papier. On en trouve un bon extrait dans le 5e volume des *Notices des manuscrits*. Gollut dit que la Sale avait écrit plusieurs choses concernant la noblesse et le fait des héros et rois d'armes. W—s.

SALE (JOHN-BERNARD), musicien anglais, né le 24 juin 1799, à Windsor, mort à Westminster le 18 octobre 1856. Il appartenait à une famille irlandaise dont un membre, en 1719, s'était allié à la branche si célèbre des Colley, qui, en 1713, reçurent le titre de Mornington, et, en 1728, celui de Wellesley. John Sale lui-même était fils de la meilleure basse-taille des *Kings'concerts of ancient music*. Après avoir été choriste à Windsor et Eton, en 1789, il devint, en 1800, vicaire laïque de la chapelle de Westminster et, en 1803, gentilhomme de la chapelle royale. Plus tard, il fut chargé de l'instruction musicale de la princesse Victoria, qui, étant devenue reine en 1837, nomma, en 1838, Sale organiste de sa chapelle de musique. Disciple de Hændel, il s'est fait connaître par un certain nombre d'ouvrages qui ont conservé une vogue relative. C'est d'abord le duo intitulé *le Papillon*. Plus tard, en 1837, il publia son principal ouvrage, *Collection of psalms, hymns and chants*, dédié à l'archevêque de Canterbury, et dont ensuite le doyen de St-Paul a fait un bon choix. Enfin, grâce à ses liens de parenté avec les Wellesley, Sale publia les *Chansons joyeuses de lord Mornington*, malgré l'opposition de quelques membres de cette famille. On lui doit aussi beaucoup de gracieuses mélodies pour la harpe. R—L—N.

SALEH IBN MARDASCH (ASAD ED-DAULAH). *Voyez* MARDASCH.

SALEK (RADEN), prince javanais, peintre de genre, né dans la régence de Surcarta, à l'île de Java, vers 1815, est mort en 1860. Raden Salek était le fils d'un des princes indigènes révoltés et en guerre contre le gouvernement hollandais, et impliqués dans le grand soulèvement de Diépo Négoro, qui occupa la métropole de 1820 à 1832. Pris par les Hollandais et amené en Hollande en 1833, le prince montra d'excellentes dispositions pour la peinture. Dès 1840, il exposa ses tableaux à toutes les métropoles artistiques du continent, à Leipsick, Dresde, Munich, Berlin, et surtout dans les villes de Hollande. Ce sont des scènes de combats de tigres avec des taureaux ou avec des lions, puis de lions et tigres entre eux-mêmes, scènes prises sur nature et d'une touche inimitable. Seulement, en comparant plusieurs de ses tableaux l'un avec l'autre, on trouve un peu de répétition. Tous les musées royaux ou privés de Hollande ont l'un ou l'autre de ses tableaux. Salek a ensuite représenté des ouragans sur mer, des naufrages, etc. Dans un de ses voyages, étant de retour à l'île de Java pour étudier de nouvelles scènes de la nature, on a perdu la trace de cet homme intéressant, qu'on suppose avoir été tué dans l'intérieur de l'île de Java. Raden Salek a été membre de l'académie des beaux-arts d'Amsterdam. R—L—N.

SALEL (HUGUES), né à Casals, dans le Quercy, en 1504, embrassa l'état ecclésiastique et obtint les bonnes grâces de François Ier, qui lui donna plusieurs bénéfices considérables et lui accorda en outre le titre de *son poëte*, en lui demandant de traduire l'*Iliade* en vers. Salel se mit à l'œuvre, mais avec la lenteur qu'on apporte d'ordinaire à tout travail officiel; il n'acheva que les douze premiers livres, en vers de dix syllabes, d'une désespérante médiocrité. Il paraphrase sèchement le texte grec et n'a jamais ni couleur ni vie. Telle fut cependant l'avidité avec laquelle cette triste production fut accueillie du public que les libraires la mirent au jour par fragments,

(1) Une édition de luxe de *Jehan de Saintré*, publiée en 1830 par la maison Didot, est en caractères gothiques, et elle donne le texte de 15[illegible]; un texte meilleur, revu sur les manuscrits de la bibliothèque de Paris, a été mis au jour en 1842 (Paris, Gosselin, grand in-18), grâce aux soins d'un bibliographe zélé qu'emporta une mort prématurée (J.-M. Guichard). On a conjecturé que la *Dame des Belles-Cousines* était Jeanne de Navarre, fille du roi Charles le Mauvais et veuve d'un duc de Bretagne. De nouvelles découvertes ont donné lieu d'attribuer à la Sale une des plus piquantes productions du 15e siècle, les *Quinze joyes de mariage*. Consultez à cet égard la Préface qui accompagne l'édition comprise dans la *Bibliothèque elzévirienne*, publiée par M. Jannet.

à mesure que Salel les leur livrait. Les deux premiers livres parurent à Lyon en 1542; les livres 3 à 9 arrivèrent successivement; les dix premiers furent réimprimés en 1545, et en 1546 avec addition du onzième. Le douzième se trouva dans l'édition de 1570. Salel étant mort sans terminer le treizième, Amadis Jamyn acheva cette malheureuse version, revit l'œuvre de son devancier, et le tout parut à Paris en 1580. Trente-huit années s'étaient écoulées entre le début et l'achèvement de l'entreprise. L'édition de 1580 fut réimprimée plusieurs fois, notamment à Paris en 1584, à Rouen en 1605. Ronsard accorda de grands éloges à ce travail; il écrivit des vers où il prétend que Salel mourut à la fleur de l'âge, par suite de l'inimitié des dieux protecteurs des Troyens, qui avaient déjà rendu si misérable la vie d'Homère. Le début de l'*Iliade*, dédié à François Ier, *dont Priam fut l'aïeul*, montrera si tous ces éloges étaient bien mérités :

> Ie te suply, Deesse gracieuse,
> Vouloir chanter l'ire pernicieuse
> Dont Achilles fut tellement espris
> Que par icelle un grand nombre d'espris
> Des princes grecs par dangereux encombre
> Firent descente aux infernales ombres....

A la suite d'un poëme de Jean du Pré, *le Palais des nobles dames*, on trouve un *Dialogue entre Jupiter et Cupidon*, composé par Hugues Salel, et daté de Lyon le 24 août 1534. Quelques autres pièces de vers du même auteur se rencontrent à la suite des odes d'Olivier de Magny, Paris, 1559, in-8°. B—N—T.

SALEMON ou SALMON (Jean-Baptiste), polygraphe français, naquit à Nancy en 1744. Après y avoir fait d'excellentes études au collége des jésuites, il se fit recevoir maître ès arts en l'université de Paris et suppléa Lebel, professeur de rhétorique au collége Mazarin pendant les deux années de son rectorat. Durant cet intervalle, il suivit les cours de la faculté de droit. De retour dans sa ville natale, il fut admis au nombre des avocats au parlement; mais un autre motif l'avait rappelé à Nancy. Il espérait, à l'aide de puissantes protections, pouvoir ouvrir une école rivale des institutions universitaires. Aidé de la faveur du maréchal de Stainville, commandant de la province, il obtint le privilége d'établir une pension qui, sous le titre d'*école militaire privée*, était destinée *exclusivement* à la jeune noblesse. Elle subsista sous ce titre jusqu'en 1793. Les sentiments et les intérêts de Salemon l'attachaient trop étroitement à l'ancien ordre de choses pour qu'il ne vît pas avec peine toute innovation politique. Il eut la hardiesse de faire parvenir à l'académie de Nancy, pour le concours au prix de poésie, en 1792, un apologue intitulé *l'Ane corrigé*, où les allusions les plus blessantes étaient dirigées contre les partisans de la révolution. Quoique l'académie fût composée en très-grande partie de citoyens dévoués à la monarchie, cette pièce fut rejetée du concours « comme étant un « ouvrage qui renfermait des allusions aux cir- « constances politiques et pouvant être considéré « comme un ouvrage de parti ». Les persécutions ne manquèrent pas à son auteur. Emprisonné comme suspect, il ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor. Son *école militaire*, désorganisée par les événements et par sa détention, ne fut rouverte que sous le titre de pension, transformée plus tard en école secondaire par un arrêté des consuls. On n'aurait que des éloges à faire de la méthode d'enseignement suivie par Salemon, s'il n'eût affaibli le mérite de ses leçons par une rigueur outrée jusqu'à l'injustice et par des formes acerbes et hautaines. Aussi l'on prétend que l'un de ses élèves l'a pris pour modèle d'un instituteur qu'il met en scène, sous le nom de *Sévère*, dans le roman intitulé *le Gil Blas français* (1). Au surplus, Salemon est moins connu pour instituteur de la jeunesse que par la mention que lui ont accordée les auteurs du *Petit Almanach*. « Cet écrivain, disent-ils, ra- « conte beaucoup en vers, et ses anecdotes sont « très-recherchées des amateurs. Il ne faut qu'un « poëte un peu fécond pour faire le bonheur de « *toute* la Lorraine; *toutes* les provinces ne sont « pas aussi heureuses (2). » Les critiques oubliaient ou feignaient d'oublier que cette Lorraine offrait alors avec orgueil, dans les fastes de la poésie, les noms de St-Lambert, de Boufflers, de Palissot, de François de Neufchateau, etc. Quant à Salemon, il est certain que ses pièces fugitives, insérées dans les journaux et les recueils du temps, égalaient, si elles ne surpassaient pas en médiocrité, la foule de petits vers dont l'*Almanach des Muses*, les *Etrennes du Parnasse*, etc., étaient inondés. Salemon mourut à Nancy le 14 mai 1814. On a de lui : 1° *les Sages Leçons d'un père à son fils, ou les Moyens assurés de faire des progrès dans la vertu, les belles-lettres et les bonnes mœurs*, Nancy, an 6 (1798), in-8°. Cet ouvrage en vers est une traduction des principaux passages du poëme de Nicol. Mercier (*voy.* ce nom), *De officiis scholasticorum*. Le traducteur n'en dit rien, et comme il a placé le texte latin en regard de la version française, il a donné lieu de faire penser qu'il était également l'auteur du poëme original, dont il transformé le titre en celui-ci : *Patris ad filium pia monita, seu de recta ratione proficiendi in virtute, litteris et moribus*. 2° Les *Jeux d'enfants*, poëme, Nancy, an 7 (1799), in-8°. Quoique cet opuscule soit bien inférieur à celui de Raboteau (*voy.* ce nom), on y remarque quelques traits omis par celui-ci et qu'il n'eût pas désavoués. 3° L'*Hiver*, poëme en 2 chants, Nancy, an 7, in-8°. L'auteur reconnaît lui-même la témérité qu'il a eue de traiter un pareil sujet après St-Lambert et Thompson; mais il a espéré

(1) Le *Gil Blas français, ou Aventures de Henri Lançon*, par Lemaire, 1791, t. 1er.
(2) *Le Petit almanach de nos grands hommes*, 2e édition, 1788, in-12, p. 194.

que *quelques beautés de détail lui feraient trouver grâce aux yeux d'un lecteur indulgent.* L—M—X.

SALEMON ou SALMON (don MANUEL-GONZALÈS), diplomate espagnol, était né à Cadix le 18 octobre 1778. Son père, longtemps ministre plénipotentiaire dans le Maroc, le destina à la carrière diplomatique. Elevé au séminaire des nobles, il alla terminer ses études à l'université d'Alcala de Flessares, et, en 1796, à peine âgé de dix-huit ans, il fut attaché à l'ambassade de Saxe. En 1802, on le nomma secrétaire de légation en Danemarck, l'année suivante à Dresde, puis en 1804 à St-Pétersbourg. Il se trouvait en congé de santé à Madrid lorsque les armées de Napoléon envahirent l'Espagne. Une fois la capitale en leur pouvoir, il se réfugia à Séville, d'où allait partir le mouvement de résistance contre la domination française. Le 17 mars 1809, la junte centrale, à laquelle il avait offert ses services, lui confia la place de premier secrétaire d'Etat, et, quatre mois après, celle de secrétaire du roi, avec la rédaction des décrets. En 1810, la régence du royaume l'ayant chargé de négocier un traité d'alliance avec le Portugal, il déploya dans cette mission une prudence et une habileté qui aboutirent à un heureux résultat. Durant toute la guerre de la Péninsule, il ne cessa pas un seul instant de donner des preuves de zèle et de dévouement à la cause de l'indépendance, sans adopter néanmoins les funestes principes des cortès de 1812. Ferdinand VII, en remontant sur son trône, le nomma secrétaire d'ambassade à Paris, où il remplit, après la seconde restauration, les fonctions de commissaire pour la régularisation des réclamations des Espagnols auprès du gouvernement français, en vertu des traités de 1815. Il s'acquitta de cette tâche difficile avec tant de modération que Louis XVIII, au mois de mai 1817, lui témoigna publiquement sa satisfaction en le créant officier de la Légion d'honneur. Au commencement de 1818, il retourna à Madrid occuper la charge de secrétaire d'Etat, et, du 12 juin au 14 septembre 1819, il dirigea le département de l'intérieur après la démission du marquis de Casa-Irufo. Il fut ensuite envoyé en Saxe comme ministre plénipotentiaire, avec le titre de conseiller d'Etat honoraire. Ayant donné sa démission après les événements de 1820, il rentra en Espagne et resta dans la retraite jusqu'à ce que le roi reprît en mains le pouvoir absolu. Ferdinand VII garda la mémoire de la fidélité de don Salemon, et, le 19 août 1826, il l'appela au ministère de l'intérieur, où on le vit s'appliquer à faire respecter les droits de la couronne comme les intérêts de la nation. Il fut le signataire du traité du 30 décembre 1828, par lequel l'Espagne accordait à la France une somme de quatre-vingts millions de francs pour indemnité des frais de la campagne de 1823. Au mois de septembre 1829, il négocia auprès de la cour de Naples le mariage du roi avec la princesse Marie-Christine, et ceci contribua beaucoup au choix que Ferdinand VII fit de lui, le 15 octobre 1830, pour premier secrétaire d'Etat et ministre des affaires étrangères. Dans ce poste élevé, don Salemon montra autant de zèle que d'activité et une haute expérience des affaires; malheureusement une mort prématurée l'enleva, après une courte maladie, le 18 janvier 1832. Il était membre associé de plusieurs sociétés scientifiques et philanthropiques et décoré des ordres d'Espagne, de France, des Deux-Siciles, de Portugal et de Russie. C—H—N.

SALES (SAINT FRANÇOIS DE), évêque de Genève, fils de François, comte de Sales, et de Françoise de Sionas, naquit au château de Sales (commune de Thorens), dans la Savoie, le 21 août 1567. Sa constitution faible et maladive se fortifia insensiblement par les soins de sa mère; et après avoir, contre l'attente de tout le monde, échappé aux dangers de l'enfance, il devint grand et robuste. La beauté de son visage, qui était le vrai symbole de la candeur et de la pureté de son âme, le faisait aimer de tout le monde. Son éducation fut très-soignée : on cultiva les dispositions de son esprit et plus encore les précieuses qualités de son cœur. On y jeta de bonne heure des semences de vertu, que l'exemple de ses parents contribua puissamment à faire germer. Toutes les histoires de François de Sales sont pleines de ces traits enchanteurs d'innocence et de vertu qui décèlent une âme aimante et sensible. Dès l'âge de six ans, il fut envoyé au collége de la Roche et bientôt après à celui d'Annecy. Il n'y perdit rien de la tendre piété que lui avait inspirée sa mère, et y montra une si grande aptitude pour les sciences humaines que son père en conçut des espérances d'élévation et de fortune et forma la résolution de l'envoyer à Paris pour achever ses études. Avant de quitter son pays, François de Sales voulut recevoir la tonsure ecclésiastique. Arrivé à Paris, en 1578, sous la conduite d'un prêtre habile et prudent, il entra au collége des jésuites, où il fit sa rhétorique avec beaucoup de distinction. Quand il eut achevé son cours de philosophie, il apprit l'équitation, les armes, la danse et tous les arts agréables qui convenaient à sa condition; mais comme il ne s'appliquait à ces exercices que pour contenter ses parents, il étudiait en même temps l'hébreu, le grec et la théologie positive, sous Génebrard et Maldonat, qui professaient alors avec une grande réputation. Il n'avait que seize ans et ses études étaient terminées, lorsque le comte de Sales, son père, lui ordonna de visiter les principales provinces de la France et de se rendre ensuite dans la maison paternelle. Son voyage fut moins long qu'il ne l'aurait désiré, à cause des guerres intestines qui désolaient la France; il arriva, en 1584, au château de Sales, d'où il ne tarda pas de partir pour aller étudier le droit à Padoue.

Le premier soin du jeune François n'était pas tant de chercher d'habiles maîtres que de choisir un bon directeur. Il mit sa conscience entre les mains du jésuite Antoine Possevin, qui pressentit bientôt sa haute destinée. Un jour que le jeune étudiant lui faisait part de son goût pour la théologie, le vénérable religieux le pressa de s'y livrer sans retard, « parce que, lui dit-il, « Dieu l'avait destiné à porter sa parole à des « peuples rebelles et à devenir l'appui de la foi « dans son pays; qu'il devait se rendre capable « d'un ministère si sublime, et que la science « sans la vertu ne suffisait pas, ni la vertu sans « la science. » Il ajouta qu'il avait reconnu par expérience, dans les voyages qu'il avait entrepris par ordre de Sa Sainteté dans les Etats réformés, que l'ignorance du clergé avait plus contribué aux progrès de l'hérésie que le penchant du peuple au libertinage. Dès ce moment, le P. Possevin se chargea de diriger les études de François de Sales. Il lui expliqua la *Somme* de St-Thomas et les *Controverses* de Bellarmin, qui venaient de paraître. Il lui donna également des leçons d'éloquence, science dans laquelle il était fort habile, et il s'appliqua surtout à le fortifier dans l'amour de la vertu. Cependant les condisciples de François de Sales, jaloux de la prédilection que lui témoignaient ses professeurs, mirent à l'épreuve son courage et la pureté de ses mœurs, par des attaques qu'il sut repousser de la manière la moins équivoque. Les efforts qu'il fit en cette occurrence et les peines qu'il avait eues lui enflammèrent tellement le sang qu'il fut saisi d'une fièvre violente, suivie d'une dyssenterie qui mit sa vie en danger; mais il ne tarda pas à recouvrer la santé et à reprendre le cours de ses exercices. Bientôt il fut reçu docteur en droit civil et canonique. En 1591, il commença, par ordre de son père, son voyage d'Italie. Il visita Ferrare et Rome, où il considéra bien moins les monuments de la puissance des anciens maîtres du monde que les églises et les catacombes, qui peuvent être regardées comme le berceau de la religion chrétienne dans les royaumes d'Occident. La vue de ces lieux, consacrés par le sang des martyrs, embrasa son âme d'une ardeur toute céleste et lui fit prendre la résolution de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense de la foi et l'extirpation de l'erreur. De Rome, il se rendit à Lorette et à Ancône. Pendant son séjour à Venise, il eut le bonheur de rendre à la vertu un jeune homme de ses amis, qui s'en était écarté, mais en qui on voyait reluire les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur. Il n'avait que vingt-six ans quand il rentra dans le sein de sa famille, précédé de sa renommée et avec tous les moyens de l'accroître. A peine se fut-il remis de ses fatigues qu'il alla saluer Claude de Granier, évêque de Genève, homme sage et très-lié avec son père. Le prélat, embarrassé par des circonstances difficiles, consulta François de Sales; et le jeune homme répondit avec tant de savoir, de modération et d'éloquence, que l'évêque, par une espèce de pressentiment, le considéra dès ce moment comme son successeur et n'oublia rien pour réaliser ses espérances. Cependant le comte de Sales, qui voulait faire de son fils un sénateur de Chambéry, l'envoya dans cette ville pour y être reçu avocat. La réception se fit avec le plus grand éclat. On croyait que ce début le conduirait aux plus hautes dignités : vaines conjectures ! François de Sales n'en obtint que l'amitié d'Antoine Favre, depuis premier président du sénat, et c'était beaucoup à son avis. En retournant chez ses parents, il s'ouvrit à son précepteur sur le dessein qu'il avait formé de renoncer au monde et d'embrasser l'état ecclésiastique, et il parvint à le mettre dans ses intérêts. Aussitôt qu'il fut revenu dans sa famille, le comte de Sales voulut le marier avec une demoiselle de Veigy, d'une des plus illustres maisons de la province. François, sans découvrir sa pensée, montra une telle froideur que son père ne put s'empêcher de lui témoigner son mécontentement. Pour lui, bien loin de se rendre aux vœux de ses parents, il résolut d'employer la médiation de Louis de Sales, chanoine de Genève, son cousin, dont la piété était généralement connue. Celui-ci demanda du temps pour en parler au comte de Sales. Dans l'intervalle, la prévôté de la cathédrale étant devenue vacante, Louis obtint du pape cette dignité pour son cousin, et, muni des bulles de collation, il alla trouver le comte de Sales, auquel il fit part de la détermination du jeune François. Ce coup imprévu plongea ses parents dans la plus amère douleur; mais, après quelques jours de réflexion, la piété gagna le dessus, et ils consentirent au plus pénible sacrifice qu'on pût exiger d'eux. François prit possession de sa charge, à la grande satisfaction du chapitre et surtout de l'évêque, qui ne tarda pas à lui conférer les ordres mineurs, le sous-diaconat et bientôt après le diaconat, malgré l'opposition de François de Sales, qui voulait garder les interstices en alléguant son indignité. Pendant qu'il n'était que diacre, il prêcha plusieurs fois devant un nombreux auditoire et ses sermons firent une vive impression, même sur des protestants qui y avaient assisté. On put prévoir dès lors ses succès futurs. Elevé au sacerdoce, en 1593, après s'être dignement préparé, il devint pour la ville d'Annecy et pour les campagnes d'alentour un modèle de piété, de douceur et de charité. Il institua, vers ce temps-là, la *confrérie de la Croix*, destinée à l'instruction des pauvres, au soulagement des indigents, à la visite des prisonniers, à l'extinction des procès et à d'autres bonnes œuvres, sous l'autorité des pasteurs légitimes. Cette même année, le duc de Savoie (Charles-Emma-

nuel Ier), qui avait déjà voulu le nommer au sénat de Chambéry, lui fit faire de nouvelles instances. Ses parents mêmes intervinrent dans l'espoir de le gagner, mais ce fut inutilement. François persista constamment dans son refus. En 1594, le duc de Savoie, voulant réunir à l'unité catholique le Chablais et les trois bailliages (de Gaillard, Ternier et Gex), écrivit à l'évêque de Genève pour l'inviter à y envoyer des missionnaires. Le prélat proposa cette sainte entreprise dans l'assemblée de son clergé, mais il ne se trouva que François et Louis de Sales qui voulussent s'en charger. Ils partirent, malgré les représentations de leurs amis et de leurs proches, et arrivèrent au fort des Alinges, où ils furent bien reçus par le baron d'Hermance qui en était gouverneur. Il leur donna de bons renseignements sur les mœurs des peuples du Chablais, et leur conseilla d'user de beaucoup de ménagement, de douceur et de condescendance, de s'attacher à l'essentiel, d'éviter la singularité et tout ce qu'un zèle qui n'est pas conduit par la prudence est capable d'inspirer. François de Sales adopta d'autant plus volontiers ces avis qu'ils étaient conformes à son caractère. Il avait coutume de dire « qu'il ne devait pas être indif- « férent de s'attacher obstinément à la pratique « des choses indifférentes, lorsque le prochain « ne les regardait pas avec des yeux indiffé- « rents ». La mission fut ouverte à Thonon, capitale de la province, après bien des traverses et des menaces de la part des réformés, par deux simples prêtres, assistés de quelques capucins (*voy.* Chérubin de Morienne), et sans autres armes que la prédication. Durant longtemps, personne ne voulut entendre François, et cependant il se rendait tous les jours à Thonon, par le temps le plus affreux et au milieu d'incroyables dangers. Les protestants qui servaient dans la garnison des Alinges se montrèrent moins endurcis. Ils écoutèrent les prédications des missionnaires et se convertirent, dit-on, presque tous. Ces conversions ne contribuèrent pas peu à faire régner la vertu parmi les officiers et les soldats catholiques. Elles disposèrent même les habitants de Thonon à se laisser toucher. François commença (en 1595) à tenir des conférences réglées dans la maison d'un gentilhomme qu'il avait converti, après l'avoir empêché de se battre en duel. Il y prouva que le schisme était inexcusable et que ceux qui en étaient les auteurs n'avaient eu aucun motif suffisant de rompre l'unité. Il entra ensuite dans des développements sur la doctrine de l'Eglise, qui étonnèrent les auditeurs et qui eurent le succès le plus avantageux ; les conversions se multiplièrent, malgré les traverses de ses ennemis, et, voulant être plus à portée de veiller sur ses néophytes, il fixa sa demeure à Thonon. La colère des ministres et des zélés du parti ne fit que s'accroître par cet acte de générosité et de courage. On se porta aux derniers excès contre le pieux missionnaire ; ses amis s'en alarmèrent et lui firent les plus vives instances afin de l'engager à se désister de son entreprise. Toutes leurs raisons ne furent pour lui d'aucun poids, et il persévéra avec une admirable constance. Les ministres prirent des moyens plus convenables pour arrêter le torrent des conversions ; ils proposèrent des conférences à François de Sales, qui s'empressa de les accepter ; mais ils les éludèrent toujours sous des prétextes futiles. Cependant, entraîné par le baron d'Avully, il se rendit à Genève pour conférer avec le ministre la Faye, qui n'en avait pas été prévenu. Le triomphe qu'il y remporta fut si complet que le baron le consigna dans un écrit qu'il fit imprimer à Lyon. De si grands succès lui attirèrent des félicitations de tous côtés : le duc de Savoie lui écrivit, le pape lui adressa un bref en 1596. Clément VIII, qui croyait tout possible à la douceur et aux talents de François de Sales, le chargeait en même temps de ramener au sein de l'unité Théodore de Bèze, à quelque prix que ce fût. François sentait tout le prix d'une telle œuvre ; mais le duc de Savoie lui ordonna de venir à Turin, et il obéit. Les audiences qu'il eut de ce prince, relativement au rétablissement du culte public dans le Chablais, lui acquirent son estime et son affection. De retour à Thonon, en vertu des lettres patentes du duc, il se mit en possession de l'église de St-Hippolyte, qu'il fit réparer, et y célébra la messe le jour de Noël. L'exposé de sa conduite, qu'il transmit à la cour, y fut hautement approuvé, tandis que la relation des syndics qui l'avaient traversée n'y obtint que des reproches. Lorsque les premiers mouvements occasionnés par l'inauguration de la religion catholique se furent apaisés, il alla plusieurs fois à Genève pour voir Théodore de Bèze ; et il ne parvint à le trouver seul que la troisième fête de Pâques de l'an 1597. Cette entrevue ne lui donna pas beaucoup d'espérance, comme il est facile de s'en convaincre par la lettre qu'il écrivit à Clément VIII et par la réponse de ce pontife. On prétend qu'il vit Bèze encore trois fois, mais il ne put le gagner. La peste s'étant déclarée dans Annecy la même année, François de Sales, au sortir d'une maladie, ne balança point à se dévouer au service des pestiférés ; mais l'évêque de Genève lui ordonna de retourner dans le Chablais et de reprendre ses fonctions. Au commencement de 1598, le cardinal de Médicis et le duc Charles-Emmanuel, qui se trouvaient à Thonon, donnèrent à François de Sales des marques de considération et d'encouragement qui tournèrent au profit de la religion. Cependant, il faut le dire, pendant que le bon Henri accordait l'édit de Nantes aux religionnaires de son royaume, François de Sales obtenait du duc de Savoie une espèce de révocation du traité de Nyon et l'expulsion des mi-

nistres protestants. Ainsi le calvinisme fut banni du Chablais et des trois bailliages, et la religion catholique redevint la religion dominante, par la volonté du prince. Claude de Granier ne crut pas pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance à François de Sales qu'en le nommant son coadjuteur. Le duc de Savoie lui en envoya le brevet en 1599. On eut de la peine à lui faire accepter cette dignité; mais enfin on parvint à vaincre son humilité, et il partit pour Rome, accompagné du neveu de l'évêque. Le pape l'accueillit avec bonté et lui fit expédier des bulles pour la coadjutorerie de Genève, avec le titre d'évêque de Nicopolis. Quelque déférence qu'il eût pour le saint-père, François ne put se soumettre à l'examen qui lui avait été proposé, et il en parla à l'ambassadeur de Savoie comme d'une innovation. Dès qu'il eut rempli sa mission et qu'il eut obtenu que les diocésains de Genève seraient déchargés en leur évêque « des servitudes honteuses « qui sentaient beaucoup plus le paganisme que « la liberté de la religion chrétienne », il se rendit à Turin, où il éprouva de grandes difficultés de la part des ordres de St-Lazare et de St-Maurice, qui, malgré les brefs du pape et les vœux du duc, ne voulaient pas se dessaisir des biens catholiques situés dans le Chablais, dont ils avaient joui, par indult de Grégoire XIII, pendant que cette province était plongée dans les ténèbres du calvinisme. La restitution de ces biens lui gagna tous les cœurs, et la religion catholique en reçut un nouvel éclat. Il ne fut pas plutôt rentré dans sa patrie qu'il lui fallut déployer son habileté pour les négociations. Henri IV avait envahi la Savoie. Les Suisses et les Genevois qui marchaient à sa solde désiraient ardemment de se venger des catholiques, en portant le ravage sur les terres du Chablais. François de Sales présenta une requête pour implorer la protection du roi en faveur des catholiques, et elle lui fut accordée. Le marquis de Vitry alla jusqu'à lui proposer de le présenter à ce monarque; mais François refusa de saluer le vainqueur de son souverain. Il profita néanmoins de la bonne volonté qu'on lui témoigna pour faire la visite du diocèse de Genève et rétablir trente-cinq paroisses. Il prêchait le carême à Annecy, en 1601, lorsque son père mourut. Très-peu de temps après, il fut député par le clergé de Genève à la cour de France, pour les intérêts spirituels du bailliage de Gex, qui venait d'être réuni à ce royaume par la paix de Lyon. On lui fit un accueil honorable, et on le chargea de prêcher le carême dans la chapelle du Louvre. Ses discours touchèrent plusieurs calvinistes très-distingués; et il acheva dans la conversation ce qu'il avait, pour ainsi dire, ébauché dans la chaire. Le cardinal Duperron, si bon juge en cette matière, disait : « Il n'y a point d'héré- « tiques que je ne sois assuré de convaincre; « mais pour les convertir, c'est un talent que « Dieu a réservé à M. de Genève. » Après le carême, Henri voulut qu'il prêchât devant lui. Le coadjuteur de Genève s'en acquitta si bien qu'on le pressa de prononcer l'oraison funèbre du duc de Mercœur, dans l'église métropolitaine. « Il n'y avait point d'assemblée de piété où il ne « fût invité, dit un de ses historiens; on ne fai- « sait point de projet de dévotion qu'on ne lui « communiquât, ni d'affaire importante pour la « gloire de Dieu sur laquelle il ne fût con- « sulté. » Le roi lui parlait souvent de sa propre conscience et lui rendit dans la suite l'honorable témoignage que le saint « ne l'avait jamais « flatté ». Quelle que fût l'innocence de ses mœurs et la droiture de son cœur, il se trouva des hommes assez pervers pour oser l'accuser, devant la personne de Henri, d'avoir voulu renouveler la conspiration de Biron; mais Henri refusa de croire une pareille accusation et ne voulut pas même que François se justifiât. Pour éviter de nouvelles imputations, le coadjuteur de Genève résolut de s'éloigner de la cour. Il n'était qu'à quelques journées de Paris, quand on lui annonça la mort de Claude de Granier. Il hâta sa marche et arriva au château de Sales, où il se prépara à la consécration épiscopale, qu'il reçut dans l'église de Thorens, le 8 décembre 1602. Il n'eut rien de plus pressé que de mettre en vigueur les saints canons dans le diocèse de Genève. Il fit des règlements qui portent l'empreinte de la plus haute sagesse. A la première ordination, l'on entendit de sa bouche qu'il pardonnerait volontiers quelques fautes; mais que l'ignorance serait toujours un cas d'exclusion à l'état ecclésiastique. Il visita le duc de Savoie et l'évêque de Saluces; et, quelque temps après, il se rendit à Gex pour le rétablissement de la religion catholique. Les protestants auraient peut-être consenti à abjurer leurs erreurs; mais il leur coûtait extrêmement de restituer les biens usurpés; et pour se débarrasser de cette obligation, quelques méchants d'entre eux, il s'en rencontre partout, empoisonnèrent le saint évêque. Heureusement les médecins s'en aperçurent et lui donnèrent de l'antidote; sa santé se rétablit, mais son tempérament en demeura singulièrement affaibli. En 1603, il introduisit la réforme dans l'abbaye de Siz, dont les chanoines étaient plongés dans les plus affreux désordres. Pendant qu'il s'occupait de cette bonne œuvre, il se transporta dans un canton du Faucigny, qui avait été presque entièrement abîmé par des avalanches et des éboulements; et, après s'être assuré du dommage, il sollicita et obtint du duc de Savoie des indemnités proportionnées. En 1604, il prêcha le carême à Dijon. C'est à cette époque qu'il forma avec la baronne de Chantal cette sainte liaison qui eut des suites si avantageuses pour la religion. Dès qu'il fut de retour dans son diocèse, il reçut de la part de Henri IV l'offre d une abbaye considérable et même d'un cha-

peau de cardinal, s'il voulait se fixer en France. François répondit que « Dieu ne l'avait pas fait « pour les grandeurs ». Ce fut vers ce temps-là que son temporel fut séquestré par le sénat de Savoie, parce qu'il s'était opposé à la publication de monitoires pour des affaires purement civiles. Il supporta patiemment cette vexation et se contenta de dire que rien ne pouvait lui arriver de plus heureux, puisque cela lui rappelait qu'un évêque doit être tout spirituel. Bientôt les magistrats eurent honte de leur intolérance, et le séquestre fut levé. François, qui prêchait le carême à Chambéry (1605), n'eut pas plutôt terminé sa station qu'il partit pour Annecy, que le duc de Nemours venait assiéger; et il s'enferma dans les murs de cette ville, malgré les prières de son troupeau. Le prince de Piémont arriva et fit lever le siége. Cependant, François n'en eut pas moins le mérite de sa résolution. Il commença vers la fin de l'année sa visite pastorale, précédé de sa renommée et « signalant tous ses « pas par des grâces et des bonnes œuvres. » Il corrigeait les vices avec fermeté; mais il avait coutume de dire que « si l'on avait à manquer, « il valait mieux que ce fût par trop de douceur « que par trop de sévérité. » Il continua sa visite l'année suivante, marchant à pied, sans bagage, se contentant de la nourriture la plus grossière, couchant sur la paille et se montrant le plus tendre des pères. Il fonda, en 1606, à Annecy, de concert avec le président Favre, une académie de philosophie, de théologie, de jurisprudence et de belles-lettres, qui produisit un très-grand bien (*voy.* FAVRE). Le pape Paul V le consulta, en 1607, sur les matières que l'on discutait dans la congrégation *De auxiliis*. L'évêque de Genève répondit qu'il « valait beaucoup « mieux s'attacher à faire un bon usage de la « grâce que d'en former les disputes, qui ont « toujours altéré la charité et troublé la paix de « l'Eglise. » On sait qu'il blâmait hautement cet esprit de parti qui conduit si souvent de la haine des opinions à celle des personnes (1). En 1608, un religieux l'accusa auprès du pape de ne pas veiller avec assez de soin à bannir de son diocèse la lecture des livres hérétiques. Le saint prélat n'eut pas de peine à prouver qu'il n'épargnait rien pour empêcher le cours des livres dangereux, et que ce religieux avait un zèle outré qui ne nuisait pas moins à la religion. Le pape donna si peu d'attention à la dénonciation qu'il adressa deux brefs à François, pour la réforme du monastère des filles du Puits-d'Orbe et pour régler, de concert avec l'évêque de Bâle, le différend qui existait depuis longtemps entre les comtes de Bourgogne et le clergé de Franche-Comté, au sujet des salines. Le saint eut plus de peine à réformer le monastère de Ste-Catherine et l'abbaye de Taloire; mais enfin il en vint à bout. En 1609, il alla sacrer l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, avec lequel il se lia de l'amitié la plus étroite. Appelé à Gex pour conférer avec le baron de Luz, gouverneur de Bourgogne, il trouva le Rhône tellement débordé qu'il ne lui restait, pour traverser ce fleuve, d'autre chemin que celui de Genève; et ce chemin devenait très-dangereux pour lui à cause de la haine des Genevois : il le prit cependant. L'officier de garde lui ayant demandé son nom à la porte de la ville, François répondit qu'il était *l'évêque du diocèse*. On le laissa passer sans réflexion; mais lorsqu'on eut reconnu qu'avec un peu plus d'attention on pouvait se rendre maître de ce dangereux ennemi, on écrivit sur le registre, à côté de son nom, ces mots qui décèlent une fureur impuissante : *Qu'il y revienne!* Ce voyage, qui avait procuré de si glorieux avantages à la religion catholique, fut dénaturé aux yeux du duc de Savoie, à qui on le représenta comme une démarche combinée avec le roi de France pour la cession des droits de l'évêque sur la souveraineté de Genève. Le prélat eut besoin de toute sa prudence pour dissiper ces soupçons; et encore revenaient-ils sans cesse dans l'esprit défiant de Charles-Emmanuel. La sensibilité de François de Sales fut mise à de rudes épreuves, en 1610, par la mort de sa mère et l'assassinat de Henri IV. Ce terrible événement l'affligea beaucoup; il écrivait à son ami Deshayes, le 27 mai : « L'Eu« rope ne pouvait voir aucune mort plus lamen« table que celle du grand Henri IV. Mais qui « n'admirerait avec vous l'inconstance, la vanité « et la perfidie des grandeurs de ce monde? Ce « prince, ayant été si grand en la valeur guer« rière, en victoires et en triomphes, si grand « en bonheur, enfin si grand en toutes sortes de « grandeurs! hé! qui n'eût dit que la grandeur « même semblait attachée et collée à sa vie, et « que lui ayant juré une inviolable fidélité, elle « devait terminer ses derniers moments par une « mort glorieuse; et une vie si éclatante ne de« vait finir que sur les dépouilles du Levant, « après une finale ruine et de l'hérésie et du « turcisme. » Cette année ne fut pourtant pas sans consolation : le 6 juin, il institua l'ordre de la Visitation de Ste-Marie, qui fut approuvé par le saint-siége, et qui se propagea partout avec tant de rapidité (*voy.* CHANTAL). Son ancien ami Antoine Favre devint premier président du sénat de Chambéry. Enfin, il eut le bonheur de sauver la vie à des gentilshommes accusés d'avoir assassiné le secrétaire du duc de Nemours, et il mit le collége d'Annecy entre les mains des barnabites (1). On le voit, en 1614, faire les vœux les

(1) Il était très-lié avec l'avocat Arnauld et sa famille, surtout avec la mère Angélique (*voy.* les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly, édition de Goujet, p. 182); cela ne l'empêchait pas d'estimer beaucoup les jésuites, qui ont fait graver une de ses lettres (*voy.* LESSIUS).

(1) Il établit aussi ces religieux à Thonon, et il donna aux jésuites les colléges de la Roche, de Rumilly et de Gex.

plus ardents pour le succès des armées chrétiennes contre les musulmans, et regretter de n'avoir à donner à l'Empereur que des prières au lieu d'argent. Quoique le nombre des conversions opérées par l'évêque de Genève ait été porté à soixante-douze mille par les historiens, et que parmi les personnes converties il s'en trouve de très-distinguées, celle du connétable de Lesdiguières peut être néanmoins regardée comme la plus éclatante et la plus honorable. Elle coûta deux à trois ans de peines à St-François de Sales, et il fut obligé de prêcher deux carêmes à Grenoble dans cette intention. En 1618, il obtint du pape que son frère, Jean-François de Sales, serait sacré évêque de Chalcédoine et coadjuteur de Genève. Dès ce moment, il lui laissa les honneurs de l'épiscopat, se contentant de partager avec lui les fonctions les plus pénibles. Obligé, bientôt après, d'accompagner à la cour de France le cardinal de Savoie, qui allait traiter du mariage de la princesse Christine avec le prince de Piémont, il reçut partout l'accueil le plus flatteur avec cette douceur et cette humilité qui rehaussaient l'éclat de ses autres vertus. Il prêcha dans plusieurs églises avec un concours extraordinaire, refusa la coadjutorerie de Paris, qui lui fut offerte par le cardinal de Retz, et n'accepta la charge de premier aumônier de la princesse de Piémont qu'à des conditions qui prouvent également son parfait désintéressement et son amour pour la résidence. De retour à Annecy, il en donna de nouvelles preuves qu'on peut voir dans les histoires de sa vie. Il présida le chapitre des feuillants et les porta à nommer un général savant et vertueux, qui ramena insensiblement parmi eux la concorde, que des esprits brouillons en avaient bannie. Il établit aussi la réforme des religieuses bernardines en 1621 (*voy.* BALLON). Dans un voyage qu'il fit à Turin, il engagea le duc à rappeler un seigneur qui n'avait été exilé que par des intrigues de cour. La princesse de Piémont lui ayant donné un très-beau diamant, François ne l'accepta que dans la vue de soulager les pauvres; et en effet, *il était moins à l'évêque de Genève qu'à tous les gueux d'Annecy*, suivant l'expression d'un gentilhomme de cette ville. Une espèce de pressentiment de sa fin prochaine lui fit redoubler ses bonnes œuvres vers cette époque. Il ne vivait plus qu'avec les pauvres et pour les pauvres. Son unique délassement (1) était d'instruire un pauvre sourd-muet, auquel il vint à bout d'apprendre les grandes vérités de la religion, et qui par ses soins déploya une intelligence extraordinaire. Après que Louis XIII eut soumis les calvinistes du Languedoc, il fit un voyage à Avignon. Le cardinal de Savoie fut envoyé par le duc son père pour saluer le roi de sa part, et nomma l'évêque de Genève pour l'accompagner. François fit son testament, prêcha pour la dernière fois dans sa cathédrale et partit pour Avignon. En revenant dans son diocèse, il tomba malade à Lyon et y mourut le 28 décembre 1622. Il n'est guère de prélat qui ait eu plus de bonté dans le caractère et qui ait fait plus de bien que lui. Un grand nombre d'écrivains ont recueilli les actions et les paroles de ce saint évêque (1); parmi ceux qui sont originaux, nous citerons comme les plus importants le P. Louis de la Rivière, minime (*Vie du B. François de Sales*, Lyon, Rigaud, 1634, in-8°); Charles-Auguste de Sales, neveu du saint et l'un de ses successeurs (*Histoire du B. François de Sales*, Lyon, 1634, in-4°), etc. (*voy.* COTOLENDI, GOULU, HAUTEVILLE, MAUPAS et TALON). Le style de tous ces auteurs ayant vieilli, on ne lit plus guère maintenant que les compilateurs plus modernes, dont le plus exact est Gallizia (*la Vita di S. Francesco de Sales*, Venise, 1711, in-4°), et le plus répandu est Marsollier (*voy.* ce nom), dont l'ouvrage a été traduit en diverses langues, même en arabe (*voy.* FROMAGE), etc. (2). On peut consulter aussi l'*Esprit de St-François de Sales*, par Jean-Pierre Camus, Paris, 1641, 6 vol. in-8°. Il en existe un abrégé par Collot, imprimé plusieurs fois. Nous avons de St-François de Sales : 1° *Introduction à la vie dévote*, Lyon, 1608, in-8°. Ce livre, composé à la prière de Henri IV, traduit dans la plupart des langues de l'Europe (3), imprimé un grand nombre de fois, estimé de tout le monde, fut cependant brûlé publiquement, et en chaire, par un religieux, sous prétexte que l'auteur y permet le bal (4), les bons mots et les railleries dans la

(1) On a souvent répété (sur la foi des *Essais posthumes* de R.-L. d'Argenson) que St-François de Sales jouait au piquet, et qu'il trichait au profit des pauvres; et l'on citait le témoignage de l'abbé de Cosnac, évêque de Valence, qui disait avoir souvent joué avec lui. Mais c'est là une anecdote absurde : l'examen des dates suffisait pour en prouver la fausseté; St-François de Sales est mort en 1622, quatre ans avant la naissance de l'abbé de Cosnac.

(1) Haller (*Bibl. de l'Histoire suisse*, t. 3, n° 944 à 1024) en compte quatre-vingt-huit, et sa liste est bien incomplète, indépendamment de ceux qui ont écrit depuis 1767; parmi ces derniers nous citerons seulement l'abbé Mahieu, 1786, l'abbé Bonnevie, 1818; Sacombe (*voy.* ce nom), etc. Le *Tombeau de St-François de Sales, présenté au cardinal des Ursins par M.* (Etienne) *de Fortia, sieur de Piderzay*, Rome, 1630, in-8° de 80 pages, ne mérite d'être mentionné que parce que c'est, dit-on, le plus ancien livre français imprimé à Rome. M. Œttinger, dans sa *Bibliographie biographique*, indique une cinquantaine d'ouvrages relatifs à St-François de Sales; la *Vie*, écrite par M. Hamon, curé de St-Sulpice, 1860, 2 vol. in-8°, est ce qu'il y a de mieux à cet égard.

(2) Parmi les grands orateurs qui ont écrit son panégyrique, nous citerons seulement Bourdaloue, Bossuet, Fléchier, la Rue, Ségaud, Neuville, Beauvais.

(3) En arabe, imprimé à la Propagande; en basque, par Pouvreau, Paris, 1664, in-8°; en bohémien, par le P. G. Constantius, jésuite, 1657, in-12; en bas breton, version souvent réimprimée. Nous ne parlerons pas de la version anglaise publiée par W. Nichols, 1701, in-8°. Elle est falsifiée à l'usage des protestants et pleine de déclamations contre l'Eglise romaine. Martinet Descury mit l'*Introduction à la vie dévote* en vers français, Paris, 1666, in-4°. Le P. Brignon en rajeunit le style en 1709, et ce n'est guère que ce texte ainsi retouché qui a reparu dans les éditions plus récentes. Ce livre avait eu un tel succès dès son apparition, et le libraire Rigaud avait tant gagné sur les premières éditions, que, en 1611, il fit exprès le voyage d'Annecy pour offrir, en pur don, à l'auteur quatre cents écus d'or.

(4) On a souvent imprimé que St-François approuvait, conseillait même la danse; il suffit, pour se convaincre du contraire,

conversation (1). 2° *Traité de l'amour de Dieu*, Lyon, 1616, in-8° (2). Quoique moins répandu que le précédent, l'on peut regarder ce livre comme le chef-d'œuvre du saint évêque et celui qui lui fait le plus d'honneur. Toutefois, voici ce qu'en pensait Bossuet : « J'oserai dire, « avec la liberté d'un théologien, que si l'on « suit ce saint pas à pas dans ce qu'il enseigne « en divers endroits, on ne trouvera pas tou- « jours sa doctrine si liée ni si exacte qu'il serait « à désirer; et on n'aura pas de peine à recon- « naître que, selon l'esprit de son temps, il avait « peut-être moins lu les Pères que les scolasti- « ques modernes.... Je ne prétends pas déroger « par là aux conduites intérieures de cet excel- « lent directeur, sous prétexte qu'en ces endroits « et en quelques autres sa théologie pouvait être « plus correcte et ses principes plus sûrs. Je ne « veux non plus affaiblir en lui le titre qu'on lui « donne de théologien *à un degré éminent*, mais en- « fin borné, comme tout l'est dans les hommes; « et quand même on ne suivrait pas toutes ses con- « descendances en certaines choses de pratique « que je ne veux pas rapporter, on ne le dégrade- « rait pas du haut rang qu'il tient dans la direc- « tion des âmes, car c'est là qu'il est vraiment « sublime; et pour moi je ne connais point parmi « les modernes, avec sa douceur, une main plus « ferme ni plus habile que la sienne pour élever « les âmes à la perfection et les détacher d'elles- « mêmes. » *Préface sur l'instruction pastorale de M. de Cambrai* (n° 127, t. 28, p. 684-686). 3° *Entretiens spirituels*, 1629, in-8°. Ils furent recueillis par les religieuses de la Visitation d'Annecy. Il y a des différences si notables entre quelques-unes des premières éditions, qu'elles donnèrent lieu à de vives discussions dans l'affaire du quiétisme (3). 4° L'*Etendard de la Ste-Croix*, 1597, in-8°, réimprimé à Paris sous le titre de *Pantologie*. C'est le premier ouvrage de St-François de Sales; il fut composé pour défendre la confrérie de la Croix, établie à Annecy en 1593, ou plutôt pour répondre à un ministre protestant qui avait attaqué le culte religieux que l'Eglise rend à la Croix. Il n'est pas fort en raisons. 5° *Controverses*, Paris, 1672, in-12 (4), et 1821, in-8°, avec des notes par l'auteur de cet article. C'est un recueil incomplet des discours que le saint avait prononcés ou fait imprimer durant les missions du Chablais. Fénelon en parle avec éloge (lettre 7e sur l'Eglise, tome 2 de ses œuvres, page 206, édition de Lebel). 6° *Sermons* (1). On sait avec quel empressement on courait entendre les prédications de St-François de Sales; on peut encore les lire avec plaisir et avec fruit. 7° *Lettres*, Lyon, 1632, in-8° (2). Ce n'est pas la partie la moins curieuse des œuvres de ce grand évêque (3). 8° *Opuscules*. Ils contiennent des prières, des exhortations, des statuts, des requêtes, des réponses, etc. On peut dire qu'ils forment la vie du saint prélat par pièces authentiques. L'édition la plus complète des œuvres de l'évêque de Genève a été longtemps celle publiée par le libraire Blaise, Paris, 1821, 16 vol. in-8°, y compris la vie du saint par Marsollier, et l'abrégé de l'*Esprit* par le docteur Collot (4). Une autre édition des œuvres complètes du saint, dirigée par l'abbé Crellier, donne un texte revu sur les originaux et rétablit l'orthographe primitive. Dans les éditions antérieures, sans même en excepter celle de Blaise, il y a beaucoup de fautes de tout genre. Le *Traité de l'amour de Dieu* et l'*Introduction à la vie dévote* font partie de la belle collection des meilleurs livres de piété et de morale dirigée par l'auteur de cet article. St-François de Sales fut béatifié en 1661 et canonisé en 1665; sa fête a été fixée au 29 janvier, jour auquel son corps fut rapporté à Annecy. Ses reliques, conservées longtemps au grand monastère de la Visitation de cette ville, furent soustraites en 1793 aux profanations révolutionnaires et rétablies en 1806 (5). Elles sont aujourd'hui dans l'église cathédrale d'Annecy. Un grand nombre d'artistes ont gravé son portrait; nous citerons seulement Morin, in-fol.; Larmessin, in-4°; J. Audran, in-8°. L—B—E.

SALES (Louis, comte DE), l'un des personnages les plus distingués de l'illustre famille de ce nom, naquit le 3 juillet 1577 au château de Brens, dans le Chablais. Envoyé de bonne heure au collége d'Annecy, il y fit de grands progrès dans les lettres et la philosophie, en même temps qu'il

d'ouvrir son *Introduction*, 3e p., chap. 33, on y lit : « Je vous « dis des danses, Philothée, comme les médecins disent des cham- « pignons : les meilleures n'en valent rien. »

(1) Une édition de luxe de l'*Introduction à la vie dévote*, avec des ornements d'après les manuscrits du moyen âge, a été publiée par le libraire Curmer, à Paris.

(2) Traduit en anglais en 1630 (*voy.* CARR); en italien, par Dan. de Nobilis, Milan, 1646, 2 vol. in-12; abrégé et réduit en un seul volume (par la suppression des quatre premiers livres), Paris, 1766, in-12; rédigé en style moderne, par Tricalet, Liége, 1802, in-12.

(3) *Voy.* la *Lettre* de Cambis-Velleron dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1758, p. 1609.

(4) Ce volume forme le tome 8 de l'édition des *Œuvres* du saint imprimée chez Léonard, en 8 volumes in-12. Il y eut quelques changements dans l'impression, de manière que l'on trouve trois sortes d'exemplaires de cette édition in-12. C. M. P.

(1) La 2e édition, Paris, 1643, in-4°, en contenait 71, suivie de 61 lettres nouvellement recueillies.

(2) L'approbation est datée de 1626. La 1re édition ne contient que 529 lettres; celle de 1641 en a 533. Celle de 1758, en 6 volumes in-12, est fort augmentée. On trouve 840 lettres dans celle de 1817, et 881 dans celle de 1821 (Paris, J.-J. Blaise, 3 vol. in-8°). Le même libraire a encore joint quatre lettres, jusqu'alors inédites, au recueil, qu'il a publié en 1823, de 156 *Lettres de St-François de Sales, adressées à des gens du monde*. Chacune de ces trois éditions est ornée d'un portrait du saint et d'un *fac-simile* de son écriture. On joint souvent à cette collection celle des *Lettres de Ste-Chantal*, ibid., 1824, 2 vol. in-8°.

(3) *Voy.* l'*Ami de la religion et du roi* (n° 832) du 31 juillet 1822, t. 32, p. 353.

(4) On aurait pu y joindre les *Constitutions des religieuses de la Visitation*, souvent réimprimées, et quelques ouvrages inédits conservés encore en 1792, aux archives de Thorens, on en trouve la liste, t. 3, p. 318 du *Dictionnaire historique de la Savoie* (*voy.* GRILLET).

(5) *Voy.* la *Relation de la translation des reliques de St-François de Sales et de Ste-Jeanne-Françoise de Chantal*, par M. Chevalier, curé de St Pierre, Annecy, Burdet, 1806, in-8° de 32 pages.

se formait aux vertus chrétiennes par les exemples et les leçons de son frère aîné, St-François (*voy.* l'article précédent), alors prévôt du chapitre de cette ville. La poésie française avait pour le jeune comte un attrait particulier, et ses essais en ce genre réunirent les suffrages de tous les beaux esprits. La pureté de ses mœurs, la douceur de son caractère et la droiture de jugement, si rare à son âge, lui méritèrent l'estime du président Ant. Favre (*voy.* ce nom). Ce grand magistrat ayant été chargé par son souverain d'une négociation avec le saint-siége, pressa le comte de l'accompagner en Italie, où il se proposait de conduire ses deux fils; et ce voyage établit entre les trois jeunes gens une intimité durable. La mort de son père (1600) força le comte Louis de revenir en Savoie. Devenu, par la position de ses aînés, le chef de sa maison, il en régla les affaires avec beaucoup de sagesse, et épousa bientôt Cl. Philiberte de Pingon. Cette union, que bénit le saint évêque d'Annecy, ne pouvait manquer d'être heureuse. Nommé lieutenant du duc de Savoie à Montmélian, il se démit de cette charge parce qu'il désespérait de réprimer les désordres de la garnison; mais ses talents, sa prudence, son habileté ne devaient pas rester inutiles, et il trouva des occasions multipliées de prouver son attachement à son prince. Il fut chargé de veiller sur la frontière de Savoie, menacée à chaque instant par les troupes espagnoles stationnées en Franche-Comté, préserva la ville d'Annecy d'une surprise, et fut ensuite employé dans des négociations avec les Suisses. L'étude qu'il avait faite des mathématiques et de la fortification lui donnait des connaissances précieuses sur les moyens de mettre le pays à l'abri des invasions; et le prince Thomas de Savoie s'empressa de l'appeler dans son conseil de guerre, où il obtint la plus grande influence. Il perdit sa femme en 1609. Il ne tarda pas à former une seconde union qui ne fut pas moins heureuse que la première (1). Le duc de Nemours l'avait nommé chevalier du conseil du Genevois, et dans cette place il rendit d'importants services à son pays. Il força les troupes espagnoles à quitter les villages de Savoie, dont elles s'étaient emparées sans déclaration de guerre, et se rendit à Dole pour négocier avec le parlement un traité qui mit fin à des troubles également préjudiciables aux deux Etats. En 1620, les Espagnols ayant rassemblé des troupes sur la frontière de Savoie pour une opération contre la France, le comte Louis se jeta dans Annecy et fit réparer à ses frais les fortifications de cette place, que les Espagnols respectèrent. Elle fut assiégée en 1630 par Louis XIII en personne; et le comte, chargé de sa défense, ne consentit à la rendre aux mains victorieuses de la France que sur un ordre par écrit de son souverain. La paix lui permit enfin de retourner dans sa retraite, dont il ne sortait que quand le bien du pays ou ses affaires personnelles l'y contraignaient impérieusement. Les coups dont il avait été frappé par la perte successive de ses proches et de ses amis les plus chers l'avaient détaché du monde. En 1637, il partagea ses biens à ses enfants pour n'avoir plus à s'occuper que de son salut. Attaqué de la pierre, il mourut dans les bras de son fils aîné le 24 novembre 1654. Sévère pour lui-même, mais indulgent pour les autres, le comte Louis fut un parfait modèle de toutes les vertus chrétiennes. Sa vie forme la seconde partie de la *Maison naturelle de St-François de Sales*, par Nicol. de Hauteville, Paris, 1669; elle est suivie d'un recueil de ses *Mémoires*. Une autre vie du comte Louis a été publiée par le P. Buffier, Paris, 1718, 1737, in-12; elle a été traduite en italien par le marquis Orsi, Padoue, 1720, in-8°. W-s.

(1) Il continuait encore de cultiver la poésie. Hauteville nous apprend que, en 1613, il composa l'*Histoire de Cyrus*, en vers, et une pièce tragique, qui fut représentée au collége d'Annecy (*Maison de St-François*, p. 298).

SALES (Charles-Auguste), évêque et prince de Genève, neveu de St-François de Sales et fils du précédent, naquit au château de Sales, le 1er janvier 1606. Il fit ses études à Lyon, au collége de la Trinité, tenu par les jésuites, sous le P. Monet (*voy.* ce nom). Urbain VIII lui conféra, en 1630, la prévôté de l'Eglise de Genève; Charles-Auguste réunit à cette dignité celle de doyen de la collégiale d'Annecy, et l'évêque Juste Guérin le nomma, en 1631, vicaire général et official du diocèse. De Sales se retira ensuite aux Voirons, d'où Chevron Villette l'appela à Moûtiers, pour diriger le diocèse de Tarentaise, pendant un voyage que ce prélat fit à Rome. Nommé coadjuteur de l'Eglise de Genève par Innocent X, Ch.-Auguste de Sales fut sacré évêque d'Ebron dans l'église de St-Dominique d'Annecy, en 1645; mais, la même année, il succéda à Juste Guérin. Il augmenta la fondation de la chaire de théologie du collége d'Annecy et mourut le 6 février 1660, dans le château qu'il avait fait bâtir à Tresun, au-dessus d'Annecy. On a de lui : 1° un volume de poésies latines, sous ce titre : *Caroli Augusti Salesii Tulliani Allobrogis Præcociorum Quasillus*, anno M.DC.XXVII, petit in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur, mais qu'on sait avoir été publié à Lyon. L'auteur de cette *Corbeille de primeurs* n'avait que vingt et un ans quand il fit paraître son volume de vers; cela explique et peut-être justifie le ton léger et mondain de la plupart de ces petites pièces, dans lesquelles on remarque certainement quelque mérite, quoique Charles-Auguste de Sales donne beaucoup à l'imitation. 2° *De vita et rebus gestis servi Dei, eximiæ sanctitatis, Francisci Salesii, episcopi et principis Gebennensis, libri* 10, Lyon, 1634, in-8°; 3° le même ouvrage traduit en français par l'auteur, sous ce titre : *Histoire du bienheureux François*

de Sales, Lyon, 1634, in-4°. 4° ***Métanie, petit traité mystique de la pénitence***, Annecy, 1645, in-12 ; 5° ***Oraison funèbre de la mère de Chantal***, prononcée en 1642 et imprimée à Annecy, 1645 ; 6° ***Vie de la mère de Blonay, supérieure de la Visitation***, Paris, 1655, in-8° ; 7° ***Pourpris historique de la maison de Sales-Thorens, en Genevois***, Annecy, 1659, in-4° ; 8° ***Oraison funèbre du duc de Genevois***, ibid., 1659. J.-L. Grillet, auteur du ***Dictionnaire historique, etc., du Mont-Blanc et du Léman*** (t. 3, p. 322), rapporte qu'en 1791 il vit aux archives de Thorens plusieurs manuscrits de Charles-Auguste de Sales, et il en donne la liste. C—L—T.

SALES (CHARLES DE), frère du précédent, était né à Thorens, en 1625, et joignait à la bravoure d'un guerrier la simplicité de mœurs d'un chrétien. Admis dans l'ordre de Malte en 1643, il se signala dans plusieurs combats contre les Turcs et les pirates barbaresques, cherchant les occasions de verser son sang pour la foi. Il fut désigné pour aller au secours de Candie, défendue par Mocenigo, reprit aux Turcs le boulevard de Bethléem, dont ils s'étaient emparés (1650), et, par cette action, contribua beaucoup à déterminer leur retraite. Le titre de commandeur récompensa le courage qu'il avait montré dans cette affaire. Employé tour à tour sur les côtes de France et d'Italie, il fut, en 1653, envoyé dans les Antilles pour aider de ses conseils le vieux gouverneur de l'île St-Christophe, après la mort duquel il fut gouverneur de cette colonie et des îles adjacentes au nom de l'ordre de Malte (1). Ces îles ayant ensuite été cédées à la France, Louis XIV lui en continua le commandement, avec le titre de vice-roi, par lettres du 5 septembre 1665, conçues dans les termes les plus honorables. Les Anglais ayant attaqué cette colonie l'année suivante, le commandeur de Sales les repoussa dans divers combats particuliers, et trouva une mort glorieuse, après avoir tué quatre ennemis de sa main, dans une action générale livrée le 10 avril 1666, et où les Français remportèrent une victoire complète. W—s.

SALES (PAUL-FRANÇOIS DE), diplomate sarde, de la même famille que les précédents, naquit à Annecy le 17 novembre 1778. Il était fils de Claude de Sales de Brens et de Louise-Philiberte de Fésigny. Venu dès l'âge de dix ans à la cour de Victor-Amédée III, il y fut page du prince et de la princesse de Piémont, puis du roi lui-même, dont il devint le secrétaire intime. Il resta ainsi au service de la maison royale jusqu'à l'époque où une révolution porta Charles-Emmanuel IV à renoncer au trône ; c'était le 9 décembre 1798. De Sales se retira alors à Genève, puis dans sa terre de Thorens, où il se livra à l'agriculture, qu'il aima toujours avec passion : « Vous serez « un peu étonné, écrivait-il le 30 juillet 1811, « de mon retard à vous répondre ; mais j'étais « allé faire les foins à la montagne. Je n'avais à « mon service que des fourches et des râteaux ; « ces instruments ne sont guère propres à tra- « cer des pensées. » Cependant il rentra dans la vie active en 1814, avec le grade de capitaine, puis de major dans la cavalerie. Lorsque, cette année-là même, la Savoie dut être coupée en deux ou plutôt, suivant l'expression de J. de Maistre, dépecée, de Sales fut chargé d'aller tenter à Vienne de faire revenir les puissances signataires du traité du 30 mai, sur cette dure décision. Il parvint en effet à faire insérer dans l'acte du 26 mars 1815 une sorte de réserve par laquelle les souverains auteurs de cet arrangement s'engageaient à employer leur médiation et les moyens qu'ils jugeraient les plus convenables pour faire consentir la France à rendre à S. M. le roi de Sardaigne au moins une partie du territoire qu'elle possédait actuellement en Savoie. Cette promesse ne fut pas vaine. Le roi Louis XVIII consentit en effet à rendre à la Sardaigne la moitié revendiquée d'une province qu'elle avait eue dans son intégralité. Ce succès, dû en partie à de Sales, lui valut la médaille de St-Maurice, « en récom- « pense surtout, disait le brevet, de l'empresse- « ment qu'il mit de se transporter à Paris, afin « de nous faire rendre une portion de notre « héritage ». De Sales ne se contenta pas de ses succès comme diplomate ; il se trouva à Waterloo, en qualité d'aide de camp de Wellington, qui lui ordonna même d'aller faire cesser le feu d'une batterie prussienne qui continuait à lancer des boulets dans la direction de l'emplacement que venaient de quitter les troupes françaises. Et tel fut le sang-froid dont il fit preuve durant cette bataille à jamais mémorable, que le général anglais en fut surpris : « Avez-vous jamais, lui « demanda-t-il, assisté à une si chaude action ? « — Général, c'est la première fois, répondit de « Sales. — On ne le dirait pas », ajouta lord Wellington. Et lorsque plus tard ils se rencontrèrent encore à une réception aux Tuileries : « Vous sou- « vient-il, lui dit le vainqueur de Waterloo en « lui serrant la main, nous étions ensemble dans « la mêlée, et nous en sommes sortis presque « seuls sans blessures. » Au surplus, de Sales écrivit le lendemain même de cette sanglante journée le récit de ce qu'il avait vu. Depuis, il rentra dans la diplomatie. Après avoir été secrétaire de l'ambassade sarde à Paris, sous le marquis Alfieri de Sostaigne, le 26 juillet 1816, il devint ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas et porta dans ce poste l'esprit de sage observation qui le caractérisait, témoin ce qu'il écrivait au sujet des embarras provenant des deux

(1) « A la fois magistrat, général et père de son peuple, le « commandeur de Sales se fit autant aimer de ses administrés « que le vieux Poincy, son prédécesseur, s'en était fait détester. « Toutes les colonies françaises des Antilles se ressentirent de « l'influence de son gouvernement, le commerce y prit de nou- « veaux accroissements et eût fait de grands progrès sans la féro- « cité des boucaniers. » Sacy, *l'Honneur français*, t. 5, *Journal des Savants*, juin 1781, p. 329.

confessions en lutte dans ce royaume : « La constitution qui régit ce pays, ainsi que les provinces de Hollande, a été faite avec des principes tout à fait libéraux, et dans cet acte important, la religion catholique surtout a été regardée comme rien. C'est maintenant un hors-d'œuvre qui ne laisse pas de gêner quelquefois la marche du gouvernement. Dans ces cas, on ne prétend pas que la religion puisse jamais avoir raison. Le mal est encore aggravé par l'héritage que l'on a fait par la chute du gouvernement impérial, du concordat, des lois organiques et d'un ministère du culte. Vous pouvez penser où tout cela doit aboutir.... » Quatorze ans plus tard, l'événement justifia cette sorte de prophétie du diplomate. De 1820 à 1825, de Sales représenta son gouvernement à la cour de Prusse. Il s'y lia avec le prince royal, depuis Frédéric-Guillaume IV, qu'il apprécia avec la même sûreté de jugement : « Dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil, disait-il de ce prince, il veut une autorité ; sous ce rapport, le roi de Prusse est catholique : sous tous les autres, il est protestant. » De l'ambassade de Prusse, il passa à celle de St-Pétersbourg. Il fut témoin de la révolte qui éclata dans cette capitale, le 26 décembre 1825, et remarqua le sang-froid que montra alors l'empereur Nicolas. Quoique bien vu à la cour de St-Pétersbourg, il prouva cependant un jour qu'il ne transigeait pas avec sa conscience, au risque même de s'attirer la défaveur du souverain auprès duquel il était accrédité. C'était à une fête de l'empereur, à laquelle assistait tout le corps diplomatique. A la fin de l'office et à l'occasion d'une prière particulière, tout le monde devait s'agenouiller. Seul, de Sales resta debout, ne voulant pas faire acte de foi en faveur d'un culte qui n'était pas le sien. Ses confrères en diplomatie ne furent pas peu surpris de cette démonstration. Toutefois, il ne paraît pas qu'il encourût le déplaisir du czar. Rappelé de St-Pétersbourg en mars 1829, de Sales vint respirer dans la terre de Thorens « le bon air des montagnes ». Mais une mission plus difficile encore ne l'y laissa pas longtemps. Au mois de mai de la même année, il fut appelé à représenter à Paris le gouvernement de Turin. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il accepta. « Il craignait, disait-il, d'être insuffisant au milieu d'une société aussi exigeante que celle qu'il serait obligé de fréquenter à Paris. » Il y fut particulièrement accueilli par la duchesse d'Orléans, depuis reine des Français, avec laquelle il fut dès lors en correspondance. Et cet échange de lettres et de pensées ne cessa pas après la chute de la royauté de 1830. Accrédité auprès de Louis-Philippe, de Sales ne cessa pas, pendant tout le temps que durèrent ses fonctions diplomatiques, de conseiller à son gouvernement une intime alliance avec la France. « Une chose sur laquelle j'ai cru devoir le plus insister, écrivait-il au comte de la Tour (10 décembre 1833), c'est sur le danger qu'il devait y avoir pour nous à rester vis-à-vis de la France comme nous le sommes depuis quelque temps, tandis que d'autres Etats, et principalement l'Autriche, mettent le plus grand soin à entretenir de bons rapports avec cette puissance. » On voit assez par là qu'il ne trouvait pas son gouvernement aussi empressé à cette alliance ; et, détail assez curieux, parmi les raisons que faisait valoir le ministre (1er janvier 1834) se trouvait celle que le gouvernement français ne pouvait renoncer franchement « à toute arrière-pensée sur la Savoie et Nice ». Le 15 mai 1836, de Sales reprit le chemin de la terre où il s'était maintes fois reposé des labeurs de la vie officielle. Il s'y livra de nouveau à ses expériences agricoles, « donnant, suivant son expression, beaucoup à la terre pour lui demander beaucoup ». Il engraissait les prairies, multipliait les bestiaux, améliorait les races ; il s'appliqua particulièrement à perfectionner la charrue. En 1845, au congrès général des comices agricoles à Annecy, il proposa d'ouvrir un concours dans lequel se ferait l'essai de toutes les charrues comparées à la charrue belge, réputée la meilleure. Lors du désastreux incendie (19 avril 1840) qui fit de la ville de Sallanches un monceau de ruines, de Sales reçut la mission de restaurer cette malheureuse localité. Inutile de dire qu'il s'acquitta avec un zèle infatigable et dévoué de cette œuvre d'humanité. En 1850, sachant le mauvais état des finances, il renonça à une pension de retraite de deux mille livres. Quoique homme public, il se fit remarquer par une piété qui faisait dire au comte de la Féronnais, que St-François de Sales n'était qu'un égrillard auprès de son petit-neveu. Il mourut le 26 août 1850. En lui s'éteignait la branche aînée de la famille de Sales. On a publié à Paris (Lecoffre, 1853) une *Notice historique sur le comte Paul-François de Sales*. R—LD.

SALES (LOUIS DE), né en Savoie l'an 1564, termina ses études littéraires à Paris, y reçut le titre de docteur en théologie, en 1590, et fut appelé en 1594 à ramener à l'unité catholique, de concert avec François de Sales, son cousin, et le P. Chérubin de Morienne, les calvinistes du Chablais, que le duc Charles-Emmanuel Ier voyait avec douleur se multiplier de jour en jour dans cette partie de ses domaines. Le sage missionnaire, à l'exemple de ses pieux coopérateurs, sut convertir les hérétiques sans les persécuter, et faire aimer la croyance dont il était l'apôtre, à force de douceur et de modération. Nommé en 1602, par bulle de Clément VIII, prévôt de la cathédrale de Genève, il se fit remarquer dans ses conférences journalières avec les ministres de la réforme, comme un controversiste sincère, plein de zèle et de charité. Ce vertueux prêtre recueillit religieusement tous les écrits et toutes les

lettres dont se compose la magnifique édition des œuvres du saint évêque de Genève, imprimée à Paris en 1652. Il mourut, entouré de la vénération universelle, à l'âge de 81 ans, le 16 octobre 1625. On ne connaît de Louis de Sales que les deux ouvrages suivants : 1° *Lettre d'un gentilhomme savoisien à un gentilhomme lyonnais, sur la fausse alarme que Théodore de Bèze s'est donnée de la nouvelle de sa mort et de celle de son retour à la religion catholique*, Lyon, 1598, in-8°; 2° *Négociation de Louis de Sales, chanoine de la cathédrale, concernant les points de la foi, avec les ministres de Genève, du 21 juin* 1597, in-4°. Ce dernier est demeuré inédit. B—F—S.

SALES (JEAN-BAPTISTE ISOARD DELISLE DE). *Voyez* LISLE.

SALES (J.-B.), député. *Voyez* SALLES.

SALETIER (CLAUDE) était exécuteur des hautes œuvres à Lyon, avant et après 1572, lorsque Pierre d'Ausserre (*voy.* ce nom), revenant de Paris après la St-Barthélemy, eut persuadé à Mandelet que l'intention de la cour était que tous les protestants fussent mis à mort; Saletier refusa son ministère aux ordonnateurs du massacre : *Mes mains*, leur dit-il, *ne travaillent que juridiquement*. « Voilà, s'écrie St-Foix en rapportant cette réponse, voilà l'homme le plus vil « par son état, qui a plus d'honneur que la reine « et son conseil ! » Saletier était Français.... L'histoire devait enregistrer la digne réponse qui lui était attribuée. Voyez *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon sous Charles IX*, p. 73. A. P.

SALFI (FRANÇOIS), littérateur italien, naquit le 24 janvier 1759 à Cosenza, dans la Calabre citérieure. Après ses premières études, il s'appliqua à la philosophie et aux lettres. Ce fut surtout en lisant à la dérobée les auteurs français du 18ᵉ siècle, tels que d'Alembert, Rousseau, Helvétius, alors sévèrement prohibés dans les Etats de Naples, qu'il adopta avec tant d'ardeur les principes qui ont été ceux de toute sa vie. En 1783, les Calabres avaient été dévastées par des tremblements de terre ; les effets moraux qui en furent la suite attirèrent l'attention de Salfi, et il publia un *Essai de phénomènes anthropologiques relatifs aux tremblements de terre arrivés dans les Calabres en* 1783, où il s'efforça de faire connaître tous les effets que ces événements avaient produits sur ses concitoyens. C'était l'histoire de l'homme, considérée sous l'influence de ces phénomènes, comme Boulanger l'avait considérée sous celle des déluges, des volcans, etc. La hardiesse des opinions qu'il manifesta dans cet ouvrage excita beaucoup de réclamations, et dès lors les regards du gouvernement furent fixés sur l'auteur. Cependant on se contenta de le surveiller comme un jeune enthousiaste des principes démocratiques. D'un autre côté, son livre le mit en relation avec quelques savants de Naples, et il vint s'établir dans cette ville, où il publia, en 1788, un mémoire économique, pour rectifier l'administration de l'hôpital de Cosenza. Le dissentiment qui existait depuis quelques années entre la cour de Naples et celle de Rome devint plus vif à cette époque, par la part qu'y prirent quelques écrivains ; le jeune Salfi voulut traiter la question en publiciste et en philosophe dans une allocution anonyme adressée au pape sous le nom d'un de ses cardinaux. C'était une attaque très-vive du système religieux et monarchique. L'auteur fut recherché : on le découvrit facilement; mais, par suite des idées de tolérance alors adoptées dans tous les Etats, il n'éprouva aucune persécution; et ayant continué d'écrire dans le même sens, il publia ses *Réflexions sur la cour de Rome*, à Naples, sous la rubrique de Londres; et ses *Vœux d'un citoyen adressés à son roi*, imprimés à Florence. Il fournit encore à la même époque quelques discours apologétiques à l'édition qu'on fit à Naples des *Principes de législation universelle*, par Schmidt d'Avenstein, et il eut part, dans le *Dictionnaire biographique* qui paraissait dans la même ville, à ce qui concerne la philosophie et l'histoire ecclésiastique. Ces premiers essais de Salfi, toujours écrits dans le même sens, loin de lui attirer des persécutions, lui valurent des encouragements; il fut nommé par le roi à une commanderie. Au milieu de ses études, il avait conçu une passion très-prononcée pour le théâtre, mais son aversion pour la cour de Rome était devenue plus vive encore, et il la manifesta dans une tragédie sur la catastrophe de Conradin, qui eut peu de succès. Sa seconde tragédie, qui parut sous le titre du *Spectre de Tecmesse*, fut mieux accueillie. Il publia successivement : *Médée, les Précieuses ridicules du temps*, d'après Molière, *Idoménée*, scène lyrique, *Saül*, opéra, etc., productions qui le placèrent parmi les bons poëtes dramatiques de l'Italie, mais d'un autre côté le mirent trop en évidence sous le rapport politique. Inquiété par la police, il fut obligé de s'enfuir secrètement et se rendit d'abord à Gênes, où il rencontra l'envoyé de France Cacault, qui lui donna de fort bons conseils, puis à Paris, où le ministre Lacroix le reçut très-bien. Mais à peine eut-il passé quelques mois dans cette capitale que Bonaparte, devenu général en chef de l'armée d'Italie, remporta ses premières victoires. Alors Salfi se hâta de retourner vers les Alpes, et, se mettant à la suite de l'armée française avec d'autres patriotes italiens, il arriva à Pavie dans le moment où cette ville s'était insurgée contre les Français. Poursuivi par les révoltés, il n'échappa à la mort qu'en se faisant passer pour un membre de l'illustre famille Doria. Venu à Milan, il trouva les habitants de cette ville très-divisés, et ne s'adonna d'abord qu'à des travaux littéraires et à la rédaction de quelques journaux révolutionnaires, notamment le *Thermomètre politique*. S'étant ensuite rendu à Brescia,

il fut nommé secrétaire d'un *Comité de législation* que nous croyons avoir été occupé de tout autre chose que de faire des lois. Salfi s'était alors tout à fait lancé dans les affaires politiques, et il changeait souvent d'occupation et de séjour. Revenu bientôt à Milan, il y fut nommé, par le directoire cisalpin, secrétaire général de l'instruction publique, puis il retourna dans sa patrie dès que les Français en eurent fait la conquête sous les ordres de Championnet. Le royaume de Naples ayant été transformé en république, Salfi fut appelé à y exercer les fonctions de secrétaire général du nouveau gouvernement, et on le chargea de rédiger une constitution; mais les Français ayant été obligés d'abandonner ce pays, et l'armée royale, sous les ordres de Ruffo (*voy.* ce nom), ayant soumis toute la Calabre et se présentant devant Naples, tous les patriotes prirent les armes, et leur résistance fut assez forte pour obtenir une capitulation convenable, mais qui ne fut point observée. Salfi, qui avait concouru à la défense comme officier d'état-major, fut retenu prisonnier par les Anglais et n'échappa aux massacres qui suivirent cette capitulation qu'en changeant de nom et d'habit, et en se tenant caché dans le fond d'un navire qui fit voile pour Marseille, où il reçut un accueil très-affectueux du parti patriotique. Après quelques mois de séjour en France, il fut appelé au commencement de l'année 1800 à l'armée de réserve qui devait encore une fois conquérir l'Italie, par Murat, qu'il avait autrefois connu en Lombardie, et il fit sous les ordres de ce général la campagne que termina si vite et si heureusement la bataille de Marengo. Dès que le gouvernement cisalpin eut été rétabli, Salfi fut nommé professeur au gymnase national de Brera. En 1807, on lui confia la chaire de diplomatie et, en 1809 celle de droit public. C'est à cette époque qu'il publia divers opuscules, parmi lesquels on distingue l'*Eloge d'Antoine Serra*, ses *Leçons sur la philosophie de l'histoire* et un *Discours sur la maçonnerie*, envisagée, d'après Lessing, sous le rapport de la perfectibilité humaine. C'est une satire de la maçonnerie moderne. Il donna aussi la tragédie de *Pausanias*, qui n'était autre chose qu'une allusion aux circonstances de l'Europe en 1800; la traduction en vers italiens du *Fénelon*, de Chénier, et celle des *Templiers*, de Raynouard; enfin un petit poëme en trois chants, intitulé *Iramo*. La dissolution du royaume d'Italie, en 1814, obligea le professeur Salfi à rentrer dans sa patrie, où le gouvernement l'avait déjà rappelé. Il y obtint une pension et un emploi dans l'université; mais lorsque la royauté de Murat eut été renversée, il fut obligé encore une fois de se réfugier en France, où il fut également bien accueilli des gens de lettres et surtout de Ginguené, dont il devait être le continuateur. Il fit imprimer, en 1817, un *Discorso su la storia dei Greci*, suivi de trois autres discours sur les Romains et les Italiens, etc., puis un *Traité de déclamation* pour les Italiens. Après la mort de l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*, Salfi fut chargé par l'éditeur de rédiger les trois derniers volumes de cet ouvrage (7e, 8e et 9e) sur les notes que Ginguené avait laissées, et il fut convenu que Daunou en reverrait le manuscrit, ce que fit en effet cet académicien, ami particulier de Ginguené; mais Salfi écrivait si mal et si péniblement le français que Daunou se fatigua de cet accablant travail, qui par cette cause est resté très-incorrect. L'infatigable Salfi s'occupa aussitôt après de continuer ce grand ouvrage, et il en fit quatre volumes in-8°, qui furent publiés en 1834-1835, et qui sont devenus fort rares, l'édition presque tout entière ayant péri dans l'incendie de la rue du Pot-de-Fer, en 1835. Salfi vit venir avec plaisir la révolution de 1830; mais ce fut pour lui une illusion de courte durée. Peu de jours après, il disait que c'était une révolution *mort-née*. Ne supportant qu'avec peine le climat de Paris, sa santé s'affaiblissait de plus en plus. Il se retira à Passy, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement par madame Cabanis. En même temps, il reçut une visite de Lafayette qui lui causa, dit-on, une joie qui entraîna sa mort le 3 septembre 1832; et c'était le 1er de ce mois que le généralissime de la garde nationale était venu le voir. Outre les écrits que nous avons cités, Salfi avait donné en 1826 un *Résumé de l'histoire littéraire d'Italie*, 2 volumes in-18. Il avait encore fait insérer différents articles dans la *Revue encyclopédique*. Enfin, il a fourni quelques notices sur des littérateurs italiens dans la *Biographie universelle*. M. A. Renzi, son ami, a publié son apologie sous le titre de *Vie politique et littéraire de F. Salfi*, Paris, 1834, in-8°. M—d j.

SALGAR (Modhafer-eddyn), fils de Maudoud-al-Salgari, fut le fondateur de la dynastie des Salgarides, dont les princes ont porté aussi le titre d'*atabek*, qui leur était commun avec d'autres princes contemporains (*voy.* Yldekhouz et Zenghy). Il appartenait à la tribu turcomane des Salgaris, qui s'étaient établis dans le Farsistan, l'an 450 de l'hégire (1058 de J.-C.), lorsque cette province de la Perse fut conquise par le sultan seldjoukide Alp-Arslan, qu'ils avaient probablement suivi (*voy.* Alp-Arslan). Ils y demeurèrent soumis, pendant plus de quatre-vingts ans, à la domination des Seldjoukides; mais à l'époque de la décadence de cette puissante dynastie, sous le règne du sultan Mas'oud Abou'l Fethah (*voy.* ce nom), Salgar, appelé aussi *Sankar*, se révolta contre le prince Melik-Chah, qui venait gouverner le Farsistan au nom de son oncle, et il parvint à l'en expulser l'an 543 (1148). Tout ce que l'on sait de Salgar, c'est qu'il fut juste et vaillant; qu'il affermit sa domination dans le Farsistan; qu'il embellit Chyraz de plusieurs monuments utiles, et qu'il mourut en 556 (1161), après un règne de treize ans.

il eut pour successeur son frère Zenghy, qui, ayant signé la paix avec les Seldjoukides, fut confirmé dans la possession de ses Etats par le sultan Mélik-Arslan (*voy.* ce nom). Le cinquième prince salgaride, Abou Schondjah Saad, fils de Zenghy, n'eut point d'égal en bravoure et en générosité. Il conquit le Kerman, qui avait été enlevé à une branche des Seldjoukides. Il s'empara aussi d'Ispahan, dont il transféra les principaux habitants à Chyraz comme otages. Avec une poignée de braves, il osa se mesurer contre l'armée des Khariziniens, qui était entrée dans l'Irak l'an 614 (1217); mais son cheval s'étant abattu, il fut fait prisonnier. Le sultan Mohammed (*voy.* ce nom), admirant son intrépidité, le renvoya libre et comblé d'honneurs et fit épouser à son fils Djelal-eddyn Mankberny (*voy.* ce nom) la fille de ce prince. Saad, en retournant dans sa capitale, fut attaqué par son fils Bakla Khan ou Kotlou Khan Aboubekr, qui s'était révolté. Il le vainquit et le tint renfermé sept ans dans une forteresse. Il régna vingt-neuf ans, rendit la Perse heureuse et florissante et mourut en 628 (1231). — Son fils Aboubekr, malgré la faute où l'ambition l'avait entraîné, fut le digne successeur de son père. Il étouffa dans la Perse méridionale les derniers ferments des factions et des guerres civiles, qui avaient duré deux cents ans. Il triompha de tous ses ennemis, subjugua Bahraïn, El-Catif et plusieurs autres îles et provinces du golfe Persique. Les gens de mérite accouraient de toutes parts à sa cour. Il donnait des pensions, non-seulement aux savants et aux hommes de lettres de ses Etats, mais encore à ceux des pays étrangers. Aussi son nom était-il répandu et respecté dans tout l'Orient, et l'on faisait pour lui la khothbah dans plusieurs contrées de l'Inde. C'est à lui que le poëte Saadi a dédié son Gulistan (*voy.* Saadi). Aboubekr fonda ou répara, tant à Chyraz qu'en d'autres lieux, un grand nombre de mosquées, de colléges, d'hôpitaux et de caravanseraïs. Il mourut après un règne glorieux et fortuné de trente ans, en 658 (1260). — Le onzième et dernier souverain de la dynastie des Salgarides fut la princesse Abesch ou Aïschah Khatoun, petite-fille d'Aboubekr. Elle fut mise sur le trône après la déposition et la mort de son cousin Seldjouk Chah, l'an 662 (1264), par la protection du khan des Mongols Houlagou, dont elle épousa l'un des fils, Mangou-Timour. Elle porta le tadj ou couronne durant vingt ans, avec le titre d'Atabeke; mais les Etats des Salgarides étaient déjà incorporés à l'empire des Mongols, et leur dynastie finit en 663 (1265), après avoir duré cent vingt ans. Le peu que d'Herbelot et Deguignes, d'après lui, ont dit de cette dynastie, est fort inexact. On trouve plus de détails dans le *Loub al-Thawarikh* et surtout dans un fragment du *Nizam al-Thawarikh*, traduit par de Sacy, t. 4 des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Paris. A—T.

SALGUES (Jacques-Barthélemy), littérateur et journaliste français, était né à Sens vers 1760. Destiné à l'état ecclésiastique, il commença ses études dans sa ville natale et vint les achever à Paris, au séminaire de St-Sulpice. Il était professeur de rhétorique au collége de Sens, lorsqu'en 1788 le corps municipal le choisit pour la rédaction des cahiers de doléance, et, en 1790, pour faire l'ouverture des premières assemblées primaires. L'année suivante, il fut élu membre de la première assemblée électorale, puis désigné par les sections pour la place de substitut du procureur général de la commune de Sens. Cette fonction n'était point alors aussi redoutable qu'elle le devint quelques années plus tard, et Salgues y sut garder une honorable modération. Il débuta par un réquisitoire contre Marat, qui avait indiqué Sens comme le foyer d'une conspiration aristocratique. Nommé, en 1791, principal du collége, l'archevêque lui donna des lettres de grand vicaire, et, après le 20 juin 1792, il fit partie de la députation chargée de porter à Louis XVI l'assurance de la fidélité de la ville de Sens. On le vit ensuite s'opposer à la publication du décret de déchéance du roi, et, en 1793, faire supprimer une adresse de félicitations de la société populaire à la convention nationale sur la condamnation du malheureux prince. Bien qu'il eût prêté le serment exigé des prêtres par la loi du 15 août 1792, il refusa d'exécuter le décret du 23 avril 1793, qui enjoignait d'arrêter les ecclésiastiques non assermentés. Destitué pour ce fait avec toute la municipalité, il fut réélu malgré la défense de renommer aucun noble ou prêtre. Lorsque Barère dénonça Sens comme étant en état de contre-révolution manifeste, le conseil général de la commune et les autorités envoyèrent Salgues à Paris réclamer contre cette accusation. Pendant son absence, les jacobins le dénoncèrent comme prêtre exerçant des fonctions civiles, et ils exigèrent sa destitution. Le 26 septembre, on vint pour l'arrêter; mais il échappa aux poursuites, et on le porta sur la liste des émigrés. Sa proscription dura jusqu'à la fin de 1794. L'année suivante, il fut nommé secrétaire de l'administration du district, puis chargé de la réorganisation des études. Après le 13 vendémiaire, les jacobins ayant fait paraître un journal, Salgues en publia un de son côté, destiné à combattre leurs principes. Il était alors en relations avec l'abbé de Vauxcelles qui, de concert avec Fontanes et Laharpe, rédigeait le *Mémorial*, auquel il envoyait des articles. Au 18 fructidor, décrété d'arrestation et traduit en justice, il fut condamné, par contumace, à la déportation. Au bout de dix-huit mois, il se présenta devant le tribunal d'Auxerre, qui l'acquitta. Ce jugement ayant été cassé, le tribunal de Melun, devant lequel on le renvoya, rendit aussi un verdict d'acquittement. Le directoire marchait alors dans une voie de paix et de repos, qui laissait un peu

plus de liberté à la société, et Salgues arriva à Paris avec l'intention de se consacrer entièrement à la carrière des lettres. Il entreprit un *Journal des spectacles*. A cette époque, Lamésangère (*voy.* ce nom) commençait son *Journal des dames et des modes*. On vit ainsi deux ecclésiastiques porter des jugements sur les théâtres et les modes, et ce qui est assez remarquable, c'est que ces deux journaux étaient des meilleurs de ce temps-là et qu'ils eurent beaucoup de vogue. Le succès du journal de Salgues était déjà bien établi, lorsque l'arrêté consulaire du 17 janvier 1800 sur la presse périodique vint le supprimer avec beaucoup d'autres. En 1802, il publia la *Théorie de l'ambition*, comme un ouvrage posthume d'Hérault de Séchelles (*voy.* ce nom); ce livre fut aussi attribué à Salgues lui-même, mais il est réellement d'Antoine de Lasalle (*voy.* ce nom). Durant tout l'empire, Salgues travailla à différents journaux et à des recueils littéraires. En 1810, il rassembla dans un volume des extraits du *Mercure*, qu'il donna sous le titre de *Mélanges inédits de Laharpe*. En 1814, il se montra partisan zélé des Bourbons, et publia des *Mémoires sur Napoléon*, dont les premiers volumes furent assez bien accueillis; obligé d'en suspendre bientôt la publication, il la reprit sous la seconde restauration. De tous les ouvrages de Salgues, c'est, sans contredit, celui qui a eu le plus de succès. On y trouve des détails intéressants sur la famille Bonaparte et le gouvernement impérial. Cependant, aujourd'hui que toute cette époque est mieux connue, ces *Mémoires* laissent à désirer; toutefois, comme ils furent le premier ouvrage complet sur la révolution et l'empire, ils eurent beaucoup de lecteurs. Lorsque Napoléon accomplit son expédition de 1815, Salgues, un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*, lança contre lui des articles virulents, entre autres le 13 mars : *Des armes et du courage!* cinq jours après : *Ne croyez pas les traitres!* Dans celui-ci, il s'écriait : « Quoi! une bande de cinq à six cents « fugitifs se flatteraient de faire la conquête de la « France! ils oseraient concevoir la folle espé- « rance de nous remettre sous le joug de fer du « *Robespierre corse*. Il vient, disent les traitres, « avec des sentiments pacifiques. Quoi! il re- « viendrait avec des sentiments pacifiques, celui « qui n'a jamais rien oublié, rien pardonné...; « qui ne goûte de plaisir que dans le sang et la « vengeance...; celui qui n'a jamais tenu sa pa- « role ni dans les traités publics ni dans les traités « particuliers.... » Salgues signa ces articles et les fit placarder sur les murs de la capitale. Le surlendemain Napoléon entrait aux Tuileries, et le *Journal de Paris* changeait de ton; la louange remplaçait l'injure. Aussi il ne fut point inquiété. Mais le contraste n'en était pas moins curieux. En 1817, il fonda une maison d'éducation pour les jeunes étrangers sous le nom de *Lycée européen*. Cette entreprise ne réussit point. On le vit alors se faire le défenseur le plus actif de la mémoire du malheureux Lesurques (*voy.* LESURQUES). Ce zèle humanitaire, a-t-on dit, ne fut en réalité qu'une spéculation, et le procès que Salgues intenta plus tard aux héritiers Lesurques pour ses honoraires semble assez l'indiquer. En 1824, il attaqua en diffamation Méhée de la Touche, qui, dans un libelle intitulé *Deux pièces importantes à joindre aux mémoires et documents historiques sur la révolution française*, avait raconté l'*histoire de la calotte de l'abbé S......, patriote de Sens*. Salgues voulut bien se reconnaître dans cette anecdote, du reste fort calomnieuse (*voy.* MÉHÉE). La même année, Salgues rédigea avec Martainville une sorte de revue mensuelle, sous le titre de l'*Oriflamme, journal de la littérature, des sciences et des arts, d'histoire et des doctrines religieuses et monarchiques*. Cette revue parut d'abord par cahiers in-8°; elle devint ensuite quotidienne, puis se réunit à la *Caisse de l'amortissement de l'esprit public*, c'est-à-dire qu'elle fut vendue au ministère de ce temps-là par l'imprimeur qui en était propriétaire. Jusqu'à sa mort, arrivée le 26 juillet 1830, Salgues ne cessa de s'occuper de travaux littéraires, et, durant ses dernières années, il se mêla, par plusieurs brochures, à la question des jésuites, alors d'une extrême vivacité, et se montra l'ardent adversaire de la société. Du reste Salgues ne manquait pas de talent comme écrivain, et ce fut un des bons journalistes de cette époque. Il a publié : 1° le *Paradis perdu*, traduction nouvelle, 1800, in-8°; 2° la *Philosophie rendue à ses premiers principes, ou Cours d'études sur la religion, la morale et les principes de l'ordre social, pour servir à la jeunesse* (avec MM. Mutin et Jondot), Paris, 1801, 2 vol. in-8°; 3° la *Méprise, ou Quelque chose qui passe la plaisanterie*, traduit de l'anglais de Little John, 1801, 3 vol. in-12; 4° *Cours de rhétorique française, à l'usage des jeunes rhétoriciens*, Lyon, 1810, in-12. (Salgues publia cet ouvrage sous le nom de l'*abbé Paul*; ce sont ses leçons de rhétorique au collége de Sens). 5° *Des erreurs et des préjugés répandus dans la société*, 1810-1813, 3 vol. in-8°; 6° *De Paris, des mœurs, de la littérature et de la philosophie*, 1813, in-8°; 7° *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte et pendant l'absence de la maison de Bourbon, contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps*, Paris, 1814-1828, 9 vol. in-8°; 8° *Un mot à tout le monde*, 1818, in-8°; 9° *Notice sur la vie et la mort de Joseph Lesurques*, Paris, 1821, in-8°; 10° *Mémoire au roi pour le sieur Lesurques*, 1822, in-8°; 11° *Demande en revendication des biens saisis par l'administration des domaines sur la famille de l'infortuné Lesurques*, 1822, in-8°; 12° les *Mille et une calomnies, ou Extrait des correspondances privées insérées dans les journaux anglais et allemands pendant le ministère de M. le duc Decazes*, Paris, 1822, 3 vol. in-8°; 13° *Réfutation du baron Zan-*

giacomi sur la question de savoir s'il y a lieu à reviser le jugement qui a condamné à mort J. Lesurques, pour servir de supplément au mémoire justificatif publié en faveur de cet infortuné, Paris, 1823, in-8°; 14° *Précis pour M. Salgues contre le sieur Méhée de la Touche*, Paris, 1824, in-8°; 15° *Des libertés publiques à l'occasion de la censure*, 1824, in-8°; 16° *De la littérature des Hébreux, ou Des livres saints considérés sous le rapport des beautés littéraires*, Paris, 1825, in-8°; 17° *Antidote de Montrouge, ou Six questions adressées à monseigneur l'évêque d'Hermopolis sur le projet de rétablir ou de tolérer les jésuites, et suivies de l'examen de leurs apologistes, MM. Tharin, de Bonald*, etc., 1827, in-8°; 18° *Petit catéchisme des jésuites, à l'usage des écoles, des colléges, noviciats, petits séminaires et congrégations dirigés par la compagnie*, Paris, 1827, in-8°; 19° *Des erreurs et des préjugés répandus dans le 18e et le 19e siècle*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°; 20° *Pétition sur l'exécution des lois relatives à la compagnie de Jésus, présentée à la chambre des députés*, Paris, 1828, in-8°; 21° *De la littérature des offices divins*, etc., Paris, 1829, in-8°; 22° *Courtes observations sur les congrégations, les missionnaires, les jésuites et les trois discours de M. l'évêque d'Hermopolis*, Paris, 1829, in-8°. Comme éditeur, on doit à Salgues : 1° la *Théorie de l'ambition*, dont nous avons déjà parlé, 1802, in-8°; 2° *Mélanges inédits de littérature*, de Laharpe, 1810, in-8°; 3° *Deuxième partie de la Correspondance de Grimm et Diderot*, de 1770 à 1782, 1812; 4° *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France* (en société avec MM. Cohen et Leber), Paris, 1826-1829, 16 vol. in-8°. C—H—N.

SALIAN (JACQUES), jésuite avignonais (1), né en 1557, embrassa la règle de St-Ignace à l'âge de vingt-sept ans et professa longtemps les humanités, l'Ecriture sainte et la théologie morale dans différents colléges. Nommé recteur du collége de Besançon, il partagea les loisirs que lui laissait cette place entre la chaire, la direction des âmes et l'étude de l'histoire sacrée. Il fut enfin appelé par ses supérieurs à Paris, où l'avait précédé sa réputation, et consacra le reste de sa vie à perfectionner ses Annales ecclésiastiques, encouragé par le succès qu'obtenait cet ouvrage. Il mourut d'apoplexie, le 23 janvier 1640, dans un âge avancé. Le P. Salian était laborieux et instruit, plein de douceur, de modestie, et chéri de ses confrères, qu'il édifiait par ses vertus. Il a publié quelques ouvrages ascétiques, entre autres des *Traités de la crainte* et *de l'amour de Dieu;* mais il est principalement connu par les *Annales ecclesiastici Veteris Testamenti ab orbe condito usque ad Christi mortem*, dont l'édition la plus complète est celle de Paris, 1641, 6 vol. in-fol. L'auteur en publia lui-même un abrégé, Cologne, 1635, in-fol., et il en tira depuis une espèce de sommaire, en un seul volume in-12, Cologne, 1638, sous ce titre : *Enchiridion chronologicum sacræ et profanæ historiæ*. Les *Annales* de Salian, reléguées maintenant dans les grandes bibliothèques, supposent beaucoup de recherches et d'érudition, mais elles manquent d'exactitude et de critique. W—s.

(1) Sax, dans son *Onomasticon*, nomme Salian *Historicus Bisuntinus*, probablement parce que ce fut à Besançon qu'il composa ses *Annales ecclésiastiques*.

SALICET (GUILLAUME), en latin *de Saliceto* ou *Placentinus*, célèbre médecin italien, naquit à Plaisance au commencement du 13e siècle. La médecine, si longtemps exercée par les prêtres, n'avait point encore été déclarée incompatible avec les fonctions du sacerdoce, et Guillaume était ecclésiastique. Supérieur à ses contemporains par le talent de l'observation, il les surpassait encore dans la pratique. Il employa l'un des premiers des remèdes chimiques dans le traitement des maladies; mais il en abusa peut-être, ainsi que des onguents et des emplâtres. Il reconnut bientôt l'insuffisance des topiques dans les cas de chirurgie, et à l'exemple des Grecs et des Arabes, il osa se servir du fer et du feu. On lui dut une nouvelle méthode pour l'extraction de la pierre, et l'on voit dans ses ouvrages qu'il l'employait avec succès. Personne n'avait encore décrit avec autant de méthode et de clarté le sarcocèle et les moyens de le guérir. Il décrivit le premier la maladie des enfants connue sous le nom de *lactescence* ou *croûtes* lactées, combattit le préjugé qui faisait placer cette maladie dans la classe de celles qu'il est dangereux de guérir, et indiqua pour son traitement une méthode aussi facile qu'innocente. Ses préceptes sur les plaies en général et sur celles des organes sont très-bons pour le temps (1). Comme anatomiste, dit M. Portal, il sut déterminer assez exactement la position du cœur; et il a, l'un des premiers, avancé que les nerfs qui tirent leur origine du cerveau et de la nuque sont destinés aux mouvements volontaires et les autres aux mouvements naturels (*voy.* l'*Histoire de l'anatomie*, t. 1, p. 185-189). Cette idée, comme on voit, est celle du docteur Willis, l'inventeur du système nerveux (*voy.* Freind, *Histoire de la médecine*, p. 257). La réputation dont jouissait Guillaume Salicet le fit appeler dans les principales villes d'Italie. Il passa

(1) Salicet exerça la chirurgie avec une grande distinction, à en juger par les nombreuses observations importantes qu'il nous a laissées. Ainsi nous voyons qu'il guérit plusieurs hydrocéphales externes par les frictions de baume soufré et avec les caustiques; des scrofules, en les provoquant à la suppuration par des topiques stimulants; des affections calculeuses, avec le sirop de persil, de saxifrage, de cerfeuil, etc., etc. On trouve dans ses ouvrages un traité curieux sur les ulcères des parties de la génération, qu'il attribuait à une métastase morbeuse des organes de la nutrition ou du foie, parce que, d'après la théorie de Platon, qui était enseignée dans toutes les écoles du 13e siècle, le foie constituait le siége de l'appétit et de la digestion et avait une relation ou sympathie étroite avec la génération et les parties qui lui appartiennent. On voit par les observations de Salicet sur ces maladies que la syphilis existait déjà en Italie, quoiqu'on prétende qu'elle n'y a été introduite que deux cents ans plus tard; et que l'on ignorait encore alors que ces ulcères provenaient plutôt d'un commerce impur que d'une maladie du foie. Oz—m.

quatre années à Bologne, qu'affligeait une maladie contagieuse, et l'on sait qu'il professa l'art de guérir à Vérone, où il mit la dernière main à son recueil de chirurgie, en 1275. On croit qu'il y mourut en 1280. Lanfranc est le plus célèbre de ses disciples (*voy.* LANFRANC). On a de lui : *Liber in scientia medicinali, et specialiter perfectis, qui Summa conservationis et curationis appellatur*, Plaisance, 1475 ; — *Cyrurgia*, ibid., 1476, in-fol. Première édition très-rare. Les autres éditions du 15e siècle, Venise, 1490, Leipsick, 1495, n'ont presque aucune valeur. La *Chirurgie* de Salicet, dont on ne peut contester la supériorité sur sa *Somme médicale*, a été réimprimée avec d'autres traités de chirurgie, Venise, 1502, 1546, etc. La traduction italienne avait été publiée deux ans avant l'original (Venise) par Phil. de Piero, 1474, in-fol., très-rare ; il en existe une réimpression, ibid., 1486, in-4° (*voy.* le *Dictionnaire* de la Serna Santander, t. 2, p. 326). Elle a été traduite en français par Nicole Prevot, Lyon, 1492, in-4°, Paris, 1506 (1). W—s.

SALICETI (CHRISTOPHE) naquit à Bastia, en 1757, d'une ancienne famille originaire de Plaisance et qui s'était expatriée dans le temps où la faction des guelfes l'avait emporté sur celle des gibelins. Saliceti, après avoir terminé ses études au collége des barnabites de Bastia, fut envoyé à l'université de Pise pour y faire son droit. Il revint à Bastia et devint avocat au conseil supérieur de Corse. Grand partisan de la liberté de son pays, il avait des relations avec Paoli, alors réfugié à Londres. En 1789, le tiers état de la Corse le nomma député aux états généraux, où il porta le cahier de doléances de cette île, qu'il avait rédigés en partie. Prenant la parole pour la première fois le 30 novembre, il exprima le vœu de ses compatriotes pour la réunion de leur pays à la France et leur admission au titre de citoyens français ; il en obtint le décret et contribua vers cette époque au rappel de son ami Paoli, qu'il fit nommer commandant général de la garde nationale de l'île de Corse. Devenu, l'année suivante, membre du comité d'administration et d'aliénation des domaines nationaux et ensuite secrétaire du comité, il contribua à faire décréter la saisie et l'aliénation de ces biens. Il proposa ensuite de faire de la Corse un département séparé, et fit décréter qu'elle était partie intégrante de l'empire français ; il proposa aussi d'envoyer M. de Biron pour y commander. Après la session, il fut procureur syndic de ce département, et, en septembre 1792, l'un de ses députés à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Ayant tracé un nouvel exposé de l'état de l'île de Corse, il demanda qu'il fût pris des mesures pour sa défense. Il y fut envoyé en mission en mai 1793, et il adressa, le mois suivant, à la convention un rapport sur les troubles de cette île, dans lequel il annonçait que Paoli, chef du parti anglais, venait de se faire proclamer généralissime. Brouillé dès lors avec son ancien ami et s'opposant vainement à l'exécution de ses projets, il fut contraint de quitter précipitamment la Corse et de s'enfuir en Provence, où il joignit l'armée du général Carteaux, chargé de s'emparer de Marseille alors en révolte contre la convention. Nommé commissaire auprès de l'armée du Midi avec Barras, Robespierre le jeune, Fréron, Gasparin et Ricord, il concourut, tant à Marseille qu'à Toulon, à toutes les opérations de ses collègues (*voy.* FRÉRON). Dans sa lettre sur la reprise de Toulon, il annonça que la première dépêche signée de lui et de ses collègues serait datée des ruines de cette place, et qu'ils célébreraient leur victoire en envoyant deux cent treize rebelles sous la foudre. L'année suivante, il continua ses opérations en qualité de commissaire de la convention à l'armée d'Italie ; il annonça la conquête d'Oneille et communiqua la proclamation au peuple génois à l'occasion de l'entrée des troupes républicaines sur ce territoire. Après la chute de Robespierre et du parti de la Montagne, il fut rappelé du Midi comme *terroriste*, et, en mai 1795, il fut décrété d'arrestation pour avoir prolongé son séjour à Toulon sous prétexte de santé, et, en outre, comme impliqué dans un mouvement populaire dirigé contre le pouvoir conventionnel. On alla jusqu'à proposer de le mettre en accusation ; mais cette proposition n'eut pas de suite, et il fut compris dans la loi d'amnistie décrétée par la convention avant qu'elle se séparât. Au mois de février 1795, le directoire le nomma commissaire du gouvernement près l'armée d'Italie sous les ordres du général Bonaparte. Saliceti donna au directoire les premiers détails sur les combats de Montenotte et de Millesimo. Il lui annonça aussi la bataille de Mondovi, fit l'éloge de Bonaparte, de Berthier et de Murat. Arrivé d'abord à l'armée avec l'intention de surveiller et de contrecarrer Bonaparte, il s'aperçut bientôt que ce rôle ne le mènerait à rien et que probablement il serait sacrifié. Dès lors, il n'agit plus que dans les intérêts du général et exalta toutes ses opérations. Il fit, à son entrée à Milan, une proclamation aux Lombards pour les exciter à la liberté. Il eut ensuite beaucoup de part aux négociations qui amenèrent l'armistice conclu avec le pape et à l'occupation de différentes villes de l'État de l'Église. Vers la fin de 1796, il fut de nouveau envoyé en Corse en qualité de commissaire et s'y fit nommer député au conseil des Cinq-Cents, où il vint siéger au mois d'avril 1797. Dans la lutte entre le direc-

(1) Les ouvrages de chirurgie de Salicet sont aussi utiles que curieux à lire pour ce qui concerne sa pratique ; et l'on y voit surtout de quelle manière on traitait les blessures faites par des flèches, et comment on faisait l'extraction de celles à langue de serpent, à fers ébarbés, etc. Cet auteur peut être regardé comme l'un des premiers écrivains sur la chirurgie militaire. Il fut aussi l'un des premiers à traiter les plaies et blessures par première intention ou réunion im[illegible]diate, après les avoir débarrassées des corps étrangers. Il avait adopté pour maxime cet aphorisme : *Omnium natura operatrix, medicus autem minister.* Og—m.

toire et les conseils, il se prononça pour le directoire, et deux jours après le 18 fructidor (6 septembre 1797), il demanda qu'on autorisât le directoire à faire des visites domiciliaires, s'opposant à la radiation du nom du député Siméon de la liste des déportés, parce qu'il avait émigré. Pendant toutes les agitations qui signalèrent cette époque, il se montra constamment révolutionnaire et jacobin par caractère et par principe. Il parut à la société du Manége et de la rue du Bac; et après la journée de St-Cloud, où Bonaparte triompha de la législature, il fut porté sur une liste de proscription dressée par le parti de Sieyès; mais Bonaparte raya lui-même le nom de Saliceti, qui fut toujours depuis dans ses bonnes grâces; on crut même assez généralement que le député avait rendu au général des services secrets depuis son retour d'Egypte. En 1800, il fut chargé d'une mission pour la Corse, et, à son retour, le premier consul l'envoya comme ministre extraordinaire à Lucques pour y présider à l'établissement d'une nouvelle constitution. Dans un discours qu'il adressa, le 4 janvier 1802, au grand conseil de cette république, il lui indiqua les bases de la nouvelle organisation et des vues qui devaient diriger le gouvernement. En mars suivant, il fut envoyé avec le même titre auprès de la république de Gênes; il était chargé principalement d'y créer un parti en faveur de la France pour y faire voter la réunion, mais il n'obtint aucune influence. Nommé commandant de la Légion d'honneur et rappelé à Paris en 1805, il fut attaqué au passage de la Bocchetta par le fameux chef de brigands Maïno, surnommé l'empereur de Marengo, qui lui enleva la croix de la Légion d'honneur et trente mille francs en or. En janvier 1806, Joseph Bonaparte ayant été placé sur le trône de Naples, Saliceti fut nommé son ministre de la police générale. Il le suivit à Naples, et, à son arrivée, il organisa une police à la française. Il débuta par des actes arbitraires, exilant, par déportation, plusieurs personnes qu'on savait être dévouées à la cour de Palerme. Il y eut aussi de nombreuses exécutions qu'on lui imputa, entre autres celle du marquis Palmieri, accusé d'avoir provoqué une révolution pour faire rentrer Naples au pouvoir de l'ancienne dynastie. Un fait plus grave souleva l'opinion de tous les partis. Le général Rodio étant demeuré prisonnier avec un détachement de cavalerie sur les derrières de l'armée française, Saliceti voulut le présenter comme chef d'insurrection. Il le fit juger par une commission militaire française, présidée par le colonel Cassau, qui l'acquitta. Poussé par le général Lechi, Saliceti, dans l'absence de Joseph, qui était en Calabre, fit recommencer la procédure par une autre commission, et le général Rodio fut exécuté. Saliceti brava l'opinion publique, et, pendant le siége de Gaëte, il montra une grande fermeté, s'opposant à ce que Joseph, effrayé de l'insurrection de Calabre, quittât Naples. Réuni au maréchal Masséna, il dit que lorsqu'on se faisait faire roi, il fallait savoir mourir à son poste. La prise de Capri par les Anglais et la présence du prince de Canosa dans les îles de Ponza et Ventotène donnèrent à la police une plus grande activité. S'abandonnant à ses anciennes habitudes révolutionnaires, Saliceti adopta le système des agents provocateurs. Il se servait de la peur pour conserver son influence au conseil d'Etat et pour balancer le crédit de ses rivaux, qui le surpassaient en talents. Il fatigua plus d'une fois Joseph, qu'il traitait lestement, disant à tout le monde que ce frère de Bonaparte avait été jadis son secrétaire, ce qui était vrai. Le système de Saliceti fit naître des coupables et fit réputer tels ceux qui ne l'étaient pas. On gémissait de voir tant de proscriptions, mais le crédit du ministre allait toujours croissant; il obtint le portefeuille de la guerre, ce qui, en augmentant son pouvoir, accrut le nombre de ses ennemis. Ce second ministère, dont le roi avait déjà disposé pour le général Lamarque, fut, pour ainsi dire, emporté d'assaut par Saliceti, qui menaça de quitter le roi et de se retirer si on ne le lui accordait pas. Il avait une très-grande influence dans le conseil d'Etat, où siégeaient les personnes les plus distinguées du pays et des Français très-remarquables par leurs connaissances. Pour y contre-balancer le ministre des finances Rœderer, qui lui était opposé, il fit entrer dans le conseil quelques nationaux instruits, tels que l'ancien ministre Zurlo; car, dans les questions d'économie politique, il était lui-même incapable de soutenir aucune discussion. Ce fut vers cette époque qu'il faillit être victime d'une tentative qui consistait à se défaire de lui en faisant sauter son hôtel au moyen d'un baril de poudre placé dans une de ses caves. L'explosion fut terrible; près de la moitié du palais sauta. Saliceti venait de sortir de l'appartement de sa fille, qu'il avait mariée à Naples avec le prince Torella et qui fut ensevelie sous les décombres; elle en fut néanmoins retirée vivante. Les auteurs de cet attentat furent découverts et punis; mais on accusa l'imprévoyance du ministre de la police. La paix de Tilsitt ayant calmé l'intérieur du royaume, les persécutions cessèrent en partie; la tranquillité se rétablit avec lenteur, mais visiblement. L'avénement de Joseph au trône d'Espagne le délivra du joug de son ministre de la police, qui, ne voyant pas l'affaire d'Espagne assez sûre, préféra rester à Naples. Joseph fut enchanté de s'en débarrasser sans éclat. Saliceti eut en main tout le pouvoir durant le temps qui s'écoula entre le départ de Joseph et l'arrivée de Murat, qui le remplaçait sur le trône. Il n'en abusa point, voulant se populariser et s'appuyer de l'opinion publique à l'arrivée du nouveau roi, qui lui laissa pendant quelque temps encore le portefeuille de la guerre. L'expédition de Capri se fit sous son ministère,

et, par son activité, il en prépara les moyens et le succès. A l'arrivée de Caroline Murat, Saliceti se dévoua à cette princesse, croyant, à l'aide de son influence, parvenir à gouverner Murat. Le nouveau roi parut très-alarmé de cette coalition politique; il voyait déjà réuni dans son imagination un autre Acton avec une autre Caroline. Alors il commença par contrarier sa femme, à se populariser par des manières affables, accordant une amnistie générale et employant les hommes qui passaient pour les plus opposés à la France. Saliceti lui fit de vives représentations sur le danger d'un pareil système, essayant de l'effrayer par le tableau de l'état peu rassurant des provinces, entre autres de la Basilicate. Murat lui répondit très-durement : « Je ne suis pas mon « beau-frère ; je n'ai pas peur ; et quand les in« surgés auront 30,000 hommes, je marcherai « contre eux. S'ils l'emportent, ils seront les « maîtres du royaume par le même droit qui l'a « mis en mon pouvoir. » Il lui ôta aussitôt le portefeuille de la guerre et le donna au général Reynier, qui s'était concilié l'estime publique. Saliceti déconcerté fit un voyage à Paris, où Napoléon le traita d'abord assez brusquement; mais il avait pour lui la reine Caroline, et Napoléon, le considérant comme un surveillant nécessaire au projet d'indépendance que Murat laissait déjà entrevoir, le renvoya soutenir à Naples le parti français avec sa sœur. C'était à l'époque où Murat penchait visiblement pour le parti national et où il avait déjà projeté un décret qu'il mit plus tard à exécution : le renvoi de tous les Français non naturalisés. Saliceti s'opposa fortement dans le conseil au développement de ce système; ce fut alors que Napoléon le chargea de faire partie de la *consulta*, qui devait prendre possession de Rome, en 1809, sans doute pour le consoler de la disgrâce qu'il essuyait de la part de son beau-frère. Saliceti se trouvait à Rome quand l'armée anglo-sicilienne vint s'emparer des îles d'Ischia et de Procida, débarquant en Calabre et menaçant Naples. Murat avait réuni 12,000 hommes sur les hauteurs de Naples; il songeait à se retirer derrière le Volturne; beaucoup de confusion et d'alarmes régnaient dans la ville. Saliceti revint à la hâte et montra autant de caractère qu'il en avait déployé dans une circonstance semblable sous Joseph. Il organisa une garde nationale, assura la tranquillité et tint ferme à son poste. La bataille de Wagram ayant mis fin à cette crise, Murat, qui se croyait affermi, fit venir, soit d'accord avec Saliceti, soit contre son gré, le nommé Maghella, natif de Gênes, qui fut installé préfet de police. Au mois de décembre de la même année (1809), Saliceti mourut subitement, après avoir dîné chez Maghella, ce qui donna lieu à des bruits d'empoisonnement; mais l'ouverture de son cadavre, en présence des personnes les plus intéressées à le croire victime de la haine, fit évanouir ce bruit. Il paraît certain que Saliceti mourut d'un accès de colique néphrétique, auquel il était sujet. On a cru longtemps qu'il avait d'immenses richesses; on s'est trompé; il avait donné cinq cent mille francs de dot à sa fille aînée, la princesse Torella; sa seconde fille, qui s'est mariée à Rome après sa mort, n'a pas trouvé une pareille somme dans sa succession. B—P.

SALICETI (AURÈLE), jurisconsulte et homme politique italien, naquit dans les Abruzzes, le 16 mai 1804; son père était un homme fort instruit qui s'appliquant à la fois aux mathématiques et à l'art de guérir, a laissé un ouvrage remarquable sur les *Applications du calcul à la médecine*. Après avoir fait de sérieuses études sous cet habile directeur, Saliceti, se vouant à la jurisprudence, adopta la carrière du barreau; à vingt-quatre ans, après un brillant concours, il était nommé professeur de droit civil au lycée de Téramo; sept ans après, il prenait possession de la même chaire à l'université de cette ville. Il remplit diverses fonctions dans la magistrature; mais, en 1848, ses opinions libérales bien connues lui valurent une destitution. Elle ne fut pas d'ailleurs de longue durée; le gouvernement napolitain dut modifier son système despotique; une constitution fut promulguée, et le roi Ferdinand appela Saliceti au ministère de la justice. Un désaccord complet éclata très-vite entre le monarque, qui ne faisait de concessions que bien malgré lui, et l'ami des libertés publiques. Saliceti déposa le portefeuille au bout de quelques jours, le reprit et le quitta derechef presque coup sur coup, au milieu des crises ministérielles qui se succédaient et des événements qui se précipitaient. A la suite de la journée du 15 mai, qui, après un combat acharné entre les Suisses et le peuple, amena le triomphe de la réaction, Saliceti, dont la vie avait couru des dangers, se retira à Rome. Il joua un rôle actif dans les événements qui se passèrent alors dans la capitale du monde chrétien; et, quand la république romaine fut proclamée, il fut nommé membre du pouvoir exécutif et vice-président de l'assemblée constituante. Il prit une grande part à la rédaction de la constitution romaine, et il montra beaucoup de fermeté lorsqu'une armée française vint renverser le nouvel ordre de choses. Lorsque la résistance approcha de son terme, le triumvirat, composé de Mazzini, de Saffi et d'Armellini, quitta la direction des affaires afin de faire place à des hommes moins avancés dans les idées révolutionnaires; Saliceti fut nommé triumvir avec Mariani et Calandrelli; mais, quelques jours après, la capitulation fut signée, et les personnages qui s'étaient placés à la tête du mouvement durent s'éloigner de l'Italie. Saliceti se rendit à Londres, et il fit d'abord partie du comité que présidait Mazzini; mais les vues de ce célèbre agitateur ne s'accordant pas avec les siennes, il se sépara nettement

de lui et vint à Paris, où il resta dans la retraite, ne s'occupant plus de politique. Il avait jadis publié divers mémoires sur des sujets de législation, et avait écrit un traité latin : ***Institutionum juris civilis prodromus;*** il avait également composé bien des pièces de vers qu'il avait gardées en portefeuille, mais qui avaient été fort goûtées des quelques amis qui en avaient eu connaissance. Il s'était remis à l'étude et préparait divers ouvrages, mais la mort vint le frapper en 1862. Z.

SALIERI (Antoine), célèbre compositeur, né à Legnano, dans les États de Venise, en 1750, fils d'un négociant, montra dès l'enfance un goût décidé pour la musique. Ayant perdu son père lorsqu'il était à peine âgé de quinze ans, il se rendit à Venise pour y continuer son éducation musicale, qu'il alla ensuite achever à Naples. Après avoir reçu de Gassmann des leçons de chant et de clavecin, il suivit ce maître à Vienne pour y apprendre de lui l'art de la composition, et profita si bien de ses leçons qu'à la mort de Gassmann, Salieri fut en état de lui succéder dans ses places de maître de musique à la chapelle impériale et au théâtre de la cour. Il se lia alors intimement avec Gluck, qui revenait de Paris (1775), où il avait fait jouer ses chefs-d'œuvre. Déjà parvenu à un âge avancé, et ne pouvant plus se livrer aux mêmes travaux, il chargea Salieri de mettre en musique l'opéra des ***Danaïdes*** d'après sa méthode, ce que celui-ci fit avec tant de succès que les connaisseurs les plus exercés purent s'y tromper, et que le public de Paris lui-même de douta point que ce ne fût l'ouvrage de Gluck lorsque Salieri vint le faire représenter en 1784 sur le théâtre de l'Opéra. L'ouvrage eut aussi un grand succès à la cour. La reine fit à l'auteur un riche présent, et il reçut de l'administration du spectacle une somme considérable. Retourné en Autriche avec le poëme des ***Horaces***, dont il était également chargé de composer la musique, Salieri vint faire représenter cette pièce à Paris en 1786; mais elle n'eut pas le même succès que les ***Danaïdes***. Plus heureux l'année suivante, il reçut de grands applaudissements pour son opéra de ***Tarare***, dont les paroles sont de Beaumarchais. Quelque médiocre que fût ce poëme, le public montra un tel enthousiasme aux premières représentations que Salieri fut porté en triomphe sur la scène par les acteurs. De retour à Vienne, il y fit représenter son opéra d'***Assur***, roi d'Ormus, dont l'empereur Joseph II fut un des plus chauds admirateurs. Ce prince envoya un magnifique présent à l'auteur et lui accorda une pension de deux cents ducats avec le titre de directeur de l'école impériale de chant. Alors Salieri contracta un riche mariage et passa les dernières années de sa vie dans une très-belle position. Il était associé correspondant de l'Institut de France (Académie royale des beaux-arts). Outre ceux que nous avons cités, Salieri a composé beaucoup d'ouvrages d'église et, en italien, un grand nombre de pièces de théâtre qui n'ont pas été jouées ni traduites en France. Il mourut à Vienne le 7 mai 1825. S—v—s.

SALIÉS (Antoinette Salvan de) naquit à Albi en 1638 et fut mariée à Antoine de Fontvieille, seigneur de Saliés, ancien capitaine d'une compagnie de gens de pied et puis viguier de la ville d'Albi. Devenue veuve dès l'année 1672, elle se livra entièrement à l'éducation de ses deux enfants et à la culture des lettres. Pour satisfaire avec plus de facilité à ce dernier penchant, elle refusa tous les engagements qui lui furent proposés. Déjà le beau siècle de Louis XIV s'était ouvert avec autant de gloire que d'éclat; le goût de la poésie s'était introduit dans les provinces. Cette louable émulation enflamma madame de Saliés, qui non-seulement voulut cultiver les lettres, mais fit de généreux efforts pour inspirer aux personnes qui l'entouraient l'amour de la littérature. Elle réunissait chez elle une société aimable, instruite et polie, où l'on discutait sur toutes sortes de sciences et d'arts et où on lisait des morceaux de poésie. Le plus souvent madame de Saliés en faisait tous les frais. Elle recevait aussi avec bienveillance les savants et finit par établir une petite académie, dont elle traça les statuts en vers. Le premier quatrain était ainsi conçu :

> Une amitié tendre et sincère,
> Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
> Doit être le lien, l'aimable caractère
> Des chevaliers de bonne foi.

Cette société des chevaliers de *bonne foi* répandit en Albigeois le goût des lettres, adoucit les mœurs un peu sauvages des seigneurs du pays. Les efforts de madame de Saliés et le succès de ses écrits lui ouvrirent les portes de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, qui, en 1689, l'inscrivit parmi ses membres. Cette dame conserva jusque dans l'âge le plus avancé la vivacité et la délicatesse de son esprit. Elle mourut le 14 juin 1730 à l'âge de 92 ans. Sa piété, ses vertus, sa bonté et sa douce amabilité lui avaient mérité la vénération de ses concitoyens. Titon du Tillet lui a consacré une notice dans son *Parnasse français*. On trouve plusieurs lettres et quelques pièces de poésie de madame de Saliés dans la *Nouvelle Pandore* de Vertron, 2 vol. in-12. Cette dame avait fait imprimer la ***Comtesse d'Isembourg***, roman historique; des ***Réflexions chrétiennes;*** des ***Paraphrases en vers français sur les psaumes de la pénitence; Inscriptions pour la cérémonie de la translation des reliques de St-Clair en 1700, et relation de cette translation***. On trouve ce dernier opuscule dans le ***Mercure de France*** de septembre 1700. La même collection hebdomadaire offre, en 1679, la relation de l'entrée de M. de Serroni, premier archevêque d'Albi; en 1687 celle de M. Legoux de la Berchère, et en 1704 celle

de M. de Nesmond, aussi archevêque d'Albi. Le *Mercure* de juillet 1681 contient le *Projet d'une nouvelle secte de philosophie*. Ceux de mars 1678, février 1680, janvier 1682, octobre 1681 et 1689, présentent diverses pièces de vers de madame de Saliés, qui, outre les ouvrages dont on a parlé, a laissé inédites les *Princesses de Bavière* (Isabelle et Marguerite), roman historique, et quelques autres ouvrages en vers. Julien d'Héricourt, de l'académie de Soissons, a fait l'éloge de cette dame dans son *Histoire latine de l'académie de Soissons*. C—L—B.

SALIGNAC (BERTRAND DE), gentilhomme du Périgord, naquit dans la première partie du 16e siècle, probablement au même château que l'illustre auteur du *Télémaque*, dont il était le grand-oncle. Il fut le second fils d'Elie de Salignac, seigneur de la Motte-Fénelon, et de Catherine de Ségur-Théobon. En 1552, très-jeune encore, il se trouvait à Metz, comme volontaire, pendant le siége de cette ville par l'empereur Charles-Quint, et il en publia une relation circonstanciée suivie par nos plus judicieux historiens. Il nous apprend lui-même que, pour la rédaction de ce précieux document, il profita des observations que lui communiquait chaque jour un de ses compatriotes qui était avec lui à Metz, le jeune Armand de Gontaut, baron de Biron, depuis maréchal de France. Salignac le qualifie de « diligent « enquéreur et soigneux observateur de la vé« rité ». L'année suivante, Bertrand accompagna le roi Henri II dans sa courte campagne des Pays-Bas, et il rendit compte de ce voyage dans des lettres adressées au cardinal de Ferrare (Hippolyte d'Est). Nommé, au commencement de 1572, ambassadeur en Angleterre, il sut se faire estimer de la reine Elisabeth, qui lui montra une bienveillance toute particulière. Quelques jours après le massacre de la St-Barthélemi, Charles IX et Catherine de Médicis engagèrent Salignac à justifier ou du moins à excuser cet affreux événement auprès de la cour de Londres. L'ambassadeur répondit au roi : « Sire, je deviendrais « complice de cette terrible exécution si je tâchais « de la colorer; Votre Majesté peut s'adresser à « ceux qui la lui ont conseillée. Un roi peut acca« bler un gentilhomme de sa puissance, mais il « ne peut jamais lui ravir l'honneur. » Bertrand resta en Angleterre jusque vers le milieu de l'année 1575. Des lettres relatives à ses négociations, au nombre de cent cinquante et une, la plupart de Charles IX, Henri III et Catherine, leur mère, ont été imprimées, sous le titre de *Nouvelles additions*, dans le tome 3 de l'édition des Mémoires de Michel de Castelnau, donnée à Bruxelles en 1731 par J. Godefroi. Au mois de décembre 1578, Henri III ayant institué l'ordre du St-Esprit, Bertrand de Salignac, déjà conseiller du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, fut nommé chevalier. Il ne fut cependant pas reçu au premier chapitre, étant absent lorsqu'il se tint, et employé en Guienne pour les affaires du roi, à la suite de la reine mère. Sa réception n'eut lieu que lors de la seconde promotion, le 31 décembre 1579. Bientôt après, il retourna en Angleterre, et, le 11 juin 1581, il signa, avec plusieurs princes et seigneurs, le contrat de mariage du duc d'Anjou, frère du roi, avec la reine Elisabeth, mariage qui, comme on sait, ne se fit que sur le papier, la reine s'étant jouée de la cour de France et de ses ministres (1). Après la mort de Henri III, Salignac servit son successeur, soit à la guerre, soit dans la diplomatie, avec le même zèle et le même dévouement. Il mérita ainsi la confiance de Henri IV, qui le choisit pour son ambassadeur à Madrid aussitôt que le traité de Vervins eut assuré la paix entre les couronnes de France et d'Espagne. C'est en se rendant à ce nouveau poste que Bertrand mourut à Bordeaux en 1599 (2), ayant vécu sous six de nos rois et passé ses jours dans la célébrité. « Avec beaucoup d'esprit, de valeur, des services « signalés à la guerre et dans ses ambassades, il « passa, dit St-Foix, la moitié de sa vie dans « l'amertume de la plus vive douleur. Obligé de « se défendre, et après tous les ménagements « possibles, il avait tué le père d'une personne « qu'il adorait et dont il était tendrement aimé; « elle se fit religieuse. Il ne cessa jamais de l'ai« mer et refusa la main d'une veuve, jeune, « très-belle et d'une haute naissance. Lorsque, « après quelques grands services, Henri III ou « Henri IV lui donnait les louanges qu'il méritait, « sa mélancolie semblait augmenter, et l'on voyait « ses yeux se remplir de larmes. » (Voyez, dans les *Œuvres de St-Foix*, l'histoire de l'ordre du St-Esprit; consultez aussi le *Dictionnaire* de Prosper Marchand.) Voici les titres des deux ouvrages de Salignac : 1° le *Siége de Metz en* 1552, Paris, Charles Estienne, 1553, petit in-4°, avec un grand plan de la ville de Metz. L'ouvrage est dédié à Henri II, et il y en a des exemplaires imprimés sur vélin. On en publia aussitôt une traduction italienne intitulée *Metz difesa da Francesco da Lorena, duca di Ghisa*, Florence, Onofrio, 1553, in-4°. Ne se trouvant plus que difficilement, on le réimprima sous ce nouveau titre : *le Siége de Metz par l'empereur Charles V, en l'an 1552, où l'on voit comme M. de Guise et plusieurs grands seigneurs de France... se sont comportés à la deffense de la place*, Metz, P. Collignon, 1665, in-4°. Collignon dédia cette réimpression aux magistrats de Metz, et il y joignit un plan de la ville et des environs, peu détaillé et d'une exécution médiocre, quoique gravé par le célèbre Sébastien le Clerc. 2° *Voyage du roi au Pays-Bas de*

(1) Ce mariage aurait été fort disproportionné quant à l'âge : Elisabeth avait vingt ans de plus que le duc d'Anjou.

(2) Le successeur de Salignac à l'ambassade d'Espagne fut Antoine de Silly, comte de la Rochepot et damoiseau de Commercy.

l'Empereur, en l'an 1554, brefvement récité par lettres missives au cardinal de Ferrare, Paris, Ch. Estienne, 1554, in-4°. Renouard cite une autre édition donnée par le même imprimeur, dans le même format et la même année, sous le titre de *Lettres au cardinal*, etc. Il en cite également une de Lyon, aussi de 1554, in-4°. Enfin, il en parut une à Rouen, chez le Mégissier, en 1555, in-8°. B—L—U.

SALIMBENI (Arcangiolo), peintre, né à Sienne, florissait en 1560 (1). Après avoir étudié dans sa patrie les principes de son art, il se rendit à Rome, où l'amitié qu'il contracta avec Frédéric Zuccaro ne fut pas sans utilité pour lui ; toutefois il fut loin d'adopter la manière de son ami, et il prit un style tout à fait opposé à celui de ce maître. Il préfère la précision du dessin à la pastosité, et l'on aperçoit même dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans son *Christ entouré de six saints*, qui se conserve dans l'église paroissiale de Lusignan, un penchant à l'imitation du Pérugin. Dans quelques-uns de ses tableaux qui existent à Sienne, comme par exemple dans celui de *St-Pierre martyr*, aux dominicains, son style est tout à fait moderne ; mais il est soigné et exempt de ces défauts que l'on remarque dans les ouvrages de Zuccaro, qui, à cette époque, était un des promoteurs du *maniérisme*. Ce fut un bonheur pour l'école de Sienne qu'après la perte du Riccio elle pût être soutenue par Salimbeni, qui eut assez de jugement et de goût pour ne point se laisser entraîner par la corruption de son temps. C'est ainsi qu'au milieu des vices de toutes les écoles voisines la sienne en demeura exempte, ou du moins peu atteinte, et qu'on en vit sortir une foule d'élèves qui contribuèrent à la réforme de l'art en Italie, et parmi lesquels il suffit de nommer Pierre Sorri, le Casolani, que l'on dit avoir été son beau-fils, et son propre fils, le chevalier Ventura Salimbeni. Arcangiolo ne se borna pas à travailler dans Sienne ; il a laissé à d'autres villes de la Toscane et du reste de l'Italie des ouvrages, tant publics que particuliers, que l'on conserve avec soin. — *Ventura* Salimbeni ou Bevilacqua, fils du précédent, naquit à Sienne en 1557. Il reçut de son père les premiers éléments de son art, et, ayant quitté fort jeune la maison paternelle, il parcourut une partie de la Lombardie et se mit à étudier avec assiduité les ouvrages du Corrége et des autres maîtres, dont le goût commençait à se propager en Toscane. Il se rendit à Rome sous le pontificat de Sixte-Quint et y produisit plusieurs grandes compositions, qui lui firent une haute réputation et qui promettaient un artiste qui se fût placé au premier rang si les plaisirs ne l'avaient distrait de ses études. Parmi les fresques qu'il peignit à Rome, on cite avec beaucoup d'éloges celle qu'on voit dans une des chapelles de l'église de Jésus et qui représente *Abraham adorant les anges*. L'éclat, l'amabilité du coloris et des figures charment les yeux des moins connaisseurs. Salimbeni y a déployé une correction de dessin, une entente de clair-obscur qu'il a trop négligées par la suite. Il peignit quelques voûtes avec Vanni, son frère utérin, et, quoique plus âgé de huit ans que ce dernier, il sut tirer profit de ses conseils. Il est vrai qu'il lui ressemble dans son faire, qui tient de Baroche, et qu'il lui cède à peine pour la grâce des contours, pour l'expression et pour le pinceau plein de morbidesse et de vaporeux. C'est dans les églises de St-Quirice et de St-Dominique qu'il a surtout fait voir ce dont il était capable. Dans la première est un tableau de *l'Ange qui apparaît près du tombeau de Jésus-Christ ;* dans la seconde, un *Crucifix entouré de plusieurs saints*. La ville de Sienne lui doit encore quelques tableaux précieux, particulièrement ceux où il travailla dans le voisinage des plus célèbres artistes de son école. Les vastes compositions qu'il a peintes dans le cloître des servites de Florence, en concurrence avec le Poccetti, ainsi que dans l'église du Dôme de Pise, sont des ouvrages du premier mérite. Il ne put jamais se fixer dans aucune ville ; il parcourut une grande partie de l'Italie, laissant partout des productions de son pinceau. Pendant son séjour à Pérouse, il peignit un *St-Georges* pour l'église de St-Pierre. Le cardinal Bevilacqua le prit en amitié, le créa chevalier de l'Eperon d'or et lui permit de prendre son nom, qu'il conserva par la suite. Il séjourna plus longtemps à Gênes que dans aucune ville d'Italie. On y conserve encore les peintures dont il orna les appartements du palais Adorno ; quelques autres ont péri. Il avait amené avec lui dans cette ville Augustin Tassi, dont il se servit pour peindre les ornements et le paysage. Il mourut en 1613. P—s.

SALINAS (François de), habile musicien espagnol, né en 1512 ou 1513 à Burgos, était fils de Jean de Salinas, trésorier de l'empereur Charles-Quint. Vers l'âge de dix ans, il eut le malheur de perdre la vue, ce qui ne l'empêcha point de se livrer avec ardeur à l'étude des langues grecque et latine, des mathématiques et surtout de la musique. Il cultiva aussi la poésie et traduisit avec élégance un certain nombre d'épigrammes de Martial. Nous ne savons si elles ont été imprimées. Teissier (*Eloges* tirés de l'histoire de M. de Thou) prétend que Salinas devint le plus savant mathématicien de son temps, et que personne ne l'égalait dans la théorie et la pratique de la musique. Il jouait parfaitement de plusieurs instruments, dont il accompagnait sa voix, et, par son jeu et par son chant, il produisait des

(1) Dans le tableau de *St-Pierre martyr*, qu'on voit aux Dominicains, il y a son nom avec la date de 1679 ; mais cette date doit être supposée. La femme d'Arcangiolo, après la mort de son mari, se maria en secondes noces et accoucha de François Vanni en 1565. Ce dernier n'a donc pu être, malgré l'opinion commune, élève d'Arcangiolo, qui n'a pu même donner que très-peu de temps des leçons à son fils Ventura, au Sorri et au Casolani, si l'époque de leur naissance est exacte.

effets extraordinaires sur l'âme de tous ceux qui l'écoutaient (1). Ses talents lui méritèrent l'estime et l'affection du pape Paul IV, du cardinal de Granvelle, de Gaspard Quiroga, archevêque de Tolosa, de Roderic de Castro, archevêque de Séville, etc. Ils lui valurent encore la bienveillance et la protection du fameux Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, qui, étant vice-roi à Naples, lui fit avoir l'abbaye de St-Pancrace, dont le revenu était considérable. Salinas était en même temps professeur de musique à l'université de Salamanque. Il y était lié d'une étroite amitié avec Louis de Léon (*Aloysius Legionensis*) (*voy.* ce nom), religieux augustin, qui y professait les saintes lettres. L'intéressant aveugle mourut dans le courant du mois de février 1590, âgé d'environ 77 ans. Des divers traités sur la musique qu'il avait successivement dictés à ses élèves, il composa l'ouvrage, encore aujourd'hui estimé, dont voici le titre : *Franc. Salinæ de musica libri VII, in quibus ejus doctrinæ veritas, tam quæ ad harmoniam, quam quæ ad rhythmum pertinet, juxta sensus et rationis judicium ostenditur et demonstratur*, Salamanque, 1577, in-fol., fig. ; réimprimé, même ville, même format, en 1592. Ces deux éditions sont également recherchées et ne se trouvent que difficilement. B—L—U.

SALINAS Y CORDOVA (BONAVENTURE DE), né à Lima, dans le Pérou, vers la fin du 16ᵉ siècle, prit l'habit des franciscains, fut vicaire général de son ordre dans les provinces de la Nouvelle-Espagne, de la Floride, des Philippines et des îles du Japon. Il se rendit à Rome pour y poursuivre, en qualité de procurateur, la canonisation de François Solano, et mourut le 15 novembre 1653. Il fit imprimer à Lima un ouvrage curieux, intitulé *Memorial de las historias del nuevo mundo del Pirù, y memorias, y excelencias de la ciudad de Lima*, 1630, in-4° ; seconde édition, Madrid, 1639, in-4°. Gonzalez Davila, dans son *Theatrum Limensis Ecclesiæ*, fait un grand éloge de Salinas et de son *Traité de la gloria publica del Pirù*, qui, sans doute, est le même ouvrage que le *Memorial*. Wadding dit que Cordova avait aussi préparé pour l'impression, tandis qu'il était à Rome, un *Cours complet de philosophie ;* et Nic. Antonio (*Biblioteca*) rapporte avoir vu, du même auteur, un *Mémoire apologétique*, adressé au roi, et dans lequel il justifie sa conduite, défend la cause des Espagnols nés dans les Indes et plaide pour la liberté des Indiens. Enfin Léon Pinelo cite de lui (d'après la *Bibliotheca universalis franciscana* du P. Jean de St-Antoine, tome 2, folio 137) un Recueil manuscrit de relations de ses missions à la Chine, envoyé à la Propagande en 1710. Peut-être est-il d'un autre missionnaire franciscain du même nom. — *Diego* DE SALINAS Y CORDOVA, frère du précédent et franciscain comme lui, fut historiographe de son ordre dans l'Amérique méridionale. Il fit imprimer à Lima, en 1630, la *Vie de Francisco Solano*, en espagnol. Alphonse Mendicta en donna une seconde édition, Madrid, 1643, in-4°. Le même Salinas écrivit aussi un *Epitome de la historia de la provincia de los doce Apostoles en la provincia del Pirù*, Lima, 1651, in-fol. V—VE.

SALINGUERRA, fils de Torello, chef du parti gibelin à Ferrare, commença dès l'année 1200 à se faire connaître par la conquête d'Argenta, sur le territoire de Ravenne. Rival d'Arco VI, marquis d'Este et chef des Guelfes dans toute la contrée, leur querelle privée, selon les mœurs du temps, se changea bientôt en guerre ouverte. Arco VI prit et ruina, en 1205, le château de la Frotta. Salinguerra demanda des secours à Ezzelin II de Romano ; avec son aide, il chassa de Ferrare le marquis, en 1207 ; il en fut chassé à son tour en 1208, et y rentra en 1209. Profitant de la mort de son adversaire, il obtint, en 1215, d'Innocent III, des fiefs qui avaient appartenu à la comtesse Mathilde. Cependant Arco VII d'Este, héritier de la haine de sa maison contre Salinguerra, avançait en âge et supportait impatiemment l'autorité de son rival dans sa patrie. Au mois d'août 1221, il attaqua par surprise le palais de Salinguerra, qui devint la proie des flammes : ce général fut forcé de sortir de Ferrare avec ses partisans. Il y rentra cependant, peu de jours après, en promettant de tout oublier ; mais des trahisons réciproques avaient accoutumé à ne respecter aucun serment ; chacun reconnaissait dans son parti seulement les juges de sa gloire, et le succès effaçait tous les crimes. Deux fois Salinguerra trompa le marquis d'Este par des traités qu'il n'avait aucune intention d'observer. Il jouissait auprès de l'empereur Frédéric II d'un crédit proportionné à son activité et à ses talents ; mais il fut victime, à son tour, des artifices qu'il avait si souvent employés contre ses adversaires. Assiégé dans Ferrare, au mois de février 1240, et trahi par Hugues de Ramberti, son lieutenant, il accepta les conditions très-avantageuses que lui offrait le légat Grégoire de Montelongo, qui l'assiégeait avec l'armée guelfe. Mais à peine se fut-il rendu dans son camp, pour mettre la dernière main au traité, qu'il fut arrêté, malgré son sauf-conduit, et traîné dans les prisons de Venise, où il finit ses jours, âgé de plus de 80 ans. S. S—I.

SALINIS (ANTOINE DE), d'abord évêque d'Amiens, puis archevêque d'Auch, naquit à Morlaas, en Béarn, le 11 août 1798, d'une des plus anciennes familles de la contrée. Après avoir fait de fortes études au collége d'Aix, qui était alors l'établissement le plus important du pays, il entra au séminaire de St-Sulpice, fut bientôt appelé à prendre part aux catéchismes si renommés de

(1) M. Viardot (*Études sur l'Espagne*, p. 380) dit que Salinas est peut-être le plus grand organiste qui ait jamais existé.

la paroisse, et s'y fit remarquer par son zèle et par l'attrait sympathique de ses leçons. Ordonné prêtre en 1822, il fut choisi par Mgr Frayssinous pour être premier aumônier du collége Henri IV, et obtint de désigner lui-même le second aumônier, qui fut Mgr Gerbet, depuis évêque de Perpignan. En janvier 1824, l'abbé de Salinis devint l'un des fondateurs du *Mémorial catholique*; et, la même année, il prit part à la création de la société catholique des bons livres, qui a duré vingt-cinq ans et a propagé un nombre infini de publications religieuses. En 1828, il fut également l'un des promoteurs de l'association pour la défense de la religion catholique, qui réunit plus de quinze mille associés et qui fut interrompue par la révolution de 1830. C'est au sein de la direction de cette association que fut créé le *Correspondant*, dont la première série dura du 10 mars 1829 au 31 août 1830, époque où il se fondit dans la *Revue européenne*. Dès 1828, l'abbé Gerbet réunissait à la Sorbonne, chez M. l'abbé de Scorbiac, son ami, un grand nombre de jeunes gens qui s'exerçaient, sous sa direction et sous celle de M. l'abbé Gerbet, à la défense des principes de l'Eglise. Il était dès lors intimement lié avec l'abbé de Lamennais (*voy.* ce nom). La célèbre encyclique du pape Grégoire XVI, portant condamnation du livre de l'*Indifférence en matière de religion*, acceptée d'abord avec respect par l'auteur du livre, puis orgueilleusement combattue par lui, rompit le lien intellectuel entre M. de Lamennais et ses anciens adhérents, qui se soumirent par une rétractation absolue au jugement du saint-siége. En 1828, à la suite des ordonnances qui modifièrent profondément l'enseignement et qui chassèrent les jésuites de leurs colléges, l'abbé de Salinis donna sa démission pour fonder, de concert avec l'abbé de Scorbiac, alors grand aumônier de l'université, un établissement libre, et ils acquirent des derniers oratoriens le collége de Juilly. L'abbé de Salinis y demeura douze ans en qualité d'aumônier. En 1840, MM. de Scorbiac et de Salinis cédèrent leur établissement, alors en plein succès, et firent le voyage de Rome. A leur retour, ils furent appelés à Bordeaux, où tous deux furent nommés grands vicaires. En même temps, l'abbé de Salinis fut chargé de la chaire d'Ecriture sainte à la faculté de théologie. En 1849, l'abbé de Salinis fut nommé évêque d'Amiens et sacré à Bordeaux le 29 juillet de la même année. Pendant sept années, il entreprit et acheva des œuvres considérables. Il fit magnifiquement restaurer la cathédrale d'Amiens, l'un des monuments les plus splendides de l'art religieux en France. Il prit part au premier concile de la province de Reims, qui eut lieu l'année même de son sacre; et, en 1853, au deuxième concile, qui se tint dans sa ville épiscopale. La même année, il allait porter à Rome les actes de cette dernière assemblée et rapportait pour son église épiscopale le corps de Ste-Theudosie, dont il fit célébrer la translation avec la plus grande pompe. En 1854, il assista à la proclamation solennelle, à Rome, du dogme de l'immaculée conception de la sainte Vierge. En 1856, il fut transféré à l'archevêché d'Auch. Il y rendit encore d'éminents services à la religion et à la science. Il développa les études ecclésiastiques, établit une caisse de retraite pour les prêtres infirmes, institua plusieurs œuvres pieuses, des comités historiques et archéologiques, et un musée diocésain ainsi qu'une revue périodique consacrée à l'étude de l'histoire du pays. Epuisé de travaux, il succomba à une longue et douloureuse maladie, le 30 janvier 1861. Mgr de Salinis a été l'un des collaborateurs les plus assidus des deux importantes revues fondées par M. Bonnetty, l'*Université catholique* et les *Annales de philosophie chrétienne*. Il a de plus fait publier en 1853 le *Livre de Ste-Theudosie*, à l'occasion de la translation des reliques de cette sainte. L. P—s.

SALINS (HUGUES DE), docteur agrégé au collége des médecins de Dijon et secrétaire du roi en la chambre des comptes de Dole, né à Beaune le 3 décembre 1632, mort à Meursault le 28 septembre 1710, employa une grande partie de sa vie à établir l'antiquité de sa ville natale. Il était convaincu qu'il ne fallait pas chercher ailleurs les traces de la *Bibracte* des Eduens. Ses longues recherches s'étaient accumulées au point que leur résultat pouvait remplir un épais in-quarto. Il espérait en faire supporter l'impression par la ville de Beaune; mais le corps municipal, n'étant guère jaloux que de la réputation des vins de la contrée, rejeta l'offre, et l'ouvrage en demeura là. Hugues de Salins y avait préludé par plus d'une dissertation polémique. Il publia: 1° une *Lettre en réponse à un extrait de Moreau de Mautour*, qui plaçait Bibracte sur les hauteurs de Beuvray, en Nivernais, Dijon, 1718, in-8°; 2° une *Réponse au livre de M. de Mandajors, maire d'Alais*, intitulé *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule, du temps de César; Journal des Savants* de 1697, p. 555 à 572, de l'édition de Hollande, in-12 (L. de Mandajors plaçait l'ancienne *Bibracte* à *Pérac*, près de Langeac en Auvergne); 3° *Lettre contenant des réflexions sur une dissertation historique au sujet de l'ancienne Bibracte, par un anonyme* (le P. Lempereur, jésuite), Beaune, 1709, in-12 (*Journal des Savants* de 1709, p. 522, in-4°). Hugues de Salins donna une seconde édition de la *Défense du vin de Bourgogne contre le vin de Champagne par la réfutation d'une thèse soutenue à l'école de médecine de Reims*, par J.-B. de Salins, son frère, médecin comme lui, Luxembourg (Dijon), 1704, in-8°. Hugues publia, la même année, à Beaune, une traduction latine de ce livre. On peut voir, au *Journal des Savants* de 1706, p. 125 et 345, le détail de cette controverse. F—T.

SALIO (JOSEPH), littérateur italien, né à Padoue en 1700, appartenait à une famille noble, et

dès sa jeunesse cultiva la poésie, pour laquelle il avait un goût prononcé. Ses talents et ses succès lui ouvrirent les portes de l'académie des *réfugiés*, dont il devint le secrétaire perpétuel. Mort dans un âge peu avancé, le 24 avril 1737, il a laissé néanmoins des productions qui font regretter qu'il n'ait point vécu plus longtemps. On a de lui : 1° *Pénélope*, tragédie, Padoue, 1724 ; 2° *Othon*, tragédie, 1736 ; 3° *Examen critique de quelques écrivains ;* 4° *Dieu rédempteur*, poëme en six chants, *in otava rima*. C'est l'ouvrage capital de Salio, celui qui a fondé sa réputation. La pureté et l'harmonie de l'élocution, la grâce et la majesté des images caractérisent ce poëme, qui n'est point sans analogie avec la *Messiade* de Klopstock, dont il n'a cependant ni la vigueur ni l'étendue (*voy.* ce nom). Z.

SALIS (Ulysse, baron de), officier suisse, que Haller appelle le *Polybe* des Grisons, descendait d'une ancienne famille dévouée depuis longtemps au service de la France. Il était fils d'Hercule de Salis, connu comme négociateur, et naquit en 1594. A vingt-trois ans, il entra dans l'armée vénitienne et signala sa bravoure au siége de Gradisca. Désirant s'instruire dans l'art de la guerre, il accepta la place de major du comte de Mansfeld (*voy.* ce nom) et fit sous ce général la campagne de 1621. Les troubles de la Valteline le rappelèrent dans sa patrie, et il se distingua tellement à l'affaire de Campo que son frère étant mort, il lui succéda dans le grade de colonel. Son régiment ayant été réformé, Salis fut chargé de lever une compagnie de gardes suisses, qu'il conduisit au siége de la Rochelle, où il acquit beaucoup de gloire, ainsi qu'à l'attaque du Pas de Suze, en 1629. Il reçut, en 1631, l'ordre de former un nouveau régiment grison, et fut employé dans la guerre de la Valteline (*voy.* Rohan). Il rejeta les offres avantageuses des Espagnols, qui voulaient l'attirer à leur service, et les battit complétement à la Francesca ; mais rien ne montre mieux sa droiture et sa fidélité que son refus de remettre Chiavenna aux Grisons, qui réclamaient cette place en vertu de leurs conventions avec le duc de Rohan. Depuis 1638, Salis servit à l'armée des Pays-Bas ; il reçut, en 1641, le brevet de maréchal de camp et rejoignit l'armée d'Italie. Nommé gouverneur de Coni par le comte d'Harcourt, qui venait de prendre cette forteresse sur les troupes du prince Thomas (*voy.* Carignan), il assura ses communications par la réduction des places voisines, surtout de Demont, qu'il emporta le 19 octobre de la même année ; et, quoique malade, il servit avec le plus grand honneur aux siéges de Nice, Tortone, etc. Cette campagne, si glorieuse pour Salis, fut la dernière. Forcé par l'état de sa santé de prendre sa retraite, en 1643, il revint dans son pays, où il profita de ses loisirs pour travailler à la rédaction de ses mémoires. En 1651, il fut élu landamman des dix droitures ou communautés. L'exercice de ces paisibles et honorables fonctions l'occupa le reste de sa vie ; et il mourut dans son château de Marschlins le 13 février 1674, à l'âge de 80 ans. Ses *Mémoires*, écrits en italien et dont Haller fait le plus grand cas, sont conservés en manuscrit dans sa famille, en 2 volumes, formant 984 pages in-folio, sous ce titre : *Memorie del marechiallo Ulisse de Salis, contenenti quanto avenne di notabile ad esso ed alla sua patria duranti il corso di sua vita.* — La famille Salis, qui a joui de quelques droits de souveraineté dans les Grisons (*voy.* Zurlauben, *Tableaux de la Suisse*), a produit un grand nombre de personnages distingués. On en a publié la généalogie sous ce titre : *Stemmatographia Rhæticæ familiæ Salicæorum, vulgo à Salis, ex authenticis documentis deducta*, Coire, 1782, in-fol. atlant., tiré seulement à 36 exemplaires. Ce volume est composé de 15 tableaux généalogiques, précédés d'une notice historique depuis l'an 1300 ; mais la famille est bien plus ancienne, si l'on s'en rapporte à une charte de l'an 913, dont le *fac-simile* gravé a été publié par Zurlauben, dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. 36, hist., p. 166. — *Baptiste* Salis, cordelier de la province de Gênes, se rendit célèbre, au 15e siècle, par un traité des cas de conscience, connu sous le titre de *Summa baptistiniana*. Soprani en cite une édition de Novi, Nic. Ghirardengo, in-4° ; la première, avec date, est de Rome, 1479, in-fol. ; idem, Nuremberg, 1489, in-fol. ; Paris, 1499, in-4°, etc. L'auteur vivait encore en 1494. — *Rodolphe-Baptiste* de Salis publia, en 1617, *De proditione Angl. pyriopulverea*, Bâle, Genath, in-4° (Draud, *Bibliothèque classique*, p. 1014). — *Jean-André* de Salis, jurisconsulte du 17e siècle, est auteur de *Discorsi politici*, ouvrage estimé selon Zurlauben. — *Rodolphe* de Salis, colonel au service de France, prit part, dès 1656, au siége de Valenza ; se distingua, en 1674, à la bataille de Senef ; en 1677, au siége de Valenciennes ; fut nommé maréchal de camp, en 1688, et mourut le 16 octobre 1690.—*Pierre Ier* de Salis, homme d'Etat, publia, en 1713, la relation de ses négociations en Angleterre et en Hollande, in-4° de 32 pages, en allemand. Il mourut en 1749, et l'on a imprimé son oraison funèbre sous ce titre : *In funere Petri Salicæi*, etc., par J.-J. de Rota, Lindau, 1749, in-4°. — On a publié aussi, en allemand, la vie de *Pierre II* de Salis, *Das Leben Peters von Salis, præsidenten und Obersten Zunftmeister*, par Paul Kind, curé et professeur à Coire, 1780, in-4° ; imprimée aussi en langue romansche la même année. — *Raoul* de Salis, baron d'Haldenstein, né en 1750, mort en 1781, s'occupa toute sa vie de recherches sur l'histoire de sa patrie. On a de lui des *Vers sur la mort du grand Haller*, 1778, in-8°, et (en allemand) *Essai de chansons grisonnes*, Coire, 1781.

in-12 de 184 et 78 pages. Ces chants patriotiques sont instructifs pour l'histoire du pays, mais bien éloignés du talent que Gellert et Lavater ont montré dans le même genre. Le baron d'Haldenstein a laissé en manuscrit des ouvrages plus importants : 1° *Voyage* (fait en 1773) *dans la haute et basse Engadine* (en allemand) ; morceau court et intéressant ; 2° *Rhætia illustrata, contenant l'histoire ou les principaux événements de la vie des hommes célèbres qui ont paru au pays des Grisons jusqu'à ce jour ;* 3° *Rhætia literaria, ou Catalogue de tous les auteurs grisons, de leur vie et de leurs ouvrages.* Il en compte près de mille, en y comprenant les étrangers qui ont écrit sur les Grisons. — *Rodolphe* DE SALIS DE SOGLIO a donné, en allemand, l'*Histoire de la langue romansche* (ou grisonne), Coire, 1776, in-8° de 63 pages. C'est une traduction du *Mémoire* que Jos. Planta avait publié en anglais dans les *Transact. philos.* de 1776, t. 66, 1er vol., n° 7. On a de lui divers articles dans le *Sammler,* recueil hebdomadaire publié à Coire en 1779 et années suivantes, in-8°. — *Rodolphe-Antoine* HUBERT, baron DE SALIS, né en 1732, fut lieutenant général au service de France, grand-croix de l'ordre du Mérite militaire et fut créé maréchal de camp en 1780. Le ministre Acton l'ayant déterminé à passer au service de Naples, il y organisa l'armée sur un meilleur pied et se retira dans sa patrie en 1790. Les journaux français d'alors l'accusèrent (soit lui, soit son parent Charles-Ulysse) d'avoir participé à l'arrestation de Sémonville chez les Grisons et d'être l'un des directeurs d'un bureau d'espionnage formé par les émigrés à Constance (*Moniteur* de 1791, n° 186). Il leva pour l'Autriche, en 1799, un régiment à la solde de l'Angleterre, à la tête duquel il se distingua dans plusieurs campagnes, et mourut en 1807. — *Rodolphe* DE SALIS, baron de Zitzers, aide-major du régiment des gardes suisses au service de France, né en 1736, se trouvait aux Tuileries à la fatale journée du 10 août 1792, accompagna Louis XVI à l'assemblée législative, fut arrêté, conduit à la prison de l'Abbaye et massacré le 2 septembre 1792. — *Jean-Baptiste* DE SALIS, né en 1737 à Bondo, dans le val de Barguaglia, montra toute sa vie un caractère singulier et exalté. Il fut successivement podestat de Morbegno, commissaire des frontières de la Valteline et, en 1767, président du tribunal. Renvoyé de Vienne, en 1772, après avoir tenté de vains efforts pour y faire adopter ses plans pour la réunion des diverses communions chrétiennes, il obtint quelques distinctions dans les cours de Bavière et de Bade, prit même à Naples le titre de prince, revint exercer à Chiavenna, en 1781, l'emploi de commissaire de la *Seccha* et continua d'entretenir le public de ses projets. Le plus remarquable de ses pamphlets est celui qu'il publia en 1790, à Zurich, en allemand, sous ce titre : *Bibliothek für die Familie von Oberan, Wahrheitsfreunde,* etc. (*Bibliothèque à l'usage des Obérans, amis de la vérité*). W—s.

SALIS (CHARLES-ULYSSE DE), né à Marschlins, canton des Grisons, en 1728, était fils du président Jean-Rodolphe-Hubert, qui mourut en 1795, à l'âge de 98 ans. Charles-Ulysse, ayant montré de grandes dispositions, finit à seize ans ses études à Bâle ; et, après avoir voyagé un an, fut nommé syndic. Il publia, en 1755, une dissertation pour établir les droits de la ligue de la Maison-Dieu sur l'évêché de Coire ; obtint, deux ans après, une place de podestat ou maire à Tirano, dans la Valteline ; et, en 1760, il fit partie d'une députation chargée de renouveler la capitulation avec le duché de Milan. Il en publia la relation en allemand (Coire, 1764, in-fol. de 172 pages). Il avait profité de son séjour dans la Valteline pour recueillir beaucoup de documents historiques sur cette province. Comme sa famille était la seule à qui une convention secrète permît la profession du protestantisme dans la Valteline, cette distinction, très-mal vue par beaucoup de gens, lui attira des désagréments, au point que, pour se mettre à couvert des inimitiés, il se fit nommer chargé d'affaires de France auprès des Grisons, place qu'il occupa vingt-quatre ans avec une grande autorité. Empressé pour tout ce qui semblait devoir augmenter le bien-être de ses compatriotes, il accueillit chaudement le nouveau système d'éducation que Basedow avait introduit en Allemagne ; et, à son exemple, il résolut de fonder en Suisse un *philanthropin,* institution normale, où la jeunesse pût être élevée d'une manière conforme à l'esprit et aux mœurs du temps. S'étant fait céder un pensionnat tenu par deux professeurs à Haldenstein, il le transféra dans son château de Marschlins, et fit, en présence de Lavater, Iselin et d'autres Suisses célèbres, l'ouverture de son institution, à la tête de laquelle il mit Bahrdt, fameux en Allemagne par ses aventures et ses talents. Ce choix fut peu propre à donner de la considération à la maison d'éducation de Marschlins. Aussi, au bout de quelques années, Salis abandonna son entreprise, qui lui avait coûté une partie de sa fortune. Cette tentative d'innovation et de réforme ne fit qu'augmenter le nombre de ses ennemis. La famille des Salis avait d'ailleurs contre elle le parti des Planta, qui l'accusait, non sans raison, d'accaparer les places les plus lucratives et les plus influentes. A l'époque où la révolution française mit les esprits en fermentation, l'exaspération contre les Salis s'accrut beaucoup. Les amis de la république française leur imputèrent l'arrestation de Sémonville et l'extradition de cet ambassadeur aux Autrichiens. Charles-Ulysse, qui était le plus en butte à la haine publique, se sauva. On lui fit son procès, il fut condamné à mort, et ses biens furent

confisqués. Son père, nonagénaire, fut lui-même exposé à des tracasseries. Salis ne jugea pas à propos de rentrer en Suisse pendant toute la durée de la révolution; et il mourut le 6 octobre 1800 à Vienne, où il s'était retiré. Outre divers articles insérés dans le *Sammler*, on a de lui plusieurs ouvrages intéressants et contenant des recherches savantes. Voici les principaux : 1° *Mémoires pour servir à la connaissance de l'histoire naturelle et de l'économie domestique des Deux-Siciles*, Zurich, 1790, 2 vol. in-8°; 2° *Fragments de l'histoire politique de la Valteline et des comtés de Chiavenne et Bormio*, tirés des pièces originales, 1792, 4 vol. in-8°; 3° *Voyages en diverses provinces du royaume de Naples*, 1793. La relation de ce voyage, fait en 1789, est une suite des *Mémoires sur les Deux-Siciles*. L'auteur s'y étend beaucoup sur l'agriculture et l'histoire naturelle. Il compare les écrits des agriculteurs anciens avec la pratique d'aujourd'hui. Dans les planches, il a figuré, entre autres objets, les coquillages des côtes de Naples. 4° *Journal pour les ligues des Grisons* (für Bündten), principalement sous le rapport de la topographie, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, 1799, in-8°, tome 1, 6 cahiers in-8°; 5° *Archives historico-statistiques pour les Grisons*, 1799, 3 vol. in-8°; 6° *Œuvres posthumes*, Winterthur, 1803-1804, 2 vol. in-8°; 7° *Galerie des malades souffrant du heimweh* (mal du pays), 2e édit., 1804, 3 vol. A la tête du troisième, son fils, appelé aussi Charles-Ulysse et l'un des auteurs de l'*Alpina*, a placé une notice biographique sur l'auteur. Ses filles ont honoré de même la mémoire de leur père dans un écrit intitulé *Monument de respect et d'amour élevé à M. de Salis par ses filles*, Zurich, 1801, in-8° (en allemand). D—G.

SALIS (Jean-Gaudenck, baron de), poëte allemand de la même famille que les précédents, naquit en 1762 à Seewis, dans le pays des Grisons, se consacra à la carrière militaire et parvint au grade de capitaine dans les Suisses de la garde à Versailles. Au commencement de la révolution, il passa dans la ligne et fit, sous le général Montesquiou, la campagne qui se termina par la conquête de la Savoie; mais il quitta bientôt le service et habita Coire pendant quelques années. En 1798, il fut nommé inspecteur général de la milice en Suisse, ce qui lui occasionna de fréquents déplacements. Il ne se fit pas remarquer dans les malheureux événements qui bouleversèrent son pays, retourna dans les Grisons, vécut à Malans sans emploi et mourut peu d'années après. Les poésies de Salis appartiennent à un genre dans lequel la littérature allemande possède un grand nombre de modèles. On ne trouve point en lui l'élévation de Haller ou des frères Stolberg, la verve de Holty, la naïveté ou la grâce facile de Weisse, l'abondance ou la correcte élégance de son ami Matthisson. Dans l'idylle comme dans l'élégie, la sphère de son imagination est bornée; et les jouissances de la campagne, la beauté de la nature, la bienfaisance du créateur, la fragilité des biens terrestres, le charme de la vertu, le souvenir des amis qui lui ont été enlevés, l'espérance d'une vie meilleure, sujets très-féconds sans doute, ne lui inspirent que des accents peu variés; mais ces accents, simples et purs, sont presque toujours les épanchements d'une âme noble et sensible. Aussi Salis est-il un des poëtes avec lesquels on se sent le plus à l'aise. Quelques-unes de ses compositions ne contiennent que des peintures ou des descriptions et n'ont, par conséquent, qu'un mérite secondaire; mais un plus grand nombre sont entremêlées de considérations morales ou religieuses, et l'on y trouve des traits d'une sensibilité exquise. Nous citerons les *Stances sur le mois de mars* (*Märzlied*), l'*Image de la vie*, le *Chant du laboureur*, la *Confiance* et surtout l'*Enfance*, les *Stances sur le soir* (*Abendsehnsucht*) et le *Souvenir des absents*. Ces trois dernières pièces, de genres divers, suffiraient pour recommander le nom de leur auteur. Salis a employé une grande quantité de mètres différents. Il affectionne le vers *trochaïque*, dont le mouvement est favorable à la mélancolie. Sa versification est en général fort exacte, mais parfois un peu dure et embarrassée. Son langage, digne au total de la belle époque de la littérature allemande, n'est pas exempt d'*helvétismes*, et l'on est étonné de n'en pas rencontrer davantage. Les trois premières éditions des poésies de Salis furent publiées par Matthisson, 1 vol. in-8°, Zurich, 1793, 1794 et 1797, avec une courte préface de l'éditeur. La quatrième fut publiée par Salis lui-même, ibid., avec son portrait, 1800; il y joignit une préface, dans laquelle il exprime les plus nobles sentiments. On regrette de ne pas y trouver plus de données positives sur la vie de l'auteur, principalement à l'époque de l'invasion de la Suisse. Enfin il en a paru une édition, 1 vol. in-8°, Vienne, 1815, avec la préface de Matthisson. Les dernières contiennent beaucoup de pièces nouvelles et de nombreuses améliorations. D—U.

SALIS (le baron Tatius-Rodolphe, Gilbert de), né en Lorraine le 6 novembre 1752, de la même famille que les précédents, entra fort jeune au service comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, où il était major quand la révolution commença. Il émigra en 1790 et fit une partie de la guerre dans les armées des princes français. Revenu en France, dès que cela fut possible, sous le gouvernement consulaire, il parvint à rentrer dans ses biens et résida dès lors dans sa terre de Thugny, près de Rhétel, où il se fit remarquer par sa bienfaisance. Il obtint du roi le grade de maréchal de camp, en 1815, et fut, à la même époque, nommé par le département des Ardennes membre de la chambre des députés, où il siégea constamment au

centre droit et se montra, dans toutes les occasions, partisan modéré du système monarchique et très-zélé pour les intérêts de son département, qui avait eu beaucoup à souffrir des deux invasions. Dans la discussion sur l'impôt des boissons, il demanda que le classement fût supprimé et que le droit de circulation fût remplacé par un droit proportionnel sur le prix des ventes. Dans la discussion de l'avancement militaire, il demanda que le droit d'ancienneté fût remplacé par des ordonnances, ce que la chambre repoussa. Il demanda ensuite, notamment en 1817, sur le budget des différentes administrations, des réductions qui, naturellement, ne furent guère accordées. En 1818, il s'opposa au projet de loi concernant la récompense nationale à accorder au duc de Richelieu, prétendant « qu'il « était contraire à la charte, à la loi de 1814, « qui a déclaré inaliénables les immeubles affec« tés à la dotation de la couronne ». (*Voy.* RICHELIEU.) Le baron de Salis avait été réélu après la dissolution du 5 septembre 1816, et il continua de siéger au côté droit de l'assemblée jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu à Thugny le 28 août 1820. « C'était, dirent alors plusieurs « journaux, entre autres le *Moniteur*, un homme « d'un esprit fin et délicat, d'une conversation « pleine de charme et qui avait conservé toutes « les formes de bienveillance et de politesse qui « caractérisaient en France ce qu'on appelait le « *bon ton*. Peu de personnes ont su lancer un « trait malin avec moins d'amertume, une épi« gramme avec plus de politesse. La tournure « de son esprit était en général un peu causti« que, mais peu d'hommes ont eu une âme plus « accessible aux réclamations du malheur et aux « plaintes des infortunés.... » Il a publié : *Mémorial de la session de* 1815, et *Lettre d'envoi par un député des Ardennes réélu*, Paris, 1817, in-8° de 88 pages. M—D j.

SALIS-SAMADE (le baron DE) était fils aîné de M. de Samade, colonel du régiment suisse de ce nom à l'époque du licenciement d'une partie de la garde royale de Louis XVI. Il se trouva en qualité de major du régiment de Châteauvieux, à l'affaire de Nancy (1790). Il était parvenu à conserver ce corps entier dans le devoir jusqu'au 28 août, jour où Malseigne quitta Nancy pour aller joindre les carabiniers à Lunéville. Les agitateurs, furieux de ce départ, entraînèrent les soldats, qui avaient jusqu'alors respecté leurs chefs, et tous les officiers de Châteauvieux furent désarmés par les révoltés. On les emmena sur la place Royale, et on les y accabla de mauvais traitements. Un des plus emportés, s'avançant vers le major Salis : « N'approchez pas, lui dit « ce dernier ; mon épée n'a jamais servi qu'à « vous défendre et à vous conduire dans le che« min de l'honneur : on ne l'aura qu'avec ma « vie ; » et en parlant ainsi il se met en défense. Les soldats restent un moment interdits ; mais, ranimés de nouveau, ils allaient se jeter sur lui, lorsqu'il entend son colonel qui lui crie : « Que « faites-vous, major ! nous sommes tous ici pri« sonniers. Rendez votre épée. — Vous êtes « mon chef ; vous me commandez ; mais je ne « la remettrai qu'à vous. » Aussitôt mille voix s'écrient : « Il est trop brave ; qu'il garde son « épée ! » En effet, Salis-Samade fut le seul officier qui conserva son arme. Une conduite si courageuse le fit nommer lieutenant-colonel dans le régiment de Diebach, qui était en garnison à Lille. Ce fut là qu'il eut une nouvelle occasion de déployer sa fermeté, à l'époque du massacre du général Théobald Dillon, en avril 1792. Le corps auquel il appartenait alors fut licencié, le 8 septembre de cette année, avec tous les régiments suisses au service de France. Sa famille comptait sept officiers supérieurs du nom de Salis sous les drapeaux français. Rien ne retenant plus le baron de Salis-Samade loin de son pays, il s'y retira, et l'estime générale l'y suivit. Après dix ans d'absence, il revint ramasser les débris de sa fortune dans cette France qui commençait à respirer sous un nouveau chef. Ses chagrins avaient altéré sa santé ; il mourut en 1803, à Montargis, d'une maladie épidémique. L—P—E.

SALIS-SOGLIO (JEAN-ULRIC DE), général d'origine helvétique, naquit en 1770, à Chure, d'une famille noble et ancienne dans le pays. Ses premières campagnes datent de 1813. Il servit alors en qualité d'officier sous le prince de Vrède, dont le corps d'armée entra ensuite en France avec les alliés. Salis-Soglio se fit remarquer à Hanau et fut blessé au combat de Brienne. En 1815, il passa avec le grade de capitaine dans un régiment suisse au service du gouvernement néerlandais, et il resta en Hollande jusqu'en 1840, époque à laquelle son corps fut licencié par le roi Guillaume II. Revenu dans sa patrie, il fut chargé par le gouvernement helvétique de réprimer et d'apaiser les troubles qui avaient éclaté dans le Valais. En 1846, il joua un rôle plus considérable. C'était au moment de la formation du Sunderbund ou pacte d'alliance contracté séparément par sept cantons catholiques de la Suisse, à savoir : Lucerne, Fribourg, Uri, Schwyz, Unterwald, Zug et le Valais, dans le but de combattre certains ordres de la diète, que ces cantons considéraient comme oppressifs pour leur foi, celui, entre autres, de chasser diverses congrégations religieuses, telles que les jésuites, les frères de la doctrine chrétienne, les ligoriens, etc. La diète ayant ordonné la dissolution de cette ligue, les cantons atteints par cette décision protestèrent et s'armèrent pour se défendre. Ils choisirent pour chef le général Salis-Soglio, bien qu'il fût protestant. De son côté, la diète avait mis sur pied 50,000 hommes, commandés par le général Dufour et chargés de donner force à sa résolution. Après une courte campagne (10-29 no-

vembre 1847), la cause du Sunderbund fut perdue. L'expérience militaire de son général dut céder devant les habiles dispositions du commandant des troupes diétales. Salis-Soglio fut blessé à Gislikon, et le Sunderbund fit sa soumission. Son général, qui avait de plus heureux antécédents, mourut le 28 août 1853. L'*Histoire du Sunderbund et des opérations militaires dont il a été l'occasion* a été écrite, précisément sous ce titre, par M. Crétineau-Joly, 1850. Z.

SALISBURY (Jean Petit, plus connu sous le nom de), le plus savant homme du 12ᵉ siècle, était né dans la capitale du Wiltshire (1), en Angleterre, et, suivant l'usage des littérateurs de cette époque, il prit le nom de sa ville natale. On est partagé sur l'année de sa naissance; mais on sait qu'il était fort jeune quand il vint en France perfectionner son éducation. Après avoir passé plus d'une année en Bretagne pour entendre le célèbre Abailard, il vint, en 1137, à Paris, suivre les leçons des plus habiles maîtres dans tous les genres. La grammaire, la philosophie, la littérature et les mathématiques l'occupèrent tour à tour, et il y fit de rapides progrès. Dans un siècle où dominait le goût de la scolastique, il ne put se dispenser de payer tribut à la mode; mais il reconnut bientôt la futilité de cette vaine science, et il se hâta de revenir aux anciens. A la connaissance du grec (2) et du latin, il joignait celle de l'hébreu, langue alors peu répandue, et il s'était rendu très-habile dans l'art de modeler en terre. Avec des talents si variés, Jean de Salisbury n'en restait pas moins inconnu. Peu favorisé de la fortune, il se vit forcé pour vivre de donner des leçons. Les succès de quelques-uns de ses élèves, parmi lesquels on cite Pierre de Blois (*voy.* ce nom), appelèrent l'attention sur leur maître. Il trouva dans l'amitié généreuse de Pierre de Celles, abbé de Moutier, un adoucissement à sa position et les moyens de repasser en Angleterre, dont il était absent depuis près de douze ans. Ayant reçu les ordres sacrés, il fut attaché par l'archevêque Théobald à l'église de Canterbury; mais il ne tarda pas de revenir à Paris, où le rappelait le désir de revoir les amis qu'il y avait laissés. Il profita de cette occasion pour visiter l'Italie, et, pendant son séjour à Rome, il reçut du pape Eugène III, qu'il avait dû connaître en France, des preuves multipliées du plus tendre intérêt. Il retourna plusieurs fois en Italie sous Adrien IV et y fut admis dans l'intimité de ce pontife, qui, sur sa prière, fit expédier au roi Henri II la bulle d'investiture de l'Irlande. Dans les entretiens particuliers qu'il avait avec Adrien, Jean de Salisbury lui signalait les abus dont il était le témoin et le pressait d'y remédier (*voy.* Adrien); mais la mort du pape et les troubles qui la suivirent empêchèrent l'exécution des projets qu'il avait formés pour le bien de l'Eglise. Jean regretta sincèrement ce pontife, auquel il a consacré un article touchant à la fin de son *Metalogicus* (1). Le but qu'il s'est proposé dans cet ouvrage est de venger les lettres des absurdes imputations d'un méprisable sophiste, qu'il ne désigne que sous le nom de *Cornificius* et qui s'était fait un grand nombre de partisans en promettant à ses disciples de les rendre plus habiles dans trois mois que ceux qui fréquentaient plusieurs années les cours des universités. Pendant ses loisirs, Jean avait terminé un ouvrage plus connu que celui que nous venons de citer; c'est le *Policraticus*, production très-remarquable pour le temps, sous le double rapport de l'érudition et du style. Il adressa ce traité à Thomas Becket, chancelier d'Angleterre, qui se trouvait alors au siége de Toulouse avec Henri II. Becket, à qui l'auteur était déjà connu, s'empressa de se l'attacher par divers emplois, et lors de sa nomination à l'archevêché de Canterbury, le prit pour secrétaire. Jean nous apprend lui-même (dans sa cent cinquantième lettre) qu'il ne négligea rien pour modérer le zèle ardent que déploya ce prélat et qui n'aboutit, comme il l'avait prévu, qu'à lui faire perdre l'amitié du roi. Cependant il n'abandonna point son bienfaiteur dans sa disgrâce. Il partagea sa proscription et vint chercher un asile en France. Il y trouva le pape Alexandre III, qui le choisit pour secrétaire et le chargea de répondre aux manifestes de l'antipape Victor. Après sept années d'exil, il revint en Angleterre joindre Thomas Becket et fut, peu de temps après, témoin de sa mort tragique (*voy.* Henri II) (2). Jean continua d'être attaché, comme simple clerc, à l'église de Canterbury jusqu'en 1176, que le peuple et le clergé de Chartres l'élurent pour leur évêque. Le roi Louis le Jeune le pressa d'accepter ce siége, dont il prit possession le 15 août de la même année. En 1179, il se rendit au concile de Latran, où il s'opposa de tout son pouvoir à toute espèce d'innovation. « Tenons-nous-en, dit-il, à ce que nos pères ont « établi et ne chargeons pas les fidèles de nou- « velles traditions. » Il consacra le reste de sa vie à l'administration de son diocèse et mourut dans sa ville épiscopale, le 25 octobre 1180. Il légua par son testament à son chapitre sa biblio-

(1) En latin *Sariberium* ou *Severia*, d'où notre auteur est appelé *Joannes Sariberiensis* ou *Severianus*.

(2) Le baron de Ste-Croix, qui n'hésite pas à le reconnaître pour le plus savant homme de son siècle, doute qu'il ait su le grec et s'efforce de prouver qu'il ne lisait les auteurs grecs que dans des traductions latines; cependant Jean de Salisbury passe pour un des restaurateurs de la langue grecque en Angleterre. *Voy.* le discours préliminaire sur l'*Hist. littéraire de France*, t. 9.

(1) Voici le passage de J. de Salisbury : « Quoique Adrien eût « une mère et un frère, je ne crains pas de dire qu'il me préférait « à eux. Il déclarait, en public et en particulier, que j'étais de « tous les hommes celui qu'il aimait le plus tendrement.... Sa « dignité de souverain pontife ne l'empêchait pas de m'admettre « à sa table.... Il voulut, malgré moi, que nous eussions le même « verre et la même assiette. »

(2) Quelques personnes veulent que Jean de Salisbury ait été blessé par les assassins de Thomas Becket; mais on ne trouve aucune trace de cette circonstance dans ses ouvrages.

thèque, précieuse pour le temps (1) : on remarque dans ses ouvrages des passages de huit ou neuf auteurs grecs ou latins qu'aucun écrivain du moyen âge n'avait cités avant lui (2). A une érudition prodigieuse pour son siècle, Salisbury joignait de l'esprit et de la sagacité; mais il ne put pas toujours s'élever au-dessus des préjugés de ses contemporains. On a de lui : 1° *Policraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum libri octo*. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois, in-fol., vers 1475, à Cologne ou, suivant d'autres bibliographes, à Bruxelles. Parmi les autres éditions, au nombre de six, non compris les deux de la *Biblioth. Patrum*, on ne recherche que celles de Leyde, 1639, et Amsterdam, 1664, in-8°. Il a été traduit plusieurs fois en français. Les traductions de Denis Soulechat, cordelier célèbre sous Charles V, de Jean le Bègue et de Collanges (*voy*. ce nom) sont restées manuscrites. Celle de Mézerai, publiée sous le titre de *Vanités de la cour*, Paris, 1640, in-4° (3), est si rare que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'ont pu la découvrir dans aucune de nos grandes bibliothèques. Juste Lipse a dit de cet ouvrage que c'est un centon où l'on trouve plusieurs lambeaux de pourpre et les fragments d'un meilleur siècle. Le titre n'en donne qu'une idée imparfaite, et il n'y a guère que le premier livre dans lequel il soit question des amusements des courtisans. Dans le quatrième, l'auteur s'efforce d'établir la suprématie du saint-siége sur les princes, qui, dans son opinion, ne sont que les délégués du souverain pontife. Le défaut d'espace ne nous permet pas de donner l'analyse de cet ouvrage (4), puisqu'il faudrait pouvoir indiquer tous les chapitres dans lesquels Salisbury traite des questions de morale, de philosophie et de politique, souvent d'une manière intéressante. 2° *Metalogicus*, Paris, 1610; Leyde, 1630, et à la suite du *Policraticus*, dans les deux dernières éditions citées plus haut. On a déjà dit que cet ouvrage était dirigé contre les cornificiens. L'auteur, après les avoir voués au mépris, s'attache à montrer l'utilité des lettres et des arts et à tracer quelques règles sur la manière de les étudier. 3° *De membris conspirantibus*. Ce petit poëme, qui n'est autre chose que l'apologue de Ménénius (*voy*. ce nom), a été publié par André Rivinus, Leipsick, 1655, in-8°, à la suite d'un autre poëme de Fulbert de Chartres, avec l'*Eutheticus*, pièce qui sert d'introduction et de dédicace au Policratique. Fabricius l'a inséré dans le tome 4 de la *Bibl. med. et infim. latinitatis*. 4° *Vita sancti Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis* insérée dans l'*Anglia sacra* de Henri Warthon, t. 2, p. 14; 5° *Vita atque passio sancti Thomæ, Cantuariensis archiep. et martyris*. Elle n'a point été imprimée en entier; mais on en trouve l'abrégé dans le *Quadrilogus*, ouvrage composé par ordre de Grégoire XI, de quatre vies de St-Thomas, par quatre auteurs différents (*voy*. BECKET). 6° *Commentarii in Epistolas D. Pauli*, Amsterdam, 1646, in-4°; 7° *Epistolæ*. Il nous reste trois cent trente-neuf lettres de Jean de Salisbury. Jean Masson, archidiacre de Bayeux, en a publié trois cent deux, d'après un manuscrit de Papire Masson, Paris, 1611, in-4°. On en trouve trente-cinq nouvelles dans le recueil que le P. Lupus (Wolf) a publié des lettres de St-Thomas de Canterbury, Bruxelles, 1682, et enfin dom Martène en a mis au jour deux autres, dans le tome 1er du *Thesaur. Anecdotor*. Baluze avait préparé une édition des lettres de Jean de Salisbury; mais il n'eut pas le loisir de la terminer. Elles sont très-intéressantes par la multitude d'anecdotes qu'elles renferment (1). Duchesne en a inséré sept dans le tome 4 des *Scriptor. Francorum*, et Brial un grand nombre dans le 16e volume du Nouveau recueil des historiens de France. Parmi les ouvrages manuscrits de Jean de Salisbury, on se contentera de citer le traité *Nero, sive de malo tyrannorum exitu*, dont Cuper désirait vivement la publication. Le baron de Ste-Croix a donné une notice sur la vie et les écrits de notre auteur, dans les *Archives littéraires*, t. 4, p. 293-313, insérée dans l'*Esprit des journaux*, février 1805; mais on en trouve une plus curieuse, plus exacte et plus étendue, par Pastoret, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 14, p. 89-161. W—s.

SALISBURY (JEAN DE), jésuite anglais, né vers 1575, dans le comté de Cambridge, embrassa l'état ecclésiastique et signala son zèle pour la foi par des missions dans le pays de Galles. Il avait trente ans quand il fut admis dans l'institut de St-Ignace, et on le vit se livrer avec une nouvelle ardeur à ses travaux apostoliques, malgré les dangers auxquels il était exposé. Nommé provincial de l'ordre en Angleterre, il se disposait à se rendre à Rome pour présenter le compte de sa gestion au supérieur général, quand il mourut presque subitement, en 1625, à l'âge de 50 ans. Il a traduit en gallois des livres ascétiques et plusieurs ouvrages de controverse, entre autres le *Catéchisme* du cardinal Bellarmin, St-Omer, 1618, in-8°. Cette version n'a point été connue du P. Nicéron (*voy*. BELLARMIN). W—s.

SALISBURY (RICHARD-ANTOINE), botaniste anglais, né en 1762, membre de la société royale de Londres, a été longtemps pépiniériste à Little-Chelsea. De 1791 à 1818, il a enrichi les *Actes de la société linnéenne*, dont il était membre, d'un

(1) On trouve les titres des livres dont se composait sa bibliothèque dans le *Gallia christiana*, t. 8, p. 1146.
(2) *Voy*. les *Recherches sur les bibliothèques*, par Petit-Radel, p. 96.
(3) Cette version est anonyme, mais la dédicace est signée du *Mezeray*; Barbier ne doute pas qu'il ne faille l'attribuer au célèbre historien Eudes de Mézerai.
(4) Une analyse très-bien faite du Policratique a été insérée dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 14, p. 100-122.

(1) On peut juger de l'intérêt qu'offrent ces lettres par l'extrait qu'en ont donné les continuateurs de l'*Histoire littéraire* dans l'article de Jean de Salisbury, déjà cité.

grand nombre de dissertations sur les diverses parties de la science des végétaux. On lui doit en particulier des remarques judicieuses sur les termes techniques employés dans la langue botanique, des observations sur l'insertion des étamines et les stygmates des fleurs, ainsi que sur le mode propre de germination des mousses. Dans plusieurs autres travaux spéciaux, il a traité successivement des *conifères*, des *orchidées*, des *nymphéacées* et des plantes qui se rapportent à ces groupes naturels. Enfin il a décrit une foule d'espèces nouvelles ou peu connues dans les genres *cypripedium*, *pancratium*, *oxalis*, *solandra erica*, *rudgea*, *edwardia*, *banera*, *gagea*, *crocus*, etc., soit dans les *Transactions de la société linnéenne*, soit dans les *Annales de botanique* de Kœnig et Symes. Nous ignorons l'époque précise de la mort de ce savant botaniste. Il a publié séparément : 1° *Icones stirpium rariorum descriptionibus illustratæ*, *X tabul.*, Londres, 1791, in-fol. atlant.; 2° *Prodromus stirpium in horto ad Chapel Albertum vigentiun*, ibid., 1796, in-8°; 3° *C.-P. Thunberg dissertatio de erica*, *curante R.-A. Salisbury*, 1800, in-4°; 4° *Paradisus Londinensis*, *ou Description et figures coloriées des plantes cultivées dans les environs de la métropole*, Londres, 1805-1808, 2 vol. in-4° (CXX tab.). Z.

SALISBURY (WILLIAM), frère du précédent, a publié un seul catalogue des plantes du jardin qu'il dirigeait aux environs de Londres et la collection des *graminées* de la Grande-Bretagne. Ces deux ouvrages ont paru sous les titres suivants : 1° *Hortus Paddingtonensis, ou Catalogue des plantes cultivées dans le jardin de la terre de Paddington, appartenant à J. Symmons*, Londres, 1797, in-8°; 2° *Hortus siccus gramineus*, *a Collection of dried specimen of british Grasses with botanical illustrations*, Londres, 1812, in-8°. Z.

SALIVET (LOUIS-GEORGES-ISAAC), jurisconsulte et littérateur, naquit à Paris le 9 décembre 1737. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il se fit recevoir avocat au parlement. Il se distingua par son zèle pour les intérêts de ses clients et par un rare désintéressement. Dans les loisirs que lui laissait le travail du cabinet, il cultivait les lettres et les arts et s'instruisait des nouveaux procédés des sciences physiques. Il avait eu dès sa jeunesse un goût décidé pour le tour, et il exécutait, en s'amusant, des pièces de mécanique avec la perfection du plus habile ouvrier. Sa vie s'écoulait obscure, mais paisible, quand éclata la révolution. Salivet fut nommé, en 1790, accusateur public près d'un des tribunaux criminels provisoires du département de Paris; magistrat intègre, et malgré les dangers de sa position, il prit la défense de Montmorin, ministre du roi, qu'il parvint à sauver de la fureur populaire. Lors de la suppression de ces tribunaux, il fut élu juge de paix de la section de Beaurepaire, place dans laquelle il donna de nouvelles preuves d'un esprit droit et conciliant et d'une probité rare. Bientôt après, l'administration générale des armes portatives le chargea de surveiller la fabrication des pierres à fusil, partie sur laquelle il a laissé des notes très-intéressantes. Salivet fut placé dans un bureau du ministère de la justice, et, lors de la réorganisation de l'enseignement, nommé professeur à l'académie de législation. En 1802, il y exposa l'histoire et les antiquités du droit romain, et en 1803 et 1804, il y expliqua les *Institutes* de Justinien. Il avait entrepris la traduction du *Legum delectus* de Domat (*voy.* ce nom); mais il n'eut pas le loisir de l'achever : une maladie, causée par l'épuisement et les fatigues, l'enleva le 4 avril 1805. M. Charles Dumont prononça son éloge à l'Athénée; il est imprimé dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. 6, p. 292-300. On doit à Salivet de bonnes éditions de plusieurs livres classiques, entre autres des *Vies de Plutarque*, traduites par Dacier, 1778, 12 vol. in-8°, avec des notes. Il a joint des notes françaises aux œuvres de Virgile, qui font partie du *Cours d'études à l'usage de l'école militaire* (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, seconde édition, n° 2138). Il a fourni quelques articles sur les arts au *Dictionnaire encyclopédique* (*voy.* DIDEROT); et il a eu part à l'*Histoire des inaugurations*, par dom Bevy. Enfin Salivet est le véritable auteur du *Manuel du tourneur*, connu sous le nom de *Bergeron*, Paris, 1792-1796, 2 vol. in-4°, avec 71 planches, et dont M. P. Hamelin Bergeron a publié une seconde édition refondue et augmentée, en 1816, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, enrichi de plusieurs nouveaux procédés, est supérieur à ceux que le P. Plumier et Hulot avaient donnés sur le même sujet (*voy.* PLUMIER et HULOT). Cependant on peut encore consulter avec fruit celui de M. Paulin Desormeaux, 1824, 2 vol. in-12 et atlas. W—s.

SALLE (ANT. DE LA). *Voyez* SALE.

SALLE (ROBERT DE LA), voyageur français, était né à Rouen. Ayant passé plusieurs années de sa jeunesse chez les jésuites, les engagements qu'il avait pris dans cette compagnie l'avaient exclu de l'héritage de sa famille. Il alla donc au Canada, vers 1670, pour chercher fortune ou se distinguer par une entreprise honorable. Son premier projet avait d'abord été d'essayer de pénétrer au Japon ou à la Chine par le nord ou par l'ouest du Canada; et quoique dépourvu de tout ce qui était nécessaire pour un si grand dessein, il s'en occupait uniquement, lorsque Jolyet, qui avait accompagné le P. Marquette dans son voyage au Mississipi (*voy.* MARQUETTE), revint à Montréal annoncer la découverte de ce fleuve. La Salle, après avoir entendu Jolyet, non-seulement ne douta pas que le Mississipi eût son embouchure dans le golfe du Mexique, mais il espéra aussi qu'en le remontant au nord il pourrait découvrir le premier objet de ses recherches. Le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, lui promit de l'aider de tout son

pouvoir et lui conseilla de repasser en France pour communiquer son dessein au gouvernement. La Salle partit sur le premier vaisseau. Seignelay, qui venait de succéder à Colbert, son père, dans le ministère de la marine, goûta les projets de la Salle et lui fit obtenir des lettres de noblesse, la seigneurie de Cataracouy, près du lac Ontario, et le gouvernement du fort, à condition qu'il le bâtirait de pierres, enfin un pouvoir fort étendu pour le commerce et la continuation des découvertes. Le prince de Conti devint son protecteur et ne lui demanda d'autre reconnaissance que d'associer à son entreprise un homme qu'il honorait de sa protection : c'était le chevalier de Tonti. Ils s'embarquèrent à la Rochelle, le 14 juillet 1678, avec trente hommes, parmi lesquels il y avait des Maures et des ouvriers. Le premier soin de la Salle, à son arrivée, fut de réparer Cataracouy ; ensuite il s'avança jusqu'à l'embouchure du Niagara, où il traça un nouveau fort dont il confia la garde à Tonti avec trente hommes ; il laissa ses ordres pour la construction d'un second navire à l'entrée du lac Erié, au-dessus de la chute du Niagara, et employa le reste de l'hiver à faire des courses pour se procurer des pelleteries. L'entreprise qu'il méditait exigeait des fonds considérables ; pour ne les devoir qu'à lui-même, il voulait augmenter son capital. La fortune lui sourit d'abord ; les voyages de ses navires furent heureux ; il alla jusqu'à Michilimakinac, où Tonti le rejoignit : il cherchait à tirer des sauvages des lumières pour ses découvertes futures. Tonti descendit jusqu'aux Ilinois ; la Salle revint à Cataracouy ; et ce fut alors que toutes sortes de malheurs l'accablèrent : déjà un de ses navires s'était perdu ; un autre fut pillé et détruit par les Ouatouais. Les Ilinois, sur le secours desquels il comptait, avaient été surpris par les Iroquois, qui en avaient massacré un grand nombre. La Salle, revenu dans ces circonstances, n'eut pas peu de peine à ménager l'esprit des Ilinois, que leur disgrâce avait refroidis pour les Français. Ses chagrins augmentèrent bientôt par la désertion d'une partie de ses gens et de ceux même sur lesquels il faisait le plus de fond. Ces perfides avaient comploté de l'empoisonner. Ils furent découverts et se sauvèrent. Sa seule ressource fut de les remplacer par une troupe de jeunes Ilinois ; et il commença, malgré tant d'obstacles, l'exécution de son plan de découvertes. Il chargea d'abord le P. Hennepin et un Français nommé Dacan de remonter le Mississipi au-dessus de la rivière des Ilinois, et s'il était possible jusqu'à sa source (*voy.* Hennepin). De nouveaux embarras, survenus à la Salle après leur départ, en 1680, le retinrent dans son fort de Crèvecœur, sur la rivière de Seignelay ou des Ilinois, et l'obligèrent ensuite à retourner à Cataracouy. Des contrariétés sans cesse renaissantes retardèrent l'exécution de ses desseins ; enfin, au commencement de 1682, il descendit la rivière des Ilinois, et le 2 février, il navigua sur le Mississipi. Le 4 mai, il prit possession du pays des Akansas, et le 9 avril, il reconnut l'embouchure du fleuve. Ayant achevé cette importante découverte, la Salle se rembarqua le 11 et remonta le fleuve jusqu'aux Ilinois, d'où étant allé passer l'hiver à Labaie, il ne put arriver à Québec qu'au printemps de l'année suivante ; quelques mois après, il quitta le Canada pour aller en France rendre compte de son expédition. Sur ces entrefaites, Frontenac avait été remplacé par Lefèvre de la Barre, qui se laissa prévenir contre la Salle et écrivit que ce voyageur était la cause des hostilités que les Iroquois avaient commises ; il ajouta que les découvertes annoncées n'avaient aucune importance. La présence de la Salle en France effaça en partie les mauvaises impressions que l'on avait voulu produire sur son compte ; Seignelay approuva son plan de reconnaître par mer l'embouchure du Mississipi, et d'y former un établissement, et le chargea de faire les préparatifs. Sa commission le nommait commandant de l'expédition ; quatre bâtiments de différentes grandeurs furent armés à Rochefort ; deux cent quatre-vingts personnes y furent embarquées. Tous les historiens conviennent que le choix de la plupart de ces gens n'avait pas été fait avec soin. La petite escadre partit le 24 juillet 1684. Des jalousies d'autorité entre le commandant et la Salle firent mal augurer de l'entreprise, surtout lorsqu'elles eurent causé la perte d'un navire chargé de munitions, qui fut enlevé à la côte de St-Domingue par deux pirogues espagnoles. Cependant, après avoir relâché dans un port français de cette île, on doubla heureusement le cap St-Antoine, pointe occidentale de Cuba, et le 28 décembre on découvrit les terres de la Floride. On avait dit à la Salle que dans le golfe du Mexique les courants portaient à l'est ; d'où il conclut que l'embouchure du Mississipi devait être encore bien loin à l'ouest. Cette erreur causa ses disgrâces. Faisant route de ce côté, il avançait peu, parce que de temps en temps il s'approchait de la terre, qu'il était obligé de suivre à vue pour apercevoir le fleuve qu'il cherchait. Le 10 janvier 1685, il s'en trouva, comme on l'a conjecturé depuis, assez proche ; mais persuadé qu'il était par le travers des Apalaches, il passa outre, sans même y envoyer sa chaloupe. Quelques jours après, sur un avis qu'il reçut des sauvages, il voulut retourner vers le même lieu ; le commandant refusa de se conformer à ses intentions ; la route fut continuée à l'ouest et l'on mouilla dans la baie St-Bernard, à cent lieues de l'embouchure du Mississipi ; une belle rivière y terminait son cours. La Salle, qui ne se croyait pas loin du Mississipi, résolut de débarquer. Un navire se perdit avec une partie des provisions ; les sauvages en pillèrent un autre, enlevèrent et tuèrent plusieurs Français.

Tous ces malheurs rebutèrent une partie de ceux qui s'étaient engagés dans cette expédition, surtout lorsque les plus malintentionnés eurent commencé à décrier la conduite du chef. Loin d'en être abattu, jamais il ne montra plus de courage et de résolution ; il fit construire un magasin qu'il environna de bons retranchements. S'imaginant que la rivière où il était entré pouvait être un des bras du Mississipi, il résolut de la remonter ; c'était le rio Colorado, qui vient d'un côté opposé. Le 15 mars, la principale frégate reprit la route de France. La Salle, resté avec deux cent vingt hommes, fit jeter les fondements d'un fort à l'embouchure de la rivière, chargea Joutel, son compatriote, de l'achever, et voulut remonter le fleuve aussi loin qu'il pourrait ; il découvrit un beau pays et conçut le dessein d'y bâtir un second fort ; l'inhabileté de ses ouvriers le força de faire venir tous ceux qu'il avait laissés à Joutel ; le premier fort fut abandonné. Le nouveau mit du moins à couvert de l'insulte des sauvages, qui étaient des brigands déterminés. Le fort, achevé au mois d'octobre, la Salle voulut monter sur la frégate qui restait, pour faire une reconnaissance le long des côtes ; la mort lui avait enlevé plusieurs de ses gens. Ces pertes l'affligeaient et lui donnaient un air sombre qui semblait augmenter sa hauteur et sa dureté naturelles. Il partit ; on ne le revit qu'au mois de mars 1686 ; il avait parcouru de fort beaux pays, mais sans trouver sa frégate ; enfin on apprit qu'elle s'était brisée sur la côte ; une partie de l'équipage se sauva. Cependant la Salle s'était absenté de nouveau, ce qui produisit un grand mécontentement dans la colonie. Il revint en août, après avoir perdu beaucoup de monde ; plusieurs hommes s'étaient égarés. Le chagrin lui causa une maladie qui ne lui permit d'entreprendre un troisième voyage que le 12 janvier 1687, avec seize hommes. On marcha vers l'est ; à mesure qu'on avançait, le pays paraissait plus peuplé. La Salle avait inventé un canot qui fut très-utile pour passer les rivières. Le 17 mai, son neveu, qui allait en avant, fut tué par trois scélérats de sa troupe ; le 20, les mêmes assassins lui ôtèrent la vie pendant qu'il faisait une reconnaissance avec un récollet et un chasseur. « Telle fut, dit Charlevoix, la fin tragique d'un « homme à qui la France doit la découverte d'un « des plus beaux pays du nouveau monde. « Homme d'une capacité, d'une étendue d'esprit, « d'un courage et d'une fermeté d'âme qui au« raient pu le conduire à quelque chose de grand, « si tant de bonnes qualités n'eussent été ternies « par des excès d'entêtement, de mauvaise hu« meur et de dureté qui lui firent beaucoup « d'ennemis. » On a pensé que l'entreprise de la Salle aurait eu plus de succès s'il n'eût pas eu d'autres vues que de former un établissement à l'embouchure du Mississipi ; il paraît certain que dès la première course qu'il fit au nord de la baie St-Bernard, il aurait pu obtenir un guide des sauvages ; mais on a pensé qu'il voulait d'abord s'approcher du territoire espagnol pour se procurer la connaissance des mines de Santa-Barbara. Il avait probablement apporté cette idée de France, où elle était si commune, que l'obstination avec laquelle on poursuivit la même chimère retarda le fruit que l'on aurait pu tirer de l'infortune et des fautes de la Salle. Plusieurs ouvrages contiennent des détails sur ses voyages. Hennepin en donne de très-curieux dans les trois relations qu'il a publiées et revendique pour lui-même l'honneur de la découverte du Mississipi. Diverses allégations de ce religieux paraissent peu exactes. Joutel, à qui la Salle avait laissé la garde de son camp, et qui apprit du récollet les circonstances de sa mort, tremblant lui-même pour sa vie, se mit dès le lendemain en marche avec tous les Français afin d'aller chez les Cenis, qui leur fournirent des guides pour les conduire chez les Akansas du Mississipi. Les meurtriers se séparèrent de la troupe et périrent les uns par la main des autres. Joutel et ses compagnons parvinrent, en septembre 1688, à la rivière des Ilinois ; en octobre 1690, ils débarquèrent à la Rochelle. Joutel et un neveu de la Salle revinrent à Rouen, où Charlevoix le vit et lui parla, en 1723. « C'était, dit-il, un fort « honnête homme. » On a de lui : *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Salle fit dans le golfe du Mexique pour trouver l'embouchure et le cours de la rivière du Missicipi*, Paris, 1723, in-12, avec une carte. Le livre fut mis en ordre par Michel, sur les papiers de Joutel. Celui-ci se plaignait qu'en retouchant son ouvrage on l'avait altéré ; mais Charlevoix observe que l'on n'y avait pas fait de changement essentiel. Tonti a aussi donné des particularités sur le premier voyage de la Salle. Quant à la colonie laissée sur le bord du rio Colorado, les sauvages égorgèrent tous ceux qui la composaient, à l'exception de six personnes qu'ils emmenèrent prisonnières et qu'ils vendirent ensuite aux Espagnols ; quatre revinrent en France quelques années après. La Louisiane fut oubliée pendant plusieurs années. E—s.

SALLE (Jean-Baptiste de la), docteur en théologie et fondateur des écoles chrétiennes, naquit à Reims, en 1651, d'un conseiller au présidial de cette ville, fit ses premières études dans l'université et alla, en 1670, les finir au séminaire de St-Sulpice à Paris. Il avait été fait chanoine de l'église de Reims le 9 juillet 1666. Ayant perdu ses parents en 1671 et 1672, il s'engagea irrévocablement dans les ordres sacrés. Prêtre en 1678, il voulut se rendre utile à sa patrie, et pour assurer l'établissement des sœurs du St-Enfant Jésus, qui avait été fondé par M. Roland, chanoine et théologal de l'église de Reims, il en obtint les lettres patentes. Il s'occupa ensuite à fonder la précieuse institution des frères des

écoles chrétiennes, qu'il essaya, en 1679, sur deux paroisses de la ville de Reims, St-Maurice et St-Jacques. Convaincu de leur utilité, il les réunit dans une maison particulière, puis il les fit recevoir à Rhétel et à Guise, non sans éprouver des tracasseries de la part de sa famille, des frères eux-mêmes, enfin des grands. Il les surmonta par sa patience et par son zèle ; mais pour donner à ses frères une idée de son désintéressement et se rapprocher de leur pauvreté, il se démit de son canonicat en faveur d'un pauvre ecclésiastique, n'écoutant ni les sollicitations, ni le sang, qui devait lui faire préférer son frère, qui était prêtre ; il se dépouilla de son patrimoine et se remit tout entier entre les bras de la Providence. L'auteur de sa vie rapporte les voyages, les malheurs et les persécutions que lui firent souffrir les maîtres d'école de Paris et d'autres villes, ainsi que de plusieurs supérieurs ecclésiastiques, dont on surprenait la bonne foi par des calomnies. Ses voyages en Provence firent éclater son humilité et sa résignation. Il consacrait tous ses soins à la conversion des pécheurs et avait un talent particulier pour toucher les cœurs les plus endurcis. Il mourut à St-Yon (près d'Arpajon), maison professe de son ordre, le 7 avril 1719, âgé de 66 ans, comblé de bénédictions et regretté des honnêtes gens de tous les états. Son institut fut approuvé par le pape Benoît XIII. Sa vie a été imprimée en 2 volumes in-4° à Rouen, en 1733. Le P. Garreau, jésuite, en donna une autre au public qu'il fit imprimer dans la même ville en 1760, 1 vol. in-12. Le P. Elie Maillefer, bénédictin, avait composé la vie de Jean-Baptiste de la Salle, en 1 gros volume in-4° ; elle est restée manuscrite dans la bibliothèque de la ville de Reims. On peut consulter aussi l'*Abbé de la Salle*, par Durozon, 1842. Jean-Baptiste de la Salle composa, pour l'instruction des enfants qui fréquentent les écoles chrétiennes, deux livres : 1° *les Devoirs du chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir s'en acquitter*, 1 gros vol. in-12 ; 2° *Civilité chrétienne*, in-8°. Ces deux ouvrages se réimpriment sans cesse. Y.

SALLE (Philippe de la), dessinateur et inventeur, naquit à Seyssel (Ain) le 23 décembre 1723. Il reçut de Sarrabat, peintre d'histoire à Lyon, les premières leçons de dessin et fut admis dans l'école de Fr. Boucher (*voy.* ce nom), qui eut heureusement peu d'influence sur le goût de son élève. Il s'attacha surtout à la décoration, et il se proposait d'aller à Rome pour s'y perfectionner ; mais un fabricant de Lyon le fixa dans cette ville en lui donnant, avec la main de sa fille, un intérêt dans son commerce. Le talent de la Salle pour peindre les fleurs et les exécuter sur étoffes le fit bientôt connaître. Il obtint, en 1753, une pension de six cents livres. C'est à lui qu'on dut l'idée des étoffes en soie pour meubles, et il rendit un service important aux manufactures de Lyon en imaginant le moyen de conserver les formes de chaque dessin, de sorte qu'une opération qui coûtait à l'ouvrier près de deux mois de travail n'exigea plus que quelques minutes. Il exécutait à la navette des tableaux d'animaux admirables, et il réussissait même à faire le portrait en broché d'une grande ressemblance. On cite surtout ceux de Louis XV et de l'impératrice de Russie. Tous les meubles en soie des appartements de cette princesse furent exécutés par la Salle et sur ses dessins. En 1775, Turgot lui fit accorder le cordon de St-Michel avec une pension de six mille livres. Louis XVI lui permit de faire, au château des Tuileries, l'essai de la navette volante pour la fabrique des gazes et autres étoffes de toute grandeur. Cette invention, reproduite depuis comme anglaise, appartient incontestablement à la Salle. Les divers perfectionnements qu'il ne cessait d'introduire dans la construction des métiers à soie lui méritèrent, en 1783, la grande médaille d'or destinée à récompenser les découvertes les plus utiles au commerce. La Salle obtint, en outre, une mention honorable pour son discours sur la question suivante, qui avait été proposée par l'institut national : *Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale?* Ce discours a été imprimé. Après le siége de Lyon, en 1793, ses ateliers furent pillés et ses machines détruites ; il vendit ses meubles et des effets précieux pour reconstruire ses machines, qu'il avait le projet de léguer à sa patrie adoptive. La ville lui accorda un logement dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de St-Pierre, et il y fit transporter son cabinet. Dans les dernières années de sa vie, il perfectionna le tour et le moulin à soie. Il mourut à Lyon, le 27 février 1804, à l'âge de 80 ans. Le *Moniteur* du 2 avril suivant contient une *Notice* sur la Salle. W—s.

SALLE DE LÉTANG (Simon-Philibert de la), conseiller au présidial de Reims, où il naquit vers 1700, fut député à Paris par le conseil de ville et mourut dans cette capitale, le 20 mars 1765. On a de lui : 1° *Des prairies artificielles*, Paris, 1756, in-8°. Ce livre a été réimprimé en 1758 et 1762. 2° *Manuel d'agriculture pour le laboureur, le propriétaire et le gouvernement*, Paris, Lottin, 1764, gros in-8°, belle édition avec gravures. Cet ouvrage ne fut composé que d'après une expérience de trente ans. L'auteur, qui s'élève avec force contre les routines locales, a été l'un des premiers en France à démontrer l'utilité des prairies artificielles, singulièrement avantageuses dans la Champagne. Il critique, peut-être trop vivement, les systèmes de Tull, de Duhamel et de Patulo. Il fut réfuté, à cet égard, par Delamarre, qui publia la *Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture, ou Réponse au livre intitulé* Manuel d'agriculture. 3° Un *Dictionnaire Galibi*, précédé d'un *Essai de grammaire*, Paris, 1763, in-8°, et qui se retrouve dans la *Maison rustique* de Préfontaine (*voy.* ce nom). Y.

SALLÉ (Jacques-Antoine), jurisconsulte français, né à Paris, le 4 juin 1712, de parents commerçants, se prépara par des études aussi solides que profondes à la carrière du barreau et fut reçu avocat en l'année 1736. Une trop grande timidité, qu'il ne put surmonter, le força de renoncer à la plaidoirie. Dans le silence du cabinet, ses premiers travaux furent de ceux qui couronnent la carrière d'anciens jurisconsultes. A peine âgé de vingt-six ans, il avait déjà terminé ses commentaires sur les ordonnances de 1731 et 1735, touchant les donations et les testaments; il commenta ensuite les ordonnances qui parurent successivement. Sallé présenta son travail à l'illustre d'Aguesseau, qui l'accueillit, lui donna des éloges, mais désira que la publication en fût retardée. Après la mort de ce grand homme, les commentaires parurent sous le titre de *l'Esprit des ordonnances de Louis XV*. On y reconnut une science profonde des lois romaines et de notre ancienne jurisprudence française; la méthode, aussi claire que savante, employée par l'auteur, porta le flambeau dans la profondeur de ces nouvelles lois, et ce premier ouvrage de Sallé fut aussitôt placé au rang des livres classiques de notre droit français. Cet heureux début engagea l'auteur à entreprendre le même travail sur les principales ordonnances du règne précédent, et il le publia sous le titre de *l'Esprit des ordonnances de Louis XIV*. Il y sut réunir la théorie à la pratique. Sallé fit ensuite paraître le *Traité des fonctions, droits et priviléges des commissaires au Châtelet de Paris*, où règne toujours cet ordre méthodique et lumineux qui était propre à l'auteur. Sallé avait publié sous son nom ces divers ouvrages. Il a donné sans se faire connaître des éditions nouvelles de plusieurs autres, qu'il a enrichies de ses observations. Nous citerons, entre autres, les recueils de jurisprudence, tant civile que canonique, de Gui du Rousseaud de la Combe. Enfin, il entreprit de refondre entièrement l'ancien *Code des curés;* mais, au moment où il se préparait à mettre au jour cette nouvelle édition, il fut attaqué d'une hydropisie à laquelle il succomba, le 14 octobre 1778, ce qui retarda quelque temps la mise en vente de cet ouvrage. Ces différents travaux n'empêchaient point Sallé de se livrer aux occupations de la profession d'avocat; un tact sûr, une méthode et une fécondité de principes judicieusement appliqués l'ont placé au nombre des premiers avocats de son temps et lui ont mérité la confiance de la célèbre congrégation de St-Maur. Il était lié avec les littérateurs et les artistes les plus célèbres. Il eut part, sous le rapport littéraire, à quelques ouvrages critiques sur la peinture et la sculpture, qui parurent en l'année 1749; et enfin, il reste encore de lui en manuscrit un abrégé chronologique de l'*Histoire de Malte*, composé sur le plan de celui de l'*Histoire de France* par le président Hénault (1). Ses talents ne restèrent point sans récompenses honorables, et l'étranger même lui en décerna une bien flatteuse. Lorsque le Code Frédéric parut, Sallé fit des observations sur ce nouveau corps de lois et, le comparant à notre législation, vengea celle-ci de la préférence que les novateurs semblaient donner à nos voisins et démontra la supériorité de l'administration de la justice en France. Cet ouvrage parvint jusqu'au grand Frédéric, qui récompensa la franchise et les talents de l'auteur en l'associant à l'académie de Berlin. Son mérite fut également apprécié par ses concitoyens. Entouré par la considération publique, il fut nommé bailli de commanderie de St-Jean de Latran, et il se montra dans cette nouvelle carrière un juge éclairé, comme il avait été reconnu au barreau un excellent jurisconsulte. Sallé présida au bailliage de St-Jean de Latran jusqu'à la révolution de la magistrature, en 1771. Il fut le premier des juges des justices particulières auquel on s'adressa pour l'enregistrement de l'édit. Attaché inviolablement aux vrais magistrats de la nation, il devait partager leur sort; aussi ne balança-t-il pas à donner sa démission sur-le-champ. Il ferma son cabinet et abdiqua son office; dévouement d'autant plus généreux qu'il faisait le sacrifice non-seulement de lui-même, mais encore de sa famille, dont l'existence était attachée à ses travaux. Il en reçut la récompense lors du rappel des parlements; on le nomma bailli du prieuré de St-Martin des Champs, et il en remplissait les fonctions en octobre 1778, époque de sa mort. A la rentrée du parlement, la même année, l'avocat général d'Aguesseau de Fresne rendit publiquement hommage à la mémoire du vertueux et savant commentateur des ordonnances composées par son illustre aïeul. On a de Sallé: l'*Esprit des ordonnances de Louis XV*, Paris, 3 vol. in-12, ou 1 vol. in-4°, 1759; — l'*Esprit des ordonnances de Louis XIV*, Paris, 1758, 2 vol. in-4°; — *Traité des fonctions des commissaires du Châtelet*, Paris, 1760, 2 vol. in-4°; — *Nouveau Code des curés*, Paris, 1780, 4 vol. in-12 (1). B—u.

SALLÉ-DE-CHOUX (le baron Etienne-François) était, à l'époque de la révolution, avocat du roi à Bourges. Il fut député du tiers état du Berry aux états généraux de 1789, où il proposa, le 26 janvier 1790, de priver les religieux du droit de cité. Cette proposition fut combattue comme injuste par Regnaud de St-Jean d'Angely. Peu de jours après, Sallé-de-Choux fit une sortie véhémente contre les brigands révolutionnaires qui incendiaient les châteaux; mais, craignant qu'on ne prît le prétexte de leur punition pour attenter

(1) Le fils de Sallé s'était proposé de continuer cet ouvrage; mais, n'ayant pu se procurer les matériaux nécessaires, il s'est vu forcé d'y renoncer.

(1) On trouve un *Éloge de Sallé* dans le tome 15 du *Nécrologe* (ouvrage auquel Sallé avait fourni l'article *Gougenot*, année 1768). C'est le même éloge qui est en tête du 4e volume du *Code des curés* et qui a pour auteur Forestier, gendre de Sallé. Formey, dans ses *Souvenirs*, t. 2, p. 152-161, a donné place à Sallé et transcrit de lui une lettre contenant le récit du supplice de Damiens. A. B—t.

à la liberté des citoyens paisibles, il demanda que toutes les procédures de ce genre fussent soumises à l'assemblée nationale avant l'exécution des jugements. Le 11 décembre, il présenta un rapport sur les troubles survenus à Hesdin ; proposa d'improuver la conduite des officiers municipaux de cette ville et celle du ministre de la guerre, la Tour du Pin, qui n'avaient pas su réprimer la révolte, et d'incorporer dans la maréchaussée les cavaliers de *Royal-Champagne*, qui avaient donné le signal de la révolte et qui furent licenciés. Depuis cette époque, Sallé-de-Choux ne parut plus à la tribune, et il rentra après la session dans la vie privée. Les opinions de ce député donnèrent lieu à des critiques plaisantes, que les auteurs des *Actes des apôtres* insérèrent dans leur recueil, avec quelques jeux de mots assez communs sur la singularité de son nom. Sallé-de-Choux, dont les opinions furent toujours modérées, réussit à traverser heureusement, et sans y prendre aucune part, le régime de la terreur. En 1800, il fut nommé président du tribunal d'appel du département du Cher et devint, l'année suivante, premier président de la cour impériale de Bourges. Il présida, en 1812, la députation qui fut envoyée par le collége électoral du Cher à Napoléon pour le complimenter sur la naissance de son fils. Il adhéra, en 1814, à la déchéance de l'empereur et présida, dans le mois de juillet 1815, le collége électoral de Bourges. Il continua d'être premier président de la cour royale du Cher jusqu'à sa mort, vers 1830. M—D j.

SALLENGRE (ALBERT-HENRI), d'une famille originaire du Hainaut et retirée en Hollande pour cause de religion, naquit à la Haye en 1694. Il fit ses études à Leyde et eut pour maîtres Perizonius et Bernard. Reçu de bonne heure avocat de la cour de Hollande, il vint en France après la paix d'Utrecht et demeura quelque temps à Paris. Il y consacra tout son temps à visiter les bibliothèques et les savants. Il fit, en 1717, un second voyage en France et alla, en 1719, en Angleterre, où il fut reçu membre de la société royale de Londres. En 1723, il vint à Cambrai voir son beau-frère, lord Whitworth, plénipotentiaire du roi d'Angleterre au congrès qui se tenait alors dans cette ville. Revenu à la Haye, il y mourut de la petite vérole, le 27 juillet 1723, dans sa 30e année; en 1716, il avait été fait conseiller de la princesse de Nassau, et, en 1717, commissaire des finances des Etats Généraux. On a de lui : 1° *Eloge de l'ivresse*, 1714, in-12, réimprimé plusieurs fois. La dernière édition, *considérablement augmentée*, a été donnée par Miger, Paris, an 6 (1798), in-12. Les additions et changements de Miger sont en si grand nombre que la nouvelle édition peut être considérée comme un nouveau livre dont l'idée et la base seule appartiennent à Sallengre. C'est un recueil agréable et piquant par ses nombreuses citations. Depuis 1798, on aurait à augmenter beaucoup les chapitres *des poëtes et des savants qui se sont enivrés*. 2° *Histoire de Pierre de Montmaur*, 1715, 2 vol. in-8° (*voy.* MONTMAUR) ; 3° *Mémoires de littérature*, 1715-1717, 4 parties en 2 volumes. Cet ouvrage traite des livres imprimés depuis longtemps et qui sont recommandables, ou par leur mérite, ou par leur rareté, ou par le bruit qu'ils ont fait (1). On y joint la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, par Desmolets, qui sont un recueil d'un autre genre (*voy.* DESMOLETS). 4° *Poésies de Lamonnoye*, la Haye, 1716, in-8°. Lamonnoye désavoua cette édition faite à son insu et très-incomplète. L'auteur et l'éditeur se brouillèrent à cette occasion, mais se raccommodèrent bientôt au moyen de quelques livres dont Sallengre fit présent à Lamonnoye. 5° *Etat présent de l'Eglise romaine dans toutes les parties du monde*, traduit de l'anglais de Richard Steel, qui lui-même l'avait traduit de l'italien d'Urbano Cerri, 1716, in-8° ; 6° *Discours sur la vie et les ouvrages de Meziriac*, en tête de l'édition des *Commentaires sur les épîtres d'Ovide*, 1716, 2 vol. in-8° ; 7° *Novus thesaurus antiquitatum romanarum*, 1716-1719, 3 vol. in-fol. C'est un recueil de pièces échappées à Grævius ; elles ne sont pas toutes excellentes, mais plusieurs étaient rares, et l'on est bien aise de les trouver rassemblées. 8° *Essai d'une histoire des Provinces-Unies pour l'année 1621, où la trêve finit et la guerre recommença avec l'Espagne*, ouvrage posthume, 1728, in-4°. L'auteur se proposait de remplir le vide qui existe dans l'histoire de sa patrie depuis la trêve de 1609 avec l'Espagne, où finit l'histoire de Grotius, jusqu'à la paix de Munster, en 1648, où commencent Wicquefort et Basnage. Pour essayer ses forces et pressentir le goût du public, il s'était exercé sur l'année 1621 ; et ce travail, quoique imparfait, contient de fort bonnes choses. Sallengre a eu part au *Journal littéraire de la Haye*, 1713-1722, qui a été continué par différents auteurs jusqu'en 1737, et au *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Il a été l'éditeur des *Pièces échappées au feu, ou Recueil de diverses pièces en prose et en vers*, 1717, in-8°, et encore de l'ouvrage de Huet intitulé *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12 (2). A. B-T.

SALLENGROS (A.-BENOÎT-FRANÇOIS) était avocat et officier municipal à Maubeuge, quand il fut député du Nord à l'assemblée législative, en 1791, et à la convention nationale, en 1792. Il se montra dans cette dernière assemblée l'un des plus ardents montagnards et fut nommé commissaire, dès le commencement, à la frontière du Nord, avec Duhem et Gossuin. La correspondance de ces députés fit alors concevoir des inquiétudes sur la place de Maubeuge, qu'ils

(1) L'auteur y donne, t. 2, 2e part., le *Catalogue de toutes les républiques, imprimées en Hollande*, in-24, *avec des remarques sur les différentes éditions qui s'en sont faites*.

(2) Le *Journal littéraire*, t. 12, p. 220-232, contient un mémoire de Cartier de St-Philippe sur Sallengre. Nicéron parle de cet auteur aux tomes 1 et 10 de ses *Mémoires*.

disaient menacée par l'ennemi. Sallengros était encore au même poste lors du procès de Louis XVI, et il envoya le vote par écrit dans les termes suivants : « Je ne puis capituler ni avec mes « devoirs ni avec la loi : je suis convaincu de « toutes les trahisons, des crimes de conspiration « de Louis Capet envers la nation française. Je « suis donc forcé et ne puis me dispenser, d'a- « près le mandat que j'ai reçu de mes commet- « tants, d'après plusieurs décrets de la conven- « tion nationale, d'après le texte formel de la loi, « de condamner Louis Capet : je vote pour la « mort. » On sait que le vote des conventionnels, qui fut ainsi donné sans avoir entendu l'accusation ni la défense, compta comme celui des députés présents. Revenu au sein de la convention nationale, Sallengros y siégea au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre ; mais il parut peu à la tribune et fut toujours très-occupé dans les comités des travaux et des secours publics, au nom desquels il présenta différents rapports. Après la mort de Robespierre, il se rangea du parti des thermidoriens, qui l'avait renversé, et le 30 novembre 1794, il fit accorder des secours à la veuve de Lauze-Duperet, député girondin qui avait péri sur l'échafaud. Il proposa, le 16 octobre même année, et le 27 janvier 1795, de réunir la Sambre à l'Oise et de faire exécuter le décret ordonnant l'ouverture d'un canal à cet effet. Il fut élu secrétaire le 4 juillet suivant et parut à la tribune deux jours après, pour y discuter l'acte constitutionnel, en ce qui concernait la division du territoire. Sallengros rentra dans la vie privée après la session. Il était héraut d'armes de Napoléon à l'époque de sa chute, en 1814. On ne sait rien de lui depuis cette époque, si ce n'est qu'il mourut en 1816. M—D j.

SALLENTIN (Louis), né à Pont-Ste-Maxence, le 17 janvier 1746, était le curé d'un village du Beauvoisis à l'époque de la révolution. Après avoir prêté tous les serments exigés des ecclésiastiques par les lois de la révolution, il éprouva en 1793 quelques persécutions et fut obligé de cesser entièrement ses fonctions. Venu alors à Paris, il s'occupa de diverses compilations littéraires et fut ensuite employé dans les bureaux de la *Gazette de France*. Sous le gouvernement impérial et dans les premières années de la restauration, il signait ce journal comme éditeur responsable, et il conserva cet emploi jusqu'en 1820. S'étant, à cette époque, retiré dans son département, il y mourut vers 1830. Sallentin a publié l'*Improvisateur français*, 1804-1806, 21 vol. in-12, actuellement oubliés ; mais cet *Improvisateur* n'improvise point et se contente de donner, à la suite d'un mot quelconque, une anecdote ou une réflexion dont ce mot est l'objet, et qu'il copie ou que sa mémoire lui fournit. Z.

SALLES (Jean-Baptiste), député aux états généraux en 1789, et en 1792 à la convention. Il était médecin à Vézelise et n'avait qu'environ vingt-huit ans lors de la convocation des états généraux, où il fut porté par le tiers état de Nancy. Quelques notices biographiques sur ce jeune homme le présentent comme un personnage fin et délié, masquant adroitement, par une conduite équivoque, les plus déplorables intrigues. Il a été accusé, par exemple, d'avoir, de concert avec quelques autres personnages, préparé la sanglante catastrophe de Nancy en 1790 ; mais cette imputation ne doit pas être légèrement adoptée. Le peu de mots que Salles prononça dans l'assemblée constituante ne favorisa point les révoltés. Une députation de la garde nationale de Nancy était venue se plaindre de la municipalité de cette ville, qui, disait-elle, n'ayant pas pris les mesures nécessaires pour prévenir ou arrêter le désordre, cherchait à faire retomber sur autrui une responsabilité qui pesait particulièrement sur elle. Salles parla en faveur de la garde nationale, qui était composée de gens connus et estimés. L'assemblée les admit aux honneurs de la séance, et il ne fut pris aucune mesure contre eux. Il est vrai que, dans la plus grande partie de la session de l'assemblée constituante, ce député vota avec les plus violents révolutionnaires. En 1789, il parla contre le *veto* absolu et fut d'avis que les assemblées législatives ne fussent composées que d'une seule chambre (*voy.* Rabaut Saint-Etienne). Dans cette question, l'extrême droite se trouva d'accord avec l'extrême gauche. Le mois suivant, Salles proposa de déterminer dans quel cas et d'après quel mode les assemblées nationales pourraient être dissoutes ; on ne donna pas de suite à cette importante proposition, que Mirabeau lui-même avait décidée dans ses écrits en faveur de la prérogative royale. On sait que l'autorité ecclésiastique fut le principal point de mire des attaques révolutionnaires. Salles suivit ce système : quelques troubles religieux s'étaient manifestés en Alsace, et l'on accusait les ecclésiastiques, entre autres l'abbé d'Aymar, membre de l'assemblée, et le baron de Dietrich, maire de Strasbourg, d'en être les instigateurs. Salles fut chargé de faire à ce sujet un rapport, qui n'eut alors point de suite, mais qui fut très-contraire aux personnages dénoncés. Zélé partisan des sociétés jacobines, il fit donner gain de cause à celle d'Aqs, contre la municipalité de cette ville, qui, par décret, fut forcée de réinstaller cette réunion séditieuse, dont elle avait fait suspendre les séances. En 1789, l'assemblée avait rejeté deux fois le système de deux chambres ; cependant ceux-là mêmes qui les avaient repoussées en sentaient très-bien les avantages : le véritable motif d'une partie des opposants venait de la crainte de voir s'y réfugier les distinctions politiques, qu'on voulait détruire. Buzot crut qu'on pourrait établir les avantages d'une discussion séparée, sans avoir à craindre les inconvénients

qu'on voulait voir dans le système des deux chambres, et il proposa de laisser à l'assemblée, toujours une dans ses éléments, la faculté de se diviser en deux sections, pour la discussion des lois, lorsqu'elle le jugerait à propos. Salles combattit ce projet, qui fut écarté à une grande pluralité ; ces débats eurent lieu au mois de mai 1791. Au mois de juin suivant, son rapport sur les troubles religieux qui avaient eu lieu en Alsace fut repris ; il fit suspendre de leurs fonctions les directoires du Haut et du Bas-Rhin et blâmer la conduite du tribunal, qui était intervenu dans cette affaire. Cependant cet homme, qui paraissait si favorable à la démocratie, fut un de ceux qui défendirent l'inviolabilité royale avec le plus de courage et d'énergie. On sait que cette question fut débattue avec une audace inouïe lors du malheureux voyage à Varennes, et même que dès lors l'on proposa la république ouvertement. Salles se déclara contre et fit sur cette matière un long discours, où l'on remarqua ces paroles : « On me poignarderait plutôt que « de me faire souffrir que le gouvernement pas- « sât entre les mains de plusieurs. » En parlant pour l'inviolabilité du roi, il entra dans une discussion sur l'abdication réelle ou supposée du monarque et qui prouva les bonnes intentions de l'orateur ; le projet de décret qui termina son discours fait partie de la constitution de 1791. Ce fut aussi d'après lui que l'assemblée décréta qu'un tribunal serait chargé de poursuivre les auteurs de la pétition du champ de Mars ; mais ce tribunal ne fut point mis en activité. On parlait déjà de l'hypothèse où une convention devrait être convoquée : Salles voulait qu'une telle convocation ne pût avoir lieu qu'après un délai de vingt années, et il fit partie de la convention qui s'établit un an après. Dans cette assemblée, il fut du parti de la Gironde, sans s'attaquer néanmoins à la personne du roi. Ce fut lui qui donna l'idée d'appeler au peuple du jugement à intervenir ; il le proposa le premier, sans doute en vue de sauver Louis XVI, que cependant il déclara coupable. A son vote pour l'appel au peuple, il joignit celui de la détention jusqu'à la paix, puis le sursis à l'exécution. On doit dire aussi qu'il avait fait les plus grands efforts pour déterminer l'assemblée à rapporter le décret par lequel elle s'était constituée juge du roi. Pendant les huit mois qu'il fut membre de la convention, Salles combattit constamment les anarchistes, dénonça Marat et les siens, poursuivit les assassins de septembre. Il fut proscrit au 31 mai 1793. Mis hors la loi le 28 juillet, il se réfugia d'abord dans les départements de l'Eure et du Calvados, avec les autres chefs de son parti, erra ensuite quelques jours en Bretagne et s'enfuit par mer à Bordeaux. Il se cacha longtemps dans le département, fuyant d'asile en asile, fut enfin arrêté le 19 juin 1794, chez le père de son collègue Guadet (*voy.* ce nom), et mis à mort le lendemain, à Bordeaux ; il était âgé de 34 ans. B—U.

SALLES (CHARLES-MARIE, comte DE), général français, né à la Martinique en 1804, entra à l'âge de dix-huit ans à l'école de St-Cyr, passa dans le corps de l'état-major, et, devenu lieutenant en 1827, il commença la carrière active où il devait longtemps se distinguer. Après avoir fait la campagne de Morée, en 1828, et après avoir pris part à la conquête d'Alger, il revint en France comme capitaine et se trouva au siége d'Anvers. On se battait en Afrique. Salles s'y rendit vers la fin de 1837 : il fut d'abord aide de camp du général Vallée, et, en 1840, il était colonel ; en 1848, il fut élevé au grade de général de brigade, et il commanda successivement la subdivision d'Alger et la division de Constantine, où il rendit de fort utiles services. Le 7 mars 1852, il fut nommé général de division. Il passa en Crimée, commanda une des divisions de l'armée qui fit le siége de Sébastopol et déploya une rare énergie dans ces pénibles et sanglantes opérations. Plusieurs des attaques dirigées contre cette redoutable forteresse et sous lesquelles elle succomba enfin, en particulier celles des 2 et 22 mai, puis du 8 septembre 1855, s'effectuèrent sous les ordres du général Salles ; sa bravoure froide, sa vigoureuse initiative électrisaient ses soldats et leur faisaient franchir tous les obstacles. Au mois de juin 1856, il fut nommé membre du sénat ; il était grand officier de la Légion d'honneur. Il est mort à Mornas le 1er novembre 1858. Z.

SALLET (FRÉDÉRIC DE), poëte allemand, né le 20 avril 1812 à Neisse en Silésie, mort à Reichau, dans la même province, le 21 février 1843. Descendant d'une ancienne famille de réfugiés huguenots, il fut élevé d'abord dans le gymnase de Breslau, puis, dès 1824, dans l'école des cadets de Potsdam, d'où il passa, en 1826, dans celle de Berlin. Officier de la garnison de Mayence depuis 1829, il écrivit, en 1830, une *Nouvelle satirique sur la vie du troupier*, qui lui attira, de la part du conseil de guerre, une condamnation à seize ans de détention dans une forteresse et à la cassation de son grade. Cette condamnation, réduite par révision à deux ans, fut commuée par le roi à la peine d'arrêts de deux mois. Après avoir encore tenu garnison à Trèves, Sallet revint, en 1834, à Berlin, où il fréquenta les cours de l'école générale militaire, puis les leçons de philosophie de Hégel. En 1838, il sortit définitivement de l'armée et s'établit à Breslau, où il s'occupa uniquement de travaux littéraires et poétiques. Dans la poésie silésienne contemporaine on remarque quatre diverses tendances, qui sont représentées par autant d'écoles poétiques : c'est l'école sentimentale et romantique, l'école satirique et humoristique, l'école didactique et l'école patriotique. Excepté cette dernière tendance, Sallet a représenté toutes les autres avec plus ou moins de

succès. Plusieurs de ses productions portent le cachet de la perfection ; mais une mort précoce a empêché Sallet de se distinguer dans tous les genres de poésie. On a de lui : 1° *Poésies lyriques*, Berlin, 1835 ; 2° *Etincelles, recueil d'épigrammes*, Trèves, 1838 ; 3° la *Bouteille en démence* (*Die wahnsinnige Flasche*), épopée comique, ibid., 1838 ; 4° *Belle Isla*, conte bleu très-gracieux et rempli d'idées philosophiques, ibid., 1838 ; 5° *Evangile des laïques* (ou *Laïen Evangelium*), Breslau, 1839 ; 4° édit., ibid., 1847. C'est un poëme didactique et philosophique dans lequel l'auteur s'efforce de mettre la philosophie hégelienne à la place du Nouveau Testament. L'auteur suit vers pour vers les paroles de la Bible, qui servent de motto ou de thème à ses propres rimes. Le Dieu qui se fait chair est remplacé dans la poésie de Sallet par l'homme qui se fait Dieu. Dans cette philosophie hégelienne mise en vers, il se trouve de nombreuses beautés poétiques, et, malgré l'aridité du sujet, le poëme de Sallet offre une agréable lecture. Dans le même sens est conçu : 6° *Explication de la seconde partie du Faust de Gœthe pour des dames*, Breslau, 1843. La seconde partie du *Faust*, moins claire et moins poétique que la première, a provoqué une foule de commentaires. Celui de Sallet ne porte que sur quelques points. 7° *Nouveau recueil de poésies lyriques*, ibid., 1843. On y remarque de charmantes poésies pleines d'humour; mais cet humour devient de la mauvaise humeur qui se glisse jusque dans les chansons à boire et les chansons de voyage. 8° Dans le *Traité prosaïque posthume : les Athéistes et les impies de notre époque*, Leipsick, 1844 ; 2° édit., 1853, l'auteur appelle ainsi les *piétistes*. On a enfin publié un recueil de ses *Œuvres complètes*, Breslau, 1848, 5 vol. R—L—N.

SALLIER (CLAUDE), philologue, né en 1685, à Saulieu, fit ses premières études dans cette petite ville. Le souvenir des embarras que lui avait causés le manque de livres à cette époque et la reconnaissance qu'il conserva toute sa vie pour ses maîtres l'engagèrent à fonder plus tard une bibliothèque publique dans sa ville natale. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de théologie à Dijon, il embrassa l'état ecclésiastique et vint à Paris, où il devait trouver des sources plus abondantes d'instruction. S'étant chargé de l'éducation du fils de la comtesse de Rupelmonde, cette dame lui facilita les moyens de se livrer à son goût pour l'étude. Passionné pour les anciens, il employa ses loisirs à se perfectionner dans la connaissance du grec et du latin ; il apprit en même temps le syriaque et l'hébreu et se rendit familiers les meilleurs auteurs italiens, espagnols et anglais. Il fut admis, en 1715, à l'Académie des inscriptions et y lut une foule de mémoires, qui ne se distinguent pas moins par l'étendue des recherches, la profondeur de l'érudition, que par le mérite du style et d'une saine critique. La mort de Sarrazin laissa vacante, en 1719, la chaire d'hébreu au collége royal : l'abbé Sallier en fut pourvu, et le duc d'Orléans, auquel il donnait des leçons de syriaque, le nomma secrétaire interprète, avec un traitement honorable (*voy*. ORLÉANS). En 1721, il remplaça Boivin dans la charge de garde des manuscrits de la bibliothèque de Paris ; enfin il fut élu membre de l'Académie française en 1729, après la mort de la Loubère (*voy*. ce nom). Malgré ses nombreuses occupations, il remplissait ses devoirs de bibliothécaire avec un zèle et une exactitude admirables. Cette place l'avait mis en relation avec la plupart des savants de l'Europe, et il s'empressait de leur fournir tous les renseignements qui dépendaient de lui. Le dépôt des manuscrits lui dut d'importantes acquisitions, et il eut part à la rédaction du catalogue des livres imprimés, dont il n'a malheureusement paru que six volumes (1). Doué d'un tempérament robuste, l'abbé Sallier se livrait à ses travaux avec une ardeur infatigable. Il préparait l'édition des *Mémoires* de Joinville (*voy*. ce nom), quand ses forces s'anéantirent tout à coup. Il mourut le 9 janvier 1761. Sa noble conduite à l'égard de l'abbé Sévin, son ami, dont il était légataire universel, avait pu donner une idée de son désintéressement ; mais sa mort révéla le secret de sa bienfaisance, que l'on n'avait pas soupçonnée, tant il mettait de soin à cacher ses aumônes. Sallier était membre des sociétés royales de Londres et de Berlin. M. de Coetlosquet, évêque de Limoges, fut son successeur à l'Académie française. Il ne reste de Sallier aucun ouvrage important ; mais on trouve de lui, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 3 à 25, une foule de morceaux du plus grand intérêt : des dissertations sur la fête du septième jour, sur les horloges des anciens, sur l'oracle de Dodone, sur les premiers monuments historiques des Romains, sur l'origine de la parodie, sur la perspective dans les tableaux des anciens, sur les signaux par le moyen du feu, etc. ; — des remarques ou des corrections sur l'*Œdipe* de Sophocle, l'*Agamemnon* d'Eschyle, sur différents opuscules de Plutarque et des passages de Platon, de Suidas, d'Euripide, de Longin, de Cicéron et d'un grand nombre d'autres auteurs grecs et latins ; — des traductions de quelques odes de Pindare, du *Criton*, du *Theotete* et d'une partie du dixième livre des *Lois* de Platon ; — des recherches sur l'orateur Hortensius, sur Charles, duc d'Orléans, sur Jean Lemaire de Belges, Guill. Postel, etc. On peut consulter les tables du Recueil de l'Académie. Le tome 31 contient l'*Eloge de Sallier*, par Lebeau. W—s.

SALLIER-CHAMONT (GUI-MARIE), petit-neveu

(1) Les trois premiers contiennent la *Théologie*, les deux autres les *Belles lettres*. Ces cinq volumes ont été rédigés par les abbés Sallier et Boudot. Le discours préliminaire est de Jourdan. Le sixième volume est le premier de la classe de *jurisprudence* ; il a été rédigé par Melot, à qui l'on doit les quatre volumes contenant les manuscrits (*voy*. MELOT).

du précédent, naquit à la Roche-en-Brenil, dans la Bourgogne, vers 1750, et se rendit de bonne heure dans la capitale, où il fit ses études de droit. Devenu conseiller au parlement de Paris, il s'y lia intimement avec d'Esprémenil, Sabatier, Robert de St-Vincent, et se joignit à ces fougueux orateurs dans toutes les circonstances où il fut question de s'opposer aux décisions de la cour. Ce fut surtout dans les *remontrances* du 24 juillet 1787 qu'éclata avec le plus de violence ce système d'opposition, à l'occasion d'un impôt du timbre que le parlement invita le roi à retirer, lui déclarant que « la seule annonce de cet « impôt avait jeté l'alarme dans tout le royaume « et que son exécution y répandrait un deuil « universel ». Le parlement ne voyait de remède à tant de maux que dans la convocation d'une assemblée nationale. Sallier ne fut pas victime des troubles qui survinrent ensuite, comme son frère et la plupart de ses collègues; il échappa aux massacres de la révolution en se tenant soigneusement caché et composa dans sa retraite des ouvrages où l'on trouve des renseignements, précieux pour l'histoire, sur les événements dont il avait été témoin et acteur. Il reparut en 1814 et fut alors nommé maître des requêtes et chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement royal. Sallier mourut vers 1840, dans un âge avancé. Ses ouvrages imprimés sont : 1° l'*Ane au bouquet de roses, renouvelé de l'Ane d'or d'Apulée*, Paris, 1802, 2 vol. in-18 ; 2° *Essais historiques, pour servir d'introduction à l'histoire de la révolution française, par un magistrat*, 1802, in-8°, publié d'abord sous le voile de l'anonyme et réimprimé en 1819, avec le nom de l'auteur, sous ce titre : *Essais pour servir d'introduction à l'histoire de la révolution française;* 3° *Annales françaises depuis le commencement du règne de Louis XVI jusqu'au commencement des états généraux* (1774-1789), 1813, in-8°; 4° *Annales françaises* (mai 1789-mai 1790), 1832, 2 vol. in-8°. — Son frère, SALLIER (Henri), président de la cour des aides, périt sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, dans le mois de mars 1794. M-dj.

SALLIN (MAURICE), artiste distingué, fut d'autant plus remarquable qu'il ne dut qu'à lui seul les connaissances qu'il possédait. Né dans la Savoie, en 1760, de parents pauvres, il quitta ses montagnes fort jeune encore, comme un grand nombre de ses compatriotes, et vint en France, où il exerça l'humble métier de ramoneur, puis celui de fondeur. Doué des dispositions les plus heureuses, il se livra avec autant d'ardeur que de succès à la sculpture et à la gravure. Tous les moments qu'il n'employait pas à ce travail, il les consacrait à la lecture des auteurs anciens, tels qu'Homère, Hérodote, Pline et Strabon, dont il savait, dit-on, les ouvrages par cœur, et dans lesquels il puisa tout ce qu'il importe de connaître sur l'antiquité. Sallin s'était fixé à Lyon, où ses talents, joints à sa candeur et à sa modestie, lui concilièrent l'estime générale. La juste réputation qu'il avait acquise ne pouvait que s'accroître, lorsque la mort le frappa dans toute la vigueur de l'âge, le 22 juin 1809. Outre divers morceaux de sculpture, il a gravé, d'après Wexelberg, le portrait de J.-Em. Gilibert placé en tête d'un des ouvrages de ce célèbre médecin lyonnais. P—s.

SALLIOR (MARIE-FRANÇOIS), né à Versailles vers 1740, fit ses études à Paris et fut d'abord destiné au barreau. Il était avocat dans cette ville lorsque la révolution commença, et il en adopta les principes avec modération. Ayant traversé assez péniblement l'époque de la terreur, il entra dans la carrière de l'enseignement après la chute de Robespierre et fut nommé inspecteur du collége de St-Cyr, puis du prytanée français. Il mourut à Paris, en 1804. Sallior était membre de plusieurs académies, entre autres de celle de Madrid. On a de lui : 1° *Manuel chronologique, ou Rapport des années suivant les quatre manières de les compter les plus usitées pour l'histoire ancienne*, Paris, 1791 ; 2° les *Fruits de mon jardin, premier panier*, Paris, 1798, 4 cahier, in-12; 3° *Corbeille des fleurs de mon jardin, deuxième panier*, Paris, 1798, 4 cahiers, in-12. Ces deux dernières publications étaient périodiques; la première, destinée aux enfants, la seconde aux pères. Sallior a publié comme éditeur une traduction de la *Divina commedia* de Dante, par Colbert d'Estouteville, petit-fils du grand Colbert, 1796, 3 part. in-8°. Z.

SALLO (DENIS DE), sieur de la Coudraye, l'inventeur des journaux littéraires, naquit à Paris, en 1626, d'une ancienne famille originaire du Poitou. Il montra dans son enfance peu de dispositions pour l'étude ; mais elles se développèrent par une application soutenue. Il remporta presque tous les prix en rhétorique, et, en terminant ses cours de philosophie, il soutint des thèses en grec et en latin avec un applaudissement universel. Ses succès dans l'étude du droit ne furent pas moins brillants, et son père lui ayant résigné, en 1652, sa charge de conseiller au parlement, Sallo ne tarda pas à jouir de la réputation d'un magistrat non moins distingué par ses lumières que par son intégrité. La bonté de son cœur égalait ses talents. Pendant la famine qui désola Paris en 1662, Sallo fut attaqué dans une rue détournée par un malheureux qui lui demanda sa bourse : « Je ne vous ferai guère riche, lui « dit-il, car je n'ai que trois pistoles; mais je « vous les donne volontiers. » Il fit suivre cet homme par son laquais, qui le vit acheter un pain chez un boulanger et le porter ensuite à ses enfants affamés. Le lendemain, Sallo se fit conduire chez le voleur ; c'était un pauvre cordonnier, chargé d'une nombreuse famille et qui manquait d'ouvrage ; en le reconnaissant, cet homme se jeta à ses pieds, le priant de ne pas le perdre : « Je ne viens pas ici dans ce dessein,

« lui dit-il ; voilà trente pistoles que je vous « donne, achetez du cuir et travaillez pour ga- « gner la vie à vos enfants. » (*Voy.* les *Lettres* de Boursault, t. 1er, p.. 349.) Les devoirs de sa charge n'empêchaient pas Sallo de cultiver la littérature et l'histoire avec beaucoup d'ardeur ; il avait deux secrétaires occupés constamment à transcrire les extraits de ses lectures, et il forma de cette manière des recueils considérables, qui lui furent très-utiles dans la suite. Ayant conçu l'idée d'un journal qui présenterait, avec l'analyse des ouvrages nouveaux, l'indication des découvertes les plus importantes dans les sciences, il en obtint le privilége sous le nom du sieur de Hédouville (1). Le premier numéro de cette feuille parut le lundi 5 janvier 1665, et elle continua de paraître toutes les semaines. Le titre de *Journal des savants* effraya bien quelques personnes, qui se persuadèrent qu'elles n'avaient pas l'érudition nécessaire pour les matières qu'on y traiterait; mais cette entreprise n'en eut pas moins beaucoup de succès. Sallo s'associa pour la rédaction quelques-uns de ses amis, parmi lesquels Gui Patin cite Bourzéis, Gomberville et Chapelain. Suivant Fontenelle, l'abbé Gallois, qui remplaça Sallo dans la direction du journal, fut un de ses premiers collaborateurs (*voy.* GALLOIS). Plus la nouvelle feuille avait de vogue, plus les auteurs étaient piqués d'y voir leurs productions censurées sans ménagement. La liberté que Sallo prenait à cet égard ne peut être comparée à celle dont ont usé quelques-uns de ses successeurs ; mais l'espèce de suprématie qu'il s'arrogeait sur les membres de la république des lettres était jusqu'alors sans exemple et ne pouvait manquer de lui susciter un grand nombre d'ennemis. A peine avait paru son sixième numéro, dans lequel il critiquait les *Amœnitates juris* de Ménage, que celui-ci lui répliqua vivement dans la préface de ses *Observations sur Malherbe*, et, dans l'espace de quelques mois, Sallo se vit obligé de se défendre tour à tour contre Patin (*voy.* Ch. PATIN et SAVOT), Tannegui le Fèvre et Grégoire Huret, dont les plaintes parvinrent, dit-on, à faire supprimer le journal naissant. Mais si l'on en croit Camusat, ce fut le nonce qui fit retirer le privilége à Sallo, parce qu'il avait parlé peu respectueusement d'un décret de l'inquisition porté contre Baluze et Launoy. On lui offrit de reprendre son journal avec un censeur ; mais il refusa cette condition, et le privilége fut donné à l'abbé Gallois (*voy.* plus bas). La générosité de Sallo, son empressement à rendre service et probablement aussi son défaut d'ordre dérangèrent sa fortune. En se chargeant, dans des vues d'utilité publique, de dessécher les marais du Poitou, il acheva de se ruiner ; mais Colbert, qui connaissait son mérite (1), venait de lui procurer dans les finances un emploi qui devait réparer promptement toutes ses pertes, quand il mourut d'une apoplexie foudroyante, le 14 mai 1669, à l'âge de 43 ans. Le prétendu Vigneul Marville (dom Bonaventure d'Argonne) attribue la mort subite de Sallo au chagrin d'avoir perdu cent mille écus au jeu. Il est vrai que, peu de temps avant sa mort, s'étant trouvé forcé de jouer, il avait perdu huit mille francs ; mais il avait fait des pertes plus considérables sans en être affligé, et celle-ci dut l'affecter d'autant moins qu'il avait la perspective d'un avenir brillant. On a de Sallo quelques opuscules historiques qu'il avait rédigés sur la demande de Colbert. Son *Traité des légats a latere* se trouve à la suite de l'*Origine des cardinaux du saint-siége*, et particulièrement des français (par du Peyrat), Cologne (Paris), 1665, 1669, in-12. Son opuscule *Des noms et surnoms, mémoire sur la question qui s'est présentée de savoir si l'on doit nommer la reine Marie-Thérèse d'Espagne ou bien Marie-Thérèse d'Autriche,* a été inséré au tome 3 du *Recueil de pièces d'histoire et de littérature,* par Granet, et réimprimé dans le *Recueil de mémoires et de dissertations*, etc., publié par Sozzi, 1769, in-12 ; la *Bibliothèque historique de la France* dit que ce morceau est aussi à la suite du *Traité des légats*. Son *Traité des sceaux* est conservé parmi les manuscrits de Colbert à la bibliothèque de Paris. Camusat nous apprend qu'il vit, dans la bibliothèque de l'abbé Bachelier, les recueils de Sallo formant 9 volumes in-folio fort épais, dont sept sur l'histoire et deux de mélanges. « Les « matières, dit-il, y sont rangées selon les lettres « de l'alphabet. Chaque volume contient au moins « deux mille pages de grand papier, et l'on y « voit avec étonnement des extraits de toutes « sortes de livres grecs (2), latins, italiens, fran- « çais, espagnols et allemands. Je n'avance rien « de trop en disant qu'il y a plusieurs sujets « importants que l'on pourrait traiter à fond « avec le seul secours des recueils de Sallo. Ce « sont surtout les points de discipline ecclésias- « tique qui ont rapport à nos libertés, lesquelles « cet illustre magistrat a toujours aimées, et « dont il était en toute occasion l'intrépide dé- « fenseur. » (*Voy.* l'*Histoire critique des journaux,*

(1) C'était, suivant quelques auteurs, le nom d'un petit fief que Sallo possédait en Normandie, ou, selon d'autres, celui d'un de ses laquais qui s'appelait aussi *Germain*. Valois fait un grand éloge du goût de ce domestique pour l'étude dans sa dédicace à Sallo de son traité *De Basilicis* : *Vidimus inter famulos tuos Germanum quemdam non latini solum sermonis, sed etiam juris civilis peritum, semper, si quo in loco consistat, legentem aut meditantem.*

(1) Charles Perrault parle, dans ses *Mémoires*, d'un petit comité de savants que le ministre Colbert avait toujours auprès de lui pour les consulter dans les choses qui regardaient les lettres. Perrault, Chapelain, Bourséis, Cassagne et Sallo y étaient admis ; et ce dernier n'y était pas seulement consulté sur les objets de littérature, mais encore sur la marine, sur les droits de la couronne, sur les lois, etc.

(2) Dans une note qui précède la dernière édition de l'*Histoire critique des journaux*, on apprend que les collections de Sallo se trouvaient alors (1734) entre les mains d'un maître des requêtes ; qu'elles contiennent proprement des mélanges historiques, politiques et quelquefois satiriques, et qu'il y a peu de passages *grecs*, attendu que Sallo savait peu cette langue.

t. 1er, p. 13.) Le *Journal des savants* commença, comme on l'a dit, le 5 janvier 1665. Sallo n'en publia que les treize premiers numéros. L'abbé Gallois, qui lui succéda, n'apporta pas le même soin dans le choix ni dans la rédaction des articles, et ne se piqua pas d'en faire paraître les numéros avec la même régularité. Dès l'année 1666, il n'en donna que quarante-deux, ayant pris deux mois de vacances. Il n'en publia que seize en 1667, vingt-trois en 1668 et dix-sept pendant les six autres années qu'il garda le privilége (1). En 1685, l'abbé de la Roque prit la rédaction du journal (*voy.* LA ROQUE), et le président Cousin, qui lui succéda le 19 novembre 1687, le continua seul jusqu'à la fin de l'année 1701. A cette époque, la rédaction en fut confiée à huit hommes de lettres, agréés par le roi et qui se réunissaient toutes les semaines chez l'abbé Bignon. Depuis 1715, les conférences des auteurs se tinrent à l'hôtel du chancelier, et le *Journal des savants*, dont il paraissait un numéro par mois, se soutint sans interruption jusqu'à la fin de juillet 1792. Les circonstances en ayant fait suspendre la publication, plusieurs littérateurs essayèrent, en 1797 (2), de le relever; mais, après en avoir publié douze numéros, ils furent obligés de renoncer à leur projet, faute de souscripteurs. Enfin ce journal fut rétabli par ordonnance royale et replacé sous la direction du chancelier de France, et depuis le 1er septembre 1816, il en paraît un cahier chaque mois. La collection du *Journal des savants*, de 1665 à 1792, forme ordinairement 111 volumes in-4°. Les vingt premières années se relient en 8 volumes; mais, depuis 1685, il en a paru chaque année un volume plus ou moins épais; les années 1707, 1708 et 1709 ont chacune un supplément. Il faut joindre à ce recueil les tables jusqu'en 1750, par l'abbé Declaustre, 10 vol. in-4°. Il existe une réimpression, format in-12, du *Journal des savants*, Amsterdam, 1684 et années suivantes, 381 vol., dont trois de tables, avec des additions tirées des *Mémoires de Trévoux* et d'autres journaux littéraires. On peut consulter pour plus de détails le *Manuel du libraire* de Brunet, 3e édit., t. 3, p. 624. L'*Histoire critique des journaux*, par Camusat, contient des détails curieux sur le *Journal des savants*, depuis son origine jusqu'à la retraite du président Cousin; mais ils sont entremêlés de digressions qui rendent la lecture de cet ouvrage fatigante. On trouve une notice sur Sallo dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 9 et t. 10, 2e partie, p. 282. W—s.

SALLUSTE (CAIUS-SALLUSTIUS-CRISPUS), historien latin, naquit à Amiterme (ville considérable du pays des Sabins, dont on voit aujourd'hui quelques restes près de San-Vittorino, dans l'Abruzze), l'an de Rome 668, sous le septième consulat de Marius et le second de Corn. Cinna. Sa famille était plébéienne et sans illustration. Elevé à Rome, il prit des leçons d'Atéius Prétextatus, surnommé le *Philologue*, célèbre grammairien natif d'Athènes, avec lequel il fut toute sa vie dans une intime liaison. La corruption de la capitale, qu'il peignit depuis avec des couleurs si vives, séduisit sa jeunesse; et ses mœurs furent aussi licencieuses que ses profusions furent insensées. Il ne faut pas cependant tout à fait le juger sur les invectives du déclamateur qui a pris le nom de Cicéron et sur les écrits dictés par l'esprit de parti, qui, dans les troubles politiques, ne permet pas qu'il y ait d'honnêtes gens dans le parti contraire. On doit même ajouter que, âgé de vingt ou vingt-deux ans à l'époque de la conjuration de Catilina, et malgré ses dérèglements, il n'a jamais été soupçonné d'y avoir trempé. Mais un fait qui ne paraît pas contesté est son aventure avec Fausta, fille du dictateur Sylla et femme de Milon. Surpris par un mari irrité, il fut fouetté et condamné à une amende, humiliation dont il conserva un vif ressentiment, qu'il trouva depuis moyen de satisfaire. Ayant atteint l'âge de parvenir aux charges, il obtint celle de questeur, qui donnait l'entrée au sénat; et, quelque temps après, brigua celle de tribun du peuple, dans le dessein de se venger de Milon. Revêtu de cet emploi, il prit une part active aux troubles de cette époque et aux intrigues de Clodius, qui amenèrent l'exil de Milon. Cependant l'ardeur avec laquelle il s'était livré aux agitations politiques n'avait rien diminué de la licence de ses mœurs: les censeurs Apius Pulcher et Pison le notèrent d'infamie et le dégradèrent du rang de sénateur. Ce fut alors, à ce qu'on croit, qu'il écrivit la conjuration de Catilina, dont il avait été le témoin oculaire. Sa retraite n'avait pas encore duré deux ans, lorsqu'une nouvelle révolution fit renaître ses idées ambitieuses. Salluste s'était de bonne heure jeté dans le parti populaire et avait servi l'ambition de César; il l'alla joindre dans son camp, fut, par son crédit, de nouveau nommé questeur; rentra par cette place dans le sénat, deux ans après en avoir été exclus, et fut ensuite élevé à la préture. Ce fut en cette qualité qu'il conduisit en Afrique une partie des légions de César. Après la bataille de Thapsa, le vainqueur lui donna, avec le titre de proconsul, le gouvernement de la Numidie, où il s'enrichit par les concussions les plus criantes. « César, dit Dion « Cassius, ayant conquis la Numidie, préposa « Salluste, de nom, au gouvernement, mais de « fait, à la ruine du pays. Accusé d'avoir volé « des sommes considérables et pillé la province, « il resta déshonoré par les livres mêmes qu'il

(1) L'abbé Gallois n'en publia que quatre numéros en 1669, un seul en 1670, trois en 1671, huit en 1672, et un en 1674; il n'en donna point en 1673.

(2) Les rédacteurs du nouveau *Journal des Savants* étaient Camus, Baudin, Daunou, Silvestre de Sacy, Langlès, Lalande, Mongez, etc. Il en paraissait un numéro tous les quinze jours: les douze numéros forment 394 pages in-4°.

« avait composés, pour avoir tenu une conduite « si opposée aux leçons qu'il donne dans ses « écrits, où il s'élève avec tant d'amertume, à « chaque page, contre les concussions des gou- « verneurs de provinces. Quoique absous par « César, ses ouvrages sont, en public, la table « d'affiche où sa propre condamnation se trouve « inscrite. » Salluste était parti ruiné ; il revint à Rome avec des richesses immenses. Depuis la mort de César, qui suivit de près son absolution, achetée, dit-on, à prix d'argent, la perte de son protecteur le décida à ne plus se mêler des affaires publiques. Possesseur d'une fortune assez grande pour passer désormais une vie voluptueuse et tranquille, il n'épargna pas les dépenses qui pouvaient lui en procurer les agréments. Du fruit de ses déprédations, il fit construire sur le mont Quirinal une maison magnifique et de vastes jardins, où fut rassemblé à grands frais, en statues, peintures, vases, ameublement, ce que l'art avait pu produire de plus parfait. C'est de ces jardins, qu'on appelle encore aujourd'hui les *jardins de Salluste*, qu'on a déterré une grande et belle partie des antiques qui nous restent. Ces bâtiments somptueux furent habités dans la suite par Vespasien, Nerva, Aurélien et plusieurs autres empereurs, qui se plurent à les embellir. Salluste ne se logea pas avec moins de magnificence à la campagne qu'à la ville. Il acheta, entre autres possessions, la belle maison de plaisance que César avait fait bâtir à Tibur (Tivoli), et, sans doute, mit le même soin à l'embellir. Ces dépenses énormes n'étaient pas propres à faire cesser les murmures. Salluste n'en continua pas moins à déployer le même luxe et à déclamer dans ses écrits contre ceux qui s'enrichissaient par des voies coupables. Neuf années de sa vie, qui s'écoulèrent dans le repos, furent employées à mettre la dernière main à ses ouvrages. Il mourut en 718 (avant J.-C., 35), sous le consulat de Cornificius et du jeune Pompée, dans la 51e année de son âge, laissant une réputation aussi brillante sous le rapport du talent que décriée sous celui des mœurs et de la conduite. Suivant Eusèbe, il avait épousé Térentia, que Cicéron avait répudiée à son retour du camp de Pompée. Un fils adoptif, petit-fils de sa sœur, fut l'héritier de son nom et de ses biens, ainsi que de son goût pour les plaisirs et pour la magnificence. Si l'on en juge d'après le buste qui était au palais Farnèse, ouvrage du bon temps de la sculpture, et qu'une tradition constante lui attribue, Salluste avait une figure noble et des traits prononcés, qui répondaient mieux à ses discours qu'à ses mœurs. Les médailles qui portaient son nom lui donnent un tout autre air; mais l'authenticité en est plus que douteuse. Il nous reste de Salluste deux ouvrages entiers, savoir : le *Catilina*, qu'il écrivit après son exclusion du sénat, et la *Guerre de Jugurtha*, qu'il composa en 709, après son retour d'Afrique. Il avait écrit une *Histoire romaine* qui contenait les événements passés entre le *Jugurtha* et le *Catilina;* et son ami Prætextatus avait rédigé pour lui un abrégé de cette histoire, afin d'en présenter seulement les points les plus intéressants. Il ne nous en est parvenu que des fragments (*voy.* BROSSES), entre autres la lettre où Mithridate développe si bien les projets ambitieux des Romains. Pétrarque en déplore amèrement la perte ; et il semble, à la manière dont il s'exprime, qu'elle n'était pas fort antérieure à son siècle ; heureusement les deux écrits qui nous restent sont deux chefs-d'œuvre bien capables de nous en dédommager. Martial appelle l'auteur le premier des historiens romains ; Sénèque le met au-dessus de Thucydide, et Tacite lui-même lui donne le rang que notre siècle défère au grand peintre de Tibère et de Néron. On doit surtout remarquer le sens plein de vigueur qui a présidé à la composition de ces deux morceaux d'histoire. Le premier, qui n'est pour ainsi dire qu'un fait unique, est écrit avec une rapidité entraînante. Salluste prend seulement la substance des faits, néglige les détails et, sans cesse, achemine l'action à sa fin d'une manière tout à fait dramatique. Ce fut sans doute son séjour en Numidie qui lui fit naître l'idée d'écrire la *Guerre de Jugurtha*. Il n'exécuta ce projet ou ne publia son ouvrage qu'à son retour à Rome, après s'être retiré des affaires publiques. Ce sujet, mêlé de guerres étrangères et de troubles civils, d'actions et de discours, comportait une manière plus large et de plus grands développements. Aussi s'accorde-t-on à regarder cet écrit, composé dans la maturité du talent et de l'âge, comme le chef-d'œuvre du genre historique. L'auteur y apporta un soin tout particulier. Il visita lui-même tous les endroits de son gouvernement où les principales actions s'étaient passées, prit connaissance du local par ses propres yeux, rassembla des mémoires et rechercha l'origine et les antiquités de la nation dans les livres écrits par les naturels mêmes du pays, dont le roi numide Hiempsal avait fait faire un recueil. C'est surtout dans cette histoire qu'il s'est attaché à rendre le vrai caractère des Romains, à faire ressortir le principe qui animait chaque faction, à exalter les grands exemples des vertus antiques, à peindre des plus fortes couleurs la corruption de son siècle, et surtout celle des chefs de l'État, leur insatiable avidité et leurs indignes concussions : heureux s'il n'eût pas suivi dans sa conduite les exemples qu'il blâmait si vivement dans ses écrits ! Nous croyons inutile de comparer Salluste à Tacite. Ces deux auteurs, plutôt égaux que semblables, sont tous deux arrivés à la perfection par des routes bien différentes. Un seul mot de St-Evremond nous paraît les caractériser assez heureusement : « Salluste, dit-il, « donne autant au naturel que Tacite à la po- « litique. » Salluste a éprouvé deux sortes de

censures, l'une regarde sa vie et l'autre ses écrits. Les premières sont des satires passionnées dont l'animosité détruit presque tout l'effet. De ce nombre sont la déclamation du faux Cicéron, ouvrage de quelque grammairien oisif, et le fragment de Lénæus, affranchi de Pompée, qui crut bien venger son maître par une satire où il vomit contre l'historien les injures les plus dégoûtantes (1). Nous aurions sur ce point des notions plus sûres si nous possédions l'histoire de sa vie écrite par Asconius Pédianus ou l'ouvrage d'un anonyme sur le même sujet. Quant aux écrits, Pollion, Trogue Pompée et Sénèque, chez les anciens; Gruter, Jules Scaliger, chez les modernes, lui ont reproché : 1° de charger ses histoires d'avant-propos qui semblent n'y avoir aucun rapport; 2° de se permettre des digressions qui font perdre de vue l'objet principal; 3° d'avoir fait des harangues directes et trop longues; 4° d'avoir mis de la partialité dans les récits de plusieurs faits, soit en omettant ce qui pouvait être favorable à ceux qu'il n'aimait point (2), soit en portant des jugements qui annoncent la prévention; 5° d'avoir employé trop souvent, et cela contre l'avis de son maître Prætextatus, des expressions surannées (3), des mots nouveaux, des métaphores hardies et des locutions purement grecques. On a répondu d'une manière satisfaisante à toutes ces critiques, dont la première seule paraît assez fondée. Elles n'ont point nui à la réputation de l'auteur, ni chez les anciens, ni chez les modernes. Ses histoires furent traduites en grec par le sophiste Zénobien, sous le règne d'Adrien; et Septime Sévère, avant de quitter la vie, affligé des dissensions de ses fils, envoya à l'aîné le beau discours que Micipsa adresse à ses enfants pour les exhorter à la concorde. Il nous reste à parler des *Lettres à César sur le gouvernement de l'Etat*. On n'y retrouve plus cet homme si révolté contre le pouvoir arbitraire. Tout y respire la flatterie, l'esprit de parti et la passion. D'ailleurs, elles offrent de belles idées, un grand sens, beaucoup d'énergie et un juste discernement des causes de la corruption nationale. Eusèbe Salverte les a publiées séparément avec une traduction estimée, 1 vol. in-18. A l'égard de la déclamation supposée contre Cicéron, tout le monde tombe d'accord que, tout ancienne qu'elle soit, et bien qu'elle ait été citée par Quintilien, jamais Salluste n'en fut le véritable auteur. L'orateur romain y est attaqué avec autant de virulence que d'injustice. Cet historien a eu un grand nombre d'éditions. Les plus anciennes sont celles de Florence, 1470, in-fol., et une autre, in-4°, de la même ville. On cite comme les meilleures les suivantes : d'Elzevier, 1634, in-12; *Cum notis variorum*, Amsterdam, 1674 et 1690, in-8°; *Ad usum Delphini*, 1679, in-4°; Cambridge, 1710, in-4°; Amsterdam, 1742, 2 vol. in-4°. L'édition qui a été donnée par Philippe, 1744 et 1761, à Paris, in-12, chez Barbou, est estimée. Nous indiquons avec confiance celle qui fait partie de la collection de M. Lemaire, et dont l'éditeur est M. Burnouf (1). Le nombre des traducteurs n'est pas moins considérable. On cite, parmi les Français, le P. Dotteville, de l'Oratoire (régulier et froid); Beauzée, Mollevault, Billecoq, qui n'a donné que le *Catilina*, et surtout Dureau de la Malle, dont la traduction complète a paru en 1808, 1 vol. in-8°, avec le texte en regard, suivant l'édition d'Havercamp, publiée en 1742, et qui passait pour la plus correcte (2). Nous ne rappellerons une traduction de l'abbé le Masson, Paris, 1717, in-12, qu'à cause du discours préliminaire, où le traducteur a pris à tâche de justifier Salluste sous les rapports moraux, ce qui paraît un peu difficile. Parmi les étrangers, la reine Elisabeth a fait à Salluste l'honneur de le traduire en anglais (3); l'infant don Gabriel en a fait, en espagnol, une excellente traduction, imprimée à Madrid, par Ibarra, 1772, in-fol., et qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de typographie. On peut consulter sur cet historien son article dans la Mothe le Vayer, *Jugements sur les historiens grecs et latins*, t. 3, Paris, 1669; dans Rollin, *Histoire ancienne*, t. 12, p. 277-284; dans les discours de Muret, etc., et surtout dans la *Vie de Salluste*, par le président de Brosses (4), morceau plein de recherches et d'érudition. M. de Gerlache a publié à Bruxelles, 1847, in-8°, des *Etudes sur Salluste et sur quelques-uns des principaux historiens de l'antiquité*. N—L.

(1) Salluste avait dit de Pompée, dans sa grande histoire, que chez lui « la physionomie la plus honnête cachait l'âme qui l'était « le moins ».

(2) Ce reproche porte en particulier sur la manière succincte dont il parle de Cicéron. Elle se borne presque à l'*Optimo consuli*, dont la vanité du consul fut si blessée.

(3) *Et verba antiqui multum furate Catonis,*
Crispe Jugurthinæ conditor historiæ.

(1) Ce travail fort estimable est exempt de la prolixité qu'on reproche à plusieurs des éditions de la *Bibliotheca* de Lemaire; il est l'objet d'un article de Letronne dans le *Journal des Savants*. L'édition revue par F. Kritz, Leipsick, 1834, 2 vol. in 8°, est établie d'après la revision des manuscrits et accompagnée d'un bon commentaire. Celle donnée par M. R. Dietsch, Leipsick, 1846, 2 vol. in-8°, offre une érudition à laquelle on a reproché d'être surabondante et trop spécialement grammaticale. Le *Manuel du libraire* de M. Brunet, auquel nous renvoyons pour plus amples détails, mentionne l'édition de M. Gerlach (Bâle, 1823-1831, 3 vol. in-4°) comme réunissant un grand nombre de variantes, la plupart inédites, c'est un travail savant et consciencieux qui pourra servir à former un bon texte. Parmi les traductions françaises, n'oublions pas celle de M. Gomont (Paris, 1853-1856, 2 vol. in 8°; elle est estimée; une bonne introduction judicieuse, des notes savantes et nombreuses offrent le résumé des travaux critiques les plus importants dont l'histoire romaine a été le sujet. La *Bibliothèque latine*, publiée sous la direction de M. D. Nisard, offre une traduction de Salluste, œuvre de M. Damas-Hinard pour le *Catilina* et les *Fragments*, et de M. Bélèze pour le *Jugurtha*. B—N—T.

(2) Il y a quelques inexactitudes dans cette version, mais elle présente plus de mouvement et plus de vie que celles qui l'ont précédée. La version de M. du Rozoir, Paris, 1829-1833, 2 vol. in-8°, est accompagnée d'une notice biographique et littéraire sur Salluste et d'un commentaire historique et critique sur chacun de ses ouvrages; elle fait partie de la *Bibliothèque latine et française*, éditée par la maison Panckoucke. B—N—T.

(3) Cambden dit qu'elle traduisit le livre *De bello jugurthino* (voy. Walpole, *Royal authors*, t. 1er, p. 27, éd. de 1759).

(4) Le président de Brosses annonça une édition latine qu'il se proposait de publier, mais qui n'a point paru.

SALLUSTE (SECUNDUS SALLUSTIUS PROMOTIUS), surnommé le *Philosophe*, était né vers le commencement du 4e siècle, dans les Gaules, d'une famille patricienne; il suivit avec honneur la carrière des emplois publics et fut créé préfet des Gaules par l'empereur Constance, qui le chargea de surveiller la conduite de Julien. Sa capacité pour les affaires et son goût pour les études philosophiques lui méritèrent bientôt l'amitié du jeune César. Ce prince adressa deux opuscules à Salluste, l'un, que nous n'avons plus, sur l'origine des Saturnales, et l'autre sur le soleil : ce dernier s'est conservé. La faveur dont jouissait Salluste ne pouvait manquer d'éveiller l'envie : l'intimité dans laquelle il vivait avec l'héritier de l'empire devint suspecte à Constance, qui l'appela dans l'Illyrie. Julien éprouva de vifs regrets de l'éloignement de son ami; il les a consacrés dans un discours que la douleur rend éloquent. La plupart des historiens, même le judicieux Tillemont, prétendent qu'après la mort de Constance (361), Salluste revint dans les Gaules, et que Julien l'y rétablit dans la charge de préfet du prétoire; mais comment supposer que ce prince se serait séparé d'un ami dont l'absence l'avait tant affligé? Il est plus vraisemblable qu'il l'emmena dans l'Orient, où l'on trouve à cette époque un Salluste remplissant les fonctions de préfet, que Julien chargea de rechercher la conduite des personnes qui, sous le dernier règne, avaient abusé de leur crédit. Le jeune empereur ne put donner cette commission importante qu'à l'ami dont il connaissait les talents et la fidélité. Ce serait donc à tort qu'on aurait distingué deux Salluste, l'un préfet des Gaules dans le même temps que l'autre était préfet de l'Orient, et tous deux jouissant au même degré de la confiance de Julien. Salluste, quoique païen, avait puisé dans la philosophie un esprit de modération et de tolérance qui lui fait honneur. Il embrassa la défense de Marc, évêque d'Aréthuse, que les habitants de cette ville voulaient forcer de rétablir un temple célèbre; et il ne tint pas à lui d'épargner au pieux évêque un traitement injuste autant que rigoureux (*voy.* JULIEN). Le temple de Daphné, dans le faubourg d'Antioche, fut réduit en cendres; et Julien donna l'ordre de rechercher et de punir les auteurs de cet attentat. Salluste fut donc forcé de faire appliquer à la question le jeune Théodore; mais, vivement ému de la fermeté que montrait le martyr au milieu des supplices, il se hâta de le renvoyer et prononça l'absolution de tous les accusés. Julien lui ôta la connaissance des affaires des chrétiens; cependant il le choisit, en 563, pour son collègue au consulat. Salluste suivit l'empereur dans son expédition contre les Perses, dont il avait essayé de le détourner. Après la mort de Julien, il refusa la couronne, que les soldats voulaient lui décerner, disant que son âge et ses infirmités ne lui permettraient pas de la défendre. Il favorisa l'élection de Valentinien et se démit, en 367, de la charge de préfet. La *Chronique* d'Alexandrie fait mention de Salluste sous l'année 369; mais on ignore l'époque de sa mort. C'est à lui qu'on attribue assez généralement l'opuscule grec intitulé *Tractatus de diis et mundo;* cet opuscule, que le P. Kircher nomme un livre d'or (*libellus aureus*), et dont les critiques s'accordent à louer le style et les pensées, fut publié pour la première fois, avec la version latine d'Allatius et les notes de Holstenius, par Gabriel Naudé, Rome, 1638, in-12. Il a été réimprimé, Leyde, 1639, même format; et Thomas Gale l'a recueilli dans les *Opuscula mythologica*, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688, in-8°. Le savant philologue Orelli en a donné à Zurich, en 1821, une édition nouvelle où le texte, revu avec soin, est accompagné de notes savantes. Formey l'a traduit en français, Berlin, 1748, in-8°, et dans le *Philosophe payen*, 1759, 2 vol. in-12. Un Anglais qui s'est livré à des travaux très-persévérants sur la philosophie ancienne, Thomas Taylor, a donné à Londres, en 1793, une traduction du *Traité des dieux et du monde*. W—s.

SALLUSTE, le dernier des philosophes cyniques, était né au 6e siècle, dans la ville d'Emèse, en Syrie. Son père se nommait Basile et sa mère Théoclée. Dans sa jeunesse, il suivit les leçons du sophiste Eunoius, et il étudia tour à tour avec succès le droit et l'éloquence; mais, doué d'un esprit juste et d'un goût délicat, il sentit les défauts de la manière de son maître et chercha des modèles dans les ouvrages des anciens. Il se pénétra si bien de leurs beautés qu'on regardait ses discours comme approchant de ceux des meilleurs orateurs. Le désir de perfectionner ses talents le conduisit dans Alexandrie; mais n'ayant pas été satisfait des sophistes qui brillaient alors dans cette ville, il vint dans Athènes se mettre sous la discipline de Proclus, l'un des plus éloquents interprètes de Platon. Athénodore de Soles, son ami, lui fit apercevoir les contradictions et le vide de tous les systèmes des philosophes. Désabusé des idées qui l'avaient séduit jusqu'alors, Salluste en devint l'adversaire déclaré. Les railleries qu'il se permettait sur ses maîtres lui suscitèrent de nombreux ennemis. Il sortit d'Athènes avec Isidore, déserteur comme lui de l'école platonique, et revint habiter Alexandrie avec le dessein d'attaquer sans ménagement les vices des sophistes et leur doctrine. Renonçant aux plaisirs et même aux simples commodités de la vie, il abandonna tout ce qu'il possédait; et, vêtu du manteau de Diogène, il parcourut les rues et les places publiques, enseignant à braver la douleur et à mépriser les richesses, et saisissant toutes les occasions de combattre les principes des sophistes. Son éloquence attirait à ses leçons une foule d'auditeurs, mais elle ne lui faisait pas moins d'ennemis. Les

platoniciens enseignaient que la connaissance des dieux est une cinquième vertu. Salluste osa dire que cette vertu-là ne manquait pas aux hommes les plus méchants. On choisit ce prétexte pour le traduire devant les tribunaux comme un impie, mais il paraît que cette accusation n'eut aucune suite fâcheuse. Des étrangers lui témoignaient un jour le regret de ne pas le voir partager, sur les dieux, la croyance commune : « Mais, en me « parlant, leur dit-il, ne redoutez-vous pas Né- « mésis ? » Pamprepius, personnage éminent, mais dont la conduite était loin de paraître irréprochable, lui demandait la différence des dieux aux hommes : « Tu n'ignores pas, lui répondit « Salluste, que je ne suis pas plus un dieu que « tu n'es un homme. » Quelques critiques lui attibuent le traité *De diis et mundo;* mais cet opuscule, mélange des doctrines des platoniciens et des stoïciens, est, selon Brucker, plutôt l'ouvrage de Salluste, le philosophe gaulois (*voy.* Brucker, *Histor. philos.*, t. 2, p. 530). — L'histoire nous a transmis les noms d'autres écrivains du nom de Salluste, sur lesquels on peut consulter la *Bibl. gr.* de Fabricius, t. 13, p. 644. W—s.

SALM (WOLFGANG, comte DE), prélat allemand, né en 1508, mort le 5 décembre 1555 à Passau. Il eut pour père Nicolas de Salm, général autrichien, qui, ayant blessé François Ier à la bataille de Pavie, était devenu ainsi l'auteur de la prise de ce roi. Cadet d'une maison princière, Wolfgang prit les ordres et devint, en 1536, chanoine de Passau. En 1540, il fut élu évêque de ce diocèse. Wolfgang de Salm a été plénipotentiaire de l'Empereur dans plusieurs diètes, notamment, en 1545 et 1546, à Ratisbonne, où il agissait contre la ligue protestante, dite ligue de Smalkalde, et, en 1552, à Passau même, où l'on conclut la *convention dite de Passau*, qui établit une trêve jusqu'à la conclusion définitive de la paix entre protestants et catholiques en 1555. Prince séculier en même temps de son diocèse, Wolfgang y introduisit des améliorations relativement au commerce du sel, à l'abolition de droits de douane onéreux, aux conduits d'eaux potables, aux maîtrises, à l'assistance des pauvres, etc. Dans son palais épiscopal, il avait fondé une petite académie, dont faisaient partie les principales célébrités littéraires catholiques, et dans laquelle, outre le grec et le latin, on cultiva les littératures française, italienne et espagnole. Un compagnons de Loyola, le P. Bobadilla, propagea le premier en Allemagne le goût pour cette dernière. R—L—N.

SALM (FRANÇOIS-XAVIER, comte D'ALTSALM), prélat allemand, né à Vienne en 1749, mort le 19 avril 1822 à Slaup en Moravie. Elevé dans l'institution des nobles de Vienne, appelée le Theresianum, pour la carrière militaire, il céda, en 1769, année de la mort de son père, ses droits de primogéniture à son frère cadet Charles et se mit à voyager. Après avoir fait ses études théologiques, il se rendit en 1775 à Rome, où il fut ordonné prêtre par le pape Pie VI lui-même. En 1784, François-Xavier devint évêque de Gurk, diocèse qui comprend la Carinthie. En cette qualité, il devint bientôt le prélat le plus influent de l'Autriche et le seul qui sût se faire écouter de l'empereur Joseph II. Il empêcha la création d'un métropolitain projetée par l'Empereur pour l'Autriche entière, dans la personne de l'évêque de Seckau. Si d'un côté il tâcha de relever son propre siége épiscopal, en obtenant quelques distinctions pour le chapitre, il a, d'un autre côté, le mérite d'avoir pris à cœur l'industrie métallurgique de la Carinthie, une des provinces les plus importantes de l'Autriche sous ce rapport. Il créa à St-Salvador et à Hirt des forges et laminoirs, ainsi que des hauts fourneaux pour la fonte des minerais. Quelque chose d'équivalent aux fours à puddler y a été introduit avant que Puddler y pensât en Angleterre. A la place de la défectueuse manière allemande de manipuler les charbons, l'évêque introduisit la manière italienne et établit ensuite d'immenses flottages de bois. Il embellit non-seulement l'antique résidence épiscopale de Gurk, existante depuis 1100, mais aussi la ville de Klagenfurt, où il transporta la bibliothèque et une partie du chapitre, et où il établit une petite académie pour son clergé, qu'il exerça à prêcher à la fois dans les trois langues latine, allemande et italienne. Pour tant de mérites, François-Xavier fut, en 1806, nommé par le nouveau pape Pie VII prélat domestique du saint-siége. Lors du soulèvement du Tyrol en 1809, il se mit à la tête de la landwehr de Villach et de Klagenfurt, et, dans le sanglant combat de Volanos (le 24 avril), il remplit lui-même les fonctions d'aumônier d'ambulance du régiment Hohenlohe-Bartenstein. En 1816, lorsque la paix avait été rendue à l'Europe, l'Empereur réclama auprès du saint-siége pour François-Xavier le rang de cardinal de la couronne. L'évêque de Gurk mourut lors d'un voyage qu'il fit aux domaines de sa mère, née de Lichtenstein, en Moravie. Il a laissé un certain nombre de sermons en latin, allemand et italien, le plan d'une académie nationale de traduction, etc. R—L—N.

SALM (VAN), peintre de marine. Ni Weyernam, ni Houbraken ne disent en quelle année cet artiste est né ou a cessé de vivre; mais, d'après sa manière de peindre, il est probable qu'il fut l'élève de Corneille-Bonaventure Meester, plus connu sous le nom de Bo-Meesters. Son genre de peinture lui était particulier. Il n'employait que le blanc et le noir, à l'imitation des dessins à la plume. On ne conçoit pas comment il savait ménager son pinceau de manière à donner à chaque ligne la forme et l'exacte ressemblance avec le sillon du burin. Il n'a peint que des *marines* et des *ports de mer*, dont les lointains représentent une ville ou des habitations. Ces sujets sont ordinairement traités par lui avec une vi-

gueur et une netteté très-remarquables. Ses vaisseaux sont dessinés correctement, mais ils sont dépourvus de cette élégance et de cette grâce que savaient y mettre Vander Velde et Backhuysen. Ils n'ont pas non plus la liberté et la délicatesse de ceux qu'a exécutés Bonaventure Meester. Dans ses *tempêtes* l'agitation des vagues est rendue avec exactitude et naturel, mais les eaux manquent quelquefois de transparence. Dans ses *calmes*, les vaisseaux sont disposés d'une manière heureuse. Quelques-unes de ses peintures sont terminées avec tant de vérité et d'esprit, qu'au premier coup d'œil elles offrent l'apparence d'excellents dessins, et un examen plus attentif ne leur fait rien perdre de ce mérite. Tous les ouvrages de Salm n'ont pas le même degré de perfection, mais les meilleurs jouissent auprès des connaisseurs d'une véritable estime. P—s.

SALM, général français, était né en 1768 à Lianville, près de Neufchâteau. Entré au service avant la révolution, comme simple soldat, il obtint, dès qu'elle commença, un avancement rapide. En 1794, il commandait l'avant-garde de l'armée du Nord, sous Pichegru, et ce fut lui qui s'empara d'Utrecht. Grièvement blessé à la prise de Malines, dès qu'il fut guéri, on le chargea de prendre la forteresse de Grave, qui capitula après deux mois de siége. A l'époque du 18 fructidor il fut destitué, parce qu'il était alors en relations avec Pichegru. Réintégré dans son grade, en 1798, il alla servir avec distinction à l'armée d'Italie et reçut une nouvelle blessure à la bataille de la Trébia. En 1802, il fit partie de la malheureuse expédition de St-Domingue, où il combattit avec succès le général noir Christophe. Revenu en France, il eut un commandement dans la grande armée, puis en Espagne, où il fut encore blessé, en 1810, sous les murs de Tarragone. A peine rétabli, il venait de reprendre son poste lorsqu'une balle le frappa mortellement au siége d'Olivo, en mai 1811. C-h-n.

SALM-DYCK (Constance-Marie de Théis, princesse de), femme auteur distinguée, naquit à Nantes le 7 novembre 1767, d'une ancienne famille noble originaire de Picardie. Elevée sous les yeux de son père, Marie-Alexandre de Théis, juge-maître des eaux et forêts de la ville et du comté de Nantes, auteur de plusieurs ouvrages estimés (*voy.* Théis), elle reçut une éducation aussi solide que brillante et se livra, dès ses premières années, à l'étude des lettres, des arts et particulièrement de la poésie. Bientôt elle y joignit celle de plusieurs langues, de la composition musicale et des mathématiques. Ces derniers travaux contribuèrent à développer l'esprit d'analyse et la rectitude de jugement que l'on trouve dans ses diverses productions. Douée d'une beauté remarquable, elle ne tarda pas à l'orner des dons de l'esprit. Passionnée pour nos anciens auteurs et surtout pour ceux du siècle de Louis XIV, elle sut par cœur, dès sa jeunesse, les principaux chefs-d'œuvre de notre littérature. A peine âgée de dix-huit ans, elle publia plusieurs essais de poésie dans l'*Almanach des Grâces* et dans d'autres recueils littéraires. Une de ses premières productions fut la chanson de *Bouton de rose*, mise en musique par Pradher et reproduite en 1843, avec accompagnement de piano par Collet, dans le tome 2 des *Chants et chansons populaires de la France*. Dès 1785, l'abbé de Fontenay, critique éclairé, avait inséré dans le *Journal général de France* un rondeau et un sonnet de mademoiselle de Théis. Elle épousa, en 1789, M. Pipelet de Leury (*voy.* Pipelet), homme riche, fils d'un secrétaire du roi. Fixée à Paris par son mariage, elle publia successivement diverses pièces de vers qui révélèrent tout son talent. En 1793, madame Constance Pipelet chercha dans la retraite les consolations de l'étude. Ce fut alors qu'elle s'occupa de la composition de *Sapho*, tragédie lyrique en trois actes et en vers, jouée pour la première fois au théâtre Louvois, en décembre 1794. Cette pièce, habilement conçue, écrite avec inspiration, harmonie, chaleur, et dont le célèbre Martini fit la musique, eut plus de cent représentations. En 1795, Sedaine et Mentelle firent recevoir madame Pipelet comme membre du lycée des Arts, réunion connue plus tard sous le nom d'Athénée des Arts. Aucune femme n'avait jusqu'alors fait partie de cette société savante et littéraire, qui s'était formée avant la réorganisation de l'Institut et qui se composait d'un assez grand nombre d'anciens académiciens. Madame Pipelet ne tarda pas à justifier son admission par son zèle et par ses succès. Elle lut dans plusieurs séances publiques des poésies et des rapports intéressants, ainsi que les éloges de Sedaine, de Gaviniès et de Lalande. Ce dernier éloge fut composé à la demande de Lalande lui-même, qui, après l'avoir entendue lire, au lycée, celui de Sedaine, la pria, comme plus tard le fit également Mentelle, de composer son éloge quand il ne serait plus. Dans le même temps, elle se fit aussi entendre au lycée des Etrangers ou lycée Marbeuf, ainsi qu'à l'Athénée de la rue de Valois, dit alors le *lycée Républicain*, où Laharpe professait avec tant de succès. Ce fut dans ces réunions que madame Constance Pipelet lut ses *Epîtres à Sophie*, où elle retrace avec talent les droits et les devoirs des femmes. Lorsque, vers 1797, des contestations littéraires assez vives s'élevèrent sur les femmes auteurs, elle ne prit d'abord aucune part à ces discussions, mais bientôt elle défendit les droits de son sexe ; un des plus remarquables morceaux qu'elle publia à ce sujet est son *Epître aux femmes*. Ces vers, faits en réponse à Ecouchard Lebrun, qui voulait interdire aux femmes de s'occuper de poésie et de littérature, furent lus par leur auteur au lycée des Arts, ainsi que son *Epître sur les dissensions des gens de lettres*. En 1800, elle donna aux Français, sous le titre de *Camille, ou Amitié*

et imprudence, un drame en cinq actes et en vers. Cette pièce, malgré le mérite du style et l'intérêt des situations, ayant provoqué des critiques sévères, fut retirée du théâtre avant la seconde représentation. On trouve dans le *Journal de Paris* du 7 mars 1800 une lettre fort digne qu'elle écrivit à ce sujet. Madame Constance Pipelet entrait dans sa trente-cinquième année lorsqu'elle épousa en secondes noces, au commencement de 1803, le prince de Salm-Dyck, ancien comte du St-Empire (1), dont les vastes domaines, situés sur la rive gauche du Rhin, faisaient alors partie de la France. Sa nouvelle et brillante position ne changea rien à ses habitudes littéraires ni à ses opinions; elle lui fit seulement habiter successivement Dyck, Aix-la-Chapelle et Paris. Dans son château de Dyck, comme dans sa maison de Paris ou dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle, elle avait souvent des réunions amicales, composées de littérateurs, de savants, d'artistes et de personnes de distinction. Une cordialité franche et libre régnait dans cette société, où s'unissaient aux lumières de l'esprit les idées les plus généreuses. Sous son nouveau nom, madame de Salm publia plusieurs poésies, parmi lesquelles nous citerons : 1° *Epître à un jeune auteur sur l'indépendance et les devoirs de l'homme de lettres*, 1806, in-8° ; sujet mis au concours par l'Institut ; 2° *Epître sur la campagne*, 1806, in-8° ; 3° *Epître d'un vieil auteur mécontent de se voir oublié*, 1809, in-8° ; 4° *Epître sur la rime*, 1812, in-8°. Il a été publié, en 1819 et en 1835, par Guerrier de Dumast et Berville, deux réponses à cette épître, dans laquelle l'auteur a combattu, en très-beaux vers, l'opinion qui attache trop d'importance à la richesse de la rime. 5° *Epître sur la philosophie*, 1814, in-8° ; 6° *Discours sur le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, 1817, in-8°. Ce sujet, mis au concours par l'Académie française, valut à l'auteur une mention honorable. 7° *Epître à un honnête homme qui veut devenir intrigant*, 1820, in-8° ; 8° *Epître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle*, 1820, in-8° ; 9° *Epître aux souverains absolus*, 1831, in-8° ; vers traduits en grec moderne par M. Stroumbo, 1831, in-8° ; 10° *Mes soixante ans, ou Mes souvenirs politiques et littéraires*, 1833, in-8°. Ce poëme historique peut être regardé comme les mémoires moraux de l'auteur ; c'est le tableau fidèle d'une vie consacrée à l'étude, à l'amour du bien, de la justice et de la vérité. 11° *Je mourrai comme j'ai vécu*, stances adressées à un ami, 1838, in-8°. L'auteur avait soixante et onze ans lorsqu'elle composa ce chant dithyrambique. Après avoir fait connaître les principales productions poétiques de madame de Salm, nous indiquerons parmi ses ouvrages en prose : 12° *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, 1824, in-12. Ce roman sans intrigue, offrant une étude du cœur humain, a été traduit en allemand par Falenstein, 1825, in-12. Une autre traduction allemande a été publiée par Gatty, à Kiel, en 1840. 13° *Pensées*, Aix-la-Chapelle, 1828, in-12. Cet ouvrage présente une étude fidèle du cœur humain et surtout des mœurs de notre époque. Ce livre remarquable a été plusieurs fois réimprimé ; il en a paru, depuis peu, une édition nouvelle, grand in-8°, précédée d'une introduction par Pongerville. Dans ce volume, le prince de Salm a fait insérer une troisième partie, entièrement inédite. Les *Pensées* de la princesse de Salm ont été traduites en anglais par W. Stains, Londres, 1844, in-12. On doit à Contrain une traduction allemande, imprimée à Dusseldorff en 1835. Deux éditions des *Œuvres de la princesse de Salm* ont été publiées en 1835 et en 1842, la première en 4 volumes in-12 et la seconde en 4 volumes in-8°. Dès 1811, ses *Poésies* avaient été réunies en un volume in-8°, réimprimé en 1814. Les éditions de ses *Œuvres* données en 1835 et 1842 renferment un assez grand nombre de pièces dont on trouve le détail dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. 8, p. 414. La *Biographie universelle* doit à madame de Salm les articles Sedaine et Théis (Marie-Alexandre). Parmi quelques écrits inédits laissés par elle, nous citerons : 1° les *Droits*, épître politique ; 2° *Deux épîtres inédites à Sophie* ; 3° les *Allemands comparés aux Français dans leurs mœurs, leurs usages, leur vie intérieure et sociale*. Un extrait de cet ouvrage a été inséré dans la

(1) La maison de SALM-REIFFERSCHEID-DYCK se confond dans son origine avec celle des anciens ducs de Limbourg et de Lorraine. Elle remonte, par une succession non interrompue d'aïeux et par chartes authentiques, jusqu'à Walram Ier, duc de Limbourg en 1060, et à sa femme Adèle, fille du duc de Lorraine, et par eux jusqu'à Charlemagne. Leur second fils, Gérard, fut l'auteur de la dynastie des comtes de Reifferscheid, ainsi nommés du lieu de leur résidence. Les descendants héritèrent, en 1414, de leur plus proche parent, le comte de Salm, dans les Ardennes, et se nommèrent depuis comtes de Salm et de Reifferscheid. En 1458 naquit Nicolas de Salm-Reifferscheid. Il combattit à Morat et à Granson, puis en Hongrie et à Pavie, où il contribua à la défaite de François Ier. Il était plus que septuagénaire quand, par sa valeur, il empêcha Soliman de s'emparer de Vienne. Il mourut le 4 mai 1530. Étant les plus anciens comtes de l'empire germanique, les Salm refusèrent longtemps le titre de prince, et l'empereur Ferdinand II créa pour eux le titre d'altgraf (comte ancien), auquel il attacha toutes les prérogatives honorifiques de celui de prince. Cette maison se sépara, en 1678, en deux branches, dont l'une se subdivisa encore en trois autres. Celle de Dyck ne se divisa pas. Les possessions sur la rive gauche du Rhin furent données à la France par le traité de Lunéville et firent partie, sous l'empire, du département de la Roër. Elles retournèrent à l'Allemagne en 1815 et passèrent sous la domination de la Prusse. Vers 1816, le roi de Prusse conféra au chef de cette maison le titre de prince, et un vote héréditaire aux Etats de la province du Rhin parmi les ci-devant Etats immédiats de l'Empire germanique. — Le prince DE SALM-REIFFERSCHEID-DYCK (Joseph-François-Marie-Antoine-Hubert), mari de la princesse de Salm, objet du présent article, naquit le 4 septembre 1773. Il hérita de la principauté en 1775, sous la tutelle de sa mère. C'est en 1803 qu'il épousa madame Constance Pipelet, après avoir divorcé avec la comtesse de Hatzfeld. Il fut successivement, en France, membre du corps législatif, chancelier de la quatrième cohorte de la Légion d'honneur, comte de l'empire. Il cultiva avec un égal succès les sciences et les lettres. Botaniste distingué, il décrivit les plantes que renfermait son jardin de Dyck. Cette publication est intitulée *Cactæ in horto Dyckensi cultæ*. On a en outre de lui : *Monographia generum aloes et mesembryanthemi, iconibus illustrata*, Dusseldorff, 1835 et années suivantes. Le prince de Salm fut lié avec Alex. de Humboldt. Il a apporté beaucoup de soin à l'édition des *Pensées* de la princesse sa femme, que M. de Pongerville a fait précéder d'une Notice. Le prince de Salm-Dyck est mort vers 1861 et n'a point laissé d'héritiers directs.

Revue encyclopédique de 1826 (t. 30, p. 589). 4° *Mémoires littéraires*, dans lesquels elle se proposait de donner le tableau de la littérature et de la société de son temps, et d'insérer aussi, avec notes, une partie de sa correspondance avec divers savants et littérateurs. En 1841, elle publia : *Quelques lettres extraites de sa Correspondance générale de* 1805 *à* 1810 ; ce volume, tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, n'a pas été mis dans le commerce. On trouve dans le tome 3 de l'édition in-8° des *Œuvres complètes de Paul-Louis Courier* plusieurs de ses lettres à madame de Salm, à laquelle il avait dédié sa traduction, ou plutôt son imitation de l'*Eloge d'Hélène* par Isocrate. La dédicace placée en tête de ce volume est un chef-d'œuvre d'élégance naïve et de bonhomie causeuse (*voy*. Courier). Il existe dans la bibliothèque du château de Dyck un *Album* en plusieurs volumes, sur lequel sont inscrits, souvent avec d'assez longs autographes ou avec des dessins, bien des noms illustres dans la science, dans les lettres et dans les arts. Si les épîtres et les pensées de madame de Salm lui assurent une durable réputation comme poëte penseur, elle se distingue dans tout ce qu'elle a écrit par la justesse des idées et par la philosophie la plus saine. Marie-Joseph Chénier l'avait surnommée la *Muse de la Raison*. Peu de dames ont été naturellement plus aimables et plus véritablement philosophes ; aux qualités de l'esprit, qui font le charme de la société, elle joignait celles de l'âme. Un des traits distinctifs de son caractère élevé, simple et généreux, était la fidélité de ses amitiés, l'invariabilité de ses principes, ainsi que l'amour de la justice uni à celui de son pays et le besoin d'exprimer librement des vérités qu'elle croyait utiles. Jusqu'au dernier moment elle a conservé toute la force de son esprit, de son talent, et surtout l'ardent amour du travail qui fut le besoin de toute sa vie. Elle mourut à Paris, après une maladie de trois jours, le 13 avril 1845, âgée de 78 ans. Elle était membre d'un grand nombre de sociétés académiques françaises et étrangères. Du vivant de la princesse de Salm, il a été publié sur elle plusieurs notices biographiques, parmi lesquelles nous citerons celles de Pongerville, de Ladoucette, Albert Montémont et Villenave. Ces notices, insérées dans divers recueils, ont été imprimées séparément. Il existe d'elle plusieurs portraits ; nous nous bornerons à citer ceux de Girodet, de David (d'Angers) et de Belliard : ce dernier a paru dans le tome 2 des *Célébrités contemporaines*. B—b—r.

SALM-KIRBOURG (Frédéric III, wilde et rhingrave de), né à Limbourg vers 1746, descendait de cette antique maison des comtes du Rhin, qui fait remonter son origine jusqu'au delà du huitième siècle. Ce prince devait faire peu d'honneur à un nom si recommandable ; livré à tous les genres de plaisirs, peu délicat sur le choix de ses sociétés, il ne jouissait d'aucune considération à Paris, qu'il habitait presque toujours. Sa bravoure était fort équivoque, si l'on en croit les mémoires du temps et particulièrement la correspondance de madame du Deffand. On y voit qu'ayant offensé par ses propos un officier du régiment du roi, nommé Lanjamet, qui lui en demanda raison, le prince de Salm se rendit sur le terrain cuirassé d'un gros manchon et suivi de deux spadassins de profession. Il refusa de se déshabiller et fondit à l'improviste sur Lanjamet, qui, en se défendant, porta au prince un coup dont il aurait été traversé de part en part, si le manchon n'avait arrêté la pointe de son épée. Lanjamet tomba : Salm allait le tuer par terre, d'après le conseil de ses champions, qui lui criaient : *Plongez votre épée ;* mais Lanjamet saisit la lame et la brisa. Alors, se relevant, il poursuivit le prince, qui tourna le dos et reçut plusieurs blessures assez légères. A ces particularités du duel, madame du Deffand ajoute l'anecdote suivante : « Une madame de Créqui, « amie de la princesse douairière de Salm, alla « lui rendre visite, ne sachant rien de l'aventure « de son fils ; la mère lui dit qu'il était incom« modé : elle demanda à le voir ; on lui fit quel« ques difficultés : elle insista. Le prince était « dans son lit ; elle lui demanda pourquoi on « avait fait difficulté de la laisser entrer. — *C'est,* « dit-il, *qu'il y a des tableaux fort obscènes dans* « *ma chambre.* — *Bon*, dit-elle, *qu'est-ce que cela* « *fait, je suis si vieille ; je sais que ce sont les im*« *puissants qui aiment les peintures malhonnêtes, et* « *que ce sont les poltrons qui veulent toujours se* « *battre.* » Propos d'autant plus plaisant que la dame était dans l'ignorance la plus complète de l'aventure. Lors de la révolution de Hollande, en 1787, Salm se jeta dans le parti des patriotes, avec l'espoir de chasser le prince d'Orange pour se mettre à sa place. A la Haye, il persuada qu'il avait beaucoup de crédit à Versailles, et à Versailles qu'il avait un parti en Hollande. Par la souplesse de son esprit et par l'aisance de ses manières, il plut à Calonne, qui lui fit donner un brevet de maréchal de camp et quarante mille livres de traitement. Mais Salm connaissait l'état d'épuisement où étaient les finances de la France ; craignant que cette somme ne lui fût pas longtemps payée, il profita de la facilité du ministre pour en demander le capital, et une somme de quatre cent mille francs lui fut sur-le-champ comptée. De retour en Hollande, alors que le parti républicain réclamait la médiation de la France, Salm envoya des émissaires à Amsterdam et dans les autres villes afin de s'opposer à tout projet de pacification. Il avait l'espoir d'être nommé généralissime et d'être revêtu d'une espèce de dictature. D'un autre côté, il entretenait des intelligences avec le parti du stathouder, afin de pouvoir s'y rattacher dans le cas où le prince d'Orange triompherait. C'est à cette occasion qu'il dit un jour au comte de Calenberg,

général saxon, fort influent dans ce parti : « Croyez, au reste, que je n'ai pas tellement le « goût du citron que je ne m'accommode aussi « très-bien de l'orange. » L'invasion de la Hollande par les Prussiens acheva de le démasquer. Chargé de défendre Utrecht avec huit mille hommes, il eut la lâcheté de rendre sans coup férir cette place importante, abandonna le parti qu'il avait juré de servir, quitta la Hollande et revint à Paris occuper le bel hôtel qu'il venait d'y faire bâtir, et qui a longtemps porté son nom. Il se montra fort partisan de la révolution. « Cet « habile souverain, dit le *Petit dictionnaire des « grands hommes de la révolution*, s'est établi à « Paris et a demandé du service à M. de La- « fayette. Ce général l'a employé longtemps dans « la rue St-Dominique et a fini par l'élever au « rang de commandant de bataillon. C'est en « cette qualité que le vaillant prince de Salm, à « la tête de 3,000 hommes, a fait la descente du « cimetière des Invalides. Persuadé qu'il s'y tra- « mait quelque nouveau complot et que tout « l'argent et les canons de France y étaient ense- « velis, il y pénétra armé de pied en cap, il y « combattit pendant cinq heures entières sans « rien trouver contre les intérêts de la nation, « et sa valeur contre les morts fit juger de sa « douceur avec les vivants. » Cette conduite, si peu digne de sa naissance, ne sauva point le prince de Salm. Arrêté en 1794, il fut conduit aux Carmes et condamné à mort le 23 juillet, comme complice d'une prétendue conspiration dans cette prison. Il fut exécuté le même jour, à l'âge de 48 ans. Après la journée du 9 thermidor, la princesse Amélie de Hohenzollern, sa sœur, acheta et fit enclore d'un mur le champ où reposaient, au milieu de treize cent quatorze victimes immolées en six semaines, à la barrière du Trône, les restes de ce frère chéri, dans l'espoir de les y reconnaître et de les transporter en Allemagne au tombeau de ses ancêtres. Cette action touchante, dont le résultat fut une recherche infructueuse, a fourni à Treneuil le sujet d'un poëme élégiaque intitulé *Amélie, ou l'Héroïsme de la piété fraternelle*, Paris, 1807 et 1808. Un décret du 17 septembre 1795 ordonna la restitution des biens du prince de Salm à sa famille. Son magnifique hôtel est maintenant devenu celui de la Légion d'honneur. Ce prince a laissé un fils légitime, Frédéric IV, devenu souverain de Salm-Kirbourg, et un fils naturel légitimé, connu sous le nom de comte de Renneberg. D—R—R.

SALM-KIRBOURG (FRÉDÉRIC-ERNEST-OTTO, prince DE), fils unique du précédent et d'une princesse de Hohenzollern, naquit à Paris en 1789. Ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, il fut élevé par sa tante, la princesse de Hohenzollern. Les biens du jeune prince, notamment l'hôtel qu'il possédait à Paris, confisqués par les lois de la révolution, lui furent rendus après la chute de Robespierre, mais ce ne fut qu'en 1803 que Bonaparte lui donna une principauté en Allemagne, pour l'indemniser de celle qu'avait possédée son père. Il en fut ensuite dépouillé et reçut en échange une inscription de quatre cent mille francs de rente sur le grand-livre, qu'il perdit en 1815 après la chute de Napoléon, le gouvernement de la restauration ayant refusé de payer une possession que les traités de cette époque faisaient passer dans les mains de la Prusse. Toutes ces vicissitudes n'empêchèrent pas le jeune prince de rester, comme ses ancêtres, constamment attaché à la France. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il faisait ses études à l'école militaire de Fontainebleau, en 1806, lorsqu'il s'en échappa clandestinement et se rendit avec son gouverneur à l'armée que Napoléon commandait en Pologne. Très-satisfait d'un tel zèle, l'empereur le nomma, dès son arrivée, sous-lieutenant dans un régiment de hussards et l'attacha comme officier d'ordonnance à son quartier général. Le jeune prince fit en cette qualité la glorieuse campagne de 1807, et il assista aux batailles d'Elsberg et de Friedland. Envoyé à l'armée de Portugal, sous les ordres de Junot, à la paix de Tilsitt, il fut nommé capitaine et se rendit, après la capitulation de ce général, à Madrid, où il fut témoin de l'horrible massacre du 2 mai 1808. Ayant ensuite accompagné Reille au siége de Roses, il fut chargé par ce général de porter à l'empereur des dépêches d'une haute importance et ne fut accompagné que de dix hommes pour traverser des contrées insurgées. Ayant fait à Reille une observation sur la faiblesse de cette escorte, et ce général lui ayant demandé s'il avait peur, il déclara énergiquement qu'après une pareille question il ne voulait pas prendre un homme de plus, et il partit sans hésiter. A peine eut-il fait quelques lieues qu'il fut arrêté près de Figuières par une bande d'insurgés. Il fit de vains efforts pour leur résister, perdit la plupart des hommes qui l'accompagnaient, fut percé d'une balle et tomba de cheval grièvement blessé. Alors, plus occupé de ses dépêches que de son propre salut, il eut le temps de les déchirer et d'en cacher les débris sous des pierres. Forcé ensuite de se rendre, il fut conduit prisonnier à Tarragone, puis à Gironne, et ne recouvra la liberté qu'après neuf mois de captivité. Dès qu'il fut de retour à Paris, il reçut de Napoléon l'ordre de se rendre à son quartier général pour remplir les fonctions d'officier d'ordonnance. Il fit en cette qualité la campagne d'Autriche, en 1809, combattit à Wagram et reçut le grade de chef d'escadron avec la décoration de la Légion d'honneur. Nommé bientôt colonel, il fut envoyé en Italie pour y commander le 14e régiment de chasseurs à cheval, où il établit la plus exacte discipline et qu'il conduisit fort honorablement dans les campagnes de 1813 et 1814. Revenu à Paris après la chute du gou-

vernement impérial, et privé de ses possessions ainsi que de la rente que lui avait faite Napoléon, il adressa de vaines réclamations aux gouvernements de France et de Prusse. En 1831, il se présenta comme candidat au trône de Belgique, et publia à cette occasion une brochure intitulée *De la régence et ses dangers imminents pour la Belgique*, Bruxelles, 1831, in-8°. Il mourut à Paris en 1835, sans laisser de postérité. En lui s'éteignit la branche des princes de Salm-Kirbourg. M—n j.

SALM-REIFFERSCHEIDT-KRAUTHEIM (le prince CONSTANTIN DE NIEDERSALM), né en 1821 à Krautheim, où il mourut le 20 février 1856. Une partie des possessions de sa dynastie étant situées sur la limite septentrionale du Wurtenberg et du grand-duché de Bade, le prince Constantin, par un certain échange avec le Wurtenberg, céda à ce royaume les parcelles situées sur son territoire. Il a ensuite abandonné son ancienne résidence, Vieille-Krautheim, et fondé dans la Nouvelle-Krautheim un beau château, remarquable par une collection d'antiquités et d'armures. Dans les révoltes de 1848 et 1849, ses possessions ont été dévastées par les paysans des environs, auxquels leur position limitrophe semblait garantir l'impunité, quoique le prince eût été un des premiers à leur faire remise des corvées et de diverses contributions. Malgré cela, Constantin a refusé les dédommagements qui lui ont été offerts plus tard par les gouvernements de Bade et de Wurtenberg. Il appartenait de droit à la première chambre badoise. R—L—N.

SALMANASAR, roi d'Assyrie, vivait dans la première moitié du 8ᵉ siècle avant Jésus-Christ. Il était, à ce qu'il paraît, fils de Theglathphalasar, connu aussi par les expéditions qu'il entreprit dans la Syrie et par les maux qu'il causa aux enfants d'Israël. On ignore à quelle époque il monta sur le trône; mais ce dut être vers l'an 730 avant Jésus-Christ. Jaloux d'égaler ou même de surpasser les exploits de son prédécesseur, il entreprit, à son exemple, une expédition pour faire rentrer dans le devoir le royaume d'Israël, alors tributaire de l'empire de Ninive. Osée, qui avait tué depuis quelques années son souverain Phacée, venait de s'y faire déclarer roi, en l'an 727, et il se flattait de s'y conserver indépendant du monarque assyrien. Celui-ci fut donc obligé de passer l'Euphrate. Les forces des deux adversaires n'étaient pas égales. Le prince juif fut contraint de céder à l'orage, et il consentit à payer un tribut dont il espérait s'affranchir plus tard. Il paraît qu'à la même époque, Salmanasar s'occupa d'agrandir les possessions que Theglathphalasar avait acquises dans la Syrie, après la destruction du royaume de Damas. Nous aurons bientôt occasion de remarquer que Salmanasar était maître de la ville d'Hamath, située plus au nord sur l'Oronte. Un passage de l'historien Ménandre d'Éphèse, conservé par Josèphe, nous a transmis le souvenir d'une expédition de Salmanasar, dont le résultat fut de soumettre la Phénicie à son pouvoir; c'est-à-dire, sans doute, que tous les petits souverains de cette contrée se reconnurent tributaires de l'empire assyrien; car c'est à quoi se bornaient alors les conquêtes. La ville de Tyr, qui était gouvernée par un certain Elulæus, imita le reste de la Phénicie et fit la paix avec Salmanasar, qui rentra victorieux dans ses États. Cependant le roi d'Israël n'avait pas perdu l'espoir de secouer le joug assyrien : il tourna les yeux vers l'Égypte pour y trouver les forces qui lui manquaient. Ce pays, alors soumis aux Éthiopiens, était gouverné par Sévéchoüs, que l'Écriture appelle Soua. C'est de ce monarque que le roi d'Israël comptait tirer les secours qui lui étaient nécessaires pour résister au roi d'Assyrie. Cette alliance ne put le préserver du malheur qui le menaçait. A peine Salmanasar fut-il informé des négociations d'Osée, qu'il en prévit toutes les conséquences. Il repassa l'Euphrate; et, en l'an 721, après avoir occupé et ravagé toute la terre d'Israël, il vint mettre le siége devant Samarie. Cette capitale résista longtemps; Salmanasar ne put la soumettre qu'après trois ans. Il la prit enfin en l'an 719 avant Jésus-Christ, et le royaume d'Israël fut anéanti. Osée fut emmené captif par son vainqueur, qui, pour mettre un terme aux révoltes des Juifs, transporta au delà de l'Euphrate la plus grande partie de la population de cet État. Theglathphalasar en avait agi de même, et déjà plusieurs des tribus étaient dispersées dans la Mésopotamie et sur les frontières de la Médie. Salmanasar plaça les Israélites dans le pays de Gozan, qui n'est autre que la région de la Mésopotamie appelée *Gauzanitis* par Ptolémée, et située sur les bords du Khabour, fleuve qui arrose la même contrée et se jette dans l'Euphrate à Karkisiah, l'antique *Circesium*. D'autres furent envoyés dans la Médie. Pour s'assurer la possession du pays qu'il avait conquis, Salmanasar y envoya des colonies tirées des provinces qui lui étaient soumises. Elles venaient de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Hamath et de Sépharvaïm. En nous apprenant les lieux d'où furent tirés les nouveaux habitants d'Israël, l'Écriture montre quelle était alors l'étendue du royaume de Ninive. Cet empire avait réparé ses pertes, et il tendait à reprendre le rang qu'il avait perdu à la mort de Sardanapale. Babylone, quoique gouvernée par des princes particuliers, qui sont énumérés dans le Canon chronologique conservé par l'astronome Ptolémée (*voy.* ce nom), n'en reconnaissait pas moins l'autorité du souverain de Ninive. Ce fait important, simplement indiqué par l'envoi des colons babyloniens en Israël, est formellement énoncé dans un fragment nouveau de Polyhistor (1), qui nous a été conservé par Eusèbe dans sa Chronique, et dont

(1) Ce morceau ne se trouve pas dans les fragments grecs d'Eusèbe que nous possédons.

nous devons la connaissance à la traduction arménienne de cet auteur, découverte dans les derniers temps. Cutha était aussi dans le voisinage de Babylone. Il est probable que la plupart des colons venaient de cet endroit, puisque le nom de Cuthéens fut donné à la totalité de la nouvelle population. Avah nous est inconnue; pour Hamath, elle était, comme nous l'avons dit, dans la Syrie, et elle y subsiste encore avec ce nom. Quant à Sépharvaïm, elle était aussi dans la Chaldée; c'est elle qui est appelée par les auteurs grecs *Sippara* ou même *Hippara*. Ces peuples joignirent l'adoration du Dieu d'Israël au culte des divinités qu'ils avaient révérées dans leur première patrie. Samarie fut leur principale ville. Leurs descendants, mêlés avec les Juifs restés dans ce pays, furent appelés Samaritains. Ce nom ne vient pas, comme on pourrait le croire, de la ville de Samarie; mais il dérive d'un mot syriaque et hébreu (*schomrone*), qui signifie *les gardiens*. Il leur vient, suivant ces sectaires, de ce qu'ils ont conservé la loi de Moïse avec plus de soin que les Juifs. Les Samaritains se servaient d'une langue particulière, qui existe encore dans la version du Pentateuque, faite pour leur usage. Cette langue devait être, à peu de chose près, la même que celle qu'ils parlaient dans le pays d'où ils tiraient leur origine. Elle différait de l'hébreu, mais elle avait une grande ressemblance avec le syriaque ou le chaldéen; ce qui n'est pas étonnant, puisque les Cuthéens étaient presque tous venus de la Chaldée. Cependant elle s'écarte en quelques points de la langue syriaque telle que nous la connaissons. Outre leur langue particulière, les Samaritains employaient aussi un caractère alphabétique qui leur était propre. Ce caractère, encore usité parmi eux, sert à écrire tous leurs livres et le texte des cinq livres de Moïse en langue hébraïque. Le texte qui nous a été conservé par les Samaritains n'est pas tel que nous le connaissons par les manuscrits hébreux, en général. Il diffère de celui que la version des Septante nous représente. Le caractère alphabétique de ces sectaires est peut-être le même qui était en usage dans le royaume d'Israël et dans toute la basse Syrie, à l'époque où ils vinrent s'y établir. Les lettres qui se trouvent sur les monnaies des princes asmonéens s'en rapprochent sensiblement pour la forme. Dans le temps que Salmanasar achevait la ruine du royaume d'Israël, il s'occupait d'affermir sa puissance dans la Phénicie. La ville d'Arce, située dans les montagnes du Liban, Sidon, l'ancienne Tyr et plusieurs autres villes voisines secouèrent le joug des Tyriens, qui habitaient alors sur le continent, et se soumirent au roi d'Assyrie. Ceux-ci, malgré la défection de leurs sujets, refusèrent de reconnaître la puissance de Salmanasar. Elulæus régnait encore à Tyr. Salmanasar équipa une flotte de 60 voiles, que lui fournirent les Phéniciens. Elle était montée de 800 rameurs. Les Tyriens vinrent à sa rencontre avec 12 navires seulement, battirent et dispersèrent sa flotte et revinrent, couverts de gloire, avec 500 prisonniers. Ce revers dégoûta le roi d'Assyrie de son entreprise. Il retourna dans ses Etats; mais, en partant, il laissa devant Tyr un corps de troupes qui gêna beaucoup cette ville pendant cinq ans, en l'empêchant de faire usage du fleuve et des aqueducs qui étaient dans son voisinage. Malgré ce blocus rigoureux, Tyr ne se soumit point au roi d'Assyrie et conserva son indépendance jusqu'à l'époque où elle fut prise par Nabuchodonosor. On ne sait plus rien de Salmanasar. Nous ignorons quelle fut la durée de son règne (1); mais il ne dut pas prolonger son existence longtemps après les événements dont nous venons de parler, puisque son fils Sennacherib entreprit, en l'an 710, son expédition contre Ezéchias, roi de Juda, en marchant contre le roi d'Ethiopie, qui était maître de l'Egypte. S. M—N.

SALMEGGIA (Énée), surnommé *le Talpino*, peintre, naquit à Bergame et apprit les principes de son art à Crémone, dans l'école des Campi, et à Milan dans celle des Prococcini. Mais ayant entendu célébrer la renommée de Raphaël, il se rendit à Rome pour y recevoir des leçons de ce grand maître. Il étudia sous lui pendant quatorze ans et devint l'un de ses plus habiles imitateurs. Le *Saint Victor* qu'il a peint pour les Olivetains de Milan a été souvent attribué à Raphaël, et l'on ne peut refuser à Salmeggia un rang honorable parmi ceux qui s'en sont le plus rapprochés. La pureté des contours, qui néanmoins laissent quelquefois apercevoir trop de détails; la beauté idéale de ses têtes de jeunes gens, la morbidesse du pinceau, la disposition des draperies, une certaine grâce dans le mouvement et dans l'expression, prouvent jusqu'à quel point il cherchait à suivre son modèle, auquel cependant il reste bien inférieur pour le grandiose, le sentiment de l'antique et l'entente de la composition. Sa manière de peindre n'est pas non plus la même. Dans les draperies il aime une plus grande variété de couleurs. Ses teintes aujourd'hui se sont en grande partie affaiblies, et les ombres ont poussé au noir comme dans toutes les autres peintures de cette époque. On serait porté à croire que cet habile artiste se bornait, comme on l'a dit du Poussin et de Raphaël lui-même, à se montrer grand coloriste dans quelques tableaux seulement, et à négliger habituellement cette partie de l'art, satisfait d'avoir prouvé de temps en temps qu'il pouvait atteindre à la supériorité comme coloriste. On voit à Milan, dans l'église de la Passion, deux tableaux de son plus beau style, représentant l'un *Jésus-Christ en prière dans le jardin des Olives*, l'autre une *Flagellation*. Le premier est peint comme un

(1) Le Syncelle lui donne vingt-cinq ans, mais sans autorité. Cette durée est d'ailleurs impossible.

Bassan ; l'autre, qui est plein de vie et du plus grand caractère, le surpasse peut-être aussi par la force du coloris. Bergame possède plusieurs de ses productions, et spécialement les deux tableaux du maître-autel des églises de Ste-Marthe et de Santa-Grata. Ce sont ses deux chefs-d'œuvre, et les connaisseurs n'ont pu encore décider lequel l'emportait sur l'autre. La couleur en est si belle, si brillante, si harmonieuse, qu'on ne peut se lasser de les contempler. Le sujet des deux tableaux est le même, c'est *Jésus-Christ dans une gloire*, et dans le bas du tableau un grand nombre de saints ; mais le second offre une composition qui dénote plus d'art. L'auteur y a introduit beaucoup de raccourcis, d'attitudes de têtes, d'expressions toutes également savantes et variées ; on aperçoit dans le fond la ville de Bergame, et une belle architecture entièrement dans le goût de Paul Véronèse ; les draperies sont étudiées avec soin, et parmi les personnages on remarque un saint évêque en habits pontificaux, qui rappelle le Titien lui-même. Les tableaux de galerie qu'a peints cet artiste sont rares et précieux. Salmeggia ne s'était pas borné à la pratique de son art ; il avait acquis sur la théorie des connaissances peu communes, qu'il avait réunies dans un *Traité sur la peinture*, écrit en 1607 ; cet ouvrage, dont quelques fragments seulement ont été imprimés dans la notice que le comte Francesco-Maria Tassi a donnée sur Salmeggia, est celui d'un homme profondément versé dans son art. Cet habile artiste mourut à Bergame le 23 février 1626, dans un âge fort avancé. — *François* SALMEGGIA, fils du précédent, et *Claire*, sa fille, cultivèrent tous deux la peinture, dont ils reçurent les principes de leur père ; mais ils parvinrent plutôt à imiter sa manière qu'à s'approprier sa science et sa profonde théorie. Cependant leurs ouvrages font voir l'excellence de l'éducation qu'ils avaient reçue. Comparés avec les artistes de leur temps et avec ceux qui les suivirent immédiatement, ils se montrent, sinon pleins de vivacité, du moins étudiés et exempts des vices des maniéristes. La ville de Bergame possède un grand nombre de leurs ouvrages, et il y a lieu de croire que leur père a mis la main aux meilleurs. On peut voir de plus amples détails sur cette famille d'artistes dans le tome 1er *Delle vite de' pittori, scultori, ed architetti bergamaschi*, par le comte Francesco-Maria Tassi. P—s.

SALMERON (ALPHONSE), l'un des six premiers disciples de St-Ignace, naquit à Tolède au mois d'octobre 1515. Après avoir fréquenté l'université d'Alcalà, où il étudia les langues anciennes, il vint achever à Paris ses cours de philosophie et de théologie. St-Ignace l'apprécia bientôt et, malgré sa grande jeunesse, le choisit pour un de ses coopérateurs dans l'établissement de sa société (*voy.* IGNACE). Salmeron, conduit en Italie, y signala son talent pour la controverse ; il parcourut ensuite l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas et la France, cherchant les occasions de lutter contre les novateurs et de combattre leurs doctrines. Son zèle fut récompensé par le titre de nonce apostolique en Irlande, et le pape Paul III le nomma l'un des orateurs du saint-siége au concile de Trente. L'affaiblissement de ses forces ne lui permettant plus de servir la religion dans la carrière évangélique, il consacra sa plume à la défendre ; et, retiré dans le collége de Naples, à l'établissement duquel il avait contribué, il mit la dernière main à son *Commentaire sur les saintes Écritures*. Il empêcha la réforme de pénétrer dans ce royaume, où il fut le premier supérieur de son ordre ; enfin, accablé d'années et d'infirmités, il mourut à Naples, le 13 février 1585. Outre des *Sermons* (en latin) *sur les Évangiles de l'année* et le *Discours* qu'il prononça dans la session de 1545 au concile de Trente, on a de lui des *Commentaires*, des *Questions* et des *Dissertations sur les Évangiles*, les *Actes des apôtres* et les *Épîtres canoniques*, Madrid, 1547-1602, 16 tomes en 8 volumes in-fol. Cet ouvrage, qui n'est plus guère consulté, a eu plusieurs éditions, Brescia, Cologne, etc. Le style du P. Salmeron est facile, mais diffus. Ses ouvrages manuscrits étaient conservés dans les bibliothèques de la société. Le P. Ribadeneira a publié la *Vie du P. Alph. Salmeron* (*voy.* RIBADENEIRA). W—s.

SALMERON (CRISTOVAL-GARCIA), peintre espagnol, naquit à Cuença, en 1603, et fut élève de Pierre Orrente ; ses ouvrages lui firent une réputation assez brillante pour que Philippe IV, dans un voyage à Cuença, le choisît pour peindre un *Combat de taureaux* qu'il donna en commémoration de la naissance de Charles II. L'artiste s'est peint lui-même dans cette composition. Un autre de ses ouvrages, qui jouit aussi d'une grande célébrité, est la *Nativité du Sauveur* que l'on voit dans l'église de St-François à Cuença. Ce peintre mourut en 1666. — *François* SALMERON, frère du précédent, naquit à Cuença, en 1608, et fut également élève d'Orrente ; mais la vue des ouvrages des grands coloristes de l'école vénitienne lui inspira le goût de la couleur, et il se forma dans cette branche de l'art une manière si brillante, que l'on peut le regarder comme un des plus habiles coloristes de l'école espagnole. Mais il ne faut pas chercher dans ses ouvrages une correction de dessin et une entente de la composition qu'il eût sans doute acquises par la suite, si l'ardeur avec laquelle il se livrait à l'étude ne l'eût enlevé aux arts avant l'âge de 24 ans. Le peu de grands tableaux qu'il a exécutés existent dans sa ville natale. On connaît de lui un plus grand nombre de tableaux de chevalet, dont la couleur brillante fait pâlir tous ceux qu'on place dans leur voisinage. P—s.

SALMON (PIERRE), surnommé *le Fruictier*, fut le secrétaire, le confident du roi Charles VI. Tout ce que l'on connaît de sa personne se réduit à ce

qu'il nous apprend lui-même dans ses écrits. Il fut mêlé à d'importantes négociations, se rendit pour les affaires de l'Etat auprès du roi d'Angleterre, auprès du pape et auprès du duc de Bourgogne. C'était alors de longs et périlleux voyages. Il a laissé deux ouvrages intitulés *les Demandes faites par le roi Charles VI touchant l'état et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de Salmon; les Lamentations et épistres de Pierre Salmon*. Ce dernier écrit présente un grand nombre de renseignements historiques curieux. L'auteur, en consignant les détails de ses pérégrinations diplomatiques, y a inséré les lettres qui lui ont été adressées et transcrit tout au long celles qu'il a fait partir. L'auteur de l'*Histoire de Russie*, Lévesque, fut le premier, dans un mémoire publié au tome 7 des *Notices et extraits des manuscrits*, qui fit connaître les productions de Salmon, jusqu'alors restées oubliées parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris; Buchon reproduisit cette notice ainsi que la partie historique du livre de notre auteur dans sa *Collection des chroniques nationales françaises*, t. 15; mais ce fut en 1833 que Crapelet publia pour la première fois le texte à peu près complet de Salmon dans le tome 11 de sa *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française*. Il ne crut pas devoir reproduire la seconde partie des *Demandes*, partie qui roule sur Dieu, les anges, la création de l'homme, le paradis, l'enfer, l'antechrist, le jugement dernier. Rien n'égale la facilité avec laquelle Salmon explique les plus profonds mystères de l'histoire sainte, si ce n'est la facilité encore plus grande avec laquelle le monarque se contente des explications de son confident. Charles VI veut savoir comment les hommes se seraient multipliés s'ils étaient restés dans le paradis terrestre. Salmon réplique sans hésiter que « homme et femme eussent procréé et multiplié « lignée, se ilz n'eussent péchié, comme qui met« troit sa main l'une sur l'autre, c'est à savoir « comme se l'omme et la femme touchoient en« samble main à main. » Le roi, satisfait de cette explication, demande alors comment la femme eût enfanté : « Sans douleur et sans peine quel« conque, en aussy peu d'espace comme vous « mettriez à ouvrir vostre œil pour veoir, et tan« tost que l'enfant eust été né, il eust parlé et alé « et eust pris et mengié des fruis des arbres de « paradis terrestre. » Il est juste de convenir que la première partie des *Demandes* est d'un autre genre; elle roule sur les devoirs des rois, sur ceux de ses conseillers et serviteurs. La bibliothèque de Paris en possède deux manuscrits, l'un sur vélin, orné de miniatures d'un fini précieux (neuf d'entre elles ont été reproduites dans l'édition de Crapelet), l'autre sur papier, sans aucun ornement. Le second manuscrit offre une rédaction plus récente que le premier; les raisonnements, déjà beaucoup trop longs, deviennent interminables; les citations, fort accumulées dès le principe, s'entassent en plus grand nombre encore; auteurs sacrés et profanes sont mis indistinctement à contribution : Aristote et St-Jérôme, Cicéron et St-Augustin, Virgile et le maître des Sentences. B—N—T.

SALMON (JEAN), surnommé *Maigret*, en latin *Macrinus*, à cause de sa maigreur, naquit en 1490 à Loudun d'une famille pauvre. Ses talents l'introduisirent chez le cardinal Bouhier, archevêque de Bourges, en qualité d'homme de lettres. Après la mort de ce protecteur, René de Savoie le prit pour précepteur de ses enfants et le produisit à la cour de François Ier, qui lui donna quelquefois à mettre ses vers français en latin, le fit un de ses valets de chambre et lui accorda une pension. Salmon voulut ensuite se fixer par le mariage. Il épousa une de ses compatriotes, âgée seulement de dix-huit ans, quoiqu'il en eût trente-huit. Elle s'appelait Gillone; mais comme ce nom ne se prêtait pas aux agréments de la poésie, il le changea en celui de Gelonis, sous lequel il chanta les douceurs de leur union et les charmes de sa chère Gelonis, qu'il chanta encore après sa mort; mais l'on trouve que sa lyre a mieux réussi à exprimer ses plaisirs que ses regrets. Salmon quitta la cour dans ses dernières années pour se retirer dans sa patrie. Les chagrins qu'il éprouva dans son veuvage, la détresse à laquelle il fut réduit avec une nombreuse famille sur les bras, l'étude, les travaux, les procès, les voyages le conduisirent au tombeau en 1557. Il reçut de son temps le surnom d'*Horace français* et le mérita jusqu'à certain point par un grand nombre de pièces de vers qui réunissent le mérite de l'expression et du tour poétique au choix des sujets toujours honnêtes. Il est le premier poëte latin de France qui ait réussi dans l'ode latine; de toutes ses productions, celles que lui inspira sa Gelonis sont les meilleures : elles ont un caractère si tendre, des grâces si délicates qu'en les lisant on se sent agréablement affecté des sentiments qui animaient le poëte. Les ouvrages de sa vieillesse n'ont pas, à beaucoup près, le même mérite : dans un temps où il eût mieux fait d'abandonner le Parnasse, il inonda le public de pièces froides, dures et négligées. Presque tout ce qu'il a fait de bon se trouve réuni dans le recueil en quatre livres, imprimé chez Simon de Colines, en 1530, in-8°. Il y a aussi une belle édition de ses odes, en 1537, in-8°. On voit par la *Bibliothèque* de Duverdier que Salmon s'était encore exercé à faire des vers français. — Son fils aîné, *Charles*, élève de Ramus, fut précepteur de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, imita le talent de son père pour la poésie latine et acquit une grande connaissance de la langue grecque; mais ayant embrassé le calvinisme, il périt à la journée de la St-Barthélemy (*voy.* la *Bibliothèque historique du Poitou*, de Dreux du Radier, t. 2, p. 148). T—D.

SALMON (NATHANIEL), savant antiquaire, était

fils du révérend Thomas Salmon, recteur de Mepsall, dans le Bedfordshire. Admis, en 1690, au collége de Benet, à Cambridge, il y termina ses études avec distinction, reçut les ordres et fut pourvu de la cure de Westmill, dans le comté d'Hertford. Quoiqu'il eût prêté le serment exigé par le roi Guillaume, il se fit scrupule de le prêter à la reine Anne, et il abandonna l'état ecclésiastique pour se livrer à la médecine. La pratique de cet art et l'étude des antiquités partagèrent le reste de sa vie. Il mourut le 2 avril 1742, laissant la réputation d'un homme instruit autant que laborieux. Ses principaux écrits, tous en anglais, sont : 1° *Description des stations des Romains dans la Grande-Bretagne, d'après leur itinéraire*, Londres, 1721, in-8°; 2° *Description des antiquités romaines dans les comtés de l'intérieur de l'Angleterre*, ibid., 1726, in-8°. Ces deux volumes ont été réimprimés en 1736. 3° *Histoire du comté d'Hertford, avec la description de ses anciens monuments, particulièrement de ceux qu'on attribue aux Romains*, ibid., 1728, in-fol., fig. Cet ouvrage, recherché des curieux, est la continuation de l'*Histoire* de sir Henri Chauncy. 4° Les *Vies des évêques anglais depuis la restauration jusqu'à la révolution* (de 1660 à 1688), ibid., 1733, in-8°; 5° les *Antiquités de Surrey, avec l'histoire naturelle de ce comté*, ibid., 1736, in-8°; 6° les *Antiquités du comté d'Essex*, ibid., 1740, in-fol., fig.; livre estimé, mais demeuré incomplet de quatre districts (*Hundreds*), la mort ayant surpris l'auteur lorsqu'il n'avait terminé que les deux tiers de son ouvrage. — *Thomas* SALMON, son frère aîné, mort, dit-on, en 1743, avait longtemps résidé dans l'Inde, ce qui lui donna l'idée de recueillir les diverses relations sur les peuples de l'Asie; et, ayant fini par étendre sa compilation sur toutes les nations étrangères, il la publia sous le titre d'*Histoire moderne, ou Etat présent de toutes les nations*, en plusieurs volumes in-8°, en 1731 et années suivantes; il y a aussi une édition en 3 volumes in-folio, et l'on en a fait divers abrégés et plusieurs continuations. La traduction allemande, Altona, 1733-1739, forme sept volumes in-4° et ne comprend pas même la totalité de l'Asie. Cette collection, ornée d'un grand nombre de figures, eut beaucoup de succès, mais est presque oubliée aujourd'hui. On a encore du même auteur : 1° le *Guide de l'étranger aux universités d'Oxford et de Cambridge, avec la description des comtés adjacents*, 1748, in-8°. Ce titre est cité par Cole; mais il paraît qu'on n'a de cet ouvrage que le premier volume, publié en 1744, et qui contient l'histoire du comté d'Oxford. 2° Une *Critique de l'Histoire des révolutions d'Angleterre*, par Gilbert Burnet (*voy.* ce nom); 3° quelques autres écrits historiques. — *Thomas* SALMON, père des deux précédents, est, suivant Gough, l'auteur de la *Nouvelle notice historique sur l'ordre de St-George*, Londres, 1704, et doit être distingué d'un autre *Thomas* SALMON, du collége de la Trinité à Oxford et auteur d'un *Essai sur l'avancement de la musique*, Londres, 1672. Ce livre, trop décrié par Lock et Playford, est bien écrit et ne contient rien que de fort raisonnable, si l'on en croit Burney. Le système de l'auteur pour simplifier la musique, par l'adoption d'un caractère universel et par la suppression de la diversité des clefs, n'a, continue Burney, que l'inconvénient attaché à toute innovation : celui d'exiger une nouvelle étude et de rendre inutile la musique écrite selon les systèmes vulgaires. — *Guillaume* SALMON, fameux empirique, d'une autre famille, est auteur de : 1° *le Parfait médecin, ou la Boutique du droguiste ouverte à tout le monde*, in-8° de 1207 pages; 2° le *Grand herbier anglais*, Londres, 1711, 2 vol. in-fol. de 1236 pages. Les plantes y sont rangées par ordre alphabétique et accompagnées de gravures en bois. 3° *Polygraphice*; ce livre, aujourd'hui oublié, eut un tel succès que l'édition de Londres, 1701, était déjà la dixième. W—s.

SALMON (FRANÇOIS), théologien, naquit à Paris, en 1677, de parents riches et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il fit de grands progrès dans l'histoire, la théologie et les langues orientales. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut associé à la maison de Sorbonne, dont il devint dans la suite le bibliothécaire. Il avait formé pour son usage une collection des meilleurs ouvrages de théologie, et il entretenait une correspondance très-active avec les savants français et étrangers sur des matières d'érudition. Le *Traité* qu'il publia *sur l'étude des conciles* le fit connaître d'une manière avantageuse, et l'on pensait qu'il compléterait d'autres ouvrages importants auxquels il travaillait depuis plusieurs années, quand il mourut d'apoplexie à Chaillot, le 9 septembre 1736. Il avait sous presse une dissertation sur l'*Amphilochia* de Photius (*voy.* ce nom), mais l'impression n'en a point été terminée. Le seul ouvrage qu'on ait de Salmon est le *Traité de l'étude des conciles*, Paris, 1724, in-4°; réimprimé à Leipsick, in-8° (1). Il est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur parle de l'utilité des conciles; dans la seconde, il fait connaître toutes les éditions des conciles, en appréciant leurs avantages et leurs défauts avec autant d'exactitude que d'impartialité. Ses remarques critiques sur l'édition du P. Hardouin (*voy.* ce nom) sont surtout très-curieuses. La troisième partie est une introduction à la lecture des conciles. Ce livre, plein de recherches savantes, est très-estimé. Salmon avait le projet de donner un *Supplément*, en plusieurs volumes, à la *Collection des conciles*, par le P. Labbe (*voy.* ce nom), et l'on peut voir par le *Prospectus* qu'il fit paraître in-4°

(1) Quelques dictionnaires parlent d'une traduction latine de l'ouvrage de Salmon, faite en Allemagne, mais on l'a vainement cherchée à la bibliothèque de Paris, et il n'en est fait aucune mention dans les dictionnaires de Jœcher et de Georgi, ni dans les *Acta lipsiensia*, qui citent la réimpression in-8° de cet ouvrage.

que ce travail était fort avancé. Il avait aussi le dessein de publier *l'Index, ou Table alphabétique par les noms des auteurs de toutes les pièces relatives à l'histoire ecclésiastique, disséminées dans des recueils où elles sont comme perdues pour la plupart des lecteurs* (1). Ce projet, dont l'utilité semble incontestable et pour l'exécution duquel Salmon s'était associé quatre de ses confrères, trouva cependant un adversaire dans le P. Jacques Martin (*voy.* ce nom); et cette querelle, qui n'offre aucun intérêt aujourd'hui, produisit de part et d'autre différents écrits dont on trouve la liste détaillée à l'article *Salmon*, dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. Le catalogue de la bibliothèque de Salmon (*Bibliotheca Salmonia*) a été imprimé, Paris, 1737, in-12 de 689 pages, précédé d'un avertissement qui contient l'éloge de ce savant. Elle renfermait plus de huit mille volumes, parmi lesquels on distinguait une suite précieuse de conciles et de pièces relatives à cette partie de l'histoire ecclésiastique. W—s.

SALMON (l'abbé), poëte français, mort en 1782, a donné des *Poésies sacrées, avec les Distiques moraux de Caton, traduits en vers français*, Paris, 1751, in-12; réimprimés sous le titre de *Préceptes de la vie civile, attribués à Caton, mis en distiques latins, et traduits en vers français, avec quelques poésies sacrées*, Paris, 1752, in-12. Dans les deux éditions des *Distiques* de Caton, publiées par A.-M.-H. Boulard, en 1798 et 1803, la traduction en vers français est celle de l'abbé Salmon, à qui l'on doit encore une édition des *Œuvres d'Horace, traduites en vers français, avec des extraits des auteurs qui ont travaillé sur cette matière et des notes pour l'éclaircissement du texte*, Paris, 1752, 3 vol. in-12. Z.

SALMON (Robert), mécanicien anglais, fils d'un entrepreneur de bâtiments, naquit, en 1763, à Stratford sur Avon, dans le comté de Warwick. Après qu'il eut reçu une instruction très-limitée, on le plaça chez un homme de loi qui le laissa disposer de beaucoup de loisir et même lui procura les moyens de satisfaire les besoins de son intelligence. Robert sut en profiter. Une des premières manifestations de sa curiosité fut de désassembler toutes les pièces de sa montre, qu'il remit ensuite chacune à sa place. La musique eut de l'attrait pour lui : des livres lui apprirent à connaître les notes. Il fabriqua une flûte et un violon et parvint tout seul à en jouer passablement. Son père ayant été chargé par l'architecte Henry Holland de diriger quelques constructions dans le comté de Hamp, Robert l'accompagna, et il ne tarda pas à se mettre au fait des occupations qui composent l'emploi d'un conducteur de travaux, emploi qu'il exerça en effet successivement à Carlton-House, qu'on réédifiait alors, et à Woburn-Abbey, où le duc de Bedford eut occasion d'apprécier sa capacité comme sa probité ; ce seigneur vit dès lors en lui l'homme qui pouvait le mieux le seconder pour réaliser ses vues magnifiques. Ce fut en 1794 que Salmon fut fixé à Woburn en la double qualité d'architecte et de mécanicien. Ces deux titres, il les justifia par la participation qu'il eut à divers édifices et par un grand nombre d'inventions utiles. Holland ayant fait venir de France un ouvrier pour pratiquer à Woburn la méthode de bâtir sans employer la pierre, qui manque sur ce sol, Salmon suivit attentivement le progrès de l'ouvrage, reconnut aisément combien le procédé adopté était défectueux, et, de son côté, il en inventa un meilleur, qui a été décrit dans un mémoire inséré au 28e volume des *Transactions* de la société des arts. Alors le duc de Bedford lui ordonna de construire pour lui-même à Woburn, et suivant ses principes, une maison avec ses dépendances. C'est dans cette nouvelle habitation, solide et de belle apparence, dans la construction de laquelle il n'entrait que de la paille hachée mêlée de terre et un peu de chaux détrempée et étendue à l'intérieur avec une truelle de bois, que l'artiste vécut désormais, et c'est là qu'après une courte absence il revint mourir. Les attributions de sa surintendance s'étaient étendues à mesure que son mérite s'était développé. Il avait introduit dans les vastes propriétés de son patron un ordre plus judicieux et plus économique pour les réparations et autres travaux à faire, ordre qui fut maintenu jusqu'à la mort du lord, arrivée en 1802. Salmon se livra à de nombreuses expériences sur les bois, dont le résultat fut de réfuter l'opinion, trop accréditée dans ce temps-là, qu'il ne convient pas d'élaguer les hautes futaies. Le mémoire qu'il composa sur ce sujet est imprimé, avec des gravures représentant les nœuds et les accidents les plus remarquables du bois, dans le recueil de la société des arts. Le nouveau duc eut en lui une égale confiance; et lorsque Salmon, sentant sa santé fort affaiblie, désira cesser ses fonctions, il n'obtint qu'avec peine la permission de se retirer. Il loua près de Lambeth une chaumière, comptant passer là ses derniers jours; il y séjourna une quinzaine, mais sa présence ayant paru nécessaire à Woburn, il y retourna ; ce ne fut que pour y mourir, le 9 octobre 1821. Le duc de Bedford lui fit élever un monument dans l'église paroissiale du lieu. Des vingt-cinq dernières années de sa vie, il ne s'en était guère passé qui ne fussent signalées par quelqu'une de ses inventions, et où il n'eût reçu une médaille ou quelque autre récompense de la société des arts. Parmi ces inventions, nous citerons un *hache-paille* à lames droites et par conséquent uniformes, au lieu d'être recourbées ; un *semoir* suivant toujours la ligne directe, malgré les déviations du cheval qui le traîne, mais qui en dérive à la volonté

(1) Cet ouvrage, cité sous le nom d'*Index sorbonicus*, forme 2 volumes grand in-fol. Magnus Crusius en a donné le plan dans sa dissertation *De scriptis quibusdam integris, fragmentisque hactenus ineditis*, Leipsick, 1728, in-4°.

de la main qui le guide. Il perfectionna les machines qui servent à faucher le foin, à couper le blé, à le battre, à le vanner. Plusieurs de ces machines sont décrites dans le recueil de la société des arts et dessinées dans l'*Encyclopédie* de Rees. Salmon imagina un *piége à homme* pour arrêter, sans leur faire beaucoup de mal, les déprédateurs qui pénètrent dans les enclos. On lui doit aussi un procédé pour transporter sur une toile les peintures détachées des murs ou des boiseries endommagées ; une *balance* qui marque les degrés de poids sur un cadran pareil à celui des montres ; une machine mue par un cheval pour retirer les objets tombés dans des eaux profondes ; un *bandage* pour contenir les hernies ; affligé lui-même de cette infirmité, et les bandages les plus recommandés ne lui procurant pas de soulagement, il avait dû recourir à son esprit inventif. Ce bandage, pour lequel il prit un brevet d'invention, a eu un grand débit à Paris comme à Londres ; il y en avait un dépôt au Palais-Royal à Paris. L'inventeur a écrit sur ce sujet un opuscule : *Analysis of the general construction of Trusses*, 1807, in-8°. Z.

SALMON (URBAIN-PIERRE), médecin, né vers 1767, à Beaufort, dans le Maine, reçut le doctorat en 1790, à l'université d'Angers. Entré comme grenadier dans le premier bataillon de volontaires de son département (Maine-et-Loire), il en fut nommé chirurgien-major le 17 novembre 1791. Il se trouvait, l'année suivante, dans Verdun, lors de la reddition de cette place aux Prussiens, et il fut employé depuis à l'armée des Alpes et au siége de Lyon. Nommé médecin à l'armée d'Italie, il fut attaché successivement aux hôpitaux militaires de Pavie, Plaisance, Vérone, Padoue, et perfectionna ses connaissances par l'étude et la fréquentation des savants, entre autres du célèbre Toaldo, professeur d'anatomie, auquel il dédia, en 1797, la *Topographie médicale de Padoue*. Salmon visita Rome, la Campanie et le royaume de Naples à la suite des armées, recueillant partout des observations sur l'art médical et sur la minéralogie. Il fut mis, en 1801, à la tête du grand hôpital d'Alexandrie, et, en 1804, il passa, comme médecin principal, au camp d'Utrecht ; mais déjà il était atteint d'une noire mélancolie, qui minait lentement ses forces. Après avoir fait un testament, dans lequel il chargeait Desgenettes, son ami, de venger son honneur outragé, le malheureux Salmon se suicida, dans un accès de désespoir, le 3 janvier 1805. Outre la *Topographie médicale de Padoue*, in-8° de 68 pages, avec un plan de cette ville, on a de lui : 1° *Mémoire sur un fragment de basalte volcanique, tiré de Borgheto*, Rome, 1800, in-8°. Dans cet opuscule, qu'il lut dans une académie romaine, il attribue la formation du basalte à l'action combinée de l'eau et du feu. 2° *Lettre sur la nature des monts Euganéens et la théorie des laves compactes*, Vérone, 1801, in-8°. Il y développe ses idées sur l'origine des volcans. Salmon a laissé des *Observations cliniques*, rédigées avec trop de sécheresse pour qu'elles puissent être utiles ; des extraits de ses lectures, où l'on remarque un grand talent d'analyse, et des anecdotes sur le caractère des médecins et des savants qu'il avait connus en Italie. Desgenettes a publié une notice sur Salmon, dans la *Revue philosophique*, janvier 1807. W—s.

SALMON. *Voyez* SALEMON.

SALMON (ANDRÉ), archéologue français, natif de Tours. Après avoir fait de bonnes études, il entra à l'école des chartres et se distingua par son zèle pour le travail et son goût pour les recherches historiques. Étant revenu dans sa ville natale, il y fut nommé bibliothécaire honoraire. Il mourut le 25 octobre 1856. Il avait formé une bibliothèque importante, riche surtout en documents de tout genre relatifs à l'histoire de la Touraine et offrant une réunion curieuse d'imprimés et de manuscrits ; elle fut livrée, à Paris, en 1857, aux chances des enchères. Salmon, si une mort prématurée ne l'avait frappé, aurait mis au jour de grands travaux qu'il préparait sur l'histoire de sa province, mais qu'il ne put achever. Il avait inséré divers mémoires dans la *Bibliothèque de l'école des chartres ;* nous indiquerons entre autres : les *Notice sur l'abbaye de St-Court ; — sur la chronique du siége d'Orléans* (3° série, t. 3) ; — *sur un essai de poison fait sur un chien par ordre de Louis XI* (4° série, t. 1er). Z.

SALNOVE (ROBERT DE), lieutenant de la grande louveterie de France, était né vers la fin du 16° siècle, probablement dans le Poitou (1), d'une famille noble. Admis dans les pages de Henri IV, il fit ensuite partie de la maison de Louis XIII, dont il mérita la bienveillance. En 1619, il fut nommé écuyer de Christine de France, duchesse de Savoie, et suivit cette princesse à la cour de Turin. Victor-Amé Ier l'ayant nommé gentilhomme de sa chambre, il resta dix-huit ans dans le Piémont, comblé des faveurs de la cour. Salnove, passionné pour la chasse, profita de ses loisirs pour se livrer à cet exercice, dans lequel il se rendit fort habile. Après la mort de Victor-Amé, il revint en France et fut nommé conseiller du roi et lieutenant de la grande louveterie. L'expérience qu'il avait acquise pendant trente-cinq ans, passés dans la vénerie et à la guerre, ne devait point être perdue. Il publia la *Vénerie royale*, qui contient les chasses du cerf, du chevreuil, du sanglier, du loup et du renard, avec le dénombrement des forêts et grands buissons de France, où se doivent placer les logements, quêtes et relais, Paris, 1655, in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé en 1665, même format, et l'on en

(1) Nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdier citent un *Henri de Salnove*, né à Fontenay le Comte, qui fit imprimer, en 1658, à Poitiers, la traduction du premier et du second livre de la quatrième décade de Tite-Live.

cite une édition in-12. Il est divisé en quatre parties : les trois premières comprennent la description des différentes chasses, entremêlée de remarques sur le choix et l'éducation des chiens, leurs maladies et les remèdes ; la quatrième partie contient le dénombrement des bois et forêts les plus fréquentés par le gibier ; enfin l'ouvrage est terminé par le dictionnaire des termes propres aux chasseurs. Salnove nous apprend que Louis XIII aimait beaucoup la chasse au renard, et que ce prince a le premier, en France, employé des chiens courants pour forcer cet animal. L'ouvrage offre une foule de détails curieux et d'observations utiles. Salnove s'attache aussi à relever les erreurs de du Fouilloux (*voy.* ce nom) ; mais il n'a pas laissé que d'en commettre lui-même plusieurs et d'adopter des faits évidemment imaginés à plaisir (*voy.* la *Bibliothèque théreuticographique* de Rich. Lallemant, p. 135-140). On place la mort de Salnove vers 1670. W-s.

SALOMÉ, princesse de la race d'Hérode, est célèbre dans le Nouveau Testament par la mort de St-Jean-Baptiste, dont elle obtint la tête du roi Hérode Antipas, son oncle. Elle cédait aux instigations de sa mère Hérodiade, irritée de ce que le précurseur du Messie avait blâmé son commerce criminel avec le frère de son mari. Salomé était fille d'Hérode Philippe, fils d'Hérode le Grand, et de Mariamne, fille de Simon. Sa mère Hérodiade était fille d'Aristobule, fils d'Hérode et de Mariamne, fille d'Hyrcan, de la race des Asmonéens. Elle épousa en premières noces son grand-oncle le tétrarque Philippe, fils d'Hérode et d'une femme de Jérusalem nommée Cléopâtre (*voy.* ce nom). Il paraît que Salomé ne vécut pas longtemps avec lui ; car ce prince mourut vers l'an 33 de notre ère. Elle devait être bien jeune à cette époque. Elle épousa ensuite Aristobule, fils d'Hérode, roi de Chalcis, né d'Aristobule, fils d'Hérode le Grand. Le mari de Salomé fut fait roi de la petite Arménie par Néron, en l'an 54 ; il se montra si dévoué aux Romains qu'il obtint d'eux quelques portions de la grande Arménie, en l'an 60. Enfin, sous le règne de Vespasien, il obtint le royaume de Chalcis, que son père avait possédé, et il en était encore maître en l'an 70. Salomé lui donna trois enfants. Selon Nicéphore Calliste, historien grec très-moderne, cette reine, étant en voyage, tomba dans une rivière dont la surface était glacée. Sa tête fut prise dans la glace, tandis que le reste de son corps était dans l'eau. Les efforts qu'elle fit pour se dégager finirent par séparer sa tête de son corps. Mais ce récit paraît plus qu'invraisemblable. Une médaille unique, découverte par Cousinery, nous fait connaître les traits de cette reine. Ce monument offre d'un côté la tête du roi Aristobule, avec la légende presque effacée qui exprimait son nom ; au revers est le portrait de Salomé, avec la la légende : Βασιλισσης Σαλωμης, *de la reine Salomé*. Voyez Visconti, *Iconographie grecque*, t. 3, p. 311-313. S. M—n.

SALOMO (Goltholb), théologien israélite de l'école libérale, né le 1er novembre 1784 à Sandersleben, dans l'Anhalt-Dessau, mort à Hambourg, au commencement de 1861. Dès sa jeunesse, il fréquenta les écoles chrétiennes en même temps que les synagogues juives. En 1798, il fut envoyé à l'université israélite de Dessau, où, à côté du Talmud, il étudia les écrits de Maïmonide et d'Eben-Esra. Il en sortit avec un des premiers numéros et devint, quatre ans après, professeur à la même école, où il fit des cours pendant près de seize ans. En 1819 enfin, il fut appelé comme rabbin au temple israélite nouvellement construit à Hambourg, où il a passé le reste de sa vie. Avec Geiger et Zunz, il est un des chefs de l'école libérale ou antitraditionnelle de la théologie mosaïque. On a de lui : 1° les *Prophètes Aggée et Zacharie traduits et commentés*, Dessau, 1805 ; 2° les *Huit grands chapitres de Maïmonide*, ibid., 1809 ; 3° *Lumière et vérité, ou Transformation du culte et de la liturgie israélite*, Leipsick, 1813 ; 4° *Sélima, ou Heures de recueillement*, ibid., 1816 ; 5° le *Caractère du judaïsme*, 2e édition, Dessau, 1817 ; 6° *Sermons prononcés dans le nouveau temple israélite de Hambourg*, 3 recueils, Hambourg, 1820 à 1825 ; 7° *Recueil des plus récents sermons prononcés à Hambourg*, ibid., 3 cahiers ; ibid., 1826 et 1827 ; 8° *Sermons pour les fêtes*, ibid., 1829 ; 9° *Tableaux et biographies bibliques en sermons*, 3 séries, ibid., 1835 à 1840 ; 10° *Nouvelle traduction de la Bible pour les adultes et les écoliers, faite sur le texte des Masorètes*, Altona, 1837 ; 11° *Voix de l'Orient, ou Recueil de sermons et de considérations pour les réunions des francs-maçons*, ibid. 1845. R-l-n.

SALOMON, roi des Juifs, fils de David et de Bethsabée, naquit en l'an 1033 avant J.-C. Le nom de Salomon ou *Pacifique* lui fut donné par son père ; mais l'Eternel lui fit donner par le prophète Nathan celui de Jedidiath, qui signifie *aimable au Seigneur*. Le jour même qu'Adonias fut appelé au trône par un parti nombreux (*voy.* Adonias), Bethsabée rappela au roi David le serment qu'il avait si souvent renouvelé que Salomon, son fils, régnerait après lui et serait assis sur son trône. Le prophète Nathan se rendit garant des promesses du roi, et David ordonna au grand prêtre Sadoc, à Banaïas, fils de Joïada, aux Céréthiens et aux Phéletiens de prendre Salomon, de le faire monter sur la mule royale et de le sacrer suivant l'usage, près de la fontaine de Gihon. Tout fut exécuté comme il l'avait ordonné, et le peuple, présent à la cérémonie, fit entendre des cris d'allégresse et des acclamations en l'honneur du nouveau monarque. Adonias, averti de tout ce qui se passait, se réfugia dans le sanctuaire, embrassa le coin de l'autel des holocaustes et fit demander grâce. Salomon lui promit que, s'il se conduisait en homme de bien, il ne tomberait

pas un seul cheveu de sa tête ; mais il le menaça du plus terrible châtiment s'il se conduisait mal. David, au lit de la mort, fit appeler Salomon et lui donna des avis que l'Esprit-Saint rapporte sans les blâmer : « Me voici près du terme où tous « les hommes doivent arriver : armez-vous de « fermeté, dit-il, et agissez en homme de cœur. « Observez les préceptes du Seigneur ; marchez « dans ses voies ; gardez ce qui est enfermé dans « sa loi, afin que vos entreprises soient marquées « du sceau de la sagesse. Ainsi le Seigneur accom- « plira la parole qu'il m'a donnée en disant : « Si vos enfants marchent devant moi dans la « vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, « vous aurez toujours quelqu'un de vos descen- « dants qui sera assis sur le trône d'Israël. » « Vous ne permettrez pas que Joab, fils de Sar- « via, qui a répandu le sang d'Abner et d'Amasa, « descende en paix dans le tombeau. Ne laissez « pas impuni le crime de Séméi, fils de Géra, « qui prononça des malédictions contre moi quand « je fuyais devant le rebelle Absalon : il est vrai « que je lui ai juré de ne point le faire mourir « par l'épée ; mais vous êtes sage, et vous savez « de quelle manière vous devez le traiter à cause « de moi. Vous témoignerez votre reconnaissance « aux fils de Berzellaï de Galaad, et ils mange- « ront à votre table, parce qu'ils sont venus au- « devant de moi lorsque j'étais poursuivi par « Absalon. » Nous avons cru devoir transcrire ces avis de David à Salomon, parce qu'ils servirent de règle à sa conduite au commencement de son règne. Il débuta par la mort d'Adonias, qui eut la maladresse de lui faire demander par Bethsabée Abisag de Sunam, concubine de David ; par celle de Joab, qu'il fit massacrer au pied de l'autel, malgré ses ardentes supplications ; et par celle de Seméi, auquel il avait défendu de sortir de Jérusalem et qui ne viola l'interdit qu'au bout de trois ans, pour aller auprès du roi de Geth réclamer des esclaves qui s'étaient enfuis. La charge de général des armées, que possédait Joab, fut donnée à Banaïas, fils de Joïada. La souveraine sacrificature, dont Abiathar, partisan d'Absalon et d'Adonias, fut dépouillé, devint le partage de Sadoc, qui avait été constamment attaché à David et à Salomon. Après ces exécutions, le règne de ce prince s'affermit, dit l'Ecriture, et ce monarque, âgé de vingt ans, suivant Usher, épousa la fille d'un roi d'Egypte, qui est appelé *Vaphrès* par Eupolème. Les rabbins ne doutent point que la princesse égyptienne n'ait abandonné le culte des idoles en épousant le roi des Juifs, et ils se fondent sur ces paroles du livre des Rois, qui semblent faire entendre que Salomon n'aurait point consenti à épouser une femme idolâtre : « Or, Salomon « aima le Seigneur et se conduisit selon les pré- « ceptes de David, son père, excepté qu'il sacrifiait « et qu'il brûlait de l'encens dans les hauts lieux ; « mais on n'avait point encore bâti le temple au « nom du Seigneur. » Quelques chrétiens répondent à cela par un passage du livre des Paralipomènes, où il est dit « que Salomon fit monter « la fille de Pharaon de la cité de David dans la « maison qu'il lui avait bâtie ; car, dit-il, mon « épouse n'habitera point dans la maison de « David, roi d'Israël, parce que les lieux où « l'arche du Seigneur est entrée sont saints ». Tout cela n'offre rien de concluant. Très-peu de temps après son mariage, Salomon alla sacrifier à Gabaon, qui était le plus considérable de tous les hauts lieux : il y immola mille victimes en holocauste. Le Seigneur lui apparut en songe pendant la nuit suivante et lui dit : « Demandez- « moi ce que voulez que je vous donne. » Salomon répondit : « Vous avez usé d'une grande « miséricorde envers David, mon père, votre « serviteur, selon qu'il a marché devant vous « dans la vérité et dans la justice et que son « cœur a été droit devant vos yeux. Vous lui avez « donné un fils qui est assis sur son trône. Main- « tenant, ô mon Seigneur et mon Dieu, vous « m'avez fait régner ; mais je ne suis encore « qu'un enfant, qui ne sait de quelle manière il « doit se conduire au milieu d'un peuple innom- « brable que vous avez choisi. Je vous supplie « donc de donner à votre serviteur un cœur do- « cile, afin qu'il puisse juger votre peuple et « discerner entre le bien et le mal. » Le Seigneur agréa la prière de Salomon et lui dit : « Parce « que vous n'avez point désiré que je vous don- « nasse un grand nombre d'années, ou de grandes « richesses, ou la vie de vos ennemis, et que « vous m'avez demandé la sagesse pour discer- « ner ce qui est juste, j'ai déjà fait ce que vous « m'avez demandé, et je vous ai donné un cœur « si plein de sagesse et d'intelligence qu'il n'y a « jamais eu d'homme avant vous qui vous ait « égalé, et qu'il n'y en aura point après vous qui « vous égale. Je vous ai même donné de plus ce « que vous ne m'avez point demandé, savoir les « richesses et la gloire, de sorte qu'aucun roi ne « puisse vous être comparé. Si vous marchez « dans mes voies, comme vos pères y ont mar- « ché, je vous donnerai encore une longue vie. » Salomon, à son réveil, fit réflexion au songe qu'il avait eu et renouvela sa résolution de garder les préceptes et les ordonnances du Seigneur. Il revint à Jérusalem, se présenta devant l'arche d'alliance, offrit des holocaustes et des victimes pacifiques et donna un festin splendide à tous ses courtisans. Selon quelques interprètes, Salomon n'avait encore que dix à douze ans ; mais, suivant l'opinion la plus probable, il en avait bien davantage : il y a même des commentateurs qui lui donnent vingt-six ans. L'occasion de manifester sa sagesse ne tarda pas à se présenter. Deux femmes de mauvaise vie parurent devant son trône. Une des deux dit au roi : « Seigneur, « faites-moi justice. Nous demeurions, cette « femme et moi, dans la même chambre. Nous

« étions seules. J'y suis accouchée; trois jours « après, elle est aussi accouchée. Son fils est « mort pendant la nuit, parce qu'elle l'a étouffé « en dormant. Elle s'est levée doucement, a dé« robé mon fils vivant et a placé le sien à côté de « moi. Quand je me suis réveillée le matin, j'ai « voulu donner à teter à mon fils, et je me suis « aperçue qu'il était mort; mais en le considé« rant de plus près, au grand jour, j'ai reconnu « que ce n'était pas le fils que j'avais enfanté. » L'autre femme répondit : « Vous ne dites pas la « vérité; c'est votre fils qui est mort et le mien « est vivant. » Elles se disputaient devant le roi sans pouvoir s'accorder. « Puisqu'il en est ainsi, « reprit Salomon, qu'on m'apporte une épée. » Lorsqu'on eut apporté l'épée, le roi dit à ses gardes : « Coupez en deux cet enfant qui est « vivant et donnez-en la moitié à l'une et la « moitié à l'autre. » Alors la femme dont le fils était vivant sentit ses entrailles s'émouvoir de tendresse et dit au roi : « Seigneur, donnez-lui, « je vous supplie, l'enfant vivant; ne le tuez « point. » L'autre disait au contraire : « Qu'il « ne soit ni à moi ni à vous; qu'on le divise. » A ces mots, Salomon fut suffisamment éclairé et prononça sa sentence : « Donnez à celle-ci l'en« fant vivant, dit-il; car c'est elle qui est sa « mère. » Le peuple, ayant appris de quelle manière le roi avait jugé cette affaire, fut intimement convaincu de sa profonde sagesse et eut encore plus de respect pour lui. Il vérifia ainsi, par son expérience, l'idée qu'il donne, dans son livre des Proverbes, de la pénétration d'un sage monarque : « Les lèvres du roi sont comme un « oracle; sa bouche ne se trompera point dans « les jugements. » Cependant Salomon, jouissant d'une paix profonde, résolut de bâtir un temple au Seigneur et des palais pour lui. Dans ce dessein, il renouvela l'alliance de David, son père, avec Hiram, roi de Tyr, dont il obtint des cèdres et des sapins pour les constructions qu'il méditait. Il employa plus de cent cinquante mille hommes aux divers travaux nécessaires pour bâtir le temple, qui surpassait en magnificence et en beauté tous ceux qu'on avait élevés jusqu'alors à l'Etre suprême. Cet édifice, construit sur le modèle du tabernacle ou temple portatif de Moïse, mais plus grand et plus riche, était tout resplendissant d'or et des matières les plus précieuses. Il consistait en trois enceintes, dont la première s'appelait le parvis des gentils; la seconde, le parvis des Israélites, et la troisième, carré parfait, le parvis des prêtres. Dans cette troisième enceinte se trouvaient le *Saint* et le *Saint des saints*. Le *Saint* renfermait le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition et l'autel des parfums. Il n'y avait dans le Saint des saints ou sanctuaire que l'arche d'alliance, et il n'était permis qu'au seul souverain pontife d'y entrer une fois par an, après des cérémonies et des purifications nombreuses. Nous ne nous arrêterons pas à décrire dans toutes ses parties ce magnifique bâtiment. Nous renvoyons le lecteur au chapitre 6 du 3e livre des Rois, au *Codex Middoth*, à l'*Histoire* de Josèphe et aux ouvrages de Ribera, de Villalpand, du P. Lami et de Lightfoot, où il trouvera beaucoup d'érudition, de recherches et des conjectures plus ou moins ingénieuses. La construction de ce temple coûta des sommes immenses. Cumberland les évalue à huit cent soixante et un millions deux cent douze mille neuf cent quinze livres sterling et deux tiers; Bernard Lami, de l'Oratoire, les porte à quatre milliards deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-douze écus, monnaie de son temps, en France, ce qui dépasserait tout l'argent que pouvaient posséder tous les rois de l'Orient ensemble. Il est certain que David avait laissé, pour la maison de l'Eternel, cent mille talents d'or et cent millions de talents d'argent; mais, outre qu'il est impossible de savoir la valeur de ces deux unités, il est à présumer, suivant l'opinion de Raschi, que Salomon n'employa qu'une partie de ce trésor aux frais du temple, et qu'il consacra le reste au Seigneur. L'exagérateur Josèphe, pour l'emploi de cette somme exorbitante, nous apprend que Salomon fit faire vingt mille vases d'or et quarante mille d'argent, quatre-vingt mille coupes d'or à boire, quatre-vingt mille plats d'or pour mettre la fleur de farine que l'on détrempait sur l'autel et cent soixante mille plats d'argent, soixante mille tasses d'or, dans lesquelles on détrempait la farine avec de l'huile, et six vingt mille tasses d'argent, vingt mille *assarons* ou *hins* d'or et quarante mille d'argent, vingt mille encensoirs d'or pour offrir et brûler les parfums et cinquante mille pour porter le feu depuis le grand autel jusqu'au petit, qui était dans le temple (*Histoire des Juifs*, liv. 8, ch. 2). Le temple fut commencé l'an 480 depuis la sortie des enfants d'Israël hors de l'Egypte, la quatrième année du règne de Salomon, au mois de zio, qui était alors le second de l'année sacrée, et il fut achevé sept ans et demi après, c'est-à-dire la onzième année du règne de Salomon, au mois de bul, qui était le huitième de l'année sacrée. La dédicace de ce superbe édifice fut faite avec la plus grande solennité : tout le peuple d'Israël y assista. Les prêtres portèrent l'arche dans le lieu qui lui était destiné et la placèrent *sous les ailes des chérubins*. On immola des victimes par milliers, et la fumée de l'encens couvrait toute la montagne de Sion. Au milieu de tant de cérémonies et de tant de pompe, Salomon, à la vue de cette nombreuse assemblée et tenant ses mains étendues vers le ciel, adressa au Dieu de ses pères la belle et touchante prière qui est insérée dans le troisième livre des Rois, ch. 8. Le Seigneur daigna lui déclarer, dans une vision, qu'il avait exaucé ses supplications et ratifié le pacte qu'il venait de renouveler. Le roi fit bâtir pour lui un palais

dans sa capitale et un autre qu'il appela le *Bosquet du Liban*, dans lequel il logea la fille de Pharaon, son épouse. Il y répandit une magnificence et une somptuosité qu'on chercherait vainement ailleurs que dans les palais de monarques orientaux, si fameux par leur luxe et par leur mollesse. Il fallut treize ans pour bâtir ces palais. Salomon fit aussi construire les murailles de Jérusalem, la place de Mello, qui était entre le palais royal et le temple; il fonda ou embellit Hézer, Mageddo, Gazer, la basse Bethoron, Baalath et Palmyre dans le désert. Il fortifia aussi les bourgs qui étaient à lui et qui n'avaient point de murailles, les villes des chariots et les villes des gens de cheval, et tout ce qu'il lui plut de bâtir dans Jérusalem, sur le Liban et dans toute l'étendue de son royaume; il soumit à un tribut les enfants des Amorrhéens, des Hethéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, qui étaient demeurés dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu exterminer. Ainsi le royaume de Juda était florissant au dedans et respecté au dehors. Salomon dominait sur toutes les provinces situées en deçà de l'Euphrate, depuis Thaphsaque jusqu'à Gaza : tous les rois de ces contrées lui étaient assujettis, et il avait la paix avec ceux qui étaient autour de lui. Dans l'intérieur, chacun vivait sans crainte sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée. Au plus haut point de sa splendeur, il eut dans ses écuries jusqu'à quarante mille chevaux pour les chariots et douze mille pour la selle. Le nombre de ses officiers était proportionné à cette magnificence. On servait sa table avec beaucoup de délicatesse et d'abondance; il n'y avait rien autour de lui qui ne ressentît la majesté royale. Quelque riche que fût le trésor qui lui venait de David, il levait des impôts considérables sur son peuple et des tributs plus considérables encore sur les provinces et sur les rois qu'il avait assujettis. Son allié Hiram, roi de Tyr, lui fournit gratuitement tous les matériaux nécessaires pour ses édifices; il lui fournit aussi des ouvrages d'or et d'argent, des ouvriers très-habiles et même de l'argent monnayé. Il est vrai qu'à la fin Salomon lui offrit vingt villes dans la basse Galilée; mais, comme elles n'étaient d'aucune importance, Hiram les refusa, et Salomon ne lui donna rien en échange. Une autre ressource de Salomon, et peut-être la plus sûre pour augmenter ses richesses, consistait dans le commerce maritime, qu'il faisait avec tant d'avantages. Il équipait une flotte à Asiongaber, qui était près d'Elath, sur le rivage de la mer Rouge, au pays d'Idumée; Hiram envoyait des gens de mer, qui entendaient fort bien la navigation, pour se joindre à ceux de Salomon; ils partaient tous ensemble pour Ophir et pour Tharsis, d'où ils rapportaient cent vingt talents d'or, de l'argent, de l'ivoire, du bois très-précieux, des singes, des paons ou des perroquets. Ce voyage se faisait de trois en trois ans. Les savants ne sont nullement d'accord sur la situation d'Ophir, qui semble la même que Tarsis dans un autre verset du livre des Rois (1). Mais, si Salomon surpassait tous les monarques de la terre en richesses, il les surpassait également en sagesse : tous désiraient de le voir pour écouter la prudence que Dieu avait répandue dans son cœur. Entre les têtes couronnées qui vinrent en quelque sorte à son école, l'Ecriture sainte distingue la reine de Saba ou du Midi, soit à cause de la distance des lieux d'où elle partit, soit à cause de son sexe, soit à cause de la magnificence avec laquelle elle parut à Jérusalem. Mais quand arriva ce singulier événement et où étaient situés les Etats de cette princesse? Il est vraisemblable que la reine de Saba visita Salomon vers l'époque où le temple fut achevé; mais il n'est pas si facile d'indiquer le royaume qu'elle gouvernait par ses lois : c'est l'Egypte, c'est l'Arabie, c'est l'Ethiopie ou tout autre pays de l'Afrique ou de l'Asie, au gré des faiseurs de système. On l'appelle Nicaulis, Candace, Maqueda, Belkiss, Nitocris; on va jusqu'à dire qu'elle eut un fils de Salomon, et que ce fils régna dans l'Abyssinie, ainsi que sa postérité. Les écrivains portugais sont assez partisans de cette opinion. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, qui ont été poussées fort loin, la reine du Midi fit son entrée solennelle dans la capitale de Juda et y étala une pompe inimaginable. Elle était venue dans le dessein d'éclipser la magnificence de Salomon et d'éprouver sa sagesse par des questions obscures. Elle s'aperçut bientôt que la renommée ne l'avait point trompée au sujet de ce prince, et que la réalité surpassait de beaucoup tout ce que l'on publiait de lui dans l'Orient. Les interprètes rapportent maintes anecdotes ingénieuses au sujet des questions captieuses que la reine de Saba faisait à Salomon. Ces anecdotes peuvent être vraies; mais l'Ecriture n'en parle pas : elle nous apprend seulement que le roi des Juifs et la reine du Midi furent contents l'un de l'autre, qu'ils se firent réciproquement de très-riches présents, et qu'elle s'en retourna ravie d'admiration et de joie. C'était assez l'usage, dans ces temps reculés, de proposer des énigmes et d'expliquer celles qui avaient été proposées : Salomon excellait dans ces sortes de jeux d'esprit. Josèphe rapporte que Hiram ayant prié Salomon de lui en expliquer quelques-unes, il le fit avec une pénétration d'esprit et une intelligence admirables. Cet historien dit avoir lu dans Ménandre que Hiram avait auprès de lui un jeune homme nommé Abdemon qui découvrait le sens des énigmes que Salomon lui

(1) On peut voir, dans dom Calmet ou dans la Bible de Vence, le détail d'un grand nombre de systèmes proposés à ce sujet. *Voyez* aussi le *Mémoire de Danville sur le pays d'Ophir* (*Acad. des inscript.*, t. 30, *Mém.*, p. 83). L'opinion de M. Gossellin, qui place Ophir dans l'Arabie, paraît la plus solidement établie. *Voy.* ses *Recherches sur la géographie systématique des anciens*, t. 2, p. 91. C. M. P.

proposait. Il dit aussi avoir lu dans l'*Histoire* de Dion que, le roi de Tyr n'ayant pu deviner les énigmes qui lui avaient été proposées par le roi des Juifs, il lui paya une somme considérable; mais qu'ayant depuis envoyé à Salomon un Tyrien nommé Abdemon, celui-ci résolut toutes ces énigmes et en proposa d'autres au roi des Juifs, qui ne put les expliquer et lui renvoya son argent (*Histoire des Juifs*, liv. 8, ch. 2). Ainsi ce prince jouissait de la réputation du plus beau, du plus riche et du plus sage des rois. Son bonheur était au comble. Il nous apprend lui-même qu'il ne lui manquait aucun de ces moyens qui contribuent à la prospérité et à la gloire des grands de la terre : « J'ai recherché, dit-il dans « l'Ecclésiaste, tout ce que les enfants des hom« mes peuvent faire sous le soleil pendant les « jours de leur vie. J'ai construit des ouvrages « magnifiques, j'ai bâti des maisons, j'ai planté « des vignes, j'ai fait des jardins et des clos, où « j'ai mis toutes sortes d'arbres. J'ai creusé des « réservoirs d'eau pour arroser les plants des « jeunes arbres. J'ai eu des serviteurs et des « servantes et un grand nombre d'esclaves nés « en ma maison, un grand nombre de bœufs et « de brebis, plus que n'en ont jamais eu tous « ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem. J'ai « amassé une grande quantité d'or et d'argent « et les richesses des rois et des provinces; j'ai « eu des musiciens et des musiciennes et tout ce « qui fait les délices des enfants des hommes. Je « n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils « ont désiré, et j'ai permis à mon cœur de jouir « de toutes sortes de plaisirs et de prendre ses « délices dans tout ce que j'avais préparé. » Que de choses n'aurait-il pas encore pu ajouter à ce dénombrement de ses immenses possessions, si nous en croyions Josèphe : « La réputation de la « vertu et de la sagesse de ce puissant prince, « dit l'historien juif, était tellement répandue « par toute la terre que plusieurs rois, ne pou« vant ajouter foi à ce que l'on en disait, dési« raient de le voir pour s'éclaircir de la vérité et « lui témoignaient, par les grands présents qu'ils « lui faisaient, l'estime tout extraordinaire qu'ils « avaient de lui. Ils lui envoyaient des vases « d'or et d'argent, des robes de pourpre, toutes « sortes d'épiceries, des chevaux, des cha« riots et des mulets si beaux et si forts qu'ils « ne pouvaient douter qu'ils ne lui fussent « agréables. Ainsi il eut de quoi ajouter qua« tre cents chariots aux mille chariots et aux « vingt mille chevaux qu'il entretenait d'ordi« naire, et ces chevaux qu'ils lui envoyaient « n'étaient pas seulement les plus beaux, mais « ils surpassaient tous les autres en vitesse. Ceux « qui les montaient en faisaient encore davantage « remarquer la beauté; car c'étaient des jeunes « gens de très-belle taille, vêtus de pourpre « tyrienne, armés de carquois et qui portaient « de longs cheveux couverts de papillotes d'or, « qui faisaient paraître leurs têtes tout éclatantes « quand le soleil les frappait de ses rayons. Cette « troupe si magnifique accompagnait le roi tous « les matins, lorsque, selon sa coutume, il sor« tait de la ville, vêtu de blanc et dans un su« perbe char, pour aller à une maison de cam« pagne proche de Jérusalem, nommée *Ethan*, « où il se plaisait beaucoup à cause qu'il y avait « de fort beaux jardins, de belles fontaines, et « que la terre en était extrêmement fertile. » Heureux ce prince s'il avait constamment marché dans les voies de David, son père! Mais ses richesses et sa puissance, qui étaient le fruit de sa vertu, l'aveuglèrent à la fin et le plongèrent dans l'abîme du vice. Il se persuada que la nature entière était faite pour lui, et qu'il pouvait en jouir au gré de ses passions. L'amour des femmes le poussa bien au delà de ce que lui permettait la loi du Seigneur : il en épousa sept cents et prit trois cents concubines parmi ces nations vouées à l'anathème et dont l'alliance était sévèrement défendue. Ces femmes lui inspirèrent le goût de l'idolâtrie et l'entraînèrent à toutes les infamies dont on accompagnait, dans l'Orient, le culte des faux dieux. Il adora Astarthé, déesse des Sidoniens; Moloch, divinité des Ammonites; bâtit un temple à Chamos, idole des Moabites, et leur consacra des bosquets et des montagnes. Son esprit s'obscurcit, son cœur se dégrada, et il devint incapable de rendre ses peuples heureux. Tout le bien qu'il avait opéré durant les premières années de son règne fut effacé par ses longues turpitudes, et l'on ne se souvint de l'éclat qui avait embelli une grande partie de sa vie que pour déplorer un si honteux avilissement et gémir sur sa chute. Des ambitieux, excités par les plaintes des mécontents, et surtout Adad, Razon et Jéroboam, auraient occasionné des troubles dans le royaume de Juda, si le souvenir de la puissance de Salomon et les précautions qu'il avait prises ne les avaient étouffées. Pour la troisième fois, le Seigneur lui apparut en songe, mais actuellement ce fut pour lui reprocher ses écarts. Selon quelques interprètes, le prophète Ahias, Silonite, chargé d'instruire Jéroboam des desseins de Dieu sur lui, fut également chargé d'annoncer à Salomon qu'après sa mort son royaume serait divisé et que dix tribus deviendraient le partage d'un de ses sujets, tandis que son fils n'hériterait que de la tribu de Juda et de celle de Benjamin. Au milieu de ces perplexités et dans la crainte d'un si terrible avenir, Salomon s'endormit avec ses pères et fut enseveli dans la cité de David, à l'âge de 58 ans, après en avoir régné quarante. « Tout « le reste des actions de ce prince, dit l'Ecriture, « tout ce qu'il a fait et tout ce qui regarde sa « sagesse est écrit dans le livre de son règne. » Ce prince, sous le nom de Soleïman ou Soliman ben Daoud, est regardé par les Orientaux comme le plus grand, le plus magnifique et le plus glo-

rieux de tous les monarques de la terre. Dieu soumit à sa puissance l'Orient et l'Occident. Presque tous les rois du monde rendirent hommage à sa grandeur, par les plus riches et les plus superbes présents. C'est ainsi que d'Ohsson parle de Salomon, dans son *Tableau général de l'empire ottoman*, t. 1er, p. 184, in-8°, et il est assez raisonnable dans ce qu'il en dit. Les écrivains arabes et persans ne le sont guère dans ce qu'ils racontent de ce grand homme. Les amateurs de contes peuvent consulter la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, où ils trouveront quelques extraits des rêveries que débitent avec assurance les plus graves historiens. Ils disent que Dieu soumit à l'empire de Soliman non-seulement les hommes, mais encore les esprits bons ou mauvais, les oiseaux et les vents; que les oiseaux voltigeaient incessamment sur son trône pendant qu'il y était, pour lui faire ombre et lui servir de dais; qu'il y avait à sa droite douze mille siéges d'or pour les patriarches et pour les prophètes et à sa gauche douze mille siéges d'argent pour les sages et pour les docteurs qui assistaient à ses jugements; qu'exerçant un jour ses chevaux à la campagne et l'heure de la prière du soir étant venue, il descendit aussitôt de son cheval et ne voulut pas permettre qu'on employât ce temps-là à le mener à l'écurie, non plus que tous les autres, en sorte qu'il les abandonna comme destinés au service de Dieu. Ils ajoutent que ce fut alors que Dieu, pour récompenser ce prince de sa fidélité et de son obéissance, lui envoya un vent doux et agréable, mais fort, qui le porta, depuis ce temps-là, partout où il voulait aller, sans qu'il eût besoin de cheval. Nous avons de Salomon : 1° *Schir Haschirim* (Cantique des cantiques), en huit chapitres. On prétend que ce livre fut composé à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte. Il est bien vrai que c'est un épithalame parfait, mais il n'est pas certain qu'il ait été composé à cette époque. Au reste, nous dirons avec Sacy qu'on peut regarder ce livre comme celui de toute la sainte Ecriture qui a le plus exercé tous les esprits et partagé les sentiments des critiques, et qu'il n'est pas étonnant, d'après cela, qu'il soit impossible à un homme sage de se prononcer sur l'objet de cette composition et sur le temps où elle a paru. Dans le nombre presque infini de ses commentateurs, Bossuet est un des plus remarquables. Deux d'entre eux, Bèze et Castallion, ont contribué par leurs versions à faire regarder ce livre comme purement *érotique* et à le rendre dangereux pour la jeunesse. Les protestants eux-mêmes en parlent comme nous. Toutefois les Juifs ne permettaient pas la lecture de ce livre avant l'âge de trente ans. Origène et St-Jérôme approuvent cette sage réserve. 2° *Misle* (Proverbes), en trente et un chapitres. L'Ecriture nous apprend que Salomon prononça trois mille sentences notables. Les Juifs ont extrêmement exagéré, comme à leur ordinaire. Josèphe attribue à Salomon trois mille volumes de paraboles; les rabbins lui attribuent trois mille paraboles sur chaque parole de la loi et cinq mille sur chaque parole des scribes. « Si le « livre des Proverbes, dit un savant commenta- « teur, tel que nous l'avons aujourd'hui, ne « contient pas toutes les sentences de ce genre « que Salomon avait composées, il n'en est pas « moins inspiré. Si quelques saints hommes du « temps d'Ezéchias augmentèrent ce précieux « recueil, en y ajoutant des sentences du même « auteur, répandues dans ses autres écrits; s'ils « firent un corps de tous ces membres épars, il « n'en a pas moins été dicté par le St-Esprit. « Enfin, si l'on y trouve des maximes de pru- « dence humaine, qui semblent ne point intéres- « ser la religion et par cela même ne devoir pas « être attribuées à l'esprit de Dieu, cet ouvrage « n'en est pas moins divin. L'une des vues de la « religion est de nous rendre heureux dès ici- « bas même. Elle veut rectifier notre esprit à « l'égard des circonstances les moins considéra- « bles où nous nous trouvons, afin que cette « rectitude influe sur des choses plus impor- « tantes. » Jahn raisonne à peu près de même dans son *Introduction aux livres de l'Ancien Testament*, p. 397. Parmi les commentateurs des Proverbes de Salomon, on distingue plusieurs Pères de l'Eglise, Bossuet et autres; mais, sous le rapport philologique, Schultens est peut-être le plus remarquable. On a comparé les sentences de Salomon aux maximes de Pythagore, de Lokman et de quelques autres philosophes de l'antiquité; mais elles l'emportent sans contredit. 3° *Coheleth* (Ecclésiaste), en douze chapitres. On a prétendu que Salomon, revenu des égarements de sa vie, avait composé l'Ecclésiaste comme une expression de son repentir et une amende honorable de l'idolâtrie dont il s'était rendu coupable; mais rien n'est moins certain. Quelques interprètes, au contraire, n'ont trouvé dans l'Ecclésiaste que les sentiments d'un épicurien, qui conseille de manger, de boire et de vivre dans la mollesse en attendant la mort (1); le Talmud nous apprend que des rabbins faisaient difficulté d'admettre ce livre dans le canon, à cause des contradictions qu'ils croyaient y apercevoir. Le docte Jahn, frappé des expressions araméennes dont le style de l'Ecclésiaste est semé et de quelques autres signes de néologismes, pense qu'il n'est point de Salomon, mais d'un auteur qui florissait après le règne de Manassès, ou bien d'un écrivain qui vivait dans le royaume d'Israël, si souvent troublé par des tumultes et des

(1) « Je ne sais, dit d'Herbelot, sur quel fondement Aboul- « Farage, auteur chrétien, dit que Salomon était de la secte « d'Empedocle, qui est celle que les Arabes nomment *Deherit*, et « allègue son *Ecclesiaste* pour témoignage de ce qu'il avance, « car c'est l'accuser en quelque façon d'impiété et d'athéisme, « ce qui vient de ce que cet auteur n'a pas bien compris le sens « des paroles de Salomon, que nos interprètes ont mieux de- « veloppés. »

séditions, où la langue hébraïque s'était corrompue par le mélange de divers peuples et surtout par le commerce des Syriens (*Introduct. ad libr. vet. fœder.*, p. 430). Toutes les opinions que l'on a pu émettre sur l'auteur de l'Ecclésiaste et sur l'époque de sa composition n'ont point empêché l'Eglise de le regarder comme divin et de l'insérer dans son canon. 4° *Prière*, dans le troisième livre des Rois, ch. 8, vers. 23-53. Elle est admirable. 5° *Psaumes* 72 et 127. Ils portent le nom de Salomon, mais il n'y a pas de certitude qu'ils soient de lui. On lui a quelquefois attribué les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique; maintenant on serait un peu ridicule d'adopter cette opinion. L'Ecriture dit que ce prince traita de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban jusqu'à l'hysope qui vient près des murailles, et qu'il traita aussi des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Ces traités ne sont point parvenus jusqu'à nous. Nous ne pouvons passer sous silence que les rabbins et les musulmans ont conclu du 33e verset du chapitre 4 du 3e livre des Rois que Salomon se faisait entendre aux animaux, et qu'il entendait leur langage, et nous sommes aussi obligé de dire que ce prince a été accusé de magie. « Il employait, dit l'historien Josèphe, la connaissance que Dieu lui avait donnée de la nature à composer, pour l'utilité des hommes, « divers remèdes, entre lesquels il y en avait « qui avaient même la force de chasser les démons sans qu'ils osassent plus revenir. » (*Histoire des Juifs*, liv. 8, ch. 2.) Aussi l'anneau et les livres de Salomon ont-ils obtenu la plus grande célébrité dans l'Orient. Les historiens musulmans prétendent que ce prince voyait dans la pierre de son anneau tout ce qu'il désirait savoir, de même que le grand pontife voyait la volonté de Dieu dans l'*Urim* et le *Thummim* du pectoral. Ils racontent qu'une fois, avant de se mettre au bain, il quitta son anneau, et qu'un génie, l'ayant dérobé, le jeta dans la mer; que Salomon, privé de son anneau, s'abstint pendant quarante jours de monter sur son trône; mais qu'enfin il le recouvra par le moyen d'un poisson qui fut servi sur sa table. Quant aux livres, les juifs et les musulmans ne sont pas d'accord : les premiers soutenant qu'ils sont de lui et les autres soutenant la négative. « Les démons, dit un « commentateur du Coran, ennemis de Salomon, « publièrent des livres pleins de superstitions, « mêlées avec les cérémonies sacrées de la religion et du sacerdoce des Juifs, et ils firent « entendre aux ignorants que Salomon se servait de ces livres pour y puiser les connaissances qu'il avait et pour gouverner ses peuples. Salomon, s'étant fait apporter tous ces « livres, dont il avait fait faire une exacte « recherche, les enferma sous la clef, dans un « coffre qu'il fit enterrer sous son trône même, « afin qu'aucun ne pût s'en servir. Il arriva « cependant, après la mort de ce prince, que les « démons ou les magiciens tirèrent ces mêmes « livres du lieu où ils étaient et les répandirent « parmi les Juifs comme étant les véritables « livres que Salomon avait composés, ce qui a « fait croire à plusieurs que ce sage roi en était « l'auteur, et qu'il avait été grand magicien. » Effectivement les juifs n'en doutent pas, et quelques esprits faibles parmi nous n'ont pas manqué de s'emparer de cette idée dans l'intention de lier commerce avec les puissances infernales. Qui n'a entendu parler de la *Clavicule de Salomon*, si estimée par Agrippa et par quelques partisans des sciences occultes et dont les anciens manuscrits étaient si recherchés? du livre intitulé *De lapide philosophorum*, inséré dans le recueil de Rhenanus, Francfort, 1625, in-8°? Outre ceux-là, on cite : 1° *Liber Almadal;* 2° *Liber novem annulorum;* 3° *Liber de novem candelariis;* 4° *De tribus figuris spirituum;* 5° *De sigillis ad dæmoniacos;* 6° *Liber Lamene;* 7° *Liber pentaculorum;* 8° *De officiis spiritum;* 9° *Raziel;* 10° *De umbris idearum;* 11° *Testamentum Salomonis;* 12° *De Necromantia ad filium Roboam*. Le P. Gretser dit avoir vu celui-ci écrit en grec, dans la bibliothèque du duc de Bavière. Au fond, tous ces livres sont supposés, et ceux qui en parlent ne les ont point vus. Voyez Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie*, et Théophile Raynaud, *Lib. de calumnia*. Il est une autre classe de livres attribués à Salomon et dont nous allons indiquer les principaux : 1° *Psalterium Salomonis, græc.* (18 psaumes), traduits en latin par Jean-Louis de la Cerda; 2° *Epistola Salomonis ad Vaphrem Ægypti regem*, dans Eusèbe, *Préparation évangélique*, liv. 9, ch. 31; 3° *Epistola ad Hiramum regem Tyri*, etc. Josèphe assure que, de son temps, on pouvait encore voir les originaux de cette lettre et de la réponse de Hiram dans les archives des Juifs et dans celles des Tyriens. 4° Fabricius, *Cod. pseudep. Vet. Testament.*, t. 1er. Munster, évêque de Sélande, a publié, en 1812, la version (en dialecte égyptien thébaïque) de cinq *Odes gnostiques* attribuées à Salomon, avec la traduction latine par Woide; on peut voir, sur cet opuscule, la lettre de Champollion le jeune, insérée au *Magasin encyclopédique* d'avril 1815. L'abbé de Choisy a donné une *Vie de Salomon*, bien écrite, mais un peu romanesque, Paris, 1687, in-8°. Les Orientaux ont un livre fameux qui contient l'histoire de Salomon en vers, composée par Ferdoucy, intitulée *Soliman Nameh*. Les Turcs ont aussi des histoires de ce prince, en prose et en vers : une en turc, par *Ishak ben Ibrahim al-Uscoubi;* une par *Saad-Eddyn ben Hassan :* ces deux ouvrages sont en prose; une par *Ahmed al Kermani;* une par *Schamseddin Ahmed al-Sivassi*, et plusieurs autres aussi en vers. Voyez d'Herbelot, *Bibl. or.* Ces histoires ne sont que des romans imités des rabbins et embellis. L—B—E.

SALOMON, roi de Hongrie, était fils d'André I^{er}, qui, pour lui assurer la succession au trône, le fit couronner dès l'âge de cinq ans (vers l'an 1050). Béla, frère d'André et qui devait lui succéder en vertu d'un traité antérieur, avait un parti considérable dans le royaume. Il leva une armée et contraignit son rival de sortir du pays. Salomon, réfugié à la cour de l'empereur Henri III, qui lui fit épouser sa fille Sophie, en 1063, y demeura jusqu'à la mort de Béla (1064). Alors son beau-frère, Henri IV, l'ayant ramené à la tête d'une armée, le fit de nouveau couronner dans Albe-Royale ; mais dès qu'il fut retourné en Allemagne, Geysa et Ladislas, à la tête du parti de Béla, leur père, recommencèrent la guerre. Heureusement elle ne fut pas longue : l'intervention des évêques mit fin aux hostilités. Par l'accommodement qu'ils ménagèrent, Salomon fut reconnu roi et Geysa se contenta d'avoir, sous le titre de duc, la deuxième place dans l'Etat et mit lui-même la couronne sur la tête de son rival, dans la ville de Pecz (ou Cinq-Eglises), à la solennité de Pâques. La réconciliation fut sincère, et les deux frères assistèrent puissamment Salomon pour repousser les Bohémiens et les Valaques, qui avaient fait une irruption en Hongrie, et plus tard contre les Bulgares qui, avec des officiers grecs à leur tête, avaient attaqué la flotte hongroise sur la Save et tenté de l'incendier par le feu grégeois. Après les avoir repoussés, Salomon alla les investir dans Belgrade (1073) ; et ce siége, qui fut long et meurtrier, est surtout remarquable parce que c'est la première fois que l'histoire fait mention de canons (1). Les assiégeants s'en servirent (2), et ce n'est pourtant pas à cette arme terrible qu'ils durent la prise de la ville, mais à un incendie allumé dans la place par la trahison ou peut-être par l'imprudence d'une jeune Hongroise captive. Les Bulgares fugitifs furent poursuivis et dépouillés des richesses qu'ils avaient pillées dans leurs incursions. Mais le partage du butin fut un sujet de discorde pour les vainqueurs : Geysa, accusé d'en avoir détourné une partie à son profit, prit les armes, fut d'abord battu, puis battit à son tour Salomon, qui s'enfuit à Presbourg en lui abandonnant le reste du royaume. Geysa étant mort, le 25 avril 1077, Ladislas, élu pour lui succéder, rappela le roi fugitif pour en obtenir une renonciation formelle et le combla d'honneurs et de bienfaits. Salomon, ayant retrouvé quelques partisans, voulut essayer de remonter sur le trône, s'allia aux Grecs et aux Valaques, perdit une première bataille, et ayant tenté une irruption en Bulgarie, y périt en 1087, dans un combat où, selon Berthold de Constance, il avait tué une multitude incroyable d'ennemis. Les chroniqueurs hongrois disent, au contraire, qu'ayant été défait de nouveau, il se retira dans une solitude où il finit ses jours, vers l'an 1100, dans les plus austères pratiques de la pénitence, et qu'il fut inhumé à Pola, en Istrie. C. M. P.

SALOMON I^{er}, duc ou roi de la Bretagne armorique, était petit-fils de Conan, qui posséda le premier cette province en souveraineté (*voy.* CONAN). Son nom était *Guithol* ou *Withol*, mot teuton qui signifie prudent; mais il le changea depuis contre celui de Salomon. Il succéda vers l'an 421 à son aïeul. On ignore les événements de son règne, qui dut être très-agité. Il tenta de réformer les mœurs de ses sujets; mais ils se révoltèrent contre lui et le massacrèrent dans une émeute, vers l'an 434. Le lieu où périt ce prince, à Ploudivi, dans le diocèse de Léon, est encore appelé *Merzer Salaun*, le martyre de Salomon. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* en concluent que c'est Salomon I^{er} qui fut honoré d'un culte public en Bretagne, et non Salomon III, comme le prétendent la plupart des historiens de cette province. Il avait épousé la fille de Flavius, patrice romain, dont il eut trois fils, Grallon, Andren et Kebius. Les deux premiers lui succédèrent l'un après l'autre, mais le sort du troisième est inconnu.—SALOMON II, duc de Bretagne, était le quatrième fils de Hoël III, et lui succéda l'an 612, au préjudice de Judicaël, son frère aîné, qui se retira dans le monastère de Gaël ou St-Meen. Ce prince mourut sans postérité, vers l'an 632, et fut enterré dans l'abbaye de St-Melaine de Rennes, qu'il avait fait rebâtir. Judicaël sortit alors de son cloître et prit les rênes du gouvernement, avec le titre de roi (*voy.* JUDICAEL). — SALOMON III, duc de Bretagne, était fils de Rivallon, prince du sang royal, que Noménoé, son frère cadet, avait dépouillé de ses domaines. Noménoé mourut en 851 (*voy.* son article), et Salomon, qui jusqu'alors avait caché son ambition et son ressentiment, réclama ses droits à la couronne de Bretagne. Charles le Chauve, qui n'était pas fâché de voir les princes bretons divisés, appuya les prétentions de Salomon et lui fit adjuger le tiers de la province. Mécontent de ce partage et instruit d'ailleurs que Charles pro-

(1) On a souvent dit que les Anglais s'étaient servis de canons à la bataille de Crecy (1346) ; cependant Froissart n'en parle point à cette occasion, et les premiers qu'il cite sont ceux que les habitants de Breteuil employèrent en 1356 (*voy.* le *Journal des Savants* de septembre 1824, p. 648). Mais Ducange prouve que les canons étaient connus en France dès 1338, au siége de Puy-Guilhem, et, en 1340, à celui du Quesnoy. Il paraît que les Allemands en faisaient usage bien antérieurement, puisque l'on montre, dit on, à l'arsenal d'Amberg un canon qui porte la date de 1303 (*voy.* P. de Stetten, *Erlauterung der in Kupfer gestochenen Vorstellungen der Stadt Augsbourg*, 1765, in-8°, p. 65). Mais Voltaire s'est inscrit en faux contre cette tradition dès 1763. (*Voy.* ses *Remarques pour servir de supplement à l'Essay sur l'histoire générale*, p. 24.) Au reste, ces premières pièces ne lançaient pas des boulets de fer, mais des pierres (de cinquante jusqu'à cent vingt livres), des *carreaux* ou grosses flèches et des compositions incendiaires; il est possible que les Hongrois en eussent appris l'usage des Tartares. Quant au prétendu moine Berthold Schwarz, que l'on a longtemps cité comme ayant inventé la poudre à Cologne ou à Goslar ; que l'on suppose natif de Fribourg en Brisgau, de Mayence ou de Nuremberg; que les uns placent vers la fin du 13^e siècle et d'autres vers la fin du 14^e, les Allemands le regardent aujourd'hui comme un personnage imaginaire.

(2) Poppe, *Histoire de la technologie*, Gœttingue, 1810, 3 vol. in-8°, en allemand, t. 2, p. 640.

jetait de marier son fils Louis à la fille d'Erispoé, Salomon reprit les armes, et, aidé de quelques seigneurs, poursuivit Erispoé jusque dans une église, où il le massacra sur l'autel même (857). Dans le premier moment, Charles voulut venger la mort de son allié; mais satisfait des soumissions de Salomon, il lui confirma la souveraineté de la Bretagne. Le nouveau duc oublia bientôt ses promesses : il entra dans une ligue suscitée par Louis pour détrôner son père, et aida ce prince à ravager le Maine. Il favorisa tous les troubles, toutes les conjurations qui se succédaient dans ces temps malheureux; mais enfin, intimidé par les excommunications des évêques contre les perturbateurs de la paix publique, il fit, en 864, un traité d'alliance avec Charles le Chauve, qui lui donna le comté de Coutances. Dévoré de remords, il résolut de profiter de cet instant de calme pour aller à Rome solliciter le pardon du meurtre d'Erispoé; mais ses sujets s'opposèrent à son départ, dans la crainte que les Normands ne tentassent une invasion pendant son absence : et il se contenta d'envoyer à Rome sa statue d'or avec une lettre au pape, publiée par dom Morice dans l'*Histoire de Bretagne*, t. 1, p. 252. De concert avec le roi Charles, Salomon assiégea, en 872, la ville d'Angers, dont les Normands s'étaient emparés, et se couvrit de gloire dans cette expédition, qui lui valut, avec le titre de roi, l'autorisation de porter les insignes de la royauté. Salomon n'avait plus de vœu à former, mais sa conscience ne le laissait point tranquille. Il assembla les évêques et les seigneurs, pour leur faire part de son projet de céder le trône à son fils Wigon et de se retirer dans un monastère pour y passer le reste de ses jours dans la pénitence. A cette nouvelle, Pasquitène, son gendre, court aux armes, massacre Wigon, son beau-frère, et marche contre Salomon, qui se retire dans une église. Les rebelles le somment de quitter cet asile pour éviter une profanation. Salomon parut devant eux avec une contenance si ferme et si calme, que les plus hardis n'osèrent porter la main sur leur prince; mais des soldats étrangers lui crevèrent les yeux, et il mourut deux jours après, en 874. Quelques historiens croient que c'est le Salomon dont la mémoire est honorée en Bretagne d'un culte public ; mais il est probable que c'est une erreur partagée par les auteurs des *Acta sanctorum*, qui ont réuni tous les détails sur Salomon III dans le tome 6 du mois de juin, page 258. W—s.

SALOMON, évêque de Bassora au 13ᵉ siècle, est un écrivain distingué parmi les Syriens. Il était né en Arménie, dans la ville de Khelath, située au nord-ouest du lac de Van; en l'an 1222, il assista à l'ordination du patriarche chaldéen Sabarjesu IV. Il composa un traité de la figure du ciel et de la terre, et diverses oraisons. Ces ouvrages ne nous sont point parvenus. Il n'en est pas de même de celui qui a fait sa réputation parmi les Syriens. Il s'en trouve deux exemplaires dans la bibliothèque Vaticane à Rome. Ce livre, appelé l'*Abeille*, en syriaque *Debourito*, est un recueil de mélanges, que Salomon entreprit à la prière de son ami Narsès, évêque de Djondischapour ou Konischabour, dans le canton de Vazikh. Il se divise en deux parties : la première contient trente-deux chapitres et la seconde vingt-huit. On voit par la préface que l'auteur était vieux lorsqu'il entreprit cet ouvrage. Dans la première partie, il traite de la nature de Dieu, de la création du monde, des éléments, du ciel, des anges, de la lumière, des ténèbres, des animaux, de l'homme, et de la plupart des objets dont il est question dans l'Ancien Testament. La seconde partie est relative au Nouveau Testament : il y parle de la généalogie de Jésus Christ, de sa naissance, d'une prophétie de Zoroastre relative à Jésus-Christ. Il appelle ce législateur persan *Zaradouscht*, et il lui donne trois disciples : le roi *Gousnasaf* (sans doute Gouschtasp), Sasan et Mahaïmad. Il donne aussi un chapitre au sujet de l'étoile qui apparut à l'époque de la nativité du Christ, et un autre sur la venue des Mages, dont il porte le nombre à douze, tous Persans, et dont il indique les noms, sans doute apocryphes. Il parle ensuite des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, de la fin du monde, des peuples de Gog et de Magog, des patriarches d'Orient, dont il présente la liste. Ce livre est rempli d'anecdotes et de détails qui lui donnent une certaine importance, en ce qu'il peut contribuer à faire connaître quelles étaient, sur une multitude de sujets, les opinions répandues de son temps parmi les Syriens. S. M—N.

SALOMON (FRANÇOIS-HENRI), membre de l'Académie française, naquit à Bordeaux le 4 octobre 1629, d'un conseiller au parlement. Il suivit aussi la carrière de la magistrature et fut pourvu, à l'âge de vingt-deux ans, d'une charge d'avocat général au grand conseil, qu'il exerça pendant neuf années avec quelque distinction. Il obtint ensuite celle de lieutenant général du sénéchal de Guyenne au présidial de Bordeaux. Ayant épousé la fille de Lancelot de Lalane, président à mortier au parlement de Bordeaux, il fut, après la mort de son beau-père, appelé à lui succéder. Il avait été admis à l'Académie française le 21 novembre 1646, en remplacement de Nicolas Bourbon, l'emportant sur Pierre Corneille, qui s'était mis aussi sur les rangs pour occuper le fauteuil vacant. « L'Académie se détermina pour cette « raison que M. Corneille faisant son séjour à la « province, ne pouvait presque jamais se trouver « aux assemblées et faire la fonction d'acadé- « micien (1). » Ce motif d'exclusion eût dû plutôt être appliqué à un littérateur aussi médiocre que Salomon, lorsque peu de temps après il eut

(1) *Histoire de l'Académie françoise*, par Pélisson (d'Olivet), Paris, 1730, t. 1ᵉʳ, p. 250.

quitté la capitale pour aller s'établir à Bordeaux. Dans la liste raisonnée de quelques gens de lettres vivants en 1662, dressée par ordre de Colbert, Chapelain apprécie en ces termes le mérite littéraire de l'heureux compétiteur de Corneille : « Il parle avec facilité, mais avec peu d'ordre et « de solidité, et ses vers latins ne sont pas plus « excellents que sa prose françoise (1). » C'est-à-dire que ses vers et ses ouvrages en prose ne valaient pas mieux les uns que les autres. Aussi sont-ils tombés, comme leur auteur, dans un oubli dont les biographes nos prédécesseurs n'avaient pas cru devoir les tirer. On trouve quelques autres particularités concernant Salomon dans les *Mélanges d'histoire et de littérature* de Vigneul-Marville (2). Il est bon d'observer toutefois que l'ancienneté de sa famille paraît y avoir été reculée au delà des limites du vrai. Le président de Bordeaux mourut sans postérité le 2 mars 1670. Il avait reçu le cordon de St-Michel, en considération des services rendus par lui à l'Etat dans les mouvements de Toulouse et de Bordeaux. On a de lui : 1° *Discours d'Estat à M. Grotius sur l'histoire du cardinal de Bentivoglio*, Paris, 1640, in-8° ; 2° *De judiciis et poemis, et de officiis vitæ civilis Romanorum libri duo*, Bordeaux, 1665, in-12. L'auteur examine sommairement quelles étaient les formes de la procédure criminelle chez les Romains, et donne de plus amples détails sur la nature des peines qui étaient prononcées contre les accusés reconnus coupables. Plusieurs chapitres sont destinés à faire connaître les moyens de répression des délits militaires. En traitant, dans le second livre, des *offices* de la vie civile, l'auteur passe en revue les diverses positions où le citoyen romain peut se trouver depuis l'âge où il revêt la robe virile jusqu'au moment de ses funérailles. Il jette aussi un coup d'œil sur les classes variées dont la société se compose. Le mot *offices* n'est donc pas pris ici pour *devoirs ;* le magistrat bordelais convient lui-même que ce terme a des significations multiples. Sallengre a fait réimprimer ces deux traités dans le troisième volume de son *Trésor des antiquités romaines* (3). Pélisson, qui cite encore de Salomon la *Paraphrase d'un psaume en vers*, ne fait connaître ni la date ni le lieu de l'impression de cet opuscule. L—M—X.

SALOMON (JEAN-PIERRE), musicien distingué, naquit à Bonn en 1745 ; destiné d'abord au barreau par sa famille, il finit par céder entièrement au goût qui l'entraînait vers la musique ; il devint d'une habileté consommée sur le violon, et il étudia avec ardeur tous les secrets de la composition. Il entra, jeune encore, au service du prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, et à la demande de cet amateur distingué des beaux-arts, il composa plusieurs opéras français. En 1781, il se rendit à Paris, où il reçut un fort bon accueil, mais il ne tarda point à passer en Angleterre, se flattant d'y recueillir des avantages pécuniaires importants. Son talent, ses bonnes manières lui valurent des sympathies puissantes, des amitiés nombreuses, et, en 1791, il entreprit une suite de concerts historiques qui obtinrent un grand succès ; ce fut là qu'on entendit les douze grandes symphonies d'Haydn. En 1798, Salomon fit représenter l'oratorio de la *Création*, qui fut joué avec beaucoup d'éclat ; en 1801, il donna, pendant le carême, au théâtre d'Hay-Market, une série d'oratorios. Se retirant ensuite de la vie active, il s'exerça à composer des morceaux de musique que les connaisseurs accueillirent avec plaisir ; on distingua notamment deux solos de violon et deux grands concertos arrangés pour piano. Lors de la formation de la société philharmonique en 1813, il montra beaucoup de zèle, et il dirigea avec une ardeur et un feu que l'âge n'avait nullement amortis le premier concert qui inaugura les travaux de l'association nouvelle. Il mourut en 1815 et fut enseveli à l'abbaye de Westminster. Z.

SALOMON (JOSEPH), mathématicien allemand, né le 22 février 1793 à Wurzbourg, mort à Vienne le 2 juillet 1856. Il était professeur de mathématiques à l'école polytechnique et secrétaire général de la société générale des assurances mutuelles sur la vie. Il a traité toutes les parties des mathématiques, avec leurs applications à l'astronomie, aux banques, etc. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *Manuel d'arithmétique et d'algèbre*, Vienne, 1821 ; 3ᵉ édit., 1852 ; 2° l'*Analyse élémentaire*, ibid., 1821 ; 3° *Géométrie élémentaire*, 1822 ; 3ᵉ édit., 1847 ; 4° *Tableaux métriques des poids, mesures et monnaies des divers Etats*, 1823 ; 5° *Manuel de la trigonométrie plane et sphérique*, 1824 ; 2ᵉ édit., 1852 ; 6° *Recueil de formules, problèmes et exemples de l'arithmétique et algèbre*, 1824 ; 4ᵉ édit., 1853 ; 7° *Essai d'enseignement populaire de l'arithmétique*, 1825 ; 8° *Tables des logarithmes, depuis 1 à 10,800; les logarithmes des sinus et tangentes, de seconde en seconde, pour tous les degrés du quart de cercle;* ibid., 1827, in-4°. Elles ont été favorablement accueillies aussi en France. 9° *Recueil de problèmes et axiomes géométriques*, 1832 ; 10° *Recueil de formules, problèmes et exemples de la goniométrie*, 1843 ; 11° *Compendium de l'analyse supérieure*, 1844 ; 12° le *Papier de monnaie autrichien, et en particulier l'emprunt de la loterie d'Etat*, 1846 ; 13° *les Sections coniques, ou Eléments de géométrie analytique*, 1851 ; 14° *Manuel des mathématiques élémentaires pour les classes usuelles supérieures*, 1854. R—L—N.

SALOMON IARKHI. *Voyez* RASCHI.

SALOMOS (DENIS), poëte hellène, naquit dans l'île de Zante en 1798. Après avoir été initié aux

(1) *Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de M. Chapelain*, Paris, 1726, in-12, p. 261.

(2) C'est-à-dire Bonaventure d'Argonne, Paris, 1725, t. 3, p. 393 et 394.

(3) *Thesaurus novus antiquitatum romanarum*, la Haye, 1719, 3ᵉ vol. in-fol., p. 625 à 67.

belles-lettres par un prêtre de Crémone établi à Zante, il devint orphelin ; et son tuteur l'envoya compléter son éducation à Venise, et plus tard à l'université de Pavie. Les progrès littéraires du jeune Salomos firent augurer à ses maîtres que bientôt l'Italie aurait un grand poëte de plus. En effet, plusieurs pièces de vers inédites, qui se trouvent entre les mains du comte Mercati à Zante, prouvent que ce présage n'était pas mensonger. Mais Denis Salomos aspirait à devenir poëte grec plutôt que poëte italien. Rentré dans sa patrie, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à l'étude de sa langue nationale. Il se plaisait à converser avec un vieillard aveugle qui, comme l'ancêtre des poëtes, parcourait la Grèce, mendiant son pain et chantant les faits mémorables de son temps. Cet infortuné avait reçu du ciel un talent extraordinaire pour la poésie ; mais sa triste condition ne lui avait pas permis de le cultiver. Toutefois, il se livrait à son inclination naturelle : ses vers incultes exprimaient des idées et des sentiments qui avaient le don de remuer la fibre populaire ; et on y trouvait cette fraîche inspiration sans laquelle il n'y a pas de vrai poëte. Salomos étudiait la poésie du peuple et surtout les chants klephtiques, où respire l'esprit indomptable de la liberté et le génie lyrique des anciens poëtes. Salomos chanta d'abord les bergers et les pêcheurs ; mais ensuite il prit un essor plus élevé, et il célébra les efforts de la Grèce pour reconquérir sa liberté et reprendre sa place parmi les nations civilisées. En 1823, il composa un chant *A la liberté*, en cent cinquante-huit strophes, qui est regardé comme une des plus belles pages de la nouvelle poésie hellénique. Ce poëme présente l'histoire de la renaissance de la Grèce ; les héroïques entreprises et le noble dévouement des Hellènes y sont peints avec les plus vives couleurs. Le chant *A la liberté* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Il en a paru en Italie quatre traductions, trois en vers et une en prose. Salomos a laissé trois poëmes inédits, intitulés *Missolonghi*, — *la Fraternité*, — *Lambro*. Un fragment de ce dernier fait ardemment désirer l'impression du reste. Mais telles ne paraissent pas avoir été les intentions de l'auteur, qui, par une rare modestie, ne comptait publier du *Lambro* que quelques épisodes ; parce que, disait-il, le tout ne s'élevait pas à la hauteur de certaines parties. Salomos possédait à un éminent degré ce qui manque le plus aux poëtes, l'esprit de critique. Sa conversation en donnait des preuves très-fréquentes. Il montrait le plus grand dédain pour ces lettrés qui veulent reconstruire en Grèce une langue non comprise du peuple ; et il exprimait son opinion avec une grande verve satirique. Il poussait peut-être un peu trop loin son antipathie contre ce qu'il appelait les *logiotati;* mais, en général, ses observations étaient justes. Etant à Pavie, il avait connu Cesari et Monti, qui tenaient le premier rang, l'un parmi les prosateurs et l'autre parmi les poëtes. Il reconnaissait le grand talent de Monti ; mais il lui reprochait un peu d'obscurité. « Monti, disait-il, est un nuage « fortement coloré. » Une fois, en parlant du même poëte, il s'exprima ainsi : « Pour moi, la « poésie n'est autre chose que la raison traduite « en images et en sentiments; et Monti donnait « des images qui ne pourraient pas se traduire « en raison, des images prises non pas dans la « nature, mais dans les livres. » Ce remarquable et chaleureux poëte est mort à Corfou, le 21 février 1857. Il est à désirer que le gouvernement grec donne suite au projet qu'on lui attribue de publier à ses frais les œuvres de Salomos. Ce sera un honneur décerné à la mémoire du poëte et un service rendu aux lettres helléniques. Z.

SALONINE (Publia-Licinia-Julia-Cornelia-Salonina), impératrice romaine, était, suivant quelques auteurs, d'origine grecque, mais on n'a aucun renseignement sur sa famille. Gallien l'épousa vers l'année 243, dix ans au moins avant son avénement à l'empire. Elle lui donna quatre enfants, deux fils et deux filles. Ce prince, épris, dit-on, des charmes de Pipa ou Pipara, fille du roi des Marcomans, l'obtint de son père, vers 257, moyennant la cession de la Pannonie supérieure ; mais, si l'on en croit Brequigny, la politique décida seule ce mariage, et Gallien n'épousa Pipa que pour s'assurer l'appui des Marcomans contre les barbares qui menaçaient l'empire. Quoi qu'il en soit, ce second mariage ne fut jamais regardé comme légitime par les Romains, et Gallien lui-même ne traita Pipa que comme une femme du second ordre. Des savants, tels que Saumaise et Casaubon, ont cependant confondu ces deux princesses, en s'appuyant sur un passage de Trebellius Pollion, lequel est évidemment fautif (*voy.* les *Recherches* de Brequigny sur la famille de Gallien, Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 32, p. 262). Salonine, malgré les charmes de sa rivale, conserva toujours un grand ascendant sur Gallien et s'en servit dans l'intérêt public. Elle accueillait tous les malheureux et s'empressait de les soulager. Rome lui dut l'abondance et un temple à Segetia, déesse des moissons. Elle cultiva les lettres et la philosophie, et l'on sait qu'elle honorait Plotin d'une protection particulière (*voy.* Plotin). Rappelant Gallien à ses devoirs, elle le força plus d'une fois à prendre d'utiles mesures pour réprimer l'agression des barbares ; elle l'accompagnait à l'armée et veillait sur les besoins des soldats, dont sa présence garantissait la fidélité. Dans une expédition en Illyrie contre les Goths ou les Hérules, Gallien ayant laissé son camp presque sans garde, les barbares tentèrent d'enlever Salonine ; mais ils en furent empêchés par le dévouement d'un simple légionnaire, qui, s'étant saisi de son poignard et de son bouclier, tua les premiers et donna le temps à ses camarades de se réunir. Salonine fut

massacrée avec Gallien devant Milan, au mois de mars 268 (*voy*. GALLIEN). Avec elle périt aussi SALONIN (*Quintus-Julius-Saloninus Gallienus*), le plus jeune de ses fils, déclaré Auguste depuis peu. L'aîné, nommé de même SALONIN (*Publius-Licinius-Cornelius-Saloninus-Valerianus-Augustus*), créé César par Valérien, son aïeul, fut envoyé dans les Gaules pour s'instruire dans l'art de la guerre; mais il fut tué par l'ordre de Posthume (*voy*. ce nom), en 257 ou en 259, à l'âge de quinze ans, suivant Brequigny, qui suppose que la ville de Cologne résista deux années aux forces de Posthume. On a des médailles de Salonine et de l'aîné de ses fils dans tous les métaux : celles d'or sont les plus rares; il y a des revers qui sont curieux et recherchés des amateurs. M. Mionnet les a décrits dans son ouvrage *Du degré de rareté des médailles romaines*. W—s.

SALORNAY (JEAN DE), évêque de Mâcon à la fin du 14e siècle, sortait d'une ancienne et illustre famille de la Bresse, car on trouve en l'an 1000, à ce que rapporte le Laboureur dans le livre *Des masures de l'Isle-Barbe*, Guichard, sire de Beaujeu, marié à Récoaire de Salornay. Jean de Salornay, petit-fils par sa mère Adelige du président Pastoret, qui devint un des régents durant la minorité de Charles VI, fut élevé sous les yeux de son oncle et de son aïeul, Pierre de Salornay, auquel il succéda dans le canonicat, en quelque sorte héréditaire, que ses parents occupaient au chapitre de Lyon. A quelques années de là (1394), il fut appelé à l'évêché de Mâcon; et devint ensuite par son habileté, par sa piété, par la faveur dont l'honorèrent les rois Charles V et Charles VI, un des hommes les plus considérables de ce temps. Guillaume de Salornay, son neveu, avait été désigné pour lui succéder; mais il mourut jeune, et sa sœur Marguerite, mariée à son cousin Antoine Pastoret, qui fut lieutenant général de l'armée conduite par le comte de Montpensier dans le royaume de Naples, soigna seule les dernières années de l'illustre prélat. Jean de Salornay mourut plein de vertus et de jours, vers le milieu du règne de Charles VII (1445). La maison de Salornay s'est divisée en plusieurs branches qui ont fourni des hommes distingués à l'Eglise et à l'armée; elle a eu même quelque alliance avec la maison royale. B-V-E.

SALT (HENRI), voyageur éminent, dont les relations sont, pour les pays qu'il a parcourus, au nombre de celles qui méritent le plus de fixer l'attention des géographes et des historiens. Salt naquit à Litchfield, dans le comté d'York, et reçut sa première éducation dans une école élémentaire (*school-grammar*) de cette ville. Sans doute il la termina ailleurs, puisque cette éducation était complète lorsque le goût des arts s'empara de lui, et qu'il parut vouloir s'adonner exclusivement à la peinture. A cette époque, le lord vicomte Valentia, qui avait quitté l'état militaire et qui, après un long séjour sur le continent, jouissait de sa grande fortune dans sa retraite pittoresque d'Arley-Hall, résolut de se rendre utile à son pays en entreprenant un grand voyage. Il en concerta le plan avec le marquis de Wellesley, qui avait été gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde, et qui pouvait être d'un puissant secours pour l'exécution de ce projet. Lord Valentia quitta l'Angleterre et s'embarqua sur la *Minerve* le 3 juin 1802. Mais, avant de partir, un de ses premiers maîtres, le docteur Butt(1), lui avait présenté son neveu, Henri Salt, et lord Valentia se l'était attaché et l'emmena avec lui en qualité de secrétaire et de dessinateur (*as my sacretary and drofts man*). Il était impossible, pour entreprendre avec succès un grand voyage, de faire un meilleur choix. Salt, à la connaissance des langues anciennes et des belles-lettres, réunissait le savoir de l'ingénieur pour lever des plans, le talent de l'artiste pour peindre et pour dessiner, une finesse d'esprit et une prudence au-dessus de son âge (2). Ces qualités le rendaient un intermédiaire utile pour toutes les négociations. Salt, en compagnie de lord Valentia, débarqua à Madère, au cap Palmas, s'arrêta un peu à Ste-Hélène, puis au cap de Bonne-Espérance, où il fit une excursion dans l'intérieur du pays, toucha à l'île St-Paul, aux îles Nicobar; et, le 20 juin 1803, nos voyageurs arrivèrent à Calcutta. Alors ils entreprirent une grande tournée dans l'intérieur de l'Inde et allèrent à Benarès et à Lucknow; ils visitèrent les ruines de Canouge, s'embarquèrent sur le Gange, et furent de retour à Calcutta le 7 octobre. Ils se rendirent ensuite à Ceylan et y séjournèrent, puis retournèrent sur le continent; près de Pondichéry, Salt se sépara de lord Valentia pour aller, par des sentiers dangereux et peu pratiqués, visiter les Sept-Pagodes et peindre ce site célèbre. En février 1804, ils pénètrent dans l'Inde méridionale, voient Seringapatnam, font à Mysore une visite au rajah de ce pays, puis s'embarquent à Madras pour se rendre dans la mer Rouge, dont ils contribuèrent à perfectionner les cartes, en levant le plan de plusieurs baies et celui d'une île à peu près inconnue, à laquelle lord Valentia donna son nom. Sur ces côtes désertes et dangereuses de l'Arabie et de l'Afrique que baigne la mer Rouge, plusieurs fois Salt quitta lord Valentia et débarqua sur le continent pour observer le pays, le décrire, enrichir sa collection de vues et de dessins. Ses portraits d'un *Jeune pilote de Massouah*, d'un *Abyssin*, d'un *Samouk*, prouvent qu'il dessinait aussi bien les figures que le paysage. Lord Valentia ayant eu à se plaindre de l'iman

(1) Probablement George Butt, recteur de Stanford, où lord Valentia fit une partie de ses études. On a de George Butt des sermons publiés entre les années 1775 et 1793.

(2) Je n'ai pu, malgré mes recherches, connaître la date de la naissance de Salt, mais il devait être fort jeune lorsqu'il s'embarqua en 1802, car en 1816 il passa à Paris pour se rendre en Egypte, où il avait été nommé consul général, et, quand il fut présenté à la troisième classe de l'Institut (Académie des belles-lettres), tout le monde fut étonné de le trouver si jeune.

de Moka, envoya Salt porter ses dépêches au gouvernement anglais de l'Inde. Salt s'embarqua sur l'*Antilope* et arriva à Bombay le 9 juillet. Lord Valentia l'y rejoignit le 13 septembre. Pendant leur résidence à Bombay et à Pounah, ils firent des excursions aux Pagodes et aux fameuses grottes de Salsette et d'Eléphanta. En décembre 1804 et en janvier 1805, ils retournèrent à Moka, à l'île Dhalac, à Massouah et à Arekko, où ils crurent reconnaître l'emplacement de l'antique ville d'*Adulis*. Durant ses navigations sur la mer Rouge, lord Valentia étant entré en communication avec les chefs de l'Abyssinie, se décida, dans l'intérêt de son pays, à leur envoyer Salt comme ambassadeur. Celui-ci partit donc de Massouah avec une suite convenable et des présents, le 20 juin 1805. C'est ce premier voyage de Salt dans l'intérieur de l'Abyssinie qui forme le troisième volume de lord Valentia. Il en est certainement la partie la plus neuve et la plus importante. Ecrit en entier par Salt lui-même, il intéressa vivement l'Europe savante lorsqu'il fut publié. S'il n'avait pas réussi complètement dans le but principal de ses négociations, il était du moins parvenu à rouvrir les communications des chrétiens d'Europe avec les chrétiens de l'Abyssinie, interrompues depuis plus de deux siècles et demi, depuis que Soliman, en 1598, avait, par la prise de Souakem, de Massouah et de l'île Dhalac, enfermé l'Abyssinie entre le désert et la mer, et avait rendu impossible toute relation avec les peuples civilisés. Salt retourna à Massouah, où il rejoignit lord Valentia. Ils passèrent à Djidda, à Suez, et arrivèrent au Caire le 16 février 1806; ils en partirent le 10 mars, après avoir visité Rosette, Berimbal, Damiette, le lac Bourlos, Mansourah, Bahbiet, les restes du temple d'Isis. Enfin, après avoir bien examiné Alexandrie, dont Salt leva le plan, nos voyageurs s'embarquèrent le 22 juin, entrèrent dans le port de Malte le 24 août; le 26 septembre 1806 ils étaient à Gibraltar; et juste un mois après ils prirent terre à Portsmouth, et rentrèrent dans leur patrie après une absence de quatre ans et quatre mois. Les *Voyages et navigations dans l'Inde, à Ceylan, en Abyssinie et en Égypte, dans les années* 1802-1806, de lord Valentia, furent, en 1809, publiés en 3 volumes in-4°, avec un grand luxe de gravures et de cartes exécutées d'après les dessins et les plans de Henri Salt. Mais, indépendamment des nombreuses planches que renfermait l'ouvrage, Salt fit paraître, en même temps que le voyage, vingt-quatre vues gravées en couleur, sur un grand format, qui reproduisaient les tableaux qu'il avait peints des principaux sites des lieux qu'il avait visités dans ses voyages; ces vues, accompagnées d'une courte description in-4°, ne sont pas seulement faites pour le plaisir des yeux, elles donnent une plus complète connaissance des lieux. La 17°, la 21°, la 22° planche sont surtout très-remarquables, parce qu'elles nous font connaître la singulière conformation de ces montagnes isolées, qui s'élèvent abruptes en pains de sucre au-dessus des plaines qui les environnent, et qu'on voit si bien du village d'Asceria à Samayut, dans la vallée de Calaat. Ces montagnes, par la facilité de s'y fortifier, ont dû, comme notre montagne de Laon en France, celle de Dunbarton en Ecosse, jouer un rôle important dans les guerres et les troubles civils. C'est dans la planche 20 de ce magnifique atlas de tableaux que se trouve la vue de l'obélisque d'Axum, à laquelle l'inscription gravée, copiée dans ce lieu et savamment commentée par le voyageur, donne un intérêt particulier. Si, dans plusieurs parties de ses voyages, Salt a confirmé quelques-uns des récits de Bruce qui paraissaient invraisemblables, il en est d'autres où il l'accuse d'imposture, et quelquefois, suivant nous, sans motifs suffisants, comme quand il nie que les vestiges de cent trente-trois piédestaux, que Bruce dit avoir vus dans cette plaine d'Axum, n'y existèrent jamais, parce que lui, Salt, n'en a pas vu de trace. Raisonner ainsi, c'est tenir peu de compte des changements qui ont pu être opérés dans un pays pendant le cours d'un demi-siècle. Lorsque les voyages de lord Valentia donnaient à son secrétaire dessinateur une célébrité si justement acquise, Salt n'était plus en Angleterre. Le vendredi 20 janvier 1809, il s'était embarqué à Portsmouth, non pour accompagner comme dessinateur un riche et puissant personnage; cette fois il partait seul, et il était le chef de la mission qui lui était confiée. Le gouvernement britannique, particulièrement habile à bien choisir ses agents, avait compris, d'après le voyage de lord Valentia, tous les avantages que l'Angleterre pouvait retirer d'une alliance avec l'Abyssinie. Salt fut chargé de négocier cette alliance; il était porteur de présents considérables et d'une lettre du roi de la Grande-Bretagne à l'empereur d'Abyssinie. Mais les guerres civiles et les querelles religieuses qui divisaient ce pays devaient rendre nuls tous les efforts de Salt pour y établir des relations durables et régulières. Il retourna en Europe deux ans après. Son voyage n'avait pas été inutile pour les intérêts commerciaux de l'Angleterre. L'état peu pacifique de l'Europe lui avait fait prendre un long détour pour se rendre en Afrique. Comme dans son premier voyage, il avait touché à Madère, puis au cap de Bonne-Espérance; mais sa navigation le long de la côte orientale d'Afrique fut presque une exploration hydrographique, et procura beaucoup de renseignements utiles sur les possessions portugaises. Salt visita plusieurs lieux sur lesquels, depuis longtemps, on n'avait eu aucune relation, Mesuril, Monjou, Mozambique, Zanzibar et Pemba. Il leva le plan de plusieurs baies. En 1810 comme en 1805, son voyage en Abyssinie se borna à la province de

Tigré. Il traversa le formidable défilé de Taranta et arriva à Dixan, ensuite à Antalow. Ce fut de Djibba, et un peu avant d'entrer dans Antalow, le 10 août 1810, près de Djibba, qu'il vit ces bœufs galla, nommés sanga, si remarquables par leurs énormes cornes, allongées comme celles du cerf. Il séjourna quelque temps à Chelicut ; c'est en ce lieu qu'il put examiner plus à loisir les mœurs et les habitudes des Abyssins. Il passa ensuite par Agawa pour se rendre une seconde fois aux ruines d'Axum ; collationna encore l'inscription pour la redonner plus correcte et avec un nouveau commentaire, et termina ainsi son voyage. Il retourna à Dixan, traversa les monts Assaouli, arriva à Arekko, traversa la mer Rouge et aborda à Moka ; puis, en octobre, il se rendit à Bombay, d'où il s'embarqua pour retourner en Europe. Il quitta le cap de Bonne-Espérance le 12 décembre, toucha à Ste-Hélène le 20 du même mois, et, le 10 janvier 1811, entra dans le port de Penzance à la pointe de Cornwall. Aussitôt son arrivée à Londres, il alla rendre compte de sa mission au marquis de Wellesley, ministre des affaires étrangères. Il s'occupa dès lors de la rédaction de son voyage, qui parut en 1814, avec des gravures et des cartes, comme le voyage de lord Valentia, dont le sien était en quelque sorte la continuation ou le complément. Mais il lui donna un titre monstrueusement prolixe, et qui est pour ainsi dire une table des matières. La concision du titre des voyages de lord Valentia, où le nom même de Salt ne se trouvait pas, où ses travaux n'étaient pas indiqués, n'avait pas empêché qu'on ne distinguât particulièrement le mérite de la partie du voyage qui lui appartenait en propre, et elle fut traduite en français par Prévôt, de Genève, sous le titre de *Voyage en Abyssinie*, Paris et Genève, 2 vol. in-8°; mais, en 1813, on publia à Paris une traduction complète des voyages de lord Valentia, en 4 volumes in-8°, avec un atlas dont le titre portait qu'il était composé de cartes, de plans, d'inscriptions anciennes et de vues diverses dessinées sur les lieux par H. Salt. Ces traductions avaient accru la célébrité de Salt sur le continent. Aussi lorsque, dans l'année qui suivit la publication des voyages de lord Valentia, parut le nouveau voyage de Salt, il excita vivement l'attention publique, mais ne remplit pas entièrement l'attente qu'on en avait conçue. L'auteur n'avait presque visité que les lieux déjà explorés par lui dans son précédent voyage. Il est vrai qu'il donnait de ces lieux des descriptions plus complètes, des renseignements neufs sur les établissements portugais de la côte d'Afrique, des travaux hydrographiques précieux pour les navigateurs, et une plus complète histoire des révolutions politiques de l'Abyssinie depuis Bruce ; mais cependant ce nouvel ouvrage n'était réellement que la continuation, et en quelque sorte le quatrième volume des Voyages de lord Valentia. Aussi Henry, qui avait traduit ces derniers voyages, publia-t-il en 1816 une édition française du nouveau voyage de Salt, en 2 volumes in-8°, et un atlas de 33 planches, composé de cartes, plans, inscriptions, portraits et vues diverses ; il fit preuve de jugement en abrégeant considérablement le titre de l'ouvrage original, en quoi il fut approuvé par celui dont il s'était rendu l'interprète. Salt, en passant à Paris, alla voir Pierre-François Henry ; en témoignage de satisfaction, il lui fit cadeau d'un magnifique exemplaire du voyage de lord Valentia et du sien. Un second exemplaire de ces voyages fut donné par Salt à la bibliothèque de l'Institut de France, lorsqu'il fut présenté par un de ses membres à la classe d'histoire et de littérature ancienne (Académie des inscriptions et belles-lettres), dont il avait été nommé correspondant le 8 décembre 1815. Il commençait alors un nouveau voyage, et cette fois avec tous les avantages de la fortune et de la puissance. Son gouvernement l'avait nommé consul général d'Angleterre en Egypte. Il alla résider au Caire et fut particulièrement distingué par le souverain éclairé de ce pays, Méhémet-Ali. Il s'adonna avec passion à l'étude de l'ancienne Egypte, à laquelle les découvertes de Champollion et d'Young, son compatriote, venaient d'attacher un intérêt spécial. Il donna un gage des progrès qu'il avait faits dans cette étude par la publication, en 1825, d'un ouvrage qui fit sensation parmi les érudits, quoiqu'il n'eût que la consistance d'une mince brochure. Ce fut son *Essai sur le système hiéroglyphique et phonétique du docteur Young, avec quelques découvertes additionnelles qui le rendent applicable à la lecture des noms anciens et des noms modernes*, Londres, 1825. Cet ouvrage fut traduit en français deux ans après. Il commence par une lettre de Bankes, qui, dans ses voyages, a recueilli tant de choses curieuses et en a si peu publié. A cette lettre est annexée une copie de la table d'Abydos, que Bankes a découverte et copiée le premier. Mais Caillaud, qui l'a copiée depuis, l'a publiée le premier ; et sa copie, dans plusieurs cartouches, ne s'accorde pas avec celle de Bankes. L'ouvrage de Salt apprit aussi que, d'après l'observation de Bankes, le nom du pharaon Tirka a été effacé partout sur le fronton du petit temple de Médinet-Abou et remplacé par celui de Ptolémée, circonstance dont il faut tenir un grand compte, quand il s'agit de déterminer l'âge de la construction des anciens temples de l'Egypte. Salt, malgré les promesses de son titre, ne nous paraît pas avoir avancé la science du déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens ; mais il semble qu'il a été, après celui qui a fondé cette science, le premier qui en ait fait d'heureuses applications pour donner des explications de quelques inscriptions hiéroglyphiques renfermées dans des cartouches. Plusieurs de ces explications ont été accueillies et reconnues exactes ;

il en est qu'on lui a disputées, quelques-unes avec raison, et quelques-unes peut-être à tort. C'est en 1827, dans l'année où parut la traduction de l'*Essai* de Salt, que l'on apprit que le 3 octobre il était décédé sur la route du Caire à Alexandrie. Son corps fut transporté dans cette dernière ville, et ses funérailles furent les plus splendides de toutes celles qu'on y avait vues depuis longtemps. L'*Annual register*, qui raconte ce fait, ajoute qu'il laissa une fortune de deux cent mille talaris. En 1826, Salt avait fait imprimer à Alexandrie, à cinquante exemplaires seulement, un poëme intitulé *l'Egypte;* sa vie et sa correspondance, éditées par M. J.-C. Hults, forment 2 volumes in-8°, Londres, 1854. W-R.

SALTZMANN. *Voyez* SALZMANN.

SALUCES (THOMAS II, septième marquis DE), avait pris part au gouvernement du vivant de son père, le marquis Frédéric Ier. Le marquisat de Saluces, dont l'origine fut postérieure à celle des trois grandes marches du Piémont, savoir : celles de Suse, d'Ivrée et de Montferrat, comprenait les vallées des Alpes situées entre la Pelice et le Pesio. Les marquis de Saluces, princes vassaux de l'Empire, le furent aussi des comtes de Savoie. Leur résidence ordinaire était dans les châteaux de Saluces et de Revel. A part leurs démêlés avec d'autres princes d'Italie, ils se montrèrent, dit le marquis Costa de Beauregard (*Mém. hist. de la maison royale de Savoie*), habituellement sages, modérés, actifs; et leur mémoire fut longtemps chère aux peuples qu'ils avaient gouvernés. L'ambition de Mainfroi de Saluces, oncle de Thomas II, avait jeté les germes d'une guerre civile qui faillit entraîner la ruine des marquis de Saluces et de l'indépendance de leur pays. Au mépris d'un traité de paix signé en 1334, Mainfroi s'était ligué avec le comte de Savoie, le prince d'Achaïe et le roi de Naples, qui, tous réunis, ravagèrent les terres du marquisat. Thomas fut surpris dans sa résidence, le 13 avril 1341. La ville de Saluces fut livrée au pillage et aux flammes. Le vieux château fut rasé; et plus de deux cents habitants furent massacrés, sans égard à l'âge ni au sexe, et même sans respect pour les lieux saints. Thomas, fait prisonnier par le prince d'Achaïe, fut conduit à Pignerol avec ses deux fils, et n'obtint sa liberté qu'après treize mois de captivité, au moyen d'une rançon de soixante mille florins d'or et de la cession du château de Dronero à la ville de Coni. Mainfroi prit possession de la ville de Saluces et d'une grande partie du marquisat, dont l'empereur Charles IV lui donna l'investiture. Après la mort du roi de Naples, Thomas revendiqua ses droits; et, en 1355, il fut remis en possession du marquisat par le même empereur Charles IV, qui en avait investi Mainfroi quelques années auparavant. Thomas avait épousé Richarde, fille de Galéas Visconti, seigneur de Milan. Il mourut en 1357, laissant, de son mariage, Frédéric, son successeur, Azon et Eustache, qui ont eu une nombreuse descendance, d'où sont issues les diverses branches de la maison de Saluces qui existent en Piémont. R—M—D.

SALUCES (THOMAS III, neuvième marquis DE), né vers l'an 1350, partagea, comme le précédent, du vivant de son père, les soins du gouvernement. Ses querelles avec le duc de Savoie l'ayant mis dans le cas de se rendre en France et d'y passer plusieurs années, il y composa le roman intitulé *le Voyage du chevalier errant*, qui eut une grande célébrité. Imprimé à Anvers, en 1557, sous le nom de *Jean Carthemi*, cet ouvrage est devenu extrêmement rare. La bibliothèque de Turin en possède une copie manuscrite. C'est une composition bizarre, moitié en vers, moitié en prose, n'offrant guère d'intérêt que sous le rapport de l'histoire du temps, qui y est traitée avec une franchise et une liberté approchant quelquefois du ton de la satire (1). Rentré dans ses Etats, Thomas eut à soutenir une forte lutte contre Amédée, prince d'Achaïe. Battu et fait prisonnier, sous Monasterolo, il ne recouvra sa liberté qu'au bout de deux ans, moyennant une rançon de vingt mille florins d'or. Peu de temps après, il s'allia avec Théodore, marquis de Montferrat. Ils assiégeaient ensemble le château de Scarnafis, entre Saluces et Monasterolo, lorsque le prince Louis d'Achaïe, frère et successeur d'Amédée, ligué de son côté avec le duc Amédée de Savoie, déclara la guerre au marquis Thomas, l'assiégea dans Saluces, en 1413, et le força de souscrire à toutes les demandes que ne manqua pas de lui adresser le duc de Savoie, notamment de renoncer à l'alliance que son père avait signée avec le roi de France. Thomas III eut plusieurs enfants de son mariage avec Marguerite, fille du comte de Luxembourg et de Brienne. Il mourut en 1416. R—M—D.

SALUCES (LOUIS Ier, dixième marquis DE), fils et successeur du précédent, resta d'abord sous la tutelle de sa mère, Marguerite de Luxembourg. Cette princesse ne put conserver la paix qu'en faisant hommage du marquisat de Saluces, en 1419, au duc Amédée de Savoie. Louis, devenu majeur, se fit remarquer par une sagesse précoce et une grande habileté dans les affaires, qui déterminèrent le duc Amédée à le nommer son lieutenant général en Savoie. Choisi pour arbitre entre les Vénitiens et les Florentins d'une part, et Philippe-Marie Visconti, seigneur de Milan, de l'autre, il vint à bout d'aplanir les difficultés, à la grande satisfaction des parties; ce qui lui valut l'honorable surnom de *Pacificateur*. Le duc de Savoie, Amédée VIII, élu pape, ayant abdiqué en faveur de son fils Louis, le marquis de Saluces resta fidèle à ce dernier, qui le nomma gouver-

(1) M. d'Igliano a donné sur ce roman une notice intéressante, insérée, en 1823, dans le tome 27 des *Mémoires* de l'académie de Turin.

neur général de la Savoie et du Piémont. Vers cette époque, le marquis Louis refusa le gouvernement de la république de Gênes, que lui offrit le roi de France, Charles VII. Louis de Saluces entreprit un ouvrage digne des Romains : il ouvrit une route creusée au-dessous du mont Viso, à peu de distance des sources du Pô, qui établissait, pour toutes les saisons, une libre communication entre le Piémont et la France, en évitant les longs détours qu'exigent les chemins pratiqués par les autres vallées du marquisat. Le comte Joseph-Ange de Saluces (*voy.* cet article) a décrit cette route dans un mémoire statistique sur la province de Saluces. Louis Ier mourut septuagénaire en 1475, laissant plusieurs enfants de son mariage avec Isabelle, fille de Jean-Jacques, marquis de Montferrat. R—M—D.

SALUCES (LOUIS II, onzième marquis DE), fils du précédent, né en 1438, renouvela l'hommage du marquisat de Saluces au duc de Savoie, et épousa Jeanne, fille de Guillaume de Montferrat, dont la sœur cadette, nommée Blanche, avait été mariée au duc Charles de Savoie. Cette alliance, qui semblait devoir garantir le maintien de la paix entre les deux maisons, produisit l'effet contraire. Elle ne servit qu'à réveiller les anciennes animosités. La marquise de Saluces ne pouvait supporter l'idée de la dépendance où elle se trouvait envers sa sœur. Malgré l'hommage prêté, elle mit tout en œuvre pour s'y soustraire. Elle s'adressa, en 1485, au roi de France, Charles VIII, et réclama son appui. Le duc de Savoie, ayant eu connaissance de ces démarches, s'allia de son côté avec le duc de Milan ; et, de concert avec Louis, prince d'Achaïe, son oncle, il leva une armée de 30,000 hommes, dont il confia le commandement à Anselme de Miolans, maréchal de Savoie. Carmagnole fut assiégé. Le maréchal s'était ménagé des intelligences dans la garnison ; Jean-Jacques, frère du marquis Louis, qui commandait la place, fut forcé de se rendre. Au commencement de 1486, le marquis de Saluces alla demander lui-même des secours au roi de France, laissant le gouvernement de ses Etats à son frère Charles-Dominique et à sa sœur, la comtesse de Comminges. 1,600 soldats étrangers, commandés par le marquis de Sassenage, étaient chargés de défendre la capitale. En février 1486, Miolans investit Saluces. La garnison fit des prodiges de valeur ; mais elle dut succomber aux efforts réitérés d'un ennemi beaucoup plus nombreux, qui, à la suite d'une attaque générale, se rendit maître de la ville. Plusieurs traits de patriotisme et d'un noble courage ont signalé ce siége mémorable. Les faubourgs de la ville étaient incendiés ; les vivres manquaient ; les habitants avaient tout sacrifié pour leur défense. Les dames abandonnèrent leurs bijoux pour venir au secours du peuple et prolonger la résistance. Elles ne s'en tinrent pas là : oubliant la délicatesse de leur sexe, elles voulurent partager les fatigues du soldat, travaillant jour et nuit à réparer les brèches, et montant la garde sur les remparts. Cette belle défense valut à la ville une honorable capitulation et la préserva du pillage. On en rendit au ciel de solennelles actions de grâces, dont le souvenir s'est perpétué par un vœu annuel des habitants, qui a été observé jusqu'à ces derniers temps. Après la reddition de Saluces, le maréchal de Miolans prit possession de tout le marquisat ; il ne restait à Louis que les châteaux de Verzol, de Venasque et de Revel. La marquise Jeanne se rendit dans le dernier et s'y défendit avec une rare intrépidité. Le duc Charles de Savoie garda le marquisat pendant trois ans. A la mort de ce prince, Louis s'adressa au duc de Milan et en obtint quelques troupes au moyen desquelles il fut remis en possession du marquisat, en 1490, du consentement du roi de France ; et, peu de temps après, il conclut un arrangement avec le duc de Savoie. Il épousa en secondes noces Marguerite, sœur de Gaston de Foix, qui a exercé une grande influence sur les destinées de la maison souveraine de Saluces, et qui est accusée d'en avoir accéléré la chute. Louis XII, successeur de Charles VIII, entré en Italie, en 1503, pour conquérir le Milanais et le royaume de Naples, fut reçu avec magnificence par le marquis de Saluces, qui fut décoré de l'ordre de St-Michel, nommé général des armées françaises en Italie, et ensuite envoyé comme vice-roi à Naples. L'arrivée de Louis de Saluces dans ce pays fut suivie de la délivrance de Gaëte, assiégée par les Espagnols, de la reprise du duché de Trajetto, de Fondi et de plusieurs places de guerre. Son habileté excita de la jalousie parmi les chefs de l'armée et une mésintelligence qui causa la perte de la bataille du Garigliano. Louis, forcé d'abandonner le champ de bataille, fit embarquer le reste de l'armée, qui, dans la traversée, périt en grande partie par les ravages d'une épidémie. Le marquis de Saluces, retiré à Gênes, y mourut le 27 janvier 1504. Son corps, transporté à Saluces, fut enseveli dans l'église de St-Jean, où l'on voit son mausolée. Louis eut la réputation d'un habile politique, d'un grand capitaine et d'un prince très pieux. Il fut non-seulement le protecteur des gens de lettres, mais leur ami et leur émule. Il avait fondé une académie qui se réunissait dans son palais et à laquelle il communiquait souvent de la prose et des vers de sa composition. Entre autres ouvrages dont il fut l'auteur (la plupart étant perdus), nous citerons l'*Art de chevalerie selon Végèce*, imprimé sans nom d'auteur, Paris, 1488 (1), qui finit par une pièce de vers fort curieuse intitulée *la Déclaration des douze vertus que ung noble homme et de noble couraige doit avoir en son cœur et en sa mémoire et en*

(1) On a quelquefois attribué ce livre à Jehan de MEUNG (*voy.* ce nom).

user. L'original manuscrit de cette pièce se conservait à Saluces dans la bibliothèque du couvent de St-Dominique. R—M—D.

SALUCES (MICHEL-ANTOINE, douzième marquis DE), fils du précédent et de Marguerite de Foix, fut élevé sous la tutelle de sa mère. Il se trouvait ainsi naturellement attaché aux intérêts et placé en quelque sorte sous la protection de la France, qui conservait le souvenir des services de Louis, son père. Louis XII, qui l'aimait beaucoup, le nomma gouverneur d'Asti, en 1507. Michel-Antoine ayant suivi l'armée française en Italie, fut présent à la bataille d'Agnadel, à la prise de Bergame, de Brescia et de Crémone, au siége de Peschiera et enfin à la bataille de Novare, où, menacé d'être dépouillé de son marquisat par le duc de Milan, il se racheta au moyen d'une somme de seize mille ducats d'or. Après la mort de Louis XII, Michel-Antoine suivit encore la fortune de François I^er^, son successeur, et fut le premier à entrer dans Milan avec l'armée française. Il se distingua dans plusieurs rencontres très-périlleuses à la tête d'un corps de troupes considérable. Il se trouva aussi à la fameuse bataille de Pavie. Chargé, pour la seconde fois, de commander un corps de troupes françaises dans la rivière de Gênes, il s'en acquitta si glorieusement que le roi, en récompense, le nomma amiral de Guienne et son lieutenant général en Italie. La guerre ayant recommencé dans ce pays après la délivrance de François I^er^, le marquis de Saluces fut mis à la tête des troupes françaises contre les Impériaux, commandés par le connétable de Bourbon. Michel-Antoine se rendit maître de Florence et défit l'ennemi en deux rencontres. C'est lui qui avait commandé l'avant-garde française à la bataille de Marignan. Il accompagna le roi lors de son entrevue avec le pape Léon X, à Bologne, et fut traité par ce souverain pontife avec des marques de bonté toutes particulières. Au retour de François I^er^ dans son royaume, Michel-Antoine l'y avait suivi en reconduisant les débris de son armée. Les Impériaux profitèrent de son absence pour occuper le marquisat de Saluces, après avoir pillé la ville. Cependant, la guerre ayant continué en Italie, le marquis de Saluces, après la mort de Lautrec, en 1528, fut nommé au commandement de l'armée française dans le royaume de Naples. Il ne survécut pas longtemps à cette brillante destination : il mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue au genou, en 1529, sous les murs d'Averse, n'étant encore âgé que de 44 ans. Son corps fut transporté à Rome et y fut enseveli dans l'église d'*Ara-Cœli*. — SALUCES (Jean-Louis, treizième marquis de), frère aîné du précédent, devait lui succéder dans le gouvernement du marquisat ; mais il fut enlevé par un ordre du roi de France (ordre auquel on croit que sa mère ne fut point étrangère), renfermé dans un château et remplacé par son frère François. Celui-ci fut tué sous les murs de Carmagnole, qu'il assiégeait pour recouvrer la plénitude des droits souverains dont il se plaignait d'être dépouillé. Gabriel, le dernier des trois frères de Michel-Antoine, fut déclaré successeur de François, mais il fut enlevé comme Jean-Louis et enfermé au château de Pignerol. C'est ainsi que l'illustre maison de Saluces perdit l'exercice de la souveraineté dont elle avait joui pendant quatre siècles. Le roi de France, Henri II, prit possession du marquisat, qui, ayant cessé d'être un fief de l'Empire, était reversible au duc de Savoie dans le cas où la maison de Saluces n'aurait laissé aucun héritier légitime. Aussi Charles-Emmanuel I^er^ adressa-t-il à plusieurs reprises ses réclamations à Henri III, roi de France, pour être mis en possession de cette province. Il s'en empara de vive force en 1588, et le marquisat, après avoir été un long sujet de contestation entre les deux souverains, fut définitivement cédé, comme l'on sait, par le traité de Lyon, au duc de Savoie, par Henri IV, en 1601, en échange de la Bresse, du Bugey, du Val-Romei et du pays de Gex. R—M—D.

SALUCES (DIEUDONNÉE DE), comtesse de Revel, née à Turin le 31 juillet 1774, est un des meilleurs poëtes italiens de notre époque. Issue d'une famille ancienne et illustre, où le savoir et le goût des lettres sont pour ainsi dire héréditaires (*voy.* SALUCES DE MENUSIGLIO), la jeune Dieudonnée ne trouva autour d'elle que des encouragements de toute espèce. Parmi les littérateurs et les savants qui fréquentaient sa maison, deux surtout, Silvio Balbis et l'abbé Charles Denina, furent frappés de la précocité de son esprit et se plurent à le cultiver. Ce dernier inspira à son élève un attachement et une estime dont on trouve la noble et chaleureuse expression dans les vers adressés par la jeune muse à l'éloquent historien. Les premiers essais de Dieudonnée furent écrits en français, langue aristocratique du temps et qui était naturellement parlée dans une famille dont le fief principal avait appartenu à la France et servait de limites à ses Etats. Mais soit qu'elle ne trouvât pas dans cette langue assez de souplesse pour le rhythme, soit qu'elle rougît de l'employer au moment où le gouvernement français, devenu démocratique, prenait l'Italie pour champ de bataille dans son duel avec la royauté, au moment où il fallait par conséquent raviver dans tous les cœurs italiens l'amour du pays et le sentiment de l'honneur national, elle revint bientôt à sa langue maternelle, qui est d'ailleurs la plus poétique, la plus harmonieuse de l'univers. Dieudonnée de Saluces n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle fit insérer différentes pièces dans un recueil que l'on imprima à l'occasion de la mort de la comtesse Balbo, femme du savant Prosper Balbo. L'accueil que leur fit le public devint pour l'auteur un vif encouragement, et, dès ce moment, elle se consacra tout entière au culte de la poé-

sie. Une première édition de ses vers, publiée en 1796, fut rapidement épuisée et plaça du premier coup mademoiselle de Saluces parmi les meilleurs poëtes contemporains de l'Italie. Le célèbre Parini, juge ordinairement sévère, ne trouva pour elle que des éloges, et plusieurs sociétés littéraires s'empressèrent de l'appeler dans leur sein. Aussitôt après la publication de ses poésies, mademoiselle de Saluces fut nommée membre de l'académie royale de Fossan, et l'on fit imprimer à cette occasion un recueil à la tête duquel se trouvait un portrait du poëte, par Valperga, avec des vers de l'abbé de Caluso :

En os Glaucillæ, cujus jam plurima ab ipsa
Pulchrior ingenii est edita imago sui;
Ætatis florem primæ qui conspicis, ævo
Hanc natam nostro discito Melpomenem.

Le nom de *Glaucilla Eurotea* était celui que mademoiselle de Saluces avait, selon l'usage, reçu de l'académie des Arcades de Rome, qui se l'était associée peu de temps auparavant. Ce recueil, intitulé *Acclamation*, etc., était précédé d'une introduction où le même abbé de Caluso, parlant de la précocité du talent de la jeune Dieudonnée, ne craignait pas de la comparer au Tasse, qui avait, lui aussi, publié à l'âge de dix-neuf ans son poëme de *Renaud*. Mademoiselle de Saluces épousa, en 1799, le comte Maximilien de Revel, et, devenue veuve au bout de trois ans, elle rentra dans sa famille pour ne plus la quitter. Lorsque les Etats sardes furent rendus à leurs anciens souverains, elle s'empressa de célébrer cet événement par une ode qui fut insérée dans le recueil italien des *Poésies offertes par la ville de Turin à Sa Majesté la reine, à l'occasion de son heureuse arrivée*, 1815, in-fol. Dans l'intervalle, elle avait été nommée membre de l'académie des sciences de Turin, à laquelle elle lut un grand nombre de pièces. Elle s'était aussi essayée dans la tragédie et en avait écrit deux qui ont pour titres : *Herminie* et *Tullie*. La première fut représentée en 1804, mais seulement par une société d'amateurs. L'œuvre principale de madame de Revel est le poëme d'*Ippazia*. L'auteur n'eut rien de moins que la prétention de faire un poëme philosophique, et l'on devine à l'avance toutes les difficultés qu'elle dut rencontrer dans l'exécution de son programme. La scène se passe au commencement du 5e siècle de notre ère, à Alexandrie d'Egypte, dans l'ancienne forêt où était le temple d'Isis et d'Osiris. L'héroïne principale est Ippazia, jeune vierge chrétienne qui donne son nom au poëme, et qui, aimant un païen, éprouve en elle cette lutte intérieure entre les passions et le devoir, lutte dont on prévoit bien qu'elle doit sortir triomphante. Parmi les autres personnages, on remarque surtout les chefs des différentes écoles philosophiques qui étaient alors la gloire d'Alexandrie. Faire ressortir la grandeur des dogmes du christianisme, la noblesse et la pureté de sa morale, tel est le but de tout l'ouvrage. La nature même du sujet a empêché qu'*Ippazia* obtînt dès le début un grand succès ; mais si ce poëme n'est pas destiné à devenir populaire, il est hors de doute qu'il sera de plus en plus apprécié par les lecteurs sérieux. *Ippazia* réunit à un haut degré les qualités les plus propres à assurer le succès d'un livre. Cependant, quel que soit son mérite, nous préférons certaines compositions lyriques du même auteur. L'ode sur le *St-Sacrement*, par exemple, et celle qui a pour sujet le *Retour du roi Victor-Emmanuel dans ses Etats du continent*, sont dignes de figurer à côté des meilleures pièces que l'Italie possède en ce genre. Depuis son veuvage, madame de Revel avait partagé son temps entre ses études littéraires et des voyages d'agrément dans différentes parties de l'Italie, surtout à Florence et à Rome. Dans l'hiver de 1837, elle alla chercher un climat plus doux sous le beau ciel de Nice; mais sa santé, depuis longtemps compromise par un travail assidu, ne put se rétablir; elle fut atteinte de paralysie, et mourut dans cet état à Turin, le 24 janvier 1840, avec une résignation toute chrétienne. Elle a laissé : 1° quelques pièces dans le recueil intitulé *Memoriæ Henrichettæ Tapparellæ Prosperi Balbi uxoris monumentum*, Turin, 1792, in-4° ; 2° *Poésies de Diodata Saluzzo, surnommée par l'académie des Arcades Glaucilla Eurotea*, Turin, 1796, in-8°. La pièce qui sert d'introduction, et que l'auteur dédia à son père, fut reproduite dans l'*Année poétique*, Venise, 1797, in-12. Cette première édition fut tirée à un très-petit nombre d'exemplaires et distribuée à des amis. La deuxième parut la même année, 2 vol. in-12. On y trouve, outre quelques pièces nouvelles, plusieurs poésies adressées à l'auteur par différentes personnes. Le professeur Jean Rosini de Pise, célèbre romancier et historien, se chargea de la troisième édition (Pise, 1802, 2 vol. in-8°). Enfin une quatrième, augmentée comme les précédentes, fut imprimée à Turin par les soins de l'auteur en 1816-1817, 4 vol. in-8°. La plupart des pièces nouvelles avaient été lues à l'académie des sciences de Turin et insérées dans ses Mémoires, de l'an 10 (1801) à l'année 1813. 3° Un petit poëme dans la *Collection des pièces* publiée par le comte Napione, à l'occasion de la mort de madame Charlotte-Mélanie Alfieri, et dédiée à madame de Revel, née Saluzzo, Parme, Bodoni, 1807, in-8° ; 4° *Ippazia, ou des Philosophies*, poëme en vingt chants, Turin, 1817, 2 vol. in-8° ; seconde édition, ibid., 1830, 2 vol. in-8° ; 5° *Nouvelles*, Milan, 1830, in-8° ; 6° la *Sibylle*, ode composée pour la séance solennelle de l'académie des sciences de Turin (3 août 1833), et qui fut, en l'absence de l'auteur, lue par le professeur C. Boucheron, en présence de S. M. le roi Charles-Albert. 7° *Vers écrits à Rome*, Turin, 1834, in-4°. On les réimprima ensuite in-8° afin de pouvoir les joindre à la quatrième édition des *Poésies*. 8° *Sur la mort du comte Prosper Balbo*,

Canzone, Turin, 1837, in-8° ; 9° *Poésies posthumes*, ibid., 1843, in-8°, précédées d'un éloge historique, par le comte Coriolan de Bagnolo, et suivies d'un recueil de lettres écrites à l'auteur par les hommes les plus éminents du monde littéraire. Les plus grands honneurs furent rendus à la mémoire de l'illustre poëte. On publia à Turin, peu de temps après sa mort, un recueil de poésies auquel les dames seules avaient pris part, et où elles déploraient la perte de leur modèle. Parmi les éloges dont elle fut l'objet, nous citerons encore celui que le professeur Paravia, de Turin, fit insérer dans la *Biografia degli Italiani illustri*, et celui que prononça François Regli dans une séance de l'athénée de Bergame, dont madame de Revel était membre, éloge qui fut ensuite imprimé à Milan (1840, in-8°). A—Y.

SALUCES (ALEXANDRE, comte DE), homme d'État et écrivain militaire piémontais, né en 1775 à Turin, où il mourut au commencement d'août de l'an 1851. Il était le fils aîné du comte Joseph-Ange (*voy.* plus loin SALUCES DE MENUSIGLIO). Après avoir été élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de treize ans, il reçut une charge de sous-lieutenant dans un régiment de province ; charge qui lui permit de suivre en même temps les cours de l'école des cadets d'artillerie, dont son père était commandant. Dès 1792, le jeune Alexandre dut assister aux campagnes des puissances coalisées contre la France : il était capitaine d'un régiment d'infanterie. Prisonnier à Dégo, il ne rentra dans sa patrie qu'après la paix. Par le revirement du sort de la guerre, Alexandre dut ensuite entrer dans le corps de 10,000 hommes que le roi de Piémont était forcé de mettre à la disposition de la France. Après avoir accompagné son père, chargé de la délimitation des frontières, il entra dans le corps d'état-major, dans lequel il prit part, en 1799, à la nouvelle campagne contre la France. La bataille de Marengo le rendit à sa famille et aux sérieuses études littéraires. La famille royale de Piémont alla, de son côté, prendre le chemin de l'exil et s'établir sous la protection anglaise dans l'île de Sardaigne. Avant son départ, le roi Victor-Emmanuel Ier avait chargé le comte Alexandre des fonctions de précepteur des enfants de la branche de Carignan, Charles-Albert, qui devint plus tard roi, et de sa sœur Elisabeth, qui allait devenir la femme de l'archiduc Regnier, gouverneur de la Lombardie. En même temps le comte s'occupa d'un sujet mis au concours par l'académie de Turin. C'était l'*Histoire militaire du Piémont*. Le travail d'Alexandre remporta le prix. Retouché et augmenté, le comte le publia en cinq volumes in-8°, Turin, 1818. En 1808, il avait accepté du gouvernement impérial français la place de proviseur du lycée de Turin, qu'il conserva jusqu'à la chute de l'empereur et la fermeture du lycée. Le comte de Saluces, qui, pendant la toute-puissance de Napoléon Ier, avait eu toute la peine possible à détourner l'empereur de son projet de marier la princesse Elisabeth à un maréchal de son armée, dut en 1815 conjurer un autre danger. Les souverains alliés articulaient à Vienne l'intention d'exclure la branche de Carignan de l'éventualité de la succession au trône du Piémont. Ce fut dans un mémoire éloquent, rédigé en faveur des Carignan, que le comte de Saluces fit valoir auprès des plénipotentiaires de Vienne en même temps leurs titres de famille et la lettre expresse des traités. Victor-Emmanuel Ier approuva en tout les démarches du comte, qui furent couronnées d'un plein succès. Lorsque les alliés établirent dans le Piémont un conseil de régence provisoire, Alexandre en fut nommé le secrétaire général. Le roi Victor-Emmanuel Ier étant revenu dans ses Etats, le comte alla chercher Charles-Albert et sa sœur à Paris. Après la première paix, il fut nommé chef de l'état-major général et chargé de l'organisation militaire du duché de Gênes par terre, ainsi que des fortifications à ériger autour de son port du côté de la mer. Pendant les cent-jours, il fut appelé à Nice pour conférer avec les généraux autrichiens sur l'entrée des troupes piémontaises en Provence. Le danger passé, il devint, en 1815, directeur des levées topographiques, d'abord du côté de Toscane, de Lucques et de Parme, pour délimitation des frontières et échange de territoires, puis du côté des Alpes, pour aviser aux moyens de défense de leurs défilés. Du grade de colonel d'état-major, il passa général de brigade des troupes légères de nouvelle création, appelées les légions piémontaises et destinées à la défense des frontières. En 1818, il fut nommé commandant des carabiniers, et, l'année suivante, lieutenant général. En 1820 enfin eut lieu son élévation au poste de ministre de la guerre et de la marine. A peine en avait-il pris possession que la révolution éclata. Le comte de Saluces n'était nullement préparé à cette surprise : les provisions militaires manquèrent ; cependant son patriotisme lui inspira de bonnes idées qu'il ne put pas faire accepter. Le roi Emmanuel crut devoir abdiquer, et tout le ministère se retira et quitta Turin ; Alexandre chercha les solitudes de la Savoie. Il a été violemment attaqué dans un pamphlet éclos à cette occasion et intitulé *Simples récits des événements du Piémont*, dont le nouveau roi Charles-Félix défendit l'entrée dans ses Etats. Le comte de Saluces fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie, où il réussit parfaitement. Cependant, à la suite de certaines complications, il fut rappelé deux ans après et nommé vice-président de la députation royale pour les études historiques. Lorsqu'en 1831 Charles-Albert monta sur le trône du Piémont, il rappela son ancien précepteur au cabinet, où il lui confia le poste de ministre des affaires étrangères et de président de la première section du conseil d'État. En 1838, le comte fut

élu président perpétuel de l'académie des sciences de Turin, et, en 1840, président du congrès des savants italiens réunis dans la capitale du Piémont. Après avoir encore reçu l'ordre de l'Annonciade, il se retira, en 1843, entièrement de la vie publique, ne gardant que la présidence honoraire de l'académie des sciences. On dit que le comte Alexandre a laissé en manuscrit beaucoup de mémoires historiques, militaires et politiques, qui, étant publiés, jetteraient en tout cas un grand jour sur l'époque contemporaine. R-L-N.

SALUCES (César, comte de), frère cadet du précédent, homme d'Etat et écrivain militaire piémontais, né à Turin en 1777, mort le 6 octobre 1853 à Monesiglio. Destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il fut gentilhomme de l'archevêque Costa de Turin. Plus tard, il se voua à l'étude du droit, où il remporta plusieurs prix, composa des poésies et enseigna la philosophie et les lettres au collége de Turin. De bonne heure il fut élu secrétaire perpétuel de l'académie des sciences pour la classe de littérature, et inspecteur de l'université de Turin. Lorsque après son retour Victor-Emmanuel Ier rouvrit le collége militaire de Turin, datant de deux siècles, le comte César écrivit un nouveau projet de règlement, par lequel il fit ériger cette institution en académie militaire, dont il devint ensuite le directeur. Le comte fit en outre créer un conseil d'instruction publique, mi-partie civil et mi-partie militaire, dont il géra le secrétariat pendant de longues années. Sous Charles-Félix et encore davantage sous Charles-Albert, qui lui avait confié l'éducation du duc de Savoie (depuis le roi Victor-Emmanuel II) et du duc de Gênes, César devint successivement ou simultanément grand écuyer, grand maître d'artillerie, président de la députation royale pour l'histoire du Piémont, et conseiller d'Etat en service extraordinaire. Les mutations de l'an 1848 le décidèrent à se retirer de la scène politique pour consacrer aux sciences les derniers restes de sa vie. Les principaux écrits qu'il a laissés, outre ses poésies et ses traités de droit, sont : 1° *Sur l'utilité des études morales;* 2° *Introduzione ai principii della morale filosofia;* 3° *Sur les bronzes antiques de Pollenza;* 4° *Préface latine du 3e volume des Monumenta historiæ patriæ;* 5° *Architecture civile et militaire* par Francesco di Georgio Martini (ingénieur du 15e siècle), publiée par Cesare di Saluzzo. Martini a le premier eu l'idée féconde d'adopter pour base des fortifications le bastion pentagonal. Cette édition de luxe a été tirée à peu d'exemplaires, distribués aux bibliothèques, aux amis et aux curieux. 6° Il fournit ensuite beaucoup de matériaux pour un *Dictionnaire des sciences militaires* à Giuseppe Grassi, qui par sa mort fut empêché d'en profiter. 7° Pour compléter l'*Histoire militaire du Piémont* de son frère, César écrivit en français les *Souvenirs militaires des Etats sardes, tirés de plusieurs ouvrages tant imprimés que manuscrits.* Du reste, il avait ramassé une grande bibliothèque sur l'art et l'histoire militaire dans son château de Monesiglio, et ces codes imprimés ou manuscrits sont aujourd'hui indispensables à quiconque veut écrire l'histoire militaire de l'Europe du 13e au 17e siècle. Pour ne pas la disperser, César la légua au duc de Gênes, son élève. Il a en outre laissé une belle collection de médailles antiques et du moyen âge. R—L—N.

SALUCES DE MENUSIGLIO (Joseph-Ange, comte de), célèbre chimiste de l'ancienne maison souveraine de Saluces, général d'artillerie dans les armées du roi de Sardaigne et principal fondateur de l'académie des sciences de Turin, naquit à Saluces en 1734. Ayant terminé, à l'âge de treize ans, son cours de philosophie, il fut envoyé à Turin et admis au nombre des pages du roi. Il apprit alors les premiers éléments des mathématiques. Puis, il entra dans l'artillerie et y fut reçu lieutenant. Cette arme était alors dirigée en Piémont par le célèbre Papacino d'Antoni (*voy.* ce nom). Apprécié par un tel juge, le jeune Saluces fut considéré comme capable, non-seulement de tenir dignement sa place dans son corps, mais encore de seconder les professeurs de ses écoles, au nombre desquels se trouvait l'immortel Lagrange, qui bientôt, et non sans le concours de son jeune émule, s'éleva au premier degré de la science et fixa sur ses premiers travaux l'attention des plus illustres savants de l'Europe. Leur liaison et celle que des études communes produisirent entre eux et Cigna, de Mondovi, établirent entre les trois savants une union qui, en 1775, fut l'origine de l'académie des sciences de Turin, laquelle, par ses premiers essais et par les mémoires remarquables qu'elle donna au public, ne tarda pas à être mise au rang des premiers établissements littéraires de ce genre (*voy.* Lagrange). A cette époque, la chaire de physique de Turin était occupée par le savant P. Beccaria, si connu par ses travaux sur l'électricité (*voy.* Beccaria). Ce fut sous un tel maître que le jeune Saluces étudia les premiers éléments de la physique et que son esprit reçut, pour l'étude des phénomènes, cette salutaire direction à laquelle il était naturellement disposé et qui devait le conduire dans le véritable chemin des découvertes. On sait dans quel état se trouvait alors la chimie; elle était surtout très-peu avancée en Piémont. Mais déjà les travaux de quelques savants préparaient cette grande révolution qui devait en faire une science toute nouvelle. L'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande publiaient à l'envi les résultats des recherches de leurs chimistes sur l'air fixe et sur le dégagement des fluides élastiques. L'Italie dut au comte de Saluces de ne point rester en arrière des autres nations. Il n'avait encore alors que vingt-quatre ans. La théorie naissante des gaz était généralement subordonnée dans les écoles à la doctrine de Hales, doctrine insuffisante pour

l'explication d'un grand nombre de phénomènes. Le comte de Saluces, guidé par l'observation et se livrant à des expériences judicieuses, parvint à d'importantes découvertes sur les gaz. Il s'était particulièrement appliqué à étudier la nature intime et les propriétés spécifiques du fluide qui se développe dans l'inflammation de la poudre à canon. Il alla plus loin dans cette recherche que son contemporain l'Anglais Benjamin Robins, qui étudiait les mêmes phénomènes. Il parvint ainsi, par ses propres efforts, à s'initier dans les nouvelles doctrines pneumatiques qui naissaient des travaux de Black, de Priestley, de Cavendish, et, peu après, en France, de ceux de l'illustre Lavoisier; et l'on doit lui assigner à cet égard un rang distingué parmi les savants que nous venons de nommer. Le premier fruit de ses recherches assidues fut un mémoire consigné dans les deux premiers volumes des *Miscellanea Taurinensia*, dans lequel il explique ce qui se passe dans l'inflammation de la poudre à canon, selon les conditions, soit de sa propre composition, soit de la qualité des corps solides contigus et des fluides ambiants. Le pas qu'il venait de faire était de la plus haute importance, eu égard aux fausses notions qui régnaient alors sur la nature de ce phénomène; car les physiciens doutaient encore de l'existence d'un fluide élastique dans la poudre. Ce premier travail fut suivi de quelques observations, déduites de nombreuses expériences sur la cause de la mort des animaux et de l'extinction de la flamme dans tout espace fermé; et d'un second mémoire sur le gaz qui se dégage de la chaux vive, comparé avec l'air vital, que l'on désignait alors sous la dénomination d'*air déphlogistiqué*. Le comte de Saluces, accoutumé à réfléchir, joignait toujours la méditation à l'observation des phénomènes; sa sagacité naturelle lui en faisait entrevoir les conséquences, souvent même les plus éloignées, et l'influence qu'elles devaient avoir ultérieurement sur les progrès de la science. Aussi dès lors il n'hésita pas à prédire, comme inévitable et prochaine, une grande révolution en chimie, laquelle arriva en effet bientôt. Il publia quelques écrits qui contribuèrent à l'accélérer; car ses expériences et ses raisonnements avaient acquis une grande autorité parmi les chimistes. Comme il était un de ceux qui avaient pénétré le plus avant dans les doctrines nouvelles, il comprenait d'autant plus l'importance d'enrichir de leurs résultats les procédés journaliers des arts. Dans cette vue, il s'occupa de fournir par des exemples les preuves sensibles de l'heureuse application que l'on pouvait faire des théories chimiques au perfectionnement de certains arts et notamment de celui de la teinture (1); et il proposa de nouveaux moyens propres à rendre et plus promptes et plus sûres la préparation et la manipulation de certaines substances, comme de quelques sels employés journellement dans les usages familiers, tant publics qu'officinaux. Ses recherches et ses essais multipliés lui suggérèrent l'invention de plusieurs instruments d'une grande utilité, entre autres la machine à filer la soie par le moyen de la vapeur de l'eau bouillante. A lui revient la priorité d'invention de cet appareil pneumato-chimique auquel on donna plus tard le nom de Woulff, qui avait fait connaître postérieurement un procédé analogue. Le comte de Saluces a dédaigné de revendiquer publiquement ses droits à cet égard; il s'est borné à le faire une seule fois, en termes extrêmement réservés, observant qu'il n'avait pas pensé que ses appareils fussent dignes de faire époque dans l'histoire des progrès de la science, et qu'il lui paraissait que tout physicien expérimenté pourrait facilement en imaginer de semblables (1). Mais toute justice lui a été rendue par un suffrage qui vaut, lui seul, tous les éloges : c'est celui du célèbre Lavoisier, qui a mis les expériences du comte de Saluces au premier rang et l'a placé lui-même au nombre des trois premiers fondateurs de la nouvelle chimie dans l'histoire des fluides aériformes et particulièrement de la théorie de la combustion (2). Le comte de Saluces avait réussi, par ses efforts et sa persévérance, à consolider l'académie naissante de Turin. Cette compagnie, encore au berceau, avait déjà fixé les regards du monde savant, et le bruit de sa renommée avait déterminé le roi Charles-Emmanuel III à lui conférer le titre de *Société royale*. Le comte de Saluces en fut élu président à l'unanimité. Bientôt les savants les plus distingués de l'étranger ambitionnèrent l'honneur d'y être agrégés; et, aux noms de ses premiers membres, les Saluces, les Lagrange, les Cigna, les Bertrandi, les Gerdil, les Michelotti, les Allioni, les Caluso, furent bientôt unis ceux des Bernoulli, des Haller, des Condorcet, des Lavoisier, des la Place, des d'Alembert, des Franklin, etc. Le roi Victor-Amé III érigea cette société en *Académie royale*, par patentes du 25 juillet 1783. On connaît assez le rang qu'elle n'a cessé de tenir, depuis son origine, parmi les sociétés savantes de l'Europe. Le comte de Saluces avait été nommé, en 1763, écuyer du prince héréditaire Charles-Emmanuel; et il avait pris part à l'éducation du jeune prince, étant chargé de lui enseigner les sciences physiques et leurs rapports avec l'art militaire. Après le mariage de Charles-Emmanuel avec madame Clotilde-Xavière de France, qui eut lieu en 1775, il fut fait premier écuyer de cette princesse. Au commencement des guerres de la révolution, il

(1) L'auteur d'un Eloge historique du comte de Saluces, que nous indiquons plus bas, donne le texte d'une lettre des plus honorables adressée à ce dernier par Macquer, auteur de l'*Art du teinturier en soie*, au sujet d'un échantillon de soie teinte en noir que le comte de Saluces lui avait adressé.

(1) *Memorie della societa italiana per l'anno* 1782, t. 1er, p. 528.

(2) Voyez les *Opuscules physiques et chimiques de Lavoisier*, chap. 8, vol. 1, p. 44, édition de Paris, 1801.

fut chargé du commandement général de l'artillerie. Cet emploi, dont la difficulté augmentait en raison de la gravité des circonstances, n'était point au-dessus de lui. Non-seulement, dans ces moments de crise, il sut maintenir et accroître l'honorable réputation de l'arme dont la direction lui était confiée, mais il la perfectionna par de sages règlements. Plusieurs autres branches du service militaire furent soumises aux règles qu'il avait proposées; et l'honneur des suffrages accordés par les étrangers aux armes piémontaises était en grande partie le fruit de ses vues éclairées. La paix de 1796 lui permit de reprendre ses premiers travaux, qu'il dirigea principalement pour lors vers des objets d'administration publique. A cette époque, il fut nommé inspecteur général des limites du royaume. Peu après, il eut la douleur de perdre l'un de ses fils, mort sur le champ de bataille, dans la cavalerie piémontaise, qui, alliée avec les Français par suite du traité de Cherasco, combattait sous les murs de Vérone. Pendant les événements qui suivirent, le comte de Saluces fut rendu aux loisirs domestiques. Sous le gouvernement impérial, des honneurs qu'il n'avait point recherchés lui furent décernés dans sa retraite. Il fut d'abord rappelé à la présidence de l'académie de Turin, et fut ensuite créé chevalier, commandant et chancelier de la dix-septième cohorte de la Légion d'honneur. Dans ces années malheureuses, où un régime rigoureux blessait tous les intérêts, il modérait l'impatience des esprits ardents et inquiets par la sagesse de ses conseils et plus encore par la générosité de son exemple. Placé à la tête de l'instruction publique, on voyait prospérer et se fortifier les études de la jeunesse sous l'influence de ses soins et par l'effet de ce zèle infatigable avec lequel il avait toujours recherché les moyens les plus propres à faire fleurir dans sa patrie la culture des lettres et des sciences. Le comte de Saluces jouissait enfin du fruit de ses longs travaux et d'une belle et honorable carrière, lorsque, dans les premiers mois de 1809, il fut attaqué d'un mal qui, augmentant graduellement, fut suivi d'une fièvre qui lui ôta entièrement les forces de l'esprit et le conduisit au tombeau. Il mourut en philosophe chrétien, le 16 juin 1810. Il avait entretenu avec un grand nombre des hommes les plus instruits de son temps un commerce scientifique qui s'étendait en France, en Angleterre, en Allemagne; et son mérite reconnu lui avait valu des offres flatteuses de la part du roi de Prusse, Frédéric le Grand. Le comte de Saluces exposait avec clarté, ou plutôt avec éloquence, ses pensées et ses vues; en quoi il était admirablement secondé par le mérite de son organe, par la vivacité et la justesse de son geste, et par la gravité de sa personne. Il était doué d'une excellente mémoire, heureusement combinée avec une féconde imagination, d'où provenait ce jugement droit et ferme qu'il portait en toutes choses. Sous le rapport de l'étude, il était pénétrant et actif dans ses recherches, attentif et prudent dans ses observations, soigneux dans ses expériences, et, comme nous l'avons remarqué, aussi prompt à saisir les détails des phénomènes naturels qu'à en prévoir les conséquences. La plupart de ses écrits ont été publiés en langue française. Dans les affaires politiques, il penchait de préférence en faveur de ce qui est ancien. Il professait avec respect et simplicité la religion de ses pères; il l'aimait comme source de consolation dans l'infortune et comme le fondement de toute vérité et de la véritable liberté. L'académie des sciences de Turin avait fait placer son buste, dès 1809, dans la grande salle de ses assemblées publiques. En 1813, il a été publié un éloge historique du comte de Saluces par un des bons écrivains de son pays (1). Voici les divers ouvrages que l'on doit à ce savant laborieux : 1° *Mémoires* (insérés dans les cinq volumes des *Miscellanea Taurinensia*) : 1. *Sur la nature du fluide élastique qui se développe de la poudre à canon;* 2., 3. et 4. suite et additions aux mêmes recherches; 5. *De l'action de la chaux vive sur différentes substances;* 6. *Expériences pour rechercher les causes des changements qui arrivent au sirop violat par le mélange de différentes substances;* 7. *Observations chimiques;* 8. *Réflexions sur un Essai de chimie comparée.* 2° *Mémoires* insérés dans les cinq volumes suivants de l'académie des sciences de Turin : 9. *De l'action des acides sur différentes substances métalliques et salino-terreuses de nature vitriolique;* 10., 11. et 12. *Expériences et observations sur le gaz déphlogistiqué;* 13. *Examen des phénomènes que présente la réduction de quelques chaux métalliques;* 14. *Examen de la prétendue absorption du charbon dans les vases clos;* 15. *Extrait des Mémoires* de M. Monet *sur la nature de la terre du spath fusible;* 16. *Observations préliminaires sur les imperfections des milieux coërcitifs et des instruments dont on fait usage dans les expériences pneumato-chimiques;* 17. *Expériences sur les liqueurs gazeuses artificielles.* 3° *Lettre* à MM. Macquer et Cigna *sur la conversion de l'acide vitriolique en acide nitreux*, Turin, Briolo, in-4°; 4° *Lettera al sig. barone Vernazza di Freney, sopra la trasformazione dell' acido vitriolico in acido nitroso*, publiée avec une version espagnole, Madrid, Ibarra, in-4°; 5° *Memoria sulla discomposizione del sale ammoniaco* (dans le tome 1er du recueil de la *Società Italiana*, Verona, 1782); 6° *Sur l'extraction et la purification du nitre, par le moyen de la filtration à travers les pores des ustensiles d'argile ordinaires* (inséré dans le quatrième volume de l'académie dite impériale des sciences de Turin); 7° un assez grand nom-

(1) *Elogio storico del conte Giuseppe Angelo Saluzzo di Menusiglio, scritto da Giuseppe Grassi*, Turin, Pane, 1813. On peut voir aussi son *Eloge* par M. Paroletti, avec son portrait, dans les *Vite e Ritratti de' Piemontesi illustri*, Turin, 1822, in-fol.

bre d'ouvrages inédits, dont quelques-uns sont restés imparfaits. R—M—D.

SALUTATO (LIN-COLUCCIO-PIERIO), qui partage avec Boccace, Pétrarque et Dante, la gloire de la restauration des lettres au 14e siècle, naquit en Toscane, au bourg de Valdinievole, dans le château d'Itignano, l'an 1330. Pierre Salutato, son père, distingué par sa naissance, son crédit et sa valeur militaire, ayant été exilé de la Toscane par les factions qui désolaient alors ce pays, se réfugia avec son fils auprès de Thadée Pepoli, seigneur de Bologne, au service duquel il entra et demeura jusqu'à sa mort. Pendant ce temps, son fils s'adonna, en cette ville savante, à l'étude des lettres, et, pour obéir aux volontés paternelles, à la jurisprudence, qu'il abandonna après la mort de Pierre Salutato pour se consacrer tout entier à la recherche et à la lecture des anciens auteurs. Son application et son discernement lui firent bientôt comprendre que leurs ouvrages, qu'on n'avait encore qu'en copies manuscrites, avaient été corrompus par les copistes, et il mit tous ses soins à corriger leurs erreurs et à retrouver ce qui était perdu en ce genre. Il composa même à ce sujet un livre dans lequel il proposait de confier la correction des anciens ouvrages à de véritables savants, de former une société d'hommes intelligents et fidèles pour les copier, et d'établir des bibliothèques publiques et des académies chargées de confronter les manuscrits et de choisir celui qui serait le plus conforme en tout au style et au génie des auteurs. Ce bon livre, qui courut alors toute l'Europe, n'a jamais été imprimé; mais on le conserve en plusieurs bibliothèques. Lorsque, dans le siècle suivant, l'imprimerie fut inventée, elle profita des manuscrits corrigés par Coluccio et par d'autres beaux génies, qu'il avait excités au même travail. D'ailleurs, il avait acquis déjà cette réputation d'élégant latiniste dont il jouit encore aujourd'hui. Plusieurs princes et des Etats républicains cherchèrent à se l'attacher en lui offrant des emplois aussi lucratifs qu'honorables. Il accepta celui de chancelier de la ville de Pérouse. Le pape Urbain V, qui était venu d'Avignon à Rome, désira l'avoir pour un de ses secrétaires apostoliques, ce qui le fit prendre l'habit ecclésiastique. Il était déjà veuf de sa première femme. Quand ce pontife reporta le saint-siége à Avignon, Salutato ne voulut pas le suivre et se remaria. Les plus puissants souverains le sollicitèrent de nouveau d'entrer à leur service. Il aima mieux retourner dans sa patrie. La république de Florence le nomma son chancelier en 1375, et cette charge était difficile à remplir à cause des factions qui déchiraient alors la Toscane. A celles des Buondelmonti, des Albizzi, des Ricci, des Alberti, des Médicis, se joignaient celles des Guelfes et des Gibelins. Salutato se maintint avec honneur dans son emploi pendant plus de trente ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, en s'attachant, d'une part, à empêcher qu'aucune de ces factions ne donnât un maître à sa patrie; que même la république de Florence n'osât attenter à la liberté des villes voisines; et, d'autre part, en brillant par sa sagesse et ses lumières dans la correspondance qu'il tenait, au nom de l'Etat, avec les divers souverains de l'Europe. La vigueur qu'il mit dans la rédaction du manifeste des Florentins contre le duc de Milan, Jean Galéas Visconti, qui, vers 1390, eut à soutenir une guerre avec eux, faisait dire par ce prince qu'il « craignait davantage la « plume de Salutato qu'une troupe de 10,000 ca- « valiers florentins. » Il excellait dans le genre épistolaire, soit en latin, soit en italien. Ses lettres en cette dernière langue sont citées comme des autorités dans le grand vocabulaire de la *Crusca*. Il en écrivit en son nom particulier au pape Innocent VII et au marquis de Brandebourg pour les engager à mettre fin au schisme des antipapes, qui divisait alors l'Eglise. Malgré tant d'occupations que lui donnaient les affaires publiques, il avait encore le temps de cultiver la littérature. Depuis la mort de Pétrarque et de Boccace, regardé lui-même comme le premier parmi les savants de son temps, il était consulté de toutes parts sur des objets d'érudition. Il existait alors des hommes qui, préludant aux paradoxes de J.-J. Rousseau contre les lettres, déclamaient contre elles en les accusant, non précisément de corrompre les mœurs, mais de nuire à la pureté de la religion. De ce nombre étaient principalement Julien Zannerino, professeur des *Décrétales* dans l'université de Bologne, et le moine camaldule Jean de St-Miniato, qui défendait aux chrétiens la lecture des anciens poëtes et qui n'avait déjà que trop de partisans. Salutato écrivit contre le moine et le professeur, en démontrant que les saints Pères avaient profité des auteurs profanes dans leurs traités en faveur de la religion. Lui-même se mit à composer des vers latins avec un tel succès que les Florentins, dans leur enthousiasme pour son nouveau talent, conçurent le dessein de le couronner poëte, du consentement de l'Empereur. La mort de Salutato, arrivée sur ces entrefaites, le 4 mai 1406, ne leur permit pas de le couronner vivant, mais ils s'en dédommagèrent en rendant cet hommage à son cadavre. Une pompeuse estrade fut dressée sur la grande place des Seigneurs à Florence. On y éleva le cercueil de Salutato, où il était visible; et, en présence comme aux acclamations des magistrats, du clergé et du peuple, le gonfalonier de la république déposa sur la tête de ce savant homme une couronne de laurier. On lui érigea ensuite aux frais de l'Etat un superbe mausolée dans l'église de *Santa-Maria novella*, où il avait été enterré. Ses ouvrages sont en grand nombre, mais très-peu ont été imprimés; ceux qu'il écrivit en latin sont encore plus estimés que les italiens. Les plus célèbres sont ses lettres, dont le

savant abbé Méhus commença, en 1741, à publier une partie à Florence sous ce titre : *Lini Coluccii Salutati epistolæ, pars prima;* mais cet abbé, voyant que le docte Lami en préparait une édition, ne continua pas la sienne; et celle de Lami, plus considérable, parut, en 1742, avec un titre à peu près semblable : *Lini Coluccii Salutati epistolæ; pars prima et secunda.* Cependant cette collection est loin d'être complète. L'éditeur n'eut pas le temps de continuer ce travail, et la majeure partie des lettres latines de Coluccio est restée inédite. On les conserve en divers manuscrits de la bibliothèque de Florence. Il existe encore de cet auteur plusieurs opuscules latins qui ne sont pas indignes de l'impression, tels que : *De fato et fortuna; — De sæculo et religione; — De tyranno; — De regno electivo et successivo; — De coronatione regia; — Vitæ Dantis Alighieri, Francisci Petrarchæ et Joannis Boccacii; — Oratio ad cardinalem Sabionensem; — Declamationes,* etc. Le seul qui ait été mis au jour est un traité *De nobilitate legum et medicinæ,* Venise, 1542. On trouve quelques-unes de ses poésies latines dans le troisième volume du recueil des illustres *Poeti italiani* et dans les *Excursus litterarii per Italiam* du P. Zaccaria. On peut consulter aussi sur Salutato, Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie;* Tiraboschi, *Storia della letter. ital.;* Sismondi, *Hist. des rép. ital.* G—N.

SALUZZO. *Voyez* SALUCES.

SALVA (FRANÇOIS), médecin espagnol inoculateur, né à Tortose en 1747, suivit les cours de l'université de Cervera, et, jeune encore, vint s'établir à Barcelone, où il ne tarda pas d'acquérir une réputation méritée. Il fut le premier qui introduisit en Catalogne l'usage de l'*inoculation.* Il était d'autant plus urgent de populariser cette pratique en Espagne que la *petite vérole* y faisait d'affreux ravages, et que, outre les marques ordinaires de sa terrible influence, elle y laisse fréquemment des maladies incurables, aux yeux surtout et dans la région de la tête. Salvà, en introduisant l'inoculation en Catalogne, eut à lutter contre l'envie, les préjugés et même la superstition. Il tâcha de vaincre ces puissants ennemis et par des exemples, et par des écrits, dont voici les titres : 1° le *Procès de l'inoculation présenté aux gens éclairés,* Barcelone, 1777, in-4°. Il déploie dans cet ouvrage des connaissances profondes. 2° *Réponse à l'ouvrage écrit contre l'inoculation par Antoine de Haen, médecin de S. M. l'Empereur d'Allemagne,* ibid., 1777, in-4° (*voy.* HAEN). On trouve dans ce livre des idées aussi neuves que lumineuses. 3° *Réfutation de l'ouvrage publié contre l'inoculation par Jean Menós, médecin des armées de Sa Majesté Catholique,* ibid., 1786, in-8°. Par cette réfutation, le docteur Salvà battit complétement son adversaire. 4° *Lettre adressée à don Vincent Ferrer* (médecin) *sur l'inoculation,* Barcelone, 1785, in-8°. Ces ouvrages eurent tout le succès qu'ils méritaient; dans le Valence et l'Aragon, et même en Castille et en Andalousie, les médecins sages secondèrent les efforts de Salvà en tâchant de propager l'inoculation dans ces diverses provinces; mais le médecin catalan, après avoir imposé silence à quelques-uns de ses confrères, avait encore à combattre l'ignorance, l'entêtement du peuple, et... l'influence des moines; ils effrayaient la conscience et la tendresse des mères qui auraient consenti à faire inoculer leurs enfants. Salvà acheta souvent au poids de l'or des gens du peuple la permission de les inoculer. Enfin, il vit ses travaux et son infatigable zèle couronnés de quelque succès, et la plupart des nobles et des gens aisés, d'après ses écrits et ses instances réitérées, adoptèrent l'inoculation pour leurs enfants. 5° *Dissertation sur l'influence du climat dans la guérison des maladies,* Barcelone, 1777, in-8°; 6° *Dissertation sur la salubrité des fruits,* ibid., 1777; 7° *Description d'une nouvelle machine pour filer le chanvre et le lin* (en société avec le docteur Santpons). Cet ouvrage, d'abord imprimé à Barcelone, le fut à Madrid, en 1784, par ordre du roi Charles III. L'école de médecine de Paris ayant mis au concours un *procédé de rouissage et blanchissage du chanvre sans danger pour la santé,* Salvà concourut et remporta le premier prix. Il est aussi l'auteur de plusieurs savants mémoires sur la physique, la chimie, la botanique, sciences dans lesquelles il était très-versé. Dans un voyage qu'il fit à Madrid, on lui offrit la place de médecin du roi; il la refusa par amour pour sa ville natale. Le docteur Salvà inventa, dans ses loisirs, un moyen de voyager sans chevaux et sans cocher et simplement par le secours de plusieurs *plans inclinés.* Il en fit l'expérience, en mai 1801, dans le jardin du collége de Cordellas, jadis appartenant aux jésuites. Salvà était membre de l'académie de Berlin et de presque toutes les sociétés savantes d'Espagne. Il est mort vers l'année 1808. B—S.

SALVA Y PEREZ (VINCENT), bibliographe et littérateur espagnol, naquit à Valence, où il se livra à l'étude de la philosophie, de la théologie et du droit, sans négliger les langues anciennes, dans lesquelles il fit de tels progrès, qu'à l'âge de vingt ans il était en état de professer le grec à l'université d'Alcala. Lorsque la guerre qui devait désoler l'Espagne pendant quelques années vint à éclater en 1808, il revint dans sa patrie et chercha des distractions dans des recherches appliquées aux langues vivantes et surtout à celles de l'Espagne. Son goût pour les livres le porta à adopter la librairie pour profession, mais encore plus bibliophile que bibliopole, il réservait habituellement pour lui les ouvrages rares qui venaient en ses mains. En 1820, le régime constitutionnel domina un instant en Espagne, et les habitants de Valence choisirent Salva pour les représenter aux cortès. Il se rangea dans les rangs du parti libéral avancé, aussi lorsqu'à la

fin de 1823 les armes françaises eurent rétabli Ferdinand VII sur son trône, Salva jugea prudent de s'expatrier, afin de se soustraire aux colères de la réaction absolutiste. Il alla s'établir à Londres, où il s'occupa à la fois de littérature et du commerce des livres. Il publia en 1826 et en 1829 deux catalogues, où se trouvent indiqués un grand nombre d'ouvrages espagnols rares et intéressants; des notes critiques et bibliographiques ajoutent du prix à ces inventaires que le savant auteur du *Manuel du libraire* a mentionnés avec éloge. Salva donna aussi ses soins à l'édition du *Romancero* que Depping publia à Londres en 1825 et au *Diccionario ingles-español* de Sevane; il fournit de bons articles de littérature et de bibliographie au *Repertorio americano*, œuvres périodiques que rédigeaient des réfugiés. En 1830, il se transporta à Paris, et il se livra avec zèle à des travaux modestes mais utiles. Sa *Grammatica castillana* est arrivée en 1852 à sa neuvième édition, et la même année a vu paraître la cinquième édition de la *Grammaire des écoles*, abrégé du travail plus étendu que nous venons d'indiquer. Il revit et augmenta de plus de vingt mille articles une réimpression du *Dictionnaire de l'académie espagnole* (1846, 3e édition 1853); il introduisit également des améliorations importantes dans le *Diccionario latino-espanol* de Valbuena, et il mit au jour une traduction de Cornelius Nepos qu'il enrichit de notes instructives (2e édition, 1844). En 1833, il reçut l'autorisation de revenir dans sa patrie; mais il ne voulut point en profiter tant qu'elle ne s'étendait pas à ses compagnons d'exil, et ce ne fut qu'en 1835 qu'il revint à Valence. Il s'y occupa surtout de littérature et de bibliographie. Sa collection de livres espagnols précieux et rares était une des plus belles qu'il y eût dans la Péninsule, et il fournit à divers journaux, notamment au *Liceo Valenciano*, de très-bons articles sur des questions de littérature. Il fit quelques voyages à Paris, où il avait confié à son fils la direction d'un établissement de librairie qui a été liquidé depuis. En 1836, le régime parlementaire ayant été rétabli en Espagne, il fut derechef député aux cortès, et il remplit pendant quelques sessions l'emploi de secrétaire de cette assemblée. Les dernières années de sa vie, qui se termina à Valence en 1851, s'écoulèrent dans une paisible retraite où l'accompagna l'estime générale. Z.

SALVADOR Y BOSCA (le docteur don JUAN), botaniste espagnol, le premier de ce nom qui s'est fait distinguer dans les sciences naturelles, naquit, le 6 janvier 1598, à Calella, en Catalogne. Après avoir étudié la pharmacie à Barcelone, chez son frère Joaquin, l'un des meilleurs élèves de Mico de Vich, avec lequel il contribua à l'ouvrage publié par Daléchamp, sur beaucoup de plantes rares de Montserrat et du royaume de Valence, il prit dans leur société un goût passionné pour la botanique et la chimie. En 1622, il fit un voyage en Espagne pour y rechercher et étudier les plantes que ce royaume renferme, et se fit connaître de plusieurs savants étrangers, parmi lesquels nous citerons le P. Jacques Barrelier, de l'ordre des Prédicateurs. Il mourut le 12 avril 1681. — SALVADOR Y PEDROL (Jacques), fils du précédent, que les Espagnols appellent le Salvador par excellence, et auquel ils prétendent que Tournefort donnait le nom de *phénix* de son pays, naquit à Barcelone le 20 juillet 1649. Après avoir reçu une brillante éducation dans sa patrie, son père l'envoya à Montpellier pour se perfectionner dans les sciences naturelles, pour lesquelles il montra de très-bonne heure de grandes dispositions. Il se rendit ensuite dans le même but à Marseille et à Toulouse, où il se lia intimement avec Chicoyneau, Magnole et Nissolle. La réputation de Salvador était tellement répandue, que lorsque Tournefort vint pour la première fois herboriser en Espagne, il y arriva muni de lettres de recommandation de plusieurs savants pour le botaniste catalan. En 1681 et 1688, ils herborisèrent ensemble dans le royaume de Valence et en Catalogne, et la conformité de leurs goûts et de leurs inclinations les lia d'une vive amitié, qui dura autant que leur vie et ne souffrit jamais d'altération. Le prince de la Catolica et le célèbre Jean Ruys adressaient à Salvador de fréquentes questions sur la botanique; Pablo Boccone lui faisait hommage de ses œuvres en les accompagnant d'une collection des plantes de la Sicile, et le grand Boerhaave, qui entretenait avec lui une correspondance suivie, en parle d'une manière très-honorable dans sa dissertation académique sur les plantes, en faisant mention de celles que le savant catalan lui avait envoyées et qu'il avait fait suivre de leur histoire et de diverses observations. Lorsque les escadres d'Angleterre, de Hollande et de Portugal se trouvaient réunies dans le port de Barcelone, à cette époque lieu de résidence de l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V à la couronne d'Espagne, le cabinet de Salvador devint le point de réunion de tous les médecins et chirurgiens de cette ville et des flottes alliées. Nicolas-Pio Garelli, Félix-Gabriel Longobardo, Julide Orosco, Antonio Poda, Lakaen, Freind, Misteré, y traitaient avec lui différentes questions de médecine, de chirurgie, de botanique, de pharmacie, de mathématiques et de littérature. C'était une espèce d'académie à laquelle chacun des savants soumettait des mémoires écrits dans la langue de son pays, que Salvador comprenait parfaitement. L'archiduc ayant été forcé d'abandonner la Catalogne, Jacques Salvador entra en relation avec les médecins de Philippe V, lesquels, en plusieurs circonstances, le consultèrent sur la santé de ce monarque. Jacques Salvador fut chef d'une école d'où sortirent Juan Minuar, José Llobet, Riera de Vich et plusieurs autres. Il ne se borna pas à l'étude des sciences naturelles et des belles-let-

tres, mais il s'occupa d'économie politique et d'administration. Les services qu'il avait rendus à ses concitoyens et l'influence qu'il exerçait sur eux et sur les étrangers le firent élire, le 30 novembre 1697, membre du conseil de Barcelone. La circonstance était on ne peut plus critique, car cette ville soutenait alors un siége dont on ne pouvait prévoir l'issue. On doit à Jacques Salvador l'analyse des eaux thermales d'Esparraguera, près de Monserrato, dans lesquelles il découvrit une vertu spécifique contre l'hypocondrie. Il rédigea une instruction sur la manière dont ces eaux doivent être prises, et analysa également plusieurs autres eaux thermales qui se trouvent en Catalogne. Ses héritiers possèdent un grand nombre de manuscrits qu'il a laissés et dont quelques-uns ont de l'intérêt. Après une vie parfaitement remplie, Jacques Salvador mourut dans un âge très-avancé, le 22 juin 1740. — SALVADOR (Jean), fils du précédent, né à Barcelone le 1er décembre 1683, botaniste comme son père et son grand-père, accompagna plusieurs fois le premier dans ses excursions scientifiques en Catalogne et dans les Pyrénées. Guidé par le célèbre Magnol, qui faisait un grand cas de lui et l'appelait son élève chéri, il visita en herborisant une partie de la France et dressa en particulier une flore des environs de Montpellier. Pendant les vacances de l'université, il voyagea dans toute la Provence, aidé des conseils de Garidel et de Fouque, et se rendit à Paris en 1705. Lors de son séjour dans cette capitale, Tournefort ne voulut pas qu'il eût d'autre maison que la sienne. Il mit à sa disposition tous ses trésors d'histoire naturelle, lui donna d'excellents avis, et lui fit cadeau d'une collection presque complète des plantes qu'il avait recueillies dans son voyage du Levant. Pendant sa résidence à Paris, le jeune Salvador se lia d'amitié avec plusieurs académiciens, entre autres Vaillant, Danty d'Isnard, etc. (1), avec lesquels il entretint depuis une correspondance suivie et fit des échanges de plantes. Salvador visita ensuite l'Italie, qu'il parcourut en savant studieux. Parmi les hommes distingués dont il obtint l'amitié et qui devinrent ses correspondants, nous nommerons Masigli, Triunfeti, Langio, etc. En 1711, Salvador fit un voyage aux îles Baléares; il y recueillit un nombre considérable de plantes dont les plus précieuses, communiquées par lui à Boerhaave, intime ami de son père, ont été publiées par ce savant. Quatre ans après (1715), l'Académie royale des sciences de Paris l'élut, sur la présentation d'Antoine de Jussieu, membre correspondant, et, en 1716, le chargea d'aller, avec les deux Jussieu, herboriser en Espagne et en Portugal aux frais du gouvernement français. En échange des plantes que Jacques Salvador et son fils Jean envoyaient à leurs correspondants, ils reçurent de la plupart d'entre eux, parmi lesquels nous citerons Hermann, Boerhaave, Sloan Petiver et plusieurs autres, ainsi que de l'Académie des sciences de Paris, des dons précieux qui enrichirent leur cabinet et leur bibliothèque. Cette dernière société leur offrit pour leur médaillier une collection complète des médailles frappées pour conserver le souvenir des actions mémorables du règne de Louis XIV. La mort prématurée de Jean Salvador, arrivée le 21 février 1726, lorsqu'il venait à peine de terminer sa 42e année, fut une perte sensible pour la botanique. Jean Salvador a laissé plusieurs manuscrits inédits. Il en est un dont la perte paraît fort regrettable, d'après le titre qu'il portait et qu'on a trouvé écrit de sa propre main ainsi qu'il suit : « BOTANOMASTICON *catalonicum, sive catalogus plantarum quæ in Cataloniæ montibus, sylvis, pratis, campis et maritimis sponte nascuntur; tum illarum quæ aliqua cultura indigent... cum denominatione locorum ubi proveniunt ac mensium quibus vigent et florent.... Necnon virtutes juxta neotericorum principia a celeberrimis auctoribus desumptæ, complurimæque proprio experimento confirmatæ breviter exponuntur... variis iconibus descriptionibusque illustratur... Auctore...* » On peut dire qu'à l'exception des propriétés des plantes (*de las virtudes*), des planches et des descriptions, on pourrait refaire ce catalogue avec l'herbier laissé par les Salvador. — SALVADOR (Joseph), frère du précédent, reçut à peu près la même éducation et montra le même penchant que celui-ci pour l'étude de la science qui avait fait la gloire de leur père. Après avoir obtenu le degré de maître ès arts à Barcelone, il se rendit à Montpellier pour y étudier la botanique, la chimie et l'anatomie. Il explora ensuite la flore de l'île Minorque, d'où il rapporta plusieurs plantes que son frère n'avait pu trouver dans une autre excursion. Il fit comme lui un voyage

(1) C'est sur des renseignements inexacts que, dans ses *Memorias para ayudar a formar un Diccionario critico de los escritores catalanes*, le savant évêque d'Astorga, don Felix Torres Amat, annonce que Jean Salvador contracta à Paris une liaison d'amitié avec Antoine et Bernard de Jussieu, puisque l'aîné de ces frères ne vint dans la capitale de la France qu'après la mort de Tournefort (1708), et Bernard bien des années plus tard. Quelques lignes extraites d'une lettre manuscrite adressée à l'abbé Bignon par Antoine de Jussieu, et dont nous devons la communication à M. A. de Jussieu, son neveu, membre de l'académie des sciences, établissent l'origine des relations entre les Jussieu et Salvador. « Malgré les avantages que Barcelone a sur beaucoup « d'autres pays, par sa situation heureuse qui en rend le territoire « fécond en belles plantes, je n'y ai trouvé de fécond en ce genre « que MM. Salvador père et fils, les plus habiles apothicaires de « tout le pays ou plutôt de toute l'Espagne. Le fils a été à Montpellier mon compagnon d'études, et, quoiqu'il fût alors très-« habile dans la botanique, il s'y est beaucoup perfectionné par « les voyages qu'il a faits en France et en Italie. Je me suis « aperçu de son progrès dans l'histoire naturelle par l'amas de « plantes, de drogues, de minéraux, d'insectes et d'autres curiosités de ce genre, dont il a composé un cabinet qui est l'unique « qui soit à Barcelone. La nécessité d'avoir pendant mon voyage « un interprète de confiance et un homme secourable en cas de « maladie m'a fait jeter les yeux sur cet ami pour l'engager à « m'accompagner pendant toute la route.... » Le même A. de Jussieu parle ainsi de Salvador dans le rapport de son voyage adressé par lui au régent : « Je crus devoir me donner pour « adjoint le sieur Salvador, apothicaire de Barcelone, reconnu « pour le plus célèbre botaniste de ce royaume et correspondant « de l'Académie des sciences.... »

en Italie et entra en relations avec les amis de son père et de son frère. Il mourut en 1771, après avoir été reçu membre de l'académie royale médicale d'Espagne. Les Salvador, avec un désintéressement peu commun, se montrèrent toujours prompts à communiquer leurs propres observations et à fournir toutes les informations qui leur étaient demandées. Antoine de Jussieu doit au premier Salvador la plus grande partie des observations que le P. Barrelier écrivit sur les plantes d'Espagne, de France et d'Italie, et qui furent publiées à Paris en 1714; un exemplaire en fut donné à la famille en témoignage de reconnaissance. Les importants itinéraires du voyage de Tournefort en Espagne et de celui de Jussieu prouvent la grande part qu'ont prise à leurs découvertes Salvador père et fils. La bibliothèque et le musée de cette famille sont certainement une des curiosités de Barcelone; ils renferment, outre un nombre considérable d'ouvrages imprimés sur différents sujets et une nombreuse et précieuse correspondance littéraire, des produits appartenant à la minéralogie, à la zoologie, la conchyliologie, la chimie, la botanique, des objets d'antiquité, des médailles, etc., etc. D—z—s.

SALVAING. *Voyez* BOISSIEU.

SALVANDY (NARCISSE-ACHILLE, comte de), ministre de l'instruction publique, grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Académie française, etc., était issu d'une famille irlandaise établie en France depuis le milieu du 17e siècle. Il naquit à Condom, le 11 juin 1795, d'une de ces unions irrégulières qu'encourageait le désordre des mœurs du temps, et dont la défaveur sert souvent à faire ressortir le mérite personnel de ceux qui en sont frappés. Le jeune Salvandy manifesta de bonne heure, avec un goût marqué pour la distinction et la renommée, le dessein d'y parvenir par des voies laborieuses et honorables. Il sollicita à onze ans une bourse au lycée Napoléon, en accompagnant sa pétition d'un poëme en prose sur les victoires d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne, dont l'éclat surexcitait alors toutes les imaginations, et obtint, au bout de quelques mois, le brevet qu'il désirait. Grâce à une imperturbable application, il réussit à faire marcher de front ses études classiques avec de fortes préparations pour l'École polytechnique; mais une sagacité précoce lui fit comprendre que, sous un gouvernement militaire, il n'atteindrait son véritable niveau que par la carrière des armes. Il tourna donc ses vues de ce côté et ne cessa d'étudier, avec un vif intérêt, les mouvements, les succès et bientôt les revers par lesquels nos armées commençaient à expier l'ambition excessive du plus grand capitaine des temps modernes. Un petit nombre d'esprits sages entrevoyaient déjà la chute de l'Empire à travers les convulsions formidables dans lesquelles il se débattait; mais la masse de la nation et surtout la jeunesse des écoles gardaient une foi absolue sur l'issue de ce duel inégal entre l'Europe et Napoléon. Cette illusion, mêlée sans doute du désir d'essayer un talent très-marqué pour le pastiche littéraire, conduisit le jeune Salvandy à une étourderie qui pouvait lui coûter cher : ce fut de dater du champ de bataille de Lutzen le bulletin fictif d'une victoire qu'accompagnait, avec une proclamation impériale, l'envoi supposé aux lycées de Paris des drapeaux conquis sur l'ennemi. Le lycée Napoléon tout entier prit au sérieux cette adroite imitation du style napoléonien, et l'imberbe écrivain dut s'estimer heureux d'en être quitte pour le retrait de son titre. Peu de jours après (25 mai 1813), il entra avec le grade de brigadier dans un des régiments des gardes d'honneur, dont la formation venait d'être décrétée, et fut dirigé sur la grande armée, sans égard à la disposition du sénatus-consulte, qui affectait spécialement ces légions à la garde des frontières et des côtes. Salvandy prit part aux dernières opérations de la campagne de Saxe, où il obtint successivement les grades de maréchal des logis et de sous-lieutenant. Il fut blessé d'un coup de feu l'année suivante à la bataille de Brienne et fut proposé pour la croix d'honneur, par le général Gérard, quelques jours avant l'abdication de Napoléon. Au retour des Bourbons, qu'il salua avec un vif enthousiasme, Salvandy fit partie de la maison militaire de Louis XVIII (1); mais au 20 mars, il n'accompagna ce monarque que jusqu'à la frontière belge et revint à Paris, où il débuta dans la littérature politique par deux brochures intitulées, l'une, *Mémoire à l'empereur sur les griefs et les vœux du peuple français;* l'autre, *Observations critiques sur le Champ de mai.* Ces deux écrits, tracés dans un esprit constitutionnel, mais sans opinion bien décidée, furent peu remarqués parmi le déluge de productions que faisaient éclore les circonstances; la même insouciance accueillit un autre écrit où le jeune publiciste, après le désastre de Waterloo, conseillait sagement de se rallier au roi pour sauver la France des calamités d'une seconde invasion. Mais le douloureux traité du 20 novembre 1815 inspira à Salvandy un nouvel opuscule qui commença enfin à attirer sur lui l'attention publique : c'était, sous ce titre, *la Coalition et la France,* une protestation pleine de vigueur et de patriotisme, où l'auteur avait le courage d'exprimer tout haut les sentiments d'indignation qui fermentaient au fond de tous les cœurs, et d'en appeler à l'énergie française contre l'humiliation imposée à son pays. Ce manifeste produisit au dedans et surtout au dehors une impression très-

(1) L'irrégularité de la naissance de Salvandy opposa à son admission dans ce corps d'élite des obstacles assez sérieux. Il en triompha avec l'aide d'un loyal gentilhomme, auquel il se plut à donner par la suite des témoignages éclatants de sa reconnaissance.

vive. Il ne fallut rien moins que la ferme intervention de Louis XVIII pour garantir la liberté personnelle du jeune écrivain contre les exigences des ministres étrangers; mais il ne put leur refuser la satisfaction d'une saisie à laquelle Salvandy eut le bon esprit de ne point faire obstacle, et que rendit illusoire le débit précipité de sa brochure. Cette publication vint en aide aux efforts des princes de la maison de Bourbon et de leurs ministres, et Monsieur félicita plus tard le jeune officier de cet acte de courage, qui, à vingt ans, inaugurait avec éclat son entrée dans la carrière d'écrivain politique. La tentative d'assassinat dirigée contre le duc de Wellington, au mois de mars 1818, fournit à Salvandy une nouvelle occasion de manifester le véritable esprit de la France en protestant contre la pensée de se venger de la défaite de Waterloo par un crime. Dans une lettre au duc, imprimée le lendemain même de cet événement : «Vivez, milord, s'écriait-il, pour « que la génération nouvelle puisse concevoir l'es« pérance de rencontrer l'Annibal des temps mo« dernes ailleurs qu'au pied du Capitole, et de de« mander un jour, dans les plaines de Zama, raison «de l'injure reçue à Trasimène.» Mais le ministère, qui négociait activement alors auprès des alliés l'évacuation du territoire français, réclama de Salvandy et obtint, dans cet intérêt, le sacrifice de cette publication; sacrifice moins onéreux encore à sa bourse qu'à son amour-propre. — Salvandy s'était associé avec plus d'entraînement que de prévoyance au système de réaction qu'avait inauguré l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il prit une part active, par de nouveaux écrits, à la défense du projet de loi sur le recrutement et recueillit, le 20 janvier 1819, le fruit de son zèle dans sa nomination de maître des requêtes en service extraordinaire au conseil d'État, que Louis XVIII lui-même lui annonça de la manière la plus flatteuse. Née sous l'influence de l'ordonnance du 5 septembre, la loi électorale de 1817 commençait à porter ses fruits. Justement alarmé de l'esprit de plus en plus révolutionnaire dans lequel se recrutait la chambre, le duc de Richelieu avait laissé à M. Decazes, par sa retraite, toute la responsabilité du gouvernement. Salvandy devint un des auxiliaires les plus ardents, sinon les plus influents de ce ministre, et combattit, dans une brochure intitulée *les Dangers de la situation,* tout projet de modification à la loi actuelle. Quand l'élection de Grégoire, l'assassinat du duc de Berri, le sentiment de plus en plus manifeste des périls de la monarchie, eurent amené l'avénement d'un cabinet purement royaliste, il fut un des premiers à se séparer du nouveau ministère par une démission loyale de ses fonctions. Dans un livre dont la renommée, malgré quelques qualités estimables, n'a guère survécu à son auteur, *Don Alonzo ou l'Espagne* (Paris, 1823, 2 vol. in-8°), il protesta indirectement, mais énergiquement contre l'expédition projetée dans la Péninsule. Quelques mois plus tard, il signala, sous la transparence d'une nouvelle piquante intitulée *Islaor*, certains actes d'oppression et d'hypocrisie, propres à tous les régimes, que beaucoup d'esprits sincères considéraient comme le produit exclusif du système politique inauguré par le triomphe du côté droit. Mais, abdiquant d'officieux ménagements, le bouillant publiciste entra plus ouvertement en lutte contre le ministère de Villèle, par une série d'autres écrits, tels que *le Ministère et la France, la Vérité sur les marchés Ourrard, l'Ancien Ministère et le Nouveau Règne*, etc., où cette intègre et florissante administration était dénoncée à l'animadversion publique comme un instrument de tyrannie et de contre-révolution. La disgrâce trop méritée de M. de Chateaubriand (juin 1824) vint attiser encore l'ardeur de son opposition. Déjà rapproché de l'illustre écrivain par des liens de confraternité littéraire et par une certaine analogie dans la forme de leur talent (1), Salvandy épousa son ressentiment personnel avec la chaleur d'âme qui lui était propre, et ses agressions, propagées sans relâche par le journal le plus accrédité de cette époque d'inexpérience et de fascination, contribuèrent pour une forte part à la chute du cabinet de 1821. Salvandy était loin de prévoir que, par ces abus de l'action dissolvante de la presse, souvent invoqués depuis contre la presse elle-même, c'était à la destruction du régime représentatif, dans son élément le plus vital, qu'il venait de coopérer. L'impartialité oblige à reconnaître d'ailleurs que l'excès même de son antagonisme ne l'entraîna jamais au delà des bornes d'une certaine modération, et qu'il respecta constamment le principe monarchique et la dynastie qui le représentait. Ce fut dans cet esprit que Salvandy publia son *Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski* (1827-1829, 3 vol. in-8°), ouvrage où l'auteur signalait, avec un zèle louable, les périls attachés au système démocratique, mais qui, sous le point de vue historique, a encouru le reproche de nombreuses erreurs. — Le ministère, objet de tant d'animosité, fit place à une administration d'une nuance royaliste moins tranchée, et Salvandy y entra comme conseiller d'État le 12 novembre 1828. Fidèle à l'esprit de conciliation dans lequel s'était accomplie cette révolution ministérielle, il prit une part active à la rédaction des projets de loi sur la presse, sur l'organisation départementale et communale et sur les listes électorales, et défendit habilement à la chambre des pairs, en qualité de commissaire du gouvernement, les codes destinés à remplacer toutes les lois sur la juridiction et la pénalité militaires. Mais ce système de concessions

(1) Salvandy publia, dans le *Journal des Débats*, un article sur les funérailles de Louis XVIII, qui fut généralement attribué à l'auteur du *Génie du christianisme*, et que le *Moniteur* reproduisit avec un préambule écrit sous cette impression.

ne put prolonger au delà de quinze mois l'existence du ministère de 1828. Traité sans faveur par la cour, mal voulu du côté droit, impuissant à combattre les défiances ou les hostilités du côté gauche, il disparut après avoir désarmé le pouvoir royal de ses meilleures garanties contre l'esprit de sédition et de bouleversement, et ne recueillant, pour prix de ses louables efforts, qu'une vaine et stérile popularité. — Ce fut une des conséquences les plus fâcheuses du passage de l'administration de 1828 que l'avénement de ce ministère Polignac, dans lequel la couronne ne chercha qu'un moyen de salut, et que la prévention publique repoussa comme un défi éclatant porté au pays tout entier. Salvandy se montra fidèle à ses antécédents en rompant tous les liens qui l'unissaient au précédent cabinet. Dans une lettre au roi Charles X, qui fut publiée plus tard, il lui signala, avec une liberté respectueuse, les dangers de la situation, et, peu de jours avant les ordonnances de juillet, il dit au duc d'Orléans, dans un bal que ce prince donnait au roi de Naples dans les salons du Palais-Royal : « Monseigneur, c'est bien là une fête « napolitaine, car nous dansons sur un volcan. » Le mot se trouva prophétique; mais Salvandy était trop loyalement attaché au régime de la restauration pour s'associer, par une adhésion précipitée, au régime qui venait de la remplacer. Sans avoir pour le duc d'Orléans aucun éloignement personnel, sans lui imputer aucune manœuvre décidément répréhensible, il n'avait jamais approuvé l'excessive réserve dans laquelle le premier prince du sang s'était tenu envers son monarque et son bienfaiteur, et ses premiers écrits furent consacrés à défendre généreusement ce régime et ses ministres des injustices et calomnies qui jamais en France ne manquent aux pouvoirs tombés. Il s'éleva vivement contre le reproche adressé à Charles X d'avoir tenu la France sous la loi des puissances étrangères, et répondit que, trop fier pour être le vassal de personne, ce monarque, « loin d'humilier sa couronne devant l'étranger, ne l'avait perdue que pour ne pas l'incliner même devant les Français ». Malgré son peu de foi dans la démocratie royale qu'on venait d'établir, Salvandy ne voulut point cependant se séparer de ses amis politiques. Il accepta les fonctions de conseiller d'État à la réorganisation de ce corps par l'ordonnance du 20 août 1830. Élu au mois d'octobre suivant, par l'abaissement de la limite d'âge, député de l'arrondissement de la Flèche, il vint grossir ce parti de la résistance qui professait avec raison qu'en présence de la révolution populaire qui venait de s'accomplir, le premier devoir des hommes d'ordre était de fortifier le principe d'autorité et d'ajourner toute extension des libertés publiques. Salvandy combattit l'abolition du divorce et lutta, mais sans succès, contre les modifications proposées par le parti démocratique aux lois sur les élections, sur les municipalités, sur le jury, la presse et la garde nationale. Il flétrit avec énergie, au mois de février 1831, pendant le sac même de St-Germain l'Auxerrois et de l'archevêché, ces actes de désordre et de vandalisme de la multitude et reprocha au ministère de s'en être rendu complice par sa coupable condescendance pour les caprices des démolisseurs. Salvandy obéit au même esprit de conservation en refusant, à l'expiration de son mandat, d'engager son vote au cabinet contre l'hérédité de la pairie. Il ne fut point réélu et consacra deux ans de loisirs parlementaires au plus important de ses écrits politiques : *Seize mois, ou la Révolution de 1830 et les révolutionnaires* (1831, in-8°, réimprimé plus tard sous le titre de *Vingt mois*, etc.), ouvrage où l'auteur eut le talent de condenser dans un style nerveux, souvent élevé et pittoresque, ses principes sur l'organisation de la société moderne et sur les conditions de l'ordre, qu'il appelle « la conformité « des choses humaines avec les desseins et les lois « de la Providence », et de la liberté, qu'il distingue avec soin de la démocratie. Le caractère spécial de ce livre est un sentiment profond de moralité et d'impartialité. Salvandy y parle avec respect du passé et proteste éloquemment contre cette fièvre de dénigrement qui aspire à retrancher huit siècles de nos glorieuses annales pour mieux rehausser la France moderne. Le succès de cette publication fut grand et mérité. L'auteur la fit suivre d'une brochure intitulée *Paris, Nantes et la session* (1833), où il conseillait au gouvernement d'ennoblir, par une généreuse amnistie, sa victoire récente sur le parti légitimiste et sur le parti républicain. Il rentra à la chambre, en 1833, comme député du collége d'Évreux, sans le concours du cabinet, dont il seconda néanmoins les vues conservatrices, bien qu'il n'approuvât pas entièrement son système de condescendance au dedans ni au dehors. On distingua dans cette phase de la vie parlementaire de Salvandy son énergique discours sur le projet de loi relatif aux associations, que le ministère fit tirer et répandre à vingt mille exemplaires ; de judicieuses observations sur la colonisation de l'Algérie ; une discussion approfondie sur l'existence et l'organisation du conseil d'État, et la part importante qu'il prit aux travaux des commissions chargées de l'examen des propositions ministérielles. Une collaboration aussi assidue, une élocution facile, un caractère inoffensif et conciliant, la pratique des affaires, tous ces avantages ouvraient naturellement à Salvandy l'accès des conseils de la couronne, et le portefeuille de la marine lui fut offert par le cabinet conservateur de M. Molé, qui avait succédé, le 6 septembre 1836, au ministère Thiers. Mais il le refusa et n'entra dans l'administration que le 15 avril 1837, quelques mois après avoir appuyé comme rapporteur cette loi de disjonction motivée par la tentative

de Strasbourg et qu'avait repoussée la chambre des députés comme entachée de politique réactionnaire. Appelé à diriger, en remplacement de M. Guizot, le département de l'instruction publique, Salvandy s'appliqua tout d'abord à rendre au corps universitaire l'éclat et l'importance qu'il avait eus sous le régime impérial. Il reprit le titre et les insignes de grand maître de l'Université et imprima une lumineuse et intelligente impulsion à toutes les branches de son administration. Son activité féconde dota l'enseignement public d'améliorations importantes, dont la plupart lui ont survécu. Il resserra les liens de la hiérarchie et de la discipline universitaires; il rehaussa l'exercice du professorat et la carrière littéraire par des encouragements de toute nature abondamment distribués. Enfin, Salvandy fortifia l'instruction religieuse par le rétablissement des facultés de théologie et l'institution des chaires de droit ecclésiastique, et il s'occupa de préparer une solution pacifique à ce redoutable problème de la liberté d'enseignement qui divisait depuis tant d'années l'État et le clergé. Estimable, comme on voit, à plusieurs égards, cette première phase de la carrière ministérielle de Salvandy ne fut point exempte toutefois des entraînements et des légèretés propres à son caractère; et le chef du conseil jugea ces écarts assez compromettants pour les signaler secrètement à l'attention du roi (1). — Au bout de vingt-trois mois (mars 1839), le cabinet Molé succomba devant une coalition analogue à celle qui, douze ans plus tôt, avait renversé le ministère Villèle, après avoir pratiqué la politique la plus généreuse et la plus prospère qui eût honoré jusqu'alors le règne de Louis-Philippe. Salvandy reçut, en se retirant, le cordon de grand officier de la Légion d'honneur; mais il refusa de reprendre sa place au conseil d'État. Les élections de 1839 le portèrent à la chambre comme député de Nogent-le-Rotrou. Il vota constamment avec le parti conservateur, sans faire une opposition systématique aux cabinets qui succédèrent à l'administration dont il avait été membre, et prêta un loyal concours à l'un des chefs de la coalition qui l'avait renversée, M. Guizot, sous les auspices duquel se forma le ministère du 29 octobre 1840. A la suite de la session parlementaire, où Salvandy, élu vice-président, occupa honorablement le fauteuil pendant le débat de la loi sur les fortifications, il accepta, le 14 septembre 1841, après beaucoup d'hésitation, l'ambassade d'Espagne au milieu de circonstances difficiles. Vainqueur à la fois du parti carliste et du parti progressiste, le régent Espartero sollicitait de la France l'intervention d'un représentant qui pût fortifier son pouvoir. Mais, lors de l'arrivée de Salvandy à Madrid, des préventions, suscitées par l'influence anglaise, s'étaient formées contre le gouvernement de juillet, et le nouvel ambassadeur, auquel le roi avait conféré le titre de comte, ne put être admis à présenter ses lettres de créance à la reine Isabelle. Vainement, pendant quatre mois de résidence, multiplia-t-il les pourparlers et les propositions d'accommodement : sa patience échoua devant l'inflexibilité castillane, et l'ambassadeur, abdiquant un caractère qu'il ne pouvait plus conserver avec dignité, quitta Madrid dans les premiers jours de janvier 1842. Il reparut à la chambre pour défendre contre le ministère, à l'occasion du droit de visite, le cabinet dont il avait fait partie, et mit sa position personnelle d'accord avec sa conduite parlementaire en renvoyant noblement, le soir même du vote qu'il avait provoqué, le traitement de quatre-vingt mille francs qu'il touchait comme ambassadeur. Mais il refusa de passer dans le camp hostile au ministère et répondit que personne dans l'opposition n'avait payé aussi cher que lui la liberté de voter avec M. Guizot. Aux élections générales de juin 1842, Salvandy reçut le double mandat de député de Nogent-le-Rotrou et de Lectoure. Il opta pour ce dernier arrondissement. — Sur ces entrefaites, une révolution de palais s'était opérée en Espagne. Espartero, ce représentant du parti anglais, venait d'être renversé, et Marie-Christine, qui avait repris la régence, s'était prononcée pour le retour de l'ambassadeur français. Mais le ministère jugea prudent de ménager la susceptibilité britannique. Il se contenta de récompenser Salvandy par le grade de grand-croix de la Légion d'honneur et le nomma à l'ambassade de Piémont le 6 novembre 1843. Salvandy ne fit qu'un court séjour à Turin et revint en France pour prendre part à un mémorable débat parlementaire. Le projet d'adresse de la chambre élective contenait un paragraphe destiné à flétrir cinq députés qui s'étaient associés à l'éclatante manifestation dont M. le comte de Chambord avait été l'objet, à Londres, quelques semaines auparavant. Salvandy vota hautement contre ce blâme de parti et se trouva chargé, en qualité de vice-président de la chambre, de porter l'adresse au roi. Louis-Philippe, qui avait suivi ce débat dynastique avec un intérêt très-marqué, congédia la députation, invita Salvandy à passer dans son cabinet, et là, il lui reprocha, en termes fort vifs, ce qu'il appelait l'ingratitude de sa conduite. Salvandy se défendit avec une respectueuse fermeté, et le ministère lui ayant intimé l'ordre de partir pour Turin, il résigna immédiatement ses fonctions d'ambassadeur. Mais, si les élans de courage civil sont rares dans notre siècle, plus rare encore est cette persévérance de volonté qui conduit à leurs dernières conséquences les résolutions qu'ils ont inspirées. Provoqué peu de jours après, par M. Thiers, à s'expliquer à la tribune sur cet incident, qui avait profondément ému la chambre, Salvandy

(1) *Revue rétrospective* de 1848. Lettre confidentielle de M. Molé au roi, 25 juin 1837.

n'y porta qu'une attitude contrainte et réservée, et son langage ne parut pas à la hauteur de ce mouvement d'indépendance et de dignité. — Les débats soulevés par les affaires du Maroc et l'indemnité Pritchard ébranlèrent la majorité ministérielle. Attaché de cœur et de conviction au parti conservateur comme à la dernière planche de salut dans une société en voie de perdition, Salvandy, qui avait résolu de renoncer à la vie active, céda aux instances personnelles du roi et rentra, le 1er février 1845, au département de l'instruction publique. Cette seconde phase de son administration, qui se prolongea jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, fut marquée, comme la précédente, par d'utiles améliorations. Il reconstitua (déc. 1845) le conseil royal de l'instruction publique dans un sens plus conforme à l'esprit de son institution; il présenta aux chambres les lois destinées à améliorer le sort des instituteurs primaires, à améliorer l'enseignement du droit, de la médecine et de la pharmacie, à régler la liberté de l'enseignement en matière d'instruction secondaire, restaura l'école des chartes et prépara à la France, dans la fondation de l'école d'Athènes, un puissant moyen d'action sur les populations orientales. Enfin Salvandy nomma (22 août 1845) une commission chargée de rechercher et de coordonner les éléments épars de la législation universitaire pour les soumettre plus tard à une codification générale. La plupart de ces projets avortèrent devant la révolution de 1848; mais Salvandy eut la satisfaction d'en voir adopter les dispositions les plus importantes par les assemblées issues du suffrage universel. Élu en 1846 député d'Évreux, il avait, à la suite de la session de cette année, utilisé, dans l'intérêt de cette colonie, un voyage de famille en Algérie, et l'on remarqua à ce propos qu'il était le premier ministre qui eût inspecté personnellement nos possessions du nord de l'Afrique. — La révolution de 1848, qui proscrivit momentanément Salvandy, l'éloigna définitivement de toute participation officielle aux affaires publiques; mais cet excellent citoyen ne se crut pas quitte envers son pays. Convaincu que la France n'échapperait aux étreintes successives de l'anarchie et du pouvoir absolu que par un prompt retour à la monarchie constitutionnelle, il se mit en devoir d'y coopérer par la reconstruction de ce grand parti de l'ordre qu'avait si fatalement divisé la révolution de 1830. Il jugea que le procédé le plus efficace pour y réussir serait un rapprochement sincère entre les deux branches de la maison de Bourbon et dévoua à cette œuvre patriotique les derniers efforts de sa vie. Salvandy, qui n'ignorait pas que cette réconciliation avait été le vœu suprême du roi Louis-Philippe, accepta avec empressement la mission de porter à son auguste veuve le témoignage des sentiments du comte de Chambord à l'occasion de la mort de son époux. Il rapporta au prince, de la part de la reine Marie-Amélie des messages de conciliation qui, délibérés, de concert avec les princes d'Orléans, par quelques anciens serviteurs, amis de leur pays, semblèrent préparer les voies au rapprochement désiré. Salvandy passa dix jours du mois de septembre 1850 auprès du comte de Chambord. Il repartit bientôt pour transmettre à l'ex-reine des Français les compliments de condoléance de son neveu sur la fin prématurée de la reine des Belges. Des circonstances étrangères à sa volonté firent avorter les espérances que le généreux négociateur avait conçues de ces premiers rapports. Mais l'histoire, en lui gardant l'honneur de cette initiative, constatera qu'il fut le premier Français qui visita simultanément les deux familles exilées. La vie du comte de Salvandy, depuis 1850, appartint exclusivement aux lettres, dont la culture, après avoir charmé ses premières années, était devenue la principale et la légitime source de son élévation(1). Il était entré à l'Académie française le 19 février 1835, en remplacement de M. de Parseval-Grandmaison. Élu plusieurs fois directeur de cette compagnie, il s'y fit remarquer par divers discours où la sagesse des doctrines littéraires s'alliait à la haute moralité des vues politiques dans un style élégant, chaleureux, mais empreint, comme tous ses ouvrages, de la tournure un peu trop solennelle de son caractère et de son esprit. Salvandy mourut le 15 décembre 1856 dans son château de Graveron, en Normandie, après avoir reçu les secours religieux de l'évêque d'Évreux, laissant de son mariage (1821) avec mademoiselle Féray, qui lui a survécu, deux enfants, un fils, distingué par des succès universitaires, et une fille, mariée au marquis d'Aux. — La postérité ne confirmera pas sans réserve les éloges décernés par de complaisants biographes à la valeur scientifique et littéraire de l'ancien ministre de l'instruction publique. Elle ne rappellera pas sans regret les appréciations irréfléchies, les agressions passionnées auxquelles Salvandy se laissa entraîner pendant la première phase de sa vie politique. Mais elle se plaira à reconnaître et à louer en lui un des citoyens les plus recommandables de cette époque par l'honnêteté de ses principes, le désintéressement de son caractère, l'élévation de son âme et par ces sentiments de générosité chevaleresque que l'ambition effrénée du pouvoir et de l'or tend à faire de plus en plus disparaître de nos mœurs. A. B—ÉE.

SALVAT (Jean-François-Xavier), homme politique et agronome, naquit à Peyruis, dans les Basses-Alpes, le 10 octobre 1791. Destiné d'abord à la profession d'avocat, il s'enrôla après la

(1) Indépendamment des écrits mentionnés dans cet article, le comte de Salvandy est auteur de plusieurs opuscules, dont on trouvera l'indication dans la *France littéraire* de Querard, t. 8, p. 424 et suiv., et dans le *Supplément* de M. Bourquelot, t. 6, p. 303.

guerre de Russie, en 1812, dans les gardes d'honneur, récemment créés, et assista ainsi aux campagnes qui marquèrent la fin de l'empire. Il se rendit alors à l'île Maurice, où il reprit la profession d'avocat. En 1824, lors d'un voyage qu'il fit aux Indes orientales, il visita l'île de Ste-Hélène, désormais historique par le séjour et les dernières années de Napoléon Ier. Revenu en France en 1825, il s'établit dans le département de Loir-et-Cher, où il s'occupa en même temps, à la manière de Paul-Louis Courier, de politique et d'améliorations agricoles. Président de la société d'agriculture de son département, il mérita, en 1846, pour les services qu'il avait rendus en cette qualité, la décoration de la Légion d'honneur. Il fit partie de l'assemblée constituante de 1848 et y devint membre du comité d'agriculture. Il siégea au côté gauche, mais ne s'associa point aux aspirations des socialistes. Il se prononça ensuite contre la politique inaugurée depuis le 10 décembre. Devenu membre de l'assemblée législative, il continua de voter dans un sens assez avancé; mais il combattit formellement la loi du 31 mai restrictive du suffrage universel. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 détermina Salvat à reprendre ses occupations agricoles. Il mourut en 1859. Z.

SALVATOR ROSA. *Voyez* Rosa.

SALVEMINI. *Voyez* Castillon.

SALVERTE (Anne-Joseph-Eusèbe Baconnière), écrivain politique et député de Paris, naquit en cette ville, le 18 juillet 1771. Fils d'un administrateur des domaines, il fit au collége de Juilly d'assez bonnes études et fut nommé, à l'âge de dix-huit ans, grâce à Devaines, son parent, avocat du roi au Châtelet. La charge d'avocat du roi ayant été supprimée à la révolution, Salverte obtint un emploi, en 1792, au ministère des affaires étrangères, et l'année suivante, il fut forcé de donner sa démission par suite de dénonciations. Il sollicita alors le grade de sous-lieutenant dans le génie; mais on le lui refusa, et quelque temps après, il fut admis à l'école des ponts et chaussées, où il professa l'algèbre. Ayant pris beaucoup de part, ainsi que la plus grande partie des jeunes gens de cette époque, à la réaction thermidorienne, il fut condamné à mort par contumace après la journée du 13 vendémiaire an 4 (1795), où le parti révolutionnaire triompha et dans laquelle il avait été l'un des principaux meneurs de la section du Mont-Blanc. L'année suivante, il ne craignit pas de se présenter en personne devant les tribunaux pour y faire purger sa contumace, ce qui du reste était aussi facile que peu dangereux. Après avoir ainsi figuré avec quelque distinction dans les rangs du parti royaliste, Salverte fut loin d'en conserver tous les principes. Il était surtout fort peu dévot, et dans toutes les occasions, il ne craignait pas de manifester sur ce point des opinions que ne partageaient ni sa famille ni ses amis. Il avait composé sur la mort de Jésus-Christ une tragédie aussi mal conçue que ridiculement écrite, et qu'il lut dans plusieurs salons, dont le blâme et la censure la mieux fondée ne purent le rappeler à de meilleurs sentiments. En 1797, il fut secrétaire d'âge du corps électoral de la Seine; puis il occupa, pendant quelques années, dans l'administration du cadastre, une place qui lui laissait beaucoup de loisir et lui permettait de se rendre aux joyeuses réunions de la société du Caveau moderne, dont Désaugiers était président. Il composa aussi dans le même temps quelques écrits politiques et littéraires, aujourd'hui complétement oubliés. En 1807, ayant concouru pour le prix de l'Académie sur ce sujet : ***Tableau littéraire de la France au 18e siècle***, il obtint une mention. Ce fut en 1812 qu'il épousa la veuve du comte de Fleurieu, qui, si on l'en croit, avait été son ami, quoique d'un âge beaucoup plus avancé. C'était du reste une femme fort estimable et très-instruite. Lors de la seconde restauration, il quitta la France avec sa femme et habita Genève pendant cinq ans, après lesquels il revint à Paris, où il se mit à publier de nombreuses brochures sur les questions politiques du moment, et on le vit à cette époque le défenseur le plus zélé de l'enseignement mutuel et des caisses d'épargne. Il cherchait depuis plusieurs années à se faire élire député, et en 1828, il fut nommé par les électeurs du troisième arrondissement de Paris, auxquels il avait adressé sa profession de foi dans une brochure fort remarquable. Dès les premières séances auxquelles il assista, Salverte accusa le ministère qui venait d'être renvoyé, et il proposa de le mettre en accusation. Dans la séance du 28 juin, il parla contre les jésuites; enfin, dans toutes les occasions, il manifesta une vive opposition contre le pouvoir et le clergé, à ce point qu'il adopta hautement le projet de refuser l'impôt dans le cas où la charte serait violée. Il vota l'adresse des 221 et contribua à la chute des Bourbons. Lors des journées de juillet, il n'était pas à Paris; mais, dès qu'il en fut averti, il s'empressa d'accourir pour y prendre part. Le 31 juillet, il se réunit à ses collègues, et on le vit à ce moment faire mille propositions diverses : il voulait que l'on prît pour bases des institutions fondamentales que l'on devait donner à la France la déclaration adressée à la nation par la chambre des représentants en 1815; puis que, dans la nouvelle charte, on se bornât à dire que les rapports des cultes avec le gouvernement seraient réglés par une loi, la religion catholique n'étant pas la religion de l'Etat; enfin que la magistrature fût intégralement renouvelée. Réélu député par le cinquième arrondissement de Paris, il proposa encore, dès que la chambre fut constituée, la mise en accusation des ministres signataires des ordonnances du 25 juillet et s'opposa fortement

à la suppression de la peine de mort, qui fut alors discutée. Dans la session suivante, il se montra hostile à la famille exilée et demanda la mise en accusation de la duchesse de Berry. Il était un des membres les plus exaltés de l'extrême opposition de gauche, et, comme tel, il fut l'un des signataires du *Compte rendu* par les députés de cette nuance. Puis il se fit le défenseur de la proposition qui rappelait la famille de Napoléon en France. Aux élections de 1834, il ne fut point réélu; M. Thiers l'emporta sur lui, et, pour le dédommager, ses partisans lui firent frapper une médaille comme témoignage de leurs regrets. Plus tard cependant, il revint à la chambre représenter le cinquième arrondissement. Son opposition ne fut ni moins vive ni moins acerbe, et il prit part à la discussion de la plupart des questions. Il se défendait d'être républicain, et sa doctrine politique était le gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple, la soumission pleine et entière à la majorité nationale. Sans être orateur, il avait la parole facile, mais un peu lourde. Il mourut dans le mois de novembre 1839, sans avoir rempli aucun devoir religieux. Il était membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La députation que l'Académie y avait envoyée selon l'usage refusa d'accompagner le convoi lorsqu'elle fut informée que le corps du défunt ne devait pas être présenté à l'église. Il n'y eut que Letronne, qui, en sa qualité de président, crut devoir le suivre au cimetière. Les écrits publiés d'Eusèbe Salverte sont : 1° *Entretiens de L. Jun. Brutus et de C. Mutius*, Paris, an 2 de la république (1793), in-8°; 2° *Epitre à une femme raisonnable, ou Essai sur ce qu'on doit croire*, Paris, 1793, in-8°; 3° les *Journées des 12 et 13 germinal an 3*, Paris, 1795, in-8°; 4° *Idées constitutionnelles*, imprimées par ordre de la convention, thermidor an 3 (1795), in-8°; 5° le *Premier jour de prairial*, par l'auteur des *Journées des 12 et 13 germinal*, Paris, an 3 (1795), in-8°; 6° *Epitre de Salluste à César sur l'ordre à établir dans la république*, traduction, suivie d'un *Précis historique de Julius Exsuperantius*, Paris, an 6 (1798), in-8°; 7° *De la balance du gouvernement et de la législation, et ses moyens d'équilibre dans l'état actuel des choses*, Paris, an 6 (1798), in-8°; 8° *Conjectures sur la cause de la diminution apparente des eaux sur notre globe*, Paris, 1799, in-8°; 9° *Du droit des nations*, Paris, 1799, in-8°; 10° *Romances et poésies érotiques*, avec cette épigraphe : *Ed io cantava l'amore*, Paris, 1799, in-8°; 11° *Un pot sans couvercle et rien dedans, ou les Mystères du souterrain de la rue de la Lune*, histoire merveilleuse et véritable, traduite du français en langue vulgaire, Paris, 1799, in-8°; 12° *Eloge philosophique de Denis Diderot*, lu à l'Institut national le 7 thermidor an 8, Paris, 1801, in-8°; 13° *Rapports de la médecine avec la politique*, Paris, 1806, in-8°; 14° *Tableau littéraire de la France au 18e siècle*, Paris, 1809, in-8°, ouvrage qui a concouru pour le prix de l'Académie française, obtenu par Victorin Fabre; 15° *De la civilisation depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du 18e siècle*, Paris, 1813, in-8°; 16° *Néila, ou les Serments*, histoire du 12e siècle, suivie d'*Enguerrand de Balco*, anecdote du 13e siècle, et d'*Hélène*, Paris, 1812, 2 vol. in-12; 17° *Epitre sur la liberté*. La date de cette pièce, qui parut à Bruxelles en 1817, en indique assez le but et l'esprit. C'est une suite de lieux communs et d'injures contre le gouvernement de la restauration. 18° *Phédosie*, tragédie en cinq actes, Paris, 1813, in-8°, non représentée; 19° *Des pétitions, dissertation suivie de considérations sur l'immutabilité de la charte constitutionnelle*, Paris, 1819, in-8°; 20° *Un député doit-il accepter des places?* 1820, in-8°; 21° *Des maisons de santé destinées aux aliénés*, Paris, 1821, in-8°; 22° *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés dans leurs rapports avec la civilisation*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°; 23° *Horace et l'empereur Auguste, ou Observations qui peuvent servir de complément aux Commentaires sur Rome*, Paris, 1823, in-8°; 24° *les Menaces et les promesses*, dialogue entre deux électeurs, Paris, in-8°; 25° *Du taux de l'argent, de l'intérêt et de la réduction*, 1824, in-8°; 26° *Lettre à M. ***, cultivateur et propriétaire, membre du collége d'arrondissement de ****, 1824, in-8°; 27° *Opinion sur des pétitions relatives aux jésuites*, séance du 21 juin 1828, Paris, 1828, in-8°; 28° *Des sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges, les miracles*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°; 29° *Notice sur la vie et les ouvrages de Cadet de Gassicourt, pharmacien*, avec cette épigraphe, tirée de P. Syrus : *Amicum perdere est damnorum maximum*, in-8°. Salverte avait été intimement lié avec Gassicourt, et ce sentiment se manifeste à chaque phrase de ce discours par l'exagération des louanges. 30° *Notice sur la vie et les travaux du comte de Fleurieu*, imprimée dans les *Annales des voyages* et en tête du catalogue de la bibliothèque de ce savant. Salverte a encore publié beaucoup de brochures de circonstance sur différentes questions et des articles dans divers recueils, entre autres dans les *Mémoires de l'académie celtique*, dont il était membre; dans le *Mercure* et l'*Esprit des journaux*, dans la *Bibliothèque française* de Pougens, dans la *Revue encyclopédique* de Jullien, la *Bibliothèque universelle de Genève*, etc. Il a laissé inédite la tragédie intitulée *la Mort de Jésus-Christ*, dont il a été parlé ci-dessus. — SALVERTE (Aglaé Deslacs d'Arcambal), épouse en premières noces du comte Claret de Fleurieu, puis d'Eusèbe Salverte, morte en 1826, a publié sous le voile de l'anonyme le roman intitulé *Stella, histoire anglaise*, par madame de F..., Paris, 1800, 4 vol. in-12. — SALVERTE (Jean-Marie-Eustache), frère aîné d'Eusèbe, né le 26 mars 1768 et

mort le 10 décembre 1827, fut, sous le régime impérial, administrateur des domaines et, dans les cent-jours, membre de la chambre des représentants, puis mis à la retraite en 1818. Il a publié *Examen des budgets pour l'année* 1818, *des directions générales et administrations des finances*, Paris, 1818, in-8°. Cet ouvrage fut réfuté par Hains, dans la brochure intitulée *Premier et dernier mot sur un pamphlet intitulé* Examen des budgets, etc. C—h—n et M—d j.

SALVI (Jean-Baptiste), peintre italien, surnommé le *Sassoferrato*, du lieu où il prit naissance le 11 juillet 1605. Il eut d'abord pour premier maître son père, nommé Tarquinio Salvi, peintre qui n'était pas dépourvu de talent et duquel il existe à Rome, dans l'église des Ermites, un tableau du *Rosaire*, avec son nom et la date 1573, dont la composition est enrichie d'un grand nombre de figures. Le Sassoferrato se rendit ensuite à Rome et à Naples, mais sans s'attacher spécialement à aucun maître. Cependant l'époque à laquelle il alla visiter Naples et son genre de peindre font présumer qu'il étudia les tableaux du Dominiquin, s'il n'en reçut pas directement des leçons. D'ailleurs il ne s'est pas borné à l'imitation de ce maître. Il existe de lui un grand nombre de copies qu'il fit, d'après les plus fameux artistes, pour ses propres études. Il y en a d'après l'Albane, le Guide, le Barroche et Raphaël, dans des proportions beaucoup moins grandes que les originaux et peintes pour ainsi dire avec un souffle. Il représentait avec un talent remarquable de très-petits paysages; mais c'est surtout par la beauté et la perfection de ses *Vierges* qu'il s'est acquis de la célébrité. Sans posséder l'idéal des Grecs, ni la simplicité pleine de noblesse de Raphaël, il a su imprimer à ses têtes de Madone un caractère qui lui est propre : il excelle particulièrement à exprimer la modestie; il n'est pas dépourvu d'une certaine noblesse qui s'allie fort bien avec la simplicité, et la pose de ses figures, la manière de les habiller sont dans une parfaite harmonie avec l'expression des têtes. La peinture est exécutée d'un pinceau ferme; le coloris en est agréable, et il sait se servir du clair-obscur pour en augmenter le relief; mais il est quelquefois un peu dur dans ses teintes locales. Il n'aimait à peindre que des têtes avec une portion du buste : il en existe un grand nombre dans beaucoup de galeries. Il a rarement exécuté des tableaux qui aient les véritables dimensions d'un portrait. On ne connaît guère de cette grandeur que la *Vierge avec l'Enfant Jésus*, qui existe à Rome, dans le palais Casali. Le tableau du *Rosaire*, qu'il fit pour l'église de Ste-Sabine, est un de ses meilleurs ouvrages. La plus grande de ses compositions connues est le maître-autel de la cathédrale de Montefiascone. Le musée du Louvre possède trois productions de ce maître : l'une représente *le Sommeil de l'Enfant Jésus sur les genoux de sa mère;* des chérubins remplissent les angles supérieurs du tableau; — l'autre, *la Vierge, debout, les mains jointes et les yeux levés, est transportée au ciel par des chérubins;* — le troisième, *la Vierge en prière.* Le Sassoferrato mourut à Rome, le 8 août 1685. — *Nicolas* Salvi, architecte, né à Rome en 1699, reçut une éducation brillante et fut admis dans toutes les académies poétiques de Rome; il s'appliqua aussi à la philosophie, posséda quelques parties des mathématiques et eut une teinture de la médecine et de l'anatomie; mais son inclination le portait vers l'architecture : il en reçut les leçons d'Antoine Connevari, qui lui fit étudier Vitruve et dessiner les plus beaux édifices antiques et modernes. Le Cannevari ayant été appelé en Portugal par le roi Jean V, Salvi resta chargé de toutes les entreprises confiées dans Rome à son maître. Il restaura le baptistère de St-Paul *extra muros*, fit le maître-autel de St-Eustache, etc. Mais l'ouvrage qui a fondé sa réputation est la fontaine de Trevi, qu'il exécuta par ordre du pape Clément XII. Salvi voulut représenter, dans cette fontaine monumentale, l'*Océan debout sur une conque tirée par deux chevaux marins que dirigent deux tritons*. Ces figures gigantesques semblent sortir d'un amas de rochers, à travers lesquels l'eau jaillit de toutes parts. Cette fontaine est d'un aspect grandiose, qui frappe par sa richesse et par sa beauté. C'est le monument le plus magnifique qui ait été élevé à Rome dans le siècle dernier; mais on peut y reprendre un assez grand nombre de défauts, tels que la manière trop mesquine dont jaillissent les eaux, l'inconvenance de voir l'Océan sortir d'une niche ornée de colonnes ioniques et ce mélange de rochers et d'ornements corinthiens, etc. Salvi avait fait quatre autres dessins différents de cette fontaine, mais tous quatre sur le même plan. Celui qui a été exécuté leur est supérieur. Cette entreprise lui causa une tribulation de plusieurs années; la foule des artistes médiocres se déchaîna contre lui, de sorte que tantôt on interrompait les travaux et tantôt on les continuait. Pour conduire ce monument à terme, il refusa les invitations de la cour de Turin, qui, après la mort de Juvara, désirait l'avoir à son service. Il refusa également les offres des Milanais pour la restauration de la façade du Dôme, ainsi que celles du roi de Naples pour la construction du château royal de Caserte. Au lieu de ces avantages, il ne retira de son entreprise que des peines et des disgrâces. Les visites qu'il fut obligé de faire dans les aqueducs lui causèrent les attaques de paralysie qui, pendant plusieurs années, l'empêchèrent de travailler et le firent languir jusqu'au moment de sa mort, arrivée en 1751. Le caractère de son architecture est agréable et délicat : une de ses principales qualités est la simplicité; mais il n'est pas exempt d'incorrection. P—s.

SALVIANI (HIPPOLYTE), médecin et l'un des trois célèbres ichthyologistes du 16e siècle, naquit en 1514, à Città di Castello, dans l'Ombrie, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses études et visité les principales villes d'Italie, il s'établit à Rome, où il pratiqua la médecine et en donna des leçons. Ses talents et son goût pour l'histoire naturelle lui méritèrent l'amitié du cardinal Cervini, qui lui procura la place de médecin du pape Jules III. Il choisit la classe des poissons pour objet principal de ses recherches. Avec le secours de son protecteur, il fit venir de France, d'Allemagne, d'Angleterre et de la Grèce les figures exactes des poissons les plus répandus de ces contrées, et il fit faire sous ses yeux celles des poissons d'Italie. Il établit dans sa maison un atelier typographique pour l'impression de son ouvrage, dont il fut lui-même le correcteur. Ce livre est intitulé *Aquatilium animalium historia*, grand in-fol. L'exécution typographique en est belle, et les figures, gravées en taille-douce, qui le décorent, sont très-bien exécutées. La date de Rome, 1554, se lit sur le frontispice, quoique l'impression n'en fût terminée qu'en 1558. L'auteur l'avait d'abord dédié au cardinal Cervini, son bienfaiteur; mais ce prélat, devenu pape, sous le nom de Marcel II (*voy.* MARCEL), étant mort au bout de vingt et un jours de règne, Salviati remplaça l'épître qu'il lui adressait par une autre au pape Paul IV. A la suite des pièces préliminaires, on trouve une table des noms grecs, latins et italiens des poissons, et l'indication des passages où l'auteur croit qu'il en est parlé dans les anciens naturalistes, Aristote, Oppien, Pline, Athénée, Ælien, etc.; mais il s'en faut de beaucoup que Salviani ait toujours rencontré juste, et c'est souvent sur des conjectures hasardées qu'il cite leurs passages. L'ouvrage ne contient que quatre-vingt-douze espèces de poissons, dont le premier est le serpent marin et le dernier le *saurus*. Ils n'y sont pas rangés d'une manière méthodique, mais rapprochés assez arbitrairement, d'après leurs caractères extérieurs. Chaque article est divisé en plusieurs sections, qui comprennent la synonymie et la description du poisson, l'indication des lieux où il est le plus abondant, sa nature et ses habitudes particulières, la manière de le pêcher et de le préparer et enfin ses propriétés médicales ou hygiéniques. Mais, comme c'est aux anciens qu'il emprunte la plus grande partie de ses détails et que les passages des anciens ne se rapportent pas toujours aux mêmes espèces, ce ne serait qu'avec beaucoup de précaution que l'on pourrait aujourd'hui faire usage de cette compilation. C'est au reste un défaut qui lui est commun avec ses contemporains Belon et Rondelet. Son ouvrage, comme les leurs, n'offre plus rien d'utile que les figures, qui sont aussi fidèles et plus grandes et plus belles que celles de Rondelet, mais malheureusement en beaucoup moindre nombre. Elles ont été copiées en bois dans Gesner et dans Aldrovande, qui ont aussi inséré des articles de Salviani presque entiers dans leurs recueils (1). Cet ouvrage a été réimprimé à Venise, en 1600 et 1602; mais ces éditions, quoique rares, sont peu recherchées des curieux. On doit encore à Salviani : *De crisibus ad Galeni censuram liber*, Rome, 1558, in-8°. Saluste, l'un des fils de l'auteur, en a donné une seconde édition augmentée, ibid., 1589, in-4°. Ces travaux scientifiques ne furent pas les seuls qui occupèrent Salviani. Il cultivait aussi les lettres. A la différence des autres écrivains qui se bornaient à rajeunir les sujets traités par les anciens, il peignit les vices de son temps, dans une comédie intitulée *la Ruffiana*, Rome, 1554 (2), dont les éditions multipliées prouvent le succès. Apostolo Zeno porte de cette pièce un jugement favorable, dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Fontanini (t. 1er, p. 423). Le pape Paul IV, successeur de Marcel II, confirma Salviani dans ses différents emplois, qu'il continua de remplir avec beaucoup de réputation. Il mourut à Rome, en 1572, et fut inhumé dans l'église de la Minerve. Il laissait deux fils, Gaspard et Saluste. Le premier s'est fait un nom comme littérateur et fut un des membres distingués de l'académie des humoristes (*voy.* MANCINI). Le cadet marcha sur les traces de son père et professa la médecine à Rome avec une grande réputation. Voyez Marini, *Degli archiatri pontifici*. C—V—R.

SALVIATI (JEAN), cardinal, naquit à Florence en 1490. Par sa mère, Lucrèce de Médicis, fille de Laurent le Magnifique, il était neveu de Léon X, qui, l'ayant pris en affection, le fit cardinal et évêque de Ferrare. Sa faveur ne diminua pas après la mort de son oncle, et c'est sous Clément VII, également son parent, qu'il fut envoyé à Parme et à Plaisance pour y arrêter les désordres qui y avaient éclaté. Chargé d'une double mission auprès de Charles-Quint, il se rendit à Madrid pour demander le rappel des troupes espagnoles des Etats de l'Eglise et travailler à la délivrance de François Ier. Le cardinal Salviati eut ensuite la satisfaction de revoir le roi de France dans sa capitale et de le trouver rempli de zèle et de reconnaissance pour le chef de l'Eglise, que la fureur des soldats avait forcé de s'enfermer dans le château St-Ange (*voy.* CLÉMENT VII). Cette dernière négociation, dont le résultat fut de ménager une entrevue entre Charles-Quint et le pape, à Bologne, fit beaucoup d'honneur au cardinal et attira sur lui les regards de ses collègues. Désigné pour successeur de Paul III, il serait monté sur le siége

(1) On trouve une description exacte de cet ouvrage dans la *Bibliographie* de de Bure, n° 1716.

(2) Cette édition de la *Ruffiana* est probablement sortie des presses de Salviani, qui ont, dit-on, reproduit aussi différents ouvrages ascétiques.

pontifical sans l'opposition qu'y mit l'Empereur, qui redoutait les liens de famille de ce candidat avec la maison de France. Le cardinal Salviati avait puisé dans la cour de Léon X le goût de la magnificence et des arts. Après son retour à Rome, non content de l'hôtel dont il avait hérité, il songea à en acquérir un autre, au pied du mont *Janicule* (à la *Longara*), qu'il fit rebâtir d'après les dessins du fameux Bramante. Cette maison était ouverte aux savants et aux artistes : ce fut à sa protection généreuse que François de' Rossi dut le commencement de cette renommée qui s'accrut ensuite par ses ouvrages. En découvrant dans ce jeune peintre les plus heureuses dispositions, le cardinal le prit chez lui et lui fournit tous les moyens de cultiver les talents que la nature lui avait prodigués. C'est en souvenir de ces bienfaits que Rossi reçut le nom de *Cecco Salviati* (*voy.* son article ci-après). Le cardinal Salviati s'était retiré dans le fameux monastère de Porto, à Ravenne, lorsque, frappé d'apoplexie, il y mourut le 28 octobre 1553. Ses restes, transportés à Ferrare, furent déposés dans le même tombeau qui renferme ceux du cardinal Hippolyte d'Este, dans la cathédrale de cette ville (*voy.* le tome 4 des *Elogj degl' illustri Toscani*). A—G—S.

SALVIATI (BERNARD), cardinal, frère du précédent, né à Florence vers les dernières années du 15e siècle, entra jeune dans l'ordre de Malte ; et s'étant signalé par diverses expéditions contre les Barbaresques, devint successivement prieur de Capoue, grand prieur de Rome, et enfin général des galères de la religion. Son nom fut la terreur des Ottomans. Il ruina Tripoli, détruisit les forts qui bordaient le canal de Fagiera, surprit Coron et Modon, dans la Morée, et ravagea l'île de Scio, d'où il ramena un grand nombre d'esclaves. Ayant quitté l'ordre pour embrasser l'état ecclésiastique, il suivit en France la reine Catherine de Médicis, sa parente, qui le nomma son premier aumônier et, sur la démission de Jean Salviati, son frère, lui fit obtenir, en 1547, l'évêché de St-Papoul. Il fut, en 1557, l'un des députés du clergé aux états généraux du royaume. Créé cardinal par le pape Pie IV, en 1561, il passa la même année sur le siége épiscopal de Clermont et mourut à Rome le 6 mai 1568. W-S.

SALVIATI (FRANÇOIS ou CECCO ROSSI DE'), peintre, naquit à Florence en 1510, fut élève d'André del Sarto et de Baccio Bandinelli, et condisciple de Vasari ; il se lia avec ce dernier, qu'il regardait comme un frère. Il le suivit à Rome, se livra aux mêmes études et adopta les mêmes principes. Toutefois, il se montra peintre plus correct, plus grandiose, plus animé que son ami, qui l'a célébré comme le plus habile professeur que Rome eût de son temps. Il exécuta une quantité de grandes compositions dans les palais Farnèse, de Riccio, à la Chancellerie, à St-Jean décollé, et ailleurs. Il aimait à couvrir les murailles de vastes sujets d'histoire à fresque. Il déployait dans ces diverses productions une fécondité rare, une richesse et une magnificence d'architecture peu communes, joignant à la rapidité de l'exécution la profondeur de dessin, quoique ses figures soient parfois un peu trop grandes. Les *Batailles* et le *triomphe de Camille*, qu'il a peints dans le salon du Palais-Vieux à Florence, sont un ouvrage plein de génie et dont il semble qu'un antiquaire ait dirigé tout ce qui tient aux armes, aux costumes et aux usages de l'ancienne Rome. C'est le meilleur de tous ceux que possède aujourd'hui sa ville natale. Toutefois, on y cite encore avec éloge la *Déposition de croix* que l'on voit dans l'église de Ste-Croix. Il aimait à traiter ce sujet, et il l'a répété dans le palais Panfili à Rome, dans l'église du *Corpus Domini* à Venise, et dans quelques galeries particulières, où l'on rencontre assez fréquemment aussi de ses *Sainte Famille* et de ses *Portraits*. Le plafond octogone du palais Grimani, où il a représenté l'*Histoire de Psyché*, est surtout célèbre ; et Vasari n'a pas craint d'avancer que c'était le plus bel ouvrage qui existât dans tout Venise, éloge peut-être excessif ; en effet, quoique ces tableaux aient de grandes beautés, que la composition en soit bien entendue et ornée de beaux paysages, la beauté de Psyché n'a rien qui puisse la mettre au niveau des chefs-d'œuvre du Titien et de Paul Véronèse. Venu en France, Salviati y fut peu goûté, à cause de la causticité de son esprit et de la singularité de son caractère ; et, malgré son savoir, ses ouvrages sont moins recherchés que ceux de ces deux derniers peintres, moins savants que lui dans le dessin, mais coloristes bien plus habiles. Il avait peint, pour l'église des Célestins de Paris, une *Déposition de croix*, et pour la chapelle des Florentins à Lyon, l'*Incrédulité de St-Thomas*. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître, dont l'un représente *Adam et Ève chassés du paradis terrestre*, et l'autre l'*Incrédulité de St-Thomas*. Salviati mourut à Florence en 1563. P—S.

SALVIATI (LÉONARD), philologue italien, de la même famille que les précédents, naquit à Florence en 1540. Confié aux soins de Ben Varchi, il fit de tels progrès qu'à vingt-six ans on le crut digne de présider l'académie florentine, dont il devint l'interprète et l'appui. C'est la voix de Salviati qu'on entendit aux funérailles de Varchi, au couronnement et à la mort de Côme Ier, grand-duc de Toscane. Nommé chevalier de l'ordre militaire de St-Etienne, il en prononça l'éloge dans un chapitre général, tenu à Pise en 1571, et présidé par le grand-duc lui-même. Ces différents travaux acquirent à Salviati la réputation d'orateur : il ne méritait que celle de discoureur. Il avait trouvé moyen de composer cinq discours ou *lezioni* sur un sonnet de Pétrarque, et de parler trois jours de suite sur les vertus de don Garzia de Médicis, dont la vie s'était éteinte à

l'âge de quatorze ans. Les premières corrections faites au Décaméron de Boccace n'ayant satisfait ni les casuistes ni les philologues, une seconde correction fut résolue, et ce fut au chevalier Salviati qu'elle fut confiée par le grand-duc François Ier. Son édition, publiée en 1582, à Venise, reparut à Florence la même année. Trois autres éditions furent exécutées d'après la sienne, à un petit intervalle les unes des autres. Toutefois, ce travail est une tache au nom de Salviati : les licences qu'il se donna sans nécessité dans cette correction, les changements, les suppressions, les additions qu'il se permit ; les noms de pays, de villes et de personnes changés arbitrairement, les phrases altérées, tronquées et interpolées, sans que le respect pour les bonnes mœurs commandât aucune de ces violations, voilà ce que des auteurs graves reprochent à l'audacieux reviseur. Un second travail, fait à l'occasion du premier, fut plus utile pour la langue et plus glorieux pour Salviati, ce sont ses *Avvertimenti della lingua*, dans lesquels il tire du Décaméron toutes les principales règles de l'art d'écrire. Personne n'avait osé critiquer son édition de Boccace, uniquement, dit Apostolo Zeno, parce qu'il en avait été chargé par le grand-duc : on eut moins de respect pour les *Avvertimenti*, qui valaient mieux. Ils furent vivement attaqués par un Bolonais, nommé Vital Papazzoni, dont on ne connaît d'ailleurs que quelques poésies, et par un autre inconnu, Antoine Corsuto. Le plus grand tort que Salviati s'est donné aux yeux de la postérité, c'est la passion et l'aigreur qu'il mit dans sa querelle avec le Tasse (*voy.* Rossi (Bastien), contre lequel il fit se prononcer l'académie de la Crusca, qui ne faisait que de naître. L'académie répara depuis son injustice ; Salviati ne vécut pas assez pour reconnaître la sienne. Il eut le malheur d'y persister dans deux nouveaux écrits, publiés, l'un, sous le faux nom de Charles Fioretti da Vernio, et l'autre, sous son nom académique d'*Infarinato*. Ce dernier écrit, dédié au duc Alphonse, fut composé à Ferrare, où Salviati, toujours pauvre, était allé dans l'espérance d'un établissement avantageux. Les voies lui étaient préparées depuis longtemps par le secrétaire du duc et par le poëte Guarini, l'auteur du *Pastor fido*. L'oraison funèbre du cardinal Louis d'Este, que Salviati mit au jour à Florence, décida le succès de leurs bons offices. Alphonse l'appela auprès de lui avec un traitement honorable. L'éloge funèbre d'un autre prince de la maison d'Este, qu'il prononça dans l'académie de Ferrare, dut augmenter son crédit et devait assurer sa fortune. Il saisissait toutes les occasions pour acquérir les bonnes grâces du duc et la faveur des nobles ferrarais : c'est peut-être dans ce but qu'il se mit à défendre et à exalter l'Arioste, leur compatriote, et à censurer et à déprimer le Tasse, prisonnier, malade, et qu'il savait bien avoir des ennemis dans cette même cour qu'il immortalisait par ses vers. Salviati n'obtint pas cependant tous les avantages qu'il s'était promis ; après être resté quelques mois à Ferrare, il revint à Florence, où il fut atteint d'une maladie que le chagrin rendit mortelle. Il languit pendant un an, dont il passa les derniers mois dans un couvent de camaldules, où un religieux, son intime ami, l'avait fait transporter. Il y mourut au mois de septembre 1589, avant d'avoir vu terminer la rédaction du grand vocabulaire dont il avait été l'un des premiers et plus zélés collaborateurs. Ses ouvrages sont : 1° *Orazione nella morte di don Garzia de Medici*, Florence, 1562, in-4° ; 2° *Orazione nella quale si demostra la fiorentina favella ed i fiorentini autori essere a tutte le altre lingue, ed a tutti gli altri scrittori di gran lingua superiori*, etc., ibid., 1564, in-4° ; un titre qui ne manquait pas d'outrecuidance. 3° *De dialoghi d'amicizia libro primo*, ibid., 1564, in-8°. Ce premier livre devait être suivi de nouveaux dialogues, que l'auteur n'eut pas le temps de composer. 4° *Orazione nella morte di Michelagnolo Buonarroti*, ibid., 1564, in-4°, rare ; 5° *Orazione funerale delle lodi di Benedetto Varchi*, ibid., 1565, in-4° ; 6° *Il Granchio, con gl' intermedii di Bernardo de' Nerli*, ibid., 1566, in-8°. C'est une comédie en vers, ainsi appelée du nom d'un valet intrigant. Elle fut représentée à Florence, devant les académiciens de la Crusca, l'année même du consulat de Léonard Salviati. 7° *Orazione intorno alla coronazione di Cosimo Medici gran duca di Toscana*, ibid., 1570, in-4° ; 8° *Orazione funerale recitata nell' esequie di Cosimo Medici, gran duca di Toscana*, ibid., 1574, in-4° ; 9° *Cinque lezioni sopra il sonetto del Petrarca : Poi che voi et io più volte abbiam provato*, ibid., 1575, in-4° ; 10° *Degli avvertimenti della lingua sopra 'l Decamerone*, 1er volume, Venise, 1584, in-4° (1), et 2e volume, Florence, 1586, in-4°. Ils furent réimprimés à Naples en 1712, par les soins de Laurent Ciccarelli. 11° *Il Lasca, dialogo*, etc., Florence, 1584, in-8°, rare. Cet ouvrage ne porte pas le nom de l'auteur, mais il est généralement attribué à Salviati. 12° *Dell' Infarinato accademico della Crusca : risposta all' apologia di T. Tasso*, ibid., 1585, in-8° ; 13° *Orazione funerale delle lodi di Pier Vettori*, ibid., 1585, in-4° ; 14° *Considerazioni di Carlo Fioretti, sopra ad alcune dispute dietro alla Gerusalemme*, etc., ibid., 1586, in-8°. On croit assez généralement que, sous le nom de Fioretti, s'était caché Salviati, son véritable auteur. 15° *Orazione delle lodi di donno Alfonso d'Este*, Ferrare, 1587, in-4°. Elle fut prononcée devant l'académie de Ferrare. 16° *Lo 'Nfarinato secondo, risposta al libro di Camillo Pellegrini*, etc., Florence, 1588, in-8° ; 17° *La Spina*, Ferrare, 1592, in-8°. Cette comédie en prose, dont une

(1) On trouve à la fin de ce volume douze versions différentes de la 9e *Novelle de Boccace*, en divers patois ou dialectes d'Italie, outre l'original toscan.

jeune fille ainsi nommée est l'héroïne, fut publiée après la mort de l'auteur, par les soins de Jean-Baptiste Olgiati. Le *Granchio*, la *Spina* et le dialogue de l'*Amicizia*, furent réimprimés ensemble à Florence en 1606, in-8°. Les quatorze premières *Orazioni* de Salviati, parmi lesquelles se trouve celle que l'auteur composa pour l'ordre de St-Etienne, furent réunies par Razzi en un seul volume, et réimprimées à Florence en 1575, in-4°. Dans un avertissement ajouté à cette édition, l'imprimeur Junte prenait l'engagement, qu'il ne tint pas, de donner bientôt une édition soignée de la traduction italienne de la *Poétique* d'Aristote, à laquelle Salviati avait employé quatorze ans de travail. Une partie de ce manuscrit, d'après les renseignements donnés par l'abbé Follini, premier bibliothécaire de la *Magliabechiana*, paraît s'être égarée. Voyez son mémoire inséré dans les Actes de l'académie italienne, t. 1er, part. 2. A la fin de la traduction des *Annales* de Tacite, par Georges Dati (Florence, 1582, in-4°), on lit un discours de Salviati sur ce problème historique : *Pourquoi fut-il facile à Rome de devenir libre et lui fut-il impossible de recouvrer la liberté quand elle l'eut perdue?* Poggiali avait rassemblé un volume des poésies inédites du même auteur, qu'il se proposait de publier et dont il a donné quelques essais dans le tome 1er, p. 349 de la *Serie de' testi di lingua stampati*, etc. On trouvera des renseignements sur la vie et les ouvrages de Salviati dans l'*Orazione* récitée à l'occasion de sa mort par Pier Francesco Cambi, Florence, 1590, in-4°; dans les *Notizie dell accademia Fiorentina* : Salvini *Fasti consolari;* Negri *Storia degli scrittori Fiorentini; Elogj degli uomini illustri Toscani;* Serassi *Vita di Torquato Tasso*, etc. A—G—S.

SALVIATI le jeune, peintre. *Voyez* Joseph PORTA.

SALVIEN, prêtre de Marseille, était né, selon Tillemont, vers 390, à Cologne ou à Trèves, de parents qui tenaient un rang considérable dans les Gaules. On conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il étudia dans cette dernière ville, dont les écoles étaient encore célèbres à la fin du 4e siècle. Salvien fit de grands progrès dans les lettres et dans les sciences cultivées à cette époque. Il était très-jeune quand il épousa Palladie, fille d'Hypace, élevée par son père dans les croyances du paganisme. De ce mariage naquit une fille nommée Auspiciole. Il n'eut pas de peine à convertir sa femme à la religion chrétienne ; mais lui ayant persuadé de vivre dans la continence, Hypace désapprouva cet excès de zèle. Les deux époux s'enfuirent pour se dérober à son ressentiment et ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à l'apaiser. L'histoire ne fait plus aucune mention de Palladie ni de sa fille, qui se retirèrent vraisemblablement dans quelque monastère de la Gaule viennoise. Quant à Salvien, il vendit ses biens, dont il distribua le prix aux pauvres, et embrassa la vie religieuse. On croit qu'il vint chercher un asile à l'abbaye de Lerins, vers 420. Il donna alors des leçons de littérature aux deux fils de saint Eucher, évêque de Lyon, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié. Il quitta la solitude de Lerins vers 426 et s'établit à Marseille, où il fut ordonné prêtre. Ses talents et sa piété l'avaient déjà rendu célèbre en 430, comme on le voit par un passage de l'oraison funèbre de saint Honorat. Consulté par les prélats les plus illustres des Gaules, Salvien composa sur leur demande une foule d'homélies et d'instructions qui lui valurent le glorieux surnom de *maître des évêques;* mais il n'occupa point lui-même la chaire épiscopale. Les vertus et surtout l'inépuisable charité de Salvien lui ont mérité les éloges de ses contemporains. Il mourut, toujours selon Tillemont, vers 484, dans un âge très-avancé. Des nombreux ouvrages qu'il avait composés, il ne nous en reste que deux : 1° *Adversus avaritiam libri quatuor*. Salvien y décrit avec tant de vivacité les désordres dont il était le témoin, qu'on l'a regardé comme le Jérémie de son siècle. Ce traité fut publié pour la première fois par Jean Sichard, dans l'*Antidotum*, Bâle, 1528. Il en existe une édition, Trèves, 1609, in-4°, avec des notes de Jean Macherentini. 2° *De gubernatione Dei et de justo Dei præsentique judicio libri octo* (*voy.* SANDER). Ce traité de la Providence a été traduit en français par Nicolas de Beaufremont, Lyon, 1575, in-8°; par Pierre Duryer, Paris, 1634, in-8°; par Drouet de Maupertuy, ibid., 1701, in-12. On ne conserve que neuf lettres de Salvien, adressées à différentes personnes. La plus intéressante est celle qu'il écrivit à Hypace, tant en son nom qu'en celui de sa femme et de sa fille, pour justifier leur résolution de garder la continence. Il avait composé un *Traité de l'avantage de la virginité*, un poëme (*Hexameron*) sur la création, un commentaire sur le livre de l'Ecclésiastique ou celui de l'Ecclésiaste; et enfin des homélies, dont Gennade avoue qu'il ne savait pas le nombre (*De script. eccles.*, chap. 67.) Le style de Salvien est élégant et orné, mais diffus et parfois affecté. Le recueil de ses œuvres a été publié pour la première fois par J.-Alex. Brassicanus, Bâle, Froben, 1530, in-fol. L'édition de Rome, Paul Manuce, 1564, in-fol., est rare et recherchée (*voy.* MAXIME). On fait encore quelque cas des éditions publiées par Pithou, Paris, 1580, in-8°, et par Conrad Ritterhus, Altdorf, 1611, même format; mais la plus belle et la meilleure de toutes est celle qu'a donnée Baluze, et dans laquelle il a réuni les opuscules de St-Vincent de Lerins, Paris, 1684, in-8° (1). Nous avons deux traductions assez estimées des œuvres de Salvien, par le P. Amable Bonnet, de l'Oratoire, Paris, 1700, 2 vol. in-12, et par le P. Mareuil, jésuite,

(1) Les deux éditions données par Baluze, en 1663 et 1669, sont moins estimées.

ibid., 1734, in-12 (1). Outre les *Prolégomènes* des éditions de Ritterhus et de Baluze, on peut consulter les *Mém. de Tillemont*, t. 14, p. 181, et l'*Hist. litt. de France*, t. 2, p. 217-235. W—s.

SALVINI (l'abbé ANTOINE-MARIE), littérateur italien, naquit à Florence en 1653. Destiné de bonne heure à la profession d'avocat, il se rendit à l'université de Pise pour y étudier le droit et prendre les degrés de docteur. Mais à son retour à Florence, il témoigna un tel éloignement pour le barreau que ses parents lui permirent de se livrer aux études philologiques dont il fit l'occupation de sa vie. Nommé professeur de grec, à l'âge de vingt-trois ans, il entreprit un grand nombre de traductions dans lesquelles, en voulant se montrer un interprète fidèle, il ne fut qu'un traducteur barbare. Il se flatta de pouvoir faire passer dans des vers italiens les beautés sublimes des plus grands modèles de l'antiquité. Mais manquant de verve et d'imagination, il enfanta des traductions qui n'ont de poétique que le nom, et dont les vers sont un démenti formel à la douceur et à l'harmonie de la langue italienne. Il défigura de même les poésies de Catulle ainsi qu'une partie des fables de Phèdre pour en donner des traductions grecques, que personne ne s'avisera de lire, au lieu de composer des ouvrages originaux, qui eussent été plus utiles. Si l'on en excepte ses nombreuses traductions du grec, du latin, et même du français et de l'anglais, un petit nombre d'éloges, et les notes dont il a enrichi les écrits de plusieurs auteurs italiens, il ne nous reste de l'infatigable plume de Salvini que quelques mauvais sonnets, les discours et les proses récitées aux académies des *Apatisti* et de la *Crusca*, auxquelles il appartenait, et dont il était devenu l'oracle. Chargé par ses confrères de travailler à la continuation du vocabulaire de la langue italienne, il eut aussi la permission d'y rapporter des exemples tirés de ses propres ouvrages. Généralement estimé et loué pour ses qualités et son savoir, il ne put échapper aux critiques de Magliabechi, de Fontanini, et surtout de Sergardi, qui, dans ses satires publiées sous le nom de Settano, le traita d'ambitieux et d'adulateur. Après une longue vie entièrement consacrée à la retraite et à l'étude, Salvini mourut à Florence le 17 mai 1729. Ses ouvrages sont : 1° *Discorsi accademici*, Florence, 1695, in-4°. C'est par erreur que les académiciens de la Crusca ont cité cette édition comme étant de 1696. Ce n'est qu'une première partie, qui contient cent discours sur des questions proposées par l'académie des *Apatisti*. La seconde partie, imprimée en 1712, en contient autant que la première; et la troisième, qui ne parut qu'en 1733, se compose de quarante-trois discours, suivis des traductions du manuel d'Epictète, du sixième livre des *Vies des philosophes* de Diogène Laërce et de deux discours de Plotin. 2° *Delle lodi di Benedetto Averani*, ibid., 1709, in-4°. Cet éloge fait aussi partie des *Vite degli Arcadi illustri*, 2° part. 3° *Delle lodi di Antonio Magliabechi*, ibid., 1715, in-fol., inséré dans le tome 1er de l'ouvrage ci-dessus cité; 4° *Prose Toscane, recitate nell' accademia della Crusca*, ibid., 1715, in-4°. Cette première partie contient dix oraisons, cinquante-six *lezioni* et trois *cicalate*. La deuxième partie, imprimée en 1735, contient quarante et une *lezioni*, outre un discours de Bianchini sur un sonnet de Salvini. 5° *Prose sacre*, ibid., 1716, in-4°. On pourrait considérer ce volume comme le troisième des *Prose Toscane*, et il mériterait d'être cité comme les précédents. Il contient vingt oraisons et autant de sermons. Les proses toscanes sont d'un style plus correct que les discours. 6° *Delle lodi di Piero Andrea Forzoni Accolti*, ibid., 1720, in-4°; 7° *Sonetti*, ibid., 1728, in-4°, avec le portrait de l'auteur. Le chanoine Moreni a publié un autre recueil de sonnets inédits de Salvini, en 1823, in-4°. 8° *Teocrito, tradotto in versi*, Venise, 1717, in-12, avec quelques fragments de Bion et de Moschus ; 9° *Senofonte Efesio, gli amori di Abrocome e d'Anzia*, Londres, 1723, in-12, édition surveillée par Paul Rolli. Dans le même volume : *Cicalata sopra una curiosa statuetta di bronzo*. 10° *Omero, l'Iliade, l'Odissea, la Batracomiomachia e gl' Inni*, Florence, 1723, 2 vol. in-8° ; 11° *Addisson, il Catone, tragedia*, avec le texte, ibid., 1725, in-4° ; 12° *Persio, le Satire, tradotte in verso Toscano*, ibid., 1726, in-4°. Dans la préface de cette traduction, l'auteur dit en avoir préparé une autre des œuvres de Virgile ; elle n'a jamais été publiée. Il en existe à Florence deux copies qui ne vont pas au delà du 8e livre de l'*Enéide*. Elles contiennent aussi la version des *Bucoliques* et des *Géorgiques*. 13° *J. Casaubono, della satirica poesia de' Greci, e della satira de' Romani, tradotto dal latino, e il Ciclope d' Euripide trad. dal greco*, ibid., 1728, in-4° ; 14° *Oppiano, della pesca e della caccia*, trad., ibid., 1728, in-8°. Dans cette édition, dédiée au prince Eugène de Savoie, Salvini emploie pour la première fois sur l'O et l'E l'accent circonflexe, qu'il aurait voulu introduire dans la langue italienne pour en marquer l'exacte prononciation aux étrangers. Le Trissin avait eu la même idée. C'est la seule traduction italienne des poëmes d'Oppien. 15° *Lamentazioni di Geremia, trad. da Menzini, e riformata dall' ebraico*, ibid., 1728, in-4°. Menzini n'avait traduit qu'une partie des lamentations de ce prophète ; Salvini a fait le reste. 16° *Anacreonte trad. in verso italiano*, Venise, 1736, in-4°. On a réuni dans ce volume les traductions de Corsini, de Regnier-Desmarets, de Marchetti et de quelques anonymes, outre les

(1) La traduction de Salvien par MM. Grégoire et Collombet (Lyon, 1833 1834, 2 vol. in-8°) n'est pas estimée ; on lui a reproche d'être froide et inexacte. « L'introduction est un soi-disant « coup d'œil sur l'avénement du christianisme, où il n'y a ni une « date ni un fait. » (*Revue de Paris*.)

deux versions de Salvini. 17° *Esiodo, Orfeo e Proclo, poesie ed inni*, trad., Padoue, 1747, in-8°, publié par Zanolini ; 18° *Callimaco, inni*, trad., Florence, 1763, in-8°, suivi du poëme de la *Chevelure de Bérénice*, traduit en un nombre égal de vers grecs ; 19° *Nicandro, le triache, ovvero degli animali velenosi, e gli alessifarmachi, ovvero contraveleni*, trad., ibid., 1764, in-8° ; 20° *Coluto, il Rapimento d'Elena*, trad., ibid., 1765, in-8° ; 21° *Arato, i Fenomeni, ovvero le apparenze*, ibid., 1765, in-8° ; 22° *Museo grammatico, le cose di Ero e di Leandro*, trad., ibid., 1765, in-8° ; 23° *Trifiodoro Egizio, la presa di Troja*, trad., ibid., 1765, in-8° ; 24° *Teognide Megarese Siciliano, Sentenze elegiache ; — Focilide, Poema ammonitorio ; — Pittagora, i Versi d'oro*, trad., ibid., 1766, in-8°. Ce volume et les six précédents ont été publiés par Bandini. 25° *Luciano, il Podagroso*, traduit dans le premier volume des *Opuscoli inediti de' celebri autori toscani*, publiés par l'abbé Fiacchi, ibid., 1807, in-8°. Il reste encore plusieurs traductions inédites de cet infatigable auteur dans la bibliothèque Marucelliana, à Florence. On peut en voir le catalogue dans l'ouvrage de Poggiali, intitulé *Serie de' testi di lingua*, t. 2, p. 65. Salvini a traduit aussi l'*Art poétique* de Boileau et la *Vie de St-François de Sales*, par Marsollier, ainsi qu'un grand nombre de notes et de commentaires sur des auteurs italiens, tels que Berni, Buonarotti le jeune, Giovanni Fiorentino, Grazzini (1), etc. On trouvera d'autres particularités sur sa vie et ses ouvrages dans Lami : *Memorabilia Ital.*, t. 1er ; — *Grannacci ; — Vite degli Arcadi illustri*, part. 5. — Fabroni, *Vitæ Ital.*, t. 15 ; — et *Elogi degl' illustri Toscani*, t. 4. Les deux frères, Jean-Philippe et Simon Peruzzi-Bindo, ont écrit chacun l'éloge de Salvini : le premier, pour l'académie de Florence, et l'autre, pour celle des *Apatisti*. A—G—S.

SALVINI (Salvino), frère du précédent, naquit à Florence, en 1667 ; après avoir achevé ses études à l'université de Pise, il se livra par goût à tout ce qui pouvait contribuer à éclaircir l'histoire littéraire de son pays. Reçu membre de l'académie de la Crusca, il justifia ce choix en faisant paraître les *Fasti consolari*, ouvrage rempli d'érudition et de notices inédites sur les premiers travaux de l'académie florentine. Salvini était occupé à mettre en ordre les matériaux rassemblés pour une nouvelle histoire littéraire de sa ville natale, lorsque, nommé chanoine de la cathédrale de Florence, il se fit un devoir de travailler d'abord à l'illustration du corps qui l'avait honoré de ses suffrages. Renonçant pour lors à toute autre occupation, il compulsa les archives et en exhuma un grand nombre de titres précieux qu'il destinait à la composition d'un ouvrage consacré à la gloire de plusieurs personnages marquants qui, à différentes époques, avaient appartenu à cet ancien et fameux chapitre. Surpris par la mort, Salvini ne put mettre la dernière main à ce travail, dont le chapitre florentin est resté dépositaire. C'est un guide sûr de chronologie, de biographie et d'histoire, et Lami, Manni, Mehus, en ont beaucoup profité. Salvini écrivait sa langue avec autant de pureté que son frère ; on dit même que celui-ci lui soumettait ses écrits avant de les livrer à l'impression. C'est à ce mérite qu'il dut d'être plusieurs fois élu censeur, consul et même archiconsul de l'académie de la Crusca, dont il était un des membres les plus importants. Son nom avait retenti aussi dans l'*Arcadia*, pour laquelle il composa des éloges et des vers. Il ne reste de ces derniers qu'un recueil de sonnets que Gori publia peu avant la mort de l'auteur, arrivée le 29 novembre 1751. L'académie de la Crusca se rassembla en séance extraordinaire pour entendre son éloge récité par Bindo Peruzzi et fit distribuer une médaille frappée à son effigie le jour même que les derniers honneurs académiques lui furent rendus. On a de lui : 1° *Fasti consolari dell' accademia Fiorentina*, Florence, 1717, in-4°, ouvrage très-estimé et qui mériterait d'avoir un continuateur ; 2° *Componimenti poetici toscani*, ibid., 1750, in-8°. Ce recueil est formé moitié de sonnets de Salvini et moitié des poésies de Casaregi, autre académicien de la Crusca. Gori, qui en a été l'éditeur, y a joint une savante préface. 3° *Delle lodi di Giovan Gastone I°, granduca di Toscana, orazione funerale*, ibid., 1738, prononcée devant l'académie de la Crusca ; 4° *Vita del Redi*, dans le premier volume des œuvres de cet écrivain, imprimées à Venise, 1712, in-4° ; 5° *Prefazione e note alla cronica di Buonaccorso Pitti*, dans l'édition de Florence, 1720 ; dans le discours préliminaire, Salvini rapporte les titres de plusieurs anciennes histoires et chroniques de Florence inédites et peu connues ; 6° *Vite di Lorenzo Magalotti et di Benedetto Migliorucci*, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*. Ces biographies sont les seuls fragments imprimés qui nous restent du grand ouvrage que Salvini se proposait d'écrire sur l'histoire littéraire de Florence ; on les doit à Apostolo Zeno, qui les inséra dans ce journal. On trouvera d'autres renseignements sur Salvini dans le quatrième volume des *Elogi degli uomini illustri Toscani*, et dans l'éloge de Peruzzi, inséré dans le tome 2 des *Memorie di varia erudizione della società Colombaria*, dont Salvini fut l'un des fondateurs. A—G—S.

SALVINO Degli Armati, présumé l'inventeur des lunettes, naquit à Florence, vers le milieu du 13e siècle. Sa famille, qui avait plusieurs fois joui des honneurs du priorat, habitait sur la paroisse de Ste-Marie Majeure, où on lisait l'épitaphe suivante : *Qui diace Salvino d'Armato degl' Armati di Fir. inventor degl' occhiali. Dio gli perdoni la peccata. Anno* D. MCCCXVII. Ce monument a dis-

(1) Il en laissa aussi pour les *Satires* de Salvator Rosa ; mais elles ne parurent qu'après la mort de Salvini (*voy.* Rosa).

paru ; mais del Migliore, qui en a rapporté l'inscription dans son ouvrage intitulé *Firenze illustrata*, assure l'avoir tirée d'un ancien *Sépultuaire* mss., dont il était le possesseur. Ce sont là tous les souvenirs que sa patrie a conservés d'un si utile citoyen ; mais ils ne suffisent pas pour sa découverte. Les anciens n'ont pas connu l'usage des lunettes : la langue latine n'a pas un seul mot qui puisse en faire soupçonner l'existence. *Ocular, oculare, ocularium*, dont les Italiens ont formé *occhiali*, expriment ce qui, dans la basse latinité, reçut le nom de *visorium*, c'est-à-dire les ouvertures pratiquées dans les casques pour frayer un passage à la vue. *Faber ocularius* et *ocularlarius*, qu'on lit sur quelques vieux marbres, se rapportent à l'art de préparer des yeux pour les statues. Nous répondons à ceux qui trouvent dans un vers de Plaute un argument invincible, en faveur des anciens, que la découverte leur appartiendrait tout entière si cet auteur avait dit comme on l'a prétendu :

Vitro cedo, necesse est conspicillo uti.

Mais les plus savants commentateurs de Plaute, entre autres Pareus, s'accordent à regarder ce vers comme une interpolation des copistes. Il n'existe pas dans les anciens manuscrits, et ce qui dépose en outre contre lui, c'est son imperfection ; car il lui faudrait une syllabe de plus pour former un vers ïambique trimètre ou un sénaire hypercataleptique. La découverte des lunettes peut être placée vers l'année 1285, d'après le témoignage du P. Giordano de Rivalto, qui, dans un sermon récité le 23 février 1305, devant l'église de Ste-Marie Nouvelle, à Florence, dit qu'il n'y avait pas encore vingt ans que l'art de faire des lunettes avait été inventé. C'est à peu près de la même manière que s'exprime Fra Bartolomeo da San Concordio, l'auteur des *Ammaestramenti degli antichi*, dans une chronique du couvent de Ste-Catherine de Pise, écrite vers la même année 1305. L'inscription funéraire de Salvino degli Armati établit positivement en sa faveur une présomption qu'on ne peut pas détruire, mais qu'on a pourtant tâché d'affaiblir, en lui opposant un rival dans la personne d'Alexandre Spina, appartenant au même couvent de Ste-Catherine, où il mourut, en 1313. On peut voir à l'article de ce religieux la faiblesse des arguments mis en avant par ses partisans pour ravir à degli Armati le titre qui le recommande à la postérité. On peut consulter sur la même question : 1° Manni, *Trattato degli occhiali da naso*, Flor., 1738, in-4° ; 2° Redi, *Lettera intorno all invenzione degli occhiali*, dans le tome 2 de ses œuvres, Venise, 1742, in-4° ; 3° Dati (Charles), *Veglia in cui ragionasi sopra l'invenzione degli occhiali da naso*, dans le tome 1 des *Notizie degli aggrandimenti delle scienze fisiche*, etc., publié par Targioni Tozzetti (voy. BACON). A—G—S.

SALVIONI (JOACHIM), improvisateur italien, naquit à Massa en 1736. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut placé au collége de Prato, puis à celui des jésuites à Rome, où il prit l'habit de la société. Bien que fort jeune encore, il fut, dans différentes circonstances, chargé par ses supérieurs de prononcer des discours et même des sermons, ce dont il s'acquitta de manière à faire naître les plus grandes espérances. Tel était à cette époque son enthousiasme religieux, qu'un jour on le vit parcourir les rues de Rome avec une énorme croix sur l'épaule, prêchant et exhortant le peuple à la pénitence. Malheureusement ce zèle était l'effet d'un commencement de fièvre cérébrale, qui bientôt dégénéra en folie et obligea l'enthousiaste à quitter le collége des jésuites, où il n'avait pas encore fait profession, et de rentrer dans sa famille. Grâce à des soins éclairés, sa raison lui revint peu à peu, et il put passer pour guéri complétement, bien que le reste de sa vie se trouve parsemé d'actes qui paraissent au moins singuliers. Ainsi, non content d'avoir mis de côté l'habit ecclésiastique, il voulut se marier et porta son choix sur celle de toutes les femmes qui pouvait le moins lui convenir. Mais c'est surtout dans la publication périodique qu'il fonda à Florence, sous le titre de *Mélanges intéressants de littérature*, que l'on trouve de nombreuses traces de folie. On ne saurait croire combien de futilités, d'extravagances et, ce qui est plus fâcheux, de critiques acerbes et injustes il a entassées dans ce recueil, d'ailleurs fort peu volumineux. Salvioni n'en avait pas moins la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit et de science. Il avait une grande facilité d'élocution et improvisait avec une égale facilité en italien, en latin, en grec et même en hébreu. On raconte de lui à ce sujet des tours de force vraiment incroyables. Salvioni résida successivement à Lucques, à Pise, à Florence. Dans cette dernière ville, il publia ses *Mélanges* et fut nommé membre de l'académie des *Apatisti*, à laquelle il donna de fréquentes preuves de son talent. Salvioni mourut à Pise en 1796. Il s'était fait porter à l'hôpital par suite d'une de ces bizarreries qui lui étaient si communes. Outre les *Mélanges*, il avait publié plusieurs élégies qu'on dit fort belles, mais qui, ne formant pas un recueil, ont probablement eu le sort de la plupart des pièces imprimées sur des feuilles volantes et sont à jamais perdues. Il comptait en France plusieurs admirateurs, parmi lesquels nous nommerons Diderot, qui chercha à attirer Salvioni à Paris et chargea de la négociation un abbé, qui s'y prit de manière à la faire avorter. A—Y.

SALVOLINI (FRANÇOIS), orientaliste italien, né à Faenza en 1809, d'une famille honorable, fit ses premières études à Bologne et s'occupa de bonne heure, sous la direction du célèbre Mezzofanti, de la littérature orientale. Ses progrès furent rapides, et il expliqua avec beaucoup de

succès les hiéroglyphes. Ses publications sur cette matière lui acquirent une réputation méritée et furent appréciées par les savants de tous les pays. Salvolini était venu à Paris, et il y poursuivait avec ardeur le cours de ses recherches, mais cette ardeur lui devint funeste. Atteint d'une maladie de poitrine, il succomba en 1838, à peine âgé de 29 ans. On a de lui : 1° *Des principales expressions qui servent à la notation des dates sur les monuments de l'ancienne Egypte, d'après l'inscription de Rosette;* lettres à M. l'abbé C. Gazzera, Paris, 1832, in-8°; 2° *Campagnes de Ramsès le Grand (Sésostris) contre les Schéta et leurs alliés;* manuscrit hiératique égyptien appartenant à M. Sallier, à Aix en Provence. Notice sur ce manuscrit, Paris, 1835, in-8°, avec pl.; 3° *Analyse grammaticale raisonnée de différents textes anciens égyptiens*, Paris, 1836, in-4°, avec un cahier de planches. C'est la première partie d'un ouvrage qui devait en avoir quatre et contenir douze cents pages et deux cents planches. La mort prématurée du jeune savant a malheureusement empêché de compléter cet important travail, qui aurait placé l'auteur au rang des premiers orientalistes de l'Europe. Mais, tout incomplète qu'elle est, cette *Analyse* fixa l'attention des savants. Le docteur Leemans, entre autres, premier conservateur du musée des antiques des Pays-Bas, publia à son occasion (Leyde et Paris, 1839, in-8°) une *Lettre* adressée à Salvolini sur les monuments égyptiens portant des légendes royales dans les musées des antiques de Leyde, de Londres et dans quelques collections particulières en Angleterre, avec des observations concernant l'histoire, la chronologie et la langue hiéroglyphique des Egyptiens, et un appendice sur les mesures de ce peuple. Z.

SALVONI (Pierre-Bernard), poëte italien, né à Parme le 26 septembre 1723, était fort jeune lorsque son père l'emmena à Plaisance, où il allait s'établir comme limonadier. Envoyé ensuite à Pise pour y faire ses études, il entra dans le séminaire de cette ville et même, après en être sorti, il porta encore pendant quelque temps l'habit ecclésiastique. Voilà pourquoi il fut connu d'abord sous le nom d'abbé Salvoni, bien qu'il n'eût point reçu les ordres. De retour à Plaisance, il y fonda une imprimerie avec André Bellici, son frère utérin. La première publication qui sortit de ses presses fut (en 1747) un *Choix de poésies des plus célèbres auteurs vivants*, parmi lesquels Salvoni ne craignit pas de se ranger, en faisant figurer dans ce recueil plusieurs de ses poésies. Il donna ensuite une édition des œuvres dramatiques de Métastase (1750), ce qui le mit en correspondance avec l'illustre poëte. Dans une lettre que celui-ci lui adressa, on trouve, à côté de justes plaintes sur les fautes grossières qui déparent l'édition citée plus haut, des expressions d'admiration pour le talent de Salvoni comme poëte. Mais, malgré ces éloges, ceux d'Ange Mazza et de quelques journaux du temps, il n'en est pas moins vrai que les ouvrages de Salvoni sont tous fort médiocres et méritent l'oubli complet où ils sont tombés. Salvoni était déjà agent général de la maison Sforza Cesarini, dans la Lombardie, lorsqu'il revint, en 1766, à Parme avec sa famille, et depuis il cumula ces fonctions avec celles de directeur de la poste aux lettres, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1784. Salvoni était membre de l'académie des Arcades de Rome, sous les noms de *Nisalro Euritense*, et appartenait à différentes sociétés littéraires de Parme et de Plaisance. Il avait publié : 1° *Massinissa*, tragédie, Plaisance, 1744, in-8°. Elle est au-dessous du médiocre, et l'auteur eut le bon esprit de ne pas la comprendre dans l'édition de ses *Œuvres*. 2° Un *Recueil de poésies*, dont il fut l'éditeur et en partie l'auteur, à l'occasion d'un doctorat, Plaisance, 1745, in-8°; 3° *Choix de charmantes odes et de compositions dramatiques inédites de célèbres auteurs vivants*, Plaisance, Salvoni, 1747, petit in-4°; 4° une *Vie* du docteur J. Schiavi, mise à la tête d'une édition de ses *Œuvres* publiées par Salvoni, Plaisance, 1748, in-8°; 5° *Compositions dramatiques écrites par ordre de la cour de St-Ildefonse*, Plaisance, 1753, in-8°; 6° les *Combats des amants*, comédie pour musique, Parme, in-4°. Cette pièce fut écrite par ordre du duc de Parme et représentée sur le grand théâtre de cette ville dans l'automne de 1772. 7° *Œuvres poétiques*, Plaisance, 1777, André Bellici-Salvoni, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. Ce recueil contient la plupart des pièces que nous avons citées dans le courant de cet article et plusieurs autres. A—y.

SALWYN (William), jurisconsulte anglais, naquit en 1774, d'une famille de légistes qui remontait jusqu'au règne d'Elisabeth. Il fit d'abord à Cambridge d'excellentes études littéraires et scientifiques, puis il revint aux prédilections héréditaires : le droit et la jurisprudence. Dès 1806, il publia la première partie d'une sorte de manuel de droit, intitulé *Salwyn's nisi prius*, qui eut bientôt jusqu'à onze éditions. Chargé plus tard avec un autre jurisconsulte, Maule, du compte rendu des décisions de la cour du banc du roi, il en fit paraître six volumes sous ce titre : *Maule and Salwyn reports*. Salwyn devint ensuite recorder à Portsmouth. En 1827, sous lord Lyndhurst, alors chancelier, il entra au conseil du roi, et, en 1840, il fut trésorier de Lincoln's Inn. C'est à lui que s'adressa le prince Albert lorsqu'il voulut connaître et étudier à fond la législation anglaise. Salwyn dédia à ce prince la dixième édition du *Salwyn's nisi prius*. Cette dédicace était ainsi conçue : *Alberto principi, legum angliæ studioso*. Ce jurisconsulte éminent passa à Richmond ses dernières années, qu'il consacra particulièrement

à relire les chefs-d'œuvre de la littérature de son pays. Il mourut le 25 juillet 1855. Z.

SALY (JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH), sculpteur, naquit à Valenciennes, le 20 juin 1717. Ses parents étaient pauvres; il ne doit qu'à lui-même, en conséquence, sa fortune. Il apprit les premiers principes de la sculpture sous Pater et Gilis et entra plus tard dans l'atelier de Guillaume Coustou le cadet, qui demeura son fidèle protecteur. Saly remporta, en 1737, le deuxième prix de sculpture, sur *Samson renversant les colonnes du temple*, et le premier, l'année suivante; le sujet du concours était *David présenté à Saül*. Saly fut reçu à l'Académie royale de peinture le 29 mai 1751, sur un groupe en marbre : *Faune portant un chevreau* (1). Ce fut le commencement de sa réputation. Cet artiste n'a pris part que deux fois aux expositions du Louvre, en 1750 et 1753. Ses débuts furent brillants; nous serions tenté d'ajouter trop brillants; car ses succès précoces l'ont probablement empêché de se livrer aussi sérieusement qu'il aurait dû le faire à l'approfondissement de son art, qu'il devait pousser beaucoup plus loin, étant doué de très-heureuses qualités natives. Sa vie s'est au surplus passée presque entièrement à l'étranger. Toutefois, avant de quitter la France, Saly fit don à sa ville natale d'une statue pédestre en marbre de Louis XV, qui fut inaugurée le 10 septembre 1752, sur la grande place de Valenciennes; les *Annonces, affiches et avis divers* de Paris nous en ont laissé une description (25 octobre 1752, p. 102), et le comte de Caylus a apprécié cette œuvre dans le *Mercure de France* du mois de février 1751. On en trouve de plus une représentation exacte dans les *Monuments élevés à la gloire de Louis XV* de Patte, architecte de l'électeur palatin. Cette statue fut détruite pendant la terreur, et ses débris servirent à faire des montants de cheminée. Saly résida à Copenhague de 1754 à 1775; ce fut durant ce séjour qu'il exécuta la statue équestre de Frédéric V, que les états de Norvége élevèrent à ce prince, à Copenhague, sur la place *Frédéric*. Elle fut coulée en bronze par le célèbre fondeur français P. Gor, commissaire des fontes de l'arsenal, et l'académie St-Ferdinand de Madrid en conserve le premier modèle. Cette statue est l'œuvre capitale de Saly; elle a été gravée par Preisler. Diderot, dans ses *Lettres à mademoiselle Voland* (t. 1er, p. 274), et M. Dinaux, dans les *Archives du Nord*, s'en sont occupés; enfin l'artiste a laissé lui-même deux brochures devenues très-rares : 1° *Description de la statue équestre que la compagnie des Indes orientales de Danemarck a consacrée à la gloire de Frédéric V*, Copenhague, 1771, in-8° (VI et 46 pages); 2° *Suite de la description du monument consacré à Frédéric V*, Copenhague, 1773, in-8° (IV et 56 pages). Saly avait été nommé, le 31 mars 1754, directeur de l'académie royale de peinture de Copenhague. Ne pouvant se faire au climat de la Norvége et sentant depuis plusieurs années sa santé s'altérer, Saly se détermina à rentrer en France; mais, à peine arrivé à Paris, il y mourut, le 4 mai 1776, sans avoir été marié, et fut enterré à St-Germain l'Auxerrois. On peut consulter sur cet artiste la notice que lui a consacrée l'abbé Lebrun, dans l'*Almanach historique et raisonné des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et ciseleurs, pour l'année* 1777 (réimprimée dans la *Revue universelle des arts*, t. 13, 1861, p. 337-341), et la curieuse note de Mariette, qui se trouve dans le cinquième volume de son *Abecedario* (p. 164-169). Terminons en disant que le musée de Valenciennes possède le buste en terre cuite, exécuté par Saly, du sculpteur valenciennois Antoine-Joseph Pater, son premier maître. B. DE L.

(1) L'Académie en fit cadeau, en 1768, au roi de Danemarck, Christian VII, quand ce jeune monarque vint visiter Paris.

SALZBERGER (ZACHARIE), hébraïsant et paléographe israélite, né à Goch, dans la Prusse rhénane, en 1800, mort à Bruxelles en février 1863. D'abord il remplit les fonctions d'instituteur israélite à Ruhrort et dans sa ville natale. Pendant cette époque, il s'était distingué par diverses publications insérées dans la revue *Hertha*, qui était rédigée à Munich par Hoffmann, et où il éveilla la question de l'égalité civile des israélites dans les divers Etats allemands. Après s'être établi à Munich, il y fut nommé directeur de l'école israélite et secrétaire de la commission instituée dans cette ville pour la question juive. En 1849, il accepta les fonctions de professeur à l'école supérieure israélite à Bruxelles. Depuis 1855, enfin, il était chargé des travaux paléographiques aux archives officielles de cette ville. On n'a pas d'ouvrage d'ensemble de Salzberger, mais beaucoup de travaux de théologie mosaïque, d'archéologie allemande et de paléographie, répandus dans les *Archives israélites* de Paris; les *Annales pour le mosaïsme de Geiger*, la *Revue israélite* de Philippson, la *Hertha* de Munich, et dans les *Travaux de la commission de statistique belge*. R—L—N.

SALZMANN (FRÉDÉRIC-ZACHARIE), horticulteur, né en 1730, pratiqua dans sa jeunesse son art en Allemagne, en Hongrie, en France et en Angleterre, en Hollande et en Italie. Pendant la guerre de sept ans, il fut commissaire de l'armée prussienne et ouvrit une auberge à Pyrmont. A la fin de la guerre, il entra, en qualité de jardinier de la cour, au service de Frédéric II, et mourut à Potsdam en 1801. C'était un très-habile jardinier, ainsi que l'attestent ses ouvrages, dont voici les titres: 1° *Pomologia, ou Science des fruits*, Potsdam, 1774, 1795, in-8°; 2° *Instruction sur la manière de traiter, pendant toute l'année, les végétaux potagers et les herbes à épices*, Berlin, 1781, 1786, in-8°; 3° *Art des Hollandais d'obtenir des végétaux précoces*, ibid., 1783, 1786.

in-8°. Il a inséré aussi des mémoires instructifs sur le jardinage dans les Annales de la société de la Marche de Brandebourg, dont il était membre. Il avait publié, en 1772, un plan du château et des jardins de Sans-Souci; il en accompagna la gravure d'une explication en allemand et en français. Ce plan a été copié à Paris par St-Julien, qui n'en a point nommé l'auteur. D-G.

SALZMANN (CHRÉTIEN GOTTHILF), pédagogue allemand, né en 1744, était fils du pasteur du village de Seommerda, dans le pays d'Erfurt. Destiné à suivre la même carrière, il obtint, en 1768, un pastorat très-modique à Rohrborn, dans le même pays. Il épousa la fille d'un de ses confrères et obtint, en 1772, un pastorat à l'une des églises de la ville d'Erfurt. Les idées de Rousseau et celles de Basedow, qui mettait l'*Emile* en pratique, frappèrent Salzmann : il suivit leurs principes pour l'éducation de leurs propres enfants, et se crut aussi appelé à réformer l'éducation. Il quitta même, en 1781, son pastorat pour enseigner la religion et présider au culte dans le fameux *philanthropinum* de Dessau (*voy.* BASEDOW). Il s'était déjà fait connaître par ses *Entretiens pour les enfants et les amis des enfants*, et par son ouvrage *sur les meilleures méthodes d'enseigner la religion à l'enfance*. Il avait lancé une espèce de satire contre les abus de la routine, et il avait appelé cet écrit ironique *le Petit livre des écrevisses*, 1780. Il ne resta pas longtemps d'accord avec ses confrères au *philanthropinum* et s'en retira en 1784, afin de fonder pour son compte une maison d'éducation d'après son plan particulier. A cet effet, il acheta la terre de Schnepfenthal, dans le pays de Gotha. Le souverain de ce duché lui accorda quatre mille écus, ainsi que divers avantages pour fonder son institution; des amis le secondèrent, et il parvint à former une maison qui, en peu d'années, vit réunis des enfants de divers pays de l'Europe et qui subsiste encore. D'habiles collaborateurs le secondèrent, tels que André, le naturaliste Bechslein, le philologue Lenz, Glaz, connu par ses ouvrages d'éducation, et Gutsmuths, qui mit en Allemagne la gymnastique en vogue. Les écrits de Salzmann contribuèrent beaucoup à donner du crédit à son établissement, qui compta plus de soixante élèves, parmi lesquels étaient plusieurs princes allemands. Il avait publié, en quatre volumes, ses *Discours religieux* prononcés au *philanthropinum* de Dessau. Un livre qui eut plus de succès fut son roman sentimental intitulé *Carl de Carlsberg*, qui parut en six volumes, de 1781 à 1785. Etant à Schnepfenthal, où il avait monté une imprimerie, il fit paraître successivement plusieurs ouvrages d'éducation, tels que son *Livre élémentaire de morale*, recueil de contes assez intéressants. Tous les ans, il entreprenait avec ses élèves de petites excursions dans les provinces d'Allemagne et en publiait ensuite les relations, destinées à la jeunesse. Ces excursions n'étaient pas le seul amusement qu'il procurât à ses élèves : il avait institué pour eux des ordres, ainsi que des fêtes où l'on célébrait les productions de la nature; il y avait la fête des cerises, celle des pommes de terre, etc. La gymnastique jouait un grand rôle dans son établissement; et quand il voyageait avec sa petite troupe, tout le pensionnat était en uniforme rouge, ce qui ne laissait pas de frapper les habitants des provinces qu'il visitait. Cette espèce de charlatanisme lui attira des enfants de diverses contrées de l'Europe. D'un autre côté, les hommes sages trouvaient qu'il y avait trop d'art dans son système d'éducation en apparence si simple, que la gymnastique ne méritait pas l'importance qu'il lui donnait et que la paternité de l'instituteur était plus apparente que réelle. Ayant six filles, il les maria toutes à ses collaborateurs; deux de ses fils furent également ses coopérateurs, en sorte que cette nombreuse famille se voua tout entière à l'instruction. Schnepfenthal prospéra jusqu'aux guerres de Napoléon en Allemagne. A cette époque, l'engouement était passé; les malheurs de l'Allemagne influèrent aussi sur l'établissement : en 1809, il n'avait plus que trente-six élèves. L'année suivante, Salzmann perdit sa femme, ne fit plus que languir et mourut le 31 octobre 1811, à l'âge de 68 ans. Il est sorti de Schnepfenthal beaucoup d'hommes distingués; cependant les études classiques n'y ont jamais été solides. Outre les ouvrages cités plus haut, il publia, en 1772, le *Messager de Thuringe*, feuille populaire qui eut beaucoup de succès; un ouvrage intitulé *le Ciel sur la terre*, et un grand nombre d'écrits sur l'éducation. Son goût pour le sentimental lui attirait de fréquents sarcasmes; cependant c'était une sentimentalité fort innocente. Voyez la notice sur Salzmann donnée par Ausfeld, son gendre, et dont l'extrait a été inséré dans le *Mercure du département de la Roer*, du 31 décembre 1813, t. 4, p. 776. D—G.

SAMACCHINI (HORACE), peintre, naquit à Bologne, en 1532, et fut d'abord élève de Pellegrino et des Lombard. Contemporain de Sabbatini, dont il fut l'ami, il le suivit presque en même temps dans le tombeau. S'étant rendu à Rome pour se mettre en réputation, il fut employé par le pape Pie IV aux peintures de la chapelle royale; il se montra habile imitateur de l'école romaine et mérita les louanges de Sasari et celles de Borghini et de Lomazzo. Mais ce nouveau style, qu'il avait adopté, lui plaisait bien moins que les autres, et, de retour à Bologne, il se plaignait souvent d'avoir quitté son pays, où il aurait pu perfectionner sa première manière, pour aller en chercher péniblement une nouvelle. Ce regret était injuste : son style n'emprunta à divers maîtres que ce qu'ils avaient de plus parfait. Rien de plus exquis que son tableau de la *Purification*, qui se trouve dans l'église

St-Jacques, à Bologne. Le seul reproche que l'on puisse faire à cette belle production, c'est le fini extrême de l'exécution, à laquelle l'artiste employa plusieurs années, étudiant sans cesse et retouchant son ouvrage. Augustin Carrache a gravé ce tableau comme un des plus précieux de l'école bolonaise, et le Guide n'a pas dédaigné de s'en servir dans le tableau de la *Purification* qu'il a peint dans l'église du Dôme de Modène. Lorsque son sujet l'exigeait, Samacchini savait montrer de la vigueur. On vante encore la chapelle qu'il a peinte dans l'église du Dôme de Parme, où il s'est plus approché du Corrége qu'aucun peintre de l'école bolonaise de son temps. Mais sa production capitale est la voûte de St-Abbondio, à Crémone. Le grandiose et le terrible se le disputent dans les *figures des prophètes;* leur action, leur attitude, que la petitesse du lieu rendait extrêmement difficiles, sont rendues avec un grand bonheur. Il a déployé une science des raccourcis tout à fait rare, et il semble qu'il ait voulu réunir toutes les difficultés de l'art pour en triompher. Il réussissait surtout dans la peinture à fresque, à laquelle il sut imprimer le cachet d'un génie vaste, résolu, hardi, sans jamais employer ni retouches ni repentirs, méthode qu'il n'a pas suivie dans ses tableaux à l'huile, qu'il tourmentait à force d'y revenir. Cet habile artiste mourut en 1577, âgé seulement de 45 ans. P-s.

SAMAH (Al ben Melik Al-Khaulany), sixième émir ou gouverneur arabe de l'Espagne pour les califes d'Orient, y commandait déjà une partie de l'armée lorsqu'il fut choisi par le calife Yezid II, l'an 100 de l'hégire (718 de J.-C.), pour remplacer Al-Haour, dont les exactions et la tyrannie avaient indisposé tous les musulmans de la Péninsule. A des talents supérieurs pour la guerre, Al-Samah joignait de grandes connaissances en administration. Il embellit Cordoue et y attira les savants. Il poliça l'Espagne, régla les impôts jusqu'alors arbitraires et contint les soldats en leur assignant une paye régulière. Il parcourut les différentes provinces confiées à son autorité et composa ensuite pour le calife une description complète de l'Espagne, sous les rapports de la topographie, de la population, de l'agriculture, des impôts, de la minéralogie, etc. Après qu'il eut, par ses bienfaits, assuré la tranquillité dans la Péninsule, il dédaigna de disputer aux chrétiens les forteresses qu'ils occupaient dans les montagnes des Asturies et se laissa éblouir par l'espoir de conquérir la France. Il franchit les Pyrénées, fortifia les places que les musulmans possédaient dans la Gaule narbonnaise, subjugua tout le pays depuis Carcassonne jusqu'à Toulouse et mit le siége devant cette ancienne capitale des Visigoths. Il était à la veille de la prendre d'assaut lorsque Eudes, prince mérovingien, duc souverain d'Aquitaine, accourut au secours de la place avec une armée bien supérieure à celle des Maures (*voy.* Eudes). La bataille fut terrible : Al-Samah y fit des prodiges de valeur, mais un coup de lance l'ayant renversé de dessus son cheval, sa mort entraîna la défaite de ses troupes, dont un grand nombre avaient péri en disputant la victoire. L'auteur de cet article croit avoir démontré, dans la *Continuation de l'Art de vérifier les dates*, tome 2, que la bataille de Toulouse eut lieu le 9 dzoulkadah 102 (11 mai 721), et que la perte des musulmans ne put y être, à beaucoup près, de 375,000 hommes, ainsi que l'ont dit Paul Diacre et Anastase le bibliothécaire. Al-Samah avait gouverné l'Espagne environ deux ans et demi. Abd-el-Rahman, qui avait ramené à Narbonne les restes de l'armée musulmane, fut élu par les soldats pour succéder à Al-Samah; mais, quelques mois après, il fut remplacé par Anbiza, qui eut six autres successeurs. Abd-el-Rahman fut alors investi, pour la seconde fois, du gouvernement de l'Espagne. Ce fut lui qui pénétra dans l'intérieur de la France et qui fut vaincu par Charles-Martel, le 7 octobre 732, sur les bords de la Loire, près de Tours, qu'il venait de prendre, et non pas près de Poitiers (*voy.* Abdérame). A—t.

SAMANI (Abou Ibrahim Ismael Al-), fondateur de la dynastie des Samanides, en Perse, était l'arrière-petit-fils d'un certain Saman, chamelier, puis chef de bandits comme son père, quoique des généalogistes, pour flatter les Samanides, aient fait descendre plus tard le chef de leur race de Behram-Tchoubyn, l'un des rois de la dynastie sassanide (*voy.* Behram-Tchoubyn). Açad, fils de Saman, quitta ce genre de vie, vint à Merou et fut admis à la cour du calife Al-Mamoun, qui résidait alors dans cette capitale du Khoraçan (*voy.* Mamoun). Après le départ de ce prince pour Bagdad, les quatre fils d'Açad, recommandés par lui au lieutenant qu'il laissa dans le Khoraçan, obtinrent de celui-ci, l'an 204 de l'hégire (819), les gouvernements de Samarkand, de Ferganah et autres principales villes du Mawar el Nahr ou Transoxane, et celui de Herat, dans le Khoraçan. Ils les conservèrent sous la dynastie des Thaherides, qui, la première, fut investie par les califes du gouvernement héréditaire de la partie orientale de l'empire musulman (*voy.* Thaher). Ahmed, l'un des quatre frères, survécut aux autres et en hérita probablement; car l'histoire ne parle que de sa postérité, qui fut nombreuse. Naser, son fils aîné, gouverna Samarkand du vivant de son père. Après la destruction des Thaherides (*voy.* Mohammed ben Thaher), il se rendit maître de Bokhara et le devint alors de la Transoxane entière, l'an 261 (875). Le calife Motamed (*voy.* ce nom) lui conféra le gouvernement presque absolu de cette vaste province, pour s'en faire un appui contre les Soffarides (*voy.* Yacoub ben Leits). C'est pourquoi plusieurs auteurs placent à cette

époque le commencement de la dynastie des Samanides et en regardent Naser comme le fondateur. Ismaël, l'un des plus jeunes frères de Naser, commandait en son nom à Bokhara. Ses liaisons avec Rafyah, lieutenant d'Amrou le Soffaride, dans le Khoraçan, et la cession du gouvernement de Kharizme par Rafyah à Ismaël, inspirèrent à Naser des soupçons sur la fidélité de son frère. Il lui fit la guerre l'an 275 (888), fut vaincu et fait prisonnier; mais Ismaël se prosterna devant son frère, le reconduisit avec honneur à Samarkand et voulut être confirmé par lui dans le gouvernement de Bokhara. Naser étant mort en 279 (892), Ismaël hérita de toute la Transoxane, qu'il gouverna plutôt en souverain que comme lieutenant du calife. Attaqué, l'année suivante, par les Turcs hoeikes, il tailla en pièces ces barbares, les poursuivit au delà du Sihoun (le Yaxarte), s'empara de leur capitale, enleva le père et l'épouse de leur khan et ramena un nombre de captifs excédant de beaucoup celui de son armée. Le calife Motadhed ayant réclamé son secours contre Amrou le Soffaride, Ismaël, avec des forces très-inférieures, triompha de cet usurpateur (*voy.* AMROU BEN LEITS), l'an 287 (900), et réunit le Khoraçan à ses Etats. La même année, un de ses généraux conquit le Thabaristan, après la défaite et la mort du prince alide Mohammed ibn Zaïd, qui venait de faire une invasion dans le Khoraçan. Ismaël reçut du calife le titre de *padischah* (empereur), avec l'investiture solennelle de tous les pays qu'il venait de conquérir et de ceux que les Soffarides avaient possédés. Ceux-ci conservèrent néanmoins le Seïstan, à diverses époques, comme vassaux de l'empire samanide (*voy.* KHALAF). Ismaël, en recevant les magnifiques robes d'honneur, les présents et le diplôme du calife, fit deux génuflexions à chaque pièce, les baisa respectueusement et donna au courrier qui les lui avait apportés soixante-dix mille drachmes (environ 52,500 francs) (1). Un de ses parents, qu'il avait envoyé pour gouverner le Djordjan et le Thabaristan, ayant envahi les Etats du calife et fait périr, à Reï, le lieutenant de ce prince, ce dernier eut encore recours à Ismaël, qui dompta le rebelle et obtint la souveraineté d'une partie de l'Irak. Il fit ensuite une seconde expédition dans le Turkestan, en soumit une partie et revint dans ses Etats avec un immense butin. Il mourut au milieu de safar 295 (novembre 907), à l'âge de 60 ans, après en avoir régné seize, dans la Transoxane, depuis la mort de son frère, et huit dans les provinces orientales de la Perse. Il fut si regretté de ses sujets qu'ils lui donnèrent le surnom d'*Emir al madhi* (le prince dont la perte est irréparable). Tous les auteurs orientaux s'accordent en effet à représenter Ismaël comme un monarque accompli. Il semble même qu'ils ont mêlé de fables les circonstances les plus importantes de sa vie, afin d'en tirer des leçons utiles pour les autres princes. Ismaël, ayant su que les poids sur lesquels les fermiers de la ville de Herat exigeaient les tributs de la province étaient plus forts que le poids légal, les vérifia lui-même, ordonna qu'ils fussent étalonnés de nouveau, et qu'on diminuât à l'avenir, sur le tribut ordinaire de la province, ce qu'elle avait payé de trop par le passé. Après avoir refusé les trésors offerts par Amrou, trésors qu'il regardait comme le fruit des iniquités des Soffarides, il se trouvait embarrassé pour payer son armée, qui voulait le forcer de lever une contribution sur les habitants de Herat, au mépris de la capitulation qu'il leur avait accordée. Loin de se laisser intimider, il donna le signal du départ, afin d'éloigner ses troupes de cette opulente cité, et se trouva bientôt en état de les satisfaire, au moyen des trésors d'Amrou, qu'un hasard singulier fit tomber dans ses mains. Une autre fois, en passant près de Reï, il s'aperçut qu'un arbre surchargé de fruits étendait ses branches sur le grand chemin; il y plaça aussitôt une sauvegarde, et aucun de ses soldats n'osa violer la défense d'y toucher. La plupart de ses successeurs se firent gloire de le prendre pour modèle (*voy.* MANSOUR I^er^ et II, NASER, NOUH I^er^ et II). On peut néanmoins s'étonner qu'Ahmed, fils et successeur d'Ismaël, ait seul négligé de suivre les traces d'un tel père. Malgré deux lions, qui le gardaient nuit et jour, il fut assassiné dans sa tente, le 22 djoumadi second (24 janvier 914), après un règne de six ans. La dynastie des Samanides dura un siècle entier après Ismaël et ne finit qu'avec Monthasser (*voy.* ce nom). Elle protégea les lettres, les sciences, les arts et le commerce, et son nom se répandit au loin, si l'on en juge par plusieurs médailles trouvées sur les bords de la mer Baltique, décrites par les orientalistes allemands Adler et Fræhn, dans le *Museum cuficum* du premier, 2^e^ partie, Copenhague, 1795, et dans un *Mémoire arabe* du second *sur quelques monnaies des Samanides et des Bowaïdes*, Kasan, 1808, in-4°. L'explication que Silvestre de Sacy en a donnée dans le *Magasin encyclopédique*, année 1810, prouve que les princes samanides ne mettaient leur nom sur les monnaies que précédé par celui du calife abbasside régnant, dont ils reconnurent toujours la suzeraineté, jusqu'à l'époque où les Bowaïdes usurpèrent les droits du califat (*voy.* MOEZZ-EDDAULAH). A—T.

SAMANIEGO (FÉLIX-MARIE), poëte, né à Bilbao, en 1742, d'une illustre maison de la Biscaye, était lui-même seigneur de villages de la vallée d'Arraya. Très-versé dans les langues anciennes et modernes et d'une vaste érudition, il s'était déjà fait connaître par quelques poésies légères, lorsqu'il publia ses *Fables en vers, à l'usage du*

(1) C'est par erreur qu'on a dit, dans l'*Histoire de Perse* de sir John Malcolm, sept cent mille dinars, ou sept millions sept cent mille francs, ce qui est hors de toute vraisemblance.

royal séminaire bascongado (1), d'abord imprimées à Bilbao, puis à Madrid, 1787, 2 vol. in-8°. Samaniego est celui qui, parmi les fabulistes des autres nations, se rapproche le plus de Lafontaine : aussi reçut-il le surnom de *Lafontaine espagnol*. Il a imité quelques fables d'Esope, de Phèdre, du fabuliste français, de Gay et de Moore. Le plus grand nombre est de son invention, et celles-là ont un mérite réel : toutes se distinguent par la simplicité, la correction du style, la beauté des vers et la grâce de la narration. On en compte en tout cent cinquante-sept. Moins soigneusement écrites que celles d'un autre bon fabuliste espagnol, Yriarte, elles offrent plus de naturel et de facilité. Samaniego était membre des académies de sa province et de l'académie royale de Madrid. Il mourut dans cette ville en 1806. B—s.

SAMARY (Philippe), fils de Jean Samary, calligraphe, fameux dans sa province, naquit à Carcassonne, le 5 février 1731. Il fit ses premières études au collége des jésuites, dans cette ville. Ces religieux engagèrent leur élève à entrer dans leur société; mais il se décida pour l'état ecclésiastique séculier. Envoyé à Toulouse par l'évêque Besons, il fit avec distinction ses cours de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre le 24 mai 1745 et d'abord curé à St-Hilaire (1768), il composa des sermons qui annonçaient du talent. Le 15 décembre 1762, il fut appelé à Lagrasse, où il resta jusqu'en 1772, qu'il fut chargé de la cure de St-Nazaire, à Carcassonne. C'est là qu'il développa son goût, nous avons presque dit son talent pour la poésie. Il avait l'esprit fort gai, un peu malin et même satirique; ce penchant l'entraîna. Un chanoine d'une petite ville, homme très-estimable, avait la manie de faire de très-mauvais vers, ce qui lui attira quelques épigrammes. Samary le sut, et, excité par un tiers, il fit pleuvoir sur l'infortuné métromane un déluge de vers patois fort piquants. Ces badinages de son loisir ne l'empêchèrent pas d'être très-régulier dans sa conduite et de remplir dignement son ministère dans les divers postes qu'il occupa. Vivant dans un temps où les affaires des jésuites et des jansénistes divisaient les esprits, il tâcha de rester d'accord avec chaque parti, ce qui finit par le rendre suspect à tous les deux. Quelques personnes même soutiennent qu'il penchait un peu pour les opinions de Jansénius. En 1789, il fut nommé par le clergé député aux états généraux. Lors de la destruction des ordres, on le compta au nombre des curés qui, les premiers, se réunirent au tiers état, dans la crainte qu'une forte résistance n'occasionnât de plus grands malheurs. Il se repentit bientôt de cette concession et parla avec force, à la tribune, contre les spoliateurs du clergé et contre le refus que fit l'assemblée nationale de déclarer la religion catholique religion de l'Etat. Ses opinions furent imprimées; elles confirmèrent l'idée qu'il avait donnée de ses principes. Bientôt la constitution civile du clergé fut décrétée. Samary refusa le serment prescrit, et lorsqu'une nouvelle législature eut prononcé le bannissement des prêtres inassermentés, il quitta la capitale pour se réfugier en Italie. Il fixa sa résidence à Rome, où il resta jusqu'après la publication du concordat de 1801. Rentré dans son diocèse et revenu à St-Nazaire, il eut le chagrin de voir cette paroisse occupée par un curé constitutionnel, qui lui avait aliéné l'affection de ses paroissiens. On le nomma quelque temps après (septembre 1803) chanoine et curé de la nouvelle cathédrale. Mais on peut dire qu'il n'existait presque plus. Il ne fit que languir et souffrir jusqu'à sa mort, qui arriva le 8 novembre de la même année. Quelques-uns de ses sermons et instructions familières ont été imprimés. Z.

SAMBACH (Gaspard-François), peintre d'histoire et sculpteur allemand, né en 1719 à Breslau, mort en 1798 à Vienne. Après avoir exercé la peinture dès l'âge de quatorze ans à Breslau et à Troppau, il fut appelé à Vienne par le sculpteur Donner, qui avait reconnu ses hautes facultés. Sambach s'y distingua surtout par ses travaux en ronde bosse, qui imitaient parfaitement le marbre blanc. En même temps il pratiqua la peinture, et chercha à se frayer une route particulière par des études sur la théorie de l'art. En 1762, Sambach fut nommé professeur à l'académie des beaux-arts de Vienne, dont il devint le directeur en 1772. Dans les vingt-cinq ans de son administration, Sambach a beaucoup fait pour relever cette institution, qu'à sa mort il a laissée dans l'état le plus florissant. Il a passé dans son temps pour le meilleur peintre à la fresque et de tableaux d'autel. Ce sont surtout les églises de la Hongrie, de la Croatie et de la Moravie qui lui doivent leurs principaux ornements, savoir celles de Stuhlweissenbourg, Kanischa, Bude, Pesth, Agram, Brunn, etc. Nous avons déjà mentionné ses bas-reliefs imitant soit le marbre blanc, soit le bronze, qui sont dans la possession de plusieurs archiducs et autres membres de l'aristocratie autrichienne. Dans les collections impériales du Belvédère à Vienne se trouve le plus bel échantillon de ce genre imitant le marbre blanc et représentant *Neuf enfants qui arrangent un bacchanal*, etc. R—l—n.

SAMBIASI (François), missionnaire napolitain, né en 1582, à Cosenza, dans le royaume de Naples, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite, embrassa la règle de St-Ignace à l'âge de vingt ans et sollicita de ses supérieurs la permission de se consacrer aux missions étrangères. Il s'embarqua pour les Indes, en 1609, et, quatre ans après, fut envoyé à la Chine, où il se

(1) *Bascongado*, vasque, c'est-à-dire que l'on n'y recevait que des élèves nés dans la Vascogne proprement dite, dont la Navarre fait partie.

distingua par un zèle qui triomphait de tous les obstacles. Lors de la persécution qui s'éleva contre les chrétiens, en 1620, il fut conduit, avec la plupart de ses confrères, à Macao; mais, au bout d'un an, il entra dans le Céleste Empire et reprit avec ardeur le cours de ses travaux apostoliques. Il écrivait et parlait le chinois avec la même facilité que sa langue maternelle. Possédant d'ailleurs les mathématiques et l'astronomie, il sut gagner la confiance des principaux mandarins et obtint, vers 1637, l'autorisation de reconstruire à Nankin l'église catholique, que des furieux avaient détruite peu de temps auparavant. Les Tartares ayant fait une nouvelle irruption dans la Chine et l'empereur s'étant tué pour ne pas tomber entre leurs mains, les mandarins élurent à sa place, en 1644, Houng-kouang, prince de la famille impériale. Ce nouvel empereur revêtit le P. Sambiasi de la dignité de mandarin et l'envoya comme ambassadeur à Macao, pour solliciter les secours des Portugais. Il s'acquitta de cette commission de manière à justifier la confiance de Houng-kouang, et la faveur dont l'honorait ce prince aurait tourné à l'avantage du christianisme, s'il eût vécu plus longtemps; mais les Tartares lui ôtèrent bientôt le trône avec la vie, et le P. Sambiasi mourut lui-même, en 1649, à l'âge de 67 ans : il y en avait seize qu'il était supérieur général des missions à la Chine. Il a publié, en langue chinoise : *De anima triplice, vegetativa, sensitiva et spirituali*, 2 vol. in-fol., dont on conservait un exemplaire dans la bibliothèque de la société à Rome. Il est encore auteur de deux autres traités : *De somno, De pictura*. Voyez Southwell, *Bibl. scriptor. soc. Jesu*, p. 252. W—s.

SAMBIN (HUGUES), architecte, élève de Michel-Ange, naquit à Dijon, selon l'abbé de Marolles, et non à Vienne, comme le prétend Allard dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*. La première de ces deux villes conserve encore un assez bon nombre de ses ouvrages, dont le style n'a point vieilli, et qu'il exécuta presque tous avec Gaudrillet, son gendre, homme d'une habileté consommée dans la menuiserie. Le beau portail de l'église St-Michel et les petits dômes qui surmontent ses trois arcades furent élevés sur les dessins de Hugues Sambin; le bas-relief du *Jugement dernier*, qu'on admire dans le même vaisseau, est encore de sa main, et Dijon lui dut en outre le plafond de la chambre des comptes, les formes de l'abbaye de St-Bénigne et une partie de celles de l'église St-Etienne. Il fit hommage au comte de Chabot, gouverneur de Bourgogne, de son *Œuvre de la diversité des termes dont on use en architecture*, Lyon, 1572, in-fol. Ce livre renferme trente-six planches en bois, bien gravées et dessinées avec soin. Sambin, dans l'épître dédicatoire de son livre, le donne comme un essai et promet une production bien plus importante pour l'art qu'il cultivait. Il ne paraît pas qu'il ait tenu parole. Draud lui attribue, sous le titre de *Termes d'hommes et de femmes, ornés de leurs bases, corniches, frises*, etc., un livre qui pourrait bien être le même que le précédent. F—T.

SAMBLANÇAI (JACQUES DE BEAUNE, baron DE) était fils de Jean de Beaune, bourgeois de Tours, qui, après avoir acquis de grandes richesses dans le commerce, exerça la charge d'argentier des rois Louis XI et Charles VIII. Son fils aîné, qui fait le sujet de cet article, s'éleva par son mérite à la place de surintendant des finances sous Charles VIII et Louis XII et la remplit à la satisfaction de ces deux princes. François Ier eut pour lui la même confiance que ses prédécesseurs. Samblançai s'était distingué, parmi les ministres chargés de la dangereuse administration des finances, par un esprit d'ordre et d'exactitude qui formait un préjugé avantageux pour sa probité. Renfermé dans les fonctions de son ministère, il vivait parmi les intrigues et les passions sans y prendre part. Le roi avait pour lui une amitié qui tenait du respect et l'appelait son père. Mais la faveur pleine de considération dont il jouissait lui avait fait beaucoup d'ennemis; son économie, son intégrité en augmentaient le nombre, parce qu'il défendait les intérêts des peuples contre l'avidité des grands. L'humeur altière de la duchesse d'Angoulême ne put jamais le faire plier : néanmoins elle avait toujours montré pour ce ministre une estime singulière, fondée sur sa probité et sur son zèle généreux et désintéressé, jusqu'à la malheureuse affaire qui anima cette princesse implacable contre ce digne administrateur. La duchesse, par une suite de sa haine contre la maison de Foix, avait formé le projet de faire échouer Lautrec dans le Milanais, afin de le perdre dans l'esprit du roi. Elle demanda au surintendant une somme de quatre cent mille écus, mise en réserve pour la solde de l'armée d'Italie, sous prétexte qu'elle lui était due pour ses pensions, gratifications et autres droits. Toutes les représentations du ministre furent inutiles; sa disgrâce dépendait de son refus. Lautrec, de retour, se justifia de la perte du Milanais, causée par la retraite des Suisses, sur ce qu'on ne lui avait pas envoyé les sommes promises. Samblançai, interpellé par le roi, lui dit avec son ingénuité ordinaire que le jour où les assignations pour ces sommes avaient été dressées la reine mère l'avait forcé de les lui remettre. Cette princesse nia d'abord le fait, et, après tout l'éclat de ses démentis, elle fut obligée d'en convenir; mais elle soutint que cette somme était le produit de ses épargnes, dont elle avait confié le dépôt au surintendant, comme si, assistant tous les jours aux conseils, elle avait pu ignorer la destination des quatre cent mille écus. Samblançai persista, de son côté, à protester que la reine ne lui avait rien confié; qu'il ne lui devait rien, et qu'il lui

avait représenté que la somme exigée par elle était celle que le roi avait destinée pour l'armée d'Italie. Au milieu de toute cette altercation, François Ier sut bien démêler le vrai coupable : « N'y songeons plus, dit-il, nous n'étions pas « dignes de vaincre. La fortune voulait en vain « se déclarer pour nous : nous mettons à ses « faveurs de trop puissants obstacles. Cessons, « s'il se peut, de nous trahir, et allons désormais « au bien avec plus de concert et d'intelligence. » Samblançai resta en place; mais la duchesse jura sa perte. Lorsque, en 1525, le roi voulut aller reconquérir le Milanais, on engagea Samblançai d'avancer l'argent nécessaire; il osa refuser, alléguant qu'il lui était déjà dû trois cent mille livres. Il rendit ses comptes, justifia sa créance, perdit sa place et sa faveur et alla vivre en paix dans sa terre de Balan, sur le Cher. L'imprudente vivacité avec laquelle il sollicita son payement, dans un temps où l'État, écrasé et privé de son roi, semblait absolument sans ressource, donna lieu à la duchesse, devenue régente, d'envenimer cette démarche très-déplacée. On rechercha secrètement toute la conduite du surintendant par des moyens tortueux. On menaça, on intimida un nommé Jean Prévôt, de Tours, commis de Samblançai. On lui fit entrevoir qu'il ne pouvait éviter le supplice dû à ses malversations qu'en devenant l'accusateur de son maître. Soit que Prévôt dévoilât des fraudes occultes connues de lui seul, soit que ce serviteur infidèle eût soustrait des titres propres à la justification du surintendant, celui-ci fut conduit à la Bastille sur la fin de 1526. Une commission de juges, dévoués au chancelier Duprat, créature de la reine mère, le condamna, le 9 août 1527, sur une accusation vague de péculat, à être pendu, ce qui fut exécuté au gibet de Montfaucon. Il était alors âgé de 62 ans. Le peuple, persuadé de son innocence, ne donna dans cette occasion que des marques de douleur et de consternation. Samblançai mourut avec beaucoup de courage, et les vers que Marot fit à cette occasion méritent d'être cités :

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menait
A Montfaucon Samblançai l'âme rendre,
Lequel des deux à votre sens tenait
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillard semblait homme que mort va prendre;
Et Samblançai fut si ferme vieillard
Que l'on eût dit, au vrai, qu'il menait pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

La cour conserva longtemps le souvenir de cette violence, dont la mémoire de la duchesse d'Angoulême est restée entachée. Samblançai avait amassé de grands biens; mais il est inutile, après un si long ministère, de compromettre sa probité pour expliquer une si haute fortune (1). Les grandeurs l'éblouirent; mais il ne paraît pas qu'elles l'eussent corrompu. Son grand crime fut d'avoir, par trop de franchise, offensé une princesse hautaine et vindicative, dont les intrigues furent une des principales causes des malheurs du règne de son fils. Tout le procès de cet illustre malheureux est bien discuté dans l'*Histoire de François Ier* par Gaillard. C'est l'opinion commune que la mémoire de Samblançai fut réhabilitée dans la suite; mais il n'existe aucune trace de cette réhabilitation. Il paraît seulement que Guillaume de Beaune, son fils, qui était général des finances, fut, en 1529, rétabli dans ses biens et dignités, après avoir d'abord été banni. — RENAUD DE BEAUNE, fils de ce dernier, fut archevêque de Sens (*voy.* BEAUNE). T—D.

SAMBUCUS (JEAN), l'un des savants les plus laborieux du 16e siècle, naquit en 1531, à Tyrnau, dans la Hongrie, d'une famille patricienne. Doué de beaucoup d'esprit et d'une activité rare, il visita les principales universités d'Allemagne, de France et d'Italie, et acquit des connaissances étendues dans la médecine, les lettres, l'histoire et les antiquités. Il voyageait toujours seul, à cheval ou en bateau, suivi de deux chiens. C'est ainsi, du moins, qu'il s'est représenté dans un emblème (1) où, parlant de la fidélité de cet animal, il cite en exemple ses deux dogues *Madel* et *Bombo*. Son mérite lui fit bientôt d'illustres amis, les Fugger et Jer. Wolf, en Allemagne; à Gand, Hub. Goltzius; à Paris, J. Dorat, Lambin et Turnèbe; en Italie, Fulv. Orsini, Paul Manuce et Ach. Bocchius, qu'il regardait comme un second père, lui prodiguèrent les marques d'estime et facilitèrent ses travaux. Dans ses voyages, auxquels il consacra vingt-deux ans, Sambucus s'attacha surtout à recueillir les ouvrages des anciens auteurs pour en faire jouir le public, et avec une fortune bornée, il ne fit pas moins pour les lettres, suivant de Thou, que les princes dont on vante le plus la générosité (*voy.* les *Éloges des savants* par Teissier, t. 2). Il prit sa licence en médecine à l'académie de Padoue; mais on ne voit pas qu'il y ait été reçu docteur (*voy.* Papadopoli, *Hist. gymn. Patavini*). Il revint ensuite dans les Pays-Bas et en Allemagne, où sa réputation l'avait précédé. Accueilli par l'empereur Maximilien II, qui lui conféra le

(1) En lisant l'histoire avec attention, on remarque que la place de surintendant des finances a été entourée des dangers auxquels échappèrent bien peu de ceux qui l'exercèrent, jusqu'au célèbre Fouquet, auquel Louis XIV ne fit grâce de la vie qu'en le privant pour jamais de sa liberté. C'est que pendant longtemps les rois de France n'ont pas eu le droit incontesté de créer des impôts, et que, pour se procurer de l'argent, ils usaient de moyens désastreux qui excitaient la haine des peuples, toujours disposés à s'en prendre particulièrement à ceux auxquels était confiée l'administration des finances. Cette administration n'étant pas soumise à des lois fixes et connues, il s'y introduisait des abus dont les surintendants profitaient pour leur compte, et, comme ils avaient beaucoup d'ennemis, ils étaient obligés, pour se conserver, de se faire des créatures à prix d'argent, ce qui augmentait encore les désordres attachés à leur gestion. D'autres mœurs, d'autres usages permirent à Colbert de porter la clarté dans le compte des dépenses publiques; et le ministère des finances est devenu aussi sûr que la surintendance des finances avait été dangereuse jusqu'alors. F—E.

(1) Cet emblème est le 124e, p. 163, dans l'édition de 1569, in-16.

titre de conseiller et le créa son historiographe, il ne fut pas moins estimé de Rodolphe; mais il ne jouit pas longtemps des honneurs et des récompenses que lui avaient mérités ses talents. Sambucus mourut d'apoplexie, à Vienne, le 13 juin 1584, à l'âge de 53 ans. Ses manuscrits et sa collection de médailles passèrent dans la bibliothèque impériale. Indépendamment de plus de huit cents lettres inédites de St-Grégoire de Nazianze, St-Chrisostome, St-Basile, St-Cyrille, Théophylacte et Bessarion, on doit à Sambucus la découverte d'un fragment de Pétrone (1), des lettres d'Aristénète, des *Dionysiaques* de Nonnus, de l'*Opuscule biographique* d'Hesychius de Milet, des *Vies des sophistes* d'Eunape, etc. Il a publié des traductions latines du *Commentaire* de Théophylacte *sur les Actes des apôtres*, des *Poëmes* d'Hésiode et de la *Batrachomyomachie*, de divers morceaux choisis de Platon, de Xénophon et de Thucydide. L'édition qu'il a donnée de Plaute, Anvers, Chr. Plantin, 1566, in-16, est recherchée des curieux, et ses notes sur Lucien et sur les *Commentaires* de César ont été réimprimées plusieurs fois. Outre des harangues, des oraisons funèbres et quelques autres opuscules qui n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt, on a de Sambucus : 1° *Incerti auctoris epistolarum conscribendarum methodus, una cum exemplis gr. et lat.*, Bâle, 1552, in-8°; 2° un *Appendix* à l'*Abrégé de l'histoire de Hongrie*, par Pierre Ranzau, Vienne, 1558, in-fol. Sim. Schard en a tiré la description des siéges d'Agria, de Témeswar, Szigeth, Toemni, insérée dans les *Scriptor. rerum Germanicarum*, t. 2 et 4. 3° *De imitatione a Cicerone petenda dialogi tres*, Paris, 1561, in-8°; 2° édit., revue et augmentée, Anvers, 1563, in-8°; 4° *Ars poetica Horatii et in eam paraphrasis et commentariolus*, Anvers, Chr. Plantin, 1564, in-8°; 5° *Emblemata*, ibid., 1564, 1566, in-8°; 1569, 1576, 1584, in-16. A la suite Sambucus a publié les médailles les plus précieuses de son cabinet (2), mais sans aucune explication; on y distingue un Othon et un Pescennius Niger, grand bronze, deux pièces qu'il regardait presque comme uniques. Le volume est terminé par un recueil d'épigrammes latines. Les *Emblèmes* de Sambucus ont été traduits en vers français, Anvers, 1567, in-16, fig., rare et recherché. 6° *Veterum aliquot ac recentiorum philosophorum medicorum icones*, Anvers, 1574; Leyde, 1603, in-fol., rare. C'est un recueil de soixante-sept portraits, parmi lesquels on trouve ceux d'Apollon et d'Esculape, de Chiron, d'Homère, de Pythagore, etc.; viennent ensuite les portraits des médecins les plus célèbres du 16° siècle; celui de Sambucus est le dernier. 7° *De historia*. Cet opuscule se trouve dans le *Penus artis historicæ*, 1579. 8° Des éditions de l'*Histoire de Hongrie* de Bonfini (*voy.* ce nom), Francfort, 1781, in-fol., augmentée des quinze derniers livres, continuée et enrichie de différentes pièces et de l'*Histoire du cardinal Ximenès*, par Gomez de Castro, ibid., même année, in-fol. On trouve la *Vie de Sambucus*, avec son portrait, dans la *Bibliothèque* de Boissard et dans l'*Académie* de Bullard. Voyez, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de Hongrie* par le P. Alex. Horanyi, Vienne, 1770-1777, 3 vol. in-8°. W—s.

(1) Anvers, 1565, in-8°. Burmann en a tiré la vie de Pétrone, par Sambucus, qu'il a insérée dans son édition du satirique romain, Utrecht, 1709, in 4°.

(2) Les médailles dont Sambucus a donné le trait sont au nombre de quarante-six, et toutes de grand bronze.

SAMBUCY (Gaston de), prélat français, naquit en 1764, à Milhau. Il venait d'entrer dans les ordres quand la révolution l'obligea de dissimuler sa qualité de prêtre sous la veste de l'ouvrier. Il était tourneur et exerçait avec habileté cet état, qui en même temps lui permettait d'aller consoler, dans les prisons et jusqu'au pied de l'échafaud, les condamnés politiques d'alors. Dénoncé enfin à son tour, il fut détenu jusqu'à la chute de Robespierre et du régime auquel il donna son nom. Lors du concordat, Sambucy fut appelé à la cure des Carmes à Paris. Il dut ensuite à l'oncle de Napoléon, au cardinal Fesch, le titre de directeur de la chapelle de l'empereur, et il présida en cette qualité à l'ordonnance du double sacre de Milan et de Paris. Sous la restauration, il devint aumônier du comte d'Artois, et il conserva ce titre à l'avénement de ce prince à la couronne, sous le nom de Charles X. Il revint en 1830 dans sa ville natale et s'y adonna uniquement à la pratique d'une piété sincère et tolérante et au soulagement des pauvres. Ce vertueux prélat, qui rappelait les Fénelon et les Cheverus, mourut le 18 mai 1850, à l'âge de 86 ans. Il a laissé une *Vie de Jésus-Christ*, illustrée de 75 gravures, d'après les meilleurs tableaux, et des écrits divers. Z.

SAMMARTINO (Matthieu), comte de Visché, naquit en 1494, dans cet ancien fief de la famille Sammartino placé sur le bord de la Dora Baltea, en Piémont. Il contribua, par ses *Observations grammaticales et poétiques*, à établir, au 16° siècle, les principes de la grammaire et de la poésie italienne. Dans cet ouvrage, il s'était déclaré contre les hexamètres et pentamètres introduits par Tolomei et contre les vers blancs (*sciolti*), déjà fort en vogue de son temps. Il leur préférait les tercets, qu'il regardait comme les plus propres à l'épopée, et c'est dans ce mètre qu'il entreprit de composer un poëme intitulé *la Giuliade*, sur les guerres et les amours de Jules César. N'ayant jamais été publié, il n'en reste que le souvenir; mais ses églogues, qui parurent vers l'année 1540, l'ont fait passer pour l'inventeur de la poésie *pescatoria* italienne et comme un rival redoutable de Rota (*voy.* ce nom). Apostolo Zeno a cru le prouver chronologiquement en rapprochant les dates des premières éditions des poëmes maritimes, et, d'a-

près ce calcul, Rota devrait non-seulement céder le pas à Sammartino, mais encore à Bernardo Tasso (1), à Franco (2) et à Calmo (3), dont les recueils parurent avant 1560, année de la publication des églogues de Rota. Mais Scipion Ammirato, qui en fut l'éditeur, nous a informés que l'auteur les avait communiquées à Vittoria Colonna, qui les avait apprises par cœur et se plaisait à les réciter à ses amis, ce qui ne peut être arrivé qu'avant 1533, époque à laquelle cette dame, s'étant vouée tout entière aux exercices de piété, ne se serait pas cru permis de débiter les amours des pêcheurs. Voici les titres des ouvrages de Sammartino : 1° *Pescatorie ed egloghe*, Venise, in-8°, sans date, mais vers l'année 1540, mélange de prose et de vers, à l'imitation de l'*Ameto* de Boccace, de l'*Arcadia* de Sannazar et des *Asolani* de Bembo ; 2° *Osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana*, Rome, 1555, in-8°. A—G—S.

SAMMONICUS. *Voy.* SAMONICUS.

SAMON, marchand, natif de Sens, selon les uns, ou de Soignies en Hainaut, selon les autres, vivait sur la fin du 6e siècle. Les affaires de son commerce l'ayant conduit chez les Esclavons, que les Huns opprimaient alors, il leur persuada de secouer le joug et montra tant de talent, de valeur et de prudence dans l'exécution de ce projet, que la reconnaissance publique le porta sur le trône. Sa fortune attira dans l'Esclavonie beaucoup d'autres marchands français. Quelques-uns d'entre eux furent volés. Le roi Dagobert Ier lui en fit porter des plaintes ; mais son ambassadeur traita les Esclavons de *chiens*, et ne ménagea pas plus leur nouveau roi. « Ces « *chiens*, lui répondit Samon, mordent les inso« lents qui manquent de respect à un peuple libre « et au roi que ce peuple a élu librement. » Dagobert n'eut pas à se glorifier de la guerre qui s'ensuivit. Samon gouverna les Esclavons pendant trente-six ans avec beaucoup de sagesse ; il rendit ce peuple heureux au dedans, redoutable au dehors, et l'enrichit par le commerce ; il eut tout à la fois ou successivement douze femmes, dont il laissa vingt-deux fils et quinze filles. T—D.

SAMONICUS (QUINTUS SERENUS). Les écrivains de l'antiquité font mention de deux Samonicus, le père et le fils, l'un tué dans un festin par ordre de Caracalla, l'autre connu d'Alexandre Sévère, qui lui témoigna de l'affection. Mais ils ne nous apprennent point lequel des deux est l'auteur du poëme *De medicina*. Parmi les modernes, Henri Estienne, Thomas Bartholin, Rob. Keuchen et plusieurs autres attribuent cet ouvrage au père ; J.-B. Morgagni, au contraire, veut en faire honneur au fils, et il appuie son opinion d'abord sur un passage de Lampride, qui donne à Samonicus le fils le titre de poëte, et en second lieu sur ce que les anciens, tout en accordant au père de grandes connaissances en histoire naturelle, n'en parlent nullement sous le rapport poétique. Mais, suivant Ackermann, qui a donné la meilleure et la plus récente édition de Samonicus, il se peut que le père ait été tout à la fois poëte, naturaliste et même historien. Samonicus le père vivait à la fin du 2e siècle et au commencement du 3e ; et ce devait être un homme fort instruit dans différentes branches des connaissances humaines, puisqu'il avait amassé, suivant le rapport de Julius Capitolinus, une bibliothèque de soixante-deux mille volumes, et que Macrobe, en nous transmettant deux fragments de Samonicus, le qualifie de *vir sæculo suo doctus*. Samonicus le fils, qui hérita de cette immense bibliothèque, la donna en mourant à Gordien III, ou le Jeune, qui avait été son disciple. Le poëme *De medicina* se compose de soixante-cinq chapitres et onze cent quinze vers hexamètres. Les maladies y sont traitées sans aucun ordre systématique, et en passant sous silence presque tous les objets qui ont rapport au diagnostic, au pronostic et à l'hygiène. Cette méthode, entièrement opposée à celle d'Hippocrate et de la véritable médecine grecque, est conforme à celle des empiriques, qui ne tenaient aucun compte des signes de maladies et de la recherche de leurs causes. Les préceptes curatifs de Samonicus consistent à indiquer, pour combattre chaque affection, des médicaments d'une préparation facile, d'un prix peu élevé, par conséquent à la portée du plus grand nombre, ce qui fait de cette production une espèce de médecine des pauvres, comme le prouvent clairement plusieurs passages, entre autres le vers suivant :

At nos pauperibus præcepta feramus amica.

Le livre est semé de fables et d'idées superstitieuses ; Samonicus croyait aux amulettes, puisque, pour guérir la fièvre hémitritée, il conseille sérieusement le moyen suivant : écrire sur du papier le mot *abracadabra*, le répéter en diminuant à chaque ligne la dernière lettre, jusqu'à ce que le premier *a*, restant seul au bas de l'écriture, forme la pointe d'un triangle ; porter ce papier suspendu au cou avec un fil de lin. Il propose aussi contre la même maladie l'usage de la graisse de lion et des amulettes composées de corail et d'émeraude. Veut-on savoir de quelle manière il combat l'insomnie ? On prend un morceau de papier, on y inscrit différents mots, on le brûle, et on en fait avaler la cendre dans de l'eau chaude. Tout, heureusement, n'est pas de cette force : ainsi, par exemple, il parle de l'application des sangsues pour chasser la goutte, de l'ail pour tuer les vers. Il est bon de remarquer en outre que, dans le chapitre qui traite de la fièvre quotidienne, il condamne l'emploi des paroles

(1) Une *Pescatoria* de Bern. Tasso fut imprimée dans le 2e livre de ses *Amori*, Venise, 1534, in-8°.

(2) *Rime maritime di Niccolo Franco*, imprimé à la suite des *Dialoghi maritimi* de Bottazzo, Mantoue, 1547, in-8°.

(3) Calmo, *Rime pescatorie*, en dialecte vénitien, Venise, 1553, in-8°.

magiques et taxe de superstition et de crédulité ceux qui pensent pouvoir s'affranchir de cette maladie par leur moyen; et c'est dans le chapitre suivant qu'il recommande son *abracadabra*. Il semblerait, d'après cela, ou que Samonicus a voulu mystifier ses lecteurs, ou que le même auteur n'a point présidé à toutes les parties de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, on peut dire, en général, que dans ce poëme, il y a plus à profiter pour la curiosité ou l'érudition que pour l'art de guérir. Si l'on examine attentivement le fond de l'ouvrage, on s'aperçoit que l'auteur y a mis peu du sien, et qu'il a puisé largement dans la matière médicale de Dioscoride, et surtout dans les écrits de Pline; de même que, pour la forme, il a souvent revêtu son poëme d'ornements empruntés à Lucrèce et à Horace : on rencontre même des vers entiers tirés de l'auteur de l'*Art poétique*. Quant à la versification, si l'on considère la difficulté qu'elle présentait sous le rapport d'une foule de noms médicamentaux, dépourvus d'harmonie, elle paraîtra assez soignée; mais elle ne se fait point remarquer par cette latinité pure et châtiée dont brillent les livres antérieurs au temps où Samonicus écrivait; elle contient plusieurs mots barbares ou inusités, et parfois des épithètes mal placées qui obscurcissent le sens ou ne servent évidemment que pour la mesure du vers : cette dernière même ne paraît pas toujours fidèlement observée, en sorte que ce poëme se ressent beaucoup de la décadence des belles-lettres et de l'art médical. Ajoutons que la fin en paraît tronquée, d'après l'opinion de Rob. Constantin, embrassée par Fabricius (*Bibl. lat.*); il paraît même fort vraisemblable à ces deux philologues que les soixante-dix-huit vers qui terminent le livre *De medicamentis* de Marcellus l'empirique sont la péroraison du poëme de Samonicus. On a publié un si grand nombre d'éditions de cet ouvrage, que nous nous contenterons d'indiquer les principales. Elles portent le titre *De medicina præcepta saluberrima*. La première fut imprimée avec Avienus, Germanicus et Aratus, Venise, 1488, in-4°; les suivantes, Haguenau, 1528, in-8°, par les soins de Cæsarius, qui y ajouta d'abord le poëme *De ponderibus et mensuris*, de Q. Rhemnius-Fannius Palæmon, ensuite des notes courtes, mais utiles; Venise, 1528, in-8°, avec Celse, par Asulanus; Zurich, 1540, in-4°; Lyon, 1542, par Antoine Dumoulin, édition fort louée par Burmann et Pithou; ibid., 1566, in-8°, par Rob. Constantin; Leipsick, 1590, in-8°, par Ranzovius; Amsterdam, 1662, in-12, avec Palæmon. Cette édition, donnée, par le plagiaire Keuchen, est fort bien imprimée; mais on s'aperçoit que l'éditeur n'a collationné le texte ni avec les manuscrits, ni avec les bonnes éditions; car toutes celles dont il parle sont au rang des plus mauvaises. Cependant les prolégomènes et les commentaires érudits dont celle-ci est enrichie la rendent intéressante et bonne à consulter, parce que les uns et les autres ont été dérobés par Keuchen, soit à son grand-père, qui était premier médecin de l'électeur de Brandebourg, soit à d'autres savants, tels que Saumaise, Turnèbe, J. Cornarius, etc. (*voy.* KEUCHEN). Burmann, dans sa collection des *Poetæ latini minores*, a épuré le texte de Samonicus donné par Keuchen et jugé à propos de reproduire en entier les commentaires de ce dernier; mais il a grossi son édition d'une foule de notes philologiques et critiques dont plusieurs paraissent superflues, et quelques-unes même contiennent des erreurs qu'un homme peu versé dans la science médicale pouvait difficilement éviter. Morgagni a publié sur Samonicus deux lettres fort savantes : l'une (Padoue, 1722), réimprimée à la Haye en 1724, in-4°, accompagne l'édition de Celse et de Samonicus réunis, et rectifie çà et là le texte de ce dernier; l'autre, qui est jointe à la même édition, donnée en 1750 à Padoue, 2 vol. in-8°, sert de réponse à Burmann, qui avait censuré quelques parties de la première lettre. Le docteur J.-C.-T. Ackermann, après avoir publié dans le *Magasin à l'usage des médecins* de Baldinger une épître sur Samonicus et un projet de nouvelle édition de cet auteur, a mis au jour son travail, Leipsick, 1786, in-8°, pour lequel il avait rassemblé plusieurs manuscrits, collationné les meilleures éditions et consulté les hommes les plus érudits, tels que Heyne, Gruner, Blumenbach, Reizius, Franzius. L'étude approfondie de ce poëme le conduisit à reconnaître les emprunts considérables que Samonicus avait faits à Dioscoride et à Pline. Il a mis tous ses soins à rétablir le texte dans sa première intégrité; les notes qu'il y a jointes sont tirées des scoliastes les plus distingués, et quelques-unes de son propre fonds; quoique nombreuses, elles sont fort utiles, à cause du choix sévère qui y a présidé et de la lumière qu'elles jettent sur les points obscurs du sujet. Enfin, une préface de quarante-huit pages prouve la vaste érudition et la bonne foi de l'éditeur, en sorte qu'on peut regarder cette édition comme supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. On regrette seulement de ne pas y rencontrer une table des chapitres, qui paraissait indispensable (1). Une traduction de Samonicus, faite par M. Baudet, figure dans un des volumes, mis au jour en 1845, de la *Bibliothèque latine-française*, publiée par la maison Panckoucke. R—D—N.

SAMPIETRO, célèbre capitaine corse, commandant les troupes italiennes au service de France sous les règnes de François Ier et de Henri II, naquit vers l'an 1501, de parents obscurs, à Bastelica, bourg du district d'Ajaccio. Il fut élevé par charité dans la maison d'Hippolyte de Mé-

(1) Boehmer a consacré quatre dissertations, publiées à Wittenberg, de 1798 à 1800, pour prouver que Samonicus est aussi l'auteur d'un poëme sur la teinture des cheveux (*De tingendis capillis*). A. B—T.

dicis, neveu du pape Clément VII, fit ses premières armes sous Jean de Médicis, fameux chef des *bandes noires*, et entra de bonne heure au service de France. Il s'était déjà distingué dans plusieurs rencontres, lorsque sa réputation acquit un grand éclat par la défense de Fossan. Cette place, n'ayant pour fortifications qu'une faible muraille, fut investie (1536) par 10,000 Allemands sous les ordres d'Antoine de Lève, un des meilleurs généraux de Charles-Quint. Le gouverneur (Montpezat) répondit à la sommation par une vigoureuse sortie. Sampietro, à la tête de 300 Italiens, enleva d'abord les ouvrages des assiégeants et se dirigea ensuite sur le quartier d'Antoine Lève, lequel, surpris, fut obligé de prendre la fuite, porté sur une chaise, ne pouvant monter à cheval à cause de sa goutte. Poursuivis trop chaudement par Sampietro, les porteurs jetèrent le général dans un blé, où il échappa aux recherches des Français. Sampietro fut blessé dans cette sortie. La valeur et l'intelligence qu'il y fit paraître lui valurent un commandement plus important. A la fin de l'année 1536, Charles-Quint pénétra en Provence; Sampietro voulut arrêter son avant-garde auprès de Brignoles; mais, accablé par une nombreuse cavalerie, il fut pris avec Montezeau et Boissy. Rendu à la liberté, l'année suivante, il se distingua ensuite au siége de Coni, en 1542; à celui de Landrecies, en 1543, et à la bataille de Cerisoles, en 1544. Il fut nommé, à la fin de cette guerre, colonel général de l'infanterie corse au service de France. L'année qui suivit la mort de François I^{er}, il quitta le royaume et retourna dans sa patrie, où il fut reçu en triomphe. Il y épousa Vanina Ornano, héritière de la plus illustre et de la plus riche famille de l'île. En 1547, il demanda à remplacer Louis Farnèse dans le commandement des troupes papales; mais il ne l'obtint point. Il forma alors une ligue secrète avec les principales familles de l'île de Corse, pour soustraire son pays à la domination des Génois. Ceux-ci, informés du projet, résolurent sa perte. Sous un prétexte spécieux, Spinola, gouverneur de l'île, l'attira, avec son beau-père, dans la citadelle de Bastia, et le retint prisonnier. Le sénat envoya l'ordre de le mettre à mort. L'appareil de supplice était déjà préparé lorsqu'un contre-ordre arriva. Le roi de France, Henri II, avait menacé de son courroux la république de Gênes si elle faisait mourir Sampietro, et parlé d'ôter la vie à deux illustres Génois en représailles. Sampietro, à l'aide de cette puissante médiation, obtint la liberté. Il quitta la Corse, en vouant aux Génois une haine implacable. La guerre ayant recommencé dans l'Italie, en 1551, Sampietro seconda merveilleusement Horace Farnèse, duc de Parme, alors allié de la France. Il battit dans le Plaisantin deux divisions de Gonzague. Poursuivant toujours ses projets de vengeance contre Gênes, il obtint, en 1553, que la France déclarerait la guerre à la république et aiderait les Corses à secouer le joug. Le maréchal de Termes fut chargé de cette expédition. Sampietro s'embarqua avec ce général et le prince de Salerne. La flotte française alla se joindre à celle de Dragut, fameux amiral turc. Elle aborda dans l'île de Corse au mois d'août. Sampietro fit un appel aux habitants, qui vinrent en foule se joindre à lui. Bastia, Calvi, Boniface tombèrent en son pouvoir; mais Sampietro ne put conserver la bonne intelligence parmi les alliés. Dragut quitta l'île; Doria, l'amiral génois, débarqua en Corse avec des forces supérieures. Le maréchal de Termes fut rappelé : Sampietro resta seul pour protéger ses conquêtes. Il se maintint pendant une année entière; mais la paix ayant été faite dans toute l'Europe (1555), il fut obligé de quitter l'île. Le sénat avait mis sa tête à prix. Portant en tout lieu sa haine contre Gênes, il alla jusqu'en Turquie chercher des ennemis à cette république. Il se prit alors de querelle avec son neveu Telone Bastelica, qui l'avait accompagné. Il se battit en duel avec lui, sur la grande place de Constantinople. Plus habile dans le maniement de l'épée, Sampietro tua son neveu. Cette action peu généreuse ne fut que le prélude d'une autre bien plus cruelle. Il apprend que sa femme, retirée à Marseille, avait eu l'intention d'aller à Gènes implorer la grâce de son époux. Un parent de ce dernier la surprit en route et la ramena; mais l'idée seule d'une pareille démarche auprès de ses plus cruels ennemis met au désespoir le capitaine corse et le remplit de rage. Il quitte Constantinople et arrive en toute hâte en Provence. Il trouve Vanina à Aix et lui annonce froidement qu'ayant eu la pensée de le déshonorer en allant demander sa grâce au sénat de Gênes, elle s'est rendue indigne de la vie, et qu'elle doit se préparer à mourir. Vanina sentit que c'était un arrêt irrévocable. Se préparant à la mort avec courage, elle demanda pour toute grâce que, n'ayant jamais été touchée par un autre homme que son mari, elle mourût de sa main. Sampietro se rendit à ses désirs. Defosque, historien de cet homme singulier, dit qu'il mit un genou à terre devant Vanina, comme un hommage à sa vertu, l'embrassa, lui prodigua les noms les plus doux, en lui demandant pardon de la mort qu'il allait lui donner, enfin qu'il lui passa son écharpe au cou et l'étrangla. Par ce trait de barbarie, le nom de Sampietro devint odieux à toute l'Europe. La France lui retira le titre de commandant des troupes italiennes. Il n'en poursuivit pas moins ses projets contre Gênes et débarqua dans l'île, en 1564, avec 25 soldats seulement. Dans l'espace de huit jours, tous les hommes en état de porter les armes vinrent se réunir sous ses ordres. Obtenant plus d'avantages seul que le maréchal de Termes et Dragut réunis, il enleva les principales places.

Il s'était maintenu trois ans en Corse et y régnait en souverain, lorsque la république de Gênes, ne trouvant d'autre moyen que la trahison pour se défaire d'un ennemi aussi redoutable, gagna Vitelli, lieutenant et ami de Sampietro. Cet officier frappa son général de quatre coups de poignard, par derrière, le 1[er] janvier 1567. Ainsi mourut Sampietro, à l'âge de 66 ans, laissant un fils, le maréchal d'Ornano, qui fut élevé dans la cour et avec les enfants de Henri II (*voy.* ORNANO). La lutte à laquelle Sampietro prit une part si active a été le sujet de deux histoires écrites à des points de vue différents, l'une en italien, par Michel Merello, imprimée à Gênes en 1607, in-4°; l'autre en français, composée par Antoine Arreglo (Bastia, 1842, in-8°). M—z—s.

SAMPSICÉRAMUS est le nom de deux souverains arabes qui régnèrent à Emèse, ville de la Syrie centrale, sur les bords de l'Orontes. Le premier vivait plus d'un demi-siècle avant notre ère. Il était sans doute du nombre de ces usurpateurs qui profitèrent de la décadence, puis de la chute de la dynastie des Séleucides, pour fonder des Etats en Syrie. Nous ignorons son origine et le nom de son père; nous ne savons pas non plus s'il fut le premier de sa famille qui régna à Emèse. Il est probable qu'ils étaient les chefs des tribus arabes habituées dans le voisinage de cette ville, dont ils se rendirent maîtres lorsqu'ils en trouvèrent l'occasion. Strabon lui donne (1) le titre de *phylarque*, c'est-à-dire *chef de tribu*, attribué ordinairement par les auteurs grecs aux princes des Arabes. Outre la ville d'Emèse, Sampsicéramus possédait encore celle d'Aréthuse, à seize milles au nord, sur le même fleuve. Lorsque Pompée vint en Syrie, l'an 63 avant J.-C., après avoir vaincu Mithridate et Tigrane, il soumit Sampsicéramus (2), qui conserva cependant ses Etats. Il faut que les avantages obtenus par Pompée contre ce prince n'aient pas été considérables, puisque Cicéron se sert souvent, dans ses lettres à Atticus (3), du nom de Sampsicéramus pour désigner Pompée d'une manière ironique. Ce phylarque, protégé par la forte position de ses Etats, avait peut-être remporté quelques avantages sur le général romain. On ne sait rien de plus sur Sampsicéramus I[er]. Il était mort en l'an 51 avant J.-C., à l'époque où Cicéron commandait en Cilicie. Son fils, Iamblique I[er], était alors roi d'Emèse; il eut pour successeur Alexandre, autre fils de ce prince. — SAMPSICÉRAMUS II, successeur et peut-être fils de Iamblique II, fils d'Alexandre, possédait Emèse en l'an 43, sous le règne de Claude. Sa fille Jotapé épousa Aristobule, petit-fils de Hérodes le Grand et frère de Hérodes Agrippa, roi de la Trachonite. Il eut pour successeur un certain Aziz, qui occupait le trône en l'an 53. On ignore s'il était fils ou parent de Sampsicéramus II. — L'historien fait mention d'un autre SAMPSICÉRAMUS, qui vivait dans la même ville longtemps après ceux-ci, et qui était peut-être de la même famille. Ce personnage fut, en l'an 258, grand prêtre de Vénus à Emèse (1). Il paraît même qu'il exerçait une sorte de souveraineté sur les tribus arabes du voisinage. Il marcha à leur tête contre le roi de Perse, Sapor I[er], qui, après avoir pris Antioche, ravageait la Syrie, laissée sans défense sous le règne de Valérien. Sampsicéramus, secondé par les Arabes des environs, repoussa Sapor, qui fut blessé dans cette affaire et contraint de sortir de la Syrie. S. M—N.

(1) *Géogr.*, liv. 16, p. 753.
(2) Appian., *Bell. syr.*, p. 126.
(3) *Ad Attic.*, t. 2, p. 14, 16, 17 et 23.

SAMSOE (OLE JOHAN), littérateur danois, naquit le 2 mars 1759 à Nestved, commença ses études au gymnase de Colding et les continua à l'université de Copenhague, où il se distingua par la rapidité de ses progrès. Dans l'été de 1782, il entreprit un voyage en Allemagne, et il ne revint dans son pays qu'à la fin de 1784, après avoir visité Paris. Son patrimoine se trouvant fort réduit, il chercha un emploi et obtint celui de professeur des pages; il y renonça au bout de cinq ans et prit la direction de l'école latine, place qui était peu conforme à ses goûts, mais il avait alors des projets de mariage qui exigeaient que ses revenus fussent augmentés. L'union qu'il avait en vue n'ayant pu se réaliser, il se consacra en entier à la littérature. Il publia une suite de *Contes scandinaves* (le premier d'entre eux, *Iritkiof*, était sorti de sa plume lorsqu'il était à l'université); il traduisit les *Offices* de Cicéron et le *Traité de morale* de Garve. Admirateur fervent de la littérature grecque et surtout de Plutarque, il conçut l'idée d'écrire un ouvrage biographique dans le genre des *Vies* de cet auteur célèbre, mais il ne donna pas suite à ce projet, et il se livra à des œuvres d'un genre plus brillant et plus lucratif : il aborda le théâtre. Sa tragédie de *Dyvecke* est basée sur l'histoire de la belle maîtresse du roi Christian II et de son ambitieuse mère; elle fait époque dans les annales dramatiques du Danemarck. La vigueur du style, l'énergie des situations et des sentiments entraînent le spectateur et font oublier des défauts qu'une critique sévère saurait découvrir. Samsoe ne jouit pas d'ailleurs de son succès; à peine avait-il terminé cette composition qu'il mourut le 24 janvier 1796; la première représentation eut lieu le jour de ses funérailles et donna lieu à une chaleureuse mais tardive ovation. Cette tragédie offre une singularité qui ne choque point le public danois, mais qui ne serait pas tolérée en France : elle est écrite en prose. Réunie aux *Contes scandinaves*, elle forme les deux volumes des *Œuvres posthumes de Samsoe* publiées par son ami Raorbek. Cet écrivain, enlevé dans sa 37[e] année, laissa en manuscrit divers ouvrages qu'il n'eut

(1) Joan. Malala, *Chron.*, part. 1, p. 391 et 392, édition Chilmead.

pas le temps d'achever, entre autres les ébauches de deux autres tragédies; si sa carrière n'eût pas été brusquement brisée, il se serait sans doute placé à un rang des plus distingués dans l'histoire de la littérature du Nord. Z.

SAMSON (*Soleil de lui*), juge et libérateur d'Israël, fils de Manué, de la tribu de Dan, et d'une mère jusqu'alors stérile, naquit d'une manière miraculeuse vers l'an 1155 avant J.-C., suivant la chronologie d'Usher. Il fut élevé en *Nazaréen*, c'est-à-dire qu'il fut consacré au Seigneur dès sa naissance, qu'on lui laissa croître la chevelure et qu'il s'abstint de vin et de toute autre liqueur fermentée. L'esprit de Dieu commença d'être avec lui par la force extraordinaire dont il fut doué lorsqu'il était dans le camp de Dan, entre Saraa et Esthaol. A l'âge de dix-huit ans, il descendit à Thamnatha et y vit une fille de la nation des Philistins, dont il devint amoureux. Il conjura son père et sa mère de la demander pour lui en mariage: ils firent d'abord quelques représentations, mais ils y consentirent à la fin. Samson alla donc avec eux à Thamnatha, et, quand ils furent arrivés aux vignes qui avoisinent cette ville, il se sépara d'eux pour quelques instants. Dans cet intervalle parut tout à coup un lionceau furieux et rugissant, qui marcha droit à Samson. Ce jeune homme, sans armes, le saisit, le déchira comme il aurait fait d'un chevreau et le mit en pièces. Il rejoignit ses parents et ne leur dit rien de ce qui s'était passé. On lui promit la fille qui lui avait plu. Peu de jours après, revenant pour l'épouser, il se détourna du chemin pour voir le corps du lion qu'il avait tué, et trouva dans sa gueule un essaim d'abeilles avec un rayon de miel qu'elles y avaient composé: il en mangea, dit l'Écriture, et en donna à manger à ses parents. Pendant le festin qui devait précéder le mariage et auquel avaient été invités trente jeunes Philistins, Samson leur dit: « Je m'en « vais vous proposer une énigme, et si vous « pouvez me l'expliquer, dans l'intervalle de sept « jours que durera la fête, je vous donnerai « trente robes et autant de tuniques. Que si vous « ne pouvez l'expliquer vous me donnerez aussi « trente robes et trente tuniques. — Proposez « votre énigme, répondirent les jeunes gens, afin « que nous sachions ce que c'est. — La nourri- « ture est sortie de celui qui mangeait, dit Sam- « son, et la douceur de celui qui est féroce ». Cette énigme les embarrassa. Quand ils virent qu'ils ne pouvaient l'expliquer et que le terme approchait, ils s'adressèrent à la fiancée de Samson et lui dirent: « Gagnez votre mari par vos « caresses et obtenez qu'il vous découvre la signi- « fication de l'énigme, autrement nous vous brû- « lerons, vous et toute la maison de votre père: « est-ce que vous nous avez invités à vos noces « pour nous faire perdre nos habits? » Cette femme mit en œuvre ses charmes et son adresse pour arracher le mot de l'énigme. A peine eut-elle obtenu, par ses importunités, ce qu'elle voulait savoir, qu'elle courut le dévoiler à ses jeunes compatriotes. Au jour indiqué, ils ne manquèrent pas de dire à Samson: « Qu'y a-t-il de plus « doux que le miel et de plus féroce que le « lion? » Samson se sentit trahi: « Si vous « n'aviez pas labouré avec ma génisse, dit-il « aux jeunes gens, vous n'eussiez jamais trouvé « ce que signifiait mon énigme »; et en même temps il courut à Ascalon, y tua trente Philistins, dont il prit les vêtements et les porta, suivant sa promesse, à ceux qui avaient expliqué son énigme. Il se retira ensuite chez son père et abandonna momentanément son épouse, qui fut donnée en mariage à un des jeunes gens qu'on avait invités à ses noces. Le temps de la moisson des orges étant venu, Samson se rendit à Thamnatha dans l'intention d'offrir un chevreau à celle qu'il considérait toujours comme sa femme; mais le père de cette jeune personne l'empêcha d'entrer dans sa chambre, en disant: « J'ai cru « que vous aviez de l'aversion pour votre femme, « et je l'ai donnée à un de vos amis; elle a une « sœur plus jeune et plus belle: je vous la donne « à sa place. » Samson ne voulut point accepter l'échange qu'on lui proposait et jura de se venger de cet outrage. Il prit trois cents renards qu'il lia deux à deux par la queue, y attacha des flambeaux allumés et les lâcha dans la campagne. Les renards eurent bientôt mis le feu aux blés des Philistins, qui déjà étaient en gerbes ou prêts à être coupés. L'incendie se communiqua même aux vignes, aux oliviers et à tout ce qui était dans les champs. A leur tour, pour se venger, les Philistins brûlèrent la femme de Samson avec son père. C'était une espèce de réparation offerte à l'époux offensé, mais il ne le prit pas ainsi: « Quoique vous ayez fait cela, leur dit-il, « je ne laisserai pas néanmoins de me venger « encore de vous, et puis nous vivrons en paix. » Effectivement il les battit et en fit un grand carnage. Après cet événement, il se retira dans la caverne du rocher d'Etam. Les Philistins s'attroupèrent, vinrent camper non loin de la retraite de Samson et menacèrent ceux de la tribu de Juda de les rendre responsables du dommage qu'ils avaient éprouvé. Effrayés de ces menaces, 3,000 hommes de cette tribu allèrent trouver Samson, dans le dessein de le lier et de le livrer ensuite aux Philistins. Samson demanda seulement à ses compatriotes la vie sauve et se laissa garrotter. Emmené dans cet état au milieu du camp des Philistins, qui se réjouissaient d'avance de posséder leur ennemi mortel et qui poussaient d'affreux hurlements, le jeune Hébreu rompit les cordes neuves dont il était lié avec la même facilité que le lin se consume lorsqu'il sent le feu; et, saisissant une mâchoire d'âne qui n'était pas encore desséchée, il s'en servit comme d'une massue et en assomma 1,000 hommes.

Après ce merveilleux exploit, il jeta la mâchoire en chantant et appela ce lieu *Ramath-Lechi* (élévation de la mâchoire). La chaleur du combat lui causa une soif ardente, et il s'écria vers le Seigneur : « C'est vous qui avez sauvé votre servi- « teur et qui lui avez donné cette grande vic- « toire ; maintenant je meurs de soif, et je « tomberai entre les mains de ces incirconcis. » Le Seigneur ouvrit une des grosses dents de la mâchoire, et il en sortit de l'eau. Samson se désaltéra, revint de sa défaillance et reprit ses forces. A dater de cette époque, ce vaillant homme fut revêtu de la judicature sur Israël et l'exerça pendant vingt ans. Au bout de ce temps, il se rendit à Gaza et logea chez une courtisane. Les habitants, ayant appris qu'il était dans la ville, mirent des gardes aux portes et prirent leurs mesures pour le tuer lorsqu'il sortirait le matin. Samson dormit jusqu'à minuit, et, s'étant levé alors, alla prendre les deux portes de la ville avec leurs poteaux et leurs ferrures, les mit sur ses épaules et les porta sur le haut de la montagne qui est vis-à-vis d'Hébron. Malheureusement il se passionna pour une femme de la vallée de Sorec, nommée Dalila. Les chefs des Philistins résolurent de tirer parti de cette circonstance, aussitôt qu'ils en furent instruits. Ils promirent à Dalila onze cents pièces d'argent si elle parvenait à leur découvrir la cause de la force extraordinaire de Samson. Pressé par ses vives instances, il la trompa une première fois en lui disant qu'il perdrait ses forces si on le liait avec des cordes faites de nerfs encore frais et humides ; et une seconde, en lui faisant entendre que si on le liait avec des cordes toutes neuves, dont on ne se serait jamais servi, il deviendrait faible et semblable aux autres hommes : une troisième, enfin, en assurant qu'elle pourrait le bien lier si elle faisait sept tresses de ses cheveux et du fil des tisserands, en les attachant à un clou qu'elle enfoncerait en terre. Vaincu par ses importunités, la fermeté de son cœur se ralentit à la fin, et il lui révéla la vérité tout entière. « Je suis Nazaréen, dit-il, dès le ventre « de ma mère ; si on me rase la tête, toute ma « force m'abandonnera, et je deviendrai faible « comme le reste des hommes ». Dalila s'aperçut alors que Samson lui avait ouvert son cœur et qu'elle pouvait s'en rapporter à sa déclaration. Elle manda les chefs des Philistins, qui apportèrent l'argent convenu. Elle fit endormir Samson sur ses genoux, lui plaça la tête dans son sein, appela un homme à qui elle commanda de raser les sept touffes de cheveux qui faisaient la force du juge du peuple hébreu ; après quoi elle le repoussa d'auprès d'elle, car sa force l'avait abandonné, et elle lui dit : « Samson, voilà les Phi- « listins qui viennent fondre sur nous. » Samson, s'éveillant, dit en lui-même : « J'en sortirai comme « j'ai fait auparavant, et je me dégagerai d'eux. » Car il ne savait pas, dit l'Ecriture, que le Seigneur s'était retiré de lui. Mais les Philistins s'emparèrent de sa personne, lui crevèrent les yeux, le menèrent à Gaza chargé de chaînes, et l'enfermèrent dans une prison, où ils lui firent tourner la meule d'un moulin. Cependant ses cheveux commençaient à revenir, et en même temps il recouvrait ses forces. Les princes des Philistins s'assemblèrent en grand nombre dans le temple de Dagon, pour célébrer les louanges de cette divinité. Dans l'ivresse du festin, ils firent paraître Samson pour leur servir de jouet. Le juge d'Israël adressa cette prière à l'Eternel : « O Seigneur, mon Dieu ! souvenez- « vous de moi ; mon Dieu, rendez-moi mainte- « nant ma première force, afin que je me venge « en une seule fois de mes ennemis pour la perte « de mes yeux. » Et, prenant les deux colonnes sur lesquelles la maison était appuyée, tenant l'une de la droite et l'autre de la gauche, il dit : « Que mon corps périsse avec les Philistins. » Et ayant fortement ébranlé les colonnes, la maison tomba sur tous les princes et sur le peuple qui était là. Par ce dernier acte de sa force, il tua plus de Philistins qu'il n'en avait tué durant sa vie ; mais il succomba lui-même, comme il l'avait désiré : c'était l'an 1117 avant J.-C. Les Hébreux l'enterrèrent solennellement dans le sépulcre de son père Manué, entre Saraa et Esthaol. Telle est l'histoire de Samson, ainsi qu'elle est rapportée dans le livre des Juges. C'est un tissu de prodiges d'un bout à l'autre, et jamais homme n'eût pu faire sans l'aide de Dieu ce qu'a fait ce vaillant Hébreu. Il s'est trouvé des écrivains qui n'ont vu dans le récit de tant de merveilles que des allégories dont on pouvait tirer parti pour édifier la piété. L'apôtre St-Paul nous apprend à la vérité que « toutes « choses arrivaient en figure aux Israélites » ; mais il ne faut pas pousser le principe trop loin. Les incrédules, de leur côté, ont regardé l'histoire de Samson comme une fable et en ont attaqué la plupart des circonstances. Elle est l'éternel sujet des plaisanteries de Voltaire, qui a consigné les plus piquantes dans la *Bible enfin expliquée*. Elles ne sont pas restées sans réponse. L'abbé Bullet a expliqué les difficultés que l'on a faites au sujet des trois cents renards et du miel que l'essaim déposa dans la gueule du lion. (*Réponses critiques*, etc.) D'autres commentateurs ont aussi résolu ces difficultés (1). L—B—E.

SAMUEL (*que Dieu a exaucé*) (2), juge et pro-

(1) La tragédie de *Samson le Fort*, en quatre actes, par Villetoustain, fut imprimée sans date (vers 1620) ; une tragédie de *Samson* fait partie du *théâtre italien* de L. Riccoboni. Freret fit imprimer, en 1717, une traduction d'une tragédie italienne. Romagnesi fit jouer à Paris, le 28 février 1730, sur le Théâtre-Italien, une tragi-comédie en cinq actes et en vers français, imprimée. Voltaire fit imprimer, en 1760, un opéra de *Samson* qu'il avait composé en 1732 et dont Rameau avait commencé la musique. La représentation n'ayant pas été permise, le musicien employa une partie de son travail pour l'opéra de *Zoroastre*. Aristide Plancher-Valcour avait composé une tragédie de Samson ; elle est restée inédite. A. B—T.

(2) Tel est le sens littéral du texte. Z.

phète d'Israël, naquit dans la petite ville de Ramatha (ou *Ramathaïm Sophim*), sur la montagne d'Ephraïm, vers l'an 1155 avant J.-C. Son père se nommait Elcana et sa mère Anne. Ils étaient l'un et l'autre de la tribu de Lévi. Anne avait été longtemps stérile, mais, par la pureté de son cœur et par ses prières, elle obtint du Seigneur la cessation de son *opprobre* et le titre de mère. Quand elle eut sevré son fils aîné, elle le présenta au grand prêtre Héli pour servir devant le Seigneur, et manifesta sa reconnaissance par le sublime cantique rapporté dans le deuxième chapitre du premier livre des Rois. Après le sacrifice d'usage, les parents de Samuel retournèrent à Ramatha, laissant l'enfant à Silo, où, vêtu d'un éphod de lin, dit l'Ecriture, il remplissait les fonctions lévitiques que sa jeunesse lui permettait. Cependant la parole du Seigneur était alors rare et précieuse, et l'on ne connaissait guère de visions et de prophéties; les yeux d'Héli s'étaient obscurcis, et ses fils ne cessaient, par leur turpitude, d'éloigner les Hébreux d'offrir des holocaustes. Une nuit, lorsque la lampe n'était pas encore éteinte et que Samuel se fut endormi dans sa chambre ordinaire, le Seigneur l'appela. Le jeune lévite s'imagina que c'était la voix d'Héli et courut recevoir ses ordres. Le grand prêtre lui dit qu'il ne l'avait point appelé et qu'il pouvait se rendormir. Le Seigneur se fit entendre une seconde fois; même démarche de la part de Samuel, même réponse de la part d'Héli. Mais à la troisième fois, le grand prêtre crut reconnaître une révélation divine, et dit à Samuel : Allez et dormez; si l'on vous appelle encore, répondez : « Parlez, Seigneur, parce « que votre serviteur vous écoute ». Samuel retourna dans sa chambre et s'endormit. Le Seigneur l'appela, comme il l'avait fait les autres fois, *Samuel! Samuel!* L'enfant répondit : « Par« lez, Seigneur, parce que votre serviteur vous « écoute ». Alors le Seigneur lui dit : « Je vais « faire une chose dans Israël que nul ne pourra « entendre sans être frappé d'un profond éton« nement. J'accomplirai tout ce que j'ai annoncé « contre Héli et contre sa maison : je commen« cerai et j'achèverai. Je lui avais prédit que « j'exercerais mon jugement contre sa famille, « parce que, sachant que ses fils se conduisaient « d'une manière indigne, il ne les a point punis. « C'est pourquoi j'ai juré que cette iniquité ne « sera jamais expiée, ni par des victimes ni par « des présents ». Samuel raconta, le lendemain matin, à Héli ce qui s'était passé et lui répéta les menaces du Seigneur. A dater de cette époque, on s'aperçut que le Seigneur était avec lui, et nulle de ses paroles ne manqua d'être vérifiée. Après les désastres de la maison d'Héli (*voy.* ce nom), Samuel, à l'âge de quarante ans, fut établi juge d'Israël. Cependant les Hébreux, voulant retourner au Dieu de leurs pères, consultèrent Samuel, qui leur conseilla de renoncer aux idoles et de recourir aux jeûnes et aux sacrifices pour se purifier des impuretés qu'ils avaient contractées. Le peuple obéit; Samuel prit un agneau qui tetait encore, et qui était sans défaut, et l'offrit en holocauste. Ce sacrifice, offert à Masphath, où Samuel se trouvait alors, fléchit la colère du Seigneur, qui humilia les Philistins et donna la victoire aux Hébreux. Samuel résidait ordinairement à Ramatha, sa patrie, mais il allait tous les ans à Béthel, à Galgala, à Masphath, et y rendait la justice à Israël. Parvenu à un âge avancé, il se déchargea de la judicature sur ses deux fils, Joël et Abia, qu'il établit à Bersabée. Ceux-ci ne marchèrent point dans ses voies : ils se laissèrent corrompre par l'avarice, reçurent des présents et jugèrent injustement. Tous les anciens d'Israël, affligés d'une si criante iniquité, s'assemblèrent, vinrent trouver Samuel à Ramatha et lui dirent : « Voilà que vous êtes devenu vieux, et vos enfants « ne marchent pas sur vos traces : donnez-nous « un roi, comme en ont toutes les nations, afin « qu'il nous juge et qu'il nous commande. » Cette proposition déplut à Samuel; il s'adressa au Seigneur, qui lui répondit : « Ecoutez leur voix dans « tout ce qu'ils vous disent; ce n'est pas vous « qu'ils rejettent, c'est moi : depuis la sortie « d'Egypte, ils n'ont cessé d'en agir ainsi. Ils « m'ont abandonné pour servir des dieux étran« gers, et maintenant ils vous traitent de même. « Faites ce qu'ils vous demandent; mais aupara« vant déclarez-leur quel sera le droit du roi qui « régnera sur eux. » Samuel rapporta au peuple toutes les paroles du Seigneur, et il ajouta : « Voici quels seront les droits du roi qui vous « gouvernera : il prendra vos enfants pour con« duire ses chariots. Il s'en fera des gens de che« val et les fera courir devant son char. Il en « fera ses officiers pour commander les uns mille « hommes et les autres cinquante. Il prendra les « uns pour labourer ses champs et pour recueillir « ses blés, et les autres pour lui faire des armes « et des chariots. Il se fera de vos filles des par« fumeuses, des cuisinières et des boulangères. « Il prendra aussi ce qu'il y aura de meilleur dans « vos champs, dans vos vignes et dans vos plants « d'oliviers, et il le donnera à ses serviteurs. Il « vous fera payer la dîme de vos blés et du pro« duit de vos vignes, pour avoir de quoi donner « à ses eunuques et à ses officiers. Il prendra vos « serviteurs, vos servantes et les jeunes gens les « plus forts, avec vos ânes, et il les fera travailler « pour lui. Il prendra aussi la dîme de vos trou« peaux et vous serez ses serviteurs. Vous crierez « alors contre votre roi que vous aurez élu, et le « Seigneur ne vous exaucera point, parce que « c'est vous-mêmes qui avez demandé d'avoir « un roi. » Le peuple ne voulut point écouter le discours de Samuel, et il s'obstina de plus en plus à demander un roi qui le jugeât et qui combattît avec lui. Vers le même temps, le Seigneur conduisit Saül à Ramatha · Samuel le logea dans

sa maison, et, le lendemain, il prit une petite fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül et le sacra roi d'Israël. Après cela, il fit assembler tout le peuple devant le Seigneur, à Masphath, pour procéder à l'élection d'un roi par le sort. Saül fut désigné de cette manière, et tout le peuple cria : *Vive le roi !* Samuel prononça ensuite la loi du royaume, l'écrivit sur un rouleau et la déposa devant le Seigneur. Ce trait de la vie de Samuel a donné lieu à des contestations très-vives. Le ministre Jurieu l'expliquait dans un sens favorable à ses opinions. Le grand Bossuet lui répondit dans ses *Avertissements aux protestants*, où il ne fit que développer les principes qu'il avait déjà posés dans sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. Plus récemment Volney a publié une *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois*, Paris, 1820, in-8°. L'auteur ne voit dans la conduite du *voyant* Samuel qu'un trait de *machiavélisme sacerdotal*. Après que Saül eut remporté une victoire éclatante sur les Ammonites, Samuel dit au peuple : « Venez ; allons à « Galgala et y renouvelons l'élection du roi ». Tout le peuple alla donc à Galgala, et il y proclama de nouveau Saül pour roi, en présence du Seigneur. Alors Samuel dit au peuple d'Israël : « Vous voyez que je me suis rendu à tout ce « que vous m'avez demandé et que je vous ai « donné un roi. Pour moi, je suis vieux et déjà « tout blanc, et mes enfants sont avec vous. Dé« clarez devant le Seigneur et devant son oint « si j'ai pris le bœuf ou l'âne de personne, si j'ai « usé de violence ou de concussion, si j'ai reçu « des présents de qui que ce soit, et je vous « satisferai présentement ». Tous répondirent : « Vous ne nous avez point opprimés, ni par fraude « ni par violence, et vous n'avez rien pris de « personne. » Samuel rappela ensuite aux Hébreux les bienfaits du Seigneur et le pacte qu'ils avaient fait avec lui, les exhortant à le renouveler en sa présence ; ce qui fut exécuté au milieu des éclairs et des tonnerres, comme sur le mont Sinaï. Saül ne tarda pas à se rendre coupable de désobéissance à la loi du Seigneur, en offrant lui-même l'holocauste à Galgala. Samuel arriva dans le même temps et annonça à ce prince que son règne ne subsisterait point et que le Seigneur choisirait un autre roi selon son cœur, et il se rendit à Gabaa. Cependant, lorsque Saül eut défait les Amalécites, Samuel alla le trouver pour le reconnaître de nouveau et pour lui ordonner, de la part du Seigneur, de marcher contre les restes d'Amalec, de les tailler en pièces et de détruire sans pitié tout ce qui appartenait à ce peuple maudit. Saül n'épargna ni femmes ni enfants, seulement il prit le roi Agag et l'emmena dans sa tente. Aussitôt Samuel, suivant les ordres du Seigneur, se rendit à Galgala, où Saül offrait un sacrifice d'actions de grâces ; il lui reprocha son infidélité et lui déclara qu'il était irrévocablement réprouvé. Il commanda aussi qu'on lui présentât le roi d'Amalec. Quand ce prince fut en sa présence, Samuel lui dit : « Comme votre épée a « ravi les enfants à tant de mères, ainsi votre « mère parmi les femmes sera sans enfants. » Et il le coupa en morceaux devant le Seigneur. Samuel, continue l'Ecriture, s'en retourna ensuite à Ramatha ; et, depuis ce jour, il ne vit plus Saül, mais il le pleurait sans cesse, parce que le Seigneur se repentait de l'avoir établi roi sur Israël. Un jour, le Seigneur lui dit : « Jusqu'à « quand pleurerez-vous Saül, puisque je l'ai re« jeté et que je ne veux plus qu'il règne ? Em« plissez d'huile la corne que vous avez et venez, « afin que je vous envoie à Isaï de Bethléhem, « car je me suis choisi un roi parmi ses enfants. » Samuel résista quelque temps ; mais enfin il obéit à la volonté du Seigneur et se rendit à Bethléhem, où il sacra David à côté de ses frères, et puis repartit pour Ramatha. Il paraît que David allait souvent consulter Samuel et qu'il en recevait des avis pleins de sagesse. Ce grand homme mourut à Ramatha, où il fut enterré par le peuple d'Israël, qui le regretta beaucoup, l'an 1057 avant J.-C. Il était âgé de plus de 98 ans. Il y avait peu de temps que Samuel était mort lorsque Saül alla trouver la pythonisse d'Endor pour évoquer l'ombre de ce prophète, qui, en effet, sortit de sa tombe et lui fit cette accablante réponse : « Le Seigneur vous traitera comme je « vous l'ai dit de sa part. Il déchirera votre « royaume et l'arrachera de vos mains pour le « donner à David, votre gendre. Demain, vous « serez avec moi, vous et vos fils ; et le Seigneur « abandonnera aux Philistins le camp d'Israël. » Le corps de Samuel fut transféré à Constantinople, sous l'empereur Arcadius, avec des honneurs infinis. La fête de ce prophète se célèbre, le 20 août, dans l'Eglise latine. (*Voy.* Baillet, *Vies des saints de l'Ancien Testament.*) On lit dans l'Ecclésiastique, chapitre 46, un éloge de ce grand prophète, qui est comme le sommaire de sa vie : « Samuel a été aimé du Seigneur son Dieu : il a « institué un gouvernement nouveau, et il a sauvé « les princes de son peuple. Il a jugé l'assemblée « d'Israël selon la loi : il a paru un vrai prophète « dans sa foi, et il a été reconnu fidèle dans ses « paroles. Il a invoqué le Tout-Puissant, en lui « offrant un agneau sans tache, lorsque ses en« nemis l'attaquaient de tous côtés. Alors le Tout« Puissant tonna du haut des cieux et fit enten« dre sa voix avec un grand bruit. Samuel tailla « en pièces les princes de Tyr et tous les chefs « des Philistins. Avant la fin de sa vie, il prit « aussi à témoin le Seigneur et son Christ, en « protestant qu'il n'avait jamais rien pris de qui « que ce soit, et il ne se trouva personne qui pût « l'accuser. Il a prophétisé même après sa mort : « il parla au roi et lui prédit la fin de sa vie, et, « sortant de la terre, il haussa la voix pour pré« dire la ruine du peuple et la peine due à son « impiété. » On attribue à Samuel : 1° *Schophe-*

tim (le livre des Juges), en vingt et un chapitres. C'est le sentiment d'un grand nombre de critiques et de commentateurs: Jahn n'en est pas éloigné (*Introduct. in lib. vet. fœd.*, page 220). 2° *Ruth*, en quatre chapitres. Voyez son article. 3° *Samuel, ou le Premier livre des Rois*, jusqu'au chapitre 24. C'est l'opinion la plus générale et la plus accréditée. Newton et beaucoup d'autres la croient fondée sur le verset 29 du chapitre 29 du premier livre des *Paralipomènes*. On lui a aussi attribué un *Livre du droit du royaume* et quelques autres pièces apocryphes, sur lesquelles on peut consulter Fabricius, *Cod. pseudepigr. Vet. Testamenti*, t. 1. L—B—E.

SAMUEL ABEN TIBON. *Voyez* TIBON.

SAMUEL D'ANI, historien arménien, vivait au 12ᵉ siècle de notre ère. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était prêtre à Ani, capitale de la Grande-Arménie, et disciple d'un fameux docteur nommé Georges Melrig, qui florissait au commencement du même siècle. A la prière de Grégoire IV, patriarche d'Arménie, résidant à Hrhomgla ou Roum-Kalaah, il entreprit la rédaction d'une chronique ou histoire universelle, rédigée à l'imitation de la *Chronique* d'Eusèbe, dont il profita beaucoup. Cette histoire se divise en deux parties. La première, divisée en sept chapitres, traite successivement des *patriarches jusqu'à Noé, de la chronologie des Septante jusqu'à Abraham, des autres patriarches, de la division des peuples, de la postérité de Sem;* cette partie contient toute l'histoire sainte; *de la postérité de Cham;* là se trouve tout ce qui concerne l'Assyrie, Babylone, la Lydie, la Perse, la Syrie, la Macédoine, l'Egypte, la Grèce et enfin les Romains. Le dernier chapitre est consacré à l'*histoire de la postérité de Japhet;* on y traite de l'Arménie et des Parthes. Le tout n'est presque qu'un abrégé de la *Chronique* d'Eusèbe, augmenté de tous les renseignements puisés dans l'histoire d'Arménie par Moïse de Khorèn. Cette partie est précédée d'une introduction, dans laquelle l'auteur fait connaître le but qu'il se propose et les sources où il a puisé. Il nomme l'évêque de Césarée Eusèbe, l'historien ecclésiastique Socrates; et, parmi les Arméniens, Agathangelus, Moïse de Khorèn, Elisée, Lazare Pharbetsi, Faustus de Byzance, un certain évêque Héraclius, qui nous est inconnu; le prêtre Léonce et Schapour le Pagratide, dont les écrits sont perdus; le patriarche Jean VI et Etienne Asolnig. Il en est encore plusieurs autres mentionnés dans le cours de son ouvrage. Dans la seconde partie, les faits sont classés par années, et les règnes des empereurs romains, des rois de Perse, d'Arménie, ceux des califes et la succession des patriarches arméniens sont disposés de manière à former des tableaux synoptiques qui se rapportent aux olympiades et aux années de l'ère chrétienne et de l'ère arménienne. Il est à remarquer que Samuel d'Ani diffère de deux ans avec nous dans la manière de compter l'ère chrétienne. Sa chronique se termine en l'an 626 de l'ère arménienne, 1177 de Jésus-Christ (et non 1179, comme dans le texte arménien), la quatrième année du patriarcat de Grégoire V en Arménie, la quarante-septième du règne de Manuel Comnène. Il existe une traduction latine de cet ouvrage, faite par le docteur Zohrab, Arménien, qui l'a publiée conjointement avec Maï, à la suite de l'édition latine de la version arménienne d'Eusèbe. En voici le titre : *Samuelis presbyteri Aniensis temporum usque ad suam ætatem ratio e libris historicorum summatim collecta. Opus ex haïcanis quinque codicibus ab J. Zohrabo, D. A. diligenter exscriptum et emendatum, J. Zohrabus et Ang. Maius, nunc primum conjunctis curis latinitate donatum notisque illustratum ediderunt*, Milan, 1818, 1 vol. in-4°. La bibliothèque de Paris possède, sous le numéro 96, un manuscrit de cette chronique, où l'on trouve quelques passages qui manquaient dans les manuscrits consultés par le docteur Zohrab. S. M—N.

SAN (GÉRARD-XAVIER), modeleur et peintre d'histoire flamand, né à Bruges en 1754, mort en 1830 à Grœningue, en Hollande. Après avoir appris les rudiments de son art dans sa ville natale, il se perfectionna à Rome, sous Battini. En 1783, il remporta le prix de peinture de l'académie de Parme; l'année suivante il gagna une médaille d'argent pour un tableau présenté à l'académie pontificale de Rome, et en 1785 un nouveau prix à Parme. Il alla concourir pour le grand prix quinquennal de l'académie pontificale, lorsque la maladie de sa mère le rappela à Bruges. En 1790 il fut nommé directeur de l'académie de peinture et architecture de sa ville natale. Lors de la suppression de cette institution, il accepta, en 1795, la place de professeur de dessin à l'université de Grœningue, ainsi qu'à l'école, nouvellement fondée dans cette ville, pour l'architecture civile et la navigation. Voici la liste de ses principaux tableaux : 1° *Enlèvement du palladium de Troie par Ulysse*, couronné en 1783; 2° *Alexandre le Grand recevant la coupe des mains de son médecin, soupçonné d'attentat à sa vie*, couronné en 1784; 3° *Fuite de Clélie du camp de Porsenna* (cet ouvrage, fait pour le grand concours quinquennal de 1786, fut interrompu, et l'auteur ne l'acheva que plus tard); 4° *Cléopâtre mourante;* 5° *Présence d'esprit de Scipion*, etc. Parmi ses tableaux de l'Ancien Testament, celui de *Dalila trahissant Samson* a également été couronné. Dans l'église catholique de Grœningue se trouvent de San les tableaux suivants : *Naissance de Jésus-Christ*, 1803; sa *Réception dans le temple*, 1805; la *Résurrection de St-Lazare*, 1807, et la *Ste-Cène*, 1809; puis *la Naissance et la mort de St-Augustin*, 1794 et 1796, et le *Martyre de Ste-Barbe*, 1792. San a été aussi un excellent modeleur en ronde bosse : le *Groupe de Milon de Crotone* est dans le cabinet des antiques du roi de Hollande, ainsi que le *Chien qui étrangle un chat*. R—L—N.

SANADON (Noel-Etienne), né à Rouen, le 16 février 1676, entra de bonne heure dans l'ordre des Jésuites, dont il devint un des membres les plus distingués. Dans sa jeunesse, il professa la rhétorique à Caen, où il se lia avec Huet, auquel il dédia dans la suite un volume de vers latins. Il passa de Caen à Paris, où il occupa la même chaire; et à la mort du P. Ducerceau, il fut chargé de l'éducation du prince de Conti. Par la protection de son élève, il fut nommé, en 1728, bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. Il occupait encore cette place lorsqu'il mourut, le 22 octobre 1733. Le P. Sanadon n'était pas seulement considéré dans son ordre; il était aussi recherché dans le monde pour l'aménité de son caractère et pour son savoir exempt de pédanterie. Lié avec Jouvanci, Huet, l'abbé de Nesmond et les savants les plus distingués de son siècle et de son ordre, il posséda lui-même une érudition peu commune. Il fit oublier les traducteurs précédents d'Horace; et quoiqu'on lui reproche avec justice le peu de force et de couleur de son style, qu'une élégance soutenue ne rachète pas toujours, il a aplani cependant la carrière aux traducteurs qui sont venus après lui. Dans sa traduction dédiée au prince de Conti, son élève, et précédée d'une vie d'Horace, le P. Sanadon s'est permis des changements qui n'ont pas été généralement approuvés. Il avoue lui-même dans sa préface qu'il n'a laissé que trois pièces intactes. Partout il met de nouveaux titres et de nouveaux arguments. Quelquefois il partage une pièce en deux; d'autres fois, de plusieurs il n'en fait qu'une. On lui a surtout reproché son orthographe, qui consiste à supprimer presque partout les lettres qui ne se prononcent point, à moins qu'elles ne servent à marquer le genre, le nombre ou le temps, et à écrire les dérivés du grec sans accents et avec les mêmes caractères que le latin et le français. Si les étymologistes ont combattu ce système avec avantage, il s'est trouvé des savants qui ont approuvé le P. Sanadon, sans cependant oser suivre en tout son exemple. Ses poésies latines sont pleines d'abandon et de grâce, d'harmonie et de délicatesse; il est fâcheux que le défaut d'imagination s'y fasse quelquefois sentir. La pièce latine la plus importante du P. Sanadon est un poëme héroïque intitulé *Nicanor moriens*. On remarque aussi des traductions, ou plutôt des imitations charmantes d'Anacréon, de Bion, de Moschus, de Théocrite, de Marot et de Dubellay. Ses épitaphes latines de Fénelon et de Catinat passeront toujours pour des modèles. Le P. Sanadon a laissé : 1° les *Poésies d'Horace, disposées suivant l'ordre chronologique* et traduites en français, avec des remarques et des dissertations critiques, Paris et Amsterdam, 1728, 2 vol. in-4°; il existe une édition postérieure en 8 vol. in-12; 2° une traduction du *Pervigilium Veneris*, Paris, 1728, in-12; 3° *Carminum libri quatuor*, Paris, 1715, in-12. Plusieurs de ses pièces de vers et différents discours latins ont été publiés séparément; il en existait des recueils complets dans quelques bibliothèques des jésuites, et l'on en trouve le détail dans le Moréri de 1759 (*voy.* son éloge dans le *Mercure* de décembre 1733, p. 2624-2628). On connaît le placet en vers :

Mon pauvre neveu Sanadon.

que Voltaire adressa au prince de Conti pour un neveu de son ancien précepteur. — Il ne faut pas confondre Noël-Etienne Sanadon avec son oncle *Nicolas* Sanadon, jésuite comme lui, et comme lui né à Rouen, qui mourut en 1720, auteur de quelques ouvrages de piété. Z.

SANADON (David Duval), de la famille du précédent, était, avant la révolution, l'un des plus riches colons de St-Domingue. Il naquit à la Guadeloupe, en 1748, et fut élevé en France. Il servit à St-Domingue dans les dragons et se trouva dans l'armée navale du comte de Grasse, au combat du 29 avril 1781, contre l'escadre anglaise. De 1784 à 1789, il défendit en France les intérêts coloniaux. De retour dans les colonies, il fut témoin du massacre de Duplessis-Mauduit, son compagnon de voyage, et revint en France six semaines après l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Il ne tarda pas à se rendre à l'armée des princes, où il fit la campagne de 1792. Nommé chevalier de St-Louis à la restauration, il mourut, le 6 mars 1816, âgé de 68 ans, à Amfreville-la-Campagne. M. Duval-Sanadon a beaucoup écrit; mais peu de ses ouvrages ont été imprimés et plusieurs ne se sont pas retrouvés. On a de lui : 1° *Discours sur l'esclavage des nègres*, et sur l'idée de leur affranchissement dans les colonies, 1786, anonyme; 2° *Aux colons de St-Domingue*, 1789, anonyme; 3° *Réclamations et observations des colons* sur l'idée de l'abolition de la traite et de l'affranchissement des nègres, 1789, anonyme; 4° *Tableau de la situation actuelle des colonies*, présenté à l'assemblée nationale, 1789; 3e édition, 1814; 5° *Symbole de foi d'un royaliste, un peu différent de celui de M. de Lally*, Francfort, 1793, anonyme; 6° *Epître à Corneille*, au sujet de sa statue, qui doit être placée dans la nouvelle salle de spectacle de Rouen, 1776, anonyme; 7° *Hommage de la Neustrie au grand Corneille*, poëme héroï-lyrique, 1811. Z.

SANADON. *Voyez* Bela.

SANATROCÈS est un roi d'Arménie qui vivait au Ier siècle de notre ère et dont l'histoire, remplie de difficultés, devient fort importante par sa liaison intime avec les origines du christianisme. Il est probablement le même qu'un roi de l'Adiabène mentionné dans les auteurs grecs et latins sous le nom d'Izatès. Ce prince vivait dans le même temps que le roi appelé *Sanatrocès*, ou

plutôt *Sanadroug*, par les Arméniens. Cette différence dans les noms ne doit pas beaucoup surprendre. Portant presque tous des noms attachés à leur race, les souverains de cette époque en ajoutaient un autre qui servait à les distinguer. Ainsi, par exemple, tous les rois parthes s'appelaient *Arsace*, quoiqu'ils eussent chacun un nom spécial qu'ils joignaient à celui de leur famille. Les monuments nous font connaître *Arsace Pacorus* et *Arsace Vologeses* ou *Bolagases*. De même le nom d'Hérode fut commun à tous les descendants du roi des Juifs, distingués par une seconde appellation, telles que celles d'Antipas, Philippe et Agrippa. De même encore, les rois d'Edesse furent tous nommés Abgare ou Mannus; tandis que nous apprenons par les monuments que plusieurs d'entre eux s'appelaient Sévère, Antonin ou Phrahates. Il est donc vrai de dire que tous les princes de l'Orient, à cette époque, avaient ordinairement deux noms. Ils devaient l'un à leur origine ou à leur dignité, tandis que l'autre était un moyen de les distinguer d'une manière plus spéciale. Rien ne s'oppose ainsi à l'identité du roi Izatès avec le Sanadroug des Arméniens. En effet, d'après les Arméniens eux-mêmes, ce n'était pas là son véritable nom. Selon eux, il le tenait de sa nourrice. Cette femme, appelée Sanoda, surprise par les neiges avec son nourrisson, dans un voyage fait au milieu des montagnes des Curdes, dans un hiver rigoureux, avait, par ses soins assidus, sauvé la vie du jeune prince. Sa conservation miraculeuse lui avait fait donner le nom de *Sanadroug*, c'est-à-dire en arménien *Sanodadroug* (le don de Sanoda) (1). Si Sanadroug et Izatès sont un seul et même personnage, il faut en conclure que ce prince n'était pas roi de toute l'Arménie, comme le récit de Moïse de Khorèn donnerait lieu de le croire, mais qu'il ne possédait qu'une partie de ce pays. L'Adiabène et quelques contrées limitrophes, dans la Mésopotamie et l'Arménie, devaient former son royaume, ainsi que Josèphe le dit du roi Izatès. Il est en effet certain, selon les Arméniens eux-mêmes, que Sanadroug habitait à Nisibe, ville de la Mésopotamie, ce qui est conforme au récit de Josèphe, qui place cette cité dans les Etats d'Izatès. Ce prince l'avait reçue, selon lui, du roi des Parthes (2). Ainsi Sanadroug ou Izatès n'était pas roi de l'Arménie, mais roi en Arménie. La monarchie arménienne avait été démembrée depuis que Marc-Antoine le triumvir avait détrôné Artavasdes, le fils de Tigrane, et qu'il l'avait amené captif en Egypte, où il le fit ensuite décapiter. Tous les seigneurs et dynastes de la Mésopotamie, de l'Adiabène et des provinces arméniennes, tous les membres de la famille royale s'étaient rendus indépendants chacun dans son domaine particulier, et ils y

(1) Mos. Chor., lib. 2, cap. 33.
(2) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 3.

avaient pris le titre de roi, reconnaissant bien imparfaitement la suzeraineté des prétendants, qui, soutenus par les Parthes ou les Romains, se disputaient la possession du sceptre suprême de la grande Arménie. Les auteurs nationaux se sont attachés seulement à nous retracer l'histoire des princes issus d'un frère de Tigrane, établis dans la Mésopotamie, parce que leur postérité seule survécut à toutes les autres et finit par donner des monarques à tout le pays. Selon Josèphe, Izatès était fils de Monobaze, roi de l'Adiabène, et d'Hélène, qui était en même temps et sa sœur et sa femme (1). Selon les Arméniens, il était fils d'une princesse Ogé, sœur du roi Abgare; mais il fut adopté ensuite par ce prince et par sa femme Hélène (2). Le rapprochement de ces deux indications fait voir que l'Abgare des Arméniens est le même personnage que le Monobaze de Josèphe, puisqu'ils eurent l'un et l'autre Hélène pour femme. Selon Josèphe, Izatès était l'objet particulier de la prédilection de Monobaze et de la reine Hélène, ce qui aurait excité contre lui la violente jalousie de ses frères; la circonstance rapportée par Moïse de Khorèn sur la naissance de Sanadroug rend plus vraisemblable la jalousie des enfants de Monobaze ou Abgare. Si, comme il le rapporte, il était né de l'amour que la sœur du roi avait ressenti pour un inconnu, étranger à la race royale, et qu'il ait ensuite obtenu toute l'affection du roi et de la reine, on conçoit que leurs enfants aient pu être irrités de la préférence accordée à un cousin, auquel encore on pouvait reprocher sa naissance. Josèphe, qui était contemporain d'Izatès, a bien pu croire qu'Izatès, élevé à la cour de Monobaze avec ses enfants, traité comme l'un d'eux et préféré à tous, était effectivement un fils de ce prince. L'amitié toute particulière de la reine Hélène, mentionnée aussi par l'auteur arménien, en était une dernière preuve. Quoi qu'il en soit, il paraît résulter du rapprochement de ces diverses sources que Sanadroug ou Izatès était fils de la princesse arsacide Ogé, sœur du roi Abgare ou Monobaze, roi de l'Adiabène, qui résidait à Edesse. Dès sa naissance, selon l'usage des Arméniens, il fut confié aux soins d'une nourrice issue d'un sang illustre. Cette femme, nommée Sanoda, était sœur de Pyrad, prince des Pagratides, et femme de Khorèn, dynaste des Ardzrouniens, issu de la postérité de Sennacherib, roi d'Assyrie. Ce prince, qui lui fut redevable de la vie, fut élevé à la cour du roi Abgare ou Monobaze, auprès de la reine Hélène. Elle conçut pour lui une vive amitié, qui fut partagée par son mari; ce qui excita la jalousie de Monobaze, fils du roi Abgare, ainsi que de ses frères, nés de plusieurs autres femmes. Pour empêcher les suites fâcheuses d'une inimitié naissante, Monobaze prit

(1) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 2.
(2) Mos. Chor., lib. 2, cap. 33.

le parti d'éloigner ce neveu et de l'envoyer à la cour d'un roi, son allié. Ce prince était Abennérigus; il régnait à Spasini-Charax et possédait tout le pays situé à l'embouchure de l'Euphrate, sur les bords du golfe Persique. Izatès passa sa jeunesse auprès de ce roi arabe, qui lui donna en mariage sa fille Samacho et lui assigna pour son entretien un canton particulier (1). Pendant son séjour dans la Characène, Izatès fit la connaissance d'un marchand juif, nommé Ananias, qui le convertit à sa religion. Ce Juif suivit son prosélyte dans l'Adiabène, lorsqu'il y fut rappelé par le roi Monobaze, qui, très-avancé en âge, désirait revoir Izatès avant de mourir. Quand Izatès y arriva, il trouva que la reine Hélène professait la même religion que lui, et que pendant son absence elle avait été convertie par un autre Juif. Cette conversion remarquable est bien d'accord avec ce que nous savons de l'histoire du roi Abgare, son mari, et des relations que l'histoire ecclésiastique lui attribue avec Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit sur ce point, le roi Monobaze fut si touché d'avoir revu Izatès, qu'il le combla de présents; et pour le mettre à l'abri de la jalousie de ses frères, il lui donna un apanage. Ce fut, selon Josèphe, un pays appelé Céron, dans lequel on voyait encore, ajoute-t-il, des débris de l'arche. A la mort du roi, la reine Hélène rassembla les mégistans, les satrapes et les commandants des troupes, et leur fit connaître l'intention de son mari qui était de laisser ses Etats à Izatès. Ils y consentirent; aussitôt on emprisonna tous les enfants du dernier roi, à l'exception de l'aîné, Monobaze, qui était né d'Hélène, et on lui confia le pouvoir jusqu'à l'arrivée d'Izatès, qui ne se fit pas longtemps attendre. Son avénement doit être placé en l'an 31 de Jésus-Christ, car c'est l'année de la mort d'Abgare. Il faut ici revenir aux auteurs arméniens; selon eux, après la mort d'Abgare, ses Etats furent partagés en deux : Edesse appartint à son fils Ananoun ou plutôt Maanou, et l'Arménie revint à Sanadroug (2). Les mêmes auteurs ajoutent que Sanadroug avait, à l'imitation d'Abgare, embrassé la foi de Jésus-Christ, mais qu'il y renonça ensuite à cause des princes arméniens. Quoi qu'il en soit sur ce point, les faits qui s'y rattachent semblent indiquer que le prince dont il s'agit régnait particulièrement sur la portion de l'Arménie voisine des montagnes des Curdes, par conséquent limitrophe de l'Adiabène. Bientôt après, Sanadroug entreprit une expédition contre la ville d'Edesse et contre le fils d'Abgare, qui avait aussi renoncé à la foi chrétienne et qui était sans doute indépendant. Cette inimitié n'eut pas de suites; et au moment même où Sanadroug, soutenu par les forces que lui avaient fournies les princes pagratides et ardzrouniens, se préparait à entrer

(1) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 2.
(2) Mos. Chor., lib. 2, cap. 31.

dans le royaume d'Edesse, Maanou mourut en l'an 37 (1). Les Edesséniens députèrent alors auprès de Sanadroug pour se soumettre à son empire, ne demandant que la faculté de professer librement la religion du Christ. Pour prévenir les troubles, Sanadroug fit périr toute la postérité d'Abgare, à l'exception des filles, qu'il fit conduire en Arménie, dans le canton d'Astyanène ou Haschdian, réservé au séjour des Arsacides. Il céda à la reine Hélène la ville de Carrhes et la souveraineté de toute la Mésopotamie. Il est probable aussi qu'il mit sur le trône d'Edesse un prince feudataire, le Maanou, ou Mannus V, qui, selon la chronique d'Edesse (2), occupa le trône depuis l'an 37 jusqu'en l'an 50 de Jésus-Christ; ce roi est nommé Abgare par Tacite. Des guerres civiles agitaient alors l'empire des Parthes; et les Etats d'Izatès devinrent le refuge d'Artaban III, chassé par ses sujets, qui avaient placé sur le trône un certain Cinnamus (3). Artaban possédait la couronne des Arsacides, au préjudice des descendants de Phrahates IV, retirés alors chez les Romains et qui de temps à autre faisaient quelques tentatives pour tâcher de recouvrer leur héritage. Artaban, issu d'une branche de la famille royale établie depuis longtemps à l'extrémité orientale de la Perse, était regardé comme un usurpateur, et son gouvernement dur et tyrannique souleva plusieurs fois contre lui les grands de la nation. Izatès embrassa sa défense et jura de le rétablir dans ses Etats ou de lui céder les siens. Izatès n'eut pas besoin de grands efforts pour réussir. Il se contenta d'écrire aux satrapes de l'Orient, qui consentirent à la paix et à laisser Artaban remonter sur son trône. Cinnamus lui-même abandonna volontairement la couronne qu'on lui avait donnée. Artaban, touché du service éminent qu'Izatès lui avait rendu, lui accorda le droit de porter une tiare droite, comme celle des monarques arsacides, ainsi que la prérogative de se placer comme eux sur un trône d'or. Il y ajouta la cession de la ville de Nisibe avec son territoire. Les Arméniens nous apprennent que Sanadroug fit relever les ruines de cette ville, qui avait été renversée par un tremblement de terre. Il la décora d'édifices magnifiques et en fit sa résidence (4). La description de la Mésopotamie par Pline (5) vient à l'appui de ces détails, car il met Nisibe dans l'Adiabène, région à l'orient du Tigre, quoique cette place fût à l'occident de ce fleuve. Artaban III mourut peu de temps après, vers l'an 44. Son fils Vartan ou Vardanès voulut engager Izatès à entreprendre avec lui la guerre contre les Romains. Le prince adiabénien tenta vainement de l'en dissuader, et il fut obligé de résister lui-même

(1) Mos. Chor., lib. 2, cap. 32.
(2) *Apud* Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. 1er, p. 421.
(3) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 3.
(4) Mos. Chor., lib. 2, cap. 33.
(5) Lib. 6, cap. 24.

à une attaque des Parthes contre son royaume ; mais l'agresseur fut repoussé avec perte. Les guerres civiles qui s'élevèrent dans l'Orient empêchèrent Vardanès de continuer les hostilités : il avait pour compétiteur son frère Gotarzès, qui resta possesseur de la couronne. Pendant que le roi de l'Adiabène se faisait respecter des princes de l'Orient, la reine Hélène avait pris le parti d'abandonner la Mésopotamie et de se retirer à Jérusalem pour professer avec plus de liberté la religion qu'elle avait embrassée. Elle y fut suivie par cinq fils et plusieurs frères d'Izatès, que ce prince voulait faire instruire dans les sciences et la langue des Romains. Cette princesse se trouvait à Jérusalem, en l'an 44, lorsque cette ville fut désolée par une famine cruelle (1). Ses émissaires amenèrent d'Alexandrie et de l'île de Chypre des grains en quantité; et Izatès lui-même, informé de ce fléau, aida les Juifs de ses trésors. Les guerres qui agitaient encore l'Orient s'étendirent cependant jusqu'aux Etats d'Izatès. Gotarzès n'était pas paisible possesseur du trône des Parthes ; ses sujets eux-mêmes, lassés de sa domination tyrannique, s'étaient adressés à l'empereur Claude, afin d'en obtenir un roi qui fût descendant de Phrahates IV. Leur ambassade arriva à Rome en l'an 49. Meherdatès, fils de Vononès et petit-fils de Phrahates IV, fut désigné par l'empereur. C. Cassius, gouverneur de Syrie, eut ordre de le conduire à Zeugma sur l'Euphrate, où Abgare, roi d'Edesse, et une députation de seigneurs parthes l'attendaient (2). Izatès s'était aussi déclaré pour lui. Ce prince, au lieu de profiter des avis de Cassius qui l'avait engagé à se porter rapidement dans le centre de l'empire afin de profiter des bonnes dispositions des Parthes, perdit son temps à Edesse. Ses lenteurs, son incapacité et le manque de secours, détachèrent bientôt de lui les princes de l'Orient et portèrent Izatès à négocier secrètement avec Gotarzès. Meherdatès entra pourtant dans l'Adiabène ; il se rendit maître de Ninive ; mais au moment où il se préparait à livrer bataille à Gotarzès, il fut abandonné d'Izatès et d'Abgare; vaincu et pris par Gotarzès, celui-ci se contenta de lui faire couper les oreilles, ce qui le rendit la dérision des Parthes. De nouvelles révolutions arrachèrent bientôt le sceptre et la vie à Gotarzès, et la couronne des Parthes finit par tomber entre les mains de Vologèses I^{er}. Des troubles agitaient aussi les Etats d'Izatès (3). Les grands de l'Etat (*megistanes*), irrités de voir que leur souverain et ses parents eussent embrassé une religion étrangère, excitèrent contre Izatès un roi des Arabes, nommé Abia, qui lui déclara la guerre. Abandonné par la plupart des siens au milieu du combat, Izatès défit son ennemi et le réduisit à s'enfermer dans la forteresse d'Arsame, où il le contraignit à se donner la mort. Les grands s'adressèrent alors à Vologèses, lui demandant un chef issu du sang des Parthes. Celui-ci marcha contre le roi de l'Adiabène, qui ne fut point alarmé de cette nouvelle guerre. Suivi de 6,000 hommes seulement, il vint attendre Vologèses sur les bords d'un fleuve qui séparait ses Etats de la Médie. Au moment où il s'y attendait le moins, il fut délivré de ce redoutable ennemi. Vologèses reçut la nouvelle que les Dahæ et les Saces avaient fait une irruption dans ses Etats ; il se vit donc obligé de marcher vers la frontière orientale de son empire et de laisser Izatès en paix. Le roi de l'Adiabène ne vécut pas longtemps après ce triomphe. Il mourut, selon Josèphe (1), après un règne de vingt-quatre ans, âgé de 55 ans. Ces deux indications placeraient sa mort en l'an 55 de notre ère, puisque la fin du règne d'Abgare ou Monobaze est de l'an 31 et sa naissance en l'an 1er. Les Arméniens (2) donnent à la domination de Sanadroug une durée de trente ans ; ce qui porterait le commencement de son règne en l'an 25. Cette date serait alors l'époque où il aurait reçu du roi Abgare le gouvernement de la partie de l'Arménie possédée par les princes adiabéniens. Ses enfants, au nombre de quarante-huit, selon Josèphe, ne lui succédèrent pas (3). Son frère Monobaze, selon le même auteur, fut après lui roi de l'Adiabène. La reine Hélène retourna dans cette contrée après la mort d'Izatès, à qui elle ne survécut pas longtemps. Monobaze fit transporter leurs ossements à Jérusalem; et ils y furent déposés dans un magnifique mausolée, à trois stades de cette ville. Eusèbe (4) et St-Jérôme (5) parlent de ce monument comme l'ayant visité. Le témoignage le plus remarquable sur ce sujet est celui de Pausanias (6), qui le cite comme une merveille. Les enfants d'Izatès, qui avaient été envoyés par leur père à Jérusalem, avec plusieurs de ses frères, s'y trouvaient encore lorsque Titus se rendit maître de cette ville (7). Deux d'entre eux, Monobaze et Cénédée, périrent dans cette guerre en combattant vaillamment pour les Juifs (8) ; les autres vinrent se remettre entre les mains de Titus lorsqu'ils désespérèrent du salut de la ville. Après la conquête, Titus les emmena comme otages à Rome. Il est souvent question dans Josèphe des monuments et des palais que les princes adiabéniens avaient fait construire à Jérusalem (9). Selon les auteurs arméniens, Sanadroug avait péri à la chasse d'un coup de

(1) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 2, et *De bell. Jud.*, lib. 3, cap. 13; *Act. Apost.*, lib. 12, cap. 20; Euseb., *Chron.*, et S. Hieron., *Ep.* 27; Mos. Chor., lib. 2, cap. 32.
(2) Tacite, *Annal.*, lib. 12, cap. 12 et 13.
(3) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 4.

(1) Ibid.
(2) Mos. Chor., lib. 2, cap. 33.
(3) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. 20, cap. 4.
(4) *Hist. eccles.*, lib. 2, cap. 12.
(5) *Epist. ad Eustoch.*, t. 1er, p. 691.
(6) Lib. 8, cap. 16.
(7) Josèphe, *De bell. Jud.*, lib. 6, cap. 6.
(8) Ibid., lib. 2, cap. 19.
(9) Ibid., lib. 4, cap. 9 et *passim*.

flèche; et aussitôt des troubles s'étaient élevés dans le royaume (1). Un certain Erovant, issu des Arsacides, en avait profité pour s'emparer de la couronne, au préjudice des enfants de Sanadroug. L'usurpateur avait fait périr tous ceux qui étaient tombés entre ses mains. Un d'eux, encore en bas âge, fut sauvé par son nourricier, Sempad, fils de Pyrad, prince des Pagratides, qui le conduisit en Perse à la cour du roi des Parthes. Cet enfant, nommé Ardaschès, devint par la suite roi d'Arménie avec les secours qui lui furent fournis par son protecteur arsacide. Ce prince arménien doit être celui que les Romains ont appelé Exedarès ou Axidarès, et dont l'origine nous est inconnue. Cette révolution explique comment les enfants de Sanadroug ou Izatès furent privés de la couronne en Arménie et dans l'Adiabène. Ce prince, selon la coutume adoptée chez les princes de l'Orient, qui envoyaient leurs enfants à Rome ou à la cour des rois leurs alliés, n'avait auprès de lui que ses enfants en bas âge : les autres étaient à Jérusalem. Erovant fit périr les uns en s'emparant de l'Arménie, et Monobaze se fit déclarer roi de l'Adiabène, au préjudice des enfants d'Izatès qui étaient éloignés, ou plutôt, comme le récit de Josèphe semble l'indiquer, en vertu des droits de sa naissance, comme fils du prédécesseur d'Izatès. Les enfants de ce dernier vécurent à Rome, à ce qu'il paraît; la chronique de Denys de Telmahar (2), écrite en syriaque, au 8e siècle, fait mention de deux d'entre eux, qui dans la suite devinrent rois d'Edesse. Le premier, nommé Abgare, fut roi en l'an 69; et le second, appelé Maanou ou Mannus, le devint en l'an 81. Ces indications font voir qu'ils furent placés sur ce trône l'un par Vespasien et l'autre par Domitien. Ces rapprochements chronologiques sont bien d'accord avec ce que Josèphe nous apprend des rois de l'Adiabène. — SANATROCÈS est un autre roi d'Arménie, contemporain de Commode, et qui vivait dans le 2e siècle de notre ère. Il n'est connu que par un fragment bien court de Dion Cassius (3) et par un article de Suidas, qui paraît aussi avoir été emprunté du même historien, et dans lequel il est comparé aux Romains et aux Grecs les plus illustres. Son fils, Vologèses, avait obtenu de Septime-Sévère une portion de l'Arménie. — SANATROCÈS ou SANADROUG, autre prince arsacide, voulut, au commencement du 4e siècle, profiter de la mort du roi Tiridates, pour s'emparer de la couronne d'Arménie. En l'an 314, il se déclara roi dans la province de Païdagaran, dont il était gouverneur; cette province, la plus orientale de l'Arménie, était voisine de l'Albanie. Il s'adressa aux barbares qui habitaient cette région, et avec leur secours il fit des incursions dans le royaume pour tâcher de détrôner Chosroès II, fils de Tiridates. Celui-ci avait reçu de l'empereur Licinius des troupes auxiliaires, commandées par un général appelé Antiochus. Cette armée se joignit aux forces que fournirent Mihran, roi d'Ibérie, et Pagarad, prince des Pagratides, et de concert elles marchèrent contre Sanadroug, qui avait reçu des secours de la Perse. Il fut vaincu et contraint de s'enfermer dans la ville de Païdagaran; mais bientôt après il l'abandonna et se réfugia dans la Perse avec les satrapes albaniens qui l'avaient secondé (1). On ignore ce qu'il devint dans la suite. S. M—N.

(1) Mos. chor., lib. 2, cap. 33.
(2) *Apud* Assemani, *Bibl. orient.*, t. 1er, p. 421 et 422.
(3) Lib. 75, § 9, t. 2, p. 1264, éd. Reimar.

SAN-CARLOS (don JOSEPH-MICHEL DE CARVAJAL, duc DE), l'un des Espagnols qui, dans ces derniers temps, ont montré le plus de zèle et d'attachement à leur ancienne monarchie, naquit en 1771, à Lima, dans le Pérou, de l'ancienne famille de Carvajal, qui se prétendait issue des rois de Léon. Il fit ses études dans le collége de cette ville et vint en Espagne à l'âge de seize ans, par suite de la réunion à la couronne de la dignité de premier courrier des Indes, possédée par sa famille depuis Charles-Quint, qui l'avait accordée à l'un de ses aïeux, Lorenzo Galindez de Carvajal, comme *titre héréditaire pour les Indes découvertes et à découvrir*. Le duc de San-Carlos entra dans la carrière militaire comme colonel en second du régiment d'infanterie de Majorque, dont son oncle, Louis de Carvajal, comte de la Union, était colonel. A l'âge de dix-sept ans, il se trouva au siége d'Oran et fit la campagne de Catalogne en 1793. S'étant embarqué volontairement sur l'expédition dirigée contre Toulon, avec la flotte anglaise sous les ordres de l'amiral Hood, il commanda la droite de l'armée combinée dans l'attaque du fort Pharon, s'y distingua par sa valeur et fut nommé colonel du régiment de Majorque. Il obtint le brevet de brigadier à la fin de cette campagne. Le duc de San-Carlos se réunit ensuite avec son régiment à l'armée du Roussillon, où il continua de rendre les services les plus importants jusqu'à la mort du comte de la Union, général en chef de cette armée. Le roi le nomma alors maréchal de camp et chambellan du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Appelé à Madrid par ce nouvel emploi, il se fit assez remarquer pour être nommé, en 1797, gouverneur du prince des Asturies et des infants. Il dirigea en cette qualité les leçons du chanoine Escoïquiz, qui était leur précepteur; mais son système d'éducation ne s'accordant point avec les vues du favori Godoy, il fut privé de ces fonctions et nommé majordome de la reine, en 1801, au moment où l'on s'occupait du mariage de Ferdinand avec une princesse des Deux-Siciles. En 1805, il fut investi de la charge de majordome du roi Charles IV, et, en 1807, peu de temps

(1) Mos chor., lib. 3, cap. 4, 5 et 6.

avant le fameux procès de l'Escurial, on l'éloigna de la cour en le nommant vice-roi de Navarre. Trois mois après qu'il eut pris possession de sa vice-royauté, il reçut l'ordre de se constituer prisonnier dans la citadelle. Cette arrestation avait pour prétexte un bruit qui s'était répandu qu'à l'époque où Charles IV était tombé malade à St-Ildefonse, le duc de San-Carlos avait conseillé au prince des Asturies, dans le cas où, par la mort de son père, il viendrait à régner, d'éloigner sa mère de toute influence dans les affaires, de mettre en jugement le favori que tout le monde détestait et de s'environner de ministres fidèles. Pendant le procès de l'Escurial, que Charles IV fit subir à son propre fils (*voy.* FERDINAND VII), le duc de San-Carlos fut soumis à divers interrogatoires, puis on l'exila à soixante lieues de Madrid et à vingt lieues des côtes, avec défense de fixer son domicile dans le royaume de Navarre, dont les habitants voyaient avec peine la persécution qu'on lui faisait souffrir. Il s'établit à Alfaro, lorsque les armées françaises entrèrent en Espagne sous prétexte d'aller en Portugal. Sur ces entrefaites, l'insurrection d'Aranjuez éclata, et le prince Ferdinand fut placé sur le trône par suite de l'abdication de son père; il appela aussitôt auprès de lui le duc de San-Carlos et le nomma de nouveau grand maître de sa maison et membre de son conseil privé. Le duc arriva à Madrid peu de jours avant le départ du prince pour Bayonne, et, de même que le vieux Escoïquiz, ne soupçonnant point les desseins de Napoléon, il ne sut pas donner au jeune roi le prudent avis de rester dans sa capitale; il l'accompagna même jusqu'à Bayonne, où ses yeux s'ouvrirent enfin. L'empereur lui ayant à plusieurs reprises proposé pour Ferdinand VII la couronne d'Etrurie en échange de celle d'Espagne, il déclara avec fermeté que le roi ne pouvait rien décider sans jouir de toute liberté et sans le consentement des cortès. Les renonciations en faveur de Napoléon ayant eu lieu les 5 et 10 mai 1808, celui-ci fit dire au duc de San-Carlos qu'il espérait le compter désormais au nombre de ses serviteurs: le duc répondit noblement que, Ferdinand sur le trône l'ayant comblé d'honneurs, il ne l'abandonnerait pas dans le malheur; qu'il préférait l'estime de Napoléon à ses bienfaits, et qu'il implorait sa protection seulement pour qu'il lui fût permis de suivre son maître. Il l'accompagna en effet et resta avec lui à Valençay, jusqu'à ce que, sous le prétexte de traiter des affaires relatives au roi et aux infants, il fut appelé avec Escoïquiz à Paris, par ordre de Napoléon. L'un et l'autre y résidèrent jusqu'au mois d'avril 1809 et profitèrent de ce temps pour conférer sur les affaires d'Espagne avec les agents diplomatiques d'Autriche, de Russie et de Prusse. Les soupçons qu'attira leur conduite patriotique et les intrigues d'un grand écuyer de Ferdinand VII, qui les signala à la police française comme ayant une influence dangereuse sur l'esprit du roi, furent des motifs pour les séparer : Escoïquiz fut confiné à Bourges et le duc de San-Carlos à Lons-le-Saulnier. Ainsi éloigné des affaires, ce dernier se livra à l'étude de la botanique, continua de cultiver les lettres, la politique et principalement l'histoire. Ses connaissances dans cette partie lui avaient déjà valu le titre de membre de l'académie. Enfin, lorsque Napoléon dut rétablir Ferdinand sur le trône d'Espagne, il rappela San-Carlos à Paris, dans le mois de novembre 1813, et lui annonça qu'il l'avait choisi pour concilier les partis, et que dès lors il eût à se mettre en route pour Valençay, où se trouvait déjà le diplomate Laforest avec des pouvoirs pour négocier. Son arrivée satisfit singulièrement le roi, surtout lorsque ce prince apprit que les réponses du duc à Napoléon étaient conformes à celles qu'il avait faites lui-même à Laforest. Après de longues discussions, San-Carlos signa, le 8 décembre, un traité digne dans toutes ses dispositions du roi et de la nation espagnole. Il partit aussitôt pour Madrid, afin d'obtenir la ratification de la régence. Arrivé dans cette capitale, le 6 janvier 1814, il vit avec peine que toutes ses fatigues étaient inutiles et que son zèle l'exposait à de grands dangers au milieu de gens furieux, qui voyaient leur autorité expirer et leurs projets révolutionnaires menacés. On communiqua au duc de San-Carlos le décret des cortès où il était ordonné de considérer comme traître quiconque aurait des relations de quelque nature que ce fût avec Napoléon, et l'on n'y joignait aucune réponse, si ce n'est une lettre de compliments insignifiants pour le roi, écrite par la régence. Convaincu de l'inutilité d'autres démarches et craignant avec raison pour sa personne, il résolut de retourner à Valençay, en abandonnant de nouveau sa famille. Obligé d'entreprendre une nouvelle négociation avec le gouvernement français pour solliciter le retour en Espagne du roi et des infants, ainsi que l'évacuation des places occupées par les troupes françaises, quoique le traité n'eût point été ratifié par les cortès, il eut, en passant par la Catalogne, une conférence à ce sujet avec le maréchal Suchet, qui accéda à ses désirs. Arrivé à Valençay, il rendit compte du résultat de sa mission au roi, qui, impatient de n'avoir pas reçu de ses nouvelles, lui avait expédié le général don Joseph Palafox, avec de nouvelles instructions. Le duc de San-Carlos repartit de Valençay à la recherche de Napoléon; mais, n'y pouvant réussir en raison des opérations des armées alliées qui combattaient au sein de la France, il se décida à rédiger un mémoire sur l'objet de sa négociation. Enfin il obtint une réponse du duc de Bassano, qui lui fit connaître que la dernière décision de l'empereur était que le roi Ferdinand retournât en Espagne avec les

infants, en promettant de ratifier le traité à Madrid, après avoir entendu son conseil, et qu'alors on évacuerait les places que l'armée française occupait en Espagne. Le jour où le duc de San-Carlos put remettre à son souverain et aux infants les passe-ports pour se rendre en Espagne, par le Roussillon, sous le nom de comte de Barcelone, le roi lui donna la décoration de la Toison d'or que lui-même portait. Ce prince lui écrivit en même temps une lettre dans laquelle il le félicitait; mais le duc eut à vaincre de nouvelles difficultés à Perpignan, où le maréchal Suchet s'opposa, d'après les dernières instructions qu'il avait reçues, à la continuation du voyage, et il fut nécessaire de laisser en otage l'infant don Carlos. Le duc négocia avec le maréchal pour obtenir la délivrance de l'infant, qui se réunit à son frère à Girone. Il était alors le seul ministre qui accompagnât le roi. L'autorité était dans les mains des cortès, et les seules démarches à faire étaient d'écrire, comme cela eut lieu, à la régence, en manifestant le désir qu'avait Ferdinand de s'occuper de tout ce qui pourrait contribuer au bonheur de la nation; de se concilier la bonne volonté de Wellington, dont l'influence était d'un grand poids. Dans ce but, le monarque espagnol lui écrivit une lettre flatteuse, en l'assurant qu'il mettait le plus grand prix à ses services; enfin il fit tout pour gagner du temps, afin d'observer l'opinion et de connaître le véritable état des choses. C'est ce qui décida le voyage de Saragosse, Ferdinand voulant donner un témoignage de reconnaissance aux Aragonais et à Palafox. Vers le milieu d'avril, San-Carlos arriva avec le roi à Valence, où s'était rendu le cardinal de Bourbon, président de la régence, qui, d'après le décret des cortès du 2 février, continuait à gouverner, malgré la présence du souverain. Le 3 mai, le duc de San-Carlos fut nommé premier ministre secrétaire d'Etat, et le lendemain, le roi signa le décret par lequel il reprit les rênes du gouvernement, sans avoir fait aucune espèce de concession. Toutes les mesures furent concertées pour son exécution. Plusieurs personnes recommandables et de diverses opinions contribuèrent à la rédaction de ce décret. Dans cette réunion, quelques individus, voyant avec jalousie l'influence du duc, cherchèrent à assurer leurs projets ultérieurs en s'entendant avec l'infant don Antonio, qui déjà avait témoigné du mécontentement de n'avoir point été du voyage de Saragosse et d'avoir été envoyé à Valence, où la présence d'un membre de la famille royale était nécessaire. Le duc n'eut point l'honneur d'accompagner le roi dans sa voiture depuis Valence, comme cela avait eu lieu auparavant; mais il conserva une grande influence jusqu'à son arrivée à Madrid. Malgré la nomination de Macanaz au ministère de la justice, de Freyre à celui de la guerre, de Lardizabal à celui des Indes et de Salazar à celui des finances, tous ces ministres travaillaient plutôt avec le duc qu'avec le roi, et l'on peut dire qu'on lui dut exclusivement toutes les mesures prises pour s'assurer au moins une partie de l'armée et pour détruire le gouvernement des cortès, en lui substituant l'autorité royale. Cette révolution, qui changeait l'existence de l'Espagne, eut lieu sans bruit et sans effusion de sang. Le duc continua d'exercer les fonctions de ministre d'Etat, avec le regret de voir, dans différentes occasions et pour des objets importants, son suffrage repoussé. Il expédiait en même temps les affaires du ministère de la maison du roi et celles du ministère de la guerre, que n'avait pas voulu accepter le général Freyre, jusqu'à ce qu'on le dispensât de cette dernière charge, qui fut confiée au général Eguia. Le roi de Prusse envoya alors au duc les grandes décorations de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge, et le roi des Deux-Siciles celles de St-Ferdinand et de St-Janvier, avec une lettre flatteuse sur les négociations qui avaient contribué à le replacer sur le trône de Naples. Le duc de San-Carlos sépara le trésor de la couronne de celui de la monarchie, et il introduisit un ordre très-sévère dans les dépenses de la maison du roi, en les réduisant à une assignation de quarante millions de réaux sur le trésor de l'Etat, en outre des produits du patrimoine royal, dont il revendiqua les droits dans les provinces. Il établit une junte de ministres, qui se réunissait toutes les semaines sous sa présidence et à laquelle on appela les personnes qu'on avait l'habitude de consulter. Il prit diverses mesures pour la réparation des routes, pour les canaux, pour la navigation du Guadalquivir, pour la restauration des jardins botaniques; il s'occupa de la réinstallation des académies et des sociétés économiques, porta tous ses soins à rétablir le crédit de la banque de St-Charles, dont il était directeur, et dans des circonstances aussi malheureuses parvint à faire payer un dividende. Il proposa au roi la création du musée Fernandino, pour la peinture, la sculpture et l'architecture, et en général il annonça qu'une protection décidée serait accordée à quiconque se distinguerait par ses talents. Dans le mois de novembre 1814, voyant qu'il ne pouvait mettre à exécution le plan qu'il s'était proposé et le nombre de ses ennemis augmentant, il demanda sa démission. Le roi l'accepta et nomma pour le remplacer don Pedro Cevallos. Le duc continua cependant d'exercer le ministère de la maison du roi jusque vers le milieu d'octobre 1815. Alors Ferdinand, en déclarant qu'il était satisfait de ses services et qu'il n'avait rien perdu de son estime, lui ordonna de partir pour Truxillo, en Estramadure, où il possédait une terre; mais le lendemain il fut nommé ambassadeur à Vienne et s'y rendit aussitôt. Pendant son séjour dans cette capitale, il s'occupa d'examiner tous les établissements

utiles et surtout de soigner l'éducation de ses enfants. En 1817, il reçut l'ordre de passer en la même qualité à Londres, où il donna des fêtes brillantes à l'occasion du troisième mariage de Ferdinand VII. Ayant manifesté son opposition à la révolution de 1820, où le roi d'Espagne fut conduit prisonnier à Cadix, il cessa de remplir les fonctions d'ambassadeur auprès de la cour de St-James et se rendit à Lucques, dont le souverain, qui était un infant d'Espagne, le nomma son ministre plénipotentiaire près la cour de France. Il présenta ses lettres de créance à Charles X le 9 février 1825; mais, dès que Ferdinand fut revenu dans sa capitale, le duc de San-Carlos devint son ambassadeur à Paris. Il mourut dans cette ville, le 17 juillet 1828, des suites d'un anévrisme. La mort de sa fille, la comtesse de Lépine, lui avait d'ailleurs causé une affliction qui, sans doute, abrégea ses jours. L'aîné de ses fils, qui jusqu'à sa mort avait porté le titre de comte del Puerto, prit celui de duc de San-Carlos. M—D j.

SANCASSANO ou SANCASSANI (DENIS-ANDRÉ), médecin italien, né à Gualtieri en 1659, fit ses études à l'université de Bologne. Reçu docteur à l'âge de dix-neuf ans, il alla faire sa pratique à Florence, dans l'hospice de Ste-Marie-Nouvelle, et au bout d'un an il revint à Reggiolo, où sa famille s'était retirée depuis quelque temps. Après avoir successivement exercé son art à Gonzague, à Bozolo, à Gazzuolo, à Reggiolo et à Comacchio, il fut appelé en 1718 à la cour de Ferdinand de Gonzague, duc de Guastalla. Il resta auprès de ce prince jusqu'en 1723, époque où, à la suite de quelques désagréments, il recommença sa vie de médecin errant de ville en ville. Comacchio, Fusignagno, Bevagna, Spolète et même Guastalla le reçurent tour à tour, et il fit dans chacune de ces villes un séjour de quelques années. Enfin, arrivé à l'âge de soixante-quatorze ans, il se retira à Comacchio, où il continua cependant d'exercer son art. Frappé d'apoplexie en 1737, il languit quelques mois et mourut le 11 mai de l'année suivante. Il avait publié : 1° *Phtoes Therapeja cl. viri Jacobi Ripæ medici thesibus exposita a D.-A. Sancassani medico totidem antithesibus contradicta*, Guastalla, 1683, in-4°; 2° *Polyandrium, nempe dissertationum epistolarium, quibus medica eruditis intersternendo, sepulchralia nonnulla monumenta, tum nova, tum antiqua, ab obscuritatis vita ac squallore vindicata, doctiorum criteriis nituntur, Enneas, cui attexitur Suggrundarii specimen*, Ferrare, 1701, in-4°. C'est le prospectus d'un ouvrage historico-médical que l'auteur n'a point publié. Une des dissertations qu'il devait contenir a été imprimée à Venise, en 1792, sous le titre de *Notices historiques sur l'église de St-Pierre in Silvis de Bagnacavallo*. 3° *Explication de la manière de guérir les blessures, enseignée par un auteur français moderne*, Forli, Santi, 1707, in-8°. Cet opuscule est comme une introduction à la traduction de l'ouvrage de Belloste. Sancassano voulut démontrer que la méthode de l'auteur pour la guérison des blessures avait déjà été proposée par le chirurgien César Magati. 4° *Le Chirurgien en campagne, ou Manière sûre et vraie de soigner les blessés dans les armées, ouvrage traduit du français*, Venise, 1708, in-8°, et 1729, 2 vol. in-8°. C'est la traduction du livre de Belloste qui a pour titre : *le Chirurgien d'hôpital*. 5° *Aphorismes généraux pour le traitement des blessures d'après Magati*, Venise, 1713, in-8°; 6° l'*Anatomie des eaux*, observations et expériences posthumes d'un philosophe, Padoue, 1715, in-8°; 7° *Magati ressuscité pour l'avantage des blessés et pour servir de guide à ceux qui les soignent*, Padoue, in-12. C'est le prospectus d'un ouvrage qui n'a pas été publié séparément, mais qui se trouve dans l'édition des œuvres de Sancassano. 8° *Dilucidations médico-chirurgicales*, Rome, 1731-1738, 4 vol. in-fol. Dans ce recueil se trouvent non-seulement les ouvrages que nous avons cités, mais encore plusieurs écrits de Magati et des chirurgiens de son école. 9° *Philosophie de Callimaque Neridio*, P. A. (pasteur arcadien) (le P. Thomas Ceva, jésuite), *en 6 livres, traduits du latin en vers libres par son ami Olpio Acheruntico, P. A.* (Sancassano), Venise, 1732. C'est à tort que Portal attribue à Sancassano les *Cinque disinganni chirurgici per la cura delle ferite*, imprimés à Venise en 1713. Cet ouvrage appartient à Antoine Bonaccini, chirurgien de Comacchio, mais il est possible que Sancassano y ait mis la main. Les écrits de ce médecin, qui sont restés inédits, pourraient fournir la matière de dix volumes in-folio. Ses ouvrages attestent une érudition profonde et variée, mais aussi une certaine confusion et bizarrerie dans les idées. Sancassano appartenait à plusieurs académies italiennes, entre autres à celle des Arcades de Rome, où il avait été reçu sous les noms déjà cités d'*Olpio Acheruntico*. A—Y.

SANCERRE (LOUIS DE), connétable de France, issu d'une ancienne et noble famille, était le second fils de Louis II, seigneur de Sancerre, et de Béatrix de Rouci. Son père ayant été tué à la bataille de Créci en 1346, il resta orphelin à l'âge de quatre ans. Philippe de Valois voulut qu'il fût élevé avec les enfants de son fils, le duc de Normandie. Sancerre fit ses premières armes à l'âge de dix-sept ans, dans la guerre que Charles V, alors Dauphin, soutenait contre les Anglais pendant la captivité du roi Jean. La résolution qu'il montra au siége de Melun le fit remarquer de toute l'armée. C'est dans cette circonstance qu'il connut pour la première fois Duguesclin, qui venait de quitter la Bretagne pour entrer au service de la France, et, quoique le guerrier breton eût le double d'âge, ils se lièrent d'une amitié que la mort seule put détruire. Charles V, en montant sur le trône, avait

donné un élan à la nation entière : à sa voix des héros s'élevaient de toutes parts. Duguesclin, Clisson, Sancerre, Couci, Blinville, la Trémoille se disputaient à l'envi l'honneur d'illustrer son règne. Sancerre fut un de ceux dont les talents et la bravoure contribuèrent le plus à rattacher la victoire aux drapeaux de la France. Charles V le nomma maréchal en 1369. C'est en cette qualité qu'il fit les glorieuses campagnes de 1372, 1373 et 1375, dont les résultats furent de reconquérir le Poitou, la Saintonge et une partie de la Guienne. Sancerre était devenu le frère d'armes de Duguesclin, ainsi que Clisson; mais il était, de plus qu'Olivier, l'ami de cœur de Bertrand. Au commencement de l'année 1380, ces trois héros formèrent le vœu d'armes de *vuider* toute la Guienne des Anglais, qui l'occupaient depuis cinquante ans. Charles V applaudit à ce projet et mit sous leur commandement toutes les troupes disséminées dans les provinces méridionales. Deux princes du sang, une foule de jeunes bannerets s'associèrent aux trois généraux. L'expédition commença par le siége de Châteauneuf-Randon. On sait que Duguesclin trouva devant cette place le terme de sa glorieuse carrière. Au moment de mourir, le grand guerrier remit l'épée de connétable à Sancerre et expira entre ses bras. Après la mort du connétable, l'ambitieux Clisson se hâta de quitter l'armée pour aller à Paris recueillir l'héritage de Bertrand. Sancerre, animé de l'esprit chevaleresque, ne se crut pas délié de son vœu; il continua l'entreprise et enleva, dans l'espace de quelques mois, toutes les places fortes du Périgord. Dans une rencontre, s'étant trouvé en face de Pembroc, l'élève du prince Noir, il le battit, et, dans la mêlée, il brisa d'un coup de hache les armes du général ennemi, qu'il fit prisonnier de sa main. L'avénement de Charles VI au trône rappela Sancerre à Paris. Il assista au sacre du nouveau roi, et l'on vit, le jour du festin royal, Sancerre, Clisson, la Trémoille et Couci servir le roi à table, tous les quatre armés de pied en cap et ayant des chevaux couverts de drap d'or. Dix-huit mois après, il commanda l'aile gauche à la bataille de Rosbec et contribua puissamment au gain de la journée, en exécutant un mouvement précipité sur le flanc droit de l'ennemi. Il repassa ensuite dans la Guienne, et, avec 8,000 hommes seulement, il contint les Anglais, qui faisaient de grands efforts pour ressaisir leurs anciennes conquêtes. Le comte d'Eu étant mort, Sancerre lui succéda dans la charge de connétable le 26 juillet 1397. Revêtu de sa nouvelle dignité, il alla reprendre le commandement des provinces méridionales, battit le captal de Buch au passage de la Dordogne et chassa les Anglais du comté de Foix. Il mourut quatre ans après, le 6 février 1402, à l'âge de 60 ans. Sancerre était borgne comme Clisson. Il fut enterré à St-Denis, au côté gauche de la chapelle de Charles V. Les ducs d'Orléans et de Bourgogne, les principaux seigneurs de la cour et tous les grands dignitaires assistèrent à ses obsèques. M—z—s.

SANCHE Ier, roi de Navarre, surnommé *Garcias*, succéda en 885 à son frère Fortunio. Trop ambitieux pour se contenter de quelques légers avantages remportés sur les Maures d'Espagne, il traversa les Pyrénées, passa en France, sous prétexte de marcher au secours des Vascons d'Aquitaine, et se rendit maître de cette partie de la Navarre qu'on nomme la basse Navarre et qui depuis fut presque toujours soumise à ses successeurs. Instruit que les Maures profitaient de son absence pour assiéger Pampelune, il fit repasser les monts à son armée, au milieu d'un hiver rigoureux, surprit les ennemis dans leur camp, les força de lever le siége et rentra en triomphe dans sa capitale en 907. Résolu, l'année suivante, de châtier les Maures, il envahit les provinces limitrophes qui étaient en leur pouvoir, leur enleva plusieurs places et poussa ses conquêtes jusqu'à l'Ebre. En 909, il passa ce fleuve à la tête d'une puissante armée, assiégea et prit Najera, chassa les Maures de la province de Rioja et la peupla de chrétiens. Il les battit encore dans diverses rencontres, et, s'entourant de places fortes, il mit ses Etats à couvert de l'insulte de l'ennemi. Accablé sous le poids de ses glorieuses fatigues, il se retira, en 919, dans le monastère de Leyre, laissant le commandement des troupes à don Garcia, son fils, mais sans lui céder la couronne. Les Maures ayant profité de la retraite de Sanche pour ressaisir les villes qu'il leur avait enlevées, ce prince, malgré son âge et ses infirmités, reprit les armes en 921, tailla en pièces l'armée d'Abderame dans la vallée de Roncal, au retour de l'expédition qu'elle avait faite au delà des Pyrénées, recouvra tout ce que les musulmans avaient conquis sur lui avant leur entrée en France et s'enrichit de leurs dépouilles. Plusieurs historiens prétendent que, victime de son ardeur pour les conquêtes, Sanche fut tué en 924 dans une bataille qui se donna entre lui et don Fernand Gonzale, comte de Castille; mais les PP. Moret et Abarca, très-versés dans l'histoire de Navarre, rejettent ce fait comme fabuleux. Sanche mourut en 926, après un règne de vingt-trois ans. Il emporta le respect et l'estime de ses sujets, qui lui donnèrent le glorieux surnom de *Restaurateur*. On peut consulter sur cette époque l'*Histoire d'Espagne* par M. Rosseeuw St-Hilaire. B—p.

SANCHE III, roi de Navarre, succéda, en l'an 1000, à son père Garcia II, dit le *Trembleur*, et reçut à juste titre le surnom de *Grand*, aucun roi, non-seulement de la Navarre, mais même de toute l'Espagne, n'ayant porté si loin la gloire du trône. Quoique très-brave, son courage était tempéré par la prudence, et jamais il ne tenta le sort des armes sans une probabilité morale de

succès. Il attendit longtemps l'occasion de réprimer les fureurs et l'audace des Maures, qui avaient envahi une grande partie de l'Aragon et de la Navarre, et profitant avec habileté de leurs dissensions, il les chassa des contrées de Sobrarbe et de Ribagorce, leur enleva tous les châteaux des environs et étendit les bornes de ses Etats jusqu'aux frontières de la Catalogne. Mais le règne de ce monarque est surtout célèbre par la révolution qui le rendit maître de la Castille et du royaume de Léon. Voici comment il fit cette double conquête. Don Garcia, comte de Castille, allait célébrer son mariage avec la fille de Bermude III, roi de Léon, lorsqu'il fut assassiné par ses vassaux. Sanche hérita de la Castille par sa femme, sœur de Garcia, et, par cette succession, devint le plus puissant roi d'Espagne. Il portait en Castille le nom de Sanche Ier. Le roi de Léon, voyant avec chagrin l'accroissement de la Navarre, s'opposa ouvertement aux entreprises de Sanche. Celui-ci, plus actif que son ennemi, entre dans le royaume de Léon, se rend maître de tout le pays qui s'étend depuis la rivière de Pisuerga jusqu'à la Cea, force Bermude à prendre la fuite, assiége et prend Astorga en 1032. Dépouillé d'une partie de ses Etats, Bermude rassemble enfin une armée et marche à la rencontre de Sanche. Les deux rois allaient en venir aux mains lorsque les évêques qui les avaient suivis proposèrent un accommodement qui fut accepté. Bermude n'ayant pas d'enfants, les deux rois firent un traité par lequel Sanche conserva ses conquêtes, à condition que son fils Ferdinand épouserait la sœur du roi de Léon. La Castille fut érigée en royaume en faveur de ce mariage. On sent combien ce traité et cette alliance furent avantageux au roi de Navarre : les trois royaumes d'Espagne devinrent le partage de sa maison, et Sanche se vit au plus haut point de gloire où un monarque puisse aspirer. Il s'occupa dès lors, avec encore plus de soin, de l'administration intérieure de ses Etats et ouvrit un chemin dans les Pyrénées en faveur des pèlerins qui venaient en foule de la France et de l'Allemagne visiter le tombeau de St-Jacques de Compostelle. Ce prince mourut au mois de février 1035, comme il paraît par une inscription qui est sur son tombeau dans l'église de Léon. Il prit le titre d'empereur et mérita le surnom de Grand, moins encore par ses conquêtes que par sa piété éclairée, par les établissements utiles qu'il fit dans ses Etats et les règlements qu'il donna à ses sujets, dont il fut justement chéri et regretté. Rien ne manquerait à la gloire de son règne s'il n'eût fait la faute, trop commune alors, d'affaiblir ses Etats en les partageant entre ses quatre fils. Ils eurent chacun un royaume, et leur postérité remplit longtemps tous les trônes chrétiens de l'Espagne; mais ce partage fit répandre des torrents de sang et affaiblit les chrétiens, qui, devenus à cette époque plus puissants que les Maures, les auraient dès lors expulsés de la Péninsule s'ils fussent restés unis. B—P.

SANCHE II, dit le *Fort*, roi de Castille, fils aîné de Ferdinand Ier. Ne voyant qu'avec dépit le partage que son père avait fait de ses Etats, en 1065, il conçut de bonne heure le projet de dépouiller ses frères. Il dissimula néanmoins pendant quelque temps; mais, après la mort de la reine mère, il allait prendre les armes pour envahir les domaines dont il se croyait frustré lorsqu'il fut arrêté encore une fois dans l'exécution de ses projets par une ligue qu'avaient formée contre lui les rois d'Aragon et de Navarre. Sanche contraignit le dernier à se retirer, son allié Ramire ayant été tué dans un combat. Sanche fondit ensuite sur la Galice, détrôna son frère Garcias en 1069, puis marcha contre Alphonse, son autre frère, le dépouilla du royaume de Léon et le relégua dans un monastère. Pour régner sur tout ce qui avait appartenu au roi son père, il ne manquait plus à Sanche que les villes de Toro et de Zamora, données en apanage à ses sœurs. Il conçut le dessein de s'en emparer, de porter aussi la guerre chez les Maures, de conquérir toutes leurs possessions, de soumettre ensuite tous les royaumes chrétiens de l'Espagne et de rester seul maître de la Péninsule. Jeune, brave, actif, ce prince était suivi de l'élite des chevaliers espagnols et de l'illustre Cid, le plus grand capitaine de son siècle. Déjà il venait d'enlever Toro à Elvire, sa sœur cadette, et assiégeait Zamora, appartenant à l'aînée. Cette place allait tomber en son pouvoir lorsqu'un officier, qui s'y était renfermé, le tua en trahison et renversa ainsi tous ses projets ambitieux. Cet événement, arrivé en 1072, réunit les couronnes de Léon et de Castille sur la tête d'Alphonse VI, que Sanche avait dépouillé (*voy.* ALPHONSE VI). B—P.

SANCHE IV, roi de Léon et de Castille, fils d'Alphonse X, s'acquit dès sa jeunesse le surnom de *Brave*, devint l'idole de l'armée, se révolta contre son père en 1282 et régna en sa place. Alphonse X étant mort de chagrin en 1284, Sanche se fit couronner dans la cathédrale de Tolède et parvint à étouffer les révoltes de ses frères et des plus puissants seigneurs du royaume. Pendant onze années de règne, il eut toujours à soutenir des guerres au dehors ou à combattre les factieux de l'intérieur. Après avoir châtié durement ses sujets rebelles, il tourna ses armes contre les Maures et conquit sur eux, en 1273, l'importante place de Tarifa. Il méditait de plus vastes projets lorsqu'il succomba, le 25 avril 1295, à l'âge de 36 ans, sous le poids des inquiétudes et des travaux, après un règne agité et avec la réputation d'un prince actif né pour la guerre, mais ingrat, implacable et ambitieux. B—P.

SANCHE VII, roi de Navarre de 1194 à 1234,

fut nommé le *Fort* à cause de la vigueur avec laquelle il rompit à coups de hache d'armes les chaînes (1) qui entouraient le quartier de Mehemed el Naser, à la bataille de Tolosa, en 1212 (*voy.* MEHEMED). D'autres le surnomment l'*Enfermé* parce qu'il demeura plusieurs années sans sortir de son palais de Tudela, à cause d'un cancer qu'il avait apporté d'Afrique, où il était allé en 1199 dans l'espoir d'épouser la fille du roi de Maroc, qui lui promettait pour dot tout ce que les Maures possédaient en Espagne (*voy.* MANSOUR). Il épousa Constance, fille de Raymond VI, comte de Toulouse, la répudia ensuite, et, se voyant sans enfants, laissa ses Etats à son neveu Thibaud, comte de Champagne. Il mourut octogénaire le 12 avril 1234. Z.

SANCHE Ier, second roi de Portugal, était fils d'Alphonse-Henriquez, premier roi de cette contrée, et de Mafalde, fille d'Amédée, premier comte de Savoie. Il naquit à Coïmbre, le 11 novembre 1154, et n'avait que treize ans lorsqu'il combattit à Argañal contre le roi de Léon. A cette époque, les Maures occupaient encore une grande partie de la péninsule ibérique. Sanche, par les ordres de son père, courut s'opposer à leurs incursions dans la province d'Alentejo. Attaqué par eux dans la campagne d'Ascaraso, il les écrasa et les mit en fuite. Il ne rentra dans Santarem qu'après avoir porté la terreur de ses armes jusqu'à Séville, ravagé le territoire ennemi, chassé les Maures de devant Béja et les avoir vaincus dans une bataille rangée. Tandis qu'il était à Santarem (1184), une immense armée d'infidèles vint l'y assiéger. Il se défendit durant huit jours. Secouru à temps par son père, il sortit de la place et poursuivit les infidèles, dont il fit un grand carnage. Trois jours après la mort d'Alphonse-Henriquez (août 1185), il fut couronné roi de Portugal. Jamais prince n'eut des manières plus simples, plus affables, ni un cœur plus généreux. Il savait être à propos économe et libéral. Il aimait ses sujets et les laissait approcher de sa personne. A toutes ces vertus, il joignait une grande prudence, un constant amour du travail et une noble gravité de caractère. Par ses exemples, il rendit son peuple actif et patient. A l'époque où il monta sur le trône, don Sanche jouit de quelques moments de paix ; il en profita pour défricher des terres restées longtemps sans culture, bâtir des édifices utiles, et réparer un grand nombre de villes et de bourgs que les temps, et plus encore les barbares, avaient à demi ruinés. Tous ces travaux, monuments honorables de sa munificence et de sa bonté, lui valurent les titres de *laboureur* et de *fondateur*. Une flotte nombreuse, portant des Danois, des Frisons et des Flamands, ayant été forcée par une tempête à relâcher au port de Lisbonne, le roi l'accueillit avec générosité. Comme ces guerriers cherchaient des aventures où ils eussent à gagner de l'or et de la gloire, il leur proposa la conquête de Silvès, capitale des Algarves. Ils acceptèrent avec empressement cette proposition. Aidé de leur secours, Sanche eut en deux mois forcé Silvès à capituler (1189), et ses alliés disparurent chargés de butin. Cette ville lui ayant été plus tard enlevée par les Maures, il sut la reconquérir et réduire sous sa domination quelques autres villes des Algarves. C'est alors que dom Sanche prit le titre de roi des Algarves et qu'il joignit les armes de ce royaume à celles de Portugal. Bientôt il fondit sur l'Andalousie, puis alla mettre le siége devant Serpa, ville de l'Alentejo. Cette place avait une garnison très-nombreuse. Dom Sanche, craignant une effusion de sang inutile, eut la prudence de se retirer en Portugal. Serpa tomba, quelque temps après, sous les efforts des chevaliers d'Avis. Dans l'année 1190, une armée de Maures, conduite par leur miramolin (le calife Abou-Yousouf-Yacoub), envahit le territoire portugais et le ravagea partout d'une manière épouvantable. Vignes, oliviers, moissons, blés récoltés, rien ne fut épargné par les Maures. Dom Sanche se contenta de les observer et de les harceler. Ce système de guerre lui réussit complétement. Les infidèles, ne trouvant bientôt plus à vivre dans un pays qu'ils avaient ravagé et qui était peu étendu, se virent en proie aux horreurs de la famine et contractèrent des maladies contagieuses qui les décimèrent et les forcèrent à la retraite. Le Portugal fut à peine délivré de leur présence qu'il éprouva successivement les fléaux de l'inondation, de la sécheresse, de la famine et de la peste. Dom Sanche remédia, autant qu'il put, à tous ces maux et fit preuve d'une inébranlable fermeté de caractère. Mais les Maures fondirent de nouveau sur ses Etats et y portèrent la désolation. Il marcha courageusement contre eux, leur enleva deux places qu'ils avaient prises et les contraignit à la fuite. En 1195, il eut à soutenir une guerre sanglante contre Alphonse IX, roi de Léon, qui avait fait alliance avec les Arabes. Il le battit dans plusieurs rencontres et lui prit dans la Galice les villes de Tui, de Sampayo et de Ponte-Vedra. Le zèle énergique et constant qu'il avait manifesté jusqu'alors contre les infidèles lui valut des louanges de la part du pape Célestin III et une bulle d'indulgence en faveur de tous les défenseurs de la religion chrétienne. Quatre années après, il eut la satisfaction de voir le terme d'un long différend qui existait entre l'archevêque de Braga et celui de Compostelle, au sujet de sept évêchés dont ils s'étaient disputé la juridiction. A cette époque, il régnait entre les seigneurs portugais des divisions plus funestes encore. Dom Sanche fit tous ses efforts pour les apaiser ; mais il n'y parvint qu'à demi, ces divisions étant le résultat des mœurs féodales intro-

(1) Telle est, suivant quelques auteurs, l'origine des armoiries du royaume de Navarre, offrant, suivant eux, huit rayons liés par des chaînes.

duites en Portugal, comme en tant d'autres pays, par les peuples septentrionaux. Dom Sanche se montra toujours attentif à combattre les abus qui prenaient leur source dans ces mœurs, et réussit assez bien à mettre de l'ordre et de l'unité dans son gouvernement. Le moyen qu'il employa fut de se rendre accessible à tous ses sujets, d'écouter toutes leurs plaintes, toutes leurs observations, et de prendre en toute chose pour guides la raison et l'équité. Il fit plus, il se mit à parcourir les différentes villes de son royaume afin d'être plus à portée de connaître les besoins de ses sujets. C'est par cette sage conduite qu'il conquit tous les cœurs et se rendit vraiment digne du titre de père de la patrie. A l'époque où l'on sut que Jérusalem était tombée sous les armes du puissant Saladin, il reçut du pape Innocent III, ainsi que tous les princes de la chrétienté, l'invitation de marcher à la délivrance des saints lieux. Il allégua les malheurs qu'il avait éprouvés pour se dispenser de répondre à l'appel du pontife; mais, par des présents considérables, il détermina les chevaliers du Temple au voyage de la terre sainte. Ce prince couronna sa vie militaire par la prise d'Elvas, ville de l'Alentejo qui était au pouvoir des Maures. Depuis ce moment (l'an 1200) jusqu'en 1212, il ne s'occupa plus que du soin de repeupler et de fonder des villes, de maintenir la paix au sein de ses Etats et d'y introduire les avantages de la civilisation. C'est au milieu de ces travaux si dignes d'un roi que dom Sanche termina sa carrière, à Coïmbre, après une maladie assez longue. Il était âgé de 57 ans et en avait régné vingt-six. Les dépenses considérables que la guerre lui avait occasionnées, ainsi que les fléaux qui avaient ravagé sa patrie, ne l'empêchèrent point de laisser à sa mort cinq cent mille marcs d'or, quatorze cents marcs d'argent, beaucoup de pierreries et de meubles précieux. Il avait fait un testament par lequel il distribuait ces richesses, si considérables pour le temps, entre ses enfants, ses parents, ses amis, les pauvres, les hôpitaux et les églises. Il avait eu de Douce d'Aragon, sa femme, plusieurs enfants, parmi lesquels Alphonse II (*voy.* ce nom), qui lui succéda. Dom Sanche avait eu aussi de quelques maîtresses des enfants qui devinrent la souche de grandes familles existant encore aujourd'hui en Portugal. F—A.

SANCHE II, fils d'Alphonse II, roi de Portugal, et d'Urraque, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, était né à Coïmbre le 8 septembre 1207. Le surnom de *Capel*, que lui donne l'histoire, vient du capuchon qu'il porta dans son enfance, parce que, étant d'un tempérament très-faible, il avait été voué par sa mère à St-Augustin et qu'il avait pris l'habit de cet ordre. Cette circonstance ne permet pas de douter qu'il n'ait passé loin du tumulte des camps les premières années de sa vie. Ce fut en 1223 qu'il monta sur le trône, étant alors âgé de quinze ans. Il débuta par des actes qui attestaient sa vigilance, sa justice et sa bonté. Il repeupla Idaña, ville que Sanche I[er] avait enlevée aux infidèles et qu'il avait ensuite totalement ruinée; il indemnisa l'archevêque de Braga des pertes que ce prélat avait essuyées sous le règne d'Alphonse II, et rendit à ses tantes les provinces dont elles avaient été dépouillées. Il s'appliqua en même temps à faire fleurir la religion et à calmer les mécontentements du clergé. Il donna aussi ses soins à l'administration des finances. On lui doit un règlement sage et judicieux touchant les droits accordés par ses prédécesseurs à différents particuliers. Il se mit ensuite à visiter les provinces de son royaume, s'efforçant de déraciner les abus qui les affligeaient et prenant des informations sur la manière dont la justice y était rendue. Ces utiles voyages étaient à peine terminés, qu'il porta le ravage sur les terres des infidèles. Bientôt (1224) il rentra en possession de la ville de Chavès, qui sous le règne précédent était tombée au pouvoir de l'Espagne. Cet avantage était le fruit d'un traité de paix qu'il avait signé à Sétubal avec Ferdinand, roi de Castille. Tandis qu'il se croyait en paix, il apprit (1226) que les Maures lui avaient enlevé Elvas, Juremeña, Serpa et quelques autres châteaux. Ayant rassemblé son armée à la hâte, il leur livra, sous les murs d'Elvas, une bataille sanglante où il les défit complétement. Le résultat de cette victoire fut la fuite des infidèles et la reprise de toutes les places en leur pouvoir. Plus tard, en 1230, il fondit sur l'Alentejo et en chassa les Maures; de là, se jetant sur les Algarves, il y reprit la plupart des villes dont ses prédécesseurs avaient été maîtres. Par ces rapides victoires, il abattit le courage des infidèles. Dans toutes les places qu'il leur avait enlevées, il s'empressa de relever les autels du christianisme et de faire prêcher l'Evangile. Pour récompenser les chevaliers de l'ordre de St-Jacques à Alcaçar, lesquels avaient concouru avec éclat à cette expédition, ce prince leur donna les villes d'Aljustral, d'Alfuïar, de Peña et plusieurs autres dont il venait de s'emparer. On a vu jusqu'alors dom Sanche uniquement occupé du bonheur et de la puissance de ses Etats. Mais bientôt, s'abandonnant à l'orgueil de la victoire, il s'entoure de flatteurs qui l'égarent et lui font perdre l'affection de ses sujets. Il n'y eut plus ni justice ni ordre dans les finances. Les plaintes des Portugais n'arrivèrent plus à l'oreille de leur roi. Ce monarque dégradé s'endormit au sein de la débauche. Les Maures, profitant de ces désordres, se jetèrent sur les meilleures provinces et portèrent partout le pillage, l'incendie et la mort. Dom Sanche ignore tout; il n'a plus d'oreilles que pour les lâches courtisans qui lui déguisent la vérité. Au commencement de son règne, il avait montré, par sa conduite bienveillante, qu'il désapprouvait les persécutions dirigées par son père contre le clergé; en 1240, il le persécuta à son tour d'une

manière plus violente encore, en jetant dans les fers ou dépouillant de leurs biens, sous les plus frivoles prétextes, tous ceux des prêtres qui osaient résister à ses tyranniques volontés. Cette conduite lui attira, de la part du pape Grégoire IX, des censures qu'il affecta de mépriser. La crainte d'une bulle d'excommunication l'obligea cependant, lui et ses odieux favoris, à se contraindre quelque temps. Mais bientôt ils s'abandonnèrent de nouveau à toute leur fureur contre le clergé. Pour l'humilier, dom Sanche déclara les juifs admissibles aux emplois publics. Une guerre, dont le roi de Portugal nourrissait le projet, vint faire diversion à ces désordres. Sortant enfin de son ignominieuse léthargie, il leva une armée (1241), dont il confia le commandement au brave dom Payo Pérès Corréa, commandeur de l'ordre de St-Jacques, pour aller conquérir le royaume des Algarves sur les Maures. Cette guerre fut aussi heureuse que rapide. Plusieurs places, et notamment Tavira et Silvès, tombèrent au pouvoir de Corréa; et, malgré les efforts des infidèles, tout le reste des Algarves fut réuni au domaine du roi de Portugal. Cependant dom Sanche continuait de gouverner avec tyrannie. Le peuple et les grands éclatèrent en murmures. Il acheva de les aigrir et de les mécontenter en épousant, d'après les conseils de ses courtisans, Mencia, fille de Lopez de Haro, seigneur de Biscaye, et de dona Urraque, bâtarde du roi de Léon, Alphonse IX. Mencia était douée d'une éclatante beauté; mais c'était une femme ambitieuse et méchante. Elle s'acquit un empire absolu sur le cœur de son aveugle époux. Les murmures publics allèrent toujours croissants. Les grands réunis se présentèrent devant le roi pour lui exposer les griefs du peuple et le prier respectueusement de renvoyer ses ministres, qu'ils regardaient comme les seuls auteurs de tous les maux auxquels la patrie était en proie. Dom Sanche leur promit satisfaction; mais la reine, qui les protégeait, parce qu'elle leur devait sa haute fortune, le détermina à garder ses conseillers. Le peuple indigné murmura plus haut que jamais, et les grands, devenus ennemis irréconciliables d'un pouvoir qu'ils ne partageaient point, adressèrent leurs plaintes à Grégoire IX, qui lança une bulle d'excommunication sur dom Sanche et d'interdit sur son royaume. Le roi, effrayé, montra le désir de satisfaire son peuple et de réformer les abus qui l'avaient justement irrité; mais la reine triompha encore de ce louable désir. Alors la province d'entre Douro-et-Minho devint le foyer d'une révolte ouverte. Une armée de bourgeois, marchant sous le commandant du château d'Ourem, Porto-Carrero, courut au palais du roi et en arracha la reine Mencia, qu'on fit passer immédiatement en Castille, où elle mourut. Dom Sanche, outré de colère, voulut poursuivre les ravisseurs de sa femme, mais pas un seul guerrier ne se déclara en sa faveur. Comme le roi persistait dans son fatal égarement, les prélats, se faisant l'organe des plaintes publiques, tracèrent au pape (1245) un tableau des dures et continuelles vexations auxquelles l'État et l'Église étaient en butte. Innocent IV (c'était le nom du nouveau pape) se hâta d'adresser des reproches au roi de Portugal et le prévint qu'il avait chargé trois prélats portugais de lui rendre compte de sa conduite au concile de Lyon, qu'il se proposait de présider en personne. Le concile se rassembla bientôt. Dom Sanche y avait envoyé, pour défendre ses droits, Gomez de Briteirot et Gomez Viégas. Mais ces deux ambassadeurs se réunirent à ses ennemis et donnèrent leur assentiment au choix que fit le concile, pour gouverner le Portugal à la place de Sanche II, de son propre frère Alphonse (*voy.* ALPHONSE III), comte de Boulogne-sur-Mer. Le pape adopta cette mesure et donna, le 24 juillet 1245, une bulle par laquelle, annonçant qu'il voulait relever le royaume tributaire de l'Église romaine par la bonne administration d'un homme sage, il ordonnait à tous les Portugais de reconnaître pour régent du royaume le comte de Boulogne. Dans la même bulle, le pontife romain déclarait qu'il ne prétendait pas détrôner dom Sanche ni son fils, s'il lui en naissait un qui fût légitime, mais seulement pourvoir à la conservation du Portugal. Enfin, il cassait le mariage du roi avec Mencia. Lorsqu'il fallut notifier à dom Sanche la bulle pontificale, il ne se trouva pour remplir cette périlleuse mission qu'un seul homme : ce fut un dominicain nommé Gilles. Le roi fut consterné. Les grands, dit l'histoire, donnèrent quelques marques de pitié à son malheur; ce fut peut-être parce qu'on ne les avait pas consultés sur une mesure si importante. Cependant dom Sanche, au lieu de courir aux armes, et tout rempli de la crainte de tomber entre les mains de son frère, quitta promptement ses États (1246), résolu de se retirer à Tolède auprès du roi de Castille. Tandis qu'il était à Moreira, un gentilhomme, dom Garcie de Sousa, vint lui proposer, au nom de plusieurs seigneurs puissants, d'embrasser sa défense, pourvu qu'il éloignât de sa personne Gilles Martin, son favori. Dom Sanche ne voulut point du secours offert à la condition qu'on y mettait. Cette renonciation à l'espoir de remonter sur le trône l'eût honoré, si son favori avait été un ministre intègre; mais Gilles Martin n'était qu'un courtisan lâche et avide. Sanche continua donc son voyage et arriva à Tolède, où il fut reçu par le roi de Castille avec tous les honneurs dus à son rang. Le fléau de la guerre civile avait déjà commencé à déchirer le Portugal; la mort de Sanche (1248) y mit bientôt un terme. Ce monarque avait régné treize ans. Il n'a manqué à ce roi que le talent de savoir s'entourer d'hommes probes et capables pour marcher toujours dans les voies de l'honneur et du devoir. On sait avec quel courage et quel succès

il combattit les Maures au commencement de son règne. Il est certain qu'à l'exception d'Alphonse Ier, il n'est aucun roi de Portugal qui ait fait plus de conquêtes que lui sur les infidèles. Ce prince reçut, même après son départ du Portugal, de bien touchants témoignages de fidélité de la part de Martin de Freitas, gouverneur de Coïmbre. Celui-ci, ne se croyant pas délié par la bulle d'Innocent IV des serments qu'il avait prêtés à dom Sanche, se défendit avec vigueur contre les troupes du régent. Lorsqu'on lui fit savoir la mort de l'ancien roi, il n'y crut point; mais, pour s'en assurer, il demanda et obtint la permission d'aller à Tolède. Etant venu à la cathédrale, il se fit ouvrir le caveau où reposait le corps de son maître, s'agenouilla devant lui, puis se retira, laissant entre ses mains les clefs de la ville de Coïmbre. Quand il fut de retour en Portugal, le nouveau roi, touché d'un si beau dévouement, voulut le conserver dans son gouvernement; mais il s'y refusa. F—A.

SANCHÈS (Antoine-Nunès-Ribeiro), médecin, naquit en 1699, à Pegnamcor, en Portugal. Un oncle voulut lui donner, avec sa place honorable, la main de sa fille, s'il consentait à étudier la jurisprudence; mais il préféra se retirer chez un autre oncle, médecin célèbre à Lisbonne, sous les yeux duquel il se livra sans réserve à son goût. Il alla successivement à Gênes, à Londres, où il passa deux ans; puis à Paris, à Montpellier, etc. C'est dans ce voyage que P. Bertrand lui fit connaître les *Aphorismes* de Boerhaave. En les lisant, il crut que l'auteur était un des grands hommes de l'antiquité; lorsqu'on l'eut détrompé : « Quoi! Boerhaave est vivant, « s'écria-t-il, et je ne suis point son disciple! » Aussitôt il se transporte à Leyde, où il put voir Boerhaave environné de malades et d'élèves de toutes les parties du monde. L'impératrice de Russie lui ayant demandé, en 1731, de choisir trois de ses élèves auxquels elle destinait des emplois honorables, Sanchès fut désigné le premier. Il fut successivement premier médecin de Moscou, médecin de l'armée impériale, du corps des cadets, enfin de l'impératrice, et conseiller d'Etat. Il entretint une correspondance active avec les missionnaires français établis à la Chine, qui lui envoyèrent divers objets d'histoire naturelle. C'est de lui que P. Collinson reçut les premières racines de la vraie rhubarbe. Sanchès, étant au siége d'Azov, avait observé la fièvre de prison et d'hôpital, avant que les Huxam et les Pringle en eussent parlé; malheureusement, on lui vola une malle qui contenait ses nombreuses observations. Ayant obtenu sa retraite, il se retira en 1747 à Paris, où il mourut le 14 septembre 1783. Ses nombreux manuscrits passèrent dans les mains du docteur Andry, son ami. Ils formaient vingt-sept volumes in-folio, sur toutes sortes de matières; religion, politique, morale, physique, rien ne lui était étranger; et toutes les langues de l'Europe lui étaient aussi familières que sa langue maternelle. Dans un de ces manuscrits, il rapporte l'origine de la persécution contre les juifs et la manière de la faire cesser, ce qui avait fait croire qu'il était lui-même juif. Il gardait un ressentiment profond contre l'inquisition, dont quelques-uns de ses parents et de ses amis avaient été les victimes. Un de ses manuscrits est intitulé *Pensées sur l'inquisition pour mon usage*. Sans ce motif, il serait retourné à Lisbonne au lieu de se fixer à Paris. Ses *Observations sur les maladies vénériennes* ont été publiées à Paris en 1785, in-12, par Andry : c'est le fruit de plus de quarante ans d'observations faites par un homme plein de sagacité et consommé dans son art. Sanchès ne jurait que par Boerhaave; il aimait à faire usage des remèdes nouveaux, lorsqu'il s'était bien convaincu de leur utilité; il écartait le plus souvent de ses malades le fer de la chirurgie. La dispute lui déplaisait; mais il se prêtait avec plaisir à la discussion. Son caractère le portait plus à l'indulgence qu'à la sévérité. Les ouvrages que Sanchès a fait imprimer de son vivant sont : 1° *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne*, dans laquelle il prouve qu'elle n'a point été apportée d'Amérique, mais qu'elle a commencé en Europe, par une épidémie, Paris, 1750, in-8°; 1753, in-12; 2° *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe et sur la nature de cette maladie*, Lisbonne (Paris), 1774, in-8°, réimprimé avec le n° 1, à Leyde, 1777, in-8°, par les soins de Gaubius, qui y a joint une préface dans laquelle il semble pencher pour l'opinion de l'auteur; 3° *Traité de la conservation de la santé des peuples*, en Portugal, 1756; 4° *Méthode* pour apprendre à étudier la médecine, avec les moyens propres à l'établissement d'une université pour enseigner toutes les sciences nécessaires à l'état civil et politique, en Portugal, 1773, in-8°; 5° *Mémoire sur les bains de vapeur russes*, imprimé dans les Mémoires de la société royale de médecine, dont il était associé étranger; 6° il est auteur de l'article *Maladie vénérienne chronique*, dans l'Encyclopédie. Voyez le *Précis historique* sur sa vie (par Andry), mis en tête du catalogue de ses livres, dont la vente fut faite par Debure, en décembre 1783. T—D.

SANCHEZ (Alonso), fils naturel du roi de Portugal Denis, naquit en 1286, et, comme son père, cultiva les lettres avec ardeur. Denis, l'un des imitateurs les plus fervents des troubadours, avait doté la prosodie portugaise de quelques inventions nouvelles, et imaginé le vers de onze syllables. Son fils, marchant sur ses traces, composa un grand nombre de petits poëmes qui n'ont point été publiés, mais dont Machado (*Biblioteca lusitana*, t. 1er, p. 53) atteste l'existence et le mérite. Mais les poésies d'Alonso Sanchez ne sont pas encore sorties de l'oubli qui jusqu'à

présent a été leur partage. — Sanchez (*Miguel*), auteur dramatique espagnol, vivait vers le commencement du 17e siècle. Il était originaire de Valladolid et occupa l'emploi de secrétaire de l'évêque de Cuenca. Lope de Vega en a parlé avec distinction en plusieurs passages de ses nombreux écrits ; il lui assigne le premier rang parmi les successeurs de Térence et nous apprend qu'en 1609 Sanchez n'était plus du nombre des vivants. Les admirateurs de ce poëte lui décernèrent le titre de *divin*. Malheureusement, ses comédies, demeurées inédites, sont perdues, à l'exception d'une seule, *la Guarda cuydadosa*, qui se trouve comprise dans la cinquième partie des *Comedias de Lope de Vega y otros autores*, Madrid, 1616. Voici fort succinctement le sujet de ce drame. Un vieillard, nommé Leucato, s'est retiré avec sa fille Nicée dans une forêt écartée, afin d'y terminer paisiblement ses jours. Le prince de Béarn s'égare à la chasse, voit Nicée, en devient épris. Un jeune chevalier, nommé Florencio, aimait déjà cette belle ; il se déguise en berger, trouve ainsi les moyens de rester auprès de Leucato, veille avec soin sur Nicée, déjoue toutes les tentatives du prince et finit, en obtenant la main de sa maîtresse, par avoir la récompense due à sa flamme. Cette donnée est traitée avec beaucoup d'agrément ; le style est à la fois noble et simple, le talent que révèle la *Guarda cuydadosa* permet de regretter la disparition des autres pièces de théâtre de Miguel Sanchez. B—n—t.

SANCHEZ (Alonso), de Huelva. Si l'on en croit Marmontel, c'est ainsi que se nommait le vieux pilote qui instruisit Christophe Colomb de l'existence de l'Amérique. Cet auteur prétend que A. Sanchez, étant pilote et trafiquant du sucre, qu'il allait prendre aux Canaries et à Madère, fut jeté par une tempête qui dura vingt-neuf jours, l'an 1484, vers une île à l'ouest, que depuis on soupçonna d'être St-Domingue. De dix-sept hommes, il n'en resta que six, qui revinrent, selon quelques-uns, à Tercère, capitale des Açores, ou à Madère, qu'habitait Colomb, s'occupant à dresser des cartes. Ce pilote passa le reste de ses jours chez cet homme célèbre et y mourut en lui laissant tous ses papiers. Si le fait est vrai, ce qui n'est pas dénué de vraisemblance et peut très-bien être admis sans nuire à la haute réputation du hardi Génois, il faut convenir que cela contribua à confirmer ses conjectures, et ôte à son entreprise l'excès de témérité que l'on serait en droit de lui reprocher. M—le.

SANCHEZ (François), célèbre grammairien espagnol et l'un des restaurateurs des lettres en Espagne, naquit en 1523, à las Brozas (1), dans l'Estramadure, d'une famille ancienne, mais peu favorisée de la fortune. Livré d'abord à des maîtres ignorants, il fit cependant de rapides progrès dans les langues grecque et latine. Il dut s'appliquer ensuite à l'étude de la philosophie et de la théologie, c'est-à-dire aux subtilités qu'on décorait alors du nom de ces deux sciences, et il se hâta de revenir à la culture des lettres. Reçu bachelier, en 1551, à Valladolid, il se fit agréer à l'université de Salamanque, où il obtint, en 1554, la chaire de langue grecque, à laquelle il joignit celle de rhétorique. Sanchez avait eu l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais lorsqu'il fut entré dans la carrière de l'enseignement, il se maria pour être dégagé de soins qui l'auraient détourné de ses occupations. La modicité de son traitement l'obligea bientôt de se créer de nouvelles ressources pour subvenir aux besoins de sa famille. Autorisé à donner des leçons de langue latine, il composa pour ses élèves des éléments de grammaire qu'il dégagea de toutes les superfluités qui ne faisaient qu'embarrasser les commençants. Le succès qu'obtint cet essai ne manqua pas d'exciter la jalousie de ses confrères, qui l'accusaient d'innover. Sanchez leur démontra qu'au contraire il s'était attaché scrupuleusement à suivre les anciens, et perfectionna sa grammaire, qu'il eut le plaisir de voir substituer, dans plusieurs colléges, à celle de Laur. Valla (*voy.* ce nom). Il se fit recevoir docteur en 1574. Il portait dans toutes les parties le même esprit d'ordre et d'analyse ; et il avait tellement simplifié les méthodes qu'il se flattait d'enseigner le latin en huit mois, le grec en vingt jours, la sphère en huit ou dix jours, la dialectique et la rhétorique en deux mois, la philosophie et la musique dans moins de temps encore (*voy.* l'épître dédicatoire de son traité de la sphère). Quoiqu'il fît par an deux cours de rhétorique, et qu'indépendamment il donnât des leçons de grec et de latin, il trouvait encore le loisir de publier, presque chaque année, quelques écrits pleins de vues neuves et utiles. Le plus célèbre de tous est la *Minerve* (1), ouvrage dans lequel, en s'appuyant d'exemples tirés des anciens, il explique avec une clarté jusqu'alors inconnue les règles de la syntaxe latine, partie qu'avait négligée Scaliger dans son livre *De causis linguæ latinæ*. Les adversaires de Sanchez parvinrent à retarder le succès de cet ouvrage si remarquable ; mais il fut dédommagé de l'indifférence de ses compatriotes par l'estime des savants étrangers, entre autres de Juste Lipse, qui, dans une lettre à Eman. Sarmiento, le nomme l'*Hermès* et l'*Apollon* de l'Espagne (2). Il remit,

(1) En latin *Sanctius Brocensis*. Sanchez nous apprend qu'il joignit à son nom celui de sa patrie, pour se distinguer d'un autre François Sanchez, qui professait les humanités en même temps que lui à l'université de Salamanque.

(1) Sanchez intitula son livre *Minerve* par opposition au *Mercurius bilinguis* d'Augustin Saturnius, grammairien de la même époque.

(2) Voici le passage de la lettre de Juste Lipse : *Ille Mercurius, ille Apollo est Hispaniæ vestræ. Atque utinam multos excitet trahatque ad splendidas verasque artes ; neque armis tantum, ut semper, sed ingeniis etiam, ut olim, floreat ille tractus*. Dans le recueil des lettres *Ad Italos et Hispanos*, p. 89.

en 1593, la chaire de rhétorique à Barth. de Cespedes, son gendre, et se borna dès lors à l'enseignement de la grammaire. Ses travaux avaient été fort mal récompensés, puisqu'il nous apprend qu'il n'aurait pu, sans le secours d'Alvarès de Carvajal, l'un de ses protecteurs, mettre sous presse sa traduction espagnole du *Manuel* d'Epictète (1). Sanchez mourut le 17 ou le 18 janvier 1601 (2) et fut inhumé, comme il l'avait demandé par son testament, dans le couvent de St-François. Marié deux fois, il avait eu plusieurs enfants, auxquels il ne laissa que la gloire de leur père. On doit à Sanchez des éditions avec des notes estimées des *Sylves* de Politien, des *Emblèmes* d'Alciat, des *Œuvres* de Garcilaso de la Vega et de Juan de Mena, des *Bucoliques* de Virgile, de *Pomponius Mela*, de l'*Ibis* d'Ovide et du *Gryphus* d'Ausone, des *Satires* de Perse et de l'*Art poétique* d'Horace. En outre, on a de lui : 1° *De arte dicendi liber unus*, Salamanque, 1556, 1569, 1573; Anvers, 1592, in-8°. C'est un traité de rhétorique composé de préceptes tirés de Cicéron, de Quintilien et d'Hermogènes : les dernières éditions sont augmentées d'une *Paraphrase de l'*Art poétique d'Horace (3) et de trois *Elégies* sur la mort de Jeanne d'Aragon, de l'infant don Carlos et de la reine Isabelle; 2° *Veræ brevesque grammaticæ latinæ institutiones*, Lyon, 1562; 4e édition, Salamanque, 1566; ibid., 1595, in-8°. Cette grammaire est excellente; les règles y sont exposées avec précision et clarté, quoique insuffisantes pour des commençants. 3° *Arte para en breve saber latin.*, à la suite de l'ouvrage précédent. Cet abrégé de grammaire est écrit en vers rimés. Dans l'introduction, Sanchez prend Dieu à témoin que, dans plus de cent grammairiens qu'il a lus, il n'en a pas trouvé un seul qui sût la grammaire; « et, ajoute-t-il, j'y « comprends Quintilien. » 4° *Organum dialecticum et rhetoricum cunctis discipulis utilissimum et necessarium*, Lyon, 1579; Salamanque, 1588, in-8°; 5° *Sphera mundi ex variis auctoribus concinnata*, Salamanque, 1579, 1588, in-8°; 6° *Grammatica græca*, Anvers, 1581, in-8°; nouvelle édition corrigée, Salamanque, 1592. Le seul défaut de cette grammaire est sa trop grande brièveté. 7° *De auctoribus interpretandis, sive De exercitatione*, Anvers, 1581, in-8°. Sanchez, après avoir exposé ses principes de traduction, les justifie par la version de quelques odes d'Horace. 8° *Paradoxa*, ibid., 1682, in-8°. C'est un recueil de cinq dissertations sur des questions grammaticales. Dans la seconde, il soutient que l'obligation imposée aux élèves de parler latin dans les classes est une des causes de la corruption de cette langue. On trouve dans le même volume un petit traité de la *Mémoire artificielle*, qui renferme quelques préceptes utiles; un sommaire des *Topiques* de Cicéron et les réponses de Sanchez aux objections de ses détracteurs. 9° *Minerva, seu De causis linguæ latinæ*, Salamanque, 1587, in-8°. Cet ouvrage, négligé par les Espagnols, fut accueilli favorablement en France et en Italie, où Scioppius le mit en vogue (*voy.* SCIOPPIUS). Parmi les nombreuses éditions qui en ont été faites, on se contentera de citer les plus estimées : avec les observations de Scioppius et les notes de Jacq. Perizonius, Amsterdam, 1754, 1761, in-8°; avec des additions d'Everard Scheid, Utrecht, 1795, ou Amsterdam, 1800, in-8°; enfin avec les notes de Perizonius et celles de Charles-Louis Bauer, Leipsick, 1793-1801 ou 1804, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier traite des parties du discours; le second de la construction des noms; le troisième des verbes et le quatrième des tropes ou figures de mots. C'est une mine abondante de remarques et d'observations dont ont profité les meilleurs grammairiens, tels que Scioppius, Vossius et l'auteur de la méthode dite de Port-Royal (Lancelot). On ne peut reprocher à Sanchez que le mépris avec lequel il parle de ses devanciers, qu'il nomme, sans exception, les bourreaux de la langue latine. 10° *De nonnullis Porphyrii aliorumque in dialectica erroribus scholæ dialecticæ*, Salamanque, 1588, 1597, in-8°. Les différents ouvrages de Sanchez, excepté la *Minerva*, ont été recueillis, Genève, de Tournes, 1766, 4 vol. in-8°. Le premier volume est précédé d'une vie détaillée de l'auteur par Grég. Mayans. W—s.

SANCHEZ (THOMAS), jésuite espagnol, né à Cordoue en 1550, de parents nobles, fut confié dès son enfance à d'habiles maîtres, qui cultivèrent ses dispositions pour les lettres. A seize ans, il embrassa la règle de St-Ignace, acheva ses cours de philosophie, de droit et de théologie avec éclat, et fut bientôt chargé de la direction du noviciat à Grenade. Les devoirs de cette place, l'étude et les pratiques de piété partageaient tous ses instants. Sa réputation s'étendit rapidement en Espagne et en Italie; et à peine suffisait-il à répondre aux questions qu'on lui soumettait de toutes parts. Ce fut ce motif qui décida le P. Sanchez à publier son traité *De matrimonio*, ouvrage destiné spécialement aux confesseurs et aux personnes chargées de la conduite des âmes, mais dans lequel les détails les plus scabreux sont présentés avec une espèce de cynisme dont on n'a pas d'autre exemple. Ses adversaires profitèrent du scandale que causa cet ouvrage pour le déférer aux tribunaux ecclésiastiques; mais ils ne ne purent en obtenir la condamnation. Le but du P. Sanchez n'était pas celui que supposaient ses ennemis; ses mœurs irréprochables répondaient

(1) *Septem sunt anni ex quo Epictetus excudi cœpit, et ob defectum vel nummorum, vel papyri, vel operarum sepultus est*, épître dédicatoire de la traduction d'Epictète.

(2) Ce fut le 18 janvier que l'université reçut l'avis de la vacance de la chaire de langue grecque, par le décès de Sanchez.

(3) Les libraires de Valence devaient réimprimer l'*Art poétique* d'Horace, avec la traduction espagnole de Vincent Espinel, la paraphrase et les notes de Sanchez. Grégoire Mayans avait fait la préface. *Voy.* les *Cartas morales* de Mayans, t. 4, p. 606.

à des inculpations renouvelées plusieurs fois depuis sans pouvoir l'atteindre. Les soins qu'il dut apporter à la publication de ses autres écrits adoucirent les chagrins que lui avait attirés son premier ouvrage ; et il mourut à Grenade le 19 mai 1610. On lui fit des obsèques magnifiques auxquelles assistèrent l'archevêque, le conseil royal et les principaux habitants de Grenade. C'est au fameux traité dont on a parlé que le P. Sanchez doit maintenant toute sa réputation. Il est intitulé *Disputationes de sancto matrimonii sacramento*. La première édition est celle de Gênes, 1602, in-fol. Il s'en est fait depuis douze ou quinze. Celle d'Anvers, Martin Nutius, 1607, 3 part., in-fol., est la plus recherchée. On trouvera d'amples détails sur le fond de l'ouvrage, et les raisons alléguées contre l'auteur ou pour sa justification, dans le dictionnaire de Bayle, article *Sanchez*, et dans les remarques de Joly (*voy.* DINOUART). En outre, on a de ce jésuite : *Opus morale in præcepta Decalogi*, Madrid, 1613 ; Lyon, 1621, 2 vol. in-fol. Le second volume renferme un traité complet des vœux et des devoirs monastiques. — *Consilia seu opuscula moralia*, Lyon, 1634-1635, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de jurisprudence. Les ouvrages du P. Sanchez ont été recueillis à Venise, 1740, 7 vol. in-fol. W—s.

SANCHEZ (FRANÇOIS), médecin, naquit à Tuy, sur les frontières du Portugal, de parents juifs, si l'on en croit le *Patiniana*. Il fut amené dans son enfance à Bordeaux par son père, que des motifs de prudence engageaient à quitter le Portugal. Après avoir fait ses premières études, il visita l'Italie, s'arrêta quelque temps à Rome et, ayant résolu d'exercer la médecine, vint suivre les cours de la faculté de Montpellier. Astruc nous apprend que Sanchez s'y fit immatriculer, en 1573, et y prit ses degrés, quelques années après, sous la présidence de Fernel (*Histoire de la faculté de Montpellier*). Voulant rester étranger aux dissensions religieuses qui troublaient cette ville, il s'établit à Toulouse, où il professa la philosophie pendant vingt-cinq ans. Il fut ensuite pourvu d'une chaire de médecine, qu'il remplit avec beaucoup de succès pendant onze années, et mourut en 1632 (1). Le recueil de ses œuvres a paru sous ce titre : *Opera medica; his juncti sunt tractatus quidam philosophici non insubtiles*, Toulouse, 1636, in-4°. Cette édition, que l'on doit à Raimond Delassus, son disciple, est précédée de la vie de l'auteur. Les traités de Sanchez sur la médecine n'offrent rien de remarquable ; mais ses opuscules philosophiques ont fait du bruit dans le temps. Ils sont intitulés *Quod nihil scitur ; De divinatione per somnum ad Aristotelem* (1) ; *In librum Aristotelis physiognomicum commentarius*, et *De longitudine et brevitate vitæ*. Le premier de ces opuscules est celui qu'on cite le plus souvent. Imprimé d'abord par Ant. Gryphe, Lyon, 1581, in-4°, il l'a été depuis à Francfort, 1628, in-8° ; et avec les autres, Rotterdam, 1649, in-12. Le titre de cet ouvrage et l'interprétation forcée donnée aux principes de l'auteur l'ont fait regarder longtemps comme un sceptique déterminé. L'abbé Joly a pris soin de le justifier de ce reproche (*Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*). Ulric Wild a réfuté longuement Sanchez, qu'il n'entendait pas, dans des thèses intitulées *Quod aliquid scitur*, Leipsick, 1664, in-4°. Dan. Hartnack a réimprimé sous ce titre : *Sanchez aliquid sciens*, Stettin, 1665, in-12, l'opuscule de ce médecin, avec des notes dans lesquelles il prouve que ce prétendu ignorant avait cependant beaucoup d'érudition. Dans le *Patiniana*, p. 98, on lui attribue un livre espagnol : *De la méthode universelle des sciences*, qui est fort vanté ; mais l'ouvrage est d'un autre médecin espagnol du même nom. W—s.

SANCHEZ (THOMAS-ANTOINE), savant biographe espagnol, naquit à Burgos en 1732. Il possédait les langues anciennes, plusieurs des modernes, et était doué d'une vaste érudition. On doit à son zèle la réimpression de différents classiques espagnols, comme Boscan, Garcilasso, Quevedo, Cervantes, dont les éditions anciennes étaient depuis longtemps épuisées. Mais son plus beau titre à la gloire est sa *Collection de poésies castillanes antérieures au 15e siècle*, précédée de *Mémoires relatifs à la vie du premier marquis de Santillane*, Madrid, 1775 et années suivantes, 5 vol. in-8°. Ce recueil, précieux par lui-même et dans lequel l'éditeur remonte jusqu'au 10e siècle, l'est encore plus par ses *Notes*, d'une érudition peu commune et qui débrouillent le chaos des siècles obscurs où prirent naissance la langue et la poésie castillanes. Dans ces notes, Sanchez s'est proposé pour modèle et pour guide la *Dissertation* ou lettre (insérée dans ce même ouvrage) que le marquis de Santillane, mort en 1458 (*voy.* MENDOZA), adressa au prince dom Pedro de Portugal, en même temps qu'il lui envoyait le recueil de ses pensées et de ses vers. Les autres ouvrages de Sanchez sont : 1° *Apologie de Cervantes*, en réponse à la lettre publiée dans le journal intitulé *Courrier de Madrid*, Madrid, 1788, in-8°. Dans cette apologie, il apprécie les talents de l'auteur de *Don Quichotte*, non comme un admirateur enthousiaste, mais comme un critique impartial. 2° *Lettre adressée à don Josef Berni sur sa Dissertation en faveur du roi don Pierre le Cruel*, ibid., 1788, in-8°. Berni, suivant le système de Voltaire et d'autres écrivains, peint ce roi sous des couleurs moins noires que celles

(1) Dans le *Patiniana*, copié par tous les biographes, on dit que Sanchez mourut en 1632, à 70 ans ; mais il devait être plus âgé, car, d'après ce calcul, il n'aurait eu que treize ans quand il se serait fait immatriculer à Montpellier, et dix-neuf lorsqu'il fit imprimer, en 1581, son traité *Quod nihil scitur*, ouvrage qu'il avait composé sept ans auparavant, comme il nous l'apprend dans la préface datée de 1576.

(1) On fait dire à Patin que ce traité vaut son pesant d'or, et que Sanchez avait beaucoup d'esprit et de philosophie.

que lui ont données différents autres auteurs, et cherche à prouver que ce qu'en lui on appelait cruauté n'était que justice sévère, nécessaire aux temps calamiteux dans lesquels il régnait. Sanchez, de son côté, cherche à combattre l'opinion de son adversaire en citant, il est vrai, moins des faits historiques que des traditions, que les siècles ont consacrées comme des événements réels. Sanchez fut bibliothécaire des rois Charles III et Charles IV. Il mourut à Madrid en juin 1798. B—s.

SANCHEZ (le docteur PIERRE-ANTOINE), prédicateur, né en 1740 à Vigo, en Galice, fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de St-Jacques de Compostelle, après avoir été plusieurs années professeur de théologie dans l'université de cette ville. Instruit dans les sciences sacrées et profanes, il se consacra plus particulièrement à l'étude de l'histoire ecclésiastique de son pays. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus recommandables sont : 1° *Annales sacri*, Madrid, 1784, 3 vol. in-4° ; 2° *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, ibid., 1784, in-8°, ouvrage rempli de savantes recherches ; 3° *Traité de la tolérance en matière de religion*, ibid., 1785, 3 vol. in-4° ; 4° *Discours sur l'éloquence sacrée en Espagne*, ibid., 1788, in-8°. On y trouve une histoire succincte, mais claire, de l'éloquence sacrée en Espagne, depuis les siècles les plus reculés, avec les noms des prédicateurs qui peuvent servir de modèles. En parlant du 17e siècle, l'auteur attribue l'heureux changement arrivé dans l'éloquence de la chaire en Espagne à cette époque aux ouvrages de Bourdaloue, Bossuet, etc. 5° *Summa theologiæ sacræ*, ibid., 1789, 4 vol. in-4° ; 6° *Recueil de sermons*, Madrid, 179..., 3 vol. in-8° ; dans la même année, ils furent traduits et publiés à Venise. Ses études et les devoirs de ses emplois ne l'empêchaient point de se rendre utile à l'humanité, surtout à sa province. Il vint à Madrid solliciter quelque soulagement à la misère qui accablait les pauvres Galiciens et les forçait à quitter leur pays natal. Dans ce but, il lut, à la société patriotique de Madrid, un excellent *Mémoire sur les moyens d'encourager l'industrie en Galice*, imprimé en 1782, in-8°. Ses vœux furent exaucés en partie, et il parvint à faire supprimer les corvées et d'autres servitudes, qui étaient un obstacle aux progrès de l'industrie en Galice, où l'agriculture commençait à prospérer. Il jouissait, par son canonicat, d'un revenu de quatre-vingt mille francs, qu'il distribuait aux familles les plus indigentes ; aussi, dans toute la Galice, il n'était connu que par le nom de *Père des malheureux*. On ne trouva pas à sa mort, arrivée en 1806, de quoi payer ses funérailles ; l'archevêque et le chapitre y pourvurent avec magnificence. B—s.

SANCHEZ DE AREVALDO. *Voyez* RODRIGUEZ.

SANCHO (IGNACE), écrivain nègre, naquit en 1729 à bord d'un bâtiment employé au commerce des esclaves et fut baptisé à Carthagène. Sa mère mourut, peu de temps après, des suites du changement de climat. Son père se donna lui-même la mort, la préférant à la servitude. L'enfant, emmené en Angleterre, fut laissé à Greenwich, chez des demoiselles âgées, qui, lui attribuant une ressemblance avec l'écuyer de don Quichotte, lui donnèrent le surnom de *Sancho*. Le duc de Montagu, lui trouvant d'heureuses dispositions, entreprit de les développer et lui prêta des livres. Son intention ne fut pas trompée. L'esprit du jeune nègre s'étendit ; mais en même temps ses passions aussi prirent leur essor. Il ne sut pas déguiser l'amour que lui avait inspiré une personne qu'il eût dû respecter ; et cette découverte lui attira de si mauvais traitements qu'il prit le parti de quitter l'asile de son enfance. Pour comble d'infortune, la mort lui avait enlevé son protecteur. Il languit quelque temps dans la misère, et il allait se livrer au désespoir, lorsque la duchesse de Montagu consentit à l'attacher à son hôtel en qualité de sommelier. Elle lui laissa en mourant une petite somme, qui, jointe à ses épargnes, l'aurait pu mettre dès lors en état de s'établir ; mais l'heure de la prévoyance n'était pas encore sonnée pour lui. Sa bourse s'épuisa insensiblement ; il avait la passion du jeu, presque générale chez les Africains, et il n'en fut entièrement guéri qu'après qu'un juif lui eut gagné aux cartes jusqu'à ses vêtements. Son dernier schelling lui servit à aller voir Garrick dans le rôle du roi Richard III au théâtre de Drury-lane ; et là, dans sa détresse, se découvrant tout à coup un penchant irrésistible pour chausser le cothurne, il offrit de se charger des personnages d'Othello et d'Oronoko. Une articulation défectueuse empêcha qu'on n'accueillît son dévouement, et il se vit réduit à rentrer en service chez cette famille de Montagu qu'il retrouvait toujours dans l'adversité. Vers 1773, il épousa une jeune et honnête Américaine et commença dès lors à se conduire avec plus de régularité. Bientôt des attaques répétées de goutte et un embonpoint excessif lui ayant rendu trop pénible l'état de domesticité, il ouvrit une boutique d'épicerie qui prospéra rapidement. C'est au milieu des interruptions inévitables dans ce genre de commerce qu'il trouva le moyen de cultiver avec succès la littérature et de composer les ouvrages qui ont dérobé son nom à l'oubli. Il mourut le 15 décembre 1780, père d'un grand nombre d'enfants. Il avait commencé à se faire connaître du public en adressant à Sterne une épître empreinte d'une douce sensibilité. Le célèbre écrivain lui fit une réponse qui a été mise au jour et devint son ami. Les autres productions de Sancho sont des poésies, deux pièces de théâtre, une théorie de la musique, des lettres écrites à différents personnages, et où l'on trouve à la fois beaucoup d'esprit et de naturel, de la sensibilité, une morale excellente et un caractère de philanthropie assez remarquable. Les lettres de Sancho, où les Anglais reconnaissent le

ton et les qualités de style qui doivent, suivant eux, caractériser le genre épistolaire, n'avaient pas été destinées d'abord à l'impression ; elles furent imprimées sur les originaux possédés par les diverses personnes auxquelles elles sont adressées. Ces lettres parurent en 1782, en 2 volumes in-8°, précédées de sa vie ; et leur publication fut encouragée par une masse de souscriptions inouïe, dit-on, depuis la publication du *Spectateur*. Une seconde édition parut l'année suivante, ornée d'un portrait peint par Gainsborough et gravé par Bartolozzi. L'auteur de la *Littérature des nègres* cite plusieurs passages de ces lettres. Sancho joignait à ses connaissances un goût exercé en peinture, et Mortimer le consultait sur ses tableaux. Il était en outre très-bienfaisant : plus d'une fois, il partagea avec l'indigent le produit de ses travaux et les dons de ses amis. Ses avis ramenaient dans la bonne voie des hommes qui s'en étaient écartés. Fuller a dit de Sancho que c'était *l'image de Dieu taillée dans l'ébène*. L.

SANCHONIATHON, auteur phénicien, est, sans contredit, après Moïse, l'écrivain le plus ancien dont le souvenir se soit perpétué dans la mémoire des hommes et dont il se soit conservé des fragments parvenus jusqu'à nous (1). Son père se nommait Thabion ; pour lui, il était le premier hiérophante des Phéniciens. On dit qu'il était de Beryte, mais Athénée (3, 37) et Suidas le font Tyrien. Quant à l'époque où il vécut, c'est un point environné de difficultés. Les auteurs qui ont prétendu nous l'apprendre l'ont fait d'une manière si confuse qu'ils nous laissent dans une incertitude de huit siècles environ. Eusèbe dit qu'il avait vécu peu de temps après Moïse, comme chacun pouvait s'en convaincre de son temps par la liste des rois de Phénicie, et aussitôt après, sur l'autorité de Porphyre, il avance que Sanchoniathon vivait sous le règne de Sémiramis, du temps de la guerre de Troie ou peu avant. Toutes ces notions contradictoires et contraires même à la chronologie adoptée par Eusèbe dans sa chronique ne peuvent apprendre autre chose que la haute antiquité attribuée à Sanchoniathon. Sémiramis régna de l'an 1997 à l'an 1957 avant J.-C.; Moïse gouverna les Israélites après l'exode, depuis l'an 1667 jusqu'en 1627 ; pour la prise de Troie, elle est de l'an 1199 avant J.-C. On sait encore que Sanchoniathon était contemporain d'un roi de Phénicie appelé Abibal, auquel il dédia son principal ouvrage. Comme le temps ne nous a pas conservé la suite des rois de Phénicie, il est impossible d'indiquer l'époque de cet Abibal. L'identité des noms a pu seule faire croire qu'il était le même qu'un roi de Tyr, père de Hiram, appelé aussi Abibal. Le règne de Hiram se place en l'an 1023 avant J.-C. Sanchoniathon serait alors, selon ce système, du 11e siècle avant notre ère. Mais les expressions d'Eusèbe, qui nous reporte au temps de Moïse, et même les indications évidemment fautives de Porphyre supposent une époque plus ancienne. Ainsi toutes ces opinions ne reposent sur aucun fondement solide ; mais heureusement le peu qui nous a été conservé de cet auteur fournit une indication précieuse et propre, selon toute apparence, à faire connaître la véritable époque de cet historien. Selon Porphyre, Sanchoniathon avait rapporté, au sujet des Juifs, beaucoup de choses très-véritables qu'il avait apprises d'un personnage appelé Jerombal, prêtre du dieu d'Ieuo (1), sans nul doute Jehovah. Ce renseignement d'une très-haute importance nous fait voir de suite que Sanchoniathon est postérieur à Moïse et d'une époque où les Juifs étaient depuis assez longtemps constitués en corps de nation. Il ne s'agit plus que de retrouver, parmi les personnages illustres de la nation juive, un pontife de ce nom. Le livre des Juges (6, 31) nous le fait connaître, et ce pontife est Gédéon, juge d'Israël. Lorsque ce chef se préparait à délivrer sa nation du joug des Madianites, il avait renversé un autel de Baal et offert sur ses débris un sacrifice au vrai Dieu, en défiant l'idole qu'il avait outragée. C'est à cette action, comme l'Ecriture nous l'apprend, qu'il devait le nom de *Jerobaal*, qu'il porta toujours depuis. En effet, à peu d'exceptions près, le livre des Juges ne lui en donne pas d'autre. Ce fut donc le nom qu'il porta pendant sa judicature. Il est difficile que le Jerombal, prêtre de Jeuo ou Jehovah, consulté par Sanchoniathon, soit un autre que lui. Il en résulte que l'historien phénicien vivait au 14e siècle avant notre ère ; car le gouvernement de Gédéon dura, selon notre chronologie, depuis l'an 1364 jusqu'en 1324 avant J.-C. Il ne nous reste plus qu'à faire connaître les ouvrages de Sanchoniathon et ce qui nous en est parvenu. On en indique trois principaux, sans compter quelques autres dont les titres ne nous ont pas été conservés. Ce sont un traité de la physique d'Hermès περὶ τῆς Ἑρμοῦ φυσιολογίας ; une théologie égyptienne Αἰγυπτίακης ϑεολογία ; enfin une histoire de Tyr, désignée dans les auteurs sous les noms de φοινικὰ, φοινικικὰ, φοινίκικη ἱςορία ou φοινίκων ϑεολογία, c'est-à-dire *Histoire* ou *Théologie phénicienne*. Ce livre, écrit en phénicien, avait été traduit en grec par un certain Herennius Philon, natif de Byblos, en Phénicie, qui vivait dans le 2e siècle de notre ère. C'est de cette traduction que viennent tous les fragments de Sanchoniathon qui nous restent encore. Il n'est pas sûr que les divers écrits que nous avons mentionnés ne fissent pas un seul ouvrage. Selon Porphyre, l'histoire phénicienne de Sanchoniathon était divisée en huit livres, tandis que nous savons par Eusèbe que la traduction de Philon en contenait neuf. Ne serait-il pas possible que le traducteur grec eût réuni les

(1) Euseb., *Prep. evang.*, lib. 1, cap. 9 et 10, et lib. 10.

(1) Εἰληφὼς τὰ ὑπομνήματα παρὰ Ἱερομβάλου τοῦ ἱερέως θεοῦ τοῦ Ἰευώ.

deux ouvrages, et que le traité de théologie égyptienne ou de physique hermétique fût devenu l'introduction de l'histoire phénicienne et n'ait ainsi augmenté d'un livre les divisions de cet ouvrage. Nous sommes en ce point de l'avis de Bochart (*Chanaan*, 2, 17). On ne peut guère douter que les fragments qui nous en restent n'appartinssent à un ouvrage de physique et de théologie ; cette raison nous ferait encore croire que les deux titres de *physique d'Hermès* et de *théologie égyptienne* s'appliquent à un même ouvrage ; aussi voyons-nous qu'il avait été tiré des écrits de *Taaut*, qui n'est autre qu'Hermès, et des mémoires écrits en caractères mystérieux et déposés dans les sanctuaires amounéens, τά ἀπὸ τῶν ἀδύτων ἀπόκρυφα Αμουνέων γραμματα. Il y est encore question plusieurs fois de *Taaut*, inventeur des premiers éléments des lettres, Τάαυτος ὅς εὗρε τὴν τῶν πρώτων στοιχείων γραφήν, de Typhon et d'Isiris. On ne peut à de pareils noms méconnaître l'origine égyptienne d'une partie des éléments qui composaient la mythologie phénicienne. Cet auteur n'avait rien négligé, à ce qu'il paraît, pour la composition de son livre. On assure que tout ce qu'il rapportait était tiré des actes particuliers des villes et des archives qui se gardaient avec soin dans les temples ; enfin l'on raconte que ceux qui de son temps étaient chargés d'office d'examiner les livres en avaient reconnu l'exactitude, et qu'elle avait en particulier été attestée par le roi Abibal, à qui l'ouvrage était dédié. Eusèbe nous a conservé dans sa *Préparation évangélique* (liv. 1, chap. 9 et 10), un long fragment de l'ouvrage de Sanchoniathon, traduit par Philon de Byblos ; on en trouve quelques autres citations dans Théodoret et Porphyre. Ce passage de Sanchoniathon ne reproduit pas dans leur pureté originale les opinions de l'auteur phénicien : les remarques de Philon de Byblos se trouvent souvent intercalées dans le texte qui nous est resté. Il n'est pas même sûr qu'Eusèbe nous ait conservé toujours les propres expressions de Philon. On aurait peine à imaginer les opinions absurdes produites à l'occasion de ce reste précieux de l'antiquité (1). On n'aurait pas été si embarrassé si l'on n'avait voulu voir dans ce fragment que ce qui y est effectivement, c'est-à-dire des idées théologiques et philosophiques destinées à faire connaître, d'une manière allégorique, l'origine et la nature des choses, ainsi que les développements de la civilisation parmi les hommes. Ce fragment contient des choses tout à fait semblables à celles qui se trouvent dans les cosmogonies que les anciennes nations aimaient à mettre en tête de leurs annales. Il faut avoir une forte dose de crédulité pour voir des personnages réels dans des générations composées d'individus appelés γένος et γενεὰ, *race* et *génération*, φῶς, πῦρ, φλόξ, *lumière*, *feu* et *flamme*, Οὐρανὸς et γῆ, *le ciel* et *la terre*, et pour s'imaginer que Οὐρανός soit *Tharé* ou bien *Sem*, que Κρονος le temps soit *Abraham*, etc. Tous ces modernes interprètes n'ont fait, au reste, qu'imiter le traducteur grec de l'auteur phénicien. Le but de Philon était, à ce qu'il paraît, de prouver que tous les dieux des Grecs n'étaient autres que des hommes divinisés, et que toutes les explications qu'ils donnaient de leur mythologie n'avaient aucun fondement. Il faut convenir que le livre de Sanchoniathon n'était pas le plus propre à démontrer une pareille thèse, même dans l'état où il nous a été transmis, malgré l'influence que les opinions de l'interprète ont dû avoir sur la fidélité de sa version. Eusèbe, qui n'était pas dirigé dans la composition de sa *Préparation évangélique* par une critique plus judicieuse, n'a pas manqué d'adopter toutes les opinions de Philon, qui ne sont autre chose que le plus grossier *évhémérisme* (1). S. M—N.

SAN-CONCORDIO (BARTOLOMMEO DA) naquit dans le château de San-Concordio, près de Pise, l'année 1262. La famille des *Granchi*, à laquelle il appartenait, se vantait d'une noble origine. Il entra dans l'ordre de St-Dominique et prononça ses vœux dans le couvent de Ste-Catherine de Pise. Depuis il composa différents traités sur la langue latine et fit des notes sur Sénèque et Cicéron. Il entreprit aussi une chronique de son couvent, qu'il poussa jusqu'à l'année 1314. Ses plus grands ouvrages sont une *Summa de casibus conscientiæ*, plusieurs fois imprimée et dont Jean dalle Celle donna une traduction italienne, et celui qui a pour titre : *De documentis antiquorum*, que l'auteur se chargea de traduire lui-même. Cette dernière version, intitulée *Ammaestramenti degli antichi*, est rangée par les académiciens de la Crusca au nombre des *Testi di lingua* et regardée par les Italiens comme un modèle de pureté et d'élégance. Tel est le jugement qu'en ont porté Salviati, Ménage, Salvini et Manni. Un auteur moderne (Parini), en rendant compte de cet ouvrage, dit « que c'est un choix de

(1) Pour connaître ceux qui se sont occupés bien ou mal des écrits de Sanchoniathon, *voy.* l'art. PHILON DE BYBLOS.

(1) Les fragments de Sanchoniathon ont été recueillis et revus par le savant Orelli, qui a joint ses notes à celles de ses prédécesseurs (Leipsick 1826, in-8°). Divers érudits contemporains se sont occupés de ces débris du passé : nous signalerons un mémoire de M. Séguin de St Brisson, lu à l'Institut, sur l'authenticité des fragments en question (*voy.* les *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, t. 1), le livre de M. Albert Matte, *De la cosmographie de Sanchoniathon*, Paris, 1849, in-8°, un article dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 6, p. 460 ; une notice de M. Guigniaut dans la *Revue de philologie*, 1847, p. 485 ; des *Observations*, de M. Renan, *sur le nom de Sanchoniathon* (*Journal asiatique*, janvier 1856, p. 63). En 1836, un Allemand, F. Wagenfeld, publia, à Brême, un volume in-8° intitulé *Sanchoniathonis historiarum Phœniciæ libri novem*, *græce versi a Philone Byblio* ; une version latine était en regard du texte grec que précédait une très-courte préface et que n'accompagnait aucune note. Cette publication aurait été précédée d'une traduction allemande qui avait d'abord paru isolément. Plusieurs érudits s'y laissèrent prendre, et un helléniste français inséra dans la *Revue des Deux-Mondes* (septembre 1836), un résumé des aperçus nouveaux que jetait sur l'histoire et les doctrines des Phéniciens le livre de Sanchoniathon, mais aujourd'hui la supposition est bien constatée. B—N—T.

« maximes les plus profondes et les plus utiles « des anciens philosophes, transportées dans la « langue italienne avec autant de fidélité que de « précision ». Les *Ammaestramenti degli antichi* furent imprimés pour la première fois à Florence en 1585, in-12. Ridolfi, sous le nom de *Rifiorito*, en donna une seconde édition en 1661, in-12. Mais la plus estimée est celle de 1734, in-4°, publiée par Manni, qui y ajouta le texte latin et des renseignements très-étendus sur l'auteur. Poggiali possédait le seul exemplaire d'un ouvrage inédit de *Fra Bartolommeo*, intitulé *Degli ammaestramenti o istituti de' santi Padri*, cité également par la Crusca. Il fait maintenant partie de la bibliothèque ducale de Florence. A-G-S.

SANCTÈS-PAGNINUS. *Voyez* PAGNINO.

SANCTIUS (FRANÇOIS). *Voyez* SANCHEZ.

SANCTORIUS (SANCTORIUS), célèbre médecin italien, dont le vrai nom est *Santorio* (Santori), naquit à Capo-d'Istria, en 1561. Après avoir étudié à Padoue et s'y être fait recevoir docteur, il alla fixer sa résidence à Venise, où il se distingua par de grands succès dans la pratique. Sa réputation le fit appeler à Padoue, en 1611, pour occuper la chaire de théorie, vacante par la mort d'Augenius, et, pendant les treize années qu'il professa, ses leçons furent fréquentées par un grand concours d'auditeurs. Mais, comme on le mandait fort souvent à Venise pour des malades de la première distinction et que ces fatigants voyages altéraient sa santé, il prit le parti de se démettre de sa chaire, dont néanmoins les honoraires lui furent conservés, et il alla passer le reste de ses jours à Venise, où il mourut en 1636. Il fut enterré dans le cloître des servites, et on lui érigea une statue de marbre dans l'église de ces religieux. Il légua par son testament une somme annuelle au collége des médecins de Venise, qui, en retour, fait prononcer annuellement l'éloge du testateur. Sanctorius était un homme savant, d'un génie élevé, qui n'adoptait point aveuglément les opinions de son siècle. On a de lui : 1° *Methodus vitandorum errorum omnium qui in arte medica contingunt, libri* 15, Venise, 1602, 1603, 1630, in-fol.; Genève, 1631, in-4°. Cette production contient beaucoup de choses utiles; l'auteur y fait preuve d'une grande sagacité pour découvrir les maladies obscures; il apprécie la force de l'habitude, qui peut à la longue changer la constitution de tout le corps, réfute Pline et Dioscoride sur les propriétés médicales de plusieurs plantes, se montre l'ennemi des empiriques, signale les médicaments incertains ou inutiles, blâme également l'abus et la négligence de la saignée, etc. 2° *Commentaria in artem medicinalem Galeni*, Venise, 1612, in-fol.; 1630, in-4°; Lyon, 1632, in-4°, ouvrage diffus, où se trouvent réfutés les commentateurs de Galien; 3° *Ars de statica medicina, sectionibus aphorismorum septem comprehensa*, Venise, 1614, 1634, in-12; 1660, 1664, in-4°. Il est peu de livres de science qui aient été aussi souvent réimprimés que celui-ci; on en a des éditions de Leipsick, de Leyde, de la Haye, de Lyon, de Rome, de Padoue, de Strasbourg, de Londres, de Paris, etc.; la plus récente de cette dernière ville est de 1770, in-12, avec des commentaires et des notes de Lorry; P. Noguez a joint au *Medicina statica* les livres de Dodart et de Keil sur le même sujet, Paris, 1725, 2 vol. in-12; traduit en français par le Breton, Paris, 1722, in-12; en italien par Baglivi, Rome, 1704, in-12; par C.-F. Cogrossi, Padoue, 1727, in-4°; par Chiari, Venise, 1743, 1761, in-12; en anglais par J. Quincy, Londres, 1712, 1720, 1723, in-8°; en allemand par J. Timmius, Brême, 1736, in-8°. Les médecins de l'antiquité, Hippocrate et surtout Galien, n'avaient point ignoré l'existence de la transpiration insensible; mais aucun n'avait tenté de calculer la quantité de cette excrétion. Sanctorius est le premier qui se soit livré à ce genre de recherches et qui ait donné les résultats d'observations faites pendant une longue série d'années sur l'augmentation et la diminution du poids de son propre corps et sur l'influence que les choses intérieures exercent à l'égard de ces changements. Il se plaçait dans une balance faite exprès, et après avoir pesé les aliments et les boissons qui lui étaient nécessaires dans l'espace de vingt-quatre heures, il en comparait le poids avec celui des déjections alvines et urinaires et calculait ensuite la quantité du fluide qui s'était échappé par la transpiration insensible. Il tenait compte de certaines circonstances qui pouvaient faire varier cette quantité, dont la diminution lui semblait être la cause de la plupart des maladies. Il distingue soigneusement la transpiration insensible d'avec la sueur et observe que l'invasion de celle-ci est suivie de la suppression de celle-là. Il établit l'existence de deux espèces de transpirations cutanées, l'une qui survient à la fin du sommeil, l'autre qui accompagne l'état de veille. Quant à la quantité d'humeur qui s'exhale des pores de la peau durant l'espace de vingt-quatre heures, Sanctorius l'évalue tantôt à trois livres, tantôt à trois livres et demie, puis ailleurs à quatre livres. Comme il n'expose les résultats de ses expériences qu'en style aphoristique, il est impossible de souscrire à tous les éloges outrés qui lui furent prodigués de son temps. On peut avec raison lui reprocher de n'avoir, dans son calcul des déperditions journalières, tenu aucun compte de celles de la perspiration pulmonaire, de la salive et de quelques autres d'un ordre secondaire; de n'avoir égard ni à l'âge, ni au climat, ni à d'autres circonstances extérieures, et surtout d'avoir méconnu la grande influence de l'absorption cutanée, par l'augmentation de laquelle il est bien plus facile d'expliquer celle du poids du corps qu'à l'aide de la suppression de la transpiration. L'importance que Sanctorius attachait à cette

dernière pour la conservation de la santé est d'ailleurs beaucoup trop exagérée, puisqu'il existe une foule de personnes qui ne transpirent que fort peu ou même pas du tout, sans cesser de se bien porter; on peut ajouter que, dans diverses maladies, la transpiration n'éprouve pas la moindre lésion. Enfin, si le livre de Sanctorius fut utile aux vrais savants, il porta les ignorants et les hommes médiocres à abuser de la méthode sudorifique dans le traitement des maladies. Hippolyte Obicius, de Ferrare, jaloux de la gloire de Sanctorius, le critiqua avec amertume dans une production intitulée *Staticomastix, seu Staticæ medicinæ demolitio*, Ferrare, 1615, in-4°. Il accuse Sanctorius d'avoir hasardé un système plein d'incertitude, d'avoir puisé l'idée de sa balance dans les ouvrages du cardinal de Cusa, etc. 4° *Commentarius in primam fen primi libri canonis Avicennæ*, Venise, 1626, in-fol.; 1646, in-4°. Ce livre est remarquable par les choses neuves qu'il renferme; on y trouve l'application du thermomètre et de l'hygromètre à l'art médical, l'invention d'un pulsiloge qui détermine la vitesse du pouls et indique cent trente-trois variations, celle d'un instrument pour extraire le calcul de l'urèthre, d'un lit suspendu pour mouvoir facilement le malade, de bains que peuvent prendre sans sortir de leur lit les personnes trop faibles, etc. 5° *Commentaria in primam sectionem Aphorismorum Hippocratis, et Liber de inventione remediorum*, Venise, 1629, in-8°; 1660, in-4°. Dans cet ouvrage, Sanctorius blâme fortement les médecins qui permettent beaucoup d'aliments à leurs malades; il observe que, pour profiter des *Aphorismes* d'Hippocrate, il faut les lire dans l'ordre que Galien a établi. Le livre *De remediorum inventione* a été réimprimé à Genève, 1631, in-4°. Les œuvres de Sanctorius ont paru à Venise, 1660, 4 vol. in-4°. Sa vie a été écrite en latin par Arcude Capelli, Venise, 1750, in-4°. R-D-N.

SANCY (NICOLAS HARLAY DE), né en 1546, était de la seconde branche de la maison de Harlay. Il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, ambassadeur en Angleterre et en Allemagne, capitaine des cent Suisses, premier maître d'hôtel du roi et surintendant des finances. N'étant encore que maître des requêtes, il se trouva dans le conseil de Henri III lorsqu'on y délibérait sur les moyens de soutenir la guerre contre la Ligue et proposa de lever une armée de Suisses. Le conseil, qui connaissait le mauvais état des finances, se moqua d'une telle proposition : « Messieurs, dit alors Sancy, puisque de « tous ceux qui ont reçu du roi tant de bienfaits « il ne s'en trouve pas un qui veuille le secou- « rir, je vous déclare que ce sera moi qui lèverai « cette armée. » On lui donna sur-le-champ la commission, mais point d'argent, et il se mit en route pour la Suisse. La manière dont il y négocia fut des plus singulières. D'abord il persuada aux Genevois et aux Suisses de faire la guerre au duc de Savoie, conjointement avec la France; il leur promit de la cavalerie, qu'il ne leur donna point. Il leur fit lever 10,000 hommes d'infanterie et les engagea en outre à donner cent mille écus. Lorsqu'il fut à la tête de cette petite armée, il enleva quelques places au duc de Savoie. Ensuite il acquit un si grand ascendant sur l'esprit des Suisses qu'il trouva moyen de les déterminer à secourir le roi. Ainsi l'on vit pour la première fois les Suisses fournir des hommes et de l'argent. Après l'assassinat de Henri III, Sancy montra pour la cause de Henri IV le même zèle que pour celle de son prédécesseur. Le nouveau roi, quoique déjà reconnu par la plus grande partie de la noblesse française, avait ses finances dans un état de pénurie qui ne lui permettait pas de solder des troupes étrangères. Ce fut Sancy qui décida de nouveau les Suisses à rester au service de ce prince, au moyen des sommes empruntées sur un très-beau diamant qu'il alla mettre en gage chez les juifs de Metz (1). Son zèle pour le service de Henri IV ne le mit pourtant pas à l'abri de la disgrâce. Gabrielle d'Estrées lui fit ôter la surintendance des finances, qui fut donnée à Sully. Toutefois il est probable que sa prodigalité fut pour beaucoup dans la perte de son emploi. Sancy, embrassant pour la seconde fois le parti des armes, alla rejoindre les troupes du roi occupées au siége d'Amiens. Les écrivains protestants sont loin d'être favorables à Sancy, principalement pour ce qui concerne ses principes religieux : « Après avoir changé et « rechangé de religion plusieurs fois depuis qu'il « se fut fait catholique à Orléans, lors des mas- « sacres de l'an 1572, il professait la religion « réformée lors de la trêve entre Henri III et le « roi de Navarre, en avril 1589, et depuis il ne « cessa point de faire des trahisons à son parti, « jusqu'à ce que Henri IV ayant embrassé la reli- « gion catholique romaine, en juillet 1593, Sancy, « qui s'était bien proposé de l'imiter dès que « cela pourrait contribuer à sa fortune, attendit « pour cela le temps et l'occasion propres à ser- « vir ses desseins. » Ainsi parle de lui le Duchat. Sancy se fit, en effet, de nouveau catholique quelque temps après Henri IV, disant qu'il fallait être de la même religion que son prince. Cette conduite si légère lui valut de la part de d'Aubigné l'ingénieuse et sanglante satire intitulée *la Confession catholique de Sancy*, que l'on trouve dans les tomes 3 et 4 du *Journal de Henri III*, avec des commentaires par le Duchat. Sancy mourut le 13 octobre 1629, à l'âge de 83 ans. Malgré son caractère naturellement inconstant, il fut toujours fidèle à la cause royale : il donna, dans plus d'une circonstance, des preuves d'un véritable désintéressement, témoin entre autres la somme de vingt mille écus dont il fit présent

(1) C'est ce même diamant qui, après avoir passé par diverses mains, fut enfin acheté par le duc d'Orléans, régent, et ajouté aux bijoux de la couronne, sous le nom de *Sancy*.

au malheureux roi de Portugal, dom Antonio, et le sacrifice du superbe diamant qu'il avait acheté de ce prince fugitif. On a de Sancy un *Discours sur l'occurrence des affaires*, in-4°. Ce discours renferme un grand nombre de particularités sur les règnes de Henri III et de Henri IV. On trouve aussi dans les *Mémoires* de Villeroi plusieurs de ses remontrances à la reine Marie de Médicis. V—n.

SAND (Christophe), en latin *Sandius*, célèbre socinien, naquit en 1644, à Kœnigsberg, dans la Prusse ducale. Son père était conseiller de l'électeur de Brandebourg et secrétaire du conseil suprême. Elevé dans les principes du socinianisme, il eut l'imprudence d'afficher les sentiments qu'il avait adoptés. Elle amena la ruine de son père, qui fut dépouillé de tous ses emplois en 1668, et Sand, craignant lui-même pour sa liberté, s'enfuit en Hollande. Il entra comme correcteur dans une imprimerie d'Amsterdam, et cette circonstance favorisa la publication de ses ouvrages. On croit généralement qu'il persista dans le socinianisme : cependant quelques écrivains assurent qu'il venait d'embrasser les erreurs des arminiens quand il mourut, à Amsterdam, le 30 novembre 1680, à l'âge de 36 ans. Parmi ses ouvrages, on citera : 1° *Nucleus historiæ ecclesiasticæ : cui præfixus est tractatus de veteribus scriptoribus ecclesiasticis*, Cosmopoli (Amsterdam), 1668, in-12. C'est un abrégé de l'histoire ecclésiastique en ce qui concerne les ariens. Le but de Sand est de prouver que les Pères des trois premiers siècles, en admettant que l'existence du Verbe a précédé celle des créatures, n'ont point reconnu la consubstantialité. Cet ouvrage a été réimprimé, format in-4°, en 1676, avec des additions et une préface du père de l'auteur. On doit joindre à cette édition un *Appendix*, Cologne (Amsterdam), 1678, in-4°, qui contient, outre des corrections et des additions, deux lettres de Samuel Gardinier, chapelain du roi Charles II, contre le système de Sand, avec ses réponses. L'ouvrage de Sand a été réfuté par Jean-Adam Scherzer, dans la préface du *Collegium anti-socinianum*, Leipsick, 1684, in-4°, et par Etienne le Moyne, professeur à Leyde, dans les *Varia sacra*. 2° *Centuria epigrammatum*, Amsterdam, 1669, in-8°; 3° *Interpretationes paradoxæ quatuor Evangeliorum; quibus affixa est dissertatio de Verbo divino*, ibid., 1670, in-8°; 4° *Tractatus de origine animæ*, ibid., 1671, in-8°; 5° *Notæ et animadversiones in G. J. Vossii libros de historicis latinis*, ibid., 1677, in-12 (*voy.* Vossius). Les observations de Sand, présentées avec modestie, sont concises et ne manquent pas d'érudition. 6° *Scriptura sanctæ Trinitatis revelatrix*, Gouda (Amsterdam), 1678, in-12. Il publia, sous le nom d'*Herman Cingullus*, cet ouvrage, dans lequel il se propose le même but que dans le *Nucleus* et avec aussi peu de succès. 7° *Problema paradoxum de Spiritu Sancto : an non per illum SS. Angelorum genus intelligi possit?* Cologne (Rotterdam), 1678, in-8°; 8° *Bibliotheca anti-trinitariorum sive Catalogus scriptorum*, etc., Freistadt (Amsterdam), 1684, in-8° de 296 pages. La préface est signée des initiales B. W. (1). C'est un catalogue chronologique des écrivains sociniens, avec la liste assez exacte de leurs ouvrages. On y trouve des détails curieux sur l'histoire du socinianisme en Pologne et les établissements typographiques que les unitaires ont possédés dans ce royaume, ainsi que dans la Lithuanie. Boysen promettait une nouvelle édition augmentée de cet ouvrage, le seul de Sand qui soit recherché (*voy.* le *Catal.* de Vogt, p. 602). Struvius (2) attribue à Sand la traduction latine des *Transactions philosophiques*, par Oldenbourg (*voy.* ce nom); mais il n'en est pas fait mention dans la liste de ses écrits qu'a donnée son éditeur dans la *Bibl. anti-trinitar.*, p. 170 et suiv. Sand a laissé manuscrits vingt et un ouvrages, dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Paquot *pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, in-12, t. 3. W—s.

SAND (Charles-Louis), assassin de Kotzebue (*voy.* ce nom), était né le 5 octobre 1795 à Wunsiedel, dans le margraviat de Bayreuth, où son père était conseiller de justice. Encore enfant, il se fit remarquer par une grande douceur et une extrême timidité. D'une constitution débile, ses plus jeunes années se passèrent dans les maladies, et il n'échappa à la mort que par les soins assidus de sa mère. Elle-même dirigea ses premières études; mais imbue d'idées mystiques, elle les lui inculqua, et ces idées jetées dans cette jeune âme, qui, sous des apparences de calme et de simplicité, cachait une vive exaltation, n'eurent que trop d'influence sur sa destinée. En 1810, il entra au lycée de sa ville natale, et, à sa suppression, il suivit le recteur Saalfranck, qui l'avait pris en affection, au gymnase de Hoff, ensuite à Ratisbonne, puis à Richembourg. C'est dans cette ville qu'il se trouvait, en 1813, lorsque l'Allemagne se souleva tout entière contre Napoléon. Il écrivit alors à sa mère : « C'est à peine si je « puis vous exprimer combien je commence à « être calme et heureux depuis qu'il m'est permis « de croire à l'affranchissement de ma patrie, que « j'entends dire de tous côtés devoir être si pro- « chain, de cette patrie que, dans ma confiance « en Dieu, je vois d'avance libre et puissante, de « cette patrie pour le bonheur de laquelle j'ac- « cepterais les plus grands maux et même la « mort.... » L'année suivante, il quitta Richembourg. Destiné à l'état de pasteur évangélique, il se rendit à Tubingen pour y suivre les cours de théologie d'Erchenmayer; mais bientôt les événements de 1815 l'arrachèrent à cette vie paisible : toute la jeunesse des universités courait

(1) Barbier attribue cette édition à André Wissowath (*voy. Dictionnaire des anonymes*, 1re édit., n° 11319); mais, outre que les initiales ne se rapportent pas, André était mort dès 1678, par conséquent deux ans avant Sand.

(2) *Voy.* Struvius, *Bibl. hist. littér.*, p. 997.

aux armes; gouvernements et peuples allaient faire cause commune. Sand avec une joie enthousiaste vint se ranger sous les bannières de la nationalité germanique. Il alla donc s'enrôler comme cadet dans les chasseurs volontaires bavarois de la Rézat, qui entrèrent en France sans avoir eu la gloire de combattre et, comme le disait Sand, « d'avoir tué un seul ennemi ». L'armée du maréchal de Wrède ne dépassa pas Auxerre, et cette ville fut désignée pour quartiers d'hiver aux chasseurs de la Rézat; ainsi, l'auteur des *Crimes célèbres* s'est trompé en faisant entrer Sand dans Paris avec son corps. Une fois Napoléon renversé, tous les volontaires qui voulurent retourner dans leurs foyers en reçurent l'autorisation, et Sand alla visiter ses parents. Après avoir salué la délivrance de sa patrie du joug de l'étranger, restait pour lui, comme pour beaucoup d'autres, à voir s'accomplir son affranchissement intérieur. Il espéra qu'une nouvelle ère allait luire pour les peuples; que les gouvernements qui les avaient fait soulever aux jours du péril tiendraient leurs promesses d'émancipation et de liberté après la victoire obtenue; et c'est avec ces idées qu'il alla reprendre, au commencement de 1816, le cours de ses études aux universités de Tubingen et d'Erlangen. Bien que s'étant fait inscrire dans la société de la *Teutonia*, dès le mois d'avril 1815, il n'y fut reçu que dans cette dernière ville. Il en devint alors un des membres les plus zélés, et il fonda à cette époque, avec quarante de ses condisciples, une société secrète dont il fut le président; lui-même en avait rédigé les statuts. En 1817, un de ses amis, en se baignant, se noya sous ses yeux, sans qu'il pût le sauver, et la vive impression de cet événement lui causa une maladie qui mit ses jours en danger. Au mois d'octobre, il se rendit à Eisenach, rendez-vous des étudiants allemands, pour assister aux fêtes de la Wartbourg, en commémoration de la bataille de Leipsick. L'*Histoire d'Allemagne* de Kotzebue y fut solennellement brûlée, et c'est sans nul doute à cette circonstance qu'il faut attribuer la pensée du crime que Sand se crut appelé à exécuter. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il voua dès ce moment à cet écrivain la haine la plus implacable. Dans cette fête toute patriotique, Sand distribua un écrit, qui a été imprimé en 1819, sous ce titre: *le Monument le plus important de la vie de Ch.-L. Sand, natif de Wunsiedel*. C'était un plan de réunion générale et d'association entre les étudiants de toutes les universités de l'Allemagne. Ce fut peut-être ce qui donna lieu à la création de la *Burschenschaft*, qui apparut pour la première fois après la célébration de cette solennité nationale. Les membres présents prêtèrent serment de persévérer dans leurs efforts pour soutenir les droits de la patrie. Sand alla ensuite à Iéna, pour y terminer ses études théologiques, et ce fut là que commença à se manifester en lui une teinte sombre et profondément méditative. L'année suivante, il entreprit un voyage en Saxe et en Prusse, et, durant l'automne, il visita successivement les champs de bataille célèbres, puis Berlin, où il résida quelques jours, pendant lesquels il eut de fréquentes relations avec des professeurs. Ce voyage se rattachait-il au terrible événement qui allait causer une si grande sensation dans l'Europe entière? C'est là une question qu'il est impossible de résoudre, Sand ayant conservé jusqu'à son dernier moment le silence le plus absolu sur ce point. De retour à Iéna, vers la fin de 1818, il n'a plus qu'une pensée; son caractère devient de plus en plus taciturne, d'une mélancolie extrême, et l'on peut s'en faire idée par une lettre à un de ses amis d'Heidelberg, que publia, après le crime, la *Nouvelle Gazette de Spire*. Plus Sand avance vers le but qu'il croit lui être assigné par la volonté divine, plus il se sent inspiré: et la phrase suivante, à la date du 31 décembre 1818, qui clôt le journal de ses actions (il l'avait commencé en 1816), peut montrer jusqu'à quel point son âme est fanatisée: « Je finis le dernier jour de cette « année dans une disposition sérieuse et solen« nelle, et j'ai décidé que la fête de Noël qui vient « de s'écouler sera la dernière que je fêterai. S'il « doit ressortir quelque chose de nos efforts, si « la cause de l'humanité doit prendre le dessus « dans notre patrie, si, au milieu de cette époque « sans foi, quelques sentiments généreux peuvent « renaître et se faire place, c'est à la condition « que le misérable, que le traître, que le séduc« teur de la jeunesse, l'infâme Kotzebue sera « tombé! Je suis bien convaincu de ceci, et tant « que je n'aurai pas accompli l'œuvre que j'ai « résolue, je n'aurai plus aucun repos. Seigneur, « toi qui sais que j'ai dévoué ma vie à cette « grande action, je n'ai plus, maintenant qu'elle « est arrêtée en mon esprit, qu'à te demander la « véritable fermeté et le courage de l'âme. » Une circonstance particulière vint augmenter encore en lui cet esprit de vengeance contre Kotzebue. Après avoir résidé à Weimar, en qualité d'agent diplomatique de la Russie, cet écrivain s'était retiré à Manheim, en butte aux sarcasmes et aux traits satiriques du professeur Oken, éditeur du journal *l'Isis*, qui paraissait à Iéna. Lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, M. de Stourdza, secrétaire privé de l'empereur Alexandre, ayant fait paraître un mémoire intitulé *Etat actuel de l'Allemagne*, où les universités étaient représentées comme animées d'un esprit d'insubordination et de révolte, Kotzebue fit dans son journal les plus pompeux éloges de cet ouvrage, ce qui envenima considérablement l'animosité des étudiants contre lui. Dès ce moment le plan de Sand est tracé, et, avant de quitter Iéna, il écrit à *sa famille bien-aimée* et à *ses amis tendrement chéris* une longue lettre dans laquelle il dévoile tous ses projets. Cette lettre de Sand, publiée après son crime, le 17 avril 1819, par le *Mercure de Franconie*, fit la

plus vive impression en Allemagne ; on ne pouvait s'empêcher d'y remarquer une exaltation empreinte d'un si grand calme, et elle émut tous les cœurs. Ce fut après l'avoir écrite qu'il partit pour Manheim, le 9 mars, à quatre heures du matin, avec la pensée bien arrêtée de tuer Kotzebue, emportant pour tout bagage deux poignards, une carte de la Souabe, une autre du cours du Rhin, le Nouveau Testament et les poésies de Kœrner. Durant son voyage, il souligna quelques passages de ces poésies, et ces vers du chant national de *la Lyre et le Glaive* étaient marqués d'une manière toute spéciale : « Pourquoi trembler ? c'est « en faisant des actions éclatantes et en écrasant « sans frémir la tête du serpent que nous pour« rons nous sauver ! » Arrivé à Manheim le 23, dans la matinée, il alla se loger à l'hôtel du Weinberg, où il s'inscrivit sous le nom de Heinrichs de Miétau. Aussitôt il se rendit à la demeure de Kotzebue, qui était absent ; il laissa son faux nom à une servante, en disant qu'il reviendrait dans la journée, qu'il avait à lui remettre une lettre de sa mère ; puis il se dirigea vers le jardin du château, d'où la vue s'étend sur le Rhin. Là, après être resté plongé quelques heures dans une sombre rêverie et une muette contemplation, il rentra à l'hôtel, où il dîna à la table d'hôte de midi avec la plus parfaite sérénité, causant histoire et religion avec deux ecclésiastiques, auxquels il apprit qu'il devait visiter Kotzebue. Il se rendit effectivement chez celui-ci entre quatre et cinq heures. Introduit dans son cabinet de travail, on le pria d'attendre. Au bout de quelques moments Kotzebue arriva. Voici en quels termes Sand a raconté lui-même ce terrible drame, qui n'eut pas de témoins : « Je vis Kotzebue entrer, « je m'avançai de quelques pas vers lui, et je le « saluai : ce qui me coûta le plus, c'est que je « fus obligé de feindre. Je lui dis qu'en passant « par cette ville j'avais voulu le voir. Après quel« ques autres paroles, je lui dis : Je me fais « gloire !... (alors je tirai un poignard et je con« tinuai) mais nullement de toi... traître à la pa« trie ! En prononçant ces mots je l'étendis à « terre. Je ne me souviens plus combien de coups « je lui portai. Tout s'est passé avec la plus « grande promptitude ; j'ai tiré le poignard de la « manche gauche de mon habit, où je le tenais « caché dans son fourreau, et je l'en frappai au « côté gauche. Il étendit seulement les mains et « tomba aussitôt à l'entrée de l'appartement, à « quelques pas de la porte ; il est tombé accroupi « comme pour s'asseoir ; je le regardai dans les « yeux, pour voir l'état où il était. Je voulais sa« voir quel effet mes coups avaient produit. Ses « yeux étaient dans une grande agitation, de « sorte que je n'en vis bientôt plus le blanc. J'en « conclus qu'il n'était pas encore mort ; mais je « ne voulus plus rien lui faire, je crus en avoir « assez fait. En me retournant, lorsque Kotzebue « fut tombé, je remarquai un petit enfant qui « était entré par la porte à gauche. Les cris qu'il « poussa me jetèrent dans la confusion ; je me « frappai d'un coup de poignard, qui me fit dans « le côté gauche de la poitrine une douleur assez « profonde. Je retirai aussitôt la pointe ; la dou« leur et la perte de mon sang augmentèrent « lorsque je descendis l'escalier ». Dans la confusion d'un pareil événement, Sand gagna facilement la rue. Comme on criait à l'assassin, il se retourna, tenant toujours son poignard à la main : « Oui, c'est moi, dit-il, qui ai tué Kotzebue ; ainsi « doivent périr tous les traîtres ! Vivent à jamais « l'Allemagne, ma patrie, et le peuple allemand ! » Alors se jetant à genoux, il dit encore : « Je te « remercie, ô Dieu ! de m'avoir permis d'accom« plir avec succès cette œuvre de justice ! » Puis il parut prier avec ferveur et s'enfonça son poignard dans la poitrine. Quand on le releva il respirait à peine. On trouva sur lui un papier qui portait en suscription : *Coup mortel pour Auguste de Kotzebue. — La vertu est dans l'union et dans la liberté.* C'était une déclamation insensée, se terminant par cette phrase : « Dans la grande « nation allemande beaucoup d'individus l'em« portent sur moi, mais aucun ne hait davan« tage la lâcheté et la vénalité des sentiments du « jour. Il faut que je donne une preuve de ma « sincérité, que je fasse connaître à mon pays « l'horreur que cette dépravation m'inspire. Je « ne vois rien de plus méritoire que de t'immoler, « toi, archi-esclave, égide de ces temps de cor« ruption, ennemi de la vertu, traître à mon « pays, Auguste de Kotzebue ! » — Transporté à l'hôpital, on pansa ses blessures ; mais il ne put répondre que par signes aux premières questions qu'on lui fit, et pendant quinze jours on désespéra de sa vie. Au bout de trois mois, il fut transféré à la maison de force de Manheim. Pendant ce temps un jury, sous la présidence du chancelier baron Hohenhurst, instruisait son procès. Cette instruction ne fut terminée que le 5 septembre. On voulait faire de cet événement autre chose qu'un crime particulier, mais il fut impossible de trouver à Sand aucun complice et par conséquent de le présenter comme l'instrument d'un complot. Cependant les actes de la procédure ayant été soumis au tribunal supérieur de Mayence, la commission centrale, dans son rapport à la diète de Francfort, dit que l'assassinat de Kotzebue était le résultat d'une impulsion révolutionnaire donnée aux étudiants par des professeurs. Son défenseur le représenta comme atteint d'une aliénation mentale, produite par le fanatisme religieux. Néanmoins, le 5 mai 1820, le tribunal supérieur de Mayence rendit un arrêt qui le condamna à avoir la tête tranchée, et ce jugement fut confirmé par le grand-duc de Bade. Le 17 mai, on lui en fit la lecture ; il l'écouta avec une froide indifférence. Quelques jours après, le 20 mai, il fut exécuté sur la route qui conduit de Manheim à Heidelberg, dans le lieu

que ses partisans appellent encore *Sands Himmelfartswiese* (la prairie de l'ascension de Sand au ciel). On lui témoigna partout sur son passage le plus vif intérêt, de l'enthousiasme même, à ce point qu'on lui jeta quelques fleurs. Un grand nombre d'étudiants d'Heidelberg arrivèrent comme l'exécution venait d'avoir lieu. Alors beaucoup d'entre eux trempèrent leurs mouchoirs dans le sang de leur condisciple. Sand mourut avec la fermeté qu'il avait toujours montrée, en prononçant ces dernières paroles : « Je prends Dieu à « témoin que je meurs pour la liberté de l'Alle-« magne. » On lui avait demandé s'il se repentait de son crime : « J'y avais pensé depuis une an-« née entière, répondit-il, j'y pense depuis qua-« torze mois, et mon opinion ne varie en rien ; « j'ai fait ce que je devais faire. » La mémoire de Sand est aujourd'hui encore vénérée parmi les étudiants allemands, comme celle d'un saint martyr de la liberté. On peut consulter à son sujet : 1° *Mémoires de Ch.-L. Sand*, suivis *d'une justification des universités d'Allemagne*, traduits de l'anglais, Paris, 1819, in-8° ; 2° *Exposé de l'enquête contre Sand, par le conseiller d'Etat de Bade* (le baron Hohenhurst, chancelier de la cour, président de la commission spéciale), Stuttgard, chez Cotta. Cet ouvrage curieux fut d'abord saisi ; mais plus tard l'autorité permit qu'il fût livré au public, et nous en avons extrait les principaux détails de cette notice. C—H—N.

SANDBERG (JEAN-GUSTAVE), peintre suédois, né le 13 mai 1782, mort à Stockholm le 25 juin 1854. Il était professeur de peinture à l'académie des beaux-arts de Stockholm, dont il devint directeur vers 1848. Sans avoir jamais quitté la Suède, Sandberg doit toute son éducation à lui-même : il est le fils de ses œuvres. Il a décoré, de 1831 à 1835, de peintures historiques à la fresque, la chapelle funéraire des rois de Suède à Upsala, où l'on admire surtout les représentations de l'*Histoire de Gustave Wasa*. Ce sont : 1° *Entrée du roi Gustave à Stockholm en* 1523 ; 2° *Gustave tenant la grande bannière dans la bataille de Braemkirke en* 1518 ; 3° *Gustave devant le grand conseil de Lübeck en* 1519 ; 4° *Gustave à Ramkhyttan, en Dalécarlie, et son discours aux Dalécarliens en* 1520 ; 5° *Laurent et Olaüs Petri présentent au roi et à la diète la première traduction suédoise de la Bible, en* 1540 ; 6° *Dernière allocution de Gustave Ier aux états, à la diète de* 1560. Parmi les tableaux à l'huile de Sandberg, les meilleurs sont : 1° *Le roi Eric XIV en prison ;* 2° *Entrée de ce roi à Ladugarland ;* 3° *Paysages de Wingaker ;* 4° *les trois Wallkyries, ou Parques de la mythologie scandinave ;* 5° *Portraits des rois Charles-Jean XIV* (Bernadotte) *et Oscar Ier*. Il a ensuite fourni une partie des gravures pour l'ouvrage de luxe de Forsell : *Une année en Suède, ou Tableaux et costumes*, Stockholm, 1837. R-L-N.

SANDBERGER (JEAN-PHILIPPE), naturaliste allemand, né le 18 décembre 1782 à Weilbourg, en Nassau, où il mourut le 6 septembre 1844. Après avoir étudié la théologie et les sciences à Giessen, il devint, en 1807, professeur adjoint au gymnase de sa ville natale. Second recteur du séminaire d'Idstein en 1817, et de celui de Dillenbourg en 1820, il revint au gymnase de Weilbourg en 1827, comme directeur en chef. En 1837, il prit sa retraite pour des raisons de santé. Sandberger a le mérite incontestable d'avoir presque seul, pendant quarante ans, ramassé et conservé des collections de tous les produits naturels du pays de Nassau, d'après les trois règnes. Il y était aidé par son frère Henri, qui mourut, en 1841, capitaine et auditeur de bataillon. Ces trois collections sont divisées en un musée zoologique, en un grand herbier et un cabinet de pétrifications et de minéraux. Les animaux et les oiseaux empaillés surtout sont rangés d'une manière très-curieuse. Ils sont mis en groupes selon leurs passions et leurs occupations, selon les jeux qu'ils arrangent ensemble, ainsi que les scènes de combat qui ont lieu entre eux. On sait que c'est une idée émise par Gœthe dans ses Affinités électives et que ce sont surtout les empailleurs de la ville de Stuttgard qui ont, entre autres, exhibé ces groupes d'histoire naturelle aux grandes expositions industrielles de Londres. Il y a des musées zoologiques ambulants d'après ce système qui ont une grande vogue en Suisse, en Allemagne et en Hollande. De son vivant, Sandberger a écrit plusieurs traités théoriques, entre autres : *Sur le sentiment de la nature et son influence sur l'esprit et le cœur*, 1822 ; une *Description des restes antédiluviens de Nassau* parut dans Leonhard et Bronn, *Annuaire minéralogique de* 1841-1843, et plus tard en totalité dans un ouvrage de ses deux fils. Dans la *Topographie médicale de Nassau*, par Herz, il avait ensuite donné la *Flore médicale de ce pays*. La faune enfin de Nassau forme la majeure partie de l'ouvrage *sur l'histoire naturelle de ce duché* publié par ses fils. Sandberger a aussi été musicien et a mis notamment en musique les chansons de Salis. R—L—N.

SANDBY (THOMAS), frère de Paul, naquit à Nottingham en 1721, et se livra, dès sa jeunesse, à des études sérieuses sur la perspective, qu'il s'efforçait d'amener à de nouveaux principes. Attaché comme son frère aux travaux de la carte d'Écosse, il fut remarqué par le duc de Cumberland, et il accompagna ce prince dans ses campagnes en Flandre contre le maréchal de Saxe. En 1746, il fut nommé gouverneur du parc de Windsor, place qu'il occupa pendant cinquante-deux ans ; élevé également à l'emploi d'architecte du roi, il dirigea la création de la pièce d'eau de Virginia à Windsor ; c'est le lac artificiel le plus considérable qu'il y ait dans la Grande-Bretagne ; il prit, tout comme son frère, une part active à la création de l'académie royale ; il y fut nommé en 1768 professeur d'architecture, et pendant trente

ans il ne manqua jamais de faire ses cours avec zèle. C'est d'après ses plans que fut élevée, en 1775, la salle des francs-maçons, à Londres, et en 1768, un projet qu'il fournit pour la Bourse de Dublin obtint le premier prix partagé avec un autre dressé par Cowley; ce dernier obtint la préférence par le seul motif qu'il était Irlandais. Les leçons que Thomas Sandby donna comme professeur d'architecture n'ont point été publiées; mais le manuscrit a été légué à la société royale des architectes. Il avait dressé pour un nouveau pont à construire sur la Tamise un projet qui appela l'attention publique, mais auquel il ne fut pas donné suite à cause des dépenses trop considérables qu'il aurait entraînées. De nombreux dessins conservés au musée britannique et dans d'autres collections, diverses gravures, parmi lesquelles on en remarque huit de grandes dimensions, attestent l'habileté de main de cet artiste, dont la vie se termina le 25 juin 1790. Z.

SANDBY (Paul), peintre anglais, naquit à Nottingham en 1725; à l'âge de vingt et un ans, il se rendit à Londres et se livra avec zèle à l'étude du dessin. Le duc de Cumberland, qui venait de battre à Culloden les montagnards de l'Ecosse, faisait dresser la carte des *Highlands*, région presque inexplorée de la Calédonie; Sandby fut attaché comme dessinateur aux travaux des ingénieurs-géographes; il trouva ainsi l'occasion de prendre de nombreuses vues qu'il grava ensuite à l'eau-forte et qu'il publia en 1752. Une autre suite de vues prises aux environs du château de Windsor passa sous les yeux du célèbre naturaliste sir Joseph Banks, qui les paya généreusement à un prix élevé et devint le patron de Sandby. L'artiste accompagna Banks et Charles Greville dans une excursion dans le pays de Galles, et il en rapporta des esquisses qu'il grava ensuite à l'aqua-tinta et qui formèrent une suite de 48 planches. En 1754, il fut question de créer une académie des beaux-arts; Sandby, partisan de cette idée, dessina des caricatures mordantes contre le célèbre Hogarth qui s'opposait à ce projet; plus tard, la querelle s'étant apaisée, il supprima ce qu'elle lui avait inspiré. Comme membre de la société des arts, il prit part aux diverses expositions qu'elle organisa de 1760 à 1764; quelques années après, l'académie royale fut instituée, et il fut un des premiers membres. En 1768, il fut nommé professeur de dessin à l'école militaire de Woolwich, et remplissant cet emploi jusqu'à sa mort avec beaucoup de zèle, il forma de nombreux et excellents élèves. Comme peintre à l'huile, il ne manquait pas de mérite, mais ce fut surtout comme ayant introduit en Angleterre la peinture à l'aquarelle, comme le fondateur d'une école nationale que son nom est resté connu. Il gravait à l'aqua-tinta avec beaucoup de succès, et les amateurs recherchent encore ses *Vues du camp dans un parc de Londres en* 1780, les *Fêtes du carnaval à Rome*, d'après David Allans, des *Vues prises en Italie et dans l'Asie Mineure*, d'après Clérisseau. Parmi ses estampes au burin, on distingue des vues prises dans les Antilles et en Amérique et les planches qui représentent d'après Collins, imitateur du style de Piranesi, des épisodes de la *Jérusalem délivrée*. Sandby a laissé aussi un grand nombre de gravures à l'eau-forte destinées surtout à accompagner divers ouvrages, tels que l'*Aimable berger* de Ramsay, et les *Cris de Londres*. Un volume publié en 1778, le *Musée de l'amateur*, renferme cent cinquante vues de paysages en Angleterre et dans le pays de Galles, d'après ses dessins. Il mourut le 9 novembre 1809. Z.

SANDE (Jean Van den), historien du 17e siècle, était natif d'Arnheim, dans le duché de Gueldre. Après avoir achevé ses humanités, il étudia le droit, à l'exemple de son père, et continua ses cours à l'académie de Wittemberg, où il prit ses degrés. Nommé professeur à Franeker, en 1598, il renonça bientôt à l'enseignement pour accepter, au conseil supérieur de la Frise, une place qu'il remplit pendant plus de trente ans. Il devint président de ce conseil et mourut, en 1638, à Leeuwarde, avec la réputation d'un grand jurisconsulte. Henri Neuhus lui fit une épitaphe en vers latins; elle est rapportée par Foppens, *Bibl. Belgica*, p. 723. On a de Sande: 1° *Decisiones Frisicæ*, Leeuwarde, 1615; ibid., 1639 et 1647, in-4°; 2° *De actionum cessione*, Franeker, 1623, in-4°; 3° *De prohibita rerum alienatione*, ibid., 1633, même format. Ces trois ouvrages ont été réunis, avec un *Commentaire* sur le titre *De regulis juris*, Groningue, 1683, in-4°. C'est le recueil des œuvres de Sande relatives à la jurisprudence. Frédéric, son frère aîné, mort consul de la ville d'Arnheim, avait laissé des *Commentaires* sur les Coutumes féodales de la Gueldre et du Zutphen; ils ont été publiés séparément et ensuite réunis aux ouvrages de Jean, Anvers, 1674, in-fol.; Bruxelles, 1721, même format. Cette dernière édition, due aux soins du libraire Fr. Chrystin, est la plus estimée. On a de Jean de Sande, comme historien, la *continuation*, en hollandais, de l'histoire belgique d'Everh. Reidam, 1650, in-fol.; et un *Abrégé* de l'histoire des troubles des Pays-Bas depuis 1566, Leeuwarde, 1651, in-12. Cet abrégé a été traduit en latin sous ce titre: *Leo Belgicus seu Belgicarum historiarum epitome*, Utrecht, 1652, in-12, fig. Ce petit volume est rare et curieux. Le portrait de Sande se trouve dans l'*Index Batavicus*, p. 280. W-s.

SANDEMAN (Robert), sectaire écossais, naquit à Perth en 1718; il épousa la fille d'un ministre presbytérien, nommé Glass, lequel avait adopté sur diverses questions théologiques des opinions particulières. Sandeman se rallia aux idées de son beau-père, les poussa même plus loin et les défendit dans plusieurs ouvrages. En 1760, il se rendit à Londres, prêcha et devint

l'objet d'une attention assez vive. En 1762, il se mit à la tête d'une congrégation formée de ses adhérents. Ne se trouvant pas accueilli assez favorablement en Angleterre, il passa en Amérique en 1762, et il y mourut en 1773. Le recensement de 1851 constate dans la Grande-Bretagne l'existence de douze congrégations de *sandemaniens*, réunissant huit à neuf cents personnes. Aux Etats-Unis, le recensement est muet à cet égard, de sorte que le nombre de ces sectaires doit être considéré comme tout à fait insignifiant en Amérique. On trouvera à leur égard des renseignements détaillés dans le tome 3 de l'ouvrage de Walter Wilson : *Histoire et antiquités des églises dissidentes à Londres*. Les sandemaniens, indépendamment de leurs théories au sujet de la justification des pécheurs et de l'efficacité de la foi, ont des pratiques spéciales, telles que celles de se laver réciproquement les pieds en témoignage d'attachement, des banquets où ils doivent tous assister, et qui ont lieu soit dans les dépendances de la chapelle, soit dans les maisons des plus riches de la congrégation pendant l'intervalle entre le service du matin et celui du soir. Ils s'abstiennent du sang de la chair d'animaux étranglés ; ils condamnent le prêt à intérêt et les jeux de hasard et professent une espèce de communauté, la propriété de chacun d'eux devant, au besoin, être affectée à l'aide de ses frères ou au service de l'église. Z.

SANDEO (Felino-Marie), historien et canoniste italien, naquit en 1444 à Felina, dans le diocèse de Reggio, d'une famille noble de Ferrare, et qui était alliée à celle de l'Arioste. Il entra de bonne heure dans les ordres et se fit recevoir docteur dans les deux facultés de théologie et de droit. A peine âgé de vingt et un ans, il fut nommé professeur des décrétales à l'université de Ferrare, où il obtint dans la suite un canonicat. En 1474, il fut rappelé en Toscane par Laurent de Médicis, et il occupa pendant trois ans la chaire de droit canon à l'université de Pise ; puis il abandonna le professorat. Après un intervalle de quelques années, il reprit cet emploi ; mais, en 1486, il s'en démit de nouveau pour aller à Rome tenter la fortune. Il fut bien accueilli par le pape Innocent VIII, qui le nomma auditeur de rote, référendaire des deux signatures, et lui confia le maniement des affaires les plus importantes. C'est ainsi qu'il fut chargé de formuler une réponse pour le roi de Naples Ferdinand Ier, qui, dans la persuasion que le souverain pontife appuyait secrètement les barons rebelles, demandait avec instance la convocation d'un concile général. Sous Alexandre VI, il rédigea un mémoire touchant les droits que les Français prétendaient avoir sur le royaume de Naples, et une histoire des familles qui avaient tour à tour régné dans cette contrée. Ces services furent récompensés par le titre de vice-auditeur de la chambre apostolique, puis par l'évêché d'Atri et Penna. Peu de mois après (mai 1495), Sandeo fut nommé coadjuteur de l'évêque de Lucques, avec la survivance de Nicolas Sandonnino, qui en était titulaire ; mais il ne fut pas fort heureux dans ses doubles fonctions épiscopales. Après avoir eu à lutter, pour l'évêché d'Atri et Penna, avec un intrus qu'appuyait le duc de Montpensier, vice-roi du royaume de Naples pour Charles VIII, il venait à peine de succéder à Sandonnino, en 1499, qu'il se vit encore retirer ce siége par un puissant rival qui n'était autre que le cardinal de la Rovère, depuis Jules II. Le pauvre Sandeo en appela à Rome ; mais, au bout de deux ans, ses sollicitations n'avaient pas encore été entendues. Heureusement pour lui, le puissant cardinal, affichant des prétentions plus élevées, était allé s'établir dans la capitale du monde chrétien et avait cédé spontanément à son concurrent l'évêché en litige ; mais Sandeo ne jouit pas longtemps de son repos, car il mourut deux ans après (1503). On a de lui : 1° *De regibus Siciliæ et Apuliæ, in queis et nominatim de Alfonso, rege Aragonum, epitome*, publié par Michel Ferno (*voy.* ce nom), Rome, 1495, in-4°. C'est donc à tort que Vossius, en parlant de cette histoire, dit qu'elle n'a paru qu'un siècle après la mort de l'auteur. Il a sans doute été trompé par Freher, qui, dans l'édition de Hanovre, 1601, in-4°, prétendit que c'était la première. L'éditeur de la *Raccolta di cronache napolitane* est tombé dans la même erreur et a, de plus, confondu Ferno avec Sandeo, lorsqu'en insérant dans sa collection (t. 3) l'abrégé cité plus haut, il l'intitule *Michaelis Ferni historia compendiaria regni neapolitani nunc primum ex ms. eruta*. Cette erreur est d'autant plus grossière que l'ouvrage de Sandeo avait été imprimé, et pour la troisième fois, dans le *Thes. ant. et hist. ital.*, t. 10. Au reste, cette histoire, malgré ses quatre éditions, n'a par elle-même que fort peu de valeur et ne contient qu'un rapide aperçu depuis l'an 537 jusqu'à l'an 1494, c'est-à-dire depuis l'occupation de la Sicile par Bélisaire, sous Justinien, jusqu'à l'entrée en campagne de Charles VIII pour la conquête de Naples. 2° *In 5 libros decretalium*, Venise, 1497-1499, 3 vol. in-fol. ; 3° *Consilia ;* 4° *De indulgentia plenaria ;* 5° *Additiuncula ad monarchiam Petri de Monte ;* 6° *De litteris apostolicis quando noceant patronis ecclesiarum*. Tous ces ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois, soit séparément, soit dans différentes collections. Sandeo a de plus laissé un grand nombre de travaux manuscrits, dont quelques-uns pourraient servir à l'histoire diplomatique du 15e siècle. A—y.

SANDER (Antoine), historien flamand, naquit en 1586, à Anvers ; mais il était originaire de Gand, où ses parents avaient leur résidence habituelle. Il fit ses premières études au gymnase d'Audenarde et les continua, sous la direction des jésuites, à Gand, puis à Douai, où il acheva son cours de philosophie et reçut le degré de

maître ès arts. Il se rendit ensuite à Louvain, où il suivit les leçons des plus célèbres professeurs; puis il revint à Douai prendre le doctorat. Dès qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, il se fit connaître par son talent pour la chaire et fut employé, dans le diocèse de Gand, à combattre les progrès de l'hérésie. Le cardinal de la Cueva, gouverneur des Pays-Bas, le nomma son aumônier; et, par le crédit de son protecteur, Sander fut pourvu du canonicat du chapitre d'Ypres, dont il devint dans la suite écolâtre et pénitencier. Il résigna tous ses emplois, en 1657, pour s'appliquer entièrement à l'étude. Ayant dépensé des sommes considérables pour l'impression de ses ouvrages, il se trouvait fort gêné. Les religieux de l'abbaye d'Affligbem, près d'Alost, instruits de sa position, s'empressèrent de lui offrir un asile. Il y mourut le 16 janvier 1664, à l'âge de 77 ans, et fut inhumé dans la chapelle de St-Maur, sous une tombe décorée de l'épitaphe qu'il s'était composée (1). Laborieux et instruit, il a beaucoup contribué à jeter du jour sur l'histoire des Pays-Bas. On a de lui quarante-deux ouvrages imprimés et quarante manuscrits dont Paquot a donné les titres dans ses mémoires, t. 16, édition in-12. Sans parler d'un grand nombre de panégyriques, de pièces de vers, de livres ascétiques (2) qui ne présentent plus aucun intérêt, on se contentera de citer : 1° *De Gandavincibus et Brugensibus eruditionis fama claris*, Anvers, 1624, 2 part., in-4°; 2° *De scriptoribus Flandriæ libri tres*, ibid., 1624, in-4°. Ces trois ouvrages, qu'on trouve réunis ordinairement, quoique inexacts et superficiels, n'ont pas laissé d'être utiles aux écrivains qui se sont occupés plus tard de l'histoire littéraire des Pays-Bas. 3° *Hagiologium Flandriæ : de sanctis ejus provinciæ*, ibid., 1625, in-4°; nouvelle édition augmentée, Lille, 1639, in-8°; 4° *Elogia cardinalium sanctitate, doctrina et armis illustrium*, Louvain, 1626, in-4°; 5° *Gandarum sive rerum Gandavensium libri sex*, Bruxelles, 1627, in-4°, réimprimé dans le tome 1er de la *Flandria illustrata*. 6° *De claris Antoniis sanctitate et eruditione*, Louvain, 1627, in-4°. L'ouvrage est divisé en trois livres : le premier comprend les saints et les moines; le second les grands; le troisième les écrivains et savants. Ce n'est souvent qu'une simple nomenclature. 7° *Dissertatio parænetica pro institutione bibliothecæ publicæ Gandavensis*, Bruxelles, 1633, in-4°; 8° *Flandria illustrata cum tabulis geographicis et iconibus urbium, ecclesiarum, cœnobiorum, arcium*, etc., Cologne, Corn. ab Egmond (Amsterdam, Blaeu), 1641-1644, 2 vol. in-fol. Cette édition est très-rare, tous les exemplaires qui restaient en magasin ayant été la proie des flammes (*voy.* Blaeu). La réimpression de la Haye, 1730 ou 1735, 3 tom. in-fol., n'a presque point de valeur dans le commerce. 9° *Bibliotheca Belgica manuscripta*, Lille, 1641-1643, 2 part., in-4°, rare. Cet ouvrage, qui a pu donner au P. Montfaucon l'idée de sa *Bibliotheca manuscriptorum* (*voy.* Montfaucon), contient l'indication des principaux manuscrits conservés alors dans les abbayes, les couvents et les cabinets particuliers de la Flandre, du Brabant, du Hainaut et du pays de Liége. 10° *Chorographia sacra Brabantiæ sive celebrium aliquot in ea provincia ecclesiarum et cænobiorum descriptio*, Bruxelles, 1650, 2 vol. in-fol., fig. Cette édition, ayant été transportée à Tournay, y fut séquestrée par l'ordre du conseil de cette ville. L'imprimeur Frick, de Bruxelles, la racheta dans la suite à grands frais; mais tous les exemplaires qui lui restaient périrent dans le bombardement de cette ville, en 1695. Ainsi, par une fatalité singulière, les deux principaux ouvrages de Sander ont été détruits par un incendie. La *Chorographie* a été réimprimée à la Haye, 1726, 3 vol. in-fol. Mais, quoique cette seconde édition soit augmentée, les curieux donnent la préférence à la première, à cause de la beauté des planches. W—s.

SANDERS ou SAUNDERS (Nicolas), en latin *Sanderus*, né vers l'an 1527, à Charlewood, dans le comté de Surrey, était professeur royal en droit canon dans l'université d'Oxford, à l'avénement de la reine Marie. Appelé à la place de secrétaire de cette princesse pour sa correspondance latine, il refusa, préférant la vie tranquille et studieuse du cabinet. S'étant retiré à Rome, il fut reçu docteur en théologie et ordonné prêtre. Le cardinal Hosius l'emmena au concile de Trente, en qualité de secrétaire; puis, dans ses diverses missions, en Pologne, en Prusse et en Lithuanie, où il aida ce prélat à rétablir la discipline ecclésiastique. Sanders alla ensuite résider à Louvain, où il travailla pendant douze ans, avec plusieurs de ses compatriotes, à la composition de divers ouvrages de controverse. Il fut nommé, en 1579, nonce en Irlande. Camden prétend que cette mission, concertée avec l'Espagne, avait pour objet d'y entretenir l'insurrection du comte Desmond, et qu'après la déroute de l'armée catholique, Sanders se sauva dans les bois, où il périt de faim. Wood assure au contraire que, quelques jours avant la bataille, il mourut d'une dyssenterie, entre les bras de l'évêque de Killaloe, sur la fin de 1580. Les protestants n'ont pas épargné sa mémoire. Les catholiques avouent qu'il avait un zèle trop exalté, et lui reprochent d'avoir enseigné que l'Eglise et le peuple ont le pouvoir de déposer un souverain apostat, lorsque la religion y est intéressée. Ses ouvrages confirment assez cette idée; les principaux sont : 1° *Traité de la dernière cène contre Jewel et Nowel*, Louvain, 1566 et 1567, in-4°; 2° *Traité des images*, ibid., 1567, in-8°; 3° *De Ecclesia Christi*, ibid., 1566; St-Omer, 1624, in-8°; 4° *Traité de l'usure*, Louvain, 1568.

(1) Elle est rapportée par Foppens, *Bibl. Belgica*, p. 90, et par Paquot, *Mémoires littér.*, t. 16, p. 367.

(2) Sander a publié le traité de Salvien : *De gubernatione Dei*, Bruxelles, 1646, in-4°, sous le nom anagrammatisé d'*Osiander*.

in-8°; 5° *De typica et honoraria imaginum adoratione*, ibid., 1569, in-8°; *Sacrificii missæ ac ejus partium explicatio*, ibid., Anvers, 1573; 6° *Quod Dominus in sexto cap. Joan. de sacramento eucharistiæ proprie sit locutus*, Anvers, 1570, in-12; 7° *De visibili monarchia Ecclesiæ*, Louvain, 1571, in-fol.; Anvers, 1581; Wurtzbourg, 1592, rédigé d'après les principes des ultramontains; 8° *De origine et progressu schismatis anglicani libri tres*, Cologne, 1585; Rome, 1586; Ingolstadt, 1588. C'est la plus connue et la plus violente de ses compositions. Les deux premiers livres, seulement, sont de lui; le troisième est d'Edouard Khiston. L'ouvrage a été traduit en français par Maucroix, Paris, 1678, 2 vol. in-12. On a de Sanders plusieurs autres écrits de controverse. Ces divers ouvrages sont énumérés en détail dans le *Manuel du bibliographe anglais* de Loconder; et Wood, dans ses *Athenæ oxenienses*, a inséré une biographie de Sanders. T—D.

SANDERS (ROBERT), écrivain anglais, naquit en 1727, à Breadalbane, en Ecosse, et fut placé par ses parents, comme apprenti, chez un peignier; mais, dominé par le désir d'apprendre, il se procura des livres et, sans le secours d'aucun maître, acquit quelque connaissance des langues grecque, latine et hébraïque, des mathématiques et surtout de l'histoire, tant ancienne que moderne. Il se lança ensuite dans la carrière littéraire, où il porta quelque talent, beaucoup d'ardeur, et ne recueillit guère que des dégoûts avec peu de profit. Il avait parcouru le nord de la Grande-Bretagne; du résultat de ses observations, joint aux extraits de ses lectures, il composa un ouvrage qui parut par livraisons sous le nom supposé de Spencer et sous ce titre: *le Complet voyageur anglais*, in-fol. Ce livre, qui comprend des notices biographiques sur les hommes les plus distingués de chaque province, eut du succès, et les éditions s'en multiplièrent en Angleterre, en Ecosse et même dans le pays de Galles, tantôt sous le nom de Burlington, tantôt sous ceux de Murray et de Llewellyn, au préjudice du véritable auteur. Celui-ci, marié alors et déjà père de cinq enfants, entassait volume sur volume afin d'obtenir le pain de chaque jour. Employé par le premier lord Lyttelton à disposer les matériaux de son *Histoire de Henri II*, il fut malheureusement chargé aussi d'en soigner la troisième édition, dont un *errata* de dix-neuf pages donne une idée de la capacité de Sanders à cet égard. Destiné à faire la fortune des spéculateurs littéraires et non la sienne, il accompagna de notes une édition de la Bible, publiée par livraisons, et ne reçut pour ce travail que les plus modiques émoluments, tandis que le docteur Henri Southwel, dont on ne connaît aucun écrit, fut richement payé pour avoir seulement mis son nom sur le titre. Robert Sanders venait de livrer à l'imprimeur les premières feuilles d'une chronologie générale, lorsqu'il mourut d'un asthme, en mars 1783. On cite parmi ses ouvrages deux *Histoires d'Angleterre*, l'une in-folio, l'autre in-4°, imprimées sous divers noms; une *Histoire romaine* en une suite de lettres d'un seigneur à son fils, 2 vol. in-12 (estimée); l'*Almanach de Newgate* (the Newgate calendar), *ou Mémoires de ces infortunés malfaiteurs qui terminent leur vie à Tyburn*, 1764, 5 vol. in-8°, avec gravures; *Gaffer Grey-Bear*, 4 vol. in-12, espèce de roman satirique où l'auteur traite sans ménagement plusieurs théologiens non conformistes, qui lui paraissaient animés d'un zèle outré. L.

SANDERSON (ROBERT), évêque anglican, né à Rotherham en 1587, fit de brillantes études, achevées à l'université d'Oxford, où il fut, en 1608, nommé professeur de logique. Ses leçons sur ce sujet ont été imprimées en 1615 et ont eu plusieurs éditions. Il desservit successivement diverses cures, où il donna l'exemple de la piété et d'une vive charité. Il prêchait fréquemment, mais toujours le manuscrit sous les yeux, à cause de sa timidité. Sa capacité pour la décision des cas de conscience lui avait fait une grande réputation; et, à ce titre, Laud, alors évêque de Londres, l'avait recommandé au roi Charles Ier; aussi ce prince l'appelait souvent auprès de lui et suivait assidûment ses prédications. Sanderson était, en 1646, professeur royal de théologie à Oxford, où il avait aussi un canonicat. Il refusa d'adhérer au fameux *covenant*, et eut une part importante à l'exposé des *Motifs de l'université d'Oxford contre la ligue et le covenant solennels, le serment négatif et les ordonnances concernant la discipline et le culte*. Il accompagna le roi à Hampton-Court et dans l'île de Wight, et eut avec lui de fréquentes conférences publiques et particulières. C'est conformément au désir de Charles Ier qu'il écrivit ses sentiments touchant l'épiscopat, que le parlement prétendait abolir; et ce qu'il dit sur ce point a été publié plus tard (1661, in-8°), sous ce titre: *l'Episcopat, tel que la loi l'a établi en Angleterre, n'est pas préjudiciable au pouvoir royal*. En 1648, les *visiteurs* du parlement le destituèrent de sa place de professeur et l'expulsèrent de son canonicat, ce qui le réduisit à la cure qu'il possédait à Boothby-Pannel, dans le comté de Lincoln. Là, il ne fut pas épargné par les soldats du parti contraire: sa maison fut pillée plusieurs fois, sa prière publique fut interrompue et lui-même blessé. Mais la restauration lui rendit la paix et sa position et l'éleva même, le 28 octobre 1660, à l'évêché de Lincoln, où il ne siégea guère que deux ans. Il mourut le 29 janvier 1662-1663, dans sa 76e année. On a de lui, entre autres ouvrages: 1° *Logicæ artis compendium*, 1615; 2° *De juramenti obligatione*, 1647, in-8°, traduit en anglais par Charles Ier, alors détenu dans l'île de Wight, et imprimé à Londres, 1655, in-8°; 3° une préface étendue à un livre d'Uscher, faite sur l'ordre ex-

près du roi et intitulée *le Pouvoir communiqué par Dieu au prince et l'obéissance requise du sujet*, etc., 1661, in-4°; 1683, in-8°; 4° *Neuf cas de conscience*, 1678, in-8°; 5° *Sermons* (au nombre de trente-six), recueillis en 1 volume in-folio, 1681, précédés de la vie de l'auteur par Walton; 6° *De obligatione conscientiæ*, traduit en anglais, Londres, 1722, 3 vol. in-8°. L.

SANDERSON (ROBERT), savant antiquaire anglais, naquit en 1660, à Eggleston-Hall, dans le comté palatin de Durham, d'un juge de paix de cette province, qui avait beaucoup souffert à cause de son attachement aux Stuarts durant la guerre civile. Il reçut sa principale instruction à l'université de Cambridge et vint ensuite à Londres, où il s'attacha à l'étude de la jurisprudence. Il occupa successivement, et à de grands intervalles, les emplois de commis aux archives, dans la chapelle des Archives, et d'huissier (*usher*) de la haute cour de chancellerie (1726). R. Sanderson avait publié en 1704 une traduction anglaise des lettres originales de Guillaume III, alors qu'il était prince d'Orange, à Charles II, à lord Arlington et à d'autres personnages, avec une relation de la réception du prince à Middleburgh et le discours qu'il prononça à cette occasion. Ayant de plus écrit quelques ouvrages historiques, il crut pouvoir, en 1714, aspirer à la place d'historiographe de la reine Anne, appuyé qu'il était par le crédit du célèbre Matthieu Prior; mais l'espoir qu'il avait pu concevoir de ce côté fut déçu par le changement de ministère qui suivit la mort de la reine. La mort d'un frère aîné le rendit, en 1727, possesseur de propriétés considérables dans trois provinces différentes. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il contracta mariage pour la quatrième fois; mais, de ses quatre unions, il ne laissa aucun enfant pour hériter de sa fortune. Il mourut à Londres, en 1741, dans sa 79° année. Robert Sanderson coopéra pour une bonne part à la compilation des *Fœdera* de Rymer (*voy.* ce nom) et fut seul chargé du travail des trois derniers volumes, du 18° au 20°. D'une *Histoire de Henri V*, qu'il avait composée en 9 volumes, les 4 premiers se sont perdus, les 5 autres sont restés en manuscrit parmi ses papiers. Il avait formé une collection choisie de livres en diverses langues; et il a laissé plusieurs volumes manuscrits, principalement relatifs à l'histoire et à la cour de chancellerie, y compris une copie des *Papiers d'État* de Thurloe. L.

SANDERSON (JOHN), littérateur américain, né à Carlisle dans la Pennsylvanie en 1783, mort le 5 avril 1844 à Philadelphie. Après avoir étudié le droit en 1806 dans cette dernière ville, il accepta une place de professeur dans le Tellemont seminary, institution théologique, dont il devint plus tard le directeur. En 1835, à la suite d'une grave maladie, il alla, pour changer de climat, en France et en Angleterre, et passa quelques années à Paris. Après son retour en Amérique, il devint professeur de littérature grecque et latine à l'université de Philadelphie, où il mourut. Il avait commencé sa carrière littéraire par la collaboration à deux journaux, le *Portfolio* et l'*Aurore*. Il écrivit ensuite, en 1820, *Cinquante-quatre vies des signataires de la déclaration d'indépendance des États-Unis*, un des ouvrages les plus importants, quoique les notices biographiques soient assez courtes. Son second ouvrage systématique sont les *Lettres sur la littérature classique* (sous le pseudonyme de *Roberjeot*), dans lesquelles Sanderson se pose comme un des champions les plus décidés des études grecques et latines. Pendant son séjour d'Europe, il collabora au *Knickerbocker magazine* et prépara son important ouvrage: *Lettres familières d'un Américain à Paris, écrites à ses amis*, Philadelphie, 1838. Ces lettres passent pour un bijou de la littérature américaine et sont placées par les connaisseurs à côté de celles de madame de Sévigné en France, de lord Chesterfield et de lady Montaigu en Angleterre. R—L—N.

SANDERSON. *Voyez* SAUNDERSON.

SANDFORD (DANIEL), prélat anglais, issu d'une bonne famille du comté de Shrop, fut associé du collége Christ-Church, dans l'université d'Oxford, où il reçut le doctorat en 1802. Les vertus que l'on vit briller en lui lui valurent les suffrages de ses confrères, qui le promurent à l'évêché d'Édimbourg: il fut sacré en 1806. Il est mort en 1830, âgé de 63 ans. On a de lui, outre les morceaux qu'il a donnés au *Classical journal*: 1° *Leçons* (lectures) *sur la semaine de la Passion*, 1797, in-8°; 2° *Sermons principalement destinés aux jeunes personnes*, 1802, in-12; 3° *Mandement envoyé au clergé de la communion épiscopale d'Édimbourg*, 1807, in-4°; 4° *Sermon pour les écoles lancastriennes*. Z.

SANDIFORT (ÉDOUARD), anatomiste et médecin hollandais, né à Dordrecht le 14 novembre 1742, fut nommé professeur à l'université de Leyde et se fit remarquer à la fois par ses leçons et par ses écrits. Il mourut le 22 février 1814. On a de lui: 1° *Bibliothèque des sciences physiques et médicales*, la Haye, 1765-1775, 4 vol. in-8°; 2° *Observationes anatomico-pathologicæ*, 1778-1781, 4 vol. in-4°, avec fig.; 3° *Thesaurus dissertationum et opusculorum ad omnem medicinam pertinentium*, Leyde, 1778 et années suivantes, 3 vol. in-4°; 4° *Descriptio musculorum hominum*, 1781, in-4°; 5° *Exercitationes anatomico-academicæ*, Leyde, 1783-1785, 2 part., in-4°, avec figures; 6° *Musæum anatomicum academiæ Lugduno-Batavæ*, Leyde, 1793, 2 vol. grand in-fol., avec 136 pl. C'est un ouvrage estimé. On peut consulter sur Sandifort les *Annales de l'académie de Leyde*, année 1815. Z.

SANDIFORT (GÉRARD), fils du précédent, anatomiste hollandais, né en 1779 à Leyde, où il mourut le 11 mai 1848. Après avoir étudié la

médecine sous les yeux de son père, il fut, en 1799, attaché à son service et préposé aux dissections anatomiques. Depuis 1801, professeur supplémentaire, il fut, en 1814, nommé titulaire de la chaire d'anatomie et de physiologie. Gérard a d'abord continué le *Musæum anatomicum* de son père, dont il a donné les volumes 3 et 4, Leyde, 1827 à 1836. Il a ensuite publié lui-même : 1° *Tabulæ anatomicæ situm viscorum thoracicorum et abdominalium depingentes*, ibid., 1801-1804, 4 cahiers; 2° *Tabulæ anatomicæ chirurgicæ doctrinam herniarum monstrantes*, ibid., 1818; 3° *Planches anatomiques et chirurgicales pour l'explication de la théorie des désarticulations* (en hollandais), ibid., 1828; 4° *Tabulæ craniorum diversorum nationum*, ibid., 2 vol., 1838-1840. R—l—n.

SANDINI (Antoine), historien, né dans le Vicentin en 1692, embrassa l'état ecclésiastique après avoir achevé ses études et fut attaché par l'évêque de Padoue à son séminaire. Il enseigna la géographie et l'histoire et remplit depuis l'an 1732 la charge de bibliothécaire. Une attaque d'apoplexie l'enleva presque subitement, le 23 février 1750, à l'âge de 59 ans. On a de lui : 1° *Historia apostolica ex antiquis monumentis collecta*, Padoue, 1731 ; nouvelle édition augmentée et corrigée, ibid., 1754, in-8°; 2° *Historia familiæ sacræ ex antiq. monumentis collecta*, ibid., 1734, in-8°; 2° édition, 1755, même format. Cet ouvrage et le précédent, destinés par l'auteur à ses élèves, sont rédigés par demandes et par réponses. Selon les *Acta eruditor. Lipsiens.* (*nov. Suppl.*, t. 2), Sandini ne prouve pas toujours les faits qu'il avance; et il aurait pu se dispenser d'en soumettre plusieurs à l'épreuve de la discussion. Le P. Hyac. Serry, savant dominicain (*voy.* H. Serry), qu'il avait attaqué, lui répondit dans un opuscule intitulé *Animadversiones anticriticæ in historiam sacræ familiæ*, Paris, 1735, in-8°. 3° *Vitæ pontificum Romanorum ex antiquis monument. collectæ*, Padoue, 1739, in-8°; Ferrare, 1748 ; ibid., 1754, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est plein de savantes recherches ; l'évêque d'Augsbourg en a publié une édition en Allemagne, sous ce titre : *Basis historiæ ecclesiasticæ*, etc. 4° *Disputationes historicæ ad vitas pontificum Romanorum, Ant. Sandini posthumis curis retractæ et auctæ*, Ferrare, 1755, in-8°. Ce volume, qui fait suite à l'ouvrage précédent, contient vingt dissertations sur des points importants de l'histoire ecclésiastique pendant les premiers siècles. W—s.

SANDIUS. *Voyez* Sand.

SANDIVOGT. *Voyez* Sendivog.

SANDJAR (Abou'l Hareth Moezz-Eddyn ou Moghaït-Eddyn), sixième sultan seldjoukide de Perse, naquit l'an 479 de l'hégire (1086 de J.-C.), à Sandjar ou Sindjar, en Mésopotamie, d'où lui vient son nom. Il n'avait que six ans à la mort de Melik-Schah Ier, dont il était le troisième fils (*voy.* Melik-Schah). Pendant les règnes de ses frères Barkiarok et Mohammed Ier, il fut obligé de se contenter du Khoraçan, qu'il gouverna vingt ans comme leur vassal ; mais, après la mort du second, l'an 511 (1117), il devint sultan des sultans, se rendit dans l'Irak, vainquit son neveu Mahmoud qui lui disputait ce titre, lui pardonna et lui céda le sultanat de la Perse occidentale, jusqu'aux frontières de la Syrie et de l'Asie Mineure (*voy.* Mahmoud). Sandjar fut un des plus illustres et des plus puissants princes de sa famille. On faisait pour lui la khothbah, depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Arabie heureuse, et depuis les frontières du Khataï jusqu'à la Méditerranée. On peut aussi le citer comme un des plus vertueux monarques qu'ait produits l'islamisme. Il protégea les savants et les gens de mérite en tous genres. Simple et modeste dans ses vêtements, il évitait la mollesse et s'occupait sans relâche des devoirs de la royauté et du bonheur de ses sujets. L'an 524 (1130), il traversa le Djihoun, assiégea dans Samarkand Amed ibn Soléiman, qui s'était révolté, le força de se rendre à discrétion et le rétablit quelque temps après dans le gouvernement du Mawar-el-Nahr. Mahmoud étant mort, Sandjar nomma sultan des deux Iraks Thogroul II, frère de ce prince ; il vainquit, en 526 (1132), Mas'oud et Seldjouk, ses autres neveux, qui prétendaient également au trône (*voy.* Mas'oud), et il leur pardonna. Il ne prit aucune part aux guerres qui eurent lieu entre les princes seldjoukides. Après la mort de Thogroul, en 529 (1134), il laissa Mas'oud succéder à ce dernier et ne s'immisça nullement dans ses querelles avec les califes (*voy.* Mostarshed et Rasched). Il rangeait alors dans le devoir Bahram-Schah, qui, oubliant que Sandjar, son oncle maternel, l'avait placé sur le trône des Ghaznevides, dans le nord de l'Hindoustan, refusait de lui payer tribut. Un autre vassal ambitieux, Atzyz, sultan du Kharizme, avait recherché le secours des Khitans, peuples tartares, établis depuis peu d'années aux environs de Kaschgar. L'an 536 (1141), Sandjar entra dans le Mawar-el-Nahr, pour y arrêter les ravages de ces barbares ; mais il fut vaincu et perdit 30,000 hommes, ses bagages et son harem, qui tomba au pouvoir de l'ennemi, ainsi que la première sultane. Enveloppé par les Khitans, il leur passe sur le ventre, arrive à Termed avec quinze ou seize braves, reste des trois cents qui l'avaient secondé dans cette périlleuse retraite, rallie les débris de son armée, repasse le Djihoun et rentre dans le Khoraçan, laissant au pouvoir des Khitans tous les pays au delà du fleuve. Il prit sa revanche sur le sultan de Kharizme, fit trois campagnes heureuses contre lui et voulut bien enfin, l'an 543 (1148), se contenter d'un vain simulacre de soumission (*voy.* Atziz). L'année suivante, il vainquit Houcein-Djihan-Souz, fondateur de la dynastie des Ghaurides, qui avait fait une invasion dans le Khoraçan, le fit prisonnier et lui

rendit la liberté et le gouvernement de Ghaur. Les Turcs gozzes ou uzes, que l'arrivée des Khitans avait forcés d'abandonner successivement leurs établissements au delà du Sihoun et du Djihoun, étant venus dans les environs de Balkh, défirent le gouverneur, qui avait voulu les empêcher de s'y fixer. Sandjar marcha contre eux à la tête de 100,000 hommes. Sourd aux supplications de leurs femmes et de leurs enfants, il refusa un tribut considérable qu'ils lui offraient pour obtenir leur pardon et leur livra bataille, l'an 548 (1153). Il la perdit et fut fait prisonnier. Les chefs des Turcs se prosternèrent aux pieds du sultan, baisèrent la terre en sa présence et lui témoignèrent un grand respect, quoiqu'on ait prétendu qu'ils l'enfermaient la nuit dans une cage de fer. Mais son refus de céder Merou, sa capitale, à l'un d'eux, affaiblit les égards qu'ils lui avaient d'abord montrés; et ils en vinrent au point de régler sa nourriture. Ils commirent ensuite les ravages les plus horribles dans le Khoraçan et le Kerman. Au bout de quatre ans, Sandjar ayant appris la mort de la sultane son épouse, qui avait gouverné ses Etats pendant sa captivité, songea à se tirer des mains des barbares. Quelques-uns de ses esclaves, qui s'étaient mêlés avec les Gozzes, gagnèrent ses gardes, et étant venus avec lui, comme en chassant, sur les bords du Djihoun, ils l'enlevèrent et le conduisirent à Termed, d'où ils le ramenèrent aisément à Merou. Mais l'âge, les chagrins et les ennuis de sa captivité ayant altéré la santé de Sandjar, il mourut trois ou quatre mois après, en rabi 1er, 552 (1157), à l'âge de 73 ans. Il y en avait soixante-deux qu'il gouvernait le Khoraçan, et il avait régné souverainement pendant quarante et une années. Sur dix-neuf batailles rangées qu'il livra, il n'en perdit que deux ; mais on a vu combien l'issue en fut désastreuse. On lui avait donné le surnom de second Alexandre. Comme il ne laissait point d'enfants, la domination des Seldjoukides finit avec lui dans le Khoraçan. Le fils d'une de ses sœurs en posséda une partie ; quelques émirs se partagèrent le reste ; et la province entière ne tarda pas à tomber au pouvoir des rois de Kharizme et de Ghaur. A—T.

SANDOVAL (Fray Prudentio de), historien espagnol, né à Valladolid, vers 1560, entra dans l'ordre de St-Benoît et s'attacha particulièrement à la recherche des antiquités civiles et religieuses de l'Espagne. Ses talents lui méritèrent une riche abbaye (St-Isidore de Guenga). Sandoval visita les principales bibliothèques de l'Espagne et en tira une foule de documents historiques encore inédits. Le roi Philippe III le chargea de continuer la *Chronica general*, publiée par Moralès, et le récompensa de son zèle par l'évêché de Tuy, dans la Galice ; il fut transféré, vers 1612, sur le siége épiscopal de Pampelune et mourut le 17 mars 1621. Les ouvrages de Sandoval sont peu recherchés en France. On se contentera de citer les principaux : 1° *Chronica del inclito imperador de España don Alonso VII, sacada de un libro muy antiguo escrito de mano con letras de los Godos*, Madrid, 1600, in-fol. ; 2° *las Fundaciones de los monasterios del orden de S. Benito que los reyes de España fundaron del anno 540 hasta el de 714*, ibid., 1601, in-fol. Cet ouvrage, savant et curieux, devait avoir une suite ; mais elle n'a point paru. 3° *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V*, Valladolid, 1604, 2 vol. in-fol. ; Pampelune, 1618, 1634 ; Anvers, 1681. Il existe plusieurs autres éditions de cette histoire de Charles-Quint ; mais on a dû se borner à citer celles dont les curieux font le plus de cas. Elle a été abrégée et traduite en anglais par John Stevens, 1703, in-8°. Adam Ebert, professeur en droit à Francfort, l'avait traduite en latin ; mais il n'a publié de cette version que deux fragments, l'un relatif à la captivité de François Ier et l'autre à l'abdication de Charles-Quint et à sa retraite dans le monastère de St-Just, Milan, 1715, in-8° (1). Cette histoire, qui fit la réputation de Sandoval, pèche par une partialité marquée. L'auteur n'hésite pas à adopter les récits les plus fabuleux quand il les juge propres à relever la gloire des Espagnols et à rabaisser celle des autres peuples. C'est ainsi, par exemple, que, pour établir la prééminence de la maison royale d'Espagne, il donne la généalogie de Charles-Quint depuis Adam, de père en fils, sans la moindre lacune ; qu'il rejette le sac de Rome, en 1527, sur le connétable de Bourbon, comme si ce prince n'eût pas exécuté les ordres de l'Empereur, etc. La Mothe le Vayer a signalé les défauts et les erreurs de Sandoval dans son *Discours sur l'histoire* (*voy.* les *Œuvres* de le Vayer, édition de 1669, in-12, t. 2, p. 139-243). L'ouvrage est d'ailleurs écrit avec beaucoup de détails, d'exactitude et de simplicité. Robertson l'a consulté presque exclusivement. Une traduction de l'histoire de Sandoval ferait mieux connaître Charles-Quint et l'époque où il a régné que l'élégant et philosophique abrégé de l'auteur anglais. 4° *Historias recogidas et con notationes varias*, Pampelune, 1614 ; 2e édit., ibid., 1634, in-fol. C'est le recueil des chroniques latines d'Idace (*voy.* ce nom) ; d'Isidore, évêque de Badajoz ; de Sébastien, évêque de Salamanque ; de Sampiro, évêque d'Astorga, et de Pélage, évêque d'Oviedo, dans la première partie du 12e siècle. 5° *Antiguedad de la ciudad y iglesia cathedral de Tuy, y de sos obispos*, Braga, 1620, in-4°, très-rare ; 6° *Catalogo de los obispos de la iglesia de Pamplona*, Pampelune, 1614, in-fol. ; 7° *Historia de los reyes de Castilla y de Leon, sacada de libros y memorias antiguas*, ibid., 1634, in-fol. de 480 pages. Cette histoire est la continuation de la *Coronica*, par Ambr. Moralès.

(1) Ce volume contient aussi le *Récit de la mort de don Carlos*, traduit en latin de l'*Histoire* de Louis Cabrera (*voy.* ce nom), par le même Adam Ebert.

dont on a déjà parlé (*voy.* Ambr. MORALÈS); elle commence à la réunion des royaumes de Léon et de Castille, en 1037, et finit avec le règne d'Alphonse VII, en 1134. Sandoval a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque de l'ordre de St-Benoît* (par dom Jean-François), t. 3. W—s.

SANDRANS (JOSEPH DE CARDON, baron DE) servit quinze ans comme officier dans le régiment de Rohan-Rochefort et fut député de la noblesse de Bresse aux états généraux de 1789, où il resta constamment attaché à la cause royale, votant avec les membres les plus prononcés du côté droit et protestant contre tous les actes qui pouvaient tendre à atténuer l'autorité du roi. Il mourut près de sa terre de Sandrans, le 3 septembre 1797, à Châtillon-lès-Dombes, où il était président de l'administration municipale. A des connaissances politiques, Joseph de Cardon en joignait de littéraires et d'administratives. Il descendait de la maison de Folch, mayor de Cardona-Aragon, titulaire du duché de Cardone, en Catalogne. La branche de cette famille établie en France depuis la fin du 15e siècle avait quitté l'Espagne pour se rendre à Lucques, d'où elle passa en France. Horace Folch de Cardon et Jacques, son frère, les premiers qui se fixèrent à Lyon, avaient obtenu de Henri IV, en 1605, des lettres de naturalisation de nobles français et confirmation de leur extraction espagnole en récompense des services qu'ils rendirent au roi, en empêchant, l'un à la porte d'Ainai et l'autre à la porte de la Guillotière, les ennemis appelés par la Ligue de se rendre maîtres de la ville de Lyon. Ce fait est articulé en entier dans les lettres patentes données par Henri le Grand, le 8 décembre 1605, que le P. Colonia déclare avoir eues entre ses mains (*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 2e vol., ch. 13, art. 3, p. 612). Horace de Cardon, chef de la branche des barons de Sandrans, obtint en outre, dans les mêmes lettres patentes et par assimilation aux Bonvisi, Gadagne, Strozzi, Mascranni et Cantarigni, l'autorisation de faire à Lyon le commerce de la librairie en gros sans déroger; il y amassa une si grande fortune que, dans le temps, on évaluait communément ses biens à *deux millions*. Il employa la majeure partie de ses richesses à construire des monuments d'utilité publique. Divers traits de sa munificence se trouvent consignés dans les historiens de Lyon, Colonia, Pernety, etc. Z.

SANDRART (JOACHIM), peintre et biographe, né en 1606, à Francfort-sur-le-Mein, d'une ancienne et noble famille, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour les arts et reçut de Théod. de Bry (*voy.* ce nom) les premières leçons du dessin. A quinze ans, il fit à pied le voyage de Prague, pour apprendre de Gilles Sadeler (*voy.* ce nom) les procédés de l'art de graver. Sadeler lui conseilla de s'appliquer de préférence à la peinture, et, docile à cet avis, le jeune élève entra dans l'école de Ger. Honthorpt, à Utrecht. Conduit ensuite en Angleterre par son maître, qu'il aida dans ses travaux, il mérita les encouragements du roi Charles Ier et ceux du comte d'Arundel. Sandrart s'embarqua pour l'Italie, en 1627, et s'arrêta quelque temps à Venise, où il se perfectionna dans son art en copiant les tableaux du Titien et de Paul Véronèse. Il visita ensuite Bologne, Florence et Rome, étudiant partout les chefs-d'œuvre des grands maîtres. A cette époque, le roi d'Espagne chargea le cardinal Barberini de lui procurer douze tableaux des meilleurs peintres, et telle était la réputation dont jouissait Sandrart que son nom fut inscrit sur une liste où figuraient le Guide, Guerchin, Lanfranc, le Dominiquin, Poussin, etc. Dans ce concours, il choisit, suivant Orlandi (*Abecedario pittorico*), le sujet de la mort de Sénèque; mais Descamps (*Vie des peintres*) dit que le cardinal Barberini lui acheta deux tableaux représentant *St-Jérôme* et la *Madeleine*. Sandrart, après avoir séjourné plusieurs années à Rome, visita le royaume de Naples, la Sicile, Malte, et reprit la route de l'Allemagne, où l'avait précédé sa réputation. Les fléaux qui désolaient alors cette contrée l'obligèrent de chercher un asile dans Amsterdam, où il exécuta plusieurs tableaux d'une grande dimension, entre autres l'entrée de Marie de Médicis dans cette ville. Il possédait par héritage la terre de Stockau, près d'Ingolstadt. La vente de ses ouvrages lui fournit une somme suffisante pour rétablir son château ruiné dans les dernières guerres; mais, les Français l'ayant ruiné une seconde fois, il vendit cette terre et alla demeurer à Augsbourg. Il s'établit, en 1672, à Nuremberg et ne négligea rien pour y ranimer le goût des arts. L'Empereur et la plupart des souverains d'Allemagne lui demandèrent à l'envi des tableaux; il reçut de l'électeur palatin le titre de conseiller et fut comblé de marques de bienveillance par les autres princes. Il venait de terminer son tableau du *Jugement dernier*, quand il mourut à Nuremberg, en 1688 (1). Dans sa vieillesse, Sandrart épousa en secondes noces une fille de Guill. Bloermaert. On a gravé d'après Sandrart les *Douze mois de l'année*, in-fol. Il a exécuté lui-même quelques pièces à l'eau-forte; mais ses productions comme peintre sont aujourd'hui peu recherchées; il n'en est pas de même des écrits qu'il a publiés sur les arts et qui continuent à jouir de l'estime des amateurs; ce sont : 1° *Teutsche Academie*, etc., c'est-à-dire *Académie allemande d'architecture, de sculpture et de peinture*, Nuremberg, 1675-1679, 4 tomes en 2 volumes in-folio. Christ. Rhodius a traduit en latin une partie de cet ouvrage sous ce titre :

(1) Cette date nous est fournie par Fuessly. La plupart des autres biographes placent la mort de Sandrart en 1683; mais on voit qu'il a publié postérieurement des ouvrages qui ne sont pas annoncés comme posthumes.

Academia nobilissimæ artis picturæ, ibid., 1683, in-fol. C'est le recueil des vies des peintres anciens et modernes, avec l'indication de leurs tableaux, dont quelques-uns y sont reproduits par la gravure. Sandrart a beaucoup profité des recherches de Vasari, Ridolfi et Van Mander; mais les jugements qui lui appartiennent en propre ne sont pas exempts de partialité. Cet ouvrage a été regardé longtemps comme l'histoire la plus complète de la peinture; il est orné de plus de deux cents portraits des artistes les plus célèbres. Une notice assez détaillée sur l'auteur et sur ses ouvrages, rédigée par ses élèves, termine le volume. 2° *Iconologia deorum qui ab antiquis colebantur* (en allemand), ibid., 1680, in-fol., fig.; 3° *Admiranda sculpturæ veteris, sive delineatio vera perfectissimarum statuarum*, ibid., 1680, in-fol., fig.; 4° *Romæ antiquæ et novæ theatrum sive genuina ac vera urbis, juxta varios ejusdem status delineatio topographica*, ibid., 1684, in-fol., fig.; 5° *Romanorum fontinalia, sive intra et extra urbem Romam fontium delineatio*, ibid., 1685, in-fol. Cette collection des ouvrages de Sandrart est très-rare, et le prix en est fort élevé dans les ventes. Volkmann en a publié une nouvelle édition, Nuremberg, 1769-1775, 8 part. in-fol.; mais elle n'a point fait baisser la valeur de la première. W—s.

SANDRART (Jacques), neveu du précédent, graveur et peintre allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1630, mort à Nuremberg en 1708. Après avoir appris son art chez les Hollandais, il s'établit successivement à Dantzig, à Ratisbonne et enfin, en 1656, à Nuremberg, où il devint, en 1662, inspecteur de l'académie de peinture. En même temps qu'il vaqua à ses fonctions et qu'il exerça sa profession, il exploita un grand commerce d'objets d'art et de tableaux. Il dessina et grava beaucoup de cartes géographiques, parmi lesquelles la meilleure est la *Grande carte de la Bohême*, par Aretin, qu'il augmenta des vues de vingt-six châteaux historiques. En fait de tableaux religieux, il faut relever plusieurs *Ste-Famille* et le *Martyre de St-Etienne*, et parmi les tableaux profanes, outre quatre cents portraits de têtes couronnées et de célébrités contemporaines, il faut nommer son *Charlemagne visitant les écoles*. Sandrart a ensuite donné plusieurs gravures intitulées *Variæ figuræ monstruosæ*, ainsi que des copies de modèles des grands maîtres, la *Mort de Sophonisbe*, *Cléopâtre*, etc. — Sandrart (Jean-Jacques), fils du précédent, peintre allemand, né en 1655, à Ratisbonne, mort à Nuremberg, en 1698. Après avoir fréquenté l'Italie, il en rapporta des dessins pour plusieurs grands recueils, qu'il publia sous le titre de *Devis des églises de Rome*, 73 planches; — *Devis des palais de Rome*, 30 planches, en 3 parties; — *Devis des jardins de Rome*, etc. Il donna ensuite cinquante-six dessins pour les *Métamorphoses* d'Ovide; puis un grand nombre d'images pour une édition illustrée de la Bible, premier échantillon de ce genre en Allemagne. Sandrart avait l'invention très-facile: il orna non-seulement de gravures les ouvrages de son oncle Joachim, mais aida aussi son père. Il avait, en outre, un genre à lui, celui des personnifications allégoriques, parmi lesquelles nous citerons: l'*Allemagne pacifiée*; la *Jurisprudence*, d'après l'ouvrage de Carpzov, et l'*Université de Saltzbourg personnifiée*. — Sandrart (Marie-Susanne), femme peintre et graveur, sœur du précédent, née en 1658, à Nuremberg, où elle mourut en 1718. Elle a peint à l'huile et ensuite gravé au lavis les *Noces de Psyché*, *Didon mourante*, le *Bacchanal*. Son principal ouvrage est *Ste-Martine agenouillée devant Jésus-Christ*. Ses gravures et autres croquis sont conservés à la bibliothèque de Nuremberg. — Sandrart (Philippine), descendante de la même famille, morte à Halle, en Saxe, vers 1842. Elle s'est fait remarquer par ses broderies en soie, qui représentent des tableaux. La chanoinesse de Halle a été, en 1811, nommée membre de l'académie des beaux-arts de Berlin, pour avoir érigé en art une pratique manuelle. R—l—n.

SANDRAS (Claude-Marie-Stanislas), docteur en médecine, naquit à Rocroy (Ardennes) le 28 mai 1802. Il se fit remarquer dès son enfance par une grande aptitude pour les études classiques. Voué d'abord à l'enseignement, il embrassa plus tard la carrière médicale, vint à Paris et suivit particulièrement les leçons du professeur Chaussier, dont il devint l'élève favori. En 1831, alors que la grande épidémie du choléra sévissait en Pologne et en Allemagne, Sandras sollicita auprès de l'Académie de médecine le périlleux honneur d'aller étudier le fléau sur les lieux mêmes où il faisait tant de victimes. Il s'acquitta de la mission qu'il avait obtenue avec un grand courage. En 1836, il fut reçu le premier, comme médecin du bureau central, et devint, en 1840, médecin de l'Hôtel-Dieu annexe, qu'il quitta pour passer à l'hôpital Beaujon et enfin à l'Hôtel-Dieu. Sandras aimait la lutte des concours; aussi le vit-on successivement se mettre sur les rangs pour conquérir les chaires de physiologie, de clinique médicale et de thérapeutique. Ses efforts ne furent malheureusement pas couronnés de succès. En 1841, il fut frappé d'une paralysie qui envahit toute une moitié du corps. Les traces de cette grave affection s'étant dissipées peu à peu, Sandras crut n'avoir été atteint que d'une maladie purement nerveuse. Ce fait remarquable contribua surtout à lui faire diriger ses recherches vers l'étude des maladies nerveuses, dont il fit pour ainsi dire sa spécialité. Sandras soignait ses malades avec une douceur, une charité qui l'ont fait beaucoup aimer des malheureux, et l'on peut affirmer que sa vie médicale n'a été qu'un long dévouement. Il n'a point recherché les richesses, mais il a voulu amasser ce trésor des bonnes œuvres, le seul que l'homme emporte avec lui

dans la tombe. Le 14 avril 1856, il ressentit les premières atteintes d'une fluxion de poitrine à laquelle il succomba dix jours après. Sandras avait voulu que son service funèbre eût lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, au milieu des malades qu'il avait soignés; ses vœux ont été accomplis. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Généralités et plan d'un cours de physiologie*, 1830, in-8°; 2° *État de la médecine en Allemagne et en Pologne*, 1832, in-8°; 3° *Caractères de l'inflammation*, 1833, in-8°; 4° *Dissolution de l'estomac après la mort; 5° De la thérapeutique en général; 6° Sur l'empirisme et les théories en médecine; 7° Des maladies chroniques en général*, 1837, in-4°; 8° en collaboration avec M. le docteur Bouchardat, plusieurs *annuaires* de thérapeutique et de matière médicale; 9° *Sur les propriétés et l'usage du kina, du soufre, du cyanure de potassium, de la digitale pourprée, des emménagogues, des purgatifs, de la morphine, du tartre stibié*. Ces diverses publications ont été insérées dans différents journaux de médecine. 10° *Traité des maladies nerveuses*, 1851, 1re édit., et 1862, 2e édit., revue par Bourguignon, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est l'œuvre capitale de Sandras et un des meilleurs que l'on possède sur cette classe de maladies. Le long chapitre qui traite de l'*état nerveux* est surtout rédigé avec une grande supériorité. L—D—É.

SANDRAS DE COURTILZ (GATIEN). *Voyez* COURTILZ.

SANDS (ROBERT-CHARLES), poëte américain, né à New-York le 11 mai 1799, montra de bonne heure une aptitude remarquable pour l'étude des langues classiques et des mathématiques. En 1816, il se mit à étudier la jurisprudence, sans toutefois délaisser les belles-lettres. Son premier ouvrage, publié à l'âge de dix-huit ans, fut un petit poëme intitulé *les Noces de Vaumond* (*The bridal of Vaumond*); l'imitation de Byron s'y montrait sans mystère. Sands entreprit ensuite, de concert avec son ami Eastburn, un poëme épique dont le sujet était la guerre des Indiens contre les colons établis dans la Nouvelle-Angleterre, guerre qui eut lieu de 1675 à 1676. Eastburn étant mort au commencement de l'année 1819, Sands acheva l'œuvre commune et la fit paraître, en 1820, sous le titre d'*Yamoyden*. Il y a dans ce poëme des traces d'inexpérience; la collaboration de deux écrivains y produit parfois des dissonnances, mais on ne saurait refuser de rendre justice à des passages pathétiques, à des vers bien frappés. Reçu avocat en 1821, Sands continua surtout de s'occuper de littérature; il se livra avec zèle à l'étude des meilleurs écrivains de l'Italie et de l'Espagne. Il collabora à divers journaux, notamment au *New-York Advertiser*; en 1828, il publia une *Vie de Fernand Cortès*, et, en 1831, une biographie de Paul Jones. L'année suivante, il fit paraître un livre d'un genre différent, un volume de *Contes*, qui eut quelque succès. Divers travaux l'occupaient d'une façon active, lorsqu'une mort subite l'enleva, le 17 décembre 1832, à la fleur de son âge. Ses œuvres, précédées d'une notice historique, ont été recueillies par les soins de ses amis, en 1834, 3 vol. in-8°. Z.

SANDWICH. *Voyez* MONTAGU.

SANDYS (EDWIN), prélat anglican, issu d'une très-bonne famille et né en 1519, dans le comté de Lancastre, acheva ses études dans le collége St-John, de l'université de Cambridge; il y fut nommé, en 1547, principal de Catherine-Hall. Sandys possédait déjà quelques bénéfices ecclésiastiques, lorsque Dudley, duc de Northumberland, vint le solliciter de prêcher à l'appui des prétentions que lady Jeanne Grey pouvait avoir à la couronne d'Angleterre après la mort d'Édouard VI. Sandys eut le malheur de céder à cette invitation, et le parti qui soutenait la malheureuse Jeanne ayant échoué, le prédicateur fut destitué de ses fonctions universitaires et expulsé du collége. Arrivé à Londres, il fut mis à la Tour, où il eut John Bradford (*voy.* ce nom) pour compagnon de captivité; de cette prison il passa dans celle de Marshalsea, assez doucement traité en raison de l'intérêt qu'il inspira au gouverneur (*keeper*), zélé catholique d'abord, qu'il avait amené au protestantisme. Après quelques mois de détention, l'intervention de sir Thomas Holcroft lui procura la liberté, au grand mécontentement de Gardiner, évêque de Winchester, qui tenait beaucoup, disent les auteurs protestants, à faire attacher au bûcher ce dangereux *hérétique*. Sandys n'échappa qu'avec peine à ceux qui étaient chargés de le reprendre; il put enfin s'embarquer pour la Flandre, ainsi que le docteur Coxe, qui fut depuis évêque d'Ely. A Strasbourg, où il arriva enfin, une dyssenterie opiniâtre, et qui dura neuf mois, épuisa ses forces; la peste lui enleva un fils unique et la consomption une épouse dévouée; de plus, la discorde se mit entre les Anglais exilés, au sujet de la discipline ecclésiastique. Il alla passer quelque temps à Zurich, où il fut bien accueilli par P. Martyr et par Bullinger; c'est là qu'il reçut la première nouvelle du décès de la reine Marie. Il revint à Strasbourg, et bientôt après, accompagné de son ami Grindal, il se mit en mesure de regagner son pays natal. On couronnait la reine Élisabeth au moment où il arrivait à Londres. Dès son retour, il prit part à la discussion solennelle qui eut lieu entre les plus éminents théologiens des deux communions. Le 21 décembre 1559, il fut sacré évêque de Worchester par l'archevêque Parker. La mansuétude n'était pas au nombre des vertus dont il était doué. Entouré de zélés catholiques, qui lui témoignaient leur aversion, il ne fit rien pour désarmer leur animosité; il y eut un jour, entre ses domestiques et ceux d'un baronnet, son voisin, une mêlée où, de chaque côté, quelques hommes reçurent des blessures. Après avoir occupé le siége de Worcester jus-

qu'en 1570, lorsque Grindal passa au siége d'York, Sandys lui succéda comme évêque de Londres, poste auquel semblaient l'appeler ses divers talents, comme prédicateur et comme administrateur. Il le garda six ans, jusqu'à ce que, Grindal étant promu à l'archevêché de Canterbury, il fut admis à le remplacer à York. Là ses tribulations recommencèrent. En 1577, pendant une de ses visites diocésaines, ayant porté ses pas jusqu'à Durham, dont l'évêché était alors vacant, il s'en vit refuser l'entrée par le doyen puritain Whittingham, sur lequel il se crut autorisé à lancer l'excommunication. Nous passons ici sur d'autres avanies qu'il eut à subir et qui ne tendaient pas à moins qu'à le déshonorer. L'évêque Sandys mourut en 1588, âgé de 79 ans, à Southwell, où on lui reprochait de demeurer trop longtemps et encore en y vivant avec mesquinerie, au lieu de résider à York. Il est le premier évêque anglais qui ait jeté les fondements d'une grande fortune, laquelle a conduit ses descendants à la pairie. Ce qui peint le caractère de ce prélat, c'est qu'il fut en querelle avec ses frères protestants comme avec les catholiques, avec son successeur (Aylmer) dans un de ses diocèses, avec son doyen dans un autre; que, dans ses deux premiers diocèses, il traita le clergé avec une rudesse qui appela l'intervention du métropolitain. En revanche, il eut beaucoup de savoir, de pénétration, d'éloquence. Ses sermons ont été imprimés pour la première fois peu de temps après sa mort et de nouveau en 1613, 1 vol. in-4°, contenant vingt-deux discours. Ils étaient devenus très rares, lorsque Whitaker en publia une nouvelle édition, enrichie de la vie de l'auteur, 1812, in-8°. Ed. Sandys a donné une traduction anglaise des livres des Rois et des Chroniques, faisant partie de la version de la Bible commencée en 1565. Quelques-unes de ses lettres et autres écrits ont été insérés dans les *Annales* et dans les *Vies de Parker et de Whitgift*, par Strype, ainsi que dans l'*Histoire de la réformation*, par Burnet, les *Actes* de Fox, etc. L.

SANDYS (sir Edwin), second fils du précédent, naquit en 1561, dans le comté de Worchester, et étudia à l'université d'Oxford sous le célèbre Hooker. En 1581, une prébende dans l'église d'York lui fut conférée. Il voyagea ensuite sur le continent, avec beaucoup de fruit pour son instruction et l'on ajoute même pour sa moralité. Pendant son séjour à Paris, il commença d'écrire un ouvrage de peu d'étendue, sous le titre d'*Europæ speculum*, qui ne fut terminé qu'en 1599. Peut-être n'avait-il pas dessein de le mettre au jour; mais il dut enfin s'y résoudre lorsqu'il en vit paraître une édition imprimée à son insu, d'après une copie imparfaite, suivie d'une seconde édition non moins défectueuse. Celle qu'il a donnée lui-même ne fut publiée que peu de temps avant sa mort, sous ce titre : *Europæ speculum, ou Tableau de l'état de la religion dans les contrées occidentales du monde, où l'on explique la religion romaine et la tactique de l'Eglise de Rome pour la soutenir, avec quelques autres découvertes mémorables, ouvrage qui n'avait pas encore été publié conformément au manuscrit original de l'auteur. Multum diuque desideratum*, la Haye, 1629, in-4°. Ce livre a été réimprimé en 1637, in-4°, et en 1673; il a été traduit en italien et en français. En 1602, Edwin Sandys résigna sa prébende, et l'année suivante, il fut élevé à la chevalerie par le roi Jacques I^er^, auquel il avait rendu des services importants et qui lui donna encore une belle propriété à Northborne, dans le comté de Kent. Sir Edwin y mourut en octobre 1629. C'était un homme habile, loyal et fort assidu aux séances du parlement. Il laissa une somme de quinze cents livres sterling à l'université d'Oxford pour la dotation d'un cours de métaphysique. De ses cinq fils, tous, à l'exception d'un seul, adhérèrent à la cause du parlement pendant la guerre civile; même l'un d'eux, *Edwin*, fut le fameux colonel parlementaire dont les faits sont signalés dans les écrits contemporains et qui, blessé mortellement à la bataille de Worchester, en 1642, revint expirer dans sa terre de Northborne, qu'il laissait à son fils, sir *Richard*. Celui-ci fut tué en 1663, par l'explosion accidentelle de son fusil de chasse. L.

SANDYS (George), poëte anglais, était le septième et le plus jeune des fils d'Edwin Sandys et naquit à York, en 1577. Il entreprit, en 1610, le voyage du Levant. « Je commençai, dit-il, mon « voyage par la France, au moment même où un « meurtre exécrable fut commis sur la personne « de Henri IV, par un scélérat obscur, dans les « rues de la capitale. » Sandys ne décrit pas la France : il ne date ses observations que de son départ de Venise, où il s'embarqua le 20 août 1610. Il traversa la mer Adriatique et la mer Egée, s'arrêtant à plusieurs îles célèbres. La plaine de Troie attira ses regards; il alla d'abord sur les bords du Bosphore de Thrace étudier les mœurs des Turcs, dans la capitale de leur empire. A la fin de janvier, Sandys quitta Constantinople et fit voile pour l'Egypte. Il visita les pyramides, alla par terre en Palestine, et, après avoir vu Jérusalem, Bethléhem, le mont Carmel, monta sur un navire qui le conduisit à Seyde, revint par terre à St-Jean d'Acre, puis vogua vers l'Angleterre. Le mal de mer le força de relâcher à Malte; il gagna la Sicile, l'Italie et revint heureusement à Londres. Après son retour, il consacra tout son temps à la culture des lettres, fut l'ami de plusieurs hommes distingués, entre autres de Falkland, qui lui adressa des vers. Il mourut le 5 mai 1643, à Boxley, dans le comté de Kent. On a de Sandys, en anglais : 1° *Relation d'un voyage commencé en 1610, contenant la description de l'empire turc, de l'Egypte, de la terre sainte, des parties écartées de l'Italie et des îles adjacentes*, Londres, 1615, in-fol., avec

figures. La septième édition parut en 1673. Ce livre, bien écrit, annonce un homme véridique. Sandys s'occupe principalement de la peinture des mœurs. Il ne néglige aucune occasion de citer les poëtes anciens, et il en donne la traduction en vers anglais. Il représente les Turcs comme répandant, par leur gouvernement tyrannique, la désolation sur les pays les plus favorisés de la nature. La partie des figures qui a rapport à la terre sainte est copiée de celles de Zuallart. 2° *Traduction des Métamorphoses d'Ovide, en vers..., avec un commentaire philosophique*, 1632, in-fol., avec figures; 3° *Essai d'une traduction de l'Enéide*..., réimprimé en 1640, in-fol.; 4° *Paraphrase des Psaumes de David, ainsi que des cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1636, in-fol. Charles Ier lisait assidûment ce livre pendant qu'il était en prison à Carysbrook. 5° *Passion du Christ*, 1640, in-12; 1688, in-8°. C'est la traduction du *Christus patiens* de Grotius. Lauder pense que cet ouvrage a pu servir de modèle à Milton. 6° *Paraphrase métrique du Cantique des cantiques*, 1641, in-12; réimprimé en 1648, avec des planches. Dryden dit que Sandys fut le meilleur versificateur de son temps. Il regarde sa traduction d'Ovide comme trop littérale. Pope déclare que la poésie anglaise doit plusieurs de ses beautés aux traductions de Sandys. Les Anglais font grand cas de ses productions et pensent que l'énergie de sa prose lui conservera une place parmi les auteurs classiques lorsque ses vers seront oubliés. E—s.

SANDYS (ARTHUR-MARC-CECIL HILL, deuxième baron DE), homme d'Etat et diplomate anglais, né vers 1789, en Irlande, mort à Londres, en mars 1863. Troisième fils du second marquis de Downshire, il fit son éducation à Eton et Cambridge; il devint, en 1816, attaché d'ambassade à Madrid. De retour d'Espagne, il entra dans le foreign-office (ou ministère des affaires étrangères) comme *preus writer* (ou rédacteur). En 1823, il accompagna le duc de Wellington au congrès de Vérone. L'année suivante, il devint secrétaire d'ambassade à Paris; en 1824, à Florence; en 1825, à Lisbonne et Rio-Janeiro, postes encore réunis alors, et enfin, en 1827, à Constantinople. Jusqu'alors il ne s'était pas encore expliqué sur ses idées politiques; mais, avec l'avénement du ministère Grey, il en embrassa chaudement les principes. En 1832, il fut élu à la chambre des communes par le district de Newry, et en 1837, par celui d'Eversham, qu'il représenta jusqu'en 1852. En 1841, il avait été nommé contrôleur de la maison de la reine, et en 1847, il devint un des lords juniors de la trésorerie. A la suite de la mort de son frère aîné, le général et premier baron de Sandys, en 1852, Arthur-Cecil entra dans la chambre des lords comme second baron. Il y fut le *whipper-in* ou mouche de coche du parti libéral, qu'il poussa quelquefois aux démonstrations les plus extravagantes. En même temps, Sandys prit place dans le conseil privé de la reine. Dans les affaires commerciales et économiques, il soutenait en revanche des idées très-protectionnistes. R-L-N.

SANÉ (JACQUES-NOEL, baron), célèbre ingénieur des constructions navales, né à Brest, le 18 février 1740, annonça de bonne heure cet esprit d'observation, merveilleux instinct du génie qui développe les aptitudes innées et décide des vocations. Dès l'âge de quinze ans, il fut admis dans l'arsenal comme *aspirant élève* constructeur. Elève en titre en 1758, élève ingénieur en 1765, sous-ingénieur en 1766, ingénieur ordinaire en 1774, ingénieur sous-directeur en 1789, ingénieur en chef en 1794, enfin inspecteur général en 1800, il mit près d'un demi-siècle à parcourir les degrés de la hiérarchie du génie maritime et ne se retira du service qu'en 1817. Pendant cette longue carrière, il fut témoin des grandes luttes navales de 1755 à 1763, de 1778 à 1783, de 1793 à 1802 et de 1803 à 1815. Perfectionnant sans cesse la théorie par la pratique, il eut la gloire de créer successivement les divers types des bâtiments de guerre français, types devenus des modèles même pour les marines étrangères. Ses immenses travaux valurent à Sané le surnom de *Vauban de la marine*. Il fournit, en 1779, les plans des frégates de 28 et de 26 canons qui furent construites à St-Malo, sous les noms de *la Vénus*, *l'Aigle*, *la Cléopâtre*, *l'Hébé* et *la Dryade*, dont les qualités nautiques commencèrent sa réputation. L'année suivante, il construisit, à Brest, sur ses propres plans, le vaisseau de 74 *le Northumberland*, dont le succès le fit admettre au nombre des concurrents lorsqu'il fut question de rédiger le plan-type de chaque rang de vaisseaux dont devait se composer la flotte française. En 1782, son plan-type du vaisseau de 74, portant des canons de 18 à la deuxième batterie, fut choisi parmi tous les projets envoyés au concours et servit à la construction des vaisseaux de ce rang, dont il fut chargé de construire le modèle à Brest sous le nom du *Téméraire*. En 1786, dans un nouveau concours ouvert pour la construction des vaisseaux de 118 canons, le plan-type de Sané fut adopté, et il en construisit aussi le modèle sous le nom des *Etats-de-Bourgogne*. Ce vaisseau, surnommé *la Montagne* en 1793 et *l'Océan* depuis 1798, a fait partie de l'escadre aux ordres du prince de Joinville dans la Méditerranée. En 1788, dans un troisième concours, ayant pour objet d'obtenir le meilleur modèle des vaisseaux de 80, le projet de Sané fut approuvé et servit de type à la construction de tous les vaisseaux de ce rang qui seraient mis en chantier. A partir de 1782 et longtemps après les vaisseaux de 74, de 80 et de 118 construits dans les ports de France ont eu pour origine, sans exception, les trois types de Sané. La marine lui dut, en outre, ceux de plusieurs autres bâtiments de guerre destinés à

satisfaire à de nouvelles conditions. En 1794, on désira posséder dans les escadres des vaisseaux de 74 portant des canons de 24 au lieu de 18 à la deuxième batterie : le plan de Sané servit à la construction des vaisseaux *le Cassard* et *le Vétéran*. En 1802, on demanda de petits vaisseaux de 74, destinés à naviguer facilement sur l'Escaut. Le plan-type dressé par Sané pour le *Pluton* servit à la construction de tous les vaisseaux de cette espèce. On voulut introduire dans la marine française, en 1808, de petits vaisseaux à trois ponts, à l'instar de ceux des Anglais. Le plan du vaisseau de 110 de Sané servit à la construction du vaisseau *le Commerce-de-Paris* et de ceux de même rang. On demanda aussi des vaisseaux à trois ponts portant du 18 à la troisième batterie au lieu du calibre de 12, comme sur l'*Océan*. Le plan du vaisseau de 118 *l'Austerlitz*, présenté par Sané, servit dès lors à la construction des grands vaisseaux à trois ponts mis en chantier dans tous les ports. Indépendamment de cette nombreuse série de vaisseaux, Sané fut appelé à combiner les plans d'une frégate de 44 portant du 18 et d'une corvette à gaillards portant des caronades de 24. En 1810, il rédigea le plan-type de la frégate *la Justice*, dont les qualités à la mer ont eu le plus grand succès, et ce même plan a été suivi pour l'exécution d'un grand nombre de frégates, qui ont toujours conservé une bonne réputation. Enfin Sané dressa, en 1807, le plan d'une corvette à gaillards qui figure encore au nombre des bâtiments de la flotte. Tel est le rapide exposé des travaux nombreux par lesquels Sané se distingua comme ingénieur des constructions navales. « Ce grand « ingénieur, dit M. Ch. Dupin, avait reçu de la « nature un sentiment exquis de la convenance « et de la continuité des formes; il pressentait, « il devinait pour ainsi dire les inflexions, les « courbes les plus favorables à la marche des « navires, à la douceur de leurs oscillations, à la « facilité de leurs évolutions. Cette application de « la théorie à l'expérience produisit des vaisseaux « supérieurs à tous ceux que les modernes avaient « construits jusqu'à cette époque. La supériorité « fut remarquable surtout pour les vaisseaux à « trois ponts. La mâture et la voilure de ces « bâtiments furent si savamment balancées que « les frégates mêmes n'offrirent plus, comparées « à ces vaisseaux, une supériorité d'évolution et « de marche. La marine française se rappelle « encore le sentiment d'admiration que fit naître « le vaisseau *l'Océan*, navire à trois ponts, que le « public admirait pour l'élégance et la majesté de « ses formes apparentes, et que les marins admi- « raient parce qu'il était le vaisseau le plus facile à « manœuvrer et le plus fin voilier entre tous les « navires du même rang qu'on eût construits en « Europe. Il ne suffisait pas, au reste, d'avoir « conçu les plans et dirigé la construction des « vaisseaux les plus parfaits, il fallait généraliser « cette supériorité dans toute notre armée na- « vale. C'est un nouveau service qui résulta des « travaux du baron Sané. Depuis longtemps, les « marins se plaignaient de l'extrême inégalité « que présentaient la marche et les autres qua- « lités des bâtiments de nos armées navales. « Lorsque plusieurs vaisseaux devaient naviguer « ensemble, ils étaient forcés de prendre la vitesse « de celui qui s'avançait avec le plus de lenteur; « lorsqu'ils devaient remonter contre le vent, ils « ne pouvaient louvoyer que suivant la ligne « marquée par le vaisseau qui dérivait davan- « tage; en un mot, l'uniformité, la conserve de « la marche et des évolutions imprimaient néces- « sairement à la flotte entière les imperfections « dominantes de chaque vaisseau disgracié par « quelque genre que ce fût d'infériorité. Par la « coïncidence la plus heureuse, c'était à l'époque « où l'art venait de faire un pas immense par « les travaux de Sané qu'on adopta la pensée « de construire sur un modèle uniforme les « vaisseaux de chaque rang. Grâce à cette inno- « vation, la France composa bientôt des armées « dont les navires possédèrent tous les genres « de supériorité que l'art pouvait procurer : « c'était l'uniformité appliquée à la perfection. » Appelé, en 1793, en qualité d'ordonnateur de la marine, à la direction supérieure du port de Brest, Sané se trouva bientôt aux prises avec une population égarée par la famine et en proie à l'exaltation de cette époque. Toujours calme et ferme, il suffit à tous ses devoirs et dut son salut à la protection du représentant du peuple Jean-Bon St-André, qui vénérait en lui le citoyen dévoué à la patrie et l'auteur du vaisseau si bien nommé *le Sans-Pareil*. Il quitta le poste d'ordonnateur à Brest pour exercer les fonctions d'inspecteur des constructions navales depuis St-Malo jusqu'à Bayonne. Elevé, en 1800, au grade d'inspecteur général du génie maritime, il dut se rendre à Paris, où il exerça ses hautes fonctions jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut admis à la retraite. Il était âgé de 77 ans. Il avait été successivement nommé membre de l'Académie des sciences, section de mécanique, sur la proposition de Napoléon lui-même, membre de cette importante section de l'Institut; baron de l'empire, chevalier de St-Louis, grand cordon de l'ordre de St-Michel, enfin grand officier de la Légion d'honneur. Le baron Sané mourut le 22 août 1831, à Paris. Au nom de l'Institut et de la marine, M. Charles Dupin rendit hommage à la mémoire de ce patriarche du génie maritime (*Annales maritimes*, année 1831, 2ᵉ partie, sciences et arts, t. 2). CH—U.

SANÉ (ALEXANDRE-MARIE), littérateur, né vers 1773, était greffier de la justice de paix du douzième arrondissement de Paris lorsqu'il mourut le 31 octobre 1818, âgé seulement de 45 ans. On a de lui : 1° *Tableau historique, topographique et moral des peuples des quatre parties du monde*,

comprenant les lois, les coutumes et les usages de ces peuples, Paris, 1801, 2 vol. in-8°; 2° *Poésie lyrique portugaise, ou Choix des odes de François Manoel*, traduites en français, avec le texte en regard, précédées d'une notice sur l'auteur et d'une introduction sur la littérature portugaise, avec des notes historiques, géographiques et littéraires, Paris, 1808, in-8° (*voy.* MANOEL DE NASCIMENTO); 3° *Histoire chevaleresque des Maures de Grenade*, traduite de l'espagnol de Ginès Perez de Hita, précédée de quelques réflexions sur les musulmans d'Espagne, avec des notes historiques et littéraires, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; 4° *Nouvelle grammaire portugaise*, Paris, 1810, in-8°. Z.

SAN-FELICE (ANTOINE), savant du 16e siècle, né à Naples vers 1515, d'une famille noble. Après être entré dans un couvent de l'observance de St-François, il partagea tout son temps entre l'étude et les devoirs de son état. Il conçut d'abord le projet de décrire toutes les cités de l'ancienne Italie; mais, sentant bientôt combien était vaste une telle entreprise, il la circonscrivit à la Campanie. Le livre latin qu'il composa sur cette contrée annonce beaucoup de pénétration et une grande connaissance de l'antiquité. En même temps, il est écrit avec tant de pureté que Montfaucon, dans son *Diarium Italicum*, n'hésite pas à dire que le 16e siècle n'a presque rien produit d'aussi beau. San-Felice mourut à Naples en 1570. On a de lui : 1° *Clio divina*, Naples, 1541, in-4°. C'est un recueil de poésies sur des sujets sacrés et qui, dans la suite, fut réimprimé avec sa *Campania*, sous le titre de *Carminum juvenilium libri tres*. 2° *Campania*, Naples, 1562, 1566 et 1636, in-4°. Dans cette dernière édition se trouve un éloge de San-Felice, par le P. Orsi. Mais la meilleure est celle que donna, en 1726, in-4°, Ferdinand San-Felice, petit-neveu de l'auteur, qui y ajouta une foule de notes, un lexique topographique et une bonne carte chorographique de l'ancienne Campanie. Le même ouvrage se trouve aussi dans les *Auctores Italiæ illustri* (Francfort, 1600) et dans le tome 9 du *Thesaurus antiq. et hist. ital.*, publié à Leyde, en 1723. A—Y.

SAN-FELICE (la marquise LOUISE), une des plus intéressantes victimes de la réaction napolitaine de 1799 (*voy.* RUFFO), naquit à Naples, en 1768, d'une famille considérée. Mariée à l'âge de dix-huit ans au marquis de San-Felice, sa maison devint le rendez-vous de tout ce que la capitale contenait d'hommes remarquables par le talent, la science et la fortune. C'était l'époque où les événements survenus en France faisaient naître dans l'esprit de quelques Italiens l'espoir de changements analogues dans leur pays. Si Naples fut une des dernières villes de la Péninsule où les patriotes se montrèrent à découvert, elle fut celle qui compta parmi les partisans des idées nouvelles le plus grand nombre de personnes éminentes. Une espèce de vertige s'empara des esprits, les sociétés secrètes pullulèrent, et chaque jour les vit s'accroître en nombre et en importance. Aussi, lorsque Championnet envahit le royaume, la conquête ne lui en coûta pas de grands efforts, et la république parthénopéenne se constitua promptement. Mais ce nouvel ordre de choses n'avait pas réellement les sympathies du pays, et il eut besoin de l'appui des troupes françaises. A peine celles-ci furent-elles obligées de commencer un mouvement rétrograde que les royalistes formèrent au sein même de la capitale d'audacieuses entreprises. Un certain Baker, entre autres, négociant suisse établi à Naples, devint le chef d'une conjuration qui devait éclater à un jour donné, faire tomber les forts sous le canon de la flottille anglo-sicilienne et surprendre à l'improviste les républicains, dont les maisons avaient été marquées à l'avance d'un signe particulier. Comme on le voit, c'était une espèce de vêpres siciliennes que Baker méditait. Pour éviter toute méprise, on avait distribué aux royalistes des cartes de sûreté. Le capitaine Baker, frère du chef des conjurés, était épris de la marquise San-Felice, et, quoiqu'il ne fût point payé de retour, il lui apporta une de ces cartes et lui expliqua l'usage qu'elle en devait faire. De son côté, la marquise aimait un jeune officier républicain, nommé Ferri, selon Colletta, ou Vincent Cuoco (*voy.* Coco), selon d'autres, et elle n'eut rien de plus pressé que de lui remettre le présent de Baker. Le jeune homme porta le billet au gouvernement et nomma la personne de qui il le tenait. La marquise fut aussitôt appelée. Honteuse de voir ses amours livrées à la publicité, rougissant de la dénonciation de son amant et forcée de révéler tout ce qu'elle savait, elle refusa néanmoins de nommer Baker et déclara qu'elle mourrait plutôt que de payer d'ingratitude l'ami généreux qui voulait la sauver. Mais sa déposition, l'écriture du billet et certains signes qu'on y remarquait suffirent pour faire découvrir les auteurs de la conspiration, et les frères Baker furent mis en prison, jugés et exécutés. Leur supplice, qui eut lieu peu de jours avant l'entrée du cardinal Ruffo à Naples, attira sur la marquise la vengeance des vainqueurs. Arrêtée dès les premiers jours, ainsi qu'une foule d'autres personnes considérables, elle fut plus particulièrement désignée à la rigueur des juges, excités encore par les récriminations incessances de la famille Baker. Une sentence de mort fut portée contre elle et aurait été mise aussitôt à exécution si l'infortunée jeune femme n'avait déclaré être enceinte. L'exactitude du fait fut constatée et le supplice différé. Alors, s'il faut en croire le général Colletta, le roi aurait écrit de Sicile à la junte pour lui reprocher ce retard, disant que l'excuse n'était qu'un prétexte et qu'on avait séduit les experts. On procéda à un second examen, qui confirma le premier, et, pour ne laisser aucun doute dans l'esprit

de la cour, on fit partir la marquise pour Palerme, où elle attendit dans un cachot le jour qui devait être le premier pour son enfant et le dernier pour elle. Sur ces entrefaites, la princesse Marie-Clémentine, femme du prince royal, étant accouchée d'un fils, tenta de faire servir cet heureux événement au salut de la marquise. C'est un pieux usage dans la famille des rois de Naples d'accorder en pareille occasion trois grâces au choix de la princesse. Celle-ci, pour mieux assurer le succès de sa demande, au lieu de trois grâces, ne voulut en solliciter qu'une seule, celle de la malheureuse San-Felice, qui venait d'accoucher et restait dans les prisons de Palerme jusqu'à ce qu'elle eût repris assez de forces pour supporter le voyage de Naples, où elle devait être exécutée. Mais, malgré les supplications et les larmes de sa bru, Ferdinand, excité peut-être à la vengeance par la reine Caroline et par lady Hamilton, se montra non-seulement inflexible, mais traita encore assez rudement la pauvre princesse. Bientôt la marquise fut transférée à Naples, où elle eut la tête tranchée sur la place du Marché. C'était au mois de juillet 1800, plusieurs semaines après le décret d'amnistie qui avait fait cesser les supplices. A—Y.

SANGALLO (JULIEN DE), architecte, naquit à Florence en 1443. Son père, nommé François Giamberti, fut un architecte qui n'était pas dépourvu de talent. Julien commença par étudier la gravure; il fut encore ingénieur et finit par s'adonner à l'architecture. Son début dans cette carrière fut, à Florence, le cloître connu aujourd'hui sous le nom des carmélites de Ste-Madelène de' Pazzi. Il est d'ordre ionique, d'un excellent goût, copié sur un chapiteau antique trouvé à Fiesole. Il fit ensuite pour Laurent le Magnifique le palais de Poggio à Cajano et construisit dans la grande salle une voûte d'une si grande dimension que l'on croyait impossible qu'il réussît; c'est la plus vaste qui ait été faite dans les temps modernes. Il rétablit les fortifications de la ville d'Ostie par ordre du cardinal Julien de la Rovère, qui fut depuis le pape Jules II. Malgré l'air pestilentiel qui règne dans Ostie et qui ne permet de l'habiter que trois mois de l'année, le désir de terminer les travaux qui lui étaient confiés l'emporta sur le danger d'un pareil séjour, et il ne le quitta point pendant deux ans entiers. Appelé par le roi de Naples Ferdinand I^{er}, qui voulait faire construire un édifice près du Castel-Nuovo, ce monarque fut tellement satisfait des modèles que l'artiste lui présenta qu'il lui fit un magnifique présent de chevaux, de vêtements, de bijoux et d'argent; mais Julien ne voulut rien accepter et dit au roi, pour excuser son refus, qu'il était au service de Laurent le Magnifique et qu'il n'avait pas besoin de richesses. Le roi, surpris, insista pour lui faire accepter au moins quelque chose. Alors Julien demanda quelques morceaux d'antiquité, tels qu'un buste de l'empereur Adrien, une figure de femme nue et un Amour endormi, que le monarque lui accorda volontiers. A son retour à Florence, l'artiste fit hommage de ces objets précieux à Laurent, qui le chargea bientôt après de construire, hors de la porte de San-Gallo, un grand monastère pour les augustins. C'est depuis cette époque que lui et son frère prirent le nom de *Sangallo*. Julien construisit ensuite le vaste palais du Poggio Imperiale. Appelé à Milan par le duc Jean Galeaz Marie, qui voulait bâtir un magnifique palais, il commença des travaux que bientôt la guerre obligea d'abandonner. Il montra son habileté dans la construction du dôme de l'église de Notre-Dame de Lorette à Rome. Sous le pontificat d'Alexandre VI, il restaura l'entablement de l'église de Ste-Marie Majeure, et l'on dit qu'il se servit pour dorer cet édifice du premier or venu de l'Amérique. Il orna l'église florentine *Dell' Anima*, qui était d'un style gothique, d'une façade carrée avec trois ordres de pilastres d'un style un peu sec; il fit pour le cardinal Julien de la Rovère le palais de St-Pierre *in Vincula*, ouvrage assez médiocre. A Savone, patrie du même cardinal, il commença pour ce prélat un magnifique palais; mais les événements ayant forcé le cardinal de se réfugier à Lyon, l'artiste l'y suivit et donna au roi de France le modèle de ce palais, qui ne put être terminé que quelques années après et qui, par la suite, a été converti en un couvent de religieuses de Ste-Claire. Il fournit également au duc de Valentinois (César Borgia) les plans de la forteresse de Montefiascone, dont il ne reste plus que quelques fragments de murailles. Après l'avénement de Jules II, Sangallo eut le chagrin de voir ce pape, dont il avait partagé la mauvaise fortune, lui préférer le Bramante pour la réédification de l'église St-Pierre. Dans son dépit, il se retira à Florence; mais bientôt il revint à Rome, et, rappelé par le pape, le suivit à la guerre. Dégoûté de nouveau de n'être plus employé dans aucun travail important, il regagna Florence, où Pierre Soderini, gonfalonier perpétuel de la république, employa ses talents, pendant le siége de Pise, à construire un pont enchaîné qui, se levant et se baissant selon la crue des eaux, pouvait servir en tout temps. Sangallo éleva ensuite à Pise, avec une célérité extraordinaire, la citadelle et la porte St-Marc, d'ordre dorique. Il revint encore une fois à Rome, sous le pontificat de Léon X, qui lui destinait la direction des travaux de St-Pierre; mais accablé par l'âge et par les douleurs de la pierre, il refusa cette faveur et vint mourir dans sa patrie, en 1517. — *Antoine* GIAMBERTI DE SANGALLO, frère du précédent, né à Florence, commença comme lui par être ingénieur et graveur. S'étant livré à l'architecture, le pape Alexandre VI lui ordonna de changer en forteresse le mausolée d'Adrien, aujourd'hui château St-Ange. Il construisit ensuite la citadelle de Civita Castellana, forma le

plan de la forteresse d'Arezzo et fut choisi par la république de Florence pour architecte surintendant de toutes ses places fortes. A Montepulciano, il construisit une très-belle église en l'honneur de la Vierge, ainsi que plusieurs temples à Sansovino et ailleurs; mais la vieillesse lui fit abandonner l'architecture pour se vouer à l'agriculture. Les deux frères apportèrent de grandes améliorations dans l'ordre dorique. Ils firent une collection nombreuse d'antiquités et laissèrent, pour ainsi dire, l'architecture comme un héritage dans leur famille. Antoine mourut, en 1534, dans un âge fort avancé. — *Antoine* SANGALLO, neveu des précédents, naquit vers l'an 1482 à Mugello, sur le territoire de Florence; son père, nommé Barthelemi Picconi, était tonnelier. Antoine, dans sa jeunesse, apprit le métier de menuisier; mais la réputation de ses oncles maternels Julien et Antoine comme architectes le décida à cultiver également cet art, et il se rendit à Rome pour recevoir leurs leçons; ayant alors pris, comme eux, le nom de *Sangallo*, il revint à Florence, se fit connaître du Bramante, qui jouissait alors de la plus grande réputation et qui, attaqué d'une paralysie, vit avec plaisir un jeune homme capable de le suppléer, et dont les succès furent tels qu'en 1512 il lui confia la direction de plusieurs travaux importants. Sangallo fut bientôt connu. Son premier ouvrage à Rome fut l'église de Notre-Dame de Lorette près de la colonne Trajane. La forme en est carrée avec deux rangs de pilastres d'ordre composite; au-dessus s'élève une double coupole octogone. Les figures qui ornent les portes et les fenêtres sont lourdes et inutiles. On dit pour justifier Sangallo que la petite coupole, qui est de l'architecture la plus étrange, est due à Jacques del Duca, Sicilien. Il construisit, peu de temps après, le petit palais près de la porte de Venise et qui appartient maintenant aux comtes Palma. Le dessin et les proportions de cet édifice annoncent les progrès de l'artiste. Il construisit plusieurs autres édifices, tant à Rome qu'aux environs. Le Bramante étant mort, Léon X nomma trois architectes pour la basilique de St-Pierre, Raphaël, Julien de Sangallo et le frère Giocondo de Vérone. Ce dernier ayant quitté Rome et Julien étant retourné à Florence, Antoine fut désigné comme l'architecte le plus capable de remplir cette importante fonction, dont il resta chargé conjointement avec Raphaël. Le pape avait formé le projet de fortifier Civitá-Vecchia. Parmi les dessins qui lui furent présentés, celui de Sangallo obtint la préférence; mais le projet n'eut point d'exécution. Le Sansovino avait inconsidérément construit l'église de St-Jean des Florentins au milieu des eaux du Tibre; Sangallo fortifia la partie exposée au ravage du fleuve de la manière la plus solide. Il restaura la citadelle de Montefiascone, aujourd'hui détruite, et construisit dans la plus grande des îles du lac de Bolsena deux petits temples, l'un octogone à l'extérieur et rond à l'intérieur, et l'autre carré au dehors et octogone au dedans; tous deux d'un excellent goût. Il répara dans Rome l'église de St-Jacques des Espagnols, édifia l'église de Montserrat et la façade de la banque du St-Esprit et fit la cour qui est au-devant des loges du Vatican. Jules III, par la suite, dégrada cette dernière construction en faisant enlever les colonnes de granit qui la décoraient pour la transporter à sa vigne hors la porte du Peuple. Pendant le règne d'Adrien, qui n'aimait pas les arts, Sangallo ne fut occupé que de travaux peu importants; mais lorsque Clément VII parvint au pontificat, il fut envoyé par ce pape, conjointement avec Sanmicheli, pour travailler aux fortifications de Parme et de Plaisance. De retour à Rome, il agrandit le Vatican. La solidité est la qualité principale de son talent. Il en donna une preuve à Lorette en réparant l'église de la Vierge qui menaçait ruine; les nouvelles constructions qu'il ajouta joignaient à une extrême solidité les proportions les plus élégantes. Après le sac de Rome, Clément VII s'était réfugié à Orvieto; et comme la ville manquait d'eau, Sangallo y construisit un puits tout en pierre de taille de soixante-quinze pieds de diamètre, avec deux escaliers à vis taillés dans le tuf, l'un au-dessus de l'autre, qui conduisaient jusqu'au fond du puits. Les bêtes de somme descendent par un de ces escaliers jusqu'à la plate-forme où l'on charge l'eau, et, sans retourner sur leurs pas, elles remontent par l'autre escalier. Cet utile ouvrage fut terminé du vivant de Clément VII, à la réserve du revêtement de l'ouverture, que Paul III fit achever sur un plan différent de celui de Sangallo. L'antiquité n'a jamais eu d'ouvrage comparable à ce puits; il est éclairé jusqu'au fond par des ouvertures ménagées dans les murs où sont pratiqués les escaliers. Un puits semblable a été construit depuis dans le château de Chambord et un autre à la citadelle de Turin. Dans le temps où Sangallo en était occupé, il dirigea les forteresses d'Ancône, celles de Florence, le palais de Pierre-Louis Farnèse, neveu du pape, à Castro, l'église de Lorette, lieux fort éloignés l'un de l'autre; mais son génie suffisait à tout. Lorsque l'empereur Charles-Quint vint à Rome après l'expédition de Tunis, Sangallo obtint la direction de toutes les fêtes qui furent célébrées en l'honneur de ce prince. Il érigea au devant du palais de St-Marc, sur la place de Venise, un arc de triomphe magnifique, orné de chaque côté de quatre colonnes corinthiennes, de bas-reliefs représentant les victoires de l'Empereur et de figures allégoriques. Cette composition, du plus beau style, excita une admiration universelle. Toujours infatigable, il fit pour le duc de Castro la citadelle de Nepi, traça l'alignement des rues de cette ville et fit pour les habitants un nombre infini de dessins de palais et de maisons. Il construisit à Rome un grand nombre de

bastions et cette magnifique porte du St-Esprit, que l'on regrette de ne point voir achevée. Par ses soins, on reprit en sous-œuvre les fondements du Vatican, qui menaçaient ruine. La salle qui lui sert de vestibule fut agrandie et éclairée par deux vastes fenêtres, et la voûte en fut ornée de stucs tels qu'on n'en avait pas encore vu. Il bâtit la chapelle Pauline, si remarquable par l'élégance et l'exactitude des proportions, et pratiqua de la manière la plus habile les divers escaliers qui conduisent de ces deux chapelles à St-Pierre. Les différends survenus entre le pape et les habitants de Pérouse déterminèrent Sa Sainteté à y construire une forteresse; celle d'Ascoli eut la même origine. Toutes deux furent achevées par Sangallo avec une célérité incroyable. Enfin, il se bâtit à lui-même, dans la *Strada Giulia*, une demeure élégante que les marquis Sacchetti acquirent par la suite et qu'ils firent considérablement augmenter. Mais il donna ses soins les plus particuliers à l'église de St-Pierre, pour laquelle il composa plusieurs dessins différents de ceux du Bramante. Il fit exécuter par Labacco, un de ses ouvriers, le modèle en bois que l'on conserve présentement dans une des salles du Belvédère, derrière la grande niche. Toutefois ce modèle n'obtint pas l'assentiment de Michel-Ange, qui le trouva trop plein de ressauts, de petits membres, de petites colonnes, d'arcs sur arcs, de corniches sur corniches, etc., qui lui donnaient un caractère gothique plutôt qu'antique. Sangallo renforça les piliers de St-Pierre et jeta dans les fondements une incroyable quantité de matériaux pour les consolider. Il commença le grand palais Farnèse, tandis que Paul III n'était encore que cardinal; il l'agrandit lorsque ce prélat fut devenu pape et l'éleva jusqu'à la hauteur de la corniche. Le pape voulait que cette corniche fût la plus belle qu'on eût jamais vue, et il forma un concours des plus habiles architectes de Rome. Il examina leurs dessins, et après avoir, au grand déplaisir de Sangallo, loué par-dessus tous les autres celui de Michel-Ange, il en demanda aussi un à Meleghino, qui, après avoir été longtemps valet du pape, s'était livré à l'architecture. Sangallo ne put s'empêcher de dire que le Meleghino était un architecte pour rire. Alors le pape, s'inclinant à plusieurs reprises devant Sangallo, lui dit avec un sourire moqueur : « Nous voulons que « Meleghino soit un architecte tout de bon, et « voici son brevet. » Il lui donna en conséquence la direction des travaux du Belvédère et de quelques édifices pontificaux, et le nomma architecte du Vatican avec un traitement égal à celui de Sangallo. Cependant ce fut Michel-Ange qui fit la corniche et qui changea ensuite totalement les dispositions du palais. Malgré ce désagrément, Sangallo fut encore envoyé par le pape pour aplanir quelques difficultés entre les habitants de Terni et de Rieti relativement au lac de Marmora. Il termina la discussion en faisant décharger le lac du côté où était la digue. La fatigue et les chaleurs qu'il eut à supporter pendant ces travaux lui causèrent une maladie qui l'emporta, en 1546. Son corps fut apporté à Rome et déposé dans l'église de St-Pierre, près de la chapelle Sixtine. Tous les artistes de Rome assistèrent à ses funérailles. On ne voit plus l'épitaphe que sa femme, Isabelle Deta, avait fait placer sur sa tombe. — *Antoine-Baptiste-Gobbo* SANGALLO, frère du précédent, fut également un architecte distingué. Il l'aida dans presque tous ses travaux, fit un grand nombre de notes marginales sur un exemplaire de Vitruve, l'enrichit d'une multitude de figures supérieurement dessinées et enfin traduisit cet auteur; mais cette version n'a pas été imprimée. — *Bastiano da* SANGALLO, surnommé *Aristotile*, neveu des précédents, naquit à Florence en 1481, se fit peintre et reçut les principes de son art de Pierre Perugin ; mais il abandonna bientôt la manière de ce maître pour prendre un style plus moderne. Il s'exerça pendant plusieurs années à dessiner la figure et copia quelques ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël, avec lesquels il était lié d'amitié ; et, docile aux avis d'André del Sarto et de Ridolfi, il peignit un grand nombre de *Madones* et de tableaux avec un talent distingué ; mais le génie de l'invention lui manquait. Il s'appliqua presque exclusivement à la perspective, qu'il avait apprise à Rome sous la direction du Bramante. Les plus mémorables de ses travaux en ce genre furent ceux qu'il exécuta lors de l'élévation de Léon X au trône pontifical et lors de la visite que ce pontife fit à Florence en 1515. L'élection de Clément VII, l'élévation des grands-ducs Alexandre et Come I[er] à la souveraineté, l'arrivée de Charles-Quint à Florence, signalèrent encore le talent d'Aristotile. C'est lui qu'on employait de préférence. Ses perspectives ornaient les rues, ses décorations les théâtres; et la foule du peuple, peu accoutumée encore à ces prodiges de l'art, croyait pouvoir monter sur ces gradins, pénétrer dans ces palais, paraître sur ces balcons et à ces fenêtres, que le pinceau de l'artiste avait créés. Sa longue vie et ses travaux multipliés lui permirent de se rendre utile à la famille des Médicis et à sa patrie jusque dans la vieillesse la plus avancée. Habile dans la théorie de la perspective et dans l'anatomie, il aimait à disserter sur ces deux sciences avec une certaine subtilité et un air d'autorité qui lui fit donner le surnom d'*Aristotile* (Aristote). Sur les derniers jours de sa vie, il eut le chagrin de se voir préférer Salviati et le Bronzino. Il mourut en 1551. P—s.

SAN-GIORGIO (BENVENUTO DA), célèbre chroniqueur de l'ancienne et illustre maison des comtes de Biandrate, dont une branche subsistait encore avec honneur à Turin au 18[e] siècle, naquit dans le Montferrat vers 1450. Admis dès l'enfance

dans l'ordre de St-Jean de Jérusalem, il porta d'abord les armes ; mais il abandonna cette carrière pour les lettres et se fit recevoir docteur en droit. Il fut élevé par Boniface IV à la présidence du sénat de Casal, et après la mort du marquis de Montferrat, il partagea la régence avec la princesse Marie, sa veuve. Député vers le duc de Ferrare, en 1493, pour le haranguer au sujet de la mort d'Eléonore d'Aragon, son épouse, il alla féliciter, la même année, le pape Alexandre VI sur son élection (1); et, en 1494, il se rendit à Inspruck près de l'empereur Maximilien, qu'il avait eu l'honneur de complimenter, l'année précédente, à son passage par Ferrare (2). Dans les loisirs que lui laissèrent ses fonctions, il avait fouillé les archives et composé, sur des documents authentiques, l'histoire du Montferrat, qu'il conduisit jusqu'à l'année 1490. Il fit un abrégé de cet ouvrage en latin et le publia lui-même, Asti, 1516; et avec des corrections, Turin, 1521. San-Giorgio fut créé comte par Charles-Quint en 1523 ; il mourut peu de temps après, dans un âge avancé. Sa *Chronique du Montferrat* fut publiée en italien pour la première fois, Casal, 1639 (3); Muratori l'a réimprimée en 1733 dans le *Scriptor. rerum Italicarum*, XXIII, 307-761 ; enfin, M. Jos. Vernazza en a donné une édition corrigée et augmentée, Turin, 1780, in-4°, précédée d'une notice sur l'auteur. Quoique cette chronique ne soit pas exempte d'erreurs, on la regarde comme un ouvrage important pour l'histoire de la haute Italie, à raison des chartes et des titres dont l'auteur appuie son récit (*voy*. Tiraboschi, *Storia della letterat. Italiana*, t. 6, p. 768). On doit encore à San-Giorgio : *De origine Guelphorum et Gibelinorum, quibus olim Germania, nunc Italia exardet, libellus eruditus, in quo ostenditur, quantum hac in re clarissimi scriptores Bartolus, Panormitanus, Blondus, Platina, et Georgius Merula Alexandrinus a veritate aberraverint*, Bâle, Cratander, 1519. L'ouvrage qu'il a laissé sur l'*origine* de sa famille se conserve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques d'Italie. W—s.

SAN GIOVANNI (ERCOLE-MARIA DI), surnommé l'*Ercolino du Guide*, naquit à Bologne et fut élève de Guido Reni. Son pinceau se pliait à la manière de son maître, à tel point que, ce dernier ayant peint un tableau à moitié, Ercole le copia, puis substitua sur le chevalet sa copie à l'ouvrage de son maître, et le Guide, sans s'apercevoir de la tromperie, acheva le tableau comme l'eût été l'original ; aussi employa-t-il volontiers San Giovanni pour répéter ses compositions, et Bologne possède deux copies de ce genre, dignes en tout point du Guide. Il a exécuté pour des galeries particulières plusieurs compositions dans lesquelles il a déployé un style encore plus soigné peut-être : c'était absolument et à s'y tromper le faire et la manière de son maître. S'étant rendu à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII, ce genre de talent lui valut de la part du souverain pontife le titre de chevalier. Ercolino mourut trop jeune pour atteindre la perfection. — *Jean Manozzi di* SAN GIOVANNI, naquit dans les environs de Florence, en 1590, et peut être regardé comme un des plus grands peintres à fresque qu'ait produits l'Italie. Il fut élève de Matthieu Rosselli. D'un esprit bouillant et prompt, d'une imagination vive et féconde, d'une main expéditive et franche, il a exécuté un si grand nombre de peintures, tant dans les Etats romains qu'à Rome même, spécialement dans l'église des Quatre-Saints, ainsi que dans toute la Toscane, et à Florence dans le palais Pitti, que l'on a peine à concevoir qu'il ait pu suffire à tant de travaux, n'ayant commencé à apprendre qu'à dix-huit ans et ayant cessé de peindre et de vivre à l'âge de 48 ans. Il est bien loin d'avoir le style solide de son maître. Mais dans beaucoup de ses productions, il sacrifia l'art au caprice jusqu'à introduire dans les chœurs célestes des anges du sexe féminin. Parmi ses ouvrages, on cite la *Fuite en Egypte*, que l'architecte Paoletti a transportée dans une des salles de l'académie, après avoir fait scier la muraille sur laquelle cette fresque était peinte ; quelques-unes des lunettes de l'église d'*Ognissanti* et dans le palais Pitti, *les Sciences et les Arts chassés de la Grèce et recueillis par Laurent de Médicis*. Au milieu de quelques défauts qui appartiennent à son siècle et à son génie, cette vaste composition offre des inventions et des figures de la plus grande beauté. On y admire surtout l'Homère aveugle qui s'éloigne en chancelant du sol de la patrie. On remarque aussi, dans la même salle, quelques peintures où il a imité les bas-reliefs avec une si grande perfection que les plus clairvoyants croient voir les figures saillir de la muraille. Les peintures du palais Pitti, qu'il n'eut pas le temps d'achever, ont été terminées par Pagani, Montelatici et Furini. Ses tableaux à l'huile sont moins estimés que ses fresques : aucun n'est exempt de crudité. Cet artiste laissa un fils nommé Garzia qui cultiva aussi la peinture et qui a exécuté dans Pistoja des fresques qui ne sont pas sans mérite. P—s.

SANGUIN. *Voyez* SAINT-PAVIN et ZENGHY.

SANHAGI (ABOU-ABDALLAH-MAHOMET), fils de Giarumi, nommé aussi *Ben Agram* ou *Agrum*, célèbre grammairien, naquit en 682 de l'hégire (1283 de J.-C.), et mourut en 723 (1323). Le commentateur Aboul-Hassan-Ali-Alscadhi observe qu'Erpenius s'est trompé en croyant que le mot *Agrum* était le nom d'une ville, tandis que dans la langue africaine il signifie homme d'une petite taille, moine sufite. Sanhagi est auteur d'une bonne grammaire intitulée *Giarumia* ou *Agru-*

(1) Cette harangue est imprimée *Oratio de Pontificatu Alexandri VI*, Rome, 1493, in-4°.

(2) *Oratio ad Maximilianum Rom. regem*, Ferrare, 1493, in-4°.

(3) Cette première édition est si rare que Muratori employa beaucoup de temps et de recherches avant de pouvoir s'en procurer un exemplaire.

mia; elle est courte et très-usitée en Orient; plusieurs écrivains l'ont commentée. On en trouve beaucoup d'exemplaires manuscrits dans les bibliothèques publiques de l'Europe, dans celles du Vatican, de Paris, de l'Escurial, de Leyde, d'Oxford, et il en a été donné différentes éditions. La première, la plus rare et la plus belle, est celle de Rome, en 1592, in-4°, très-jolis caractères de Médicis; la deuxième est celle de Breslau, en 1610, faite par Kirsten, avec une traduction latine et beaucoup de notes; la troisième est celle de Leyde, en 1617, par Erpenius (*voy.* ce nom), qui a joint à cette grammaire le livre des *Cent Regents*, sa traduction et des commentaires; c'est la plus correcte. La quatrième est celle qu'Obicini ou Thomas de Novare a publiée à Rome, avec sa version latine, en 1631, in-8°, caractères de la Propagande (*voy.* OBICINI). Senabel a donné en arabe et en latin des morceaux de l'*Agrumia* avec ses commentaires, en deux *dissertations académiques*, imprimées en 1755 et 1756 à Leyde. — *Ali-Ben-Saïd* SANHAGI a composé un livre des *Poids et mesures des Arabes*, et *Abou-Mahomet-Abdalazziz* SANHAGI une *Histoire du Cairovan*. J—N.

SANKAR. *Voyez* SALGAR.

SANLECQUE (JACQUES DE), graveur, fondeur et imprimeur, que Lacaille dit natif de Chaulne, en Bourbonnais, était, dit Vigneul Marville, de Chanlu, dans la même province. Il avait environ quatorze ans lorsqu'il vint à Paris, où il porta les armes dans la guerre de la Ligue. Élève de G. Lebé, il s'est distingué dans son art. L'ouvrage le plus curieux sorti de ses presses est l'*Histoire de l'élection et couronnement du roi des Romains*, 1613, in-8°. Comme imprimeur, au reste, il a peu de réputation; mais comme graveur et fondeur, il s'est acquis une grande distinction. Ce fut avec Jacques, son troisième fils, qu'il porta, dit Fournier, « l'art de la gravure « des caractères de musique au plus haut point « de perfection qu'il fût possible pour lors. Vers « 1635, ils commencèrent, pour leur propre « usage, la gravure de trois caractères de mu- « sique, distingués par *petite, moyenne* et *grosse « musique*. Ces trois caractères sont un chef- « d'œuvre pour la précision des filets, la justesse « des traits obliques qui lient les notes et la par- « faite exécution. » Jacques de Sanlecque père excellait aussi dans la gravure et la fonte des caractères orientaux; c'est lui qui a fondu les caractères syriaque, samaritain, chaldéen et arabe pour l'impression de la Bible polyglotte de Lejay (*voy.* LEJAY). Il mourut le 20 novembre 1648, âgé de 75 ans. — SANLECQUE (Jacques de), le troisième de ses fils, étudiait en théologie, quand Henri son frère, qui avait été valet de chambre de Charles Ier, et que les troubles d'Angleterre ramenèrent en France, entraîna Jacques dans le protestantisme. Vigneul-Marville ajoute que le jeune théologien pervertit son père. Jacques Sanlecque fils avait une immense instruction. Très-versé dans la scolastique et dans l'astrologie judiciaire, il possédait plusieurs langues, l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le grec, le latin, l'anglais, l'italien, l'espagnol. Sans avoir eu aucun maître, il jouait de toutes sortes d'instruments. Il avait suivi les traces de son père et partagé, comme on l'a vu, ses travaux dans la fonte des caractères de musique; il avait eu avec lui et G. Lebé, deuxième du nom, un procès contre Robert Ballard, qui, parce qu'il avait le titre d'*imprimeur du roi pour la musique*, prétendait au privilége exclusif d'imprimer de la musique. A la mort de son père et de Lebé, Sanlecque soutint seul l'instance, qui paraît n'avoir pas été jugée. Ce fut à l'occasion de ce procès qu'il composa une *Allégorie*, dont les interlocuteurs étaient le cheval Pégase (marque typographique des Ballard) et la tortue (marque de Sanlecque lui-même). Cette allégorie a été imprimée à la suite d'un *Traité de l'eau-de-vie*, par Balesdens, 1646. Les Petit, les Cramoisy, les Muguet, employèrent les caractères de Sanlecque. Jacques Sanlecque fils avait ruiné sa santé par l'étude et mourut en novembre 1659. Il avait eu trois fils, savoir : 1° Louis, le poëte (*voy.* son article ci-après); 2° un second qui mourut à 9 ou 10 ans et qui, dès l'âge de sept ans, savait déjà le latin, le grec, l'hébreu; 3° Jean, qui suivit la profession de ses père et grand-père et mourut en 1716, âgé de 62 ans, laissant les poinçons et matrices de sa famille à *Jean-Eustache-Louis* SANLECQUE, mort en 1778. Marie Del, sa veuve, lui succéda; et à sa mort, en 1784, la fonderie de Sanlecque passa chez Hæner, à Nancy. A. B—T.

SANLECQUE (LOUIS DE), poëte, né à Paris en 1652, était fils de Jacques de Sanlecque, l'un des plus habiles graveurs en caractères d'imprimerie (*voy.* l'article précédent). Entré fort jeune dans la congrégation des chanoines de Ste-Geneviève, il devint professeur d'humanités en leur collége de Nanterre. Il se distingua de bonne heure par une grande et peut-être trop grande facilité à faire des vers latins et français. Bien que Boileau, qui eut de justes sujets de se plaindre de lui, affectât de le déprécier, il n'en est pas moins vrai que le P. Sanlecque est de tous les satiriques celui qui a le plus approché, sinon du génie, du moins de la manière de Despréaux lui-même. Parmi un grand nombre d'idées et d'expressions beaucoup trop familières, on trouve dans les satires de Sanlecque des vers heureux, de la légèreté, de la finesse, des saillies d'imagination et quelques traits de bonne plaisanterie. Il avait peu vécu dans le monde : aussi c'est presque uniquement sur les défauts et les ridicules des hommes d'église qu'il a dirigé ses censures. Sa satire *contre les directeurs* peint en détail et de la manière la plus piquante un travers que Boileau n'avait fait qu'in-

diquer. On lira toujours avec plaisir le *Poème contre les mauvais gestes de ceux qui parlent en public et surtout des prédicateurs*. Si Sanlecque eût soigné ses autres écrits comme ces deux pièces, sa réputation serait plus éclatante. Les épîtres, sonnets et madrigaux adressés par Sanlecque au P. Lachaise font moins d'honneur au talent de ce poëte. Lors de la querelle du duc de Nevers avec Boileau et Racine, au sujet de la *Phèdre* de Pradon, Sanlecque, qui n'avait que vingt-cinq ans (1677), prit fait et cause pour ce seigneur. Il alla jusqu'à se rendre l'écho d'une calomnie de Pradon, en disant, dans un sonnet dont le supplément de Moréri ne nous a conservé que les quatre premiers vers :

> Dans un coin de Paris, Boileau, tremblant et blême,
> Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien.
> Voilà ce qu'a produit son style peu chrétien.
> Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même.

Boileau traita d'*impertinente* une satire *contre les maltôtes ecclésiastiques*, qui passait pour être de Sanlecque, bien qu'elle n'ait point été imprimée depuis parmi ses œuvres. Il voulut encore le châtier dans le trait suivant de l'épître (faite en 1695) :

> Et leur auteur, jadis à Regnier préféré,
> A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq comparé.

Mais à l'impression il substitua à cet hémistiche : *A Pinchène, à Linière, à Perrin*, etc. Le duc de Nevers avait nommé, vers 1695, Sanlecque à l'évêché de Bethléhem, dont il avait la disposition ; mais on se servit des satires que ce poëte avait faites contre les faux directeurs et les évêques mondains pour le mettre mal dans l'esprit du roi, qui s'opposa à l'enregistrement de ses bulles. Toutefois, sa famille ne laissa pas de le faire peindre avec une soutane violette (1). Il conserva toujours une vive reconnaissance pour son protecteur, qu'il met au niveau d'Horace, témoin ce vers d'une épître :

> Horace n'est point mort, il est duc de Nevers.

Plus tard, ce poëte, revenu à des sentiments plus raisonnables, fit l'*Apothéose de Boileau* ou *Boileau et Momus*, dans lequel il représente les dieux de l'Olympe cassant Momus aux gages pour proclamer

> L'heureux Boileau dieu de la raillerie.

Sanlecque passa les dernières années de sa vie dans son prieuré de Garnai, près de Dreux, qu'il a tant chanté dans ses poésies, et où il mourut, le 14 juillet 1714, regretté de ses paroissiens qui étaient plus maîtres du revenu de sa cure que lui-même. Le caractère de Sanlecque tenait beaucoup de la bonté et de l'indolence que donne la culture des lettres. Un seul trait fera juger combien il s'inquiétait peu des aises de la vie. Le toit de sa maison était percé et toutes les fois qu'il pleuvait, une partie de sa chambre se trouvait inondée ; alors sa ressource était de changer son lit de place pour se mettre à l'abri de la pluie. Il composa, dit-on, à ce sujet une pièce de vers intitulée les *Promenades de mon lit*, qui ne nous est point parvenue. Selon quelques biographes, cette pièce n'est point de lui. Il paraît que l'église de Garnai n'était pas moins délabrée que le prieuré, si l'on en juge par une épître ingénieuse adressée au P. Lachaise, en 1690. Il adressa aussi à Louis XIV quelques placets qui ont ajouté à sa réputation poétique ; deux ou trois de ces petites pièces sont citées dans tous les recueils de poésie. Sanlecque a traduit quelques psaumes en assez mauvais vers. Son petit poëme sur la mort du P. Lallemant, jésuite (*In obitum Lalemanni carmen*), mérite cependant d'être distingué. Voltaire, qui se trompe sur la date de la naissance de Sanlecque, le met au nombre des poëtes médiocres, dans lesquels on trouve des vers heureux. Puis il ajoute : « La plupart de ces vers « appartiennent au temps et non au génie (1). » Il nous semble que l'assertion contraire conviendrait mieux à l'époque où vivait Sanlecque. Les œuvres de Sanlecque ne nous sont parvenues que fort incomplètes. Sa modestie et la crainte d'exposer ses satires contre les faux dévots à de fâcheuses interprétations ne lui permirent pas de les publier. Celles de ses pièces qui furent imprimées de son vivant parurent toujours sans son aveu et hors de France. La meilleure édition de ses poésies est celle d'Harlem (Lyon), 1726. Elles furent réimprimées par les soins de Montchesnay, à la suite du *Bolæana*, Amsterdam, 1742, in-12. D—R—R.

SAN-MARCO (Fra Bartolomeo). *Voyez* Baccio.

SAN-MARTIN (Juan-José), *libertador* du Pérou et du Chili, né dans un district andésien de la Plata, en 1778, mort le 17 août 1850, à Boulogne-sur-Mer. Dès sa première jeunesse, il fut envoyé par sa famille à l'école militaire de Madrid, où il se distingua surtout dans les mathématiques, et où il resta cinq ans. Dans la guerre d'indépendance de l'Espagne, qui éclata lors de sa sortie de l'école, le jeune San-Martin fut successivement aide de camp de plusieurs généraux, tels que Solano, capitaine général d'Andalousie, de la Romana et autres. Il se signala à la bataille de Baylen, puis à celle d'Albufera, qui lui valut le grade de colonel. Mal récompensé par Ferdinand VII, qui, à peine rentré en Espagne, s'était hâté de dissoudre les cortès, San-Martin repartit pour l'Amérique méridionale. Arrivé à Buenos-Ayres, il y contribua, sous Pueyrredon, Posarda, Alvear et autres, à l'émancipation des provinces argentines. A la fin de 1816, il avait gagné dans cette lutte le grade de géné-

(1) St-Marc (*Avertissement sur l'épître 7 de Boileau*) dit avoir vu ce portrait.

(1) *Siècle de Louis XIV*. — *Ecrivains*.

ral de brigade. Au delà des Andes, le Chili avait commencé la lutte pour l'indépendance, à la même époque, en 1811. Mais Ambrosio O'Higgins et les frères Carreira, après s'être d'abord tournés de conserve contre les Espagnols, avaient fini par se combattre les uns les autres, et en 1814, le Chili était retombé sous le joug espagnol. A peine les provinces de la Plata étaient-elles organisées que San-Martin passa les Cordillères à la tête d'un corps d'armée argentin, qu'il avait lui-même levé et discipliné. Après avoir surmonté tous les obstacles qui s'opposèrent à son passage des Andes, il força les divers défilés et occupa successivement Aconcagua, Santa-Rosas et les autres points de la grande route. Sans attendre son artillerie, il attaqua les royalistes dans les montagnes de Chacabuco et leur fit essuyer une défaite complète. Cette lutte sanglante faillit coûter la vie au général en chef. Exténué de fatigue, il était tombé de cheval au moment où des corps entiers de ses troupes passaient à côté de lui et poussaient des cris de joie. San-Martin avait perdu connaissance, et les ennemis allaient profiter de cette circonstance fatale, lorsque, relevé par ses compagnons, le général argentin, qui se remit promptement, donna des ordres pour achever la victoire. Cette brillante affaire lui ouvrit les portes de Santiago, capitale du Chili, dont le congrès le nomma directeur suprême. Mais San-Martin refusa cette dignité, qui fut offerte alors à O'Higgins, et resta à la tête de l'armée. Au commencement de 1818, il reprit les attaques contre les Espagnols. Il fut surpris dans la première rencontre par les royalistes, qui mirent ses corps dans le plus grand désordre. C'en était fait de lui sans l'arrivée de quelques renforts. Plus tard, il put encore profiter des conseils du général français Boyer, qui était venu prendre du service dans l'armée argentine et qui avait été envoyé au secours de San-Martin. Au commencement de 1819, celui-ci, aidé par une vigoureuse charge de cavalerie de Boyer, gagna la victoire signalée de Maypu, qui marque l'affranchissement définitif du Chili. Jusqu'en 1820, le libertador s'occupa de l'organisation de ce pays, dont il laissa l'administration civile à O'Higgins, se contentant du titre de capitaine général de l'armée du Chili. Puis il se mit en marche contre le Pérou et entra à Lima, le 21 juillet 1821, après que le vice-roi Laserna s'était retiré à Cuzco. San-Martin constitua à Lima un conseil de gouvernement de cinq membres, dont il fut nommé le directeur ou protecteur. Dans les premiers mois de l'an 1822, il fit élire des députés pour le premier congrès péruvien, qui allait s'ouvrir et qui réunit les hommes les plus remarquables. Il envoya ensuite don Domingo Tristan contre la ville d'Iça; mais celui-ci se fit battre par Canterac, général en chef espagnol. Cette défaite fut imputée à San-Martin par l'amiral anglais Cochrane, qui, au service de la Plata, avait pris Callaos et prétendait avoir la haute main dans toutes les affaires du Chili et du Pérou. Voyant l'anarchie germer au fond des jalousies des divers chefs, San-Martin donna sa démission de protecteur à la fin de 1822 et se retira au Chili. Il adressa aux Péruviens, en partant, les paroles suivantes : « J'ai « rendu l'indépendance au Pérou et au Chili; « j'emporte le drapeau à l'ombre duquel Pizarre « a asservi ces pays. Ma carrière est terminée. » Il dirigea cependant les premiers mouvements de la jeune république du Pérou jusqu'en 1824, où Bolivar s'en fit nommer le protecteur par le congrès du pays. Ce fut alors, dans la célèbre conférence de Guayaquil, que San-Martin se retira devant ce nouveau prétendant, qui, à son tour, déclara se contenter du simple titre nominal, en déférant à ses lieutenants le gouvernement de fait du Pérou. La conférence de Guayaquil a peut-être empêché la réunion projetée par Bolivar de tous les Etats espagnols de l'Amérique du Sud en une vaste confédération ou même en monarchie, comme ses ennemis l'ont reproché à Bolivar. Quant à San-Martin, il se retira entièrement de la carrière publique et vint plus tard habiter en Angleterre et enfin en France, où il est mort. — Son caractère a été diversement jugé. Quelques-uns lui ont reproché une certaine ingratitude envers le général français Boyer, qui avait contribué pour une bonne part à la victoire de Maypu, et ont supposé à cela des vues ambitieuses. D'autres ont, au contraire, vu en San-Martin le caractère le plus pur de toute l'Amérique du Sud. S'il n'a jamais eu la supériorité politique de Washington, il a montré au moins la même hauteur d'âme et le même désintéressement. Comme il se reconnaissait impuissant à dominer l'anarchie de ces nouvelles républiques, il aima mieux n'y plus tremper. San-Martin vint, en 1824, d'abord en Angleterre, puis en France. Il a vécu près de vingt-cinq ans à Paris, recherchant, dans chaque saison d'été, le séjour d'un des bains de mer, où il mourut au sein de sa famille. R—L—N.

SAN-MARTINO (PASINATO DE). *Voyez* SAINT-MARTIN.

SANMICHELI (MICHEL), célèbre architecte italien, naquit à Vérone en 1484; il embrassa la profession de son père, qui le dirigea d'abord. A seize ans, le jeune Sanmicheli se rendit à Rome pour y admirer les prodiges de l'architecture ancienne et pour y apprendre les principes de la moderne. Il y vécut dans l'intimité de Buonarotti, de Bramante, de Sansovino, des Sangallo, dont il devait partager la gloire. Ses premières constructions furent les cathédrales d'Orviète et de Montefiascone, d'un style grandiose et correct. Rappelé à Rome avant même d'avoir achevé ces ouvrages, il fut envoyé par Clément VII dans la haute Italie pour y mettre Parme et Plaisance à l'abri d'un coup de main

de la part du connétable de Bourbon. Après s'être acquitté de cette importante commission, dans laquelle il fut secondé par Ant. Sangallo, Sanmicheli eut le désir de revoir sa patrie, dont il vivait éloigné depuis vingt-cinq ans. La république de Venise, se défiant de l'esprit entreprenant de Charles-Quint et de Soliman II, et occupée à relever les fortifications de ses places, crut ne pouvoir mieux en confier les travaux qu'à un de ses sujets déjà distingué dans la pratique de l'architecture militaire. Sanmicheli, cédant aux instances du sénat, s'engagea au service des Vénitiens, après avoir obtenu son congé du pape; et en 1527, l'année même du sac de Rome, il bâtit à Vérone le bastion des *Madelène*, qui est le premier essai des bastions angulaires, adoptés ensuite par les ingénieurs modernes. La révolution que la découverte de la poudre venait d'opérer dans l'art de la guerre avait fait sentir la nécessité d'apporter des changements dans la construction des forteresses, en puisant dans les moyens d'attaque les nouveaux principes qu'on devait suivre pour calculer ceux de défense. Quelques idées proposées par Albert Durer, dans son ouvrage *De munitione urbium*, servirent plutôt à signaler les défauts des anciens systèmes qu'à suggérer la manière de les éviter. Les bastions ronds subsistaient toujours; et ce ne fut qu'après Sanmicheli qu'on apprit à les remplacer par ceux à oreillons et à angles, qui, distribuant également et directement le feu autour d'eux, ne laissaient plus aucune partie à découvert. La république de Venise, appréciant les avantages des nouveaux bastions, en fit construire partout; et en peu de temps, Bergame, Peschiera, Brescia, Legnago, Padoue, en Italie, ainsi que Corfou, Candie, Napoli de Romanie, dans le Levant, furent mis par Sanmicheli dans un meilleur état de défense et purent braver les efforts ou les menaces de leurs ennemis. Cet habile architecte engagea ensuite le gouvernement vénitien à multiplier les fortifications de Vérone, en y ajoutant quatre bastions et deux portes, qui sont encore les plus beaux ornements de cette ville; elle doit aussi à Sanmicheli un pont sur l'Adige et les palais Bevilacqua, Torre, Pompei et Canossa. En mettant le pied dans Vérone, on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est la même main qui a pris soin de la fortifier et de l'embellir. La même réflexion saisit l'observateur à Venise, où Sanmicheli a mis le cachet de la force sur les remparts de St-André, et celui de l'élégance dans la façade du palais Grimani. Sanmicheli a consacré aussi à la mémoire de Bembo et de Contarini deux magnifiques tombeaux qui décorent l'église de St-Antoine, à Padoue; ce sont les derniers ouvrages importants de ce fameux architecte, qui mourut à Vérone en 1559 et fut enseveli dans l'église St-Thomas, qu'il avait rebâtie, et où reposent les cendres de ses ancêtres. On trouvera plus de détails dans Pompei (Alessandro), *Cinque ordini dell' architettura civile di Sanmicheli*, Vérone, 1735; Maffei, *Verona illustrata*, Temanza et Milizia. *Voy.* aussi *Selva elogio di Sanmicheli*, Rome, 1814, in-8°; et Sanmicheli : *Capella della famiglia Pellegrini, esistente nella chiesa di S. Bernardino, publicata ed illustrata dal conte Giuliari*, Vérone, 1816, in-folio, avec trente planches gravées par Mercoli. Cette chapelle, bâtie sur les dessins de Sanmicheli, pour une dame de la famille Pellegrini, est plus connue à Vérone sous le nom de *Cappella de' Guareschi*. C'est réellement un chef-d'œuvre d'architecture. Il a paru à Vérone, en 1823-1830, un recueil in-folio de gravures exécutées avec beaucoup de soin et représentant les *Fabriche civili, ecclesiastiche e militari* de Sanmicheli. A-G-S.

SAN-MIGUEL (EVARISTE), général et homme politique espagnol, naquit en 1780 dans la province des Asturies; il prit les armes en 1808, lorsque la Péninsule se leva pour repousser les armées françaises; et il se fit remarquer dans plusieurs combats. Elevé au grade de lieutenant-colonel, il fut également député aux cortès, qui siégeaient à Cadix en 1812 et qui rédigèrent une constitution des plus libérales pour cette époque. Lorsque Ferdinand VII, rétabli sur le trône, eut ramené avec lui l'absolutisme, San-Miguel, partisan déclaré des doctrines nouvelles, s'attacha à la rédaction du journal l'*Espectador*; la vigueur de sa polémique, la netteté de ses vues lui assignèrent un rang distingué parmi les écrivains qui combattaient le parti rétrograde. Les progrès de la réaction forcèrent l'*Espectador* à se taire. San-Miguel se résigna à attendre; mais son attente ne fut pas bien longue : en 1820, des troupes réunies à l'île de Léon, cédant au mouvement que dirigeait Riego, proclamèrent la constitution de 1812. San-Miguel courut se joindre aux patriotes; et, devenu chef de l'état-major de Riego, il contribua puissamment au succès de la cause libérale. En 1821, l'absolutisme reprit un moment le dessus, et San-Miguel fut exilé à Zamora, loin de Madrid; mais dès l'année suivante, l'aspect des choses changea derechef; et, élevé au rang de général, l'ancien député aux cortès reçut le portefeuille du ministère des affaires étrangères. On peut croire que ce ne fut que comme contraint et forcé que Ferdinand accueillit un ministre pour lequel il avait l'antipathie la plus profonde. Les circonstances étaient critiques; c'était l'époque du congrès de Vérone; la sainte alliance voulait renverser la constitution espagnole, et la France s'apprêtait à envoyer une armée au delà des Pyrénées. Avant que la rupture éclatât d'une manière définitive, San-Miguel eut à soutenir une lutte diplomatique très-vive; des notes nombreuses furent échangées; et, se plaçant au point de vue de l'indépendance nationale, il montra beaucoup de vigueur et d'âpreté. On lui reprocha d'avoir, dans quelques-unes de ses dépêches, manqué aux égards que

les diplomates observent toujours entre eux. Au printemps de 1823, les Français, avançant sans obstacles, étaient aux portes de Madrid : San Miguel, jugeant son rôle de ministre terminé, voulut servir encore de son épée la cause à laquelle il était dévoué ; il se rendit en Catalogne, où le célèbre Mina (*voy.* ce nom) tenait encore la campagne ; et il fut chef de l'état-major de l'habile *guerillero*. Cette lutte dura peu ; et San-Miguel, toujours le premier au feu, fut blessé et fait prisonnier. Ferdinand l'eût volontiers envoyé au supplice ; mais les autorités françaises, respectant le malheur d'un captif digne de sympathie, le relâchèrent, en lui imposant la condition de quitter l'Espagne, condition dictée d'ailleurs par les circonstances les plus impérieuses. San-Miguel se retira en Angleterre, et il y vécut dans la retraite jusqu'à l'amnistie générale que proclama, en 1834, la régente, veuve de Ferdinand. Il s'empressa alors de revenir dans son pays natal ; et il y fut accueilli avec empressement. L'ancien parti libéral avait repris l'ascendant, et l'un de ses plus fermes représentants devait être porté aux honneurs. Il fut nommé capitaine général de l'Aragon et député aux cortès. Ne s'attachant à aucun des partis qui se querellaient avec acharnement, il suivit pour ligne de conduite la fidélité aux doctrines de liberté et à la reine constitutionnelle. Sa popularité resta intacte et l'aida à traverser des crises multipliées. Le régent Espartero, Narvaez et le comte de San-Luis l'eurent successivement pour adversaire ; il était hostile à leur système de despotisme et de répression. Lors des troubles qui eurent lieu dans l'été de 1854, et lorsque la monarchie espagnole parut un moment chancelante, San-Miguel, investi de la confiance de la reine, nommé gouverneur de Madrid et ministre de la guerre, montra, malgré son grand âge, beaucoup de fermeté et d'activité ; et, opposant O'Donnell à Espartero, il assura le triomphe de ce qu'on appelait alors l'union libérale. De hautes dignités furent sa récompense. Il fut pendant quelque temps président des cortès et devint le commandant des hallebardiers ou gardes de la personne royale, remplissant ainsi une des plus hautes charges de la cour. Entré au sénat en 1857, et revêtu du titre de duc, il prit plusieurs fois la parole, appuyant habituellement le ministère O'Donnell ; et il était toujours écouté avec le respect dû à l'un des plus fermes et des premiers défenseurs du système constitutionnel. Il s'éteignit le 29 mai 1862. De somptueuses funérailles honorèrent sa mémoire. San-Miguel avait employé les moments de loisir que lui laissèrent quelques-unes des vicissitudes de sa carrière agitée à retracer les événements dont il avait été le témoin ou les règles de la tactique. On a de lui divers ouvrages écrits en espagnol : *la Relation de l'expédition de Riego en Andalousie*, Paris, 1821, in-8° ; — *Considérations sur la guerre civile en Espagne*, Paris, 1836, in-8° ; ce sont des traductions de livres publiés à Madrid ; — les *Elementos de l'arte de la guerra*, Londres, 1836, n'ont point passé dans notre langue ; nous laissons de côté quelques brochures destinées à expliquer des circonstances de la conduite de l'auteur, ou inspirées par la polémique du moment. Z.

SANNAZAR (JACQUES), poëte célèbre, naquit à Naples, le 28 juillet 1458. Sa famille, originaire d'Espagne, s'était établie à San-Nazaro, château situé entre le Pô et le Tessin, non loin de Pavie. Un de ses chefs avait suivi Charles III de Duras à la conquête du royaume de Naples, et il avait obtenu de ce prince des concessions et des priviléges que ses héritiers ne gardèrent pas longtemps. Jeanne II, en montant sur le trône, n'épargna pas les favoris de ses prédécesseurs, et les San-Nazaro n'avaient plus qu'un beau nom et un patrimoine borné, lorsque Jacques vint au monde. Il commença ses études sous Giuniano Maggio, célèbre instituteur napolitain ; mais bientôt l'amour s'empara de son cœur à un âge inaccoutumé. A huit ans, il aima une noble damoiselle dont le nom n'est pas bien connu, quoiqu'il en soit souvent fait mention dans ses vers (1). Obligé de s'éloigner de la capitale pour suivre sa mère en province, le jeune Sannazar éprouva de bonne heure les chagrins de l'absence. Pendant tout le temps qu'il vécut dans le petit village de Santo-Mango, d'où sa mère tirait son nom et son origine (2), il ne fit que regretter son amie et son maître. C'est au milieu de ces montagnes, à l'ombre des forêts, dans le silence de la nature, que son imagination se développait, en rêvant au bonheur et aux occupations des bergers. Le besoin d'élever ses enfants ramena la mère de Sannazar à Naples, où elle le replaça sous la direction de son ancien précepteur, qui lui apprit en peu de temps le latin et le grec. La passion du jeune élève hâta ses progrès. Maggio parla de lui comme d'un prodige à

(1) Crispo, Volpi et tous ceux qui les ont copiés ont donné à cette demoiselle le nom de *Carmosina Bonifacio*. Mgr. Colangelo combat cette assertion en invoquant le témoignage de Fabrice de Luna, qui, dans un dictionnaire imprimé à Naples, en 1536, dit positivement que la personne aimée par Sannazar était une fille de Pontanus. Malgré cette autorité, nous douterons encore de la découverte. Il nous paraît en effet peu probable que celui qui jouait tous les jours et même à chaque heure (*voy.* la 7e prose de l'*Arcadia*) avec la fille, fût resté inaperçu au père ; car Sannazar ne fut présenté à Pontanus que peu avant d'entrer dans son académie.

(2) La mère de Sannazar s'appelait Masella Santo-Mango et descendait d'une noble famille salernitaine. Devenue veuve, elle quitta Naples et se retira dans une terre appartenant à ses parents, et qui en portait le nom. Sannazar en parle dans une de ses élégies, où il dit :

At mihi paganæ dictant silvestria Musæ
Carmina ;

ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avait habité la ville de *Nocera de' Pagani*. Mais il aurait été facile d'échapper à cette erreur en consultant une autre élégie (la 2e du 3e livre), où Sannazar a consigné les souvenirs de son enfance. La description qu'il y fait de sa retraite ne laisse aucun doute sur celle que nous lui avons assignée. La terre de Santo-Mango est près de San-Cipriano, dans le comté de Gifuni, à environ quatre lieues de Salerne ; les montagnes et les forêts y portent les mêmes noms que ceux qui lui sont donnés par Sannazar.

Pontanus, qui témoigna le désir de le connaître, et il le prit tellement en affection, qu'après lui avoir ouvert sa maison, il ne le crut pas indigne d'appartenir à son académie. Le zèle de Pontanus, les travaux de ses collègues et la protection dont ce corps était honoré par les princes aragonais, l'avaient élevé au plus haut degré de splendeur. Mais Sannazar, trop malheureux dans ses affections, qu'un excès de timidité l'empêchait de manifester, n'était pas en état de jouir de ces distinctions; et ce fut au milieu même de son triomphe qu'il fut sur le point d'attenter à son existence. Mieux inspiré, il prit la résolution de quitter son pays, espérant trouver dans les voyages quelque soulagement à ses peines. On a prétendu qu'il se rendit en France, dont on suppose que l'*Arcadia*, un de ses ouvrages les plus estimés, offre le tableau et les mœurs. Mais pour donner de la vraisemblance à cette opinion, il faudrait prouver d'abord que les palmiers de l'Egypte (1) ombragent le sol de la France, et dériver les eaux de l'Alphée (2), dont, à son retour à Naples, le poëte est obligé de suivre le cours. Le seul souvenir qui reste de ce voyage, c'est celui d'une grave maladie dont Sannazar fut atteint et qui, dans un moment de danger, lui fit craindre de mourir loin de sa patrie, hors des bras de sa mère et sans avoir eu le temps de retoucher les écrits qui auraient pu lui procurer une gloire immortelle. A peine fut-il rétabli, qu'il se décida à retourner à Naples, où de nouveaux chagrins l'attendaient. Charmosyne (3) (tel est le nom sous lequel il désigne quelquefois sa maîtresse) n'existait plus; et son amant ne put que répandre des fleurs tardives sur la tombe qui la dérobait à ses yeux. Il eut aussi bientôt à pleurer la mort de sa mère, qu'il avait toujours aimée tendrement. Cédant alors aux conseils de ses amis, il alla passer quelque temps à Montella, chez le comte Cavaniglia, son confrère à l'académie de Pontanus. Ce séjour fut consacré par les crayons d'André de Salerne (*voy.* SABBATINI), qui, chargé de peindre un tableau pour un couvent de cette ville, eut l'idée de grouper aux pieds de la Vierge les hôtes de Cavaniglia, dont il emprunta les traits pour retracer ceux des apôtres (4). En attendant, Sannazar acquérait tous les jours plus de considération. L'accueil que le public faisait à ses vers les rendit célèbres à la cour, où l'auteur fut bientôt appelé. Il y vécut dans l'intimité des princes aragonais, auxquels il se dévoua entièrement. Voulant flatter leur goût, il composa plusieurs de ces comédies connues sous le nom de *Gliuommere* (*Glomerus*) ou peloton, peut-être à cause de l'art avec lequel l'action en était déroulée. Une de ces pièces fut représentée sur le théâtre de la cour pour célébrer la prise de Grenade et la chute des Maures en Espagne (1). C'est de toutes ces farces de Sannazar la seule qui soit arrivée jusqu'à nous. Elle est écrite en italien, à la différence des autres, qui étaient, dit-on, en dialecte napolitain (2). Sannazar ne se bornait pas à amuser ses protecteurs; il savait aussi les défendre. Lorsque le duc Alphonse se mit à la tête d'une armée pour envahir les Etats de l'Eglise, Sannazar le suivit (3) dans cette désastreuse campagne, qui fut une des causes des malheurs de la maison d'Aragon. Le faible Alexandre VI se contenta de travailler, avec Ludovic Sforza, à appeler en Italie les armes de Charles VIII; et la conquête que ce monarque fit du royaume de Naples sépara Sannazar des princes aragonais, qui s'étaient réfugiés en Sicile. Il leur resta attaché par ses sentiments et ne flatta pas, comme Pontanus, l'orgueil de leurs vainqueurs (4), dont le triomphe ne fut que momentané. Au retour de Ferdinand II, le courageux dévouement de Sannazar fut payé d'indifférence; et ce ne fut que sous le règne du successeur de ce monarque qu'il en fut récompensé. Frédéric, en prenant les rênes de l'Etat, s'empressa d'y rétablir l'ordre public, d'éteindre l'esprit de faction et d'accorder une généreuse protection aux lettres et aux arts. Au milieu de ces graves occupations, les services de Sannazar ne furent point oubliés, et le roi lui fit présent de la villa de Mergellina, ancienne résidence des princes angevins, que le poëte a immortalisée dans ses vers. Ces bienfaits attachèrent de plus en plus Sannazar à la fortune de Frédéric, qu'il accompagna dans l'exil, lorsque, attaqué par les armées combinées de la France et de l'Espagne, son sceptre se brisa sous les efforts de ceux mêmes qui auraient dû le défendre. Dépossédé de sa couronne, Frédéric vint chercher un asile en France, où il trouva dans Sannazar un compagnon dévoué et désintéressé de ses disgrâces.

(1) La orientale palma (*Arcad.*, 1re prose).

(2) *Voy.*, dans la 12e prose de l'*Arcadia*, la description du voyage sous-marin que le poëte est obligé de faire en revenant à Naples.

(3) Sannazar l'appelle indistinctement Philis, Amaranthe et Charmosyne; ce qui prouve que ce sont des noms purement poétiques. Dans presque toutes les éditions on lit *Harmosynen*; nous avons préféré *Charmosynen*, qui en grec signifie *joie*, comme Philis, *amour*, et Amaranthe, *immortelle*.

(4) Ce tableau fait maintenant partie de la galerie *Borbonica*, à Naples.

(1) Il fut joué, le 4 mars 1492, en présence d'Alphonse, duc de Calabre, au château *Capuano*.

(2) C'est Volpi qui l'assure; il avait rassemblé plusieurs de ces *Gliuommere*, qui devaient faire partie de sa belle édition de Sannazar; mais, en ayant trouvé le style *bas* et *vulgaire*, il crut devoir les supprimer, craignant qu'elles ne portassent atteinte à la réputation du poëte.

(3) On s'est trompé en disant que Sannazar avait suivi Alphonse en Toscane. Il ne dépassa point la ville de Rome, comme il nous l'apprend lui-même dans la 1re élégie du 11e livre. Le poëte y raconte ce qu'il a vu dans le cours de cette expédition. *Ipse ego quæ vidi referam*: et il ne vit que *Tuscula tellus* (Tusculum ou Frascati, et non pas la Toscane); *limpha aniena*: la cascade de Tivoli; *latios agros*: la campagne de Rome; *arces nomentanas*, *et magni Tyburis*: les murailles de Nomentum et de Tivoli, dans la Sabine, etc. Il n'y a pas un seul mot qui se rapporte à la Toscane; et pourtant cette erreur a été partagée par tous ceux qui ont écrit la vie de Sannazar.

(4. Voyez la 8e élégie du 1er livre, adressée à Rochefort (*Roccafortis*), grand chancelier de Charles VII (*voy.* son article).

Ce fidèle serviteur vendit la plus grande partie de son héritage au profit de celui qui avait contribué à l'agrandir; et, après avoir fait des tentatives inutiles pour le replacer sur le trône, il revint à Tours afin de lui fermer les yeux, regrettant de confier ses cendres à une terre étrangère. Ce triste voyage ne fut pas sans avantage pour les lettres. Sannazar ramassa un grand nombre de manuscrits contenant des ouvrages peu connus ou ignorés d'anciens auteurs; et c'est à ses soins que l'on doit les poëmes de Gratius Faliscus, d'Olympius Némésien, de Rutilius Numatianus, et quelques fragments d'Hippocrate, d'Ovide et de Solin. Après la mort de Frédéric, toutes les affections de Sannazar le rappelaient en Italie, où l'*Arcadia* venait d'être publiée. Cet ouvrage, malgré quelques défauts, obtint, lorsqu'il parut, l'assentiment général; et soixante éditions, exécutées dans le cours du 16e siècle, déposent que ce succès contemporain ne s'affaiblit point sous les générations suivantes. Toutes les classes de la société s'empressaient de lire cette élégante production, à laquelle on ne trouvait rien à comparer dans la littérature moderne. Gonzalve de Cordoue, qui avait plus que tout autre contribué à la chute des Aragonais, mit en usage tous les moyens pour se rapprocher d'un si beau génie. Il aurait désiré lui faire célébrer ses triomphes; mais celui qui avait quitté sa patrie pour suivre un roi dans l'exil n'était pas disposé à chanter les exploits de cet heureux conquérant. Sannazar tempéra la rigueur de ce refus en se rendant à l'invitation qui lui fut adressée par le *grand capitaine* de l'accompagner dans une tournée qu'il se proposait de faire à Pouzzoles et à Cumes, pour y admirer les derniers débris de la grandeur romaine. Jamais peut-être un plus illustre étranger ne s'y présenta assisté par un plus éloquent interprète. On rapporte que pendant le chemin Gonzalve lui parlait des victoires récentes de l'Espagne et que Sannazar lui rappelait la vieille gloire de l'Italie. « Il ne nous reste plus d'ennemis à « combattre, » disait le guerrier. — « C'est ainsi « que parlaient nos ancêtres, » répondait le poëte, en ayant l'air de lui en dire davantage. Sannazar, en rentrant dans sa patrie, y avait trouvé plus de réputation que de bonheur. Il n'y apercevait plus aucun des objets de son culte et de ses affections. En mettant le pied sur le sol natal, il aurait pu se croire encore sur une terre d'exil. Pontanus avait aussi terminé sa carrière en déshonorant par un acte de déloyauté les derniers jours de sa vieillesse. L'académie qu'il avait fondée lui avait survécu, et c'est parmi ses confrères que Sannazar vint chercher un dédommagement aux pertes douloureuses qu'il avait essuyées. On prétend qu'il en trouva même dans les bras de l'amour, où il osa se jeter de nouveau, malgré son âge avancé et ses premiers souvenirs. Cette inconstance peut s'expliquer par la trempe de son caractère, trop tendre pour n'être point passionné. Mais peut-être s'est-on trompé à l'expression de ses sentiments. Sous la plume animée du poëte, chaque amie peut devenir une amante. C'est peut-être dans quelques vers adressés à une dame de la cour de Ferdinand II qu'on crut découvrir cette flamme, que les imitateurs de Pétrarque parviennent si difficilement à éteindre dans leurs poésies. Obligé de sortir de Naples pour se mettre à l'abri de la peste qui s'y était développée en 1527, Sannazar, parvenu à un âge très-avancé, se réfugia dans un village au pied du Vésuve, non loin de la retraite où vivait Cassandra Marchèse, cette dame à laquelle on prétend qu'il avait consacré ses dernières pensées. Dès que la contagion eut cessé, il quitta cet asile et reprit ses occupations ordinaires, que la mort vint interrompre au bout de quelque temps. Il expira le 27 avril 1530, âgé de 72 ans (1). Ses restes reposent dans un magnifique tombeau élevé à grands frais dans une église (2) que Sannazar fit bâtir sur l'emplacement même de son palais de Mergellina. Ce monument fut exécuté à Carrare par Jean-Ange Poggibonsi, de Montorsoli (3), servite, d'après les dessins de Santacroce, sculpteur napolitain, qui a fourni le bas-relief et le buste. Bembo y fit graver le distique suivant :

Da sacro cineri flores : hic ille Maroni
Syncerus musa proximus, ut tumulo.

En entrant dans l'académie de Pontanus, Sannazar reçut le nom d'*Actius Syncerus*, qui lui est donné dans ce distique et sous lequel il a publié la plupart de ses ouvrages. Il en a composé en italien et en latin : ces derniers sont plus nombreux et les plus estimés. Dans les *Elégies*, il s'est rapproché de Properce, qu'il s'était proposé pour modèle : il faut lui savoir gré d'en avoir su plier le style à exprimer d'autres peines que celles de l'amour. Sannazar sait les oublier pour pleurer la mort de ses amis et plaindre le malheureux sort de sa patrie. Dans un poëme sur l'*Enfantement de la Vierge*, il s'est élevé avec ce sujet si

(1) On n'est pas bien d'accord sur la date de la mort de Sannazar. Crispo, Costanzo et Engenio le font mourir en 1532; Porcacchi, Capaccio et le Giovio, une année plus tard. Dans cette disparité d'opinions, nous nous en sommes tenu à l'année marquée sur son tombeau à Mergellina. Cette date est confirmée : 1° par le cardinal Seripando, qui, dans son journal conservé à la bibliothèque royale de Naples, a écrit :

1530
Die 24 Aprilis Actius Sincerus moritur.

2° par un avis au lecteur placé à la fin de l'édition des *Sonetti* et des *Canzoni*, exécutée à Naples en novembre 1530, où l'imprimeur Sultzbach s'excuse des fautes qui se sont glissées dans ce livre, à cause de la mort très-récente de l'auteur. Boccalini s'est trompé en le faisant périr de misère à Rome.

(2) Elle porte même à présent le nom de *Santa Maria del parto*. Ste-Marie de l'enfantement.

(3) On ne comprend pas d'après quelle tradition un écrivain moderne, d'ailleurs très-exact, a pu avancer que ce tombeau était l'ouvrage de Bosi e *Zanchi*. Il a voulu dire sans doute Zanchi, dont il existe effectivement un *Tumulus* sur la mort de Sannazar; mais ce n'est qu'une pièce de vers, car Zanchi n'était que poëte. *Voy.* Serassi, qui en a écrit la *Vie*.

délicat, et il a réussi à ne le point profaner, quoiqu'il se soit jeté dans tous les détails de ce mystère. Le seul reproche qu'on pourrait lui adresser, c'est d'avoir mêlé les rêves du paganisme au langage de la foi et d'avoir rendu l'enfer presque fabuleux, en y renouvelant les supplices du Tartare. Mais au siècle où Sannazar vivait, l'étude de l'antiquité exerçait une telle influence sur la littérature et particulièrement sur la poésie, qu'on aurait cru violer les règles de l'épopée en lui refusant l'appui de la fable. Ces accusations, que depuis Erasme on reproduit chaque fois qu'on parle du poëme de l'*Enfantement*, n'empêchèrent pas deux papes, le regardant comme un ouvrage édifiant, d'envoyer des témoignages d'admiration à l'auteur. On a prétendu que Sannazar, encouragé par l'exemple de Bembo, avait osé aspirer à la pourpre romaine. C'est une erreur qu'il est facile de détruire en rappelant que Bembo ne reçut le chapeau qu'en 1539, c'est-à-dire neuf ans après la mort de Sannazar. Son poëme, qui n'a que trois chants, lui avait coûté vingt ans de travail : chaque vers était soumis à l'examen de Poderico, vieillard vénérable, devenu aveugle, mais d'un jugement sûr, et Sannazar était souvent condamné à refaire dix fois le même vers avant de réussir à contenter cet aristarque. Cet excès de sévérité pouvait ôter à l'ouvrage cette spontanéité qui est le mérite principal d'un poëme. Cependant en lisant ces vers, si péniblement travaillés, on est étonné de n'y rien apercevoir qui annonce la contrainte. Ce poëme, qui avait obtenu les éloges de Léon X, auquel il était destiné, ne parut que sous les auspices de Clément VII, qui en fit également témoigner sa satisfaction à l'auteur. Ces marques d'estime que Sannazar recevait de la cour de Rome ne suffisaient pas pour étouffer son ressentiment contre Alexandre VI et César Borgia, regardés par lui comme les instruments principaux de la chute des Aragonais. Les épigrammes dont il les accabla lui ont fait attribuer à tort un caractère haineux. Les traits lancés contre Politien partaient de la main qui avait juré une amitié éternelle à Marulli, auquel le favori des Médicis ne pardonnait pas de lui avoir enlevé sa maîtresse. Si l'on excepte les épigrammes contre les papes et le duc de Valentinois, on rencontre dans les écrits de Sannazar bien peu de pages qui puissent justifier cette assertion calomnieuse. Ce qu'on a dit de sa rancune contre le prince d'Orange n'est pas moins inexact. Sannazar, qui cessa de vivre en avril 1530, ne pouvait pas se réjouir de la mort de ce général, tué le 3 août suivant (*voy.* ORANGE). Il était naturel qu'il fût mal disposé contre le destructeur d'une maison de campagne à laquelle il était attaché par les plus touchants souvenirs. Bien différent de la plupart des hommes en faveur, Sannazar ne se laissa jamais éblouir par la protection que son roi lui accordait. Il vivait auprès de lui plutôt en ami qu'en courtisan. Malgré toutes les calamités auxquelles il se trouva exposé sur le retour de l'âge, il sut conserver cette tranquillité d'âme, cette égalité de caractère, dont on aime à reconnaître l'empreinte dans tous ses ouvrages. Sannazar a chanté avec le même transport les amours des bergers et les occupations des pêcheurs, et pourtant l'*Arcadia* est l'ouvrage de sa jeunesse et les *Eglogues* un des fruits de son âge mûr. Par la première, il releva la poésie italienne de l'état de langueur où l'avaient jetée les froids imitateurs de Pétrarque ; et il donna dans les autres un modèle achevé d'un nouveau genre de poésie à peine soupçonné par les Grecs et entièrement inconnu aux Latins. Ses *Eglogues pescatorie* sont la source à laquelle on a puisé dans la suite, toutes les fois qu'on a voulu retracer les travaux et les mœurs des pêcheurs. Sannazar, qui écoutait presque avec impatience les éloges prodigués à l'*Arcadia*, se glorifiait lui-même d'avoir été l'inventeur de la poésie maritime (*voy.* ROTA). On a pourtant cherché à répandre des doutes sur l'originalité de ces *Eglogues*, en leur opposant une idylle de Théocrite (la 21e), qui se rapproche du genre sans en avoir les caractères : car les personnages n'ont de pêcheurs que le nom, tandis que Sannazar déroule le tableau complet de la vie d'une classe d'hommes échappés à l'observation de l'antiquité. Il faut pardonner à Fontenelle le reproche qu'il lui adresse d'avoir fait un mauvais échange des bergers avec les pêcheurs. Il est bien permis à un habitant de Paris de ne pas concevoir le charme que l'on éprouve, étant à Naples, à suivre de l'œil ce peuple de bateliers, empressés à gagner le rivage pour y déposer leur proie, y étendre leurs filets et se délasser de leurs travaux. Il ignorait, sans doute, l'effet ravissant de ces groupes balancés sur les vagues argentées d'une mer que la tempête embellit comme le calme. Il existe un si grand nombre de réimpressions des œuvres de Sannazar, que ce serait une témérité de vouloir les indiquer toutes : nous nous bornerons à faire quelques remarques sur les plus estimées. 1° *Arcadia*, Venise, Vercellese, 1502, in-4°, très-rare, mais dont on a eu tort de douter, car elle est citée dans le Catalogue de la bibliothèque Capponi. C'est la première édition de l'*Arcadia*, exécutée sans l'aveu du poëte, qui se plaignit même de cette publication prématurée. L'*Arcadia* fut réimprimée à Naples, en 1504, par Summonte, ami de l'auteur, et cette édition a servi de modèle à toutes les autres. Cet ouvrage est un mélange de prose et de vers à la manière de l'*Ameto* de Boccace, qui a été le premier à écrire dans ce genre. Sannazar y fit usage d'une espèce de vers que les Italiens appellent *sdruccioli* et qu'on pourrait nommer dactyles, dont il n'a pas été l'inventeur, comme on l'a cru, mais qu'il a maniés avec beaucoup de facilité et de goût. Il empruntait des mots *sdruccioli* à la langue latine toutes les fois qu'il n'en trouvait pas de convenables en ita-

lien, ce qui donne souvent à ses églogues un air tant soit peu bizarre. On doit à Jean Martin une traduction française de l'*Arcadia*, Paris, Vascosan, 1544, in-8°. 2° *Sonetti e Canzoni*, Naples, 1530, in-4°, très-rare. Si dans ces poésies Sannazar ne s'est montré qu'un imitateur de Pétrarque, il faut convenir qu'il en a été le plus élégant. L'*Arcadia*, les *Sonetti*, les *Canzoni*, une petite pièce sur la prise de Grenade et quelques lettres qui composent le Recueil complet des ouvrages italiens de Sannazar, ont été publiés, en 1723, en un seul volume in-4°, à Padoue, précédés de la vie du poëte écrite par Crispo de Gallipoli. 3° *De partu Virginis lib*. 3. — *Eclogæ* 5. — *Salices et lamentatio de morte Christi*, Naples, 1526, in-4°. Le poëme de l'*Enfantement de la Vierge* ne fut achevé qu'après le dernier retour de l'auteur, ce qui n'empêche pas qu'il ait pu être commencé même avant son départ. Dans quelques éditions postérieures, on a inséré les deux brefs de Léon X et de Clément VII ; le premier rédigé par Bembo et l'autre par Sadolet. Ce poëme, qui valut à Sannazar le titre de *Virgile chrétien*, a été traduit en français par Colletet, qui l'a intitulé *les Couches sacrées de la Vierge*, Paris, 1646 (1), et en italien par Giolito, Casaregi, Bigoni et Lazzari. Les *Eglogues* sont au nombre de cinq et probablement les seules que Sannazar ait composées. Ceux qui, sur l'assertion de Giovio et de Paul Manuce, ont cru qu'un pareil nombre s'était égaré pendant le séjour du poëte en France n'ont pas réfléchi que la quatrième églogue est adressée à Ferdinand d'Aragon, retenu prisonnier à Madrid après la mort de son père, et la cinquième à Cassandra Marchese, à laquelle Sannazar ne s'attacha qu'après son retour à Naples. Le poëme sur l'*Enfantement* et les autres poésies latines de Sannazar furent réimprimés ensemble, en 1719, à Padoue, in-4°, précédés de la vie du poëte, écrite en latin par J.-Ant. Volpi. Cette édition contient, entre autres, les épigrammes que des éditeurs plus scrupuleux ont quelquefois supprimées, par égard pour la cour de Rome; une des plus belles est celle que l'auteur composa pour Venise, et dont il fut noblement récompensé par le sénat de cette ville. Sannazar avait une telle prédilection pour Virgile et Properce qu'il célébrait tous les ans la fête du premier par un banquet, dans lequel un de ses valets lui récitait les vers du second. Ce domestique était un nègre, auquel le maître avait imposé son propre nom ; ce qui a fait dire à Lenfant dans le *Poggiana* que le poëte Sannazar n'était pas un chevalier napolitain, mais un affranchi d'*Actius Syncerus*. La vie de Sannazar a été écrite par Crispo, Giovio, Porcacchi, Volpi, et en dernier lieu par Mgr Colangelo, dont l'ouvrage a été réimprimé en 1820, in-8°. A—G—S.

SAN PIETRO. *Voyez* SAMPIETRO.

SAN PLANCAT. *Voyez* CAMOT.

SANREY (AGNUS (1) BENIGNUS), savant théologien, naquit à Langres en 1589, de parents si pauvres qu'il fut obligé, pour gagner sa vie, de garder les moutons d'un boucher jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Un de ses compagnons, qui faisait des jarretières et des cordons de chapeaux avec la laine qu'il tirait du dos des moutons, lui apprit à lire et à faire son petit métier. Devenu assez grand pour être un peu plus qu'un berger, il revint à la ville, où il entra au service de Médard, avocat du roi. Lorsqu'on l'envoyait aux offices, il prenait plaisir à chanter, car il avait une belle voix et une mémoire des plus heureuses. La place de clerc d'œuvre étant devenue vacante dans la paroisse de St-Martin, le curé et les chapelains la lui offrirent, mais il la refusa, disant qu'il savait à peine lire et que les enfants qui l'avaient vu garder les moutons se moqueraient de lui. A la fin il se laissa gagner par un des chapelains, qui lui enseigna à prononcer le latin. Ce bon ecclésiastique lui ayant fait présent d'un Despautère, le jeune chantre parvint, au bout de deux ans, à faire des thèmes irréprochables. Le traitement de Sanrey ne lui permettant pas d'acheter de l'huile pour travailler pendant la nuit, il attendait que chacun fût endormi, descendait dans l'église et lisait ou composait à la lueur de la lampe qui brûlait devant le tabernacle. Les progrès qu'il avait faits dans la langue latine engagèrent les chapelains à le placer au collége de Langres pour y continuer ses études ; il y fit sa rhétorique avec tant de succès qu'on le jugea capable d'en occuper la chaire. L'intention de Sanrey était d'embrasser l'état ecclésiastique. L'archidiacre de la cathédrale de Langres l'envoya à Lyon et l'adressa au P. Théophile Raynaud, qui l'aida de ses conseils et de ses livres pendant qu'il faisait son cours de théologie et de philosophie. Dès qu'il fut sous-diacre, il alla prêcher dans les campagnes voisines de Lyon ; et quand il fut ordonné prêtre, il se livra entièrement à la prédication. Pendant le séjour de Louis XIII et de sa cour à Lyon, en 1622, Sanrey prêcha devant Anne d'Autriche, qui lui fit donner un brevet de prédicateur ordinaire du roi, avec promesse de reconnaître son mérite à la première occasion. Ses amis lui conseillèrent de suivre la cour, mais, dans le chemin, il tomba trois fois de cheval et revint à Lyon. Quelque temps après, il se porta candidat à la théologale de Beaune et l'emporta sur quinze ou seize compétiteurs par son éloquence et par son érudition. Un des collateurs des chapellenies

(1) L'abbé de la Tour a donné une traduction française de ce poëme (Paris, 1830, in-18) en y joignant une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. M. St-Marc Girardin a fait de ce même ouvrage l'objet d'une appréciation intéressante, *Revue des Deux-Mondes*, avril 1850.

(1) Chaudon et Feller ont traduit *Agnus* par *Ange*. Moréri, plus exact, a conservé à Sanrey son prenom d'*Agnus*, qu'on lit dans son épitaphe, rapportée par Bonaventure d'Argonne, t. 2, p. 262 de ses *Mélanges*, édit. de 1725.

de Langres lui ayant conféré une chapelle, il se démit de la théologale et retourna dans sa ville natale, où il mourut le 13 octobre 1659. Il fut inhumé, conformément à ses désirs, sous la lampe de l'église où il avait fait ses premières études. Bonaventure d'Argonne, auquel nous avons emprunté les détails qu'on vient de lire, ajoute que Sanrey ne s'était pas rendu moins habile dans le grec que dans le latin, qu'il avait même étudié l'hébreu et lu tous les Pères de l'Eglise, entre autres St-Augustin, qu'il savait presque entièrement par cœur. Il a beaucoup écrit sur les matières de la grâce et contre le P. Bagot (*voy.* ce nom). Il avait laissé un mémoire pour servir d'instruction à ceux qui voudraient imprimer sa polémique avec le jésuite. Cette pièce a été insérée dans les *Mélanges* de Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne), t. 2, édition de 1725. La plupart des ouvrages de Sanrey sont restés inédits; il n'a publié que la première partie d'un livre ayant pour titre : *Jubilus ecclesiæ triumphus*, Langres, Jean Boudot, 1633, in-4°; et un traité intitulé *Paracletus, seu de recta illius pronunciatione tractatus*, Paris, le Bouc, 1643, in-8°, volume très-rare, qui figure sous le numéro 9,545 du Catalogue des livres de Camille Falconet, et qui offre plus d'intérêt que son titre ne semble en promettre. « On y trouve, dit M. Brunet (*Ma*« *nuel du libraire*, t. 3), de savantes recherches « sur plusieurs points d'érudition relatifs aux lan« gues en général et à la langue grecque en par« ticulier. » Chaudon et Feller prétendent à tort que ce traité fut attaqué par Thiers, qui voulait qu'on prononçât *Paraclitus* et non *Paracletus*. La dissertation que ce dernier publia sur ce sujet, et que le P. Nicéron traite de *pure bagatelle*, ne parut que dix ans après la mort de Sanrey, qui n'y est pas même nommé. Elle est intitulée *De retinenda in ecclesiasticis libris voce Paraclitus*, Lyon, 1669, in-12 (*voy.* THIERS). Mais la victoire paraît être restée à Sanrey, et les grammairiens exacts, dit Feller, prononcent suivant son sentiment. Cette dispute grammaticale n'était pas nouvelle. Dès le 9e siècle, elle avait commencé entre les évêques de France et d'Allemagne. On peut voir, dans les *Fragments d'histoire et de littérature*, la Haye, 1706, in-12 (1), un aperçu des différents écrits publiés à ce sujet. A. P. et B—L—U.

SAN-ROMAN (MIGUEL don), président de la république du Pérou, né à Puno le 17 mai 1802, de parents indiens. Il avait douze ans quand son père, Miguel San-Roman, colonel au service espagnol, prit parti pour les Indiens, que le cacique Pumacagua venait de soulever. L'un et l'autre furent faits prisonniers par les dominateurs du pays, qui n'étaient pas gens à leur pardonner. Le colonel San-Miguel fut fusillé, et son fils, qui, tout jeune encore, l'accompagna jusqu'à l'endroit où il subit le dernier supplice, dut lui jurer de haïr les Espagnols et de venger sa mort. Quelques années plus tard, Miguel s'enrôla dans l'armée de l'indépendance. Il était officier lors du siége de Callao, en 1821. Il prit une vaillante part à la campagne de 1832, qui devait rendre enfin le Pérou indépendant de la monarchie espagnole. San-Roman était capitaine lors du combat d'Ayacucho, où il se distingua comme il se fit remarquer dans toutes les affaires postérieures. Général en 1838 et opposé au Bolivien Santa-Cruz, il réussit à l'expulser du Pérou. En 1853, il fut nommé grand maréchal, devint plusieurs fois ministre de la guerre; enfin, en 1855, il fut élu président de l'assemblée ou convention nationale. Il était général en chef de l'armée du Sud, quand enfin 2,891 voix sur 3,391 l'appelèrent à la magistrature suprême du pays. Il ne réussit sans doute pas à préserver absolument le Pérou des agitations inséparables de la vie d'une nation, mais, après une courte présidence de cinq mois seulement, il mourut à Chavilles le 3 avril 1863, regretté de la grande majorité de ses concitoyens. Z.

SANSAC (LOUIS PREVOT DE) naquit à Cognac, en 1486, et fut, par conséquent, compatriote de François Ier, circonstance qui contribua beaucoup à sa fortune. Dès ses jeunes ans, il fut pris en amitié par Guillaume de Montmorency, qui le mit auprès de son fils Anne, devenu plus tard si célèbre comme connétable. Sansac, plus âgé de six ans que Montmorency, lui apprit à monter à cheval et le familiarisa à tous les exercices du corps, dans lesquels il excellait lui-même; il l'accompagna ensuite à la guerre, se trouva avec lui, en 1522, à la défense de Mézières, et se rendit l'année suivante dans le Milanais avec 16,000 hommes que le roi envoyait au secours de Lautrec; il se distingua à l'assaut de Novare et au combat de Vigevano. Etant passé sous le commandement de Bonnivet, il se fit remarquer par son intrépidité au Pas-de-Suze en 1524. Il se trouva, la même année, à la retraite de Rebec où périt Bayard; il aida puissamment St-Pol à sauver les débris de son armée. Moins heureux à la bataille de Pavie, il fut fait prisonnier après avoir vaillamment combattu à côté du maréchal de Lorges. Il fut conduit alors dans le camp établi sous les murs de la ville; mais, le soir même, il sauta sur le cheval d'un général espagnol, s'échappa et revint en France, où la reine mère, Louise de Savoie, l'accueillit avec empressement. Cette princesse le chargea de porter à Madrid ses lettres et celles de la famille royale. Pendant toute la captivité du roi, Sansac remplit cette mission avec un zèle qui lui mérita l'amitié de François Ier. Ce prince lui confia le soin de donner aux princes ses fils les premiers éléments de l'équitation et le nomma plus tard un de leurs gouverneurs. Sansac se trouva par ses nouvelles fonctions éloigné de la carrière militaire; il y rentra sous le règne de

(1) Par Nic.-Hyac. de la Roque, de Rouen, avocat, mort en 1732 (Barbier, *Dict. des anonym.*).

Henri II, suivit Cossé-Brissac en Piémont (1551) et fut nommé, trois ans après, lieutenant du maréchal Strozzi, qui lui confia la défense de la Mirandole. Le marquis de Marignan vint assiéger cette place, en 1554, avec des forces considérables. Sansac se défendit pendant huit mois, et Marignan fut enfin obligé de lever le siége, après avoir perdu 3,000 hommes. Cette défense héroïque mit Sansac au rang des plus habiles officiers de son temps. Henri II le nomma gouverneur de ses enfants avec la permission de continuer à faire la guerre. Sansac, âgé de soixante-seize ans, prit part, en 1562, à la bataille de Dreux, où il était maréchal de camp sous les ordres du duc de Guise : il fut atteint d'un coup de feu ; c'était la première blessure qu'il recevait, après avoir combattu dans onze batailles rangées et dans quinze siéges. Il se retira et mourut, quatre ans après, dans sa ville natale. M—z—s.

SAN-SEPOLCRO (Fra Luca di Borgo). *Voyez* Paccioli.

SAN SEVERINO (Robert), général habile et intrigant, vivait à la fin du 15e siècle. François Sforza, devenu duc de Milan, lui donna un commandement, que San-Severino conserva pendant le règne de Galeaz-Marie ; mais après l'assassinat de celui-ci, San-Severino fut l'agent de Louis le Maure. Ce fut lui qui surprit, en 1479, la ville de Tortone pour la livrer à l'usurpateur et qui l'introduisit dans le château de Milan. Cependant ces deux hommes, également fourbes et ambitieux, ne purent pas demeurer longtemps unis. San-Severino quitta Louis le Maure en 1481. Il passa tour à tour au service des Vénitiens et de l'Eglise, et il se distingua dans plusieurs rencontres. Il fut tué, le 9 août 1487, sur les bords de l'Adige, et non loin de Trente, en combattant valeureusement pour les Vénitiens contre la maison d'Autriche. Ses trois fils s'attachèrent à Louis le Maure et furent faits prisonniers avec ce prince à Novare par les Français, le 10 avril de l'an 1500. S. S—i.

SANSEVERINO (Antonello). *Voyez* Sarno.

SANSEVERINO (Ferrante), quatrième prince de Salerne (1), naquit, en 1507, à Naples d'une des plus illustres familles d'Italie (2). Marie d'Aragon, sa mère, était nièce de Ferdinand le Catholique et cousine de l'empereur Charles-Quint. Elle se remaria peu après la perte de son premier époux, mettant son enfant sous la protection du roi, qui en confia l'éducation au comte de Capaccio, grand amiral du royaume. Le jeune Sanseverino fut marié avant de sortir de l'enfance. Son nom et ses richesses tentèrent l'ambition de son tuteur, qui voulut disposer de sa main sans lui laisser le temps de se consulter. Le prince de Salerne fut fiancé à Isabelle Villamarina, fille unique du comte de Capaccio et héritière de son immense fortune. Il approuva ce choix dès qu'il fut en état d'apprécier les qualités de sa compagne. Après avoir passé ses premières années à côté d'elle pour apprendre ensemble le latin et le grec sous Pomponius Gauric, leur instituteur, il se jeta dans la carrière militaire et s'opposa vaillamment, à la tête de ses vassaux, à l'irruption des soldats de François Ier dans le royaume de Naples. En 1530, lors du sacre de Charles-Quint à Bologne, le prince de Salerne s'y rendit avec un brillant cortége et déposa aux pieds de l'Empereur le riche présent que les Napolitains avaient destiné à ce monarque. Obligé de céder le pas à l'ambassadeur d'Espagne, le prince de Salerne ne parut pas à la cérémonie et osa y envoyer un de ses gentilshommes, habillé comme lui, pour y porter le premier étendard de l'Eglise, qui lui était échu au lieu du sceptre qu'il avait désiré. Charles-Quint en fut très-irrité ; mais il ne voulut pas troubler la joie publique par un acte de rigueur. Le prince de Salerne le suivit en Allemagne et en Flandre, s'efforçant de lui faire oublier par son dévouement le manque de respect dont il s'était rendu coupable. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre d'Afrique qu'il parvint à regagner sa faveur. Destiné à faire partie de cette expédition, qui devait aider Mulei-Hassen à remonter sur le trône, le prince de Salerne fit des prodiges de valeur et mérita les éloges de l'Empereur et l'admiration de l'armée. Peu après la prise de Tunis, il revint à Naples pour recevoir Charles-Quint dans ses terres. Les fêtes qu'il lui donna surpassèrent celles des autres barons et balancèrent même la magnificence du vice-roi. Devenu populaire par ses largesses, il ternit cependant sa réputation par un acte qui ne pourrait pas même trouver une excuse dans les mœurs de son temps. En 1537, il eut une querelle très-vive avec le marquis de Pulignano, qui lui répondit par un cartel. Le vice-roi ordonna que le provocateur fût arrêté et enfermé dans les prisons de la *Vicaria*. Non content de cette satisfaction, le prince de Salerne voulut punir son ennemi de l'audace qu'il avait eue de l'appeler en duel. Un jour que le marquis de Pulignano s'était mis à une croisée de sa prison pour y prendre l'air, une balle lui traverse le crâne et l'étend mort sur le carreau. On eut la preuve que l'assassin, vassal du prince de Salerne, s'était chargé de la vengeance de son maître ; mais tels étaient les priviléges dont jouissaient les barons que le crime resta impuni. Le prince de Salerne avait néanmoins des manières polies et un goût prononcé pour les lettres. Il appela auprès de lui Vincent Martelli et Bernardo Tasso, et protégea les jeunes années du Tasse. Il était occupé à relever la fameuse école de médecine de Salerne et déjà s'était adressé dans ce but à plusieurs savants ; mais les guerres étrangères et les événe-

(1) Le premier qui porta ce titre fut Robert Sanseverino, fils de Jean, comte de Marsico, créé prince de Salerne, en 1463, par le roi Ferdinand Ier.

(2) Elle descendait d'un compagnon de Robert Guiscard, qui lui fit concession du comté de Sanseverino.

ments auxquels fut exposé son pays ne lui laissèrent jamais le temps de réaliser ces projets. En 1544, il accourut en Piémont pour se mettre à la tête de l'infanterie italienne; il la commandait à la bataille de Cerisoles, où il sut contenir ses soldats et rallier autour de ses drapeaux les fuyards espagnols, opposant ainsi une dernière digue aux progrès des Français, qu'il empêcha de pénétrer dans le duché de Milan. A son retour, il trouva le royaume de Naples travaillé par les innovations et les réformes. Don Pèdre de Tolède, dès le commencement de son administration, avait manifesté l'intention de borner la puissance des barons. Les changements opérés dans les lois et la considération dont il avait entouré les juges avaient déjà fait disparaître quelques abus; mais ces moyens lui parurent insuffisants. Il voulut encore les terrasser par l'inquisition, dont la royauté avait su tirer un si grand parti en Espagne; mais les Napolitains se déclarèrent énergiquement contre les tribunaux du St-Office. La noblesse et le peuple envoyèrent une députation à l'Empereur pour soutenir les privilèges de la ville contre l'établissement de l'inquisition. Le choix tomba sur le prince de Salerne et sur don Placido de Sangro, qui acceptèrent cette dangereuse commission. Ils partirent de Naples, le 28 mai 1547, pour se rendre à Nuremberg, où résidait alors Charles-Quint. Devancés en chemin par un messager de don Pèdre de Tolède, ils trouvèrent l'Empereur prévenu contre les députés, qu'il ne voulut point recevoir. Ils parvinrent pourtant à le fléchir et à lui faire signer même une amnistie générale en faveur de la ville, la restitution des armes qu'on lui avait enlevées, et, ce qui était encore d'un plus grand prix pour ce temps-là, celle du titre de *fidelissime* qu'elle avait perdu. San-Severino, de retour de ce voyage, fut reçu en triomphe par les Napolitains, qui allèrent à sa rencontre et le ramenèrent jusqu'à la porte de son hôtel. Le jour fixé pour sa réception chez le vice-roi, il traversa la ville escorté de 400 hommes à cheval et au milieu d'une foule immense qui se pressait sur son passage. La haine de don Pèdre de Tolède s'accrut par ces éclatants témoignages d'estime prodigués à son ennemi. Il résolut de le perdre, et non content de lui disputer quelques droits de préséance, il lui intenta une action pour revendiquer à la couronne la propriété des douanes de Salerne. Le prince défendit avec chaleur sa fortune et ses privilèges; mais atteint par un coup de fusil, qu'on lui tira sur la route de Vietri, il quitta, dès qu'il fut guéri de sa blessure, le royaume de Naples et se rendit à Venise. Il reçut l'ordre de paraître devant l'Empereur dans le terme de quinze jours; cette sommation le déconcerta; il jugea plus à propos de s'arrêter à Padoue et de se faire précéder à Inspruck par un de ses courtisans, qui devait y sonder les dispositions de Charles-Quint. Quelques mots équivoques, échappés dans une première entrevue, parurent menaçants pour le prince, qui résolut de ne pas obéir à l'ordre qu'on venait de lui communiquer et de chercher un refuge à la cour de Henri II. Il envoya en France Bernardo Tasso pour entrer en négociation avec ce prince, dont il obtint le gouvernement à vie de Tarascon et de Beaucaire, avec vingt-cinq mille écus de pension et le commandement général de l'armée destinée à la conquête de Naples. Le prince de Salerne se rendit à la hâte auprès du roi et se consola de la confiscation de ses biens et de la condamnation à mort dont on venait de le frapper à Naples par l'espoir de regagner bientôt, à la tête d'une armée, ce qu'on lui avait ôté dans l'exil. Henri II, sollicité par Sanseverino, fit préparer à Marseille quelques vaisseaux qui devaient rejoindre la flotte sortie du port de Constantinople pour agir de concert contre le royaume de Naples. Cette dernière, au nombre de 150 galères, conduites par Dragut Rais, sous les ordres de Sinan-Pacha, parut, le 15 juillet 1552, dans les eaux de Procida, où elle resta jusqu'au 10 août suivant, qu'elle mit à la voile pour retourner au Levant. On croit que cette résolution fut l'effet d'une forte somme d'argent payée au pacha pour l'éloigner. Lorsque le prince de Salerne arriva dans ces mêmes parages, il fut tout étonné d'apprendre que l'escadre turque les avait abandonnés depuis huit jours. Se doutant de quelque trahison, il courut après le pacha pour l'engager à revenir sur ses pas; mais il dut se résigner à l'accompagner à Constantinople, où on lui fit espérer que le sultan mettrait à sa disposition des forces considérables l'année suivante. Il y passa l'hiver dans la débauche et n'obtint aucun secours du Grand Seigneur. Il revint alors en France, où il pressa inutilement le roi de lui en accorder davantage : Henri II avait lui-même à se défendre des armées espagnoles, qui menaçaient ses Etats. Le prince fit une dernière tentative qui faillit lui coûter la vie. Il alla s'établir à Castro, en Toscane, d'où il dirigeait un complot qui devait opérer une révolution dans le royaume de Naples; cette trame fut déjouée. Quelques conspirateurs périrent sur l'échafaud, et le prince lui-même serait tombé sous les coups d'un sicaire, s'il n'eût été prévenu par un ami du danger qui le menaçait. Le prince de Salerne retourna en France, où il fut bien traité tant que vécut Henri II; mais après la mort de ce prince, ayant embrassé le parti des huguenots, il mourut à Avignon, en 1568, sans fortune et sans postérité. On trouvera des renseignements sur lui dans Ammirato : *Famiglie nobili Napol.*; Summonte, Giannone, *Istoria di Napoli*; et Serassi, *Vie du Tasse*. A—o—s.

SAN-SEVERINO (le chevalier Jules-Robert), né en 1758 à Naples, de l'une des plus anciennes familles de ce royaume (*voy.* l'article précédent), entra, à l'âge de six ans, dans l'abbaye des bé-

nédictins du mont Cassin, où il fit de rapides progrès et fut, au bout de quelques années, du nombre des douze élèves d'élite que la congrégation du mont Cassin envoyait au collége *Anselmien* de Rome pour y perfectionner leurs études. Il y eut pour professeur de théologie le célèbre Chiaramonti, qui depuis fut pape sous le nom de Pie VII, et il fut envoyé à Plaisance aussitôt après pour y professer la philosophie et la géométrie, puis à Gênes, où il enseigna les lettres sacrées, ce qui lui fit concevoir la pensée de l'*Histoire ecclésiastique*, dont le style a été comparé à celui de Tacite. L'enchaînement et la liaison des faits n'y sont pas moins admirables que dans l'historien de Rome, au point que dans la Péninsule beaucoup de lecteurs lui ont donné le glorieux surnom de *Tacite italien*. Le roi Ferdinand IV, à qui il la dédia, le fit recevoir à l'académie royale des sciences de Naples avant l'âge de trente ans, ce qui était une faveur très-rare. Nommé ensuite chevalier de Malte, San-Severino se rendit dans cette île, où il fut parfaitement accueilli par le grand maître Rohan et nommé historiographe de l'ordre. Il n'y resta néanmoins que peu de temps et partit pour Gênes, d'où les premiers symptômes de la révolution le forcèrent d'aller à Florence; il y fit un assez long séjour, et il fut honoré d'un brevet de naturalisation par la jeune reine d'Etrurie. Etant retourné dans sa patrie, il y commença une traduction italienne de Tacite qui fut imprimée à l'imprimerie royale de Naples, 18 vol. in-8°, avec le texte latin en regard. On a encore du chevalier San-Severino une grammaire italienne et quelques poésies publiées dans divers recueils. Il mourut dans sa patrie vers 1820. — Un autre SAN-SEVERINO fut professeur de langue et de littérature italiennes à Gœttingue, puis à Brunswick et à Berlin. Il a publié une histoire de Bianca Capello et *Vies des hommes et femmes célèbres d'Italie*, 1767, 2 vol. in-12, ainsi que quelques traductions, entre autres celle de l'*Art de la guerre* de Frédéric II. A-G-S.

SANSEVERINO (DOMINIQUE), médecin, naquit en 1707 à Nocera, dans le royaume de Naples. Il fit ses études à l'université de cette capitale, dont il fut ensuite nommé professeur. Charles III l'appela auprès de sa famille et l'employa à constater l'imbécillité de son fils aîné, l'infant don Philippe. Admis à l'académie privée de Célestino Galiani, Sanseverino y lut plusieurs mémoires sur des phénomènes anatomiques et physiques. Il employa plusieurs années à déterminer la nature des *moffetes*, à faire l'analyse des eaux minérales de Pouzzoles et d'Ischia, et à rassembler les matériaux pour écrire l'histoire du Vésuve. La plupart de ces travaux passèrent dans les mains de Giannelli, son meilleur élève. Sanseverino mourut le 13 juin 1760. Ses ouvrages sont : 1° *De fibrarum sensibilitate atque irritabilitate*, dans un recueil sur l'insensibilité et l'irritabilité imprimé à Bologne, 1757; 2° *Lezione su d'un vitello a due teste*, sans indication de lieu ni de date. A—G—S.

SANSEVERO (RAIMOND DE SANGRO, prince DE), un des hommes les plus étonnants du siècle dernier, naquit à Naples, en 1710, au sein d'une famille qui se vante d'avoir eu pour fondateur un cadet de la maison de Bourgogne. Envoyé à Rome, il fit ses études au séminaire Romain, où il annonça des talents extraordinaires et un penchant décidé pour les arts mécaniques. Un jour que ses jeunes camarades se préparaient à donner un exercice public pour rendre compte de leurs progrès de l'année, on parla d'élever, dans la cour même du séminaire, un grand théâtre mobile, qui pût d'abord servir aux thèses littéraires et ensuite aux exercices chevaleresques. Raimond, presque enfant, composa, par la seule force de son génie, un modèle d'une exécution facile, qui mérita l'approbation du chevalier Michetti, architecte de Pierre le Grand. Le jeune élève disait que ce dessin lui avait été communiqué en rêve par un vieillard vénérable, qui s'était annoncé à lui sous le nom d'Archimède. On n'a pas de détails sur la suite de son cours d'études. Nommé chambellan par Charles III et décoré de l'ordre de St-Janvier, le prince de Sansevero leva à ses frais un régiment, à la tête duquel il combattit vaillamment à la bataille de Velletri (1744). Mais rien ne put le distraire de la culture des sciences. Il aurait été difficile, comme dit Lalande, de trouver un prince, et même un académicien plus instruit que Sansevero, qui eût pu composer à lui seul une académie tout entière. Ses inventions sont innombrables; nous n'en rapporterons que les principales. L'art de la guerre lui doit un nouveau système de fortification : — un nouveau plan de tactique pour l'infanterie, approuvé par le grand Frédéric et que le maréchal de Saxe introduisit dans ses armées; — un canon d'une matière différente du bronze, ne pesant que trente livres et capable de lancer un boulet du calibre des pièces de campagne; ce canon n'exigeait qu'une charge de cinq onces de poudre, tandis que nos pièces de campagne, du poids de deux cent vingt livres, n'en consomment pas moins de douze; — un fusil composé d'un canon et d'une seule platine, qui pouvait néanmoins être chargé à poudre et à vent; — une nouvelle espèce de chevaux de frise; — un papier pour les gargousses, qui se carbonisait en un instant, sans laisser d'étincelles après l'explosion. Charles III avait fait venir une grande quantité de ce papier d'Angleterre, où le secret en était soigneusement gardé; Sansevero en prend une feuille, l'examine, et, le lendemain, il en apporte au roi six feuilles que l'on trouve préférables au papier anglais. — Le prince Sansevero inventa une nouvelle manière d'imprimer en couleur, sans multiplier les tirages et les planches. Sa méthode fut reconnue plus avantageuse que celle qui fut proposée, au milieu du

18e siècle, par Christophe Leblong, qui exige plusieurs planches, différents tirages et des frais plus considérables (*voy.* GAUTIER DAGOTY). Sansevero en donna un essai dans le titre d'un ouvrage où l'on voyait cinq nuances diverses, combinées ensemble, sans se confondre. Lalande avoue (*Voyage d'Italie*, t. 6, chap. 17) que « les « planches en couleur que Gautier faisait à Paris « n'avaient pas les mêmes avantages ». — Le prince avait établi dans son palais une imprimerie, d'où il était sorti quelques belles éditions; il avait aussi un fourneau pour fabriquer des cristaux et un magnifique laboratoire pour ses opérations chimiques. Parmi ses essais, on doit rappeler la fameuse *lampe perpétuelle*, qui, après avoir brûlé pendant l'espace de trois mois de suite, s'éteignit par la maladresse d'un domestique, sans que, dit-on, le poids de la liqueur qui l'avait alimentée eût diminué d'une seule drachme. Le prince écrivit sur ce phénomène une lettre à Jean Giraldi de Florence; et il l'adressa ensuite, en français, à l'abbé Nollet, à Paris. Les arts mécaniques furent enrichis par Sansevero d'une machine hydraulique capable d'élever l'eau à une hauteur considérable; — d'une nouvelle espèce de drap très-mince et imperméable à l'eau (Charles III n'était jamais autrement habillé en hiver); — d'une fabrique encore plus étonnante de velours de soie d'un côté et de drap de l'autre, qui résistait également à la pluie; — d'un procédé pour imprimer des tableaux sur le velours, sans employer d'autres matériaux que le velours même, différemment nuancé. Charles III possédait un tableau de la Vierge, que le prince avait composé lui-même, en couvrant cette image d'un faux voile transparent. — D'une étoffe de soie jaune, parsemée de fleurs, à la manière des *pekins*, mais dont la couleur blanche n'avait pas d'épaisseur, ce qui rendait le faux *pekin* plus précieux que le véritable; — de l'art de préparer la soie végétale de l'apocyn (*brassica canina*); — d'un mécanisme pour faire des tableaux avec les tontisses ou poussières de drap, dont on saupoudrait une toile de Hollande; une tenture de cette étoffe, qui décore le grand salon du château royal de Persano, représente une chasse avec des portraits de plusieurs personnages du temps; — d'une peinture qu'il nommait *héloïdrique*, qui imite la délicatesse des miniatures et la vigueur des tableaux à l'huile; — d'une manière de fixer la couleur sur les tableaux au pastel (on avait déjà présenté à l'Académie de peinture de Paris, en 1753, un procédé du même genre [*voy.* LORIOT]). Sansevero communiqua sa découverte à Lalande, qui lui a consacré un chapitre entier de son *Voyage* (1); — d'une nouvelle espèce de peinture à l'encaustique, bien supérieure à celle de Caylus. Le prince peignit pour le roi un tableau avec des cires en couleur dont l'effet était surprenant. — D'une espèce de mastic qui, tendre comme le beurre pendant qu'on l'appliquait, devenait aussi dur que le marbre le jour suivant; — d'une manière de peindre sur verre; — du secret d'employer la laque et le cinabre dans les fresques; — de la manière de colorer les marbres de Carrare dans toute leur épaisseur. Il fit exécuter pour sa chapelle une grande inscription, dont les lettres en blanc se détachent, comme les figures d'un camée, sur un fond rouge, le tout ne composant qu'une seule pierre. — De l'art de denteller le marbre sans faire usage ni de burin ni de ciseau; deux tableaux, entourés de cette espèce de dentelle, furent présentés, en 1780, à l'infant d'Espagne don Gabriel par le prince de Castelfranco, fils de l'inventeur; — de l'art d'imiter les pierres fines et même les dures, comme les agates, les jaspes et les lapis lazuli; Lalande raconte que le prince ayant donné un morceau de son lapis lazuli à la margrave de Bareuth, cette princesse le fit examiner à différents chimistes, qui virent avec étonnement que l'acide nitrique le dépolissait, comme il arrive dans le véritable lapis; — du secret de décolorer les pierres fines et de les blanchir comme le diamant, etc. Sansevero avait fait différentes observations sur la palingénésie naturelle et artificielle de quelques plantes et animaux. Il avait fait construire une voiture à quatre roues qui surnageait sur la mer, sans qu'on pût apercevoir le mécanisme qui la faisait flotter et avancer. Le roi fut tout étonné lorsqu'un jour il découvrit de sa terrasse ce nouveau Neptune se promenant sur la surface des eaux. Le voyageur suédois Jacques-Jonas Bjoernstaehl en parle dans ses *Lettres* adressées à Gjörwell, bibliothécaire du roi à Stockholm. Sansevero cultivait avec succès les belles-lettres, et la plupart des inscriptions latines de sa chapelle ont été composées par lui-même. En peu de temps, il apprit l'hébreu, le syriaque, et même le grec et l'arabe. Il dépensa des sommes considérables pour orner de sculptures l'oratoire privé de sa famille. L'entablement et les chapiteaux sur lesquels il est appuyé ont été exécutés d'après les dessins que lui-même avait fournis aux artistes, et l'on ne peut qu'en admirer l'élégance et le goût. Sansevero n'eut pas le temps d'achever sa chapelle; mais elle n'en est pas moins un des plus beaux monuments que la ville de Naples offre à la curiosité des étrangers. Le prince de Sansevero était grand d'Espagne de première classe, membre de l'académie florentine depuis 1743, et ensuite de celle de la Crusca sous le nom d'*Esercitato*. Il fut obligé d'écrire une longue lettre latine à Benoît XIV pour lui expliquer les motifs qui l'avaient engagé à s'enrôler dans la secte des francs-maçons, ce dont le gouvernement lui faisait un crime. Il fut accusé d'hérésie et d'impiété pour une lettre apologétique qu'il publia sur les *quipos* dans le but de

(1) Sur le jaune de Naples et sur la fixation du pastel, chap. 20.

tourner en ridicule la lourde érudition des antiquaires. Il obtint du même pape que cet ouvrage fût rayé de l'*Index*. Enfin on reprocha au prince de blesser l'honnêteté publique en ornant de statues licencieuses l'intérieur de sa chapelle privée; et pour qu'aucun genre de célébrité ne manquât à ce génie extraordinaire, on le supposa entaché de magie, et l'on prétendit que toutes ses expériences n'étaient que l'effet d'un pacte secret avec le diable. Malgré ces attaques, le prince de Sansevero ne fut exposé à aucune persécution, et il mourut, le 22 mars 1771, d'une infirmité qu'il avait contractée dans ses préparations chimiques. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Pratica più agevole, e più utile di esercizj militari per l'infanteria*, Naples, 1747, in-fol., avec fig., et réimprimé à Rome, en 1760; 2° *Lettera apologetica, contenente la difesa del libro intitolato Lettere di una Peruana, per rispetto alla supposizione de' Quipu*, etc., ibid., 1750, in-4°; 3° *Supplica alla Santità di Benedetto XIV in difesa, e rischiaramento della Lettera apologetica sul proposito de' Quipu de' Peruani*, ibid., 1753, in-4°; 4° *Lettres à l'abbé Nollet, contenant la relation d'une découverte faite par le moyen de quelques expériences chimiques*, 1re partie, ibid., 1753, in 8°; 5° *Dissertazion sur une lampe antique trouvée à Munich en l'année* 1753 (2e partie de l'ouvrage précédent), ibid., 1756, in-8°; 6° *Vocabolario dell' arte militare di terra*, jusqu'à la lettre O, 6 vol. in-fol.; 7° l'*Anti-Tolando, opera nella quale si confuta la dissertazione delle origini giudaiche di Tolando*; 8° *Serie di lettere indirizzate ad un libero pensatore, sulla necessità che abbia qualunque più ostinato ateo di osservare una perfetta morale*, etc.; 9° *Dialoghi critici sulla vita di Maometto*. On y explique de quelle manière Mahomet a pu opérer les miracles qu'on lui a attribués. 10° *Dissertazione sopra gli errori dello Spinosa*; 11° *Dissertazione sulla materia, e su i fenomeni della luce*; 12° *Lettere intorno alla storia de' Peruani, sotto il governo de' dodici Ynca*, etc. Les sept derniers ouvrages n'ont pas été publiés. A—G—S.

SANSON (NICOLAS), le créateur de la géographie en France (1), était natif d'Abbeville, où, depuis plus d'un siècle, sa famille était admise aux charges municipales. Né le 20 décembre 1600, il était l'aîné des trois fils de Nicolas Sanson, lequel souhaitait que tous ses enfants cultivassent la géographie; mais celui qui fait l'objet de cet article répondit le mieux à ses vues. Après avoir achevé ses humanités avec succès au collége d'Amiens, il revint dans sa famille et se livra tout entier à l'étude de cette science. Il avait à peine seize ans, lorsque, mettant à profit les travaux d'Ortelius et de Gérard Mercator, il parvint à dresser une carte de l'ancienne Gaule, supérieure à celles de ces maîtres; cependant il en retarda la publication, dans la crainte qu'on ne l'attribuât à son père. S'étant marié de bonne heure et forcé par son peu de fortune de subvenir aux besoins de sa famille, il embrassa le commerce; mais le temps qu'il continuait de donner à l'étude l'empêchait de suivre ses affaires; il éprouva des pertes considérables, céda ce qui lui restait à ses créanciers et vint à Paris en 1627, apportant sa carte de la Gaule. Le succès qu'elle obtint lui mérita la protection du cardinal de Richelieu. Il fut présenté au roi Louis XIII, qui reçut de lui quelques leçons de géographie et le nomma ingénieur en Picardie. Il se rendit aussitôt à sa destination, visita les différentes villes de la province pour en examiner les travaux et revint dans Abbeville, dont il fit réparer les fortifications. Les devoirs de sa place ne ralentirent point son zèle pour la géographie, et il publiait presque chaque année de nouvelles cartes. Louis XIII vint, en 1638, en Picardie pour être plus à portée de surveiller les opérations de l'armée, et, pendant le séjour qu'il fit à Abbeville, il logea dans la maison de Sanson, auquel il témoigna les plus grands égards. Sanson accompagnait le roi dans ses différentes excursions, et plusieurs fois il fut appelé au conseil. Ayant à se plaindre du marchand qu'il chargeait de la vente de ses cartes (1), il s'établit, vers 1640, à Paris pour en surveiller le débit, qui faisait sa principale ressource. Il reçut, peu de temps après, le brevet de géographe ordinaire du roi, avec un traitement de deux mille livres, et fut nommé conseiller d'Etat; mais il n'en prit point le titre, dans la crainte, dit-on, que ses enfants ne s'en prévalussent pour se dispenser de continuer l'étude de la géographie. Attaqué par le P. Labbe au sujet de la carte de la Gaule, il lui répliqua vivement, et il se proposait de relever en détail les nombreuses méprises de son adversaire; mais le chancelier Seguier les réconcilia et détermina Sanson à jeter au feu le reste de son manuscrit. Nicolas mourut à Paris, le 7 juillet 1667, et fut inhumé dans la chapelle basse de St-Sulpice. Outre ses trois fils, dont on parlera ci-dessous, il a formé plusieurs élèves, parmi lesquels Duval, son neveu et le père du célèbre Guillaume Delisle. Il a rendu d'importants services à la géographie; mais on lui reproche avec raison d'avoir travaillé avec trop de précipitation et de n'avoir pas assez profité des découvertes astronomiques pour donner à ses cartes le degré de perfection dont elles étaient susceptibles. Fréret en a signalé les défauts dans deux lettres sur Guill. Delisle, insérées l'une dans le *Mercure*, mars 1726, et l'autre dans le tome 10, 2e partie, des *Mémoires* de Nicéron. La seconde est une réponse à la notice

(1) Les cartes de Sanson sont bien défectueuses, dit Longuerue, j'en conviens; mais c'est lui qui a commencé, et qui nous a mis en train et en goût de géographie. Avant lui qu'avions-nous? *Longueruana*.

(1) Ses cartes étaient son pain. Il avait affaire à Melchior Tavernier, qui était un Arabe et le recompensait mal. Il rencontra mieux dans Mariette; avec tout cela il était bien pauvre. *Ibid.*

sur les Sanson, dont l'auteur, pour relever le mérite de ces géographes, cherche à rabaisser celui de Delisle (1). Outre un très-grand nombre de cartes qu'on peut se dispenser d'indiquer, puisqu'elles ont été surpassées depuis longtemps (2), on a de Nicolas Sanson : 1° *Galliæ antiquæ descriptio geographica*, 1627, in-fol., en quatre feuilles et deux de supplément ; 2° *Græciæ antiquæ descriptio geographica*, 1636, in-fol. ; 3° l'*Empire romain*, 1637, en quinze cartes ; 4° *Britannia, ou Recherches sur l'antiquité d'Abbeville*, 1638, in-8°. Dans cette dissertation savante et curieuse, Sanson cherche à prouver qu'Abbeville est la *Britannia* de Strabon (voy. *Geogr. lib.* 4), et qu'elle a fourni la première colonie qui s'est établie dans la Grande-Bretagne, pays auquel elle a donné son nom. Il y traite en passant des voyages de Pythéas (*voy.* ce nom) et de l'antiquité de Marseille. 5° La *France*, 1644, in-fol., en dix cartes, cinq latines et cinq françaises ; 6° *Tables méthodiques pour les divisions des Gaules et de la France*, 1644, in-fol., reproduites par ses fils, en 1696, et avec des corrections et des additions par Robert de Vaugondy, en 1742 ; 7° *l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne*, 1644, in-fol., quatre cartes ; 8° le *Cours du Rhin*, en neuf cartes, avec une table alphabétique des villes, 1646, in-fol. ; 9° *In Pharum Galliæ antiquæ Phil. Labbe disquisitiones geographicæ*, Paris, 164-148, in-12. Ces deux premières parties, les seules qui aient paru, ne contiennent les remarques de Sanson que sur les deux premières lettres de l'alphabet, et cependant il relève plus de quatre cents erreurs ou plagiats de son adversaire. 10° *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule jointe à la traduction des* Commentaires de César *de Perrot d'Ablancourt*, 1647 ou 1651, in-4°. Elles sont savantes ou instructives. 11° L'*Asie*, en quatorze cartes, 1652, in-4° ; 12° *Index geographicus*, 1653, in-12 ; 13° *Geographia sacra ex Veteri et Novo Testamento descripta et in tabulis quatuor concinnata*, 1653, in-fol. ; 1665, même format ; avec des notes de Jean Leclerc, 1704 (*voy.* CHARLES DE SAINT-PAUL). Les dissertations géographiques ont été traduites en français et insérées dans l'édition de la Bible de Sacy, 1717, in-fol. Robert de Vaugondy a profité du travail de Sanson dans sa *Géographie sacrée*. 14° L'*Afrique*, 1656, in-4°, avec dix-neuf cartes (3). On conserve à la bibliothèque de Paris une *Dissertation* manuscrite de Sanson *sur le Portus Iccius* (*voy.* SOMNER), qu'il place à Boulogne (4). Son portrait a été gravé par Edelinck, format in-4°. W—s.

SANSON (NICOLAS), l'aîné des fils du précédent, fut tué d'un coup de mousquet à la journée des barricades (27 août 1648), en défendant le chancelier Seguier contre la fureur de la populace (*voy.* SEGUIER). Il n'était âgé que de 22 ans et venait d'obtenir le titre de géographe ordinaire du roi. On lui attribue : *Traité de l'Europe*, en discours, in-4°, avec vingt cartes françaises et neuf latines. — *Guillaume* SANSON, le cadet des trois frères, continua, de concert avec Adrien, le commerce des cartes et des livres de géographie. Outre de nouvelles publications des cartes de son père, on lui doit : 1° *Introduction à la géographie*, Paris, 1681, in-12, 3 parties ; réimprimée avec de nouvelles cartes et des explications plus détaillées, 1690, 1705, 1714, in-4° et in-fol. ; 2° *In geographiam antiquam Mich.-Ant. Baudrand disquisitiones geographicæ*, ibid., 1683, in-12. Il y défend la mémoire de son père contre les attaques de Baudrand (*voy.* ce nom) et relève en même temps les nombreuses erreurs de ce géographe ; il en signale jusqu'à six cents dans la première lettre de son *Dictionnaire*. 3° *Dissertation sur ce que Dominique Cassini dit des conquêtes des Gaules dans son* Traité d'astronomie. Il y prétend prouver, contre Cassini, que la Celtibérie et la Galatie n'étaient point des pays maritimes, et qu'il n'a jamais existé sur les rives du Pont-Euxin de peuples appelés Celto-Scythes. Cette pièce n'a pas été publiée ; mais on en trouve un extrait assez étendu dans le *Journal des Savants*, année 1697, p. 111-116. L'auteur promettait de l'insérer dans un recueil de traités sur l'ancienne Gaule, commencé par son père et auquel il avait mis la dernière main. 4° *Lettres sur les changements qui se trouvent dans la carte de l'Asie mise au jour par de Fer* (*Journal des Savants*, 1697). Guillaume mourut le 15 mai 1703. Il a laissé des remarques en manuscrit sur la *Notice des Gaules* de Valois. — *Adrien* SANSON, géographe ordinaire du roi, comme ses deux frères, eut part aux différents ouvrages de Guillaume. Il cultivait aussi la philosophie et les lettres avec quelque succès. Dreux du Radier a recueilli, dans ses *Récréations historiques* (t. 1er, p. 304), un sonnet d'Adrien qui mérite d'être lu. Il mourut le 7 septembre 1718, laissant son fonds de cartes et de livres géographiques à Pierre Moulart-Sanson, son neveu. Moulart, mort le 30 juin 1730, eut pour successeur son neveu Robert de Vaugondy (*voy.* ce nom). W—s.

SANSON (JACQUES), carme déchaux d'Abbeville, né en 1596, était cousin de Nicolas Sanson, qui, le premier, cultiva la géographie en France avec quelque succès. Après avoir achevé ses études à Paris, il y prit l'habit du Carmel et reçut le nom

(1) Cette *Notice* fut publiée par Nicéron, t. 13, p. 210-235. On l'attribue à Moulart-Sanson ou à l'abbé Perrier, tous deux petits-fils de Nicolas.

(2) Les curieux peuvent consulter le *Catalogue des cartes et livres de géographie des Sanson*, 1702, in-12.

(3) C'était un entêté ; et, quoique les Portugais eussent fait graver à Rome leurs belles estampes de l'Ethiopie, il continua, pour n'en avoir pas le démenti, à redonner toutes les anciennes fautes que son père et lui avaient faites. *Longueruana.*

(4) On voyait aussi dans la collection de l'abbé de Tersan un *Dessin du monde* (ou Mappemonde), en 8 feuilles, dessiné par N. Sanson avec une grande netteté et sans confusion, quoique les méridiens et parallèles y fussent tous tracés *de degré en degré* jusqu'à 10° du pôle. *Voy.* le *Catalogue des objets d'antiquités*, etc., de ce cabinet, vendus le 8 novembre 1819 et suiv., n° 926. C. M. P.

d'Ignace-Joseph de Jésus-Maria, sous lequel il est principalement connu. Il acquit bientôt une réputation comme prédicateur et fut revêtu de différents emplois, qu'il remplit avec zèle (1). Il s'occupa aussi de recherches sur sa ville natale, et il mourut au couvent de Charenton, le 19 août 1665. Ses principaux ouvrages sont : 1° la *Vie de St-Maur des Fossés*, avec les antiquités de cette abbaye, Paris, 1640, in-8°; 2° *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville et de l'archidiaconé de Ponthieu*, ibid., 1646, in-4°; 3° *Vie de la mère Gabrielle de Jésus-Maria*, fondatrice des religieuses de l'ordre de St-François de Paule, ibid., 1646, in-8°; 4° *Récit des vertus d'Antoine Leclerc de la Forêt, avocat au parlement de Paris*, ibid., 1647, in-8°; 5° le *Martyre du P. Denis de la Nativité* (dans le monde Berthelot), mort pour la foi dans les Indes, ibid., 1648, in-8°; 6° l'*Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville*, ibid., 1657, in-fol. Il a laissé en manuscrit : l'*Histoire ecclésiastique du diocèse d'Amiens*, les *Vies des saints* de ce diocèse, la *Chronique des carmes déchaussés de France* et quelques autres ouvrages dont on trouve les titres dans la *Bibl. Carmelitana* de Cosme de Villiers, p. 708 et suivantes. W—s.

SANSON (Charles-Henri), célèbre exécuteur des hautes œuvres de Paris, fut un des hommes les plus extraordinaires du dernier siècle par le contraste de son caractère doux et pieux avec ses horribles fonctions. Il naquit en 1740, d'une famille vouée depuis plus de deux siècles à ce cruel métier et venue de Florence au temps de Marie de Médicis, sous le nom de *Sansoni*, qu'elle changea en celui de *Sanson*, dans l'intention probablement de paraître plus française. On voit dans les mémoires du temps que, sous le règne de Louis XIII, un Sanson était *exécuteur commissionné* par le duc de Lorges, grand justicier du royaume. Ainsi, ce fut par lui que périrent la plupart des victimes du despotisme de Richelieu, et depuis cette époque, la même place n'a pas cessé d'être occupée par ses descendants, auxquels d'ailleurs on ne put jamais faire d'autre reproche que celui de leur terrible profession. Charles-Henri Sanson était né à Paris, dans la rue Beauregard, où demeurait son père. On le fit entrer secrètement, à l'âge de dix ans, dans une maison d'éducation de Rouen, où il se montra fort soumis et studieux. Son origine y resta d'abord ignorée; mais il se vit obligé d'en sortir dès qu'elle fut connue. Revenu chez son père, on essaya de l'envoyer dans une autre école, qu'il fut encore obligé de quitter. Alors on lui donna pour précepteur un pauvre abbé du nom de Grisel, que son père avait recueilli par charité et qui l'instruisit dans de très-bons principes de piété et de vertu. Mais on sent qu'ainsi élevé et doué d'un bon naturel, le fils de Sanson dut trouver sa position affreuse quand il la connut tout entière et qu'il ne put plus se faire illusion sur la nécessité de succéder à son père. Du reste, un assez fort traitement était attaché à son emploi, et il avait des priviléges que la révolution a supprimés, entre autres celui d'une sépulture réservée à sa famille dans l'église St-Laurent, où l'on en montre encore la place auprès du banc d'œuvre. Depuis un temps immémorial, les exécuteurs des jugements criminels (1), en France, notamment celui de Paris, percevaient pour leur salaire un droit appelé à Paris *droit de navage* et qui consistait en une espèce de tribut sur les comestibles, qui se percevait aux portes de la ville ou dans les marchés et qui ne produisait pas moins de trente mille francs par an, lorsqu'il fut remplacé, en 1776, par un traitement fixe de seize mille livres, plus deux mille écus pour l'entretien de l'échafaud et le logement du pilori, qui fut démoli en 1780. Cet état de choses dura jusqu'en 1793, où la convention nationale fixa par un décret le sort de tous les bourreaux de France. Ayant succédé à son père vers 1770, Charles-Henri Sanson avait eu peu d'occasions d'exercer son terrible ministère pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI; il n'en fut pas de même pendant la révolution. C'est par lui que furent exécutés Favras, Durosoi, Bachmann et d'autres, qui avaient échappé aux massacres du 10 août et du 2 septembre 1792. Jamais ses fonctions ne lui avaient paru plus pénibles. Lorsqu'il s'agit de l'exécution de Louis XVI, il hésita d'abord à accepter cette horrible mission, et il ne s'y soumit que pressé par tous les siens et bien persuadé que, par un refus, il s'exposerait à de grands périls, sans utilité pour le malheureux prince, dont il aggraverait la position au lieu de l'adoucir. Après la catastrophe, il tomba malade et cessa de remplir ses fonctions, dans lesquelles il fut remplacé par son fils (*voy.* l'article suivant). Ainsi ce n'est pas par lui que furent exécutés la reine, la sœur de Louis XVI, le duc d'Orléans, Malesherbes, Danton, Robespierre et tant d'autres. Un mois après le 21 janvier, il était encore malade, et il cherchait vainement à se distraire de son chagrin par des voyages et d'autres moyens, lorsqu'il lut dans le *Thermomètre politique*, journal que rédigeait Dulaure, un compte rendu calomnieux de la mort de Louis XVI. Dans ce journal, en date du 13 février 1793, Dulaure prêtait à Sanson le récit suivant, sous ce titre : *Anecdote très-exacte sur la mort de Louis Capet*. — « Au moment où « *le condamné* monta sur l'échafaud, je fus sur- « pris de son assurance et de sa fermeté ; mais,

(1) Quelques biographes disent que le P. Sanson fut nommé supérieur de la maison des Carmes déchaussés, établie récemment à Turin, et que, pendant son séjour en cette ville, la princesse royale de Savoie le choisit pour son confesseur; mais le P. de Villiers, que l'on a dû croire bien informé de tout ce qui concerne les religieux de son ordre, n'en fait aucune mention.

(1) Par un arrêt du parlement, il était défendu de leur donner un autre nom.

« au roulement des tambours qui interrompit sa « harangue et au mouvement simultané que « firent mes garçons pour saisir *le condamné*, « sur-le-champ sa figure se décomposa ; il s'écria « trois fois de suite très-précipitamment : *Je suis « perdu....* » Le journaliste, continuant de faire parler Sanson, ajoute : « *Le condamné avait copieusement soupé la veille et fortement déjeuné le « matin....* Louis Capet avait été dans l'illusion « jusqu'à l'instant précis de sa mort, et il avait « compté sur sa grâce. Ceux qui l'avaient main- « tenu dans cette illusion avaient eu sans doute « pour objet de lui donner une contenance assu- « rée, qui pourrait en imposer aux spectateurs « et à la postérité ; mais le roulement des tam- « bours a dissipé le charme de cette fausse sécu- « rité, et les contemporains ainsi que la postérité « sauront à quoi s'en tenir sur les derniers mo- « ments du *tyran condamné....* » Sanson, qui lut cette relation, en fut indigné, et il se hâta de la démentir par une lettre adressée au journaliste, qui ne l'inséra pas et qui se borna à dire, dans son numéro du 18 février 1793, que le *citoyen Sanson, exécuteur des jugements criminels,* lui avait écrit pour réclamer contre le récit de la mort de *Louis Capet*, publié sous son nom, déclarant que ce récit était *de toute fausseté ;* et il invita le *citoyen Sanson* à lui faire parvenir un récit plus exact, ce que celui-ci ne manqua pas de faire aussitôt. Trois jours après (le 21 février), on lut dans le *Thermomètre politique* ce récit précieux pour l'histoire, courageux, surtout si l'on se reporte à l'époque où il fut publié, et honorable enfin pour Sanson, qui ne craignit pas de le signer. Nous le donnons dans son intégrité, avec les fautes d'orthographe et les formules obligées du temps (1) : « Citoyen, un voyage d'un instant « a été la cause que je *n'ais* pas eu l'honneur de « répondre à l'invitation que vous me faites dans « votre journal, au sujet de Louis Capet. Voici, « suivant ma promesse, l'exacte *véritée* de ce qui « *c'est* passé. *Decendant* de la voiture pour l'exé- « cution, on lui dit qu'il *faloit* ôter son habit. Il « fit quelques difficultés en disant qu'on pouvoit « l'exécuter comme il étoit. Sur la *representation* « que la chose étoit impossible, il a lui-même aidé à « ôter son habit. Il fit encore la même *difficultée* « lorsqu'il *cest agit* de lui lier les mains, qu'il « donna lui-même lorsque la personne qui *lacom- « pagnoit* lui *eût* dit que c'étoit un dernier sacri- « fice. Alors il s'informa *sy* les tambours *batteroit « toujour*. Il lui fut répondu que l'on n'en savoit « rien, et *c'étois* la *véritée* (2). Il monta à l'échaf- « faud et voulut foncer sur le devant, comme « voulant parler. Mais on lui *representa* que la « chose étoit impossible encore ; il se laissa alors « conduire à l'endroit où on l'*attachat*, et où il « s'est écrié très-haut : « Peuple, je meurs inno- « cent. » *Ensuitte* se retournant vers nous, il « nous dit : « Messieurs, je suis innocent de tout « ce dont on m'inculpe. Je souhaite que mon « sang puisse cimenter le bonheur des François. » « Voilà, citoyen, ses dernières et véritables pa- « roles. L'espèce de petit débat qui se fit au « pied de l'échaffaud *roulloit* sur ce qu'il ne « croyoit pas nécessaire qu'il *otat* son habit et « qu'on lui *liat* les mains. Il fit aussi la proposi- « tion de se couper lui-même les cheveux. Et « pour rendre *homage* à la *véritée*, il a soutenu « tout cela avec un sang-froid et une *fermetté* qui « nous a tous étonnés. Je reste très-convaincu « qu'il avoit puisé cette *fermetée* dans les prin- « cipes de la religion, dont personne plus que « lui ne paroissoit *pénétrée* ny persuadé. Vous « pouvez être assuré, citoyen, que voilà la vérité « dans son plus grand jour. J'ay l'honneur d'estre, « citoyen, votre concitoyen. *Signé* Sanson. *Paris, « ce* 20 *février* 1793, *l'an 2e de la république fran- « çoise.* » Ce qu'il faut remarquer dans ce curieux récit de Sanson, c'est que tout y est parfaitement d'accord avec ce qu'a dit l'abbé Edgeworth de Firmont, qui accompagna Louis XVI jusque sur l'échafaud (*voy.* FIRMONT), et qui, s'il ne prononça pas les belles paroles qu'on lui a attribuées : « Montez au ciel, fils de St-Louis », s'exprima d'une manière plus simple, mais peut-être plus convenable, en lui disant : « Je ne vois dans ce « nouvel outrage qu'un dernier trait de ressem- « blance entre Votre Majesté et le Dieu qui va « être sa récompense. » Ce qui est bien sûr, c'est que ces touchantes paroles du digne ecclésiastique, attestées par le bourreau lui-même, persuadèrent l'infortuné prince, qui aussitôt se résigna et tendit ses mains. On doit s'étonner que d'aussi précieux détails aient été omis par tous les historiens. Sanson avait été l'instrument immobile et le témoin à peu près passif du supplice ; car ce ne fut pas lui qui mit en mouvement la terrible machine, ni lui qui saisit la tête sanglante pour la montrer au peuple ; Edgeworth a dit positivement que ce fut le plus jeune des bourreaux. Cet horrible spectacle fit sur Sanson le père une si vive impression qu'il tomba malade et cessa d'exercer son cruel métier jusqu'à sa mort, qui eut lieu six mois après, dans les regrets les plus amers d'avoir concouru à un aussi déplorable événement. Par ses dispositions testamentaires, il voulut qu'une messe d'expiation fût dite à ses frais tous les ans, le 21 janvier, pour le repos de l'âme de Louis XVI ; et tant qu'il a vécu, son fils et successeur a religieusement rempli ce devoir, en chargeant de faire dire cette messe le curé de St-Laurent. Dans les temps de révolution, on fut souvent obligé d'y procéder dans le silence et sans apprêts funéraires. On priait seulement pour le repos de l'âme *de Louis*, sans autre désignation. Cette

(1) Cette lettre a été la propriété de l'imprimeur Tastu qui la tenait de Dulaure lui-même. Aimé Martin l'a ensuite possédée. Elle appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Paris.

(2) Il est évident qu'ici Sanson n'a pas voulu se nommer, mais que ce fut lui qui fit cette réponse à la question que lui adressa le *condamné*.

pieuse cérémonie fut continuée jusqu'en 1840, tant que vécut le fils de l'exécuteur auquel le présent article est consacré. M—D j.

SANSON (HENRI), fils et successeur du précédent, naquit à Paris, en 1767, et fut élevé avec autant de soins que le comportait la triste position de son père, auquel il succéda après sa mort, en 1793. Si Henri Sanson ne fut pas le bourreau de Louis XVI, il fut celui des nombreuses victimes de la terreur de 1793 et 1794. C'est par lui que furent exécutés la reine Marie-Antoinette, sa belle-sœur Elisabeth, Malesherbes, le duc d'Orléans et tant d'autres. Du reste, son caractère, comme celui de son père, ne fut ni impitoyable ni cruel; il était même pieux et faisait élever chrétiennement ses enfants. C'est un témoignage que lui rend encore tout le clergé de St-Laurent, sa paroisse, qui en a été témoin. Il possédait dans la rue Neuve-St-Jean un hôtel où tous les samedis il faisait une distribution de pain aux pauvres du quartier. On trouve encore sur cet homme, non moins extraordinaire que son père, dans le troisième volume de l'ouvrage intitulé *Dix ans à la cour du roi Louis-Philippe*, par Appert, des anecdotes curieuses et dont quelques-unes peuvent trouver ici leur place. Le fait se passait en 1835. C'est Appert qui parle : « ... Lord Durham et lord Ellice, ministre de la « guerre d'Angleterre, vinrent avec mon digne « ami Bowring me visiter quai d'Orsay, pour « prendre un jour afin de nous rendre chez « Sanson, qui avait offert de *monter la guillotine* « *pour ces messieurs*. J'allai donc prévenir l'exé« cuteur que le samedi suivant nous viendrions « le prendre. Comme c'était la première fois que « j'entrais dans sa maison (située rue des Marais), « il fut enchanté de me bien recevoir. Madame « Sanson avait ouvert la porte, et lorsqu'elle « apprit mon nom, elle appela vite son mari, « qui, en me voyant, s'empressa de retirer le « bonnet de coton couvrant sa large et haute « tête chauve. Il voulut absolument me faire « asseoir dans son fauteuil, ce qui, je l'avoue, ne « me séduisait pas du tout. Je remarquai des « gravures pieuses qui entouraient son cabinet; « j'entendais toucher sur un piano l'air de la « *Muette* (c'était sa petite-fille). Je pensais à tous « les malheureux qu'il avait exécutés; je voyais « avec horreur ce glaive à deux tranchants, « marqué par deux fils, dont l'un rappelait l'exé« cution de Lally, l'autre celle de la Barre. J'étais « impressionné, pensif, lorsque Sanson me dit : « Monsieur, le fauteuil sur lequel vous êtes assis « appartient depuis bien longtemps à notre fa« mille; mon père et les siens y tenaient beau« coup et s'en servaient toujours. » Je ne sais « pourquoi, mais involontairement je me levai « de suite de ce fauteuil et pris congé de M. San« son.... Le samedi suivant, lord Durham vint « me chercher dans sa voiture; il avait parlé à « tant d'Anglais de notre visite à la rue des Ma« rais qu'une foule de carrosses nous suivirent, « comme *si nous allions* à un enterrement. Lord « Durham me demandait en route s'il ne serait « pas possible d'acheter un mouton pour le faire « guillotiner. Je lui répondis que cela donnerait « lieu avec raison à de sévères critiques, et il « n'insista pas. Arrivé rue des Marais, voyant « que nous étions au moins cinquante personnes, « j'entrai seul chez le bourreau. Il était en grande « toilette noire, et il nous conduisit sur le bord « du canal St-Martin, chez le peintre gardien du « fatal instrument. Là, le caractère anglais eut « l'occasion de se montrer tel qu'il est; chacun « voulait toucher au couperet, aux paniers, se « mettre sur la planche qui tient le corps lors« qu'on le fait basculer, pour que la tête se « trouve juste dans la lucarne qui l'enferme et « la place au-dessous du terrible couteau. Sanson « avait fait monter entièrement et repeindre la « guillotine, et des bottes de paille servirent à « démontrer la terrible puissance du couperet. « Vidocq aidait Sanson et son fils dans leurs « explications.... Lord Durham, lord Ellice, Bow« ring et tous les autres assistants y trouvèrent « un spectacle qui les intéressa beaucoup. Je « quittai Sanson en abandonnant l'immense cor« tége.... J'engageai, sur la prière de plusieurs « amis, Sanson à dîner pour le samedi suivant, « et en acceptant il osa ajouter bien timide« ment : « Mon fils, qui me remplace souvent « dans mes fonctions, serait bien heureux d'avoir « le même honneur. — Comment donc, mon« sieur Sanson? amenez-le ; j'en serai fort aise, » « répondis-je. Il y eut deux réunions à ma villa « de Neuilly, où assistaient à dîner MM. de Balzac « Alexandre Dumas, Fourier, Victor Considérant, « Harel le phrénologue, le docteur Chapelain, « représentant le magnétisme, Vidocq, Sanson « et son fils, Casimir Broussais, etc. Le dernier « dîner fut fait par le cuisinier Gillard.... » Appert ajoute : « Balzac, Alexandre Dumas furent « très-spirituels dans leur conversation avec Vi« docq et les Sanson. » On questionna le fils sur la sensation qu'il éprouvait en remplissant son triste ministère : « Je suis tout chagrin, répon« dit-il, lorsqu'on me prévient, et j'aime bien « quand la chose est finie; mais, que voulez« vous! c'est notre devoir, ce sont de grands « scélérats; mon père, pour les pauvres jeunes « gens de la Rochelle, si jeunes, si interessants, « coupables seulement de s'être laissé entraîner, « a été, comme moi-même, bien désolé.... » Plus loin Appert donne quelques détails sur la vie privée de la famille Sanson : « C'est encore, « dit-il, le bon vieux temps du Marais, le dîner « à une heure, le goûter à cinq et le souper à « huit heures, puis après, la petite partie de « piquet, toujours en famille, bien entendu. « L'exécuteur actuel a deux jolies demoiselles, « qu'il élève bien; elles sont musiciennes et pa« raissent avoir une bonne éducation; mais très-

« probablement elles épouseront des fils de bour« reaux de grandes villes.... » Appert s'est trompé dans ses conjectures sur la fortune de Sanson, qui alors paraissait assez grande en effet; mais elle s'est fort altérée depuis, et l'on sait qu'en mars 1847, le fils de celui auquel nous consacrons cette notice a perdu son emploi par suite des poursuites de ses créanciers. Quant à Henri Sanson, qui fait le sujet de cette notice, il mourut le 22 août 1840, à l'âge de 73 ans, après avoir rempli tous ses devoirs de religion. Comme son père, il n'avait exercé qu'à regret son redoutable ministère, et il était d'un caractère fort doux, de mœurs très-régulières. Grand et d'une figure assez remarquable, on le rencontrait souvent dans les rues ou à l'église et quelquefois au spectacle, surtout à celui du Vaudeville, où on l'a pu voir plus d'une fois dans le milieu du parterre, souriant aux couplets, aux gestes d'une jeune actrice. Mercier, qui l'a aussi remarqué, à cette même place, fait dans son *Nouveau tableau de Paris* un portrait assez piquant de cette tête chauve, dominant le parterre et qui en avait vu tomber tant d'autres!... On a imprimé, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution française, par Sanson, exécuteur des arrêts criminels*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°, un ouvrage que Quérard attribue à l'Héritier de l'Ain, et dans lequel, entre autres erreurs, on fait vivre en 1830 celui qui expira six mois après l'exécution de Louis XVI. Il a paru, en 1863, de *Nouveaux mémoires de Sanson* ou plutôt une nouvelle compilation portant ce titre. M—D j.

SANSON (NICOLAS-ANTOINE), général du génie, né à Paris le 7 décembre 1756, de la famille du célèbre géographe de ce nom (*voy.* Nic. SANSON), était au commencement de la révolution professeur au collége de Sorrèze. Il quitta cet emploi, en 1792, pour entrer dans la carrière des armes, et servit d'abord à l'armée des Pyrénées, où il fut nommé capitaine le 8 septembre 1793 et chef de bataillon l'année suivante. Il se distingua surtout au combat de St-Laurent et passa à l'armée d'Italie après la paix de Bâle, en 1795. Il se fit dès lors remarquer de Bonaparte, qui le félicita hautement dans son rapport sur le siége de Mantoue, en 1796. Deux ans après, il suivit ce général en Egypte et se distingua à Chebreiss, où notre flottille, qui remontait le Nil pour arriver au Caire, essuya un combat meurtrier. Cet exploit le fit nommer chef de brigade, et il fut chargé, en cette qualité, de la construction du fort de Salahié, sur le chemin de la Syrie, où Bonaparte devait tenter une expédition. Sanson l'accompagna encore dans cette entreprise, et il eut la main traversée d'une balle au siége de St-Jean d'Acre, dans une reconnaissance où il s'était avancé jusque sous les murs de la place. Nommé ensuite général de brigade, il resta en Egypte après le départ de Bonaparte et servit fort utilement sous Kléber. Quand Menou eut succédé à ce général, Sanson fut chargé des fortifications destinées à couvrir la place d'Alexandrie, dernier refuge des Français dans ce pays. Revenu en France avec le reste de l'armée après la capitulation, il fut accueilli par le nouveau consul, qui le nomma directeur, puis inspecteur général des fortifications, et l'employa presque toujours auprès de lui à la grande armée, où Sanson fit les campagnes de 1805, 1806 et 1807. Nommé général de division dans cette dernière année, il passa à l'armée d'Espagne, après le traité de Tilsitt, et y fut chargé de diriger les siéges de Rose et de Girone. Ce dernier dura très-longtemps (près d'un an) et les Français y firent de grandes pertes, dont on a plus d'une fois voulu rendre le général Sanson responsable, ce qui était peu fondé. Napoléon, qui le considérait comme un de ses meilleurs officiers, le nomma, en 1810, directeur général du dépôt de la guerre, en remplacement d'Andréossi, et l'employa dans la campagne de 1813 à la grande armée, où il resta dans la place de Dresde, sous les ordres de Gouvion St-Cyr, et fut conduit avec toute la garnison, comme prisonnier de guerre, en Hongrie. Revenu en France après la chute du gouvernement impérial, il fut nommé chevalier de St-Louis le 13 août 1814. Admis à la retraite l'année suivante, il mourut vers 1840, dans un âge très-avancé. M—D j.

SANSON (LOUIS-JOSEPH), célèbre chirurgien, naquit à Paris le 24 janvier 1790 et y mourut le 1^{er} avril 1841. Sa mère, qui exerçait la profession de sage-femme dans un ordre assez élevé et avec autant d'instruction que d'habileté pratique, lui avait inspiré le goût de la chirurgie. Il n'était âgé que de treize ans quand Dupuytren l'accueillit à l'Hôtel-Dieu, sous le patronage de Richerand, qui avait déjà su en apprécier les plus heureuses dispositions, et il justifia tellement la haute recommandation qui lui avait valu cette faveur qu'il reçut bientôt, en témoignage de confiance du grand chirurgien, l'importante et difficile mission de l'accompagner dans toutes ses visites, de l'assister dans toutes ses opérations, et même de préparer les cours d'anatomie et d'anatomie pathologique en l'absence du prosecteur. Nommé élève externe, l'un des premiers, au concours de 1805, alors qu'il avait à peine quinze ans, il resta attaché à Dupuytren, qui lui avait déjà voué toute sa protection, et bientôt il fut appelé à remplacer Mirandel, prématurément enlevé à la science, dans les fonctions de prosecteur. En 1807, il fut nommé interne des hôpitaux et resta encore à ce titre attaché à Dupuytren, qu'il ne quittait plus dans la pratique des opérations soit à l'Hôtel-Dieu, soit en ville. C'est dans cette position que la conscription vint l'arracher à ses travaux pour l'envoyer à l'armée comme simple soldat; mais, grâce encore à la bienveillante intervention de Richerand, il fut incorporé dans la garde de Paris et put continuer son service de prosecteur de Dupuytren et de chirurgien interne

à l'Hôtel-Dieu, tout en figurant comme soldat dans les cadres de l'armée active. Pour sortir d'une position si précaire, Sanson prit le parti de solliciter une commission de chirurgien militaire, et il l'obtint. Après avoir fait pendant quelque temps le service de chirurgien sous-aide au Gros-Caillou, il fut appelé à la grande armée, aux ambulances de la garde impériale. C'est là qu'il doit poursuivre la carrière chirurgicale, à côté de Larrey, de Percy, de Broussais, de Paulet et de tous les hommes enfin qui ont le plus illustré la médecine et la chirurgie militaires. C'est là qu'il devait trouver ses amis les plus fidèles et les plus dévoués, Ducamp, Boisseau, Roche, Bégin, Jourdan et tant d'autres, que la mort seule devait séparer pour jamais. Rentré dans la vie civile en 1815, après la bataille de Waterloo et la soumission de l'armée de la Loire qu'il n'avait pas voulu quitter, il revint prendre son service à l'Hôtel-Dieu, au lieu même où il avait débuté dans la carrière. Il s'y livra encore avec un grand succès à l'enseignement et à la pratique, faisant des cours d'anatomie et de médecine opératoire, employant le peu de temps qui lui restait à l'étude des langues anciennes et vivantes, cherchant autant que possible à compléter ainsi une première éducation prématurément interrompue. En 1817, il soutint sa thèse pour le doctorat sur la taille rectovésicale, thèse qui inaugura la haute position qu'il devait occuper. Mais cette position devait encore lui coûter bien des efforts et des déceptions de tous genres. Pendant plus de quinze ans, en effet, sa vie ne fut qu'une lutte d'épreuves laborieuses passée sans interruption dans la voie des concours, et c'est ainsi du moins qu'il fut nommé successivement : en 1823, chirurgien du bureau central ; en 1825, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu ; en 1830, agrégé en chirurgie à la faculté de Paris ; et enfin, en 1836, après trois concours, professeur de clinique chirurgicale en remplacement de Dupuytren. Il ne manquait plus rien à son ambition et à sa gloire, car déjà il avait été nommé chirurgien consultant du roi, en 1832, et l'Académie de médecine lui avait ouvert ses portes en 1833, en qualité de membre titulaire. Sanson était également homme de science et de pratique ; mais il était plus écrivain qu'orateur. Tous ses écrits portent l'empreinte d'une érudition aussi profonde que choisie ; dans tous il montre la même sévérité de logique, la même clarté de style et d'expression, la même indépendance d'esprit. Sa mauvaise santé l'éloigna souvent des séances de l'Académie de médecine ; mais quand il lui arrivait de prendre la parole dans les hautes questions chirurgicales qui s'y agitèrent à certaines époques, il savait toujours porter la lumière dans la discussion par la seule puissance de sa raison. C'était l'éloquence du véritable savant, cette éloquence qui, partant d'une conviction profonde, va droit à la solution et rallie au même instant tous les esprits. Dans ses leçons de clinique, où la foule se pressait, attirée surtout par l'intérêt puissant de sa pratique ; dans les rapports de confraternité, c'était encore le même caractère de vérité et de probité scientifique, la même rectitude de sens et de jugement, mais aussi, la même sévérité de formes et d'expression, cette austérité de langage et de manières qu'il portait jusque dans ses relations de famille, et que personne n'a pu prendre pour de la froideur d'âme ou de la sécheresse de cœur, car Sanson était le plus affectueux des hommes. Ceux qui l'ont suivi dans sa pratique savent avec quel intérêt il abordait ses malades, avec quelle sollicitude il les écoutait ou les interrogeait, et ils peuvent dire aussi quelle scrupuleuse conscience et quelle justesse d'esprit il apportait dans ses diagnostics, et de quelles précautions il entourait ses procédés opératoires ; et néanmoins Sanson passa une grande partie de sa vie dans la plus modeste position de fortune. Disciple fervent et dévoué d'un maître qui lui avait accordé toutes les faveurs de sa bienveillance, et qu'il avait vu parcourir tous les degrés de la fortune, Sanson aurait craint de songer à sa propre réputation en présence de celle de son maître, devant lequel il s'effaçait. Mais Dupuytren aussi devait bientôt, et par une fin prématurée, disparaître de la carrière qu'il avait si merveilleusement illustrée ; et Sanson, dans sa modeste supériorité de talent, fut tout étonné un jour de se voir seul appelé à recueillir l'héritage du plus grand chirurgien de l'époque. Devenue veuve de son chef par la mort de Dupuytren, l'école chirurgicale de l'Hôtel-Dieu ne devait pas périr avec lui ; mais la mort du maître semblait avoir rendu son premier élève indispensable soit comme conseil, soit comme opérateur, et Sanson fut appelé à le remplacer par l'opinion publique et par la voie du concours. C'est alors qu'on le vit s'élever rapidement dans la confiance publique et s'élancer comme à pas de géant dans la voie de la fortune ; malades et praticiens se pressaient autour de lui pour avoir ses conseils, et l'on a vu cette confiance le suivre jusqu'à son fauteuil d'agonie, jusqu'à son lit de mort, pour lui demander un dernier conseil, auquel on attachait le prix d'un conseil posthume ; et ce qu'il faut dire aussi, comme le témoignage le plus honorable et le plus vrai du mérite de Sanson, c'est qu'il fut toujours appelé par ses confrères, par ses élèves et par ses anciens maîtres plutôt que par les malades eux-mêmes. Il était aussi simple dans son langage et ses manières qu'il était inflexible dans son caractère. Quand on avait besoin de lui, on le trouvait toujours, le pauvre tout aussi bien que le riche ; mais il dédaigna l'adulation et les bruits de la renommée, et plus d'une fois l'on a vu sa dignité se révolter contre ces éloges stipendiés ou ces réclames déguisées qui déshonorent trop souvent notre époque. Ainsi parvenu au plus haut

degré de réputation et de prospérité, Sanson pouvait être fier de sa position; mais ce qu'il faut dire encore à sa louange, c'est qu'il ne se servit des biens de la fortune que pour les répandre sur tout ce qui l'entourait. Il avait à peine atteint cette prospérité quand une inflammation chronique du larynx le réduisit, pendant plusieurs mois, à la nécessité d'un silence absolu; bientôt après une affection chronique de l'estomac qui, pendant plusieurs années, rendit ses digestions constamment laborieuses et imprimait à son moral un caractère de morosité habituelle; puis une affection des voies urinaires qui lui ôtait, jour et nuit, toute espèce de repos et de sommeil; et enfin une maladie de la moelle épinière qui le condamnait à l'immobilité, qui l'enchaînait pour ainsi dire dans une habitation qu'il n'avait choisie que pour satisfaire ses goûts de mouvement et d'activité; telles furent les diverses affections qui portèrent successivement les coups les plus funestes à son organisation; et si quelque chose pouvait encore ajouter à une aussi cruelle position, ce fut de voir cette organisation si vigoureuse d'abord se détériorer chaque jour à ses propres yeux, se démolir pour ainsi dire pièce à pièce, en présence de la plus mâle intelligence; situation d'autant plus affreuse qu'elle ne lui permit pas seulement d'apercevoir tous les dangers de sa position et d'en prévenir le terme funeste, mais encore d'assister à son propre deuil, à la douleur, aux regrets qu'il devait laisser aux êtres les plus chers à son cœur. Ses écrits publiés sont: 1° *Des moyens de parvenir à la vessie par le rectum* (thèse pour le doctorat), 1817, in-4°; réimprimée en 1821, in-8°. La taille recto-vésicale a été adoptée par un grand nombre de praticiens, surtout en Italie, entre autres par Vacca-Berlinghieri et Giorgi d'Imola. 2° *Mémoire sur une résection de la mâchoire inférieure* pratiquée par Dupuytren, pour remédier à une fausse articulation (*Journal universel des sciences médicales*, 1820, t. 19, p. 77); 3° *Exposé de la doctrine de Dupuytren sur le cal* (*Journal universel des sciences médicales*, Paris, 1820, t. 20, p. 131); 4° *Mémoire* ayant pour objet l'introduction de l'air dans les veines pendant les opérations; *Notice* sur le passage du sang dans les vaisseaux lymphatiques; 5° *Médecine opératoire de Sabatier*. Ses additions, faites conjointement avec M. Bégin, ont porté l'ouvrage de Sabatier de 3 à 4 forts volumes in-8°, Paris, 1824; nouvelle édition, Paris, 1832, 4 vol. in-8°. 6° *Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale*, par Ch. Roche et L.-J. Sanson. Toute la partie chirurgicale (près de trois volumes) appartient à Sanson. La première édition, 4 vol. in-8°, a paru en 1825; la 2° édit., en 1828, 5 vol. in-8°; la 3°, en 1833, 5 vol. 7° *De scirrho externo et præcipue de scirrho testis*, 1830 (thèse pour le concours de l'agrégation); 8° *Quelques observations* de débridement très-large de l'anneau inguinal dans l'opération de la hernie étranglée (*Journal universel hebdomadaire de médecine*, Paris, 1831, t. 3, p. 465); 9° *Généralités sur la pathologie externe*, méthode à suivre pour son enseignement, 1832 (thèse de concours); 10° *La carie et la nécrose comparées entre elles*, 1833 (thèse de concours). Dans cette thèse on trouve pour la première fois un caractère chimique propre à faire distinguer la nécrose de la carie. 11° *De la réunion immédiate des plaies: ses avantages et ses inconvénients*, 1834 (thèse de concours); 12° *Des hémorrhagies traumatiques*, Paris, 1836, avec fig. (thèse pour le concours où Sanson fut proclamé professeur); 13° *Mémoire sur une nouvelle manière de pratiquer l'opération de la pierre*, par G. Dupuytren, terminé et publié par L.-J. Sanson et L.-J. Bégin, Paris, 1836, grand in-fol., avec 10 planches; 14° dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, 15 vol. in-8°, les articles suivants: agglutinatifs, amaurose, ammoniaque, ankylose, anthrax, arsénicale (pâte), articulation, bandages, brayer, cataracte, cautérisation, compression, diastase, débridement, diplopie, ectropion, encanthis, entorse, exostose, fracture, gastrotomie, glaucome, héméralopie, hémiopie, hémophthalmie, hernies, hydrophthalmie, hypopyon, incision, iritis, kératite, luxation, mouchetures, mydriase, myopie, nécrose, nyctalopie, œil, ophthalmie, ophthalmorrhée, ostéite, plaies, presbytie, pupille, rétinite, scarifications, stérotite, spina ventosa, staphylome, etc. J—L—Y.

SANSOVINO ou TATTI (Jacques), célèbre sculpteur et architecte italien, plus connu sous le premier nom, qu'il tenait de son maître, naquit à Florence vers l'année 1479. Comme il annonça de bonne heure un goût décidé pour les arts, son père le plaça sous la direction de Contucci du Mont-Sansavino, auprès duquel il fit d'étonnants progrès. Il dut à l'amitié d'André del Sarto d'épurer son dessin et de se préserver de l'imitation servile de Michel-Ange, dont le style exagéré ne se supporte que dans ses ouvrages. Sansovino ne cessait pas de les étudier; et ce fut dans une des salles du palais Médicis, où ce grand artiste venait d'exposer un de ses cartons, que le jeune Tatti se rencontra pour la première fois avec Raphaël et se fit connaître à Sangallo, qu'il suivit à Rome, où cet architecte lui faisait espérer la protection de Jules II. Sansovino employa les premiers mois de son séjour dans la capitale du monde chrétien à copier les plus beaux monuments de l'antiquité, rassemblés dans le palais de Belvédère. Bramante, séduit par la perfection que Sansovino mettait dans ses dessins, le chargea de modeler, en concurrence avec trois autres sculpteurs, le Laocoon qu'on devait jeter en bronze pour le cardinal Grimani. Dès que ces groupes furent terminés, Bramante, se défiant de son propre jugement, en remit le choix à Raphaël, qui se décida pour l'ouvrage de Sansovino. Un tel succès attira sur ce dernier l'attention du

pape, qui lui confia la restauration de plusieurs statues mutilées de son musée. Ce travail, qui exige beaucoup de génie et d'adresse, servit à faire mieux apprécier les talents de Sansovino, qui ne se montra pas au-dessous de sa tâche. Son zèle s'enflammait sous la louange; mais trop d'activité nuisit à sa santé, et, forcé de quitter Rome, il alla se rétablir à Florence. A peine fut-il en état de reprendre le ciseau, qu'il entreprit plusieurs statues, entre autres celle de St-Jacques pour l'église de Ste-Marie *del Fiore* et un Bacchus dont hérita la galerie de Florence (1). Sansovino avait à peine trente ans qu'il jouissait déjà de la réputation d'un des premiers sculpteurs de son temps. Se trouvant à Florence lors du passage de Léon X, en 1515, il l'étonna par la richesse d'un arc de triomphe élevé devant la porte de *San Gallo*, et par l'effet d'une décoration dont il se servit pour masquer la vieille façade d'une église. Le pape, en la voyant, ne put s'empêcher de s'écrier : « Quel dommage que ce ne soit pas « la véritable! » Au retour de Léon X de Bologne, Sansovino, qui lui fut présenté, en reçut la demande d'un projet pour renouveler la façade de l'église de St-Laurent. Mais Michel-Ange y travaillait aussi de son côté et l'emporta sur son rival, qui se consola de cet échec en se voyant préféré à son tour à Peruzzi, à Sangallo et à Raphaël dans la construction de l'église de St-Jean-Baptiste, que les Toscans faisaient élever avec une magnificence extraordinaire à Rome. Sansovino se rendit de nouveau dans cette capitale pour y diriger les travaux de l'église : une chute qu'il y fit le ramena encore une fois à Florence, où il ne tarda pas à apprendre la mort de Léon X et le découragement dans lequel cette perte avait jeté tous les artistes. Il fit (en 1523) un voyage à Venise, et, à la demande du doge Gritti, il alla visiter l'église de St-Marc, dont les dômes menaçaient ruine. Il était sur le point d'en entreprendre la réparation, lorsque la nouvelle inattendue de la mort d'Adrien VI et de l'exaltation au pontificat d'un membre appartenant à la maison des Médicis vint ranimer toutes ses espérances. Il alla reprendre à Rome les travaux suspendus de l'église de St-Jean-Baptiste, et en commença pour les tombeaux de Santacroce et du cardinal d'Aragon. Il jouissait de ses nouveaux triomphes lorsque la capitale du monde chrétien, livrée (en 1527) à la licence des soldats du connétable de Bourbon, ne présenta plus qu'une scène de désolation et de misère. Sansovino, à l'exemple de la plupart de ses confrères, se sauva de ce naufrage et s'estima heureux de recevoir une invitation de la France, qui s'enrichissait des pertes de l'Italie. S'étant décidé à ce voyage, il prit sa route par Venise et ne sut pas s'y défendre des instances que lui firent Pierre Arétin et Titien pour le retenir parmi eux. Nommé premier architecte de St-Marc (*Proto della procuratia de supra*), en 1529, il fit de grandes constructions pour assurer les coupoles de cette ancienne basilique; il acheva la *Scuola* de la Miséricorde, jeta les fondements de plusieurs églises, de l'hôtel de la Monnaie, des palais Cornaro et Delfino, et enfin de la bibliothèque dont le sénat avait ordonné l'érection pour placer convenablement les volumes que Pétrarque et le cardinal Bessarion avaient légués à la république. Cet ouvrage, le plus hardi de tous ceux que Sansovino avait projetés, était celui qui l'occupait davantage. Peu de jours après qu'il fut achevé (le 18 décembre 1545), la voûte s'affaissa tout à coup avec un fracas épouvantable (1). Cet accident fit beaucoup de tort à la réputation de l'architecte. Ceux qui mirent le plus de zèle à le défendre furent l'Arétin et Titien, dont la voix et le crédit balancèrent les clameurs de ses adversaires. En attendant, Sansovino fut jeté dans un cachot, condamné à payer une forte amende et privé de la place d'architecte de St-Marc. Tout ce qu'il lui fut possible d'obtenir ce fut de réparer ce dégât, pour se réhabiliter auprès du sénat et du public. En effet, vers la fin de 1546, la bibliothèque fut couverte d'une grande charpente, par laquelle on remplaça la voûte en pierre que les murailles n'avaient pu soutenir. Le gouvernement de Venise, qui avait déjà, sous différents prétextes, fournit à Sansovino les moyens d'acquitter son amende, se hâta de lui rendre sa place et toute sa confiance. La direction de ces grands bâtiments n'empêcha pas Sansovino de revenir souvent à son premier art; et, sans sortir des églises qu'il a bâties, on peut l'admirer comme sculpteur après l'avoir jugé comme architecte. Venise n'a peut-être aucun ouvrage moderne comparable aux quatre évangélistes qui ornent la balustrade de la chapelle de St-Marc; au tombeau de l'archevêque de Cypre, dans St-Sébastien; à celui de François Venieri, à St-Salvador; aux bas-reliefs qui décorent le pavillon dit *la Lozzetta;* aux deux statues colossales représentant Mars et Neptune au palais du doge; et surtout aux portes de bronze de la sacristie de St-Marc, où Sansovino grava son portrait et ceux du Titien et de l'Arétin. Ses travaux sont aussi nombreux qu'estimés. Il put s'en occuper toute sa vie, ayant conservé sa vigueur jusqu'à un âge très-avancé. Il mourut à Venise le 27 novembre 1570, âgé de 91 ans (2). Son fils lui fit élever un tombeau dans la chapelle que le chapitre de St-Géminien lui avait accordée. Sansovino balança, comme architecte, la réputation de Palladio, des Sangallo, de Sanmicheli; et,

(1) Cette statue, une des plus belles de Sansovino, périt dans l'incendie de 1762. On peut en voir le dessin à la planche 54 du *Musée florentin*. Sansovino y avait travaillé en faisant poser un de ses élèves, qui se passionna tellement pour son rôle qu'il en devint fou et mourut sans avoir pu recouvrer sa raison.

(1) Vasari et l'abbé Morelli n'ont pas fait mention de cet accident.

(2) Vasari et Borghini se sont trompés en le faisant mourir à 93 ans.

comme sculpteur, il ne céda le premier rang qu'à Michel-Ange, qu'il n'était permis à personne d'égaler. On trouvera d'autres renseignements sur Sansovino dans Vasari, *Vite de' pittori;* Temanza, *Vite de' più celebri architetti Veneziani;* et Milizia, *Memorie degli architetti antichi e moderni*. A—G—S.

SANSOVINO (FRANÇOIS), fils du précédent, naquit à Rome en 1521, sous le pontificat de Léon X. Son père, qui, après le sac de cette ville, s'était transporté à Venise, l'envoya à Padoue pour y suivre les cours de droit. Mais le désir de briller à l'académie des *Infiammati*, qui venait d'y être fondée, et dont le jeune Sansovino fut reçu membre, le détourna de toute occupation pour le jeter dans la littérature. Sur les instances ou plutôt les menaces de son père, Sansovino reprit avec ardeur les études légales, pour lesquelles il se montra quelque temps fort empressé. Il fut reçu docteur à Bologne, où son père l'avait envoyé afin de le détacher entièrement de l'académie des *Infiammati*. Mais son amour pour les lettres, plus puissant en lui que l'autorité paternelle, l'attacha définitivement à la poésie et à l'histoire. En 1550, Sansovino fit un voyage à Rome, espérant que son parrain, qui venait d'y être proclamé pape sous le nom de Jules III, le comblerait de faveurs et de richesses. Déçu dans son attente, et n'ayant obtenu que le vain titre de *Cameriere pontificio* sans appointements, il revint à Venise, où il épousa une jeune personne, malgré Luc Gauric, qui, en tirant son horoscope, lui avait prédit qu'il embrasserait l'état ecclésiastique. Sansovino fut longtemps prote chez Gabriel Giolito et se mit ensuite à la tête d'une imprimerie qui portait son nom, et dont l'emblème était un croissant avec la devise *in dies*. C'est au milieu de ces travaux qu'il fut surpris par la mort, en 1586, et non pas en 1583, comme l'a dit Apostolo Zeno dans ses notes sur Fontanini. Sansovino a laissé beaucoup d'ouvrages; et c'est peut-être leur nombre même qui ne lui a pas permis d'y apporter plus de soin et d'exactitude. Non content de ses productions originales, il a donné plusieurs traductions du grec et du latin; des recueils de lettres, de poésies, de harangues, et des éditions de quelques auteurs italiens, qu'il a enrichies de notes et d'observations. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Istituzione dell' ordine del Toson d'oro*, Venise, 1558, in-4°; 2° *Del governo de' regni e delle repubbliche antiche e moderne*, ibid., 1561, in-4°; traduit en français (par F.-N.-D. Const.), 1611, in-8°. L'ouvrage, en vingt-quatre livres, décrit sans aucun ordre les constitutions ou formes de gouvernement d'autant d'États anciens ou modernes, compris celui d'*Utopie*, qui occupe le vingt-deuxième livre. 3° *Dell' arte oratoria*, ibid., 1561, in-4°; 4° *Selva di varia lezione*, ibid., 1563, in-8°; 5° *Istoria di casa Orsina*, ibid., 1564, in-4°; 6° *Del Gentiluomo Veneziano, dialogo*, ibid., 1566, in-8°. L'abbé Morelli a découvert que c'est un plagiat d'un ouvrage appartenant à Bernardino Tomitano. Voyez son *Catal. de' codici italiani della bibl. Nani*, p. 123. 7° *Ortografia delle voci della lingua nostra, ovvero dizionario volgare e latino*, ibid., 1568, in-8°. Sansovino avait composé cet ouvrage pour l'instruction de son fils, auquel il en promettait un autre sous le titre de *Tesoro della lingua volgare*, qui n'a jamais paru. 8° *Del segretario*, ibid., 1568, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé au moins huit fois du vivant de l'auteur, qui, dans une lettre placée à la fin du volume, donne des renseignements sur sa vie et ses écrits. 9° *Annali Turcheschi*, ibid., 1573, in-4°. On ne doit pas les confondre avec un autre ouvrage publié par le même auteur sous ce titre: *Istoria dell' imperio e origine de' Turchi*, ibid., 1568, qui n'est qu'une compilation, de l'aveu de l'auteur, quoique Lenglet-Dufresnoy le cite comme exact et curieux. 10° *Ritratto delle più nobili e famose città d'Italia*, etc., ibid., 1575, in-4°; 11° *Concetti politici*, ibid., 1578, in 4°; 12° *Cronologia del mondo*, ibid., 1580, in-4°; ouvrage peu estimé, quoiqu'il eût coûté beaucoup de travail à l'auteur; 13° *Dell' origine e fatti delle famiglie illustri d'Italia*, ibid., 1582, in-4°; 14° *Dell' origine de' cavalieri, con gli statuti del Tosone, di S. Michele, della Gartiera, e della Nunziata*, etc., ibid., 1583, in-8°; 15° *Proposizioni, ovvero considerazioni in materia di cose di stato, tratte da Guicciardini*, ibid., 1588, in-8°. Sansovino a publié aussi un abrégé et une *Vie* de cet historien. 16° *Venezia descritta*, ibid., 1604, in-4°. Cet ouvrage a été augmenté par Stringa et Martigoni. Sansovino a traduit les *Institutes* de Justinien, le traité de l'*Ame* d'Aristote, celui d'Agriculture de Pierre Crescenzi, l'*Histoire* de Nicétas, la *Vie de Jésus-Christ* de Ludolphe de Saxe; un ouvrage sur les prêtres et les magistrats romains, faussement attribué à Fenestella (*voy.* FIOCCO). Parmi les recueils publiés par Sansovino, il faut remarquer: 1. *Cento novelle scelte*, etc., ibid., 1561, in-8°; édition préférable à toutes les autres, quoique le nombre des *Nouvelles* y ait été postérieurement augmenté du double; 2. *Orazioni diverse*, ibid., 1561, 2 vol. in-4°; 3. *Osservazioni della lingua volgare del Bembo, Fortunio*, etc., ibid., 1562, in-8°; 4. *Satire*, ibid., 1563, in-8°. Il y en a de l'Arioste, de Bentivoglio, d'Alamanni, d'Anguillara, etc., et de l'auteur lui-même. 5. *Lettere amorose* (d'Annibal Caro, Guidiccione, Bembo, etc.), ibid., 1574, in-8°. On trouvera d'autres renseignements sur Sansovino, dont il nous serait impossible d'indiquer tous les travaux, dans Nicéron, tome 22, page 76 et suivantes, Haym, Fontanini et Zeno, *Bibl. ital.*, et dans la lettre dont nous avons parlé au n° 8 de cet article. A—G—S.

SANTA-BARBARA (PIERRE-THOMAS DI), né vers le commencement du 18e siècle, entra dans l'ordre des Carmes et s'y distingua bientôt par sa

connaissance des langues grecque et hébraïque. Il publia en 1754 l'histoire des cinq premiers siècles de l'Eglise. Son ouvrage le plus considérable est une réfutation de la déclaration du clergé français en 1682. Ce livre est rare ; on y trouve une grande érudition orientaliste. Quand on lui en parlait, Santa-Barbara disait toujours : « Il « n'y a à considérer dans ces documents que « l'article 1er, qui concerne l'indépendance tem- « porelle des souverains. Les trois autres articles « ne sont fondés sur aucun droit ; ils offensent « les canons, les décisions des conciles. » Et il ajoutait : « C'est assez de l'inconsistance des so- « ciétés politiques ; puisqu'on n'y peut remédier, « il ne faut pas introduire la même inconsistance « dans la religion catholique. » Du reste, il écrivait plus contre la défense attribuée à Bossuet que contre les articles eux-mêmes ; mais il n'épargnait ni l'un ni les autres. Le P. Santa-Barbara mourut vers 1766. A—D.

SANTA-CRUZ (don ALONZO de), savant cosmographe et historien espagnol, que Nicolas Antonio, dans sa *Bibliotheca hispana nova*, fait naître à Séville, peut-être parce qu'il y a passé presque toute sa vie, et qu'il appelle *Mathematicarum omnium artium peritissimus*, vint au monde vers la fin du 15e siècle ou au commencement du 16e. On ne trouve dans les écrivains espagnols aucun renseignement certain ni sur le lieu et l'époque exacte de sa naissance, ni sur sa famille, ni sur les premières années de sa vie, ni sur l'éducation qu'il reçut. A en juger par ses travaux et par ses ouvrages, on est porté à croire qu'il eut de bons maîtres et qu'il profita de leurs leçons. En 1524 ou 1525, il fut nommé par le roi d'Espagne trésorier de l'expédition qui partit de Séville dans le courant de cette dernière année, sous le commandement de Sébastien Cabot, pour aller à la recherche des îles à épices. Cette expédition avait pour but principal de se rendre aux Moluques, afin d'y porter secours au commandant espagnol Loaysa ; mais il paraît que Cabot, dédaignant et ses instructions et les observations que lui firent à ce sujet le capitaine Francisco de Rojas et quelques autres officiers, se dirigea vers le rio de la Plata. Il paraît, en outre, qu'il traita durement les opposants, parmi lesquels il semble que Santa-Cruz figurait, et que celui-ci se rendit l'organe du mécontentement de ses compatriotes dans un rapport qu'il adressa aux autorités supérieures. Quoi qu'il en soit, l'expédition fut de retour à Séville au mois d'août 1530. Santa-Cruz s'établit dans cette ville, où il fut nommé, par cédule royale du 7 juillet 1536, cosmographe de la *Casa de la contratacion* (1), avec un traitement de trente mille maravédis. Cette même année, le licencié Juan Suarez de Carvajal, devenu plus tard évêque de Lugo, chargé dès le 17 août 1535 d'une mission auprès de la *Casa de la contratacion*, forma une junte ou commission composée de tous les pilotes, cosmographes et constructeurs de cartes (*maestros de hacer cartas*) marines existant déjà, afin d'en construire une nouvelle, aussi exacte que possible, pour servir de type à celles dont on aurait à faire usage pour naviguer aux Indes occidentales. Dans les conférences auxquelles Santa-Cruz assista, la majorité des pilotes reconnut qu'à Santo-Domingo l'aiguille aimantée déviait vers le N.-O. de deux quarts (*noru-esteaba dos cuartas*) (22° et demi) ; à la Havane, de deux quarts et demi (28° 7'), et de trois quarts (33° 45') à la Nouvelle-Espagne. Quant au surplus des questions discutées dans ces conférences, il y eut entre les membres de la commission de grands débats sur lesquels on ne put s'entendre faute d'instruments pour noter sûrement les différences avec quelque approximation. La marche régulière de la variation suggéra à Santa-Cruz l'idée d'obtenir par ce moyen la longitude ; et, à cet effet, il fit un instrument semblable à un compas azimutal, avec lequel, trouvant la ligne méridienne par deux hauteurs du soleil, il parvenait à connaître la variation. Il présenta cet instrument à l'empereur Charles-Quint, avec une carte marine des variations magnétiques, afin qu'il pût voir ce qu'elles étaient dans les différentes parties du monde, et que, par cette connaissance, les pilotes fussent en état de se guider dans leurs routes. Cette tentative fut renouvelée un siècle et demi plus tard par le docteur Halley, qui a été considéré comme ayant le premier, après de grands et nombreux travaux, publié une carte représentant l'état de la variation de l'aiguille pour l'année 1700, en traçant des courbes par tous les points du globe dans lesquels la variation est la même (1). A son exemple, Mountaine et Dodson publièrent des cartes semblables pour les années 1744 et 1756. Ces observations et d'autres postérieures n'ont pas été néanmoins suffisantes pour trouver la loi de ce singulier phénomène, ainsi que le reconnaissent les savants modernes, entre autres Mendoza, dans son *Traité de navigation*, part. 1re, liv. 2, § 80, p. 76. Santa-Cruz soumit également à l'Empereur un autre moyen nouveau de connaître la longitude dont il espérait faire l'essai, ainsi que celui des instruments inventés par lui, dans une expédition composée de trois navires bien approvisionnés que Gutierre de Vargas, évêque de Plasencia, avait fait armer en 1539, et dont il avait confié le commandement à Alonzo de Camargo. Cette expédition, à bord de laquelle Santa-Cruz devait remplir les fonctions de cosmographe, était chargée d'explorer le détroit de Magellan, afin de faciliter les

(1) *La Casa de la contratacion*, dont Santa-Cruz fut nommé cosmographe, était un établissement formé à Séville et à Cadix, dans lequel on traitait de tout ce qui concernait le trafic des Indes occidentales, et où se discutaient souvent des questions scientifiques relatives principalement à la navigation.

(1) De Navarrete ne nous fait pas connaître si la carte de Santa-Cruz donnait les variations égales liées par une ligne courbe, et c'est justement ce qui fait le mérite de celle de Halley, publiée, en 1701, sous le titre de *Cartes des variations de l'aiguille aimantée*.

communications avec la mer du Sud (1). Mais il ne put, à son grand regret, faire les expériences qu'il s'était proposées, car l'Empereur, désireux d'assister à ses leçons d'astronomie et de cosmographie, le retint auprès de lui (2). Au mois de novembre de la même année 1539, Charles Quint quitta Séville pour se rendre en Flandre et en Allemagne, en passant par la France. Ce fut pendant ce voyage que ce prince attacha Santa-Cruz à la maison royale (3), en lui assignant un traitement de trente-cinq mille maravédis. L'estime en même temps que le caprice de l'Empereur ayant empêché Santa-Cruz d'expérimenter, comme il l'avait espéré, sa nouvelle méthode ainsi que ses instruments, pendant une navigation de long cours, il se livra avec zèle, après le départ de Charles-Quint, aux fonctions de son emploi, et construisit deux nouveaux instruments pour observer la longitude. Il communiqua en temps convenable sa carte des variations à son ami Juan Lopez de Vivero, alcade de la Corogne, et celui-ci la montra au frère Rodrigo de Corcuera, religieux bénédictin, abbé de San-Zoil en Carrion, homme instruit et d'un esprit ingénieux, qui crut avoir découvert par ces variations de l'aiguille le moyen de trouver la longitude, ignorant que c'était le principal objet que s'était proposé Santa-Cruz en construisant la carte dont on lui avait donné communication. Le frère Rodrigo fabriqua ensuite un autre instrument semblable à celui de Guillen (4), en cherchant à fortifier par des raisons philosophiques le système des variations magnétiques proportionnelles aux longitudes; et il envoya en Flandre ce travail, qui fut remis à l'Empereur par le même Vivero. Les savants chargés de l'examiner n'ayant pu parvenir à s'accorder, l'Empereur se rappela alors que Santa-Cruz lui avait présenté quelque temps auparavant un système semblable. Informé d'ailleurs par Vivero que le cosmographe espagnol avait vu l'instrument du frère Rodrigo, il lui écrivit à Séville pour l'inviter à lui faire connaître ce qu'il pensait de son utilité. Dans une réponse très-développée, Santa-Cruz, après avoir fait l'historique de l'invention du moine, déclara qu'il pensait qu'on n'en tirerait pas plus profit que de celle de Guillen, accueillie dans l'origine en Portugal avec une extrême faveur. Le peu de cas que faisait Santa-Cruz d'un système adopté d'abord avec tant de chaleur provenait de la diversité et de la confusion des renseignements et des opinions que lui avaient communiqués les pilotes. Aussi, pour parvenir à fixer ses idées à ce sujet, crut-il devoir écrire à don Antonio de Mendoza, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, pour le prier de faire vérifier la variation de l'aiguille dans les parages de son gouvernement. L'étonnement que lui causa la réponse de celui-ci, qu'à Mexico l'aiguille déclinait vers l'est d'un peu moins de deux quarts (*nordesteaba dos cuartas poco menos*) (22° 30'), et le désir qu'il conçut d'obtenir d'autres informations relativement aux Indes orientales le déterminèrent à se rendre à Lisbonne en 1545. Il se mit bientôt en relation avec les pilotes portugais qui fréquentaient ces parages, obtint la communication de leurs routiers et apprit d'eux enfin que si l'aiguille ne présentait aucune variation au cap de Bonne-Espérance, en d'autres points, elle offrait beaucoup de différences et était fort irrégulière. Pour s'en assurer et pour réunir des informations certaines sur plusieurs questions qu'il avait soumises à ces pilotes, relativement à leurs navigations, il acheta sous-main (*occultamente*) leurs livres et leurs routiers et eut plusieurs conférences avec don Juan de Castro, homme très-savant qui, pendant plusieurs voyages effectués par lui dans l'Inde, avait tracé à grand point la carte de ces mers, en y joignant l'histoire et la description des choses les plus remarquables, ainsi que celle de la mer Rouge jusqu'à Suez. Castro lui remit ces cartes avec la traduction des explications qui les accompagnaient, sous la condition que Santa-Cruz ne les montrerait à aucune personne habitant le Portugal. Il affirma que l'instrument de Guillen n'avait pu lui servir qu'à observer la variation à terre, tandis qu'en mer on ne pouvait l'employer à cause du roulis des navires, et fit connaître en même temps les variations de l'aiguille qu'on observait dans des lieux très-distants l'un de l'autre, mais placés presque sous le même méridien. Ces observations renversèrent complétement tout le système de Santa-Cruz, surtout lorsqu'il eut appris et vu par lui-même que les pilotes portugais instruits par l'expérience ne faisaient plus aucun cas de la méthode et de l'instrument de Guillen, même après les améliorations et les corrections qu'on y avait faites. Cependant Santa-Cruz n'en persista pas moins à penser que dans la navigation de Séville à la Nouvelle-Espagne sa méthode pourrait être d'une utile application, si des hommes habiles, munis de bons instruments, déterminaient avec soin

(1) Suivant Herrera, décade 7, liv. 1, chap. 8, l'expédition conçue par l'évêque de Plasencia partit de Séville, sous les ordres de Camargo, au mois d'août 1539.

(2) St-François de Borgia, connu à cette époque sous le nom de marquis de Lombay, suivait aussi assidûment les cours de Santa Cruz, ainsi qu'on le voit dans Ribadeneira, *Vida del P. Francisco de Borja*, lib. 1, cap. 5.

(3) *Se le nombró* CONTINO *de la casa real.*

(4) Felipe Guillen, apothicaire de Séville, homme fort instruit, d'un esprit ingénieux et grand joueur d'échecs, informé par les pilotes des variations qui se remarquaient dans l'aiguille en naviguant de Séville à la Nouvelle-Espagne, chercha et parvint à découvrir un moyen de connaître la longitude en se servant de ces variations. Ce faiseur de projets, ainsi que l'appelle Navarrete, se détermina, en 1525, à se rendre en Portugal, dans l'espoir que son invention y serait mieux récompensée que dans sa patrie. Il la présenta au roi Jean III, qui en attacha l'auteur à son service et lui accorda de grandes faveurs. Pendant son séjour dans ce royaume, Guillen fabriqua un certain instrument qui était un cercle gradué avec une petite aiguille et trois fils. En observant le soleil à égales hauteurs, avant et après midi, pour déterminer la méridienne, on obtenait avec cet instrument la variation de l'aiguille, et on en déduisait la longitude. Cet instrument fut bientôt très-répandu; les savants portugais en firent dans l'origine un très grand cas, et il y avait peu de pilotes qui n'en emportassent pas dans leurs navires.

les variations de l'aiguille sur tous les points de la mer, des îles et de la terre ferme situés sous le même parallèle, puisqu'en diverses latitudes, quoique sous le même méridien, on avait observé des différences très-notables. Ce n'était pas seulement comme cosmographe que Santa-Cruz occupait un rang distingué parmi les savants de son temps ; car il réunissait à un génie fécond et à une application tenace une grande connaissance des écrivains classiques. Ce fait résulte évidemment de l'examen qu'il fit, en s'occupant des causes de la variation, des opinions de Pline et des autres anciens sur les propriétés, l'origine, la puissance de l'aimant et sur ses différentes espèces, ainsi que de la question élevée alors entre quelques érudits de savoir si les anciens l'avaient employé dans leurs navigations, et de quelle manière. A l'extravagance des systèmes et des théories préconisés de son temps, Santa-Cruz opposait les expériences et les observations qu'il avait faites en venant du rio de la Plata. Il disait que les Portugais plaçaient la pointe de l'aiguille aimantée exactement sous la fleur de lis de la rose, tandis que les pilotes espagnols la mettaient un demi-quart (5° 37' 30") plus à l'est, ce qui était la variation que l'on comptait alors à Séville. Il en concluait que, les opinions des philosophes étant si différentes quant aux causes de la variation, et celles des pilotes quant à sa valeur en divers lieux, il devenait très-difficile de trouver par ce moyen la longitude ; on devait donc se contenter de reconnaître les erreurs que les pilotes avaient pu faire sur les cartes, en adoptant une variation inexacte, et d'où il résultait qu'on élevait toujours les îles ainsi que la terre ferme des Indes de trois degrés de trop en latitude. Après avoir rempli la mission qui l'avait amené en Portugal, Santa-Cruz retourna à Séville, d'où il écrivait à l'Empereur, sous la date du 10 novembre 1551, que, malgré le mauvais état de sa santé, il venait de terminer l'histoire des Rois Catholiques, depuis l'année 1490, où l'avait laissée l'historiographe Hernando del Pulgar, jusqu'en 1516, époque de la mort du roi Ferdinand. Il informe en même temps ce prince qu'il a écrit l'histoire de son règne depuis l'année 1500, époque de sa naissance, jusqu'en 1550, et qu'il y a fait entrer les événements survenus dans toutes les parties du monde, en y joignant une notice sur ses ancêtres et sur la manière dont les maisons de Flandre, d'Aragon et de Castille ont été réunies sur sa tête. Santa-Cruz ajoute qu'il a terminé en brouillon un livre d'astronomie semblable à celui de Petrus Apianus (1), avec ses cercles et des démonstrations suffisantes pour en faciliter l'intelligence. Il dit encore dans la même lettre qu'il a traduit du latin, en langue vulgaire (*en romance castellano*), tout ce qu'Arioste a écrit sur la philosophie morale, avec une glose pour éclaircir les passages obscurs ; et qu'il a construit plusieurs cartes géographiques, parmi lesquelles il en cite une d'Espagne à grand point (*de gran tamano*); une de France, plus exacte que celle d'Oronce (1); une d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; une d'Allemagne, de Flandre et de Hongrie avec la Grèce ; une d'Italie, de Corse, de Sardaigne, de Sicile et de Candie ; et enfin une autre qui comprend toute l'Europe. Il s'occuperait, ajoute-t-il, de terminer le reste du monde si ses souffrances ne l'arrêtaient pas. L'absence de l'Empereur, qui encourageait et protégeait les travaux et les œuvres littéraires de Santa-Cruz, est vivement sentie par lui. Il prie ce souverain de lui accorder l'emploi d'architecte des palais ou forteresses de Séville (*obrero de los alcazares de Sevilla*), ou de l'autoriser du moins à y faire sa résidence, à cause de la tranquillité et des avantages que ce séjour offre pour l'étude et le délassement. Il éviterait ainsi, dit-il, les grandes dépenses qu'entraîne le séjour de la ville, où tout est à un prix très-élevé, par suite de la grande quantité d'argent qui s'y trouve. Il fait observer ensuite que les connaissances qu'il possède en géométrie et dans le tracé des plans ne seront pas inutiles pour la conservation des édifices qu'on lui aura permis d'habiter. De Navarrete, auquel on doit la connaissance de cette lettre de Santa-Cruz, laisse ignorer si la demande de ce savant fut accueillie. Quelques années plus tard, probablement au commencement du règne de Philippe II, une commission de cosmographes, d'astronomes et d'autres doctes personnages, fut chargée, sous la présidence du marquis de Mondejar, d'examiner quelques ouvrages et des instruments de métal construits par Apianus à l'effet d'observer la longitude. A Santa-Cruz fut confié le soin de prendre des informations sur les moyens employés jusqu'à ce moment, en faisant connaître ceux qu'il avait lui-même introduits, leur exactitude, la facilité qu'on pourrait avoir à en faire usage et l'utilité qui résulterait pour la navigation de tous ces moyens ou de quelques-uns d'entre eux. Ce fut l'origine et la cause de son *Livre des longitudes*, ouvrage qu'il dédia au roi Philippe II, et qui est son travail le plus important (2). Après avoir examiné ce que dit Ptolémée dans son premier livre de géographie, Santa-Cruz fait observer dans l'ouvrage ci-dessus que ce géo-

(1) *Apiano* ou plutôt *Apianus*, professeur de mathématiques, né à Ingolstadt en 1495 et mort en 1551, s'appelait *Bienewitz*. Voulant latiniser son nom, ainsi que c'était assez l'usage à cette époque parmi les savants, il le transforma en celui d'*Apianus*, qui lui est resté, et sous lequel il est connu, de *Biene*, abeille, *Apis*, d'où *Apianus*.

(1) Oronce Finé, cité souvent sous son prénom d'Oronce ou Orontius, né à Briançon en 1494, fut nommé par François Ier à la chaire des mathématiques du collége royal qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 6 octobre 1555.

(2) Il a pour titre : *Libro de las longitudes y manera que hasta agora se ha tenido en el arte de navegar, con sus demostraciones y exemplos*, adressé au très-haut et très-puissant seigneur don Philippe II, roi d'Espagne, par Alonzo de Santa-Cruz, son cosmographe en chef. Le manuscrit inédit de cet ouvrage se trouve déposé dans la salle des manuscrits de la bibliothèque royale de Madrid.

graphe a calculé les degrés de latitude et de longitude en les proportionnant selon la diminution des parallèles, depuis la ligne équinoxiale, et que donner à ces degrés une mesure égale comme on le fait sur les cartes plates est bon pour la Méditerranée, où l'on navigue en cabotant (*por singladuras*), eu égard à la direction que l'on prend, au gisement des points, à la distance qu'on parcourt et à la situation ou à la proximité des côtes, moyen qui n'est au surplus qu'approximatif et que nous appelons d'*estime*. Tel est le premier moyen que Santa-Cruz expose dans son traité. Le second est celui des angles de position, qui a l'inconvénient de considérer le côté du rumb comme corde, tandis que c'est un arc de grand cercle, la superficie du globe étant sphérique. On doit remarquer ici que l'auteur ne connaissait pas la loxodromie (1) dans les rumbs obliques. Le troisième moyen est celui des éclipses de soleil et de lune ; mais Santa-Cruz pense que par suite de leur peu de fréquence, de la difficulté des calculs, du peu d'exactitude dans la détermination du commencement et de la fin de ces phénomènes, ce moyen ne peut être utile que pour bien rapporter sur les cartes les îles et les continents. Il reconnaît que les pilotes et les navigateurs ne possèdent pas une instruction suffisante pour faire ces observations; mais en supposant, ajoute-il, qu'il se trouvât à bord des navires des hommes instruits, pourvus de bons instruments pour faire de telles observations, et qu'ils apportassent des lieux de leur départ les éclipses exactement calculées par des hommes savants en *astrologie*, de manière à connaître précisément le jour, l'heure et la minute où ces éclipses doivent commencer et finir, il serait alors possible de déterminer avec assez de précision la longitude de quelque lieu que ce fût où l'on pourrait se trouver, par rapport à ceux d'où l'on serait parti. Nous avons déjà parlé du quatrième moyen que Santa-Cruz propose pour connaître la longitude par la variation de l'aiguille, variation qui était inconnue avant la découverte de l'Amérique (2). A cette époque, en effet, les navigateurs remarquèrent, pour la première fois, qu'à partir du méridien des îles du cap Vert et des Açores, l'aiguille, au lieu de se diriger vers le nord, inclinait vers l'ouest en allant au couchant et vers l'est en allant à l'orient (3) : on eut l'idée de déduire de la régularité de cette altération la distance à ce méridien, et par conséquent la longitude. Santa-Cruz indique, comme cinquième moyen de connaître la longitude, l'observation de la déclinaison du soleil (*indica como quinto metodo para conocer la longitud, el de observar la declinacion del sol*, etc.), que Sébastien Cabot avait proposée en Angleterre ; mais la connaissance qu'il avait des erreurs des tables de Ptolémée, d'Oronce et de Werner (1) détermine Santa-Cruz à préférer les observations qu'il a faites à Séville pour les corriger ; et il se lamente sur les méprises grossières que commettent les pilotes en négligeant de s'en servir. Quoiqu'il propose la construction d'un instrument ou quart de cercle pour observer la longitude avec certitude, il émet l'opinion qu'on ne pourra pas l'employer à bord et que les déclinaisons ne pourront être prises exactement tous les jours de l'année, surtout quand le soleil se trouve aux solstices d'été et d'hiver. C'est dans l'emploi des horloges pour trouver la longitude que consiste le sixième moyen proposé par le cosmographe espagnol. On avait déjà essayé d'obtenir une durée de vingt-quatre heures précises, en modifiant ces instruments de diverses manières : les uns les avaient construits avec des roues d'acier, des cordes et des poids ; d'autres avec des cordes à guitare et d'acier ; d'autres en employant du sable, comme les ampoulettes ; d'autres en se servant de l'eau au lieu du sable, en l'employant de deux façons différentes ; d'autres avec des vases ou de grandes ampoulettes remplies de mercure ; et d'autres enfin au moyen du vent, avec lequel on faisait mouvoir certain poids et avec lui la corde de l'horloge, ou aussi avec le feu, en allumant des mèches imbibées d'huile, confectionnées de manière à durer vingt-quatre heures. L'heure dans le port de la sortie étant connue exactement au moyen d'une observation astronomique, en réglant là-dessus l'horloge, il était évident qu'en déterminant par une autre observation semblable l'heure au lieu de l'arrivée et en la comparant avec celle de l'horloge, la différence donnerait celle de la longitude entre les deux lieux. Mais ces opérations supposaient dans le mouvement des horloges une égalité et une constance qu'on ne pouvait espérer d'une construction informe, ni de la nature des matériaux employés, exposés continuellement à l'influence et aux altérations de la mer et de l'atmosphère. Aussi Santa-Cruz fut-il amené à conclure que *par le moyen des horloges il serait difficile de connaître la longitude avec la précision requise*. Il était réservé au 18e et au 19e siècle de perfectionner ce moyen de manière à rendre son emploi d'une grande utilité pour la navigation. Santa-Cruz propose enfin, comme septième moyen, de donner la longitude par les

(1) On sait que la loxodromie est la route que trace un bâtiment, ou la ligne courbe qui croise obliquement tous les méridiens en formant avec eux un angle constant

(2) Voyez le premier voyage de Christophe Colomb, t. 2, p. 15 et 17, de notre traduction de la *Collection des voyages et découvertes des Espagnols...*, publiée par don Martin Fernandez de Navarrete.

(3) *Que desde el meridiano de las islas de cabo Verde y de las Azores para el poniente noruesteaba y para el Oriente nordesteaba....*

(1) Jean Werner ou Vernerus, que les Espagnols appellent *Vernerio*, né en 1468, est auteur de plusieurs ouvrages estimés. Lalande cite les suivants dans sa *Bibliographie astronomique* : 1° *In Ptolemæi geographiam*, Nuremberg, 1514, in-fol. ; 2° *J. Werneri Tractatus de motu octavæ sphæræ, et summaria enarratio theorica motus octavæ sphæræ*, Nuremberg, 1522, in-4° ; 3° *Introductio geographica Petri Apiani in doctissimas* VERNERI *annotationes ; adjuncto radio astronomico, cum quadrante novo, metereoscopi loco, longe utilissimo*, etc., Ingolstadt, 1533, in-fol.

distances de la lune aux étoiles fixes ou aux planètes. Il paraît que Jean Werner ou Vernerus fut le premier qui indiqua ce moyen et qui construisit un instrument avec lequel on pouvait prendre toutes les distances des étoiles dans le ciel et celles des différents lieux de la terre relativement au centre du monde. D'après la description de cet instrument et des moyens de s'en servir, Santa-Cruz en fabriqua un semblable. Il s'en était servi plusieurs fois pour faire un grand nombre d'observations de distances des étoiles à la lune et aux planètes, et pour former des tables de leurs positions respectives, lorsqu'en 1533 il eut occasion de causer à ce sujet avec don Antonio de Mendoza au moment où celui-ci allait se rendre à la Nouvelle-Espagne en qualité de vice-roi. Mendoza lui parla d'un livre qu'il avait rapporté d'Allemagne, et dans lequel Petrus Apianus, qui en était l'auteur et qui avait lu l'ouvrage de Werner, donnait la description et le dessin d'un instrument nommé par lui *rayon astronomique*. Santa-Cruz s'étant convaincu que cet instrument ne différait pas de celui qu'il avait construit lui-même, reconnut que la priorité de l'invention appartenait à Werner, et il eut la modestie de renoncer à la publication de son propre travail. Il n'en continua pas moins cependant ses observations, améliora ses tables ainsi que la théorie sur laquelle elles étaient fondées, et sut reconnaître que lorsque la lune était à l'écliptique, les observations étaient plus certaines et qu'elles étaient d'autant moins exactes que la latitude était plus grande. L'insuffisance de ce moyen pour obtenir la longitude lui étant enfin démontrée, il imagina un autre instrument ou cercle gradué, si compliqué dans l'usage qu'il ne tarda pas à avouer lui-même qu'on ne trouverait pas de pilote assez instruit pour s'en servir, et qu'il devenait par conséquent inutile pour les observations à faire en mer. Il essaya alors de remédier à ces inconvénients en maintenant l'instrument dans une position verticale au moyen de grands poids dans la partie inférieure pour observer le passage par le méridien de certaines étoiles et du centre de la lune ; mais de nouvelles difficultés s'étant présentées, il renonça également au projet qu'il avait conçu. Variant ses moyens tout en employant les mêmes instruments, Santa-Cruz prétendait qu'en observant au méridien le passage de l'étoile polaire et le centre de la lune, en notant avec une bonne horloge l'heure et la minute de l'observation et en cherchant dans les tables la situation qu'avait en ce moment la lune dans un autre lieu connu, on déduirait la différence de méridien et par conséquent la longitude. Telles étaient les idées et les tentatives du savant et laborieux cosmographe espagnol sur ce sujet important (1). Il pensait qu'on ne pourrait arriver à une application utile qu'avec des instruments exacts et d'une grande dimension, en construisant les tables des mouvements du soleil et de la lune pour un méridien déterminé et en rectifiant aussi la situation des étoiles fixes. Ce qu'il croyait était vrai, dit de Navarrete ; mais ni la mécanique ni l'optique n'avaient encore pu parvenir à donner aux instruments la délicatesse et l'exactitude nécessaires. En outre, les observations et les théories astronomiques ne possédaient pas la certitude et la sûreté suffisantes pour perfectionner les tables des mouvements célestes, spécialement de ceux de la lune. Ce n'est qu'après trois siècles de travaux constants, exécutés par les hommes les plus éminents dans les sciences, qu'on est parvenu à obtenir ce que le cosmographe espagnol essayait vainement. Comme pour se consoler du peu de succès de ses inventions et de ses incessants labeurs, ainsi que de l'insuffisance des méthodes et des instruments dont il avait fait si souvent l'essai, Santa-Cruz comparait quelquefois sa situation à celle de Petrus Apianus, savant justement célèbre, luttant aussi inutilement contre les mêmes difficultés et les mêmes déceptions. En 1560, le roi Philippe ordonna à Santa-Cruz de composer un ouvrage dans lequel il devait décrire et représenter toutes les îles découvertes jusqu'alors, en indiquant leurs distances respectives et les routes qu'il fallait suivre pour se rendre à chacune d'elles, en donnant en même temps leur histoire et des renseignements sur leurs antiquités. Cet ouvrage, ayant pour titre *Islario general del mundo*, devait être suivi d'une description semblable des continents et comprendre en outre l'histoire générale et particulière de chaque province. L'*Islario general* terminé par Santa-Cruz n'a jamais été publié. Il est conservé en manuscrit dans la bibliothèque royale de Madrid. On trouve dans les archives des Indes de Séville quelques brouillons de l'auteur, contenant l'épître dédicatoire à Philippe II, le prologue et l'explication des huit tables dont se compose l'ouvrage. Peu de temps avant d'avoir terminé ce travail, Santa-Cruz fut chargé par le conseil de Castille de donner son avis sur la première partie des *Annales d'Aragon* de Geronimo Zurita. La critique qu'il fit de ce travail fut trouvée en général trop sévère et trop partiale ; aussi le conseil crut-il devoir demander un nouveau rapport à don Honorato Juan, précepteur du prince don Carlos et évêque d'Osma, et au docteur Juan Paez de Castro. On ne dit point quelle fut l'opinion de l'évêque d'Osma, mais Castro et Ambrosio de Morales, qu'on leur avait adjoints, tout en rendant

(1) Santa-Cruz parle encore d'un autre moyen de trouver la longitude imaginé par Pedro Ruiz de Villegas, savant astronome et cosmographe de la ville de Burgos, par l'observation du mouvement de la lune en deux points différents, par rapport à certaines étoiles connues, en déduisant de son mouvement relatif ce qui provenait de la différence des méridiens de ces deux points. Mais les inconvénients qu'offrait la pratique de ces observations étaient tels que le même Santa-Cruz pensa que ce moyen ne produirait aucun résultat favorable, spécialement pour les navigateurs.

hommage aux vastes connaissances de Santa-Cruz en cosmographie et dans l'art de la navigation, se déclarèrent hautement les apologistes et les défenseurs de l'œuvre de Zurita. Ils reprochèrent en même temps à son adversaire de ne pas être très-versé dans l'histoire ancienne de la Castille, ce qui l'avait induit quelquefois en erreur et entraîné dans des contradictions (1). L'exécution de l'acte de transaction et de vente des îles Moluques que l'empereur Charles-Quint avait consenti le 22 avril 1529 en faveur du roi de Portugal Jean III, moyennant le payement d'une somme de trois cent cinquante mille ducats d'or (2), ayant fait naître des difficultés sur la ligne de délimitation ou de démarcation des possessions des deux royaumes, le roi d'Espagne Philippe II chargea, en 1566, une commission de lui donner son opinion à ce sujet. Santa-Cruz, Pedro de Medina, les frères Andres de Urdaneta et Geronimo de Chavez furent les quatre commissaires nommés par ce prince. Ils lui présentèrent, les 8 et 10 octobre 1566 et les 16 et 17 juillet 1567, huit rapports sur la question de savoir si les îles Philippines, et en particulier celle de Zébu, étaient comprises dans l'acte de cession que l'Empereur avait faite en 1529 au roi de Portugal, et si les îles Moluques avec une grande partie des îles Philippines et d'autres terres voisines se trouvaient ou non placées dans la limite et la démarcation de la couronne de Castille. Après avoir exposé, dans le mémoire qu'il présenta à cette occasion, les torts multipliés que ces différends relativement aux limites portaient à l'exactitude des cartes marines, attendu que, par des motifs d'intérêt privé et national on y diminuait sciemment les degrés de longitude, et qu'on y rétrécissait les golfes, Santa-Cruz dit qu'il fondait son opinion sur le routier de Jean de Lisbonne (*Juan de Lisboa*), pilote portugais avantageusement connu par ses navigations dans les parages de l'Inde. Ayant concouru à la découverte de ces pays, à une époque où ces prétentions et ces rivalités n'existaient pas, Jean de Lisbonne ne pouvait être soupçonné d'avoir altéré les situations géographiques des lieux ; aussi Santa-Cruz invoquait-il son opinion pour justifier la méfiance que lui inspiraient les cartes construites en Portugal depuis 1530. Il avait appris, en outre, pendant son séjour dans ce royaume en 1545, que le docteur Pero Nunes, cosmographe du roi de Portugal, avait prescrit aux constructeurs de cartes de faire entrer dans celles qu'ils dresseraient certains golfes se trouvant sur la route de l'Inde, bien qu'ils n'eussent pas dû y être compris. Ils en agissaient ainsi pour toutes les cartes destinées à être vendues au public et à sortir du royaume. Quant à celles que les pilotes portugais emportaient avec eux pour leur usage particulier, ils les recevaient de l'hôtel des Indes établi à Lisbonne, et au retour de leurs voyages, ils étaient tenus de les remettre avec les observations qu'ils avaient pu faire pendant leurs navigations. Aussi Santa-Cruz, en comparant les cartes qu'il avait achetées pendant son séjour à Lisbonne, qui étaient conformes à celles qu'on donnait aux pilotes portugais et qui paraissaient dressées sans altération d'après l'ancien routier, avec une autre carte portugaise des mêmes parages, que le roi avait fait venir de Séville à Madrid, reconnut-il qu'entre le cap Comorin et Malaca on avait retranché huit degrés et demi sur le golfe de Bengale, et qu'on avait agi de même pour les îles Moluques. Ces altérations frauduleuses, commises dans la confection des cartes pendant le cours de ce siècle et du suivant, occasionnèrent de graves dommages et retardèrent grandement les progrès de l'hydrographie. Il est à regretter que de Navarrete ne fasse pas connaître les résultats produits dans cette circonstance par les travaux de Santa-Cruz et des autres commissaires. Santa-Cruz mourut probablement en 1572, puisque ce fut le 14 octobre de cette année que ses papiers et ses livres furent remis à Juan Lopez de Velasco, qui lui succéda dans l'emploi de cosmographe en chef. Outre les ouvrages et les cartes déjà cités dans le cours de cette notice, l'inventaire dressé après sa mort en fait connaître plusieurs autres, parmi lesquels on remarque un nouveau *Traité des longitudes et de l'art de la navigation*, différent de celui dont nous avons fait mention. Il paraît résulter de ce qui précède qu'Alonzo de Santa-Cruz fut le premier qui conçut et traça les cartes des variations magnétiques dont s'occupèrent, un demi-siècle plus tard, d'autres savants. Le même cosmographe fit aussi faire des progrès aux méthodes, aujourd'hui si avancées, d'observer la longitude, en appliquant à la navigation celles qu'il jugeait les plus convenables et les plus exactes, en inventant des instruments ingénieux et en employant des calculs, lesquels, quelque compliqués et inexacts qu'ils nous paraissent maintenant, ne laissent pas d'avoir aplani la voie pour arriver à l'état actuel de perfection auquel on est parvenu. Il résulta également de cette étude continuelle et de ces recherches multipliées la connaissance de l'imperfection des cartes plates et de la nécessité de dresser des cartes réduites, ainsi que Santa-Cruz y parvint un grand nombre d'années avant Edouard Wright (1) et Gérard Mercator (2), auxquels on attribue généralement cette invention. Dans le chapitre 16 d'un ouvrage intitulé *Differencias de*

(1) On peut consulter à ce sujet une lettre de Morales à Santa-Cruz, du 20 novembre 1564, dans les *Opusculos de Morales*, t. 1er, p. 303 et suiv. ; et *Progresos de la historia de Aragon*, par l'archidiacre Dormer, p. 138.

(2) Herrera, *Historia gener. de los Hechos*, etc., etc., decad. 4, cap. 10, p. 93. — Navarrete, *Colleccion de los viajes*, etc., etc., t. 4, docum., p. 389 et suiv.

(1) Edouard Wright, célèbre mathématicien anglais, né vers 1560, mort en 1618 ou 1620

(2) Gérard Mercator, célèbre géomètre, né à Rupelmonde en 1512, mort en 1594.

libros que hay en el universo, publié en 1540, un écrivain espagnol, Alejo de Vanejas, dit, en rappelant les travaux de Lorenzo Padilla, archidiacre de Ronda, de Florian de Ocampo, et de Pedro de Alcocer, que « Santa-Cruz ne se borna « pas au tracé de la seule Espagne, mais qu'il « corrigea les anciennes tables et dressa des cartes « marines au moyen des latitudes et des routiers. « Outre un grand nombre d'instruments qu'il a « construits pour faire comprendre la cosmogra- « phie, il a fait plusieurs globes, l'un projeté en « surface plane ouvert aux méridiens pour ap- « précier la proportion entre les surfaces sphé- « riques et les surfaces planes ; un second ouvert « à la ligne équinoxiale, les pôles restant au « centre ; deux autres coupés aux deux pôles, « l'un dans le sens du méridien de Ptolémée et « l'autre dans celui de la ligne de *répartition* entre « les rois de Castille et de Portugal, qui est éloi- « gnée de la côte d'Espagne de six cents lieues. « On lui doit aussi deux autres globes dont l'un « montre la moitié septentrionale dans toute la « circonférence de la ligne équinoxiale ; il y a « fait, pour indiquer la moitié inférieure, quatre « incisions ou ouvertures, lesquelles, élevées en « surface plane, forment le signe de la croix « autour de ladite ligne ; le second de ces globes « diffère du premier en ce qu'il n'a que deux « coupures à la moitié inférieure, et que, pro- « jetées en surface plane avec la ligne équi- « noxiale, elles présentent la figure d'un œuf. « Parmi les autres globes qu'on doit encore à « Santa-Cruz, nous en mentionnerons deux, con- « struits avec les alidades (*las laminas*) de l'as- « trolabe ; un autre, qui renferme tout le globe « en surface plane ; et enfin un autre, construit « de façon qu'il contient en dessus son zodiaque, « pour savoir, lorsqu'il est midi dans un endroit, « l'heure qu'il est dans un autre. Il a corrigé, « en outre, les *cœurs* (1) de Werner et d'Oronce, « et il a construit lui-même deux *cœurs* plus par- « faits que ceux des auteurs corrigés par lui. » Vanejas, après avoir parlé, au chapitre 29 de son ouvrage, des variations de l'aiguille en différents points du globe, exprime l'opinion que « les cartes marines sont toutes mal tracées, non « par ignorance, mais parce qu'il a fallu qu'elles « pussent être comprises des marins, lesquels ne « peuvent naviguer sans *rumbs*, qui sont les « vents signalés par les lignes droites qui exis- « tent sur les cartes. Le point de réunion de ces « rumbs indique la place de la boussole. Ces « rumbs ne se peuvent marquer que sur des « cartes plates. Ainsi, lorsque nous disons que « dix-sept lieues et demie correspondent à un « degré, cela s'entend sur la ligne équinoxiale « ou sur ses parallèles, quoique ces derniers « aillent en diminuant lorsqu'ils s'en éloignent, « de même que les tranches de melon se rétré- « cissent au fur et à mesure qu'on se rapproche « des extrémités. Ptolémée arrive par des calculs « à déterminer la décroissance des différents « cercles ; mais comme ce moyen présente de « grandes difficultés, Santa-Cruz fit, sur la de- « mande de l'Empereur, une carte ouverte par « les méridiens depuis la ligne équinoxiale jus- « qu'aux pôles. En prenant sur cette carte, avec « le compas, la distance des vides qui existent « de méridien à méridien, on a la distance vraie « de chaque degré en réduisant la distance qui « reste en grandes lieues. » On reconnaît ici le principe et les éléments de la théorie des cartes réduites, dont l'invention n'eut pas à son origine la perfection à laquelle elle a été portée successivement depuis. C'est ainsi que Santa-Cruz ne détermina pas la proportion dans laquelle on devait augmenter les degrés de latitude sur les cartes, suivant que les latitudes étaient plus grandes et que l'extension des parallèles était plus petite. En résumé, il ne savait pas que cette proportion était celle du rayon au cosinus de la latitude, comme on l'a déterminée depuis. « Les anciens philosophes, a dit un écrivain « célèbre (1), eurent le défaut de spéculer beau- « coup et d'observer peu ; de se donner infini- « ment de peine pour rechercher les causes, « sans vérifier auparavant les faits. De là pro- « vinrent tant de suppositions et si peu de « découvertes, tant d'erreurs mêlées à un petit « nombre de vérités. » Santa-Cruz suivit une marche opposée, ainsi que l'ont fait plusieurs savants modernes. Il examina par lui-même, dans ses voyages, la nature des variations magnétiques ; il réunit à ses propres observations celles d'autres habiles navigateurs, tels que l'étaient à cette époque les Portugais ; et, à force de méditer et de comparer les différences de leurs directions en divers points du globe, il inventa les cartes magnétiques, qu'on reproduisit avec succès, plus de deux siècles plus tard, dans l'Europe civilisée ; et il s'efforça de faire des applications de ce phénomène à la solution du problème de la longitude. Il ne paraît pas que Santa-Cruz ait jamais eu le titre d'historiographe, ainsi que l'ont pensé quelques écrivains ; il était, au surplus, infiniment plus instruit en cosmographie et dans l'art nautique qu'en histoire. De Navarrete a publié dans l'*Apendice del Estado de la Armada* pour 1834, une notice biographique sur Santa-Cruz qui a été depuis tirée à part (2).

(1) On appelait cœurs (*corazones*) les cartes géographiques triangulaires, dans lesquelles on formait la base sur un arc de l'équateur, entre deux méridiens déterminés, lesquels allant en se rapprochant, leurs distances respectives diminuaient, ou leurs latitudes croissaient jusqu'à la réunion au pôle.

(1) ANDRES, *Dell' origine, de' progressi e dello stato attuale d'ogni letteratura*, t. 8, liv. 2, chap. 2, p. 480, de la traduction espagnole qui porte pour titre : *Historia de toda la literatura*.

(2) Cette notice a pour titre : *Noticia biografica y literaria del cosmografo Alonso de Santa-Cruz*. Quoique plusieurs des assertions de Navarrete et la description qu'il fait dans cette notice de quelques-uns des moyens employés par Santa-Cruz pour trouver la longitude paraissent presque incompréhensibles, nous n'avons pas cru devoir les passer sous silence par respect pour la mémoire du savant espagnol.

Nous y avons puisé tous les détails que nous donnons ici sur ce cosmographe. D—z—s.

SANTA-CRUZ. *Voyez* SAINTE-CROIX.

SANTA-CRUZ DE MARZENADO (don ALVAR DE NAVIA OSORIO, vicomte DE PUERTO, marquis DE), capitaine et diplomate espagnol, naquit vers 1687 et fut à quinze ans colonel des milices que leva la province pour la défense de Philippe V, attaqué par les Impériaux et les Anglais. Il fit ses premières armes dans le royaume de Valence, dont l'archiduc Charles venait de s'emparer, signala sa bravoure au siége de Tortose et fut embarqué pour la Sicile avec son régiment. En 1718, il fut nommé maréchal de camp et prit le commandement des troupes espagnoles dans la Sardaigne ; mais il passa bientôt à Turin en qualité d'ambassadeur et parvint à obtenir l'accession du roi Victor au traité de Hanovre. Quoique ses études eussent été interrompues de bonne heure, il avait acquis des connaissances très-étendues dans l'art militaire et la politique des divers États de l'Europe. Doué d'un coup d'œil juste et pénétrant, il saisissait le véritable point de la discussion et parvenait presque toujours à ramener à son avis les contradicteurs. Le désir qu'il avait de s'instruire lui faisait regretter le temps qu'il passait dans les fatigues de la représentation ; toutefois, il se plaisait à réunir les jeunes gentilshommes les plus studieux de la cour de Turin et leur distribuait des sujets pour les exercer et développer leurs talents. Il avait le projet d'un dictionnaire qui aurait renfermé des notions précises sur tous les arts et sur toutes les sciences ; et il comptait pour l'exécution de ce plan sur les secours de ses jeunes collaborateurs. Mais il reçut, en 1727, l'ordre de se rendre au congrès de Soissons, et il revint comme ambassadeur près de la cour de France. Il fit pendant son séjour à Paris diverses expériences avec un pistolet d'arçon et un canon de son invention, lequel, avec une once de poudre, portait un boulet du poids d'une livre et demie à huit cents pieds. Santa-Cruz demandait à son souverain la permission d'équiper et d'armer un régiment d'après ses calculs ; mais l'Espagne était occupée alors de la défense de ses possessions sur la côte d'Afrique. Il fut l'un des lieutenants généraux chargés de l'expédition contre Oran ; et, après la prise de cette ville, il en fut nommé gouverneur. Dans une sortie contre les Maures, il reçut un coup de fusil à la cuisse, et, étant tombé de cheval, il fut pris (1) et massacré, le 21 novembre 1732, à l'âge de 45 ans. On a du marquis de Santa-Cruz : *Réflexions militaires*, Turin, 1724 et années suivantes, 10 vol. in-4°, auxquels on joint un onzième volume imprimé à Paris en 1730, même format (1). Cet ouvrage a été traduit en français par Vergy, Paris, 1735, 11 vol. in-12. Le général espagnol Contreras, renommé par le siége de Tarragone qu'il soutint en 1811, en a publié un abrégé en 1786. On y trouve des observations intéressantes sur les qualités d'un général et les dispositions qu'il doit prendre avant de commencer la guerre ; les surprises, les embuscades, les passages des rivières, les espions, les premières démarches d'un général, la guerre offensive, les campements, les marches, les batailles, les révoltes et les moyens de les comprimer, les siéges, blocus, capitulations et prises de places, la guerre défensive. D'après le plan de l'auteur, cet ouvrage devait avoir vingt volumes, mais il n'eut pas le loisir de le terminer. Son style est simple et naturel, deux qualités bien remarquables dans un écrivain espagnol ; et l'on voit qu'il avait fait une étude approfondie des auteurs stratégiques anciens et modernes. Le marquis de Santa-Cruz se proposait de publier l'*Histoire de tous les traités faits par les rois d'Espagne depuis Ferdinand le Catholique*, et il avait obtenu la copie de tous les actes déposés aux archives de Simancas. On doit regretter que sa mort prématurée nous ait privés de cet important ouvrage. *Voyez* l'extrait de l'*Éloge de Santa-Cruz* dans les *Mémoires* de Trévoux, décembre 1733. — Sa fille, Irène Quiros de Nabia, se distingua par un rare talent pour la poésie latine. On en peut juger par une pièce qu'elle composa, en 1742, à l'occasion de l'arrivée de l'infant don Philippe en Italie, et qui est insérée dans les *Mémoires* de Trévoux (mars 1742, p. 528) ; on y trouve autant de grâce que de facilité. W-s.

SANTANDER (CHARLES-ANTOINE LASERNA DE), savant bibliographe, naquit le 1er février 1752 (2) à Colindres, en Biscaye, d'une famille ancienne et qui a fourni plusieurs hommes distingués à la magistrature. Il fit ses premières études au collége de Villagarcia, alors dirigé par les jésuites, et entra dans la société. Après la suppression de cet ordre, il acheva son cours de philosophie à l'université de Valladolid, et, à l'âge de vingt ans, alla demeurer à Bruxelles avec un oncle (don Simon de Santander), ancien secrétaire du Roi Catholique et bibliographe très-instruit. Cet oncle lui inspira le goût des livres et, en mourant, lui légua, avec le reste de sa fortune, sa bibliothèque, l'une des plus riches et des plus nombreuses des Pays-Bas. Laserna appela ses frères au partage de la succession et vendit la bibliothèque pour quatre-vingt mille francs à un amateur de Bruxelles, qui promettait d'en faire jouir le public. Nommé, en 1795, conservateur de la bibliothèque de la ville de Bruxelles (3), il

(1) Les Maures se contentèrent d'abord de le dépouiller de son argent, de sa montre enrichie de diamants, etc. ; mais l'un d'eux, ayant réfléchi que leur général pourrait bien les obliger à restituer ces bijoux au prisonnier, les détermina, pour plus de sûreté, à lui couper la tête.

(1) Ce onzième volume est le premier d'un autre ouvrage que l'auteur avait intitulé *Calculs militaires* ; il n'a point été traduit en français, parce qu'on n'aurait pu l'entendre qu'à l'aide de planches que promettait l'auteur, mais qui n'ont point été gravées.

(2) D'autres disent le 1er février 1751, ou le 18 juillet 1752.

(3) On sait qu'il offrit généreusement de céder cette place au

accrut cet établissement par la réunion de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne et de celles des abbayes supprimées, et par les *doubles* qu'il obtint des divers dépôts littéraires de Paris ; c'est ainsi que cette bibliothèque est devenue l'une des plus belles de l'Europe. Bruxelles doit aussi à Santander l'établissement d'un jardin botanique et d'un musée de tableaux. Il fut nommé correspondant de l'Institut de France et mourut à Bruxelles, au mois de novembre 1813, à l'âge de 61 ans. On a de lui : 1° *Catalogue des livres de la bibliothèque de don Simon de Santander*, Bruxelles, 1792, 4 vol. in-8°. Il avait rédigé ce catalogue lorsqu'il voulut mettre en vente la bibliothèque de son oncle. L'amateur qui l'avait achetée la lui ayant remise au bout de quelques années, il fit reparaître le catalogue, Bruxelles, 1803, avec de nouveaux frontispices, des cartons contenant les nouvelles acquisitions, et enfin un volume de *Supplément* composé des pièces suivantes : 1. *Observations sur le filigrane du papier employé dans le 15e siècle*. Ce morceau n'a que six pages, avec cinq grandes planches qui représentent les marques des fabriques d'Allemagne, des Pays-Bas, de Paris et de l'Italie. 2. *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique*, Bruxelles, 1795, in-8° de 30 pages. Il y établit que l'invention des signatures est due à Jean Koelhof de Lubeck, imprimeur à Cologne, qui s'en est servi dès 1472 pour l'impression du *Præceptorium divinæ legis* de Jean Nyder et que les éditions avec des signatures, antérieures à cette date, sont apocryphes. Quant aux chiffres, il en fait remonter l'usage à l'année 1471, date de l'impression du *Liber de remediis utriusque fortunæ*, par Adrien le Chartreux (Cologne, Ter Hoernen, in-4°), et qui est plus ancienne de deux ans que celle du Boccace, *De claris mulieribus*, Ulm, 1473, cité par Marolles comme le premier livre imprimé avec des chiffres. 3. *Præfatio historico-critica in veram et genuinam collectionem veterum canonum Ecclesiæ Hispanæ a D. Isidoro Hispalensi metropolitano*, Bruxelles, 1800, in-8°. C'est la préface que Laserna avait composée pour la collection de canons de St-Isidore, ouvrage très-important pour l'histoire ecclésiastique et qu'il souhaitait de voir imprimer, projet que les circonstances n'ont pas permis de réaliser (1); il a fait suivre cette préface d'un calque des différents manuscrits consultés par le P. Burriel, dont il possédait la copie autographe, et de sa correspondance avec Champagne, alors secrétaire de l'Institut (1801), au sujet de quelques observations du savant Koch sur le véritable auteur des interpolations faites aux Décrétales (*voy.* ISIDORE MERCATOR). Santander, n'ayant pas pu trouver un nouvel acquéreur pour sa bibliothèque, se détermina enfin à la faire transporter à Paris, où elle a été vendue publiquement dans les premiers mois de 1809 ; mais le catalogue n'en est pas moins conservé par les amateurs à cause des précieuses notes bibliographiques qu'il renferme sur un grand nombre de livres imprimés en Espagne ou en Belgique et peu connus en France. 2° *Note additionnelle à l'extrait de l'instruction sur la manière d'inventorier les dépôts littéraires*, Bruxelles, an 3 (1794), in-8° ; 3° *Dictionnaire bibliographique choisi du 15e siècle*, Paris, 1805-1807, 3 vol. in-8°. Le premier volume contient un essai historique sur l'origine de l'imprimerie et son établissement dans les villes, bourgs et monastères de l'Europe ; suivi de la notice des imprimeurs connus avant l'an 1500. Les deux autres renferment la description, par ordre alphabétique, des éditions les plus recherchées, au nombre d'environ quinze cents. A la fin du dernier volume, on trouve un tableau synoptique des lieux, au nombre de deux cent quatre (rangés par ordre chronologique), où l'art typographique a été exercé dans le 15e siècle, avec le nom des premiers artistes. Cet ouvrage, fruit de recherches laborieuses, peut encore être consulté avec profit, quoiqu'il soit maintenant bien arriéré par suite des progrès des études bibliographiques. La fable qui attribue l'invention de l'imprimerie à Laurent Coster de Harlem, imaginée par Junius et soutenue avec beaucoup d'adresse par G. Meerman, y est solidement réfutée. Santander prouve que Harlem, loin d'avoir été le berceau de l'imprimerie, ne doit pas même se flatter que cet art y ait été exercé pendant toute la durée du 15e siècle. 4° *Mémoire historique sur la bibliothèque publique dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*, ibid., 1809, in-8°. W—s.

SANTANDER (FRANCESCO DE PAULA), premier président de la république de la Nouvelle-Grenade, né le 2 avril 1782, à Rosario de Cucuta, en Colombie, mort à Carthagena de las Indias, en 1840. Il fit d'abord ses études de droit à Bogota. Lorsqu'en 1809 éclata la guerre d'indépendance, il s'enrôla sous le général Serviez, où il arriva au grade de colonel. Quand, en 1814, les Espagnols inondèrent, sous Murillo, la Nouvelle-Grenade, Santander se retira en Venezuela et se réunit à Bolivar. Toute la Colombie enfin ayant été reconquise, Santander contribua à la réunion du congrès de Cucuta, en mai 1821. Le résultat des travaux de ce congrès fut la rédaction de la première constitution et l'élection de Santander comme vice-président de la nouvelle république, sous la présidence de Bolivar, en octobre. Santander sut avec habileté tenir l'équilibre entre les divers partis et raffermir la nouvelle forme de gouvernement. Lorsque Paëz fonda en Venezuela le parti fédéraliste, Santan-

savant bibliographe Mercier, ancien abbé de St-Léger, qui se trouvait alors sans ressource (voy. MERCIER).

(1) On renvoie, pour le détail de cette précieuse collection, à ce qui en est dit aux articles André-Marc BURRIEL et ISIDORE DE SÉVILLE.

der se mit à la tête des républicains purs, qui faisaient face, d'un autre côté, au parti monarchiste de Bolivar. En 1826, ce dernier fut réélu président, de même que Santander redevint vice-président. Mais, peu de mois après, ne croyant plus pouvoir marcher avec Bolivar, le vice-président donna sa démission, en 1827. Il convoqua une assemblée à Ocanna, qui l'élut son président et qui se déclara indépendante. Ce fut là la première marche dans le démembrement graduel de la Colombie. Quand Bolivar, en 1828, eut dissous cette assemblée, Santander voulut quitter la Colombie; mais il fut retenu en route et mis en accusation pour avoir comploté contre la vie de Bolivar. Enfermé dans la citadelle de Bocachica, Santander fut déclaré coupable et condamné au bannissement. Après avoir parcouru la France, l'Angleterre et l'Allemagne, de 1829-1831, il revint aux Etats-Unis. La Colombie s'était, dans l'intervalle, divisée en trois républiques, Nouvelle-Grenade, Venezuela et Equateur. Santander fut élu président de la Nouvelle-Grenade le 9 mars 1831 et entra en fonctions en octobre. Dans sa présidence de quatre ans, il exécuta quelques bonnes mesures; mais il se posa trop comme chef de parti et laissa impuni le meurtre de plusieurs généraux partisans de Bolivar, notamment celui du grand maréchal Sucre, vainqueur d'Ayacucho, qui avait fondé la république de Bolivie. Santander s'occupa aussi du règlement de la dette colombienne, qui avait été contractée avec plusieurs maisons de Londres, le 13 mars 1822 et le 15 mai 1824, à raison de six millions sept cent cinquante mille livres sterling. Pour la répartition de cette dette entre les trois républiques, Santander proposa d'adopter, comme point de départ, le chiffre de leur population respective, au lieu de leur richesse productive. Par ce mode injuste de répartition, la Nouvelle-Grenade, dont Santander aurait dû mieux soutenir les intérêts, trouva à sa charge les cinquante pour cent de la dette totale (sur vingt-huit pour cent, part de Venezuela, qui est cependant l'Etat le plus riche). En 1836, quand il quitta la présidence, Santander livra sa patrie aux luttes des partis opposés, qui avaient été refrénés par lui, il est vrai, mais qu'il n'avait pas eu le tact de fondre ensemble. Il se retira à Carthagène, où il mourut quatre ans après. R—L—N.

SANTARELLI (ANTOINE), en latin *Sanctarellus*, vit le jour en 1569 à Adria, dans la république de Venise, aujourd'hui royaume Lombard-Vénitien. Il entra dans la société de Jésus, professa pendant longtemps les belles-lettres et la théologie à Rome, et y mourut en 1649. La publication d'un livre, devenu fort rare et supprimé presque partout, a attaché au nom de ce jésuite une certaine célébrité. Il est intitulé *Tractatus de hæresi, schismate, apostasia et sollicitatione in sacramento pœnitentiæ, et de potestate romani pontificis in his delictis puniendis*, Rome (*apud hæredem Barth. Zanetti*), 1625, in-4° de 26 feuillets non chiffrés, tant au commencement qu'à la fin du volume, et de 644 pages. Dès que ce livre, approuvé par le général de l'ordre et dédié au cardinal de Savoie, parut en France, il excita contre les jésuites un violent orage. Déféré en même temps au parlement et à la Sorbonne, il fut supprimé par un arrêt de la cour souveraine du 13 mars 1626 et condamné à être lacéré et brûlé par la main du bourreau, comme contraire aux lois du royaume, attentatoire à l'autorité du roi et aux libertés de l'Eglise gallicane. Santarelli y avançait que le pape peut déposer les rois, les punir de peines temporelles et dispenser, pour de justes causes, les sujets du serment de fidélité. Les jésuites de France désavouèrent ces doctrines de leur confrère par un formulaire qu'on leur dicta, et que ceux de Paris signèrent le 16 mars, même année 1626. Les facultés de théologie de Caen, de Toulouse, de Valence, de Bordeaux, de Reims, de Bourges et d'Orléans, imitèrent la Sorbonne, et, comme elle, censurèrent le traité de Santarelli et en ordonnèrent la suppression. Leurs différents actes furent recueillis par Edmond Richer, qui les fit imprimer, avec une relation, à Paris, en 1629, in-4°. Voyez au sujet de cette affaire, qui fit alors beaucoup de bruit, la note dont Guill.-Franç. de Bure a accompagné le titre du *Tractatus de hæresi*, sous le n° 956 de sa *Bibliographie instructive*. Peignot a reproduit et complété cette note à la page 114 du tome 2 de son *Dictionnaire des livres condamnés au feu*. Voyez également le tome 1er de l'*Histoire ecclésiastique* de Dupin, et le tome 2 de la *Collectio judiciorum de novis erroribus*, etc., de l'évêque de Tulle, d'Argentré. Il est bon de lire aussi les *Mémoires ecclésiastiques* du P. d'Avrigny, année 1626, et la *Vie du P. Coton* par le P. d'Orléans. Un anonyme a réfuté le livre du jésuite vénitien par un *Libre discours contre la grandeur et puissance temporelle des papes, pour la défense du roi très-chrestien et des libertés de l'Eglise gallicane*, etc., imprimé sans indication de ville et sans date. (Catalogue de Gaignat, n° 707.) Raoul Boutrays (*voy.* ce nom) a aussi opposé au *Tractatus de hæresi* l'écrit suivant : *Gallicinium in aliquot falsas damnatasque Ant. Santarelli assertiones, pro rege christianissimo*, Paris, 1626, in-8° de 135 pages. Santarelli a écrit plusieurs autres ouvrages en italien, notamment un *Traité du jubilé de l'année sainte et des autres jubilés*, Rome, 1624, 1625, in-12; traduit en français par Matthieu de St-Jean (masque de Jean de la Place), Paris, 1626, in-12 (Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 18285). Il en a aussi paru une traduction latine à Mayence en 1626 (voy. *Bibl. soc. Jesu*). B—L—U.

SANTARELLI (JEAN-ANTOINE), graveur, naquit en 1759 à Manopello, dans les Abruzzes, d'une famille pauvre et obscure. Placé d'abord chez un peintre de Chieti, il s'échappait souvent de l'ate-

lier pour se rendre à une poterie voisine, où il s'amusait à faire des statuettes en terre cuite. Ses ébauches attirèrent l'attention des religieuses de l'endroit, qui lui demandèrent un *Christ mort*, et il l'exécuta avec un véritable talent. Sur ces entrefaites, un médecin du lieu lui ayant montré un camée monté sur un anneau, Santarelli fut émerveillé de tant de travail dans un si petit espace, et il désira vivement apprendre l'art de graver sur pierre. Bien que dépourvu de toutes ressources, Santarelli n'hésita point à prendre la route de Rome. Là, sans soutien, sans conseil, il surprend en peu de temps le secret de l'art qui l'a passionné; il fabrique lui-même les instruments nécessaires et grave une tête sur une pierre à fusil, la vend et, avec le prix, il achète une pierre moins commune, y sculpte une autre tête, puis l'envoie au célèbre graveur Jean Pikler, qui admire le travail et veut en connaître l'auteur. Cet artiste le prit dans son atelier, et l'on assure qu'il a souvent signé les œuvres de son élève. Santarelli quitta Pikler au bout de quelques années et ouvrit lui-même un atelier qui devint bientôt célèbre. C'est à lui que les graveurs doivent le perfectionnement de leur principal outil. Après un séjour de dix-huit ans à Rome, Santarelli se rendit, en 1797, à Florence, et fut nommé immédiatement après professeur à l'académie des beaux-arts; puis, à l'époque de la domination française, il fut chargé d'enseigner l'art de graver les camées. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1821, époque où une attaque d'épilepsie lui affaiblit considérablement la vue et l'obligea de renoncer au professorat. Santarelli mourut le 30 mai 1826. Il avait été fait chevalier de l'ordre de la Réunion par Napoléon et membre de la Légion d'honneur par Louis XVIII. Parmi les académies qui se l'étaient associé, nous nommerons celles de Berlin, de Vienne et de St-Luc à Rome. Cet artiste a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels les portraits de Dante, Pétrarque, Boccace, Michel-Ange et Machiavel, qui se trouvent au musée du Louvre. Ses médailles les plus remarquables sont celles qui ont pour sujets Michel-Ange, la duchesse de Parme et Elisa Baciocchi, sœur de Napoléon. A—Y.

SANTAREM (MANOEL-FRANÇOIS DE BARROS Y SOUZA, vicomte DE), homme d'Etat portugais, naquit à Lisbonne le 18 novembre 1790. Fils d'un valet de chambre de la garde-robe du roi, mais anobli par Jean VI, le jeune Manoel reçut une éducation assez soignée pour qu'il pût, au sortir de ses études, entrer dans la carrière diplomatique. Il fut d'abord envoyé à Copenhague en qualité de plénipotentiaire. La révolution de 1820 l'ayant ramené en Portugal, il prit parti pour les absolutistes, dont le triomphe, en 1823, lui valut la direction des archives du royaume. Il s'éleva plus haut encore, en 1827, sous la régence, qui le nomma ministre d'Etat. Et quand l'infant don Miguel, dont il avait secondé le retour, l'eut momentanément emporté, Santarem devint chef du cabinet et ministre des affaires étrangères. Il garda ces fonctions de 1828 à 1832. Sa retraite des affaires coïncida alors avec la chute du prince auquel il s'était dévoué, et dont la cause rencontra peu de défenseurs aussi persistants et, d'ailleurs, aussi éclairés. Réfugié à Paris après ce dénoûment dynastique, il s'adonna à d'importants travaux et recherches historiques, surtout en ce qui concernait les annales de son pays. Déjà membre de l'académie des sciences de Lisbonne, il fut aussi membre de la société des antiquaires de France et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du même pays. Le vicomte de Santarem mourut le 17 janvier 1856. Il écrivit à la fois en portugais et en français. On a de lui dans la première de ces deux langues : 1° *Prioridade dos descobrimendos portuguezes* (Premières découvertes des Portugais), Paris, 1841, in-8°; 2° *Quadro elementar das relaçaoes politicas e diplomaticas de Portugal* (Tableau élémentaire des relations politiques et diplomatiques du Portugal), 1842-1854, 15 vol. in-8°, imprimé par ordre du gouvernement portugais. Santarem a écrit en français : 1° *Introduction au Tableau des relations politiques et diplomatiques du Portugal*, 1836, in-8°; 2° *Institutions des colonies anglaises*, 1840, in-8°; 3° *Lettre à M. Mielle sur son projet de l'histoire religieuse et littéraire des ordres monastiques et militaires*, Paris, 1835, in-8°; 4° *Notes additionnelles à la précédente lettre*, Paris, 1836, in-8°; 5° *Notice sur quelques manuscrits remarquables par leur caractère et par les ornements dont ils sont embellis et qui se trouvent en Portugal*, Paris, 1836, in-8°, insérée aussi dans le tome 12 des Mémoires de la société des antiquaires, 1836; 6° *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique*, avec atlas, 1842, in-8°; 7° *Recherches sur Améric Vespuce et ses voyages*, 1842, in-8°; 8° *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge*, 1849-1852, 3 vol. in-8°. Z.

SANTA-ROSA (le comte SANCTORRE DE), révolutionnaire italien, naquit le 18 octobre 1783, à Savigliano, d'une famille peu riche et récemment anoblie. Il avait dix ans quand il fut amené à l'armée par son père, qui était colonel du régiment de Sardaigne et qui fut tué à la bataille de Mondovi. Nommé officier, il se distingua dans quelques rencontres; mais les victoires de Bonaparte ayant soumis rapidement toute la haute Italie et transformé en républiques la Lombardie et le Piémont, il renonça à la carrière des armes et reprit le cours de ses études interrompues par les événements politiques. Les idées qui prévalaient alors n'avaient point encore ses sympathies; cependant, il s'habitua peu à peu à ce régime, qui, d'ailleurs, semblait devoir se prolonger indéfiniment, et, dès 1807, il acceptait les fonctions de maire dans sa ville natale. Quelques

années plus tard, il épousa une fille du comte Vial-Derossi, dont la dot n'était pas proportionnée à l'illustration de son nom, en sorte que Santa-Rosa, pour pouvoir tenir un état de maison convenable à l'alliance qu'il venait de contracter, fut obligé de solliciter un emploi dans l'administration française. Sa demande fut promptement accueillie, et on le nomma (1812) sous-préfet à la Spezia. Ce fut là que la restauration le trouva en 1814. Il vit alors avec joie le retour de ses anciens souverains, et quand Napoléon eut quitté l'île d'Elbe, Santa-Rosa offrit au roi le service de son épée et entra avec le grade de capitaine dans les grenadiers de la garde. Il espérait sans doute que l'occasion de montrer sa bravoure ne se ferait pas attendre, car il était parfaitement à sa place dans le tumulte des camps, où la force de sa constitution, l'extérieur de sa personne et la nature de son esprit semblaient l'appeler au commandement. Ses prévisions furent trompées, car cette fois ce n'était pas en Italie, mais en Belgique, que le hasard des combats allait décider des destinées de l'Europe, et la campagne de 1815 ne fut guère pour les troupes sardes qu'une suite de marches et de contre-marches. Santa-Rosa quitta son régiment pour entrer dans l'administration militaire. Un emploi important lui fut donné au ministère de la guerre, où son savoir lui promettait un avancement rapide. Mais des aspirations d'une autre nature devaient imprimer à sa carrière une direction nouvelle. Préparé au rôle qu'il allait jouer par des études fortes, mais incohérentes du reste, ainsi qu'il l'a depuis avoué, Santa-Rosa se lia avec les partisans les plus passionnés du gouvernement constitutionnel, et comme il était doué d'un esprit supérieur et de beaucoup d'énergie, il finit par les dominer tous et devint l'âme du mouvement qui se préparait. Autour de lui se groupaient le marquis de St-Marsan, colonel, aide de camp du roi, le chevalier Provana de Collegno, officier d'artillerie, écuyer du prince de Carignan, et le comte de Lisio, capitaine des chevau-légers. Tous pleins de feu et d'enthousiasme, ils recrutaient chaque jour de nouveaux prosélytes dans l'armée et même à la cour. Les sociétés secrètes faisaient le reste. Déjà ils comptaient parmi leurs adhérents des personnages très-puissants. Mais l'adhésion de trois surtout était importante et presque nécessaire à la réussite de leurs desseins. L'un était le prince de la Cisterna, qui jouissait de toute l'influence que donne une grande fortune jointe à de solides qualités personnelles; ses opinions étaient assez connues, assez publiquement avouées pour qu'on pût être certain de son concours. Il n'en était pas de même des deux autres, le général Gifflenga et le prince de Carignan. Celui-là, bien qu'élevé à l'école de l'empire, où il n'avait guère pu s'inspirer des idées libérales, y inclinait cependant, mais il ne donna son aveu que conditionnellement, et au moment d'agir il se retira tout à fait. Quant au prince, qui était après le frère du roi l'héritier présomptif de la couronne, et avait à peine vingt ans, ce fut le chevalier Provana de Collegno qui se chargea de le gagner à la cause libérale. Le vœu principal des conspirateurs était de soustraire l'Italie à la domination autrichienne; et, s'ils désiraient un gouvernement représentatif, c'était moins pour lui-même que comme un instrument qui devait servir plus tard à l'indépendance de l'Italie. Sur ces entrefaites, la constitution espagnole avait été proclamée à Naples, et le mouvement s'était étendu si rapidement dans tout le royaume que le nouveau régime s'y trouva installé presque sans contradiction et comme par enchantement. Peuple, armée, bourgeoisie, noblesse, clergé, tous paraissaient satisfaits du changement, et il n'y eut pas jusqu'au roi Ferdinand qui ne s'associât, du moins en apparence, à la joie générale. Mais elle fut de courte durée. La politique qui dominait alors en Europe ne voulait pas qu'il s'y établît d'autres gouvernements constitutionnels. L'Autriche surtout avait intérêt à empêcher que cela n'eût lieu en Italie. Elle savait bien que Naples et le Piémont, une fois soustraits à l'autorité absolue de leurs souverains respectifs, deviendraient de redoutables ennemis, et qu'elle perdrait tôt ou tard ses riches possessions dans le nord de la Péninsule. L'intervention fut donc résolue, et une armée autrichienne de 30,000 hommes se dirigea vers les Abruzzes. Les libéraux piémontais pensèrent qu'il était enfin temps de se prononcer, soit pour donner aux Napolitains le courage de résister, soit pour aggraver les embarras du cabinet de Vienne, qui serait ainsi menacé d'une guerre avec toute l'Italie. Il fut décidé, entre Santa-Rosa et les autres meneurs, que le mouvement éclaterait simultanément le 10 mars 1821 dans toutes les villes du Piémont où il y avait garnison. C'était donc une révolution militaire, car les chefs connaissaient assez le pays pour n'avoir rien à espérer du peuple. Par des raisons particulières, ils voulurent ensuite ajourner leur entreprise, mais leurs ordres furent mal exécutés, et, au jour fixé, plusieurs garnisons se déclarèrent. En apprenant, le 10, que la garnison de Fossan s'était mise en marche et que celle de Turin avait reçu l'ordre de prendre les armes, Santa-Rosa et Lisio partirent à franc étrier pour Pignerol et parcoururent Fossan, Carmagnole et Asti, trouvant partout le mouvement déjà commencé ou près de l'être. Ils distribuèrent alors une déclaration datée de Carmagnole, où ils disaient que leur but était de soustraire le roi à la funeste influence de l'Autriche, de le mettre en état de suivre l'inspiration de son cœur vraiment italien et de fournir au peuple le moyen de faire connaître ses vœux au souverain; que si l'on s'éloignait un moment des règles ordinaires de la subordination militaire, ce n'était qu'à la

suite d'une triste nécessité ; que d'ailleurs on ne faisait que suivre l'exemple de l'armée prussienne qui, en 1813, sauva l'Allemagne par la guerre qu'elle fit à son oppresseur. Des protestations de dévouement et de fidélité à la personne du roi terminaient le manifeste. Santa-Rosa et Lisio arrivèrent le 12 mars à Alexandrie, où leurs agents avaient eu un plein succès. Ils avaient été rejoints la veille à Asti par St-Marsan, qui était parti de Turin en même temps qu'eux pour se rendre à Verceil, où son régiment tenait garnison, mais qui, prévenu par le comte de Sambuy, colonel en premier, avait été forcé de rebrousser chemin. A Alexandrie, les conspirateurs s'organisèrent immédiatement et se distribuèrent leurs rôles. Ansaldi, lieutenant-colonel de la brigade de Savoie, et l'un des plus ardents promoteurs du mouvement, fut nommé gouverneur de la division, et Santa-Rosa commandant de la ville et de la future garde nationale. Cependant les événements de la province avaient mis la capitale en émoi. Il s'y forma de nombreux rassemblements d'où ne partaient d'abord que des cris confus, lorsqu'une voix plus hardie cria : *Vive la constitution espagnole!* et ce cri fut à l'instant répété en chœur par mille autres voix. L'autorité voulut alors intervenir ; mais elle fut mal secondée et vit tourner contre elle ceux même qui devaient l'appuyer. Dans cette crise, le roi Victor-Emmanuel, qui ne voulait ni faire couler le sang, ni satisfaire à des exigences bruyamment manifestées, fit publier une proclamation dans laquelle il offrait une amnistie sans réserve aux troupes qui rentreraient dans l'obéissance, et de plus, une augmentation de paye assez considérable. Malgré cela, les troubles allaient toujours croissant, et le roi, placé entre l'alternative de manquer à ses engagements envers l'Autriche, ou de résister à l'insurrection triomphante, n'eut pas la force de se décider ; il abdiqua dans la nuit du 13 mars et partit pour Nice, après avoir nommé le prince de Carignan régent du royaume, en l'absence de son frère, le duc de Genevois, à qui la couronne était dévolue, et qui se trouvait alors à Modène. Le régent manifesta hautement son intention d'attendre les ordres du nouveau roi avant de prendre aucune mesure décisive ; mais, pressé par les gens qui l'entouraient, entraîné peut-être par les démonstrations populaires qui continuaient de se manifester par le cri de *Vive la constitution espagnole!* il assembla les anciens ministres du roi avec plusieurs autres personnages, prit leur avis, et le 14, cette constitution fut proclamée. Un nouveau ministère fut constitué le même jour ; il comprenait le chevalier Dal Pozzo, pour l'intérieur ; le chevalier de Villamarina, pour la guerre et la marine ; l'avocat Gubernatis, pour les finances ; le chevalier Saüli, pour les affaires étrangères. Mais M. de Villamarina ayant au bout de peu de jours donné sa démission, Santa-Rosa fut appelé à le remplacer. Celui-ci s'était hâté, après l'abdication du roi, de revenir à Turin, et il avait vivement insisté auprès du régent pour faire proclamer la constitution et déclarer la guerre à l'Autriche. On devine par conséquent avec quelles dispositions il arrivait au pouvoir, qu'il devait bientôt concentrer tout entier dans ses mains ; car dès le lendemain (21 mars), le prince de Carignan, obéissant aux ordres que le nouveau roi avait consignés dans une proclamation datée du 16 mars, renonça aux fonctions de régent, quitta la capitale avec toutes les troupes qu'il put emmener, et prit la route de Novare. La nouvelle de ce départ fut à peine connue, que le public se livra au découragement et que la plus grande partie des membres de la junte demandèrent leur démission. Ainsi ce gouvernement improvisé aurait dès lors disparu tout à fait si le chevalier Dal Pozzo et Santa-Rosa n'avaient habilement fait valoir auprès de la junte la crainte de tomber dans l'anarchie, crainte chimérique, du reste, mais que les ministres mettaient en avant pour donner au parti qu'ils allaient prendre une apparence de légalité. Les conseillers privés du prince et une députation du corps municipal furent appelés au sein de l'assemblée qui fut tenue par la junte le 22 mars ; mais les premiers refusèrent de participer aux délibérations et se retirèrent ; les autres assistèrent à la séance et approuvèrent la résolution de retenir les rênes du gouvernement jusqu'à la réception de nouveaux ordres du roi ou du régent. Le ministre de la guerre se serait opposé à cette restriction, qui ne lui semblait pas conforme aux principes constitutionnels, s'il avait cru possible de tenir à Turin. A l'exception de la citadelle, le gouvernement n'y avait aucune force sur laquelle il pût compter ; aussi Santa-Rosa était-il décidé à le transférer à Alexandrie, quand les nouvelles venues de Novare le firent changer d'avis. Le régiment des dragons de la reine ayant quitté l'armée réunie dans cette ville aux cris de *Vive la constitution!* ce mouvement releva les espérances du ministre ; il contremanda les ordres de départ et rédigea un ordre du jour dans lequel il s'efforçait d'abord de persuader qu'il était une autorité légitimement constituée. Il finissait par une chaude allocution à l'armée pour l'engager à l'union et l'exciter contre l'Autriche. Cet ordre du jour, communiqué à la junte par Santa-Rosa, fut loin d'être approuvé. Un membre lui fit même remarquer que la raison donnée pour résister aux injonctions de Charles-Félix n'était qu'un sophisme ; mais le ministre n'y voulut rien changer. Il ne se borna pas aux paroles ; il expédia sur-le-champ des courriers afin de mettre les troupes en mouvement sur tous les points du royaume. Cinq bataillons de la garnison de Gênes, trois de celle de Nice et de Savone, trois de celle de Savoie, reçurent l'ordre de se rendre à Alexandrie à doubles étapes. Il fut

ordonné au général Bellotti de prendre le commandement de la division de Novare, sur la nouvelle de la défection du général comte de la Tour. Le général Ciravegna eut l'ordre d'appuyer de ses forces et de son influence le général Bellotti et de prendre le commandement du corps de troupes de Novare. Le général Bussolino fut envoyé à Verceil pour coordonner ses opérations avec celles d'Ansaldi, qui avait déterminé le *pronunciamento* d'Alexandrie. L'ensemble de toutes ces dispositions montre assez que le dessein de Santa-Rosa était de réunir promptement toutes les forces disponibles à la frontière de Lombardie pour prendre l'initiative de la guerre contre l'Autriche. Mais ses ordres ne furent pas tous exécutés et quelques-uns des hommes qu'il avait chargés des principaux commandements déclinèrent ce dangereux honneur, en sorte que l'armée se trouva tout à fait dépourvue de chefs capables et expérimentés dans la lutte inégale à laquelle on voulait l'exposer. Aux nouvelles des défections se joignirent celles de Naples, encore plus désastreuses, en sorte que sans la fermeté de Santa-Rosa le récent gouvernement de Turin se serait évanoui; mais le ministre ne perdit point courage, et tandis que Dal Pozzo négociait avec le chargé d'affaires de Russie pour obtenir l'intervention officieuse de l'empereur Alexandre, il continuait les préparatifs de guerre. En vain le comte de la Tour, agissant au nom de Charles-Félix, lui adressa-t-il, avec la proclamation du 16 mars, l'ordre formel de quitter son portefeuille et de le remettre au chevalier de l'Escarène, adjudant général et premier officier des bureaux sous le dernier ministère de Victor-Emmanuel, Santa-Rosa ne se rendit pas à cette injonction de son souverain. Cependant un grand nombre de fonctionnaires, aussitôt après le manifeste du prince, s'étaient empressés de rentrer dans le devoir et refusèrent tout concours à l'autorité révolutionnaire. D'ailleurs celle-ci n'avait réussi à se faire reconnaître que dans quelques provinces; les divisions de Coni et de Nice, ainsi que toute la Savoie, grâce à la fermeté des chefs qui y commandaient, n'avaient pris aucune part au mouvement. Les moyens de résistance dont Santa-Rosa pouvait disposer étaient donc fort restreints; mais plein de foi dans la cause qu'il défendait, et soutenu par l'énergie de son organisation, il voulut tenir tête à l'orage et ne recula pas au moment du combat. Il ne pouvait cependant opposer que 5 ou 6,000 hommes au corps autrichien qui, commandé par le comte de Bubna, avançait à grands pas sur Novare, où s'étaient aussi réunies, sous les ordres du comte de la Tour, les fractions de l'armée piémontaise restées fidèles, et dont le nombre égalait au moins celui des révolutionnaires. Ceux-ci devaient être commandés par le général français Guillaume de Vaudoncourt, qu'on avait appelé de Suisse, mais qui, n'ayant pas encore eu le temps d'arriver, fut remplacé par un autre officier de l'empire, le colonel Regis, qui avait joué un des rôles les plus actifs dans la révolution. Le 8 avril, les deux partis se rencontrèrent sous les murs de Novare, et l'action s'engagea; mais ce fut moins une bataille qu'une escarmouche, car les soldats constitutionnels se débandèrent après quelques coups de feu, et l'armée austro-sarde put se diriger sans obstacle sur la capitale pour y déposer la junte et rétablir l'ancien gouvernement. Ainsi tout était perdu, et cependant Santa-Rosa ne désespéra point encore. A la nouvelle du désastre de Novare, il résolut de se retirer à Gènes avec ce qui restait de troupes dévouées et d'y organiser la résistance. Il partit dans la matinée du 9 avril et fut rejoint à Acqui par St-Marsan, Collegno et Lisio, qui avaient pris part au combat de la veille et qui avaient été entraînés par leurs soldats en fuite. Tous suivirent la route de Gènes; mais, arrivés dans cette ville, ils la trouvèrent en pleine contre-révolution. Ils ne furent cependant point inquiétés et l'on favorisa même leur évasion. Munis d'abondants secours, Santa-Rosa et ses compagnons d'infortune s'embarquèrent sur un bâtiment qu'on mit à leur disposition et firent voile pour Barcelone. Ils échappèrent ainsi à la sentence de mort qui fut portée contre eux, et ils ne furent pendus qu'en effigie. Au reste, le gouvernement royal se montra assez modéré après la victoire. Quelques exécutions seulement eurent lieu et l'on favorisa la fuite d'un grand nombre de personnes compromises. On raconte même que le roi Charles-Félix ordonna de mettre en liberté un proscrit qui avait eu la maladresse de se laisser prendre. Santa-Rosa ne s'arrêta que peu de jours en Espagne et prit incognito la route de Paris, où il se cacha sous le nom de Conti, et publia son *Histoire de la révolution piémontaise*. Cet ouvrage inspira à Victor Cousin le désir d'en connaître l'auteur. « La lecture de ce livre, écrivit-il dans un article « rempli du plus vif intérêt et publié par la *Revue « des Deux-Mondes*, me frappa vivement, et pen- « dant quelques jours je répétais à tous mes « amis: Messieurs, il y avait un homme à Turin! « Mon admiration redoubla quand on m'apprit « que le héros de ce livre en était aussi l'auteur. « Je ne pus me défendre d'un sentiment de res- « pect en voyant dans le défenseur d'une révo- « lution malheureuse cette absence de tout esprit « de parti, cette loyauté magnanime qui rend « justice à toutes les intentions, et dans les dou- « leurs les plus poignantes de l'exil ne laisse « percer ni récriminations injustes, ni amers res- « sentiments. L'enthousiasme pour une noble « cause porté jusqu'au dernier sacrifice, et en « même temps une modération pleine de dignité, « sans parler du rare talent marqué à toutes les « pages de cet écrit, composaient à mes yeux un « de ces beaux caractères une fois plus intéres- « sants pour moi que les deux révolutions de

« Naples et de Piémont. Cet idéal que j'avais tant « rêvé semblait se présenter à moi dans M. de « Santa-Rosa. On me dit qu'il était à Paris ; je « voulus le connaître, et un de mes amis d'Italie « me l'amena un matin. Je venais de cracher du « sang, et les premières paroles que je lui dis « furent celles-ci : *Monsieur, vous êtes le seul « homme que dans mon état je désire encore con- « naître!* Combien de fois, depuis, nous sommes- « nous rappelé cette première entrevue, moi « mourant, lui condamné à mort, caché sous un « nom étranger, sans ressources et presque sans « pain! Notre longue conversation, dont il fit « tous les frais, m'ayant laissé ému et très-faible, « le soir, il revint savoir de mes nouvelles, puis « il revint le lendemain, puis le lendemain en- « core, et au bout de quelques jours nous étions « l'un pour l'autre comme si nous avions passé « notre vie ensemble. Il était logé tout près de « moi, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, vis- « à-vis la rue Racine, dans une chambre garnie « bien près des toits, avec un de ses amis de « Turin, qui, sans avoir pris aucune part à la « révolution et sans être compromis, avait quitté « volontairement son pays pour le suivre. Quel « est donc cet homme pour lequel on préfère « l'exil aux douceurs de la patrie et de la fa- « mille? Il est impossible d'exprimer le charme « de son commerce. Ce charme était pour moi « dans l'union de la force et de la bonté. Je le « voyais toujours prêt, à la moindre lueur d'es- « pérance, à s'engager dans les entreprises les « plus périlleuses, et je le sentais heureux de « passer obscurément sa vie à soigner un ami « souffrant. Depuis la fin d'octobre 1821 jusqu'au « 1er janvier 1822, nous vécûmes ensemble dans « la plus douce et la plus profonde intimité. Pen- « dant tout le jour, jusqu'à cinq ou six heures du « soir, il restait dans sa petite chambre, occupé « à lire et aussi à préparer un ouvrage sur les « gouvernements constitutionnels au 19e siècle. « Après son dîner, et la nuit venue, il sortait de « sa cellule, gagnait la rue d'Enfer, où je de- « meurais, et passait la soirée avec moi, jusqu'à « onze heures ou minuit. Santa-Rosa avait la « passion de la conversation, et il causait à « merveille; mais j'étais si languissant et si « faible, que je ne pouvais supporter l'énergie de « sa parole. Elle me donnait la fièvre et une ex- « citation nerveuse qui se terminait par des « abattements et presque des défaillances. Alors « l'homme énergique, à la voix ardente, faisait « place à la créature la plus affectueuse. Com- « bien de nuits n'a-t-il pas passées au chevet de « mon lit! Dès que j'étais mieux, il se jetait tout « habillé sur un sofa, et malgré ses chagrins, « avec sa bonne conscience et une santé incom- « parable, il s'endormait en quelques minutes « jusqu'à la pointe du jour. » A l'avénement du ministère de Corbière et de Villèle, la police reçut l'ordre de veiller avec plus de rigueur sur les réfugiés politiques, et M. Cousin, craignant avec raison que Santa-Rosa ne fût inquiété, lui ménagea une retraite à Auteuil, chez un de ses amis, M. Viguier. Ils s'y établirent tous deux et y passèrent les premiers mois de 1822 occupés, l'un à traduire Platon, l'autre à étudier les gouvernements constitutionnels. Ils ne recevaient presque aucune visite et ne quittaient même pas l'enceinte du jardin. M. Victor Cousin ayant été obligé de venir passer quelques jours à Paris, Santa-Rosa, impatient de le revoir, fit une visite à son ami. En le quittant, il eut l'imprudence d'entrer dans un café pour y lire les journaux ; à peine était-il dehors, qu'il fut assailli par sept ou huit agents de police, terrassé, conduit à la préfecture et jeté en prison. Il paraît qu'il avait été reconnu à la barrière, où il était signalé depuis longtemps. Dans la nuit même de son arrestation, il fut interrogé par le préfet de police Delavau. Il avoua avoir pris un passe-port suisse sous un faux nom, expliqua ce fait par la crainte d'être livré au gouvernement sarde et se défendit avec énergie contre l'imputation d'être de connivence avec les hommes qui conspiraient alors en France. Il nomma M. Cousin comme le seul homme qu'il connût à Paris. Cela suffit pour qu'on ordonnât chez ce philosophe une visite qui n'eut aucun résultat. Il en fut de même de l'instruction, confiée aux soins de M. Debelleyme, en sorte qu'au bout de deux mois de détention dans une des chambres de la salle St-Martin, une ordonnance de non-lieu fut prononcée. Cependant, Santa-Rosa n'obtint pas immédiatement sa liberté. Il y eut une première opposition de la part de la police. Il fallut que la cour royale intervînt et prononçât formellement la mise en liberté. Le ministre de Corbière s'opposa encore à l'exécution de ce second jugement, et, par un arrêté, il décida que Santa-Rosa et quelques-uns de ses compatriotes, arrêtés comme lui, seraient relégués en province et mis sous la surveillance de la police. Alençon fut la résidence assignée à Santa-Rosa. Il eut beau protester et demander ou des passe-ports pour l'Angleterre ou l'autorisation de rester à Paris, il ne reçut aucune réponse, et il ne fut extrait de sa prison que pour être dirigé au lieu de sa destination, sous la surveillance d'un gendarme. Il se consola de l'éloignement de son ami par une active correspondance, qui a été publiée dans le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* de mars 1840, dont nous avons parlé. M. Cousin alla même passer quelques jours avec lui à Alençon, et ils y resserrèrent les liens d'une amitié qui était déjà indissoluble. Cependant Santa-Rosa n'était rien moins que rassuré sur l'avenir, et le petit nombre d'amis qu'il avait laissés à Paris lui donnaient quelquefois des nouvelles fort inquiétantes. Le colonel Fabvier, entre autres, lui écrivit pour l'engager à se sauver en Angleterre et lui en offrir les moyens. Mais cela répugnait à Santa-

Rosa, et il aima mieux courir les chances d'un second emprisonnement et peut-être d'une extradition. Cependant les journaux de l'opposition avaient attiré l'attention publique sur les mesures dont Santa-Rosa et ses compagnons d'infortune étaient l'objet, et un député (Stan. de Girardin) interpella vivement M. de Corbière à ce sujet. Celui-ci répondit que les réfugiés, loin de se plaindre, étaient reconnaissants de la conduite du gouvernement français à leur égard, assertion contre laquelle Santa-Rosa protesta immédiatement dans une longue et chaleureuse lettre à l'adresse du ministre et qui fut insérée dans le *Constitutionnel* du 18 août 1822. Elle irrita le pouvoir contre lui, et, peu de jours après, on le faisait transférer à Bourges, où le préfet lui proposa bientôt, au nom de M. de Corbière, de lui délivrer des passe-ports pour l'Angleterre. Las de toutes ces tracasseries, il consentit au voyage, bien qu'il lui en coûtât beaucoup de quitter un pays où il avait des amis dévoués. Il partit de Bourges le 2 octobre, traversa Paris, où le gendarme qui l'accompagnait lui permit d'aller voir M. Cousin; puis il se rendit à Calais et s'embarqua pour l'Angleterre. Arrivé à Londres et se trouvant sans ressources, il fit des efforts inouïs pour se créer une position. Les lettres qu'il adressa à ses amis pendant les deux ans qu'il séjourna en Angleterre sont empreintes tantôt de l'exaltation que lui donnait la force de son caractère, tantôt du profond abattement où le jetait parfois la conscience de sa misère. Il luttait contre une pauvreté toujours croissante; car ses biens, d'après les lois piémontaises, avaient été confisqués, et les secours que sa femme, chargée de trois enfants, pouvait lui envoyer étaient insuffisants. Il donnait des leçons d'italien et fournissait quelques articles à des journaux, entre autres à la *Revue de Westminster;* mais ce double travail était peu rétribué, et il fut à la fin obligé de quitter Londres et de se retirer à Nottingham, où il changea de nom et se fit professeur d'italien et de français. Mais il se dégoûta promptement de ce métier et revint à Londres pour offrir ses services aux députés grecs. Il leur demanda le commandement d'un bataillon dans la guerre que la Grèce soutenait alors contre la Turquie. On lui répondit que le gouvernement grec serait très-heureux de l'employer d'une manière plus importante. On parlait de lui confier l'administration de la guerre ou celle des finances. Il partit donc avec M. de Colegno, le 1er novembre 1824, muni de lettres *françaises et italiennes ouvertes,* remplies d'expressions flatteuses pour lui, et d'autres lettres *cachetées, en grec.* Des trois députés qui se trouvaient alors à Londres, deux seulement favorisaient le voyage de Santa-Rosa. Le troisième, beau-frère du président Conduriotti, avait toujours paru s'y opposer. Quoi qu'il en soit, Santa-Rosa fut reçu froidement par le corps exécutif à son arrivée à Napoli de Romanie, le 10 décembre. Après quinze jours, il se présenta de nouveau au secrétaire général du gouvernement, Rhodios, pour savoir si, prenant en considération les lettres des députés grecs à Londres, on voulait l'employer d'une manière quelconque. On lui répondit qu'on *verrait.* Le 2 janvier 1825, il quitta Napoli, prévenant le gouvernement qu'il attendrait ses ordres à Athènes. Il visita Epidaure, l'île d'Egine et le temple de Jupiter panhellénien, débarqua le 5 au soir au Pirée et arriva à Athènes le 6. Il consacra quelques jours à examiner les monuments de cette ville. Ayant trouvé sur une colonne du temple de Thésée le nom du comte Vidua, il écrivit le sien à côté de celui de son ami, qui avait visité Athènes quelques années auparavant. Le 14 janvier, il entreprit une excursion dans l'Attique, pour voir Marathon et le cap Sunium. A son retour à Athènes, il eut quelques accès de fièvre tierce qui l'affaiblirent beaucoup et le confirmèrent dans l'idée de se fixer à Athènes plutôt que de retourner à Napoli, dont l'air malsain aurait aggravé sa maladie. Odysseus, qui paraissait d'intelligence avec les Turcs, ayant menacé de s'emparer d'Athènes, Santa-Rosa contribua à en organiser la défense. Les *Ephémérides* d'Athènes parlèrent de son enthousiasme et de son activité; mais son importance cessa avec les menaces d'Odysseus, et Santa-Rosa quitta Athènes pour rejoindre ses amis à Napoli de Romanie. A cette époque, on se préparait à entreprendre le siége de Patras; Santa-Rosa, n'ayant jamais eu aucune réponse du corps exécutif à ses premières offres de service, insista de nouveau pour faire partie de cette expédition. On lui répondit « que son nom, trop « connu, pouvait compromettre le gouverne-« ment grec auprès de la Ste-Alliance, et que, « s'il voulait continuer à rester en Grèce, on le « priait de le faire sous un autre nom que le « sien », sans qu'on lui offrît pour cela aucun emploi civil ou militaire. Ce résultat était dû à un envoyé du comité philhellénique de Londres, qui arriva à Napoli porteur de plaintes de ce comité contre les députés Luviotti et Orlando, qui compromettaient, disait-on, le sort de la Grèce, en y envoyant des hommes connus par leur opposition constante à la Ste-Alliance. Mais ce fut en vain que les amis de Santa-Rosa lui représentèrent qu'il avait rempli toutes les obligations qu'il pouvait avoir contractées envers les députés grecs à Londres, qu'il ne devait rien à une nation qui n'osait pas ouvertement avouer ses services; il partit de Napoli, le 10 avril, habillé et armé en soldat, sous le nom de Derossi. Il rejoignit le quartier général à Tripolitza, et l'armée destinée à assiéger Patras ayant marché au secours de Navarin, il accompagna le président à Léondari. Là le prince Maurocordato se portant en avant pour reconnaître la position des armées et l'état de Navarin, Santa-Rosa demanda

à le suivre. Il prit part à l'affaire du 19 avril, contre les troupes d'Ibrahim-Pacha, et entra le 21 dans Navarin. Resté dans cette ville, où la faiblesse de la garnison ne permettait pas de prendre l'offensive, il passa quinze jours à lire et à attendre les événements. Cependant l'armée grecque destinée à faire lever le siége s'était débandée ; la flotte grecque n'avait pu empêcher la flotte turque d'aborder à Modon. Le siége, qui avait paru se ralentir le dernier jour d'avril, était repris avec plus d'ardeur; la brèche était ouverte et praticable, l'ennemi logé à cent pas des murs. Les deux flottes combattaient tous les jours devant le port. Le 7 au soir, le vent ayant poussé les Grecs au nord, on craignit que les Turcs ne cherchassent à s'emparer de l'île de Sphactérie, qui couvre le port. Elle était occupée par 1.000 hommes et armée de 15 canons. On y envoya 100 hommes de renfort. Santa-Rosa alla avec eux. Le lendemain, 8 mai, l'île fut attaquée et enlevée en moins d'une heure. Santa-Rosa fut au nombre des morts, mais on ne put retrouver son cadavre. Lorsque l'armée française, commandée par le maréchal Maison, eut assuré l'indépendance de la Grèce, le colonel Fabvier, qui faisait partie de l'expédition, fit élever à son ami un monument à l'endroit où l'on présumait qu'il avait succombé, avec cette inscription : « Au comte Sanctorre de Santa-« Rosa, tué le 9 mai 1825. » Voici, d'après M. Cousin, le portrait du chef de la révolution piémontaise. Il était d'une taille moyenne, sa tête était forte, le front chauve, la lèvre et le nez un peu trop gros, et il portait ordinairement des lunettes. Rien d'élégant dans ses manières; un ton mâle et viril sous des formes infiniment polies. Il était loin d'être beau; mais sa figure, quand il s'animait, et il était toujours animé, avait quelque chose de si passionné qu'elle devenait intéressante. Ce qu'il y avait de plus remarquable en lui était une force de corps extraordinaire. Ni grand, ni petit, ni gros, ni maigre, c'était un véritable lion pour la vigueur et l'agilité. Pour peu qu'il cessât de s'observer, il ne marchait pas, il bondissait. Il avait des muscles d'acier, et sa main était un étau où il enchaînait les plus robustes. Il était capable de supporter les plus longues fatigues, et il semblait né pour les travaux de la guerre. Il n'avait aucune ambition, ni de fortune ni de rang, et le bien-être matériel lui était indifférent; mais il avait l'ambition de la gloire. Il chérissait sincèrement la vertu, il avait le culte du devoir, mais aussi le besoin d'aimer et d'être aimé, et l'amour ou une amitié tendre était nécessaire à son cœur. Il passait en Italie pour un homme d'une grande piété, et, en effet, il était plein de respect pour le christianisme, dont il avait fait une étude attentive. Pendant sa détention dans la salle St-Martin, qui pouvait être suivie d'une extradition, il se prépara sérieusement à la mort et ne voulut plus lire que la Bible. Il était même quelque peu théologien, et à son passage en Suisse il avait argumenté contre des pasteurs protestants. Quoique libéral, il redoutait l'influence des déclamations démagogiques, et, en voyant la foi religieuse s'affaiblir dans la société européenne, il sentait d'autant plus le besoin d'une philosophie morale, noble et élevée. Il possédait naturellement la bonne métaphysique dans une âme généreuse bien cultivée. Son esprit n'était pas néanmoins celui d'un homme de lettres ou d'un philosophe, mais d'un militaire et d'un politique. Il avait l'esprit juste et droit comme le cœur ; il détestait les paradoxes, et, dans les matières graves, les opinions arbitraires, personnelles lui inspiraient une profonde répugnance. Il n'avait ni étendue ni originalité dans la pensée ; mais il sentait avec profondeur, et il parlait avec gravité et émotion. En politique, ses opinions auraient pu passer pour modérées en deçà des monts, et, s'il avait fait partie à cette époque de notre chambre des députés, il aurait siégé entre Royer-Collard et Lainé. Depuis son séjour en France, ses opinions politiques s'étaient un peu modifiées, et, tout en restant fidèle aux principes qu'il avait défendus, il regrettait vivement d'avoir pris une part si active aux événements de 1821. Il comprenait enfin que le moment de l'indépendance de l'Italie et de la liberté de l'Europe n'était pas encore venu, et que les moyens violents ne pouvaient servir qu'à le retarder. C'est pour cela qu'au lieu d'offrir le service de son épée aux Espagnols, chez qui il aurait trouvé une généreuse hospitalité, il préféra partir pour la Grèce, dont la cause lui semblait, sinon plus légitime, au moins d'un succès plus probable. Au reste, Santa-Rosa était loin de posséder les connaissances nécessaires à un homme d'Etat. « J'ai, disait-il dans une lettre à M. Cou-« sin, une instruction si incomplète ou plutôt je « suis si ignorant sur une foule de points impor-« tants que cela devient un obstacle presque « insurmontable à la plupart des travaux que je « pourrais entreprendre; mais j'ai une certaine « pratique et une connaissance du matériel des « affaires qui est rarement unie à une imagina-« tion ardente et qui peut faire de moi un citoyen « propre à servir son pays avant et après l'orage. » C'est parfaitement l'impression qu'on éprouve à la lecture de son *Histoire de la révolution piémontaise* (Paris, 1821, in-8°, sans nom d'auteur), dont nous avons parlé. Après avoir fait un tableau fort assombri de l'administration sarde depuis 1814, l'auteur assure que cette révolution était légitime, et la raison qu'il en donne est que « le Piémont était régi par un gouvernement « absolu, où il n'y avait par conséquent que des « sujets soumis à un maître, ce qui constitue un « gouvernement illégal aux yeux de tous les pu-« blicistes ». Arrivant ensuite aux faits, il déclare « qu'il ne dira que la vérité, mais qu'il ne la « dira pas tout entière ». Bien que Santa-Rosa

ne fût pas capable d'altérer de parti pris la vérité, son récit, comme celui de tout homme de parti, ne doit pas être admis sans réserve. Pour savoir à quoi s'en tenir sur les événements de 1821, il faut comparer entre eux les écrits de Santa-Rosa et d'Alph. de Beauchamp; ces deux historiens, étant placés aux points de vue extrêmes, se servent naturellement de contre-poids, et le lecteur impartial fera bien de les contrôler l'un par l'autre. Santa-Rosa avait, pendant son exil, réuni les matériaux d'un ouvrage qui devait avoir pour titre : *De la liberté et de ses rapports avec les formes de gouvernement;* il avait aussi commencé un livre sur le congrès de Vérone et une esquisse de la littérature italienne; mais rien n'a été publié, et les manuscrits en sont probablement perdus. A—Y.

SANTE (GILLES-ANNE-XAVIER DE LA), poëte latin, né dans la Bretagne, près de Redan, le 22 décembre 1684, embrassa la règle de St-Ignace et fut attaché à différents colléges. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, ses supérieurs l'appelèrent à Paris, où il se montra le digne émule du P. Porée dans la chaire de rhétorique du collége Louis-le-Grand. Il forma un grand nombre d'élèves, parmi lesquels Turgot et Lemierre. Il mourut à Paris, en 1762. Quoiqu'il n'ait guère écrit qu'en latin, le P. la Sante est pourtant l'auteur de quelques *vaudevilles* ingénieux, qui eurent beaucoup de succès dans le temps, tels que le *Sauvage à la foire*, le *Montreur de lanterne magique*, etc. Indépendamment d'un poëme sur la maladie et la guérison du roi, en 1728, in-4°; de vers français et d'épigrammes latines sur la naissance du duc de Bourgogne, on a de lui deux recueils très-estimés : 1° *Orationes*, Paris, 1741, in-12. C'est la seconde édition. Outre le panégyrique de St-François Régis, on distingue dans cette collection l'oraison funèbre de Louis XIV, prononcée par l'auteur au collége de Caen, et le discours sur la prééminence des Français dans les lettres. Ces deux morceaux sont accompagnés d'une traduction française, par le P. du Rivet. Dans la préface, l'auteur se plaint de la décadence de la littérature latine. 2° *Musæ rhetorices, seu carminum libri sex*, Paris, 1732, in-12; réimprimé à Londres, et avec des additions, Paris, 1745, 2 vol. in-12. C'est le recueil des vers composés et récités par les élèves du P. la Sante, mais retouchés et corrigés par le professeur. Il est précédé d'un poëme intitulé *Ferrum*, dans lequel le P. la Sante décrit la manière de fabriquer le fer et ses différents usages. Ce poëme, qu'il composa dans le Berry, vers 1717, fut imprimé plusieurs fois séparément. Le premier livre des *Musæ rhetorices* offre les origines poétiques de la plupart des jeux de l'enfance. Le second contient une suite de sujets tirés des Livres saints. Le troisième se compose de pièces à la louange du roi et de sa famille. Le quatrième présente diverses descriptions tirées de l'histoire des Perses, des Grecs et des Romains; le cinquième, des sujets mythologiques, et enfin le sixième, les pièces qu'on n'a pu classer sous les titres précédents, et parmi lesquels on remarque l'extrait d'un poëme sur la mort d'Absalon. La grâce et l'élégance sont les qualités distinctives de ce recueil, souvent réimprimé, et dont Amar a donné une nouvelle édition, Paris, 1805, in-12. W—s.

SANTE-BARTOLI (PIETRE). *Voyez* BARTOLI.

SANTEN (LAURENT VAN), philologue et poëte latin, né à Amsterdam le 1er février 1746, fut d'abord destiné à la carrière commerciale, qui était celle de son père; mais son goût l'entraînait vers les études; et son excellent maître, Pierre Burman II, acheva de l'y décider. Bientôt des revers survenus dans la fortune paternelle le réduisirent (1772) à chercher une ressource dans ce qu'il n'avait regardé que comme agrément. Après avoir fini ses humanités et sa philosophie à Amsterdam, étant allé étudier le droit à Leyde, il y devint ensuite répétiteur dans cette science. Dès 1767, il avait, avec trois de ses condisciples à l'école de Burman (Gérard Hooft, Henri-Zacharie Couderc et Lambert Schepper), publié un recueil de *Carmina juvenilia*, où l'on distingue ses productions. Il avait déjà fait, en 1766, pour raison de santé, un voyage en Allemagne. Se trouvant à Paris en 1776, il y fit réimprimer ses *Juvenilia*, chez P.-Fr.-Amb. Didot; et une troisième édition a paru en 1782, à Londres, chez Elmly. Van Santen ne réussit pas d'abord comme il le méritait. C'est ainsi qu'il manqua consécutivement à Amsterdam une chaire de jurisprudence et celle de Burman, son maître, démissionnaire. Son indépendance y gagna. Dans les troubles politiques qui ne tardèrent pas d'agiter les Provinces-Unies, van Santen suivit le parti patriote; et ses productions poétiques de ce temps l'attestent. Nommé membre de l'administration municipale de Leyde, il se conduisit avec beaucoup de modération et de sagesse. Volontairement rentré dans la vie privée, il se vit, la même année (1795), créé curateur de l'université de Leyde : il a signalé son association au curatorat par deux institutions. C'est principalement à lui qu'on est redevable de l'établissement d'une chaire de littérature et d'éloquence hollandaise. Il fit également réunir la numismatique à la chaire de grec, à laquelle fut appelé, mais sans résultat, Emmanuel-Gottlieb Huschke. Il mourut à Leyde, le 10 avril 1798. Il avait beaucoup travaillé sur Ovide et sur Catulle et s'était flatté d'en devenir éditeur; mais le temps lui a manqué. Van Santen aurait pu prendre pour devise : *Festina lente*. Le catalogue de sa bibliothèque a été publié par J. van Thoir, sous ce titre : *Bibliotheca santeniana* (*voy.* le *Magasin encyclopédique*, 5e année, t. 3, p. 364). On a de lui, outre ses *Juvenilia* déjà mentionnés : 1° *Carmina*, Utrecht, 1780, in-8°; 2° *Propertii elegiarum libri* 4, Utrecht, 1780, in-4°. Il n'a fait que mettre au jour et achever sur ce poëte

le travail de Burman, son maître. 3° *Homeri et Callimachi hymnus in Cererem et alia minora carmina*, Leyde, 1784, in-8°; 4° *Callimachi hymnus in Jovem*, ibid.; 5° *Callimachi hymnus in Apollinem, cum emendationibus ineditis L. C. Valkenærii et interpretatione L. Santenii*, Leyde, 1787, in-8°. Ces traductions prouvent combien il était familier avec l'original et combien il avait de facilité à le rendre en vers latins. 6° *Marii Servii Honorati centimetrum, ex vetustissimis exemplaribus correctum*, ibid., 1788, in-12; 7° *Valerii Catulli elegia ad Manlium*, ibid., 1788, in-4°. C'est un échantillon de son travail sur Catulle. 8° *Essai sur la partie mécanique de la poésie*, en hollandais; 9° et 10° des éditions de *Jani Helvetii poemata* et de *Josephi Farsetii, patricii Veneti, carminum libri 2*, ibid., 1782 et 1785, in-8°; 11° *Deliciæ poeticæ fasciculi* 8, ibid., 1783-1796. C'est un recueil curieux de poésies latines modernes, en partie inédites. Il était sur le point de publier le *Terentianus Maurus* et le *Callimaque*; mais il a eu soin que son travail ne fût pas perdu. Son ami Jacob-Henri Hoeufft a publié le recueil complet de ses poésies latines en 1801, 1 vol. in-8°, et il y a ajouté une biographie étendue que nous avons principalement consultée pour cet article. Hoffman Peerlkamp a donné un très-bon article sur van Santen, dans ses *Vitæ Belgarum qui latina carmina scripserunt*, 1822. M—on.

SANTERRE (Jean-Baptiste), peintre, naquit à Magny (1) le 1er janvier 1658, de parents pauvres, qu'il perdit de bonne heure. Après avoir étudié quelque temps, sans fruit, la peinture chez François Lemaire, peintre de portraits des plus médiocres, il devint élève de Boullongne aîné. Santerre fut reçu membre de l'académie royale, le 18 octobre 1704, sur *la Chaste Susanne*, aujourd'hui au musée du Louvre, qui possède également de cet artiste un *portrait de femme en costume vénitien;* il avait été chargé, en outre, d'exécuter le portrait de Noël Coypel, directeur de l'école de Rome. Santerre commença par s'occuper uniquement de portraits; mais, ne pouvant supporter les opinions contradictoires qu'on émettait sans cesse devant lui en matière de ressemblance, dégoûté d'ailleurs des exigences ridicules de ses modèles relativement à la pose et au costume, il prit le parti de ne plus faire que des têtes de fantaisie, ce qui ne l'empêcha pas de trouver nombreuse clientèle; on lui doit aussi des figures allégoriques et des sujets mythologiques. Santerre travaillait lentement : il a poussé trop loin la défiance de ses forces; il était bon anatomiste, excellent dessinateur et coloriste. Ce qu'on a le plus à reprendre dans ses ouvrages, ce sont les accessoires, et particulièrement les draperies, souvent incomplètes. Il se préoccupait très-sérieusement de la durée de ses œuvres, et se livra dans ce but à des recherches curieuses au sujet de la conservation des couleurs et des conséquences de l'air sur elles. Il en arriva à ne plus employer que cinq couleurs, à faire sécher au soleil ses peintures et à ne vernir ses toiles qu'au bout de dix ans : l'efficacité de ses procédés est prouvée par l'état de conservation de ses tableaux, exécutés depuis plus d'un siècle. Il avait formé chez lui une académie de jeunes filles qui lui servaient souvent de modèles. Il n'a formé qu'une élève, Geneviève Blanchet, plus connue sous le nom de Godon, qui a consacré son temps à exécuter des copies des œuvres de son maître. Santerre, peu de temps avant sa mort, arrivée aux galeries du Louvre le 21 novembre 1717, brûla, par scrupule de conscience, un grand nombre de dessins de femmes nues, faits au crayon blanc et à la pierre noire, perte fort regrettable, puisqu'ils étaient d'une rare beauté, au dire de d'Argenville, qui les avait vus souvent. Santerre n'a exposé qu'une seule fois, en 1704. Château, Bricart, Rochefort, N. Tardieu, B. Picart, Porporati, ont gravé d'après lui. On voit de cet artiste, dans les galeries de Versailles, le *portrait de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne;* celui du *Régent avec madame de Parabère sous la figure de Minerve;* deux *portraits de Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles;* enfin, dans la chapelle du château, une *Ste-Thérèse en méditation, avec un ange qui semble lui lancer une flèche :* cette composition fut exécutée par ordre du roi. Les œuvres de Santerre sont assez nombreuses; nous en connaissons aux musées de Tours, de Niort, d'Orléans, de Rouen, de Reims; dans les galeries de Darmstadt et de l'ermitage, à St-Pétersbourg. Le dernier ouvrage de Santerre, et son meilleur, passé dans une collection particulière, est *Adam et Ève au milieu du paradis terrestre*. On peut consulter sur Santerre le *Mercure de France*, décembre 1717 et septembre 1718; ces articles, extraits d'un dictionnaire des peintres morts rédigé par Malafaire, ont été réimprimés dans la *Revue universelle des arts*, t. 12, 1861, p. 238-243. — D'Argenville, t. 4, p. 258-263, avec portrait. Le journal *l'Artiste*, t. 7, 1846, p. 62. B. de L.

SANTERRE (Claude), brasseur dans le faubourg St-Antoine, à Paris, acquit, dès le commencement des troubles de la révolution, une grande influence dans son quartier, et fut remarqué dans toutes les émeutes, particulièrement dans celle du 14 juillet 1789, suivie de la prise de la Bastille. « C'était, disent les mémoires du « temps, un homme sanguinaire, brutal et sans « éducation. » Il avait de fréquentes conférences avec les chefs du parti d'Orléans, au Palais-

(1) Il nous semble utile de reproduire *in extenso* l'acte de naissance de Santerre, que nous avons trouvé. Jusqu'à ce jour, la date en avait été contestée par tous; nous n'en exemptons pas l'auteur de l'article consacré à ce peintre dans la précédente édition de ce recueil. « Jean-Baptiste, fils de Me Jean Santerre, « procureur, et de Marie Damireau, ses père et mère, nasquit « et fut baptisé le premier janvier 1658; fut son parrain Me Jean « Lefebure, lieutenant général pour le roy à Magny, et la mar- « raine, dame Marie Dampon, femme de M. de Sérans. » (Archives de la mairie de Magny (Seine-et-Oise).)

Royal et à Mousseaux. Dès la fondation de la garde nationale, il fut nommé commandant de l'un des bataillons du faubourg. Attaché au parti contraire à Lafayette, il fut accusé, par ce commandant général, d'avoir tiré sur son aide de camp Desmottes, le jour où le peuple s'était porté en tumulte au château de Vincennes. Santerre repoussa l'accusation et intenta un procès à Lafayette ; mais ayant pris part, la même année (1791), à l'émeute du Champ de Mars, pour faire prononcer la déchéance du roi, il fut décrété de prise de corps, prit la fuite et se cacha, de même que Marat et Danton. Libre par l'amnistie qui fut proclamée après l'acceptation de la constitution, il obtint plus d'influence en 1792, pendant la lutte des jacobins contre le parti royaliste expirant, et fut un des principaux conducteurs de la populace de son faubourg dans la journée du 20 juin (*voy.* MARIE-ATOINETTE). S'étant porté aux Tuileries après avoir fait agréer un des drapeaux de l'insurrection à l'assemblée législative, il outragea le roi et sa famille. Lorsque le calme fut rétabli par le secours de la garde nationale, on l'entendit s'écrier de dépit : « Le « coup est manqué. » Le 31 juillet suivant, Santerre, donnant un repas *civique* aux Marseillais, échauffa les têtes, par une querelle suscitée aux Champs-Elysées entre ces mêmes Marseillais et des grenadiers du bataillon des Filles St-Thomas, signalés comme attachés à Louis XVI. Mais ce fut surtout dans la journée du 10 août qu'il seconda les efforts des révolutionnaires pour renverser la monarchie. La commune insurgée le nomma, immédiatement après l'assassinat de Mandat, commandant de la garde nationale ; et ce fut en cette qualité qu'il conduisit Louis XVI à la tour du Temple. Il fut mandé à la barre de l'assemblée afin de rendre compte des mesures prises pour la sûreté des soldats suisses échappés aux massacres ; et, le même jour, il prononça un discours à la commune pour arrêter les vengeances. Dès lors, les plus avancés le crurent peu propre à présider aux massacres des prisons ; aussi Marat le regardait-il comme un homme sans caractère. La commune, qui gouvernait à cette époque, crut devoir l'écarter momentanément. Elle le chargea, le 31 août, d'aller passer une revue à Versailles, d'où il ne revint à Paris que le 4 septembre, en sorte qu'il n'assista, ni à Paris ni à Versailles, aux meurtres commis dans les prisons ou sur les prisonniers venus d'Orléans. Le 18 septembre, il parut à la barre de l'assemblée législative, où il attribua les massacres à un *reste d'aristocratie expirante*. Nommé peu après maréchal de camp, il offrit sa démission de commandant de Paris, à cause d'une révolte de la garde nationale de service au Temple. Le 11 décembre, il accompagna Louis XVI à la barre de la convention, pour l'instruction de son procès. Peu de jours après, il remit à cette assemblée une lettre qu'on lui avait adressée pour ce prince, s'élevant à cette occasion contre les complots des royalistes. Le 21 janvier 1793, après avoir rendu compte à la convention de la tranquillité de Paris et des dispositions pour l'exécution de Louis XVI, il commanda, de concert avec Berruyer, les troupes chargées de protéger cette exécution. Les journaux du temps annoncèrent que c'était Santerre qui, par un roulement de tambours, avait empêché le roi de parler au peuple de dessus l'échafaud. Cependant quelques personnes attribuent l'ordre qui en fut donné à un officier d'état-major, nommé Beaufranchet ; mais Santerre, en rendant compte de l'exécution à la commune, dans le jour même, dit positivement que « le tyran avait voulu encore une fois « tromper le peuple », mais qu'il avait su l'en empêcher par un roulement de tambours. Peu de temps après, il écrivit à la convention qu'il venait de recevoir deux lettres par lesquelles le comte de Provence (depuis Louis XVIII) lui notifiait sa régence et l'avénement de Louis XVII depuis le 21 janvier. Le soulèvement de la Vendée ayant inquiété la faction dominante, on fit dans Paris des levées extraordinaires pour aller combattre les insurgés. Santerre se fit donner le commandement de ces nouveaux bataillons. Avant son départ, il remit à la convention un plan de campagne, et il vint annoncer à la barre qu'il allait se mettre en marche à la tête de 14,000 hommes et de 80 pièces de canon, exagérant à dessein les forces de la commune, qui ne s'élevaient qu'à 8 ou 10,000 hommes et à 40 pièces de canon. Mais, constamment malheureux dans cette guerre, il se plaignit à plusieurs reprises de l'indiscipline de l'armée faisant partie de celle qu'on appelait armée de Saumur ; il en donna souvent des nouvelles directement au conseil général de la commune. Il annonçait avec emphase une attaque générale contre les Vendéens. Marchant en avant vers Chollet, sur deux colonnes, il poussa ses avant-postes à la vue de Coron, le 18 septembre, pour attaquer les royalistes ; mais il fut prévenu par les insurgés de cette partie de la Vendée, conduits par Pyron de la Varenne. En vain Santerre fit avancer de nouvelles troupes et quelques pièces d'artillerie légère pour soutenir ses tirailleurs. Il avait choisi une mauvaise position ; et sa ligne ayant été rompue, le désordre qui se manifesta devint le signal d'une déroute générale ; et Santerre ne put rallier ses fuyards qu'à Doué. Cette défaite de Coron fut plus connue dans l'armée sous le nom de *déroute de Santerre*. Le bruit se répandit qu'il avait été tué, et on lui fit à Paris l'épitaphe suivante :

Ci-gît le général Santerre,
Qui n'eut de Mars que la bière.

Ce fut dans ses bagages que les Vendéens trouvèrent le plan de campagne arrêté contre eux à Saumur (1). « Il ne fut pas même recherché pour

(1) On y remarquait cette phrase : « Que l'armée commandée

« avoir transgressé le plan de campagne, tant les « révolutionnaires de Paris le protégeaient (1). » A la fin pourtant, il fut rappelé par le comité de salut public, et à l'époque où le duc d'Orléans fut envoyé à l'échafaud, il fut arrêté comme *orléaniste*. La journée du 9 thermidor (27 juillet 1794) lui rendit la liberté. Santerre s'empressa lui-même d'annoncer à la convention que ses fers venaient d'être brisés. Pendant les troubles du mois de juin 1795, la section des Marchés l'accusa d'être l'homme de tous les partis, mais plus servilement dévoué à celui d'Orléans. Depuis cette époque, il cessa d'être employé. Le 18 fructidor (4 septembre 1797), au moment du triomphe du directoire sur le corps législatif, il se présenta au Luxembourg, à la tête de plusieurs hommes de son faubourg, qui vinrent offrir leurs services; mais cette démarche fut sans effet. En 1799, on le comptait parmi les démagogues du club du Manége, et au 18 brumaire, comme on venait annoncer à Bonaparte que Santerre, parent du directeur Moulin, remuait le faubourg en faveur des jacobins, Bonaparte, se tournant vers ce directeur, qui s'était rendu aux Tuileries, à la commission des inspecteurs des anciens, le menaça d'envoyer tuer Santerre. Moulin protesta que l'avis était faux, et que son parent ne pourrait plus faire marcher quatre hommes dans le faubourg. En effet, il y était devenu impopulaire; mais, comme on lui supposait encore quelque influence, on lui accorda sa retraite, avec la permission de résider à Paris. Il y devint propriétaire d'une partie du vaste enclos du Temple, où a été bâtie la rotonde. Il vécut depuis ignoré et mourut paisiblement en 1808, âgé de 65 ans. M. Caro a publié, en 1847, Paris, in-8°, un volume intitulé *Santerre, général de la république, sa vie publique et privée, écrite d'après des documents originaux laissés par lui et les notes d'Augustin Santerre, son fils aîné.* B—P.

SANTES PAGNINUS. *Voyez* PAGNINO.

SANTEUL (JEAN DE) (2), célèbre poëte, naquit à Paris, d'une famille ancienne et distinguée par d'honorables alliances. Son père, riche marchand, fut élevé à la dignité d'échevin. Santeul fit ses premières études au collége de Ste-Barbe et les termina à celui de Louis-le-Grand, sous le P. Cossart, qui, par ses savantes leçons, perfectionna le talent de son élève pour la poésie. Il en donna des preuves dès sa jeunesse en publiant son poëme sur la *Bulle de savon*, l'une de ses compositions les plus ingénieuses. A l'âge de vingt ans, il entra comme chanoine régulier à l'abbaye de St-Victor. Il reçut le sous-diaconat; mais la haute idée qu'il s'était formée du sacerdoce le retint toute sa vie dans cet ordre inférieur. Les premières années qui suivirent sa retraite s'écoulèrent dans l'obscurité et le silence. Bientôt des productions multipliées, riches de beautés de divers genres, attirèrent sur lui les regards. La première fut adressée au chancelier Séguier, qui l'honora de son estime et de sa protection. Louis XIV, les événements qui illustrèrent son règne, les grands hommes qui entouraient son trône devinrent le sujet ordinaire des chants de Santeul. Les arcs de triomphe, les fontaines, les édifices publics qui s'élevaient de toutes parts à Paris furent ornés à leur tour des vers du poëte victorin. Ils obtinrent tous les suffrages, par la noblesse ou l'agrément des pensées, par l'élégance et la richesse du style. Des poëtes distingués, Corneille lui-même, se plurent à les faire passer dans notre langue. La ville de Paris s'acquitta envers Santeul en le gratifiant d'une pension. Sa renommée lui valut de glorieuses amitiés. Condé, son fils, son petit-fils, la duchesse du Maine, sœur de ce dernier, le duc du Maine l'admirent à Chantilly, dans leur plus intime familiarité. Il en faisait les délices par ses saillies ingénieuses. En 1670, comme il a été dit plus haut, on avait commencé à embellir Paris de monuments divers : on avait voulu les orner de descriptions. De là prit naissance la fameuse querelle sur la langue qui devait être préférée. Santeul ne pouvait rester neutre. Il soutint avec chaleur la cause de la langue latine dans une suite assez nombreuse de pièces, et ayant publié, en 1674, un poëme sur la mort du P. Cossart, son ancien maître, il le transmit à Charpentier, principal champion de notre langue, avec cette adresse présomptueuse : *Désespoir de la langue française*. Charpentier s'en vengea par une critique de ses vers. Peu après, une noble carrière s'ouvrit devant Santeul. L'Eglise de Paris, l'ordre de Cluny, ayant fait des changements à leurs bréviaires, voulurent substituer de nouvelles hymnes à celles qui s'y trouvaient. Santeul se chargea de ce travail, auquel l'engagea un de ses frères, qui partageait son talent pour la poésie latine, par d'autres de ses amis et en particulier par Letourneux, qui lui fournissait des matériaux auxquels il avait beaucoup de confiance. Dès qu'elles parurent, on admira l'enthousiasme poétique, la sublimité des pensées, la grandeur des images, la majesté de l'élocution qui éclatent partout. De toutes parts, on lui en demanda de nouvelles. Il publia un premier recueil en 1685 (1). A cette occasion, Santeul

« par Santerre ne devait pas quitter Saumur, et qu'elle ferait « toujours assez de bien si elle ne faisait point de mal ».

(1) *Histoire de la guerre de la Vendée*, par M. Alphonse de Beauchamp, 4e édition, t. 2.

(2) C'est ainsi que son nom doit être écrit, suivant la Monnoye (Lettres manuscrites à l'abbé Nicaise), et l'abbé Dinouart, qui atteste qu'il signait ainsi. On l'a appelé généralement *Jean-Baptiste*. Cependant le dernier nous apprend que le registre de la paroisse ne porte que le nom de *Jean*. Sa famille avait pour armoiries une tête d'Argus, ce qui formait des armes *parlantes*.

(1) L'édition la plus complète est celle qui a paru sous ce titre : *Hymni sacri*, Paris, 1698, in-12. Ces hymnes furent traduites en français par l'abbé Saurin, Paris, 1699, et une seconde fois par l'abbé J.-P. Poupin, en 1760, in-12. Santeul a été dans ces derniers temps l'objet de quelques travaux estimables. Voir deux articles de M. Ste-Beuve dans l'*Athenæum français*, 1er et 3 septembre 1866; les *Etudes sur la vie et les écrits de Santeul*, par M. Bonnetty (*Annales de philosophie chrétienne*, 1864), et l'ou-

fut vivement pressé par d'illustres amis, et entre autres par Bossuet, d'abandonner la poésie profane et surtout de renoncer à l'emploi de la mythologie. Il en prit l'engagement solennel. Quelques légères excursions qu'il se permit sur le Parnasse, et principalement une pièce en l'honneur de la Quintinie, où il faisait parler Pomone, malgré cette promesse, lui attirèrent de sévères reproches. Il se justifia dans plusieurs pièces de vers avec tant d'esprit et d'agrément que l'indulgent Fénelon et le sage Fleury ne purent lui refuser son pardon. Une querelle plus grave l'attendait vers la fin de sa carrière. Le docteur Antoine Arnault étant mort à Bruxelles, en 1694, les religieuses de Port-Royal obtinrent que son cœur serait déposé dans leur monastère et voulurent y joindre une inscription. Santeul visitait souvent cette solitude : il était l'ami d'Arnaud (*voy.* ce nom) et avait déjà fait pour son portrait les vers *Per quem relligio*, etc. On s'adressa donc à lui dans cette occasion; voici les vers qu'il fournit :

Ad sanctas rediit sedes ejectus et exul :
Hoste triumphato, tot tem, estatibus actus,
Hoc portu in placido, hac sacra tellure quiescit
Arnaldus veri defensor et arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus;
Huc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor nunquam avulsum, nec amatis sedibus absens.

Ces vers s'étant répandus, le P. Jouvanci écrivit à l'auteur une lettre menaçante. Santeul, effrayé, les désavoua; mais on exigea un désaveu public. Il crut s'épargner cette démarche en adressant au P. Jouvanci une épître flatteuse, où il faisait l'éloge de la doctrine des jésuites, déclarant en même temps qu'il n'avait entendu par ces mots *hoste triumphato* désigner que les écrits d'Arnauld contre les calvinistes. On se radoucit d'abord; mais bientôt on effraya de nouveau le poëte en lui faisant observer que ce n'était pas la société, mais le pape et le roi qui étaient outragés dans ses vers. Alors il publia une seconde épître, où il protestait de son respect pour l'un et pour l'autre et ajoutait :

Ictus illo fulmine (Vaticano)
Trabeate doctor, jam mihi non amplius,
Arnalde, saperes.

Cette expression douteuse parut insuffisante; on exigea, au lieu de ce temps conditionnel *saperes*, le temps plus positif *sapias*. Santeul crut se tirer d'affaire en adoptant cette dernière leçon dans les copies qu'il adressait aux jésuites et en laissant subsister la première dans les autres. Mais cette conduite souleva contre lui les deux partis. D'un côté parut le *Santolius pœnitens*, pièce où on lui reprochait sa condescendance avec une éloquente indignation, et qui est de Rollin; de l'autre, le *Linguarium*, par le P. Commire, composition mordante, à laquelle Santeul fut très-sensible. Les détails de cette dispute ont été recueillis dans une brochure qui a pour titre : *Histoire du différend entre les jésuites et M. de Santeul, au sujet de l'épigramme de ce poëte pour M. Arnauld*, etc., Liége, 1697, in-12. Elle part d'une main peu amie des jésuites et ne doit pas être confondue avec un autre écrit sur le même sujet qui est attribué au P. Ducerceau par les éditeurs de Moréri. L'abjuration que Santeul avait faite de la poésie profane lui valut une pension de Louis XIV; il en avait reçu une autre de l'ordre de Cluny, avec un brevet d'affiliation. Sans besoins, riche de ces dons et de ceux de sa famille, qu'il prodiguait aux malheureux, il se montra dans plusieurs occasions avide de quelques sommes légères, par un effet de ce caractère singulier, si bien tracé par la Bruyère, qui l'avait connu particulièrement dans la maison de Condé. C'est à juste titre qu'il l'appelle *un enfant en cheveux gris*. Partageant la vanité dont on accuse les poëtes, le succès de ses hymnes le transportait de joie. Il courait les églises pour les entendre chanter; il les déclamait dans les carrefours avec les contorsions et les gestes les plus bizarres. On connaît l'épigramme qu'ils inspirèrent à Boileau. Il ne craignit pas de dire un jour au maréchal de la Feuillade que sur le Parnasse il ne serait pas digne de lui porter la queue. Cette vanité reçut un échec dans une autre occasion. Une dispute s'engagea entre lui et Duperrier sur le mérite de leurs vers, en présence de Ménage. Ils parièrent dix pistoles à qui en ferait de meilleurs et choisirent pour juge Ménage, qui, lorsqu'ils les lui présentèrent, les déclara également bons et voulut leur rendre l'argent du pari. Ils refusèrent et s'en remirent au jugement du P. Rapin. Celui-ci, plus sévère, leur dit que leurs vers ne valaient rien, qu'il était honteux de montrer tant de vanité, et en même temps il jeta l'argent dans le tronc de l'église devant laquelle ils se trouvaient, en disant que les pauvres devaient profiter de leurs vaines disputes, et les laissa ainsi tous deux très-mécontents. Ces défauts n'empêchèrent pas Santeul d'obtenir aussi de la Bruyère le titre d'*excellent homme*. « C'était, « dit St-Simon, le plus grand poëte latin qui eût « paru depuis plusieurs siècles, plein de feu, « d'esprit, des caprices les plus plaisants, qui le « rendaient de la plus excellente compagnie, bon « convive surtout.... et qui, avec un esprit aussi « peu propre au cloître, était pourtant un excel- « lent religieux. » Ses mœurs furent toujours irréprochables. Il était pénétré des vérités de la religion, qu'il a si noblement chantées. Souvent on le voyait accompagner à l'église, pendant la nuit, son pieux confrère Gourdan, dont il vénérait singulièrement la vertu, et, pour en donner l'idée à un étranger, il lui disait : « L'abbé de la « Trappe (le célèbre abbé de Rancé) n'est qu'un « Ravaillac auprès de lui. » Rancé était encore au nombre de ses amis, et Santeul allait souvent le visiter dans sa retraite. Le poëte en était de

vrage de M. Montalant-Bougleux : *Santeul, ou de la Poésie latine sous Louis XIV*, Paris, 1854. Z.

retour depuis peu de temps, lorsqu'il fut amené à Dijon par M. le duc de Bourbon (Louis III, petit-fils du grand Condé), qui allait présider les états de Bourgogne et qui le logea dans son hôtel et l'admit à toutes les fêtes qu'il y donna. Le 3 août 1697, Santeul se plaignit d'un mal de poitrine, qui ne l'empêcha pas de prendre part au souper, auquel le prince n'assista point. Le lendemain, il parut en bonne santé; mais, dans la matinée, il fut saisi d'une colique des plus violentes, qui l'emporta, le 5 août, en quatorze heures, pendant lesquelles il ne cessa de donner les marques de la plus entière résignation et de la plus vive piété (1). Ses restes furent déposés dans l'église de St-Etienne de Dijon et transportés ensuite, aux frais du duc de Bourbon, à Paris. Ils furent placés dans le cloître de l'abbaye de St-Victor (2). Santeul a publié séparément plusieurs de ses pièces, en les ornant de vignettes ingénieuses. Ces éditions sont devenues très-rares. En 1670 et en 1694, il les réunit et en donna deux recueils; il en parut une autre édition l'année qui suivit sa mort. La plus complète est celle qui a paru en 1729, par les soins d'A.-F. Bilhard et qui porte pour titre : *Joannis Baptistæ Santolii Victorini operum omnium editio tertia, in qua reliqua opera nondum conjunctim edita reperiuntur*, 3 vol. in-12. On joint à ce recueil les *Hymni sacri*, Paris, 1698, in-12. Un recueil informe et sans ordre, où l'on a inséré beaucoup de faits apocryphes, a été donné au public, sous le titre de *Bons mots de Santeul*. L'abbé Dinouart, sous celui de *Santoliana*, a mis au jour un recueil beaucoup plus intéressant, dans lequel on trouve cependant aussi des anecdotes fausses (3), Paris, 1764, in-12 (4). — Son frère aîné, *Claude* SANTEUL, né à Paris, en 1628, s'adonna aussi avec succès à la poésie latine. Il était sage et calme autant que son frère était fougueux et emporté. Il vécut dans la retraite, portant l'habit ecclésiastique, sans être néanmoins dans les ordres. Il habita longtemps le séminaire de St-Magloire, et de là le surnom de *Maglorianus*, par lequel il est distingué de son frère. Il ne reste de lui qu'un très-petit nombre de pièces, qui prouvent un grand talent. La plus remarquable est celle où il combat l'emploi de la mythologie et de la fable dans la poésie. Il paraît qu'on s'adressa d'abord à lui pour la composition des hymnes qu'on voulait placer dans les nouveaux bréviaires, et qu'il engagea son frère à se charger de ce travail, afin de le détourner de la poésie profane. On croit qu'il est l'auteur de la traduction des lettres de St-Paulin, évêque de Nole (*voy.* ce nom). SI—D.

(1) Tel est le récit des contemporains; mais les *Mémoires* de St-Simon, confirmés par la tradition constante de la ville de Dijon (*voy.* PIRON Aimé), nous apprennent que ce grand poëte périt victime de l'imprudence de la société au sein de laquelle il vivait. Au souper du prince, on lui fit boire un verre de vin dans lequel on avait mêlé du tabac d'Espagne, pour voir quel effet produirait sur lui ce breuvage. Il est vrai de dire que l'on n'aperçoit pas le plus léger indice de ce fait dans les nombreuses pièces de vers qui furent consacrées à sa mémoire. Deux lettres écrites à l'instant même de sa mort par des témoins oculaires et conservées dans le recueil des *Œuvres* de Santeul, attribuent formellement sa fin prématurée aux veilles extraordinaires et au travail continuel auquel il se livra, et qui enflammèrent son tempérament vif et bouillant. On conçoit que la vraie cause n'a pu être imprimée du vivant du duc de Bourbon. Z.

(2) Lorsque, en 1800, on démolit l'abbaye St-Victor, les restes de Santeul, renfermés dans un cercueil de plomb, furent portés aux jésuites de la rue St-Antoine et déposés dans un bûcher où on les avait laissés. Ils furent transportés, le 16 février 1818, dans l'église de St-Nicolas du Chardonnet; cinq personnes du nom de Santeul assistaient à la cérémonie, et deux discours furent prononcés, l'un par le curé de la paroisse, l'autre par un ancien victorin. (*Ami de la religion et du roi*, t. 16, p. 27.)

(3) Telle est, page 65, celle de l'écolier pour lequel il fit ce distique, rapporté avec quelques variantes :

Alter cum puero, mater conjuncta marito
Cultello, lympha, fune, dolore cadunt.

Ces vers, bien plus anciens que Santeul, se trouvent dans le *Pratum Cl. Prati*, imprimé en 1614 (*voy.* DUPRÉ), et sont cités dans le *Thesaurus epitaphiorum* du P. Labbe, p. 364.

(4) M. Pils a fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 11 novembre 1796, et imprimer la même année une pièce gaie intitulée *Santeul et Dominique*, dans laquelle Santeul est présenté d'une manière ridicule et inconvenante. A. B—T.

SANTI (JEAN), peintre et poëte, père de Raphaël (*voy.* RAPHAEL).

SANTI (GEORGES), chimiste et botaniste italien, naquit en 1746 à Pienza, d'une famille de robe. Après avoir fait ses premières études à Sienne, il obtint une bourse pour étudier la médecine à l'université de cette ville. Reçu docteur à vingt ans, il alla faire sa pratique à l'hospice de Ste-Marie-Nouvelle de Florence, puis il concourut, en 1773, pour le prix fondé par Biringueri. Il l'emporta sur ses rivaux et put ainsi se rendre à l'université de Montpellier, qui était alors célèbre. Après un séjour d'un an dans cette ville, il vint à Paris muni de lettres de recommandation pour Boscowich et le marquis de Mirabeau. Ce dernier lui donna un logement dans son hôtel et le présenta à la duchesse de Senac, qui, à son tour, le présenta à la cour. Ses brillantes qualités le firent remarquer assez pour que le margrave de Bade le nommât son chargé d'affaires auprès du cabinet de Versailles. Mais cette fonction diplomatique n'était à peu près qu'honoraire, et Santi put consacrer la majeure partie de son temps à l'étude des sciences naturelles, pour lesquelles il avait une véritable vocation. Lorsque la Pérouse entreprit un voyage de circumnavigation, Santi voulut en faire partie; mais il fut heureusement détourné de ce projet par Boscowich. En 1783, il fut appelé à Pise pour y succéder à Michel-Ange Telli dans la chaire de botanique. Il commença immédiatement à classer, d'après le système de Linné, les plantes du jardin de Pise, auxquelles son prédécesseur avait appliqué le système de Tournefort. Il s'occupa aussi de la classification des objets d'histoire naturelle dans les musées. Lorsque la Toscane eut été réunie à la France, Santi fut nommé inspecteur général des études pour tout le duché et chef du jury médical établi à Florence. Après la restauration, le grand-duc le nomma provéditeur de l'université de Pise. Attaqué depuis plus de vingt ans d'une hydropisie thoracique, il succomba à un accès de cette ma-

ladie, le 30 décembre 1822. Outre un traité estimé sur le *Laurus nobilis* et une analyse chimique des eaux thermales de San-Giuliano, près de Pise, on a de Santi un *Voyage au Montamiata et dans le Siennois*, Pise, 1795-1806, 3 vol. in-8°. Cet intéressant ouvrage, écrit en italien, ainsi que les deux opuscules précédents, contient la description d'une foule de minéraux et de plantes encore peu connus. Il a été traduit en anglais, et le docteur Bodard en a donné une traduction française, Lyon, 1802, 2 vol. in-8° avec fig. Le troisième volume, qui a paru depuis, n'a pas été traduit. Santi est encore auteur d'un mémoire écrit en français *sur les chameaux*, de Pise, et qui se trouve dans le 17ᵉ volume des *Annales du muséum d'histoire naturelle*. Santi avait préparé un voyage analogue de Paris à Venise et de Pise à Naples, mais ce travail est resté manuscrit. A-T.

SANTILLANE. *Voyez* MENDOZA.

SANTIUS (SAINT), natif de la ville d'Alby, fut fait, dans le 9ᵉ siècle, prisonnier de guerre dans les marches d'Espagne et amené à Cordoue, où le roi Abdérame lui accorda la liberté et même une place dans ses gardes. Ayant eu le bonheur de connaître St-Euloge et de se lier avec lui d'une étroite amitié, il puisa dans les entretiens qu'il eut avec ce célèbre martyr un ardent attachement pour la foi et la force de la conserver au péril de sa vie. Abdérame, ayant dans la suite voulu forcer Santius d'embrasser l'islamisme, trouva le généreux soldat inébranlable et d'une fermeté au-dessus de toute épreuve. Furieux d'une telle constance, il condamna le saint à être empalé, comme coupable du crime de lèse-majesté. Santius expira dans cet horrible supplice le 5 juin 881. C—L—B.

SANTO (MARIANO), chirurgien italien, né à Barletta, dans le royaume de Naples, vers le commencement du 16ᵉ siècle, alla se former à Rome, à l'école de Jean de Vigo, dont il fut le meilleur élève. Il s'était décidé pour la médecine, lorsque, croyant trouver dans la chirurgie plus de certitude, il se voua entièrement aux opérations chirurgicales. Celle qu'il propose pour l'extraction de la pierre, et qu'il déclare tenir de Jean *de Romanis*, chirurgien de Crémone, a été longtemps connue sous le nom de *grand appareil*, soit parce qu'elle exige un grand nombre d'instruments, soit pour la distinguer de la méthode de Celse, dite du *petit appareil*. Santo est le premier parmi les modernes qui ait écrit sur ce sujet ; mais imbu de tous les préjugés de l'astrologie judiciaire, il prescrit de n'opérer que dans l'automne, comme l'Hippocrate latin conseillait d'attendre le printemps, et il recommande de faire attention au cours des astres. Cet auteur a laissé un abrégé de chirurgie en forme de dialogues : livre rempli de futilités, et d'un style ampoulé comme ses autres ouvrages, dont voici les titres : 1° *Commentaria in Avicennæ textum de apostematibus calidis, contusione et attritione*, Rome, 1526, in-4° ; 2° *De lapide renum, et de vesicæ lapide excidendo*, Venise, 1535, in-8° ; réimprimé à Paris, 1540, in-4°, et inséré dans la bibliothèque chirurgicale de Gesner ; 3° *Libellus de quidditatibus, de modo examinandi medicos-chirurgos*, Venise, 1543, in-4° ; 4° *De ardore urinæ et difficultate urinandi libellus*, ibid., 1558, in-8°. A—G—S.

SAN-TOMMASO (le marquis FÉLIX CARONE DE), écrivain italien, né à Turin vers 1805. Plusieurs sociétés savantes de l'Italie le reçurent au nombre de leurs membres, entre autres les académies de Turin, de Brescia, de Lucques et d'Albe. A Turin, il fit partie de la junte de statistique et de la commission établie par le roi Charles-Albert pour la recherche des monuments historiques. Une mort prématurée l'enleva en 1842. Il avait publié en italien : 1° *Eloge du comte Roger de Cholex*, prononcé le 15 novembre 1828 dans la séance publique de l'académie d'Albe, Turin, 1835, in-8° ; 2° *Essai sur les révolutions de la philosophie depuis Thalès jusqu'à nos jours*, Turin, 1837, in-8°. Cet essai avait d'abord paru dans l'*Annotatore piemontese*. 3° *Considérations sur la Pharsale de Lucain*, ibid., in-4° ; 4° *Sur quelques établissements de bienfaisance*, ibid., in-16 ; 5° *Généalogie de la royale maison de Savoie*, ibid., in-4°, avec 18 pl. ; 6° *Notice sur la vie de Bona de Savoie, femme de Galeazzo-Marie Sforza, duc de Milan*, ibid., 1838, in-8° ; 7° deux *Nouvelles*, ibid., 1839, in-12 ; 8° *Discours* prononcé à l'académie d'Albe dont San-Tommaso était président, Albe, 1839, in-4°. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées dans la *Biblioteca scelta*, dont elles forment le 416ᵉ volume, Milan, Silvestri, 1840, in-12. A—Y.

SANTORINI (JEAN-DOMINIQUE), célèbre anatomiste italien, naquit à Venise vers 1680. Après avoir terminé ses études classiques, il alla suivre à Pise les leçons de Malpighi, Bellini, Delfini, et fit sous ces maîtres des progrès étonnants. Il fut reçu docteur dans une assemblée nombreuse à la fin de ses cours, et il revint à Venise, où il publia, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, quelques opuscules de médecine qui décelèrent son rare talent pour l'observation. Nommé professeur de philosophie au collége de sa ville natale, il fut ensuite nommé prosecteur d'anatomie et professeur. Il remplit cette double tâche avec un zèle infatigable, tout en se livrant à la pratique médicale. Sa réputation attirait à ses leçons des élèves de toutes les parties de l'Europe. Jamais personne, dit Haller, n'avait manié le scalpel avec autant d'adresse ; et il joignait à l'art d'observer une érudition immense. Santorini mourut à Venise le 7 mai 1736. On a sa vie, écrite par un de ses fils, dans le *Diarium* du P. Orteschi. Les ouvrages de ce grand anatomiste sont : 1° *Opuscula medica de structura et motu fibræ ; de nutritione animali ; de hæmorrhoidibus ; de catameniis*, etc., Venise, 1705, in-4° ; réimprimé avec les *Œuvres* de Baglivi, Anvers, 1715,

in-4°; et depuis, séparément, Rotterdam, 1719; Venise, 1740, in-8°. Ces différents opuscules offrent des détails peut-être un peu minutieux, mais neufs, exacts et intéressants. 2° *Observationes anatomicæ,* Venise, 1724; Leyde, 1739, in-4°, fig. Cet ouvrage contient onze chapitres. Dans le premier, avant de décrire les muscles de la face, Santorini s'occupe de la couleur des nègres, dont il trouve le siége dans le tissu réticulaire et qu'il est tenté d'attribuer à l'abondance de la sécrétion du fiel. Il décrit dans les suivants l'oreille, le cerveau, la glande lacrymale, le nez, le larynx, le pharynx, les viscères de la poitrine et du bas-ventre, et les organes de la génération. Dans ce seul volume, dit Portal, il a recueilli les observations les plus intéressantes et les plus nombreuses. Les trois planches dont cet ouvrage est accompagné sont exécutées avec une précision remarquable (*voy.* l'*Histoire de l'anatomie* par Portal, t. 4, p. 336-349). 3° *Istoria d'un feto estratto delle parti deretane*, Venise, 1727, in-4°. C'est la description d'un accouchement par l'anus; il y traite en passant de l'oblitération de l'intestin rectum, de quelques ruptures de matrice, des ovaires, etc. 4° *Istruzione alle febbre*, ibid., 1735, in-4°; 5° *Anatomicæ septemdecim tabulæ quas nunc primum edit atque explicat Mich. Girardi, Parmensis professor; iisque alias addit duo de structura mammarum et de tunica testis vaginali*, Parme, 1775, in-fol. Ce précieux volume n'est pas commun en France. Haller l'a décrit dans la *Bibl. anatomica*, t. 2, p. 715. W—s.

SANTORIO. *Voyez* SANCTORIUS.

SANTOS (JEAN DOS), missionnaire portugais, né à Evora, entra dans l'ordre de St-Dominique et, en 1586, s'embarqua pour Mozambique, parcourut les divers établissements portugais, revint en Europe après une absence de onze ans, retourna en Afrique, en 1617, et y mourut en 1622. On a de ce religieux, en portugais : l'*Ethiopie orientale, ou Histoire véritable des choses remarquables arrivées en Orient*, 1609, in-fol. On trouve dans ce livre beaucoup de particularités sur Mozambique, Sofala et les contrées voisines. Santos était allé jusqu'à deux cents lieues de Mozambique; il décrit avec un grand détail les mœurs des Cafres et raconte les guerres des Portugais contre ces peuples, guerres suscitées autant par le désir de s'emparer des mines d'or que par celui de répandre les lumières de l'Evangile. Sur plusieurs points de géographie, Santos, quoique crédule, fait encore autorité. Son livre a été traduit et abrégé en français par Gaetan Charpy, sous ce titre : *Histoire de l'Ethiopie orientale*, Paris, 1684, in-12.— SANTOS (Manuel dos), né en 1672 à Orentaö, fut membre surnuméraire de l'académie royale d'histoire de Portugal et historiographe du royaume. Il a écrit en portugais : *Dixième partie* (*decima parte*) *de la monarchie portugaise;* et il a écrit aussi de nouveau la *Septième, huitième et neuvième partie*, quoique le P. Rafaël de Jésus l'eût déjà écrite. La huitième partie seulement a été imprimée, Lisbonne, 1729, in-fol. Elle contient l'histoire de dom Ferdinand et celle de dom Jean I[er] jusqu'à son acclamation, en 1385. Manuel dos Santos est mort en 1740. E—s.

SANTPONS (FRANÇOIS), médecin et chirurgien espagnol, naquit en 1723 à Balbastro, en Aragon. Après avoir étudié dans les universités de Huesca et de Cervera, il vint exercer sa profession à Barcelone. Il contribua beaucoup à l'établissement dans cette ville de l'école de médecine et surtout de celle de chirurgie, qui, en peu d'années, rivalisant avec l'école chirurgique de Cadix, produisit d'excellents élèves et professeurs. Bon médecin, très-habile chirurgien, il avait un talent particulier pour les accouchements, et c'est sous sa direction que se formèrent de fort bonnes élèves, d'autant plus utiles que, excepté en des cas très-difficiles dans les accouchements, on ne se sert en Espagne que de sages-femmes. Il gagna le premier prix à l'école de médecine de Paris, proposé pour le meilleur mémoire sur les causes des maladies des hôpitaux appelées *muguet, millet* et *manchet*. Aussitôt après, la faculté de Paris reçut Santpons parmi ses membres; il était déjà de plusieurs autres académies et avait travaillé avec le docteur Salvà (*voy.* ce nom) à l'ouvrage intitulé *Description d'une machine pour filer le chanvre et le lin*, Madrid, 1784. Il a laissé plusieurs autres ouvrages estimés sur la *médecine*, la *chirurgie* et les *accouchements;* il mourut à Barcelone en janvier 1797. B—s.

SANUDO (MARC), duc de l'Archipel, issu d'une ancienne famille de Venise, se signala parmi les chevaliers que la république avait armés pour la délivrance des saints lieux et qui se joignirent aux Français pour expulser du trône de Constantinople l'usurpateur Murzufle (*voy.* ALEXIS). Un nouvel empire se forma des débris de celui des Grecs, et Baudouin, comte de Flandre, en fut le chef (*voy.* BAUDOUIN). Les grands profitèrent de la faiblesse de ce prince et des troubles inséparables de la révolution qui venait de s'opérer pour se rendre indépendants. Henri, frère de Baudouin et son successeur, voulant punir l'insolence de ses vassaux, promit à ses officiers l'investiture des fiefs dont ils les dépouilleraient. Les Vénitiens, qui ne pouvaient voir avec indifférence les Français étendre leur domination dans l'Orient, autorisèrent leurs capitaines à s'emparer des îles de l'Archipel. Marc Sanudo fit des préparatifs pour surprendre Naxos, débarqua dans le port des Potamides, malgré la résistance des habitants, et vint assiéger Apaliri, dont la prise le rendit maître de l'île (1207). Il en fortifia les défilés et les principales hauteurs pour tenir en bride ses nouveaux sujets, et construisit un château, auquel il donna le nom de Naxie, dans le voisinage du port qui devait recevoir sa flottille. Il assura aux Grecs le libre exercice de leur religion, confirma les ecclésiastiques dans la jouissance de

leurs priviléges et exempta de tout impôt les religieux de l'ordre de St-Basile. D'ailleurs, il récompensa magnifiquement ceux qui l'avaient aidé dans cette expédition ; il érigea des terres en fiefs pour ses officiers et fit des largesses aux soldats. Avec le secours des aventuriers latins attirés par sa générosité, il soumit rapidement les Cyclades et les Sporades ; mais son ambition croissait avec ses conquêtes, et il résolut d'enlever Candie à ses compatriotes. Avant d'exécuter ce projet, il voulut s'assurer la protection de l'Empereur et lui demanda l'investiture de Naxos et des autres îles qu'il possédait. Henri, flatté de cette marque de soumission, créa Sanudo prince de l'Empire et duc de l'Archipel. Cependant les Génois, jaloux des Vénitiens, comme ceux-ci l'étaient des Français, fomentaient sans cesse de nouveaux troubles parmi les Candiotes, auxquels ils fournissaient des armes et de l'argent. Quelques mesures rigoureuses, prises par le gouverneur vénitien contre les rebelles, excitèrent dans l'île un soulèvement général. Les Vénitiens y firent passer aussitôt des troupes sous la conduite de Tepolo, l'un de leurs plus braves capitaines. Celui-ci demanda des secours à Sanudo. Reçu comme allié dans Candie, celui-ci profita de l'occasion et n'eut pas de peine à trouver les moyens d'entrer en négociation avec les Génois et les chefs des révoltés ; certain de leur appui, il chassa les Vénitiens, se fit proclamer roi de Candie, et poursuivit Tepolo, qu'il assiégea dans Retimo. Un renfort que Tepolo reçut de Venise lui permit bientôt de reprendre l'offensive ; il battit à son tour Sanudo, qui s'enfuit à Naxie, d'où il écrivit au sénat une lettre justificative pour pallier sa conduite. Le sénat feignit d'admettre ses excuses, et Sanudo rejoignit à Thessalonique l'empereur Henri, qui se proposait de châtier l'insolence du prince d'Epire (Théodore Comnène). La mort de Henri (*voy.* ce nom) fit évanouir ce projet, et Sanudo revint à Naxie, où il mourut en 1220, à l'âge de 67 ans, avec la réputation d'un prince actif, libéral et prudent, mais ternie par la trahison qu'il employa pour s'emparer de Candie. W—s.

SANUDO (Ange), fils du précédent, lui succéda l'an 1220, à l'âge de vingt-six ans. Il ne crut pas devoir se déclarer ouvertement contre Vatace (*voy.* ce nom), qui venait de remporter une victoire signalée sur Robert de Courtenai ; cette réserve piqua Robert, et Sanudo ne fut point invité à se réunir aux autres princes pour la défense de l'empire latin. Le duc de l'Archipel ne dissimula pas son dépit, mais il ne laissa pas d'armer quatre galères, qu'il tint prêtes à tout événement. Jean de Brienne, successeur de Robert, tira de l'inaction Sanudo, qui contribua beaucoup à détruire la flotte de Vatace et se signala, pendant le reste de la guerre, par une foule d'exploits brillants. Il fit consentir Brienne à la trêve de deux ans que lui demandait Vatace, et, à l'expiration de ce terme, il revint à Constantinople avec ses galères. De nouveaux succès rendirent son nom redoutable dans l'Orient. Respecté de ses voisins et chéri de ses sujets, il mourut à Naxie en 1254. — Son fils *Marc* Sanudo tenta vainement d'aider les Vénitiens à réprimer la révolte des Candiotes appuyés par Vatace. Prévoyant que de nouveaux sacrifices de sa part seraient inutiles, il ramena sa flotte dans l'île de Naxos, menacée par les Grecs. Cette conduite le fit accuser d'avoir traité secrètement avec Vatace ; mais il méprisa cette imputation, peut-être mal fondée, et se livra tout entier aux soins du gouvernement. La paix dont jouissait Naxos sous ce sage prince faillit être troublée par l'abolition du culte d'un prétendu *St-Pachis*, auquel les Grecs attribuaient la vertu de rendre l'embonpoint aux malades. Sanudo, reconnaissant des traces du paganisme dans les cérémonies et les pratiques dont ce culte était accompagné, fit abattre l'autel du saint. Les habitants du voisinage se soulevèrent ; mais Sanudo fit construire, pour les tenir en respect, un château que les Grecs nomment *Apano Castro*, dont il reste encore des vestiges. Le duc de l'Archipel s'unit aux autres princes latins pour défendre l'empereur Baudouin contre les attaques de Paléologue ; mais ils ne réussirent qu'à retarder de quelques années la chute de l'empire de Constantinople. Obligé de mettre ses propres Etats à l'abri d'une incursion, le duc se rendit à Milo, que sa situation exposait davantage aux entreprises de Paléologue. Les Grecs en avaient déjà chassé les Latins et s'étaient emparés de la forteresse. Avec le secours de quelques aventuriers français, il reprit cette île, se contenta de punir les quatre principaux chefs de la révolte et fit grâce aux autres coupables. Pendant qu'il travaillait à réparer les fortifications de Milo, Sanudo mourut subitement, en 1263. Ses restes furent rapportés à Naxie et ensevelis dans le tombeau de son père. Il laissait deux fils, Guillaume et Marc. — Sanudo (Guillaume), l'aîné, monta sur le trône à l'âge de vingt-trois ans. Il signala son zèle pour le rétablissement de l'empire latin ; mais tous ses efforts et ceux des croisés furent inutiles par la division que la diversité d'intérêts amena parmi les chefs de l'entreprise. A l'exemple des Vénitiens, Guillaume venait de traiter lui-même avec Paléologue, quand il mourut vers 1284. — Sanudo (Nicolas), son fils aîné, avait hérité de sa valeur. Elevé dans les camps des Vénitiens, il s'était fait avant l'âge la réputation d'un grand capitaine. Il renouvela malgré lui l'alliance que son père avait faite avec l'empereur grec ; mais il s'opposa de tout son pouvoir aux progrès du schisme, que protégeait Andronic, et défendit au patriarche de Naxie de prêcher ses erreurs. Nicolas se signala dans la guerre des Vénitiens contre les Génois ; mais ayant été blessé dans un combat sur mer, il fut fait prisonnier et n'obtint sa liberté qu'à la condition de ne plus porter les armes contre Gênes. Il résolut alors de

suivre l'exemple des chevaliers de Rhodes en faisant la guerre aux Turcs. Avec deux vaisseaux, il parcourut les côtes de l'Asie, enleva plusieurs bâtiments aux Ottomans, détruisit, pilla leurs établissements maritimes, et revint à Naxie chargé de richesses. Il aida Benoît Zacharie, capitaine génois, à s'emparer de l'île de Scio, et mourut à 46 ans, sans postérité. — SANUDO (Jean), son frère, lui succéda. Ce prince avait manifesté dans sa jeunesse son inclination pour l'état ecclésiastique, et il se disposait à recevoir les ordres, quand il fut appelé au trône ducal. Menacé par Marc, son frère cadet, prince entreprenant, il lui céda l'île de Milo et maria sa fille unique, nommée Florence, à Jean Carcerio, prince de Nègrepont, qui lui succéda dans le duché de l'Archipel. On peut consulter pour de plus grands détails l'*Histoire des anciens ducs de l'Archipel*, Paris, 1698, in-12 (1). W—s.

SANUTO (MARIN), dit *Torsello* (2) ou l'Ancien, était d'une famille noble de Venise et florissait au commencement du 14e siècle. S'étant passionné, dès son enfance, pour la cause des chrétiens de l'Orient, il fit jusqu'à cinq voyages dans la Palestine et visita l'Arménie, l'Egypte, les îles de Chypre et de Rhodes et les côtes adjacentes. A son retour, il composa, en 1306, l'ouvrage intitulé *Liber secretorum fidelium Crucis*, dans lequel il a décrit les diverses contrées de l'Orient et les noms de leurs habitants, les révolutions qu'elles ont éprouvées et les guerres entreprises pour les arracher à la domination des infidèles, avec les causes de leur peu de succès. Il parcourut alors diverses contrées de l'Occident pour exciter le zèle des princes chrétiens et essayer de les déterminer à une nouvelle croisade. Il présenta son livre, en 1321, au pape Jean XXII, et mit en même temps sous les yeux de ce pontife quatre cartes représentant les pays dont il avait fait la description. Sanuto continua ensuite de solliciter par ses lettres l'intervention des princes européens, auxquels il envoya des copies de son ouvrage. Le conseil qu'il donne aux Vénitiens de s'emparer de l'Egypte, dont la possession leur assurerait le commerce de tout l'Orient, peut bien faire présumer que Sanuto n'était pas uniquement guidé par l'enthousiasme religieux et qu'il avait quelques vues politiques. C'est ce que pense Fleury (*Hist. ecclésiast.*, t. 18, Disc. prélim., paragr. 13); mais Foscarini cherche à le justifier à cet égard (*Letteratura Venez.*, p. 345). Tous les efforts de Sanuto pour exciter une croisade furent inutiles. Il vivait encore en 1330, car une de ses lettres est datée du 12 juin de cette année-là (1), mais on ignore l'époque de sa mort. Son ouvrage, publié par Jacques Bongars, Hanau, 1611, in-fol., fait partie du second volume des *Gesta Dei per Francos* (*voy.* BONGARS). Il est divisé en trois livres. L'éditeur s'est servi de deux manuscrits du savant Paul Petau (*voy.* ce nom) et d'un autre de Scaliger, qui ne contenait que le troisième livre. Il y a joint trois cartes, mais il n'a pu se procurer la quatrième, qui représentait la mer Méditerranée. Selon Foscarini, le premier livre est un traité complet de la navigation et du commerce à l'époque où l'ouvrage a été composé. W—s.

SANUTO (MARIN), dit le *Jeune*, historien, de la même famille que le précédent, naquit à Venise le 22 mai 1466. Il était fils du sénateur Léonard Sanuto, qui mourut dans son ambassade à Rome, en 1474. Héritier des talents de son père, mais demeuré orphelin et dépouillé de sa fortune par la mauvaise administration de son tuteur, il cultiva les lettres avec assez de succès pour mériter la charge d'historiographe de la république, avec une pension. C'est à Sanuto qu'Alde Manuce a dédié l'édition des *OEuvres* de Politien, en 1498. Il fut l'un des membres de la première académie vénitienne, qui tint ses assemblées dans l'atelier de Manuce (*voy.* les *Annales des Alde* par Renouard, t. 2, p. 23). La bibliothèque qu'il avait formée était considérable : il travaillait constamment à l'enrichir. Ses talents, sa modestie, sa bienveillance, lui acquirent l'amitié de tous les savants de son temps. Il mourut en 1535. Philippe de Bergame (*Suppl. chronicor.*), Franç. Modesto (*Venetiados lib.* 11), Sansovino, Apostolo Zeno, parlent de lui avec éloge. Il a laissé : 1° *Vitæ ducum Venetorum ab origine urbis sive ab anno* 421 *ad annum* 1493. Cet ouvrage est écrit en italien, quoique le titre soit en latin. Il a été publié seulement en 1733, par Muratori, dans le *Rerum Italicarum scriptores*, tome 22. L'éditeur en a un peu retouché le style, mais en a considérablement tronqué le texte, principalement depuis l'an 1400. Cette histoire, moins élégamment écrite que celle de Sabellicus, lui est bien supérieure pour l'exactitude, en raison du soin que prit Sanuto de citer les pièces justificatives et de comparer les récits des historiens étrangers. 2° Une *Histoire* de la conquête de Naples par le roi Charles VIII. Muratori a publié (t. 24 du même recueil) un ouvrage anonyme sur ce sujet, intitulé *Chronicon Venetum*, qu'il crut pouvoir attribuer à Sanuto; mais Foscarini prouve qu'il

(1) Cet ouvrage intéressant est du P. Robert Saulger, jésuite, missionnaire en Grèce, né à Paris en 1637, mort à Naxie, le 14 septembre 1709, et connu par divers écrits ascétiques et grammaticaux. *Voy.* le Moréri de 1759. Un auteur moderne, M. Jubinal, a publié aussi sur cette période de l'histoire des études intéressantes, qui ont paru dans le *Moniteur universel*.

(2) Sansovino dit que ce nom était celui d'un instrument de musique (remplacé depuis par l'orgue) dont Sanuto avait fait don à l'église *San-Rafaello* de Venise; mais cette étymologie paraît douteuse, car le père et les frères de Marin l'Ancien portaient le même surnom de *Torsello*, qu'ils tiraient vraisemblablement de la ville de ce nom.

(1) Cette lettre n'est pas dans l'édition donnée par Bongars, non plus que deux autres de la même année, mais elles font partie d'un manuscrit prétendu autographe de la bibliothèque de l'abbé M. L. Canonici. Les cartes jointes à ce manuscrit sont plus nombreuses, plus complètes et plus grandes que les gravures informes publiées par Bongars et forment un des plus précieux monuments de la géographie du moyen âge, étant de plus d'un siècle antérieures au fameux planisphère de Fra Mauro (*voy.* ce nom). Le *Dictionnaire historique italien*, imprimé à Bassano, offre quelques détails à ce sujet, article *Sanuto*, t. 18, p. 147.

est d'un autre auteur (*Letteratura Veneziana*). En effet, l'ouvrage de Sanuto est en forme de journal, et il y a réuni des documents historiques qui le rendent très-important. La bibliothèque du Louvre en possède une copie manuscrite, avec ce titre latin : *De adventu Caroli, regis Franciæ, in Italiam adversus regnum Neapolitanum, anno* 1494 (*voy.* l'*Histoire de Venise* par Daru, t. 6, p. 399). 3° *Vite de' summi pontifici da San Pietro fino à Pio III*, cité dans le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Nani, page 70; 4° *la Storia della guerra di Ferrara che ebbe la republica di Venezia col duca Ercole d'Este;* cité dans le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Farsetti, page 337. On peut voir dans le *Dictionnaire historique* italien imprimé à Bassano d'autres détails sur les manuscrits de Sanuto et sur ceux de ses ouvrages qui n'ont pas encore été retrouvés. Un Anglais, M. Rawdon-Brown, a mis à profit un assez long séjour en Italie pour faire paraître un travail fort étendu, intitulé *Ragguagli sulla vita e sulle opere di M. Sanuto, cronista pregevolissimo*, Venise, 1837-1838, 3 vol. in-8°. W—s.

SANUTO (Livio), géographe du 16e siècle, était le fils de François Sanuto, sénateur de la république de Venise, homme lettré et bon orateur, qui lui fit donner l'éducation la plus soignée. Après qu'on l'eut instruit dans les belles-lettres et dans la musique, on l'envoya en Allemagne pour y terminer ses études. Il fit des progrès considérables dans les mathématiques et dans la cosmographie. Cette dernière science, qui était, à cette époque des grandes découvertes maritimes, une source de gloire et de richesses, devint l'objet unique des efforts du jeune Sanuto; il employa toute l'activité de son esprit et tous les moyens que sa fortune lui fournissait pour en accélérer les progrès : il aspira enfin à devenir le Ptolémée de son siècle. Pour y parvenir, il inventa des instruments qui donnaient plus de précision aux observations astronomiques. Il lut les historiens et les voyageurs, il dépouilla tous les journaux des navigateurs qu'il put se procurer. Il entreprit, au moyen de tous ces documents, de dessiner des cartes plus exactes que toutes celles que l'on connaissait et de donner, comme il le dit lui-même, une nouvelle face au monde ; il se proposa, en un mot, d'en publier une description complète et méthodique. Il divisa ce grand ouvrage en trois parties, conformément aux trois grands continents qu'il admettait sur le globe, savoir : le *Ptolémaïque*, l'ancien monde des géographes actuels, c'est-à-dire l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; l'*Atlantique*, ou le nouveau monde des géographes actuels, c'est-à-dire les deux Amériques (mais il est remarquable que Sanuto n'a point fait usage de cette dernière dénomination); enfin, l'*Australie* était le nom que Sanuto donnait au troisième grand continent du globe, et qui devait, par conséquent, être le sujet de la troisième partie de son ouvrage. Il est probable que, sous la dénomination d'*Australie*, il comprenait les îles nouvellement découvertes de l'Archipel d'Orient, quelques parties des côtes de la Nouvelle-Hollande qu'on avait à peine signalées, et dans lesquelles l'imagination systématique des cosmographes de ce temps voyait le monde des *Antichtones* de Pomponius-Méla et des autres géographes anciens, rêveries que renouvelèrent quelques géographes du 18e siècle, et que les découvertes de Cook et des navigateurs qui l'ont suivi ont en partie réalisées. Chacune des trois parties de l'ouvrage de Sanuto était divisée en plusieurs livres. L'auteur a consacré le premier à l'explication des moyens d'observations et à des discussions savantes sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, et aux rectifications qui en sont les conséquences nécessaires. C'est dans le second livre qu'il établit les grandes divisions de son ouvrage, qu'il détermine la projection de ses cartes, qu'il assigne l'étendue et les limites de chaque climat, et qu'il rectifie plusieurs erreurs alors populaires en géographie. Il est curieux de voir que Sanuto se croyait encore obligé de prouver longuement que le Mexique n'était pas le même pays que le Cataie, c'est-à-dire la Chine, et que *Catigara*, la dernière position que Ptolémée nous donne dans l'Inde au delà du Gange, ne devait pas être placée sur la côte du Pérou. Les dix livres de l'ouvrage de Sanuto, qui suivent les deux premiers contiennent la description de l'Afrique, accompagnée de douze cartes, dessinées par l'auteur et gravées avec beaucoup de soin par son frère Jules. A peine Sanuto eut-il terminé cette portion de sa vaste entreprise qu'il mourut, âgé de 56 ans. On imprima son ouvrage tel qu'il l'avait laissé, sans même remplir les chiffres ou les noms qui étaient en blanc dans le manuscrit. Seulement son ami Saraceni y ajouta des tables des matières et un avertissement sur la vie de l'auteur. Son ouvrage parut à Venise, en 1 volume in-fol., 1588, sous ce titre : *Géographie de Livio Sanuto, partagée en douze livres, dans lesquels, outre les éclaircissements sur beaucoup d'endroits de Ptolémée, sur la boussole, sur l'aiguille aimantée, on fait connaître les provinces, les peuples, les royaumes, les villes, les ports, les montagnes, les fleuves, les lacs et les usages de l'Afrique, avec douze cartes gravées sur cuivre, ouvrage auquel on a ajouté trois index composés par Jean-Charles Saraceni*. Il est probable que ce titre, qui concorde peu avec le plan de tout l'ouvrage et surtout avec les deux premiers livres, a été rédigé par les éditeurs, qui n'ont pas voulu avouer qu'ils publiaient un ouvrage incomplet. Dans le *Dictionnaire historique* imprimé à Bassano, en italien, on attribue mal à propos à Sanuto une *Histoire d'Afrique*. La description que le biographe donne de ce volume prouve que c'est le même que celui dont nous venons de traduire le titre. Le même biographe attribue encore à Sanuto un poëme traduit de Claudien, intitulé *l'En-*

lèvement de Proserpine, Venise, 1551 et 1553; quelques poésies insérées dans le *Tempio di D. Giovanna d'Aragona;* et enfin un épithalame imprimé à Venise, en 1548, et que Sanuto aurait composé vers l'âge de seize ans. Purchass dit que Sanuto est un des plus exacts descripteurs de l'Afrique. Nous avons dans nos Recherches géographiques sur l'intérieur de ce continent, publiées en 1821 (p. 42 et p. 203 à 209), démontré l'importance des travaux de Sanuto; on y voit la concordance de ses cartes avec quelques-unes des découvertes modernes. W—R.

SANTVLIET. *Voyez* ZANTFLIET.

SANVITALE (JACQUES), historien, né le 20 février 1668 à Parme, d'une famille ancienne, manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour l'état ecclésiastique, et était destiné par ses parents à entrer dans la prélature romaine; mais il préféra aux honneurs la vie modeste du cloître, et, à peine âgé de seize ans, il prit à Bologne l'habit religieux dans la compagnie de Jésus. Son noviciat accompli, il alla enseigner les humanités à Vicence et dans d'autres villes, puis, entré dans les ordres, il se consacra pendant quelque temps à la prédication. Ensuite il occupa successivement à Vérone les chaires de philosophie, de mathématiques et de théologie. Le climat de cette ville lui étant contraire, il fut transféré en 1706 à Ferrare, où, après avoir été pendant deux ans confesseur au collége des nobles, il fut appelé à la chaire de théologie qu'il occupa avec distinction pendant dix-neuf ans. Il mourut à Bologne le 5 août 1753. Le P. Sanvitale a laissé un grand nombre d'ouvrages ascétiques et de controverse religieuse, dont on trouve le catalogue dans le tome 7 des *Memorie degli scrittori Parmigiani*. On ne citera ici que ceux de ses travaux qui ont rapport à l'histoire. Ce sont : 1° *Guerre entre Charles IV, empereur d'Autriche, et Achmet III, grand-seigneur des Turcs, avec le traité et la trêve de Passarovitz*, Venise, 1724, in-8° (sous le pseudonyme de P. Augustin Umicalia); 2° *Mémoires historiques* de la guerre entre la maison impériale d'Autriche et la royale maison de Bourbon pour les Etats de la monarchie espagnole, depuis l'année 1701 jusqu'en 1713, Venise, 1732, in-4°; seconde édition, ibid., 1734, in-4°. Elles ne portent toutes deux au frontispice que les initiales du pseudonyme déjà cité. 3° *Vie et campagnes du prince Eugène de Savoie*, Venise, 1738 et 1739, in-4°, sans nom d'auteur; 4° *Notices sur les faits d'armes entre les princes belligérants, pendant les six premières années de la guerre de succession après la mort de l'empereur Charles VI*, avec un choix d'actions remarquables des généraux et soldats italiens dans le 17° siècle, Utrecht (Venise), 1752, in-4°. La seconde partie de cet ouvrage fut aussi imprimée séparément. Dans les dernières années de sa vie, Sanvitale eut à soutenir une polémique des plus vives avec deux autres religieux, les PP. Daniel Concina et J.-V. Patuzzi, tous deux dominicains, et ils mirent les uns et les autres, le P. Sanvitale en particulier, une âcreté qu'on n'aurait pas attendue de gens revêtus de l'habit religieux. A—Y.

SANVITALE (le comte JACQUES-ANTOINE), diplomate et poëte italien, de la même famille que le précédent, naquit comme lui à Parme, le 23 mai 1699. Son intelligence se développa de bonne heure, et dès l'âge de douze ans, il composa un quatrain latin à l'occasion de la promotion de Jules Piazza au cardinalat. En 1720, il épousa une demoiselle Cenci, et peu après son père et son frère Frédéric étant entrés dans la compagnie de Jésus, il se trouva maître absolu d'une fortune considérable. Il se lia alors avec tout ce que Parme contenait d'hommes distingués par le talent ou la science, et il devint leur Mécène. Le duc Antoine Farnèse avait pour lui une estime particulière; il le nomma d'abord grand connétable de l'ordre militaire de St-Georges, dit de Constantin, puis membre de la régence qui devait gouverner l'Etat après sa mort, qui eut lieu le 20 janvier 1731. A cette époque, on croyait que sa veuve, la duchesse Henriette, était enceinte, et la régence remplit ses fonctions jusqu'au moment où le contraire fut établi. La couronne ducale étant alors dévolue à l'infant d'Espagne don Carlos, le comte Sanvitale alla complimenter ce prince à Pise, d'abord, le 13 février 1732, au nom de la municipalité, dont il était membre; puis, le 27 mars suivant, au nom de l'ordre de Constantin. Cependant don Carlos, ne pouvant pas encore prendre possession de ses Etats, qui lui étaient disputés par l'Autriche et étaient occupés par une armée sous les ordres du maréchal Pallavicino, chargea le comte Sanvitale de veiller à ce que le bon ordre régnât à Parme. Sa conduite, à la fois ferme et courtoise vis-à-vis des chefs de l'armée autrichienne, le fit réussir dans cette mission. En 1737, il se rendit à Vienne et captiva la faveur de l'empereur Charles VI. Trois ans plus tard, il fit un second voyage dans cette capitale, où il avait été appelé par ce même prince, qui, arrivé à son heure dernière, témoigna au comte son regret de ne pouvoir plus lui donner autrement qu'en paroles des marques de son affection. Lorsque Marie-Thérèse fonda, en 1741, une académie à Parme, Sanvitale en fut nommé membre sous le nom d'*Eaco Panellenio*, et ce fut dans son palais qu'eut lieu la première réunion (9 avril 1741). Les Etats de Parme ayant été rendus à la maison de Bourbon, l'infant don Philippe choisit pour le représenter à Paris le comte Sanvitale, qui remplit ces fonctions de 1751 à 1759. Revenu à Parme, le 10 novembre de cette dernière année, il renonça entièrement aux affaires, fit même cession à son fils de la majeure partie de ses biens et ne s'occupa plus que des études qui avaient déjà rempli une grande partie de sa vie. Le comte Sanvitale mourut à Parme, le 6 mars 1780, regretté de

tous, surtout des gens de lettres, qu'il avait protégés. Son cœur fut déposé dans l'église de l'Annonciation, où la famille possédait une chapelle, et le corps fut transporté dans Fontanellato, un des fiefs du défunt. Son éloge fut prononcé par le P. J.-M. Pagnini, professeur d'éloquence à l'université. Il avait publié, entre autres ouvrages : 1° *Chant en l'honneur de St-François Régis*, Parme, 1738, in-4°; 2° *Eglogues*, dans différents recueils de 1738 à 1748; 3° les *Sept psaumes de la pénitence*, traduits en vers, Venise, 1745, in-8°, et Parme, 1747, in-12; 4° *Avis du comte J.-A. Sanvitale, en réponse à une dissertation de Louis Salvi*, Venise, 1746, in-8°. L'auteur y prend la défense de ceux qui font encore intervenir les divinités païennes dans leurs poésies. 5° *Poëme parabolique*, Venise, 1746 et 1747, in-fol. Il fut suggéré à l'auteur par un passage de Bacon, qui, dans son livre *De augmentis scientiarum*, indique le plan d'un poëme de ce genre. Sanvitale divisa le sien en trois parties, de six chants chacune. La première a pour sujet la *morale*, la seconde la *politique* et la troisième la *physique*, c'est-à-dire la création. Voici le jugement qu'a porté de ce livre Champollion-Figeac dans sa *Notice des accroissements de la bibliothèque de Grenoble:* « C'est, dit-il, un traité de morale « revêtu des formes poétiques et mythologiques « et où se trouvent toutes les spéculations d'une « âme enthousiaste de la vertu et des qualités « morales qui ennoblissent l'homme. » Exalté outre mesure par des écrivains dont Sanvitale avait été le Mécène, le *Poëme parabolique* laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'économie et du style; on y trouve cependant une foule de passages vraiment remarquables. L'auteur avait l'habitude d'aller tous les ans passer quelque temps à Venise, et c'est pour cela qu'à la tête du volume se trouve une dédicace en vers au doge Pierre Grimani. 6° *Poëme en quatre chants*, publié à l'occasion d'une prise de voile, Parme, 1757, in-4°. Il n'y a que le premier chant qui soit de Sanvitale. 7° Quelques pièces en vers et en prose dans un recueil publié à l'occasion de la naissance de don Fernand, fils du duc de Parme Philippe, 1751, in-fol.; 8° *Castor et Pollux*, tragédie traduite du français, avec le texte en regard, Parme, 1758, in-4°; 9° *Enée et Lavinie*, opéra traduit en italien pour le théâtre de Parme, 1761, in-4°; 10° *Capitolo*, adressé au même infant le jour où il fut inoculé, Parme, 1764, in-fol.; 11° le *Tribunal de Jupiter*, chant pour le mariage de l'infant don Carlos avec Louise de Bourbon, Parme, 1765, in-4°; 12° *Euranio et Eurasitea*, fable pastorale, Parme, Bodoni, 1773, in-4° et in-8°; 13° *Andromaque*, tragédie de Racine, traduite en vers italiens, Parme, Bodoni, 1776, in-8°; 14° *Poésies diverses*, dans le tome 13 des *Poésies des Arcades de Rome*, dont il était membre; 15° *Polyeucte*, tragédie de Corneille, traduite en vers italiens, Parme, in-4°, sans date. Les différentes pièces traduites par Sanvitale furent toutes représentées, soit au théâtre grand-ducal, soit sur celui qu'il avait fait élever lui-même dans sa villa de Fontanellato, et où il réunissait souvent l'élite de la société. A—Y.

SANVITALI (FRÉDÉRIC), mathématicien, naquit en 1704, à Parme, d'une des premières familles de cette ville. Il prit jeune l'habit de St-Ignace et se dévoua tout entier à la carrière de l'enseignement. L'éloquence, la littérature et la théologie l'occupèrent tour à tour; mais il s'attacha surtout et avec succès aux mathématiques. Envoyé par ses supérieurs au collége de Brescia, ses talents ne purent échapper au cardinal Querini (*voy.* ce nom), et il eut part à l'édition que préparait ce prélat des lettres du cardinal Pole et revit les mémoires (*Commentar. de rebus ad eum pertinentibus*) de ce prince de l'Eglise; enfin il se chargea de prononcer son oraison funèbre (Brescia, 1755). Le P. Sanvitali mourut au collége de Brescia, le 8 décembre 1761. Outre la traduction latine de trois lettres de Querini, on a de ce savant : 1° *Arithmeticæ elementa explicata et demonstrata in usum adolescentium*, Brescia, 1750, in-8°; 2° *Compendiaria arithmeticæ et geometriæ elementa*, ibid., 1756, in-8°; 3° *Compendio della storia sacra ed ecclesiastica*, ibid., 1761, in-8°. C'est un extrait de la *Science de la jeune noblesse*, par le P. Duchesne (*voy.* ce nom). 4° *Elementi d'architettura civile*, ibid., 1765, in-4°, ouvrage posthume; 5° deux dissertations : *Sopra il passagio degli ucelli*, dans la *Raccolta de dissertaz. da diversi autori*, Brescia, 1765; — *Sopra la maniera di insegnare à parlare à coloro che essendo nati sordi sono ancora muti*, dans le tome 2 du même recueil; 6° une *Lettre* à Mario Cornaro *sur la nature des nombres*, dans le tome 6 de la *Storia letterar d'Italia*. Voyez Caballero, *Suppl. Bibliot. Soc. Jesu.* W—s.

SANZ (AUGUSTIN), architecte espagnol, né à Saragosse le 29 décembre 1724, commença l'étude de la science à laquelle il se consacra en se mettant sous la direction de Raimond Cortès, inspecteur général des bâtiments publics de la ville que nous venons de nommer, et en suivant les cours de dessin que le sculpteur Ramirez, plein de zèle pour l'art, avait établis à ses frais. Il eut surtout l'occasion de se perfectionner lorsque Ventura Rodriguez vint diriger la reconstruction de l'église de Notre-Dame del Pilar. En 1775, il fut élu membre de l'académie de St-Ferdinand, et en 1792 l'école des beaux-arts, instituée par un amateur riche et dévoué, J. Guicoechea, ayant été élevée au rang d'*Académie de St-Louis*, Sanz, qui y avait déjà donné des leçons sans émolument, fut élevé à l'emploi de professeur d'architecture. Ses leçons contribuèrent puissamment à flétrir le mauvais goût qui s'était introduit en Espagne et à amener le retour à de meilleurs principes. Le gouvernement lui confia l'inspection de tous les bâtiments

publics qui devaient être élevés dans l'Aragon. Parmi ceux dont il fournit les plans, on distingue l'église de Ste-Croix à Saragosse (d'ordre corinthien et ayant la forme d'une croix grecque) et les églises d'Urrea et de Binaces, construites l'une et l'autre aux frais du duc d'Hijar. Il dirigea ensuite la construction du théâtre de Saragosse et d'un fort grand nombre de maisons particulières. Il mourut le 25 juillet 1801, laissant un fils qui se livra également à l'architecture et qui termina l'église d'Epila, entreprise par son frère. Z.

SANZIO. *Voyez* RAPHAEL.

SAOUNAKA ou plus correctement *Çaounaka*, auteur du Prâtiçâkhya du Rig-Véda, et probablement aussi de quelques autres ouvrages moins connus et moins importants. On ne sait pas exactement l'époque où il à vécu; mais comme il est antérieur certainement au fameux grammairien Pânini, il vivait cinq siècles au moins avant l'ère chrétienne et probablement davantage. Çaounaka est souvent cité par les écrivains postérieurs, et il paraît que son ouvrage jouissait d'une grande autorité. C'est une sorte de grammaire védique, et il montre bien quelle méthode employait le Brahmanisme pour l'étude de l'écriture sacrée dans ces temps reculés. Il se compose de trois lectures, partagées chacune en six chapitres, pour la commodité de l'enseignement soit pour le maître, soit pour les élèves. La première lecture traite de l'alphabet et du sandhi. Elle classifie les lettres et en montre les combinaisons, selon les diverses parties de l'organe vocal qui les produisent et d'après les lois les plus délicates de l'euphonie. Cet examen minutieux, qui est très-exact et qui n'a que le tort d'être parfois un peu subtil, s'étend des voyelles aux consonnes; et le sixième chapitre de la première lecture se termine par l'analyse de ces nuances à peine saisissables d'articulation, qui se forment inévitablement lorsque plusieurs consonnes se réunissent et sont groupées ensemble. Le sandhi, qu'on appelle intérieur, est, comme on sait, l'influence que les diverses articulations, dans la composition des mots, ont les unes sur les autres. Ainsi une consonne dure exige que la consonne qui la précède soit dure comme elle, une consonne douce exige une douce, etc.; par exemple, dans des mots comme Accepter, Aggrégation, Apposer, Alléger, etc., la seconde consonne détermine la précédente; et bien que dans tous ces mots la préposition Ad soit la première partie du composé, on voit que le D subit tous les changements que demande la consonne suivante du radical; elle devient un C, un G, un P, un L, ou telle autre consonne. Sans ces modifications, la prononciation serait impossible; et le jeu de la vocalise humaine, qui constitue la parole, serait presque impossible. Mais dans nos langues, ces traces du sandhi intérieur sont très-peu de chose en comparaison de ce qu'elles sont dans le sanskrit, la langue dans laquelle est écrit le Véda. Comme l'alphabet sanskrit ne contient pas moins de quarante-sept lettres, brèves et longues, simples et aspirées, fortes et douces, c'est une espèce de clavier d'une délicatesse et d'une perfection extrêmes; et l'on se ferait difficilement une idée de toutes les influences que ces touches, aussi fines que nombreuses, exercent les unes sur les autres dans la contexture intime des mots. Le Prâtiçâkhya de Çaounaka les note avec la dernière précision; et l'on voit que ceci a la plus grande importance pour la prononciation et l'orthographe de chacun des mots dont le Véda se compose. La seconde lecture du Prâtiçâkhya continue cette délicate analyse et traite principalement de deux sujets, qui sont : l'allongement de certaines voyelles qu'il faut dans quelques cas ne pas considérer comme brèves, bien qu'elles le soient, attendu que le vers serait faux sans cette correction; et le redoublement des mots, pour lire le Véda avec toute l'exactitude désirable. L'allongement des voyelles s'appelle *Plouti*, et le redoublement des mots s'appelle *Kramapâtha*. Dans un temps où l'écriture était peu en usage et où l'on fiait beaucoup de choses à la mémoire, à commencer par la conservation du texte saint, on prenait une foule de moyens pour que la mémoire ne vînt pas à faillir et restât fidèle. Le *Kramapâtha* était un de ces moyens; c'était un expédient assez habile pour bien fixer tous les mots dans le souvenir des disciples attentifs, c'est-à-dire des futurs brahmanes. On leur faisait d'abord lire deux mots; puis on répétait le second avec le troisième, le troisième avec le quatrième, et ainsi de suite, jusqu'à la fin de l'hymne qu'on devait réciter ou transcrire. Le but du *Krama* est évident : c'est de conserver le texte sacré dans toute sa pureté, en redoublant chaque mot, et de s'assurer ainsi double chance contre l'erreur, qui pouvait devenir un sacrilége en altérant le sens de la parole de Brahma lui-même. Le Prâtiçâkhya trace toutes les règles de ce mode de lecture, et il défend cette méthode contre les critiques dont elle paraît avoir été l'objet. On lisait à cette époque le Véda en réunissant tous les mots les uns aux autres par le sandhi extérieur, c'est-à-dire s'appliquant d'un mot à l'autre et non plus dans l'intérieur des mots. C'est ce qu'on appelait la *Samhitâ*. On lisait encore le Véda sans employer le sandhi, et c'est ce qu'on appelait le *Pada*, c'est-à-dire que chaque mot était isolé de son voisin, dans sa forme propre et sans aucune des altérations que le contact des autres mots avait pu causer. La *Kramapâtha* était une méthode toute différente, et Çaounaka s'efforçe d'en démontrer l'utilité. La troisième et dernière lecture du Prâtiçâkhya traite des vices de prononciation, puis de la tenue des écoles où on étudie le Véda, et enfin de la métrique telle qu'elle se présente dans le Rig-Véda spécialement. On voit que le

Prâtiçâkhya de Çaounaka est excessivement curieux ; et, quand on pense à sa haute antiquité, on s'étonne que des études si profondes et si difficiles fussent à cette époque déjà poussées si loin. Mais la grammaire est une des branches de la science humaine où le génie hindou a montré une supériorité incontestable. Jamais ni les Grecs ni les Romains n'ont rien fait de pareil, et c'est une gloire que le brahmanisme ne partage avec personne. La forme du Prâtiçâkhya du Rig-Véda est aussi singulière que la matière même qu'il traite ; il est en vers, et c'est un moyen qu'a pris l'auteur pour mieux parler à la mémoire et fixer toutes ces règles dans l'esprit de ceux qui les étudient. C'est du reste une méthode très-généralement employée dans la littérature sanskrite ; et les codes même des lois, comme celui de Manon, sont en vers, afin que le texte se conserve sûrement et puisse être moins aisément altéré. Pour bien connaître le Prâtiçâkhya de Çaounaka, il faut consulter l'ouvrage de M. Ad. Régnier, le savant indianiste, qui l'a donné tout entier, texte, traduction et commentaire, dans le *Journal asiatique* de Paris (1856-1858). C'était une tâche d'une difficulté excessive et que peu de personnes étaient en état d'accomplir. Il faut lire aussi le travail de M. Max Müller, le célèbre professeur d'Oxford, qui avait commencé la publication du Prâtiçâkhya avec une traduction allemande, et qui s'est arrêté devant la publication de M. Ad. Régnier. Enfin on peut lire utilement le résumé qu'a donné de ces travaux si intéressants l'auteur du présent article dans le *Journal des Savants* (1858 et 1859). B. S. H.

FIN DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

	MM.
A.	BARANTE (DE).
A. B—ÉE.	A. BOULLÉE.
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A—G—S.	ANGELIS.
A. M.	A. MOQUIN-TANDON.
A. P.	PÉRICAUD aîné (ANT.).
A. R—T.	ABEL RÉMUSAT.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
A—Y.	ALBY (RENÉ).
B—B—R	BARBIER (LOUIS).
B—D—E.	BADICHE.
B. DE L.	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
B—F—S.	BONAFOUS.
B—H—D.	BERNHARD.
B—L—M.	BLUMM.
B—L—U.	BLONDEAU.
B—N—T.	BRUNET (GUSTAVE).
B—P.	BEAUCHAMP (DE).
B—S.	BOCOUS.
B. S. H.	BARTHÉLEMY ST-HILAIRE.
B—SS.	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
B—V—E.	BLOSSEVILLE (JULES DE).
C—AU. C—U.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. et A.	ADELON et CHAUSSIER.
C—H—N.	CHAMPION (MAURICE).
CH—U.	CHASSERIAU.
C—L—B.	DE COMBETTE-LABOURELLIE
C—L—N.	CLAUSSON.

	MM.
C—L—T.	COLLOMBET.
C. M. P.	PILLET.
C. T—Y.	COQUEBERT DE TAIZY.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D—G.	DEPPING.
D—G—S.	DESGENETTES.
D—H—E.	DEHÈQUE.
D—N—U.	DAUNOU.
D—P—S.	DUPETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—S—E.	DASSANCE.
D—U.	DUVAU.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E. H—L.	ERNEST HAMEL.
E. M—N.	E. MORIN.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA D'URBAN.
F—E.	FIÉVÉE.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—T.	FOISSET aîné.
F—T—E.	FONTENELLE (DE LA).
F—T j.	FOISSET jeune.
G—CE.	GENCE.
G—N.	GUILLON (AIMÉ).
G—R—D.	GUÉRARD.
G—T.	GUIZOT.
G—T—R.	GAUTHIER.

	MM.
H—Q—N.	Hennequin.
J—L—Y.	Jolly.
J—N.	Jourdain.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—B—S.	Libes.
L—D—É.	Leroy-Dupré.
L—M—X.	Lamoureux (J.).
L—P—E.	Laporte (Hippol. de).
L. P—S.	L. Pagès.
L. R—D.	Louis Reybaud.
L—S—D.	Lesourd (Louis).
L. T—L.	Lally-Tollendal.
L—Y.	Lécuy.
M—D.	Michaud aîné.
M—D j.	Michaud junior.
M—É.	Monmerqué.
M—GE.	Du Mège.
M—LE.	Mentelle.
M—ON.	Marron.
M—Z—S.	Mazas.
N—H.	Nauche.
N—L.	Noel.
OZ—M.	Ozanam.
P. D—T.	Paul Duport.
P—E.	Ponce.

	MM.
P. L—T.	Prosper Levot.
P. L—X.	Paul Lacroix.
P—M—E.	Puymaigre.
P—OT.	Parisot.
P—RT.	Philbert.
P—S.	Périès.
R—D.	Reinaud.
R—D—N.	Renauldin.
R—LD.	Rosenwald.
R—L—N.	Rumelin.
R—M—D.	Raymond (G.-M.).
S. DE S—Y.	Silvestre de Sacy.
SI—D.	Sicard.
S. M—N.	Saint-Martin.
S. S—I.	Simonde Sismondi.
ST—T.	Stassart (de).
S—V—S.	Sevelinges (de).
S—Y.	Salaberry (de).
T—D.	Tabaraud.
V—R.	Verger.
V. S. L.	Vincens Saint-Laurent.
V—VE.	Villenave.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Y.	Anonyme.
Z.	Anonyme.

Digitized by Google

image
not
available